

GOVERNMENT OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA

CENTRAL
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 20453

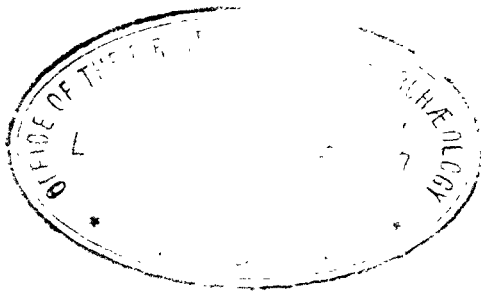
CALL No. 905/R.C.

D.G.A. 79

6
9



REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE



F. 30 3

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

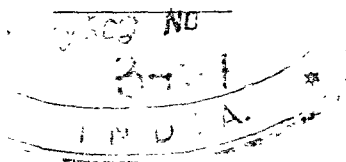
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

TROISIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.

905

R.C.



PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

—
1868

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY NEW DELHI.

No. 20453
Date... 29. 4. 55
Call No. 905/R.C.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1

— 4 Janvier —

1868

Sommaire : A nos Lecteurs. — 1. MARQUARDT, Antiquités privées des Romains. — 2. RANGABÉ, Grammaire abrégée du grec actuel. — 3. *La Fille du roi de Daue*, p. p. WESSELOFSKY. — 4. COLLETET, *François Rabelais*, p. p. PHILOMNESTE JUNIOR. — 5. DE LA BATIE, Armorial de Dauphiné. — Variétés : Les laux autographes de M^{ms} de Maintenon.

A NOS LECTEURS.

La *Revue critique* entre dans sa troisième année. Nos lecteurs nous permettront, à cette occasion, de les remercier d'abord du concours qu'ils nous prêtent, et de leur dire ensuite quelques mots de l'œuvre à laquelle ils veulent bien s'intéresser. L'utilité de cette œuvre est de mieux en mieux reconnue; l'esprit d'impartialité sévère dans lequel nous la dirigeons se fait de plus en plus accepter, et nous pouvons dire que les suffrages les plus précieux sont venus cette année encore nous encourager à marcher d'un pas ferme dans la voie où nous nous sommes engagés il y a deux ans. Mais, nous devons le dire franchement aussi, malgré les marques d'estime et de sympathie qui nous sont parvenues de plusieurs côtés, l'existence matérielle de notre journal est loin d'être encore assurée. Quelle que soit la bonne volonté de notre éditeur et notre confiance dans l'avenir de la *Revue*, on concevra facilement que les sacrifices qu'elle exige actuellement ne sauraient être indéfinis. Nous ne craignons pas de signaler cet état de choses à ceux qui désirent la continuation de notre œuvre, et qui regretteraient de la voir échouer comme tant d'autres contre l'indifférence du public qui semblerait devoir la soutenir.

Que nos amis nous permettent de leur signaler quelques moyens de nous être utiles, en dehors de la propagation directe du journal. Le plus efficace est de nous faire envoyer par les éditeurs ou les auteurs les livres importants qui se publient dans leur voisinage; ils rendront ainsi à la *Revue* le meilleur de tous les services, dont ils profiteront d'ailleurs, en la mettant à même d'être de jour en jour plus complète et mieux informée. Ils la serviront aussi en engageant les personnes qui, auprès d'eux, auraient d'un sujet scientifique quelconque une connaissance spéciale et méthodique, et qui comprendraient la critique comme nous, à nous envoyer des articles ou à nous faire part de leur désir de se joindre à nous. Ce n'est que par la collaboration du plus grand nombre possible d'hommes spéciaux que la *Revue*

sera en état de satisfaire aux justes exigences de lecteurs auxquels elle n'a pas le droit de demander d'être indulgents.

Nous savons mieux que personne tout ce qui nous manque pour réaliser l'idéal auquel nous tendons avec persévérance. Quelques-uns de nos abonnés ont bien voulu nous adresser des observations dont nous les remercions, et qui généralement portent juste. Nous en sentons comme eux la gravité. Bien des parties, et des parties importantes, de la science historique, sont encore ou absentes ou imparfaitement représentées. Si nous jetons les yeux sur les quatre volumes que nous avons déjà publiés, la satisfaction que nous pourrions éprouver sera bien diminuée par la constatation de fâcheuses lacunes. Et d'abord pour ce qui regarde l'*Orient*, nous avons jusqu'ici traité les races et les langues sémitiques mieux que les peuples indo-européens; nous n'avons pas tenu nos lecteurs assez au courant des progrès de la grammaire comparée; l'activité si grande qui règne dans le domaine de la théologie historique n'a trouvé qu'un faible reflet dans notre recueil; de grandes masses scientifiques, pour ainsi dire, telles que l'Égypte (sauf une ou deux exceptions), l'Assyrie, la Chine, ont été absolument exclues. — Il y a moins de vides dans ce qui concerne l'*antiquité*; chaque branche, si nous ne nous trompons, est représentée; mais quand on songe à la quantité incomparable de travaux qui s'exécutent dans cette région de la science, on trouvera que nous sommes bien loin d'être au courant; les seules éditions d'auteurs classiques, dignes à tous égards d'être critiquées avec soin, réclameraient une part de chaque numéro; dans l'archéologie, l'histoire, l'histoire littéraire, le droit, la philosophie, la mythologie, etc., il s'en faut également que nous soyons contents de ce que nous avons donné jusqu'ici. — Le *moyen-âge* et les *temps modernes* sont l'objet d'une telle multitude de publications qu'il ne saurait plus s'agir ici d'être complets; le choix que nous offrons est, nous pouvons le dire, abondant, mais nous n'en reconnaissons pas moins qu'il est un peu fortuit. Les langues romanes, germaniques, slaves et celtiques ont chez nous des représentants plus ou moins assidus; mais dans chacun de ces groupes il se produit plus de travaux que nous ne pouvons en enregistrer et surtout en critiquer avec compétence; l'Amérique nous échappe tout entière; l'Angleterre, l'Espagne, les pays scandinaves ne sont que rarement abordés. Nous voudrions ne pas trop nous restreindre à la France, pour ce qui regarde l'histoire moderne; mais malgré nos efforts nous ne pouvons suivre les recherches par trop isolées auxquelles elle donne lieu par toute l'Europe. Il en est de même de l'histoire de l'art, des littératures, des institutions, etc. Sur tous ces points, nous le répétons, des critiques compétents seraient les bienvenus.

Au reste, nous devons le dire avec une vive reconnaissance, la *Revue* s'est déjà acquis bien des collaborateurs assidus, qui ne cherchent, en écrivant dans nos colonnes, d'autre récompense que le plaisir de dire la vérité et d'être utiles à la science. De ceux que nous avons eu l'occasion de mentionner l'année dernière, un grand nombre se retrouvent dans ces deux nouveaux volumes : quelques-uns ont montré un zèle et une activité hors ligne. Nous désirons remercier tout particulièrement M. Thurot, auquel nous devons des articles si nombreux (art. 2, 10, 55, 63, 120, — 136, 143, 153, 164, 164^a, 177, 187, 194, 199, 213, 244) sur la philologie grecque et l'histoire de la philosophie; M. Reuss, qui nous a fourni aussi tant de pages sur l'histoire ecclésiastique et civile du moyen-âge et des temps modernes (art. 7, 14, 61, 64, 74, 119, — 146, 196, 202, 214, 220, 222, 234, 238); M. J.-J. Guiffrey, qui a traité surtout deux sujets, l'histoire de l'art moderne et celle de la Révolution (art. 25, 49, 80, 84, 107, 113, 133, — 149, 166, 190, 245, 248); et M. d'Arbois de Jubainville, qui a également deux spécialités, la philologie celto-bretonne et l'histoire du moyen-âge (art. 33, 59, — 139, 152, 159, 163, 165, 179, 212, 233). Sans parler ici de quelques auteurs qui ont désiré garder l'anonyme ou ne se désigner que par des initiales, nous relèverons ensuite les articles que nous ont donnés MM. Feer (art. 1) sur le bouddhisme, Defrémercy (art. 36, 52, 96, — 205, 208) sur la littérature arabe et sur différents points d'histoire et de littérature, Comparetti (art. 9, 60) sur la littérature et la philologie comparées, Daremberg (art. 155) et de La Berge (art. 123, — 210, 242) sur l'archéologie grecque et latine, Joseph Klein (art. 11, 54, 62, 72, 91, 128, — 158) et Tournier (art. 108, — 141) sur la philologie classique, Boissier (*Variétés*) sur la littérature latine, Nicolas (art. 3, 32, 39, — 163^a, 170) sur la théologie historique, A. de Barthélemy (art. 178), Bourquelot (art. 90), Delisle (art. 73, — 182), Mabille (art. 180) et Tamizey de Larroque (art. 50, 88, 94, 99, — 174, 184, 201) sur l'histoire du moyen-âge et des temps modernes, Beauvois (art. 124, 135) sur les antiquités scandinaves, Bartsch (art. 165^a, 172, 204) sur le moyen-âge germanique ou roman, Heinrich (art. 126, 132, — 142) sur les littératures française et allemande, Guardia (art. 130, 198) sur l'histoire religieuse et artistique de l'Espagne, O. Barbier (art. 26) et G. B-t (art. 176, 186, 206, etc.) sur la bibliographie. — Nous avons eu le regret de perdre un collaborateur dont le nom était un de ceux qui pouvaient le mieux recommander notre recueil, M. Frédéric Dubner, qui nous avait encore fourni cette année trois articles (art. 17, 53, 66) sur la philologie grecque et latine.

Si on remarque dans cette liste l'absence, passagère, nous l'espérons bien pour

la plupart, de quelques-uns des noms qui figuraient dans celle de l'année dernière, elle se complète en revanche par l'énumération de nouveaux venus plus nombreux, et dont plusieurs ont apporté à la *Revue* la contribution si précieuse de connaissances spéciales sur des sujets peu représentés jusque là. Nous sommes heureux de citer les articles de MM. H. Brugsch (157, 167) sur l'égyptologie, de Goeje (art. 246) sur la littérature arabe, Justi (art. 150, — 207) sur la grammaire comparée, Perrot (art. 41, 78, — 144, 203) et Caillemer (150) sur l'histoire et l'archéologie grecques, Heitz (art. 101) sur la littérature grecque, Meunier (art. 81) sur la langue latine, Gide (art. 229, 247) sur le droit romain, Gaidoz (art. 65, 67, 76, — 171, 181, 193) et Hennessy (art. 87) sur les langues et les littératures celtiques, Leger (art. 24, 83, 114) sur les langues et les littératures slaves, d'Ancona (art. 12, 23) sur la littérature italienne, Chevalier (art. 232), Vallet de Viriville (art. 111) et Schillinger (art. 75) sur l'histoire du moyen-âge, enfin Lot (art. 19, 40, 68, 189), Campardon (art. 21, 31, 89) et Geffroy (art. 185) sur l'histoire moderne. Nous avons l'espoir de recruter prochainement encore, pour des parties de la science qui ont été un peu négligées jusqu'à présent, des forces nouvelles et éprouvées. — Nous ne diminuons pas néanmoins notre part personnelle de travail; sur les deux cent cinquante articles de cette année, les quatre directeurs en ont écrit plus de quatre-vingts, c'est-à-dire le tiers. — Si le chiffre total n'est pas supérieur à celui de la première année, c'est que nous avons en général, déférant en cela aux avis de plusieurs personnes, augmenté les dimensions des articles; car nos lecteurs n'oublient pas qu'en transportant la bibliographie sur la couverture, nous leur avons donné environ cent pages de plus que l'année dernière. Ils auront aussi sans doute été satisfaits de l'amélioration matérielle grâce à laquelle la *Revue critique*, reliée à la fin de l'année, composera deux volumes des plus élégants.

Il nous en coûte de terminer cet exposé par une mauvaise nouvelle. M. Hermann Zotenberg, pressé par les travaux qui réclament son temps, se retire de la direction de la *Revue*; heureusement nous pouvons tout de suite ajouter qu'il ne cessera pas d'en être le collaborateur actif. Nous espérons que la *Revue* ne souffrira pas trop de cette perte et pourra continuer, avec trois têtes, ce qu'elle a commencé avec quatre. Notre rêve serait qu'elle pût arriver à développer en France le goût des études sincères et méthodiques, qu'elle devint le point de ralliement de tous ceux qui se livrent à ces études avec le sérieux qu'elles comportent et l'indépendance qu'elles exigent. Si nous atteignons en quelque mesure ce but élevé, mais non inaccessible, nous aurions obtenu notre meilleure, notre seule récompense.

1. — **Handbuch der römischen Alterthümer** von Becker und Marquardt, tom. V : *Römische Privatalterthümer*, von J. MARQUARDT. II. Abtheilung. Leipzig, Hirzel, 1867. In-8°, 456 p. avec 4 pl. — Prix : 11 fr. (l'ouvrage complet : 88 fr.).

Tous les amis des études classiques seront heureux d'apprendre que l'œuvre entreprise il y a vingt-cinq ans par le regrettable W. Becker est bien près de son entier achèvement. Ce *Manuel des antiquités romaines* compte maintenant cinq volumes complets en neuf parties, et l'on n'attend plus que les antiquités du droit dont la rédaction est confiée à M. Mommsen.

C'est un des livres les plus commodes à consulter toutes les fois qu'on veut faire des recherches sur un point spécial. Au-dessous d'un texte généralement sobre, clair et précis, on trouve les renvois aux sources de première et de seconde main, souvent les citations *in extenso* ou même des discussions plus détaillées. Cependant il est bon de rappeler que les auteurs entendent par antiquités non pas les objets antiques, mais bien les institutions et les usages. C'est ainsi que le premier volume comprend la topographie de Rome; le second la constitution politique à ses diverses époques, le troisième l'administration des provinces et des municipes, l'économie politique (impôts, etc.) et l'organisation militaire.

Après la mort de Becker l'entreprise a été dignement continuée par M. Marquardt qui donna, dans le quatrième volume, les antiquités du culte, suivies d'un chapitre sur les fêtes publiques, dont l'auteur est M. Friedländer, déjà connu des lecteurs de la *Revue* ¹. Le cinquième volume est consacré aux antiquités privées, et comprend deux parties dont la première a paru en 1864. M. M. a parfaitement su s'approprier le plan de son prédécesseur et conserver les proportions qui seules pouvaient donner de l'unité à une œuvre aussi considérable.

Les matières qui rentrent sous la dénomination d'*antiquités privées* ou de la *vie ordinaire* sont nombreuses et variées; lorsqu'il s'agit de les grouper dans un ordre rationnel divers systèmes se présentent. M. M. a résumé dans la première partie tout ce qui concerne la vie de famille, l'intérieur du ménage. Le système des noms, développé chez les Romains d'une manière si rigoureusement logique, offrait une introduction toute naturelle à l'étude de la famille. C'est en recevant un nom que l'individu entre officiellement dans la vie. La différence entre les noms des hommes et ceux des femmes indique déjà la position inférieure que l'usage romain attribuait à ces dernières. L'auteur passe ensuite au mariage et à l'éducation des enfants, aux esclaves et aux clients; il décrit la maison, explique l'emploi de la journée et donne des détails circonstanciés sur les bains et les repas, pour terminer par un chapitre sur les funérailles.

La seconde partie, que nous annonçons aujourd'hui, doit s'occuper, nous dit M. M., des « conditions extérieures de la vie (par opposition à la vie intérieure » ou vie de famille), c'est-à-dire des choses nécessaires pour vivre et des mo-

1. Année 1867, 1^{er} semestre, p. 225.

» yens de se les procurer. » Dans un traité systématique, il nous semble qu'il eût mieux valu faire abstraction de ces formules par trop philosophiques. Pourquoi par exemple ne pas prendre pour titre général de cette partie celui du chapitre qui sert d'introduction : *Subsistances, industrie et commerce*. L'auteur parle : 1° de la nourriture; 2° des vêtements; 3° de l'aménagement intérieur des maisons; 4° des professions libérales; 5° des jeux d'enfants et des jeux de société. Dans les trois premiers chapitres les professions qui se rattachent à chaque spécialité de produits sont énumérées à leur place respective, ainsi que les procédés de fabrication s'il y a lieu. On remarque l'absence de renseignements sur l'agriculture proprement dite, sur les jardins et les villas, sur les instruments de travail et les outils. — C'est dans le chapitre sur l'aménagement de la maison qu'il faut chercher les détails sur tous les arts manuels à l'exception de ceux qui ont trait à la fabrication des vêtements. On comprend cela pour les maçons et tailleurs de pierre, pour les charpentiers et les menuisiers, mais le travail des métaux, la poterie, la peausserie, la charonnerie n'y rentrent que fort accidentellement. Enfin le dernier chapitre, celui sur les jeux, avait plutôt sa place dans la première partie et se fût bien partagé entre le chapitre sur l'éducation et celui sur l'emploi de la journée. Les inconvénients que nous venons de signaler sont toutefois fort atténués par l'adjonction à la fin du volume d'un index alphabétique de tous les termes expliqués dans les deux parties. L'absence de tables de ce genre dans les autres volumes du *Manuel* est fort regrettable. Les quelques planches lithographiées ne sont pas d'une exécution irréprochable et l'on eût presque pu s'en passer.

Quant à la valeur de l'ouvrage en lui-même, des renseignements qu'il nous donne, nous ne pouvons adresser à M. M. que des éloges. Ce livre est au courant des recherches les plus récentes et reproduit parfaitement l'état actuel de la science. Souvent même l'auteur a éclairci des questions restées obscures jusqu'ici ou rectifié des erreurs de détail¹. Les indications bibliographiques sont aussi complètes qu'on peut le désirer, et nous sommes heureux de relever ce fait que les travaux français y occupent une place très-honorable. CH. M.

-
2. — **Grammaire abrégée du grec actuel**, précédée d'une préface sur la prononciation et suivie d'un choix de morceaux de lecture, par A.-R. RANGABÉ. Paris, Durand et Pédone-Lauriel, 1867. In-8°, 239 p. — Prix : 4 fr.

La partie principale de cet ouvrage, la grammaire proprement dite, ne paraît pas actuellement pour la première fois. Bien que le titre ne le fasse pas connaître, cette grammaire est la réimpression d'un opuscule publié à Athènes il y

1. Ainsi p. 311 il revient sur l'opinion adoptée par lui (tome IV, p. 317, note 2102) qu'il existait deux espèces de corporations de *dendrophores*, les unes religieuses, les autres industrielles, et il montre qu'en réalité les *dendrophores* avaient les deux qualités à la fois. En revanche, je me demande si les *tabule lusoricæ*, dont la page 439 nous donne quelques exemples, ne se rapportent pas plutôt au *ludus duodecim scriptorum*, comme le croyait entre autres Becker (*Gallus*, III [3], p. 335), qu'au jeu des trois lignes auquel M. M. croit qu'il a servi.

a dix ans sous ce titre : *Esquisse d'une grammaire du grec actuel* par R***. A part un certain nombre de corrections, qui ne sont pas toutes également recevables, la nouveauté de la présente édition consiste en une introduction de 32 pages, où il est surtout question de la prononciation du grec, et en 120 pages de textes imprimés à l'appendice comme exercices de lecture.

L'objet de M. Rangabé est la langue dont on se sert aujourd'hui en Grèce dans la bonne société, et plus dans le discours écrit que dans la conversation. C'est ce qu'il a voulu exprimer en intitulant son ouvrage « grammaire du grec actuel, » mais d'une façon peu heureuse, semble-t-il, car ce titre, qui en apparence est d'une vérité naïve, ne peut cependant être accepté sans commentaire. Généralement, quand on fait la grammaire d'une langue moderne, c'est l'état actuel de cette langue qu'on a en vue, et il va sans dire que nos grammaires allemandes, anglaises, espagnoles, etc., sont des grammaires de l'allemand actuel, de l'anglais actuel, de l'espagnol actuel. En quoi donc le grec dont M. R. a tenté de rédiger la grammaire est-il particulièrement *actuel*? M. R. répond à cette question dans les premières pages de son introduction : la langue s'était corrompue pendant le moyen-âge; la pureté de ses formes grammaticales avait été souvent entamée par l'usage d'un vulgaire ignorant; le vocabulaire s'était appauvri avec les idées. Mais, par bonheur les classes supérieures conservèrent jusqu'à un certain point avec les débris de la civilisation, les traditions et la pureté de la langue commune (*κοινή διάλεκτος*), et après l'émancipation de la Grèce, la langue, « devenue de nouveau l'organe d'un peuple libre, soutenue d'ailleurs par » un système d'instruction qui prit un large développement dans le pays, s'est » promptement relevée; et empruntant à ses propres fonds, réparant avec persévérance les désordres causés par une longue négligence, elle tend à atteindre » de nouveau ce degré de pureté et d'élégance, qui....., » etc. (p. 2).

Ces vues sont familières aux Grecs. M. R. n'est pas le premier qui les ait exprimées, et ne sera pas le dernier non plus, assurément. Elles sont suggérées par un patriotisme sincère, mais peu éclairé. De telles idées ne peuvent être acceptées que par des hommes pour qui les lois du développement des langues sont lettres closes. Là où se manifeste la marche naturelle de l'idiome, ils voient l'effet de l'ignorance et de l'oppression; et au contraire dans ce qui pourrait être justement qualifié de barbarie, ils voient une savante restitution de leur langue à sa primitive pureté. Ici la prévention de M. R. va jusqu'à lui faire méconnaître l'histoire de sa propre langue. Où a-t-il vu que le grec s'était conservé pur dans les classes supérieures, tandis qu'il allait se corrompant de plus en plus dans le peuple? Le grec qui encore au siècle dernier servait de langue écrite aux savants et au clergé, c'était le grec ancien, mis en œuvre avec plus ou moins de pureté et d'élégance, selon la science de ceux qui l'employaient, ce n'était nullement l'idiome dont M. R. nous offre la grammaire. Le grec *actuel* ne se rattache en aucune façon aux écrits des Fanariotes et de l'église orthodoxe, mais bien à ceux de Corais qui le premier entreprit avec succès d'élever l'idiome vulgaire au rang d'idiome littéraire, en le purgeant des mots turcs et italiens qui, selon les lieux, y avaient pénétré en plus ou moins grand nombre, et en puisant

dans le vocabulaire ancien avec une discrétion que ses successeurs n'ont pas imitée. Les Grecs de notre temps croient avoir dépassé de beaucoup Coraïs : le plus souvent ils ont dévié de la voie qu'il avait ouverte. Coraïs conservait à peu près la grammaire vulgaire ; mais fuyait les gallicismes, et en général les locutions traduites littéralement des langues occidentales, non moins que les mots turcs ; et par là il restait plus grec que les écrivains d'aujourd'hui, dont la grammaire est pourtant plus archaïque. Le grec actuel est le résultat de l'action exercée sur le grec vulgaire, le *romaique*, par deux ou trois générations de lettrés. Cette action a eu un succès variable selon les parties de la langue qu'elle a attaquées. La flexion et la formation des mots ont été ramenées à peu près à leur état ancien, le datif a reparu et l'infinitif aussi. La phonétique eût résisté davantage, et il ne fallait pas songer à restituer la prononciation primitive des lettres et diphthongues γ , ν , α , ϵ , σ ; mais on n'y a pas songé non plus, persuadé qu'on était que la prononciation actuelle remontait à l'antiquité. La syntaxe, par cela même qu'elle dépend essentiellement du tour de la pensée, ne s'est pas non plus laissé ramener à son état antique. Le vocabulaire n'a pas été aussi réfractaire, et dans les écrits des lettrés il est à peu près pur de mots turcs et italiens ; mais un autre genre de corruption l'a envahi : il est encombré d'expressions importées de nos langues occidentales, et qui, mises sous les yeux d'un ancien, lui feraient éprouver la sensation étrange d'un homme qui comprend chacun des éléments d'une phrase, mais n'arrive pas à en saisir le sens général. Il est absolument certain, en effet, que Démosthènes aurait plus de peine que le premier venu de nos journalistes à trouver que *ἡ πολιτικὴ σκηνή* signifie la scène politique, *ἡ σκηνὴ τοῦ κόσμου* la scène du monde, *τὰ πολιτικὰ μυστήρια* les mystères de la politique, *ὁ πέπλος τῆς ἰστορίας* le voile de l'oubli, *ἡ ἀτμοσφαιρα τῆς διπλωματίας* l'atmosphère de la diplomatie, *ὁ ῥιζοσπαστισμὸς* le radicalisme, et *πλοῖον τῆς γραμμῆς* un vaisseau de ligne. Je ne veux pas dire que ces locutions doivent être absolument condamnées par cela seul que le grec ancien ne les a pas connues, mais il est certain qu'elles sonnent étrangement dans une langue à laquelle on s'efforce de rendre sa forme antique.

L'œuvre des lettrés grecs a donc abouti à un idiome dont les divers éléments sont en complet désaccord, une partie de la grammaire et du vocabulaire étant antiques, la syntaxe bien souvent, et un nombre infini de locutions étant modernes. Telle est la langue que M. R. appelle le grec *actuel* et dont il a voulu écrire les règles à l'usage des étrangers. Mais on entend bien qu'un idiome aussi factice n'arrive pas aisément à se faire accepter de tous, et on ne s'étonnera pas si en effet, abstraction faite des différences phonétiques des dialectes, le grec de notre temps comporte une demi-douzaine de variétés échelonnées entre le romaique des paysans et la langue presque antique de M. Tricoupis. Les Grecs de haute distinction se permettent dans leurs écrits l'emploi du pronom relatif δ , τ , σ ; c'est le petit nombre. D'autres, personnes *respectables* encore, ne s'élèvent pas au-dessus d' δ στις. Le plus grand nombre écrit δ ὅποιος : c'est commun. M. R., dans sa nouvelle édition, ne descend pas plus bas que ce degré. Dans la première (p. 37), moins délicat, il indiquait l'emploi vulgaire, mais très-

général, δ'οπου (ou που) au lieu du relatif. Apparemment, pour les raffinés de la Grèce actuelle il n'est plus d'assez bonne compagnie ce Solómos qui au début de son magnifique hymne à la Liberté s'écriait :

Σὲ γνωρίζω ἀπὸ τὴν κόψι
 Τοῦ σταθιοῦ τὴν τρομερῆ,
 Σὲ γνωρίζω ἀπὸ τὴν ὄψι
 Ποῦ μὲ βία μετράει τὴν γῆ!

Et de fait M. R. distingue dans le grec actuel (p. 6) :

- 1° Le langage élevé, surtout employé dans les livres et les écrits publics ;
- 2° Le langage littéraire, rarement employé, et seulement dans les livres qui affectent un langage plus recherché. (Je ne vois pas bien en quoi ce *langage littéraire* se distingue du langage élevé qui précède.)
- 3° Le langage commun, celui qui est ordinairement employé.
- 4° Le langage vulgaire, exclu de la langue écrite, en usage dans la conversation familière.
- 5° Le langage populaire, exclu de la bonne conversation. (C'est sans doute ici que M. R. relègue ὁπου).

Il tombe sous le sens qu'au point de vue de la science il n'y a aucune utilité à écrire la grammaire d'un idiome aussi artificiel. Au point de vue pratique une telle entreprise, surtout faite pour les étrangers, n'en présente guère plus. Tout étranger qui voudra connaître le grec élevé, littéraire, commun, vulgaire, ou populaire, qui est actuellement usité en Grèce, devra savoir le grec ancien et le grec le plus vulgaire, tous les degrés spécifiés par M. R. étant nécessairement compris entre ces deux extrêmes. Quant aux expressions dont le grec ancien et le romain ne lui fourniraient pas l'explication, il en trouverait sûrement l'origine dans nos langues occidentales, et principalement dans le français, comme on a pu le voir par les échantillons rapportés ci-dessus. La grammaire de M. R. qui néglige l'idiome populaire « exclu de la bonne conversation, » ne peut par conséquent servir à l'étude de la poésie populaire, et en général de toute la poésie grecque jusqu'aux environs de 1830. D'un autre côté elle ne dispense pas de l'étude du grec ancien ceux qui veulent lire et apprécier les ouvrages écrits en « langage élevé. » C'est donc un livre inutile en principe. Si maintenant, entrant dans le domaine des faits, on en examine les détails, on sera bientôt convaincu qu'il est resté bien loin de la perfection relative à laquelle il pouvait être porté. C'est ce qui peut être démontré rapidement.

La plus grande partie de l'introduction est, comme je l'ai dit plus haut, consacrée à l'examen de la prononciation du grec. La tendance générale des Grecs modernes est, comme on sait, de prétendre que leur prononciation remonte à l'époque classique. M. R., sans s'expliquer très-nettement à cet égard, laisse voir que telle est aussi son opinion. Ignorant les éléments nouveaux que le progrès de la grammaire comparée a apportés à la solution de cette question si controversée, il croit avoir assez fait en discutant d'une façon plus ou moins heureuse les objections d'Erasmus. M. Bréal a récemment replacé la question sur un terrain plus solide en montrant que l'α, par exemple, répond à un *a* primitif,

conservé en sanscrit; qu'avant d'arriver au son *i*, qui est le plus distant du son *a*, il avait dû nécessairement passer par le son *ê* et y séjourner¹. Mais on pensera sans doute qu'il n'y a pas lieu de réfuter une théorie qui s'appuie sur des arguments tels que celui-ci : « *L'ι*, grec est souvent rendu en latin par un *i*, par » exemple : γενήτωρ, *genitor*; δμητωρ, *domitor*; πέπιγα, *pepigi* » (p. 17). On voit que M. R. en est encore à croire que le latin dérive du grec, et qu'il prend pour emprunts des formations propres à la première de ces deux langues.

Quant à la grammaire elle-même, elle abonde en explications insuffisantes, ou même, si on se place au point de vue des grammaires scientifiques, tout à fait inexactes. Ainsi la formation des temps est traitée d'une façon qui n'est plus en rapport avec les progrès de la science. M. R. dira par exemple que « pour » former l'imparfait, il faut changer la terminaison ω du présent en ων, et au » passif la terminaison αι en τν. » Cela est puéril. Parfois M. R. commet d'étranges méprises. Ainsi, p. 115, il avance que « le nominatif est employé » quelquefois en place du génitif partitif; par ex. : Ένα ποτήρι γάλα, un verre de » lait; Ένα ζευγάρι υποδήματα, une paire de bottes. » Dans ces exemples, γάλα et υποδήματα sont à l'accusatif et non au nominatif (cf. Mullach, p. 331).

Quant aux morceaux imprimés à l'appendice, ils ne méritent l'attention ni par le choix ni par le commentaire. Comme exemple d'erreur bien caractérisée, je me bornerai à dire que l'auteur, qui pourtant est grec, considère πράτα, brebis, comme une contraction de πράγματα (p. 232, note 6). C'est πρόβατα qui a donné πράτα.

Nous possédons heureusement en français deux grammaires qui peuvent suffire à l'étude pratique du grec moderne : celle de Jules David (2^e édit., 1827) et celle de Michel Schinas (1829). La première a surtout en vue le grec le plus vulgaire; elle peut être complétée à l'aide du *Parallèle synoptique du grec ancien et moderne*, écrit en grec moderne par le même auteur (1820). A ceux qui poursuivent un but scientifique on peut recommander la *Grammatik der griechischen Vulgarsprache* de M. Mullach (Berlin, 1856), qui est une grammaire véritablement historique.

P. M.

3. — **Novella della figlia del re di Dacia.** Testo inedito del buon secolo della lingua. Pisa, Nistri, 1866. In-8°, cxij-52 pages. — Prix : 3 fr.

La *Revue critique* a déjà parlé l'année dernière (art. 33) de l'excellente *Collezione di antiche scritture italiane inedite o rare* que publie à Pise la maison Nistri, et à laquelle M. Alessandro d'Ancona a pris jusqu'à présent la plus grande part. En voici la cinquième publication, qui se distingue, sinon par la valeur du texte édité, du moins par l'intérêt et le mérite de l'introduction.

Il est assez remarquable que la littérature comparée, science toute nouvelle encore et à peine cultivée chez nous, ait trouvé si vite en Italie un asile et une patrie. Elle y est actuellement l'objet d'une activité des plus remarquables, et qui ne se recommande pas moins par la qualité que par le nombre des produc-

1. Voir *Revue de l'Instruction publique*, n° du 17 nov. et du 1^{er} déc. 1864.

tions qu'elle suscite. M. Mussafia est partagé entre l'Allemagne et l'Italie; mais MM. d'Ancona, Teza, Comparetti, tous trois à Pise, font de cette ville le foyer actuellement le plus brillant de cette science. Ce qu'il y a de plus frappant dans ce fait, c'est que la littérature comparée nécessite des connaissances polyglottes, une familiarité avec les œuvres littéraires des peuples les plus divers, qu'on se serait, il y a quelques années, attendu à trouver en Italie moins que partout ailleurs; mais les savants que nous venons de nommer sont non-seulement maîtres de tous les idiomes romans et germaniques: ils sont encore hellénistes comme M. Comparetti, possèdent les langues slaves comme M. Mussafia, ou même y joignent, comme M. Teza, la connaissance des langues orientales et des idiomes touraniens parlés en Europe. Nous devons ajouter que cette vaste érudition, qui mène souvent à l'absence de méthode, qui retient certains esprits dans des détails sans portée multipliés à l'infini ou les noie dans une confusion inextricable, n'empêche pas en général les savants dont nous parlons de suivre les principes d'une science à la fois rigoureuse et sobre.

Nous accueillons ces symptômes avec autant de joie que de sympathie. On a eu l'occasion naguère, ici même, de reprocher à l'érudition italienne des défauts dont malheureusement elle n'a pas toujours été exempte; nous nous plaignons à opposer à ces restes d'un autre temps les promesses et déjà les fruits d'un autre esprit et d'une ère nouvelle. Les professeurs que nous venons de nommer, d'autres que la *Revue* a eu occasion de louer, tels que MM. Ferrai et Fornicari, ont été aussi à l'école de l'Allemagne, mais ils n'y ont pas pris seulement l'apparence et le luxe d'une érudition inutile; ils en ont rapporté la saine méthode, l'habitude du travail de première main et la rigueur de la critique. Nous voudrions pouvoir en dire autant d'un plus grand nombre de savants français.

L'auteur du livre que nous avons sous les yeux n'est d'ailleurs pas italien, bien qu'il date son travail de Florence et se rattache, tant par la nature de ses recherches que par sa dédicace à M. d'Ancona, à l'école de Pise. Mais sa nationalité donne encore plus d'intérêt à sa collaboration à l'œuvre commune: M. Wesselofsky est russe, et il écrit en italien sur un sujet qui intéresse, à le bien prendre, toutes les littératures de l'Europe. C'est ainsi que M. Liebrecht, allemand établi en Belgique, a écrit en français son étude sur *la Mesnie furieuse*. Les hommes de toutes les nations se donnent naturellement la main dans une science qui est nécessairement cosmopolite, et qui les réunit ainsi doublement, et par les liens du sujet et par ceux du travail.

La *Novella della figlia del re di Dacia* se rattache étroitement à la *Rappresenzazione di santa Uliya* qui, éditée précédemment par M. d'Ancona, forme la seconde livraison de la *Collection Nistri*. La *Novella* n'est, dit l'éditeur, « qu'une maigre » rédaction en prose de la pièce dramatique. » Elle n'en vient cependant pas directement, et je suis disposé à penser, comme M. Liebrecht (*Gattinger gelehrte Anzeigen*, 1867, n° 15), qu'elle est traduite du français. M. W. l'a publiée avec beaucoup de soin et a relevé à la fin, dans un petit glossaire, les mots ou les locutions qui offrent de l'intérêt ou qui manquent dans les grands inventaires de la langue. Mais le véritable centre de gravité de sa publication est dans l'intro-

duction beaucoup plutôt que dans le texte publié. Le sujet de la *Nouvelle* comme de la *Représentation* est connu des lecteurs français par le roman de la *Manekine* de Philippe de Beauanoir¹. Le voici brièvement : Une fille de roi que son père veut épouser se refuse à ce crime ; par son ordre, elle est exposée dans un lieu désert. Un roi la rencontre et l'épouse malgré sa mère ; au bout d'un an, il part pour une expédition lointaine ; pendant son absence la reine accouche : le messager chargé d'annoncer au roi cet heureux événement s'arrête dans la résidence de la reine-mère, qui substitue à la lettre dont il est porteur une autre où on raconte que la jeune reine a mis un monstre au monde et où on engage le roi à la faire tuer ; le roi répond qu'on attende son retour avant de rien faire ; mais la lettre tombe aussi entre les mains de sa mère, qui la remplace par l'ordre de mettre à mort la mère et l'enfant. On se contente de les exposer de nouveau ; ils parviennent à échapper au trépas, et finalement le père et le mari de la jeune femme la retrouvent et se réconcilient tous deux avec elle.

Ce cadre général embrasse un grand nombre de variantes. M. d'Ancona et M. Wesselofsky en ont, dans leurs préfaces, rassemblé, analysé et critiqué les principales. Tous deux ont d'ailleurs proposé pour ce conte, qui se retrouve chez presque tous les peuples de l'Europe avec des différences intéressantes et un remarquable accord sur les points principaux, une interprétation assez différente. Ils ne sont pas non plus d'accord sur la forme originaire du récit : d'après M. d'Ancona, il se composerait de quatre épisodes, étrangers l'un à l'autre, qui se seraient soudés ensemble, tandis que M. W. regarde la légende comme se tenant tout d'une pièce. Il y a peu de sujets plus intéressants pour la littérature comparée que celui de ces deux dissertations qui sont pleines toutes les deux d'érudition et de critique ; celle de M. W. se distingue surtout par la richesse de ses informations littéraires et de ses rapprochements mythologiques (signalons le beau et curieux conte piémontais donné en note à la p. xxix ; on y trouve fondus le conte des *Fées* (ou *Frau Holle*) et celui de *Cendrillon*). Je pensais essayer de compléter ici et de discuter en quelques points les résultats de cette savante étude ; mais le sujet est vaste et ouvre de tous côtés des perspectives inattendues. Pour en donner une idée, même sommaire, il aurait fallu dépasser de beaucoup les limites de ce recueil ; je me borne donc à signaler l'important travail de M. Wesselofsky, comptant bien revenir tout au long sur la question dans une publication spéciale.

M. W. ne s'est pas borné à éditer et à commenter la *Novella* ; il nous a donné quelques appendices qui ont aussi de la valeur. Il analyse en détail dans son *Introduction* un poème italien inédit (sans doute du xve siècle), l'*Histoire de la belle Camille*, qui appartient, quoique dans une forme très-différente, au même cycle mythique que le récit résumé ci-dessus. Cette forme se retrouve dans un

1. M. W. cite dans sa préface une lettre de M. V. Le Clerc à M. d'Ancona, où il est dit que Philippe de Remi, auteur de la *Manekine*, est le même que le juriconsulte Beauanoir ; mais il se trompe en croyant cette notice inconnue jusqu'ici. Cette découverte, due à M. Henri Bordier, est enregistrée dans l'*Histoire litt.*, t. XXIII, p. 680 ; cf. encore *Jahrbuch für romanische Literatur*, V, 361 ; *Revue critique*, II, 396.

mystère français du xv^e siècle, dont M. d'Ancona a donné le titre à la note 1 de sa p. xv, et que je me propose de publier sous peu avec une introduction. — M. W. a encore ajouté à son édition : 1^o le *Purgatoire d'amour* d'un poète du xv^e siècle nommé Melecarni (se rattache à la 8^e nouvelle de la v^e journée du *Décameron*, et, indirectement, au cycle de la *Mesnie furieuse* ou du *Chasseur noir*); 2^o notes pour servir à une bibliographie italienne de la *Pulzella d'Inghilterra* (dans cette légende curieuse, qui se retrouve dans le *Victorial* de Gutierre Diaz que viennent de traduire MM. de Puymaigre et de Circourt, notre légende a été localisée de la façon la plus étrange et a servi à expliquer la guerre de Cent ans). Ces additions sont un nouveau motif de remercier M. Wesselofsky; espérons qu'il ne s'arrêtera pas à cet excellent début, et que la littérature comparée lui devra encore plus d'un enrichissement.

G. P.

4. — **François Rabelais**, par Guillaume COLLETET. Extrait des *Vies des Poètes français*. Genève, J. Gay et fils, 1867. In-18, xiiij-60 p. Tiré à 100 exemplaires.

Toutes les personnes qui se sont occupées de l'histoire de la littérature française savent que Guillaume Colletet a laissé une biographie des poètes français restée manuscrite et que les hommes d'étude consultent quelquefois. Ce manuscrit, après diverses vicissitudes, est entré à la Bibliothèque du Louvre, et de temps à autre il a été question de le publier; mais ce projet n'a point reçu encore d'exécution. Peut-être ne se réalisera-t-il jamais; car six volumes in-4^o constituent une entreprise dispendieuse, et elle ne pourrait compter que sur de rares sympathies. La *Revue critique* a déjà eu occasion d'indiquer celles de ces *Vies des Poètes* qui ont été publiées (1866, art. 190; 1867, art. 166). Aujourd'hui voici ce qui concerne Rabelais, que Colletet a placé parmi les poètes, sans doute à cause de la fougue de son imagination. Cette notice ne fait, nous en convenons, connaître aucune circonstance bien nouvelle à l'égard du joyeux et incisif chroniqueur des faits et gestes de Gargantua et de Pantagruel; mais elle intéressera cependant les admirateurs (ils sont nombreux) de notre Homère bouffon. L'éditeur, qui s'est caché sous le pseudonyme de Philomneste junior, a joint au texte de l'académicien contemporain de Richelieu des notes presque aussi amples que la notice de Colletet, et qui attestent des recherches assez suivies sur la biographie de maître François et sur ses écrits. Nous relèverons un passage de Colletet qui nous a frappé. Il parlè (p. 18) de « certaines lettres que Rabelais escriviit à quelques uns » de ses amys qui sont encore entre les mains des curieux et *que j'ay* » *veues*, où entre autres choses il leur mande qu'il avoit (à Meudon) de bons » et pieux paroissiens en la personne de Monsieur et de Madame de Guise. » Que sont devenues ces lettres? Subsistent-elles encore? Sortiront-elles un jour d'un recoin inconnu où elles gisent oubliées? — Nous devons encore appeler d'une façon spéciale les investigations des chercheurs sur un autre objet bien précieux; voici encore comment s'énonce Colletet (p. 24): « J'advertiray mon

» lecteur que dans l'abbaye de Fontevraud, en Poïctou, on garde précieusement » encore un livre manuscrit de Rabelais, qui est un ample recueil de ses diverses » poésies, comme je l'ay appris du fils de René Chartier, docte médecin du Roy, » qui l'a veu, leu et feuilleté sur les lieux. » On doit savoir ce que sont devenus les manuscrits qui appartenaient à l'abbaye de Fontevraud; il y a donc quelque espoir de retrouver ces poésies de Rabelais, et nous serions heureux si, en signalant l'indication fournie par Colletet et qui était, ce nous semble, restée inaperçue jusqu'à présent, nous mettions sur la voie de quelque découverte heureuse. — Du reste, Rabelais est loin de perdre la faveur dont il est depuis trois siècles et demi en possession. En ce moment même, on en annonce deux éditions nouvelles; l'une est mise au jour par M. Marty-Laveaux, l'autre est dirigée par M. Jannet, que la *Bibliothèque elzevirienne* a fait connaître de tous les amis des livres. Ajoutons que toutes les éditions jusqu'ici publiées de Rabelais sont susceptibles de recevoir quelques additions; aucune d'elles n'a reproduit ses notes sur Hippocrate et sur Galien (fort succinctes d'ailleurs), ni donné de traduction de ses lettres à Budé, où le grec se mêle au latin; aucune n'a inséré, même en se bornant à un extrait, les deux pièces latines composées par Pomponius Lætus et par Pontanus, et que maître François eut le malheur de publier comme des productions authentiques de l'antiquité.

5. — **Armorial de Dauphiné**, contenant les Armoiries figurées de toutes les Familles nobles et notables de cette Province, accompagnées de Notices généalogiques complétant les Nobiliaires de Chorier et de Guy Allard, par G. DE RIVOIRE DE LA BÂTIE, chevalier de l'ordre royal des SS. Maurice et Lazare. Lyon, Aug. Brun (imp. Louis Perrin), 1867. In-4°, vij-819 p. à 2 col., blasons dans le texte. — Prix : 100 fr.

Nous n'aurions pas songé à parler de cet ouvrage s'il ne sortait, par ses tendances au moins, de cette espèce de travaux généalogiques qui n'ont pour but et pour résultat que de flatter la vanité de quelques contemporains. L'auteur a su conserver son indépendance en classant les matériaux qui sont le fruit de ses recherches ou qu'il doit à l'obligeance des érudits et des familles. Dans la pensée première de M. de La Bâtie, son *Armorial* ne devait offrir que le blason de chaque famille, avec mention du lieu de son origine et des terres et seigneuries qu'elle a possédées : les nombreux documents imprimés et manuscrits mis à sa disposition lui ont permis d'élargir ce cadre et « d'établir des filiations qui ne se trou- » vaient nulle part, de compléter et de rectifier une foule de généalogies esquissées trop à la légère par Chorier, arrangées avec trop de complaisance par » Guy Allard, » dont les nobiliaires ne présentent d'ailleurs que l'état de la noblesse dauphinoise en 1671; et l'on sait si l'anoblissement par les charges et offices du Parlement, de la Chambre des comptes et du Bureau des finances, sans parler des causes personnelles, a multiplié le nombre des nobles jusqu'à l'abolition des titres en 89. Le répertoire de M. de L. B. est loin cependant d'être complet : l'auteur le reconnaît; il eût produit un travail plus parfait s'il avait puisé à des sources plus nombreuses et plus fécondes. Il est un principe

incontestable, c'est que les chartes forment la seule base authentique des généalogies au moyen-âge, pour ces contrées surtout où les chroniques locales contemporaines font presque entièrement défaut; or, bien que les publications diplomatiques entreprises sur le Dauphiné soient loin d'être avancées, les archives publiques et privées de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, renferment une masse de documents historiques qui auraient été fructueusement mis à profit pour cet *Armorial*, plus utilement surtout au point de vue critique que les inventaires rédigés par des scribes dont on peut d'ordinaire suspecter à juste titre la science et la fidélité. L'auteur promet, il est vrai, un supplément destiné à combler les lacunes et à rectifier les erreurs qui auraient pu lui échapper; mais nous croyons que l'apparition en serait inutilement précipitée.

Dans ce répertoire, les familles sont naturellement rangées par ordre alphabétique; sous chaque nom on trouve : 1° l'énumération des seigneuries successivement acquises; 2° une esquisse généalogique indiquant avec plus ou moins de détails les membres de chaque branche; 3° les armoiries blasonnées; 4° la devise, 5° le cri de guerre. Ce n'est pas à dire cependant qu'un ou plusieurs de ces renseignements ne fassent pas souvent défaut; notre critique portera sur chacun d'eux successivement. Nous voulons croire que les seigneuries ont été énumérées selon l'ordre de leur acquisition : la distribution alphabétique aurait été d'autant plus préférable qu'elle n'est remplacée par aucune table. Ignore-t-on que le même personnage a pu être désigné sous les noms de ses différentes possessions dans des actes divers, et qu'une même seigneurie était souvent partagée entre différents maîtres? Il serait bon, soit dit en passant, qu'on revînt à la tradition de joindre à tous les ouvrages d'erudition historique les index alphabétiques nécessaires à faciliter les recherches. Trop fidèle à son titre, l'auteur, dans ses notices généalogiques, n'a fait souvent que *rectifier* et *compléter* Chorier et Guy Allard. Pour les grandes familles (par ex. Adhémar, Agoult, Bardouche, Beaumont, Bérenger, Bocsozel, etc.), après avoir brièvement indiqué leur origine, il passe brusquement à leur disparition ou au xviii^e siècle; en revanche on trouve d'amples détails, hors de proportion avec l'ensemble, sur leur histoire durant les derniers siècles. Il est à regretter que M. de L. B. se soit résigné à ne donner que le complément d'ouvrages dont la rareté sera bientôt le seul mérite et que le sien était destiné à effacer complètement. Les armoiries, artistement dessinées par M. A. Steyert, n'indiquent pas les émaux (le *sable* excepté) ni les métaux, dans le dessein de permettre à chacun de les colorier d'après les descriptions qui suivent chaque notice : cette méthode n'a pas reçu l'approbation générale. Les blasons inconnus sont en blanc, pour inviter sans doute le lecteur érudit à y suppléer d'après ses propres découvertes : on s'étonne toutefois d'avoir à constater de telles lacunes pour des familles encore existantes, par ex. Montluisant, Mortillet, Quintin de Beyne, Ponson du Terrail.

Malgré ses défauts, cet *Armorial* est sans contredit, pour nous servir des expressions de l'auteur, « le catalogue le plus complet des familles dauphinoises » qui ait été imprimé jusqu'à ce jour »; il offre en outre les armoiries des villes importantes, des établissements religieux, etc. — Au point de vue de l'exécu-

tion typographique et même de la correction, il n'y a que des éloges à adresser à l'imprimeur, dont le nom est du reste assez connu, et à M. de Terrebasse qui a revu les épreuves.

C. U. J. CHEVALIER.

VARIÉTÉS.

Les faux autographes de M^{me} de Maintenon.

Un des scolastes d'Aristote, livrant à ses lecteurs, en un court résumé, les résultats de son expérience, déclare avoir observé, dans le cours de ses études sur les écrits qui portent le nom d'Aristote, jusqu'à cinq procédés grâce auxquels des gens de mauvaise foi avaient fait passer pour authentiques des ouvrages apocryphes. Tantôt c'étaient des livres composés par les plus infimes disciples qu'on présentait comme ayant été écrits ou dictés par le maître lui-même; tantôt les œuvres de quelque obscur homonyme ayant traité des sujets analogues étaient offertes comme originales. En certaines circonstances enfin, par exemple lorsque de riches amateurs, des rois, comme Ptolémée d'Égypte ou Jobatès de Libye, avaient voulu composer des bibliothèques d'anciens livres, il s'était trouvé des hommes qui, dans un vil espoir de gain, *καπηλεία; χάριν*, prenaient des manuscrits contemporains, les premiers venus, *τὰ τυχόντα*, les frottaient d'huile de cèdre ou les soumettaient à l'humidité, afin de leur donner un air de vétusté, *ἐκεδροῦν καὶ ἔστυπον... ἵνα χροῖεν δῆθεν τῆν ἐκ τοῦ χρόνου ἀξιοπιστίαν*, et trompaient ainsi leurs opulents acheteurs (*Scholia in Aristotelem collegit C. A. Brandis*. Ed. de Berlin, p. 28_a).

Et nous aussi, grâce à de récents épisodes, nous aurions de quoi montrer cette vieille industrie persistant, avec des procédés perfectionnés, jusque dans notre temps. M. Lavallée avait exprimé, au commencement de sa publication des lettres de M^{me} de Maintenon, le regret d'avoir à publier bientôt certaine partie de cette correspondance d'après le texte altéré par La Beaumelle, sans pouvoir consulter les originaux, apparemment perdus. Son vœu à peine exaucé fut, paraît-il, entendu, et d'un atelier habile les documents souhaités sortirent tout frais pour lui venir en aide. Il faut lire dans l'intéressante et exacte dissertation de M. Grimblot¹ toutes les preuves de cette nouvelle fabrication de lettres historiques. Dans leur zèle de fidèle reproduction, nos artistes ont fait des maladresses. Tout en profitant à certains endroits des remarques de M. Lavallée, qui avait signalé les fautes ordinaires du faussaire La Beaumelle, ils ont conservé un trop grand nombre des inexactitudes qu'il avait insérées dans sa première contrefaçon. Dangeau en main, M. Grimblot relève impitoyablement ces erreurs de faits et de date. Espérons que ce nouvel exemple profitera à nos éditeurs, à nos collectionneurs et à nos industriels.

A. G.

1. *Les faux autographes de M^{me} de Maintenon*, par M. P. Grimblot. Brochure in-12.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2

— 11 Janvier —

1868

Sommaire : 6. GERMANICI *Aratea*, p. p. BREYSIG. — 7. BEAUVOIS, Histoire légendaire des Francs et des Burgondes. — 8. BRACHET, Grammaire historique de la langue française. — 9. Les fortunes et adversitez du noble homme Jehan Regnier.

6. — **Germanici Cæsaris Aratea** cum scholiis edidit ALFREDUS BREYSIG. Berolini, sumptibus et formis Georg. Reimeri. 1867. In-8°, xxxvj et 260 p. — Prix : 5 fr. 35.

On sait que les poèmes d'Aratus sur l'astronomie et la météorologie ont été traduits et commentés à plusieurs reprises par des auteurs latins. Parmi les traductions, celle qui porte le nom de Germanicus, et qui est l'œuvre de la jeunesse de Domitien, nous est seule parvenue. Ses *Aratea* ont servi de manuel dans les écoles et ont subi de nombreuses falsifications et interpolations, aussi les manuscrits sont très-discordants, et leur texte est un des plus difficiles à établir. Hugo Grotius, qui les publia dans son *Corpus Arateorum*¹, jeta les premières bases d'une révision du texte. Orelli², qui avait à sa disposition des manuscrits plus nombreux réalisa de nouveaux progrès et montra combien il restait encore à faire. Il fallait d'abord compléter l'*apparatus criticus*, fouiller les bibliothèques de l'Europe entière, car Orelli avait surtout utilisé les copies conservées dans les bibliothèques de Suisse; puis il restait à exercer sur ces matériaux une critique méthodique. C'est ce qu'a fait M. Breysig dans l'édition que nous annonçons aujourd'hui, en utilisant d'une manière intelligente des collations très-nombreuses recueillies par M. Hertz dans ses voyages.

M. Br. montre d'abord, dans sa préface, que tous les manuscrits, sans exception, sont interpolés, mais que, suivant la nature des interpolations, ils peuvent se diviser en trois classes, savoir : 1° les mss. *Basiliensis*, *Parisinus*, *Matritensis*; 2° *Bernensis*, *Leidensis*, *Einsiedlensis*; 3° *Strozianus*, *Urbinas*, *Vaticanus a. et b.*, *Palermitanus* et quelques autres *Vaticani*. Pour la constitution du texte il suit surtout la première classe et cela croyons-nous avec raison.

En ce qui concerne le poème lui-même, l'éditeur n'avait pas beaucoup à faire, car les lacunes et les erreurs sont souvent trop graves pour que la critique verbale puisse suffire à les écarter et ce qu'il était possible de réaliser l'avait été déjà en grande partie par le génie divinatoire de Grotius, et par les efforts d'Orelli et de Frey. Nous trouvons donc dans les notes critiques de M. Br. peu de remarques et de corrections nouvelles. Nous ajouterons que même dans un

1. Leyde, 1600.

2. Dans son édition de Phèdre, Zurich, 1831.

3. Il émet l'opinion très-vraisemblable que si M. Frey (*Rhein. Mus.* XIII, 418 et suiv.) a eu raison de restituer aux *Prognostica* les vers 531-567 des *Phænomena*, il a eu tort d'y transposer les vers 570-572 et probablement aussi 568 et 569.

passage (*Phænomena*, 677) nous préférons le *sed* des manuscrits à l'*et* proposé par l'éditeur.

Ce qui donne un grand prix à cette édition, ce sont les scholies anciennes qui nous ont été très-bien conservées surtout dans le ms. *Basileensis* et dans le *Parisinus*. Celles du *Strozzianus* et de l'*Urbinas* leur sont identiques, car les additions qu'on y trouve sont des interpolations extraites d'Hygin, de Pline, de Censorinus, de Martianus Capella et d'Isidore. Cependant, avec un vrai tact critique, M. Br. les a publiées à part. Il nous donne en outre une troisième classe de scholies, qui par leur contenu comme par leur forme s'éloignent complètement de la première. Elles sont conservées dans un manuscrit de Saint-Germain, dans deux mss. de Saint-Gall et dans un de Bruxelles. On sait que M. Eyssenhardt, dans son édition du Martianus Capella (Leipzig, 1866), a publié la première classe des scholies avec les variantes; mais ses collations, surtout celles du *Parisinus*, sont faites avec une négligence telle qu'on ne peut pas du tout s'en servir. Il est donc fort heureux que M. Br. nous en ait donné une nouvelle édition d'après les collations très-consciencieuses de M. Hertz. Après les travaux de Bucheler et d'Eyssenhardt, M. Breysig a contribué pour une large part à rétablir le texte si corrompu de ces scholies, qui sont très-importantes tant pour l'érudit que pour celui qui s'occupe de littérature latine. Mais il y a encore beaucoup à faire, comme le prouvent les corrections fournies après coup à l'éditeur par M. Kiessling. Si nous pouvons donner de sincères éloges à M. Br. pour le soin et la méthode qu'il a apportés dans l'accomplissement de sa tâche, nous devons signaler une grave lacune de cette édition : on ne trouve dans la préface aucune indication sur les sources des scholies; c'est un travail qu'il est indispensable de faire. Le volume se termine par un bon index des scholies, suivi d'*addenda et corrigenda*.

J. KL.

7. — **Histoire légendaire des Francs et des Burgondes** aux III^e et IV^e siècles, par E. BEAUVOIS. Paris, Agence générale de librairie; Copenhague, Hagerup. 1867. Gr. in-8°, viij-547 pages. — Prix : 10 fr.

Ce livre a pour but de montrer que les légendes des Nibelungen et des Völsungen ont une base historique et non mythologique, qu'on peut les regarder comme des témoignages dignes de foi sur l'histoire des Germains aux III^e et IV^e siècles, et qu'elles complètent et confirment les autres renseignements que nous avons sur cette histoire. Pour atteindre ce but, l'auteur (qui est, comme le savent nos lecteurs, un des collaborateurs de cette *Revue*), donne d'abord les sources principales où sont conservées ces légendes, soit dans des traductions complètes, soit, pour les plus connues, par extraits et analyses. — Il traduit complètement par exemple la *Völsungasaga* d'après le texte islandais, en y intercalant les chants de l'ancienne Edda (A, p. 3-108) : nous ne pouvons approuver cette fusion, car s'il est vrai que la *Saga* en prose a pour fondement d'anciens chants dont elle donne le contenu, elle ne peut équivaloir à ces chants eux-mêmes, et on n'est autorisé par rien à dire comme le fait l'auteur (p. 285).

« qu'elle a dû prendre sa forme actuelle longtemps auparavant (avant le XIII^e s.), » vers la fin du temps payen ; » tout au plus peut-on croire que *les sources* de cette *Saga*, c'est-à-dire ces anciens chants sur lesquels elle repose, appartenaient à la période de transition entre le paganisme et le christianisme. Il eût donc été à désirer que les deux sources, l'ancienne Edda et la *Saga*, fussent présentées séparément ; d'autant plus que l'auteur, dans les recherches dont ces textes sont la base, s'appuie toujours sur ce récit qu'il a composé en les mêlant l'une avec l'autre. — La seconde section (B, p. 109-198) comprend la *Thidrek saga* ; la troisième (C, p. 199-238) donne le *Nibelungenlied* et la *Complainte des Nibelungen* sous une forme plus résumée, parce qu'il existe en français des traductions du premier poème, et que pour le second, si prolix, une analyse est suffisante. Telle est la première partie de l'ouvrage, ou la *Légende sous ses trois principales formes*.

La seconde est l'*Histoire de la légende*, et traite d'abord (D, p. 241-291) des *Principales sources de la légende* ; l'auteur, dans cette section, entreprend la critique des sources qu'il a fait connaître dans la première partie et détermine leur valeur respective. Nous devons avant tout rendre témoignage des recherches étendues et approfondies de M. Beauvois ; il est entré résolument dans les détails innombrables de ce sujet qui a déjà fourni la matière de tant de travaux spéciaux ; il est toujours au niveau de la science la plus nouvelle. Nous n'aurions à relever qu'un petit nombre d'erreurs de fait. P. 272, M. B. révoque en doute la véracité de l'auteur de la *Thidreksaga*, qui affirme avoir puisé son récit dans des narrations et des chants allemands, et spécialement saxons : nous ne voyons pas de raisons pour cela : de ce que cette *saga* contient plusieurs traits qui ne se retrouvent dans aucune des sources allemandes que nous connaissons, il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient jamais été connus en Allemagne et qu'ils viennent des traditions scandinaves ; et quand bien même le rédacteur, qui connaissait naturellement ces traditions, leur aurait emprunté quelques détails, il n'en reste pas moins vrai que dans son ensemble la *saga* est racontée d'après des sources bas-allemandes ; nous n'avons précisément pas de renseignements autres que ceux de la *saga* sur la tradition saxonne ; tous les poèmes allemands appartiennent à la Haute-Allemagne. — C'est par erreur que le roi *Ruother* est désigné (p. 275) comme un poème « en haut-allemand. » — Les dates qui se trouvent à la p. 280 sur la composition de la *Complainte* sont également inexactes ; il est bien vrai que ce poème a été *originellement* composé vers 1170, mais nous ne le possédons pas plus que le *Nibelungenlied* sous sa forme première : tous deux ont subi un double rajeunissement (B et C). C'est à tort qu'on prétend avec Lachmann (p. 286) que l'auteur de la *Complainte* n'a pas connu le *Nibelungenlied*, et cette erreur est d'autant plus remarquable que d'ailleurs, dans la question des *Nibelungen*, M. Beauvois a tout à fait abandonné le point de vue de Lachmann. — M. B. se demande (p. 280) si ce n'est pas le scribe Conrad qui aurait fait de l'évêque Pilgerin l'oncle des princes burgondes ; j'ai répondu sans hésitation affirmativement ailleurs (*Nibelungenlied*, p. xxi). — Le ms. K

(p. 286) n'est pas un fragment, mais un *rifacimento* complet du *Nibelungenlied*, dont l'auteur connaissait la complainte; ainsi les strophes qu'il a seul ne doivent pas être regardées comme provenant d'un texte plus complet que *Ca* (voy. mes *Recherches sur le Nibelungenlied*, p. 351). — M. B. dit (p. 289) qu'il n'est plus question de Brunhild après la mort de Sigfried; ce n'est pas exact; on en parle encore plus d'une fois, mais elle ne devait plus intervenir dans l'action, son rôle étant en effet terminé; aussi n'est-elle mentionnée qu'en passant. — Le ménétrier Werbel ne périt pas de la main de Hagen (p. 290); celui-ci lui coupe seulement la main. — Il n'est pas juste de dire que Kriemhild « est plus inhumain que Gudrun » la scandinave (p. 291). Le changement de conduite de la veuve de Siegfried répond au changement des idées et des mœurs; les droits de parenté, sacrés avant tout dans l'ancienne société germanique, sont sacrifiés par Kriemhild à la fidélité qu'elle garde à son époux assassiné.

La section E (p. 293-446), *Épisodes et réminiscences*, est consacrée aux débris plus ou moins importants de la tradition qui se retrouvent dans les productions historiques et poétiques des Germains ou d'autres peuples. Nous devons encore ici louer sans réserve l'érudition de l'auteur : mais l'état fragmentaire des sources fait qu'ici l'esprit dans lequel on les étudie prend déjà plus d'importance, et nous commençons à ne plus être en parfaite harmonie avec le savant auteur. C'est méconnaître le vrai développement de la légende que de regarder (p. 298) la retraite de Heimi dans un cloître, racontée par la *Thidreksaga* (voy. B, 152), comme un trait historique. « Il ne serait pas surprenant qu'un des officiers du » fameux Hermanaric fût devenu moine; le christianisme avait été prêché chez » les Goths plus d'un demi-siècle avant la mort de ce prince. » Nous regardons au contraire ce trait, qui se retrouve dans d'autres légendes germaniques et romanes, comme assez récent. — Quand nous lisons (p. 305) que Saxo Grammaticus, dans son récit des aventures de Svanhild, ne sait plus qu'elle est la fille de Gudrun, nous mesurons la distance qui nous sépare du point de vue de l'auteur.

Cette dissidence s'accroît plus encore dans la section suivante (F, p. 447-507), *l'Élément historique dans la légende franco-burgonde*. L'auteur apprécie fausement la légende scandinave; en méconnaissant son caractère cyclique : la vérité est que les récits scandinaves ont groupé ensemble un certain nombre de traditions étrangères l'une à l'autre, en créant, pour les rattacher, entre les héros respectifs des liens de parenté qui originairement n'existaient pas. C'est donc sans motif suffisant que l'auteur donne la préférence à la version eddique (p. 451); car la raison qu'il donne n'a aucune force : « Comme c'est la plus » compréhensive, on peut déjà en induire qu'elle est la mieux renseignée sur les » *Völsungs* et les *Niflungs*. » Jornandes, nous dit-on (p. 456), raconte la tradition « à un point de vue gothique. » Aucunement; il la donne pour ce qu'elle est, pour une tradition gothique, et c'est le compilateur scandinave qui le premier a donné à Hermanaric une relation *cyclique* avec les *Niflungs*. Et c'est en retournant de même les appréciations de M. B. qu'il faut juger le silence de

Saxo sur la parenté de Svanhild avec Gudrun. — C'est bien à tort que l'auteur nie le caractère mythologique de la légende (p. 458) et regarde l'élément mythologique comme une *fiction postérieure* des poètes. Il cite on ne peut plus mal à propos, à ce sujet, le Tasse et Camoens; comme si leur manière savante et raffinée de composer un poème épique avait le moindre rapport avec celle des chanteurs populaires des premiers temps germaniques! — Les critiques, au moins les critiques allemands, n'ont jamais nié que la tradition des Nibelungen eût un fondement historique (p. 478); ceux des pays scandinaves, il est vrai, se sont trop exclusivement tenus, surtout autrefois, sur le terrain mythologique. — L'identité des mythologies allemande et scandinave peut être aujourd'hui regardée comme un fait démontré et au-dessus des doutes exprimés par l'auteur (p. 479). Au reste il n'insiste pas sur cette question, parce qu'en principe il repousse l'élément mythique, et ne cherche dans la tradition que de l'histoire. Quand il remarque, à propos de son interprétation historique, qu'elle ne force jamais les textes, je ne puis être tout à fait de son avis : ses étymologies, entre autres, sont des plus *forcées*; je ne relèverai ici que l'identité qu'il veut établir (p. 467) entre *Wæls* et *Valsung*, et, ce qui est moins admissible encore, entre *Franken* et *Friesen* (p. 468). La fausse appréciation des sources influe aussi trop souvent sur les interprétations : le récit de la nouvelle Edda, par exemple (p. 472), sur l'origine troyenne d'Odin, est une production tout à fait savante et sans aucune valeur; il s'appuie sur le rapprochement erroné d'*Ases* (dieux) avec *Asia* (l'Asie); Snorri, l'auteur de ce récit, ne savait plus que la forme primitive de *Ases* était *Anses*, ce qui aurait détruit son rapprochement. D'ailleurs la façon dont il conçoit et explique les dieux montre bien qu'il n'était plus au courant des vieilles traditions mythologiques. — M. B. a si complètement méconnu le caractère cyclique des légendes scandinaves qu'il va jusqu'à calculer d'après elles l'époque et la durée de la vie de leurs héros, et il trouve que Sigurd a dû mourir vers l'an 350 (p. 478)! Au reste, à mesure que l'auteur, à cet endroit de son livre, développe ses idées et sa méthode, nous voyons s'amorceler sous sa plume les plus téméraires interprétations. Il prétend par exemple retrouver jusque dans ses détails la géographie des poèmes, et il ne voit pas que, lors même que telle ou telle de ses identifications serait juste, il n'aurait encore rien fait pour sa thèse : car c'est presque une loi dans l'histoire des légendes que leur localisation souvent très-tardive. Mais d'ailleurs ses rapprochements ne sont presque jamais heureux, et s'appuient trop souvent sur des ressemblances entre certains noms de lieux qui ne prouveraient rien, car la nomenclature topographique est, comme on le sait, pleine de répétitions qui sont d'ailleurs toutes naturelles. Ainsi, pour déterminer la situation précise du royaume de Borghild, M. B. rassemble un certain nombre de noms de lieux du Jutland qui se retrouveraient aussi bien ailleurs et qui en outre ne concordent avec ceux des poèmes que par des altérations qui enlèvent toute valeur à ce rapprochement. Et tandis qu'ici et ailleurs l'auteur veut à toute force spécialiser chaque chose, il lui arrive en d'autres cas de nier les déterminations les mieux éta-

blies : ainsi le *Rhin*, dont le nom revient dans tous les poèmes, allemands ou scandinaves, n'est pas, suivant lui, le fleuve ainsi appelé, mais la désignation d'un fleuve en général (p. 490-491)! Et la preuve, c'est que les poèmes des Scaldes emploient souvent ce nom dans ce sens! Comment M. B. ne voit-il pas que ce sens général est sorti avec le temps du sens particulier et déterminé? C'est un procédé familier à la langue des Scaldes, qui est toute en formules épiques, de prendre les noms propres au sens d'appellatifs ordinaires. — Mais l'auteur va plus loin encore (p. 449), quand il transporte Thidrek (Dietrich) en Moravie, sa résidence Bern (Verona) à Brunn, et admet que Dietrich de Moravie, s'étant enfui auprès d'Atlé, roi puissant qui régnait dans le nord-ouest de l'Allemagne, construisit là, dans l'Oldenburg, un château qu'il appela Bern, du nom de sa ville natale (Brünn) : « Et qui sait si l'*Ammerland*, au moyen-âge » *pagus Ammiri*, situé au nord de Bern, ne signifie pas le *pays de l'Amale* (Dietrich appartenait à la race des *Amales* ou *Amalungs*)? » M. B. prend la peine de démontrer à ce propos que l'*l* peut fort bien se changer en *r*. Est-ce à cette interprétation ou à d'autres semblables que s'appliquent les paroles de la p. 505 : « Le nouveau système d'explication que nous venons d'exposer » ne fait jamais violence aux textes et rend partout compte de tous les principaux faits. » ?

Arrêtons-nous; les exemples que nous avons donnés suffisent à faire comprendre au lecteur la méthode de M. B. Elle est à nos yeux plus que suspecte; elle repose sur une conception tout à fait erronée de la valeur historique des légendes. Dans celle de Siegfried, on ne saurait nier qu'il n'y ait un fondement historique, bien qu'il soit tout autre que celui qu'admet M. B.; mais à côté de cette explication l'interprétation mythologique garde tous ses droits. Dans les deux directions, l'exagération est à craindre; dans les deux directions, il est surtout dangereux de vouloir rendre compte de tous les détails : on risque trop d'attribuer à des traits qui sont loin d'être primitifs une valeur excessive, et de les introduire dans l'ancienne forme de la tradition où ils n'existaient pas encore. L'élément mythique et l'élément historique qui se combinent dans cette vieille légende ont été exposés, dans le cours des siècles qu'ils ont traversés et des formes diverses qu'ils ont revêtues, à des accidents de tout genre; les confusions, les additions arbitraires, les mutilations, les méprises, les rajeunissements, ont affecté un grand nombre des traits primitifs; et cette seule considération, si on en comprend bien toute la portée, doit empêcher d'entreprendre une explication trop spéciale, historique, géographique ou mythologique, qui ne saurait, *a priori*, s'appliquer à tous les détails.

Le livre de M. B. se termine par une bibliographie faite avec beaucoup de soin, dans laquelle nous n'avons trouvé que bien peu de chose à relever. N° 20 (trad. de la *Sagabibliothek* de Müller) il aurait fallu mentionner aussi la traduction de la première partie par Lachmann (1816). — Au n° 69 il y a une erreur : à l'endroit cité M. Zarncke a, non pas publié un fragment de D, mais recherché l'origine de ce ms. — Au n° 82, ajouter que ce fragment R a été imprimé dans

la *Germania* de Pfeiffer, III, 51-56. — N° 99, ce qui est imprimé à l'endroit cité (*Germania* de von der Hagen, I, 251-275), n'est pas tiré de *h*, mais de *I*. — N° 114. L'édition donnée par Holtzmann en 1863 n'est pas une révision de celle de 1857, qui est sa grande édition, pourvue de variantes, mais de la petite édition classique de 1858, qui n'est pas citée ici. — N° 119. La première édition de la traduction du *Nibelungenlied*, par Simrock, a paru en 1827 et non en 1817. — Après le n° 154, intercaler la dissertation de Ferdin. Wachter : *Quid Sigifridus cornea cute Nibelungorum thesauro et Tarncappa ornatus sibi velit* (Jena, 1820). — L'opuscule de Vilmar inscrit sous le n° 178 a paru en 1855 et non en 1845, et doit par conséquent être mis à un autre rang : de même les n°s 187, 188 et 189 doivent être placés dans l'ordre suivant : 189, 188, 187. — Après le n° 189, intercaler un petit ouvrage d'Hermann : *Widersprüche in Lachmanns Kritik der Nibelungen* (Wien, 1855). — Au n° 210, le nom de Wislicenus est altéré, une première fois en *Wisticenus*, une deuxième fois en *Wischer* (!). — Avant le n° 225, intercaler le travail d'E. Sommer : *Die Sage von den Nibelungen wie sie in der Klage erscheint* (*Zeitschrift* de Haupt, III, 193-218). — A propos du *Hildebrandslied* (n°s 286-295), M. B. a oublié l'édition de Wilhelm Grimm en 1830; il aurait dû mentionner aussi la rédaction du xv^e siècle. Au n° 294, on lit : « Orestes, das Hildebrandslied und die russischen » Lieder von Ilja Murometz par Miller; » lisez : « Das Hildebrandslied, etc., » par Orestes Miller. » — Au n° 306 on donne comme un fragment du *Rosengarten* ce que j'ai publié dans le t. IV de la *Germania* de Pfeiffer; c'est bien un texte complet; mais ce que j'ai donné dans le t. VIII, et qui figure ici sous le même numéro, est en effet un fragment, et le même auquel se rapporte le n° 304. — A propos du *Waltharius* la version moderne qu'en a donnée Simrock dans son *Heldenbuch* méritait d'être mentionnée.

En terminant cet article, nous tenons à rappeler les éloges que méritent le soin, la conscience et l'érudition de l'auteur. On ne peut que regretter de voir tant de travail et de science employés à soutenir une thèse qui contient dans ses prémisses une part de vérité, mais qui, développée dans un seul sens et exagérée comme elle l'est, ne pouvait conduire qu'à des conclusions inacceptables.

KARL BARTSCH.

8. — **Grammaire historique de la langue française**, par Auguste BRACHET. PARIS, Hetzel, 1867. In-12, 311 p. — Prix : 3 fr.

C'est avec une vive satisfaction que nous annonçons le livre de M. Brachet. Voici enfin une œuvre de vulgarisation telle que nous la comprenons et que nous l'avons souvent définie dans cette *Revue*. L'auteur est tout-à-fait au niveau de la science actuelle; il l'a même enrichie sur certains points par des recherches spéciales; il offre au public, non le résultat indigeste d'une étude sans suite et sans méthode, mais le résumé de connaissances réelles et sérieuses; il ne s'en va point au hasard sur les pas de n'importe quel devancier, sans se demander si ses

autorités sont respectables et sans se soucier de les mettre d'accord; il sait quels sont les guides qu'on peut suivre avec confiance, et en ceux-là mêmes sa confiance n'est point aveugle; il applique à leurs enseignements sa critique personnelle, et ne jure sur les paroles du maître que là où tout contrôle fait jusqu'à présent défaut. L'apparition de ce petit livre est, dans le domaine grammatical, un excellent *signe du temps*; nous nous plaisons à y voir le début d'une ère nouvelle pour l'étude scientifique de notre langue, presque abandonnée jusqu'ici aux Allemands; car c'est avec toute justice, bien qu'on doive le regretter pour notre pays, que le jeune auteur a dédié son travail à M. Frédéric Diez, notre maître à tous, avec cette inscription : *Tu duca, tu signore e tu maestro*.

Est-ce à dire que l'œuvre de M. B. soit parfaite, qu'elle réalise à nos yeux l'idéal d'un travail de ce genre, que l'auteur ait toujours suffisamment approfondi son sujet, et qu'il n'y ait à lui reprocher ni omissions, ni erreurs, ni négligences? Loin de là, comme on le verra déjà par la suite de cet article; mais ces taches, *quas aut incuria fudit aut humana parum cavit natura*, ne doivent pas nous empêcher de rendre pleine justice au mérite du livre et surtout à son utilité. Grâce à M. B., il ne sera plus permis d'ignorer, comme on le fait jusqu'ici, les premiers éléments de notre vraie grammaire, et de spéculer à l'aventure sur des faits dont on ne connaît ni l'origine ni le caractère; on ne pourra plus opposer à la critique cette fin de non-recevoir tirée de l'ignorance où on est de l'allemand; et nous aurons le droit d'exiger de tous ceux qui prétendront parler de la langue française qu'ils possèdent à fond au moins ce petit volume.

La *Grammaire* de M. B. est destinée, je n'en doute pas, à avoir plusieurs éditions; je m'attacherai donc, non pas à la compléter ou à la corriger sur tous les points où je me trouve en désaccord avec l'auteur, mais à lui signaler au moins les principaux côtés par lesquels son travail est susceptible de perfectionnement, et à relever un assez grand nombre de petites erreurs de détail. Un livre comme celui-ci doit devenir sans cesse meilleur, et l'auteur, pour lui conserver son rang, est tenu de le mettre incessamment à jour.

Et d'abord M. B. doit certainement sentir lui-même combien l'absence de toute syntaxe est dans son livre une lacune fâcheuse. Sans doute la phonétique, la flexion et la formation des mots sont les parties fondamentales de la grammaire, et ce sont aussi celles qu'on ignore le plus chez nous et sur lesquelles il importait le plus de jeter de la lumière; mais il n'en est pas moins vrai que la syntaxe en est le complément indispensable. Les autres parties ne sont pour ainsi dire que l'anatomie du langage; la syntaxe en est la physiologie; elle nous montre la fonction des organes qui ont d'abord été décrits, et la supprimer c'est mutiler l'étude de la langue; c'est en outre prêter gravement le flanc aux objections des personnes peu habituées à ces divisions scientifiques, et qui ne savent que penser d'une grammaire où elles ne trouveront ni l'accord des participes, ni les règles de rection des verbes, ni en un mot tout ce qui à leurs yeux constitue surtout la grammaire. Il est visible que l'auteur a été empêché de nous donner ce travail pour deux raisons : d'abord parce que la syntaxe, dans la

grammaire française comme dans toutes les autres, est la partie de la science jusqu'à présent la moins avancée ; ensuite pour ne pas trop grossir son volume. Ces motifs ne sont pas suffisants ; car d'une part Diez et Mætzner ont déjà assez préparé la matière pour que M. B. eût pu tirer de leurs travaux un résumé instructif ; d'autre part il eût été possible de gagner de la place en diminuant l'*Introduction*, qui n'a pas moins de quatre-vingts pages et qui n'est pas la meilleure partie du livre. L'auteur y fait une *Histoire de la langue française* qui est nécessairement trop brève pour rien apporter de bien nouveau, et qui n'a pas toujours évité le double écueil des généralités trop vagues ou au contraire des déterminations plus précises qu'il ne faudrait. — Ce dernier défaut se retrouve d'ailleurs en maint endroit de l'ouvrage ; c'est ainsi que M. B. sait (p. 198) que les verbes français sont au nombre de 4060, ni plus ni moins, et qu'il fixe arbitrairement la date de plusieurs phénomènes qui ne se sont pas accomplis en une seule fois : pour lui c'est le XIV^e siècle qui est responsable de toutes les innovations qui ont détruit la régularité primitive du langage ; toutes les fois qu'il en signale une, l'indignation qu'il exprime retombe sur ce pauvre XIV^e siècle, auquel il attribue bien souvent l'œuvre de ses prédécesseurs. Toutes ces affirmations trop précises devront être soigneusement examinées par l'auteur ; elles ne conviennent pas au caractère scientifique de son livre, et il ne saurait les justifier en alléguant le grand public auquel il s'adresse ; car à ce public comme aux savants il faut ne jamais donner que la vérité, et se résigner, quand elle est un peu flottante et encore indécise, à la présenter comme telle. — Je relèverai encore chez M. B. d'assez fréquentes disparates dans le ton, tantôt didactique, tantôt polémique, tantôt familier : il faudra qu'une fusion plus complète, et, si je puis ainsi dire, une cuisson lente, harmonise mieux ces nuances et produise une œuvre bien homogène, dégagée aussi de répétitions assez nombreuses et quelquefois textuelles, et plus méthodiquement proportionnée.

Après ces critiques générales, je passe à l'examen rapide des trois livres de la *Grammaire*. Le premier, consacré à la *Phonétique ou étude des lettres* (j'aimerais mieux *des sons*), se divise en trois parties : I. *Permutation des lettres*. — II. *Transposition, addition, soustraction*. — III. *Prosodie*. Je regrette qu'ici M. B. ait suivi les anciens errements, plutôt que d'adopter franchement la méthode scientifique. La seconde partie ne doit pas être séparée de la première ; le phénomène par lequel *b* se change en *v* dans *habere* = *avoir* ne saurait être séparé de celui par lequel il se syncope dans *tabanus* = *taon* ; tous deux doivent être rangés à l'histoire de la lettre *b* en français. De même la prosthèse de l'*e* dans *stare* = *ester* appartient à l'histoire de l'*s* et devrait trouver sa place sous cette rubrique. Cette disposition aurait l'avantage, si considérable dans la science, de ne pas scinder artificiellement ce qui est naturellement uni. — La première partie se divise à son tour en deux : *Histoire des lettres françaises*, *Histoire des lettres latines*. Cette division est, je le crois, de nature à faciliter l'étude de la phonétique ; mais il me semble que l'auteur aurait mieux fait d'intervertir les deux sections, et qu'il aurait été plus logique de renvoyer de la première à la seconde

que *vice versa*. — Ces deux sections à leur tour comprennent d'abord les voyelles et ensuite les consonnes.

Une partie importante manque à l'histoire des voyelles (qui se distribue, suivant la division qu'a adoptée l'auteur, dans les trois parties de son *Livre I*), c'est leur histoire *en français*. M. B. nous dit bien de quelles lettres latines viennent nos voyelles actuelles, mais il ne nous montre pas par quels intermédiaires elles ont passé depuis douze siècles. Quand nous lisons par exemple (p. 96) que *u* vient d'un *i* atone dans *fumarium* = *fumier*, nous voudrions que ce phénomène fût expliqué par l'intermédiaire de *femier* (de même pour *buvait*, *bevoit*, de *bibeat*), et cette remarque pourrait s'appliquer à chaque lettre : c'est pourtant là, on ne saurait le nier, de la *grammaire historique*. — Dans l'énumération des voyelles, pourquoi n'avoir pas dit un mot de *l'y*, qui a dans le français moderne des origines si diverses ? pourquoi surtout avoir passé sous silence les nasales, ce trait si caractéristique de notre langue ? — En tête de cette histoire des lettres, on voudrait voir d'ailleurs leur inventaire, le dépouillement de la langue au point de vue phonétique ; car c'est là en somme ce qui constitue en partie son originalité vis-à-vis des autres idiômes romans.

Pour chaque lettre française, M. B. indique de quelle lettre latine elle vient, et pour chaque lettre latine, ce qu'elle est devenue en français. Il distingue avec raison deux genres de voyelles latines, les *toniques* et les *atones* ; chacune d'elles à son tour peut être *longue*, *brève* ou en *position*. Cette dernière distinction n'est pas assez rigoureusement appliquée : M. B. pose à la p. 91 un excellent principe, qu'il oublie ensuite trop souvent ; c'est que les mots comme *tábula*, *pósitus*, avaient perdu déjà en latin vulgaire leur pénultième, et équivalent, pour le traitement qu'ils ont reçu en français, à *tábla*, *póstus* : « Dès lors on peut » légitimement ranger les voyelles ainsi accentuées dans les voyelles de position : » c'est ce que nous ferons dans le cours de ce livre. » Cependant dès la page suivante nous voyons rangés dans les mots où *a* est bref *cámara*, *ásinus*, qui, d'après la règle établie plus haut, offrent des exemples de *l'a* en position (*cámra*, *ásnus*) : ces inconséquences devront disparaître ¹. — Je ne reprocherai pas à M. B. de se contenter des grandes lignes et de l'esquisse des lois qu'il expose ; je sais que son cadre ne lui permettait pas d'entrer dans les détails, et d'ailleurs sur un grand nombre de points la science est encore hésitante ; il aurait pu toutefois serrer souvent les faits de plus près, et mettre des règles précises à la place de constatations trop générales. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, qu'il aurait pu remarquer que *l'a* ne vient guère d'un *e* ou d'un *i* originaire que devant une liquide, surtout devant *r* et *n* (p. 93). Chacun de ses paragraphes serait ainsi susceptible d'une plus grande rigueur. — Il est bon de distinguer les voyelles latines en longues, brèves, atones et toniques ; mais

1. Une autre promesse que l'auteur a oubliée dans le cours de son livre, c'est de marquer d'un * (p. 28) les mots du latin vulgaire ou du bas latin qu'il emploie. Il n'a pris ce soin que bien rarement, et on lit sans aucun signe des vocables comme *caballicata*, *suctiare*, etc., qui risquent de scandaliser fort les gens peu au courant de ces études.

ce travail aurait dû être fait aussi pour les voyelles françaises; il est surtout indispensable pour l'a, l'e, l'o; on sait qu'a et â, e et ê, o et ô sont plutôt des voyelles différentes que des états différents de la même voyelle (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, p. 387), et en français elles n'ont pas la même origine. Il eût été de même indispensable de distinguer é, è et e; ce sont trois sons bien distincts, dont chacun a son histoire. — P. 95, dans *sanctum* = *saint*, *punctum* = *point*, il n'est pas juste de dire que « le *ct* se change simplement en *t*; » le *c* fait sentir son influence en ajoutant un *i* à la voyelle. — P. 97. Je ne m'explique pas ce que le paragraphe IV sur l'o vient faire à cette place; il y est dit que l'u vient d'un *n* dans *époux* = *sponsus*, etc.; cette observation devrait se trouver sous la rubrique *ou*. — Ib., *superbe* et *munir* sont deux mots modernes qui ne viennent pas ici en ligne de compte; l'auteur oublie quelquefois cette distinction dont il a cependant proclamé l'utilité. Ib., sur *ai* l'auteur a oublié les cas où cet *ai* répond à un ancien *oi* : *aimais-aimois*, *anglais-anglais*. — P. 98, *ui* vient de *u* aussi bien que de *o* : *puteus* = *puits*, *fugio* = *fuis*.

Sur les consonnes je pourrais faire à peu près les mêmes observations générales que sur les voyelles; je signalerai encore ici l'oubli de la nasale (*gn*). Mais le manque de précision se fait encore plus sentir que pour les voyelles. Ainsi, sous le nom de *médiane*, l'auteur confond la consonne isolée entre deux voyelles et placée à côté d'une autre consonne, tandis qu'il aurait fallu traiter séparément ces deux cas. — P. 113, « *ch* vient du *c* dur latin; » à condition qu'il précède un *a*; ce n'est que le picard qui dit *chertes*, *chire*, le français dit *certes*, *cire*. — A propos de l'*h* (p. 117) se présente une critique qui s'applique à toute la phonétique et même au livre entier de M. B.; c'est de n'avoir tenu aucun compte de l'élément germanique de la langue française : ce sera encore là un trou à boucher. — Ce qui concerne la chute des voyelles atones est étudié avec un soin particulier; l'auteur, comme je l'ai dit ailleurs (*Rev. crit.*, 1867, t. II, p. 345), a pris ce phénomène pour sujet d'une excellente monographie, dont on sent l'influence en ce passage : il abandonne ici sa méthode un peu décousue pour grouper des faits et dégager des lois; c'est une des meilleures parties du livre. — Je m'abstiens d'un certain nombre d'observations de détails auxquelles ces chapitres pourraient encore donner lieu. En somme, voilà la première phonétique de la langue française qui ait été écrite en français. Incomplète et imparfaite par bien des côtés, elle n'en est pas moins extrêmement supérieure à tout ce que nous avons jusqu'à présent de semblable, et *indispensable*, il faut le redire, à quiconque voudra s'occuper de la langue française.

J'en dirai autant du Livre II : *Flexion ou étude des formes grammaticales*. Il s'ouvre par une bonne histoire de l'ancienne déclinaison française et des traces qu'elle a laissées dans notre langue. — A propos des genres (p. 156), l'auteur aurait pu dire que le neutre s'est maintenu en français dans certains pronoms (*ce*, *quoi*, etc.). Il prétend (p. 98) que « les latinistes du xvi^e siècle, aimant » mieux parler latin que français, essayèrent de rendre le masculin à tous les » noms *et leur* et de dire *le douleur*, *le chaleur*. » Je ne sais où l'auteur a pris

cette assertion ; il renvoie à un passage de M. Littré (*Histoire de la l. fr.*, I, 106), où il n'y a et ne saurait y avoir rien de semblable. — SECTION II. *Article*. Les exemples que M. B. cite, après d'autres, pour prouver que les Romains employaient souvent *ille* dans les cas où nous employons *le*, ne sont rien moins que concluants : dans toutes les phrases citées, le démonstratif ne pourrait, dans la traduction française, être rendu par l'article sans dommage pour le sens. — SECTION III. *Adjectif*. A propos des adjectifs qui n'ont pas en latin de féminin distinct du masculin (*grandis*, *legalis*) et étaient originairement invariables en français (p. 164), M. B. pose des règles beaucoup trop absolues et impute encore au XIV^e siècle des torts qui ne sont pas les siens (si ce sont des torts). Je prépare là-dessus un travail qui montrera que dès les plus anciens temps de la langue l'analogie, en ce point, tendait à l'emporter sur la tradition. Le § 3, *Adjectif pris substantivement*, traite une question de syntaxe et non de flexion. A propos des degrés de signification, il est doublement inexact de dire par exemple (p. 166) que *grand* a conservé au français moderne son comparatif, car 1^o *maire*, *majeur* n'est pas le comparatif de *grand*, mais de *magne* ; *grand* faisait *graindre*, *graigneur* ; 2^o *maire*, *majeur* ne servent plus en aucune façon de comparatifs. — SECTION IV. *Pronoms*. M. B. appelle toujours la déclinaison du pronom *déclinaison à deux cas* ; elle en a bien trois, *je*, *me*, *moi*, et le fait est assez caractéristique pour avoir dû être remarqué. Dans une grammaire *historique*, *en*, *y*, ne doivent pas figurer parmi les pronoms, mais parmi les adverbes ; il en est de même de *dont*. Ces quatre sections, pleines de faits exacts et de remarques qui pour la plupart de nos lettrés seront nouvelles, composent la première partie du Livre II ou *Déclinaison*.

La *Conjugaison*, de laquelle traite la deuxième partie, n'offre pas moins de choses excellentes et souvent neuves (p. ex., p. 192-3, les citations sur *essere*) ; on ne s'étonnera pas toutefois que dans cette partie, la plus épineuse de son sujet, l'auteur ait quelquefois bronché. C'est surtout la classification des verbes qui laisse à désirer ; M. B. s'est un peu laissé guider par les traditions, et s'appuie parfois sur des raisons syntactiques étrangères à la flexion proprement dite. De ce que les verbes *être* et *avoir*, par exemple, servent d'auxiliaires, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent avoir une place à part et former une *Section* à eux tout seuls. L'auteur s'embrouille dans sa division en verbes *anomaux* et verbes *irréguliers*, dont j'avoue n'avoir pu saisir la raison (pourquoi par exemple *courir* est-il anomal et *tenir* irrégulier ?) ; et il reconnaît lui-même, à propos de son chapitre sur les verbes *défectifs*, que « la qualité de défectif n'est pas un » véritable élément de classification. » Au reste, il a raison de n'admettre, en dehors de toutes ces exceptions, que trois conjugaisons, dont la seconde, celle en *ir*, se divise en inchoative (*fleurir*) et non inchoative (*partir*), et en général il a mis dans le chaos de nos verbes un commencement d'ordre et de lumière dont il faut lui savoir d'autant plus de gré qu'on a encore très-peu fait dans cette voie. Le chapitre le plus important et le meilleur est celui qui traite de la *Formation des temps*. Il suggère pourtant quelques critiques. P. 207, je lis :

« C'est à tort qu'on a accentué la terminaison et prononcé *leg-imus, leg-itis*, qui » dès lors ont donné *lisons, lisez*. » C'est à tort! M. B., ici comme en d'autres endroits, donne trop à la tradition latine contre le développement original des langues romanes; l'analogie est aussi une force grammaticale, et elle a sa part dans la constitution et l'histoire de toutes les langues: si on veut la proscrire toujours et regarder chaque déviation de la tradition comme un malheur, on en reviendra en somme à voir dans le français du latin *corrompu*, et, qui plus est, le latin lui-même sera de l'aryen *corrompu*. Il est bon de représenter sans cesse la tradition historique aux grammairiens modernes, trop portés à la méconnaître; mais il ne faut pas être exclusif comme eux en sens inverse: conservation et innovation, étymologie et analogie, telles sont les deux forces sur lesquelles repose l'équilibre d'un état et d'une langue. D'ailleurs de quel droit dira-t-on à un peuple qu'il a tort de s'être fait sa langue à sa guise? C'est tomber dans le travers des grammairiens auxquels M. B. reproche si souvent de « *décriter gravement* » que telle ou telle forme est correcte à l'exclusion de toute autre. — P. 187, je signalerai une erreur grave, la seule de ce genre, je pense, qui se rencontre dans le livre. D'après l'auteur, la finale *ais* du conditionnel (*aimerais*) indique le passé et représente le latin *abam*. Il est surprenant que l'analogie du futur (*aimerai, amare-habeo*), qu'il venait au même moment d'expliquer fort bien, n'ait pas suffi à lui faire voir qu'il se méprenait, et que cette finale (anc. fr. *ois, oie, eie*) répond à l'imparfait *habebam*, comme celle du futur au prés. *habeo*. — P. 210, l'exemple de *finis* (du lat. *fini*), choisi pour montrer que l'impér. français vient de l'impér. latin, est malheureux, puisque *finis* est une forme inchoative et répond à *finisce*. — P. 211, sur le participe présent, on s'étonne que l'auteur ait passé sous silence ce fait si remarquable que toutes les conjugaisons ont emprunté leur participe présent à la première. On voudrait aussi trouver quelque chose sur la variabilité du participe présent; c'est une question fort intéressante et qui touche de près à celle que j'ai mentionnée plus haut des adjectifs invariables en latin. Enfin l'auteur aurait dû nous dire ce qu'il pense de l'opinion des savants qui font venir *chantant* (dans *en chantant*) du gérondif *cantando* et non du participe présent. — Ib., l'auteur emploie toujours le terme de *participe passé*; j'aimerais mieux celui de *participe passif*: c'est en effet le seul débris qui nous soit resté du passif latin, et quand nous disons par exemple: *ce pays est opprimé*, il n'y a aucune idée de passé attachée au verbe. Les deux pages que donne M. B. sur les substantifs formés de ce participe auraient dû trouver leur place au Livre III.

TROISIÈME PARTIE. *Particules*. M. B. rattache assez arbitrairement à la *Flexion* ce qu'il dit des PARTICULES; c'est bien plutôt à propos de la *Formation des mots* qu'il aurait dû les étudier. SECTION I. *Adverbes*. P. 234, l'exemple destiné à montrer qu'*encore* peut signifier à cette heure est mal choisi. — Dans les adverbes d'intensité, qui, d'après M. B., « sont au nombre de vingt-cinq », l'auteur a oublié entre autres *très*; en revanche il y comprend *comment*, je ne vois pas bien à quel titre (de même *partant, pourtant, ensemble, mieux, tellement*); il fait en outre venir ce mot de *quómodo* avec le suffixe *mente*, mais ce

suffixe ne s'applique qu'à des adjectifs féminins, et l'anc. fr. *coment* montre bien, comme l'a déjà reconnu M. Littré, que le second composant est *inde* (le prov. dit *comen*). — P. 240. « Les adverbes d'affirmation et de négation sont au » nombre de six »; mais l'auteur n'en donne que trois; par contre il énumère à ce propos les substantifs qui servent en français à exprimer la négation (*pas*, *point*, etc.); ceci est de la syntaxe : dans une grammaire *historique*, ces mots ne peuvent pas figurer avec les adverbes. — SECTION II. *Prépositions*. Entre les prépositions latines qui ont disparu, l'auteur a oublié *cum*, la plus importante, et de même, expliquant les prépositions françaises, il a oublié *avec*. — Les *Sections* III et IV (*Conjonctions* et *Interjections*) n'offrent rien de remarquable. Ces derniers chapitres du *Livre II* donnent naturellement peu d'occasions de règles générales; mais ils présentent un très-grand nombre de petits faits importants à connaître.

Le *Livre III*, *Formation des mots*, est le plus faible de l'ouvrage : il semble que l'auteur se soit un peu lassé en approchant de son terme. Il croit avoir épuisé le sujet en traitant de la composition et en énumérant quelques suffixes : ce n'en est là qu'une partie. Comment les noms se tirent-ils des verbes, les verbes des noms ? comment se forment les adjectifs ? comment à leur tour donnent-ils naissance à des substantifs ? Toutes ces questions sont laissées de côté. J'ai déjà dit que les derniers chapitres du *Livre II* seraient mieux placés ici. Enfin ce que donne l'auteur n'est pas toujours satisfaisant. La *composition*, par exemple, n'est étudiée que tout-à-fait extérieurement, sans qu'on cherche à en déterminer les lois et les limites. — La *Section II*, sur la *dérivation*, se borne aussi, à peu de chose près, à distinguer les suffixes d'après leur provenance, sans étudier leur application et leur histoire. — Malgré ces défauts, ce *Livre III* contient tant de faits précis et intéressants qu'il sera fort utile à ceux qui s'en serviront.

Un *Appendice*, sur les *Règles à suivre dans la recherche des étymologies*, expose avec précision et fermeté des principes plus rigoureux et plus liés que ceux que donne le corps même de l'ouvrage; l'auteur, comme il arrive souvent, est plus habile à diriger la pratique qu'à dégager la théorie. Un second *Appendice*, annoncé à la p. 9, et qui devait contenir « une courte histoire de la versification » française », fait défaut.

J'ai examiné avec rigueur le livre de M. Brachet; il y aurait encore sans doute bien des observations à faire; mais celles qui précèdent suffisent à faire voir que l'auteur pourra rendre son travail meilleur qu'il ne l'est encore. Elles ne doivent pas toutefois donner le change sur l'estime qu'il faut faire de ce livre; à ceux qui ne connaissent pas spécialement la matière, elles auront surtout donné une idée de la masse de faits instructifs contenus dans ce petit volume; et ceux qui savent ne s'étonneront pas de rencontrer quelques imperfections dans un travail aussi complexe et aussi neuf; ils éprouveront surtout une vive reconnaissance pour le jeune savant qui a eu le courage de donner le premier manuel français de notre grammaire, sans se faire illusion à coup sûr sur les difficultés de l'entreprise. M. B. a mieux aimé risquer de se tromper quelquefois que de tenir plus longtemps sous le boisseau les lumières qu'il pouvait répandre : je l'en félicite

et l'en remercie. En somme, son livre est un bon livre et surtout un livre utile. Inférieur en bien des points au grand ouvrage de M. Mætzner, dont il a beaucoup profité, il lui est supérieur en quelques autres, et surtout par une méthode plus strictement historique, et une distinction plus rigoureuse de ce qui est *spontané* (ou *organique*) et de ce qui est *factice* (ou *inorganique*). Il a surtout l'avantage d'être élémentaire, parfaitement clair, débarrassé des formules techniques et des subdivisions par trop minutieuses qui hérissent les ouvrages allemands ; il ne laisse pas d'excuse à la paresse. Tous nos professeurs, si peu au courant, pour la plupart, du sujet qu'ils croient le mieux connaître, la grammaire française, pourront et devront, grâce à ce volume, être désormais en possession des notions élémentaires et des grands principes de cette science. En mettant ainsi à la portée de tous, sous une forme commode et simple, ce qui était jusqu'ici le patrimoine d'un très-petit nombre, M. B. a rendu un service dont de prochaines publications nous feront sans doute mesurer l'importance. Je me plais à rappeler que, dans le premier numéro de cette *Revue*, rendant compte d'un opuscule de M. Brachet, je disais que « ce début promettait à la philologie française une excellente recrue. » Cette promesse, la *Grammaire historique de la langue française* vient de la tenir complètement. G. P.

9. — **Les fortunes et adversitez du noble homme Jehan Regnier.** Réimpression textuelle de l'édition originale, augmentée d'une notice bibliographique par M. Paul LACROIX. Genève, J. Gay et fils, 1867. In-18, xv-209 pages. Tiré à 100 ex. numérotés, plus 2 sur peau vélin.

Jehan Regnier est un de ces poètes français du seizième siècle dont il n'y a nul espoir de posséder les écrits en édition originale. On ne connaît en effet que deux exemplaires du volume de ses vers imprimé en 1526 ; tous deux sont conservés dans des dépôts publics ; l'un à Paris, à la Bibliothèque impériale, l'autre à Versailles (bibliothèque de la ville) ; nul catalogue français n'offre ce livre rarissime ; il ne se présente que sur un seul catalogue anglais, celui de la vente du *White Knight* (marquis de Blandford) faite en 1816 ; il atteint le prix assez élevé de 5 l. st. 19 sh., ce qui démontre qu'on en apprécia le mérite, mais personne ne sait aujourd'hui ce qu'est devenu cet exemplaire qui avait franchi le détroit¹. Heureusement pour Regnier, quelques écrivains instruits se sont occupés de lui. L'abbé Lebeuf, dans ses *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* (1743, in-4°, t. II, p. 247 et 290), avait fourni des détails sur la biographie du vieux poète ; Goujet lui a consacré une bonne notice dans sa *Bibliothèque française* (t. IX, p. 324-344) ; enfin M. de Gaillon, ayant eu sous les yeux le volume conservé à Versailles, y a puisé les éléments d'une

1. Le savant auteur du *Manuel du Libraire* n'avait sans doute jamais aperçu cette édition originale, puisque, même dans sa cinquième édition (tome IV, col. 1187), il se contente de l'indiquer sans la décrire. C'est un petit in-8° de 145 fts, caractères gothiques, avec cinq gravures sur bois. Observons aussi que Regnier était seigneur de Garchy ; c'est par erreur que M. J. Ch. Brunet a écrit Guerchy.

autre notice (à la fois historique et littéraire) qui a vu le jour dans le *Bulletin du bibliophile* (15^e série, 1862, p. 741-760). Ces divers travaux donnaient une idée assez juste de Regnier aux personnes que préoccupe l'étude de notre ancienne littérature, mais il n'en restait pas moins l'impossibilité d'avoir ses œuvres sous la main, de les posséder. Aujourd'hui cette impossibilité a disparu, pour un petit nombre d'amateurs, grâce à l'attention qu'a eue M. Gay de comprendre Jehan Regnier dans la collection de livrets rares et curieux dont il fait paraître des réimpressions. Celle-ci se recommande également par la notice préliminaire sortie de la plume féconde de M. Paul Lacroix. — Jehan Regnier méritait d'être remis en lumière; sa vie offre des circonstances assez remarquables. Dans sa jeunesse, il avait couru le monde, et malgré la difficulté des voyages à cette époque, il avait porté ses pas jusque dans la Syrie et dans l'Arménie. Revenu dans sa patrie, il était bailli d'Auxerre et sujet du duc de Bourgogne, lorsqu'il fut enlevé par des soldats de Charles VII et enfermé à Beauvais; il courut grand danger de perdre la vie, et ce ne fut qu'après de longues épreuves et en payant une forte rançon qu'il put recouvrer la liberté. Ce fut sous les verroux qu'il écrivit le récit de ses *Fortunes et adversités*; il nous apprend que c'était en l'an 1433, — « en grand douleur, en grand servage — enfermé en fers bien estroits. » Il s'était fait passer pour *menestrier* et il composait des vers et de la musique pour les personnes qui lui en demandaient et même pour ses geoliers dont il cherchait ainsi à capter la bienveillance. On remarque parfois dans ses poésies des passages qui ont peut-être fourni à Villon l'idée de quelques-unes de ses meilleures pièces, mais Regnier, tout en se rapprochant de ce *mauvais garçon*, célèbre par sa simplicité et la familiarité du ton, est très-loin de l'égaliser. Des *lays*, des *rondels*, des ballades et autres compositions du même genre forment les productions du rimeur auxerrois. Il serait inutile d'en transcrire quelques passages; disons seulement qu'au milieu de ses infortunes, le bon Regnier a parfois quelques accès de grosse gaité, mais habituellement il est d'humeur mélancolique; il devient vieux, et il reconnaît qu'il est inutile de rappeler la jeunesse :

Ce temps plus ne revient;
Si l'attendons, c'est à nous grant folie;
Aller s'en faut, sans savoir qu'on devient;
Crier nous faut : oublie, oublie¹.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Aristotelis *de Arte poetica*, rec. VAHLEN (Berlin, Guttentag). — CLARETIE, les derniers Montagnards (Lacroix). — DE GUBERNATIS, Fonti vediche dell' epoea (Florence, Podratti). — JEANNEL, la Morale de Molière (Thorin). — LÉOUZON-LE-DUC, Kalevala (Lacroix). — ROUSSELOT, Joachim de Flore (Thorin). — VITZTHUM D'ECKSTÆDT, Maurice comte de Saxe (Leipzig, Denicke).

1. Une expression toute semblable se retrouve dans Eustache Deschamps; c'est une allusion au cri des marchands d'oublies; on la rencontre parfois chez nos vieux poètes.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3

— 18 Janvier —

1868

Sommaire : 10. BRANDIS, Monnaies, poids et mesures de l'Asie antérieure. — 11. PAUL, Recherches sur le texte de Claudien. — 12. KÆPKE, Widukind de Korvei. — 13. ZAHN, Durer et ses théories sur l'art. — 14. MEYER, Histoire de la peinture française moderne. — 15. MARTIN, Newton défendu contre un faussaire anglais.

10. — **Das Münz- Mass- und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen**, von J. BRANDIS. In-8°, 620 pages. Berlin, 1866. — Prix : 18 fr. 75 c.

Les poids et les mesures des anciens ont déjà été l'objet de nombreuses recherches, auxquelles quelques-uns des savants les plus éminents de notre temps ont apporté leur contingent ; il suffira de citer les noms de Letronne et de Bœckh. Il a fallu de bonnes raisons pour qu'un sujet aussi aride et aussi ingrat fût choisi par des hommes qui avaient tout le vaste domaine de l'archéologie ouvert devant eux ; et en effet ils comprenaient bien que la diffusion d'un système de poids et de mesures est, après celle d'un alphabet, une des preuves les plus certaines de l'influence exercée par un peuple sur un autre, ou au moins des rapports commerciaux qui existaient entre eux. Pour la haute antiquité, là où l'histoire écrite manque, l'étude des poids et mesures en usage chez une nation fournit de précieuses indications sur l'origine et le développement de sa civilisation.

Le livre de M. Brandis est peut-être le plus important qui ait encore été écrit sur la matière, bien qu'il ne traite à proprement parler que des poids et des systèmes monétaires ; car il est singulièrement riche en matériaux neufs, en recherches originales, en déductions ingénieuses. Versé dans l'étude des textes cunéiformes, et numismatiste fort exercé, l'auteur a recueilli lui-même les matériaux qui servent de base à son travail ; il a visité presque tous les musées de l'Europe, il a pesé de ses mains et examiné de ses yeux tous les monuments qu'ils contiennent, et tout ce travail si fatigant et si minutieux a été fait avec une scrupuleuse exactitude, que j'ai déjà été à même plusieurs fois de vérifier et d'admirer.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude du système métrique babylonien dans son ensemble ; la deuxième, à l'histoire des poids babyloniens et de leurs dérivés ; enfin la troisième, qui est la plus étendue, traite des systèmes monétaires usités en Asie et se termine par la classification chronologique des monnaies antérieures à Alexandre d'après les variations de leurs poids.

Le système babylonien a tenu une très-grande place dans le monde ancien, et presque tous les systèmes de poids et de mesures en usage dans l'antiquité viennent de Babylone en ligne plus ou moins directe. C'était un système sexagésimal, c'est-à-dire que le nombre soixante en était la base, et que les différentes

unités étaient généralement des puissances ou des multiples de soixante; ainsi un talent se divisait en 60 mines, une mine en 60 statères, un statère en 30 oboles. Dans la division du temps le rôle du nombre soixante est encore plus marqué; 60 secondes forment une minute, 60 minutes font une heure, 60 années composent une période appelée *sošsos*, et les astronomes babyloniens donnaient le nom de *saros* à une longue période comprenant 60 *sošsos*; la division de l'heure et de la minute a subsisté jusqu'à nos jours.

Les créateurs du système babylonien ont-ils fait dériver directement les mesures de surface et de capacité de l'unité de longueur? M. Brandis serait volontiers de cet avis, mais il reconnaît qu'on ne peut en fournir la preuve. S'il en était ainsi, les Babyloniens auraient singulièrement approché de la donnée fondamentale de notre système métrique, qui rattache toutes les mesures à la mesure de longueur; dans tous les cas, leur système, tel que nous le connaissons, donne une haute idée de l'antique civilisation des bords du Tigre.

Dans la deuxième partie, où il s'occupe spécialement des poids, l'auteur marche sur un terrain plus solide; en effet, les fouilles de Ninive ont mis au jour toute une série de poids en bronze et en pierre, portant l'indication de leur valeur en caractères cunéiformes et araméens et en chiffres, de sorte qu'il n'y a aucun doute sur la lecture des légendes. Ces monuments, conservés au Musée Britannique et bien connus des archéologues, révèlent l'existence de deux unités en usage simultanément, la mine royale de 1010 grammes, et la mine légère de 505 grammes. Cette dernière donne un statère de 8 gr. 40, et ce poids est effectivement celui du statère d'or persan ou darique; voilà le point de jonction des deux systèmes; seulement, en adoptant pour unité le statère babylonien, les Perses n'en comptèrent que 50 à la mine au lieu de 60, et leur talent d'or, le talent darique, ne valut que 3,000 statères au lieu de 3600. Le poids en bronze, connu sous le nom de lion d'Abydos, est selon M. Brandis un talent d'or persan.

La darique demeura le type des monnaies d'or pur dans presque tout le monde ancien, et le mot statère resta partout appliqué à la monnaie d'or, parce qu'à l'origine elle était une unité de poids. Pour la monnaie d'argent au contraire le nom de drachme prévalut, et le mot statère ne fut employé qu'exceptionnellement, parce qu'au lieu d'être comme l'or une unité de poids, elle n'avait avec la monnaie d'or qu'un rapport de valeur. Dans l'antiquité l'or valait $13 \frac{1}{3}$ fois l'argent; par conséquent, l'unité d'argent valant la vingtième partie de la darique d'or dut peser $\frac{2}{3}$ de la darique; c'est ce qui a lieu en effet, puisque la darique d'argent ou siclé, *σίγλος*, pèse 5 gr. 60, c'est-à-dire $\frac{2}{3}$ de la darique d'or de 8 gr. 40. En Asie la division de la monnaie d'or resta longtemps duodécimale, par 3, 6, 12, 24, tandis que celle de l'argent se faisait par 2 et par 4.

Il serait difficile de suivre M. Brandis dans tous les calculs par lesquels il établit la filiation des nombreux systèmes monétaires qui se partageaient l'Asie-Mineure et la Syrie sous la domination persane; on ne peut guère analyser ces recherches de détail. Il nous suffira de dire qu'en général les conclusions du savant auteur sont solides, mais qu'il a peut-être cédé un peu trop au désir de faire

rentrer tous les faits dans un cadre régulier ; il n'a pas assez tenu compte des causes accidentelles et arbitraires, qui influent sur le titre et sur le poids de la monnaie, causes qui à toutes les époques ont joué un rôle important.

La troisième partie de l'ouvrage, et la plus étendue, est un véritable traité sur la numismatique de l'Asie avant la conquête d'Alexandre ; cette portion du livre est peut-être la plus neuve et la plus intéressante. En effet, jusqu'à présent les monnaies autonomes des villes grecques de l'Asie-Mineure, si nombreuses et si variées, étaient classées dans les collections sans ordre chronologique bien défini et, sinon tout-à-fait au hasard, du moins sans système raisonné. Une grande habitude des monnaies permet sans doute de déterminer dans de certaines limites l'époque à laquelle elles ont été frappées ; mais ces limites sont fort indécises, notamment pour la période archaïque et pour celle de la décadence. L'immense majorité des monnaies autonomes ne porte aucune indication de date même approximative ; pour la fixer on possède trois éléments, le style et la fabrique, les seuls dont aient tenu compte les numismatistes d'autrefois, et enfin le poids, élément dont on a reconnu l'importance dans ces derniers temps et que M. Brandis le premier a étudié sérieusement. Il nous présente dans son ouvrage un essai de classement systématique des monnaies asiatiques, en formant des groupes caractérisés par l'emploi d'un même poids ; et dans son ensemble son classement est excellent, bien qu'il y ait encore beaucoup de détails douteux, qui ne pourront être définitivement éclaircis que par de nouvelles découvertes. Le tableau (p. 386 et suiv.) qui résume son classement est indispensable désormais à tous ceux qui étudieront la numismatique de l'Asie.

Je ne voudrais pas amoindrir par des critiques de détail la haute valeur scientifique que je reconnais au livre de M. Brandis ; j'y rencontre cependant quelques attributions que je ne saurais admettre. Ainsi l'auteur attribue à différentes villes, telles que Chalcédon, Méthymna, Chios, des statères qui portent comme type accessoire le thon ou pélamyde, symbole qui appartient exclusivement à Cyzique, et qui figure constamment sur ses monnaies d'or, d'argent et de cuivre, depuis l'origine du monnayage jusqu'au règne d'Auguste. Bien que la fabrique et le métal soient toujours les mêmes, les types des statères de Cyzique varient à l'infini et paraissent avoir changé d'année en année, au gré des magistrats monétaires ; c'est là certainement un fait exceptionnel dans l'antiquité, mais dont la ville voisine de Lampsaque offre un autre exemple. Ce qui constitue le statère de Cyzique ou Cyzicène, ce n'est pas le type principal, c'est le thon qui l'accompagne toujours et qui est la marque de l'atelier ; de même, le signe constant du statère de Lampsaque est la partie antérieure d'un hippocampe qui forme toujours le type du revers, tandis que le type du droit est essentiellement variable. Il est évident qu'à Cyzique et à Lampsaque, dont les statères jouissaient d'une grande faveur, on avait érigé en système la variété des types pour la monnaie d'or, etc. Était-ce seulement un moyen de les faire bien accueillir par les populations des provinces voisines, dont on empruntait les types, ou était-ce par suite de conventions monétaires ? C'est ce qu'il est impossible de décider. L'intéressante inscription publiée par M. Newton, et contenant un

fragment d'une convention monétaire entre Mytilène et Phocée pour la fabrication des *hectae*, montre qu'il a pu y avoir des conventions analogues entre Cyzique et d'autres villes, qui s'obligeaient sous certaines conditions à se servir de la monnaie fabriquée à Cyzique.

J'aurais aussi bien des réserves à faire sur les attributions généralement admises pour les *hectae*, communément appelés *électrums*; mais ce sujet, que je me propose de traiter ailleurs, nécessiterait des développements qui dépasseraient les bornes de cet article. Je m'arrête et je termine en félicitant M. Brandis de son beau travail, qui est un monument de recherche patiente et de solide érudition.

W. H. WADDINGTON.

11. — **Quæstiones Claudianæ**, von Oberlehrer D^r PAUL. Berlin, Calvary, 1866. In-4°. (Programme du *Sophien Gymnasium*.) — Prix : 1 fr. 50 c.

On sait que les œuvres de Claudien, bien que souvent copiées au moyen-âge, n'ont pas encore été publiées dans une édition vraiment critique. La comparaison méthodique des nombreux manuscrits que nous en possédons est encore à faire et l'*apparatus* des variantes est incomplet. Le texte, tel que l'a établi Nicolas Heinsius, laisse beaucoup à désirer, et les essais partiels de restitution tentés par Kœnig¹, Orelli² et autres n'ont guère fait avancer la question. La dissertation de M. Paul contient un certain nombre de corrections qu'il propose d'introduire dans le texte; mais, en l'absence des renseignements qui doivent servir de base à toute critique sérieuse, il est obligé d'avoir recours surtout à des conjectures qui s'appuient sur des raisons internes, sur le goût et l'appréciation personnels. Or la critique conjecturale a de grands dangers. Les cas sont assez rares où un rapprochement heureux, un hasard quelconque, nous révèle la vraie leçon comme par une sorte d'intuition, et quand on prend à la main un auteur avec l'intention d'en corriger le texte par des conjectures, on se laisse facilement entraîner à changer des passages où le besoin d'une correction ne se faisait pas absolument sentir. Puis, alors même qu'on donne une leçon vraisemblable, on ne réussit pas toujours à trouver la vraie, ou du moins à convaincre le lecteur qu'elle est préférable à la leçon vulgaire³.

M. P. nous semble avoir étudié beaucoup Claudien⁴, son esprit, son époque et les poètes latins en général; en un mot, il est aussi bien préparé à sa tâche qu'on peut l'être en l'absence de secours paléographiques; mais il pousse souvent la hardiesse beaucoup trop loin, ainsi p. ex. :

1. Dans son édition de Claudien restée incomplète; le tome I a été publié en 1808 à Gœttingen.

2. In *Probin et Olybru fratrum consulatum panegyris*. In *Rufinum lib. II*, recensuit J. C. Orellius (Programme). Zurich, 1845, in-4°.

3. « Nam licet etiam hinc inde sola interna lectionum spectata conditione locos aperte corruptos sanare contingat, sextentia tamen, vel maxima solius ingenii acies aut non odorabitur vulnus, aut medelam afferre non valebit. » Elvenich, *Adumbratio legum artis criticæ verbalis* (Bonn, 1821), p. 3.

4. Une première dissertation de M. Paul sur Claudien (*Quæstionum Claudianearum particula*) avait paru dans le Programme du gymnase de Glogau, 1857, in-4°.

Bellum Gildonicum, 249 et suiv. Gildon est dépeint comme un personnage auquel on ne peut pas se fier :

Restitit in speculis fati, turbaque reductus
 Libravit geminas, eventu iudice, vires,
 Ad rerum momenta *cliens*, seseque daturus
 Victori.

M. P. ne comprend pas la construction : *cliens ad rerum momenta* ; c'est probablement le *ad* qui l'a embarrassé, mais n'emploie-t-on pas *ad tempus* dans une acception analogue ; la préposition est ici pour *secundum* : « selon la tournure » des affaires, *cliens* (de l'un ou de l'autre). » Au contraire le *calens* proposé à la place de *cliens* n'a aucun sens, et dans le vers *Raptus Pros. V, 3, 62*, cité à l'appui, nous lisons *calent ad nova lucra* « ils s'échauffent en vue de nouveaux gains, » ce qui est naturel, tandis qu'on ne peut s'échauffer pour les circonstances.

Ibid., v. 254, 255 : *Exemplum sequerer Tulli, laniandaque dumis — Impia diversis raptarem membra quadrigis*, M. P. fait l'observation suivante pour justifier le changement de *dumis* en *durus* : « Scilicet siquis quadrigis diversis distrahitur, » in summo corporis cruciatu dumos et sentes magnopere curabit ! — Mais le poète n'a pas fait tant de réflexions ; et l'idée de faire déchirer par les ronces les membres d'un homme écartelé lui a semblé aussi naturelle qu'à Virgile (*Raptabatque viri mendacis viscera Tullus — Per silvam, et sparsi rorabant sanguine VEPRES. En. VIII, 644, 645, comp. 642*) qui lui sert de modèle dans tout ce passage. Aussi pouvons-nous conserver la correction d'Heinsius *raptarem* pour *aptarem*.

In *cons. Mall. Theodori*, v. 14, nous lisons, après l'énumération des honneurs dont Théodore avait été comblé et de ses grandes actions :

Nil iam, Theodore, relictum
 Quo virtus animo crescat, vel splendor honore

Nous ne voyons aucune nécessité de changer *animo*. M. P. prend ce mot pour un ablatif de manière ou de quantité et propose de lire *campo* ; nous préférons y voir un ablatif de lieu ou mieux encore un datif, et dans ce cas il faudrait corriger *honore* en *honoris*. L'opposition entre la valeur réelle et intime de l'homme d'une part, et de l'autre les honneurs qui lui ont été conférés, est trop naturelle pour que nous ne tenions pas à la conserver dans le texte.

Nous ne voyons pas non plus de raisons suffisantes pour changer *dubitasse* en *stupuisse* (*Stil. II, 298-308*), — *nutrix* en *monitrix* (*Eutrop. II, 370*), — *colus* en *nurus* dans le passage *IV, Cons. Hon. 593-595* :

Quæ tantum potuit digitis mollire rigorem
 Ambitiosa colus? vel cunus pectinis arte
 Traxerunt solidæ gemmarum stamina tele?

Digitis ne nous paraît pas être un obstacle à l'interprétation ; on peut le traduire par *dans les doigts* ; la phrase suivante où il est question du *pecten* d'un métier à tisser reste parfaitement dans le même ordre d'idées, et, en appliquant une critique trop pédante, on finirait par trouver très-extraordinaire que les *tele* puissent tirer des *stamina*. — Ibid., vers 332-334, pourquoi changer *inclusum* en *impulsum*?

Mais à côté de ces points faibles, nous pouvons signaler dans la dissertation de M. P. un bon nombre de conjectures faciles et heureuses. Ainsi *Eutrop.* I, 19 : *Quo diras iugulo placabimus* ARAS, il faut évidemment corriger *atras* et considérer *Diras* comme substantif. — *Cos. Mall. Theod.* 212 : *Emergit similisque sui* est encore une excellente correction. — L'auteur a du reste senti lui-même qu'il s'aventurait sur un terrain peu solide : « Sed hæc tota opera atque omne studium » in Claudiani carminibus emendandis collocatum, vereor ne ad merum ludibrium » recidat et probabilitate et utilitate destitutum, nisi certum librorum fundamentum exquiratur eorum, quibus inniti universa quæstio possit. » Dès qu'il est sur la voie de la vraie leçon des bons manuscrits, M. P. fait des restitutions encore plus heureuses, ainsi *III Cons. Hon.* 76 : *impingere* remplace le *immergere* de Heinsius et le *iniungere* du ms. Vaticanus I. — *Eutrope* I, 366 : *quidlibet ingenio subigit* est remplacé par *quidlibet INGENUOS SUBICIT*, leçon à laquelle nous sommes conduits également par le Vaticanus I.

M. Paul rendrait un véritable service à la science s'il préparait une édition critique d'un auteur qu'il possède déjà si bien; s'il faut beaucoup de temps pour réunir les variantes, il y a en revanche un champ très-vaste ouvert à tous les genres de critique; un bon texte et un bon commentaire de Claudien nous font encore défaut.

CH. M.

12. — **Widukind von Korvei.** Ein Beitrag zur Kritik der Geschichtschreiber des zehnten Jahrhunderts von Rudolf Kœpke. Berlin, E. Mittler u. Sohn, 1867. Pet. in-4°, viii-105 pages. — Prix : 4 fr. 85 c.

M. R. Kœpke, professeur à l'Université de Berlin, et connu par de nombreux travaux sur l'histoire allemande, nous a donné dans le présent écrit un bel exemple de la manière dont la critique doit aborder l'étude d'un historien et de la méthode qui doit présider à l'achèvement d'une monographie scientifique.

Il a choisi pour sujet de son ouvrage le moine Widukind de Korvei¹, le biographe des premiers souverains de la dynastie saxonne, dont le règne offre peut-être la page la plus brillante de l'histoire allemande au moyen-âge. On pouvait croire alors que sous la main puissante de Henri l'Oiseleur et d'Othon le Grand l'unité germanique triompherait des luttes de races et des dissensions de partis. L'Église servait puissamment le développement national en combattant au nord et à l'est les peuplades slaves, restées payennes, et la papauté se soumettait encore à la main puissante qui la protégeait et qui savait au besoin la contenir. La famille brillante des Hohenstaufen a laissé de plus profonds souvenirs dans l'histoire, mais elle est venue trop tard pour consolider le pouvoir impérial, déjà sourdement miné de toutes parts et qui sans doute aurait succombé quand même le saint-siège n'aurait pas accordé son concours écrasant aux ennemis de la dynastie souabe.

1. L'abbaye de Korvei, sécularisée depuis 1801, est aujourd'hui entre les mains des princes de Hohenlohe; elle est située sur les bords du Weser, dans le district de Minden en Westphalie.

Sur ces règnes brillants de Henri I^{er} et d'Othon le Grand nous n'avons aucune source, qui, pour son importance, puisse se comparer au récit du moine de Korvei. Nous savons peu de chose sur Widukind, en dehors de ce qu'il nous apprend lui-même; les quelques notices transmises par Trithem, à cinq siècles de distance, sont remplies d'erreurs, et les contemporains ne parlent pas de cet écrivain. Il est impossible d'indiquer la date de sa naissance ou celle de sa mort, tellement il a peu occupé l'attention publique de son vivant. La postérité, comme le dit très-bien M. Kœpke, n'en a pas moins uni d'une manière inséparable le nom du moine obscur à celui du grand empereur dont il a retracé l'image avec un enthousiasme si communicatif. L'ouvrage de Widukind offre un charme tout particulier au lecteur; les défauts qu'il peut avoir comme histoire sont largement rachetés par le souffle épique qui traverse ces pages, écrites en l'honneur de la race saxonne et du premier empereur saxon.

Examinons d'un peu plus près ce livre curieux. Les *Res gesta saxonica* (c'est là le titre que lui donnent les deux meilleurs manuscrits¹) embrassent un laps de temps de plus de cinq siècles, qui va de la conquête de la Bretagne par les Anglo-Saxons jusqu'à la mort d'Othon I^{er}. L'auteur, patriote enthousiaste, y raconte la gloire de sa race et des princes qui la gouvernent. L'ouvrage est partagé en trois livres d'une longueur presque égale, mais qui traitent des périodes d'une étendue bien diverse. Le premier livre va jusqu'à la mort de Henri I^{er} en 936, et embrasse par conséquent l'histoire d'environ cinq siècles; le second ne s'occupe que des dix années suivantes et conduit la narration jusqu'à la mort de la reine Edith; le troisième enfin va jusqu'à la mort d'Othon I^{er}, embrassant une période de vingt-sept ans.

Dans ces trois livres M. K. distingue sept groupes principaux de récits; ces récits sont réunis ou plutôt séparés par des passages d'une rédaction bien inférieure et d'un ton moins élevé, qui, loin d'unir les groupes principaux, semblent être introduits par des mains malhabiles et coupent le récit d'une manière fâcheuse. M. K., qui en cite (p. 12-20) de curieux exemples, a dressé à la suite un tableau succinct des faits historiques qui résume tout l'ouvrage et par lequel il démontre que, ces passages gênants étant écartés, l'harmonie du récit se rétablit d'elle-même (p. 21-24). Voici comment notre auteur explique ce phénomène chez Widukind. Après une première rédaction qui traitait uniquement des hauts faits de la *Gens saxonica*, le moine de Korvei aurait résolu d'élargir le cadre de son récit et d'y faire entrer des données historiques qu'il avait négligées d'abord ou qu'il n'avait point connues. Simplement mises à proximité des endroits où elles devaient prendre place plus tard, ces notes supplémentaires ne furent plus fondues avec le texte, parce que le temps fit défaut au chroniqueur. Aussi l'on remarque que dans le premier livre les transitions sont encore bien mieux ménagées que dans les deux derniers. L'état des différents manuscrits qui nous ont été conservés confirme cette explication de remaniements successifs du récit.

1. Les principaux manuscrits de Widukind qui nous sont parvenus sont ceux de Dresde, de Steinveld et du Mont-Cassin.

Après avoir décomposé de cette manière la narration de Widukind, M. K. nous fait connaître ses sources. Le cloître de Korvei a été longtemps célèbre par son école et Widukind personnellement ne manquait pas de savoir¹. Il a consulté quelques chartes pour son histoire, mais en très-petit nombre; il cite la *Lex Saxonica*, il utilise quelquefois, mais sans les nommer, Bède, Jordanis, Paul Diacre; s'il n'est pas probable qu'il ait connu Grégoire de Tours, il s'inspire çà et là des *Annales* d'Einhard et de sa *Vita Karoli*; il a également puisé dans des *Annales Corbejenses*; cependant ce ne sont pas celles que nous connaissons aujourd'hui, mais d'autres plus anciennes. Mais tous ces emprunts sont en définitive bien peu de chose et ne suffisent pas pour nous apprendre à quelle source il a puisé le gros de son récit. Parmi les historiens contemporains il n'y en a que trois dont on puisse supposer, avant tout examen, qu'ils ont prêté quelque chose à Widukind; ce sont Liudprand, le continuateur de Réginon et Hrotsuit, la nonne de Gandersheim². En y regardant de plus près, on voit que les deux premiers n'ont rien à faire ici; il n'en est pas de même de la troisième. M. K. expose à ce sujet une série d'hypothèses qui, se corroborant les unes les autres, et s'enchaînant ingénieusement, finissent par frapper le lecteur comme la certitude même. Il est certain que Hrotsuit avait entrepris déjà son poème en l'honneur d'Othon Ier, ses *Gesta Oddonis*, avant 968, alors qu'écrivait Widukind; il est certain d'autre part que Hrotsuit n'écrivait pas d'après des livres (son propre témoignage est formel à cet égard), mais d'après la tradition orale et les récits qu'elle entendait de personnes qui connaissaient l'empereur. Or il est incontestable que dans Widukind on trouve un grand nombre de passages correspondants à des passages de la nonne de Gandersheim, et M. K. donne à ce sujet des citations décisives (p. 40-45); comme Hrotsuit n'a pas copié Widukind, il faut bien que le contraire ait eu lieu. Un fait, qui sans cela serait inexplicable, vient corroborer cette première explication. Près de la moitié du poème des *Gesta Oddonis* est consacrée aux actes de l'empereur en Italie. Widukind au contraire ne dit rien des expéditions transalpines d'Othon ou y touche tout au plus en quelques mots. M. K. en conclut que Widukind avait l'intention de compléter par son récit les *Gesta* de Hrotsuit, et que l'existence du poème de la nonne de Gandersheim était précisément le motif pour lequel il déclare ne pas vouloir raconter également toutes les parties de la vie d'Othon. Cela amène M. K. à examiner de plus près la position personnelle de notre historien. Nous venons de dire qu'on ne savait presque rien sur Widukind et que les contemporains n'en avaient point parlé; cette pénurie de témoignages externes n'arrête pas le savant professeur de Berlin. Rien de plus intéressant que le chapitre de son livre où l'on voit sortir peu à peu l'histoire de Widukind tout entière des quelques données que nous fournit son propre ouvrage, grâce à la précision de la méthode de M. K. et grâce à sa pénétrante sagacité. Nous

1. Voy. pour les détails p. 48 et ss.

2. J'en suis tâté pour le public français qui ne connaît cette intéressante religieuse-poète du X^e siècle que sous le nom plus doux de Roswitha, mais Hrotsuit est son vrai nom.

ne pouvons qu'indiquer rapidement les résultats de son enquête. Il est certain maintenant que Widukind vivait sous la protection de l'archevêque Guillaume de Mayence, tuteur d'Othon II; c'est à la sœur du jeune empereur, à la princesse Mathilde, abbesse de Quedlinburg, qu'est adressée la triple dédicace de son ouvrage; c'est de là sans aucun doute qu'il a reçu communication orale de tous les détails intéressants d'histoire contemporaine que nous ne retrouvons nulle part ailleurs, c'est de cette manière qu'il a pu puiser dans le manuscrit de Hrotsuit qui, elle aussi, s'était placée sous la protection toute spéciale de Guillaume de Mayence. C'est aussi par cette situation, pour ainsi dire officielle, que s'expliquent certaines obscurités volontaires et calculées de Widukind quand il vient à parler des révoltes qui se manifestèrent dans la famille impériale, des conflits avec les évêques, etc. Cependant, Widukind n'est point un de ces historiens flatteurs qui changent l'histoire au gré de leurs maîtres. Il n'épargne pas les louanges à son empereur, c'est vrai, il les prodigue même avec un zèle qui nous fait sourire quelquefois; mais il faut bien remarquer d'abord qu'Othon 1^{er} est une personnalité assez marquante dans l'histoire pour en mériter beaucoup, et que Widukind donne les siennes non pas en courtisan du Bas-Empire, mais avec la fidélité enthousiaste d'un leude german; il faut remarquer en second lieu que malgré cette admiration sincère de Widukind pour son héros, on ne peut prouver nulle part qu'il ait altéré sciemment les faits. S'il connut les hauts personnages dont nous venons de parler, vécut-il toujours dans leur entourage, et dans quelle position? C'est là que commence le domaine des hypothèses, possibles et même probables autant que l'on voudra, mais que M. K. lui-même (et nous l'en félicitons) ne donne que pour ce qu'elles peuvent valoir individuellement aux yeux du lecteur. Il paraît que Widukind n'est pas resté dans son cloître, du moins d'une manière durable, après 942. Quitta-t-il Korvei à la suite des tentatives de réforme trop ascétiques de l'évêque Frédéric de Mayence, contre lequel il manifeste dans son ouvrage une sourde colère? Vécut-il à la cour même des Othon? Les quelques vies de saints par lesquelles il avait débuté dans la carrière littéraire attirèrent-elles sur lui l'attention de la famille impériale, et fut-il appelé par elle pour travailler à l'éducation d'Othon II? Rien n'empêche de répondre affirmativement à toutes ces questions, mais rien aussi ne saurait donner à ces affirmations une autorité tout à fait convaincante. Les dates probables de l'entreprise et de l'achèvement de l'ouvrage de Widukind sont les années 966 et 973¹.

Remarquons encore un trait bien curieux dans son histoire : c'est à peine si ce moine parle, même incidemment, de la papauté. Quoique homme d'église, on ne saurait voir en lui un écrivain ecclésiastique. C'est en le lisant qu'on se rend bien compte de l'immense révolution introduite dans l'ordre social et dans le bas-clergé par l'influence de Grégoire VII; au x^e siècle on ne connaît pas encore cet esprit de caste clérical qui ne laisse plus au prêtre d'autre patrie que Rome

1. Potthast, dans sa *Bibliotheca historica mediæ ævi* (Berlin, 1862), p. 569, donne pour seconde date 980, en l'accompagnant, il est vrai, d'un point d'interrogation.

et l'ancienne indépendance de l'Eglise germanique se débat encore contre les volontés du saint-siège.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la première moitié du travail de M. K. Mais il a trouvé avec raison que sa monographie ne serait pas complète, si, après avoir épuisé toutes les questions personnelles à l'écrivain, il ne cherchait pas encore à se rendre compte de ses vues en général et de l'état de choses qu'il avait sous les yeux. C'est là le sujet de la seconde partie du volume de M. K. Nous y étudions, grâce à Widukind, l'état social et politique de l'Allemagne vers le milieu du x^e siècle, sa position géographique, ses voisins et ses ennemis; nous y passons en revue l'état de la propriété, les différentes classes de la société, l'organisation militaire, la distribution des fonctions publiques; après le pouvoir des ducs, nous y pouvons examiner celui de la royauté sous des points de vue divers, l'administration de la justice, les revenus princiers, l'établissement des villes, etc. Tous ces paragraphes divers offrent un vif intérêt, mais nous nous sommes trop étendu déjà pour qu'il soit possible d'en parler avec plus de détails ici. Disons seulement encore que, grâce à l'index qui termine le volume, cette seconde partie constitue un véritable glossaire de la langue de Widukind. Elle est en même temps une excellente introduction à une histoire d'Othon I^{er}. Pourquoi M. K., après avoir si bien étudié le principal biographe de ce grand empereur, ne nous donnerait-il pas lui-même cette histoire qui nous manque encore dans tous ses détails? Nul certes ne saurait être mieux préparé que lui pour une telle entreprise et nul n'en viendrait mieux à bout. Il s'est formé le style à l'école de M. de Ranke et il manie la langue avec une facilité trop rare encore chez les savants de l'Allemagne. Nous n'avons qu'un reproche à adresser au travail de M. Kœpke, ou plutôt un regret à exprimer à son égard. Dans une monographie si complète, on cherche en vain un chapitre ou même un paragraphe relatif aux différents manuscrits de Widukind; il y avait là certainement matière à quelques pages intéressantes, et nous regrettons que M. K. n'ait pas voulu nous les donner¹. Disons en terminant que ce volume, dédié à Léopold de Ranke, a été offert à l'illustre historien le jour de son cinquantième anniversaire académique. Nous ne croyons pouvoir en faire un meilleur et plus juste éloge qu'en le jugeant digne en tous points du maître auquel on le présentait.

ROD. REUSS.

13. — **Dürer's Kunstlehre** und sein Verhältniss zu Renaissance, von Dr Albert VON ZAHN. Leipzig, R. Weigel, 1866. In-8°, 116 p. — Prix : 4 fr.

Les Allemands, fiers à juste titre du grand artiste dont nous venons d'écrire le nom, ont publié de longs travaux sur sa vie et sur ses œuvres; le mince volume que nous signalons l'envisage au point de vue de l'esthétique, à celui des influences qu'il subit et qu'il exerce à son tour. A une époque où l'on voyageait

1. On trouve d'ailleurs ces détails dans les prolégomènes de l'excellente édition de Widukind que M. Waitz a publiée dans les *Monumenta* de Pertz. *Scriptores*, tome III, p. 412 ss.

fort peu, Dürer parcourut des pays étrangers à sa patrie, et son talent s'épanouit sous des cieux étrangers; en 1494, il se rendit à Venise et il y passa plusieurs années; en 1506 et en 1507, il séjourne encore en Italie; plus tard, en 1520 et en 1521, il parcourt les Pays-Bas; mais dès l'âge de vingt ans, en 1490, avant d'être sorti de Nuremberg, il avait eu sous les yeux des productions de l'art italien, bien supérieures à celles qu'enfantait l'Allemagne à la fin du xv^e siècle. On peut s'en convaincre en comparant les gravures sur bois qui accompagnent l'*Hypnerotomachia* de Polyphile, une des plus anciennes productions d'Alde l'ancien, avec celles qui illustrent la *Chronique*.

Dürer s'exerça d'abord à copier des gravures de Mantegna, et ensuite, se fiant à ses propres forces, il produisit les gravures sur bois qui représentent des scènes tirées de l'Apocalypse (une de ses œuvres les plus remarquables), il introduisit dans ses dessins l'étude de la nature, jusqu'alors restée inconnue aux artistes de l'Allemagne. Un talent nouveau et original se montre surtout dans les diverses productions qu'il accomplit de 1500 à 1506 et dont il emprunta les sujets à la mythologie (*Hercule tuant les harpies*, tableau conservé à l'École des arts à Nuremberg; *Vénus sur un dauphin*, dessin faisant partie de la collection de l'archiduc Albert; *Apollon et Diane*, l'*Enlèvement d'Amymone*, la *Famille du Satyre*, etc.); on y voit des corps nus, dépourvus de beauté, mais pleins de vie. Du reste, pour bien connaître tout le mérite, toute la portée des travaux d'Albert Dürer, il faudrait, indépendamment de ses productions artistiques et de ses écrits imprimés, étudier les manuscrits qu'il a laissés. Le Muséum britannique en possède (n^o 5228-5231) qui ne sont pas bien connus et qu'on a signalés comme une copie du traité sur les proportions, mais il paraît que c'est autre chose. Quoi qu'il en soit, l'écrit du docteur A. von Zahn renferme sur l'art allemand, et sur celui de l'Italie au commencement du xv^e siècle, tel qu'il se manifeste spécialement chez L. B. Alberti et chez Leonard de Vinci, des considérations dont les lecteurs sérieux apprécieront la portée.

I.

14. — **Geschichte der modernen französischen Malerei** seit 1789, zugleich in ihrem Verhältniss zum politischen Leben, zur Gesittung und Literatur, von D^r Julius MEYER. II. Abtheilung (Schluss) mit Abbildungen in Holzschnitt. Leipzig, Seemann, 1867. Gr. in-8°, viij-504 pages¹. — Prix de l'ouvrage complet : 21 fr. 35 c.

La *Revue critique* a déjà annoncé et brièvement analysé la première partie de cet ouvrage (1867, art. 107). Nous allons résumer d'abord la matière de la seconde partie, donner l'énumération sommaire des gravures qui l'accompagnent; nous présenterons ensuite nos observations sur le plan de l'ouvrage et sur son exécution.

La première partie contenait trois livres et se terminait par l'histoire de l'école romantique. Le quatrième livre, qui commence ce second tome, est en

1. La seconde partie n'a pas reçu une pagination distincte. Elle va de la page 291 à 794.

entier consacré à la réforme idéaliste dont M. Ingres fut le plus fervent apôtre et le chef reconnu. Autour du maître se groupent ses disciples immédiats : Hippolyte Flandrin, Orsel, Périn, Amaury-Duval et d'autres artistes qui, comme MM. Chenavard, Janmot, Lehmann, se rattachent encore à l'école d'Ingres; nous nous étonnons par exemple de voir ranger dans ce groupe Théodore Chassériau; car Delacroix eut bien plus d'influence sur son talent et sur sa vie que l'auteur de l'Œdipe.

Le quatrième livre se termine par un chapitre où l'historien passe en revue tous les peintres de portraits depuis les premières années de Ingres jusqu'à nos jours.

Le cinquième livre est consacré au règne de Louis-Philippe. Deux noms caractérisent les tendances de l'art durant cette période : Horace Vernet et Paul Delaroche. Naturellement la fondation des galeries historiques de Versailles a ici une place considérable. Dans le dernier chapitre de ce livre l'auteur a groupé les principaux artistes qui introduisirent chez nous le goût ou plutôt la mode des scènes italiennes; Léopold Robert exploita le premier ce nouveau genre; parmi ses imitateurs les plus distingués figurent MM. Schnetz, Bonnefond, Ch. Muller et Hébert.

Le sixième livre va de la révolution de 1848 jusqu'à nos jours. L'auteur ne s'arrête qu'à l'exposition de 1866 qui lui fournit encore des renseignements sur nos plus jeunes artistes. Ainsi il parle des *Polonais* de M. Tony Robert-Fleury. Ce sixième livre se divise en trois chapitres dans lesquels rentrent à peu près tous nos peintres connus, sauf les paysagistes qui font le sujet du septième et dernier livre.

Les deux premiers chapitres consacrent la division entre les idéalistes et les réalistes, division tout au moins arbitraire, mais assez commode. En tête des premiers, l'auteur range M. Couture, puis après lui viennent tous les pensionnaires de la villa Médicis depuis une vingtaine d'années : MM. Baudry, Cabanel, Giacomotti, E. Lévy, Henner, Delaunay, Lefebvre, etc. Les tentatives originales de MM. Moreau et Puvis de Chavannes obtiennent les honneurs d'un alinéa particulier.

En tête des réalistes marche naturellement M. Courbet; autour de lui se presse la phalange complète de ses admirateurs et disciples, parmi lesquels MM. Legros, Carolus Duran et Vollon méritent une mention spéciale. A l'école réaliste se rattachent, mais avec diverses nuances de style, MM. Antigna, Tassaert, Ronot, Laugée, Ribot, Bonnat, Roybet, Millet, Breton, Pils, Yvon et Protais.

Le troisième chapitre, consacré à la peinture de genre, sert de refuge à tous les artistes qui n'ont pu trouver leur place dans les deux grandes divisions principales de ce livre. D'abord le genre historique représenté par MM. Comte, Hamman (qui appartient à l'école belge et non à l'école française), Hillemacher, Leman, etc. M. Meissonnier fait l'objet d'un alinéa spécial intitulé « les petits maîtres. » Les peintres des mœurs antiques comptent dans leurs rangs, après M. Gérôme, MM. Picou, Jobbé Duval, H. Leroux, Hamon, etc. La fantaisie a aussi ses représentants dans la peinture; un article spécial leur est

consacré; il est à peine besoin de rappeler MM. Nanteuil, Yan d'Argent, de Lemud, Doré et Lambton. La représentation des mœurs actuelles occupe un certain nombre d'artistes distingués; les uns y trouvent matière à caricature ou à satire, comme Grandville, Gavarni, MM. Daumier et Biard, d'autres y cherchent seulement le côté pittoresque ou attrayant, l'élégance de la toilette ou la grâce des types modernes. MM. Ed. Frère, Duverger, Leleux, Lepoittevin, Gide, Toulmouche, Alf. Stevens (un parisien d'origine belge, comme M. Hamman), représentent ces diverses tendances.

A ces peintres de genre qui prennent leurs modèles dans la vie de Paris, succèdent les artistes qui se sont installés en Bretagne, en Alsace et en Auvergne, et qui exploitent en même temps les mœurs, les costumes et les types de ces diverses provinces, ou ceux qui comme MM. Fromentin, Giraud, Valério, Patrois, Dehodencq, ont été demander à la vie orientale leurs inspirations. Enfin le chapitre se termine par les peintres de ce que nous appelons si improprement nature morte, tandis que les Allemands ont un mot bien plus juste et bien autrement expressif pour rendre la même idée (*Stilleben*, vie silencieuse), ce qui leur permet de ranger sous cette dénomination générale aussi bien les fleurs que les objets inertes et inanimés.

Le livre septième appartient tout entier au paysage. Trois chapitres sont consacrés : 1° au caractère du paysage moderne et au paysage sous le premier empire; 2° au paysage romantique ou classique; 3° à la fusion des diverses écoles et au réalisme contemporain. Tous les artistes, depuis les premiers maîtres jusqu'aux derniers venus, trouvent place dans ce livre, pour peu que leurs œuvres aient déjà acquis quelque notoriété; car l'auteur ne s'arrête pas à l'annonce trompeuse des médailles.

Cette seconde partie se termine par une table des noms. Ce relevé suffirait à donner une idée de l'importance de l'ouvrage de M. le docteur Julius Meyer; on n'y compte pas moins de six cent trente-sept noms d'artistes modernes et de quatre-vingt-onze noms de littérateurs anciens ou contemporains, ou bien de peintres qui ont vécu avant l'époque de David, comme Watteau, Boucher, Lancret, ou bien encore d'artistes étrangers, mais dont l'influence incontestable sur l'école française devait être indiquée. C'est à ce titre que Constable figure dans cet ouvrage.

Les dix-huit gravures de ce volume, si elles méritent le même reproche que celles de la première partie, si elles laissent parfois beaucoup à désirer sous le rapport de l'exécution, ont du moins le mérite, ayant été choisies avec beaucoup de tact, d'offrir un excellent échantillon du style de chaque maître. On en jugera mieux d'ailleurs d'après la liste de ces illustrations : Le Vœu de Louis XIII et la Source, par Ingres; — l'Adoration des Mages, par Hipp. Flandrin; — la Mort de François d'Assises, par Benouville; — le Massacre des Innocents à Béthléem, par L. Cogniet; — l'Assaut de la Porte de Constantine, par H. Vernet; — la Mort du duc de Guise, l'Ensevelissement du Christ, un groupe de l'Hémicycle, par P. Delaroche; — les Moissonneurs, par Léopold Robert; — la Mal'aria, par Hébert; — Charlotte Corday, de P. Baudry; — la Naissance de

Vénus, par Cabanel; — la Fin du Jour, de Breton; — la Halte, par Meissonnier; — Alcibiade et Socrate, de Gérôme; — une Noce en Alsace, de Brion; Cavaliers Arabes, par Fromentin.

Si nous avons à regretter que certaines compositions importantes, comme le Vœu de Louis XIII, aient été défigurées complètement par le graveur, d'autres artistes ont été mieux traités, et parmi ceux-là nous citerons MM. Delaroche, Vernet et Meissonnier. Mais dans un livre comme celui-ci le rôle des gravures était assez important pour qu'on mit un grand soin à les rendre aussi satisfaisantes que possible.

M. M. ne s'est pas contenté de raconter sèchement dans son ouvrage la biographie des principaux artistes et d'entasser à la suite de ces points capitaux des notices sommaires sur les peintres du second ou du troisième rang. Il se préoccupe beaucoup, et c'est selon nous un plan excellent, de l'état de la société, de la littérature et de la poésie pendant les différentes périodes de l'époque qu'il a embrassée. L'excitation des esprits, les grands mouvements littéraires ont une influence incontestable sur l'art, influence réciproque d'ailleurs, qu'il n'est plus permis ni de nier, ni de passer sous silence dans une histoire approfondie. Sans doute on pourrait reprocher à l'auteur de n'avoir pas su se garder assez de ces subtilités esthétiques qui ont toujours eu du succès au delà du Rhin; mais c'est là une maladie endémique sur laquelle nous ne pouvons peut-être pas porter de jugement. Cette tendance tient à une préoccupation métaphysique qui, ne nous étant pas naturelle, nous surprend et par suite nous indispose quelquefois sans justice.

M. M., dans un sujet aussi vaste, où il admettait même les artistes qui ne font que débiter dans la carrière, ne pouvait se flatter de ne commettre aucun oubli. Nous en avons bien noté quelques-uns et sans doute on en pourrait découvrir un certain nombre; mais qu'importe? ces omissions ne portent pas sur les hommes vraiment importants, et ainsi elles ne sont pas de nature à modifier considérablement les proportions de l'ouvrage ou les conclusions du critique.

Les maîtres sont appréciés avec une grande impartialité; en même temps que l'auteur fait ressortir leurs qualités dominantes, il indique leurs défauts avec un goût très-sûr qui se rencontre presque toujours avec l'opinion la plus répandue. D'ailleurs il ne se contente pas de passer en revue les œuvres principales et célèbres des maîtres; mais il descend dans les plus minutieux détails de leurs travaux. Ainsi il nous donne, à bien peu de chose près, une liste complète des ouvrages de David, de Géricault, de Ingres et de Delacroix. On comprend que pour des artistes d'un ordre inférieur ce détail n'avait aucun intérêt, et M. M. s'est très-sagement contenté de citer de ceux-là seulement un ou deux tableaux connus.

Il serait assurément facile de relever çà et là de légères inexactitudes de détail; ainsi Ingres n'est pas né en 1781, suivant l'opinion généralement adoptée et admise par M. M., mais le 29 août 1780, comme l'a établi M. Ch. Blanc dans la biographie de l'artiste que publie en ce moment la *Gazette des Beaux-Arts*. Ces erreurs, fort excusables, sont rares d'ailleurs et n'infirmen en rien le mérite

des recherches de M. M. Nous ne pouvons assurément exiger de lui qu'il nous donne l'indication de toutes les sources qu'il a consultées, et cependant elles nous fourniraient parfois des renseignements utiles. Ainsi, vers la fin de la biographie de Géricault, nous apprenons que dans les derniers temps de sa vie, il méditait de représenter les horreurs de la retraite de Russie. Nous ne nions pas le fait; mais c'est la première fois que nous en entendons parler; M. Clément, qui vient d'écrire une biographie complète de Géricault, fruit de longues recherches, paraît avoir ignoré cette circonstance; il serait donc utile de connaître l'auteur du renseignement pour pouvoir juger des garanties qu'il présente. Le fait est assez curieux pour qu'on le signale et qu'on cherche à savoir la vérité.

En somme M. M. a fait un livre utile, non-seulement pour l'Allemagne, mais au moins autant pour la France. Ce livre nous manque encore, et cependant un assez grand nombre de personnes s'intéressent aujourd'hui à l'art national pour que le succès fût assuré, si un traducteur fidèle nous donnait une édition française de l'ouvrage de M. Meyer.

J.-J. GUIFFREY.

15. — **Newton défendu contre un faussaire anglais**, par Th. Henri MARTIN, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes. Paris, Didier, 1868. In-8°, 32 pages.

La *Revue critique* avait eu à un moment l'idée d'intervenir dans le débat qu'ont soulevé les prétendus autographes qui ont si singulièrement abusé un illustre savant de nos jours : mais leur fausseté est devenue si évidente que la discussion n'offre plus aucun intérêt; pour ne pas apercevoir cette grossière imposture, il faut être au moral ce qu'était au physique le pauvre Galilée au moment où le faussaire le fait écrire à Pascal, *irreparabilmente del tutto cieco*. Il y aura lieu peut-être de revenir sur cette incroyable histoire quand on aura plus de lumières sur le nombre et la nature de la masse de pièces possédées par M. Chasles, et qu'on pourra espérer découvrir le fabricant. Il n'est pas impossible que dans cette immense collection il ne se rencontre quelque pièce authentique; toutefois jusqu'à présent on n'a rien publié qui ait en quelque façon ce caractère.

La brochure de M. Th. Henri Martin contient deux parties; dans l'une l'auteur, qui prépare un livre sur Galilée, s'attache à démontrer les impossibilités de tout genre dont fourmillent les lettres attribuées au grand astronome; dans l'autre il s'efforce de prouver que le faussaire était un anglais, qui a fabriqué le tout, et spécialement les lettres de Newton et de Pascal, soit seul, soit avec des collaborateurs, anglais comme lui, en Angleterre, de 1770 à 1780. — Les raisons qui ont porté M. M. à admettre cette hypothèse sont beaucoup trop faibles pour l'autoriser à se servir des formules affirmatives qu'il emploie (p. 12, etc.) et à terminer son opuscule par ces mots : « Je m'estime heureux d'avoir prouvé » que le calomniateur de Newton n'est pas un français. » — Disons-le, ces raisons n'ont aucune espèce de valeur. Elles consistent uniquement dans de prétendues similitudes entre les fautes de français des lettres et les formes de la langue anglaise, similitudes qui la plupart du temps ne consistent que dans l'omission d'une particule ou d'un article. Ainsi le faux Boulliau parle à Flamsteed de

chiffres qu'il en a reçus « touchant les distances des planètes entre elles *et grosseurs*; » de ce qu'en anglais on peut dire « *about the distances of the planets from each other* » *and biguesses* » (et encore cela est-il bien anglais ?), on n'a certainement pas le droit de conclure avec M. M. : « C'est donc bien encore à un Anglais que » nous avons affaire. — Les citations de M. M. confirment une manière de voir que beaucoup d'autres circonstances suggèrent et qui est d'ailleurs vraisemblable en soi : les fausses lettres sont le produit d'une collaboration entre un esprit ingénieux qui composait et une main habile qui écrivait; ce n'est sans doute pas le vrai auteur qui a écrit : mais le copiste son complice était très-ignorant et même très-négligent en dehors de l'exécution calligraphique; aussi les fautes de tout genre abondent-elles dans ces lettres, mais la plus fréquente de beaucoup est, naturellement, l'omission de mots ou de lettres. — Quant aux fautes de français réelles du fabricant, elles n'ont rien de commun avec l'anglais; telle est cette singulière locution, *initier quelque chose à quelqu'un*, ou, pis encore, *quelqu'un de quelque chose*, qui se retrouve dans les lettres attribuées aux personnages les plus divers (Aubrey, Pascal, Newton, Montesquieu, etc.), comme une marque de fabrique. Cette faute et d'autres pareilles sont évidemment des erreurs d'un homme imparfaitement instruit, qui croyait employer des expressions archaïques, et s'appuie sans doute sur quelque passage mal lu dans un ancien écrivain.

Si les arguments de M. M. en faveur de sa thèse n'ont aucune solidité, elle a en revanche contre elle toutes les vraisemblances. Les journaux anglais, qui se sont beaucoup occupés de cette affaire, ont montré que le faussaire avait commis de grosses erreurs à propos de l'Angleterre; c'est une des raisons qu'on a données pour repousser la supposition de sir David Brewster, qui attribue la fabrication à Desmaiseaux. Desmaiseaux habitait l'Angleterre, savait l'anglais, et connaissait fort bien les hommes et les choses du pays; cela seul exclut l'idée qu'il puisse être l'auteur des lettres (il y a d'ailleurs bien d'autres raisons). Il est bien évident qu'un Anglais n'aurait jamais fait écrire en français Newton, qui ne lisait cette langue qu'avec la plus grande peine, et tous ses compatriotes qui figurent dans cette correspondance incomparable : le fait que ces lettres sont en français prouve invinciblement que le faussaire n'était pas en état de les écrire en anglais. D'ailleurs le triste patriotisme qu'elles révèlent accuse évidemment un compatriote de Pascal et non pas de Newton; c'est en partie pour faire honneur à la France, il faut bien nous y résigner, que ce vaste mensonge a été ourdi; heureusement c'est surtout pour rapporter de l'argent à l'auteur.

L'idée de M. Th. Henri Martin est vraiment des plus étranges; elle sera sans doute mal accueillie en Angleterre, et il est regrettable que dans cette affaire nous ayons l'air, ne pouvant plus défendre les fausses lettres qui ont justement indigné les Anglais, de vouloir leur en attribuer la paternité. — Aux yeux de tout critique non prévenu, il est clair que les lettres ont été fabriquées tout récemment et par un français. Peut-être, comme nous l'avons dit, reviendrons-nous là-dessus quand il y aura de nouveaux documents.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4

— 25 Janvier —

1868

Sommaire : 16. TRIEBER, Recherches sur les *Laconica* de Nicolas de Damas. — 17. REUSS, la Destruction du protestantisme en Bohême. — 18. Chants populaires des Grecs modernes, p. p. FIRMENICH-RICHARTZ. — 19. LANFREY, Histoire de Napoléon, tome II.

16. — **Quæstiones Laconicæ.** P. I, *De Nicolai Damasceni Laconicis*, scripsit Conradus TRIEBER. Berlin, Weidmann, 1867. In-8°, 76 pages. — Prix : 2 fr. 75 c.

M. Trieber se propose de prouver que l'auteur du traité cité dans Stobée sous le titre *Παραδόξων ἐθνῶν συναγωγή*, que ce soit Nicolas de Damas ou quelque compilateur plus moderne, a puisé surtout ses renseignements, pour tout ce qu'il dit des institutions de Sparte, dans le petit ouvrage faussement attribué à Xénophon et qui a pour titre *Λακεδαιμονίων πολιτεία*. Le rapprochement, comme il l'indique lui-même, avait déjà été signalé; mais de la comparaison suivie qu'il établit entre ces extraits et de nombreux passages du pseudo-Xénophon, ressort de la manière la plus certaine le fait de ce perpétuel emprunt. Là où il semble y avoir des différences, elles ne proviennent que de la médiocre intelligence du compilateur et de la maladresse avec laquelle il abrège ou développe ce qu'il ne comprend pas toujours très-bien. Cette concordance est donc mise hors de doute par le travail de M. Tr.; mais il aurait pu, ce nous semble, obtenir ce résultat, dont il ne doit pas s'exagérer l'importance, à beaucoup moins de frais. La dissertation est trop longue pour ce qu'elle contient. Chemin faisant, à propos des passages empruntés par celui qu'il appelle le *Paradoxographe* au pseudo-Xénophon, M. Tr. examine un certain nombre de détails des institutions de Sparte; mais aucun lien ne rattache l'une à l'autre ces différentes remarques, et il ne s'en dégage aucune idée générale. Des pages entières sont remplies de longues citations cousues bout à bout. Ce sont des matériaux rassemblés, mais non mis en œuvre. Nous n'y trouvons rien qui fasse mieux saisir le caractère de cette singulière constitution laconienne, qui nous aide à mieux comprendre l'étrange histoire de cette cité ou plutôt de cette caserne. Du reste, l'auteur en est à son coup d'essai; il semble nous promettre une suite à ces études sur Sparte et ses lois. Nous espérons que, s'inspirant de la méthode des maîtres auxquels est dédié son travail, Ernest Curtius, Duncker et Mommsen, il s'appliquera non plus à entasser des textes, mais à composer une véritable dissertation et à faire un livre.

G. P-T.

17. — **La destruction du protestantisme en Bohême**, par Rod. REUSS. Strasbourg, typ. Silbermann. Broch. grand in-8°, 67 pages.

On ne peut reprocher qu'une chose au travail de M. Reuss, c'est qu'il soit aussi court : ce n'est pas une brochure qu'il faudrait sur un pareil sujet,

mais un gros volume. Au surplus je ne veux pas exiger de l'auteur plus qu'il n'a voulu nous donner ; publiée dans un recueil spécial, la *Revue de théologie* de Strasbourg, cette intéressante étude ne pouvait prendre tout le développement dont elle était susceptible. D'ailleurs l'histoire de la Bohême depuis le début du xvii^e siècle est encore fort peu débrouillée. M. Palacky, dans le dernier volume de son histoire, récemment paru (en tchèque) ¹, s'arrête à l'année 1527 et déclare que les matériaux lui manquent pour l'histoire des siècles suivants. Il est d'ailleurs un ensemble de documents qui échappe à M. R. Je veux parler des publications en langue tchèque. Il n'existe pas que je sache de grand ouvrage spécial sur la période qui occupe M. R., mais une foule de monographies imprimées dans divers recueils et notamment dans l'excellente revue du Museum tchèque (*Casopis ceskeho Museum*). Je ne les ai pas toutes sous la main, et je me garderais bien de les demander à nos bibliothèques, où l'on me répondrait : « *slavicum est, non legitur.* » Je me bornerai donc à quelques observations.

M. R., fidèle à son titre et au but de la revue où son travail a paru, insiste avant tout sur le côté religieux de la guerre de trente ans en Bohême. Il reconstruit cependant qu'il s'agissait d'étouffer une nationalité en même temps qu'une religion : mais il néglige trop, faute peut-être de documents, le côté *national* de la lutte qu'il raconte. Le protestantisme ne fut en Bohême que l'héritier, je dirais presque l'exécuteur testamentaire du Hussitisme : et le Hussitisme fut une manifestation essentiellement slave. L'histoire de la Bohême est une longue lutte contre la suprématie religieuse et spirituelle du saint empire. Elle sentit toujours fort bien qu'elle n'était pas allemande et qu'elle ne voulait pas le devenir. Dès le xiii^e siècle ce sentiment éclate avec une farouche énergie dans la chronique de Dalimil. Plus tard dans un manifeste dont l'authenticité n'est pas douteuse, Jean Ziska déclare qu'il prend les armes pour défendre la religion et la nationalité (ou la langue *jezyk*) *slave* ². En écrasant la noblesse bohême après la bataille de la Montagne-Blanche, Ferdinand était tout à la fois l'instrument de l'ambition autrichienne et de la propagande catholique. Je regrette que M. R. n'ait pas donné quelques détails sur la grande exécution du 21 juin. C'est une belle page qui n'eût pas défigurée l'austère sobriété de son récit. Il dit en note, d'après Pelzel, que 185 familles nobles disparurent. Jungmann dit 1082 : ce chiffre est répété par l'Encyclopédie tchèque dans un savant article qui a paru aussi en allemand sous ce titre : *Böhmen, Land und Volk geschildert von mehreren Fachgelehrten*. Prag, 1863. Des recherches plus précises sur ce point seraient nécessaires. M. R. cite p. 43 le nom de quelques-unes des familles substituées par Ferdinand à l'antique noblesse du pays. Il donne douze noms allemands et deux italiens. J'aurais aimé à voir figurer sur la liste les noms espagnols et français des Huerta, des Vasquez, des Buquay, des Dufour. Ils sont beaucoup plus significatifs que les noms germaniques.

1. *Dějiny Národu Českého*, tome V, partie 2. Je reviendrai sur cet important ouvrage dès qu'aura paru la traduction allemande qui s'imprime en ce moment.

2. Voy. la *Bohême historique*, par J. Fricz et Louis Leger. Paris, Librairie Internationale. P. 149, 159, 257 et suiv.

Un fait qu'il faut savoir gré à M. R. d'avoir mis en relief, c'est l'histoire du mythe de saint Jean Népomucène. Il explique fort bien qu'il fut créé par les jésuites pour remplacer Jean Huss que le peuple n'avait cessé de vénérer comme un saint et un martyr.

Je reprochais tout à l'heure à M. R. d'avoir fait son travail trop court. Je dois ajouter qu'il l'arrête trop tôt. L'année 1628, dit-il, marque la fin du protestantisme en Bohême. Non. Elle marque seulement la fin des grandes persécutions. Mais la persécution privée, morale, inquisitoriale, dure jusqu'au règne de Joseph II. Je pourrais apporter plus d'une preuve à l'appui de cette assertion. Je ne citerai qu'un seul fait. M. R. rappelle dans une note le nom du jésuite Konias, ce célèbre inquisiteur qui se vantait d'avoir brûlé plus de 60,000 volumes en langue tchèque. Le fait est bien connu, et je l'ai cité moi-même autrefois, mais sans donner la date de cet holocauste sans exemple. D'après le texte de M. R. on pourrait croire que les exploits de Konias se rapportent à la période 1620-1628. Il n'en est rien. Konias est postérieur de plus de cent ans à l'époque dont nous nous occupons. M. Hanusch, dont je parlais dernièrement ici même (année 1867, p. 416), a publié dans la Revue du Museum de Prague¹ une savante biographie du célèbre jésuite. Il était né en 1691 et mourut en 1760. Je regrette de ne pouvoir m'étendre sur ce singulier personnage. L'article de M. Hanusch révèle une foule de faits curieux et que je compte bien faire connaître un jour.

La brochure de M. R. n'est si je ne me trompe qu'un fragment d'une grande histoire de la guerre de Trente ans qu'il prépare en ce moment. Ces prémices sont d'un bon augure : de savantes recherches, un style net et ferme, une grande modération de jugement distinguent ce travail que je louerais davantage si M. R. ne comptait parmi les plus zélés collaborateurs de ce recueil.

LOUIS LEGER.

18. — Τραγούδια ῥωμαϊκά. **Neugriechische Volksgesänge.** Zweiter Theil, Urtext und Uebersetzung, von Johannes Matthias FIRMENICH-RICHARTZ. Berlin, Hertz, 1867. In-8°, viij-194 p. — Prix : 4 fr.

Bien que ce volume s'annonce comme la seconde partie d'un ouvrage publié sous le même titre en 1840, il en est réellement tout à fait indépendant. Les Τραγούδια ῥωμαϊκά publiés il y a vingt-sept ans par M. Firmenich-Richartz (qui alors signait *Firmenich* tout court) forment un recueil complet en soi, et composé de manière à donner une idée superficielle, mais générale de la poésie moderne de la Grèce. L'auteur ne paraît s'y être astreint à aucun ordre rigoureux : après la Marseillaise grecque de Rigas (Δούτε παιδες τῶν Ἑλλήνων), vient le poème sur la prise de Constantinople par les Ottomans (Passow, n° 194²), antérieur de plus

1. *Cas. Cesk. Museum*, année 1863.

2. Je cite de préférence le recueil de Passow (*Popularia carmina Græciæ recentioris*, Lipsiæ, 1860), comme étant le plus complet et le seul qui offre des textes critiques. Passow donne des indications de source à l'aide desquelles on peut aisément remonter aux recueils antérieurs.

de trois siècles, suivi d'un chant souliote (Ἀγὸς βαρὺς ἀκούεται, Passow, 214), qu'on rapporte à l'année 1804, et ainsi du reste. Vers la fin du recueil, qui contient environ 70 chants de genres très-différents, M. Firmenich s'est attaché à établir la perpétuité de la poésie populaire chez les Grecs, depuis les temps anciens, rapprochant par exemple le Χελιδόνα ἔρχεται (Passow, 305) du célèbre χελιδόνισμα conservé par Athénée, ou, comparaison plus littéraire que scientifique, Christopoulos d'Anacréon. Un appendice contient le texte, sans traduction, de diverses poésies modernes (principalement de Soutzos et de Solòmos) et enfin quelques observations sur la poésie valaque et une ballade traduite de l'allemand en roman d'Engadine.

Le volume dont nous avons à rendre compte est conçu selon un plan tout autre. Il offre une division plus régulière : 1^o chants cleptiques; 2^o chants non historiques; 3^o petites chansons (τραγουδάκια); 4^o proverbes. Ce n'est pas là certainement une bonne classification : une série de chants « non historiques, » est évidemment trop peu définie, et le titre grec τραγουδάκια ou sa traduction allemande *kleine Lieder* semble annoncer autre chose que ce que renferme uniquement la troisième série : une trentaine de ces distiques si vifs et si gracieux qui sont, avec les chants cleptiques, la partie la plus originale de la poésie moderne de la Grèce. Mais enfin, c'est une classification, et par là le nouveau recueil se distingue avantageusement du premier. Il n'est pas jusqu'au format qui n'ait changé. Le volume de 1840 est in-12, celui de 1867 est in-8^o. Ce sont donc réellement deux recueils tout à fait indépendants l'un de l'autre.

Si maintenant nous cherchons quelle est la valeur de la plus récente de ces publications, nous devons reconnaître qu'elle ne peut résider que dans les traductions que M. F. R. a jointes aux pièces grecques. Ces traductions sont exécutées dans le mètre de l'original, et, autant qu'un étranger peut être juge en ces matières, nous semblent assez exactes, eu égard aux entraves de la versification. Mais on sait que la langue allemande se prête aisément à la traduction en vers. Quant au choix lui-même, il n'a pas grande valeur. Comme M. F. R. n'indique pas exactement ses sources, il est difficile d'affirmer que toutes les pièces qui composent son recueil ont déjà été imprimées, je le crois cependant¹. Pour lever tout doute à cet égard, M. F. R. aurait bien dû désigner au moins celles qu'il a recueillies lui-même ou qui lui ont été communiquées par des Grecs, et ne point se borner à cet égard à l'annonce générale qu'il donne dans sa préface. Le commentaire laisse beaucoup à désirer. M. F. déclare dans sa préface qu'il a puisé à des sources grecques ou favorables aux Grecs les éclaircissements joints à ses textes, n'ayant pas été à même de consulter les sources turques. En réalité il s'est borné le plus souvent à abrégé les introductions placées par Fauriel en tête de chacune des pièces publiées dans ses *Chants populaires de la Grèce*. C'est ce que chacun pourra vérifier. En résumé les *Neugriechische Volks-*

1. Cette vérification n'est pas aisée à faire, parce que M. Passow a négligé de joindre à son recueil une table des pièces qui y sont contenues, et qu'en outre le classement en est assez défectueux.

gesänge de M. F., aussi bien le volume de 1840 que celui de 1867, sont essentiellement un recueil fait de seconde main.

Ce procédé ne peut être blâmé absolument si M. F. a voulu faire, non un ouvrage scientifique, mais une sorte d'anthologie destinée à rendre plus facilement accessibles au grand public les beautés de la poésie romaique; et encore pourrait-on dire que toute satisfaction avait déjà été donnée à ce besoin par les diverses publications de M. Th. Kind, notamment par son *Anthologie neugriechischer Volkslieder* (Leipzig, 1861). Tout au moins faudrait-il qu'un ouvrage de seconde main fût composé d'après les meilleurs livres existant sur la matière, et tel n'est point ici le cas. Il semble que le recueil de Passow soit resté inconnu à M. Firmenich. Au moins ne paraît-il en avoir fait aucun usage. De là bien des imperfections soit dans le texte, soit dans le commentaire. Bornons-nous à un exemple : M. F. imprime (p. 120) d'après l'un des recueils de Kind, *la Belle du Château* (ἡ ὡραία τοῦ κάστρου) et avoue en note qu'il ne saurait dire d'où cette pièce est originaire : le seul renseignement qu'il donne à ce propos consiste à signaler au lecteur le roman grec d'*Erôtocritos* par Cornaros, ce qui est bien le rapprochement le plus inopportun qu'on puisse imaginer. Mais si M. F. avait pris la peine de consulter Passow (n° 485), il aurait appris que cette pièce est populaire dans les Cyclades. Il aurait encore appris qu'il en existe des variantes importantes. Dans le texte de Kind la belle est assiégée dans son château depuis douze ans, lorsqu'un Turc se présente devant le sultan et lui promet de lui rendre la place, demandant la châtelaine pour seule récompense. Ayant la parole du sultan, il se déguise en nonne, est admis dans le château et y introduit les Turcs. Il veut alors s'emparer de la dame, mais celle-ci dès qu'elle l'aperçoit se précipite dans la mer. Selon une autre rédaction dont Passow reproduit quelques vers recueillis par Ross ¹, dans l'île de Cythnos (aujourd'hui Thermia), le Turc se déguise en femme grosse, et une fois entré dans le château, tue la châtelaine. De cette rédaction on n'a, en original, que les quelques vers rapportés par Ross, mais le même chant a été recueilli par Buchon de la bouche d'un pâtre tzaconien. Il en a donné, non le texte, mais une traduction complète dans son ouvrage intitulé *La Grèce continentale et la Morée* (p. 401-2), et on y voit employée la même ruse que dans la version de l'île de Cythnos, seulement le récit est plus développé et plus poétique. Ainsi, au lieu de ces quatre vers donnés par Ross :

« Ἄνοιξ' τε μου κ' ἐμένα τῆς βαρυμόιρης
 » Ποῦμαι ἐγκαστρομένη καὶ ἴς τὸν μῆνά μου. »
 Σὰν ἀνοιξ' ἢ πόρτα γίλοι ἐμπήκωνε,
 Κι' ὅσο νὰ κλανοῖξῃ, δὲν ἐμπερσοῦντανε ²,

le chant traduit par Buchon donne ceci :

1. *Reisen und Reise-routen durch Griechenland*, I, 86; — *Wanderung in Griechenland*, II, 208.

2. « Ouvrez à une infortunée qui est enceinte, et dans le mois de l'accouchement. » Comme la porte s'ouvrait, des milliers entrèrent, et, une fois qu'elle fut ouverte tout à fait, on ne les comptait plus.

« Ouvrez-moi, pauvre malheureuse que je suis ; — ouvrez-moi, pauvre orpheline que je suis : — je suis grosse et mon fardeau me pèse ; — car je suis dans le mois de mon enfantement.

» Belle Franque aux belles robes franques, — belle Franque au grand cœur, — écoutez la prière d'une orpheline, — et donnez repos à une femme grosse. »

La belle Franque, la bonne princesse, — aux belles robes franques et au grand cœur, — du haut de ses créneaux la vit ; — elle la vit et ses entrailles s'en émurent.

Elle appelle aussitôt son portier : — « Bon portier de mon bon château, — apporte-moi tes bonnes clefs, — tes clefs d'argent et tes clefs d'or. »

Il apporte ses clefs, le fidèle portier, — ses clefs d'argent et ses clefs d'or ; — et la belle Franque descend de ses créneaux, — et elle fait ouvrir la porte de son château.

Mais aussitôt que la porte fut ouverte, — voilà des milliers d'hommes qui entrent ; — et le château qu'ils n'avaient pu prendre par la force, — ils le prennent ainsi par la ruse.

Et la fausse femme grosse tire de dessous sa robe — des armes qu'elle y tenait cachées, — et tue par surprise la belle Franque, — la fille franque aux belles robes et au grand cœur.

Buchon indique plusieurs châteaux connus sous le nom de *κάστρο της ώραίας* et aux environs desquels il a retrouvé la même ballade avec quelques variantes. L'explication historique qu'il en propose, à titre de pure hypothèse, il faut le dire, n'a guère de vraisemblance. Cependant, à lire la version rapportée par lui, on ne peut nier qu'il y ait dans ce récit un souvenir vague de l'occupation franque de la Morée¹. On ne saurait donc approuver M. F. R. de l'avoir classé parmi les chants « non historiques, » ni M. Passow qui le met au nombre des *Carmina amatoria*.

De même que dans son premier recueil, M. F. n'a pas toujours su se garder des rapprochements aventurés. Nous en avons eu une preuve tout-à-l'heure à l'occasion de l'*Erôtocritos* ; la partie du volume consacrée aux proverbes en fournirait plusieurs autres. Ainsi on dit en grec comme en français : les gros poissons mangent les petits, τὸ μεγάλο ψάρι τρώγει τὸ μικρό², mais ce dicton n'a aucun rapport avec le proverbe antique : Ὅφεις ἂν μὴ φάγη ὄφιν, δράκων οὐ γενήσεται, qui repose sur des croyances mythologiques.

Somme toute, M. Firmenich-Richartz a donné son temps à une œuvre assez inutile, et qui ne brille pas par ces qualités d'érudition et de critique que nous sommes accoutumés à rencontrer dans les travaux allemands.

P. M.

1. Dans une version très-abrégée recueillie à Thasos (Passow, 485 a) il est aussi question des Francs.

2. Alexandre, descendant au fond de la mer, dans un vaisseau de verre, est entouré de poissons :

Alixandres esgarde les grans et les pleniers
 Qui les petis manjuent. iteus est lor mestiers.
 Autresi com ou siecle est tous jors justiciers
 Tout ausi ont il là et prouvos et voiriers.

(*Roman d'Alexandre*, édit. Michelant, p. 263.)

19. — **Histoire de Napoléon I^{er}**, par LANFREY. Tome II. Charpentier, 1867. Gr. in-18, 510 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Divisions du livre : Chapitre 1^{er}. Constitution de l'an VIII. — II. Organisation du gouvernement consulaire. — III. Session de l'an VIII. — IV. Gênes, Ulm, Marengo. — V. Héliopolis, Hohenlinden et Lunéville. — VI. Conspirations, Session de l'an IX, les Neutres. — VII. Les préliminaires de Londres, le Concordat. — VIII. Consulte de Lyon, Traité d'Amiens, Saint-Domingue. — IX. Le Tribunat, le Code civil, la Légion d'honneur, Consulat à vie. — X. Rupture du traité d'Amiens.

Le second volume de M. Lanfrey répond aux espérances et confirme les craintes que les débuts de l'*Histoire de Napoléon I^{er}* avaient fait concevoir. Comme on devait s'y attendre, l'auteur, à mesure qu'il avance dans sa tâche, accentue les défauts et les qualités de sa méthode. Nous n'avons pas à parler ici de ses mérites d'écrivain qui sont précieux : clarté, précision, énergie. M. L. raconte vivement et pense de même ; ses récits et ses réflexions se côtoient sans se nuire. Peut-être, si nous avions à lui soumettre une critique littéraire, lui adresserions-nous un reproche : celui de composer trop rapidement. Il y a dans sa diction certaines traces de négligence (voy. notamment p. 157, 175, 179, 182). Le grand cas que le public fera certainement un jour du livre de M. L. l'oblige dès maintenant à des soins dont se dispensent non sans raison les gens qui écrivent sans souci du lendemain. Mais ce que nous devons dans ce recueil à l'auteur de l'*Histoire de Napoléon I^{er}*, c'est avant tout une critique historique. C'est à ce point de vue que se place notre précédente appréciation : nous pensons que là où il touche juste, M. L. enrichit la science française, et qu'il lui fait accomplir un véritable progrès. Nous croyons aussi qu'il tombe parfois à faux. Nous nous proposons donc d'exposer rapidement ce qui dans le volume peut être regardé comme nouveau, ce qui nous y paraît erroné.

Le vice capital de tous les devanciers de M. L. est l'affirmation sans preuves. M. Thiers veut toujours et partout qu'on s'en tienne à sa parole ou à son jugement. Et comme il est le seul qui ait eu en main les pièces du Directoire et de la *Secrétairerie d'État* (privilegé exorbitant, pour le dire en passant), il a bien fallu, en attendant mieux, se contenter de ses déclarations. Le reste n'a guère été qu'apologie ou diatribes. L'ignorance et la passion en faisaient les frais. Quand M. L. a pris la plume, nous avions donc l'histoire *nationale* de Napoléon I^{er} ; son histoire *scientifique* nous manquait encore. De là, pour le nouvel historien, un plan imposé en quelque sorte à ses travaux, un chemin tout tracé à ses méditations. Son dessein d'être vrai, l'ordre dans lequel il se présentait dans la lice, l'abondance des matériaux mis depuis plusieurs années à la disposition des hommes d'étude, l'obligeaient à une œuvre préliminaire et essentielle : rassembler autour de soi toutes les *sources*, les analyser, les peser, les classer en un mot après mûr examen et dans toute la plénitude d'un jugement serein, et les ranger à leur place naturelle sous les yeux du lecteur. Nous avons eu l'occasion d'en exprimer

le regret : M. L. ne s'est pas astreint rigoureusement à cette méthode. Il a beaucoup travaillé. Son *Histoire* est sérieuse. Mais elle n'a point ces fortes assises qu'exigent les monuments scientifiques. Que les gens spéciaux l'approuvent, cela suffit-il ? Pour déraciner des erreurs ou mettre en lumière des faits inconnus, il est nécessaire de convaincre l'ignorance et de démasquer l'imposture. Que M. L. en soit bien persuadé, la routine et la mauvaise foi le mettront un jour ou l'autre dans le cas de produire le faisceau de ses *preuves*.

Le second volume marque d'ailleurs à cet égard un progrès notable sur le premier. Les *sources* y sont plus fréquemment indiquées ; en général elles sont bonnes ; quelques-unes sont nouvelles. Parmi ces dernières, nous devons signaler les *Archives Parlementaires* de MM. Mavidal et Laurent, dont M. L. a fait un emploi judicieux (v. p. 102, 113, 122, 131, 257, 283, 402) et très-profitable, notamment en ce qui concerne le rôle du Tribunal. Il n'a pas été moins bien inspiré en utilisant l'*Annual Register* ; cette véridique publication lui a permis de rétablir la physionomie des débats des chambres anglaises singulièrement altérée et même mutilée par le *Moniteur* de 1800 (p. 63, 64, 65). En revanche, on comprendra difficilement qu'il ait encore recours à ce fatras qui est parvenu jusqu'à nous de différents côtés sous les noms de *Mémorial*, *Mémoires*, *Dictées*, etc., de Sainte-Hélène, et qui, eût-il le moindre caractère d'authenticité, ne peut avoir aucune valeur scientifique puisqu'il se compose d'un tissu de contradictions. M. L. nous paraît d'autant moins excusable de s'être servi de matériaux si peu respectables qu'il l'a fait souvent (v. p. 8, 14, 15, 19, 34, 54, 135, 140, 146, 158, 162, 359, 392, 395, 498), et qu'il n'ignore pas au besoin quel genre de crédit ils méritent. Certes il a parfaitement raison quand, restituant leur caractère à *ces romans* sortis de l'imagination de l'empereur ou des gens qui ont abusé de son nom, il les accuse d'avoir *trompé l'histoire* (p. 211, 216, 217, 234). Mais si ces documents trop peu équivoques n'ont aucune force probante pour la justification de Napoléon, il est nécessaire de convenir qu'il ne s'en peut tirer aucune preuve à sa charge. Il faut leur appliquer la loi de réciprocité, et les abandonner irrévocablement au domaine qui leur est propre de spéculation de librairie.

La *Correspondance de Napoléon 1^{er}* demeure celle des autorités que M. L. invoque le plus volontiers ; l'emploi d'un pareil recueil, commandé par la nature du sujet, est particulièrement légitime. Non que la publication de l'ouvrage soit à l'abri de tout reproche ; mais les pièces qui y sont contenues offriront longtemps, sinon toujours, la mine la plus riche en matériaux de premier ordre à un historien de Napoléon 1^{er}. Tout en l'utilisant, M. L. produit contre elle dans le cours de son récit deux griefs qui dans l'espèce se trouvent n'être pas fondés. A propos de l'expédition de Leclerc à Saint-Domingue, et de la rupture du traité d'Amiens, il se plaint d'une double lacune ; la *Correspondance* ne fournit ni les *Instructions* qui ont du être remises par le premier consul à son beau-frère, ni une note envoyée par Talleyrand à Otto et qu'a fait connaître M. Thiers. Il ajoute que « d'après une déclaration mémorable, » ces omissions doivent être attribuées « au singulier système des éditeurs sur les droits et les devoirs de l'his-

» toire » (p. 394 et 476, notes), faisant allusion sans aucun doute à la préface placée en tête du XVI^e volume par le prince Napoléon. L'accusation de M. L., juste en son principe, porte cependant ici à faux ; c'est qu'il n'a pas bien connu le mécanisme et l'évolution de l'œuvre qu'il attaque. La publication de la *Correspondance* se partage en deux phases très-distinctes et qu'il importe essentiellement de ne pas confondre. Les célèbres déclarations du prince Jérôme s'appliquent uniquement à la seconde série des documents ; elle ne commence qu'en septembre 1807. A partir de cette époque, le recueil prend d'une allure décidée le caractère que dénonce M. L., c'est-à-dire qu'à tort ou à raison, à tort suivant nous, pour économiser l'espace ou pour des motifs politiques, peut-être pour des raisons tirées à la fois de ces deux ordres d'idées, il procède par grandes marches, par vues d'ensemble, taillant sa route de droite et de gauche, poussant sa trouée à travers la masse des documents qui vont se multipliant. La première partie de la *Correspondance* est marquée d'un esprit tout contraire ; si un reproche peut lui être fait, c'est celui de pousser jusqu'à la manie le scrupule, jusqu'à la minutie le respect. Tout lui est bon de Bonaparte ; elle recueille tout de lui. Rien du *grand homme* n'est à ses yeux insignifiant. La manifestation la plus lointaine d'un désir ou d'une volonté de Bonaparte est saisie avec le fanatisme le plus naïf et le plus impitoyable, et ira à la postérité. L'observation de M. L. n'est donc pas légitime, puisqu'elle s'applique à une époque antérieure de 4 ou 5 ans à celle où le système dont il se plaint a commencé d'être en vigueur.

Une autre erreur serait de croire que le plan de la *Correspondance* ait jamais comporté la publication des pièces *inspirées* par Napoléon. Une pareille conception aurait eu en effet pour résultat la mise au jour de toutes les archives de la secrétairerie d'État et des ministères. Un millier de volumes in-folio et un siècle n'eussent pas suffi à pareille tâche. Quand un *mémoire* émané d'un ministre a été publié, ç'a toujours été à titre d'exception et pour des motifs spécifiés par les éditeurs. M. L. n'est donc pas fondé à se plaindre de l'omission de la lettre de Talleyrand ; cette omission est normale, ou mieux n'en est pas une.

En ce qui touche les *instructions de Leclerc*, il ne nous paraît pas démontré qu'elles subsistent. Sans doute les premiers éditeurs ont par mégarde laissé échapper plus d'une pièce importante ; l'oubli involontaire du document en question est évidemment inadmissible. Quant à une lacune préméditée, une lacune propre à servir la *gloire* de Napoléon, ce que nous venons de dire du caractère des éditeurs la rend invraisemblable. Le lecteur sera encore plus facilement de notre avis si nous lui faisons connaître qu'ils n'hésitaient point dans ce temps-là à publier les lettres où Bonaparte appelle crûment Masséna un *voleur*, et ordonne de fusiller les habitants de trois villages pris au hasard, afin de s'assurer l'obéissance d'une province d'Italie. A la vérité M. Thiers parle des *instructions* de Leclerc comme s'il les avait lues ; mais d'une part, l'exposition qu'il en fait consiste en explications banales, que M. L. estime controuvées ; et d'un autre côté on sait suffisamment que notre historien *national* emprunte par-

fois aux anciens leurs procédés de composition. La solution la plus naturelle de la difficulté est donc de croire que les héritiers de Leclerc n'ont pas cru utile de produire la pièce en question, ou qu'elle s'est perdue, ou que la minute a été égarée par suite de déplacement, comme il arrive dans les archives les mieux classées.

Il y a dans les griefs formulés vivement par M. L. une tendance qu'on ne saurait trop encourager, puisqu'elle le porte à la critique des sources. Elle l'habitue à ne plus négliger l'indication de ces sources elles-mêmes, quand le sujet le comporte. C'est ainsi que le propos qu'il place dans la bouche de Bonaparte en plein conseil d'État : « Avec mes préfets, mes gendarmes, et mes prêtres, je » finirai tout ce que je voudrai » (p. 201), aurait besoin pour être admis comme historique d'être appuyé sur un témoignage que l'auteur ne nous fait point connaître. Entre penser et dire une chose, il y a de la distance.

Un des aspects les plus intéressants du second volume de *l'Histoire de Napoléon I^{er}* résulte de la discussion consacrée par M. L. à certaines doctrines de M. Thiers. Presque toujours elles sont relevées avec bonheur. Sans entrer dans l'examen détaillé de questions qui nous mèneraient trop loin, nous signalerons les plus importantes de ces rectifications.

P. 123. *Organisation judiciaire*. M. Thiers jette dédaigneusement trois lignes sur les objections qui y furent faites par les membres indépendants du Tribunat. « Elles étaient, ajoute-t-il, peu dignes de mémoire. » M. L. prouve qu'elles furent aussi sérieuses au fond que modérées dans la forme. — P. 165. Dans le passage des Alpes avant Marengo, M. Thiers voit « un prodige plus grand que » celui d'Annibal. » M. L. montre combien cette appréciation est exagérée. A aucun point de vue, l'entreprise du capitaine français n'est comparable à celle du général carthaginois. — P. 179. M. Thiers fait partir le premier consul de Milan pour Montebello le 8 mai, en sorte qu'il aurait mis vingt-quatre heures à parcourir dix lieues. M. L. établit que Bonaparte quitta cette ville seulement dans la journée du 9, ce qui explique son arrivée postérieure à l'issue du combat. — P. 229. Le chiffre de la petite armée que Kleber immortalisa devant les ruines d'Héliopolis est porté par M. Thiers à 10,000 hommes, ce qui est vrai. Cela ne l'empêche pas d'adopter dans une autre occasion les versions de Bonaparte qui la grossissent jusqu'au nombre de 22,000 combattants. M. L. s'étonne d'une contradiction où éclate une complaisance trop manifeste. — P. 234. M. Thiers qui ajoute foi aux allégations de Sainte-Hélène admet un projet de débarquement des Anglais en Toscane, après l'armistice d'Alexandrie (1^{er} novembre 1800). Or M. L. prouve que si Napoléon le mit en avant comme gouvernant, il n'y crut jamais comme historien. — P. 295. Pitt recula-t-il, en donnant sa démission, « devant une situation plus forte que son courage, » ainsi que le prétend M. Thiers ? Appuyé sur Macaulay, M. L. démontre qu'il obéit à un sentiment approprié aux mœurs parlementaires et nullement à une défaillance. — P. 329. L'histoire pour être juste doit-elle s'aveugler volontairement et accepter les *apparences* qui trompent les contemporains ? M. Thiers le soutient,

M. L. le nie. Et certes M. L. a raison. Les symptômes qui échappent à l'ignorance et à la légèreté publiques forment le propre domaine de l'historien. — P. 339. « Bonaparte était porté, dit M. Thiers, aux idées religieuses par sa » constitution morale. » Si tant est que cette proposition puisse passer pour intelligible, l'idée religieuse n'eut aucune part à la conception d'où est sorti le concordat. M. L. n'a pas de peine à faire justice d'une méprise aussi grossière. — P. 395. M. Thiers dit que « Leclerc avait pour instruction de *ménager* » Toussaint, de lui offrir le rôle de *lieutenant de la France*, la confirmation des » grades, etc. » Or une lettre du premier consul à son beau-frère, citée par M. L., porte textuellement sous la date du 16 mars 1802 : « Suivez exactement » mes instructions, et dès l'instant que vous vous *serez défait* de Toussaint, Chris- » tophe, Dessalines, et des principaux *brigands*... » — P. 404 et 405. A l'occasion de l'article 3, fameux en son temps, du traité conclu avec la Russie, où le gouvernement officiellement *républicain* parlait de ses *sujets*, M. Thiers ne craint pas de dénoncer les *violences* de langage auxquelles se serait alors abandonné le Tribunat. M. L. prouve, le texte des *Archives Parlementaires* à la main, que la manifestation d'une réprobation, d'ailleurs unanime dans le public et au sein des assemblées, fut au contraire aussi calme que possible. Dans le désir de ménager les susceptibilités du premier consul, le Tribunat avait poussé le scrupule jusqu'à prononcer le huis-clos de ses délibérations. Les allégations de M. Thiers sont donc à cet égard absolument dénuées de fondement. — M. Thiers décrit fort longuement les incidents d'un voyage de Fox à Paris en 1801. M. L. tire de l'examen du *Moniteur* et de la correspondance de *Lafayette et de Fox*, la preuve que cet illustre anglais ne vint en France qu'à la fin de juillet 1802. — P. 500. M. Thiers affirme qu'à la fin de sa conversation avec Whitworth le premier consul l'instruisit de ses intentions belliqueuses à l'endroit de l'Angleterre. M. L. prouve que cela est impossible, attendu que la relation très-circonstanciée de l'ambassadeur anglais ne porte aucune mention d'un avis aussi important.

C'est une œuvre méritoire de jeter bas toutes ces fables, toutes ces traditions mensongères d'où s'est dégagée peu à peu aux dépens des droits de l'histoire la légende napoléonienne. Les traits de l'époque consulaire que M. L. a heureusement éclairés d'un jour nouveau sont nombreux et instructifs. En voici l'indication sommaire : P. 74-79. Répression de l'insurrection de Cadoudal et de Frotté en Bretagne et en Normandie (1799-1800). Cet épisode peu connu aujourd'hui est très-bien exposé par M. Lanfrey. Il met en évidence les procédés familiers à Bonaparte : « Brûler deux ou trois grosses communes, en manière » d'exemples et fusiller sur le champ les principaux captifs » (lettre à Hédouville). Frotté se rend, d'après l'assurance officielle « qu'il peut compter sur la générosité » du gouvernement. » Il est regardé comme prisonnier, jugé et fusillé en trois jours (15-18 février). Le premier consul suspend en apparence la procédure, et feint le pardon dans le même temps qu'il écrit à Brune : « En ce moment Frotté » doit être fusillé » (18). — P. 112. *Centralisation*. M. L. lave la Révolution du reproche souvent formulé contre elle d'avoir créé la centralisation politique.

La Constituante, loin de porter atteinte aux assemblées provinciales, étendit au contraire leurs attributions, et si la Convention se servit sous la pression de circonstances transitoires de la rude main de ses commissaires, elle ne toucha point aux assemblées locales. L'esprit de la constitution de l'an III consacre les mêmes principes. La centralisation administrative est véritablement l'œuvre du consulat et de l'empire. — P. 127. *Émigrés*. La loi relative à la clôture de la liste des émigrés n'a pas le caractère trop aisément admis d'une mesure réparatrice. Arme politique et instrument d'influence, elle consacra entre les mains du gouvernement un pouvoir discrétionnaire dont il se servit pour radier les personnes agréables et garder les biens de celles qui déplaisaient. Il en résulta que la position des émigrés convaincus d'après les formes légales fut meilleure que celle des émigrés mis en suspicion par un simple arrêté. — P. 140-145. Plan de Moreau. — Dans la campagne de 1800, Moreau fut sacrifié à Bonaparte, et non Bonaparte à Moreau. M. L. le prouve en citant les instructions du premier consul; elles obligeaient Moreau « à intercepter la communication avec Milan. » Le rôle du chef de l'armée d'Allemagne se bornait donc à couvrir l'armée d'Italie. Paralysé dans ses moyens d'action, Moreau avait pour unique mission de travailler de loin à la victoire de Marengo, qui ne pouvait servir qu'à la gloire du premier consul, tandis qu'une marche heureuse sur Vienne donnait la paix à la France. — P. 225-227. Traité de Kléber. M. L. réfute sans peine les imputations de faiblesse adressées à ce général, responsable de ses troupes à la nation et non au régime issu de Brumaire. Il suffit d'opposer aux accusations du premier consul ses propres contradictions. « Je regarde comme infâme qu'on ait » abandonné l'Égypte, » écrit-il d'une part à Talleyrand, et de l'autre à Kléber : « Vous ne doutez point de la satisfaction que j'éprouve de votre retour et de la » conduite que vous avez tenue pour soutenir l'honneur français. » — P. 244-245. Sur les opérations de Moreau, mêmes contradictions de Bonaparte, heureusement relevées par M. Lanfrey. Invectives souterraines ou rétrospectives, en face compliments flatteurs, officiellement éloges pompeux. — P. 247. Passage du Splügen par Macdonald, en plein décembre, sur l'injonction péremptoire de Bonaparte; — autrement miraculeux que celui du Saint-Bernard, remarque M. L., et à propos duquel on n'a guère songé à s'extasier. — P. 265. Déportations à propos de la machine infernale. Cette iniquité, la plus grande de toutes celles qu'a jamais commises Bonaparte (profiter d'un crime isolé pour atteindre des personnes présumées hostiles à un régime politique), avait déjà été signalée, mais sans vigueur, par M. Thiers. M. L. en a bien éclairé les monstrueux détails. — P. 269. *Archives nationales*. M. L. donne de très-utiles appréciations sur l'acte en vertu duquel, empiétant sur les prérogatives déjà bien limitées du Corps législatif, le premier consul enleva à cette assemblée le dépôt des archives et la nomination de l'archiviste. La conservation même des documents, désormais à la merci d'un pouvoir intéressé peut-être à en altérer la sincérité, sinon l'intégrité, était en jeu. Le Tribunal par une sorte de divination le comprit si bien qu'il emporta un vote de rejet. Mais le gouvernement passa outre. C'est là

un fait historique, véritablement neuf et de quelque importance. — P. 286. *Instruction publique*. M. L. rappelle que sur les fonds disponibles consistant en biens nationaux, une somme de 120 millions fut attribuée par la loi de finances de 1801 à l'instruction publique. Cette intéressante mesure méritait en effet une mention particulière. — P. 301. *Assassinat de Paul Ier*. Le *Moniteur* de 1801 ne craignit pas d'accuser le gouvernement anglais d'y avoir mis la main. M. L. prouve l'inanité de ces grossières invectives. Non-seulement les Anglais ignorèrent le crime qui se tramait à Saint-Pétersbourg, mais ils en furent vivement contrariés, parce qu'il empêcha Nelson de détruire la flotte russe. — P. 306-307. *Érection du royaume d'Étrurie*. A ce sujet M. L. signale chez le premier consul un trait de mœurs qui peut-être en aucun temps et chez personne au monde n'a été accusé aussi fortement : le sans-façon dans le trafic des peuples. Venise, le Portugal, la Toscane, Lucques, étaient entre ses mains des objets d'échange commercial. Ce dernier petit état, Lucques, il le vendait à l'Espagne pour six vaisseaux et trois frégates. Et cela dix ans après la déclaration des droits de l'homme ! — P. 347. *Concordat*. Le succès du *Génie du christianisme* n'entra pour rien dans les conceptions religieuses de la politique napoléonienne ; puisque cet ouvrage fut publié (1802) après l'adoption du Concordat (1801). Il était bon de faire justice d'une erreur encore aujourd'hui très-répendue. — P. 411. *Législation*. Les admirateurs de Napoléon ont souvent loué en lui une sorte d'omni-science qui lui révélait, disaient-ils, la solution des problèmes les plus ardues et qui échappaient aux hommes versés dans des connaissances spéciales. Il aurait fait preuve notamment dans les délibérations du conseil d'État d'une perspicacité qui confondait la sagesse des jurisconsultes les plus renommés. M. L. réduit ces allégations à leur valeur. Comme tout homme qui parle à tort et à travers, mais avec feu et surtout avec autorité, Bonaparte a parfois rencontré une de ces expressions qui restent parce qu'elles forment image. Mais en ce qui touche des opinions sérieusement neuves, le premier consul n'en avait et ne pouvait pas en avoir ; ce qu'on a recueilli de lui à propos du *divorce*, de l'*adoption* et de la *donation*, prouve qu'il ne possédait pas les premiers et indispensables éléments de toute discussion juridique.

Comme le premier volume de l'*Histoire de Napoléon Ier*, le second est rempli de mots heureux qui résument sous une forme précise des jugements exacts. M. L. excelle à caractériser les institutions et les hommes. Ce qu'il dit de la Constitution de l'an VIII et du rôle du Tribunat mérite l'attention particulière des gens d'étude. Quelques citations donneront l'idée du reste. « Produit d'une » sorte de transaction entre la subtilité d'un métaphysicien sans conviction ¹ et » l'impatience d'un ambitieux sans frein, la Constitution de l'an VIII a gardé ce » double caractère. Elle est pleine à la fois d'artifice et de brutalité, et semble » tantôt l'œuvre de la ruse qui s'attache à tourner les difficultés, tantôt l'œuvre » de la force qui montre à tous son épée nue » (p. 40). — « Odieux au maître » par une inaltérable modération qui ne fournissait contre elle aucune prise,

1. Sieyès.

» importune aux sujets à qui elle rappelait le néant de leurs convictions républicaines, attaquée sans relâche par une meute d'écrivains serviles, dénigrée par le gouvernement lui-même qui la dénonçait ouvertement dans le *Moniteur*, publiait ses discussions en les tronquant, parfois même les supprimait tout à fait, l'opposition du Tribunat resta inébranlablement fidèle à la liberté avec la certitude de ne rien changer à l'état désespéré de cette cause » (p. 33). — M. L. définit admirablement l'attitude du clergé sous le Consulat : « Il fut aussi prompt à reconnaître le parti qu'il pouvait tirer des dispositions de Bonaparte que celui-ci le fut à convoiter et à saisir ce précieux instrument. Jusque là fervent royaliste, le clergé faisait aujourd'hui défection avec la facilité ordinaire de cette corporation pour qui la politique n'est pas une question de principes, mais une affaire d'intérêt. Il ne connaissait en cette matière ni droit ni devoir, ne professant pour toute doctrine qu'un vague précepte de soumission aux pouvoirs établis qui permet indifféremment ou de tendre la main à l'insurrection vendéenne ou de courber le genou devant le 18 brumaire » (73). — La disgrâce de Lucien Bonaparte est parfaitement expliquée par M. L. « Lucien, dit-il, avait contre lui une chose encore plus difficile à oublier que ses défauts : l'immensité du service rendu par lui en brumaire. Les titres de ce genre sont toujours un gage assuré d'ingratitude, en raison des exigences qu'ils créent d'une part et de l'insolvabilité qu'ils établissent de l'autre » (p. 47). — Sur le peuple français, M. L. prononce cet arrêt remarquable : « Nation si incurablement vaniteuse, que sa passion même pour l'égalité n'a été le plus souvent qu'une forme et un détour de la vanité » (p. 204). — Signalons enfin une réflexion pleine de sens sur la complicité parfois étonnante de l'honnêteté avec le crime : « Telle est l'imbécillité humaine que ce triomphe est rarement refusé aux usurpations les plus iniques : on croit pouvoir les servir dans un certain ordre d'affaires, sans se rendre solidaire du reste de leurs actes; la probité se spécialise, comme les facultés de l'esprit » (p. 47).

Il nous reste à indiquer quelques points où les opinions exprimées par M. L. nous semblent susceptibles de rectification.

P. 36-37. M. L. admet la possibilité de lutter en l'an 1800 contre les envahissements de l'esprit monarchique représenté par Bonaparte. « Il est probable, dit-il, qu'une protestation énergique de Sieyès et de ses amis contre cette transformation audacieuse de leur projet (il s'agit de la Constitution de l'an VIII) en instrument de despotisme aurait pu faire prévaloir un remaniement au moins partiel de la Constitution dans un sens plus large. » A ce résultat, ajoute-t-il, ils préférèrent les hautes faveurs, prix de leur connivence. — Nous pensons qu'il y a là une illusion; le reproche est juste en soi, parce qu'on n'est jamais dispensé de faire son devoir. Mais une opposition aussi tardive n'aurait certainement pas arrêté la marche ascendante du premier Consul. D'ailleurs les circonstances formaient autour des hommes politiques un milieu dont il ne leur était guère possible de se dégager. Isolée, la bonne volonté des meilleurs citoyens devait demeurer impuissante, parce qu'elle ne rencontrait aucun écho et qu'elle manquait de la base essentielle de toute force, la confiance en soi. —

P. 117. M. L. regrette dans une certaine mesure l'organisation judiciaire antérieure au Consulat, en ce qui concerne le régime de l'*appel*. « Ce qui importe, » dit-il, aux justiciables, c'est moins un recours à des lumières supérieures que » la garantie d'une double épreuve. » Et cela est vrai. Mais le vice fondamental du système réformé était ailleurs que dans l'insuffisance des magistrats; il résidait dans une infirmité incurable de l'esprit humain qui ne permet pas à des corps absolument égaux de se juger alternativement les uns les autres, sans que la passion et l'amour propre aient jamais part à leurs décisions. — P. 182. Le rôle de Kellermann à Marengo est exactement indiqué, sans être mis suffisamment en évidence par M. L. L'auteur n'a pas assez fait remarquer que l'inspiration de ce général lui est toute personnelle; que sans lui, et malgré l'intervention des régiments de Desaix, la bataille était définitivement perdue, et que dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, Bonaparte paraît avoir oublié complètement la cavalerie qu'il avait sous la main. — P. 231. Il y a une contradiction historique dans un vœu rétrospectivement émis par M. L., lorsque, après avoir opposé les soldats « qui furent de grands citoyens en même temps » que de grands capitaines à toute cette cohue des hommes spéciaux de l'Empire, » qui hors du champ de bataille n'avaient plus ni cœur ni idées », il regrette que la première classe de ces généraux « n'ait pas influé plus puissamment que » la seconde sur les destinées de la Révolution. » Il est manifeste que l'existence d'une de ces catégories de soldats fut subordonnée à la disparition de l'autre, et que réciproquement si la première s'était maintenue la seconde n'aurait pas apparu, exclusives en un mot l'une de l'autre. Pour que l'Empire ne vînt point, il fallait que la République subsistât. Or, prendre part à la direction des choses politiques, c'était se placer dans le courant qui poussait la France au régime autocratique : l'exemple de Moreau le prouve, et aussi celui de Bernadotte. L'un céda, l'autre essaya de lutter : tous deux furent entraînés. — P. 412. Un mot de M. L. sur la répugnance mal déguisée de Bonaparte à faire consacrer religieusement son mariage avec Joséphine pourrait induire un lecteur peu attentif à croire que cette consécration n'eut jamais lieu. Elle fut accomplie, irrégulièrement d'ailleurs, la veille du sacre. — M. L. se montre indulgent pour Talleyrand (p. 46, etc.). A nos yeux il fait beaucoup trop de cas d'un homme qui fut toujours, quoi qu'on ait écrit, le complice très-complaisant, sinon l'instigateur, des pires actions de Bonaparte. Le mot *génie* nous paraît mal appliqué à un ministre dont M. L. est obligé de raconter lui-même les mensonges débités « avec la froide et imperturbable effronterie qui le caractérisait » (p. 495). — La partie du nouveau volume de l'*Histoire de Napoléon Ier* la plus défectueuse est celle qui a trait aux *finances*. M. L. est bien sobre sur ce point essentiel de la période consulaire, et le peu qu'il en dit rappelle trop vivement à la mémoire l'exposition lumineuse et magistrale d'un de ses devanciers. A cet égard, il reste très-inférieur à M. Thiers. Il faut qu'il donne plus d'attention à ces graves et difficiles matières.

L'avantage de la méthode de M. L. est de saisir fortement et par tous les côtés à la fois le personnage dont il retrace la vie. La figure de Napoléon Ier

prend dans sa main une physionomie très-nette, et le caractère de l'homme se pénètre sous sa plume d'une remarquable unité. « Le masque débonnaire et » bourgeois, que des gens de beaucoup d'esprit ont mis vingt ans à placer sur ce » fin et dur visage d'airain » (p. 493), est énergiquement arraché par le nouvel historien. Quelques-unes des pages de son livre (voy. notamment p. 31, 32, 332, 334, 494, etc.) sont les meilleures et les plus exactes qu'on ait encore écrites sur Bonaparte. Avec beaucoup de sens, et pour d'excellentes raisons, M. L. ne sépare pas l'Empire du Consulat : c'est tout un. Admirablement décrit, « un » génie prodigieux et borné » (p. 191), Napoléon, « qui sut utiliser Dieu » (p. 100), n'eut « en dehors de l'apothéose qu'il rêvait pour lui-même aucun » mobile saisissable et défini » (p. 333), et les chimères dont il nourrit une imagination sans frein furent d'autant plus redoutables qu'elles avaient pour siège l'esprit le plus positif et le plus précis qu'on vit jamais (p. 334). Voilà, il faut en convenir, un jugement vrai et bien frappé. Toutefois les appréciations de M. Lanfrey ne sont pas à l'abri de toute critique. La réduction à l'unité est excellente comme résultat; elle est défectueuse comme procédé. Bonaparte eut des vertus; dans sa famille, dans son palais, il fut généreux, bon, faible parfois. Tout ne fut pas toujours et partout chez lui subordonné à la politique; il eut des affections sérieuses. Et nous ne pouvons admettre avec M. L. qu'il « n'eut jamais » un moment d'épanchement intime, d'abandon, d'entraînement, de *sincère ou-* » *verture sur soi et sur les autres* » (p. 336). Maints passages des Mémoires de Bourrienne et de Marmont sont là qui prouvent le contraire. S'il est permis de croire que ses célèbres *boutades* ont été démesurément grossières et amplifiées, encore ne l'est-il pas que tous les contemporains aient pu être dupes à ce point. Et fort mal à propos M. L. lui oppose les brutales franchises de Frédéric II. Car si une fois le roi de Prusse a dit la vérité sur les motifs de l'expédition de Silésie, dans vingt autres passages de ses *Mémoires* il ment effrontément sur le même sujet.

Le tort de M. L. est celui auquel échappent bien peu d'historiens, il s'échauffe, perd le sang-froid et laisse échapper des expressions qui font sourire, parce qu'elles rappellent les petits péchés d'un des écrivains les plus studieux de ce temps-ci, M. Hamel, biographe de Robespierre et de Saint-Just : *abjecte routine*, p. 503, et ailleurs *obtuse ignorance*. Tout cela ne l'empêche pas d'avoir fait un bon livre et très-utile.

H. LOT.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BURSIAN, *Aventicum. Mosaik von Orbe* (Zurich, Kœhr). — CLEMM, *De nominibus compositis* (Giessen). — GRAU, *Semiten und Indogermanen* (Stuttgart, Liesching). — GRIMM, *Geschichte der deutschen Sprache* (Leipzig, Hirzel). — GUARINI, *Veronensis Alda*, ed. Suringar (Leide, Brill). — SANNIO, *Varroniana in den Schriften der römischen Juristen* (Leipzig, Hirzel). — TIELE, *Mémoire sur les journaux des navigateurs hollandais* (Amsterdam, Muller). — VALLET DE VIRIVILLE, *Le procès de Jeanne d'Arc* (Didot). — WILMAR, *Handbüchlein für Freunde des deutschen Volksliedes* (Stuttgart).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5

— 1^{er} Février —

1868

Sommaire : 20. ZACHER, Pseudo-Callisthène; JULII VALERII Epitome. — 21. HARTWIG, le Droit municipal de Messine. — 22. GUTTIERE DIAZ DE GAMEZ, le Victorial, trad. par DE CIRCOURT et DE PUYMAIGRE. — 23. LA BOÉTIE, Remarques sur l'*Erotikos* de Plutarque, p. p. DEZEIMERIS. — 24. FOUQUE, l'Invention de la photographie.

20. — **Pseudo-Callisthenes.** Forschungen zur Kritik und Geschichte der æltesten Aufzeichnung der Alexandersage, von JULIUS ZACHER. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1867. In-8°, viij-193 p. — Prix : 4 fr.

Julii Valerii Epitome, zum erstenmal herausgegeben von JULIUS ZACHER. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1867, xiv-64 p. — Prix : 2 fr.

Il y a bien des années qu'un travail d'ensemble sur la légende d'Alexandre est attendu de M. Zacher, professeur à l'Université de Halle, et la plupart de ceux qui dans ces vingt-cinq dernières années ont eu à traiter quelque partie de cet immense sujet, ont exprimé l'espoir de voir ce germaniste distingué publier les résultats de ses longues recherches. Les deux opuscules dont nous avons à rendre compte, remplissent en partie la promesse faite depuis si longtemps par M. Zacher. Dans la lettre à M. Haupt, qui précède en manière de dédicace le mémoire consacré au Pseudo-Callisthènes, l'auteur explique que la dernière réunion annuelle des philologues allemands (Halle, 1866), lui ayant donné occasion de présenter une esquisse de son travail, il résolut de publier une partie au moins de ses études, à défaut de l'ensemble, que d'autres occupations ne lui permettraient pas actuellement de coordonner. La partie qu'il nous donne maintenant a pour objet la plus ancienne forme sous laquelle s'est manifestée la légende d'Alexandre, le récit du Pseudo-Callisthènes.

On sait que ce récit a été rédigé à Alexandrie au second siècle de notre ère. Fréquemment copié et remanié, il ne subsiste aucun ms. qui nous le présente dans sa pureté primitive. Telle est la différence des leçons, que M. Ch. Muller, le premier et jusqu'à présent l'unique éditeur du texte grec¹, a pu dire, en parlant des trois mss. que la Bibliothèque impériale possède du Pseudo-Callisthènes, qu'ils sont moins des copies d'un même livre que des rédactions diverses de la même histoire (*Introd.* p. IX a). De ces trois mss., celui qui s'éloigne le moins de l'original (Bibl. imp. 1711), est malheureusement si incorrect que M. Ch. Muller n'a pu le prendre pour base de son édition, et qu'il lui a fallu établir son texte principalement d'après un ms. daté de 1469 (Bibl. imp. 1665), qui présente une leçon plus altérée. Mais on a, grâce à d'anciennes traductions en latin, en arménien et en syriaque, le moyen de reconstruire à peu près le récit primitif.

1. Dans la bibliothèque grecque de Didot, à la suite des historiens d'Alexandre.

Le mémoire de M. Z. a principalement pour objet la critique des divers documents qui nous ont conservé avec plus ou moins d'altération le récit du Pseudo-Callisthènes, et d'établir le rapport qu'ils ont les uns avec les autres. Exécuté avec cette entière bonne foi qui ne dissimule aucune difficulté et pose les questions, fussent-elles rester sans réponse, ce travail confirme et précise les résultats obtenus par les recherches antérieures, notamment par celles de M. Ch. Muller, et là même où il ne réussit pas à apporter une complète lumière, il montre la voie et spécifie les vérifications qui restent à faire. M. Ch. Müller avait indiqué 14 mss. du Pseudo-Callisthènes, mais il n'en avait étudié par lui-même que trois, ceux de la Bibliothèque impériale. M. Z. a porté jusqu'à 22 le nombre de ces mentions, entre lesquelles, il est vrai, plusieurs empruntées à des sources différentes doivent, comme le reconnaît M. Z. lui-même, s'appliquer au même ms. ¹ Pas plus que M. Muller, M. Z. n'a eu de ces mss. une connaissance directe ², cependant, à l'aide des indications des catalogues, parfois aussi grâce à d'obligeantes communications, il a réussi à classer d'une façon à peu près satisfaisante 12 d'entre eux ³. Dans toute cette recherche, M. Z. fait preuve d'une information bibliographique sûre et étendue. Du reste, entre tous les mss. décrits par M. Z., aucun n'égale en importance le *codex* A (Bibl. imp. 1711) déjà apprécié à sa valeur par M. Ch. Muller. Somme toute, si, en ce qui concerne le texte grec du Pseudo-Callisthènes M. Z. n'augmente pas notablement les connaissances acquises, il a le mérite de les résumer clairement et de tracer la voie à de nouvelles recherches.

La traduction latine de Julius Valerius, publiée comme on sait deux fois par A. Mai, puis par M. Ch. Muller, est pour M. Z. l'objet d'une étude analogue. Il décrit, de seconde main il est vrai, mais toujours avec critique, les trois mss. plus ou moins tronqués de cette version qui se réfère à un état assez pur du récit alexandrin. A ce propos il se livre à de violentes récriminations à l'encontre d'A. Mai, pour n'avoir pas mis à profit le palimpseste de Turin avant que M. Peyron l'eût soumis à l'action d'agents chimiques, afin d'en tirer des fragments du Code Théodosien qu'il publia en 1824. L'écriture supérieure, qui disparut (sans doute avec le ms. tout entier) par suite de cette opération, appartenait au VII^e siècle et contenait un bon texte de Julius Valerius, comme on le voit par les fragments publiés par Mai en 1842, d'après une copie de M. Peyron. Cela est regrettable, mais les faits que rapporte M. Z. ne sont pas tels, ce me semble, qu'on puisse dire, comme il le fait avec une singulière insis-

1. C'est notamment le cas pour le n° 13 que M. Z. identifie avec toute probabilité avec le ms. Bibl. imp. 1685, indiqué sous le n° 2.

2. Excepté du n° 4, ms. de Leyde.

3. Ici je ne puis me défendre d'une remarque. M. Z. indique des mss., tant grecs que latins, d'Oxford, dont il s'excuse de n'avoir pu déterminer exactement le contenu, sur ce que les catalogues ne lui ont pas fourni de renseignements suffisants (p. 23 et 42). En vérité, cette raison n'est pas de mise dans un travail, dont on rassemble les éléments depuis plus de vingt-cinq ans. Ce n'est pas pour rien que la *Bodléienne* et la *Camera* sont ouvertes aux lecteurs de 9 h. du matin à 10 h. du soir et qu'on y peut travailler sur les livres et manuscrits de toutes les bibliothèques d'Oxford. D'ailleurs M. Z. eût pu sans aucune difficulté obtenir des bibliothécaires les indications qui lui étaient nécessaires.

tance, que le texte de Turin a été perdu par l'indifférence et la négligence de Mai. Les coupables ici, ce sont ceux qui appliquent sans précaution et sans mesure les réactifs aux mss. les plus précieux, condamnant ainsi à une prochaine destruction le Plaute de l'Ambrosienne, le Gaius de Vérone, le *De Republica* du Vatican, ou le *Codex S. Ephraemi* de la Bibliothèque impériale.

Passant à l'examen de l'*Itinéraire d'Alexandre*, M. Z. établit, au moins à titre d'hypothèse infiniment probable, que l'une des sources de ce document à demi-historique et à demi-fabuleux est le texte de Julius Valerius : résultat très-important, car l'*Itinéraire* ayant été composé entre 340 et 345, comme Letronne l'a démontré, il faut nécessairement admettre que le travail Julius Valerius est antérieur à cette époque, abandonnant l'opinion de ceux qui avec Ch. Muller le placent à la fin du iv^e siècle ou au commencement du v^e, ou même, avec Letronne, au ix^e.

M. Z. s'occupe ensuite de la version arménienne publiée à Venise en 1862. Il regrette de n'être point en état d'en faire directement usage, et il souhaite avec ardeur qu'il en soit donné une traduction; toutefois il a pu, à l'aide de compte-rendus et grâce aussi à quelques extraits obligeamment traduits par M. Petermann, s'en faire une idée à peu près suffisante, et reconnaître qu'elle dérivait d'un texte grec généralement assez pur. Il a notamment montré (p. 92) par l'accord de cette version et de Julius Valerius, qu'il fallait restituer au Pseudo-Callisthènes les lettres de Zeuxis, d'Olympias, de Philippe, d'Aristote et d'Alexandre que M. Ch. Muller croyait interpolées dans le latin de Julius Valerius¹, ne les rencontrant dans aucun des mss. grecs, et ignorant qu'elles se trouvaient dans la version arménienne.

C'est ici que M. Z. eût dû parler de la version syriaque. Mais, à cet égard les renseignements lui ont manqué. Dans l'appendice de son travail, et à l'occasion d'une recherche particulière sur la source des lettres d'Alexandre à Olympias qui ont pris place dans l'*Alexandro Magno* de Juan Lorenzo de Astorga, il a mentionné ce texte, dont un ms. (le seul connu jusqu'à présent, paraît-il) a été rapporté d'Orient il y a une quinzaine d'années, et il a pu à l'aide d'une notice, donnée dans le journal de la Société orientale d'Allemagne, le recommander à l'attention des orientalistes comme un des principaux documents à l'aide desquels on pourrait reconstituer la rédaction primitive du Pseudo-Callisthènes (p. 172-3). Ces documents se trouvent donc en dernière analyse se réduire à quatre : 1^o le ms. A du texte grec; 2^o Julius Valerius; 3^o la version arménienne; 4^o la version syriaque.

C'est à ce point que s'arrêtent les recherches originales de M. Z. sur le Pseudo-Callisthènes. Il est loin, comme on a pu le voir par ce compte-rendu, de les présenter comme définitives, et s'efforce au contraire d'en provoquer de nouvelles. Espérons que son appel sera entendu.

Cependant nous n'avons pas encore passé en revue toutes les parties de cette intéressante dissertation. Le cinquième chapitre est consacré à l'*épitome* de Julius Valerius qui, exécuté vers le ix^e siècle, fut depuis lors très-fréquemment

1. Elles forment une partie du chap. XVI du premier livre.

copié, au détriment du texte complet, et prit place au XIII^e siècle dans le Miroir historial de Vincent de Beauvais. Le même chapitre traite aussi des lettres d'Alexandre à Aristote sur les merveilles de l'Inde, et au roi des Brachmanes, qui après avoir fait partie intégrante de la récénsion alexandrine (ms. grec 1711 et Jul. Valerius), paraissent s'en être détachées de bonne heure. Le sixième chapitre donne un court aperçu de la traduction latine du Pseudo-Callisthènes qu'exécuta au x^e siècle l'archiprêtre Leo, envoyé des ducs de Campanie, Joannes et Marinus, auprès des empereurs bysantins Constantin et Romain. A ce propos, je ferai à M. Z. une légère critique. La version de l'archiprêtre Leo a été très-répandue, c'est l'*Historia de preliis*, dont on possède plusieurs éditions du xv^e siècle (Utrecht, 1473, Strasbourg, 1486, etc.), mais il n'y a pas longtemps qu'on en connaît l'auteur, et avant la découverte du ms. où il est nommé, plusieurs noms avaient été mis en avant¹. M. Z., qui ordinairement n'est pas chiche d'indications bibliographiques, se borne à dire (p. 111) que le nom de l'auteur et des détails sur les circonstances dans lesquelles fut exécutée cette traduction, se rencontrent dans un prologue que présentent quelquefois les plus anciens mss. Que lui en coûtait-il de désigner les deux mss. (du moins je n'en connais pas davantage) qui contiennent cette préface, ceux de Bamberg et de Munich, et d'ajouter qu'elle a été publiée en grande partie dans l'*Archiv* de Pertz?² C'est, comme l'indique M. Z. (p. 110), mais d'une façon singulièrement brève, dans l'*Historia de preliis* qu'ont surtout puisé les poètes qui ont popularisé au moyen-âge la légende d'Alexandre. On sait que du plus ancien d'entre-eux, Albéric de Besançon (que M. Z. appelle assez improprement un *Français du Sud*), il ne nous est resté que 105 vers, perte qui n'est que bien imparfaitement compensée par la version allemande du curé Lamprecht. Il ne sera pas sans intérêt pour M. Z. d'apprendre que j'ai trouvé, dans un ms. dont la valeur a été jusqu'ici méconnue, un fragment considérable (près de 800 vers) de la leçon en vers de dix syllabes, dont Fauchet cite quelques vers sous le nom d'un certain Simon³. Cette version a dû mettre largement à contribution le vieux poème d'Albéric, comme le montrent les rapprochements qui vont suivre, de même qu'elle a été utilisée à son tour dans le long ouvrage de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris. Elle occupe donc entre ces deux œuvres si différentes une position intermédiaire. Voici quelques passages que je place en regard de leur source :

ALBERIC, v. 46-53 :

Reys Alexander quant fud naz
Per granz enseignes fud mostraz :
Crollet la terra de toz laz,
Toneyres fud et tenpestaz,
Lo sol perdet sas claritaz,
Per pauc no fud toz obscuraz,
Canget lo cels sas qualitaz,
Que reys est forz en terra naz.

SIMON (?) v. 9-19 :

Quant Alix. li filz Felip fu nez
Par molt granz signes fu li jors demostrez :
Li ceus mua totes ses calitez,
Soleil et luna perdirent lor clartez,
Par poi ne fu li jors toz oscurez,
Crolla la terre et se mut de tot lez,
En plusors los fu granz la tempestez ;
Li reis Felis fu molt espaventez.
De cel enfant qui si fu demostrez
Ce signifie qu'il sera molt senez,
E que li enfes conquerra mains regnez.

1. Voir Grässe, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 442-3.

2. Pour le ms. de Bamberg, VI, 48, et IX, 692-3 ; pour le ms. de Munich, VII, 491-2.

3. *Recueil de l'origine de la langue et poésie française*, livre I, ch. 8 (édit. 1581, p. 77).

La similitude est, comme on voit, frappante. Les rimes mêmes sont conservées. Voici un autre passage où la ressemblance est surtout dans l'idée :

ALBERIC, v. 27-32.

Dicunt alquant estrobatur
 Quel reys fud filz d'encantatur :
 Mentent fellon losengetur,
 Mal en credreyz nec un de lour,
 Qu'anz fud de ling d'enperatur,
 Et filz al rey Macedonor.

SIMON (?) v. 57 64.

Quant li .vij. maistre l'orent apris forment,
 Un en i ot de plus grant escient :
 Sur toz les autres sot cil d'enchantment :
 Neptanebus ot non, men escient,
 Par lo reame o desient la gent
 Que Alix. ert sis filz veirement ;
 Plusor o distrent mas il ne fu nient :
 Li reis Felis l'engendra veirement.

Dans ce cas on voit que les deux textes s'accordent pour combattre la tradition alexandrine. Ce passage prouve en même temps que l'auteur de la version en vers de dix syllabes a connu d'autres sources qu'Albéric (sans doute l'*Historia de preliis*), car Nectanebus n'est pas nommé dans le passage correspondant de l'ancien poème. Voici, maintenant de part et d'autre, un trait caractéristique que ne fournissait pas l'*Historia de preliis* et que les deux auteurs n'ont vraisemblablement pas inventé chacun de son côté. Alexandre vient d'être armé chevalier.

LAMPRECHT¹ v. 430 et suiv.

Dô das kint nâh riterlichen site :
 Wolgewêfent was unde geriten,
 Dô was er ein scône jungelinc.
 Si grûzten in alse einen kuninc;
 Er sprâh, wes si gedêchten,
 Daz si ime kuninges namen ane lechten ;
 Sô er kunincriches nît ne hête,
 Daz er sinen vinger ûf gesetztte.
 Er sprach : « Woldet ir eine wîle gerûn,
 » Unze ih eine tugint mohte getûn ;
 » An einem kuninc wil ihis beginnen
 » Unde mach ih den verwinnen
 » Unde ih ime di crônen abe gezien
 » Unde iz den velde getûn flien,
 » So mugit ir mir kuningis namen geben,
 » Al di wîle di ih leben. »

SIMON (?) v. 312-27.

Quant au palais fu li enfes venuz
 Del palafrei est à pè decenduz ;
 Toz li barnages est encontra venuz :
 Plus de .vc. en i ot de chanuz,
 Et autre tanz de joveucus cremuz ;
 N'i a celui ne li renda saluz :
 Réau² ! s'escrient, nostra reis est venuz.
 Et Alix. s'en est molt irascuz,
 Les deus en jura et les soes vertuz.
 Qui rei l'apele, cha ne sera sis druz.
 « Segnor baron, per que m'apelez rei ?
 » Quant, je de terre nen ai travez mon dei
 » Mâs je n'aurai encors, si cum ge crei,
 » Si Deus garist les danceus que ci vei.
 » Il me seront, ce cuit, de bone fei,
 » Je lor serai tês cum estra lor dei. »

On voit que le mouvement et l'idée sont les mêmes dans les deux textes, et sans doute la différence dans l'expression serait moindre si nous pouvions comparer directement le texte français à Albéric³.

Revenons à M. Zacher. Dans son septième chapitre, le plus long de tous, il donne l'analyse détaillée du Pseudo-Callisthènes, indiquant avec soin les variantes des diverses recensions qu'il ramène à trois : 1° recension alexandrine (texte du ms. Bibl. imp. 1711, et Julius Valerius); 2° recension grecque (mss. de Leyde et Bibl. imp. 1685); 3° recension interpolée (ms. de Paris, Bibl. imp. suppl. grec 113). Il tient aussi compte de la version arménienne et de la traduction de l'archiprêtre Léon. M. Ch. Müller dans son introduction au Pseudo-Callisthènes, et Weisman

1. Comme le texte conservé d'Albéric ne va pas jusque là, je suis obligé pour ce passage de le remplacer par la version allemande, qui du reste paraît en général avoir suivi docilement son modèle français.

2. Un exemple à ajouter à ceux que M. Liebrecht a rassemblés de la même locution, *Jahrbuch f. roman. Literatur*, II, 119-20.

3. Ce fragment en vers décasyllabiques sera compris dans un travail sur la légende d'Alexandre en France que je me propose de publier très-prochainement.

dans sa traduction du même ouvrage¹ avaient déjà fait le même travail, mais avec une moindre précision, et des renseignements moins complets. On ne peut reprocher à cette excellente analyse que d'être parfois interrompue par de trop longs *excursus*.

Le huitième chapitre est un appendice complètement indépendant des recherches qui précèdent, dans lequel l'auteur recherche et trouve dans un ouvrage arabe la source des lettres d'Alexandre à Olympias qui sont intercalées dans l'*Alejandro* de Juan Lorenzo Segura².

Je n'ai que peu de chose à dire de l'édition de l'*Epitome* de Julius Valerius. Elle était sans doute commencée depuis longtemps, car dès 1842, Græsse en annonçait la prochaine apparition³. Cependant M. Z. avoue dans sa préface (p. xii) n'avoir pu, faute de temps, lui donner toute la perfection désirable. Le reproche qu'on peut faire à ce texte, c'est d'être surchargé d'un nombre considérable de variantes sans valeur. Il rappelle certaines publications de Pertz. Cet excès est du reste une preuve de plus de la conscience que M. Z. a apportée à son travail.

Nous espérons que M. Zacher ne nous fera pas trop longtemps attendre la suite de ses intéressantes recherches sur la légende d'Alexandre.

P. M.

21. — O. HARTWIG. **Das Stadtrecht von Messina.** (Jahresbericht über das kœnigliche Gymnasium zu Rinteln, etc.) Rinteln, Druck von C. Boesendahl, 1867. In-8°, 89 pages. — Prix : 2 fr.

Rinteln est une petite ville d'environ 3000 âmes, située dans l'ancienne Hesse-Électorale, et qui possédait autrefois une université, supprimée par le roi Jérôme de Westphalie en 1809. Elle n'a plus maintenant qu'un gymnase, peu fréquenté du reste, puisqu'il ne compte que 70 élèves, avec un corps enseignant de douze professeurs. C'est du compte-rendu annuel de ce gymnase, consacré aux travaux des maîtres et des élèves, que nous avons à nous entretenir ici. Selon la très-louable coutume allemande, il renferme une de ces dissertations spéciales qui ont élucidé déjà plus d'un point de la science, et qui remplacent avantageusement les discours de distributions de prix par lesquels seuls nos maîtres de l'enseignement secondaire se mettent d'ordinaire en rapport avec le public.

Le travail de M. O. Hartwig est consacré au *droit municipal de Messine*. Un séjour de cinq ans en Sicile, après de solides études universitaires et des triomphes académiques, a permis à notre auteur d'étudier à fond l'histoire et les institutions trop peu connues de cette belle contrée. Il nous donne dans sa dissertation le résultat de ses investigations sur un des points étudiés par lui. Ce n'est d'ailleurs qu'un fragment et il vient d'être republié comme première partie d'un recueil des coutumes de la Sicile tout entière⁴.

1. ALEXANDER, *Gedicht des zwœlften Jahrhundert.* vom Pfaffen Lamprecht, t. II.

2. Sanchez, édit. de Ochoa, p. 416-7.

3. *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 443.

4. *Codex juris municipalis Siciliæ*, ed. O. Hartwig, fasc. I. Gœttingen, Wigand, 1867.

M. H. commence par nous exposer l'état actuel des études sur la constitution des villes de l'Italie et de la Sicile. Il n'existe guère jusqu'ici pour cette dernière contrée que l'ouvrage de Vito La Mantia, entrepris dans un but d'utilité pratique et par cela même d'une valeur restreinte au point de vue historique¹. Ensuite l'auteur nous donne les indications bibliographiques nécessaires sur les manuscrits et les éditions imprimées des coutumes siciliennes. Beaucoup d'entre elles sont restées inédites, et d'autres, imprimées jadis, sont devenues aussi rares que des manuscrits. L'édition de M. H. est faite d'après une plaquette presque introuvable, éditée par le jurisconsulte J. P. Apulus et imprimée à Messine par le Francfortois G. Schomberger, en 1498, sous le titre de *Consuetudines et statuta nobilis civitatis Messane sive districtus*². Les coutumes des autres villes de l'île sont presque aussi rares. M. H. en donne la liste (p. 9-12) et les compare entre elles d'abord, puis avec les coutumes lombardes. Ce qui distingue surtout les coutumes siciliennes de celles de l'Italie septentrionale, c'est la prédominance de l'élément politique dans ces dernières, tandis qu'on y trouve peu de paragraphes relatifs au droit civil et particulier. Ces paragraphes forment au contraire le gros des coutumes de la Sicile, ce qui s'explique par leur formation sous un gouvernement monarchique, peu disposé naturellement à développer les libertés politiques de ses sujets. Le pouvoir royal n'a d'ailleurs jamais reconnu les dispositions de ces codes communaux lorsqu'elles ne concordaient pas avec les lois générales du pays, et sa sanction était toujours nécessaire pour les rendre valables.

Le sixième chapitre du travail de M. H. est surtout intéressant. Il traite des nombreuses falsifications qu'a dû subir l'histoire de Messine, et qui en font un ensemble de légendes plus ou moins apocryphes jusque vers l'époque des Hohenstaufen. Ces traditions fabuleuses ont été soutenues surtout par Bernard Rizzo, qui dans son livre *de urbis Messane pervetusta origine* (Messane, 1526, in-4°) introduisit dans le domaine historique, avec le concours du célèbre Constantin Lascaris, toute une série de chartes supposées et de documents apocryphes auxquels l'amour-propre des chroniqueurs de Messine n'a point encore pu se décider à renoncer³. Dans un dernier chapitre l'auteur examine avec soin l'époque probable de la formation du droit municipal de Messine. Il ne prétend pas arriver sur ce point à des résultats mathématiques, ce que le manque de témoignages concluants rend impossible, mais nous croyons que ses déterminations d'origine sont aussi rigoureuses que possible, quand il signale l'existence de la coutume messinoise dès le règne du roi Guillaume II et qu'il place la rédaction définitive de la plus grande partie de cette coutume⁴ sous le règne de l'empereur Frédéric II, entre 1231 et 1240.

1. *Consuetudini delle città di Sicilia*. Palermo, 1862.

2. Il n'existe pas un seul exemplaire de cette édition à Messine; M. H. n'en connaît que deux : l'un à la bibliothèque du Sénat, à Palerme, et l'autre dont il est lui-même l'heureux possesseur.

3. M. H. profite de l'occasion pour signaler avec raison l'absence complète de sens critique et le manque d'exactitude de l'*Histoire de la Sicile sous la domination des Normands* de M. de Bazancourt.

4. Les derniers paragraphes de la Coutume n'ont été ajoutés qu'en 1519. Elle resta en

Nous souhaitons que la publication de M. Hartwig, dont ce travail ne forme que le début, ait le succès qu'elle mérite; nous le souhaitons d'autant plus, intérêt du sujet à part, qu'il faut certes une grande énergie de volonté et un grand amour de la science pour entreprendre un pareil travail sur l'Italie méridionale, loin de tous les secours scientifiques, dans une petite ville de l'Allemagne du Nord.

ROD. REUSS.

22. — **Le Victorial, Chronique de don Pedro Nino**, comte de Buelna, par GUTIERRE DIAZ DE GAMEZ, son alferez (1379-1449); traduit de l'espagnol d'après le manuscrit, avec une introduction et des notes historiques, par le comte ALBERT DE CIRCOURT et le comte DE PUYMAIGRE. Paris, Victor Palmé, 1867. In-8°, xix-591 p.

« Ce livre a nom Le Victorial. Il y est traité des quatre princes les plus grands » qui aient paru dans le monde, de ce qu'ils furent, et de quelques autres » brièvement, pour servir d'exemple aux bons chevaliers et gentilshommes qui » veulent pratiquer le métier des armes et l'art de chevalerie; venant ensuite, » par concordance, à parler d'un noble chevalier, à laquelle fin j'ai fait ce livre. » Après ce court avant-propos, l'auteur invoque la sainte Trinité, et entre en matière par une introduction qui contient un historique imaginaire de la chevalerie, et le plan de son ouvrage.

La vie de Pedro Nino est racontée ensuite. Cette biographie est divisée en trois parties, qui abondent toutes en légendes et en digressions très-étendues. L'auteur de cette longue histoire était le porte-enseigne du héros; et ce héros, qui est proposé comme le modèle des chevaliers, était lui-même un aventurier, un soldat de fortune, nous dirions volontiers un intrigant, s'il ne se fût ouvert le chemin des honneurs à grands coups de lance et d'épée. Cet homme positif et hardi, entreprenant et peu scrupuleux, dévoré d'ambition, nous représente le type du gentilhomme parvenu et prompt aux évolutions qui, dans les temps troublés, procurent gloire et fortune. Ce héros d'une histoire à moitié fabuleuse nous intéresse médiocrement, malgré le bon vouloir et les efforts de son biographe; mais ce biographe nous charme en revanche par sa naïveté, sa bonhomie, son instruction variée et un peu confuse, et même par son bon sens, qualité si rare dans le pays qui le vit naître et dans un siècle de folles discordes. Le récit commence à la naissance de Pero Nino, et s'arrête à la mort de sa seconde femme, dona Beatriz de Portugal. Les deux traducteurs ont complété brièvement le récit du fidèle écuyer, et ils ont rendu un grand service aux lettres en exhumant avec une merveilleuse patience et un savoir qui se trouve rarement en défaut, la vieille chronique, dont le texte attend encore un éditeur; car l'édition qu'en a donnée le docte Llaguno Amirola, en 1782, est très-incomplète.

Nous ne faisons que rendre justice à MM. de Circourt et de Puymaigre, en disant qu'il n'y a pas aujourd'hui en Espagne, après la mort du savant et regrettable Tomias Munoz, un érudit assez versé dans l'histoire de la dernière période

du moyen-âge, pour leur disputer l'honneur enviable de donner une édition critique de ce texte qu'ils ont traduit avec un succès qui ne peut qu'étonner les connaisseurs. Nous ne sommes pas habitués en France à ces travaux consciencieux, patients et exacts, notamment en ce qui concerne l'Espagne; et le volume publié par MM. de Circourt et de Puymaigre pourrait être proposé pour exemple à maint professeur de littératures étrangères. Il ne se peut rien de plus honnête, de plus sincère, et nous ajouterons de plus modeste. Non-seulement la critique se trouve désarmée en présence de ces travailleurs intègres; elle n'ose hasarder qu'avec beaucoup de circonspection quelques remarques; car toutes les objections ont été prévues, les hommes les plus compétents ont été consultés, aucune difficulté n'a été éludée; et si les deux traducteurs sont pris en faute, c'est qu'ils l'ont bien voulu: les moindres doutes, les plus légers scrupules ont été indiqués en note; et provoquent ainsi la critique.

Nous avons donné un échantillon de leur manière de traduire le vieux chroniqueur castillan, et nous ne pouvons que les féliciter d'avoir adopté sans effort ni recherche, le langage archaïque. Ils ont par là conservé la couleur de l'original et évité les contre-sens de style et de forme, où ne manquent pas de tomber les traducteurs vulgaires. Notre langue cosmopolite ne vaut rien pour traduire les chroniques du temps jadis; et MM. de Circourt et de Puymaigre ont été très-heureusement inspirés, en prenant exemple sur nos anciens *translateurs*. Ils n'ont eu garde de travestir « le loyal serviteur » de ce chevalier entreprenant que nous regrettons de ne pouvoir comparer à l'intrépide et irréprochable Bayard. La manière des deux traducteurs n'a pas peu contribué à nous affermir dans la conviction que les anciennes traductions françaises des auteurs espagnols valent infiniment mieux que les traductions modernes: les vieux traducteurs étaient plus près que nous de leurs modèles, ils écrivaient mieux que nous, et ils savaient bien la langue qu'ils traduisaient, tandis que beaucoup de nos traducteurs devinent bien qu'ils ne traduisent, et écrivent comme ils peuvent.

Nous bornerons nos critiques à quelques observations de détail. — A la p. 6: « le cycle des sept arts libéraux qui sont très-nécessaires à la culture des hommes. » Cela ne rend pas exactement *a las viviendas de los hombres en este mundo*. *Viviendas* ne peut signifier que les demeures des hommes et les nécessités de la vie, les besoins matériels ou autres. *Culture* est un terme trop générique et trop abstrait. — A la p. 17: « mais parce que tu as été mauvais, le royaume sera déchiré entre » les mains de ton fils. » *De tu mano sera partido* présente un sens très-clair: tu seras toi-même la cause première du schisme; c'est de ta propre main que sera divisé ton royaume et partagé ton héritage. Nous ne voyons pas là une erreur du copiste. Le sens qui sort du texte est autrement énergique et raisonnable que l'interprétation ingénieuse des deux traducteurs. — A la p. 26, nous traduirions *guarniciones* par ornements, ameublements, au lieu d'*ustensiles*. — A la p. 29, note (3), les traducteurs auraient pu signaler une acception remarquable du mot *Capitulo* (*cabildo*), qui s'appliquait aussi à la réunion des membres de la commune, à la municipalité, particulièrement dans les grandes villes. — A la p. 30, la phrase,

echose con ella por fuerza, n'a pas été rendue dans toute son énergie brutale. — A la p. 32, le mot *veedor* eût été peut-être mieux traduit par censeur. *Dieron les grandes cargos* (ibid.) n'est pas traduit fidèlement par « et à tous les deux ils » firent de grandes recommandations. » — A la p. 33, note (2), au lieu d'*aquexada*, leçon proposée par les traducteurs, je lirais *ajada* ou *axada* pour *agajada*¹. La leçon proposée dans la note (1) de la même page, est excellente : il faut lire *y fuése* au lieu de *y se fuese*. J'aime moins la conjecture *ontas* pour *onras*, qu'il faut peut-être lire *desonras*, suivant la vieille orthographe. Je sais bien que Gutierre de Gamez emprunte volontiers des mots au vocabulaire français, mais il ne se sert guère de ces mots qu'en parlant des mœurs et des usages de la France. — Le mot *enmedio*, note (3) de la même page, n'est pas exactement traduit par *antichambre* : il s'agit d'un couloir obscur, d'un passage étroit, entre deux pièces; littéralement, un entre-deux. — A la p. 39, le mot *sabidor*, appliqué à Virgile, pouvait se traduire par prophète, devin : il est presque synonyme de sorcier dans quelques auteurs du moyen-âge. — A la p. 43, le *général*, pour le commun, la masse, la foule, est un peu obscur. — A la p. 44, *en las climas de la tierra*, serait peut-être mieux traduit par, « dans les diverses » régions de la terre. » Il fallait conserver la nuance astronomique ou cosmographique du mot *clima*; car il s'agit ici des zones, des principales divisions terrestres. — A la p. 48, le mot *segaron*, métaphore énergique, n'est que faiblement rendu par la paraphrase, *Et les ténèbres ne la reçurent point* (la lumière). — A la p. 50, note (1) : « Le texte dit par erreur : *Los vencidos*. » Je crois qu'il faut se conformer au texte et ne rien corriger. — Même remarque sur la note (2) de la p. 52. En parlant des martyrs : « Ils ont été vaincus, dit l'auteur, et ont mérité la palme de la victoire. » Le sens contraire qu'ont adopté les traducteurs se peut justifier; mais celui que nous adoptons, en nous conformant au texte, nous semble préférable. — A la p. 54, note (1), *por humildad de vencer* est une phrase qui s'explique parfaitement, sans qu'il soit nécessaire de supposer une interpolation. — A la p. 55, note (2), *ornado*, leçon du manuscrit, doit être préférée à celle de Llaguno qui propose de lire *ordenado*. Même page, note (3), *justo judicante* devait se traduire par *juste juge*, quand même les traducteurs n'eussent pu invoquer les livres sacrés à l'appui de cette expression plus concise et plus fidèle que la paraphrase par laquelle ils ont rendu le texte. — A la p. 68 : « Et ici l'auteur dit que l'art est ténébreux et le jugement périlleux, » et en note (1), p. 69 : « *El arte es luenga*, l'art de la divination montre les choses dans les ténèbres d'une longue distance. » Interprétation ingénieuse, mais inutile. Les traducteurs n'ont pas pensé au premier aphorisme d'Hippocrate : « La vie est courte, l'art est long, l'expérimentation est trompeuse, le jugement difficile, » ἡ δὲ τέχνη μακρὴ... ἡ δὲ κρίσις χαλεπή. — A la p. 77, note (1), peut-être faudrait-il lire *mamo* au lieu de *manco*, leçon proposée par les traducteurs pour

1. Sur le son de la lettre x dans les mots où elle a été remplacée par la lettre j, v. le paradoxe soutenu par M. Monlau dans *Diccionario etimológico de la lengua castellana*, p. 58, 159, 169.

remplacer *maneo* qui ne se peut souffrir. — A la p. 78 : « Le comte s'en fut à ses aventures, et le roi revint dans son royaume. » Je crains que les deux traducteurs n'aient rendu trop littéralement *fuese a sus aventuras*, expression familière qui signifie : il tira de son côté, s'en alla à ses affaires. — A la p. 86, note (1), le cardinal d'Albornoz est donné comme le fondateur de l'université de Bologne. C'est une erreur que nous avons réfutée ici même, en rendant compte d'une biographie de Cervantes (1866, t. I, p. 179). Le cardinal Gil Carrillo de Albornoz fonda près l'université de Bologne le collège de Saint-Clément. L'université de Bologne fut fondée en 1119; le cardinal Albornoz, fondateur du collège de Saint-Clément, destiné aux études de trente et un pensionnaires espagnols, mourut à Viterbe le 24 août 1367¹. — A la p. 117 : « Et ceux qui s'enfuyaient se jetèrent dans *l'Aseo*, qui est une maison forte, et s'y défendirent. » Lisez *la Seo*, la cathédrale, où il était facile de se défendre et de se fortifier au besoin. — A la p. 123, note (1), une bonne explication du mot *privado*, qu'il fallait traduire par *familier, favori*. — A la p. 133, note (2) : *e si ha entrega* doit se lire probablement : *e asi* ou *a si se entrega*. — A la p. 170, note (1) : *sabido el ardid de ellos*. Les traducteurs ont rendu le sens général : « les prisonniers ayant confessé toute leur affaire. » Ce dernier mot ne rend pas exactement *ardid*, qui signifie proprement ruse, expédient, plan, projet, etc. — A la p. 176, note (2), la leçon de Llaguno est plus conforme au génie de la vieille langue espagnole, et partant préférable à celle des traducteurs. Je lis en conséquence : *si el quisiese tomarlo, que el partiria bien con el*, » phrase qui marque mieux la bonne volonté du roi more. — A la p. 177 : « le jardin de Tunis » ne rend qu'imparfaitement le mot *huerta*. Quand on dit *la huerta de Valencia*, par exemple, on entend par là la plaine qui entoure la ville et qui est entièrement plantée de vergers. — A la même p. note (2) : *con su heredad* n'est pas tout à fait rendu par « chaque tour avec son enclos. » *Heredad* signifie la terre, la propriété, au milieu de laquelle était une tour pour la surveillance, à la mode orientale (voy. le Cantique des cantiques). — Note (3), même page, *virtuosa* est la vraie leçon, à moins qu'il ne faille lire *vistosa*. Les traducteurs ont peut-être eu tort de traduire *virtuosa* par *délicieuse*. *Fertile* ne rend pas *abastada* qui signifie à la fois plantureuse et bien pourvue, riche en toutes sortes de produits. — A la p. 180, note (4), le mot *buedrejas* est tout aussi inconnu que *buldrejas*, et ne saurait passer pour le diminutif de *buytre*, vautour. — A la p. 186, note (2), la leçon proposée par Llaguno me paraît bien préférable à celle du manuscrit; je lis donc *Fasta que se despechan*, jusqu'à ce qu'ils se rachètent, en payant rançon. — P. 188, note (1) : *La gente aforrada*; l'interprétation des traducteurs m'est aussi suspecte que l'étymologie qu'ils proposent. — P. 195 : « Faites comme il appartient aux » bons. » Traduction trop littérale. Lisez : Conduisez-vous comme des braves, en gens de cœur. *Bueno*, c'est le *fortis* des Latins. — P. 200, note (1) : *Donde*

1. Cf. Nicol. Anton., *Biblioth. hisp. vet.*, t. II, p. 168, 170, éd. de Perez Bayer. — *Histor. eccl'ast. de Espana* par D. Vicente de La Fuente, t. II, p. 379. Mariana, *Histor. de Espana*, lib. XVI. *Cronica del rey Alonso XI*, c. 166, etc.

habian seido becinos n'est pas rendu par « où ils avaient comme pris leur habitation. » Il faut traduire « où ils avaient séjourné. » — P. 202 : « Ils organisèrent » les boussoles armées de pierres d'aimant, » ne rend pas exactement *concertaron las brujulas cebadas con la piedra yman*. *Cebadas* signifie ici *aimantées*. — P. 219, malgré les raisons alléguées dans la note (1), *baron*, doit se traduire par mari et non par baron. — P. 223, note (1) : *Grandes burgeses* ne peut se traduire par « de nombreux paysans ; » *burges* dans les vieilles chroniques signifie *bourgeois*, riche citadin. — P. 231 : « On ne fera pas de chanson de geste sur moi, » est une traduction trop savante : les poètes ne me chanteront pas ; le contraire de *ut declamatio fias*. Chanson de geste est presque un contre-sens. — Sur le mot *Jayan*, p. 236, note (2), v. l'article de M. Monlau, p. 307 de son *Dictionnaire étymologique de la langue espagnole*. Ce mot est d'origine française. — P. 251, note (1), je ne vois pas la nécessité de corriger le texte du manuscrit, et je lis : « *Todas las comarcas de alrededor de las comarcas donde estava Bruto*. Plus bas, même page, les traducteurs ont bien rendu *marcas* par communications. — P. 268 : « Comme le dit une sentence. » Ce mot ne rend pas exactement *enjenplo*. C'est moralité qu'il fallait. De là l'adjectif *ejemplar*. *Novelas ejemplares*, nouvelles morales, contes ou récits moraux. Du reste les traducteurs ont bien déterminé historiquement le sens du mot *ejemplo* ou *enjenplo*, dans une savante note sur ce passage. — P. 270 : « Car ce que l'un estimait se trouvait chez » l'autre en abondance, » ne rend pas fidèlement le texte : *Ca de las cosas que el uno se presciaba en el otro avie grand parte* signifie : l'un des deux avait beaucoup de qualités dont l'autre se vantait, était fier. Il n'y a rien à supprimer. La phrase est complète ainsi, claire et même correcte pour le temps ; remarquez l'inversion *ca de las cosas que*. Selon la syntaxe moderne, il faudrait : *que las cosas de que*. Si les traducteurs se faisaient éditeurs, ils devraient se préoccuper des questions grammaticales. — P. 320, note (2) : *una posada llana é simple*, ne me paraît bien traduit ni par les traducteurs, ni par M. Mérimée. *Posada* signifie simplement résidence seigneuriale, un château comme nous l'entendons aujourd'hui, une vaste et belle maison de campagne, montée sur le pied de paix, pour l'agrément, et non pour la défense. — P. 324, note (3) : *Rodear Senuelos*, lisez : *Rodar Senuelos*, qui rend inutile l'explication trop ingénieuse des traducteurs. — Même page, note (2) : *que llamavan la camara turena* ; je traduirais : qu'on appelait la chambre de la tour. — P. 329 : « A présent l'histoire *laisse de parler* du capitaine » est une expression peu correcte, qui traduit trop littéralement le texte : *deja de hablar*. Lisez : cesse de parler. — Même page, note (1), le mot *empresa*, même en style chevaleresque, signifie indifféremment gage de combat, et emblème. Ce dernier sens est celui qui a prévalu dans la suite. *Empresas politicas* est le titre d'un ouvrage du publiciste Saavedra Fajardo, assez semblable à celui d'Alciat. — P. 342 : *Las tres partes de gente que es el lastre*, note (1) signifie selon toute probabilité, et les trois quarts des goujats, des gens qui suivaient l'armée, de la foule, de la masse. Rien ne justifie la conjecture des traducteurs : *el rastro*. La phrase est bonne et ne doit pas être changée. — P. 344, note (1) : *Los primeros abtos son en las potencias del alma*. Les traducteurs ont rendu cette phrase. « Les premiers

» mobiles résident dans les puissances de l'âme. » Peut-être faut-il lire *abitos*, habitudes, inclinations, penchants. — P. 384 : « L'eau, si je ne la remuais et ne la volatilais point : « *E la non elementase*, dit le texte, note (1) ; littéralement, si je ne lui donnais les qualités élémentaires, si je n'en faisais un élément. *Volatiliser* me semble un peu subtil. — P. 415 : « qui étaient blancs et de la » grandeur des grives, » ne rend pas : *que eran canos, como tordos prietos*. Le *tordo prieto* n'est pas la grive, mais le merle gris de nos jardins, *turdus merula* des naturalistes. — P. 422, note (1). Nous ne pensons pas, malgré l'autorité du laborieux compilateur M. Amador de los Rios, cité par les traducteurs, que le *Maître des sentences* doive ni même puisse s'entendre de saint Isidore de Séville. L'ouvrage de Pierre Lombard était populaire en Espagne. Ce titre de *maître des sentences* pourrait s'appliquer à la rigueur à Pierre d'Espagne, connu sous le nom de *magister summularum*, du titre d'un livre qui eut un grand succès dans les universités espagnoles. Saint Isidore de Séville n'a rien à faire ici. — P. 467, la note (3) sur ces mots *o por justo impedimiento*, n'est pas satisfaisante. — Nous avons, comme on dit vulgairement, vidé notre sac. On voit que les deux diligents et savants traducteurs ont rendu facile la tâche de la critique. Encore une fois, nous admirons leur zèle ardent et patient ; car il ne faut pas peu de patience pour lire d'un bout à l'autre cette chronique qu'ils ont traduite avec un soin extrême, et qui n'est, il faut bien le dire, intéressante que par endroits. Le bonhomme Gutierre de Gamez, qui ne s'est pas borné à l'essentiel, aimait les digressions, les contes, les légendes, les hors-d'œuvre ; et il narre bien prolixement. Il est un de ces auteurs qui s'endorment en écrivant, et qui endorment le lecteur. Aussi ne faudrait-il pas comparer sa narration bigarrée au roman de Cervantes, ainsi que l'a fait mal à propos M. Amador de los Rios dans sa diffuse histoire de la littérature espagnole ¹. Autant vaudrait comparer le héros de Gamez avec Don Quichotte.

Renouvelons, en finissant, le vœu que MM. de Circourt et de Puymaigre donnent une édition critique et complète du texte qu'ils ont traduit avec un soin et une fidélité que nous ne saurions trop louer, et que nous admirons sincèrement.

J. M. GUARDIA.

23. — **Remarques et corrections d'Etienne de La Boétie** sur le traité de Plutarque intitulé ΕΡΩΤΙΚΟΣ, avec une introduction et des notes par Reinhold DEZEIMERIS. Bordeaux, 1868, imprimerie Gounouilhou. In-8°, 77 pages.

Cette publication est le second ouvrage que met au jour la Société des bibliophiles de Guienne, fondée il y a deux ans environ et qui a débuté par une nouvelle et très-bonne édition de la *Relation de la conquête de la Floride*, par le capitaine de Gourgues. M. R. Dezeimeris, qui s'est déjà fait connaître par d'estimables travaux, notamment par son édition, accompagnée d'un très-ample commentaire, des œuvres d'un poète bordelais du XVI^e siècle, Pierre de Brach ²

1. *Histor. critic. de la literat. espan.*, 2^e partie, c. X, t. VI, p. 235.

2. Bordeaux (et Paris, A. Aubry), 1862, 2 vol. in-4°. L'édition originale fut imprimée à Bordeaux, chez Simon Millanges, 1576, in-4°.

a pensé qu'il n'était point sans intérêt d'exhumer le travail que l'illustre ami de Montaigne, que le vigoureux auteur du *Traité de la servitude volontaire*¹, avait consacré à un traité de Plutarque. Un jurisconsulte éminent qui était conseiller au Parlement de Bordeaux et qui, tout en commentant la *Coutume de Guienne*, écrivait des vers grecs, qui méritait les louanges de Dolet, qui n'avait pas encore vingt ans lorsque Jules-César Scaliger lui dédiait un de ses ouvrages en lui adressant les plus sérieux éloges, Arnaud de Ferron s'était attaché à faire passer dans la langue latine divers opuscules non encore traduits de Plutarque; ces versions parurent successivement à Lyon, en 1555, 1556 et 1557; les bibliographes signalent le traité *Sur l'inscription du temple de Delphes*, celui *Sur la noblesse* (apocryphe) et les deux livres *Contra Colothén*, tous devenus aujourd'hui d'une rareté extrême²; l'*Eroticus*, publié à Lyon en 1557, chez Jean de Tournes (et imprimé avec beaucoup de négligence, malgré la réputation du typographe), est accompagné de notes critiques, qui pour la plupart sont de La Boétie. Ce sont ces annotations que M. Dezeimeris a eu la bonne pensée de retirer d'un petit volume presque introuvable. Le goût passionné que La Boétie avait pour Plutarque, l'étude attentive qu'il en avait faite, se démontre par le zèle avec lequel il fit passer en français quelques-uns des écrits du grand moraliste grec³. M. Dezeimeris observe avec raison que les érudits qui ont fait l'éloge de ces travaux n'ont pas assez tenu compte des difficultés qu'ils présentaient au xvi^e siècle, difficultés bien amoindries aujourd'hui, lorsque une foule d'éditeurs et de commentateurs ont successivement corrigé les textes fautifs et éclairci les obscurités de la plupart des œuvres que l'antiquité nous a léguées. La Boétie, dépourvu de ces puissants secours, travaillait sur des textes encore remplis de lacunes et d'erreurs, et non-seulement il saisissait le sens malgré les fautes, mais encore il corrigeait celles-ci. A l'aide d'un examen attentif de ses traductions, on pourrait aisément montrer combien il avait le sentiment vrai de la phrase grecque, avec quelle précision il saisissait la pensée de son auteur, avec quel tact il s'apercevait des défauts du texte; mais les notes qu'il a communiquées à Ferron font connaître d'une façon bien plus nette les procédés de sa critique ingénieuse et savante. On le voit expliquer ou corriger son texte par la comparaison d'autres passages de Plutarque, comparaison pour laquelle il fallait alors se passer du secours des index ou s'en confectionner soi-même; on le voit

1. Signalons en passant, parmi les écrivains qui ont apprécié le talent de La Boétie, M. J. Mongin (article inséré dans l'*Encyclopédie nouvelle*), M. Matter (*Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles*, t. I, p. 262, 273), M. Labitte (*De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, p. lvij et suiv.).

2. Le *Manuel du Libraire* ne mentionne aucune de ces traductions. Des recherches patientes faites dans les grands dépôts de Paris n'en ont fait rencontrer qu'une seule, l'*écrit contra Colothén*, à la bibliothèque Mazarine.

3. La traduction des *Règles de mariage* et des *Lettres de consolation de Plutarque à sa femme* est insérée à la suite de celle de la *Mesnagerie de Xenophon*, par La Boétie. Paris, F. Morel, 1571, in-8°. Ce volume peu commun est devenu depuis quelques années l'objet des convoitises ardentes des bibliophiles. Un exemplaire s'est payé 160 francs à la vente Chedeau; un autre (il est vrai qu'il portait les armes de l'illustre président de Thou) s'est élevé jusqu'à 655 fr. à celle du prince Radziwil, en 1865.

expliquer des hellénismes non compris, montrer leurs équivalents latins, découvrir dans la prose des fragments de poésie, expliquer des allusions, remplir discrètement des lacunes, faire des corrections que les meilleurs éditeurs ont dû lui emprunter, ou que des manuscrits ont justifiées depuis. Ce sont ces notes, imprimées de la façon la plus défectueuse, avec une ponctuation des plus fautives et se rattachant à des citations défigurées, que M. R. D. a rétablies dans leur correction, en y ajoutant lui-même des observations critiques où se montre une étude approfondie de la langue de Plutarque. L'introduction présente sur les travaux d'Arnaud de Ferron, sur ses rapports avec Scaliger, sur les labeurs de divers interprètes ou éditeurs du philosophe de Coronée (Xylander, Wytttenbach et autres) des détails intéressants et nouveaux. Ajoutons qu'une jolie eau-forte, due à la pointe exercée de M. Léo Drouin, représente le château de La Boétie, antique manoir à tourelles, entouré de ces grands arbres qui viennent si bien sur le sol du Périgord.

24. — **La vérité sur l'invention de la photographie.** *Nicéphore Niepce, sa vie, ses essais, ses travaux*, d'après sa correspondance et autres documents inédits, par Victor FOUQUE. Paris, Librairie des Auteurs et de l'Académie des Bibliophiles, rue de la Bourse, 10. 1867. In-8°, 282 pages avec un portrait et 2 fac-simile photo-lithographiés.

Joseph-Nicéphore Niepce était vraiment digne de l'honneur que lui fait l'historien de Chalon-sur-Saône; il avait droit à une ample biographie, car il est du nombre des hommes marquants à qui la postérité doit une réparation. Ce n'est pas qu'il fût doué de ce que l'on appelle le génie, mais c'était un chercheur infatigable et, plus heureux que tant d'autres, il a mérité le glorieux titre d'inventeur. On n'avait pourtant que de courtes notices sur lui. M. Fouque a trouvé moyen de faire un volume bien rempli, sans digressions oiseuses, sur un sujet que d'autres avaient renfermé dans quelques pages ou tout au plus quelques feuilles. C'est qu'il a eu accès à des sources nouvelles et abondantes : cette correspondance (plus de cent lettres inédites de Nicéphore Niepce et de son frère Claude) lui a fourni des renseignements précis sur l'invention de la photographie, et il ne s'est pas fait faute de reproduire textuellement tous les passages propres à mettre le lecteur au fait des circonstances et des progrès de cette découverte. Les pièces parlent d'elles-mêmes; elles nous apprennent que la photographie fut inventée dès 1816, c'est-à-dire neuf ans avant que Daguerre ne s'occupât d'expériences héliographiques. Il nous reste deux photographies datant de 1825, alors que, d'après un témoin digne de foi, Daguerre s'écriait encore « qu'il serait bien merveilleux de fixer les images fugitives de la chambre obscure. » (*Etudes sur la vie et les travaux scientifiques de Charles Chevalier, ingénieur opticien*, par Arthur Chevalier, son fils. Paris, 1862. In-8°, p. 18).

L'ouvrage de M. Fouque est divisé en quatre parties : la première contient la biographie de Niepce jusqu'en 1813, où il commence ses essais lithographiques qui le mirent sur la voie de sa grande découverte; la deuxième est consacrée à l'invention de la photographie et aux vingt dernières années de la vie de

Niepce ; dans la troisième l'auteur compare les travaux photographiques de Niepce et de Daguerre et il explique pourquoi l'invention du premier, au lieu de s'appeler *Niepçotypie*, porte le nom de *Daguerréotype* ; enfin la quatrième contient une notice généalogique sur les membres de la famille Niepce depuis 1695 jusqu'à nos jours. Au volume sont jointes trois planches photo-lithographiques ; les deux premières contiennent les *Bases du traité provisoire* passé entre Niepce et Daguerre, le 4 décembre 1829 ; la troisième reproduit la dernière page de la *Notice sur Phéliographie*, que Niepce remit à son associé et dont celui-ci déclare avoir reçu un double. Ces pièces, dont l'une est enregistrée et dont l'autre porte la signature des deux associés, sont fort importantes, car elles prouvent que Niepce est l'unique inventeur de la photographie ; son associé ne fit que perfectionner les procédés auxquels il avait été initié, ou, pour parler plus exactement, il substitua simplement à l'appareil imparfait qu'employait Niepce la chambre obscure périscopique de Wollaston. Après la mort de Niepce, arrivée en 1833, Daguerre profita des embarras du fils de son associé pour se faire autoriser, contrairement au traité primitif, à mettre son nom avant celui de l'inventeur. En vertu d'un nouveau contrat où il s'était fait la part du lion, il s'attribua le principal mérite de la grande découverte. Les plus grands savants y furent trompés. C'est en vain que M. Isidore Niepce fils essaya de rétablir la vérité dans *l'Histoire de la découverte improprement nommée Daguerreotype, précédé d'une notice sur son véritable inventeur, feu M. Joseph-Nicéphore Niepce, de Châlon-sur-Saône*. Paris, 1841. In-8°. Tirée à un petit nombre d'exemplaires, cette brochure ne suffit pas à dissiper une erreur habilement propagée. Pour éclairer le public et le mettre à même de juger la question en dernier ressort, il fallait un ouvrage rempli de témoignages irrécusables comme celui que nous avons sous les yeux. M. Fouque a fait l'œuvre d'un vrai patriote bourguignon en revendiquant pour sa province, pour sa ville natale, l'honneur d'avoir donné le jour à l'inventeur de la photographie. Les arguments qu'il a exposés avec tant de zèle et de conviction, et les documents sur lesquels il s'est appuyé, convaincront tous les lecteurs de bonne foi, et tous se joindront à lui pour demander que justice soit rendue à Nicéphore Niepce, l'auteur d'une des plus utiles découvertes de notre siècle !

É. BEAUVOIS.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

CHARDON, Amateurs d'art et collectionneurs (Le Mans, Monnoyer). — DELISLE, Notice sur le cartulaire du comté de Rethel (Lahure). — DIEFENBACH, Novum glossarium latino-germanicum. — DIONYSII aut LONGINI, De sublimitate, ed. O. JAHN (Bonn, Marcus). — *Early english text Society*, livr. 24-28. — GARCIN, Les Français du nord et du midi (Didier). — GUILLEMIN, Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Louhans (Châlon-sur-Saône). — LITTRÉ, Dictionnaire. Livr. 17 (Hachette). — MATZ, De Philostratorum fide (Bonn, Marcus). — REUSS, Strassburg und die evangelische Union (Mulhouse, Risler). — TRENDELENBURG, Grammaticorum græcorum de arte tragica judiciorum reliquæ (Bonn, Marcus).

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6

— 8 Février —

1868

Sommaire : 25. LONGUS, *Daphnis et Chloé*, p. p. PICCOLOS. — 26. Actes du Parlement de Paris, p. p. BOUTARIC. — 27. LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Elomire hypocondre*, p. p. LACROIX. — 28. HAGERUP, la Langue danoise dans le pays d'Angel, p. p. LYNGBY.

25. — Δόγγου Ποιμενικῶν τῶν κατὰ Δάφνιν καὶ Χλόην λόγοι τέτταρες ἐπιμελεῖα, διορθώσαι καὶ προσθέσει πλείστον σημειώσεων Ν. Σ. ΠΗΚΚΟΛΟΥ. Paris, Lainé et Havard, 1866. In-12 avec gravures, xvj-287 pages.

Quelque jugement que l'on porte sur cette œuvre posthume de M. Piccolos, on ne saurait lui contester un mérite qui, à lui seul, la rend digne de tous les égards de la critique. C'est un travail original, non-seulement par le choix toujours réfléchi des leçons, mais encore par un très-solide contingent d'idées neuves et de recherches personnelles. M. Piccolos a profité des meilleurs travaux antérieurs, depuis ceux de Courier, qu'on dédaigne un peu trop, jusqu'à ceux de M. Cobet, dont la critique fine et sûre a contribué pour une part tout-à-fait exceptionnelle à l'épuration du texte de Longus. Parmi les corrections propres au nouvel éditeur, quelques-unes nous paraissent excellentes. Nous citerons particulièrement la transposition de γάρ, au chapitre 13 du livre Ier (καὶ τότε μὲν, etc.), la substitution de πλαταγῆ à παταγῆ (ib. ch. 22), d'après le manuscrit de Florence, la conjecture ὡς ἀνυστὸν ἤρεμα (ib. ch. 25), la suppression de καὶ entre νέμουσα et νομίζουσα (II, ch. 39), avec l'interprétation qui la justifie.

Voici d'autres innovations qui nous semblent moins heureuses. Au chapitre 23 du livre II, M. Piccolos maintient la leçon ἐώκασαν ἐλεῶσαι τὸν Δάφνιν, et il renvoie au *Thesaurus*, pour prouver que cette construction est correcte, et qu'il est inutile de rien changer. Mais en pareille matière, l'usage de l'écrivain, quand il est bien constaté, doit faire loi. Or, M. Piccolos convient que Longus, dans ce cas, met ordinairement le participe au datif; et il ne cite pas un seul exemple qui contrevienne à cette habitude. Nous concluons de là qu'il faut lire ἐλεῶσαι.

Au livre II, chap. 38, tous les manuscrits portent : Δάφνις ἐθάδιζεν ἐγγύς τῆς Κλόης· ὡστ' ἐνέπλησαν ἕως νυκτὸς ἀλλήλους. Il y a là une lacune évidente, que Courier a proposé de combler par l'insertion de τέρψεως entre ἐνέπλησαν et ἕως. Cette conjecture est satisfaisante quant au sens; et l'omission de τέρψεως devant ἕως peut, à la rigueur, s'expliquer. M. Piccolos a cherché un degré de vraisemblance de plus : mais il aurait certes mieux fait de s'en tenir à la correction de Courier, que d'insérer dans son texte la singulière phrase que voici : Ὡστ' ἐνέπλησαν [ἀνέσεως] ἕως νυκτὸς ἀλλήλους. Surtout, il n'aurait pas dû choisir cet endroit pour se moquer des conjectures de Villoison.

Ici, du moins, un scrupule de critique peut expliquer jusqu'à un certain point la malheureuse tentative de M. Piccolos. Mais voici une fantaisie qui n'a pas

la même excuse. Au chapitre 8 du livre I^{er}, le manuscrit de Florence porte : Πῶς δεῖ νέμειν πρὸ μεσημβρίας, πῶς ἐπιμένειν κοπάσαντος τοῦ καύματος, πότε ἄγειν ἐπὶ ποτὸν, πότε ἀπάγειν ἐπὶ κοῖτον, ἐπὶ τίσιν καλαύροπι χρηστέον, ἐπὶ τίσιν φωνῇ μόνῃ. Au lieu de ἐπιμένειν, tous les autres manuscrits ont ἐπινέμειν. C'est peut-être une conjecture : néanmoins nous voyons là, nonobstant l'avis contraire de quelques critiques, une correction qui s'impose d'elle-même au choix de l'éditeur. Il est clair que nous avons sous les yeux une de ces phrases symétriques, si chères à Longus, où le simple et le composé sont rapprochés à dessein pour l'amusement de l'esprit et de l'oreille (voir, par exemple, *ibid.* chap. 5 : Μίτρα διάχρυσος, ὑποδήματα ἐπίχρυσα, περισκελίδες χρυσαῖ). Quant au sens du mot ἐπινέμειν, il nous paraît clairement indiqué par cette phrase qui se lit plus loin (II, 30) : Δευτέρως που νομῆς καιρὸς ἦν, phrase traduite ainsi par Courier : « C'était environ l'heure qu'on ramène les bêtes aux » champs après-midi. » C'est précisément cette action qui est exprimée ici, ou nous nous trompons fort, par le verbe ἐπινέμειν (= δεύτερον νέμειν). Quoi qu'il en soit, n'a-t-on pas le droit de s'étonner, quand on trouve dans le texte de M. Piccolos la prétendue restitution que voici : Πῶς ἐλινύειν [μήπω] κοπάσαντος τοῦ καύματος? L'éditeur nous dit naïvement : « J'ai risqué ἐλινύειν, qui a nécessité l'addition de μήπω. » Un rapprochement qu'il fait plus loin nous révèle la véritable, la seule raison de cette correction étrange : c'est qu'un vers de Théocrite prescrit aux moissonneurs de se reposer durant la chaleur du jour (ἐλινύσαι δὲ τὸ καῦμα). Qui croirait, en lisant de pareilles choses, que M. Piccolos fut un homme d'esprit? C'est pourtant la vérité.

Hâtons-nous de le dire : nous avons lu avec soin toute une moitié de la nouvelle édition de Longus, et nous ne saurions pas y signaler une seconde faute de cette gravité. La critique de M. Piccolos nous a paru généralement fidèle, vis-à-vis des manuscrits, à ce précepte de l'*obsequium rationabile*, qui doit être la règle invariable des éditeurs. Nous lui reprocherions moins d'avoir trop souvent négligé l'autorité des manuscrits, que de n'avoir pas su toujours démêler ce qu'ils renfermaient. C'est trop peu, pour juger avec parfaite connaissance de cause, que d'écouter consciencieusement les témoins : il faut, de plus, qu'on sache les faire parler. Au chap. 24 du livre II, la leçon du manuscrit de Florence, καὶ κινῶν μεστὸς ἤδονῆς καὶ λύπης θακρύων, mène, ce nous semble, assez naturellement, à : Καὶ μεστὸς κοινῶν ἤδονῆς καὶ λύπης θακρύων. Nous ne prétendons pas nous faire le patron de cette variante : mais, à la place de M. Piccolos, nous l'aurions mise en lumière, sauf à la rejeter ensuite. Une phrase du chapitre 17 du premier livre renferme un mot dont la critique, selon toute apparence, n'a jamais rendu un compte satisfaisant, puisque M. Piccolos demande à la conjecture un secours que le manuscrit même lui aurait fourni, s'il l'avait mieux interrogé. Voici la leçon : Οὔτε οὖν τροφὴν προσεζέρετο πλὴν ὅσον ἀπογεύσασθαι· καὶ ποτὸν, εἰ ποτ' ἐθιάσθη, μέχρι τοῦ ἄν διαθρέξαι τὸ στόμα προσεζέρετο. Au lieu du mot inintelligible ἄν, G. Hermann a proposé αὐτό; aujourd'hui, M. Piccolos lit ἄκρον. Comment n'a-t-on pas vu que ἄν n'est autre chose qu'une correction écrite primitivement au-dessus des lettres δι, de façon à indiquer que ἀναθρέξαι doit être substitué à διαθρέξαι? Selon nous, cette variante donne un sens préférable à celui de la vulgate. Mais, quelque

jugement qu'on porte là-dessus, il restera toujours acquis que le mot *ἄν* doit être, non pas changé, mais retranché.

M. Piccolos relève peut-être une douzaine de gloses dans tout Longus. Il en reste, croyons-nous, un bien plus grand nombre à signaler. N'y a-t-il pas une certaine contradiction à louer un auteur de « l'allure vive et alerte » (page 163) de son style, et à imprimer sous son nom des phrases comme celles-ci (Nous mettons entre crochets ce qui, suivant nous, ne saurait être imputé à Longus) :

Livre I, chapitre 4 : Τὸ πᾶν σχῆμα [χορεία] ἦν ὀργουμένον. — Ibid. 32 : Λούει τὸν Δάρην ἢ Χλόη πρὸς τὰς Νύμφας ἀγαγούσα [, εἰς τὸ ἄντρον εἰσαγαγούσα]. — Livre II, ch. 23 : Χλόης γὰρ ἡμῖν μᾶλλον μέλει ἢ σοί. Ἡμεῖς τοι καὶ παιδίον οὖσαν [αὐτήν] ἤλεθραμεν, καὶ ἐν τῷδε τῷ ἄντρῳ κειμένην [αὐτήν] ἀνεθρέψαμεν.

Il est certain que ces lourdeurs ne sont pas rares dans le texte de Longus, tel que nous l'ont transmis les manuscrits. S'il y en avait moins, il est probable qu'elles auraient déjà disparu. Mais leur grand nombre a pu faire croire qu'elles provenaient de l'auteur même. Si pourtant il était possible d'établir qu'il suffit, en bien des endroits, de supposer une glose, pour corriger avec probabilité des passages peu satisfaisants, il y aurait lieu peut-être d'entrer résolument dans la voie que nous indiquons. Nous nous bornerons ici à un petit nombre d'exemples, empruntés presque tous au premier livre.

Au livre I, chap. 4, le principal manuscrit porte ce qu'on va lire : Ἦ ὡς τοῦ ἄντρον, τῆς μεγάλης πέτρας ἦν τὸ μεσαίτατον. Ἐκ πηγῆς ὕδωρ ἀναθιζόντων ῥεῖθρον ἐποίει γεόμενον. Ce passage a été retouché de bien des façons. M. Piccolos consacre une note de cinq pages à passer en revue les conjectures proposées jusqu'à lui ; et lui-même, en finissant, propose la sienne. Si l'on voit dans *ἡ ὡς τοῦ ἄντρον* une glose de *τῆς μεγάλης πέτρας τὸ μεσαίτατον*, on arrive sans difficulté à la leçon suivante, qui nous paraît être la véritable : Ἦ τῆς μεγάλης πέτρας ἦν τὸ μεσαίτατον, ἐκ πηγῆς ὕδωρ ἀναθιζόντων ῥεῖθρον ἐποίει γεόμενον.

Ibid. ch. 10. Καὶ ποτε δ' ἔκοινωνουν γάλακτος καὶ οἴνου· καὶ τροφᾶς, ἃς οἰκοθεν ἔφερον, εἰς κοινὸν ἔφερον. M. Piccolos change en *ἐστὶ ὅτε δ'* les mots *καὶ ποτε δ'*, déjà condamnés par Hercher. Il est surprenant que le membre de phrase *ἃς οἰκοθεν ἔφερον* ne l'ait pas également choqué. Nous lirions : Καὶ ποτοῦ δ' ἔκοινωνουν [γάλακτος καὶ οἴνου]· καὶ τροφᾶς τὰς οἰκοθεν εἰς κοινὸν ἔφερον.

Ibid. ch. 12. Ὁ δ' ἐθῶν σχοῖνον ἐξήτει μακρὰν, ἧς ἐχόμενος ἀνιμώμενος ἐκθίσεται. Nous voyons dans *ἀνιμώμενος* une glose, peut-être substituée au nom de Daphnis, qui, certainement, serait plus utile ici. On lit dans une des phrases précédentes : Ὁ μὲν δὲ (Daphnis) τὸν ἀνιμησόμενον... ἀνέμενεν.

Ibid. ch. 20. Ἐν κοίτῃ δὲ πάνυ γῆ ἦν ἢ πηγῆ. « Peut-être Longus a-t-il recherché une *παρήγγισις*... dit M. Piccolos. Car il eût été facile et bien plus simple de dire : Ἐν κοίτῃ πάνυ δ' ἦν ἢ πηγῆ (sous-entendu *τόπω*). » — Sans sous-entendre *τόπω*, ce qui serait peu grammatical, on peut préférer la phrase de M. Piccolos à celle qu'il a cru devoir maintenir dans le texte de Longus.

Ibid. ch. 21. Τὸν δὲ Δόρυωνα κατὰ τε μηρῶν καὶ ὠμων δεδηγγμένον, ἀγαγόντες ἐπὶ τὴν πηγὴν, ἀπένιψαν τα δάγματα, ἧ ἦσαν τῶν ὀδόντων αἱ ἐμβόαι. M. Piccolos substitue *λύματα* à *δάγματα*. Ne vaut-il pas mieux, avec MM. Cobet et Hercher, tenir pour

interpolé le membre de phrase qui suit ce mot? — Ibid. ch. 28. Τὰς κώπας ταῖς χερσὶν ἐμβαλόντες. Ταῖς κώπαις ἐμβαλόντες, ou ἐμβαλόντες seul, serait certainement plus conforme à l'usage.

Livre II, chap. 1. Καὶ τῶν ἀμπέλων δὲ τὰς ταπεινοτέρας ἀπετρύγα. Πᾶσα γὰρ ἡ κατὰ τὴν Λέσθον ἀμπελὸς ταπεινή. « Il y a là, dit Brunck cité par M. Piccolos, une espèce de contradiction, une petite absurdité. » Nous voyons dans τὰς ταπεινοτέρας une glose substituée dans le texte à τινας. — Ibid. ch. 7. Ἐρωτος γὰρ οὐδὲν φάρμακον, οὐ πινόμενον, οὐκ ἐσθίμενον, οὐκ ἐν ὄδαϊς λαλούμενον. A ces quatre derniers mots, nous préférerions de beaucoup οὐκ ἀδόμενον. — Ibid. ibid. Ἐσύρισε γοερὸν ὡς ἐρῶν, ἐρωτικὸν ὡς πείθων, ἀνακλητικὸν ὡς ἐπιζητῶν. Il est singulier que Daphnis donne à sa flûte l'accent ἐρωτικόν, lorsqu'il n'en joue plus ὡς ἐρῶν. Cet adjectif a très-probablement pris la place de quelque autre, par exemple παθητικόν.

Le sujet du roman de Longus, les peintures où son imagination se complait, l'ont fait lire dans tous les temps par des gens qui ne se piquaient point de délicatesse. C'est pour ce public plus curieux que lettré, amateur d'aventures merveilleuses et de scènes galantes plutôt que d'atticisme et de beau langage, que le texte des *Pastorales* a été mis dans l'état où nous l'avons aujourd'hui. Il a fallu, pour la rendre populaire, commenter aux endroits les moins obscurs cette prose, encore trop ingénieuse dans sa facilité. De là ces gloses que des copistes, moins intelligents encore que les lecteurs pour lesquels ils travaillaient, ont introduites plus tard dans le texte, et qui l'alourdissent aujourd'hui, là où elles ne l'obscurcissent pas. Éliminer résolument toutes ces interpolations, telle est, suivant nous, la tâche que devra se proposer le prochain éditeur de Longus. Pour le moment, nous ne doutons pas que les philologues, aussi bien que les bibliophiles, ne préfèrent à toute autre la très-jolie et très-savante édition du regrettable M. Piccolos.

ÉD. TOURNIER.

26. — **Inventaires et documents** publiés par ordre de l'Empereur sous la direction de M. le Marquis de LABORDE, directeur général des Archives de l'Empire, membre de l'Institut. — **Actes du parlement de Paris**, par M. E. BOUTARIC, archiviste aux Archives de l'Empire. 1^{re} série, de l'an 1254 à l'an 1328. Paris, Plon, 1863-1867. 2 vol. in-4°, cxij-cccxxx-464 et 788 pages. ¹

Le parlement de Paris, dans les derniers temps de son existence, était l'association de trois corps distincts : la grand-chambre, composée de dix présidents, y compris le premier, et de trente-sept conseillers, vingt-cinq laïcs et douze clercs ; les trois chambres des enquêtes, formées chacune de deux présidents et de vingt-trois conseillers, la chambre des requêtes du palais où siégeaient deux présidents et treize conseillers ². Les deux premiers de ces corps devaient leur

1. Ou plus exactement 748. Entre la signature 80 et la signature 81 il y a une lacune de 40 pages.

2. *Almanach royal* de 1789, p. 294 et suivantes. Cette organisation est celle qui fut établie en 1775 lors de la suppression du parlement Maupeou. Voy. Guyot, *Répertoire*, éd. de 1783-1785, t. VI, p. 753, t. XV, p. 324. — Ferrière, *Nouvelle introduction à la pratique*, éd. de 1758, t. II, p. 325, nous expose l'organisation antérieure au parlement Maupeou : il y avait alors cinq chambres des enquêtes composées chacune de trois prési-

existence à un principe qui avait alors grande importance dans la pratique judiciaire. Les procès étaient divisés en deux classes, ceux qui se jugeaient sur plaidoiries, ceux dans lesquels l'instruction se faisait par écrit. La grand-chambre jugeait sur plaidoiries, les chambres des enquêtes avaient pour attribution la direction des instructions par écrit et la décision des affaires pour lesquelles ce mode de procédure était adopté.

Aujourd'hui nos tribunaux n'ont plus de chambre des enquêtes. Les instructions par écrit sont encore mentionnées dans notre législation : le code de procédure civile n'a pas cessé de les réglementer (art. 63-115) ; mais elles sont en général tombées en désuétude par l'effet de la suppression des épices. La marche générale des affaires y gagne en célérité, mais dans certains procès difficiles l'ancien système n'était-il pas plus sûr ? La question est encore posée par quelques vieux praticiens.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la pratique actuelle constitue dans notre procédure une révolution radicale. L'usage d'instruire par écrit une partie considérable des affaires remonte à l'origine même de notre magistrature, et les plus anciens registres du parlement, les célèbres *Olim* nous le montrent déjà établi et fonctionnant avec la régularité d'une vieille institution : les jugements rendus sur plaidoiries, *arresta, judicia, consilia*¹, et ceux qui étaient rendus après une instruction par écrit, *inquestæ et processus*, sont enregistrés séparément, et cette distinction nous présente encore vivant aux archives de l'empire un principe de procédure sur lequel était fondée l'organisation du premier des corps judiciaires de l'ancienne monarchie.

Les *Olim* étaient autrefois au nombre de cinq. Il en reste quatre :

Le premier contient du folio 2 au f° 79 les *enquêtes* ou jugements sur procédure par écrit de 1255 à 1272, et du f° 85 au f° 198, les *arrêts* ou jugements sur plaidoiries de 1254 à 1273. Il a été publié par M. Beugnot en 1839 : *Les Olim*, t. I. Les *enquêtes* forment les 415 premières pages de ce volume, viennent ensuite les *arrêts* p. 417-944².

Le second registre renferme les *arrêts* de 1275 à 1298, qui composent les pages 53-429 du second volume des *Olim* de M. Beugnot³. Dans le troisième registre se trouvent les *arrêts* de 1299 à 1318 ; ils ont fourni à M. Beugnot les pages 450 à 687 du volume dont nous venons de parler⁴.

dents et de trente-deux conseillers, et deux chambres des requêtes comprenant chacune trois présidents et quinze conseillers. — Sur l'histoire de cette organisation, voir Pardessus, préface du t. XXI des *Ordonnances*, p. 75 ; Chéruel, *Dict. des Institutions de la France*, p. 951 ; Schœffner, *Geschichte der Rechtsverfassung Frankreichs*, p. 387.

1. Les *Consilia* étaient les arrêts rendus après délibération en la chambre du conseil.

2. La première des *enquêtes* de ce registre porte le n° 47 dans l'ouvrage de M. Boutaric, t. I, p. 6 ; la dernière, le n° 1900, p. 174. Le premier des *arrêts* a pris dans le même livre le n° 4, p. 1 ; le dernier, n° 1948, p. 178.

3. Ce registre commence par diverses pièces imprimées par M. Beugnot, t. II, p. 1-51. La première débute par le mot *olim*, origine de l'expression *olim* dont nous nous servons ici. Le premier arrêt, t. II, p. 52, de l'édition Beugnot, f° 26 du registre, porte chez M. Boutaric le n° 1949, t. I, p. 179. Le dernier arrêt, t. II, p. 428-429 de l'édition Beugnot, porte chez M. Boutaric le n° 2975, t. I, p. 295.

4. Le premier arrêt du 3^e registre, f° 98, p. 430 du tome II de M. Beugnot, forme le

Le quatrième registre nous a conservé les enquêtes de 1299 à 1318, il a donné le texte du troisième volume de M. Beugnot ¹.

Les quatre registres des *Olim* publiés par M. Beugnot forment donc une collection à peu près complète des deux séries de décisions que rendit le Parlement de 1255 à 1318. La série des arrêts, *reg.* I, II, III, ne présente qu'une courte lacune : l'année 1274 manque. Mais dans la série des enquêtes, *reg.* I et IV, les années 1273-1298 sont en déficit. Elles étaient réunies dans un registre qui contenait même un certain nombre de décisions antérieures. M. Delisle, grâce à la connaissance approfondie qu'il possède des collections de la Bibliothèque impériale, a su retrouver un nombre considérable de copies et d'analyses des décisions que ce registre renfermait, et comme souvent ces copies et ces analyses étaient suivies de renvois aux folios du manuscrit, il a pu, en les rangeant dans l'ordre de ces folios, reconstituer avec un succès aussi remarquable qu'inattendu ce précieux monument de notre ancien droit. Ce registre, autrefois connu sous le nom de *Livre pelu*, contenait : 1° un supplément au premier registre, c'est-à-dire des arrêts et des enquêtes de 1269 à 1274 ²; 3° les enquêtes de 1275 à 1298. Il avait au moins 195 feuillets.

Les débris recueillis par M. Delisle forment les pages 314-464 du tome II de la collection à laquelle M. Boutaric a attaché son nom. On ne peut que féliciter l'administration des Archives de l'Empire d'avoir donné au travail du savant académicien cette hospitalité. Mais le plan de M. Delisle est complètement différent de celui que les Archives ont adopté pour leurs publications. Comme celui de l'édition donnée par M. Beugnot, il est fondé sur le respect des anciens classements; le travail de M. Delisle est logiquement un supplément de cette édition, il aurait donc dû paraître avec le même format dans la collection des *Documents inédits* où elle a été publiée.

A partir de l'année 1318, où se closent les *Olim*, les décisions du Parlement sont inédites, mais la division si importante en arrêts et en enquêtes continue; seulement les enquêtes prennent le nom de jugés, *judicata*, et le premier registre des arrêts manque : il commençait en 1319 et finissait en 1333. Il suit de là que pour la période qui va de 1318 à 1327, terme de la publication de M. Boutaric, il n'existe qu'une des deux grandes séries dont nous avons parlé jusqu'ici, celle des enquêtes.

Heureusement ces deux séries, bien que les plus importantes, ne sont pas les seules, et à côté d'elles il y en a trois autres qui peuvent combler certaines lacunes des premières, en même temps qu'elles fournissent d'autres renseignements.

Nous parlerons d'abord des registres du greffe. Quand on distingue, au point

n° 3043 de M. Boutaric, t. II, p. 6; le dernier, f° 169, p. 684 et suiv. du tome II de M. Beugnot, a été analysé par M. Boutaric sous le n° 5581, t. II, p. 259.

1. La première enquête, f° 32 du registre, p. 2 du t. III de M. Beugnot, se trouve chez M. Boutaric dans le n° 3012, t. II, p. 4; la dernière enquête, f° 412, p. 1455-1456 de M. Beugnot, a reçu de M. Boutaric le n° 5877, t. II, p. 294.

2. On peut signaler aussi quelques doubles emplois.

de vue de leur effet, plusieurs décisions judiciaires rendues par un tribunal relativement à une même affaire, on les divise en deux catégories, 1^o les jugements préparatoires ou interlocutoires, 2^o le jugement définitif. Les arrêts et les enquêtes sont des jugements définitifs. Les registres du greffe contiennent les jugements préparatoires et interlocutoires. Le plus ancien commence en 1319.

La seconde série que nous avons à mentionner est celle du criminel. Le Parlement a eu longtemps une chambre criminelle. En 1789, chaque conseiller laïc de la grand chambre passait six mois par an dans la chambre criminelle, chaque conseiller des enquêtes et chaque conseiller des requêtes devait trois mois par an y siéger aussi ¹. Cette organisation remontait à l'origine de la chambre criminelle, qui par conséquent ne constituait pas comme les autres une corporation. D'autre part sa création est bien loin de remonter aussi haut que celle des chambres des enquêtes et des requêtes. Elle ne date guère que du xv^e siècle ². Mais le greffe criminel est plus ancien : son premier registre commence en 1312, c'est-à-dire que dès cette époque les jugements rendus en matière criminelle sont distingués des jugements rendus en matière civile et enregistrés à part.

Enfin une dernière série se compose des pièces de procédure fournies par les parties, c'est ce qu'on appelle les rôles du Parlement ³. Le plus ancien date de l'année 1300.

Il existe donc aux archives du Parlement, aujourd'hui réunies à celles de l'Empire, cinq séries de documents remontant à une date antérieure à l'année 1328 :

Les arrêts de 1254 à 1318, sauf une lacune, 1274, comblée par M. Delisle.

Les enquêtes ou jugés de 1255 à 1327, sauf une lacune, 1273-1298, comblée par M. Delisle.

Le greffe de 1319 à 1327;

Le criminel de 1312 à 1327;

Les rôles à partir de 1300.

M. Boutaric, chargé d'en rédiger l'inventaire, a cru devoir supprimer ces subdivisions et ranger tous ces actes dans l'ordre chronologique absolu. Ce système présente un grand avantage : il fait embrasser d'un coup d'œil tous les documents qui se réfèrent à la même session du Parlement et qu'il fallait quelquefois aller chercher dans quatre registres différents ; en général il facilite à l'historien l'étude des faits qui appartiennent à une époque déterminée. Mais quelque justes que soient ces vues, nous ne pouvons nous empêcher de regretter un peu une mesure qui nous présente ces vieux monuments du droit français sous une physionomie si différente de celle que leur a donnée, par des raisons si profondément logiques, la plume des greffiers du Parlement.

1. *Almanach royal* de 1789, p. 294 et 308.

2. Voir son histoire dans Guyot, *Répertoire*, t. XVII, p. 219, au mot *Tournelle*.

3. Les rôles renferment aussi quelques *décrets*. On appelait décret la décision judiciaire prescrivant une vente forcée.

Il faut bien dire que pour les *Olim* la publication intégrale de M. Beugnot ne laissait guère à M. Boutaric la possibilité de faire autre chose que ce qu'il nous donne : une table chronologique. M. Beugnot a suivi scrupuleusement l'ordre adopté par les greffiers du Parlement : analyser dans le même ordre les mêmes arrêts et les mêmes enquêtes aurait été perdre son temps. Seulement le travail de M. Boutaric présente ici une lacune que tout le monde regrettera.

Les rédacteurs des nouveaux inventaires des Archives de l'empire paraissent s'être posé une règle générale qui est de tenir pour non avenues les anciennes éditions des textes qu'ils analysent ou publient. M. Teulet ne parle jamais de ces anciennes éditions et il les a rendues en général inutiles en réimprimant la plupart des chartes qui avaient déjà vu le jour. M. Tardif ne renvoie pas non plus aux anciennes éditions des chartes contenues dans les cartons des rois, ce qui aurait peu d'utilité, puisque ce travail a été fait par Brequigny dans la *table des Diplômes*. L'auteur des *Actes du Parlement* a suivi les mêmes errements ; mais il ne réimprime pas les jugements édités par M. Beugnot, et ces arrêts n'ayant point été compris dans la *Table* de Brequigny, et de plus étant rangés dans un ordre différent de celui des analyses de M. Boutaric, il devient très-difficile de se reporter des analyses aux jugements. M. B. se borne à faire suivre chaque analyse d'un renvoi aux registres originaux du Parlement. Si son travail était resté manuscrit, et ne devait être utilisé que pour le service intérieur des archives, ce système aurait peu d'inconvénient ; mais son travail est imprimé, il est destiné au public, et sur cent personnes qui le consulteront, y en aura-t-il une qui, au lieu de se reporter à l'imprimé, quand il s'agira d'un arrêt contenu dans les *Olim*, ira chercher le texte aux Archives de l'Empire ? Nous sommes étonné qu'on n'ait pas compris la nécessité d'abandonner pour les *Actes du parlement* la règle posée pour le Trésor des chartes et pour les cartons des rois.

La partie neuve de la publication de M. B., celle qui fait surtout la valeur de son livre, ce sont : 1° les arrêts antérieurs à 1328, qu'il a trouvés dans les trois séries des *jugés*, du *greffe* et du *criminel* ; 2° les diverses pièces relatives au Parlement en dehors de la section judiciaire dans plusieurs fonds des Archives de l'empire, notamment au Trésor des chartes. Ces deux catégories de documents forment près de la moitié de son ouvrage.

Nous allons en parler successivement.

Pour donner un exemple de l'intérêt que peuvent présenter à l'historien les trois séries des *jugés*, du *greffe* et du *criminel*, nous avons choisi la première session du Parlement pour laquelle nous les trouvons réunies, celle de la saint Martin d'hiver 1319.

Jugés. Au point de vue de l'histoire du commerce et de l'industrie, nous citerons le n° 5905, concernant la question de savoir si les drapiers de Bruxelles et de Louvain avaient le droit de vendre toute l'année leurs produits à Paris ; le n° 6003, relatif à une contestation entre les corporations des lormiers et des selliers ; le n° 6032, où il s'agit de laines exportées hors de France et où le chiffre de la demande s'élevait à 18,200 livres, valant 264,961 fr. au pouvoir

de 1,324,805 ; le n° 6033, où l'on voit paraître une société de commerce obligée à verser dans les caisses du roi la part d'un de ses membres : cette part, non compris certains accessoires, s'élève à 62,771 livres tournois, valant 915,041 fr. au pouvoir de 4,572,205¹. Les n°s 5977 et 6016 nous amènent à l'histoire politique : il y est question des levées pour le mariage de la reine d'Angleterre, sœur du roi, et de la duchesse de Bourgogne, fille du même prince. — Ce qui peint surtout les mœurs du temps, ce sont les violences continuelles que la justice doit réprimer. Au n° 6016, nous voyons un écuyer, à la tête d'une troupe d'hommes à pied et à cheval, attaquer sur une route un clerc qui se rendait à Paris pour y payer ses impôts². Au n° 6017, ce sont les consuls d'une petite ville du midi qui convoquent les habitants au son des cloches, à la tête d'une troupe de cent hommes, vingt cavaliers et quatre-vingts fantassins, qu'accompagnent cent femmes chargées de leur donner à boire du vin et de l'eau pendant le combat ; ils prennent la route d'un château du voisinage, ils y arrivent à midi, l'assiègent jusqu'à la nuit, s'en emparent, le pillent et retournent chez eux vainqueurs, emmenant la garnison prisonnière. Le n° 6099 nous conduit à Chelles ; les sergents du roi viennent d'arrêter le maire du lieu et le conduisent en prison : *Commune ! commune !* crient les habitants, sauvons notre maire ! et ils le mettent en liberté. — Le n° 6113 nous montre toute une grande ville en armes. La guerre s'est allumée à Nevers entre les habitants d'une part, les maîtres des écoles et leurs élèves de l'autre. Les habitants assiègent un écolier dans sa maison, défendent aux docteurs de faire des leçons, aux bedeaux d'exercer leurs fonctions, aux chanoines de Saint-Martin de sonner la cloche à l'heure accoutumée pour annoncer les classes. Ils pénètrent dans l'école de maître Jacques de « Miseri, » brisent les bancs, s'emparent de la chaire, la promènent en triomphe dans la ville, en criant : « Qui veut quarante jours » d'indulgence nous suive ! » Ils terminent en jetant cette chaire dans la Loire : « Va au diable d'où tu es venue, à Orléans ! » disaient-ils.

Greffé. Nous signalerons la mention de Jean de Chaleu, professeur de droit, n° 5931 ; celle de l'aide levée pour le dernier *ost* de Flandres, n° 5983 ; et un arrêt qui condamne un avocat à plaider malgré lui, n° 5946.

Criminel. Le n° 5971 nous donne un exemple de l'exécution de l'ordonnance de 1306, sur les duels³. Au n° 5995, il est question d'accusés en prison depuis plus d'un an et qui avaient été si rudement torturés et mis à la question qu'ils étaient estropiés. — Le n° 5960 nous montre une troupe de bandits pénétrant la nuit dans les jardins de l'abbaye de Saint-Quentin, montant sur les murs du cloître et de là-haut tirant des flèches aux religieux. — Plus loin une flotille de

1. La livre tournois valait alors 14 fr. 55 c. 835 (N. de Wally, *Mémoires sur les variations de la livre tournois*, p. 222). Nous supposons que le pouvoir de l'argent était 5.

2. C'était un acte de guerre privée, en violation de l'ordonnance du 1^{er} juillet 1318. *Ordonnances*, I, 655.

3. *Ordonnances*, I, 435 ; Isambert, *Rec. gén. des anciennes lois françaises*, II, 831 ; *Institutes coutumières d'Antoine Loysel*, édit. Dupin et Laboulaye, II, 181.

trente-quatre bateaux anglais attaque un bâtiment français chargé de quatre-vingt-huit tonneaux et deux pipes de vin, s'empare du vin, l'enlève et brûle le navire (n° 5973). — A Cluny un individu soupçonné de fabrication de fausse monnaie s'échappe des mains du prévôt de Mâcon, venu pour l'arrêter; une partie des habitants se soulève, veut tuer le prévôt et le tient avec ses sergents assiégé dans une maison pendant plusieurs jours (n° 6009). — Les rebellions sont une conséquence naturelle des habitudes de violence que les guerres privées avaient fait contracter. Deux gentilshommes ont une querelle. L'oncle de l'un d'eux convoque ses amis et ses vassaux, réunit une petite armée, va attaquer l'ennemi de son neveu, rencontre le frère de cet ennemi et le tue (n° 6038).

Les analyses données par M. B. des décisions judiciaires qui mentionnent ces faits sont claires et mettent en relief la partie la plus curieuse de chaque pièce. Le savant archiviste cherche surtout à être exact. Ainsi, quand il parle des arrêts et des enquêtes déjà publiés par M. Beugnot, il a en général le soin d'indiquer les fautes d'impression et autres que l'éditeur a laissé échapper; elles étaient nombreuses. Il faudra désormais tenir compte de ces rectifications quand on étudiera les *Olim*, mais malheureusement cela ne se pourra faire sans perte de temps, puisque, comme nous l'avons dit, les analyses de M. B. ne renvoient pas aux pages de l'imprimé; il est singulier qu'on n'ait pas vu combien, si on avait suivi la méthode contraire, ces corrections auraient été plus utiles. — Nous ferons un autre reproche à M. B. : c'est de n'avoir pas essayé de traduire avec précision les dénominations variées des actes du Parlement. Dans son travail, *arrestum*, *consilium*, *processus*, termes qui désignent autant d'espèces particulières, sont toujours rendus par *arrêt*. Au point de vue du droit ces distinctions ont de l'importance.

L'une des plus grandes difficultés que présente l'analyse des documents anciens consiste, comme on sait, dans l'identification des noms de lieux. On s'en tire à peu près quand les documents qu'on étudie appartiennent à une région déterminée, à une province; on échoue presque nécessairement sur beaucoup de points, quand on a à déterminer des localités appartenant à toutes les parties d'une grande contrée. Dans ces conditions, à part le *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste* et les deux derniers volumes des *Historiens de France*, on trouverait difficilement un ouvrage qui ne donne point large prise à la critique. En ce qui concerne ces registres du Parlement, la difficulté est encore augmentée par les erreurs fréquentes des greffiers. Aussi, tout en sachant gré à M. B. des identifications très-nombreuses qu'il a faites, doit-on reconnaître qu'il en reste encore beaucoup à faire. Lui-même, et il faut l'en approuver, appelle le lecteur sur les points incertains, en plaçant entre guillemets dans le texte et en italiques à la table les noms de lieu dont il n'a pas voulu risquer la traduction. Voici les observations que nous avons recueillies au point de vue de la géographie de la Champagne, dans les trois mille premiers articles du second volume de M. Boutaric. Il serait à désirer qu'un travail semblable fût fait pour chaque province.

N^o 3215. « Saullaines » en italique à la table. C'est Soullaines (Aube), arrondissement de Bar-sur-Aube, chef-lieu de canton. — N^o 3341. « Verge-Molin » reproduit en italique à la table, *lisez* Wargemoulin (Marne), commune de Ville-sur-Tourbe. — N^o 3397. « Au-dessus de Plancy, près de l'abbaye », *lisez* l'Abbaye-sous-Plancy, Aube, arr^t d'Arcis, c. de Méry. — N^o 4100. *Villaribus Bosci*, traduit à la table par Villiers-au-Bois, *lisez* Villiers-le-Bois (Aube), arr^t de Bar-sur-Seine, c. de Chaource. — N^{os} 4064, 4087, 4447, 4711. Briennes (Ardennes), est confondu à la table avec Brienne-Napoléon, autrefois Brienne-le-Châtel (Aube). — N^o 4430. « Seilenay, » « *Booilly*, » Rouvray, Mons. Le premier a été reproduit à la table en italiques : c'est Seignelay (Yonne), Auxerre, chef-lieu de canton. Le second a été avec raison traduit Bouilly à la table, mais sans indiquer s'il s'agit de Bouilly (Aube), de Bouilly (Loiret) ou de Bouilly (Yonne). C'est évidemment du dernier qu'il est question. Rouvray manque à la table : il y a dans ce mot un *lapsus calami*, il faut lire Rouvray (Yonne), arr^t d'Auxerre, c. de Ligny-le-Châtel. Enfin Mons est indiqué à la table comme situé en Bourgogne, or c'est évidemment Mons (Seine et Marne, arr^t de Provins, c. de Damemarie), chef-lieu d'une prévôté de Champagne au XII^e siècle. — N^o 4733. « Vaussemain » manque à la table, *lisez* Vossemin (Aube), commune de Sommeval. — N^o 4815. « Macho » en Champagne, doit être Machault (Ardennes), arr^t de Vouziers, chef-lieu de canton. La table qui renvoie de *Macho* à Machault ne dit pas où est située cette localité, et réunit dans le même article plusieurs indications qui peuvent se rapporter soit à Machault (Seine-et-Marne), soit à Machault (Loiret). — N^o 4911. « Lusigny » reproduit en italiques à la table, *lisez* Lusigny (Aube), arr^t de Troyes, chef-lieu de canton. — N^{os} 5017, 5397. « de Fonte-Maconia, » reproduit en italiques à la table, *lisez* Mâcon (Aube), arr^t et c. de Nogent-sur-Selve, autrefois Fontaine-Mâcon. — N^o 5179. « Athis, » qui manque à la table, s'appelle encore aujourd'hui Athis (Marne), arr^t de Châlons, c. d'Ecury. — N^o 5343. « Cuis » manque à la table. Ce village n'a pas changé de nom : Cuisse (Marne), arr^t d'Épernay, c. d'Avize. — Graves, reproduit en majuscules à la table, est Grauves, mêmes département, arrondissement et canton. — N^{os} 5509, 5531. Clary, « de Clareio », manque à la table, c'est Clerey (Aube), arr^t de Troyes, c. de Lusigny. — N^o 5639. « Hes-le-Maury » manque à la table, l. Heiltz-le-Maurupt (Marne), arr^t de Vitry, chef-lieu de canton. — N^o 5641. Soupe, Somme — Soupe, dont le premier manque à la table, *lisez* Suippes (Marne), arr^t de Châlons, chef-lieu de canton, Sommesuippes (Marne), arr^t et c. de Sainte-Menehould. — N^o 5711, « Charmont » manque à la table, *lisez* Charmont (Marne), arr^t de Vitry, c. de Heiltz-le-Maurupt. — N^o 5736, « Mores » et à la table en italiques *Mores*, est Mores (Aube), arr^t de Bar-sur-Seine, c. de Mussy, comm. de Celles, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux. — N^o 5950. « Louppi, » à la table Loupi, sans autre indication, *lisez* Luppy-le-Chateau (Meuse), arr^t de Bar-le-Duc, c. de Vaubecourt; — Montfaucou; à la table tous les Montfaucou sont réunis en un seul article : il s'agit ici de Montfaucou d'Argonne (Meuse), arr^t de Montmedy,

chef-lieu de canton. — N° 6180. « Chaigni, » probablement Chagny (Ardennes), arrt de Mézières, c. de Monthermé.

Nous n'avons encore rien dit des documents étrangers aux archives du Parlement et que M. Boutaric a réunis dans son travail.

Il a d'abord placé en tête de son analyse chronologique des *Olim*, les *arrêts de la cour du roi, accords et enquêtes, depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à l'année 1254, date du plus ancien registre du Parlement*. C'est un recueil d'une réelle valeur, mais qui ne contient pas tout ce que le titre promet, puisque le savant archiviste a cru devoir, comme il l'annonce lui-même dans sa préface, laisser en dehors de ses recherches les documents qui ne sont pas conservés aux Archives de l'empire. Il ne pouvait même réunir tous les arrêts rendus par la cour du roi, dans la période indiquée, qui se trouvent aux Archives de l'empire, puisque ces archives sont dépourvues d'inventaires et qu'elles renferment évidemment nombre d'arrêts et d'autres documents introuvables à l'heure qu'il est. Ainsi le registre coté KK 1064 contient, f^{os} 5 et 375, un arrêt de mars 1216 (vieux style), dont M. Boutaric ne pouvait deviner l'existence. Il a donc fait preuve d'une certaine témérité en entreprenant ce recueil, témérité heureuse, car nous lui devons d'avoir dès à présent entre les mains des textes importants jusqu'à ce jour inédits.

Puis, dans les 8018 numéros que lui ont fournis les Archives du Parlement, il a intercalé, au moyen de numéros secondaires, nombre de pièces importantes concernant ce grand corps et que ses greffiers n'avaient pas conservées. Telles sont les listes officielles donnant à chaque session la composition du Parlement et de ses chambres. Tous ceux qui feront des recherches dans son ouvrage seront unanimes, je n'en doute pas, pour féliciter l'auteur d'avoir mis à leur disposition ces précieux documents. Cependant était-il bien logique d'insérer dans les *Actes du Parlement* tant d'extraits du *Trésor des chartes*, registres et layettes, quand des inventaires spéciaux de ces deux collections sont commencés, que l'un a déjà paru en partie, que la publication prochaine de l'autre est annoncée sur la couverture du premier des volumes dont nous faisons le compte-rendu ?

Pour le terminer, il nous reste à parler de la préface mise par M. de Laborde en tête du volume et de la *Notice sur les Archives du Parlement de Paris*, rédigée par M. Grun, chef de section, et placée à la suite de cette préface.

M. de Laborde expose avec talent l'intérêt qui s'attache aux Archives du Parlement. Cet intérêt est la conséquence de l'étendue et de l'importance des attributions de ce corps. Le Parlement intervenait dans les détails les plus variés de la vie publique et privée, en même temps les questions les plus élevées lui étaient soumises. Cependant personne avant M. de Laborde n'avait entrepris de dresser un inventaire général de ses 10,500 registres. La plupart des savants qui les citent se sont contentés de consulter les 209 volumes in-folio d'extraits et de copies faits au xvii^e siècle par Le Nain, qui ont été souvent recopiés et qui sont accompagnés de quatre-vingt-trois volumes de tables.

La notice de M. Grun est divisée en vingt-huit chapitres. Les cinq premiers

traitent en général de l'histoire du dépôt des Archives du Parlement, de sa formation et de ses divisions principales. Dans les vingt chapitres suivants, l'auteur étudie séparément et successivement chacune des séries dont cette vaste collection se compose; les trois derniers ont pour objet les tables qu'a laissées le Parlement, les lacunes de ses registres, et les collections de copies prises dans ses archives. Ce travail est le plus complet qui existe aujourd'hui sur les Archives du Parlement, c'est là que devront puiser ceux qui voudront acquérir des notions exactes et suffisamment étendues sur ce vaste ensemble de documents historiques. On regrettera cependant que l'auteur n'ait pas toujours disposé dans le meilleur ordre possible les faits nombreux et intéressants qu'il met en lumière.

M. Delisle constate que l'un des plus grands services rendus par l'érudition contemporaine à l'étude de notre histoire a été la publication des plus anciens registres du Parlement, par M. Beugnot. *Les Actes du Parlement* sont le complément de l'édition des *Olim* et en seront désormais inséparables dans la bibliothèque de l'historien et dans celle de l'érudite qu'intéressent les origines de notre droit. Quelles que soient les critiques que l'on puisse adresser à M. Boutaric, nous sommes convaincu cependant que les hommes compétents seront unanimes pour reconnaître qu'elles portent seulement sur des points secondaires et pour constater non-seulement l'intérêt de cette vaste publication, mais le talent consciencieux avec lequel elle a été conduite.

Le second volume des *Actes du Parlement* est le huitième de la collection des inventaires des Archives de l'empire. C'est là l'œuvre considérable vers laquelle M. le marquis de Laborde, directeur général, a su habilement diriger l'activité de son personnel. Il faut louer l'intelligente initiative qui a mis à la disposition du monde savant cet immense recueil de matériaux historiques. Mais il ne faut pas moins louer M. de Laborde de laisser à chacun l'honneur comme la responsabilité de son œuvre. Il ne s'attribue que ce qui lui appartient : l'organisation de l'ensemble, l'impulsion donnée, et la préface mise par lui en tête de chaque inventaire. Puissent les archives ne jamais sortir de cette voie! puissent les signataires des volumes parus, MM. Teulet, Douet d'Arcq, Huillard-Breholles, Boutaric et Tardif, trouver dans leurs jeunes collègues des émules aussi laborieux, aussi intelligents, aussi instruits!

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

27. — **Elomire hypocondre**, ou les Médecins vengez, comédie par LE BOULANGER DE CHALUSSAY, avec une notice de M. Paul LACROIX. Genève, J. Gay et fils, 1867. In-18, xij-110 pages.

Ce volume fait partie de la collection Molièresque, tirée à cent exemplaires seulement et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Elomire est, on s'en aperçoit de suite, l'anagramme de Molière, et cette comédie en cinq actes et en vers n'est autre chose qu'une vive satire contre l'immortel auteur comique; on y trouve une foule de particularités relatives à cet ennemi de la Faculté; ses biographes ont parlé de cette pièce, mais en général ils n'en ont pas fait assez

usage. M. Edouard Fournier, toutefois, en a signalé l'importance; il la cite souvent dans son *Roman de Molière* et il y a puisé avec confiance plus d'un détail précieux; M. Fournel et M. Eudore Soulié, dans ces derniers temps, en ont aussi tiré parti. Lorsqu'on sait laisser de côté les injures et les assertions malveillantes qui abondent dans *Elomire*, on recueille bien des faits intéressants et curieux qui présentent un caractère incontestable d'authenticité et qui font paraître sous un jour nouveau la vie théâtrale et même la vie privée de Molière. Le Boulanger de Chalussay est d'ailleurs très-peu connu, et on ignore les motifs de la haine qu'il avait conçue contre le grand comique; M. Lacroix trouve dans de vieilles notes dont il est hors d'état d'indiquer la source que la cause de cette irritation était que Molière avait intercalé sans façon dans son *Ecole des Femmes* (acte III, scène 2) les *Maximes de mariage ou les Devoirs de la femme mariée avec son exercice journalier*, composées très-sérieusement par de Chalussay. Pour éclaircir ce fait, il faudrait retrouver une édition de ces *Maximes*, que Molière avait pu s'approprier pour les tourner en ridicule, tout comme il fit depuis du sonnet de Cotin dans les *Femmes savantes*. Quoi qu'il en soit, la première édition d'*Elomire* (Paris, Ch. de Sercy, 1670, in-12) est fort rare; il paraît qu'elle fut supprimée; c'est du moins ce qu'avance un *avis au lecteur* placé à la fin d'une seconde édition *jouxte la copie*; on y lit que « le libraire fut suborné et gagné par le sieur » Molière, et qu'il avoit supprimé la pièce au lieu d'en faire part au public et » de la débiter »; l'auteur intenta un procès au libraire « afin de retirer tous les » exemplaires ou la valeur, mais l'artifice et le crédit du sieur Molière eurent » tant de force que, par une sentence du juge de police, l'Auteur perdit son » procès et ses exemplaires furent confisqués. » Il s'empressa de faire appel au Parlement; il choisit pour avocat « un des plus habiles et des plus éloquents du » barreau » et il fit une autre comédie intitulée *Procès comique* qu'il se proposait de donner à ses juges pour factum. On ignore quelle fut la suite de cette affaire. Les libraires de Hollande, qui se tenaient à l'affût de tout ce qui paraissait d'original et de piquant en France, donnèrent une réimpression d'*Elomire* (à la Sphère, 1671, petit in-12) qu'on annexe à la collection Elzevirienne; mais elle ne contient pas la rare et curieuse estampe gravée par J. Woyen et qui se trouve en tête de quelques exemplaires de l'édition primitive. Cette estampe représente Molière prenant des leçons de Scaramouche. *Elomire, étudiant* et tenant à la main un miroir qui reproduit ses traits, copie les gestes de son modèle; l'un et l'autre sont sur un théâtre, au bas duquel on voit les têtes à perruques de quelques spectateurs. Cette gravure, qui offre un portrait, probablement ressemblant, de Molière, manque dans quelques-uns des exemplaires d'*Elomire*, mais elle s'est, par bonheur, conservée dans celui qui faisait partie de la nombreuse bibliothèque du duc de La Vallière (aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal), et M. Gay n'a point manqué de la reproduire. — Nous espérons que ces détails empruntés à la notice de M. Lacroix montreront que la comédie dont il s'agit est digne de l'attention des curieux. Les personnages sont nombreux; indépendamment d'*Elomire*, de sa femme Isabelle, de ses valets Lazarille et Cascaret,

de deux *opérateurs* (Bary et l'Orviétan, noms bien connus), de six médecins (Alexandre, Epistenez, Oronte, etc.) et des femmes de ces six docteurs, on trouve également des musiciens, un exempt, des archers du guet. La pièce, à laquelle il ne faut pas demander un grand mérite dramatique, se termine par la fuite d'Elomire qui, arrêté sur les plaintes des médecins qu'il a outragés, et menacé d'être mis à la question ¹, corrompt un de ses gardes en lui donnant sa bourse, saute par une fenêtre « et gagne le taillis d'une belle vistesse. »

28. — **Om det danske Sprog i Angel**, ved E. HAGERUP, and. udg., udgivet af K. J. LYNGBY. Copenhagen, Hagerup, 1867. In-12, xxxvj-204 pages. — Prix : 4 fr. 50.

La linguistique est, comme de juste, en grand honneur dans la patrie de Rask, l'un des fondateurs de la philologie comparée; on ne s'y occupe pas seulement de la langue écrite ancienne et moderne; les dialectes eux-mêmes y sont l'objet de travaux importants : Molbech a composé le dictionnaire des dialectes danois; le jutlandais a été étudié par J. V. Bloch et par L. Varming; le slesvigois par J. Kok et par K. J. Lyngby; le danois de l'Angel par E. Hagerup; le *platt deutsch* de la même contrée par L. R. Tuxen; le dialecte de Bornholm par Espersen; le frison par Outzen, par B. Bendsen, par Chr. Johannsen et par K. J. Lyngby.

Le pays d'Angel est, comme on le sait, une petite presqu'île située entre le golfe de Flensborg et la Slie, ou golfe de Slesvig; cette partie de la côte orientale du Slesvig est le berceau des Angles; c'est dans l'Angel que se trouve le marais sacré de Thorsbjerg, célèbre par les antiquités qu'on en a tirées. Ce pays est scandinave depuis les temps les plus reculés, comme l'attestent de nombreux documents que nous avons reproduits dans *la Nationalité du Slesvig* (Paris, 1864, in-80); il n'est pas surprenant que les habitants y parlent encore un dialecte danois; on l'a pourtant contesté, et c'est en partie pour réfuter cette erreur que M. E. Hagerup a publié le présent ouvrage. Il s'y est pris de la bonne manière, car il ne s'est pas lancé dans des raisonnements à perte de vue, mais il a recueilli des faits, c'est-à-dire des mots et des règles grammaticales, et, avec ces arguments dont on ne peut nier la valeur, il a prouvé que le dialecte de l'Angel est un idiôme scandinave. Ce patois a beaucoup de ressemblance avec le danois du moyen-âge; il a même souvent conservé l'ancien mot scandinave là où le danois lui a substitué un mot d'origine allemande. Souvent aussi il se rapproche plus du suédois que du jutlandais ou des dialectes de l'archipel des Belts; c'est la preuve qu'il n'a pas été importé dans les derniers siècles, comme on l'a soutenu par ignorance ou mauvaise foi, mais qu'il descend directement de la vieille langue danoise. A l'exception de quelques émigrés venus du Holstein ou de la partie du Slesvig située au sud de la Slie, les habitants de l'Angel parlent entre

1. « Messieurs, il parlera fort peu de temps ainsi.
» Moyennant quelques pots de belle eau toute pure,
» Je le feray bientôt changer de tablature. »

eux leur idiôme danois; ils ne se servent du haut ou bas allemand qu'avec les étrangers, ou bien à l'église ou dans les tribunaux, en un mot dans tous les lieux où cette langue est prescrite officiellement. Ils savent d'ailleurs fort bien distinguer les deux langues et ils n'en mêlent pas les mots, encore moins les formes; leur patois n'est aucunement un mélange de danois et de *platt deutsch*.

L'ouvrage de M. H. est l'un des plus estimés qui aient été publiés sur les dialectes danois; la première édition a paru en 1854; elle contenait 1° une introduction où l'auteur explique comment le danois s'est maintenu dans les familles à côté du haut allemand, qui est la langue de l'église et de l'école depuis le milieu du xvii^e siècle; 2° un vocabulaire composé d'environ mille articles; 3° une grammaire en trois parties : phonétique, flexion et formation des mots; il manque un traité de syntaxe pour qu'elle soit complète; l'auteur se proposait de la remanier et de la compléter, mais il n'a laissé que des matériaux insuffisants. Il a pris pour base de ses recherches le dialecte parlé dans les paroisses de Store-Solt et de Lille-Solt, dont il était pasteur, et qui sont situées à peu près à égale distance des parties du Slesvig où l'on se sert exclusivement soit du sud-jutlandais, soit du *platt deutsch*, soit du nord-frison.

La nouvelle édition a été publiée par les soins de M. K. J. Lyngby, professeur à l'université de Copenhague et l'un des philologues les plus profonds du Danemark; elle contient presque deux fois plus de matières que la première. Outre les trois articles mentionnés plus haut, elle en renferme six autres qui avaient paru dans divers recueils; de plus un avant-propos de l'éditeur et une notice sur l'auteur par un de ses anciens vicaires, M. H. F. Feilberg.

L'éditeur n'a que fort peu touché à l'introduction et à la grammaire; son œuvre a été plus considérable pour ce qui concerne le vocabulaire; à la vérité il n'a presque rien ajouté de son crû, si ce n'est un certain nombre d'étymologies placées entre parenthèses; mais il a inséré quatre cents nouveaux articles que lui ont fournis l'exemplaire interfolié de l'auteur et les lettres qu'il a reçues de lui. Les nouveaux appendices, au nombre de six, ont été reproduits sans changements; en voici le sujet : 1° Remarques sur la situation des langues parlées dans l'Angel, avec un recueil de contes et traditions, de proverbes et de chansons pieuses et enfantines, le tout en patois; 2° anciennes prières, également en patois; 3° traduction d'une chanson finnoise en dialecte danois de l'Angel; 4° sur quelques germanismes; 5° de quelques termes d'agriculture, empruntés soit à l'ancienne langue, soit aux dialectes populaires, qu'il faudrait substituer aux mots étrangers qui ont passé en danois; enfin 6° apologie des principes adoptés par l'Etat-Major général pour l'orthographe des noms de lieux de la carte du Slesvig. — On voit par cette brève notice que tous les articles contenus dans le présent ouvrage ont trait à des sujets de philologie et se rattachent plus ou moins intimement au Slesvig. Ils ne contribuent pas peu à répandre la lumière sur des questions obscurcies par l'esprit de parti et, à ce titre, ils seront bien accueillis de tous les amis de la science et de la vérité.

E. BEAUVOIS.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7

— 15 Février —

1868

Sommaire : 29. KEATING, Histoire d'Irlande, trad. en anglais par J. O' MAHONY; M. F. C., Histoire illustrée d'Irlande. — 30. Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. — 31. PASCAL, *Pensées*, p. p. HAVET. — 32. Mémoires de l'Académie jugo-slave.

29. — **The history of Ireland** from the earliest period to the english invasion, by the rever. Geoffrey KEATING, D. D. Translated from the original gaelic and copiously annotated by John O'MAHONY, with a map showing the location of the ancient clans and a topographical appendix. New-York, James Kirker, 1866. In-8°, 19-746 pages.

An illustrated history of Ireland from the earliest period, by M. F. C. London, Longmans, Green and Co., 1868. In-8°, xxiv-181 pages.

Il est rare qu'il se publie en Amérique des œuvres scientifiques sur l'ancienne histoire d'Irlande. Les émigrants n'ont que de vagues notions sur la littérature et l'histoire de leur pays, accessibles seulement après des études toutes spéciales. Aussi sommes-nous heureux d'enregistrer une exception et d'annoncer la traduction de Keating par M. John O' Mahony, publiée à New-York. Le titre porte la date de 1866; mais si nous ne nous abusons, un tirage précédent avait paru vers 1857.

Le traducteur montre dans sa préface un ardent patriotisme : on ne s'en étonne pas quand on sait qu'il a été un des fondateurs de cette organisation finniane qui semble aujourd'hui inspirer de sérieuses inquiétudes au gouvernement anglais. M. O' M. nous dit avoir traduit Keating pour répandre la connaissance de l'histoire Irlandaise parmi ses compatriotes. Cette traduction est d'autant plus précieuse que le texte irlandais de Keating n'a pas encore été publié et que les traductions existantes sont peu fidèles. Haliday avait commencé une édition de Keating accompagnée d'une traduction; mais une mort prématurée l'empêcha de mener loin ce grand travail, dont il ne parut qu'un volume en 1808.

Geoffroy Keating a rédigé son histoire entre 1628 et 1640. Il l'a compilée de sources plus anciennes, et c'est ce qui en fait le principal mérite : car Keating disposait de manuscrits aujourd'hui perdus. On a souvent refusé toute valeur à son œuvre, et surtout à son histoire de l'Irlande avant le déluge. Nous ne saurions être de cet avis : ces légendes et ces traditions sont chose importante dans la compilation de Keating. Ce ne sont certes pas des faits authentiques, bien que bon nombre d'Irlandais y croient comme leurs ancêtres croyaient aux récits qu'on leur faisait du Pays de l'Éternelle Jeunesse (*Tír na n-og*); mais un grand nombre de croyances et d'usages disparus devant la civilisation chrétienne y sont sans doute conservés sous une forme mythique, et peut-être cette histoire légendaire sera-t-elle un jour consultée avec fruit. Un érudit dont la mort prématurée a été une grande perte pour les études celtiques, Siegfried, avait donné quelque

attention à ces légendes ; il rapprochait le géant Cumal, père de Finn et grand-père d'Oisín (plus connu sous le nom d'Ossian), du Mars Camulus des Gaulois, le roi Nuada du Deus Nodens des inscriptions gauloises. En poursuivant ces recherches on arrivera sans doute à des résultats importants, et les pages où Keating parle des « invasions de l'Irlande avant le déluge, etc., » fourniront d'utiles renseignements.

L'histoire de Keating va jusqu'à la donation de l'Irlande à Henri II d'Angleterre par le pape Adrien IV. M. O'M. a accompagné sa traduction d'un copieux commentaire tiré le plus souvent (il le dit lui-même) des notes dont O'Donovan a enrichi sa grande édition des *Annales des Quatre Maîtres*. Pour cette raison, les éditeurs d'O'Donovan se sont opposés à l'entrée dans les possessions anglaises du livre de M. O'M. Il est fâcheux que ce livre ne puisse pénétrer en Irlande qu'à un petit nombre d'exemplaires glissés par contrebande. Bien que M. O'M., travaillant en Amérique, n'ait pas eu à sa disposition les meilleurs mss., sa traduction n'en est pas moins de beaucoup supérieure aux précédentes. Dans ses notes, M. O'M. s'est permis quelques digressions philologiques, erronées le plus souvent. Mais la philologie celtique n'est pas chose assez répandue, même dans l'Ancien Monde, pour que nous ayons le droit d'être sévère envers un livre publié à New-York dans un but patriotique par un réfugié irlandais.

L'autre livre dont nous avons transcrit le titre en tête de cet article, l'HISTOIRE ILLUSTRÉE D'IRLANDE, est signé des initiales M. F. C. Sans être indiscret, nous croyons pouvoir dire que ces initiales cachent le nom d'une femme, protestante convertie au catholicisme, aujourd'hui religieuse dans l'ordre des *Poor Clares*, à Kenmare, en Irlande. Sous le voile de l'anonyme, Sœur F. C. a déjà publié des livres d'édification et une histoire de son ordre : elle s'essaye maintenant à l'histoire de son pays.

Ce livre n'ayant point la prétention d'être une œuvre d'érudition, nous ne pouvons être sévère ; mais nous regrettons vivement que Sœur F. C. ait accepté comme authentiques les légendes des anciens chroniqueurs et de Keating. Que dirait-on si un historien de notre pays commençait en racontant sérieusement l'histoire de Francus, fils d'Hector ? Sœur F. C. croit aux colonisations espagnole et phénicienne de l'Irlande ; elle croit à une civilisation irlandaise préchrétienne¹ ; il n'est guère de fables relatives à cette époque qu'elle n'enregistre

1. Le seul texte contraire cité par Sœur F. C. (p. 37) est celui de saint Jérôme accusant les Irlandais d'anthropophagie. Sans admettre plus que Sœur F. C. que les Irlandais mangeaient réellement de la chair humaine, ce texte nous semble prouver que les Irlandais étaient considérés comme très-sauvages. Deux textes, omis par Sœur F. C. ou ignorés d'elle, corroborent cette opinion (Strabon, IV, 4, et Pomponius Mela, liv. III, ch. 6.) Au reste, les anciens s'accordent à dire que l'Hibernie ne différait guère de la Grande-Bretagne, et les textes abondent sur la barbarie de la Grande-Bretagne au commencement de notre ère. — Remarquons en passant que Sœur F. C. semble être peu au courant de l'antiquité classique. Qu'on en juge par ce passage (p. 35) : « Orphée est le premier écrivain qui nomme l'Irlande d'une manière définie. Dans la route imaginaire qu'il prescrit à Jason et aux Argonautes, il nomme l'Irlande (*Iernis*) et décrit sa surface boisée et son climat humide. Toutes les autorités sont d'accord pour reconnaître que ce poème a été écrit

avec candeur. Les opinions erronées sur cette partie de l'Histoire d'Irlande sont fort répandues en Irlande; cette *Histoire illustrée* qui, prônée par d'éminents prélats, et recommandée par un talent réel d'écrivain, ne peut manquer de rencontrer un grand succès, accrédi-tera davantage ces erreurs et ces préjugés. A trop de crédulité, Sœur F. C. joint un patriotisme trop enthousiaste. Je suis loin de la blâmer quand elle admire les belles qualités du caractère irlandais, ou quand elle flétrit les caractères des envahisseurs anglo-saxons. Mais un historien doit être assez maître de soi-même pour ne se laisser ni égarer par son imagination, ni tromper par ses sympathies.

P. 202. Sœur F. C. prétend que l'usage, chez les Celtes d'Irlande, de boire avec excès est « relativement moderne. » Son argument, c'est qu'elle trouve mentionné pour la première fois, en 1405, dans une chronique irlandaise, qu'un chef est mort « d'excès de boisson. » « Avant cette époque, continue-t-elle, » nous pouvons affirmer avec sécurité que les Irlandais étaient une race relative-ment sobre. » Il serait tout au moins étrange que les Irlandais eussent passé de la sobriété à l'intempérance à une époque aussi tardive, quand le christia-nisme était entré dans leurs mœurs et dans leur sang. Cette sobriété des anciens Irlandais serait contraire au caractère des races celtiques, que les anciens témoi-gnages nous montrent portées à la boisson, comme tous les peuples barbares. Le fait qu'on trouve mentionné en 1405 *pour la première fois* (et Sœur F. C. en est-elle bien sûre?) un chef qui boit au point « de s'en faire mourir, » a-t-il une aussi grande portée? Dès les plus anciens temps les spiritueux et les boissons fermentées étaient goûtés en Irlande. Des marchands irlandais entretenaient des relations suivies avec les Gaules ¹; le vin devait entrer dans leur commerce. Des marchands gallo-romains venaient jusqu'en Irlande; entre autres marchan-dises ils y plaçaient du vin, et cela même dans les couvents. Nous en avons la preuve dans le passage suivant de la *Vie de saint Kiaran* : « in illis diebus quibus » fratres S. Kiarani segetes suas metebant, *mercatores Gallorum venerunt ad* » S. Kiaranum, et repleverunt ingens vas de vino illo quod S. Kiaranus fratribus » suis dedit ². » Disons, pour être juste, que l'usage des spiritueux s'explique parfaitement par l'humidité du climat de l'Irlande.

P. 206. Entraînée par le même enthousiasme patriotique, Sœur F. C. nous dit que les amusements des Irlandais payens étaient « sans contredit intellec-tuels. » Suivant elle, ils n'en avaient point d'autres que jouer aux échecs et faire de la musique. Si cela était vrai, il faudrait regretter la conversion de l'Irlande au christianisme; car les Irlandais christianisés auraient bien dégénéré de leurs ancêtres payens. Mais quelques usages de l'Irlande pré-chrétienne, que nous a conservés la tradition, font disparate avec ce monde civilisé qui joue aux échecs. Sœur F. C. elle-même en mentionne un (p. 90) : les Irlandais payens avaient coutume de couper la tête à leurs ennemis tués et de la fendre pour en

cinq cents ans avant Jésus-Christ (!)... » Sœur F. C. devrait savoir que les poèmes orphi-ques sont de beaucoup postérieurs à l'ère chrétienne.

1. Voyez les textes réunis par M. Reeves dans son édition d'Adamnan, p. 57, n. d.

2. Cité par M. Reeves, l. c.

retirer la cervelle. Ils mélangeaient cette cervelle avec de la chaux et en faisaient des espèces de balles qu'ils conservaient comme trophées.

L'ignorance de la langue irlandaise a fait commettre à sœur F. C. plus d'une méprise : p. 208, elle compte parmi les anciens instruments de la musique irlandaise le *timpan* et le *corn* ; ces deux mots étant empruntés au latin, il est probable que les instruments qu'ils désignent ne sont pas originaires de l'Irlande. P. 121, elle dit que l'étymologie du mot *crannoge*¹ est incertaine ; rien n'est plus clair, ce mot formé de *crann*, arbre, et du suffixe *og*, signifie : chose faite d'arbres. P. 202, Sœur F. C. cherchant l'étymologie de la liqueur nommée *whiskey* hésite entre l'opinion qui dérive ce mot de la première partie du mot *usquebaugh* et celle qui le fait venir du nom des provinces *basques* (!). Rien n'est plus sûr que la première opinion. *Whiskey* est la première partie du mot *usquebaugh*, abrégé par l'usage, et *usquebaugh* est une corruption anglaise de l'irlandais *uisce beatha*, littéralement « aqua vitæ. » Un assez grand nombre de noms irlandais sont mal orthographiés dans le cours de ce volume². P. 14, Sœur F. C. attribue à tort la rédaction du *Chronicon Scotorum* à Duald Mac Firbis³.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que les temps vraiment historiques, sur lesquels on possède des documents authentiques et certains, sont mieux traités dans le livre de sœur F. C., et que cette partie de son livre mérite confiance. Il y a pourtant quelques omissions regrettables. Ainsi, parlant (p. 308 et sqq.) du statut de Kilkenny⁴, elle s'élève avec une grande indignation contre la tyrannie des conquérants anglo-saxons. Ce statut est sans contredit une œuvre d'iniquité ; mais ce qui excuse un peu les conquérants anglo-saxons et devait rassurer leur conscience, c'est que l'Église, la plus grande autorité morale du Moyen-Age, approuvait le statut de Kilkenny dans la personne de trois archevêques et de cinq évêques. Les archevêques de Dublin, Cashel, Tuam, les évêques de Lismore et Waterford, de Killaloe, d'Ossorie, de Leighlin et de Cloyne portèrent excommunication contre les violateurs de cet acte. La chose est assez importante pour qu'on la mentionne dans une histoire d'Irlande : j'ignore pourquoi Sœur F. C. la passe sous silence.

Les illustrations de ce volume sont de deux genres. Quelques-unes, hors texte, représentent des scènes historiques telles que l'artiste, M. H. Doyle, se les est imaginées. De semblables illustrations seraient plutôt à leur place dans un

1. Nom sous lequel on désigne en Irlande ce qu'on appelle en Allemagne *Pfahlbauten*, en Suisse *Palafittes*, et en France *habitations lacustres*.

2. Peut-être sont-ce des *misprints*. Un errata eût été désirable ; car les fautes d'impression sont nombreuses et d'autant plus regrettables qu'elles portent souvent sur des noms propres. C'est ainsi que Fleming, l'auteur des *Collectanea sacra*, devient Herring, p. 138, n. 2, etc.

3. Voyez l'introduction que M. Hennessy a mise à son édition du *Chronicon Scotorum*.

4. Statut porté en 1367. Voici quelques-unes de ses dispositions : l'union par mariage avec des Irlandais déclarée haute trahison ; ses biens forfaits à tout Anglais qui prendrait un nom irlandais, se servirait de la langue irlandaise ou suivrait les coutumes irlandaises ; les Irlandais exclus des bénéfices ecclésiastiques ; etc. Ce statut a été publié avec des notes par M. J. Hardiman dans le second volume des *Tracts relating to Ireland, printed for the Irish archaeological Society*. Dublin, 1843, in-4°.

roman que dans une histoire ; quelques-unes renferment de grossiers anachronismes, celle par exemple de *Saint Patrice allant à Tara*. Les clercs qui suivent le saint sont représentés portant la tonsure dite de saint Pierre, qui n'a été adoptée en Irlande que vers le VIII^e siècle, après une longue résistance. Les ecclésiastiques irlandais portaient la tonsure d'oreille à oreille, à laquelle leurs adversaires romains donnaient le nom de tonsure de Simon le Mage. Quant aux gravures insérées dans le texte, et qui représentent soit des armes, des ornements, des ustensiles de l'ancienne Irlande, soit des monuments, des Tours Rondes, des cromlechs, des tumuli, etc., on ne peut que féliciter Sœur F. C. d'en avoir enrichi son livre : elles jettent une vive lumière sur l'histoire. La valeur de ce livre serait grandement augmentée si l'on y trouvait un index bien ordonné et une carte d'Irlande avec les noms anciens et modernes des districts et localités.

HENRI GAIDOZ.

30. — **Mémoires et Documents** publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Lausanne, G. BRIDEL, 1838-1867, 22 vol. in-8° en 28 livr., avec fac-sim., cartes, planches et tableaux.

La *Revue* n'a eu qu'incidemment l'occasion de parler des publications de la Société d'histoire de la Suisse romande ¹. Fondée à Lausanne, le 5 septembre 1837, elle est destinée « à offrir un centre aux amis de l'histoire répandus dans » les cantons qui parlent la langue française, à provoquer des recherches dans » les archives publiques et dans les dépôts particuliers, à encourager l'étude » locale des monuments et des faits propres à jeter du jour sur l'état ancien du » pays, à rassembler les matériaux de l'histoire nationale, enfin à publier des » documents inédits et des écrits propres à étendre la connaissance des anciens » âges de la patrie. » Fidèle à ce programme, elle a mis au jour une collection importante de *Mémoires et Documents* que nous tenons à faire connaître, sauf à indiquer brièvement les volumes déjà anciens; nous suivrons une certaine méthode.

Pour les temps antérieurs au christianisme on ne trouve qu'un seul travail, celui de M. Fréd. TROYON sur les *Habitations lacustres des temps anciens et modernes* (tom. XVII, XII-494 p., 17 pl. et 380 fig., 10 fr.); malgré notre incompetence, nous pouvons dire qu'il y a dans ces études un ordre de faits positifs d'où sortiront un jour des idées exactes sur les procédés de cette civilisation peu connue qui précéda celle de Rome en Occident. — La Suisse romande se glorifie d'avoir donné naissance à la plus ancienne chronique des Gaules ². M. J. RICKLY a donné récemment une nouvelle édition, avec notes et variantes, du *Chronicon* de Marius, évêque d'Avenche (siège transféré à Lausanne en 598), qui va de l'an 455 à 581 ³ (t. XIII, 396 p., 5 fr. 50). — En suivant pour les documents

1. A propos de l'ouvrage de M. Édouard Secrétan, son secrétaire actuel, sur *La tradition des Nibelungen* (1^{er} an., art. 115).

2. Voy. De Zurlauben, dans les *Mémoires de l'Acad. des Ins.*, t. XXXIV, p. 138-48.

3. Continuation de Prosper; publié par Chifflet dans Duchesne, *Script.*, t. I, p. 210, dans D. Bouquet, *Recueil*, t. II, p. 12, et dans Roncalli, *Vet. chron.*, t. II, p. 399-418;

l'ordre chronologique, nous rencontrons le *Cartulaire* du prieuré de *Romainmotier* (existant dès le VI^e siècle), publié en entier, avec une notice préliminaire et un fac.-sim., par M. Fréd. DE GINGINS, précédé de *Recherches sur le couvent de Romainmotier et ses possessions*, par M. Fréd. DE CHARRIÈRE, et suivi de *Pièces justificatives* faisant suite au cartulaire, accompagnées de notes et d'éclaircissements sur les origines du couvent, etc., par le même (t. III, 916 p., 12 fr.). Puis le *Recueil de chartes, statuts et documents concernant l'ancien évêché de Lausanne*, publié par MM. DE GINGINS et Fr. FOREL (t. VII, lxxv-802 p., fac-sim. d'une charte de Rodolphe III, 11 fr.); à cette publication se rattachent les *Nécrologes des églises cathédrales de Lausanne et de Sion et de l'église paroissiale de Granges*, suivis de chartes sédunoises et d'un catalogue des évêques de Sion, par M. l'abbé J. GREMAUD (t. XVIII, 524 p., fac-sim.). Ensuite le *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, rédigé par le prévôt Conon d'Estavayer (1228-42), publié pour la première fois en entier, avec préface, sommaire chronologique, table alphabétique des matières, glossaire, fac-simile et carte du diocèse de Lausanne (t. VI, lxxvi-705 p., 10 fr.). Enfin les *Cartulaires de la chartreuse d'Oujon, des abbayes de Hautcrêt et de Montheron*, avec avant-propos, tables et répertoires de M. J.-J. HISELY pour les deux premiers, et de M. de Gingins pour le dernier (t. XII, xxxii-222, xvi-263 et xviii-152 p., 10 fr.). A ces recueils, les uns originaux, les autres factices, s'adjoignent les *Statuts inédits de Pierre, comte de Savoie*, sur la procédure et les notaires dans le comté de Savoie (t. I, 1^e livr., 274 p., 3 fr. 50). — Un mot, avant de passer outre, sur le système adopté par les membres de la Société de la S. R. pour la publication des documents. A l'origine, ce sont de véritables *fac-simile* : une ligne verticale indique la fin de chaque ligne du ms., les *v* restent des *u* et les *j* des *i*, les noms propres ne reçoivent de majuscules que lorsque le copiste leur en a accordé, etc. Nous ne voyons pas précisément le profit qui peut revenir à la science d'une pareille servitude, que ne s'est point imposée l'école judicieuse des Bénédictins. Depuis, on s'est peu à peu relâché de ces soins superflus, qui témoignent d'ailleurs d'une qualité très-désirable en pareille matière, une scrupuleuse exactitude, et l'éditeur du dernier vol. paru a « suivi les règles ordinaires » en introduisant certaines « modifications pour faciliter l'intelligence des chartes. » Hâtons-nous de dire que ces publications diplomatiques sont accompagnées de tous les accessoires qui peuvent en rendre la lecture fructueuse : notices préliminaires ayant pour objet le document lui-même et la période historique qu'il comprend, sommaires en tête de chaque pièce, notes explicatives du texte, séries chronologiques des chartes, tables alphabétiques des noms de personnes et de lieux. Cette méthode mériterait d'être toujours et partout suivie.

l'Appendice, de 581 à 624, se trouve dans Duchesne, l. c., p. 216, et dans D. Bouquet, l. c., p. 19. — Nous transcrivons à dessein, pour avoir l'occasion de la recommander, la *Bibliotheca historica mdu avi* (Wegweiser durch die Geschichtswerke des europäischen Mittelalters von 375-1500) du Dr Aug. POTTHAST (Berlin, 1862, gr. in-8°), manuel bibliographique indispensable pour l'étude des sources de l'histoire pour la période qu'elle embrasse. — Il faut toutefois ajouter aux indications relatives à la *Chronique* de Marius : Gallandi, *Biblioth. vet.* PP., t. XII, p. 313, et Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXI, c. 791-802.

Nous ne reviendrons pas sur l'*Essai sur la Féodalité* (introduction au droit féodal du Pays-de-Vaud) de M. Ed. SECRÉTAN (t. XVI, XII-602 p., 8 fr.), ouvrage destiné à servir de préliminaire à un traité du jurisconsulte Porta : l'auteur y montre que la féodalité, objet d'appréciations si diverses, a joué dans l'histoire le rôle de toutes les institutions humaines, qu'elle fut pendant une certaine période une nécessité et un progrès, et qu'après avoir accompli sa tâche elle a eu son époque de décadence et de déclin. — Parmi les petites souverainetés féodales de la S. R., le comté de Gruyère est celle qui a été l'objet d'un plus grand nombre de travaux. La *Notice historique sur le comté et les premiers comtes de Gruyère*, par le doyen BRIDEL, publiée dans le 1^{er} vol. (1^{er} livr.), a été effacée par les recherches persévérantes de M. Hisely, qui a donné successivement : *Introduction à l'histoire du comté de Gruyère*, servant à l'intelligence des chartes relatives à cette contrée, avec répertoire et table des matières (t. IX, x-460 p., carte du comté dess. par M. A. de Mandrot, 6 fr. 50); *Histoire du comté de Gruyère*, composée sur des documents originaux (t. X et XI, xx-1044 p., 14 fr.). En établissant sur des bases diplomatiques les annales de cette contrée, dont l'histoire se confond souvent avec celle de la Suisse occidentale, le savant professeur est parvenu à distinguer avec méthode les faits dont l'existence est démontrée de ceux qui ne reposent que sur la tradition ou sur l'imagination des chroniqueurs; il travaillait avec ardeur à la préparation du manuscrit du *Cartulaire* de Gruyère, quand la mort est venue le surprendre en février 1866. Sur son désir, M. l'abbé Gremaud, professeur d'histoire au collège de Fribourg, a été chargé de continuer son œuvre, dont nous avons déjà le premier vol. intitulé : *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom*, rassemblés par J.-J. Hisely et publiés par l'abbé J. Gr. (t. XXII, xxxvii-597 p., 9 fr.). Il est précédé d'une notice biographique de l'éditeur sur les travaux de M. H. et d'un Avant-Propos sur le plan de cette publication diplomatique. Les *Monuments* de l'histoire de Gruyère consistent en diplômes, chartes et lettres, qu'on a divisés en trois parties : *a.* les chartes importantes, reproduites ou intégralement ou avec l'omission des formules banales; *b.* les chartes d'une importance secondaire, publiées en abrégé et sous forme de régeste, mais dans la langue originale et en conservant tout ce qui est essentiel; *c.* la correspondance, comprenant plusieurs centaines de lettres, parmi lesquelles on a choisi celles qui offraient un intérêt réel, soit par le fonds, soit par la forme. Cette classification ne nous paraît pas bien fondée en raison; elle a l'inconvénient de fractionner en plusieurs séries des documents, relatifs à un sujet unique, qu'il eût été si avantageux de fondre en une seule. La seconde partie comprend, il est vrai, avec le régeste, l'inventaire sommaire de tous les actes publiés intégralement dans la première, mais comme ces analyses sont de moindre étendue que celles qui précèdent le texte des pièces, elles ne dispensent pas d'y recourir et constituent un double emploi. Les chartes sont au nombre de 207 et vont de l'an 900 à 1434; la plus ancienne qui soit rédigée en allemand est de 1340 (traité de paix entre les habitants de Gessenay et du Simmenthal et ceux de la vallée de Frutigen, n^o 93); il faut descendre jusqu'en 1366

pour en rencontrer une en français (cession d'un fonds de terre par Marguerite de Grandson, femme du comte Rodolphe IV, n° 123). Le Régeste embrasse la même période et comprend 454 numéros : on y trouve à leur ordre le texte d'environ 160 pièces, qui avaient échappé aux recherches de M. H., recueillies postérieurement par les soins de M. G. Les éclaircissements nécessaires ou utiles pour l'intelligence de ces documents constituant l'*Hist. de Gruy.*, l'éditeur a été sobre de notes : elles ont pour objet le texte lui-même et paraîtront suffisantes. La chronologie a été exactement réduite au style actuel ; c'est toutefois par erreur qu'on a imprimé (p. 15, l. 12) *centesimo II* au lieu de *...mo LXII*, faute que n'a pas relevée l'errata. Une bonne table alphabétique des noms de personnes termine le volume : on regrettera qu'elle ne soit pas suivie d'une autre pour les noms de lieux. Malgré les défauts que nous avons dû relever, le 1^{er} vol. des *Monuments de l'Hist. de Gruy.* constitue une publication diplomatique importante et fait vivement désirer l'apparition du second.

Le regrettable M. Hisely, à qui elle est due en majeure partie, avait fourni à lui seul les matériaux du tome II des *Mém. et Doc.* (xxxiii-422 et 251 p., 10 fr.) : *Essai sur l'origine et le développement des libertés des Waldstetten, Uri, Schwytz, Unterwalden*, jusqu'à leur premier acte de souveraineté et à l'admission de Lucerne dans leur confédération en 1332, suivi d'un supplément ou Considérations sur leurs relations avec l'empire germanique et la maison de Habsbourg ; *Recherches critiques sur l'histoire de Guillaume Tell.* — A son exemple, M. Louis DE CHARRIÈRE a concentré ses études sur une ancienne famille, celle des sires de Cossonay, et sur la ville qui porte leur nom ; il a publié successivement : *Recherches sur les sires de Cos. et sur ceux de Prangins*, issus de leur famille, suivies d'une *Chronique de la ville de Cos.* (t. V, 406 et 505 p., 3 pl. et 3 tabl., 12 fr.) ; *Recherches sur le prieuré de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Cos.* (t. VIII, p. 1, ss.) ; *Le prieuré et la commune de Baulmes et quelques éclaircissements sur l'histoire des sires de Cos. et de Prangins*, sur la situation de celui des châteaux de Mont qui appartenait à ces derniers et sur l'église de Cos. et ses chapelles (t. XIII) ; *Les fiefs nobles de la baronnie de Cos.*, étude féodale (t. XV, 890 p., carte, 11 fr.).

M. Fréd. DE GINGINS-LA-SARRA († 1863), un des fondateurs de la Soc. d'hist. de la S. R. et son principal soutien, fut en même temps un des érudits de son pays les plus versés dans la connaissance du moyen-âge. Il réunit avec persévérance les éléments d'une histoire diplomatique de la Suisse romande au moyen-âge et spécialement du pays de Vaud. Après avoir tracé le dessin général du sujet dans son *Mémoire sur le rectorat de Bourgogne* (t. I, 1^{re} livr.), il le reprit en sous-œuvre et en examina successivement les principaux détails dans les Notices préliminaires aux *Cartulaires* indiqués plus haut, dans ses *Annales de l'abbaye du Lac-de-Joux* depuis sa fondation (en 1126) jusqu'à sa suppression (en 1536), avec pièces justificatives (t. I, 3^e livr., 509 p., 6 fr. 50¹), dans ses

1. La 2^e livr. a pour titre : *Recueil historique sur l'origine de la vallée du Lac-de-Joux, l'établissement de ses premiers habitants, celui des trois communautés dont elle est com-*

Recherches historiques sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Châlons dans le Pays-de-Vaud, précédées d'une introduction et suivies de pièces justificatives (t. XIV, LIII-410 p., plan, 8 tabl. général., 7 fr. 50), dans son *Avouerie, vicomté, mestralie et majorie de la ville et du territoire de Vevey* au XII^e et au XIII^e siècle, avec pièces justificatives (t. XVIII, 159 p., 3 tabl. de la famille d'Oron, carte), enfin dans ses *Épisodes des guerres de Bourgogne*, 1474-76 (t. VIII), pour ne rien dire des travaux de M. de Gingins insérés dans d'autres recueils. Devenue l'héritière de ses manuscrits, la Société d'hist. de la S. R. s'est empressée d'extraire des études de son ancien président honoraire les plus achevées la matière d'un volume, le XX^e de ses *Mém. et Doc.* (1865, XI-501 p., 6 fr. 50). Le principal morceau inédit est l'*Histoire de la cité et du canton des Équestres*, divisée en période gallo-romaine et moyen-âge. L'origine de Nyon (*Noviodunum*) et celle de la colonie romaine d'*Equestris* soulèvent des questions que la longueur de ce compte-rendu ne nous permet pas d'aborder; nous dirons seulement que dans ce dernier travail M. de G., profitant des découvertes faites et des ouvrages publiés depuis ses premiers essais, a apporté des lumières nouvelles sur plus d'une question intéressante et difficile, particulièrement sur les rapports des comtes de Genève avec les deux diocèses dans lesquels s'étendaient leurs droits féodaux. Ce mémoire a pour complément un *Tableau historique et généalogique des sires de Gex* (maison de Savoie) et une série de pièces justificatives. Vient ensuite un important *Mémoire sur l'origine de la maison de Savoie* (p. 211, ss.), fait pour l'académie de Turin, mais qui ne secondait pas les vues de cette compagnie; des trois systèmes en présence, origine saxonne, italienne ou bourguignonne, le dernier, qu'embrasse M. de G., est celui qui réunit en sa faveur une masse plus imposante de vraisemblances et se défend par de plus solides arguments; il a en outre pour lui l'autorité de Du Bouchet, contrôlée par d'Hozier (*LAS CASES, Atlas histor.*, table XV), et celle du marquis de Costa de Beauregard. Nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer en passant une *Note* sur l'origine de la maison de Blonay (p. 249), une autre sur Guy de Faucigny, évêque de Genève, et sur sa parenté (p. 259), un *Essai historique sur la souveraineté du Lyonnais* (p. 273¹), *Les trois Burchard*, archevêques de Lyon aux X^e et XI^e siècles (p. 317²), un *Essai sur la division et l'administration politique du Lyonnais* au X^e siècle (p. 353³), une *Note* sur un nouveau comté de la Bourgogne Alemannique, mentionné dans une charte de 1009 (p. 384), une autre sur l'année de la mort de Rodolphe I^{er}, roi de Bourgogne Jurane (p. 391), une troisième sur les alliances matrimoniales de plusieurs comtes de Genevois (p. 397),

posée et particulièrement du Chenit, avec un récit abrégé de quelques événements arrivés dans ce petit coin de pays pendant l'espace d'env. 640 ans qui commencent en l'année 1140 : le tout extrait, tant des documents et titres mentionnés dans cet ouvrage, que de certaines traditions qui ont paru assez bien fondées pour pouvoir donner quelques éclaircissements aux faits qui y sont rapportés, par Jac.-Dav. NICOLE, juge (214 p.).

1. Cet écrit avait paru, en 1835, dans la *Revue du Lyonnais*, 1^{re} sér., t. II, p. 353 et suiv.; reproduit avec quelques variantes.

2. Publié dans la *Revue du Lyonnais*, 1852, 2^e sér., t. V, p. 97 et suiv.

3. *Ibid.*, 1837, 1^{re} sér., t. V, p. 130 et suiv.

un article sur la *Trêve de Dieu* dans la *Transjurane* (p. 405), une *Notice sur l'histoire des comtes de Biandrate* à partir du XI^e siècle (p. 419¹), enfin des *Recherches* sur la donation faite au monastère de Fruttuaria en 1019 (p. 475²). En général, ces études se distinguent par une connaissance approfondie des sources, citées d'une manière continue en témoignage des faits, et par la lucidité de l'exposition. Elles sont de nature à faire désirer la mise au jour des autres travaux de M. de G. restés inédits et même la réimpression de plusieurs devenus rares.

Le *Régeste, soit Répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande*, par M. Franç. FOREL, président de la Soc. d'hist. de la S. R. (Première série, dès les premiers temps jusqu'à l'an 1316), qui compose le t. XIX des *Mém. et Doc.* (cxx-576 p., 9 fr.), a été entrepris en vue de faciliter l'étude des sources diverses et éparées des annales de cette contrée au moyen-âge (la période antérieure ne comprend que 9 numéros). L'auteur eût voulu présenter un répertoire complet des pièces imprimées et inédites, mais il a dû renoncer à ce désir en présence du nombre proportionnellement très-considérable des chartes que renferment les archives de la S. R. et surtout en l'absence d'inventaires suffisants. Il s'est donc borné « aux actes qui ont été publiés ou qui ont acquis une » certaine notoriété », en y introduisant « quelques fragments de chroniques et » l'indication des faits chronologiques nécessaires à l'esquisse des principaux événements. » Ce répertoire comprend les trois évêchés de la S. R., Lausanne, Genève et Sion, dont le territoire correspond aux cantons actuels de Genève, Vaux, Valais, Fribourg, Neuchâtel et à une partie de ceux de Berne et de Soleure, et s'étendait jusqu'à la rive gauche de l'Aar, peu éloignée de la ligne séparative des langues. La 1^{re} partie embrasse un peu plus de quatorze siècles (113 av.-1316 ap. J.-C.) et se termine après la conquête du pays de Vaud par les comtes de Savoie : pendant cette période, la S. R. ne possède que peu de chroniques et les chartes constituent une des bases essentielles de son histoire. Elle est précédée d'une *Introduction* historique, dont les divisions sont à peu près celles du *Régeste* lui-même : Origines (113-58 av. J.-C.), Domination romaine (69-377 ap. J.-C.), Royaume des Burgondes (412-524), Domination des rois Francs (534-885); Second royaume de Bourgogne : Rodolphe I (888-25 oct. 912), Rodolphe II (912-11 juil. 937), Conrad-le-Pacifique (937-19 oct. 993), Rodolphe III (993-6 sept. 1032); Empereurs germaniques, souverains de la Bourgogne (1032-1125); Recteurs de Bourgogne : Conrad de Zæringen (1127-8 janv. 1152), Berthold IV, duc de Zær. (1152-13 sept. 1186), Berthold V, duc de Z. (1186-18 févr. 1218); Empire germanique (1218-44); Établissements de Pierre de Savoie (1244), Pierre II, comte de Savoie (7 juin 1263-16 mai 1268), Philippe, comte de Sav. et de Bourg. (1268-17 août 1285),

1. *Mémoires de l'Académie de Turin*, 2^e sér., t. X, p. 123 et suiv.

2. *Ibid.*, 2^e sér., t. X, p. 321.

3. Il établit, sur le témoignage de l'avoyer De Mulinen (1797), que les archives du Pays de Vaud renfermaient près de cent fois plus de chartes pour les époques anciennes que celles de la partie allemande du canton de Berne (p. vi-vij).

Amédée V, comte de Sav. (1285-1316). En somme le Régeste de la S. R. comprend 2639 articles, dont 102 d'additions. M. Forel avoue qu'« on trouvera » probablement ses analyses bien sommaires, car elles ne sont le plus souvent que » la simple reproduction du titre des actes » : il s'en excuse sur la difficulté de les étendre davantage, travail « sujet à beaucoup d'imperfections et peut-être moins » utile dans son ensemble à cause de sa longueur », et il serait injuste de demander à un auteur plus qu'il n'a pu donner. N'oublions pas d'ailleurs que le Régeste de la S. R. a précédé celui de Genève, dont nous avons parlé dans la *Revue* (2^e an., art. 232), et que ce dernier a profité des efforts de son devancier. La marche est identique : analyse, *datum*, indication des sources, notes, mais tout y est moins copieux. A la suite viennent 17 pièces annexes, la plupart très-importantes, et des listes des comtes de Genevois, Neuchâtel et Gruyère, des évêques de Lausanne, Genève et Sion. Espérons, avec M. Forel, que la publication d'une seconde série ne tardera pas de suppléer à ce qui manque à la première (p. 546).

Nous terminerons en signalant à tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'ancienne littérature française *Le Miroir du Monde*, manuscrit du XIV^e siècle découvert dans les archives de la commune de La Sarra et reproduit avec des notes, par M. Félix CHAVANNES (t. IV, XIX-279 p., 5 fr. 50), et le *Glossaire du patois de la Suisse romande*, par le doyen BRIDEL, auteur du *Conservateur suisse*, avec un Appendice comprenant une série de traductions de la parabole de l'enfant prodigue, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes, le tout recueilli et annoté par M. L. FAVRAT (t. XXI, XV-548 p., 7 fr.). Disons cependant que ce dernier ouvrage, entrepris à la requête de la Société celtique de France et légué en ms. par l'auteur († 1845) à la Société d'histoire de la Suisse romande, fut sur le point de paraître à cette époque; un autre membre de la Société, M. Moratel, proposa de fondre l'œuvre du doyen dans le travail qu'il avait commencé sur la même région, et on eut le tort de ne point accepter cette combinaison. Bien que le *Glossaire* de Bridel présente une assez grande richesse de vocables pour certains cantons, il est devenu, en raison des progrès de cette branche de la philologie, bien insuffisant et prêterait à la critique par bien des points. Pourquoi, par exemple, laisser subsister ces étymologies celtiques et même grecques, dont l'auteur, on en convient, avait fait lui-même bonne justice? Nous aurons plus d'une fois l'occasion de blâmer cette fidélité de reproduction, si digne d'éloges quand elle a pour objet des documents anciens, si peu profitable à la science quand elle s'applique à des travaux modernes susceptibles de perfectionnement.

Espérons que ce coup d'œil sur les importants résultats obtenus, dans des champs d'études si divers, par une société dont les principales ressources consistent dans le dévouement et le patriotisme de ses membres, ne sera pas inutile à exciter notre louable émulation!

C.-U.-J. CHEVALIER.

31. — **Pensées de Pascal**, publiées dans leur texte authentique, avec une introduction, des notes et des remarques, par Ernest HAVET. Deuxième édition, entièrement transformée pour le commentaire. Paris, Delagrave, 1866. 2 vol. in-8°, cxix-222 et 364-91 pages. — Prix : 8 fr.

Nous sommes tellement en retard pour ce livre que nous ne pouvons plus lui consacrer l'article étendu auquel il aurait eu assurément droit : tous ceux qu'il intéresse l'ont déjà entre les mains. Nous nous bornerons à quelques remarques générales.

Cette nouvelle édition de M. Havet diffère de la première, comme l'indique le titre, surtout par le commentaire. Dans la première édition, les notes de tout genre étaient réunies au bas des pages, ce qui gênait la lecture. Dans celle-ci les notes seules qui sont destinées à faire comprendre ce que dit Pascal se trouvent au bas de son texte; les observations plus personnelles et plus étendues de l'éditeur sont rassemblées à la fin de chaque article. « Cette forme, dit M. H., » m'a permis d'exprimer quelquefois plus librement mes propres idées, à l'occasion de celles de Pascal. » Ce n'est pas assez dire. Le premier commentaire a été tout à fait refondu; il a reçu beaucoup de développements et subi aussi un grand nombre de suppressions. On pouvait reprocher à la première édition de pousser parfois l'explication jusqu'à la minutie, la réfutation jusqu'à la chicane, la raison jusqu'au lieu commun : tout ce qui excédait en ce sens a disparu du nouvel ouvrage. La hardiesse philosophique est en même temps devenue plus grande, et les raisonnements, mieux enchaînés, offrent un ensemble plus large et plus satisfaisant. Ce qu'il était en partie dans la première édition, le commentaire de M. Havet l'est devenu tout à fait dans la seconde : une véritable école pour la pensée, un résumé ferme, lucide et précis des conquêtes les plus assurées de l'esprit moderne, un modèle de critique à la fois rigoureuse et sympathique, fine autant que nette, et respectueusement inflexible. — A un autre point de vue, la nouvelle édition l'emporte sur la première : M. H. s'est tenu au courant de tous les travaux qui ont été faits sur Pascal depuis quinze ans, et il y a dépouillé tout ce qui pouvait servir à son dessein. C'est ainsi qu'il a emprunté à M. Frédéric Chavannes la piquante explication (soupçonnée par M. H. dans sa première édition) du nom de Salomon de Tultie, qui avait tant embarrassé les commentateurs : « La manière d'écrire d'Epictète, de Montaigne et de Salomon » de Tultie, dit Pascal (VII, 17 bis), est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, » qui demeure plus dans la mémoire, et qui se fait le plus citer, etc. » Quel est cet auteur inconnu, que Pascal place à côté des deux écrivains qu'il a toujours lus et admirés presque exclusivement? M. Chavannes a montré dans *Salomon de Tultie* l'anagramme de *Louis de Montalte*, le pseudonyme que Pascal avait pris pour écrire les *Provinciales* : c'est le masque transparent de l'auteur lui-même. Cette explication est d'un grand intérêt pour une question qui vaudrait la peine d'être traitée, dont les éléments sont disséminés dans les *Pensées*, et qu'on

1. De même, dans le problème de la roulette, il prit le nom d'*Amos Dettonville*, autre anagramme de *Louis de Montalte*. Voy. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 318.

pourrait appeler la *rhétorique* de Pascal. Elle n'a rien de commun avec celle de Port-Royal; elle se rattache, comme tant d'autres traits de Pascal (et M. H. l'a fait ressortir plus d'une fois), aux idées raffinées d'un petit groupe de gens d'esprit assez *libertins* dans tous les sens, dont le chevalier de Méré était l'oracle, et que l'auteur des *Pensées* a eu bien souvent en vue en essayant de convaincre les incrédules. — En un mot, depuis sa première publication, M. Havet a évidemment porté sans cesse avec lui le projet d'une édition nouvelle, et il a accru sans relâche le trésor de ses réflexions et de ses lectures; il n'y a pas une page de son livre qui ne garde la trace de ce travail et de cet amour. Aussi le Pascal de M. H. est-il devenu indispensable à tous ceux qui ont le culte d'un des plus grands génies français, ou qui veulent simplement le connaître; en le lisant, on s'éclaire d'ailleurs sur bien des points adjacents; on a de bien des questions, soit spéciales, comme le jansénisme, soit d'une portée universelle, comme les rapports de la science et du christianisme, des notions sommaires sans doute, mais toujours justes, modérées et surtout parfaitement claires.

L'important, dans le travail de M. H. c'est donc le commentaire. Non qu'il ait négligé le texte: il a au contraire profité des travaux les plus récents et comparé lui-même le manuscrit; mais il a cherché la clarté et la commodité, plutôt qu'il n'a prétendu à innover pour son compte ou à reproduire ce qui peut sembler affaire de curiosité pure. Il est peut-être même resté, dans cette voie, en deçà de ce qu'on pouvait attendre. Pour notre part, nous croyons qu'un éditeur de Pascal ne peut se soustraire à la tâche, très-difficile il est vrai, de mettre dans les *Pensées* un ordre plus raisonnable que celui des anciens éditeurs. La tentative de M. Faugère n'a pas été, cela est certain, complètement satisfaisante; mais cet éditeur n'en a pas moins donné un exemple qui est bon à suivre. Tout au moins, si on conserve un ordre qui n'a pour lui qu'une tradition sans aucune valeur, doit-on compenser cet inconvénient en donnant une esquisse de l'ordre que l'on conçoit, du plan général qu'on peut parfaitement entrevoir. M. H. ne l'a pas fait; il a persisté à ranger les pensées dans l'ordre adopté par Bossut dans son édition, sans avoir d'autre motif que le nombre des éditions faites dans cet ordre (p. 1). Encore est-il obligé, comme il le reconnaît lui-même, d'y déroger quelquefois. Pour les pensées découvertes depuis Bossut, M. H. les a entassées pêle-mêle dans ce terrible art. xxv, qui n'a pas moins de 209 numéros, lesquels devraient se distribuer à peu près tous entre les autres. Quel que soit le parti qu'on prenne pour l'ordre dans lequel on range les *Pensées*, il faut au moins avoir soin de mettre ensemble ce qui va ensemble, de reporter par exemple tout ce qui, dans cet art. xxv, a rapport à la situation de l'homme dans l'univers (p. ex. 3, 16, 17 bis, etc.), à la nature de l'homme (5, 7, 26, etc.), aux opinions populaires, etc., avec les pensées célèbres qui traitent ces mêmes sujets: le fait que telle pensée a ou n'a pas été publiée

1. La première édition rejetait dans l'*Appendice* des fragments « à peine ébauchés » qui ont été, avec toute raison, réintégrés cette fois dans le texte. — Les *opuscules* qui suivent les *Pensées* sont les mêmes que dans l'édition de 1852.

avant notre siècle est purement fortuit et ne doit pas changer la place qu'on lui donne. — Nous reprocherons encore à M. H. d'avoir accordé trop peu d'importance aux titres que portent les *Pensées* : il les rejette en note ; nous les voudrions voir en tête de chaque pensée ; ils servent beaucoup à en faire comprendre le sens et le but, et permettent au lecteur de se représenter les principaux chefs sous lesquels Pascal rangeait les idées qui lui venaient. C'est dans ces titres que se trouvent aussi des indications souvent bien précieuses sur l'ordre qu'il se proposait de suivre. — A côté de l'édition de M. Havet, si intéressante en ce qu'elle nous montre comment notre siècle comprend Pascal (une des façons du moins dont il le comprend, la plus précise, sinon la plus émue), il y a donc place pour une édition sans commentaire, destinée aux vrais admirateurs du grand chrétien. Nous avons cette bonne fortune unique de posséder l'autographe, et plus encore, le premier jet de cette originale et sublime pensée : il faut en jouir mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici (sauf l'essai de M. Faugère). Nous rêvons une édition de bibliophile, avec l'orthographe ancienne, reproduisant toutes les ratures et toutes les corrections, ne cherchant ni la clarté ni la commodité, mais la fidélité scrupuleuse, exécutée avec l'élégance la plus recherchée, en petit format, propre à être emportée en promenade, et mettant le lecteur directement en face de Pascal pensant, et pris pour ainsi dire sur le fait. Nous avons été parfois jusqu'à souhaiter qu'on offrît aux *Pascalistes* zélés une reproduction photographique du manuscrit : il en faudrait au moins, dans l'édition que nous demandons, quelques spécimens bien choisis. Se trouvera-t-il un éditeur pour réaliser ce vœu ? Nous l'espérons, et il nous semble que le succès ne serait pas douteux.

Deux ou trois observations pour finir. Dans le fameux *petit papier*, que Pascal portait cousu dans son habit, on trouve : « *Deum vestrum et Deum meum.* — Ton » Dieu sera mon Dieu..... Renonciation totale et douce. Soumission totale à » Jésus-Christ et à mon directeur. ...*Non obliviscar sermones tuos.* » Il nous semble résulter de ces expressions que cette effusion ardente et presque convulsive a été écrite immédiatement à la suite d'un entretien avec quelque personne pieuse qui avait réussi à ramener Pascal à la piété et même à la foi, certainement ébranlée en lui. Le *petit papier* est daté de *l'an de grâce 1654, lundi, 23 novembre, ...depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi.* En rapprochant cette date de ce qu'on sait de la vie de Pascal à cette époque (voy. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 499 et suiv.), on ne doutera guère que le petit papier n'ait été écrit après une conversation de Pascal avec M. Singlin, ce qui lui enlève le caractère *visionnaire* qu'on a voulu lui donner.

La *Pensée* n° 6 de l'art. xxv (t. II, p. 150) se rapporte évidemment à Port-Royal et aux difficultés qui l'entouraient, et désignent quelqu'un qui était devenu suspect aux purs. En cherchant un peu, il aurait sans doute été possible de déterminer celui sur lequel se portaient les soupçons exprimés par Pascal. — N° 80. Ce qui est dit sur les sauvages n'est pas bien expliqué par la note. Le passage de Montaigne auquel se rapporte l'allusion de Pascal se trouve au chap. XXII, *De la coutume* : « C'est par l'entremise de la coutume que chascun est content du » lieu où nature l'a planté ; et les sauvages d'Escosse n'ont que faire de la Tou-

» raine, ni les Scythes de la Thessalie. » Seulement, au lieu de *Touraine*, Pascal a mis *Provence*.

Pascal dit quelque part (xxv, ter, t. II, p. 154) : « *Éteindre le flambeau de la sédition*, trop luxuriant. » Et c'est à lui qu'on fait écrire, dans les fameuses *Lettres* dont nous avons dit un mot dernièrement : « Descartes a secoué le flambeau du génie dans l'abîme de la science ! » — En vérité l'illustre mathématicien qui s'est laissé prendre à de pareilles impostures a trop justifié la distinction qu'a tracée Pascal entre *l'esprit de géométrie* et *l'esprit de finesse*. On peut très-bien voir, dans cette page profonde, comment les mathématiciens, ne sachant que raisonner sur des principes donnés, sont sujets à se tromper étrangement dans les matières où il n'y a pas de ces principes, où il faut de l'intuition et de l'instinct : « Les géomètres qui ne sont que géomètres ont donc l'esprit droit, » mais pourvu qu'on leur explique bien toutes choses par définitions et principes ; » autrement ils sont faux et insupportables, car ils ne sont droits que sur les principes éclaircis..... Et ainsi il est rare que les géomètres soient fins. »

La nouvelle édition de M. Havet est enrichie d'une table bien supérieure à celle de la première édition ; cette table *analytique et lexicque*, qui ne comprend pas moins de 85 pages, a été rédigée avec beaucoup de soin par M. Delzons, professeur au lycée Saint-Louis : elle n'est pas un des moindres avantages du livre. Nous regrettons que notre article vienne trop tard pour aider le succès de cet excellent ouvrage ; heureusement de pareils livres n'ont pas besoin d'être recommandés pour réussir.

G. P.

32. — **Rad Jugoslavenske Akademije znanosti i umjetnosti.** U Zagrebu 1867. In-8°, 276 pages.

J'ai exposé dans un récent travail¹ le rôle et l'importance de l'Académie slave d'Agram. Je rappelle ici simplement qu'elle est destinée à servir de centre intellectuel à tous les Slaves du sud, c'est-à-dire aux Slovènes, aux Croates, aux Serbes, aux Dalmates et aux Bulgares (soit environ 12 millions d'hommes). J'ai aujourd'hui sous les yeux le premier volume des mémoires de l'*Académie*. Ces mémoires paraissent tous les trois mois et comprennent des travaux dus aux membres des quatre sections de l'Académie (histoire et philologie, philosophie et droit, mathématiques et sciences naturelles, beaux-arts). Ils sont tirés à 1000 exemplaires. L'impression en est très-soignée, détail bon à noter chez un peuple dont on ferait volontiers chez nous l'idéal de la barbarie.

Quant au contenu, autant que je puis en juger par ce premier volume, il paraît devoir être aussi intéressant qu'il est varié. Ce volume se divise en deux parties : la première renferme les statuts de l'Académie et du musée d'Agram, la liste des membres, les discours prononcés le 31 juillet à la première séance solennelle de l'Académie, par le protecteur Mgr Strossmayer, évêque de Diakovo (Slavonie), par le président M. le Dr Raczki et le secrétaire M. Danistchitch. Viennent ensuite les mémoires proprement dits, dont deux d'histoire naturelle et

1. Voir la *Revue des Cours littéraires* du 7 décembre 1867.

cing de philologie et d'histoire. J'y remarque un mémoire sur une question de philologie slave (le *tch* et le *dj* dans les langues slaves), par M. Danistchitch, secrétaire de l'Académie. M. Danistchitch a été l'un des collaborateurs de Miklosich, qui souvent cite son nom avec éloge. Son mémoire qui, je l'avoue du reste, dépasse ma compétence, me paraît justifier cette estime du maître. M. Racki, l'éditeur bien connu de l'Évangile glagolitique d'Assemani, l'historien des apôtres slaves Cyrille et Méthode, publie un certain nombre de documents latins et italiens, inédits, tirés des archives de Venise, de Vienne, de Raguse, etc. Tous ces documents sont relatifs à l'histoire des Slaves du Sud, qui ont eu, comme on sait, de nombreux rapports avec Venise. Mais la partie la plus intéressante du volume, c'est peut-être le compte-rendu de cette exposition ethnographique de Moscou, qui a fait tant de bruit chez nous l'an dernier. M. Matkovitch, l'auteur de ce travail, est un géographe distingué, dont on retrouverait le nom cité avec éloge dans l'Annuaire géographique de M. Vivien de Saint-Martin. Prêtre catholique et sujet autrichien, il est allé à Moscou dans un but purement scientifique et son travail restera comme un précieux document pour l'histoire de l'ethnographie. Il résulte de son mémoire que l'exposition n'a pas été, comme on se plaît trop à le croire chez nous, une simple manœuvre politique, improvisée au lendemain de Sadowa. Elle avait été décidée dès l'année 1864, par la Société d'histoire naturelle de Moscou. Il est peut-être fâcheux que nos savants n'y aient pas accordé plus d'attention. Le mémoire de M. Matkovitch est accompagné d'un appendice sur les progrès de la géographie en Russie.

Le volume se termine par quelques articles de bibliographie. J'y distingue un compte-rendu de l'histoire de la littérature serbe, par Stojan Novakovitch. Ce compte-rendu est dû à la plume de M. Jagitch. M. Jagitch loue avec raison l'ouvrage de M. Novakovitch. C'est en langue serbe (ou plutôt serbo-croate) le premier ouvrage de ce genre. M. Jagitch prépare lui-même une histoire plus détaillée de la littérature serbo-croate. Le premier fascicule en a déjà paru aux frais de l'Académie slave et je l'ai sous les yeux. C'est un travail sérieux, beaucoup plus complet que celui de M. Novakovitch. J'ai pu en l'étudiant me convaincre que M. Jagitch puisait aux meilleures sources : il est cependant fâcheux qu'il ne les ait pas indiquées. Pour juger l'ensemble de son livre il faudra attendre les volumes suivants. C'est du XVI^e au XIX^e siècle que la littérature des Slaves du Sud présente le plus d'intérêt.

En somme ce premier volume est d'un bon augure, il justifie les espérances que fondent sur l'Académie d'Agram tous ceux qui s'intéressent au développement moral de cette race jugo-slave, jusqu'ici trop négligée de la famille indo-européenne, et qui mérite à plus d'un titre l'attention de la France et de l'Occident.

LOUIS LEGER.

Errata. — Il s'est glissé dans l'article de M. d'Arbois de Jubainville que contient notre dernier numéro (art. 26) un certain nombre de fautes que nous relevons ici, parce qu'elles portent sur des noms de lieux. P. 91, l. 1, Saullaines, l. *Soullaines*; — l. 25, Maconia, l. *Maconis*; — l. 26, Nogent-sur-Selve, l. *Seine*; — l. 29, Cuisse, l. *Cuis*; — l. 41, Luppy-le-Château, l. *Louppy*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8

— 22 Février —

1868

Sommaire : 33. VOLKMAR, la *Prophétie de Moïse*. — 34. DELISLE, Notice sur le Cartulaire du comté de Rethel. — 35. MÉZIÈRES, Pétrarque. — 36. GUARINI, *Alda*, p. p. SURINGAR. — 37. GUILLAUME ALEXIS, *le grant Blason des faulces amours*. — 38. VAN DER LINDE, David Joris. — 39. GÆRLING, Histoire de la Peinture. — Variétés : la Littérature hindoustani.

33. — **Mose Prophetie und Himmelfahrt**, eine Quelle für das neue Testament, in Zusammenhang der Apokrypha und der Christologie überhaupt, von Gustav VOLKMAR. Leipzig, 1867. In-8°, x-162 pages.

Ce volume forme la troisième partie de l'ouvrage que publie M. Volkmar sur les livres apocryphes. Il est consacré à « l'Assomption de Moïse, » Ἀνάληψις Μωυσέως, écrit qui était perdu depuis longtemps, et dont M. Ceriani, conservateur de l'Ambrosienne à Milan, a trouvé, dans un manuscrit palimpseste de cette bibliothèque, une ancienne traduction latine, comprenant la première partie et les trois premiers chapitres de la seconde¹.

Les personnes qui ne sont pas entièrement étrangères aux travaux contemporains de la critique biblique savent de quelle utilité a été l'étude des livres apocryphes. Écrits les uns dans le courant des deux siècles qui ont précédé l'avènement du christianisme, et les autres dans les deux siècles qui l'ont suivi, ils peuvent jeter une nouvelle lumière sur une époque encore couverte de trop d'obscurité et dont il importerait de connaître le mouvement d'idées le plus exactement possible. L'Assomption de Moïse présente, en outre, un intérêt particulier qu'elle doit à cette circonstance (qui lui est commune d'ailleurs avec le livre d'Hénoch) d'avoir été citée dans un des écrits du Nouveau Testament (*Épître de Jude*, verset 9). La date de la composition de cette épître dépend donc de celle qu'on assignera à la composition du livre apocryphe, et de plus, celui-ci ne sera pas sans quelque utilité pour déterminer soit le parti chrétien auquel appartenait l'auteur de l'Épître de Jude, soit le milieu dans lequel il vécut. Il est manifeste en effet que, s'il a cité avec une pleine confiance un passage de l'Assomption de Moïse, c'est qu'il y avait quelque affinité entre ses propres croyances religieuses et celles qui ont inspiré ce livre. Et comme la seconde Épître de saint Pierre est dans les rapports les plus étroits avec celle de saint Jude, dont elle ne semble être qu'une imitation développée, voilà deux livres du Nouveau Testament, livres longtemps discutés et qui n'étaient pas encore admis unanimement dans le Canon au quatrième siècle, dont l'histoire peut être, en partie du moins, élucidée par une étude bien faite de notre apocryphe.

1. M. Ceriani a publié cette ancienne traduction latine dans ses *Monumenta sacra et profana ex codicibus præsertim bibliothecæ Ambrosianæ*. Milan, t. I, in-4°. 1862. — Voy. *Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 235.

Qu'est-ce que cet apocryphe, ou, pour nous borner à la première partie qui en est le morceau le plus intéressant et qu'on a d'ailleurs l'avantage de posséder aujourd'hui en entier, qu'est-ce que la Prophétie de Moïse? Il n'y a pas à s'y tromper : c'est une apocalypse, et il suffit du plus léger examen pour se convaincre que c'est une apocalypse juive. L'auteur y décrit, sous la forme d'une prophétie que Moïse, avant de mourir, fait connaître à Josué, la longue série de calamités qui doivent frapper le peuple d'Israël, jusqu'au moment où l'Éternel, le seul vrai Dieu, le Dieu suprême, *summus Deus*, *æternus*, *solus*, se lèvera pour châtier les payens et détruire leurs idoles. Il est évident que toute la prophétie de Moïse a pour but essentiel de fortifier les Juifs contre les malheurs de la dernière des persécutions dont elle parle, et qu'elle décrit bien plus au long, avec des détails bien autrement nombreux et précis que les précédentes. C'est à ce moment, ou très-peu de temps après, que vivait l'auteur de cet écrit.

Quelle fut cette persécution? M. Volkmar pense qu'il s'agit de celle qui eut lieu vers la fin du règne d'Adrien, à la suite de la révolte dont Akiba fut l'âme et Barcocheba le bras. Des preuves sur lesquelles il fonde cette opinion, quelques-unes frappent par leur simplicité même et sont d'un grand effet, celle entre autres qui résulte du rapprochement des différents traits du tableau que la prophétie trace de cette persécution, et des passages du Talmud où il est parlé des destinées d'Akiba et de ses disciples, et des maux que les Juifs eurent à souffrir après que le mouvement eut été comprimé. Il y a fréquemment une étonnante identité, non pas seulement entre les faits rapportés dans l'un et dans l'autre document, mais encore entre les termes dans lesquels ils y sont racontés.

Si la démonstration de M. V. était aussi solide dans toutes ses parties, le lecteur ne lui marchanderait certes pas son assentiment. Mais tous ses arguments ne me paraissent pas de la même force. Je ne puis en entreprendre la discussion; je me permettrai seulement de faire remarquer que, dans la description des malheurs qui ont frappé la famille de Jacob depuis la destruction du royaume d'Israël jusqu'au règne d'Adrien, il aurait été absolument impossible de passer sous silence la ruine de Jérusalem et du temple par Titus; et il n'en est pas dit un seul mot dans la Prophétie de Moïse. M. V. veut, il est vrai, en trouver la mention dans quelques mots très-vagues du chap. 13 (p. 68 et 69); mais dans ce chapitre il ne peut être question, dans l'hypothèse qu'il soutient, que des calamités que la révolte de Barcocheba attira sur les Juifs. C'est dans le chap. 10 que la suite naturelle du récit aurait dû amener une indication, claire ou obscure, peu importe, de la ruine du temple et de la ville sainte. Ce chapitre est, à la vérité, un des plus maltraités; il présente plusieurs lacunes, quoique chacune soit peu considérable. Mais de quelque manière qu'on rétablisse le texte, on n'y aura jamais la moindre allusion à cette grande catastrophe nationale.

Dans l'hypothèse de M. V., il faudrait placer la composition de la Prophétie de Moïse vers l'an 135, et celle de l'Épître de Jude une dizaine d'années plus tard. Cette dernière date ne paraît pas trop invraisemblable. Cette Épître, qui est d'un judéo-chrétien, est dirigée contre le gnosticisme, et il est tout-à-fait probable que c'est vers cette époque que le gnosticisme commença à s'introduire dans le

judéo-christianisme, et par conséquent aussi à éveiller la sollicitude de ceux qui dirigeaient ces Églises.

M. V. me paraît expliquer avec autant d'esprit que de bonheur les mots qui se lisent en tête de cette Épître : Ἰουδᾶς, δούλος Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἀδελφὸς δὲ Ἰακώβου. Il ne s'agit nullement ici d'un Judas, frère de Jacques, qui était lui-même frère de Jésus. Les mots δούλος Ἰησοῦ Χριστοῦ étaient tout simplement le titre honorifique des conducteurs des Églises. Judas, serviteur de Jésus-Christ, c'est Judas, évêque d'une Église. De quelle Église? De celle dont Jacques avait été le premier évêque, par conséquent de celle de Jérusalem, ou pour mieux dire, de celle que les malheurs du temps avaient forcée d'abandonner la ville sainte et de se réfugier au-delà du Jourdain. C'est ce que l'auteur de cette Épître veut faire connaître en ajoutant qu'il est le frère de Jacques, ἀδελφὸς δὲ Ἰακώβου, non le frère selon la chair, mais le frère selon l'esprit. Jacques avait laissé un nom si vénéré dans le judéo-christianisme, que ses successeurs devaient tenir à rappeler leurs rapports de fraternité religieuse avec lui, surtout après que l'Église de Jérusalem se fut transportée à Pella. Judas crut devoir bien marquer que, quoique évêque d'une communauté qui n'habitait plus en ce moment la ville sainte, il n'en était pas moins le successeur de Jacques, son frère en la foi.

Cette explication semble d'ailleurs trouver une confirmation dans ce fait que le dernier évêque judéo-chrétien de l'Église de Jérusalem, à l'époque même que M. Volkmar assigne pour date à cette Épître, s'appelait en effet Judas; c'est Eusèbe qui nous l'apprend (*Hist. eccles.*, lib. IV, cap. 6, édit. de Læmmer, 1859).

MICHEL NICOLAS.

34. — **Notice sur le cartulaire du comté de Rethel**, par Léopold DELISLE, membre de l'Institut. Paris, Lahure, 1867. In-8°, 160 pages. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'histoire de France.)

Dix pages de préface, employées à décrire le manuscrit et à déterminer l'époque où l'on commençait l'année dans le comté de Rethel, 115 pages où sont, soit analysées, soit reproduites en entier 432 chartes, la plus ancienne de 1117, la plus récente de 1454, 35 pages occupées par la table des noms de personnes et de lieux, voilà tout ce volume. On ne reprochera pas à l'auteur, comme à certains éditeurs de cartulaires, le développement exagéré de ses prolégomènes : au contraire tout le monde regrettera qu'il ait laissé à d'autres le soin de faire connaître quelles lumières nouvelles le cartulaire du comté de Rethel fournit pour l'étude du moyen-âge. C'est pousser trop loin la modestie.

Nous ne pouvons, dans cet article, suppléer à cette lacune de d'une manière très-limitée. Ce qui a principalement attiré notre attention, ce sont les suppléments et les rectifications que la publication de M. D. apporte à la généalogie de la première maison des comtes de Rethel, qui régna de 974 à 1325 environ, généalogie publiée par les Bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates*, édition de 1783-1787, t. II, p. 630-635.

Les Bénédictins ne donnent pas de frère à Hugues I^{er} (1094-1118). Une bulle d'Alexandre III parle de R., archidiacre, frère de ce comte : R. fit au

prieuré de Novy, fondé par Hugues en 1097¹, une donation confirmée par Manasses II, archevêque de Reims, 1096-1106 (n° 2).

Suivant les Bénédictins, Hugues II était mort en 1228, ils sont certains qu'il vivait encore en mars 1222 (*N. St.*), et que son successeur régnait en 1229. On peut préciser davantage aujourd'hui. Le n° 1732 du *Catalogue des Actes des comtes de Champagne* établit que Hugues II existait encore le 8 novembre 1226. Le n° 32 du *Cartulaire de Rethel* montre qu'il était encore vivant le 30 du même mois, et il est certain que Hugues III, son fils aîné, régnait en septembre 1229 (n° 35).

Félicité, femme d'Hugues II, lui survécut : on la trouve encore, disent les Bénédictins, en 1241. Nous pouvons ajouter : et en 1243 (nos 55, 56).

Jean, second fils d'Hugues II, serait devenu comte de Rethel en 1244 suivant les Bénédictins. Il l'était dès le mois de juin 1243 (n° 55).

Les Bénédictins confondent ce personnage avec son neveu Jean, fils d'Hugues III. Jean, fils d'Hugues III, fut en 1225 fiancé à Marie d'Oudenarde (n° 27), l'épousa en 1235 (n° 40), et mourut du vivant de son père en 1243 au plus tard. Marie d'Oudenarde lui survécut et épousa Godefroid de Louvain. Jean, comte de Rethel, épousa Marie de Thourotte en 1243 (n° 52) et vécut jusqu'en 1251. Il est donc faux que Hugues III, comte de Rethel, n'ait eu qu'un fils nommé Henri, que Jean, comte de Rethel, ait épousé en 1225 Marie d'Oudenarde, et que Marie d'Oudenarde fût morte vers 1242, comme le disent les Bénédictins.

Suivant les mêmes auteurs, Jean, comte de Rethel, serait mort sur la fin de l'année 1251. Ce n'est pas exact : car, le 15 juillet de cette année, on partageait déjà sa succession (n° 82). Sa mort se place entre cette date et le 15 avril précédent (n° 81).

De Manasses IV, comte de Rethel, les Bénédictins ne mentionnent que trois enfants : Hugues IV, Marie et Félicité. Ils ont oublié Jean, seigneur d'Epense (nos 92, 109). Ils indiquent les alliances contractées par Hugues IV et Marie, ils ne disent pas que Félicité épousa Jean de Thourotte (nos 101, 107).

D'après eux, le 9 avril 1262, Gaucher, comte de Rethel, était mort. Une charte du 9 juin suivant nous le montre encore en vie (n° 169).

Ils nous apprennent qu'Hugues IV mourut avant 1290. On peut préciser davantage : dès le 24 mars 1287, sa fille Jeanne lui avait succédé (n° 187).

Des documents connus par les Bénédictins, il résulte que la mort de Jeanne et l'avènement de Louis II se placent entre le 1^{er} avril 1325 et le mois de janvier 1331 : nous pouvons dire aujourd'hui : entre le 1^{er} juillet 1327 et le 29 avril 1330 (nos 403, 404).

Le cartulaire de Rethel pourra fournir des matériaux précieux aux savants qui étudient l'histoire des classes roturières au moyen-âge : ainsi le n° 10 est relatif à la fondation d'un village ; le n° 48 contient un règlement sur l'*entrecours* ; le n° 80 une charte curieuse de *sauvement*, etc.

1. Marlot, II, 219, a publié la charte.

Un autre point de vue sous lequel on peut le considérer, ce sont les documents qu'il fournit pour compléter ou rectifier certaines assertions contenues dans l'*Histoire des comtes de Champagne*.

Au tome IV de cet ouvrage, p. 458, j'ai dit que Jean de Thourotte fut gouverneur de Champagne, sous Thibaut IV, jusqu'en 1251. Le n° 104 du cartulaire de Reithel prouve qu'il exerçait encore cette fonction en 1253. — Dans le *Catalogue des actes des comtes de Champagne*, n° 2776, analysant d'après une copie du xvii^e siècle une charte de l'année 1246, je parle du prieuré de *Longue-Jeanne* : c'est Longue-Isaube que j'aurais dû lire, comme le fait observer M. Delisle dans sa table, p. 141. Il s'agit d'un monastère de femmes appelé en latin *Longa aqua*, auquel Gui et Gaucher de Châtillon firent une donation en 1189¹, qui fut l'objet des libéralités testamentaires de deux chanoines de Reims en 1262 et en 1285². Le *Dictionnaire universel de la France*, 1726, t. II, p. 389, nous apprend que ce monastère était de l'ordre de Fontevrault. Fondé par Thibaut II, comte de Champagne, à une lieue de Châtillon-sur-Marne, il aurait été transféré à Reims vers 1230. On trouve encore aux archives du département de la Marne le fonds du prieuré de Longueau³, et le Dictionnaire des postes indique un hameau de Longaut dans la commune de Baslieux, canton de Châtillon-sur-Marne.

M. D. reproduit avec une exactitude scrupuleuse les noms de lieux contenus dans le *cartulaire* de Reithel, la plupart du temps sa table les traduit. S'il y a une critique à lui adresser, c'est que la crainte de donner des traductions hasardées a été quelquefois, suivant nous, un peu exagérée chez lui. Voici un exemple qui montrera quels sont les avantages de la méthode du savant auteur, en même temps de quelle réserve il fait souvent preuve.

L'*Art de vérifier les dates* dit que Mahaut, fille d'Hugues II, eut en dot les seigneuries de Brie et de Montaguillon. Où était située la seigneurie de Brie? S'agit-il de Brie-Comte-Robert ou de Brie (Aisne)? M. D. nous donne le mot de l'énigme. Mahaut reçut de sa famille non les seigneuries de Brie et de Montaguillon, mais « Montaguillon em Brye » (n° 88). Maintenant qu'est-ce que Montaguillon-en-Brie? Voilà ce que M. D. ne dit pas. Ce doit être, suivant nous, le château de Montaiguillon, situé dans le département de Seine-et-Marne, commune de Fontaine-sous-Montaiguillon, et dont il reste encore des ruines importantes. En effet, dans la charte qui porte le n° 96, l'indication de la « maison » de « Montaguillon » est suivie d'une énumération de propriétés situées aux environs de Montaiguillon, savoir Villenauxe, Fontaine-sous-Montaiguillon, Nesle, Louan, Saint-Genest, Montpothier.

Nous pourrions citer quelques exemples analogues : Ainsi *vallis Herbiecie*, n° 15 et p. 159, n'est pas traduit. Dans l'*Hist. des comtes de Champagne*, t. IV, p. 166. nous avons parlé des droits des comtes de Reithel sur la vallée d'Herbisse (Aube).

1. Duchesne, *Hist. de la maison de Châtillon*, pr., p. 28.
 2. Varin, *Archives administratives de Reims*, I, 811, 1002.
 3. *Tableau des Archives départementales*, p. 49.

Dans le n^o 135 il est question des maires et des communautés de *Grivy*, *Loys*, *Blaise* et *Vrisi*. M. D. à sa table, p. 139 et 130, nous dit que le premier et le troisième de ces noms sont ceux de deux communes du canton de Vouziers, Grivy et Blaise. Il laisse sans traduction les deux autres, p. 142 et 159, tout en donnant la solution de la seule difficulté qu'ils présentent : Loys (n^o 135), nous apprend-il, p. 142, est identique à Loysi (n^o 130); Loisy est un hameau de la commune de Grivy, et Vrivy est une troisième commune du canton de Vouziers.

Cet ordre d'idées nous ramène à la généalogie des comtes de Rethel. La charte n^o 3 parle d'un frère de Manasses III nommé Châtelain. J'avoue que ce nom me paraît un peu extraordinaire. Ne serait-ce pas un surnom ? Ne pourrait-on pas sans grande témérité supposer qu'il y a un mot passé dans le cartulaire, et qu'on devrait lire [*Henricus*], *castellanus* ? Il s'agirait d'Henri, châtelain de Vitry, fils de Guitier, comte de Rethel, et par conséquent frère de Manasses III. (*Art de vérifier les dates*, II, 632, col. 1). M. D. est mieux que nous en position d'apprécier si cette hypothèse est fondée.

Quant à son livre, quoiqu'il soit si peu volumineux, c'est, depuis la publication du vaste recueil de M. Varin, l'ouvrage le plus important qui ait paru sur l'histoire de la Champagne septentrionale.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

35. — **Pétrarque.** Etude d'après de nouveaux documents, par A. MÉZIÈRES, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. In-8°, xxxix-435 pages. Paris, Didier, 1868. — Prix : 7 fr. 50.

L'histoire des littératures modernes n'offre guère de nom plus célèbre que celui de Pétrarque; mais, sauf quelques idées très-vagues sur des odes et des sonnets inspirés par l'amour platonique, on ignore à peu près complètement (je parle du commun des lettrés et de la France) les œuvres de Pétrarque et la portée réelle des travaux qui remplirent sa vie. Les personnes, aujourd'hui bien rares parmi nous, qui vivent dans un commerce familier avec la langue et la poésie italiennes du xiv^e siècle, peuvent seules apprécier l'auteur du *Canzoniere*, qu'aucun commentaire, aucune traduction convenable n'ont encore introduit dans notre littérature, et qui n'est peut-être même pas traduisible en français. Quant à la vie de Pétrarque, elle a été l'objet de beaucoup de travaux, dont le plus considérable, sans contredit, est dû à un de nos compatriotes. Les *Mémoires pour la vie de François Pétrarque* (Amsterdam, 1764-67, 3 vol. in-4°), où l'abbé de Sade a recueilli (on n'ose dire résumé) les résultats de longues et intelligentes recherches, renferment peut-être plus de découvertes proprement dites et d'éclaircissements définitifs que tous les autres essais biographiques sur Pétrarque pris ensemble. C'est encore à cet estimable ouvrage qu'il faut recourir aujourd'hui, en tenant compte des quelques corrections et additions qu'y ont faites les critiques italiens qui ont marché sur les traces de de Sade, et surtout Baldelli (*Del Petrarca*, Florence, 1797; réédité en 1837; M. Mézières a tort d'écrire,

p. 6, 1792-1837); on ne peut désirer davantage sur la vie si tourmentée du grand poète. Mais sur le poète lui-même, l'abbé de Sade, avec ses fades et incomplètes traductions, est un très-mauvais guide, et malgré la valeur relative des pages consacrées par Ginguené aux *Rime* de Pétrarque, son génie et son âme n'ont pas rencontré jusqu'ici dans la littérature française une appréciation satisfaisante.

Le travail entrepris par M. Mézières nous manquait donc absolument, comme une *Vie* de Pétrarque, digne du sujet, manque même à la littérature italienne, au témoignage d'un des meilleurs juges en cette matière (A. d'Ancona, *Autobiografie*, Florence, p. 12). Pour montrer l'opportunité de son entreprise, M. M. n'avait donc pas besoin de la justifier, dans l'*Introduction* et jusque sur le titre de ce livre, par la récente publication de cent soixante dix-sept lettres inédites de Pétrarque. Nous rendrons ici même toute justice au beau et méritoire travail de M. Fracassetti, éditeur et traducteur italien des *Epistole familiares et varia* de Pétrarque. Il n'en est pas moins vrai que M. M. lui doit seulement quelques traits accessoires, quelques détails précieux, par exemple l'histoire de la réconciliation si ingénieusement ménagée par le poète italien entre deux de ses amis (p. 194-196). Les lignes générales de son œuvre, les éléments essentiels de son appréciation morale et littéraire, auraient pu être exactement les mêmes sans le secours des volumes de M. Fracassetti. Je crois même qu'il a tort d'insinuer qu'un pareil secours manquait à l'abbé de Sade (p. v), qui avait soigneusement fait copier à *peu près* toutes les lettres familières de Pétrarque encore inédites de son temps et qui en fait un très-fréquent usage.

Ce n'est donc pas par la révélation « de nouveaux documents » que l'étude de M. M. peut passer pour neuve; mais elle l'est, ce qui vaut bien autant, par la révélation au public français de l'âme et de quelques parties du génie de Pétrarque. Grâce à l'agencement facile de son livre, aux citations encore trop peu nombreuses peut-être, mais toujours bien choisies, qu'il y a répandues, aux délicates analyses psychologiques qui en remplissent les meilleures pages, l'habile professeur aura mis en circulation parmi nous un Pétrarque encore incomplet, mais réel et vivant, au lieu du fantôme indécis que représentait au vulgaire ce nom éclatant. Nous n'aurons garde de reprocher à M. M. le parti qu'il a pris de ne pas faire une « biographie minutieuse » (p. vij). Un tel travail n'était pas le plus nécessaire, et, avec une existence aussi variée que celle de Pétrarque, il eût été très-difficile à réaliser dans ces conditions de largeur et d'unité qui peuvent seules faire vivre une œuvre littéraire. Une étude morale se prêtait bien mieux à la révélation proprement dite d'un grand génie et d'une belle âme, et d'ailleurs convenait davantage au talent d'exposition et d'analyse dont M. M. a déjà donné des preuves dans ses livres et dans son enseignement. Mais l'auteur a cru pouvoir, sans briser les lignes de son étude psychologique, y dérouler tous les faits importants de la vie de son héros; et c'est à quoi il n'a pas complètement réussi. A la vérité, rien d'essentiel n'est entièrement omis; il y a même quelques remarques neuves sur deux ou trois points encore controversés, et nous sommes très-porté à donner gain de cause au professeur français, à l'encontre du labo-

le caractère platonique de l'amour chanté par les premiers rimeurs italiens, il a eu tort d'étendre ce jugement à toute l'Italie, où une tendance opposée est représentée par Boccace, par Sacchetti, par d'autres encore, dès le xiv^e siècle, et aboutit, dans le xv^e, à Laurent de Médicis et à Politien¹. Quant aux indications que l'ingénieux critique a essayé de donner sur les emprunts de Pétrarque aux troubadours, non-seulement elles n'ont aucune signification précise, mais elles montrent peu de connaissance du sujet; ce n'est pas sans un sentiment pénible que nous relèverons ici des emprunts faits avec d'inutiles et insuffisantes réserves au livre absolument décrié de Jean de Nostradamus², et que nous répèterons ce qui devrait être connu de tout français lettré, qu'il n'est plus permis de parler sérieusement des *cours d'amour* présidées par « une Ermengarde de » Narbonne ou une Éléonore de Poitiers (p. 18). » M. M., qui a étudié l'influence de Pétrarque latiniste sur la Renaissance, ne devait-il pas, à plus forte raison, montrer l'action si décisive de ses rimes sur la poésie moderne? Il y avait dans le *Pétrarquisme* en Italie (et même en Espagne et en France) un sujet d'étude assez piquant et assez instructif pour tenter un esprit habitué de longue main aux analyses et aux comparaisons littéraires et morales.

A la vérité, il fallait ici plus que ces heureuses habitudes; il fallait une préparation spéciale, dont le défaut nous paraît évident chez M. Mézières. On ne doit pas lui faire un reproche d'avoir exclu de son livre tout appareil d'érudition, toute recherche critique; mais puisqu'il a bien voulu citer quelquefois ses autorités, n'est-il pas permis de s'étonner qu'il renvoie à de Potter, et à MM. Gidel, Baret, Bonifas, etc.? Il traduit d'ordinaire la poésie italienne avec élégance et fidélité; mais s'il était vraiment familier avec elle, il n'aurait pas pris pour un *sonnet* une *ballata* (p. 37, note), encore bien que cette *ballata* soit de quatorze vers. Si la langue italienne elle-même lui était bien connue, il n'aurait pas écrit (p. xxxiv) ces mots : *fuori i stranieri*, en dépit de la grammaire et de l'usage qui exigent l'article *gli*. Enfin, si son commerce avec les œuvres latines de Pétrarque n'était de date très-récente, il n'aurait pas dit (p. 49) que la curieuse *Épître à la postérité* est en tête des *Lettres familières* de son auteur. Cette épître est réellement la première des *Epistola seniles*, recueil très-différent des *Lettres familières* et qui leur est postérieur. Il est vrai que M. Fracassetti, publiant dernièrement celles-ci, les a fait précéder de cette intéressante autobiographie, que M. M. ne doit pas avoir lue ailleurs. — C'est mal juger Dante comme poète amoureux que de lui attribuer seulement un sentiment « abstrait » et « philosophique » (p. 142); il faut oublier les *Rime* de l'auteur de la *Comédie* pour ne pas reconnaître en lui plus de fraîcheur et de flamme qu'en Pétrarque même.

1. Nul n'a mieux montré la diversité de ces premiers courants poétiques dans le lyrisme italien que M. G. Carducci dans ses introductions aux poésies de Politien (1863) et de Cino de Pistoia (1862). M. M. s'est servi de ce dernier travail; mais il pouvait en faire encore mieux son profit.

2. Voir *Revue critique*, 1867, I, p. 171.

3. M. M. ne paraît pas non plus être bien au courant des derniers travaux en ce qui touche l'interprétation allégorique de la *Divine Comédie*; voy. *Revue critique*, 1866, t. II, p. 380.

Ces remarques montrent assez que le volume de M. M. n'apportera pas un élément nouveau à la philologie et à la littérature italiennes; mais elles ne lui enlèvent rien de son prix comme étude intime sur Pétrarque. Nous avons assez fait entendre que la manière de l'écrivain est heureusement appropriée à ses tendances, et que son style semble se prêter, mieux qu'à tout le reste, au développement des sentiments du cœur. Cependant plus de narration proprement dite, un détail plus précis et plus familier augmenteraient en beaucoup d'endroits l'intérêt de ces pages, en interrompant l'allure un peu monotone de la réflexion psychologique. Quelques répétitions peu nécessaires, un grand nombre de transitions trop communes et trop verbeuses, devraient disparaître çà et là. L'élocution, habituellement facile et brillante, pourrait être débarrassée de quelques négligences à certains endroits, d'un peu de recherche à certains autres : ainsi la description de la fontaine de Vaucluse (p. 79-82), l'un des morceaux les plus soignés et les mieux réussis du volume, offre pourtant, ou je me trompe fort, un peu de surcharge.

LÉONCE COUTURE.

36. — **Alda Guarini Veronensis**, carmen elegiacum ex editione Lipsiensi a. 1511 repetitum, collatis tribus codd. mstis Vindobonensi, Leidensi et Gothano correctum et annotatione instructum, edidit W. H. D. SURINGAR litt. doct. rector gymnasii Leidensis. Leidæ, Brill, 1867. In-8°, 110 pages.

Le petit poème élégiaque publié par M. Suringar et qui ne compte que 120 vers, est l'œuvre d'un italien lettré du xv^e siècle, Guarini (1370-1460), aïeul de l'auteur du *Pastor Fido*. Il se distingue par une facture élégante et facile; le latin en est excellent. Le sujet rappelle l'épisode de Pyrame et Thisbé. « On y » apprend comment la belle Alda de Ferrare fut victime de son amour pour un » étranger qui, après avoir percé le mur d'une maison voisine, enleva la jeune » imprudente à sa famille, à son pays, et lui donna ensuite la mort au milieu des » bois »¹. Cette pièce, publiée pour la première fois, sans date, à Leipzig, puis dans la même ville en 1511, et à Bâle en 1517, a été complètement oubliée depuis le xv^e siècle. M. S. en a retrouvé une copie à la bibliothèque de Leyde et il a pensé qu'il convenait de la rééditer, tant à cause de sa valeur réelle, qu'en vue de l'utilité qu'elle pouvait avoir pour l'intelligence des poètes latins; car il est facile de constater que l'auteur avait beaucoup profité de leur lecture. En consultant les trois manuscrits mentionnés dans le titre et les deux premières éditions que nous venons de citer, il a été possible d'introduire dans le texte d'utiles corrections.

L'édition de M. S. contient, outre le poème avec les variantes, une *introduction*, où l'on trouve une notice sur Guarini et ses œuvres et la description exacte des manuscrits et des éditions, puis un *commentaire* (p. 33-102) que l'on trouverait d'une longueur disproportionnée s'il ne renfermait de nombreuses indications

1. Victor Leclerc (dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 541). La bibliothèque de l'Université possède l'exemplaire de l'édition de 1511 qui lui a appartenu.

sur les poètes qui ont servi de modèle à Guarini, sur la versification et la grammaire latine; il est facile de tirer parti des rapprochements judicieux opérés ici; le texte devient il est vrai plutôt un prétexte, mais il faut convenir que c'est une manière assez agréable de présenter des notes lexicographiques et esthétiques, de faire des observations sur la quantité des syllabes et sur le sens des mots. Mainte opinion émise par des savants modernes sur différents passages des poètes latins est discutée, soit pour l'approuver, soit pour la rejeter; les expressions de Guarini sont aussi critiquées parfois comme n'étant pas suffisamment justifiées par l'exemple des anciens. Un excellent index permet d'ailleurs à ceux qui ont une recherche spéciale à faire de retrouver facilement les mots dont il est question dans le commentaire.

CH. M.

37. — **Le grant Blason des faulces amours**, par GUILLAUME ALEXIS, Bénédictin, surnommé le Bon Moyne de Lyre, avec une notice bibliographique. Genève, J. Gay et fils, 1867, in-18, 60 pages.

Ce livret fait partie d'une série de réimpressions de *raretés bibliographiques*, exécutées pour une société de bibliophiles et tirées seulement à une centaine d'exemplaires. Le *grant Blason* est une des productions poétiques qui furent le plus goûtées au xvi^e siècle; on en compte sept ou huit éditions publiées avant 1500, et il en existe neuf ou dix autres qui parurent de 1501 à 1530. Elles sont devenues très-rares, et elles figurent parmi ces vieux livres que les bibliomanes se disputent à coups de billets de banque, lorsqu'un exemplaire se montre aux enchères publiques. A la vente Solar, l'édition de Paris, Pierre Levet, 1486, est arrivée à 600 fr., et lors de la dispersion de la belle bibliothèque de M. Yemeniz, on a payé 400 fr. une édition, in-8°, sans lieu ni date, 16 feuillets, qui paraît d'impression lyonnaise et qui est certainement d'une rareté extrême, puisqu'elle est restée inconnue au laborieux auteur du *Manuel du Libraire*. Le *grant Blason* n'est pas indigne de l'accueil que lui firent les contemporains de Guillaume Alexis; c'est une des meilleures productions de nos poètes du xv^e siècle. Elle se présente sous la forme d'un dialogue entre un moine et un gentilhomme. Le moine (c'est évidemment l'auteur qui emprunte l'organe d'un de ses interlocuteurs) se déclare l'adversaire de l'amour; le gentilhomme prend la défense de cette passion; la controverse remplit 128 stances de douze vers; les huit premiers vers de chaque stance sont de quatre syllabes, les quatre derniers de huit; les douze vers sont sur deux rimes qui se répartissent ainsi: vers 1, 2, 4, 5, 9, 12, et vers 3, 6, 7, 8, 10, 11. La difficulté qu'offre ce genre de composition était regardée comme constituant un mérite de premier ordre, et il faut reconnaître que le *bon moyne* surmonte avec aisance les entraves qu'il a cru devoir s'imposer; nous croyons toutefois qu'on ne trouverait guères d'autre exemple d'une versification semblable, si ce n'est dans les *Œuvres* de La Fontaine, qui voulut un jour reproduire cette forme insolite. Quant à Guillaume Alexis, il a laissé plusieurs autres ouvrages en vers, entremêlés quelquefois de passages écrits en prose; on les paye cher, mais on ne les lit pas. Élevé à la dignité

d'abbé, il entreprit le voyage de la Palestine, pérégrination fort longue et très-pénible il y a quatre siècles; un de ses écrits est daté de Jérusalem; on a prétendu qu'il était mort victime des mauvais traitements que les Turcs lui avaient infligés, mais cette assertion n'est pas bien établie. On ne réimprimera point sans doute le *Dialogue du crucifix et du pèlerin*, ou le *Passe-temps de tout homme et de toute femme*, livre de morale qui traduit prolixement en vers de huit syllabes un traité latin du pape Innocent III; mais il n'était pas inutile d'arracher à l'obscurité qui le couvrait le *Blason des faulces amours*. On sait qu'à la fin du xv^e siècle et dans le cours du xvii^e, le *Blason*, genre de poésie tombé en désuétude, était fort à la mode; on vit paraître le *Blason des armes*, le *Blason des couleurs* et une foule d'autres qui ont, en partie, été recueillis par M^{***} (Méon) et publiés à Paris en 1809, in-8°; mais cette édition est des plus défectueuses: les fautes de tout genre y abondent; des vers entiers sont omis. Nous savons qu'il y a quelques années un bibliographe zélé s'était occupé de la publication d'un nouveau recueil de *Blasons* bien plus complet et plus correct; il serait à désirer dans l'intérêt des études relatives à notre ancienne poésie que ce projet fût mis à exécution.

38. — **David Joris**. Bibliographie door D' A. VAN DER LINDE. 'sGravenhagen, Martinus Nijhoff, 1867. In-8°, 68 pages.

Il ne s'agit ici que d'un travail purement bibliographique au sujet d'un sectaire, né à Delft en 1501, mort à Bâle en 1556 et qui joua un rôle assez actif au xvi^e siècle, au milieu du conflit des controverses religieuses. Le savant hollandais qui a fait de ce personnage l'objet d'une monographie, rédigée avec le plus grand soin, signale d'abord les auteurs qui en ont parlé avec plus ou moins de détails (Placcius, *Theatrum anonymorum*, p. 488-499; Adelung, *Histoire* (en allemand) *de la folie humaine*), t. III, p. 398-413), etc.; il aborde ensuite la nomenclature des nombreux écrits sortis de la plume féconde de cet illuminé et qui, composés pour la plupart de quelques feuilles seulement, sont devenus fort rares. La première de ces productions est datée de 1537, la dernière de 1553; la liste qui en est dressée présente 161 articles; elle est suivie de quelques publications non datées; tous ces écrits sont en langue hollandaise. Les titres sont reproduits fort en détail et avec une fidélité scrupuleuse; chaque ouvrage est l'objet d'une description attentive. C'est une de ces monographies qui attestent une grande patience unie à un dévouement digne d'éloges et qui rendent de véritables services.

39. — **Geschichte der Malerei** in ihren Hauptepochen dargestellt, von D' Ad. GÆRLING. Un volume en deux parties. Leipzig, 1867, 1868. In-8°.

Sous le titre d'*Histoire de la peinture, exposée dans ses époques principales*, M. Gœrling a traité un de ces sujets souvent étudiés et cependant toujours nouveaux. En effet il ne suffit pas à chaque génération de s'incrirer à la suite des

autres dans le livre d'or de l'art ; elle sent de plus le besoin de remanier le passé, et de l'adapter à ses idées et à ses aspirations. C'est là ce que s'est proposé M. Gœrling. Le *Manuel* de Kugler est maintenant bien dépassé ; l'*Histoire des peintres de toutes les écoles* n'est abordable qu'à un public restreint : M. G. pouvait donc sans trop de présomption entreprendre de nous donner un livre élémentaire sur une matière si vaste et si inépuisable.

Son ouvrage renferme une histoire complète de la peinture depuis les commencements de cet art chez les Égyptiens, les Hindous, etc., jusqu'à l'année 1860. On pourra juger de l'étendue du sujet par cet extrait de la table des matières : Livre I. La peinture chez les peuples primitifs de l'Orient. — II. Les Étrusques, Grecs et Romains. — III. Les premiers chrétiens et les Byzantins. — IV. Peinture italienne depuis le x^e siècle jusqu'à la fin du moyen-âge. — V. La peinture en Allemagne, en France et en Espagne, jusqu'à la Réformation. — VI. Age d'or de la peinture italienne au xvi^e siècle. — VII. Peinture des Pays-Bas. — VIII. Peinture espagnole des xvi^e et xvii^e siècles. — IX. Peinture italienne depuis la fin du xvi^e siècle, jusqu'à sa décadence complète. — X. Peinture française du xvii^e siècle et du genre rococo. — XI. Peinture allemande et française de 1789-1820. — XII. Peinture anglaise depuis 1150 et peinture italienne moderne. — XIII. Peinture contemporaine de 1820-1860.

Le point de vue de M. G. n'est pas moins large que son sujet. Il a voulu donner une idée nette et saine des lois et des errements de la peinture, non au moyen de règles et de raisonnements, mais par la preuve toute-puissante de l'expérience, par le sort de cet art aux différentes époques de son histoire, et entre les mains des artistes les plus divers. Il a étudié avec soin toutes les influences qui en ont favorisé ou modifié le développement. Il a employé dans ses appréciations artistiques les théories éclectiques qui ont actuellement cours en Allemagne aussi bien qu'en France, mais avec quelques nuances qui lui sont particulières. Le style est très-bien approprié au but de l'ouvrage ; les nombreuses expressions empruntées à l'esthétique servent à résumer et à resserrer les idées, en même temps qu'elles permettent de donner une certaine unité aux jugements portés sur les genres et sur les artistes les plus variés.

Enfin les nombreuses gravures qui accompagnent le texte apportent un concours efficace aux démonstrations de l'auteur, et contribuent à jeter dans le lecteur un germe vital du sentiment de la peinture. Elles sont généralement aussi soignées qu'on a le droit de l'exiger d'une publication à bon marché, destinée aux gens du monde. M. G. aurait pu se dispenser de reproduire celles qui sont connues de tout le monde, et surtout de les défigurer, comme la *Cène* de Léonard de Vinci, la *Sainte Famille* de Raphaël et une foule d'autres.

Nous n'osons pas trop insister sur les imperfections très-diverses de l'*Histoire de la Peinture*. On ne saurait demander à un ouvrage élémentaire, s'occupant surtout de donner des vues générales, l'exactitude d'un catalogue ou d'une monographie. Un des principaux défauts du livre, c'est le manque de proportions. L'auteur a traité la peinture allemande moderne avec des développements extraordinaires. Par contre la grande École espagnole est écourtée. L'École

française moderne est renfermée dans de justes limites, mais souffre d'une certaine confusion dans le classement et dans les appréciations.

La nomenclature présente beaucoup de lacunes. J'ai en vain cherché le nom de Goya. De Desportes, de M^{me} Vigée Le Brun, de Drouais, Lethière, Bonington et vingt autres, nulle trace. M. G. n'a-t-il jamais entendu parler de Corot? Il cite pourtant Cabat, Huet, Français, Busson, Dupré, etc.

La liste de l'œuvre des principaux maîtres est fort incomplète; je prends un exemple au hasard : dans le paragraphe, assez étendu, consacré à Ingres, je ne trouve aucune mention de *l'Angélique*, de la *Stratonice*, du martyr de saint Symphorien, des portraits. D'autres fois M. G. se trompe sur le caractère et les productions d'artistes assez célèbres. Il ne touche qu'un mot de Jean Cousin, pour dire que ses peintures sur verre ne sont pas sans mérite. Or Jean Cousin n'a-t-il fait que des peintures sur verre? Il présente Charlet uniquement comme peintre. Tout le monde sait que l'œuvre peinte de Charlet est assez peu importante, et que c'est avant tout à ses lithographies qu'il doit sa réputation.

Les dates fourmillent d'erreurs. Le Dominiquin est né en 1581, non en 1591, Charlet en 1792, non 1783; H. Vernet en 1789, non 1798; A. Scheffer est mort en 1858, non 1863; Roqueplan en 1855, non en 1865; etc.

L'indication de la situation actuelle des tableaux est souvent erronée. M. G. enrichit le Louvre de *l'évangéliste Saint Jean*, de Murillo : nous l'avons en vain cherché dans le catalogue et dans les galeries. — Il lui attribue généreusement plusieurs toiles de Watteau : il n'y en a qu'une seule. Le Sueur y compte 51 tableaux, non 46, etc.

Nous ne voulons pas nous arrêter à ces taches, fort pardonnables dans un travail si étendu. Il sera facile de les faire disparaître dans une seconde édition. Nous n'entrerons pas non plus dans la discussion des opinions de M. G., quoique un grand nombre d'entre elles nous paraissent fort contestables.

Il nous suffira, pour disposer à l'indulgence envers M. G., de rappeler que le savant capable d'écrire une histoire de la peinture irréprochable est encore à trouver, et que s'il se rencontrait, il ne consentirait sans doute pas, comme M. G., à résumer le fruit de longues années de travail en un seul volume, et ne bornerait pas ses prétentions à mettre son sujet à la portée du commun des lecteurs.

Ajoutons que si, en Allemagne, un livre tel que *l'Histoire de la Peinture* se confond dans la foule des excellents travaux sur l'histoire générale des beaux-arts, il constituerait en France un véritable événement dans la critique et l'histoire artistiques.

MUNTZ.

VARIÉTÉS.

La Littérature hindoustani.

M. Garcin de Tassy, professeur d'hindoustani à l'école spéciale des langues orientales vivantes, fait imprimer annuellement le discours par lequel il inaugure l'enseignement de la langue et de la littérature urdu et hindi. Le dernier de ces

discours d'ouverture que nous avons devant les yeux a été prononcé le 2 décembre 1867. C'est le seizième de la série. Ce qui distingue cette allocution de toutes celles que nos professeurs ont l'habitude de produire au commencement de l'année scolaire, c'est qu'au lieu de présenter des considérations générales sur le sujet du cours, elle est consacrée à retracer les progrès que l'étude de l'hindoustani a faits dans le courant de l'année. Le professeur énumère tous les changements survenus dans le personnel et dans les institutions qui se rapportent à cette branche de la science, les journaux et autres publications périodiques qui s'impriment dans l'Inde en langue hindoustani; il les caractérise par des jugements motivés, et enfin il donne la liste aussi complète que possible de tous les livres hindoustanis nouvellement imprimés. On voit que c'est une véritable histoire annuelle de la littérature hindoustani que M. Garcin de Tassy offre ainsi à ses auditeurs et aux lecteurs qui n'ont pas le bonheur de suivre son cours. Il n'est pas nécessaire, je pense, d'insister sur l'utilité de ces petites brochures. Leur ensemble forme le complément le plus naturel à l'*Histoire de la littérature hindoustani* que M. G. de T. a publiée en 1849. L'auteur ne mérite-t-il pas les plus grands éloges pour le zèle qu'il apporte à se tenir sans cesse au courant des progrès de la science, tandis que tant d'autres s'endorment sur leurs lauriers?

H. Z.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

APICIUS, de re coquinaria, ed. Schuch (Heidelberg, Winter). — BERNHARDT, Geschichte Roms von Valerian bis zu Diokletians Tode. 1. Abth. (Berlin, Guttentag). — DEMETRACOPULOS, Ἱστορία τοῦ σχίσματος τῆς Λατινικῆς ἐκκλησίας (Leipzig, Weigand). — D'HAUSSONVILLE, l'Église romaine et le premier Empire (Michel Lévy). — G. DA PRATO, il Paradiso degli Alberti, p. p. A. WESSELOFSKY. — GIRAUD-TEULON fils, la Mère chez certains peuples de l'antiquité (Thorin). — Graf UETTERODT, Ernst von Mansfeldt (Gotha, Perthes). — RABELAIS, *Œuvres*, p. p. JANNET. T. I et II (Picard). — REICHARD, die maritime Politik der Habsburger im XVII. Jahrhundert (Berlin, Hertz). — VOGEL, Beiträge zur Herstellung der alten lateinischen Bibel-Uebersetzung (Wien, Braumüller).

Note sur l'art. 9 (n° 2, p. 31). — C'est par erreur que l'auteur de l'article reproche à M. Ch. Brunet d'avoir fait Jehan Regnier seigneur de *Guerchy*, tandis qu'il aurait dû dire *Garchy*; Guerchy est simplement la forme nouvelle, Garchy (écrit aussi Galchy, Guarchy) la forme ancienne du même nom; voyez le *Dict. topographique de l'Yonne*, de M. Quantin. — BEAUJEAN.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9

— 29 Février —

1868

Sommaire : 40. TACITE, Dialogue des orateurs, p. p. MICHAELIS. — 41. HEGEL, les Institutions judiciaires de Florence. — 42. PUCCI, Eloge de Dante, p. p. D'ANCONA. — 43. MONLUC, Commentaires et lettres, p. p. DE RUBLE. — 44. *Chansons nouvelles* (1542). — 45. FOURNIER, la Comédie de Jean de La Bruyère.

40. — **Corneli Taciti dialogus de oratoribus**, ad codices denuo conlatos recognovit Adolphus MICHAELIS. Lipsiæ, Breitkopf et Hærtel, 1868. In-8°, xxij-74 p.

Le *Dialogue des orateurs* est un des ouvrages de l'antiquité qui présentent à la critique les problèmes les plus ardues et les plus difficiles. La question de savoir si Tacite en est réellement l'auteur n'est pas encore résolue; mais il semble que maintenant les opinions penchent plutôt en faveur de l'affirmative, qui s'appuie sur la tradition des manuscrits; ainsi M. Michaëlis n'a pas cru devoir admettre dans son titre le *qui dicitur* ajouté par un grand nombre d'éditeurs. Il s'est efforcé de faire une bonne édition critique, mais à l'usage des classes, c'est-à-dire sans surcharger ses notes de discussions et de corrections. Il se borne à donner exactement les variantes des divers manuscrits et les principales restitutions proposées par ses devanciers. On trouve à la fin un index des noms propres.

Nous avons souvent entendu blâmer en France l'habitude qu'ont les revues philologiques de l'Allemagne d'insérer de petits mélanges ou des notules critiques sur des passages difficiles des auteurs anciens. On fait observer que de pareils articles sont ennuyeux à lire et n'ont pas d'utilité pratique. Nous trouvons au contraire que c'est là un excellent usage, attendu que maintes fois on peut avoir, à propos d'un travail spécial, une bonne idée sur un détail ou sur une phrase et ne pas vouloir cependant abandonner son sujet pour faire l'étude suivie d'un auteur. Grâce à l'excellent esprit qui anime les grandes librairies allemandes, il ne se passe guère de temps avant qu'il ne paraisse une édition revue et perfectionnée des écrivains anciens, et l'éditeur trouve souvent une belle moisson de corrections dans les divers recueils périodiques. Cela, joint à la tendance actuelle de l'école critique, qui s'efforce avant tout de collationner les manuscrits et de les apprécier à leur juste valeur, permet de réaliser de véritables progrès à chaque édition nouvelle. Celle que nous annonçons aujourd'hui en est une preuve de plus. Non pas qu'elle se distingue par un grand nombre de *changements*; — elle est faite au contraire avec beaucoup de prudence; — mais elle repose sur une étude sérieuse et met aux mains du public savant tous les matériaux qui peuvent l'éclairer dans la constitution de ce texte difficile.

L'introduction de M. M. est exclusivement consacrée à bien établir la filiation des manuscrits par la comparaison des variantes qu'ils ont en commun et des divergences qu'on y observe. Ce travail n'est pas très-difficile à faire, attendu

rigées par les copistes ultérieurs ou par les savants qui ont possédé les mss. ; car dans B. C. E. on remarque les corrections d'une *secunda manus* (dans ses notes M. M. les désigne par les minuscules correspondantes *b. c. e.*).

Dans l'impossibilité où l'on se trouve de constater la leçon primitive, quelquefois même celle du ms. d'Henoch, on voit que la conjecture a le champ assez libre. Il faut recourir alors aux preuves *internes*, et ici le seul guide qui nous reste, c'est le *Dialogue* lui-même, qui est composé avec un art merveilleux, où toutes les pensées s'enchaînent logiquement, où les phrases sont construites en général avec une symétrie rigoureuse. On remarque entre autres que l'auteur cherche l'effet, soit par des énumérations, soit par des oppositions, et cette observation nous indique dès l'abord une des causes les plus fréquentes d'erreurs. En effet, la disparition d'un mot ou d'un membre de phrase après une conjonction telle que *et*, *aut*, *vel*, lorsqu'elle était plusieurs fois répétée, s'explique à merveille par le fait que l'œil du copiste aura passé sans s'en apercevoir d'une conjonction à la suivante. C'est d'ailleurs ce qu'ont très-bien senti plusieurs des premiers éditeurs : M. Classen a développé cette pensée avec une grande insistance dans le journal *Eos* ¹ et a donné en même temps plusieurs essais de restitution dont quelques-uns sont assez heureux.

C. 5 : *Studium quo non aliud in civitate nostra vel ad utilitatem fructuosius, vel ad voluptatem iucundius, vel ad dignitatem amplius, vel ad urbis famam illustrius*; les mots que nous imprimons en petites capitales manquent dans les manuscrits. Mais Schulting déjà avait remarqué que la fin de ce chapitre et les deux suivants n'étaient que le développement de cette énumération, dont l'auteur reprenait un à un tous les termes. Or, le commencement du ch. 6 est conçu en ces termes : *Ad voluptatem oratoriae eloquentiae transeo, cuius iucunditas non*, etc., ce qui rend indispensable la mention de la *voluptas* dans la proposition générale. Il ne peut y avoir doute que sur l'adjectif à y joindre ; Schulting proposait *honestius*, Ritter *dulcius*, Classen *iucundius* ou *suavius*. M. M., conséquent avec son système de n'insérer dans le texte, et encore en italiques, que les corrections tout à fait sûres, a admis *vel ad voluptatem*, et indiqué ensuite une lacune par trois astérisques. Nous pensons qu'il ne doit y avoir d'hésitation qu'entre *iucundius* et *dulcius*, qu'on retrouve dans le *iucunditatis* et le *dulcius* au commencement du ch. 6. Mais le premier nous semble le plus probable.

Au ch. 8, nous trouvons un fait analogue : *Nec hoc illis alterius bis, alterius ter milies sestertium præstat*; ici l'absence d'un des deux *alterius* rendait la lacune évidente; et c'est ce qu'avait déjà reconnu la *secunda manus* du ms. B. La correction introduite par Pichena a été approuvée par la plupart des éditeurs; elle est d'ailleurs d'une certitude absolue. — M. M. l'a également adoptée et il a fait dans ce chapitre deux autres corrections non moins justifiées au point de

1. Année 1864, p. 9 et suiv. Dans ce même article (p. 1 et suiv.), M. Classen expose ses idées sur l'auteur du dialogue et conclut que rien ne s'oppose à ce que Tacite l'ait écrit. Voir cependant les judicieuses observations de Bernhardt (*Grundriss der Römischen Literatur*, 3^e édition, note 569).

vue paléographique en introduisant *notos* avant *non minus esse* (quoique à la rigueur le sens pût se comprendre sans cette adjonction), et *sed*¹ après *eloquentiæ beneficio venisse*.

Ch. 13 : Entre *ii quibus præstant et indignantur* M. M. indique également une lacune; on attend en effet une seconde alternative, comme dans les deux autres propositions (*quod timent, an quod timentur*; — *nec satis servi... nec satis liberi*); mais il se borne à un essai de restitution en note : *quibus præstant perinde et quibus non præstant*. — Ch. 31, il admet la correction d'Ursinus qui intercale entre *in deliberationibus* et *de honestate* les mots : *de utilitate, in laudationibus* (M. Classen préférerait ici *in disputationibus*).

Les corrections d'une autre nature admises par M. M. sont en général très-bonnes. Nous relèverons surtout l'introduction, d'après Haase, du mot *officinis* après *rhetorum* au ch. 32, vers la fin; — c. 33 : la leçon *magis facultate et usu eloquentiam contineri* (*usu* manque dans les mss. qui ont aussi *eloquentia*) d'après Tyrwhitt et Rhenanus; — ch. 3 : *tum ille « leges », « INQUID [Maternus], SI LIBERIT »*, d'après Nipperdey, au lieu du *quid Maternus sibi debuerit* des manuscrits.

En revanche nous ne sommes pas très-convaincu de la nécessité de corriger au ch. 1 *cum singuli diversas vel easdem, sed probabiles causas afferrent*; quoique ce passage ait beaucoup préoccupé les commentateurs, Classen a fait valoir d'excellents arguments pour le conserver tel quel. — Ch. 11, vers la fin, les manuscrits ont *nam statum cuiusque*, ce qui est incompréhensible; M. M. s'est borné à mettre un signe dubitatif devant *cuiusque*; il eût pu, croyons-nous, sans aucun inconvénient, adopter dans son texte la correction de Juste Lipse : *hucusque*. — Ch. 18. La rectification de Borghesi (*Œuvres*, tome I, p. 410), indiscutable comme elle est, pouvait être de même donnée dans le texte : *nam ASINIUS in medium usque Augusti principatum, CORVINUS pæne ad extremum duravit*. Les deux noms sont intervertis dans les manuscrits. Il est juste d'ajouter que l'on trouve ces deux corrections indiquées au bas du texte; mais elles n'y sont pas assez en évidence.

Les conjectures propres à M. M. sont peu nombreuses et de moindre importance; citons parmi les meilleures c. 22 : *pauci sensus apte cadunt* et où les mss. ont *pauci sensus optet* (A. et B. indiquent une lacune plus ou moins grande entre *opt* et *et*). — C. 37 : l'insertion de *quis* entre *quo* et *sapius*.

Nous pouvons donc assurer que cette édition est faite avec le plus grand soin et qu'elle donne tout ce qu'on était en droit d'attendre d'un éditeur consciencieux. Mais, malheureusement, elle permet de constater une fois de plus combien il y a encore à faire et en combien d'endroits il ne reste que la ressource de conjectures plus ou moins heureuses. — Saura-t-on jamais exactement ce qu'avait écrit l'auteur au ch. 21? La restitution adoptée par M. M. donne un sens assez satisfaisant : *nec unum de populo DICAM, Canutium aut Attium, VEL Furnios et Toranios aliosque qui in eodem, etc... PRODUNT*; mais ce

1. M. M. écrit ici *set*, ce qui est sans doute une faute d'impression, car cette orthographe est contraire à celle qu'il suit en général.

n'est qu'une hypothèse plus vraisemblable que les précédentes. — Un autre *locus desperatus* se trouve au ch. 27 ; ici M. M. se contente d'indiquer des lacunes avant *aparte* (éditions vulgaires : *appropera*), et entre *ante* et *plane mitior*.

Puisque nous sommes sur ce terrain, profitons-en pour proposer deux corrections conjecturales. Ch. 12, les manuscrits portent *nec ullis aut gloria more... aut augustior honor*, et ils indiquent une lacune après *more* ; les meilleurs insèrent même au-dessus de ce mot la variante *in ore*. La phrase qui suit dans le texte du dialogue fait supposer que l'auteur indiquait, ici aussi, auprès de qui les poètes acquéraient de la gloire, et le *in ore* ne semble-t-il pas suggérer tout naturellement la correction *in ore hominum maior* ? comparez ch. 37 vers la fin : *nobilitatus in ore hominum*. — Ch. 35, les mss. ont : *At nunc adolescentuli nostri deducuntur in SENI* (B : *scenam*) *scholasticorum qui rhetores vocantur*. Un peu plus loin on lit *sed, UT DICERE INSTITUERAM, deducuntur IN SCHOLAS*. La correction *scholas* que propose J. Lipse nous semble donc toute naturelle dans le premier passage, au lieu de *seni* ; car il serait peu compréhensible que le *ut dicere institueram* ne se rapportât qu'au mot *deducuntur*. La répétition *scholas scholasticorum* n'a rien d'absolument impossible et elle expliquerait amplement une erreur de copiste. Mais on pourrait aussi supposer qu'il y avait d'abord *in scholas eorum*, dont un premier copiste aurait fait *scholasticorum*, et un correcteur suivant aurait cherché à compléter le sens ainsi troublé en ajoutant avant ce génitif un substantif quelconque, tel que *scenam* (ms. B).

Il ne nous reste plus qu'à faire des vœux pour que cette édition, aussi soignée au point de vue de l'impression qu'à celui de la science, devienne le signal de nouvelles recherches sur cet opuscule, l'un des monuments les plus attrayants de la littérature romaine.

CH. M.

41. — **Die Ordnungen der Gerechtigkeit in der florentinischen Republik** von D' Carl HEGEL. Erlangen, ed. Besold, 1867. In-4°, 23 pages.

Le nom de M. Ch. Hegel, professeur d'histoire à l'Université d'Erlangen, est bien connu de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire italienne du moyen-âge. Les savants sont unanimes à placer au premier rang son *Histoire de la constitution des villes italiennes*¹, et dans cette question, si souvent et si brillamment controversée, la plupart des opinions exprimées par lui « font loi désormais dans » la littérature historique². » Détourné depuis quelques années de ses études favorites par la publication de l'importante collection des *Chroniques des villes allemandes*, entreprise sous les auspices de l'Académie de Munich, il ne les a point abandonnées cependant, et la présente étude nous en fournit la preuve.

1. Geschichte der Städteverfassung von Italien bis z. Ausgang des XII. Jahrhunderts. Leipzig, 1847, 2 vol. in-8°.

2. P. de Hæleville, Histoire des communes lombardes jusqu'à la fin du XIII^e siècle, Paris, Didier, 1857, in-8°, vol. I, p. 10.

Il nous y parle d'une des parties les plus curieuses de la législation florentine, de ces *ordinamenti della giustizia*, par lesquels la démocratie triomphante essaya de détruire le pouvoir des patriciens et de réprimer leurs insultes, but qu'elle atteignit après de longs et mémorables combats.

Le travail de M. H. se divise en trois parties. Dans la première il nous raconte d'après les chroniqueurs contemporains, Dino Compagni et Giovanni Villani, l'ensemble des événements au milieu desquels cette législation prit naissance. Nous voyons apparaître les *ordinamenti della giustizia* pour la première fois en 1292. Mais les grands surent reprendre encore une fois leur pouvoir dans les longues luttes entre les factions des Cerchi et des Donati, des *blancs* et des *noirs*. Ce ne fut qu'après la lutte décisive entre les corporations bourgeoises et la noblesse, lutte qui eut lieu en 1343 et qui brisa pour toujours la domination du patriciat, que les *ordinamenti* vinrent prendre définitivement place dans la législation florentine; ils y restèrent autant que dura la république. Après avoir étudié les circonstances historiques au milieu desquelles ils virent le jour, M. H. les examine en eux-mêmes et nous en expose le contenu. Mais d'abord il nous dit quelques mots des différents manuscrits qui nous les ont conservés. Leur rédaction définitive est celle de 1415; on la trouve dans la grande collection des statuts de Florence, appelée d'ordinaire *Codex Castrensis*, du nom de Paul de Castro, l'un des jurisconsultes qui coopérèrent à la rédaction de ces statuts. Nous avons en outre une rédaction plus ancienne, qui date de 1295, mais dans laquelle se trouvent déjà plusieurs modifications de la législation première. Enfin la minute même du projet primitif, avec ses lacunes et ses ratures, a été retrouvée et publiée par M. F. Bonaini, le savant directeur des archives de Florence. La teneur des *ordinamenti* fut souvent modifiée. On sait que la stabilité n'était pas un des mérites de la législation florentine, et l'on connaît les plaintes de Dante à cet égard et l'amère apostrophe à sa ville natale¹. Cependant voici quelles en étaient les dispositions principales. Tout d'abord les patriciens étaient écartés de toutes les charges publiques, du syndicat des corporations d'arts et métiers (*Signoria dei Priori delle Arti*) et de tous les conseils de la République, sauf du conseil de la commune (*consiglio del comune*) présidé par le podestà². Toute famille nobiliaire devenait responsable des crimes et délits commis par un de ses membres. Le témoignage de deux citoyens suffisait pour convaincre le patricien accusé d'avoir enfreint les lois. S'il tuait un plébéien (*popolano*), on lui coupait la tête, on détruisait sa maison et confisquait tous ses biens. Les plus légères blessures étaient punies de lourdes amendes. Aucun plébéien ne devait prêter de l'argent à un noble pour l'aider à acquitter ses amendes. Tous les patriciens de

1.Verso di te, che fai tanto sottili
 Provvedimenti, che a mezzo novembre
 Non giunge quel, che tu d'ottobre fili.
 (*Purgatorio*, VI, v. 142-144.)

2. Jusqu'en 1328 il n'y avait pas moins de cinq conseils différents dans la république; à cette date on n'en laissa plus subsister que deux, le *consiglio del popolo* et le *consiglio del comune*. P. 21.

15 à 70 ans devaient se présenter le premier janvier devant le podestà pour prêter serment d'observer les lois. Le gouvernement d'ailleurs avait des espions soldés pour les surveiller, et des boîtes publiques dans lesquelles on recevait, comme à Venise, des dénonciations anonymes. Un méfait avait-il été commis, mille hommes choisis dans les vingt-une corporations d'arts et métiers devaient se réunir sur le champ sous le *podestà della giustizia*, magistrat qu'il ne faut confondre ni avec le podestà ordinaire ni avec le *capitan del popolo*, et spécialement chargé de faire respecter les *ordinamenti*. Comme les *ordinamenti* menaçaient des punitions les plus sévères tous ceux qui demanderaient jamais l'adoucissement de ces mesures de représailles, les nobles n'avaient aucun espoir de rentrer dans l'exercice de leurs droits naturels de citoyens, s'ils n'obtenaient pas un vote de l'Assemblée populaire qui les débarrassât de l'honneur onéreux du patriciat. Alors ils devenaient *popolani*, déposaient leurs armoiries et entraient dans les corporations d'arts et métiers. Cet ensemble de prescriptions mettait, comme on voit, les nobles à peu près hors la loi, et pour ne pas juger trop sévèrement ceux qui les édictèrent, il faut songer qu'elles furent un fruit naturel de la réaction légitime qui s'opéra contre l'insolence séculaire des grands et leur mépris des lois.

Nous profitons de l'occasion pour prier le savant professeur de nous donner bientôt la seconde édition de son grand ouvrage, qu'on nous promet depuis si longtemps. Nous exprimons en même temps le vœu qu'il étende le cadre de son travail au XIII^e et au XIV^e siècle, et qu'après nous avoir montré les origines municipales des villes de l'Italie et leur brillant développement, il nous retrace aussi le tableau des luttes intestines et des querelles de partis qui finirent par substituer aux libertés municipales les petites tyrannies locales et la domination de l'étranger. L'opuscule dont nous venons d'entretenir le lecteur nous montre que M. H. a poursuivi ses études dans cette direction. En complétant ainsi son bel ouvrage, il rendrait un nouveau service à la science et pourrait compter sur la reconnaissance des savants.

ROD. REUSS.

42. — **In lode di Dante.** Capitolo e sonetto di Antonio Pucci. Pisa, Nistri, 1868. In-8°, xv-16 pages.

Rien n'est à dédaigner lorsqu'il s'agit de témoignages du *trecento* sur Dante ; et on ne saurait assez remercier M. A. d'Ancona du soin qu'il prend, tout en continuant ses travaux principaux, de donner au public, sous la forme la plus modeste, les renseignements qu'il rencontre chemin faisant. La plaquette qu'il nous offre aujourd'hui, sans avoir l'importance de son travail sur Béatrice ou de celui, plus récent, sur la politique dans la poésie des XIII^e et XIV^e siècles, présente cependant un intérêt sérieux aux amis du poète.

Antonio Pucci, aîné de Pétrarque et de Boccace, a mis en vers, fort médiocres, comme bien l'on pense, la chronique de Jean Villani. Le *centiloquio*, c'est le titre de cette versification qui a été imprimée en 1772, se rattache presque littéralement au texte du chroniqueur. Le 55^e chant seul, au lieu de reproduire simple-

ment le chapitre de Villani sur Dante (IX, 136), est une œuvre à peu près originale, de peu de valeur littéraire, mais d'une valeur historique plus grande peut-être que M. d'Ancona ne l'admet. Ce chant de 327 vers, qui n'a pas encore été imprimé séparément que nous sachions, M. d'Ancona nous le donne en l'accompagnant de quelques notes indispensables. Les renseignements sur la vie de Dante que donne Pucci me semblent mériter autant de créance que ceux de Villani et de Boccace, et je ne pense pas que tout soit à rejeter dans le domaine de la fable. Ce que Pucci dit sur la position de parti qu'occupait Dante (*..era Guelfo, e non fu Ghibellino; ma.... cacciato fu per Bianco*), confirme une fois de plus ce que nous avons toujours pensé sur la déplorable confusion d'idées qui règne chez les modernes relativement à ces fameux partis du moyen-âge¹.

M. d'Ancona a ajouté à ce *capitolo* un sonnet d'Antonio Pucci qui lui est tombé sous la main en parcourant les manuscrits de la Magliabecchiana. Ce sonnet se rapporte à un portrait de Dante, par Giotto; vraisemblablement, suivant M. d'A., à celui du palais *del Bargello*, quoiqu'un vers semble plutôt faire allusion à celui qui se trouve dans le *Paradis* de Santa Maria Novella. Si Pucci avait eu en vue le premier de ces deux portraits, son sonnet serait très-important, car il mettrait un terme à la querelle sur l'authenticité de ce célèbre portrait.

K. H.

43. — **Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France.** Edition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la Société de l'histoire de France par M. Alphonse DE RUBLE. Tome III. Paris, V° Jules Renouard. In-8°, xiv-540 pages. — Prix : 9 fr.

Tout le bien que j'ai dit ici (1866, II, p. 362) du précédent volume publié par M. de Ruble, je le redirai du volume qu'il vient de mettre entre nos mains et qui contient la fin des *Commentaires*. Adjonction de passages inédits, restitution de passages altérés, éclaircissements géographiques, historiques, généalogiques, rien ne manque à ce volume de ce qui constitue une édition excellente, et j'ose ajouter, définitive. Parmi les fragments qui seront pour les lecteurs entièrement nouveaux, je signalerai ceux que l'on trouve aux pages 21, 32, 44, 154, 250, 297, 307, 378, 467, 472, 488, 489. Quant aux phrases qui, mutilées dans les éditions précédentes, ont été ramenées par M. de R. à leur intégrité primitive, on les compte par centaines. Le nombre des notes n'est guère moins considérable, et je n'en énumérerai pas la moitié en appelant l'attention sur les plus importantes de toutes, qui sont, ce me semble, les notes relatives (p. 3) à Jean de Chourses, seigneur de Malicorne, (p. 8) à Louis de Madaillan, seigneur de Montataire, (p. 15) à Jean de Mesmes, à Bernard de Léaumont, baron de Pardéac, (p. 16) aux frères Bugolles ou Bégolles, (p. 18) à Blaise de Pardaillan, seigneur de la Mothe-Gondrin, (p. 22) à Antoine Lannusse, seigneur de la Chapelle, (p. 36) à Guy de Monferrand, dit Langoiran, (p. 47) au capitaine Peyrelongue, (p. 65) à Jacques Benoit de Lagebaston,

1. Cf. *Revue critique*, 1^{re} année, t. II, p. 379.

(p. 70) à François de Peyrusse, comte d'Escars, (p. 76) à Pierre Bertrand de Monluc, dit Peyrot, (p. 89) à Pierre d'Assezat, (p. 93) à Antoine de Cassagnet, seigneur de Tilladet, (p. 94) à Ogier de Pardailan, seigneur de Panjas, (p. 98) à Michel d'Astarac, seigneur de Fonterailles, (p. 103) à Guillaume Séridos, (p. 104) à François d'Esparbès de Lussan, (p. 111) à Bernard d'Astarac, baron de Montamar ou Montamat, (p. 113) à Mathurin de Lescout Romégas, (p. 151) au capitaine Mabrun, (p. 152) à Antoine de Gélas, seigneur de Leberon, (p. 163) à Jacques de Pons, baron de Mirambeau et de Plassac, (p. 164) à Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac (il aurait fallu écrire Lansac), (p. 178) à Antoine de Lomagne de Terride, (p. 179) à Melchior de Lettes des Prez de Montpezat, (p. 189) à Jean d'Ebrard, baron de Saint-Sulpice, (p. 210) à Antoine d'Aure, comte de Gramont, (p. 234) à Charles de Monferrand, (p. 238) à Raymond de Cardailac, seigneur de Sarlabous, (p. 249) à Christophe de Thou, (p. 255) à Henry de Montmorency, comte de Damville, (pp. 256 et 266) à Gabriel de Lorges, comte de Mongomery, (p. 273) à Savary d'Aure, baron de Larboust, (p. 305) à François de Cours, seigneur de Paulhiac.

Presque toutes ces notes nous offrent en abondance des renseignements d'autant plus précieux, qu'ils sont empruntés de préférence aux recueils manuscrits de la Bibliothèque impériale, recueils dont M. de R. a une connaissance parfaite pour tout ce qui regarde l'histoire du XVI^e siècle. Toutefois, comme il faut être sévère envers ceux que l'on estime le plus, je ne craindrai pas d'adresser quelques minutieux reproches à l'annotateur des *Commentaires*.

M. de R. nous apprend (p. 16), d'après les manuscrits du séminaire d'Auch, que Jean de Monlezun, seigneur de Baratnau, qui, en 1570, était sénéchal et gouverneur d'Armagnac, vivait encore en 1585. Il aurait pu ajouter que ce même personnage vivait encore près de dix ans plus tard, car on lit dans la collection des *Missions étrangères* (tome 215) une lettre qu'il écrivit, le 16 juin 1594, au roi Henri IV, et par laquelle il demandait ou à garder sa charge, ou à toucher une indemnité de huit mille écus.

La note sur Frédéric de Foix (p. 27) aurait pu être plus complète. Les *Mémoires de Condé* et les *Archives historiques du département de la Gironde* renferment de curieux documents, les uns de lui, les autres sur lui. M. de R. l'appelle seigneur de Candale. Lui-même écrivait son nom : Candalle, et Monluc ne manque jamais de donner à ce nom la même orthographe. Gabriel de Lurbe, dont la *Chronique bourdeloise* est citée ici sous le titre de *Chronologie*, imite l'exemple de Frédéric de Foix et de Monluc, et il me serait facile d'apporter beaucoup d'autres témoignages conformes.

Aucune indication n'est donnée (p. 27) sur La Vauguyon, cité par Monluc, à côté de Candalle et de Lauzun. C'était Jean d'Escars, comte de La Vauguyon, prince de Carency, qui mourut le 21 septembre 1595. On trouve plusieurs lettres inédites de La Vauguyon dans divers volumes du Fonds français, notamment dans le volume 15556, pp. 103, 109, etc.

M. de R., après avoir rappelé (p. 36), d'après le marquis d'Aubais, que le

Puch de Pardailhan appartenait à la maison de Ségur-Pardailhan, ajoute (p. 37) : « Ce surnom bizarre, le Puch, provenait sans doute de ce que l'aîné de cette » famille était captal de Puchaget en Agenais. » — Ce n'était pas *Puchaget*, mais bien *Puchagut*, comme on peut le lire dans l'excellente notice sur la maison de Ségur, dans le tome 1^{er} de *l'Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, par le chevalier de Courcelles. Les ruines du château de Puchagut se voient encore non loin de Duras (Lot-et-Garonne).

Dans la trop courte note sur la bataille gagnée le 9 octobre 1562 par Blaise de Monluc contre Symphorien de Durfort, seigneur de Duras (p. 52), aurait dû être mentionné un intéressant travail de l'ancien archiviste du département de la Dordogne, M. Léon Dessalles : *Lettre sur la bataille de Vergt*¹ (*Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tome II, 1854, p. 230).

M. de R. prétend (p. 75) que Blaise de Monluc, fils de Pierre Bertrand de Monluc, seigneur de Caupenne, fut tué au siège d'Ardres en 1596. Je sais bien que Moréri (article *Montesquiou*) et le P. Anselme l'ont prétendu aussi, mais je crois fort que ce Blaise a été confondu avec son frère Charles. Pour ce dernier, le doute n'est pas possible : il mourut au siège d'Ardres et c'est bien de lui que parlent Palma Cayet (*Chronologie novenaire*, p. 95 du tome II de l'édition du *Panthéon littéraire*) et le président de Thou (livre CXV), car les historiens de l'Agenais rappellent qu'il était sénéchal de cette petite province et que, quand les honneurs funèbres furent rendus, à Agen, à sa dépouille mortelle, le cercueil était accompagné par la veuve du sénéchal, Jeanne ou Marguerite de Balaguiet. Il serait étrange, en vérité, que deux petits-fils de Blaise de Monluc eussent été tués en même temps au même siège, et sans que Palma Cayet, de Thou, et les autres historiens contemporains eussent signalé cette coïncidence. Dans tous les cas, de nouvelles recherches sont nécessaires soit pour confirmer, soit pour ruiner l'assertion de Moréri et du P. Anselme.

Sur les conférences de Bayonne (p. 80), M. de R. n'aurait pas dû oublier de citer les *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle* (collection des documents inédits) où sont reproduites (tome IX, p. 291 et suiv.) des lettres du duc d'Albe de la plus haute importance et qui anéantissent l'hypothèse « peu justifiée, » dit, du reste, M. de R., d'après laquelle le massacre de la Saint-Barthélemy aurait été alors résolu en principe.

Au sujet de la disgrâce et de la trahison du Connétable de Bourbon (p. 129), il y aurait eu à rappeler les remarquables études de M. Mignet qui ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes* de février et de mars 1860, et où les causes de ces obscurs événements ont été aussi bien éclaircies qu'il se pouvait.

M. de R. (p. 248) nous dit que le marquis de Villars (Honorat de Savoie) mourut en 1571. Villars vivait encore sept ans plus tard, comme le prouve ce passage de la *Chronique bourdeloise* continuée par Jean Darnal (p. 91) : « En

1. M. Léon Dessalles assure que l'on écrit mal à propos *Vergt*. M. de R. écrit *Ver*, comme Monluc. — Dans les sommaires si bien faits placés en tête du volume, je lis (p. vj) *Miremont* pour *Miramont* (canton de Lauzun, Lot-et-Garonne).

» l'année 1578 continuant en 1579 Monsieur l'Admiral de Villars estant rappelé
 » par le Roy Henry 3 pour venir à la Cour près Sa Majesté; estant ja vieux et
 » cassé, Monsieur le Mareschal de Biron fut mis en sa place lieutenant général
 » pour le Roy en Guyenne... » Le P. Anselme (t. VII, p. 237) et Pinard (*Chronologie militaire*, tome II, p. 318) nous apprennent que Villars ne mourut qu'en 1580. Ce dernier auteur, toujours si bien informé, ajoute que Villars devint amiral de France le 28 septembre 1569, à la place de Coligny destitué pour forfaiture. Ce ne fut donc pas *après la mort de Coligny*, comme l'avance M. de R., que Villars obtint le titre d'amiral.

Sur François Malvin, seigneur de Montazet (p. 363), M. de R. aurait trouvé d'amples renseignements dans l'*Armorial général ou registres de la noblesse de France*, par d'Hozier (1764, in-f^o, 2^e partie du registre V^e). D'Hozier ne s'est pas contenté de multiplier les détails sur ce gouverneur d'Aiguillon : il a aussi rapporté diverses lettres qui lui furent adressées par Henri IV, alors roi de Navarre.

Le Laugnac dont il est question (p. 368) ne me paraît pas être Alain de Montpezat, mais bien François de Montpezat, seigneur de Laugnac, auquel de nombreuses lettres, que j'ai eu le plaisir de retrouver dans les archives du château de Xaintrailles et de publier dans les tomes VII et VIII des *Archives historiques de la Gironde*, furent adressées, de 1569 à 1579, par Catherine de Médicis et par Henri III.

Enfin, quand (p. 400) M. de R., s'occupant du vicomte d'Orthe, déclare que l'authenticité de sa lettre à Charles IX, mise en lumière par d'Aubigné, est fort contestable, il ne dit pas assez, car j'ai inséré dans la *Revue des questions historiques* de janvier 1867 (p. 292) la lettre même écrite au roi, après la Saint-Barthélemy, par le gouverneur de Bayonne, et comme l'a reconnu M. Edouard Fournier (*l'Esprit dans l'Histoire*, 3^e édition, p. 216), la publication de ce document est venue « clore le débat. »

Il sera facile à M. R., quand il dressera la table générale des noms d'hommes et de lieux cités dans tout l'ouvrage, d'utiliser celles de mes observations qui lui paraîtront bonnes et valables. Je ne doute pas, en effet, qu'il ne nous donne, à la fin de son quatrième volume, un de ces copieux index qui, dans certains livres d'autrefois, rendent les recherches si commodes. Nous attendrons ce dernier volume avec d'autant plus d'impatience, que, consacré en entier à la correspondance de Blaise de Monluc, il sera lu par nous tous pour la première fois, et qu'il ne pourra qu'augmenter encore nos sentiments de reconnaissance envers un éditeur qui au zèle ardent d'un jeune travailleur aura su joindre la consciencieuse patience et l'habileté consommée d'un vieil érudit.

T. DE L.

44. — **S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles**, imprimées nouvellement. On les vend à Paris en la rue Neuve Nostre-Dame. — Réimpression faite pour une société de Bibliophiles, à 102 exemplaires dont 2 sur peau vélin. Genève, J. Gay et fils, 1867. In-18, 92 pages.

On sait l'intérêt qui s'attache aux anciens recueils de chansons : celui que nous mentionnons se recommande particulièrement à notre attention. L'original, mis au jour à Paris, par Alain Lotrian, en 1542, est d'une rareté excessive ; on n'en connaît jusqu'ici qu'un seul exemplaire, celui que possède la Bibliothèque impériale ; la réimpression qui vient d'être publiée ne passera qu'en un petit nombre de mains ; elle a été revue par un curieux qui, depuis longtemps, s'est occupé avec zèle de débrouiller ce qui concerne la bibliographie des vieilles chansons françaises et qui prépare, à cet égard, un travail étendu et complètement neuf ; enfin presque toutes les pièces contenues dans ce petit volume ont un intérêt historique. Elles se rapportent à des événements du règne de François I^{er} : nous citerons entre autres l'entreprise des Flamands et des Bourguignons sur Péronne en 1536, l'assaut de Therouanne en 1537, l'accord fait par le roy et l'empereur en 1528, la victoire des Dieppois, la prise de Suze en 1536, la prise de Hesdin en 1525, la mort d'Isabeau, femme de Charles-Quint, vers 1539, etc. Il a fallu de la patience et du tact pour rétablir les textes de quelques-unes de ces chansons que l'éditeur de 1542 avait imprimées avec une négligence extrême, et le plus souvent de souvenir ; plusieurs pièces sont formées de la réunion de couplets qui appartenaient dans le principe à des chansons différentes ; il y a des passages tronqués maladroitement. Sur 46 chansons, cinq se retrouvent dans le recueil des *Chants historiques* publiés par M. Leroux de Lincy ; les autres offrent un utile complément à cette collection intéressante. Nous transcrivons, en ouvrant le livre au hasard, le début de la chanson sur la prise de Hesdin :

Hedin fut assaillie
Par le roy des François
Devant Pasque fleurie
En merveilleux arroys ;
Prinse fut toutesfoys
Sans grande resistance
Par le bon roy François
Et gens de sa puissance.
Auchi bon capitaine
Y fut frappé à mort,

Dont par jour et sepmaine
J'ay au cueur un remord...
Le noble roy de France
Leur donna leur pardon,
Qui neantmoins l'offence
Ne leur estoit guerdon,
Car par coups de canon
A mort mirent en la bresche
Harecourt le baron
Qui nous fut dure empesche.

Pour la plupart de ces chansons, une note indique sur quel chant elles se chantaient. On connaît ainsi quelques-uns des airs les plus populaires à cette époque, tels que : *Quand me souvient de la poulaille* ; *Marseille la jolie* ; *O maistre Anthoine de Beaulieu* ; *Helas, que vous a fait mon cueur* ; *Adieu, ma mye, adieu, ma rose* ; *Quand je partismes de Guyse par ung lundy matin*, etc.

45. — **La Comédie de Jean de La Bruyère**, par Édouard FOURNIER. Paris, E. Dentu, 1866. In-18, deux parties, 612 pages.

Notre époque a été heureuse pour La Bruyère : si les recherches de plusieurs

patients et doctes investigateurs n'ont pas sensiblement ajouté au peu que l'on connaissait de la vie du grand écrivain, elles ont du moins réussi à rectifier quelques points essentiels de sa biographie, à commencer par la date de sa naissance. Elles ont surtout mieux mis en lumière sa position dans le monde des lettres, et le pied sur lequel il vivait dans la petite cour des Condé. D'un autre côté, les soins de plusieurs éditeurs zélés nous ont valu de ses écrits un texte bien supérieur pour la correction à toutes les éditions publiées jusqu'en 1845. La dernière de ces éditions, encore en cours de publication ¹, promet même de s'enrichir d'un assez grand nombre de lettres inédites. M. Édouard Fournier, à qui un excellent juge, M. Sainte-Beuve, a décerné le titre de « fin chercheur ² », et à qui l'on devait déjà des notes curieuses sur la vie et les mœurs de La Bruyère, notes publiées en janvier 1857 dans la *Revue française*, a repris et développé ce premier essai dans un ouvrage étendu, trop étendu peut-être. Non pas que le lecteur se lasse jamais de suivre l'auteur dans ses aperçus toujours ingénieux, dans ses digressions toujours intéressantes. Mais il peut trouver que c'est un peu abuser des privilèges du commentateur que d'écrire, à propos de La Bruyère, un livre au moins égal par ses dimensions aux œuvres de cet écrivain. Il peut surtout regretter que le spirituel critique ait grossi son travail de conjectures souvent hasardées, d'assertions parfois inexactes. Sans doute il est permis de chercher à reconnaître les originaux que La Bruyère a pu vouloir peindre dans son immortelle galerie de portraits, bien qu'il faille se garder d'aller trop loin dans cette voie. Mais c'est à la condition d'observer toutes les précautions qu'exige un genre de recherches aussi délicat. Il faut tenir bien compte des vraisemblances et surtout de la chronologie, sans quoi l'on s'expose à tomber dans de singulières erreurs.

Ainsi M. Edouard F. suppose (p. 208) que pour son personnage du bibliomane, La Bruyère a eu en vue non le conseiller Morel, que désignent les *clés*, et « dont la bibliothèque, dit-il, n'a laissé aucune trace, » ce que l'on pourrait dire de plus d'une collection formée par des bibliomanes, mais Guyon de Sardière (et non Sardières). « Sa collection, qui est restée célèbre, commençait à l'être assez, dans le temps où La Bruyère dessina ses *Curieux*, pour qu'il ait pu la connaître. M. de Sardières se recommandait d'ailleurs à lui par un autre point : n'était-il pas le fils de madame Guyon, grande prêtresse de ce *quiétisme* dont il devait tant se moquer? Ayant raillé la mère pour son exaltation, je ne m'étonnerais pas que, par une autre préférence de satire, il ait pris le fils à partie pour sa manie des livres. »

Malgré ce qu'elle peut avoir de séduisant à première vue, la supposition de M. F. me paraît tout-à-fait inacceptable. C'est dans sa sixième édition, publiée en 1691, que La Bruyère a tracé le portrait dans lequel il faudrait reconnaître Guyon de Sardière. Or, en 1691, ce bibliophile était encore beaucoup trop jeune pour compter parmi les amateurs connus. Second fils de madame Guyon, il ne

1. Voy. *Revue critique*, 1866, t. II, art. 164.

2. Voyez les *Nouveaux Lundis*, t. VII (1864), p. 208.

peut être né au plus tôt qu'à la fin de 1665, et plus vraisemblablement entre cette date et celle de l'année 1670. Sa signature, tracée deux fois sur un volume publié en 1739, et que nous possédons dans notre bibliothèque, n'annonce pas la main d'un vieillard décrépît. Enfin, il n'est mort qu'en 1759, année même où fut publié le catalogue de sa riche bibliothèque. On voit donc que M. F. a eu tort de s'éloigner sur ce point de l'attribution proposée par les *clés*, ou du moins de songer à Guyon de Sardière.

Nous venons de voir combien M. F. est disposé à oublier le respect dû à la chronologie, quand il croit être sur la voie d'un rapprochement piquant. Cet exemple n'est pas le seul. A la page 356, M. Fournier dit que La Bruyère fit disparaître de sa septième édition le portrait du dévot sincère. Mais cette observation n'est pas exacte, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant l'excellente édition de la bibliothèque elzevirienne (t. II, p. 189). Ce que La Bruyère a supprimé en cet endroit de sa septième édition, c'est un court alinéa figurant dans les quatrième, cinquième et sixième éditions, ou, pour parler plus exactement, cet alinéa a été fondu, à partir de la septième édition, dans le portrait d'Onuphre, ou le faux dévot, auquel se trouvent appliquées « en sens inverse, comme le dit M. Adrien Destailleur, les mêmes circonstances qui avaient servi à caractériser le vrai dévot. » Cette première erreur a entraîné M. F. dans une autre plus grave. Voulant expliquer le motif qui aurait amené La Bruyère à ce retranchement supposé, et après avoir mis en avant plusieurs conjectures, il ajoute : « Il avait écrit son caractère de la vraie dévotion en pensant au duc de Beauvilliers. Toutes les clés le disent. Il mourut. La Bruyère pensa que le portrait pourrait s'adapter à la ressemblance de quelque autre honnête homme, qu'il espéra, qu'il attendit, mais qui ne vint pas. C'est alors que, las d'attendre, il aura supprimé le portrait, qui, suivant lui, ne ressemblait plus à personne. » La date bien connue de la mort du duc de Beauvilliers dément la dernière conjecture de M. F. On sait que ce vertueux seigneur, ami de Fénelon et gouverneur du duc de Bourgogne, ne mourut que le 31 août 1714, c'est-à-dire plus de dix-huit ans après La Bruyère.

La chronologie de M. F. n'est pas toujours plus exacte.

C'est ainsi (p. 344) que l'ingénieux écrivain pense retrouver un écho des entretiens de La Bruyère et du P. Bouhours dans ceux d'Ariste et d'Eugène, qu'a publiés le célèbre jésuite. Il n'y a qu'une difficulté : c'est que les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* ont paru en 1671, c'est-à-dire quand La Bruyère n'avait que vingt-six ans, et bien avant qu'aient commencé entre lui et le P. Bouhours les relations dont parle M. Ed. F. Ailleurs (p. 451, note 2), on lit que c'est Malherbe qui, dès 1638, avait arrangé l'anagramme d'Arténice pour la spirituelle Catherine de Rambouillet. Malherbe étant mort en 1628, la date 1638 ne peut être que le résultat d'une inadvertance, provenant sans doute de ce que trois lignes plus bas, la date de septembre 1638 se trouve citée. Quant à la véritable date, on peut conclure d'un passage de la *Vie de Malherbe*, par Racan (édition de la *Bibliothèque elzevirienne*, I, 286), qu'elle doit être antérieure au commencement de l'année 1625.

C'est encore par inadvertance qu'il est parlé (p. 34) de la réponse faite par l'abbé Fleury à l'académicien qui succéda à La Bruyère. En effet, on sait que l'abbé Fleury fut lui-même le successeur de La Bruyère dans l'académie française, et M. Fournier le dit en plusieurs endroits (p. 77, note, 241, etc.). Ailleurs (p. 92, note), la plupart des clés manuscrites et imprimées sont taxées d'erreur, pour avoir écrit Mecklembourg au lieu de Meckelbourg. La première leçon, est-il dit, n'a pas d'application possible. Cependant Meckelbourg n'est en réalité qu'une autre forme de Mecklembourg, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans deux intéressantes notes de l'édition des *Lettres* de madame de Sévigné, publiée chez Hachette, par M. Ad. Regnier ¹. Ailleurs encore (p. 164, n. 2), M. F. cite l'orthographe Mecklembourg, au lieu de Meckelbourg, comme un exemple de l'incorrection déplorable des clés, surtout en ce qui concerne les noms.

M. F. suppose avec quelque vraisemblance que par les mots : un Catulle, La Bruyère a voulu désigner l'abbé de Chaulieu. Mais un point sur lequel j'oserais différer d'opinion avec lui, c'est l'application qu'il fait au chevalier de Bouillon, des mots : ou son disciple, qui suivent immédiatement. M. F. se fonde, il est vrai, sur un vers où Chaulieu, s'adressant au chevalier de Bouillon, l'appelle ainsi :

« Élève que j'ai fait dans la loi d'Épicure. »

Mais ce vers commence une pièce datée de l'année 1713 ², c'est-à-dire bien postérieure à la mort de La Bruyère. A l'époque où écrivait l'illustre moraliste, le chevalier de Bouillon ne devait pas encore compter parmi les disciples connus de l'abbé de Chaulieu. Aussi préférons-nous voir dans les mots : ou son disciple, une allusion au marquis de La Fare, le plus célèbre des élèves de Chaulieu ; à moins toutefois que le mot Catulle ne doive se prendre simplement pour un terme de comparaison, sans application déterminée.

Mais une assertion de M. F. contre laquelle nous ne saurions protester avec trop de force, c'est celle que renferment les lignes suivantes : « L'abbé de Choisy raconte dans ses *Mémoires*, édition de 1747, p. 312, comment Fagon devint premier médecin du roi. Il tenait le fait de La (*sic*). C'est certainement La Bruyère, son ami, qu'il n'aura pas voulu nommer en toutes lettres pour cette mince anecdote ³. » Nous voyons ici un exemple frappant de l'assurance avec laquelle le spirituel écrivain donne ses conjectures pour des certitudes. Est-il probable cependant que pour un événement de cour, arrivé dans la chambre même du roi et dans son antichambre, l'abbé de Choisy ait pu invoquer le témoignage d'une personne étrangère au service particulier de Louis XIV, lui qui

1. Tome I, p. 406, n. 2 ; t. III, p. 181, n. 11. Cf. la *Biographie universelle*, t. XXVIII, p. 58 a ; Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, p. 239, n. 1.

2. Cette pièce doit être au plus tôt de l'année suivante, puisqu'il y est fait mention de la mort de la duchesse de Bouillon, Marie-Anne Mancini, mère du chevalier, mort qui n'eut lieu que le 20 juin 1714. Voyez les extraits du *Journal* de Dangeau, publiés par Lémontey, en tête de l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, Paris, 1818, in-8°, p. 255.

3. M. Fournier, p. 109, note.

cite si volontiers le premier valet de chambre Bontemps, « qui étoit de ses bons amis ¹ ; » qui, dans la suite même du récit mentionné par M. F., allègue l'autorité de Nart, un autre premier valet de chambre? Nous pencherions bien plutôt à reconnaître dans le nom qui commence par les lettres *La* suivies de six points ², le nom d'un autre des premiers valets de chambre de Louis XIV, La Vienne, sur lequel on peut consulter un intéressant morceau de Duclos ³.

Il nous tarde de reconnaître que toutes les conjectures de M. F. ne sont pas aussi contestables, et que beaucoup d'autres ont pour elles toute la vraisemblance que l'on peut désirer en pareil cas. Nous signalerons comme une preuve de ce fait l'explication du fameux morceau où figure le nom de Zénobie (voyez M. Fournier, p. 136-139). D'autres attributions ne nous semblent pas aussi bien justifiées. Le portrait d'Hermagoras, par exemple, peut s'appliquer tout aussi justement à Boivin l'ainé, ou à l'abbé de Longuerue, qu'à l'orientaliste d'Herbelot, en faveur de qui se prononce M. F. (p. 184, 185), séduit par la ressemblance du commencement des deux noms. Peut-être aussi M. F. a-t-il accueilli un peu trop facilement (p. 151) l'opinion de Tallemant des Réaux sur l'origine de la famille Bazin de Bezons. Il convenait au moins de faire observer que l'assertion du caustique auteur des *Historiettes* se trouve en contradiction avec un intéressant article de Grosley, dans ses *Mémoires sur les Troyens célèbres*⁴. Quant à l'étymologie du nom de *basin*, appliqué à une étoffe croisée, il me paraît plus vraisemblable de le tirer, avec Grosley et M. Littré, du bas-latin *bambacium* et *bombacinus*, d'où sont venus l'espagnol *bombasi*, l'italien *bambagino* et le vieux français *bombasin*, que de supposer qu'il dut son origine à la famille Bazin, qui aurait la première fabriqué ce genre de tissu.

Nous espérons que M. F., dont nous estimons l'esprit de recherche et la pénétration, et dont nous goûtons les écrits, déjà si nombreux, ne nous saura pas mauvais gré de ces réserves et de ces critiques. Il n'y doit voir que la preuve de l'importance que nous attachons à ce qui sort de sa plume érudite et facile. Des erreurs autorisées d'un nom aussi généralement estimé courraient le risque de se propager et d'être répétées indéfiniment, s'il ne se trouvait quelqu'un pour les signaler. C'est un exemple que nous a donné un grand maître en critique, M. Sainte-Beuve, à propos d'un trait de la vie de Corneille défiguré par l'ingénieux érudit, exemple que nous avons tenu à honneur de suivre, quelque peu autorisé que nous soyons à nous en prévaloir. C. DEFREMERY.

1. T. II, p. 94 de l'édition citée plus bas.

2. Dans la première édition des *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, par feu M. l'abbé de Choisy, Utrecht (Rouen), 1727, in-12, t. II, p. 78.

3. *Œuvres complètes*, Paris, Delaunay, in-8°, t. X, p. 198. Cf. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, 1867, p. 1014.

4. *Œuvres inédites de P. J. Grosley*, Paris, 1812, in-8°, t. I, p. 43 et suiv., et Saint-Simon, *ap. Lémontey*, p. 153. — M. F. a donné des détails curieux sur les flûtistes Deschâteaux et Philibert; il aurait pu renvoyer, au sujet de tous deux et surtout du second, à une lettre sur le poète Lainez insérée dans le *Mercure de France* (juin 1725, p. 1081 et suiv.).

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10

— 7 Mars —

1868

Sommaire : 46. GREITH, Histoire de l'ancienne Église d'Irlande. — 47. COHN, l'Empereur Henri II. — 48. LUZEL, Chants populaires de la Basse-Bretagne. — 49. CLARETIE, les derniers Montagnards.

46. — **Geschichte der altirischen Kirche** und ihrer Verbindung mit Rom, Gallien und Alemannien (von 430-630), als Einleitung in die Geschichte des Stifts St-Gallen. Nach handschriftlichen und gedruckten Quellenschriften von Carl Johann GREITH, Bischof von St-Gallen. Freiburg im Breisgau, Herdersche Verlagsbuchhandlung, 1867. In-8°, x-462 pages. — Prix : 6 fr. 75.

L'auteur nous annonce que son livre est fait d'après les sources manuscrites et imprimées (*nach handschriftlichen und gedruckten Quellenschriften*). Il cite en effet plusieurs mss. du Vatican et de Saint-Gall, citations qui n'enrichissent pas l'histoire de faits nouveaux. Quant aux « sources imprimées, » la prétention de ce titre est plus ambitieuse que justifiée. M. Greith cite dans ses notes un assez grand nombre de livres imprimés en Irlande ou en Angleterre, mais il est aisé de reconnaître que ces citations sont faites de seconde ou de troisième main et qu'il n'a pas consulté les livres d'où elles sont tirées¹. Nous ne lui reprochons pas

1. Donnons quelques exemples : P. 89. n. 3 « Liber Armachensis, publié par Petrie dans son « Essai sur Tara » Royal Irish Academy, Dublin, 1854. » M. G. répète plusieurs fois la même référence. Petrie n'a donné que quelques fragments du livre d'Armagh dans le mémoire cité. Une édition complète de cet important ms. est attendue de M. Reeves. Notons de plus que l'*Essai sur Tara* de Petrie a paru en 1839 et non en 1854. — P. 106, M. G. parle de la prétendue mission romaine de St. Patrice et ajoute qu'elle est soutenue par les érudits protestants les plus distingués de la Grande-Bretagne, par exemple le D^r Petrie dans un livre intitulé : *A discourse on the Religion anciently professed by the Irish*. Dublin, 1815. Je ne sais quel est l'auteur de cette œuvre, mais je puis affirmer qu'elle n'est pas de Petrie qui à cette époque n'avait que vingt-cinq ans et ne s'était encore occupé que d'art (Cf. *Eloge on the late George Petrie, L. L. D., by the very Rev. Ch. Graves, D. D.* Dublin, 1866). — P. 113, n. 1. « Four Masters, publiés par O'Donovan. Dublin, 1824. » Cette édition a paru en 1851. M. G. la confond sans doute avec la publication d'une partie de ces Annales faite en 1826 par Ch. O'Conor dans le 3^e vol. de ses *Rerum Hibernicarum scriptores*. — P. 119. « *Chronicon Scotorum*, publié pour la première fois par O'Donovan. » Le *Chronicon Scotorum* a été publié pour la première fois en 1867, par M. W. M. Hennessy (Cf. *Rev. critique*, 6 avril 1867). — P. 133, n. 1. M. G. cite Lanigan et le compte parmi les écrivains protestants (*sagt der protestantische D^r Lanigan*)! M. G. n'a donc point, je ne dirai pas lu, mais vu, un des volumes qui forment la belle *Ecclesiastical history of Ireland* (Dublin, 4 vol. in-8°, 1822), où le nom de Lanigan est suivi des qualifications de « Formerly professor of Hebrew, the Sacred Scriptures, and Ecclesiastical History in the University of Pavia. » Il faut étrangement ignorer les « sources imprimées » de l'histoire de l'Église d'Irlande pour traiter en protestant son principal historien catholique. — P. 168, n. 3. « W. Reeves, Cambr. Britt. SS, p. 148. » Je sais bien que M. G. a pris cette citation dans l'édition d'Adamnan de M. Reeves; mais il aurait dû copier plus exactement. L'éditeur de ces Vies de Saints n'est pas le même que l'éditeur d'Adamnan, c'est un Gallois, M. W. J. Rees. M. G. répète plusieurs fois la même erreur, par exemple (p. 194, n. 4). — M. G. a aussi déformé les noms de plusieurs écrivains irlandais. C'est ainsi que Petrie devient *Pietri* (p. 137, n. 1), O'Donovan, *O'Dovan* (p. 144,

de n'avoir point mis à profit des livres auxquels il n'avait pas accès, mais il n'eût point dû se donner l'apparence de les avoir consultés. Les « sources imprimées » dont M. G. nous semble s'être principalement servi pour la rédaction de ce livre sont les *Vies des Saints*, qu'il a suivies avec beaucoup de fidélité et peu de critique; nous dirons même que son *Histoire de l'ancienne Eglise d'Irlande* ne peut guère être considérée autrement que comme une paraphrase allemande des vies latines des Saints de l'Irlande.

Après un livre consacré à la décadence de l'empire romain, à l'établissement de l'église et au monastère de Lérins, livre qui ressort plutôt de l'homilétique que de l'histoire, M. G. arrive à l'introduction du christianisme en Irlande et à saint Patrice.

M. G. fixe avec raison au v^e siècle les commencements de l'Eglise d'Irlande. La plupart des écrivains du continent reculent cette date d'un siècle ou deux; ils invoquent l'autorité et reproduisent les arguments d'Ussher. Mais on a montré que l'opinion du savant archevêque sur ce point s'accorde mal avec les faits. Il s'appuyait de la présence d'Irlandais chrétiens sur le continent, et de l'existence de plusieurs évêques dans le midi de l'Irlande avant l'époque de saint Patrice. Mais au cas où de rares Irlandais chrétiens se rencontreraient sur le continent avant le v^e siècle, on ne pourrait en conclure qu'ils fussent devenus chrétiens en Irlande ni que le christianisme fût répandu dans leur patrie. L'Irlande avait, dès le temps de Tacite¹, des relations suivies avec la Grande-Bretagne et peut-être avec la Gaule; la piraterie jetait comme esclaves sur le continent des hommes enlevés des Iles Britanniques. S'il était prouvé que les personnages en question fussent Irlandais, il serait, ce nous semble, plus prudent de penser qu'ils auraient connu le christianisme en Grande-Bretagne ou sur le continent. L'histoire d'évêques antérieurs à Palladius et à Patrice a été vraisemblablement inventée vers le xi^e ou le xii^e siècle dans un but politique, pour obtenir la création de sièges épiscopaux indépendants du siège métropolitain d'Armagh. Car rien ne déplaisait tant aux rois de Munster et de Connaught que de voir leurs sujets relever du siège d'Armagh qui était sous l'influence immédiate du roi d'Ulster et qui était souvent occupé par un *clansman* de ce monarque². Nous félicitons d'autant plus M. G. d'avoir passé ces légendes sous silence que leur omission est à peu près la seule chose que nous ayons à louer dans son livre.

Toute histoire des premiers temps de l'Eglise d'Irlande doit être précédée de la critique des sources de cette histoire. Le lecteur doit être renseigné sur les

n. 2). Le livre bien connu de M. Todd : *St. Patrick apostle of Ireland; a memoir of his life and mission*. (Dublin, 1864), semble se dédoubler dans l'esprit de M. G. ; p. 93, n. 1 et ailleurs encore, il le cite sous le titre de « D' Todd, *St. Patrick* » et p. 141, il s'exprime ainsi : « le savant anglican D' Todd accorde ceci dans son récent *Mémoire sur St. Patrice* (in *seiner jüngsten Denkschrift über den heiligen Patricius*. ») Un lecteur peu au courant de la question croirait à l'existence de deux ouvrages différents de M. Todd sur St. Patrice.

1. Tacite : *Vie d'Agricola*, XXIV.

2. Sur ces questions, voir Lanigan, *Eccl. Hist. of Ireland*, t. I, ch. 1, et surtout Todd, *St. Patrick*, pp. 189-221.

dates auxquelles on reporte la rédaction probable des documents, sur leur authenticité, sur leurs interpolations. Les Synodes de saint Patrice par exemple, qui accusent pour la plupart une date de beaucoup postérieure au ve siècle, ne pourront prétendre à la même autorité que la Confession de saint Patrice, et sa lettre à Coroticus, qui portent l'évidence d'une très-haute antiquité, et sont assurément, sinon de saint Patrice, du moins de son époque. On ne pourra mettre sur la même ligne la vie de saint Patrice par Muirchu Mac U Mactheni que renferme le livre d'Armagh¹ et celle que Jocelin a rédigée au xii^e siècle. Si des faits contradictoires se rencontrent dans une même vie, il faudra tâcher de distinguer les différentes traditions qui se sont mêlées et confondues sous la plume du compilateur. M. G. n'a point songé à faire ce travail préparatoire : il cite pêle-mêle les témoignages des différents siècles; de là confusion. Dans son beau livre sur saint Patrice, M. Todd nous semble avoir parfaitement démontré qu'il faut rapporter à Palladius, premier apôtre de l'Irlande, la mission romaine et une partie des actes de saint Patrice. Palladius comme nous l'apprend saint Prosper d'Aquitaine avait été envoyé en Irlande par le pape Célestin², probablement vers l'an 431 (quelques-uns disent en 429). Il disparaît aussitôt après dans l'histoire; selon une tradition il aurait reçu la palme du martyr en Irlande, selon une autre il aurait quitté l'Irlande pour retourner vers le pape Célestin et serait mort dans ce voyage. Selon la tradition la plus répandue, au bruit de la mort de Palladius, Patrice est envoyé pour le remplacer en 432. Toujours selon cette tradition, Patrice avait étudié à Lérins, il était disciple de saint Germain d'Auxerre; il l'avait été de saint Martin à Marmoutiers; il était même parent de ce dernier; il part pour l'Irlande, aborde au lieu où Palladius avait déjà abordé, réussit mal auprès des indigènes de ce district et se dirige alors vers d'autres points de l'Irlande où sa prédication est plus heureuse.

M. G. se rattache à cette tradition; mais M. Todd a montré que la mission romaine, l'instruction distinguée que Patrice aurait reçue à Lérins et auprès de saint Germain, ne s'accordent pas avec les témoignages que ce dernier donne de lui-même; M. Todd a surtout fait sentir les difficultés chronologiques des récits de ces derniers biographes de saint Patrice et il a établi que la renommée de saint Patrice ayant éclipsé celle de Palladius, on reporta à Patrice une partie des actes de Palladius. Palladius n'avait que médiocrement réussi. Venu de Gaule, il ignorait probablement la langue et les usages de l'Irlande. Patrice, au contraire, avait comme captif, passé six années en Hibernie (de 16 à 22 ans); on peut penser qu'il en connaissait à fond la langue et les usages; et M. Todd a très-bien montré comment son habileté politique et sa connaissance du pays

1. Le ms. appelé livre d'Armagh a été compilé vers l'an 807 de notre ère : Voy. W. Reeves, *Memoir of the book of Armagh* et Ch. Graves, dans les *Proceedings of the Royal Irish Academy*. Tome III.

2. *Ad Scotos in Christum credentes ordinatus a papa Celestino Palladius primus episcopus missus est.* — On ne trouvera pas ce passage dans les éditions corrompues et interpolées que Pithou et Labbé ont données de la Chronique de saint P. d'A., mais cet ouvrage a été intégralement publié à la suite de la Chronique d'Eusebe continuée par saint Jérôme, dans la plupart des éditions complètes de ce dernier.

l'aidèrent à y propager la foi chrétienne. Patrice eut une véritable influence sur l'Irlande et en resta l'apôtre national, tandis que Palladius, étranger au pays, s'effaça de bonne heure de la mémoire du peuple. On se souvenait vaguement d'un « autre Patrice; ¹ » mais le premier disparut dans la gloire du second, et si saint Prosper d'Aquitaine ne nous avait mentionné la mission de Palladius, le nom de cet apôtre, ouvrier de la première heure, eût péri dans l'histoire comme il a péri dans la mémoire de l'Irlande.

Ce travail de transformation que l'admiration populaire a fait subir à l'ancienne histoire de l'Église d'Irlande est à peu près terminé dans les Vies de saint Patrice des ^{x^e} et ^{xⁱ^e} siècles; mais dans les documents antérieurs au ^{viii^e} il ne l'est qu'à demi, et c'est là qu'on peut en surprendre le secret. En distinguant les couches successives de la tradition, M. Todd a restitué à Palladius la gloire d'être le premier apôtre d'Irlande; il a fixé l'arrivée de Patrice en Irlande vers l'an 440, et par la fixation de cette date, il a dissipé en grande partie les ombres qui couvraient la chronologie de cette époque.

M. G. n'a point voulu admettre l'opinion de M. Todd : il semble même accuser M. Todd, qui est anglican, d'esprit de parti. Et pourtant la question nous semble étrangère à toute polémique d'église à église. Car personne, même parmi les protestants, ne nie que Palladius, dont l'apostolat est antérieur à celui de Patrice, n'ait été envoyé par le Saint Siège. M. Todd fait lui-même cette remarque avec la plus grande bonne foi du monde ².

Mais les esprits (et ceux des écrivains catholiques surtout) sont tellement habitués à voir Patrice élevé en Gaule et envoyé par Célestin, qu'ils ne peuvent admettre l'explication si naturelle de M. Todd. M. G. reprend en vain cette thèse de la mission romaine de Patrice. Les textes relativement modernes ne lui manquent pas : mais on n'en trouve mot dans les quatre textes les plus anciens qui sont antérieurs et de beaucoup au ^{viii^e} siècle : la confession de saint Patrice, l'hymne latin de Sechnall ³, l'hymne irlandais attribué à Fiacc, et la vie

1. « Quand Patrice s'en alla (c.-a.-d.. mourut), il alla voir l'autre Patrice : c'est ensemble qu'ils montèrent vers Jésus, fils de Marie. » Hymne de Fiacc., v. 65. — « Palladius episcopus primo mittitur qui Patricius alio nomine appellabatur, qui martyrium passus est apud Scottos, ut tradunt sancti antiqui. Deinde Patricius secundus ab angulo Dei Victor nomine et a Celestino papa mittitur. Cui Hibernia tota creditur qui eam pene totam baptizavit. » Annotations de Tirechan dans le Lib. Armach., fol. 16, a. a. Cité par M. Todd, p. 289, n. 1.

2. P. 333, n. 1.

3. M. G. reproche à M. Todd un contre-sens dans la traduction des premiers vers de cet hymne : nous croyons qu'il a raison; mais ce point ne touche en rien la question principale. Voici ces vers assez obscurs, et dont le texte est sans doute corrompu :

Constans (i. e. Patricius) in Dei timore et fide immobilis
Super quem edificatur ut petrus ecclesia
Cujusque apostolatum a deo sortitus est
In cuius portæ adversus inferni non prevalent.

M. Todd traduit le second vers : « Sur qui, comme sur un second Pierre, l'Église est bâtie. » M. G. a raison de traduire « Comme Pierre sur qui l'Église est bâtie. » Patrice est ici comparé à saint Pierre; mais il n'est nullement question du Siège de Rome. Il y est clair au contraire que Patrice est considéré comme envoyé par Dieu même. Ce qui suit le prouve encore mieux :

Dominus illum elegit.....

de Patrice par Muirchu Mac U Mactheni, qui se trouve dans le livre d'Armagh. Le silence de la Confession de saint Patrice, en particulier, est la hache de la théorie de M. G. Saint Patrice y expose les mobiles qui l'ont déterminé à venir prêcher la foi chrétienne dans cette Hibernie ¹ où, jeune homme, il avait passé six ans d'esclavage. Ces mobiles sont des songes, où il s'entendait appeler du fond de l'Hibernie; ce sont des visions que Dieu lui envoyait ². Il fut venu en Irlande comme missionnaire du pape Célestin que la chose lui eût certainement paru digne de mention. Nous ne pouvons donc admettre la remarque de M. G. : « En rédigeant sa Confession, Patrice n'avait pas d'autre but que de révéler au monde les miséricordes (*die Erbarmungen*) que Dieu avait eues pour lui et pour le peuple irlandais et de prouver que la direction de Dieu l'avait appelé à la mission d'Irlande, bien qu'il fut un misérable et ignorant pécheur. Y mentionner la mission romaine était d'autant plus éloigné de son but, qu'il pouvait la supposer généralement connue » (p. 124).

Pour la vie de Patrice qui ouvre le livre d'Armagh, M. G. fait remarquer que dans le cours des deux derniers siècles la première page a disparu « *d'une façon qui n'a pas encore été expliquée*, et avec elle les chapitres qui traitaient des relations de Patrice avec le pape Célestin » (p. 126). Ce que M. G. donne ici à entendre, d'autres l'ont dit : on a prétendu qu'une main protestante avait intentionnellement arraché cette feuille. Mais quand on connaît l'histoire du livre d'Armagh ³, quand on sait par combien de mains il a passé dans les derniers siècles, et comme il a voyagé d'Irlande en Angleterre, d'Angleterre en Irlande, comment il a été mis en gage pour une somme de cinq livres sterling (!) ⁴, on comprend facilement que dans un manuscrit aussi ancien, la première feuille qui portait principalement l'usure des siècles, se soit détachée entre les mains d'un propriétaire négligent ou d'un prêteur sur gages. L'absence de cette feuille pourrait permettre d'élever un soupçon si c'était notre unique document; mais le silence de l'hymne de Fiacc, de celui de Sechnall, et surtout de la confession de saint Patrice parle assez éloquemment.

Cette erreur sur les origines de l'apostolat de Patrice et sur la date de son arrivée en Irlande a nécessairement son contre-coup sur la vie de saint Patrice et sur la chronologie de cette vie. Discuter cette chronologie nous entraînerait trop loin : on la trouvera dans le livre de M. Todd.

M. G. ne montre pas plus de critique dans les détails que dans l'ensemble. Donnons-en quelques exemples :

1. Au lieu d'Hibernia et d'Hiberni, la confession de St. P. emploie les formes d'Hiberio et d'Hiberionaces qui ne se rencontrent que là. C'est une nouvelle preuve de l'antiquité de cette œuvre. Car M. Wh. Stokes a démontré que ce sont les formes les plus anciennes et les plus correctes, dans une note qu'il a communiquée à M. Max Müller et qu'on trouvera dans la première série des *Leçons sur la science du langage* (à partir de la troisième édition anglaise, et de la dernière édition de la traduction française).

2. *Conf.*, cap. III.

3. Voy. W. Reeves. *Memoir of the book of Armagh*, 12 p. in-8°.

4. « Moyre, being in want of money at the time of his departure, left the book in pawn » as a security for five pounds sterling. » W. Reeves, *Memoir of the book of Armagh*, p. 9.

P. 82 : « Nous entrons en Irlande, l'*Île sainte*, comme l'appelaient déjà les anciens druides, l'*Île des saints*, comme elle est nommée avec éloge par les chrétiens... » La phrase est jolie, mais M. G. oublie de nous dire où il a vu l'Irlande appelée l'*Île sainte* par les druides.

P. 83. « L'île d'Irlande était appelée depuis les temps les plus anciens Hibernie ou aussi Scotie... » Le nom de Scotia apparaît beaucoup plus tard que celui d'Hibernie. Le nom d'Hibernie désignait l'ensemble de l'île, et les Scots n'étaient qu'un peuple prépondérant dont on finit, surtout en dehors de l'Irlande, par donner le nom à l'île d'où on les voyait se répandre, d'abord comme pirates, plus tard comme missionnaires et *Episcopi vagantes* ¹.

P. 84. M. G. veut expliquer comment les îles Britanniques se sont peuplées, et il consulte tout simplement le vénérable Bède (*uber die erste Bevölkerung der Brittischen Inseln weiss uns Beda zu berichten*) : les Pictes sont venus de Scythie sur de longs vaisseaux..., etc. Pourrai-je demander où et sur quelle mer M. G. place la Scythie ?

Même page, M. G. appelle le picte « un dialecte gaélique. » Il est plus probable que le picte appartenait à la branche cambrienne des langues celtiques. Saint Colomba ², qui était un irlandais, c'est-à-dire un gaël, prêchait les Pictes *per interpretatorem*. J'ai commis une erreur (je l'avoue à ma grand'honte) lorsque j'ai dit ici-même (*Rev. crit.*, 1867, I, p. 259) qu'il ne restait de cette langue que les noms propres de quelques rois. Il en existe cinq mots réunis par M. Wh. Stokes ³ qui montrent une manifeste affinité avec les langues de la branche cambrienne.

Même page, M. G. nous apprend que les Celtes et les Germains sont d'une même famille. On s'attend à ce qu'il les rattache à la grande famille indo-européenne. De celle-ci, M. G. ne souffle mot ; il se contente de dire que Celtes et Germains descendent les uns et les autres du *Gomer* de la bible.

P. 85. M. G. suit les chroniques et les traditions irlandaises et nous dit que les Celtes d'Irlande sont venus dans cette île directement d'Espagne par mer. Cette opinion, qui était celle de tous les écrivains irlandais du moyen-âge, est encore partagée par beaucoup de personnes qui en Irlande écrivent sur l'histoire de leur pays. Elle est née sans doute de l'erreur géographique des anciens, erreur qui s'est prolongée assez avant dans le moyen-âge. Les anciens mettaient l'Irlande juste entre la Grande-Bretagne et l'Espagne ⁴.

1. « Scotia eadem et Hibernia... Scotia autem quod ab Scotorum gentibus colitur appellatur. » Isidori Hispalensis *Orig.* XIV, 6.

2. Une erreur typographique me l'a fait appeler Colomban dans la *Rev. crit.* du 27 avril 1867, p. 259.

3. PP. xxviii et xxix de son Introduction aux *Three Irish Glossaries* qu'il a publiés en 1862. — A ces cinq mots qu'on a trouvés cités avec leur sens dans différents auteurs, on peut joindre une inscription trouvée par M. Petrie sur une croix, dans le Forfarshire, inscription que M. Wh. Stokes regarde comme picte (*Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, t. V, livrais. 3).

4. Hibernia, medio inter Britanniam atque Hispaniam sita... Tac. *Agric.*, cap. 24. — Je ne cite ce passage qu'avec quelque défiance, car un professeur de l'Université de France remarque dans l'édition que j'ai sous les yeux : « Medio..... cette locution peu précise ne

P. 86. M. G. répète sérieusement les légendes de Lucius roi de Bretagne et de Donald roi des Scots écrivant, au Siège de Rome, Lucius en 156, Donald en 202, pour le prier de leur envoyer des missionnaires.

P. 90, n. 2. « De là le proverbe irlandais : Ce n'est pas à Palladius mais à » Patrice que Dieu accorda la grâce de convertir l'Irlande. » Voilà une phrase bien longue pour être passée proverbe. M. G. ne nous dit pas où il l'a prise.

P. 129. M. G. donne comme authentique une scène à grand effet que M. Todd a montré avoir été imaginée pour établir un parallèle entre Moïse et Patrice (Todd, *St. Patrick*, pp. 418-425).

P. 131. « Un chef de clan du nom de Failge avait résolu d'attaquer le saint » (Patrice) pendant son voyage à travers le *King's County*. » Il n'y avait pas encore de *King's County*. Le territoire que devait traverser Patrice était celui de Ui Failghe, dont une partie seulement est comprise dans le présent *King's County*¹. Remarquons en passant que M. G. se trompe sur le nom de ce chef. Son nom était Berraidhe; il était chef des Ui Failghe².

Le livre III consacré à saint Colomba, à son apostolat chez les Irlandais et les Pictes, est meilleur que le précédent. Dans son récit de la vie de saint Colomba M. G. a suivi Adamnan en le complétant par le commentaire de M. Reeves; son chapitre sur l'organisation et la discipline du couvent d'Hy suit de fort près la dissertation de ce dernier sur le même sujet. L'Histoire de saint Colomba et du monastère d'Hy a été traitée avec trop de science par M. Reeves, pour qu'on puisse maintenant faire autre chose que le copier, mais nous aurions voulu que M. G. rendit un hommage direct à cet ouvrage qu'il a pris pour guide et qu'il se borne à citer de temps à autre en note. P. 185. M. G. appelle à tort Keating « un ancien chroniqueur. » Keating est un écrivain irlandais du XVII^e siècle (voy. *Rev. crit.*, 15 février 1868). P. 227, il imagine que la forme de tonsure *ab aure ad aurem*, longtemps conservée dans l'Église d'Irlande, pourrait être un reste du costume des Druides! Nous ne savons rien du costume des Druides irlandais; mais nous savons que cette tonsure était usitée ailleurs qu'en Irlande. Saint Paulin de Nole († 431) parlant quelque part (*Ép.* 7) de certains moines de son temps, décrit leur tonsure comme on aurait pu décrire plus tard celle du clergé irlandais; *semitonsi et destituta fronte prærasi*.

Les livres IV et V racontent l'histoire de saint Coloman et celle de saint Gall. Un chapitre spécial y est consacré au rôle du Démon dans le paganisme (*Das Dæmonium im Heidenthume*), un autre a la valeur qu'il faut accorder aux Vies de Saints et où M. G. tend à établir la véracité des miracles qui y sont racontés. C'est une question sur laquelle il aime à revenir par voie de digression. C'est

doit pas s'entendre au pied de la lettre : Tacite savait indubitablement (*sic*!) que l'Hibernia (Irlande), n'était pas au milieu de l'espace qui sépare la Bretagne de l'Espagne, mais seulement dans cet espace. » — Notons en passant qu'on trouve déjà dans Tacite une opinion semblable sur la colonisation des Iles Britanniques. Selon lui (*Agric.*, cap. XI) les Ibères auraient passé directement d'Espagne en Grande-Bretagne : *Et posita contra Hispania, Iberos veteres trajecisse...*

1. Cf. O'Donovan : *Leabhar na g-ceart* (Book of Rights), p. 216, n.

2. Cf. Todd. *St. Patrick*, p. 464.

ainsi que, page 181, il raconte un prodige relatif à saint Colomba encore enfant : on avait vu des flammes rayonner sur son visage endormi. M. G. cite, à l'appui, des faits semblables que rapportent des écrivains de l'antiquité, le feu qui brûla sur la tête de Servius Tullius, etc.

M. G. me semble avoir apporté à l'histoire de saint Colomban encore plus de confusion qu'aux autres parties de son ouvrage. La personnalité de saint Colomban, si originale et surtout si indépendante, y devient incolore. M. G. accuse « les historiens à tendance de notre temps » d'avoir voulu transformer saint Colomban en adversaire de la papauté. M. G. se trompe. Les faits sont si éclatants que des écrivains d'une orthodoxie incontestable avaient déjà été choqués du peu de flexibilité de saint Colomban, de son obstination à défendre ses opinions personnelles contre les prélats Franks et contre le pape même. L'un d'eux, le P. Longueval, savant jésuite, fait observer à propos de la lettre de saint Colomban au pape Grégoire sur la controverse paschale : « C'étoit dire assez » clairement qu'il ne se soumettroit pas à la décision qu'il demandoit à moins » qu'elle ne fût conforme à ses préjugés¹. » Le même auteur, commentant la lettre de saint Colomban au pape Boniface, ne peut s'empêcher de remarquer : « Il n'y a aucun lieu de douter que saint Colomban n'ait rétracté ces sentiments, » dès qu'il put être mieux instruit. Sans quoi les papes n'auroient eu garde de » protéger, comme ils firent, son monastère de Bobbio ; et l'Église ne l'auroit » pas mis au nombre des saints. Mais son exemple est une belle leçon qui doit » apprendre aux solitaires, qu'ils ne peuvent manquer de s'égarer, quand dans » les disputes qui s'élèvent dans l'Église, on leur fait prendre d'autre parti que » celui de l'humilité et de la soumission². »

Dans son sixième et dernier livre, intitulé *la religion chrétienne dans l'Église d'Irlande*, M. G. a voulu exposer les dogmes, la liturgie et la discipline de l'ancienne Église d'Irlande. Mais au lieu de réunir les différents témoignages épars dans les documents historiques et dans les Vies de Saints, il nous donne différents textes qui, d'après lui, résument les doctrines de l'ancienne Église d'Irlande.

Le chapitre qui ouvre ce livre VI se compose exclusivement de trois textes. Le premier est ce qu'il appelle *La profession de foi de saint Mochta*. C'est la traduction d'un texte publié par Muratori en tête du second volume de ses *Anecdota Ambrosiana*. Le savant italien l'attribue à un certain Bachiarius (et non Bechiarius comme l'imprime M. G.). D'après Colgan, que suit ici M. G., Muratori aurait mal lu ce nom qui serait Mochtarius, et Mochtarius serait la forme latinisée (étrangement latinisée, il faut en convenir) du nom irlandais Mochta. Saint Mochta de Louth, disciple de saint Patrice, se serait rendu à Rome entre 458 et 461 pour y étudier. Les hérésies prêchées par Pélage et son disciple Céleste rendant suspect quiconque arrivait des Iles Britanniques, on aurait engagé Mochta à écrire une *professio fidei* nette et catégorique à l'endroit du pélagianisme.

1. Histoire de l'Église Gallicane, dédiée à Nosseigneurs du Clergé, par le P. Jacques Longueval, de la compagnie de Jésus. Paris, 1732. T. III, p. 371.

2. *Id. ibid.*, p. 402.

Cette profession de foi est en effet surtout dirigée contre les hérésies de Pélagie. Mais il nous est difficile d'admettre qu'elle provienne d'un Irlandais du v^e siècle, impossible de supposer que saint Mochta de Louth en soit l'auteur. Le pélagianisme était inconnu à l'ancienne Église d'Irlande bien qu'il fut très-répandu en Grande-Bretagne. Ce n'est qu'à la fin du vii^e siècle qu'on en trouve quelques traces, et bien faibles encore en Irlande¹. Ce traité est tout à fait inconnu en Irlande. Aucune allusion n'y est faite dans la littérature ou dans l'histoire de l'Église irlandaise. Quant à l'histoire du voyage de saint Mochta en Italie, elle n'a aucune authenticité, *it is not worth attending to*, dit Lanigan², « le protestant » docteur Lanigan » comme l'appelle M. G. C'était une mode chez les hagiographes irlandais des derniers temps, quand l'orthodoxie eut triomphé sur le schisme de l'Église irlandaise, de faire voyager tous leurs saints à Rome, en dépit de l'histoire et de la chronologie. C'était comme une amende honorable faite au nom du passé.

Le second texte occupe onze pages, il est intitulé : « *Das Buch der Glaubens-» lehren* (Liber dogmatum) » et M. G. ajoute en note : « Cod. manusc. Ambros. O. 212. p. 1. » M. G. nous dit ailleurs que ce ms. vient de Bobbio. Mais j'ai lu avec soin ce *Liber dogmatum* tel que le donne M. G. et n'ai pu y trouver la moindre allusion à l'Irlande. Il ne se rapporte pas plus à l'Église irlandaise qu'à n'importe quelle autre Église de la chrétienté. — Le troisième texte est un Sermon de saint Gall.

Le second chapitre traite du sacrifice de la messe dans l'ancienne Église d'Irlande. La question nous est trop peu familière pour que nous nous y engageons. Nous nous bornerons à relever une erreur de M. G. M. G. donne un traité sur la messe conservé dans le *Leabhar Breac*, ms. de la fin du xiv^e siècle et il dit que ce traité est écrit en langue irlandaise du vi^e ou vii^e siècle. Il se trompe; ce traité est écrit en irlandais moyen. On ne peut le faire remonter plus haut que le xii^e ou xiii^e siècle, du moins dans sa rédaction irlandaise.

Le troisième chapitre est intitulé : *Témoignages pour la primauté du Siège de Rome dans l'Église d'Irlande*. Quelques-uns des témoignages cités par M. G. sont des hymnes en l'honneur de saint Pierre, mais sans allusion à Rome ou aux successeurs de saint Pierre : ils n'ont donc rien à faire dans la question. Un des principaux témoignages sur lesquels il s'appuie est un texte d'un certain Claudius, commentateur de saint Mathieu, que, d'après l'opinion d'Ussher et de quelques autres écrivains, il regarde comme un Irlandais. Cette opinion a été démontrée erronée par Labbe, Fleury et Lanigan³. D'un autre côté, M. G. omet des textes favorables à son opinion, ceux où saint Colomban désigne le Siège de Rome par les mots de *Cathedra sancti Petri*, celui-ci par exemple : « Doleo enim, fateor, de infamia cathedræ sancti Petri. »⁴

1. Voy. Lanigan, *Eccl. hist. of Ireland*, II, 410.

2. *Id. ibid.*, I, 309.

3. Voyez surtout ce dernier. *Eccl. hist.*, III, p. 264 et suiv.

4. *S^u Columbanⁱ Epist. IV ad Bonifacium Papam*, dans Fleming, *Collectanea sacra*, p. 139.

Il est temps de nous résumer. M. G. ne nous a pas donné une véritable histoire de l'Église d'Irlande. Il a voulu en résumer les différentes époques dans les grands saints qui les illustrent ; mais en suivant de trop près l'histoire particulière de ces divers saints, il a laissé dans l'ombre le développement successif et l'histoire intérieure de l'Église irlandaise. Il n'a pas même su donner de l'intérêt à ces vies diverses. L'histoire ecclésiastique présente peu de caractères aussi intéressants que ceux de saint Patrice, de saint Colomba, de saint Coloman. Ce dernier surtout, dont les actes montrent un caractère si ferme, la conduite une intelligence politique si profonde, et dont l'esprit aventureux, hardi, facond, et enjoué¹, est une véritable personnification du génie irlandais, perd toute signification dans le livre de M. G. M. G. n'a pas traité davantage la discipline, la liturgie et les doctrines de l'ancienne Église d'Irlande ; il ignore même que l'Église d'Irlande n'a pas toujours été dans le sein de l'unité catholique. On pourrait citer de nombreux témoignages², mais l'autorité du cardinal Baronius sera suffisante ici. Ce savant prélat, dans ses *Annales ecclésiastiques*³, considère les évêques d'Irlande comme tous schismatiques dans la seconde moitié du VI^e siècle. M. G., qui est évêque de Saint-Gall, n'aurait-il pas lu Baronius ?

HENRI GAIDOZ.

47. — **Kaiser Heinrich der Zweite**, von Adolf COHN. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1867. In-12, x-260 pages. — Prix : 3 fr. 35.

Cette excellente petite histoire de l'empereur Henri II d'Allemagne, n'est pas ce qu'on appelle d'ordinaire un livre de science et n'a point la prétention de l'être. Tout appareil d'érudition lui fait défaut et cela se comprend aisément quand on sait que ce volume fait partie d'une collection d'ouvrages historiques, destinés à la jeunesse, sous le titre de *Récits du moyen-âge germanique*. Ce n'en est pas moins un livre écrit par un savant dans un véritable esprit scientifique et qui mérite à ce titre d'arrêter un instant notre attention. Disons d'abord que

1. St. Coloman plaisantait et jouait sur les mots jusque dans sa correspondance avec les papes. Dans sa lettre à Grégoire le Grand, il veut le persuader que son opinion, à lui Coloman, est meilleure que celle du pape Léon, prédécesseur de St. Grégoire : peut-être qu'en cette affaire, lui dit-il, un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort, « *Melior fortasse est canis vivus in hoc problemate leone mortuo* » (*Epist. V ad Gregorium papam*, dans Fleming, *Coll. S.* p. 158). C'est en même temps qu'un calembour sur le nom du pape Léon, une allusion à un passage de l'Écclésiaste (IX, 4). Dans la lettre au pape Boniface IV où il émet l'opinion que le pape Vigile est mort hérétique, il dit : « *Vigila itaque, quæso, papa, vigila; et iterum dico : vigila; quia forte non bene vigilavit Vigilius* » (*Epist. IV*, dans Fleming, *Coll. S.* p. 140).

2. Bède parlant (*Hist. eccl.*, III, 29) du jeune prince Oswy qui en 664 devint roi de Northumberland, dit que « quoique élevé par des irlandais, il était parvenu à savoir que l'Église romaine est l'Église catholique et apostolique. » En cette même année 664, Wilfrid, élu archevêque d'York, refusa d'accepter cette dignité « de peur de recevoir sa consécration d'évêques irlandais, ou d'autres évêques qui auraient été ordonnés par les irlandais, avec qui le siège apostolique refuse toute communion » (Gul. Malmes, *de Gest. Pontif. Angl.*, lib. III). Wilfrid fut envoyé sur le continent et ordonné par Agilbert, évêque de Paris.

De semblables témoignages sont en grand nombre.

3. Ad ann. 566, 604.

nous le devons à M. A. Cohn, professeur agrégé à l'Université de Gœttingue, auteur de nombreuses études sur l'histoire allemande du moyen-âge. Nous y signalerons l'heureuse alliance d'un savoir solide et d'une exposition simple et populaire, qui fait presque toujours défaut aux ouvrages de ce genre. Combien de fois chacun de nous n'a-t-il pu constater déjà l'état vraiment déplorable de la littérature historique populaire, en France et le degré fâcheux d'imperfection de tous ces manuels d'histoire et de littérature, fabriqués sur commande, qui se transmettent religieusement les erreurs et les bévues de leurs devanciers? Pour modifier un pareil état de choses, il faudrait que des hommes savants et consciencieux se décidassent chez nous, comme ils le font en Allemagne, à travailler à la vulgarisation de la science, en la mettant à la portée de la jeunesse.

Ce n'est point par des paraphrases plus ou moins superficielles de programmes officiels, étroits et immuables, que l'on atteindra le but. Il est encore un grand nombre d'écrivains trop disposés à traiter d'âmes naïves ceux qui leur conseilleraient d'étudier un peu leurs sources avant de prendre la plume et trop peu convaincus de la vérité banale, que pour enseigner une chose, il faut d'abord la connaître. A quoi bon prendre tant de peine pour des travaux d'une importance minime? Au risque de sortir un instant des habitudes de la *Revue*, je répondrai qu'il n'est point de question minime quand il s'agit de l'instruction générale de la nation, que plus les vérités fondamentales des sciences sont répandues dans un pays, plus il brillera aussi dans les hautes sphères de l'intelligence et que l'on peut juger en général du niveau scientifique d'un peuple d'après le plus ou moins de valeur de la littérature destinée à l'instruction de sa jeunesse.

Les collaborateurs de la collection historique que nous signalons ici ne se sont pas contentés d'étudier leurs sources, mais ils ont tâché de plus d'en conserver autant que possible, le charme naïf et la simplicité. Ainsi la vie de Charlemagne nous est racontée d'après Einhard et le moine de Saint-Gall; la biographie de Henri l'Oiseleur et d'Othon le Grand est écrite d'après les récits de Widukind de Korvei, et le tableau de la conversion de l'Allemagne du Nord au christianisme est emprunté en grande partie à l'histoire d'Adam de Brême. M. Cohn a suivi dans son histoire de Henri II le curieux ouvrage de l'évêque Thietmar de Mersebourg. Thietmar nous a laissé huit livres de chroniques (*chronici libri*) destinées dans l'origine à retracer uniquement l'histoire de son évêché, fondé jadis par Othon le Grand sur les limites du monde slave et du monde germanique. Mais, selon la coutume du moyen-âge, Thietmar ajoute peu à peu à son récit tous les faits intéressants qui s'étaient passés et se passaient autour de lui, et qu'il était à même d'apprendre facilement grâce à sa position sociale et géographique. Les derniers livres surtout, qui embrassent l'histoire de la majeure partie du règne de Henri II, offrent un vif intérêt. Thietmar n'ayant terminé son ouvrage qu'en 1018, quelques mois avant sa mort et ayant continué son récit jusqu'à cette date; nous avons donc en lui les mémoires d'un contemporain¹. Quant à Henri II lui-même, ce ne fut pas, à vrai dire, un souverain très-remarquable; cependant de grandes expéditions en Pologne, en Bohême, en Italie, furent entreprises sous son règne; c'est sous lui que le royaume de Bourgogne fut réuni

à l'empire, c'est également à cette époque que Bruno de Querfurt, trouva le martyr, en essayant de christianiser les Prussiens. Par la fondation de l'évêché de Bamberg et de l'École bientôt célèbre qui s'y rattacha, Henri II a bien mérité des lettres. Ce qui le caractérise, à l'encontre d'un si grand nombre de ses successeurs, c'est qu'il fut avant tout un empereur cléricale : il était dévot au point de vouloir se faire recevoir en 1012, comme chanoine de la cathédrale de Strasbourg, projet dont on ne put le dissuader que par la ruse¹. L'Église reconnaissante a entouré sa mémoire d'une auréole légendaire de chasteté et de vertu et lui a donné la couronne des saints. Il mourut en 1024, sans enfants, et avec lui s'éteignit la grande dynastie des empereurs saxons. En suivant ainsi de préférence le principal historien de cette époque, M. Cohn, cela va sans dire, n'a pas abdiqué son droit de contrôle à l'égard des sources. Il a trouvé maintes fois l'occasion, même après les savants travaux de S. Hirsch, Giesebrecht, Usinger, etc., de modifier des jugements et de rectifier des erreurs accréditées jusqu'ici. Pour ne pas embarrasser la marche de son travail, il a rejeté l'explication critique de ces changements à la fin de l'ouvrage, où ils ne gêneront pas ses jeunes lecteurs; mais où les savants devront aller les chercher. Terminons par quelques observations de détail. M. C. est un peu trop avare de dates; il ne nous dit même pas en quelle année mourut Othon III, le prédécesseur de Henri II; nous ne savons pas trop non plus ce que peut être cette « abbaye de Strasbourg » détruite par Hermann de Souabe (p. 26). Serait-ce la résidence collégiale des chanoines de la cathédrale? M. Cohn aurait aussi pu mentionner le séjour de Henri II en Alsace pendant l'année 1004, non pas à cause du séjour même, car la vie voyageuse des empereurs d'Allemagne les ramenait souvent dans un même pays, mais à cause d'un essai de législation criminelle, assez curieux, qu'Henri II fit rédiger alors à Strasbourg⁴.

ROD. REUSS.

48. — **Gwerziou Breiz-Izel.** Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F.-M. LUZEL. Première partie. *Gwerz.* Chants épiques, historiques, anecdotiques, fantastiques, légendaires. Premier fascicule. In-8°, 80 p. Lorient, Corfmatt, Paris, Franck.⁵

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs l'intéressante publication dont M. Luzel vient de donner le premier fascicule. Quand le volume des *Gwerz*

1. Le manuscrit autographe de Thietmar existe encore aux archives de Dresde et l'on peut y étudier la curieuse manière de travailler de l'évêque. La seule bonne édition critique de sa chronique a été donnée par Lappenberg dans les *Monumenta* de Pertz (*Scriptores*, t. III, p. 733-871).

2. M. Cohn ne raconte pas ce fait pourtant bien caractéristique; ne le croirait-il pas authentique? Voy. *Königshoven Elsassische Chronik*, ms., fol. 72 a.

3. Voyez Strobel, *Vaterländische Geschichte des Elsasses*, vol. I, p. 243.

4. Strobel, I, p. 245 ss.

5. L'ouvrage sera publié en huit fascicules, au prix de 1 fr. l'un; il paraîtra un fascicule par mois. Si on souscrit, en payant d'avance, avant l'apparition du 2^e fascicule, le prix ne sera que de 7 fr. Pour souscrire, envoyer un mandat de 7 fr. à M. Corfmatt, éditeur, à Lorient.

bretons sera terminé, la *Revue critique* en rendra compte avec détail; nous nous bornons actuellement à appeler sur cet important ouvrage l'attention de tous ceux qui s'occupent de poésie populaire ou d'études celtiques. La Bretagne est plus riche qu'on ne l'aurait soupçonné : après le livre de M. de la Villemarqué, qui a obtenu un si grand succès, il semble, dit M. Luzel, qu'il n'y avait plus qu'à glaner ; il reste à faire une abondante moisson. Le *Barzaz-Breiz* a révélé au monde lettré les trésors enfouis dans le vieux sol armoricain ; le *Gwerziou Breiz-Izel* ne sera pas moins bien accueilli que cet heureux recueil, qui a eu six éditions et a été traduit dans plusieurs langues. — Le premier fascicule nous donne de l'ouvrage la meilleure idée ; il débute par trois versions différentes de la chanson bretonne qui correspond à notre *Jean Renaud*, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs. M. Luzel a évidemment cherché à se distinguer par l'exactitude scientifique et la critique qu'il a apportées à remplir sa tâche d'éditeur ; nous l'en félicitons vivement. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à avouer ses doutes sur l'authenticité d'une des chansons qu'il publie ; c'est ainsi qu'il donne toutes les variantes qu'il a recueillies, et laisse subsister dans les chansons les lacunes, les bizarreries, les obscurités qui se trouvaient dans les textes qu'il a entendus ; c'est ainsi qu'il a soin d'indiquer le nom et la résidence des personnes qui lui ont fourni les chansons. Ce sont là des garanties précieuses pour la critique, elles donnent à l'œuvre patriotique de M. Luzel une valeur toute particulière ; le *Gwerziou Breiz-Izel* aura ainsi autant d'utilité pour les savants qu'il offrira de plaisir aux simples lettrés qui y chercheront simplement des jouissances poétiques, et qui y cueilleront à foison ces fleurs inimitables que fait seule naître la naïve et profonde poésie du peuple.

49. — **Les derniers Montagnards.** Histoire de l'insurrection de prairial an III (1795) d'après les documents originaux inédits, par Jules CLARETIE. 2^e édition. Paris, Librairie Internationale. 1868. In-12, viij-406 pages. — Prix : 3 fr. 50.

De l'insurrection de prairial on ne connaissait guère jusqu'ici que certains épisodes saillants : le peuple faisant irruption dans la Convention et venant menacer les représentants réactionnaires ; le député Féraud se dévouant pour arrêter les furieux et payant de sa vie une fatale ressemblance de nom avec le chef de la jeunesse dorée, Fréron ; le sang-froid impassible de Boissy d'Anglas, sauvant sa vie et celle de ses collègues par un acte de courage qui a immortalisé son nom ; enfin le dénouement sanglant : le peuple désarmé, la guillotine relevée et une commission militaire instituée pour juger ou plutôt pour condamner précipitamment les meneurs de l'émeute et surtout les derniers montagnards échappés jusqu'alors à la tourmente révolutionnaire. Tel est le drame dont M. Claretie a entrepris de nous faire connaître tous les détails, à l'aide des documents imprimés ou inédits qui se trouvent dans les journaux, les brochures, les procès-verbaux de l'Assemblée et les dossiers de la commission militaire.

Le livre est écrit dans un esprit franchement républicain, l'auteur ne cache pas ses sympathies. Les condamnés sont pour lui des victimes et des martyrs ; c'est en quelque sorte la justification, l'apologie de ces *derniers montagnards* qui

nous est présentée. La démonstration repose sur deux points principaux : le récit des événements, tel qu'il résulte des rapports et des témoignages les plus dignes de foi, et l'examen du caractère et de la conduite des députés envoyés à l'échafaud. M. C. s'attache à prouver que le soulèvement des faubourgs ne doit point retomber sur les derniers survivants de la Montagne. L'attitude hostile et de plus en plus menaçante de la réaction, de cette jeunesse dorée, dont Fréron était le chef, et aussi la famine avaient exaspéré le peuple. On lui avait jadis représenté le Comité du salut public, la domination de Robespierre et des siens comme la source de tous ses maux, et le 9 thermidor n'avait fait qu'aggraver la détresse générale. La Constitution de 1793 était laissée de côté; la Convention semblait ne plus y songer et le peuple cependant ne cessait de la revendiquer; car on lui avait donné l'assurance que le jour de son application deviendrait pour la France le commencement d'une ère de prospérité. Réclamer la constitution de 1793 était en outre une tactique et une protestation contre l'esprit réactionnaire qui envahissait de plus en plus les théâtres, les rues et jusqu'à la Convention.

Mais la véritable cause de l'insurrection fut celle de presque toutes les émeutes populaires de la Révolution : la disette. Les faubourgs mouraient de faim et faisaient retomber sur l'Assemblée toute leur colère. Quant aux montagnards qui devaient périr sur l'échafaud, ils furent parmi les derniers instruits des mouvements du peuple. Loin de susciter et de diriger cette violence, ils la déplorèrent et s'ils cherchèrent à la maîtriser et à la tourner au bien de la République, la responsabilité ne doit cependant pas peser sur eux. Ils virent qu'un duel à mort allait s'engager entre la République et la réaction. Ils contribuèrent à sauver la Convention en proposant des décrets qui donnaient satisfaction au vœu public et essayèrent en même temps d'assurer le triomphe de leurs convictions. Mais la réaction était déjà trop puissante; elle se vengea de son humiliation momentanée. Romme, Goujon, Soubrany, Duroy, Bourbotte et Duquesnoy, payèrent de leur tête leur dévouement à la cause républicaine.

M. C. a établi d'une manière irréfutable, par les dépositions des témoins appelés devant la commission militaire, l'innocence complète des montagnards. Un fait est acquis maintenant : ils n'ont pas suscité l'émeute, ils l'ont même ignorée jusqu'à l'invasion de la Convention et ils l'ont hautement désapprouvée. Tout leur crime est d'avoir proposé à la Convention et fait adopter des mesures qui calmèrent le peuple et permirent le lendemain de triompher facilement du mouvement populaire. Sans doute ils rédigèrent, soutinrent et firent décréter les articles fondamentaux de la proclamation insurrectionnelle; sans doute ils profitèrent de l'émotion générale pour essayer de relever un parti désespéré. Mais doit-on leur faire un crime d'avoir soutenu des réclamations qu'ils trouvaient justes, d'avoir défendu une cause à laquelle ils s'étaient voués sans réserve, la cause du peuple? Doit-on leur reprocher davantage d'avoir tenté une lutte impossible et de n'être pas restés muets sur leurs bancs au lieu de s'exposer à la vengeance de leurs adversaires en cas d'échec? Le triomphe fut court; dès le lendemain la réaction reprit courage; le peuple grondait encore dans les faubourgs; mais la Convention avait appelé à son secours plusieurs régiments et pendant qu'on allait réduire l'insurrection dans ses derniers retranchements,

l'Assemblée décrétait l'arrestation des montagnards et les envoyait attendre l'instruction de leur procès dans un château du fond de la Bretagne.

Quand la commission militaire, tribunal exceptionnel nommé spécialement pour juger les auteurs et les complices du mouvement de prairial, les appela à sa barre, ils savaient que leur sort était décidé. Cependant ils ne dédaignèrent pas de se défendre; ils appelèrent de nombreux témoins à leur secours. Quelques-uns les chargèrent; la plupart prétendirent n'avoir rien vu; un petit nombre seulement osa s'exposer aux vengeances du parti victorieux en soutenant les vaincus. Ces témoignages sont précieux dans de semblables circonstances. M. C. en les publiant a établi l'innocence des accusés. Ces témoignages, pas plus que leur défense, ne pouvaient rien changer à l'arrêt de mort. On sait le reste. Quand on les emmena, Bourbotte se frappa d'un poignard qu'il tenait caché sous ses habits; on le lui arracha sans qu'il eût réussi à se tuer. Pendant qu'on allait dénoncer le suicide à la commission, Goujon tira un autre couteau et se l'enfonça dans le cœur; puis les autres condamnés imitèrent son exemple, chacun d'eux passant l'arme à son voisin après s'être frappé. Goujon, Romme, Duquesnoy moururent sur le champ. Soubrany, Duroy et Bourbotte à moitié morts furent guillotins une demi-heure après. Aimé Jourdan, rédacteur du *Moniteur* et un des principaux témoins à charge dans le procès, a écrit une relation détaillée de ce tragique épisode. Cette relation est reproduite intégralement dans l'*Histoire parlementaire* de Buchez et Roux et M. C. n'y a rien ajouté. Aimé Jourdan termine son récit par une phrase assez curieuse qui eût mérité d'être citée : « Je n'ai heureusement plus rien à dire. Tout homme sensible qui lira ces détails pensera sûrement comme moi, que, quels qu'aient été les crimes des coupables, de pareils tableaux finissent par fatiguer l'imagination, contrister l'âme et faire souffrir l'humanité. »

M. C. a réuni à la suite du récit un certain nombre de pièces justificatives. La plupart ont trait au suicide des montagnards; ce sont les procès-verbaux constatant leur mort et leur inhumation. La pièce la plus importante est la liste des personnes traduites devant la commission militaire. Malheureusement cette liste est loin d'être complète comme l'annonce l'auteur. Parmi les noms qu'il a cités, deux doivent être effacés; en effet Aspasia-Carle Migelly et Tinel ont été jugés par le tribunal criminel et non par la commission militaire. Cela réduirait à 113 le nombre des accusés; mais M. C. en a omis 39 parmi lesquels nous voyons 18 personnes mises en liberté, 2 condamnées à mort, 5 déportées et 13 condamnées à plusieurs années de détention ou de fers, enfin un étranger considéré comme prisonnier de guerre. Ce n'est pas tout : un certain nombre de noms ont été défigurés, ainsi il faut lire, Chauvin au lieu de Chanvin, Lanté au lieu de Lautre, Mintens au lieu de Mentens, Regnaucourt au lieu de Regnan-court, Poche au lieu de Poise, Taconnet au lieu de Taconnat et Woatelle à la place de Woitelle. En outre les dates des jugements données par M. Claretie sont trop souvent inexactes.

Quelque fâcheuses que soient de pareilles lacunes, dans la publication d'un document, nous avons un reproche plus grave à faire à M. C. Son livre porte dans

le style et surtout dans la composition les traces d'une précipitation évidente. Il a été écrit du premier jet, sans plan bien arrêté et bien mûri, comme nous allons essayer de le démontrer.

Nous n'insisterons pas sur certaines phrases à effet qu'il faut laisser au journalisme; en voici cependant quelques échantillons, p. 134 : « Nous allons les voir » répondre aux calomnies des accusateurs, au glaive du bourreau par les battements assurés d'un cœur calme. » P. 150 : « Semblables à ceux-là du Sénat de Rome, rivés, eût-on dit, à leurs chaises curules. » Et plus loin, p. 226 : « Un passant un jour heurte du pied la tombe du mort et d'une main pieuse, il écrit martyr où l'on lisait coupable, et satisfait de son œuvre, s'éloigne et rentre dans sa nuit. » Le premier chapitre, surtout consacré à l'exposition, abonde en locutions emphatiques d'un goût au moins douteux. L'histoire, surtout pour un sujet aussi dramatique, n'a pas besoin de cette parure de mauvais aloi.

Mais où la précipitation se remarque davantage, c'est dans la distribution même du volume. Le récit est coupé par un long chapitre consacré à Brutus Magnier. Ce personnage obscur que M. C. a mis pour la première fois en lumière, a des côtés vraiment intéressants et méritait d'être sauvé de l'oubli. Son journal de prison que notre historien exalte trop en le comparant à la feuille de Camille Desmoulins, nous révèle, comme son procès, un caractère original, bien trempé, une rare énergie. Mais tout ce chapitre, quelque intéressant qu'il puisse être, ne se rattache que très-indirectement au récit et aurait dû être rejeté dans un appendice. En outre l'exposition du livre est confuse et vague. Dans le chapitre intitulé « le lendemain de thermidor, » nous nous attendions à trouver un résumé bref et saisissant des événements qui s'étaient écoulés depuis la chute de Robespierre, jusqu'au 1^{er} prairial. Les faits eux-mêmes nous donnaient la mesure exacte de l'immense changement qui s'était fait dans l'esprit public et nous arrivions à cette conclusion naturelle, que le 1^{er} prairial, la République agonisante depuis plusieurs mois ne pouvait être sauvée. — M. C. n'a pas posé nettement ce point de départ qui n'eût d'ailleurs rien ôté au mérite de ses derniers montagnards. Il noie son exposition dans une foule de développements trop longs, de redites, et il paraît admettre, après s'être étendu sur les progrès rapides de la réaction, que, seules, les victimes du 1^{er} prairial pouvaient encore retenir sur le bord de l'abîme la Révolution et la République. Nous ne saurions nous ranger à cette opinion, et certes les hommes qui, après avoir vu la ruine de toutes leurs espérances, se dévouent sans aucune chance de succès et tombent résolument pour leurs convictions, ne sont pas moins grands que les combattants qui disputent une victoire incertaine. Voilà, ce nous semble, le véritable caractère de l'histoire des victimes du 1^{er} prairial.

J.-J. GUIFFREY.

Errata du n° 9 (art. 45). — P. 142, l. 27, Beauvilliers, *l.* Beauvillier. P. 144, l. 3, Nart, *l.* Niert; n. 4, Deschâteaux, *l.* Duchâteau; la citation de Saint-Simon qui figure à la n. 4 doit être reportée à la n. 3.

Nonent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11

— 14 Mars —

1868

Sommaire : 50. BASTIAN, Voyages à Siam en 1863. Les peuples de l'Asie orientale. — 51. ZESTERMANN, la Représentation de la croix et le Signe de la croix dans leur développement historique. — 52. ASCHBACH, Roswitha et Conrad Celtes. — 53. CELLIER, Antoine Watteau. — 54. D'HAUSSONVILLE, l'Église romaine et le premier Empire.

50. — **Reisen in Siam** im Jahre 1863. Die Völker des Oestlichen Asien; Studien und Reisen, von D' Adolf BASTIAN. Vol. III. Léna, Costenoble. In-8°, xx-540 pages, avec une carte de l'Indo-Chine. — Prix : 14 fr. 75.

Ce volume est le troisième de la série des « Voyages et Études » dont M. Bastian a entrepris la publication¹. L'auteur y parle de l'État de Siam; il raconte le voyage et le séjour qu'il y a faits, ajoutant à ce récit tous les renseignements qu'il a pu recueillir en regardant et en écoutant. Le voyage proprement dit n'occupe qu'une très-faible partie du volume; il est renfermé dans les 118 premières pages, en deux chapitres, intitulés « Voyage à la capitale » et « Séjour à Bangkok. » Dans le premier chapitre l'auteur nous décrit le chemin qu'il suivit, à dos d'éléphant, dans la direction de l'ouest à l'est, pour rejoindre le Menam, le grand fleuve de Siam, depuis la frontière birmane (au point où nous l'avions laissé à la fin de son second volume) jusqu'à la ville de Rahaing. Là, abandonnant son éléphant et la voie de terre, il s'embarqua sur le Menam, et le descendit jusqu'à Bangkok, la capitale, passant devant plusieurs localités importantes par leur situation actuelle ou les souvenirs du passé, notamment devant les ruines de l'ancienne capitale, Ayuthya (en sanskrit Ayôdhya) détruite il y a cent ans, par les Birmans. L'auteur nous décrit son arrivée à Bangkok, l'impression produite par cette ville à demi-aquatique, ses premières relations avec les indigènes, et avec les membres de la colonie européenne, qui lui firent en quelque sorte retrouver son pays dans cette contrée lointaine. — Le deuxième chapitre contient une description du siège de l'empire siamois; il nous retrace le tableau de toutes les démarches du voyageur, de ses relations avec les deux rois, les ministres, les grands personnages, les habitants du pays, particulièrement les moines, dont M. Bastian recherchait surtout la société, comme étant celle des hommes les plus aptes à lui faire connaître l'état religieux et intellectuel du pays. Les particularités dont M. Bastian fut témoin, telles que la découverte et l'inauguration d'un éléphant blanc, sa visite aux *Kha*, descendants d'une tribu montagnarde de l'intérieur transportée à Bangkok à la suite d'une guerre, ses observations sur le genre de vie et la tenue d'un membre déclassé de la famille royale, réduit à la condition de sujet, ses relations avec les mission-

1. Sur les deux premiers, voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 1.

naires, catholiques et protestants, les rapports de ceux-ci avec les indigènes, beaucoup d'autres traits ou épisodes que nous ne pouvons énumérer, et par lesquels l'auteur s'est efforcé de peindre la physionomie de la capitale du Siam d'après ses observations et les résultats de son expérience personnelle, donnent à cette partie de son livre un vif intérêt.

M. Bastian n'a pas, que nous sachions, fait d'excursions dans le Siam; il n'a pas, comme M. Pallegoix, parcouru les côtes ni remonté les fleuves secondaires pour étudier les provinces. Si, dans son passage du Siam dans le Kam-bodge et l'Annam, il a (comme nous le pensons, et comme l'indique, du reste, son itinéraire tracé sur la carte jointe à son troisième volume) traversé la partie S.-E. du Siam, il a réservé la description du pays pour le 4^e volume. Nous n'avons pas à le lui reprocher, ni à condamner à l'avance l'économie d'un ouvrage qui ne nous est pas connu dans son entier : nous constaterons seulement que, au point de vue spécial de l'intérêt de la description géographique, la lacune que nous signalons rend ce volume inférieur au petit ouvrage de M. Pallegoix (*Description du royaume Thai*) et au deuxième volume de M. Bastian lui-même, qui avait eu l'avantage de traverser deux fois l'empire birman, une première fois en suivant la grande voie de l'Iravady, une autre fois en traversant les provinces et en descendant des fleuves secondaires. Mais M. Bastian a racheté, sinon comblé, cette lacune, par la variété et la profusion des détails qu'il nous donne sur le peuple siamois, étudié sous toutes les faces. Il a eu soin en outre de disposer les renseignements qu'il offre au lecteur dans un ordre assez méthodique, qui permet non pas peut-être de trouver immédiatement ce qu'on cherche, mais de savoir dans quelle partie du volume on doit faire ses recherches. On en jugera par la table des chapitres qui viennent à la suite des deux premiers, résumés plus haut. Ces chapitres sont intitulés : *Les couvents et leurs habitants*. — *Justice*. — *Mœurs et usages*. — *Le monde fantastique du merveilleux*. — *Fêtes et jeux*. — *Notions religieuses*. — Ce n'est pas tout : un appendice considérable, subdivisé en un grand nombre de parties sous les rubriques suivantes : *Astronomie*, — *Races*, — *Classes et impôts*, — *Esclavage*, — *Règle de vie*, — *Mariages*, — *Examens*, — *Novices et moines*, — *Art militaire et médecine*, — *Prédictions*, — *Le Dragon et l'Esprit de la terre*, — *Théâtres*, — *Maisons de jeu*, — *Tonsure*, — *Incinération des morts*, — *Pompes solennelles*, — complète ce qui a été dit dans le texte. — On voit par cette simple énumération tout ce que M. Bastian a embrassé dans ses recherches. Les détails les plus simples, les plus vulgaires de la vie privée y figurent avec les institutions sociales les plus importantes. Nous ne pouvons entrer dans un examen minutieux de ces particularités, sur la plupart desquelles le contrôle n'est d'ailleurs pas possible. Nous nous bornerons à quelques remarques générales.

Ce qui frappe au premier abord, dans la lecture du livre de M. Bastian, c'est la multiplicité des détails; on peut dire qu'ils sont accumulés. Cette multiplicité n'est pas sans donner quelque fatigue au lecteur; peut-être était-il impossible d'y échapper : elle tient à la nature du sujet autant qu'à celle de l'esprit de l'auteur. M. Bastian a l'amour du détail; rien ne lui échappe; les moindres parties du

costume, les jeux des enfants, les noms qu'ils se donnent entre eux, attirent son attention autant que les cérémonies d'une audience royale, que l'exercice des fonctions les plus hautes de la hiérarchie judiciaire ou sacerdotale. Il prend note de tout et communique tout. Si l'on peut reprocher à ce volume, moins cependant qu'au précédent, un certain défaut d'ordre et de coordination, une sorte de confusion et de pêle-mêle, on ne peut attribuer cette imperfection qu'au peu de soin mis par l'auteur à rédiger ses notes, à les classer, à les fondre ensemble. S'il y a là un élément peu favorable à la composition d'un livre artistement écrit, il y a au moins une garantie de sincérité et de bonne foi précieuse dans un voyageur. Le livre de M. Bastian nous rend ses impressions telles qu'il les a reçues; on ne peut donc douter que son livre ne soit en quelque sorte l'effet produit par le spectacle du pays qu'il visitait; il n'y aurait de chance d'erreur pour celui qui le lit que dans les préventions, l'esprit de système, le jugement superficiel que l'auteur aurait pu apporter dans ses observations elles-mêmes. Nous aurons à cet égard quelques réserves à faire. Mais auparavant, nous devons signaler un autre inconvénient (joint à un avantage) du système d'exposition de M. Bastian.

L'exactitude louable avec laquelle M. Bastian a tenu à connaître et à faire connaître le peuple siamois a eu pour résultat l'introduction dans le texte d'un grand nombre de mots siamois: l'auteur ne cite pas un usage, pas une coutume, sans donner le terme indigène qui l'exprime; et ces termes, souvent très-complexes, deviennent parfois de véritables phrases. Je ne puis reprocher à l'auteur de l'avoir fait; je crois même qu'il ne pouvait guère s'en dispenser; mais le grand nombre de ces termes doit fatiguer le lecteur, sans l'éclairer toujours. Beaucoup d'entre eux sont expliqués, ou se comprennent sans explication, à l'aide du contexte; mais il en est plus d'un qui aurait besoin d'un commentaire, et qui arrête le lecteur désireux de se rendre compte de ce qu'il lit. De plus, indépendamment des mots siamois, M. B. cite des mots lao et kambogiens, pâlis surtout. Je n'insiste pas sur les mots empruntés aux langues de Laos et de Kambodge; car ils sont peu nombreux, et en général suffisamment expliqués; mais la confusion des termes pâlis et siamois est regrettable, et l'auteur a rarement soin de l'éviter. Quoique la physionomie générale des mots permette à un lecteur exercé de distinguer si une expression est siamoise ou pâlie (pâlie-siamoise, car les mots pâlis sont donnés sous une forme plus ou moins altérée), le commun des lecteurs est hors d'état de faire la distinction, qui a cependant son importance. Citons un exemple.

M. B. parle plusieurs fois des « génies des arbres. » — « Les *Rukka-thevada*, » dit-il, vivent dans les arbres.... » (p. 254); — mais plus haut il avait dit: « entre les *Phruksa-thêvada* ou « anges des arbres » on honore particulièrement.... » (p. 251), et dans l'intervalle il dit (p. 252): « Les *Nikon-thep* se confondent » avec les *Rukka-thevada* (anges des arbres), et, quand on les prend en masse, particulièrement par rapport aux arbres qui sont le long des routes, on dit *Nikon-thep satith ju ti phlu* (*phlu* signifie « chemin » en kambogien). » — Ainsi nous avons trois termes bien articulés: *Rukka-thevada*; — *Phruksa-thevada*; — *Nikon-*

thep, et une quatrième expression (insuffisamment expliquée) paraissant signifier « les *Nikon-thep* qui président aux routes » et dans laquelle entre au moins un mot kambogien : mais cette expression ne nous apprend rien sur le rapport du mot *Nikon-thep* avec *Rukka-thevada* ; car nous ne savons si ces deux mots expriment exactement la même chose, et sont la traduction ou l'équivalent l'un de l'autre, ou s'ils désignent deux classes de divinités distinctes qu'on aura été amené soit à confondre, soit à associer ; l'auteur ne prend même pas soin de dire que *Nikon-thep* est siamois et *Rukka-thevada* pâli. — Il aurait été utile aussi d'expliquer l'expression *Phrüksa-thevada*, qui paraît être seulement une forme plus rapprochée du sanscrit *Vrikcha-Dêvatâ* (arbre-divinité), dont *Rukka-Dêvatâ* (altérée par les Siamois en *Rukka-thévada*), est la forme ordinaire en pâli. Tout cela méritait d'être expliqué et ne l'est pas. Quand on fait tant que de citer des noms étrangers, que bien peu de lecteurs sont en état de comprendre, on ne doit rien négliger pour donner à cette nomenclature l'intérêt qu'une très-grande clarté peut seule lui faire acquérir, dût-on même entrer dans des explications qui peuvent paraître surabondantes ; en pareille matière, l'excès d'éclaircissement est moins regrettable que l'insuffisance.

Je ne veux point trop presser M. Bastian sur ce point ; je ne lui demanderai pas compte du système de transcription qu'il a adopté ; je dirai seulement que la voie dans laquelle il est entré avec raison en exigeait un bien combiné et conséquent ; je n'ai point qualité pour apprécier le sien, qui, du reste, autant que j'en puis juger, me paraît satisfaisant. Je terminerai ces observations par une remarque : un vocabulaire exact et complet de tous les mots cités dans le volume avec l'indication de la langue à laquelle chacun d'eux appartient et une traduction ou interprétation aurait, je crois, ajouté du prix au livre et rendu la tâche du lecteur plus facile et plus agréable à la fois. M. Bastian, qui avait joint à son premier volume une table des noms cités dans le tableau historique de l'Indo-Chine, à son second volume une liste, à la vérité fort courte, de mots birmans, aurait été peut-être mieux inspiré encore en nous donnant une table des mots cités dans son troisième volume¹. C'eût été, il est vrai, une grande augmentation de travail pour l'auteur, et surtout une notable augmentation matérielle du livre ; mais j'eusse mieux aimé voir le volume se grossir de cette manière que par certains développements parasites dont il me reste à dire un mot et qui sont, à mon avis, le défaut capital de l'ouvrage, défaut procédant d'une tendance d'esprit qui est le mauvais côté des travaux de M. Bastian.

Ce défaut est l'abus de rapprochements² : un livre, destiné en principe à être

1. Une table semblable eût du reste été utilement ajoutée au deuxième volume.

2. Ce n'est pas la première fois que j'adresse ce reproche à M. Bastian : je l'ai déjà formulé dans un précédent article ; ce qui m'a valu, dans ce troisième volume, une rectification sur un point particulier que j'avais signalé comme exemple. Je ne puis qu'être flatté de l'attention que M. Bastian a bien voulu donner à mes remarques : cependant je dois dire que ma critique porte, non pas sur tel ou tel point spécial que je prends pour exemple, mais sur le système adopté par l'auteur et qui me paraît mauvais. Ce défaut était sensible dans les volumes précédents ; il l'est davantage encore dans celui-ci, et je crains qu'il ne fasse du tort au cinquième volume, dans lequel l'auteur doit traiter du

une description du royaume de Siam, devient une sorte d'encyclopédie, où, à propos de Siam, chaque peuple, chaque âge de l'histoire pour ainsi dire, comparait tour à tour à raison d'une analogie, ou d'un contraste, mais plus ordinairement d'une ressemblance avec tel usage, telle croyance, telle expression propre aux Siamois. Assurément, un auteur ne doit pas s'interdire de signaler tel ou tel rapprochement qui se présente à lui; mais il ne faut pas que ce procédé soit généralisé, appliqué constamment, de parti pris, par système. Or c'est ce que fait M. Bastian, et nous croyons que le système est dangereux.

Dès qu'on entre dans cette voie, il ne s'agit plus de donner une simple indication; il faut étudier de près le rapprochement signalé, mettre en relief les ressemblances, les différences, distinguer les ressemblances réelles des apparences fortuites, et rendre compte du tout. On se trouve ainsi entraîné à traiter une série de monographies qui s'écartent sensiblement du sujet principal. Il en résulte ou un excès de développements qui sont de vrais hors-d'œuvre, ou une insuffisance d'explications qui fait de ces digressions d'informes ébauches; mais, ce qui est encore plus grave, cette tendance entraîne insensiblement et inévitablement à une foule d'assimilations forcées, peu justifiées, quelquefois même tout à fait fausses.

Citons quelques exemples :

Page 350 : L'auteur vient à parler d'Odin, de Burr, et du mythe scandinave sur l'origine des choses et de l'humanité, du même mythe chez les Persans et les Pélasges, de l'usage qu'auraient eu les Allemands d'ensevelir leurs morts dans des troncs d'arbres. Et qu'est-ce qui motive ce rapprochement de traditions tendant à faire considérer l'homme comme provenant d'une plante? c'est une tradition sur l'origine des Brahmanes, dont M. Bastian n'indique pas la source, ce qu'il aurait bien dû faire : car je ne sache pas, pour ma part, qu'on ait fait dériver d'un arbre la première caste indienne.

Le nom de Brahmanes devient dans le même paragraphe le point de départ d'un autre ordre d'idées : les Brahmanes, dit l'auteur, tenaient ce nom de ce qu'ils descendaient du ciel de Brahma; il ajoute que les Birmans tirent de là leur nom national, comme étant de race divine. Puis après la digression sur le mythe scandinave, l'auteur parle du mot Brahmane employé pour désigner le sage bouddhiste, d'un roi égyptien Brahmîús qui aurait inventé un alphabet, et d'Hydaspe, qui aurait communiqué aux mages la sagesse puisée chez les Brahmanes. Qu'y a-t-il, en définitive, dans ce paragraphe? Les jalons de deux monographies, l'une sur les traditions relatives à l'origine de l'homme, l'autre sur le mot Brahmane. Il ne s'y trouve peut-être pas une assertion qui n'ait besoin d'être développée, discutée, expliquée même. Et par quel lien ce double sujet, surtout le second, se rattache-t-il d'une manière spéciale à une étude sur les Siamois? Il serait bien difficile de le dire.

Pages 357-8, le mot Arya est l'objet d'une série de rapprochements. M. B.

bouddhisme en général et n'aura que trop d'occasions de donner libre carrière à ce goût aventureux de rapprochements et d'identifications.

nous donne tous les termes connus, en hébreu, en grec, en perse, en langue de Taïti, etc., etc., dans lesquels entrent les syllabes *ari*. Nous voyons ainsi défiler, un peu au hasard, sans lien et sans enchaînement naturel, les mots Arioi, Arios (grec), Ariel (hébreu), Arik (taitien) et bien d'autres. Mais quel est le but de l'auteur? Prétend-il que tous ces termes soient le même mot diversement modifié? Croit-il à un emprunt, à une transmission quelconque? ou à une rencontre fortuite, à une ressemblance purement accidentelle? Il ne s'en explique pas, et il agit prudemment; mais pourquoi enregistrer ainsi tous les mots qui ressemblent de près ou de loin à Arya? Nous avons là les rudiments très-informes d'une monographie sur le mot Arya. Cette monographie pourrait être fort intéressante et instructive. Mais il nous semble que l'auteur en a trop dit s'il ne voulait pas la tenter, et qu'il en a dit trop peu s'il avait le dessein de l'entreprendre.

Cet empressement à se lancer dans des digressions d'une opportunité au moins fort douteuse est cause qu'on effleure les points du sujet traité sur lesquels il y aurait lieu d'insister. La longue nomenclature des équivalents apparents ou réels du mot Arya, que nous venons de reprocher à M. Bastian, a pour point de départ l'explication donnée par les Siamois de ce mot lui-même : là, l'auteur était dans son sujet : mais il ne le traite pas d'une manière complète, hâté qu'il est d'en sortir : « Celui, dit-il, qui s'est détaché de la flétrissure du péché est appelé » Arya..... Celui qui s'est détaché des Ari ou ennemis, c'est-à-dire des passions, » est nommé Arya. — Le Thaht est hara¹ (?) Pour les Siamois Ariya signifie « vain- » queur de l'ennemi. » Cette interprétation est connue pour être attribuée par tous les Bouddhistes au mot Arhat; selon M. Bastian, elle le serait aussi par les Siamois au mot Ariya : mais cela est-il bien sûr? Les Siamois font-ils réellement cette confusion? N'est-ce point M. Bastian qui la fait? Je ne veux rien affirmer. Mais au lieu de voir l'auteur s'égarer dans la recherche des équivalents, souvent très-contestables, du mot Arya, j'aurais mieux aimé qu'il eût établi par des preuves positives son assertion sur le sens prêté par les Siamois à cette importante expression indienne et bouddhique.

La critique que je viens de faire au sujet du mot Arya, je l'applique plus spécialement et d'une manière générale au chapitre d'où ce passage est tiré, et qui est intitulé « notions religieuses. » L'auteur le fait précéder de cette note : « Comme l'exposé général du bouddhisme est renvoyé à un volume ultérieur, on » a conservé aux fragments ci-dessous la forme objective dans laquelle ils ont » été conçus. » Cette note permettait d'espérer que le chapitre serait purement et simplement un exposé du bouddhisme siamois : ce qui serait fort intéressant : malheureusement il ne tient pas ou il tient mal les promesses du titre, à cause de la tendance fâcheuse que nous avons signalée : les renseignements positifs sur le bouddhisme de Siam y sont sans cesse étouffés, pour ainsi dire, par le développement exubérant des considérations étrangères au sujet; qu'avons-nous affaire, quand il s'agit d'avoir des notions exactes sur une matière si peu connue

1. « Das Thaht ist hara, » dit M. B. (p. 357), phrase que je ne puis comprendre.

encore que le bouddhisme en général, et que le bouddhisme siamois en particulier, de retrouver sans cesse Plotin, Philon, Pythagore, et tout le cortège des écoles païennes, juives et chrétiennes? Le moment de la synthèse de toutes ces doctrines, s'il doit jamais venir, n'est certes pas arrivé. Commençons par bien connaître le bouddhisme, dans ce qu'il a de commun pour tous les peuples qui l'ont reçu, et dans les formes particulières qu'il peut avoir prises chez chacun d'eux, et nous pourrons ensuite voir en quoi il se rapproche ou s'écarte des autres doctrines connues. Mais les digressions et les excursions dans lesquelles se complait M. Bastian me paraissent s'écarter du but à atteindre: non-seulement elles dispersent l'attention, et empêchent l'esprit d'observer avec perspicacité l'objet soumis à ses recherches, mais elles font naître dans l'esprit du chercheur, à son insu et comme malgré lui, le désir de faire accorder les doctrines qu'il étudie avec d'autres doctrines dont il a une connaissance plus ou moins approfondie; elles risquent par conséquent de fausser son jugement, de lui faire interpréter dans un sens spécial, et en vue d'un but déterminé, des doctrines et des expressions dont il n'a plus pour unique objet de pénétrer le sens réel.

Ces réserves faites, nous répétons que le livre de M. Bastian est riche en renseignements de tous genres: tout n'y est pas absolument nouveau; il existait déjà des livres très-complets sur le Siam; la littérature française, au xvii^e siècle par les relations des ambassadeurs et des missionnaires, parmi lesquelles il faut placer en première ligne l'ouvrage capital de Laloubère, au xix^e siècle par les travaux des missionnaires, notamment de l'évêque Pallegoix, a fait connaître déjà d'une manière assez exacte le peuple qui vit sur les bords du Menam. M. Bastian, venant après des narrateurs si fidèles, a su se montrer digne de la tâche qu'il s'était imposée; il a réussi à ajouter à ce que ses prédécesseurs avaient donné, par le soin qu'il a mis à fournir, sur les actes les plus simples comme sur les actes les plus importants de la vie siamoise, des détails circonstanciés, parmi lesquels ceux qui ont trait aux amusements populaires, aux jeux scéniques et à la culture poétique, sont peut-être les plus neufs et les plus intéressants, il a réussi en quelque sorte à nous faire pénétrer dans la vie intime, dans les pensées, les sentiments, les passions du peuple siamois mieux et plus complètement que ne l'a fait aucun de ses prédécesseurs.

Nous ne clorons pas cet article sans adresser un mot de juste éloge à la belle carte de l'Indo-Chine, par M. Kiepert, qui accompagne ce volume; elle comprend les pays situés entre le 23^o de latitude boréale et le 9^o de latitude australe, et entre les 92^o et 111^o de longitude orientale, comptés à partir du méridien de Greenwich¹, et renferment le royaume de Birma (sauf les régions sauvages et inhabitées du Nord) avec les provinces détachées d'Arakan et de Pégou; — le Siam sauf une partie de la province méridionale qui s'étend dans la presqu'île de

1. Les lignes méridiennes tracées sur la carte pour représenter les degrés de longitude sont rapportées au méridien de Greenwich; mais les degrés comptés sur le méridien de Paris sont indiqués en haut et en bas de la carte par un trait initial qui permet de rapporter les localités à ce premier méridien. Ces degrés vont du 90^o au 108^o de longitude orientale du méridien de Paris.

Malaka, — le Kambodge, l'Annam et tous les États de la partie orientale de la péninsule indo-chinoise, depuis leur extrémité méridionale jusqu'à la frontière chinoise. Deux plans-cartes, l'un de la ville de Bangkok, capitale du Siam, avec le cours du fleuve jusqu'à la mer, l'autre des trois dernières capitales du Birma, Ava, Amarapura et Mandalay et des régions circonvoisines, complètent heureusement ce beau travail. Dans une notice substantielle, M. Kiepert fait connaître les sources auxquelles il a puisé pour faire une carte au niveau du progrès de la science et discute quelques-uns des points difficiles de la question. Rien ne lui a échappé; les données fournies par les voyageurs ecclésiastiques et laïques, les travaux partiels exécutés par les ordres des autorités européennes, notamment des autorités françaises, ont été mis par lui à contribution. L'itinéraire de M. Bastian est marqué en couleur sur la carte; mais ceux des autres voyageurs, les Anglais Richardson et Mac-Leod, les Français Bouillevaux et Mouhot, sont indiqués par un trait continu avec mention du nom du voyageur et de la date du voyage; ce qui ajoute un nouvel intérêt à ce beau travail. L'exécution matérielle est très-soignée; les noms de lieux sont reproduits par une transcription fidèle; et des notes font connaître la signification, en chaque langue, des noms communs qui y entrent. Tout est disposé pour en rendre l'usage facile, agréable et instructif.

LÉON FEER.

51. — **Die bildliche Darstellung des Kreuzes** und der Kreuzigung Jesu Christi historisch entwickelt. I. Abtheilung. Das Kreuz vor Christus. Von D^r A. Ch. A. ZESTERMANN. Leipzig, Edelman, 1867. In-4°, 48 p. (Programme de la Thomasschule.)

La brochure de M. Zestermann se divise en deux parties, dont la première traite à peu près le même sujet que l'ouvrage de M. de Mortillet, dont la *Revue* a rendu compte en 1866 (art. 223); mais M. Z. a recueilli un grand nombre de faits réels, d'exemples indiscutables et de preuves qui établissent un fait soupçonné depuis longtemps: à savoir que le signe de la croix ou des signes analogues ont eu chez plusieurs peuples de l'antiquité une signification religieuse dès avant l'apparition du christianisme¹. On connaît surtout la *croix ansée* des Égyptiens et le *labarum*, dont l'invention a été attribuée à tort à Constantin, car il semble avoir existé déjà auparavant. Les croix payennes sont actuellement considérées par la plupart des savants comme des symboles du soleil. — Dans la seconde partie de sa dissertation, l'auteur, reprenant en sous-œuvre les travaux de Juste Lipse (*De cruce*), fait l'histoire de la croix comme instrument de supplice, et discute en détail tous les termes techniques employés par les auteurs anciens pour la désigner. Il arrive à la conclusion qu'on ne s'est jamais servi, pour crucifier les condamnés, ni de croix de Saint-Antoine (T) ni de croix de Saint-André (X). Ce travail est fait avec soin et exactitude; il sera également utile aux philologues et aux théologiens.

Ω.

1. Cela n'est pas prouvé cependant pour l'époque des palafittes et pour les ornements de poteries cités par M. de Mortillet. A cet égard nous maintenons ce que nous avons dit dans l'article cité plus haut. [Ch. M.]

52. — **Roswitha und Conrad Celtes**, von Joseph ASCHBACH. Wien, Gerold's Sohn, 1867. In-8°, 62 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie impériale de Vienne.*)

Cette brochure a fait du bruit lors de son apparition; elle ne va à rien de moins qu'à accuser les savants si nombreux qui, depuis le XVI^e siècle et surtout dans le nôtre, se sont occupés de Hrotsuit (telle est la vraie forme du nom, comme on l'a rappelé ici dernièrement, p. 85), de s'être laissés prendre à une grossière imposture. M. Aschbach a mis la main à Vienne sur un recueil de lettres adressées à Conrad Celtes, humaniste allemand des XV^e-XVI^e siècles et premier éditeur des œuvres de la célèbre nonne de Gaudersheim; et il a cru pouvoir conclure de quelques phrases, fort obscures, qui se trouvent dans ces lettres, que ces œuvres avaient été fabriquées par Celtes lui-même et un certain nombre de ses amis. Il est difficile de dire avec quelle légèreté et quelle incroyable témérité M. A. affirme, sans la discuter, cette étrange conclusion. On aura une idée de sa méthode d'interprétation par la façon dont il traduit cette phrase de Jodocus de Schmalkalden, qui écrit à Celtes le 22 août 1504 : « *Crede* » *mihi, quod ultra quam dicere queo me recreat atque delectat hic Rosvitæ codicellus,* » et ob hanc præcipue causam quod meæ singularissimæ electæque sponsæ Agnetis in » suis meminerit carminibus. » M. A. interprète (p. 35-36) : « Il écrit à Celtes » qu'il a éprouvé une grande joie en voyant qu'on avait admis, dans les poésies » de Roswitha, celle que lui (Jodocus) avait composée sur Agnès (*dass unter den* » *Roswitha'schen Dichtungen auch seine Production uber die Agnes aufgenommen* » *worden!!*) » Il est clair que ce Jodocus avait, pour une raison quelconque, une dévotion particulière à sainte Agnès, dont l'histoire est le sujet d'un des poèmes de Hrotsuit.

Toutes les preuves sont de la même force. M. A. n'a pris la peine d'étudier ni le style ni les idées des poésies de Hrotsuit, où il est impossible de rien trouver qui rappelle le XVI^e siècle¹. Mais le plus fort, c'est qu'il n'a pas regardé, avant de publier son travail, le ms. de Hrotsuit qui est à Munich, et que tous les savants qui l'ont vu s'accordent à assigner au XI^e siècle. En vérité, c'est à n'y pas croire.

Si nous avions eu le travail de M. A. entre les mains au moment où il a paru, nous l'aurions discuté plus longuement; actuellement cette critique n'offrirait plus d'intérêt. Dans un excellent article (*Gött. gelehrte Anzeigen*, 1867, p. 1261 et suiv.), M. Waitz a apprécié comme il convient cette singulière production. Il termine ainsi : « Je me suis demandé par moments si l'auteur, en reprochant » au savant de la Renaissance sa prétendue mystification, ne s'en était pas lui-même permis une à l'égard de ses contemporains, s'il n'avait pas voulu tourner » en ridicule, comme trop sceptique à ses yeux, la critique de nos jours. Mais, » en dehors d'autres raisons, le recueil où sa dissertation a paru suffirait à écarter

1. Les idées mathématiques et les connaissances littéraires que M. A. signale (p. 27) dans Hrotsuit sont précisément celles qui constituaient la science du X^e siècle, bien plutôt qu'elles ne répondent aux études du XVI^e.

» cette hypothèse. Je ne puis donc que regretter qu'un savant honorablement
 » connu par divers travaux historiques se soit égaré dans un domaine où il est
 » évidemment tout à fait étranger ; tout ce qu'on peut souhaiter dans son intérêt,
 » c'est que l'opuscule qu'il vient de publier soit oublié le plus tôt possible. »

Ξ.

53. — **Antoine Watteau, son enfance, ses contemporains**, par L. CELLIER.
 Valenciennes, 1867. In-8°, 107 pages.

Tout le monde sait à quel point la mode a pris aujourd'hui sous sa protection les œuvres, d'ailleurs spirituelles et gracieuses, du peintre dont nous venons d'écrire le nom. Un de ses compatriotes vient de lui consacrer des recherches appuyées sur des pièces justificatives qui étaient restées jusqu'à présent enfouies dans la poussière des archives. Ces documents jettent une clarté nouvelle sur divers points de la carrière de l'aimable artiste. Après ces détails biographiques viennent des renseignements sur son *Œuvre*. Watteau n'a laissé, en fait de gravures, que quelques eaux-fortes, mais le nombre des gravures qui reproduisent ses compositions est des plus considérables ; un zélé collectionneur, le baron de Vèze, en avait réuni 950 ; M. Cellier en indique un fort grand nombre ; il signale également 31 dessins de Watteau ayant passé en vente publique depuis une douzaine d'années, et il fait connaître plusieurs portraits qui montrent les traits du peintre. Il n'a pas tenté de dresser la liste raisonnée de ses tableaux en indiquant autant que possible dans quelles mains ils ont successivement passé, et quelles sont les collections publiques ou particulières qui les possèdent aujourd'hui ; c'est une lacune qu'il faudra remplir plus tard. Le travail que nous signalons entre dans des détails circonstanciés au sujet d'autres artistes de Valenciennes qui étaient peu ou mal connus : Julien, Louis et François Watteau, J.-A. Gerin, Robert Alardin, Girardin, Gaspard Mignon, N. Vleughels, Pierre Dumont, Dubois, Autorive et J.-B. Pater, J. Saly, A. Gilis, Fr. et Charles Eisen. Ce dernier artiste est bien connu des bibliophiles ; son activité était infatigable ; il a dessiné une foule de vignettes pour des ouvrages de tout genre, et son crayon est toujours fin et délicat. On n'a jamais essayé de dresser la liste complète de son *Œuvre* ; M. Cellier énumère du moins une centaine de pièces parmi lesquelles il s'en trouve qui, tirées à part et non destinées à orner des livres, sont très-recherchées des amateurs.

54. — **L'Église romaine et le premier Empire**, 1800-1814, avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. Paris, Michel Lévy, 1868. 2 vol. in-8°, xxiii-588 et 471 pages. — Prix : 15 fr.

Ces deux volumes sont la reproduction d'études que M. d'Haussonville publie depuis plusieurs années dans la *Revue des Deux-Mondes*. Ils forment tout au plus les deux tiers de l'ouvrage entrepris par l'honorable écrivain. Le second tome s'arrête en effet au mois de février 1808, et le seul récit de l'enlèvement du

pape a depuis fourni la matière d'un des articles les plus intéressants de la série (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} janvier 1868). Il est même probable que le travail complet aura quatre volumes.

Dans une courte introduction M. d'H. expose le plan de son livre. Il manque peut-être à son langage un peu de précision et d'énergie qui ferait ressortir l'élévation des idées. A travers les formes trop vagues de sa pensée, il est permis de saisir le désir louable de la séparation de l'Église et de l'État. Si cette idée éminemment féconde jaillit en effet de l'étude de l'histoire, aucun récit n'est plus propre à le mettre en lumière que celui des événements dont M. d'H. s'est rendu l'interprète. Mais la conclusion que tout esprit attentif et exercé tire du spectacle des luttes inextricables où engage nécessairement la pratique des concordats n'est pas nettement formulée par le nouvel historien de Pie VII et de Napoléon I^{er}. Un peu banales dans leur expression, ses croyances s'accroissent de vœux évidemment stériles. Il espère que « le récit des fautes » autrefois commises fera naître dans les *deux camps* la ferme volonté de n'y « plus retomber » (p. xxiii). Pareil souhait rappelle trop vivement le reproche admis par M. Thiers à l'endroit de Napoléon : « s'il eût été modéré, l'empereur était parfait. » — Les organismes antagonistes dans la nature ou dans l'humanité ne commettent point de fautes; ils suivent leurs lois. Comment unir des éléments qui se repoussent sinon par la décomposition de leurs principes, par l'altération de leur essence, c'est-à-dire par leur ruine?

Si, contrairement à nos habitudes, nous signalons avant tout dans l'ouvrage soumis à notre critique une tendance d'esprit à nos yeux fâcheuse, c'est qu'à vrai dire cette tendance domine l'ouvrage de M. d'H. et en constitue le caractère. La pensée y est tellement délayée, voilée, diffuse en un mot, qu'elle devient obscure; la narration souffre beaucoup de cette absence de précision et de clarté. Sans doute le sujet traité par M. d'H. est difficile, épineux; mais puisqu'il se donnait pour tâche de l'élucider, il devait trancher dans le vif, se débarrasser de tous les lieux communs qui traînent dans les rapsodies où depuis cinquante ans les Français apprennent l'histoire de nos grand-pères; analyser rigoureusement les actes et les pièces contradictoires, en extraire la vérité, telle au moins qu'elle lui serait apparue, et nous mettre en présence de faits complets, absolus, saisissables, et non en face de demi-faits, incertains, perdus dans des flots de dissertation, fuyant sous la main prête à les atteindre. Comment discuter des émotions, des appréciations groupées autour d'un récit au point de le noyer? En deux volumes, contenant l'un le tissu des faits, l'autre l'ensemble des documents qui en sont la preuve. M. d'H. pouvait sans rien omettre raconter la lutte de l'empire et de la papauté pendant les premières années de ce siècle. Les deux parties de l'œuvre, ainsi proportionnées, eussent sans doute offert un égal intérêt; dans l'état où elles se présentent, la seconde est peut-être la meilleure. Quels sont en effet les matériaux dont dispose le public studieux pour se faire une idée exacte des combats de l'empereur et de Pie VII? Ce sont, avec les *mémoires* connus depuis plusieurs années, ceux qui ont été récemment édités, — avec les pièces officielles publiées dans leur temps, celles qui viennent de voir le

jour. A ce double point de vue, *la Vie et le Pontificat de Pie VII*, par Artaud, les *Mémoires du cardinal Consalvi* (Crétineau-Joly), et la *Correspondance de Napoléon I^{er}* sont d'excellentes sources de renseignements. Mais à côté de ces documents, il en existe d'autres, d'une égale importance, qui avaient jusqu'ici échappé aux investigations de l'historien. Au premier rang des recueils inédits se place la *Correspondance* de Caprara. Saisie au moment de la mort de ce cardinal (1810), en vertu d'un très-antique abus consacré par les doctrines de la Monarchie, elle a été conservée depuis dans les archives du gouvernement français. C'est l'emploi de cette correspondance qui donne à l'ouvrage de M. d'H. un caractère de nouveauté; c'est de la publication que l'auteur en a faite que la série des *Pièces justificatives* tire son plus grand prix (Voy. t. I, p. 141).

Ces pièces sont dans le premier volume au nombre de soixante-cinq, de seize dans le second. Outre les lettres expédiées par Caprara ou à lui adressées (ses correspondants sont Consalvi, Portalis et Champagny) et qui atteignent le chiffre de 57, on y trouve : L'homélie du citoyen cardinal Chiaramonti (Pie VII), évêque d'Imola (an IV); — quatre lettres du pape au premier consul ou à l'empereur; — le texte du Concordat; — deux mémoires présentés par Portalis à Napoléon; — deux notes de Talleyrand à Alquier; — trois lettres ou communications de Cacaout; — un billet du cardinal Casoni, une réponse de Miollis; — enfin la correspondance suffisamment courtoise et très-intéressante échangée entre le prince Napoléon, le comte d'Haussonville et le général Fleischmann, à propos du mariage contracté à Baltimore par Jérôme Bonaparte, et de quelques autres points de controverse historique où la véracité du comte Miot de Melito a été mise en question. L'ensemble de ces morceaux presque toujours inédits ou utiles à reproduire ne comprend pas moins de 150 pages. Nous l'eussions désiré complet. Nous aurions voulu que l'auteur qui « *avait sous les yeux toutes les communications échangées par écrit* » suivant une de ses affirmations (t. I, p. 336), nous mit à son tour entre les mains la correspondance entière de Caprara et non pas seulement un choix (p. 336, note) de ses lettres. Quoi qu'il en soit, les extraits de M. d'H. remplissent dans une certaine mesure les vides que laisse dans la matière (en celle-là comme en toutes les autres ¹) la *Correspondance de Napoléon I^{er}*; et à cet égard l'auteur a rendu à la science historique un vrai service.

Les matériaux dont s'est servi M. d'H. ne se réduisent pas à ceux que nous venons de signaler. Il a notamment employé les mémoires du roi Joseph (Ducasse), t. I, p. 295; ceux de Lafayette (t. I, p. 106); de Thibaudeau (t. I, p. 108); du cardinal Pacca (t. II, p. 391); de Miot de Melito (t. II, p. 25 à 30); de Jauffret, secrétaire de Portalis (t. II, p. 26); des dépêches de Jackson, agent britannique (t. II, p. 115-121); des mandements d'Osmond, évêque de Nancy (t. II, p. 250); les *vies* du cardinal d'Astros (t. II, p. 273) et de Mgr d'Aviau du Bois (t. II, p. 258). Malheureusement ses témoins ne sont pas toujours d'aussi bon aloi. Il distingue bien, et avec une louable insistance, les

1. Voir la *Revue critique* du 25 janvier 1868, art. 19.

Mémoires dits de Napoléon des élucubrations de certains faussaires (t. I, p. 107). Mais il ne s'arrête point devant les difficultés d'interprétation que soulèvent ceux mêmes des souvenirs attribués à l'empereur qui sont revêtus d'une apparence d'authenticité ; il accepte sans discussion les données historiques fournies par eux (t. I, p. 67, note, t. II, p. 96-98). De même tenir compte des *Mémoires dits de Fouché* parce que, selon M. Vieillard (t. I, p. 294), ils ont dû être rédigés d'après des pièces authentiques et sur des notes du duc d'Otrante, c'est manquer de critique. Car ces mémoires ne peuvent être crus que lorsqu'ils sont conformes à d'autres récits ; or toute preuve dont il faut commencer par faire la preuve est inutile. Ce sont là des documents qu'il faut rejeter, parce que toute distinction entre le vrai et le faux y est arbitraire ou superflue.

Pour faire connaître au lecteur dans ses traits généraux l'œuvre de M. d'H., il suffit d'en indiquer les principales divisions. Jusqu'à présent elle renferme vingt-huit chapitres, distribués dans l'ordre et sous les titres suivants : I. Conclave de Venise. II. Élection de Pie VII. III. Retour du pape à Rome. IV. Consalvi secrétaire d'État. V. Le premier consul après Marengo. VI. Ouverture des négociations avec Rome. VII. Conclusion du Concordat à Paris. VIII. Retard de la publication du Concordat. XI. Publication du Concordat. XII. Dispositions du Saint Père. XIII. Rapports de Napoléon avec le clergé. XIV. Le cardinal Fesch. XV. Négociations du sacre. XVI. Le pape à Paris. XVII. État d'esprit de Pie VII. XVIII. Premiers démêlés entre Pie VII et Napoléon. XIX. Occupation d'Ancône. XX. Projets de Napoléon sur Rome. XXI. Départ de Rome de M. Jackson. XXII-XXIV. Retraite du cardinal Consalvi. XXV. L'empereur et le clergé après le sacre. XXVI. Le catéchisme impérial. XXVII. Sommations adressées au pape. XXVIII. Prise de Rome. — L'auteur passe, on le voit, successivement en revue la situation des choses et des esprits dans l'un et l'autre camp, avant de les jeter dans la mêlée et de les représenter aux prises. Cette méthode est bonne et donnerait au récit beaucoup de clarté, si l'exécution soutenait mieux les mérites du plan. Le désir de concilier des idées et des passions contraires, le souci de ne négliger aucun fait de quelque valeur, ont produit cette indécision, cet alanguissement dont nous nous sommes plaint tout d'abord. Sans doute, et au fond, il était difficile à l'auteur de renouveler la théorie historique de son sujet ; le champ de ses découvertes était limité à des traits de physionomie, jusqu'à ce jour mal aperçus, à des points de détail imparfaitement développés. Mais il existe un art de grouper les dispositions morales et les incidents dramatiques qui dispense de les faire passer et repasser sous les yeux, et qui par la concentration leur assure leur vraie valeur.

Des divers historiens qui ont précédé M. d'H. dans l'étude des démêlés de Pie VII et de Napoléon, les deux plus considérables sont à nos yeux M. Thiers et M. Rapetti. Suivant son habitude, l'historien du *Consulat* s'est tiré de la nécessité de juger les deux parties, en leur attribuant de mutuelles erreurs de jugement et des torts réciproques de conduite (voy. t. XI, p. 300-314). M. Rapetti, que des raisons particulières portaient à serrer de très-près la matière (Biogr. Didot, t. 37, p. 310), s'est arrêté dans le doute et à certains égards ne s'est pas

trouvé assez éclairé pour conclure (notamment, et non sans motif, au sujet de l'enlèvement du pape que nous n'avons pas encore à discuter ici). M. d'H., on le sent, adopte aujourd'hui les versions du cardinal Consalvi. Nous disons : *on le sent*, car c'est là une impression que l'auteur paraît avoir subie sans se l'avouer, contre laquelle il a même paru vouloir se défendre, mais qui résulte de l'ensemble de son travail. D'après cette donnée toutes les fautes sérieuses sont du côté de Napoléon, et pour les résumer en deux mots, son attitude pendant quatorze années se réduit à deux phases, remplies l'une par la ruse et l'autre par la violence. Quant à Pie VII, il fut loyal, conciliant, miséricordieux. Telle est la conclusion précise qu'il faut bien prendre après la lecture de l'ouvrage de M. d'H., puisqu'il n'a pas voulu lui-même la formuler.

Il y a certainement, si l'on s'en tient au superficiel, dans les très-nombreux petits faits exposés pour la première fois par M. d'H., de quoi confirmer cette appréciation. Les deux principaux instruments de Napoléon, les cardinaux Caprara et Fesch, dont les figures sont étudiées par les menus côtés et sous des aspects vraiment neufs, sont les témoins vivants de l'œuvre que l'auteur a décrite, sans oser la définir. Dupes de leur propre faiblesse, victimes de leur désir de plaire, ces deux personnages, dont l'excès de zèle est finement dépeint comme très-préjudiciable aux intérêts qu'ils devaient servir, manifestent clairement par leurs paroles et par leurs actes le sens et la portée de la politique impériale. Les violences de l'un, les complaisances de l'autre, également dépourvues de dignité, marquent admirablement la pression à laquelle elles obéissent. Mais est-ce là, est-ce dans ces mouvements fiévreux d'une passion qui éclate que se trouve la solution du problème historique qui nous occupe? Non. Elle est ailleurs. Elle est dans l'antagonisme nécessaire de deux autocraties qui, se rencontrant sur le même terrain, s'en excluent l'une l'autre.

En fait, le pape ne fut pas violent. N'ayant pas la force, il ne pouvait point l'être. D'autres époques et d'autres circonstances ont suffisamment fait connaître les pratiques du Saint-Siège en matière de primauté. Mais le pape fut-il de bonne foi? En vérité nous ne saurions l'admettre. Il est impossible de croire qu'après les négociations relatives au Concordat (ch. VI, VII), après l'épreuve que le cardinal Consalvi fit personnellement du caractère moral de Bonaparte, Pie VII ait conservé la moindre illusion sur le but et les intentions du premier consul. S'il fut trompé, c'est qu'il consentit à l'être. Comment, après que tout, dans les actes du gouvernement français, avait proclamé la signification absolument politique de la restauration catholique, après que malgré l'humiliante promulgation des articles organiques, éclatant démenti d'une entente impossible, malgré le meurtre du duc d'Enghien, audacieux défi jeté à l'Europe civilisée, Pie VII était venu, privilège exorbitant, sacrer à Paris l'empereur, comment Napoléon pouvait-il s'attendre à trouver auprès de la cour romaine des résistances invincibles sur des questions de second ordre? Non, l'empereur n'avait point trompé le pape. Toujours et partout, il avait hautement manifesté l'intention de cultiver à son profit les forces sociales qui résident dans les croyances religieuses. Ce qui est vrai, c'est que le pape espérait de son côté tirer

parti du terrain que l'empereur entendait posséder seul et sans partage. Quand tout espoir fut perdu, la résistance sortit d'elle-même de la situation, et de la résistance la guerre, et de la guerre la défaite successive des combattants.

C'est donc moins dans les hommes que dans les choses qu'il faut chercher les causes de la bataille dont M. d'H. a entrepris d'étudier les péripéties. Le caractère des antagonistes pouvait en adoucir les traits, mais non pas en anéantir le principe. Tout despote, quelque libéral qu'il soit, tend nécessairement à sa fin qui est œuvre de despotisme.

Voilà ce dont il faut que l'auteur tienne plus de compte quand il fait à chacun la part de ses torts. A la fin de son introduction (p. xxii), il érige en grief contre le clergé de l'empire certaine *molle complaisance*, et même une *déplorable faiblesse* dont il fit preuve à l'occasion. On oublie trop facilement aujourd'hui les conditions où l'on vivait alors. Nos évêques sont à l'aise pour malmenier leurs devanciers. Un historien n'est pas recevable à accueillir de pareilles méprises. Il suffit d'avoir parcouru une fois la *Correspondance de Napoléon I^{er}* pour sentir que l'évêque assez osé pour concevoir une velléité d'opposition religieuse ou politique (c'était tout un aux yeux de l'empereur) eût été brisé en moins de temps qu'il n'en eût mis à ouvrir la bouche. Pour le public aussi bien que pour le gouvernement le clergé se composait alors de fonctionnaires subordonnés au pouvoir et par lui révocables. Il n'avait point encore d'appui redoutable dans l'opinion, et lui reprocher sa dépendance c'est commettre un véritable anachronisme.

Le mirage dont M. d'H. s'est mal défendu dans cette partie l'a entraîné ailleurs fort loin. A la vérité, il s'est aisément débarrassé de la ridicule tradition qui représente encore auprès de bien des gens Napoléon I^{er} jetant aux pieds des autels la France subitement convertie. Et bien qu'il laisse encore la porte ouverte à l'anecdote puéride des cloches de Rueil (t. I, p. 105), il n'est pas assez aveugle pour ne pas s'apercevoir que Bonaparte fut un esprit trop pratique pour être accessible au sentiment religieux (t. I, p. 107, 108, etc.). Mais il se laisse aller à une autre erreur, celle d'admettre que la restauration du catholicisme était fort avancée, en suite d'un mouvement spontané, lors de la conclusion du Concordat, de sorte que ce malencontreux traité n'eût été à certain point de vue que la ratification officielle d'un état de choses antérieur et constant. C'est là une idée qui paraît chère à M. d'H. et à laquelle il semble même donner la proportion d'une découverte. Il y insiste et la développe à plusieurs reprises (p. xii, et note; t. I, 126, 127, 416, 417, etc.). Le seul argument qu'il invoque en faveur de cette thèse consiste en un extrait des *Annales de la Religion* où on lit sous la date du 15 prairial an V (3 juin 1797): « ... D'après un calcul dont » les pièces justificatives sont dans un dépôt public (ministère des finances), » déjà quarante mille communes ont repris l'exercice du culte. » M. d'H. a oublié qu'il y avait là pour lui l'occasion nécessaire de rappeler *combien* il y avait à cette époque de communes en France et surtout de remonter à la source du renseignement. Ce chiffre de 40,000 nous paraît, à vrai dire, purement oratoire, et quiconque a la pratique des recueils ecclésiastiques éprouvera comme nous le besoin de contrôler une assertion aussi suspecte. Il est certain que favorablement

accueilli dans les campagnes, le rétablissement des cérémonies chrétiennes avait encore fait peu de progrès dans les villes.

Les procédés d'une critique attentive sont malheureusement difficiles à obtenir d'un historien français; ils ne sont point dans les mœurs de son public. M. d'H. nous donne, on l'a vu, de fort bonnes pièces inédites; il néglige absolument de nous apprendre à quelles archives, et dans ces archives à quel fonds elles appartiennent. C'est pourtant là une des notions qui importent le plus au crédit d'un document. Tel acte n'a plus le même caractère s'il provient d'un dépôt public ou d'un dépôt privé. Il y a telle origine qui suffit pour lui enlever toute espèce de valeur. Que M. d'H. nous permette de lui rendre sensible cette allégation, élémentaire partout ailleurs qu'en France.

Dans le numéro de la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} janvier 1867, qui correspond au chap. XIV de son ouvrage, l'auteur de *l'Église romaine et le premier empire* a inséré une note fort connue de Talleyrand au premier consul (8 mars 1804). Cette note provoque Bonaparte à l'assassinat du duc d'Enghien. A la page 312 de son tome I^{er}, M. d'H. retire l'emploi qu'il a fait de cette note. Sur des observations à lui faites, il la regarde désormais sinon comme l'œuvre d'un secrétaire qui falsifia, dit-on, en plus d'une circonstance l'écriture de son maître et reconnut lui-même ses faux, tout au moins comme une pièce fort suspecte. Eh bien! l'origine de cette pièce suffit à trancher la difficulté. Proviennent-elle de la secrétairerie d'État, ou du ministère des relations extérieures, elle est indiscutable. Sort-elle au contraire d'archives privées, elle a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent d'être un faux.

Nous pensons avoir donné au lecteur une idée suffisante du travail de M. d'H. Beaucoup de détails en sont neufs. Il est impossible de les énumérer tous. En son ensemble, c'est là une œuvre éminemment consciencieuse, remarquable à plusieurs titres et qui, moyennant certaines modifications dans la méthode, peut devenir le modèle de nos études historiques sur l'époque consulaire-impériale.

H. LOT.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BAUDRY, Grammaire comparée des langues classiques (Hachette). — GRUPPE, *Leben und Werke deutscher Dichter*, 3 vol. (Munich, Bruckmann). — MAS-LATRIE (De), *Traité de paix et de commerce entre les Chrétiens et les Arabes de l'Afrique septentrionale* (Plon). — Publications de la Société des anciens textes suédois, livraisons 11 et 19-49. — Rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France. Études orientales, études archéologiques, études historiques (Hachette). — RICHERT, *Bidrag til læran af consonantiska ljudlagarne*. — ROGET, *l'Église et l'État à Genève du vivant de Calvin* (Genève, Jullien). — RYDQUIST, *Svenska språkets lagar* (Stockholm, Klemming). — SOPHOCLE, p. p. Tournier (Hachette). — TÆCHE, *Kaiser Heinrich VI* (Leipzig, Duncker).

L'errata du n° 9, donné dans le n° 10, contient lui-même une erreur. P. 144, n. 4, au lieu de *Deschâteaux*, c'est non pas *Duchâteau*, mais *Descôteaux* qu'il faut lire.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12

— 21 Mars —

1868

Sommaire : 55. GIDE, Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne. — 56. GARCIN, les Français du Nord et du Midi. — 57. BRIZ, CANDI et SALTO, Chants populaires catalans. — 58. KREYSSIG, Études sur la civilisation et la littérature françaises. — Variétés : TODD, Un manuscrit irlandais de la bibliothèque de Rennes.

55. — **Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne** et en particulier sur le sénatus-consulte Velléien. Mémoire couronné par l'Institut, Académie des Sciences morales et politiques, par Paul GIDE, agrégé à la Faculté de droit de Paris. Paris, Thorin, 1867. — Prix : 8 fr.

Au commencement de l'année 1866, « l'Académie des sciences morales et politiques, sur la proposition de sa section de législation, avait mis au concours l'appréciation du sénatus-consulte Velléien, qui dans le premier siècle de l'empire romain avait frappé d'inefficacité les obligations que les femmes contractent pour autrui. L'Académie avait demandé aux candidats de chercher l'origine et de tracer l'histoire de cet acte célèbre qui a été pendant tant de siècles la loi du monde civilisé et qui gouverne encore plusieurs pays de l'Europe. Les concurrents devaient déterminer le vrai caractère de cette loi, soit au point de vue politique, soit au point de vue purement civil. Leur tâche était encore d'examiner comment le Velléien était devenu nécessaire dans la société romaine, comment il se liait aux traditions et aux lois de la république. Ils devaient suivre le sénatus-consulte dans les divers états formés en Europe, — étaient enfin invités à examiner, au point de vue économique, politique et juridique, s'il pouvait y avoir quelque avantage à rétablir le système Velléien dans notre société moderne. »

C'est pour répondre à cet appel que M. Paul Gide a rédigé et envoyé à l'Académie un volumineux mémoire. Après avoir vu couronner son travail par l'Institut, il a voulu réclamer les suffrages d'un public plus étendu. Il a quelque peu émondé son œuvre, et en a fait le livre dont nous venons de donner le titre.

Nous ne savons pas si les hommes compétents, érudits et praticiens, seront unanimes à confirmer le jugement de l'Académie sur un ouvrage qui contient bien des choses et que l'on peut apprécier à plusieurs points de vue. Mais nous pouvons dire que nous avons lu le travail de M. G. non-seulement avec le plus grand intérêt, mais aussi avec une véritable sympathie pour l'auteur. Cette étude nous a paru faire honneur au docte corps qui l'a provoquée et en a tracé le plan, au savant qui l'a exécutée, à cette institution des concours trop peu prise en considération à une époque où l'on se préoccupe tant des moyens de rémunérer le travail intellectuel. M. G. est un vrai disciple de cette école historique dont dépend l'avenir des sciences sociales. Il réunit bien des mérites que

l'on rencontre rarement ensemble; il est à la fois un véritable érudit et un écrivain élégant; il est capable, aussi bien du patient labeur des recherches positives, que des conceptions hardies de la spéculation.

Le cadre tracé par l'Académie était déjà vaste; pour le remplir d'une manière convenable, il fallait l'élargir encore. M. G. a compris cette nécessité; il a vu qu'il avait à faire un travail de métaphysique législative, qu'il s'agissait de s'élever « jusqu'à l'idée d'où découlait le Velléien; » que le champ des recherches à faire s'étendait dès qu'on voulait en déterminer les limites naturelles. Envisageant le droit romain sous un point de vue que nous croyons le seul vrai, également éloigné du dédain des praticiens étroits et de l'engouement des savants qui s'oublie dans la contemplation du passé, il n'a fait des monuments législatifs de la ville éternelle ni une loi écrite, ni même une raison écrite. Il y a vu seulement une des formes temporaires de la conscience juridique de l'humanité, une phase, passagère malgré sa durée, qui ne peut être bien comprise que de celui qui connaît dans son ensemble l'évolution dont elle fait partie. Le sentiment l'entraîne même quelquefois un peu loin à notre avis: Ainsi, lorsqu'il reproche à la science moderne d'avoir si injustement négligé les germes féconds de culture et de progrès que recélait la civilisation grecque (p. 94). Il nous semble que la science moderne n'a pas attendu les reproches de M. Gide pour travailler à réparer sa faute. Le droit grec en particulier a été dans ces derniers temps l'objet de plusieurs travaux écrits soit en France, soit en Allemagne. Si nous ne pouvons pas prédire un grand avenir à ce nouveau filon de la mine juridique, cela tient moins à la mauvaise volonté des chercheurs qu'à la regrettable insuffisance des sources.

De grandes obligations étaient imposées à M. G. par la hauteur de son point de vue. Pour arriver à résoudre le problème pratique mis au concours, pour se rendre compte de la véritable nature du besoin social auquel le Velléien était destiné à répondre, pour trouver si possible un mode moins coûteux de satisfaire ce besoin, l'auteur a cru devoir interroger tous les pays et toutes les époques. Ce n'est qu'après s'être enrichi des expériences faites sous tous les cieux et pendant tous les siècles de l'histoire qu'il a essayé de formuler les principes et de proposer une solution pratique. Aussi son Mémoire sur le Velléien renferme-t-il une histoire de la condition privée de la femme, tel qu'il ne serait pas facile d'en faire une plus complète.

L'ouvrage est divisé en quatre livres. Dans le premier, l'auteur examine la position de la femme à l'origine des sociétés et dans l'antiquité. Dans le second, il tâche de donner, au point de vue de son sujet, un exposé de la manière dont s'est opérée la transition entre l'antiquité et ce qu'on nous permettra d'appeler la chrétienté. Le troisième livre passe en revue les principales nations de l'Europe chrétienne, la Scandinavie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Le quatrième enfin, qui tient un tiers de l'ouvrage, est consacré exclusivement à la France, à son passé et aux réformes à faire dans l'avenir. Reprenons ces quatre livres l'un après l'autre.

I. Passons rapidement sur les hypothèses relatives à la position de la femme

chez les sauvages et les nomades. Arrivons aux peuples qui ont connu deux choses à peu près inséparables, l'agriculture et la famille. Dans l'histoire de l'humanité, M. G. distingue la période patriarcale et la période politique. La famille est, pendant la première de ces périodes, la seule forme de société organisée; pendant la seconde, elle trouve un rival dans l'état. « La dépendance » de la femme n'a jamais été aussi étroite que dans l'ère patriarcale, parce que » la puissance du père de famille n'a jamais été aussi absolue. Comme l'on ne re- » connaissait encore aucune autre institution que la famille, l'autorité paternelle » pouvait s'étendre indéfiniment sans risquer de se heurter jamais à une autorité » rivale. Plus tard, l'État est intervenu; il a étendu son intervention sur l'enfant » et sur la femme, et le pouvoir domestique s'est trouvé dès lors subordonné au » pouvoir public : c'est le peuple romain qui dans l'Europe civilisée a conservé » le plus longtemps dans ses lois l'empreinte de cette organisation primitive de » la famille. »

L'idée renfermée dans cette dernière phrase est-elle parfaitement exacte? Comment se fait-il que chez le peuple du monde où l'organisation de l'État a été le plus rapide et le plus énergique, le conflit entre l'État et la famille ne se soit pas fait sentir? Il nous semble qu'il faut considérer la *patria potestas* romaine sous un autre point de vue; nous y voyons plus encore une institution politique qu'une institution naturelle, la constitution octroyée à la famille par l'État plutôt que la constitution que la famille avait prise d'elle-même. L'état de choses primitif, c'est chez les anciens Germains qu'il faut l'aller chercher. Là, la puissance paternelle n'est qu'une conséquence de la force; elle cesse dès que la force vient à manquer. Le père infirme est mis sous la tutelle de son propre fils; le même fait se reproduit chez les Grecs. En un mot, le père se doit à lui-même sa puissance. Chez les Romains au contraire, le père de famille tenait sa puissance, comme il tenait tous ses autres droits, non pas de lui-même, mais de l'État. Il faut voir dans la *patria potestas* une conséquence, non pas du caractère conservateur, mais de l'esprit unitaire et autoritaire des Romains. Aussi Gaius nous paraît-il être plus dans le vrai que M. G. ne le suppose. Tous les peuples peut-être ont connu le fait de la puissance paternelle, tel que nous le rencontrons chez les Germains et les Grecs. Mais au moins à notre connaissance, ce n'est que chez les Romains que ce fait a été consacré et confirmé par l'État au lieu d'en être ébranlé, et qu'il est devenu une institution politique.

Dans la période patriarcale, la femme est achetée et mise au niveau de l'esclave; mais elle jouit des avantages que cette période présente. La patrie n'existe pas encore; les membres d'une même famille ont plus que jamais besoin les uns des autres. Le père voit l'intérêt immédiat qu'il a à ne pas maltraiter les siens. La femme est soumise, mais honorée.

Entre l'âge patriarcal et l'âge politique, nous trouvons une période bâtarde qui reproduit l'organisation primitive de la famille avec les grandes dimensions de l'État. Ici, pour la femme au moins, tous les inconvénients de la période patriarcale subsistent, tandis que les garanties ont disparu. Dans les grands empires despotiques, la femme est asservie, avilie; la polygamie fait son apparition.

Passant à la Grèce, ou plutôt à Athènes, M. G. nous révèle dans l'histoire de ce pays deux périodes successives, présentant avec ce qui s'est passé à Rome une analogie frappante qu'il serait intéressant de développer. Dans l'âge héroïque dépeint par les poèmes d'Homère et qui s'est conservé chez les Doriens plus qu'ailleurs, la femme est vénérée. Par son influence morale, elle exerce une action sur les affaires publiques; par le rôle qu'elle joue, elle rappelle les Sabines, Lucrèce et Virginie. Dans une autre période, que l'on pourrait appeler la période économique et qui a trouvé son épanouissement dans la commerciale Athènes, la femme est reléguée dans le gynécée; la législation prend à son égard des dispositions qui rappellent la loi Voconienne et les invectives du vieux Caton. Cependant, il y a du progrès dans cette décadence; les mœurs déclinent, mais la conscience juridique se développe, les institutions se dessinent. Nous voyons apparaître la dot, dont le vrai caractère est moins d'alléger au mari les charges du mariage que d'assurer l'existence de la femme.

Dans les premiers temps de l'histoire romaine, la femme est soumise légalement à une tutelle perpétuelle. Mais, sous ce régime politico-patriarcal que nous avons défini plus haut, elle jouit, comme dans les temps homériques, d'une grande influence morale. Ici, l'auteur essaie de résoudre chemin faisant un difficile problème et de déterminer la distinction à établir entre la *patria potestas* et la *manus*. Suivant lui, la *manus* ne concernerait que les biens et ne s'étendrait pas à la fortune de la femme. M. G. cherche à appuyer son assertion sur le passage où Gaius (livre II, pp. 89 et 90) dit que nous ne possédons pas les personnes que nous avons *in manu*. L'auteur pense que ne pas posséder équivaut à n'avoir aucun droit sur la personne. Cette explication ne nous satisfait pas complètement; on nous permettra d'en essayer une autre. Remarquons que dans plusieurs passages de nos sources, ainsi dans Gaius (l. II, pp. 90 et 94), la femme *in manu* est assimilée, au moins en ce qui concerne la possession, aux personnes *in mancipio* et aux esclaves dont nous avons l'usufruit seulement. Dire que le père de famille n'a aucun droit sur ces deux catégories d'hommes, ne serait-ce pas donner lieu à un malentendu? L'usufruitier ne peut ni aliéner ni tuer l'esclave; il doit en user *salva rei substantia*; mais dans ces limites, il a certainement un pouvoir sur lui. Pour les *personæ in mancipio* dont la position n'est pas bien connue, la question est moins simple. Si nous ne nous abusons pas, ces personnes étaient des hommes libres insolubles, qui se soumettaient à une servitude passagère pour s'acquitter, mais qui devaient rentrer dans leur condition primitive dès qu'ils auraient payé leur dette par leur travail. Leur maître actuel pouvait en user, mais d'une manière temporaire seulement; il ne pouvait pas les aliéner, les vendre, les donner en réparation de dommages.

Nous retrouvons toutes ces restrictions dans la *manus*; aussi nous estimons-nous suffisamment autorisés par l'identité des conséquences juridiques et par la ressemblance étymologique à supposer que, en bien des points au moins, la *manus* et le *mancipium* étaient une seule et même institution. L'une et l'autre contenaient une *capitis diminutio*; l'une et l'autre faisaient passer ceux qui en étaient l'objet dans une famille nouvelle. Mais dans les deux cas, le changement

de famille n'était pas absolu ni définitif. Le nouveau père n'acquerrait pas la puissance illimitée de l'ancien. L'ancienne famille conservait encore certains droits; elle était représentée dans le tribunal appelé à juger la femme; elle avait cédé l'usufruit plus que la propriété; elle se réservait peut-être de reprendre la femme si jamais elle devait être chassée, par une séparation, de la famille du mari.

Un fait constant nous paraît donner à cette dernière hypothèse une grande probabilité. On sait que le fils de famille, vendu par son père et affranchi par l'acheteur, ne devenait pas un *homo sui juris*, mais retombait sous la puissance paternelle, et cela jusqu'à trois fois. Sans doute, cette disposition s'appliquait au fils, à l'exclusion de la fille, des petits-fils, etc. Mais il est bien difficile de ne pas voir dans cette interprétation restrictive la subtilité d'un casuiste qui vivait dans un temps où la *patria potestas* traditionnelle n'était plus en harmonie avec la conscience publique de l'époque et qui cherchait dans la lettre même de la loi le moyen d'en éluder l'esprit. Il est fort probable également que la limitation à deux des ventes que le père pouvait faire avant d'aliéner définitivement ses droits était déjà une atteinte portée à la puissance paternelle.

Le fait, cité par M. G. p. 134, que dans le cas d'enlèvement, l'*actio furti* n'était donnée au mari que lorsque sa femme était dans sa *manus*, nous paraît infirmer l'hypothèse de M. G. En enlevant la femme au mari, on n'enlevait pas la fortune. Si le mari n'avait eu de droits que sur la fortune et non pas sur la personne de la femme, il n'aurait pu être question d'intérêt pécuniaire. C'est parce que la femme *in manu* était dans un certain sens la chose du mari, et que la femme hors de la *manus* ne l'était pas, que l'on donnait une *actio furti* pour la première et qu'on n'en donnait pas pour la seconde.

Entre la *manus* et le *mancipium*, il y avait une différence il est vrai, et une différence importante. Les personnes *in mancipio* n'héritaient pas; la femme *in manu* héritait; c'est dans ce sens qu'elle était *filia loco*.

Nous n'oublions pas du reste que l'explication de M. G. et la nôtre reposent surtout sur des textes de Gaius, c'est-à-dire d'un auteur appartenant à une époque où la *manus* avait bien perdu de son caractère primitif. C'est dire avec quelles réserves ces explications doivent être adoptées.

Quoi qu'il en soit, l'auteur nous montre la Rome impériale subissant l'influence d'Athènes dans ses mœurs d'abord et bientôt dans ses lois. L'ancien système patriarcal disparaît; la femme s'émancipe et se dégrade tout à la fois. Le régime de la *manus*, c'est-à-dire de la communauté, fait place à celui de la dot. La femme est indépendante; mais on s'aperçoit bientôt qu'elle n'était pas toujours capable de porter son indépendance. Les anciennes précautions étaient déplacées dans la société nouvelle. On se voit obligé d'en chercher d'autres. De là une série de dispositions légales inconnues jusqu'alors et dont le sénatus-consulte Velléien est peut-être la plus importante. Ni sous la république, ni sous l'empire, la femme n'est l'égale de l'homme. Mais les restrictions imposées sous la république ont pour but d'assurer les intérêts de la famille; celles de l'empire de protéger la femme contre elle-même.

II. Nous arrivons au moment où se rencontrent et se fondent les trois fac-

teurs qui ont formé la civilisation moderne, l'antiquité, le christianisme, la race germanique. Un livre spécial a été consacré à une période de courte durée, mais d'importance décisive, pendant laquelle en particulier le Velléen a été modifié et a pris la forme sous laquelle il devait influencer les législations de l'avenir. L'ancien sénatus-consulte frappait de nullité les intercessions des femmes, sans distinguer si elles étaient faites au profit du mari ou d'un tiers. Le sénatus-consulte modifié par Justinien fait cette distinction; il renforce les prescriptions du sénat vis-à-vis du mari et les affaiblit vis-à-vis des tiers.

Essayant de déterminer la différence fondamentale qui distingue la société païenne de la société chrétienne, M. G. la voit dans le fait suivant. La philosophie ne s'adresse qu'à une petite élite, et se rend intentionnellement inaccessible aux masses; depuis Jésus-Christ au contraire, la vérité qui affranchit, la bonne nouvelle du salut, est annoncée aux pauvres.

La société chrétienne du reste mit en bien des points une marche analogue à celle des sociétés grecque et romaine. Nous y voyons aussi la femme honorée dans l'âge héroïque, dans les temps de lutte et d'avenir pour être rabaisée plus tard. Entre le martyrologue de l'Église militante et les canons de l'Église triomphante, le contraste est frappant.

Un trait cependant appartient aux deux périodes. La famille est reconstituée, réhabilitée, même lorsqu'on lui préfère le célibat. Le célibat préconisé par l'Église ne ressemblait en rien à celui que combattaient les empereurs païens. Le mariage a beau être un mal nécessaire; lorsqu'il existe, il doit être sanctifié. Cette réhabilitation de la famille est un des points importants de la législation des empereurs chrétiens. A cette tendance se rattache la transformation du Velléen entreprise par Justinien et dont nous avons parlé plus haut. Le but principal de ce sénatus-consulte sera désormais d'assurer l'existence de la famille par l'inaliénabilité de la dot.

M. G. essaie ensuite de caractériser le droit des barbares. Comprenant que les premiers monuments législatifs des anciens Germains ont déjà subi l'influence romaine, il s'appuie de préférence sur les lois scandinaves; il croit trouver là plus pur qu'ailleurs le caractère primitif des peuples qui ont renversé l'empire romain. En attirant l'attention sur des sources trop négligées jusqu'à ce jour, l'auteur rend service à la science. Mais ici aussi, il nous paraît se laisser emporter par son zèle. Les Gragas et les codes de même famille contiennent autre chose que le développement exclusif de la conscience juridique des hommes du Nord avant l'invasion. Ils n'ont pas subi l'influence de l'antiquité païenne sans doute; mais ils n'ont pu se soustraire à celle du christianisme, qui aura été chez eux, il y a au moins des raisons de le croire, plus forte qu'ailleurs. Quel rôle important ne jouent pas les évêques dans l'administration de la justice en Islande! L'auteur ne nous paraît pas avoir tenu un compte suffisant de ce facteur. Ainsi les Gragas permettent à la femme mécontente de son mari de lui retirer tout ou partie de la dot. M. G. voit dans cette disposition un trait tout à fait germanique. Nous lui aurions pour notre part donné plutôt une origine chrétienne; notre point de vue aurait été fortement confirmé par le fait que l'évêque était chargé

d'apprécier si et dans quelle mesure ce retrait de la dot devait être permis.

La composition payée par le meurtrier aux parents de la victime ne se partageait pas partout de la même manière. Dans certains pays, les femmes en recevaient une part, inférieure à celle des hommes. M. G. voit dans ce fait, p. 232, avec raison selon nous, une déviation de l'état de choses primitif; seulement, cet état de choses primitif, l'auteur se le représente tout autrement que nous. Il croit que dans l'origine, la part des femmes devait être égale à celle des hommes; à notre avis au contraire, la femme ne devait dans le principe avoir aucune part à la composition. Celle-ci en effet ne se partageait pas, comme M. G. a l'air de le croire, d'après les mêmes principes que l'héritage. La composition était le prix de la vengeance; comme la vengeance, elle ne concernait que ceux qui portaient l'épée à l'exclusion des femmes. Celles-ci ne pouvaient recevoir une part que lorsque l'institution primitive était dénaturée; c'est ce qui arriva chez les Scandinaves et les Lombards.

III. Dans le troisième livre, l'auteur, après avoir consacré un chapitre aux Scandinaves, sur lesquels nous ne reviendrons pas, nous arrête longtemps sur les institutions de la féodale Angleterre. Il trace, entre l'histoire de la procédure dans ce dernier pays et celle de Rome un parallèle des plus curieux, et que nous recommandons à tous les amateurs de philosophie de l'histoire et de psychologie sociale. La même analogie se retrouve en une certaine mesure dans l'histoire de la condition civile de la femme. Devant le *common law*, le droit ancien, la personnalité de la femme est absorbée par celle du mari comme dans la manus de la république romaine. Devant les cours d'équité, dont la jurisprudence tend à supplanter le *common law*, la femme recouvre graduellement son indépendance comme sous le droit honoraire développé par les préteurs en opposition avec le droit censitaire.

Revenant d'Angleterre en Allemagne, nous retrouvons notre sénatus-consulte, emprunté par les jurisconsultes du Saint Empire à la législation de Justinien. Mais nous ne le retrouvons que pour assister à son agonie, pour le voir éluder par la pratique, ébranler par la science, abroger à peu près partout par la législation.

En Italie, les droits des Germains, après s'être exagérés pour mieux résister, finissent partout par succomber devant la pression incessante du droit romain. Le sénatus-consulte Velléien se maintient jusqu'à nos jours; mais nous le voyons abroger par la nouvelle Italie. Il ne conserve son empire que dans le pays de l'immobilité, dans les États romains.

IV. Arrivant enfin en France, M. G. reprend avec plus de détails et de suite l'histoire du droit au moyen-âge. Partant des institutions germaniques, il en montre la tutelle familiale se transformant en une tutelle politique, à mesure que l'État se constitue. Mais les progrès rapides que Charlemagne avait fait faire sont suivis après sa mort d'un recul considérable. L'empire que ce monarque voulait créer à l'image de celui de Rome, n'avait pas de racines dans les populations, et ne devait pas tarder à tomber en poussière. L'état de choses qui se constitue sur ses ruines diffère en bien des points de l'état de choses qui l'avait

précédé. Avant les Carlovingiens, la société reposait sur la famille et s'appelait la barbarie. Après eux, elle aura la propriété foncière pour base et la féodalité pour nom. La tutelle des femmes suit toujours la fortune du pouvoir politique. Sous les Carlovingiens, elle tendait à passer de la famille à la couronne; après eux, elle tombe entre les mains du seigneur féodal. Envisagé d'un certain côté, la féodalité a bien plus de rapports avec le despotisme oriental que les grandes monarchies de l'Occident. C'est encore, dans un certain sens, l'organisation primitive de la famille appliquée à des proportions auxquelles elle ne convient plus. La condition de la femme dans ces circonstances ne peut pas empirer.

Pendant la féodalité, les peuples traversaient un rude noviciat destiné à leur faire goûter les fruits amers de la licence et à leur faire désirer l'ordre. La transition d'une forme sociale à l'autre a présenté un phénomène curieux. Le caractère principal de la féodalité, c'était la confusion des droits publics et des droits privés. L'une des premières atteintes portées à ce système fut le transfert des droits de défense de l'individu à l'État. Une fois que la société se charge de la protection de tous, la femme n'a plus besoin d'un tuteur; elle devient à certains égards l'égale de l'homme, elle exerce elle-même ses droits civils qu'elle ne pouvait jadis exercer que par un représentant. Mais comme le départ entre les droits civils et les droits publics n'était pas fait encore, nous voyons la femme investie au milieu de ces circonstances de pouvoirs plus étendus qu'à aucune autre époque, et en particulier de droits politiques qu'elle devait perdre plus tard.

La révolution qui s'opérait avait enlevé toute raison d'être aux dispositions destinées à protéger la femme, mais non pas à celles qui avaient pour but d'assurer l'existence de la famille. La liberté excessive dont nous venons de parler n'appartient qu'à la fille et à la veuve; la femme mariée doit reconnaître l'autorité de son mari et lui abandonner l'exercice de ses droits. La différence faite entre les deux sexes ne disparaît donc pas complètement. Mais sous l'influence de l'esprit qui avait déjà inspiré Justinien, elle prend un caractère tout différent de ceux qu'elle avait eus successivement sous la république romaine, sous l'empire des Césars payens et chez les Germains du temps de l'invasion. Désormais l'incapacité de la femme ne commence qu'avec le mariage pour finir avec lui.

Un fait qui a beaucoup contribué à ébranler la féodalité a été la reprise de l'étude du droit romain. Cette étude pourtant n'a pas été de tous points heureuse. Elle s'est opérée sous l'influence de la scolastique et de l'étroitesse de vues que celle-ci entraînait. On veut expliquer par le droit romain des coutumes qui avaient une tout autre origine; la confusion se met dans les idées juridiques. Le Velléen, issu du régime dotal, est introduit dans des pays où le régime de communauté avait poussé de profondes racines.

On ne tarda pas à comprendre, ou plus exactement à sentir qu'on avait fait fausse route; on revint en arrière. On commença par permettre aux femmes de renoncer aux privilèges que leur accorde le sénatus-consulte malencontreusement introduit. Lorsque le législateur se décida à abroger le Velléen, il ne fit que consacrer un changement depuis longtemps accompli dans la pratique, par le

fait que le renoncement mentionné ci-dessus était devenu une clause de style.

Nous arrivons au code. Nous renouçons, bien à regret, à suivre M. G. dans la caractéristique et la critique qu'il fait de ses dispositions relatives à la condition des femmes, dans les modifications qu'il propose. Mais les bornes de cet article nous obligent à laisser de côté la question pratique, qui nous entraînerait beaucoup trop loin. Nous terminons en exprimant l'espoir que M. G. verra dans les critiques de détail que nous nous sommes permis de lui faire, une preuve, bien meilleure que des louanges banales, de l'attention avec laquelle nous avons lu son intéressant travail.

Henri BROCHER.

56. — **Les Français du Nord et du Midi**, par Eugène GARCIN. Paris, Didier, 1868. In-12, xv-483 pages. — Prix : 3 fr. 50 c.

Le titre de cet ouvrage en résume assez bien l'idée : les Français du Nord et ceux du Midi constituent une seule et même famille ; il n'y a pas, il n'y a jamais eu antipathie de race ni de langue entre les populations du Nord et du Sud de la Loire. « Attester l'unité française, dit l'auteur, d'abord au point de vue religieux » ou plutôt philosophique, puis au triple point de vue de la nationalité, de la « langue et du génie, voilà notre but » (p. 40).

Maintenant, pourquoi ce livre, qui, par le seul choix du sujet, se condamne d'avance à bien des redites, à bien des lieux communs, s'il se tient dans les limites de la vérité, et qui s'expose à bien des paradoxes s'il veut faire produire des théories politiques aux données de l'histoire ? C'est que M. G. sait qu'il y existe quelque part en Provence une société de poètes qui travaille dans l'ombre à la destruction de cette « unité française » dont il est admirateur. Lui-même il est vrai, a fait partie autrefois de la société des *felibres*¹, mais il s'en est séparé, et l'écart entre elle et lui s'est accru à mesure que chacun suivait sa voie, à mesure que pour lui s'enfuyaient « les jours naïfs d'autrefois » (p. 3). Ému comme à l'approche d'un danger imminent, M. G. a cru le moment venu de sonner la cloche d'alarme. Aussi plus de ménagements ! Non content de rompre avec ses anciens amis, il les dénoncera, ou peu s'en faut, comme traîtres à la patrie. Il attaquera leurs doctrines perverses ; il les combattra à grand renfort d'érudition. Il prendra à partie le plus illustre d'entre eux, le poète Mistral, et rivalisant de finesse avec de célèbres commentateurs de Dante, il découvrira dans *Calendau* la plus séditeuse de toutes les allégories. Il s'acharnera contre tous ceux qui ont pu croire que la Provence jouait un rôle plus grand que de nos jours au temps où elle avait sa constitution propre, où, selon la parole des États du pays, elle était unie au royaume de France, « non comme un accessoire à son » principal, mais principalement et séparément du royaume. » Il s'indignera ; lui, « Felibre provençal » (il le dit, p. 125), qu'on ose douter que les méridionaux se soient sentis entraînés vers la France, se soient unis à elle librement, et lan-

1. C'est le nom que se sont donné les poètes de l'école qui s'est formée autour de Roumanille et de Mistral.

cera contre ces hérésies son livre « tout armé et même tout hérissé d'érudition » (p. xiv).

Il y a donc dans ce livre, « livre de combat » selon l'expression de son auteur, toute une partie, la première, intitulée *Une nationalité inattendue*, qui est un véritable procès de tendance contre l'école provençale. Nous ne nous en occuperons pas. Les « felibres » sauront bien se défendre s'ils le jugent nécessaire. Reste le gros de l'ouvrage, où l'auteur recherche si « entre les hommes du Midi et ceux » du Nord, il y a antipathie au point de vue : 1° des croyances, 2° des races, » 3° des langues, 4° des caractères » (p. 48). Par ce côté l'ouvrage nous appartient. Toutefois, avant de soumettre à une étude nécessairement délicate et longue, des opinions dont on a déjà pressenti la tendance, une rapide exploration du livre est nécessaire.

En effet, l'étendue qu'il est convenable d'accorder à la critique d'un livre est naturellement proportionnée à la valeur de la méthode qui s'y déploie, à la qualité de l'érudition qui y est mise en œuvre. Si l'érudition est de seconde main, si la méthode trahit à tout instant l'inexpérience de l'auteur, il est clair qu'il n'y a point lieu à discussion approfondie. Or que voyons-nous de prime abord dans les chapitres où M. G. étudie chez les populations du Midi de la France les religions, la race, la langue? Qu'il cite comme autorité l'opinion d'hommes qui ne comptent pas dans la science; qu'il raisonne à perte de vue sur des textes d'historiens modernes comme sur des sources originales; que lorsqu'il lui arrive de travailler directement d'après les sources, il se méprend sur leur valeur ou les comprend mal. Veut-on des preuves? Elles abondent. Après avoir constaté la confusion qu'offre l'histoire des hérésies du moyen-âge, M. G. dit avec simplicité : « Jetons » y quelque lumière. » Fuis il avance que les Pauliciens apportèrent en Europe le manichéisme (p. 58), confondant ainsi deux doctrines qui n'ont de commun que des analogies générales¹, qu'ils ont pris leur nom « de Paul un de leurs » chefs né en Arménie en 844 » (!), enfin « qu'ils avaient des accointances » avec le mahométisme.² — A la page suivante (comp. l'Appendice, p. 455), il croit que la *Nobla Leyczon* est du XII^e siècle, ou même plus ancienne³. — Un peu plus loin il traduit quelques pièces des troubadours, et sa traduction fourmille de contre-sens⁴. — Ailleurs (p. 97) le chant basque des Cantabres est rapporté comme un document authentique⁵. — Dans une autre partie de l'ou-

1. Voir par ex. Schmidt, *Hist. et doct. de la secte des Cathares*, II, 262.

2. Le premier manuel venu d'histoire ecclésiastique suffit à redresser ces erreurs. Voir par ex. K. Hase, *Kirchengeschichte*, 8^e édit., p. 176.

3. Voy. *Revue crit.*, 1866, I, p. 41.

4. Je prends comme exemple la traduction de quelques vers empruntés à une pièce bien connue de Pierre Cardinal, *Qui volra sirventes auzir* (Raynouard, *Lexique roman*, I, 446) : « Des clerks déloyaux je m'éloigne », traduisez : « je m'étonne » (*me mir*); — « tant d'orgueil », trad. : « tout l'orgueil » (*tot l'erguelh*); — « Que nul ne mène plus grand train », trad. : « Que nul, excepté eux, ne sait trahir » (*Que hom, mais elhs, no sap trahir*). C'est la suite de l'idée qui précède : « Ils ont accaparé tout l'orgueil, toute la ruse, toute la convoitise, si bien que personne, sinon eux, n'est capable de trahison. » Ces exemples, empruntés à un couplet de huit vers très-courts, suffiront à édifier le lecteur.

5. Voir sur cette question *Revue crit.*, 1866, II, p. 219.

vrage, M. Michelet, M. Van Bommel, M. Miorcec de Kerdanet, sont pour M. G. des autorités linguistiques que tantôt il approuve et tantôt il combat.

Tout cela montre déjà que l'érudition de M. G., pour avoir été acquise de fraîche date, est cependant en soi un peu ancienne, et surtout n'est pas exempte de lacunes. Mais un coup-d'œil sur les chapitres consacrés à la langue nous instruira bien davantage. M. G. pense que le français et le provençal ont une origine commune et qu'il n'y a point par conséquent de l'un à l'autre une différence fondamentale. Naturellement il tire de là une conclusion favorable à l'unité française. Ne pressons pas trop cette conclusion qui pourrait se retourner contre M. G., si on voulait l'appliquer à l'Alsace, et tenons-nous-en au fait lui-même. Ce fait est incontestable au sens où il est entendu par tout le monde, du moins par toutes les personnes compétentes; mais M. G. « n'a pas craint de se mettre » en opposition avec la doctrine consacrée, touchant les origines de notre » langue..... Il a été attiré vers les choses mystérieuses, et, sondant les sources » de notre langue, il est arrivé à de tout autres conclusions que celles de nos » plus éminents linguistes » (p. xiiij et xiv). En un mot, M. G. pense que le celtique a persisté et qu'il se retrouve, par suite de l'établissement des Gaulois en Italie, dans le latin vulgaire et dans nos idiomes romans¹. Sans doute cette thèse n'est point affirmée avec l'outrecuidance qui distingue certain journaliste-orateur, auteur d'une méchante brochure sur « l'antiquité des patois, » mais enfin, elle est exposée et défendue à l'aide d'arguments tels quels.

Ces arguments ne doivent pas même être discutés. La vérité est ici bien trop au-dessus des objections pour avoir besoin d'être défendue, et le livre qui les produit est jugé. On ne peut qu'engager M. G. à se mettre au courant des questions sur lesquelles il donne son avis. Lorsqu'il aura poussé ses études celtiques assez loin (et il n'y faudra pas beaucoup d'effort), pour savoir que le vocabulaire bas-breton n'est pas le vocabulaire des Gaulois du temps de César, il comprendra que son « celtique » est du plus mauvais aloi, et que par conséquent le vocabulaire synoptique des pages 467 à 471, ne signifie absolument rien. Lorsqu'il aura appris le provençal et l'ancien français, il déplorera les listes des pages 473 et 477, où l'on voit figurer sous la rubrique « langue d'oc » *avalbrar* « grandir comme un arbre, » *abautir* « abêtir, » *abhengo* « petite monnaie, » *ablader* « emblaver; » et sous la rubrique « langue d'oïl », *aba* « abbé, » *abali* « évanoui, » *abé* « avoir, » *acabamens* « achèvement, » *acarament* « confrontation » et autres barbarismes de même force. Enfin, lorsqu'il se sera remis au latin, il comprendra qu'un livre où on raisonne sur les rapports de cette langue avec le celtique et avec les idiomes romans, et où on imprime sous la rubrique « latin » des barbarismes tels que *aberagium* (abreuvoir), *aigatia* (agace, pie), *axi* (ais, planche), *altaria* (autel, pourquoi le pluriel?), et surtout *bastonus* (bâton), ne peut qu'être écarté par la question préalable².

1. Il y a par exemple un chapitre incroyable (p. 263-77) qui est intitulé « Origine gauloise de notre déclinaison »!

2. Ce n'est là qu'un faible échantillon; les pages 467 à 471 fournissent bien d'autres exemples non moins décisifs.

Nous ne pousserons donc pas plus loin l'examen de ce livre. Les théories qui y sont exposées ne sauraient être appréciées dans cette revue, qu'autant qu'elles auraient une base scientifique, et nous avons vu que cette base manque absolument.

P. M.

57. — **Cansons de la Terra.** Cants populars catalans, col·leccionats per Francesch Pelay BRIZ y Candi CANDI. I. Barcelona, Roca, 1866. In-18, xlviii-272 pages (avec musique). — Id., col·leccionats per Francesch Pelay BRIZ y Joseph SALTO. II. Barcelona, Roca, 1867. In-18, xx-254 p. Paris, libr. A. Franck. — Les deux vol. : 8 fr.

Ces deux petits volumes forment une des plus précieuses contributions qui aient été apportées dans ces derniers temps à l'étude de la poésie populaire ; les chansons qui y sont contenues n'offrent pas moins d'attrait par la beauté et la grâce originale de la forme que d'intérêt par l'antiquité ou l'étrangeté du fond et les rapprochements auxquels elles invitent. Nous ne pouvons insister ici sur l'un ni sur l'autre de ces points ; bornons-nous à donner quelque idée du recueil de M. Briz et à présenter un petit nombre de remarques.

Presque toutes les pièces de ce recueil sont des chansons épiques, sauf un petit nombre de rondes, de danses ou de chansons plaisantes. Si l'on supprime en outre une dizaine de cantiques ou légendes de saints, il reste plus de trente chansons véritablement importantes, dont quelques-unes sont de premier ordre. Une bonne partie de ces chansons se trouve déjà, il est vrai, dans le *Roman-cerillo catalan* de M. Milà y Fontanals ; mais les variantes données ici ont souvent de la valeur, et quelques-unes des plus belles pièces sont publiées pour la première fois. — Outre une *Introduction* écrite en catalan, et qui est généralement bien pensée, M. Briz a ajouté aux textes qu'il donne quelques rapprochements, surtout avec les chants populaires provençaux. Il y a en effet, il y a toujours eu entre la Provence et la Catalogne un lien étroit et un commerce fréquent, et la poésie populaire des deux pays en a gardé la trace. Dans les chansons qui sont, non pas originairement communes, mais empruntées à une province par l'autre, l'original paraît avoir été plus souvent provençal que catalan ; on sait d'ailleurs que plusieurs chants provençaux portent eux-mêmes la trace de leur provenance française, si bien que l'on est amené à attribuer, dans la poésie populaire comme dans tout le reste, une grande action et une expansion bien remarquable à la langue d'oïl. C'est là un point qui mériterait d'être étudié avec soin. Il est singulier, jusqu'à présent, d'une part, que la France n'ait conservé dans les anciens monuments de sa littérature qu'un petit nombre de chansons vraiment populaires, et d'autre part que celles qu'elle possède actuellement aient en général une forme moderne, altérée, et très-inférieure à celles qui se sont conservées dans les pays voisins. Toutefois ces deux faits, qui sans doute se restreindront à mesure que les études sur la poésie populaire ancienne ou contemporaine deviendront plus nombreuses et plus méthodiques, peuvent recevoir une explication plausible, et ne doivent pas empêcher d'admettre, comme résultat général, l'existence autrefois dans notre pays d'une très-riche poésie populaire, qui a exercé une grande

influence tout autour de nous. Puissent bientôt de nouveaux recueils apporter en plus grand nombre des preuves à l'appui de cette opinion !¹

Signalons quelques-unes des chansons les plus intéressantes que nous offrent M. Briz et ses deux collaborateurs. *Lo compte Arnau* (I, 53; cf. Milà y Fontanals, n° 36) nous offre un curieux phénomène : c'est le vieux mythe du *chasseur noir*, répandu dans l'Europe entière et qui remonte certainement, comme fond, à une période où les membres de la grande famille indo-européenne n'étaient pas encore séparés; c'est ce vieux mythe du chasseur nocturne, entouré de ses chiens et suivi de sa *mesnie* (voy., outre les citations données *Rev. crit.*, 1867, t. II, p. 265, presque tout le livre de Schwarz sur *l'Origine de la mythologie*, Berlin, 1860), qui est ici transformé en légende édifiante : c'est un comte mort qui apparaît à sa femme, et lui apprend qu'il est damné *pour n'avoir pas payé les soudées à ses hommes*. M. B. dit en note : « Cette chanson se confond en plusieurs » points avec la tradition du *mal cassador*². Les paysans prennent tellement au » sérieux l'existence de ce damné, qui chaque nuit est obligé de faire sa course, » suivi de milliers de chiens *et en compagnie de celle qui a été sa maîtresse*, qu'ils » nomment *un certain vent violent le mal cassador*, et quand ce vent souffle, ils » ont soin de bien fermer leurs portes *pour ne pas entendre de près les hennisse-* » *ments des chevaux, les abois des chiens et le bruit de la chevauchée* qui, selon » eux, passe à côté de leurs maisons. Et il y en a même qui jureraient sur un » crucifix l'avoir rencontré plus d'une fois. » Ces indications ont une grande importance, comme le verront de suite ceux qui ont étudié cette question; elles nous font vivement désirer d'en avoir de plus complètes. La Catalogne, d'après cet échantillon, doit posséder encore un grand nombre de superstitions et de traditions populaires; ce serait une tâche bien digne de quelqu'un des savants estimables qui depuis quelques années ont déjà tant fait pour cette province, de les recueillir fidèlement; celui qui l'entreprendrait rendrait en même temps un vrai service à la critique. Puisque nous exprimons des souhaits, nous dirons aussi qu'il serait bien à désirer que les *contes d'enfants* catalans fussent mis également en lumière; les quelques échantillons qu'a donnés M. Milà à la suite de son *Romancerillo* excitent la curiosité sans la satisfaire; le savant auteur ne pourrait-il pas, maintenant, compléter son œuvre ?

Parmi les chansons qui ne se retrouvent pas dans le *Romancerillo catalan*, nous indiquerons *S. Jaume de Galicia* (I, 71); cette aventure, tirée des *Miracles de saint Jacques*, est rapportée à la Vierge Marie, mais avec quelques différences, dans une chanson bretonne, *N.-D. du Folgoat* (*Barzaz-Breiz*, 6^e éd., p. 272); — *Isabel* (I, 111), charmante et malicieuse chanson; — *la Esquerpa* (I, 125); c'est la chanson, populaire en France comme en Provence, des *Transformations*, que Mistral a si gracieusement rajeunie dans *Magali* (voy. *Rev. crit.*, 1866, II, 302); — *la Dama de Tolosa* (I, 133), très-belle chanson sur le thème si répandu

1. Sur les recueils déjà publiés de chansons populaires françaises, voy. *Revue critique*, 1866, art. 106.

2. M. B. ajoute que le *mal cassador* « n'est autre chose que l'imitation d'une ballade du Nord. » C'est une erreur : cette tradition est bien plus ancienne.

dont Shakspeare a tiré *Measure for measure*; — *Catarina de Liò* (I, 209), que M. B. rapproche avec raison de la *belo Margotoun* (D. Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, II, 108); — *lo Compte Gari* (II, 51), chanson des plus remarquables, qui en rappelle plusieurs autres (p. ex. la *romance de Clotilde* ou de *Jeanne* dans D. Arbaud, t. I, p. 83), sans coïncider complètement avec aucune; — *la Trapassera* (II, 73); cf. D. Arbaud, II, 152, *lou Jalous* et en français Tarbé, II, 98, *le Mari soupçonneux*; Puymaigre, p. 217, la *Chanson de la Bergère*; il est digne de remarque qu'en Catalogne aussi bien qu'en Lorraine, cette chanson dialoguée est réellement représentée, dans les réunions populaires, par un jeune homme et une jeune fille; — *la mala muller* (II, 85), belle et poétique chanson; — *Mambrù* (II, 127); cette chanson est, non pas l'original, mais une traduction de la chanson française sur *Malbrouc*; c'est ce que dit M. Briz, et ce que démontrent d'ailleurs les rimes, ainsi que le refrain *birondon, birondon, birondena*. Elle renvoie à une variante plus ancienne, exempte naturellement des facéties qui se sont introduites dans la version que tout le monde connaît, mais la forme catalane est tronquée et sans valeur : il est curieux que le page, en apprenant à sa maîtresse la mort de Mambrù, l'appelle *lo compte de l'Aronge*; — *la Vella* (II, 147); c'est la chanson si connue de la *Vielle*, qui existe aussi en provençal (D. Arbaud, II, 148), mais vient du français; — *D. Joan* (II, 221); on peut comparer cette belle romance, malgré des différences considérables, à la légende si populaire en France dont M. D. Arbaud a donné une belle version provençale et plusieurs variantes (t. II, p. 82, *Miansoun*).

A la fin de son premier volume, M. Briz a donné une liste des principales chansons qu'il avait encore entre les mains et qu'il comptait publier; comme elles ne sont pas toutes dans le tome II des *Cansons de la Terra*, nous espérons que ce volume ne sera pas le dernier. Nous ne pouvons que remercier bien vivement l'auteur de ce qu'il a déjà fait pour la belle poésie populaire de la Catalogne, et l'engager à poursuivre une œuvre aussi honorable pour sa patrie que vraiment utile à la science.

G. P.

58. — F. KREYSSIG. **Studien zur franzoesischen Cultur- und Literaturgeschichte.** Berlin, 1865. In-4°, iii-528 pages. — Prix : 10 fr.

M. Kreyssig est homme de précaution. Il a su parler de sujets fort délicats (V. Hugo en exil, Œuvres de l'empereur Napoléon III), sans avoir de démêlés avec la douane française, et par ses déclarations incessantes qu'il ne vise pas à l'exactitude du bibliographe et de l'historien littéraire, il échappe aussi à notre contrôle. Aussi ne dirons-nous qu'un mot de son livre, qui par sa forme et son esprit ne rentre pas entièrement dans les attributions de la *Revue*; mais que cependant, à cause du sujet qu'il traite, nous ne pouvons passer sous silence.

M. Kreyssig a voulu caractériser dans quelques écrivains (Béranger, Scribe et son école, J. de Maistre, de Lamennais, Châteaubriand, Mme de Staël, Guizot, Lamartine, G. Sand, V. Hugo en exil, Louis-Napoléon), les différentes phases de l'esprit français au XIX^e siècle. Cette liste donne la clef de son livre. Il a choisi

des types trop connus et trop généraux pour exciter un vif intérêt, et pour donner lieu à beaucoup d'aperçus nouveaux. En outre, pour être complet, il aurait dû ajouter un certain nombre d'écrivains, Balzac, Musset, par exemple, qui donnent une image bien plus fidèle qu'aucun autre romancier ou poète de la vie et de l'esprit français depuis 1830.

Le chapitre intitulé *Scribe et son École*, prouve combien M. K. devient vague et superficiel quand il abandonne l'étude d'un auteur isolé pour aborder un groupe, et combien il lui manque pour donner une idée, même approximative, de l'état de la littérature et des mœurs contemporaines. M. K. se borne à nommer MM. Ponsard, Augier, Dumas fils, et Barrière, et parmi leurs ouvrages il ne cite que le *Genre de M. Poirier*, *Diane de Lys*, le *Demi-Monde* et quelques pièces de M. Barrière. C'est là abuser de l'indulgence qu'il réclame si souvent pour la partie bibliographique de son travail.

Quant à l'esprit du livre il ressemble beaucoup à celui de l'ouvrage, aujourd'hui classique, de Julien Schmidt. M. K. est plus modéré et plus impartial, il renonce à pétrir et à façonner un auteur pour en faire une caricature ou un monstre, à la plus grande gloire de l'imagination et de la perspicacité du critique. Cette réserve l'a privé des invectives éloquentes, et des conclusions si saillantes et si énergiques de M. Schmidt. Mais nous ne saurions trop le féliciter de ce respect de la vérité. La saine morale et la saine raison jouent naturellement un grand rôle dans l'appréciation qu'il fait des ouvrages les plus divers. Au nom de la saine morale et de la saine raison, il condamne Châteaubriand et V. Hugo ¹, et cherche à réhabiliter Scribe. A l'égard de Mme de Staël ce double criterium le conduit à une vive admiration à laquelle nous applaudissons volontiers. Il n'ose pas trop se prononcer sur G. Sand ² et Lamartine. Il donne à ce dernier beaucoup d'éloges, avec une prodigalité railleuse, et une ironie souvent mal cachée.

La critique littéraire, comme on pouvait s'y attendre, occupe peu de place dans le livre de M. Kreyssig. Il le reconnaît lui-même, en disant que le charme de la langue et des vers échappe en grande partie à l'étranger. On remarque cette lacune dans presque tous les ouvrages étrangers sur notre littérature. Ils ne l'envisagent qu'au point de vue moral et politique et tiennent rarement compte de la forme, qui seule en France, décide du sort d'un livre. Nous pardonnerions ce défaut à M. K. s'il avait approfondi davantage les mœurs et le caractère français. Il les représente comme quelqu'un qui franchit pour la première fois notre frontière, et qui ne voit que le contraste qu'ils forment avec les habitudes et le caractère de son pays. Il découvre que les Français sont fort vaniteux, que séduits dès l'école par les prix de sagesse et les décorations, ils se proposent comme but unique de leur vie, l'obtention d'un ruban rouge cramoisi, que le poète au

1. L'étude sur les derniers ouvrages de V. Hugo (*Contemplations*, *Légende des siècles*, *Misérables*, etc.) est de beaucoup la plus intéressante. M. K. y sort des généralités et consacre quatre-vingts bonnes pages à ces quatre ou cinq ouvrages.

2. Il dit à propos de *Consuelo* que la *Zingarella* est le portrait de la mère de l'auteur. Il y a là évidemment une confusion de noms.

moment de l'inspiration, le martyr politique au moment de l'exécution, se préoccupent toujours de la pose (p. 50 et suiv.), et cent autres traits pareils qu'on sait du reste en France aussi bien qu'en Allemagne.

A part cela il n'y a rien de particulier à dire du livre de M. Kreyssig. Il faut le prendre pour ce qu'il est, pour une causerie, non sans esprit, sur une époque qu'il n'est peut-être pas encore temps de juger avec la sévérité et le sérieux de l'histoire.

EUG. MUNTZ.

VARIÉTÉS.

Un Manuscrit irlandais de la Bibliothèque de Rennes.

Dans leur *Nouveau Traité de Diplomatie*¹, les Bénédictins ont décrit un manuscrit irlandais qui leur avait été envoyé de Bretagne par le président de Robien. Ignorant l'irlandais ils n'ont pu qu'en donner une description paléographique, et peu au courant de la paléographie irlandaise, ils l'ont à tort attribué à la fin du XII^e ou au commencement du XIII^e siècle. Quelques feuillets à la fin du volume (car le ms. est composé de fragments de différentes provenances) peuvent remonter jusqu'à la fin du XIII^e siècle, mais la majeure partie du volume appartient à la fin du XV^e. M. Todd l'a examiné l'été dernier et vient de lire à ce sujet devant l'Académie royale d'Irlande une intéressante notice².

Ce ms. contient, outre un certain nombre de traités religieux et de généalogies, trois fragments importants de la littérature irlandaise, une copie du *Dinnsenchus* (traité topographique), une vie de saint Colman, et une version irlandaise des *Voyages de Jean de Mandeville*. Ces deux derniers morceaux n'existent que dans le ms. de Rennes. La traduction des *Voyages de Jean de Mandeville* a été faite en 1472 par Fingin O' Mahony, déjà connu dans l'histoire d'Irlande et représenté par les chroniqueurs comme « un sage homme, savant en latin et en anglais. » Le seul morceau que M. Todd publie de ce ms. est le prologue qui précède la traduction de ces *Voyages*. Le peu de temps qu'il a passé à Rennes ne lui a pas permis d'en copier davantage ; et il s'est borné à analyser, d'une façon fort détaillée du reste, le contenu du ms. M. Todd termine en regrettant que le règlement de la Bibliothèque de Rennes ne permette pas le prêt au dehors. Il avait sous ce rapport trouvé plus de facilités en Belgique. Car c'est à l'aide d'un ms. d'une bibliothèque de Bruxelles, que le gouvernement belge lui avait envoyé en Irlande pour quelques mois, qu'il a publié son édition de la *Guerre des Gaëls avec les hommes du Nord*, dont je parlais ici l'an dernier³.

H. GAIDOZ.

1. Tome III, p. 200.

2. Some account of the Irish Manuscript deposited by the President de Robien in the public Library of Rennes, by J. H. Todd, D. D. etc. Dublin, 1867, in-8°, 18 pages.

3. *Revue critique*, 1867, art. 171.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13

— 28 Mars —

1868

Sommaire : 59. POTT, Recherches étymologiques dans le domaine des langues indo-européennes. — 60. DUGIT, Étude sur l'Aréopage athénien. — 61. FERGUSON, l'Histoire des Irlandais avant la conquête. — 62. GRIMM, Histoire de la Langue allemande. — 63. REUSS, Strasbourg et l'Union évangélique jusqu'à sa dissolution. — 64. GRÆSSE, Trésor de livres rares et curieux.

59. — **Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indo-germanischen Sprachen.** Wurzel-Wörterbuch der indo-germanischen Sprachen von Aug. Friedr. POTT. Erster Band. Detmold, Meyer, 1867. In-8°, xij-1379 pages. — Prix : 26 fr. 70.

M. Pott, professeur de grammaire comparée à l'Université de Halle, a publié en 1833 et 1836, sous le titre de *Recherches étymologiques*, un grand ouvrage dont il donne une seconde édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Les deux premiers volumes de l'édition nouvelle ont paru, l'un traitant des prépositions, en 1859, l'autre, traitant des racines, en 1861. Ce second volume est une introduction au dictionnaire des racines des langues indo-européennes, dont le volume que nous annonçons forme la première partie. L'auteur y traite des racines terminées par une voyelle, c'est-à-dire des racines en *a, i, u, û, v*. Il les a rangées dans l'ordre de l'alphabet sanscrit, et passe en revue sous chacune d'elles tous les mots primitifs et dérivés dont elle est la souche dans les langues sanscrite, zende, grecque, latine, dans les rameaux slave, germanique, celtique. Il descend même jusqu'au persan et aux langues néo-latines, et souvent il traite des mots qui ne se rapportent pas directement à la racine qu'il étudie. Ainsi à propos de la racine *tu* il examine étymologiquement beaucoup de noms de peuples.

Le sujet, tout étendu qu'il est, n'en est pas moins étreint avec une force singulière, qui serait même nécessaire au lecteur pour suivre l'auteur sans trop de lassitude. M. P. ne se refuse jamais, non pas seulement une digression dans un article, mais même une parenthèse, parfois longue, dans une proposition. Ce défaut de son exposition tient à une rare qualité de son esprit. De tous les linguistes qui se sont occupés de grammaire comparée, il n'en est aucun qui ait étudié un aussi grand nombre de langues avec une attention aussi éveillée à tous les faits intéressants qu'elles peuvent offrir et une mémoire aussi présente de tout ce qui a frappé son attention. Pourtant cette abondance d'érudition ne nuit pas à la sévérité de la méthode. Nul n'est plus difficile à contenter que M. P. Bopp lui-même, Bopp, avec l'air d'homme sage, se repose plus volontiers dans des hypothèses hasardées. Mais M. P. agit avec une infatigable vigueur toutes les solutions possibles d'un problème, celles que les autres ont proposées comme celles que lui fournissent la richesse de son érudition et la fécondité de son imagination; et il ne craint pas de déclarer qu'en fin de compte, aucune ne le satisfait.

Il exige d'une étymologie l'analogie dans la signification des mots aussi sévèrement que l'analogie dans les sons. Ainsi (p. 209) il hésite à dériver *feudum*, fief, propriété foncière, du gothique *faihu* qui signifie richesse mobilière; il fait remarquer que le grec *ἀεθλος*, combat, lutte, peine, ne peut se rattacher pour le sens à la même racine que *avere*, *audere*. Ce qui est vrai des mots l'est aussi des formes grammaticales. Ainsi on ne conçoit pas que si l'infinitif grec est un datif, comme le soutient Bopp (*vergleichende Grammatik*, III, 323), il ne se construise jamais par lui-même qu'au nominatif et à l'accusatif; car l'infinitif n'est pas au datif quand il signifie le but, la forme d'une action, et c'est faire violence à la langue que de voir un datif dans ἔλθε ζητήσαι et de traduire cet infinitif par « des » *Suchen wegen*¹. » La construction est évidemment analogue à « *venerunt* » *questum injurias*. » M. P. ne tombe pas dans ce genre de fautes; il a un sentiment beaucoup plus juste et plus fin du génie des différentes langues qu'il compare.

Je ne puis discuter que des détails en rendant compte du nouveau volume de M. P., les questions générales ayant été traitées dans le volume précédent. M. P. revient pourtant (pp. 434-436) sur la polémique engagée entre lui et M. G. Curtius à propos des préfixes. M. P. avait exposé dans le premier volume (p. 248; cf. pp. 231, 235, 266, 279, 283) que certaines racines pouvaient être composées avec des prépositions ayant subi l'aphérèse, que de même que *vidhavâ*, *vi-dua* sont composés avec *dvi*, la racine *ping*, qui forme le sanscrit *ping* (*colorare*) et le latin *pingere*, pouvait être dérivée de *api* + *ang* (*oblinere*). M. G. Curtius, dans ses *Esquisses d'étymologie grecque* (*Grundzuge der griechischen Etymologie*, 1^{re} édition, I, 35 et suiv.), soutint qu'admettre de telles étymologies c'était commettre une sorte d'anachronisme et attribuer à la plus ancienne période de la formation des langues indo-européennes des procédés beaucoup plus modernes. M. P. maintint son assertion dans le second volume de ses *Recherches étymologiques* (pp. 297 et suiv.) et contesta les considérations chronologiques de M. G. Curtius. Dans son dernier volume (p. 436) il fait une remarque qui me semble importante, c'est qu'aucune langue ne peut commencer par des racines nues. Les racines même sans flexion et sans agglutination ne peuvent être employées dans le langage que comme des mots. D'ailleurs j'avoue, pour ma part, que je ne puis admettre avec M. G. Curtius (*zur Chronologie der Indogermanischen Sprachforschung*, 1847), que le verbe se soit formé complètement, avec tous ses modes et tous ses temps, avant que les noms eussent les désinences qui expriment leurs rapports avec le verbe et les autres mots de la proposition. Les fonctions remplies par le nom sont si multipliées et si importantes, qu'il est impossible de se faire entendre sans les marquer d'une manière plus ou moins complète. Or si elles ne sont pas marquées par les cas, elles seront marquées par la place des mots et par des particules; et si la langue indo-européenne primitive a employé pendant des siècles le second de ces deux procédés, on ne conçoit

1. Encore cette construction est-elle fort rare. Le verbe *ἐρχομαι* se construit d'ordinaire en ce sens avec le participe. On dira plutôt ἔλθε ζητήσων que ἔλθε ζητήσαι.

pas comment elle est arrivée à employer l'autre, dont on ne pouvait sentir le besoin. Cette période primitive de la formation des langues indo-européenne est couverte d'épaisses ténèbres. On ignore encore complètement les conditions où existait l'unité du langage dont le sanscrit, le zend, etc., sont des dialectes. Toutes les conjectures que l'on peut faire jusqu'à présent sur ce point semblent bien hasardées. Il est possible que M. P. se trompe en voyant la préposition *api* dans la racine *ping*; mais on ne peut guère lui opposer des considérations tirées d'une chronologie au moins aussi incertaine que ces étymologies.

Quand M. P. touche à l'étymologie française, il est très-exact en tout ce qui se rapporte au point de vue où il est placé; mais la difficulté désespérante de notre langue, où l'usage restreint si souvent et si arbitrairement l'analogie, a joué plus d'un tour à sa mémoire ou peut-être à son typographe. Ainsi : pp. 89, 645 « rire tout soûl » pour « tout *son* soûl; » p. 123 « je donnerai (*pour* je donnerais) ma tête à couper, que.....; » pp. 125, 174 « Dieudé » pour « Dieu-donné; » p. 135 « cimétiere; » p. 193 « boir » pour « boire; » p. 201 « pàcage; » p. 210 « fiéf; » p. 316 « existance; » p. 331 « stagier » pour « stagiaire; » p. 363 « brébis; » p. 518 « erse » pour « herse; » pp. 525, 1228 « jumenté » pour « jument; » p. 686 « éclorre; » p. 824 « département Drôme; » p. 895 « cheval hongrois » pour « cheval hongre. » Les Allemands nous reprochent d'écortcher leur langue quand nous les citons (et je n'ai pas été moi-même sans commettre quelques attentats de ce genre); mais on voit qu'ils nous rendent la pareille. A ce propos je ne puis m'empêcher d'élever une réclamation. Les Allemands disent souvent (et M. P. le répète après les autres, p. 816) que les Français s'appellent *la grande nation*. Notre patriotisme est sans doute largement pourvu de ridicules et d'impertinences; il ne le cède pas sur ce point au patriotisme allemand, mais il ne mérite pas qu'on porte à son compte cette sottise qui n'a certainement pas cours dans notre pays.

P. 38. M. P. relève la forme *notos* pour *notor* dans une inscription (Orelli, 4957); il l'attribue à une confusion avec *notus*. Je ferai remarquer qu'on lit dans des préceptes d'orthographe que nous ont conservés deux manuscrits du x^e siècle : « *auctor, defensor, accusator, doctor, scriptor, salvator, protector, compaginator,* » omnia hæc per *tor* syllabam scribendum est. »

P. 122. Le mot *πρότασις* pris au sens grammatical de proposition dépendante précédant la proposition principale (comme dans « si ambulat, movetur ») ne me semble pas se rattacher directement au sens primitif de ce mot; le sens logique de *prémisse* d'un syllogisme¹, me semble antérieur au sens grammatical, et il me paraît probable que le sens primitif du mot devait être effacé quand il a été ainsi employé en logique.

P. 352. J'ai une objection semblable à faire à propos du terme technique *ὑπαρκτικά ἔρηματα*². Quand les grammairiens ont employé cette expression dérivée

1. Aristote, *Anal. pr. I*, 1. 24 a 16. Cf. Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande*, I, 352.

2. Apollonius, *de Constr.* 65, 13.

de ὑπάργειν, ils n'y attachaient sans doute pas d'autre idée que celle d'existence, et la signification de la préposition ὑπό était complètement effacée. Priscien, il est vrai, dit (VIII, § 51) : « excepto sum verbo, quod ὑπαρκτικόν græci vocant, quod » nos possumus *substantivum* nominare. » Il est donc l'auteur de ce terme de *verbe substantif*; car on ne trouve dans aucun autre grammairien latin l'expression de *verbum substantivum*. Mais ce mot ne signifie que *verbe d'existence*. Priscien traduit toujours le grec ὑπαρξίς par *substantia*. Ainsi il dit (VIII, § 63) que l'indicatif « substantiam sive essentiam rei significat ¹. » Il traduit la phrase suivante d'Apollonius (*de Constr.* 115, 13) τὰ γὰρ ὑπαρξίν ἢ ἰδέας ποιότητος θέσιν σημαίνοντα τῶν ἑρημάτων par (XVII, § 77) « cum enim ipsa verba (les verbes qui signifient » *exister* ou *s'appeler*) per se substantiam uniuscuiusque propriam colligant vel » substantiæ nominationem. » On voit en même temps dans ce dernier passage que Priscien confondait, comme on l'a fait depuis au moyen-âge, les idées de *substance* et d'*existence*. Ainsi il dit (*ibid.*) que le pronom *ego* et le verbe *sum* signifient tous deux la *substance*, tandis qu'il aurait dû dire que le pronom *ego* signifie la *substance*, et le verbe *sum*, l'*existence* ².

P. 422. Le mot *decompositum* n'est pas un terme nouveau. Il se trouve dans Priscien, V, § 56 : « figura... dictionis... vel... simplex est... vel composita... » vel decomposita, quam Græci παρασύθετον vocant, id est a compositis derivata, » ut *magnanimitas*. »

Le livre de M. P. n'est pas seulement riche en érudition et en vues étymologiques. L'exposition, malgré ses défauts, ne me paraît pas sans agrément : j'y trouve de l'esprit, de l'imagination, enfin de la bonhomie, qualité dont nous gratifions peut-être trop libéralement les Allemands (ils n'en ont souvent que le masque), mais dont M. P. me paraît posséder la réalité.

CH. THUROT.

60. — **Etude sur l'Aréopage athénien**, par Ernest DUGIT, ancien membre de l'École française d'Athènes. Paris, Thorin, 1867. In-8°, 224 pages. — Prix : 4 fr.

Au moment même où la *Revue critique* rendait compte du beau livre de M. Perrot sur le Droit public d'Athènes ³, livre dans lequel se trouvent deux chapitres fort intéressants sur l'Aréopage, un autre élève de l'École française d'Athènes publiait un travail spécial sur cette illustre compagnie. — Raconter l'histoire de ce Sénat depuis les temps les plus reculés jusqu'aux premiers siècles de notre ère; déterminer exactement ses attributions dans l'ordre politique, religieux ou judiciaire; mesurer l'étendue de son influence sous les divers régimes de Gouvernement: c'est là encore aujourd'hui une tâche difficile, même après les nombreux travaux qui ont été consacrés à ces questions, et

1. Apollonius (*de Constr.* 261, 22) dit que οἱ ἄνθρωποι διανοεῖσθε est pour ὑπάρχει ἐν ὑμῖν τὸ λογιστικόν.

2. Dans tout ce passage (XVII, §§ 77-79) où il a traduit et développé Apollonius (*de Constr.* 115, 13-27), Priscien s'écarte du sens de son auteur, particulièrement § 78, en traduisant 115, 20-24.

3. 1867, art. 150.

l'on doit se montrer reconnaissant envers ceux qui, comme M. Dugit, ne craignent pas de l'aborder à leur tour. — Peut-être, cependant, le sujet une fois choisi, l'auteur a-t-il manqué d'audace; les vues personnelles et originales font défaut à cette dissertation qui paraît avoir eu principalement pour but de résumer les œuvres antérieures. Mais, dans cette mesure même, le livre a encore son utilité; s'il ne fait pas disparaître toute obscurité, il a au moins cet avantage de constater la hauteur à laquelle les discussions précédentes nous ont conduits, et d'indiquer, en fixant les résultats obtenus, les points sur lesquels de nouvelles lumières doivent être apportées.

En l'absence de faits complètement nouveaux que nous puissions signaler à nos lecteurs, nous allons soumettre à M. Dugit quelques observations que nous a suggérées la lecture de son mémoire.

1° La question des origines de l'Aréopage est assurément la plus obscure et la plus complexe de tout le sujet; et peut-être même devons-nous conserver peu d'espoir d'arriver à connaître la vérité tout entière, puisque les anciens eux-mêmes, notamment Aristote et Plutarque, n'ont pu se mettre d'accord. Ce point a été assez longuement traité par M. Dugit et quelques solutions se détachent très-nettement de son étude; c'est ainsi qu'il admet la distinction des Aréopagites et des Éphètes pour la période antérieure à Solon, proposition qui a été autrefois énergiquement contestée par Otfried Müller. — Mais le lien qui unit l'Aréopage de Solon à l'Aréopage primitif n'est point suffisamment indiqué. « Il exista successivement à Athènes deux Aréopages, qui n'ont guère eu de » commun entre eux que leur nom, leur lieu de séance et leur caractère aristocratique » (p. 33). — Comment se fit la transition? Que devint l'ancien Sénat? Comment le nouveau prit-il sa place? C'est ce qui ne résulte point assez clairement de cette phrase que nous lisons à la page 78 : « Solon, supprimant » ou plutôt transformant ces deux corps (l'Aréopage et les Éphètes), institua » un nouveau conseil. »

2° M. Dugit voit (p. 69) dans les Proëdres « une commission de dix Prytanes, qui avait pendant sept jours la direction des autres Prytanes et du » Sénat. » — C'est une opinion qui peut, sans doute, invoquer en sa faveur de nombreuses autorités; mais elle perd chaque jour du terrain, et les écrivains les plus compétents, MM. Hermann, Meier et Schoemann l'ont depuis longtemps abandonnée. M. Perrot lui-même, dont l'auteur a consulté le livre (v. p. 17), en signale l'inexactitude. — Voici, en quelques mots, comment les choses se passaient. Chaque jour, un des cinquante Prytanes de la tribu dirigeante était désigné par le sort pour remplir les fonctions d'Epistate. Il était réellement pendant vingt-quatre heures le chef du Gouvernement. Mais, à la suite d'une modification de la constitution, que Meier place entre l'année 378 et l'année 369 (*Programme des cours de l'Université de Halle pour le semestre d'été de l'année 1855*, p. 5), il perdit ses plus belles prérogatives. On voit apparaître alors un corps de neuf Proëdres, pris au sort dans les neuf tribus non dirigeantes, à raison d'un par tribu, et parmi lesquels fut choisi l'Epistate des Proëdres. A partir de cette époque, il y eut donc deux Epistates, l'Epistate des Prytanes, n'ayant plus que des attributions subalternes, comme la garde des sceaux de

l'État et des clefs de la citadelle, et l'Epistate des Proédres, appelé à présider les assemblées générales du Sénat et du Peuple.

3^o Athénée (liv. XIII, sect. 21, p. 566), sur la foi d'un discours attribué à Hypéride, raconte que les Aréopagites interdirent l'entrée de l'Aréopage à un citoyen que l'on avait vu dînant dans une auberge. — Est-ce là une décision d'une exagération puérile, imaginée par les Sophistes ? M. Dugit l'affirme (p. 80). — Nous ne saurions être de son avis. Des textes nombreux, que nous ne pouvons rappeler ici, établissent jusqu'à l'évidence que les hommes honorables et soigneux de leur dignité ne fréquentaient point les *καπηλεία*; les gens de la classe la plus infime s'en tenaient eux-mêmes éloignés : ἐν καπηλείῳ φαγεῖν ἢ πιεῖν οὐδεὶς οὐδ' ἂν οἰκέτης ἐπιεικῆς ἐτόλμησεν (Isocrate, *Areopagiticus*, § 49, Didot, p. 95). C'est qu'en effet, pour les Athéniens, qui parlait d'auberge parlait par cela même de maison de prostitution. Les mots *καπηλείον* et *πορνεῖον* sont sans cesse rapprochés par les auteurs (v. Pollux, *Onomasticon*, IX, 34). On pouvait, sans doute, fermer les yeux sur les péchés de jeunesse, pardonner à l'entraînement qui poussait les adolescents dans ces maisons suspectes (Isocrate, *Trapeziticus*, § 287, Didot, p. 239). Mais une plus grande réserve n'était-elle pas imposée à ceux qui avaient l'honneur de siéger dans le Sénat ? Était-ce se montrer rigoureux à l'excès que de réclamer des Aréopagites l'observation de ces convenances que les simples citoyens respectaient ? Aussi les scrupules qu'atteste la décision rapportée par Athénée, loin de nous paraître puérils comme à M. Dugit, honorent à nos yeux l'Aréopage.

Nous irions même plus loin. Helladius nous apprend qu'un Aréopagite fut chassé par ses collègues, parce qu'un jour, étant en séance, ἐν Ἀρείῳ πάγῳ, il avait étouffé un petit oiseau qui était venu chercher sur ses genoux un abri contre les serres d'un épervier (Photius, *Bibliotheca*, éd. Bekker, p. 534). — Pourquoi se refuserait-on à admettre qu'un pareil acte de froide cruauté ait été réprimé ? Que l'on songe donc que l'Aréopage ne se contentait pas de réclamer de ses membres un respect absolu de la justice; mais qu'il punissait même les fautes les plus légères (Eschine *c. Ctesiphontem*, § 20, Didot, p. 100).

4^o L'Aréopage, d'après M. Dugit, avait dans sa compétence la police médicale : « C'était lui qui donnait aux médecins et aux apothicaires l'autorisation » d'exercer dans la ville » (p. 92-93). — L'Aréopage transformé en Faculté ou en Académie de médecine ! cela nous semble assez extraordinaire. S'il s'agissait seulement d'attribuer à cette haute compagnie le choix des médecins publics, de ces *δημοσιεύοντες* (Aristophane, *Acharnenses*, v. 1029), qui soignaient gratuitement les malades (*Scholia in Aristophanem*, loc. cit.) et recevaient pour ce motif un traitement de l'État (Diodore de Sicile, XII, 13), nous n'y verrions point beaucoup de difficultés; et encore nous pourrions faire remarquer que ce n'était vraisemblablement point l'Aréopage, mais plutôt l'assemblée du peuple qui procédait à cette désignation (voy. *Scholia in Aristophanem*, loc. cit., et Platon, *Gorgias*, p. 455). Quant à croire qu'un diplôme de l'Aréopage fût nécessaire à Athènes pour exercer l'art de guérir, c'est ce que provisoirement nous ne pouvons nous résigner à faire.

5^o Une question intéressante et vivement débattue entre les interprètes est

celle de savoir si des voies de recours étaient admises contre les sentences de l'Aréopage et quelles étaient ces voies de recours. M. Dugit la passe presque complètement sous silence (voy. p. 104). Pourtant elle était digne de son attention, non-seulement parce que MM. Tittmann, Wachsmuth, Meier, Hermann, diffèrent d'avis sur la solution que doit recevoir la difficulté; mais encore parce qu'il y a dans les auteurs anciens des passages qui appellent une discussion sérieuse. Tel est ce texte de Pollux : οἱ θεσμοθέται εἰσάγουσι τὰς δίκας τῶν ψευδομαρτυριῶν τῶν ἐξ Ἀρείου πάγου (*Onomasticon*, VIII, 88; cf. Démosthène *c. Aristocratem*, § 66; Lycurque *c. Leocratem*, § 12. Didot, p. 3).

6° Nous ne voulons plus que signaler, en terminant, un point de détail peu important, sur lequel M. Dugit aurait pu être plus affirmatif. Parmi les procès fameux qu'il mentionne (p. 184) comme ayant été portés devant le tribunal des Hélistes au lieu d'être régulièrement soumis à l'Aréopage, figure celui « du Mélien Diagoras, qui eut lieu vers 420. » — La date de la condamnation de Diagoras, de Melos, est parfaitement connue. Elle est indiquée d'une façon très-précise par Diodore de Sicile comme se rapportant à l'archontat de Chabrias, l'an 415 av. J.-C. (*Bibliothèque*, XIII, 6); et le témoignage de Diodore n'est pas isolé; il s'accorde très-bien avec celui d'Aristophane. « J'entends aujourd'hui » proclamer partout, dit le Chœur des *Oiseaux* : A celui qui tuera Diagoras de Mélos, un talent ! » (v. 1071 et ss.). Or, on sait que cette comédie des *Oiseaux* fut jouée pour la première fois l'an 415 avant notre ère.

E. CAILLEMER.

61. — **The Story of the Irish before the conquest**, from the mythical period to the invasion under Strongbow, by M. C. FERGUSON. London, Bell and Daldy, 1868. In-12, xi-303 pages. — Prix : 6 fr. 25.

Depuis que les préoccupations politiques contraignent le public anglais à s'occuper un peu de « l'île Sœur », bon nombre de publications sur l'Irlande et son histoire voient le jour en Angleterre. Celle que nous annonçons et qui a pour auteur la femme d'un des poètes les plus distingués de l'Irlande actuelle, raconte l'histoire légendaire et l'histoire réelle d'Irlande avant l'invasion anglaise. Plusieurs poètes anglo-irlandais de ce siècle se sont fait un nom dans la littérature anglaise et ont familiarisé le public de la Grande-Bretagne avec les légendes de la vieille Erin. Des poètes anglais eux-mêmes puisent à cette mine féconde; tel M. Matthew Arnold, qui, dans son volume de *New Poems*, publié il y a quelques mois, reprenait avec bonheur l'histoire fabuleuse de saint Brendan. Il est donc intéressant de présenter dans leur ensemble et dans leur succession les différents cycles qui ont inspiré l'ancienne poésie galique de l'Irlande et inspirent aujourd'hui la littérature qu'elle s'est créée dans la langue du conquérant. Quant à l'histoire de l'Irlande indépendante depuis saint Patrice, outre qu'elle a fourni aussi de nombreux thèmes à la littérature anglo-irlandaise, elle a le mérite d'être de l'histoire réelle, et les dissensions intestines qui la remplissent expliquent bien le succès que devait rencontrer une invasion étrangère. La forme très-littéraire que Mme Ferguson a donnée à son livre est encore rehaus-

sée par de nombreux morceaux de poésie, ballades de poètes modernes, ou traductions d'anciens poèmes irlandais, qui donnent un nouveau charme à ces légendaires et poétiques récits. Mme F. a réservé à son premier chapitre le titre de *Période mythique*; il nous semble qu'elle eût dû l'étendre aux trois suivants. L'Irlande n'a pas d'histoire certaine avant saint Patrice, et ce que les chroniqueurs irlandais racontent sur les époques antérieures au célèbre apôtre ne peut guère être accepté que comme un mélange de traditions mythologiques et de fictions épiques. Mme F., qui suit généralement les meilleures sources et a même mis à profit des manuscrits de l'Académie royale d'Irlande, a reproduit une erreur d'O' Donovan dans la traduction qu'elle donne du fameux Cantique de saint Patrice ¹; elle eût dû suivre les versions plus correctes de M. Todd ² et de M. Whitley Stokes ³. Mais ce contre-sens, que les érudits seront sans doute seuls à remarquer, ne nuira point au succès d'un livre destiné au grand public.

H. GAIDOZ.

62. — **Geschichte der deutschen Sprache**, von Jacob GRIMM. 3^e édit. Leipzig, Hirzel, 1868. In-8°, 2 vol., xvj-726 pages. — Prix : 17 fr. 35.

L'*Histoire de la langue allemande* de Jacob Grimm est un livre assez connu pour qu'il suffise de signaler au public savant la nouvelle édition qui vient d'en être donnée. La première est de 1848; la préface est datée de *Berlin*, 7 mars, c'est-à-dire du jour où commencèrent les troubles dans la capitale de la Prusse; et le mouvement politique d'alors se reflète plus vivement qu'on ne le comprendrait chez nous dans cette préface et dans le livre même. La deuxième fut publiée par Grimm sans aucun changement, suivant son usage, en 1853. La troisième ne contient pas non plus de changements; elle a seulement ajouté entre crochets quelques citations écrites par Grimm en marge de son exemplaire. L'exécution est d'ailleurs élégante; on a pris soin d'indiquer l'ancienne pagination en marge de chaque page, ce qui est très-utile pour les recherches. Il est seulement à regretter qu'il se soit glissé dans le texte un nombre trop considérable de fautes d'impression.

L'*Histoire de la langue allemande* est un livre indispensable à quiconque s'occupe, non-seulement des langues germaniques, mais de l'histoire, de l'ethnographie et de la civilisation du moyen-âge. Il ne répond en aucune façon à son titre, et on pourrait plutôt l'appeler : *Les langues germaniques étudiées au point de vue de l'histoire*; car c'est surtout pour en tirer des conclusions sur l'ancienne

1. P. 151, à la suite d'O' Donovan, M^{me} F. traduit ce vers : *Atomriug indiu niurt tren togairm trinait*, par : « A Temur (ancienne forme du nom de Tara, lieu célèbre dans l'histoire d'Irlande), aujourd'hui j'invoque la vertu puissante de la Trinité, » au lieu de : « Je m'attache aujourd'hui à la vertu puissante d'une invocation à la Trinité. » *Atomriug*, mépris pour le nom de Temur, est le verbe *adriug* avec le pronom infixé *dom*. Remarquons en passant que *niurt* est le datif de *ner* « force, » qui se retrouve dans le nom gaulois *Nerto-marus* « grand par la force, » et dans bien d'autres encore : *Esu-nerius*, *Cob-nerius*, etc.

2. Todd, *St Patrick*, p. 425.

3. Dans la *Saturday-Review* du 5 septembre 1857 et à la p. 64 de ses *Goidilica*.

histoire des peuples allemands que Grimm a, dans ce livre, examiné leurs idiomes. Ce qui concerne les Francs (comme aussi les Burgondes et les Visigoths) a pour nous un intérêt particulier, et peut servir de point de départ à des recherches qui donneraient des résultats précieux. Jamais le grand savant n'a montré plus de pénétration, plus de finesse, plus de profondeur, que dans quelques chapitres de ce livre. Son style, si individuel et original quelquefois jusqu'à la bizarrerie, s'y montre aussi avec plus de caractère peut-être que dans aucun autre de ses ouvrages. — Il est fâcheux qu'une erreur capitale, devenue chez Grimm une prévention qui est allée jusqu'à l'aveuglement, remplisse toute une partie de cet important ouvrage et soit comme le pivot sur lequel tourne tout le reste. Séduit par l'idée de faire remonter l'histoire allemande quelques siècles plus haut dans le passé, l'illustre germaniste reprit une hypothèse autrefois émise et qui était à peu près abandonnée, la soutint de toute l'autorité de son génie, l'étaya de tous les secours de son incomparable érudition. Cette hypothèse, c'est l'identité des Gètes et des Goths. Au point de vue historique, le dernier coup a été porté à cette théorie par M. Roesler (dans les *Mémoires de l'Académie impériale de Vienne*, t. XLIV, p. 140 ss., *les Gètes et leurs voisins*); avant Grimm, Zeuss avait traité la question d'une façon qui aurait dû la clore dans son livre sur *les Allemands et les peuples voisins* (Munich, 1837). Quant aux arguments philologiques employés par Grimm, les uns sont d'une extrême faiblesse (comme l'interprétation des noms de plantes daces donnés par Dioscoride), les autres sont contraires aux principes que le fondateur de la philologie allemande a lui-même établis d'une main sûre (par exemple l'identification phonétique de *Gètes* et *Goths*). — On sait du reste que les erreurs des hommes comme Grimm sont elles-mêmes profitables, et pour défendre son opinion, il a réuni en grand nombre des observations aussi justes qu'ingénieuses. Aussi ne peut-on lire un livre qui instruisse plus et fasse plus penser, pourvu qu'on soit sur ses gardes en ce qui concerne le point que nous venons de toucher.

G. P.

63. — **Beitrag zur Geschichte des Elsasses im dreissigj hrigen Kriege.** Strassburg und die evangelische Union bis zur Aufl sung derselben, 1618-1621, nach gleichzeitigen Quellen dargestellt von D' Rudolf REUSS. M lhausen, Druck und Verlag von J. P. Rissler und C., 1868. In-8°. (Extrait de l'*Alsatia*.)

Auteur d'une  tude sur la campagne d'Ernest de Mansfeld en Boh me¹. M. Rod. Reuss a voulu suivre le c l bre *condottiere* dans sa campagne en Alsace. Ses recherches l'ont men  dans les archives de la ville de Strasbourg o  son cadre s'est  largi, et en attendant qu'il retrouve son h ros, il nous donne aujourd'hui l'histoire de sa ville natale au d but de la guerre de Trente ans.

Strasbourg faisait partie de l'Union protestante depuis sa formation en 1608; sans s'occuper de ces premiers temps, M. Reuss nous montre la vieille ville libre, lorsque les troubles de la Boh me  clatent, en butte aux demandes de subsides de l'empereur, aux appels des Boh miens r volt s, aux excitations des

1. *Ernst von Mansfeld im b hmischen Kriege, 1618-1621*. Braunschweig.

chefs de l'Union qui auraient voulu qu'on prît parti pour les insurgés; mais l'expérience avait appris aux villes qu'elles seules fournissaient en pareil cas le nerf de la guerre, et elles se souciaient médiocrement de fomenter la révolte au risque d'attirer sur elles les vengeances impériales : elles refusent ou répondent par des offres illusives qui stérilisaient à l'avance l'action commune de l'Union.

L'arrivée des troupes impériales en Alsace fut pour Strasbourg une raison de plus pour temporiser : uniquement occupé de se protéger contre les corps d'armée qui passaient dans le voisinage, et convaincu de plus en plus de l'impuissance de l'Union, on ne songea plus qu'à rompre ses anciennes attaches. Quand les alliés se réunirent à Heilbronn, le 30 mai 1619, on posa la question de savoir s'il fallait y envoyer des députés. L'élection du directeur de l'Union, Frédéric V, comte palatin du Rhin, comme roi de Bohême, ne réveilla pas de leur indifférence Strasbourg et les autres villes. D'un autre côté l'électeur de Saxe tendait à se rapprocher de l'empereur. Au mois de novembre suivant, après la Diète de Nuremberg, personne ne douta plus de la prochaine dissolution de l'Union. La désorganisation faisait chaque jour de nouveaux progrès; avec toutes les apparences du bon vouloir, les alliés évitaient de s'engager plus avant dans la voie des sacrifices. La confiance était perdue; pas un homme ne se présentait pour rendre la vie à ce grand corps du protestantisme allemand, qui s'était flatté « d'avoir entre les mains le moyen de renverser le monde. »

A la mollesse, à l'irrésolution de l'Union, M. R. oppose l'activité, la promptitude, l'esprit de suite du parti catholique. A l'empereur Mathias avait succédé son frère Ferdinand II. Pendant qu'il imposait aux protestants par l'autorité inhérente à sa dignité, Maximilien de Bavière, le chef de la Ligue, se tenait prêt à joindre ses forces à celles de l'empire, et d'autre part le roi d'Espagne envoyait Spinola au secours des Habsbourg allemands. La France même leur vint en aide en intervenant entre les deux partis. Ce furent ses ambassadeurs, le duc d'Angoulême et le comte de Béthune, qui leur dictèrent le traité d'Ulm, du 3 juillet 1620, par lequel les protestants s'engagèrent à ne point porter secours à leurs coréligionnaires de Bohême, et se résignèrent à attendre des conjonctures plus opportunes pour demander le redressement de leurs anciens griefs. C'était signer sa propre déchéance, et M. R. stigmatise très-justement l'ineptie des hommes politiques qui acceptèrent de telles conditions. Mais peut-être ne fait-il pas assez ressortir le rôle de la diplomatie française qui, pour punir l'électeur palatin de l'appui qu'il prêtait aux réformés de France, déserta la politique inaugurée par Henri IV et sacrifia le malheureux Frédéric, le représentant de cette maison palatine à laquelle semblait réservée avant les Hohenzollern la tâche de faire échec aux Habsbourg. C'était obéir à la logique de la passion, non de la raison. En présence des tendances absolutistes de Ferdinand II, l'intérêt de la France lui commandait d'appuyer la cause de la liberté religieuse en Allemagne. La politique libérale devrait toujours régler notre conduite à l'égard des partis d'outre-Rhin : c'est elle qui nous a valu, en 1648, le triomphe des traités de Westphalie.

L'abandon du « roi d'hiver, » de Frédéric V, laissa le champ libre à Ferdi-

nand II. Pendant que Spinola envahit le Palatinat, l'armée impériale et l'armée de la Ligue opèrent leur jonction et pénètrent en Bohême. Le 8 novembre, la bataille de la montagne Blanche mit fin à l'éphémère royauté de l'électeur palatin.

Après ce désastre il ne restait à Strasbourg qu'à rompre les liens qui l'attachaient encore à l'Union. Dès le mois de décembre, la ville s'informe secrètement des conditions auxquelles elle pourrait faire sa paix avec l'empereur. Elle refuse de prendre part à une nouvelle Diète de l'Union à Heilbronn, elle envoie ses députés à Aschaffembourg, où ils se rencontrent avec les commissaires chargés de traiter au nom de Ferdinand. Strasbourg offrait de se retirer de l'Union dont le pacte allait expirer, à la condition que l'empereur lui rendrait ses bonnes grâces, de se désintéresser des opérations militaires dans le Palatinat, de n'envoyer plus ni subsides ni contingents à l'armée protestante, si Spinola respectait son commerce. Le traité fut signé le 24 mars. Strasbourg s'applaudit d'avoir devancé ses alliés dans la voie de la réconciliation. Il stipula cependant pour les autres villes la faculté d'adhérer au traité dans le délai d'un mois, et obtint l'érection de son académie en université. Le 6 avril 1621, la ville dénonça officiellement sa sortie de l'Union, qui prononça sa propre dissolution quelques semaines plus tard, laissant le champ libre à la réaction catholique.

Dans un passage de son étude, M. R. ne cache pas l'impression que lui cause le rôle de Strasbourg. S'il en fait ressortir le savoir-faire, l'habileté diplomatique, la sagacité, il constate aussi les idées étroites, le manque de vues dont les villes impériales firent preuve. Il est manifeste qu'elles ne se doutèrent pas de la transformation qui s'opérait dans la société politique par la concentration de la souveraineté au profit d'un seul. Le jugement que nous portons doit être d'autant plus sévère, quand il s'applique à ces grandes communes, que chez elles l'abstention ne fut qu'un calcul de l'égoïsme. L'égoïsme était l'unique règle de leur conduite, et l'histoire de Strasbourg au XVII^e siècle ne fait pas exception à la règle. Quand Ferdinand II entreprenait d'extirper le protestantisme, quand la France menaçait l'intégrité de l'Allemagne, Strasbourg, persuadé que son importance le préserverait de toute atteinte, laissait l'orage passer à côté de lui, sans s'inquiéter des ruines qu'il faisait dans son plus proche voisinage. Combien j'aime mieux l'illusion de Colmar, qui, lui aussi, fut activement mêlé aux événements de la guerre de Trente ans ! Colmar avait conscience de sa faiblesse, mais il avait au plus haut degré le sentiment de son droit. Il croyait à l'efficacité des garanties librement consenties en sa faveur, et sur ce terrain il se défendit opiniâtement contre l'abandon où l'empire le laissait et contre les revendications de la France. Autant le rôle de Strasbourg fut effacé, autant la conduite de Colmar fut noble et fière. S'il restait à Colmar un seul regret de la défaite, ce souvenir en sera toujours la meilleure consolation.

M. R. n'a pas voulu faire de son travail un morceau d'histoire : ce ne sont que des matériaux, mais dégrossis avec une rare intelligence de l'époque à laquelle ils s'appliquent, un excellent dépouillement dont un futur historien de la guerre de Trente ans tirera le meilleur parti. L'auteur nous fait espérer la suite de ces recherches : on ne peut que lui souhaiter le courage de les continuer.

Avant de terminer, qu'il me permette de lui faire deux observations dont je ne m'exagère pas l'importance. Il cite p. 68 un capitaine *Monstroler*, nom qu'il suppose être une forme germanisée de *Monstrelet* : je crois qu'il faut plutôt y voir une dérivation du nom de Montreuil (*Münsterol*). P. 12, l'auteur explique, d'après Pütter (et non Pœtter), ce qu'étaient les mois romains (*Ræmmeronate*) dans le système financier de l'empire germanique. Son explication n'est pas complète; car il ne dit pas que le mois romain n'est que la transformation en contribution de l'ancienne prestation féodale, en vertu de laquelle les vassaux de l'empire étaient tenus d'accompagner le roi des Romains, quand il allait prendre à Rome la couronne et le titre d'empereur.

X. MOSSMANN.

64. — **Trésor de livres rares et curieux** ou nouveau Dictionnaire bibliographique, par J. C. Th. GRÆSSE, conseiller aulique, bibliothécaire du feu roi Auguste II, etc. Supplément, 1^{re} livraison. Dresde, R. Kuntze, 1867. In-4°, 168 p. à 2 colonnes. — Prix : 20 fr.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'importante publication de M. Græsse (1867, art. 176), entreprise en 1859 et qui forme sept volumes. Les publications de ce genre ont forcément besoin d'être tenues à jour; la science marche; d'importants ouvrages nouveaux se montrent; des éditions anciennes et précieuses se découvrent. Un répertoire bibliographique, âgé de dix ans, se trouve fort arriéré; nous en avons la preuve dans le célèbre *Manuel du Libraire*; l'auteur reconnu après la troisième édition qu'il fallait la compléter au moyen de *Nouvelles Recherches* qui remplirent trois volumes; il la refondit dans une quatrième édition qu'il augmenta considérablement et qu'après une vingtaine d'années il fit suivre d'une cinquième, où des additions fort importantes sont accumulées, ce qui n'empêche point qu'elle aurait aujourd'hui besoin d'un appendice dont les proportions seraient étendues. Il est donc fort naturel que M. Græsse ait reconnu l'opportunité de joindre à son œuvre un complément nécessaire; la première livraison qu'il nous offre s'arrête au mot *cella*, ce qui donnerait lieu de supposer qu'il y aura une dizaine de cahiers de même ampleur, mais l'auteur fait observer qu'ayant, à partir de la lettre L, consulté la nouvelle édition du *Manuel*, il aura, dans les dernières lettres de l'alphabet, bien moins d'additions à faire que dans les premières. Nous pensons qu'il a un peu trop étendu le plan qu'il s'est tracé et qu'il enregistre parfois des ouvrages qui ne sont ni rares, ni précieux. Les vingt-trois pièces de théâtre de Claude Boyer, qualifié avec raison de « poète misérable », méritaient-elles d'être énumérées en détail? Les éditions partielles ou collectives de Balthasar de Bonnacorse, qui ne doit l'honneur d'être encore connu qu'aux traits lancés de la main de Boileau, étaient-elles dignes d'une longue mention? Écrivant spécialement pour des Français, M. J.-Ch. Brunet a dû s'arrêter sur ces tristes écrivains, mais le bibliographe saxon aurait pu, ce nous semble, les laisser de côté. Le *Trésor* ne doit pas reproduire trop exactement le *Manuel*; il fait mieux en se proposant de le compléter, et c'est ce qu'il accomplit pour des ouvrages allemands, flamands et anglais qui sont très-peu connus chez nous. Quel que soit d'ailleurs le zèle de M. Græsse, il aurait pu, en

consultant des catalogues de libraire, en parcourant, la plume à la main, le *Journal de la librairie* publié à Paris, combler des lacunes que nous regrettons de rencontrer chez lui. Il cite au sujet de Pierre de Brach la notice de M. Reinh. de Dezeimeris (lisez Reinholt Dezeimeris), mais il ne dit rien de l'édition complète que ce laborieux critique a donnée des œuvres du vieux poète bordelais, édition qui forme deux forts volumes in-4° et que recommande un ample commentaire dans lequel les imitations des auteurs de l'antiquité, si nombreuses chez nos versificateurs du XVI^e siècle, sont mises en lumière avec le plus grand soin. A l'égard de Branthome, la nouvelle édition entreprise par la Société de l'histoire de France, confiée à la direction de M. Ludovic Lalanne et dont il a déjà été publié trois volumes, mérite d'être mentionnée. Nous allons du reste, en suivant la livraison publiée par M. Græsse, indiquer pour quelques articles les additions ou observations qui s'offrent à notre souvenir. *Abelardi opera*, 1859; voir les articles de M. Ch. Lévêque insérés dans le *Journal des Savants*, juin et juillet 1862, mars et mai 1863. — *Abus des nuditez de gorge*. C'est un livre sérieux et non une facétie, comme le dit M. Græsse; c'est l'œuvre d'un homme qui savait écrire, qui vivait au milieu du monde, et qui aborde avec une délicatesse presque galante le sujet épineux qu'il avait choisi; voir P. L. (Lacroix) Jacob, *Énigmes et découvertes bibliographiques*, Paris, 1866, p. 276-280. — *Adam, drame anglo-normand*, 1854; consulter à l'égard de cette production intéressante deux articles de M. Littré, insérés dans le *Journal des Débats*, en 1853, qui ont été reproduits dans l'ouvrage de ce savant sur l'*Histoire de la langue française*, tom. II, p. 56-90. — *Enea Silvio. Historia de dos amantes*. L'édition de 1496 indiquée comme la première est citée d'après le catalogue de la bibliothèque Colon à Séville, mais on trouve signalée dans la *Tipografia espanola* de Mendez (2^e édit., p. 359) une édition sans date qu'on croit antérieure à celle de 1472. — *Æschinis Orationes*; il ne faut point passer sous silence l'édition de F. Schulz (Leipzig, 1865, in-8°); l'éditeur a établi le texte d'après vingt-sept manuscrits dont plusieurs n'avaient jamais été collationnés, et il y a joint des notes nombreuses. — *Alarcon, Comedias*; M. A. Royer a publié à Paris, en 1864, le théâtre de cet auteur; quatre pièces sont traduites et seize analysées; une revue mensuelle, le *Correspondant* (1864, p. 224-228) a fait l'éloge de ce travail. — *Albertus, de viris illustribus*, 1517; l'exemplaire de Grolier qui, en 1841, avait été adjugé au prix de 303 fr., s'est, en mai 1865, élevé à 3050 fr., vente Yemenez, n° 2947. — *Alciati Emblemata*; voici quelques observations faites *de visu* sur diverses éditions de cet ouvrage si fréquemment réimprimé. Celle d'Augsbourg, 1531, présente 94 figures sur bois d'une exécution grossière; celle de Venise, 1546, est digne des presses aldines dont elle est sortie; elle renferme 84 gravures d'un dessin excellent; on trouve dans celle de Lyon, 1547, 113 emblèmes très-bien tirés; c'est une des premières productions du Petit Bernard; l'édition que le même libraire, Jean de Tournes, fit paraître l'année suivante, offre des différences très-sensibles dans le texte et dans les figures; celles-ci sont signées des initiales P. V.; le nom qu'elles indiquent est encore inconnu. L'édition de Lyon, 1614, se recommande par un texte supérieur à celui des impressions antérieures, mais

les figures sont fatiguées ; elles sont le résultat d'un tirage usé. La traduction française de 1549 forme un très-beau volume, plus complet que les éditions latines ; on y compte 163 emblèmes ; il y en a 211 dans l'édition de 1554. — *Alexandre le Grand* ; on peut signaler, à l'égard de ces légendes curieuses, indépendamment du livre de M. Talbot, mentionné par M. Græsse et des *Forschungen* de M. Zacher que la *Revue critique* a tout récemment critiquées, les travaux de MM. Egger, *Mélanges de littérature ancienne*, p. 344, et Chassang, *Histoire du roman chez les Grecs*, p. 102-117, 303-346 ; il faut signaler surtout les recherches de M. Favre de Genève, insérées dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, 2 vol. in-8°. N'oublions pas un opuscule de M. Littré : *La vérité sur la mort d'Alexandre le Grand*, imprimé en 1865 et qui fait partie d'une petite collection intitulée *Bibliothèque originale*. L'illustre savant détruit une des fables qui se sont introduites dans l'histoire du conquérant macédonien ; Alexandre ne fut point empoisonné ; il succomba à une fièvre mal soignée. Cette notice est extraite d'un article publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1853 : *La science des poisons considérée dans l'histoire* ; c'est un sujet vaste et des plus curieux ; il serait bien à désirer que M. Littré l'abordât dans toute son étendue en envisageant aussi l'époque moderne, ce qu'il a fait d'ailleurs récemment, mais pour une question isolée, en insérant dans la *Revue positive* quelques pages relatives à la mort de madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. — *Alexander Gallus, Grammatica metrica* ; une édition, *absque nota* (circa 1470), 82 fts., 16 lignes à la page, est indiquée comme inconnue aux bibliographes, au catalogue Libri (Londres, 1861), n° 164. — *Alexis (Guillaume), Le Blason des faulces amours* ; une édition nouvelle de ce petit poème a été publiée par MM. J. Gay et fils, Genève, 1867, in-18 ; elle n'a été tirée qu'à 102 exemplaires, dont deux sur peau vélin. La vente Yemeniz a fait connaître une autre édition ancienne, sans lieu ni date, in-8°, 16 ff. ; elle paraît d'impression lyonnaise et exécutée vers la fin du xve siècle ; elle a été adjugée à 400 fr. (n° 1676). — *Allard (Guy), Zizimi, prince ottoman* ; ce roman ennuyeux offre cependant quelque intérêt parce qu'il fait connaître des traditions conservées dans plusieurs grandes familles de la province ; voir un article de M. Alfred de Bougy sur Zizim, dans la *Revue contemporaine*, 30 juin 1862. — *Almanachs* ; jusque vers la fin du règne de Louis XV, il se publia chaque année des almanachs in-folio qui offrent un intérêt réel pour l'histoire et pour les costumes ; ils sont ornés de gravures qu'il est rare de trouver en bon état ; ces publications ont été dédaignées pendant longtemps ; on n'en rencontre qu'un petit nombre à la Bibliothèque impériale (département des estampes), placées dans diverses séries ; la Bibliothèque de l'Institut en possède environ 300 ; M. Hennin s'était attaché à en réunir le plus possible ; il en avait rassemblé près de 600 ; le plus ancien portait la date de 1600 ; voir l'important ouvrage de cet iconophile, *Monuments de l'histoire de France*, tom. IX, p. 368. — L'*Almanach royal* mérite aussi une mention ; de 1619 à 1868, il compte 167 volumes ; il n'y a qu'un volume pour 1814-1815 et qu'un seul pour 1848-1850. Quelques années sont recherchées des bibliophiles ; le volume de 1814-1815 a du prix lorsqu'il renferme (circonstance fort rare) le carton relatif aux Cent-Jours. L'année

1774 est très-recherchée pour deux lignes qui figurent à la page 353 : « Trésorier des grains pour compte du Roi, M. Demirlavaud. » C'est le seul almanach qui fasse mention de l'existence de cette charge singulière sur laquelle se porta l'attention publique. Quelques années sont devenues presque introuvables (notamment l'an IV de la République) sans que l'on sache pourquoi. — *Amadis de Gaule*. Nous lisons dans l'*Ensayo de una Biblioteca espanola* de M. Gallardo qu'un exemplaire de l'édition de 1519, dont on n'a vu encore passer en vente qu'un seul exemplaire imparfait, se trouve dans la bibliothèque d'Oporto; un autre appartient (ou appartenait) à un amateur anglais, M. S. R. Turner; celui que Clemencin, le savant éditeur de *Don Quixote*, avait vu à la bibliothèque nationale de Madrid, ne s'y trouve plus. L'*Ensayo* fournit des détails sur plusieurs éditions des diverses parties de l'*Amadis* jusqu'alors ignorées des bibliophiles; il s'en rencontre plusieurs dans la riche bibliothèque d'un financier de Madrid, M. Salamanca. — Il existe du *Trésor de tous les livres d'Amadis* une édition de Lyon, 1572, « à l'Escu de Milan, » in-16, non citée au *Manuel*; un bel exemplaire s'est payé 160 fr. en 1862 à l'une des ventes d'un amateur lyonnais, M. Cailhava. — *Amatus Fornacius*; le *Manuel* avait avancé, comme on on dit, que ce livret latin offrait le texte de l'écrit italien trop connu sous le titre d'*Alcibiade fanciullo*; M. Græsse fait suivre cette assertion d'un point d'interrogation (?); le catalogue de M. de la Cortina à Madrid, où figurent deux exemplaires de l'*Amatus*, regarde la chose comme certaine; c'est toutefois une erreur; elle avait été mise en avant par Charles Nodier; de fait les deux compositions n'ont aucun rapport; l'*Amatus* est une sorte de niais, bien digne de l'épithète d'*ineptus*, qui débite, en mauvais latin et avec pédanterie, le récit de ses mésaventures. — *Anacréon*. La traduction de J.-B. de Saint-Victor, publiée en 1810, a été l'objet de deux articles de Boissonade (*Journal de l'Empire*, 31 décembre 1810 et 25 janvier 1811), reproduits dans la *Critique littéraire*, t. I, p. 40; le savant helléniste qualifie cette version d'excellente; les vers sont doux, faciles, harmonieux; M. Sainte-Beuve la trouve « vive, légère et encore agréable. » Il ne faut pas oublier l'élégante édition in-18, publiée par la maison Didot, et accompagnée d'une très-intéressante introduction, sortie de la plume de M. Ambroise Firmin Didot (cet écrit a également paru à part dans le format in-8°). — *Andrade, Chronica del esforzado Jorge Castrioto*. Le *Manuel* indique deux éditions; mais nous en trouvons une autre, Lisboa, 1588, in-folio, que les bibliographes n'avaient pas signalée et qui figure au catalogue G. (Paris, Potier, 1865), n° 522. — *Andrea, Repertorio de los tiempos*, Burgos, Juan de Burgos, 24 de marzo 1495, in-4°, 42 et 32 fts.; voir de longs détails dans Mendez, *Tipografia espanola*, 2^e édition, p. 368. — *Androuet du Cerceau*. Les productions de ce célèbre artiste sont de plus en plus recherchées; à la vente Vivenel en 1862, on a payé quelques volumes de 300 à 400 fr. et au delà. M. Charles Leblanc, dans son *Manuel de l'amateur d'estampes*, signale 485 pièces d'Androuet¹; voir aussi l'ouvrage de

1. Consulter également l'ouvrage de M. Defer, *Catalogue général des ventes : Tableaux et estampes* (Estampes, t. I, p. 58-69).

M. Burty, *Les grands architectes de la Renaissance*, page 91 et suiv. La pointe spirituelle de Du Cerceau a trop souvent sacrifié au pittoresque, mais dans les ornements qu'il invente, il montre un dessin gracieux et original; dans ses estampes d'après l'antique, il fait preuve d'exactitude et de précision. Son œuvre est d'un immense intérêt archéologique, car c'est lui qui nous fait connaître un très-grand nombre de monuments aujourd'hui détruits ou du moins cruellement mutilés. — *Angoulevant, Satyres et autres œuvres*, 1615; le prix de ce volume va toujours en croissant; le *Manuel* en indique des adjudications de 16 à 151 fr.; en 1863, à la vente H. de Ch., un exemplaire a été payé 455 fr.; une réimpression a eu lieu à Bruxelles, en 1865, sous la rubrique de Quimper-Corentin (in-18, 188 pages), tirée à 106 exemplaires dont deux sur peau vélin. — *Antiquités du Bosphore cimmérien*, 1854; voir sur cet ouvrage de luxe les articles de M. Beulé dans le *Journal des Savants*, octobre et décembre 1860. — *Antithesis Christi et Antichristi*, 1565; voir une notice insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*, 14^e série (1860), p. 1215-1219, et le catalogue Duputel, p. 15. — *Antonio, Summula, Valentia, Alphonsus Fernandez*; une longue description de ce volume fort rare dans la *Tipografia espanola* de Mendez, 2^e édition, p. 322. — *Appianus, Inscriptiones*, 1533, in-fol.; gravures sur bois remarquables; voir Passavant, *Peintre-graveur*, tom. III, 313, et le catalogue de la bibliothèque de M. A. F. Didot, 1867, n^o 94; M. Weigel de Leipzig a donné un spécimen des belles lettres qui ornent ce volume. — *Arbolayre*. Une édition, Paris, Pierre Le Caron, in-folio, non indiquée au *Manuel*, est décrite au catalogue Yemeniz, n^o 734. — Nous bornerons là ces indications un peu minutieuses sans doute, mais qui peut-être apprendront quelque chose aux amis des livres; nous verrons s'il y aurait convenance à les continuer. En terminant, nous engagerons M. Grasse à faire relire son manuscrit par une personne bien au fait des tournures de la langue française; il se laisse assez souvent aller à des germanismes, excusables assurément, mais qui choquent un lecteur français : « Le premier volume est très-rare, aussi du second; — il est évident pourquoi »; et bien d'autres locutions de ce genre; elles auraient besoin d'être modifiées.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BONIVARD, *Chroniques de Genève*, p. p. REVILLIOD, 2 vol. (Genève, Fick). — BOPP, *Grammaire comparée*, trad. par BRÉAL, t. II (Hachette). — GUIGUE, *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ* (Lyon, Scheuring). — LEDOZE, *la Bretagne avant Jésus-Christ* (Quimperlé, Clairret). — MANNHARDT, *Die Korndæmonen* (Berlin, Dummler). — WIMMER, *Navueordenes bæjning i ældre Dansk* (Kjæbenhavn, Prior).

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14

— 4 Avril —

1868

Sommaire : 65. SCHOLTEN, les plus anciens Témoignages sur les écrits du Nouveau-Testament. — 66. MOREL, Hymnes latines du moyen-âge. — 67. SCHAEFER, Histoire de la guerre de sept ans. — 68. VOURIOT, l'Évêché de Langres aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. — 69. DAUBAN, la Démagogie en 1793 à Paris.

65. — SCHOLTEN. **Die ältesten Zeugnisse betreffend die Schriften des Neuen Testaments.** Aus dem Holländischen übersetzt von C. MANCHOT. Bremen, Gesenius, 1867. In-8°, xij-192 p. — Prix : 3 fr. 40.

M. Scholten, un des penseurs les plus distingués de la Hollande contemporaine, est professeur à l'université de Leide. Après avoir publié un certain nombre d'ouvrages dogmatiques et philosophiques ¹, il paraît aujourd'hui s'occuper surtout de théologie critique, et nous lui devons déjà une *Introduction aux livres du Nouveau Testament* ² et une *Critique de l'Évangile selon saint Jean* ³. Le travail dont nous annonçons aujourd'hui une traduction allemande est consacré à l'étude des renseignements que peut fournir la littérature chrétienne des deux premiers siècles sur la date des écrits et la formation du Canon du N. T. Les *témoignages externes*, pour employer le langage de l'école, étaient depuis assez longtemps non pas négligés, mais relégués au second plan; on attachait beaucoup plus d'importance au contenu dogmatique et à la tendance religieuse des livres sacrés, lorsqu'il s'agissait de leur assigner une date, qu'aux données excessivement vagues et aux rapprochements douteux fournis par les écrits des premiers Pères de l'Église. C'était en suivant cette méthode de critique *interne* que Baur et ses disciples étaient arrivés à faire descendre jusqu'au second siècle la composition de la plupart des livres du N. T. Or, depuis deux ans environ, les témoignages *externes*, et en particulier ceux qui concernent le quatrième évangile, ont été étudiés avec une rare activité. Jamais peut-être les publications sur un pareil sujet ne s'étaient suivies avec une telle rapidité. Ce mouvement de réaction a été inauguré par une brochure ⁴ du savant paléographe de Leipzig, M. le professeur C. Tischendorf, connu par ses nombreuses éditions du N. T. grec et ses belles reproductions de manuscrits. L'auteur affirmait dans cette publication, avec une assurance peu scientifique sans doute, mais bien faite pour tromper ceux qui n'avaient de la question qu'une connaissance insuffisante, que les témoignages externes, à eux seuls, nous permettaient de constater la présence de nos quatre évangiles dès la fin du premier siècle,

1. M. A. Réville a traduit en français son *Histoire comparée de la Philosophie et de la Religion*. Paris, Cherbuliez, 1860.

2. *Historisch-kritische Inleiding tot de Schriften des N. T.* 2^e édition. Leide, 1856.

3. Trad. en français par M. A. Réville dans la *Revue de Théologie*, 3^e sér., III, IV, V.

4. *Wann wurden unsere Evangelien verfasst?* Leipzig, 1865.

et, de plus, prétendait que les faits nouveaux (?) allégués par lui mettraient hors de contestation les résultats auxquels il était parvenu. Son opuscule, bientôt traduit en français, en anglais, en hollandais, etc., parvint à une quatrième édition (1866) et eut un immense retentissement, surtout dans le grand public et parmi les théologiens conservateurs. Nous ne pouvons songer à énumérer les divers travaux dont la brochure de M. Tischendorf amena la publication; il nous faut cependant en citer quelques-uns : M. Volkmar ¹ en Suisse, M. Rumpf ² en France, M. Scholten en Hollande, attaquèrent vigoureusement les conclusions du professeur de Leipzig, pendant que MM. Sabatier ³, Riggenbach ⁴ et Hofstede de Groot ⁵ les défendaient, mais seulement en ce qui concerne l'antiquité de l'évangile selon saint Jean. L'ouvrage de M. S., qui traite des témoignages relatifs à tous les livres du N. T., doit certainement être considéré comme le plus important des écrits auxquels cette controverse a donné lieu. Ce n'est point un de ces livres de polémique qui perdent toute valeur ou ne conservent plus qu'un intérêt historique lorsque l'attention s'est détournée de la discussion qui les a fait naître. L'auteur en rassemblait du reste les matériaux bien des années avant la publication de la brochure de M. Tischendorf.

La question traitée après tant d'autres par M. S. paraît très-simple au premier abord, ou lorsqu'on l'envisage au point de vue purement théorique : il s'agit seulement de recueillir dans les divers documents historiques ou littéraires du deuxième siècle après J.-C. tous les indices qui attestent l'existence d'un ou plusieurs livres du N. T. La tâche ne semble pas trop difficile et l'importance des résultats saute aux yeux; s'il était prouvé, pour ne citer qu'un seul exemple, que le gnostique Basilides employait l'évangile de Jean vers 125, il est évident que Baur et un certain nombre de critiques modernes ont grand tort d'en reporter la composition après l'an 150. Mais cette simplicité de la question n'est qu'apparente. D'abord, un certain nombre des écrits qui composent la littérature chrétienne du second siècle ne sont point généralement reconnus comme authentiques : nous possédons, par exemple, au moins trois révisions des épîtres attribuées à Ignace, évêque d'Antioche, martyr à Rome, d'après la tradition, vers 116; MM. Tischendorf et Scholten acceptent tous deux comme texte primitif la courte récitation grecque, qui contient des citations de plusieurs livres du N. T., en particulier de Matthieu; mais l'authenticité de ces lettres est fortement, et avec raison, contestée; M. S. en place la composition dans la

1. *Der Ursprung unserer Evangelien*. Zurich, 1866.

2. *Examen des prétendues découvertes de M. C. Tischendorf*, dans la *Revue de Théologie*, 3^e sér., V, 1^{er} livr. — Réponse de M. T. à cet article : *L'authenticité de nos quatre évangiles maintenue*, dans le *Bulletin théologique*, 1867, 3^e livr. — Rumpf, *Réplique à M. Tischendorf*, dans la *Rev. de Théol.*, V, 4^e livr.

3. *Johannis evangelium sæculo ineunte secundo in ecclesia jam adfuisse demonstratur*. Tolosæ, 1866.

4. *Die Zeugnisse für das Evangelium Johannis*. Basel, 1866.

5. *Basilides am Ausgang d. apost. Zeitalters als erster Zeuge für Alter u. Autorität neutestamentlicher Schriften, insbes. des Johannevangelium, in Verbind. mit andern Zeugen bis zur Mitte des 2^{ten} Jahrh.* Deutsche Ausg. Leipzig, 1867.

seconde moitié du second siècle, peut-être après 170. Autre difficulté : les premiers écrivains chrétiens font rarement des citations textuelles du N. T. ; le plus souvent on ne trouve chez eux que des réminiscences, des allusions, l'emploi particulier de certains mots, etc. ; d'où l'on conclut avec plus ou moins de sécurité que ces écrivains ont connu tel ou tel livre où des expressions, des locutions à peu près identiques, se rencontrent. Ainsi l'évangile de Jean (xix, 37) cite le passage Zacharie xii, 10, sous la forme suivante : ὄψονται εἰς ὃν ἐξεκέντησαν, en prenant le verbe *dâqar*, percer, dans son sens ordinaire ; la version des LXX au contraire traduit : ὁ θεὸς ὃν κατωρχήσαντο (vulg. : *pro eo, quod insultaverunt*), soit que l'interprète grec ait lu *râqad* à la place de *dâqar*, soit qu'il ait pris ce dernier mot dans le sens d'*insulter*, que lui donnent encore les lexicographes. Or Justin Martyr (mort vers 160), qui emploie la traduction grecque, cite le passage en question, et, par trois fois, en adoptant le même sens que le quatrième évangile. M. Tischendorf veut conclure de ce fait que Justin, connaissant le quatrième évangile, lui a emprunté sa citation. Mais pourquoi ne l'aurait-il pas prise dans l'Apocalypse (1, 7), où *dâqar* est aussi traduit par ἐξεκέντησαν ? Et du reste une traduction qui d'un côté était plus conforme à l'hébreu, de l'autre s'appliquait merveilleusement à la mort de Jésus, ne devait-elle pas, malgré l'autorité des LXX, être préférée, surtout dans un moment où l'on étudiait l'Ancien Testament presque uniquement pour en extraire des passages relatifs à la mort et aux souffrances du Messie ? Le rapprochement que fait M. Tischendorf ne prouve donc rien. — Parlons encore d'une troisième difficulté qui vient singulièrement compliquer la question. Une lecture superficielle du livre d'Irénée contre les hérétiques ou des *Philosophoumena* d'Hippolyte pourrait nous faire croire que Basilides (vers 125) et Valentin (vers 140) connaissent et employaient nos évangiles et en particulier le quatrième. Mais ces Pères de l'Eglise ne distinguent pas toujours les opinions des chefs d'école et celles de leurs disciples qui vivaient dans la seconde moitié du deuxième siècle. Il faut une étude très-attentive des textes, un sens critique très-développé et de grandes connaissances historiques pour arriver à démêler la vérité au milieu de ces confuses expositions.

Nous pourrions encore signaler bien des écueils contre lesquels on peut venir se heurter en étudiant les témoignages externes relatifs à l'antiquité des livres du N. T. Mais nous en avons dit assez pour montrer que la tâche entreprise par M. S. était loin d'être facile, et qu'il ne suffisait pas de parcourir les écrits des anciens Pères pour la mener à bonne fin. Le savant professeur, qui connaît à fond les divers travaux historiques publiés sur le second siècle, examine et discute successivement tous les renseignements que nous pouvons tirer des auteurs ecclésiastiques et hérétiques, des anciennes versions, des évangiles apocryphes, etc., relativement à la date des écrits du N. T. A peine pourrait-on signaler quelques légères lacunes dans sa discussion. Le traducteur en a relevé une (p. 90), et a cité dans une note le passage d'Irénée où le gnostique Héracléon est mentionné (II, 4, 1), fait que M. S. ignorait. Il aurait pu de même ajouter à la page 14 un fragment de prologue à l'évangile de Jean, d'une date fort

ancienne d'après M. Tischendorf, et attestant que Papias connaissait cet évangile (*evangelium Iohannis manifestatum et datum est ecclesiis ab Iohanne adhuc in corpore constituto, sicut Papias nomine hierapolitanus discipulus Iohannis... retulit*¹). Ce passage se trouve du reste au milieu d'un contexte tellement rempli d'inexactitudes que M. Riggenbach lui-même ne veut pas y attacher une grande importance².

L'ouvrage de M. S. se divise en cinq chapitres : 1° Les écrivains ecclésiastiques jusqu'à 170 ; 2° les hérétiques ; 3° les écrivains ecclésiastiques, les canons et les versions, de 170 à 200 ; 4° traces de doutes relativement à l'origine apostolique du quatrième évangile vers la fin du second siècle ; 5° les évangiles apocryphes et les *Actes de Pilate*.

Les *Actes de Pilate*, connus plus généralement sous le nom d'*Évangile de Nicodème*, ont fourni à M. Tischendorf la matière d'un argument nouveau en faveur de l'antiquité du quatrième évangile. Cités par Justin, Tertullien, Eusèbe, ils n'ont pu être composés qu'avec l'aide de l'évangile de Jean, et prouveraient par conséquent l'existence de cet évangile dès les premières années du second siècle. La critique à laquelle M. S. soumet cet apocryphe est en même temps neuve et intéressante. Il démontre d'une manière irréfragable que les Ἰστορικά του κυρίου ἡμῶν Ἰ. Χ. πραχθέντα ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου que nous possédons maintenant ne peuvent être le document auquel renvoyait Justin sous le titre de Ἄκτα γενόμενα ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου ; que du reste Justin, Tertullien et Eusèbe parlent de ces *Actes de Pilate* sans les avoir jamais vus ; et enfin que l'apocryphe actuel ne doit pas avoir été écrit avant la fin du 1^{er} siècle. M. Reuss est d'un avis un peu différent : il croit que les *Acta Pilati* cités par plusieurs Pères ont réellement existé dans la première moitié du second siècle, et qu'ils ont été utilisés pour la rédaction de l'*Évangile de Nicodème* actuel ; mais, d'un autre côté, il fait descendre cette rédaction jusqu'au 5^e siècle³.

Les conclusions de M. S. paraîtront certainement très-radicales. D'après lui, aucun témoignage externe ne viendrait prouver, avant Justin, l'existence de nos trois premiers évangiles, et il faudrait descendre jusque vers l'an 170 pour trouver les premières traces de l'évangile de Jean. Jusqu'à la même époque, aucune citation des livres du N. T., sauf quelques passages des épîtres de Paul et de l'Apocalypse, n'est accompagnée du nom de l'auteur, et ces citations ne sont jamais données comme empruntées à l'« Écriture Sainte. » Ce n'est donc point sur les témoignages externes qu'il faudrait s'appuyer pour démontrer la haute antiquité des écrits qui composent le Nouveau Testament.

A. CARRIÈRE.

1. Tischendorf, *Wann wurden unsere Evangelien verfasst*, 4^e édit., p. 119.

2. *Die Zeugnisse für das Evang. Johannis*, p. 181.

3. Reuss, *Geschichte der Heiligen Schriften N. T.*, 4^e édit., p. 256.

66. — **Latinische Hymnen des Mittelalters**, grösstentheils aus Handschriften schweizerischer Klöster, als Nachtrag zu den Hymnensammlungen von Mone, Daniel und andern, hrsg. von P. GALL MOREL, Rector und Bibliothekar des Stifts Einsiedeln. Zweite Hælfte. Einsiedeln, New-York und Cincinnati, Benziger, 1868. In-8°, 160 pages. — Prix : 6 fr.

C'est ici la deuxième et dernière partie de l'ouvrage dont nous avons apprécié le premier fascicule l'an dernier (*Rev. crit.*, 1867, art. 92). Dans un appendice qui se trouve à la fin de la présente livraison, M. Morel a bien voulu accueillir la plus grande partie de nos observations et de nos critiques. Il n'a guère hésité que sur quelques-unes de celles qui touchent à la rythmique ; nous les maintenons néanmoins, sachant d'ailleurs que la doctrine au nom de laquelle nous les avons présentées n'est pas encore universellement admise. — Nous serons plus bref dans les quelques remarques critiques que nous suggérera ce second fascicule, puisque l'auteur n'aura plus l'occasion d'en tirer parti.

Le n° 390, sur saint Denis, est bien célèbre ; c'est la prose : *Gaude prole Græcia*, qui est d'Adam de Saint-Victor (voy. les *Œuvres d'Adam*, p. p. Léon Gautier, t. II, p. 252) et s'est maintenue jusqu'à nos jours, avec quelques changements, dans la liturgie parisienne. M. M. remarque que « cette séquence, comme fond et comme forme, semble être très-ancienne. »

Sans nous arrêter ici à relever les négligences de ponctuation et d'impression qui ne sont pas rares dans ce volume (nous devons dire cependant que les dernières feuilles sont sensiblement plus correctes), nous indiquerons un petit nombre de corrections de texte. L'auteur paraît avoir apporté à cette partie de son travail plus d'attention et de critique que dans la première livraison ; cependant il y aurait encore beaucoup à faire après lui ; mais il faut reconnaître qu'un grand nombre des textes qu'il a publiés, et surtout de ceux qui se trouvent dans cette seconde livraison, offrent des difficultés très-grandes, et qu'ils ne méritent pas, pour la plupart, la peine qu'on prendrait à les établir rigoureusement.

N° 305, v. 21, *unitum*, l. *unicum*. — 306, 5, *illustras*, l. *illustrat*. — 307, 37, *præsago*, l. *præsaga*; 44, *et*, l. *en*. — 321, 19, *papilla*, l. *mamma* pour le rythme. — 325, 12, *Induinis*, l. *indumentis*; 13, *Adem*, l. *adest*; 15, avant *dolet*, l. *hoc*, ce qui dispense de voir comme M. M. une lacune après le v. 14. — 328, 21, *patriæ*, l. *patria*. — 373, 11, *commitemur*, l. *comitemur*, 14, *loti*, l. *loci*. — 401, 35, après *precatur*, aj. *te*, pour le sens et le rythme; 39, *duc*, l. *ducat*. — 430, 31, le ms. porte *vidius*, M. M. corrige *viduus*, nous lirions *triduus*; 32, *requirunt*, l. *requirens*; 34, *fovet*, l. *favet*. — Le 4° 444, qui offre un office complet de saint Charlemagne, a un intérêt particulier, en ce qu'il contient quelques parties qui jusqu'à présent étaient inédites ; à moins toutefois qu'elles ne se trouvent déjà dans la publication d'Orell (*Helperici Carmen*, etc. Zurich, 1832), que M. M. ne cite pas, non plus que la *Patrologie* de Migne et le livre de Walch (*Historia canonizationis Caroli magni*, Jena, 1750), où se trouvent également des fragments de cette liturgie. A l'antienne 7, v. 1, *Vidio*, l. *Visio*; ant. 16, v. 3 et 19, v. 4, le texte ordinaire, qui porte *cujus* au lieu de *cui* et *latricem* au lieu de *latorem*, est préférable. Au v. 2 du 4° répons (au second nocturne), *papilione*, l. *Pam-*

pilona, il s'agit de la chute miraculeuse des murailles de Pampelune, racontée dans le faux Turpin. D'après M. M., Mone a publié, de cet office, « les antiennes et les répons du premier nocturne, » lisez « les antiennes des vêpres et les répons du premier nocturne. »

Terminons en rappelant que l'ouvrage de M. Morel est un utile complément aux collections analogues qui l'ont précédé, et qu'il est indispensable, tant par les pièces qu'il donne que par les indications qu'il contient, à tous ceux qui s'occupent de la poésie liturgique du moyen-âge.

G. P.

67 — **Geschichte des siebenjährigen Krieges** von Arnold SCHÆFER. Erster Band. Berlin, Wilhelm Hertz, 1867. Gr. in-8°, xx-667 p. — Prix : 14 fr.

L'histoire de la guerre de Sept-Ans a trouvé plus d'un historien depuis que Frédéric II lui-même en a retracé de main de maître les événements marquants et les principales péripéties. C'est un sujet qui de tout temps attira l'attention des savants et plus encore du grand public; c'est de cette époque en effet que l'on date le réveil de l'esprit national en Allemagne, et ce fut sous l'impulsion des victoires de cette guerre que la littérature allemande secoua pour la première fois le joug des influences étrangères. Depuis les grands travaux de l'état-major prussien, publiés à Berlin de 1824 à 1847, les questions stratégiques et militaires qui se rattachent à ces longues et brillantes campagnes sont, de l'avis des hommes compétents, définitivement résolues. Il n'en est point de même pour ce qui touche à la politique. Les négociations diplomatiques et surtout les origines de la guerre ont été et sont encore à cette heure l'objet de controverses nombreuses où les louanges s'entremêlent aux accusations les plus passionnées. A cent ans d'intervalle les anciens adversaires se sont retrouvés naguère en présence, et les mêmes luttes suivies des mêmes revers n'ont pas contribué à calmer les ressentiments des auteurs et des nationalités hostiles. D'après les uns la guerre de Sept-Ans est le résultat longtemps calculé et désiré des intrigues du monarque prussien; d'après les autres elle ne fut qu'une lutte désespérée engagée, malgré lui, par ce souverain contre l'Europe coalisée. Il y a un an à peine qu'un homme de talent, le comte Charles Vitzthum d'Eckstædt, ancien diplomate saxon, a essayé de retracer dans un livre fort remarqué de l'autre côté du Rhin, les méfaits de la politique prussienne de cette époque¹. Le livre que nous avons à signaler ici n'appartient pas à ces tendances, et ses conclusions sont toutes en faveur de Frédéric. Mais ces conclusions ne sont pas, nous avons hâte de le dire, le résultat d'opinions préconçues et d'une admiration irréfléchie; elles se basent sur de longues et sérieuses études et sur l'examen de documents nouveaux. Le nom de l'auteur nous est d'ailleurs un sûr garant de l'impartialité de l'ouvrage. M. Arnold Schæfer, professeur à l'Université de Bonn, est connu de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de la Grèce, par ses nombreuses monographies et surtout

1. *Geheimnisse des Sächsischen Cabinets*. Stuttgart, 1866, in-8°.

par sa belle et volumineuse étude sur Démosthène et son temps ¹, sans contredire le meilleur ouvrage sur la matière. Depuis plusieurs années M. S. a dirigé ses recherches du côté de l'histoire moderne et les derniers volumes de la *Revue historique* de M. de Sybel ont publié, à plusieurs reprises déjà, des essais et des articles critiques de lui sur la guerre de Sept-Ans. C'est le premier volume d'une histoire générale de cette guerre que nous avons aujourd'hui sous les yeux. Disons d'abord quelques mots des sources où puise notre auteur. Il va sans dire qu'il a profité de tout ce qui a été publié jusqu'ici sur la matière; mais il a tiré principalement ses renseignements de documents inédits. On lui a permis de consulter pendant plusieurs années les archives secrètes d'État, de Berlin; il y a trouvé la correspondance officielle et intime de Frédéric avec Louis Michell, son ambassadeur à Londres, et le baron de Knyphausen, son ambassadeur à Paris. A Londres il a pu parcourir au *British Museum* les *Mitchell Papers*, provenant de sir Andrew Mitchell, ambassadeur d'Angleterre auprès de Frédéric. Les archives de Vienne au contraire sont restées fermées pour lui. C'est sans étonnement, mais avec regret que j'enregistre un semblable refus pour les archives des affaires étrangères, de Paris, « qui, comme le dit mélancoliquement » notre auteur, ne furent pas toujours cachées avec autant de rigorisme aux yeux » de la science. » M. S. a trouvé par contre à la Bibliothèque impériale deux manuscrits précieux, l'un renfermant en quatre volumes in-folio la correspondance du duc de Choiseuil-Stainville, pendant son ambassade à Vienne en 1757 et 1758, l'autre en dix volumes intitulé : Mouvement des armées du Roy en Allemagne, 1757-1762, et provenant des papiers du général, plus tard maréchal, de Mui. Enfin, par l'entremise du ministère prussien, l'auteur a reçu communication d'un certain nombre de pièces, tirées des archives de Saint-Pétersbourg. C'est appuyé sur cet ensemble de documents que M. S. entame son récit. Son premier volume est divisé en trois livres. Le premier commence par le tableau rapidement esquissé de l'état de l'Europe, depuis la mort de Louis XIV, et nous détaille ensuite la série fort embrouillée de négociations et de liaisons diplomatiques qui unissaient et séparaient les différents États du continent, au moment où la guerre de Sept-Ans éclata. On sait que cette lutte qui mit aux mains toutes les nations de l'ancien monde, prit naissance sur le nouveau continent, et qu'un homme bien illustre plus tard, George Washington, en donna le signal par une obscure escarmouche livrée entre quelques soldats français et des milices américaines, le 28 mai 1754. A ce moment, l'Autriche, l'Angleterre et la Russie se trouvaient en face de la France et de la Prusse. Nous assistons alors à la discussion des projets ambitieux des différentes puissances et aux machinations politiques, grâce auxquelles se forma l'alliance de la France et de l'Autriche, alliance qui non-seulement mettait fin à l'antipathie traditionnelle entre Habsbourgs et Bourbons, mais détachait aussi les deux nations de leurs alliés du moment, car l'Angleterre, pour pouvoir lutter contre la France, se séparait de l'Autriche, et la France devait abandonner Frédéric, contre lequel l'impératrice Marie-Thérèse

1. *Demosthenes und seine Zeit*. Leipzig, 1856-1858, 3 vol. in-8°.

nourrissait une haine profonde, qu'elle espérait satisfaire dans une crise européenne. L'alliance intime de ces deux pouvoirs devait rapprocher l'Angleterre et la Prusse, également menacées; aussi signèrent-elles une convention de neutralité qui devait prendre plus tard un caractère plus prononcé. M. S. nous expose en détail la triste politique de Louis XV, qui sous l'influence de Mme de Pompadour et de l'abbé de Bernis, se mettait à la remorque de l'Autriche par le traité de Versailles, du 1^{er} mai 1756, et s'engageait ainsi dans une lutte ruineuse qui ne pouvait être pour nous d'aucun profit, au lieu d'employer toutes nos forces à combattre l'Angleterre sur mer et à sauver nos colonies. Aux deux adversaires de Frédéric (car déjà la France avait promis des troupes et des subsides) vint se joindre un troisième ennemi, la Russie, qu'un caprice de femme allait mêler à la lutte. Le second livre nous fait assister aux commencements de la guerre. Frédéric secrètement averti de Saint-Pétersbourg, probablement par le grand-duc héritier lui-même, son admirateur passionné, que les Russes l'attaqueraient au printemps suivant, sachant d'ailleurs par son ambassadeur à Paris, quelle était l'attitude de la cour de Versailles, et ayant découvert les négociations secrètes de la cour de Dresde avec celle de Vienne, résolut d'attaquer les Autrichiens avant l'arrivée des Russes et des Français. Après un examen consciencieux des faits il nous semble impossible de ne pas conclure que Frédéric, étant entouré de toutes parts d'ennemis acharnés, qui négociaient contre lui dans l'ombre et qui comptaient bien le surprendre, est justifié de n'avoir pas attendu patiemment qu'on le prit au trébuchet, mais qu'il a fait acte de politique habile en prévenant les desseins de l'ennemi. Les documents authentiques trouvés aux archives saxonnes et que Frédéric connaissait déjà, ne permettent pas aux défenseurs de la cour de Dresde de parler de machiavélisme et de crier à la violation du droit des gens; Frédéric ne fit aux autres que ce qu'on lui voulait faire, et ceux qui trouvent tout naturel de l'avoir voulu prendre au piège ont mauvaise grâce de se plaindre qu'il ait déjoué par son habileté leurs complots. On sait ce qui arriva; l'armée prussienne eut en un clin-d'œil occupé la Saxe tout entière; l'armée, négligée par le roi Auguste III et son incapable ministre, le comte de Bruhl, n'était pas en état de se défendre. Frédéric l'enferme dans ses retranchements de Pirna, bat à Lobositz les Autrichiens qui venaient au secours de leurs alliés, et par la capitulation de Pirna incorpore dans ses troupes l'armée saxonne tout entière; puis il entre en Bohême. Alors le Conseil aulique de l'empire lança contre lui des sentences comminatoires et la Diète de Ratisbonne imita cet exemple. En même temps furent ratifiés entre l'Autriche, la France, la Russie, la Suède et l'Empire, les traités de partage qui devaient régler l'avenir de l'Europe et qui en changeaient l'équilibre au profit de l'Autriche et à notre détriment; le prince de Kaunitz avait gagné manifestement la victoire sur l'abbé de Bernis. Mais il avait agrandi l'Autriche aux dépens de l'Allemagne, dont il distribuait les lambeaux à l'étranger; aussi les Allemands, qui commençaient à s'éveiller timidement à la vie politique, ne lui pardonnèrent pas cette conduite. Il est un fait que le plus décidé des adversaires de la politique prussienne devra reconnaître, c'est que l'opinion publique, en tant qu'elle existait alors, était, en

Allemagne, contre les alliés et pour Frédéric; la littérature, qu'il dédaignait pourtant lorsqu'elle ne venait pas de France, le saluait de ses acclamations et les soldats que les petits souverains vendaient sans scrupule à la cour de Versailles, désertaient en masse pour ne pas se battre côte à côte avec les Français (p. 321 et suiv.).

Le troisième livre du volume renferme l'histoire de la guerre pendant l'année 1757, année qui semblait devoir consommer la ruine de la monarchie prussienne. Frédéric ne se faisait point d'illusion sur le sort qui l'attendait et dans les belles instructions au comte de Finckenstein, son ministre d'État, il prévoyait sa captivité ou sa mort et défendait de traiter pour lui sauver la vie (p. 305). Un instant il sembla devoir triompher sans trop de difficultés; la sanglante victoire de Prague écrasa l'une des armées autrichiennes, mais à cette victoire succéda la défaite de Kolin, puis les Russes battirent un de ses généraux à Jægerndorf, et les Anglais qui jusqu'alors avaient occupé les Français dans le Hanovre, sous le duc de Cumberland, mirent bas les armes par la capitulation de Kloster-Zeven. Dans sa détresse, Frédéric essaya d'entamer avec la cour de Versailles des négociations secrètes, et fit offrir à la marquise de Pompadour 500,000 thalers et la principauté de Neufchâtel à vie, pour prix de son concours. Mais la cour de Vienne sut faire échouer ces négociations et François 1^{er} le mit au ban de l'empire. Laissant un de ses généraux en face des Autrichiens, Frédéric prit alors ce qui lui restait de troupes et marcha contre les alliés qui s'avançaient par la Thuringe. La victoire de Rossbach remportée sur une armée désunie et désorganisée, dirigée par des généraux incapables, fut pour le monarque prussien l'aurore d'un jour meilleur. Chose singulière! en France même l'opinion publique ne lui reprocha pas ce désastre, mais reporta ses sarcasmes et son courroux sur le prince de Soubise, maladroit favori de la favorite du roi. A peine triomphant à l'ouest, Frédéric se hâta de revenir en Silésie où ses lieutenants venaient d'être battus et dans la bataille de Leuthen, justement admirée de Napoléon et de tous les hommes du métier, réussit grâce à d'habiles manœuvres, à défaire l'armée autrichienne infiniment plus nombreuse. L'année se termina pour lui d'une façon favorable, car le roi d'Angleterre refusa de ratifier la convention de Kloster-Zeven et signa avec Frédéric un traité de subsides.

C'est ici que se termine le premier volume de M. Schæfer; nous réservons notre appréciation générale pour le moment où le second volume aura paru. Mais nous pouvons dire dès maintenant que le savant auteur a fait faire un pas décisif à l'histoire assez embrouillée de cette époque; son exposition modérée sollicite et entraîne en général l'adhésion du lecteur non prévenu. Le récit aurait pu être un peu moins surchargé d'événements diplomatiques; on sent bien — ce n'est pas la faute de l'auteur — que l'on n'assiste point au développement normal et à l'antagonisme naturel de grandes nations rivales, luttant pour des avantages nécessaires. Toute cette guerre est inspirée par la politique de cabinet, la plus maladroite et la plus méprisable; comment le récit des faits ne s'en ressentirait-il pas? Quelquefois aussi on croit apercevoir un léger défaut de composition dans l'ouvrage; les documents anglais étaient en abondance à la

disposition de l'auteur et il a eu raison de s'en servir. Seulement il en est résulté à notre avis que la politique anglaise tient plus de place dans le volume de M. S. qu'elle ne semblerait devoir y en occuper. Nous recommandons à tous ceux qui le liront, la correspondance du roi de Prusse et de son ambassadeur à Paris, le baron de Knyphausen. On y verra avec quelle sûreté de vues Frédéric menait les affaires et comment il rudoyait à l'occasion ses représentants à l'étranger (p. 601). On y verra aussi qu'il ne songeait pas à rompre avec la France, mais qu'il aurait voulu ouvrir les yeux à Louis XV sur la mauvaise administration de ses affaires (p. 605), et qu'il exposait avec des raisonnements justifiés plus tard par l'expérience, au duc de Nivernais, notre ambassadeur à Berlin, l'intérêt qu'avait la France à garder la neutralité. Je termine par un fait qui montre bien ce qu'était Louis XV. Frédéric lui avait envoyé dans le temps un plan de la forteresse de Schweidnitz, dessiné et annoté de sa main. Quand éclata la guerre, le roi n'eut pas honte de dépêcher un courrier spécial à Marie-Thérèse pour lui porter ce plan, mais en priant de n'en rien dire à personne, « l'amitié exigeant » des égards, même après qu'elle est éteinte¹. »

Notons enfin à la page 385 un *lapsus* évident. L'ambassadeur français déclare à Vienne que l'incendie d'un village français par les Anglais, amènerait comme représailles l'incendie d'une ville française. C'est *hanovrienne* que demande le sens de la phrase.

ROD. REUSS.

68. — **L'évêché de Langres au XV^e, au XVI^e et au XVII^e siècle**, ou Tableau de ses établissements ecclésiastiques à ces trois époques, comprenant par archidiaconés et par doyennés ses cures, succursales, chapitres, abbayes, prieurés, chapelles, hospices et autres institutions de charité. — Seconde partie : l'Evêché de Langres au XVI^e siècle. — Bar-le-Duc, L. Guérin et C^e, 1868. In-8°, 78 pages. — Prix : 2 fr. 80.

Sous ce titre compliqué il est peut-être difficile de reconnaître un *pouillé* latin du diocèse de Langres remontant au XVI^e siècle, restitué d'après des copies du XVII^e ou du XVIII^e qui sont conservées aux archives départementales de la Haute-Marne et de l'Aube. L'auteur anonyme, M. Vouriot, vicaire général de Langres, a fait avec soin ce travail, et nous croyons pouvoir le recommander aux personnes qui s'occupent de géographie ecclésiastique, ou de la géographie de la Champagne et de la Bourgogne. On ne peut toutefois trop regretter dans cette courte publication la complète absence d'introduction, de notes et de tables.

L'éditeur, qui a complété les uns par les autres des manuscrits où manquaient diverses parties de l'original, aurait dû nous faire connaître ces mss. et les lacunes de chacun. Plus d'un lecteur s'étonnera des différences qui existent entre ce pouillé et ceux qui sont conservés à la Bibliothèque impériale sous les nos 5218 et 5199. On peut consulter sur ces manuscrits l'important mémoire de M. Desnoyers, intitulé *Topographie ecclésiastique de la France*, dans l'*annuaire* de la Société de l'histoire de France pour 1853, p. 142-143. Ils donnent une division en archidiaconés différente de celle qu'a adoptée M. Vouriot. M. V. devrait en informer

1. Lettre de Bernis à Stainville, Versailles, 8 octobre 1757.

le lecteur et nous apprendre les raisons qui lui ont fait préférer aux mss. 5218 et 5199 de Paris ceux de Langres et de Chaumont. Ces raisons sont bonnes suivant nous. Nous avons soutenu la même opinion dans notre *Note sur les deux Barrois* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 4^e série, tome IV).

Mais quand on se trouve en contradiction avec un savant aussi considérable que M. J. Desnoyers, et quand ce savant s'appuie sur des mss. du xvii^e siècle, alors qu'on n'en a que du xviii^e à lui opposer, il serait bon de justifier par quelques explications le système qu'on adopte ¹.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

69. — **La démagogie en 1793 à Paris**, ou Histoire jour par jour de l'année 1793, accompagnée de documents contemporains rares ou inédits, recueillis, mis en ordre et commentés par C. A. DAUBAN. Paris, 1868. H. Plon. Gr. in-8°, xxj-644 p. 16 grav. hors texte. — Prix : 8 fr.

Le titre que nous venons de transcrire est un peu long; cependant il n'est pas rigoureusement exact, au moins dans la seconde partie de sa formule. Ce n'est pas l'*histoire jour par jour de l'année 1793*, que nous donne l'auteur; c'est seulement le côté disgracieux de cette grande et sombre époque qu'il fait passer sous nos regards. Tout ce que contient le livre serait vrai (et il en est ainsi au fond sinon dans la forme), qu'il n'en serait pas moins une sorte de pamphlet, une portion de l'histoire, et non l'histoire entière, absolue de l'année 1793.

Pour se rendre compte du caractère un peu confus de l'œuvre de M. Dauban, il est nécessaire de se placer au milieu des éléments qui lui en ont fourni la matière.

A la fin de l'année 1796, un écrivain d'opinions royalistes, qui avait personnellement souffert de la tourmente révolutionnaire, qui depuis se fit connaître par un *Essai* historique, mis à contribution par Barrière et Berville, dans leur collection des *Mémoires*, qui collabora activement à la *Biographie* de Michaud, Beaulieu, eut l'idée de composer sous forme d'almanach les *Ephémérides* de la Révolution française. A propos de chacun des jours de l'année courante, il voulut rappeler ce qui s'était passé quatre ans plus tôt aux dates correspondantes. Il intitula cette espèce de tableau : *Le Diurnal de la Révolution de France pour l'année 1797*. Il se proposait de continuer ce travail, d'écrire pour 1798 le récit synchronique de 1794, etc. Il ne donna point de suite à ce projet, peut-être parce que le succès de sa tentative ne fut pas heureux, peut-être aussi parce qu'il eut à redouter les colères de certaines gens, notamment de Fouché ², passablement maltraité par lui dans un endroit du *Diurnal*. Quoi qu'il en soit, le

1. La division adoptée par M. Vouriot d'après les mss. de Chaumont et Paris est la même que celle du ms. Saint-Germain 879; elle est indiquée par M. J. Desnoyers, *Annuaire* de 1853, p. 143, note.

2. Il dit de Fouché, sous la date du 11 frimaire an II (1^{er} décembre 1793) : « L'un de ces monstres (l'autre est Collot d'Herbois) existe encore; il est parfaitement tranquille; » on prétend même qu'il joue un rôle assez important » (2). Nous recommandons l'examen de cette hypothèse à M. D.; elle pourrait expliquer la rareté d'un ouvrage dont le futur duc d'Otrante avait intérêt à arrêter la circulation.

a. En récompense de la dénonciation de la conspiration dite de Babœuf, le Directoire intéressa Fouché dans les fournitures de l'année (1796-1797).

Diurnal est devenu d'une rareté extrême. Dans les nombreuses recherches où le conduisent ses études, M. D. eut occasion d'en faire usage; il jugea que la réimpression en serait utile. Un commentaire rectificatif ou simplement explicatif lui parut parfois nécessaire; il le plaça au-dessous du texte. A cause de ses travaux, de ses relations, de ses fonctions même, il disposait de beaucoup de notes relatives à la matière; il les y a jointes. Il a cru devoir y ajouter des gravures de dessins contemporains, des morceaux d'auteurs peu connus, des pièces inédites, et c'est ainsi qu'autour d'un récit embryonnaire est venu se grouper sans s'y fondre, un cortège de preuves, des éclaircissements infiniment variés qui ont pris un développement très-vaste, si vaste que l'accessoire est insensiblement devenu le principal. Toutefois l'idée de Beaulieu a servi de type à celle de M. D. et l'inspiration primitive subsiste notamment dans le choix du titre que nous avons dû critiquer.

En résumé, l'ouvrage se compose : 1° d'une introduction; 2° du texte du *Diurnal*; 3° de réflexions de M. D.; 4° de certains extraits de livres; 5° de pièces inédites ou rares; 6° de gravures. C'est en réalité un recueil de morceaux choisis et illustrés relatifs aux fautes et aux crimes de la Révolution à Paris pendant l'année 1793.

La distinction de ces diverses parties n'est point suffisamment marquée dans le corps du livre. Des indications typographiques eussent été à cet égard fort utiles. Non-seulement l'emploi de caractères particuliers à chacune des séries de documents eût été favorable à l'étude; mais encore certaines dispositions, des espaces blancs, par exemple, le rappel des dates quotidiennes en haut des pages, n'étaient vraiment pas une aide superflue. Au moins était-il possible de suppléer à cette lacune par une bonne table. La liste exacte des extraits et des pièces inédites eût été un guide commode et sûr. M. D. a craint de surcharger son volume (p. 639 note). Nous le regrettons. Pour un ouvrage destiné à être consulté encore plus qu'à être lu, le premier mérite est la clarté dans la distribution des matières. Or, pour ne pas confondre les divers éléments du livre de M. D., il faut souvent l'attention la plus soutenue¹. Cela est tellement vrai qu'il s'aperçoit lui-même parfois des méprises où le mélange des textes peut faire tomber les lecteurs, et qu'il se sent obligé de les prémunir contre ce genre d'erreurs (voy. notamment p. 100, 284). Puisqu'il se propose de poursuivre sa très-louable entreprise (pour les années 1794 et 1795), nous appelons sur ce point toute sa sollicitude.

Examinons chacun des éléments du volume.

1° *L'introduction*, dont l'inspiration est toute politique, échappe à notre appréciation. Elle se recommande d'ailleurs par l'honnêteté des sentiments plus que par la nouveauté des aperçus. Un vœu la résume : la liberté sans la licence. Hâtons-nous d'ajouter que M. D., dont la profession de foi se rattache aux traditions girondines, entend par là le respect de la loi, la loi étant elle-même l'expression de la volonté nationale.

2° Un des motifs qui ont déterminé M. D. à donner une nouvelle édition du

1. Il nous aurait été impossible, par exemple, de discerner si l'*histoire de madame de Charry et d'Asselin* (p. 541) est l'œuvre de Beaulieu ou de M. D. sans une note qui, rectifiant une erreur matérielle, nous apprend que ce récit est de Bailleul (p. 552).

Diurnal est l'utilité qu'il y a pour l'historien à recueillir les émotions toutes vives des contemporains (p. xvij) ¹. A cet égard il s'est fait quelque illusion. Les faits vieillissent vite en temps de Révolution. A la fin de l'année 1796, Beaulieu n'était plus sous l'empire immédiat des sentiments qu'il avait éprouvés en 1793. C'est en grande partie avec le *Moniteur* et d'autres journaux qu'il composa ses éphémérides. Il mêle bien souvent avec les souvenirs de 1793 ceux des années postérieures. La suite des événements influence visiblement sa pensée et le contre-coup des réactions politiques se fait sentir dans son récit. Ses jugements sur les hommes et sur les choses sont des vues d'ensemble. Nous n'avons pas là de ces appréciations au jour le jour, souvent incertaines, contradictoires, mais qui traduisent fidèlement les anxiétés et les passions d'un acteur, d'un témoin intéressé aux circonstances de la veille et du lendemain. Il n'y a pas chez l'auteur du *Diurnal* cet élément si précieux dans l'étude des *Révolutions de Paris* par exemple : l'inconnu. Aussi ne nous apprend-il rien, qu'on ne sache d'ailleurs. La seule remarque que nous devons à son ouvrage, c'est qu'étant ennemi aussi résolu des idées républicaines et démocratiques, il aurait pu s'exprimer dans un langage plus violent. Ainsi Robespierre, qu'il ne nomme peut-être pas dix fois avant le mois de novembre (cette abstention est frappante, car la domination morale de l'avocat d'Arras dès le mois de janvier 1793 est incontestable), est toujours traité par lui avec certains égards et une modération relative (voy. p. 293, 432 surtout ², 484, 514, 519, 537). Notons enfin à titre de singularité que Beaulieu, écrivant après cette foudroyante campagne d'Italie qui frappa tant les contemporains, et après la journée de vendémiaire, ne prononce pas une seule fois le nom de Bonaparte : il en avait cependant une occasion toute naturelle dans le siège de Toulon qu'il raconte en détail.

3° Les *réflexions* dont M. D. a fait précéder ou suivre les textes qu'il publie sont suffisamment sobres et rares. Elles ont en général pour objet des explications bibliographiques. Elles sont aussi destinées, surtout vers la fin du volume, à rectifier les opinions de Beaulieu, ou plutôt à lui en laisser l'entière responsabilité (ex. p. 341). Peut-être M. D. n'a-t-il pas éprouvé assez souvent le besoin de dégager à cet égard sa réputation d'historien. Ainsi lorsque l'auteur de *l'Essai sur les causes et les effets de la Révolution française* laisse échapper cet incroyable aveu à propos du transport de la garnison de Mayence : « Ses succès en Vendée » empêchèrent une générale explosion. *Tous les départements et Paris même*, je » puis certifier le fait, étaient remplis d'une quantité considérable de personnes » qui étaient prêtes à se réunir aux Vendéens » (p. 310), comment M. D. ne relève-t-il pas une allégation qui, si elle était fondée, deviendrait la meilleure justification du parti montagnard ? Ses observations incidentes sont au reste empreintes du même esprit que sa préface, elles ont le même caractère et la même portée. Nous aurons occasion d'en critiquer quelques-unes.

4° Les extraits d'ouvrages insérés à la suite des textes du *Diurnal* sont prin-

1. Cette édition n'est pas donnée pour complète. Il résulte d'une note de M. D. (p. 584) qu'il n'a pas reproduit tout le *Diurnal*, qu'il en a supprimé certains passages.

2. Le sanguinaire Robespierre se montra en mainte circonstance moins atroce que ceux qui l'ont écrasé.

cipalement tirés de journaux ou de mémoires contemporains. Ils sont empruntés par exemple aux *Révolutions de Paris* éditées par Prudhomme et attribuées par Toulangeon à Momoro, au *Magicien républicain*, au *Républicain*, au journal de la *République française*, aux *Mémoires* de Meillan, aux *Anecdotes* d'Harmand de la Meuse, à l'*Essai sur les causes et les effets de la Révolution* par Beaulieu, aux mémoires de Durand de Maillane, à ceux de Dulaure, à l'*Histoire de France depuis la Révolution* par Toulangeon, à la pièce de théâtre : *Les Suspects* d'Alexandre Duval, à l'*Agonie de dix mois* par Blanqui, à l'*Almanach des Bizarreries humaines* de Bailleul, aux poèmes de M.-J. Chénier. De tous ces choix, le meilleur est sans contredit celui des *Révolutions* de Prudhomme. C'est aussi le document imprimé dont l'emploi est le plus fréquent dans la *Démagogie en 1793*. On arrive seulement à se demander pourquoi M. D. n'a pas pris pour base de son livre les dépositions vivantes de ce journaliste, plutôt que les froides réminiscences de Beaulieu. Ces morceaux variés, bien que connus depuis longtemps, sont parfois difficiles à trouver; ils ont un objet qui en justifie l'usage. M. D. y a joint d'autres matériaux qui ne rentrent pas suffisamment dans le cadre de son livre : la *Consultation* de Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie, sur l'instrument propre à la décapitation (insérée au *Moniteur*), le tableau d'organisation de la *Commune* (Almanach National), les lois relatives au *Divorce*, le *Calendrier républicain*, l'explication de l'organisation du *Tribunal révolutionnaire* (Almanach National), la *Constitution* de 1793, surchargent inutilement le volume et absorbent une place qui eût été mieux occupée par une table analytique. Dans leur ensemble, les extraits remplissent le tiers de l'ouvrage.

5° L'énumération des pièces inédites serait trop longue. Contentons-nous de dire qu'elles sont toutes puisées dans les Archives de l'empire et d'en signaler deux séries remarquables par leur développement, sinon par leur valeur. Elles proviennent, l'un du fonds de la police, l'autre de celui du comité de surveillance générale. Ce sont les rapports de certains agents secrets et les ordres du jour d'Hanriot, commandant de la force armée de Paris. Intrinsèquement, ces pièces offrent un médiocre intérêt. La plupart des *observateurs* de police, craignant sans doute de se compromettre même dans l'exercice de leurs fonctions privilégiées, se bornent à reproduire les idées dominantes au sein des pouvoirs publics, au lieu de les éclairer sur les tendances de l'opinion. Ils renvoient à l'autorité l'écho de ses propres affirmations. Quant aux proclamations d'Hanriot, elles consistent le plus souvent en lieux communs, en invitations à la tranquillité, au zèle, à la discipline, en avertissements de mesure d'ordre. M. D. se trompe d'ailleurs quand il croit avoir connu le premier, ou même découvert tous ces documents. Ils ont été sinon tous, du moins les plus intéressants¹, étudiés et mis à contribution il y a déjà plusieurs années par bien des écrivains; M. Mortimer-Ternaux (*Histoire de la Terreur*), M. Hamel (*Histoire de Robespierre*), M. Vatel (*Dossier de Charlotte Corday*), M. Robinet (*Histoire de Danton*), M. Ad Schmidt (*Tableaux de la Rév. franç.*²), ont manié avant lui tous ces fonds d'archives. M. D. nous paraît

1. Ceux qui viennent des séries F et BB des Archives de l'Empire.

2. Voir *Revue critique*, 1867, 2^e sem., p. 58, art. 149.

attacher trop d'importance surtout aux proclamations d'Hanriot. Le texte qu'il en donne est pris sur des expéditions plus ou moins bien collationnées par des secrétaires de l'état-major ; quelques-unes de ces copies ne portent même aucune signature. C'est donc sans motif suffisant qu'il s'astreint à « reproduire fidèlement » l'orthographe et la ponctuation de ces documents démagogiques, » comme il les appelle (p. 529).

Au nombre des pièces que M. D. se réjouit le plus d'avoir découvertes, il faut citer le billet suivant de Simon à Hébert : « Du Temple, le 30 septembre » 1793. Je te souhaite le bonjour, moi et mon épouse. J'embrasse ta chère » épouse et ma petite bonne amie la petite fille, sans oublier ta chère sœur que » j'embrasse. Je t'en prie de ne pas manquer à ma demande pour te voir. *Cela » presse pour moi* » (p. 429). *Selon toute apparence*, ce billet, dit M. D., qui a échappé à M. de Beauchesne (Histoire de Louis XVII), fait allusion à un incident du procès de Marie-Antoinette (l'accusation du petit prince contre sa mère). Puis se grisant de son hypothèse, il s'écrie : « Ce jour-là, Simon fait entendre » un *rugissement de joie et de rage* satisfaite ; il appelle le Père Duchesne à la curée ; » la victime est prête, son intelligence obscurcie, le crime va s'échapper de ses » lèvres. Hâte-toi, Hébert, Simon t'attend ! » Cette interprétation, et la forme sous laquelle elle est présentée, donne un spécimen des procédés de M. D. Mais est-elle suffisamment conforme aux règles d'une saine critique ? Quelle est en somme la nature de ce document ? d'où sort-il ? *Il fait partie des Archives de l'empire !* dit M. Dauban. En fait, il appartient probablement au fonds du *Tribunal révolutionnaire*, et dans ce fonds, sans doute, au dossier d'Hébert. Il a dû être saisi dans les papiers de ce dernier, lorsqu'on lui fit son procès. Cela posé, qu'on relise de sang-froid la lettre de Simon. Il faudra certainement une forte dose de bonne volonté pour y surprendre des *rugissements*. Tout ce qu'y trouve un homme de sens rassis, c'est que le terrible cordonnier *a des choses à dire* au Père Duchesne et qu'il est pressé de voir *son ami*. Rien dans la rédaction n'autorise les inductions de M. Dauban.

M. D. signale « le point de départ de l'histoire de l'instruction primaire en » France, » dans certaines « déclarations d'instituteurs attestant qu'ils ont fait » apprendre à leurs élèves des manifestes de la Convention. La place lui a » manqué pour faire usage de ces documents » (p. 350). Qu'il s'en console. Son opinion là-dessus est une erreur. L'idée de faire réciter par cœur aux enfants les lois fondamentales de la nation, même de leur apprendre à lire dans le texte de la Constitution, est un des principes de 1789. Le vœu en est émis dans nombre des cahiers du tiers, de la noblesse, parfois aussi du clergé.

Parlons tout de suite ici de l'*Appendice* (50 pages) composé en grande partie de pièces inédites. Il est emprunté au dossier de Mme Du Barry (Tribunal révolutionnaire) et relatif à diverses circonstances de son arrestation et de sa mort. M. D. en tire avec sagacité la preuve que cette peu intéressante victime de la Terreur fut dénoncée par les voleurs qui avaient pillé sa maison de cam-

1. Nous ne reproduisons pas l'orthographe qui n'ajouterait aucune clarté à la discussion.

pagne. Le titre donné par lui à ce chapitre : *la Démagogie à Louvecienne*, est d'ailleurs quelque peu ambitieux, et la minutie des détails et des commérages où entrent les documents qu'il exhume n'est pas digne de fixer l'attention de l'historien.

6° Les gravures sont au nombre de seize. Elles sont faites d'après des dessins du temps, et offrent un intérêt sérieux. Elles représentent : Marie-Antoinette conduite au supplice (croquis à la plume, inédit de David); — l'exécution de Louis XVI (dessin inédit); — la charrette des suppliciés (reproduction agrandie); — la vue de la Convention (d'après plusieurs estampes); — les soupers fraternels (reproduction); — la fête du 10 août (reproduction); — le mariage et le divorce (d'après estampe et tableau); — le tribunal révolutionnaire (estampes combinées); l'exécution de Marie-Antoinette (reproduction); — la condamnation et le supplice des Girondins (reproduction). Ces dessins sont en général précieux, parce que personnes et choses y ont beaucoup d'accent et de physionomie. Des éloges sont dus à la main qui les a rassemblés et à celle qui les a accueillis. Les commentaires ou les explications qui les accompagnent ne sont pas toutefois à l'abri de certains reproches. « *La charrette des suppliciés* (p. 160) représente, lisons-nous » au-dessous de la gravure, celle qui portait *Gobel, Hébert, Vincent, Chaumette, etc.*, » au moment où elle passe rue Saint-Honoré. » L'idée peut venir, d'après cette indication, d'identifier les figures. Or *Hébert* et *Vincent* ont été exécutés le 4 germinal an II, *Gobel* et *Chaumette*, le 24 seulement. Ils n'ont donc jamais pu se trouver sur la même charrette. La liste (si excellente et si nécessaire à l'historien) des personnes jugées par le Tribunal révolutionnaire, que M. Campardon a annexée à la seconde édition de son ouvrage, devait épargner à M. D. cette méprise. Il ne nous paraît pas mieux inspiré quand, à propos du croquis de David, il s'écrie : « David se donna le raffinement d'analyser et de fixer, par l'immortalité de son » talent, les angoisses de la Reine conduite au supplice. Qui sait si elle ne l'a » pas aperçu au moment où il la scalpait avec la pointe de sa plume, et si son » regard, plein de mépris, de fierté et de *reproche*, ne s'adresse pas au monstre de » qui partait la dernière insulte? » (p. 468). Tout cela est bien outré, toutes ces hypothèses sont bien gratuites. Évidemment David ne songea qu'à saisir au passage les traits de la mourante; quant à celle-ci, elle avait mieux à penser qu'à regarder David.

La *Table*, dont nous avons déjà dit un mot, est très-insuffisante. Elle n'est point méthodique; M. D. y a semé, ce semble à sa fantaisie, ce qui lui a paru notable, ici une date, là un événement, plus loin un nom propre ou l'indication d'une pièce. En résumé l'ouvrage de M. D. laisse beaucoup à désirer; il n'est pas inutile.

H. LOT.

NOTA. — Nous avons reçu de MM. RANGABÉ et GARCIN, en réponse aux comptes-rendus que la *Revue* a faits de leurs livres, des lettres que nous publierons dans un supplément joint à notre prochain numéro.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15

— 11 Avril —

1868

Sommaire : 70. FRONTON et MARC-AURÈLE, Lettres, p. p. NABER. — 71. Le poème des Nibelungen, p. p. ZARNCKE. — 72. L. et R. MÉNARD, Tableau historique des beaux-arts. — Correspondance : Lettres de MM. Rangabé et Garcin. — Variétés.

70. — **M. Cornelii Frontonis et M. Aurelii imperatoris epistulae**, recensuit Adrianus NABER. Lipsiæ, Teubner, 1867. xxxvj-296 p. — Prix : 10 fr. 75.

Pour se rendre compte du mérite de cette nouvelle édition et savoir ce que M. Naber a voulu faire, je crois utile de rappeler en quelques mots ce qui avait été fait avant lui. C'est du reste une histoire assez courte, puisqu'elle ne remonte guère qu'à 50 ans.

En 1815, Angelo Mai publia à Milan une partie de la correspondance entre Marc-Aurèle et Fronton, qu'il avait découverte dans un palimpseste de la bibliothèque Ambrosienne. Ce manuscrit provenait du célèbre monastère de Bobbio. M. Naber, en le comparant au Tite-Live de Vienne et à l'Orose de Florence, pense qu'il a dû être écrit au commencement du VI^e siècle. La première écriture fut effacée trois ou quatre siècles plus tard et on la remplaça par une transcription des actes du concile de Chalcedoine. Mai eut l'honneur de retrouver le premier texte et de le faire connaître. C'est un mérite qu'il ne faut pas oublier ; mais il ne s'acquitta pas bien de ses fonctions d'éditeur. On sait qu'il confia à des employés inférieurs le soin si délicat de déchiffrer le manuscrit. Beaucoup de passages furent mal lus, et comme on se servit, pour les faire reparaitre, de mauvais réactifs chimiques, ils sont aujourd'hui entièrement effacés et le mal est sans remède. De plus, en publiant ce qu'on avait pu lire, Mai n'eut pas toujours le soin de marquer exactement l'étendue des lacunes, et cette négligence fut très-nuisible au travail des philologues qui essayèrent plus tard de les combler. Ce qui est plus grave encore, c'est qu'il ne se crut pas obligé de respecter scrupuleusement l'ordre des lettres dans le manuscrit ; il le modifia souvent sans raison, et il n'est pas rare de trouver dans ses notes des formules comme celle-ci : *Hæc epistola quam nos fecimus primam* ou d'autres semblables.

Niebuhr, dont on connaît l'activité scientifique, et qui songeait déjà à explorer lui-même les bibliothèques de l'Italie, attendait avec une très-vive impatience la publication de Mai, dont l'annonce avait ému tout le monde savant. Elle lui causa, comme aux autres, un vif désappointement. Sur la réputation de Fronton, il comptait sur un chef-d'œuvre, et sur celle de Mai, il s'attendait à une bonne édition : cette double espérance fut à la fois trompée. De ces deux mécomptes il y en avait un auquel on devait nécessairement se résigner : il fallait bien prendre Fronton comme il était, et il n'y avait aucun moyen d'en faire autre chose qu'un pédant et qu'un rhéteur. Mais Niebuhr pensa que l'autre au moins pouvait se réparer. Il s'unit à deux de ses amis, Buttman et Heindorf, et tous

les trois achevèrent en quelques mois une édition nouvelle de cette correspondance qui parut à Berlin en 1816. Cette édition était tout à fait digne des philologues illustres qui l'avaient signée. Sans revoir le manuscrit, par une sorte de divination, ils arrivaient souvent à retrouver l'ordre véritable des lettres; ils comblaient avec bonheur un grand nombre de lacunes; ils établissaient beaucoup de leçons véritables. La publication des trois savants allemands, malgré les découvertes plus récentes, est encore utile à consulter. Même aujourd'hui elle doit être le point de départ des études critiques sur Fronton.

Quelques années plus tard la question changea de face. Mai, appelé à Rome pour être bibliothécaire de la Vaticane, eut la chance d'y trouver une autre partie du palimpseste de Bobbio, qui contenait d'autres lettres de Fronton et de Marc-Aurèle. Il les réunit à celles qu'il avait déjà publiées à Milan et donna de l'ensemble une édition nouvelle qui parut à Rome en 1823. Cette fois Mai ne commit plus les mêmes fautes. Il profita des critiques qui lui avaient été adressées; il mit plus de soin à bien déchiffrer le manuscrit et plus de scrupule à le reproduire fidèlement. Cependant on peut lui faire encore quelques reproches. Il lui arrive d'introduire résolument dans le texte quelques conjectures heureuses des éditeurs de Berlin, sans nous dire si c'est seulement chez eux qu'il les a prises ou s'il en a vérifié l'exactitude sur le manuscrit. Il se permet encore de changer l'ordre de quelques lettres sans avoir de motif sérieux de le faire. Comme la première était mutilée, il ne voulut pas qu'elle ouvrit son recueil et la plaça seulement la septième, *ne meum initium*, dit-il, *careret initio*. C'est un bon mot, ce n'est pas une raison. Mais en somme l'édition romaine était bonne et elle a suffi jusqu'à présent aux études qu'on a faites sur cette correspondance.

Que restait-il à faire pour l'améliorer encore? Il fallait d'abord revoir les manuscrits. Cette précaution, qui est bonne pour tous les textes, est indispensable pour les palimpsestes. C'est là surtout qu'on ne peut pas se flatter d'arriver à la vraie leçon du premier coup. Niebuhr demandait déjà, dans sa préface, que quelque savant de bonne volonté voulût bien entreprendre cette révision. Mais personne ne répondit alors à son appel et ce n'est que dans ces derniers temps que son désir a été accompli. M. Du Rieu, en faisant une tournée scientifique dans les bibliothèques italiennes, a revu avec le plus grand soin le palimpseste de Milan et celui de Rome. De retour en Allemagne, comme il était occupé d'autres études, il a remis généreusement ses notes à son ami M. Naber qui s'en est servi pour publier l'édition dont je vais m'occuper.

Cette édition contient donc une recension nouvelle des deux manuscrits. Peut-être trouvera-t-on que cette recension ne l'a pas autant enrichie qu'on l'aurait pensé. Comme celui de Milan, qui avait été le plus mal lu par Mai, est devenu à peu près illisible pour tout le monde, et que celui de Rome a été assez exactement déchiffré, il ne faut pas s'attendre qu'on puisse changer beaucoup au texte adopté. Cependant M. Naber, en s'aidant des études minutieuses de M. Du Rieu, a pu introduire quelques corrections heureuses ou confirmer quelques conjectures qu'on croyait téméraires. Il a surtout mesuré plus exactement les lacunes, ce qui permet de les combler avec plus de probabilité. C'est un travail auquel beau-

coup de philologues allemands se sont livrés avec ardeur dans ces dernières années. M. Naber a grand soin de nous donner toutes les restitutions qu'ils proposent, et il a bien raison de le faire. Parmi elles, on remarquera surtout celles de M. Haupt qui sont d'ordinaire si simples et si vraisemblables qu'on pourrait presque leur donner une place dans le texte, comme le faisaient sans scrupule les savants du xvii^e siècle.

Mais si cette étude plus attentive des manuscrits n'a pas fourni un très-grand nombre de corrections nouvelles, elle a permis de mieux établir la succession primitive des feuillets, et par conséquent de retrouver d'une manière plus certaine l'ordre et la suite des lettres. C'est le principal mérite de l'édition de M. Naber. Cet ordre n'est pas d'ordinaire celui de la chronologie. On sait par l'exemple des lettres de Cicéron et de Pline que ceux qui les ont réunies et publiées ne tenaient pas à les classer rigoureusement d'après l'époque où elles avaient été écrites et qu'ils les rangeaient souvent au hasard. Dans ses *Prolegomena*, M. Naber a réparé cette confusion pour celles de Marc-Aurèle et de Fronton. Il a cherché à en retrouver la date, et il y est parvenu au moins pour les plus importantes. C'est un service signalé qu'il leur a rendu, car la connaissance du temps où elles furent écrites augmente l'intérêt et le profit que nous trouvons à les lire. Mais dans le corps de l'édition il s'en est tenu à reproduire le plus exactement possible le classement des manuscrits, et il a bien fait. La peine qu'il a prise pour rétablir les feuillets dans leur ordre primitif l'a amené à quelques découvertes curieuses. Je n'en citerai qu'une. Mai avait trouvé, dans le manuscrit de Milan, un fragment de discours de Fronton qu'il avait intitulé : *Oratio de testamentis transmarinis*. Que venait faire ce discours mutilé au milieu de la correspondance ? Mai ne le savait pas. Niebuhr soupçonna qu'il s'agissait d'une lecture faite par Marc-Aurèle à Antonin d'un passage de Fronton qui l'avait frappé ; il pensa que l'élève, pour plaire à son maître, avait transcrit tout le morceau en lui écrivant. Cette conjecture se trouve aujourd'hui tout à fait justifiée ; la suite du manuscrit mieux étudiée replace ce fragment de discours au milieu d'une lettre de Marc-Aurèle (*ad M. Casarem*, 1, 6), où il vient fort à propos entre les témoignages d'admiration de l'empereur qui trouve cette éloquence presque divine (*semidivinum locum*) et l'expression de la joie naïve du jeune prince qui est ravi qu'on admire son professeur.

Les changements de ce genre ne sont pas rares dans l'édition de M. Naber ; mais au lieu de perdre le temps à énumérer ceux qui sont certains et que tout le monde approuvera, je crois plus utile d'en signaler quelques-uns qui me semblent moins légitimes, et sur lesquels on sera tenté de faire des réserves. Par exemple, je conserve quelques doutes sur la place qu'il a donnée à une lettre de Fronton à propos de l'héritage de Matidia, dans laquelle il presse Marc-Aurèle de céder aux désirs de Faustine, qui souhaite ardemment les bijoux de sa tante. M. Naber, trop préoccupé des reproches que Niebuhr fait à la conduite du prince en cette occasion, suppose que la lettre a été écrite pendant la vie d'Antonin. Il lui semble que la complaisance de Marc-Aurèle pour sa femme est moins coupable s'il n'était encore qu'héritier de l'empire. Malheureusement on trouve ces mots

dans une lettre de Marc-Aurèle empereur (*ad Anton. imp.* II, 1) : *Parvole nostra nunc apud Matidiam in oppido hospitantur*; ce qui prouve qu'à ce moment Matidia vivait encore. M. Naber prétend à la vérité que ce nom a été mal lu par Mai, mais il n'en donne aucune preuve. Un autre passage présente des difficultés assez graves que M. Naber ne me semble pas avoir tout à fait résolues. On lit comme suscription sur un fragment de lettre conservé par le manuscrit de Milan ces simples mots : *Ad Verum*. Niebuhr suppose que cette lettre était adressée à Marc-Aurèle avant son adoption par Antonin. On sait qu'il s'appelait alors M. Annii Verus. M. Naber au contraire la réunit à celles qui furent écrites par Fronton à l'empereur L. Verus, quoique en général il soit désigné par le nom de *Verus Aurelius Cæsar*. Il est possible que M. Naber ait raison, et qu'il n'y ait là qu'une abréviation de copiste; mais le motif qu'il donne pour appuyer son opinion ne me paraît pas juste. Il affirme que Fronton ne fut le maître de Marc-Aurèle que depuis son entrée dans la famille impériale, et que par conséquent il ne pouvait pas être avant cette époque en commerce de lettres avec lui. La correspondance semblé prouver le contraire. A plusieurs reprises, Fronton félicite son élève d'avoir été si précoce : *ante pubertatem vir bonus, ante togam virilem dicendi peritus* (*ad M. Cæs.* IV, 1); il était donc un orateur habile à 15 ans, et comme Fronton s'est souvent attribué la gloire d'avoir formé son éloquence, il faut bien admettre qu'à ce moment il lui enseignait déjà la rhétorique. Nous voyons par les lettres de Fronton à ses amis qu'il avait conservé l'habitude ancienne d'avoir avec lui des jeunes gens d'avenir qui l'écoutaient au tribunal, l'accompagnaient à sa maison, et qui s'instruisaient en le regardant faire. Peut-être Marc-Aurèle faisait-il partie de ce groupe de disciples avant son adoption par Antonin; il rappelle quelque part à Fronton qu'il a été élevé chez lui, *apud te eruditus*, expression qui favorise assez cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, il me paraît impossible de douter que Fronton ait été son maître de très-bonne heure, et je ne vois pas de raison de nier que la lettre qui est adressée *ad Verum* ne soit de l'époque où il n'était encore qu'un simple particulier. Cette question a quelque importance. On trouve mentionné dans cette lettre un personnage nommé Tranquillus, qui paraît avoir été un ami assez particulier de Marc-Aurèle. Si elle est du règne d'Adrien, rien n'empêche de croire qu'il s'agit de Suétone. C'est un détail curieux dont s'enrichit la biographie de cet historien qui nous a fait si bien connaître les autres et qui est lui-même si mal connu.

Je serai plus affirmatif à propos d'une autre lettre fort importante que M. Naber ne me semble pas avoir rapportée au temps où elle fut véritablement écrite; c'est celle qu'on a intitulée *de eloquentia*, et qui est un traité plus qu'une lettre. Comme elle précède sur le manuscrit un autre écrit du même genre qui porte pour titre : *ad Marcum Antoninum de orationibus*, M. Naber suppose qu'ils sont tous les deux de la même date et que le premier a été, comme l'autre, adressé à Marc-Aurèle empereur. Mais le voisinage peut n'avoir pas ici toute l'importance qu'il suppose. Rien n'empêche de croire qu'on n'a rapproché ces deux ouvrages que parce qu'ils traitaient des sujets semblables, et non parce qu'ils sont de la même époque. Il y a plusieurs passages dans le *de eloquentia*

qui prouvent que Marc-Aurèle n'était pas encore empereur quand il fut écrit. Fronton l'appelle un jeune homme : *O juvenis!* et l'on sait qu'il avait 40 ans lorsqu'il arriva au trône. On y trouve aussi une allusion très-claire à Antonin, et l'on y parle de lui comme s'il vivait encore : *si placebis tibi aliquo pio cultu parentis*, etc. Cette lettre est donc du temps où Marc-Aurèle n'était encore que l'héritier de l'empire. Elle se rapporte à cette première lutte que Fronton livra à la philosophie qui lui enlevait son élève; elle est le témoignage des efforts désespérés qu'il fit pour le ramener à la rhétorique. Elle a donc une grande importance dans l'histoire de Marc-Aurèle, et comme elle sert à nous faire connaître l'événement le plus grave de sa jeunesse, il est nécessaire, pour qu'on puisse s'en servir avec confiance, d'en bien établir la date.

M. Naber ne s'est pas contenté, comme on fait beaucoup en Allemagne aujourd'hui, de nous entretenir dans son commentaire de la critique du texte; il a cru devoir y ajouter quelques renseignements sur les personnages dont il est question dans cette correspondance. Mais il se borne en général à reproduire les notes de Mai. Il est fâcheux qu'il n'ait pas essayé de les refaire ou de les compléter. Depuis qu'a paru l'édition de Rome, l'érudition historique a fait beaucoup de progrès; grâce à l'épigraphie surtout, l'époque des Antonins nous est mieux connue. S'il l'avait voulu, M. Naber pouvait facilement, à propos des amis auxquels écrit Fronton ou de ceux dont il parle, nous donner des détails nouveaux ou corriger quelques fautes qui avaient été commises avant lui. C'est ainsi qu'il persiste à appeler Calvilla la mère de Marc-Aurèle. Il ne paraît pas connaître le mémoire intéressant de Borghesi (*Œuvres* III, 35) qui prouve qu'elle s'appelait Lucilla. J'aurais voulu aussi que dans ses *prolegomena*, quand il nous parle rapidement de la vie de Fronton, il n'oublîât pas de nous dire que, depuis la publication des inscriptions de l'Algérie, par M. Léon Renier, nous n'en sommes plus réduits aux renseignements que Mai avait réunis sur ce personnage. On a retrouvé parmi les ruines de Kalama son *cursum honorum* qui nous donne la liste des honneurs qu'il avait obtenus jusqu'à son consulat (*insc. de l'Alg.* 2717). Ce sont là des lacunes que nous sommes en droit de signaler et de regretter dans une édition faite avec tant de soin.

GASTON BOISSIER.

71. — **Das Nibelungenlied**, herausgegeben von Friedrich ZARNCKE. Dritte Auflage. Leipzig, Wigand, 1868. In-18, civ-480 pages.

M. Zarncke, dont le nom n'est plus nouveau pour nos lecteurs, professeur à Leipzig et directeur du *Literarisches Centralblatt*, publie pour la troisième fois les *Nibelungen*. Sa première édition parut en 1856; j'ai dit ici (*Rev. crit.*, 1866, t. II, p. 184) l'importance de cette édition : publiée au lendemain des *Recherches* de Holtzmann, qui venaient d'attaquer le système de Lachmann, elle en était la suite et en faisait pour ainsi dire la preuve. J'ai indiqué brièvement les phases et la portée de cette grande question des *Nibelungen*; on se souvient que l'Allemagne savante se divisa en deux camps, celui qui restait fidèle à la doctrine de Lachmann, celui qui se ralliait à MM. Holtzmann et Zarncke; pour

le premier le *Nibelungenlied* n'était pas un véritable poème, mais l'assemblage de *chansons* distinctes, altérées plus ou moins et rattachées par des interpolations plus ou moins considérables suivant les manuscrits, et le ms. A. représentait le texte le plus voisin de la forme primitive; — pour le second, le *Nibelungenlied* était bien l'œuvre d'un seul poète, et cette œuvre existait encore dans le groupe de mss. dont le ms. C est le plus important, tandis qu'une autre rédaction, comprenant B, A, etc., était postérieure, tronquée et souvent défigurée. Les partisans de la première opinion devinrent de plus en plus rares, ceux de la seconde triomphèrent; M. Holtzmann donna trois éditions successives (1857, 1858, 1863), et M. Zarncke réimprima la sienne en 1865; le ms. C paraissait devoir être définitivement regardé comme la base de toute édition critique.

Depuis, une troisième théorie s'est produite, celle de M. Bartsch, qu'il a exposée dans ses *Recherches* (1865) et appliquée (du moins en partie) dans l'édition dont j'ai rendu compte (1866, art. 189) et à propos de laquelle j'ai résumé l'histoire de cette *bataille autour du trésor des Nibelungen*, comme dit le titre d'une brochure de M. Holtzmann. M. Bartsch regarde les deux rédactions différentes C et B (A n'a pas de valeur propre, et n'est qu'une récitation de B) comme deux rajeunissements, indépendants l'un de l'autre, d'un même texte: B est plus fidèle, mais moins habile; C est plus intelligent, mais plus libre; — le texte ainsi rajeuni était d'environ 1170; il était lui-même le renouvellement d'un texte écrit vers 1145; — et celui-ci, qui est le vrai poème primitif, avait été composé en Autriche, et vraisemblablement par le seigneur de Kurenberg, le plus ancien des *Minnesinger*. Tel est le résultat de recherches aussi ingénieuses que serrées, dont j'ai essayé de faire comprendre la méthode, et qui m'a semblé, sinon absolument certain, du moins extrêmement plausible.

Ce résultat, M. Zarncke ne l'admet à aucun de ses degrés. Dans une édition qui est classique et non scientifique, il ne peut discuter les recherches de Bartsch; mais il déclare qu'elles ne l'ont pas persuadé, et il indique diverses objections. Non-seulement il ne croit pas au Kurenberger et au rajeunissement de 1170; il ne veut même pas du second rajeunissement; il ne regarde pas B et C comme deux *rifacimenti* contemporains du même texte; il persiste à appeler C l'*original* (p. viij). Je n'ai pas la prétention d'avoir un jugement compétent en des matières si délicates, débattues des deux côtés par des savants du premier mérite; mais il me semble bien difficile de se refuser au moins à la première des conclusions de M. Bartsch. Il a lui-même comparé ici dernièrement le double rajeunissement des *Nibelungen* aux deux rajeunissements, également parallèles, de notre *Chanson de Roland* (*Rev. crit.* 1867, t. II, p. 264), et cette comparaison est des plus frappantes. En mettant en regard le texte B et le texte C, en voyant qu'à chaque instant la même paire de rimes offre dans les deux versions l'une des rimes semblable, l'autre différente¹; en observant le caractère des divergences; en

1. Ainsi, 9^e *Aventure*, str. 1, B et C *tage, sage, Rîn, sin*; 2, B *geseit, bereit, lant, bekant*, C *geseit, gemeit, hân, man*; 3, B *guot, fluot, gewant, lant*, C *guot, tuot, verdagen, versagen*; la strophe 4 de B manque dans C, puis à la strophe 5 on a B *vant, lant, mîn*,

notant qu'elles frappent presque toujours les mêmes rimes; en constatant que dans les deux textes il y a plus de remplissage et de chevilles dans les parties qui diffèrent que dans celles qui coïncident, on sent pour ainsi dire se dégager de ce rapprochement le vrai rapport des deux versions entre elles et avec leur original, tel que l'a établi M. Bartsch. — Et autant, par cette hypothèse, tout devient clair et logique, autant il me paraît difficile, dans le système de M. Z., d'expliquer le rapport de C à B, de faire comprendre la raison d'être et la genèse de cette seconde récitation (B), qui aurait été composée un demi-siècle après la première, sans qu'on voie pourquoi un poète se serait imposé cette peine inutile ni les principes qui l'auraient guidé. Tous les traits distinctifs que signale M. Z. chez l'auteur de cette version (p. xj ss.) s'expliquent bien mieux, on en conviendra, si on le suppose en face d'un original qui serait aussi celui de C que si on se le représente comme travaillant d'après C : j'avoue ne pouvoir me faire une idée de la façon dont il aurait procédé si cette seconde hypothèse était la vraie ². — Je répète d'ailleurs que M. Zarncke n'a pas donné ici les

Rin, et C *zehant*, *lant*, *min*, *Rin*. N'est-il pas vraisemblable que l'original avait à la strophe 2, v. 1 *geseit* (ou une forme plus ancienne du même mot), puis au v. 2 un mot qui rimait avec celui-là à l'époque de l'auteur (ou du premier rajeunisseur), mais qui ne rimait plus au temps de nos deux renouveleurs, si bien qu'ils l'ont changé tous les deux, l'un en *beret*, l'autre en *gemait*, ce qui a entraîné la modification, différente dans chaque texte, des deux vers suivants? — De même, str. 3, l'original avait au vers 1 *guot*, au v. 2 un mot qui ne pouvait plus, en 1200, rimer avec *guot*, et que nos deux rajeunissements ont changé, B en *fluot*, C en *tuot*; mais B, pour placer ce mot *fluot*, a été obligé de mettre une phrase assez longue, qui lui a fait modifier les deux derniers vers de la strophe de telle façon qu'ils ne contenaient plus ce qu'il était indispensable de dire pour le récit, et il a dû alors composer une strophe de plus, qui est la 4^e de ce texte (str. 498 de Lachmann). — Les deux textes se rejoignent à la str. 5 (4 de C., 499 Lachm., dans Zarncke 81, 3), et là on voit que l'original avait au v. 2 *lant*, au v. 1 un mot qu'il a fallu changer; en effet les deux révisions ne diffèrent ici que par le second hémistiche du premier vers, qui exprime d'ailleurs le même sens (B *der kom, dô man in vant*; C *der herre kom zehant*); les vers 3 et 4 de l'original, ayant des rimes suffisantes, *min* et *Rin*, se sont maintenus dans les deux rajeunissements. — Nous ne présentons ce court spécimen de la méthode qu'emploie M. Bartsch que pour la faire bien comprendre à nos lecteurs.

2. Je crois que toute personne un peu habituée à ce genre de critique qui examinera sans idée préconçue les deux textes en face l'un de l'autre, sera convaincue de la justesse des vues de M. Bartsch et surprise qu'on les conteste une fois qu'elles se sont produites. C'est une expérience que chacun peut faire en comparant simplement l'édition de M. Zarncke (C) et celle de M. Bartsch (B). Je viens de faire ce travail pour la plus grande partie du poème; j'en donne ici le résumé pour les deux cents premières strophes de B; j'indique les strophes où les rimes diffèrent, et celles qui manquent dans l'un ou l'autre texte. Quand une ou plusieurs strophes de C manquent dans B, je les désigne en ajoutant *a*, *b*, etc., au numéro de B, pris pour type. 1, après le numéro de la strophe de B, veut dire que les rimes citées sont les deux premières, 2 que ce sont les deux dernières :

B	C	B	C
3	manque	67, 1 dan-man	dan-ergân
7	= 4	76, 2 man-hân	stân-hân
manque	21 a	77, 1 verdagen-sagen	tragen-sagen
32, 2 man-gevân	man-hân	81, 2 gesehen-jehen	gesehen-verjehen
35, 2 dan-getân	dân-man	86, 1 verjehen-gesehen	verstân-hân
manquent	35 a, b	2 stât-gât	hât-stât
manque	43 a	91, 2 guot-gemuot	man-bestân
54, 2 leit-meit	leit-geseit	manque	93 a
57, 2 lant-besant	lant-bekânt	95	manque

raisons qui l'ont déterminé à maintenir son premier système. J'ajouterai qu'il a fait une demi-concession à la nouvelle théorie. « Je ne veux pas, dit-il » (p. xliij), prétendre que dans le ms. C il n'y ait rien qui n'appartienne à l'original. Il est bien possible que C ait retravaillé ça et là le texte ; il n'est même pas impossible que parmi les strophes que ce ms. a seul, il s'en trouve de la façon du copiste. » Un pas de plus, et M. Zarncke sera bien près de l'opinion de M. Bartsch, à laquelle il paraît probable que chacun se ralliera tôt ou tard.

Quoi qu'il en soit, l'édition de M. Z., d'un format très-agréable et d'une exécution des plus élégantes, ne s'en recommande pas moins par des mérites exceptionnels. Je ne parle ni du texte, ni de l'excellent résumé des règles si compliquées de la métrique allemande du moyen-âge que donne l'*Introduction*, ni du *Glossaire* des noms propres, rédigé avec autant de soin que de détail. Tout cela se trouvait déjà soit dans la première, soit dans la seconde édition de M. Zarncke : celle-ci s'est enrichie de cinq chapitres nouveaux dans l'*Introduction*. Les plus intéressants sont les deux qui traitent des écrits auxquels ont donné lieu les *Nibelungen* (l'auteur, qui ne cite que les principaux, n'en énumère pas moins de cent trente!) et des traductions en diverses langues : il y en a vingt en allemand (M. Bartsch vient d'en donner une vingt-et-unième), et deux ou trois en anglais. Il est singulier que ni le hollandais ni les langues scandinaves n'en possèdent. On s'étonnera moins de n'en trouver ni en italien ni en espagnol, tandis qu'il en existe déjà quatre en français. M. Zarncke n'a connu la plus ancienne que par la mention qu'en fait le troisième traducteur, Bourdillon, qui s'est même probablement borné à la rajeunir (Paris et Genève, 1852); d'après lui « elle a paru vers la fin du siècle dernier à Paris; l'auteur ne s'est pas nommé. » Je n'ai pas été plus heureux que M. Z. dans les recherches que j'ai faites à ce sujet; c'est là un petit problème que je sou mets à nos bibliographes. — La deuxième est celle de M^{me} Moreau de la Meltière, œuvre consciencieuse et assez remarquable, qui parut en 1837, précédée d'une préface de M. Fr. Riaux, où il parle avec la plus grande assurance de sujets qui lui sont complé-

B	C	B	C
100, 2 hurnîn, scîn	gemeit-versneit	147, 2 verdagen, klagen	verdagen-sagen
105, 2 man-getân	man-stân	149, 2 leit-gemeit	leit-widerseit
113, 2 mîn-sîn	mîn-dîn	150, 1 eit-leit	verseit-leit
114-122	manquent	172, 2 dan-man	dane-vane
124, 2 frum, sun	tuon-suon	180, 2 lant-helmebant	lant-ervant
manque	131 a	186, 2 hant-vant	hant-Niderlant
140, 2 Liudegast-gast	Liudegast-gebrast	193, 2 geseit-leit	guot-gemuot
141, 2 man-gân	man-stân	195, 2 hant-bekant	hant-lant
144, 2 Rîn-mîn	Rîn-sîn	196, 1 man-spileman	man-dan

Je n'ai pas actuellement entre les mains le livre de Bartsch, qui donne l'explication de toutes ces variantes; mais il suffit de les considérer pour voir combien il est vraisemblable qu'elles ont l'origine qu'il leur assigne. Sur 26 paires de rimes qui diffèrent dans ces deux cents strophes, 8 sont en *an*, 4 en *ant*, 4 en *ait*, ce qui ne peut être un hasard, mais s'explique de soi-même dans l'hypothèse d'un original commun. La comparaison des strophes qui ne se trouvent que dans l'un ou l'autre des deux textes conduit au même résultat. Les contradicteurs de Bartsch devront fournir de ces faits une explication claire et satisfaisante.

tement étrangers ¹. — La quatrième est due à M. Emile de Laveleye et a déjà eu deux éditions (1861, 1866). Si je ne me trompe, une cinquième traduction ne va pas tarder à paraître.

Après avoir énuméré les travaux si nombreux auxquels a donné lieu le poème qu'il publie, M. Zarncke ajoute ces lignes, qui contiennent une promesse que je suis heureux de recueillir : « Deux choses manquent encore (outre une vraie édition scientifique) : une *Introduction* qui expose d'une façon complète et critique l'origine, la propagation et la destinée de notre tradition en Allemagne et en Scandinavie; — et un *Commentaire*, car le *Nibelungenlied* exige plus d'explications que ne le fait généralement supposer la facilité assez grande qu'offre la lecture du texte. Voilà bien des années que je travaille à ces deux ouvrages; et j'espère que le temps n'est plus très-éloigné où je pourrai les offrir aux amis de notre vieille épopée. » Puisse l'espérance que nous donne le savant professeur être bientôt satisfaite!

G. P.

72. — **Tableau historique des beaux-arts** depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, par MM. Louis et René MÉNARD. Ouvrage couronné par l'Académie des beaux-arts. 2^e édition. 1866. In-12, xxiv-412 pages.

Nous examinerons avec une certaine attention le livre de MM. Ménard, parce qu'il est un de ces types dont la rencontre est une vraie bonne fortune. Il servira à caractériser une classe d'ouvrages, nombreuse en France, connue, du reste, partout ailleurs. Nous voulons parler de ces volumes qui sont indifférents au désir d'éclaircir un point obscur, ou de rajeunir par des idées et une forme neuves l'enseignement et le récit des grandes époques de l'histoire, et qui paraissent de distance en distance, avec un nouveau nom d'auteur et une nouvelle date sur le titre. Ce n'est pas à dire que toute la peine de l'auteur se borne à ces deux innovations, mais le lecteur y trouve rarement quelque chose de plus.

Le livre de MM. Ménard a toutes les qualités et tous les défauts du genre académique. Il n'énonce que des opinions correctes, dites avec élégance, il ne s'appuie que sur les autorités vieilles et respectables, si vieilles quelquefois qu'elles sont toutes vermoulues. Il a l'admiration voulue pour l'antiquité, pour les grands peintres italiens, pour le Poussin et Lesueur; il trouve à leur occasion

1. Dans son article sur la traduction de la *Saga* scandinave des *Nibelungen* par M. de Laveleye (*Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 193), M. Bartsch a relevé une erreur de cet écrivain dont il n'a pas mesuré toute la portée. Le baron de Lassberg a publié un recueil intitulé *Liedersaal*, ou *Salle des chants*, où se trouve comprise une édition du ms. C ou ms. de Lassberg. Ce titre a donné lieu à une bêtise des plus comiques : la phrase de M. de Laveleye, « le ms. de Lassbergh, que cet ami enthousiaste des lettres fit transcrire » dans une salle de son château, » s'appuie évidemment sur ce précieux passage de M. Riaux : « M. de Lassberg a fait, pour les *Nibelungen*, ce qui n'a peut-être jamais eu » lieu pour aucun poème. Poussé par un noble sentiment de respect et d'admiration pour » les antiquités de sa patrie, le bibliophile célèbre qui est le propriétaire de ce curieux » manuscrit l'a fait imprimer (*sic*, M. de Laveleye aura trouvé la chose un peu forte) sur » les quatre murs de son immense *Lieder-Saal* (Salle des chants), et en a fait ainsi, suivant » son expression, une sorte de palais épique consacré aux vieux souvenirs de la » Germanie. »

des paroles nobles et éloquentes. Il soutient une lutte acharnée contre le réalisme moderne et ne laisse guère à cette école d'autre champion dans le passé que Chardin. Mais s'agit-il de caractériser des artistes originaux, de vrais peintres, par exemple, pour l'appréciation desquels le bon goût purement littéraire ne suffit plus (est-ce cela que les auteurs veulent dire quand ils parlent des lettrés qui font de l'esthétique dans les brasseries?), alors les considérations deviennent si vagues et si vides qu'on n'y voit plus que des mots. Le talent de Durer est défini « fin, élégant, fantasque, plein d'imprévu, n'ayant ni le style grandiose de l'école » florentine, ni la vérité saisissante de l'école hollandaise. » Qu'on ajoute à ce portrait qui n'est pas, lui non plus, d'une vérité saisissante, les mots « qu'il a » fait faire à la gravure d'étonnants progrès, » et l'on aura toute l'opinion des auteurs sur un artiste de l'importance de Durer. Quant à l'école allemande, considérée dans ses caractères généraux, ils se sont abstenus de la juger, et ils ont en cela plus sagement fait que ceux qui répètent le lieu commun « que les » Allemands ont des idées, mais qu'ils ne savent pas leur donner une forme » artistique. » Dans un volume de quatre cents pages l'appréciation qu'ils donnent d'André del Sarto — qu'il a souvent été rapproché de Fra Bartolomeo pour le style général de ses compositions — paraîtra insuffisante à tout le monde. Le jugement porté sur Velazquez n'apprendra guère davantage au lecteur. « En » Italie, Velazquez étudia principalement les écoles romaine et florentine où le » dessin l'emporte sur la couleur, où l'idéal est préféré à la réalité. Et c'est par » ces études que Velazquez arrive à un talent dont le caractère essentiel est la » recherche exclusive d'une vérité rigoureuse et une indifférence à peu près » complète pour le grand style des maîtres italiens. » Ce jugement est complété par les mots « *le plus célèbre de ses tableaux* » qui doit caractériser la *Confrérie des Buveurs*, et le mot *admirables* qui doit caractériser les portraits. Ceux qui connaissent Velazquez ne le connaîtront guère mieux après avoir lu ce passage; quant à ceux qui ne le connaissent pas, ils n'y apprendront pas si Velazquez a fait des fonds d'or ou s'il excellait dans le clair obscur, s'il cultivait la miniature ou la peinture à fresque, ou l'aquarelle. Il y a chez un peintre encore autre chose que la recherche exclusive d'une vérité rigoureuse et l'indifférence pour le grand style : il y a le métier, il y a les procédés, qui peuvent être excellents, sans que les tableaux fournissent la matière d'amplifications de rhétorique, et qui ont plus d'influence sur la marche d'un art que tous les traités d'esthétique.

Ces définitions que les auteurs donnent de la peinture qu'elle est (par opposition à la sculpture), « l'art de l'expression du mouvement de la vie, » celle qu'ils donnent du sublime et du pittoresque (le sublime est la recherche du type et le pittoresque la recherche du particulier) ne sont guère plus instructives que les jugements portés sur tant d'artistes illustres. Enfin des raisons comme celle qu'ils donnent pour expliquer pourquoi la peinture et la musique ont eu un sort différent en Allemagne ¹, nous paraissent tout à fait déplacées dans un livre sérieux.

1. « En déclamant contre le luxe du culte romain, contre l'intercession de la Vierge et

Ces défauts tiennent en grande partie aux deux causes suivantes. La première c'est le système esthétique admis par MM. Ménard. Ils voudraient rester fidèles aux doctrines du beau absolu, qu'il est très-facile de comprendre et de développer par le raisonnement, mais ils reculent devant les faits qui infirment ce système. Ils prônent partout l'antiquité comme le seul guide à suivre, ils représentent le culte de l'antique comme le rameau d'or de Virgile, le remède à toutes les défaillances de l'art, l'oracle toujours sûr qui n'a jamais laissé sans réponse ceux qui l'interrogeaient avec foi. Plus tard, en parlant de l'art hollandais, ils disent : « l'art ne mérite ce nom que s'il s'élève de la réalité à un idéal » *quel qu'il soit...* Cet idéal (des Hollandais) n'est pas du même ordre que celui des Grecs, cependant l'artiste qui sait le réaliser n'en est pas moins un maître, et voilà pourquoi les œuvres de van Ostade, le plus grand des peintres hollandais après Rembrandt, occupent une place honorable dans tous les musées. » Il y a là évidemment une contradiction qui enlève à MM. Ménard tout criterium solide pour juger ceux qui s'inspirent de l'antique et ceux qui ne s'en inspirent pas. De là viennent l'indécision et le vague de tant d'appréciations, Mais c'est là la conséquence d'un système qui a longtemps été en faveur, et qui a reçu de graves atteintes dans ces derniers temps : il serait injuste d'en rejeter toute la responsabilité sur MM. Ménard.

L'autre cause c'est l'étendue du sujet (c'est l'Académie des Beaux-Arts qui a mis au concours la question traitée par MM. Ménard). Il est sans doute difficile d'étudier une matière aussi vaste dans le court espace de temps accordé pour les concours, mais ce n'est là qu'une question de convenance pour les auteurs qu'on ne saurait opposer au lecteur. Dans aucun cas, cette étendue n'autorise à expédier d'un mot plus ou moins banal un artiste important, ou à juger une école uniquement par un trait choisi parmi ceux de l'histoire politique ou du caractère national qui se prêtent le mieux à un certain mouvement oratoire. L'école espagnole est représentée comme le type de l'art monastique. Cela est vrai, sans doute; mais, comme nous le disions à propos de Velazquez, une école de peinture a encore d'autres caractères que le caractère monastique ou protestant, ou républicain ou monarchique.

Cette étendue n'autorisait non plus à négliger comme recherches de pure érudition, oiseuses dans un ouvrage qui doit avant tout donner des vues d'ensemble, les rectifications modernes d'une foule d'erreurs invétérées. Sans recourir aux ouvrages écrits dans une langue étrangère, ou aux monographies, les auteurs eussent pu éviter un certain nombre de préjugés surannés. Les livres que tout le monde connaît, *l'Histoire des peintres de toutes les écoles*, le *Manuel* de Waagen, traduit en français, et une foule d'autres traités élémentaires auraient suffi pour les redresser.

En voici quelques uns. Les gens du monde connaissent depuis longtemps le

des Saints, contre tout ce qu'il appelait l'idolâtrie catholique, Luther porta un coup mortel aux arts plastiques, et l'Allemagne doit s'estimer heureuse qu'il ait eu le goût de la flûte, autrement la musique aurait sans doute eu le même sort que la peinture. »

rôle important que les historiens modernes ont attribué à Hubert van Eyck et les différences remarquables que son style présente avec celui de son père. MM. Ménard le nomment à peine, et dans tout le cours du livre ils disent *Van Eyck* tout court, pour désigner Jan van Eyck, comme s'il était le seul qui eût illustré le nom des van Eyck. — Ils représentent la lutte au sujet de l'invention de la gravure en taille-douce comme étant uniquement engagée entre Martin Schœn et Finiguerra. On a depuis longtemps opposé à Finiguerra (sa première estampe est de 1452) non pas les estampes de Martin Schœn, mais des estampes plus anciennes, celle de Montpellier, de 1446, une autre du maître anonyme P., de 1451 (la valeur artistique de ces différentes gravures est contestée, voy. Duplessis, *Histoire de la gravure en France*; Springer, *Der alideutsche Holzschnitt*; mais non, que je sache, leur authenticité). — Ils placent la mort de M. Schœn en l'an 1484, date depuis longtemps reconnue fautive. Nous ne mentionnerions pas cette erreur si, quelques lignes plus bas, elle ne conduisait à plusieurs autres. Durer, est-il dit, allait se mettre en route pour demander des leçons à Martin Schœn, lorsqu'ayant appris sa mort (Durer était né en 1471, il n'aurait donc eu que treize ans en 1484) il entra à l'atelier de Wohlgemuth. Durer entra d'abord chez Wohlgemuth, chez lequel il resta trois ans, et ce ne fut qu'en 1492 que non-seulement il voulut aller, mais qu'il alla réellement à Colmar où M. Schœn venait de mourir. — D'après quelle autorité MM. Ménard placent-ils en l'année 1431 le portrait du pape fait par Jean Foucquet? Cette date est en désaccord avec les derniers travaux publiés sur Foucquet (voir l'intéressante notice de M. Vallet de Viriville). Ces exemples qu'il serait facile de multiplier prouvent, avant tout, que les auteurs ont dédaigné de se tenir au courant des dernières découvertes de la science.

MM. Ménard croient s'être soustraits aux reproches en déclarant qu'ils veulent ne faire aucune recherche de pure érudition et laisser aux hommes spéciaux le soin de discuter l'orthographe d'un nom propre ou la date exacte d'une naissance. En cela, ils sont dans leur droit, et personne ne leur cherchera querelle à ce sujet. Mais nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux hommes spéciaux pour ne pas laisser subsister dans une deuxième édition des fautes telles que *Trébonien*, *Pinturucchio*, *Mazaccio*, *Wattelet* et une infinité d'autres. Sans faire des recherches de pure érudition ils auraient pu donner à l'époux de la sainte Vierge son vrai métier : il était charpentier, non menuisier; c'est avec une hache qu'on le voit représenté, non avec un rabot, etc.

A côté de ces fautes qui sont, en somme, assez vénielles, il y a des lacunes considérables. Malgré les promesses très-larges du titre, malgré celles un peu plus restreintes de la préface (« en étudiant la marche des beaux-arts et principalement de la peinture ») les auteurs ne se sont occupés ni de la sculpture¹ ni de l'architecture. Il y a quelques noms de sculpteurs, quelques aperçus généraux,

1. Le vœu à peine formé est déjà exaucé. MM. Ménard viennent de publier une histoire de la sculpture ancienne et moderne, qui a été également couronnée par l'Académie des beaux-arts. Espérons qu'elle nous forcera à moins de critiques.

mais nul tableau suivi des différentes phases de cet art. Nous avons en vain cherché le nom de Vischer. Il a pourtant un suffrage que MM. Ménard paraissent beaucoup estimer, celui de Paul Delaroche qui l'a placé dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts¹. L'architecture est presque entièrement négligée.

Enfin, on trouve une foule d'omissions dans les différentes écoles de peinture. L'école allemande ne renferme que huit ou dix noms. Par contre, le nom de Raphaël Mengs revient bien dix fois. Si les auteurs croient par là faire acte de condescendance envers la critique allemande, ils se trompent; autant vaudrait réciter au veuf qui se remarie l'oraison funèbre de sa première femme.

Nous terminons ici notre examen du livre de MM. Ménard. Nos attaques s'adressent moins à cet ouvrage en particulier qu'à un genre qui nous paraît condamnable. Aujourd'hui que l'art lui-même s'est fait historien et critique, que les expositions ne sont même souvent qu'une revue critique des œuvres du passé, il n'est plus permis à un ouvrage qui aspire au titre d'histoire de se borner à d'élégantes généralités.

EUG. MUNTZ.

CORRESPONDANCE.

I.

[Nous sommes en principe très-disposés à accueillir les objections que peuvent susciter nos articles; et en vertu de la sincérité qui est notre loi, nous entendons très-largement le droit de réponse. Nous l'avons prouvé en plus d'une occasion. Cependant, en présence des deux lettres qui suivent, de la seconde surtout, nous devons déclarer que nous ne nous engageons pas à publier toute réponse qui pourra nous être adressée, et que nous nous croyons parfaitement en droit de refuser l'insertion de lettres qui n'apportent au lecteur aucun éclaircissement valable. Les seize pages dont nous disposons chaque semaine ne suffisent pas à l'abondance des matières, et nous pourrions mieux remplir le supplément que notre éditeur met aujourd'hui à notre disposition. En ce qui me concerne je serai aussi bref que possible.

Entre M. Rangabé et moi aucune discussion de fond ne peut s'établir ici. Son système est très-arrêté, le mien ne l'est pas moins; toute controverse sur les faits s'élèverait rapidement à une discussion de principes qui exigerait des développements hors de proportion avec l'espace dont nous disposons. M. R. croit que l'état auquel la langue grecque est arrivée dans la bouche du peuple, l'état que nous offrent les chants populaires, est dû à l'ignorance et à la barbarie. Il considère cette langue, même maniée par un génie supérieur, comme « impossible ».

D'autre part, il est très-persuadé que le grec « actuel », celui qu'on ne parle pas en

1. L'autorité de P. Delaroche est invoquée d'une façon assez singulière à propos de Rembrandt : « Vainement la critique s'évertue à démontrer ses défauts, qui n'ont pas besoin d'être démontrés; quand elle a épluché tel visage qui est trivial, tel costume qui est ridicule ou grossier, on reconnaît bien qu'elle a raison; mais la seule impression qui reste, parce qu'on ne peut la vaincre, c'est une immense admiration. Voilà pourquoi, dans l'hémicycle de l'École des beaux-arts, Paul Delaroche l'a placé en compagnie de Phidias, de Raphaël, d'Apelles et d'Ictinos. Si au lieu d'être un magicien de la pensée il n'avait été qu'un copiste fidèle, ou si pour rendre ses caprices il ne s'était pas appuyé scrupuleusement sur la nature, sa place ne serait pas marquée là. » Cet argument n'est d'aucune portée si on le prend au figuré; puis au propre il est faux, car Rembrandt, bien loin d'être placé en compagnie de Raphaël, en est éloigné et se trouve dans le groupe des coloristes, en face de Titien, à côté de Terburg, de Van der Helst, etc.

dehors du cercle des lettrés, est la continuation du grec ancien « avec les modifications » graduelles qui altèrent avec le temps tout ce qui a vie. » Dominé par ce système, il est clair que M. R. doit réduire de beaucoup la part de Coraïs et de ses contemporains à la réforme du grec écrit. — Pour moi, sans m'émouvoir de l'accusation d'ignorance que me lance M. R., et que je pourrais lui retourner avec au moins autant de vraisemblance, je me borne à poser ces thèses que ne contestera aucun homme ayant une idée de la science du langage et possédant des notions du grec à cinq degrés qui se parle ou s'écrit en Grèce¹ : 1° Le grec vulgaire des paysans est sorti par un développement naturel et régulier du grec ancien, de même que les langues romanes sont sorties du latin; la distance qui existe entre ce grec vulgaire et le grec de Xénophon, par exemple, étant à peu près celle qui existe entre le français du XII^e siècle et le latin du temps de César². 2° Le grec des lettrés de nos jours est le résultat des efforts successifs exercés sur le grec vulgaire par plusieurs générations de savants afin de le rapprocher le plus possible de son état antique.

Ce point de vue étant celui auquel je me place, j'ai bien le droit de faire peu de cas d'un idiomme que je regarde comme artificiel, et de blâmer ce déterminatif *actuel* qui a l'air de déterminer quelque chose et qui ne détermine rien du tout, puisque la grammaire de M. R. (et ce n'est certes pas cela que je blâme) nous fait connaître jusqu'à cinq degrés différents de la langue. Pour réduire par voie d'autorité (mauvais système) ces cinq degrés à l'unité, il faudrait qu'il se manifestât un grand et puissant écrivain. Mais la Grèce, paraît-il, attend encore son Luther. C'est pourquoi elle eût peut-être mieux fait de se contenter de l'idiome « impossible » dans lequel naguère chantaient ses enfants lorsqu'ils conquerraient sa liberté. — P. M.]

Dans le n° du 4 janvier de la *Revue critique*, M. P. M. fait l'honneur à ma petite *Grammaire du grec actuel* de la prendre à partie, et de lui consacrer quatre pages, qui ne contiennent encore qu'une petite partie de ses imperfections et de tout le mal qu'il en pense. J'ai vu avec effroi combien, rien qu'en écrivant un abrégé de grammaire de sa propre langue, on peut se rendre je dirais presque coupable.

D'abord ce petit travail est la reproduction d'une plus ancienne esquisse, avec un certain nombre de corrections, *qui ne sont pas toutes également recevables*. Voilà une critique un peu implicite et sommaire. M. P. M. ne dit pas quelles sont, par exemple, ces corrections, et pourquoi elles ne sont pas recevables. Il faut le croire sur parole. Nous verrons s'il le mérite.

Il revient ensuite au titre du petit livre. Le *grec actuel* lui paraît une expression *d'une vérité naïve.... mais qu'il ne peut accepter sans commentaire*. Et son commentaire est long, mais pas assez pour faire comprendre son objection. Devais-je écrire *grec moderne*?

Mais si j'étais d'avis qu'il n'y a pas deux *grecs*, un grec ancien et un grec moderne, mais bien une continuation de la même langue, avec les modifications graduelles qui altèrent avec le temps tout ce qui a vie? Si je voulais indiquer que la petite grammaire est celle du grec dans la forme qu'il a actuellement? Car je ne suppose pas qu'il échappe à mon critique, que si j'avais écrit *Grammaire*

1. Je suis heureux de pouvoir invoquer à l'appui de mon opinion celle d'un savant dont M. R. hésitera peut-être à récuser l'autorité. Les vues que j'exprime ne diffèrent aucunement des idées émises sur le même sujet par M. Egger dans un travail qui vient de paraître dans le premier fascicule des Mémoires de la Société de linguistique de Paris.

2. Je prends comme terme de comparaison l'ancien français (ou le provençal), parce qu'il conserve, comme le grec vulgaire, des restes de déclinaison.

Grecque tout simplement comme on écrit *Grammaire Allemande, Anglaise, Espagnole*, on entendrait non celle du grec d'aujourd'hui, mais bien la *grammaire* du grec classique. Mais je soupçonne que M. P. M. voulait que j'écrivisse *Grammaire Romaique*, ce que je m'obstinerai à ne pas faire, car mes compatriotes sont assez ignorants aujourd'hui pour ne pas savoir ce que cela veut dire.

M. P. M. en veut surtout à mon patriotisme, « sincère mais peu éclairé, » qui m'aveugle sur l'histoire de ma propre langue, dont il ébauche les principaux traits. Jusqu'à la fin du dernier siècle les Phanariotes et le clergé écrivaient le grec ancien, et c'est Coraï qui éleva l'idiome vulgaire en l'enrichissant et en le purgeant de mots étrangers. Aussi le grec actuel se rattache-t-il à lui, et est-il à peu près son œuvre¹. Le critique montre ici une grande ignorance de la littérature et de l'histoire de la langue grecque moderne (s'il tient à l'expression), sans avoir, comme moi, l'excuse d'être égaré par le patriotisme. Coraï était un érudit philologue, il a fait de savantes recherches étymologiques sur plusieurs mots du grec actuel, et ses travaux linguistiques sont très-méritoires. Mais a-t-on jamais vu qu'un homme, fût-il même un grand poète ou littérateur, ce que Coraï n'était pas, ait fait à lui seul une langue? Et pourquoi faut-il que M. P. M. ignore que, bien avant Coraï et tout indépendamment de son influence, les Grecs avaient des auteurs qui écrivaient, non dans la langue classique, ni dans la langue vulgaire, mais bien dans ce grec *commun* dont j'ai tracé la petite grammaire. Tels sont, entre autres, Perdicari, qui écrivit *Melira*; Dragomanarès, qui écrivit *Cléanthe*; J. Rizo, qui publia des poésies et des drames, entre autres, une comédie fort gaie où il tournait en ridicule les innovations que Coraï cherchait à introduire dans la langue, et qui n'y ont jamais pris; les traductions élégantes et les ouvrages originaux de J. Rangabé (mon père); Economos, prédicateur distingué, et une foule d'autres, qui n'ont pas appris de Coraï à écrire un grec pur de mots italiens ou turcs.

Que le grec d'aujourd'hui, avec les formes antiques qu'il a conservées, ait emprunté des tournures de syntaxe et quelques locutions appartenant aux langues ou plutôt à la façon de penser des nations modernes, avec lesquelles les Grecs sont en contact intellectuel, n'est nullement à nier. Telle est la destinée de toutes les langues. Les plus robustes la subissent. Le grec ancien lui-même n'y a pas échappé. C'est donc de ce grec, ainsi conservé, mais en même temps modifié de l'ancien, que la petite Grammaire prétend donner les règles les plus rudimentaires. M. P. M. n'a que faire d'une langue pareille; et certes il n'est pas tenu à l'apprendre; mais il voudra bien permettre que les Grecs n'en continuent pas moins de la parler telle quelle, comme ils ont toujours fait, de l'écrire dans leurs correspondances, dans leurs journaux et dans leurs livres, de la prêcher à la chaire, de l'employer à la tribune, au barreau, sur la scène. C'est tant pis peut-être pour eux, mais c'est ainsi; et quiconque voudra savoir ce qu'ils disent et ce qu'ils écrivent doit se résigner à apprendre la grammaire de cette langue qui n'agrée pas à M. P. M.

1. [C'est exagérer ma pensée; je ne vais pas aussi loin.]

Et comment lui agréerait-elle ? Voyez plutôt : Il y a des gens qui se permettent d'écrire $\delta\varsigma$ et $\delta\sigma\tau\iota\varsigma$, quand d'autres disent $\delta\ \delta\sigma\tau\iota\omicron\varsigma$ et eussent dû dire $\pi\omicron\upsilon$. Et voilà, je suppose, en quoi les corrections de ma seconde édition *ne sont pas acceptables*, car, dans la première, « moins délicat », j'indiquais l'emploi vulgaire de $\pi\omicron\upsilon$ parmi les pronoms relatifs, tandis que, dans la seconde, je l'ai retranché. M. P. M. se formalise à tort : je ne l'ai pas retranché ; seulement, par une erreur typographique, il figure (p. 62) parmi les pronoms interrogatifs au lieu des pronoms relatifs. Je l'ai aussi compris parmi les particules indéclinables (p. 109), où j'ai indiqué que, *dans le langage vulgaire*, il signifie *que*. Oui, dans le langage *vulgaire*, nonobstant l'autorité de Solomos citée par M. P. M., car Solomos, pour être un génie poétique, n'en écrit pas moins une langue plus que vulgaire, une langue impossible.

Mais ma Grammaire même (p. 6) distingue dans le grec actuel cinq variétés : le langage élevé, le langage littéraire, le langage commun, le langage vulgaire et le langage populaire. « Il tombe sous le sens, » s'écrie la critique, « qu'au point de vue de la science il n'y a aucune utilité à écrire la grammaire d'un idiome aussi » artificiel. » Je ne sache pas que les idiomes simples¹ soient les seuls qui doivent avoir des grammaires. Mais est-il vrai que les distinctions que je donne dans ma petite esquisse prouvent une grande complication ? S'il ne s'agissait que d'initier l'étranger à l'art de bien parler et écrire le grec d'aujourd'hui, et de comprendre les livres bien écrits, cette Grammaire ne comprendrait que les formes du langage *commun*, tout en indiquant aussi, pour plus d'exactitude, les quelques formes plus anciennes (plus *élevées*) que quelques auteurs affectionnent, et jusqu'aux types tout littéraires et inusités, que quelques archaïstes se permettent cependant quelquefois dans leurs écrits, et dont le lecteur étranger ne saurait que faire, s'il n'était averti de leur existence. Mais cet étranger a aussi

1. [Ce seul mot indique que M. R. n'est pas à la question. Je ne sais pas bien ce que mon honorable contradicteur entend par idiome « simple », mais il est sûr qu'il ne sait pas ce que j'entends par « idiome artificiel ». Je veux dire que le grec qui a les sympathies de M. R., celui des degrés supérieurs, est purement factice, étant un mélange à proportions variables (selon le savoir ou le pédantisme des écrivains) du grec ancien et du grec vulgaire. De ce fait je tire deux conséquences : la première, qu'une langue qui dépend à ce point du caprice des écrivains manque absolument d'unité (et en réalité nous voyons par M. R. combien elle a de degrés) ; la seconde, c'est qu'étant telle que je dis, elle est sans intérêt pour les philologues qui cherchent dans l'étude d'une langue les lois d'un développement naturel et spontané, — sans intérêt aussi pour les hommes (littérateurs ou voyageurs) qui poursuivent dans l'étude d'une langue un but pratique, attendu qu'avec la connaissance du grec ancien et du grec le plus vulgaire ils seront parfaitement en état de fabriquer instantanément, en variant les doses de ces deux éléments, un grec très-passable et de tel degré que la circonstance exigera. Certes M. R. est bien libre de ne point admettre le principe de mon argumentation, mais il devrait au moins faire des efforts pour le comprendre, et, y étant parvenu, il s'épargnerait des objections qui, partant d'un principe différent, laissent mes conclusions intactes. Tout ce qui suit est pris de travers. Et par exemple la comparaison avec le *plattdeutsch* est radicalement fautive. Pour M. R. comme pour moi le grec vulgaire (romain) dépend du grec ancien ; il en est la corruption selon lui, le développement selon moi. Mais le *plattdeutsch* ne dépend pas de l'allemand moderne et classique ; ce sont deux dialectes frères ayant eu des fortunes diverses, le premier appartenant au bas-allemand, le second au haut-allemand.]

d'autres exigences : il prétend lire non-seulement les ouvrages de la belle littérature, mais aussi les chants des montagnards; il veut parler, non-seulement en bonne société, mais aussi avec sa cuisinière. Ailleurs, en France, en Allemagne, on lui offrirait une grammaire à part des dialectes populaires, ou on lui dirait qu'ils n'ont pas de grammaire. Est-ce une faute si grave que, pour lui venir en aide, je lui aie offert, à côté des formes correctes de la langue, aussi les déviations et les corruptions qui appartiennent au dialecte populaire et vulgaire? Désespérerait-on de l'allemand, et croirait-on « qu'il n'y a aucune utilité à en » écrire la grammaire », si le grammairien avait eu l'idée d'y donner les types du *Plattddeutsch* à côté de ceux employés par Schiller? M. P. M. m'accuse de négliger dans cette petite Grammaire l'idiome populaire, et la variété qu'il reproche à la langue qu'il paraît croire m'appartenir en propre ou avoir été à peu près créée par moi et les miens, vient justement de ce que je ne l'ai pas négligé. Mais je crois saisir sa pensée. Il voudrait que la grammaire fût simple en cela, qu'elle ne donnerait que les formes du grec populaire, du *Plattddeutsch*, du patois de la Grèce, qui ne se parle que dans les cabanes et les cabarets, et ne s'écrit nulle part.

Eh! que me sert de me défendre sur ces théories générales, lorsque le petit manuel pullule de fautes de détail? « Ignorant des progrès de la grammaire » comparée, » je ne sais pas que l' η répond à l' α du sanscrit, mais il me suffit peut-être de savoir qu'il répond assez déjà à l' α du grec lui-même. De l' α « il a » dû passer par l' ϵ , et y séjourner; » mais combien? C'est là la question ¹. Que le latin dérive du grec, j'aurais pu, dans mon ignorance, le dire pour quelques mots, pour un certain élément; mais je ne l'ai pas dit. J'ai parlé, non d'emprunts, comme le critique le suppose, mais de quelques mots identiques ou à peu près, qui peuvent y avoir pénétré de la même source, sans passer de l'une des langues à l'autre, et qui ont dans l'une l' η , dans l'autre l' ι ².

M. P. M. est saisi d'horreur de ce que je dis que « pour former l'imparfait, il » faut changer l' ω du présent en σ , etc. Il trouve que c'est puénil. Il voudrait sans doute que je donnasse ici *in extenso* toutes les théories savantes des grammairiens sur la formation des temps ³. Je ne sais si l'étranger, le voyageur, qui

1. [Ce n'en est pas une pour les temps anciens. On ne peut pas dans un compte-rendu discuter à fond des points sur lesquels la lumière est faite depuis longtemps, uniquement parce qu'il aura plu à tel auteur de se mettre, sans raison valable, en opposition avec l'état de la science; mais on a prouvé récemment dans une discussion à l'Académie des inscriptions, par des transcriptions sémitiques de noms propres, que dans les premiers temps du moyen-âge encore le η se prononçait ϵ .]

2. [Comme il est vraisemblable en effet que l' η de γενήτωρ soit devenu l' ι bref de *genitor*! et comment M. R. ne voit-il pas que ces deux mots sont des dérivés qui se sont produits, l'un en grec, l'autre en latin, conformément aux lois de formation propres à chacune de ces deux langues?]

3. [Non, je ne le voudrais pas, mais je voudrais qu'on s'abstint de procédés d'exposition qui sont non pas seulement puénils, comme je l'ai dit, mais absolument faux en ce qu'ils tendent à faire croire que les terminaisons s'engendrent les unes les autres. Il serait pour le moins aussi simple de dire qu'au radical — s'ajoute la terminaison ω pour le présent, la terminaison σ pour l'imparfait, et ainsi de suite.]

dans un petit manuel de grammaire ne cherche que quelques notions pratiques sur la construction de la langue, serait de cet avis, et s'il ne trouverait la préention du savant critique pédante.

Mais si je suis tout prêt à prendre de M. P. M. des leçons de sanscrit et de latin, il me permettra, en revanche, de lui en donner quelques-unes de grec. Il parle de mes étranges méprises, lorsque je dis que le *nominatif* est employé quelquefois en place du génitif partitif, tandis qu'il sait bien que c'est l'accusatif. Si M. P. M. prétend dire : Ἐπέρασε ἓνα κοπάδι πετεινοῦς au lieu de πετεινοί, c'est un étrange grec qu'il parlera. Le partitif est à l'accusatif seulement lorsqu'au lieu d'être le sujet il est l'objet de la phrase, p. ex. εἶδα ἓνα τάγμα στρατιώτας.¹

Même les innocents morceaux de texte, appendus au bout de la *Grammaire* pour servir à en appliquer les règles, ne trouvent pas grâce à ses yeux. « Ils ne » méritent pas d'attention par leur choix. » Ce n'est pas à quoi ils aspiraient²; et cependant ils ont été choisis dans les livres de MM. Byzantios et Paparrigopontos, deux de nos meilleurs stylistes, dans les poésies de Zalacoste, Bernardases, Byzantios fils, Christopoulo, l'élite des poètes de la Grèce moderne, et dans les plus caractéristiques parmi les chants clephtiques. Si le critique n'en est pas content, je le regrette, mais je n'ai rien de mieux à lui offrir. — « Le com- » mentaire non plus ne mérite pas l'attention. » Il s'attendait probablement à des scholies savantes, là où je n'ai voulu qu'aider le lecteur par l'explication de quelques mots ou de quelque tournure peu usitée. Mais ce n'est pas cela : Il y a dans ce commentaire « des erreurs bien caractérisées. » Ainsi je dis que πράτα est πράγματα, tandis que c'est πρόβατα. Que le savant critique me permette de lui apprendre que, dans toute la Grèce, les bergers appellent leurs brebis πράμματα, et que l'abréviation du mot πρόβατα, qui a l'accent sur l'ο, ne peut jamais, d'après le génie de la langue, être πράτα³.

Je pense que la *Revue critique*, en acceptant les articles qui lui parviennent, ne doit pas se reposer sur cet adage que « la critique est facile. » Il faudrait ne l'admettre qu'avec cette variante : « La critique quand même est facile ; mais la » bonne critique est difficile. »

R.

1. [Le lecteur remarquera que M. R. présente cette fois l'explication du fait contesté tout autrement que dans sa grammaire. Dire que « le nominatif est employé quelquefois » en place du génitif partitif, c'est énoncer une énormité. On voit maintenant qu'en réalité le second substantif est construit en apposition au premier, et que par conséquent il doit être au même cas. — Quoi qu'il en soit, je répète ce que j'ai déjà dit dans mon compte-rendu, à savoir que mon explication est empruntée à Mullach.]

2. [Alors de quoi se plaint M. Rangabé?]

3. [L'explication qui dérive πράτα de πρόβατα est de Passow (*Popul. Carmina*, au gloss.), et à tout prendre elle vaut bien celle de M. R.; mais il en est une troisième qui me paraît préférable à l'une et à l'autre. A l'une des dernières séances de la Société de linguistique, M. Fr. Lenormand a proposé comme étymologie de πράτα l'italien *prato*, et j'avoue que cette explication convient fort bien au passage où le mot en question se rencontre: ἀπὸ τὰ πράτα ἔρχομαι « je viens des champs », plutôt que « je viens des troupeaux ».]

II.

[M. Garcin demande la parole pour un fait personnel, et nous la lui donnons sans difficulté, encore bien que son discours soit relativement long. Mais cet inconvénient n'est pas sans compensation. Les qualités qu'il déploie dans sa réponse sont celles qui distinguent son livre, et à cet égard le morceau dont le texte suit répare les lacunes de notre compte-rendu. Je m'étais abstenu de rien dire du style de M. G. et d'entrer dans l'examen de ses idées. M. G. ne nous sait point gré de notre discrétion. Sous prétexte de défendre sa « bonne et franche personnalité », que je n'ai jamais songé à attaquer, il éprouve le besoin de signaler aux lecteurs les « pensées hardies » que renferment les *Français du Nord et du Midi*, dût-il attirer sur sa tête « les rigueurs d'un pouvoir ombrageux » ; il explique ses attaques contre les *félibres*, attaques que nous avons, il est vrai, indiquées, mais, ce nous semble, sans en exagérer la portée. Tout cela est parsemé de remarques qui, réunies, formeraient presque une histoire des idées de M. G., et font de cette lettre un document autobiographique plein d'intérêt. Le lecteur a donc sous les yeux des éléments d'appréciation très-complets. C'est à lui de décider en dernier ressort s'il y aurait eu profit à « discuter la valeur littéraire, » philosophique, politique », du livre de M. G. ; si, en y relevant certaines peccadilles, nous avons réellement « pesé des œufs de mouche dans des balances de toiles d'araignées » ; si enfin nous avons employé à l'égard du dit livre une méthode « à laquelle ne résisteraient aucunes des œuvres qui sont la gloire de l'esprit humain. — P. M.]

A MONSIEUR PAUL MEYER.

MONSIEUR,

La critique peut choisir indifféremment la forme bienveillante ou la forme sévère ; mais, quant au fonds, elle doit être toujours la justice. Or, votre critique, qui vient de s'exercer, le 21 mars 1868, sur moi et mon ouvrage, *les Français du Nord et du Midi*, remplit-elle cette condition indispensable de justice ? Évidemment non. Aussi me donnez-vous le droit de réponse, et voici la lettre dont je réclame, ce que vous ne refuserez pas, l'insertion intégrale dans votre plus prochain numéro, ou au plus tard dans le numéro qui doit suivre.

Je ne viens point ici plaider à fond la question capitale que j'ai soulevée sur la fraternité, à laquelle je crois, entre hommes du midi et du nord de la France. Vous avez dédaigné de la traiter, vous qui pourtant n'avez pas dédaigné de rechercher, çà et là, les moindres erreurs de mon livre, vous qui, épluchant des phrases et des mots, avez condamné l'ensemble par les infiniment petits détails.

Je laisse aux esprits logiques l'appréciation d'une telle méthode, à laquelle ne résisteraient aucunes des œuvres qui sont la gloire de l'esprit humain.

Oui, Monsieur, sauf la théorie sur les sources de notre langue, théorie purement incidente dans ma thèse générale, théorie que j'ai émise, d'ailleurs, avec toute la modestie qui me convient, et que vous avez jugée avec toute la hauteur qui vous est permise, sauf ce sujet, votre critique s'attache à des grains de poussière, dont vous faites des montagnes. De là, vous me frappez, non avec la foudre, mais avec une énorme férule, atteignant du même coup ceux qui sont la cause bien innocente de mes erreurs, c'est-à-dire des érudits tels que les

Roquefort, les Ampère, etc. ¹, qui furent illustres dans leur temps, comme vous pourrez, j'espère, le devenir dans le vôtre.

Mais laissons ces détails à « ces grands compositeurs de riens, » que Voltaire nous montre, « pesant gravement des œufs de mouches dans des » balances de toiles d'araignées. »

Ce n'est pas que, tout comme un autre, moi à qui vous prêtez la finesse de maints célèbres commentateurs de Dante, je ne pusse débrouiller aussi des puérités difficiles, *nugæ difficiles*; mais, à mes yeux, la République des lettres n'est point le « Royaume de la Quinte-Essence, nommée Entéléchie, » (science vaine), comme dit Rabelais.

Assez j'ai parcouru le terrain de l'érudition, pour savoir combien il est mouvant. Vous avez donc pu écrire sans m'étonner que mon « érudition est en soi » un peu ancienne. » Mais croyez-vous que la vôtre paraîtra bien nouvelle dans un demi-siècle d'ici? Et doit-on être si fier de ce qui est si éphémère²?

Pour mon compte, je ne connais que trois ordres de vérités toujours anciennes et toujours nouvelles : les vérités mathématiques, les vérités morales et le sentiment du progrès social. Nos œuvres n'ont quelque chose de durable que par ce que nous y mettons de notre âme, de notre conscience, de notre bonne et franche personnalité : C'est la seule chose que je défendrai, quand on m'attaquera.

Vos reproches sur mon ignorance ne m'humilient pas plus que ne m'enorgueillissent les éloges donnés à mon savoir par des savants. Discutez, tant qu'il vous plaira, la valeur littéraire, philosophique, politique de mes écrits : c'est votre droit. Mais, de par l'éternelle justice, vous avez le devoir de respecter l'homme, ou du moins de ne faire peser sur lui un arrêt défavorable qu'après l'avoir entendu.

Vous avez écrit et publié : « M. Garcin sait qu'il existe quelque part en Provence une société de poètes qui travaille dans l'ombre à la destruction de » cette « unité française » dont il est admirateur. Lui-même, il est vrai, a fait » partie autrefois de la société des *félibres*, mais il s'en est séparé, et l'écart » entre elle et lui s'est accru à mesure que chacun suivait sa voie, à mesure que » pour lui s'enfuyaient « les jours naïfs d'autrefois. » Ému comme à l'approche » d'un danger imminent, M. Garcin a cru le moment venu de sonner la cloche

1. [Se pourrait-il que l'on trouvât dans les écrits d'Ampère ou même de Roquefort les mots « latins » qui s'ensuivent : *agatia*, pie, — *axi*, ais, planche, — *bastonus*, bâton, — *bacco*, cochon, — *vagari*, bête, ogre, — *bastelus*, battant de cloche, — *bichia*, biche, — *bierium*, ruisseau de moulin, — *bravis*, brau (*sic*, c'est un mot provençal), taureau, — *bricosus*, bretteur, — *brutsia*, lames de sapin, — *capidullum*, chapeau, — *canola*, canal, — *delcius*, délicieux, etc., etc. ?]

2. [Mais, monsieur Garcin, où avez-vous vu que je sois si fier de ce que vous appelez « mon érudition »? J'espère bien que mon érudition d'aujourd'hui, si érudition il y a, ne mettra pas un demi-siècle à vieillir; mais toujours est-il que je fais de mon mieux pour la maintenir au niveau de la science de mon temps. La vôtre, au contraire, monsieur Garcin, ne répond à aucun état connu de la science, et c'est là tout ce que je me suis permis de reprocher à votre livre.]

» d'alarme. Aussi plus de ménagements ! Non content de rompre avec ses
 » anciens amis, il les dénoncera, ou peu s'en faut, comme traîtres à la patrie.
 » Il attaquera leurs doctrines perverses ; il les combattra à grand renfort d'éru-
 » dition. Il prendra à partie le plus illustre d'entre eux, le poète Mistral, et
 » rivalisant de finesse avec de célèbres commentateurs de Dante, il découvrira
 » dans *Calendau* la plus séditeuse de toutes les allégories..... »

Par la publication de ces lignes, Monsieur, vous m'imposez le devoir, au nom de mon honneur et de la vérité, de vous répondre ce qui suit :

Je ne cherche point et j'ignore absolument ce qui se fait *dans l'ombre*. *Qui* vais-je espionnant ? Où sont les lettres intimes, les conversations, les confidences, les secrets que j'ai divulgués ? Non, je ne *dénonce* personne, et ne permettrai à personne de me prêter le rôle infâme de délateur, alors seulement que JE COMBATS AU GRAND JOUR DES DOCTRINES PRODUITES AU GRAND JOUR, dans des livres que je cite, et, de plus, lorsque *je proclame le talent et que je respecte l'honorabilité de leur auteur*.

Je n'ai point dû mettre mon cerveau à la torture, pour expliquer *Calendau*. J'ai surtout reproduit les commentaires de ses apologistes. Ensuite, j'ai cité tout au long cette fameuse poésie, *la Comtesse*, que vous ne mentionnez même pas, mais où je vous défie de voir autre chose qu'un cri de guerre (inconscient ou non) du midi contre le nord de la France¹.

En outre, je me montre trop enthousiaste de liberté ; j'ai, dans mon ouvrage, trop flétri les violents, les inquisiteurs de toute nature, pour qu'on puisse soupçonner en moi le désir de voir combattre une idée autrement que par l'idée, mais par la répression. Or ce soupçon vous le faites naître dans l'esprit de ceux qui liront, comme vous l'avez imprimé, que mon livre « est un véritable procès de » *tendance* contre l'école provençale. »

J'ajoute que si les rigueurs d'un pouvoir ombrageux devaient tomber sur quelqu'un, elles ne trouveraient à frapper que l'auteur de tant de hardies pensées jetées dans *les Français du Nord et du Midi* (aux pages iv, viii, ix, 43, 44, 113, 447, 449, 450, 451).

1. [Tout cela ne nous regarde guère ; cependant, puisque M. G. tient à connaître mon sentiment sur ce point, le voici. L'inspiration qui a produit *la Comtesse* est celle d'un poète qui, considérant la différence de l'état présent de son pays à l'état ancien, s'écrierait volontiers avec un troubadour du XIII^e siècle : « Hélas ! quel je vous ai vu, et quel » je vous vois ! » Mais au fond, si M. G. est aussi « enthousiaste de liberté » qu'il le dit, le différent entre lui et ses anciens amis doit se réduire à un simple malentendu ; car, à mon sens, — et j'ai de fortes raisons de me croire pour le moins aussi bien renseigné que M. G., — c'est dans la pièce aux *Troubadours catalans* qu'il faut chercher la pensée de l'auteur de *Calendau* et de *la Comtesse*.

« Cependant, cela se voit, cependant nous le savons, — que dans l'ordre divin tout se fait pour un bien. — Nous, Provençaux, d'un cœur unanime, — nous sommes de la grande France, et nous le sommes franchement. — Vous, Catalans, volontiers, — vous êtes de l'Espagne magnanime.

» Car enfin, à la mer il faut que tombe le ruisseau, — et la pierre au tas ; — des traîtres *Vaqueiriéu* — le blé serré mieux se préserve ; — et les petits vaisseaux pour naviguer sûrement, — quand l'onde est noire et l'air obscur, — il faut qu'ils naviguent de conserve.

» Car il est bon d'être nombre, il est bon de s'appeler — les enfants de la France!... »

Ces beaux vers, que je regrette de traduire si mal, me semblent assez concluants. Mais, encore une fois, la *Revue critique* ne peut pas prendre parti dans ce débat.]

Admirateur de l'unité française, je le suis : oui, s'il s'agit de cette unité intellectuelle et féconde, fille de notre génie national; non, s'il s'agit de celle que j'ai caractérisée à la page 447. « J'adore l'une, » ai-je écrit, et « l'autre... je » l'exècre. »

Enfin, Monsieur, je dois affirmer que votre erreur est complète, quand vous dites que *j'ai rompu avec mes anciens amis*. Si, depuis des années, je n'ai point de rapports avec l'un des félibres, toujours, avant comme après l'apparition de mon livre, toujours, et les preuves en sont dans mes mains, j'ai conservé les rapports les meilleurs avec mes bons camarades d'autrefois, que je ne cesse d'apprécier comme ils le méritent. Mon livre et mes conférences du printemps dernier, dont plusieurs journaux ont marqué l'esprit et le souvenir, en sont l'attestation.

Dans quel sens dites-vous que *l'écart s'est accru* sans cesse entre mes amis et moi? Je puis prouver de la façon la plus inéluctable que, pour les opinions politiques, seules en jeu dans tout ce débat, on me retrouve dans mon livre publié en 1868, tel que je n'ai cessé d'être, tel que j'étais déjà en 1848, lorsque *la Voix du peuple*, journal fondé à Marseille par Alphonse Esquiros, publia mes premiers vers politiques. J'étais alors un adolescent dont les instincts n'ont fait que grandir et s'éclairer avec la raison.

Mais jamais je n'ai rompu avec nul ami, avec nul homme de cœur pour des divergences d'opinion; car je crois fermement que, par la bonté, l'homme doit se placer au-dessus de toutes les choses que l'esprit discute.

Ainsi, Monsieur, dans tout ce que vous avez écrit sur ma personne, dès le début de votre article, la « base, pour me servir d'un mot de vous, la base » manque absolument. »

En conséquence, permettez-moi, vous qui avez écrit ces lignes : « On ne » peut qu'engager M. Garcin à se mettre au courant des questions sur lesquelles » il donne son avis; » permettez-moi de tourner contre vous la leçon. Et, appliquant à votre critique une autre de vos expressions sur mon ouvrage, je dirai : Lorsque, ayant à juger une œuvre, vous avez commencé par méconnaître ou ignorer la chose essentielle, c'est-à-dire la vérité, la justice, le respect que vous deviez à l'homme, votre appréciation « ne peut qu'être écartée par la question » préalable. »

Toutes ces formules, c'est vous, je le répète, qui me les fournissez. J'en ai employé de tout autres, en parlant de vous, dans *les Français du Nord et du Midi* (p. 397, 430, 479). Et, lorsque, sur un point, j'ai combattu votre opinion, voici en quels termes je l'ai fait : « Suivi de jeunes érudits d'une très- » grande valeur, tels que MM. Paul Meyer, Gaston Paris, etc., Frédéric Diez, » en Allemagne, a nié l'existence des *Cours d'amour*. On peut en contester l'im- » portance, je le crois, mais l'existence, la réalité, non pas ¹ » (p. 430).

Et, puisqu'il est là question de doctrine allemande, un dernier mot : Vous avez pris à tâche, je crois, de révéler à la France les travaux critiques d'Outre-Rhin. En cela je vous loue sans réserve. Mais vous savez mieux que moi qu'il

1. [La bienveillance de M. G. à mon égard est dans ce cas d'autant plus manifeste que je n'ai pas souvenir d'avoir jamais rien publié sur les *Cours d'amour*.]

ne faudrait pas tout emprunter à cette Allemagne, où Gœthe nous a montré qu'il existe des formes bien différentes de ces formes françaises qui permettent de rendre hommage aux qualités des adversaires que nous combattons. En 1826, admirant nos écrivains du *Globe*, le grand poète disait : « Leur langage est » clair, net, hardi à l'extrême. Quand ils blâment, ils sont délicats et polis, bien » différents de nos lettrés allemands, qui croient devoir haïr quiconque ne pense » pas comme eux. »

J'appartiens, Monsieur, à l'école française. Voilà pourquoi, tout en défendant sans rancune, selon mon droit et selon la vérité, mon caractère contre vos attaques, je n'en reste pas moins, avec une sincère et haute considération pour vos travaux, etc.

EUGENE GARCIN.

Paris, 27 mars 1868.

VARIÉTÉS.

L'Enseignement primaire en Prusse.

Sous le titre de *Renseignements statistiques sur l'Enseignement primaire en Prusse pour les années 1862-1864*¹, le ministère de l'instruction publique de Prusse vient de publier un travail des plus complets et fait avec le plus grand soin, nous le recommandons à ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux progrès de l'instruction. Cette publication sera continuée de trois ans en trois ans. Le volume que nous avons sous les yeux se compose principalement de tableaux statistiques qui indiquent le nombre des écoles publiques et particulières, des maîtres, des élèves, les traitements des professeurs, la religion des enfants (ne serait-il pas plus exact de dire : la religion de leurs parents), le rapport du chiffre des élèves au chiffre de la population et à l'étendue des provinces, etc. Le soin a été poussé jusqu'à indiquer par des chiffres de couleur différente les diverses confessions. Il nous semble curieux de reproduire le tableau des différentes langues parlées par les enfants qui visitaient les écoles primaires à la fin de 1864.

Le nombre de ces enfants était de 2,938,679; et le rapport des différentes langues ainsi qu'il suit :

1° Allemand		2,509,482 (85,4 ^o / ₁₀)
2° Polonais	(Provinces de Prusse de Silésie, de Posen et quelques communes de l'arrondissement de Cœslin.)	384,475 (13,1)
3° Lithuanien	(Arrondissement de Kœnigsberg et de Gumbinnen.)	17,156 (0,6)
4° Wende	(Arrondissement de Francfort-sur-l'Oder et de Liegnitz.)	13,441 (0,4)
5° Morave	(Arrondissement d'Oppeln.)	9,917 (0,3)
6° Wallon	(Arrondissement de Dusseldorf et d'Aix-la-Chapelle.)	1,895 (0,06)

1. Statistische Nachrichten über das Elementar-Schulwesen in Preussen für die Jahre 1862 bis 1864. — Berlin, 1867. Verlag von Wilhelm Hertz. 87 pages gr. in-4°.

7° Tchèque (Arrondissement de Breslau et d'Oppeln.) 1,745 (0,05)

8° Hollandais (Arrondissement de Dusseldorf.) 568

Ce tableau est intéressant; mais il nous semble qu'il y a une lacune : le français ne se parle-t-il pas près de nos frontières, sur différents points des provinces rhénanes de la Prusse?

H. GAIDOZ.

La Société de linguistique de Paris.

Voici une des meilleures preuves des progrès que font dans notre temps les études philologiques, qui y sont encore si nouvelles. Il existe depuis deux ans à Paris une Société de linguistique, qui s'affermir et s'étend chaque jour, et promet de servir efficacement la science¹. Présidée successivement par MM. Egger et Ernest Renan, la Société a actuellement pour président M. Brunet de Presle, pour secrétaire M. Michel Bréal. De pareils noms garantissent la valeur et la solidité des travaux.

Le premier fascicule des *Mémoires de la Société de linguistique* vient de paraître² : il fait mieux que donner des espérances; il réalise celles qu'on pouvait concevoir. Le morceau le plus important et le plus neuf est le travail de M. Francis Meunier, *De quelques anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins*. Citons aussi l'*Étude* de M. d'Arbois de Jubainville *sur le verbe auxiliaire breton* KAOUT (*avoir*). Ces deux dissertations sont tout-à-fait dans l'esprit que la Société s'efforce, avec toute raison suivant nous, de faire prévaloir : il s'agit bien moins de répandre dans le public les résultats de la science ou de vulgariser, comme l'auraient souhaité quelques personnes, les travaux de la critique allemande, que de faire des études originales et de chercher à enrichir la science elle-même. C'est par là que les travaux de la Société compteront sérieusement dans l'œuvre commune et seront appréciés même hors de France. L'article de M. Meunier, notamment, ne peut manquer de provoquer une discussion intéressante et fructueuse.

Le numéro contient encore d'excellentes observations de M. Egger sur l'*État actuel de la langue grecque*, accompagnées de conseils judicieux que les Grecs, à en juger par M. Rangabé, ne semblent pas près de suivre ni même de comprendre. — Le *Discours* de M. Bréal à l'ouverture du cours de *Grammaire comparée* au Collège de France en déc. 1867, morceau rempli, comme on peut s'y attendre, de fines et pénétrantes remarques d'autant plus intéressantes cette fois qu'elles roulent surtout sur un sujet tout-à-fait à l'ordre du jour, l'état actuel et les divisions (on pourrait presque dire les schismes) de la science allemande. Enfin une note de M. G. Paris sur l'étymologie du mot *fade*, une autre de M. R. Mouret sur les noms propres latins en *atius*, complètent ce fascicule intéressant. Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir le louer que nous y retrouvons, comme on l'a vu, les noms de plus d'un de nos collaborateurs.

1. Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Leger, administrateur, 6, rue Boutarel.
2. Paris, libr. A. Franck, 1868, 96 p. Gr. in-8°.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16

— 18 Avril —

1868

Sommaire : 73. Rapport sur les progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient. 74. A. DE REUMONT, Histoire de Rome. — 75. La Numismatique en France pendant l'année 1867. — 76. SCHWEDER, Vie de Scharnhorst. — 77. Chants épiques de la Bosnie et de l'Herzégovine. — Variétés : le *Polybiblion* et la Société bibliographique.

73. — **Recueil de rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France.** Sciences historiques et philologiques. *Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient.* Publication faite sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Paris, Imprimerie Impériale (L. Hachette), 1867. In-8°, xj-212 pages.

On se rappelle que M. le Ministre de l'Instruction publique, à l'occasion de l'exposition universelle de 1867, a désiré présenter au public un tableau des progrès accomplis en France dans l'ordre intellectuel, et qu'il a provoqué une série de rapports destinés à retracer le développement des sciences et des lettres depuis une trentaine d'années. La plupart de ces rapports n'ont pu être achevés à temps; quelques-uns ont paru il y a peu de semaines, d'autres n'ont pas encore vu le jour.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui est un recueil de plusieurs mémoires séparés, dus à différents auteurs, publié par M. Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On y trouve d'abord une dissertation sur le développement des études égyptiennes; une autre sur les inscriptions cunéiformes; un rapport sur les publications relatives aux langues et littératures sémitiques; d'autres sur les études arabes, persanes, arméniennes, chinoises, tibétaines et sanscrites. Dans l'introduction qui précède tous ces mémoires, M. Guigniaut nomme les savants qui les ont rédigés. Quelques-uns de ces mémoires sont fort instructifs et résument très-bien le développement de certaines branches de l'orientalisme en France et même en Europe : citons en particulier le rapport de M. de Rougé sur les progrès de l'égyptologie, celui de M. de Saulcy sur le déchiffrement des inscriptions cunéiformes, et enfin celui de M. Dulaurier sur les études arméniennes.

Nous sommes fort embarrassés pour parler avec quelques détails de cette publication qui, malgré le cachet quasi-officiel qu'elle porte, est cependant remplie de personnalités dans la plupart de ses parties. Nous craignons, en y touchant, de nous égarer sur un terrain que la *Revue critique* a toujours cherché à éviter. Nous devons cependant dire aux lecteurs de ce journal que quelques-uns des auteurs qui ont concouru à la rédaction de ce volume n'ont pas su résister au désir (très-humain, hélas !) de se décerner à eux-mêmes des éloges, parfois non mérités; que çà et là il semblerait que l'auteur donne une place disproportionnée à sa personne et à ses travaux; qu'il ménage une très-petite place à côté de lui à ses amis, clients ou élèves, et qu'il enlève toute part à l'air et au soleil à ses

rivaux ou à ses adversaires. Il arrive qu'un auteur s'attribue une découverte qui appartient à un autre, etc. Nous devons nous interdire d'apporter des faits en témoignage de cette appréciation rigoureusement vraie.

Et cependant les auteurs avaient une tâche bien facile. Ils n'avaient qu'à suivre un modèle qui se trouve entre les mains de tous les orientalistes, depuis nombre d'années. Les excellents rapports périodiques que M. Mohl a publiés pendant vingt ans dans le *Journal asiatique* auraient dû guider plusieurs de ces honorables savants.

Ce qui nous a paru particulièrement regrettable dans cette manifestation littéraire, ce sont les omissions. On prendrait facilement son parti de voir certain auteur citer ses moindres travaux, jusqu'à une petite brochure relative à une chape ou un tapis : cela n'est que grotesque. Mais comment ce livre peut-il donner une idée de l'état des études en France, si les publications les plus importantes y brillent par leur absence ? Croirait-on qu'aucun des recueils périodiques les plus importants pour le progrès des sciences orientales, tels que le *Journal asiatique*, la *Revue de l'Orient* dans ses diverses formes, le journal arabe *Birgys*, le *Bulletin* de la Société archéologique de Constantine, l'*Annuaire* arabe de Constantine, etc., n'ait trouvé une mention quelconque ? Les travaux de M. Garcin de Tassy et de l'abbé Bertrand sur l'indostan ; les ouvrages de Bianchi et de M. Pavet de Courteille sur le turc ; ceux de M. de Gobineau sur la Perse ; les mémoires historiques de M. Defrémery ; tous les travaux faits en Algérie et sur l'Algérie ; les voyages et explorations scientifiques dans les pays orientaux ; les travaux d'Ariel sur l'Inde ; ceux de Delaporte, de Venture de Paradis, de Hanoteau et d'Aucapitaine sur la langue berbère ; ceux de M. Leclerc sur la terminologie médicale des Arabes ; ceux de Du Caurroy sur la législation musulmane ; des travaux importants sur le chinois et l'anamite, etc., etc., tous ces travaux, qui ont véritablement fait avancer la science, sont passés sous silence. H. Z.

-
74. — **Geschichte der Stadt Rom** in drei Bänden von Alfred von REUMONT. Tome I. Berlin, Impr. Royale (Decker), 1867. xvij-868 p. avec 7 tables généalogiques et 2 plans. — Prix : 20 fr.

Cet ouvrage, qui doit comprendre trois volumes et embrasser toute l'histoire de la ville de Rome, a été publié à la demande du roi Maximilien II, de Bavière ; il est dédié à sa mémoire en même temps qu'à celle du roi Frédéric Guillaume IV de Prusse. On sait que ces deux princes ont été pendant leur vie les protecteurs zélés des lettres et des arts ; ils avaient un culte tout particulier pour Rome et ses monuments ; tous deux semblent avoir exprimé le désir qu'on traçât un tableau succinct de l'histoire de Rome, du « rôle providentiel » qu'elle a joué dans les annales de l'humanité dans les vingt-cinq siècles de son existence. Et en effet un pareil livre faisait défaut ; l'histoire de la Rome antique était mêlée à celle du monde ancien tout entier ; celle de la Rome du moyen-âge s'écrit dans ce moment, et d'une façon très-remarquable, par M. Gregorovius ; celle de la Rome moderne enfin est encore à faire. Pourtant la science a élucidé, dans ces der-

nières années surtout, bien des époques et bien des événements; d'immenses matériaux étaient à la disposition de M. de R., qui écrivant un livre pour le grand public était tenu plutôt à être au courant de ces travaux, qu'à faire lui-même des recherches nouvelles. L'auteur était parfaitement préparé à cette tâche par un long séjour à Rome où il a présidé pendant plusieurs années les séances publiques de l'*Institut de correspondance archéologique*, ce centre des fortes études historiques sur l'antiquité. « Je n'ose espérer, dit-il, que ce livre réponde dans » toutes ses parties au but que je me suis tracé, mais j'ai la conscience d'avoir » travaillé avec sérieux et droiture, sans idée préconçue et sans esprit de parti. » Sur ce point nous ne pouvons que lui donner raison; son livre est un livre honnête, et par le temps qui court, où l'on ne cherche si souvent dans l'histoire qu'un prétexte pour exposer des vues politiques ou religieuses, il faut reconnaître que la nouvelle histoire de Rome est conçue dans un esprit vraiment scientifique. M. de R. est un orthodoxe convaincu. Il ne parle pas sans émotion des choses qui touchent à l'Église, mais il n'en fait pas moins preuve à l'occasion d'une certaine indépendance de jugement, surtout lorsqu'il s'agit de légendes comme celle de la fameuse légion *Fulminata*. Mais nous laissons à un de nos collaborateurs le soin d'examiner la partie du volume qui a trait aux origines et aux premiers siècles du christianisme, nous nous bornerons pour notre part à ce qui touche l'histoire de la Rome payenne et celle de ses institutions politiques et civiles.

Ce que l'auteur s'est proposé, c'est d'écrire l'histoire de *la ville* de Rome et non point une histoire romaine. Or, comme il le dit lui-même dans sa préface (p. viij), la distinction n'est pas toujours facile à établir entre les deux histoires, attendu que « si Rome est considérée comme ville, elle n'en est pas moins la » capitale du monde. » Et si M. de R. a reconnu que « l'histoire générale ne » devait être prise en considération que lorsqu'elle était nécessaire pour expliquer la suite des faits ou les événements arrivés dans la ville, » nous pensons qu'il n'a appliqué ce système ni d'une manière conséquente, ni dans de justes proportions.

Un plan tel que celui qu'il avait conçu eût dû trouver son expression déjà dans les divisions de l'ouvrage et dans les titres des chapitres, tandis qu'on retrouve à peu près les mêmes rubriques que dans toutes les histoires romaines. Pour l'époque républicaine l'inconvénient n'est pas grand, parce que l'administration urbaine se confond avec la direction centrale des villes et pays soumis, parce qu'en somme il est impossible de parler du forum et des questions qui s'y agitaient sans entrer dans la politique générale. — Avec Auguste, Rome devient la capitale d'un état organisé, le siège de l'administration centrale, la résidence du prince; l'administration locale se détache de celle de l'empire. Le sénat cesse de s'occuper des affaires de la ville, il se recrute parmi les employés supérieurs des provinces aussi bien que parmi les grandes familles. Depuis cette époque Rome ne s'appartient plus à elle-même; les comices y disparaissent plus tôt que dans les municipes et les vaincus sont dès lors plus heureux que les vainqueurs, et tandis que dans les provinces les citoyens exercent encore un

certain contrôle sur les affaires communales, le peuple romain ne peut intervenir en aucune manière dans les affaires qui l'intéressent le plus directement. Cependant ici on comprend que le portrait des empereurs et les détails sur la cour impériale aient leur place dans le récit de M. de R., car ces choses-là devaient être une des grandes préoccupations du public romain. — Plus tard enfin, avec le règne de Dioclétien, Rome cesse d'être la résidence des empereurs, puis le centre administratif de l'empire, elle ne reste pas même capitale effective de l'empire d'Occident. Elle n'est plus pour ainsi dire qu'une capitale idéale. Rome traverse donc pendant l'antiquité trois périodes bien distinctes et caractérisées qui donnent des divisions naturelles pour son histoire.

M. de R. semble avoir accordé la plus grande importance à la Rome matérielle, aux murs, aux pierres, aux monuments, aux ruines qui servent de témoins à l'histoire. Par ce côté son livre est d'un haut intérêt, les transformations successives de la ville, l'extension de ses murailles, les dates où s'élevèrent la plupart des édifices publics, tout cela est consigné avec un soin scrupuleux. Les portraits des empereurs sont tracés en général d'une manière très-nette et sans partialité. Nous signalerons surtout le chapitre sur Auguste comme donnant une idée très-juste et assez complète du prince, de son œuvre politique et de son siècle.

A partir du ch. II du second livre l'auteur introduit dans son exposé l'histoire des premiers chrétiens, des persécutions dont ils furent l'objet et des monuments qu'ils nous ont laissés. Il nous semble qu'il leur fait la part un peu grande et qu'entre autres il n'était point nécessaire de raconter avec autant de détail les événements qui se sont passés en Judée. En général on trouve dans l'œuvre de M. de R. un résumé net et impartial de tout ce que nous ont appris les recherches les plus récentes. Les travaux français, anglais, allemands et italiens les plus importants sont cités dans les notes réunies à la fin du volume, où l'on trouve encore une table chronologique et un choix d'inscriptions honorifiques et sépulcrales relatives à des personnages illustres. On regrette, vu la place accordée dans l'ouvrage à la topographie, l'absence d'un index alphabétique des noms propres. L'exécution typographique ne laisse rien à désirer. CH. M.

75. — **La Numismatique en France pendant l'année 1867.**

Aujourd'hui nous sommes, heureusement, loin du temps où, dans la *Correspondance littéraire*, je me permettais de signaler la négligence, et même l'outrage qui se révélaient dans la rédaction des catalogues des collections numismatiques mises en vente. Dans le principe, ces brochures furent faites par un archéologue qui est devenu maître dans la science : ensuite, et pendant de longues années, le premier venu s'imagina qu'il pouvait décrire les monnaies antiques et celles du moyen-âge ; alors on vit déchiffrer des légendes grecques et latines aussi incorrectes que ridicules ; il surgit des attributions grotesques.

Maintenant, ces catalogues tendent à se transformer et deviennent des fasci-

cules qui ont leur place marquée dans les bibliothèques : après avoir servi le jour de la vente, ils gardent encore leur valeur ; ils conservent le souvenir de grandes collections, et aussi celui de pièces uniques que les enchères dispersent et expatrient. La maison Rollin et Feuarent a lancé des catalogues qui sont de véritables *vade-mecum*, alors que l'on ne peut se faire accompagner des vingt volumes très-coûteux de Mionnet¹. Des cabinets importants sont décrits dans des brochures soigneusement imprimées et ornées d'excellentes planches représentant les pièces les plus anciennes. Je ne puis qu'approuver hautement cette innovation : j'irai même jusqu'à émettre le vœu que, dans les catalogues, toute pièce dont la légende présentera un problème encore non résolu soit fidèlement dessinée. Par contre on devrait éviter strictement toute lecture conjecturale, toute attribution discutable : les amateurs et les érudits y trouveront également leur profit².

A notre époque démocratique les collections héréditaires deviennent de plus en plus rares : nous avons vu disparaître le cabinet de Blacas sans que la France ait pu joindre ces richesses aux trésors qu'elle possède déjà. Tous les jours nous apprenons que des collections faites au prix de longues années et de larges sacrifices vont être dispersées. Il est donc indispensable que les catalogues faits avec un soin scrupuleux, immobilisent le souvenir et l'ensemble de ces suites. Tout collectionneur doit à la science le catalogue méthodique de ce qu'il possède. C'est ce qu'a parfaitement compris un numismatiste artésien, M. Dewismes, de Saint-Omer, qui possède la plus riche collection de monnaies se rattachant à sa province. Dans le but unique de mettre ses suites à la disposition du public, il a publié un catalogue qui forme un beau et gros volume de 400 pages orné de 16 planches, représentant plus de 200 pièces. Ce livre qui intéresse tous ceux qui s'occupent de la numismatique féodale, est le complément indispensable de l'*Histoire monétaire d'Artois*, publiée en 1843, par Alex. Hermand.

M. Dewismes commence à l'époque celtique, et je me plais à constater que ses classifications, bien qu'elles laissent encore prise à la critique, sont meilleures que celles d'Hermand. Je crois que les nos 15 à 20 de ses planches A et B appartiennent aux Morins, les nos 21 et 22 aux Nerviens, les nos 31 à 40 aux Atrébates. Sur ce point je ne puis que m'en référer à ce que j'ai déjà dit dans cette même *Revue*³. Je crois aussi qu'il faut résolument renoncer à voir des dolmens et les cérémonies de la récolte du gui sur les monnaies des Morins et des Atrébates. Moins on fera de mythologie et de symbolique dans l'étude de la numismatique gauloise, et plus la science aura chance de progresser. La mythologie gauloise est

1. Catalogues de collections de monnaies des rois et des villes de l'ancienne Grèce, des Gaulois, des monnaies romaines, des monnaies royales et des monnaies seigneuriales françaises. 7 vol. in-18. Rollin et Feuarent.

2. Collection de M. J. Gréau, monnaies grecques; monnaies françaises et étrangères. 2 vol. in-8° avec planches. — Collection de M. le D^r Colson. In-8° avec planches. — Collection de M. Prosper Dupré. In-8° avec planches.

3. *Revue critique*, 1^{re} année, 2^e sem., p. 335. — Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois faisant partie du cabinet monétaire d'Adolphe Dewismes. Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1866, in-8°.

pour nous un livre à peine entr'ouvert; la symbolique est une source d'erreurs; en principe j'y crois peu : bien plus je suis très-porté à supposer que la symbolique, c'est-à-dire le sens attribué à certains objets, est très-postérieure à l'idée primitive qui a fait représenter ces types.

La série carolingienne est curieuse, et M. D. a réuni des éléments précieux pour un travail qui est encore à faire. Antérieurement à Charles-le-Chauve, la la numismatique artésienne est assez énigmatique : le denier de Pepin, attribué à Arras, est de Strasbourg; M. de Longpérier l'a établi d'une manière irréfutable. Le denier de Charlemagne attribué à Terouanne est très-douteux; celui de Louis-le-Débonnaire classé à Sithieu qui devint Saint-Omer est contestable. Mais à dater de Charles-le-Chauve, les noms d'Arras, de Lens, de Terouanne, de Saint-Omer, se lisent nettement jusqu'à l'époque de Hugues-Capet. Je dis *époque*, et non pas *règne*, parce que ces pièces, toutes postérieures à l'édit de Pistes, représentent à mes yeux le monnayage des comtes de Flandres, et des abbés de Saint-Omer.

Vient ensuite une riche série de ces monnaies particulières à la province, et connues sous le nom de *mailles artésiennes*, les unes féodales, émises par les comtes de Flandre, les autres communales, d'Aire et de Saint-Omer; les autres enfin ecclésiastiques, de Saint-Bertin; plus les deniers de Philippe-Auguste à Louis VIII; puis les comtes d'Artois de 1237 à 1329; puis les grands fiefs, Béthune, Fauquembergue, Saint-Pol; puis ces pièces frappées sous la domination espagnole, de 1493 à 1640; puis ces pièces françaises de Louis XIII et Louis XIV, et enfin les monnaies obsidionales, Saint-Omer, Saint-Venant, Aire.

J'avoue avoir des doutes sur l'authenticité de la pièce obsidionale de Saint-Omer de 1477 : ce plomb ne présente pas des caractères satisfaisants au point de vue du style contemporain. Deux autres détails justifient ma méfiance; d'abord le chiffre indiquant la valeur, 12 (deniers) : ce chiffre, *en relief*, a été évidemment coulé en même temps que la pièce; or il résulte d'un texte, cité par M. D. lui-même p. 353, que la valeur était indiquée au moyen d'un poinçon, après la fabrication, et sans doute *en creux* : « A Guillemain de Senicourt orfèvre qui de » l'ordonnance de mes dits seigneurs a gravé trois morles, les deux pour jeter » plommets d'estainc à faire payement aux gens de la garnison de cette ville, » etc. — Voilà pour les moules. — A dit Jehan Cappet, maistre plombier pour » avoir jetté cent et VIII lib. de plommets d'estainc en monnaie, etc. — Voilà » pour la fabrication des pièces. — Item à deux aydes pour avoir signiet les dits » plommets, etc. » — Voilà pour l'empreinte de la valeur de ces monnaies qui était faite au moyen de poinçons gravés exprès par l'orfèvre Guillemain de Senicourt.

Mon autre objection est fondée sur le type même de la pièce obsidionale qui représente les armes du chapitre de Saint-Omer. Pourquoi une monnaie de nécessité fabriquée par ordre du magistrat de la ville porterait-elle les armes du chapitre et non pas celles de la ville elle-même? Est-on bien fixé d'ailleurs sur la date à laquelle le chapitre de Saint-Omer adopta un signe héraldique particulier? Un faussaire ayant sous les yeux les méreaux capitulaires marqués du

blason du chapitre n'a-t-il pas eu la maladresse de reproduire ce type pour la monnaie municipale qu'il inventait ?

Sous le titre de *le Trésor des Fins d'Annecy*¹, M. Gaston Vallier a fait aussi un catalogue, mais d'un autre ordre que ceux dont je viens de m'occuper. M. Vallier a donné la description d'un trésor considérable exhumé le 26 mars 1866 dans la banlieue d'Annecy : il s'agit de 10700 monnaies, de Caracalla à Probus : Les pièces en nombre étaient de Tétricus I, Claude II, Gallien, Tétricus II et Victorin ; il y avait relativement peu de Postume. La monnaie la plus curieuse était de Tétricus I avec, au revers, la légende COMITI PROBI AVG. M. Vallier se proposant de donner lui-même une interprétation de cette légende insolite, je ne permettrai pas de le devancer, malgré la tentation que tout numismatiste éprouve de disserter sur une légende nouvelle. C'est une conquête pour le beau travail que M. le baron de Witte fait désirer depuis si longtemps.

Nous avons maintenant à signaler plusieurs publications qui ont été faites depuis quelques temps et qui revèlent le goût que l'on a, de tous côtés, pour l'étude des monnaies.

A Marseille, M. Laugier a lu à la Société de statistique une dissertation très-bonne sur la numismatique de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem² : il ne paraît pas avoir eu entre les mains l'ouvrage de M. Friedlander, *die Münzen der Johanniter Ordens auf Rhodus*, publié à Berlin en 1843, ni le supplément, *Nachtrag zu den Münzen des Johann. Ordens*, qui parut deux ans après, ni la monographie de M. P. G. F. Furze imprimée à Malte en 1864, *Il medagliere Gerosolimitano, ossia raccolta delle medaglie e monete coniate dai Gran-Maestri dell' ordine Gerosolimitano in Rodi ed in Malta*. En effet il ne les cite pas et se contente de signaler les *Recherches sur les monnaies frappées dans l'île de Rhodes*, traduction de M. V. Langlois et des articles de M. Longpérier. J'espère que bientôt nous verrons paraître un ouvrage définitif sur ce sujet intéressant : il ne sera parfait que si on peut retrouver les réglemens monétaires de l'ordre.

Notre regrettable collaborateur M. Vallet (de Viriville), s'est occupé de ces larges et belles pièces d'or, de vermeil, d'argent et de bronze qui furent frappées sous le règne de Charles VII, en commémoration de l'expulsion des Anglais³, et dont on connaît 29 exemplaires, et 8 types différents. Mettant à profit les recherches antérieurement faites par Charles Lenormant, et par son collaborateur, M. Chabouillet, qui devait lui succéder à la direction du cabinet des médailles de France, M. V. de V. a su y ajouter du sien, principalement en ce qui touche la signification des légendes et emblèmes gravés sur ces médailles, ainsi que la naissance des ordres de chevalerie laïques. Nous apprenons dans cette notice que les médailles en question (car ce sont les plus anciennes médailles françaises),

1. Annecy, L. Thesio, 1867, in-8° de 37 pages.

2. *Etude historique sur les monnaies frappées par les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*. Marseille, Arnaud, Cayor et C^o, 1867, in-8° de 52 p. et 4 planches.

3. *Notice historique sur la médaille frappée à la monnaie de Paris en souvenir de l'expulsion des Anglais de 1451 à 1460*. Paris, librairie de la Société de numismatique et d'histoire, 1867, et 5 planches.

étaient appelées *désiré* : un inventaire de la veuve d'Alain IX de Rohan, lui en a fourni la preuve ; et mon savant confrère a pu ainsi expliquer un terme dont il était malaisé de deviner le sens. Dans ce même inventaire, il y a un autre joyau sur lequel M. V. de V. aurait pu appeler l'attention : je veux parler de « ung » petit collier d'or a flours vermeilles, auquel pend une fleur de souvené vous de » moy, garny d'une fleur de dyamant a quatre pièces, du pois de 3 onces, » estimée 61 livres, 17 sous, 6 deniers. » — Il s'agit évidemment ici encore d'une devise de Charles VII, qui affectionnait comme symbole le myosotis ou *ne m'oubliez mie* (p. 7) ; il donnait à de simples arbalétriers le droit de porter cette fleur brodée sur leurs habits, et nous la retrouvons sur les pièces d'or dites *désirés*. Je crois que ces myosotis furent plus tard confondus avec le rosier, et que le collier de Mme de Rohan n'était autre chose qu'une de ces étrennes royales « en façon d'un rosier », que le roi faisait faire par son orfèvre Gilbert Jehan (p. 19), pour les donner à plusieurs de ses officiers.

Au point de vue numismatique on pourrait adresser quelques critiques à M. V. de V. ; toutefois il ne faut pas oublier que mon regretté ami ne s'était pas occupé de l'étude des monnaies et des médailles : il a simplement profité des travaux des numismatistes, mais en dehors de cette partie spéciale, on retrouve des aperçus nouveaux, des détails inédits qui rappellent la connaissance profonde que l'historien de Charles VII avait du xv^e siècle.

A Rennes, M. Lecoq Kerneven, s'occupe naturellement des monnaies bretonnes. J'ai sous les yeux deux mémoires publiés par lui, et il en annonce un troisième¹. Le premier mémoire a pour but de retrouver une imitation des deniers tourangeaux représentant un profil sur un denier du comte Conan : j'avoue que ce rapprochement n'est pas saisissant pour mes yeux. La dégénérescence du monogramme carolingien a pu donner naissance à ces traits rectilignes qui, avec un peu de bonne volonté, peuvent laisser deviner une tête humaine grossièrement esquissée. L'inhabileté ou le caprice des graveurs monétaires ont pu souvent créer des types dans lesquels il ne faut pas chercher d'interprétation trop savante.

Quant au système d'explication du monogramme de Conan II, qui fait l'objet du second mémoire, je crois que l'auteur s'est donné beaucoup de peine pour y trouver C'NS BRIT, *consul Britannorum* : je ne crois pas non plus qu'en admettant cette conjecture, Conan II se qualifiant *consul* dans le monogramme, et *comes* dans la légende, ait voulu par cette double formule « élever le pouvoir du » souverain et presque le rapprocher de celui d'un empereur. » Il suffit de lire les articles *consul* et *consulatus* dans le Glossaire de Du Cange pour voir qu'à l'époque de Conan II, ces mots étaient synonymes de *comes* et *comitatus*. Je ne crois pas non plus que l'on puisse tirer des conséquences sérieuses des pièces barbares sur lesquelles le nom de Conan devient ONANVS et NANVS. Ces

1. Etude sur un denier de Conan I^{er}, dit le Tors. 8 p. — Etude sur le monogramme monétaire de Conan II et sur l'erreur qui fait de ce monogramme un emprunt de celui d'Erbert du Mans. Deniers inédits de Conan II et de Geoffroy, comte de Rennes. 1867, Verdier, Rennes, in-8°, 38 pages et une planche.

légendes incomplètes sont à mon avis de simples trompe-l'œil et ne prouvent qu'une chose; c'est que dès le XI^e siècle, il y avait des faux monnayeurs qui imitaient sur une grande échelle la monnaie de Rennes, et ne cherchaient, n'en sachant peut-être pas plus long, qu'à imiter de leur mieux les types et les légendes officielles.

J'ai déjà parlé dans ce recueil¹ des premières recherches faites par M. Fillioux sur les types des monnaies gauloises : j'y reviens aujourd'hui parce que l'auteur a développé dans un livre les idées qu'il avait d'abord proposées dans deux modestes brochures. M. F. tient plus que jamais à son système d'interprétation, qui est de voir sur les monnaies gauloises le cours des astres, tel que le comprenaient nos ancêtres d'après leurs connaissances astrologiques et astronomiques. M. F. dans cette circonstance fait preuve d'une bonne foi et d'une conviction auxquelles je m'empresse de rendre hommage : je serais désolé qu'aujourd'hui il pût supposer que je n'ai pas lu son livre attentivement, avec le désir de me laisser convertir à ses opinions : arrivé à la dernière page du volume, j'ai été moins persuadé que jamais de l'utilité et de la solidité des conjectures de mon zélé confrère.

Il manque à M. Fillioux la connaissance matérielle de la numismatique gauloise : il se fie un peu trop aux planches d'autrui; je ne crois pas qu'il ait une idée exacte de la chronologie des monnaies dont il parle. Enfin, je ne sais pas s'il s'est bien rendu compte de la nomenclature des astronomes; je m'explique. Les constellations ont des noms : n'y aurait-il pas lieu avant tout, de bien établir si ces noms sont les mêmes chez les Chaldéens, les Grecs, les Romains et les Gaulois? Au lieu de chercher des représentations symboliques d'astérismes, n'est-il pas plus simple et plus naturel de se borner à voir surtout des sortes de rébus ou d'armes parlantes, si cette expression moderne m'est permise; ces rébus ne seraient que la traduction emblématique de noms d'hommes, de peuples et de localités, traduction naturelle dans une société où l'écriture et par conséquent l'épigraphie étaient peu répandues?

Dans sa brochure sur les monnaies des Lingons², M. Th. Pistollet de Saint-Ferjeux a fait un travail vraiment utile et que je voudrais voir entreprendre d'une manière générale dans tous nos départements. M. de S.-F. s'est moins préoccupé de faire des attributions que de constater avec soin la provenance exacte des monnaies gauloises recueillies sur le territoire lingon. Les enquêtes numismatiques peuvent être très-précieuses, surtout pour toutes les pièces qui n'étaient ni d'or ni d'argent : celles-ci, en effet, à cause de leur métal, circulaient facilement partout, tandis que le bronze et le potin n'étaient guères employés au-delà des frontières de la population qui les émettait. De bonnes planches accompagnent la dissertation de M. de S.-Ferjeux. — Du reste, toutes les fois qu'un trésor de monnaies anciennes est exhumé, on devrait faire un catalogue raisonné

1. *Rev. crit.* 1866, II, 334.

2. *Notice sur les monnaies des Lingons et sur quelques monnaies des Leuks, des Séquanais et des Eduens*, par M. Th. P. de Saint-Ferjeux. Paris, 1867, Dumoulin, Rollin et Feu-ardent.

des pièces qui la composent : de cette manière on servirait il est vrai la science plus que les intérêts des marchands d'antiquités. Il semble que si les sociétés savantes des départements voulaient s'en donner la peine, ce travail serait à peu près possible. A Vendôme, M. Ch. Bouchet l'a fait très-utilement à propos d'une découverte curieuse de monnaies carolingiennes ¹.

Mentionnons, en terminant ce rapide coup-d'œil, deux publications qui suffisent pour prouver que les études numismatiques ne sont pas en décadence. La première de des publications est une monographie, la seconde une suite de dissertations.

M. Aloïss Heiss a donné, dans un volume édité avec un luxe typographique que l'on n'est pas habitué à trouver de l'autre côté des Pyrénées, la description générale des monnaies frappées en Espagne par les souverains chrétiens ² : 74 planches représentent ces monuments métalliques gravés avec une grande perfection, et parmi lesquels les numismatistes de la France sud-occidentale trouveront parfois de curieux rapprochements à faire. Ce livre d'ailleurs est bien fait pour donner une idée exacte de l'histoire de l'Espagne. En effet, après avoir dressé le tableau des États qui font ou ont fait partie de ce qui est aujourd'hui l'Espagne, l'auteur donne la liste chronologique des rois des Asturies, d'Oviédo, de Léon et de Castille, et montre comment la monarchie espagnole se constitue par la réunion de tous ces éléments sous un seul sceptre qui passe dans la maison d'Autriche, puis dans la maison de France. — Au point de vue du classement des monnaies il y a peu d'objections à soulever, et on doit savoir gré à M. Heiss du soin avec lequel il a recueilli et publié des documents d'archives qui complètent son livre et ne le rendent pas exclusivement utile aux amateurs des anciennes monnaies.

M. Waddington vient de publier en un volume la seconde série de ses *Mélanges numismatiques* : c'est la réunion de mémoires qui ont paru dans la Revue numismatique ³. Ce livre, en donnant des études méthodiques sur des trouvailles faites à Amasia, à Saïda et à Marmara, fournit de précieux renseignements sur l'histoire et la monnaie des rois de Pont, Mitridate IV et Pharnace I^{er}; d'Alexandre le Grand, des villes de *Cius*, *Rhodes*, *Panticapée*, *Philippi*, *Pergame*. M. W. est au nombre des savants qui fournissent la preuve la plus éloquente de tout le parti que peut tirer la science, de l'examen consciencieux de toutes les pièces qui composent un dépôt monétaire.

Les autres notices contenues dans ce volume sont des dissertations dans lesquelles l'érudition n'ôte aucun charme à la lecture : on y peut apprendre beaucoup, et l'historien comme l'archéologue font une riche moisson de connaissances nouvelles : je citerai particulièrement la note sur les ères employées en Syrie,

1. *Note sur une découverte de monnaies carolingiennes* (à Nourray), par M. Ch. Bouchet. 1867. Extr. du *Bulletin de la Soc. archéol. du Vendomois*.

2. *Descripcion general de las monedas hispano-cristianas desde la invasion de los Arabes*, par Aloïss Heiss. Madrid, D. N. Milagro.

3. *Mélanges de numismatique*, par W. H. Waddington, membre de l'Institut. In-8°, Paris, Rollin et Feuardent, 1867 (1 planches).

la numismatique et la chronologie des rois de la Chersonèse, de ceux du Pont et du Bosphore, des princes d'Olba et des Zénonides de Laodicée; je signalerai aussi tout le parti que l'auteur a su tirer de certaines monnaies de l'Asie-Mineure pour mettre sous un vrai jour les événements qui précédèrent et suivirent la bataille navale de Cnide livrée en 394 aux Lacédémoniens par les Athéniens et les Perses; et enfin un chapitre tout nouveau de la numismatique dans lequel l'auteur retrouve sur des monnaies d'Asie et d'Afrique les effigies de proconsuls romains.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

76. — **Scharnhorst's Leben** von O. F. SCHWEDER, premier lieutenant, etc. Berlin, E. Mittler, 1865. In-8°, 239 pages. — Prix : 4 fr. 75.

Le général Scharnhorst a été le réorganisateur de l'armée prussienne dans les années qui suivirent les désastres d'Auerstaedt et de Iéna. Comme créateur de la *Landwehr* et par son ardent patriotisme uni à un grand talent administratif, il prépara le côté militaire de ce soulèvement général de l'Allemagne du Nord, dont le baron de Stein organisa le côté politique. Mais il eût le malheur de succomber à ses blessures avant que les coups décisifs de la grande guerre où l'indépendance nationale devait être reconquise fussent frappés. Homme méditatif d'ailleurs, de sa nature, plutôt qu'homme d'action, son nom a pâli devant celui des York, des Gneisenau et des Blucher. Une biographie détaillée n'existait pas encore sur cet homme auquel la Prusse doit tant de reconnaissance, et, à ce titre, le livre de M. S. présentera de l'intérêt, surtout pour le grand public. Ce n'est pas un ouvrage scientifique; il a puisé presque partout dans d'autres travaux, et son volume ne saurait être mis dans la même catégorie que la savante et volumineuse *Vie de Stein*, de M. Pertz, ou que la biographie d'York que nous devons à M. Droysen, l'éminent professeur de Berlin. Ajoutons que le volume de M. S. est écrit avec autant d'impartialité qu'on peut en demander raisonnablement à un officier prussien, décrivant l'époque du plus douloureux abaissement de son pays et son soulèvement enthousiaste contre l'oppresseur étranger.

77. — **Srpske Narodne Pjesme iz Bosne i Hercegovine** izdalo srpsko uceno društvo. Belgrade, imp. de l'État, 1867. In-8°, xxvij-700 pages. — Prix : 3 fr.

Voici un nouveau recueil de Chants serbes. A voir cette inépuisable fécondité de la poésie populaire chez les Slaves du sud, on serait parfois tenté d'attribuer à quelque Macpherson de Belgrade ou de Saraïevo une supercherie rendue assez facile par le grand nombre des poèmes déjà publiés. Le volume que j'ai sous les yeux échappe à tout soupçon : il est publié par une société littéraire qui, avec l'Académie d'Agram et la *Matica*¹ de Novi Sad, occupe le premier rang chez les Jougo-Slaves. On lui doit déjà d'importantes publications parmi lesquelles je citerai le *Glasnik* , recueil annuel fort sérieux dont le premier volume

1. On donne le nom de *Matica* aux sociétés savantes qui s'occupent spécialement de la publication de livres scientifiques et populaires. Il y en a à Prague, à Agram, à Laybach, à Zara, etc.

remonte à 1847, la syntaxe serbe de M. Danitchitch, les monuments serbes tirés par M. Medo Pucic des Archives de Raguse, les *Acta Archivi veneti*, etc. — Les chants que renferme ce volume sont des chants épiques : ils ont été recueillis par M. Bogolub Petranovitch : la Société de Belgrade, en se chargeant d'éditer ce recueil, a commis à son secrétaire, M. Stojan Novakovitch, le soin d'en écrire la préface. Directeur du journal littéraire la *Vila*, auteur d'une estimable histoire de la littérature serbe, M. Novakovitch était bien préparé par ses études antérieures au travail qu'on lui a confié.

Il a essayé dans sa préface de donner une classification des cinquante-sept poèmes que renferme le volume : mais cette classification n'est pas assez pratique : car on ne la retrouve ni dans le volume, ni à la table des matières. Il passe en revue ces cinquante-sept chants, en indique le sujet et signale les concordances qu'ils offrent avec les *piesme* du célèbre recueil de Vuk Karadjitch. Puis rappelant le titre de chaque poème, il y joint quelques courtes indications. Mais cela ne suffit pas. On est plus curieux de notes qu'au temps où Vuk publia la première édition de son premier recueil. On se pose volontiers la question des scolastiques : *quis? quid? ubi? quomodo? quando?* J'aimerais, quant à moi, à voir chaque poème accompagné d'une notice particulière indiquant dans quel endroit, près de quel village, de quelle personne l'auteur a recueilli sa *piesma*, si elle avait des variantes et quelles sont ces variantes ¹. Je voudrais savoir aussi dans quel rapport tel ou tel chant se trouve avec l'histoire serbe ou la mythologie slave. Il ne faut pas oublier que le chant populaire, à côté de sa valeur poétique, a aussi une valeur historique, ethnographique, etc. La Société de Belgrade n'a voulu pour le moment qu'enrichir la collection déjà si vaste des épopées nationales. Mais il y a mieux à faire. Ainsi le volume actuel renferme le chant le plus long que l'on connaisse jusqu'ici sur le désastre de Kossovo : un commentaire historique serait indispensable. Voici une autre *piesma* dont le sujet est tout fabuleux : elle a environ cinq cents vers, et offre de l'analogie avec deux pièces qui se trouvent dans le recueil de Vuk ². Elle a pour titre : *le Mariage du serpent, fils de Bogdan Lutiz*. Je la résume en quelques mots. Bogdan était un prince de Karlovatz en Bosnie ; après bien des années de stérilité sa femme accouche d'un serpent. Le serpent s'enfuit : pendant plusieurs années il passe l'été dans la prairie, l'hiver dans le mur du palais de son père : dans le cours de la neuvième année il fait entendre des sifflements terribles qui jettent l'épouvante dans le cœur de Lutiz et de sa femme : ils font venir des moines et des prêtres pour exorciser le serpent. Un enfant de chœur leur apprend qu'ils n'apaiseront leur fils qu'en obtenant pour lui en mariage la fille du prince de Detchan. Lutiz part la demander. « Je donnerai ma fille à un serpent, répond le » prince de Detchan, si tu peux couvrir d'or la route qui va de Karlovatz à » Detchan. » On rapporte cette réponse au serpent : il se dirige immédiatement vers le château de Detchan : sur son passage le chemin se couvre d'or : il

1. C'est ce que fait en ce moment pour les chants bretons M. Luzel. *Voy. Rev. crit.*, 1868, n° 10, art. 48.

2. Tome II du recueil de Vuk, p. 51 et 61.

pénètre dans le château, se glisse dans la chambre d'Angèle (c'est le nom de la princesse), se montre à elle sous la figure d'un jeune homme, et lui offre son amour à condition qu'elle ne révélera à personne sa double nature. Homme la nuit, il redevient serpent le jour. Les noces d'Angèle et du serpent se concluent : la princesse garde le secret : trois ans se passent. Elle finit par le révéler à sa belle-mère : « Brûle la chemise de ton mari pendant son sommeil et il ne pourra » redevenir serpent. » Angèle obéit : mais au moment où elle jette au feu la chemise fatale, son époux se réveille, lui reproche d'avoir manqué à la foi jurée et meurt. Ce conte, je l'avoue, ne me paraît pas foncièrement slave : il serait intéressant de rechercher s'il ne renferme pas quelques éléments orientaux¹. — Le recueil de la Société de Belgrade n'offre malheureusement aucun élément de comparaison, aucune indication. Il est accompagné d'un vocabulaire des mots turcs qui me paraît incomplet : peut-être n'a-t-on voulu y admettre que les mots turcs inconnus dans la principauté de Serbie. En tout cas il eût fallu quelques explications. Il est important de signaler tous les mots turcs qui défigurent encore l'idiome serbe et dont un grand nombre ont déjà été bannis de la langue littéraire. — Ces observations une fois faites, je constate bien volontiers le service très-réel qu'a rendu la Société de Belgrade en publiant ce volume : les Serbes en ce moment sont surtout curieux d'arracher à l'oubli ces chants qui de jour en jour vont s'effaçant dans la mémoire du peuple : mais il ne faudrait pas attendre que la race des *guslars*² eût entièrement disparu pour soumettre les

1. [Notre collaborateur ne se trompe pas dans sa conjecture. Ce conte est un des plus répandus de tous ceux qui se trouvent chez les diverses nations européennes et dont la plupart ont, comme celui-là, une origine orientale fort ancienne et une signification primitivement mythique. De toutes les formes de ce conte, la forme serbe est une des plus pures ; celle que donne en résumé M. Leger se rapproche beaucoup des contes n^{os} 9 et 10 du recueil de Vuk, lesquels ont eux-mêmes une ressemblance frappante avec le conte 5^e de la 2^e journée du *Pentameron* (napolitain) de Basile. Voy. du reste les rapprochements très-nombreux qu'a donnés M. Benfey, *Pantschatantra*, t. I, p. 265-268. Quant à la théorie du savant philologue sur l'origine et la propagation de ce conte et de beaucoup d'autres, je la crois très-contestable ; mais si on l'ébranle, ce ne sera qu'avec les armes qu'il nous aura fournies lui-même. Le conte du *Pantschatantra* auquel M. Benfey rattache sa dissertation sur ce sujet est le huitième de ceux qu'il donne comme *supplément* au premier livre (*le Fils de brahmane enchanté*) et paraît relativement moderne. Il ne se termine pas d'ailleurs comme le conte serbe : en brûlant la peau (le serbe substitue la chemise) du jeune homme, on le délivre de son enchantement sans causer sa mort. Ces deux manières différentes d'envisager le résultat de l'opération se retrouvent, plus ou moins variées, dans les divers contes qui traitent ce sujet : dans le conte napolitain, comme dans le n^o 10 de Vuk, la destruction de la peau de serpent a pour résultat de faire disparaître le jeune homme, que sa femme ne retrouve qu'après de longues épreuves ; dans le n^o 9 de Vuk, au contraire, comme dans le *Pantschatantra* et bien d'autres récits, le jeune homme est désenchanté dès que la peau de serpent est brûlée. Il y aurait tout un livre à écrire sur ce sujet, que je ne puis même effleurer ici. — Ce qui est remarquable, c'est la forme de chanson populaire que ce conte a revêtue dans le recueil que M. Leger annonce ; il est rare que les contes d'enfants aient passé à l'état de chansons populaires. Cependant ce n'est pas un fait isolé, et sans parler de chansons bretonnes et allemandes qui me reviennent à la mémoire, on trouve notamment plusieurs véritables contes dans les chants populaires des Albanais de l'Italie que vient de publier M. de' Coronei sous le titre, peu justifié malgré les singulières prétentions de l'éditeur, de : *Rapsodie d'un poema albanese* (Florence, 1866). — G. P.]

2. C'est le nom qu'on donne aux rhapsodes serbes : on appelle, comme on sait, *gusla* le violon monocorde dont ils s'accompagnent.

piesme à un travail critique. Ce travail devrait être commencé dès aujourd'hui : personne que je sache ne l'a encore abordé.

Depuis que Vuk est mort, une commission s'est formée à Vienne pour publier ses manuscrits posthumes et réimprimer ses œuvres épuisées. Parmi ces œuvres figurait le célèbre recueil qui eut un si grand retentissement lors de son apparition : ce recueil n'a rien perdu de son prix : il est complètement introuvable dans le commerce, et il serait grand temps de le réimprimer. Ne pourrait-on, en faisant cette nouvelle édition, y joindre le commentaire que je réclamaï tout-à-l'heure ? J'y voudrais voir aussi une bibliographie critique des recueils parus jusqu'à ce jour et dont quelques-uns sont signalés comme fort insuffisants. Ne pourrait-on aussi trouver dans ces recueils les éléments d'une anthologie qui mettrait à la portée de tous les plus belles fleurs de la poésie serbe ? Au moment où une si grande activité littéraire se déploie chez les Slaves du sud, ou après la fondation de l'Académie d'Agram, on annonce l'établissement d'une société d'archéologie jougo-slave, il n'est peut-être pas hors de propos d'exprimer ce *pium desiderium*.

LOUIS LEGER.

VARIÉTÉS.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. 1^{re} année. 1^{re} livraison. Février. Publication de la Société bibliographique. Paris, aux bureaux de la revue, 4, rue de Las-Cases. 1868. — Prix de l'abonnement : 15 fr.

La *Société bibliographique*, à ce que nous apprend la couverture de ce recueil, a pour but de publier : 1^o une *Revue bibliographique universelle* (c'est fait, ou du moins commencé); 2^o des *ouvrages de fonds originaux*, des *traductions d'ouvrages étrangers*, des *rééditions*; 3^o *tous autres genres d'écrits*, mais, pour cette dernière catégorie, qui ne paraît pas devoir comprendre beaucoup d'ouvrages, *selon que les ressources de la Société le lui permettront*. — « La *Revue bibliographique universelle* paraît tous les mois par livraison de six feuilles d'impression. Chaque livraison contient : 1^o des comptes-rendus des principales publications françaises et étrangères; 2^o une chronique résumant tous les faits se rattachant à la spécialité de la *Revue*; 3^o une correspondance; 4^o une bibliographie méthodique, contenant : la liste des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger; les sommaires des principales Revues françaises et étrangères; les sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris. — Le Comité de rédaction de la *Revue* est composé de MM. Anatole de Barthélemy, G. de Beaucourt, Paul Riant, L. F. de Roquefeuil, René de Saint-Mauris. » Parmi les auteurs des articles que contient ce premier numéro, nous remarquons quelques-uns de nos collaborateurs, comme MM. d'Arbois de Jubainville, Tamizey de Larroque et H. de Charencey.

Cette revue se rapproche en effet de la nôtre par son but et son objet; la première partie est une sorte de *Revue critique* mensuelle; c'est pour cela sans doute que l'on a trouvé inutile de mentionner notre recueil dans la bibliographie méthodique, où figurent l'*Amateur d'autographes* et le *Bulletin de l'œuvre des pèlerinages de Terre-Sainte*. — Mais l'esprit de la nouvelle Revue n'est

pas le nôtre ; c'est celui de la *Revue des Questions historiques*, plus ou moins marqué dans les divers articles. Aucun de ceux que contient ce premier numéro ne paraît fait d'ailleurs par un homme spécial¹ ; et la *Revue* a le malheur d'avoir débuté par une amusante ignorance. Le premier article est en effet consacré à une *Explication de l'apocalypse*, par M. l'abbé d'Etémare (car les livres de ce genre sont les bienvenus au *Polybiblion*) : « C'est sans doute ici, dit le critique, une œuvre posthume, comme nous le font présumer ces mots ajoutés au titre : *Explication publiée d'après les manuscrits authentiques*, car nous ne trouvons dans ce volume ni notice ni préface d'éditeur. » Il est singulier qu'on écrive sur la théologie sans connaître l'abbé d'Etémare (et non d'Etémare, comme écrit l'auteur), le dernier janséniste de talent, l'auteur de plusieurs ouvrages de ce genre. Peut-être, si le critique de la *Société bibliographique universelle* avait su cela, aurait-il hésité à dire qu'on trouve toujours dans ce livre « une grande piété unie à un sentiment catholique parfait. » — En fait de publications étrangères, nous n'en trouvons pas d'autres que deux livres anglais, l'un sur le règne de Maximilien à Mexico, l'autre contenant les *Mémoires* (au sens anglais du mot) de sir Philip Francis. C'est peu.

La *Chronique* comprend quatre pages, « résumant tous les faits se rattachant à la spécialité de la *Revue*. » Il semble qu'il y en aurait eu d'autres à mentionner. Rien n'est plus difficile à faire qu'une chronique de ce genre ; pour nous, nous avons été bien souvent tentés d'entreprendre cette tâche, et nous avons toujours trouvé, après mûre réflexion, qu'il valait mieux y renoncer que de nous en acquitter aussi imparfaitement que nous aurions été obligés de le faire.

La *Correspondance* consiste en une note fort intéressante : c'est une bibliographie, qui nous a semblé presque complète (elle ne comprend naturellement que les choses de quelque importance), de la polémique qui a eu lieu l'an dernier à propos de l'authenticité de quelques lettres de Marie-Antoinette. Ce serait un vrai service à rendre que de donner ainsi des monographies bibliographiques de tel ou tel sujet.

La *Bibliographie* méthodique (elle commence naturellement par la théologie) est un essai qui mérite d'être encouragé : il y aurait une grande utilité à donner ainsi tous les mois la *bibliographie des sciences historiques*, et, avec les journaux de librairie des divers pays, il ne serait pas impossible de faire quelque chose de passable. Ce qu'on nous donne ici peut déjà servir, mais il y aurait bien des critiques à faire. D'abord la méthode en est mauvaise et mal appliquée ; il serait facile de relever de singulières erreurs de classification (par ex. un livre sur les Derviches figure aux *Sciences occultes*, la *Légende d'Ulenspiegel* à la Poésie, tandis que les *Français du Nord et du Midi*, de M. Garcin, le *Dictionnaire des proverbes allemands*, et la brochure de M. Bœhmer sur le *De vulgari eloquentia* de Dante, sont placés aux *Romans et nouvelles* !); les sciences naturelles et mathématiques devraient plutôt être exclues que d'être représentées aussi mal qu'elles le sont ;

1. Faisons une exception pour l'article de M. G. de Beaucourt sur *La Démagogie en 1793* de M. Dauban. Il contient des remarques très-justes sur certaines mutilations que l'éditeur a fait subir à son texte.

les romans, poésies et drames du jour devraient aussi ou ne pas être admis, ce qui serait le mieux, ou être enregistrés avec une apparence de soin ; mais le plus grave, c'est que même pour les sciences historiques, il n'y a pas eu, de la part des rédacteurs, le plus léger effort d'être complet. Croirait-on, pour ne donner qu'un exemple, qu'une seule édition d'auteur classique est signalée dans cette *bibliographie universelle*, le *Théocrite* de M. Ziegler, qui est rangé sous la rubrique *Linguistique!* — Quant aux ouvrages allemands, les rédacteurs paraissent avoir fait de louables efforts pour en indiquer quelques-uns, mais le hasard seul les a guidés. Nous les engageons, pour l'avenir, à s'abstenir de donner la traduction des titres qu'ils copient ; cet essai ne leur a pas trop bien réussi cette fois. On voit par exemple : Vahlen, *Beitrag zu Aristoteles' Poetik* (Études sur la *Poétique* d'Aristote) rendu par *Traité sur la poésie d'Aristote* ; ou bien Zink, *Der Mytholog Fulgentius, Beitrag zur röm. Lit.-Gesch. u. zur Grammatik des afrikan. Lateins* (le mythologue Fulgentius, étude pour servir à l'histoire de la littérature romaine et à la grammaire du latin africain) traduit par : *Fulgence le mythologue, traité de grammaire latine africaine*. Le titre d'un poème héroï-comique très-populaire en Allemagne, la *Jobsiade* de Kortum, histoire des aventures burlesques de l'étudiant Jobs, est imprimé *Die Jobsinde*, et traduit par *les Péchés de Job*. Il est curieux qu'avec cela l'allemand soit la seule langue que les rédacteurs de la *bibliographie* aient jugé bon de traduire.

En résumé, il nous semble que la *Société* en question pourrait, en se bornant à une bibliographie méthodique, à laquelle elle consacrerait alors toutes les ressources dont elle dispose, faire une œuvre véritablement utile. Quant à la *Revue bibliographique* actuelle, à la juger d'après son premier numéro, c'est une entreprise mal réussie. La partie critique n'y a pas grande valeur, et la bibliographie n'est pas faite avec assez de soin. C'est cette dernière partie qui a vraiment de l'importance, et nous serons tout disposés à prêter notre concours à la *Société bibliographique* le jour où elle prendra sérieusement à tâche de mériter son nom ¹.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BATAILLARD, les Origines des Procureurs et des Avoués depuis le V^e siècle jusqu'au XV^e (Cotillon). — DESPOIS, le Vandalisme révolutionnaire (Germer-Baillière). — FAUGERON, De Fraternitate seu conloquiis inter filios et nepotes Hludovici pii ; — les Bénéfices et la Vassalité au IX^e siècle (Rennes, Oberthur). — LOKEREN (Van), Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin, à Gañd (Gand, Hoste). — MERX, Grammatica syriaca, particula I (Halle, Buchhandlung des Waisenhauses). — MORITZ VON BEURMANN, Vocabulary of the Tigré language, published with a grammatical sketch by Dr Merx (Halle, Buchhandlung des Waisenhauses). — TRAUT, Lexicon über die Formen der griechischen Verba (Giessen, Roth).

1. Le second numéro vient de paraître et mérite en général les mêmes critiques que le premier. C'est surtout l'ordre qui est défectueux : à vrai dire, la confusion la plus complète règne tant dans la partie critique que dans la bibliographie. C'est là un défaut grave, et nous ne saurions trop engager les rédacteurs, s'ils veulent continuer une entreprise qui, nous le répétons, mérite d'être encouragée, à apporter un soin tout particulier à cette question, qu'ils négligent trop jusqu'à présent.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17

— 25 Avril —

1868

Sommaire : 78. Rapports sur les progrès de l'Archéologie et de l'Histoire en France, par MM. A. MAURY, GEFFROY, ZELLER et THIÉNOT. — 79. VOIGT, la Loi *Mania* sur la dot. — 80. ROUSSELOT, Etudes d'histoire religieuse aux XII^e et XIII^e siècles. — 81. Comte UETTERODT, Ernest de Mansfeld. — 82. Comte VITZTHUM D'ECKSTÆDT, Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France.

78. — **Recueil de rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France.** — *Exposé des progrès de l'archéologie* par M. Alfred MAURY. Paris, Imp. imp. (Hachette), 1867, 110 p. gr. in-8°. — *Rapports pour les études historiques* par MM. GEFFROY, ZELLER et THIÉNOT. Paris, Imp. imp. (Hachette), 1867. Gr. in-8°, 356 p.

L'idée de rapports qui, embrassant un champ et une période déterminés, constatent les progrès effectués dans chaque partie de la science, est évidemment très-féconde. Mais on peut se demander si, dans le cas présent, elle a produit tous les fruits qu'on en pouvait espérer. Nous n'hésitons pas à répondre négativement. La conception en est restée étroite et mal définie. Elle est mal définie en ce sens qu'une entente préalable ne s'étant pas établie entre les rapporteurs, le plan suivi dans les diverses parties de cette revue générale est loin d'être uniforme, et que les rapports empiètent fréquemment sur leurs domaines réciproques. Elle est étroite, et là est son vice radical, en ce qu'elle a rejeté en dehors du cadre adopté les travaux publiés hors de France. Le titre du recueil est formel : il s'agit uniquement des progrès des lettres et des sciences *en France*. S'il est vrai, comme on est en droit de le supposer, que la coïncidence de ce travail avec l'Exposition universelle ¹ n'a pas été fortuite, il est permis de s'étonner que des vues plus larges n'aient pas présidé à son exécution. La part prise par chaque pays dans le progrès général de la science était évidemment un objet digne de recherche. Bien plus, l'objet restreint qu'on se proposait, à savoir la constatation des résultats obtenus en France, ne pouvait être atteint qu'à condition de tenir compte des résultats obtenus ailleurs. Ce serait tomber dans le lieu commun que d'insister sur le caractère universel, ou au moins cosmopolite, de la science. Les progrès réalisés dans un pays ont pour point de départ des résultats qui peuvent avoir été acquis dans un autre. N'est-il pas évident dès lors que l'enchaînement logique de ces progrès successifs sera à tout instant interrompu, et que par là une justice égale ne sera pas rendue à chacun, si le rapporteur circonscrit le champ de son examen par des limites géographiques ?

Ces observations générales n'impliquent aucune critique du travail des rédacteurs de ces rapports. On ne peut leur savoir mauvais gré d'être restés dans les limites du programme ; mais on a droit d'être sévère envers ceux qui n'ont pas

1. C'est tout au commencement de l'année dernière que ce recueil a été entrepris.

vu ou qui n'ont pas voulu voir ce que renfermait l'étroit domaine soumis à leur examen, soit qu'ils aient considéré la tâche qu'ils acceptaient comme une occasion de faire valoir leurs propres travaux, soit qu'ils aient abordé le sujet avec une préparation insuffisante. Nous avons déjà vu que le rapport sur les études consacrées à l'Orient offre de déplorables exemples du premier cas; nous verrons que le rapport consacré à l'histoire du moyen-âge appartient à la seconde catégorie.

L'*Exposé des progrès de l'ARCHÉOLOGIE*, par M. A. Maury, est rédigé avec une grande impartialité; il est assez complet; mais il pêche, ce nous semble, par un certain manque de clarté. La préface du moins eût pu nous prévenir du plan adopté par l'auteur et des raisons qui lui avaient fait négliger certaines branches de son sujet. On sent ici que les collaborateurs de cette grande entreprise se sont réparti les rapports d'une manière un peu arbitraire. Ainsi nous trouvons dans ce volume la numismatique orientale placée à la suite de la numismatique romaine, grecque et byzantine; tandis que la seconde partie comprenait la sculpture et la peinture des Grecs et des Romains. — Si l'archéologie gallo-romaine rentrait dans le cadre de l'auteur, il y aurait eu beaucoup plus de détails à donner; si elle n'y rentrait pas, pourquoi mentionner une partie des travaux qui la concernent?

HISTOIRE. *Antiquité*, p. 1-84. — M. Geffroy donne simplement une série de comptes-rendus de divers travaux concernant l'histoire ancienne. Il s'applique surtout à reproduire fidèlement l'idée fondamentale de chaque auteur, autant que possible d'après les préfaces, et se montre très-réservé dans ses critiques. C'était peut-être la façon la plus intelligente de se tirer des embarras d'une tâche qui présentait de nombreux écueils. En effet, dans un rapport qui paraît avec l'estampille officielle, il fallait être très-circonspect et éviter même l'apparence d'une appréciation personnelle.

Époque du moyen-âge, p. 85-145. — Ce travail cède sur tous les points à la moindre pression. Tout y est si uniformément faible qu'on ne sait ce qui laisse le plus à désirer, des vues générales, des appréciations ou des faits: les vues générales sont par exemple que, dans nos vingt dernières années, « le goût » général pour le moyen-âge s'est un peu refroidi, » et que, « après l'engouement, l'heure du désenchantement est venue aussi pour le moyen-âge, » comme si « l'engouement » avait jamais profité à la connaissance scientifique du moyen-âge! Pas un mot sur la méthode applicable à ces études, qui s'est incontestablement affermie et généralisée pendant la même période. Pour M. Zeller, le but suprême de tous les travaux dont il a rendu compte est de préparer des histoires générales (p. 87). Selon lui, par exemple, la période qui s'étend de la fin du IX^e siècle à la fin du XIII^e « est peut-être celle qui a suscité le moins de » travaux, et qui cependant en mérite le plus, » assertion surprenante si on ne savait ce que M. Z. entend par « travaux. » Les recherches de l'érudition dirigée par la critique, qui éclairent le point sur lequel elles portent, ne sont pas pour lui

des « travaux. » En effet, M. Z. poursuit ainsi : « Il y aurait à composer avec » les documents nouveaux qui ont paru en France et ailleurs, avec les *inventaires des chartes*¹, les *collections de cartulaires*, les *notices et extraits des manuscrits*, les *diplômes*, les *archives* publiées par les villes et les provinces, les *coutumiers*, les histoires particulières de fiefs, toutes publications faites par les soins du gouvernement, des académies et des sociétés, un nouveau travail sur la féodalité laïque et ecclésiastique des x^e et xi^e siècles en Europe et surtout en France... » (p. 104). Le vague de ces indications et l'aspiration manifeste vers un livre qui dispense de recherches dans les sources montrent assez que les sympathies de l'auteur sont plutôt pour les livres qui propagent les résultats de la science que pour ceux qui les produisent. C'est du reste une préférence tout instinctive et qui ne repose pas sur une notion bien nette de ces deux ordres d'ouvrages. Il sera facile au lecteur de s'en convaincre en parcourant ce rapport où sont cités côte à côte et avec des éloges d'une égale banalité des livres appartenant aux degrés les plus différents. Il est, en ce point, difficile au critique de prouver son dire, car ce serait mettre en scène des auteurs qui n'ont sans doute rien fait pour obtenir les places que le rapporteur leur distribue un peu au hasard. Bornons-nous à une brève citation : « Citons maintenant parmi les histoires particulières l'*Histoire de Lorraine*, par M. Digot; l'*Histoire du Roussillon*, par M. Guiraud de Saint-Marsal; l'*Introduction à l'Histoire générale du Languedoc par les Bénédictins*, de M. Thomas; l'*Histoire des ducs et comtes de Champagne*, par M. Arbois de Jubainville (*sic!*); l'*Histoire du comté de Foix*, par M. H. Cassillon; l'*Histoire des Comtes de Toulouse*, de M. Moline de Saint-Yon; le *Résumé de l'Histoire de l'état et comté souverain de Provence*, par M. Rouchon-Gaignes; *La Bourgogne depuis son origine*, de M. Dubois; *Le gouvernement de Normandie*, de M. Hippeau... » (p. 136). — On peut juger le rapport sur ces quelques lignes. Cette énumération, où l'on voit entassés pêle-mêle des compilations du dernier ordre et des ouvrages d'une incontestable valeur, porte en soi sa condamnation. Si M. Z. avait lu, même sur un catalogue, le titre de l'ouvrage de M. Hippeau, il saurait que ce recueil de documents se rapporte uniquement aux xvii^e et xviii^e siècles, et par conséquent reste en dehors des limites du rapport. S'il avait ouvert une fois l'*Introduction*, etc., de M. Thomas, il saurait que ce mémoire n'est nullement une « histoire particulière, » qu'il est simplement destiné à faire connaître dans quelles circonstances et à l'aide de quelles ressources les Bénédictins dom de Vic et dom Vaissète ont entrepris et mené à bonne fin l'*Histoire du Languedoc* qui a illustré leurs noms. C'est, si l'on veut, un chapitre intéressant de l'histoire de la science au siècle dernier.

Après cet exemple, il peut sembler inutile de poursuivre l'examen d'un travail où tout ce qui n'est pas banalité est erreur; cependant une œuvre officielle ne peut pas être jugée sommairement, et si l'appréciation doit être sévère, il faut qu'elle fournisse ses preuves. Disons donc en terminant que ce rapport a été

1. Les indications bibliographiques fournies par M. Z. ne sont jamais plus explicites que celles qui suivent.

broché avec une telle précipitation (c'est le moins qu'on puisse dire), qu'on y voit cités et même appréciés des ouvrages qui n'existent pas. Par exemple, p. 92 où est mentionnée une nouvelle édition de l'*Histoire de saint Grégoire de Tours* de M. Jacobs, tandis que cet érudit a simplement donné ses soins à la réimpression de la traduction de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, publiée autrefois par M. Guizot; — p. 93 où on voit cités comme deux ouvrages différents : la *Charte d'Alaon*, de Rabanis, et ses *Mérovingiens d'Aquitaine*¹; — p. 128 où M. Z. écrit ceci : « Charles VII et Agnès Sorel, une nouvelle Histoire » de Charles VII, de M. du Fresne de Beaumont (*sic!*) sont deux ouvrages qui » contiennent encore des particularités curieuses sur ce règne. » Il est probable qu'en formulant ainsi son jugement, le rapporteur espérait bien ne pas se compromettre. Il n'y a pas réussi, car l'*Histoire de Charles VII* de M. du Fresne de Beaumont est encore en préparation.

Le rapport de M. Thiénot, sur les ouvrages historiques qui ont pour sujet les *Temps modernes*, occupe la plus grande partie du volume. C'est un discours brillant, composé avec un certain art, mais aussi éloigné que possible de remplir les conditions d'un travail de ce genre. L'auteur, partageant les tendances du public français, met au premier rang, dans les qualités de l'historien, le talent de l'écrivain. Aussi ne s'attache-t-il qu'à ceux des livres d'histoire parus depuis vingt ans qui ont impressionné le grand public. Il a fait une sorte de critique historique et littéraire d'un certain nombre d'ouvrages remarquables; mais il n'a pas tracé le tableau ferme, complet et impartial de ce que l'histoire a gagné dans ces vingt ans. Si une idée plus mûrement déterminée avait présidé à la confection de ces divers rapports, on aurait dû exiger de leurs auteurs, avant toute chose, de rendre compte des progrès accomplis dans chaque science par la *méthode*. Là est le seul intérêt d'une pareille entreprise, qui n'a sans cela ni valeur durable ni autorité. M. Th. s'en est douté vaguement : il dit bien (p. 154) que « c'est surtout dans la méthode historique que s'est révélé le progrès; » mais il est impossible de savoir ce qu'il entend par les phrases sonores et vides qui suivent ces mots : « La passion chez les historiens a fait place à la justice. Le » spectacle vrai des événements, sans les jeter dans un impuissant scepticisme, » a émoussé les angles tranchants de leurs jugements absolus. L'histoire peut » beaucoup aujourd'hui pour l'apaisement des cœurs et des passions politiques. La » méthode historique est en progrès! » Il dit aussi quelques mots de la critique des sources, mais en passant et comme si ce n'était pas là la pierre angulaire de toute histoire sérieuse. Il n'a pas l'idée de suivre les diverses directions de l'esprit historique, les groupes que forment entre les historiens leurs affinités naturelles. Il ne distingue pas les ouvrages de seconde main de ceux qui sont

1. Poursuivons la citation : « Les *Mérovingiens d'Aquitaine*, de Rabanis, un point » particulier élucidé même après l'*Histoire de la Gaule méridionale* déjà traitée à fond » par Fauriel. » — *Même après* est splendide! Rabanis contredit et détruit entièrement l'opinion de Fauriel sur ce « point particulier, » qui est la question de l'authenticité de la charte d'Alaon!

directement faits sur les sources, les seuls qui fassent avancer l'histoire. On ne peut cependant trop le dire ; tout le talent de l'écrivain le plus habile ne constitue pas pour la science un progrès comparable à la connaissance exacte et complète d'un certain nombre de faits. La science marche par ceux qui découvrent ; ceux qui recueillent, coordonnent et vulgarisent ne font que constater sa marche. Mais M. Th. ne se rend pas compte de ce progrès incessant et indéfini dont il avait à raconter une des étapes. Il dit de beaucoup de livres qu'ils sont *définitifs*, comme si quelque chose était définitif dans la science, et il termine son jugement sur l'*Histoire de France* de M. Henri Martin¹ par ces étranges paroles : « Nous voulions nous excuser de ne point la pouvoir présenter comme » l'œuvre *éternelle* (sic) que la France attend encore : *Monumentum ære perennius !* » Il y a longtemps que les savants ont renoncé à de pareilles illusions.

A côté de sa galerie de portraits d'historiens, M. Th. a fait, dans son long et si incomplet rapport, une tout autre œuvre encore ; il a prétendu donner un résumé de l'histoire elle-même, principalement de l'histoire de France ; et cette prétention l'a entraîné à des digressions tout-à-fait déplacées. Que viennent faire dans un *Rapport sur les progrès des études historiques* six grandes pages textuellement tirées des *Mémoires* de Louis XIV ? Le caractère de Louis XIV, que M. Thiénot paraît avoir étudié particulièrement, est d'ailleurs l'objet de longues discussions ; il en est de même de quelques autres points. Ces études historiques, où nous reconnaissons d'ailleurs en général un bon esprit et un sens historique assez fin, ne sont point ici en leur lieu. M. Th. oublie qu'il parle au nom de la France et que son rapport ne devrait être que le catalogue raisonné de ce que la France envoyait, comme *produits historiques* à l'Exposition universelle.

En tout sens d'ailleurs, l'orateur (car tout ce mémoire, suivant l'habitude trop répandue chez nos professeurs, a l'air d'être parlé plutôt qu'écrit) a laissé libre cours à sa personnalité. Son style ne se refuse ni les mots à effet, ni les figures de rhétorique, ni les traits spirituels ou déclamatoires. On en jugera par quelques citations : « On dirait que la France, qui venait de faire de l'histoire » et d'en faire de si grande, ne voulut se reposer (sous la Restauration) que » pour rappeler à la vie celle des siècles passés avec les couleurs véritables et » la fraîcheur de la jeunesse (p. 151). — L'*Histoire romaine* (de Michelet) » à laquelle les Mommsen et tant d'autres Germains ont moins ajouté qu'ils ne » se le figurent dans leur *gallophobie* (p. 153). — Les palmes académiques qui » lui ont été accordées (à M. H. Martin) restent une récompense insuffisante » tant qu'il n'aura pas le droit de les faire broder sur son habit (p. 157). — » Qu'il (l'artiste) change un peu, en peignant M. Michelet, la composition ima- » ginée par M. Ingres pour le tableau qui représente Cherubini. La Muse Clio, » au lieu de dominer et de couronner le front de notre historien, serait assise à » ses pieds ; ce serait lui, au contraire, qui la dépasserait de la tête, et d'un » œil malicieux regarderait par-dessus son épaule dans les plis ouverts de sa

1. Il est piquant de voir le même ouvrage jugé aussi par M. Zeller, et assez différemment. On voit combien un plan unique a fait défaut à cette collection de mémoires.

» robe (p. 165). — Dieu l'a-t-il absous (Richelieu)? *Nous ne le pouvons savoir* (p. 209). — M^{me} de Maintenon, l'Isis chrétienne de l'Osiris chrétien (p. 267).
 » — Junius, l'homme masqué de ce temps-là (p. 325). — On peut revenir de
 » l'île d'Elbe, mais les rouges bataillons du duc de Fer ne quitteront pas le
 » plateau du Mont-Saint-Jean, et l'on ne revient pas de Sainte-Hélène. Le reste
 » regarde M. de Metternich (p. 333). » Et enfin à la dernière page : « Le
 » domaine de l'histoire, c'est le passé. Le présent revient à la politique, et
 » l'avenir appartient à Dieu! » C'est par ce coup de cymbale que se termine le
Rapport sur les progrès des études historiques en France. — La morale qu'il faut en
 tirer, c'est que le premier, le plus urgent et aussi le plus malaisé des progrès à
 réaliser dans notre pays, ce sera l'abolition de la phrase.

M. M. P.

79. — **Die Lex Mænia de Dote** vom Jahr DLXVIII der Stadt, von Moritz Voigt. Weimar, Landesindustrie-Comptoir, 1866. In-4°, 84 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Moritz Voigt s'est déjà fait connaître par des travaux juridiques considérables, et la courte dissertation dont nous avons aujourd'hui à rendre compte a produit une certaine sensation dans l'Allemagne savante. A en croire les critiques les plus autorisés ¹, ce nouvel opuscule ne contiendrait rien de moins, dans ses quatre-vingts pages, qu'une découverte historique des plus intéressantes. M. Voigt aurait su découvrir, non pas dans un palimpseste, mais, ce qui n'est pas moins méritoire, dans des fragments de textes ingénieusement combinés, une loi dont la recherche a fait longtemps le désespoir des érudits, la loi qui, la première, avait réglé, chez les Romains, le régime dotal.

L'histoire de la dot, dans l'ancienne Rome, n'intéresse pas seulement les légistes, elle est indissolublement liée à l'histoire des mœurs et de la civilisation romaines. Le jour où elle a organisé le régime dotal, la loi antique, sans le vouloir peut-être, a émancipé la femme : une fois devenu débiteur et comptable des biens qui fournissaient à l'entretien du ménage, tout mari a pu dire, comme le personnage de Plaute ² : *Argentum adcepi, dote imperium vendidi*. Or cette organisation du régime dotal est, bien certainement, l'œuvre d'une loi positive; elle est réglemantée d'une façon trop précise, et parfois même trop arbitraire, pour être le produit naturel de la coutume et de la jurisprudence. Cette loi existe, et nous pouvons presque en fixer la date : elle existait déjà du temps de Polybe ³, elle n'existait pas encore au temps de Carvilius Ruga ⁴, c'est-à-dire vers les commencements de la seconde guerre punique. Elle appartient donc à la même période que toute une série de lois qui ont également la femme pour objet, la loi Oppia, la loi Voconia, le sénatus-consulte des Bacchanales, et si l'on remarque que Caton, qui vivait à cette époque, prononça un discours de

1. Voyez un article de M. Arndts dans la *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, 1867, I.

2. *Asin.*, I, 1, v. 74.

3. Polybe, XXXII, 13.

4. Aulu-Gelle, IV, 3.

dote, dont Aulu Gelle¹ nous a conservé quelques phrases, l'on n'hésitera pas à placer au temps de Caton la loi qui nous occupe. C'est ce que fait M. V., et jusque là nous le suivons avec une entière confiance. Mais il ne s'arrête pas à ces premières conclusions, il veut en savoir davantage, il veut découvrir et le nom et le contenu de cette loi *de dote*, et pour cela il s'aventure dans une série de déductions trop téméraires, à notre avis, pour que nous osions l'y suivre. Le lecteur va en juger.

M. V. a rencontré dans les sources la mention de trois lois dont les noms se ressemblent beaucoup : une loi *Mevia*, qui, d'après Priscien, fit l'objet, elle aussi, d'un discours de Caton ; une loi *Mensia*, citée par Ulpien ; enfin une loi *Mania* dont parle Varron dans ses satires. Or, d'après M. V., ces trois lois n'en feraient qu'une, et cette loi unique serait précisément la loi *de dote* que nous cherchons.

Que ces trois lois n'en fassent qu'une, la loi *Mania*, que les mots *Mensia* et *Mevia* ne soient que des fautes d'orthographe et des négligences de copiste, c'est ce que nous pourrions aisément contester, si nous ne craignons pas de lasser, en discutant sur des syllabes, la patience du lecteur. Mais accordons à M. V. ce premier point ; qu'en résultera-t-il en faveur de sa thèse ? absolument rien ; car des trois documents dont il a composé sa loi *Mænia*, il n'en est aucun qui ait le moindre rapport avec le régime dotal. Pour le démontrer, il suffit de les placer tous les trois sous les yeux du lecteur.

Priscien, Inst. XII, 17 : *M. Cato in legis Meviæ suasionem* : « *Rex Seleucus arma nostratia fecit.* » — Quel rapport y a-t-il entre le roi Séleucus et le régime dotal ? M. V. est trop fertile en conjectures pour que cette question l'embarasse, et voici le discours qu'il met dans la bouche du vieux Caton : « Vous venez de prendre aux Syriens leurs armes, mais vous avez pris en même temps leurs mœurs corrompues, et le remède à cette corruption est dans la loi sur la dot que je vous propose. » Et voilà l'un des trois fondements sur lesquels M. V. a bâti son système ! — Passons aux deux autres.

Ulpien, Fragm. V, 8 : *Lex Mensia ex alterutro peregrino natum deterioris parentis conditionem sequi jubet.* — Il ne s'agit ici, en apparence, nous dit M. V., que de la condition des enfants ; mais de là au mariage, de là à la dot, il n'y a qu'un pas. Et c'est ainsi que la loi *Mensia* se transforme en une loi sur le régime dotal².

Varron, Sat. menipp. *lex Mænia* : I. *Contra lex Mænia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggillent oculos.* — II. *Si qui patriam, majorem parentem, extinguit, in eo est culpa; quod facit pro sua parte is qui se eunuchat aut alioqui liberos [non] producit.* — III. *Nemo est tam negligens, quin summa diligentia eligat asinum*

1. L. X, 23. — Voy. aussi *Catonis præter librum de re rustica quæ exstant*, rec. Jordan, Lipsiæ, 1860, p. 68.

2. Il serait aisé de prouver que, au contraire, cette loi d'Ulpien est postérieure à Cicéron, et par conséquent bien différente de la loi *de dote* de Caton l'ancien. Voy. Cicéron, *Topic.*, IV, 20 ; Arndts, l. l., p. 9.

3. Ed. Riese, Lipsiæ, 1865, p. 155 sqq.

qui suam saliat equilam. — IV. *Ad biviram venio. Cum vellem ostendere quid vellem, Metamelos, Inconstantiæ filius, me reprehendit.....*¹ — IX. *Neque in bona segete nullum est spicum nequam, neque in mala non aliquod bonum.* — Parmi ces cinq fragments, il n'en est que deux qui présentent un intérêt juridique et qui fassent l'objet, dans le travail de M. V., d'un examen spécial : ce sont les fragments I et IV. L'un et l'autre, à en croire M. V., se rapporteraient à la même question, et s'expliqueraient par les considérations suivantes : une femme qui épousait un fils de famille se trouvait placée en même temps sous la puissance de son mari et sous celle de son beau-père; le droit de la répudier n'appartenait primitivement qu'au beau-père; la loi *Mænia* accorda ce droit, non-seulement au beau-père, mais au mari. C'est là précisément, continue M. V., ce que font entendre nos deux textes de Varron. — *Ad biviram venio : bivira*, c'est la femme qui, dépendant en même temps et de son mari et de son beau-père, a pour ainsi dire deux maris à la fois; — *Metamelos, Inconstantiæ filius, me reprehendit* : il s'agit ici de l'inconstance et du caprice du fils, qui, après avoir choisi une épouse avec le consentement de son père, veut, malgré l'opposition de celui-ci, la répudier. C'est ce que lui permet la loi *Mænia*; mais, si cette loi porte ainsi une grave atteinte à la puissance paternelle, en revanche, elle la renforce en défendant aux fils de plaider contre leurs pères : *Ne filii patribus luci claro suggillant oculos.* — Telle est l'interprétation de M. V., et l'on voit, au premier coup d'œil, sur quelle accumulation d'invéraisemblances elle repose. A quel philologue M. V. persuadera-t-il que *luci claro suggillare oculos* signifie plaider, et que *bivira* indique le double rapport de l'épouse et de la bru, en sorte que le mot *vir* s'appliquerait également et au mari et au beau-père? A quel jurisconsulte fera-t-il croire qu'il y a eu une époque, en droit romain, où le fils de famille était à la fois tellement indépendant qu'il pouvait assigner son père et le traduire en justice, et tellement asservi qu'il ne pouvait ni choisir une épouse, ni la répudier? Et quand bien même enfin l'on tiendrait pour vraies toutes les suppositions invraisemblables et impossibles de M. V., qu'en résulterait-il et qu'en faudrait-il conclure? que la loi *Mænia* réglait le droit de puissance paternelle, mais en aucune façon le régime dotal.

On le voit, l'édifice si laborieusement élevé par M. V. peut au premier aspect séduire les yeux, mais il suffit d'y toucher pour l'abattre et le réduire en poussière. Nous ne voulons pas dire assurément que tout soit à rejeter dans cette ingénieuse dissertation : à ces dispositions conjecturales et imaginaires de la loi *Mænia*, M. V. s'est efforcé de rattacher tous les documents authentiques que la science avait réunis déjà sur le régime dotal au temps de la république romaine. Ici les déductions sont bien plus sûres, les conclusions bien plus sensées, mais malheureusement elles ne sont plus des découvertes de M. V. : on les retrouve dans des écrits antérieurs, et notamment dans un livre que M. V. aurait peut-être dû citer, *le Traité sur la dot*, si judicieux et si complet, dont M. Bechmann,

1. A l'exemple de M. V., j'ometts les fragments V-VIII, étrangers au débat.

de Kiel, vient de nous donner la seconde partie ¹. Il ne nous semble donc pas que la dissertation de M. V. mérite les éloges que lui ont si généreusement décernés quelques-uns des maîtres de la critique allemande : ce qu'elle contient de juste et de vrai était déjà à peu près acquis à la science, ce qu'elle contient de nouveau est purement hypothétique. Ces conclusions paraîtront peut-être trop sévères, mais l'estime même que nous professons pour un érudit tel que M. V., nous fait un devoir de les formuler sans réticence. C'est avec un regret profond que nous voyons des savants aussi zélés et aussi consciencieux que lui épuiser leurs temps et leurs forces en de vaines et chimériques recherches, et gaspiller ainsi de véritables trésors d'érudition.

PAUL GIDE.

80. — **Etudes d'histoire religieuse aux XII^e et XIII^e siècles.** Joachim de Flore, Jean de Parme et la doctrine de l'évangile éternel, par Xavier ROUSSELOT. Deuxième édition. Paris, E. Thorin, 1867. In-8°, iv-176 pages.

Cet ouvrage a été publié pour la première fois en 1861. Aujourd'hui, il reparait sous la rubrique *seconde* édition, et précédé d'un *avertissement* où l'auteur mentionne le mémoire de M. Renan sur Joachim de Flore ², et déclare n'y avoir rien trouvé qui modifiât ses précédentes conclusions. La valeur de cette assertion est *a priori* diminuée par une circonstance toute matérielle : c'est que la seconde édition qui nous est offerte actuellement est simplement le tirage de 1861 avec un nouveau titre. Ne pouvant y introduire les résultats nouveaux acquis par la critique d'autrui, M. R. a préféré les nier. Ainsi M. Renan a emprunté quelques traits à un des documents les plus curieux et surtout les plus personnels que le moyen âge nous ait laissés : la chronique de frère Salimbene, où l'auteur, grand ami des Joachimites, a consigné sur Jean de Parme, et en général sur les auteurs du mouvement joachimite, tant de renseignements intéressants. Cette chronique, bien que publiée en 1857, est demeurée inconnue à M. Rousselot. En outre, M. Renan a déterminé, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant lui, les ouvrages authentiques de l'abbé de Curacio. M. R., en juger par quelques mots de son avertissement, ne semble point apercevoir l'intérêt de ces recherches. Enfin, M. Renan a clairement établi un fait qui, pour n'avoir pas été scientifiquement démontré, était cependant à peu près admis avant lui, à savoir que l'expression *évangile éternel* désigne, non un ouvrage en particulier, mais une doctrine qui ressort plus ou moins clairement des écrits de Joachim, et qui trouve son expression la plus nette dans le *liber introductarius in evangelium æternum*, ouvrage composé ou au moins publié longtemps après la mort de Joachim, en 1254, et dont on n'a plus que des fragments. La valeur de ce dernier résultat, qui avait déjà été entrevu par Daunou ³, échappe entièrement à M. R. dont les vues sur l'existence d'un livre « intitulé l'évangile éternel » (p. 139) s'égarant dans les hypothèses les moins vraisemblables. M. R. cherche à mettre M. Renan en con-

1. *Das ræmische Dotalrecht*, Erlangen, 1863 et 1867. — Voy. notamment, I, p. 17 et suiv., l'explication de la maxime *dotis causa perpetua est*, que reproduit M. V.

2. *Revue des deux Mondes*, 1^{er} juillet 1866.

3. Dans son article sur Jean de Parme, *Hist. litt.*, XX; voir surtout p. 34.

tradition avec lui-même. Selon lui les deux premières des propositions qui suivent contredisent la troisième : « l'évangile éternel désigna dans l'opinion du » XIII^e siècle une doctrine censée de l'abbé Joachim. — Cette doctrine n'est que » vaguement exprimée dans les écrits authentiques de l'abbé Joachim. — Néan- » moins, dans un sens plus précis, on donnait le nom d'*évangile éternel* à la réu- » nion des principaux ouvrages de Joachim. » — Mais il est manifeste que dans les deux premières propositions, M. Renan expose son opinion personnelle, celle qui résulte de ses recherches, et que dans la troisième, en disant *on dormait...*, il exprime l'opinion du XIII^e siècle. Il est inutile de s'arrêter plus longtemps à un ouvrage qui, en 1861, n'était pas sur tous les points au courant de la science, et qui maintenant est complètement arriéré.

P. M.

81. — **Ernest Graf zu Mansfeld** (1580-1626). Historische Darstellung von Ludwig Grafen UETTERODT ZU SCHARFFENBERG. Gotha, F. A. Perthes, 1867. In-8°, xij-750 pages. — Prix : 16 fr.

Le comte Ernest de Mansfeld, ce hardi condottiere de la guerre de Trente ans, n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*; nous avons longuement parlé de lui en rendant compte ici même de sa biographie, écrite par M. de Villermont¹. Nous avons essayé alors de rétablir la physionomie véritable de ce personnage curieux dont l'écrivain belge avait fait, contre toute vérité historique, un type de l'esprit révolutionnaire et de la libre pensée. Nous avons dit ce qu'avait été Mansfeld, général infatigable quoique rarement heureux, diplomate habile et grand organisateur d'armées, talent éminent sans aspirations supérieures, et qui, dépourvu de convictions sincères et profondes, ne parut jamais qu'un aventurier, au sein même du parti qu'il défendit avec tant de courage pendant de si longues années. Nous ne reviendrons donc pas ici sur l'homme lui-même, aujourd'hui que nous voyons succéder au réquisitoire du comte de Villermont le panégyrique tout aussi peu conforme à la réalité du comte de Scharffenberg.

Il est singulier que tant d'historiens n'aient point encore réussi à se débarrasser de l'idée préconçue que la cause qui leur paraît la bonne, doit avoir ses héros et que ces héros, quand ils ont réussi à les trouver et peut-être à les créer, doivent paraître aux yeux de tous sans peur et sans reproche. Ils expient infailliblement ces tendances enthousiastes en nous donnant des récits peu conformes à la réalité des faits, et s'ils réussissent peut-être à entraîner quelques esprits superficiels, ils font douter par leur manque de mesure le lecteur prudent et réfléchi de la vérité même des faits les mieux établis.

C'est là aussi l'un des grands défauts de la biographie de M. de Scharffenberg. Protestant zélé, pour lequel l'Eglise romaine est un « insatiable vampire, » il considère naturellement l'histoire de la guerre de Trente ans au point de vue confessionnel, point de vue peu favorable à l'intelligence d'une pareille époque. Pour cette cause protestante il lui faut un héros, et par un choix bien malencontreux il s'arrête à Mansfeld, qui ne fut rien moins qu'un héros; puis ce héros

1. 1866, art. 141.

trouvé, il s'attache à le glorifier outre mesure, rangeant tous ceux qui ne partagent point son admiration « parmi les pygmées, armés de toises et de compas, » qu'entraîne au loin le courant irrésistible du temps » (p. III). Nous ne croyons pas qu'une telle façon d'envisager les choses, puisse servir la mémoire de ceux que l'on prétend prôner, et nous nous refuserons toujours, pour notre part, à voir dans Mansfeld « un champion constant de la liberté de conscience et de la » foi protestante, dont la personnalité transfigurée s'élève comme un roc inébranlable au milieu des flots de la vie, pour dominer sur les générations à venir » (p. IV). On pardonnerait à peine des phrases semblables à propos d'un Alexandre, d'un César ou d'un Napoléon I^{er}; qu'en penser lorsqu'elles s'appliquent à des individualités aussi secondaires ?

Si le ton de l'ouvrage de M. de Sch. n'est point de nature à persuader le lecteur, on ne peut affirmer davantage que le contenu même du livre satisfasse en général aux exigences de la critique. Sauf un très-petit nombre de pièces, M. de Sch. n'a point apporté de documents nouveaux à l'histoire de Mansfeld. Il est regrettable qu'il n'ait puisé dans les archives de Dresde que les pièces de peu d'importance qu'il nous communique à la fin de son volume; il s'y trouve certainement des documents plus précieux. Mais ce n'est point là le principal reproche que je lui adresse. On peut ne point enrichir un sujet, mais du moins l'historien consciencieux doit-il s'entourer de tous les travaux publiés avant lui et réunir en un faisceau les renseignements épars dans la littérature historique; c'est de cette obligation que dépend la raison d'être d'une monographie. Or M. de Sch. n'a que très-imparfaitement rempli cette condition de tout travail historique sérieux. Je citerai quelques-uns des ouvrages qu'il aurait dû consulter avant d'écrire le sien; si je n'en nomme pas davantage c'est uniquement pour ne pas encombrer de titres et de dates un espace trop considérable. Ainsi pour la guerre de Bohême je nommerai : C. Rahl, *Les Belges en Bohême* (Bruxelles, 1850) et Malingre, *Histoire générale de la Rébellion de Bohême* (Paris, 1623); pour les luttes dans le Palatinat supérieur : Adlzreitter, *Annales Boicæ (Monachi)*, 1662); pour le séjour en Alsace et sur les bords du Rhin : Heintz, *Geschichte des Herzogthums Zweibrücken im 30 jährigen Kriege* (Zweibrücken, 1810); l'*Histoire de Hesse* de M. de Rommel, et l'excellente *Histoire d'Obernai* de M. l'abbé Gyss (Strasbourg, 1865). Pour le séjour de Mansfeld en Ostfrise, il y avait à tirer parti du livre de Winkelmann, *Oldenburgische Friedens- und benachbarter Länder Kriegshistory*, beaucoup plus que ne l'a fait M. de Sch., qui, je le crains bien, n'a connu ce livre que par des citations de seconde main; je dirai la même chose du grand ouvrage hollandais de Lieuwe Aitzema, *Historie of verhael van saken van stæet en oorlogh* (s'Gravenhage, 1657) et des *Mémoires et négociations secrètes de M. de Rusdorf* (Leipzig, 1789). Enfin pour le récit des dernières années de la vie de Mansfeld, particulièrement défectueux dans le volume de M. de Sch., les sources non consultées abondent. Indiquons seulement le 31^e volume de l'*Historia regum Hungariæ* de Katona (Budæ, 1790); les *Memorie Recondite* de Vittorio Siri (Lione, 1679, vol. 5), dont il ne prononce pas même le nom et qui cependant sont d'une si haute importance; la *Collection of original royal letters* de Bromley (London, 1787); les *Memoirs and Negociations of sir Thomas Roë* (London, s. d.); la

Storia della Repubblica Veneta de Battista Nani (Venezia, 1663); les lettres du roi Chrétien IV de Danemarck, publiées par Molbech dans *Kong Christian de Fierdes egenhændige Breve* (Kiøbenhavn, 1848) et la biographie allemande de ce prince, traduite du danois de Niels Slangen (Kopenhagen, 1757); les biographies si riches en documents curieux de Jean-Ernest de Weimar, le compagnon d'armes de Mansfeld, écrites par Heermann et Hellfeld; les *Consilia et negotia politica* de Rusdorf (Francof., 1725); la chronique de Transylvanie de G. Krauss, publiée par l'Académie de Vienne en 1865, etc. Je demande pardon au lecteur de cette longue énumération, bien incomplète encore, mais elle me semblait nécessaire pour montrer combien de renseignements intéressants M. de Sch. aurait pu trouver encore et combien il en a négligés. Que serait-ce maintenant si je commençais l'énumération de toutes les feuilles volantes et brochures contemporaines, historiques ou polémiques, se rattachant à Mansfeld? En ce moment j'en ai une cinquantaine sous les yeux, suffisantes à elles seules pour une biographie, et certainement ma collection n'est pas complète. Eh bien, de toutes ces pièces qui sont très-souvent de la plus haute importance et qui ont servi à fabriquer les gros in-folios de la fin du XVII^e siècle, auxquels nous puisons aujourd'hui, par une voie trop indirecte, notre connaissance de cette époque, il en est deux ou trois à peine que cite notre auteur et dont on puisse être sûr qu'il les ait eues lui-même entre les mains. Quant à la grande majorité, il ne les connaît pas même de nom.

Voici maintenant quelques remarques faites en parcourant le volume. Le père de Mansfeld ne mourut pas en décembre 1605 (p. 16), mais le 25 mai 1604. — Sa prétendue troisième femme, « Madame Mallyni » doit disparaître de l'histoire depuis les explications de M. de Villermont; c'est probablement d'une de ses nombreuses maîtresses, Mme de Mailly, que parle le compilateur des *Annales* de Khevenhiller qu'on ne devrait que très-prudemment citer comme source, vu qu'elles n'ont aucune valeur quand elles ne puisent pas dans les papiers du comte de Khevenhiller lui-même. « L'immense mérite » des négociations entre les princes-unis d'Allemagne et le duc de Savoie pour l'obtention de la couronne impériale par ce dernier, me paraît toujours très-problématique; leur plan était la plus impossible des chimères. — A propos de l'élection au trône de Bohême M. de Sch. parle à plusieurs reprises de la pression exercée par la foule; jamais élection ne se fit plus en dehors de la pression populaire que celle de Frédéric V. — Après la défaite de Prague, Mansfeld est comparé à Annibal; c'est faire tort au grand Carthaginois qui savait parfaitement pour quelle cause il se battait et qui défendait l'indépendance de sa patrie; le général du Palatin n'a jamais combattu que pour des motifs personnels de vengeance ou d'ambition. — Le récit des combats dans le Palatinat supérieur me semble fortement exagéré; ce ne furent pas des batailles, mais des escarmouches. — A la page 361, on nous parle d'une lettre qui serait allée avec une « incroyable célérité » de Bavière en Silésie, vu qu'expédiée de Straubing, le 18 juillet, on y répondit à Gœrlitz dès le 19. M. de Sch. a tout simplement oublié que Maximilien de Bavière, étant catholique, datait ses lettres d'après le calendrier grégorien, tandis que l'Électeur de Saxe, en bon protestant d'alors, rejetait cette « invention papale » et se servait du

calendrier julien; son 19 juillet était donc en réalité le 29. — La mort des trois cents bourgeois de Pfortzheim à la bataille de Wimpffen doit être rangée dans la même catégorie que la légende de G. Tell¹ : récits chers à l'imagination populaire et à l'amour propre national, mais dont l'histoire ne peut démontrer et ne doit point par conséquent accepter l'authenticité. — Par le licenciement de Saverne en 1622, Frédéric V n'a point *trahi* Mansfeld; ce prince faible et crédule croyait ainsi se procurer de meilleures conditions de paix; il put voir bientôt combien il s'était trompé, mais enfin il agit parfaitement dans les limites de son droit de souverain. Les rapports de Mansfeld avec la France avant la bataille de Fleurus sont assez inexactement racontés; on avait très-peur des troupes indisciplinées du général palatin, cela est vrai, mais on ne songea nullement à le livrer trahièrement aux troupes espagnoles; Mansfeld touchait alors déjà une pension de la couronne de France et portait le titre de « colonel des troupes flamandes de Sa » Majesté. » — L'admiration de M. de Sch. pour son héros, subit une éclipse passagère lors de l'expédition en Ost-Frise. Partisan du droit divin des rois, il reproche amèrement à Mansfeld d'avoir soutenu « les manifestations brutales » d'une populace, égarée par les démagogues, contre son souverain légitime. » Mansfeld n'allait nullement là-bas pour faire de la démagogie, mais parce que les États-généraux des Provinces-Unies et la France à la solde desquels il se trouvait l'y avaient envoyé pour l'y maintenir comme une menace perpétuelle sur les flancs de l'Allemagne. — La mort de Mansfeld devient le motif d'une scène dramatique fort mal à propos imitée des derniers instants du vieil Attinghausen dans le *Guillaume Tell* de Schiller. — M. de Sch. parle en terminant, de son héros sur le ton du lyrisme le plus exagéré. Si nous ne savions toutes les étranges illusions que peut inspirer un parti pris, de bonne foi, nous ne comprendrions pas qu'après des années d'études sur un personnage historique on puisse encore se méprendre à tel point sur son caractère moral et son rôle politique. — Dans son dernier chapitre l'auteur parle des portraits de Mansfeld; nous mentionnons à ce propos, parce qu'il ne la cite pas, une belle gravure, grand in-folio, qui se trouve entre nos mains; elle a été exécutée par Guillaume Jacobi de Delft d'après un portrait de Michel-Jean Mireveld et dédiée par les deux artistes à Mansfeld lui-même, en 1624. Ce portrait réfute suffisamment les accusations si souvent répétées par ses ennemis, sur sa laideur exagérée. Il existe aussi différentes médailles à l'effigie de Mansfeld; l'une se trouve dans la *Revue de numismatique belge*, 2^e série, t. II, p. 385 (Bruxelles, 1853); l'autre a été reproduite par Gérard Van Loon dans son *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. II, p. 143 (La Haye, 1732).

Pour résumer en quelques mots notre jugement sur l'ouvrage de M. de Sch., nous devons dire que c'est l'œuvre d'un *dilettante* sincère, mais trop peu familier avec les conditions du travail scientifique; il a certains mérites quand on le compare au livre de Villermont et, somme toute, il est plus près que lui de la vérité. Mais M. de Villermont a le grand mérite de nous avoir fourni un ensemble

1. Du Jarrys de la Roche, *Der dreissigjährige Krieg vom militärischen Standpunkte aus beleuchtet*. Schaffhausen, 1848, vol. I, p. 105 ss.

considérable de documents inédits sans lesquels M. de Scharffenberg n'aurait pas tenté peut-être de publier son propre ouvrage. Les lacunes de son travail sont considérables, les sources trop souvent négligées ou totalement inconnues; mais surtout notre auteur a des idées beaucoup trop préconçues et trop étroites en politique et en religion, pour écrire d'une manière satisfaisante l'histoire d'une époque tourmentée plus que toute autre par le conflit des extrêmes politiques et religieux.

ROD. REUSS.

82. — **Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France.** Lettres et documents inédits des Archives de Dresde, publiés par M. le Comte C. F. VITZTHUM D'ECKSTÆDT. Leipzig (Denike). In-8°, xxvj-525 p. — Prix : 13 fr. 35.

L'utile recueil dont nous venons de transcrire le titre est entièrement composé de documents inédits, conservés aux archives de Dresde et provenant de la correspondance que le comte de Saxe entretenait pendant les treize dernières années de sa vie avec son frère Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, à qui il les adressa, soit directement, soit par l'intermédiaire du comte de Brühl, ministre de ce prince. Ces lettres, auxquelles M. Vitzthum a joint d'autres pièces provenant du comte de Loss, de Richelieu, de madame de Pompadour, et divers autres documents dont nous parlerons tout à l'heure, sont au nombre de cent deux. L'ouvrage de M. V. se divise ainsi : 1° Une préface (1-xiv), 2° une table de matières (xv-xxvi), 3° une étude historique sur le mariage de Marie-Josèphe de Saxe avec le Dauphin (1-223), 4° des annexes (224-263), 5° des mémoires autographes (267-330), 6° les lettres inédites (331-518), et enfin un appendice (519-525). Dans sa préface, l'auteur de cet ouvrage explique le but qu'il s'est proposé et l'opinion qu'il s'est formée sur Maurice de Saxe. Sans vouloir en rien contester le mérite éminent du maréchal, nous croyons cependant qu'il ne faut pas accepter sans réserve les assertions de M. V., qui assure que son héros, « pendant trois ans chef véritable d'une puissante nation, a exercé en » France une dictature plus occulte mais tout aussi réelle que celle des major- » domes sous les rois fainéants. » C'est là une exagération qui frappera toute personne un peu instruite de l'histoire de France au xviii^e siècle; mais que dire de cette phrase où M. V., exaltant outre mesure son héros, n'a pas craint d'avancer que Maurice, comte de Saxe, est le « seul grand capitaine que la » France ait vu à la tête de ses armées depuis la mort de Turenne jusqu'à l'arri- » vée de Napoléon. » L'auteur a donc oublié les noms de Luxembourg, de Villars, de Vendôme et de Catinat, qui furent aussi de grands capitaines et dont les talents et les services ne méritaient pas cette injurieuse omission. L'étude historique se divise en cinq chapitres ayant tous un titre particulier, titre généralement à effet et dont nous reprocherions la prétention à l'auteur, si avec une grande modestie il n'avait pas fait appel à l'indulgence et à l'urbanité française pour un ouvrage qu'il a eu le réel mérite d'écrire dans une langue qui n'est pas la sienne. Cette étude historique renferme vingt-sept des lettres inédites de Maurice; elle est bien faite et fort intéressante. De plus, elle est nouvelle, car elle nous montre le vainqueur de Fontenoy comme un négociateur habile et met dans tout son jour une figure historique à peu près inconnue jusqu'ici, celle de la

Dauphine qui fut la mère des trois derniers souverains directs de la maison de Bourbon : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Les premières pages de cette étude sont consacrées à des observations sur le « *bon vieux temps* » que M. V. raille agréablement ; puis une théorie sur les mariages royaux ; ici encore nous ne serons pas de l'avis de M. V. quand il dit que le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska fut « malencontreux, » car enfin les résultats de cette union furent l'adjonction à la couronne du duché de Lorraine, et il nous semble que cette acquisition fut de quelque importance ; sans doute, dès 1725, époque du mariage, on ne pouvait prévoir ce qui arriverait en 1766, époque de la réunion de la Lorraine à la France ; mais enfin, il est certain que, sans ce « malencontreux » mariage, cette réunion ne se fût pas opérée. L'auteur nous fait assister ensuite aux premières intrigues qui se nouèrent lorsque le dauphin eut perdu sa femme, Marie-Thérèse d'Espagne. Ce ne fut que plus tard que le comte de Loss, ministre de Saxe à Paris, et qui avait d'abord proposé pour dauphine la princesse Marie-Anne, seconde fille du roi son maître, et qui proposa depuis la princesse Marie-Josèphe, autre fille du roi, sentant le besoin d'être appuyé, s'adressa à Maurice de Saxe, qui parvint à force d'habileté et de diplomatie à faire réussir la négociation et à faire épouser sa nièce au fils et héritier de Louis XV. A la page 37 de cette étude, nous avons rencontré une jolie lettre inédite de madame de Pompadour que M. V. a eu la bonne fortune de découvrir ; à la page 53, l'auteur en a donné une autre, non signée cependant, mais on sait que beaucoup de billets de la célèbre marquise ne portent point de signature. Les lettres du maréchal de Saxe qui figurent dans cette étude sont toutes remarquables ; nous citerons entre autres (p. 97) celle à la reine de Pologne et de Saxe, mère de la jeune dauphine, dans laquelle le vainqueur de Fontenoy entre dans les détails les plus minutieux sur le linge, les robes, les fourrures, les diamants et même les corsets que la princesse doit porter. Cette lettre est très-amusante et en même temps fait connaître bien des minuties qu'un historien ne doit pas dédaigner. Le mariage se fit par procuration à Dresde, le 10 janvier 1747 ; le 14, la dauphine quittait sa patrie et arrivait à Versailles dans les premiers jours de février. Le jour même, le mariage fut célébré, et trois jours après Maurice de Saxe écrivait au roi, son frère, une longue lettre dans laquelle il racontait tout au long l'épisode de la mise au lit ; voici comment il s'exprime à ce propos : « Il y a un moment entre autres, qui est celui du lit, où l'on ouvre les » rideaux lorsque l'époux et l'épouse ont été mis au lit nuptial — qui est terrible, » car toute la cour est dans la chambre ; et le roi me dit, pour rassurer madame » la dauphine, de me tenir auprès d'elle. Elle soutint cela avec une tranquillité qui » m'étonna. M. le dauphin se mit la couverture sur le visage, mais ma princesse » ne cessa de me parler avec une liberté d'esprit charmante, ne faisant non plus » d'attention à ce peuple de cour que s'il n'y avait eu personne dans sa chambre. » Je lui dis en l'approchant que le roi m'avait ordonné de m'approcher d'elle » pour rassurer sa contenance, et que cela ne durerait qu'un petit moment. Elle » me dit que je lui faisais plaisir, et je ne l'ai quittée et lui ai souhaité la bonne » nuit que lorsque les femmes eurent refermé les rideaux et que la foule fut sortie »

(p. 162). La dauphine, que les lettres suivantes nous font mieux connaître et apprécier, perdit son mari en décembre 1765 ; quinze mois après, 12 mars 1767, elle le rejoignit au tombeau. Le comte de Vaulgrenant avait, en 1746, tracé en ces termes le portrait de cette princesse : « La princesse Josèphe est d'une » taille proportionnée à son âge, parfaitement bien faite, le port noble, l'air doux » et engageant, marchant bien et de bonne grâce, elle croit et se forme à vue- » d'œil ; elle est blonde, elle a les yeux bleus, grands, vifs et doux en même » temps, et la physionomie très-spirituelle. On ne peut pas dire qu'elle soit belle, » mais on peut la regarder comme jolie et elle plaît généralement, etc. etc. » (p. 20). Neuf jours après la mort de son mari, elle écrivit à son frère les lignes suivantes : « Le bon Dieu a voulu que je survive à celui pour lequel j'aurais donné » ma vie ; j'espère qu'il me fera la grâce d'employer le reste de mon pèlerinage » à me préparer par une sincère pénitence à rejoindre son âme dans le ciel où » je ne doute pas qu'il demande la même grâce pour moi » (p. 223).

A la suite de cette étude, M. V. a placé comme annexe quelques pièces intéressantes : le contrat de mariage des deux jeunes princes, le détail des fêtes du mariage à Dresde, deux lettres du duc de Richelieu au comte de Brühl, et enfin une correspondance de Mlle de Sylvestre, femme de chambre de la dauphine, où nous avons rencontré de nombreux détails intimes sur cette princesse.

Après l'étude historique et ses annexes viennent des mémoires autographes de Maurice de Saxe dont M. de Weber avait déjà publié plusieurs passages dans son *Maurice, comte de Saxe*, mais que M. V. publie *in extenso* pour la première fois. Ils sont malheureusement incomplets, mais on doit remercier M. V. de n'avoir pas malgré cela hésité à les livrer à la publicité, car ils renferment des pages curieuses, notamment celles où il est question de la fin tragique du dernier des Kœnigsmark.

Puis viennent les lettres inédites reproduites en entier, et parmi lesquelles celles dont l'auteur s'est servi pour composer l'étude historique ne sont données qu'en sommaire, avec un renvoi à la page de l'étude où elles sont imprimées. Ces lettres sont adressées à son père, à son frère, au comte de Brühl, qui, comme nous l'avons dit, servait d'intermédiaire entre Maurice et le roi de Pologne, à la reine de Pologne et au comte de Loss. La première est datée de Paris, le 10 mai 1732, la dernière de Versailles, le 26 août 1749. Toutes ces lettres sont précédées d'excellents sommaires dus à M. V. qui permettent au lecteur de trouver promptement ce qu'il désire rencontrer.

Enfin le volume se termine par un appendice consacré aux derniers jours du maréchal de Saxe. M. V. a retrouvé dans les papiers du comte de Friesen (on prononçait Frise à la cour de Louis XV) plusieurs lettres qui établissent d'une manière irréfutable que le comte de Saxe mourut de maladie et non à la suite d'un duel, comme on le trouve écrit dans les *Mémoires* de Grimm, publiés en 1829 et traduits en 1830, dont M. V. a raison d'ailleurs de suspecter l'authenticité déjà mise en doute par le savant M. Quérard.

E. CAMPARDON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18

— 2 Mai —

1868

Sommaire : 83. KEKULÉ, Hébé. — 84. BAGMEISTER, Promenades en Alemannie. — 85. LEDOZE, la Bretagne avant Jésus-Christ. — 86. MAASSEN, Deux Synodes sous Childerich II. — 87. *Le livre des Bouillons* des Archives de Bordeaux. — 88. VILMAR, la Chanson populaire allemande. — 89. WIMMER, la Déclinaison dans l'ancien danois. — 90. FRICZ et LEGER, la Bohême historique, pittoresque et littéraire. — 91. *Le Kalevala*, trad. p. LÉOUZON LE DUC.

83. — **Hebe**, eine archæologische Abhandlung von Reinhard KEKULÉ, mit fünf Tafeln in Steindruck. Leipzig, Engelmann, 1867. In-8°, 76 pages. — Prix : 6 fr.

On sait à quels écueils sont exposés les archéologues, surtout ceux qui s'occupent des œuvres d'art. En expliquant les monuments antiques, ils sont continuellement tentés de voir des choses qui n'existent que dans leur imagination. Et lorsqu'ils veulent se créer une méthode, ne sont-ils pas enclins à tomber ou dans les excès d'une symbolique systématique, ou dans la sécheresse du réalisme et de l'énumération des faits? Ces dangers ont été signalés par M. Welcker, le Nestor des archéologues allemands, dans la préface du 1^{er} volume de ses *Alte Denkmäler*; il exprimait en même temps l'espoir qu'un jour l'archéologie parviendrait à des procédés aussi sûrs et aussi scientifiques que ses sœurs l'épigraphie et la numismatique. Welcker ne s'est pas borné à formuler des vœux stériles, il a inauguré une voie nouvelle; assisté par une élite de travailleurs consciencieux et d'hommes de goût, il a donné l'exemple de la méthode comparative qui consiste à réunir et à classer tous les monuments de l'art se rapportant à un même sujet, en notant les différences de point de vue et de conception, en appelant à son aide les monuments littéraires, en suivant en un mot dans les deux domaines parallèles de l'art et de la littérature les transformations successives des légendes. Avec son vaillant émule Gerhard, dont la science déplore la perte récente, avec plusieurs autres qu'il serait trop long de nommer ici, il a préparé au milieu de rudes labeurs les matériaux dont nous pouvons profiter dès aujourd'hui et auxquels de nouvelles études viennent tous les jours ajouter; il a fondé cette école féconde à laquelle nous devons entre autres l'*Histoire des artistes grecs* de Brunn, l'*Histoire de la plastique grecque* d'Overbeck, les travaux remarquables de Stark, de Friedrichs, et ceux de M. Kekulé¹, l'auteur de la dissertation dont nous avons à rendre compte aujourd'hui.

Elle a pour sujet Hébé, la déesse de l'éternelle jeunesse. Il était difficile de trouver une matière plus neuve, plus attrayante et qui prêtât davantage à des développements poétiques. M. K. s'est montré tout à fait à la hauteur de sa

1. Voy. *Revue critique*, 1867, 2^e sem., art. 228.

tâche, sans toutefois tomber dans des amplifications de rhétoricien. Son mémoire peut passer à bon droit pour un modèle du genre. Il unit à une méthode rigoureusement scientifique une exposition des plus élégantes.

On y trouve d'abord le résumé complet des données fournies par les auteurs anciens. Les différentes transformations de la légende y sont notées avec le plus grand soin. Hébé est dans l'origine la personnification de la jeunesse, de la fleur de la vie (*ἡβης ἄθος*) dans toute la nature, depuis l'être humain jusqu'aux plantes. La déesse de la floraison et du printemps est dans l'Olympe l'enfant du ciel (Zeus) et de l'air (Hera); elle remplit dans la maison de son père tous les services qui sont exigés de la plus jeune fille. Puis ses fonctions plus particulières sont signalées dans une forme plus nouvelle de la légende comme consistant à remplir la coupe de Zeus et des dieux. La Jeunesse leur verse le nectar qui les rend immortels. Plus tard encore, sous l'influence des mœurs¹ ioniennes, nous voyons cet emploi lui être ravi par Ganymède; le conflit entre la tradition primitive et le mythe nouveau est expliqué ou commenté de différentes manières par les poètes; mais, chose curieuse, on trouve dans les chants homériques tantôt Hébé, tantôt Ganymède remplissant l'office d'échanson des dieux. Enfin survient une légende plus récente encore, inconnue à Homère et contraire à l'idée première de la Jeunesse éternelle, c'est le mariage d'Hébé avec Héraclès.

Les représentations de l'art antique correspondent à ces différentes traditions; cependant lorsqu'il s'agit de la dernière phase, on remarque la tendance à ne figurer Hébé que comme rencontrant pour la première fois Héraclès ou comme sa fiancée. C'est la fleur à peine épanouie, mais sur le point d'être cueillie.

L'énumération descriptive des monuments de l'art relatifs à Hébé débute par une observation générale où M. K. signale l'erreur de ceux qui admettent que la déesse était représentée quelquefois avec des ailes aux épaules ou aux talons. Nous passons ensuite en revue vingt-huit peintures de vases, trois gravures au trait sur bronze (deux miroirs et une *ciste*), six bas-reliefs, un torse, deux terres-cuites et cinq pierres gravées. « Winckelmann¹ avait déclaré dans son *Histoire de l'art* que, de toutes les déesses, Hébé était celle dont les représentations étaient les plus rares. La liste que nous venons de donner des monuments relatifs à notre sujet et qui comprend tous les genres de l'art ancien (à part les peintures murales) montre qu'aujourd'hui on n'a plus de raison pour exprimer des plaintes semblables. »

Mais il faut ajouter que, précisément parce qu'on n'avait pas encore fait d'étude spéciale sur la matière, plusieurs des monuments les plus importants avaient été mal expliqués par les archéologues; ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, les vases Gerhard, *Auserlesene Wasenbilder*, II, pl. 140, 146, 147, où l'on n'avait pas reconnu encore l'introduction d'Héraclès dans l'Olympe, et ses fiançailles avec Hébé. — Nous croyons utile de noter ici la liste des monuments déjà publiés qui sont commentés par M. K. et de ceux dont il fait le premier mention. A la première catégorie appartiennent :

1. Winckelmann's *Werke*, IV, p. 120.

VASES : 1. Chabouillet, *Catal. du Cabinet des Méd.* n° 3332 (M. K., p. 18-20, pense qu'il n'est pas archaïque, mais d'un archaïsme simulé). — 2. Roulez, *Mélanges* IV. — 3. Gerhard, *Aus. Wasenb.* IV., pl. 325. — 4. *Ibid.* II, pl. 140. — 5. Gerhard, *Neuerworbene Denkmäler*, n° 1711. — 6. Gerhard, *Aus. Was.*, II, 169. — 7. *Ibid.* II, 111. — 8. Bulletin de l'Institut archéologique de Rome, 1836, p. 76 (sans planche). — 9. De Witte, *Catalogue Durand*, n° 316. — 10. Gerhard, *Aus. Was.* II, 146, 147. — 11. Gerhard, *Trinkschalen und Gefässe*, pl. D. — 13. Lenormant et de Witte, *Elite céramogr.* I, pl. 20. — 14. Gerhard, *Aus Was.* IV, 300. — 15. *Elit. céram.* I, 71. — 16. Jahn, *Beschreibung der Vasen K. Ludwigs* n° 229. — 17. *Elit céram.* I, 31. — 19. Gerhard, *Berlins Ant. Bildwerke*, pl. 47. — 20. Jahn, *l. c.* n° 299. — 21. Roulez, *Mélanges* IV, p. 384. — 22. Gerh. *Apulische Wasenbilder*, pl. 14. — 23. *Monuments de l'Institut. arch. de Rome* II, 30. — 24. Minervini *Monumenti Barone*, pl. 18. — 25. *Compte-rendu de la Comm. arch. de Saint-Petersbourg* pour 1861. Atlas pl. 3. 4 (M. K. reproduit, pl. V, 3, deux des figures de ce vase). — 26. Gerh. *Apul. Vasenb.* pl. D, 2. — 27. *Elite céram.*, III, 101. — 28. Panofka, *musée Blacas*, pl. 26.

GRAVURES AU TRAIT. — 1. Gerhard, *Etrusc. Spiegel* pl. 146. — 2. *Ibid.* pl. 347. — 3. Ciste de Préneste, du musée Napoléon III, *Monum. de l'Inst. de Rome*, VI et VII, pl. 61-64.

MARBRES. — 1. Gerhard, *Antike Bildw.* 14-16. — 2. *Museo Borbonico*, XIII, 51 reproduit par M. K. pl. IV, 1. — 3. Actuellement au Louvre, Lebas, *Exp. scient. de Morée*, mon. fig. 124. — 4. *Ancient marbles in the British Museum*, IX, 37, 2. — 5. Visconti, *Mus. Pio-Clementino* V, 177. — 6. *Ibid.* V, 26.

TERRES CUITES. — 1. *Cabinet Janzé*, pl. 22. — 2. *Cabinet Durand*, n° 1588 (act. au Cab. des Méd. de Paris).

PIERRES GRAVÉES. — Cades, classe I, A. 168, 164, 165, 166; Millin, *Galerie mythologique* 47, 218.

Les pièces inédites signalées par M. K. sont les vases nos 12 (amphore de Cære) et 18 (amphore de Nola) et le torse d'une petite statue (museo Chiaramonti du Vatican, n° 55 du catalogue) que M. K. croit avoir été une Hébé, à cause de l'œnochoé et de la coupe qu'elle tient dans ses mains, et à cause de son analogie avec la représentation de cette déesse sur un des bas-reliefs qu'il décrit.

Mais le monument le plus remarquable parmi tous ceux dont parle l'auteur, celui qui a donné naissance sans aucun doute à la dissertation entière, est une tête de provenance incertaine achetée en 1864 chez un marchand d'antiques de Rome, et actuellement dans la possession de M^{me} Stieglitz à Saint-Pétersbourg. Elle offre un très-beau type de figure juvénile, très-rapproché cependant comme caractère de la tête de Junon. Les considérations que présente M. K. dans les dernières pages de son opuscule sur les différents types de Junon qui nous ont été conservés, surtout l'explication de l'épithète Βωωπις; qui est donnée à la déesse dans Homère, nous paraissent tout-à-fait justes, et rendent au moins fort probable l'hypothèse de l'auteur que la tête de jeune fille publiée à la planche I est réellement une tête de Hébé.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un aperçu aussi incomplet d'un travail dont toutes les lignes provoquent la réflexion et dont tous les détails sont instructifs. Les cinq planches lithographiées qui accompagnent la dissertation sont d'une fort bonne exécution.

CH. M.

84. — **Alemannische Wanderungen**, von D^r Adolf BACMEISTER. I. *Ortsnamen der keltisch-römischen Zeit. Slawische Siedlungen*. Stuttgart, Cotta, 1867. In-8°, xiiij-170 pages. — Prix : 4 fr.

Sous le titre un peu vague de *Promenades en Alemannie*, nous trouvons des recherches tout à fait scientifiques sur les origines historiques de l'Allemagne du Sud. Dans la première partie qui vient de paraître de cet ouvrage, l'auteur traite surtout des traces que les Celtes ont laissées dans la toponomastique de l'Allemagne du sud, et, accidentellement, des migrations slaves. M. Bacmeister, qui est très au courant aussi bien des études celtiques que des recherches topographiques, nous semble établir avec certitude l'étymologie d'un grand nombre de noms de lieux sur les bords du Rhin, du Neckar et du Danube. Les formes à demi-anciennes conservées par les cartulaires lui servent de transition entre les formes modernes qui se sont accommodées au langage de la nouvelle race maîtresse du sol, et les anciennes formes gauloises que nous ont transmises les inscriptions, les géographes, la table de Peutinger, ou celles qu'il restitue par induction. Tel le nom du Württemberg, qu'il explique par le nom celtique *Viro-dûnum*, avec l'addition de *Berg* à une époque où le nom corrompu *Wirdene* ne représentait plus à l'esprit le sens de « forteresse, lieu élevé » contenu dans *Dûnum*. M. B. fait remarquer avec raison que l'orthographe *Württemberg*, devenue officielle par une ordonnance du 4 avril 1802, se justifie moins devant la langue et devant l'histoire que l'ancienne orthographe *Wirtenberc*. Aucun auteur ancien ne nous dit que ce nom de *Virodûnum* s'appliquât à la montagne où devait s'élever le château des princes de Württemberg¹. M. B. le restitue fort heureusement en comparant les formes les plus anciennes que nous possédons de *Württemberg* à des formes correspondantes s'appliquant à des localités qui s'appelaient certainement *Virodunum*. M. B. y est d'autant plus autorisé, que dans les environs de la montagne de Württemberg il trouve un *Tarodûnum*, deux *Cambodûnum*, un *Segodûnum* et un *Lopodûnum*.

M. B. a consacré un chapitre aux établissements des Slaves dans le sud de l'Allemagne, à ces mystérieux *Wendes* ou *Veneti* dont les migrations se mêlent si souvent aux migrations des races celtiques. Après Graff (I, 892) M. B. cite (p. 152, n.) une intéressante glose : « a venetiduno, i. e. a sclavi monte. » Ce texte est curieux non pas tant par la composition slavo-celtique de ce nom de

1. Ce nom s'est ensuite étendu du lieu qui le portait à tout un territoire, de même que les noms de Baden, Mecklenburg, Brandenburg, etc., d'abord exclusivement noms de lieu. Par un retour étrange, la montagne de Virodunum a perdu son nom de *Wirtenberc* pour s'appeler aujourd'hui *der rotte Berg* « le mont rouge ».

lieu, que par la conscience du sens étymologique conservée à une époque relativement moderne.

Ces exemples montrent l'importance et l'intérêt du livre de M. B. Il sera consulté avec fruit par les personnes qui s'occupent des migrations ethniques, et en particulier de l'histoire des races celtiques. M. Bacmeister a donné à son ouvrage une forme littéraire que nous sommes peu habitués à trouver chez les savants d'outre-Rhin, et il raille fort agréablement (p. 128) les celtomanes de l'Allemagne contemporaine. Une carte géographique est l'utile complément d'un livre de ce genre et nous espérons que M. B. n'oubliera pas d'en ajouter une à la seconde partie de son ouvrage.

H. GAIDOZ.

85. — **La Bretagne avant Jésus-Christ** par un Bas-Breton, F. LEDOZE. Quimperlé, Claret, 1868. In-8°, 71 pages.

Il y a quelques mois, je lisais dans un journal de Quimper le compte-rendu des séances du congrès international celtique tenu à Saint-Brieuc l'année dernière. J'y voyais que *Marius*, le grand Marius, vainqueur des Cimbres, parlait breton à ses soldats ¹. Quelques érudits bretons ne se rendent pas compte des changements que les siècles amènent forcément dans la grammaire d'une langue et de la rapidité de ces changements quand cette langue est dépourvue de littérature. Ils croient que la leur est restée immobile quand tout marchait autour d'eux. Le breton est pour eux la *vieille* langue, comme le répète dans ses vers charmants le gracieux auteur de *Bepred Breizard* :

Holl 'komzemb ar iez koz gant hon zado komzet

« Nous parlions tous la vieille langue de nos pères » (p. 188).

Bepred en iez koz ann Armor

« Toujours dans la vieille langue d'Armor » (p. 264).

Il existe en Bretagne une chanson allégorique, *La vieille et la jeune*, où l'on montre un homme entre deux femmes, l'une jeune, l'autre vieille. C'est la vieille qu'il préfère, parce qu'elle est bretonne, tandis que la jeune est française :

Ann ini gouz zo Bretonez

Ann ini iaouank zo Gallez

Ann ini gouz

Eo ma douz

Ann ini gouz

Eo zur.

Dans un des couplets l'amoureux dit qu'il épousera sa préférée, quand même elle serait aussi vieille que le monde :

Na pa ve ker kouz hag er bed.

Beaucoup de Bretons se figurent donc aujourd'hui que leur langue est celle qui se parlait en Gaule avant J.-C. Tout ce qu'ils admettent, c'est qu'il s'est intro-

¹. *Marius, ar brezeler garo, a gomze he zoudardet brezonek.* FEIZ HA BREIZ, 3^e année, p. 327.

duit dans leur vocabulaire quelques mots latins et français; mais suivant la plupart des disciples de Le Gonidec, rien de plus facile que d'éviter l'emploi de ces mots : et si on le fait, la grammaire n'ayant pas changé, en parlant breton, on parle gaulois. — La grammaire n'ayant pas changé! Depuis le temps où ont été écrits la *Vie de sainte Nonne*, le *Catholicon* et le *Grand Mystère de Jésus*, c'est-à-dire depuis les dernières années du xv^e siècle ou le commencement du xvi^e siècle, la loi des lettres muables est venue bouleverser le système phonique de la langue; et quand une altération aussi profonde s'est produite en moins de quatre siècles, on suppose qu'en dix-neuf siècles la grammaire n'a pas changé!

Qu'on tienne pour non avendus les travaux allemands et anglais sur cette matière, c'est tout simple quand on ne les connaît pas; mais un peu de réflexion et de logique suffirait, ce nous semble, pour faire justice des doctrines arriérées que nous signalons. Cependant ce bon sens manque à beaucoup de gens. Et ici les Bretons de Bretagne ne sont pas seuls en cause : il y a d'autres Bretons plus dangereux encore : ce sont les Bretons de Paris qui ne savent pas un mot de breton, mais qui possèdent un dictionnaire de cette langue ou le grand ouvrage de Bullet, et qui dans ces répertoires trouvent l'explication de tous les mots gaulois ou même de n'importe quoi. Voici comment on procède. Pour rendre la méthode plus claire, au lieu d'un mot gaulois, je vais prendre un mot latin, et pour l'expliquer, au lieu d'une langue néo-celtique, je m'adresserai à une langue néo-latine qui sera tout bonnement le français. Soit donné le latin *perfcio*. Il s'explique par le français sans la moindre difficulté, si on le divise ainsi : *per-fi-cio*. *Per* = père, substantif masculin; *fi* = fi! interjection; *cio* = siau, forme provinciale du substantif français seau. *Per-fi-cio* est le nom du père un tel, ancien porteur d'eau, qui, devenu riche et retiré des affaires, faisait *fi* des seaux. Telle est la méthode des étymologistes qui expliquent le gaulois par le breton; et telle est aussi malheureusement celle qu'a suivie M. Ledoze¹. Il y ajoute même un nouvel élément d'erreur, car il prétend expliquer par le breton, non-seulement le gaulois, mais l'hébreu et toutes les langues possibles. Le nom d'Abraham, par exemple, est breton *Ar bras can*, le grand des blancs (p. 15). Le grec *τύραννος* est dérivé du breton *tour*, qui en armoricain a le même sens qu'en français. Ce n'était pas assez. Quand M. Ledoze a besoin d'un mot breton pour donner l'étymologie d'un mot plus réfractaire qu'un autre, il fabrique ce mot breton. En breton *ber*, substantif, veut dire *broche*; *berr*, adjectif, signifie *court*; M. Ledoze a découvert en outre le substantif *ber*, qui veut dire pays entouré d'eau et qui sert à expliquer Sibérie, Ibérie, Berÿ, Cantorbery! En breton *tân* veut dire feu, *tann*, chêne. M. Ledoze a inventé *tan*, contrée : exemple Aquitaine, Indoustan, Afghanistan, etc. (p. 8, 9). La consonne radicale initiale des mots bretons est souvent en construction remplacée par une autre depuis le xvi^e siècle. M. Ledoze, quand il le trouve commode, substitue à la consonne radi-

1. [C'est la méthode que suit par exemple M. Cénac-Moncaut, avec cette nuance qu'il prend son celtique non dans des livres, mais dans le patois de son pays. Voy. *Revue critique*, 1867, II, 373. — *Réd.*]

cale celle qui est employée en construction. Ainsi pour tirer *parès*, paroisse, de l'imaginaire *ber*, il écrit *barès*; pour faire de *Paris* un dérivé de *bar*, il écrit *Baris*. Il va plus loin : quand il est nécessaire, il imagine des permutations nouvelles : *bras*, grand, en construction *vras*, devient sous sa plume *phras* et la première syllabe du nom des Pharaons.

La brochure de M. Ledoze est, nous dit-il, le fruit de trente années de méditations faites solitairement sans autre compagnie qu'une charrue. Quand il voudra reprendre ses spéculations philologiques, nous lui conseillerons de remplacer la charrue par la *Grammatica celtica* de Zeuss.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

86. — **Zwei Synoden unter Koenig Childerich II** nach einem Manuscript der Stadtbibliothek von Albi, von D' Friedrich MAASSEN, Prof. der Rechte. Gratz, Leuschner und Lubensky, 1867. In-8°, 27 pages. — PRIX : 1 fr. 60.

M. Maassen publie dans le présent opuscule, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Albi, les textes inédits de deux synodes provinciaux tenus à Bordeaux et à Saint-Jean-de-Losne sous le règne de Childerich II. Ce prince était, comme on le sait, fils du roi de Neustrie Chlodwig II, mort en 656, et de sainte Bathilde. Son frère aîné, Chlotaire III, gouverna d'abord sous la tutelle d'Ebroïn le royaume franc tout entier; puis, en 660, il céda l'Austrasie à son frère Childerich. Chlotaire mourut en 670; les grands de Bourgogne, sous la conduite de saint Léger, appelèrent alors le roi d'Austrasie au gouvernement de la monarchie franque, mais cette seconde période de la vie de Childerich II fut de courte durée, car il périt assassiné en 673. C'est pendant les treize ou quatorze années de son règne — les dates sont encore loin d'être absolument fixées à cet égard — qu'ont eu lieu les deux synodes indiqués plus haut. Celui de Bordeaux fut présidé par le duc Lupo, commissaire du roi; il s'y trouvait dix-sept métropolitains et évêques, dont un seul nous est connu par des sources différentes. Le but du synode semble avoir été politique plutôt qu'ecclésiastique, car on devait s'y occuper d'assurer la *stabilitas regni*. La date précise de la réunion ne saurait être indiquée, car on ignore si Childerich le convoqua comme roi d'Austrasie seulement ou comme roi de tout le pays franc. Ce synode avait été mentionné déjà à deux reprises : dans la *Gallia christiana* (t. II. col. 897), à propos des évêques d'Agen, et dans l'*Histoire générale du Languedoc* de dom Vic et de dom Vaissette (t. I, p. 361); il paraît que les savants bénédictins ont connu le manuscrit même dont s'est servi M. Maassen.

Le synode de Saint-Jean-de-Losne fut présidé par Childerich en personne; il semble avoir été d'une importance bien plus grande que le précédent; mais comme les signatures des participants manquent dans le manuscrit, on ne peut savoir si, outre les évêques de Bourgogne et de Neustrie, il s'y trouvait aussi des prélats austrasiens; cependant cela est probable (p. 17). La date est également indéterminée, elle flotte entre les années 670 et 673. Les délibérations du synode portent principalement sur la discipline ecclésiastique (défense aux clercs de porter des armes, d'aller à la chasse, de recevoir chez eux des femmes, etc.) et sur les devoirs des évêques.

Ce synode ne se trouve mentionné nulle part. Le dernier paragraphe de la brochure de M. M. est consacré au manuscrit lui-même. L'auteur en a donné une description plus détaillée dans le cinquante-quatrième volume des *Comptes-rendus des séances de l'Académie Impériale de Vienne*. Il date du ix^e siècle, mais il n'est qu'une copie d'un manuscrit datant du commencement du vii^e siècle auquel les deux pièces dont nous venons de parler semblent avoir été ajoutées plus tard.

En somme, ces deux documents ne sont pas d'une grande importance; cependant le premier nous apprend les noms d'une série d'évêques inconnus jusqu'ici, et ils ont conduit tous les deux l'auteur à discuter de très-près la chronologie du règne de Childerich II; c'est une pierre de plus apportée à l'édifice de l'histoire ecclésiastique de notre pays. Seulement si ces documents sont inédits, comme l'assure M. Maassen et comme nous avons tout lieu de le croire, comment se fait-il que ce soit un professeur d'une université d'Autriche qui soit le premier à les publier?

R.

87. — **Archives municipales de Bordeaux.** Le Livre des Bouillons. Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, 1867. In-4°, xxxij-620 pages.

Ce beau volume, imprimé avec le plus grand soin, fait honneur à l'administration municipale de la ville de Bordeaux, qui a donné un excellent exemple aux autres grandes cités, en décidant la publication des documents les plus curieux contenus dans ses archives; observons en passant qu'il n'est point exact, comme on l'a dit souvent, que les Anglais aient, en quittant définitivement la Guyenne au xv^e siècle, emporté les archives du pays; il est aujourd'hui constaté que les archives bordelaises qui se trouvent en Angleterre sont les originaux des actes expédiés régulièrement par la chancellerie britannique et nullement le résultat d'une spoliation générale. On a également beaucoup exagéré les destructions qui eurent lieu comme châtiment de la révolte de 1548, et bien longtemps après, comme application de la loi du 24 juin 1792, qui prescrivait l'anéantissement des titres généalogiques; mais ce qui n'est que trop certain, c'est le tort irréparable causé par l'incendie du 13 juin 1862 qui, éclatant dans l'Hôtel de ville, a réduit en cendres une multitude de papiers et de registres du plus grand prix. Le *Livre des Bouillons* fut heureusement enlevé à ce désastre, et, afin de le préserver des nouveaux malheurs qui pouvaient l'atteindre, le conseil municipal décida qu'il serait livré à l'impression. Elle fut confiée à une commission de dix-neuf membres, instituée le 12 janvier 1865, et dans laquelle figurent (nous les prenons au hasard) divers Bordelais qui se sont fait connaître par des travaux estimables: M. R. Dezeimeris (éditeur du poète Pierre de Brach), M. Jules Delpit (auquel on doit un volume de *Documents français existant en Angleterre*, Paris, 1847, in-4°), MM. G. Brunet, Léo Drouyn, Desgranges-Bonnet, membre de l'Académie de Bordeaux, etc. La commission se mit immédiatement à l'œuvre; le travail fut long et pénible. Signalons succinctement ce qu'est le *Livre* en question et quelles sont les règles qui ont dirigé le travail dont il a été l'objet. Le *Livre des Bouillons* est un registre en vélin où se trouvent transcrits la plupart des anciens privilèges de la ville de Bordeaux; il fut relié originairement (comme il l'a été depuis une seconde fois) avec un dos en cuir et des plats en bois. Pour

protéger ces plats, on les munit chacun de cinq gros ornements de cuivre disposés en croix de Saint-André; c'est à ces ornements ou *bouillons* que le manuscrit doit le nom qu'il porte ¹. Les feuillets de vélin sont au nombre de 156, y compris les 2 feuillets de garde qui sont au commencement. Plus d'une trentaine de feuillets, disséminés en divers endroits du volume, ont été laissés en blanc par les copistes; on les destinait sans doute à recevoir des actes que des causes, restées inconnues, ont fait omettre par la suite. L'écriture, minuscule très-régulière et très-nette, remonte pour la majeure partie à la première moitié du xve siècle; le reste est postérieur à l'année 1451; il y a même un arrêt du parlement de Bordeaux daté du 15 juillet 1513. En tête de tous les documents, ou à peu près, et souvent aussi dans les marges, se trouvent des rubriques indiquant la nature des actes qu'elles précèdent ou accompagnent. Presque tous les documents commencent en outre par une lettre ornée, dont la couleur rouge et bleue ressort vivement sur l'écriture du texte, aujourd'hui pâle et jaunie. Une chaîne de fer pend encore à ce volume; les bouts sont adaptés aux plats de la reliure, et le milieu était jadis fixé solidement à une table dans les archives de la commune de Bordeaux. — Les documents transcrits dans le *Livre des Bouillons* ont été numérotés par un laborieux ecclésiastique qui consacra de bien longues années à l'étude des documents historiques relatifs à la Guyenne, par l'abbé Baurein ². Ces documents se suivent sans aucun ordre général; les actes les plus divers par la date ou par la nature sont confondus pêle-mêle, les uns à la suite des autres, et il n'est pas toujours facile de se rendre compte des motifs qui ont fait transcrire telle ou telle pièce. Qu'y font, par exemple les lettres patentes du roi Jean relatives à la cession du comté de Guines, faite par ce monarque à Édouard III? Sûrement, ces lettres n'avaient, même au moyen-âge, qu'un faible intérêt pour la ville de Bordeaux. Quant à la langue dans laquelle sont écrites les pièces inscrites au *Livre des Bouillons*, 88 sont en latin, 50 en français, 35 en gascon. Au point de vue de leur origine, on reconnaît qu'elles émanent de papes, de souverains anglais, de rois de France, d'officiers du duché de Guyenne ou de la ville de Bordeaux; ce sont des bulles, des lettres-patentes, des mandements, des traités de paix ou d'alliance, des arrêts de cour, des transactions, des formules de serments; on y voit même une légende romanesque sur des héros fabuleux du pays ³. Parmi ces actes, les plus anciens (de ceux du moins qui ont

1. Voir le *Compte-rendu de la Commission des monuments et documents historiques de la Gironde*, XVI^e année (1855), p. 32.

2. Voir l'ouvrage de M. Léonce de Lamotte : *l'abbé Baurein, sa vie et ses écrits*, in-12, Bordeaux, Lafargue, 1843.

3. L'histoire de Cenebrun, p. 473-483. Hic est ystoria continens matrimonium celebratum inter Cenebrunum dominum d'Esparra, et filiam Soldani Babilonie. Ce n'est pas seulement dans le *Livre des Bouillons* que se trouve cette légende; on la rencontre également dans le manuscrit de la *Coutume* de Bordeaux et dans le *Livre velu* de Libourne. On en trouve un fragment dans les notes de l'*Histoire de Bordeaux*, par dom Devienne (édit. de 1771, p. 507); M. Jules Delpit en a publié une traduction intégrale enfouie dans un journal de Bordeaux qui a cessé de paraître (*Indicateur*, n^o du 11 et du 25 janvier 1842); cette traduction a été reproduite par l'abbé P. O' Reilly dans son *Histoire complète de Bordeaux* (1857, t. I, p. 599). M. Rabanis avait déjà publié le texte latin dans sa notice sur *Florimond sire de Lesparre*, Bordeaux, 1843, in-8^o, p. 102.

une date) remontent aux premiers mois de 1205 ; le plus récent est du mois de septembre 1524. Ce qui donne au recueil un caractère spécial, c'est l'ensemble des pièces où sont consignés les privilèges accordés aux Bordelais par Jean sans Terre et par ses descendants. Les concessions nombreuses qui jadis avaient rendu la domination anglaise si populaire sur les bords de la Garonne, sont toutes reproduites ; elles forment une longue série de franchises politiques, administratives, judiciaires, civiles et commerciales, dont la première en date est du 29 mars 1205 et la dernière du 8 juin 1401. Le *Livre des Bouillons* est donc un monument de la domination anglaise dans le sud-ouest de la France, ou plus exactement de la domination des ducs de Guyenne, rois d'Angleterre. Les quelques actes qui s'y lisent et qui sont émanés des rois de France se rattachent intimement aux autres. Par exemple, la capitulation que Charles VII accorde aux Bordelais en 1451 n'est en quelque sorte que la sanction des documents qui la précèdent, puisqu'elle confirme les anciens privilèges de la ville, privilèges que, dans la suite, Louis XI et ses successeurs s'engagèrent également à respecter. On comprend sans peine l'importance que les Bordelais attachaient à ce vénérable registre ; il était comme le *palladium* de leurs antiques franchises ; aussi l'enchaînaient-ils dans leurs archives municipales, fermées elles-mêmes par une triple serrure ; ils allaient jusqu'à dérober ce volume aux regards des savants ; l'abbé Venati se plaint dans ses *Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux* (p. 175) « que la lecture du *Livre des Bouillons* lui a été refusée par une » méfiance mal entendue des magistrats municipaux. » Seuls, les magistrats ou leurs délégués étaient admis à en prendre connaissance pour y chercher la preuve des droits de la ville. — La commission a pensé avec raison que tout était historique dans ce vénérable monument et qu'il fallait en respecter jusqu'aux moindres détails ; elle s'est attachée à le faire minutieusement ; toutes les pièces sont reproduites dans l'ordre où elles se présentent dans le *Livre des Bouillons* ; le texte est transcrit avec toutes les étrangetés de style, de syntaxe et d'orthographe qui le caractérisent, quelques nombreuses qu'elles puissent paraître. On s'est seulement permis d'insérer, entre crochets, les corrections et les additions indispensables à l'intelligence ou à l'intégrité des actes. Quelques notes historiques, quelques vers, placés sur les marges, ont été recueillis dans un *Appendice*, lorsqu'on y a découvert un certain intérêt. Les lettres ornées, souvent accompagnées de dessins compliqués et grotesques, ont été calquées avec soin et reproduites d'une manière très-habile par M. Léo Drouyn. Afin de faciliter les recherches, on a fait précéder chaque document d'un titre et d'un sommaire qui indique la nature et le contenu de l'acte. Quelques notes, placées au bas des pages, rapprochent les différentes pièces qui traitent de sujets analogues, donnent des renseignements bibliographiques relatifs à chaque acte, éclaircissent quelques points d'histoire et de géographie locale. N'oublions pas de signaler deux tables, l'une par ordre de date, l'autre par ordre des matières, et un index final des personnes et des choses dont il est question dans le volume, index qui ne remplit pas moins de 50 pages, à deux colonnes, et qui est rédigé avec un soin minutieux. — Les détails dans lesquels nous entrons attestent l'importance d'une publication qui n'est pas mise dans le commerce et qui fixera sans doute l'attention des érudits

qui se livrent aux études historiques. Ajoutons que ce volume n'est que l'ouverture d'une série qui en comprendra plusieurs autres d'un intérêt très-puissant pour la connaissance du moyen-âge. En mettant au jour ces précieux documents restés inédits, la ville de Bordeaux donne assurément un très-bon exemple bien digne de trouver des imitateurs.

88. — **Handbüchlein für Freunde des deutschen Volksliedes**, von A. F. C. VILMAR. Marburg, Koch, 1867. In-8°, 240 pages. — Prix : 4 fr.

Voici un charmant petit livre, tout imprégné de ce parfum de poésie allemande qui commence à ne plus être commun. L'auteur, bien connu par son *Histoire de la littérature allemande* et aussi par le rôle politique qu'il a joué sous le dernier gouvernement hessois, excelle à comprendre et à faire comprendre le naïf et profond génie du peuple allemand. Dans ce joli volume il a réuni quelques conférences sur les chansons populaires, où il a pris à tâche de donner les chefs-d'œuvre des divers genres, éclaircis par un commentaire plein de goût, de tact et d'intelligence. Le point de vue de M. Vilmar est surtout esthétique; mais c'est aussi par ce côté qu'il vaut le mieux présenter au grand public ces trésors dont trop souvent il ignore ou ne sait pas reconnaître la valeur. M. V. s'est surtout attaché aux chansons anciennes, desquelles l'Allemagne est si riche, et qui sont généralement les plus belles. La partie la plus considérable de son ouvrage est consacrée aux chants épiques, comprenant aussi bien les chansons *historiques* que les romances ou ballades. Les *chansons d'amour* sont traitées moins longuement, et quelques pages suffisent aux chansons diverses. On ne trouvera pas dans ce petit volume moins de cent dix-huit chansons, accompagnées de tout ce qui peut aider à en comprendre l'esprit et la forme. — Il est fâcheux que l'auteur n'ait pu s'empêcher de laisser pénétrer çà et là dans ces aimables pages les échos de ses haines et de ses passions actuelles : ce sont de véritables dissonances. On retrouve aussi par endroits cette exagération de patriotisme qui, chez M. V. comme chez plusieurs Allemands de son temps, s'exprime surtout par le mépris de la France et de tout ce qui est français. Cette préoccupation, introduite dans les sujets qui la comportent le moins, ne peut que faire sourire. Ainsi, après avoir cité une chanson, M. V. ajoute (p. 55) : « Cette chanson est la forme allemande et simple d'un conte qui, ailleurs, est absolument dénué de poésie, du conte travaillé et maniéré de *Barbe-Bleue* (dont » Tieck a donné la rédaction la plus supportable); et ce conte est — malheureusement, on peut le dire, — connu de tout le monde, tandis que la forme » allemande, la seule poétique, est restée inconnue. » Si on demandait à M. V. pourquoi ce beau conte de *Barbe-Bleue* est tellement antipoétique (*unpoetisch*), il est probable qu'il n'aurait d'autre raison à donner que l'origine française du récit. Qu'il se rassure. Ce conte se retrouve avec des variantes chez presque toutes les nations, et le peuple allemand n'a pas commis le crime d'adopter un récit purement français. — La connaissance de la poésie populaire des autres pays aurait donné en général aux explications de M. Vilmar un fond plus varié et un horizon plus large. On sent dans son livre quelque chose d'étroit et d'exclusif.

Malgré cela, nous le répétons, cet opuscule est aussi agréable qu'instructif, et on ne peut que le recommander aux personnes, qui, sans étudier spécialement la poésie populaire, veulent se faire une idée de son caractère et de son génie.

Ξ.

89. — **Navneordenes bøjning i ældre Dansk**, oplyst af Oldnordisk og andre sprog i vor sprogæt (la Déclinaison dans l'ancien danois, éclaircie par l'ancien norrain et d'autres langues de même famille), af Ludv. F. A. WIMMER. Kjøbenhavn, V. Prior, 1868. In-8°, iv-127 pages.

Encore une remarquable publication de cette excellente école de philologie danoise dont nous parlions tout récemment (1868, I, p. 95). Elle forme le premier fascicule des *Bidrag til dansk sproghistorie* (matériaux pour l'histoire de la langue danoise), par L.-F.-A. Wimmer, et doit être suivie d'un traité de la *formation des mots* dans le danois du moyen-âge. L'auteur est déjà connu par un savant mémoire sur « les plus anciennes inscriptions runiques scandinaves » (*De ældste nordiske runeindskrifter*) qui a paru dans la première livraison des *Årbøger for nordisk Oldkyndighed* (ann. 1867).

Dans sa préface, il nous explique à quelle occasion il a conçu l'idée du présent ouvrage : la Grammaire comparée de la langue germanique par le professeur J. Kelle se donne pour une œuvre fondée sur des documents authentiques, sur des exemples tirés des textes mêmes et non pas fabriqués d'après des analogies, comme c'est souvent le cas dans la Grammaire de Grimm. Malgré cette affirmation, malgré la promesse que le Dr Kelle a faite de citer ses sources dans une nouvelle édition, si les lecteurs l'exigeaient, il est positif que ses exemples danois ne se trouvent textuellement dans aucun document, et qu'en s'appuyant sur eux il a commis les plus graves erreurs. C'est ce que M. W. a voulu démontrer, mais au lieu de composer un fascicule d'*errata*, qui aurait été indigeste, décousu et d'un usage peu commode, il a sagement fait, croyons-nous, d'écrire un traité méthodique et d'opposer un portrait fidèle à l'esquisse inexacte du professeur allemand. Ayant à cœur d'éviter les reproches qu'il fait à ce dernier, il a soin de citer perpétuellement ses sources, et, non content de s'en référer aux textes imprimés, il recourt d'ordinaire aux manuscrits mêmes, quand le contenu n'en a pas été publié avec toute l'exactitude désirable. Les documents sur lesquels il s'appuie sont les plus anciens livres écrits en langue danoise du moyen-âge qui nous soient restés. Ces parchemins remontent environ à l'an 1300; tous contiennent des textes de lois; ce sont : les lois civile et ecclésiastique de la Scanie (deux ms. dont l'un est en caractère runiques); les lois sélandaises (civiles des roi Erik et Valdemar II, ecclésiastique de l'archevêque Absalon); la loi jutlandaise de Valdemar II, enfin la loi municipale de Flensborg en Slesvig.

Tous ces textes ont été édités par le savant bibliothécaire de l'Université de Copenhague, M. Thorsen, avec une rigoureuse critique à laquelle l'auteur rend pleinement justice. Bien qu'ils soient à peu près contemporains, ils présentent des différences caractéristiques, parce qu'ils sont écrits dans trois dialectes : le scanien, le sélandais et le jutlandais qui était aussi parlé en Fionie et dans le Sudjutland ou duché de Slesvig. La langue norraine des derniers temps du paganisme, qui était leur mère commune, s'était maintenue assez pure en Norvège et dans

la Suède propre, mais elle était plus ou moins altérée dans les contrées plus méridionales de la Scandinavie, en proportion de leur éloignement d'Upsala; ainsi le dialecte de l'Ostrogothie avait mieux conservé les formes grammaticales que le scanien, celui-ci que le sélandais, lequel à son tour était moins corrompu que le jutlandais; ce dernier n'avait plus que trois formes : deux pour le singulier (radical et génitif), une seule pour le pluriel; sa déclinaison est donc aussi simple que celle du danois moderne, et c'est en effet du jutlandais qu'est dérivée la langue littéraire du Danemark, quoique la capitale soit située en Sélande, à deux myriamètres seulement de la côte scanienne.

Après un examen approfondi des phénomènes que présentent les anciens dialectes danois, M. W. est arrivé aux conclusions suivantes : 1° tous les noms peuvent s'y ramener à deux déclinaisons, comme dans les autres idiomes germaniques; 2° le gothique d'Ulfilas est si rapproché du germanique primitif d'où sont dérivés les idiomes scandinaves et allemands, qu'on peut en général le regarder comme la souche de ces derniers; la langue scandinave des plus anciennes inscriptions runiques est souvent à un degré aussi primitif que le gothique et présente parfois même des formes plus anciennes; cette langue est la vraie mère des idiomes scandinaves; les différences de formes que l'on remarque entre certaines inscriptions tiennent au temps et non pas aux localités; 3° les deux déclinaisons de l'adjectif ne peuvent être traitées conjointement avec celles du nom, parce que l'une suit la règle des noms en *n*, tandis que l'autre suit en divers cas la déclinaison des pronoms. — M. W. compare sans cesse les trois dialectes avec le vieux scandinave et avec d'autres idiomes congénères, mais il ne donne ordinairement de paradigmes que pour l'islandais (ou scandinave des mss.), le scanien et le jutlandais, réservant pour le texte ou les notes ses remarques sur le sélandais, car ce dialecte n'a pas de caractère propre; il tient tantôt de l'un de ses voisins, tantôt de l'autre. Les règles posées par M. W. sont simples, sa méthode claire et ses preuves toujours abondantes. Le sujet était à la vérité peu étendu, mais on peut dire que l'auteur l'a épuisé et qu'il a fait faire de véritables progrès à la grammaire danoise.

E. BEAUVOIS.

90. — Joseph FRICZ et Louis LEGER. **La Bohême historique, pittoresque et littéraire**, illustrée de 21 gravures, d'un panorama photographique de la ville de Prague et d'une carte du royaume de Bohême. Paris, Librairie Internationale, 1867. Gr. in-8°, 472 p. — Prix : 10 fr.

Ce beau volume est destiné à répandre dans le grand public français la connaissance, à tous les points de vue, d'un pays qui est à peine à plus de cent lieues de notre frontière, et que nous ignorons presque autant que s'il était en Asie. M. Fricz, tchèque exilé, M. Leger, français déjà bien connu par ses études slaves et ses sympathies pour la Bohême, se sont associés pour cette œuvre. Ils ont l'enthousiasme de leur sujet et s'efforcent de le communiquer au lecteur. Les questions politiques, qu'ils abordent avec une hardiesse d'autant moins contenue que leurs espérances sont encore plus loin de s'accomplir, ne sont pas de notre compétence. Que les auteurs aient çà et là un peu flatté le tableau qu'ils présentent au public, c'est ce qui se comprend de soi-même. Leur

œuvre, disent-ils, « n'est inspirée que par l'amour de la patrie et de la vérité. » Ce sont là deux amours qu'il est parfois difficile de concilier, et nous doutons qu'ils puissent, dans une même œuvre, s'harmoniser de façon à ce que l'un ne nuise pas quelque peu à l'autre. C'est le cas surtout pour les peuples plus ou moins opprimés, qui essaient de se relever matériellement et moralement, et qui n'arriveraient sans doute pas, sans quelques illusions sur la valeur de leur nationalité et la gloire de leur passé, à se donner l'énergie et l'exaltation nécessaires. — D'ailleurs, *la Bohême* n'est pas un livre de science, et nous avons à le signaler plutôt qu'à le critiquer. Nous ne pouvons qu'engager tout le monde à le lire; il renferme en très-grand nombre des faits qui seront sans doute nouveaux pour la plupart des lecteurs, et la nuance d'exagération dont nous parlions tout à l'heure ne constitue qu'un *drawback* dont il est facile de tenir compte par avance.

MM. Fricz et Leger ont fait appel à de nombreux collaborateurs. Leur livre, qui se trouve ainsi être une collection d'articles détachés, comprend deux parties : *la Bohême historique* et *la Bohême littéraire*. Dans *l'Aperçu de l'histoire de la Bohême jusqu'à la bataille de la Montagne-Blanche*, par M. Massieu de Clerval, qui ouvre la première partie, nous louerons l'auteur d'avoir refusé l'accès de ce livre aux étranges théories de quelques *savants* tchèques. M. Hanusch, dans un petit livre dont M. Leger a dit quelques mots ici (*Rev. crit.*, 1867, t. II, p. 416), écrit tranquillement des énormités comme ceci (p. 37) : « De tout » temps, c'est-à-dire depuis que les peuples non ariens de l'Europe eurent été » contraints de céder aux peuples ariens, *d'ailleurs également autochthones (?)*, et » surtout aux peuples de la race lithuanienne, la Bohême a été habitée *par des* » *Slaves*, qui, dès les temps primitifs, s'étaient étendus jusque là. Mais ils furent » troublés dans leur développement national *par la prise de possession violente de* » leur pays, et, conséquemment, la suprématie des Boiens, des Marcomans, » puis des Avars, jusqu'à ce qu'au milieu du VII^e siècle ces peuplades et ces » hordes étrangères, chassées *de l'histoire guerrière (?)*, permirent aux Bohèmes » slaves, *jusque là opprimés par elles (!)*, de renouer avec leurs frères des Karpathes » *l'antique union interrompue.* » M. Massieu de Clerval, qui admet pourtant que c'est « un hasard providentiel » qui a fait découvrir « au patriote Hanka » les poèmes de Kœniginhof, n'est pas tombé dans de pareils écarts. Parmi les morceaux qui forment ensuite la *Première partie*, nous remarquons, à cause du nom de l'auteur, l'article du général Mieroslawski sur *l'insurrection des Hussites en Bohême*, et différents morceaux intéressants à divers titres.

La seconde partie comprend un résumé de l'histoire de la littérature tchèque, par M. Leger, et trois morceaux empruntés à sa traduction des *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême*, dont nous avons longuement rendu compte (*Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 229). M. Leger ne soulève même pas la question d'authenticité, ce qui lui était permis dans un livre populaire; seulement nous nous étonnons qu'il ne soit pas convaincu au moins de la fausseté si évidente du *Jugement de Liboucha* ¹ (ms. de Grünberg). — Le même auteur

1. Rien n'est plus curieux à lire, à propos de cette controverse, que ce même petit livre de M. Hanusch. Il faut voir comment les défenseurs du ms. de Kœniginhof traitent

donne un fragment très-intéressant de la chronique de Dalimil (xiii^e siècle). Signalons encore, parmi plusieurs bons articles de cette seconde partie, les charmantes pages de M. Paul de Saint-Victor sur *les chansons populaires de la Bohême*, un conte du xv^e siècle, recueilli par M. Kapper, et deux beaux contes tchèques traduits par M. A. Chodsko.

La description géographique, statistique, etc., de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie (par M. A. Renaux), une liste des hommes les plus remarquables de la Bohême, une table chronologique de l'histoire de Bohême, terminent ce volume qui contient, sous une forme agréable, beaucoup de choses qu'un lecteur français ne doit pas ignorer et qu'il ne pourrait trouver ailleurs.

G. P.

91. — **Le Kalevala**, épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois, traduit de l'idiome original, annoté et accompagné d'études historiques, mythologiques, philologiques et littéraires, par L. LÉOUZON LE DUC. I. L'épopée. Paris, Librairie internationale, 1868. In-8°, xlviii-508 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Il y a vingt-trois ans que M. Léouzon Le Duc a publié pour la première fois une traduction du *Kalevala* ¹. Celle qu'il met maintenant au jour est bien différente de la première. Les chants épiques des Finnois sont encore vivants dans la tradition populaire, et ce n'est que de nos jours qu'on les a recueillis, bien qu'ils remontent à une très-haute antiquité. Le premier, en date comme en mérite, des collecteurs de ces chants, Lœnnrot, publia le résultat de ses recherches en 1835; cette publication eut un grand éclat en Finlande, et plusieurs personnes se mirent, à l'exemple de Lœnnrot, à recueillir de la bouche des chanteurs populaires les anciennes *runot*. Tout ce qu'on obtint ainsi fut remis à Lœnnrot, et il donna en 1849 une nouvelle édition, complètement transformée : la première avait douze mille vers, la seconde en compte plus du double. La découverte d'un grand nombre de morceaux inconnus a permis de combler bien des lacunes, d'ajouter bien des épisodes, et souvent de substituer à un texte très-altéré une forme plus ancienne et plus intelligible (par exemple tout le commencement de l'histoire de Wæinæmœinen). Lœnnrot a en général procédé avec tact et critique au rôle de diascepaste qu'il s'était donné; mais, au point de vue

maintenant ce pauvre Hanka. Il s'agit de le représenter comme incapable d'avoir fabriqué le ms. (bien qu'on reconnaisse qu'il a fait d'autres faux analogues); aussi ne tarit-on pas sur son ignorance, sa *maladresse* (*unbeholfenheit*), son manque de sincérité, ses erreurs de mémoire, etc., etc. Trouvez donc aux gens des épopées nationales, pour en être ainsi remercié! — Si quelques-uns de nos lecteurs se souviennent de l'article où la *Revue critique* a exposé la question du ms. de Kœniginhof et des poèmes qu'il contient, ils trouveront peut-être inexacte l'analyse qu'en donne M. Hanusch. « Voyez le jugement de ce livre (celui de M. Leger) dans la *Revue critique*, par G. Paris, qui donne en même temps une courte histoire de la découverte des deux manuscrits (très-courte en effet, surtout pour le ms. de Grünberg) et des falsifications qui se sont produites à côté d'eux. »

1. Ce nom signifie *la terre de Kaleva*, c'est-à-dire sans doute *la terre des héros*; c'est Lœnnrot qui a donné ce nom au recueil, d'après quelques passages des *runot*. Dans son premier ouvrage M. L. traduisait à tort ce nom par *le chant de Kaleva*. Il a eu raison aussi de substituer un *v* au *w* qu'il avait d'abord mis dans ce mot. Je remarque que les Allemands s'accordent à faire Kalevala du féminin; c'est sans doute ce qu'aurait dû faire M. L.; cependant il faut remarquer qu'en finnois les noms n'ont pas de genre.

de la science, il eût peut-être mieux valu qu'il ne le prît pas. Il paraît certain qu'il a çà et là intercalé un ou plusieurs vers qui lui ont semblé nécessaires au récit¹; il a déterminé d'une façon qui n'est pas très-sûre l'ordre des *runot* recueillies sans lien entre elles (cet ordre diffère sensiblement dans les deux éditions); enfin il a été préoccupé de mettre dans le recueil une unité qui lui a permis d'appeler la *Kalevala* une *épopée*, mais qui n'est peut-être pas tout-à-fait justifiée. M. L. a donc bien raison de demander à la Société académique de Helsingfors, qui possède les innombrables variantes entre lesquelles a choisi Lœnrot, de publier intégralement au moins celles qui ont de l'importance, et de provoquer à la recherche de nouveaux textes avant que la poésie populaire se soit éteinte, en Finlande comme ailleurs, devant les progrès de la civilisation.

Le premier volume de M. Léouzon Le Duc ne contient que la traduction; le second renfermera le commentaire que réclame une pareille œuvre. Il sera sans doute à celui du premier ouvrage de l'auteur dans la même proportion que la nouvelle version à l'ancienne. On aura le droit de lui demander plus encore. Le nombre des personnes qui connaissent les langues finnoises et peuvent nous donner des renseignements sur leur littérature est trop restreint, nous avons trop peu de moyens de contrôler leurs assertions pour ne pas exiger d'elles plus de critique et de circonspection, s'il est possible, que des autres savants. Depuis vingt-trois ans, d'ailleurs, on a beaucoup travaillé dans ce domaine peu connu ici, et M. Léouzon Le Duc pourra se débarrasser sans difficulté d'un grand nombre d'opinions vagues et surannées, qu'il s'était cru obligé de rapporter dans son premier livre, et qui l'encombraient inutilement. La comparaison de la mythologie, de la poésie et de l'état social des Finnois avec ceux des autres peuples de même race doit être l'objet principal de son travail; c'est en la faisant aussi complète et aussi sûre que possible qu'il arrivera à rendre un vrai service à la science. Nous nous permettrons donc de lui rappeler que l'exactitude des faits, la sobriété des rapprochements, la netteté des renseignements, l'indication précise et surtout la critique des sources, sont les conditions indispensables de l'œuvre qu'il a entreprise. Il n'en est pas de plus méritoire et qui ait plus de droits à être encouragée².

Quand le second volume aura paru, nous reviendrons en détail sur cette importante publication. La littérature comparée, qui s'enrichit tous les jours de matériaux imprévus, n'a pas fait de conquête plus précieuse que celle de la poésie finnoise : et c'est à peine si jusqu'à présent on a exploité cette riche mine. Nous devons donc, avant toute chose, de vifs remerciements au laborieux écrivain qui a bien voulu mettre à notre disposition les trésors qu'elle renferme.

Ξ.

1. Voy. le remarquable article de M. Steinthal, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, t. V (p. 41 du tirage à part).

2. Nous voudrions aussi que M. L. nous donnât quelques indications sur la prononciation des noms propres finnois qu'il cite, et sur la valeur des caractères qu'il emploie à les représenter. Nous lui saurions encore gré de nous donner des renseignements précis, qui manquent dans la première édition, sur la nature et les lois de la versification finnoise.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19

— 9 Mai —

1868

Sommaire : 92. WILMANNs, de quelques Sacerdotes du peuple romain. — 93. MAURY, les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France. — 94. DELEPIERRE, Difficultés historiques et événements contestés. — 95. BEZA, de la Prononciation française, p. p. TOBLER. — *Correspondance* : Lettres de MM. du Cleuziou, Schæfer et de Beaucourt.

92. — **De sacerdotiorum P. P. R. quodam genere**, scripsit Gustavus WILMANNs, Dr phil. Præcedit questio de Laurento et Lavinio oppidis. Berolini, Calvary, 1868, In-8°, 58 p. — Prix : 1 fr. 50.

Dans la première partie de cette dissertation, l'auteur s'efforce de donner une explication nouvelle de l'organisation des *Laurentes Lavinates*, sur lesquels on possédait déjà un long travail de M. A. W. Zumpt. Ce dernier pensait que le nom de *Laurentes* désignait le peuple habitant sur la rive du Latium jusqu'au Numicius, tandis que le nom de *Lavinium* était celui de la ville, du chef-lieu. Il admettait en outre l'existence d'un petit bourg nommé *Laurentum* et qui aurait été sous la dépendance du chef-lieu. — M. W. a réuni et comparé tous les passages des auteurs et des inscriptions relatives au sujet et a démontré que son prédécesseur s'était trompé dans son explication; que *Lavinium* avait dû perdre son indépendance dès l'époque de la révolte du Latium (vers 416 de Rome) et avoir été jusqu'à la fin de la république, même jusque sous Claude, une *præfecture*, dont le magistrat *præfectus i. d.* était nommé par le préteur de Rome (*prætor urbanus*). *Laurentum* au contraire est toujours resté un *municipe* indépendant; c'est à elle que l'on confia les *sacra* du peuple romain et des Latins, dont le culte avait autrefois pour siège *Lavinium*. Mais, afin de conserver le souvenir de l'origine de ces *sacra* on donna aux prêtres chargés de leur service le titre de *sacerdos* ou *pontifex Laurentium Lavinatum*. — M. W., par des combinaisons qui nous semblent assez heureuses, arrive à montrer qu'après Claude le territoire voisin ayant été dévasté, on essaya à plusieurs reprises d'y établir des colons, ce qui donna naissance à un *vicus Augustinorum* attribué ensuite, avec *Lavinium* qui cessa d'être une *præfecture*, au *municipe* de *Laurentum*, aussi le nom de l'endroit et de ses habitants changea-t-il encore sous l'empire, où l'on trouve : *Laurentes Vico-Augustini*, *Laurum Lavinia*, *Laurolavinia*. — Nous devons cependant faire observer à l'auteur qu'il exagère l'opinion de Mommsen, affirmant qu'il n'y avait pas de *præfecti i. d.* désignés par les magistrats municipaux pour les bourgs (*pagi, præfecturæ*) dépendants d'une autre cité. Mommsen a dit seulement que leur existence n'était pas suffisamment établie (Hermes, 1866, p. 62). — En tout cas c'est une erreur de croire qu'il n'existait plus de *præfectures* en Italie depuis le milieu du 1^{er} siècle après J.-C. On a entre autres l'exemple bien certain de *Peltuinum* (Orell. 4036) qui est encore *præfecture* en 242.

La seconde partie du travail a trait aux *sodalitates* religieuses qui doivent leur

origine à la conquête d'une ville et à l'adoption de ses dieux comme dieux romains; cette étude était encore à faire. L'auteur énumère ainsi les *sacerdotes Tusculani, Lanuvini, Laurentes Lavinates, Cabenses, Albani, Cœnineses, Suciniani*; il étudie l'organisation de ces collèges sacerdotaux en s'appuyant sur tous les documents que nous possédons et en reproduisant les inscriptions qui nous en sont parvenues. — On peut dire que ces *litterarum primitiæ* sont d'un bon augure.

CH. M.

93. — **Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France**, aperçu sur leur histoire, leur topographie et la législation qui les a régies..., par L.-F. Alfred MAURY, membre de l'Institut. Paris, Ladrance, 1867. In-8°, vij-501. — Prix : 7 fr. 50 c.

I.

Le sujet que M. Alfred Maury a traité en détail dans ce volume, après l'avoir esquissé à deux reprises ¹, est un des plus intéressants, mais aussi des plus difficiles qui se puissent rencontrer. Il comprend les aspects les plus différents de l'histoire, et il en dépasse même par endroits les limites pour entrer dans le domaine des sciences naturelles. Personne n'était mieux préparé à le traiter que M. Maury, dont les travaux sont également célèbres dans les deux branches des connaissances humaines. — M. Maury a largement conçu le plan général de son livre. Il débute ainsi : « La disparition des forêts se lie intime-
» ment aux progrès de la civilisation. » L'arbre, ce puissant auxiliaire de l'homme, commence par être son ennemi. Il lui dispute la terre, il fait aux plantes alimentaires que l'homme cultive une concurrence meurtrière, il le prive d'air et de soleil. De là la lutte. Telle qu'elle s'est livrée pendant des siècles en Europe, telle nous la voyons maintenant se produire en Amérique, acharnée et durable. Quand l'homme est trop faible, par le nombre ou par le génie, il est vaincu par l'arbre; il se résigne à vivre dans la forêt et reste à l'état sauvage (*silvaticus*). Les races supérieures ont au contraire remporté la victoire; mais quelquefois elles en ont abusé : c'est le cas en France. Commencé par la phrase qu'on vient de lire, le livre de M. Maury se termine par de sages considérations sur la nécessité d'arrêter le défrichement déjà trop avancé et même de reboiser en bien des points. Ainsi, au début de la période historique, la forêt trop puissante écrase l'homme; à la fin, l'homme trop industriel supprime la forêt et s'aperçoit que c'est à son détriment. Tel est le drame, si on peut ainsi parler, dont le savant auteur nous déroule les péripéties.

Ce qu'il a fallu de recherches minutieuses et arides pour rassembler tant de renseignements non-seulement sur l'état général de nos forêts depuis vingt siècles, mais sur la topographie spéciale de chaque petite région silvestre aux diverses périodes de notre histoire, c'est ce dont on se fera une faible idée en parcourant la table alphabétique, qui ne comprend pas moins de soixante colonnes. Toutes

1. En 1850 (*Histoire des grandes forêts de la Gaule*) et en 1860 (dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Institut*).

les provinces sont successivement passées en revue, et toutes les indications réunies par M. M. dans les ouvrages spéciaux qu'il a consultés sont mises bout à bout dans chaque chapitre. On conçoit quel enrichissement un pareil travail apporte à la topographie, dont il a le mérite précieux d'étudier un aspect particulier, ce qui fait qu'il renouvelle les données mêmes qu'il se borne à reproduire. C'est aux historiens de chacune des provinces étudiées par M. M. à utiliser, à contrôler, à compléter ses renseignements. On ne peut trop leur recommander ce travail. Le livre du savant académicien reste comme un cadre toujours ouvert à ceux qui auront quelque notice spéciale à y intercaler, et un jour ou l'autre, nous n'en doutons pas, une édition nouvelle profitera de toutes ces additions et en provoquera d'autres encore.

Nous nous bornerons à quelques observations sur la partie générale de l'ouvrage. Nous avons exprimé notre sympathie pour le livre et notre estime pour l'érudition si étonnamment variée de l'auteur; nous ne devons pas dissimuler les quelques imperfections de son travail. Nous reprocherons donc à M. M. une indifférence dans le choix de ses matériaux qui est par trop objective, et une précipitation dans leur mise en œuvre qui l'entraîne trop souvent à en tirer des conclusions vagues et même contradictoires. Il puise dans des notes accumulées en nombre considérable, mais il se contente parfois de les juxtaposer sans chercher à les fondre et à en exprimer tout le suc. Il semble aussi avoir plutôt rapproché les matériaux que le hasard, dans d'immenses lectures, aura amenés sous sa main, qu'il n'a cherché, avec un plan préconçu, à découvrir et à coordonner ces matériaux pour en tirer un parti méthodique. Prenons-en un seul exemple. Il a fort à propos emprunté à certains poèmes français du moyen-âge des citations qui éclaircissent et illustrent heureusement son texte; il aurait pu en trouver bien d'autres, autant et souvent plus intéressantes; mais il s'est contenté de celles qu'il avait rencontrées au lieu de se mettre plume en main à dépouiller notre ancienne poésie pour en tirer ce qui rentrait dans son sujet. Ce que nous disons là des poésies du moyen-âge, nous pourrions aussi bien le dire de presque toutes les séries de sources qu'a consultées M. Maury.

Nous nous bornerons également à un exemple, qui est typique, pour montrer combien les renseignements fournis par l'auteur sont souvent peu précis et peu clairs, et combien ils ont besoin d'être rigoureusement contrôlés.

« C'est de Philippe-Auguste (p. 140) que datent les premières ordonnances » sur les forêts..... Mais, antérieurement à cette époque, la surveillance des » forêts était déjà remise à de hauts personnages. Thibaud File-Étouppe fut » revêtu de cette charge, sous le roi Robert; les comtes de Flandre, à partir de » Baudouin Bras de Fer, portent le titre de forestiers. » Il y a là une singulière confusion : Baudouin Bras de Fer est le premier comte de Flandre; jusqu'à lui, d'après une tradition plus ou moins bien établie, le pays était gouverné par des forestiers royaux; mais jamais les comtes de Flandre n'ont porté le titre de *forestiers* ¹. D'ailleurs quel rapport ce surnom pourrait-il avoir avec la *charge* dont fut

1. M. M. s'appuie sur un passage d'Et. Pasquier, qui ne dit pas cela.

revêtu Thibaud File-Etoupe? et enfin Baudouin Bras de Fer étant mort en 878, que vient-il faire ici après un fait qui ne remonte qu'au XI^e siècle? Continuons : « Les premiers maîtres des eaux et forêts ou forestiers royaux dont notre histoire » fasse mention sont Étienne Bienfaite et Jean le Veneur. » La note renvoie bien au t. VIII de l'*Histoire généalogique* du Père Anselme, mais on oublie de nous dire quand vivaient ces deux personnages. Et s'ils sont les premiers forestiers, qu'était donc Thibaud File-Etoupe? « Cette charge resta unique jusqu'au règne de » Henri III. Ses attributions ne furent nettement déterminées qu'au XIII^e siècle. » De ces deux phrases seulement nous pouvons conclure : 1^o que les deux forestiers en question ont rempli leur charge successivement et non simultanément ; 2^o qu'ils sont antérieurs au XIII^e siècle. Nous continuons toujours sans rien omettre. « Citons encore (?) parmi les plus anciennes ordonnances sur les forêts » celle de 1280 établissant que les délivrances auxquelles les usagers peuvent » avoir droit dans les forêts royales, doivent leur être faites par les *usagers* » (*forestiers*?). — Dans quelques pays, on avait créé des *sergenteries fieffées* (?). » Ainsi, un acte du duc d'Aquitaine, etc. » Il serait facile de continuer ainsi. Pour tirer de certaines pages du livre de M. M. les intéressants renseignements qu'elles contiennent, il faut trop souvent les disloquer, remettre à part chacune des notes qui ont servi à les écrire, et les distribuer de nouveau dans un ordre plus rationnel. C'est là un réel inconvénient¹. Une autre conséquence de la rapidité avec laquelle semble avoir été écrit cet ouvrage, c'est le peu de rigueur de certains rapprochements, surtout étymologiques. Il est un mot entre autres qu'on s'attendrait à trouver élucidé avec soin, et dont l'origine et le sens sont au contraire laissés dans un vague regrettable : c'est le mot *forêt* lui-même.

« On a fait dériver tour à tour, dit M. M., le mot *foresta* de *forum*, « droit de justice, défens; » de *fera*, « bête fauve; » de *forehaha* (*fæhrenwald*), « forêt de pins. » — Dans cette énumération, M. M. n'oublie que la bonne étymologie. Elle se trouve cependant dans le dictionnaire de M. Littré, d'après celui de Diez.

1. Quelquefois les contradictions de l'auteur sont vraiment inextricables. Ainsi p. 102 : « Le droit de *paisson* n'était pas entièrement synonyme de celui de *panage*. Il ne comprenait pas celui de glandée, c'est-à-dire qu'il n'autorisait pas l'usager à emporter de la forêt des glands pour la nourriture de ses animaux domestiques. » Tous ces mots apparaissent ici pour la première fois. D'après cette phrase, on croit que le *panage* comprenait la *paisson* (droit de faire paître les porcs sous les chênes) et la *glandée* (droit d'emporter les glands). Mais ensuite on lit : « La glandée désignait *uniquement* le droit de *panage* dans les forêts de chênes, parfois ce mot s'appliquait au simple droit de ramasser les glands tombés naturellement. » — P. 407, en note, M. M. nous avertit qu'on a beaucoup exagéré l'âge de certains arbres des contrées tropicales, qui forment souvent en une seule année « de trois à six » des cercles concentriques qui dans nos pays exigent un an et le représentent dans le calcul de l'âge des arbres. Mais à la page suivante, parlant d'un genévrier, en Picardie, auquel on attribue une quinzaine de siècles, il ajoute : « On pourrait douter de la réalité de cette date, si dans d'autres parties du monde on n'avait pas signalé des conifères d'une aussi haute antiquité. En Californie, par exemple, se rencontrent certaines variétés de pins qui atteignent jusqu'à 100 mètres de haut; leur naissance date de plusieurs siècles. » Puis, en note : « Toutefois il faut rabattre beaucoup de l'antiquité qu'on a attribuée à ces arbres, par ce qui vient d'être dit ci-contre; le baron J. W. de Muller estime que sous les tropiques les arbres vivent rarement plus de 80 à 100 ans. » Alors, le genévrier d'Amiens, que devient-il?

Forêt vient de *forestis*, et ce mot lui-même est tiré de *foris* ¹. Quel rapport, dira-t-on? Autrefois on disait simplement que c'est parce que les forêts *foris stant*; mais en remontant au premier sens du mot on trouve une explication plus juste. La *forestis* est primitivement un emplacement, soit silvestre, soit agreste ², soit aquatique ³, qui n'est pas clos et dans lequel une seule personne a le droit de chasse ou de pêche. M. Diez explique dès lors l'adj. *forestis* par : « ce qui est » en dehors, ce qui est excepté, ce qui est retiré à l'usage commun. » Nous pensons qu'il faut plutôt voir dans ce mot une opposition à ceux qui désignent un emplacement analogue *clos de mur*. Un auteur cité par Du Cange dit excellemment : « *Foresta* est ubi sunt feræ non inclusæ; *parcus* locus ubi sunt feræ » inclusæ. » M. Diez, sans avoir cette opinion, fait un rapprochement qui paraît décisif; c'est le sardo *padenti* (*patente*), qui, opposé à *parcus*, désigne le bois non clos, et qui maintenant a pris le sens général de forêt. Il faut donc sous-entendre *venatio* ou *piscatio* (*forestis*), *venabulum* (*foreste*). M. M. ne précise pas assez le sens de ce mot. S'il l'avait fait il n'écrirait pas (p. 102) : « Le soin » que Charlemagne prenait d'empêcher la dévastation de ses forêts, de veiller à » leur conservation, semble difficilement s'accorder avec la défense portée dans » certains capitulaires d'établir des forêts nouvelles. » Quand Charlemagne dit : « *Ne ullam forestem noviter instituant* (*comites nostri*), » il défend seulement de créer indûment des *forestes*, ou *défois*; il ne s'agit nullement de mettre obstacle à la plantation. Il en est de même des textes allégués (non cités) par M. M. pour prouver que les successeurs de Charlemagne « interdirent dans leur domaine » toute nouvelle forêt et prescrivirent le déboisement de celles qui avaient été » établies sans leur permission. » Tels sont ces textes : « De foreste quam » Autharius comes habere vult, ubi ea prius non fuisse dicitur, volumus ut missi » nostri rei veritatem inquirant. » — « Ubi noviter institutas (*forestes*) sine » nostra jussione invenerint *dimittere* præcipiant. » Il ne s'agit là en aucune façon de plantation indue ou de déboisement forcé, mais bien de prétention illégitime et de renonciation judiciaire au droit de *forestis*, qui pouvait comprendre les champs, les bois ou les eaux ⁴. — Par la nature des choses, la *forestis* de terre (qui ne s'appliquait qu'au gros gibier, la *wareнна* étant faite pour le petit) comprenait essentiellement des circonscriptions silvestres; de là le sens restreint que prit ce mot, qui finit par expulser le latin *selve* (*silva*) et l'all. *galt*, *gaut* (*Wald*). C'est en vain qu'on chercherait dans le livre de M. Maury des détails sur l'histoire des significations de ce mot et sur l'époque où il prit définitivement le sens actuel; on n'y trouve pas non plus de renseignements sur le sens précis des différents termes qui servent ou ont servi à désigner des groupes d'arbres.

1. Une autre forme est *foresta*, d'où it. *foresta*, esp. pg. cat. *floresta*.

2. Une charte d'Edouard I^{er} permet « ut loca dicta, tam in bosco quam in plano existentia, sint deaforestata »; une autre « ut bruilli predicti, cum landis, pratis et omnibus sibi pertinentibus tam in bosco quam in plano deaforestentur » (Cang., s. v.).

3. Voy. Ducange s. v. et *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, VII^e sér., t. I, p. 527.

4. Dans les fleuves, la *forestis* est également opposée au *parcus*. Voy. Quicherat, dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, I. I.

Un de nos collaborateurs a relevé les inadvertances qu'a commises M. M. dans le domaine des langues celtiques. Ce n'est pas seulement à propos de ces idiomes qu'il a parfois émis des opinions peu soutenables. P. 16, nous lisons : « Le radical latin *lucus* a fourni l'anglais *log*, *lig*, dans lesquels on retrouve la même racine que dans le latin *lignum*. » Cette phrase n'est pas claire ; elle ne le deviendrait, nous le craignons, que pour être entachée de plus d'une erreur. — P. 27. « Le nom de *Grænjetje* (pour dire la chasse furieuse) qui se retrouve » sous diverses altérations dans le centre de l'Allemagne, s'est formé par » corruption de *Nachtgejaid*, *Nachtgelaid*. » Voilà une corruption un peu forte et tout à fait inadmissible (cf. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 896). P. 29, on nous dit que la chasse *Gayère* (le nom de cette chasse fantastique en Bourbonnais) semble être une altération de l'appellation danoise *Grænjetje* ; et en note, après avoir dit que « les Suisses appellent la chasse sauvage *Dürstengejeg*, » on ajoute : « Le nom de *Gayère* paraît être une altération du *Gejeg* suisse. » Il faudrait choisir, ou plutôt, bien probablement, passer entre les deux étymologies. On sait que le conducteur de cette *mesnie furieuse* s'appelle, dans d'anciens textes français, *Hellequin* : « Ce n'est vraisemblablement, dit M. M., qu'une altération du mot » allemand *Erl-Kæning*, c'est-à-dire le roi des *Erles* ou des *Elfes*. » *Erl-Kæning* n'est pas un mot allemand, pas plus que *erle* n'est synonyme de *elfe*. Les *elbes* allemands s'appellent en danois *elle*, et leur roi *ellekongje* ; comme *elletræ* veut dire *aulne*, en allemand *Erle*, Herder, traduisant une ballade danoise, rendit fort mal à propos *ellekongje* par *Erlkæning* (au lieu de *Elbenkæning*), qui est devenu chez nous le roi des *aulnes*, mais n'a jamais existé dans la mythologie allemande. Sur *Hellequin*, *Hielekin*, voy. Grimm, *D. M.*, p. 893.

Ces négligences disparaîtraient facilement à l'édition suivante (et elle ne peut être que prochaine) d'un livre que recommandent tant de qualités, un sujet aussi sérieusement intéressant, une aussi vaste collection de faits épars, une aussi grande masse de renseignements. En signalant quelques taches, nous avons pensé agir dans l'esprit de M. Maury, qui dit dans sa *Préface*, après avoir parlé du soin qu'il a apporté à la révision de son travail : « Cela ne veut pas dire » qu'on n'y puisse signaler bien des imperfections et des lacunes. Le sujet est » inépuisable, et le cadre trop vaste pour qu'un seul auteur arrive à le remplir ; » j'espère toutefois que le public me tiendra compte de mes efforts, et n'oubliera » pas que dans les œuvres d'érudition on ne saurait jamais se flatter de n'avoir » point commis des péchés d'inexactitude ou d'omission. » Ces paroles, aussi sensées que modestes, mettent la critique à l'aise ; nous avons tenu à les reproduire. Rien ne serait plus contraire à notre pensée que de voir dans les observations qui précèdent et qui suivent une autre intention que celle d'être utile à nos lecteurs. Nous ne voulons en aucune façon rabaisser le mérite d'un livre dont l'idée est des plus heureuses, dont l'exécution a demandé des recherches considérables, qui ouvre dans la science une nouvelle voie, et qui ne pouvait être écrit, en somme, que par le savant écrivain qui a déjà prouvé sur des sujets si divers l'étendue de ses connaissances et sa rare faculté d'assimilation.

G. P.

II.

Après ce qu'on vient de lire, il ne me reste qu'à relever quelques erreurs de détail concernant les pays ou les langues celtiques dans le livre de M. M.

P. 3. M. M. dit : « En Irlande, on donnait vulgairement le nom de coureurs » des bois aux *white-boys*, qui, au milieu du siècle dernier, constituèrent une » vaste association d'insurgés contre la domination anglaise. » L'Irlande étant un pays presque entièrement déboisé, on s'étonne de voir M. M. y mettre des « coureurs des bois, » ce qui suppose des bois. M. M. ne donne aucune source; il aura été trompé par un livre rédigé de seconde main, et voici comment je m'explique son erreur. L'association des *white-boys*¹ n'existait que dans le sud de l'Irlande. Mais des associations du même genre s'étaient formées parmi les paysans protestants du Nord sous les noms de « gars au cœur de fer » et de « gars au cœur de chêne »². Ce sont sans doute ces « gars au cœur de chêne » *hearts-of-oak-boys*, qui de métamorphose en métamorphose sont devenus les « coureurs des bois » de M. M.

P. 22 : « en Gaule, même respect superstitieux pour les forêts où s'accomplissaient les cérémonies druidiques, » et en note M. M. nous renvoie à César : *De Bello Gallico* VI, 13. Je m'y reporte et lis : « hi (c'est-à-dire les Druides) » certo anni tempore in finibus Carnutum, quæ regio totius Gallix media habetur, » considunt in loco consecrato. » M. M. a sans doute lu *luco* : mais cette leçon est fautive; et les éditions les plus autorisées (celle de Nipperdey, Frigell, etc.), donnent *loco*.

P. 25. M. M. cherche l'étymologie de Londres dans le danois *lund*, « un bois, » et il ajoute en note : « le nom de *Londinium* (Londres) est déjà cité par » Tacite et Ptolémée, *ce qui donne à penser* que le mot *lund* avait dans le dialecte » de la Bretagne le même sens qu'en danois. » Tant que M. M. n'aura pas retrouvé son *lund* dans une langue celtique, nous ne pourrons accepter son étymologie. Il en tire aussi d'autres étymologies, p. 148, celle de Neuilly, et p. 296 celle de *Londinières* (Seine-Inférieure), *La Londe* (Eure) et *Londemare* (Eure). Ces trois derniers noms étant relativement modernes et appartenant à une contrée qu'ont occupée les hommes du Nord, l'étymologie de M. M. pourrait ici être juste; mais on ne peut l'accepter pour Londres.

P. 33 : « Les idées de divination, de magie qui s'attachaient chez les Celtes, aux arbres, objet de leur culte, paraissent avoir donné naissance à cet alphabet magique, à ces runes merveilleuses qui représentaient les différentes lettres par des pousses, des scions. Ces signes recevaient chacun le nom de l'arbre sur le bois duquel ils étaient gravés par incision; l'on agitait ces fragments taillés, de manière à en tirer des augures (ici M. M. dit dans une note : « C'était le mode » de divination appelée *Rhabdomantie* et dont il est déjà question dans la

1. Ainsi nommés de ce qu'ils portaient une chemise par dessus leurs habits dans leurs rassemblements nocturnes.

2. *Hearts-of-steel boys*, *hearts-of-oak boys*. Voy. M. Haverty, *History of Ireland*, Dublin, 1865, p. 700.

» Genèse »). Plus tard cet assemblage de signes fournit ses éléments à l'alphabet dit *runique*, qui prit en Irlande le nom d'*Ogham craobh*, c'est-à-dire « d'arbre » aux lettres. »

C'est une fort belle chose que cet alphabet magique où M. M. fait jouer un si grand rôle aux arbres. Je me permettrai seulement d'observer que les premiers hommes avaient l'esprit bien subtil s'ils prenaient un bois spécial pour chaque lettre de leur alphabet : leur écriture était-elle donc une marqueterie ? Quant aux *Runes* du Nord, elles n'ont rien à faire ici. M. Kirchoff a démontré (et je suis étonné que M. M. l'ignore) qu'elles ne sont que l'alphabet romain emprunté et altéré par les Germains barbares ¹. Les *Runes* n'ont donc rien de commun avec les *Oghams* irlandais ².

M. M. continue dans une note : « ce genre d'écriture paraît avoir été un des plus anciennement usités chez les peuples du Nord, et un passage de Pline (*Hist. Nat.*, lib. XVI, c. XIV, § 9) semble se rapporter à son emploi. L'Irlandais *feadha* et le gallique (lisez *Gallois*) *gwydd* signifient à la fois arbre et lettre. Dans l'alphabet *ogham* toutes les lettres, à l'exception du P (*pethove*) et du T (*tinne*) avaient des noms d'arbres : c'est ainsi que A (*ailm*) s'appelait « ormeau, » B (*beith*) « bouleau, » C (*coll*) « coudrier, » D (*duir*) « chêne, » E (*eagh*) « peuplier, » F (*Fearn*) « aune, » etc. (Voy. E. Davies, *Celtic researches*, p. 246. — J. O'Donovan, *A grammar of the Irish language*. Dublin, 1845, p. xxvij. — E. Duméril, *De l'origine des Runes*, dans ses *Mémoires archéologiques et littéraires*, p. 77, Paris, 1850) ». La question des anciens alphabets de l'Irlande et particulièrement des *Oghams*, est trop obscure pour que je m'y engage, surtout avant que le savant M. Graves ait publié ce livre sur les *Oghams* qu'il promet depuis si longtemps. Je me bornerai à remarquer que ce n'est pas dans l'alphabet *Ogham*, mais dans l'alphabet *Beth-Luis-Nion* que les lettres sont appelées par des noms d'arbres. Cela se trouve indiqué juste à cette page xxxij de la grammaire d'O'Donovan que cite M. M.

Ne sachant rien de « l'alphabet magique » de M. M., au lieu d'y rapporter « l'arbre aux *Oghams* » (*Ogham-craobh*), et non *arbre aux lettres*, comme le traduit erronément M. M., j'expliquerais plutôt cette expression par la forme de l'écriture oghamique. Elle consiste en effet en lignes obliques ou perpendiculaires à une ligne centrale, d'où elles semblent sortir comme les branches d'un tronc, et la comparaison avec un arbre s'offre assez naturellement à l'esprit.

Les alphabets *ogham* et *Beth-luis-nion* n'ont de commun que l'obscurité dont ils sont entourés. Quant à cet alphabet *Beth-luis-nion*, où les lettres sont nommées par les noms d'arbres où elles sont initiales, j'y verrais volontiers, jusqu'à preuve scientifique du contraire, un jeu d'esprit, ou un procédé mnémonique postérieur à l'introduction de l'alphabet romain.

1. Kirchoff, *Das gothische Runen-Alphabet*, Berlin, 1854, in-8°.

2. Quand je dis que les *Runes* et les *Oghams* n'ont pas la même origine, j'entends l'origine magique dont M. M. vient de parler. Car ces alphabets se trouveraient avoir la même origine si l'on démontrait que les *Oghams* sont, eux aussi, une déformation d'un autre alphabet déjà connu, peut-être même de l'alphabet runique lui-même.

M. M. continue : « les Scandinaves appelaient les lettres *bâtons de hêtre*, « bok-stafir, » parce qu'ils gravaient les runes sur des bâtons faits de ce bois, qui, étant sans filaments et sans nœuds, se prête mieux aux incisions. C'est à la même étymologie que se rapporte l'allemand *Buchstabe*, « lettre, » proprement « bâton de hêtre. »

Bien que chez les Allemands le « livre » ait reçu son nom de l'arbre qui en fournissait les tablettes, du « hêtre », le mot *buch* (voy. les anciennes formes dans Grimm) n'avait-il pas reçu son sens nouveau quand on songea à donner un nom à la « lettre, » et le nom donné à cette dernière, ne doit-il pas se traduire « bâton de livre, » plutôt que « bâton de hêtre ? » Ainsi interprété, ce mot n'aurait rien à faire avec « cet alphabet magique, ces runes merveilleuses qui » représentent les différentes lettres par des pousses, des scions. » Car comme le latin *liber*, le grec *βιβλος*, il n'indiquerait que la matière dont on s'est servi d'abord pour écrire, ce qui n'a rien de « magique. »

P. 36 « En Irlande, certains ifs d'une antiquité extraordinaire, qui encadrent » le porche des églises, remontent à l'usage qu'avaient les Celtes de consacrer » les arbres aux dieux, » et en note, comme « ifs d'une antiquité extraordinaire, » qui encadrent le porche des églises, » il ajoute : tels sont les ifs de Newry, » dont la plantation est attribuée à saint Patrice, et ceux de Glendaborough, » qu'on dit avoir été plantés par saint Kévin. » Ici, comme en bien des endroits, M. M. ne cite pas de sources, à moins qu'il ne veuille qu'on se réfère à un livre qu'il cite dans une autre note, E. Ledwich, *The antiquities of Irland* (lisez *Ireland*), 2^e édition, Dublin. 1804, livre qui n'a pas la moindre autorité. Au reste il est dans le vrai en disant que la plantation de l'if de Newry (non pas les ifs, la légende la plus accréditée n'en nomme qu'un) est attribuée à saint Patrick. Mais je regrette d'avoir à lui apprendre que cet if n'encadre plus le porche d'aucune église; car il a brûlé en 1162 en même temps que le monastère de Newry¹. L'if qui s'y trouvait avait-il été réellement planté par saint Patrice, ou avait-on, en le dédiant à l'apôtre de l'Irlande, christianisé une ancienne superstition? Un fait que M. M. semble ignorer pourrait le faire supposer. L'ancien nom irlandais de Newry est *Iobhar* ou *Iubhar-cinn-trachta*, « if à la tête du rivage; » le nom anglais Newry est une corruption de *n-Iubhar* « l'if, » et de nos jours encore les paysans appellent cette ville non pas « Newry, » mais « the Newry »². Quant à Glendaborough, je dois dire à M. M. qu'il n'existe aucun endroit de ce nom en Irlande, on le chercherait vainement dans l'excellent et complet GENERAL ALPHABETICAL INDEX TO THE TOWNLANDS AND TOWNS, PARISHES AND BARONIES OF IRELAND, *presented to both houses of parliament by command of Her Majesty*, et publié, en 1861, par la commission du Recensement de l'Irlande, en 968 pages gr. in-4°. Comme M. M. parle de saint Kevin ou plus exactement saint Cœmgen (Kevin est la forme anglicisée de ce nom), je

1. Voyez les *Annales des Quatre Maîtres* à l'année 1162.

2. Voy. Reeves : *Ecclesiastical antiquities of Down, Connor and Dromorc*, Dublin, 1847, in-4°, p. 116, note r.

suppose qu'il veut parler de la Vallée des deux Lacs, en Irlandais *Glen da locha*, ce qu'on a anglicisé Glendalough, dans la solitude de laquelle ce célèbre ermite se retire. Je n'ai pu retrouver aucun if relatif à Glendalough, dont le monastère et les églises ne sont que des ruines depuis plus de 400 ans. Tout ce que je puis trouver, c'est qu'une de ces ruines appelée l'église de Notre-Dame est quelquefois appelée « l'Église au lierre, » *Ivy church*, du lierre qui la recouvre ¹. M. M. aurait-il mal compris ce nom, et vu de l'if là où il y a du lierre, *Ivy*?

P. 71. M. M. parlant de tourbières forestières de la Franche-Comté, dit en note : « On a extrait de ces marais des chênes auxquels leur séjour dans les » eaux avait donné l'apparence de l'ébène. » M. M. pourrait ajouter qu'en Irlande on fait avec le *bog-oak*, ou bois de chêne retiré des tourbières, des bijoux et des *bibelots* fort élégants.

P. 83: « L'if se rencontrait aussi fréquemment en Gaule, » M. M. pourrait citer ici un texte important de César : *taxo, cujus magna in Gallia Germanique copia est...* De Bello Gallico VI, 31.

P. 330: « Entre toutes les forêts de l'Armorique, celle qui a vu le plus se » rétrécir son domaine, et qui jouissait au moyen-âge du plus de célébrité, est » celle de Quintin, connue jadis sous les noms de *Brocélian*, *Brocéliande*, *Bré-* » *chéliant*, *Brécilien*, *Bréchilien*, de *Forêt de Barenton*, et surnommée la *Forêt de* » *la Retraite montagnaise*. » M. M. ajoute en note : « tel est le sens du mot » *Brécilien* ou *Bréxilien*; car ce mot signifie proprement : *les asiles de la montagne* » *de Bré*. » M. M. ne nous disant pas dans quelle langue il trouve cette poétique étymologie, nous la rejetons purement et simplement, sans donner plus de motifs de notre rejet que M. M. n'en donne de son adoption. Mais M. M. ajoute : « le mot *kil*, *kill* (pluriel *killien*), se retrouve dans le nom d'*I-Colm-Kill*, dont le sens est : *Retraite de Saint-Colm (Columban) dans l'île d'I*. » *I-Colm-Kill* veut dire *l'Hy* (ou *l'Iona*) *de Columba* (et non *Columban*); on sait que c'est dans l'île d'Iona que Columba fonda son monastère. Ce saint avait reçu à son baptême le nom de *Colum* « colombe, » et la piété qu'il montra dans son jeune âge, les visites fréquentes qu'il faisait aux églises, fit ajouter à son nom le surnom de *Cille*, c'est-à-dire de l'Église : *Colum-Cille* « la colombe de l'Église » ². *Cill* est le mot latin *cella*, emprunté par les Irlandais, et employé chez eux dans le sens d'église ou de cellule. Il a pu signifier retraite, en ce sens qu'une église, une cellule de couvent, est une retraite pour une âme fatiguée du monde, mais dans aucune langue celtique je ne lui connais le sens générique de *retraite*, que M. M. lui prête bien à tort.

Le livre de M. M. renferme un grand nombre d'étymologies celtiques. Mais au lieu de chercher à les établir d'une façon vraiment scientifique, M. M. se borne à des rapprochements fortuits, et quelquefois, je pense, il serait embarrassé

1. Voy. S. Lewis, *Topographical Dictionary of Ireland*, London, 1837, in-4°, v° Glendalough et les *Guides* les plus accrédités.

2. On trouvera tous les textes relatifs au nom de Columba ou Colum-cille à la page lxx (note u) de l'excellente introduction que M. Reeves a mise à son édition de la *Vie de saint Columba* d'Adamnan, Dublin, 1857, in-4°.

à prouver l'existence des mots qu'il cite. Où a-t-il vu « un radical celtique *Briga*, » *Bria*, qui implique l'idée de boue, de pays humide (p. 108, n. 4); » où a-t-il trouvé « le celte *chod*, bois (p. 69, n. 2) etc.? Je crains fort que M. M. n'ait relevé ces mots dans les mémoires de l'Académie Celtique, ou dans quel- qu'autre œuvre de la même valeur? Disons pourtant qu'il a une fois rencontré juste, c'est lorsque (p. 240), il mentionne « le celtique *vern*, aulne; » ce mot en effet qu'on croit reconnaître dans les noms de lieu gaulois *Verno-dubrum*, *Verno-sole*, se retrouve dans l'ancien irlandais *fern* (aujourd'hui *fearn*), et dans l'ancien cambrien ou gallois *guern* (aujourd'hui *gwern*), et cette transformation est conforme aux lois de la phonétique celtique. Il est aussi fort probable que *cotia* est la forme latinisée d'un mot gaulois qui se retrouve dans l'ancien gallois *coit*, le cornique *cuit* et le breton armoricain *coat*.

Il est d'autres étymologies de M. M. que nous pouvons encore moins critiquer que ses étymologies celtiques; c'est quand il ne dit pas à quelle langue il a recours. Par exemple, p. 149, n. 2, à propos du nom de Chaillot: « *Challot*, » *Challoel*, *Chail* ou *Cal*, sont les noms sous lesquels, dans les anciens titres, le » village est désigné. Le sens de ces mots est *destructio arborum*. » Dans quelle langue?

Voilà les critiques de détail que nous avons cru devoir adresser à M. M. Son livre n'en est pas moins le fruit d'un louable travail, et un répertoire utile à consulter, malgré ses erreurs et ses lacunes.

HENRI GAIDOZ.

94. — **Historical Difficulties and contested Events**, by Octave DELEPIERRE. Secretary of legation to the king of the Belgians. London, John Murray, 1868. In-8°, 179 pages.

Il est inutile de rappeler les services que M. Delepierre a déjà rendus à l'histoire littéraire; ses travaux sur la littérature macaronique, sur les ouvrages composés par des aliénés, sur la *Philobiblon Society*, son *Livre des Visions*, dans lequel il a recueilli sur les légendes relatives à l'autre vie les détails les plus curieux, d'autres productions qu'il serait trop long d'énumérer, jouissent auprès des amateurs d'une estime méritée. Le livre que nous signalons aujourd'hui aborde un autre ordre d'idées; son titre fait connaître quel est le but que l'auteur s'est proposé; ce but est d'ailleurs énoncé nettement dans l'épigraphe, empruntée aux *Causeries du Lundi* de Sainte-Beuve: « L'histoire n'est le plus » souvent, et surtout à distance, qu'une fable convenue, un *qui pro quo* arrangé » après coup et accepté. » Développant cette idée, M. Delepierre écrit dès le début de son travail: « L'époque où nous vivons paraît remarquable pour la » façon dont elle apprécie les hommes célèbres et pour l'hommage qu'elle leur » rend. Les sociétés encore jeunes sont sujettes à se laisser éblouir par les » merveilles superficielles de la tradition historique; elles permettent facilement » à leur admiration d'être captivée; mais une époque mûrie par l'expérience et » par une longue habitude de la critique littéraire doit réserver son enthousiasme » pour des faits attestés et pour les actions célèbres qui sont au dessus du

» domaine du doute et de la discussion. C'est ainsi qu'un examen approfondi de » tout point douteux dans l'histoire se présente aujourd'hui non seulement » comme un objet d'utilité générale, mais encore comme un sentiment qu'ins- » pire la justice. » Les questions du genre de celles qu'aborde l'auteur ont déjà été touchées, mais on s'était tenu à l'histoire ancienne; Lenglet Dufresnoy avait employé à de semblables discussions une centaine de pages de l'*Histoire justifiée contre les romans*, mais il ne faisait qu'effleurer la surface de ce qu'il examinait; un italien, l'abbé Lancellotti, avait exposé l'absurdité d'une foule de récits énoncés comme des faits incontestables dans les livres à l'usage des écoles, et un autre abbé, d'Oliva, avait en 1770 publié une traduction française de ces *Farfalloni degli antichi Storici* ¹. Pas un écrivain sérieux n'admet aujourd'hui les récits si chers à Rollin et à d'autres compilateurs qui représentent Denys le Tyran devenu maître d'école à Corinthe ², qui attribuent la mort d'Eschyle à la chute d'une tortue qu'un aigle laissa tomber sur la tête du poète, qui racontent le combat des Horaces et des Curiaces, les exploits d'Horatius Coclès, la résignation de Régulus, esclave de sa parole ³, l'énergie de Mutius Scévola livrant sa main aux flammes; toutes ces anecdotes et bien d'autres ont disparu de l'histoire sérieuse. M. Delepierre ne s'est guère occupé de l'antiquité; le colosse de Rhodes est le seul objet antérieur à l'ère chrétienne qui ait attiré son attention; les autres chapitres de son livre (au nombre de onze) concernent Bélisaire, la bibliothèque d'Alexandrie, la papesse Jeanne, Abélard et Héloïse, Guillaume Tell, Pétrarque et Laure, Jeanne d'Arc, François I^{er} et la comtesse de Chateaubriand, la retraite de Charles Quint, l'inventeur de la machine à vapeur, Galilée. Un *index* bibliographique signale les principaux ouvrages relatifs à chaque question ou à chaque personnage sur lequel porte la discussion. Les faits sont ramenés à leur exactitude, et justice est faite des embellissements que la crédulité a ajoutés à l'histoire vraie. L'étendue des recherches et le soin apporté à l'examen des sources, à l'appréciation des témoignages, attireront à coup sûr l'attention des esprits sérieux. Il serait désirable d'abord que les *Historical Difficulties* fussent traduites en français, ensuite que l'auteur prit la peine de les continuer; l'histoire du moyen-âge et même celle des temps modernes fourmillent de *farfalloni* qu'il faudrait dissiper en élevant une protestation énergique contre les écrivains qui, se copiant les uns les autres, les reproduisent imperturbablement et font passer aux yeux du vulgaire, comme faits authentiques, des anecdotes fabriquées à plaisir. L'histoire de Louis XIV n'est pas exempte d'anecdotes controuvées ⁴; celle de la Révolution française en présente déjà un assez

1. *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane*, Londres (Paris), 1770, 2 vol. in-12. L'original italien avait paru en 1636; on en connaît diverses réimpressions, 1639, 1662, 1677.

2. Voir dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. X, p. 157, un travail de M. Boissonade.

3. Consulter la *Dissertation sur Régulus* par M. Rey, insérée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires*, 1836.

4. Bornons-nous à indiquer l'envoi fait par l'électeur palatin d'un cartel à Turenne: le prince était exaspéré de voir ses états ravagés par l'incendie; le maréchal répondit par

grand nombre, le verre de sang bu par mademoiselle de Sombreuil au moment des massacres de septembre, par exemple; et la légende napoléonienne court risque d'altérer la rigoureuse sévérité des faits. M. Delepierre fera bien de continuer à marcher dans la voie où il s'est engagé; nous lui recommandons le seizième siècle où il trouvera une ample moisson: la lettre de François I^{er} à sa mère après la bataille de Pavie, celle de Henri IV à Crillon, les coups d'arquebuse de Charles IX dans la journée de la Saint-Barthélemy, voilà, parmi une foule d'autres, quelques traits que sa critique ramènera à des appréciations sincères.

95. — **De Francicæ linguæ recta pronuntiatiõne**, Theodoro BEZA auctore. Genevæ, apud Eustathium Vignon. MDLXXXIII. Berlin, Schneider; Paris, Franck, 1868, in-12, vij-94 p.

C'est une excellente idée qu'a eue M. Schneider, éditeur à Berlin, de reproduire l'intéressant opuscule de Théodore de Bèze sur la prononciation du français. Nous ne manquons pas, il est vrai, de renseignements sur la manière dont notre langue se prononçait à cette époque; mais, outre que plusieurs des ouvrages qui le contiennent sont très-volumineux ou très-rares, ces renseignements sont souvent contradictoires, et ont besoin d'être contrôlés. Or il n'y a pas de meilleur guide que le spirituel et savant théologien qui, dans sa jeunesse, avait fréquenté la cour de François I^{er}, et qui a rassemblé dans ce petit livre des observations faites avec autant de goût que de soin. Les erreurs de Bèze ne diminuent pas la valeur de son livre; car elles ne portent que sur l'explication des faits et non sur les faits eux-mêmes. Il faut excepter cependant tout ce qu'il dit sur l'accent: il n'a rien compris à la question. — M. Tobler, professeur de grammaire des langues romanes à l'université de Berlin, a bien voulu revoir cette réimpression et la purger des fautes de l'édition originale. P. 4, l. 8, au lieu de changer *genere en generis*, ne faudrait-il pas changer *nobilitate en nobilitato*?

Ξ.

CORRESPONDANCE.

I.

Saint-Brieuc, le 25 avril 1868.

Monsieur,

On me communique un numéro de votre très-savant recueil (25 novembre 1867), dans lequel vous mettez en cause la Société dont j'ai l'honneur d'être

un refus motivé sur la dépendance de sa position; telle est la tradition généralement reçue. De Courtitz, écrivain dénué de toute autorité et fabricant de romans historiques, est le premier qui ait fait mention de cette anecdote; il donne textuellement la lettre de défi et la réponse. Ragueneau, Ramsay, le P. Griffet, Voltaire, le président Hénault, une foule d'historiens et de biographes (sans excepter l'auteur de l'article *Turenne* dans la *Biographie universelle*) sont venus successivement relater cette anecdote sans élever le moindre doute. C'est toutefois un fait supposé, ainsi que J. Colmi l'a établi dans un opuscule fort peu connu, il est vrai: *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne*, Manheim, imp. de l'Académie, 1767, in-12.

Président. C'est à ce titre que je viens vous prier de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro la rectification suivante :

Monsieur D'Arbois de Jubainville, dans son étude critique sur le *Catholicon de Jehan Lagadeuc*, et sur les *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, prétend que cette Société est possédée de la manie du *Druidisme*. Cette assertion est inexacte, et si votre savant collaborateur avait bien voulu lire attentivement nos mémoires, il aurait vu que la Direction de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord avait pris soin d'indiquer par une note, qu'en publiant ces chants bretons, elle n'entendait nullement préjuger la question fort ardue de l'importance historique des chants populaires, se contentant du modeste rôle d'éditeur.

D'un autre côté, la version de la *Veillée des Grenouilles*, que vous donnez comme celle publiée dans nos mémoires, en diffère sur certains points. M. Penguern, en effet, n'avait point voulu insérer dans son texte les deux premières séries, et il en donne les motifs : « L'altération des textes est évidente, dit-il en note, les chanteurs populaires ne comprenaient point le sens de ces vers et ne pouvaient en donner l'explication. » — Sa réserve était donc justifiée et votre correspondant aurait dû l'imiter.

J'ai trouvé, depuis la publication de ce poème, une nouvelle version de la première série qui semble offrir un certain sens, et je tiens à la soumettre à l'appréciation si éclairée de M. d'Arbois de Jubainville. Voici ces deux vers assez singuliers dans leur forme :

Hanter an héol na Wel!
Trémen an héol na Wel!

Ces aphorismes ont presque la mine de formules astronomiques, et l'*hanter an héol* (le midi) ressemble beaucoup à l'*hanter an noz*, par contraction *hanter-noz* (le minuit).

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir rien préjuger, je termine cette lettre, déjà trop longue, en vous assurant, Monsieur, que votre savant collaborateur a joué de malheur en comparant le poème breton avec la rapsodie *Notre âne a bien mal à la tête*. Notre chant populaire, en effet, présente dans son ensemble je ne sais quoi d'étrange et de mystérieux, tandis que la ronde chantée par les jeunes filles de Besançon offre tous les caractères d'une bouffonnerie.

Croyez-le bien, Monsieur, il est toujours dangereux de parler de notre Bretagne sans en connaître parfaitement la langue, les usages, les coutumes et son histoire intime. Je tiens à vous en donner un exemple frappant. Je connais de très-savants paléographes dont le front est couronné des lauriers de l'Institut qui, ayant trouvé dans de vieilles chartes bretonnes le mot *loeis*, ont cru qu'il s'agissait peut-être d'une *laie* et l'ont fait remarquer en note. Mais, voyez le malheur : en langage breton un veau mâle se nomme *loei*, que l'on écrit plus correctement *leué* ou *lué*¹, et vous comprenez maintenant comment ces écrivains,

1. Ce mot *leué* se retrouve, avec une forme altérée, il est vrai, mais cependant très-reconnaissable, dans notre vieille coutume de Bretagne. On y lit, en effet, au chapitre

très-savants à coup sûr, ont métamorphosé un veau mâle en sanglier femelle.

Je m'arrête ici craignant même d'en avoir trop dit, mais vous priant toutefois, Monsieur, de croire, etc.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HIPPOLYTE RAISON DU CLEUZIOU.

La réclamation de M. du Cleuziou m'oblige à motiver les expressions dont il se plaint. J'ai dit que j'avais refait en partie la traduction de la pièce intitulée *Gousperou ar raned* et que j'y avais été contraint par « les contre-sens évidents que la manie du druidisme » avait introduits » dans la traduction publiée par la Société archéologique des Côtes-du-Nord.

Voici en quoi consistent deux de ces contre-sens. Le texte original porte :

Huitième série. — Eiz *groac'h* war al leur — o tornan pis, o tornan leur.

Neuvième série. — Naw *belek* armet, — o tont deus an novet : —
na padfe den ho sellet.

La traduction éditée par la Société archéologique des Côtes-du-Nord est ainsi conçue :

Huitième série. — Huit *druidesses* sur l'aire, — battant des pois, battant des pampres.

Neuvième série. — Neuf *druides* armés — reviennent de la neuvaine ; —
nul n'oserait les regarder.

Ceux des membres de la Société archéologique des Côtes-du-Nord qui savent le breton savent aussi que le mot *groac'h* (8^e série), rendu par *druidesses* dans cette traduction, veut dire tout simplement *vieille femme*, et que de même *belek* (9^e série) signifie *prêtre* et non *druide*. Sans doute ils ne sont pas les auteurs de ce double contre-sens, qui est l'œuvre du traducteur, c'est-à-dire de feu M. de Penguern. Cependant il est, à mon sens, regrettable qu'en faisant imprimer ce document extrait des papiers d'un collègue défunt, la direction de la Société archéologique des Côtes-du-Nord ait cru devoir maintenir des erreurs aussi graves sans en avertir les lecteurs de ses mémoires. Il ne suffisait pas de exposer le public à croire qu'il y a dans le texte armoricain des traces de druidisme qui en sont tout à fait absentes. M. du Cleuziou trouve dans ce chant populaire breton « je ne sais quoi d'étrange et de mystérieux. » Pour moi, s'il y a ici quelque chose « d'étrange et de mystérieux », c'est la légèreté avec laquelle la traduction a été d'abord écrite par l'auteur défunt, puis insérée telle quelle après sa mort dans les mémoires de la compagnie savante que M. du Cleuziou préside. Sans doute « il est dangereux de parler » de la Bretagne sans en connaître parfaitement la langue, les usages, les coutumes et l'histoire intime ; mais ceux qui, comme la Société archéologique des Côtes-du-Nord, possèdent ces connaissances si rares et si précieuses, devraient tenir à honneur d'éviter de contribuer par leurs publications à répandre des erreurs comme celles que nous venons de signaler ; ils devraient faire usage de leur incontestable autorité pour arrêter le mal à sa source, au lieu de laisser à un *étranger* comme moi le soin d'une nécessaire rectification.

Je n'ai plus qu'un mot à dire. M. du Cleuziou me reproche d'avoir eu la hardiesse de faire imprimer et de traduire les deux premières séries des *Gousperou ar raned*. Mais l'honorable président de la Société archéologique des Côtes-du-Nord n'a qu'à ouvrir le recueil des mémoires de la compagnie savante qu'il dirige avec tant de zèle ; il y verra, tome V, p. 62, ces deux couplets également publiés et traduits. Ce volume a paru en 1867, avec un préambule où M. du Cleuziou figure déjà comme président. C'est là que nous avons copié le texte que nous avons donné dans la *Revue critique*.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

288, ce qui suit : « En trois villages peut avoir et aller ung *loual* à jeue et à guerb, etc., etc. »

II.

Nous recevons de M. Arnold Schæfer une lettre contenant la rectification suivante que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

« En rendant compte de mon *Histoire de la guerre de Sept-Ans* (*Revue critique*, 1868, n° 14), M. Rod. Reuss reproduit (p. 215) le passage de ma préface où je me plains de ce que l'autorisation de consulter les Archives du ministère des affaires étrangères à Paris m'ait été refusée. Cette plainte se rapportait uniquement aux démarches inutiles que j'avais tentées en 1860. Je suis heureux de pouvoir la retirer après la publication de mon premier volume. L'année dernière, grâce à l'intervention de M. le comte de Bismarck et aux bons offices de M. le comte de Solms, chargé d'affaires de Prusse, on m'a autorisé à prendre connaissance des dépêches les plus importantes des années 1758-1762 et à en faire des extraits. M. Faugère m'a aidé dans cette circonstance avec la plus grande complaisance, ce qui m'a permis de réunir des documents qui donneront à la suite de mon ouvrage une base toute nouvelle et solide.

» Des informations sûres me permettent d'ajouter que la volonté de l'empereur est que ce trésor incomparable de documents historiques soit rendu désormais accessible à la science, non plus par faveur exceptionnelle, mais d'une façon plus générale, en vertu d'un règlement égal pour tous. Mainte époque de l'histoire de France n'a été racontée jusqu'ici que d'après les conversations des salons; à l'avenir on pourra aussi apprécier les mobiles et les raisons des hommes d'État. »

La *Revue critique* n'a manqué aucune occasion de réclamer contre la mesure qui interdisait aux savants l'accès des Archives du ministère des affaires étrangères. Nous savions bien que par grande faveur on accordait quelquefois des autorisations à des étrangers; mais depuis longtemps aucun Français, que nous sachions, n'a été admis dans le sanctuaire. N'est-il pas assez surprenant que la première nouvelle des intentions libérales du gouvernement nous vienne d'Allemagne, et que l'administration française n'ait répondu encore aux plaintes de la presse française par aucun *communiqué*? Qui sait du reste si et quand ces bonnes intentions seront réalisées? En attendant, les érudits français pourraient essayer de s'adresser à M. de Bismarck.

III.

Monsieur,

La *Revue critique* a rectifié, dans sa dernière livraison, une erreur de M. Zeller qui me concernait. Mais l'auteur de l'article est tombé lui-même dans une autre erreur, d'ailleurs fort excusable.

Il est vrai que je n'ai fait paraître aucune *Histoire de Charles VII*; mais j'ai publié un opuscule intitulé : *Une nouvelle Histoire de Charles VII, compte-rendu de l'ouvrage de M. Vallet de Viriville*. C'est de cet opuscule, qui reproduit trois articles consacrés successivement à l'ouvrage de M. Vallet, et qui a été tiré à part à 20 exemplaires, qu'a sans doute voulu parler M. Zeller.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

C. DE BEAUCOURT.

28 avril 1868.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20

— 16 Mai —

1869

Sommaire : 96. SOPHOCLE, *Tragédies*, p. p. TOURNIER. — 97. ΗΟΤΗΟ, Histoire de la peinture chrétienne. — 98. PAWINSKI, les Origines du consulat dans les communes du nord de l'Italie. — 99. FABAS, *Mémoires*, p. p. BARCKHAUSEN. — Variétés: la *Nouvelle Anthologie* de Florence.

96. — Σοφοκλέους τραγωδίαι. Les tragédies de Sophocle. Texte grec, publié d'après les derniers travaux de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et une notice, par ED. TOURNIER, ancien élève de l'École normale, docteur ès-lettres. Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques. Paris, Hachette, 1867. Gr. in-8°, xxxij-781 p. — Prix : 12 fr.

Nous avons parcouru avec grand plaisir cet excellent livre, ouvrage digne d'inaugurer la série des classiques grecs dans la collection d'auteurs anciens publiée par la maison Hachette et dont la *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs. Dans son Introduction M. Tournier a expliqué la nature de son travail avec une loyauté et une modestie qu'on ne saurait assez louer. Il y dit tout ce qu'il doit aux Dindorf, aux Schneidewin, aux Nauck et à d'autres devanciers. Mais il ne se contente pas de ce tribut général de reconnaissance; dans le cours de son travail, toutes les fois qu'il emprunte une observation à un éditeur antérieur, il ne manque jamais de le nommer. Cependant les remarques personnelles que M. Tournier a mêlées au choix intelligent de ses emprunts montrent qu'il eût été capable de trouver une grande partie de ce qu'il prend chez autrui, et que, s'il s'est surtout appliqué à résumer les derniers travaux de la philologie, il pourra une autre fois ajouter lui-même à ces travaux plus largement et avec moins de réserve qu'il n'a cru devoir faire dans ce premier essai.

Le texte est accompagné de deux espèces de notes, les unes critiques, les autres explicatives. Parlons d'abord des premières. On sait qu'un manuscrit de Florence, le numéro XXXII, 9 de la bibliothèque Laurentienne, tient le premier rang parmi les manuscrits de Sophocle. Est-il bien établi que le *Laurentianus* ne soit pas seulement le manuscrit le plus important, mais qu'il soit aussi l'original dont tous les autres ont été tirés directement ou indirectement? Suivant la réponse qu'on fera à cette question, encore pendante, on regardera le *Laurentianus* comme la base unique, ou comme la base principale, de la critique du texte de Sophocle. M. Tournier adopte la première de ces deux opinions. Il a pris son parti résolument, peut-être un peu trop résolument; mais enfin, il peut invoquer l'autorité de M. Dindorf. Après tout, cette question, qui divise les éditeurs théoriquement, n'amène pas dans la pratique, c'est-à-dire dans la constitution du texte, des divergences aussi grandes qu'on pourrait le supposer. Quoi qu'il en soit, tout le monde approuvera M. T. d'avoir placé au bas du texte toutes les leçons authentiques du *Laurentianus*. Un éditeur ne doit jamais perdre de vue ces leçons, mais il est obligé de s'en écarter sans cesse : car, tout en

étant le meilleur, ce manuscrit fourmille de fautes. Beaucoup de corrections sont déjà consacrées par le temps; d'autres sont dues aux derniers éditeurs M. T. lui-même a proposé en note un assez grand nombre de conjectures; mais il s'est modestement interdit de les introduire dans le texte. Nous allons citer quelques-unes de celles qui nous ont paru les plus remarquables.

Electre, 20 : Πρὶν οὖν τιν' ἀνδρῶν ἐξοδοιπορεῖν στέγης. L'expression ἐξοδοιπορεῖν est fort singulière. Nauck doute de l'authenticité du vers tout entier. M. T. propose : ἀνδρῶν ἐξοδὸν περᾶν, en invoquant *Ajax*, 806 : Ἄνδρὸς ἐξοδὸν κακῆν, et sans dissimuler que περᾶν ἐκ στέγης serait plus conforme à l'usage que le simple génitif. — *Él.* 85. Ταῦτα γὰρ φέρει || νίκην τ' ἐφ' ἡμῖν καὶ κράτος τῶν δρωμένων. On s'est donné beaucoup de peine, trop de peine, pour rendre compte de la préposition ἐπί. M. T. l'écarte au moyen d'un changement extrêmement facile. Il veut qu'on écrive : Ταῦτα γὰρ φέρειν || νίκην τε φημί καὶ κράτος τῶν δρωμένων. — *Él.* 100 : Κούδεις τούτων οἴκτος ἀπ' ἀλλοῦ || ἢ μοῦ φέρεται. La conjecture κούδεν τούτων οἴκτων... φέρεται (« obtient ») est très-plausible. — *Él.* 437. La substitution de ἐστ' ἂν θάνῃ à ὄταν θάνῃ donnerait un texte plus satisfaisant. La leçon traditionnelle ne s'accorde guère avec la suite de la phrase : κειμήλι' αὐτῆ ταῦτα σωζέσθω κάτω. — *Él.* 534. Clytemnestre parle du sacrifice d'Iphigénie, et elle demande quel motif on pourrait alléguer pour justifier la conduite d'Agamemnon : Εἶεν, διδάξον δὴ με τοῦ χάριν τίνων || ἔθυσεν αὐτήν. Si τίνων est le participe de τίνω, cette question ne s'accorde pas avec celle qui la suit immédiatement : πότερον Ἀργείων ἔρείς. Il faut donc prendre τίνων, ainsi que la variante τίνος, pour un pronom interrogatif. Mais dans ce cas ces deux leçons ne sauraient guère être que des gloses de τοῦ. M. T. pense que ces gloses ont expulsé du texte le mot πατήρ, et cette conjecture est très-légitime. — *Æd. Col.* 1311 sq. : Οἱ νῦν σὺν ἐπτά τάξεσιν σὺν ἐπτά τε || λόγχοις τὸ Θήβης πεδῖον ἀμφοστᾶσι πᾶν. M. T. juge que ces deux vers sont une interpolation, tirée des mots qu'on lit un peu plus haut (v. 1305) : Τὸν ἐπτάλοχον ἐς Θήβας στόλον ... ἀγεῖρας. — *Æd. Col.* 1500 sq. : Τίς αὖ παρ' ὑμῶν κοινὸς ἤχεῖται κτύπος, || σαφῆς μὲν αὐτῶν (Reiske : ἀστῶν), ἐμφανῆς δὲ τοῦ ξένου; le second de ces vers est, suivant M. T., « une glose » destinée à expliquer κοινός : peut-être d'après la scholie : Κοινός· ὑμῶν τε καὶ οἰδίποδος. » Nous pensons que les futurs éditeurs de Sophocle feront bien de mettre ce vers entre crochets. — *Trach.* 701 sqq. : Ἐκ δὲ γῆς, ὅθεν || προῦκειτ', ἀναξέουσι θρομβώδεις ἄφροι, || γλαυκῆς ὀπώρας ὥστε πίονος ποτοῦ || χυθέντος εἰς γῆν βακχίας ἀπ' ἀμπέλου. M. T. fait observer avec beaucoup de justesse que γλαυκῆς ὀπώρας ne peut guère désigner que l'olive, et que l'épithète πίονος convient mieux à l'huile qu'au vin. Il ajoute : « Le liquide écumant dont il est ici question nous paraît » donc être l'huile, au moment où elle sort du pressoir. Dès lors, il faut corriger » la fin du vers 704. On pourrait lire εἶτε βακχείου γάνους : à moins qu'on ne se » contente d'un changement plus léger, comme βακχίας ἢ π' (ἢ ἀπὸ) ἀμπέλου. » Peut-être vaudrait-il encore mieux substituer εἶτε à εἰς γῆν, mots inutiles après ἐκ δὲ γῆς, et qui pourraient provenir d'une glose.

Parmi les conjectures mises en avant par M. Tournier, il en est quelques-unes qui avaient déjà été proposées par d'autres. Notre jeune helléniste sera charmé d'apprendre qu'il s'est rencontré, sans le savoir, avec des critiques justement

estimés. *Æd. Roi*, 579 : Ἄρχεις δ' ἐκείνη ταῦτά γῆς ἴσον νέμων. Créon veut dire qu'Œdipe, tout en étant le maître, partage volontairement son pouvoir avec Jocaste. Mais Créon s'exprime très-mal, et M. T. a mille fois raison de suspecter les mots ταῦτά γῆς. Sa conjecture, τῆς ταγῆς, donne, sinon les mots, du moins le sens qu'il faut. M. Heimsœth (*Kritische Studien zu den griechischen Tragikern*, Bonn, 1865, p. 231) propose τοῦ κράτους, en expliquant la leçon vicieuse d'une manière quelque peu artificielle. On peut aussi songer à τοῦ τέλους. — *Æd. Col.* 547 : Καὶ γὰρ ἄλλους ἐφόνευσα καὶ ὤλεσα || νόμῳ δὲ καθαρὸς, αἰδρις ἐς τόδ' ἦλλον. Le mot ἄλλους donne un vers faux et un sens peu satisfaisant. On y a substitué ἄνους, qui a le tort d'anticiper sur la phrase suivante; ou ἀλούς, qui est étrange. En proposant ἐμούς, M. T. s'est rencontré avec M. Bergk. Le changement est assez considérable; cependant la faute des copistes peut s'expliquer par l'orthographe vicieuse αἰμούς. — *Antigone*, 612 : Τό τ' ἐπειτα καὶ τὸ μέλλον || καὶ τὸ πρὶν ἐπαρκέσει. M. T. veut qu'on écrive ὡς τὸ πρὶν, et M. Heimsœth, p. 157, est du même avis. On sait que les copistes ont souvent confondu ὡς et καί. — *Æd. Col.* 881 sq. : Créon a menacé d'enlever Œdipe. Le vieillard s'écrie : Ἀκούεθ' οἶα φθέγγεται; Le chœur répond : Τά γ' οὐ τελεῖ, [Ζεὺς αὐτὸς ἴστω]. Et Créon : Ζεὺς γ' ἂν εἰδείη, σὺ δ' οὐ. Ce passage est mutilé dans les manuscrits. Les mots que nous avons mis entre crochets, sont le complément proposé par M. T. Ils ne s'éloignent guère des mots suppléés par M. Heimsœth (p. 98) : Ἴστω τόδε Ζεὺς. — *Æd. Col.* 1370 sqq. : Œdipe dit à Polynice : Τοιγάρ σ' ὁ δαίμων εισορᾷ μὲν οὐ τί πω, || ὡς αὐτίκ', εἶπερ οἶδε κινουῦνται λόχοι || πρὸς ἄστου Θήβης. Οὐ γὰρ ἔσθ' ἕπως πόλιν || κείνην ἔρεϊ τις, ἀλλὰ... La conjecture de Turnèbe : κείνην ἐρείψεις, a été adoptée par tous les éditeurs. M. T. proteste avec raison. Polynice n'a pas l'intention de détruire Thèbes, et Œdipe doit dire : « Jamais tu ne te rendras maître de cette ville. » M. T. veut donc qu'on écrive : πόλιν || σὴν τήνδ' ἔρεϊ τις. Il a presque rencontré la conjecture de M. Heimsœth (p. 177) : κείνην ἐρείς σὴν. Cette dernière correction s'éloigne un peu plus du texte des manuscrits; mais elle donne une phrase d'une tournure plus naturelle.

Ailleurs M. T. n'a vu, ce nous semble, qu'une partie de la vérité : il pose bien la question, mais il donne une solution qui ne nous satisfait pas. *Æd. Roi*, 1031. Le Messenger corinthien, qui a recueilli Œdipe enfant dans les gorges du Cithéron, révèle ce qu'il sait de la naissance du roi. Celui-ci lui demande : Ποιῶν γὰρ ἦσθα κατὰ θητεία πλάνης; La réponse du Messenger : Σὺ δ', ὦ τέκνον, σωτήρ γε τῷ τότ' ἐν χρόνῳ, amène cette nouvelle question d'Œdipe : Τί δ' ἄλλος ἴσχοντ' ἐν κακοῖς με λαμβάνεις; Les mots ἐν κακοῖς sont une affreuse cheville. Le *Laurentianus* porte ἐν καιροῖς λαμβάνεις. M. T. veut en tirer : ἐν χεροῖν σὺ λαμβάνεις; conjecture qui vaut mieux que ἐν χύτραισι ou ἐν νάπαις με ou d'autres encore, proposées par divers critiques, mais qui laisse encore à désirer. Ἐν καιροῖς λαμβάνεις vient de ἐν καιρῷ σὺ λαμβάνεις, leçon qui fausse le vers; mais qui donne un sens très-satisfaisant. Le Messenger ayant dit qu'il a été le sauveur d'Œdipe, celui-ci lui demande : « Quel était le mal dont je souffrais quand tu me rencontras à propos? » En bonne critique, il n'y a ici qu'une seule voie à suivre : considérer ἐν καιρῷ comme une glose, et y substituer une locution équivalente qui puisse entrer dans le vers. Or nous n'avons pas l'embarras du choix. Il faut évidemment écrire : ἐν καιρῷ σὺ

λαμβάνεις. La vulgate : ἐν κακοῖς, s'explique facilement : c'est la correction d'un copiste ignorant. Ceux qui considèrent le *Laurentianus* comme l'original de tous nos manuscrits, sont, il est vrai, obligés de faire venir ἐν κακοῖς de ἐν καιροῖς. — *Ant.* 551. Ismène dit : Τί ταῦτ' ἀνίας μ' οὐδὲν ὠφελουμένη ; Sa sœur répond : Ἀλοῦσα μὲν δῆτ', εἰ γέλωτ' ἐν σοὶ γελῶ. M. T. trouve avec raison que le tour de cette phrase laisse à désirer. Mais sa conjecture : ἀλοῦσα μὲν δὴ καὶ γελῶσ' ἐν σοὶ γελῶ, ne saurait être approuvée. Pour corriger le texte, on n'a qu'à suivre (M. Heimsoeth l'a déjà fait remarquer) la paraphrase du scholiaste : Εἰ γελῶ, φησὶν, ἐπὶ σοὶ, ἀλοῦσα γελῶ. Sophocle a écrit : Ἀλοῦσα μὲν δῆτ', εἰ (οὐ δὴ, κει) γελῶ ἔπι σοὶ, γελῶ. — *Trach.* 1112 sq. : Ὡ τλήμων Ἑλλάς, πένθος οἶον εἰσορῶ || ἔξουσαν, ἀνδρὸς τοῦδ' ἔγ' εἰ σφαλήσεται. M. T. propose : ἀνδρὸς τοῦδ' ἔγ', εἰ σφαλήσεται. Nous n'aimons pas à séparer le génitif ἀνδρὸς τοῦδ' de σφαλήσεται. Il suffira de mettre un point après Ἑλλάς. Comme le vocatif n'est ici qu'une figure, on ne doit pas s'étonner de le voir suivi de la troisième personne, pourvu que les deux phrases soient nettement séparées. — *Phil.* 559. Φράσον δ' ἄπερ γ' ἔλεξας, ὡς μάθω... La particule γε ne se lit pas dans le *Laurentianus*, et M. T. juge avec raison qu'elle ne saurait guère se justifier. Mais sa conjecture Φράσον δ' ἄποτ' ἔλεξας, ὡς ἂν μάθω, donnerait un vers faux. Peut-être : Φράσον δ' ὅποτ' ἔλεξας. — *Phil.* 1382 sqq. Néoptolème veut persuader à Philoctète de le suivre à Troie. Philoctète s'indigne : Καὶ ταῦτα λέξας οὐ καταισχύνει θεούς ; Néoptolème répond : Πῶς γάρ τις αἰσχύνουτ' ἂν ὠφελούμενος ; Philoctète réplique : Λέγεις δ' Ἀτρεΐδαις ὄφελος ἢ ἔπι ἐμοὶ τόδ' ; La réponse de Néoptolème n'aurait de sens que si Philoctète avait dit : « Comment ne rougirais-je pas d'agir comme tu me » le conseilles ? » M. T. soupçonne qu'il faut lire : Πῶς γάρ τις ὠφελῶν τε κἀφελούμενος ; Nous croyons que, dans le premier des vers cités, καταισχύνει θεούς a été mis par erreur pour καταισχύνει φίλους, et qu'il faut écrire le vers suivant : Πῶς γάρ τις αἰσχύνουτ' ἂν ὠφελούμενους ; — *Phil.* 1418 sqq. : Καὶ πρῶτα μὲν σοὶ τὰς ἐμὰς λέξω τύχας, || ὅσους πονήσας καὶ διεξελθῶν πόνους || ἀθάνατον ἀρετὴν ἔσχον, ὡς πάρεσθ' ὄρα. M. T. met un point-virgule après ὄρα : ponctuation inadmissible, suivant nous. Rien n'indique le tour interrogatif : la construction de cette phrase, ainsi que la manière dont elle est liée à la phrase suivante, s'y oppose au contraire. Mais il est vrai que le texte est vicieux. Hercule ne veut pas raconter ses travaux : il veut dire qu'après l'accomplissement de ses travaux il a été reçu parmi les immortels. Tel sera le sens de ces vers, si à ὅσους πονήσας nous substituons ὅς ἐκπονήσας, composé qui s'accorde avec διεξελθῶν. — *Électre*, 479 sqq. : Ὑπεστὶ μοι θράσος, || ἀδουπνῶν κλύουσαν || ἀρτίως δνειράτων. M. T. introduit dans le texte le datif κλύουσα, en déclarant que l'accusatif lui paraît un solécisme pur et simple. Que M. T. nous permette de lui dire que cette assertion est inconsidérée. Sans doute, du temps de Denys d'Halicarnasse, la tournure qu'il condamne eût été regardée comme un solécisme. Mais au siècle de Périclès la langue grecque obéissait à une grammaire large et toute instinctive : elle avait des lois, assurément, mais elle n'était pas emprisonnée dans des règles fixes et immuables. On trouve chez les écrivains de cette époque une foule d'irrégularités, pour lesquelles les grammairiens grecs ont inventé un terme particulier, celui de σολοικοφανές. Le scholiaste d'Euripide dit quelque part (*Hipp.* 23) avec une justesse parfaite : Ἀρχαῖσμός ἐστι τοῦτο, οὐ σολοικισμός. Mais revenons au cas particulier qui nous

occupe. Le poète a pu écrire κλύουσαν, parce que ὕπεστί μοι θράσος prend ici le sens de ὑπῆλθε με θράσος. Cette irrégularité est donc l'une des nombreuses applications de la σύνταξις κατὰ σύνεσιν. Les éditeurs de Sophocle ont déjà cité une phrase toute analogue d'Eschyle (*Choéph.* 410). M. Tournier la croit altérée. Essayons de le convaincre par d'autres passages. On lit dans la *Médée* d'Euripide, aux vers 57 sq. : Ὄσθ' ἡμερός μ' ὑπῆλθε γῆ τε κούράνῃ || λέξαι μολούση δεῦρο δεσποίνης τύχας. Ici la leçon des manuscrits est confirmée par le scholiaste et par une imitation de Philémon. Ajoutons *Iphig. Aul.* 491. Ἄλλως τέ μ' ἔλεος τῆς ταλαιπώρου κόρης || ἐσῆλθε, συγγένειαν ἐνωσομένῃ. Ces deux exemples sont d'autant plus remarquables qu'ils se trouvent dans le dialogue iambique, et que le mètre ne s'oppose pas à une syntaxe plus régulière. Le passage de Sophocle, au contraire, jouit des libertés du style lyrique, et, qui plus est, le datif κλυούσα γ est, si nous ne nous abusons, inconciliable avec le mètre. Nous croyons en effet que les deux vers, 480 et 481, n'en forment qu'un seul :

ἀδυπνῶν κλύουσαν ἀρτίως ὄνειράτων.

De même dans l'antistrophe :

— ὦ μήποθ' ἤμιν ἀφεγές πελᾶν τέρας.

Nous rétablissons la leçon du *Laurentianus* ἤμιν, à laquelle les éditeurs n'auraient pas dû préférer ἡμῖν.

Du reste, le commentaire de M. T. offre peu de témérités de ce genre. Les lecteurs de Sophocle trouveront en lui un guide sûr, soit pour les questions de grammaire, soit pour les éclaircissements de toute espèce que demande un poète aussi difficile que Sophocle. Les notes explicatives sont judicieuses et substantielles : elles n'éludent jamais les difficultés du texte, et le lecteur ne se trouve pas abandonné au moment même où il a le plus grand besoin de secours. Est-ce à dire que nous regardons toutes les interprétations de M. T. comme définitives, et que nous nous ne séparons jamais de lui? Un tel accord serait chose merveilleuse : il y a dans ces vieux textes trop de matière à discussion pour que l'on puisse raisonnablement s'y attendre. Je prends quelques scènes de la tragédie d'*Électre*, et je note les observations que m'a suggérées la lecture du commentaire de M. T. — V. 780 : Ὄστ' οὔτε νυκτὸς ὕπνον οὔτ' ἐξ ἡμέρας || ἐμὲ στεγάζειν ἤδῶν, ἀλλ' ὁ προστατῶν || χρόνος διῆγέ μ' αἰὲν ὡς θανομένην. Nous trouvons ici une explication, sinon nouvelle, du moins particulière : « Ἐμὲ nous semble plutôt être le sujet, et » στεγάζειν avoir le sens de *loger*, recevoir κατὰ στεγάς. » Est-il bien sûr que στεγάζω ait été employé dans ce sens par les Grecs? Ce verbe, qui vient de στέγη, « toit, » veut généralement dire : « couvrir, » et nous ne voyons pas pourquoi on voudrait y attacher ici une autre signification. Le sommeil nous couvre de son aile : il ferme nos paupières et nous isole du monde extérieur. Je ne crois pas non plus que les mots suivants soient bien rendus par cette traduction : « Mais le temps régnant me gouvernait toujours comme allant mourir. » A chaque heure Clytemnestre pouvait craindre que l'heure prochaine ne la livrât au vengeur. C'est là évidemment ce qu'elle dit, et le scholiaste a raison d'expliquer ὁ προστατῶν par ὁ ἐπιγενόμενος. Quoique l'avenir vienne après le présent, le trope ὁ προστατῶν χρόνος (le moment qui se tenait devant moi) ne manque pas de

justesse. Si nous pensons à l'avenir, nous regardons en avant, nous voyons devant nous l'objet de nos craintes ou de nos espérances. Cp. Eschyle, *Agam.* 975 : Τίπτε μοι τόδ' ἐμπέδωσ δειῖμα προστατήριον καρδίας τερασκόπου ποτᾶται; — V. 836 : Κατ' ἐμοῦ ταχομένας μᾶλλον ἐπεμβάσει. On construit généralement ἐπεμβάσει κατ' ἐμοῦ. M. T. a raison de considérer κατὰ.. ταχομένας comme une tmèse. Nous voudrions qu'il se fût plus souvent écarté de ses devanciers. Quel que soit le mérite des Wunder et des Schneidewin, ils ont pu se tromper. M. T. les a quelquefois suivis jusque dans leurs erreurs : nous croyons qu'il a été trop modeste. C'est ainsi que nous trouvons dans un des vers suivants (844) une interprétation artificielle de Wunder. Mais nous craignons d'être trop long en discutant ici le sens de ce vers, dont l'explication se rattache à celle de la strophe tout entière. — 1028. Ἀνέξομαι κλύουσα χῶταν εὐ λέγης. Nous ne nous serions pas borné à citer la paraphrase vague, donnée par le scholiaste : Ἔσται καιρὸς ὅτε με εὐφημήσεις. La douce Chrysothémis dit ανέξομαι : elle gémit d'avance sur les malheurs qui amèneront Électre à d'autres sentiments. — V. 1039 sq. Électre : Ἥ δεινὸν εὐ λέγουσαν ἐξαμαρτάνειν. Chrysothémis : Εἶρηκας ὀρθῶς ᾗ σὺ πρόσκεισαι κακῶ. Nous n'aurions pas adopté la traduction de Dindorf : *Miserum est bene suadere ac non persuadere*, ni expliqué le second de ces vers : « C'est toi qui parles bien, sans persuader. » Le verbe ἐξαμαρτάνειν a un sens plus général : il signifie : « ne rien obtenir. » Chrysothémis dit que les projets généreux, mais insensés, de sa sœur ne sauraient aboutir. — V. 1395 : Νεακόνητον αἶμα χειροῖν ἔχων. Les grammairiens anciens disent que αἶμα prend ici le sens de ξίφος ou μάχαιρα. Wunder répète cette explication, et M. T. reproduit la note de Wunder. Mais est-il possible qu'un mot qui signifie « sang » devienne l'équivalent de « épée » ? Présentée de cette façon, une telle interprétation est inadmissible, et nous ne nous étonnons pas que plusieurs critiques aient déclaré la leçon altérée et aient essayé de la corriger. Toutefois nous n'approuvons pas ces critiques. Sans toucher à la vieille leçon, il suffit d'interpréter ce passage un peu moins *grosso modo* qu'on n'a fait jusqu'ici. On sait que αἶμα équivalait souvent à φόνος. Les exemples abondent. Citons seulement : Αἶμα γενέθλιον κατήνυσεν, Euripide, *Oreste*, 89. Αἶμα χειροῖν ἔχων veut donc dire : « le meurtre à la » main, » tournure qui n'est pas plus hardie que « la vengeance à la main, » ou « la calomnie en main. » Cependant le lyrisme grec va bien au-delà des timides licences de notre poésie française. Puisque le meurtre, αἶμα, est ici considéré comme une arme, Sophocle y ajoute une épithète qui ne convient qu'à une arme véritable : νεακόνητον, « fraîchement aiguisé ». Reste la question de métrique. Ce mot n'a pas la même mesure que μετὰδρομοι, qui occupe la place correspondante dans la strophe. Pour corriger cette faute, il faut examiner les deux strophes dans leur ensemble. Les voici :

[Strophe.] Ἴδεθ' ὅποι προνέμεται
τὸ δυσέριστον αἶμα φουσῶν Ἄρης
βεβᾶσιν ἄρτι δωμάτων ὑπόστεγοι
μετὰδρομοι κακῶν πανουργημάτων ἄφυκτοι κύνες·
ὥστ' οὐ μακρὰν ἔτ' ἄμμενεῖ
τούμὸν φρενῶν ὄνειρον αἰωρούμενον.

[Antistrophe.] Παράγεται γὰρ ἐνέρων
δαλιόπους ἀρωγὸς εἴσω στέγας,

ἀρχαιοπλοῦτα πατρός εἰς ἐδώλια,
 νεακόνητον αἶμα χειροῖν ἔχων · ὁ Μαΐας δὲ παῖς
 Ἑρμῆς σφ' ἄγει δόλον σκότῳ
 κρύψας πρὸς αὐτὸ τέρμα, κούκέτ' ἀμμένει.

Sauf la différence que nous avons signalée, les deux strophes s'accordent à peu près. Mais elles n'offrent pas cet accord rigoureux qui était la loi générale des morceaux antistrophiques. On a reconnu cette loi quant à Eschyle, et on la reconnaîtra de plus en plus pour Sophocle et pour Euripide. D'autres symétries, indépendantes de l'agencement métrique des syllabes, ne sont pas non plus observées dans ces deux strophes. Les poètes aimaient à faire revenir aux places correspondantes de la strophe et de l'antistrophe les mêmes mots, ou des mots semblables, ou des tournures analogues. Mais les scholiastes aimaient à transposer les mots en vue de la clarté et de l'enchaînement syntaxique, et leurs paraphrases ont souvent pénétré dans les textes lyriques. Heureusement les assonances dont nous venons de parler, ainsi que la mesure des syllabes, fournissent quelquefois des indices au moyen desquels on peut rétablir l'ordre des mots poétiques. Dans le morceau qui nous occupe, les mots νεακόνητον αἶμα ont dû se trouver primitivement au commencement du deuxième vers de l'antistrophe, afin de faire pendant à τὸ δυσέριστον αἶμα, qu'on lit au deuxième vers de la strophe. Il s'ensuit que la première syllabe de δυσέριστον devrait être longue. M. T. ne semble pas bien sûr de comprendre cette épithète, et en effet elle ne s'explique pas facilement. Écrivons τὸ δυσθέριστον αἶμα, et nous aurons rétabli, en même temps que la mesure, une locution claire et poétique. Cp. Eschyle, *Sept Chefs*, 718 : 'Ἄλλ' αὐτάδελερον αἶμα δρέψασθαι θέλεις; Les quatre premiers vers de la strophe n'ont pas besoin d'autre rectification. La partie correspondante de l'antistrophe doit être transposée ainsi :

Ὅ δ' ἐνέρων παράγεται,
 νεακόνητον αἶμα χειροῖν ἔχων (ou mieux encore : νωμῶν χειροῖν),
 παλαιόπλοῦτα πατρός εἰς ἐδώλια
 δολιόπους ἄρωγός εἰσω στέγας · ὁ Μαΐας δὲ παῖς

En rapprochant le groupe de mots ἐνέρων δολιόπους ἄρωγός, le paraphraste a fait un autre changement qui se voit souvent ailleurs : il a substitué à δέ la glose γάρ. On remarquera que παράγεται répond maintenant à προνέμεται. Disons en passant que le verbe παράγειν demandait peut-être une explication. Il signifie ici « introduire furtivement, » comme dans Hérodote V, 20. Προνέμεσθαι veut dire au propre : « avancer en broutant. » Cela est vrai. Mais Sophocle y pensait-il? Il aurait été bon d'ajouter que ce verbe désigne les ravages du feu. Cp. *Iliade*, XXIII, 177 : Ἐν δὲ πρὸς μένος ἦκε σιδήρεον, ὄφρα νέμοιτο. Quant aux derniers vers, nous les corrigerons assez facilement, si nous prenons encore pour guides les symétries antistrophiques. Voici comment il faut écrire la fin de la strophe :

ὥστ' ἄμὸν αἰωρούμενον
 μακρὰν φρενῶν ὄνειρον οὐκέτ' ἀμμένει.

Cette transposition améliore le texte : on sent, en effet, que les mots οὐκέτ' ἀμμένει doivent être réservés pour la fin de la phrase. Ils se trouvent à la même place dans l'antistrophe, laquelle n'a besoin que de légères modifications :

Ἑρμᾶς σφ' ἄγει κρύψας δόλον
 σκότῳ πρὸς αὐτὸ τέρμα, κούκέτ' ἀμμένει.

J'ai écrit Ἑρμᾶς, afin de rendre compte de la glose Ἑρμῆς.

Résumons, en terminant, ce que nous pensons de l'ouvrage et de l'auteur. M. Tournier a fait un travail utile : il a établi le texte de Sophocle d'une manière judicieuse, il l'a éclairé par un commentaire excellent, de beaucoup le meilleur qui ait été publié en français : son édition de ce poète répond à l'état actuel de la science philologique. Nous savions déjà que l'auteur de « Némésis et la Jalousie » des dieux » connaissait les croyances religieuses de l'antiquité, et qu'il savait pénétrer les idées d'un âge si éloigné du nôtre. Il s'est essayé cette fois-ci dans un autre genre d'études. Pour réussir dans l'art difficile de la critique et de l'interprétation des vieux textes, il faut de la sagacité et de la méthode. M. T. a prouvé qu'il possède l'une et l'autre.

HENRI WEIL.

97. — H. G. HOTH. *Geschichte der christlichen Malerei*. 1^{re} livraison, viij-238 pages in-8°. Stuttgart, 1867. — Prix : 4 fr.

M. Hotho, connu par d'importants travaux sur les beaux-arts, s'est proposé d'écrire une histoire générale de la peinture chrétienne. Le premier fascicule, qui a paru l'an dernier, contient une partie du sujet assez considérable pour permettre d'apprécier dès maintenant cette entreprise. Hâtons-nous de dire qu'il ne faut chercher aucune préoccupation religieuse dans le titre choisi par l'auteur. M. Hotho s'est bien gardé d'appliquer un criterium étranger, tel que la religion, à un art qui a une existence tout à fait indépendante du sort de l'orthodoxie ; il a sagement évité ce défaut, commun à plusieurs critiques contemporains, surtout allemands, de prendre pour base unique de l'appréciation d'une œuvre littéraire ou artistique la morale, la politique ou la religion. Il a été conduit à ne s'occuper que de la peinture chrétienne par la considération que la peinture est l'art chrétien par excellence. Cette idée est aujourd'hui fort répandue : on se rappelle que chez nous elle a été soutenue il n'y a pas longtemps par M. de Laprade. Quoi qu'il en soit, les arguments de M. H. ne paraîtront pas très-persuasifs à qui n'est pas initié au langage de la philosophie allemande.

Ce point de vue de l'influence du christianisme sur la peinture, auquel M. H. se maintient avec une rare persévérance, suffirait pour donner au livre un certain attrait de curiosité, de nouveauté. M. H. a ajouté à cette idée fondamentale beaucoup d'autres qui ne manquent pas de hardiesse, et qui ouvrent souvent un large horizon. Il domine son sujet, et juge une longue suite de siècles ou un artiste isolé avec une égale assurance. La comparaison de la peinture avec les autres arts, avec la littérature, lui a fourni une foule d'aperçus ingénieux. C'est ainsi qu'il explique le rôle peu considérable de la peinture dans la France du Midi par l'importance de la poésie lyrique. « Quand le cœur, dit-il, s'exprime si aisément dans la langue de la poésie, il peut se passer de la beauté de la ligne » et du charme de la couleur. » Ou bien encore il donne la raison suivante de l'infériorité de la peinture gothique : « L'architecture devient elle-même peintre. » Elle emploie voûtes et piliers, nervures, plinthes et meneaux, de manière à reproduire le charme de la perspective, et les jeux de lumière les plus variés, etc..»

Ne nous abusons cependant pas sur la valeur de l'ouvrage de M. Hotho. C'est un travail de seconde main, souvent une compilation. L'auteur n'a vu de

ses propres yeux qu'une partie des monuments qu'il décrit et qu'il apprécie. Il ne connaît ceux de l'art français que par des reproductions ou par la description qu'en ont faite d'autres critiques. Il a eu le mérite de coordonner les faits, de les distribuer d'une manière claire et didactique, de tirer de leur rapprochement de nouvelles idées. Mais même en restreignant son mérite à cette tâche un peu secondaire, on ne peut lui décerner un éloge complet. On serait en droit de lui demander d'être plus exact et d'approfondir davantage. L'*Histoire de la peinture* de Gœrling, dont nous avons rendu compte dernièrement, quoique dénuée de toute prétention, est souvent plus complète que le livre de M. H. — Une bibliographie des écrits sur les différentes époques qu'il étudie aurait été de rigueur. — L'absence de gravures se fait vivement regretter, surtout pour la période du moyen-âge. Elle n'est nullement justifiée par cette excuse de l'éditeur : qu'elles n'ont d'utilité que lorsqu'elles sont de la dernière perfection. — Enfin dans l'examen des détails nous trouverons de nombreuses inexactitudes et erreurs.

La première livraison renferme l'histoire de la peinture chrétienne depuis ses origines jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Cette longue période offre en général un intérêt plus historique qu'artistique. M. H. nous paraît avoir employé une excellente méthode dans l'appréciation de ses monuments. Sans perdre de vue l'esthétique, à laquelle il faut toujours rapporter toute œuvre d'art, il ne s'est jamais cru autorisé à négliger ou à passer sous silence les peintures les plus détestables. Il a examiné des miniatures tellement grossières qu'on les croirait l'ouvrage d'un enfant de quatre ans, et nous ne doutons pas que s'il les avait reproduites dans son livre, bien des lecteurs ne se fussent récriés sur l'attention accordée à des œuvres si complètement nulles. Mais quand on pense qu'au moyen-âge elles sont souvent le chef-d'œuvre relatif de tout un siècle, on ne peut que louer M. H. de les avoir admises dans un travail qui n'était pas tenu à cette exactitude scientifique. En tout cela, nous le répétons, M. H. a fait preuve d'un rare sentiment de la proportion et de la nature de son sujet. Ses classifications nous semblent fort satisfaisantes. Il a mené de front l'histoire de la peinture des différentes contrées de l'Europe, de manière à présenter un aperçu général de chaque époque, presque un tableau synoptique. Il a très-rigoureusement suivi l'ordre chronologique, et toutes les fois que des productions de telle ou telle période n'avaient pas un caractère assez saillant ou assez uniforme pour constituer une école, il les a distribuées entre les différents règnes ou les a fait rentrer dans les autres divisions de l'histoire politique.

Ces divisions toujours assez courtes permettent de suivre pas à pas la marche de la peinture dans chaque pays, tandis que les résumés qui les précèdent donnent le tableau général de l'art dans toute l'Europe.

L'histoire particulière des différentes contrées, de la France surtout, laisse beaucoup à désirer. Nous ne ferons pas un crime à M. H. de ne pas s'être pris d'enthousiasme pour la peinture française du moyen-âge, ni même de l'avoir traitée avec froideur et ennui. Mais il aurait dû être moins superficiel et plus exact. Il ne parle pas de la peinture française avant Charlemagne. La cultivait-on, ne la cultivait-on pas? il n'en dit rien. Toutes les histoires parlent cependant des peintures que Childebert I fit exécuter à Saint-Germain-des-Prés. —

L'indication des manuscrits à miniatures est souvent défectueuse ou erronée. Celui qu'on connaît sous le nom d'*Évangile de Soissons* n'est pas écrit sur fond pourpre et ne contient pas que des figures imberbes, comme le dit M. H. — Les peintures de Saint-Savin sont les unes antérieures à la fin du XI^e siècle, les autres postérieures au milieu du XII^e. M. H. les a placées entre ces deux dates, sans fournir d'arguments à l'appui, et sans les avoir étudiées autrement que dans la reproduction chromolithographique que le gouvernement en a fait faire. — Il ne parle pas des combats, paysages, chasses, etc., que les peintres aimaient à représenter au X^e siècle, etc., etc. — Ces lacunes et une foule d'autres sont fort regrettables dans un livre dont l'esprit est excellent, et qui, plus étendu et plus complet, pourrait rendre de grands services tant à l'enseignement qu'à certains travaux de l'érudition.

EUG. MÜNTZ.

98. — **Zur Entstehungsgeschichte des Consulats in den Comunen Nord- und Mittelitaliens.** XI-XII Jahrhundert. von D^r Adolf PAWINSKI, Berlin, E. S. Mittler u. Sohn, 1867. In-8°, iv-59 pages. — Prix : 1 fr. 75.

La monographie de M. Pawinski se propose d'élucider un point secondaire de l'histoire autrefois si controversée de l'origine et du développement des communes italiennes. Les questions majeures que soulevait ce chapitre si intéressant de l'histoire du moyen-âge peuvent être regardées comme résolues pour la plupart depuis l'apparition du bel ouvrage de M. K. Hegel sur l'*Histoire de la constitution des villes italiennes*; presque tous les résultats obtenus par le savant professeur d'Erlangen ont été confirmés par des recherches postérieures. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'exposer aux lecteurs français les traits principaux de cette controverse animée à laquelle se rattachent les noms des Savigny, des H. Leo, des Cesare Balbo, des Bethmann-Hollweg, des Carlo Troya, etc. Nous possédons sur ce sujet un excellent ouvrage, écrit en français par un savant belge, et nous renvoyons par conséquent tous ceux qui seraient désireux de plus grands détails aux deux beaux volumes de M. Prosper de Hauleville¹, nous bornant à quelques mots sur la question toute spéciale qu'examine M. Pawinski. C'est de l'origine du consulat dans les villes italiennes que s'occupe notre auteur en s'appuyant sur une série de documents édités dans les dernières années ou bien encore inédits et dont il a dû la communication à M. Th. Wüstenfeld, de Göttingue, l'un des plus savants connaisseurs de l'histoire de l'Italie au moyen-âge.

M. P. s'occupe d'abord de l'échevinat dans les villes du nord et du centre de la péninsule pour examiner jusqu'à quel point se justifie l'opinion qui prétend faire sortir les consuls des anciens *scabini*. L'origine des *scabini* elle-même est fort obscure et cette institution semble avoir changé de caractère avec le temps. Nous n'avons que des notions très-vagues sur ce sujet pour l'époque de la domination lombarde; après Charlemagne, les *scabini*, qui ne semblent avoir été primitivement que des hommes connaissant les lois, sans fonctions précises (p. 7), furent chargés de connaître d'une partie des affaires judiciaires. Ils n'étaient

1. *Histoire des communes lombardes depuis leur origine.* Paris, Didier, 1857. 2 vol. in-8°.

point élus par leurs concitoyens, mais délégués par le *missus* impérial. Ce point nous semble solidement établi par M. P. malgré l'opinion contraire de M. Hegel. Plus tard encore, au IX^e et au commencement du X^e siècle, le mot de *scabini* est devenu synonyme de *judices*. Ces échevins ou juges prennent des titres divers (*Judices Domini Regis, J. D. Imperatoris, J. S. Palatii, etc.*); mais cette variété de dénominations n'implique pas un changement de position. Surtout il ne faut point croire qu'il y ait eu dans les villes deux collèges différents de juristes, les échevins et les juges, comme l'avait dit Bethmann-Hollweg et comme M. de Hauleville l'a répété¹. La science du droit s'enseignant par tradition dans les familles, il était naturel que ces fonctions d'échevins ou de juges devinssent peu à peu héréditaires dans beaucoup de villes; mais par cela même que les échevins formaient une espèce de caste professionnelle en dehors de la cité, on ne peut pas les considérer comme représentants des villes. Si M. Hegel a considéré les échevins et les juges comme les uniques représentants des libertés municipales avant l'institution du consulat, c'est qu'il partait, comme nous l'avons dit tout à l'heure, de la supposition que les échevins étaient élus par leurs concitoyens. Mais cette supposition semble devoir être abandonnée aujourd'hui, et si l'on veut admettre que les échevins représentaient quelqu'un, il semble que c'était bien plutôt le pouvoir central dont ils émanaient. Ce ne put donc être dans leurs rangs qu'on alla chercher les représentants de la cité, lorsque les premières aspirations d'indépendance se manifestèrent dans les villes italiennes; ce ne furent pas les échevins qui donnèrent naissance aux consuls. Il faut chercher l'origine de ces derniers chez les *homines maiores, primates, nobilissimi*, comme les appellent les chartes de la fin du X^e et du commencement du XI^e siècle, quand les communes commencent à se former. En 1088, lorsque quatre consuls apparaissent pour la première fois à Pise, à côté du vicomte, chef suprême de la cité, ce sont des membres de la haute aristocratie, *cives nobiles* ou *de culmine nobilitatis*. Pour les communes de la Toscane, « une obscurité impénétrable, » nous dit M. P., plane sur les origines du consulat. A Gênes, en 1098, le consulat apparaît comme résultat de longues luttes intestines, apaisées par des serments de paix échangés entre les divers partis; tous les ayant part à ce serment forment une espèce d'association, une *compagna* à la tête de laquelle se trouvent les consuls. Une question très-intéressante et très-difficile à résoudre est celle de savoir quels sont les rapports de la *commune* avec la *compagna*, et si les chefs de cette dernière exercent également l'autorité sur la commune tout entière. Étaient-ce seulement les riches et les puissants qui entraient dans la *compagna*, ou bien étaient-ce tous ceux qui pouvaient consolider ou troubler la paix? La solution de ces problèmes dépend de l'interprétation de certaines expressions qui se rencontrent dans les chartes contemporaines, et au sujet desquelles M. P. soutient contre M. Hegel une polémique où je ne me sens pas assez compétent pour émettre une opinion personnelle². En Lombardie les origines du consulat ne sont pas non plus très-claires, et l'auteur « désespère lui-même de les traiter

1. *Histoire des communes lombardes*, t. I, p. 428.

2. Voy. Pawinski, p. 47, et Hegel, t. II, p. 180.

» d'une manière tant soit peu satisfaisante. » Nous y trouvons des collèges de consuls bien plus nombreux que dans les villes plus méridionales ; à Bergame par exemple il y en avait seize, appartenant tous à la noblesse urbaine. Il en était de même à Parme, à Modène, à Plaisance, etc. On rencontre l'institution du consulat en dehors même des grandes villes. Ainsi pour le *castellum* de Blandrate, près de Novare, les habitants du lieu, *milites et rustici*, nomment en 1093, du consentement des comtes de Blandrate, douze hommes pour les protéger et les appellent consuls. Voilà donc également une toute petite localité où se forme une commune et où le consulat s'établit en dehors des échevins. On peut donc admettre comme certain que ces derniers n'ont point joué de rôle dans le développement politique des communes italiennes.

Tel est le résumé succinct de l'opuscule de M. Pawinski. Pour un travail de débutant il dénote une grande érudition que nous nous plaisons à reconnaître, mais il a de graves défauts d'exposition. On perd trop souvent en le lisant le fil de la discussion, entraîné soit par des critiques de texte, placées au milieu de la démonstration, soit par des questions de détail qui viennent interrompre l'argumentation générale. On est constamment à la recherche des quelques pages où l'auteur aurait dû résumer les résultats de ses études, sans les trouver jamais. Il faut le relire à plusieurs reprises pour savoir toujours et partout où il en veut venir, et pour notre part nous avons rarement trouvé un livre d'une lecture plus fatigante que celui de M. Pawinski. Nous savons bien que de pareils travaux ne sont point destinés au grand public, mais nous prions M. P. de croire que les savants eux-mêmes ne sont point insensibles au charme d'un style correct et d'une exposition claire et lucide.

ROD. REUSS.

-
99. — **Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne.** Tome I^{er}. N^o 3. *Mémoires de Jean de Fabas, premier vicomte de Castets-en-Dorthe*, publiés sur le manuscrit original, avec une préface et des notes, par H. BARCKHAUSEN. In-fol. de de viij-64 p. Paris, Aubry ; Bordeaux, Chaumas. 1868. — Prix : 5 fr.

On éprouvera tout à la fois un sentiment de joie et un sentiment de regret en ouvrant le troisième fascicule du premier volume des *Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne*, un sentiment de joie, parce que les mémoires jusqu'à inédits de Jean de Fabas sont pleins de curieuses révélations et auront pour tous les amis du xvi^e siècle une saveur singulière ; un sentiment de regret, parce que ces mémoires sont incomplets et que le manuscrit autographe retrouvé dans les archives du château du Carpia (appartenant à M. Hippolyte de Baritault) n'a ni commencement ni fin. Il nous manque, par conséquent, d'abord, tout ce qui regarde les premières années de Jean de Fabas jusqu'en 1559, ensuite tout ce qui regarde la seconde moitié de la vie du vaillant capitaine, à partir de l'époque où « pour la première fois, il s'intéressa dans ces guerres » religieuses auxquelles il prit une part si active et si ardente, depuis le soulèvement de 1572, jusqu'à la publication de l'Édit de Nantes. » Hâtons-nous d'ajouter que si quelque chose peut consoler de la perte (qui, d'ailleurs, n'est peut-être pas définitive), des premières et des dernières pages de l'autobiographie de Jean de Fabas, c'est le soin extrême avec lequel M. Henri Barckhausen

a cherché et réussi à combler les lacunes du texte par divers documents inédits rejetés à l'appendice. L'éditeur, dans une préface qui est bien courte, mais qui renferme pourtant tout ce qu'il était nécessaire de dire au lecteur, nous donne la description du manuscrit, établit que ce manuscrit est bien le cahier mentionné dans les papiers de famille des Fabas compulsés par M. Jean de Baritault, au siècle dernier, par M. Th. de Pichard, de nos jours, comme ayant été écrit de la main même du premier vicomte de Castets, marque l'époque où le gouverneur de Casteljaloux retraça les souvenirs de son aventureuse existence ¹, et fait ressortir en ces termes la valeur du joyau si longtemps cru perdu :

« Ce qui donne un intérêt tout particulier aux mémoires de notre capitaine, c'est qu'ils révèlent l'histoire entièrement inconnue de sa jeunesse.

» Dans une étude spéciale, M. Barthélemy ² disait que Jean de Fabas apparaissait pour la première fois (en 1569) dans les guerres de Monluc et de Montgomeri. Le manuscrit du Carpia ajoute près de dix ans à son existence historique. Il nous fait connaître les aventures que Fabas court sur terre et sur mer, de 1559 à 1568, non-seulement en France, mais encore en Espagne, en Italie, en Afrique, prenant part d'abord aux luttes des catholiques contre les musulmans, puis aux guerres des huguenots contre les catholiques.

» Mais, outre les faits nouveaux qu'ils nous apprennent, les mémoires du vicomte de Castets-en-Dorthe nous permettent de rectifier, sur son compte, quelques erreurs plus ou moins répandues. Ainsi nous y constatons que Fabas était seigneur d'Orries (ou Auries), maison noble en Bénauges, et non d'Arriès, comme le veulent tous les écrivains qui se sont occupés de lui. Nous y voyons encore que, si Mézeray a parlé d'une campagne que le futur compagnon de Henri IV aurait faite contre les Turcs, il n'est point évident, n'en déplaît à M. Barthélemy, que cette campagne soit celle de Don Juan d'Autriche, en 1571, et non celle du malheureux duc de Medina-Celi, en 1560 ³.

» Au reste, ces deux erreurs ne sont pas les seules que l'on puisse relever dans les biographies de notre héros, et, en particulier, dans l'étude de M. Barthélemy sur *les deux Fabas* ⁴.

1. M. Barckhausen croit avec raison que Fabas « ne recueillit ses souvenirs qu'à un âge déjà avancé, puisque, racontant la campagne de 1567, sur laquelle il donne les détails les plus précis, il parle du « livre » de Blaise de Monluc, publié pour la première fois en 1592. »

2. M. Barckhausen cite, dès sa première page (note 1) cette étude qui a paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2^e série, t. II, p. 545, il dit : « Malgré les erreurs qu'elle renferme, et que je relèverai, cette étude, intitulée : *les deux Fabas*, est ce qu'il y a de mieux sur le sujet. MM. Haag n'ont guère fait que la résumer dans l'article *Favas (Jean de) de la France protestante*, tome V, p. 82. »

3. « L'hypothèse de M. Barthélemy ne concordait guère, d'ailleurs, avec les expressions d'Aug. de Thou : *Bellis Turcicis a puero innutritus (Historiarum, etc., Londres, 1733, tome III, p. 513)*. Si Fabas n'avait été qu'un enfant en 1571, il n'eût pas eu, dès 1569, la réputation d'être bon soldat (Monluc, *Commentaires*, L. VII), et n'aurait pas sans doute mérité, en 1580, le mot de d'Aubigné : *Favas, que l'age avoit guéri de l'amour (Voy. des Mémoires de d'Aubigné, éd. de M. Lud. Lalanne, p. 239, note 2)*. »

4. Pour d'autres inexactitudes commises par notre savant collaborateur, qui, ne l'oublions pas, était alors (1845) bien jeune, et traitait, sans avoir eu un seul devancier, un sujet difficile, voir note 2 de la page 4 du fascicule et 164 du volume, où nous lisons :

» Je crois, par exemple, que cet auteur assigne à la mort de notre capitaine une date pour le moins contestable. Il la place entre le 25 avril et le 4 décembre 1614. Or, dans ses archives du Carpia, se trouvent deux mémoires, l'un judiciaire et l'autre historique, qui reportent ce décès en 1612, date que confirme, par ailleurs, un procès-verbal d'hommage du 22 janvier 1613, tiré des mêmes archives. »

Indépendamment du vif attrait que présentent les souvenirs du voyageur et du guerrier allant tour à tour à Pampelune, à Barcelone, où, grâce à la présentation que fit de lui un compatriote, le capitaine Pignan, il connut la religieuse Isabel de Gose, dont il garda « quelques escripts » qui devaient être assez semblables aux prétendues *lettres d'une religieuse portugaise*, à Palerme, à Messine, à Catane, à Malte, à l'île de Djerbè, aux îles Lipari, à Tripoli, où il fut emmené en esclavage, après avoir été blessé par une flèche turque « à la teste et au » genou, » à Naples, à Orbitello, à Rome, à Turin, à Sisteron, à Toulouse, à Bordeaux, à Saint-Macaire, où il retrouva « unne ansienne amour » qu'il avait eue en ses « jeunes ans, » à la Souterraine, au Dorat, à Notre-Dame de Cléry, à Orléans, à Pont-sur-Yonne, à Sens, à Pont-à-Mousson¹, les mémoires de Jean de Fabas sont très-intéressants au point de vue philologique : ils reproduisent avec une fidélité parfaite la prononciation gasconne du français au xvi^e siècle, et, à cet égard, on les rapprocherait utilement des *Aventures du baron de Fæneste* et de la *Confession de Sancy*. M. Barckhausen nous a donné, lettre pour lettre, le texte du manuscrit original, et l'exactitude de sa transcription n'est pas moins remarquable que l'exactitude de ses annotations. A peine pourrait-on relever, au bas des pages, une ou deux de ces petites taches qui, pour ainsi dire, ne comptent pas, par exemple celle-ci : Henri de Foix, comte de Candalle, n'est pas mort en 1572 (note 2 de la page 190 du volume ou 30 du fascicule), car nous lisons dans Moréri (art. *Foix*) qu'il conduisit 1200 gascons à son beau-frère Henri de Montmorency, duc d'Amville, qui assiégeait Sommières, et qu'il y fut tué à l'assaut de la place en 1573. (Voir l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, l'*Histoire de France* de Mezeray, à cette dernière année, et, pour plus de détails, l'*Histoire de la vie du duc d'Espèron* de Picard, pages 56 et 57 de l'édition ou 40 de 1730).

« Fabas ne devint seigneur de Castets qu'en 1522, par son mariage avec Louise de La » Chassigne; » c'est donc à tort que M. Barthélemy attribue ce titre à son père (*Les deux Fabas*, p. 545), et, à l'appendice, la note 5, où il est démontré que l'auteur des *deux Fabas* a eu tort de suivre le récit du président de Thou à l'égard des clauses de la capitulation du 9 avril 1586. M. Barckhausen s'appuie, en cet endroit, sur des documents irréprouvables.

1. Les pages dramatiques abondent dans les mémoires de Fabas. A côté du récit de la captivité du soldat blessé, récit qui fait songer à un épisode semblable de la vie si agitée de Michel de Cervantes, je citerai surtout le récit du duel dans lequel Fabas tua un homme qui avait outragé de son indiscrète parole une personne aimée (page 190 du volume et 30 du fascicule), et le récit de l'étrange scène entre sa mère, s'efforçant de lui faire embrasser la religion protestante, et lui, résistant à ses « saintes remontrances, » mais lui jurant du moins, à sa demande, de combattre, quoique catholique, dans les rangs des huguenots aussitôt que la guerre éclaterait, et tenant en effet, un peu plus tard, si bien son serment, qu'il mérita bien vite toute la confiance de ceux dont il ne devait devenir le coréligionnaire qu'en 1576 (p. 191 ou 31).

L'appendice nous offre un riche assemblage de pièces importantes. En voici l'énumération : Mandement de Henri, roi de Navarre, pour faire payer une somme de cinq cents livres à Jean de Fabas, 13 février 1582 (Archives départementales des Basses-Pyrénées); arrêt de la chambre de justice de Bordeaux, intervenu entre Jean de Fabas et Françoise de Fabas, sa sœur, 28 mai 1582 (Bibliothèque de Bordeaux, registres de la chambre de justice); commission de maréchal de camp délivrée à Jean de Fabas par Henri, roi de Navarre, 20 juillet 1585 (Basses-Pyrénées); Mandement du vicomte de Turenne pour faire payer une somme de cent écus à Jean de Fabas, 13 juillet 1587 (*ibidem*); Note sur une somme de 12,000 écus promis à Jean de Fabas pour la reconstruction de son château de Castets-en-Dorthe; Lettres patentes par lesquelles Henri IV érige en vicomté la seigneurie de Castets-en-Dorthe, avril 1605 (Archives départementales de la Gironde); Extraits de mémoires concernant la maison de Fabas par M. Jean de Baritault du Carpia (archives du château du Carpia). Généalogie de la maison de Fabas dressée par M. Théodore de Pichard.

M. Barckhausen dit à la fin de sa préface qu'il s'est proposé simplement de préparer des matériaux pour quelque historien à venir. Puisse-t-il être lui-même cet historien! Tous ceux qui connaissent ce patient et habile érudit, tous ceux qui liront les *Mémoires de Fabas*, se joindront à moi pour souhaiter qu'il nous donne bientôt une ample et définitive étude sur le premier vicomte de Castets-en-Dorthe.

T. DE L.

VARIÉTÉS.

Nuova Antologia, rivista mensile di scienze, lettere ad arti. Anno terzo. Firenze. in-8°. 48 francs par an en France.

Nous voudrions recommander aux amis de l'Italie, — et leur nombre est grand en France, — une Revue excellente qui paraît à Florence et où ils trouveraient réunies, sous la forme la plus agréable, les renseignements les plus complets sur les choses italiennes. On sait l'essor remarquable des lettres et des sciences qui dans la Péninsule a précédé et accompagné l'essor politique et national, et qui lui promet un avenir et une solidité que n'ont point les créations révolutionnaires improvisées et sans racine dans la civilisation générale d'un pays. Bien des noms se sont fait remarquer dans l'Europe entière dans ce long travail de préparation, et aucun de ces noms ne fait défaut à la *Nouvelle Anthologie*, qui marche dignement sur les traces de l'ancienne, si méritante dans la lutte intellectuelle et morale qui a régénéré l'Italie.

Le caractère de cette Revue n'est pas celui des Revues françaises : il est presque encyclopédique et permet d'autant mieux à des lecteurs étrangers de se faire une idée du mouvement des esprits dans le jeune royaume. Ce n'est point une revue exclusivement savante, et pourtant on y trouve de remarquables travaux d'érudition, comme par exemple l'article de M. Comparetti sur *Virgile au moyen-âge* ou celui de M. D'Ancona sur la *Poésie politique au XIV^e siècle*; mais ces travaux, tout de première main et qui ne seraient point déplacés dans une séance de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, sont écrits en un style élégant

et simple, dégagés de tout appareil d'érudition, et ils ne perdent jamais de vue les considérations générales. De même on y trouvera traitées des questions de finances, mais ce sera de façon à les rendre accessibles à tout profane; des problèmes de science naturelle, dus à des plumes aussi autorisées que celle de M. Matteucci et de M. Blaserna, et qui se liront comme si d'élégants vulgarisateurs de compétence certaine avaient voulu les mettre à la portée du public. La philosophie, bien plus vivante encore en Italie qu'en France, y a sa large place à côté des arts, la critique littéraire à côté de nouvelles et de comédies originales; l'ethnographie aussi, qui joue un si grand rôle aujourd'hui, est digne-ment représentée à côté de la politique.

Point de parti pris d'ailleurs, ni de coteries : tous les systèmes et tous les partis trouvent un organe dans ce remarquable recueil, comme tous les écrivains de talent et de compétence y sont admis. Celui qui lirait tous les mois ce petit volume de 200 pages serait au courant des choses italiennes autant qu'homme de Florence, et il serait familiarisé bientôt avec tous les noms illustres de la Péninsule. Il lirait avec un intérêt passionné les remarquables articles de politique contemporaine de M. R. Bonghi, le directeur de la *Perseveranza*, une des plumes les plus vaillantes et les plus fines de notre temps. Il verrait d'anciens ministres comme MM. T. Mamiani et M. Amari, M. Cibrario, le grand-chancelier de l'ordre de Saint Maurice et Lazare, l'auteur de l'*Économie politique au moyen-âge*, et M. Matteucci, l'infatigable réformateur de l'enseignement italien, M. Broglio, le ministre actuel de l'instruction publique, et M. Ferrara, l'ancien ministre des finances; Gino Capponi, le vénérable doyen des patriotes italiens et un des historiens les plus érudits de son pays; Atto Vannucci, le vétéran et l'historien des martyrs de la cause italienne, considéré comme un des écrivains les plus élégants de l'élégante Crusca; M. P. Villari, bien connu en France par son livre sur *Savonarole*, et Canestrini, ce modèle des bibliothécaires et des chercheurs, il verrait en un mot, — car j'oublie bien des noms et des plus illustres, des plus aimés du public italien, des plus estimés à l'étranger, — tout ce que l'Italie compte d'hommes supérieurs dans les lettres, les arts, les sciences, la politique et même l'administration, concourir à donner, dans une forme qui n'effraie pas l'homme du monde, ni même le lecteur étranger, le résultat de tous les travaux de l'Italie, et un aperçu de ses préoccupations et de ses courants d'idées, enfin un tableau de ses mœurs intellectuelles, sociales et politiques. Chaque spécialité étant confiée à un *spécialiste*, on peut être sûr de retirer en même temps de cette lecture un enseignement positif et certain sur l'état des principales questions de notre temps.

Puisse la *Nuova Antologia*, qui a vaillamment passé l'épreuve la plus difficile des deux premières années, prospérer de plus en plus et atteindre de mieux en mieux son double but d'initier l'Europe au mouvement des esprits en Italie, et d'accélérer ce mouvement même en le mettant en rapport avec celui des autres foyers de civilisation!

K. H.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21

— 23 Mai —

1868

Sommaire : 100. RICHERT, les Lois phoniques des consonnes dans plusieurs langues anciennes et modernes. — 101. MENZER, sur le *Rhesus* d'Euripide. — 102. Lettres des Papes, p. p. THIEL. — 103. TIELE, Mémoire bibliographique sur les journaux des navigateurs néerlandais. — 104. BATAILLARD, les Origines de l'histoire des procureurs et des avoués. — *Variétés* : Buridan et Pierre d'Espagne.

100. — **Bidrag till Lärnan om de konsonantiska Ljudlagarna i äldre och nyare språk**, af Märten Birger RICHERT, docent i nordiska språk och allmän jämförande språkforskning vid Uppsala universitet. I. Uppsala, Edquist et Berglund. 1866. In-8°, 382 pages.

Il est malheureux que cet excellent livre soit écrit dans une langue peu répandue : aucun ouvrage ne nous paraît présenter avec plus de clarté et d'une façon plus commode quelques-uns des points les plus intéressants de la grammaire comparée. M. Richert, professeur de langue *noroise* et de grammaire générale comparée à l'université d'Upsal, est au courant de tous les travaux importants dont les langues indo-européennes ont été l'objet dans ces dernières années. Non-seulement il les résume et en coordonne les résultats d'une façon parfaitement lucide, mais il les contrôle à chaque instant soit les uns par les autres, soit en les soumettant à une critique personnelle presque toujours judicieuse, et, ce qui est un vrai mérite, extrêmement concise. La discussion ne tient aucune place dans ce livre ; les faits s'éclairent et les règles se justifient par leur simple rapprochement.

Le sujet choisi par l'auteur ne comprend qu'une moitié de cette importante partie de la grammaire qui s'appelle la phonétique ; M. R. se borne à rechercher les lois phoniques *des consonnes*. Les trois cents premières pages de son volume sont consacrées aux *mutations de consonnes* dans les diverses langues, le reste aux *additions de consonnes*. Le second volume comprendra sans doute les *transpositions et suppressions de consonnes*. Ce plan, qui au premier abord est aussi simple que clair, ne me satisfait pas tout à fait. J'aimerais mieux voir traiter d'un seul coup l'histoire entière de chaque consonne, qu'elle soit, dans les diverses langues, conservée, changée, transposée ou supprimée ; quant à l'*addition*, elle comprend deux cas : ou bien la consonne ajoutée a un sens, et alors elle appartient à la *formation des mots* ; ou elle n'a qu'une raison d'être phonique, et alors elle doit logiquement se rattacher à la lettre (voyelle ou consonne) qui provoque son insertion ; c'est le cas pour l'*n* de certaines nasalisations, ou pour le *d* qui dans le grec ἀνδρός et le français *pondre* est venu faciliter par son intervention la prononciation de *n-r*. — Mais ce sont là des questions de méthode générale sur lesquelles on est loin d'être bien d'accord. Pour ma part, c'est le système de M. Schleicher (dans son *Compendium*) qui me paraît à

la fois le plus rationnel et le plus clair ; mais j'avoue qu'il ne l'est qu'après une certaine étude, et que pour les personnes peu habituées à ces recherches il offre au premier aspect d'assez grandes difficultés. L'ordre adopté par M. Richert a, je crois, les défauts et les qualités inverses : plus facile à saisir et à suivre, il pèche, pour celui qui l'a approfondi, par un certain manque de conséquence et de rigueur scientifique.

Ce qui surprend plus que la méthode suivie dans l'ouvrage du savant suédois, c'est le choix des langues dont il parle. Qu'il ait laissé de côté tous les idiomes orientaux, on l'accepte facilement, bien que la comparaison du sanscrit soit à chaque instant nécessaire pour expliquer les phénomènes des autres langues ; qu'il ne s'occupe pas des langues slaves et celtiques, on le comprend dans un livre qui cherche à donner des faits assurés plutôt qu'à ouvrir des voies nouvelles ; mais on ne peut que s'étonner de voir que les cinq langues choisies par M. R. sont le grec, le latin, le gothique, l'italien et le français. Il semble qu'il n'y ait entre ces divers dialectes ni égalité de rang ni analogie de situation. En effet les trois premières langues dérivent d'idiomes plus anciens qui sont perdus et qu'elles nous représentent seules, tandis que les deux dernières ont leurs sources bien connues dans le latin ; elles doivent dès lors, semble-t-il, être négligées par la grammaire comparée, puisqu'elles n'apportent pas un élément nouveau à la restitution du langage primitif, qui est en somme le but dernier et la raison d'être de la grammaire comparée. — On peut répondre que cette restitution n'est pas le seul but de la science ; elle n'en est qu'une des aspirations. La grammaire comparée, en même temps qu'elle se sert des lois phoniques constatées dans chaque langue pour remonter à l'état antérieur de cette langue, et de là à l'état antérieurement commun des langues diverses, observe ces lois phoniques en elles-mêmes, comme des phénomènes dignes d'attention par le fait seul de leur existence. Dès lors les langues dérivées l'intéressent autant que les autres, et elles ont même le grand avantage de lui permettre souvent de constater *a posteriori* et historiquement les lois qu'elle ne pouvait établir sans cela que dogmatiquement. Ainsi le changement de *s* primitif en *h* (*ʰ*) en grec est puissamment éclairé par le même fait qui se produit en lorrain (cf. *ἔρπω* pour *σέρπω* et *herpatte* pour *serpette*, etc.) ; le changement si curieux du *k* en *p* qui se trouve dans un grand nombre de langues indo-européennes, mais peu ou point en latin, se reproduit sur plusieurs mots dans le passage du latin au valaque (cf. gr. *ἵππος*, lat. *equus*, val. *eape* ; gr. *πέπτος*, lat. *coctus*, val. *copt*, etc.). C'est en se plaçant à ce point de vue que M. R. a admis deux langues romanes à l'honneur de figurer dans un livre de ce genre à côté du grec et du latin ; j'aurais voulu seulement qu'il renfermât ce qu'il en dit dans les chapitres consacrés à la langue latine, et qu'il appliquât son système également au grec, en signalant les principales lois du grec moderne, et au gothique en prenant le haut-allemand pour type principal d'une forme plus récente.

Il faut se garder, en tous cas, de croire que ce livre se borne rigoureusement aux cinq langues qui y sont étudiées dans le détail. Toutes les autres y figurent à chaque instant par voie de rapprochement et de comparaison. L'auteur, en s'en

tenant à ces cinq langues, a évidemment cherché surtout à présenter aux lecteurs les idiomes les plus connus et les plus généralement intéressants ; mais il a fait preuve d'une connaissance aussi vaste que précise de la plupart des régions du domaine indo-européen. Je louerai surtout, pour ma part, ce qui concerne les langues romanes. Appuyé sur Diez, M. R. a parfois été plus loin que l'illustre maître ; il a refait par lui-même, on le sent à chaque page, tout le travail qu'il aurait pu, moins consciencieux, accepter tout préparé dans la *Grammaire des langues romanes* ; il ne s'en est pas tenu aux grands faits, il a compris dans ses recherches et amené souvent dans ses rapprochements les phénomènes plus restreints et même spéciaux à tel ou tel dialecte. Enfin, quelque jugement qu'on porte sur l'opportunité qu'il y avait à réunir, dans un ouvrage qui prétend si peu à être complet, deux des langues romanes à trois des langues primaires indo-européennes, on doit reconnaître que ce rapprochement, tout nouveau, et qui est l'originalité de ce livre, a pour résultat de jeter une lumière vive et souvent imprévue sur un grand nombre de points de la grammaire romane et souvent même de la grammaire indo-européenne. A ce point de vue, nous en félicitons l'auteur. La philologie romane a besoin pour donner tout ce qu'elle peut donner de s'appuyer plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici sur la grammaire comparée des langues dont l'une est la mère des langues romanes ; et la grammaire comparée, de son côté, a plus à apprendre qu'on ne l'a cru du rapprochement des idiomes de formation secondaire. Car ce sont essentiellement les mêmes causes, physiques et psychiques, qui ont fait de l'idiome indo-européen primitif les diverses langues de la famille et du latin les dialectes néo-latins. C'est là une vérité qui deviendra de jour en jour plus claire ; et parmi tant d'autres mérites du livre de M. Richert, je ne place pas au dernier rang celui de l'avoir reconnue. Seulement, je le répète, la manière de la présenter qu'il a choisie prête sensiblement à la critique. — Espérons que la continuation de cet ouvrage ne se fera pas trop attendre. Il est destiné, non-seulement à propager les principes et les résultats de la grammaire comparée dans la patrie de l'auteur, mais à être dans tous les pays, pour ceux qui se livrent à cette étude, un auxiliaire commode et sûr.

G. P.

101. — **De Rheso tragœdia**, dissertatio inauguralis philologica, quam ad summos in philosophia honores rite capessendos publice defendit Otto Menzer, Brandenburgensis. Berlin, Schade, 1867.

M. Menzer a eu pour but de confirmer cette opinion de Godefroid Hermann, que le *Rhésus* d'Euripide est perdu, et que la pièce qui nous est parvenue sous ce titre est due à un poète d'une époque bien postérieure.

Parmi les défenseurs de l'authenticité du *Rhésus*, quelques-uns ont prétendu établir que cette tragédie n'est pas indigne d'Euripide. Plusieurs en ont cherché l'unité dans une idée morale, l'idée éminemment grecque d'une Providence vengeresse de l'orgueil et de l'impiété. D'autres, sans contester cette signification morale, ont soutenu qu'elle se liait, dans la pièce en question comme dans les *Perses* d'Eschyle et dans l'histoire d'Hérodote, à un parallèle entre les mœurs

des Grecs et celle des Barbares. Un certain nombre ont voulu justifier la composition des reproches qu'on lui adresse. Enfin, M. Guillaume Dindorf, par un biais ingénieux, a transporté la question sur un terrain tout nouveau. Il accorde que le *Rhésus* ne peut être considéré comme une bonne tragédie. Mais si, au lieu d'une tragédie, il fallait y voir un drame satyrique, y aurait-il lieu de maintenir un jugement dont les principaux considérants porteraient désormais à faux ?

Après avoir réfuté ces objections, M. Menzer passe à une partie plus difficile de son sujet. En admettant que le *Rhésus* soit une tragédie, et une mauvaise tragédie, ne peut-on continuer à l'attribuer à Euripide, dont elle serait alors le plus faible ouvrage, peut-être un ouvrage de jeunesse, comme le voulait Cratès ? M. Menzer repousse cette supposition : et pour en montrer la fausseté, il compare le *Rhésus* aux pièces certainement authentiques d'Euripide. Ici, les arguments de M. Menzer sont, en partie, ceux mêmes de Hermann, çà et là corroborés de quelques remarques nouvelles. Les principaux sont tirés de la métrique et de la diction. L'auteur ajoute un assez grand nombre d'expressions à la liste de celles qui avaient déjà été signalées, soit comme étrangères à la langue de la tragédie, soit comme absolument inusitées. Quelques observations plus générales viennent se joindre utilement à ces remarques de détail. De toutes les tragédies grecques qui nous ont été conservées, le *Rhésus* est la plus courte. Contrairement à l'habitude d'Euripide, il n'a pas de prologue : l'argument, il est vrai, en mentionne deux ; mais ce témoignage est si loin d'être décisif, que les uns en ont conclu qu'il n'y avait point de prologue à l'origine, les autres que l'un des deux prologues mentionnés appartenait à la pièce authentique d'Euripide, et l'autre au *Rhésus* qui nous est parvenu. M. Menzer va plus loin : il prétend prouver, par l'examen de la pièce même, qu'aucun prologue n'aurait pu s'y adapter. Le départ du Chœur au milieu de la pièce, les difficultés d'une représentation qui, selon lui, aurait exigé quatre acteurs, lui fournissent de nouveaux arguments.

Si le *Rhésus* n'est pas d'Euripide, quel en est donc l'auteur ? M. Menzer répond avec Hermann : Un poète de l'école d'Alexandrie. Cette conclusion paraît plausible. Mais il est fort difficile de l'établir victorieusement. G. Hermann en avait déjà fait l'épreuve : M. Menzer l'a faite après lui. S'il a souvent raison dans ses réponses aux objections des philologues, notamment à la conjecture, rapportée plus haut, de M. Dindorf, il porte dans son examen critique du *Rhésus* lui-même un certain esprit de chicane peu propre à faire avancer la question. Par exemple, à qui persuadera-t-on que le mot *δόξα* est employé d'une manière insolite dans le vers qui suit (780) : *Καί μοι καθ' ὕπνον δόξα τις παρίσταται* ? Ce n'est là qu'un détail insignifiant. Mais en matière plus grave, M. Menzer paraît un peu trop enclin aux jugements absolus. Il n'est guère douteux que le poète n'ait voulu faire de son *Rhésus* un orgueilleux, un fanfaron, une sorte de pendan du Xerxès d'Eschyle. Mais d'Eschyle à l'auteur du *Rhésus* la décadence de la religion n'est pas moins sensible que celle de l'art. Il est sans doute impossible de démontrer invinciblement que le *Rhésus* n'est pas d'Euripide. Mais s'il faut se contenter de

simples probabilités, celles que peut fournir l'histoire des idées religieuses et morales ne sont peut-être pas des moins considérables.

La thèse de M. Menzer se termine, suivant l'usage, par une liste de propositions destinées à être débattues entre le candidat et ses juges. Toutes ont rapport à la philologie grecque, à l'exception de la suivante, qui nous paraît curieuse : « Societas civitatum, quæ singulari imperio gubernantur et reguntur, » non præstat nationis unitatem. Εἰς κοίρανος ἔστω. »

102. — **Epistolæ Romanorum Pontificum genuinæ** et quæ ad eos scriptæ sunt, a S. Hilario usque ad Pelagium II. Ex schedis clar. Petri Coustantii aliisque editis, adhibitis præstantissimis codicibus Italiæ et Germaniæ recensuit et edidit Andreas THIEL, SS. Theol. doct., etc. Tomus I, a S. Hilario usque ad S. Hormisdam, ann. 461-523. Brunsbergæ, in æd. Eduar. Peter. 1867-8. Gr. in-8°, xl-1018 p. — Prix : 26 fr. 50.

La haute importance des lettres des souverains pontifes romains pour l'histoire ecclésiastique et même civile est incontestable¹; la nécessité à notre époque d'en produire une édition vraiment critique ne s'en faisait que plus vivement sentir. Avant de montrer tout ce qu'a fait et ce que se propose de réaliser dans ce champ M. le D^r Thiel, il ne sera pas hors de propos de rappeler au lecteur les travaux qui ont précédé ceux du savant professeur de Braunsberg.

La première édition collective des lettres des papes fut due au cardinal Antoine Caraffa et à Antoine d'Aquin (Rome, 1591, 3 vol.); elle avait été précédée par les collections des conciles de Jac. Merlin (Paris, 1523, etc.), de P. Crabbe (Cologne, 1538 et 1551) et de Surius (Cologne, 1567), qui y insérèrent à leurs dates les épitres pontificales. Vint ensuite la *Collectio Romana bipartita veterum aliquot historiæ ecclesiasticæ monumentorum* due à Luc Holste (Rome, 1662), et dans le même siècle les collections des conciles de Sév. Bini (Cologne, 1618), de Sirmond (*Conc. antiqua Galliæ*, Paris, 1629), de Chr. Lupus (Louvain, 1665), de Labbe (Paris, 1671) et de Baluze (Paris, 1683). Dans sa *Conciliorum collectio regia maxima* (Paris, 1715 sqq., 12 vol. fol.), le P. Hardouin introduisit dans les textes diverses corrections provenant soit de ses propres conjectures, soit de la collection des manuscrits du P. Sirmond. — L'honneur de poser les bases d'une édition critique et complète des lettres des souverains pontifes échet à un des membres les plus distingués de la congrégation de Saint-Maur, dom Coustant, qui mourut, le 18 octobre 1721, peu après avoir mis au jour le tome I^{er}, embrassant la période de saint Clément à saint Léon le Grand (67-440)². Un de ses confrères, Simon Moginot, entreprit la continuation de cet ouvrage, mais fut lui-même saisi par la mort, le 11 oct. 1724, au moment où le second vol. était prêt pour l'impression. Douze ans après, Ursin Durand, en collaboration avec

1. Cf. Jaffé, *Regesta Pontif. Roman.*, præf., p. iij.

2. *Epistolæ Romanorum Pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt, a J. Clemente I usque ad Innocentium III, quotquot reperiri potuerunt, seu novæ sive diversis in locis sparsim editæ, adjunctis fragmentis, spuris segregatis, in unum secundum ordinem temporum collectæ, ad vet. codd. fidem recognitæ et emendatæ, præviis admonitionibus, ubi opus fuerit, notis criticis et dissertationibus quæ historiam, dogmata, disciplinam explicant illustratæ* (Paris, 1721).

Charles Clémencet, reprit en sous-œuvre la publication des tomes II et III des *Epistolæ* : diverses circonstances fâcheuses l'empêchèrent d'aboutir. Il en fut de même de la nouvelle édition commencée par C. T. G. Schœnemann¹. Dans cet intervalle parurent la SS. *Conciliarum nova et amplissima collectio* de l'archev. Mansi (Florence et Venise, 1759 sqq., 31 vol. fol.), qui mit à profit quelques bons manuscrits italiens, la *Bibliotheca veterum Patrum* etc. de Gallandi (Venise, 1765-88, 14 vol.), dont les textes sont la reproduction des éditions précédentes, enfin la nouvelle édition des *Concilia Gallie* par le P. Labat (Paris, 1789), dont le 1^{er} vol. (-521), seul publié, profita des travaux inédits de Constant. De nos jours il convient de citer les *Epistolæ decretales et rescripti Romanorum Pontificum* de Gonzalez (Madrid, 1821), dont les textes sont empruntés à une seule famille de manuscrits, le *Patrologiæ cursus completus* de M. l'abbé Migne (1843 sqq., 217 voll.), qui sans rien ajouter à ses prédécesseurs les reproduisit fructueusement d'une manière collective, et l'édition de la collection pseudo-isidorienne par P. Hinschius (Leipzig, 1863), qui a emprunté les vrais décrétales qu'elle renferme aux collections originales.

M. le Dr T. s'est peu étendu sur les travaux qui ont précédé l'édition de Coustant, qui avait lui-même traité ce sujet avec sa modération habituelle dans sa préface générale (part. III, n. 172 sqq.), et n'a pas jugé nécessaire de faire l'histoire des collections primitives des canons ecclésiastiques, suffisamment élucidée par les frères Ballerini dans leur édition des œuvres de saint Léon le Grand (t. III, p. v-cccx), et auparavant par Coustant lui-même. Il s'est borné à donner dans sa préface, en s'aidant de la *Bibliotheca latina juris canonica manuscripta* du Dr Fréd. MAASSEN, parue récemment, une description exacte et une classification méthodique des manuscrits qui ont été utilisés pour cette nouvelle édition. — C'est le moment d'indiquer le but de M. T. et de préciser l'objet de ce volume. Pour obvier à l'inconvénient des publications un peu ardues, toujours recommencées, rarement menées à bon terme, M. T. s'est décidé à mettre d'abord au jour les tomes III et IV de sa collection, qui embrasseront les lettres et actes publics des pontifes qui se sont succédé à Rome entre saint Léon le Grand et saint Grégoire 1^{er}, c'est-à-dire la période sur laquelle s'est le moins exercé jusqu'ici le zèle des érudits, sauf à reprendre ultérieurement en sous-œuvre les travaux de ses prédécesseurs pour ce qui concerne les temps primitifs de l'église romaine. Le présent volume nous conduit de saint Hilaire à saint Hormisdas (461-523). Examinons-en les sources; nous serons ainsi dispensés d'y revenir pour le tome IV.

Le plus ancien codex mis à profit par les Bénédictins semble être celui de notre bibliothèque impériale coté lat. 12097 (*S. Germ. a Pratis* 936), que la forme des caractères et le catalogue pontifical terminé sous Libère rapprochent du milieu du VI^e siècle, mais que M. Maassen attribue au VII^e siècle. Le *Vaticanus*

1. *Epistolarum Pontificum Romanorum a S. Clemente I usque ad S. Leonem Magnum tom. I, ex recensione Petri Coustantii cum ejusdem admonitionibus et selecta adnotatione curavit aliorumque nonnullas et suas animadversiones addidit...* (Gœttingue, 1796).

reginæ 1997 concorde par les monuments qu'il renferme avec le commencement du vi^e siècle et les Ballerini l'ont cru de cette époque, mais son écriture lombarde dénote le viii^e. Le *Parisiensis* lat. 3836 (*Colbert.* 784) appartient au même siècle. Le *Lucanus* 490 (ol. 89), le *Barberinus* 2888 et le *Vaticanus* 1342, tous trois du commencement du ix^e siècle, contiennent des collections italiennes jusqu'au temps de Symmaque. — A la collection dite *Quesnelliana* appartiennent le *Cæsar. Vindobonensis* 39 (viii^e-ix^e siècle), le codex 42 de la même bibliothèque, l'*Oxoniensis* et le *Thuaneus* (*Colbert.* 932, *Paris.* lat. 3842, ix^e-x^e siècle), employés par Quesnel, le *Colbertinus*, le *Bellovacensis*, le *S. Vedasti Atrebatensis*, le *Hubertinus* et le *Colbertinus* 3368 (*Paris.* lat. 1455, ix^e-x^e siècle), collationnés par Coustant; M. T. leur préfère en général l'*Eremensis* 191, écrit sous le pape Adrien I^{er}. — Vient ensuite la collection de Denys le Petit; parmi les mss. qui la comprennent il faut signaler le *Parisiensis* lat. 3837 (ix^e siècle), le *Vaticanus* 5845 (en lombarde du viii^e siècle) et le *Vaticanus Palatinus* 577 (fin du viii^e siècle). Les additions qu'y fit le pape Adrien I^{er} se trouvent dans un très-grand nombre de mss.; Wendelstin en eut à sa disposition deux très-remarquables pour ses *Canones apostolorum, veterum conciliorum constitutiones, decreta pontificum antiquiora* (Mayence, avril 1525); Coustant n'en collationna pas moins de dix-neuf pour ses *Epistolæ*: la plupart se retrouvent encore à notre biblioth. impériale (lat. 1452-3, 3182, 3838-45, 3846-8, 4278, 10741, 12446-7), outre le *S. Vitoni Viridunensis* dont il faisait grand cas. Parmi les mss. italiens de la même collection M. T. indique à la suite des Ballerini les *Vaticani* 1337 (ix^e siècle), 1338 (x^e-xi^e siècle) et 4969, le *Vallicellanus* A 5, qui remonte au pontificat de Nicolas I^{er}, et dont le *Vaticanus* 1353 ne semble qu'une copie, les *Vaticani reginæ* 1021 et 1043, du temps de l'empereur Lothaire, le *Vercellensis capituli*, dont faisait déjà usage l'évêque Atton, enfin le *Vaticanus Palatinus* 578. M. T. leur préfère le *Sessorianus* 63, écrit sous le pape Adrien et le *Vaticanus* 4979, de la même époque. — La collection dite *Avellana* (du monastère de Font-Avellane en Ombrie) a pour origine le codex *Vaticanus* actuel 4961, dont les nos 3786 3787 (xi^e-xii^e siècle) et 4903 sont des copies; on en trouve aussi dans les bibliothèques Angélique, Corsini et Saint-Marc de Venise. — La collection *Hispanica* de saint Isidore de Séville est principalement représentée par le *Cæsar. Vindobonensis* 411 (*Ambrosianus* 281), du viii^e ou du ix^e siècle, par les *Vaticani* 1127 et 1341 (ix^e siècle) et par les mss. mis successivement à profit par J.-B. Perez, G. Loaisa, Pierre de Marca, Ét. Baluze, Coustant et Gonzalez. — La collection *Gallicana*, bien qu'elle ne jouisse pas d'une grande autorité, est représentée par quelques bons mss., tels que le *Corbeiensis* (*S. German.* 466, *Paris.* lat. 12098, x^e siècle), le *Fossatensis* (*Paris.* l. 1451, ix^e-x^e siècle) et le *Remensis* (auj. à Middlehill 1741, viii^e-ix^e siècle), utilisés par le P. Sirmond, le *Corbeiensis* et le *Colbertinus* mentionnés plus haut. Une branche, dite *Arelatensis* de cette collection se trouve dans les mss. de la biblioth. impér. cotés lat. 2777, 3849 (ix^e siècle) et 5537 (xi^e-xii^e siècle); le *Vallicellanus* G 99 (xvi^e siècle) n'est qu'une copie du dernier. — La collection *Thessalonicensis* a pour base le *Vaticanus* 5751 (x^e siècle), dont le n^o 6339 et le *Barberinus* 3386 offrent des

transcriptions. Pour le concile de Chalcédoine et les luttes contre les monophysites, on possède le *Vaticanus* 1322 (VI^e-VII^e siècle), les *Veronenses* 22 (VI^e-VII^e siècle) et 58 (X^e siècle), le *Bellovacensis* (*Paris. lat.* 1456, XI^e siècle), etc. — Les mss. relatifs à la collection pseudo-Isidorienne ont été décrits par son dernier éditeur Hinschius; le plus ancien est le *Vaticanus* 630 (2 vol., XI^e siècle). — Il ne nous reste plus qu'à mentionner quelques collections particulières, comme celles de Régino de Prüm, d'Anselme de Lucques (*Vaticanus* 1364, etc.), de Burchard de Worms (*Lucanus* 124), d'Ives de Chartres (*Vaticanus* 1357), du cardinal Deusdedit (*Vaticanus* 3833), etc., et divers mss. qui ne rentrent dans aucune des collections précédentes, tels que le *Vaticanus reginæ* 978 (X^e-XI^e siècle), le *Vaticanus* 3832 (XI^e-XII^e siècle), le *Vallicellanus* 18 (X^e siècle) et les *Monacenses* 5508 et 6243 (IX^e et VIII^e-IX^e siècle).

Le nombre des manuscrits mis à profit pour établir les textes de cette édition ne s'élève pas à moins de cent trente, et parmi eux plusieurs et des plus importants ont été collationnés pour la première fois par M. T. Les variantes qu'ils fournissent sont indiquées d'après leur âge et leur famille respective : aussi croyons-nous que les lettres pontificales ont obtenu ici la correction qu'on pouvait attendre de l'état actuel de la science. — L'établissement du texte n'a toutefois formé qu'une partie de la tâche de M. T. Tandis qu'il s'occupait à Rome de cette récénsion, le préfet de la Vaticane Mgr. Alexandre de San Marzano, archevêque d'Éphèse, attira son attention sur les mss. de Coustant, de Moginot et de Durand, conservés par les soins des cardinaux Fesch et Ang. Mai. Arrêté un instant par la pensée de se borner à imprimer ces travaux inédits des doctes Bénédictins, il s'est déterminé, tout en les suivant de très-près, à les modifier souvent à l'aide de ses propres recherches, comme on s'en convaincra en parcourant les *Monita prævia* aux lettres des papes Hilaire, Simplicie, Félix II, Gélase, Anastase II, Symmaque et Hormisdas, dont se compose ce volume. Peut-être même a-t-il trop respecté la prolixité qu'il leur reproche; ainsi, il reproduit intégralement (p. 44-53) la dissertation de Coustant sur le décret de Gélase *de libris recipiendis* et fait ensuite connaître (p. 53-8) son opinion qui est toute différente. Ces renseignements préliminaires sur les sources des lettres pontificales, leur contenu, leur chronologie, leur authenticité, etc., sont précieux. M. T. a jugé à propos de réunir toutes ces notices en tête du volume, pour répandre plus de lumière sur l'ensemble; d'autres auraient préféré au contraire qu'elles fussent placées avant leur texte respectif, comme les vies sommaires des papes précèdent les lettres émanées de chacun d'eux. Pour compléter nos indications sur l'économie du travail de M. T., il nous suffira d'ajouter que les lettres de chaque pontife, disposées selon l'ordre chronologique, sont précédées d'arguments sommaires et accompagnées de nombreuses notes critiques et historiques; puis, sous forme de régeste, des notices sur les lettres dont on ne possède plus le texte, et sur celles qui sont faussement attribuées au pape dont elles portent le nom : l'auteur n'aurait peut-être pas dû priver le lecteur du texte de ces dernières, dont quelques-unes se retrouvent dans des mss. très-anciens.

Ce volume n'est terminé que par un *Index generalis* de quelques pages; l'auteur

se propose sans doute de donner une seule table alphabétique pour tout l'ouvrage. La 1^{re} partie dont nous venons de rendre compte nous fait appeler de tous nos vœux l'apparition du second volume, avec l'espérance de voir un jour M. T. rééditer la publication de Coustant en la faisant bénéficier de ses longues et consciencieuses recherches.

U. CHEVALIER.

103. — **Mémoire bibliographique sur les journaux des navigateurs néerlandais**, réimprimés dans les collections de De Bry et de Hulsius, et dans les collections hollandaises du XVII^e siècle, et sur les anciennes éditions hollandaises des journaux de navigateurs étrangers; la plupart en la possession de Frederik Muller, à Amsterdam. — Rédigé par P. A. TIELE, conservateur à la Bibliothèque de l'Université de Leide. — Avec tables des voyages, des éditions et des matières. — Amsterdam, Frederik Muller, 1867. — In-8°, xi, 372 p. — Prix : 17 fr. 35.

Les ouvrages de bibliographie spéciale sont d'autant plus méritoires, qu'ils coûtent à leurs auteurs, sans aucun retentissement profitable à leur renommée, un temps et des peines infinies. L'opiniâtre recherche des livres à inventorier, le vétilleux examen de tous les détails caractéristiques d'un exemplaire complet, la détermination du nombre et de la date des éditions avec le signalement de leurs différences mutuelles et l'appréciation de leurs mérites relatifs tant au fond qu'en la forme, et tout cela sous la condition impérieuse d'avoir tout vu, tout vérifié, jusqu'aux dernières limites du possible.... voilà quelle tâche ils s'imposent : et qui est-ce qui prend souci de leur en tenir compte? En récompense de tant de soins, ces ouvrages si laborieusement enfantés ne procurent guère à leurs auteurs que le plaisir d'avoir accompli une tâche pleine de difficultés et dont le résultat utile, compris tout au plus de quelques rares adeptes, est regardé en dédaigneuse pitié par la masse des prétendus gens d'esprit, qui taxent de myopie littéraire l'investigation trop scrupuleuse des sources matérielles de toute sérieuse étude. Se charger de pareils travaux est véritablement faire acte d'abnégation.

C'est une œuvre de ce genre que M. Tiele, de la bibliothèque de Leide, a résolument entreprise et menée à bonne fin, à la grande satisfaction de M. Frederic Muller, le riche libraire d'Amsterdam, qui n'avait encore pu trouver, ni des loisirs suffisants pour s'acquitter d'une tâche qu'il eût voulu garder pour lui-même, ni des collaborateurs assez actifs et assez persévérants pour le suppléer à son gré. M. F. Muller n'est point un bibliopole confiné dans le mercantilisme des livres; c'est au contraire un de ces amateurs d'élite qui se complaisent à former, pour leur délectation personnelle, des collections précieuses par la beauté et plus encore par la rareté des exemplaires rassemblés à force de persistance et de sacrifices; il n'a épargné ni soins ni dépenses pour réunir en sa possession toutes les séries d'éditions originales et de reproductions étrangères des relations de voyages des navigateurs hollandais des XVI^e et XVII^e siècles, auxquelles il adjoint, comme complément occasionel, les anciennes éditions hollandaises des navigateurs étrangers du même temps. Il est ainsi parvenu à réunir une magnifique et précieuse collection; et pourtant d'assez nombreux articles (d'une importance à la vérité plus ou moins secondaire) y manquent

encore; en sorte que sur les 322 articles numérotés qui sont décrits par M. Tiele, il en faut compter une certaine dont le zélé bibliographe a dû s'enquérir ailleurs : or, dans cette recherche extérieure, les bibliothèques publiques et privées auxquelles il a pu avoir accès lui en ont montré tout au plus une quarantaine, et il en reste encore soixante ou à peu près qu'il n'a point vus de ses yeux : il a consciencieusement distingué, en le renfermant entre des crochets, chacun des titres qui ont ainsi échappé à sa vérification personnelle.

Un secours efficace est venu d'outre-mer suppléer pour une assez bonne part les lacunes de la collection Muller et des bibliothèques néerlandaises visitées par M. Tiele : un collectionneur américain, connu du monde entier pour les trésors bibliographiques qu'il a employé de longues années à moissonner en Europe, en échange d'un or dont il a su n'être point avare, M. James Lenox en un mot, possède dans sa propre bibliothèque vingt-cinq de ces volumes que M. F. Muller ni M. Tiele n'ont pu rencontrer ailleurs, et le riche amateur de New-York a fourni courtoisement au curieux libraire d'Amsterdam les bulletins bibliographiques de ces vingt-cinq raretés, avec nombre d'autres annotations utiles judicieusement mises à profit par l'éditeur néerlandais, qui a trouvé là un juste motif, si ce n'était même un devoir, de décorer son volume d'une dédicace reconnaissante à ce collaborateur plein de savoir et d'obligeance. Une douzaine d'autres articles vainement cherchés ou restés inaccessibles à MM. Muller et Tiele, appartenaient à une collection privée fort remarquable, celle du colonel Geisweit van der Netten, de Zwolle, dont le catalogue de vente est sous nos yeux. Le surplus des lacunes est rempli au moyen des catalogues et notices de Camus, Ternaux, Asher, Troemel et quelques autres, dignes sans doute de confiance, mais dont on aurait été bien aise de voir les indications contrôlées d'une manière expresse et définitive dans cette bibliographie, où l'on eût voulu trouver le dernier mot sur cette matière.

En quel ordre pouvait-il être préférable de décrire les 322 articles qui la composent ? Il semble naturel que pour une collection dont la spécialité néerlandaise est si nettement déterminée, il n'y avait point à chercher d'autre cadre que le cercle même dans lequel elle se trouve circonscrite, et l'on ne peut se défendre de quelque surprise à voir choisir deux compilations étrangères comme point de départ du classement adopté : nous serions bien tenté de quereller M. Tiele d'avoir assujéti une monographie qui ne devrait relever que d'elle-même à l'arrangement, fort médiocrement recommandable, des publications latines et allemandes faites à Francfort de 1590 à 1634 par Théodore de Bry et sa famille, et à Nürenberg de 1598 à 1650 par Livin Hulsze et ses continuateurs ; la célébrité qu'elles ont usurpée à la faveur des estampes suspectes — plus que suspectes — dont elles sont parées, et du prix vénal énorme où les a poussées l'aveugle engouement de certains acheteurs ; et plutôt encore les mémoires bibliographiques trop vantés dont elles ont été l'objet de la part de notre académicien Camus pour les unes, et du libraire berlinois Adolphe Asher pour les autres, ont fait illusion au nouveau descripteur, dont la modestie sans doute a voulu s'abriter derrière ces noms consacrés. Mieux eût valu s'inspirer

du *Spécimen* donné en 1860 à Berlin par Georges-Michée Asher, d'un travail exprès (*commentationis*) *De navigationum quas Batavi typis descripserunt collectionibus*. La vieille routine a prévalu.

Ouvrant son catalogue par les collections d'ensemble, M. Tiele y inscrit tout d'abord les Grands et les Petits voyages (c'est-à-dire les volumes in-folio de plus grand ou de moindre format) pompeusement édités en latin et en allemand par les De Bry, puis les volumes in-4° en allemand, de Livin Hulsze, pointant dans ces deux recueils, au moyen d'un astérisque, tous les articles puisés à des sources originales hollandaises, et relevant en même temps, en les marquant de deux astérisques, ceux qui, venus d'autre part, sont plus tard entrés, par voie de traduction, dans les recueils hollandais. En tête de ceux-ci, et comme une sorte de prélude, se présente d'abord la série des éditions dans le format in-4° oblong, données à Amsterdam de 1598 à 1609, chez le libraire Corneille Claesz, par volumes ou cahiers de disposition et d'aspect uniformes, mais avec pagination séparée et sans titre commun qui les réunisse, bien que d'ordinaire on les trouve assemblés sous une même reliure; ce n'est ici qu'un simple inventaire, comprenant en outre la liste d'autres volumes du même genre, que la disparité des formats ne permet pas de joindre aux précédents. C'est seulement après ces préliminaires que M. Tiele arrive à la notice descriptive de chacune des quatre collections hollandaises proprement dites de Martin Heubeldinck et Michel Colijn, d'Isaac Commelin et Jean Janszoon, de Josse Hartgers, et enfin de Gilles Joosten Saeghman, en donnant la liste des relations contenues en chacune. Là se borne la première partie.

Le reste de l'ouvrage, de beaucoup plus important et plus curieux, reprend un à un, pour en décrire soigneusement toutes les éditions, les articles inventoriés dans la section qui précède : et c'est pour donner à tant d'unités successives une sorte de classement, que M. Tiele les a groupées en trois catégories ayant le singulier point de départ que nous avons dit, en mettant au premier rang les relations originales hollandaises connues par les versions latines ou allemandes des collections De Bry et Hulsze : il leur consacre la seconde partie de son travail, en la subdivisant en trois sections, dont deux correspondent à la double série des De Bry, savoir : A, les Grands voyages (Sebald De Weert, Olivier van Noort, Pierre van der Does, Corneille Schouten et Jacques Le Maire, George van Spilberghen, Jacques Lhermite); B, les Petits voyages (Hugues van Linschoten, Gérard De Veer, Corneille Houtman et son narrateur Guillaume Lodewijcksz, Corneille van Neck et Wibrand van Warwijck, Pierre De Marées, George van Spilberghen, Jacques van Neck, Wibrand van Warwijck et Sebald De Weert, Étienne van der Hagen avec douze vaisseaux, Pierre Willemsz Verhoeff, Hessel Gerritsz sur le Nord et l'Australie, Hugues van Linschotten au Nord, Hessel Gerritsz sur le Spitzberg, et diverses pièces détachées); la troisième section, C, correspond à la collection de Hulsze, en supplément aux deux précédentes (Wolfert Harmansz, Jacques van Heemskerck, Corneille Matelief, Guillaume Ijsbrantsz Bontekoe et Dirck Albertsz Raven, Henri Brouwer).

La troisième partie de l'ouvrage embrasse toutes les relations hollandaises

originales qui n'ont point de versions corrélatives dans les collections des De Bry et de Hulsze (Laurent Bicker et Corneille van Heemskerck, Pierre Both et Paul van Caerden, Étienne van der Hagen avec trois vaisseaux, Paul van Caerden en chef, Pierre van den Broecke, Jean van Twist, Wibrand Schram, Siger van Rechteren, Henri Hagenaer et François Caron, François Pelsaert et Jérémie van Vliet, Henri Hamel, Jacques Segersz).

Enfin la quatrième partie décrit les éditions hollandaises des voyages étrangers que les De Bry avaient insérés dans leur double collection (Hans Staden, Jean de Léry, Jérôme Benzoni, Cavendish et Drake, Raleigh et Keymis, Joseph d'Acosta, Améric Vespuce, Herrera, Edouard Lopez, Las Casas).

Outre la table des matières rappelant dans le même ordre le contenu de l'ouvrage tel que nous venons de l'exposer, M. Tiele donne une table chronologique spéciale des voyages néerlandais accomplis de 1583 à 1668, qui font le principal sujet de son livre; et puis encore une table des éditions différentes tant des collections que des unités dont il a fait une étude si complète. Nous savons bien que ce dernier mot ne saurait, en fait de bibliographie, conserver sa valeur absolue, mais nous n'hésitons pas à l'écrire ici comme le plus propre à caractériser l'étendue et la précision des recherches que M. Tiele a consacrées à cette sorte de monographie.

*A.

104. — **Les origines de l'histoire des Procureurs et des Avoués**, depuis le v^e siècle jusqu'au xv^e (422?-1483), suivies de notices sur quelques procureurs célèbres et de textes justificatifs, par Charles BATAILLARD, avocat, ancien avoué, membre de la Soc. des antiquaires de France. Paris, Cotillon, 1868. In-8°, xij-488 p. — Prix : 7 fr.

Cet ouvrage a deux mérites rares; la lecture en est agréable et la composition d'une clarté parfaite. Malheureusement il est écrit pour les gens du monde et n'appartient qu'à demi à la science. Les deux premiers chapitres du livre I, qui sont relatifs aux lois barbares et au droit coutumier, contiennent beaucoup de choses inutiles ou erronées. L'auteur y a accumulé un grand amas de matériaux, mais sans choix. Il n'est pas suffisamment au courant des travaux qui ont eu pour objet l'étude de cette partie de l'histoire. Les sources qu'il emploie sont rarement les meilleures. De la loi salique il ne sait que ce qu'en a dit M. Pardessus. Il croit sincèrement que les établissements dits de saint Louis sont un code promulgué (p. 115) par ce prince. Il attribue sans hésitation à Vincent de Beauvais *quatre speculum* (p. 80), au lieu de trois. Il emprunte à la *biographie* de Michaud des renseignements sur Frédéric II (p. 77), comme si l'œuvre de M. Huillard-Bréholles était inconnue de lui. Il renvoie constamment au *Joinville* de Petitot (p. 89, etc.), comme si l'édition de M. de Wailly n'était pas aujourd'hui la seule qui fasse autorité. Il s'abrite avec foi derrière Monteil¹ qui n'avance, dit-il, rien à la légère (p. 186). Il se sert avec raison des *Olim* de M. Beugnot, mais il ignore les *actes du Parlement* de M. Boutaric qui lui eussent

1. Notamment à propos d'un passage dans lequel ce savant affirme qu'il y avait au moins 300,000 places de juges seigneuriaux! en France au XV^e siècle.

cependant fourni plus d'un renseignement précieux. Il met à contribution la table de *Lenain*, mais sans la contrôler. Cette table, dit-il, *analyse fidèlement* les arrêts (p. 126). Nous n'en savons rien. Une vérification était ici bien nécessaire. Ces diverses citations montrent que M. Bataillard ne possède point la connaissance critique des sources. Dans le détail, il ne fait pas preuve de beaucoup plus d'expérience. Il parle dans un endroit d'une profession qui a existé sous l'empire des *Capitulaires*(!) des *Mérovingiens* et des *établissements de saint Louis*. Il cite *Durantis* pour Durand (p. 105). Il enrégistre gravement l'étymologie de *seigneur* expliqué par *Κύριος* dans Loiseau (p. 283). Il remarque que le mot *grafion*, un peu modifié, est RESTÉ dans la langue allemande (p. 12). Il croit avec Godefroid que les avocats étaient autrefois les *seuls conseillers* parce qu'il n'y avait qu'eux qui *conseillaient* les juges (p. 57). La vérité est que *conseil* signifiait *délibération*. Les conseillers sont ceux qui délibèrent¹. Par ces côtés, le livre de M. B. reflète trop vivement l'érudition en usage au palais. La science qu'on y cultive pèche moins par le travail que par la critique; elle est confuse et tâtonne parce qu'elle ignore les notions préliminaires de toute étude. Il ne faut donc pas s'étonner si M. B. se laisse aller à certaines naïvetés. Il se croit obligé de nous apprendre que par *maçon*, *imagier*, *scribe*, on n'entendait pas nécessairement au moyen-âge, un ouvrier ou un écrivain public (p. 131). A propos d'une ordonnance de février 1321, mais cotée à tort sous 1320, il enseigne, fort de l'autorité d'un *professeur de Nantes*, que l'année commençait alors à Pâques (p. 417). Après tout, de pareilles explications ne sont peut-être pas inutiles auprès de certaines classes de lecteurs.

Malgré des défauts qu'il importait de ne pas dissimuler, l'ouvrage de M. B. présente à d'autres égards un aspect scientifique. Nous en estimons l'étude vraiment utile à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle (liv. 2). Les recherches de l'auteur sont sous cette époque presque complètes, approfondies; elles atteignent des résultats neufs, précis, et dont il faudra que tiennent compte les personnes qui s'occupent des institutions judiciaires de la France.

Dans son premier livre, M. B. avait été entraîné bien au-delà des limites de son sujet. Trois chapitres y sont consacrés : 1^o aux justices séculières sous l'empire des lois des barbares; 2^o aux justices sous l'empire des établissements de saint Louis (*sic*); 3^o aux progrès et décadence des juridictions ecclésiastiques. Bien qu'une inspiration de bon sens ait porté l'auteur à sauter pardessus la législation féodale (elle aurait dû lui faire comprendre la nécessité d'une semblable omission pour le régime barbare), l'ensemble qu'il embrassait ainsi était trop vaste pour être étudié avec fruit sous une forme incidente. Les observations placées plus haut montrent que loin de pousser la science en avant, M. B. dans cette partie ne l'a point suivie d'assez près. Un résumé du 3^e chapitre eût été une meilleure entrée en matières. C'est en effet du sein de la procédure ecclésiastique qu'est issue l'institution des procureurs.

1. Le sens de cette locution est constant dans la langue judiciaire au Parlement de Paris et au Châtelet.

Le second livre au contraire, dans un cadre resserré, est traité d'une main ferme et beaucoup plus sûre. Les preuves y sont de meilleur aloi; les textes y sont souvent pris à leur source.

Après avoir exposé dans trois chapitres la transition du régime des *lettres de grâce*, sérieux à l'origine, mais bien vite dégénéré en expédient financier, à celui de la libre pratique des procurations écrites ou verbales, l'auteur décrit avec beaucoup d'agrément et de vérité l'existence professionnelle, publique et privée, des procureurs. Les *juridictions* si nombreuses aux XIV^e et XV^e siècles, les *conditions d'admission*, les *serments* (chap. iv); les *procédures*, les *tarifs*, les questions de *discipline* (ch. v); les *résidences*, *voyages*, *guet*, *bannières*, *confréries*, *mèreaux*, enfin les *préjugés* contraires aux procureurs (ch. vi), tous ces détails sont étudiés avec un soin très-louable. Ils sont suivis de trois appendices, comprenant : le premier une conclusion appropriée à certain débat tout actuel, le second des notices sur quelques procureurs, le troisième une série de textes; enfin d'un *index des ouvrages cités*. Nous n'avons rien à dire ici des conclusions, sinon que tous les hommes d'expérience et de bonne foi les accueilleront sans réserve. Les notices qui ont pour objet de rendre sensibles par des applications personnelles les coutumes et les mœurs précédemment dépeintes sous une forme abstraite sont réparties sur quatre siècles (xiv-xvii^e). La figure de Martial d'Auvergne méritait véritablement cet honneur. Les vies de Jean de Dormans, de Jean de Luc, de Pierre Lemée, dont M. B. sait en définitive peu de chose, offrent beaucoup moins d'intérêt. Quant aux textes, leur nombre s'élève à 32 : ils consistent surtout en ordonnances ou en lettres patentes; ils sont généralement relatifs aux xiv^e et xv^e siècles, et forment un ensemble commode pour les recherches dont cette époque peut être l'objet.

Sur les meilleurs chapitres de l'ouvrage, qui sont, à nos yeux les IV^e, V^e et VI^e du livre second, il nous reste à formuler quelques regrets, et à signaler certaines lacunes. *Du Breuil* et la table de *Lenain* sont les sources que M. B. y emploie de préférence et avec raison. A propos de Du Breuil, nous avons éprouvé une sorte de mécompte. « Non-seulement, dit M. B., les gens du midi n'avaient pas besoin » de lettres de grâce pour procéder chez eux par procuration, mais encore ils » jouissaient de leur privilège, quand ils allaient plaider au *pays de coutume*. » Et à l'appui, il cite G. du Breuil, *Style du Parlement*, ch. 12, § 17 (p. 124). Le fait nous a paru assez intéressant pour être approfondi. Or ni dans l'édition de Du Moulin ni dans le manuscrit principal, qui concordent d'ailleurs parfaitement, nous n'avons rien trouvé, à l'endroit indiqué, qui justifie l'assertion énoncée ci-dessus. Il n'est question au chap. 12 du *Style* que de l'exception dilatoire de garantie. Nous ne saurions recommander trop vivement à M. B. l'exactitude des citations. Elle est la première qualité d'un bon livre.

Quant à la table de *Lenain*, comme l'usage paraît devoir s'en répandre, il n'est pas inutile d'en déterminer la valeur. Celle que possèdent les archives de l'empire et dont s'est contenté M. B. (v. p. 126), n'est qu'une copie exécutée en 1713 par le commis J. de La Porte. L'original s'en trouve avec la collection dont il fait partie à la bibliothèque du Corps législatif. C'est aux volumes de cette

collection, et non aux registres du Parlement que renvoient l'une et l'autre tables. Il faut donc pour tirer un parti scientifique de la copie de J. de La Porte recourir à la collection du Corps législatif, et d'après les indications fournies par cette collection, recourir ensuite aux registres du Parlement. Autrement on s'abandonne à des assertions qui peuvent être fautives. Dans tous les cas, la table de J. de La Porte est incomplète. Nous en fournissons ci-dessous et sur la matière même qu'a étudiée M. B. plus d'une preuve.

Il ne suffit point d'ailleurs de citer des textes. Il est nécessaire de les faire concorder. M. B. avance par exemple, et en plus d'un endroit, une proposition, qui en soi et tout examen mis à part, semble difficile à admettre : « Les procureurs étaient tenus de faire résidence au palais; leur vie se passait hors de » chez eux. La loi exigeait qu'ils restassent presque *tout le jour* dans la grande » salle » (p. 251). Il ne prend pas garde qu'il se réfute lui-même en rapportant que les procureurs avaient des *substituts* (p. 254); que, la poste n'existant pas, il leur fallait aller chercher, souvent à des distances considérables, les pièces du procès, les dossiers, interroger les témoins, examiner les lieux, etc. (voy. article *Voyages*); enfin que Martial d'Auvergne (1430-1508) fut à la fois *procureur* au Parlement et *notaire* au Châtelet. Or comment des fonctions qui auraient nécessité une résidence de tous les instants dans la grande salle se seraient-elles conciliées avec l'exercice d'une profession qui exigeait à coup sûr aussi impérieusement des actes de présence non moins fréquents à l'étude, chez les clients, à la salle des criées du Châtelet?

Le cumul dans l'exercice de deux professions difficiles à mener de front est au reste une singularité qui méritait d'être relevée. Martial d'Auvergne n'en offre pas l'unique exemple. Au f° 131, v° du registre 27 du *conseil* sous la date du mois de juillet 1482, on trouve un arrêt qui en infirmation d'une sentence du bailli du palais, attribue *pour moitié* à Gui Le Lièvre, procureur au Parlement et notaire au Châtelet, un siège dans la salle du palais. Ce siège lui avait été vendu par un certain Mathurin Maquignon, et lui était contesté par un de ses collègues, Nicolas Comtesse. Le Lièvre obtint en outre le droit de choisir *la moitié* du siège à sa convenance.

Cet arrêt doublement intéressant pour M. B. ne figure pas dans la table de Lenain. Il en est d'autres qui, à cause de la même omission, sont restés ignorés de lui. Ainsi pendant qu'il se montre sévère, trop sévère, suivant nous (et cela par des motifs tirés de textes que nous regrettons de ne pouvoir discuter avec lui), à l'égard des magistrats contemporains de la domination anglaise, il se réjouit de l'absence de condamnations prononcées dans ce siècle à l'encontre des procureurs. Aux f° 115, 153, 189 du registre 27, sous les dates des mois de juin, août et septembre 1482, il verra G. Perrot, procureur au Parlement, détenu pour irrégularité dans l'exercice de ses fonctions et finalement condamné à faire amende honorable et suspendu jusqu'à nouvel ordre, pour avoir accusé Louis XI, ses conseillers et officiers de vénalité. Un autre fut frappé d'une amende de cent sous, *pour subterfuges et cavillations trouvés dans le procès* (Mai 1483, conseil 27, f° 889, v°). Au mois d'avril 1452, Griffon Le Fevre fut aussi

condamné à cent sous d'amende pour avoir demandé à son client de l'argent, *afin*, disait-il, *d'avoir amis en la cour* (Conseil, 18 f^o, 21 v^o). Enfin J. Sergent fut condamné à deux jours de prison au mois de mars 1456, pour avoir présenté une requête contenant des *termes injurieux à la cour* (Conseil, 18 f^o 259). Il n'en était pas à son coup d'essai (Même registre, f^o 125).

Ces exemples suffisent à montrer à M. B. et aux érudits qui feront usage des tables de Lenain¹ qu'elles ne doivent pas les dispenser de recourir aux registres du Parlement.

H. LOT.

VARIÉTÉS.

Buridan et Pierre d'Espagne.

Dans l'article relatif à l'*Histoire de la logique* de M. Prantl (*Revue critique*, 1867, prem. semestre, p. 194 et suiv.), nous avons omis de mentionner parmi les gloses des *Summulae* de Pierre d'Espagne (p. 195, note 1), celle qui est attribuée au célèbre Buridan dans un manuscrit du xiv^e siècle (fonds S.-Victor 713). Cette glose commence par « circa istam partem notandum est primo » quod hoc nomen dyalectica capitur dupliciter » (f^o 3), et finit par « In prima » assignatione modorum huius fallacie » (f^o iij, v^o). Le reste de la page est en blanc et le copiste n'a pas continué. Cette glose précède un ouvrage de Buridan, mais ne porte pas son nom dans le manuscrit. L'attribution est du Bibliothécaire de S.-Victor qui vivait à la fin du xv^e siècle. Le traité *de suppositionibus* est placé le quatrième entre le traité *des catégories* et celui des *sylogismes dialectiques*. Il est divisé en six chapitres dont le dernier traite *de ampliationibus et restrictionibus*.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BEULÉ, Auguste, sa famille et ses amis (Lévy); Tibère et l'héritage d'Auguste (ib.). — RILLIET, les Origines de la confédération suisse (Genève). — BŒHMER, Ueber Dante's Schrift *de vulgari eloquio* (Halle, Waisenhausbuchhandlung). — BURMANN, de Poetis comœdiæ atticæ antiquæ (Berlin, Calvary). — CZWALINA, de Euripidis studio æqualitatis (ib.). — D'HEILLY, Extraction des cerueils royaux à Saint-Denis en 1793 (Hachette). — DÜNTZER, aus Goethe's Freundeskreise (Braunschweig, Vieweg). — ERDMANN, de Pindari usu syntactico (Halle, Waisenhausbuchhandlung). — GEIGER, Melancthon's Oratio continens historiam Capionis (Francfort, Bær). — HEYNE, Altniederdeutsche Eigennamen (Halle, Waisenhausbuchhandlung). — KLIPFFEL, le Colloque de Poissy (Libr. internationale); Metz cité épiscopale et impériale (ib.). — SCHEBER, Lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècle (Leipzig, Brockhaus). — SCHLOTTMANN, die Inschrift Eschunnazars (Halle, Waisenhausbuchhandlung). — STARK, die Kosenamen der Germanen (Vienne, Tendler). — POTT, die Sprachverschiedenheit in Europa (ib.). — WESCHER, Étude sur le monument bilingue de Delphes (Impr. imp.). — WILKEN, de Alcestide Euripidea (Berlin, Calvary).

1. L'arrêt de 1482 sur Louis XI y est seul et imparfaitement indiqué.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22

— 30 Mai —

1868

Sommaire : 105. DE CAYX DE SAINT-AYMOUR, la Langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne. — 106. DION CASSIUS, traduit par BOISSÉE. — 107. Anciennes chansons françaises, p. p. HOFMANN. — 108. AVENEL, le dernier Épisode de la vie de Richelieu. — 109. JEANNEL, la Morale de Molière.

105. — **La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne.** Histoire. — Grammaire. — Lexique. Par Amédée DE CAYX DE SAINT-AYMOUR. T. I. Paris, Hachette, 1868, in-8°, 452 p. — Prix : 10 fr.

I.

On regrette dans ce volume l'absence d'une préface où l'auteur nous aurait dit précisément quel but il s'est proposé. D'après une des épigraphes qui se lisent sur le titre (« La connaissance du sanskrit conduira à une méthode d'enseigner » le latin tout autre que celle qu'on suit. » Desgranges.), il semblerait que M. Amédée de Caix de Saint-Aymour ait voulu faire un livre d'enseignement classique. On reconnaît cependant à la lecture que tel n'a pas été son but : il ne cherche point assez à être complet, clair ou méthodique. C'est donc un ouvrage purement scientifique, une *étude* sur la langue latine. L'auteur apporte à ce travail deux choses nouvelles, son point de vue et sa méthode.

Son point de vue est clairement indiqué sur le titre. Il étudie le latin *dans l'unité indo-européenne* ; c'est-à-dire qu'il néglige d'habitude les faits propres au latin pour ne signaler avec intérêt que ceux qui lui sont communs avec les autres idiomes de la famille indo-européenne. Il en résulte dès lors que son livre est plus que sobre sur le développement particulier qui a fait du latin ce qu'il est, tandis qu'il est une démonstration perpétuelle de la parenté du latin avec les autres idiomes.

Le point de vue détermine la méthode. M. de S. A. ne tient pas compte de l'état classique du latin ; il embrasse la langue dans toute son histoire, depuis le latin archaïque jusqu'aux patois romans modernes, et fait figurer souvent par exemple le sanscrit à côté du wallon. On comprend dès lors qu'il s'en tienne aux faits les plus généraux, et que son livre ne soit qu'une très-rapide esquisse. Des aperçus, des théories, des lois plutôt posées que vérifiées, voilà ce qui constitue surtout ce volume. Le latiniste n'y trouvera donc rien à prendre comme enrichissement de ses connaissances spéciales ; mais il s'y instruira très-largement s'il n'est pas au courant des travaux de la grammaire comparée. Quant à ceux qui suivent ces travaux, ils regretteront de ne pas toujours voir le nouveau livre au courant de la science.

M. de S. A. paraît en effet s'être isolé complètement de l'activité si grande qui depuis quelques années règne dans le domaine qu'il a voulu explorer. Quoi qu'il nous en coûte de parler ainsi d'un travail qui a bien des genres de mérite,

nous sommes obligé de dire qu'un livre sur le latin qui ne cite pas une seule fois les ouvrages de Corssen, ni le premier volume du *Corpus Inscriptionum* de Berlin, ne peut qu'être mis de côté par les personnes adonnées à ces études. Il reste à l'ouvrage dont nous rendons compte une valeur que nous ne contestons pas et qui peut être considérable; c'est que ce livre, l'un des premiers travaux de philologie comparée écrits en France, fera certainement pénétrer, dans un public pour lequel jusqu'à présent ils ont été lettre close, les résultats les plus généraux de cette belle science qui a déjà fait tant de conquêtes et qui en a tant à faire encore.

M. de Caix de Saint-Aymour ferait d'ailleurs bon marché, nous sommes porté à le croire, de ce qui dans son livre regarde spécialement le latin. Le centre de gravité de son travail est évidemment le *Livre Troisième*, ce qu'il appelle la *Classification lexicologique* (d'après la *Lexiologie indo-européenne* de M. Chavée); or dans cette partie le latin tient moins de place encore que dans le reste du livre, et presque tous les faits qui y sont présentés appartiennent à la période qu'on pourrait appeler *anté-latine*. C'est dans cette partie et dans quelques autres endroits de son travail que M. de S. A. se montre le fidèle disciple de M. Chavée, auquel il a très-justement dédié son livre. Les doctrines, à tout le moins très-ingénieuses, qui ont été enseignées par ce savant et qu'il a communiquées à une école dont M. de S. A. est fier de faire partie (p. 108), demandent une discussion approfondie que nous réservons pour une autre occasion, telle que la publication du second volume de M. de S. A. Nous bornons aujourd'hui nos observations à ce qui précède le *Lexique*.

L'*Histoire* (première partie) est singulièrement écourtée. Elle comprend trente-huit pages, dont six pour un *Coup d'œil historique sur la science du langage*, douze pour les *Diverses branches de la famille indo-européenne*, et vingt pour un *Coup d'œil historique sur le latin et ses dialectes*. M. de S. A. y parle des langues celtiques d'une façon quelque peu surprenante: « [Les Celtes, arrivés à l'extrémité] occidentale de l'Europe,] se partagèrent *alors* (?) en deux grandes tribus, l'une » méridionale, l'autre septentrionale, les Galls et les Kymris, parlant toutes » deux à *cette époque* (?) la même langue, mais la langue la plus usée, la plus » malade, la plus fruste, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, de tout le système indo-européen. » Nous serions curieux de savoir quels renseignements M. de S. A. peut bien avoir sur le celtique à l'époque reculée où les deux grands dialectes qui le composent n'étaient pas encore séparés? Si les langues celtiques nous paraissent fort éloignées du type primitif, cela tient surtout à ce que nous n'en avons pas d'anciens monuments; mais ce qu'on sait du gaulois permet d'y voir une langue qui au contraire était à peu près aussi archaïque que le latin antéclassique. — En note, M. de S. A. remarque: « Quelques auteurs, et notamment M. Aug. Schleicher, rapprochent les Celtes des Italo-Pélasges. Pour » nous les similitudes linguistiques qui sont la base de ce système sont venues » de frottements postérieurs à la grande migration. » M. de S. A. ne paraît pas avoir étudié avec soin les raisons données par M. Schleicher (non pas seulement dans le *Compendium*, mais surtout dans les *Beiträge* de Kuhn et Schleicher, *pass.*);

ce sont des faits de phonétique, de flexion et de formation des mots qui embrassent à peu près tout l'ensemble de la langue. — P. 20, M. de S. A. donne un tableau généalogique des langues indo-européennes qui laisse beaucoup à désirer, et comme disposition (des langues qui sont à des degrés bien différents se trouvant sur la même ligne), et comme exactitude : ce qui concerne les langues scandinaves notamment est très-fautif. — M. de S. A. dit (p. 24, n. 1) que « M. Stickel a prouvé que la langue étrusque était essentiellement sémitique. » La démonstration de M. Stickel n'a paru jusqu'ici convaincante qu'à un bien petit nombre de personnes.

M. de Saint-Aymour a eu une excellente idée en comprenant les langues romanes dans l'histoire de la langue latine et aussi dans leur grammaire (voyez ce que nous avons dit là-dessus à propos du livre de M. Richert, art. 100); mais il n'était pas en mesure d'exécuter cette idée d'une façon satisfaisante. Il s'est évidemment servi de Diez (bien qu'il ne le cite qu'en passant et qu'il écrive Dietz), mais il ne l'a mis à profit que très-superficiellement. Il n'a donc pas des langues romanes une connaissance assez rigoureusement scientifique. Aussi émet-il des opinions qui ne peuvent se soutenir. Nous avouons ne pas comprendre ce qui est dit à la p. 34. S'appuyant sur l'existence en français et en provençal (ancien) d'une déclinaison tronquée, M. de S. A. déclare ces langues « bien supérieures » à l'italien et à l'espagnol, » et il ajoute : « En effet, à aucune époque historique ou plutôt littéraire, nous ne trouvons un dialecte du sous-genre hispano-italique possédant les désinences casuelles; il faut donc en conclure, contrairement au préjugé reçu, que ces idiomes se sont plus vite séparés du tronc commun latin, et conséquemment qu'ils sont inférieurs aux dialectes du groupe franco-provençal. » Cette théorie est très-douteuse; mais enfin admettons-la : si l'italien s'est séparé du tronc commun latin plus vite que le français, s'il a eu plus tôt une existence individuelle, il est clair qu'il est l'aîné, et dès lors comment expliquer la note suivante, qui se rattache aux mots « contrairement au préjugé reçu » : « D'après ce préjugé, l'italien serait le fils aîné du latin; cette assertion est, comme on le voit ici, aussi fausse que celle, etc.? » *Fiat lux!* — P. 36, M. de S. A. nous dit que « le catalogue des vieux mots daces conservés dans le roumain a été dressé par Adelung. » Il aurait dû ajouter que ce catalogue est de pure fantaisie. — P. 37 : « Le vieux sarde, que M. Pietro Martini a retrouvé dernièrement dans de précieux manuscrits qu'il vient de publier..... » M. de S. A. semble ignorer que ces manuscrits sont fortement suspects d'être faux.

Le livre II, ou *Grammaire*, comprend 180 pages ainsi divisées : I. *Les sons et les lettres* (p. 43-96). Ce chapitre contient de fort bonnes choses, entre autres sur le rapport des *sons* et des *lettres*. Nous louerons particulièrement l'auteur de la base physiologique qu'il a donnée à ses considérations phonétiques. Mais nous ne saurions approuver tout ce qui concerne le latin. La théorie de la prononciation latine est des plus contestables. M. de S. A. ne distingue aucunement les époques : *ae*, *oe*, suivant lui, se prononçaient *ai*, *oi* (p. 50); mais le changement, dans l'orthographe, d'*ai*, *oi* en *ae*, *oe* prouve précisément que la pronon-

ciation s'était modifiée aussi. — On voudrait bien trouver quelques preuves à l'appui de la proposition (p. 62) que le *v* latin se prononçait *toujours* comme le *w* anglais. « Jamais, dit l'auteur, le *v* n'avait la valeur que nous lui avons exclusivement attribuée dans le français moderne. » Si le *v* latin paraît avoir eu en effet une prononciation *analogue* au *w* anglais, ce n'était en tous cas qu'au milieu des mots, et non au commencement (voy. Corssen, *Aussprache*, etc., I, 132-139). — P. 64 ss., la théorie de M. de S. A., sur la prononciation des désinences en *-um*, *-an*, *-im*, qu'il assimile au français *on*, *en*, *in*, est contredite par les faits; nous le renverrons au livre de M. Corssen. Mais que signifie ce passage : « Dans les inscriptions on trouve quelquefois à la fin des mots » *-om* pour *-um* : *mortuom* = *mortuum*; et *om* exprime un son beaucoup plus » *sourd* que *um*. » ? — M. de S. A. dit (p. 67) que, grâce à notre mauvaise prononciation du latin, « nous ferions fuir Horace, Virgile et Cicéron en leur » lisant leurs ouvrages, *qu'ils prendraient certainement pour le grimoire de quelque » sorcier.* » Nous pensons que Cicéron ne reconnaîtrait pas davantage sa langue s'il entendait, comme le veut M. de S. A., *wiwon* ou *wiventan* au lieu de *vivum* et *viventem*. — P. 79, il règne dans ce que dit l'auteur sur les rapports des muettes latines, grecques et sanscrites une confusion dont, pour notre part, nous n'avons pas su nous dégager. En revanche, les exemples, si intéressants, de mots latins où *p* répond à *k* originaire (*popina*, *palumbes*, etc.), font défaut. — P. 77, le changement de *m* originaire en *v* latin est loin d'être aussi bien établi que le pense M. de Saint-Aymour. — Nous devons ajouter qu'en général toute cette phonétique est confuse, mal ordonnée et surtout extrêmement incomplète. Croirait-on qu'il n'y a pas un mot sur l'accent ?

II. *Les trois parties essentielles du discours* (p. 97-109). M. S. A. établit que tout mot est *interjection*, *pronom* ou *verbe*, et que les verbes se réduisent tous à deux classes : ceux qui renferment des *imitations de bruits* (crier — souffler — détruire), et ceux qui renferment des *imitations d'efforts* (presser — tendre). Cette théorie est celle de M. Chavée : elle a présidé à la composition de la partie *lexicologique*. Nous ne l'examinerons pas ¹.

III. *Dérivation*, 1^o *Formation des thèmes* (p. 110-150) : l'auteur examine successivement les thèmes d'origine *pronominale* et *verbale*. — 2^o *Flexions ou désinences* (*Flexions nominales*, p. 150-182; *Flexions pronominales*, p. 182-186 ²; *Flexions verbales*, p. 186-205).

IV. *Composition* (p. 206-212). Ce chapitre est encore plus insuffisant que celui qui traite de la formation des thèmes.

M. de Saint-Aymour termine enfin sa *Grammaire* (?) par quelques pages sur « la marche des idées dans les idiomes indo-européens. » Les considérations de

1. Nous ferons remarquer à l'auteur qu'*adjectivus* ne vient pas de « ad + jacere = se tenir auprès (p. 101); » mais bien de *adjicere*, ajouter; c'est un nom qui *s'ajoute* à un autre.

2. Le livre de M. de S. A. ne manque pas de fautes d'impression; l'auteur ne donne encore qu'un *erratum provisoire*; il fera bien de mettre dans l'*erratum définitif* le *te* qu'il donne (p. 184) pour vocatif à *tu*.

ce genre sont évidemment ce qui l'intéresse le plus. Nous ne nions pas que la grammaire comparée, telle que l'ont faite les grands savants allemands, n'ait parfois trop négligé le côté idéologique de l'histoire du langage; mais en revanche l'école à laquelle appartient M. de S. A. fait à cette partie de la science une place beaucoup trop large et surtout prématurée. Avant de prétendre établir les lois primordiales des phénomènes du langage, il faudrait avoir de celui-ci une connaissance exacte et sûre. C'est ce qu'ont senti les hommes éminents qui, pour la plupart, n'ont pas été dénués de ces vues générales que croit pouvoir leur refuser M. de S. A., mais qui ont sacrifié le plaisir de dire des choses nouvelles à la satisfaction bien autrement scientifique de découvrir des choses vraies, qui ont mieux aimé établir l'édifice sur des bases solides que de lui improviser un couronnement trop sujet à s'écrouler quelque jour.

Nous regrettons de trouver chez M. de S. A. la méthode inverse. Avant d'écrire son livre, il faut bien le dire, il aurait dû se procurer des notions plus précises du sujet qu'il voulait traiter. On verra plus loin tout ce qui lui manque pour posséder suffisamment la langue latine. Il n'est pas plus familier avec la grammaire romane. Quand il dit par exemple (p. 75) que si l'it. *certo* n'a pas l'i de l'esp. *cierto*, « c'est le chuintement italien de *certo* (*tcherto*), qui a sauvé dans » cette langue le mot *certus* de l'itacisme; » quand il voit (p. 84) dans le j de l'it. *muojo*, *muojamo* une transformation de l'r de *miorior*, *mioriamur*; quand il suppose (p. 76) une forme intermédiaire *caveya* pour expliquer *cage*; quand il donne (p. 122) l'it. *egli* pour un diminutif, etc., etc., il montre trop clairement qu'il a mieux aimé rechercher les idées générales qu'étudier les faits particuliers. Et quelque louable que puisse être en soi cette direction de l'esprit, nous pensons qu'elle n'est pas celle qu'il conviendrait de suivre dans notre pays pour y répandre une science aussi nouvelle que la grammaire comparée. Nous avons plus besoin d'être instruits que stimulés, et dans l'état actuel des choses c'est seulement à force de certitude, pour ainsi dire, que les études pour lesquelles M. de Saint-Aymour montre un zèle si digne d'éloge pourraient s'établir chez nous, et, ce qui vaut mieux, y progresser.

G. P.

II.

En lisant le gros volume de M. de Caix de Saint-Amour, mon attention s'est plus spécialement concentrée sur le second livre. On remarque assez vite que l'auteur n'est pas au courant des derniers travaux de la grammaire comparée, particulièrement de ceux de M. Corssen. En les consultant, M. Amédée de Caix de Saint-Aymour eût sans doute gagné de s'abstenir d'énoncer certaines propositions, dont il me paraît être par trop facile de contester l'exactitude.

P. 61. « Les Latins écrivaient indifféremment *rosai* et *rosæ*. » Indifféremment? Si Virgile eût écrit *patulāi* au lieu de *patulæ*, *Bucoliques*, I, 1 : *Tityre tu patulāi recubans sub tegmine fagi*, ou encore *cretāi* au lieu de *cretæ*, *ibid.*, I, 65 : *Pars Scythiam et rapidum cretā veniemus Oaxen*, il eût fait deux vers faux. Et s'il eût écrit *aulæ* au lieu de *aulāi*, *Énéide*, III, 355 : *Aulæ in medio libabant pocula Bacchi*,

ou bien *pictæ* au lieu de *pictāi*, *ibid.*, IX, 26 : *Dives equum, dives pictæ vestis et auri*, il eût encore fait deux vers faux. Le génitif en *ai* qui valait deux longues ne se prononçait donc pas comme le génitif en *æ* qui ne vaut qu'une longue, et Virgile n'écrivait pas indifféremment *aulai* et *aulæ*, *pictai* et *pictæ*.

P. 63. « Les Latins représentent l'I consonne par deux I, le second plus » grand que l'autre, *eilus*, ou encore plus simplement *elus*. » L'I consonne par deux I? Ne serait-ce pas plutôt la voyelle *i* (lorsqu'elle est longue) que les Latins représentaient par le signe I : *FILLÆ... VIXIT ANNIS*, Boissieu, *Inscript. antiques de Lyon*, p. 98, *apud* H. Weil et L. Benlœw, *Théorie générale de l'accentuation latine*, p. 335?

P. 69. « Ainsi *a* devient *e*, puis *i* : *rapere*, *correptus*, *corripere*; *caput*, *præ-* » *ceps*, *præcipitis*; *facere*, *effectus*, *efficere*. » A première vue l'assertion semble être acceptable, mais qu'on y regarde de près et l'on verra qu'elle laisse à désirer; car il y a dans les exemples cités un fait dont la loi a été énoncée ainsi par d'autres auteurs : En composition un *a* devient *e* lorsqu'il est suivi de deux consonnes : *rapere*, *correptus*; *caput*, *præceps*; *facere*, *effectus*; mais il devient *i*, lorsqu'il n'est suivi que d'une consonne : *rapere*, *corripere*; *caput*, *præcipitis*; *facere*, *efficere*.

P. 71. « Si l'*ā* long du nominatif singulier des noms féminins de la première » déclinaison (*rosa*) est devenu bref en latin (*rosā* pour *rosā*), c'est uniquement » parce qu'il y avait nécessité de distinguer le nominatif de l'ablatif devenu long » par suite de la chute du D terminal (*rosā* = *rosād*) comme *populo* = *populōd*. » Uniquement? Si l'on dit : Sing. N. *rosā*, par un *ā* bref, G. *rosai*, Abl. *rosād*, *rosā*, par un *ā* long, comme l'on dit : Sing. N. *labōr*, par un *ō* bref, G. *labōris*, Abl. *labōred*, *labōre*, par un *ō* long, cela pourrait bien être, parce qu'en latin un nominatif sing. long devient aisément bref. Est-ce uniquement la nécessité de distinguer le nominatif *labōr* de l'ablatif *labōred*, *labōre*, qui a fait abrégier l'*ō* dans *labōr*, anciennement *labōs*? J'ajoute qu'il faudrait des exemples de *rosād* par *ād* bref et de *populōd* par *ōd* bref.

P. 75. « *Lēgi* = *lēlēgi*, *dēdi* = *dēdēdi*, *ēgi* = *ēgīgi*, *fēci* = *fīfici*, etc. » — Il n'eût pas été superflu de citer quelque exemple du parfait *dēdi* commençant par une longue; car il commence ordinairement par une brève : *Insonuere cavæ gemitumque dedere cavernæ*. Virgile, *Énéide*, II, 53.

P. 111. « Aux autres cas (du pronom sanscrit *a-hām*, grec *ἐ-γώ*, latin *e-go*, » allemand *i-ch*, etc., par exemple, à l'acc. sing.) la syllabe pronominale *ga* » n'a pas été conservée dans les langues indo-européennes. » — *Indo-européennes*? Il faudrait prouver : 1° qu'en latin la finale *-he* dans l'acc. sing. arch. *me-he*, cité par Quintil, I, v, 21 (ce qui a engagé Otto Ribbeck à le restituer au *Dulorestes* de Pacuvius, fragm. XXI, *Tragicorum latinorum reliquiæ*, p. 78) ne représente pas la finale pronominale *ga*, 2° qu'en allemand la finale *-ch* dans l'acc. sing. *mi-ch* ne représente pas non plus l'ancienne syllabe pronominale *ga*, comme elle la représente au nom. sing. *i-ch*.

P. 121. « Le grec εἶς (*sic*) pour $\text{F}\epsilon\iota\varsigma$, a perdu le *ai*. » Il s'agit là d'un *aiwa* quelconque. Mais le grec εἶς, gén. ἐνός, ayant un esprit rude, est plutôt pour $\sigma\epsilon\iota\varsigma$, que pour $\text{F}\epsilon\iota\varsigma$. De plus, s'il représente p. 121 l'*aiwa* en question, comment peut-il encore représenter p. 133 je ne sais quel *wanas*?

P. 148. « (Le suffixe) *mentum* sert à former des mots analogues à *liga-mentum*, » *certa-mentum*, etc. » — *Certa-mentum*? Il y a des auteurs de dictionnaires latins qui ont ignoré l'existence de *certamentum*; ils ne donnent que *certamen*.

P. 155. « Comme on a *liber* à côté de *liberus*. » — Il faudrait quelque exemple de *liberus*.

P. 161. « La seconde déclinaison latine nous fournit des exemples analogues » (de nominatifs du plur. en *us*) ... nous citerons *Castorus*, *Venerus*. » — M. Egger n'a jamais dit (p. 188, note 1) de l'ouvrage intitulé : *Latini sermonis vetustioris Reliquiæ selectæ* (*Reliquiæ* et non *Reliquæ*) que dans ce passage : *in æde Castorus*, et dans cet autre : *heisce magistris Venerus Ioviæ* (p. 252 et p. 246 de l'ouvrage cité) les génitifs de la 3^e déclinaison *Castorus* et *Venerus* fussent des nominatifs du pluriel et des nominatifs de la seconde déclinaison. Mais je m'aperçois qu'un « *erratum* provisoire » porte : « page 161, ligne 1; *dele* *Castorus*, » *Venerus*. » Je vois encore qu'ailleurs (p. 169) les génitifs archaïques *Castorus* et *Venerus* sont pris pour ce qu'ils sont, pour des génitifs. L'auteur s'est donc aperçu de son erreur, je le reconnais très-explicitement; mais pourquoi l'*erratum* n'indique-t-il pas que M. Egger n'y a jamais été pour rien?

P. 166. « *Prædād*, *populōd*... *rosād*. » — Si *ā* et *ō* sont ici légitimement marqués longs dans les ablatifs *rosād* et *populōd*, et je ne conteste pas la légitimité de cette quantité, pourquoi sont-ils marqués brefs ailleurs (p. 71) dans les mêmes ablatifs *rosād* et *populōd*, quantité que j'ai déjà signalée comme suspecte?

P. 167. « La terminaison *bus* ne se rencontre plus dans les monuments même » les plus anciens de la langue latine. » — Je lis dans une copie de l'Inscription de la colonne Rostrale, *apud* E. Egger, *Lat. serm. vet. Reliquiæ sel.*, p. 102 : « *Enque eodem mac [estratod prospere r] em navebus marid consol primos* » *c[eset]*. » De même dans Fabretti.

P. 167. « Pour les thèmes consonnantiques un *i* intercalaire rattache le thème à la terminaison *-bus* : *soror-i-bus*, *av-i-bus*, *corpor-i-bus*. » — Il est difficile de croire que dans *avi-s* le thème se termine par une consonne. On croirait plus volontiers qu'il se termine par une voyelle. Au génitif plur. l'on a d'une part *soror-um*, *corpor-um*, par une consonne, et de l'autre *avi-um*, par une voyelle. Conséquence : l'*i* est radical et non intercalaire dans *avi-bus*.

P. 174. « On dit aussi bien *eo Romam* que *eo Romæ*. » Aussi bien me paraît insuffisant; il me semble que *mieux* ne serait pas de trop.

P. 183. « (Le nominatif sing. masc. du pronom) *qui* est contracté de *quis*... » *quæ* est aussi contracté de *quās*. » — Il faudrait quelques autres exemples de contraction de ce genre pour faire admettre une telle explication. Puis, admettons-la. De quoi le nominatif-accusatif pluriel neutre *quæ* sera-t-il la contraction?

Après ces observations, que je pourrais multiplier, je me permettrai d'adresser

à M. de Saint-Aymour une critique plus générale. Le volume qu'il vient de faire paraître est un ouvrage qui suppose beaucoup de lecture et de travail. Abstraction faite de quelques assertions trop manifestement contestables, il peut et doit même avoir d'incontestables mérites. En le lisant, j'ai rencontré parfois, souvent même, des théories qui m'ont paru être très-vraies, très-ingénieuses, très-profondes. Il serait naturel d'en citer ici quelques-unes, mais je n'ose me risquer à le faire, parce que je ne voudrais pas citer comme neuves des théories déjà anciennes, parce que je voudrais n'en louer que de vraiment originales, de vraiment propres à l'auteur. Or discerner, dans le livre dont je parle, le personnel de l'impersonnel, si je puis m'exprimer ainsi, est chose fort difficile. Pourquoi cela? C'est que l'auteur de ce livre ne m'aide pas suffisamment, à mon gré du moins, dans la distinction qu'il serait si important de pouvoir établir ici entre ce qui a déjà été dit et ce qui ne l'a pas encore été; c'est qu'il ne se met pas suffisamment en peine de citer les auteurs qui ont écrit avant lui sur le sujet qu'il traite.

Il ne s'agit ici, ai-je besoin de le dire? que d'une question de méthode plus ou moins parfaite. Je reconnais qu'il n'est pas toujours facile d'établir une ligne de démarcation bien apparente entre le personnel et l'impersonnel dans des livres de ce genre. Je crois cependant que quelques auteurs ont trouvé le moyen le plus court et le plus sûr d'atteindre ce but. Je demande donc la permission d'en recommander l'emploi à tous ceux qui pourraient se proposer de publier des lexiques de philologie comparée.

Au nombre des auteurs qui ont usé du moyen que je voudrais voir généralement adopté, est G. Curtius. L'*Étymologie grecque* de G. Curtius (*Grundzüge der griechischen Etymologie*) est un ouvrage qui fait autorité en Allemagne, où il est déjà parvenu à sa seconde édition. Curtius, lorsqu'il explique l'étymologie d'un mot grec, dresse à côté de ce mot le tableau des mots congénères dans les autres langues indo-européennes. Au-dessous de ce tableau il place le nom de ceux qui ont avant lui rapproché les uns des autres quelques-uns des mots cités dans le tableau. C'est l'affaire d'une ligne, ou tout au plus d'une ligne et demie. Exemple, n° 20, p. 106, 1^{re} édition :

« ἐκυρό-ς Schwiegervater, ἐκυρά Schwiegermutter.

Skt. *çvaçura-s* socer, *çvaçru-s* socru-s.

Lat. *socer* (st. *socero*), *socru-s*.

Goth. *svaihra* (st. *svaihran*) *socer*, *svaihrō* *socrus*.

Ksl. *svekrŭ* *socer*, *svekrŭvi* oder *svekry* *socrus*, lit. *szeszura-s* *socer*.

Bopp. Gl. — Pott. I, 127. — Benf. II, 176. — »

S'il n'y a aucun nom au bas du tableau, c'est que tous les rapprochements tentés par Curtius lui appartiennent en propre et sont neufs. Exemple, n° 544, p. 334, 1^{re} édit. :

« St. λῆτ (γλιτ) λῆ-ς (st. λῆτ) glatt, kahl, λῆτ-ό-ς glatt, schlicht, λισσό-ς, λίσπο-ς, λίσφο-ς glatt, λίσ-τρο-ν Hacke.

Lat. *glit*-^{us} glatt, *gli-s* (st. *glit*) *humus tenax*.

Lit. *glitu-s* glatt, klebrig.

Der kürzeste Stamm liegt nur im hom. *λις πέτρη vor.* »

Outre que cette méthode a l'avantage de rendre à César ce qui appartient à César, le lecteur y gagne d'abord d'acquérir des connaissances historiques multiples, et ensuite d'avoir plus de confiance dans le résultat de ses lectures. En effet, lorsqu'au-dessous des tableaux de Curtius je lis les noms de ceux qui ont tenté avant lui les rapprochements qu'il place sous mes yeux, par exemple, les noms de Bopp, de Pott et de Benfey, je me dis : ces rapprochements datent de Bopp, de Pott et de Benfey, ils sont anciens. Si je ne lis aucun nom au-dessous de ces tableaux, je me dis : ces rapprochements ne datent que de Curtius, ils sont assez récents. J'acquies ainsi peu à peu la connaissance du développement historique de la science. Voilà pour la multiplicité des connaissances.

Voici maintenant pour la confiance dans le résultat. Quand je lis au-dessous d'un des tableaux de Curtius plusieurs noms tels que ceux de Bopp, de Pott, de Benfey, comme je dois en outre y placer mentalement celui de Curtius qui est toujours sous-entendu, je sais que les rapprochements faits dans le tableau en question ont pour eux de nombreuses et graves autorités. Ils peuvent être faux malgré cela, mais ils ont néanmoins beaucoup de chance d'être vrais. Quand je ne lis aucun nom au-dessous d'un tableau, je sais que ce qu'il contient n'est garanti que par Curtius. Cela n'est certainement pas une raison pour que le contenu en soit faux, mais je suis averti par là que la justesse de ces rapprochements n'a pas encore subi l'épreuve du temps et le contrôle d'une longue critique.

Chaque rapprochement philologique signé du nom de celui qui l'a fait le premier et des noms de ceux qui l'ont ensuite admis, tel serait donc mon idéal en *lexiologie* (ou plutôt en *lexigraphie*, car *λεξιγράφος* est grec, et *λεξίς* ne paraît pas avoir fait *λεξίο* en composition). Peut-être cet idéal paraîtra-t-il trop absolu à quelques-uns de ceux qui composeront par la suite des lexiques de philologie comparée, mais tous ceux qui en ont déjà composé ne le trouveront sans doute que juste. Or il n'est pas inaccessible, et M. Curtius me paraît l'avoir réalisé.

En employant ce procédé, M. de S. A. aurait certainement ajouté du prix à son livre. Le surcroît de travail qu'il se serait imposé par là ne l'eût pas effrayé, son zèle pour les progrès de la science m'en est un sûr garant; et la tâche n'aurait pas été au-dessus de ses forces; car l'érudition dont il fait preuve dans le livre dont je parle est véritablement des plus remarquables. M. Amédée de Caix de Saint-Aymour est un homme du monde. J'ai lu néanmoins son livre comme j'aurais lu celui d'un savant de profession. Il m'eût été facile de rendre compte de l'ouvrage comme on peut rendre compte d'un ouvrage de science écrit par un homme du monde. J'ai cru que je rendrais un plus juste et un plus digne hommage aux mérites de l'auteur en appréciant son travail comme j'aurais fait pour un livre publié par un professeur de l'Université ou par un docteur d'Outre-Rhin. J'espère, en agissant ainsi, lui avoir prouvé, mieux que par les compliments les plus flatteurs, le cas que je fais d'un livre que je ne me suis pas borné à lire, mais que j'ai étudié et que j'étudierai encore.

F. MEUNIER.

106. — **Histoire romaine de Dion Cassius**, traduction de GROS, continuée par V. BOISSÉE. Tomes VIII et IX. Firmin Didot, 1866 et 1867.

Ces deux nouveaux volumes de la traduction de M. Boissée sont incontestablement supérieurs aux deux précédents. Ce n'est là qu'une appréciation relative : mais elle peut suffire aux lecteurs de la *Revue critique*, s'ils veulent bien se reporter à ce qui a été dit ici même des tomes VI et VII (1867, II, art. 246).

Voici quelques phrases dont la traduction nous paraît défectueuse.

Livre LVI, chap. 36. Τί τοιοῦτον ἢ Ἀλέξανδρος ὁ Μακεδών, ἢ Ρωμύλος ὁ ἡμέτερος, οἵπερ που μάλιστα νεαροὶ ὄντες ἐλλόγιμόν τι ποιῆσαι δοκοῦσιν, ἐπραξαν; Cette phrase est rendue comme il suit par M. Boissée : « Qu'ont donc fait de pareil, soit Alexandre » de Macédoine, soit chez nous, Romulus, qui semblent avoir, tout jeunes encore, » accompli une action digne d'être remarquée? » Peut-être serait-il plus exact de traduire : « Qui passent, si je ne me trompe, pour avoir été les plus précoces » de tous les hommes en fait de belles actions. »

Ibid., chap. 37. Dans le même discours, Tibère caractérise la politique par laquelle Auguste avait réussi à se débarrasser de ses rivaux : Ἐλόμενος καθ' ἐκάστους αὐτοῖς ἐπιτηδεύεις πως προσεγεγῆναι, ὥστε μὴ πᾶσιν ἅμα πολεμῆσαι. M. Boissée interprète : « En se décidant à tenir une conduite propre à le mettre séparément » aux prises avec les divers partis, afin de ne pas avoir à les combattre tous à » la fois. » Nous entendrions plutôt : « Ayant pris le parti de s'unir successive- » ment avec chacun d'eux par un semblant d'alliance, afin, etc. »

Ibid., chap. 40. Τίς δ'ἂν ἄμεινον τοῦ Αὐγούστου τῆς ἰδίας οἰκίας μόνης, μήτοι γε καὶ ἄλλων ἀνθρώπων τοσούτων, ἤρξεν. Voici la traduction de M. Boissée : « Qui a mieux » qu'Auguste gouverné, je ne dis pas seulement sa maison privée, mais aussi » les autres citoyens malgré leur nombre? » Le sens paraît avoir échappé ici au traducteur, ou bien l'expression lui a manqué. Dion Cassius veut dire certainement : « Quel homme aurait pu gouverner, je ne dis pas une telle quantité » d'hommes, mais seulement sa propre maison, mieux qu'Auguste ne gouverna » l'empire? »

Ibid., ibid. Selon M. Boissée, Tibère loue son prédécesseur d'avoir augmenté *sagement* ses richesses personnelles. L'éloge serait singulier. Mais le texte porte *σωφρόνως*, qui ne peut guère signifier ici qu'une chose, à savoir : « Avec retenue. »

Livre LVIII, chap. 12. La traduction française porte : « Ils défendirent en » termes exprès d'accorder à qui que ce fût des honneurs exagérés et de prêter » serment à un autre qu'à l'empereur. » La phrase grecque, μήτε τοὺς ὄρκους ἐπ' ἄλλου τινὸς πλὴν τοῦ αὐτοκράτορος ποιεῖσθαι, signifie : « Et de jurer par qui que ce fût, » l'empereur excepté. » En effet, Dion Cassius nous dit plus haut (ibid. ch. 2) qu'on jurait également par la fortune de Tibère et par celle de Séjan.

Livre LXII, chap. 16. Il s'agit de l'incendie de Rome sous Néron. Οὐτε γὰρ θεάσασθαι ἄλλο τι ἦν ἢ πυρὰ πολλὰ, ὥσπερ ἐν στρατοπέδῳ. M. Boissée traduit : « On » n'avait d'autre spectacle que celui d'un immense brasier, comme dans un » camp. » Ἡυρὰ πολλὰ signifie « beaucoup de feux » et non « un immense » brasier. »

Ibid., ibid. Κάν τούτω πολλοί μὲν καὶ τὰ σφέτερα ἐκκομιζόμενοι, πολλοὶ δὲ καὶ τὰ ἀλλότρια ἀρπάζοντες, ἀλλήλους τε ἐνεπλάζοντο, καὶ περὶ τοῖς σκεύεσιν ἐσφάλλοντο. Le sens est, si nous en croyons M. Boissée : « Pendant ce temps, beaucoup qui empor- » taient leurs meubles, beaucoup qui enlevaient ceux des autres, s'entre-heur- » taient et se troublaient de mobilier. » Ἐνεπλάζοντο (proprement « se perdaient, » s'égarèrent dans ») nous paraît imparfaitement rendu par « s'entreheurtaient. » Quant au dernier membre de phrase, περὶ τοῖς σκεύεσιν ἐσφάλλοντο, nous l'interpréterions : « Ils se heurtaient contre les meubles et tombaient. »

Ibid., chap. 18. Dion vient de citer un vers prophétique, dont le peuple faisait l'application à Néron : Καὶ ἔσχεν οὕτως, εἴτε καὶ ὡς ἀληθῶς θεομαντεῖα τινὶ προλεχθέν, εἴτε καὶ τότε ὑπὸ τοῦ ὀμίλου πρὸς τὰ παρόντα θειασθέν. Le traducteur force un peu le sens du mot θειασθέν, qui, dans ce passage, est purement ironique : « La » prédiction s'accomplit, soit que cet oracle ait été une prophétie venant des » dieux, soit qu'alors la multitude, poussée par l'inspiration divine, l'ait appliquée » à l'état présent des affaires. » Nous mettrions simplement : « Soit que les » circonstances actuelles l'aient inspirée après coup à la multitude. »

Ibid., chap. 28. Ἡ δὲ Σαβίνα αὐτὴ οὕτως ὑπερετρώφησεν..... ὥστε τὰς ἡμίονους τὰς ἀγούσας αὐτὴν ἐπίχρυσα σπαρτία ὑποδεῖσθαι. « Cette Sabine vivait dans un luxe tel » que..... les mules qui la conduisaient avaient des harnais d'or. » Ainsi traduit M. Boissée, et il ajoute en note : « Le fait est confirmé par le témoignage de » Pline, XXXIII, 11. » Le verbe ὑποδεῖσθαι montre qu'il ne s'agit pas de harnais, mais de chaussures. Et c'est ce qui résulte aussi du passage de Pline auquel renvoie le traducteur : (*Invenit*) *Poppea conjux Neronis principis delicatioribus jumentis suis soleas ex auro quoque induere.*

Livre LXIII, chap. 2. L'historien nous représente Néron au milieu de ces chanteurs et de ces coureurs grecs qu'il était venu défier dans leur pays, « regardant ses rivaux d'un œil jaloux, et ne manquant jamais, quand il les » rencontrait, de leur adresser quelque parole de provocation ; » τοὺς ἀντιπάλους ὑποβλέποντα, καὶ ἀεὶ τι πρὸς αὐτοὺς μεθ' ἄψιμυχίας λέγοντα. Une phrase de Suétone, citée en note par le traducteur, vient à l'appui de cette interprétation : *Adversarios..... nonnunquam ex occurso maledictis incessere.* Aussi s'explique-t-on mal que M. Boissée ait cru devoir traduire : « Regardant en-dessous ses adversaires, » leur disant sans cesse des paroles propres à exciter parmi eux des querelles. » Les notes, soit critiques, soit historiques, sont intéressantes et instructives.

ÉD. TOURNIER.

107. — **Altfranzoesische lyrische Gedichte aus dem berner Codex 389.**
herausgegeben von C. HOFMANN. Munchen, 1868, in-8°, 43 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie royale de Bavière*) 1857, t. II.

Cette brochure fait suite à une première communication de M. Conrad Hofmann à l'Académie royale de Bavière (1865, t. II, p. 301-340). La première fois, M. Hofmann avait donné, d'après le précieux et célèbre manuscrit de

Berne, 20 *pastourelles*, inédites pour la plupart ¹; cette fois, il publie 24 *chansons*, *jeux-partis*, *romances* et *pastourelles*, dont une partie voit également le jour pour la première fois. D'ailleurs publier, en s'attachant rigoureusement au texte manuscrit, des pièces mêmes déjà connues, c'est toujours rendre un véritable service, en présence des libertés extrêmes que certains éditeurs ont prises avec les textes. M. H. a reproduit partout son original avec une grande fidélité, il a ajouté une ponctuation soigneuse et des accents distribués avec une sage économie. En plus d'un passage il a proposé aux fautes du copiste d'heureuses corrections. Il s'est abstenu avec raison, dans une édition *princeps*, de faire disparaître le vernis particulier dont le copiste lorrain du ms. de Berne a recouvert tout ce qu'il a reproduit.

Il est seulement regrettable que le savant professeur de Munich n'ait pu comparer le texte des pièces qu'il publie à celui que nous ont conservé d'autres manuscrits. Une édition donnée d'après un manuscrit unique est condamnée à des imperfections inévitables. Quand on n'en a qu'un, il faut bien s'en contenter et en tirer le meilleur parti possible; mais quand on possède, comme pour la poésie lyrique des trouvères, 23 manuscrits plus ou moins volumineux, il est clair qu'on ne peut rien faire de définitif si on n'a comparé au moins les plus importants. Pour le ms. de Berne, spécialement, la comparaison du ms. de la B. I. fs 20050 (anc. St-Germain 1989), qui lui est apparenté de près, est indispensable ². Cette comparaison aurait montré par exemple à M. H. que la 17^e pastourelle (*Séances de l'Académie*, 1865, p. 330) n'est rien autre chose qu'un morceau provençal, que d'ignorants copistes ont altéré et ont cherché à rapprocher maladroitement du français : il n'aurait pas tenté de restituer des formes françaises très-douteuses avec des formes provençales corrompues. Ces altérations de chansons provençales ne sont pas rares dans le ms. de Berne. Ainsi la pièce *Tuit demandent k'est devengue amor*, que le chansonnier de Berne donne sous la rubrique « *Forkes de Mersaille sor pointevin*, » a déjà été rendue par Wackernagel (*Altfr. Lieder*, p. 167) à Richard de Barbezieux dont elle est la propriété. Au même poète appartient la pièce *Tout ausi com li olifans* dans le ms. de Berne, et il est d'autant plus singulier que ce fait ait échappé à Wackernagel et à tous ceux qui se sont occupés du ms. de Berne, que l'original provençal a été rattaché, dans les *Cento novelle antiche*, à une aventure amoureuse du poète et a donné lieu par suite à maint commentaire ³. Un autre tra-

1. Les numéros suivants avaient déjà été publiés, en tout ou en partie : 1 (Dinaux, *Trouvères de la Flandre*, p. 40; Tarbé, *Chansonniers de Champagne*, p. 98), 2 (Tarbé, *Chans.*, p. 109; *Hist. litt.*, XXIII, 765), 3 (Dinaux, *Trouv. arlésiens*, p. 443), 5 (Dinaux, *Trouv. cambrésiens*, p. 15), 6 (*Ibid.*, p. 146), 14 (Roquefort, *État de la poésie aux XII^e et XIII^e s.*, p. 391; Dinaux, *Trouv. cambr.*, p. 24; *Id.*, *Trouv. de la Flandre*, p. 81; Michel et Mommerqué (d'après le ms. Paulmy), *Théâtre français du moyen-âge*, p. 451), 15 (Michel (d'après le ms. 20050), *ib.* p. 48), 20 (3 strophes dans l'*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 653).

2. Voy. notre dissertation sur les *Chansonniers* dans la dernière livraison de *Herrig's Archiv für das Studium der neueren Sprachen*.

3. Cf. *Cento novelle antiche*, nov. 61; Ferrario, *Storia degli antichi romanzi*, I, 270,

vestissement de ce genre dans le ms. de Berne est la pièce *Kant li rus de la fontainne*, que tous les mss. provençaux attribuent à Jaufre Rudel, prince de Blaye ; la langue de cette pièce est encore plus voisine du provençal que celle des autres. Le ms. 20050 offre un nombre encore bien plus grand de ces espèces de traductions, et elles y sont bien plus rapprochées de l'original : on retrouve dans le nombre la 17^e pastourelle d'Hofmann, la chanson de Jaufre Rudel et les deux pièces de Richard de Barbezieux. — Le ms. de Berne et celui de Paris ont puisé à la même source ou à deux sources bien voisines. Il est remarquable que l'original provençal que l'on peut restituer à travers les deux altérations françaises diffère sensiblement, en plusieurs points, du texte des huit chansonniers provençaux de la Bibliothèque Impériale.

La comparaison du ms. 20050 n'aurait pas été moins utile à M. H. pour les morceaux purement français. Elle lui aurait épargné, dans la pastourelle n^o 11, une correction qui à vrai dire est une corruption. A la 4^e str. du ms. de Berne, le chevalier dit : *Quant vi riens n'i conquestai — et mon tens perdoie — entre acollant les laissai — dont molt me devoie — et arriere retornai*. Le les du vers 3 s'applique à la bergère, que le chevalier a vainement tenté de séduire, et au berger son amant qui l'a rejointe. Mais dans le ms. de Berne ce berger n'apparaît qu'à la strophe suivante. Au lieu d'intervertir les strophes 4 et 5, comme l'indiquait le sens et comme le fait le ms. 20050, M. H. a imprimé *Entre acollant l'eslaisai*, ce qui ne convient ni pour le sens général du vers (il résulte clairement des vers 1 et 2 que le chevalier ne réussit à rien auprès de la belle), ni pour la signification spéciale du verbe *eslaisser* (au propre, *eslaisser* un cheval, c'est lui lâcher les rênes; *s'eslaisser* se dit souvent pour *s'élancer*). Ces vers ont besoin d'autres corrections, dont nous ne parlerons pas ici.

D'autres corrections de M. H. peuvent se rectifier sans le secours de manuscrits différents du sien. Ainsi, dans la 7^e pastourelle, qui n'existe que dans le ms. de Berne, le chevalier répond à la bergère, qui lui demande où est Robin : *Belle il est leis celle anoie — ou il vait donoiant — une a une cote bloie — vaif sovent embrassant*. H. lit : *suaif sovent embrassant*. Mais cette forme de *soeif* ne se rencontre pas, et d'ailleurs le vers serait trop long d'une syllabe. Il nous semble beaucoup plus simple de lire : *vait sovent embrassant*; le *t* et l'*f* sont sujets à être confondus, et la tournure *vait embrassant* correspond bien au *vait donoiant* du vers 2. — *Past.* 12, à la 4^e str., une strophe nouvelle commence à *Sire*. — N^o 15, str. 4, le ms. porte : *Vostre amor est couchasavant*; H. corrige *com chasavant*. Nous avouons ne pas comprendre cette correction; en tout cas elle est très-inutile. La leçon du ms. est excellente, en écrivant : *Vostre amour est couchas a vant* (*cochet à vent*, girouette). Cette comparaison se trouve dans la poésie de tous les peuples, et la même expression est employée un peu plus bas par le ms. de Berne.

Raynouard, *Choix*, t. V, p. iv ss.; Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, p. 532 ss.
 1. Cf. Bartsch, *Prov. Lesebuch*, 1^e édit., p. 57; Raynouard, III, 99; Diez, *Leben und Werke*, p. 59; Mahn, *Werke der Troubadours*, I, 62.

La seconde publication de M. Hofmann aurait également gagné à la collation avec d'autres manuscrits. La comparaison du ms. 20050 aurait été particulièrement précieuse pour la 12^e chanson, qui n'est pas sans importance historique; ce ms. non-seulement a beaucoup de variantes intéressantes (p. ex. st. 2, *li Berrois* au lieu de *Bretons*, que le ms. de Berne répète deux fois), mais encore il rétablit les strophes dans leur ordre véritable, tout à fait interverti dans le ms. de Berne (Sainte-Palaye l'avait déjà remarqué, mais M. H. ne paraît pas s'en être aperçu). — Pour plusieurs morceaux la comparaison du ms. Laval. 59 aurait été fort précieuse; elle est indispensable pour établir le texte des chansons pieuses contenues dans le ms. de Berne. — Les romances d'Aidefroi le Bastard auraient eu besoin d'être comparées avec le texte des précieux mss. 844 et 12615. M. H. a beau, avec la pénétration critique qui le distingue, démêler le plus souvent la bonne leçon au milieu des corruptions de son texte, une correction appuyée sur les mss. a toujours une bien autre valeur que la conjecture la plus heureuse.

Nous ne voulons pas allonger plus que de raison le compte-rendu de cette mince publication. Nous ne soulevons donc point toutes les questions qu'elle peut faire naître, et nous laissons de côté bien des détails sur lesquels ce n'est point ici le lieu d'insister. Nous regrettons seulement que M. H. n'ait pas jusqu'à présent exécuté son projet de joindre à son texte des remarques explicatives et critiques (voy. *Séances de l'Acad.*, 1865, II, p. 340). Elles nous auraient certainement été d'un grand secours pour les notes dont nous accompagnons notre édition complète du *Chansonnier* de Berne, qui est actuellement en train de paraître ¹.

JULIUS BRAKELMANN.

108. — **Le dernier épisode de la vie du cardinal de Richelieu**, par M. AVENEL. Paris, Victor Palmé, 1868. Gr. in-8° de 101 pages ².

M. Avenel n'a pas voulu raconter, dans toutes ses circonstances, l'histoire de la Conspiration qui mit Richelieu à deux doigts de sa perte et qui fit monter Cinq-Mars sur l'échafaud : il a voulu montrer le rôle si peu connu joué par le cardinal dans ce drame, et la manière encore moins connue dont lui fut révélée l'existence du traité conclu par Fontrailles avec l'Espagne. « Notre double » tâche, dit-il au début de son étude, sera d'abord de mettre en évidence » l'action mystérieuse du célèbre ministre dans cette crise finale de sa destinée, » de détacher cette grande figure du fond mal éclairé du tableau, de faire sortir » le cardinal de l'ombre prudente où, durant toute cette affaire, il s'est tenu » à demi caché; Richelieu se peindra ici lui-même dans sa parole écrite, que » nous conserverons fidèlement avec son propre texte, sans risquer de l'exagérer

1. Dans l'*Archiv* de Herrig. — Cette édition comprend, non-seulement la concordance des 23 manuscrits connus, mais aussi les variantes tirées de ces mss. qui sont de nature à remédier aux corruptions évidentes du ms. de Berne.

2. Extrait, avec quelques additions, à 50 exemplaires, de la *Revue des Questions historiques*.

» ou de l'affaiblir en la transformant en récit. Ensuite nous essaierons d'expliquer la découverte du traité de Madrid, de ce point capital d'un complot dont Richelieu se sentait comme enlacé, sans en pouvoir saisir le nœud, ni pénétrer le mystère. » M. Avenel ajoute qu'il ne prendra des récits donnés par tous les historiens que ce qui sera nécessaire pour lier entre eux ses documents inédits, « le principal intérêt de ce travail. » Parmi ces documents inédits figurent au premier rang un très-curieux manuscrit composé de pièces dictées par Richelieu et communiqué au savant éditeur des *Papiers d'Etat* du cardinal par Mgr le duc d'Aumale, diverses lettres extraites des Archives du ministère des Affaires étrangères, et surtout une correspondance conservée à la Bibliothèque impériale, correspondance qui vient de Henri Arnauld, frère d'Arnauld d'Andilly et d'Antoine Arnauld, et que M. Avenel apprécie ainsi (p. 13) : « Cette correspondance, parfaitement informée, digne de toute confiance par le caractère du personnage dont elle émane, ainsi que par la position qu'il occupait dans le monde, ne nous laissera rien ignorer des incidents de la faveur de Cinq-Mars, dont elle suit fidèlement toutes les vicissitudes. »

Grâce à de si précieux documents, éclairés et vivifiés par la connaissance approfondie que M. Avenel possède d'une époque au milieu de laquelle il n'a cessé de vivre depuis de longues années, remontant à toutes ses sources, et contrôlant tous les livres à l'aide de tous les manuscrits, les cent pages consacrées aux derniers jours du cardinal de Richelieu ont une singulière valeur. La lecture n'en profitera pas seulement beaucoup aux simples lecteurs : elle sera encore grandement utile aux érudits qui ont le plus soigneusement étudié l'histoire du règne de Louis XIII. Que de rectifications !¹ Que de révélations !² Sur une demi-douzaine de personnages l'éminent critique nous apprend, sous la forme la plus concise, mille particularités qui, mêlées à des appréciations toujours judicieuses, nous les font admirablement connaître. Combien de gros volumes je donnerais pour cette étude si sobre et si complète, où tour à tour sont nettement dépeints, définitivement jugés, Louis XIII, Cinq-Mars, Madame de Hauteport, Gaston d'Orléans, Auguste de Thou, et principalement Richelieu ! Sur ce dernier je recommande surtout les pages 90, 91 et 92, où la part du bien et celle du mal sont faites avec une si ferme impartialité, et que résumant si bien ces généreuses paroles : il semble que l'on se sente plus à l'aise pour admirer le grand ministre, quand on n'a pas craint de flétrir ses vices de cœur. M. Avenel

1. Voir pages 17, 32, 37 pour quelques erreurs de Monglat, pages dont il faudra tenir compte quand on publiera, ce qui est très-désirable, une nouvelle édition de ses intéressants *Mémoires*; pages 17, 45, 63, 76 pour quelques erreurs du P. Griffet, d'ordinaire si exact; pages 17, 43, 67 pour quelques erreurs d'un autre habile historien de Louis XIII, M. Bazin.

2. M. Avenel a mis beaucoup de sagacité à deviner que celui qui apporta à Richelieu la nouvelle de la signature du traité de Madrid était le baron de Pujols, gentilhomme provençal, sur lequel il nous donne bien des renseignements.

3. « Nous toucherons le moins que nous pourrons, dit (p. 9) M. Avenel, à cette belle figure qui a été peinte par un maître. » M. Victor Cousin aurait été obligé de reconnaître que M. Avenel ne s'est pas, après lui, inutilement occupé de la gracieuse héroïne d'un de ses livres les plus attrayants. Voir surtout pages 17, 18, 19.

a souvent de ces nobles protestations contre le droit violé, contre l'injustice triomphante, protestations qui s'élevèrent jusqu'à l'éloquence, et ce n'est pas sans émotion que l'on trouve un aussi honnête homme dans un aussi excellent historien. A tous les points de vue donc, je ne saurais trop louer le travail du conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sur un sujet qui était non moins obscur qu'il est important, sujet que l'auteur a trop bien caractérisé (p. 6) pour que je ne lui emprunte pas, en finissant, ses belles paroles : « Aucune » époque de la vie de Richelieu n'est plus propre que cette dernière période à » le faire bien connaître, à montrer au vif son caractère surtout, et aussi son » génie ; l'homme est là tout entier, avec ses faiblesses et sa grandeur, avec ses » ruses ténébreuses et son invincible énergie ; jamais il ne fut plus lui-même que » dans ce triple combat où on le vit se débattre à la fois contre un mal inexorable qui devait le tuer bientôt, contre une perfide intrigue où sa fortune faillit » périr, contre toute la puissance de l'Espagne à laquelle, dans cette lutte » suprême, il arracha le Roussillon. »

T. DE L.

109. — **La Morale de Molière**, par C.-J. JEANNEL. Paris, Thorin, 1867. In-8°, 268 pages.

Ce volume, bien écrit et intéressant, est une thèse de doctorat. Les idées de l'auteur ne sont pas les nôtres, et il se met d'habitude à un point de vue auquel nous ne saurions nous placer. Il en résulte entre ses appréciations et les nôtres une divergence qui atteint presque tout l'ouvrage et qui ne pourrait être mise en lumière sans une discussion impossible ici. Disons seulement qu'en général M. Jeannel nous semble étudier Molière et sa *morale* d'une façon beaucoup trop *absolue*. Le vice et la vertu en eux-mêmes ont bien moins préoccupé l'auteur de *Tartuffe* et du *Misanthrope* que certaines formes de vice et de vertu propres à l'époque et au milieu où il vivait. Envisagé ainsi, le rôle du grand poète prend un aspect tellement différent qu'il n'y a presque plus rien de commun, nous le répétons, entre l'impression de M. J. et la nôtre. — Sur d'autres points, non moins importants, nous ne serions pas non plus d'accord ; M. J. fait abstraction (p. 16), pour juger la morale de Molière, de tout ce qui n'est pas dans ses œuvres ; nous croyons que c'est juger un arbre sans tenir compte des racines. — M. J. arrive à la conclusion que Molière, au moins essentiellement, était profondément chrétien ; nous sommes convaincu, pour notre part, que le christianisme n'a pas eu d'adversaire plus décidé et plus redoutable. — Le livre de M. J. pèche par un grand manque d'unité ; on y trouve sur presque tous les points des idées contradictoires. — Nous ferons une réclamation en faveur de Boursault, dont M. J. flétrit, au point de vue de la morale, « les plates et misérables » comédies » (p. 243). C'est à propos d'une pièce de Boursault que Montesquieu a écrit : « Il me souvient qu'en sortant d'une pièce intitulée *Ésope à la cour*, je fus si pénétré du désir d'être honnête homme, que je ne sache pas » avoir formé une résolution plus forte. »

Ξ.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23

— 6 Juin —

1868

Sommaire : 110. JEAN PEDIASIME, *Géométrie*, p. p. FRIEDLEIN. — 111. *La Reprise de la Floride*, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE. — 112. ROGET, l'Église et l'État à Genève du vivant de Calvin. — 113. KRISTIANSSEN, Vocabulaire des expressions triviales du danois. — 114. Revue analytique des ouvrages écrits en centons. — Variétés : l'*Alsatia*; — Bibliographie irlandaise.

110. — **Joannes Pediasimus** oder **Galenus Geometrie** zum ersten Male herausgegeben und erläutert von D^r Gottfried FRIEDLEIN, kœniglicher Professor in Ansbach. mit zwei lithographirten Tafeln. Berlin, 1866, S. Calvary und Comp. In-4°, 40 pages et 2 pl. — Prix : 2 fr. 50.

M. Friedlein, auteur d'un Essai publié en 1861 sur *Gerbert, la géométrie de Boèce et les chiffres indiens*, a fait paraître, en 1866, la première édition de la *Géométrie grecque* de Jean, surnommé Pediasimos ou Galenos, archiviste de Bulgarie sous Andronic III Paléologue, de 1328 à 1341. Pour faire comprendre l'opportunité de cette publication, il est bon de rappeler, en quelques mots, d'autres publications qui concernent de même la géométrie pratique des Grecs, et que l'édition de l'œuvre de Jean Pédiasime est venue compléter.

En 1851 paraissaient à Paris, par les soins de M. Vincent, les *Recherches critiques et géographiques sur les fragments d'Héron d'Alexandrie* (294 pages in-4°), œuvre posthume de M. Letronne, dans laquelle sont insérés quelques fragments, surtout métrologiques, tirés des compilations mathématiques qui portent le nom du savant alexandrin. En 1854, l'Académie des inscriptions et belles-lettres publiait, dans le tome IV de la première série de son recueil de *Mémoires présentés par divers savants*, les *Recherches* de l'auteur du présent article sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie, disciple de Ctesibius, et sur tous les ouvrages mathématiques grecs, conservés ou perdus, publiés ou inédits, qui ont été attribués à un auteur nommé Héron (488 pages in-4°) : l'on y trouve, outre beaucoup d'autres documents, une indication des ouvrages perdus d'Héron sur la géométrie pratique, diverses notices sur des compilations et extraits tirés de ces ouvrages et conservés en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris et ailleurs, et le texte grec de divers fragments de ces compilations, avec traduction française. En 1858, M. Vincent a fait paraître, dans la 2^e partie du tome XIX des *Notices et extraits des manuscrits* (275 pages in-4°) : 1^o la première édition du traité authentique d'Héron l'ancien d'Alexandrie *Sur la dioptré*, ouvrage qui comprend une description de cet instrument d'arpentage, puis les solutions démontrées de problèmes que cet instrument sert à résoudre et de quelques problèmes où il ne joue aucun rôle, par exemple du problème de l'aire d'un triangle quelconque à évaluer en fonction des trois côtés; 2^o un fragment géométrique grec inédit de Pappus; 3^o la première édition d'une *Géodésie* originale rédigée au x^e siècle à Constantinople sous Constantin Porphyrogennète; 4^o quel-

ques fragments géométriques des *Cestes* de Julius Africanus. M. Friedrich Hultsch, qui a publié en 1862 à Berlin un volume sur la *Métrologie grecque et romaine*, et en 1864 et 1866 à Leipzig, dans deux volumes de la collection Teubner, les *Restes des écrivains métrologiques grecs et romains*, a fait paraître en 1864 à Berlin, les *Restes des ouvrages géométriques et stéréométriques d'Héron d'Alexandrie* (xxiv et 333 pages in-8°), c'est-à-dire ce qui subsiste de diverses compilations byzantines, composées d'extraits de ces ouvrages perdus, compilations dans lesquelles toutes les démonstrations sont supprimées, et dans lesquelles des formules puisées à d'autres sources et quelquefois inexactes sont mêlées à celles qui viennent réellement d'Héron. Le savant éditeur y a joint, d'après le traité *Sur la dioptré*, qu'à tort il a cru inédit, la mesure d'un triangle quelconque en fonction des trois côtés, avec la démonstration complète d'Héron. Il y a joint aussi les *Mesures de marbres* de Didyme d'Alexandrie, et divers extraits géométriques, qu'un anonyme byzantin a tirés de différents auteurs grecs.

La *Géométrie* de Jean Pédiasime, publiée par M. Friedlein, est un utile complément de la collection publiée par M. Hultsch. Dans quatre pages d'introduction, M. Friedlein fait connaître ce que l'on sait sur la personne et les ouvrages assez nombreux, tant en vers qu'en prose, de Jean Pédiasime; il expose l'objet et le contenu de sa *Géométrie*; il indique les rapports de cet ouvrage avec les compilations qui portent le nom d'Héron, et il fait connaître les quatre manuscrits d'après lesquels il a établi son texte. Les 36 pages suivantes sont remplies par le texte lui-même, avec les variantes des quatre manuscrits et avec quelques notes explicatives au bas des pages. Deux planches, pliées à la fin de la brochure, et contenant 130 figures géométriques avec des légendes grecques, servent de complément aux notes.

Ces figures et les légendes grecques qui les accompagnent sont-elles tirées des manuscrits, ou bien sont-elles l'œuvre de M. Friedlein? Il aurait dû prévenir cette question. Si elles étaient de Jean Pédiasime, elles auraient plus d'autorité pour fixer le sens des passages auxquels elles se rapportent. Mais, comme le texte grec n'en suppose pas nécessairement l'existence et n'est mis en rapport avec elles que par des renvois ajoutés entre parenthèses, je crois qu'elles sont de M. Friedlein. Du reste, elles lui font honneur, à titre de commentaire exact et fidèle des passages qu'elles expliquent.

Jean Pédiasime, dans son introduction, se plaint des arpenteurs ignorants qui, dans leurs abrégés, gâtent les enseignements d'Héron, premier maître de l'art des mesures de terrains, en introduisant, au lieu des expressions justes et scientifiques, certaines expressions que Pédiasime nomme *barbares*, mais qui sont plutôt populaires; et pourtant, dans la suite de son opuscule, il emploie lui-même plusieurs expressions de ce genre.

Il reproche aux compilateurs qu'il critique de réserver le nom de *géométrie* à la géométrie théorique, à celle d'Euclide par exemple, et de donner le nom de *géodésie* (γεωδαισιία) à toute la géométrie pratique. Il remarque qu'au contraire pour Héron le nom de *géométrie* s'applique à tout l'art d'évaluer la superficie des terrains, et il ajoute que *géodésie* est le nom spécial de l'art de diviser un

terrain donné en un certain nombre de parties équivalentes en surface. Cette définition est conforme à l'étymologie du mot grec, et elle s'accorde avec celle qu'on trouve dans une compilation grecque anonyme (p. 248-249 de M. Hultsch); mais elle n'est observée ni par le compilateur de la *Géodésie* attribuée sous ce titre à Héron l'ancien, ni par Héron de Constantinople, auteur de la *Géodésie* rédigée sous Constantin Porphyrogennète et publiée par M. Vincent.

Jean Pédiasime annonce qu'il va donner un aperçu de l'enseignement d'Héron l'Alexandrie sur les lignes, les angles et les aires, en comblant brièvement les lacunes que cet enseignement présente. Ainsi Pédiasime croyait employer l'œuvre même d'Héron l'ancien, et cependant, comme il l'indique expressément (p. 23), l'ouvrage dont il se servait ne contenait que des problèmes résolus par des formules sans démonstrations. Il devait donc avoir sous les yeux un abrégé, sinon identique, du moins analogue à celui qui est intitulé Ἡρώως γεωμετρία dans la collection publiée par M. Hultsch. Mais quelques passages de l'abrégé de Pédiasime ne se rencontrent maintenant que dans la Γεωδαισία ou dans le Γεωπονικὸν βιβλίον qui portent le nom d'Héron, et d'autres sont étrangers à ces compilations.

L'ouvrage de Jean Pédiasime a pour titre Γεωμετρία et pour second titre Σύνοψις περὶ μετρήσεως καὶ μερισμοῦ γῆς. Des soixante chapitres dont il se compose, les quarante-trois premiers concernent la *mesure* des terrains (μέτρησις), et la division du terrain n'y intervient que comme moyen de mesure. Les chapitres 44 à 59 ont pour objet la *division* des terrains en parties superficielles équivalentes (μερισμός ou γεωδαισία). Le chapitre 60 n'appartient pas à la géométrie plane, mais à la stéréométrie. Les 42 premiers chapitres concernent les figures planes simples; le chapitre 43^e concerne les figures planes composées de plusieurs figures planes simples différentes entre elles.

M. Friedlein remarque avec raison qu'il n'y a rien de semblable à ce 43^e chapitre, ni aux chapitres 44 à 59, dans les compilations héroniennes publiées par M. Hultsch. Mais M. Friedlein aurait dû ajouter que; dans le traité authentique d'Héron l'ancien Περὶ δισόπτρας, publié par M. Vincent, les chapitres 23 et 24 (p. 104 à 112) enseignent à diviser un terrain de forme irrégulière en figures régulières, pour en obtenir la mesure, et que la seconde moitié du chapitre 24 (p. 110-112) et le chapitre 26 (p. 120-122) enseignent à diviser un terrain en un nombre donné de surfaces équivalentes entre elles ou bien proportionnelles à des nombres donnés. Certainement les autres ouvrages géométriques d'Héron devaient contenir des problèmes de ce genre. Quant aux compilations abrégées que Jean Pédiasime prenait pour l'œuvre même d'Héron, la rédaction qu'il avait entre les mains était sans doute moins informe et moins mutilée que celles qui nous restent; car dans celles-ci les mots *géométrie* et *géodésie* s'appliquent aux mêmes objets, tandis qu'il résulte des expressions de Jean Pédiasime (p. 7) qu'Héron avait observé la distinction de ces deux termes, et il paraît en résulter aussi qu'Héron avait traité de l'un et de l'autre objet. Ainsi les passages qui manquent entièrement dans les compilations héroniennes telles qu'elles sont aujourd'hui peuvent appartenir à une forme un peu plus étendue de ces compi-

lations, et non en propre à Jean Pédiasime. Cependant quelques-uns de ces passages doivent lui appartenir ; car il promet de combler dans son résumé quelques omissions de son modèle. Seulement, en croyant compléter l'œuvre d'Héron, ce sont les compilations des abrégiateurs qu'il complète. Dans un passage (chap. 26, p. 22-25), trouvant son auteur en désaccord avec d'autres, Jean Pédiasime discute le problème et prouve que c'est Héron qui a raison. Mais, dans d'autres passages, il donne des formules erronées, que M. Friedlein a relevées (notes 39, 46, 49, 65, 76, 119, 120, 122, 125, 129, 130), et qui certainement viennent des abrégiateurs.

Autant que j'en puis juger en l'absence de tout manuscrit, le texte donné par M. Friedlein est généralement correct, et, rapprochées des 130 figures explicatives avec leurs légendes grecques, ses courtes notes sont à peu près suffisantes. Pourtant il y a place pour quelques critiques.

Il me semble que M. Friedlein aurait dû donner, comme M. Hulstsch, un index des expressions notables employées par son auteur, ou du moins donner un index des expressions obscures ou étranges, avec renvoi aux notes et aux figures qui les expliquent.

Il aurait fallu ajouter quelques notes nécessaires pour expliquer le sens de quelques mots. Tels sont les mots ὑπόδημα, ἔνδυμα ἐπικάμισσον, ἀνάξυρις, noms d'objets d'habillement, mais employés comme noms de certaines figures géométriques composées (p. 33). Tel est le mot λαύρατα (p. 8), désignant une palissade qui sert de limite entre deux champs. Tel est le mot σκόπελος (p. 8), désignant une borne qui sert de point de repère. Tel est le mot ἀέρες (p. 10), désignant les quatre points intermédiaires entre les quatre points cardinaux, que Pédiasime, de même que les compilations héroniennes, nomme κλίματα. Telle est l'expression κύκλοι ταύτοδιάστατοι (p. 13), qui signifie cercles de dimensions égales. Tel est l'adjectif λιβάειος, qui, appliqué à un terrain, signifie marécageux. Telle est l'expression ὄργυια τῶν ὑποθύτων (p. 12), qui signifie une orgye spéciale plus forte, employée pour la mesure des terrains hypothéqués. Enfin, il aurait fallu, sinon expliquer comment l'expression τύμβη κώλουρος signifie une fosse parallépipède rectangle, et comment l'expression τύμβη μούρους ou μείουρος signifie un silo en forme de cône tronqué par en haut, du moins constater la difficulté de l'explication et la bizarrerie des expressions.

Quant à l'expression ὑπὸ διαθήτη (p. 9), au lieu de dire dans une note que διαθήτη est sans doute un génitif byzantin pour διαθήτου, il fallait mettre διαθήτη au datif avec ι souscrit. Un cercle tracé ὑπὸ διαθήτη est, en bon grec, un cercle tracé au compas.

Enfin, quant au mot ἐμπησόμενον (p. 8), c'est une faute, imputable sans doute à l'imprimeur, pour ἐμπησόμενον, fiché en terre.

TH. H. MARTIN.

111. — **Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne.** Tome I^{er}, n^o 1. *La reprise de la Floride*, publiée avec des variantes sur les manuscrits de la Bibliothèque impériale, et précédée d'une préface par M. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. Bordeaux, imp. Gounouilhou (Paris, Aubry), 1867. In-8^o, 80 pages. — Prix : 5 fr.

Il arrive ordinairement que les ouvrages réimprimés par les sociétés de bibliophiles n'ont guère d'autre intérêt que celui de la rareté. Il n'en est pas de même de la jolie plaquette dont nous allons rendre compte. C'est la première des publications de la Société des Bibliophiles de Guyenne, et, à ne considérer que la valeur de l'ouvrage, abstraction faite du mérite de l'édition, il était difficile de mieux commencer. Les faits auxquels se rapporte la *Reprise de la Floride* sont entrés dans le domaine de l'histoire générale. Tout le monde connaît et le massacre des colons français de la Floride accompli en pleine paix (1565) par Pedro Menendez de Avilez, et l'éclatante vengeance qu'en tira Dominique de Gourgues. Mais, la relation dans laquelle Dominique lui-même, selon les critiques les plus autorisés¹, raconte avec une mesure parfaite et en un style excellent son heureuse expédition, n'avait pas encore été correctement éditée. Ce n'est pas qu'elle n'eût été plusieurs fois imprimée. Sans parler de l'édition tronquée de Basanier (Paris, 1586) reproduite en 1853 dans la *Bibliothèque elzévirienne*, la *Reprise de la Floride* a été publiée : 1^o en 1835 par M. Taschereau, dans la *Revue rétrospective*, 2^o en 1841 par M. Ternaux-Compans dans la 2^e série de la collection de *Voyages, etc., pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique*; 3^o enfin en 1851, sans nom d'éditeur, à Mont-de-Marsan. Chacune de ces trois éditions a suivi un manuscrit différent, négligeant absolument les autres; mais par un malheur singulier, les deux meilleurs des cinq mss. connus de la relation sont les seuls qui n'aient pas été jusqu'à présent utilisés. C'est l'un d'eux (Bibl. Imp. fr. 2145) que M. Tamizey de Larroque, le nouvel éditeur, a reproduit, notant soigneusement les variantes des autres. Il est facile de prouver la supériorité du nouveau texte. P. 328 de l'édition de M. Taschereau on lit ceci : « La première terre où il aborda fut une île appelée la Dominique, habitée de » sauvages seulement, où il demeura huit jours pour les bonnes *cannes* qui s'y » trouvaient. » Telle est la leçon qui a semblé très-naturelle au premier éditeur, si naturelle même qu'il n'a pas hésité à corriger *canes*, que portait son ms., en *cannes*, afin que ce fût plus clair, sans doute. Mais les autres mss, et conséquemment le texte de M. T. de L. (p. 32), portent *eaues*, leçon si évidente qu'on eût pu la restituer, même par conjecture. — Autre exemple. P. 330 de

1. J'hésite à élever un doute sur un point qui est généralement admis et que je n'ai pas spécialement étudié. Je reconnais d'autre part que l'auteur de cette relation parle des dispositions du capitaine de Gourgues avec une assurance qu'on ne peut avoir qu'en parlant de soi-même, et je ne nie pas la force de cette observation. Cependant je ne puis m'empêcher de remarquer que la disposition pleine d'art de ce petit ouvrage trahit dès le début (et surtout au début) un écrivain exercé, qu'enfin la conclusion (p. 67) contient de ces éloges qu'on ne se décerne guère à soi-même, encore que dans l'espèce ils n'aient rien d'exagéré. J'inclinerais donc volontiers à croire que cette relation a été écrite sous la direction de Dominique de Gourgues, à l'aide de renseignements oraux ou écrits fournis par lui, mais je doute très-fort que la rédaction lui appartienne.

la même édition on lit : « Et toutefois ces pauvres Indiens étaient si *imbéciles*, » avant que d'avoir expérimenté la cruauté des Espagnols, que, lorsque Christophe Colomb y alla la première fois, seulement à voir faire les Chrétiens, ils se mettaient à genoux d'eux-mêmes, adoraient la croix, se frappaient la poitrine. » *Imbéciles* est un peu vif; M. T. de L. a heureusement restitué d'après tous les autres mss. *dociles* (p. 35).

La préface contient sur les mss. et les éditions de la *Reprise de la Floride* tous les renseignements désirables. Elle est suivie d'une *Notice* (inédite) sur la famille de Gourgues, par Jacques-Joseph de Gourgues, évêque de Bozas. A l'appendice sont données, pour la première fois en entier, quelques pièces relatives à Dominique de Gourgues. L'exécution typographique est très-soignée, et c'est à peine si dans tout le volume on pourrait relever deux ou trois petites fautes d'impression ¹.

Il ne reste plus qu'un souhait à former : c'est que cet opuscule, dont le texte peut être considéré maintenant comme définitif, soit désormais mis à la portée du grand public par une édition moins rare que celle des Bibliophiles de Guyenne. Il est à désirer qu'un récit où des faits grandement honorables sont exposés sous une forme excellente ait le plus de lecteurs possible.

P. M.

112. — **L'Eglise et l'Etat à Genève du vivant de Calvin.** Etude d'histoire politico-ecclésiastique, par Amédée ROGET. Genève, J. Jullien, 1867. In-8°, 91 pages.

« On a souvent désigné par le nom de *Théocratie*, qui dans l'acception vulgaire implique la domination de l'Eglise sur l'Etat, le régime inauguré à Genève par l'ascendant de Calvin. Apologètes et adversaires du protestantisme calviniste ont travaillé à l'envi à établir cette thèse.... Par des routes diverses on est arrivé à une conclusion identique qui, pour avoir cours dans la littérature historique, ne saurait alléguer en sa faveur le témoignage de faits » (p. 4). C'est ainsi que M. Roget pose nettement la question qu'il se propose d'examiner dans son opuscule, à l'encontre des nombreux et redoutables adversaires qui ont toujours soutenu jusqu'ici la thèse contraire.

Ce livre — il importe de le dire tout d'abord — n'est point un plaidoyer, et c'est à tort peut-être que je viens d'employer le mot *thèse* en parlant de lui. Également éloigné de l'admiration systématique et du dénigrement de parti-pris à l'égard du réformateur de Genève, M. R. a été amené par l'étude approfondie des sources ² à reconnaître la fausseté de certaines opinions traditionnelles sur Calvin, opinions acceptées tout autant par ses adversaires que ses admirateurs, et qu'on pourrait appeler la *fable convenue* du sujet. Il a longuement étudié les Registres du Conseil de Genève, et dans les protocoles des délibérations de ce

1. P. 9, l. 11, au lieu de p. 8, lisez p. 6. — P. 12, 3^e av. dern. ligne, le chiffre du tome cité du Bulletin d'Auch est omis. — P. 26, l. 2 des notes, au lieu de 1585, lisez 1565.

2. M. R. a déjà publié deux volumes sur : *Les Suisses et Genève, ou l'émancipation de la communauté genevoise au XVI^e siècle.*

corps suprême de la république, il a puisé par centaines et nous fournit les preuves que non-seulement Calvin n'a pas été « le *roi* et le *pontife* souverain de » la cité ¹ » de Genève, qu'il n'a point dirigé les affaires publiques, ni la politique de cet État, mais encore que l'influence ecclésiastique n'a jamais prévalu sur le pouvoir civil; au contraire l'État, dans Genève, a toujours tenu l'Église sous sa tutelle, tant avant l'arrivée de Calvin dans cette ville que pendant son séjour et après sa mort. Ce ne sont pas des arguments théoriques que M. R. apporte à la discussion, ce sont des faits irréfutables, tirés des sources les plus authentiques, et je ne crois pas qu'on essaye de le réfuter. La principale cause des nombreuses erreurs dans lesquelles sont tombés de très-estimables et consciencieux écrivains, nous semble être le manque d'idées nettes et claires sur les rapports de l'Église et de l'État au temps de la Réforme. Ces rapports n'étaient point du tout réglés comme de nos jours, et les deux sphères d'activité n'étaient pas placées l'une à côté de l'autre, n'offrant que rarement un point de contact. Aux débuts de la Réforme les pouvoirs épiscopaux avaient été sur-le-champ réclamés et saisis par les princes ou les conseils exécutifs des républiques protestantes. Mais l'activité religieuse et politique est sans cesse confondue dans les états partisans des doctrines nouvelles; l'Église s'ingère dans ce que nous regardons aujourd'hui comme étant exclusivement du domaine civil ou politique, et l'État formule non-seulement les programmes de discipline ecclésiastique, mais encore les confessions de foi. C'est là le cas partout au xvi^e siècle dans les pays protestants et non pas seulement à Genève. Mais on ne saurait dire que l'Église mène l'État, car c'est tout juste le contraire qui a lieu, et s'il fallait absolument employer un de ces grands mots théoriques, qui font le bonheur des modernes, on pourrait appeler, non pas *théocratie*, mais *césaro-papisme*, le régime inauguré par la Réforme à Genève, dès avant la venue de Calvin. Tous les faits nous montrent cette suprématie de l'État sur l'Église, et quand cette dernière refuse de plier, elle est aisément réduite à l'obéissance : ainsi en 1536 Calvin ne voulant point obéir aux ordonnances du Conseil relatives à la discipline ecclésiastique et à la réglementation des prédications, est exilé sur-le-champ de Genève. Il ne faudrait pas croire pour cela que les exilés seuls avaient été intolérants et que les magistrats fussent des hommes irréligieux ou des apôtres de la libre pensée. Après le départ de Calvin, ce sont ceux mêmes qui l'ont banni qui poursuivent les Anabaptistes et les Catholiques, punissent les citoyens qui n'assistent point à la communion, et réprimandent sévèrement ceux qui ne respectent pas les édits sur les mœurs ². Il n'y a aucun changement perceptible dans la conduite des magistrats de Genève pendant et après le séjour de Calvin dans cette ville, ce qui prouve combien minime était alors l'influence du réformateur. M. R. a donc parfaitement raison quand il dit que les Conseils qui ont gouverné

1. Expression de M. E. Saisset dans son travail sur Servet.

2. Il est donc également faux de parler d'une réaction en faveur du catholicisme à Genève qui aurait eu lieu à cette époque, comme l'ont fait MM. Mignet, Haag et Bunsen.

Genève de 1536 à 1541 « ne méritent, ni les reproches dont les ont accablé les » panégyristes de Calvin, ni les éloges que leur ont décerné des écrivains qui » voudraient voir en eux les représentants anticipés des principes de largeur et » de tolérance » (p. 27). Quand Calvin fut invité à rentrer à Genève, en 1540, après la chute du parti des *Articulants*, ce ne fut nullement pour gouverner la République, mais simplement pour réorganiser l'Église, assez gravement compromise par la démission d'un grand nombre de pasteurs. Ce ne fut pas même lui qui proposa la création du *Consistoire* ou corps représentant spécialement l'Église, car déjà un an auparavant le Conseil de Berne avait engagé celui de Genève à imiter en cela son exemple. Quand Calvin fut de retour et le Consistoire organisé, l'unique attribution de ce corps fut de prononcer des réprimandes contre des écarts de mœurs et de conduite, mais il ne pouvait infliger aucune peine, et — ce qui est bien plus remarquable — il ne fut revêtu d'aucune autorité doctrinale. Le Conseil politique se réserva toujours le droit de prononcer, même dans les procès d'hérésie. M. R. fait remarquer que le Consistoire n'est pas même nommé dans les procès de Gruet, de Bolsec et de Servet. A propos du procès de ce dernier il fait remarquer en outre qu'à ce moment Calvin était en brouille complète avec le Conseil ; que par conséquent l'opinion du réformateur ne dut avoir que peu de poids dans la balance des juges ; cela n'excuse pas, bien entendu, Calvin, car nous savons malheureusement qu'il désirait avec ardeur la mort de Servet. C'est donc par une exagération tout à fait manifeste que M. Mignet fait du Consistoire « le véritable organe de la puissance publique, » ou que M. A. Franklin prétend que « le Consistoire dont Calvin est le président » à vie ¹, représente l'institution essentielle du nouvel État. » Il faut remarquer encore que la majorité du Consistoire était laïque et qu'il ne pouvait se réunir que sous la surveillance d'un syndic délégué *ad hoc* par le Conseil. Nous accorderons volontiers que peu à peu l'influence de Calvin sur le Consistoire devint très-considérable, mais ce corps avait des attributions si restreintes que l'autorité de Calvin n'en pouvait être grandement augmentée. Dire que depuis le rappel de Calvin on chercherait vainement le moindre vestige d'une opposition sérieuse aux volontés du réformateur, c'est méconnaître complètement la vérité historique. A chaque instant, au contraire, nous rencontrons dans les registres du Conseil des preuves manifestes de la domination de l'État : les ministres ayant demandé communication des ordonnances ecclésiastiques nouvelles, pour donner leur avis, on leur répond sèchement qu'ils n'ont rien à y voir ; on censure les prédicateurs qui ne se conforment pas aux prescriptions du Conseil, on punit ceux qui n'en parlent point avec respect ; Calvin lui-même, ce « dictateur farouche, » est cité devant le magistrat pour lui présenter ses excuses à propos d'une lettre de lui à Farel, qui avait été interceptée, et le Conseil décide « que Calvin » doibve faire mieux son debvoir une aultre fois » (p. 47). Cela a lieu en 1548, ainsi sept ans après le retour de Calvin. S'il est incontestable qu'à partir de 1555, date de la défaite des Perrinistes, l'autorité morale du réformateur grandit dans

1. M. R. fait observer que Calvin ne présida *jamais* le Consistoire.

la ville, le Conseil n'en tient pas moins fermement à toutes ses attributions ecclésiastiques. L'Église, représentée par Calvin, ne remporte qu'une seule victoire sur l'État, victoire qui nous semble aujourd'hui la plus naturelle du monde; elle obtient le droit d'accorder ou de refuser la participation aux sacrements, droit que l'État avait exercé jusque-là, malgré les protestations des ministres. Une autre série de faits a trompé quelquefois les observateurs superficiels, c'est de voir Calvin consulté par les magistrats sur différentes questions politiques, etc. Mais si le gouvernement de Genève s'adresse à lui, « ce n'est » point, dit avec raison M. Roget, au représentant du pouvoir ecclésiastique, « c'est au jurisconsulte consommé, à l'esprit délié, à la plume exercée, à la tête » puissante et meublée de vastes connaissances » (p. 86). Notre auteur ne songe point à nier l'autorité personnelle de Calvin; quelque jugement qu'on puisse porter sur le réformateur genevois, il est impossible de ne pas reconnaître en lui une individualité puissante et un homme fait pour exercer autour de lui une certaine influence, dans quelque condition sociale qu'il se fût trouvé. Seulement on ne saurait conclure de cette influence toute personnelle de Calvin à la soumission de l'État à l'Église que nous dépeignent tant d'historiens. Ce ne fut qu'en 1560, après *vingt-trois* ans de séjour, que Calvin fut reçu bourgeois de Genève, ce n'est qu'en 1561 que tous les édits ecclésiastiques, revus par Calvin, furent votés par les Conseils et incorporés aux lois de l'État. A partir de ce moment on peut dire que l'État et l'Église sont unis par des liens tellement intimes « qu'on ne peut » plus être membre de l'un sans relever de l'autre, » on peut parler d'une confusion complète des pouvoirs, mais encore une fois, l'État garde la haute-main sur l'Église; ce n'est donc pas une *théocratie*, et nous pouvons consciencieusement conclure avec M. R. que « non-seulement la magistrature genevoise » n'a point été l'humble servante de l'Église et du clergé, mais que les autorités » ecclésiastiques, tout en étant entourées de respect, n'ont jamais pu se sous- » traire à la tutelle de l'État » (p. 85). Rien de plus curieux aussi que les graves discussions des nombreux historiens qui affirment imperturbablement que Calvin a changé le gouvernement démocratique de la cité en une aristocratie, etc. Le fait est que la constitution politique de Genève ne subit aucun changement notable du vivant de Calvin et que les petites modifications qu'on y pourrait découvrir ne sont point attribuables à son influence.

Tous ces résultats du travail de M. R. ne sont pas le fruit de déductions plus ou moins hasardées ou de quelques passages isolés de documents quelconques. Il n'y a point, pour ainsi dire, une seule ligne de son étude qui ne s'appuie sur les textes les plus authentiques et les plus irréfutables. En souscrivant aux conclusions de M. R. nous tenons à le féliciter d'avoir mis tant de calme et d'impartialité dans l'exposition de son sujet; il n'en est que plus persuasif. S'il n'a pu s'empêcher de citer les opinions erronnées d'un grand nombre d'écrivains pour en montrer la fausseté, on ne rencontre pas, dans tout le cours de son étude, un seul mot de raillerie ou de dédain à l'adresse de ses malencontreux prédécesseurs, depuis Florimond de Reymond jusqu'à nos jours. Il va sans dire que nous souhaitons tout succès à l'intéressant travail de M. Roget;

le « public éclairé » dont il parle dans sa conclusion ne pourra qu'en profiter ; mais qu'il ne compte pas trop cependant sur la vulgarisation rapide des résultats de son étude. Il est si commode de répéter sans cesse les vieilles formules toutes faites, qu'il pourra longtemps encore rencontrer dans les livres et les discours « la théocratie de Calvin. »

Nous n'avons qu'une observation critique à présenter à M. Roget. Il cite quelquefois des lettres de Calvin et de ses amis, sans nous dire où il les prend, si elles sont imprimées ou encore inédites ; il lui arrive aussi de ne point indiquer les personnes auxquelles elles sont adressées. Ce sont là de petites négligences qu'il faut éviter. Ça et là le style aurait pu être un peu plus châtié ; paraîtrai-je trop puriste à M. R. en lui avouant, par exemple, qu'une phrase pareille : « C'était » là la tour Malakoff contre laquelle il (Calvin) dressait ses batteries depuis dix » ans » (p. 57), ne me semble pas de mise dans un travail aussi sérieux que le sien ?

Qu'on me pardonne de terminer par une réflexion plus générale qui s'est présentée plus d'une fois à mon esprit pendant que je lisais l'opuscule de M. R., et qui me cause une impression profondément décourageante. Voici donc un sujet tiré de l'histoire moderne de l'Europe, qui en soi n'a rien de bien obscur, dont les sources étaient facilement accessibles, qui a de tout temps inspiré un vif intérêt à ceux qui l'ont étudié, que des écrivains nombreux ont traité, des hommes appartenant à toutes les églises et en dehors de toute église ; et cependant que la vérité historique a été lente à se faire jour ! Ce ne sont pas seulement des littérateurs comme MM. Bunzener ou Gêrusez, des philosophes comme MM. Saisset et Janet, des politiques comme M. Fazy qui se trompent, ce sont des savants consciencieux et chercheurs comme MM. Gaullieur, Haag ou Galiffe, des biographes minutieux comme M. Stæhelin, des historiens illustres comme M. Mignet, — j'en passe bien d'autres, — qui viennent apporter leur contingent d'erreurs au sujet qui nous occupe. Si la vérité, si facile en apparence à trouver, a tant de peine à se manifester même à des écrivains sérieux, que sera-ce donc pour les époques plus reculées de l'histoire ? Que d'à-peu-près, que d'erreurs, que de mensonges ne trouvera-t-on point encore dans l'histoire universelle, et combien y resteront qu'on ne découvrira jamais ! Des essais critiques tels que celui de M. Roget contiennent à côté de leurs résultats pratiques un enseignement plus général et non moins sérieux : ils engagent le critique à montrer toujours plus de mesure dans des affirmations ou des négations trop absolues, ils avertissent l'historien de ne pas s'abandonner à des hypothèses téméraires ; mais ils montrent aussi que la science sérieuse parvient à triompher, dans les limites du possible, de bien des préjugés historiques.

ROD. REUSS.

113. — **Bidrag til en Ordbog over Gadesproget og saakaldte daglig Tale** (Matériaux pour un vocabulaire de la langue des rues et des expressions triviales) ved V. KRISTIANSEN. Kjøbenhavn, Hagerup (Paris, Jung-Treuttel), 1866. In-8°, xij-440 p.

L'unité de langage est certainement irréalisable, car à supposer par impossible qu'elle s'établît un jour, elle n'existerait déjà plus le lendemain; en s'altérant peu à peu, en se mélangeant de termes nouveaux ou corrompus, la langue commune donnerait naissance à autant de dialectes qu'il y aurait de peuples ou même de groupes particuliers. Ne voyons-nous pas, sans avoir besoin de porter bien loin nos regards, que chaque province, canton, ville ou village, ou même que chaque corporation, société, coterie, famille, emploie des expressions particulières pour désigner certaines choses ou des sobriquets pour qualifier certaines personnes? Lorsqu'un homme ou un peuple s'élève et acquiert plus d'influence que ses voisins, il leur impose ordinairement, soit à dessein, soit à son insu, quelques-unes des expressions qui lui sont propres. Les non initiés sentent alors le besoin de chercher l'explication de ces termes obscurs, et, comme ils ne la trouvent pas dans les dictionnaires usuels, il faut que des lexicographes spéciaux composent le dictionnaire de la *langue verte*, de l'*argot*, des *excentricités du langage*, etc. C'est ce qui a été fait dans la plupart des pays. — L'académie des Sciences de Danemark, moins scrupuleuse que notre académie française, a admis dans son dictionnaire un grand nombre de ces termes, et Molbech ne s'est pas fait faute de suivre cet exemple. Les Danois avaient donc des ressources que nous ne possédons pas, avant la publication des travaux d'Oudin (1640), de Le Roux (1718), de D'Hautel (1808), et plus récemment de MM. Larchey et Delvau; ils ne sentaient pas aussi vivement que nous le besoin de vocabulaires spéciaux, mais, comme les dictionnaires de l'Académie danoise et de Molbech sont déjà anciens et que le caractère de la *langue verte* est de changer du jour au lendemain, beaucoup de termes vulgaires, qui sont employés par les petits journaux ou dans la conversation usuelle, pouvaient n'être pas clairs pour bien des personnes. C'est pour venir en aide à ces lecteurs ou interlocuteurs en désarroi, que M. V. Kristiansen a publié le présent ouvrage.

L'auteur admet dans son dictionnaire les expressions vulgaires, quotidiennes, familières, basses, triviales, celles que l'on a rendues comiques en les détournant de leur sens propre, en un mot tout ce qui compose la langue dite de la populace, par opposition au danois littéraire, classique, à la langue de la bonne société. Il a pourtant, et avec raison, éliminé les injures et les termes obscènes; quand, par exception, il a affaire à une expression par trop naive ou trop naturelle, il emploie les caractères grecs qui se prêtent merveilleusement bien à la transcription du danois. Bien que ce dictionnaire soit passablement volumineux, il y manque encore beaucoup de mots; M. Kristiansen ne l'ignore pas, et il ne cherche pas non plus à se le dissimuler; c'est pourquoi il a donné à son ouvrage, d'ailleurs consciencieux et bien fait, le titre modeste de matériaux. La méthode qu'il a adoptée nous semble excellente; il ne se contente pas de faire suivre chaque mot d'une brève définition, il y ajoute aussi des vers, des strophes, des

phrases où ce mot a été employé d'une manière caractéristique. Non content de citer avec la plus grande précision l'auteur et le livre auxquels il fait ces emprunts, il cite aussi les autres ouvrages dans lesquels le mot figure avec le même sens. De cette façon, on retient mieux le mot et sa signification; de plus, comme les exemples sont presque tous intéressants, on peut trouver autant d'agrément à lire, que d'utilité à consulter ce dictionnaire.

A la fin de chaque article se trouve l'étymologie quand elle est connue. A ce propos nous remarquerons que la plupart des mots sont empruntés aux langues étrangères, surtout à l'allemand, quelques-uns au suédois, très-peu aux patois du Danemark; ceux qui viennent du latin, du français, du hollandais, de l'anglais, ont généralement passé par l'allemand. Ce fait nous suggère les réflexions suivantes : au point de vue de l'origine et de la destinée, les mots de la *langue verte* diffèrent essentiellement des termes patois; ceux-ci sont des restes vénérables de la langue ancienne, ceux-là un ramassis de mots étrangers, quand ce ne sont pas des expressions indigènes détournées de leur sens primitif. Aussi les uns restent-ils et peuvent-ils être admis dans la langue classique; les autres passent et ne vivent qu'un moment pour être bientôt oubliés de ceux-mêmes qui les ont mis en vogue. Et voilà pourquoi les dictionnaires de la *langue verte* seront si utiles à ceux de nos descendants qui ne dédaigneront pas de lire les productions légères de notre siècle.

E. BEAUVOIS.

114. — **Revue analytique des ouvrages écrits en centons** depuis les temps anciens jusqu'au dix-neuvième siècle, par un bibliophile belge. Londres, Trübner et C., 1868. In-8°, 503 pages et 1 feuillet pour la table.

Beau volume qu'un petit nombre de bibliophiles auront seuls le plaisir de posséder, car il n'a été imprimé qu'à 112 exemplaires. Le très-savant écrivain qui s'est attaché à réunir les résultats de longues et patientes recherches, commence par traiter des définitions et des différentes acceptions du mot *centon*; il mentionne ce qu'on a dit pour et contre les centons; il signale les plus anciennes compositions connues en ce genre, et il fait observer que des écrivains modernes ont parfois appliqué au mot *centon* un sens beaucoup plus étendu que celui que lui donnent les auteurs et les grammairiens anciens. Arrive ensuite l'indication des principales sources à consulter au sujet des centons. Après ces préliminaires qui remplissent 33 pages, commence un *centoniana*, ou recueil de centons. Le plus ancien de tous se rencontre dans le livre de Jonas; quatre versets sont formés de passages pris dans six endroits différents du Psalmiste; c'est d'ailleurs ce qu'a fait observer M. Jean Reynaud, dans ses *Études encyclopédiques*, 1866, tom. I, p. 252. La tragédie-centon de Médée, composée par Hosidius Geta, vers l'an 200 de l'ère chrétienne, et que Burmann a le premier publiée intégralement dans son *Anthologia latina*, est la plus ancienne composition de ce genre que nous présente la littérature latine; elle contient 461 vers pour lesquels Virgile a été largement mis à contribution; en dépit des difficultés du genre, elle présente de l'intérêt et de la rapidité dans l'action. Le fameux *cento nuptialis*

d'Ausone, ceux de Fultonia Proba, souvent réimprimés, et ceux de l'impératrice Eudocie, femme de Théodose II, achèvent l'énumération de ceux que l'antiquité nous a laissés et dont les auteurs sont connus. Laissons de côté les compositions anonymes, arrivons aux modernes; nous trouverons quelques uns des plus célèbres érudits du xvi^e et du xvii^e siècle : Juste-Lipse, Daniel Heinsius, François Doussa, Henri Meibomius; l'italien Capilupi est un des plus féconds écrivains qui se soient adonnés à cet exercice littéraire; l'écossais Alexandre Ross mit au jour un long poème : *Virgilius Evangelisans seu Historia Domini Jesu Christi*; Pierre Daudé, mort à Londres en 1754, eut l'idée de lancer contre la bulle *Unigenitus*, sous le titre de *Sibylla Capitolina*, une satire composée de plus de treize cents vers, et formée d'hémistiches pris dans Virgile; on ne s'attendait guère à voir le chancre d'Enée intervenir dans les querelles du jansénisme. La mode des centons latins ne tarda pas d'ailleurs à se perdre; un anonyme qui, vers l'an 1807, a célébré les exploits de Nelson, est peut-être le dernier qui ait produit une œuvre un peu étendue de cette espèce; il a pris ses vers et demi-vers dans Virgile, dans Juvénal, Ovide, Horace, Claudien, et il a fait preuve d'une véritable habileté. Quelques centons existent en français : Ginguené, en 1791, en fit paraître un qui est curieux et agréable à lire : *De l'autorité de Rabelais dans la Révolution présente*; l'ouvrage de Cadet de Gassicourt : *Saint Gérân, ou la nouvelle langue française* (Paris, 1807, avec une suite publiée en 1811), offre une parodie amusante du style de Châteaubriand et de celui de madame de Staël. Le bibliographe Beuchot lança en 1814, après la chute du premier empire, et au moment des vives agitations politiques, *l'Oraison funèbre de Buonaparte, par une Société de gens de lettres*; c'est un centon composé de phrases empruntées aux harangues, discours et compliments adressés à Napoléon I^{er} pendant son règne par de grands personnages qui s'empressèrent, en 1814, de venir répéter aux Bourbons les mêmes adulations, en les entremêlant d'invectives contre la puissance tombée. Cette brochure piquante obtint un succès qu'attestent quatre éditions qui se succédèrent rapidement. Ce fut aussi en 1814 qu'un autre Cadet de Gassicourt (il avait pour prénom Hercule) fit imprimer à petit nombre et présenter à Louis XVIII un *Poème sur le retour du Roi et de la famille royale*, extraits imités d'Homère, d'Euripide, de Théocrite, etc. Il y a là 247 vers. On attribue à Bory de Saint-Vincent : *Lamuel, ou le livre du Seigneur, traduction d'un manuscrit hébreu. Histoire authentique de l'empereur Apollyon et du roi Béhemôt* (Liège, 1816, in-12); c'est une satire de la Restauration; l'épître dédicatoire, adressée à Châteaubriand, se retrouve mot pour mot dans les ouvrages de cet écrivain célèbre; elle forme ainsi un premier centon. Enfin le dernier ouvrage signalé date de 1817; il est dû à un auteur parfaitement oublié aujourd'hui, L. A. Decampe, lequel, à l'occasion de l'anniversaire du retour de Louis XVIII en France, fit paraître un centon fort compliqué. — Le bibliophile belge donne de longues analyses des diverses compositions qu'il a étudiées; il les fait connaître par d'amples citations bien choisies; il épuise ce qu'on peut dire à leur égard; il donne en note l'énumération d'une soixantaine de centons dont il n'a point voulu offrir d'extraits, les uns parce qu'ils ne

méritaient guères cet honneur, les autres parce qu'il lui a été impossible de rencontrer les volumes qui les contiennent; un des plus connus est le *Christus patiens*, centon grec, souvent imprimé et attribué (à tort peut-être) à Saint Grégoire de Nazianze. En cherchant minutieusement, nous trouverions sans doute quelques publications qui ont échappé aux investigations de l'auteur du livre qui nous occupe; qui est-ce qui peut se flatter de tout connaître? Le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, n° 1581, nous offre par exemple une tragédie en trois actes : le *Sacrifice d'Abraham*, par le P. Dumoret, de la Doctrine chrétienne, Toulouse, 1699, in-12; cet ecclésiastique n'a pas mis dix vers de son crû dans cette tragédie toute hérissée de centons empruntés à Racine; il nous apprend dans sa préface que, grâce à cette circonstance qu'il ne cherche nullement à dissimuler, son *Sacrifice d'Abraham* passa pour le *Sacrifice d'Iphigénie*. Nous trouvons dans un catalogue imprimé du Musée britannique un in-4° sans date indiqué comme un centon : *Satyricon in hodiernis motus Septentrionis*, ainsi qu'une *Historia et miracula sacratissimæ hostiæ Middelburgi centone virgiliano expressa* (Lovanii, 1680, in-folio).

On demandera sans doute quel est l'écrivain auquel on doit le travail curieux et fort développé que nous signalons; nous n'avons pas de certitude à cet égard, mais nous croyons qu'on peut très-bien l'attribuer à la plume active et judicieuse d'un littérateur auquel on est déjà redevable de très-piquantes recherches sur les productions macaroniques et sur l'*Histoire littéraire des fous*, sans parler du *Livre des visions* et de bien d'autres écrits fort appréciés des bibliophiles. mais qu'il est extrêmement difficile de se procurer, car ils n'ont été publiés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

VARIÉTÉS.

Alsatia. Beitræge zur elsæssischen Geschichte, Sage, Sitte und Sprache, herausgegeben von August STÆBER. In-8°, 2^e partie (8^e volume). 1868. Mulhouse, Risler et C^e.

C'est avec une vive satisfaction que nous annonçons l'apparition du huitième volume (2^e partie ¹) de cet excellent recueil. Il mérite à tous égards la reconnaissance des Alsaciens et la sympathie de ceux qui s'intéressent à l'autonomie intellectuelle des provinces. D'abord il est écrit en allemand ², c'est la preuve d'une conviction que tout le monde doit honorer. Il n'est pas rare en effet de rencontrer des Alsaciens qui affectent d'ignorer ou d'avoir oublié l'allemand, ou

1. La première partie a paru en 1864. Le tout forme un volume de 531 pages.

2. Notons en passant qu'il est publié à Mulhouse; c'est aussi à Mulhouse que paraissait le regrettable *Samstagsblatt*. On serait cependant disposé à croire que dans cette ville tout industrielle la langue allemande devrait périr plus tôt que sur tout autre point de l'Alsace. Je sais bien que Mulhouse n'a été réuni à la France qu'en 1798, mais ce n'est guère aussi que de la Révolution de 1789 que date l'introduction de la langue française dans une grande partie de l'Alsace. — Il y aurait de curieuses recherches à faire sur les différences de la vie intellectuelle dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

des journalistes qui feraient un crime à cette province de cet inoffensif souvenir de son passé. Il importe donc de réagir contre ce préjugé, et de conserver l'habitude de parler et d'écrire concurremment les deux langues : c'est là qu'est précisément l'avenir et la raison d'être de l'Alsace. En outre, si l'Alsace est unie à la France par tant de liens, elle lui est étrangère par son patrimoine littéraire, elle ne peut le conserver que par ses relations avec ses voisins allemands. En coupant à la littérature alsacienne les secours d'outre-Rhin, on la condamnerait à ne pas sortir du cabinet de quelques amateurs, de même qu'en retranchant les auteurs alsaciens de l'ensemble de la littérature allemande, on y ferait une bonne trouée, surtout pour le xvi^e siècle.

Un autre mérite de l'*Alsatia*, c'est la persévérance de son éditeur à rassembler tout ce qui constitue encore l'originalité de sa province, et à le mettre en sûreté dans ce recueil avant que la civilisation contemporaine ait fini d'aplanir et d'emporter toutes les saillies. Légendes, proverbes, chansons populaires, coutumes locales, rien n'échappe à M. Stœber. Il y a dans ce volume des documents inédits ou peu connus fort curieux sur l'histoire de la littérature, du droit, des mœurs, etc. Les sciences mêmes ne sont pas exclues : le professeur Kirschleger a fourni une étude très-intéressante sur Tragus, le réformateur de la botanique dans la première moitié du xvi^e siècle. — L'histoire politique y est représentée par le travail de notre collaborateur, M. Rod. Reuss (*Strasbourg et l'Union évangélique*¹), et par plusieurs notices d'un intérêt plus ou moins général. Enfin le volume se termine par la biographie² de tous les Alsaciens distingués (littérateurs, savants, artistes), morts depuis la publication du précédent volume, et par la bibliographie³ des principaux écrits relatifs à l'Alsace publiés pendant la même période.

Il y a cependant malgré cette variété dans le choix des matières un vide fort regrettable. On voudrait que la critique, que la philologie eussent une part plus large. Ce reproche peut se généraliser, l'Alsace ne s'associe pas assez au mouvement contemporain de la science. M. Aug. Stœber, M. L. Spach et plusieurs de leurs compatriotes ont beaucoup fait pour élucider et compléter la biographie et la bibliographie des auteurs alsaciens, mais c'est en Allemagne que se préparent et se publient toutes les éditions populaires ou scientifiques de ces auteurs, depuis celles de l'Évangélique d'Otfrid, du poème de Tristan et Iseult, jusqu'à celles que Scheible a données de Braut, de Murner, de Geiber von Kaisersberg de Fischart dans sa collection du *Couvent*, ou M. Kurz de Fischart, Wictram,

1. Voy. la *Revue critique* du 28 mars 1868.

2. Plusieurs noms importants manquent, par exemple, l'historien Hæusser mort en avril ou mai 1867.

3. Cette bibliographie (36 pages) est moins complète que dans les volumes précédents, mais cette lacune est comblée par une revue mensuelle très-recommandable, le *Bibliographe alsacien*, qui a publié entre autres travaux excellents les Recherches sur les anciennes manufactures de porcelaine et de faïence de l'Alsace et de la Lorraine d'A. Tainturier. Cette revue a le même inconvénient que l'*Alsatia*, elle paraît d'une manière irrégulière. Ainsi elle n'a pas encore donné le numéro de novembre; celui de juin 1867 s'était fait attendre jusqu'en octobre.

etc. dans sa *Bibliothèque allemande*, et tant d'autres encore. Le nombre de celles qui sont dues à des Alsaciens est fort limité, et leur valeur assez mince, comme par exemple celle du Braut de Strobel (Leipzig, 1839). Puissent ces quelques lignes éveiller l'émulation des savants alsaciens!

EUG. MÜNTZ.

Bibliographie irlandaise.

Nous venons de recevoir une brochure intéressante sur le mouvement de la presse en Irlande depuis le commencement du dernier siècle. Sous le titre de *Liste des publications périodiques (et surtout littéraires) de l'Irlande, depuis 1729 jusqu'à nos jours*¹, un bibliophile irlandais, M. John Power, donne, avec la liste de ces publications, quelques détails curieux sur les tendances et les rédacteurs de chacune d'elles. Ce travail avait déjà paru dans les *Notes and Queries* de mars et d'avril 1866; mais l'auteur le publie à nouveau avec de nombreuses additions. M. John Power s'occupe avec beaucoup de zèle de bibliographie irlandaise. Il avait fondé, sur le modèle des fameuses *Notes and Queries*, un journal, *The Irish literary Inquirer*², exclusivement consacré à la bibliographie irlandaise; mais, à notre connaissance, ce journal n'a malheureusement vécu que quatre numéros³. M. J. Power se propose de publier une *Bibliotheca Hibernica*, si j'en crois un spécimen lancé dans le public. Cet ouvrage comprendra l'indication de tous les livres publiés par des Irlandais, de tous les ouvrages traitant de l'Irlande, de son histoire, de sa littérature, aussi bien ceux qui ont paru sur le continent que dans les Iles Britanniques. Le nombre de livres irlandais publiés sur le continent a été assez étendu durant ces derniers siècles. Par les soins des réfugiés irlandais, il s'imprimait maints livres en langue irlandaise à Louvain, à Rome, à Paris, pendant qu'en Irlande la langue était persécutée aussi bien que la nationalité. Le livre de M. Power contiendra en outre des notices sur les principaux écrivains de l'Irlande, et les prix auxquels se vendent aux enchères ou auxquels sont marqués dans les catalogues les livres compris dans sa *Bibliotheca Hibernica*. Ce livre sera fort utile aux amis de la littérature et de l'histoire irlandaises; nous souhaitons que M. Power rencontre assez de souscripteurs pour pouvoir mettre à exécution son patriotique dessein.

H. GAIDOZ.

1. *List of Irish periodical Publications (chiefly literary) from 1729 to the present time*, by John Power (Printed for private distribution only). London. A. D. 2000—134 (*sic*). 26 pages in-8°.

2. Publié chez J. C. Hotten, 74, Piccadilly, London.

3. 17 juillet, 23 septembre, 16 décembre 1865, et 16 avril 1866.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24

— 13 Juin —

1868

Sommaire : 115. XENOPHON, *l'Anabase*, p. p. BREITENBACH. — 116. *Loher et Maller*, mis en nouveau langage p. SIMROCK. — 117. MILA Y FONTANALS, *Revue historique des anciens Poètes catalans*; GIRBAL, *les Écrivains de Girone*. — 118. GIRAUD-TEULON, *la Mère chez certains peuples de l'antiquité*.

115. — **Xenophontis Anabasis.** Recognovit et cum apparatu critico edidit Ludovicus BREITENBACH. Halis Saxonum, in libraria Orphanotropei. 1867. In-8°, xlij-284 p. — Prix : 8 fr.

M. Breitenbach, frappé de l'extrême diversité que présente le texte de *l'Anabase* dans les éditions qui se sont succédées, a pensé avec raison qu'il serait utile de publier une édition où l'on pourrait voir en chaque endroit sur quelle autorité repose le texte de Xénophon. En conséquence il a mis au bas des pages, d'abord la leçon qu'il a adoptée avec l'indication des manuscrits et des éditions qui l'offrent, suivie du nom de l'éditeur qui l'a le premier introduite dans le texte; ensuite il indique les leçons qu'il a rejetées. Il donne toutes les variantes qui peuvent être de quelque utilité, ne laissant de côté que les fautes grossières ou les *lapsus* habituels des copistes. Il a expliqué, partout où il était nécessaire, les raisons qui lui ont fait préférer une leçon à une autre.

Les critiques s'accordent aujourd'hui à reconnaître que le manuscrit qui doit servir de base à la constitution du texte de *l'Anabase*, est celui qui porte à la Bibliothèque impériale de Paris le n° 1640; il a été écrit en 1320. Il est exempt des corrections, gloses et interpolations qui altèrent en plus ou moins grand nombre le texte dans les autres manuscrits. La collation en a été faite par Dübner pour l'édition publiée à Oxford par Dindorf en 1855. Je me suis assuré moi-même, en collationnant de nouveau I, 1-3, et II, 6, que cette collation mérite la confiance qu'on lui accorde¹. Toutefois, malgré son excellence relative, ce manuscrit est encore, comme tous les manuscrits, très-fautif, et laisse un assez vaste champ à la critique, qui offre, en ce qui concerne *l'Anabase*, des délicatesses toutes particulières. Ce n'est pas que le texte ait subi de nombreuses et graves altérations qui changent ou détruisent le sens. Mais les copistes ont substitué les formes du *dialecte commun* à celles du dialecte attique, et le texte fourmille d'interpolations. Il est souvent très-malaisé de distinguer la vraie main

1. Voici ce que j'ai relevé d'après l'édition de M. B. : I, 1, 4 ἀλλὰ ἦν. 6 δὲ ἀρροτήμεσαν. 8 Τισσαφέρην δὲ. 9 Ἐλήσποντον. Ἐλησποντιακαί. 11 θουλόμενον. 2, 1 ὡς om. pr. devant Πισίδα. 7 εἴκοσι. 8 ἐκδοῖρειν. 17 ἐπη εσαν une lettre effacée entre l'η et l'ε. 21 δὲ ὕστεραία. 25 ἐφ ασαν une lettre effacée entre le φ et l'α. 26 δ'ἐπεὶ μετεπέπετο. 3, 1 ὑπόπτειον. δ'αὐτόν. 9 τὸν θουλόμενον l'ο n'est pas de la première main. 15 δι' ἃ μοι les trois premières syllabes et l'ι ne sont pas de la première main. ἐὰν ἐλησθαί. ἦ. 19 ἐπιπικνωτέρα καὶ ἐπικινδυνωτέρα. 21 ἡμιόλον. — II, 6, 6 δοκεῖ om. pr. 20 πρὸς τῷ. 25 δὲ ὀσίσις. 28 Θαρύπαν om. pr.

de l'auteur, parce que l'altération ne diffère du texte primitif que par des nuances très-légères et d'une appréciation souvent arbitraire. Nous ne connaissons qu'imparfaitement ce qui sépare le dialecte attique du dialecte commun, et Xénophon a écrit l'Anabase dans un style qui ne permet pas de distinguer toujours avec certitude ce qu'il a mis lui-même de ce qui a été ajouté.

Deux philologues distingués, éditeurs de l'Anabase, Dindorf et Cobet n'hésitent pas à introduire partout dans le texte, contre le témoignage de tous les manuscrits, les formes attestées comme attiques par les grammairiens anciens et les inscriptions. Ainsi ils rétablissent partout à l'indicatif moyen et passif la forme de la seconde personne du singulier en $\epsilon\iota$, que le dialecte commun a remplacé par η excepté dans $\theta\omega\lambda\epsilon\iota$, $\delta\iota\epsilon\iota$, $\delta\psi\epsilon\iota$. Si l'on cherche d'après quelle autorité cet usage est attribué aux attiques, voici ce que l'on trouve. Le fait est attesté directement, sans doute d'après des grammairiens plus anciens, par un grammairien du ve siècle de l'ère chrétienne, Chæroboscus¹, et par Grégoire de Corinthe², qui vivait peut-être au xii^e siècle. La forme en $\epsilon\iota$ est fréquente dans Aristophane, et le scoliaste la signale plusieurs fois. Elle a subsisté en grande partie dans d'anciens manuscrits de Platon³. D'autre part, comme les écrivains attiques, de Thucydide à Démosthène, se sont succédé pendant une période de plus d'un siècle, il serait possible que la forme en $\epsilon\iota$ eût été en usage chez les anciens écrivains attiques et que la forme en η se fût introduite avant Démosthène, et que par suite il y ait eu entre l'emploi exclusif de $\epsilon\iota$ et l'emploi exclusif de η un temps intermédiaire où l'usage ait été flottant : ce qui se conçoit d'autant mieux que l'on devait prononcer alors l' ϵ souscrit. Toutefois aucun témoignage ancien ne nous l'apprend et je ne sais sur quoi se fondent certains grammairiens, entre autres Krüger (*Griechische Sprachlehre*, § 30, 10, *anm.*), pour l'admettre. M. B. repousse cette innovation de Dindorf et Cobet et d'autres « quæ a viris » doctis Atticistarum regulis nimium credulis, præeuntibus Dindorfio et Cobeto, » novata sunt, » en se fondant sur une raison que je ne comprends pas bien (p. xxvi) : « Quæ si Xenophontis aliorumque bonorum scriptorum usu aut certis » rationibus minus quam hominum vel veterum vel recentiorum opinionibus et » conjecturis niterentur, præstantiorum librorum fidei atque auctoritati credere » malui. » Mais l'autorité des manuscrits, quand ils sont conformes au dialecte commun, est nulle, puisqu'il est certain que les copistes ont substitué l'usage de leur temps à l'usage ancien. Ensuite le raisonnement ne peut trancher ce que l'usage seul décide : ainsi il ne me semble pas qu'on doive accorder à Porson⁴ que les attiques ont dû préférer la contraction $\epsilon\iota$ de la seconde personne du singulier pour distinguer l'indicatif du subjonctif ; c'est là une idée de grammairien ; l'instinct, guide unique du langage, conduit plutôt à confondre les formes qu'à les distinguer. Il ne nous reste donc pour connaître l'usage attique que le

1. *Anecdota græca* (Bekker), p. 1290.

2. *De Dialectis* (éd. Schæfer), p. 118.

3. Voir la note sur Grégoire de Corinthe (éd. Schæfer), p. 118.

4. Voir la note déjà citée sur Grégoire de Corinthe.

témoignage des anciens grammairiens. Je ne vois pas pourquoi M. B. l'a rejeté sans le discuter. Je ne puis admettre non plus que, le style de Xénophon étant tout simple et tout naturel, on n'ait pas le droit d'introduire dans sa langue une uniformité rigoureuse, par exemple d'écrire partout $\xi\upsilon\upsilon$ ou $\sigma\upsilon\upsilon$, $\pi\rho\acute{\alpha}\tau\tau\epsilon\upsilon\iota\nu$ ou $\pi\rho\acute{\alpha}\sigma\sigma\epsilon\iota\nu$ (p. xxv). M. B. tantôt élide $\delta\acute{\epsilon}$, tantôt laisse subsister l'hiatus; il écrit à peu de distance $\tau\acute{\epsilon}\sigma\sigma\alpha\rho\alpha\varsigma$ (I, 2, 20) et $\tau\acute{\epsilon}\tau\tau\alpha\rho\alpha\varsigma$ (I, 2, 23). Il me semble que le naturel du style n'est pas engagé dans cette question. Le style est naturel quand il est conforme à l'usage commun. Or il est un plus ou moins grand nombre de points sur lesquels l'usage décide absolument et alors l'uniformité est rigoureuse. On ne s'avisera jamais en français de prononcer et d'écrire tantôt *le homme*, tantôt *l'homme*. Il est possible, il est même probable qu'il n'en était pas de l'élision de $\delta\acute{\epsilon}$ comme de celle de notre article français. Il se peut qu'on ait tantôt fait, tantôt négligé l'élision, comme nous faisons ou nous négligeons ce qu'on appelle *la liaison* en français. Mais il importe de déterminer, dans la mesure où nous le pouvons, les cas où l'usage attique était déclaré, ceux où il était douteux, ne nous abandonnant aux manuscrits qu'en désespoir de cause; et je crains du reste qu'on ne soit souvent réduit à cette extrémité.

Une autre difficulté contre laquelle la critique se heurte à chaque pas dans l'Anabase résulte du style même adopté par l'auteur. Il me paraît hors de doute que l'Anabase, qui n'est en réalité qu'une apologie de la conduite de Xénophon¹, a été non-seulement composée, mais encore écrite avec l'art le plus raffiné. Xénophon a voulu donner à son récit, pour la forme comme pour le fond, les apparences de la naïveté et de la candeur, afin qu'il fût plus persuasif. De là sans doute beaucoup de redondances, imitées de la négligence abandonnée de la conversation, et qui me paraissent calculées; ce serait aller contre les intentions de l'auteur que de les effacer. Par exemple les cas obliques de $\alpha\upsilon\tau\acute{\omicron}\varsigma$ sont souvent répétés inutilement, comme dans cette phrase (I, 1, 9) : $\tau\acute{\omicron}\upsilon\tau\omega$ (Cléarque) $\sigma\upsilon\gamma\gamma\epsilon\gamma\acute{\omicron}\mu\epsilon\upsilon\omicron\varsigma$; $\acute{\omicron}$ $\text{K}\acute{\upsilon}\rho\omicron\varsigma$ $\eta\gamma\acute{\alpha}\sigma\theta\eta$ $\tau\epsilon$ $\alpha\upsilon\tau\acute{\omicron}\nu$ $\kappa\alpha\iota$ $\delta\acute{\iota}\delta\omega\sigma\iota\nu$ $\alpha\upsilon\tau\acute{\omicron}\nu$ $\mu\upsilon\rho\acute{\iota}\omicron\upsilon\varsigma$ $\theta\alpha\rho\epsilon\iota\kappa\acute{\omicron}\upsilon\varsigma$. Aucun éditeur n'a pensé à faire ici un retranchement; et je crois avec M. B. que si un cas oblique de $\alpha\upsilon\tau\acute{\omicron}\varsigma$ inutile au sens se trouve dans certain manuscrit à une autre place que dans un autre manuscrit, ce n'est pas une raison pour le soupçonner d'interpolation. Je crois qu'il faut apprécier de la même manière les explications en apparence superflues. Ainsi on lit (VII, 2, 4) : $\text{A}\nu\alpha\chi\acute{\iota}\theta\iota\omicron\varsigma$ $\delta'\acute{\epsilon}\chi\alpha\iota\rho\epsilon$ $\tau\alpha\upsilon\tau\alpha$ $\acute{\alpha}\kappa\omicron\upsilon\omega\upsilon\iota\nu$, $\delta\iota\alpha\theta\eta\rho\acute{\epsilon}\rho\omicron\mu\epsilon\upsilon\omicron\nu$ $\tau\acute{\omicron}$ $\sigma\tau\rho\acute{\alpha}\tau\epsilon\upsilon\mu\alpha$. Dindorf retranche $\delta\iota\alpha\theta\eta\rho\acute{\epsilon}\rho\omicron\mu\epsilon\upsilon\omicron\nu$ $\tau\acute{\omicron}$ $\sigma\tau\rho\acute{\alpha}\tau\epsilon\upsilon\mu\alpha$ comme une interpolation de grammairien. Mais M. B. conserve ces mots et avec raison; il compare des constructions semblables qui se trouvent I, 1, 7. 3, 7. VII, 2, 7, 13. Il fait très-bien remarquer que si l'on supprime comme interpolation tout ce que l'on juge inutile, il n'y a aucune raison de s'arrêter. Il est vrai que ces redondances ont pu être augmentées par les copistes; mais les raisons intrinsèques ne suffisent pas pour les distinguer.

M. B. a proposé dans son annotation vingt-huit conjectures. La condition du

1. M. Weil l'a très-bien démontré, *Journal général de l'instruction publique*, 18 février 1854.

texte de l'Anabase est telle que les conjectures ne peuvent porter que bien rarement sur le sens ; et il est par conséquent difficile de les admettre ou de les rejeter absolument. Cependant en cinq endroits je n'admettrais pas ce que propose M. B. — I, 1, 8. Le roi de Perse n'était pas fâché de ce que Cyrus et Tissapherne se fissent la guerre. και γὰρ ὁ Κύρος ἀπέπεμπε τοὺς γιγνομένους δασμοὺς βασιλεῖ ἐκ τῶν πόλεων, ὧν Τισσαφέρνης ἐτύγγαεν ἔχων. On a cru généralement que ἐτύγγαεν désignant quelque chose de simultanément à ἀπέπεμπε, le texte était altéré. Krüger a conjecturé Τισσαφέρνους que Cobet a adopté. M. B. pense plutôt que ἐτι est tombé avant ἐτύγγαεν : « Sententia est, misisse iam per illud tempus » Cyrum tributa ex omnibus civitatibus Ionicis, etiam si forte una vel altera » esset adhuc in potestate Tissaphernis. » Mais on ne conçoit pas bien que Cyrus ait envoyé les tributs des villes qui étaient encore à Tissapherne. Xénophon n'a-t-il pas compté sur l'intelligence de son lecteur, et quand il dit que Cyrus envoyait à Artaxerce les tributs des villes qui se trouvaient dans la possession de Tissapherne, n'est-il pas évident qu'il faut sous-entendre *avant que Cyrus ne s'en emparât*? — I, 9, 26. Les variantes ἡμίσεις et ἡμίσεια font penser à M. B. qu'il faut lire en ce passage ἄρτων ἡμίσεις au lieu de ἄρτων ἡμίσεια. Mais l'adjectif ainsi construit avec le génitif partitif n'exige-t-il pas l'article, et particulièrement les adjectifs qui expriment une idée de nombre? Cf. Krüger, *Griechische Sprachlehre*, § 47, 28, 1. L'article est d'ailleurs employé dans le passage de la Cyropédie (IV, 5, 4) que cite M. B. lui-même. — V, 4, 11. ἤκρον τῇ ὕστεραίᾳ ἄγοντες τριακόσια πλοῖα μονόζυλα καὶ ἐν ἑκάστῳ τρεῖς ἄνδρας, ὧν οἱ μὲν δύο ἐκθάντες εἰς τάξιν ἔθεντο τὰ ὄπλα, ὁ δὲ εἰς ἔμμενε· καὶ λαθόντες τὰ πλοῖα ἀπέπλευσαν, οἱ δὲ μένοντες ἐξετάξαντο ὄδε. M. B. conjecture εἰς ἐνέμμενε : « ita facilius intelligitur, alios esse qui mox dicuntur » οἱ μένοντες. » Mais il me semble que Xénophon a compté encore ici sur l'intelligence de son lecteur pour comprendre que λαθόντες se rapportant évidemment à ceux qui étaient restés dans les barques, οἱ δὲ ne peut désigner que ceux qui en étaient sortis. — V, 7, 1. ταῦτα οὖν οἱ στρατιῶται ἀνεπύθοντο ταραττόμενα. M. B. propose ταραττόμενοι. Il me semble que ce sens exigerait ἀναπυθόμενοι ἐταράττοντο. — VII, 7, 46. ἐγὼ μὲν οἶμαι πάντας ἀνθρώπους νομίζειν εὐνοίαν δεῖν ἀποδείκνυσθαι τούτῳ, παρ' οὗ ἂν δῶρά τις λαμβάνῃ. Quelques manuscrits donnent ἀποκεῖσθαι pour ἀποδείκνυσθαι : « Legendum censeo ἀποδεδειγῆθαι, *declaratam esse oportere, id quod sententia requirit, unde utraque librorum lectio nasci facilius poterat...* supra VII, » I, 26 : πολέμιοι... ἐσόμεθα ἀποδεδειγμένοι Λακεδαιμονίους. Démosth. XXIII, 200 : » αὐτῷ ἐχθρὸς δι' ἡμᾶς ἀπεδέδεκτο. » Mais il me semble que le sens exige le présent moyen ἀποδείκνυσθαι, puisqu'il est question ici de ce que l'on *doit faire*, de l'action elle-même, et non de son entier achèvement ou de ses conséquences. — La conjecture que M. B. propose IV, 2, 27 me paraît très-plausible; on lit en effet : ἦν δὲ καὶ ὁπότε αὐτοῖς τοῖς ἀναβάσι πολλὰ πράγματα παρῆχον οἱ θάρβαροι πάλιν καταβαίνουσι. M. B. propose αὐ τοῖς au lieu de αὐτοῖς τοῖς, qui en effet ne se comprend pas bien.

En résumé la critique de M. B. me paraît très-sage, son travail est exécuté avec soin et atteint le but très-utile qu'il s'est proposé.

CH. THUROT.

116. — **Loher und Maller.** Ritterroman erneuert von Karl SIMROCK. Stuttgart, Cotta, 1868. In-8°, xviii-291 p. — Prix : 4 fr.

Nous avons parlé ailleurs (*Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 57) de la collection des livres populaires entreprise et si heureusement exécutée par M. Simrock. Le volume que nous annonçons aujourd'hui semble être le premier d'une autre série, moins spécialement destinée au peuple, et qui s'appelle sur le verso du titre : *Bibliothèque des romans, nouvelles, histoires*, etc. Dans la *Préface*, M. S. annonce l'intention de publier prochainement des romans de la Table-Ronde. Il se rencontrera ainsi, au moins dans une certaine mesure, avec la publication que vient de commencer M. Paulin Paris et dont nous reparlerons prochainement, les *Romans de la Table-Ronde*; mais le livre que M. Simrock a traduit cette fois appartient au cycle carolingien.

Cette publication est des plus intéressantes. On ne connaissait jusqu'ici presque que de nom le roman de *Loher und Maller*; les exemplaires en sont en effet d'une excessive rareté¹, et la traduction fort abrégée qu'en avait faite Frédéric de Schlegel (ou plutôt sa femme) ne pouvait suffire à en donner une idée, d'autant plus qu'elle supprimait toute la troisième partie, qui est, comme nous le dirons tout à l'heure, de beaucoup la plus intéressante. Le titre donc, avec les renseignements qu'on a sur la date et l'auteur de ce roman, se transmettaient seuls, jusqu'à ce jour, de livre en livre². Ces renseignements sont plus précis que ceux qu'on a d'habitude. Un prologue (ou épilogue) dit : « Une noble dame, qui » était nommée Marguerite, comtesse de Vaudemont, femme du duc Frédéric de » Lorraine, comte de Vaudemont, a fait écrire ce livre *du latin* en langue *welche* » l'an de Notre Seigneur mil quatre cent cinq, et ce livre a été mis de langue » *welche* en langue allemande par la noble dame veuve Elisabeth de Lorraine, » comtesse de Nassau et Sarrebruck, fille de cette dame Marguerite, qui l'a écrit » elle-même en allemand tel que vous le voyez, et l'ouvrage a été fini en l'an » mil quatre cent et trente-sept après la naissance de Notre Seigneur, qui nous » protège et nous défend toujours ! » M. Simrock (*Préf.*, p. vii) admet l'existence de ce texte *latin*; mais à cette époque elle est plus qu'in vraisemblable. Le travail que fit faire Marguerite de Lorraine en 1405 est sans doute tout simplement la mise en prose française³ d'un poème antérieur. C'est ce qui apparaît encore, à travers une triple traduction, dans ce passage qui appartenait au début du poème et qui ne se trouve plus que dans un ms. (*Préf.*, p. vj) : « Jè veux » vous dire et vous faire entendre une belle histoire; *les vers en sont agréables*. » Ils parlent de belles aventures, et tout ce qu'ils racontent est arrivé en vérité. » Ce poème, à en juger par toutes les apparences, devait être d'environ un demi-siècle antérieur à la rédaction prosaïque qu'en fit faire la duchesse de Lorraine.

1. Voyez les détails sur les éditions dans Græsse, *Sagenkreise*, p. 354.

2. Je les ai donnés moi-même dans mon *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 401, n° 3. M. S. commet donc une légère erreur en assurant (p. vij) que je ne dis *pas une syllabe* de ce roman.

3. Et non *italienne*, comme le dit Brunet (*Manuel*, s. v.), sans doute d'après Schlegel.

Il se place tout à fait, par le caractère des aventures et le ton du récit, à côté d'*Hugues Capet* et de *Galien le Rhetoré*¹. Il paraît d'ailleurs avoir été supérieur à ces deux poèmes par le style aussi bien que par l'invention. La première édition (voyez M. le marquis de La Grange, *Hugues Capet, Préf.*, p. lxxvii) ne portait que le titre de : *Histoire de Lohier, fils de l'empereur Charlemagne*; le nom de *Maller* fut ajouté dans la seconde. Ce nom de *Maller* était en français *Mallart*²; je n'ai trouvé dans la littérature française aucune allusion à ce personnage, d'où il résulte que le roman où il figurait est un des derniers produits de la dernière

1. Comme tous les poèmes de cette époque, celui-ci renferme nombre d'allusions à d'autres ouvrages. Voici les plus intéressantes. P. 3, en Lombardie règne le roi Desier (*Dansier*) frère de la femme de Charlemagne, mère de Lohier. — P. 9, on rappelle l'épisode d'*Ogier le Danois*, où les jeunes écuyers, pour échapper à la menace de Charlemagne de faire pendre qui lui parlera d'Ogier, se prennent à trois cents par la main et crient : *Ogier! Ogier! Ogier!* (cf. mon *Hist. poët. de Charlemagne*, p. 313). — P. 54, allusion à Roncevaux. — P. 56, récit assez curieux de la mort de Charlemagne, qui, comme on sait, ne se trouve guère racontée ailleurs (cf. *Hist. poët.*, p. 425; Gautier, *les Épopées françaises*, t. II, p. 599). L'auteur y intercale l'histoire de la charte envoyée du ciel à Charlemagne pour l'absoudre d'un de ses péchés (*Hist. poët.*, p. 378-382). — P. 57, résumé très-bref de l'histoire de la tentative faite par Ernaïs d'Orléans pour s'emparer de la couronne de France au détriment de Louis, fils de Charles; l'auteur place cette tentative après la mort de Charles, comme la chronique française du ms. 5003 B. I. et sans doute Albéric de Trois-Fontaines (voy. *Hist. poët.*, p. 403), mais contrairement au *Coronement de Loëys*. Les noms sont ici étrangement défigurés : Ernaïs (ou Arneïs) s'appelle *Jorneias*; Aimeri de Narbonne le comte *Narbon*; on annonce ses sept fils, mais on n'en nomme que cinq, *Wilhelm* (Guillaume d'Orange), *Imers* (Aimer), *Gorindanse* (pour Garin d'Anseune), et enfin *Büber* et *Conarse* (qui répondent au seul Beuve de Comarchis). — P. 59, mariage de Louis, fils de Charles, avec Blancheœur, sœur de Guillaume; je ne vois pas à quel nom répond *Alice*, mentionnée au même endroit. — P. 70-71, allusion à *Galien restoré* (sic), mais qui ne répond à aucun des faits de ce roman; ainsi dans *Galien* il est dit que ce prince mourut sans enfants et que sa femme s'appela *Guinarde*; ici elle se nomme Rosemonde. — P. 71, paraît le roi Anseïs de Carthage; le *bâtard de Conimbre* (*Cunibar*), appelé aussi de Carthage (p. 107), est le fils qu'il eut de la fille d'Isoré de Conimbre (voy. *Hist. poët.*, p. 493; Gautier, *Ep. fr.*, II, 478). — P. 115, *Imera der unselige* est Aimer le *Chétif*, un des fils d'Aimeri de Narbonne, appelé plus haut *Imers*; c'est par erreur que M. S. a traduit, l. 8, *Imera, des unseligen Koenigs Ludwigs Schwager*; il faut, comme plus bas, *der unselige*. — P. 135, allusion à *Lion de Bourges* (traduit par M. Simrock sous le nom d'*Herpin*). — P. 137 et 141, allusions intéressantes à la reine *Sibile*; le nom du larron Grimoart (voy. *Hist. poët.*, p. 393, n. 4), qui reparait ici, est devenu *Grimmoner*. — P. 172, allusion à *Raoul de Cambrai* (au lieu de *Beatrix*, il faut *Alais*, et le passage est singulièrement altéré : au lieu de *Ruhe de Cambrai, que Hubert tua si misérablement*, il faudrait : Raoul de Cambrai, qui guerroya contre les fils d'Herbert, et fut si misérablement tué par Bernier). — P. 225, allusion à *Hugues Capet*, et plus explicitement p. 290. La comtesse Elisabeth de Nassau a aussi traduit du français en allemand ce dernier roman; voy. la *Préface* de M. le marquis de La Grange au poème français, p. lxxviii ss. Le résumé de *Loher et Maller* qui se trouve dans *Hug Schapler* est sans doute l'œuvre de l'éditeur Heindœrffer, comme le conjecture M. de La Grange, plutôt que de la traductrice elle-même; car ce résumé est fort inexact dans la seconde partie. — P. 225, « l'une des filles de Louis fut mariée à un nommé *Reinhart*; » c'est Renouard, qui épousa en effet Alice, fille de Louis et de Blancheœur (voy. *Hist. litt.*, t. XXII, p. 531). Cette phrase doit être une interpolation, car à la p. 290 Marie, qui épousa Hugues Capet, est présentée comme la fille unique de Louis.

2. P. 70, on raconte que *Maller* fut trouvé sur un étang par Charlemagne, qui chassait aux canards; « et de là lui vint le nom de *Maller*, car *Maller* en welche est en allemand » un canard mâle. » C'est en v. fr. *malart*, *mallart*, voy. Diez, IIc, s. v. *malart*, et Du Cange, s. v. *mallardus*.

période de notre poésie épique. Ni le poème français, ni la rédaction en prose faite pour Marguerite de Lorraine en 1405 ne se sont conservés.

Ce roman se divise naturellement en trois parties, qui ne correspondent pas tout à fait aux trois livres. La première comprend le livre I et une partie du livre II; c'est la plus moderne. Elle est consacrée au récit des aventures plus ou moins banales de Lohier, fils de Charlemagne, exilé par son père (comme *Floovant*), courant le monde avec son fidèle compagnon Mallart, et finissant par épouser la fille de l'empereur de Constantinople. — La seconde partie, qui est insérée dans la première, est sensiblement plus ancienne et pour nous plus nouvelle; c'est le récit des différends survenus entre Louis et Lohier, les deux fils de Charlemagne, pour se partager l'héritage de leur père; par décision du pape Lohier devient empereur; mais le roi de France, pour empêcher qu'il n'ait de successeurs, le fait tomber dans un piège infâme où il est dépouillé de sa virilité; le pape décide finalement que l'empire sera électif. Un récit de ce genre a certainement été l'objet d'un vieux poème français, que nous ne possédons plus, mais auquel divers textes font allusion¹. La rédaction allemande a donc de l'intérêt; il est malheureux que déjà dans le roman français dont elle est traduite on ait si fortement mélangé ce récit des aventures d'un caractère beaucoup plus moderne.

Le poète du xiv^e siècle a également inséré dans cette histoire quelques récits de son invention (fin du livre II), destinés à préparer le troisième grand épisode de son œuvre. Cet épisode forme le livre III; on y trouve aussi intercalées diverses aventures qui sont du crû du dernier renouveleur et se rattachent aux récits des deux premiers livres; mais sauf ces passages faciles à distinguer, c'est le rajeunissement fidèle d'un poème français perdu et très-important, *Gormond et Isembart* ou le *roi Louis*. Nous possédons un fragment d'une très-vieille chanson sur ce sujet (publié dans Reiffenberg, *Phil. Mousket*, t. II, p. x ss.), et un résumé assez ample, donné par le chroniqueur Mousket dans la première moitié du xiii^e siècle. La chanson sur laquelle s'appuyait le poème français du xiv^e siècle, paraît un peu postérieure à celle que Mousket a connue; elle en diffère en quelques détails. Ce n'en est pas moins pour la science une très-précieuse acquisition que celle de cette traduction, et la poésie française du moyen-âge doit par là à M. Simrock un véritable enrichissement².

J'en remercierai bien sincèrement le savant et habile traducteur, qui a déjà rendu plus d'un service à notre ancienne poésie, en s'occupant spécialement de celle de l'Allemagne. J'ai dit ailleurs³ que M. Simrock était un peu porté à grossir la part que les Allemands, *comme tels*, ont prise à la formation du cycle

1. J'ai donné ces allusions dans mon *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 401 et 403; c'est donc par inadvertance que M. S. dit (*Préf.*, p. vij) : « Ce Lohier semble inconnu à la » poésie française. »

2. Je compte donner prochainement une édition nouvelle du curieux fragment qu'a publié Reiffenberg, et soumettre, à cette occasion, à une étude approfondie, la légende de *Gormond et Isembart* et ses diverses formes.

3. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 132.

carolingien ; il se défend de ce reproche, d'une façon plus que courtoise, dans la *Préface* de son nouveau livre. Qu'il me soit permis de répondre deux mots. M. S., reproduisant des paroles de lui que j'avais citées, ajoute que « de la » façon dont je les paraphrase, elles paraissent *beaucoup plus* défavorables à la » participation des Français au cycle Carolingien qu'elles ne le sont en allemand. » Je relis ma traduction, et il me semble que l'esprit au moins des paroles de M. S. y est très-fidèlement rendu.

Mais il y a un point particulier où, d'après M. Simrock, je n'aurais pas donné des arguments suffisants. J'ai dit (*Hist. poét.*, p. 315-322) que le poème néerlandais de *Charles et Elegast* était non pas original, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais traduit du français, et que le nom seul de *Basin* avait été changé en *Aligast* ou *Elegast*. M. S. combat cette opinion, mais il n'apporte pas de nouveaux arguments. Les passages de *Titurel* et de *Frauenlob* qu'il cite ne m'étaient pas inconnus ; j'y ai renvoyé en note (p. 142), et on ne peut en tirer d'autre conclusion que celle que j'en ai tirée : « Il est certain que ce nom était devenu en » quelque sorte proverbial, sur les bords du Rhin, pour désigner un habile » voleur¹, et c'est ce qui a évidemment engagé l'imitateur à le substituer au » nom de *Basin* qui était dans son original (p. 142). » M. S. suppose (p. ix) que je me représente le poème néerlandais comme fait d'après le livre populaire danois (qui lui-même est traduit de la *Karlamagnùs-Saga* islandaise, compilation de récits français) ; mais je n'ai jamais rien imaginé de pareil ; j'ai constaté l'existence, en France, de trois versions différentes de ce récit, dont l'une nous a été conservée dans la *Karlamagnùs-Saga*, l'autre dans le poème néerlandais, et la troisième nous est connue par une allusion du *Renaud de Montauban*. M. S. admet que le poème, originairement néerlandais (ou peut-être traduit de l'allemand en néerlandais, p. ix), fut traduit en français, et de là en islandais ; mais il n'y a aucune vraisemblance dans cette hypothèse : les différences entre la forme néerlandaise et la forme islandaise de ce récit sont bien trop grandes, et ne peuvent s'expliquer que par les variations d'une tradition vivante². Tout bien

1. Le nom de lieu *Alegasteshim*, près d'Ingelheim, cité par M. Simrock (p. x), ne prouve pas autre chose. Que ce type d'Alegast soit originairement mythique, qu'Alegast réponde à *Ellegast*, *Elbegast*, je ne veux pas le contester ; mais on n'en tirera jamais la moindre preuve contre l'originalité du poème français.

2. C'est de la même façon qu'il faut sans doute expliquer les divergences, d'ailleurs assez peu importantes, qui se trouvent dans une récitation allemande du XV^e siècle, analysée dans Pfeiffer, *Germania*, IX, 320 ss. M. Liebrecht, qui tient comme M. Simrock pour l'origine allemande du poème (voy. son article sur mon livre dans les *Gættinger Gelehrte Anzeigen*, 1866, p. 1928), va trop loin, ce me semble, en disant que cette récitation « s'éloigne tout le temps » (*durchweg abweichende*) de la version néerlandaise (voy. ce point dans l'art. de M. Liebrecht sur *les Épopées françaises* de M. Gautier, qui me tombe à l'instant sous la main, dans les *G. G. A.*, 1868, p. 432). — Au reste, l'observation que je fais plus loin sur le caractère germanique de notre ancienne épopée s'applique peut-être à ce petit poème plus qu'à tout autre. Je ne veux pas nier que l'aventure qui en est le sujet soit une ancienne tradition germanique (je ne l'affirme pas non plus) ; tout ce que je prétends, c'est que le poème néerlandais dont il s'agit est, non pas inspiré directement par une tradition allemande, mais *traduit du français*, tandis que le poème français ne s'appuie pas sur un poème allemand.

considéré donc, je maintiens le mot « incontestable » que j'ai appliqué à l'origine française de ce curieux petit poème¹.

Je ne suis pas non plus très-disposé à attribuer un sens primitivement mythique à l'histoire d'Heldri et Rainfroi, les deux méchants frères de Charles; je crois avoir rendu au moins très-vraisemblable l'origine tout historique de ce récit².

Puisque j'ai abordé ce sujet, je crois devoir dire que des études plus approfondies m'ont amené à modifier sensiblement mon opinion en ce qui touche le caractère germanique de notre poésie épique au moyen-âge. Je me rapprocherais actuellement des idées qu'a émises à ce propos M. Léon Gautier, et surtout de l'opinion que M. Bartsch a exprimée ici-même (*Rev. crit.*, 1866, t. II, p. 407). La question est délicate et compliquée; la trancher en quelques mots serait la fausser. Ce n'est donc qu'avec bien des réserves et en l'appliquant seulement à une partie de notre ancienne poésie, que je me permettrai d'énoncer ici la formule qui me semble aujourd'hui la plus satisfaisante : Prise en gros, et au moins sous un de ses aspects les plus importants, l'épopée française du moyen-âge peut être définie : l'esprit germanique dans une forme romane. J'espère développer quelque jour ce point de vue. Il ne sera pas éloigné, je pense, de celui de M. Simrock, et je suis heureux de me rapprocher de lui sur l'ensemble, après m'en être écarté sur un point de détail. On ne saurait trop louer les efforts de ce savant, qui est en même temps un vrai poète, pour entretenir et augmenter la vie et la jeunesse des anciennes poésies. Son activité infatigable ne nuit aucunement à la délicatesse de son travail, et ses *rifacimenti* de vieux romans joignent d'ordinaire à un charme qui fait leur succès populaire une fidélité que les savants regardent à bon droit comme le premier des mérites. Le nouveau livre de M. S. est digne de ses aînés, et cette traduction d'une traduction du français trouvera sans doute dans le public allemand une faveur qui ferait défaut, j'en ai peur, à l'original s'il reparaisait dans sa vraie patrie. G. P.

117. — **Resenya historica y critica dels antics poetes catalans**, per Manel MILA Y FONTANALS, premiada ab la medalla d'or del Ateneo Catalá en los jochs florals de 1865. Barcelona, Luis Tasso, 1865. Gr. in-8°, 88 p.

Escritores Gerundenses, ó sea apuntos biográficos de los principales que han florecido desde los primeros siglos hasta nuestros dias, noticias de sus obras y de los diferentes establecimientos de enseñanza que ha tenido esta ciudad, con otros varios é interesantes datos referentes á los progressos y vicisitudes de las ciencias y las letras en la misma, por Don Enrique Claudio GIRBAL. Gerona, 1867. Gr. in-8°, 92 p.

Il se produit actuellement en Catalogne un mouvement littéraire très-digne d'attention. Sous l'influence de sentiments politiques, le catalan regagne rapide-

1. M. Léon Gautier regrettera ce résultat, car il souhaiterait que notre poème pût être renié par la France : « Un poème néerlandais du XIII^e siècle, dont l'origine première par malheur serait française, *Charles et Elegast*, nous montre le roi de France se faisant voleur de grand chemin. Et cela sur l'ordre de Dieu!!! Après un pareil trait, il faut se taire, et surtout s'indigner. » — M. Simrock, au contraire, serait très-honoré pour l'Allemagne de la possession de cette œuvre qui, à coup sûr, ne manque pas d'originalité et de fantaisie.

2. *Hist. poët.*, p. 438-441.

ment le terrain que lui avait enlevé pendant les trois derniers siècles le castillan, et tend à redevenir l'idiome littéraire qu'il était au temps d'Ausias March. Depuis sept ou huit ans les œuvres écrites dans la langue du pays se succèdent avec une étonnante rapidité. Et ce ne sont pas seulement des poésies détachées, comme dans beaucoup de nos provinces, mais de longs poèmes, des romans, des comédies et des drames qu'on représente. Des auteurs qui, il y a dix ou quinze ans, composaient en castillan, reviennent maintenant à leur langue maternelle ou même récrivent en catalan leurs œuvres castillanes d'autrefois¹. L'exemple de l'école provençale d'Avignon n'a pas laissé d'influer sur cette renaissance, mais dès maintenant on peut constater que l'activité littéraire a pris en Catalogne des proportions qu'elle atteindra difficilement en Provence. Il ne faut pas s'en étonner. Le catalan a moins de terrain à parcourir que le provençal pour reconquérir son rang. Tandis qu'au midi de la France les patois ne sont guère parlés dans les villes que par les classes supérieures, le catalan est resté, à Barcelone même, la langue de tout le monde.

Ces circonstances ne peuvent qu'être très-favorables à l'étude de l'histoire et de la littérature nationales. Aussi existe-t-il en Catalogne un groupe de savants chez qui le zèle ne fait point obstacle à la critique, et dont les efforts trouvent dans l'attention du public soutien et encouragement. Nous avons déjà rendu compte² des *Cansons de la Terra*, recueillies et publiées par M. Pelay Briz, l'un des plus ardents parmi les écrivains qui travaillent à répandre la connaissance et le goût de l'ancienne poésie catalane³, en même temps qu'il est l'un des plus marquants entre les poètes actuels. Nous espérons rendre compte un jour du recueil bien autrement considérable de chants populaires dont M. Aguiló y Fuster promet depuis si longtemps la publication⁴, et du grand catalogue bibliographique des ouvrages imprimés en catalan qu'il a sous presse depuis plusieurs années⁵. En outre, on annonce la très-prochaine publication d'un recueil complet des poètes catalans⁶. Tout ce mouvement scientifique est malheureusement assez difficile à

1. C'est notamment le cas du drame de *Joan de Serralonga* de V. Balaguer, composé il y a dix-sept ans et longtemps représenté, à Barcelone comme à Madrid, en castillan; maintenant il ne se joue plus qu'en catalan dans la première de ces deux villes.

2. Ci-dessus, art. 57.

3. M. Pelay Briz a publié des éditions d'Ausias March et du *libre de les dones* de Jaume Roig.

4. M. Aguiló a publié quelques-uns de ces chants il y a une quinzaine d'années dans un journal de Palma. L'an dernier, à la suite du discours qu'il a prononcé comme président des Jeux floraux, il a inséré une très-belle version du chant de la *Donzella* et du *Rey mariner*.

5. Cet ouvrage ne formera pas moins de deux ou trois vol. in-4° à deux colonnes. L'auteur y décrit exactement toutes les éditions de chaque ouvrage, y joignant les recherches nécessaires, et, quand il s'agit d'ouvrages rares, en donne des extraits.

6. Je trouve l'annonce de cette publication sur la couverture d'un écrit de M. P. Briz. Voici le titre de ce recueil dont l'auteur n'est pas désigné : *Lo llibre dels poetas, cansoner d'obras rimadas dels setgles XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII y XVIII*. L'annonce donne, siècle par siècle, la table des poètes qui figureront au recueil. A l'aide de cette table il est possible d'apercevoir dans l'ouvrage quelques imperfections que je crois utile de signaler à l'auteur anonyme de ce *cançoner* : Les troubadours provençaux nés en Catalogne y sont compris. Je n'y vois pas d'inconvénient, mais il conviendrait de conserver à leurs noms la forme

suivre hors d'Espagne à cause de la mauvaise organisation de la librairie en ce pays. On sait qu'il est plus aisé de faire venir un livre de Calcutta ou de Bombay que de Madrid ou de Barcelone. Toutefois nous croyons être maintenant en mesure de tenir nos lecteurs au courant d'une bonne partie au moins des publications espagnoles qui rentrent dans le cadre de la *Revue*.

Aujourd'hui, nous avons à parler d'abord d'un travail intéressant et nouveau en beaucoup de ses parties que M. le professeur Milá y Fontanals, bien connu par son *Romancerillo catalan*, et par ses *Trovadores en España*, a consacré à l'histoire de la poésie catalane. Cet opuscule est écrit en catalan, condition nécessaire puisqu'il était destiné au concours des Jeux floraux où il a obtenu une récompense élevée. Mais du reste, pourquoi M. M. aurait-il dans ce cas employé un autre idiome que sa langue maternelle? Ceux qui s'intéressent aux poètes catalans connaissent apparemment leur langue et par conséquent n'éprouveront aucune difficulté à lire l'écrit de M. Milá.

Cet écrit n'est pas dans son entier absolument nouveau. M. M. en a publié en 1863, sous une autre forme et traduite en allemand, une partie dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* de MM. F. Wolf et Ebert¹. Ce recueil ayant peu après éprouvé une interruption, M. M. se décida à publier, en catalan, l'ensemble de son travail. Toutefois le fragment imprimé dans le *Jahrbuch* est loin d'avoir perdu sa valeur, car M. M. y donne sur les sources où il a puisé la matière de son étude, des renseignements qu'il n'a pas reproduits dans l'édition catalane dont nous rendons compte.

La *Resenya historica y critica* est divisée en trois parties précédées d'une courte introduction où l'auteur recherche l'origine de la dénomination de « langue » limousine » appliquée par les catalans à leur idiome aussi bien qu'à celui du Midi de la France. M. M. suppose avec toute vraisemblance que cette appellation a été empruntée par les anciens auteurs catalans au troubadour grammairien Raimon Vidal de Besaudun. La première partie du mémoire *Fonaments* (fondements) de *l'escola poetica catalana*, contient de brefs renseignements sur des œuvres plutôt linguistiques que littéraires qui forment en quelque sorte le lien de la poésie provençale des derniers temps à la poésie catalane. Ce sont des traités grammaticaux, des commentaires des *Leys d'amors*, sur lesquels M. M. avait déjà fourni de précieuses indications dans ses *Trovadores en España*. Suivent quelques observations élémentaires sur la versification des catalans et sur la constitution du consistoire qui discernait les prix de poésie.

donnée par les mss. qui nous ont transmis leurs œuvres; ainsi il faudrait dire *Guirautz* (ou *Guiraut*, selon qu'on préfère le cas sujet ou le cas régime) de *Cabreua*, et non *Guerau*. Cela du reste n'a pas d'importance. Voici qui est plus grave: Raimon Vidal de Besaudun et Uc de Mataplana sont placés au XII^e siècle, or ils appartiennent au XIII^e; — Olivier le Templier figure dans cette liste; était-il donc catalan? — Daude de Prades y figure au XIV^e siècle; double erreur, car il vivait au XIII^e et était né à Prades en Rouergue, non pas Prades en Roussillon, ni Pradas en Catalogne. Sa vie le dit bien positivement: « Daude » de Pradas si to de Rosergue, d'un borc que a nom Pradas, pres de la ciutat de Rodes » quatre legas. »

1. T. V, p. 137-190 sous ce titre: *Catalanische Dichter. Erste Period, von den Anfängen des 14. bis zu den des 15. Jahrhunderts.*

La seconde partie, de beaucoup la plus importante, contient la liste complète et disposée autant que possible selon l'ordre chronologique, de tous les poètes catalans, depuis le premier d'entre eux, le roi Pierre III de Barcelone, jusqu'aux auteurs qui au xvi^e siècle, ferment véritablement la période ancienne de la littérature. Pour chaque poète M. M. donne sous une forme très-brève ce qu'on possède sur lui de renseignements biographiques, — et pour beaucoup on n'en possède point. — Suit l'énumération de ses œuvres accompagnée parfois de courtes citations. M. M. a fait là un travail fort méritoire et fort utile, mais il en eût singulièrement facilité l'usage s'il y avait joint la table des poètes qu'il mentionne¹.

La troisième partie, *Crisi de l'escola catalana*, contient des observations pleines de justesse sur les sources de cette poésie. M. M. montre que pour être substantiellement dérivée de l'école de Toulouse, l'école de Catalogne n'en a pas moins connu l'ancienne poésie provençale, et que d'autre part, elle s'est inspirée, notamment au xv^e siècle, de la poésie française et de l'italienne. Il divise ensuite l'histoire de l'école catalane en trois époques, la première s'étendant du roi Pierre III jusqu'à Ausias March, la seconde, qui marque l'apogée, est celle d'Ausias March, la troisième, caractérisée par l'adoption du vers castillan de 12 syllabes et par diverses autres particularités, comprend le dernier tiers du

1. J'ai fait pour mon compte cette table; la voici :

Abella (Pere d'), 63.	Gralla, 50.	Rocaberti (Fra), 58.
Arnaud d'Erill, p. 22.	Guerau (Franci), 64.	— (lo vescomte de), 16.
Avinyó, 63.	Guiot (Dionio), 64.	Roig de Corella (Johan), 70.
Berenguer (Johan), 48.	Jaume de Aulesa, 79.	Roig (Jaume), 65.
Boscá (Johan), 59.	Johan (Perot), 54.	Roiz (Loiz), 79.
Bover (Ramon), 63.	Jordi de Sent Jordi, 24.	Roquafort (Johan),
Boxadors (Andreu de),	Lavia (Francesch), 29.	Safont (Jacme), 45.
Cavall (Ramon), 28.	Luis de Vilarasa, 30.	Scrivá (Jacme), 29.
Desclos, 78.	Lull (Romeu), 76.	Serra (Bernat), 64.
Diego, 55.	Mallol (Lorenz), 18.	Serradel de Vich, 27.
Diez (Rodrigo), 61.	March (Arnau), 21.	Sesellas (Blas), 64.
Escrivá (Johan), 73, 74.	— (Ausias), 31.	Sors (Leonart de), 41.
Espanyol (Benet), 78.	— (Jacme), 15, 18.	Stela (lo comanador), 75.
Estrús (Bernat), 63.	— (Pere), 16, 18, 26.	— (Miquel), 74.
Febrer (Andreu), 31.	Martinez (Pere), 79.	Sunyer, 62.
Fenollar (Bernat), 72.	Mascó (Domingo), 19.	Torroella (Pere), 52, 55.
Fenollar y Corella, 72.	Metge (Bernat), 20.	Traffort, 29.
Ferrandis (Vicent), 80.	Miquel (Bernat), 47.	Turmeda (Fra Anselm), 20.
Ferrando, 63.	Moreno (Johan), 71.	Urgel, 64.
Ferrer (Francesch), 46, 55.	Navarro, 61.	Valmanya (Anthoni), 50.
Ferruix (Gabriel), 64.	Oleza (Francesch), 78.	Verdansa (Johan), 73, 75.
Figueras, 63.	Oliver (Francesch), 64.	Verdú, 64.
Fogassot (Johan), 55.	Pastor (Simon), 64.	Vilagut, 64.
Galvany (Pere), 28.	Pastrona, 64.	Vilarasa (Luis de), 30.
Garau (Johan), 64.	Pere III (lo rey), 14.	Villaspinosa (Pere), 75.
Garcia (Marti), 60.	Puentull (Johan), 64.	Vinyoles (Arcis), 72, 80.
Gazull, 70, 79.	Puig (P.), 64.	
Gibert (Guillem), 57.	Requesent (Luis de), 59.	

A cette liste, il faut ajouter un certain nombre d'anonymes dont les œuvres sont mentionnées par M. M., p. 19, 47, 55, 78, etc.

xv^e siècle et le xvi^e. Les dernières pages du mémoire renferment des considérations très-sensées sur la valeur de cette poésie.

En somme le travail de M. M. est exécuté avec beaucoup de critique, et il m'a paru aussi complet que le permettaient les sources qu'il avait à sa disposition. Mais pour la littérature catalane comme pour toutes celles du moyen-âge il reste encore beaucoup à trouver; et l'auteur du présent compte-rendu publiera prochainement¹ la notice de poésies catalanes du xiv^e siècle jusqu'ici inconnues, et qui montreront dans cette littérature un genre à peu près nouveau, celui de la nouvelle.

M. Girbal, *cronista* (historiographe) de la ville de Girone, a consacré à l'histoire de son pays une suite de travaux qui témoignent d'un soin consciencieux et d'une critique exercée². L'opuscule dont nous avons présentement à rendre compte n'offre pas un intérêt purement local, car plusieurs des écrivains qui y figurent tiennent dans l'histoire littéraire du moyen-âge une place importante. A chaque auteur M. G. consacre une brève notice, accompagnée des indications bibliographiques nécessaires. Ces notices sont rangées dans chaque siècle par ordre alphabétique. En outre, les événements littéraires qui se sont produits dans la cité (introduction de l'imprimerie, fondation d'une université, etc.), ont leur place à part en tête du chapitre réservé à chaque siècle.

M. G. cite soigneusement ses sources. Celle à laquelle il a le plus abondam-

1. Dans les *Archives des missions scientifiques*. Il s'agit d'un ms. conservé à Ashburnham-Place qui contient cinq petits poèmes, l'un de Pere March. Le dernier, qui paraît le plus intéressant, a pour rubrique : *Storia del amat Frondino e de Brusona on se contenen quatre libres d'amors ab alguns cansons en frances.*

2. En voici la liste : *Obispos de Gerona. Cuadro cronologico de los que han ocupado esta sede desde los primeros siglos hasta nuestros dias.* — Bañolas. *Noticias históricas de esta villa.* Gerona, 1863. In-18, 102 p. — *El principe de Gerona. Historia de este antiguo titulo y noticia de los personajes que lo usaron, precedido de varios e importantes datos referentes al Ducado de la misma ciudad, con un apéndice de documentos.* Gerona, 1866. Gr. in-8°, 59 p. — *Guia cicrone de la inmortal Gerona.* Gerona, 1866. In-18, 144 p. — Dans ce dernier ouvrage M. Girbal mentionne (p. 76) une magnifique bible qui a fait partie de la célèbre librairie de Charles V, mais il paraît avoir suivi la description très-fautive qu'en a donnée Juan Corminas dans son supplément aux *Memorias de Torres Amat* (p. 289). Cette bible est certainement du xiv^e siècle, et non du xiii^e; elle n'a pas été écrite par un moine nommé *Bernardinus Mutina*, mais par *Magister Bernardinus de Mutina*, souscription qui s'accorde parfaitement avec le caractère purement italien de l'écriture et de l'ornementation du ms. Enfin ce précieux volume n'a pas été acheté de saint Lucien de Viannez, mais de Beauvais. Voici du reste la note autographe du roi, qui jusqu'ici n'a pas été publiée d'une façon exacte, même par Jaime de Villanueva dont cependant la lecture est moins incorrecte que celle du continuateur de Torres Amat : *Ceste bible est à nous, Charles le V^e de notre nom, roy de France, et l'achetames de saint Lusien de Biauvez, l'an MCCCLXXVIII. Escrit de notre main. Charles.* Plusieurs années déjà avant l'époque qu'indique cette note, la bible de Girone était en la possession du roi, comme le prouve l'extrait suivant d'un des inventaires de sa librairie que je dois à l'obligeance de M. L. Delisle : *Une très-belle bible bien escripte et historiée que le roi presta pieça à l'evesque de Beauvais, laquelle fu rendue au roi apres le trespassement du dit evesque. Et fu de Saint Lusien de Beauvais, de qui le roi l'a achetée.* Cet évêque de Beauvais était Jean de Dormans, qui mourut le 7 novembre 1373. Par d'autres inventaires on apprend qu'en 1383 et 1384 le ms. était entre les mains du duc de Berry. On sait d'ailleurs que c'est au xv^e siècle qu'il fut porté en Espagne.

ment puisé, c'est naturellement les *Memorias para ayudar a formar un Diccionario crítico de los escritores catalanes* de Torres Amat, et lorsqu'il n'avait rien à ajouter aux recherches du savant évêque d'Astorga, le plus sage parti était en effet de reproduire textuellement ses notices. Toutefois, si les bibliothèques d'Espagne en général, même celle de Barcelone, n'étaient pas si pauvres en ouvrages d'érudition, en livres modernes surtout, on pourrait s'étonner que M. G. n'ait point amélioré certaines notices de Torres Amat qui laissent bien à désirer. Ainsi celle du troubadour *Serveri* ou *Cerveri* (mais non *Cerverini*), indique d'après une source dont je ne puis vérifier la valeur, deux poésies qui ne se retrouvent pas dans les mss. des troubadours, et en revanche elle ne mentionne point les 15 chansons que lui attribue Raynouard (*Choix*, V, 442)¹. Les notices consacrées aux savants juifs, également empruntées à Torres Amat ne sont plus toutes au courant de la science. Et par exemple sur quoi s'est fondé le savant évêque pour faire naître à Girone le célèbre David Kimhi? On s'accorde ordinairement à lui assigner Narbonne pour patrie, ainsi qu'à son père Joseph et à son frère Moïse. Ces imperfections, qu'il était bien difficile d'éviter, écrivant dans une petite ville d'Espagne, n'empêchent pas le travail de M. Girbal d'être très-complet², et de contenir sur l'histoire littéraire et scientifique de Girone, principalement pendant les derniers siècles, beaucoup de faits nouveaux.

P. M.

118. — **Étude sur les sociétés anciennes.** — La Mère chez certains peuples de l'antiquité, par M. A. GIRAUD-TEULON fils. Paris, E. Thorin, 1867. 66 pages in-8°. — Prix: 2 fr.

Un jurisconsulte allemand publiait en 1861 un livre intitulé *le Droit maternel*³, livre plein de faits curieux, quoique confus, mal écrit et gâté par un symbolisme mythologique très-contestable. Mais son auteur, M. Bachofen, avait le mérite de réunir le premier nombre de faits que l'on avait jusqu'alors regardés comme des anomalies dans les temps ou dans les pays qui les présentent. Leur ensemble est si vaste et si concordant qu'on ne peut s'empêcher de les regarder autrement que comme les débris mutilés d'un état social disparu. Ces faits ont trait au rôle de la femme dans la société : on la trouve ayant légalement plusieurs maris à la fois; on la trouve chef de famille; on la trouve constituant une famille légale en dehors de l'homme. Les généalogies tracées seulement du côté ma-

1. Elles sont toutes contenues dans les mss. Bibl. imp. fr. 856 et La Vall. 14. Ce dernier chansonnier range dix-huit pièces sous le nom de *Serveri*, mais plusieurs de ces attributions sont suspectes. Des chansons de *Serveri* ont été publiées par Mahn, *Gedichte d. Troubad.*, n° 766 à 778.

2. Je ne puis guère lui signaler qu'une omission. M. Milá indique p. 63 de sa *Resenya* un poète gironais dont M. G. ne parle pas : Mossen Bernat Estrús de Girona. — M. G. aurait pu aussi mentionner le curieux office de Girone qui fut composé au XIV^e s. par ordre de l'évêque Arnaldo de Monrodó, et qui a conservé quelques anciennes traditions légendaires sur Charlemagne (Voir G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 64-5 et 279-81).

3. *Das Mutterrecht.* — *Eine Untersuchung über die Gynaiokratie der alten Welt nach ihrer religiösen und rechtlichen Natur* von J. J. Bachofen. Stuttgart, 1861, in-4°.

ternel et les héritages se transmettant uniquement par la ligne féminine sont chose fréquente chez plusieurs anciens peuples ; et des restes de ces usages ont subsisté chez les Basques jusqu'à ce que la Révolution de 1789 vint y détruire les anciennes *Coutumes*. Des témoignages fort nombreux recueillis sous les zones les plus éloignées et chez les peuples les plus divers, permettent d'entrevoir une époque oubliée dans l'histoire du développement humain. Entre la promiscuité sans règles des temps primitifs et la monogamie des âges historiques, se trouve comme intermédiaire la polyandrie. M. Émile de Girardin qui croyait émettre des idées nouvelles dans son livre *la Liberté dans le Mariage*¹, ne faisait que reculer de plusieurs milliers d'années en arrière sans s'en douter.

M. Giraud-Teulon fils prend pour point de départ le livre de M. Bachofen, dont il transcrit le titre en tête de sa brochure. En ce qui concerne les Basques, il complète le livre du savant allemand par un excellent travail de M. Eug. Cordier². Sur les pas de M. Bachofen, M. G. T. trace un aperçu des sociétés où régnaient ces usages qui nous semblent aujourd'hui si étranges. « Les pages qui suivent, » nous dit-il en commençant, sont extraites d'une étude plus importante sur le » même sujet. Obligé à une esquisse rapide, nous craindriens que l'insuffisance » des preuves et des textes allégués n'imprimât à notre présentation une couleur » paradoxale, absolument contraire à la vérité, si nous n'avertissions que notre » but a été d'exposer simplement et sommairement une thèse nouvelle, non de » prétendre la démontrer. Le lecteur n'a donc à chercher ici ni enchaînement » des faits, d'après l'ordre des temps, ni discussion scientifique proprement » dite. » Nous regrettons que M. G. T. n'ait pas, au lieu de la brochure que nous annonçons, publié cette « étude plus importante » à laquelle il fait allusion. Les opinions qu'il expose sur l'ancienne histoire de la société humaine heurtent trop violemment les idées reçues pour qu'elles puissent se présenter sans un cortège de preuves et de textes précis, sans une discussion scientifique. Nous engageons donc vivement M. G. T. à nous donner ce travail.

Le livre de M. Bachofen n'est pas, comme semble le croire M. G. T., le seul ouvrage publié sur cette matière. Un jurisconsulte distingué d'Édimbourg, M. Mac Lennan, a publié en 1865 un ouvrage remarquable qui complète sur bien des points celui de M. Bachofen³. M. G. T. y trouvera de nouveaux documents. Mais après les recherches de MM. Bachofen et Mac Lennan, le principal est de mettre en ordre les faits qu'ils ont réunis, de les grouper, de les classer, et d'en faire sortir les lois d'une société antérieure, ce que ces érudits n'ont pas fait. Que M. G. T. ne ménage pas les citations de textes ; que chaque affirmation ait sa preuve en note. Mais qu'il se garde du symbolisme mythologique de M. Bachofen, qu'il laisse Demeter « la Mère-Nature » en repos, ou qu'il se mette d'abord au courant des travaux de mythologie com-

1. *La Liberté dans le Mariage et l'égalité des enfants devant la mère*. Paris, 1854, in-12.

2. *Le droit de Famille aux Pyrénées*. Publié dans la *Revue historique de droit français et étranger*. 1859.

3. Mac Lennan : *On Primitive Marriage*. Edinburgh. 1865.

parée. Nous ne lui demandons pas d'être un philologue, mais les rapprochements étymologiques inadmissibles qu'il donne (p. 18, n. 1) nous font désirer, dans l'intérêt même de son travail, qu'il s'abstienne d'étymologies. Qu'il se tienne dans les faits, et fasse le moins possible intervenir le sentiment ¹. Plus on remonte haut dans l'histoire de l'humanité, et moins le sentiment (nous disons le sentiment, et non la passion), moins le sentiment y tient de place; le sentiment n'a pu germer que dans une société déjà civilisée. Avec les faits rassemblés par MM. Bachofen et Mac Lennan, on peut, en y portant l'ordre et la lumière, faire un très-beau livre. Nous souhaitons que M. G. T. nous le donne. Peut-être fera-t-il bien d'y mettre une appellation plus nette et plus franche qu'à sa brochure; il nous semble qu'un travail de ce genre doit s'annoncer par son titre et s'appeler *La Gynécocratie* ou bien *La Polyandrie*.

H. GAIDOZ.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BERGMANN, *La Priamèle* (Colmar, Decker). — GUBERNATIS (de), *Studi sull' epopea indiana* (Firenze, Fodratti). — HAUSRATH, *Neutestamentliche Zeitgeschichte* (Heidelberg, Bassermann). — HERMANN, *Geschichte der Philosophie* (Leipzig, Fleischer). — HUEFFER, *Österreich und Preussen gegenüber d. franz. Revolution* (Bonn, Marcus). — JACQUES D'AMIENS, *L'art d'amors*, hrsg. v. C. KÆRTING (Leipzig, Vogel). — MUHLAU, *Ausführliches Lehrbuch d. hebr. Sprache*, t. II (Leipzig, Barth). — O. REILLY, *Les deux procès de Jeanne d'Arc* (Plon). — RAVAISSON, *Archives de la Bastille* (Durand). — *Recueil de rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences : Progrès des études classiques et du moyen-âge*, etc. (Hachette).

1. Donnons un exemple. Page 32, M. G. T. expliquant comment la famille qui reposait sur un seul terme, la mère, s'élargit pour reposer sur deux termes, la mère et le père (plus tard le rapport changea entre les deux termes; ce fut : le père et la mère), voit dans le sentiment paternel l'origine de cette révolution et dit : « Le premier qui consentit à se reconnaître père fut un homme de génie et de cœur, un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Prouve en effet que l'enfant t'appartient! Es-tu sûr qu'il est un autre toi-même, ton fruit? que tu l'as *enfanté*? ou bien, à l'aide d'une généreuse et volontaire crédulité, marches-tu, noble inventeur, à la conquête d'un but supérieur? » Le fait que M. G. T. tâche d'expliquer à l'aide du sentiment, nous l'avons entendu expliquer d'une façon qui nous semble beaucoup plus probable par un savant allemand, fixé depuis plusieurs années de l'autre côté de la Manche, et qui s'est livré sur les origines du mariage, à des recherches très-approfondies, mais malheureusement encore inédites. La famille (au sens moderne du mot) aurait son origine dans un sentiment plus vulgaire, mais plus vraisemblable à une époque barbare. Les enfants étaient comme les esclaves, une richesse et une force. L'homme un jour aura mis la main sur eux en disant : « ils sont à moi, ils sont ma chose. » La racine *Pá*, d'où l'on fait généralement venir le nom du père dans nos langues indo-européennes, signifie « protéger, » mais ce sens comprend celui le « garder, posséder. » M. Fick émettait récemment l'opinion que le nom du père, au lieu de venir de la racine *Pá*, comme on l'a généralement cru jusqu'ici, pourrait venir d'une racine *Pat* « s'emparer, » racine qu'il croit reconnaître dans le sanscrit *patjātē* « il s'empare, » et dans le latin *potior*. (Fick : *Wörterbuch der Indogermanischen Grundsprache*, p. 107.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25

— 20 Juin —

1868

Sommaire : 119. BAUDRY, Grammaire comparée des langues classiques. — 120. STEMANN, Histoire du droit public et privé du duché de Schleswig. — 121. JACQUES D'AMIENS, l'Art d'amour et le Remède d'amour, p. p. KÆRTING. — 122. DE RIOJA, *Poésies*, p. p. DE LA BARRERA.

119. — **Grammaire comparée des langues classiques**, contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin, avec références aux langues germaniques, par Frédéric BAUDRY. *Première partie : PHONÉTIQUE*. Paris, Hachette, 1868. In-8°, xiv-212 pages. — Prix : 5 fr.

La grammaire comparée a maintenant renouvelé complètement la connaissance des langues indo-européennes : on embrasse leur ensemble d'un coup-d'œil assuré, et d'autre part on se rend compte de l'originalité des diverses langues, ou des rapports plus étroits qui en rattachent quelques-unes entre elles. Ce vaste travail accompli, un besoin nouveau se fait sentir, celui de revenir de l'étude générale de ces idiomes à l'analyse spéciale d'un seul d'entre eux, analyse qui profitera nécessairement des travaux d'ensemble. En d'autres termes, on veut avoir des grammaires de chaque langue qui s'appuient sur les principes et s'approprient les résultats de la grammaire comparée; c'est-à-dire que ces grammaires différeront sensiblement de celles qui sont usitées actuellement dans l'enseignement grammatical et qui reposent sur une tradition surannée. Tel est évidemment le but que s'est proposé l'auteur de la nouvelle *Grammaire* dont nous annonçons la première partie; mais il a eu encore un autre objet, qui a même tenu sans doute dans son esprit plus de place que le premier : présenter, sous une forme claire et simple, les résultats de la grammaire comparée aux personnes que le manque de préparation spéciale empêche d'étendre leurs regards au-delà de l'horizon qui nous est le plus prochain, celui de la langue grecque, latine et germanique. Le nombre de ces personnes est et doit être bien plus grand que celui des savants qui abordent dans son ensemble l'étude des langues indo-européennes; aussi l'œuvre de M. Baudry est-elle des plus opportunes et des mieux conçues. On ne peut que saluer avec joie une entreprise de cette nature, surtout quand le but est aussi bien atteint qu'il l'est dans ce volume. L'exposition est lumineuse; elle n'est pas surchargée d'exemples superflus, et ceux que l'auteur emprunte au sanscrit (qui forme dans toute étude de grammaire comparée l'indispensable *tertium comparationis*) sont choisis de façon à être intelligibles et démonstratifs pour tout le monde; il est inutile de posséder le sanscrit pour profiter de ces rapprochements, et cependant le lecteur trouve là tout ce que la grammaire sanscrite apporte d'essentiel à l'étude et à la connaissance des langues qui sont l'objet de ce travail. Les lois de correspondance des lettres dans les diverses langues, qui constituent la phonétique, s'appuient naturellement sur les étymo-

logies des mots isolés. Il suit de là qu'une condition indispensable d'un livre de cette nature était la bonté et la prudence des rapprochements étymologiques. Nous devons dire, à la grande louange de l'auteur, qu'il a parfaitement rempli cette condition : il s'est renfermé, pour le choix de ses exemples, dans ceux dont l'explication étymologique est établie avec certitude, ou offre, si elle est nouvelle, toutes les garanties désirables. Il y a cependant quelques points de détail sur lesquels on peut ou doit être d'un autre avis que l'auteur. Ces points sont extrêmement rares ; nous allons les indiquer brièvement.

L'auteur cite le goth. *vulf* comme exemple de l'affaiblissement d'*a* en *u*, parce qu'il le rapproche du scr. *vrka*, pour *varka* (p. 38) ; mais plus loin il identifie le gr. λύκος avec le latin *lupus* (p. 111), dont le *p* serait au *z* du grec comme le *p* de l'osque *puđ* à la gutturale du lat. *quod*. Il n'est pas facile de grouper avec certitude les mots qui signifient *loup*. Le germanique, dans ses dialectes anciens, a deux mots également répandus pour désigner cet animal (qui joue un si grand rôle dans les légendes franques d'où est sorti le *Renart*) : *vulf* (goth., anc. sax., angl.-sax. *vulf*, h. all., anc. fris., angl., néerl. *wolf*, v. nor., suéd., dan. *ulf*), et *varg* (goth., v. nor. *varg*, anc. h. all. *warag*, *warh*, anc. sax. *uuarag*, angl.-sax. *vearg*, fém. *vyrgenne* dans *Beowulf*, v. 1518). Il n'est pas probable que ces deux mots aient la même racine, et si on admet qu'il n'en est pas ainsi, il n'y a que le second, *varg*, qui ait droit à être rapproché du scr. *vrka*, d'autant plus que le mot sanscrit et le mot allemand ont également, à côté du sens de loup, celui de « malfaiteur, bandit, brigand (le goth. et l'anc. saxon n'ont même que celui-là) » ; aussi Sjögren a-t-il déjà affirmé l'identité de *varg* et de *vrka* (*Mém. de l'Acad. Imp. des Sciences de St-Petersbourg*, vi^e série, t. VII, p. 577). — L'autre mot, *vulf*, semble devoir être dérivé de la racine sanscrite *lup*, qu'on trouve employée précisément pour désigner l'attaque et les déprédations du loup (voy. *vrkavad avalumpate*, dans *Manu*, VII, 106 ; *avalumpanam*, le bond d'un loup, dans l'*Anthologia sanscr.* de Lassen, ed. Gildemeister, 1868, p. 43, dist. 21). C'est de cette racine *lup* que dérive l'anc. bactr. *urupi*¹ ; or on ne peut hésiter à rapprocher *lupus* d'*urupi* ; mais il est probable en outre que *vulpes* doit être rapporté à la racine *lup*, peut-être, comme le veut Pott, avec un préfixe *v* = scr. *vi*. Ce mot *vulpes* coïncide d'une manière frappante avec l'all. *vulf*, et la différence de sens n'est pas d'un grand poids quand on sait combien il arrive fréquemment que des noms identiques désignent, dans des langues différentes, des animaux différents. *Vulf* à son tour ne peut se séparer du verbe goth. *vilvan* (cf. *vulfos vilvandans* = λύκοι ἄρπαγες, dans *Ulfilas*, *Math.*, VII, 15), où nous devons admettre dès lors l'affaiblissement de l'*f* en *v* (*vilfan*) ou la chute de l'*f* devant le *v* (*vilfan*) ; et ce *vilvan* est très-certainement parent de *lup*, soit que l'*u* soit devenu *v* devant *l*, et qu'un *i* ait été intercalé pour faciliter la pronon-

1. Animal de l'espèce *canis*, d'après les Parses belette ou furet (*weasel*, *ferret*, cf. Spiegel, *Commentar über das Avesta*, I, 177), peut-être *renard* ; car ce mot est certainement parent du pers. mod. *rūbāh*, dont la forme pehlvi *rūpāh* et *rūbās* (en ossét. *rubas*) est rendue (*Bāndehesh*, XLVII, 16. XXX, 15. dans la paraphrase guzarati parue à Bombay en 1819) par *koholum*, renard, chacal.

ciation, soit que *vi* ait été originairement un préfixe (scr. *ava*?) et que la voyelle radicale soit tombée après l'*l*. Cette modification de la racine l'a éloignée d'une racine qui se retrouve également dans les dialectes germaniques, *ruf*, qui signifie *ravir*, à laquelle renvoie l'anc. h. all. *raubon*, angl.-sax. *reafian* (*rapere*) aussi bien que l'anc. h. all. *riufan*, angl.-sax. *reofan* (*disrumpere*), et qui est, elle aussi, identique au scr. *lup*. Nous pouvons donc maintenant grouper les différents noms du loup (renard) d'après les racines : I. scr. *vrka*, anc. bactr. *vehrka*, v. pers. *varka*, n. pers. *gurg*, ossét. *biræg*, arm. *gayl*, gr. ἰύκος, alb. ὄλλκ, lit. *vilkas*, anc. bulg. *vlükü*, russ. *volk*», serb. *vuk*, german. *varg*, kymr. *vilg*(?), irl. *breach*; — II. scr. *lopâka* (renard), anc. bactr. *urupi*, pers. mod. *rûbâh*, kurd. *rubi*, bilbes. *rivi*, tzigan. *ru* (loup; p.-ê. cependant ce mot vient-il de *roaf*, hurler, scr. *ru*, *rud*), ossét. *rubas*, gr. ἄλωπηξ d'où a été emprunté l'arm. *aghouès*, lat. *lupus*, esp. *lobo* (d'où le tzigan. esp. *luey*), lat. *vulpes*, goth. *vulf*, lit. *lâpe* (renard).

M. B. rapproche (p. 107, n° 1) le scr. *khol* du grec *χῶλος*, comme exemple du *kh* représenté par *χ*. Il rappelle que Bopp admet, dans les cas de ce genre, un durcissement de l'aspirée sonore (douce) en sourde (forte); Bopp a certainement raison pour *nakha* = ὄνχ, car le scr. a évidemment pour racine **nagh* (gratter), d'où *naghamâra* (gale, teigne); cf. Fick, *Wörterbuch der indogermanischen Grundsprache*, Göttingen, 1868, p. 101; nous avons le même durcissement dans *çâkh* pour *çâgh* (embrasser), qui se rattache évidemment au lat. *cingo*, goth. *hakul* (manteau), cf. Fick, p. 25; et il y a peut-être le même rapport entre *çankha* et *κόγχη*. Mais quant à *χῶλος*, il ne doit certainement pas être rattaché à *khol*, parce que l'*ω* grec répond non à l'*o*, mais à l'*â* sanscrit; *χῶλος* doit être rapproché de *hvar*, *hval*, cf. le lat. *varus* pour *hvarus*.

• On ne peut admettre non plus que *ph* soit représenté par *φ* et *th* par *θ*. Dans le gr. φύλλον, scr. *phulla*, le *ph* et le *φ* se sont formés indépendamment l'un de l'autre par une aspiration du *p* primitif, puisque la racine de *phulla* était originairement *spal* (cf. le gr. (dialect.) *φίκα* = σφίγγα, et, avec l'*s* persistant, gr. σφάραγος = scr. *sphurj*, lit. *sprigu*; gr. σφριγῶ à côté de σπαργῶ). — L'exemple de προμηθεύς = scr. *pramantha*, comme changement de *th* en *θ* (Baudry, p. 117), est incertain, parce que les Grecs avaient évidemment dans l'esprit l'adjectif προμηθεύς, qui se rattache à *μανθάω*, anc. bactr. *madh* et scr. *midh* (d'où *medhas*).

P. 135, je lis : « scr. **dhan* (*han*, tuer) = θανάειν, θάνατος, goth. *dauthus*, » angl. *death*, h. all. *tod* (mort). » Mais ces mots, qui sont si voisins par le sens, semblent appartenir à trois racines différentes : scr. *nidhana*, gr. θαν, v. nor. *dânar* (gén. mortis) se rapportent au scr. *dhâ*, aussi bien que *dhana* (trésor), tandis que le scr. *han* est pour *ghan*, comme le montrent la 3^e pers. plur. *ghnanti*, le russe *gnetu* (persécuter, poursuivre), le lit. *ginti* (frapper), l'anc. h. all. *gund*, lit. *ginczà* (combat = scr. *hatyâ*). Et le goth. *dauthus*, que Fick (p. 92) joint aussi à θάνατος, tirant sa racine du de *dhan* (*dhâ*, cf. anc. bactr. *du* = *dâ*), semble se rapporter plutôt à *dhu* (originairement « souffler »), θύω, en sorte qu'il serait parent de *dauni*, all. mod. *dunst*, et aurait primitivement

signifié « souffler, exhaler, expirer » (cf. le goth. *uzon*, de *anan*, il mourut, *expiravit*).

M. Baudry ne traite pas à part les consonnes cérébrales (qu'on trouve en sanscrit), et il donne la raison de son silence : « Comme le reste des langues » indo-européennes les remplace par des dentales, on en a conclu avec raison » qu'elles n'étaient pas originelles, et qu'il y fallait voir une dégénérescence des » dentales, communiquée au sanscrit par les races indiennes aborigènes (p. 70). » — Les cérébro-dentales paraissent être nées du commerce des Aryas avec les » races jaunes qui occupaient avant eux le sol de l'Inde (p. 103; add. p. 120). » Ce n'est juste que dans un certain sens. Il est bien vrai que les cérébrales, telles que les offre le sanscrit, sont un phénomène propre à la grammaire *sānskrita*; mais non-seulement les organes des Européens sont capables de les produire, — les Hindous prétendent même que les Anglais prononcent presque toujours le *d* comme une cérébrale, — mais il y a dans les langues européennes une série de phénomènes très-remarquables qui s'expliquent comme la formation des cérébrales, c'est-à-dire par l'influence d'un *r* ou d'un *sh* voisin, qui change la dentale en cérébrale, ou par l'union d'un *r* à la dentale, comme dans le mot *registre* de *regesta*. Il y a même une langue européenne qui a un signe spécial pour le *d* cérébral, c'est l'ombrien; l'ombrien désigne un *d* qui, dans certaines conditions, est en voie de se transformer en *r*, par une lettre qui ressemble à un P grec tourné à gauche. Et c'est de la même façon qu'il faut expliquer le changement d'une dentale en *r* (comme dans le latin *arvorum*, *meridies*, etc.; voy. Baudry, p. 121). On peut voir là-dessus *Orient und Occident*, III, 379.

M. Baudry consacre un long chapitre à la loi de Grimm, ou substitution des consonnes dans les langues germaniques. On a émis plusieurs hypothèses sur la cause de ce phénomène. Grimm voit dans cette ascension d'un degré des consonnes dans l'échelle phonique une élévation de l'articulation, une prononciation emphatique qui aurait été la conséquence de la surexcitation morale des Germains pendant la période des invasions, quand leur activité fut le plus exaltée. Il est étonnant que Grimm n'ait pas vu que dans ce système, qui s'appliquerait à la rigueur au changement de la douce en forte et de la forte en aspirée, le passage de l'aspirée à la douce était inexplicable. Max Müller, qui fit cette remarque, partit de l'idée que l'on avait commencé par abandonner l'aspiration dans les aspirées douces devenues alors de simples douces (nous trouvons des faits analogues en latin, en slave et en celtique), et que ç'avait été là ce qui donna le branle, pour ainsi dire, au déplacement de toutes les consonnes : en effet ces nouvelles douces, nées des aspirées, se trouvant mêlées aux douces primitives, il en résultait une confusion dont les langues germaniques se tirèrent en changeant d'abord les douces primitives en fortes, puis les fortes primitives en aspirées, ou plutôt en spirantes, si bien que finalement toutes les consonnes avaient changé de place et s'étaient remplacées les unes les autres sans se confondre. L'expérience montre que de pareils motifs ne dirigent pas les évolutions du langage : les plus anciennes langues aussi bien que les plus nouvelles offrent au contraire la confusion de consonnes primitives et de consonnes deve-

nues semblables aux premières (cf. l'anc. bactr. *dâ* qui répond aux scr. *dâ* et *dhâ*, *do* lat. qui dans *reddo* répond à *dâ* et dans *condo* à *dhâ*, le *v* fr. qui vient d'un *v* lat. dans *avare*, d'un *b* dans *avoir* et d'un *p* dans *savoir*). Si cependant on revendiquait pour les Germains ce besoin instinctif d'ordre et de logique, on ne pourrait expliquer pourquoi cette substitution de consonnes s'est encore répétée dans le passage du gothique au haut-allemand. Nous devons conclure de l'insuffisance des explications de ce genre que nous avons affaire non pas à un acte arbitraire, mais bien à un phénomène naturel, motivé par la physiologie. Telle est la conclusion de M. B., dont nous venons de résumer quelques pages, et qui se refuse également à admettre avec Max Müller que la prononciation primitive ait été confuse et indistincte, et que les Aryas, Grecs, Latins, etc., d'un côté, les Goths d'un second, les Hauts-Allemands d'un troisième, se soient orientés chacun à leur manière.

C'est en effet à la physiologie qu'il appartient de venir ici en aide à la phonétique et de porter sur cette question un jugement définitif. On sait que la substitution des consonnes a lieu aussi en arménien : la forte *y* devient aspirée (*thoshak* répond au pers. mod. *tôshah*, *phoshi* au scr. *pâmçu*) puis simple spirante¹ (*hayr* = scr. *pitar*) et douce (*dophel* = scr. *tup*); la douce devient forte (*gitel* = scr. *vid*, *tagr* (ճաղր) = scr. *devar*), de même que la spirante sonore devient sourde (*sirt* = anc. bactr. *zaredhaya*); l'aspirée devient forte, ou plutôt d'abord, suivant toutes les probabilités, douce non aspirée (*amp* = scr. *ambhas*); comme en allemand, ce sont surtout les dentales qui sont sujettes à la substitution. La variété de la substitution arménienne parle déjà contre la théorie de Max Müller, d'après laquelle ce phénomène aurait pour cause le besoin d'ordre et de logique : la vraie cause de ce fait, un physiologiste, M. Claudius, l'a déjà indiquée (*Das Leben der Sprache*, Marburg, 1867, p. 15), et un philologue, M. W. Scherer (*Zur Geschichte der deutschen Sprache*, Berlin, 1868, p. 63 ss.) l'a exposée en détail; c'est la tendance à rendre les sons plus faciles à émettre. Cette tendance se fait jour de différentes façons : un de ses résultats les plus certains est de faire avancer les consonnes des parties postérieures de la bouche vers les parties antérieures, parce que la masse à faire mouvoir est ainsi moins considérable et demande par conséquent un moindre déploiement de forces. C'est ainsi que s'explique par ex. le passage des aspirées aux spirantes : l'aspirée *ph* se compose de deux sons, le *p*, qui se forme avec les lèvres, et une aspiration dont le siège est à un tout autre endroit de la cavité buccale : pour la spirante *f* au contraire, qui a remplacé *ph*, les endroits où se forment les deux sons dont elle se compose également en dernière analyse sont plus rapprochés, la position des organes vocaux restant d'ailleurs la même que pour *ph*. L'aspirée elle-même est née de la forte par une raison analogue; au lieu d'une clôture nette de la glotte immédiatement suivie de la réouverture, qui constitue la forte explosive, on opère une clôture moins décidée et on rouvre la glotte d'un coup, mais peu à

1. « Les spirantes comprennent l'aspirée simple, les semi-voyelles, les sifflantes et les chuintantes françaises *j*, *ch* (Baudry, p. 79). »

peu, ce qui joint à l'explosive l'appendice d'une aspiration. L'aspirée ainsi produite tend, nous venons de le dire, à passer à la spirante; dans ce cas, elle reste désormais immuable, ou tout au plus devient-elle plus molle (*pater, fadar, vater*); mais dans d'autres cas l'aspirée forte devient une aspirée douce, *kh = gh, ph = bh*, et alors l'aspiration se perd sans compensation, et on en arrive à la simple douce non aspirée (goth. *thahan*, anc. h.-all. *dâzên*): c'est ce qui a lieu surtout pour les dentales. Ce qui fait passer l'explosive de la douce à la forte, c'est qu'au lieu de fermer complètement la glotte, on se borne à retrécir les cordes vocales. Il faut ici admettre comme intermédiaire la consonne que M. Brücke (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 120) appelle *douce chuchotée*, qui est plus dure que la douce et plus molle que la forte. Les exceptions apparentes de la loi de substitution peuvent toutes se rapporter à des causes physiologiques: ainsi le *t* de *pater* a d'abord passé à l'aspirée, puis à la spirante sourde, ensuite, par un phénomène plus fréquent dans des mots très-usités comme celui-là, cette spirante sourde, entourée d'éléments sonores, en a subi l'influence et est devenue sonore (*dh*); à la substitution suivante elle a dès lors subi le sort de toutes les spirantes (ou aspirées) sonores: elle est devenue une simple douce; de là le goth. *fadar*, et au degré suivant, la douce devenant forte, le h.-all. *vater*. Telle est l'explication de M. Scherer (*l. l.*, p. 82). Sur un autre point il diffère de M. Baudry, sur la succession chronologique des différentes substitutions. M. B. regarde la substitution de la douce à l'aspirée comme la plus ancienne (p. 150), d'accord en cela avec Max Müller; mais M. Scherer fait remarquer avec raison que la substitution qui se produit sur la plus vaste étendue locale est aussi probablement celle vers laquelle le langage éprouvait la plus forte impulsion: et c'est sans doute sous l'influence de la plus forte impulsion que le mouvement aura été le plus décidé et le plus prompt. Or c'est le changement de la forte en spirante qui est le caractère le plus universel et le plus infaillible, surtout dans le haut-allemand; c'est donc par ce changement qu'a dû commencer toute l'évolution qui a si complètement transformé le système des consonnes germaniques.

M. Baudry n'a abordé qu'avec une très-grande réserve le terrain de la physiologie. Nous ne pouvons lui en faire un reproche; car la linguistique commence à peine à tirer parti des résultats de cette science, qui est faite pour l'éclairer puissamment. M. B. a surtout voulu donner un résumé des faits établis et éprouvés par la critique. Nous répéterons qu'il a parfaitement atteint le but qu'il se proposait. Son livre sera un précieux auxiliaire partout où il existe un enseignement linguistique; mais il est surtout destiné, nous n'en doutons pas, à répandre et à faire avancer dans la patrie de l'auteur des études dont il expose avec tant de lucidité et de sûreté le dernier état et les conquêtes définitives.

F. JUSTI.

120. — **Geschichte des öffentlichen und Privat-Rechts des Herzogthums Schleswig**, von D^r Chr. L. E. v. STEMANN. Copenhague, Gyldendal, 3 vol. in-8°, 1866-67-68 (viii-246, 395, xvj-394 p.). — Prix : 22 fr.

S'il est un écrivain qui puisse se recommander de son expérience, c'est à coup sûr l'auteur du présent ouvrage. Né dans le Slesvig, il a passé quarante années de sa vie à appliquer les lois de ce duché, et, en sa qualité de président de la Cour d'appel de Flensborg, il était le premier magistrat du pays, lorsque l'invasion autro-prussienne mit fin à la domination danoise. Rendu à la vie privée, il a consacré ses loisirs à la publication des matériaux qu'il avait recueillis pour être à même de bien remplir ses fonctions. Car il faut savoir que la législation slesvigoise n'a jamais été codifiée; la loi jutlandaise de Valdemar II, les ordonnances royales et ducales, les chartes municipales, les statuts de la noblesse, sont l'arsenal d'où le juge doit tirer des armes pour la défense de la société et la protection de l'individu; mais ces lois si variées et si nombreuses, dont les unes datent du moyen-âge, tandis que les autres ont été promulguées de nos jours, ne sont pas toujours d'accord; telle a été abrogée implicitement, celle-là est tombée en désuétude, celle-ci ne s'applique que dans certaines localités ou à certaines catégories de personnes; pour savoir ce qui reste en vigueur, il faut connaître parfaitement l'histoire du droit public et privé. C'est une étude à laquelle doit se livrer chaque magistrat du Slesvig, et voilà pourquoi nous disions que M. de St. devait posséder à fond, non-seulement la jurisprudence et les lois de son pays, mais encore leur histoire. Au reste ce n'est pas une simple présomption, c'est une vérité démontrée pour quiconque approfondit les trois volumes que nous avons sous les yeux. L'auteur suit une méthode exclusivement scientifique; en vrai jurisconsulte qu'il est, il s'appuie toujours sur des témoignages dignes de foi; naturellement il cite toujours ses sources et souvent même il donne le texte des passages les plus importants (et, à ce propos, il est regrettable que tant de mots latins soient défigurés par des fautes d'impression).

Beaucoup des questions que M. de St. expose et apprécie ont donné lieu à de longues et vives discussions, où la politique a souvent eu plus de part que la science. M. de St., tout en ne dissimulant pas la conclusion qui est résultée pour lui d'une longue étude des documents, se garde de toute polémique et de toute passion. S'il regarde le Slesvig comme un duché danois, ce n'est pas seulement par patriotisme, c'est par une conviction qu'il appuie sur des preuves de tout genre et qu'il défend avec calme et gravité.

L'auteur divise le sujet en cinq périodes; la première s'étend du ix^e siècle au milieu du xi^e; elle aurait, nous semble-t-il, aussi bien pu s'arrêter en 1014, à la mort de Svein ou Svénon I, le dernier roi païen du Danemark; le Slesvig était encore confondu avec le Jutland, et à ce titre il faisait partie du Danemark dont l'Eider formait la limite méridionale. La seconde période s'étend jusqu'à l'année 1241, où fut promulguée la loi jutlandaise, encore en vigueur dans le duché, bien qu'elle ait été remplacée en 1683, dans le reste du Jutland, par le code de Christian V. Le Slesvig formait alors la préfecture, plus tard le duché de Sud-

jutland, mais il continuait à faire partie du Jutland. — Pendant la troisième période, qui s'étend jusqu'à la mort d'Adolphe VIII, dernier duc de la maison de Schauenburg (1459), le duc Abel, fils de Valdemar II, et ses descendants (1232-1375), travaillèrent à faire reconnaître l'hérédité de leur office et, pour y parvenir, ils s'allièrent avec les comtes de Holstein et portèrent les armes contre leur souverain, contre le chef de leur famille. De là des guerres à la faveur desquelles Geert ou Gerhard, comte de Holstein, se fit promettre (en 1330) l'héritage du duc Valdemar V, en cas que celui-ci mourût sans enfants, mais Valdemar survécut à Geert, et il eut pour successeur son fils Henri. Celui-ci étant décédé sans postérité, en 1375, les comtes de Holstein revendiquèrent le Sudjutland en vertu de la convention de 1330. Mais le roi de Danemark, Valdemar III, objecta que la condition ne s'était pas réalisée, puisque le duc Valdemar avait laissé un fils, et il usa de son droit de retrait sur le fief tombé en déshérence. La guerre recommença et les comtes de Holstein finirent par se faire accorder l'investiture (1386), plus tard Adolphe VIII, l'un d'eux, obtint l'hérédité (1440), mais il mourut sans enfants en 1459. Héréditaires ou à vie, danois ou allemands, les ducs reconnaissaient tous la suzeraineté du roi de Danemark et ils siégeaient dans son conseil, à titre de vassaux. — La quatrième période commence à l'avènement de la maison d'Oldenburg. Le neveu d'Adolphe VIII, Christian, comte d'Oldenburg, avait été élu roi de Danemark (1448); il pouvait donc prendre possession du Slesvig, fief de la couronne danoise, devenu vacant à la mort du dernier duc héréditaire; mais pour gagner les suffrages de la noblesse et se faire élire comte de Holstein, il accorda aux nobles du Slesvig le droit de s'unir à ceux du Holstein, pour choisir un duc commun; c'est lui qui fut élu, et voilà comment les rois de Danemark sont devenus et sont restés maîtres du Holstein jusqu'en 1864. Les descendants de Christian I se partagèrent le Slesvig et le Holstein, dont le premier était un fief danois, tandis que l'autre était un fief allemand; d'abord électifs, les ducs se proclamèrent héréditaires au xvii^e siècle, puis indépendants en 1658 et 1660, mais à la suite de longs différends entre les branches royale et ducale, la première finit par rester seule maîtresse du Slesvig, et l'incorpora de nouveau à la couronne danoise (1721). C'est alors que finit la quatrième période. — La cinquième s'étend de 1721 à 1864, c'est-à-dire qu'elle comprend le temps où le Slesvig était redevenu ce qu'il avait été à l'origine : une province danoise.

Sous chaque période, M. de St. passe en revue l'histoire politique et ecclésiastique, l'administration, l'organisation judiciaire, les statuts de la noblesse et des municipes, la législation et ses sources, les lois ecclésiastiques, civiles et pénales, dont il examine les principales dispositions en ce qui concerne les personnes et les choses. Les deux premiers volumes sont consacrés à l'histoire; le troisième est rempli de documents inédits, au nombre de 264. Le plus ancien d'entre eux remonte à l'année 1260, le plus récent date de 1767. Il ne faut pas chercher parmi eux les principales pièces relatives au droit public; car elles ont été publiées par N. Falck dans *Sammlung der wichtigsten Urkunden welche auf das Staatsrecht der Herzogthümer Schleswig und Holstein Bezug haben* (Kiel, 1847,

in-8°.) Or M. de St. s'est imposé l'obligation de ne donner que des pièces inédites; dès lors il a dû se borner à publier des documents privés: inféodations, privilèges octroyés à des villes, à des corporations ou à des personnes; promotions à des emplois ou à des ordres de chevalerie; convocations de diètes ou d'électeurs; autorisations de divorce; testaments; donations, cessions de biens, ventes, constitutions de rente, échanges, hypothèques, cautions; procès-verbaux de délimitation; sentences des princes, de la diète ou des tribunaux; citations; arbitrages, compromis; ratifications, protestations, etc., etc. Il n'y a que quelques actes de droit public: traités de paix, armistices, déclarations de guerre, circulaires des princes, hommages. Ces documents sont en latin et en danois, mais surtout en haut et bas-allemand: les premiers princes de la dynastie d'Oldenburg ayant commis la faute de propager l'allemand dans le Slesvig et de travailler ainsi à la dénationalisation d'une province danoise que cette politique imprudente devait faire perdre à leur dynastie.

E. BEAUVOIS.

121. — **L'Art d'Amors und Li Remedes d'Amors**, zwei altfranzösische Lehrgedichte von JACQUES D'AMIENS, nach der Dresdener Handschrift zum ersten Male vollständig herausgegeben von D^r Gustav KÆRTING. Leipzig, F. C. W. Vogel. In-8°, xxxij-102 p. — Prix: 4 fr.

A l'occasion de la *Clef d'amour*, publiée par M. E. Tross avec une introduction de M. Michelant, la *Revue critique* a dit quelques mots d'un ms. de Dresde contenant une traduction de l'*Art d'aimer* d'Ovide par le trouvère Jacques d'Amiens, et d'un petit volume imprimé à Genève au commencement du xvi^e siècle, qui renferme, outre la *Clef d'amour*, le même ouvrage de Jacques d'Amiens¹. C'est cette traduction, demeurée jusqu'à présent pour ainsi dire inédite, l'édition de Genève étant une rareté bibliographique, que M. Kærtting, déjà connu par diverses recherches sur le roman de Rou², a publiée d'après le ms. de Dresde. Il y a joint un autre petit poème que renferme le même ms. et qui, bien qu'intitulé *li Remedes d'amors*, n'a guère emprunté aux *Remedia amoris* d'Ovide que leur titre et un petit nombre d'idées.

Ce dernier opuscule est anonyme: M. K. affirme qu'il appartient, de même que le premier, à Jacques d'Amiens, avançant ainsi l'une de ces hypothèses hasardées qui ont parfois la chance d'être acceptées sans examen, et qu'il faut ensuite expulser à grand renfort d'érudition du terrain scientifique. Cette fois du moins il n'y faudra pas beaucoup de peine, car l'éditeur lui-même a pris soin de mettre en son plein jour toute l'in vraisemblance de son opinion. Il convient que l'union des deux poèmes dans un même ms. ne saurait prouver qu'ils aient le même

1. Voyez *Rev. crit.*, 1866, II, 21. J'ai eu tort de répéter, après M. Michelant (*Clef d'amour*, p. viij), que ce petit volume était resté inconnu aux bibliographes. Il figure déjà dans la troisième édition du *Manuel du Libraire*. Dans la quatrième, Brunet décrit de cette plaquette deux impressions de Genève (celle qui appartient à M. Bordier est la première) et plusieurs autres de Paris et d'Anvers.

2. Voy. dans le n^o 21 de la *Revue* les sommaires du *Centralblatt* et du *Jahrbuch f. rom. u. engl. literatur*.

auteur (p. xxiii). Il remarque ensuite qu'autant le premier est léger, frivole, sans scrupule dans le choix des moyens qu'il recommande, autant le second est sérieux et véritablement moral, puisqu'il distingue l'amour légitime de l'amour illégitime, et proscriit rigoureusement le second. Quelles puissantes raisons ont donc porté M. K. à attribuer à un seul auteur la paternité de deux œuvres aussi différentes? Ces vers d'abord, qui se trouvent dans le poème de Jacques d'Amiens :

Mais or vaurai mon dit finer,
Car autre cose ai entreprise
Ki ne doit iestre arriere mise.

M. K. y voit la preuve que dès lors Jacques d'Amiens songeait au second poème, véritable palinodie du premier. Vraiment, il y faut de la bonne volonté. — Puis, l'identité de la langue et de la versification. — Accordons ce point sans discussion. Que deux ouvrages probablement contemporains, composés dans le mètre le plus fréquemment employé, et copiés par le même scribe, présentent cette identité, c'est un fait trop naturel pour qu'on en puisse conclure qu'ils ont le même auteur; mais si, langue et versification mise à part, le style et les procédés d'exposition diffèrent essentiellement, n'est-il pas vrai que les plus fortes présomptions s'élèvent contre une hypothèse qui ne peut d'ailleurs produire en sa faveur aucun argument positif? Or tel est précisément le cas. Le but des deux ouvrages étant opposé, il est clair qu'ils ont dû traiter d'une façon différente la matière que leur offrait Ovide. Jacques d'Amiens, tout en gardant une grande liberté à l'égard de l'*Ars amatoria*, en conserve cependant l'esprit : il adapte à son temps les voies et moyens recommandés par Ovide. L'auteur du second poème a peu emprunté aux *Remedia amoris* et en a d'ailleurs complètement changé l'idée. Mais il y a plus : son exposition est toute didactique et, à dire vrai, purement scientifique. On devinerait qu'il a lu Aristote, quand même il ne le citerait pas¹. Un traité de théologie ne procéderait pas autrement, n'annoncerait pas avec plus d'exactitude ses divisions et sous-divisions. A cela M. K. répondrait sans doute que Jacques d'Amiens était peut-être entré dans les ordres lorsqu'il composa le *Remède d'amour*, car c'est là ce qu'il a trouvé pour expliquer l'opposition des deux ouvrages. C'est ainsi qu'une hypothèse en appelle une autre. Un tel paradoxe peut à la rigueur être proposé dans une préface à la discussion, mais il faut de la hardiesse pour l'inscrire comme fait avéré sur le titre même du livre. A part ce paradoxe, l'introduction de M. K. est sagement pensée et clairement rédigée. Les deux ouvrages y sont convenablement analysés et comparés avec leurs sources.

Occupons-nous maintenant du texte de ces deux poèmes. Le premier se rencontre, comme on l'a vu précédemment, dans le ms. de Dresde et dans l'imprimé de Genève; de plus il y en a un fragment à Utrecht². Grâce à l'obligeance de

1. Au v. 500.

2. M. K. nous apprend que ce fragment a été copié au XIV^e siècle sur les pages restées blanches d'un Pindare. Voilà qui mériterait une recherche spéciale. Est-ce à Byzance ou en Occident que cette copie a été faite? Dans les deux cas le fait est curieux.

M. Bordier, j'ai pu comparer le texte de Genève avec les deux autres, et il m'a semblé évident que l'impression genevoise reproduisait (sauf bien entendu les corrections ou corruptions dues à l'imprimeur) un texte très-analogue à celui d'Utrecht. C'est ce que démontre le rapprochement ci-après :

Ms. de Dresde, v. 2049-82.	Ms. d'Utrecht, v. 79-102.	Édit. de Genève, G iij r ^e .
Se jour li mès qu'il à toi viegne, Sés que feras ^r or t'en souviengne : Là ù pues bien ton huis ouvrir Ens le pues mettre et recoillir Par autre liu petit, estroit, Là ù il past à grant destroit; Et se, fors l'uis, nului avoies, Ouvnr bien tot ^s ne li devroies, Mais si pau c'à paines i past Et k'au passer trestos se quas, Et l'uis contretren par dernier. Encor te voel je conseller : Fai le un pent dehors muser Ançois que puist dedens entrer. Se tu li mès liu en vregier, Par haut liu le fai ens ploncier U par buisson u parmi haie Fort et espès, que mante plaie El vis u ailleurs en recoille U del mur tressaillir se doille; Ja n'i aura tant de mesaise Ke biel ne li soit et li plaise, Et tout li tourne à grant douçot Se il est espris de l'amour. Ensi le met et hors et ens, Mais quant il est entrés dedens, Lors li dois molt doucement dire : « Mes très dous amis, mes dos sire, » Conforté m'avés quant vous voi ^s , » Que tant d'anuis avés por moi. » Fai samblant que nen ne t'en soit Se durement bleciés n'estoit; Ne t'en soit ja une eschalogne, Mais qu'il face bien la besoingne.	Se jor ¹ li mès que à toi vieigne, Là où li dois l'uis ouvrir Mener le dois et recoillir ² ; Et tien l'uis un petit estroit, Encor te voil je deviser : A l'uis le fai un pou muser Avant qu'il entre, à la pluie; Rien ne feras qui li ennuie, Car qui d'amors la joue atant Trestout en gré et en bien prant, Et tout li torne à grant douçor Se il est bien espris d'amor. Ainsi le maine et hors et ens; Mais quant il tert entré dedens, Lors li dois moult doucement dire : « Il m'est moult grief, bias très dous [sire, » Moult fort m'anoie, quant je voi » Que tant d'ennui avez por moi. » Que il t'en poist semblant feras, Là ù par deriere en riras; Ne chalour onques ne t'en doit Se durement bleciez estoit; Ne t'en soit ja une eschalogne Mais que bien face la besoingne.	Se jour luy metz que à toi vieigne, Scez que feras ^r or t'en souviengne : Là où tu luy doibs l'huis ouvrir Mener le doibs et acueillr. Tien l'huis ung petit estroit Que il passe à grant destroit. Encor je te vueil adviser : A l'huis le fais ung peu muser Avant qu'il y entre à la pluye; Rien ne feras qui luy ennuie, Car qui d'amours la joye atent Tout en gré et en bien le prent Et luy tourne à grant douçour, Car esprins est de ton amour. Ainsi le maine hors et ens. Lorsqu'il sera entré dedans Tu luy doibs moult doucement dire : « Il m'est moult grief, mon tres doulz [sire, » Moult fort m'enuie quant je voy » Que tant ave souffert pour moy. » Qu'i t'en poise semblant feras, Mais en derriere t'en riras; Ne te chaille s'il eslongne Mais que bien face ta besongne.

Un autre fait bon à noter, c'est que le fragment d'Utrecht, comparé au ms. de Dresde, présente une intervention qui se retrouve dans l'imprimé de Genève.

Le texte des deux poèmes publiés par M. K. est lisible, bien que susceptible d'assez nombreuses améliorations. Nous ne pouvons ici en entreprendre la révision complète; aussi nous bornerons-nous, en ce qui concerne Jacques d'Amiens, à l'examen des 400 premiers vers environ. Mais d'abord quelques observations générales. Le système de M. K. est peu défini : d'ordinaire il respecte la lettre de son ms. au point de ne corriger qu'en note les passages les

1. M. K. imprime *De ler* selon la copie qui lui a été transmise de ce fragment, et propose entre () *se l'eure*, qui fausse le vers; il suffisait de regarder le passage correspondant du ms. de Dresde pour trouver la correction.

2. M. K. *regallir*, qu'il fait suivre avec raison d'un (?).

3. M. K. *tost*, faute évidente, car l'auteur conseille non de tarder à ouvrir la porte, mais de ne pas l'ouvrir toute grande; cf. le v. 2059.

4. Leçon qui s'accorde mal avec le sens indiqué par le vers suivant, et avec la grammaire qui exigerait *confortée*. Le meilleur parti à tirer de cette leçon serait peut-être de lire, en profitant de la variante des deux autres textes, *com fort m'anoie quant je voi*.

5. Voici en quoi consiste cette intervention :

Utrecht.	Dresde.
1-78	= 2111-2194
79-126	= 2049-2106

plus manifestement fautifs, d'autres fois, mais très-rarement, il introduit la correction dans le texte. Il n'emploie aucun accent. Il distingue le *v* de l'*u*, mais non le *j* de l'*i*, ce qui est illogique. Enfin sa ponctuation m'a paru un peu négligée, surtout vers la fin. Venons-en maintenant aux observations particulières.

V. 5 et 6, *si*; le sens exige *s'i*; de même v. 65, 290, 334, etc., l. *i*. — V. 9-10, *Ke si que les nés sunt menées* || *Par mer par art et compassées*, phrase qui ne semble pas terminée. Elle l'est cependant, mais la rédaction en est plus claire dans l'imprimé genevois : *Ainsi comme* (l. *com*), etc. — V. 26, *commencer*, l. *commencier*, p.-ê. le mot est-il abrégé. — V. 76, et cf. la note; il faut restituer non pas *tos*, mais *tost*. — V. 157-8, *Et sa maniere et sa vaillance* || *Soit tout adies ta contenance*; cette leçon n'est pas claire, l'édition de Genève a pour le second vers : *Hante assez et sa contenance*; *assez* est une sorte de rajeunissement d'*adies*, mais le reste du vers contient peut-être la bonne leçon. — Après le v. 179 il paraît manquer un vers dans le ms. de Dresde, mais cela n'est pas absolument certain si l'on compare l'édition de Genève; il se peut au contraire qu'il y ait dans le ms. un vers de trop, le troisième :

Ms. de Dresde.	Éd. de Genève.
179 Et se la jambe est biele et blanche	Et s'elle a blanche chair ou belle,
Soit de dame u de damoiselle,	Se dame estoit ou damoiselle,
Celle œvre li est mult tres bielle,	Ja certes ne luy desplaira.
Ja ciertes ne li desplaira.	

V. 199, *Si com je pens et devin*, l. *com[me]*; Gen. : *ainsi comme je suis devin*. — V. 201, *aluminer*; évidemment *alummer*. — V. 218, *Mains hom i a été souspris* || *D'amors au mangier...* Il ne faut point corriger *i* en *ja*; *i* est explétif, et se rapporte à *au mangier*; les mots *i* et *en* sont très-souvent employés ainsi en ancien français. Même observation au sujet d'une correction semblable que M. K. propose au v. 298. — V. 227-30. Je mets en parallèle les deux textes pour un passage qui me semble corrompu dans le ms. :

Ms. de Dresde.	Éd. de Genève.
. . . . et à la couppe et à la couppe
Là ù t'amie buvera,	A quoi t'amie buvera
Là ù t'amie atoucera	Et à sa bouche touchera,
Sa bouce dois erranment boire.	Là je te conseille de boire.

V. 247, *hautement* qui étonne M. K. se trouve aussi dans l'éd. de Genève. Il faut sans doute punctuer *Et s'elle a mari, hautement*, || (*U ami*), *boine nuit li proie*. — V. 272 *oir* ne rime pas du tout comme le croit M. K. avec *soir* qui précède (ce qui en effet serait assez bizarre), mais avec *venir* qui suit. — V. 354-5, *Et à celi plus forment plaist* || *Qui plus s'en court et plus li plaist*, ces vers, que M. K. essaie de traduire en note, n'offrent point de sens, le second étant doublement corrompu; il y a dans l'imprimé de Genève : *Qui plus se œuvre et plus se taist*. C'est la bonne leçon, car on lit dans Ovide à l'endroit correspondant (I, 275) : *Utque viro furtiva Venus, sic grata puellae*.

Ces remarques suffisent pour donner une idée des améliorations que réclame encore ce texte, et encore ai-je laissé de côté plusieurs passages au moins très-douteux. Passons maintenant au *Remède d'amour* qui n'a que 625 vers, nombre

impair qui prouve qu'il y manque au moins un vers; et en effet le v. 269 est sans correspondant. — V. 88, *i cest*, l. *icest*. — V. 182, *saise*, l. *s'aise*. — V. 204, l. *legier[e]ment*. — V. 232, l. *Dont mestiers n'est que [jè] redie*. — V. 354, *Mais il soloit iestrement*, l. *iestre [autre]ment*. — V. 364-5, *Or voions donques la maniere || Com on amaine par proyere. Qu'est-ce que cela veut dire? l. Comment on aime*. — V. 393-4, *Por çou doit cascade le voir, || Prouver et veoir les signes*. « Il manque une syllabe au v. 394, » dit en note M. K.; mais laquelle? on peut proposer [*es*]prouver, et en tout cas il ne faut pas de virgule à la fin du v. 393. — V. 415, *De cui je vous ai dite la glose*; il faut retrancher *je*. — V. 418, *Ja doit être corrigé en La*. — V. 511, *puest*, l. *peüst*. — V. 561, le sens et la mesure exigent *C'à nul bien faire [ne] s'apuie*. — V. 584, *Si est ke s'joir puet celui || Qui l'amera*. M. K. considère apparemment *celui* comme le sujet de *joir*, mais c'est, comme la forme l'indique, un régime; l. *k'esjoir*. Le sens est « qu'il peut réjouir celui.... » — V. 588, l. *c'on*. — V. 601, *Li trestous dex*, l. *tres dous*.

On ne peut que se féliciter de voir une nouvelle recrue se joindre au groupe trop peu nombreux des philologues qui travaillent à la mise au jour de notre ancienne littérature, et on doit espérer que par de nouveaux travaux M. Kœrting accomplira les espérances que font concevoir ses débuts.

P. M.

122. — **Poesias de Francisco de Rioja**, corregidas con presencia de sus originales, añadidas é ilustradas con la biografía y la bibliografía del poeta, por D. CAYETANO ALBERTO DE LA BARRERA Y LEIRADO. Publicalas la sociedad de bibliófilos españoles. Madrid, imprenta y estereotipia de M. Rivadeneyra, 1867. in-8°. xiiij-357 pages.

La Société des bibliophiles de Madrid est en pleine prospérité : elle compte aujourd'hui deux cents membres. Nous avons rendu compte de sa première publication, un vrai chef-d'œuvre littéraire et typographique¹. Le poète Rioja, dont cette société vient de donner une édition nouvelle, a eu la bonne ou la mauvaise fortune de tomber entre les mains d'un éditeur qui aime la poésie sans doute, mais qui nous semble surtout passionné pour l'érudition.

Le bagage poétique de Rioja n'est pas lourd : une cinquantaine de sonnets, une douzaine d'élégies, deux *sestinas*, quelques fragments de *decimas* et des bribes insignifiantes, pieusement recueillies par M. C. A. de la Barrera, sans compter une dizaine de pièces inédites qui ont échappé, paraît-il, à ses recherches, et qu'un éditeur plus heureux exhumerait quelque jour des limbes de la fameuse bibliothèque Colombine de Séville.

M. C. A. de la Barrera, un savant homme assurément, et qui a beaucoup paperassé en sa vie, croyant de bonne foi élever un monument au poète charmant et maniéré dont la réputation a peut-être été surfaite, l'a étouffé, enseveli sous ses commentaires,

Doctis, Juppiter, et laboriosis.

Préface, avertissement au lecteur, notice biographique, appendice à cette

1. *Rev. crit.*, 1866, art. 163.

notice, appréciations critiques de Rioja, notice bibliographique, appendice à cette notice, notes sur le texte du poète, notes complémentaires à la préface, à la biographie et à la notice bibliographique, tout cela est du crû de l'éditeur, que nous nous permettrons de comparer, puisqu'il est pharmacien, à ces apothicaires du temps jadis, dont les préparations officinales se composaient d'une prodigieuse quantité de drogues, que le malade devait digérer pour le plus grand honneur de la polypharmacie. Sur 357 pages, un peu plus de 100 appartiennent au poète; le reste a été envahi par l'éditeur. Ce serait tout profit pour l'auteur commenté, si le commentateur s'était attaché à lui uniquement.

Ce n'est pas à un homme aussi bien informé que M. C. A. de la Barrera qu'il faut demander la sobriété. Le commentateur a vidé ses tiroirs et épuisé sa corne d'abondance, sous le prétexte d'illustrer la vie et les œuvres d'un poète sur lequel on ne sait presque rien de certain, et qui nous paraît, s'il faut le dire, assez peu digne d'intérêt. Francisco de Rioja, « el sensible y filosófico poeta, el » docto humanista y sagaz político, » d'après son biographe, n'était pas un Caton, malgré son apparente sagesse. Cet homme grave (*grave* est un mot qui au xvii^e siècle s'appliquait aux personnages d'un extérieur austère), qui fut successivement chanoine de la cathédrale de Séville (une riche prébende), bibliothécaire et historiographe du roi d'Espagne (deux sinécures grassement rétribuées), membre du haut conseil de l'Inquisition (une puissance par conséquent), ce prétendu sage que dévorait l'ambition, était aussi un courtisan très-souple, le confident et l'homme lige du comte-duc d'Olivarès, l'ami de Lope de Vega, dont la complaisance est bien connue, l'ennemi de Quevedo, le seul grand écrivain de cette époque corrompue qui sut conserver sa dignité.

Rioja rimait et philosophait à ses heures; mais dans la prospérité, il était tout entier à la cour et à l'intrigue, et, ce qui le recommande médiocrement à la postérité, il tournait le dos à ses amis et à sa famille. Il donnait des audiences, comme un premier ministre, et n'en donnait pas volontiers; il n'usait que le moins possible de son crédit pour se rendre utile ou agréable, et il finit ses jours loin des siens, à Madrid, comme un vieux courtisan que l'expérience et la disgrâce n'avaient pu corriger, après avoir légué *in extremis* toute sa fortune à un étranger.

M. C. A. de la Barrera admire naturellement le caractère, le talent et le savoir de l'auteur qui lui a fourni l'occasion de se montrer paré de toute son érudition, si lentement et si péniblement acquise; car il a mis près de vingt ans à préparer et à écrire ce volume, où nous ne trouvons à louer que l'exactitude des recherches bibliographiques. Pour ce qui est de la biographie de Rioja, nous n'y avons trouvé que des à-peu-près et une infinité de conjectures; nous disons une infinité, sans figure, car le docte éditeur les multiplie à plaisir et avec une complaisance si visible, que s'il lui arrive de se tromper, dans ce long travail, qui atteste une patience extraordinaire, il confesse naïvement l'erreur commise, mais en se gardant bien de l'effacer. Après avoir longuement établi, à grand renfort de probabilités et d'ingénieuses conjectures, qu'une pièce extrêmement curieuse avait dû être écrite par Rioja, durant sa courte captivité, M. de la Barrera découvre un peu tard le véritable auteur de cette pièce, et obligé

de convenir qu'elle n'est point de Rioja, il laisse néanmoins subsister sa dissertation : preuve évidente qu'il n'est pas moins épris de ses œuvres que de la vérité.

Ce système, ce parti-pris, pour mieux dire, de ne rien taire de ce qui n'était ni essentiel ni même utile, de ne rien sacrifier, de dépouiller toutes ses notes et notules, nous a valu un ramassis, que nous pourrions appeler *farrago libelli*, si nous avions affaire à un volume ordinaire ; car le pêle-mêle de M. C. A. de la Barrera rappelle ces ouvrages du XVI^e siècle, qui contenaient un peu de tout, et qu'on intitulait *Silva de varia leccion*. Il avait bien raison cet ancien qui prétendait que d'un gros livre à un méfait il n'y avait pas loin. Certes, l'érudition est une belle chose ; mais quand elle se fait à coups de ciseaux, surtout,

Il faut bien la choisir, puis la bien employer.

Si ce docte éditeur, qui est passionné pour l'érudition, avait montré un peu plus de discernement, nous serions moins en peine de rendre justice à son savoir, qui n'est pas petit, à sa sincérité, qui est grande, et à sa naïve bonhomie.

En somme, que nous apprend-il sur la vie du poète dont il a procuré une édition nouvelle, sinon définitive ? Il ne peut nous renseigner d'une manière positive sur l'année de sa naissance. Rioja vint-il au monde en 1580, en 1586, entre ces deux dates, ou avant, ou après ? M. C. A. de la Barrera n'en sait pas plus à ce sujet que les précédents biographes. Le magnifique portrait gravé qui orne son admirable volume est-il authentique ? Il le croit, ou du moins il le suppose, sur la foi de MM. Cruzada Villaamil et Valentin Carderera. Une notice du premier de ces deux amateurs nous apprend que ce portrait, gravé à l'eau-forte par D. José Galvan, est la reproduction d'un portrait au crayon, dessiné par le célèbre graveur Manuel Salvador Carmona. Ce dessin serait lui-même la copie du portrait original de Rioja par Pacheco : « Y se cree que Carmona lo » calcára, para grabarlo, de alguno de los de Francisco Pacheco ; pues el tamaño » de la cabeza y el carácter del dibujo sou iguales en todo á los que presentan » los retratos que al lápiz hizo el suegro de Velasquez. » Nous citons textuellement la conjecture de M. Cruzada Villaamil, non parce que cet amateur distingué est sujet à caution (voy. la feuille hebdomadaire qu'il dirige sous ce titre un peu ambitieux et jusqu'à présent peu justifié : *El averiguador*), mais parce que cette conjecture ne nous paraît pas compatible avec l'excellente notice que le diligent investigateur D. José Maria Asensio y Toledo a donnée des portraits qui formaient l'album de Pacheco, dans un instructif opuscule que nous avons signalé aux lecteurs de la *Revue critique* (1867, art. 198). M. C. A. de la Barrera eût peut-être mieux fait de s'en tenir au portrait de Rioja qui figure dans le recueil de Sedano (*Parnaso español*, tom. VIII, p. 225, Madrid, 1774, Sancha) et qu'il avait promis dans sa préface.

Le docte éditeur a résumé lui-même son travail en quelques lignes : « Las » obras poéticas del ilustre Leucindo (nom poétique ou académique de Rioja) » salen aquí trasladadas de sus propios originales, autógrafos ó corregidos por el » autor, colocadas por el mismo orden que en aquel los manuscritos guardan, é » ilustradas con las variantes que resultan entre sus correcciones autógrafas y su

» primitiva leccion. Van ademas adicionadas con algunas composiciones inéditas.» C'est fort bien. Nous n'avons qu'à louer le zèle de l'éditeur qui a patiemment collationné tous les manuscrits autographes et les copies qu'il lui a été donné de consulter. Nous regrettons seulement qu'entre autres *fac-simile* de l'écriture de Rioja, il n'ait pas reproduit celui de la fameuse *Epistola moral á Fabio*, pièce qui figure à la tête du recueil, et qui ne nous paraît pas plus authentique que l'ode célèbre (trop célèbre selon nous) aux ruines d'Italica.

Chose curieuse! ce sont principalement ces deux pièces qui ont fondé la grande réputation de Rioja comme poète. Or, il est démontré aujourd'hui que la *Cancion á las ruinas de Itálica* appartient à l'archéologue Rodrigo Caro, qui en a donné lui-même deux éditions différentes (la première, qui remonte à 1595, est insérée dans l'ouvrage de ce savant, intitulé « Memorial de la villa de Utrera, » écrit en 1604, inédit. V. la notice sur Rodrigo Caro, et le catalogue de ses œuvres, ainsi que les deux versions de son ode, dans « Notas al Prólogo, y á la » vida y Bibliografía de Rioja, » nota XVIII, p. 332-345 du volume de M. C. A. de la Barrera). Quant à l'épître à Fabio, rien ne prouve qu'elle soit de Rioja, ni que ce pseudonyme de Fabio cachât le véritable nom de Juan de Fonseca y Figueroa, à qui M. C. A. de la Barrera a consacré une notice très-longue (p. 298-319, nota VIII, et « Apéndice á la nota relativa á D. Juan de Fonseca »). Aussi toutes les conjectures biographiques de M. C. A. de la Barrera, et elles sont nombreuses, qui portent uniquement sur des passages de cette épître, nous semblent aussi peu fondées que possible. Cette épître, qui renferme des beautés réelles, exhale un fort parfum d'archéologie; et je ne serais pas surpris qu'un fureteur de vieux papiers, comme il s'en trouve beaucoup en Espagne, la restituât quelque jour à son véritable auteur, qui pourrait bien être le même antiquaire, plus connu aujourd'hui par son ode aux ruines d'Italica que par tous ses doctes écrits.

En résumé, M. C. A. de la Barrera est un chercheur passionné, un curieux, habile à recueillir des matériaux, moins habile à les préparer, inhabile à les mettre en œuvre. Il manque des deux qualités qui font les bons éditeurs, le jugement et la sobriété. Mais que de nouveautés, que de trésors dans son fouillis! C'est un courant d'eau trouble qu'il faut filtrer. La Société des bibliophiles de Madrid devrait le condamner à publier le volume qu'il a tiré de l'immense collection des lettres inédites de Lope de Vega. Ce volume est prêt pour l'impression, et M. C. A. de la Barrera l'offre gracieusement pour rien à un libraire-éditeur de bonne volonté. Puisque M. C. A. de la Barrera n'a rien mis du sien dans ce volume, la Société des bibliophiles de Madrid devrait le prendre au mot.

J. M. GUARDIA.

Nous nous empressons d'insérer une rectification qui nous est parvenue au sujet de l'article sur l'*Alsatia* (*Rev. crit.*, ci-dessus, p. 374, note 2). Le *Samstagsblatt* vient d'être repris et réorganisé par M. Ristelhuber. Il paraît maintenant à Strasbourg, en français et en allemand, avec le concours des anciens rédacteurs.

E. M.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26

— 27 Juin —

1868

Sommaire : 123. EURIPIDE, Sept Tragédies, p. p. WEIL. — 124. APICIUS, *De re coquinaria*, p. p. SCHUCH. — 125. Chartes de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin, p. p. VAN LOKEREN. — 126. STOKES, les Verbes irréguliers en moyen-breton. — 127. BEAUREPAIRE (DE), Mémoire sur le lieu du supplice de Jeanne d'Arc. — 128. Le second Enfer d'Etienne Dolet. — 129. REICHARD, la Politique maritime des Habsbourg.

123. — **Sept tragédies d'Euripide.** Texte grec. Récension nouvelle avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et des notes par Henri WEIL, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Hachette et C°, 1868, in-8° de xlvij et 808 p.

La critique des poètes et en particulier des tragiques grecs offre de grandes difficultés que M. Weil avait résolument abordées et surmontées souvent avec bonheur dans une édition d'Eschyle¹ qui a obtenu l'approbation des juges compétents. Les mêmes mérites recommandent son édition d'Euripide, qui comprend *Hippolyte*, *Médée*, *Hécube*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Électre* et *Oreste*. Dans une introduction substantielle l'éditeur expose la vie d'Euripide, donne l'énumération de ses drames, retrace l'histoire du texte des pièces que nous avons conservées et traite de la méthode qui convient à sa constitution critique. Chaque pièce est précédée d'une notice qui fait connaître l'histoire de la tradition dont le poète s'est servi, et d'un sommaire qui offre le résumé de la pièce avec l'indication de ses divisions et subdivisions et celle des différents mètres, sauf pour les parties chantées en chœur; nous regrettons cette omission; M. W., qui est profondément versé dans la science de la métrique et qui lui a même fait faire des progrès², était très-capable d'indiquer là où il y a un système glyconique, là où le mètre est trochaïque, iambique, iambo-trochaïque, logaédique, etc.; et ce sont des indications très-utiles; car si l'on n'est pas très-familiarisé avec la métrique lyrique, il n'est pas facile de discerner promptement le caractère d'une strophe. Le texte est accompagné de notes critiques et d'un commentaire explicatif. Dans les notes critiques M. W. rapporte et discute les variantes et les conjectures les plus remarquables, et propose ses propres corrections. Dans le commentaire explicatif, il s'est efforcé, comme il le dit lui-même (p. XLVI), « de » résoudre toutes les difficultés qui peuvent être résolues, mais nous n'avons eu » garde de vouloir tout expliquer à tout prix..... nous avertissons le lecteur » que la leçon est altérée, et nous indiquons le moyen de la corriger quand nous

1. *Æschyli quæ supersunt tragædiæ*. Recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adiecit Henricus Weil in Facultate litterarum Vesontina professor. Gissæ, Ricker, 1858-1867, 2 vol. in-8°.

2. Voir *Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, t. LXXI (1855), 396-402, et Westphal, *System der antiken Rhythmik*, 1865, p. vj.

» en voyons un qui nous semble plausible. » Il importe qu'en France nous soyons universellement convaincus que « l'interprétation ne saurait se passer du » secours de la critique et que, pour bien expliquer les auteurs anciens, il est » indispensable de s'enquérir de la constitution de leur texte. » Il est temps de rompre avec ces traditions d'une routine aveugle qui maintiennent notre philologie dans un état d'humiliante infériorité ou plutôt de nullité à peu près complète.

Les travaux de Kirchhoff, qui a publié en 1855 une édition d'Euripide, ont fourni une base solide à la critique. Il est le premier qui ait établi rigoureusement la classification des manuscrits et donné complètement et exactement les variantes de ceux qui doivent seuls faire autorité. Le texte d'Euripide nous est parvenu en plus mauvais état que celui de Sophocle. Il fourmille de fautes, souvent grossières, et dont bon nombre ont pourtant échappé aux philologues habiles qui s'en sont occupés. Si on ne savait par sa propre expérience combien notre attention est sujette à se relâcher, sans que nous en ayons conscience, on ne comprendrait pas qu'on ait pu lire jusqu'ici dans *Hippolyte* les vers 382-384 εἰσι δ' ἤδοναι πολλοὶ θίου, || Μακρὰί τε λέσχει καὶ σχολή, τερπνὸν κακόν, || Αἰδώς τε, sans s'apercevoir qu'il est absurde de ranger la honte parmi les plaisirs. M. W. lui-même n'y a songé qu'après le tirage et propose (*Addenda et corrigenda*) de lire φθοραὶ au lieu ἤδοναι. Il a vu beaucoup de fautes semblables qui avaient échappé à ses devanciers et les a corrigées en général heureusement. Il a souvent profité des scholies qui se rapportent à un texte plus ancien et meilleur que celui des manuscrits et dont Dindorf a donné une excellente édition (Oxford, 1863). Ainsi on lisait dans *Médée* (823-827) Ἐρεγθειδαὶ τὸ παλαιὸν ἐλθιοι || Καὶ θεῶν παῖδες μακάρων ἑρᾶς || Χώρας ἀπορρήτων τ' ἀποφερθόμενοι || Κλεινοτάταν σοφίαν. Nauck a senti qu'il était ridicule de faire dire au poète que la sagesse est un produit du sol de l'Attique et que les habitants s'en repaissent de la même manière que les animaux broutent l'herbe. M. W. a fait attention à la remarque du Scoliaſte ἡ σύνταξις οὕτως ἀπὸ ἀπορρήτου χώρας, qui en effet éclaire tout, dès qu'on lit ἀπορρήτου τ' ἀποφερθόμενοι. Souvent une glose marginale ou interlinéaire s'est introduite dans le texte qu'elle était destinée à expliquer. Ainsi (*Iphigénie en Tauride*, vers 120) les manuscrits font dire à Oreste : Οὐ γὰρ τὸ τοῦ θεοῦ γ' αἴτιον γενήσεται || Πησεῖν ἄχρηστον θέσφατον· τοῖμητέον. M. W. fait remarquer que d'après la suite des idées Oreste doit dire : il ne dépendra pas de moi que l'oracle ne s'accomplisse pas. C'est ce qu'indique aussi la particule γε. M. W. suppose avec beaucoup de probabilité qu'au-dessus de la première syllabe de θέσφατον était écrite la glose θεοῦ qui s'est substituée dans le vers précédent à la seconde syllabe de τοῦμόν et il lit τῆ τοῦμόν au lieu de τὸ τοῦ θεοῦ. On trouve aussi des indicés précieux pour la restitution du texte dans la symétrie avec laquelle non-seulement les syllabes, mais encore les mots se répondent dans la strophe et l'antistrophe. M. W. a profité de tous ces secours pour restituer la vraie leçon dans un grand nombre de passages. Il me paraît avoir particulièrement réussi dans la fin de *Iphigénie en Aulide*, vers 1532 et suiv. Il défend avec beaucoup de raison l'authenticité de cette partie de la pièce et montre que les fautes nombreuses qui la déparent ne

sont pas plus graves ni plus difficiles à corriger que celles qui se rencontrent ailleurs.

Dans l'interprétation M. W. fait preuve d'un sentiment très-juste du génie de la langue grecque. Et d'ailleurs une critique sûre et une interprétation exacte sont inséparables. On ne trouvera que peu de chose à contester dans le commentaire explicatif. M. W. fait remarquer avec raison que dans *Hécube* (484) πού τὴν ἀνασσαν δὴ ποτ' οὔσαν Ἰλίου || Ἐκάθην ἂν ἐξεύροισι, il faut traduire τὴν κ. τ. ε. par « celle qui était autrefois reine, » et il ajoute : « On ne semble pas avoir » assez remarqué que le participe du présent répond *quelquefois* à un imparfait. » Je dirais plutôt : Le participe, qu'on appelle improprement présent, désigne en grec, comme en latin et en français, simultanéité relativement à une époque passée, présente ou future et peut se traduire sous une forme personnelle par l'imparfait, le présent ou le futur. Cette époque est ordinairement marquée par le temps du verbe que modifie le participe ; mais en grec elle peut n'être indiquée que par un adverbe, comme dans cet exemple d'Euripide, ou même seulement par le sens général, comme quand on dit ὁ κάμνων ὑγιαίνει, « celui qui *était* » malade est bien portant ; » mais certains sophistes abusaient de l'ambiguïté qui est dans la forme même du participe pour dire que le même homme peut être en même temps malade et bien portant, et Aristote constate la double signification du participe que nous appelons présent¹. — Dans *Hippolyte*, 663, M. W. interprète εἶσομαι par *je viendrai* au lieu de *je saurai*. Mais cette forme se rencontre-t-elle avec ce sens en dehors d'Homère ? — On lit dans *Oreste* (906) dans le portrait du démagogue qui se lève pour parler devant les Argiens θορύβῳ τε πίτυνος κάμαθεῖ παραρησίᾳ, || Πιθανὸς ἔστ' αὐτοῦς περιθάλειν κακῶ τινι. M. W. pense qu'il faut traduire le dernier vers par « homme dont on peut croire qu'il jettera encore les » Argiens dans quelque malheur. » La suite des idées semble pourtant indiquer que πιθανός a ici le sens actif, et je crois que la correction proposée par Heimsæth, ἱκανός, quoique inutile, donne la construction et la valeur de πιθανός avec l'infinifit : persuasif pour jeter les Argiens dans quelque malheur, capable par son éloquence de jeter etc. C'est ainsi que Démosthène dit γινῶναι πάντων ὑμεῖς δέξυτατοι τὰ βηθέντα, et Euripide οὐ μάντις εἰμὶ τάρανῆ γινῶναι σαφῶς. Voir Kruger, *Griechische Sprachlehre*, 55, 3.

Beaucoup de passages, qui ne sont pas altérés, n'avaient pas été jusqu'ici bien entendus. M. W. en a donné une interprétation nouvelle, qui semble juste. J'en citerai un exemple frappant dans *Iphigénie en Aulide* (22-23). Agamemnon dit τὸ πρότιμον || Γλυκὺ μὲν, ἰσπεὶ δὲ προσιστάμενον. On traduit généralement le dernier mot par *cum adest* ; M. W. a très-bien vu qu'on ne saurait tirer de là un sens satisfaisant et que προσιστάμενον a ici le sens qu'il a souvent de *dégoût, importunité*. Seulement je ne traduirais pas « quand on s'en dégoûte, » mais je préférerais : « les honneurs sont doux à certains égards, mais d'autre » part ils causent bien des peines et des dégoûts. » De même dans *Hippolyte*,

1. *Soph. el.* 4. 162 a 2 τὸ γὰρ τὸν κάμνοντα ὅτι οὖν ποιεῖν ἢ πάσχειν οὐχ ἔν σιμαίνει, ἀλλ' ὅτε μὲν ὅτι ὁ νῦν κάμνων... ὅτε δ' οὐ ἔκαμνε πρότερον.

1415, M. W. fait très-justement remarquer que l'interprétation donnée ordinairement aux paroles d'Hippolyte εἶθ' ἤν ἀραῖον δαίμοσιν ἔροτων γένος, est inexacte : « Ah ! si les hommes pouvaient maudire les dieux. » « Hippolyte, dit avec raison » M. W., voudrait que les hommes pussent devenir pour les dieux une cause » de malédiction (aussi bien qu'ils peuvent le devenir pour leurs semblables), » que les maux infligés injustement aux humains par les immortels pussent » retomber sur leurs auteurs..... Hippolyte pardonne à son père, qui n'a été » que l'instrument de la colère de Vénus; mais il ne pardonne pas à cette » déesse. »

En résumé cette publication répond à tout ce que l'édition d'Eschyle autorisait à attendre du savoir et du goût de M. Weil.

CH. THUROT.

124. — **Apici Cæli**, de re coquinaria libri decem, novem codicum ope adiutus auxit, restituit, emendavit et correxit, variarum lectionum parte potissima ornavit, strictim et interim explanavit Chr. Theophil. SCHUCH. Heidelberg, Winter, 1867, in-12, 202 p.
— Prix : 3 fr. 35.

Depuis longtemps on attendait une édition critique du singulier livre de cuisine latin qui porte le nom d'Apicius Cælius. On avait fondé les plus grandes espérances sur M. Schuch qui s'était fait connaître avantageusement par des recherches sur les légumes et les salades des anciens¹; son édition vient de paraître, et si l'on doit reconnaître qu'elle a réalisé quelques progrès dans des corrections de détails, on doit dire aussi qu'elle ne répond pas tout à fait à l'attente des savants.

Il n'est pas de texte plus difficile à rétablir que celui de l'Apicius; nous reconnaissons même que le travail auquel s'est astreint M. Sch. était des plus ingrats; mais pourquoi ne pas apporter plus de méthode dans de pareilles recherches; pourquoi disposer une édition de la façon la moins commode qui se puisse imaginer? Nous ne trouvons pas d'indications précises sur la valeur relative des manuscrits consultés. Les notes aux bas des pages sont obscures; les variantes ne ressortent pas nettement. L'ordre et les numéros des chapitres sont changés, en sorte qu'on aura beaucoup de peine à y retrouver les citations; enfin il n'y a même pas un index dans ce volume où il est absolument indispensable; car en général on ne lit pas l'Apicius, on le consulte: le philologue y cherche des mots et des formes du latin vulgaire, le naturaliste des indications sur les noms de plantes et d'animaux, l'archéologue des indications sur la cuisine et les mets des anciens. Serait-il possible que M. Sch. eût poussé le défaut de méthode dans ses recherches jusqu'à ne pas composer un index à son propre usage; et s'il en a composé un, pourquoi ne pas le donner au public?

Sans doute, vu l'état où se trouvaient le texte et l'interprétation de cet ouvrage, cette édition constitue sur certains points un progrès. D'abord, ce qui est très-précieux, elle donne les parties inédites de l'Apicius contenues dans un

1. *Gemüse und Salate der Alten*. Rastatt, 1853-54.

manuscrit de la Bibliothèque impériale (*Supplém. latin*, 685) du VII^e siècle; on y trouve trente et une recettes nouvelles. Dans ses notes M. Sch. renvoie à maints passages des auteurs spéciaux de l'antiquité où l'on peut trouver des renseignements utiles; il tient compte des travaux de Diez par exemple sur la transition du latin aux langues romanes. Mais il semble évident que, eu égard aux données positives qu'il avait à sa disposition, M. Sch. a été beaucoup trop hardi dans ses conjectures, ainsi p. ex. Liv. I, c. 12, il change : *vas ab aceto, aut ex aceto vasculum picitum lava*, en : *vasa bacato, ante ex aceto obbas, callo pisito lava*. — I, 17, si l'on pouvait admettre que le *vaspax* des manuscrits est identique au *vespax* ou au *vibix*, gaule, d'autres auteurs, ce qui n'est pas prouvé par les citations de M. Sch., il faut reconnaître que la correction de Hummelberg *vas picari* donne un sens plus satisfaisant; mais en tout cas il faut rejeter le *vaspicetum* introduit au lieu de *vas picitum* au ch. 23; car c'est un singulier moyen de conserver les légumes, que de les mettre dans un buisson de *vibix*. L'orthographe varie d'une façon singulière, on trouve p. ex. tantôt *cuminum*, tantôt *ciminum*; tantôt *patinam*, tantôt *patenam*; les manuscrits ont, il est vrai, diverses manières d'écrire certains mots; mais, ou bien il faut reproduire avec exactitude le meilleur manuscrit avec toutes ses fautes, ou bien corriger d'une manière uniforme. La ponctuation est aussi très-défectueuse.

Quant aux notes explicatives nous aurions aussi bien des réserves à faire; ainsi il nous paraît inouï d'expliquer livre IV (162, c'est un passage tiré du manuscrit de Saumaise) *clucliare* par γλυκάζειν, γλυκίδειν, *glucidare*; la phrase étant : *modice defricum ad clucliare*, il nous semble plus probable que l'expression en question est une onomatopée culinaire exprimant le bruit (*glouglou*) fait par la friture lorsqu'elle est arrivée à un certain point de chaleur. — Une erreur plus grave et plus évidente se trouve au livre VI, ch. 9 à la fin, où les mss. ont *pullus lecozomus*; Hummelberg a corrigé très-bien *leucozomus* = λευκός ζῶμος; M. Sch. dit : *Sed nihil ei iuri inest quod candidum faciat* et écrit *eleozomus*. Or, pour savoir ce que les Grecs appelaient λευκός ζῶμος, littéralement « sauce blanche, » il n'y a qu'à ouvrir Oribase (tom. I, p. 116, éd. Bussemaker et Daremberg); on y trouve exactement la même recette que donne Apicius.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce volume, c'est la préface; si elle est absolument insuffisante au point de vue scientifique, elle constitue du moins un morceau de littérature culinaire — pour ne pas dire de latin de cuisine — dont personne ne contestera la nouveauté. L'auteur s'adresse à un Mécène, M. de Pfaffenhoffen, qui lui avait procuré des copies ou des collections de plusieurs manuscrits. Les compliments adressés à ce Mécène montrent chez l'auteur une imagination au moins aussi féconde que celle d'Artotrogus dans la première scène du *Miles gloriosus*. Ce n'était pas assez de décerner à M. de Pfaffenhoffen les titres d'*Alter Mæcenas, alter Janus, alter Rhadamanthus justitiaque justior, alter Cydon*, etc., de vanter « la grâce singulière du visage, *quidquid ais* » *quidquid loqueris, immo etiam si nihil ais nihilque loqueris*; » il fallait mettre le comble à la louange en disant à ce Mécène qu'on le préférerait au meilleur dîner du monde : *jucunditatis plus inest in te mihi QUAM COMMERCATIS CONQUISITE*

EDULIBUS. Les éloges adressés à ce bienfaiteur des lettres sont presque égaux par ceux que M. Schuch s'adresse à lui-même, à son zèle, à sa sagesse : il déclare qu'il n'a point pilé de l'eau dans un mortier (*neque aquam in mortario tutudisse*), qu'il n'a pas mis son pain dans un four froid (*nec in frigidum furnum immisi panes*); et que, quand il avait de la viande, il ne se contentait pas de poisson salé (*leporis vitæ tergum dedi,.... ut primum carnes affuerunt, taricho non contentus fui*). Il est en revanche d'une grande sévérité pour ses prédécesseurs et presque ingrat envers Wuestemann, qui lui avait abandonné toutes ses notes et collections et qui n'était pas toujours de son avis : *Socio in opere faciendo mortuo deserta causa vici, erat scilicet non raro patruus mihi et lingua bellabat*. — Quant au style, il déclare ne point vouloir rivaliser avec Cicéron, comme certains qu'il traite de singes, de perroquets et de pies. Nos lecteurs auront vu par les citations qui précèdent ce qu'était le latin de M. Sch., c'est une macédoine de locutions proverbiales, de métaphores pleines d'apprêt et de recherche, ce sont des rogatons ramassés sous la table de tous les écrivains et qui ne peuvent tenir lieu de mets plus solides et plus choisis.

Ch. M.

125. — **Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin**, à Gand, depuis sa fondation jusqu'à sa suppression, avec une introduction historique, publiés par A. VAN LOKEREN. Gand, H. Hoste. 1868. In-4° de 213 p. — Prix : 10 fr.

Le recueil des chartes de Saint-Pierre de Gand que M. A. Van Lokeren a entrepris de former, comprendra : 1° le texte de toutes les pièces antérieures à l'année 1200; 2° le texte des extraits ou l'analyse des pièces postérieures à cette date.

Le fascicule qui vient de paraître contient les documents antérieurs à l'année 1200. Ils sont au nombre d'environ quatre cents, dont le texte a été fourni soit par les originaux, soit par un ancien cartulaire ou recueil de notices précédemment publié sous le titre de *Annales ecclesie Sancti Petri Blandiniensis*, soit enfin par des cartulaires plus récents, par des vidimus ou par des copies modernes.

Le recueil commence à l'époque mérovingienne; la première pièce inédite qu'on y rencontre est de l'année 858. Les actes du XI^e et du XII^e siècle que M. V. L. a le premier mis au jour sont assez nombreux pour que sa publication soit favorablement accueillie par tous les savants qui s'occupent de diplomatique.

On trouve d'ailleurs dans les chartes de Saint-Pierre de Gand beaucoup de renseignements précieux sur la topographie, les grandes familles et les institutions de la Flandre. Les actes relatifs à la condition des serfs de cette province y sont très-abondants. De plus, comme les domaines de l'abbaye s'étendaient bien au-delà des limites de la Flandre, et même en Angleterre, on rencontre çà et là dans le recueil de M. V. L. des documents relatifs à des localités bien éloignées de la ville de Gand. Telle est, par exemple, une charte du milieu du X^e siècle (n. 24), par laquelle l'abbé Womar concède à un certain Yves des

vignes situées au Pecq, près de Paris : « in comitatu Pinciacensi, in villa Alpico » vocata, super fluvium Sequane. »

Les textes ont été préparés avec soin, surtout quand l'éditeur avait à sa disposition des titres originaux ou d'anciennes copies. Mais les abréviations des registres du xv^e siècle et les incorrections des copies modernes l'ont parfois induit en erreur. M. V. L., qui paraît connaître à fond l'histoire de la Flandre, n'est pas aussi familier avec la diplomatie pontificale et avec la diplomatie anglaise. — De là quelques méprises, qu'il sera nécessaire de signaler, soit dans un erratum, soit dans les tables.

Voici les observations que j'ai faites sur différentes pièces du recueil :

La bulle de Nicolas I, n. 12, ne doit pas être authentique.

L'extrait du Domesday-book, qui forme le n. 143, n'a pas été publié avec la correction désirable. Au lieu de : *L villani cum IX bondarii habent XVII carucate*, il faut lire : *L villani cum IX bordariis habent XVII carucatas*.

La charte 159 est un acte de Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, que l'éditeur rapporte à la période comprise entre 1087 et 1100. On peut lui assigner des limites un peu plus précises. Elle porte en effet le « signum Gosfridi, epis- » copi de Sancto Laudo, » qui est, à n'en pas douter, Geoffroi de Montbrai, évêque de Coutances, mort le 2 février 1093. La charte est donc antérieure à cette dernière date. Un autre témoin, mentionné à côté de Geoffroi de Montbrai dans l'acte de Guillaume le Roux, est « Odo, comes de Campania. » Ce personnage est celui que M. d'Arbois de Jubainville appelle Eudes III, et qu'il a le premier inséré dans le catalogue des comtes de Champagne. On ignorait jusqu'à présent qu'il eût figuré à la cour de Guillaume le Roux.

Les noms de témoins qui terminent la charte 168 sont presque tous altérés. Voici quelques restitutions qui peuvent être proposées avec d'autant plus de probabilité que plusieurs sont fournies par une autre liste insérée à la p. 133, col. 1 : *Roberto priore de Sancta Fridwiter de Oxen.*; lisez : *de Sancta Frideswida de Oxonia*; — *A. priore Car.*; lisez : *A. priore Leicestrie*; — *Wilhelmo comite Golore*; lisez : *Willelmo comite Glocestrie*; — *Ernoldo comite de Chisnes*; lisez : *Ernolfo comite de Ghisnes*; — *Hugone de Gunnevilt*; lisez : *de Gunnevilla*. Quelques-unes de ces rectifications permettent de reconnaître la véritable date de la charte 168 et des chartes 167 et 169, qui constatent, comme la première, l'abandon des prétentions de « Gervasius de Cornhell. » sur les domaines de Lievesham et de Greenwich. En effet, Robert de Cricklade ne fut pas prieur de Sainte-Frideswide avant 1130 ou peut-être même 1141; Guillaume fut comte de Gloucester de 1147 à 1170; Arnoul, comte de Guines, de 1142 à 1169. Les chartes 167, 168 et 169 sont donc du milieu du xii^e siècle et n'auraient pas dû être classées sous la rubrique : « vers 1100. »

Dans la charte 170, à la 3^e ligne, au lieu de *vicecomitis*, il faut lire *vicecomitibus*, et rectifier comme il suit le nom de trois des témoins : *Roberto comite de Mellento* (et non *Melledam*), *Willelmo comite de Warena* (et non *Warwic*), *Willelmo de Albineio* (et non *Albin*). — Cette charte 170 est classée sous la rubrique 1100-1135; la date peut en être fixée avec plus de précision : car la charte est

adressée à Anselme, archevêque de Cantorbéry, et à Roger, évêque de Salisbury, ce qui nous enferme entre les années 1102 et 1109.

La charte 171 commence par ces mots : *Henricus rex Anglie, Radbodo archiepiscopo et Rogero Sar.* Le mot *Radbodo* doit être remplacé par *Radulfo*. Il ne peut s'agir ici que de Raoul d'Escures, qui occupa le siège de Cantorbéry de 1114 à 1122, circonstance qui nous aidera à dater la charte 171 un peu plus rigoureusement que ne l'a fait l'éditeur. Il a mis en tête comme dates extrêmes : 1100-1135. Or la pièce ne saurait être antérieure à l'année 1114, puisqu'elle est adressée à l'archevêque Raoul d'Escures ; d'autre part elle a été expédiée avant 1118, puisque l'un des témoins est Robert, comte de Meulan, mort le 5 juin 1118.

La charte 181 se termine ainsi : *G. Roberto episcopo Lint(ona) et Roberto comite de Mell(edam) apud Lint(ona).* Je crois qu'il faut lire : *Testibus Roberto, episcopo Lincolnensi, et Roberto, comite Mellenti. Apud Lincolniam.*

Pour la charte de *Richildis, domina de Aldenarda*, publiée sous le n. 185, les cartulaires fournissent la date suivante : *Actum Gandavi, anno M C XII incarnationis dominice, Philippo regnante in Francia, Philippo in Flandria et Viromandia comite existente.* M. V. L. a reconnu qu'il y avait là une erreur ; il fait remarquer « qu'à cette époque le roi Philippe I était mort et que Louis-le-Gros lui avait » succédé depuis le 29 juillet 1108. » Supposant que l'erreur portait sur le nom du roi, et non pas sur le millésime, il a rangé la pièce à l'année 1112. Il eût mieux valu recourir à une autre hypothèse. En effet, la mention de Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, nous reporte forcément à la période comprise entre 1168 et 1191, et nous montre que les mots *Philippo regnante in Francia* désignent Philippe-Auguste. Ainsi la charte de *Richildis* a dû être expédiée entre 1180 et 1191.

Le dernier nom des témoins de la charte 215 que l'éditeur a figuré par les lettres *A... d... V...* doit être *Albericus de Ver.* Cette charte devrait s'arrêter aux mots : « *apud Huchelesbiam,* » 8^e ligne de la page 133. Les sept lignes qui suivent sont étrangères à la charte 215 : c'est la répétition de la liste des témoins de la charte 168.

Il eût fallu attribuer à Alexandre IV, et non pas à Alexandre III, les six bulles publiées sous les numéros 273, 274, 288, 298, 299 et 300.

La bulle d'Alexandre III, publiée sous le n. 295, soulève une question chronologique à laquelle M. V. L. ne me semble pas avoir apporté la véritable solution. Cette bulle, suivant l'éditeur, est ainsi datée : *Anagnie, per manum Gratiani, sancte Romane ecclesie subdiaconi et notarii, VIII idus octobris, indictione VIII, incarnationis dominice anno M C LXIII, pontificatus anno XVI* ; ce que M. V. L. a entendu du 8 octobre 1164, en supposant que le scribe avait mis par erreur : *pontificatus anno XVI*, au lieu de *pontificatus anno VI*. Mais la faute n'est pas là ; en effet, le 8 octobre 1164, Alexandre III était à Sens et non pas à Anagni ; d'ailleurs, cette date ne concorde pas avec l'indiction 8. Il faut, au lieu de *M C LXIII*, lire *M C LXXIII*, et la date du 8 octobre 1174 correspond bien à l'indiction 8 et à l'année seizième du pontificat ; de plus, Alexandre III

devait être à Anagni le 8 octobre 1174, et faisait bien à cette époque expédier ses bulles par le notaire Gratien.

La charte imprimée sous la date du 16 février 1167 (n° 308), et attribuée à Henri II, roi d'Angleterre, est en réalité émanée de Henri III et doit être rejetée à l'année 1229. Elle commence en effet par les mots : *Henricus, Dei gratia rex Anglie, dominus Hibernie*, etc., et Henri III est le premier roi d'Angleterre du nom de Henri qui ait pris le titre de *dominus Hibernie*. — A la fin de cette même charte, au lieu de : *Hiis testibus J. Bath. R. Duvelinus W. Karl. episcopis H. de Burgo comite Kancellario justicie Anglie*, je proposerai de lire : « *Hiis testibus : » J. Bathoniensi, R. Dunelmensi, W. Karleolensi episcopis ; H. de Burgo, comite » Kancie, justicia Anglie. »*

Les bulles n° 353 et 354 ne sont pas d'Urbain III, mais d'Urbain IV.

M. V. L. attribue à Pierre de Corbeil la charte n° 383, qui a été expédiée en juillet 1198 par Pierre, évêque d'Arras. Il ne me semble pas qu'il y ait rien de commun entre Pierre, évêque d'Arras, mort en 1203, et Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, mort en 1222.

Sous le n° 385, indication d'une lettre de Jean sans Terre, dont M. V. L. n'a pu se procurer qu'une analyse dépourvue de date. Il en trouvera le texte complet dans les *Rotuli chartarum* de Duffus Hardy, p. 184, avec une date qui correspond au 8 février 1209.

Au n° 386, on lit, classée sous la rubrique « fin du XII^e siècle, » une ancienne traduction d'un accord conclu entre l'abbaye de Saint-Pierre et Thiéri de Wallers. Cet acte eût été mieux placé vers l'année 1148, puisqu'on y voit figurer : Alvisse, évêque d'Arras (1131-1148) ; Léon, abbé de Saint-Bertin (1138-1163) ; Gautier, abbé de Saint-Martin de Tournai (1136-1160) ; Gautier, abbé de Saint-Amand (1145-1150), et Gossewin, abbé d'Anchin (1131-1166).

M. Van Lokeren, qui étudie avec tant de conscience les chartes de Saint-Pierre de Gand, verra mieux que personne si ces observations ont quelque fondement et s'il doit en tenir compte pour la suite de son intéressant travail.

LÉOPOLD DELISLE.

126. — WHITLEY STOKES. *The middle breton irregulars verbs*. London, Asher and Co. In-8°, 52 p. (Extrait des mémoires de la Philological Society).

Cette brochure est une édition anglaise d'un mémoire qui a paru dans la dernière livraison des *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*. Elle devrait ce semble présenter pour nous Français, plus d'intérêt que pour les philologues allemands ou anglais, auxquels ces deux éditions s'adressent. Elle a pour objet l'étude de faits grammaticaux qui constituent une des principales difficultés d'une langue parlée seulement en France, du breton armoricain. Mais de cette langue les uns chez nous ne consultent que le dictionnaire, d'autres la parlent sans l'étudier et ceux qui s'en occupent plus sérieusement le font la plupart en poètes plutôt qu'en grammairiens. Il est heureux qu'à défaut de maîtres français,

nous trouvions des maîtres étrangers pour nous enseigner les langues de notre pays.

Le mémoire de M. Whitley Stokes a pour objet les verbes irréguliers qu'on rencontre dans deux mystères bretons : la *Vie de sainte Nonne* et le *Grand mystère de Jésus*, qui datent de la fin du xv^e siècle ou du commencement du xvi^e. Ce sont les compositions bretonnes les plus anciennes que nous possédions, ou du moins qui dans notre siècle aient été mises par la presse à la disposition du monde savant. Le *Catholicon* qui est certainement du xv^e siècle et dont nous devons à M. Le Men une édition récente¹, est écrit en latin et présente par conséquent au point de vue de la grammaire bretonne moins d'intérêt qu'à celui du vocabulaire².

Ces verbes irréguliers sont les suivants : 1^o le verbe substantif; 2^o le verbe signifiant avoir; 3^o *doen* (aujourd'hui *dougen*), porter; 4^o *donet*, venir; 5^o *monet*, aller; 6^o *ober*, faire; 7^o *reiff* (aujourd'hui *rei*), donner.

Suivant M. Whitley Stokes, le verbe substantif breton est formé à l'aide de six racines différentes. De la racine *i* dérivent le présent de l'indicatif *ouf* (aujourd'hui *ounn*) presque entier et l'imparfait *oann*; de la racine *as*, la 3^e p. du pl. du présent de l'indicatif *int*; de la racine *ás*, la 3^e personne du singulier du même temps *eux* (aujourd'hui *euz*); de la racine *av*, la 3^e personne du singulier *eo*; de la racine *mag* (en sanscrit *magh*), la 3^e p. du singulier *ma*; de la racine *stá*, la 3^e personne du singulier *so*; de la racine *bu*, (en sanscrit *bhu*), avec ou sans addition de la racine *da* (en sanscrit *dhâ*) les formes *biouf*, *bezaf*, *veziff*, *benn*, etc. Les verbes *hoarvout* (aujourd'hui *c'hoarvezout* ou *c'hoarvout*), arriver, *aznavout* (aujourd'hui *anavezout* ou *anaout*), connaître, *gouzvout* (aujourd'hui *gouzout*), savoir, sont des composés dont le dernier membre est *bout* ou *bezout*, racine *bu*, et le premier membre : SVART dans *hoarvout*, ATI-GNATI dans *aznavout*, VID dans *gouzvout*.

Une grande partie de cette théorie me paraît exacte. Cependant je crains que le savant auteur n'exagère outre mesure le nombre des racines du verbe substantif. M. Whitley Stokes suppose que *ouf*, *ounn* = *êmi*, en d'autres termes que *ouf* serait l'altération armoricaine d'une ancienne et hypothétique forme celtique *êmi* où l'on trouve la racine *i* frappée du gouna. Mais je ne connais pas d'exemple où l'on voie en armoricain un *ê* primitif écrit aujourd'hui *ou* : *ê* primitif, nous dit Zeuss, s'est écrit dans les textes armoricains les plus anciens *oi*, *oe*, *ui*, et on l'écrit aujourd'hui *oué*, *oa*, exemple *ploué* = *plēbs*, *koar* = *cēra* (*Grammatica celtica*, p. 114-115). L'*ou* moderne remplace un *u* bref ancien (*Grammatica celtica*, p. 108). Ainsi *ouf*, *ounn* supposerait plutôt un primitif *um* qui pourrait bien être identique au latin *sum*. L'*s* initial aurait été remplacé par *h* suivant la règle générale (*Grammatica celtica*, p. 144), puis aurait disparu. L'aspiration initiale en breton est aujourd'hui assez peu sensible pour que l'*h* initial soit dans

1. Voir le tome précédent, p. 321.

2. M. Whitley Stokes en a cependant extrait quelques passages qui rentraient dans son sujet. Nous les trouvons ajoutés de sa main sur les marges de l'exemplaire qu'il a bien voulu nous adresser.

nombre de mots employé ou supprimé à volonté. Déjà dans le *Grand mystère de Jésus* le pronom, *he, ho*, ils, eux, son, leur, perd souvent son *h*. Dans ce système *ouf, ounn*, serait le présent de l'indicatif de la racine *as*.

Le paragraphe que M. Whitley Stokes consacre à la racine *ás* signifiant « être » fait double emploi avec celui où il s'occupe du verbe signifiant « avoir. » Les deux mystères écrits par des hommes qui savaient le français autant que le breton, contiennent dans les passages cités par le savant anglais des gallicismes qu'il n'a pas aperçus. Je m'explique :

Nac eux den ganet a crethe est bien traduit par la phrase anglaise *there is not a man born who would believe it*, « il n'est pas d'homme né qui le croirait, » mais le français seul peut rendre exactement un idiotisme que M. Whitley Stokes paraît n'avoir pas reconnu : « il n'y a pas d'homme né qui le croirait, » telle est la traduction littérale; *eux* signifie « a » et non « est. » — *En bet ne deux quet nemet poan*, en anglais « *in the world is not aught save pain*, » « dans le monde il n'est » rien que peine, » se traduit littéralement en français « dans le monde il n'y a » rien que peine. »

C'est de même à tort que M. Whitley Stokes a donné *bezaff* pour un futur et en a fait une forme secondaire de *biziff* « je serai. » *Bezaff* est la première personne du singulier du présent de l'indicatif. Nonne, sur le point d'accoucher, dit : *Ma na vezaf mam e berr amser 'ez rentif ma speret*. Le savant auteur traduit avec un anglicisme : *If i shall not be a mother in a short time, i shall render up my spirit*; littéralement : « Si je ne serai pas mère en un temps court, je rendrai l'esprit; » il suffit de mettre cette phrase en français pour reconnaître le temps du verbe breton « si je ne suis pas mère en peu de temps, je rendrai l'esprit. » Ainsi *Bezaff* veut dire « je suis. » Une irrégularité comme celle d'un futur en *aff* au lieu de *iff* aurait besoin d'être démontrée par des exemples plus concluants¹.

Dans le verbe qui signifie « avoir » M. Whitley Stokes croit reconnaître la racine *ás*. Nous avons soutenu ailleurs un système différent. Mais nous ne songeons pas à contester les étymologies suivantes :

Suivant lui le verbe *doen*, « porter, » est composé de la préposition *do* et de la racine verbale *unc, anc*, qu'on trouve dans le vieil irlandais *tucad* (gl. *tradita est*) et dans le grec *ἔνεργον*; le radical de l'infinitif *donet*, « venir, » est composé de la préposition *do* et de la racine verbale *on* qu'on trouve dans le vieil irlandais *toiniud*, comparez le sanscrit *am*, « aller, » et le latin *an-nus*, au présent de l'indicatif et aux autres temps on doit reconnaître la racine *av* précédée d'une préposition; le radical de l'infinitif *monet*, aller, est identique à celui des temps spéciaux de la racine verbale sanscrite *mî*, « aller, » qui est de la 9^e classe et fait au présent de l'indicatif *minâmi* (cf. le latin *minere* dans *e-minere*, et le bas-latin *minare*, comme le français *mener*, qui ont le sens causatif); les autres temps

1. Dans l'édition donnée par les *Beiträge* la langue allemande calque exactement la traduction anglaise et fait comme elle disparaître les deux idiotismes franco-armoricains : *Es ist kein Mensch geboren der es glauben mächte*. — *In der Welt ist nichts wie pein*. — *Wenn ich nicht in kurzer Zeit Mutter sein werde, werde ich meinen Geist aufgeben*.

du verbe *monet* supposent des racines celtiques *ki* et *i* identiques aux racines sanscrites *çi* et *i*. Le verbe « ober » faire, emprunte son infinitif au latin *opera*, et, à ses autres temps, la racine usitée *gra* est le résultat de l'altération régulière de la racine indo-européenne *var* qu'on trouve dans le sanscrit *vrata* « action. » Le verbe *Reif* « donner » s'explique par un thème *rajā* de la racine *rā*.

M. Whitley Stokes a fait le relevé de toutes les formes de ces verbes que les textes indiqués plus haut nous fournissent. Il cite en entier à l'appui de ses paradigmes les passages où ces formes se rencontrent. Il donne la traduction littérale de ces passages avec une exactitude qui dépasse beaucoup celle des traductions françaises que nous en possédons, car ces traductions françaises se bornent la plupart du temps à donner approximativement le sens général des phrases. Cette exactitude littérale était bien difficile à obtenir puisque nous n'avons pas de dictionnaire complet du moyen-breton. D'un autre côté les paradigmes des verbes irréguliers que M. Whitley Stokes a dressés à l'aide de ces textes, manquent presque complètement dans la *Grammatica celtica* de Zeuss. Ainsi le travail du savant irlandais joint au mérite de la nouveauté celui de cette précision qui forme le caractère principal de toute méthode vraiment scientifique. On ne peut trop le recommander aux personnes qu'intéresse l'histoire du breton armoricain.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

127. — **Mémoire sur le lieu du supplice de Jeanne d'Arc**, accompagné d'un plan de la place du Vieux Marché de Rouen, d'après le livre des Fontaines de 1525, et de la reproduction de la gravure d'Israel Silvestre, représentant l'ancienne fontaine de la Pucelle, par M. Ch. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE. Rouen, Lebrument, 1867. In-8°. 32 pages.

Le but de ce mémoire est de démontrer que M. de Belbœuf s'est trompé quand, par une dissertation publiée dans le tome III des *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque des Rois*, il a soutenu que les trois places de Saint-Éloi, de la Pucelle et du Vieux Marché de Rouen formaient une place unique au xv^e siècle et que le supplice de Jeanne d'Arc aurait eu lieu au milieu de ce vaste espace dans un emplacement bâti depuis, et couvert de maisons au xviii^e siècle. En s'appuyant sur des documents conservés aux archives départementales de la Seine-Inférieure et dans celles de la Chambre des notaires de Rouen, M. de Beaurepaire établit que du xv^e au xviii^e siècle la disposition topographique de cette partie de la ville de Rouen n'a pas changé. Le bûcher de Jeanne d'Arc a été dressé sur la place du Vieux Marché et dans la partie de cette place qui, dès le xiii^e siècle et encore au xvi^e, était d'ordinaire affectée aux exécutions. Une fontaine ornée d'une statue de Jeanne d'Arc et construite postérieurement à 1525, sur une autre place connue longtemps sous le nom de Marché aux Veaux, a été cause qu'au xviii^e siècle cette dernière place a été décorée du nom de Place de la Pucelle qui historiquement revenait de droit au Vieux Marché. Le Vieux Marché avait peu d'étendue, preuve nouvelle pour établir l'erreur des historiens qui font assister à la mort de Jeanne d'Arc une armée de huit mille

Anglais, tandis que très-probablement il faut avec M. Quicherat lire *cent soixante*. M. de Beaurepaire a prouvé ailleurs qu'à une date très-rapprochée de celle-là, en 1427, la garnison de Rouen se composait de quinze hommes d'armes et de quatre-vingt-six archers.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

128. — **Le Second Enfer d'Étienne Dolet**, suivi de sa traduction des deux dialogues platoniciens l'Axiochus et l'Hippusachus, notice bio-bibliographique, par un bibliophile. Bruxelles, 1868. In-12, xj-108 pages. Paris, à la librairie de l'Académie des bibliophiles.

On connaît les travaux, le savoir, les malheurs d'Étienne Dolet; MM. Aimé Martin et Taillandier ont écrit à cet égard des pages très-judicieuses; M. Boulmier a traité ce sujet d'une façon qu'on peut regarder comme définitive, mais il n'avait point reproduit les ouvrages qui servirent de prétexte pour envoyer à la mort le savant typographe qui avait parfois donné des preuves de l'indépendance de ses opinions; la traduction plus ou moins exacte d'un passage attribué à Platon fut regardée comme une preuve d'adhésion aux doctrines matérialistes, et il n'en fallut pas davantage pour que Dolet fût condamné à être brûlé. On montra d'ailleurs de l'indulgence; il fut étranglé lorsqu'il eut été placé sur le bûcher. Un récit sommaire de ces faits déplorables, une analyse rapide de la vie de cette victime de l'intolérance, une énonciation de ses nombreux écrits, occupent la notice mise en tête de la réimpression de ces dialogues platoniciens dont il serait à peu près impossible de retrouver aujourd'hui les éditions originales. Sans doute, une version moderne serrerait de plus près un texte établi avec une critique plus éclairée, mais il est permis de penser que la langue du *xvii*^e siècle possède, pour rendre les écrivains de l'antiquité, une originalité, un charme naïf qu'on chercherait inutilement aujourd'hui. Le volume en question contient aussi le *Second Enfer* de Dolet (le premier n'a jamais paru), c'est-à-dire les pièces de vers qu'il composa dans la prison de Lyon et qu'il adressa à de puissants personnages dont la protection lui fit défaut aux jours de ses infortunes. Ces poésies ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais elles offrent un caractère touchant. Le volume en question fait partie d'une collection dans laquelle on remet en lumière les œuvres des écrivains qui ont eu le triste honneur d'être brûlés ou pendus. On a déjà remis en lumière le pamphlet de ce malheureux fou Geoffroy Vallée, qui paya de sa vie les absurdités entassées dans quelques pages auxquelles il avait donné le titre de *Iles de la foy*. On pourrait s'occuper de Servet et de Giordano Bruno, mais leurs écrits, très-longs, très-obscurs, composés en latin ou en italien, rebutteraient sans doute les lecteurs les plus intrépides. Vanini exécuté à Toulouse a déjà passé en notre langue, grâce à M. Rousset, et il a excité fort peu d'attention. Notons encore le visionnaire Simon Morin, qu'il fallait envoyer dans un hospice d'aliénés et que le parlement, à l'une des plus brillantes époques du règne de Louis XIV, fit traîner à la place de Grève; quelques-uns de ses écrits, fort recherchés des bibliophiles amateurs de raretés,

pourraient être réimprimés, à petit nombre s'entend, car pour que la copie, ainsi que l'original, conserve quelque valeur dans ce genre de productions, il faut qu'on éprouve une certaine difficulté à se les procurer.

129. — **Die maritime Politik der Habsburger im siebzehnten Jahrhundert**, von Konrad REICHARD. Berlin, W. Hertz. 1867. vj-191 p. in-8°. — Prix : 4 fr.

M. Reichard a essayé de nous retracer dans le présent ouvrage le tableau de *la politique maritime de la maison de Habsbourg au XVII^e siècle*. Le titre est un peu trop compréhensif peut-être, car l'auteur ne s'occupe guère dans son livre que de l'époque de 1610 à 1630 et des tentatives de domination maritime relatives à la mer du Nord et à la mer Baltique ; mais tout ce qu'il nous donne est neuf autant que curieux, car il a courageusement abordé un sujet dont personne n'avait encore entretenu le public et que les savants mêmes avaient à peine entrevu dans leurs recherches. Aussi M. Reichard a-t-il dû puiser péniblement les matériaux de son livre dans les archives de Brunswick, Hambourg, Lubeck, Dantzick et quelques autres villes de l'Allemagne du Nord, ainsi que dans des collections de documents espagnols généralement trop peu connues des écrivains étrangers. Son premier chapitre nous détaille l'état des finances, du commerce, de l'industrie, de la marine de l'Espagne au commencement du XVII^e siècle, ainsi que le développement brillant du commerce des Provinces-Unies ; puis il nous retrace les tentatives des Habsbourg de Madrid pour fonder une ligue commerciale catholique et s'assurer des débouchés et des ports de mer au Nord, surtout sur les côtes de la Frise-Orientale et près de cette embouchure de l'Iahde, que deux siècles plus tard la Prusse, poursuivant des projets analogues, devait transformer à grands frais. La dernière de ces tentatives fut faite au congrès de Bruxelles, en 1626, où l'Espagne, la Bavière, l'Infante-gouvernante des Pays-Bas espagnols et l'Empereur essayèrent en vain de former une union maritime capable de tenir en échec les flottes du Nord et surtout celle des Provinces-Unies, dont l'habileté diplomatique les contrecarrait partout. Bientôt une nouvelle série de projets de conquête fut entamée à la suite de la défaite du roi Chrétien IV de Danemark à la bataille de Lutter, par les armées de la Ligue catholique et de l'Empire ; Ferdinand II, dont les troupes occupaient toute l'Allemagne du Nord et dont le général, Albert de Waldstein, campait en Holstein avec sa terrible armée, caressait alors l'espoir de prendre la succession de la Ligue hanséatique parmi les marines du Nord ; cette confédération de villes allemandes, autrefois si respectée des Danois, des Norvégiens, des Suédois et des Russes, traînait à peine encore un reste d'existence. L'empereur croyait, en gagnant de gré ou de force la Hanse à ses projets, pouvoir aussi s'emparer du passage du Sund, encaisser les riches revenus que procurait le péage de ce détroit, arracher en un mot aux puissances maritimes, Hollande, Angleterre, Suède, Danemark, le commerce de la Baltique et leur en interdire l'entrée pour en faire une mer intérieure purement germanique, ou plutôt — car Ferdinand s'occupait fort peu de

l'unité allemande au point de vue des principes — une propriété exclusive de la famille des Habsbourg. Mais les circonstances empêchèrent qu'il y eut jamais autre chose qu'un commencement d'exécution. Waldstein fut bien nommé *général de la mer Océanique et Baltique*, mais sa flotte ne compta jamais plus de dix-huit vaisseaux, dont beaucoup furent détruits par les Danois. Ses querelles continuelles avec le comte de Schwarzenberg, l'envoyé impérial auprès des villes hanséatiques, nuisit au succès des négociations entamées avec ces dernières, qui ne voulaient pas sacrifier les derniers débris de leur marine dans une lutte infructueuse. Bientôt d'ailleurs le généralissime de Ferdinand fut nommé par son maître, duc héréditaire de Mecklenbourg, et dès lors son attention fut toute dirigée du côté des princes et États de l'Empire dont il devait essayer de capter les bonnes grâces; il abandonna ses plans maritimes auxquels l'Espagne elle-même, absorbée par la guerre de la succession de Mantoue et par celle des Pays-Bas, ne pouvait coopérer davantage. Les préparatifs belliqueux de Gustave-Adolphe hâtèrent l'échec des plans secrets de la cour de Vienne, et le débarquement du roi de Suède en 1630 les fit abandonner complètement. L'auteur s'est arrêté là, ne voulant plus parler de quelques essais postérieurs, également malheureux, ou n'ayant pas encore trouvé peut-être des matériaux suffisants pour continuer son travail. Si l'on ne veut juger l'importance d'une tentative politique que d'après le succès on est en droit de nier l'intérêt qui s'attache aux projets non réalisés de Philippe III et de Ferdinand II. Quant à nous, qui n'admettons pas ce *critérium* exclusif, nous avons suivi avec un grand intérêt le récit de l'historien, car il nous dévoile des visées politiques que nous soupçonnions à peine avant la publication de son ouvrage; il nous fournit de plus un nouvel et décisif argument contre ceux qui ne voient dans la guerre de Trente-Ans qu'une lutte religieuse et dynastique; elle porte sans doute l'empreinte de ce double caractère et l'on a tort également de le nier; mais à côté des motifs religieux qui s'y mêlent aux calculs d'ambition dynastique, on peut démêler désormais, grâce aux savantes recherches de M. R., un but également important aux yeux des belligérants, la suprématie maritime et commerciale à conquérir. Les intérêts matériels des peuples commencent à compter dans la lutte, et ce fait nous avertit que nous approchons des temps modernes.

Nous n'avons pas beaucoup d'observations de détail à faire; dans son premier chapitre, M. R. cite assez souvent des chiffres et des détails de statistique commerciale d'après des brochures hollandaises contemporaines, telles que le *Spaensche Raedt*, le *Veridicus Belga*, etc. Autant nous sommes partisans de l'emploi de feuilles volantes du temps, comme sources historiques, lorsqu'il s'agit de caractériser les partis ou les opinions politiques et religieuses d'une époque, autant nous croyons dangereux de les invoquer pour des détails de chiffres, etc.; on devient défiant quand on voit avec quelle véhémence les hommes compétents discutent sous nos yeux, même les documents de la statistique officielle contemporaine. — A la page 157, M. R. parle de la *Relatione dello Stato del Imperio*, qu'on a, dit-il, l'*habitude d'attribuer* au nonce Carlo Carafa, le trop célèbre convertisseur de la Bohême; il n'y a pas moyen de douter que cette pièce soit

en effet de lui. — Une des sources de M. R. a été l'*Ambassade d'Espesses*, manuscrit de quatre volumes in-folio, qui se trouve à la Bibliothèque de Berlin ; il serait intéressant de savoir si les pièces de ce recueil sont les copies des dépêches de cet ambassadeur français, qui résidait à La Haye, de 1624 à 1628, que nous avons à la Bibliothèque Impériale (M. S. Fonds français, n° 17943-45). Malheureusement en cet endroit, comme dans son livre en général, l'auteur n'a pas cru nécessaire de nous donner des explications un peu détaillées sur ses sources. — Les innombrables notes et citations à l'appui de son texte, sont toutes rejetées à la fin du volume, arrangement regrettable, car on n'est pas toujours porté à vérifier sur-le-champ chaque citation, et quand on arrive aux dernières pages, on ne se retrouve plus au milieu de tous ces petits détails, chiffres, dates, etc.

Le style de l'ouvrage est facile et coulant ; on serait même tenté de croire — chose bien rare chez un auteur allemand — que le nombre des alinéas aurait pu facilement être diminué. A force d'étudier consciencieusement ses sources, il est arrivé à notre historien ce qui est inévitable en pareil cas : il s'est fortement imprégné du langage de ses sources. Malheureusement si le xvii^e siècle passe pour marquer l'apogée de la langue française, on peut affirmer au contraire qu'à nulle autre époque l'allemand ne fut défiguré par autant de tournures baroques et de mots latins, français, espagnols, etc. ; on trouve çà et là dans notre volume de curieux exemples de ces locutions étrangères autant qu'étrangères. Mais ce ne sont là que des taches légères, et nous devons remercier encore une fois, en terminant, M. Reichard de nous avoir fourni un travail aussi consciencieux sur un sujet si peu connu. Son étude fait honneur à son zèle et à son talent, honneur aussi au *Séminaire historique* de M. Droysen qui l'a vu naître et à l'éminent professeur de Berlin auquel elle est dédiée par son élève reconnaissant.

ROD. REUSS.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

LA PAROLE Son origine, sa nature, sa mission. 1 volume
in-8°. 5 fr.

A. MARIETTE-BEY Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan, d'après les ordres de Son Altesse le Vice-Roi d'Égypte. Tome deuxième, comprenant Gebel-Barkal, Abydos (ville ancienne), temple de Séli, temple de Ramsès. In-folio, 113 pages de texte et 61 planches, cartonné en deux volumes. 120 fr.

Le premier volume est sous presse et paraîtra prochainement.

G. MASPÉRO L'inscription dédicatoire du temple d'Abydos, texte, traduction et notes, suivie d'un essai sur la jeunesse de Sésostris. 1 vol. in-4° autographié. 15 fr.

En vente chez DUNCKER et HUMBLOT, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. KUGLER Handbuch der Geschichte der Malerei seit Constantin dem Grossen. 3. Aufl. neu bearb. u. verm. v. Blomberg. III. Bd. In-8°. 9 fr. 10
L'ouvrage complet, 27 fr. 52

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Abyssinia** and its people or life in the land of Prester John. Edited by J. Camden Hotten with a new map and 8 col. illustr. Pet. in-8°, 380 p. London (Hotten). 9 fr. 40
- Bartlett** (W. H.). Forty days in the desert. New edit. In-8° cart. London (Bell and D.). 13 fr. 15
- The Nile boat or glimpses of the land of Egypt. In-8° cart. London (Ibid.). 13 fr. 15
- Benvenuto** da Imola. Il Romuleo, voigarizzato nel buon secolo e messo per la prima volta in luce dal D. G. Gualteri. Vol. I. In-8°, xiv-394 p. Bologna (tip. Romagnoli). 9 fr. 50
- Bisset** (A.). History of the commonwealth of England from the death of Charles I to the expulsion of the long parliament by Cromwell being omitted Chapters of the history of England. 2 vol. Vol. 2 in-8° cart. 523 p. London (Murray). 18 fr. 75
- Bulwer** (H. L.). Historical characters. Talleyrand, Cobbett, Mackintosh, Canning. 2 vol. in-8° cart. 910 p. London (Bentley). 37 fr. 50
- Burgess** (W. R.). An investigation of a common Aryan and Semitic demonstration base. In-12° cart. London (Williams and N.). 2 fr. 50
- Carducci** (G. B.). Sul grande mosaico recentemente scoperto in Pesaro, e sull'antico edificio al quale servi di pavimento, congetture e disegni. In-folio, 55 p. con tavole. Pesaro (Nobili).
- Carpenter** (J. E.). New Irish Song-book. In-18. London (Routledge). 1 fr. 25
- New Scotch Song-book. In-18. London (Ibid.). 1 fr. 25
- Chronicles** and memorials of great Britain and Ireland. Gesta Abbatum monasterii sancti Albani a T. Walsingham. Edited by W. T. Riley. Vol. 2. Gr. in-8°, d.-rel. London (Longmans). 12 fr. 50
- Dante's** Vision or hell, purgatory and suicide. Translated by rev. H. F. Clay. New edit. Gr. in-8° cart. London (Bell and D.). 3 fr. 15
- Da Prato** (G.). Il Paradiso degli Alberti, ritrovi e ragionamenti del 1389, romanzo. Dal codice autografo e anonimo della Riccardiana e cura di A. Wesselofsky. Vol. II. Petit in-8°, 230 p. Bologna (Romagnoli). 9 fr. 60
- Dufton** (H.). Narrative of a journey through Abyssinia in 1862-3. 2. edit. Pet. In-8° cart. 354 p. London (Chapman and H.). 13 fr. 15
- Dyer** (T. H.). The history of the Kings of Rome; with a prefatory dissertation on its sources and evidence. In-8° cart. 570 p. London (Bell and D.). 18 fr. 75
- English** Cyclopædia re-issue. Natural history. Vol. 4. In-4° cart. London (Bradbury). 13 fr. 15
- Essays** on a liberal education. Edited by rev. F. W. Farrar. In-8° cart. 384 p. London (Mac Millan). 13 fr. 15
- Fornari** (F.). Notizie storiche ed artistiche intorno al duomo di Milano. In-16, 134 p. Milano (Società tipogr.). 1 fr. 25
- Gould** (S. B.). Curious Myths of the middle ages. 2. series. Pet. in-8° cart. 370 p. London (Rivingstons). 11 fr. 90
- Homeri** Ilias, lib. 1-12 ex novissima recensione. F. A. Paley. In-18 cart. 220 p. (Cambridge greek and latin Texte). London (Whittaker et C.). 3 f. 15
- Humphreys** (H. N.). A history of the art of printing from its invention to its wide spread development in the middle of the sixteenth century, preceded by a short account of the origin of the alphabet and the successive methods of recording events and multiplying manuscript books before the invention of printing. With 100 illustr. produced in photo-lith. by Day and Son. In-fol., London (Quaritch). 78 fr. 75
- Jennings** (L. J.). Eighty years of republican government in the United-States. Pet. in-8° cart. London (Murray). 13 f. 15

- Keane** (M.). The towers and temples of ancient Ireland : their origin and history discussed from a new point of view. Illustr. with 186 engravings on wood chiefly from photographs and original drawings. In-4° cart. 512 p. Dublin (Hodges et S.) 39 f. 40
- Layard** (A. H.). Nineveh and Babylon : a narrative of a second expedition to Assyria during the years 1849, 1850 and 1851. Abridged by the author from his larger Work. Pet. in-8° cart. 460 p. London (Murray). 9 fr. 40
- Madonna Lionessa.** Cantare inedito del secolo XIV, aggiuntavi una novella del Pecorone. In-8°, 67 p. — Libro degli ordinamenti della compagnia di Santa Maria del Carmine scritto nel 1280, per la prima volta messo in luce secondo la pergamena originale da G. Piccino. In-8°, 47 p. Bologna (Romagnoli). 4 fr. 75
- Malaspini.** Istoria di Ricordano Malaspini, gentiluomo fiorentino, dalla edificazione di Fiorenza per insino all' anno 1281, con l'aggiunta di Giachetto, suo nipote, dal detto anno per insino al 1286, riscontrata colle prime edizioni e pubblicata per cura di C. Giannini. In-8°, 335 p. Bologna (Romagnoli). 14 fr.
- Milman** (H. H.). History of latin christianity. 9 vol. Vol. 7, 8, 9. 4th and revis. edit. In-12 cart. London (Murray).
Le vol. 7 fr. 50
- Miltoni** Samson Agonistes. Græce reddit G. Baron Lyttelton. Pet. in-8° cart., 186 p. London (Mac Millan). 8 fr. 15
- Muller** (M.). Chips from a german Workshop. 2 vol. in-8° cart., 750 p. London (Longmans). 26 fr. 25
- Museo** Borbonico di Napoli. Gr. in-8°. Fascic. 64 ed ultimo del vol. XVI. Napoli. 11 fr. 50
Les 64 fascicules parus jusqu'à ce jour, 730 fr.
- Napier** (W. F.). History of the peninsular War. New edition. 6 vol. pet. in-8° cart. London (Boone). 75 fr.
- Ogniben** (A.). I Guglielmiti del secolo XIII, una pagina di storia milanese documentata. In-16, xi-130 p. Perugia (San-tucci). 1 fr. 75
- Ottavi** (P.). Sull' antichità ed importanza della provincia di Reggio nell' Emilia. In-8°, 68 p. Reggio (Calderini e C.).
- Payne** (J.). Studies in english prose consisting of specimens of the language in its earliest succeeding and latest stages, with notes explanatory and critical together, with a sketch of the history of the english language and a concise anglo-saxon grammar. In-12 cart., 477 p. London (Virtue). 6 fr. 50
- Plato's** Apology, with revised text and english notes and a digest of platonic idioms by Rever. J. Riddell. In-8° cart., 278 p. London (Mac Millan). 10 fr. 65
- Principes** (les) de 1789 et la liberté de la presse. Extraits des cahiers de doléances des trois ordres de toutes les provinces de France. Avec une introduction. In-8°, xxvii-131 p. Paris (lib. Lemerre). 2 fr.
- Public** (the) Schools : Winchester, Westminster, Shrewsbury, Harrow, Rugby. Notes on their history and traditions by Author of Etoniana. In-12 cart., 421 p. London (Blackwood). 10 fr. 65
- Poliziano** (A. A.). Prose volgare edite e poesie latine e greche edite ed inedite, raccolte ed illustrate da I. del Lungo. In-12, xxxv-568 p. Firenze (Barberà). 4 fr. 75
- Rawlinson** (G.). The five great monarchies of the ancient eastern World. 4 vols. Vol. 4. In-8° cart. 610 p. London (Murray). 20 fr.
- Reclus** (E.). La terre, description des phénomènes de la vie du globe. I. Les continents; avec 230 cartes ou fig. intercalées dans le texte et 24 cartes tirées en couleur. Gr. in-8°, iii-831 p. Paris (lib. Hachette). 15 fr.
- Robinson** (E.). Biblical researches in Palestine. 3. edit. with new maps and plans. In-8° cart. London (Murray). 52 fr. 50
- Rowland** (J.). A grammar of the welsh language. In-8°. London (Hamilton). 5 fr. 65
- Rusio** (L.). La Mascalcia, volgarizzamento del secolo XIV messo per la prima volta in luce da P. Delprato. Aggiuntavi il testo latino per cura di L. Barbieri. Vol. I. In-8°, viii-447 p. Bologna (Romagnoli). 10 fr. 50
- Shute** (S. M.). A manual of anglo-saxon for beginners. In-12, 195 p. New-York 7 fr. 50
- White** (H.). The Massacre of St Bartholomew preceded by a history of the religious wars in the reign of Charles IX. In-8° cart., 500 p. London (Murray). 20 fr.
- Zahn** (A.). Notizie artistiche tratte dall' archivio segreto del Vaticano. In-8°, 30 p. Firenze (tip. Galileiana).

LA FAMILLE DE RONSART

*Recherches généalogiques, historiques et littéraires, sur P. de Ronsard
et sa famille,*

pour faire suite à l'édition des œuvres complètes du Poète, de M. Prosper Blanchemain,

PAR ACHILLE DE ROCHAMBEAU.

M. le comte A. de Rochambeau va publier prochainement un recueil de renseignements nouveaux sur Ronsard et sa famille. Voici la table des matières qui donnera une idée de l'ouvrage :

Introduction.

Chapitre I. Généalogie de la famille de Ronsart. — § I. Branche de la Poissonnière. — II. Branche de Glatigny. — III. Branche de Beaumont-la-Ronce. — IV. Branche de Monchenou. — V. Branche des Bordes.

Chapitre II. Propriétés seigneuriales possédées à diverses époques par la famille de Ronsart. — § I. La Poissonnière. — II. Les Moulins-Ronsart. — III. Les Roches. — IV. Glatigny. — V. La Chapelle-Gaugain. — VI. Monchenou. — VII. La Fousse de Roumigny. — VIII. La Garlière. — IX. Fleurigny. — X. Saint-Gilles. — XI. Croixval. — XII. La Cour de Crann. — XIII. La Cour. — XIV. Les maisons de ville. — XV. Beaumont-la-Ronce. — XVI. St-Côme-lès-Tours. — XVII. Bellozanne.

Chapitre III. Iconographie et souvenirs du poète Ronsard.

Chapitre IV. Mélanges sur Pierre de Ronsard. — I. Époque de la naissance de Ronsard. — II. Ronsard a-t-il été prêtre? — III. Conversion de Pierre de Ronsard. — IV. Remontrance à Pierre de Ronsard. — V. Deuxième remontrance à Pierre de Ronsard. — VI. Epistre à la populace de Paris. — VII. Ad Petrum Ronsardum. — VIII. Ad Ronsardum. — IX. Passerat à Ronsard.

Chapitre V. Pierre de Ronsard. Ses juges et ses imitateurs.

Chapitre VI. Pièces justificatives.

Table analytique des noms de personnes contenus dans l'ouvrage.

Table analytique des noms de lieux contenus dans l'ouvrage.

Table des matières.

Il sera publié en deux formats. Une édition in-16, format elzevirien, avec ou sans album in-8° raisin, composé de 21 planches complètement inédites. Parmi ces planches se trouvent un portrait de Ronsard d'après une peinture du temps et le fac-simile d'une lettre autographe du poète.

Cette édition est destinée à faire suite aux œuvres complètes de Ronsard publiées par M. Prosper Blanchemain.

Il sera tiré aussi cinquante exemplaires de bibliophiles sur papier vergé in-8° raisin, avec les planches intercalées dans le texte.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

LA PAROLE Son origine, sa nature, sa mission. 1 volume
in-8°. 5 fr.

J. LAGADEUC Le Catholicon. Dictionnaire breton,
français et latin, publié par M. R. F.
Le Men, archiviste du Finistère, d'après l'édition de M^e Auffret de Quotqueueran,
imprimée à Tréguier chez Jehan Caluez en MCCCCXCIX. 1 vol. in-8° (tiré à petit
nombre). 6 fr.

P. MEYER Recherches sur l'épopée française. Examen critique
de l'histoire poétique de Charlemagne de M. G.
Paris et des épopées françaises de M. L. Gautier. Gr. in-8°. 3 fr.

E. DE GOTTBURG Des cataractes du Nil et spécia-
lement de celles de Hannek et
de Kaybar. 1 vol. in-4°, orné de 5 cartes en chromolithographie. 20 fr.

R. DE MAS LASTRIE Du droit de marque et du
droit de représailles au
moyen-âge. Gr. in-8°. 2 fr.

HARTWIG DERENBOURG
Essai sur les formes des pluriels arabes. In-8°. 3 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Baronii** (C.). *Annales ecclesiastici denuo excusi et ad nostra usque tempora reducti ab A. Theiner*. T. 9, 10, 11 (500-679). In-4° à 2 col., xxj-1878 p. Bar-le-Duc (lib. Guérin). Le vol. 16 fr.
- Beau** (le) dans l'utile. Histoire sommaire de l'Union centrale des beaux arts appliqués à l'industrie, suivie des rapports du jury de l'exposition de 1865. In-8°, 507 p. Paris (15, place Royale).
- Blanc** (L.). Révolution française. Histoire de dix ans (1830-1840). 10^e édit., augmentée de nouveaux documents diplomatiques et illustrée de 25 grav. T. 3. In-8°, vij-472 p. Paris (lib. Pagnerre). 4 fr.
- Brachet** (A.). Grammaire historique de la langue française. In-18 jésus, 315 p. Paris (lib. Hetzel). 3 fr.
- Brown** (J. P.). The Dervishes or oriental spiritualism. Pet. in-8° cart., 414 p. London (Trubner and C°). 17 fr. 50
- Buron** (L. L.). Histoire des principales littératures de l'Europe ancienne et moderne, avec tableaux et sommaires. In-12, 448 p. Paris (lib. Thorin). 3 fr. 50
- Caix de Saint-Amour** (A. de). La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne. Histoire, grammaire, lexique. In-8°, 460 p. Paris (Hachette et C°). 10 fr.
- Charles** (le P.). Histoire abrégée des missions des pères Capucins de Savoie (1657-1680). Traduit en français par le père Fidèle de Talissieu, capucin. In-8°, 253 p. Chambéry (imp. Bottero).
- Claretie** (J.). Les derniers Montagnards. Histoire de l'insurrection de prairial an III (1795) d'après les documents originaux inédits. 2^e édition. In-18 jésus, vij-409 p. Paris (lib. Internationale). 3 fr. 50
- Cochet**. Archéologie gauloise. Note sur un bracelet en bronze trouvé à Caudebec-Elbeuf en 1865. In-8°, 7 p. avec fig. Rouen (imp. Cagniard).
- Coquerel** (A.). *Libres Études*. Religion, critique, histoire, beaux-arts et voyages. In-8°, 376 p. Paris (lib. G. Baillière). 5 fr.
- Darcel** (A.). L'art architectural en France depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV, motifs de décoration intérieure et extérieure dessinés d'après des modèles exécutés et inédits des principales époques de la Renaissance, comprenant : lambris, plafonds, voûtes, cheminées, portes, etc., dessinés par E. Rouyer. T. I. In-4°, 112 p. et 100 pl. Paris (lib. Baudry).
- Desnoyers**. Notice sur une urne funéraire trouvée dans la commune de Saint-Jean de Braye. In-8°, 13 p. et pl. Orléans (imp. Jacob).
- Deydou** (P. G.). Un poète bordelais : Ausone. Etude biographique et littéraire. In-8°, 22 p. Bordeaux (imp. V^e Dupuy et C°). 50 c.
- Donet**. Le Strabon de Didot et deux questions de géographie comparée : les Vadicasses dans l'Auxois ; une voie romaine en Séquanie. In-8°, 31 p. Semur (lib. Verdot).
- Duchinski**. Introduction à l'ethnologie des peuples rangés au nombre des Slaves. In-8°, 16 p. Paris (imp. Hennuyer et fils).
- Fourmont** (H. de). L'Ouest aux Croisades. T. 3. In-8°, 457 p. Paris (lib. Aubry).
- Franklin** (A.). Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, collèges, etc. T. I. In-4°, xxiii-429 p. Paris (lib. A. Franck).
Histoire générale de Paris. Collection de documents publiée sous les auspices du Conseil municipal.
- Frœhner** (W.). Choix de vases grecs inédits de la collection de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon. In-4°, 56 p. et 7 pl. Paris (imp. Claye).
- Herbert** (Lady). Cradle lands. Gr. in-8° cart. London (Bentley). 26 fr. 25
Travels in Egypt, Syria and the Holy Land, with illustrations.
- Irenæus** (Writings of), translated by rev. A. Roberts and rev. W. H. Rambaut. Vol. I. In-8° cart., 500 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

- Jervis** (S.). A Dictionary of the language of Shakspeare. In-4° cart., 370 p. London (J. R. Smith). 15 fr.
- Kalevala** (le), épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois. Traduit de l'idiome original, annoté et accompagné d'études historiques, mythologiques et littéraires, par L. Léouzon Le Duc. 1° l'épopée. In-8°, xlvij-512 p. Paris (lib. Internationale). Les deux vol. 15 fr.
- Kératry** (de). L'élévation et la chute de l'empereur Maximilien. Intervention française au Mexique (1861-1867). Précédé d'une préface de Prévost-Paradol. In-8°, xx-372 p. Paris (lib. Internationale). 7 fr.
- Laprade** (V. de). Le sentiment de la nature chez les modernes. In-8°, xj-352 p. Paris (lib. Didier et C°). 7 fr. 50
- Liblin** (J.). Chronique de Colmar. 1° et 2° parties, de l'an 58 à l'an 1300. In-8°, ix-146 p. Mulhouse (imp. Bader).
- Mahul**. Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne. Villes, villages, églises, abbayes, prieurés, châteaux, seigneuries, fiefs, généalogies, blasons, métairies, lieux bâtis, quartiers ruraux, notes statistiques. Vol. 5. In-4°, 778 p. et 6 pl. Paris (lib. Dumoulin). 15 fr.
- Marshman** (J. C.). The history of India from the earliest period to the close of lord Dalhousie's administration. Vol. 3. In-8° cart., 506 p. London (Longmans). 9 fr. 40
- Michaux**. Notice historique sur les circonscriptions ecclésiastiques anciennes et modernes du diocèse de Cambrai, et spécialement sur celles de ses divisions et subdivisions qui se rapportent au territoire actuel de l'arrondissement d'Avesnes. In-8°, xvij-437 p. et carte. Avesne (l'auteur). 5 fr.
- Milet** (A.). Céramique normande. Priorité de l'invention de la porcelaine à Rouen en 1673. In-12, 24 p. Rouen (imp. Gagniard).
- Millet** (J.). Histoire de Descartes avant 1637, suivie de l'analyse du Discours de la méthode et des Essais de philosophie. In-8°, xxxij-496 p. Paris (lib. Didier et C°).
- Millot** (A.). Le château de Chambord, photographié par Micusement, avec un texte descriptif et historique par A. Millot, précédé d'une introduction par T. Gautier. 1° livr. In-f°, 4 p. et pl. Blois (l'auteur).
Se composera de 10 livr. à raison de 6 fr. chaque.
- Pécheur**. Annales du diocèse de Soissons. T. 2. In-8°, 666 p. Paris (lib. Dumoulin).
- Prarond** (E.). Quelques faits de l'histoire d'Abbeville, tirés des registres de l'échevinage, suivant des notes de la main de M. Traullé, mises en ordre et complétées. In-12, 203 p. Paris (lib. Dumoulin).
- Prat** (H.). Études historiques. Révolution française. In-18 Jésus, 400 p. Paris (lib. Borrani). 4 fr.
— Études littéraires. Époque révolutionnaire. In-18 Jésus, 380 p. Paris (le même). 4 fr.
- Rittiez** (F.). Histoire du gouvernement provisoire de 1848, pour faire suite à l'histoire du règne de Louis-Philippe I°. T. 2. In-8°, 383 p. Paris (Lib. internat.). 5 fr.
- Roberts** (J. S.). The legendary Ballads of England and Scotland, with orig. illustrat. and steel portrait. In-8° cart. London (Warne). 9 fr. 40
- Robillard de Beaurepaire** (C. de). L'entrée de François I° roi de France, dans la ville de Rouen, au mois d'août 1517; réimprimé d'après deux opuscules rarissimes de l'époque, et précédé d'une introduction. Pet. in-4°, lv-34 p. Rouen (imp. Boissel).
— Les tavernes de Rouen au XVI° siècle; publié d'après un opuscule rarissime de l'époque; avec une introduction. Pet. in-4°, xxviii-19 p. Rouen (imp. Boissel).
- Sybel** (H. v.). History of the french Revolution, translated from the 3. edit. of the original german work by W. C. Perry. 4 vol. Vol. 1 and 2. In-8° cart. London (Murray). 30 fr.
- Thompson** (d'A. W.). Sales Attici, or the maxims, witty and wise of Athenian tragic drama collected, arranged and paraphrased. In-12 cart., 430 p. Edinburgh (Edmonston and D.). 11 fr. 25
- Tissot** (J.). Essai de logique objective, ou théorie de la connaissance de la vérité et de la certitude. In-8°, xx-468 p. (lib. L. Hachette et C°).
- Topin** (M.). L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV. Affaires de Rome. Une élection en Pologne. Conférences de Gertruydenberg. Paix d'Utrecht. In-8°, 436 p. Paris (lib. Didier et C°).

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

- Ouvaroff.** Examen critique de la fable d'Hercule. St-Pétersbourg, 1820. In-4°, demi-rel. v. 2 fr. 50
- Paciaudi.** Lettres au comte de Caylus. Paris, 1802. In-8°, demi-v. pl. 3 fr. 50
- Panelli (A. X.), Soc. J. De Cistophoris.** Lugduni, 1734. In-4°, demi-v. 3 fr. 50
- Panofka (Th.).** Recherches sur les véritables noms des vases grecs et sur leurs différents usages. Paris, 1829. In-fol. cart. non rogné. Pr. f. 22 fr. 12 fr.
- Le lever du soleil sur un vase peint. Paris, 1833. In-4°, cart. planch. 4 fr.
- Zeus und Ægyna. Berlin, 1836. In-4°, cart. planch. gr. pap. 5 fr.
Le même, pap. ordin. 3 fr.
- Ueber verlegene Mythen mit Bezug auf Antiken des Königl. Museums. 1839. In-4° br. pl. 4 fr.
- Von einer Anzahl antiker Weihgeschenke und den Beziehungen ihrer Geber zu den Orten ihrer Bestimmung. Berlin, 1839. In-4° br. Avec 4 pl. Pr. f. 8 fr. 5 fr.
- Von dem Einflusse der Gottheiten auf die Ortsnamen. Berlin, 1842. 2 vol. in-4° br. 6 pl. Pr. f. 12 fr. 8 fr.
- Die Heilgötter der Griechen. Berlin, 1845. In-4°, br. planch. 3 fr. 50
- Poseidon und Dionysos. 1845. In-4°, fig. br. 2 fr.
- Antikenkranz zum funften berliner Winckelmannsfest. 12 bildl. Darstellungen. Berlin, 1845. In-4°, br. 1 fr. 50
- Asklepios und die Asklepiaden. Berlin, 1845. 2 vol. in-4°, br. pl. Pr. f. 15 fr. 10 fr.
- Perseus und die Græa. Berlin, 1846. In-4°, br. pl. 1 fr. 50
- Der Vasenbildner Panphæos. Berlin, 1848. In-4°, br. pl. 5 fr.
- Trophonioskultus in Rhegium. Berlin, 1848. In-4°, br. pl. 3 fr.
- Von den Namen der Vasenbildner in Beziehung zu ihren bildlichen Darstellungen. Berlin, 1849. — Die Vasenmaler Eythymides und Euphronios. — Der Vasenbildner Panphaios. — In-4°, br. pl. Pr. f. 17 fr. 12 fr.
- Delphi und Melaine Antikenkranz zum 9. berliner Winckelmannsfest. 14. bildl. Darstellung. Berlin, 1849. In-4°, br. 2 fr.
- Die griechischen Eigennamen mit Kalos im Zusammenhang mit dem Bilderschmuck auf bemalten Gefässen. 1849. In-4°, pl. Pr. f. 16 fr. 10 fr.
- Gemmen mit Inschriften in den königlichen Museen zu Berlin, Haag, Kopenhagen, London, Paris, Petersburg und Wien. Berlin, 1851. In-4°, br. pl. Pr. f. 20 fr. 15 fr.
- Archæologischer Commentar zu Pausanias. Bd. II. Kap. 24. Berlin, 1854. In-4°, br. pl. Pr. f. 6 fr. 3 fr.
- Atalante und Atlas. Berlin, 1851. In-4°, br. pl. Pr. f. 6 fr. 75 c. 5 fr.
- Dionysos und die Thyaden. Berlin, 1853. In-4°, br. pl. Pr. f. 6 fr. 4 fr.
- Phocus und Antiope. Berlin, 1855. In-4°, br. pl. 2 fr. 50
- Zur Erklärung des Plinius. Ib. 1853. In-4°, br. pl. Pr. f. 3 fr. 35 c. 2 fr.
- Zeus Basileus und Herakles Kallinikos. Berlin, 1855. In-4°, br. pl. 1 fr. 50
- Panvinii (Onuphr.).** Antiquitatum Veronensium libri VIII. Veron, 1648. Fig. F. v. 9 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

L. LAGRANGE Pierre Puget, peintre, sculpteur, ar-
chitecte, décorateur de vaisseaux.
1 vol. in-8°. 7 fr.

E. GARCIN Les français du Nord et les français du Midi.
1 vol. in-12. 3 fr. 50

L. AUDIAT Bernard Palissy. Étude sur sa vie et ses travaux.
1 vol. in-12. 3 fr. 50

A. ROBERT La Parole et l'Épée, épisodes dramatiques de
la réforme en Allemagne. 1521-1525. 1 vol.
in-12. 3 fr. 50

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. MARIETTE-BEY Fouilles exécutées en
Égypte, en Nubie et au
Soudan, d'après les ordres de Son Altesse le Vice-Roi d'Égypte. Tome deux-
ième, comprenant Gebel-Barkal, Abydos (ville ancienne), temple de Séli,
temple de Ramsès. In-folio, 113 pages de texte et 61 planches, cartonné en
deux volumes. 120 fr.

Le premier volume est sous presse et paraîtra prochainement.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Anne-Paul-Dominique de Noailles**, marquise de Montaigu. 5^e éd. In-18 Jésus, 451 p. Paris (Dentu). 3 fr.
- Baker** (S. W.). *The Niles Tributaries of Abyssinia*. 2. édit. In-8^o cart., 615 p. London (Macmillan). 26 fr. 25
- Beauchesne** (de). *La vie et la légende de madame sainte Notberg; établissement de la foi chrétienne dans la vallée du Neckar*. Ouvrage divisé en 3 livres et 39 chapitres orné de 84 grav. d'après les dessins de M. S. Langlois. In-4^o, 322 p. Paris (lib. Plon). 25 fr.
- Beaupré**. *Notice sur quelques graveurs nancéiens du XVIII^e siècle et sur leurs ouvrages*. Nancy (imp. Lepage).
- Bédu**. *Histoire de la ville de Bapaume, depuis son origine jusqu'à nos jours*. 3^e partie. Addimenta. In-8^o, 41 p. Arras (lib. Rousseau-Leroy).
- Bergmann** (F.-G.). *De l'influence exercée par les Slaves sur les Scandinaves dans l'antiquité*. In-8^o, 18 p. Colmar (imp. Decker).
- Bernard** (saint). *Œuvres complètes*. Traduction nouvelle par M. l'abbé Dion. T. 6. Gr. in-8^o à 2 col. 564 p. Paris (lib. Vivès).
- Beulé** (A.). *Auguste, sa famille et ses amis*. 2^e éd. In-8^o, 363 p. Paris (lib. Michel Lévy). 6 fr.
- Beulé**. *Éloge de M. Ingres prononcé dans la séance publique de l'Académie des beaux-arts le 14 décembre 1867*. Institut impérial de France. In-4^o, 28 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et C^o).
- Blackburn** (W. M.). *William Farel and the story of the swiss reform*. In-12 cart., 360 p. London (Hamilton). 4 fr. 40
- Blanchard** (E.). *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes (insectes, myriapodes, arachnides, crustacés)*. Ouvrage illustré de 200 fig. dans le texte et de 40 pl. tirées à part. Gr. in-8^o, 720 p. Paris (lib. G. Baillière). 30 fr.
- Bunsen** (C.-C.-J. de). *Dieu dans l'histoire*. Traduction réduite par A. Dietz, et précédée d'une notice sur la vie et les œuvres de Bunsen, par H. Martin. In-8^o, xxiv-524 p. Paris (lib. Didier et C^o).
- Cattin**. *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique des diocèses de Lyon et de Belley, depuis la constitution civile du clergé jusqu'au concordat; d'après les notes laissées par M. Ruivet, vicaire général de Belley et les recherches faites dans les archives de l'archevêché de Lyon*. In-8^o, xvj-612 p. Lyon (lib. Jossierand). 4 fr.
- Cazenove** (R. de). *Notes sur deux bibliophiles lyonnais (1562-1867), recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sur sa bibliothèque par M. Le Roux de Lincy*. Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yemeniz, précédé d'une notice, par Le Roux de Lincy. Compte-rendu analytique. In-8^o, 51 p. Lyon (imp. Vingtrinier).
- Chaucer**. *The Prologue, the Knightes Tale, the Nonne Prestes Tale, from the Canterbury Tales*. Edit. by R. Morris. In-12 cart., 252 p. London (Macmillan). 3 fr. 15
- Clémencet** (Dom.). *Histoire littéraire de Port-Royal publiée pour la première fois sur le manuscrit authentique avec une introduction et la biographie de l'auteur, par M. l'abbé Guettée*. T. 1. In-8^o, xvj-462 p. Paris (lib. de l'Union catholique).
- Confucius** and the chinese Classics. Edit. by A. W. Loomis. In-12, 432 p. (San-Francisco) London. 12 fr. 50
- Correspondance** de madame Elisabeth de France, sœur de Louis XVI, publiée par F. Feuillet de Conches sur les originaux autographes et précédée d'une lettre de Mgr l'archevêque de Paris. In-8^o, xxiv-472 p. Paris (lib. Plon). 8 fr.
- Dauban** (C.-A.). *La démagogie en 1793 à Paris, ou histoire, jour par jour, de l'année 1793, accompagnée de documents contemporains rares ou inédits, recueillis et mis en ordre*. Ouvrage enrichi de 16 gr.

- de Valton et d'autres artistes, d'après des dessins inédits et des gravures du temps. In-8°, xx-644 p. Paris (lib. Plon). 8 fr.
- Denis** (T.). Souvenir de la domination espagnole dans les Pays-Bas. In-12, 18 p. Douai (lib. Crépin).
- Didier** (C.). Notice historique sur les deux monastères, le village, l'église, le collège et le château de Puellemontier; suivie d'une courte notice sur l'abbaye de Boulancourt. In-8°, 164 p. Troyes (lib. Bertrand-Hu).
- Doyle** (H.). An illustrated history of Ireland from the earliest period, with historical illustrations. In-8° cart. London (Longmans). 23 fr. 15
- English Cyclopædia.** Reissue: Arts and Sciences. Vol. 5. In-4° cart. London (Bradbury). 15 fr.
- États généraux de Pontoise.** Cahier du tiers état, publié par H. Tartière. In-8°, 34 p. Mont-de-Marsan (imp. V. Leclercq).
- Fillon** (B.). Le Langen, Veluire et le Poiré (Vendée). In-8°, 45 p. Fontenay-le-Comte (imp. Robuchon).
- Fragment** de la chanson de Geste de Gilbert de Metz. publié par M. A. de Rochembeau. In-8°, 15 p. Paris (imp. Pillet).
- Gosselin** (J.). Histoire et usages d'une compagnie d'archers dans le Bas-Santerre. Pages empruntées au registre de la confrérie de Saint-Sébastien de Marquilliers. In-8°, 46 p. Amiens (imp. Lenoël-Hérouart).
- Gould** (S. B.). Curious Myths of the middle ages. 1. series. New edit. Pet. in-8° cart., 286 p. London (Rivingtons). 9 fr. 40
- Guillotin de Corson** (A.). Les églises et les chapelles de la baronnie de Châteaubriant en 1663. In-8°, 60 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).
- Guyot-Jomard** (A.). Manuel breton-français, contenant des exercices élémentaires des dialogues gradués et des morceaux choisis. 2° éd. In-18, x-170 p. Vannes (imp. Lamarzelle).
- Homère.** L'Illiade; traduction littérale en vers par A. Ménar. Chant 1^{er}. In-8°, 28 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 50 c.
- Odyssee, hymnes, épigrammes. Batrak-homyomakhie. Trad. nouvelle par Leconte de Lisle. In-8°, 480 p. Paris (lib. Lemerre). 7 fr. 50
- Homer's Iliad,** rendered into english blank verse by Edward earl of Derby. 2 vol. pet. in-8° cart., 680 p. London (Murray). 12 fr. 50
- Horace.** Quinti Horatii Flacci opera, cura W. H. Milman. In-12 cart., 290 pages. London (Murray). 9 fr. 40
- Humbert** (G.). Les douanes et les octrois chez les Romains. In-8°, 69 p. Toulouse (imp. Bonnaud et Gibrac).
- Husson.** Origine de l'espèce humaine dans les environs de Toul par rapport au Diluvium alpin. In-8°, 16 p. Paris (lib. J.-B. Baillière et fils).
- Jaugey** (J.-B.). Étude sur Jeanne D'Arc, sa vie, ses voix, sa sainteté, sa soumission à l'Église, son procès et l'autorité ecclésiastique. In-8°, 107 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).
- Jeannel** (C.-J.). Unde hauriantur et quomodo sanciantur M. T. Ciceronis officia. In-8°, 44 p. Paris (lib. Thorin).
- Lacombe** (P.). La morale sous Louis XIV. In-8°, 24 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).
- Le Roux de Lincy et Tisserand** (L.-M.). Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles, documents recueillis et commentés. In-4°, xxxvj-665 p. et pl. Paris (Imp. impériale).
- Lessons** of Middle Age, with some account of various Cities and Men. Petit in-8° cart., 380 p. London (Longmans). 11 fr. 25
- Palgrave** (W. G.). Personal narrative of a year's Journey through central and eastern Arabia (1862-63). New edit. In-8° cart., 420 p. London (Macmillan). 9 fr. 40
- Reuss** (R.). La destruction du protestantisme en Bohême. Épisode de la guerre de Trente ans. In-8°, 69 p. Strasbourg (imp. Silbermann).
- Tugault** (A.). Grammaire de la langue malaye ou malaise. In-8°, 98 p. Paris (imp. Goupy). 5 fr.
- Walford** (E.). Representative Men in Literature, Science and Art. The photographic Portraits from Life by E. Edwards. In-8° cart. London (Bennett). 26 fr. 25
- Wallace** (A.). The Desert and the Holy Land. In-8° cart., 409 p. London (Hamilton). 7 fr. 50

LA FAMILLE DE RONSART

*Recherches généalogiques, historiques et littéraires, sur P. de Ronsard
et sa famille,*

pour faire suite à l'édition des œuvres complètes du Poète, de M. Prosper Blanchemain,

PAR ACHILLE DE ROCHAMBEAU.

M. le comte A. de Rochambeau va publier prochainement un recueil de renseignements nouveaux sur Ronsard et sa famille. Voici la table des matières qui donnera une idée de l'ouvrage :

Introduction.

Chapitre I. Généalogie de la famille de Ronsart. — § I. Branche de la Poissonnière. — II. Branche de Glatigny. — III. Branche de Beaumont-la-Ronce. — IV. Branche de Monchenou. — V. Branche des Bordes.

Chapitre II. Propriétés seigneuriales possédées à diverses époques par la famille de Ronsart. — § I. La Poissonnière. — II. Les Moulins-Ronsart. — III. Les Roches. — IV. Glatigny. — V. La Chapelle-Gaugain. — VI. Monchenou. — VII. La Fousse de Roumigny. — VIII. La Garlière. — IX. Fleurigny. — X. Saint-Gilles. — XI. Croixval. — XII. La Cour de Crann. — XIII. La Cour. — XIV. Les maisons de ville. — XV. Beaumont-la-Ronce. — XVI. St-Côme-lès-Tours. — XVII. Bellozanne.

Chapitre III. Iconographie et souvenirs du poète Ronsard.

Chapitre IV. Mélanges sur Pierre de Ronsard. — I. Époque de la naissance de Ronsard. — II. Ronsard a-t-il été prêtre? — III. Conversion de Pierre de Ronsard. — IV. Remontrance à Pierre de Ronsard. — V. Deuxième remontrance à Pierre de Ronsard. — VI. Epître à la populasse de Paris. — VII. Ad Petrum Ronsardum. — VIII. Ad Ronsardum. — IX. Passerat à Ronsard.

Chapitre V. Pierre de Ronsard. Ses juges et ses imitateurs.

Chapitre VI. Pièces justificatives.

Table analytique des noms de personnes contenus dans l'ouvrage.

Table analytique des noms de lieux contenus dans l'ouvrage.

Table des matières.

Il sera publié en deux formats. Une édition in-16, format elzevirien, avec ou sans album in-8° raisin, composé de 21 planches complètement inédites. Parmi ces planches se trouvent un portrait de Ronsard d'après une peinture du temps et le fac-simile d'une lettre autographe du poète.

Cette édition est destinée à faire suite aux œuvres complètes de Ronsard publiées par M. Prosper Blanchemain.

Il sera tiré aussi cinquante exemplaires de bibliophiles sur papier vergé in-8° raisin, avec les planches intercalées dans le texte.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez BUDEUS, à Düsseldorf, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. FRIEDRICHS Bausteine zur Geschichte der
griechisch-römischen Plastik od.
Berlin's antike Bildwerke. Tome I : Die Gypsabgüsse im neuen Museum in his-
tor. Folge erklärt. In-8°. 10 fr. 70

En vente chez BREDT, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

CORANUS ARABICE Recensionis Flugelianæ
textum recognitum ite-
rum exprimi curavit Prof. D^r Gust. Maur. Redslob. Editio ster. C. Tauchnitii,
novis chartis impressa. Gr. in-8° cart. 20 fr.

En vente chez MITTLER et fils, à Berlin, et se trouve à Paris,
à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

PROF. D^r FRDR. UEBERWEG
Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis auf die Gegenwart.
3^e partie : Grundriss der Geschichte der Philosophie der Neuzeit, von dem
Aufbluhen der Alterthumsstudien bis auf die Gegenwart. 2^e éd. revue, corrigée
et augm. Gr. in-8°. 7 fr. 50 c.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Alberti** (E.). Lexicon der schleswig-holstein-lauenburgischen und eutinischen Schriftsteller von 1829 bis Mitte 1866. 2 parties. In-8°, 607 p. Kiel (Maack). 31 fr.
- Alzog** (J.). Handbuch der Universalkirchengeschichte, avec 2 tabl. chronolog. et 2 cartes de géographie ecclésiast. 2 vol. in-8°. Éd. revue et corr. 1324 p. Mainz (Kupferberg). 13 fr.
- Ambros** (A. W.). Geschichte der Musik. Tome III (1^{re} partie). Breslau (Leuckart). 16 fr.
Prix du vol. I III. 44 fr.
- Annali** delle Università toscane. Tomo IX, p. 1, scienze noologiche; p. 2, scienze cosmologiche. In-4°, 243 pages. Torino (Lœscher). 11 fr. 50
- Baudi di Vesme** (C.). Di Gherardo da Firenze e di Aldobrando da Siena, poeti del secolo XII, e delle origini del volgare illustre italiano. In-4°, Torino (Lœscher, Bocca).
- Biasutti** (G.). Studi comparativi sull'alfabeto latino. In-8°, 81 p. Venezia (tip. Antonelli). 1 fr. 75
- Biblia** hebraica secundum editiones Jos. Athiæ, Joa. Leusden, Jo. Simonis aliorumque imprimis Everardi van der Hooght recensuit sectionum propheticarum recensum et explicationem clavemque masorethicam et rabbinicam addidit Aug. Hahn. Editio ster. C. Tauchnitii. Gr. in-8°, 1415 p. Leipzig (Bredt). 8 fr.
- Bibliothek** (deutsche). Sammlung seltener Schriften der älteren deutschen National-literatur, publ. par H. Kurz. Vol. 10. In-8°. Leipzig (Weber). 10 fr.
Vol. 1 à 10. 80 fr.
- der ältesten deutschen Litteratur-Denk-mæler. Tome III. Angelsæchsische Denk-mæler. 1^{re} part. Gr. in-8°, 273 p. Paderborn (Schœnigh). 5 fr. 35
- Brambach** (W.). Baden unter rœmischer Herrschaft. In-4° avec 1 pl. 31 p. Freiburg (Diernfellner). 2 fr.
- Cagnolo**. Lucrezia Borgia in Ferrara, sposa a don Alfonso d'Este. Memorie storiche estratte dalle cronache ferraresi di B. Zambotto dov'è inserita la relazione di N. Cagnolo di Parma. Con annotazioni. In-8°, 76 p., 1 pl. Ferrara (Taddei).
- Caspari** (O.). Die Irrthümer der altclassischen Philosophen in ihrer Bedeutung für das philosophische Princip. In-8°, 55 p. Heidelberg (Bangel et Schmitt). 1 fr. 65
- Codex** diplomaticus Silesiæ, hrsg. vom Vereine für Geschichte und Altherthum Schlesiens. Tome 7. A. u. d. T. : Regesten zur schlesischen Geschichte, publ. par le D^r C. Grünhagen. 3 parties de 1221-1238. Gr. in-4°. Breslau (Max et C^o). 2 fr. 70
Prix des vol. parus. T. I à VII. 84 fr.
- Dederich** (A.). Annalen der Stadt Emmerich. Gr. in-8°, 629 p. Emmerich (Romen). 10 fr. 70
- Dion Cassius**. Histoire romaine, traduite en français avec des notes critiques et historiques et le texte en regard, collationné sur les meilleures éditions et sur les manuscrits de Rome, Florence, Venise, Turin, Munich, Heidelberg, Paris, Tours, Besançon, par E. Gros, continuée par V. Boissac. T. 9. In-8°, vij-534 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et C^o).
- Droysen** (J. G.). Grundriss der Historik. Gr. in-8°, 84 p. Leipzig (Veit et C^o). 2 fr. 15
- Euripidis Fabulæ**. Recognovit Adolphus Kirchhoff. Vol. II. Heraclidæ. Hercules furens. Supplices. Hippolytus. Iphigenia Aulidensis. Iphigenia Taurica. Gr. in-8°, 295 p. Berlin (Weidmann). 2 f.
- Flügel** (G.). Die arabischen, persischen u. türkischen Handschriften der kais. kœnigl. Hofbibliothek zu Wien. 3 vol. gr. in-4°, 1990 p. Vienne. 20 fr.
- Frommelt** (F.). Florilegium latinum sive thesaurus sententiarum quæ in veterum poetarum romanorum scriptis exstant. Gr. in-8°, 276 p. Iena (Deistung). 6 fr.

Hamel (C.). Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly depuis leurs origines jusqu'à nos jours, ornée d'une vue de la façade intérieure du collège, du portrait du P. de Coudren, son fondateur, et de l'autographe d'une des oraisons funèbres de Bossuet. In-8°, xvij-690 p. Paris (lib. Douniol).

Hœlemann (H. G.). De justiciæ ex fide ambabus in vetere testamento sedibus ter in novo testamento memoratis commentatio exegetica. Akademische Denkschrift. Gr. in-8°, 96 p. Leipzig (Bredt). 2 f. 50

Marenesi (E.). Vocabolario domestico del dialetto modenese colla voce corrispondente italiana. In-16, 68 p. Modena (tip. dell' Immacol. Concez. edit.). 1 fr.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, lettres et arts d'Arras. 2^e série. Tome 1. In-8°, xiv-413 p. Arras (impr. Courtin).

Menzel (H.). Diether von Isenburg, Erzbischof von Mainz 1459-63. Ein Beitrag zur Geschichte der staatl. und kirchl. Reformbestrebungen des 15. Jahrh. Gr. in-8°, 226 p. Erlangen (Besold). 4 fr.

Omero. L'Iliade tradotta da V. Monti. In-32, 792 p. Firenze (G. Barberà). 2 fr. 40

Palaky. Geschichte von Böhmen. T. V. 2^e partie, Koenig Wladislaw II u. Koenig Ludwig I von 1500-1526. 586 p. Prag (Tempsky). 9 fr. 65
Prix des vol. I-V 2. 70 fr. 15

Rosmini-Serbati (A.). Principj della scienza morale e storia comparata e critica de' sistemi intorno al principio della morale. 3^e ediz. Vol. 1. Gr. in-8°, xxviii-480 p. Intra (Bertolotti).

Sanneg (J.). De vocabulorum compositione græca præcipue Æschylea. Dissertatio inauguralis. Gr. in-8°, 32 p. Halle (Anton). 1 fr.

Sauzay (A.). La verrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ouvr. illustré de 67 vign. In-18 Jésus, iv-362 p. Paris (lib. Hachette et C^o). 2 fr.

Schanz (M.). Specimen criticum ad Platonem et Censorinum pertinens. Gr. in-8°, 49 p. Gœttingue (Rente). 1 fr. 65

Sophoclis, tragoediæ edidit. Aug. Nauck. Gr. in-8°, 387 p. Berlin (Weidmann). 2 fr. 80

Stratmann (F. A.). A Dictionary of the english language of the 13, 14 and 15 centuries. Part. VI. Gr. in-8°, p. 481-576 Krefeld (Gehrich et C^o). 5 fr. 35

Testamentum, novum græce. Ex recensione Aug. Hahnii denuo editum. Editio ster. C. Tauchnitiana nova impressio. In-16, 356 p. Leipzig (Brockhaus). 2 f. 50

Theocriti idyllia. Iterum edidit et commentarius criticis atque exegeticis instruxit. Prof. Ad. Th. Arm. Fritzsche. Vol. I, pars II. Idyllia VII a XII continens. In-8°, p. 193-391 Leipzig (Pernitzsch). 5 fr. 35

Traschel. Die Münzen und Medaillen Graubündens beschrieben u. abgebildet. Gr. in-8°, 2^e livr. 33-64 p. Berlin (Stargardt). 1 fr. 65
1-2^e livr. 3 fr. 80

Urkundenbuch. Liv-, Esth- u. Kurländisches nebst Regesten. Publ. par le D^r Frdr. Geo. v. Bunge. Tome V, cah. 6-8. Gr. in-4°, p. 689-1008 Riga (Kymmel). 4 fr.

— Zur Geschichte der Herzøge von Braunschweig u. Lüneburg u. ihrer Lande publ. par le D^r H. Sudendorf. 6^e partie de 1382-1389. Gr. in-4°, 293 p. Hannover (Rumpler). 16 fr.

Valerii (Julii). Epitome. Publ. pour la première fois par Jul. Zacher. Gr. in-8°, 64 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 f.

Weiss (H.). Kostümkunde. Handbuch d. Geschichte der Tracht u. d. Geräthes vom 14. Jahrh. bis auf die Gegenwart, avec illustr. 2^e livr. Gr. in-8° p. 129 à 240 Stuttgart (Ebner et Seubert). 3 fr. 25
I-II 1. et III 1. 2. 20 fr.

Westermann's, illustrirte deutsche Monatshefte, Red. D^r Adf. Glaser. 13^e année 1868. 12 cah. In-8°. Braunschweig (Westermann). L'année. 16 fr.

Widimsky (V. R.). Stædtewappen des österreichischen Kaiserstaates. 1^{re} et 2^e part. In-4°. Wien, Leipzig (Denicke). 30 fr.

Wilkii (C. G.). Clavis novis Testamenti philologica usibus scholarum et juvenum theologiæ studiosorum accomodata. Quam librum ita castigavit et emendavit, ut novum opus haberi possit Prof. D^r Carol. Ludov. Wilb. Grimm. Fasc. 4 (finis). In-8°. p. 353-468 Leipzig (Arnold). 2 fr. 70

Witt (M^{re} de). Histoire du peuple juif depuis son retour de la captivité de Babylone jusqu'à la ruine de Jérusalem. In-18 Jésus, 326 p. Paris (libr. Michel Lévy frères). 3 fr.

En vente chez COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

FERD. V. HOCHSTETTER

New Zealand, its physical geography, geology and natural history. From the
German by Edw. Sauter. 1 vol. in-4° avec de nombreuses planches, cartes et
tableaux. Cartonné. 28 fr.

GÖTTE'S WERKE Auswahl. Liv. 25-30 (fin). Gr. in-16. La liv. 30 c.

En vente chez FUES, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. ZELLER Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtl.
Entwicklung dargestellt. Tome III, 2^e part.
Die nacharistotelische Philosophie. 2^e éd. gr. in-8°. 18 fr. 70
Complet. 80 fr. »»

En vente chez AVENARIUS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

LITERARISCHES CENTRALBLATT
für Deutschland publ. par le D^r Frdr. Zarnke. 19^e année. 1868. 52 numéros.
In-4° obl. L'année 32 fr.

En vente chez GEHRICH et C^e, à Krefeld, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

FR. HENRY STRATMANN

A Dictionary of the english language of the 13, 14 and 15 centuries. Part.
VII. Gr. in-8°. 5 fr. 35
Prix de l'ouvrage complet. 33 fr. 35

En vente chez STILLER, à Schwerin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

D^R G. C. FRDR. LISCH Pfahlbauten in Me-
klenburg 2^e rap- port, avec 3 grav. Gr. in-8°. 1 fr. 35
I-II ensemble. 5 fr. 35

En vente chez MARCUS, à Bonn, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. A. VULLERS Supplementum lexici persico-latini
continens verborum linguæ persicæ
radices e dialectis antiquioribus, etc. In-4°. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

HAUSSONVILLE (le comte d'). L'église romaine et le premier empire, 1800-1814, avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites. 2 vol. in-8°. 15 fr.

NERVO (baron de). Les finances françaises sous la Restauration, 1814-1830, faisant suite aux finances sous l'ancienne monarchie, la république, le consulat et l'empire (1811-1814). Tome IV et dernier. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez J. HETZEL, 18, rue Jacob.

A. BRACHET Grammaire historique de la langue française. 1 vol. in-8°. 3 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

SORBIER Loisirs d'un magistrat, méditations morales et études historiques. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

J. MILLET Histoire de Descartes avant 1637, suivie de l'analyse du discours de la méthode et des essais de philosophie. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot tote orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Schenonio et D. Papebrochio e Societate Jesu. Edit. nov. curante J. Carnandet. Augusti. T. 7. In-fol. à 2 col. xiv-896 p. Paris (lib. Palmé).

Annuaire de la Cochinchine française pour l'année 1868. In-8°, 225 p. Paris (lib. Challamel). 5 fr.

Anzeigen (Göttingische gelehrte), unter der Aufsicht der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften. 1868. 3 Bde od. 52 Stücke. Mit Nachrichten v. der k. Ges. d. Wiss. u. d. G. A. Universitæt zu Göttingen. 12 N° Göttingen (Dietrich). 32 fr.
Les Nachrichten à part. 4 fr.

Boiteau (P.). Exposition universelle de 1867 à Paris. Produits de l'imprimerie et de la librairie (groupe 2, classe 6). In-8°, 101 p. Paris (lib. P. Dupont).

Caro (E.). Le matérialisme et la science. In-18 Jésus, vj-296 p. Paris (lib. Hachette et C°).

Casati (C.-C.). Charte de Charles d'Anjou pour la république de Sienne, 17 avril 1271. In-8°, 4 p. Paris (imp. Lainé et Havard).

Centralblatt für slavische Literatur und Bibliographie. Red. J. E. Schmalzer. Gr. in-4°. Bautzen (Schmalzer et Pech).
Abonnement pour l'année. 8 fr. 10

Chevalier (U.). Guerres de religion en Dauphiné. Notice sur la citadelle de Romans; suivies de lettres inédites d'Henri III et de La Valette. In-8°, 16 p. Grenoble (lib. Prudhomme).

Claudin (G.). Méry, sa vie intime, anecdotique et littéraire. Eau-forte par G. Staal. In-32, 112 p. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne). 2 fr.

Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie, publiée en français sous les auspices de Son Exc. Nubar-Pacha et avec le concours des membres de l'Académie arménienne de Venise et des principaux arménistes français et étrangers, par V. Langlois. T. 1. Première période, historiens grecs et syriens. traduits anciennement en arménien. Gr. in-8° à 2 col. xxxj-423 p. Paris (lib. (F. Didot frères, fils et C°)). 15 fr.

Delisle (L.). Notice sur un papyrus de la bibliothèque de lord Ashburnham. In-8°, 16 p. Paris (imp. Lainé et Havard).

Demogot (J.) et **Montucci** (H.). De l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse. Rapport adressé à S. Ex. M. le ministre de l'instruction publique. Gr. in-8°, vij-635 p. Paris (imp. impériale).

Denis (T.). Souvenir de la domination espagnole dans les Pays-Bas. In-12, 18 p. Douai (lib. Crépin).

Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Mathematisch-naturwissenschaftl. Classe. 27° vol. gr. in-4°, 397 p. avec de nombreuses cartes et planches. Vienne (Gerold fils). 49 fr. 35

Fournel (V.). Le Danemark en 1867. Études et souvenirs d'un voyageur. In-8°, 96 p. Paris (lib. Douniol).

Fragmenta philosophorum græcorum collegit, recensuit, vertit, annotationibus et prolegomenis illustravit, indicibus instruit F. G. A. Mullachius. Vol. 2. Pythagoreos, Sophistas, Cynicos, et Chalcidii in priorem Timæi platonici partem commentarios continens. Gr. in-8°, lxxxvj-445 p. et 4 pl. Paris (lib. F. Didot frères, fils et C°). 15 fr.

Francs (les). Leur origine et leur histoire, dans la Pannonie, la Mésie, la Thrace, etc., la Germanie et la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de Clotaire, dernier fils de Clovis,

- fondateur de l'empire français ; par l'auteur de l'explication des monnaies gauloises, etc. 2 vol. in-8°, xxiv-1047 p. Rennes (imp. Vatar).
- Freppel.** Origène. Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne, pendant les années 1866 et 1867. 2 vol. in-8°, 908 p. Paris (lib. Bray).
- Garcin (E.).** Les Français du nord et du midi. In-12, xv-487 p. Paris (lib. Didier et C°).
- Huxley (T.-H.).** De la place de l'homme dans la nature. Trad. annoté, précédé d'une introduction, et suivi d'un compte-rendu des travaux anthropologiques du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à Paris (session de 1867), par le D^r E. Dally, avec une préface de l'auteur pour l'édition française. In-8°, xx-368 p. Paris (lib. (J.-B. Baillière et fils).
- Imberdis (A.).** Histoire générale de l'Auvergne, depuis l'ère catholique jusqu'au XVIII^e siècle. T. I. In-8°, 542 p. et gr. Clermont-Ferrand (lib. Thibaud).
- Jacquemart (A.).** Les merveilles de la Céramique, ou l'art de façonner et de décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours. 2^e partie. Occident, contenant 221 vignettes sur bois, par J. Jacquemart. In-18 Jésus, 363 p. Paris (lib. Hachette et C°). 2 fr.
- Luzel (F.-M.).** La langue de Bretagne, Bardit. In-8°, 7 p. Saint-Brieuc (imp. Guyon).
- Merval (S. de).** Catalogue et armorial des présidents, conseillers, gens du roi et greffiers du Parlement de Rouen, dressés sur les documents authentiques ; ornés de vignettes et de fleurons dessinés et gravés à l'eau-forte par L. de Merval, et publiés par les soins de la Cour impériale de Rouen. In-4°, xxxj-206 p. Paris (lib. Aubry).
- Nervo (de).** Études historiques. Les finances françaises sous la Restauration, 1814-1830, faisant suite aux finances sous l'ancienne monarchie, la République, le Consulat et l'Empire. T. 4. In-8°, 538 p. Paris (lib. M. Lévy frères).
- Romée d'Avirey.** Louis XIV et les prin-
- cipaux personnages de son temps. In-8°, vij-406 p. Paris (lib. Maillet). 7 fr.
- Saulcy (F. de).** Numismatique des chefs gaulois mentionnés dans les commentaires de César. In-8°, 36 p. et 4 pl. Paris (Soc. de numismatique et d'archéologie).
- Schuler-Libloy (F.).** Deutsche Rechtsgeschichte. 2^e éd. revue et augm. avec 3 cartes chromolith. Gr. in-8°, 190 p. Wien (Braunmuller). 5 fr. 35
- Sciences** historiques et philologiques. Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient. Gr. in-8°, xj-217 p. Paris (lib. Hachette et C°).
- Traité (le) de Peyne,** poème allégorique, dédié à monseigneur et à madame de Lorraine. Manuscrit inédit du XVI^e siècle. In-12, 52 p. Paris (lib. Rouquette).
- Wagner (C.).** Flores et fructus latini. Puerorum in usum legit et obtulit. Editio altera, auctior et emendatior. In-8°, viij-293 p. Leipzig (Fleischer). 2 fr.
- Wappæus (J. E.).** Die Republik Paraguay geographisch und statistisch dargestellt. In-8°, 65 p. Leipzig (Hinrichs). 2 fr.
- Weber (A.).** Ueber ein Fragment der Bhagavati. Ein Beitrag zur Kenntniss der heiligen Litteratur und Sprache der Jaina. 2. Thl. 2. Abschnitt. Inhalt der vorliegenden Bücher der Bhagavati u. 3. Abschnitt. Die Legenden v. Khamdaka. Gr. in-4°, 198 p. Berlin (Dümmler). 7 fr. 40
- Les deux parties. 8 fr. 45
- Weingarten (H.).** Die Revolutions-Kirchen Englands. Ein Beitrag zur innern Geschichte der engl. Kirche u. der Reformation. In-8°, xij-452 p. Leipzig (Breitkopf et Härtel). 10 fr.
- Zeitschrift** der deutschen-morgenländischen Gesellschaft. Suppl. au 20^e vol. A. u. d. T. Wissenschaftlicher Jahresbericht über die morgenländ. Studien, 1859-61, par R. Gosche. Gr. in-8°, 310 p. Leipzig (Brockhaus). 5 fr. 35
- für wissenschaftliche Theologie. In Verbindg. mit mehreren Gelehrten. Hrsg. v. D^r A. Hilgenfeld. 11. Jahrg. 1868. 4 Hefte. Gr. in-8°. Prix pour l'année. 10 fr. 70

V. DE LA PRADE Le sentiment de la nature chez les modernes. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. QUICHERAT De la Formation française des anciens Noms de lieu. Traité pratique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents. 1 vol. petit in-8°. 4 fr.

LA PARÔLE Son origine, sa nature, sa mission. 1 volume in-8°. 4 fr.

P. MEYER Recherches sur l'épopée française. Examen critique de l'histoire poétique de Charlemagne de M. G. Paris et des épopées françaises de M. L. Gautier. Gr. in-8°. 3 fr.

En vente chez HECKENAST, à Pesth, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. VAMBÉRY Meine Wanderungen u. Erlebnisse in Persien. Nach. der ungar. Originalausgabe. Gr. in-8° avec 8 planches. 8 fr.

En vente chez BAUER et RASPE, à Nürnberg, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. SIEBMACHER'S Grosses u. allgemeines Wap-penbuch neue vollständig ge-ordnete und vermehrte Aufl. von Otto Titan v. Hefner cont. par Alfr. Grenser. Livr. 69 avec 18 planches gr. in-4°. Prix de la livr. 6 fr. 50

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

Parisii (Pr.). Rariora Magnæ Græciæ numismata. Cur. G. Volckamero. (Noriberg) 1683. In-4°, cart. pl. et cartes geogr. 2 fr. 50

Parthey (G.). Sicilia antiquæ tabula emendata. Berolini, 1834. In-8°, br. 2 fr. 50

Parutæ (Ph.) et **Augustini** (L.). Sicilia Numismatica. Nunc pr. additis H. Goltzii aliorumque Siciliae descriptione studio S. Havercampi. Lugd. Bat. 1723. 3 tom. en 1 vol. F. p. de tr. ferm. pl. Expl. d'une grande beauté. 40 fr.

— Le même. 2 vol. F. v. 25 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

J. MICHELET La Montagne. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

En vente à la librairie A. DURAND et PÉDONE-LAURIEL, 9, rue Cujas.

ARCHIVES de la Bastille. Documents inédits recueillis et
publiés par F. Ravaisson. Règne de Louis XIV. 9 fr.
1661. 1 vol. gr. in-8°.

En vente à la librairie THORIN, 58, boulevard Saint-Michel.

A. GIRAUD-TEULON Études sur les sociétés
anciennes. La mère 2 fr.
chez certains peuples de l'Antiquité. Gr. in-8°.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

HAUSSONVILLE (le comte d'). L'église romaine et
le premier empire, 1800-1814, 15 fr.
avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement
inédites. 2 vol. in-8°.

NERVO (baron de). Les finances françaises sous la Restauration,
1814-1830, faisant suite aux finances sous l'ancienne

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Cholet. Cartulaires de l'abbaye de Saint-Étienne-de-Baigne en Saintonge. In-4°. xxxiiij-391 p. Niort (lib. Clouzot).

Cicéron. La République. Traduction nouvelle à l'usage des élèves de philosophie, avec des notes critiques, historiques et littéraires, par M. C. Gindre de Nancy. In-12, xx-147 p. Paris (lib. Belin).

Faivre (E.). La variabilité des espèces et ses limites. In-18 Jésus, xv-183 p. Paris (lib. G. Baillière). 2 fr. 50

Fassy (P.). Épisodes de l'histoire de Paris sous la Terreur. Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe et la prison de la Force. In-8°, 111 p. et portrait. Paris (lib. du Petit Journal).

Faucher (L.). T. 1. Correspondance. T. 2. Vie parlementaire. In-8°, clxiiij-1004 p. Paris (lib. Amyot).

Feillet (A.). Simples récits d'histoire de France. 1^{re} partie. Des Gaulois à 1789. In-18 Jésus, iv-356 p. Paris (lib. L. Hachette et C°). 3 fr.

Grégoire. Rapports de H. Grégoire, ancien évêque de Blois, sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès du vandalisme, faits à la Convention du 22 germinal an II, au 24 frimaire an III, réédités par un bibliophile normand (C. Renard). In-8°, xvj-139 p. Paris (lib. Delarouque). 3 fr.

Haussonville (le comte d'). L'Église romaine et le premier empire, 1800-1814, avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites. T. 1 et 2. In-8°, xxiiij-1067. Paris (lib. M. Lévy frères). 15 fr.

Jeannel (C.-J.). La morale de Molière. In-8°, 272 p. Paris (lib. Thorin).

Juvénal. Satires, traduites en vers français, par H. Kerdaniel. In-8°, xl-232 p. Paris (lib. L. Hachette et C°).

Laugel (A.). Les problèmes de l'âme. In-18 Jésus, 168 p. Paris (lib. G. Baillière). 2 fr. 50

Leroy-Beaulieu (P.). De l'état social et intellectuel des populations ouvrières et de son influence sur le taux des salaires. In-18 Jésus, xxviiij-303 p. Paris (lib. Guillaumin et C°). 3 fr.

Littre (E.). Dictionnaire de la langue française. 17^e livr. Man-Mis. In-4° à 3 col. p. 417-576 du T. 2. Paris (lib. L. Hachette et C°). 3 fr. 50

Mémoires de la Société archéologique de Touraine. T. 18 et 19. Armorial général de la Touraine, précédé d'une notice sur les ordonnances, édits, déclarations et règlements relatifs aux armoiries avant 1789; par J. X. Carré de Busserolles. T. 1 et 2. In-8°, 1208 p. Tours (imp. Ladevèze).

— de la Société des antiquaires de Normandie. 3^e série. 6^e vol. (26^e de la collection). 1^{re} partie. In-4°, 386 p. et 5 pl. Paris (lib. Derache).

Mickiewicz (A.). Les premiers siècles de l'histoire de Pologne. Traduit du polonais par les fils de l'auteur sur le manuscrit inédit. In-18 Jésus, xv-178 p. Paris (lib. du Luxembourg). 3 fr.

Robert (C.). Sigillographie de Toul. In-4°, 292 p. Paris (lib. A. Franck).

Sciences historiques et philologiques. Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient. Gr. in-8°, xj-217 p. Paris (lib. Hachette et C°).

Traité (le) de Peyne, poème allégorique, dédié à monseigneur et à madame de Lorraine. Manuscrit inédit du XVI^e siècle. In-12, 52 p. Paris (lib. Rouquette).

Wappæus (J. E.). Die Republik Paraguay geographisch und statistisch dargestellt. In-8°, 65 p. Leipzig (Hinrichs). 2 fr.

Zeitschrift der deutschen-morgenländischen Gesellschaft. Suppl. au 20^e vol. A. u. d. T. Wissenschaftlicher Jahresbericht über die morgenländ. Studien, 1859-61, par R. Gosche. Gr. in-8°, 310 p. Leipzig (Brockhaus). 5 fr. 35

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

- Patarol** (L.). Series Augustorum Cæsarum et tyrannorum omnium tam in Oriente, quam in Occidente a C. J. Cæsare ad Carolum VI. Venetiis, 1740. In-8°, demi-v. pl. 5 fr.
- Pauffer** (Ch. H.). Quæstio antiquaria de pueris et puellis alimentariis. Dresdæ, 1809. In-4°, cart. pl. 4 fr.
- Paulinus a S. Bartolomeo**. Mumiographia Musei Obiciani. Patav., 1799. In-4°, br. fig. 3 fr.
- Paur** (J.). Zwei römische Ziegeldenkmæler aus Steinamanger in Ungarn. Wien. In-8°, br. pl. 2 fr. 50
- Petersen** (F. C.). Allgemeine Einleitung in das Studium der Archæologie. Leipzig, 1829. In-8°, demi-v. Pr. f. 5 fr. 35. 3 fr.
- Petit** (P.). De Amazonibus dissertatio. Amstelodami, 1687. — De Sibylla. — Lipsiæ, 1686. 4 vol. In-12, vél. fig. 4 fr. 50
- Traité historique sur les Amazones. Leide, 1748. 2 vol. In-12, demi-vél. pl. 3 f. 50
- Pfaffenhoffen** (F. de). Essai sur les Aspres comménats, ou blancs d'argent de Trébi-sonde. Paris, 1847. 1 vol. In-4°, orné de 18 pl. Pr. f. 20 fr. 15 fr.
- Piale** (S.). Gli scamilli impares di Vetruvio. Roma, 1834. In-4°, pl. et vingt autres dissertations archéologiques du même auteur en 1 vol. In-4°, demi-v. pl. 20 fr.
- Pifferi** (P.). Viaggio antiquario per la via Aurelia da Livorno a Roma. Con disegni analoghi di C. H. Wilson. Roma, 1832. In-4°, br. pl. 10 fr.
- Pinder** (M.). Ueber die Cistophoren und über die kaiserlichen Silbermedaillons der römischen Provinz Asia. Berlin, 1856. In-4°, cart. 8 pl. 8 fr. 75
- Pitiscus** (S.). Lexicon antiquitatum Romanorum. Leovardiæ, 1713. 2 vol. F. vél. cordé. 30 fr.
- Le même. Hagæ Comitum, 1737. 3 vol. F. p. de tr. 25 fr.
- Plehn** (S. L.). Lesbiacorum liber. Berolini, 1826. In-8°, br. 6 fr.
- Politi** (R.). Sul simulacro di Venere trovato in Siracusa. Palermo, 1826. In-8°, cart. planch. — Navarro, V., Ode per la Venera Restaurata. 1 fr. 50
- Pomey** (F. Soc. J.). Pantheum mythicum seu fabulosa deorum historia. Francofurti, 1701. In-12, v. fig. 3 fr.
- Pontederæ** (J.). Antiquitatum Latinarum Græcarumque enarrationes atque emendationes præcipue ad veteris anni rationem attinentes epistolis LXXVIII. comprehensæ. Patavii, 1740. In-4°, cart. pl. 8 fr.
- Pratobevera** (E.). Die keltischen und römischen Antiken in Steiermark. Gratz, 1856. In-8°, br. fig. 2 fr.
- Prokesch von Osten** (A. Freih.). Inedita meiner Sammlung autonomer altgriech. Münzen. Wien, 1854. Gr. in-4°, br. 4 pl. épuisé et très-rare. 10 fr.
- Nicht bekannte europæisch-griechische Münzen. Wien, 1845. In-4°, br. pl. 4 fr.
- Raggi** (O.) e **Tosi** (F. M.). Monumenti Sepolcrali eretti in Roma agli nomini celebri per scienze lettere ed arti. Roma, 1844-46. Vol. II et III. Fasc. 1-5. In-8°, br. pl. 7 fr. 50
- Rambach** (F. E.). De Mileto ejusque Coloniis. Halis Saxonum, 1790. In-4°, br. pl. 3 fr.
- Rapport** présenté à M. le ministre des travaux publics par la Commission chargée de juger le concours ouvert pour la restauration des vitraux de la Sainte-Chapelle. Paris, 1847. In-4°, br. 1 fr.

monarchie, la république, le consulat et l'empire (1811-1814). Tome IV et
dernier. In-8°. 7 fr. 50

En vente chez J. HETZEL, 18, rue Jacob.

A. BRACHET Grammaire historique de la langue française.
1 vol. in-8°. 3 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

SORBIER Loisirs d'un magistrat, méditations morales et études
historiques. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

J. MILLET Histoire de Descartes avant 1637, suivie de
l'analyse du discours de la méthode et des essais
de philosophie. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

V. DE LA PRADE Le sentiment de la nature chez
les modernes. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. QUICHERAT De la Formation française des
anciens Noms de lieu. Traité pra-
tique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents.
1 vol. petit in-8°. 4 fr.

LA PAROLE Son origine, sa nature, sa mission. 1 volume
in-8°. 4 fr.

En vente chez HECKENAST, à Pesth, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. VAMBÉRY Meine Wanderungen u. Erlebnisse in Per-
sien. Nach. der ungar. Originalausgabe.
Gr. in-8° avec 8 planches. 8 fr.

En vente chez BAUER et RASPE, à Nürnberg, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. SIEBMACHER'S Grosses u. allgemeines Wap-
penbuch neue vollständig ge-
ordnet und vermehrte Aufl. von Otto Titan v. Hefner cont. par Alfr. Grenser.
Livr. 69 avec 18 planches gr. in-4°. Prix de la livr. 6 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie v° Jules RENOARD, rue de Tournon, 6.

BLAISE DE MONLUC Commentaires et lettres. Édition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes, par A. de Ruble. Tome III^e et dernier. 1 vol. in-8°. 9 fr.

SUGER Œuvres complètes recueillies, annotées et publiées d'après les manuscrits par A. Lecoy de la Marche. 1 vol. in-8°. 9 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

J. J. AMPÈRE Voyage en Égypte et en Nubie avec un avant-propos de M. de Saulcy. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie BRAUMULLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. NEDOPIL Deutsche Adelsproben aus dem deutschen Ordens-central Archive. 3 vol. in-8°. 26 fr. 70

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aischylos. Uebers. von J. G. Droysen. 3. umgearb. Aufl. In-8°, vj-574 p. Berlin (Hertz). 8 fr.

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe, publié par M. Borel d'Hauterive. 1868. 25^e année. In-18 Jésus, xx-468 p. et pl. Paris (Dentu). Fig. noires, 5 fr.; fig. col. 8 fr.

Barre (A.). Graveurs généraux et particuliers des monnaies de France. Contrôleurs généraux des effigies. Noms de quelques graveurs en médailles de la Renaissance française. In-4°, 35 p. et portr. Paris (imp. Pillet).

Baumstark (R.). Mein Ausflug nach Spanien im Frühling. 1867. In-8°, xij-666 p. Regensburg (Manz). 6 fr.

Benicken (J. C.). De Iliadis carmine decimo. In-8°, iv-72 p. Quedlinburg (Viehweg). 1 fr.

Chevalier (C.). Histoire de Chenonceau, ses artistes, ses fêtes, ses vicissitudes, d'après des archives du château et les autres sources historiques. In-8°, xvj-600 p. Lyon (imp. Perrin).

Chrysostome (St. Jean). Œuvres complètes, d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française, par l'abbé J. Bareille. Texte grec en regard. T. 9. Gr. in-8°, 677 p. Paris (lib. Vivès).

Clemm (V.). De compositis græcis quæ a verbis incipiunt. In-8°, x-173 p. Giessen (Ricker). 3 fr. 25

Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la réforme et des notes historiques et biographiques, par A. L. Herminjard. T. 2. 1527-1532. In-8°, 504 p. Bâle (Georg). 10 fr. 70

Cox (G.). Les dieux et les héros. Contes mythologiques. Trad. de l'anglais, par F. Baudry et E. Delerot avec une préface et des notes, par F. Baudry et 29 grav. s. bois. In-18 Jésus, xix-448 p. Paris (lib. Hachette et C^o). 5 fr.

Czwalina (J.). De Euripidis studio æqualitatis. In-8°, iij-50 p. Berlin (Calvary et C^o). 1 fr. 35

Danton. Œuvres recueillies et annotées par A. Vermorel. 2^e éd. In-18 Jésus, vij-322 p. Paris (lib. Faure). 3 fr.

Demarsy (A.). La Prise de Doullens par les Espagnols, en 1595. Pièces contemporaines, publiées et annotées. In-8°, 37 p. Paris (lib. Dumoulin).

Dichter, deutsche, des 16. Jahrh. Mit Einleitgn. u. Worterklærgn. Hrsg. v. K. Gædeke und J. Tittmann. 2. Bd. In-8°. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Contenu : Schauspiele aus dem 16. Jahrh. Hrsg. v. J. Tittmann. 1. Thl. xlv-291 p.

Friedländer (E.). Das Einlager. Ein Beitrag zur deutschen Rechtsgeschichte. Aus Urkunden dargestellt. Mit e. Anh. v. meist. unged. Urkunden. In-8°, viij-177 p. Münster (Theissing). 3 fr. 25

Gerlach (F. D.). Zur Geschichte d. 2. punischen Krieges. A. u. d. T. P. Cornelius Scipio Africanus der Ältere und seine Zeit. Anhang. Rom. u. Capua, historische Parallele. In-8°, 176 p. Basel (Georg). 3 fr. 25

Haupt (R.). De perfecti, plusquamperfecti, futuri exacti usu Euripideo. In-8°, vi-78 p. Giessen (Ricker). 1 fr. 75

Histoire complète et méthodique des théâtres de Rouen, par J. E. B. (de Rouen). T. 3. Théâtre des Arts. 1817-

1833. In-8°, 548 p. Rouen (lib. Giroux et Renaux). 7 fr.

Inventaire de la Bibliothèque du roi Charles VI, fait au Louvre en 1423, par ordre du régent, duc de Bedford. Avec une préface par L. Douët d'Arcq. In-8°, xlviii-322 p. Paris (imp. Lahure).

Jahrbücher, neue, f. Philologie u. Pædagogik. Hrsg. v. A. Fleckeisen und H. Masius. 38. Jahrg. 1868. Vol. 97-98 à 6 livr. chaque. In-8°. Leipzig (Teubner). Prix de l'abonnement pour l'année. 36 fr.

Joly (J.-M.-V.). Vie de saint Vorles, curé de Marcenay, patron de Châtillon-sur-Seine, d'après les imprimés et de nombreux manuscrits, précédée d'un aperçu de l'hist. des Gaules, depuis les temps primitifs et renfermant l'histoire du roi Gontran, celle de l'abbaye Notre-Dame de Châtillon. In-8°, xxi-242 p. et pl. Châtillon-sur-Seine (lib. Parny).

Lacour (E.). Notice historique sur la ville et les environs d'Orbec, depuis le IX^e s. In-8°, vj-200 p. Lisieux (lib. Piel). 3 fr.

Lafontaine (J. de). Nouvelles œuvres inédites, suivies de documents historiques contemporains, avec une bibliographie générale de ses ouvrages. In-8°, xvj-240 p. Paris (lib. L. Hachette et C^o).

— Fables choisies mises en vers, avec notice et notes, par A. Pauly. In-12, xij-603 p. Paris (lib. Lemerre). 7 fr.

Malherbe. Poésies complètes avec préface, notes et glossaire, par P. Jannet. In-16, vij-224 p. Paris (lib. Picard). 2 fr.

Mémoires de la commission d'archéologie et des sciences historiques de la Haute-Saône. Complément du tome 4. In-8°, 277 p. et 5 pl. Vesoul (imp. Suchaux).

— de la Société archéologique de Touraine. T. 18 et 19. Armorial général de la Touraine, précédé d'une notice sur les ordonnances, édits, déclarations et règlements relatifs aux armoiries avant 1789; par J.-X. Carré de Busserolles. T. 1 et 2. In-8°, 1208 p. Tours (imp. Ladevèze).

— de la Société des antiquaires de Normandie. 3^e série. 6^e vol. (26^e de la collection). 1^{re} partie. In-4°, 386 p. et 5 pl. Paris (lib. Derache).

Michelet (J.). La Montagne. In-18 Jésus, iv-392 p. Paris (Lib. internat.). 3 fr. 50

Nedopil (L.). Deutsche Adelsproben aus dem deutschen ordens-central Archive. 3 Bde. In-8°, v-1466 p. Wien (Braunmüller). 26 fr. 70

Ordinaire (L.). Deux époques militaires à Besançon et en Franche-Comté. 1674-1814. 2 vol. in-8°, viii-233 p. et 1 plan. Besançon (lib. Tubergue).

Rilliet (A.). Les origines de la Confédération suisse, histoire et légende. In-8°, viii-376 p. Bâle (Georg). 6 fr. 50

Robespierre. Œuvres recueillies et annotées par A. Vermorel. 2^e éd. In-18 Jésus, vij-351 p. Paris (lib. Faure). 3 fr.

Rohlf's (G.). Reise durch Marokko, Uebersteigung d. grossen Atlas, Exploration der Oasen v. Taflet, Tuat u. Tidikelt. u. Reise durch die grosse Wüste üb. Rhadames nach Tripoli, avec le portrait de l'auteur et 1 carte. Gr. in-8°, vij-200 p. Bremen (Kuhmann et C^o). 6 fr.

Schœnberg (G.). Zur wirtschaftlichen Bedeutung des deutschen Zunftwesens im Mittelalter. In-8°, 144 p. Berlin (Mittler et fils). 2 fr. 70

Schrenck (L.). Reisen und Forschungen im Amur-Lande in d. J. 1854-1856 im Auftrage der k. Akademie d. Wissenschaften zu St. Petersburg, ausgeführt u. in Verbindg. m. mehreren Gelehrten hrsg. 2. Bd. Zoologie. 3. Lfg. St. Petersburg (Leipzig, Von). 40 fr.

Contenu : Mollusken d. Amur-Landes u. d. nordjapanischen Meeres, avec 17 pl. lith. col. et 2 cartes.

Vol. I 1-2. II 1-3. 87 fr.

Vergniaud, Gensonné et Guadet. Œuvres recueillies et annotées par A. Vermorel. 2^e éd. In-18 Jésus, 337 p. Paris (lib. Faure). 3 fr.

Zerboni di Sposetti (A. W.). Der Orient und seine culturgeschichtliche Bedeutung. In-8°, v-192 p. Wien (Hartleben). 4 fr.

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. QUICHERAT De la Formation française des
anciens Noms de lieu. Traité pra-
tique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents.
1 vol. petit in-8o. 4 fr.

LA PAROLE Son origine, sa nature, sa mission. 1 volume
in-8o. 4 fr.

En vente chez J. HETZEL, 18, rue Jacob.

A. BRACHET Grammaire historique de la langue française.
1 vol. in-8o. 3 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

SORBIER Loisirs d'un magistrat, méditations morales et études
historiques. 1 vol. in-8o. 7 fr. 50

J. MILLET Histoire de Descartes avant 1637, suivie de
l'analyse du discours de la méthode et des essais
de philosophie. 1 vol. in-8o. 7 fr. 50

V. DE LA PRADE Le sentiment de la nature chez
les modernes. 1 vol. in-8o.
7 fr. 50

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

J. MICHELET La Montagne. 1 vol. in-18 jésus.
3 fr. 50

En vente à la librairie A. DURAND et PÉDONE-LAURIEL, 9, rue Cujas.

ARCHIVES de la Bastille. Documents inédits recueillis et
publiés par F. Ravaisson. Règne de Louis XIV.
1661. 1 vol. gr. in-8o. 9 fr.

En vente à la librairie THORIN, 58, boulevard Saint-Michel.

A. GIRAUD-TEULON Études sur les sociétés
anciennes. La mère
chez certains peuples de l'Antiquité. Gr. in-8o. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

L. DE MAS-LATRIE Traité de paix et de commerce
et documents divers, concer-
nant les relations des chrétiens avec les arabes de l'Afrique septentrionale au
moyen-âge, recueillis par ordre de l'empereur et publiés avec une introduction
historique. 1 vol. gr. in-4°. 36 fr.

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

T. FUNCK-BRENTANE Les sciences
humaines. —
Philosophie, médecine, morale, politique. I. Philosophie. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie P. DUPONT, 45, rue de Grenelle-Saint-Honoré.

CAHIERS des États généraux. — Clergé, noblesse, tiers-état,
classés par lettres alphabétique de bailliage ou séné-
chaussée, imprimés par ordre du Corps législatif, sous la direction de MM. J.
Mervidal et E. Laurent. T. I et II. Chaque vol. 20 fr.

La collection formera 5 à 6 volumes.

En vente chez BASSERMANN, à Heidelberg, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. V. HOLST Federzeichnungen aus der Geschichte d. Des-
potismus. 1. Bdch. Ludwig der Vierzehnte.
In-8°. 3 fr. 80

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Archives** de la Bastille, documents inédits recueillis et publiés par F. Ravaisson. Règne de Louis XIV. In-8°, xxxij-467 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 9 fr.
- Archiv** für die zeichnenden Künste mit besond. Beziehung auf Kupferstecher u. Holzschneidekunst u. ihre Geschichte. Im Vereine m. Kunstlern u. Kunstfreunden. Hrsg. v. R. Naumann unter Mitwirkg. v. R. Weigel. 13. Jahrg. 3. u. 4. Hft. Gr. in-8°, iij p. et p. 257-376. Leipzig (R. Weigel). 5 fr. 35
Les années I à XIII. 165 fr.
- Beiträge**
Hrsg. unter Mitw. v. R. Naumann u. D' E. W. Benecke. 1. Bd. 3. Hft. Gr. in-8°. München (Oldenburg). 23 fr. 25
Contenu : Ueber die Brachiopoden d. norddeutschen Cenomanbildungen v. D' Schlenbach.— Ueber die Zone d. Ammonites sowerbyi v. D' Waagen.
- Boissard** (H.). Peiresc, discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour impériale d'Aix, le 4 novembre 1867. In-8°, 42 p. Aix (imp. Remond et Aubin).
- Brun-Lavainne**. Inventaire des reliques et autres objets précieux de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille à la fin du XIV^e siècle. In-8°, 8 p. Lille (imp. Danel).
- Bussche** (E. Van den). Bibliographie des Flamands de France. Extrait d'une lettre écrite le 9 juin 1867, au président du comité flamand de France. In-8°, 16 p. Lille (imp. Lefebvre-Ducrocq).
- Charancey** (H. de). Des degrés de dimension et de comparaison en barque. In-8°, 12 p. Caen (lib. Le Blan-Hardel).
- Cornelius** a Lapide Commentaria in scripturam sacram. Accurate recognovit ac notes illustravit A. Crampon. Édit nov. T. 20. Gr. in-8°. Paris (lib. Vivès). 10 fr.
- Cosnac** (G.-J.). Souvenirs du règne de Louis XIV. T. 2. In-8°, 453 p. Paris (lib. V. J. Renouard). 9 fr.
- Davy de Cussé** (L.) et **Galles** (L.). Les Dolmens de la Trinité-sur-Mer (canton de Quiberon, arrondissement de Lorient). In-8°, 8 p. et pl. Vannes (imp. Gallet).
- Ferrari** (J.). La Chine et l'Europe, leur histoire et leurs traditions comparées. 2^e édit. In-18 jésus, vij-611 p. Paris (lib. Didier et C^o).
- Geffroy, Zeller et Thionot**. Rapports sur les études historiques. Gr. in-8°, 360 p. Paris (lib. L. Hachette et C^o).
- Hahn** (W.). Geschichte der poetischen Literatur der Deutschen. 4. verb. Aufl. Gr. in-8°, viij-332 p. Berlin (Hertz). 6 fr.
- Hende** (E. Van). Un plomb des innocents et deux jetons inédits trouvés en 1866. In-8°, 8 p. et pl. Lille (imp. Danel).
- Holst** (H. v.). Federzeichnungen aus der Geschichte d. Despotismus. 1. Bdchn. Ludwig der Vierzehnte. In-8°, 169 p. Heidelberg (Bassermann). 3 fr. 80
- Hovelacque** (A.). La Théorie spéciale de Lautverschiebung. In-8°, 16 p. Paris (lib. Maisonneuve et C^o).
- Kolb** (G. F.). Handbuch der vergleichenden Statistik der Völkerzustands u. Staatenkunde f. d. allgemeinen prakt. Gebrauch. 5. umgearb. Aufl. In-8°, xx-616 p. 13 f. 35
- Kühner** (R.). Elementargrammatik der lateinischen Sprache m. eingereichten latein. u. deutschen Uebersetzungsaufgaben u. e. Sammlung latein. Lesestücke nebst den dazu gehöer. Wörterbüchern. 29. Aufl. Gr. in-8°, x-381 p. Hannover (Hahn). 4 fr.
- Lagarde** (P. de). Beitræge zur baktrischen Lexigraphie. In-8°, 80 p. Leipzig (Teubner). 5 fr. 35
- Langier**. Études historiques sur les monnaies frappées par les grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-8°, 65 p. et 6 pl. Marseille (lib. Roy).
- Lapaume** (J.). Un mot de plus sur l'épigraphie du jour, autrement les inscriptions latines de Richelieu à la Sorbonne et

- l'inscription grecque de Beaucaire. In-8°, 27 p. Grenoble (imp. Maisonville et fils).
- Lavice** (A.). De l'éducation nationale. In-18 Jésus, 259 p. Paris (lib. V. J. Renouard).
- Lecoq-Kerneven** (J.-M.-R.). Deuxième étude historique sur la numismatique bretonne. Première période de monnayage autonome breton. Étude sur le monogramme monétaire de Conan II et sur l'erreur qui fait de ce monogramme un emprunt de celui d'Erbert du Mans. Deniers inédits de Conan II et de Geoffroy comte de Rennes, avec 1 pl. reproduisant ces derniers. In-8°, 39 p. Rennes (lib. Verdier). 3 fr.
- Leitner** (Q.). Die Waffensammlung des österreichischen Kaiserhauses im k. k. Artillerie Arsenal-Museum in Wien (in 20 L'gn.). 1. Lfg. gr. in-f° (1. Bd. 6 Steintaf. in Bunt- u. Tondr. u. 6 S. Text). Wien (Martin). 24 fr.
- Major** (R. H.). The life of prince Henry of Portugal surnamed the navigator and his results : comprising the discovery, within one Century, of half the world, from authentic cotemporary documents. Illustrated with maps, portraits, etc. In-8°, lij-487 p. avec 1 chromolith. 5 grav. sur bois et 7 cartes lith. et col. London et Berlin (Asher et C°). 33 f. 35
- Mas-Latrie** (L. de). Traité de Paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge, recueillis par ordre de l'empereur et publiés avec une introduction historique. In-4°, xxvij-403 p. Paris (lib. Plon).
- Massillon**. Œuvres choisies. Nouvelle édition accompagnée de notes et précédée d'une étude sur Massillon, par M. F. Gedefroy. T. I. In-8°, 475 p. Paris (lib. Garnier frères).
- Nisard** (D.). Histoire de la littérature française. 4° édit. 4 vol. in-18 Jésus, 1903 p. Paris (lib. Didot).
- Palacio** (M. R.) und **Martinez de la Torre** (L. R.). Denkschrift über den Prozess des Erzherzogs Ferdinand Maximilian v. Oesterreich. Aus d. span. übers. v. C. G. Paschen. In-8°, 192 p. Hamburg (O. Meissner). 4 fr.
- Potthast** (A.). Bibliotheca historica medii ævi. Wegweiser durch die Geschichtswerke d. europæischen Mittelalters von 375-1500. Suppl. Nebst. e. Zeitfolge der rœm. Pæpste, der deutschen Kaiser und Kœnige so wie sæmmtl. deutschen Bischœfe. In-8°, iv-456 p. Berlin (Weber et C°). 12 fr.
- Protonotaires** (des) apostoliques, leur origine, leurs fonctions et leurs prérogatives. In-8°, 56 p. Paris (lib. Poussielque).
- Rabbinowicz** (R.). Variæ lectiones in Mischnam et in Talmud babilonicum quum ex aliis libris antiquissimis et scriptis et impressis tum e codice monacensi præstantissimo collectæ annotationibus instructæ. Pars I. Tract Berachoth et totus ordo Seraim. In-8°, 548 p. Berlin (Benzian). 8 fr.
- Revue internationale**. Zeitschrift für das gesammte geistige Leben u. Streben der ausserdeutschen Culturwelt. Jahrg. 1868 od. 4. u. 5. Bd. à 12 Hfte. In-8°. Wien (Hilberg). La livraison. 2 fr.
- Schlie** (F.). Die Darstellungen d. Troischen Sagenkreises auf etruskischen Aschenkisten beschrieben und nach den poetischen Quellen untersucht mit e. Vorworte v. H. Brunn. In-8°, x-197 p. Stuttgart (Ebner et S.). 3 fr. 80
- Thorbecke** (H.). Antarah d. vorislamischen Dichters Leben. In-8°, v-45 p. Heidelberg (Bassermann). 1 fr. 65
- Wassmannsdorf** (K.). Die Ordnungsübungen d. deutschen Schulturnens. Mit e. Anh.: Die griechisch-makedon Elementartaktik u. das Pilumwerfen auf den deutschen Schulturnplätzen. Mit erklär. Zeichngn. In-8°, xxiv-243 p. Frankfurt a. M. (Sauerländer). 5 fr. 35
- Wattenbach** (W.). Ninive und Babylon. Zwei Vorträge. In-8°, iv-65 p. Heidelberg (Bassermann). 1 fr. 65
- Wiesner** (J.). Scholien zum babilonischen Talmud. 3. Thl. Erubin et Pesachim. In-8°, 176 p. Berlin (Benzian). 4 fr. 25
- Wilken** (E.). De Alcesteide Euripidea. Præmissa est de arte græcorum scenica brevis expositio. In-8°, 30 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10
- Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik**, im Vereine m. mehreren Gelehrten. Hrsrg. v. J. H. v. Fichte, H. Ulrici u. J. U. Wirth. Neue Folge. 52. u. 52. Bd. à 2 Hfte. In-8°. Halle (Pfeffer). Le vol. 7 fr. 40
- Zeitung** (Numismatische). Blätter für Münz-Wappen und Siegelkunde. Red. Leitzmann 35. Jahrg. 1868. 26 n° mit Beilagen. Gr. in-4°. Weissensee (Grossmann). 10 fr.

H. THORBECKE Antarah d. vorislamischen Dichters Leben. In-8°. 1 fr. 65

W. WATTENBACH Ninive und Babylon. Zwei Vorträge. In-8°. 1 fr. 65

En vente chez A. ASHER et C^e, à Berlin et à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

R. H. MAJOR The life of Prince Henry of Portugal, surnamed the Navigator, and its results : comprising the discovery, within one century, of half the World. From authentic cotemporary documents. Illustrated with Portraits, Maps, etc. Gr. in-8° avec 1 chromolithog. 5 pl. grav. sur bois et 7 cartes col. 33 fr. 35

En vente chez WEBER et C^e, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. POTTHAST Bibliotheca historica medii ævi. Wegweiser durch die Geschichtswerke d. Europäischen Mittelalters von 375-1500. Supplement. Nebst e. Zeitfolge der rœm. Pæpste, der deutschen Kaiser. u. Koenige, so wie sæmmtl. deutschen Bischœfe. Gr. in-8°. 12 fr.

En vente chez EBNER et SEUBERT, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. SCHLIE Die Darstellungen d. troischen Sagenkreises auf etruskischen Aschenkisten beschrieben u. nach den poetischen quellen untersucht. Mit e. Vorworte v. H. Brunn. In-8°. 3 fr. 80

En vente chez HILBERG, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

REVUE internationale. Zeitschrift f. das gesammte geistige Leben und Streben der ausserdeutschen Culturwelt. Année 1868, ou 4. 5. vol. à 12 numéros. Le n°. 2 fr.

En vente chez PFEFFER, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEITSCHRIFT fur Philosophie und philosophische Kritik im Vereine m. mehreren Gelehrten hrsg. v. D^{ra} J. H. v. Fichte, H. Ulrici u. J. U. Wirth. Neue Folge. Vol. 52 et 53. à 2 livr. Le volume. 7 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. PARIS Grammaire historique de la langue française. Cours
professé à la Sorbonne. Leçon d'ouverture. In-8°. 1 fr.

A. BOSSERT Des caractères généraux de la langue alle-
mande. Discours prononcé à l'ouverture du
cours de littérature allemande à la Sorbonne. In-8°. 1 fr.

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

MÉMOIRES du comte Beugnot, ancien ministre (1783-
1815), publiés par le comte A. Beugnot son
petit-fils, 2^e édit. revue, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Co, 35, quai des Augustins.

F. F. STEENACKERS Agnès Sorel et
Charles VII. Essai
sur l'état politique et moral de la France au xv^e siècle. In-8° orné d'un portrait.
7 fr. 50

C. ROUSSET Le comte de Gisors, fils du maréchal de
Belle-Isle. In-8°. 7 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Avril** (A. d'). L'Arabie contemporaine, avec la description du pèlerinage de la Mecque et une nouvelle carte géographique de Kiepert. In-8°, 319 p. Paris (lib. Maillet). 7 fr.
- Bellecombe** (A. de). Histoire universelle. 2° partie. Histoire générale, politique, religieuse et militaire. T. 12. In-8°, 516 p. Paris (lib. Furne et C°). 5 fr.
- Bunsen** (C. C. J.). God in history, or the progress of man's faith in the moral order of the world. Translated by S. Winkworth with preface by A. P. Stanley. 3 vol. Vol. 1, 2. In-8° cart. London (Longmans). 37 fr. 50
- Chevalier** (C.). Histoire de Chenonceau, ses artistes, ses fêtes, ses vicissitudes, d'après des archives du château et les autres sources historiques. In-8°, xvj-600 p. Lyon (imp. Perrin).
- Chrysostôme** (Saint Jean). Œuvres complètes d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française par l'abbé J. Bareille. Texte grec en regard. T. 9. Gr. in-8°, 677 pages. Paris (lib. Vivès).
- Cox** (G.). Les dieux et les héros. Contes mythologiques trad. de l'anglais par F. Baudry et E. Delerot, avec une préface et des notes par F. Baudry et 29 grav. sur bois. In-18 Jésus, xix-448 p. Paris (lib. Hachette et C°). 5 fr.
- Cunningham** (J.). The Quakers from their origin till the present time, an international history. Pet. in-8°, 320 p. cart. London (Hamilton). 6 fr. 25
- Danton**. Œuvres recueillies et annotées par A. Vermorel. 2° édit. In-18 Jésus, vij-322 p. Paris (lib. Faure). 3 fr.
- Demarsy** (A.). La prise de Doullens par les Espagnols en 1595. Pièces contemporaines publiées et annotées. In-8°, 37 p. Paris (lib. Dumoulin).
- Didot** (A.). Essai sur l'orthographe des mots composés. In-8°, 31 p. Paris (imp. F. Didot).
- Extraits** inédits de la correspondance et des manuscrits du cardinal Gerdil, déposés dans le collège des Barnabites de San Carlo ai Catinari à Rome, par P. Vachoux. In-8°, xv-63 p. Annecy (impr. Depollier et C°).
- Frère** (M.). Old Deccan days, or Hindoo fairy Legends current in southern India. Collected from oral tradition, with an introduction and notes by Sir B. Frère and illustrations by C. F. Frère. Petit in-8°, 358 p. cart. London (Murray). 15 fr.
- Hamst** (O.). Handbook of fictitious names, being a guide to authors chiefly in the lighter literature of the 19th century who have written under assumed names and to literary forgers, imposters, plagiarists and imitators. In-8°, 252 p. cart. London (J. R. Smith). 9 fr. 40
- Hazlitt** (W. C.). Handbook to the popular poetical and dramatic literature of Great Britain from the invention of printing to the restoration. In-8°, 703 p. d. rel. London (J. R. Smith). 39 fr. 40
- Hecquet-Boucrand** (P.). Dictionnaire étymologique des noms propres d'hommes contenant la qualité, l'origine et la signification des noms propres se rattachant à l'histoire, à la mythologie des noms de baptême, etc. In-8°, xvj-262 p. Paris (lib. Sarlit).
- Histoire** complète et méthodique des théâtres de Rouen, par J. E. B. (de Rouen). T. 3. Théâtre des Arts. 1817-1833. In-8°, 548 p. Rouen (lib. Giroux et Renaux). 7 fr.
- Hochstetter** (F. v.). New Zealand, its physical geography, geology and natural history, with special reference to the results of Government expeditions in the provinces of Auckland and Nelson. 2 maps, 7 col. plates, 103 wood engr. In-4°. London (Williams and N.). 26 fr. 25
- Inventaire** de la bibliothèque du roi Charles VI fait au Louvre en 1423, par

- ordre du régent, duc de Bedford. Avec une préface par L. Douët d'Arco. In-8°, xlvij-322 p. Paris (imp. Lahure).
- Joly** (J.-M.-V.). Vie de saint Vorles, curé de Marcanay, patron de Châtillon-sur-Seine, d'après les imprimés et de nombreux manuscrits, précédée d'un aperçu de l'hist. des Gaules, depuis les temps primitifs, et renfermant l'histoire du roi Gontran, celle de l'abbaye Notre-Dame de Châtillon. In-8°, xxj-242 p. et pl. Châtillon-sur-Seine (lib. Parny).
- Lacour** (E.). Notice historique sur la ville et les environs d'Orbec, depuis le IX^e siècle. In-8°, vj-200 p. Lisieux (lib. Piel). 3 fr.
- Lafontaine** (J. de). Nouvelles œuvres inédites, suivies de documents historiques contemporains avec une bibliographie générale de ses ouvrages. In-8°, xvj-240 p. Paris (lib. L. Hachette et C^e).
- Fables choisies mises en vers, avec notes et notes par A. Pauly. In-12, xij-603 p. Paris (lib. Lemerre). 7 fr.
- Lenormant** (F.). Les tableaux du musée de Naples, gravés au trait par les meilleurs artistes italiens. In-4°, vij-109 p. Paris (lib. A. Lévy).
- Levins** (P.). Manipulus Vocabulorum. A rhyming Dictionary of the English language. In-8°, 384 pages cart. London (Trubner). 17 fr. 50
- Mémoires** de la commission d'archéologie et des sciences historiques de la Haute-Saône. Complément du tome 4. In-8°, 277 p. et 5 pl. Vesoul (imp. Suchaux).
- Mémoires** de l'Institut impérial de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. T. 26. 1^{re} partie. In-4°, vij-334 p. et 19 pl. Paris (imp. Impériale).
- Michelet** (J.). La Montagne. In-18 Jésus, iv-392 p. Paris (lib. Internationale). 3 fr. 50
- Nilsson** (S.). The primitive inhabitants of Scandinavia. 3rd edition, edited with an introduction by Sir J. Lubbock. In-8°, 310 p. London (Longmans). 22 fr. 50
- Ordinaire** (L.). Deux époques militaires à Besançon et en Franche-Comté, 1674-1814. 2 vol. in-8°, vij-233 p. et 1 plan. Besançon (lib. Tubergue).
- Plato**. The Sophistes of Plato. A dialogue on true and false teaching, transl. with an introduction on ancient and modern sophistry. Pet. in-8°, 190 p. cart. London (Williams and N.). 6 fr. 25
- Rabelais** (œuvres). Édition conforme aux derniers textes, revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice, des notes et un glossaire par M. P. Jannet. T. 1 2. In-16, vij-383 p. Paris (lib. Picard).
Le volume. 2 fr.
- Reifferscheid** (A.). Bibliotheca patrum latinorum italica. IV. Die rœmischen Bibliotheken. II. Gr. in-8°, p. 197-312. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 50
Les livr. 1 à 4. 6 fr. 50
- Saint-Perjeux** (T.-P. de). Notice sur les monnaies des Lingons et sur quelques monnaies des Leukes, des Sequanais et des Eduens. In-8°, 35 p. et 8 pl. Paris (lib. Dumoulin).
- Saulcy** (F. de). Lettre à M. de Caumont sur l'arc triomphal d'Orange. In-8°, 7 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).
- Skeats** (H. S.). A history of the free Churches of England from A. D. 1688 to A. D. 1851. In-8°, 656 p. cart. London (Miall). 20 fr.
- Smith** (G.). The Book of Moses, or the Pentateuch in its authorship, credibility and civilisation. Vol. I. In-8° cart. London (Longmans). 18 fr. 75
- Sophocles**. Ajax, edited by T. C. Jebb. Pet. in-8° cart., 200 p. London (Rivingtons). 4 fr. 40
- Spencer** (J.). Things new and old, or a Storehouse of simile sentences, allegoric apophthegms, adages, apologues, divine, moral, political, etc., with their several applications. Collected and observed from the writings and sayings of the learned in all ages to this present, with preface by Rev. T. Fuller. 2 vol. pet. in-8° cart. London (Tegg). 15 fr.
- Symposius**. Énigmes revues sur plusieurs manuscrits et traduites en vers français, par E. F. Corpet. In-8°, 78 p. Paris (imp. Jouaust).
- Thierry** (A.). Œuvres complètes. Récits des temps mérovingiens, précédés de considérations sur l'histoire de France. Nouvelle édit. revue et corrigée. In-18 Jésus, 564 p. Paris (lib. M. Lévy frères). 3 fr.
- Vincent** (A.-J.-H.). Mémoire sur le calendrier des lagides à l'occasion de la découverte du décret de Canope. In-8°, 32 p. Paris (lib. Didier et C^e).
- Westwood** (J. O.). Facsimiles of the Miniatures and Ornaments of Anglo-Saxon and Irish Manuscripts. In-f° cart. London (Quaritch). 26 fr. 25

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 77, boulevard Saint-Germain.

F. BAUDRY Grammaire comparée des langues classiques, contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin, avec références aux langues germaniques. 1^e partie, Phonétique. In-8^o. 6 fr.

En vente à la librairie DIETERICH, à Göttingue, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ABHANDLUNGEN der Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. 13. Bd. Von den J. 1866. u. 1867. Mit 1 karte u. 4 Taf. 1 vol. g. in-4^o. 28 fr.

En vente à la librairie HERBIG, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. MARGGRAFF Précis de l'histoire d'Allemagne. Première partie jusqu'en 1648. In-8^o. 3 fr. 40

En vente chez GEROLD fils, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. REIFFERSCHIED Bibliotheca patrum latinorum italica. IV. Die römischen Bibliotheken. II. Gr. in-8^o. 2 fr. 50
Les livraisons I à IV. 6 fr. 50

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

P. C. TACITUS Werke. Lateinisch. m. deutscher Uebersetzg. u. erläüt. Anmerkgn. 4. Bd. Historien IV. V. Agricola. Germania. Gespräch üb. die Redner. In-8^o. Chaque partie. 3 fr.

En vente chez PFEFFER, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEITSCHRIFT für Philosophie und philosophische Kritik im Vereine mit mehreren Gelehrten. Hrsg. v. D^{rs} J. H. v. Fichte, H. Ulrici u. J. U. Wirth. Neue Folge. Vol. 52 et 53 à 2 livr. Le volume. 7 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. BAUDRY Grammaire comparée des langues classiques, contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin avec références aux langues germaniques. 1^{re} partie. Phonétique. 1 vol. in-8°. 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F.-M. Luzel. Première partie : Gwerz. 1^{re} fascicule. Prix de l'ouvrage complet payé d'avance. 7 fr.

Il sera publié en 8 livraisons, et aussitôt la publication de la 2^e livraison le prix en sera porté à 8 fr.

H. HUSSON Mythes et monuments comparés. Gr. in-8°. 2 fr. 50

C. ROBERT Sigillographie de Toul. 1 vol gr. in-4°, orné de 41 planches. 40 fr.

G. PARIS Grammaire historique de la langue française. Cours professé à la Sorbonne. Leçon d'ouverture. In-8°. 1 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Abhandlungen** der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. 13. Bd. Von den J. 1866 u. 1867. Avec 1 carte et 4 pl. lithog. In-4°, XXI-316 p. Gœttingen (Dieterich). 28 fr.
- Aristophanis** comœdiæ quæ supersunt cum perditarum fragmentis. Vol. I. In-8°, cart. London (Bell et D.). 22 fr. 50
- Aristotle.** Selections from the Organon of Aristotle edited by J. R. Mazrath. In-12, 106 p. London (Rivingtons). 4 fr. 40
- Avril** (A. d'). La bataille de Kossovo, rhapsodie serbe tirée des chants populaires et traduite en français. In-12, 69 p. (lib. du Luxembourg).
- Bellevall** (R. de). Le Ponthieu aux croisades. Lettre à un antiquaire. In-8°, 20 p. Paris (lib. Dumoulin).
- Berbrugger** (A.). Le tombeau de la Chrétienne. Mausolée des derniers rois de la Mauritanie. Le Monumentum commune regni gentis de Pomponius Mela. Histoire du monument et des recherches ou fouilles qui y ont été faites jusques et y compris celles de 1865-1866. Description raisonnée de la colonnade et du souterrain, inventaire des médailles, poteries, etc. In-8°, 96 p. et 3 pl. Paris (lib. Challamel). 2 fr. 50
- Bibel-Lexikon.** Realwörterbuch zum Handgebrauch f. geistliche und Gemeindeglieder. In Verbindg. mit D' Bruch, D' Diestel, D' Dillmann, etc. Hrsg. v. D' D. Schenkel. Mit Karten und in den Text gedr. Abbildgn. in Holzschn. (in 32 Hft.). 1. Hft. (1. Bd. p. 1-80). Leipzig (Brockhaus). 1 fr. 35
- Bosworth** (J.). The Gothic and Anglo-Saxon Gospels in parallel columns. In-8° cart. London (J. R. Smith). 15 fr. 65
- Brantôme.** Œuvres complètes, publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits par L. Lalanne. T. 3. Grands capitaines français. In-8°, 476 p. Paris (lib. V. J. Renouard). 9 fr.
- Bunsen** (C. C. J.). God in history, or the progress of man's faith in the moral order of the world. Translated by S. Winkworth with preface by A. P. Stanley. 3 vol. Vol. 1, 2. In-8° cart. London (Longmans). 37 fr. 50
- Buzairies** (L.-A.). Notice historique et statistique sur Villebazy. In-16, ij-78 p. Limoux (imp. Bute).
- Carmoly** (E.). Annalen der hebräischen Typographie von Riva di Trento (1558-1562). 2. Aufl. In-8°, 16 p. Frankfurt a. M. (Hess). 2 fr. 50
- Imre Schepher. Neue hebräische Metrik v. Rabbi Absalon Misrachi 1391 verf. u. zum ersten Male hrsg. m. Anmerkgn. u. e. Anh. unedirter Gedichte v. Sam. Ha-Naged, Meyr Narbonne, Isaac ben Serachia. Gr. in-8°, 32 p. Frankfurt a. M. (Hess). 2 fr. 50
- Chalmers** (J.). The origin of the Chinese. Pet. in-8° cart. London (Trübner et C.). 3 fr. 15
- Chapman** (J.). Travels in the interior of South-Africa, comprising fifteen years hunting and trading, with journeys across the continent from Natal to Walvisch Bay and visits to lake Ngami and the Victoria falls. Illustrated with maps and numerous engravings. 2 vol. in-8°, 930 p. cart. London (Bell and D.). 40 fr.
- Coutopoulos** (N.). A Lexicon of modern Greek English and English modern Greek. Part I. In-8° cart. London (Trübner). 15 fr.
- Danton.** Œuvres recueillies et annotées par A. Vermorel. 2^e édit. In-18 Jésus, vij-322 p. Paris (lib. Faure). 3 fr.
- Demarsy** (A.). La prise de Doullens par les Espagnols en 1595. Pièces contemporaines publiées et annotées. In-8°, 37 p. Paris (lib. Dumoulin).
- Didot** (A.). Essai sur l'orthographe des mots composés. In-8°, 31 p. Paris (imp. F. Didot).

Ermerins (F. Z.). Continuatio Epimetri ad editionem Hippocratis. Accedunt non nulla ad Aretæum. In-4°, iij-64 p. Utrecht (Kemink et Sohn). 3 fr. 40
Papier vélin. 4 fr. 50

Extraits inédits de la correspondance et des manuscrits du cardinal Gerdil, déposés dans le collège des Barnabites de San Carlo ai Catinari à Rome, par P. Vachoux. In-8°, xv-63 p. Annecy (impr. Depollier et C°).

Ferguson (M. C.). The Story of the Irish before the conquest. Petit in-8° cart. London (Bell and D.). 6 fr. 25

Fontenay (H. de). Essai sur les sceaux et armoiries des évêques d'Autun. In-8°, 36 p. avec fig. Paris (lib. Dumoulin).

Frère (M.). Old Deccan days, or Hindoo fairy Legends current in southern India. Collected from oral tradition, with an introduction and notes by Sir B. Frère and illustrations by C. F. Frère. Petit in-8°, 358 p. cart. London (Murray). 15 fr.

Frisch (K.). Umriss der deutschen Sprachlehre auf Grund der neuesten wissenschaftlichen Forschungen verfasst. 2. Bd. 1. Abt. In-8°. Leipzig (Hæfelle jun.). 3 f. 40
Contenu : Die deutsche Rechtschreibung aus den Regeln ihrer historischen Entwicklung u. m. fergleich. aller germ. Dialekte dargestellt (xv-180 p.).

Friske Húsfríun (De). Rím en Onrím, útjown fen Waling Dijkstra, onder meirwiking fen Oaven. Sauntsiende boek. In-12, vj-288 p. Freantsjer (T. Telenga). 3 fr. 25

Inman (T.). Ancient faiths embodied in ancient names. Vol. 1. In-8° cart. London (Trubner). 37 fr. 50

Inventaris der verzameling Karten, berustende in het Rijks-Archief. Uitgegeven op last van Z. E. den Minister van Binnenlandsche Zaked. In-8°, xvj-309 p. 'S. Gravehage (M. Nijhoff). 4 fr. 30

Kranichfeld (R.). Das Buch Daniel erklært. In-8°, viij-418 p. Berlin (Schlawitz). 8 fr.

Longpérier (A. de). Musée Napoléon III. Choix de monuments antiques pour servir à l'histoire de l'art en Orient et en Occident. Liv. 1, 2, 3. In-4°, 10 p. et 4 pl. Paris (lib. Morgand). La livr. 4 fr.
L'ouvrage formera environ 140 livr.

Marggraff (E.). Précis de l'histoire d'Allemagne. Première partie jusqu'en

1648. In-8°, xx-187 p. Berlin (Herbig). 3 fr. 40

Mittheilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Er.orschungen auf dem Gesamtgebiete der Geographie von D' A. Petermann. Année 1868. 12 livr. de 40 p. environ et 2 cartes chacune. Gr. in-4°. Gotha (J. Perthes). Prix de l'abonnement. 16 f.

Müller (F.). Beiträge zur Kenntniss der Páli-Sprache. Gr. in-8°, 30 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr.

Ranke (L.). Englische Geschichte vornehmlich im 16. u. 17. Jahrhundert. 7. Bd. In-8°, vj-545 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 16 fr.
Complet 102 fr. 75

Schlumberger (C.). Étude sur quelques institutions judiciaires de l'Alsace, et plus particulièrement de Colmar au moyen-âge. In-8°, 30 p. Colmar (imp. Hoffmann).

Scholz (P.). Die heiligen Alterthümer d. Volkes Israel, dargestellt u. erläutert (in 2 Abthlgn.). 1. Abth. Das Cultuspersonal und d. Cultusstätten des Volkes Israel. In-8°, iv-268 p. Regensburg (Manz). 5 fr. 90

Suger. Œuvres complètes, recueillies, annotées et publiées d'après les manuscrits par A. Lecoy de La Marche. In-8°, xxiv-493 p. Paris (lib. V° J. Renouard). 9 f.

Tacitus (P. C.). Werke. Lateinisch mit deutscher übersetzg. u. erläut. Anmerkgn. 4. Bd. Historien IV. V. Agricola. Germania. Gespräch üb. die Redner. In-8°, 340 p. Leipzig (Engelmann). Chaque partie. 3 fr.

Testament de Nicolas Saboly, prêtre, bénéficié et maître de musique de l'église paroissiale et collégiale de Saint-Pierre d'Avignon. Publié pour la première fois, avec une notice sur ce célèbre auteur de noels provençaux et le fac-simile d'un de ses noels autographe et inédit par A. Boudin. In-8°, 24 p. Paris (lib. A. Franck). 50 cent.

Ulrici (H.). Shakspeare's dramatische Kunst. Geschichte u. Charakteristik des Shakspeare'schen Dramas. 3. neu bearb. Aufl. (in 2 Thln.). 1. Thl. In-8°, viij-429 p. et 1 pl. Leipzig (T. O. Weigel). 9 fr. 35

Wittmer (G.). Die naive Poesie in unserer Zeit. In-8°, 60 p. Cassel (Fischer). 2 fr.

A. BOSSERT Des caractères généraux de la langue allemande. Discours prononcé à l'ouverture du cours de littérature allemande à la Sorbonne. In-8°. 1 fr.

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

MÉMOIRES du comte Beugnot, ancien ministre (1783-1815), publiés par le comte A. Beugnot son petit-fils, 2^e édit. revue, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

F. F. STEENACKERS Agnès Sorel et Charles VII. Essai sur l'état politique et moral de la France au xv^e siècle. In-8° orné d'un portrait. 7 fr. 50

C. ROUSSET Le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie DIETERICH, à Göttingue, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ABHANDLUNGEN der Konigl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. 13. Bd. Von den J. 1866. u. 1867. Mit 1 karte u. 4 Taf. 1 vol. g. in-4°. 28 fr.

En vente à la librairie HERBIG, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. MARGGRAFF Précis de l'histoire d'Allemagne. Première partie jusqu'en 1648. In-8°. 3 fr. 40

En vente chez GEROLD fils, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. REIFFERSCHIED Bibliotheca patrum latinorum italica. IV. Die römischen Bibliotheken. II. Gr. in-8°. 2 fr. 50
Les livraisons I à IV. 6 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. BAUDRY Grammaire comparée des langues classiques, contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin avec références aux langues germaniques. 1^{re} partie. Phonétique. 1 vol. in-8°. 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F.-M. Luzel. Première partie : Gwerz. 1^{er} fascicule. Prix de l'ouvrage complet payé d'avance. 7 fr.

Il sera publié en 8 livraisons, et aussitôt la publication de la 2^e livraison le prix en sera porté à 8 fr.

H. HUSSON Mythes et monuments comparés. Gr. in-8°. 2 fr. 50

C. ROBERT Sigillographie de Toul. 1 vol gr. in-4°, orné de 41 planches. 40 fr.

G. PARIS Grammaire historique de la langue française. Cours professé à la Sorbonne. Leçon d'ouverture. In-8°. 1 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Bernard** (Saint). Œuvres complètes. Trad. nouv. par MM. les abbés Dion et Charpentier. T. 7. In-4°, 569 p. Paris (lib. Vivès).
- Bimbenet** (E.). Fuite de Louis XVI à Varennes, d'après les documents judiciaires et administratifs, déposés au greffe de la haute cour nationale établie à Orléans. 2^e édit. enrichie de fac-simile et de pièces inédits. In-8°, xxvij-539 p. Paris (lib. Didier et C^o).
- Bourguignat** (J.-T.). Monuments symboliques de l'Algérie (souvenirs d'une exploration scientifique dans le nord de l'Afrique). In-4°, 30 p. et 3 pl. Paris (Challamel). 7 fr.
- Boutaric** (E.). Marguerite de Provence, femme de saint Louis, son caractère, son rôle politique. In-8°, 46 p. Paris (lib. Palmé).
- Buzairies** (L.-A.). Notice historique et statistique sur Villebazy. In-16, ij-78 p. Limoux (imp. Bute).
- Carmoly** (E.). Annalen der hebräischen Typographie von Riva di Trento (1558-1562). 2. Aufl. In-8°, 16 p. Frankfurt a. M. (Hess). 2 fr. 50
- Imre Schepher. Neue hebraische Metrik v. Rabbi Absalon Misrachi 1391 verf. u. zum ersten Male hrsg. m. Anmerkgn. u. e. Anh. unedirter Gedichte v. Sam. Ha-Naged, Meyr Narbonne, Isaac ben Serachia. Gr. in-8°, 32 p. Frankfurt a. M. (Hess). 2 fr. 50
- Chalmers** (J.). The origin of the Chinese. Pet. in-8° cart. London (Trubner et C^o). 3 fr. 15
- Chapman** (J.). Travels in the interior of South-Africa, comprising fifteen years hunting and trading, with journeys across the continent from Natal to Walvisch Bay and visits to lake Ngami and the Victoria falls. Illustrated with maps and numerous engravings. 2 vol. in-8°, 930 p. cart. London (Bell and D.). 40 fr.
- Coutopoulos** (N.). A Lexicon of modern Greek English and English modern Greek. Part I. In-8° cart. London (Trubner). 15 fr.
- Danton**. Œuvres recueillies et annotées par A. Vermorel. 2^e édit. In-18 Jésus, vij-322 p. Paris (lib. Faure). 3 fr.
- Demarsy** (A.). La prise de Doullens par les Espagnols en 1595. Pièces contemporaines publiées et annotées. In-8°, 37 p. Paris (lib. Dumoulin).
- Didot** (A.). Essai sur l'orthographe des mots composés. In-8°, 31 p. Paris (imp. F. Didot).
- Du Fresne de Beaucourt** (G.). Le caractère de Louis XV. In-8°, 123 p. Paris (lib. Palmé).
- Ermerins** (F. Z.). Continuatio Epimetri ad editionem Hippocratis. Accedunt non nulla ad Aretæum. In-4°, iij-64 p. Utrecht (Kemink et Sohn). 3 fr. 40
Papier vélin. 4 fr. 50
- Extraits** inédits de la correspondance et des manuscrits du cardinal Gerdil, déposés dans le collège des Barnabites de San Carlo ai Catinari à Rome, par P. Vachoux. In-8°, xv-63 p. Anney (impr. Depollier et C^o).
- Fabre** (A.). Trésor de la chapelle des ducs de Savoie aux XV^e et XVI^e siècles. Étude historique et archéologique. In-4°, xv-172 p. Vienne (lib. Savigné).
- Ferguson** (M. C.). The Story of the Irish before the conquest. Petit in-8° cart. London (Bell and D.). 6 fr. 25
- Fontenay** (H. de). Essai sur les sceaux et armoiries des évêques d'Autun. In-8°, 36 p. avec fig. Paris (lib. Dumoulin).
- Frère** (M.). Old Deccan days, or Hindoo fairy Legends current in southern India. Collected from oral tradition, with an introduction and notes by Sir B. Frère and illustrations by C. F. Frère. Petit in-8°, 358 p. cart. London (Murray). 15 fr.
- Friske Húsfriûn** (De). Rim en Onrim,

ûtjown fen Waling Dijkstra, onder meiwirking fen Oaven. Sauntsiende boek. In-12, vj-288 p. Freantsjer (T. Telenga). 3 fr. 25

Inventaris der verzameling Karten, berustende in het Rijks-Archief. Uitgegeven op last van Z. E. den Minister van Binnenlandsche Zaked. In-8°, xvj-309 p. 'S. Gravenhage (M. Nijhoff). 4 fr. 30

Journal et mémoires du marquis d'Argenson, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque du Louvre, par E.-J.-B. Rathery. T. 6. In-8°, 478 p. (lib. V. J. Renouard). 9 fr.

Kranichfeld (R.). Das Buch Daniel erklært. In-8°, viij-418 p. Berlin (Schlawitz). 8 fr.

Longpérier (A. de). Musée Napoléon III. Choix de monuments antiques pour servir à l'histoire de l'art en Orient et en Occident. Liv. 1, 2, 3. In-4°, 10 p. et 4 pl. Paris (lib. Morgand). La livr. 4 fr. L'ouvrage formera environ 140 livr.

Macaulay. John Milton, an essay. Cowley and Milton, an imaginary conversation. In-12, cart. London (Crocker). 1 fr. 25

Marggraff (E.). Précis de l'histoire d'Allemagne. Première partie jusqu'en 1648. In-8°, xx-187 p. Berlin (Herbig). 3 fr. 40

Mittheilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Ertorschungen auf dem Gesamtgebiete der Geographie von D' A. Petermann. Année 1868. 12 livr. de 40 p. environ et 2 cartes chacune. Gr. in-4°. Gotha (J. Perthes). Prix de l'abonnement. 16 f.

Müller (F.). Beiträge zur Kenntniss der Páli-Sprache. Gr. in-8°, 30 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr.

Proudhon (P.-J.). Œuvres posthumes. De la capacité politique des classes ouvrières. Nouv. édit. In-18 jésus, vj-363 p. Paris (Lib. internat.). 3 fr. 50

Ranke (L.). Englische Geschichte vornehmlich im 16. u. 17. Jahrhundert. 7. Bd. In-8°, vj-545 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 16 fr. Complet 102 fr. 75

Rouhaud (H.). Les régions nouvelles, histoire du commerce et de la civilisation au nord de l'Océan Pacifique. In-8°, vj-408 p. Paris (lib. Dentu). 6 fr.

Schlumberger (C.). Étude sur quelques institutions judiciaires de l'Alsace, et plus

particulièrement de Colmar au moyen-âge. In-8°, 30 p. Colmar (imp. Hoffmann).

Scholz (P.). Die heiligen Alterthümer d. Volkes Israel, dargestellt u. erläutert (in 2 Abthlgn.). 1. Abth. Das Cultuspersonal und d. Cultusstätten des Volkes Israel. In-8°, iv-268 p. Regensburg (Manz). 5 fr. 90

Semelaigue. Essai sur l'histoire de Conches. In-18 jésus, 383 p. Paris (lib. Henry).

Steenackers (F.-F.). Agnès Sorel et Charles VII. Essai sur l'état politique et moral de la France au XV^e siècle. In-8°, 428 p. et port. Paris (lib. Didier et C^o). 7 fr.

Suger. Œuvres complètes, recueillies, annotées et publiées d'après les manuscrits par A. Lecoy de La Marche. In-8°, xxiv-493 p. Paris (lib. V. J. Renouard). 9 f.

Tacitus (P. C.). Werke. Lateinisch mit deutscher übersetzg. u. erläut. Anmerkgn. 4. Bd. Historien IV. V. Agricola. Germania. Gespräch ub. die Redner. In-8°, 340 p. Leipzig (Engelmann). Chaque partie. 3 fr.

Tarbouriech (A.). Bibliographie politique du département du Gers pendant la période révolutionnaire; publiée pour la première fois, d'après les imprimés et les documents authentiques. 2^e tirage, avec additions et corrections nouvelles. In-8°, 74 p. Paris (lib. Aubry).

Testament de Nicolas Saboly, prêtre, bénéficié et maître de musique de l'église paroissiale et collégiale de Saint-Pierre d'Avignon. Publié pour la première fois, avec une notice sur ce célèbre auteur de noëls provençaux et le fac-simile d'un de ses noëls autographe et inédit par A. Boudin. In-8°, 24 p. Paris (lib. A. Franck). 50 cent.

Ulrici (H.). Shakspeare's dramatische Kunst. Geschichte u. Charakteristik des Shakspeare'schen Dramas. 3. neu bearb. Aufl. (in 2 Thln.). 1. Thl. In-8°, viij-429 p. et 1 pl. Leipzig (T. O. Weigel). 9 fr. 35

Watton (J. F.). Index to the native and scientific names of indian plants and products. In-4°, cart. London (Trubner). 39 fr. 40

Wittmer (G.). Die naive Poesie in unserer Zeit. In-8°, 60 p. Cassel (Fischer). 2 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE de Napoléon I^{er},
publiée par ordre
de l'empereur Napoléon III. Tome 23. 1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 77, boulevard Saint-Germain.

A. CHALLAMEL Mémoires du peuple français
depuis son origine jusqu'à nos
jours. T. 4. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

SOPHOCLE Tragédies, texte grec publié d'après les travaux
les plus récents de la philologie avec un com-
mentaire critique et explicatif, une introduction et une notice, par E. Tournier.
Ouvrage couronné par l'association pour l'encouragement des études grecques.
1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

E. RENAN Questions contemporaines. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

MÉMOIRES du comte Beugnot, ancien ministre (1783-
1815), publiés par le comte A. Beugnot son
petit-fils, 2^e édit. revue, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

F. F. STEENACKERS Agnès Sorel et
Charles VII. Essai
sur l'état politique et moral de la France au xv^e siècle. In-8° orné d'un portrait.
7 fr. 50

C. ROUSSET Le comte de Gisors, fils du maréchal de
Belle-Isle. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris,
à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

MITTHEILUNGEN aus Justus Perthes geo-
graphischer Anstalt über
wichtige neue Erforschungen auf dem Gesamtgebiete der Geographie, von
Dr A. Petermann. Année 1868. 12 livraisons se composant chacune d'environ
40 pages de texte gr. in-4° et 2 cartes. Prix de l'abonnement. 16 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez MAISONNEUVE et C^e, 15, quai Voltaire.

L. FEER Le Sûtra en quarante-deux articles. Textes chinois,
tibétain et mongol autographiés. In-8°. 3 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

L'ANNÉE philosophique. Études critiques sur le mouvement
des idées générales dans les divers ordres de con-
naissances, par M. F. Pillon avec la collaboration de MM. F. Henneguy,
R. Ménard, A. Deberle, L. Ménard et une introduction par M. C. Renouvier.
1^{re} année 1867. 1 vol. gr. in-18. 5 fr.

En vente à la librairie THORIN, 58, boulevard Saint-Michel.

LE MAHABHARATA Poème épique de
Krishna - Dwai-
payana, plus communément appelé Vêda-Vyasa, c'est-à-dire le compilateur et
l'ordonnateur des Vêdas. Traduit complètement pour la première fois du sanscrit
en français, par H. Fauche. T. VIII. Gr. in-8°. 10 fr.

JEANNEL La morale de Molière. In-8°. 4 fr. 50

G. PERROT Essai sur le droit public d'Athènes. In-8°. 6 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Allen** (C. F.). De tre nordiske Rigers. Historie under Kong Christian den Anden, Frederik den Femte, Gustaf Vasa. Grefvefeiden. 1497-1536. T. III. 1. 2. parties. In-8°. 15 fr. 65
- Arsskrift** Upsala Universitets 1867. Philosophie, Sprakvetenskap och historiska Vetenskaper. — *Walberg*, de confusione pronominum tertiæ personæ græcorum, 21 p. — *Sidenbladh*, Allmogemalet i norra Angermanland 88 p. — *Lunder*, Om Allmogemalet i sodra More harad af Kalmar læn, xij-202 p. 8 fr. 85
- Atlas** de l'archéologie du Nord, représentant des échantillons de l'âge de bronze et de l'âge de fer, publié par la Société royale des antiquaires du Nord. 22 pl. et 10 p. texte gr. in-fol. cart. 40 fr.
- Barnes** (A.). Notes critical explanatory and practical, on the books of Psalms. 3 vol. Vol. 1. In-12, 452 p. cart. London (Hamilton). 5 fr.
- Bealey** (R. R.). Old Hall Rhymes. In-12, 146 p. cart. Manchester (Hegwood). 3 fr. 75
- Berg** (A.). Udvalg af den norske Literatur med literærhistoriske Oplysninger og Ordforklaringer. 268 p. In-8°. 4 fr.
- Bibliothek** for Læger. V. Række. Udg. af Directionen for det classenske Literatur-selskab redig. af A. Brunniche. XV. Bd. 1. Ht. Juli 1867. 278 p. In-8°. 3 fr. 25
Prix d'abonnement pour l'année. 12 f. 85
- Billing** (A.). The Science of Gems, Jewels, Coins and Medals ancient and modern. In-8°, 232 p. cart. London (Bell and D.). 39 fr. 40
- Canonge** (J.). Brune-la-Blonde, ou la gardienne des Aliscamps. Légendaire arlésien avec la traduction littérale en regard; suivi de mélanges. In-32, 147 p. Paris (lib. Tardieu).
- Chalmers** (J.). Origin of the Chinese. Pet. in-8°. London (Trübner and C°). 3 fr. 15
- Charencey** (H. de). Affinités de quelques légendes américaines avec celles de l'ancien monde. In-8°, 4 p. Paris (imp. V° Boucard-Huzard).
- Contes** populaires du pays de Bitche; recueillis et traduits par Ulysse Hinglais. 1^{re} série. In-8°, 24 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).
- Diplomatarium Norvegicum**. Oldbreve til Kundskab om Norges indre og ydre Forhold, Sprog, Slægter Sæder, Lovgivning og Rettergang i Middelalderen. Samlet og udg. af C. A. Lange og C. R. Unger I-VI Samig. 1. Hlfte. 113 fr. 65
- Euripides**. Medea, literally translated into English verse. In-12, 90 pages cart. London (Macmillan). 4 fr. 40
- Fersen** (Axel v.). Riksrådets och Fæltmarskalkens, historiska Skrifter. Utg. af R. M. Klinckowstrøm 1. Delen, xxvii-185 p. In-8°. 4 fr.
- Gosson** (S.). The Schoole of Abuse 1579, and a short apologie of the Schoole of Abuse 1579. Carefully edit. by E. Arber. In-12, 80 p. London (A. Murray). 65 c.
- Grau** (R. F.). Critici nonnulli ecclesiæ antiquæ recentioribus quibusdam conferuntur. Gr. in-4°, 21 p. Gütersloh (Bertelsmann). 1 fr.
- Hahn** (L.). Zwei Jahre preussisch-deutscher Politik 1866-1867. Sammlung amlt. kundgebgn. u. halbaml. Æussergn., v. der schleswig-holsteinischen Krisis bis zur Grundg. d. Zoll-Parlaments. In-8°, xvj-660 p. Berlin (Hertz). 9 fr. 35
- Hansen** (P.). Nordiske Digtere i vort Aarhundrede. En Skandinavisk Anthologi med Biographier og Portraiter af danske Norske og Søenske Digtere. 1. Hft. (med Æhleschlægers og Atterboms Portraiter), 24 p. Gr. in-8°. La livr. 1 fr.
- Hassaureth** (F.). Four years among Spanish Americans. Petit in-8°, 412 p. cart. London (Low). 9 fr. 40
- Horace**. With notes by J. Currie. New edition. In-12. London (Griffin). 6 fr. 25

- Howaisky** (D.). Kurzgefasste Geschichte d. russischen Reichs m. vorzugsweiser Berücksicht der inneren Zustände. Nach der 7. Aufl. der « Kratkie otcherki rousskoi Istorii » mit Genehmigg. d. Verf. übers. und m. Erlautern. m. Zusätzen versehen v. A. v. Fabricius. In-8°, xvj-306 p. Reval (Kluge). 4 fr. 85
- Jahrbücher**, Heidelberger, der Literatur, unter Mirkwirkg. der 4 Facultäten. 61. Jahrg. 1868. 12 livr. de 5 ff. chacune. In-8°. Heidelberg (J. C. B. Mohr). Prix de l'abonnement. 26 fr. 70
- Jouve**. Statistique monumentale de la Drôme, ou notes archéologiques et historiques sur les principaux édifices de ce département. In-8°, xij-332 p. et pl. Valence (lib. Céas et fils).
- Labatut** (E.). Histoire de la préture, sources du droit, attributions, procès civils et criminels, administration des provinces. In-8°, 371 p. Paris (lib. Thorin). 7 fr.
- Lagasafa** handa Islandi (Lovsamling for Island). Udvalg af de vigtigste ældre og nyere Love og Amordninger samt andre Aktstycker til Oplysning om Islands Retsforhold og administration i ældre og nyere Tider. Samlet af Oddgeir Stephenson og Jon Sigurdsson. Vol. 1 à 13. Cart. 1853-1866. 140 fr.
- Lagerbjelke** (G.). Notice biographique sur la carrière politique du comte Gustave Lagerbjelke et sur les faits personnels qui s'y rapportent. Écrite par lui-même. 203 p. In-8°. 10 fr.
- Layrie** (J.). Le Japon en 1867. I. La vie japonaise, les villes et les habitants. In-8°, 63 p. Paris (imp. Claye).
- Marquette** (A. de). Histoire générale du comté de Harnes, en Artois, jusqu'à 1789, et de la connétablie de Flandre, 1093 à 1385, suivie de celle de Robert Robespierre, greffier de Harnes pour Saint-Pierre-lez-Gand et de sa famille, de 1431 à 1792, le tout sur archives inédites. T. 2 et 3 (fin). In-8°, 899 p. et 16 p. Lille (imp. Lefebvre-Ducrocq).
- Nascher** (S.). Die Sentenz bei Juden und Arabern. Eine vergleich. Studie. In-8°, 19 p. Berlin (Stuhr). 1 fr.
- Petersen** (N. M.). Bidrag til den danske Literaturs Historie. Nouv. édit. publiée par M. Secher. 4° livr. p. 97-192. In-8°. 1 fr. 65
- Procès-verbaux** de la commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure. T. 2. 1849 à 1866. In-8°, vij-456 p. avec vign. Rouen (imp. Boissel).
- Ransonnet** (E. v.). Ceylon. Skizzen seiner Bewohner, seines Thier- u. Pflanzenlebens in den Ebenen u. Hochgebirgen u. Untersuchungen d. Meeresgrundes m. der Taucherglocke nahe der Küste mit 26 Illustr. in Schwarz- u. Farbend. Vollständig in 20 Lief. 1. Lief. in-fol. 8 p. et 1 pl. Braunschweig (Westermann). 2 f.
- Révillout** (C.). La littérature française après la Fronde. Leçon d'ouverture du cours de littérature française de la faculté des lettres de Montpellier. In-8°, 27 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).
- Samlinger** til jydsk Historie og Topographie. Udgivet af det jydsk historisk topographiske Selskab. Livr. 1 à 4. In-8°. 8 fr.
- Schiern** (F.). Kongeriget Skotlands endelige Forening med Kongeriget England til Kongeriget Storbritannien, 220 p. In-8°. 4 fr. 85
- Schirlitz** (S. C.). Griechisch-deutsches Wörterbuch zum neuen Testamente. 3. verb. u. verm. Aufl. Gr. in-8°, vij-426 p. Giessen (Roth). 8 fr.
- Tischendorf** (C.). Origin of the four Gospels, translated by W. L. Gage from the 4th german edit. In-12, 288 p. London (Jackson and W.). 4 fr. 40
- Wessely** (J. E.). Das Grundprincip der deutschen Rhythmus auf der Höhe des 19. Jahrhunderts. In-8°, xvj-392 p. Leipzig (T. O. Weigel). 9 fr. 35
- Wiberg** (C. F.). De Klassiska folkens förbindelse med Norden och inflytande på dess Civilisation. Ett bidrag til Osterrjæløndernas Kulturhistoria med en fyndkarta, 76 p. In-4°. 3 fr. 25
- Wieland** (C. M.). Oberon. Ein romant. Heldengedicht in 12 Gesängen mit Holzschn. nach Zeichngn. von G. Max und G. Closs (in 12 Liefgn.). 1. u. 2. Lfg. Gr. in-fol. p. 1 à 48, mit eingedr. Holzschn. u. 4 Holzschn. in Tondr. Leipzig (Goeschen). La livr. 4 fr. 85
- Wilmowsky** (v.). Die römische Villa zu Nennig. Ihre Inschriften erläutert. Mit 2 (lith.) Taf. Fac-simile der Inschriften u. erläutert. Sculpturen von Amphiteater u. Forum der Col. Aug. Trev. Gr. in-fol. 18 p. Trier (Lintz). 7 fr. 50
- Xenophon's Anabasis**, by J. F. Macmichael. New edition. In-18 cart. London (Whittaker). 3 fr. 15

P. GIDE Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne; en particulier sous le sénatus-consulte Velléien. In-8°. 8 fr.

En vente chez RAPILLY, éditeur, 5, quai Malaquais.

CORRARD DE BRÉBAN Les graveurs Troyens. Recherches sur leur vie et leurs œuvres, avec fac-simile. In-8°. Papier vergé. 3 fr.

En vente chez WESTERMANN, à Braunschweig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. VON RANSONNET Ceylon. Skizzen seiner Bewohner, seines Thier- und Pflanzenlebens in den Ebenen und Hochgebirgen und Untersuchungen des Meeresgrundes mit der Taucherglocke nahe der Küste. Mit 26 Illustr. in Schwarz- u. Farbendr. Vollständig in 20 Liefergn. 1. Lig. in-fol. 2 fr.

En vente chez GÖESCHEN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. M. WIELAND Oberon. Ein romant. Helden-gedichte in 12 Gesängen. Mit Holzschn. nach Zeichngn. von G. Max und G. Closs (in 12 Lifgn.). 1. u. 2. Lfg. Gr. in-fol. Prix de chaque livraison. 4 fr. 85

En vente à la librairie LINTZ, à Trèves, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

WILMOWSKI Die römische Villa zu Nennig. Ihre Inschriften erlæut. Mit 2 (lith.) Taf. Fcsl. der Inschriften, u. erlæut. Sculpturen vom Amphitheater und Forum der Col. Aug. Trev. Gr. in-fol. 7 fr. 50

En vente chez DEICHERT, à Erlangen, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

B. ZIEGENBALG Genealogie der malabarischen Gætter. Aus eigenen Schriften u. Briefen der Heiden zusammengetragen u. verf. 1., ungeænd., nothdurftig erweit. Abdr. besorgt durch Dr W. Germann. In-8°. 9 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

A. CALMON Histoire parlementaire des finances sous la Restauration. T. 1^{er}. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie HACHETTE et C^o, 77, boulevard Saint-Germain.

F. BOPP Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant : le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand. Traduite sur la deuxième édition allemande et précédée d'introductions, par M. M. Bréal. T. II. Gr. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie THORIN, 58, boulevard Saint-Michel.

LE MAHABHARATA Poème épique de Krishna - Dwai-payana, plus communément appelé Vêda-Vyasa, c'est-à-dire le compilateur et l'ordonnateur des Vêdas. Traduit complètement pour la première fois du sanscrit en français, par H. Fauche. T. VIII. Gr. in-8°. 10 fr.

JEANNEL La morale de Molière. In-8°. 4 fr. 50

G. PERROT Essai sur le droit public d'Athènes. In-8°. 6 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Archives** municipales de Bordeaux. T. 1. Livre des bouillons. In-4°, lxij-624 p. Bordeaux (imp. Gounouilhou).
- Benoit** (A.). L'École des cadets-gentils-hommes du roi de Pologne, à Lunéville (1738-1766). In-8°, 25 p. Lunéville (imp. Majorelle).
- Bopp** (F.). Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand. Traduite sur la deuxième édition et précédée d'une introduction par M. M. Bréal. T. II. In-8°, xxxviiij-433 p. Paris (lib. Hachette et C°). 8 fr.
- Boucherie** (A.). Charte en langue vulgaire de l'Angoumois, antérieure au XII^e siècle. In-8°, 8 p. Niort (lib. Clouzot).
- Calmon** (A.). Histoire parlementaire des finances de la Restauration. T. I. In-8°, iij-496 p. Paris (lib. Michel Lévy frères).
- Ferry** (H.). L'obélisque de Louxor; traduction littérale des inscriptions hiéroglyphiques couvrant les quatre faces de ce monument, précédée d'une notice biographique sur Champollion, d'un exposé du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens, de l'alphabet hiéroglyphique, d'exemples de signes grammaticaux et de numération, de l'analyse de divers noms antiques, etc. Avec la photographie des quatre faces de l'obélisque et bois gravés intercalés dans le texte. In-16, 96 p. Paris (lib. Borssat).
- Gautier** (L.). Portraits littéraires. In-18 Jésus, xxxiv-456 p. Paris (lib. Gaume frères et Duprey).
- Ilowaisky** (D.). Kurzgefasste Geschichte d. russischen Reichs m. vorzugsweiser Berücksicht der inneren Zustände. Nach der 7. Aufl. der « Kratkje otcherki rousskoi Istorii » mit Genehmigg. d. Vert. ubers. und m. Erlautern. m. Zusätzen versehen v. A. v. Fabricius. In-8°, xvj-306 p. Reval (Kluge). 4 fr. 85
- Jahrbücher**, Heidelberger, der Literatur, unter Mirkwirkg. der 4 Facultäten. 61. Jahrg. 1868. 12 livr. de 5 ff. chacune. In-8°. Heidelberg (J. C. B. Mohr). Prix de l'abonnement. 26 fr. 70
- Jouve**. Statistique monumentale de la Drôme, ou notes archéologiques et historiques sur les principaux édifices de ce département. In-8°, xij-332 p. et pl. Valence (lib. Céas et fils).
- Labatut** (E.). Histoire de la prêtreure, sources du droit, attributions, procès civils et criminels, administration des provinces. In-8°, 371 p. Paris (lib. Thorin). 7 fr.
- Lagasafa** handa Islandi (Lovsamling for Island). Udvalg af de vigtigste ældre och nyere Love og Amordninger samt andre Aktstycker til Oplysning om Islands Retsforhold og administration i ældre og nyere Tider. Samlet af Oddgeir Stephenson og Jon Sigurdsson. Vol. 1 à 13. Cart. 1853-1866. 140 fr.
- Lagerbjelke** (G.). Notice biographique sur la carrière politique du comte Gustave Lagerbjelke et sur les faits personnels qui s'y rapportent. Écrite par lui-même. 203 p. In-8°. 10 fr.
- Lagrange** (L.). Pierre Puget, peintre, sculpteur, architecte, décorateur de vaisseaux. In-8°, xj-420 p. Paris (lib. Didier et C°). 7 fr.
- Laurens** (C.). Le procès des tailles (1537-1639), Claude Brosse, Anthoine Rambaud. In-8°, 68 p. Grenoble (imp. Maissonville).
- Layrie** (J.). Le Japon en 1867. I. La vie japonaise, les villes et les habitants. In-8°, 63 p. Paris (imp. Claye).
- Marquette** (A. de). Histoire générale du comté de Harnes, en Artois, jusqu'à 1789, et de la connétablie de Flandre, 1093 à 1385, suivie de celle de Robert Robespierre, greffier de Harnes pour Saint-Pierre-lez-Gand et de sa famille, de 1431 à 1792, le tout sur archives inédites. T. 2 et 3 (fin). In-8°, 899 p. et 16 p. Lille (imp. Lefebvre-Ducrocq).

- Monluc** (de). Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France. Edit. revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes par M. A. de Ruble. T. 3. In-8°, xiv-545 p. Paris (lib. V. J. Renouard). 9 fr.
- Nascher** (S.). Die Sentenz bei Juden und Arabern. Eine vergleich. Studie. In-8°, 19 p. Berlin (Stuhr). 1 fr.
- Nettement** (A.). Suger et son temps. 3^e édit. revue, corrigée et considérablement augmentée. In-8°, xxiv-373 p. Paris (lib. Lecoffre et fils).
- Paris** (P.). Cours de littérature du moyen-âge au Collège de France. Discours d'ouverture pour la rentrée des cours. In-8°, 24 p. Paris (lib. Techener).
- Petersen** (N. M.). Bidrag til den danske Literaturs Historie. Nouv. édit. publiée par M. Secher. 4^e livr. p. 97-192. In-8°. 1 fr. 65
- Philippe** (J.). Un moraliste savoyard au XVI^e siècle. Jean Menenc. In-8°, 58 p. Annecy (lib. Philippe).
- Procès-verbaux** de la commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure. T. 2. 1849 à 1866. In-8°, vij-456 p. avec vign. Rouen (imp. Boissel).
- Rabelais**. Œuvres. Édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice et un glossaire par P. Jannet. T. 3. In-16, 245 p. Paris (lib. Picard). 2 fr.
- Ransomet** (E. v.). Ceylon. Skizzen seiner Bewohner, seines Thier- u. Pflanzenlebens in den Ebenen u. Hochgebirgen u. Untersuchungen d. Meeresgrundes m. der Taucherglocke nahe der Kuste mit 26 Illustr. in Schwarz- u. Farbend. Vollständig in 20 Lief. 1. Lief. in-fol. 8 p. et 1 pl. Braunschweig (Westermann). 2 f.
- Révillout** (C.). La littérature française après la Fronde. Leçon d'ouverture du cours de littérature française de la faculté des lettres de Montpellier. In-8°, 27 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C^e).
- Samlinger** til jydsk Historie og Topographie. Udgivet af det jydsk historisk topographiske Selskab. Livr. 1 à 4. In-8°. 8 fr.
- Schæffer** (A.). Les Huguenots du XVI^e siècle, peints par M. G. Gandy, lettre à M. J. Bonnet. In-8°, 32 p. Paris (lib. Meyrueis).
- Schiern** (F.). Kongeriget Skotlands endelige Forening med Kongeriget England til Kongeriget Storbritannien, 220 p. In-8°. 4 fr. 85
- Schirlitz** (S. C.). Griechisch-deutsches Wörterbuch zum neuen Testamente. 3. verb. u. verm. Aufl. Gr. in-8°, vij-426 p. Giessen (Roth). 8 fr.
- Tischendorf** (C.). Origin of the four Gospels, translated by W. L. Gage from the 4th german edit. In-12, 288 p. London (Jackson and W.). 4 fr. 40
- Tremeau de Rochebrune** (A.). Notice sur un jeu de cartes, attribué aux premières années du règne de François I^{er} et sur un jeu de 1760, recueillis dans l'Angoumois. In-8°, 13 p. Niort (lib. Clouzot).
- Trésor** (le) des pièces angoumoises inédites ou rares, publié sous les auspices et par les soins de la Société archéologique et historique de la Charente. T. II. In-8°, xxxix-334 p. Angoulême (lib. Goumard).
Ce volume contient : Œuvres de J. de la Peruse, poète angoumois, 1529-1554, avec une introduction par E. Gillibert Des Seguins; Testament de Gabriel de La Charlonye, précédé d'une introduction par G. Babinet de Rencogne; Advertisement sur les ivgements d'astrologie à une studieuse damoysele.
- Wessely** (J. E.). Das Grundprincip der deutschen Rhythmus auf der Höhe des 19. Jahrhunderts. In-8°, xvj-392 p. Leipzig (T. O. Weigel). 9 fr. 35
- Wiberg** (C. F.). De Klassiska folkens förbindelse med Norden och inflytande på dess Civilisation. Ett bidrag til Osterrjælændernas Kulturhistoria med en fyndkarta, 76 p. In-4°. 3 fr. 25
- Wieland** (C. M.). Oberon. Ein romant. Heldengedicht in 12 Gesängen mit Holzschn. nach Zeichngn. von G. Max und G. Closs (in 12 Liefgn.). 1. u. 2. Lfg. Gr. in-fol. p. 1 à 48, mit eingedr. Holzschn. u. 4 Holzschntaf. in Tondr. Leipzig (Goeschen). La livr. 4 fr. 85
- Xenophon's Anabasis**, by J. F. Macmichael. New edition. In-18 cart. London (Whittaker). 3 fr. 15
- Ziegenbalg** (B.). Genealogie der malabarischen Götter. Aus eigenen Schriften u. Briefen der Heiden zusammengetragen u. verf. 1., ungenügend., nothdürftig erweit. Abdr. besorgt durch D^r W. Germann. In-8°, xij-290 p. Erlangen (Deichert). 9 fr. 35

P. GIDE Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne, en particulier sous le sénatus-consulte Velléien. In-8°. 8 fr.

En vente chez RAPILLY, éditeur, 5, quai Malaquais.

CORRARD DE BRÉBAN Les graveurs
Troyens. Recherches sur leur vie et leurs œuvres, avec fac-simile. In-8°. Papier vergé. 3 fr.

En vente chez WESTERMANN, à Braunschweig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. VON RANSONNET Ceylon. Skizzen seiner Bewohner, seines Thier- und Pflanzenlebens in den Ebenen und Hochgebirgen und Untersuchungen des Meeresgrundes mit der Taucherglocke nahe der Küste. Mit 26 Illustr. in Schwarz- u. Farbendr. Vollständig in 20 Liefergn. 1. Lig. in-fol. 2 fr.

En vente chez GÆSCHEN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. M. WIELAND Oberon. Ein romant. Helden-gedichte in 12 Gesängen. Mit Holzschn. nach Zeichngn. von G. Max und G. Closs (in 12 Lifgn.). 1. u. 2. Lfg. Gr. in-fol. Prix de chaque livraison. 4 fr. 85

En vente à la librairie LINTZ, à Trèves, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

WILMOWSKI Die römische Villa zu Nennig. Ihre Inschriften erlæut. Mit 2 (lith.) Taf. Fcsle der Inschriften, u. erlæut. Sculpturen vom Amphitheater und Forum der Col. Aug. Trev. Gr. in-fol. 7 fr. 50

En vente chez DEICHERT, à Erlangen, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

B. ZIEGENBALG Genealogie der malabarischen Götter. Aus eigenen Schriften u. Briefen der Heiden zusammengetragen u. verf. 1., ungeænd., nothdürftig erweit. Abdr. besorgt durch Dr W. Germann. In-8°. 9 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DUVOISIN Quelques mots à propos de l'essai de grammaire de la langue basque, de M. W. J. van Eys.
In-8°. 50 c.

P. MEYER Guillaume de la Barre. Roman d'aventure composé en 1318, par Arnaud Vidal de Castelnaudary. Notice accompagnée d'un glossaire publiée d'après le ms. unique, appartenant à M. le marquis de la Garde. Gr. in-8°. 2 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

E. DESPOIS Le Vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

E. BERSOT Libre philosophie. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

MALOUET Mémoires publiés par son petit-fils le baron Malouet. 2 vol. in-8°, ornés d'un portrait gravé sur acier. 15 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Barthelemy** (E. de). Les grands écuyers et la grande écurie de France avant et depuis 1789. In-18 Jésus, xij-216 p. Paris (Lib. des auteurs).
- Bruel** (A.). Notes de Yvon d'Hérouval sur les baptisés et les convers et sur les enquêteurs royaux au temps de saint Louis et de ses successeurs (1234-1334), publiées d'après le manuscrit autographe de l'auteur. In-8°, 15 p. Paris (imp. Lainé et Havard).
- Cahiers des États-généraux** (clergé, noblesse, tiers-état), classés par lettres alphabétiques de bailliage ou sénéchaussée, imprimés par ordre du Corps législatif, sous la direction de MM. J. Madival et E. Laurent. T. 1. Gr. in-8° à 2 col. 801 p. Paris (lib. P. Dupont). 20 fr.
- Correspondance de Napoléon I^{er}**, publiée par ordre de Napoléon III. T. 23. In-8°, 592 p. Paris (lib. Plon).
- Desmarest** (E.). Les États provinciaux, essai sur la décentralisation. In-8°, 172 p. Paris (Lib. internationale). 2 fr. 50
- Fournier** (E.). La Valise de Molière, comédie en un acte, en prose, avec des fragments peu connus attribués à Molière, précédée d'une introduction historique et suivie de notes, d'après des documents nouveaux et inédits. Gr. in-18, xxxvj-83 p. Paris (lib. Dentu).
- La Fizelière** (A. de) et **Decaux** (G.). Essai de bibliographie contemporaine. I. Charles Baudelaire. In-12, 70 p. Paris (lib. de l'Acad. des Bibliophiles). 3 fr.
- Maha-Bharata** (le), poème épique de Krishna-Dwaipayana, plus communément appelé Vêda Vyasa, c'est-à-dire le compilateur et l'ordonnateur des Vêdas, trad. complètement pour la première fois du sanscrit en français par H. Fauche. T. 8. In-8°, vij-576 p. Paris (lib. Durand). 10 f.
- Mémoires** de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 9^e vol. In-8°, 215 p. Metz (lib. Rousseau-Pallez).
- Ménant** (J.). Exposé des éléments de la grammaire assyrienne. In-8°, iv-396 p. Paris (Imp. impériale). 10 fr.
- Monluc** (de). Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France. Edit. revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes par M. A. de Ruble. T. 3. In-8°, xiv-545 p. Paris (lib. V^e J. Renouard). 9 fr.
- Nascher** (S.). Die Sentenz bei Juden und Arabern. Eine vergleich. Studie. In-8°, 19 p. Berlin (Stuhr). 1 fr.
- Nettement** (A.). Suger et son temps. 3^e édit. revue, corrigée et considérablement augmentée. In-8°, xxiv-373 p. Paris (lib. Lecoffre et fils).
- Paris** (P.). Cours de littérature du moyen-âge au Collège de France. Discours d'ouverture pour la rentrée des cours. In-8°, 24 p. Paris (lib. Techener).
- Petersen** (N. M.). Bidrag til den danske Literaturs Historie. Nouv. édit. publiée par M. Secher. 4^e livr. p. 97-192. In-8°. 1 fr. 65
- Philippe** (J.). Un moraliste savoyard au XVI^e siècle. Jean Menenc. In-8°, 58 p. Annecy (lib. Philippe).
- Procès-verbaux** de la commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure. T. 2. 1849 à 1866. In-8°, vij-456 p. avec vign. Rouen (imp. Boissel).
- Rabelais**. Œuvres. Édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice et un glossaire par P. Jannet. T. 3. In-16, 245 p. Paris (lib. Picard). 2 fr.

Ransonnét (E. v.). Ceylon. Skizzen seiner Bewohner, seines Thier- u. Pflanzenlebens in den Ebenen u. Hochgebirgen u. Untersuchungen d. Meeresgrundes m. der Taucherglocke nahe der Kuste mit 26 Illustr. in Schwarz- u. Farbend. Vollständig in 20 Lief. 1. Lief. in-fol. 8 p. et 1 pl. Braunschweig (Westermann). 2 f.

Renan (E.). Questions contemporaines. In-8°, xxxj-483 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Révillout (C.). La littérature française après la Fronde. Leçon d'ouverture du cours de littérature française de la faculté des lettres de Montpellier. In-8°, 27 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).

Riolacci (D.). De la science du langage des langues et de la localisation du langage articulé. In-8°, 19 p. Metz (imp. Blanc).

Rousset (C.). Le comte de Gisors, 1752-1758. In-8°, iv-526 p. Paris (lib. Didier et C°). 7 fr.

Samlinger til jydsk Historie og Topographie. Udgivet af det jydsk historisk topographiske Selskab. Livr. 1 à 4. In-8°. 8 fr.

Schœffer (A.). Les Huguenots du XVI^e siècle, peints par M. G. Gandy, lettre à M. J. Bonnet. In-8°, 32 p. Paris (lib. Meyrueis).

Schiern (F.). Kongeriget Skotlands endelige Forening med Kongeriget England til Kongeriget Storbritannien, 220 p. In-8°. 4 fr. 85

Schirlitz (S. C.). Griechisch-deutsches Wörterbuch zum neuen Testamente. 3. verb. u. verm. Aufl. Gr. in-8°, vij-426 p. Giessen (Roth). 8 fr.

Sâtra (le) en quarante-deux articles. Textes chinois, tibétain et mongol, autographiés par L. Feer, d'après l'exemplaire polyglotte rapporté par l'abbé Hue. In-8°, iv-40 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Tarbouriech (A.). Les cahiers du clergé et du tiers-état de la sénéchaussée d'Auch en 1789, avec l'analyse des procès-verbaux d'après les manuscrits des archives de l'empire. In-8°, 31 p. Paris (lib. A. Aubry).

Tischendorf (C.). Origin of the four Gospels, translated by W. L. Gage from the 4th german edit. In-12, 288 p. London (Jackson and W.). 4 fr. 40

Tite-Live. Histoire romaine. Traduction nouvelle, avec une introduction, des notes et une table historique et géographique, par M. Gaucher. 4 vol. In-18 jésus, xij-1857 p. Paris (lib. L. Hachette et C°). 14 fr.

Tremeau de Rochebrune (A.). Notice snr un jeu de cartes, attribué aux premières années du règne de François I^{er} et sur un jeu de 1760, recueillis dans l'Angoumois. In-8°, 13 p. Niort (lib. Clouzot).

Trésor (le) des pièces angoumoises inédites ou rares, publié sous les auspices et par les soins de la Société archéologique et historique de la Charente. T. II. In-8°, xxxix-334 p. Angoulême (lib. Goumard).

Ce volume contient : Œuvres de J. de la Peruse, poète angoumois, 1529-1554, avec une introduction par E. Gillibert Des Seguins; Testament de Gabriel de La Charlonye, précédé d'une introduction par G. Babinet de Rencogne; Advertisement sur les ivgements d'astrologie à une studieuse damoyse.

Wessely (J. E.). Das Grundprincip der deutschen Rhythmus auf der Höhe des 19. Jahrhunderts. In-8°, xvj-392 p. Leipzig (T. O. Weigel). 9 fr. 35

Wiberg (C. F.). De Klassiska folkens förbindelse med Norden och inflytande på dess Civilisation. Ett bidrag til Osterrjælændernas Kulturhistoria med en fyndkarta, 76 p. In-4°. 3 fr. 25

Wieland (C. M.). Oberon. Ein romant. Heldengedicht in 12 Gesängen mit Holzschn. nach Zeichngn. von G. Max und G. Closs (in 12 Liefgn.). 1. u. 2. Lfg. Gr. in-fol. p. 1 à 48, mit eingedr. Holzschn. u. 4 Holzschn. in Tondr. Leipzig (Geschen). La livr. 4 fr. 85

Xenophon's Anabasis, by J. F. Macmichael. New edition. In-18 cart. London (Whittaker). 3 fr. 15

Ziegenbalg (B.). Genealogie der malabarischen Götter. Aus eigenen Schriften u. Briefen der Heiden zusammengetragen u. verf. 1., ungeänd., nothdurftig erweit. Abdr. besorgt durch D^r W. Germann. In-8°, xij-290 p. Erlangen (Deichert). 9 fr. 35

C. CLÉMENT Géricault. Étude biographique et critique avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître. 1 vol. in-8°. 6 fr.

T. JUSTE Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole. 2 vol. in-8°. 14 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

A. DE GASPARIN La liberté morale. 2 vol. gr. in-18. 6 fr.

En vente chez RAPILLY, éditeur, 5, quai Malaquais.

CORRARD DE BRÉBAN Les graveurs Troyens. Recherches sur leur vie et leurs œuvres, avec fac-simile. In-8°. Papier vergé. 3 fr.

En vente chez BRILL, à Leyde, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

W. PLEYTE Les papyrus Rollin de la Bibliothèque impériale commentés. Gr. in-4° av. 21 pl. 34 fr.

En vente chez GÖESCHEN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. M. WIELAND Oberon. Ein romant. Helden-gedichte in 12 Gesängen. Mit Holzschn. nach Zeichngn. von G. Max und G. Closs (in 12 Lifgn.). 1. u. 2. Lfg. Gr. in-fol. Prix de chaque livraison. 4 fr. 85

En vente à la librairie LINTZ, à Trèves, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

WILMOWSKI Die römische Villa zu Nennig. Ihre Inschriften erlæut. Mit 2 (lith.) Taf. Fcsl. der Inschriften, u. erlæut. Sculpturen vom Amphitheater und Forum der Col. Aug. Trev. Gr. in-fol. 7 fr. 50

En vente chez DEICHERT, à Erlangen, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

B. ZIEGENBALG Genealogie der malabarischen Gætter. Aus eigenen Schriften u. Briefen der Heiden zusammengetragen u. verf. 1., ungeænd., nothdurftig erweit. Abdr. besorgt durch Dr. W. Germann. In-8°. 9 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DUVOISIN Quelques mots à propos de l'essai de grammaire de la langue basque, de M. W. J. van Eys.
In-8°. 50 c.

P. MEYER Guillaume de la Barre. Roman d'aventure composé en 1318, par Arnaud Vidal de Castelnaudary. Notice accompagnée d'un glossaire publiée d'après le ms. unique, appartenant à M. le marquis de la Garde. Gr. in-8°. 2 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 77, boulevard Saint-Germain.

G. D'HEILLY Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793. — Histoire des tombeaux, leurs épitaphes, leur démolition en 1793 et leur restauration en 1817. Relation authentique de la violation des cercueils royaux. Ce qu'ils contenaient. Les tombeaux de la crypte et le Saint-Denis actuel. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

En vente chez REINWALD, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

C. DARWIN De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication, traduit de l'anglais par J.-J. Moulinée. Préface par C. Vogt. T. I. In-8° avec fig. intercalées dans le texte. Cart. à l'anglaise. 10 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Annuaire** de la Société française de numismatique et d'archéologie. 2^e année 1867. Gr. in-8°, lxiii-558 p. 19 pl. et port. Paris (58, rue de l'Université).
- Anthologia** lyrica continens Theognim, Babrium, Anacreontea cum ceterorum poetarum reliquis selectis curavit T. Bergk. Ed. II. In-8°, ciii-554 p. Leipzig (Teubner). 5 fr.
- Arbois de Jubainville** (d'). Étude sur le verbe auxiliaire breton *Kaout* « avoir ». In-8°, 9 p. Paris (imp. Lainé et Havard).
- Archives** parlementaires de 1789 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, imprimé par ordre du Corps législatif sous la direction de MM. J. Mavidal et E. Laurent. 1^{re} série (1787 à 1799). T. 1 et 2. Introduction, états généraux, préliminaires, cahiers des sénéchaussées et bailliages. Gr. in-8°, ij-1596 p. Paris (lib. P. Dupont). Le vol. 20 fr.
- Aristotelis** opera. Vol. 1. In-8°. Leipzig (Teubner). 2 fr. 50
Contenu : De partibus annualium libri IV ex recens B. Langkavel. lxxvij-262 p.
- Arnold** (M.). Schools and Universities on the Continent. In-8°, 330 p. cart. London (Macmillan). 13 fr. 15
- Athenæi** Deipnosophistæ libri XV cum rerum et scriptorum indicibus ad optim. libror. fidem accurate editi. Editio ster. C. Tauchnitiana. Nov. impr. 4 tomi. In-16, 1432 p. Leipzig (Holtze). 7 fr. 50
- Aufnahmen**, die ersten, der englischen Armee in Abessenen, Novbr. 1867-Janr. 1868. Mit 2 col. Karten. Gr. in-4°. Gotha (J. Perthes). 1 fr. 50
- Books** and authors. Curious facts and characteristic sketches. Square in-16, 156 p. cart. London (Simpkin) 3 fr. 15
- Bréal** (M.). Les progrès de la grammaire comparée, leçon faite au Collège de France pour la réouverture du cours de grammaire comparée. In-8°, 20 p. Paris (lib. Lainé et Havard).
- Brown** (J.). Dictionary of the holy Bible. New edit. In-8°, cart. London (Tegg). 6 fr. 90
- Cæsar's** commentaries Books 1 to 3, with english notes by G. Long. New edit. In-12 cart. London (Bell et D.). 3 fr. 15
- Calendar** of state papers. Domestic series. Reign of Elisabeth, 1591 to 1594. Edited by M. A. E. Green. Gr. in-8°, cart. London (Longmans). 18 fr. 75
- Catulli** Tibulli et Propertii carmina. Ad præstantium libror. lectiones accurate recensuit C. H. Weise. Nova ed. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16, vj-282 p. Leipzig (Holtze). 1 fr. 10
- Clément** (C.). Géricault, étude biographique et critique avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître. In-8°, 430 p. Paris (lib. Didier et C°). 6 fr.
- Coq** (P.). La science économique en Angleterre, de son mode de propagation à propos des œuvres de miss H. Martineau. In-8°, 24 p. Paris (lib. Guillaumin).
- Crowe** (E. E.). The History of France. 5 vol. Vol. 5. In-8°, 870 p. cart. London (Longmans). 35 fr.
Les 5 volumes. 116 fr. 25
- Despois** (E.). Le Vandalisme révolutionnaire, fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. In-18 Jésus, viij-380 p. Paris (lib. Germer-Baillièrre). 3 fr. 50
- Doolittle** (J.). Social life of the Chinese. A daguerreotype of daily life in China. Edited and revised by P. Hood. Petit in-8°, 642 p. cart. London (Low). 10f. 15
- Dræger** (A. A.). Ueber Syntax u. Stil d. Tacitus. Gr. in-8°, xv-109 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 25
- Fabricius** (F.). Ad Huschkii jurisprudentiam antejustinianam indices confecit. In-8°, vi-212 p. Leipzig (Teubner). 2f. 50
- Fontenay** (H. de). Armorial de la ville d'Autun, ou recueil des armoiries de ses familles nobles et bourgeoises, de ses

- évêques, de son clergé séculier et régulier, et de ses corporations civiles et religieuses. In-8°, xxij-268 p. Autun (imp. Dejussieu).
- Gautier (L.)**. Le Musée des archives de l'empire. Discours d'ouverture. In-8°, 23 p. Paris (imp. Lainé et Havard).
- Grammatici latini ex recensione H. Keilii**. Vol. V. Fasc. 2. Gr. in-8°. Leipzig (Teubner). 13 fr. 35
Les 5 vol. 126 fr. 70
Contenu : Artium scriptores minores : Consentius, Phocas, Eutyches, Augustinus, Palæmon, Asper, de nomine et pronomine, de dabiis nominibus, Macrobius excerpta.
- Gratry (A.)**. La morale et la loi de l'histoire. 2 vol. in-8°, 722 p. Paris (lib. Douinot). 12 fr.
- Homeri Odyssea ad fidem libror. optimor.** edidit J. La Roche. Pars posterior. Accedunt testimonia veterum et indices. Gr. in-8°, 115 p. Leipzig (Teubner). 9 fr. 35
Complet. 17 fr. 35
- Jacobi's (F. H.)**. Briefe an F. Bouterwek aus den J. 1800 bis 1819. Mit Erläuterung. Hrsg. v. W. Mejer. In-8°, v-189 p. Göttingen (Deuerlich). 3 fr. 80
- Karlowa (O.)**. Die Formen d. römischen Ehe u. Manus. In-8°, iv-116 p. Bonn (Cohen u. Sohn). 2 fr. 70
- Kirchmann (J. H. v.)**. Ästhetik auf realistischer Grundlage. 2 Bd. Gr. in-8°, xiv-696 p. Berlin (Springer). 16 fr.
- Kirk (J. F.)**. The history of Charles the Bold Duke of Burgundy. Vol. 3. In-8°, 502 p. cart. London (Murray). 18 fr. 75
- Maidment (J.)**. Scottish Ballads and Songs, historical and traditionary. 2 vol. Petit in-8°, 700 p. cart. London (Hamilton). 31 fr. 25
- Mémoires de la Société linguistique de Paris**. T. 1^{er}. In-8°, vij-100 p. Paris (lib. A. Franck).
- Nibelungenlied (das)**. Hrsg. von F. Zarncke. 3. Aufl. Gr. in-16, civ-480 p. Leipzig (G. Wigand). 6 fr.
- Pfeiffer (F.)**. Quellenmaterial zu altdutschen Dichtungen. II. In-4°, iij-90 h. Wien (Gerold). 5 fr. 90
- Pooley (C.)**. Notes on the old crosses of Gloucestershire. Gr. in-8°, cart. London (Longmans). 22 fr. 50
- Rask**. A Short, practical, and easy Method of learning the old Norsk tongue, or icelandic language, with an icelandic Reader by H. Lund. Petit in-8°, cart. London (Thimm). 5 fr.
- Recueil de Chartes originales de Joinville**, en langue vulgaire, publié par M. N. de Wailly. In-8°, 56 p. Paris (lib. Lainé et Havard).
- Roscoe (H.)**. Vittoria Colonna. Her life and poems. Petit in-8°, 378 p. cart. London (Macmillan). 11 fr. 25
- Sainte-Beuve (C.-A.)**. Le comte de Clermont et sa cour, étude historique et critique. In-18, 80 p. et fac-sim. Paris (lib. de l'Académie des Bibliophiles). 3 fr.
- Sauppe (G.)**. Bilder des Altherthums. Vorträge für gebildete Zuhörerchaft. In-8°, iv-193 p. Halle (Schwabe). 3 fr. 25
— Wanderungen auf dem Gebiete der Sprache und Literatur. Vorträge vorgebildeter Zuhörerchaft gehalten. In-8°, iv-233. (Ibid.). 3 fr. 25
- Surtees Society publications**. Vol. 49. Kirkby's inquest, Knight's fees and the nomine villarum for Yorkshire. In-8°, 543 p. cart. London (Whittaker). 31 f. 25
— Vol. 50. Memoirs of Ambrose Barnes. In-8°, 511 p. cart. London (Ibid). 26 f. 25
- Teuffel (W. S.)**. Geschichte der römischen Literatur (in 3 Lfgn.). 1. Lfg. In-8°, j-176 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 25
- Urkunden-Buch der Stadt Leignitz u. ihres Weichbildes bis zum J. 1445**. Hrsg. v. D^r F. W. Schirmmacher. In-4°, xv-543 p. Liegnitz (Krumbhaar). 24 fr.
- Valerii Maximi dictorum factorumque memorabilium libri IX ad optim. libror. fidem editi ed. ster. C. Tauchnitiana**. Nova impressio. In-16, 388 p. Leipzig (Holtze). 1 fr. 65
- Vambery (H.)**. Skizzen aus Mittelasien. Ergänzungen zu meiner Reise in Mittelasien. In-8°, v-358 p. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.
- Van Praet (J.)**. Essays on the political history of the 15. 16. and 17th centuries. Edited by sir E. Head. In-8°, 600 p. cart. London (Bentley). 20 fr.
- Vergilii Maronis (P.)**. Opera recensuit O. Ribbeck. Vol. IV. In-8°, xvj-206 p. m. 1 Steintaf. Leipzig (Teubner). 6 fr.
Complet. 47 fr. 80
- Wrappelmeyer (H.)**. Librorum manuscriptorum, que Ciceronis orationes pro Sestio et pro Cælio continent, ratio, qualis sit demonstratur. In-4°. Detmold (Meyer). 1 fr. 50

En vente chez A. LÉVY, éditeur, rue de Seine, 29.

F. LENORMANT Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. Tome premier : Israélites — Égyptiens — Assyriens. 1 vol. in-12. 3 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

E. DESPOIS Le Vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

E. BERSOT Libre philosophie. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

MALOUET Mémoires publiés par son petit-fils le baron Malouet. 2 vol. in-8^o, ornés d'un portrait gravé sur acier. 15 fr.

C. CLÉMENT Géricault. Étude biographique et critique avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître. 1 vol. in-8^o. 6 fr.

T. JUSTE Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole. 2 vol. in-8^o. 14 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

A. DE GASPARIN La liberté morale. 2 vol. gr. in-18. 6 fr.

En vente chez RAPILLY, éditeur, 5, quai Malaquais.

CORRARD DE BRÉBAN Les graveurs Troyens. Recherches sur leur vie et leurs œuvres, avec fac-simile. In-8^o. Papier vergé. 3 fr.

En vente chez SCHWABE, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. SAUPPE Wanderungen auf dem Gebiete der Sprache und Literatur. Vorträge vor gebildeter Zuhörerschaft gehalten. In-8^o. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. FABRETI Corpus inscriptionum italicarum antiquioris ævi ordine geographico digestum et glossarium italicum in quo omnia vocabula continentur ex umbricis, sabinis, oscis, volscis, etruscis aliisque monumentis quæ supersunt collecta et cum interpretationibus variorum explicantur. Taurini et Florentiæ. 1867. Un fort volume in-fol. orné de 58 pl. 91 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. Tome premier. In-8°. 4 fr.

Contenu : I. Statuts, règlement, liste des membres au 31 décembre 1867. — II. E. Egger, de l'état actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit. — III. F. Meunier, de quelques anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins. — IV. D'Arbois de Jubainville, étude sur le verbe auxiliaire breton *Kaout* « avoir. » — V. M. Bréal, les progrès de la grammaire comparée. — VI. G. Paris, *Vapidus* « fade. » — VII. R. Mowat, les noms propres latins en *atius*.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 77, boulevard Saint-Germain.

G. D'HEILLY Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793. — Histoire des tombeaux, leurs épitaphes, leur démolition en 1793 et leur restauration en 1817. Relation authentique de la violation des cercueils royaux. Ce qu'ils contenaient. Les tombeaux de la crypte et le Saint-Denis actuel. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Aarboger** for Nordisk Olkyndighed og Historie. Udg af det kgl. Nordiske Oldskriftselskab i Kjøbenhavn. 3. Hft. 106 p. In-8°. 2 fr.
- Aarsberetninger** og meddelelser fra det Hore kgl. Bibliothek. Udg. af C. Bruun. 3. Hft. 96 p. In-8°. 2 fr. 50
- Acta** sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Henschenio et D. Papebrochio, editio noviss. curante J. Carnadet. Julii. T. 1. In-fol. 648 p. Paris (lib. Palmé).
- Aristotelis** Thierkunde. Kritisch bericht. Text m. deutscher Uebersetzg., sachl. u. sprachl. Erklærg. u. vollstænd. Index v. H. Aubert u. F. Wimmer. Mit 7 lithog. Taf. 2 Bde. In-8°, viij-1041 p. Leipzig (Engelmann). 25 fr. 35
- Baltzer** (E.). Alte u. neue Welt-Anschauung. Vorträge. 2. Bd. Der Mensch in seinen Hauptbeziehungen. 2. verm. Aufl. In-8°, v-248 p. Nordhausen (Förstermann). 3 fr. 40
Les 2 volumes. 6 fr. 40
- Pythagoras, der Weise v. Samos. Ein Lebensbild nach den neuesten Forschgn. bearb. Mit 1. (lithog.) Uebersichtskarte. Gr. in-8°, viij-180 p. (Le même). 3 f. 40
- Bargès** (J.-J.-L.). Inscription phénicienne de Marseille. Nouvelles observations, historique de la découverte et description exacte de la Pierre, le tout accompagné de pièces justificatives et d'une pl. lithog. In-4°. 63 p. et 1 pl. Paris (imp. Goupy).
- Belleval** (T. de). Lettres sur le Ponthieu. In-12, 361 p. Paris (lib. Dumoulin).
- Benoit** (L.). Élisabeth de Lorraine, régente de Nassau-Sarrebruck et le Burgfried de Niederstintel. In-8°, 33 p. et pl. Nancy (imp. Lepage).
- Chambrier** (J. de). Marie-Antoinette, reine de France. T. 1^{re}. 628 p. Paris (lib. Lebigre-Duquesne).
- Cohn** (S.). De Targumo Jobi disquisitio. Addita est Appendix in qua continentur nonnullæ variæ lectiones e codice ms. a 1238 sumptæ. In-8°, 51 p. Schwerin (Schmale). 1 fr. 35
- Croëger** (C.). Geschichte Liv-Ehst. und Kurlands. 2 Thle. In-8° (1. Thl. viij-279 p.). St. Petersburg (Rœtger). 16 f.
- Darwin** (C.). De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication. Traduit de l'anglais par J.-J. Moulinié. Préface de C. Vogt avec 43 gr. sur bois. T. 1. In-8°, xvj-445 p. Paris (lib. Reinwald).
- Düntzer** (H.). Aus Goethe's Freundeskreise. Darstellungen aus dem Leben des Dichters. In-8°, xij-532 p. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 8 fr.
- Egger** (E.). Les derniers jours de Péloquence athénienne. Demosthène, Eschine et Hypéride. In-8°, 24 p. (lib. Douniol).
- Encyclopædie**, allgemeine, der Wissenschaften u. Künste in alphabetischer Folge v. genannten Schriftstellern bearb. und hrsg. v. J. S. Ersch und J. G. Gruber. Mit Kupf. u. Charten. 1. Section A-G. Hrsg. v. H. Brockhaus. 86. Thl. Gr. in-4°, v-471 p. Leipzig (Brockhaus). 15 fr. 40
Papier vélin. 20 fr.
- Erbstein** (J. u. A.). Die Ritter v. Schult-hess-Rechberg'sche Münz- u. Medaillen-Sammlung. Als Anh. zum Thaler-Cabinet d. verstorbenen K. G. Ritter v. Schult-hess-Rechberg, bear. 1. Abth. Mit 3 (lith.) Taf. Abbildgn. In-8°, xvj-438 p. Dresden (Schilling). 10 fr. 75
- Expedition**, die preussische, nach Ost-Asien. Ansichten aus Japan, China und Siam. 4. Hft. Gr. in-fol. (4 Photolith. 2 Chromolith. u. 3 Blatt Text in deutscher, engl. u. françes. Sprache). Berlin (von Decker). 32 fr.
- Expeditioner**, Svenska, till Spitsbergen och Jan Mayen, utförda under åren 1863 och 1864 af Duner, A. J. Malmgren, A. E. Nordenskiöld och A. Quennerstedt. 261 p. 15 pl. et 1 carte. In-8°. 11 fr. 25

- Gasparin** (A. de). La liberté morale. 2 vol. in-18 jésus, 976 p. Paris (lib. M. Lévy frères). 6 fr.
- Geissler** (R.). Plaudereien üb. Paris u. die Weltausstellung. In-8°, iv-208 p. Berlin (Grieben). 4 fr.
- Heilly** (G. d'). Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793. In-12, 252 p. Paris (lib. L. Hachette et C°). 3 fr.
- Histoire littéraire** de la France par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition revue par M. P. Paris. T. 8. In-4°, xx-746 p. Paris (lib. Palmé).
- Hupfeld** (H.). Die Psalmen. Uebersetzt u. ausgelegt. 2. Aufl., hrsg. v. D' E. Riehm. 2. Bd. 495 p. Gotha (F. A. Perthes). 8 fr.
- Lagrèze-Fossat** (A.). La ville, les vicomtes et la coutume d'Auvillar. In-8°, 265 p. Paris (lib. Claudin).
- Lapaume** (J.). Le prieuré de Joigny et Jeanne d'Arc. In-8°, 19 p. Grenoble (imp. Prudhomme).
- Lecoq-Kerneven**. Carte numismatique de la péninsule armoricaine. In-8°, 30 p. et carte. Paris (30, rue de Lille).
- Lemaitre** (A.). Des Musées archéologiques et numismatiques de France. In-8°, 47 p. Paris (30, rue de Lille).
- Lenormant** (F.). Manuel de l'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. T. 1. Israélites, Égyptiens, Assyriens. In-18 jésus, xix-544 p. Paris (lib. A. Lévy fils).
- Le Roi** (J.-A.). Récit des journées des 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, suivi de Louis XVI et le serrurier Gamain. In-8°, 128 p. et 3 pl. Versailles (lib. Bernard).
- Longuemar** (A. de). L'archéologie française à l'exposition de 1867. Rapport lu à la Société des antiquaires de l'ouest. In-8°, 20 p. Poitiers (imp. Dupré).
- Malouet**. Mémoires publiés par son petit-fils le baron Malouet. 2 vol. in-8°, xxx-517 p. et port. Paris (lib. Didier et C°).
- Molière** (J.-B. Poquelin de). Théâtre, collationné minutieusement sur les premières éditions et sur celles des années 1666, 1674 et 1682, orné de vignettes gravées à l'eau forte d'après les compositions de différents artistes, par F. Hillemacher. T. 5. In-8°, 441 p. Lyon (lib. Scheuring). 20 fr.
- Mittheilungen** d. antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft f. vaterländ. Alterthümer) in Zurich. 16. Bd. 2. Abth. 1. Hft. In-4°. Zurich (Höhr). 3 fr. 65
 Contenu : Mosaikbild v. Orbe (v. C. Bursian). 7 p. avec 1 chromolith.
- Nettement** (A.). Histoire de la Restauration. T. 6. Règne de Louis XVIII. Ministère de M. de Villele. In-8°, 800 p. Paris (lib. Lecoffre).
- Palacky** (F.). Die Geschichte d. Hussitenthums u. Prof. C. Höfner. Kritische Studien. 2. Aufl. In-8°, iv-168 p. Prag (Tempsky). 3 fr. 80
- Pelet de la Lozère**. Charles I^{er} et Louis XVI. In-8°, 24 p. Paris (imp. Meyrueis).
- Pfaff** (E. R.). Das Traumben und seine Deutung nach den Principien der Araber, Perser, Griechen, Inder u. Ägypter, für Gebildete aller Stände. In-8°, viii-175 p. Leipzig (Denicke). 3 fr.
- Publications** de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Année 1866. T. XXII. In-4°, 1-191 p. et 5 pl. Luxembourg (Bück). 6 fr.
- Rinne** (H. A.). Materialismus u. ethisches Bedürfniss in ihrem Verhältnisse zur Psychologie. In-8°, iij-50p. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 2 fr.
- Schuler von Libloy** (F.). Siebenbürgische Rechtsgeschichte. 3. Bde. In-8°. Hermannstadt (Filtzsch). 28 fr. 05
 Contenu : 1. Einleitung, Rechtsquellen u. Staatsrecht. — 2. Die siebenbürgische Privatrechte. — 3. Das siebenbürgische Strafrecht im systematischen Grundrisse.
- Sprachwart**, deutscher, Zeitschrift für Kunde u. Kunst d. Sprache; insonderheit f. Hege u. Pflege unserer Muttersprache in allen ihrer Mundarten; für Schirm u. Schutz ihrer Gerechtsame in Heimat u. Fremde; f. Reinheit u. Richtigkeit ihrer Gebrauche in Rede u. Schrift. Hrsg. v. M. Moltke. Neue Folge. Jahrg. 1868. 3. Bd. 24 Nrn. Gr. in-8°. Leipzig (Fritsch). 8 fr.
- Valentin**. Notice historique et chronologique sur l'ancien Palais-Royal et l'ancien Hôtel de Ville de Vitry-le-François. In-8°, 77 p. Vitry-le-François (imp. Bitsch).
- Visitation** of Suffolke, made by W. H. Clarenceux, King of arms 1561. With additions from family documents, Jermyn, Davy and other mss. etc. Part 16. In-4°, br. London (Whittaker). 5 fr.

En vente chez REINWALD, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

G. FROSTERUS Les insurgés protestants sous
Louis XIV. Études et documents
inédits. In-12. 2 fr.

En vente chez A. LÉVY, éditeur, rue de Seine, 29.

F. LENORMANT Manuel d'histoire ancienne de
l'Orient jusqu'aux guerres médi-
ques. Tome premier : Israélites — Égyptiens — Assyriens. 1 vol. in-12. 3 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

E. DESPOIS Le Vandalisme révolutionnaire. Fondations
littéraires, scientifiques et artistiques de la
Convention. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

E. BERSOT Libre philosophie. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente chez H. GEORG, à Bâle, et se trouve à Paris
chez MICHEL LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

A. L. HIRMINJARD Correspondance
des réformateurs
dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres rela-
tives à la réforme et des notices historiques et biographiques. T. II. In-8°. 10 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ARISTOTELES Thierkunde. Kritisch bericht. Text
m. deutscher Uebersetzg., sach. u.
sprachl. Erklærg. u. vollstænd. Index v. Dr H. Aubert u. Dr F. Wimmer. Mit
7 lithog. Tafeln. 2 Bde. Gr. in-8°. 25 fr. 35

En vente chez FERSTERMANN, à Nordhausen, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. BALTZER Alte und neue Welt-Anschauung. Vor-
træge. 2. Bd. Der Mensch in seinen
Hauptbeziehungen. 2. verm. Aufl. In-8°. 3 fr. 40
Les 2 volumes. 6 fr. 40

— Pythagoras, der Weise von Samos. Ein Lebensbild nach den neuesten
Forschgn. bearb. In-8° avec 1 carte. 3 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. FABRETI Corpus inscriptionum italicarum antiquioris ævi ordine geographico digestum et glossarium italicum in quo omnia vocabula continentur ex umbricis, sabinis, oscis, volscis, etruscis aliisque monumentis quæ supersunt collecta et cum interpretationibus variorum explicantur. Taurini et Florentiæ. 1867. Un fort volume in-fol. orné de 58 pl. 91 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. Tome premier. In-8°. 4 fr.

Contenu : I. Statuts, règlement, liste des membres au 31 décembre 1867. — II. E. Egger, de l'état actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit. — III. F. Meunier, de quelques anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins. — IV. D'Arbois de Jubainville, étude sur le verbe auxiliaire breton *Kaout* « avoir. » — V. M. Bréal, les progrès de la grammaire comparée. — VI. G. Paris, *Vapidus* « fade. » — VII. R. Mowat, les noms propres latins en *atius*.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

A. CHASSANG Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. 1 vol. in-8°. 6 fr.

É. BERSOT Morale et politique. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Schenonio et D. Papebrochio. Editio novissima, curante J. Carnandet. Julii. T. 2. In-fol. à 2 col. xvij-887 p. Paris (Palmé).

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, rédigées par M. V. A. Malte-Brun. T. I^{er} de-1868. In-8°, 384 p. et 2 cartes. Paris (Challamé aîné). 7 fr. 50

— du Sénat et du Corps législatif, suivies d'une table alphabétique et analytique. T. 4 et 5. In-8° à 2 col. 751 p. Paris (au Moniteur universel).

Archives de l'Ouest, recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution, 1790-1800, publiées par Proust. Série A. Opérations électorales de 1789. N° IV, Anjou, Maine, Berry. In-8°, 319 p. Paris (Lib. internationale).

Aube (F.). Étude sur les voies romaines dans la partie de la Provence qui a formé le département du Var et l'arrondissement. In-8°, 19 p. Aix (imp. Remondet-Aubin).

Batault (H.). Étude sur la corporation des avocats de l'ancien bailliage de Châlon-sur-Saône. La confrérie de Saint-Yves de Châlon-sur-Saône. In-4°, 44 p. et 2 pl. Châlon-sur-Saône (imp. Dejussieu).

Bétencourt (D.). Noms féodaux, et noms de ceux qui ont tenu fiefs en France dans les provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, etc.; depuis le XII^e siècle jusque vers le milieu du XVIII^e. Extraits des archives du royaume. 2^e éd. T. 3. Jab-Quo. In-8°, 241 p. Paris (lib. Schlesinger). 8 fr.

Blaze de Bury (H.). Hamlet et ses commentateurs depuis Goethe. In-8°, 40 p. Paris (imp. Claye).

Chabas (F.). Traduction complète des inscriptions hiéroglyphiques de l'obélisque de Louqsor, place la Concorde, à Paris. In-8°, 13 p. et 1 pl. Paris (Maisonneuve et C^o).

Chevrier (J.). Fouilles de la Grange-Frangy, exécutées en novembre 1865. Note archéologique. In-4°, 20 p. et 3 pl. Châlon-sur-Saône (imp. Dejussieu).

Chef-d'œuvre de l'art poétique. Architecture, peinture, statues, bas-reliefs, bronzes, mosaïques, vases, médailles, tirés principalement du musée royal de Naples, dessinés et gravés par les principaux artistes italiens. 1^{re} série. Monuments de la vie des anciens, texte par M. Robiou. T. 1 et 2. 2^e partie. Monuments de la peinture et de la sculpture. Texte par M. F. Lenormant. T. 1, 2, 3. In-4°, 489 p. Paris (lib. A. Lévy).

Corneille (P.). Œuvres. Nouvelles édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, de variante, de notices, de notes, d'un lexique, d'un fac-simile, etc., par Ch. Marty-Laveaux. T. 2 et 12. In-8°, xcv-1068 p. Paris (Hachette et C^o). 15 fr.

Egger (E.). Note sur une inscription grecque de Marseille. In-8°, 14 p. Aix (imp. Remondet-Aubin).

Faudon (V.). Essai sur les institutions judiciaires politiques et municipales d'Avignon et du comté Venaissin sous les papes. Discours prononcé, le 4 novembre 1867, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale de Nîmes. In-8°, 66 p. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et C^o).

Frosterus (G.). Les insurgés protestants sous Louis XIV. Études et documents inédits. Pet. in-8°, 209 p. Paris (Reinwald). 2 fr.

Ibn Khallikan's biographical Dictionary transl. from the Arabic by Mac Guckin de Ilane. Vol. III. In-4°, 703 p. Paris (imp. Blot).

Lapaume (J.). Le prieuré de Joigny et Jeanne d'Arc. In-8°, 19 p. Grenoble (imp. Prudhomme).

Lebeuf. Lettres, publiées par la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, sous la direction de MM. Quan-

- tin Cherest, vice-présidents de la Société. T. 2. In-8°, xxxvj-588 p. Auxerre, Paris (Durand).
- Lecoq-Kerneven.** Carte numismatique de la péninsule armoricaine. In-8°, 30 p. et carte. Paris (30, rue de Lille).
- Lemaitre (A.).** Des Musées archéologiques et numismatiques de France. In-8°, 47 p. Paris (30, rue de Lille).
- Lenormant (F.).** Manuel de l'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. T. 1. Israélites, Égyptiens, Assyriens. In-18 Jésus, xix-544 p. Paris (lib. A. Lévy fils).
- Le Roi (J.-A.).** Récit des journées des 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, suivi de Louis XVI et le serrurier Gamain. In-8°, 128 p. et 3 pl. Versailles (lib. Bernard).
- Longuemar (de).** Réfutation de quelques faits de M. de Rochebrune sur les dolmens de la Charente. In-8°, 7 p. Poitiers (imp. Dupré).
- Malouet.** Mémoires publiés par son petit-fils le baron Malouet. 2 vol. in-8°, xxx-517 p. et port. Paris (lib. Didier et C°).
- Mémoires de Makhoda Mouda de Samangka,** écrits par lui-même et ses enfants. Traduits pour la première fois en français sur la version anglaise de W. Marsden; par A. Marre. In-8°, 88 p. Paris (l'auteur, boulevard Saint-Michel, 137).
- Meyer (P.).** Guillaume de La Barre, roman d'aventure composé en 1318, par Arnaud Vidal, de Castelnaudary. Notice accompagnée d'un glossaire, publiée d'après le ms. unique appartenant à M. le marquis de La Garde. In-8°, 47 p. Paris (Franck). 2 fr.
- Mittheilungen** d. antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft f. vaterländ. Alterthümer) in Zurich. 16. Bd. 2. Abth. 1. Hft. In-4°. Zurich (Höhr). 3 fr. 65
Contenu : Mosaikbild v. Orbe (v. C. Bursian). 7 p. avec 1 chromolith.
- Molière (J.-B. Poquelin de).** Théâtre, collationné minutieusement sur les premières éditions et sur celles des années 1666, 1674 et 1682, orné de vignettes gravées à l'eau forte d'après les compositions de différents artistes, par F. Hillemacher. T. 5. In-8°, 441 p. Lyon (lib. Scheuring). 20 fr.
- Nettement (A.).** Histoire de la Restauration. T. 6. Règne de Louis XVIII. Ministère de M. de Villèle. In-8°, 800 p. Paris (lib. Lecoffre).
- Palacky (F.).** Die Geschichte d. Hussenthums u. Prof. C. Höfler. Kritische Studien. 2. Aufl. In-8°, iv-168 p. Prag (Tempisky). 3 fr. 80
- Pelet de la Lozère.** Charles I^{er} et Louis XVI. In-8°, 24 p. Paris (imp. Meyrueis).
- Pfaff (E. R.).** Das Traumleben und seine Deutung nach den Principien der Araber. Perser, Griechen, Inder u. Ägypter, für Gebildete aller Stände. In-8°, viij-175 p. Leipzig (Denicke). 3 fr.
- Piolin (R. P. D. P.).** L'Église du Mans durant la Révolution. Mémoires sur la persécution religieuse à la fin du XVIII^e s. Complément de l'histoire de l'Église du Mans. T. 1. In-8°, xxiv-520 p. Le Mans (Leguichaux-Gallienne).
- Publications** de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Année 1866. T. XXII. In-4°, 1-191 p. et 5 pl. Luxembourg (Bück). 6 fr.
- Rinne (H. A.).** Materialismus u. ethisches Bedürfniss in ihrem Verhältnisse zur Psychologie. In-8°, iij-90 p. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 2 fr.
- Schuler von Libloy (F.).** Siebenbürgische Rechtsgeschichte. 3. Bde, In-8°. Hermannstadt (Filtich). 28 fr. 05
Contenu : 1. Einleitung, Rechtsquellen u. Staatsrecht. — 2. Die siebenbürgische Privatrechte. — 3. Das siebenbürgische Strafrecht im systematischen Grundrisse.
- Sprachwart,** deutscher, Zeitschrift für Kunde u. Kunst d. Sprache; insonderheit f. Hege u. Pflege unserer Muttersprache in allen ihrer Mundarten; für Schirm u. Schutz ihrer Gerechsamkeit in Heimat u. Fremde; f. Reinheit u. Richtigkeit ihrer Gebrauche in Rede u. Schrift. Hrg. v. M. Moltke. Neue Folge. Jahrg. 1868. 3. Bd. 24 Nrn. Gr. in-8°. Leipzig (Fritsch). 8 fr.
- Toselli (J.-B.).** Précis historique de Nice depuis sa fondation jusqu'en 1860. 2^e partie. Nice sous la République, l'empire et les Cent-Jours. T. 1. In-8°, 407 p. Nice (Cauvin).
- Valentin.** Notice historique et chronologique sur l'ancien Palais-Royal et l'ancien Hôtel de Ville de Vitry-le-François. In-8°, 77 p. Vitry-le-François (imp. Bitsch).
- Visitation** of Suffolke, made by W. H. Clarenceux, King of arms 1561. With additions from family documents, Jermyn, Davy and other mss. etc. Part 16. In-4°, br. London (Whittaker). 5 fr.

G. DESNOIRESTERRES Voltaire au
château de
Cirey. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

J. BARNY La morale dans la démocratie. 1 vol. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

F. LOISE Histoire de la poésie espagnole. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente chez COTILLON, éditeur, 24, rue Soufflot.

C. BATAILLARD Les origines de l'histoire des
procureurs et des avoués depuis
le ^{vi} siècle jusqu'au ^{xv} siècle, suivies de notices sur quelques procureurs
célèbres et de textes justificatifs. 1 vol. in-8°. 7 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 77, boulevard Saint-Germain.

G. D'HEILLY Extraction des cercueils royaux à Saint-
Denis en 1793. — Histoire des tombeaux,
leurs épitaphes, leur démolition en 1793 et leur restauration en 1817.
Relation authentique de la violation des cercueils royaux. Ce qu'ils contenaient.
Les tombeaux de la crypte et le Saint-Denis actuel. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

En vente chez REINWALD, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

G. FROSTERUS Les insurgés protestants sous
Louis XIV. Études et documents
inédits. In-12. 2 fr.

En vente chez A. LÉVY, éditeur, rue de Seine, 29.

F. LENORMANT Manuel d'histoire ancienne de
l'Orient jusqu'aux guerres médi-
ques. Tome premier : Israélites — Égyptiens — Assyriens. 1 vol. in-12. 3 fr.

En vente chez H. GEORG, à Bâle, et se trouve à Paris
chez MICHEL LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

A. L. HIRMINJARD Correspondance
des réformateurs
dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres rela-
tives à la réforme et des notices historiques et biographiques. T. II. In-8°. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. MÉNANT Exposé des éléments de la grammaire assyrienne. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

A. FABRETI Corpus inscriptionum italicarum antiquioris ævi ordine geographico digestum et glossarium italicum in quo omnia vocabula continentur ex umbricis, sabinis, oscis, volscis, etruscis aliisque monumentis quæ supersunt collecta et cum interpretationibus variorum explicantur. Taurini et Florentiæ. 1867. Un fort volume in-fol. orné de 58 pl. 91 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. Tome premier. In-8°. 4 fr.

Contenu : I. Statuts, règlement, liste des membres au 31 décembre 1867. — II. E. Egger, de l'état actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit. — III. F. Meunier, de quelques anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins. — IV. D'Arbois de Jubainville, étude sur le verbe auxiliaire breton *Kaout* « avoir. » — V. M. Bréal, les progrès de la grammaire comparée. — VI. G. Paris, *Vapidus* « fade. » — VII. R. Mowat, les noms propres latins en *atius*.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

A. CHASSANG Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Albrier** (A.). Les maires d'Arnay-le-Duc (1596-1867). Étude historique et généalogique. In-8°, 88 p. Dijon (imp. Rabutot).
- Almanach** de l'archéologue français, par les membres de la société française d'archéologie. 4^e année. 1866. In-16, 78 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).
- Annuaire** de l'institut des provinces, des sociétés savantes et des congrès scientifiques. 2^e série. 10^e vol. 20^e vol. de la collection. 1868. In-8°, xlviii-350 p. Paris (lib. Derache).
- Aymard**. Fouilles au Puy et recherches historiques sur cette ville. In-8°, 80 p. Le Puy (imp. Marchessou).
- Bersot** (E.). Libre philosophie. In-18 Jésus, xj-168 p. Paris (lib. G. Baillière).
- Bourgeois**. Histoire de Crépy et de ses dépendances, de ses seigneurs, de ses châteaux et de ses autres monuments depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours. In-8°, 65 p. Senlis (imp. Duriez).
- Bulletin** des travaux de la société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure). 4^e année. Exercice 1866. In-8°, 212 p. Saint-Jean-d'Angely (lib. Lemarié).
- Bunsen** (Memoirs of), drawn chiefly from family papers by his Widow. 2 vol. In-8°, cart. 1218 p. London (Longmans). 52 fr. 50
- Charnock** (R. S.). Ludus patronomycus, or the etymology of curious surnames. In-8°, cart. 178 p. London (Trubner et C°). 9 fr. 35
- Choyer**. Étude sur Henri II, fondateur de l'aumônerie Saint-Jean d'Angers. In-8°, 28 p. Angers (imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau).
- Delepierre** (O.). Historical difficulties and contested events. Petit in-8°, cart. 180 p. London (Murray). 7 fr. 50
- Desplanque** (A.). Notices sur les archives départementales, communales et hospitalières du Nord, publiées avec le concours de MM. les archivistes des mairies et hospices du ressort. 1^{re} fascicule. In-8°, 95 p. Lille (imp. Danel).
- Desponts** (E.). Un village de Gascogne pendant les guerres de la Fronde. In-8°, 93 p. Auch (imp. Foix).
- Faugeron** (H. P.). De fraternitate seu conloquiis inter filios et nepotes Hludovici Pii (842-884). In-8°, 72 p. Rennes (imp. Oberthur et fils).
— Les bénéfices et la vassalité au IX^e s. In-8°, 212 p. Rennes (imp. Oberthur et fils).
- Garenne** (H.). Bibracte. In-8°, 232 p. et 9 pl. Autun (lib. Duployer). 7 fr.
- Goguel** (E.). Sénèque le Philosophe, écrivain moraliste. In-8°, 88 p. Strasbourg (lib. V^e Berger-Levrault).
- Guérin** (R.). Les tombelles antéhistoriques de la côte de Malzéville. 1^{re} série. In-8°, 14 p. et 1 pl. Nancy (imp. Lepage).
- Homer's Iliad translated into english Verse in the spenserian stanza**. Vol. 2, Books XIII-XIV translated by J. Conington. In-8°, cart. 350 p. London (Blackwood). 13 fr. 15
— Odyssey translated into english Verse in the spenserian stanza by P. S. Worsley. Vol. 1, Books I-XII. In-8°, cart. 312 p. London (ibid.). 11 fr. 25
- Littre** (E.). Dictionnaire de la langue française. 18^e livr. in-4°, p. 577-736 du tome 2. Paris (lib. L. Hachette et C°). 3 fr. 50
- Marriott** (W. B.). Vestiarium christianum: the origin and gradual Development of the Dress of holy Ministry in the Church. Gr. in-8°, cart. 340 p. London (Rivingtons). 47 fr. 50
- Mémoires** de l'Académie impériale de Savoie. Seconde série. T. 9. In-8°, clvj-393 p. Chambéry (imp. Puthod).
- Meyer** (P.). Guillaume de La Barre, roman d'aventure composé en 1318, par

- Arnaud Vidal**, de Castelnaudary. Notice accompagnée d'un glossaire, publiée d'après le ms. unique appartenant à M. le marquis de La Garde. In-8°, 47 p. Paris (Frank). 2 fr.
- Midoux** (E.) et **Matton** (A.). Étude sur les filigranes des papiers employés en France aux XIV^e et XV^e siècles, accompagnée de 600 dessins lithogr. In-8°, 64 p. Paris (lib. Dumoulin). 9 fr.
- Mittheilungen** d. antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft f. vaterländ. Alterthümer) in Zurich. 16. Bd. 2. Abth. 1. Hft. In-4°. Zurich (Höhr). 3 fr. 65
Contenu : Mosaikbild v. Orbe (v. C. Bursian). 7 p. avec 1 chromolith.
- Molière** (J.-B. Poquelin de). Théâtre, collationné minutieusement sur les premières éditions et sur celles des années 1666, 1674 et 1682, orné de vignettes gravées à l'eau forte d'après les compositions de différents artistes, par F. Hillemacher. T. 5. In-8°, 441 p. Lyon (lib. Scheuring). 20 fr.
- Neri** (A.). La guerra di Senezano, poema sincrono in ottava rima, dato nuovamente in luce con illustrazioni e documenti inediti. In-8°, xij-96 p. Sarzana (tipografia Lunense).
- Nettement** (A.). Histoire de la Restauration. T. 6. Règne de Louis XVIII. Ministère de M. de Villèle. In-8°, 800 p. Paris (lib. Lecoffre).
- Palacky** (F.). Die Geschichte des Hussenthums u. Prof. C. Häfler. Kritische Studien. 2. Aufl. In-8°, iv-168 p. Prag (Tempisky). 3 fr. 80
- Pelet de la Lozère**. Charles I^{er} et Louis XVI. In-8°, 24 p. Paris (imp. Meyrueis).
- Pfaff** (E. R.). Das Traumben und seine Deutung nach den Principien der Araber. Perser, Griechen, Inder u. Ägypter, für Gebildete aller Stände. In-8°, viij-175 p. Leipzig (Denicke). 3 fr.
- Piolin** (R. P. D. P.). L'Église du Mans durant la Révolution. Mémoires sur la persécution religieuse à la fin du XVIII^e s. Complément de l'histoire de l'Église du Mans. T. 1. In-8°, xxiv-520 p. Le Mans (Leguicheux-Gallienne).
- Pizzamiglio** (L.). Saggio cronologico, ossia storia della moneta romana, dalla fondazione di Roma alla caduta dell'impero d'Occidente. In-4°, 233 p. et pl. Roma (tip. di Propaganda fide). 25 fr.
- Pougnat**. Étude analytique sur l'architecture religieuse de la Provence au moyen-âge. In-8°, 20 p. Aix (imp. Remondet-Aubin).
- Publications** de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Année 1866. T. XXII. In-4°, 1-191 p. et 5 pl. Luxembourg (Bück). 6 fr.
- Rinne** (H. A.). Materialismus u. ethisches Bedürfniss in ihrem Verhältnisse zur Psychologie. In-8°, iij-90 p. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 2 fr.
- Scelta** di Curiosità letterarie inedite o rare dal secolo XIII al secolo XVII, in appendice alla collezione di opere inedite o rare. Dispensa 88^a. In-16, 274 p. Bologna (Romagnoli). 9 fr. 25
- Schuler von Libloy** (F.). Siebenbürgische Rechtsgeschichte. 3. Bde. In-8°. Hermannstadt (Filtsch). 28 fr. 05
Contenu : 1. Einleitung, Rechtsquellen u. Staatsrecht. — 2. Die siebenbürgische Privatrechte. — 3. Das siebenbürgische Strafrecht im systematischen Grundrisse.
- Spano** (G.). Descrizione d'un crocione antico in argento del duomo di Cagliari ed altre due opere tarde di oreficeria antica. In-4°, 24 p. Cagliari (tip. Arcevescovile).
— Memoria sopra una moneta finora unica di Nicolò Doria. In-4°, 51 p. Cagliari (ibid.).
- Sprachwart**, deutscher, Zeitschrift für Kunde u. Kunst d. Sprache; insonderheit f. Hege u. Pflege unserer Muttersprache in allen ihrer Mundarten; für Schirm u. Schutz ihrer Gerechtsame in Heimat u. Fremde; f. Reinheit u. Richtigkeit ihrer Gebrauche in Rede u. Schrift. Hrsg. v. M. Molkte. Neue Folge. Jahrg. 1868. 3. Bd. 24 Nrn. Gr. in-8°. Leipzig (Fritsch). 8 fr.
- Toselli** (J.-B.). Précis historique de Nice depuis sa fondation jusqu'en 1860. 2^e partie. Nice sous la République, l'empire et les Cent-Jours. T. 1. In-8°, 407 p. Nice (Cauvin).
- Valentin**. Notice historique et chronologique sur l'ancien Palais-Royal et l'ancien Hôtel de Ville de Vitry-le-François. In-8°, 77 p. Vitry-le-François (imp. Bitsch).
- Visitation** of Suffolke, made by W. H. Clarenceux, King of arms 1561. With additions from family documents, Jermyn, Davy and other mss. etc. Part 16. In-4°, br. London (Whittaker). 5 fr.

L. DE CARNÉ Les États de Bretagne et l'administration
de cette province jusqu'en 1789. 2 vol.
in-8°. 12 fr.

É. BERSOT Morale et politique. 1 vol. in-8°. 6 fr.

G. DESNOIRESTERRES Voltaire au
château de
Cirey. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

J. BARNY La morale dans la démocratie. 1 vol. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

F. LOISE Histoire de la poésie espagnole. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente chez COTILLON, éditeur, 24, rue Soufflot.

C. BATAILLARD Les origines de l'histoire des
procureurs et des avoués depuis
le ve siècle jusqu'au xve siècle, suivies de notices sur quelques procureurs
célèbres et de textes justificatifs. 1 vol. in-8°. 7 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 77, boulevard Saint-Germain.

G. D'HEILLY Extraction des cercueils royaux à Saint-
Denis en 1793. — Histoire des tombeaux,
leurs épitaphes, leur démolition en 1793 et leur restauration en 1817.
Relation authentique de la violation des cercueils royaux. Ce qu'ils contenaient.
Les tombeaux de la crypte et le Saint-Denis actuel. 1 vol. in-18 Jésus. 3 fr.

En vente chez REINWALD, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

G. FROSTERUS Les insurgés protestants sous
Louis XIV. Études et documents
inédits. In-12. 2 fr.

En vente chez A. LÉVY, éditeur, rue de Seine, 29.

F. LENORMANT Manuel d'histoire ancienne de
l'Orient jusqu'aux guerres médi-
ques. Tome premier : Israélites — Égyptiens — Assyriens. 1 vol. in-12. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de Delphe, suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphe. In-4°. 12 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

L. DE VIEL-CASTEL Histoire de la Restauration. Tome XI. In-8°. 6 fr.

BEULÉ Tibère et l'héritage d'Auguste. In-8°. 6 fr.

D. NISARD Mélanges d'histoire et de littérature. Gr. in-18. 3 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

C. DARESTE Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours. Tome VI, depuis la paix de Ryswick jusqu'à Louis XVI. In-8°. 8 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Nous pensons être agréables à nos lecteurs en dépouillant à leur usage les périodiques étrangers qui rentrent dans le cadre de cette Revue. Nous donnerons régulièrement, à partir de ce numéro, le sommaire de quelques-uns d'entre eux : les titres d'articles seront, s'il y a lieu, suivis d'une courte notice. Nous n'avons pas la prétention d'être complets; et nous nous bornons aux recueils importants que nous avons sous la main. *Tous les recueils étrangers, consacrés aux études historiques et littéraires, que les éditeurs enverront au bureau de la REVUE CRITIQUE, seront admis dans cette liste.*

Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik, v. FLECKEISEN u. MASIUS. 1868. 2^e livraison.

Le fragment inédit d'un ouvrage historique d'Aristodème, avec des observations critiques par MM. Arnold SCHÆFER et F. BUCHELER. — Outre le texte de ce fragment, publié pour la première fois par M. Wescher dans son beau volume des Poliorcétiques grecs (Paris, imprimerie impériale, Plon, 1867), on trouve dans cet article des notes surtout historiques par M. Schæfer, et des notes critiques où M. Bucheler essaie de corriger quelques passages obscurs. Les deux auteurs rendent justice au travail du savant français, quoique sur mainte question de détail le second ait rectifié les conjectures proposées par M. Wescher. — *Arete dans l'Odyssée*, par Franz SUSEMIHL, article à consulter pour la question de l'unité de plan et de composition. — *Compte-rendu du Thucydide de M. Classen*, par STAHL. — Inscriptions de pierres gravées de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg et de quelques autres collections, par F. WIESELER. Outre douze inscriptions inédites qui sont commentées on trouve dans cet article des observations et des conjectures très-heureuses sur un certain nombre d'inscriptions déjà publiées, entre autres dans les catalogues des camées du cabinet des médailles de Paris, par M. Chabouillet, du cabinet de Vienne, par MM. Sacken et Kenner, du cabinet de la Haye, par M. Janssen, et de la collection Hertz (Londres, 1851). — *Compte-rendu sur le Virgile de M. Benoist*, par M. Ph. WAGNER. Il est assez intéressant de voir l'un des éditeurs les plus renommés de Virgile parler de l'un de ses successeurs. Tout en faisant quelques réserves et quelques critiques, l'article est très-favorable au travail de M. Benoist. — Courtes observations philologiques sur Démosthène, IX, 46 (3^e Philippique), par DREVES; — sur Polybe, X, 17-11-13, par T. M.

Revue de l'Instruction publique en Belgique, livraison du 2 avril 1868.

Les poètes classiques du règne d'Auguste, historiens des expéditions romaines en Orient et chantres de conquêtes en projet, par FÉLIX NÈVE (résumé d'un chapitre du livre de M. Reinaud, « Relations politiques et commerciales des Romains » avec l'Asie orientale, etc. »). — *Construction de la phrase en latin*, par HURDEBISE. — *Histoire ancienne des Ariens d'après M. Max Duncker*, simple analyse commencée dans la livraison précédente. — *Explication du passage de Virgile, Ecl. I, 67-70*, par X. PRINZ (rapporte, au v. 70, aliquot à aristas). — *Une double lacune et une double interpolation dans le tableau que fait Juvénal, II, 21-101, des mœurs corrompues de Rome*, par X. PRINZ. — *Nouvelles observations sur l'építaphe de Myia*, par X. PRINZ. (C'est le cinquième article consacré par le recueil belge à cette inscription dont nous avons parlé, 1866, 1^{er} sem., art. 84. Cette discussion commence à devenir des plus comiques. Voilà une chienne qui aura fait plus de bruit que le chien d'Alcibiade. Tandis que les épigraphistes les plus autorisés se sont bornés à enregistrar l'inscription comme un monument intéressant, les rhéteurs et les grammairiens finiront par nous gâter tout le plaisir). —

Sur l'étymologie du mot Vergobret. — Analyses et comptes-rendus : *La langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne*, par M. Amédée DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. — *Histoire de l'enseignement populaire en Belgique*, par Léon LEBON. — *Le peuple liégeois*, esquisse historique par M. J. DEL MARMOL. — *Observations sur l'orthographe française*, par Ambroise FIRMIN DIDOT. — *Observations philologiques et critiques sur le texte du roman de Cléomadès*, par J.-H. BORMANS. — *Cours de composition et d'analyse littéraires*, livre de l'élève des athénées et des collèges, par J.-B. CHAPPUSET-PIRON. — *A new latin delectus*, by Maurice D. KAVANAGH. — *Trois traités de lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècles*, Jean de Garlande, Alexandre Neckam, Adam du Petit-Pont, publiés par Aug. SCHELER. — *Notice et extraits de deux manuscrits français de la bibliothèque royale de Turin*, par Aug. SCHELER. — *La Veuve*, fabliau inédit de Gauthier le Long, publié par Aug. SCHELER.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. Herausgeber Prof. Dr Fr. ZARNCKE. N° 19. 2 mai.

(Ce journal, analogue à la *Revue critique*, dont il a été le modèle, ne contient que des articles critiques. Comme il embrasse les sciences et les lettres, nous n'indiquons que les comptes-rendus qui sont de notre domaine.)

Histoire. HOLZ, *Ludwig der Vierzehnte* (Heidelberg, Bassermann); UETTERODT, Ernest, *Graf zu Mansfeld* (voy. *Rev. crit.*, n° 18; le jugement est à peu près le même); *Der Feldzug von 1866 in Deutschland* (rédigé par l'état-major prussien). — *Législation.* HILSE, *Das Gottes-Urtheil der Abendmahlsprobe* (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 229; mêmes conclusions); KOBER, *Die Deposition und Degradation, nach den Grundsätzen des kirchlichen Rechts historisch-dogmatisch dargestellt* (Tübingen, Laupp). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* FICK, *Wörterbuch der indo-germanischen Grundsprache* (Göttingen, Vandenhœck und Ruprecht); *Homeri Odyssea*, ed. J. LA ROCHE (Leipzig, Teubner); WEINHOLD, *Bairische Grammatik* (Berlin, Dümmler); W. WACKERNAGEL, *Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden* (extrait d'un livre de M. Binding sur le royaume de Bourgogne, dont nous rendrons compte); MUSSAFIA, *Beiträge zur Literatur der sieben weisen Meister* (Wien, Gerold).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anzeiger f. Kunde d. deutschen Vorzeit. Organ d. german. Museums. Red. A. Essenwein. D' G. K. Frommann. D' A. v. Eye. Neue Folge. 15. Jahrg. 1868. 12 Nr. Mit Beilagen u. Illustr. In-4°. Nurnberg (German. Museum). 8 fr.

Ashtāvakraḡitā, ossia le sentenze filosofiche di Ashtāvakra pubblicate e tradotte da C. Giussani. In-8°, 70 p. Firenze (tip. Fodratti). 2 fr. 50

Barozzi (N.) e **Berchet** (G.). Le rela-

zioni degli stati Europei lette al senato dagli ambasciatori veneziani nel secolo XVII. Serie V. Turchia. Vol. unico, fasc. 1. In-8°, 80 p. Venezia (tip. Naratovich). 1 fr. 60

Behren (J. Fr.). Ein Stendaler Urtheilsbuch aus dem 14. Jahrh. als Beitrag zur Kenntniss des Magdeburger Rechts hrsg. In-8°, xvj-122 p. Berlin (Guttentag). 3 fr. 80

Beurmann (M. v.). Vocabulary of the

- Tigré language. Published with a grammatical sketch by Dr A. Merx. In-8°. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 3 fr. 40
- Binding (C.).** Das burgundisch-romatische Koenigreich (v. 443-532 n. Chr.). Eine reichs- u. rechtsgeschichtliche Untersuchung (in 2 Bdn.) 1. Bd. Gr. in-8°. Leipzig (Engelmann). 9 fr.
- Bœhtlingk (O.) u. Roth (R.).** Sanscrit Wœrterbuch. Hrsg. v. d. kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 35 u. 36 Lfg. Gr. in-4° (5. Thl. S. 961-1280). Leipzig (Voss). La livraison. 4 fr.
- Brugsch (H.).** Hieroglyphisch-demotisches Wœrterbuch, enth. in wissenschaftl. Anordng. die gebräuchlichsten Wœrter u. Gruppen der heiligen u. der Volkssprache u. Schrift d. alten Ägypter. Nebst deren Erklærg. in franzoes., deutscher u. arab. Sprache u. Angabe ihrer Verwandtschaft m. d. entspr. Wœrtern d. koptischen u. der semit. Idiome. 6.-9. Lfg. Gr. in-4° (1. Band. p. 561-1024). Leipzig (Hinrichs V). La livraison 33 fr. 35
- Calligaris.** Dictionnaire polyglotte, onze langues, français-latin-italien-espagnol-portugais-allemand-anglais-grec moderne-arabe écrit-arabe parlé (caract. europ.)-turc (avec prononc.). Liv. 13 et 14. Gr. in-4°. Turin (Lœscher). 5 fr.
- Claretta (C.).** Storia della reggenza di Cristina di Francia, duchessa di Savoia, con annotazioni e documenti inediti. Parte I. Gr. in-8°, 893 p. Torino (Civelli). 13 fr. 80
- Civitanova (M. da).** Del primato del romano pontifice nei primi secoli della Chiesa. In-16, 199 p. Roma (tip. de Propaganda fide).
- Epistolæ romanorum pontificum genuinæ et quæ ad eos scriptæ sunt a. S. Hilario usque ad Pelagium II, ex schedis clar. Petri Constantii aliisque editis, adhibitis præstantissimis codicibus Italiæ et Germaniæ, recensuit et edidit prof. D. Andr. Thiel. fasc. II. In-8°. (T. I, p. 513-1018). Braunschweig (Peter). 14 fr.**
- Fiorelli.** Catalogo del Museo nazionale di Napoli (collezione Santangelo) monete del medio Evo. In-fol. 36 p. Napoli (tip. S. Teresa).
- Freybe (A.).** Klopstocks Abschiedsrede ub. die epische Poesie, Cultur- u. Litteraturgeschichte beleuchtet, so wie m. e. Darlegg. der Theorie Uhlands über das Niebelungenlied. In-8°, xvj-178 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 fr.
- Galeotti (M.).** Della tipografia poliglotta di propaganda. In-16, xij-103 p. Torino (tip. Marietti).
- Gar (T.).** Letture di bibliologia fatte nella regia università degli studi in Napoli durante il primo semestre del 1865. In-8°, ix-338 p. Torino (Unione tip. editrice). 7 fr.
- Ghiron (J.).** Le Iscrizioni arabe della reale armeria di Torino raccolte ed illustrate. In-4°, ix-121, con 8 tavole fotograf. Firenze (tip. succ. Le Monnier). 18 fr. 50
- Gœthe's** ausgew. Werke 17-20. Bd. In-8°. Stuttgart (Cotta). Le volume 2 fr.
- Græsse (J.-G.-T.).** Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Suppl. 1^{re} partie (livr. 40). Gr. in-4° (p. 1-168). Dresden (Kuntze). 20 fr.
Les 40 livraisons 336 fr.
- Guidi (U.).** Annali delle edizioni e delle versioni della Gerusalemme liberata e d'altri lavori al poema relativi. In-8°, x-163 p. Bologna (Guidi). 7 fr.
- Helferich (A.).** Turan und Iran. Ueber die Entstehung der Schriftsprache. In-8°, iij-184 p. Frankfurt a. M. (Winter). 5 fr. 35
- Heydemann (H.).** La gara de Tamiri colle Muse. Pittura vascolare. In-8°, 13 p. con 1 tav. Roma (tip. Tiberina).
- Hofmann (C.).** Altfranzoesische lyrische Gedichte aus dem berner Codex 389 Hrsg. In-8°, 43 p. München (Franz). 1 fr. 35
- Hüffer (H.).** Diplomatische Verhandlungen aus der Zeit der franz. Revolution. 1. Bd. In-8°. Bonn (Marcus). 10 fr.
- Jacques d'Amiens,** l'art d'amors u. li remedes d'amors. Zwei altfranzoes. Lehrgedichte. Nach der dresner Handschrift, zum ersten Male vollständig herausg. v. Dr G. Kœrting. In-8°, xxxij-102 p. Leipzig (Vogel). 4 fr.
- Jacut's** geographisches Wœrterbuch aus den Handschriften zu Berlin, St. Petersburg und Paris, auf Kosten der deutschen morgenl. Gesellschaft. Hrsg. v. F. Wustenfeld. II. Bd. 2. Hlfte. In-8°, iv p. et p. 481-968). Leipzig, 1867. (Brockhaus). 22 fr.
Les deux volumes). 88 fr.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez LADRANGE, 41, rue Saint-André-des-Arts.

J. WEIL Philosophie religieuse de Lévi-Ben-Gerson. 1 vol.
gr. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Co, 35, quai des Augustins.

HUVEL L'art religieux contemporain. 1 vol. in-8°. 7 fr.

J. TISSOT L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements,
surtout dans le domaine du merveilleux. 1 vol.
in-8°. 7 fr. 50

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

E. O'REILLY Les deux procès de condamnation, les
enquêtes et la sentence de réhabilitation
de Jeanne d'Arc, mis pour la première fois intégralement en français d'après les
textes latins originaux officiels avec notes, notices, éclaircissements, documents
divers et introduction. 2 vol. in-8°, fig. et fac-simile. 16 fr.

En vente à la librairie THORIN, 58, boulevard Saint-Michel.

E. MILLER Mélanges de littérature grecque, contenant un
grand nombre de textes inédits. 1 vol. gr.
in-8°. 15 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Adams** (H. W. D.). The valley of the Nile, its tombs, temples and monuments. In-12, 230 p. cart. London (Nelson). 2 fr. 50
- Bain** (A.). Mental and moral science : a compendium of Psychology and Ethics. In-8°, 850 p. London (Longmans). 13 fr. 15
- Bourne** (H. R. F.). English Seamen under the Tudors. 2 vol. in-8°, 628 p. London (Bentley). 26 fr. 25
- Calendar** of the Carew Manuscripts. Edited by J. S. Brewer and W. Bullen. In-8° demi-rel. London (Longmans). 18 fr. 75
- Gould** (S. B.). The Silver Store. Collected from mediæval, christian and jewish Mines. In-8°, 170 p. cart. London (Longmans). 7 fr. 50
- Grose** (F.). A classical Dictionary of the vulgar tongue. New ed. In-8° dem.-rel. London (Hotten). 7 fr. 50
- Jahn** (O.). Ueber Darstellungen des Handwerks- u. Handelsverkehrs auf antiken Wandgemälden. In-4°, 56 p. m. 6 Steintaf. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35
- Kanitz** (F.). Reise in Süd-Serbien und Nord-Bulgarien, ausgef. im J. 1864 (mit 5 lith. Taf. u. 1 chromolith. Karte). In-4°, 66 p. Wien (Gerold's S.). 8 fr.
- Kant's** (J.). Sæmmtliche Werke. In chronolog. Reihenfolge. Hrsg. v. G. Hartenstein. 3. Bd. In-8°, xv-619 p. Leipzig, 1867 (Voss). 6 fr.
- Levy** (J.). Chaldæisches Wœrterbuch üb. d. Targumim u. e. grossen Theil d. rabbinischen Schrifthums. 10. u. 11. (Schluss) Lfg. In-4° (2. Bd. viij p. et p. 433-595). Leipzig (Baumgærtner). La livraison 4 f.
- Lignana** (G.). La filologia al secolo XIX. In-8°, 69 p. Napoli (Detken e Rocholl). 2 fr. 50
- Maggi** (P. G.). Nala e Damaiani, poemetto indiano tradotto in versi con note. In-8°, 136 p. Firenze (tip. Fodratti). 1 fr. 50
- Morte Arthur**. Sir Thomas Malory's Book of king Arthur and of his noble Knights of the Round Table. The original edition of Caxton revised for modern use, with an introduction by sir E. Stradèy. Globe edition. In-8°, 520 p. cart. London (Macmillan). 4 fr. 40
- Neri** (A.). La guerra di Serrezzano, poema sincrono in ottava rima, dato nuovamente in luce con illustrazioni e documenti inediti. In-8°, xij-96 p. Sarzana (tipografia Lunense).
- Norris** (E.). Assyrian Dictionary, intended to further the study of cuneiform inscriptions of Assyria and Babylonia. Part. 1. In-8° cart. London (Williams and N.). 35 fr.
- Pizzamiglio** (L.). Saggio cronologico, ossia storia della moneta romana, dalla fondazione di Roma alla caduta dell' impero d'Occidente. In-4°, 233 p. et pl. Roma (tip. di Propaganda fide). 25 fr.
- Plowden** (W. C.). Travels in Abyssinia and the Galla country, with an account of a mission to Ras Ali in 1848, from the mss. of the late W. C. Plowden. Edit. by his brother. In-8°, 494 p. cart. London (Longmans). 22 fr. 50
- Postlethwaite** (E.). Tour in Crete during the insurrection. In-8°. London (Hotten). 3 fr. 15
- Scelta** di Curiosità letterarie inedite o rare dal secolo XIII al secolo XVII, in appendice alla collezione di opere inedite o rare. Dispensa 88°. In-16, 274 p. Bologna (Romagnoli). 9 fr. 25
- Spano** (G.). Descrizione d'un crocione antico in argento del duomo di Cagliari ed altre due opere tarde di oreficeria antica. In-4°, 24 p. Cagliari (tip. Arcevescovile).
- Memoria sopra una moneta finora unica di Nicolò Doria. In-4°, 51 p. Cagliari (ibid.).
- Walcott** (M. E. C.). Memorials of Canterbury. In-8° br. Canterbury (Drury). 2 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Hermes, 1868, 1^{re} livraison.

HAUPT, *Excerpta ex Timothei Gazæi libris de animalibus*; fragments à peu près inédits. — MOMMSEN, *Zur Lebensgeschichte des jüngern Plinius*; article de 109 p., très-important; il sera impossible de rien écrire sur Pline le Jeune sans consulter ce travail qui établit la chronologie des *Lettres*, examine et discute tous les renseignements que nous possédons sur la biographie de leur auteur et sur les fonctions qu'il a remplies. Il est suivi de six notes sur des points spéciaux, la sixième est la liste exacte des consuls ordinaires et *suffecti* de l'an 96 à l'an 117. — HAUPT, *Analecta*; suite d'une série de notes critiques (LXI-LXXII) et d'observations détachées sur divers auteurs grecs et latins. — KÖHLER, *Studien zu den attischen Psephismen*; concerne deux décrets intéressants pour l'histoire d'Athènes, le premier (*Philistor*, 1862, p. 542) est complété; le second est restitué en partie par la réunion de deux fragments (Rangabé, 470 et 2309) et dans Bœckh: *Epigraphisch-chronol. Studien*, p. 61 et suiv.). — *Miscellen*; variétés par MM. MEINEKE, KÖHLER, MOMMSEN et HENZEN.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 20. 9 mai.

Théologie. LABERENZ, *Grammatik der hebr. Sprache* (Paderborn, Schœningh). — ARNO GRIMM, *Hebræisches Vocabularium* (Ratibor, Thiele). — *Histoire*. WIBERG, *Der Einfluss der klassischen Völker auf den Norden durch den Handelsverkehr* (Hamburg, Meissner, — trad. du suédois par MESTORF). — BIDERMAN, *Die ungarischen Ruthenen* (Innsbruck, Wagner). — STEENACKERS, *Histoire des ordres de chevalerie* (cf. *Revue crit.*, 1867, t. II, art.). — BLUM, *Franz Lefort* (Heidelberg, Gross). — EMIL RUTH, *Geschichte von Italien vom J. 1815 bis 1850* (2 vol., Heidelberg, Bassermann). — *Géographie*. HENGLIN, *Reise nach Abyssinien* (Iena, Costenoble). — HÆCKER, *Amerikanische Reise-Skizzen* (Braunschweig, Vieweg und Sohn). — *Linguistique*. *Histoire littéraire*. NABER, *M. Cornelii Frontonis et M. Aurelii imperatoris epistola* (cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 70. L'auteur de cet article, qui signe Q. s. f. s. p. (*Qui s'y frotte s'y pique?*) et dans lequel il est facile de reconnaître M. Lucien Muller (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. I, art. 41), s'occupe surtout de la question paléographique. Il traite fort sévèrement M. Du Rieu, et termine son article, qui est tout favorable à M. Naber, par ces mots : « Quand on a vu de près, comme l'auteur de cet article, la vie philologique des » Pays-Bas, si stagnante de toutes façons, on est disposé à rendre amplement » justice aux esprits actifs qui essayent de réagir contre ce triste état de choses » et de soutenir pour leur part l'ancien renom de leur patrie : *Rari nantes in » vasta palude!* Leur mérite est grand surtout lorsqu'il sont obligés de vivre, » comme M. Naber, dans une petite ville de province, séjour peu philologique, » qu'un poète latin du siècle dernier a comparé à Athènes et à Rome, mais qui » n'a aucune sorte de parenté, nous pouvons l'affirmer comme *testis oculatus*, » avec ces deux capitales du monde classique. » — *Χασιώτις, Συλλογή τῶν κατὰ τὴν Ἡπειρὸν δημοτικῶν ᾠμάτων* (Athènes, 1866). — *Mélanges*. GÆTHES *Briefe an Christian Gottlob von Voigt*. Herausgegeben von OTTO JAHN (Leipzig, Hirzel).

En vente chez MARCUS, à Bonn, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. HUEFFER Diplomatische Verhandlungen aus der Zeit
der französischen Revolution. 1. Bd. 10 f.

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

JACQUES D'AMIENS L'art d'amors u. li
remedes d'amors.
Zwei altfranz. Lehrgedichte, nach d. dresdner Handschrift. Hrsg. v. G. Kœrting.
In-8°. 4 fr.

En vente chez BAUMGÄRTNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. LEVY Chaldæisches Wörterbuch üb. die Targumim u. e. grossen
Theil d. rabbinischen Schriftthums. 10. u. 11. (Schluss)
Lfg. In-4°. La livraison 4 fr.

En vente chez TENDLER et Ce, à Vienne, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. STARK Die Kosenamen der Germanen. Eine Studie. Mit
3 Excursen. In-8°. 8 fr.

En vente chez WINTER, à Frankfurt s./M., et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. HELFFERICH Turan u. Iran. Ueber die
Entstehung d. Schriftsprache.
In-8°. 5 fr. 35

En vente chez GEROLD fils, à Vienne, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. KANITZ Reise in Süd-Serbien u. Nord-Bulgarien,
ausgef. im J. 1864. (Mit 5 lith. Taf. u. 1
chromol. Karte.) In-4°. 8 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. BINDING Das burgundisch-romanische Königreich
(von 443-532 n. Chr.). Eine reichs- und
rechtsgesch. Untersuchg. (in 2 Bdn.). 1. Bd. In-8°. 9 fr.

En vente chez FRANZ, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. HOFMANN Altfranzöes. lyrische Gedichte aus dem
berner Codex 389. Hrsg. In-8°. 1 f. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. THUROT Observations critiques sur le traité
d'Aristote « de partibus animalium »
suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

F. FEUILLET DE CONCHES
Causeries d'un curieux. Variétés d'histoire et d'art tirés d'un cabinet d'auto-
graphes et de dessins. Tome 4°. Gr. in-8° avec fac-simile. 8 fr.

En vente chez LADRANGE, 41, rue Saint-André-des-Arts.

J. WEIL Philosophie religieuse de Lévi-Ben-Gerson. 1 vol.
gr. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Co, 35, quai des Augustins.

HUVEL L'art religieux contemporain. 1 vol. in-8°. 7 fr.

J. TISSOT L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements,
surtout dans le domaine du merveilleux. 1 vol.
in-8°. 7 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 21. 16 mai.

Histoire. GERLACH, P. *Corn. Scipio Africanus der Ältere und seine Zeit* (Basel, Georg). — RITTER, *Geschichte der deutschen Union bis zum Tode Rudolf's II : ? I.* (Schaffhausen, Hurter). — DROZ, *Frédéric le Grand et ses écrits* (Bonn, Marcus; voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 113). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* BARTSCH, *Chrestomathie provençale*, 2^e éd. (Elberfeld, Friderichs; art. signé A. T., s. d. Ad. Tobler; la *Rev. crit.* parlera très-prochainement de ce livre). — KÆRTING, *Ueber die Quellen des Roman de Rou* (Leipzig, Fues; l'auteur de l'art., M. Bartsch (β), admet les résultats de M. K. quant aux sources de Wace; mais il croit et essaie de prouver sommairement que les deux premières parties du roman de Rou ne sont pas de Wace; en quoi il contredit l'opinion de M. K. et se rattache à celle de M. Ed. du Méril). — FRITSCHÉ, *Molière-Studien. Ein Namenbuch zu Molière's Werken* (Danzig, Bertling; c'est un glossaire, avec explication, des noms propres qui se trouvent dans Molière). — HEINRICH VON MELK, hgg. von HEINZEL (Berlin, Weidmann). — EZZO, *Rede von dem rechten Ane gange* (1065), hgg. von Diemer (Wien, Gerold).

Jahrbuch für romanische und englische Literatur. herausgegeben von Dr Ludwig LEMCKE. Leipzig, Brockhaus. T. VIII (1867-8).

Cette revue, fondée en 1858 par F. Wolf et Ad. Ebert est désormais indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux langues et aux littératures romanes. Elle a rendu de moindres services à la littérature anglaise, pour laquelle il existe d'ailleurs d'autres recueils. Depuis que M. Lemcke en a pris la direction, les articles écrits en espagnol et en italien y sont reçus concurremment avec les travaux allemands, français et anglais, seuls admis à l'origine. Depuis lors aussi les études de linguistique y paraissent en plus grand nombre. On peut y signaler aussi dans ces derniers temps un grand nombre de documents très-précieux pour l'histoire des contes populaires.

1^{re} livraison : *Gloses de Vienne*, expliquées par FR. DIEZ. Utile supplément aux *Altromanische Glossare* du même auteur, dont il a été rendu compte dans la *Rev. crit.* (1866, art. 34). Toutefois ces gloses n'ont pas la même importance que celles que contient ce dernier ouvrage. — *Recherches pour servir à la connaissance de la langue française au XIV^e siècle*, par OTTO KNAUER. La partie ici publiée de ce travail se rapporte à l'orthographe. La méthode et le soin y sont également dignes d'éloges. Toutefois il est manifeste que la science de l'auteur est d'acquisition bien récente et qu'il n'est pas très-familier avec les sources qu'il avait à employer. Il s'est trop peu servi des documents diplomatiques à date déterminée dont il eût trouvé abondance dans les publications de la Société de l'Histoire de France et dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, pour ne citer que les sources les plus accessibles. Il fait usage de Froissart du Vatican dont l'unique édition a été exécutée avec une telle négligence qu'il faut absolument renoncer à la faire servir à une étude linguistique. — *Sur le récit d'Adam de Cobsam* : « *The Wright's chaste Wife*, » par REINHOLD KÆHLER. Contient des recherches étendues sur une histoire qui a été racontée ici même d'après le même texte (1866, II, 238). — *Observations philologiques sur les altromanische Glossare de Diez*, par HERMANN RÆNSCH. — *Trois traités de lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècle*, publiés par AUG. SCHELER. Contient le traité d'Adam du Petit-Pont. C'est la fin d'une publication qui forme plusieurs articles du *Jahrbuch* et qui a été tirée à part. Nous en rendrons compte prochainement. — Articles critiques : *Sur la littérature de Chaucer*, par M. LEMCKE; comptes-rendus du *Chaucer* de Bell et Daldy (*aldine edition*), de la traduction des *Canterbury Tales*, par W. Hertzberg, et d'une remarquable dissertation de M. Ad. Kissner :

Chaucer in seinen Beziehungen zur italienischen Literatur (Marburg, 1867). — Mélanges : *Note sur Dante, Inferno, V, 59*, par Bernhard ten Brink. — *Nouvelles corrections* (généralement très-bonnes) au *texte de Flamenca et à celui de Cleomadès*, par Ad. MUSSAFIA. — *Remarques sur les Trois traités de lexicographie latine* publiés par M. Scheler, par HERTZBERG. — *Sur Guilhem de Berguedan*, par BARTSCH. — *Traces du pruriel neutre en ancien français*, par MUSSAFIA.

2^e livraison : *Nouvelles observations sur Chaucer*, par HERTZBERG; à l'occasion d'une découverte de M. Edw. Bond, sur la vie de Chaucer, de l'*Étude sur Chaucer considéré comme imitateur des trouvères* de M. Sandras, de la dissertation de M. Kissner, dont la précédente livraison du *Jahrbuch* rend compte, et de communications particulières adressées à M. HERTZBERG. — *Sur l'authenticité des diverses parties du Rou*, par M. KÆRTING; l'auteur conclut à l'authenticité de la partie en vers de 12 syllabes, qui a été contestée par M. Du Ménil. — *Analecta, tirés de la Marciana*, par MUSSAFIA; contient entre autres textes, une version nouvelle (par rapport à celle qu'a publiée Raynouard, *Choix, V, 350*) de la pièce *Aragues ieu mil marx de fin argent*, attribuée, selon les mss., à Pistoleta et à Elias Cairel. Les travaux de cette pièce sont très-nombreuses et souvent fort différentes. Un travail spécial paraîtra prochainement dans le *Jahrbuch* sur ce sujet (cf. *Rev. crit.*, 1866, II, 301). — *La dérivation des voyelles en anglo-saxon*, par FR. KOCH. — *Communications relatives au dialecte roumanche, traduit sur la traduction roumanche du Guillaume Tell de Schiller*, par H. KURZ.

3^e livraison : *Contes populaires italiens*, recueillis par H. GRIMM, publiés et annotés par R. KÆHLER. — F. Wolf, *sa valeur dans le domaine de la philologie romane, notamment de l'histoire littéraire*, par Ad. EBERT. Étude très-complète et très-consciencieuse que le *Jahrbuch* devait bien à celui qui fut l'un de ses fondateurs et de ses plus illustres collaborateurs. — *Sur le Roman of the Rose de Chaucer*, par BERNHARD TEN BRINK. L'auteur démontre que l'imperfection du travail de Chaucer doit être attribuée simplement aux lacunes du ms. unique qui nous l'a conservé. Le fait est si évident qu'il est surprenant qu'on ne s'en soit pas avisé plus tôt. — Articles critiques : *Comptes-rendus de la Chrestomathie provençale* de M. Bartsch, par Ed. BÆHMER; de l'*Etymologisches Wærterbuch der englischen Sprache*, d'Ed. Muller, par FR. KOCH du *Victorial*, traduit par MM. de Circourt et de Puymaigre, par Ad. WOLF; *des Dits et des contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, publiés par Aug. Scheler, par Ad. TOBLER. — Mélanges : *Sur les Trionfi de Pétrarque*, par F. LIEBRECHT; — *Sur quelques chants populaires*, par R. KÆHLER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Terracini (D.). *Elementi grammaticali della lingua ebraica*. In-8°, viij-180 p. Torino (tip. Foci).

Roszbach (J. J.). *Geschichte der Gesellschaft* (in 6 Thln). 1. Thl. *Die Aristocratie*. In-8°, xij-283 p. Würzburg (Stuber). 4 fr.

Stark (F.). *Die Kosenamen der Germanen*.

Eine Studie. Mit drei Excursen. In-8°, iij-204 p. Wien (Tendler et C.). 8 fr.

Zeitschrift der Gesellsch. f. Erdkunde zu Berlin. Als Forts. zu der *Zeitschrift f. allgem. Erdkde im Aufrage der Gesellsch.* Hrsg. v. Prof. W. Koner. 3. Bd. 6 Hfte. In-8°. 1. Heft. 96 p. m. 1 lith. Karte. Berlin (D. Reimer). 10 f. 75

En vente chez MARCUS, à Bonn, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. HUEFFER Diplomatische Verhandlungen aus der Zeit
der französischen Revolution. I. Bd. 10 f.

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

JACQUES D'AMIENS L'art d'amors u. li
remedes d'amors.
Zwei altfranz. Lehrgedichte, nach d. dresdner Handschrift. Hrsg. v. G. Koerting.
In-8°. 4 fr.

En vente chez BAUMGÄRTNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. LEVY Chaldäisches Wörterbuch üb. die Targumim u. e. grossen
Theil d. rabbinischen Schriftthums. 10. u. 11. (Schluss)
Lfg. In-4°. La livraison 4 fr.

En vente chez TENDLER et C^e, à Vienne, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. STARK Die Kosenamen der Germanen. Eine Studie. Mit
3 Excursen. In-8°. 8 fr.

En vente chez WINTER, à Frankfort s./M., et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. HELFFERICH Turan u. Iran. Ueber die
Entstehung d. Schriftsprache.
In-8°. 5 fr. 35

En vente chez GEROLD fils, à Vienne, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. KANITZ Reise in Sud-Serbien u. Nord-Bulgarien,
ausgef. im J. 1864. (Mit 5 lith. Taf. u. 1
chromol. Karte.) In-4°. 8 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. BINDING Das burgundisch-romanische Königreich
(von 443-532 n. Chr.). Eine reichs- und
rechtsgesch. Untersuchung. (in 2 Bdn.). 1. Bd. In-8°. 9 fr.

En vente chez FRANZ, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. HOFMANN Altfranzoes. lyrische Gedichte aus dem
berner Codex 389. Hrsg. In-8°. 1 f. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de Delphes. Suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

Pour paraître dans les premiers jours de juin :

MOET DE LA FORTE-MAISON

Les Francs, leur origine et leur histoire dans la Pannonie, la Mésie, la Thrace, etc., la Germanie et la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de Clotaire, dernier fils de Clovis, fondateur de l'empire français. Deux forts volumes in-8°. 15 fr.

C. THUROT Observations critiques sur le traité d'Aristote « de partibus animalium » suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine.

C. DOLLFUS De la nature humaine. 1 vol. in-8°. 5 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 22. 23 mai.

Philosophie. PEPP, *Zum Beweis des Glaubens* (Gütersloh, Bertelsmann). — *Geschichte.* PREUSS et FALKMANN, *Lippische Regesten* (Detmold, Meyer). — PHILIPSON, *Geschichte Heinrichs des Löwen* (Leipzig, Leimer). — *Mémoires de Linguet et de Latude* (Paris, Didot). — *Géographie.* Ethnographie. KANITZ, *Reise in Serbien und in Bulgarien* (Wien, Gerold). — KROCKOW VON WICKERODE, *Reisen und Jagden in Nord-Ost-Afrika* (Berlin, Duncker). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* P. DE JONG, *Latîfo'l-ma'arif* (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 208). — ZINK, *Der Mytholog Fulgentius* (Wurzburg, Stuber). — *Histoire de l'art.* WAAGEN, *Die vornehmsten Kunstdenkmäler in Wien* (Wien, Braumüller). — BOCK, *Karl's des Grossen Pfalzkapelle und ihre Kunstschatze* (Neuss, Schwann).

Archiv für wissenschaftliche Erforschung des Alten Testaments,
herausgegeben von A. MERX. Halle, Waisenhausbuchhandlung. 1^{re} année,
2^e livraison¹.

SCHMIDT et MERX, *Die Assumptio Mosis mit Einleitung und erklärenden Anmerkungen.* L'*Assumptio Mosis*, ce livre apocryphe dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue critique*, est très-important pour l'époque de la naissance des idées chrétiennes. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit l'objet d'un grand nombre de travaux en Allemagne. Après les dissertations de MM. Hilgenfeld, Gutschmid, Ewald et le livre de M. Volkmar, les deux auteurs ci-dessus nommés ont cherché à faire un pas de plus. Ils ont tenté de reconstruire l'original araméen de ce texte, remontant d'abord à sa source immédiate, c'est-à-dire grecque, et de là à l'original. MM. Merx et Schmidt placent la composition de ce livre apocryphe entre les années 54 et 64 après J.-C. — 2° La version arabe des petits prophètes qui est attribuée à Saadya. Publiée, traduite et commentée par R. SCHRÆTER (suite). — 3° L'emploi du *metheg*, d'après les règles traditionnelles. — 4° *Essai sur l'histoire de la tribu de Lévi*, par K. H. GRAF (suite et fin). — 5° *Mélanges de philologie sémitique*.

Bulletin de l'Institut archéologique de Rome. N° d'avril 1868.

I. Séances de l'Institut : On y remarque le compte-rendu d'un mémoire de M. Donner sur les peintures de Pompéi, dont l'auteur, s'appuyant sur le dessin lui-même, autant que sur l'analyse chimique, démontre que ce sont des fresques. — II. Fouilles et découvertes : *Fouilles de Sélinonte* par M. CAVALLARI. — *Sacrarium de Mithra*, découvert à Rome en 1867 et habilement commenté par M. HENZEN, article important pour l'histoire du culte de Mithra et des derniers efforts de l'aristocratie payenne à Rome. — *Fouilles de Bénévent* par M. HEYDEMANN. — III. Monuments : *Cachets d'oculistés romains*, par M. GROTEFEND; on y trouve plusieurs cachets dont l'auteur n'avait pas connaissance lors de la publication de sa monographie sur le même sujet, parue l'an dernier à Hanovre. — *Fragment d'autel*, extrait d'une lettre de M. ALLMER. — IV. Bibliographie : Friederichs, *Marmorstatue im Museum zu Berlin* (Berlin, 1867, in-4°), compte-rendu par M. HELBIG; l'auteur de la brochure pensait que c'était une statue de l'Amour essayant de tendre l'arc d'Hercule, M. H. réfute cette opinion et soutient que c'est bien l'Amour qui est représenté, mais qu'il tend son propre arc.

1. Pour la 1^{re} livraison, voyez *Rev. crit.*, 1867, II, 208.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Arnd** (E.). Geschichte d. J. 1860 bis 1867.
1. Bd. 2. unveränd. Aufl. In-8°, 352 p.
Leipzig (Duncker et Humblot). 4 fr.
- Bernays** (H.). Goethe's Briefe an F. A. Wolf. In-8°, iij-144 p. Berlin (G. Reimer).
2 fr. 75
- Bleck** (F.). Der Hebræerbrieff erkl. hrsg. v. K. A. Windrath. In-8°, vj-512 p. Elberfeld (Friederichs). 10 fr. 75
- Bionis et Moschi carmina ex codicibus italica se collatis edidit.** Christ. Ziegler. In-8°, v-52 p. Tubingue (Laupp). 2 fr.
- Brugsch** (H.). Die ägyptische Gräberwelt. Vortrag gehalten in der Museums-Gesellschaft z. Frankfurt a. M. d. 15. November 1867. Nebst e. Anh. enth. 6 autogr. Taf. m. 170 Inschriften e. alt-ägypt. Grabkapelle. In-8°, 58 p. Leipzig (Hinrichs). 4 fr.
- Wanderungen nach den Türkis-Minen u. der Sinai-Halbinsel. Mit 3 (lith.) Taf. sinait. Inschriften. 2. Aufl. In-8°, v-96 p. Leipzig (Hinrichs). 2 fr. 50
- Dudik** (B.). Archive im Koenigr. Galizien u. Ludomerien. Im Auftrage des hohen Staatministeriums beschrieben u. durchforscht. In-8°, 222 p. Wien, 1867. (Gerold's Sohn). 4 fr. 70
- Euripides** sammtliche Tragödien. Metr. übertr. v. F. Fritze, vollendet v. T. Kock. 18. Lfg. In-8° (3. Bd. p. 433-528). Berlin (Schindler). 1 fr. 35
- Jahrbücher** f. Kunstwissenschaft, hrsg. v. D' A. v. Zahn. 1. Jhrg. 1868. 4 Hefte. In-8°. Leipzig (Seemann). La livraison. 3 fr. 25
- Kornmüller** (P.). Lexikon der kirchlichen Tonkunst. 1. Lfg. In-8°, 112 p. Brixen (Theolog. Verlags Anstalt). 1 fr. 35
- Lipsius** (R. A.). Die Papstverzeichnisse des Eusebios u. der vornehm. abhängigen Chronisten kritisch untersucht. In-4°, 29 p. Kiel (Schwers). 1 fr. 35
- Mémoires** de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg. VII^e série. T. XI. N^o 10 et 11. In-4°. Leipzig (Voss). 4 fr. 35
- Meynert** (H.). Geschichte des Kriegswesens u. d. Heerverfassungen in Europa seit dem fruhen Mittelalter bis auf die Gegenwart. Nach orig. Documenten u. anderen Quellen bearb. (in 24 Lfgn.). 1. u. 2 Lfg. In-8° (1. Bd. p. 1-112). Wien (Beck). 1 fr. 35
- Mussafia** (A.). Beiträge zur Litteratur der sieben weisen Meister. Gr. in-8°, 82 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 65
- Philippi** (F.). Das Buch Henoch, sein Zeitalter u. sein Verhältniss zum Judasbriefe. Ein Beitrag zur neutestam. Isagogik. Nebst e. Anh. üb. Judæ. V. 8 u. die Moses Prophetie. In-8°, iij-192 p. Stuttgart (Liesching). 3 fr. 80
- Poetarum**
bulæ superstites et perditarum fragmenta ex recensione et cum prolegomenis G. Dindorfii. Editio V. corr. Fasc. 5 et 6. In-4°, 192 p. Leipzig (Teubner). La livr. 2 fr. 75
- Rossmann** (W.). Orest Tragödie von Æschylos. Für die Bühne bearb. In-8°, xxij-53 p. Stuttgart (Cotta). 1 fr. 65
- Schenkel** (F.). Schleiermacher. Ein Lebens- u. Charakterbild. Zur Erinnerung a. d. 21. Nvbr. 1768 f. d. deutsche Volk. bearb. Gr. in-8°, viij-606 p. Elberfeld (Friederichs). 12 fr.
- Schiller's** sammtliche Werke. Krit. Ausg. in 9 Bdn. v. Heinr. Kurz. (in ca 30 Lfgn.). 1. Lfgn. In-8° (1. Bd. viij p. et p. j-160). Hildburghausen (Bibliogr. Institut). 70 c.
- Scholten** (J. H.). Geschichte der Religion u. Philosophie. Ein Leitfad. Aus dem holländ. nach. d. 3. Aufl. m. genehmig. d. Verf. übers. v. D' E. R. Redepenning. In-8°, xvj-248 p. Elberfeld (Friederichs). 6 fr. 75
- Stahr** (A.). Goethe's Frauengestatten. 2. Thl. In-8°, vij-253 p. Berlin (Guttentag). 4 fr. 85

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

F. FEUILLET DE CONCHES
Causeries d'un curieux. Variétés d'histoire et d'art tirés d'un cabinet d'auto-
graphes et de dessins. Tome 4°. Gr. in-8° avec fac-simile. 8 fr.

En vente chez LADRANGE, 41, rue Saint-André-des-Arts.

J. WEIL Philosophie religieuse de Lévi-Ben-Gerson. 1 vol.
gr. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

HUVEL L'art religieux contemporain. 1 vol. in-8°. 7 fr.

J. TISSOT L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements,
surtout dans le domaine du merveilleux. 1 vol.
in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie NICOLAI, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

PHILOSOPHISCHE MONATSHEFTE Hrsg.
v. S. Bergmann. 1. Jahrg., April 1868. — März 1869, od. 1. u. 2. Bd. à
6 Hefte. In-8°. Le volume. 12 fr.

En vente chez WESTERMANN, à Braunschweig, et se trouve à Paris à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ARCHIV Für das Studium der neueren Sprachen u. Literaturen.
Hrsg. v. L. Herrig. 41. u. 42. Bd. 4 Hefte. In-8°. Le
volume. 8 fr.

En vente chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

JUSTINIANI Augusti, digesta. Recognovit adsumpta in
in operis societatem Paulo Kruegero Th.
Mommsen. Fasc. IV, libri XXV-XXIX. Accedunt tabulæ duæ. In-4°. 6 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de
Delphes. Suivie d'éclaircissements sur
la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites
relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et
une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

Pour paraître dans les premiers jours de juin :

MOET DE LA FORTE-MAISON
Les Francs, leur origine et leur histoire dans la Pannonie, la Mésie, la Thrace,
etc., la Germanie et la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du
règne de Clotaire, dernier fils de Clovis, fondateur de l'empire français. Deux
forts volumes in-8°. 15 fr.

C. THUROT Observations critiques sur le traité
d'Aristote « de partibus animalium »
suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

F. FEUILLET DE CONCHES
Causeries d'un curieux. Variétés d'histoire et d'art tirés d'un cabinet d'auto-
graphes et de dessins. Tome 4°. Gr. in-8° avec fac-simile. 8 fr.

En vente chez LADRANGE, 41, rue Saint-André-des-Arts.

J. WEIL Philosophie religieuse de Lévi-Ben-Gerson. 1 vol.
gr. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

HUVEL L'art religieux contemporain. 1 vol. in-8°. 7 fr.

J. TISSOT L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements,
surtout dans le domaine du merveilleux. 1 vol.
in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie NICOLAI, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

PHILOSOPHISCHE MONATSHEFTE Hrsg.
v. S. Bergmann. 1. Jahrg., April 1868. — März 1869, od. 1. u. 2. Bd. à
6 Hefte. In-8°. Le volume. 12 fr.

En vente chez WESTERMANN, à Braunschweig, et se trouve à Paris à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ARCHIV Für das Studium der neueren Sprachen u. Literaturen.
Hrsg. v. L. Herrig. 41. u. 42. Bd. 4 Hefte. In-8°. Le
volume. 8 fr.

En vente chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

JUSTINIANI Augusti, digesta. Recognovit adsumpta in
in operis societatem Paulo Kruegero Th.
Mommsen. Fasc. IV, libri XXV-XXIX. Accedunt tabulæ duæ. In-4°. 6 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de
Delphes. Suivie d'éclaircissements sur
la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites
relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et
une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

Pour paraître dans les premiers jours de juin :

MOET DE LA **FORTE-MAISON**

Les Francs, leur origine et leur histoire dans la Pannonie, la Mésie, la Thrace,
etc., la Germanie et la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du
règne de Clotaire, dernier fils de Clovis, fondateur de l'empire français. Deux
forts volumes in-8°. 15 fr.

C. THUROT Observations critiques sur le traité
d'Aristote « de partibus animalium »
suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 23. 30 mai.

Histoire. Biographie. PETER, *Geschichte Roms*. III. (Halle, Waisenhausebuchhandlung). — ULMANN, *Fünf Jahre Württembergischer Geschichte, 1515-1519* (Leipzig, Hirzel). — *Géographie. Ethnographie. En Orient. Impressions et réminiscences* (Saint-Petersbourg, Schmitzdorff). — *Musique.* THAYER, *Ludwig van Beethoven's Leben*. I (Berlin, Schneider). — M. Wheelock Thayer est un américain qui a écrit en anglais, d'après de nombreux documents inédits, la vie de Beethoven. Son ouvrage a été traduit en allemand sur le manuscrit, revu, corrigé et augmenté par M. Deiters, de Bonn).

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, 1868, Iéna, 1^{re} livraison.

HANNE. *Idées sur l'origine de l'homme, pour servir à caractériser le théisme moderne, comparé au surnaturalisme et au matérialisme* (1^{er} article). Le titre donne une idée suffisante de ce travail de philosophie religieuse qui nous a paru du reste assez vague. L'auteur ne donnera ses conclusions que dans un second article. — HILGENFELD. *Nouvel examen de l'évangile de Matthieu* (fin). La forme de cette étude qui est une analyse critique et dogmatique du premier évangile, ne permet guère de se faire une idée bien nette des résultats auxquels M. H. est parvenu. Encore moins pouvons-nous les résumer en quelques mots. — H. RÖNSCH. *Études philologiques sur l'Itala et conjectures critiques sur la « Mosis Prophetia et Assumptio »*. L'auteur compare sous le rapport de la langue l'Assomption de Moïse (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 33) avec l'ancienne version latine de la Bible vulgairement nommée *Itala*. Il est arrivé ainsi à proposer quelques corrections judicieuses et à éclaircir un certain nombre de passages du texte publié par M. Ceriani. C'est un travail dont devront tenir compte tous ceux qui s'occupent de l'Assomption de Moïse. — B. SPIEGEL. *Renseignements sur la vie d'Albert Hardenberg*. Éclaircissements tirés de sources manuscrites sur un point de la vie de Hardenberg, théologien allemand du XVII^e siècle, que ses tendances calvinistes exposèrent aux persécutions des Luthériens.

Historische Zeitschrift herausgegeben von Heinr. von SYBEL. München. 1868. 1^{re} livraison.

I. Essais. *Études sur Machiavel*, par Em. FEUERLEIN. — *Thomas Buckle*, par Rod. USINGER (Étude sur les *Essays* du célèbre historien de la civilisation en Angleterre; conclusions : Buckle n'a jamais compris la nature de l'histoire). — *L'Électeur Palatin Frédéric III et la diète d'Augsbourg en 1566*, par A. GILLET. (Étude faite d'après la correspondance de ce prince, publiée par M. Kluckhohn pour l'Académie de Munich). — *La Guerre de Sept-Ans*, par Max Duncker (principalement d'après l'ouvrage de M. A. Schæfer).

II. *Revue bibliographique* : principaux articles : *Bibliotheca rerum Germanicarum*, ed. PH. JAFFÉ. T. IV. *Monumenta Carolina* (compte-rendu détaillé de cette belle collection de documents relatifs à l'histoire de Charlemagne). — Emile MABILLE, *La pancarte noire de St Martin de Tours* (critique très-élogieuse). — B. HÜBLER, *Die Constanzer Reformation und das Concordat von 1418*. — J. VAN DER HEIM, *Het Archief van den Raadpensionaris Antoine Heinsius*. — NIPPOLD, *Handbuch der neuesten Kirchengeschichte seit 1814* (recommandation de cet excellent ouvrage dont la seconde édition vient de paraître). — R. PAULI, *Simon von Montfort, Graf von Leicester, etc., etc.*

III. Catalogue systématique des livres d'histoire en Allemagne et à l'étranger, de juin à décembre 1867, par W. MÜLDNER. — (Cet utile catalogue paraît aussi séparément sous le titre de *Bibliotheca historica*, à Gœttingue, chez Vandenhœck et Ruprecht, deux fois par an. — N. B. On y rencontre quelques petites erreurs assez amusantes; ainsi p. 79, l'ouvrage de M^{me} la comtesse Dash, *La Bohême au XVII^e siècle* est placée sous la rubrique *Autriche*, et p. 242, dans les *Biographies* se trouve un ouvrage d'Ernest Capendu, *Arthur Gandinet*, qui doit être un roman de l'écrivain qui vient de mourir.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Chassang** (A.). Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. In-8°, 372 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.
- Circourt** (A. de). Le général Le Fort, son temps et sa vie. In-8°, 22 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).
- Essai** sur Cyrano de Bergerac et sur son époque. In-8°, 64 p. Toulouse (imp. Bonnal et Gibrac).
- Frignet** (E.). Histoire de l'association commerciale depuis l'antiquité jusqu'au temps actuel. In-8°, 429 p. Paris (Guillaumin et C°). 7 fr. 50
- Guizot**. Mélanges biographiques et littéraires. In-8°, vij-469 p. Paris (Michel Lévy frère). 7 fr. 50
- Havet** (E.). Études d'histoire religieuse. Le christianisme et ses origines; les Stoïques et Epicure. In-8°, 32 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).
- La Bruyère**. Le premier texte de La Bruyère, publié par D. Jouaust. Pet. in-8°, xj-224 p. Paris (Jouaust).
Sur papier vergé. 10 fr.
— Whatman. 20 fr.
- Mémoires** lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, tenues les 23, 24, 25 et 26 avril 1867. Archéologie. In-8°, 337 p. et 12 pl. Paris (Imp. impériale).
- Montifaut** (L.-P. de). De Paris à Sybaris, études artistiques et littéraires sur Rome et l'Italie méridionale, 1866-1867. In-8°, xxiii-445 p. Paris (Lemerre). 7 fr. 50
- Notices**, mémoires et documents publiés par la société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche. 3° vol. In-8°, 227 p. Saint-Lô (imp. Elie).
- Pagès** (A.). Amadis de Gaule. In-18, 178 p. Paris (Libr. de l'Académie des bibliophiles).
- Parenty** (A.). Les anciennes corporations d'arts et métiers de la ville d'Arras. In-8°, 95 p. Paris (Putois-Cretté).
- Paris** (P.). Les romans de la table ronde mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions. Tome 1. Joseph d'Arimathie. Le saint Graal. In-18 Jésus, 384 p. Paris (Techener) 6 f.
- Cet ouvrage sera publié en 4 volumes accompagnés de fig. gravées à l'eau-forte, d'après les anciennes miniatures des plus beaux manuscrits.
- Pautet** (J.). Civilisation et économie politique des Gaulois au temps de César. In-8°, 31 p. Paris (Guillaumin et C°).
- Pogge**. Les bains de Bade au XV^e siècle. Scène de mœurs traduite en français pour la première fois par Meray. In-18, 46 p. Paris (Lib. de l'Académie des bibliophiles). 3 fr.
- Raulin** (F.). Raoul, sire de Créqui prétendu poème inédit du XIII^e siècle. Étude critique. In-8°, 24 p. Strasbourg (V. Berger-Levrault).
- Rocca** (N.). Quelques notes sur l'histoire littéraire de l'Italie et la géographie ancienne de l'Afrique. In-8°, 24 p. Paris (Salmon).
- Vapereau** (G.). L'année littéraire et dramatique, revue annuelle des principales productions de la littérature française, etc., avec l'indication des événements les plus remarquables appartenant à l'histoire littéraire dramatique et bibliographique de l'année. 10^e année (1867), contenant la table générale alphabétique des dix premiers volumes. In-18 Jésus, iv-539 p. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50
- Vosen** (C. H.). Kurze Anleitung zum Erlernen d. hebräischen Sprache f. Gymnasien u. f. d. Privatstudien. 10. verb. Aufl. In-8°, iij-120 p. Freiburg (Herder). 1 fr. 35
- Zuydtwyck** (H.). Der Zug d. Varus m. Rücksicht auf die Schrift d. Herrn Prof. Middendorf « über die Gegend der Varusschlacht. » Münster, 1868, besprochen. In-8°, 32 p. Paderborn (Junfermann). 60 c.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

C. DOLLFUS De la nature humaine. 1 vol. in-8°. 5 fr.

En vente chez FRANZ, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ALEXIS Pariser Glossar 3692. Von Conr. Hofmann. In-8°. 1 fr. 35

H. BRUNN Die Kunst bei Homer und ihr Verhältniss zu
den Anfängen der griech. Kunstgeschichte. In-4°. 2 fr. 75

En vente chez PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

R. GRUNDEMANN Allgemeiner Missions
Atlas. II. Abth. Asien. 1 Lfg. In-4°. 3 fr. 40

En vente chez RIEGER, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. B. V. GÉHANT Grammaire moderne de la langue
française basée sur les principes
de l'euphonie et de la logique, d'après un plan d'éducation. Avec traduction
allemande à l'usage des Français et des Allemands. In-8°. 4 fr.

En vente chez BERTLING, à Danzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. FRITSCHÉ Molière-Studien. Ein Namenbuch zu
Molière's Werken. M. philolog. histor.
Erläuterungen. In-8°. 4 fr. 85

En vente chez SCHNEIDER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. BEZA De Franciæ linguæ recta pronuntiatione. In-8°. 2 fr. 75

En vente chez STILLER, à Rostock, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Die lateinischen Sequenzen d. Mittelalters
in musik. u. rhythmischer Beziehung. In-8°. 6 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de
Delphes. Suivie d'éclaircissements sur
la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites
relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et
une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

C. THUROT Observations critiques sur le traité
d'Aristote « de partibus animalium »
suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

En vente à la librairie DIDIER et Co, 35, quai des Augustins.

T. H. MARTIN Galilée. Les droits de la science et
la méthode des sciences physiques.
1 vol. in-12. 3 fr. 50

F. STEENACKERS L'Invasion de 1814 dans la
Haute-Marne. In-8°. 3 fr.

L. CELLES Les origines de l'Opéra et le ballet de la reine
(1581). Étude sur les danses, la musique, les
orchestres et la mise en scène au XVI^e siècle, avec un aperçu des progrès du
drame lyrique depuis le XIII^e siècle jusqu'à Lulli. In-12. 3 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 24. 6 juin.

Théologie. HOFSTEDE DE GROOT, *Basilides als erster Zeuge für alter neutestamentlicher Schriften* (édition allemande, augmentée, de ce livre hollandais; l'auteur de l'article, qui signe Ψ, en repousse toutes les conclusions). — **Philosophie.** *Fragmenta philosophorum Græcorum*, ed. MULLACH, t. II (Paris, Didot; art. signé M. H.). — **Histoire.** HOPF, *Geschichte Griechenlands vom Beginn des Mittelalters* (Leipzig, Brockhaus, dans l'encyclopédie de Ersch et Gruber; long et très-instructif article, signé A. v. G.). — ULLRICH, *Die hellenischen Kriege* (Hamburg, Mauke). — **Stratégie.** COHAUSEN, *Cæsars Rheinbrücken* (Leipzig, Teubner). — **Droit.** PALLOTTINI, *Collectio omnium conclusionum et resolutionum quæ apud sacram congregationem cardinalium S. Concilii Tridentini interpretum prodierunt*, 1564-1860 (Rome, imp. de la Propagande). FRIEDLÆNDER, *Das Einlager* (Münster, Theissing). — **Linguistique.** CLASSEN, *Beobachtungen über den homerischen Sprachgebrauch* (Frankfurt, Winter; voy. *Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 199). — VULLERS, *Verborum linguæ persicæ radices* (Bonn, Marcus). — WILLMANN, *Die Odyssee im erziehenden Unterrichte* (Leipzig).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, herausgegeben von Ludwig HERRIG. Braunschweig, Westermann. 1868. — T. XLII, 1^{er} cahier.

(Ce recueil est l'organe d'une société des maîtres de langues vivantes qui existe à Berlin depuis de longues années. Il renferme outre les procès-verbaux des séances de cette société (qui occupent peu de pages) des articles de fond sur des sujets très-variés appartenant soit à la linguistique, soit à l'histoire littéraire du moyen-âge et des temps modernes. Dans ces dernières années l'*Archiv* a accordé une place importante aux études du moyen-âge. Il a donné notamment différents textes inédits en ancien français, publiés par M. Schirmer, l'un des meilleurs connaisseurs de la poésie des trouvères, et des descriptions très-complètes, dues à M. Grützmacher, de presque tous les mss. des troubadours conservés dans les bibliothèques d'Italie. La bibliographie de ce recueil est surtout consacrée à des livres de pédagogie. Néanmoins il s'y rencontre aussi de bons comptes-rendus d'ouvrages scientifiques. L'*Archiv* contient quelquefois des articles écrits en français ou en anglais.)

P. 1-42. MURET, *Observations sur la prononciation correcte du français*, d'après M. Littré comparé à d'autres auteurs. Ce travail est un premier supplément à une suite d'articles précédemment publiés dans le même recueil. Il embrasse les lettres A-H. — P. 43-72. J. BRAKELMANN, *Les vingt-trois chansonniers anciens-français des Bibliothèques de France, d'Angleterre, d'Italie et de Suisse*. — P. 73-82. *Le chansonnier de Berne. Notes sur les chansons I à LXV*. M. Br. a commencé dans le n° précédent de l'*Archiv* la publication du chansonnier de Berne, d'après la copie de Mouchet conservée à la Bibl. imp. Cette copie a été si soigneusement exécutée que le texte n'eût pas été plus sûr s'il avait été donné d'après l'original. Cette fois M. Br. interrompt sa publication pour nous donner ses observations sur les divers chansonniers connus. Il les divise en cinq groupes, dont les trois premiers étaient déjà admis avant lui; le quatrième est fondé sur une circonstance purement extérieure, le cinquième est réservé à Adam de la Halle; restent plusieurs mss. qui n'entrent dans aucune de ces catégories. — Les *Notes* se rapportent aux 65 chansons publiées d'après Mouchet dans le volume précédent de l'*Archiv*. Elle contiennent les variantes des autres mss. C'est là ce que M. Br. a reproché ici même (art. 107) à M. C. Hofmann de n'avoir pas joint à sa publication, opinion que nous ne partageons pas. Des variantes sont l'appendice obligé d'un texte critique; elles sont sans objet lorsqu'on se propose de reproduire textuellement un ms., ce qui était le cas de M. Hofmann et ce

qui est maintenant celui de M. Brakelmann. — P. 83-101. *RUSHTON, Shakespeare élucidé par les anciens auteurs* (en anglais). Continuation d'un travail, tout composé de textes rapprochés, qui se poursuit depuis plusieurs années dans l'*Archiv*. — Dans la bibliographie nous ne pouvons citer qu'un article assez faible sur les τραγούδια ῥωμαϊκά de M. Firmenich-Richartz (cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 18).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Carné** (de). Les États de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789. 2 vol. in-8°, xvj-817 p. Paris (Didier et C°).
- Charencey** (H. de). Des affinités de la langue basque avec les idiomes du nouveau monde. In-8°, 37 p. Caen (Le Blanc-Hardel).
- Charma** (A.). Fouilles pratiquées à Evrecy par la société des antiquaires de Normandie, en 1867. In-8°, 23 p. et planches. Caen (Le Blanc-Hardel).
- Chevalier** (C.-U.-J.). Notice historique sur l'ordre de Saint-Ruf de Valence et dissertation sur l'origine des seigneurs de Poitiers, souverains dans le Valentinois et le Diois. In-8°, 14 p. Grenoble (Prudhomme).
- Notice sur le nécrologe du prieuré de Saint-Robert de Cornillon, au diocèse de Grenoble. In-8°, 20 p. Grenoble (Prudhomme).
- Notice sur un cartulaire des Dauphins de Viennois, en partie inédit. In-8°, 11 p. Grenoble (Prudhomme).
- Clément** (F.). Les musiciens célèbres depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Ouvrage illustré de 44 portraits gravés à l'eau forte par Masson, Deblois et Massard, et de 3 reproductions héliographiques d'anciennes gravures par A. Durand. In-8°, vij-684 p. Paris (Hachette et C°). 12 fr.
- Diez** (C.). Monuments littéraires du vieux haut-allemand. In-8°, 64 p. Paris (Hachette et C°). 1 fr.
- Dognée** (O.). Les phalères des guerriers romains. In-8°, 27 p. Caen (Le Blanc-Hardel).
- Herval**. Étude historique et philosophique sur Confucius. In-8°, 23 p. Le Havre (imp. Lepelletier).
- Hinglais** (U.). De la poésie lyrique des Minnesinger (chantres d'amour). 2^e partie. In-8°, 27 p. Vendôme (Lemercier).
- Husson** (H.). Mythes et monuments comparés. In-8°, 54 p. Paris (lib. Frank). 2 fr. 50
- Jumel** (E.). Bourdon et ses anciens seigneurs, vicomtes de Domart. In-8°, 80 p. Amiens (Lambert-Caron).
- Lalande** (Ph.). Mémoire sur les monuments préhistoriques de la Corrèze. In-8°, 52 p. et pl. Saint-Jean-d'Angély (Lemarié).
- Mémoire** sur les Acadiens, présenté à Nos Seigneurs du clergé de France, assemblés à Paris au mois de juillet 1775. Document publié par L. Duval. In-8°, 7 p. Niort (Clouzot).
- Rochambeau** (A. de). Excursions archéologiques dans le Vendômois. Le château de la Poissonnière. Lettre à M. de Caumont. In-8°, 13 p. Caen (Le Blanc-Hardel).
- Villepelet** (F.). Essai philologique. In-8°, 47 p. Périgueux (imp. Dupont et C°).
- Wartensleben** (A. G.). Jerusalem. Gegenwertiges u. Vergangenes. Nebst 1. (chromolith.) Ansicht. Jerusalem aus der Vogelschaic (in gr. fol.) sowie 1. (chromolith.) Karte v. Palästina u. d. Stadt Jerusalem (in gr. 4°). Gr. in-8°, vij-198 p. Berlin (Barthol et C°). 5 fr. 35
- Wottmann** (A.). Halbein u. seine Zeit. Suppl., enth. : Verzeichniss der Werke Halbein's, nebst Namen u. Sachregister. In-8°, 401-496 p. Leipzig (Seemann). 3 fr. 25
L'ouvrage complet. 32 fr. 60

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

En vente chez PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

R. GRUNDEMANN Allgemeiner Missions
Atlas. II. Abth. Asien.
1 Lfg. In-4°. 3 fr. 40

En vente chez RIEGER, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. B. V. GÉHANT Grammaire moderne de la langue
française basée sur les principes
de l'euphonie et de la logique, d'après un plan d'éducation. Avec traduction
allemande à l'usage des Français et des Allemands. In-8°. 4 fr.

En vente chez BERTLING, à Danzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. FRITSCHÉ Molière-Studien. Ein Namenbuch zu
Molière's Werken. M. philolog. histor.
Erläuterungen. In-8°. 4 fr. 85

En vente chez SCHNEIDER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. BEZA De Franciæ linguæ recta pronuntiatione. In-8°. 2 fr. 75

En vente chez STILLER, à Rostock, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. BARTSCH Die lateinischen Sequenzen d. Mittelalters
in musik. u. rhytmischer Beziehung. In-8°. 6 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. PARENT Machaerous. 1 vol. gr. in-8° orné d'une carte et d'un tableau. 6 fr.

C. C. CASATI Richars li Biaus. Roman inédit du XIII^e siècle, en vers. Analyse et fragments publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Turin. Petit in-8°. 2 fr.
Sur papier vergé. 3 fr.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de Delphes. Suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

C. THUROT Observations critiques sur le traité d'Aristote « de partibus animalium » suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

E. ET J. DE GONCOURT Les Vignettistes. Gravelot, Cochin. Étude contenant deux dessins gravés à l'eau forte. In-4° sur vergé teinté. 5 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 25. 13 juin.

Théologie. FRANK, *Die Bussdisciplin der Kirche von den Apostelzeiten bis zum siebenten Jahrhundert* (Mainz, Kirchheim. L'auteur est un curé catholique). — *Histoire.* *Schweizerisches Urkundenregister*, hgg. von der allg. geschichtsforsch. Gesellschaft der Schweiz, redigirt von Dr Hibler, t. I, livr. 3-4 (Bern, Fiala). — JÆGER, *Petrarca's Brief an Kaiser Karl IV.* (Wien, Gerold's Sohn). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* TRAUT, *Vollständige Lehrgebäude der lateinischen Sprache*, 1^{re} partie (Frankfurt, Jügel. C'est le latin enseigné par la méthode d'Ollendorf). — NAUCK, *Sophoclis tragœdiæ* (Berlin, Weidmann). — FIRMENICH-RICHARTZ, *Neugriechische Volksgesänge* (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 18. Cet article, indulgent dans la forme, contient à peu près les mêmes critiques que le nôtre, et fait en outre divers reproches à la traduction des chants grecs). — *Littérature comparée.* SCHNELLER, *Märchen und Sagen aus Welschtirol* (Innsbruck, Wagner). — *Mélanges.* FALK, *Geschichte des modernen Geschmacks* (Leipzig, Weigel).

Revue de l'Instruction publique en Belgique. Mai 1868.

Inscription grecque inédite, par A. WAGENER; à propos de cette inscription funéraire trouvée à Hierapolis et élevée à un juif, P. Ælius Glycon, l'auteur donne des détails intéressants sur les corporations ou sociétés coopératives en Asie-Mineure, sous l'empire romain. — *Topographie et plan stratégique de l'Iliade*, par A.; simple résumé de l'ouvrage de M. Nicolâides, dont la *Revue* a rendu compte, 1867, 1^{er} sem., art. 40. — *Le parfait du subjonctif en latin*, par H. COURTOY; étude critique sur le livre de M. Lubbert: *Das Coniunctif Perfecti und das Futurum exactum im alteren Latein*. Analyses et comptes-rendus: *Anabase de Xénophon*, livre I et II, texte grec de Cobet, édition annotée et mise en rapport avec la grammaire grecque par A. C. HURDEBISE. — *Choix de métamorphoses d'Ovide*, texte revu et annoté par A. HUBERT.

Nous avons reçu une réclamation au sujet de la notice que nous avons donnée du dernier cahier de l'*Archiv f. d. Studium der neueren Sprachen*, sur la couverture du n° 24. M. Brakelmann nous écrit que l'*Archiv* est l'organe d'une Société qui n'admet pas seulement les professeurs de langues vivantes, mais d'une manière générale toutes les personnes qui s'intéressent aux études que poursuit le recueil. En ce qui le concerne, M. Brakelmann pense avoir fait plus que nous ne donnons à entendre pour le classement des chansonniers. Il fait aussi remarquer que le choix de variantes qu'il a publié permet déjà de constituer un texte critique et a par conséquent une importance réelle. — Ces points demanderaient une discussion détaillée qui serait hors de propos ici, d'autant plus que la suite du travail contiendra, nous dit M. Br., de nouvelles preuves de ce qu'il a avancé. Nous devons donc nous borner à lui donner acte de sa réclamation. Nous reconnaissons du reste que, quoi qu'il en soit de ces détails, la Société que préside M. Herrig rend par cette publication un grand service aux études littéraires du moyen-âge, et ce n'est pas le premier, car c'est à son instigation et à ses frais que M. Grüzmacher avait fait précédemment la notice et même la publication partielle des chansonniers provençaux d'Italie. Nous profitons de la même occasion pour dire que ce qui a paru du travail de M. Br. est exécuté avec tout le soin désirable.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Barthélemy** (E. de). Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages, suivie de la traduction de ses lettres. In-18 Jésus, xj-296 p. Paris (Lecoffre fils et C').
- Cahiers** des États généraux (clergé, noblesse, tiers-État) classés par lettres alphabétiques de bailliage ou sénéchaussée, imprimés par ordre du Corps législatif sous la direction de MM. Madival et Laurent. T. II. Suite des cahiers des sénéchaussées et bailliages. Gr. in-8° à 2 col. 797 p. Paris (Dupont).
- Cantu** (C.). La Réforme en Italie et le concile de Trente. Discours historiques, traduits de l'italien par A. Digard et E. Martin, revus et corrigés par l'auteur. In-8°, 758 p. Paris (Le Clerc et C').
- Chambrier** (J. de). Marie-Antoinette, reine de France. T. 2. In-8°, 528 p. Paris (Hachette et C').
- Chauvet** (E.). Esquisses psychologiques I. De la faculté de croire. In-8°, 81 p. Caen (Le Blanc-Hardel).
- Daremberg**. Résumé de l'histoire de la médecine durant les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles (année 1866-67). Programme du cours pour l'année 1867-1868 (XVII^e siècle). In-8°, 30 p. Paris (imp. Malteste et C').
- Desbarreaux-Bernard**. L'imprimerie à Toulouse aux XV^e, XVI^e et XVII^e s. 2^e édition. In-8°, 138 p. 4 tabl. et 17 pl. Toulouse (imp. Chauvin).
- Dubosc de Pesquidoux**. Les quatre Alesia. In-8°, 12 p. Paris (Palmé).
- Fröhner**. Tablettes grecques du musée de Marseille. Discours d'ouverture prononcé le 11 décembre 1867. In-8°, 9 p. Paris (imp. Pillet fils aîné).
- Gariel** (E.). Description des monnaies carolingiennes trouvées à Glisy en 1865. In-8°, 10 p. Paris (Société de numismatique).
- Garnier** (J.). Correspondance de la mairie de Dijon, extraite des archives de cette ville, publiée pour la première fois. T. I. In-8°, clxxvj-399 p. Dijon (Rabutot).
- Havet** (E.). Le christianisme et ses origines. In-8°, 31 p. Paris (imp. Dubuisson et C').
- Heulz** (H.). Restitution à Guiche des monnaies attribuées à Guesin. In-8°, 3 p. Paris (Société de numismatique).
- Labouchère** (P.-A.). Monnaies du XVI^e siècle. Paris (Société de numismatique).
- La Péruse** (Bastier de). Œuvres poétiques. Nouvelle édition, publiée par Gellibert des Seguins. In-8°, xxxviii-280 p. Paris (Jouaust).
- Le Cointe**. Conspiration des barons normands contre Guillaume le Bâtard et bataille du Val des Dunes en 1047. In-8°, xj-92 p. Caen (Le Gost-Clérissé).
- Luynes** (de). Notice sur les fouilles exécutées à la chapelle Saint-Michel de Valbonne, près Hyères. In-4°, 12 p. et 6 pl. Paris (Savy).
- Rourou** et Pramadvara, poésie indienne, extraite du Mahābhārata, traduite en vers par Bouchet et Chautard. In-8°, 12 p. Vendôme (imp. Lemercier).
- Salin** (P.). Notice sur Chilly-Mazarin. Le château. L'église. Le village. Le maréchal d'Effiat. Notice accompagnée d'appendices, de notes biographiques, historiques et géographiques, de fac-simile de Monlornet, Chatillon, Perelle. Reproduction de dalles funéraires et 6 eaux-fortes par Karl Fichot. In-4°, vij-269 p. Paris (Leclerc).
- Sauzay** (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits. T. III. La Terreur. In-8°, vij-830 p. Besançon (Turbergue).
- Société française d'archéologie**. Institut des provinces de France. Compte-rendu du congrès archéologique et des assises scientifiques de Guéret. In-8°, 316 p. 8 pl. Guéret (imp. Dugest). 5 fr.
- Weil** (J.). Philosophie religieuse de Lévi-Ben-Gerson. In-8°, 281 p. Paris (Ladrange). 5 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 25. 13 juin.

Théologie. FRANK, *Die Bussdisciplin der Kirche von den Apostelzeiten bis zum siebenten Jahrhundert* (Mainz, Kirchheim. L'auteur est un curé catholique). — *Histoire.* *Schweizerisches Urkundenregister*, hgg. von der allg. geschichtforsch. Gesellschaft der Schweiz, redigirt von Dr Hibber, t. I, livr. 3-4 (Bern, Fiala). — *JÆGER*, *Petrarca's Brief an Kaiser Karl IV.* (Wien, Gerold's Sohn). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* TRAUT, *Vollständige Lehrgebäude der lateinischen Sprache*, 1^{re} partie (Frankfurt, Jügel. C'est le latin enseigné par la méthode d'Ollendorf). — NAUCK, *Sophoclis tragædiæ* (Berlin, Weidmann). — FIRMENICH-RICHARTZ, *Neugriechische Volksgesänge* (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 18. Cet article, indulgent dans la forme, contient à peu près les mêmes critiques que le nôtre, et fait en outre divers reproches à la traduction des chants grecs). — *Littérature comparée.* SCHNELLER, *Märchen und Sagen aus Walschtirol* (Innsbruck, Wagner). — *Mélanges.* FALK, *Geschichte des modernen Geschmacks* (Leipzig, Weigel).

Revue de l'Instruction publique en Belgique. Mai 1868.

Inscription grecque inédite, par A. WAGENER; à propos de cette inscription funéraire trouvée à Hierapolis et élevée à un juif, P. Ælius Glycon, l'auteur donne des détails intéressants sur les corporations ou sociétés coopératives en Asie-Mineure, sous l'empire romain. — *Topographie et plan stratégique de l'Iliade*, par A.; simple résumé de l'ouvrage de M. Nicolaïdes, dont la *Revue* a rendu compte, 1867, 1^{er} sem., art. 40. — *Le parfait du subjonctif en latin*, par H. COURTOY; étude critique sur le livre de M. Lübbert: *Das Coniunctif Perfecti und das Futurum exactum im älteren Latein.* Analyses et comptes-rendus: *Anabase de Xénophon*, livre I et II, texte grec de Cobet, édition annotée et mise en rapport avec la grammaire grecque par A. C. HURDEBISE. — *Choix de métamorphoses d'Ovide*, texte revu et annoté par A. HUBERT.

Nous avons reçu une réclamation au sujet de la notice que nous avons donnée du dernier cahier de l'*Archiv f. d. Studium der neueren Sprachen*, sur la couverture du n° 24. M. Brakelmann nous écrit que l'*Archiv* est l'organe d'une Société qui n'admet pas seulement les professeurs de langues vivantes, mais d'une manière générale toutes les personnes qui s'intéressent aux études que poursuit le recueil. En ce qui le concerne, M. Brakelmann pense avoir fait plus que nous ne donnons à entendre pour le classement des chansonniers. Il fait aussi remarquer que le choix de variantes qu'il a publié permet déjà de constituer un texte critique et a par conséquent une importance réelle. — Ces points demanderaient une discussion détaillée qui serait hors de propos ici, d'autant plus que la suite du travail contiendra, nous dit M. Br., de nouvelles preuves de ce qu'il a avancé. Nous devons donc nous borner à lui donner acte de sa réclamation. Nous reconnaissons du reste que, quoi qu'il en soit de ces détails, la Société que préside M. Herrig rend par cette publication un grand service aux études littéraires du moyen-âge, et ce n'est pas le premier, car c'est à son instigation et à ses frais que M. Grüzmacher avait fait précédemment la notice et même la publication partielle des chansonniers provençaux d'Italie. Nous profitons de la même occasion pour dire que ce qui a paru du travail de M. Br. est exécuté avec tout le soin désirable.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Barthélemy** (E. de). Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages, suivie de la traduction de ses lettres. In-8° jésus, xj-296 p. Paris (Lecoffre fils et C°).
- Cahiers des États généraux** (clergé, noblesse, tiers-État) classés par lettres alphabétiques de bailliage ou sénéchaussée, imprimés par ordre du Corps législatif sous la direction de MM. Madaival et Laurent. T. II. Suite des cahiers des sénéchaussées et bailliages. Gr. in-8° à 2 col. 797 p. Paris (Dupont).
- Cantu** (C.). La Réforme en Italie et le concile de Trente. Discours historiques, traduits de l'italien par A. Digard et E. Martin, revus et corrigés par l'auteur. In-8°, 758 p. Paris (Le Clerc et C°).
- Chambrier** (J. de). Marie-Antoinette, reine de France. T. 2. In-8°, 528 p. Paris (Hachette et C°).
- Chauvet** (E.). Esquisses psychologiques I. De la faculté de croire. In-8°, 81 p. Caen (Le Blanc-Hardel).
- Daremberg**. Résumé de l'histoire de la médecine durant les XV^e et XVI^e siècles (année 1866-67). Programme du cours pour l'année 1867-1868 (XVII^e siècle). In-8°, 30 p. Paris (imp. Malteste et C°).
- Desbarreaux-Bernard**. L'imprimerie à Toulouse aux XV^e, XVI^e et XVII^e s. 2^e édition. In-8°, 138 p. 4 tabl. et 17 pl. Toulouse (imp. Chauvin).
- Dubosc de Pesquidoux**. Les quatre Alesia. In-8°, 12 p. Paris (Palmé).
- Fröhner**. Tablettes grecques du musée de Marseille. Discours d'ouverture prononcé le 11 décembre 1867. In-8°, 9 p. Paris (imp. Pillet fils aîné).
- Gariel** (E.). Description des monnaies carlovingiennes trouvées à Glisy en 1865. In-8°, 10 p. Paris (Société de numismatique).
- Garnier** (J.). Correspondance de la mairie de Dijon, extraite des archives de cette ville, publiée pour la première fois. T. I. In-8°, clxxvj-399 p. Dijon (Rabutot).
- Havet** (E.). Le christianisme et ses origines. In-8°, 31 p. Paris (imp. Dubuisson et C°).
- Heulz** (H.). Restitution à Guiche des monnaies attribuées à Guesin. In-8°, 3 p. Paris (Société de numismatique).
- Labouchère** (P.-A.). Monnaies du XVI^e siècle. Paris (Société de numismatique).
- La Péruse** (Bastier de). Œuvres poétiques. Nouvelle édition, publiée par Gellibert des Seguins. In-8°, xxxviii-280 p. Paris (Jouaust).
- Le Cointe**. Conspiration des barons normands contre Guillaume le Bâtard et bataille du Val des Dunes en 1047. In-8°, xj-92 p. Caen (Le Gost-Clérissime).
- Luynes** (de). Notice sur les fouilles exécutées à la chapelle Saint-Michel de Valbonne, près Hyères. In-4°, 12 p. et 6 pl. Paris (Savy).
- Rouron** et Pramadvara, poésie indienne, extraite du Mahâbhârata, traduite en vers par Bouchet et Chautard. In-8°, 12 p. Vendôme (imp. Lemercier).
- Salin** (P.). Notice sur Chilly-Mazarin. Le château. L'église. Le village. Le maréchal d'Effiat. Notice accompagnée d'appendices, de notes biographiques, historiques et géographiques, de fac-simile de Monlornet, Chatillon, Perelle. Reproduction de dalles funéraires et 6 eaux-fortes par Karl Fichot. In-4°, vij-269 p. Paris (Leclerc).
- Sauzay** (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits. T. III. La Terreur. In-8°, vij-830 p. Besançon (Turbergue).
- Société française d'archéologie**. Institut des provinces de France. Compte-rendu du congrès archéologique et des assises scientifiques de Guéret. In-8°, 316 p. 8 pl. Guéret (imp. Dugenest). 5 fr.
- Weil** (J.). Philosophie religieuse de Lévi-Ben-Gerson. In-8°, 281 p. Paris (Ladrance). 5 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

T. H. MARTIN Galilée. Les droits de la science et
la méthode des sciences physiques.
1 vol. in-12. 3 fr. 50

F. STEENACKERS L'Invasion de 1814 dans la
Haute-Marne. In-8°. 3 fr.

L. CELLES Les origines de l'Opéra et le ballet de la reine
(1581). Étude sur les danses, la musique, les
orchestres et la mise en scène au XVI^e siècle, avec un aperçu des progrès du
drame lyrique depuis le XIII^e siècle jusqu'à Lulli. In-12. 3 fr. 50

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

En vente chez PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

R. GRUNDEMANN Allgemeiner Missions
Atlas. II. Abth. Asien.
1 Lfg. In-4°. 3 fr. 40

En vente chez RIEGER, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. B. V. GÉHANT Grammaire moderne de la langue
française basée sur les principes
de l'euphonie et de la logique, d'après un plan d'éducation. Avec traduction
allemande à l'usage des Français et des Allemands. In-8°. 4 fr.

En vente chez BERTLING, à Danzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. FRITSCHÉ Molière-Studien. Ein Namenbuch zu
Molière's Werken. M. philolog. histor.
Erläuterungen. In-8°. 4 fr. 85

En vente chez SCHNEIDER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. BEZA De Franciæ linguæ recta pronuntiatione. In-8°. 2 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

AVIS.

La Table du premier semestre sera distribuée avec le prochain numéro.

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. PARENT Machaerous. 1 vol. gr. in-8° orné d'une carte et d'un tableau. 6 fr.

C. C. CASATI Richars li Biaus. Roman inédit du XIII^e siècle, en vers. Analyse et fragments publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Turin. Petit in-8°. 2 fr.
Sur papier vergé. 3 fr.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de Delphes. Suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

C. THUROT Observations critiques sur le traité d'Aristote « de partibus animalium » suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, herausgegeben von L. LEMCKE. T. VIII, 4^e cahier.

P. 361-87. H. KNUST, *Recherches pour servir à la connaissance de la bibliothèque de l'Escorial*. Contient les notices de divers mss. espagnols des XIV^e et XV^e siècles, notamment du *Rimado de Palacio*. A ce propos M. K. fait une critique très-vive de l'édition donnée en 1864 de ce poème par M. Fl. Janer. — P. 388-408. O. KNAUER, *Recherches pour servir à la connaissance du français du XIV^e siècle* (suite); ce second article traite des consonnes et des voyelles, et mérite les mêmes éloges et les mêmes critiques que le premier (*Rev. crit.*, n^o 21). — P. 409-17. Rh. KÖHLER, *Prières du soir en italien*. L'auteur publie sept pièces populaires destinées à être dites avant de s'aller coucher, et les compare avec des pièces du même genre en français, en anglais, en allemand, publiées par lui dans la *Germania* (V, 448-56 et XI, 436-4). — P. 418-28. H. RÆNSCH, *Renseignements sur la grammaire française, tirées du latin vulgaire*. I. *Formation du futur*. II. *Être au prétérit des verbes réfléchis*. La première de ces deux dissertations, appuyée de nombreux exemples, empruntés surtout aux anciennes traductions latines de la Bible, ne conduit à aucun résultat nouveau. La seconde reste à l'état d'hypothèse, n'étant appuyée d'aucune citation : M. R. y explique le second pronom, dans les temps composés des verbes réfléchis, par un datif ayant la valeur de l'ablatif. Ainsi : « je me suis lavé » équivaldrait à *ego mihi* (pour *a me*) *lotus sum*. Ce qui fait douter de cette explication c'est qu'elle ne rend pas compte du cas où *être*, construit avec un participe, est non plus réfléchi, mais actif, par ex. : « je me suis lavé les mains. » Dans ce second cas au moins il faut bien admettre que *être* = *avoir*; et alors il ne sert de rien d'avoir interprété le premier cas d'une autre manière. — P. 429-436, articles critiques : *La storia di Otinello e Giulia* (Lemcke); *D'ANCONA, Capitolo e sonetto di Antonio PUCCI* (Lemcke); (cf. *Rev. crit.*, art. 42); *Bibliothek ausländischer Klassiker*. — P. 436-74. EBERT et LEMCKE. *Bibliographie de l'année 1866*. Ce travail véritable annuaire de l'histoire des littératures anglaise et romanes, est comme toujours très-bien fait, son seul défaut est d'être cette année un peu en retard.

Rheinisches Museum für Philologie, XXIII^e année. 2^e livr.

Les données de Pline sur les commencements de la peinture grecque, par G. WUSTMANN. — *Des œuvres rhétoriques de Denys d'Halycarnasse*, par A. KIESSLING. — *La signification du mot ἡποικιστής*, par G. CURTIUS. — *Notitia provinciarum et civitatum Gallie*, par W. BRAMBACH; l'auteur de cet article donne d'abord le texte complet, révisé, avec les variantes au grand complet; ensuite il examine l'origine et la valeur de ce document si important. La discussion serrée et complète sur tous les détails établit que la *Notitia* s'appuie sur la division des provinces gauloises sous Auguste, et qu'on a tort de s'en servir pour déterminer les *Civitates* du temps de César. — *Un nouvel historien grec*, par C. WACHSMUTH, l'auteur essaie assez malheureusement de contester l'authenticité du texte d'Aristodème publié par M. Wescher. — *Kallone*, par H. USENER; dissertation de soixante pages où l'on propose au vers d'Aristophane, *Pax* 278, la correction : *ἄν ἐξαρσθε Κάλλονι*, pour *ἄν ἐπὶ τῆν εὐχάσθαι καλόν*. Mais, ce qui donne un haut intérêt à ce travail, c'est que l'auteur explique comment le nom de *Kallone* est un surnom d'Hécate, ce qui donne lieu à de nombreuses digressions sur l'onomatologie et la mythologie, spécialement sur les mystères de Samothrace. — *Mélanges*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Arte** (I') della seta in Firenze trattato del secolo XV pubblicato per la prima volta, e dialoghi raccolti da G. Gargioli. In-16 (339 p.). Firenze (Barbèra). 3 fr. 50
- Collins's** commentary, critical experimental, and practical, on the Old and New Testaments. Vol. I. Genesis-Deuteronomy, by R. Jamieson. In-8°, cart. London (Collins). 18 fr. 75
- Conestabile** (F.). Saggio di studi letterarii nella fine dell' anno 1867. In-4° (23 p.). Perugia (tip. G. Boncompagni e C.).
- Curtius** (E.). The history of Greece. Vol. I. In-8°, 470 p. cart. London (Bentley). 18 fr. 75
Translated by A. W. Ward; from the earliest period to the Persian wars.
- De Ferraris** (A.). La Giapigia e vari opuscoli. Traduzione dal latino. 2 vol. In-8°. Lecce (tip. Garibaldi e Simone).
Formano il vol II e III della collana di scrittori di terra d'Otranto, diretta da S. Grande.
- De Gubernatis** (E.). Lettere sulle Tunisia e specialmente sulle province di Susa e Monastir con aggiunta di due lettere archeologiche di Antinori. In-16 (382 p. con 3 vedute ed 1 carta geog. del Sæhel). Firenze (Lœscher). 5 fr. 65
- Dolby** (A.). Church Vestments, their Origin, Use, and Ornament. Practically illustrated. In-4° (212 p.), cart. London (Chapmann et H.). 26 r. 25
- Filelfo** (F.). Due orazioni in lode dello illust. poeta. Dante Alighieri con l'aggiunta di alcune lettere dello stesso Filelfo, testo del secolo XV pubblicate da M. dello Russo. In-8°, 63 p. con ritratto. Napoli (tip. Ferrante). 3 fr. 75
- Hopkins** (J. B.). The English Revolution. In-8°, 170 p. cart. London (Freeman). 7 fr. 50
- Key** (T. H.). Philological Essays. In-8° (356 p.), cart. London (Bell et D.). 13 fr. 15
- Heydemann** (H.). Scavi di Pompei; lettera a G. Henzen. In-8°, 20 p. Roma (tip. Tiberina).
- Miller** (E.). Mélanges de littérature grecque, contenant un grand nombre de textes inédits. In-8°, xvj-479 p. Paris (Labitte, Thorin).
- Montésir** (de). Sur les monnaies dites obsidionales. In-8°, 7 p. Paris (Société française de numismatique).
- Mouton** (P.-D.). Histoire d'Autrey, de sa seigneurie et de ses dépendances. In-8°, 383 p. Gray (imp. Roux).
- Mowat** (R.). Études d'onomatologie comparée. Les noms propres latins en atus et en onius. In-8°, 8 p. Paris (Franck, Didier et C.).
- Pannier**. Mémoire sur les sépultures gallo-romaines découvertes à Lisieux, dans le Grand-Jardin, en février, avril et mai 1866. In-8°, 33 p. et fig. Caen (Le Blanc-Hardel).
- Ponton d'Amécourt** (de). Comment s'est formé le nom de la ville du Mans. In-8°, 3 p. Paris (Société de numismatique).
- Pougin** (A.). Bellini, sa vie, ses œuvres. In-18 jésus, 232 p. portr. et autogr. Paris (Hachette et C.). 4 fr.
- Ratisbonne** (L.). Auteurs et livres, variétés littéraires. In-18 jésus, 339 p. Paris (Amyot). 3 fr. 50
- Reynard-Lespinasse** (H.). I. Billets de confiance inédits. II. Une médaille en plomb de la première République. In-8°, 3 p. Paris (Société de numismatique).
- Sabatier** (J.). Rapport sur la collection royale des monnaies portugaises figurant à l'exposition universelle de 1867, présenté à la Société française de numismatique et d'archéologie. In-8°, 55 p. Paris (Société de numismatique et d'archéologie).
- Poids antiques de bronze. In-8°, 3 p. et pl. Paris (Société française de numismatique et d'archéologie).

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

E. ET J. DE GONCOURT Les Vignettistes.
Gravelot, Cochin.
Etude contenant deux dessins gravés à l'eau forte. In-4° sur vergé teinté. 5 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

T. H. MARTIN Galilée. Les droits de la science et
la méthode des sciences physiques.
1 vol. in-12. 3 fr. 50

F. STEENACKERS L'Invasion de 1814 dans la
Haute-Marne. In-8°. 3 fr.

L. CELLES Les origines de l'Opéra et le ballet de la reine
(1581). Étude sur les danses, la musique, les
orchestres et la mise en scène au XVI^e siècle, avec un aperçu des progrès du
drame lyrique depuis le XIII^e siècle jusqu'à Lulli. In-12. 3 fr. 50

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

En vente chez PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

R. GRUNDEMANN Allgemeiner Missions
Atlas. II. Abth. Asien.
1 Lfg. In-4°. 3 fr. 40

En vente chez RIEGER, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. B. V. GÉHANT Grammaire moderne de la langue
française basée sur les principes
de l'euphonie et de la logique, d'après un plan d'éducation. Avec traduction
allemande à l'usage des Français et des Allemands. In-8°. 4 fr.

En vente chez BERTLING, à Danzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. FRITSCHÉ Molière-Studien. Ein Namenbuch zu
Molière's Werken. M. philolog. histor.
Erläuterungen. In-8°. 4 fr. 85

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTRON, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

TROISIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

—
1868

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27

— 4 Juillet —

1868

Sommaire : 130. FRÈRE, Contes de Fées hindous. — 131. GEIGER, Sur le Discours de Melanthon contenant l'histoire de Capnion. — 132. Ouvrages sur la Bourgogne. — 133. BIMBENET, Fuite de Louis XVI à Varennes.

130. — **Old Deccan days, or Hindoo Fairy Legends current in Southern India.** Collected from oral tradition by M. FRÈRE. With an introduction and notes by sir Bartle FRÈRE. The illustrations by C. F. FRÈRE. London, Murray, 1868, in-12, xl-331 pages. — Prix : 15 fr.

On a publié jusqu'à présent un fort petit nombre de contes recueillis dans la tradition vivante des Orientaux; c'est à peine s'il s'en trouve un çà et là perdu dans quelque récit de voyage. Le volume que nous annonçons montre combien il y a à faire dans cette voie et quels trésors à fleur de terre on peut recueillir. La publication et la critique des anciens recueils de contes et d'apologues sanscrits ont véritablement fondé une branche importante de la littérature comparée; des livres comme celui-ci sont de nature, si je ne me trompe, à lui apporter de nouvelles lumières.

Les contes dont se compose ce volume ont été racontés par une femme hindoue, appelée Anna Liberata de Souza, qui les avait entendu dire à sa grand'mère. La famille de cette grand'mère était de la secte du *Lingaet* et vivait à Calicut, mais elle vint au commencement du siècle s'établir dans le Deccan. Les contes paraissent donc appartenir à la tradition du Malabar plutôt qu'à celle du Deccan, et le titre, qui d'ailleurs est en lui-même assez mal choisi, ne doit pas induire en erreur. Une dame anglaise a recueilli ces contes de la bouche d'Anna et les a écrits d'abord pour le plaisir d'une enfant à laquelle le livre est dédié, puis pour le plaisir du public. Il n'y a eu là aucune préoccupation scientifique, bien que les quelques pages d'introductions et de notes, qu'elles proviennent de M. Frere ou de sir Bartle Frere, indiquent au moins une juste intelligence de la valeur que peuvent avoir ces contes. Ils ont été, nous assure-t-on, « aussi peu altérés » que possible, » et ils portent en effet, sauf peut-être quelques détails de sentiment ou de description, le cachet de l'authenticité. Qu'il nous soit donc permis d'exprimer à la famille anglaise dont les divers membres ont collaboré à ce volume toute notre reconnaissance (La préface a pour date : *Government House, PARELL, Bombay, 1866*). L'éditeur, M. Murray, a fait de son côté pour le livre tout ce qui était en son pouvoir; il est impossible de rien voir de plus élégant et de meilleur goût comme exécution typographique, et les jolies vignettes de M. C. F. Frere sont un ornement des plus heureux (surtout les petits dessins dans le texte). Enfin la monture est digne des bijoux.

Ce sont en effet de vrais bijoux que ces contes de la vieille hindoue. La littérature populaire n'en possède pas de plus poétiques et de plus gracieux. Le

fantastique le plus libre s'y déploie légèrement, la finesse et le plus vrai comique s'y trouvent à côté de traits d'un sentiment souvent profond et de morceaux remplis de cette naïveté inimitable dont la poésie littéraire a si rarement le secret. On ne peut rien lire de plus charmant, comme conte, que *Surya Bai*; et les histoires du *Chacal et de l'Alligator*, du *Sourd et de l'Aveugle*¹ ou du *Vaillant Potier*² sont remplis d'un *humour* qui ne perd rien à être comparé à celui des plus jolis contes européens du même genre.

Mais au point de vue de la science, les récits d'Anna de Souza n'ont pas moins de prix. Leur ressemblance avec les contes d'enfants de nos pays est plus frappante qu'on n'aurait pu le supposer; car de quelque façon qu'on explique la possession commune de ces contes en Asie et en Europe, il y a bien longtemps qu'ils se transmettent dans chacune de ces régions sans communication avec l'autre³. Tous les traits que nous sommes habitués à voir dans la poésie enfantine, nous les retrouvons ici : la jalousie des belles-mères, le mauvais traitement du plus jeune des enfants, le prince cru stupide qui accomplit de grandes choses, les animaux secourus par le héros et l'aidant à venir à bout de tous les obstacles, les princes ou princesses condamnés à vivre sous une forme animale ou repoussante, les enfants exposés sur l'eau dans des coffres, repêchés et finalement parvenant au comble des grandeurs, les pantoufles perdues qui inspirent à des rois lointains d'invincibles amours, les perles et les diamants qui tombent de la bouche des jeunes filles, les objets doués de propriétés merveilleuses dont un possesseur trop débonnaire se laisse dépouiller et qu'il finit par reconquérir, les hommes sans force réelle qui épouvantent des géants ou des démons⁴, etc., etc. Seulement il paraît probable que la grand'-mère d'Anna de Souza, qui, d'après sa petite-

1. Un sourd et un aveugle, assistés d'un âne, se sont emparés du trésor d'un *rakshas*. On fait le partage, et le sourd trompe l'aveugle, qui s'en doute. De là une querelle. « Enfin l'aveugle devint si furieux qu'il donna au sourd un terrible soufflet sur l'oreille. » Et le coup fut si violent qu'il fit entendre le sourd ! Le sourd, en colère, donna à son anî, en retour, un tel coup de poing sur les yeux qu'il le fit voir ! Ils furent si étonnés, l'un d'entendre et l'autre de voir, qu'ils se réconcilièrent à l'instant. »

2. Cette très-amusante histoire ressemble d'une manière frappante au *brave petit tailleur* des contes de Grimm. Dans la version hollandaise de ce conte (voy. Grimm, t. III, p. 33), le prétendu brave, épouvanté par le galop de son cheval, se cramponne à une croix de bois qu'il rencontre, espérant briser les liens qui l'attachent au cheval; mais c'est la croix qu'il arrache, et il poursuit sa course effrénée, tenant la croix entre ses bras, ce qui épouvante tant les ennemis qu'ils prennent la fuite. De même ici le *vaillant potier* empoigne un jeune figuier des banyans, le saisit de toutes ses forces, mais ne réussit qu'à le déraciner. Les ennemis, le voyant ainsi arriver à fond de train, son arbre entre ses bras, s'écrient que leurs adversaires sont si terribles qu'ils arrachent les arbres dans leur fureur... et ils se sauvent de leur camp, où le potier entre en vainqueur.

3. Il y a cependant dans le recueil en question plusieurs récits qui ont un tout autre caractère, et qui, bien qu'ils se retrouvent chez beaucoup de peuples européens ou asiatiques, leur ont été transmis par une voie toute littéraire. C'est le cas principalement pour divers apologues qui viennent de recueils bouddhistes : tel est le 14^e conte (*le Brahme, le Tigre et les six Juges*), dont j'ai dit un mot ici à propos d'un des contes gascons publiés par M. Bladé, *le Loup pendu* (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, p. 264).

4. L'histoire du *Pundit* qui épouvante les démons (n^o 23) se retrouve sous des formes diverses dans beaucoup de littératures et déjà dans le *Pantschatantra* (voy. Benfey, I, 505-510).

filles, passait des journées entières à raconter des histoires aux enfants ¹, a souvent mêlé les traits que lui fournissait sa vaste mémoire, et fait un conte suivi avec des épisodes qui originairement n'avaient pas de lien. Ce serait un travail des plus intéressants que le dépouillement de ce recueil au point de vue de la littérature comparée; mais il dépasserait et les limites de la *Revue* et les connaissances que j'ai sur ce sujet. Je ne puis que l'indiquer et le recommander à des savants plus versés dans ces matières, et particulièrement à M. Reinhold Kœhler. Je veux seulement examiner un de ces contes, le premier, pour faire sentir l'étroite parenté qui le relie aux contes européens.

« Un roi perd sa femme; elle lui laisse *sept* filles; la plus jeune, nommée » Balna, est aussi la plus intelligente. » De même le petit Poucet est le plus jeune et le plus spirituel des *sept* frères. — « Une femme artificieuse arrive, par » la faute des sœurs et malgré les efforts de Balna, à se faire épouser par le roi; » elle a déjà une fille et prend en haine celles de la première femme. » Cette situation est tellement fréquente qu'il est même inutile d'en citer des exemples. — « Elle leur donne à peine à manger; elles vont pleurer sur la tombe de leur » mère. De la tombe sort un *pomelo* (*citrus decumana*), qui porte des fruits déli- » cieux et les renouvelle chaque jour, si bien qu'elles dédaignent le repas » mesquin qu'on leur donne chez leur père et ne vivent plus que de ces fruits. » La marâtre, méfiante, les fait surveiller par sa fille; celle-ci est initiée dans le » secret malgré Balna, et révèle l'existence de l'arbre. La marâtre le fait abattre. » La même chose arrive pour un petit réservoir, plein d'une sorte de crème » exquise, qui a remplacé l'arbre sur la tombe de la mère. » Nous avons ici une des formes les plus anciennes de l'histoire de *Cendrillon*. Encore dans le conte allemand (Grimm, 21), c'est sur la tombe de la mère que pousse l'arbre merveilleux qui exauce tous les désirs de l'orpheline, et ~~œ~~ trait se retrouve dans d'autres versions d'une façon bien plus étrange. Mais la surveillance qu'exerce la méchante sœur a disparu du conte allemand; elle se retrouve dans un autre, plus altéré sous d'autres rapports (*Un-Œil, Deux-Yeux, Trois-Yeux*, Grimm, 130); plusieurs formes de *Cendrillon*, chez d'autres peuples, le contiennent aussi. — « La marâtre fait promettre au roi qu'il tuera ses filles; mais il ne peut s'y » résoudre; il les conduit dans le bois, les y abandonne, et fait croire à sa femme » qu'il les a tuées, en lui montrant le sang d'un daim au lieu du leur. » Ce détail est répété, comme on sait, dans un nombre incalculable de contes. Balna et ses sœurs sont perdues dans le bois comme Poucet et ses frères; il est probable

1. Ce que raconte Anna sur cette grand'-mère est charmant. « Elle faisait les histoires bien plus longues que moi, parce que tous les personnages racontaient leur propre histoire depuis le commencement à chaque occasion, si bien que la première partie avait bien été répétée cinq ou six fois quand on arrivait à la fin. Ainsi elle allait, elle allait, parlant, parlant, *Mera Bap reh* (o mon père)!... Nous lui demandions quelquefois : « Les histoires » que vous nous dites sont-elles bien vraies? Est-ce qu'il y a jamais eu au monde des gens » comme ceux-là? » Elle répondait : « Je n'en sais rien, mais peut-être qu'il y en a quelque » part.... » Elle était chrétienne, elle adorait Dieu et croyait en Notre-Seigneur; mais elle respectait toujours les temples hindous. Si elle voyait une pierre rouge, ou une image de Gunputti (dieu de la sagesse), ou d'un autre dieu hindou, elle se mettait à genoux devant et faisait sa prière; car elle disait toujours : « Peut-être bien qu'il y a aussi quel- » que chose de vrai dans ceux-là. »

que son esprit devait les tirer d'embarras, comme celui de Poucet dans Perrault; mais ici le conte paraît altéré, et une seconde partie commence qui ne fait pas nécessairement suite à la première.

« Sept princes, se promenant dans la forêt, rencontrent les princesses et les » épousent. Au bout d'un an, Balna a un fils; les six autres couples n'ont pas » d'enfants. Un jour le mari de Balna part pour la chasse; il ne revient pas; ses » frères vont à sa recherche et ne reviennent pas davantage. Enfin un magicien » déguisé en fakir pénètre dans le palais où les sœurs vivent seules avec l'enfant, » et enlève Balna. — Arrivé à l'âge de quatorze ans, le jeune prince s'enquiert » du sort de ses parents et, malgré les prières de ses tantes, part pour les » retrouver. Il arrive devant un magnifique palais, dont les alentours sont remplis » de rochers, de pierres et d'arbres. La jardinière lui apprend que c'est le palais » de l'enchanteur Punchkin, et que les pierres et les arbres sont des gens » métamorphosés par lui. Dans le nombre sont sept princes frères, enchantés » ainsi depuis quatorze ans, et depuis le même temps il retient prisonnière la » plus belle princesse du monde. » Cette situation est fréquente dans les contes d'enfants; elle se retrouve entre autres dans *Jorinde et Joringel* (Grimm, 69) et dans un très-grand nombre de récits étrangers à l'Allemagne; il s'agit en général d'une aventure difficile où plusieurs ont échoué : le héros prédestiné à la mettre à bonne fin se trouve en présence de tous ceux qui l'ont tentée avant lui ainsi métamorphosés. — « Le prince parvient à s'approcher de sa mère captive, et se » fait reconnaître d'elle; il l'engage à se montrer plus docile aux vœux de l'en- » chanteur, et à lui promettre de l'épouser, afin de gagner sa confiance et » d'apprendre de lui où est sa force. Balna suit ce conseil, et apprend de l'en- » chanteur que sa force est dans un petit perroquet vert, lequel se trouve à plus » de cent mille lieues de là, au milieu d'une épaisse forêt, dans une cage placée » sous six grandes jarres pleines d'eau et gardée par des milliers de démons qui » ne laissent approcher personne. Balna rapporte cette révélation à son fils. » Cette forme du récit est sommaire et très-inférieure à la plupart des versions européennes où une pareille histoire revient plus d'une fois; voyez là-dessus M. Kœhler dans *Orient und Occident*, t. II, p. 101-103¹. — « Le prince, avec

1. Dans le beau conte norvégien (Asbjærnsen et Moe, 36), le géant, qui dort sur le sein de celle qu'il aime, la trompe deux fois sur le vrai endroit où est son cœur (sa force), et ce n'est qu'à la troisième fois qu'il lui dit la vérité. Il en est de même dans le conte russe (Dietrich, p. 12) et dans plusieurs autres versions à l'aide desquelles on peut restituer ainsi le récit primitif :

« Un géant, dont la force est liée à un objet quelconque, est épris d'une femme qui le trahit. Elle lui demande, pendant qu'il est dans ses bras, le secret de sa force; deux fois il lui donne une fausse réponse (elle le reconnaît en essayant, d'accord avec ses ennemis, d'en profiter contre lui); à la troisième fois il dit la vérité et en est victime. »

Ce récit offre une ressemblance qui va presque jusqu'à l'identité avec l'histoire de Samson. Dalila dit à Samson : « Dis-moi donc ce qui fait ta grande force, et avec quoi il faudrait te lier pour te dompter. » Il lui donne une fausse réponse; elle essaie de s'en servir, et échoue. « Et sa force ne fut pas révélée. Et Dalila dit à Samson : « Vois, tu m'as trompée, et tu m'as dit des mensonges. Mais dis-moi donc, avec quoi peut-on te lier? » Nouvelle feinte de Samson; nouvel essai de Dalila. Une troisième fois la même chose se répète. « Alors elle lui dit : « Comment peux-tu dire : je t'aime, quand ton cœur n'est pas avec moi? Trois fois tu m'as trompée, et tu ne m'as pas dit d'où te vient ta

» le secours de deux aiglons, qu'il a délivrés d'un serpent, s'empare du » perroquet. » Encore ici le conte indien est plus loin de la forme primitive que la version européenne, où trois animaux divers, secourus par le prince, l'aident dans son entreprise (voy. Kœhler, *l. l.*). — « Le prince revient près du ravis- » seur de sa mère; à mesure qu'il serre dans sa main l'oiseau auquel la vie de » l'enchanteur est attachée, celui-ci se sent mourir; pour se racheter, il délivre » d'abord toutes ses victimes, les arbres et les rochers redeviennent hommes, et » le prince retrouve son père et ses oncles, après quoi il tord le cou au perro- » quet; Punchkin meurt, et chacun retourne chez soi. » Ce désenchantement imposé par la terreur se retrouve entre autres dans le conte 69 de Grimm, *Jorinde und Joringel*; c'est d'habitude une sorcière qui y figure plutôt qu'un magicien, et c'est ainsi, bien que sans violence, qu'Odysseus obtient de Circé le désenchantement de ses compagnons. — Ces rapprochements tout à fait généraux suffisent à montrer que la plupart des éléments de ces contes indiens se retrouvent dans ceux des nourrices de nos pays.

Il en est un que je signalerai particulièrement, c'est le rôle que jouent les *Rakshas*. Ces êtres mal définis ont été plus d'une fois comparés à nos ogres, et si on avait des doutes sur cette assimilation, ce livre les lèverait tous. Ainsi dans *The Rakshas' palace*, le *rakshas* rentrant dans sa maison avec sa femme lui dit : « Il y a quelqu'un ici. Je sens de la chair et du sang. Où sont-ils? — Quelle » folie! répond sa femme. Comment ne sentiriez-vous pas la chair et le sang; » vous venez de tuer et de manger je ne sais combien d'hommes. Il serait éton- » nant que l'odeur ne vous en fût pas restée dans les narines¹. » Et ils se que- relent là-dessus. Les *rakshas* donc, comme les ogres, sont hideux, monstrueux et féroces. Ils habitent au milieu des bois dans des palais splendides et remplis de richesses, et se nourrissent de chair humaine. La parité est complète; mais ce qu'on

» grande force. Et il arriva, comme elle le tourmentait tous les jours avec ses discours, et » qu'elle le persécutait, que son âme devint lasse jusqu'à la mort, et qu'il lui découvrit » tout son cœur.... » Et il en fut victime comme les autres. Seulement dans les contes, en général, la sympathie est pour l'artificieuse princesse; dans le récit biblique elle est pour le géant. Mais elle est aussi pour lui dans trois contes grecs, le 24* (où le héros est trahi par sa sœur), le 32* (où il est trahi par sa mère) et une variante du 9* (où il est trompé par celle qu'il aime) du recueil de Hahn, et dans un conte allemand (Wolf, *Deutsche Hausmärchen*, p. 255) où la femme perfide est mère du héros. M. Kœhler (*Orient u. Occident*, II, 102) rapproche de ce cycle un conte égyptien ancien où la femme du héros trahit le secret de sa vie (de son cœur, comme dans plusieurs versions du conte), qui est attachée à un certain arbre; on abat l'arbre, et Satu meurt. — Ce n'est pas là le seul cas, tant s'en faut, où on puisse signaler de remarquables points de contact entre la mythologie indo-européenne et celle des peuples qui n'appartiennent pas à notre race. Il y a là matière à de féconds et nombreux rapprochements, dont fort peu, pour diverses causes, ont été essayés jusqu'à présent.

1. Les célèbres paroles de l'ogre dans le *Petit-Poucet* (*Je sens la chair fraîche*), du géant dans *Jack the giant-killer* (*Fœe fo fum, I smell the blood of an Englishman*), du *Menschen-fresser* dans le conte allemand (*Ich rieche rieche Menschenfleisch*), que nous retrouvons ici chez le *rakshas*, elles se trouvent dans la bouche de l'ogresse Uzumbenis dans un conte zoulou. Elle rentre chez elle, et aussitôt se met à rire et à se rouler par terre : « Eh! eh! quelle douce odeur dans ma maison! mes enfants, qu'est-ce que je sens là de » si bon? » Il paraît probable d'ailleurs que les contes des Zoulous et des Cafres, qui se retrouvent en grande partie dans la Polynésie, leur viennent de l'Inde (Voy. *Izinganekwane nensumansumane nezindaba zabantu. Nursery tales, traditions and histories of the Zulus*. By the Rev. Henry Callaway. Vol. I. Natal, 1866, et *Saturday Review*, 1867, n° 595).

n'a pas remarqué jusqu'à présent, c'est que le nom est ou du moins peut bien être le même. En effet *ogre*, comme on le sait, vient du lat. *orcus* (cf. it. *orco*, napol. *huorco*, v. esp. *huerco*, *uerco*, voy. Diez, s. v. *orco*). Le latin *orcus* lui-même sous sa plus ancienne forme, à ce que nous apprend Festus, était *uragus* ou *vragus*, et comme à l'époque du latin archaïque le *c* et le *g* ne sont pas distingués, on peut admettre une forme *vracus* ou *varcus*; on arrive donc dans la langue indo-européenne primitive à une forme comme *varkas* ou *vrakas*, d'où peut bien provenir aussi, si je ne me trompe, le scr. *rakshas*¹. Cette identification, si elle était acceptée, ne serait pas sans importance, puisqu'elle prouverait que le caractère de l'*ogre*, tel que nous le montrent les contes de Perrault, était déjà constitué essentiellement avant la séparation des langues indo-européennes, et qu'il a continué depuis lors à vivre d'une vie pour ainsi dire souterraine. En effet le mot *orcus* en latin, dans les exemples qui nous en sont restés, a pris, on le sait, une acception assez différente et beaucoup plus spéciale : il désigne un dieu particulier, et correspond au grec Αἰδης. Le sens actuel du mot *ogre* se rattache donc, par delà la période latine, au sens primitif qui se retrouve dans *rakshas*; mais il est possible, même chez les Latins, de trouver au moins des traces de ce sens primitif. Ainsi l'*Orcus* en devenant le dieu de la mort a gardé son trésor (*Orci thesaurus*) et on parle souvent de son palais et de sa porte (*janua Orci*). Quand un des personnages les plus vulgaires de Pétrone dit d'un soldat : *Erat autem miles fortis tanquam Orcus*, la meilleure traduction serait peut-être : *Fort comme un ogre*. — Il y a du reste une explication bien simple à cette acception habituelle du mot *Orcus* en latin, si l'on voit, comme il y a des raisons pour le faire, dans les *Rakshas* ou *varkas* primitifs les *Ames des morts* conçues d'une façon particulière.

G. P.

131. — **Ueber Melanths Oratio continens historiam Capnionis.** Eine Quellenuntersuchung, von L. GEIGER. Frankfurt a. M., Joseph Bær, 1868. In-8°, 78 p.

En attendant que nous possédions une histoire complète de l'humanisme, le nombre des ouvrages destinés à la préparer s'est accru dans ces derniers temps d'une façon très-satisfaisante. Outre les travaux d'un caractère plus général, de G. Voigt, *die Wiederbelebung des classischen Alterthums oder das erste Jahrhundert des Humanismus*, Berlin, 1859, de J. Burkhardt, *die Cultur der Renaissance in Italien*, Basel, 1860, nous avons eu les monographies de J. Vahlen, *Lorenzo Valla*, Wien, 1864, de J. Mæhly, *Angelus Politianus*, Leipzig, 1864, ouvrages à côté desquels le travail consciencieux de Rebitté, *Guillaume Budé*, Paris, 1846, tient une place honorable, quoique l'auteur n'ait peut-être pas eu à sa disposition tous les matériaux qu'il pouvait désirer.

1. Y aurait-il quelque analogie entre ce mot et l'anc. allemand *warg*, qui veut dire à la fois *loup* et *brigand*, et se retrouve dans *Wehrwolf*, *garou* (*loup*)? Il paraît plus probable de rattacher le mot allemand au scr. *vrkas*, mais *vrkas* ne peut-il pas se rattacher aussi à *varkas*? — Il est remarquable que l'anglo-saxon, seul, que je sache, entre les dialectes germaniques, emploie le mot *orc*, dans le sens de *démon*. — Sur le mot *varkas* et ses dérivés, entre autres l'all. *warg*, voy. les observations que dernièrement M. F. Justi a faites dans cette *Revue* (1868, t. I, p. 394).

Ce n'est pas une biographie complète que s'est proposé d'écrire l'auteur de la dissertation que nous annonçons. Il se borne à l'examen d'une des sources les plus importantes pour la vie de l'illustre humaniste allemand Jean Reuchlin, qui adopta plus tard le nom de *Capnio*, d'après une traduction due, à ce que l'on prétend, au grec Hermolaus Barbarus. Quant à la question de savoir si la *Oratio continens historiam Capnionis*, qui se trouve au nombre des déclamations de Melanthon, bien qu'elle ait été prononcée par Martin Simon qui portait alors (1552) le titre de *decanus collegii philosophorum*, est réellement l'œuvre du célèbre réformateur, les preuves fournies par M. Geiger (p. 9) me paraissent tout à fait concluantes, du moins celles tirées des lettres même de Melanthon. Je ne voudrais pas en dire autant d'un second argument qu'invoque encore l'auteur (p. 8) et auquel il revient sans y attacher il est vrai une grande importance, à propos d'une harangue analogue dans laquelle est racontée la vie d'un autre humaniste, de Rodolphe Agricola (p. 48). Le fait que le discours a été admis dans la plus ancienne collection des déclamations de Melanthon, publiée encore du vivant de celui-ci, ne prouve absolument rien. Le titre du premier recueil, imprimé à Strasbourg par Craton Mylius en 1541, porte ce qui suit : *Liber selectarum declamationum Ph. Melanthonis, quas concripsit et partim ipse in schola Vitebogensi recitavit, partim aliis recitandas exhibuit*. Malgré cette indication, l'éditeur Nicolas Gerbelius parle dans sa préface des *Orationes Philippi aliorumque clarissimorum hominum lucubrationes* et bien plus clairement encore : *Taceo de aliis harum orationum auctoribus*. Le dernier éditeur des œuvres de Melanthon, bien inférieur, pour le dire en passant, en ce qui concerne le soin critique, aux éditeurs de Calvin, qui composeront la seconde partie du *Corpus Reformatorum*, aurait donc fait sagement de choisir une indication plus générale que celle qu'il a placée sur le titre du XI^e volume : *Declamationes..... quas Melanthon vel ipse publice recitavit, vel aliis hominibus doctis recitandas tradidit*.

Dans le cas présent, cette question d'attribution offre d'autant plus d'importance que Melanthon était petit-fils de la sœur de Reuchlin et que personne par conséquent n'était mieux qualifié pour écrire la biographie de cet homme si remarquable. Malheureusement pour nous ce n'est pas là ce qu'il s'est proposé. Son œuvre, pour me servir du mot de Thucydide, n'est pas un *κτῆμα ἐς ἀεί*, mais bien un *ἀγώνισμα ἐς τὸ παραγρηῖμα ἀκούειν*. C'est là ce que semble avoir un peu trop oublié M. Geiger. Tout en constatant le caractère que nous venons de signaler, il juge la déclamation de Melanthon comme s'il s'agissait d'une véritable biographie, en y signalant par exemple une série d'omissions, tandis qu'il aurait suffi d'observer que le titre était trop ambitieusement choisi. C'est la même raison encore qui explique une série d'indications inexactes que certains biographes de Reuchlin ont adoptées et que M. Geiger a le mérite de relever avec soin. Comme il s'agit ici de questions de détail, nous ne saurions nous engager dans une analyse. Nous nous contenterons de recommander cette partie du travail de l'auteur, évidemment la plus importante, à l'attention de ceux qui s'intéressent à l'histoire des progrès de l'humanisme en Allemagne. Quant à M. G., nous nous permettrons de lui signaler un rapprochement qui paraît lui avoir échappé et qui a son importance, principalement pour nous faire comprendre de

quelle façon étaient composées ces sortes de harangues. Le récit de la visite que fit Reuchlin, lors d'un séjour à Rome, à l'auditoire du Grec Jean Argyropule (M. G., p. 61, écrit mal à propos Argyropyle; de même à la p. 48 le nom de Kantoblakas, doit être changé en celui de Contoblacas), qui en l'entendant lire correctement et expliquer couramment un passage de Thucydide, fit entendre cette exclamation : *Græcia nostro exilio transvolavit Alpes*, se retrouve presque textuellement dans une harangue, *Oratio Viti Theodori, Norinbergensis de studio literarum, habita.....* 1533, comprise également dans le recueil des déclamations de Melanthon (vol. XI, col. 231-240). Il y commence par ces mots : *Sæpe audiui Capnionem, cum Romane a principe Palatino certi negotii causa missus esset, venisse in Argyropyli auditorium*, etc. Dans le même discours (col. 233) il est question encore du Grec Gregorius Tifernas et de la manière dont il força le *Senatus Academicæ* de Paris à lui concéder une chaire pour y enseigner la langue grecque, fait mentionné avec plus de brièveté dans la vie de Reuchlin (col. 1001).

Une dernière observation au sujet de l'année où Reuchlin reprit, dans sa vieillesse, l'enseignement de la langue grecque et hébraïque à Ingolstadt. La date de 1521 indiquée par M. G. (p. 37), ne saurait être exacte. Voici ce que nous lisons dans la préface d'une édition grecque de l'Apologie, de l'Agésilas et de l'Hiéron de Xénophon, imprimée à Haguenau en 1520, préface datée : *Prid. Id. Apriles anno MDXX : Fugi pestem, fugi gladium, et dum calum sevit, elementarius senex literas Angloli doceo..... Audiunt me discipuli prope quadringenti quotidie græce docentem et hebraice.*

ÉMILE HEITZ.

132. — **Publications généalogiques et biographiques sur la Bourgogne.**
ALBERT ALBRIER, Le colonel baron Martenot de Cordoux, notice biographique. Dijon, Rabutôt, 1867. 28 p. in-8°; — **Recherches généalogiques sur la famille Chevignard.** Dijon, 1867, Marchand. 12 p. in-8°; — **La Noblesse de Poitou aux États de Bourgogne.** Poitiers, Dupré, 1867. 10 p. in-8°; — **La Noblesse savoisienne aux États de Bourgogne.** Chambéry, A. Bottero, 1867. 24 p. in-8°; — **Testament de Jean-François Berliet**, archevêque de Tarentaise, baron Du Bourget. Chambéry, Bottero, 1868. 15 p. in-8°; — **Les Maires de la ville d'Arnay-le-Duc (1596-1867)**, étude historique et généalogique. Dijon, 1868, Rabutôt. 88 p. in-8°; — **Notice généalogique et biographique sur la famille Nadaud.** Limoges, 1868. 20 p. in-8°; — **La Bourgogne**, revue provinciale, n° 1, 2 et 3, mars, avril et mai 1868, 144 p. in-8°. Dijon, Rabutôt.

Les études généalogiques ne sont pas, comme le pensent encore bien des gens, de vaines recherches tout au plus dignes de l'intérêt des familles dont elles flattent la vanité. De même que la biographie, elles sont une des branches de l'histoire; seulement au lieu de retracer la vie des nations, ou celle de leurs chefs et de leurs hommes marquants, les généalogies embrassent dans un cadre plus compréhensif tous les membres connus d'une famille ou d'une branche. Elles ne choisissent pas les membres distingués pour laisser de côté ceux qui sont restés dans l'obscurité. Voilà ce qui les rend insipides aux yeux des gens du monde. Les hommes de science n'en jugent pas ainsi : ils veulent connaître l'origine de tout personnage qui les intéresse, ne fut-ce que pour se rendre compte de l'influence exercée sur lui par les relations de famille. A ce point de vue, les généa-

logies sont d'utiles matériaux pour l'histoire générale ou particulière. Il serait donc à désirer que l'on continuât, pour chaque province ou chaque ville, les grandes publications commencées dans les siècles passés. Ces études, bien négligées pendant le demi siècle qui a suivi la révolution, ont été reprises avec ardeur dans ces derniers temps. La Bourgogne, comme les autres provinces, peut citer actuellement un certain nombre d'érudits qui ont pris à tâche de faire revivre celles des familles du pays qui ont produit de hauts dignitaires, des hommes de guerre, des magistrats, des écrivains, des savants ou des artistes remarquables. L'un des plus actifs dans cette direction est M. Albert Albrier; ses publications, déjà nombreuses, nous promettent un digne émule de P. Palliot. Elles ont toutes un lien commun, c'est de se rattacher de loin ou de près à la Bourgogne. Tel est le cas même pour le *Testament de J. F. Berliet*, car, bien que ce diplomate savoisien du xvi^e siècle n'ait pas eu de rapport avec notre duché ou notre comté, son testament se trouve pourtant aux archives de la Côte-d'Or. Cette pièce ne concerne d'ailleurs que des intérêts privés. Reproduite lettre pour lettre, d'après une copie légalisée, elle est précédée d'une brève notice sur l'archevêque de Tarentaise; le tout a paru dans le tome XI des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*.

Jetons un rapide coup-d'œil sur les autres publications de l'auteur. Le colonel Fr. Martenot, baron de Cordoux, était né, en 1770, au village de Marcilly-Ogny, dans le canton de Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or). Nommé colonel du 2^e régiment des grenadiers de la jeune garde, sur le champ de bataille de Waterloo, c'est lui qui fit à une sommation de Wellington la célèbre réponse attribuée à Cambronne¹. L'héroïsme et le sang-froid dont il fit preuve dans cette lutte suprême, sous les yeux mêmes de Napoléon, lui valurent le grade de général de brigade, grade qui ne fut pas confirmé par la Restauration. De tous les écrits de M. Albrier, celui-là est le seul où domine l'élément biographique et où les développements littéraires s'allient aux recherches de l'érudition. — La famille Chevignard, originaire de Beaune, a fourni un président à mortier, des conseillers de parlement, des secrétaires du roi et un habile diplomate : Théodore Chevignard de Chavigny, né à Beaune le 3 avril 1687, ministre plénipotentiaire en Allemagne et dans la Grande-Bretagne, ambassadeur en Portugal, à Venise et en Suisse. Ses services réels n'ont pourtant pas autant contribué que les critiques acerbes de Saint-Simon à faire passer à la postérité le nom du comte de Toulangeon. — La famille Nadaud, originaire du Limousin, compte parmi ses membres des magistrats, des savants et des écrivains. L'une de ses branches établie à Montbard, depuis 1650, et alliée à la famille de Buffon, perpétue avec honneur le nom du célèbre naturaliste. — Les brochures sur la noblesse de Savoie et celle de Poitou aux États de Bourgogne traitent chacune de dix familles de gentilhommes qui sont devenues bourguignonnes par alliance ou naturalisation. Elles ont paru : l'une dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (1867), l'autre dans le tome X des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et*

1. L'ouvrage de M. A. contient à ce sujet un extrait du rapport de la commission nommée pour élucider ce point par le Ministre de la guerre, rapport qui conclut en faveur de Martenot.

d'archéologie. — La notice sur les maires d'Arnay-le-Duc s'ouvre par une énumération des hommes marquants qui ont vu le jour ou vécu dans cette petite ville ; ils sont fort nombreux, mais Bonaventure Des Perriers est le seul dont le nom figure dans l'histoire universelle. L'auteur dit ensuite quelques mots des franchises d'Arnay et de ses fonctionnaires municipaux, puis il entre dans son sujet et donne la série des maires, depuis la fin du xvii^e siècle jusqu'à nos jours. Il n'y faut pas chercher l'histoire de leur administration, car il n'en est pas dit un mot, mais on y trouve beaucoup de détails généalogiques et les biographes bourguignons pourront y puiser beaucoup de renseignements utiles.

Tous ces écrits sont basés sur l'étude des sources, le plus souvent inédites. C'est principalement dans les archives que M. Albrier trouve ses renseignements. S'attachant surtout à mettre en lumière les faits peu connus, il néglige d'ordinaire ceux qui figurent déjà dans des imprimés. De cette manière il condense dans une simple brochure ce qui pourrait fournir matière à un ample volume. A certains points de vue c'est un avantage. Il serait pourtant à désirer, dans l'intérêt du lecteur, que M. A. voulût bien reproduire tous les faits caractéristiques de la vie des personnages dont il fait la généalogie. Nul ne les connaît mieux que lui et il ne lui en coûterait pas beaucoup de nous en faire part. A notre avis un extrait des négociations de Chevignard dont il y a deux volumes inédits à la bibliothèque de la ville de Dijon, des notices complètes sur Berliet, sur le général Testot de Ferry, sur plusieurs des Nadaud, des Bonnard et des Raudot, en un mot sur tous les personnages historiques, n'auraient pas nui au succès des ouvrages où il est parlé d'eux. M. A. est capable de faire autre chose que d'énumérer des dates et d'établir des filiations ; sa notice sur le colonel Martenot prouve qu'il sait grouper les faits, exposer les événements et les conter avec charme.

Voilà pour les propres œuvres de M. A. Venons maintenant à la Revue qu'il a fondée et qu'il dirige. Après ce que nous avons dit du caractère de ses écrits, on peut deviner la direction qu'il a imprimée à la *Bourgogne* ; aussi bien les collaborateurs dont il s'est entouré, les articles qu'il a insérés, ceux qu'il annonce, indiquent-ils clairement les tendances scientifiques de ce recueil. Nous en remercions vivement le fondateur ; c'est un véritable service qu'il rend à notre pays : les poètes, les orateurs, les stylistes, de quelque province qu'ils viennent, peuvent s'adresser à toute la France ; inutile donc de fonder pour eux une revue spéciale : celles de Paris leur suffisent ; mais les archéologues, les paléographes, les érudits de toute sorte, les amateurs d'histoire locale, ceux-là ont besoin d'un organe à eux. Sans doute ils peuvent consigner le fruit de leurs études dans les publications des nombreuses sociétés savantes de l'ancienne Bourgogne, mais ces recueils ne paraissent que de loin en loin, et ils n'admettent en général que des documents inédits ou des mémoires originaux ; il y a pourtant beaucoup de petits faits isolés (et par là même exposés à passer inaperçus) qui méritent d'être réunis dans un recueil où l'on ira les chercher. En voici un exemple : dans son n^o du 2 mai 1868, la *Revue critique* donne une notice sur un ouvrage édité à Grætz, où se trouvent les actes d'un concile tenu à Saint-Jean-de-Losne, vers la fin du vii^e siècle. Cette publication, faite dans un pays lointain, échapperait

certainement à beaucoup de Bourguignons pour qui elle peut avoir de l'intérêt, si la *Bourgogne* ne signalait tout à la fois la notice de la *Revue critique* et le livre qui en fait l'objet.

Voilà un des cas où les revues provinciales rendent de véritables services à la science, quand elles sont intelligemment dirigées, comme l'est la *Bourgogne*. Pour donner une idée du contenu de ce recueil, mentionnons brièvement les articles parus : introduction où M. Albrier expose son plan et énumère les collaborateurs qui lui ont promis leur concours (aujourd'hui la liste en serait bien doublée); — *L'Hospital d'amours*, mémoire de M. J. Guillemin sur un poème dont l'auteur n'est pas connu; les uns l'attribuent à G. Chastellain, d'autres au chroniqueur Olivier de la Marche; M. G. penche de ce côté, mais il n'ose se prononcer avec une entière assurance; — Les découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Beaune en 1867 sont l'objet d'un mémoire de M. Ch. Aubertin, le zélé directeur, on pourrait dire le fondateur du Musée de Beaune; il serait à désirer que chacun de ses collègues publiât annuellement un rapport analogue pour sa circonscription, et bientôt les antiquités de la France nous seraient aussi bien connues que celles du Danemark; — *Les Mœurs bourguignonnes au XVIII^e siècle*, tel est le titre de trois articles qui seront continués. Ces études ne sont signées que des initiales A. J. et F. C., mais elles témoignent d'une connaissance trop approfondie de Verdun et de ses environs, pour qu'on hésite à les attribuer à deux savants de cette ville, dont l'un est bien connu par ses travaux biographiques; — *L'Homme préhistorique en Maconnais* est l'introduction d'un mémoire inédit de M. Henry de Ferry; elle ne contient que des considérations générales, l'exposé des faits étant réservé pour le corps de l'ouvrage; — La nécrologie de Jules Mercier par M. Fétu, traite d'un violoniste d'une grande valeur, dont la réputation aurait été européenne, s'il n'eût pas été si fort attaché à Dijon sa ville natale. Il y a dans chaque n^o des correspondances, des articles bibliographiques sur les livres nouveaux relatifs à la Bourgogne ou composés par des Bourguignons, enfin des chroniques locales fort bien faites où M. Albrier passe en revue les travaux et les séances des sociétés savantes de la Bourgogne, fait la nécrologie ou annonce les promotions des Bourguignons marquants. Sa notice sur L. Gueneau d'Aumont, professeur de physique à la faculté des sciences de Dijon, fait l'objet d'une étude spéciale qui a été tirée à part. On le voit, tous ces articles concernent exclusivement la Bourgogne ou ses enfants. Le plan du directeur est de n'admettre aucune notice qui ne se rattache à la province; son idéal doit être de représenter aussi complètement que possible le mouvement intellectuel d'un pays fécond en hommes illustres. Si les numéros publiés prouvent que l'érudition ne sommeille pas dans la patrie de Saumaise, de Ph. de la Marre, de D. Martène, de Fevret de Fontette, de Larcher, les articles annoncés et qui attendent leur tour font regretter que la *Revue* ne paraisse qu'une fois par mois. Espérons que le public ne sera pas moins zélé que les rédacteurs et montrera par ses encouragements qu'une revue historique bi-mensuelle pourrait vivre en Bourgogne.

E. BEAUVOIS.

133. — **Fuite de Louis XVI à Varennes**, d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la Haute Cour nationale établie à Orléans. Deuxième édition enrichie de fac-simile et de pièces inédites, par Eug. BIMBENET. Paris, Didier, 1868. In-8°, xxvij-276 p. de texte. 255 de pièces. — Prix : 7 fr.

I.

La première édition de cet ouvrage remonte à 1844. Celle qui vient de paraître n'en diffère pas sensiblement quant au texte. Mais l'addition des pièces qui forment la moitié du volume remanié peut le faire regarder comme une publication nouvelle. Ces documents, qui consistent pour une forte proportion en fac-simile exécutés soigneusement, expliquent-ils pour la première fois l'insuccès de la tentative du 20^e juin 1791 ? M. Bimbenet le pense. Les *Mémoires*, dit-il, n'ont pas réalisé l'espoir qu'on fondait sur la déposition des acteurs de l'aventure (p. v et vi). Ce dédain est empreint d'exagération. Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'état de la science sur la question, avant et après la mise en œuvre des dossiers que renferme le greffe de la cour d'Orléans.

Que résultait-il de l'étude des souvenirs ou apologies du marquis de Bouillé, du comte Louis son fils, du duc de Choiseul, du comte de Damas, du baron de Goguelat, du comte de Valory, de M. de Raigecourt, principaux instruments de l'entreprise ? Qu'elle eut toutes les chances du monde de réussir, et que si elle échoua, ce fut à cause d'une série de fautes et d'accidents accumulés. On pouvait les numéroter ainsi :

- 1° Retards répétés dans l'exécution, même au dernier moment.
- 2° Emploi d'une lourde machine, peu maniable, insolite, longue à construire, etc., au lieu d'une voiture sinon légère, au moins usuelle.
- 3° Substitution de Mme de Tourzel, inutile sinon embarrassante, à M. d'Agoult, dont l'intervention eût été précieuse sinon décisive.
- 4° Inexpérience des gardes du corps appelés à remplir l'office de courrier et qui ne devançaient pas suffisamment le carrosse.
- 5° Abandon par M. de Choiseul du poste à lui confié.
- 6° Insurrection des dragons de Damas.
- 7° Inexpérience de M. de Goguelat, surtout manifeste dans la mauvaise indication des relais à Varennes.
- 8° Impéritie militaire de M. de Choiseul à Varennes.
- 9° Faiblesse de Louis XVI dans cette ville.

Autour de ces traits principaux, s'en groupent d'autres trop connus pour être rappelés ici, tels que la clairvoyance, l'énergie et le sang-froid de Drouet, bien frappants en regard de l'inhabileté de ses adversaires. Le fait moral qui domine la question, la cause essentielle de l'échec de Varennes, c'est la pusillanimité du roi. L'empêchement matériel réside dans la désobéissance de M. de Choiseul.

En effet, tous les autres remplirent leur devoir, même M. de Goguelat qui n'avait point de commandement direct et qui ne pécha que par irrésolution et médiocrité d'esprit. Les instructions de M. de Choiseul étaient précises : 1° aussitôt après le passage de la voiture royale, intercepter les communications

1. Le départ eut lieu dans la nuit du 20 au 21.

avec Paris; 2° surveiller à une distance convenable les péripéties du voyage. A l'exécution de cet ordre était attachée très-visiblement l'issue de l'expédition. 1° Arrêtés sur la route, les envoyés de La Fayette n'auraient pas déterminé le retour du roi à une heure où il était impossible à M. de Bouillé, averti de l'incident, de parvenir jusqu'à Varennes. 2° La contenance des hussards fidèles eût entraîné celle des dragons de Damas. L'abandon par M. de Choiseul du poste qui lui était désigné était donc une faute impardonnable au point de vue militaire (et à cet égard il méritait d'être fusillé). Elle n'était pas plus excusable au point de vue des inspirations personnelles. Car rejoindre M. de Bouillé par des chemins *détournés*, c'était renoncer à toute protection effective des voyageurs, et réduire à néant l'objet du détachement qui avait le premier rôle dans le plan adopté. Survenu par hasard à Varennes au moment décisif, M. de Choiseul ne se montra pas moins au-dessous du commandement qu'il avait sollicité. Au lieu d'enlever résolument le roi, il laissa ses hussards exposés aux séductions de l'émeute. Quant à Louis XVI, son attitude fut déplorable; elle fut sur le champ celle d'un homme qui se justifie, lorsqu'elle pouvait encore être celle d'un maître. Il fallut plusieurs heures pour organiser une insurrection sérieuse.

Tel est l'enseignement historique qui se dégageait des divers récits des acteurs de ce drame. Les apologies de M. de Choiseul, contredites par l'évidence des faits et viciées par ses propres aveux, demeuraient sans valeur. Voyons si les dossiers de la Haute Cour d'Orléans¹ ont modifié ces conclusions.

Toutefois et avant tout il importe de distinguer dans les pièces qu'ils renferment trois ordres de preuves; les interrogatoires, les dépositions, les pièces saisies. M. B. les met sur le même rang. Mais il est clair que les deux dernières catégories de documents, la dernière surtout, ont une tout autre valeur que la première. Celle-ci en effet se compose des aveux d'hommes loyaux sans doute, mais intéressés par leur loyauté même à diminuer la part d'action de la famille royale, et entraînés en outre par le sentiment de la conservation personnelle à altérer à leur décharge la vérité. A ce double point de vue, leurs *Souvenirs* rédigés en dehors des préoccupations de cette nature ont beaucoup plus d'autorité que leurs interrogatoires. Quant aux dépositions, elles reflètent nécessairement les passions du temps; les témoins sont enclins à exagérer leur rôle, à grossir les mouvements *patriotiques* des municipalités et des populations. Les pièces *saisies* sont au contraire un miroir sincère et irrécusable des intentions et des menées des agents de l'entreprise.

La valeur qu'assigne aux documents employés de préférence par M. B. un raisonnement élémentaire est confirmée par l'examen qu'il en fait lui-même. Les *déclarations* du roi et de la reine tendent à couvrir la responsabilité de leurs serviteurs, qui y sont représentés comme ignorant le but du voyage, et le voyage lui-même, jusqu'au moment du départ (p. 140). La plupart des inculpés pro-

1. On sait que le procès ne fut pas mené jusqu'au bout. Il y eut une sorte de convention tacite entre le roi et l'Assemblée que l'acceptation de la Constitution par Louis XVI aurait pour conséquence l'abandon des poursuites. Mise au rebut dans un coin du greffe, la procédure commencée y était restée profondément oubliée, jusqu'au jour où M. B. eut l'heureuse idée de l'en tirer.

testent de leur innocence. MM. de Goguelat, de Damas, d'Andoins, de Tschoudy, de Mandel, de Choiseul sont du nombre (p. 206, 211 et *passim*). Ils n'ont rien su, rien compris. Madame de Tourzel, les femmes de chambre n'ont point connu l'achat des costumes qu'elles avaient commandés, etc., etc. Toutes propositions inadmissibles, inutiles à réfuter. Parmi les dépositions, il en est de ridicules. Telle est celle de ce cocher qui raconte avoir vu les domestiques de M. de Fersen occupés à charger des pistolets, à couper des balles, etc. (p. 44); celle de M. de Moustier, qui se peint comme ayant reçu la première communication relative à l'entreprise d'un « inconnu, qu'il n'aurait même pas songé à » interroger » (p. 30), n'a pas plus d'autorité. Celle de Simonin portant que Bouillé fils (cadet) obtint du roi à Varennes un ordre pour Bouillé père de marcher à son secours (p. 108) est absolument fausse. Bouillé se trouvait à l'autre extrémité de la ville, attendant la voiture et gardant les chevaux de relai. Il lui fut matériellement impossible de communiquer avec Louis XVI. Mais de toutes les sources auxquelles M. B. a puisé sans précaution suffisante, les plus suspectes sont à coup sûr les procès-verbaux officiels. Les contradictions, les fables y sont accumulées. Le désir de se faire valoir a poussé les organes des corps municipaux à des exagérations, à des atténuations manifestes. Il existe deux récits émanés de la municipalité de Varennes, l'un du 23 juin, l'autre du 27. Non-seulement ces pièces diffèrent de ton et de langage, mais encore elles présentent les faits sous des aspects opposés. Certaines circonstances sont omises ou ajoutées suivant la modification des esprits (V. surtout p. 110 à 120). L'une nous dépeint par exemple l'insurrection comme immédiate et générale (p. 100). Dans l'autre il n'est question que d'un « mouvement d'inquiétude » (p. 111). La version du 23 juin, conforme aux données des *Mémoires*, est manifestement préférable à celle du 27. M. B. utilise indifféremment ces deux sources, mais particulièrement la plus mauvaise, bien qu'il en signale lui-même les vices.

Eh bien! de tous les matériaux mis en œuvre par M. B., de ces diverses relations qu'il a suivies chronologiquement, jour par jour, heure par heure, qui forment presque uniquement le tissu de son récit, résulte-t-il une seule découverte de nature à modifier les conclusions de l'histoire? Non, au moins en ce qui touche les points principaux. Les lenteurs, les imprudences, les maladroites signalées plus haut sont reconnues par lui. Il convient des défaillances du roi (p. 272). Il avoue que M. de Goguelat était un de ces hommes « dont l'activité » stérile et les mille démarches ne peuvent rien produire, si ce n'est de l'em- » barras et du malentendu » (p. 67). Il ne peut dissimuler les fautes de M. de Choiseul (p. 91). Bref les données historiques déjà fournies par les *Mémoires* demeurent après le livre de M. B. à peu près entières. Nous ne voyons que deux points sur lesquels il y ait un sérieux désaccord entre lui et ses devanciers. 1^o Il relève des oublis, des inexactitudes dans le récit de M. de Valory (p. 31, 33, 81, 85, notamment à propos de la description du passeport) qui révèlent chez ce garde du corps la préoccupation de grossir son importance personnelle aux dépens de la vérité ¹. 2^o Il ajoute à la liste des causes de l'échec des fautes

1. Dans un livre publié en 1866 sur la fuite de Varennes et particulièrement consacré

dans la conduite de M. de Bouillé. Il impute à ce général les lenteurs de Royal-Allemand (p. 275-276). Ce reproche nous paraît immérité.

Au fond en effet, M. B. ne fait que reprendre au détriment de M. de Bouillé la version de M. de Choiseul. Indulgent pour ce dernier — dont il accepte l'apologie dans le texte, tout en la réfutant dans une note (p. 91), — il se montre naturellement hostile au chef de l'entreprise. 1° M. de Bouillé, dit-il, eut tort de couvrir ses mouvements de troupes du prétexte d'un danger extérieur; c'était émouvoir les populations. 2° Le 22, à trois heures du matin, le roi aurait dû être arrivé à Montmédy; donc M. de Bouillé devait s'inquiéter et se mettre en route beaucoup plus tôt. 3° Enfin il ne devait pas supporter la négligence de M. de Mandel. — A cette triple accusation il suffit de répondre : 1° Y avait-il un autre moyen de mettre en action, sur de vastes parcours, à l'insu du ministre, sans ordre, de nombreux et importants détachements de cavalerie? Les mesures de M. de Bouillé prouvent au contraire beaucoup d'habileté et de prudence. M. B. s'est chargé d'ailleurs en plus d'un endroit de réfuter la fantasmagorie des alarmes populaires. 2° Un retard naturel n'était-il donc pas possible? Dès qu'une nouvelle serait parvenue à Varennes, Bouillé fils ne devait-il pas nécessairement la faire savoir à Stenay? C'est ce qui eut lieu. Stenay était animé, l'événement le prouva, d'un esprit anti-royaliste. Partir le 21 au soir, à la tête de Royal-Allemand, sans urgence appréciable, marcher la nuit sans motif avoué, fatiguer le régiment par avance et sans profit reconnu, eût été une véritable légèreté. 3° Un régiment ne se remue pas comme un homme. Si toutefois il tient dans une main, c'est dans celle de son colonel. Il y a mille détails, mille habitudes particulières qui font que lui seul le dirige vite et bien. M. de Bouillé ne pouvait prévoir que M. de Mandel lui obéirait mal. Il ne pouvait pas sans de grands inconvénients prendre directement le commandement. Écarter dans un pareil moment le colonel, dont la volonté était tout au plus passive, c'était s'exposer à la contagion de l'indiscipline. Il y a donc une véritable injustice à rendre M. de Bouillé responsable du retard de deux heures dont M. de Mandel se fit plus tard « un titre de civisme » (p. 275).

Ainsi le livre de M. B. doit être regardé comme le complément des *Mémoires*; il ne les supplante pas. Le dossier qu'il a recueilli doit être consulté, mais non sans précaution. Plusieurs fac-simile sont intéressants et précieux. Signalons les lettres adressées d'Angleterre par une dame à M. de Fersen. Cette dame avait été sa maîtresse, circonstance qui a sans doute déterminé M. B. à ne pas révéler son nom, bien que ses armoiries le lui aient, dit-il, fait connaître (p. 13 note). A vrai dire, nous regrettons la discrétion de l'auteur, parce que la correspondance aurait eu plus d'autorité. Il résulte en effet des récits de cette femme, qui fréquentait la plus haute société de Londres, qu'on n'y faisait point mystère, dès la première quinzaine de juin, du prochain départ de la famille royale, et que la nature des sentiments qui dictaient les démarches de M. de Fersen n'y était l'objet d'un doute pour personne. Toute cette portion de l'ouvrage, où se trouvent détaillés avec beaucoup de soin les circonstances préliminaires et les

à l'apologie de Drouet et de Sauce, M. Ancelon déclare apocryphes les mémoires de Valroy. Le travail de M. B. confirme cette opinion.

préparatifs du voyage de Varennes, en est d'ailleurs la plus neuve et la meilleure ¹.

H. LOT.

II.

Cet ouvrage présente dans l'orthographe des noms, des fautes assez nombreuses, qui peuvent avoir été commises dans les originaux des pièces justificatives, mais plusieurs auraient pu être facilement corrigées, et il en est d'autres qu'elles ne peuvent avoir commises, étant en opposition avec les expressions officielles de l'époque. — PP. XIV, XVI, XVIII. M. B. dit toujours *procureur* du roi au lieu de *commissaire* du roi, qui était alors le titre de l'officier du ministère public. — P. 12. Les princesses dont il est question dans une lettre écrite d'Angleterre à Fersen et qui devaient quitter ce pays pour aller à Spa, ne peuvent être mesdames Victoire et Adélaïde, qui venaient de quitter la France pour s'établir à Rome, et qui n'ont jamais été en Angleterre. — P. 41 et autres. M. B. appelle toujours *Madame la Dauphine* la duchesse d'Angoulême, qui ne s'appela ainsi que sous Charles X, et qu'on appelait en 1791 *Madame fille du roi* ou *Madame royale*. — P. 86, note 1 et ailleurs. M. B. désigne sous le nom de *Porte Saint-Martin*, le lieu dans le voisinage duquel attendait la berline destinée au voyage, ce qui ferait croire qu'il s'agit de la porte monumentale, qui était déjà dans l'intérieur de Paris. Il fallait dire *la nouvelle barrière du faubourg Saint-Martin*, comme on lit p. 85. — P. 92, n. 1. Il n'y avait pas lieu de citer la déposition du voiturier Tapon, qui disait avoir vu le roi descendre de voiture à Vauderlans, près Senlis. Senlis est sur la route de Compiègne, et non sur celle de Chalons qu'a suivie le roi. — P. 129. Le nom de *Bataillon des Jacobins* était celui du quartier de Paris dans lequel il avait été formé; il n'avait aucun rapport avec le fameux club des Jacobins que M. B. identifie avec ce bataillon. — P. 158, note. M. de Sillery n'était pas aide de camp de La Fayette; il n'était que membre de l'Assemblée nationale. — P. 185. « M. de Talleyrand-Périgord, le célèbre diplomate, son » épouse..... » Ce ne pouvait être l'évêque d'Autun, mais sans doute le *baron de Talleyrand*, ancien ambassadeur à Naples. Quant au Talleyrand, *député à l'Assemblée nationale* (même page), ce devait être l'archevêque de Reims, oncle de l'évêque d'Autun, et député comme lui. — P. 186. M. B. appelle *duchesse de Penthièvre* la duchesse d'Orléans, fille du duc de Penthièvre, et p. 231, dans une pièce justificative on lit *madame de Penthièvre*, au lieu de *madame d'Orléans*. — P. 229 note. Le refus dont Merlin (de Douai) demandait l'insertion au procès-verbal, n'était pas une *décision* de l'Assemblée, comme le dit M. B., mais une proposition qui ne fut pas adoptée. Il était convenu (au 20 juin) que le roi et l'Assemblée nationale assisteraient le 23 à la procession de la Fête-Dieu. — P. 207 (pièces justificatives) « *Royal-Allemand* » lisez : *Royal-Dragons* (devenu *1^{er} dragons*).

P. H.

1. P. 69. Une erreur de lecture a causé quelque embarras à M. B. Sur une citation ainsi conçue : « Voilà peut-être en quoi il pécha à l'égard du général *Naucien*, » il fait l'observation suivante : *Mot dont le sens nous échappe; expression locale peut-être*. Il faut lire : *Nancien*, c'est-à-dire célèbre par son attitude à Nancy. C'est en effet du général Bouillé qu'il s'agit.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28

— 11 Juillet —

1868

Sommaire : 134. MERX, Vocabulaire de la langue tigré. — 135. PHÈDRE; Fables, p. p. LUCIEN MÜLLER. — 136. BARTSCH, Chrestomathie provençale. — 137. FABRE, Trésor de la chapelle des ducs de Savoie. — 138. RILLIET, Origines de la Confédération suisse. — 139. SPRINGER, Tableaux de l'histoire de l'art moderne.

134. — **Vocabulary of the Tigré language** written down by Moritz von Beurmann. Published with a grammatical sketch by Dr. A. Merx. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1868. In-8°, viii-78 pages. — Prix : 3 fr. 35.

M. de Beurmann est un des nombreux voyageurs africains que l'Allemagne a fournis depuis vingt ans. Il a trouvé la mort à son second voyage qu'il avait entrepris pour retrouver les restes du D^r Vogel dans le Wadai. Le seul document écrit qui soit parvenu de lui en Europe est un petit vocabulaire de la langue tigré, recueilli en grande partie dans l'Abyssinie. Ce travail a été rédigé et mis à l'impression par M. Ad. Merx, qui y a ajouté une esquisse grammaticale et des notes étymologiques. Ce sont ces dernières qui donnent à ce vocabulaire sa valeur principale; car pour le nombre et le choix des mots, il est de beaucoup inférieur au vocabulaire tigré publié à la suite du dictionnaire éthiopien de M. Dillmann, par M. V. Munzinger, vice-consul français à Massaoua. Mais il faut dire qu'ils laissent bien à désirer l'un et l'autre. La prononciation et même la forme des mots sont rendues si imparfaitement, qu'il est bien difficile de reconnaître les conditions phonétiques de cette langue.

Nous approuvons M. Merx d'avoir adopté de préférence la transcription latine, toute imparfaite qu'elle soit; car il nous semble que dans des cas nombreux, les mots tigré du vocabulaire de Munzinger, transcrits en caractères éthiopiens, présentent des formes savantes qui ne répondent pas à leur prononciation actuelle. Par contre, et pour la même raison, nous croyons que M. M. a eu tort (voy. p. 27 et suiv.) de rétablir l'orthographe ghez pour des mots tigré.

Une dernière remarque : un grand nombre de dénominations données par M. de B. diffèrent de celles du vocabulaire de Munzinger. Il aurait été bon de connaître l'origine de l'esclave tigré qui a fourni à M. de Beurmann la plupart de ses informations.

H. Z.

135. — **Phaedri, Augusti liberti, fabulæ Æsopiæ.** Recognovit et præfatus est Lucianus Mueller. Lipsiæ in ædibus Teubneri, 1868. In-12, xiv et 66 pages. — Prix : 50 cent.

La collection Teubner contient déjà un Phèdre revu par M. Dressler. Cette nouvelle édition offre un texte établi suivant d'autres principes, et, si nous ne nous abusons, un texte meilleur. On sait que M. L. Mueller a étudié avec une

attention infinie et jusque dans les plus petits détails la versification des poètes latins (v. *Rev. crit.*, 1866, I, art. 41). Aussi s'est-il laissé surtout déterminer par des considérations de métrique lorsqu'il s'agissait de choisir entre les leçons des manuscrits ou de corriger un passage altéré. Sans s'astreindre à la règle grecque des trimètres, et tout en admettant le spondée au deuxième et au quatrième pied, Phèdre a cependant fait des vers iambiques beaucoup plus élégants que Plaute ou que Térence. M. M. a signalé dans sa préface les particularités les plus remarquables qui distinguent la facture des vers du fabuliste.

Quelques corrections, en plus petit nombre, portent sur le sens. En voici deux qui nous ont semblé heureuses. Dans l'*Epilogue* du livre II, on lisait au vers 12 : *Si nostrum studium ad aures pervenit tuas*, ou bien : *pervenit ad aures tuas*. M. M. y a substitué : *Si nostrum studium ad aures cultas pervenit*. Ce changement se justifie par l'antithèse : *Sin autem doctus illis occurrit labor, Sinistra quos in lucem natura extulit*. — *Appendix*, XIII, 18 : *Corruptus animus ilico succenditur, Et uritur sensim impudentis cupiditas*. Il s'agit du soldat qui aperçoit la belle veuve dans le tombeau; M. M. écrit : *corruptus animus* et *impotentis cupiditas*. D'autres corrections n'ont pas au même degré le caractère de l'évidence. On en jugera en pleine connaissance de cause quand l'éditeur de Phèdre se sera expliqué lui-même sur les nouveautés qu'offre son texte. Il annonce à ce sujet un article qui doit paraître dans le *Rheinisches Museum*.

Les fables conservées par Nicolas Perotti et qui forment l'*Appendix*, sont considérées par plusieurs critiques comme étrangères à Phèdre. Cependant un certain air de famille et une versification toute pareille les rapprochent des autres. Aussi M. M. ne doute-t-il pas de leur authenticité. Mais, en revanche, il s'est sagement abstenu de tourner en vers, nécessairement imparfaits, comme ont fait Burmann et Dressler, les fables en prose tirées des recueils de Romulus et de quelques autres.

H. W.

136. — **Chrestomathie provençale** accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par Karl BARTSCH. Deuxième édition, augmentée et entièrement refondue. Elberfeld, Friderichs. Gr. in-8°, iv-574 pages. — Prix : 6 fr.

C'est à peine si la *Chrestomathie provençale* peut être regardée comme la seconde édition du *Provenzalisches Lesebuch*, tant les deux ouvrages sont différents. Non-seulement, par une attention dont les lecteurs français lui sauront gré, M. Bartsch a rédigé cette fois en français ses notes, son esquisse grammaticale du provençal et son glossaire, mais l'ordre même qu'il a cette fois adopté est entièrement différent de celui qu'il avait suivi dans le *Provenzalisches Lesebuch*, et le choix des morceaux a été considérablement modifié. L'ordre adopté dans la première édition était celui des genres; division assez arbitraire en bien des cas, et qui ne convenait que médiocrement à l'étude historique de la littérature. Cette fois les morceaux sont rangés dans l'ordre chronologique, autant du moins que l'état de la science permet de l'établir. Depuis 1855, date de l'édition allemande, de nou-

veaux textes ont été mis au jour ; M. B. leur a donné place, soit en totalité, soit par fragments, dans son édition française. Enfin, ayant revu lui-même, à Paris, sur les mss. de la Bibliothèque impériale, les morceaux qu'il en avait tirés (et c'est le cas du plus grand nombre), il les a singulièrement améliorés. Somme toute, la nouvelle édition, plus commode pour ceux de nos compatriotes (en trop grand nombre, hélas !) à qui l'allemand n'est pas familier, est à tous égards en progrès sur la précédente.

Toutefois, si nombreuses et si considérables que soient les améliorations que l'auteur a apportées à la publication qui fut son début dans la carrière scientifique, on concevra sans peine qu'elle offre encore une ample matière à la discussion, si on considère qu'en adoptant l'ordre chronologique, M. B. se mettait dans la nécessité de trancher à chaque instant des questions non encore résolues, puisque la succession des œuvres qui composent la littérature provençale est loin d'être déterminée avec précision ; qu'en entreprenant de donner des échantillons de tous les genres qui ont fleuri au midi de la France, il était amené à publier nombre de morceaux ou inédits, ou jusqu'à présent édités d'une manière insuffisante ; qu'à tous égards enfin, il s'imposait, sur une échelle considérable, un travail de première main. Il est dans la nature des choses que deux personnes qui ont étudié indépendamment l'une de l'autre un vaste sujet soient en dissentiment sur un grand nombre de questions : aussi me faudrait-il bien des pages, si je voulais discuter ici tous les points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec M. Bartsch. Je me bornerai à présenter quelques remarques sur le classement de diverses pièces, et sur les textes contenus dans les premières pages de la Chrestomathie.

Tout d'abord une observation générale. La classification adoptée dans l'édition allemande était comme je l'ai dit, tout artificielle. Par exemple, elle réunissait, sous le titre *Didactik*, le poème de Boèce, ouvrage de philosophie religieuse, le sermon de Peire Cardinal, sorte de parabole politique, la nouvelle de l'hérétique, espèce de pamphlet religieux, les *Oiseaux chasseurs* de Daude de Prades, des *enseignements* moraux, en un mot, des œuvres entièrement différentes d'inspiration et de forme. Cela était mauvais. Mais, en entreprenant de disposer ses textes selon l'ordre des temps, il me semble que M. B. a visé un but qu'il était impossible d'atteindre, car il est dans la littérature provençale, comme dans toutes les littératures du moyen-âge, un nombre infini d'écrits à peu près contemporains, dont la succession chronologique ne peut être établie par aucun moyen. Il y aurait eu lieu, selon moi, de combiner les deux systèmes, c'est-à-dire de diviser la Chrestomathie en un certain nombre de sections, correspondant aux diverses phases de la littérature provençale, et de grouper dans chaque section les morceaux selon leur affinité. En un mot, il y aurait eu avantage à suivre l'ordre qu'on suivrait dans une histoire de la littérature.

Cela dit, venons-en à certains textes qu'il me semble nécessaire de rapporter à une époque autre que celle à laquelle M. B. les attribue.

M. B. place au XI^e siècle le Noël (c'est le vrai titre, « chanson pieuse » est trop vague) et la prière à la Vierge, que nous a conservés un ms. bien connu

de Saint-Martial de Limoges (B. I. lat. 1139). Cette attribution est très-risquée. Sans doute Raynouard et, d'après lui, d'autres auteurs faisaient remonter le ms. 1139 jusqu'au XI^e siècle, mais c'est là une erreur que j'ai relevée en plusieurs occasions, et notamment dans la publication même d'où M. B. a tiré le texte des deux pièces en question. En réalité ce ms. n'est pas antérieur au milieu du XII^e siècle. J'en dirai autant des sermons tirés également d'un ms. de St-Martial de Limoges, que j'ai publiés en 1865 dans le *Jahrbuch für englische und romanische Literatur*. Je les ai attribués au XII^e siècle, époque qui est celle du ms. qui les renferme, et je ne vois dans la langue aucun caractère qui soit incompatible avec cette date. — Je serai plus affirmatif encore en ce qui concerne la *Confession* (col. 19-22), L'écriture du texte unique que nous en possédons est de la fin du XII^e siècle. Faut-il croire que, composée au XI^e siècle, elle s'est conservée par tradition jusqu'au temps où on s'est avisé de l'inscrire sur une page restée blanche à la fin d'un Perse du XII^e siècle? Cette hypothèse serait d'autant moins probable qu'il s'agit d'une pièce dont le fond et surtout la forme n'ont rien de populaire¹. C'est encore au XI^e siècle que M. B. rapporte le *planch de sant Esteve*, autrement dit, le trope de l'épître de la Saint-Étienne. Il y a là une erreur de deux siècles peut-être. Ce trope a été très-répandu au midi de la France, comme l'étaient au nord d'autres tropes fort analogues qui nous ont été conservés. Au XVII^e siècle encore, et peut-être même plus tard, on le chantait en diverses églises. Raynouard l'avait rencontré dans deux mss. liturgiques, l'un exécuté en 1318 pour le chapitre d'Aix, l'autre appartenant au chapitre d'Agen. Récemment le même trope a été trouvé dans le Roussillon en deux textes différents, l'un du XIV^e ou du XV^e siècle, l'autre du XVI^e². Voilà donc un texte qui nous vient de sources nombreuses, dont aucune ne nous reporte au-delà du XIV^e siècle. Première présomption peu favorable à l'opinion de M. Bartsch. Mais on peut invoquer des arguments positifs : *lanzier* (au lieu de *lansar*) dans un couplet en *ier* (*Chrest.* 22, 28) et le prétérit composé *van menar* (*Chrest.* 22, 25) sont des caractères qui, en l'absence de toute indication contraire, suffisent à dater du XIII^e siècle ce document. Il se peut bien qu'il ait existé un trope de Saint-Étienne au XI^e siècle, car l'usage de farcir les épîtres remonte au X^e, mais ce n'est pas assurément celui qui nous a été conservé.—On pourrait multiplier les observations de ce genre. Et pour ne plus citer qu'un fait, je ne puis deviner les motifs qui ont amené M. B. à placer l'Évangile de l'Enfance et la vie de saint Trophime après une pièce datée de 1372. Ces deux poèmes ne me paraissent guère postérieurs à la vie de saint Honorat et au livre de Senèque avec lesquels M. B. clôt le XIII^e siècle.

J'ai dit que les textes avaient reçu dans cette édition de grandes améliorations. L'*apparatus criticus* est surtout plus complet. Il ne l'est pas cependant autant

1. Je suis maintenant porté à croire que cette pièce dénommée, d'après le sujet, *Confession*, par M. B., est proprement un *lai*.

2. Par M. l'abbé Delhoste. Voir les mémoires de la *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, t. XIV (1866). — J'ai traité en détail de ce trope, *Rev. des Soc. sav.*, 4^e série, V, 297-300.

qu'il pourrait l'être. Mais l'important, dans une Chrestomathie, est de donner un bon texte et non de réunir toutes les variantes; et, à ce point de vue, l'omission de quelques mss. est généralement sans inconvénient. Ainsi, le texte de la pièce *A chantar m'er* de la comtesse de Die (col. 67-8), n'a sans doute rien perdu à n'être publié que d'après trois mss., quoiqu'il se trouve dans sept, mais il est fâcheux que la tenson de Guilhem Augier et de Guilhem (col. 67) ait été donnée d'après le seul ms. d'Urfé. La collation de 1749 (fol. 216) et de 12474 (fol. 259) eût fourni de bonnes leçons, et le second de ces chansonniers contient quatre couplets d'envoi dont les deux derniers seulement se trouvent dans le ms. d'Urfé. Voici les deux premiers qui sont inédits :

Aisso que Dieus dis ni parti
Non part ieu ges, mas Frans' aver volria
E l'Emperi mais que saber que sia

N'Augier, nous acordaz a mi,
Que paubres es qi mais aver volria
Sens sobre si non serca manentia.

Autre exemple. De *Girart de Rossilho* M. B. a publié, d'après le ms. de Paris, deux fragments. Pour le second il donne les variantes du ms. d'Oxford, pour le premier il ne les donne pas. Cela est d'autant plus extraordinaire que la partie du ms. d'Oxford qui correspond au second fragment est encore inédite, tandis que celle qui correspond au premier est publiée dans les *Gedichte d. Troub.* de Mahn (II, 89-90), et est par conséquent accessible à tout le monde. Or, non-seulement le ms. d'Oxford fournit pour ce fragment un grand nombre d'excellentes leçons, mais il a même conservé jusqu'à sept vers omis par le ms. de Paris¹.

Passons maintenant à l'examen des textes.

La Chrestomathie, disposée désormais selon l'ordre chronologique, débute naturellement par le poème de Boèce. Dans sa première édition M. B. n'avait donné que les 137 premiers vers de ce fragment, qui en compte 257, cette fois il le publie tout entier. Nombreuses sont les améliorations qu'il a apportées à sa récénsion de 1855. Il a surtout sagement agi en supprimant plusieurs corrections non justifiées. Ainsi il laisse subsister aujourd'hui la forme *gaigre* (1, 13) qu'il corrigeait dans la première édition en *gaire*, bien à tort, car le second *g* est étymologique (voy. Diez, *Etym. Wært.*, 2^e éd., I, 232); — 1, 17 *in*, prem. éd. *en*; — 1, 19 *torment*, prem. éd. *tormen*; — 1, 20 *foren*, prem. éd. *foron*; — 2, 9 *Mas d'una causa u non avia gensor*, la prem. éd. supprimait *u*, à tort, car *avia* ne fait que deux syllabes, comme *volia* 3, 7; — 2, 25 *regio*, prem. éd. *rejo*, etc. — En revanche, la nouvelle édition contient plusieurs très-bonnes corrections : 1, 12 *invers* au lieu de *ni vers* qui ne présentait aucun sens (cf. le même emploi, sinon la même forme, 7, 6); — 3, 1, et 4, 34, la correction de *dia* en *di* convient à

1. Les voici. Col. 31, après le v. 23 : *Per mon cap, so dis Carles, car aiso non*. Après le v. 31 : *Aicesta voil vezer senz occaiso*. Après le v. 32 : *Peset li del contraire qu'el a auvit*. Col. 33, après le v. 35 : *Er chivalgua Girartz ab gran legor*. Col. 34, après le v. 23 : *Toronjat e Flamenc, li Bauduin*. Après le v. 28 : *Ensenhas de cendat e d'aucassin* (?). Après le v. 30 : *Per tant es descenduz desoz un pin*.

la mesure et trouve sa justification dans la rime de 5, 25; — 4, 6 *Deus a e lui mes so chastiaement* donne au vers le repos nécessaire à l'hémistiche; ms. : *Deus a mes e lui*. On pourrait multiplier ces citations. Ce n'est pas cependant qu'il ne reste encore dans ce fragment, bien que le texte en soit généralement bon, quelques passages à corriger. Ainsi le v. 63 (*Chrest.* 3, 9) *Sal el en estant e'cuidet s'en salvar* est faux; *el* doit être supprimé : — v. 96-7 (*Chrest.* 3, 37-8) la prem. éd. porte, conformément au ms. : *Lainz e las carcens o el jaxia pres*, || *Lainz contava del temporal cum es*. Pour rétablir le premier vers, manifestement trop long, M. B. écrit maintenant : *Lainz els carcens*, ce qui n'est pas admissible, *carcer* étant comme en latin, comme *chartre* en français, féminin; je crois que le copiste en écrivant *lainz* à cette place, a anticipé sur le vers suivant, et qu'il faut supprimer *la*, et lire : *Inz e las carcens*. — Les v. 28, 93 et 99 (*Chrest.* 1, 28; 3, 34; 3, 40) sont trop courts :

28. Donz fo Boecis, corps ag bo e pro.

93. Qui sapiencia compenre pogues.

99. Nos e molz libres o trobam legen.

Il me semble impossible d'admettre que dans ces trois vers la loi du repos à l'hémistiche ait été violée par l'auteur, quand elle est respectée partout ailleurs. Aux v. 22, 41, 53, 55, 63, 67, 72, etc. *Boecis* apparaît encore placé à l'hémistiche, mais jamais la dernière syllabe ne compte dans la mesure. Il faut donc restituer une syllabe dans le second hémistiche du v. 28; soit : *corps ag e bo e pro*. Au v. 93 on peut intercaler *ja* avant *compenre*. Pour le v. 99 la correction n'est pas douteuse, et Diez l'avait déjà proposée : *nos o trobam legen* (cf. la même tournure au v. 106, *Chrest.* 4, 1). — Le v. 103 (*Chrest.* 3, 44) est aussi trop court : *Com el es velz qui pois lo soste*; je propose *e* au commencement du vers, comme au v. 110 (*Chrest.* 4, 5) qui est presque la répétition du v. 103. — Il y a encore d'autres vers faux qu'il n'est pas plus difficile de remettre sur leurs pieds : v. 140 (*Chrest.* 4, 35) l. *molt onraz e [molt] rix*; — v. 147 (*Chrest.* 4, 42) l. [*de*]chaden; — v. 155 (*Chrest.* 5, 4) supprimez *eu*. — Au v. 124 (*Chrest.* 4, 19), le sens exige *altre*[l]. — V. 56 (*Chrest.* 2, 27) il faut ponctuer *Que passen mar guarrit, de contença*.

La traduction de saint Jean, chap. 13-17, débute ainsi : *Quan lo dia festal della pasca, sabia lo Salvadre que.....* Cette phrase ne peut se construire. La Vulgate porte : *Ante diem festum Paschæ.....* Il faut donc, au lieu de *Quan*, lire avec M. Fr. Michel, *Avan*.

Dans le texte du *noel* je ne puis approuver la leçon *re qu'es be ver* (17, 5). Je l'avais à la vérité, il y a huit ans, proposée en note à la place de *re qu'es bon' er* que j'admettais non sans hésitation dans mon texte, ce passage étant très-peu distinct dans le ms., mais la grammaire exigerait *vera*, leçon à laquelle la rime s'oppose. Peut-être faut-il *res qu'es bon' er*. — Au dernier couplet, la correction *ab nou can* au lieu de *ab nos jan* me semble heureuse, mais au commencement du même vers *chasques* est bon et ne doit pas être corrigé en *chasqus*. — Dans ce vers (20, 1) *Aut apostols cumtet*, j'avais corrigé *aut en aus* (=als); M. B. repousse ma correction; mais alors comment expliquer cette forme que je

crois une erreur du copiste? et si elle est correcte, pourquoi ne figure-t-elle pas dans le *Tableau des flexions* qui fait suite à la *Chrestomathie*? — Dans la pièce qu'il nomme la *Confession* M. B. a adopté une division de vers qui me semble très-contestable. Il considère comme un seul vers, à rime intérieure, ce que j'avais imprimé sur deux lignes, ainsi (19, 9-10) :

Deus receb me qu'eum ret a te
Cofes e penent des pecaz.

au lieu de :

Deus receb me
Qu'eum ret a te, etc.

Je crois la coupe que j'ai adoptée justifiée par le reste de la pièce, qui est presque tout entière dans le même rythme, avec cette différence qu'ordinairement les trois vers sont d'égale longueur. D'ailleurs le rythme est bien connu, c'est par exemple celui de *l'ensenhamen* de Giraut de Cabreira :

Cabra juglar
Non posc mudar
Qu'eu non chan pos a mi sab bon,

que M. B. imprime juste comme je viens de faire (19-22), ne songeant point cette fois à réunir les deux premiers vers en un. C'est la moitié du couplet connu au moyen-âge sous le nom de *rhythmus triphthongus caudatus*¹.

M. B. a changé peu de chose au texte de la « Confession » que j'ai donné avec une exactitude à peu près littérale dans mes *Anc. poésies relig. en langue d'oc* (1860). Y revenant à huit ans d'intervalle, j'y aperçois plusieurs mauvaises leçons qui m'avaient échappé autrefois : 20, 26 il faut *pecat[z] mortals*; — 20, 29-31, la leçon du ms. est : *Des mals e des deleit || qu'ei fai (l. faiz) pes teus despeis || m'en feri en est peit*; pour rétablir la rime, M. B. change *despeis* en *despeit*; c'est le contraire qu'il eût fallu faire : en effet, la grammaire exige évidemment *deleis*, au plur., et quant à *peit* c'est une faute évidente : *pectus* est au cas régime comme au cas sujet *peiz* (ou *peis*)². Ces trois vers riment donc en *eis* et non en *eit*. — 20, 36-6, *Jhesus bos, Jhesus dous* (M. B. corrige *dolz*) || *Mercet quer per tos noms*; la rime serait plus satisfaisante si on corrigeait : *Jhesus dous, Jhesus bons*.

Nous arrêterons ici ces remarques. Il ne nous reste plus de place pour parler du *Tableau sommaire des flexions*, répertoire bien complet et bien classé des formes grammaticales qu'offre la *Chrestomathie*, on pourrait dire la langue en ses diverses phases; ni du glossaire qui comble bien des lacunes du *Lexique roman* et peut en tenir lieu à certains égards pour ceux qui ne possèdent pas l'ouvrage cher et volumineux de Raynouard³. S'il est vrai que mes observations contribuent pour

1. Cf. *Jahrbuch f. engl. u. roman. Literatur*, VII, 44.

2. Ainsi dans la vieille traduction de saint Jean : *sobre lo peiz* (*Chrest.* 9, 40); et dans Peire Cardinal e l'us feri l'autre en peis (172, 5).

3. Quelques notes cependant sur le glossaire, dont on ne devra pas se servir sans précaution. — *Decretz* est le droit canon, et non la jurisprudence. — M. B. traduit *dorn* par « épine. » C'est l'allemand *dorn* qui l'a induit en erreur. Dans les deux ex. que la *Chrestomathie* en fournit, *dorn* est employé pour renforcer la négation, comme en français *brin, goutte*, etc.; à la rigueur, « épine » peut passer. Mais ce sens ne convient plus à la

peu de chose à l'amélioration des textes de la Chrestomathie, puisqu'elles ne dépassent pas la vingtième colonne d'un recueil qui en contient plus de quatre cents, elles montrent du moins combien il reste à faire pour la correction des textes provençaux, même publiés par les maîtres de la science. Il serait bien à désirer que cette considération attirât vers les études provençales, si délaissées en France, quelques esprits jeunes et studieux. Ils ne pourraient trouver une meilleure introduction que la *Chrestomathie provençale* dont nous venons de rendre compte.

P. M.

137. — **Trésor de la chapelle des ducs de Savoie** aux XV^e et XVI^e siècles, étude historique et archéologique, par A. FABRE, président au tribunal civil de Saint-Étienne. Vienne, Savigné. 1868. In-4°, xvij-174 p.

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 150 exemplaires non livrés au commerce; sans avoir une haute visée scientifique, il met au jour des documents inédits importants pour l'histoire de l'art au moyen-âge; d'autre part, l'éditeur y a apporté des soins exceptionnels qui en font un des plus remarquables spécimens de l'impression en province. C'est plus qu'il n'en faut pour être en droit de présenter un livre aux lecteurs de la *Revue*.

Magistrat, M. Fabre a doté de productions littéraires plusieurs des villes où il a exercé ses fonctions; c'est ainsi qu'il a donné successivement des *Documents historiques sur Charles Reynaud*, ses *Études historiques sur les clercs de la Bazoche*. *Un mot sur les romans métriques de Gérard de Roussillon*, une *Notice historique sur le premier parcellaire de Vienne*, des *Recherches historiques sur le pèlerinage des rois de France à Notre-Dame d'Embrun*, et une *Étude sur la littérature judiciaire du XII^e au XVII^e siècle*. Le *Trésor de la chapelle des ducs de Savoie* acquitte sa dette de reconnaissance aux habitants de Chambéry. — L'ouvrage se compose de six chapitres. Le 1^{er}, sorte d'introduction, a trait au château de Chambéry et à l'origine présumée de la maison de Savoie: sur ce point M. F. ne fait que résumer les recherches de Cibrario, et nous aurons l'occasion d'y revenir à propos d'une nouvelle *Histoire de Savoie d'après les documents originaux*, en voie de publication. C'est au comte Amédée V que reviendrait l'honneur d'avoir jeté les fon-

locution française *plain dor* ou *plain dour* (Jourdain de Blayes, v. 3859, cf. la note d'Hofmann; *Alexandre*, éd. Michelant, 459, 24). Celle-ci au contraire ainsi que les ex. provençaux s'accroissent parfaitement du sens donné par le Dict. des rimes qui fait suite au *Donat provençal* (p. 57 a): « dorns, *mensura manus clause*. » Voir Diez, *Etym. Wært.* II, 267-8. — Je crois que *Guisortz*, 271, 10, est, non pas le nom d'une province, mais Gisors (Eure), lat. *Gisortium*. En ce cas, *cel cui s'ataing Guisortz* serait le roi de France. — *Penedensiers*, 38, 18, ne veut pas dire « triste, » mais « celui qui accomplit une pénitence. » — *Querire* est une forme qu'on peut supposer logiquement; mais jusqu'à ce qu'on l'ait rencontrée dans les textes, il faut se contenter d'inscrire dans les glossaires la forme du régime *queridor*. Cela est surtout nécessaire dans un glossaire spécial comme celui de la Chrestomathie. — *Sauniera* (38, 33) est traduit en français par « solive » et en allemand par « Schwelle » ce qui ne s'accorde pas; du reste ce n'est ni l'un ni l'autre: *sauniera*, v. ir. *sauniere*, signifie « marchande de sel. » — *Selo*, 406, 12, veut dire « selon » (*selo mi sembla* = selon qu'il me semble), et non « cela ». C'est un mot pris du français. — *Trevar* signifie, non pas « reposer, demeurer », mais « hanter ». Ce n'est pas la première fois qu'on se trompe sur le sens de ce mot (cf. *Rev. crit.* 1866, I, 391).

dements d'une chapelle dans le château de Chambéry ; Aimon en aurait achevé la construction : il est vrai que les archives de la chambre des comptes de Savoie sont muettes à cet égard. Un nouvel édifice dut succéder au premier quand le comté de Savoie fut érigé en duché par l'empereur Sigismond, en 1416 ; un architecte du nom de Jacques Magnin en dirigea les travaux. La charte de fondation d'Amédée VIII (pape Félix V), relative à la construction et à la dotation de la chapelle ducale, est du 4 février 1418 ; M. F. en publie l'expédition en forme de lettres-patentes du 4 avril 1421, d'après une copie du XVIII^e siècle (p. 139-68) ; il est probable qu'on en retrouvera un texte plus ancien pour rectifier celui qu'il donne avec traduction française. En 1467, le pape Paul II érigea la chapelle du château en collégiale séculière, sur la demande du duc Amédée IX et de sa femme Yolande de France, sœur de Louis XI¹, qui s'engagèrent à la doter. Sixte IV confirma les dispositions de son prédécesseur. Le doyen de ce chapitre portait le titre d'abbé d'Hautecombe et jouissait des prérogatives épiscopales. Soumise pour le spirituel aux évêques de Grenoble, la collégiale de Chambéry ne fut érigée en évêché que par Pie VI en 1779, après une tentative avortée de Léon X en 1515.

La chapelle des ducs de Savoie était en grande vénération ; on la trouve désignée dans les titres sous les noms de *sainte chapelle de Chambéry* ou de *Savoie* et de *sainte chapelle du Saint-Suaire*, aujourd'hui à Turin. De riches dons lui furent faits et des trésors s'y accumulèrent. Le duc Charles I^{er} en fit rédiger l'inventaire le 6 juin 1383 : *Sequitur inventarium pagnorum ciriceorum, aureorum et aliorum quorumcumque, necnon reliquiarum et reliquiariorum aureorum et argenteorum tam deauratorum quam alias, et omnium aliarum rerum capelle illustriss. domini nostri Sabaudie ducis...* M. F. le publie d'après une copie du marquis Costa de Beauregard, collationnée sur l'original aux archives de Turin. Il atteste une réelle magnificence, digne des maisons souveraines qui s'étaient faites les bienfaiteurs de la chapelle. La liste des objets possédés ne compte pas moins de 224 articles, dont 87 consacrés à l'orfèvrerie et aux reliquaires, 121 aux draperies d'or, d'argent et de soie, et 16 aux livres mss. Nous ne suivrons pas M. F. dans le commentaire dont il a fait précéder le texte, avec traduction et remarques. Signalons seulement une question d'archéologie que son travail a soulevée et qui a déjà été soumise au Comité des travaux historiques. Limoges a-t-elle eu au moyen-âge des fabriques d'étoffes assez renommées pour donner leur nom à une spécialité ? L'argument négatif tiré du silence des historiens est d'autant moins concluant qu'il souffre des exceptions, comme le roman d'*Erec et Enide*². La discussion se concentre donc sur les textes de l'*Inventaire* de 1483, où reviennent souvent les mots *limogia*, *limogiis*, *limogeriis*, *limogiata* et *limogiaturis*. Reste à

1. Il est peut-être bon de noter ici que les *Chroniques de Yolande de France, duchesse de Savoie, sœur de Louis XI*, ont été mises au jour avec d'autres documents inédits relatifs à cette princesse, par M. LÉON MÉNABRÉA, et forment le 1^{er} vol. (Chambéry, 1859, in-8^o) de la collection de *Documents* publiés par l'Académie de Savoie ; elle a donné en 1861 un 2^e vol. contenant les *Chartes du diocèse de Maurienne*, recueillies avec d'autres pièces analogues par Mgr. Al. BILLIET, aujourd'hui cardinal, et M. l'abbé ANDRIEUX.

2. FRANC. MICHEL, *Recherches sur les étoffes de soie, d'or et d'argent*, t. II, p. 404 ss.

savoir s'ils désignent, comme l'a soutenu M. F. de Lasteyrie, des orfrois destinés à remplacer les émaux ¹, ou, suivant le sentiment de M. F., une sorte d'étoffe rayée ou ornement composé de bandes de diverses couleurs cousues ensemble (p. 30-1). Après avoir examiné attentivement les textes en question, nous penchons vers l'opinion de M. F., eu égard surtout à la nature des objets servant au culte qui recevaient ces *limogeries*.

Son étude sur l'inventaire de 1483 terminée, M. F. a reçu du directeur des archives de Turin communication de deux inventaires plus récents du trésor de la Sainte-Chapelle, qui corroborent sa thèse relative aux *limogeries*. Le 1^{er} est du 22 mars 1542; il a pour titre : « Inventaire des trésors et reliques, ensemble » ornements et accoustrements appartenants à l'église collégiale de la sainte » Chapelle de Savoye appelée le Saint-Soyre du chasteau de Chambéry; » M. F. en donne le texte intégral (p. 123-38). Le 2^e, en date du 16 janv. 1578, a près de 200 pp. in-fol.; c'est la nomenclature générale des statues et des vases d'or et d'argent, des vêtements sacerdotaux et du mobilier appartenant à la Sainte-Chapelle; il contient en outre le dépouillement de ses archives, bulles, lettres pastorales, lettres patentes, donations, accensements, albergements, livres de compte, procès relatifs aux droits, immunités et prérogatives de son chapitre; cette dernière partie, qui n'avait pour M. F. qu'un intérêt secondaire, pourra être utilisée par d'autres érudits et il est bon de la signaler. L'auteur ne donne de l'inventaire de 1578 que quelques extraits.

Nous le répétons, sans gros bagage scientifique M. F. a fait un livre qui accuse des recherches consciencieuses et pourra, par les documents qu'il renferme, être utile à ceux qui s'occupent de la même spécialité.

U. CHEVALIER.

138. — **Les Origines de la Confédération Suisse.** Histoire et Légende, par Albert RILLIET. Genève et Bâle, H. Georg, 1868. In-8°, viii-376 p. — Prix : 6 fr.

Il n'y a pas bien longtemps encore que dans un congrès *scientifique*, célébré par les sociétés historiques de la Confédération dans un des vieux cantons de la Suisse, un malencontreux archéologue s'avisait de contester l'authenticité de la légende de Tell. Arraché de la tribune par ses collègues irrités d'un si grand manque de patriotisme, il dut chercher son salut dans la fuite, pour ne pas subir le sort d'Orphée; c'est là du moins ce que racontèrent dans le temps quelques journaux. Quoi qu'il en soit de la réalité de cette anecdote, il est positif qu'en Suisse, comme partout ailleurs, un certain amour fanatique des gloires patriotiques a nui très-souvent aux progrès de la science historique; il est certain qu'aujourd'hui même, alors que pour le savant le doute n'est plus possible, l'écrivain consciencieux doit s'attendre à des attaques plus ou moins polies et « ne s'émouvoir ni des déclamations, ni des colères, ni des mépris » des défenseurs d'une tradition surannée. Il faut donc être doublement reconnaissant à M. Rilliet, si avantagusement connu déjà par une série de savantes publications

1. *Revue des sociétés savantes*, t. III, mars 1866.

relatives à l'histoire de sa patrie¹, d'avoir nettement abordé ce curieux sujet de l'origine de la Confédération helvétique, et d'avoir offert au public français les moyens d'étudier enfin à son tour « un de ces procès qui, définitivement jugés au » tribunal de la critique, sont à peine introduits devant celui de l'opinion, » et d'apprendre ainsi un grand nombre des choses qu'il ne doit plus ignorer. En Allemagne il y a quarante ans déjà qu'on discute la question, il y en a vingt au moins que la science critique en Suisse a reconnu la fausseté des données traditionnelles, toute une littérature s'est amoncelée sur ce point et chez nous personne ne s'est encore occupé du curieux problème des origines de la Confédération suisse qui vient d'être traité d'une façon si remarquable par M. Rilliet².

Ceux qui ont étudié déjà la question dans les travaux de MM. Kopp, Hæusser, Hisely, Vischer, etc., ne trouveront pas sans doute des faits nouveaux dans le présent volume. La question, notre auteur le dit lui-même, était épuisée au point de vue scientifique, en ce sens que les arguments importants de la discussion étaient tous trouvés; mais le lecteur qui abordera cette étude à la suite de M. R. n'en avancera que plus sûrement dans la bonne voie, l'auteur ayant puisé chez ses devanciers tout ce qu'il y pouvait prendre, ayant coordonné leurs opinions diverses, trié et fortifié çà et là leurs arguments et procédant avec une sûreté de méthode et une assurance scientifique qui devaient nécessairement manquer à ceux qui jadis lui ont frayé la route. Nous n'avons pas à faire ici l'analyse détaillée du livre de M. R., cela nous mènerait trop loin; nous nous contenterons d'indiquer sommairement son contenu et ses conclusions finales. L'ouvrage est divisé en deux parties, l'histoire et la légende. Dans la première M. R. utilise heureusement et prudemment les rares renseignements des chroniques et ceux que nous fournissent quelques chartes plus rares encore, pour nous retracer le tableau de l'Helvétie du VIII^e au XII^e siècle. Nous n'avons que de petites observations de détail à faire sur ces premiers chapitres et nous les plaçons ici, afin de n'avoir point à y revenir plus tard. Nous croyons que l'auteur se trompe en disant à la p. 14 que les Mérovingiens régnèrent aussi sur les Alamans de l'Helvétie orientale; il n'est pas admissible que les faibles successeurs de Clovis aient joui de la souveraineté de contrées que les premiers Carolingiens eurent plus tard tant de peine à conquérir³. Il ne faudrait pas non plus trop s'appuyer sur la *Lex Alamannorum* pour y chercher un tableau de l'état de choses sous Dagobert I^{er}, puisque le prologue nous montre que sa rédaction primitive remonte bien plus haut et que nous ne savons pas au juste ce qu'il en faut attribuer à Dagobert⁴. Les documents sont également rares pour retracer l'histoire des deux siècles suivants. On y voit les populations énergiques des vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, qui commencent à porter le nom commun de *Waldstätten*, se

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 142.

2. Il n'existe, je crois, chez nous qu'un article d'une vingtaine de pages sur la question, dû à M. J. Olivier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, mai 1844.

3. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, II, 642.

4. Nous regrettons aussi que M. R. si bien au courant des progrès de la science allemande, nous parle encore, p. 14, de Tolbiac.

constituer lentement en communautés plus ou moins libres, arriver à des époques différentes à une certaine autonomie, grâce à la protection intéressée de quelques empereurs, puis signer enfin un premier pacte d'union en 1291. Protégés par l'empereur Henri VII jusqu'à sa mort (1313), le schisme qui se produisit en Allemagne par la double élection de Frédéric d'Autriche et de Louis de Bavière à la royauté germanique, semblait devoir leur être fatal. Frédéric essaya d'employer son autorité nouvelle à faire valoir ses droits sur les Waldstæten qu'il prétendait posséder en sa qualité d'archiduc d'Autriche. Mais l'indépendance des communes helvétiques sortit triomphante de la lutte et la victoire de Morgarten en 1315 peut être regardée comme le berceau de la Confédération. Cette histoire de cinq à six siècles que nous venons de résumer, est bien courte, si l'on s'en tient aux documents authentiques; on n'y trouve aucun des faits du récit traditionnel que nous voyons figurer encore dans les manuels d'histoire des deux côtés du Rhin; le récit des cruautés d'Albert de Habsbourg, légende; le serment des trois Suisses au Grutli, légende; l'histoire de Guillaume Tell, légende; la date de 1308 ordinairement admise comme celle de la révolte des Suisses, légende! Il faut se résigner désormais à ne plus croire à tout cela.

Les peuples ne sont jamais contents des sèches données de l'histoire; l'amour inné du merveilleux et cette exagération du patriotisme qui nous a si souvent conduits à falsifier notre propre histoire jusque dans les temps les plus récents, poussent tour à tour à broder le tissu primitif de l'histoire d'ornements et de festons légendaires. Il est peu de cas dans l'histoire où l'on puisse suivre aujourd'hui avec autant de précision que pour le sujet qui nous occupe, les développements successifs et de plus en plus exagérés de la tradition. Aussi la seconde partie du volume de M. R. offre-t-elle non-seulement une lecture des plus intéressantes, mais encore un sujet de méditation des plus sérieux à l'historien comme au critique. Les premiers rudiments de la légende ne se retrouvent que plus de cent ans après les événements, temps plus que suffisant pour altérer le souvenir des faits. C'est en 1420 que le Bernois Conrad Justinger nous parle pour la première fois d'une révolte des Suisses amenée par les exactions des baillis autrichiens sous Albert de Habsbourg. Tell lui-même ne fait son apparition que bien plus tard, dans une chanson populaire qui date de 1474. La ballade du *Chant de Tell* n'est que l'écho — cela est établi maintenant d'une façon péremptoire — de la légende scandinave de l'archer Tokko, tirée de l'*Histoire danoise de Saxo Grammaticus*, traduite en abrégé par un moine allemand du nom de Gheysmer vers 1430¹. A partir de ce moment la tradition va s'enrichissant de plus en plus de faits nouveaux et contradictoires, selon qu'elle se développe dans l'un ou l'autre des trois cantons qui se disputent l'honneur du premier rang dans la lutte pour l'indépendance nationale. L'homme auquel était

1. Des savants très-distingués (p. ex. Jacob Grimm) ont cherché une origine mythique à la légende de Tell. Récemment encore M. Pfannenschmid, dans la *Germania* de 1865, y a vu une transformation du mythe d'Indra et de Wodan; je crois qu'il serait prématuré de vouloir trancher dès aujourd'hui la question; c'est affaire d'ailleurs à la mythologie comparée et non plus à l'histoire.

réservée la tâche de fixer d'une manière définitive la légende fut Ægidius Tschudi, de Glaris, qui mourut en 1572. Sa grande chronique, qui pendant des siècles fit autorité chez ses compatriotes, ne parut, il est vrai, qu'en 1734 dans le texte original, mais un ami de l'auteur, Josias Simler, de Zurich, avait traduit dès 1576 le récit de Tschudi, dans son livre *de Republica Helveticorum* et l'avait ainsi vulgarisé. Tschudi était un homme savant et laborieux, mais quand il ne trouvait pas dans ses riches collections de quoi satisfaire la curiosité et le patriotisme de ses concitoyens, il ne reculait pas devant l'invention et, comme le dit très-bien notre auteur, « pour plaire au présent, il s'est compromis devant l'avenir. » Pour donner plus de vraisemblance à ses récits, qu'il retoucha plusieurs fois, il descendait dans les plus petits détails, ne se doutant pas que grâce à cette apparente exactitude on le convaincrait plus tard de fraude pieuse à l'aide de documents sortant d'archives inexplorées jusque-là. Au commencement de notre siècle le célèbre historien Jean de Muller, qu'on plaçait alors au premier rang en Allemagne, vint couvrir aussi le récit traditionnel du crédit de son nom et par l'éclat de son style le rendit encore plus inattaquable. Ce qui est bien curieux, c'est que lui aussi, considérant l'histoire comme un thème de rhétorique plutôt que comme une étude critique à faire, sut ajouter encore de nouveaux détails à la légende officielle. Elle était déjà mise en suspicion cependant. Dès 1760 un écrivain bernois, nommé Freudenberger, s'appuyant sur le manque de documents contemporains écrivit une brochure française : *Guillaume Tell, fable danoise*. La colère fut grande; le gouvernement d'Uri qui ne pouvait mettre la main sur l'auteur, fit brûler le livre par la main du bourreau et adressa des doléances officielles aux autres cantons de la Confédération. Le public fut unanime pour applaudir à la condamnation, d'autant plus que bientôt après les documents authentiques du XIII^e et du XIV^e siècle que réclamait Freudenberger, firent leur apparition dans le monde savant avec un merveilleux à propos. Cet à propos seul eût dû les rendre suspects, mais le patriotisme n'est jamais difficile quand il s'agit des gloires nationales. Ces quelques pièces, œuvre d'un faussaire aussi impudent que maladroit, suffirent à maintenir encore l'erreur pendant trois quarts de siècle, car encore en 1837, M. Monnard, depuis professeur à l'Université de Bonn, disait dans sa traduction de *l'Histoire de la Confédération suisse* par Jean de Müller : « ce que M. Kopp a jeté en passant dans ses *Documents* n'affaiblira » sûrement pas la croyance de personne à l'authenticité de l'histoire de Tell. » Depuis la lumière s'est faite, largement faite sur tous les points, malgré les résistances obstinées de quelques aveugles patriotes, et tout homme impartial sera d'accord, après avoir lu l'ouvrage de M. R., pour déclarer que la question est désormais à l'abri de toute controverse¹. Il n'est plus possible de soutenir une discussion sérieuse contre le verdict de la critique moderne et l'on doit supposer que le livre de M. Rilliet clôra d'une manière aussi méritoire que définitive la longue liste des travaux consacrés à ce sujet.

1. Le lecteur pourra d'ailleurs refaire lui-même toute l'enquête. M. R. a mis à la fin de son volume tous les documents importants de l'histoire et de la légende.

Quelques-uns se plaindront sans doute de ce *vandalisme* de plus en plus acharné que la critique manifeste à l'égard de l'histoire traditionnelle; à quoi bon la dépouiller ainsi de ses plus brillants épisodes? Il importe toujours de connaître la vérité, répondrons-nous à ces lamentations, et d'ailleurs la réalité historique est-elle moins grande que la légende? Nous ignorerons, il est vrai, dorénavant les noms des fondateurs de la liberté suisse; mais en admirerons-nous moins la virile énergie qu'ils déployèrent pour la conquérir à Morgarten? « En fait de » vertus civiques, de courage, de patriotisme, d'énergique amour de la liberté, » les véritables annales des Waldstæten n'ont rien à envier au roman des mauvais » baillis, au conte des trois Suisses et à la fable de Guillaume Tell. » Et M. Rilliet nous rappelle en terminant que si l'histoire a reconquis ses droits imprescriptibles et trop souvent méconnus, la poétique légende ne périra point pour cela. « Au moment même où commençait à s'allumer l'incendie qui devait » détruire tout l'édifice des croyances populaires, Schiller leur assurait une » immortelle vie au sein de l'inviolable royaume de la fiction..... La Suisse peut » se consoler d'avoir perdu dans l'histoire ce qu'elle a pour jamais acquis dans » l'héritage littéraire de l'humanité. »

ROD. REUSS.

139. — **Bilder aus der neueren Kunstgeschichte**, von Anton SPRINGER. Bonn, 1867. 1 vol. in-8°, vj-380 pages. — Prix : 8 fr.

M. Springer passe pour un des meilleurs critiques d'art de l'Allemagne. Il est difficile de se faire une idée de l'enthousiasme avec lequel parlent de lui tous ceux qui l'ont entendu, et aussi un peu de comprendre cet enthousiasme quand on est réduit à étudier M. Springer dans ses livres et à faire abstraction de toutes ses brillantes qualités d'orateur.

Cependant tel qu'il nous apparaît dans ce volume il nous intéresse grandement, car sa manière rappelle à beaucoup d'égards les procédés de quelques-uns de nos plus célèbres critiques français. C'est d'abord une grande recherche dans le style, et un grand souci d'une forme élégante et populaire. Puis il affecte le curieux, le piquant, même le paradoxal. Les arts secondaires, les arts de haute curiosité, — c'est là une conséquence forcée de son système, — l'attirent plus que ceux du grand idéal. Non qu'il soit incapable d'idées larges et générales, — son *Histoire des beaux-arts au XIX^e siècle*¹, et dans ce volume même son étude sur les *Voies et aspirations de l'art contemporain*, nous prouvent le contraire, mais il a voulu s'écarter une fois de la grande route, et faire admirer au lecteur sa science et son imagination en fouillant tous les coins et recoins de l'histoire.

L'érudition de ce livre est bizarre comme les idées en sont subtiles. M. S. a traité les époques et les écoles les plus variées avec une connaissance approfondie de chaque matière. Mais au lieu de recourir aux sources les plus rapprochées de son sujet, les plus naturelles, il a consulté les documents qui paraissent avoir le

1. Un volume in-8°. Leipzig, 1858.

moins d'analogie avec l'artiste ou l'œuvre qu'il étudie. A propos de Raphael il cite *Averroës et de l'Averroïsme*, de M. Renan; à propos d'une cathédrale italienne, celle de Bologne, il cite la *Chronique alsacienne* de Kœnigshofen, et ainsi de suite, toujours de manière à étonner le lecteur par ces rapprochements forcés qui ressemblent parfois à de vrais coq-à-l'âne. Mais j'aime à tirer de ce luxe d'érudition une autre conclusion, c'est que M. S. est au courant des plus récentes publications françaises, et qu'il se montre très-sympathique à l'esprit et aux productions de nos historiens. Il n'hésite pas à appeler M. Burgér le plus fin connaisseur de l'art hollandais, comme il avait déjà appelé M. Viollet le Duc le meilleur connaisseur de l'architecture du moyen-âge. Je signale aussi avec plaisir la modération de ses jugements sur l'art français. Dans son *Histoire des Beaux-Arts au XIX^e siècle* il avait montré une certaine amertume envers plusieurs de nos artistes. Outre son antipathie naturelle contre l'école du XVIII^e siècle aussi bien que contre David, il avait écrit sur Ingres quelques pages désagréables et injustes. Aujourd'hui il aborde sans trop de répugnance l'histoire du rococo français, et il se surprend même à y admirer la *prestesse de la main*, la *légèreté de l'outil* et beaucoup d'autres qualités encore. C'est là un progrès. Il faut toujours ménager la susceptibilité nationale, et ne pas condamner en bloc et d'emblée. C'est à cette condition seulement que les conseils de la critique étrangère (et il y en a d'excellents sur nos beaux-arts) auront quelque efficacité en France. Que des Français, comme M. Th. Gautier¹, M. Viardot² et tant d'autres encore, proclament par exemple la supériorité de l'architecture allemande contemporaine, personne ne s'en offense, mais qu'un étranger énonce une opinion pareille, tout le monde criera à la partialité. Il faut que les termes de la condamnation prononcée par des étrangers sur un artiste français soient au moins aussi élogieux que ceux de notre admiration pour lui, autrement on les taxera d'une injustice systématique. Ajoutons qu'agir autrement c'est rendre bien difficile la tâche du critique qui doit les faire connaître chez ses compatriotes; rien qu'en les traduisant il s'expose à passer pour leur complice.

Qu'on nous pardonne d'insister sur ce point. S'il est admis dans la plupart des ouvrages scientifiques, il est encore loin d'être reconnu dans ceux de critique artistique et littéraire, et nous connaissons plus d'un livre excellent que cette seule cause empêche d'être traduit en français.

Le livre de M. S. renferme dix études : l'arrière-saison (Nachleben) de l'antique au moyen-âge, les commencements de la Renaissance en Italie, Léon Battista Alberti, la dispute du Saint-Sacrement et l'École d'Athènes de Raphael, le tailleur gothique de Bologne, la vieille gravure sur bois et sur cuivre allemande, Rembrandt et ses contemporains, le style *rococo*, l'art pendant la Révolution française, les voies et aspirations de l'art contemporain.

La première étude nous a beaucoup surpris. M. S. a entrepris de prouver que l'antiquité n'était pas aussi inconnue au moyen-âge qu'on veut bien le croire.

1. *L'Art moderne*, p. 232.

2. *Musées d'Allemagne*, p. 3.

Il aurait avant tout, ce me semble, fallu préciser la période du moyen-âge, et la contrée qu'il avait en vue. M. S. a confondu tous les styles et toutes les contrées. Il s'efforce très-péniblement de prouver que l'architecture du moyen-âge a beaucoup emprunté à l'antiquité, et il cite quelques monuments qu'il a recherchés avec beaucoup de peine. C'est à notre avis porter de l'eau à la rivière. Il suffit d'ouvrir le premier traité de l'histoire de l'architecture pour y trouver consignées depuis longtemps toutes ces imitations. « La décoration romane n'est » qu'une imitation plus ou moins heureuse de la sculpture romaine et byzantine, » dit M. Chateau dans son *Histoire de l'architecture en France* (p. 184), et Lübke dans son *Histoire de l'architecture* : « les réminiscences antiques ne manquent pas » (dans la basilique romane), la structure de la base, du socle, de la corniche, » repose entièrement sur des formes romaines. » La découverte de M. S. relativement à l'architecture n'est donc pas tout à fait neuve.

Pour la sculpture il avoue qu'on a depuis longtemps reconnu des réminiscences de l'antique, mais il prétend qu'il faut généraliser ces imitations, et que l'influence de l'antique était universelle et constante, instinctive et même voulue. Il y a là certainement quelque exagération. — La partie la plus intéressante, c'est celle où il parle des gemmes, pierres gravées, etc., de la légende du sorcier Virgile, et d'une foule de particularités du moyen-âge dont il trouve l'origine dans des monuments de l'art antique.

Dans les *Commencements de la Renaissance* M. S. soutient une thèse contraire : la Renaissance s'est moins inspirée de l'antique qu'on ne l'a cru, son imitation est plutôt spontanée que réfléchie. M. S. nous permettra de ne voir dans cette opinion qu'un ingénieux paradoxe qui fait honneur à sa sagacité et à son érudition.

Dans l'étude sur la vieille gravure allemande M. S. revient à l'idée déjà exprimée dans son histoire de l'art au XIX^e siècle, que c'est dans la gravure qu'a eu lieu l'épanouissement le plus complet de l'art allemand au XVI^e siècle.

Comme je l'ai déjà dit, il trouve beaucoup à admirer dans le *rococo*. Il s'est placé à un point de vue excellent, négligeant les aspirations au grand style, maintenant la supériorité des arts secondaires pendant cette période. Il indique aussi plusieurs rectifications; ainsi il prétend que c'est dès 1760 que commence la décadence du *rococo* et le retour à l'antique. Parmi les ennemis du *rococo* il cite la réforme de l'uniforme prussien, l'engouement pour les chinoiseries, etc.

Le tableau qu'il trace de l'art pendant la Révolution française est des plus vivants et des plus spirituels. Il s'attache surtout aux modes, aux fêtes publiques, à la caricature. Quel dommage qu'il n'ait pas connu le livre de M. Champfleury sur les faïences patriotiques, il y aurait trouvé de quoi compléter le portrait. Cette étude et la précédente comptent certainement parmi les meilleures pages qu'on ait écrites sur ces deux époques. Nous en voulons d'autant moins à M. Springer d'avoir négligé les arts proprement dits que nous possédons maintenant sur leur histoire depuis la révolution, un vrai monument, l'ouvrage de M. J. Meyer, qui suffira pendant longtemps aux besoins du public et des amateurs.

EUG. MÜNTZ.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29

— 18 Juillet —

1868

Sommaire : 140. POTT, la Diversité des langues primitives de l'Europe, prouvée par les noms de nombre. — 141. GERHARD, Mémoires académiques et Opuscules. — 142. TRAUT, Dictionnaire des Verbes grecs. — 143. Obituaire de Lyon, p. p. GUIGUE. — 144. RAVAISSON, Archives de la Bastille, t. II. — 145. CART, le Canton de Vaud de 1798 à 1815. — 146. HISELY, Manuel d'orthographe française.

140. — **Die Sprachverschiedenheit in Europa an den Zahlwörtern nachgewiesen**, sowie die quinäre und vigesimale Zählmethode, von Dr Friedr. August POTT. Halle, 1868. In-8°, 109 p. — Prix : 3 fr. 75.

Cet opuscule comprend, comme l'indique le titre, deux parties bien distinctes et qui n'ont de commun que la matière linguistique mise en usage dans l'une et dans l'autre, c'est-à-dire les noms de nombre. C'est, comme l'auteur l'annonce au début, un écrit de circonstance où nous ne devons donc point chercher un traité en forme que d'ailleurs M. P. avait déjà donné en 1847 sous le titre : *Die quinäre und vigesimale Zählmethode bei Völkern aller Welttheile*. La première partie de l'opuscule s'adresse même surtout aux personnes auxquelles les études de philologie comparée sont peu familières, et les considérations par lesquelles M. P. justifie l'opportunité de cette œuvre de vulgarisation sont de nature à nous consoler un peu de la lenteur avec laquelle ces études s'introduisent dans notre pays, en nous montrant que, de l'autre côté du Rhin, tout n'est pas fait encore pour y amener les savants voués exclusivement à la philologie classique. M. P. s'y propose de faire ressortir la diversité des langues parlées par certains peuples de l'Europe, en opposition avec celles de la race indo-européenne, et cela, en présentant successivement au lecteur des tableaux des noms de nombre en usage dans ces différentes langues. L'ordre suivi est celui que réclamait cet objet tout pratique. Les langues des peuples étrangers à notre race sont opposées respectivement à la langue indo-européenne parlée par le peuple le plus voisin. Ainsi, le Basque est opposé, d'abord à l'Espagnol, puis aux langues celtiques. Le Finnois, le Lapon, l'Esthonien et le Magyare, comparés d'ailleurs entre eux, sont opposés au Suédois, au Russe, au Letton, au vieux Prussien et au Paléo-Slave. La contre-partie de cet exposé est le rapprochement, toujours fondé sur l'unique considération des noms de nombre, des langues européennes et des langues asiatiques appartenant à notre race. Deux fois seulement, dans le cours de cette première partie, M. P. rencontre des points controversés et n'y touche qu'avec une certaine réserve : d'abord, à propos de l'Étrusque, lorsque, sans se prononcer sur l'origine énigmatique de cette langue et en indiquant seulement qu'elle *pourrait* être, comme le Basque, le dernier écho d'une civilisation antique, il en oppose les noms de nombre à ceux de l'Ombrien, ensuite, lorsqu'il fait remarquer les nombreuses coïncidences qu'offre la numération de l'Albanais avec celle de nos langues indo-européennes, mais pour admettre comme plus

vraisemblables des emprunts faits surtout au Latin et quelquefois peut-être au Grec. Quelque étranges que puissent paraître ces emprunts, il faut reconnaître que la parenté de l'Albanais avec nos idiomes est loin d'être démontrée, et que, dans l'état actuel de la science, le plus prudent est en effet de s'abstenir de fonder sur les analogies, si grandes qu'elles soient, des noms de nombre, une prétendue démonstration de cette parenté.

La seconde partie est la plus longue et s'adresse d'abord aux linguistes de profession, puis à toutes les personnes curieuses de détails sur un sujet d'un intérêt aussi général que les méthodes de numération en usage chez les peuples les plus divers. Cependant, le lecteur qui ne se reporterait pas à l'ouvrage cité plus haut regretterait sans doute de ne pas trouver ici plus de considérations générales et au moins un résumé des détails, d'ailleurs si instructifs, réunis par l'auteur. Mais M. P. a voulu simplement, comme il le dit lui-même, donner un supplément à sa *Zählmethode* en mettant à profit les nouveaux travaux auxquels ont donné lieu les langues de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Océanie et aussi certaines langues de l'Asie. Il apporte des faits qui lui étaient inconnus alors, mais son objet est resté le même, savoir : de montrer comment l'homme, dans tous les pays, en se servant pour compter, tantôt d'une seule main, tantôt des deux mains ensemble, ou enfin, tout à la fois, des mains et des pieds, a réalisé la numération quinaire, décimale ou vigésimale.

Il nous est impossible d'insister sur mille particularités curieuses et bien suffisantes pour dédommager amplement le lecteur qui voudra s'imposer la tâche, toujours un peu laborieuse, de pénétrer dans l'érudition si abondante de M. P. Il y pourra recueillir en outre des renseignements bibliographiques aussi variés que précieux pour l'étude des langues les moins connues du globe. Car l'auteur cite toutes ses sources.

Nous dirons seulement quelques mots d'une opinion émise par M. P. dans son premier ouvrage et qu'il reproduit à la fin de celui-ci. Il s'agit de l'origine des noms de nombre qu'il suppose avoir eu primitivement une signification concrète, tandis que beaucoup de savants, comme Bopp et plusieurs autres dont M. P. cite les travaux plus ou moins récents, leur ont attribué une origine pronominale.

Nous avons pu constater en effet dans la lecture de l'opuscule un grand nombre de cas où un même mot désigne à la fois la main et le nombre cinq, où le nombre vingt s'exprime par le mot signifiant un homme (tout entier, avec ses mains et ses pieds), où même les noms de quelques unes des unités simples sont identiques à ceux des doigts. M. P. avait de plus indiqué dans son premier ouvrage (p. 122) un autre mode de formation des noms de nombre : ils ont pu assez souvent avoir à l'origine le sens vague de collection, de tas, et être affectés postérieurement à la désignation de telle ou telle collection précise d'unités. C'est ainsi, par exemple, que dans notre langue les mots compagnie, régiment, division, etc., n'indiquent pas par eux-mêmes l'importance absolue ni même relative de ces collections que l'usage seul a déterminée. L'opinion de M. P. repose donc soit sur des faits, soit sur des conjectures vraisemblables.

Mais, sans doute, il ne prétend pas lui-même en faire un principe d'une valeur générale et absolue tant que l'étymologie d'une foule de noms de nombre, et particulièrement de presque tous ceux des langues de notre race, restera inconnue. Enfin, il y aura toujours une exception incontestable : le nom de l'unité dans nos idiomes, soit sous la forme *ē-ka-s* du sanscrit, soit sous la forme *unus* pr. *oinos* du latin (goth. *ains*, all. *einer*) étymologiquement identique au thème démonstratif sanscrit *ēna*, a évidemment une origine pronominale.

Ce n'est qu'accidentellement que M. P. touche aux nombres ordinaux. La distinction qu'il établit (p. 78) entre les formes comme *zwanzig-ste*, *vige-simus*, considérées comme des superlatifs, et les formes telles que *ἐκ-τος*, *sechs-te*. obtenues simplement par l'addition d'un thème démonstratif, ne paraît pas nécessaire. Le suffixe *ta* et le suffixe *ma* semblent avoir eu chacun séparément la fonction de désigner le superlatif, bien que le plus souvent ils aient été combinés ensemble dans le suffixe *tama*, en sorte que *πρῶ-τος*; d'une part et *pri-mus* de l'autre sont des superlatifs aussi bien que *vige-simus*.

A. BERGAIGNE.

141. — ED. GERHARD, **Gesammelte akademische Abhandlungen und kleine Schriften**, nebst einem der kœnig. Akademie der Wissenschaften zu Berlin verdankten Band Abbildungen. Erster Band, in-8° Abbildungen, erste Abtheilung, in-4°, 40 planches. Berlin, Reimer.

Nous ne pouvons avoir la prétention de discuter et de critiquer les dissertations que contient ce volume; ce travail, d'une part, dépasserait notre compétence et nos forces, et de l'autre nous entraînerait à des développements qui excéderaient bien vite les limites où ces articles sont forcés de se renfermer.

D'ailleurs la récénsion que pourrait entreprendre la critique, la tâche qu'elle pourrait se proposer de compléter les dénombrements et d'examiner à nouveau les assertions contestées, tout cela a été fait, pour tous les essais que nous avons sous les yeux, par l'auteur lui-même, par l'éminent archéologue dont ce recueil a été la dernière occupation et le dernier effort. De tous les archéologues de notre temps, Gerhard est peut-être celui qui a rendu le plus de services à la science. C'est qu'il ne s'est pas contenté, comme d'autres qui étaient aussi heureusement doués que lui, de faire quelques découvertes brillantes, ou d'avoir, sur certains sujets, quelques vues ingénieuses et neuves; il ne s'est point laissé distraire, par une curiosité trop vagabonde, des études où il avait commencé à creuser son sillon. Du jour où Gerhard eut choisi pour sa part, parmi les sciences qui nous font connaître la vie des anciens, celle qui demande aux monuments figurés le secret du passé, l'*archéologie*, il ne changea plus de direction¹. Le

1. Le premier travail qui attira sur lui l'attention fut son rapport sur les vases grecs découverts en si grande quantité, pendant les années 1829 et 1830, sur les terres du prince de Canino, là où avait été jadis la cité étrusque de Vulci. Le *Rapporto intorno i vasi Volcenti* occupe les 270 premières pages du tome III des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1831. M. Letronne, qui était, on le sait, un juge délicat et quelque peu dédaigneux des travaux d'autrui, déclarait cet essai « un vrai chef-d'œuvre. »

cadre de cette science n'était plus celui où se renfermaient les antiquaires du xviii^e et du xviii^e siècle; il s'était singulièrement élargi déjà quand Gerhard, par l'importance qu'il donna à l'étude des vases, des miroirs, et d'autres monuments analogues jusqu'alors trop négligés, vint encore en reculer les limites. Ce fut dans ce domaine, très-étendu, mais en même temps très-nettement défini, que Gerhard s'établit pour n'en plus sortir; il en étudia, d'une manière toute spéciale, certaines parties, et mit à la disposition des archéologues d'importantes collections de monuments soigneusement choisis, reproduits avec fidélité et accompagnés d'explications et de commentaires qui, lors même qu'ils ne levaient pas tous les doutes, faisaient toujours tout au moins avancer la science et ouvraient la voie de la véritable interprétation¹. En même temps qu'il approfondissait certaines parties de la science, tout ce qui se rapporte par exemple au genre de mythes qu'affectionnent et que représentent plus volontiers les peintres de vases, les graveurs des miroirs et des cistes de bronze, par l'*Archæologische Zeitung*, qu'il a dirigée pendant tant d'années, par ces revues annuelles où, dans ce recueil, il résumait d'une main si sûre et si ferme les progrès qu'avaient accomplis, pendant le cours de l'année écoulée, les études qui lui étaient chères, il se tenait au courant de toutes les découvertes; il était bien rare qu'une nouvelle archéologique, qu'une brochure de quelque intérêt, qu'une communication faite à une société savante quelconque pût lui échapper. Tous les faits nouveaux, il les

1. Nous citerons surtout son choix de vases et ses miroirs étrusques. Le premier de ces ouvrages est intitulé : *Auserlesene griechische Vasenbilder, hauptsächlich etruskischen Fundorts*, in-4°. Berlin, Reimer.

Erster Theil. *Götterbilder*. 1 vol. 1840.

Zweiter Theil. *Heroenbilder*. 1 vol. 1843.

Dritter Theil. *Heroenbilder, meistens Homerisch*. 1 vol. 1847.

Vierter Theil. *Griechisches Alltagsleben*. 1 vol. 1858.

La collection des miroirs étrusques a été commencée bientôt après celle des vases. En 1843 paraissait, dans le même format in-4° la première partie des *Etruskische Spiegel*. Theil I, *Allgemeines und Götterbilder*. L'ouvrage s'est continué jusqu'aux derniers temps de la vie de Gerhard. Theil II, *Heroische Mythologie*, 1845. Theil III, 1862. Theil IV, 1865 avec une livraison de planches qui a paru en 1866 et qui est destinée à compléter la 3^e et la 4^e partie.

On peut encore mentionner ses *Antike Bildwerke zum ersten Male bekannt gemacht* (in-f°. Erste Centurie, Cotta), ouvrage dont la suite n'a pas paru, Gerhard ayant sans doute reconnu que l'*Institut de Correspondance archéologique*, dans sa collection des *Monumenti inediti*, pouvait réaliser à moins de frais le projet qu'il avait conçu. C'est à cette même catégorie d'ouvrages de luxe qu'appartiennent les *Griechische und etruskische Trinkschalen des k. Museums zu Berlin* (Berlin, Schale, 1840, Reimer, 1850) et les *Apulische Vasen des k. Museums zu Berlin* (Berlin, Reimer, 1845). Ce dernier recueil reproduit les chefs-d'œuvre de la fabrique apulienne dans les dimensions mêmes des originaux, ce qui donne des planches très-belles, mais d'un prix fort élevé et un format in-f° des plus incommodes. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui a sur la plupart des publications de Gerhard l'avantage d'être d'un prix accessible et d'un maniement aisé, d'être, en un mot, un livre de travail, qui pourra trouver sa place dans la bibliothèque et sur la table de l'étudiant. — Comme résumé de la carrière de Gerhard et de la direction qu'ont suivie ses études et ses idées, nous citerons un article de M. Ernest Vinet dans les *Débats* (septembre 1867), et l'étude plus détaillée du même critique : *Des études archéologiques en Allemagne, M. Gerhard*, dans la *Revue européenne* (1860, t. XII, p. 150). — En Allemagne, depuis la mort de Gerhard, les notices ont été nombreuses. Ainsi les *Preussische Jahrbücher*, mars 1868, p. 339, contiennent une remarquable étude de M. J. Lessing sur Gerhard.

classait à mesure qu'ils lui étaient signalés; il prenait note de tous les monuments que rendaient au jour soit le hasard, soit une étude plus attentive des collections privées et publiques, soit les fouilles qui se faisaient sur tel ou tel point du monde ancien et les grandes explorations scientifiques de notre temps. C'est ainsi qu'il a pu, mieux que personne, compléter et rectifier, en vue d'une édition nouvelle, les nombreuses dissertations que, depuis plus de trente ans, il avait semées dans tous les recueils savants de l'Allemagne; tous ces travaux, dont le plus ancien, celui qui est intitulé *Archemoros und die Hesperiden*, remonte à 1836, nous reviennent ici avec ce surcroît d'autorité que leur donnent les années qui se sont écoulées depuis la date de leur première publication, années pendant lesquelles la science n'a pas fait un progrès que Gerhard n'ait connu, et dont il n'ait profité pour ajouter à son exposition, jusqu'au moment même où le volume était sous presse, quelque aperçu nouveau, quelque rapprochement utile et piquant.

Le volume que nous avons sous les yeux, et qui date déjà de 1866, contient les dissertations suivantes :

1. *Archemoros und die Hesperiden* (1836).
2. *Ueber die Metallspiegel des Etrusker* (1836).
3. *Ueber die Lichtgottheiten auf Kunstdenkmælern* (1838).
4. *Ueber die Flügelgestalten der alten Kunst* (1839).
5. *Ueber die Vase des Midias* (1839).
6. *Ueber die zwælf Gætter Griechenlands* (1841).
7. *Kœnig Atlas im Hesperidenmythos* (1841).
8. *Ueber die Minervenidole Athens* (1842).
9. *Ueber die Venusidole* (1843).
10. *Ueber die Gottheiten der Etrusker* (1845).

Erklärung der Kupfertafeln.

Au volume in-8° qui contient ces dix études est joint un atlas in-4° de quarante planches gravées avec le plus grand soin. C'est l'Académie de Berlin, comme Gerhard le déclare dans sa préface et sur la couverture de son livre, qui a voulu faire les frais de cet atlas. Sans ce libéral concours, il aurait fallu ou que Gerhard renonçât à enrichir ses dissertations de toutes ces figures qui les éclairent et en relèvent l'intérêt, ou qu'il mit le volume à un prix qui aurait condamné plus d'un archéologue à s'en priver et qui en aurait ainsi singulièrement diminué le succès et l'utilité.

Grâce à ces nombreuses planches et au commentaire qui les accompagne, peut-être cette étude des vases peints, qui n'est plus guère poursuivie en France, depuis la mort de MM. Raoul-Rochette, Lenormant et de Luynes, que par MM. de Witte et Longpérier, piquera-t-elle la curiosité de quelque jeune savant. Il y a encore là, malgré tant de recherches et de découvertes accumulées depuis une quarantaine d'années, bien des faits curieux à signaler, pour qui voudrait se mettre à explorer les collections publiques et privées de l'Europe, après avoir acquis une connaissance pratique des grands recueils où sont décrits leurs principaux monuments; il y a surtout, et l'œuvre pourrait aujourd'hui être tentée avec quelque chance de succès, à réunir tout ce que nous possédons de ren-

seignements et de détails pour en tirer un ouvrage d'ensemble, une véritable histoire de la peinture sur vases. Tant que ce sujet n'aura pas été traité par un esprit supérieur, qui, d'une science minutieuse, vaste et précise, sache tirer des vues d'ensemble, il y aura, dans l'histoire de la plastique grecque, ou plutôt dans l'histoire de l'âme même de la Grèce, une fâcheuse lacune. La peinture sur vases est en effet ce qui nous représente le mieux, dans les arts du dessin, tout un côté du génie grec, ce qu'il a de caprice et de fantaisie, son penchant pour le bizarre et même pour le grotesque. La peinture sur vases, c'est un monument du même goût qui, dans un autre ordre, inspirait Aristophane et faisait applaudir les *Oiseaux* ou les *Nuées*. Aussi nous est-elle très-utile pour l'intelligence de l'ancienne comédie et du drame satirique, pour comprendre ce qui nous en reste, pour deviner ce que nous en avons perdu. L'imagination grecque, si sobre et si retenue dans la sculpture comme dans l'épopée, l'ode, la tragédie et l'histoire, avec la comédie et la peinture de vases s'échappe et prend ses ébats. Un certain nombre de vases, il est vrai, sont traités sérieusement et dans le goût du grand art grec ; c'est ce qui arrive, par exemple, pour quelques vases de Vulci dont le style et peut-être même la composition paraissent imités des bas-reliefs ou de la peinture du temps, de la peinture de Protogène et d'Appelle; mais, même dans des vases bien dessinés et d'un goût très-noble, on voit souvent paraître quelque chose de capricieux et d'un peu étrange à quoi l'on ne s'attendait pas : ainsi, dans presque tous les combats et dans des sujets de nature très-différente se rencontrent en grand nombre ces figures de génies ailés qui ne sont pas souvent décrites par la poésie et que n'a guère représentées la sculpture¹.

D'ailleurs, sur une bien plus grande quantité de vases, ce caractère éclate ouvertement. Ce sont des figures singulières d'animaux chimériques, de monstres impossibles, ce sont de vraies caricatures, quelquefois des sujets héroïques tournés au grotesque, et revenant sans cesse, des scènes du cycle de Bacchus, les danses bouffonnes des Ménades et des Faunes, les visages effrontés, les poses avinées des satyres et de Silène. Quelques compositions sont si bizarres, que l'on a bien de la peine à en soupçonner même le sujet. Beaucoup de ces peintures font songer au trait et à la manière de Callot.

Le livre que nous annonçons n'est pas l'histoire que nous demandons ; Gerhard aimait mieux découvrir des faits nouveaux et publier des monuments inédits que de s'occuper à classer et à exposer les découvertes de ses prédécesseurs ; mais aucun recueil ne fournira de plus précieux et plus sûrs renseignements au futur historien de la céramique grecque. Il ne nous reste, pour le moment, qu'un vœu à former, c'est que l'œuvre commencée ne soit point interrompue par la mort de Gerhard, c'est que ses amis et ses élèves, profitant des notes que l'illustre savant avait dû recueillir, en vue de cette publication, au fur et à mesure de ses lectures, achèvent d'élever le monument que ses mains lassées n'ont pu conduire jusqu'au faite.

G. PERROT.

1. Voir la dissertation IV, intitulée : « *Sur les figures ailées de l'art ancien*, » p. 157 et les planches IX à XII.

142. — **Lexikon über die Formen der griechischen Verba** von Georg TRAUT. Giessen, Emil Roth, 1867. In-8°, viij-718 pages. Appendice de 44 pages. — Prix : 8 fr.

M. Georges Traut a rassemblé par ordre alphabétique les formes du verbe grec, en choisissant toutes celles qui offrent quelque intérêt au point de vue grammatical, ou qui peuvent arrêter les commençants par quelque difficulté. En général il n'a donné que les temps, à moins que les modes ou les personnes ne présentassent quelque particularité digne de remarque. Il indique toutes les formes de temps, de modes et de personnes des verbes en μ . L'appendice donne par ordre alphabétique les flexions du verbe et du nom, chaque forme est suivie de l'indication précise des textes d'auteurs où elle se rencontre. Au bas de la page se trouve la traduction des verbes en allemand.

M. T. a suivi l'ordre alphabétique avec une telle rigueur, que chaque forme est placée à part des autres d'après les lettres par lesquelles elle commence. Ainsi le futur, l'aoriste et le parfait du même verbe sont en général à trois places différentes. M. T. ne fait pas même d'infraction à sa règle pour les personnes. Ainsi, après $\tau\epsilon\theta\epsilon\iota\mu\alpha\iota$, il y a un article pour $\tau\epsilon\theta\epsilon\iota\tau\alpha\iota$ et un autre pour $\tau\epsilon\theta\epsilon\iota\sigma\tau\alpha\iota$. Cette disposition prend une place considérable, d'abord en elle-même, ensuite par les renvois qu'elle occasionne. Au point de vue scientifique, elle est intolérable; car on a souvent besoin de savoir quelles sont les différentes formes usitées d'un verbe. Au point de vue pédagogique, elle me paraît plus nuisible qu'utile. Il faut que l'élève sache chercher dans son dictionnaire; c'est un exercice et des plus utiles que de rechercher à quelle forme du présent on trouvera un futur, un aoriste, un parfait; on est ainsi obligé de repasser ses règles. En outre, quand toutes les formes d'un verbe sont rassemblées dans le même article, on ne peut s'empêcher de voir ou de revoir à côté de la forme que l'on cherche celles que l'on ne cherche pas, ce qui est une occasion de les apprendre ou de les rapprendre. Toute la place ainsi dévorée serait, ce me semble, beaucoup mieux employée à compléter l'indication des formes des modes et même des temps. Il n'est pas sans importance de savoir si le parfait d'un verbe se rencontre et dans quels auteurs, de même si on trouve tel subjonctif, tel optatif, tel infinitif. Sur ces points, l'usage, chez les Grecs comme chez nous, était maître souverain, et on n'employait pas toutes les formes possibles. On pourrait même poser en principe que presque tous les verbes (je n'ose dire tous) sont défectifs. Or dans une langue morte, l'usage doit être constaté scientifiquement. On ne peut pas deviner que $\tau\epsilon\theta\epsilon\iota\mu\alpha\iota$, que M. T. donne pour un parfait passif, n'a presque jamais que le sens moyen chez les Attiques, et il l'a en effet dans les deux passages de Démosthène (21, 49 et 39, 40) cités par M. T. L'idée signifiée par $\tau\iota\theta\eta\mu\iota$ était presque toujours exprimée au parfait passif par $\kappa\epsilon\tau\mu\alpha\iota$; cependant M. T. cite un exemple de Xénophon (Hiéron 9, 11) où $\pi\rho\tau\epsilon\theta\epsilon\iota\mu\acute{\epsilon}\nu\omega\nu$ est employé avec la signification passive. Mais il est possible qu'un dérivé ne s'employât pas comme son primitif, et je ne sais s'il faut voir là une exception. De même $\tau\epsilon\tau\upsilon\varphi\alpha$ ne se rencontre jamais dans les auteurs; on disait, comme Cobet l'a fait remarquer,

πεπλαγχα. Ces faits et les autres du même genre sont essentiels à savoir ; et c'est pour cette raison qu'il est absolument nécessaire que toutes les formes d'un verbe soient mises ensemble.

Je reconnais néanmoins que le travail de M. Traut est des plus utiles. Les renvois précis aux textes des auteurs pour chaque forme sont très-précieux ; et en France nous pourrions nous servir de ce livre sans savoir l'allemand.

C. T.

143. — **Obituarium Lugdunensis ecclesiae.** Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'Église métropolitaine de Lyon du IX^e au XV^e siècle, publié pour la première fois avec notes et documents inédits par M.-C. GUIGUE, ancien élève de l'école des chartes. Lyon, N. Scheuring et Cathabard. 1867. In-4^e de xxviii-323 p. — Prix : 25 fr.

I.

Les obituaires forment une classe de manuscrits qui n'est pas encore appréciée en France à sa juste valeur. En parcourant l'article *Necrologium* de la *Bibliotheca historica medii ævi* de Potthast, on s'étonne du grand nombre de travaux dont les obituaires des églises d'Allemagne ont été l'objet, et de l'absence à peu près complète de publications du même genre en France. Il y a là une lacune à combler ; mais tout porte à croire qu'elle disparaîtra bientôt. En effet, depuis quelques années nous voyons se succéder des éditions d'obituaires, faites avec soin et qui, pouvant servir de modèles, encourageront les savants à tirer de l'oubli des documents fort utiles, quoique l'utilité n'en frappe pas aussi directement l'esprit que les chroniques et les cartulaires. Tels sont : l'obituaire de l'église d'Auxerre, revu sur le ms. original par MM. Challe et Quantin, pour leur réimpression des Mémoires de l'abbé Lebeuf ; — l'obituaire de l'église de Paris, compris par M. Guérard dans son Cartulaire de Notre-Dame ; — l'obituaire de la cathédrale de Chartres, imprimé par MM. de Lépinos et Merlet dans leur cartulaire de Notre-Dame de Chartres ; — l'obituaire de l'église d'Autun, joint par M. de Charmasse au Cartulaire de l'église d'Autun ; — l'obituaire de la cathédrale de Tours, inséré par M. l'abbé Bourassé dans les Mémoires de la Société archéologique de Touraine ; — l'obituaire de Saint-Robert de Cornillon, qui fait partie du volume de documents récemment publié à Grenoble par M. l'abbé Chevalier. Tel est surtout l'obituaire de l'église de Lyon, l'un des plus remarquables, soit par l'étendue et l'importance du texte, soit par les notes et les pièces justificatives que l'éditeur y a ajoutées.

L'obituaire de l'église de Lyon se compose de notices écrites à diverses époques, depuis le ix^e siècle jusqu'au xv^e. On y peut étudier l'origine des propriétés du chapitre et la manière dont elles étaient administrées, la biographie des archevêques et des membres du chapitre, la construction de la cathédrale et des dépendances de la cathédrale, la composition du trésor et de la bibliothèque, les fondations pieuses et charitables, les cérémonies liturgiques et la généalogie de la plupart des grandes familles de Lyon et des pays circonvoisins. J'ai été principalement frappé du nombre des renseignements qu'il fournit sur la cons-

truction de la cathédrale, sur les vitraux et les peintures qui la décoraient, sur le mobilier qui servait au culte et sur les livres du chapitre.

Les rédacteurs de presque tous les obituaires n'ont indiqué que des dates de jour, de sorte qu'en lisant le texte on ne distingue pas au premier abord à quelle époque ont vécu les personnages dont il est question. Il en résulte un vague et une confusion que les éditeurs intelligents parviennent à dissiper plus ou moins complètement par des notes dans lesquelles ils déterminent, d'après des documents à dates certaines, le temps auquel doivent être rapportées la plupart des notices de l'obituaire. C'est ce qu'a fait M. Guigue avec autant de science que de succès. Chacun des articles de l'obituaire de Lyon dont il importait de connaître l'âge est accompagné dans l'édition d'une note rédigée d'après des documents authentiques et le plus souvent inédits. Cette partie du travail est digne des plus grands éloges et ne laisse rien à désirer.

M. Guigue a aussi fait preuve d'expérience et de critique dans l'établissement du texte. Il n'a cependant pas suffisamment analysé dans la préface les manuscrits dont il s'est servi et dont il aurait dû rigoureusement fixer la valeur absolue et relative. Il a employé quatre manuscrits : 1^o un ms. du xiv^e siècle, avec des additions postérieures, conservé à l'archevêché de Lyon et qui présente de grandes lacunes ; — 2^o et 3^o deux copies du xviii^e siècle, conservées à la bibliothèque de Lyon, et qui offrent aussi de grandes lacunes ; — 4^o une copie du xvii^e siècle, conservée à la bibliothèque de Lyon, et qui paraît complète. Il eût fallu vérifier si les copies de la bibliothèque de Lyon ont été faites sur l'ancien ms. de l'archevêché, et dans cette hypothèse il n'y aurait pas eu lieu d'en tenir compte, sinon pour les passages qui auraient disparu du manuscrit original depuis l'époque où furent exécutées les copies. Dans tous les cas, il fallait donner la préférence à de bonnes leçons fournies par le ms. de l'archevêché et que l'éditeur a rejetées en note. Ainsi, pour me borner à un exemple, il est question, à la p. 67, d'un doyen qui donne une coupe d'argent du poids de cinq marcs, avec une cuiller. Le ms. de l'archevêché porte : « *cupam argenteam V marcarum cum cocleari.* » Telle est la bonne leçon qu'il fallait adopter. M. G. lui a substitué une leçon fautive « *cappam argenteam,* » qu'il a rencontrée dans les copies de la bibliothèque de Lyon ; il s'est borné à prévenir dans une note que la variante *cupam* se trouve dans le ms. de l'archevêché. — Peut-être aussi l'éditeur aurait-il dû présenter des observations générales sur les formules et les caractères d'après lesquels se distinguent les couches qui sont venues pendant six ou sept siècles se superposer dans l'obituaire. Hâtons-nous d'ajouter que ces observations générales n'étaient pas indispensables, puisque la plupart des articles sont accompagnés de notes qui en déterminent la date.

J'indiquais tout à l'heure les principales matières sur lesquelles l'obituaire de l'église de Lyon nous apporte les notions les plus complètes et les plus suivies. On a dû voir qu'avant tout il est à consulter pour l'histoire du Lyonnais et pour l'histoire des arts. Mais on y trouve encore de précieux renseignements sur les sujets les plus variés. J'en citerai un exemple : Au 18 novembre est marqué l'obit de « Jaucelinus, canonicus et episcopus de Salaberi, » et celui de

« Ricardus, Constanciensis episcopus, frater prædicti Jaucelini. » On n'avait pas encore signalé de lien de parenté entre ces deux prélats, dont le premier est communément appelé Joscelin de Bailleul en Angleterre (*Monasticon anglicanum*, VII, III, 1292), et le second Richard de Bohon en Normandie (*Gallia christiana*, XI, 875). Les auteurs qui se sont occupés jusqu'à présent des évêques de Salisbury et de Coutances, ne se doutaient pas qu'il fallait aller chercher dans l'obituaire de l'église de Lyon des détails sur l'origine de deux prélats dont ils avaient à écrire la vie.

L'obituaire de Lyon, avec les notes explicatives qui y sont jointes, formait déjà une publication d'une incontestable valeur. Mais l'éditeur a singulièrement augmenté le mérite de son travail en y ajoutant :

1° Une introduction dans laquelle on remarquera des recherches neuves sur le pouvoir temporel de l'église de Lyon, un tableau de la composition du chapitre, et un catalogue des doyens de Lyon plus exact que celui du *Gallia christiana* ;

2° Une cinquantaine de pièces justificatives, du XII^e et du XIII^e siècle, toutes inédites, bien choisies et correctement publiées ;

3° Une table chronologique ;

4° Une table générale des noms de personnes et de lieux.

Les pièces justificatives méritent une attention particulière. Il faut y signaler plusieurs beaux testaments du XIII^e siècle et une suite de documents dans lesquels on peut étudier, mieux qu'on ne l'a encore fait, l'histoire des corporations religieuses qui s'occupaient au moyen-âge de la construction et de l'entretien des ponts.

LÉOPOLD DELISLE.

II.

A l'égard d'une publication faite avec autant de soin que celle de l'*Obituar. Lugdun. ecclesiæ*, et après le compte-rendu d'un maître en pareille matière, il ne peut y avoir lieu qu'à des observations de détail, dont le petit nombre n'enlèvera rien à la valeur de l'ouvrage et corroborera les justes éloges donnés au travail de M. Guigue par M. Delisle. — Nos remarques porteront à la fois sur le texte de l'Obituaire et des pièces justificatives et sur les notes.

En général, nous reprocherions à M. G. d'avoir complètement banni de sa publication le caractère italique ; les titres des nombreux ouvrages qu'il met fréquemment à profit auraient été plus distincts et sa réputation d'érudit n'y aurait rien perdu. Nous regrettons aussi l'absence du quantième du mois suivant notre calendrier : le chiffre des calendes, des nones et des ides n'étant, à trois jours près par mois, jamais suivi que d'un trait, on éprouve souvent de la difficulté pour connaître le jour de l'obit. Les nones sont *nonæ* en janvier, *nonas* en février et en mars, *nonis* en avril : il est douteux qu'un des quatre mss. mis à profit ne fournisse pas une leçon régulière. — Page 2, note 6 : Jean 1^{er} de Sassenage occupa le siège de Grenoble de 1163 ou 1164 au plus tard (et non de 1172) à 1220 (*Gal. Christ. nova*, t. XVI, col. 239-41). — P. 12, n. 2 : l'abbaye de Bonnevaux

fut fondée dès 1117, bien que la charte qui relate le fait soit de 1120 (*op. cit.*, instr. c. 31-2). — P. 15, n. 1: Mallen (*Mallenus* dans l'*Obit.* lui-même, et non Malon), évêque de Grenoble, paraît en 1030 et son successeur Artaud en 1036. — P. 44, n. 1: Hugues avait été évêque de Grenoble (1131) avant de monter sur le siège archiépiscopal de Vienne en 1148 (non en 1153); il mourut à la chartreuse de Portes en 1155, le 6 juin suivant le *Nécrologe de Saint-Robert-de-Cornillon*, tandis que cet *Obit.* indique le 7. — Il faut l'avouer, l'*Obit.* de St-Jean de Lyon ne confirme pas les recherches de M. DE GINGINS-LA-SARRA relativement aux trois Burchard (cf. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 105); il n'en mentionne que deux : le 1^{er} au 22 juin, fils de Rodolphe (et non de Burchard ¹) II, roi de Bourgogne transjurane, qui mourut en 956, suivant M. G. (p. 54, n. 10) et M. FISQUET (*France pontif.*, Lyon, p. 155), en 963, âgé de 40 ans au plus, d'après M. de Gingins appuyé sur la charte de fondation de Payerne (*Mém. de la S. R.*, t. XX, p. 323) ²; le 2^e au 10 du même mois, fils de Conrad-le-Pacifique et par conséquent neveu du précédent, qui fut appelé au siège métropolitain de Lyon en 978 et décéda en 1031, le 12 juin, selon M. de Gingins (p. 341, d'après diverses sources mss.) qui réserve l'anniversaire du 10 à Burchard III ³. — La notice consacrée à Amédée de Saluces (p. 56, n. 5) contient quelques inexactitudes : il fut nommé aux sièges unis de Valence et de Die en 1383 (non en 1385) et prit possession par procureur de cette dernière église le 16 décembre (*Cartul. de la ville de Die*, ch. XIII, p. 146); sept jours après (le 23, et non en 1389), il fut promu au cardinalat par Clément VII (MIGNE, *Diction. des Cardinaux*, col. 1499 et 1733); quant à sa mort, elle est bien du 28 juin 1419. — P. 47, l. 9: Bournon de Voiron paraît comme doyen de l'église de Vienne en 1192; l'*Obit. Lugd. eccl.* qui nous le montre ensuite moine de la chartreuse de la Silve-Bénite (dioc. de Vienne, et non de l'abbaye de Sauve-Benoîte, dioc. du Puy) sera une réponse sans réplique à ceux qui l'identifient avec l'archevêque de Vienne Bournon (1215-8). — P. 63. M. G. déclare « qu'il lui a été impossible de combler » certaines lacunes du ms.; essayons : l. 15 ... *quam [habet infra] claustrum ... nepoti[bus suis, vide-libet] dompno...*; l. 19, il faut *per manus*. P. 65, l. 12, suppléons encore : *qui [nobis] unum... duobus [tomis] dedit...* — P. 81, l. 32: Guigues 1^{er}, de Châteauneuf-d'Isère, devint le 5^e prieur général des Chartreux en 1110 et mourut le 27 juillet 1137. — P. 125, n. 5 : saint Ismidon, évêque de Die, était de la famille de Sassenage et mourut en 1120. — P. 128, n. 3 : Hugues 1^{er} de Bourg fut appelé au siège de Die le 19 octob. 1073, ordonné prêtre à Rome en décembre et consacré évêque le 8 mars 1074 (JAFFÉ, *R. P. R.*, p. 408-9); il devint archevêque de Lyon dans les derniers mois de 1082 et mourut à Suze le 6 octob. 1106. — P. 130, l. 23:

1. Nous ne relèverions pas cette inadvertance manifeste si elle ne se trouvait reproduite dans la Table générale, p. 278 b.

2. Dans son *errata* M. G. se conforme à l'opinion de M. de G., dont l'année est cependant contestable; mais ce n'est pas le lieu d'approfondir ce point particulier.

3. L'impartialité ne nous permet pas d'oublier de dire que l'opinion, à cet égard, de M. de G. a été combattue par M. A. Bernard dans la *Revue du Lyonnais* (2^e sér., t. VI, p. 93 ss.).

Jean I^{er}, toscan, fut nommé supérieur de l'ordre des Chartreux vers 1102; il serait mort le 7 octob. 1109. — P. 146, l. 6 : Arbert fut abbé de Saint-Chef sur la fin du XII^e siècle (*Gal. Christ. nouv.*, t. XVI, c. 164). — P. 147, n. 1: Guy de Faucigny (et non de Genève) fut évêque de Genève de 1078 (non 1070) à 1120 (*Rég. genevois*, p. 60; cf. *Rev. crit.*, t. IV, p. 356, n. 3).

Nous n'insistons pas sur quelques autres notices de moindre importance; passons aux pièces justificatives. L'ordre chronologique n'y a pas été rigoureusement suivi, mais nous aimons à croire que parfois M. G. a désiré rapprocher des chartes d'objet analogue¹. Sont-elles bien, comme il le croit (p. iii), « toutes inédites »? Il pouvait y avoir utilité à donner d'après l'original la ch. 21 (p. 492-4), mais il ne fallait pas oublier de dire qu'elle a été publiée, d'après une expédition du XV^e siècle et avec quelques différences, par M. TEULET dans ses *Layettes du Trésor des Chartes* (1863, t. I, p. 403). Quant à la ch. 33 (p. 206-7), il y a longtemps qu'elle a été mise au jour, à très-peu de chose près, par VALBONNAIS (*Hist. de Dauph.*, t. II, p. 600-1) et par le nouv. *Gallia Christ.* (t. IV, instr. c. 29; cf. BRÉQUIGNY, *Table chron.*, t. V, p. 387). Cette charte aurait dû être ramenée au nouv. style (janv. 1231 et non 1230), de même que les ch. 14 (1202) et 42 (1252). Mais voici qui est plus grave; M. G. date de « janvier 1304 » la ch. 49 (p. 236-7), dont voici les notes chronologiques : ... *an. Dom. M^o CCC^o IV^o, die dominica post Circuncis. Dom., indict. III^a, sede Romana per mortem fel. record. dom. Benedicti XIⁱ ut fertur vacante...*; or, Benoit XI étant mort à Pérouse en juillet 1304 et l'indiction 3 correspondant à 1305, cette ch. est bien du 3 janv. 1305. — On aurait pu préciser davantage les dates des ch. 38 (6 juil.) et 50 (5 juin). — D'après le texte, la ch. 47 (p. 234) est de 1265 et non de 1268. — Dans le titre de la ch. 3 (p. 176) il faut évidemment substituer « Robert » à « Hugues ». Nous ne relèverons pas de simples fautes d'impression, comme *fugum* pour *fugam* (ch. 8, l. 3), etc. — P. 180, ch. 9, l. 12, si la leçon de M. G. est exacte, il faut restituer *con[ti]nuam*, sinon *con[dign]am* serait préférable. P. 200, ch. 30, l. 2, lisez (*in*) *invalidudine* (cf. ch. 31, l. 2 et ch. 38, l. 2). — Nous terminerons en témoignant le regret que M. G. n'ait pas complété entre parenthèses les noms propres qui ne sont indiqués que par leur initiale.

Ces remarques, mieux que des éloges, montreront le soin avec lequel nous avons parcouru ce riche et intéressant répertoire, qui sera presque toujours consulté avec fruit par les érudits du Lyonnais et des provinces qui l'avoisinent.

ULYSSE CHEVALIER.

1. Cependant la ch. 20 bis devait précéder la ch. 20, par la raison que le testament du doyen Guillaume de Colonges doit être plus naturellement rapporté aux dernières qu'aux premières années de sa charge.

144. — **Archives de la Bastille**, documents inédits recueillis et publiés par François RAVAISSON, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l' Arsenal. Règne de Louis XIV (1661¹). Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1868. Gr. in-8°, xxxj-463 pages. — Prix : 9 fr.

J'ai rendu compte ici (27 octobre 1866, p. 269-275) du premier volume des *Archives de la Bastille*, et j'en ai fait de mon mieux ressortir l'importance. Le second volume ne mérite pas moins que le premier les suffrages de tous les lecteurs sérieux. Il contient la suite de la correspondance relative à Fouquet et à ses complices, correspondance qui embrassait déjà près de cent pages du volume précédent (p. 344-416). Les 400 documents publiés aujourd'hui par M. Ravaisson complètent à merveille les travaux dont le surintendant a été l'objet de la part de MM. Walckenaër, Pierre Clément et Chéruel, et l'on pourra désormais écrire sûrement l'histoire de la partie du règne de Louis XIV qui s'étend de 1661 à 1665. Du reste, les documents qui concernent Fouquet dans le premier et dans le second volume des *Archives de la Bastille*, s'ils nous apportent beaucoup de détails nouveaux sur ce personnage et sur tous ceux qui furent ses amis ou ses adversaires, ne font que confirmer l'opinion exprimée sur sa culpabilité par les trois écrivains que je viens de nommer et à peu près généralement adoptée. Il est impossible, après avoir lu toutes les pièces réunies par M. R., de conserver le moindre doute à cet égard, et ce passage de l'*Avertissement* (p. xxvii) résume très-bien l'impression que laisse cette lecture : « La » condamnation du surintendant était-elle juste? Le lecteur, s'il a eu la » patience de nous lire, n'hésitera pas. Fouquet n'a pas été une victime inno- » cente. Les défenses écrites par Pellisson, admirables au point de vue littéraire, » sont faibles comme plaidoyer. Pellisson, au lieu de justifier son client, accuse » Mazarin et Colbert, et se retranche derrière le pardon conditionnel accordé par » le Roi. Il croyait à la culpabilité du surintendant, comme tous les contempo- » rains, dont les mémoires sont unanimes à cet égard. C'était un grand voleur, » nous dit madame de Motteville. Suivant le contrôleur général le Pelletier, » Fouquet était un homme sans aucun principe de probité, ni de justice, ni de » bon sens. Bussy en parle comme madame de Motteville². Reste l'accord des » gens de lettres demeurés fidèles à sa mémoire, qu'ils protègent encore auprès » de la postérité; mais leur témoignage n'est pas une autorité suffisante : les uns » étaient secrétaires de gens puissants, comme Pellisson; les autres vivaient de » pensions. Corneille, La Fontaine, Loret, étaient sur la liste de Fouquet. » Quand il fut arrêté, la source se tarit entre les mains de Colbert. Aussi l'appe- » laient-ils ministre avare, sans songer que Fouquet donnait un argent volé. » Ces doléances, qui s'adressent au caissier infidèle et prodigue, prouvent seule- » ment que Fouquet était habile à se faire des créatures, et à entretenir des

1. Il aurait fallu mettre 1662-1665, car si le premier document du volume est de janvier 1662, le dernier est du 15 novembre 1665.

2. On regrette que M. R. cite d'une manière aussi vague. Nommer un auteur, cela ne suffit pas. Il faut toujours désigner l'édition, le volume et la page; il faut, en un mot, rendre toute vérification aussi facile que faire se peut.

» flatteurs et des maîtresses avec l'argent d'autrui; mais c'est là le fait d'un voleur; il mérite une punition et la justice doit l'infliger. »

Je me reprocherais de ne pas ajouter à cette citation la citation des excellentes paroles par lesquelles M. R. termine son avertissement (p. xxxi) : « Le souvenir des malheureux occupe si peu la mémoire humaine que les contemporains n'ont pas daigné nous informer du temps et du lieu de la mort du surintendant. Ce problème exerce encore la curiosité des chercheurs et des érudits. Si cette indifférence servait à détourner la postérité des voies malsaines où entraînent l'âpreté au gain et la soif des honneurs, la captivité de Fouquet et les malheurs de ses enfants n'auraient pas été tout à fait inutiles. »

Parmi les documents empruntés par M. Ravaisson aux Archives impériales, aux Archives de la guerre, aux Archives de la marine, à la Bibliothèque impériale, à la Bibliothèque Mazarine, surtout à la Bibliothèque de l'Arsenal, et, en petit nombre, à la Bibliothèque de Toulouse, à celle de Dijon, aux Archives de Venise, au *British-Museum* et au *State-papers office*, je signalerai, comme les plus intéressants, les lettres d'Ismaël Boulliau, traduites du latin (p. 1, 97, 102, 175, 393), les lettres de Le Tellier à d'Artagnan (p. 3, 54, 67, 74, 185, 199, 200, 203, 204, 210, 394, 418), à divers personnages, notamment à Colbert, à Besmaus, à M^{me} Fouquet (p. 3, 8, 10, 15, 25, 28, 42, 45, 53, 72, 74, 75, 77, 125, 126, 146, 149, 155, 176, 181, 203, 396), les lettres de Louis XIV à d'Artagnan (p. 10, 28, 42, 43, 45, 47, 51, 53, 61, 85, 88, 93, 115), à Besmaus (p. 31, 32, 36, 38, 39, 40, 43, 44, 52, 58, 64, 69, 74, 77, 80, 84, 87, 89, 109, 128, 134, 135, 141, 154, 155, 161, 396, 405, 428, 445), à Pomponne (p. 218, 398), à Talon (p. 162); les lettres de M^{me} Fouquet, la mère, au roi (p. 12, 58, 115, 156, 167)¹, une lettre du maréchal Fabert à d'Andilly (p. 17), deux lettres du comte d'Estrades au roi (p. 19, 23), une lettre de

1. Ces lettres sont toutes très-remarquables et je me demande si elles n'ont pas été rédigées par la très-habile plume de Pellisson. Voici le début de la première de ces lettres (5 mars 1662) : « Sire, Marie de Maupeou, veuve de messire François Fouquet, comtesse de Siller d'Etat ordinaire, la plus malheureuse mère du monde, supplie très-humblement Votre Majesté de regarder son extrême affliction d'un œil de pitié, et avec une bonté royale. — Depuis la perte de son mari, très-fidèle serviteur des rois prédécesseurs de Votre Majesté, elle souffrait les ennuis d'un long veuvage, consolée seulement par les services que Votre Majesté recevait encore de sa famille, et, ne prenant autre part que celle-là aux choses du monde, ne pensait plus qu'à prier Dieu et à attendre une mort tranquille, lorsqu'elle apprit que celui de ses enfants à qui Votre Majesté avait confié ses finances avait été arrêté par son commandement, ses biens saisis, sa femme reléguée, trois de ses frères exilés de la cour, ses enfants presque réduits à la misérable condition des enfants exposés, ses amis renoncer publiquement à ses intérêts, ou les trahir en secret, ses domestiques en prison ou en fuite, elle seule, âgée, malade, abandonnée de tous, restée d'une si nombreuse famille pour soutenir le poids de tant de malheurs, sans autre recours qu'à Dieu, en qui elle a toujours espéré, et aux bontés de Votre Majesté, qu'elle implore avec tout le respect et l'humilité dont elle est capable. — Dieu est témoin, Sire, que ce qu'elle regrette dans ce malheur n'est pas les biens et la fortune de son fils, où elle a toujours été peu attachée; toute sa douleur est qu'il ne lui soit plus permis de croire et de dire son fils innocent, quand le plus éclairé de tous les rois semble le traiter en coupable. Et dans l'excès de son affliction, elle lui redemanderait presque la vie qu'elle lui a donnée si elle n'espérait encore que Votre Majesté le trouvera peut-être moins criminel que son malheur ne le fait paraître... »

Bouhier, le futur président au Parlement de Dijon (p. 24), deux lettres de Gourville à Colbert (p. 36, 439), trois lettres de Saint-Aignan au même (p. 37, 68, 78), quatre lettres de Besmaus au même (p. 54, 76, 112, 185), une série de lettres de Foucault au même (p. 92, 93, 161, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 191, 192, 193, 194, 222), plus une lettre au chancelier Séguier (p. 208)¹, plusieurs lettres de Chamillart à Colbert (p. 95, 97, 99, 100, 114, 184, 198, 221, 410), deux lettres de Colbert à Séguier (p. 103, 181), une lettre du premier président Brulart à La Vrillière (p. 118), une lettre de Pomponne à Turenne (p. 123), une autre lettre de ce même Pomponne à Arnaud d'Andilly, son père (p. 400), plusieurs lettres de Louvois (p. 127, 142, 145, 394, 399, 404, 405, 408, 410), deux lettres de M^{me} Pellisson à Colbert (p. 141, 210), deux lettres de la maréchale de L'Hôpital, au même (p. 151, 152), une lettre du savant évêque de Montpellier, François Bosquet, à Séguier (p. 174), une lettre de Séguier à Colbert (p. 188), une lettre du maréchal de Clérambault à Colbert (p. 211), une lettre de d'Artagnan, au même (p. 393), une lettre d'Arnaud d'Andilly à M^{me} de Sablé (p. 399), une lettre de Lauzun² à Colbert (p. 452), une lettre du gouverneur Saint-Mars, au même (p. 453), etc. A côté de tant de lettres qui ne présentent pas seulement un vif intérêt historique, mais qui, pour la plupart, sont dignes du grand siècle par les qualités du style, figurent de nombreux et importants documents relatifs à la chambre de justice (délibérations, arrêts, interrogatoires, etc.), que l'on trouvera aux pages 81, 86, 163, 205, 209, 211, 218, 225 à 245, 247 à 260, 261 à 273, 274 à 286, 287 à 297, 297 à 308, 308 à 314, 315 à 323, 323 à 331, 334 à 343, 343 à 357, 357 à 373, 373 à 389, 390 à 392, 403, 406, 408, 414, 418, 422 à 428, 430, 433, 435, 444, 453, 454.

L'avertissement renferme un très-bon et très-clair aperçu du système financier au xvii^e siècle. Difficilement le lecteur aurait pu être mieux préparé à l'étude d'un volume que seuls les gens spéciaux auraient été à même d'aborder directement. Quelques assertions de l'auteur sont, il est vrai, contestables, et, par exemple, il a trop généralisé, quand il a regardé presque tous les mariages accomplis sous le règne de Louis XIV comme des affaires où l'argent était tout et où le cœur n'était rien, et quand il a attribué à ces unions des résultats physiques si singuliers (p. viii). Mais ce sont là des choses incidentes qui n'empêchent pas l'ensemble des renseignements fournis par M. R. sur les contribuables, sur les impôts et sur les abus commis dans la perception de ces impôts, de former un chapitre des plus instructifs.

1. Puisque j'en trouve l'occasion, je dirai que le savant éditeur des *Mémoires de Foucault* dans la *Collection de documents inédits*, M. F. Baudry, a oublié d'imprimer, à la suite de ces mémoires, deux lettres inédites du célèbre intendant qui sont conservées à la Bibliothèque impériale (*Mélanges* de Clairambault, p. 349 et 355 du volume 284).

2. Voir p. 433 et suiv. quelques documents sur la captivité de Lauzun. M. R. a réuni ces documents à ceux qui concernent Fouquet, parce que tous les deux furent enfermés à Pignerol et qu'il était impossible de scinder la correspondance de M. de Saint-Mars, leur geôlier commun.

Les notes, un peu maigres, sont exactes. La table des matières est très-bien faite¹. En somme, beaucoup d'éloges sont dus au zèle et au soin de M. Ravaisson, et, pour ma part, c'est d'un cœur reconnaissant que j'adresse au vaillant et consciencieux érudit non moins de félicitations pour ce qu'il a fait que de vœux pour ce qu'il lui reste à faire.

T. DE L.

145. — **Le Canton de Vaud et la Suisse de 1798 à 1815.** Récits historiques, par J. CART. Lausanne, Bridel, 1868. In-18, 112 pages. — Prix : 1 fr. 25.

Cette brochure est composée de trois *conférences* faites par l'auteur ; c'est dire que ses *récits* n'ont pas la prétention de rien apporter de nouveau. Ils sont bien écrits et sagement pensés, et bien qu'ils s'adressent surtout aux compatriotes de l'auteur, ils offriront plus d'un trait intéressant pour les lecteurs qui se plaisent à étudier dans leurs détails et leurs contre-coups les grands événements historiques, et spécialement pour les Français, si intimement mêlés, à l'époque qu'a choisie M. Cart, à l'histoire de la Suisse.

146. — **Manuel alphabétique et synoptique de l'orthographe française,** en trois parties, par Fréd. HISELY. Lausanne, Bridel, 1868. In-18, viii-176 pages. — Prix : 2 fr.

Ce petit livre peut être assez utile à cause de sa composition *synoptique*, qui permet de se rendre un compte plus exact que la forme simplement alphabétique des absurdités de la prétendue orthographe française. L'auteur l'a reconnu : « Ces rapprochements, dit-il, feront mieux encore ressortir les difficultés inutiles » qui, à cet égard, se rencontrent dans la langue (*lisez* dans l'écriture) ; et l'on jugera peut-être que les écrivains sérieux devraient de leur chef entrer dans » la voie des simplifications raisonnables. »

Il est fâcheux que M. Hisely ne se soit pas borné à faire un manuel d'orthographe, et qu'il ait prétendu avoir souvent « recours aux origines de la langue. » Il a montré qu'il ne connaissait en aucune façon l'histoire et l'étymologie de notre idiome ; il met particulièrement en avant un *celtique* des plus extraordinaires, et le latin est trop souvent à l'avenant. Il serait aussi aisé qu'inutile de justifier cette critique par de nombreux exemples. — M. H. se sert parfois d'expressions qui semblent propres à son pays ; je note le mot (employé p. 153, 163, etc.) de *relief*, pris dans le sens de *relevé* ; le terme suisse est plus vif et plus français que celui qu'on emploie seul en France.

G. P.

1. J'y ai pourtant remarqué quelques petites omissions. Il est question de Foucault p. 151, et la table ne renvoie pas à cette page.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30

— 25 Juillet —

1868

Sommaire : 147. KAYSSLER, Théorie de l'Accent russe. — 148. PAPE et BENSELER, Dictionnaire des Noms propres grecs. — 149. *Joguenet ou les Vieillards dupés*, de MOLIÈRE, p. p. le bibliophile JACOB. — 150. STEENACKERS, l'Invasion de 1814 dans la Haute-Marne.

147. — **Die Lehre vom russischen Accent.** Mit Rücksicht auf die Accentuations-systeme verwandter Sprachen bearbeitet von Dr. L. KAYSSLER. Berlin, Ferdinand Schneider, 1866. In-8°, 97 pages. — Prix : 2 fr.

Ceux qui s'intéressent aux questions d'accentuation et qui pensent comme nous qu'elle jouent un rôle très-important dans l'histoire des langues, de leur origine, développement et transformation, feront bon accueil à l'opuscule que nous n'annonçons qu'aujourd'hui quoiqu'il ait paru depuis plus d'un an. Lorsque à une époque déjà éloignée nous avons abordé nous-même le problème alors nouveau de l'accentuation dans les idiomes indo-européens, nous manquions de ressources nécessaires pour le poursuivre sur le domaine des langues slaves. La grammaire comparée et la philologie n'ont certes pas encore dit leur dernier mot sur ces langues; mais ce que nous en savons dès à présent, et ce que nous en apprend M. Kayssler ne nous paraît pas devoir mettre en doute les résultats obtenus par des recherches précédentes. Nous nous confirmons au contraire dans la vue émise déjà ailleurs par nous, que les peuples appartenant à la grande famille indo-européenne ont, après leur séparation du tronc commun, imprimé chacun en particulier à la langue qu'ils parlaient, pour ce qui concerne l'accent et le reste, une direction différente et tout à fait originale. En la formant ou plutôt en la transformant, chacun a usé d'une si grande liberté, qu'il n'a pas été très-aisé d'établir la primitive identité de tous ces idiomes; y a-t-il par exemple deux langues qui soient plus rapprochées l'une de l'autre que le russe et le polonais? La ressemblance est telle, que les nationaux des deux pays se comprennent sans grand effort et sans avoir fait aucune étude préalable. Et cependant leurs systèmes d'accentuation varient, comme on dit, *toto cælo*. Comme les autres nations modernes, les Polonais ont perdu le sens des distinctions prosodiques, et entraînés par un besoin de simplification qui malheureusement ne se manifeste que dans cette partie de leur grammaire, ils sont arrivés à accentuer tous leurs mots sur la pénultième. Les causes qui ont amené cette singulière uniformité sont probablement multiples; peut-être le voisinage des Allemands qui pour des motifs bien différents ont adopté un genre d'accentuation au moins semblable, n'y est-il pas étranger. Mais quel est notre étonnement, lorsque nous voyons le russe conserver la mobilité des accents lithuaniens et sanscrits, et échapper souvent par la bizarrerie et le caprice aux règles auxquelles le plus ancien des idiomes indo-européens s'est rarement soustrait. Il nous a été possible de nous

rendre compte de l'accentuation grecque et latine, parce qu'elle est limitée et jusqu'à un certain point déterminée par la quantité des deux dernières syllabes des mots; nous nous expliquons celle des langues germaniques, parce qu'elle a fini par se fixer dans la plupart des cas sur la syllabe radicale. On peut essayer de suivre le mouvement si varié et en apparence si capricieux de l'accent sanscrit; car quoiqu'il ne reconnaisse ni l'influence de la quantité prosodique, ni la supériorité de la syllabe radicale sur les autres, on remonte presque toujours sans grand effort jusqu'à l'origine des mots de cette langue antique et on assiste pour ainsi dire à leur génèse. On trouve alors qu'au commencement c'était la syllabe qui la dernière venait s'ajouter au mot, ou celle qui venait de subir la dernière modification quelconque qui attirait sur elle l'accent; c'est là ce que nous avons appelé le principe du dernier déterminant, principe dont on peut suivre les traces dans le grec et le latin, mais qui de bonne heure est battu en brèche par un principe opposé, que l'on peut désigner par le nom de principe *logique*. Celui-ci s'efforce d'établir peu à peu une sorte de hiérarchie entre les mots d'une même phrase et les syllabes d'un même mot; instinctivement il distingue entre des mots forts et des mots faibles, entre des syllabes constituant le corps du mot et celles qui en forment la terminaison. Ce principe donne ainsi naissance aux enclitiques et aux mots *atones*, et, sans s'attacher, dans les langues du midi au moins, à découvrir la syllabe radicale, il amène petit à petit l'affaiblissement des désinences.

Les Russes, comme de raison, n'ont plus aucune conscience des éléments qui constituent les mots de leur idiome si riche; les Indous seuls paraissent les avoir conservés assez longtemps pour avoir pu nous présenter l'analyse complète de leur langue et pour s'assurer ainsi la réputation d'être les meilleurs grammairiens de l'antiquité. Les plus anciens monuments de la langue russe au contraire ne datent que du moyen-âge. On n'y trouve plus aucune trace de quantité prosodique. En fait d'accent, il n'y en a plus qu'un seul, l'accent aigu. Nous ne connaissons plus les phases par lesquelles la langue russe a dû passer; nous ignorons par conséquent pareillement l'histoire de son accentuation. Telle qu'elle se présente à nous à présent, il sera difficile de la coordonner en un système dont tout arbitraire soit exclu. La langue ayant conservé une très-grande partie de ses anciennes terminaisons, a laissé à l'accent une très-grande mobilité, et cette mobilité a dû être d'autant plus aventureuse, que l'accent n'a été soumis que très-rarement à des influences prosodiques ou à la règle du principe logique; souvent en revanche il paraît obéir au principe du dernier déterminant; mais ce principe a perdu sa fermeté primitive et il pourrait prendre le nom du principe de la dernière *impression*.

En prenant pour exemple la racine *vjed*, savoir, M. Kayssler n'a pas de peine à prouver que l'accent russe se meut avec une extrême facilité du radical (*vjédajtj*, infinitif, savoir) à la désinence (*vjestovò*, messager); qu'il peut prendre place aussi bien sur la préposition (*póvjestj*, récit) que sur l'apposition (*blágovjestitj*, sonner la messe). Toutefois en comparant l'accentuation russe à celle de la langue lithuanienne, il croit pouvoir affirmer que la première est moins variable;

qu'elle commence à se fixer de plus en plus sur la même syllabe qui n'est pas nécessairement, comme en allemand, la syllabe radicale.

En lithuanien l'accent sert encore plus souvent à marquer la différence des cas, p. e. *pónas*, maître; acc. *poną* (c'est un petit signe marquant une nasalation faible; ce signe ressemble à un petit *c*, mais il faut l'attacher au pied de la voyelle), de même dat. *pónui*, gen. *póno*, mais locatif et vocat. *ponè*, instr. *ponù*. En russe, où *pónas* se dit *pan*, l'accent reste au singulier invariablement sur le radical; au pluriel au contraire il se place aussi invariablement sur la désinence. Ainsi nom. voc. *panùj*, acc. *panów*, locat. *panách*, dat. *panám*, instr. *panámy*. On arrive aux mêmes résultats lorsqu'on compare la déclinaison du lith. *pírztas*, doit, à celle du russe *pérst*. La mobilité de l'accent russe sert dans ces mots à faire ressortir davantage la différence du singulier et du pluriel, fonction qui en allemand est dévolue quelquefois à l'inflexion de la voyelle radicale, p. e. *Haus*, maison, plur. *Häuser*. La plupart des féminins russes en *a* ont l'accent sur la terminaison, conformément au principe de la dernière impression dont nous avons parlé plus haut. Quelques-uns d'entre eux retirent cet accent à l'accusatif sing. et au nom. plur., p. e. *ruká*, main, accus. *rúku*, nom. pl. *rukí*; de même en lithuanien *ranká*, acc. sing. *ránką*. Le russe *borodá*, barbe, fait à l'accus. *bórodu*, au nom. plur. *bóroduj*, de même *skawaradá*, poêle, à l'acc. *skóworodu*, nom. pl. *skóworoduj*. C'est ainsi que le lith. *Létuwá*, Lithuanie, fait à l'accus. *Létuwą*. Mais les noms lithuaniens retirent l'accent encore dans d'autres cas qu'à l'accusatif et au nom. pluriel.

Seulement nous ne pouvons approuver M. Kayssler, lorsqu'il croit reconnaître une preuve de l'énergie de l'accent russe dans le mouvement qui le transporte de la première syllabe à la dernière et *vice versa*; ou bien une preuve de son affaiblissement dans des noms comme *sirotá*, orphelin, faisant à l'accus. *sirótu*, au nom. plur. *sirótuj*. Nous ne prétendons pas tout expliquer; mais si *skawaradá*, la poêle, fait à l'accus. *skóworodu*, nous ne saurions voir dans l'obscurcissement de l'*a* primitif en *o*, la conséquence d'un accent plus fort portant sur la première syllabe; nous croyons y démêler plutôt l'influence de l'*u* de la désinence s'assimilant les *a* renfermés dans les syllabes précédentes. D'un autre côté si *voloknó*, le tissu, fait au pl. *volókna*, au lieu de *vólokna*, si les masc. *kamen*, pierre, *koren*, racine, font au plur. *kaménja*, *korénja*, il faut y voir, ce nous semble, l'action de la double consonnance de la pénultième qui en formant position et en arrêtant davantage l'émission de la voix, fixe l'accent tout près d'elle (comparez ce que M. Kayssler dit p. 38 de sa brochure).

On peut dire en général, que l'accent sert souvent dans la grammaire russe d'admicule à la déclinaison. Nous en trouvons une preuve nouvelle (p. 25) dans les neutres, qui, lorsqu'ils ont l'accent sur la première syllabe au singulier le portent sur la dernière au pluriel, et réciproquement, p. e. *slóvo*, parole, pl. *slová*, mais *lezveje*, lame, pl. *lezveja*. Nous en trouvons une autre dans les cas nombreux où, en dehors des désinences du plur. et de l'accus. sing., celle du locatif singulier attire aussi sur elle l'accent (V. p. 33, 37, 42).

Il paraît que ce sont surtout les oxytons, et après eux les mots empruntés aux

langues étrangères, qui ne gardent pas l'accent sur la même syllabe; l'accent au contraire resterait immobile dans les substantifs verbaux, dans les mots tirés du vieux slave et dans les composés.

Quant aux adjectifs, il est à remarquer que d'après M. Kayssler, ceux qui ont des désinences *pleines* ne changent jamais d'accentuation; tandis que les adjectifs à forme raccourcie la déplacent quelquefois au féminin et au neutre. Ce fait rappelle ce que nous avons dit nous-même sur les adjectifs grecs à désinences virtuelles et à désinences pleines. Seulement nos observations s'adressaient aux trois genres à la fois, l'idiome grec ne cherchant pas à faire ressortir ici la différence des genres par la différence de l'accent (*Accentuat. des langues indo-européennes*, p. 117). Le même fait se répète dans la grammaire russe, lorsqu'il s'agit de la formation des comparatifs. La désinence *jeje* ajoutée aux adjectifs à accent mobile attire l'accent sur elle (c'est-à-dire sur la pénultième). Cette désinence a une forme abrégée, et son accent ne change pas, lorsqu'elle se complète. Mais il remonte à la dernière syllabe du radical, lorsqu'il y a fusion de consonnes, p. e.

dòrog, ami; comparatif, *doròje*
désheb, à bon marché; » *deshèble*
búisok, haut » *búishe*

Il va sans dire aussi que la désinence pleine *ajshij* attire l'accent sur l'*a* de la pénultième. On trouvera p. 90 d'autres exemples du contraste établi par le génie de la langue entre les formes pleines et les formes abrégées. — Les noms de nombre et les pronoms ont une propension marquée à accentuer la dernière; les noms de nombre de 11-19 ont naturellement l'accent sur la syllabe qui lie les unités aux dizaines.

Si dans la déclinaison l'accent sert souvent à contraster le pluriel et le singulier et à faire ressortir certains cas, comme l'accusatif et le vocatif du singulier, on l'emploie souvent dans le verbe pour opposer la première personne du sing. prés. à toutes les autres personnes du même temps; celles-ci dans ce cas sont toujours barytons, tandis que celle-là est accentuée sur la dernière syllabe. Si l'on considère que les formes qui expriment la première personne, ou le *moi*, ont toujours quelque chose d'emphatique, on sera peu disposé à voir dans ce mode d'accentuation un affaiblissement du principe. Dans beaucoup de verbes russes, il est vrai, l'accent se porte sur la désinence à toutes les personnes du présent; l'impératif est généralement dans ce cas; nouvelle preuve de la fausseté de la doctrine de M. Bopp, d'après laquelle l'accentuation la plus ancienne serait celle qui porterait sur la première syllabe des mots, la plus faible et la plus récente celle qui porterait sur leur terminaison. Le contraire souvent serait plus vrai. — Ajoutons que lorsque la première personne du sing. n'est pas un oxyton, l'accent ne change pas et reste dans toutes les personnes sur la même syllabe (p. 62). Le lithuanien a ceci de particulier que ce sont souvent les premières et secondes personnes qui ont l'accent sur la dernière. Dans cette langue comme en russe on remarque qu'il y a comme en allemand des prépositions qui, composées avec des verbes, attirent l'accent, tandis que d'autres en restent dépourvues. Nous citerons pour le lithuanien la préposition *per* et pour le russe la préposition *bui*.

Le prétérit étant formé du verbe être et du participe passé du verbe que l'on conjugue, ce dernier suit généralement l'accentuation mobile de l'adjectif.

Dans les chapitres où M. Kayssler traite de la formation des mots, nous remarquons la même mobilité de l'accent. Ce dernier se fixe de préférence sur certaines désinences, tandis qu'un grand nombre d'autres en sont dépourvues. C'est notamment dans les diminutifs que l'arbitraire se donne carrière libre. Une série de neutres et de féminins oxytons comme : *gnjezdò*, nid; *zernò*, grain; *però*, plume; *golowá*, tête; *zmjejó*, serpent, retirent dans leurs formes diminutives l'accent au-delà de la syllabe où il était fixé dans les formes simples. Ainsi : *gnjezduihko* (syll. rad.), *zèrnushko* (it.), *pèruihko* (it.); mais *golòbka*, *zmjéjka* (influence de la position).

M. Kayssler signale p. 51 un phénomène curieux, sur lequel malheureusement, il ne s'explique pas avec assez de clarté. Dans leurs chants populaires les Russes n'emploient ni des pieds mesurés prosodiquement à la façon des anciens, ni un nombre de syllabes toujours égal; ils se servent d'un rythme qui paraît déterminé, si l'on peut s'exprimer ainsi, par le sentiment. Mais cet accent rythmique ne s'accorde pas nécessairement avec l'accent grammatical. Tout au contraire le vers paraît tirer un charme particulier de mots employés plusieurs fois avec des accents différents, tantôt grammaticaux et tantôt rythmiques. Des faits analogues se trouvent pourtant dans toutes les langues, et nous en avons signalé nous-même un grand nombre dans la poésie allemande et anglaise.

Mais les pages les plus intéressantes du travail de M. Kayssler sont peut-être celles où il traite de l'enclise dans la langue russe. Bien entendu, cette enclise ne saurait se comparer à celle des anciens Grecs où le mot faible qui s'appuie sur celui qui précède ne perd pas entièrement son accent, mais le rejette sur ce dernier. L'enclise russe rappelle plutôt une série de faits qui se rencontrent dans les grammaires latine et sanscrite. C'est ainsi que les pronoms personnels et possessifs perdent leur accent, comme dans la phrase suivante :

tshíí otzá twoego i máter twoyou

honora patrem tuum et matrem tuam.

Des prépositions qui ordinairement sont prononcées sans accent, s'accentuent devant des substantifs ou des noms de nombre à accent mobile, lorsque ces derniers avaient l'accent sur la première syllabe, p. e. :

béreg, bord, berge; nom. pl., *beregá*

avec les prép. *na* et *po* : *ná bereg*, *pó beregu*.

Rien n'est changé au locatif accentué sur la dernière : *na beregú*. D'autres exemples seraient : *golová*, tête, *pód golovu*; *dvóe*, *dvoich*, précédé de *po*, font : *pó dvoe*, etc.

Les Russes ne tolèrent donc pas plus que les Grecs et les Latins deux accents placés côte à côte : lorsque la préposition précède le mot dont la première syllabe est accentuée, elle semble attirer sur elle l'accent en agissant comme dernier déterminant; mais la désinence du locatif porte un accent tellement fort qu'il l'emporte sur celui de la préposition qui alors devient *atonon*. La préposition devient encore *atonon* lorsque le substantif qui en dépend est suivi d'un autre

substantif, qui détermine ce dernier ; c'est ainsi que l'on dit : *jivet zá gorodom*, il vit derrière la ville ; mais *za górodom Archaigílskim*, derrière la ville d'Archangel.

Pareillement aux prépositions, les noms de nombre *dva*, *tri*, enlèvent leur accent aux substantifs de valeur faible : *god*, heure, *den*, jour, *notsh*, nuit, *raz*, fois, p. e. *dvá goda*, *trí dnja*, *dvjé notshi*. Évidemment les noms de nombre sont considérés ici comme les derniers déterminants des notions plus générales de jour, heure, nuit, fois.

Mais lorsque la préposition précède le nom de nombre, c'est l'accent de la préposition qui l'emporte et c'est le nom de nombre qui descend au rang d'un atonon, p. e. *zá dva góda*, après deux heures, *zá tri ráza*, après trois fois.

La négation *ne* attire sur elle l'accent de la première syllabe des prétérits et des participes passés à accent mobile, p. e., du verbe *vrat*, prendre : *né bral*, *né braly*. Elle attire aussi sur elle l'accent de six adjectifs à forme abrégée : *liub*, convenable, *mil*, cher, *bésel*, joyeux, *dórog*, ami, *mólod*, jeune, *sólon*, salé. Enfin elle est accentuée lorsqu'elle tient lieu en même temps du verbe substantif, p. e. dans *né* pour *né est* ; et lorsqu'elle est suivie des cas obliques des pronoms relatifs : *kto*, *tshito*, p. e. *nékogo*, *netshtego*, *nékomu*, etc. On peut dire en général que les pronoms et adverbés relatifs, ainsi que les conjonctions explicatives, sont prononcées sans accent, tandis que les pronoms et adverbés interrogatifs gardent toujours le leur ; il en est de même des interjections tenant lieu d'une phrase entière. On nous cite encore comme n'ayant pas d'accent le verbe impersonnel *builo* (fuit) et la conjonction *lebo* (ou, soit), lorsqu'elle suit d'autres mots comme un annexe ; enfin *i* (et, aussi) et *no* (mais), qui ne sont accentués que lorsqu'ils sont séparés du mot suivant par un signe de ponctuation. On peut comparer sous ce rapport, p. e. le grec οὐκ.

Terminons par une dernière observation. Les prépositions bisyllabes *bezo*, sans ; *izo*, de ; *nado*, sur ; *obo*, autour ; *predo*, devant ; *tshrezo*, à travers ; et les trisyllabes *peredo*, *tsherezo*, perdent l'accent devant des pronoms qui commencent par deux consonnes, p. e. *bezo vszéch*, sans tout. C'est la masse plus compacte du pronom qui semble assurer à l'accent de ce dernier la victoire sur l'accent de la préposition. Celle-ci sert pour ainsi dire de point d'appui pour aider à la prononciation de la double consonnance.

L'accent russe a tout à fait le caractère de l'accent moderne : c'est un coup, un appui de la voix, qui renforce, pour ne pas dire allonge, la syllabe sur laquelle il se pose, et qui joue dans la poésie savante un rôle analogue, à celui qui lui est dévolu dans la poésie des Allemands et des Anglais. Nous avons déjà dit plus haut que cet accent est un accent aigu, qu'il n'est plus question ni du grave ni du circonflexe, ni de valeurs prosodiques proprement dites. Il ne reste de ces dernières qu'une certaine influence de la double consonnance, faisant position quelquefois et déplaçant l'accent pour le fixer tout près d'elle. Si faibles que soient ces restes de l'ancienne quantité, ils subsistent, tandis qu'ils ont entièrement disparu dans l'allemand moderne. C'est ainsi que l'enclise qui dans la langue russe, comme en allemand et même en latin, semble être le résultat d'une certaine hiérarchie établie par l'esprit entre les mots importants et les éléments

formatifs du discours, conserve quelques vestiges d'un principe plus matériel, tenant compte du choc de deux accents qui se suivent dans deux syllabes qui se succèdent, ou de deux consonnes qui commencent certains mots et qui pour pouvoir mieux se prononcer dépouillent de leur accent les particules qui précèdent. — Nous avons dit que si le principe de l'accentuation sanscrite pouvait être appelé celui du dernier déterminant, celui de l'accentuation russe qui s'en rapproche mériterait peut-être celui de la dernière impression. Les Indous savaient parfaitement pourquoi ils accentuaient l'augment, la plupart des préfixes et prépositions, les désinences des verbes forts et des noms primitifs; ils sentaient que s'ils³ faisaient un psoparoxyton de *bōdhāmi*, c'est que l'antépénultième renfermait le *guna* qui avait donné au mot sa forme définitive; et que si dans *tutāmi* ils plaçaient l'accent sur la pénultième, c'était à cause de la caractéristique *a* qui se présente comme la dernière modification du mot indiqué. Ce n'est plus le souvenir des origines, c'est le sentiment seul qui paraît guider les Russes, lorsque à l'aide de l'accent ils s'efforcent de faire ressortir la différence du singulier et du pluriel, l'importance d'un cas comme le locatif, l'influence d'un préfixe ou d'une préposition, ou enfin de telle ou telle désinence dans la formation des mots. D'ailleurs les incertitudes ici sont nombreuses, et bien souvent nous nous trouvons en présence de points sur lesquels des grammairiens célèbres, tels que Miclosich, Gretsch et Wostokoff, ne sont nullement d'accord (v. p. 49 et ailleurs). — Le lent affaiblissement des désinences dont l'accent se retire, la nature de plus en plus enclitique ou *atone* d'une foule de petits mots (pronoms, conjonctions, particules), appelés par les Chinois les mots vides des discours, la subordination de ces mots et de leurs semblables aux mots plus importants de la phrase, le caractère de plus en plus terne de l'accent lui-même qui cesse d'être ce qu'il était d'abord, une note, un chant imperceptible (*cantus obscurior*, *προσφῶδιον*) qui accompagnait le mot : ce sont là des faits dont l'origine remonte assurément aux premiers âges du monde, mais qui ne jouent un rôle considérable que dans les idiomes modernes où ils dominent et dont ils gouvernent l'organisme transformé.

Ces transformations ont atteint les langues slaves, le lithuanien et le russe surtout, plus tardivement que les langues néo-latines, et même plus tardivement que les langues germaniques. Aussi, ces langues ont-elles conservé, grâce à la richesse de leurs flexions, à la multiplicité de leurs formes, une merveilleuse souplesse, une rare puissance qui, en leur pronostiquant une durée séculaire, semblent leur assurer des aptitudes poétiques exceptionnelles. Les flexions et les syllabes formatives de la langue russe, maintenant que celle-ci est fixée par l'usage et par une littérature respectable, ne sauraient plus périr. Mais il ne serait pas impossible qu'au fur et à mesure que la nation russe se mêlera davantage au grand mouvement de la civilisation occidentale, son idiome se rapprochât davantage, ne fût-ce que par l'accentuation et une construction plus analytique de la phrase, des idiomes des peuples voisins, et introduisît dans l'une et dans l'autre une certaine régularité analogue à celle que nous voyons régner dans les langues anglaise et allemande.

148. — D^r W. PAPE'S **Wörterbuch der griechischen Eigennamen**, dritte Auflage, neu bearbeitet von D^r G. Ed. BENSELER, zugleich als dritter Band von Pape's Handwörterbuch der griechischen Sprache in vier Bänden. Livr. I, II, III. Braunschweig, Vieweg et fils, 1863-1867. In-8°, 1295 pages. — Prix: 16 fr.

La première édition de ce dictionnaire des noms propres grecs a paru en 1842; elle formait alors le troisième volume d'un dictionnaire grec à l'usage des classes très-estimé en Allemagne, et très-approprié à l'usage auquel il était destiné. Ce volume, assez mince, ne contenait guère de noms que ceux qui étaient fournis par les auteurs les plus connus, par la portion du *Corpus inscriptioum græcarum* qui avait paru alors et les monnaies contenues dans Mionnet. La seconde édition n'avait pas été bien considérablement augmentée. Jusqu'ici ce dictionnaire était le plus complet qu'on possédât des noms propres grecs. Il présentait cependant des lacunes considérables. Les citations pour chaque nom y étaient peu nombreuses et, spécialement pour les noms étrangers mentionnés par les auteurs grecs, il était très-défectueux.

La troisième édition, donnée par M. Benseler, et dont nous annonçons aujourd'hui les trois premières livraisons, n'est plus le simple complément d'un dictionnaire classique; c'est déjà un livre à part, c'est un acheminement vers la composition d'un *Onomasticum* complet, dont la rédaction se fera encore attendre quelque temps. Pour donner une idée de la mesure dans laquelle l'ouvrage primitif est enrichi, il suffit de dire que cette édition contient un bon tiers de noms en plus, et que, quant aux dimensions, elle est presque quatre fois aussi forte que la première. Le cercle des auteurs qui ont été dépouillés ou dont on a consulté les *indices*, s'est considérablement agrandi. Il ne s'étend pas encore à certains auteurs tout à fait spéciaux, tels que les mathématiciens, pour lesquels on n'a pas d'*index* suffisant. Il ne comprend pas non plus les noms orientaux cités *uniquement* par Josèphe et Philon. Les Septante et le Nouveau Testament en revanche ont été mis à contribution d'une manière satisfaisante. Les inscriptions grecques publiées, dont le nombre a presque doublé depuis 1842, ont fourni un assez fort contingent. M. B. n'a cependant consulté que le *Corpus inscriptionum Græcorum* (qui, comme on le sait, manque d'*index*, et où l'on pourra trouver encore quelques noms qui ont échappé à l'auteur), les travaux de Keil, de Curtius; les données fournies par quelques dissertations spéciales sur les inscriptions de l'Attique et de la Béotie. M. Kumanudes d'Athènes a cédé à M. B. les additions qu'il avait faites sur son exemplaire du Lexique de Pape, et qui sont empruntées aussi en grande partie aux inscriptions, entre autres depuis la lettre λ au texte des inscriptions delphiques recueillies par MM. Wescher et Foucart.

On retrouve en outre dans cette édition la dissertation si précieuse *sur les noms propres grecs* que M. Pape avait placée en tête de sa première édition et que la seconde ne contenait que sous la forme d'un abrégé incomplet.

M. Benseler a ajouté à chaque article, non pas la traduction proprement dite du nom, qui ne se trouve que rarement, mais bien le nom équivalent allemand. Comme la signification des noms propres allemands n'est souvent

accessible qu'à ceux qui connaissent le vieux allemand et le gothique, ces indications, utiles aux personnes qui font de la philologie comparée, ne le sont pas toujours également au vulgaire. Ainsi, par exemple, on sera fort surpris d'apprendre que le nom Ἀριστόβουλος correspond à celui de *Hubert*, en ancien haut allemand *Hugiberaht*, c'est-à-dire « de très-bon conseil; » Ἀριστοκράτης à *Richard*; Θεόφραστος à *Alfred*, Πασιφών à *Lambert*. Ces rapprochements sont curieux et instructifs; ils occupent relativement peu de place, et ne gênent nullement ceux qui n'y prendraient pas d'intérêt. Nous les trouvons cependant beaucoup moins importants lorsqu'ils s'appliquent aux noms de lieux que quand ils sont faits à propos des noms de personnes. Très-souvent les traductions sont doubles ou incertaines et ne sont pas réellement des noms de localités allemandes; ainsi, suivant certains étymologistes, Corinthe correspondrait à *Hombourg*, suivant d'autres il faudrait le traduire par « demeure des punaises » (*Wanzenheim*). D'autres fois il faut chercher un peu loin pour trouver une analogie; p. ex. : Καλύδνα = *Reichenau* (riche prairie); Καλυδών = *Schœnau* (belle prairie). Les deux noms ne devraient-ils pas se traduire par « belle prairie, » c'est-à-dire par *Schœnau*. Quoi qu'il en soit, le dictionnaire fournit par ce côté aussi des matériaux précieux au linguiste.

Une particularité dont il est bon d'être prévenu, c'est que l'auteur donne les noms dont on n'a pas d'exemple au nominatif, à l'endroit où doit se trouver, dans l'ordre alphabétique, le cas oblique connu. Ainsi Μαρυώτις est connu comme nom égypto-grec de femme, par un papyrus où il se trouve au génitif: c'est donc à Μαρυώτιος qu'il faudra le chercher.

Tel qu'il est, le dictionnaire est très-satisfaisant et très-clairement disposé. L'auteur s'est parfaitement rendu compte qu'il faisait non pas un dictionnaire d'histoire et de géographie, mais un véritable répertoire de noms propres. Il renvoie à tous les passages qui contiennent quelque indication sur les personnages ou les localités et se borne aux indications les plus indispensables sur la nature des citations. Ainsi à l'article Παλλάς on trouve d'abord les renvois relatifs à la signification de ce nom; puis les cas principaux dans lesquels Athéné est appelée ainsi: dans Homère toujours Παλλάς Ἀθήνη, depuis Pindare Παλλάς tout court ou avec diverses épithètes telles que κοῦρη, ou παρθένος. Ensuite avec des surnoms spéciaux: Πολιάς, πολιοῦχος, Νίκη, surtout lorsqu'il s'agit de statues ou de temples. Puis vient l'observation qu'il n'est pas employé en prose et alors seulement les significations métaphoriques (p. ex. Παλλάδος πρόσωπον = le statère) surtout dans les poètes latins p. ex. celles de temple, statue de Minerve; celle d'*olivier*, etc. Suivent des expressions consacrées telles que Παλλάδος πόλις = Athènes; Παλλάδος γῆ = l'Attique. Enfin on énumère les autres Pallas connues: en mythologie une fille de Triton; et plusieurs femmes citées dans les auteurs ou les inscriptions.

Ceci suffira pour montrer tout le parti que peuvent tirer de ce travail consciencieux et patient les philologues, les historiens et les géographes, tous les services qu'il peut rendre pour l'explication des écrivains de l'antiquité. Il ne nous reste plus qu'à féliciter M. Benseler et son éditeur et à faire des vœux pour que le quatrième et dernier fascicule ne tarde pas à venir couronner cette utile entreprise.

Ch. M.

149. — **Joguenet ou les Vieillards dupés**, comédie en trois actes, par **MOLIÈRE**, première forme des *Fourberies de Scapin*, d'après un manuscrit contemporain et qui paraît être autographe, par le bibliophile **JACOB**. Genève, J. Gay et fils, 1868. In-18, xx-149 pages. — Prix : 12 fr.

Cette plaquette fait partie de la *Collection moliéresque* dont la *Revue critique* a déjà parlé (1867, t. I, art. 227, 239; 1868, t. I, art. 27). L'éditeur, M. Paul Lacroix, semble avoir gardé son manuscrit assez longtemps dans ses cartons, car la préface est datée de juillet 1865.

Au mois d'avril de cette année 1865, « on vendit à Toulouse après décès les » meubles, hardes et livres du marquis de Bournazel. » Dans ces papiers se trouvait un petit manuscrit, de 52 feuillets in-4°, contenant ce que vient de publier M. P. L. L'éditeur en a fait le point de départ de toutes sortes d'hypothèses qu'il n'a appuyées d'aucunes preuves et qui ne soutiennent pas l'examen.

« Ce ms., nous dit-il (*Préf.*, p. vij), est tombé par hasard sous mes yeux, et » j'ai cru y reconnaître à première vue l'écriture de Molière, cette écriture que » que j'avais eu l'occasion d'étudier à loisir dans les annotations de l'exemplaire » d'Andromède (Rouen, Maurry, 1651), qui provenait également (?) de la troupe » de Molière. » Mais l'opinion de M. L. sur les notes de cet exemplaire d'*Andromède* est loin d'être certaine, et on est d'accord pour n'admettre comme autographes que des signatures. D'ailleurs, en note (p. viij), le bibliophile Jacob traite sa supposition d'*à peu près gratuite*, mais il ajoute qu'elle s'est depuis *changée en certitude*, et pourquoi? parce que M. Brouchoud (*Origines du théâtre lyonnais*) « a découvert, dans les archives de Lyon, deux signatures de Molière qui peu- » vent servir désormais à authentifier l'écriture de ce manuscrit. » M. L. a donc fait la comparaison? il a gardé ce ms. et l'a comparé? Et il ne nous donne pas un fac-simile de l'écriture du ms. et des signatures en question? Et il ne dit pas, chose vraiment incroyable, où se trouve maintenant ce ms., qui aurait certes une valeur inestimable et suffirait à enrichir son possesseur, si on pouvait admettre un instant l'inadmissible hypothèse de M. Lacroix! En fait de paléographie, le bibliophile écrit d'ailleurs sans sourciller les choses les plus étranges : « L'aspect général du ms., la couleur de l'encre, la qualité du papier, l'ortho- » graphe surtout, ne laissent pas de doute sur l'âge de cette copie, qui a été » faite certainement de 1640 à 1655. » *Ne laissent pas de doute!* M. L. devrait bien nous faire connaître sur quels principes il se fonde pour de pareilles décisions : quelle est par exemple la couleur de l'encre de 1640 à 1655? Quant à l'orthographe, de deux choses l'une : ou l'éditeur a reproduit celle du ms., et alors c'est l'orthographe du XVIII^e siècle (la nôtre, sauf *oi* pour *ai*, et un ou deux mots comme *sçay*, *plustôt*, *asture*); ou bien il l'a rajeunie, et alors il a manqué à son devoir d'éditeur en ne nous mettant pas à même d'apprécier ce qu'il regarde comme son plus fort argument pour dater le manuscrit.

M. L. n'est pas moins aventureux en ce qui concerne le côté littéraire de la question. Il a reconnu « du premier coup d'œil, » et « à coup sûr, » *Joguenet* pour « une première forme des *Fourberies de Scapin*, jouée sous un autre titre, en » province, plus de vingt ans avant qu'on ne la représentât comme une nouveauté à Paris. » Sauf quelques scènes modifiées au troisième acte, et quelques

mots ajoutés dans le cours de la comédie, *Joguenet* est littéralement la pièce de Molière; or il n'est pas besoin de connaître beaucoup l'histoire et le développement du génie de Molière pour voir que « de 1640 à 1655, » avant *l'Étourdi*, il est tout-à-fait improbable qu'il ait écrit les *Fourberies de Scapin*. L'hypothèse de M. L. est insoutenable, comme tant d'autres qu'il a émises; cet érudit, dont nous reconnaissons le zèle et les services, est possédé d'une véritable manie : celle de grossir le bagage de nos grands écrivains de toutes sortes de choses qu'il ramasse de tous côtés pour les leur attribuer. Ce qu'il a mis sur le compte de La Fontaine est incroyable; il a déjà prêté plus d'une fois à Molière; il faut s'opposer autant qu'on le peut, et dès le début, à ces vaines conjectures qui finissent quelquefois par entrer dans la tradition et nécessitent, pour être enfin éliminées, de grands efforts de critique.

Le ms. qu'a publié M. L. offre à coup sûr une énigme, mais nous la résoudreions tout autrement que lui. A nos yeux, il est clair que ce ms. est postérieur aux *Fourberies de Scapin* et dérive d'un exemplaire imprimé, loin d'être l'original de Molière. Voici les principales différences : d'abord tous les noms sont changés, ainsi : Argante-Alcantor, Géronte-Garganelle, Octave-Alcandre, Léandre-Valère, Zerbinette-Sylvie, Hyacinthe-Lucrèce, Scapin-Joguenet¹, Sylvestre-Robin, Carle-Fabien. De ces noms, les uns (Alcantor, Valère, Alcandre, Lucrèce, etc.) sont employés dans diverses comédies de Molière; les autres (Garganelle, Joguenet et même Robin) lui sont inconnus, et les deux premiers ont une physionomie fort peu *molièresque*, puisque le mot est reçu. Ces noms donnent lieu à deux remarques : l'une, c'est que, dans la scène du sac (*Préf.*, p. xvj), le nom de *Scapin* a été écrit une fois au lieu de celui de *Joguenet*; l'autre que Nérine n'a pas de correspondante dans la liste des personnages de *Joguenet*; elle en a bien une dans la pièce, c'est Florice, mais cette Florice ne paraît pas sur la scène. Ces deux points suggèrent la même conclusion, c'est que *Joguenet* est une copie servile des *Fourberies de Scapin*, destinée à être jouée en province, et faite par quelque sot qui a cru pouvoir s'approprier une pièce de Molière sans être reconnu, en prenant soin de changer les noms des personnages. En effet, le nom de *Scapin*, dans cette scène du sac, ne peut provenir que de l'œuvre originale². Quant à la suppression de Nérine, elle tient sans doute à ce que la troupe (p.-ê. une troupe d'amateurs) qui jouait *Joguenet* manquait de l'actrice nécessaire; de là les modifications du troisième acte, où on a donné à *Joguenet* ce qui, dans le rôle de Nérine, était nécessaire à la pièce.

Laisant pour le moment ce troisième acte de côté, si nous comparons som-

1. A propos de ce nom de *Joguenet*, qu'il rapproche de *Jodelet*, M. L. entasse sur *Jodelet* les hypothèses les plus invraisemblables. Où a-t-il pris que *Jodelet* (Julien Geoffrin) avait suivi la troupe de Molière en province? Nous savons au contraire qu'il ne fut en rapport avec Molière que pour les *Précieuses ridicules*, et qu'il mourut avant que la pièce eût épuisé son succès, laissant à Brémont le rôle qu'il avait créé. Pendant tout le temps où Molière voyagea (1646-1658), *Jodelet* joua à Paris dans un grand nombre de pièces. Est-il possible qu'on écrive sur une époque si connue avec une pareille légèreté?

2. Je dirai plus; il ne pouvait se trouver « de 1640 à 1655 », car il apparaît pour la première fois en France dans les *Fourberies*, et aucun auteur ne l'a connu avant 1671.

mairement les deux premiers dans *Joguenet* et dans les *Fourberies*, nous constatons en général un accord absolu. Ça et là un mot est changé, assez rarement il manque dans *Joguenet* quelque chose des *Fourberies* (par exemple, acte I, sc. I, dans le récit d'Octave-Alcandre, les charmants détails du costume de la belle affligée sont supprimés); d'ordinaire le copiste a ajouté des phrases et des mots de son cru. C'est là qu'on peut le juger, et qu'il est aisé de voir que jamais pareilles sottises ne sont sorties de la plume de Molière. J'en prends quelques exemples dans la première grande scène entre Argante et Scapin (I, 6). Pour excuser le fils auprès du père, Scapin rappelle adroitement au père ses bonnes fortunes d'autrefois : « J'ai ouï dire que vous avez été autrefois un bon compa- » gnon parmi les femmes..... et que vous n'en approchiez point que vous ne » poussassiez à bout. » Joguenet : « et que enfin vous n'en approchiez » point que vous n'en fussiez d'abord amoureux à la folie, mais qui vous aimoient » aussi beaucoup, par vos subtilités et vos cajoleries. » — Oui, mais, dit Argante : « je n'ai point été jusqu'à faire ce qu'il a fait; » Alcantor ajoute : « ni même jamais eu la moindre pensée. » A la scène 7 : « Je te conjure au » moins, dit Sylvestre, de ne me point brouiller avec la justice; » « car, ajoute » Robin, c'est une dame forte en procès. » La seconde grande scène entre Argante-Alcantor et Scapin-Joguenet (II, 8) n'est pas moins lardée d'inepties propres au copiste. Ainsi, au lieu de ces mots : « A. Comment ! deux cents pistoles ! » — Sc. Oui. Vous y gagnerez. J'ai fait un petit calcul, etc., » on lit ici : « Al. Comment bailler si mal mon argent, moi ! Quoi ! je donnerais deux cents » pistoles ! — J. Oui, je suis sûr que vous gagnerez à cela. — Al. J'y perds à » cela, moi, au lieu d'y gagner. — Sc. Bien au contraire. J'ai fait, etc. » De même à la scène suivante, Sylvestre-Robin, dans ses feints emportements, intercale des phrases comme ceci : « C'est ce que je demande, morbleu ! [c'est ce » que je cherche, moi ! Comment ! lui osera entreprendre de me faire entrer en » procès, ce que personne n'a eu encore la hardiesse de tenter contre moi !] Ah ! » tête ! ah ! ventre ! etc. Que ne les vois-je fondre sur moi les armes à la » main ! [Ce ne serait pas la première fois que j'aurais fait paraître mon courage » et ma bravoure]. Comment ! marauds, etc. » Et le vieillard, qui dans Molière n'ose ouvrir la bouche de peur, fait ici, au milieu des plus grands transports du spadassin, cette réflexion stupide : « Je commence à être las de tout ceci ! » Et c'est là du Molière ! et du Molière *autographe!!!*

Nous pourrions faire subir la même comparaison, dans le deuxième acte, à la scène de la galère ¹, mais le 3^e acte suffit à lever tous les doutes. Le plagiaire s'est ici permis quelques changements plus graves. Il a imaginé, croyant sans doute

1. A propos de cette scène, empruntée, comme on sait, au *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, M. L. émet encore une de ces assertions sans fondement qu'il présente avec une assurance incomparable. Suivant lui (*Préf.*, p. xv), Cyrano et Molière avaient collaboré à des *farces et comédies*; les deux scènes en question se trouvaient dans une de ces œuvres communes, mais elles étaient de Molière; Cyrano s'en était indûment emparé dans le *Pédant joué*, et c'est là le sens du fameux mot de Molière : « Je reprends mon bien où je le trouve. » Mais la vraie portée du mot est bien donnée par ce qui précède : « Les » deux scènes étaient assez bonnes; on reprend son bien où on le trouve. »

avoir trouvé quelque chose de merveilleux, de faire aider Joguenet, dans la scène du sac, par Robin (Sylvestre) et Fabien, qui imitent les douze soldats de la fin (III, 3), mais frappent réellement sur Scapin. Ainsi : « J. Non, je ne » trahirai pas mon maître : j'aime mieux aller à la galère. — R. et F. (le frap- » pant et le poursuivant) Ah ! tu en veux tâter ; voilà ce que tu mérites. — » J. (s'enfuit) Ah ! scélérats ! je suis mort ! je n'en puis plus. — Garganelle » (s'aperçoit de la fourberie) Ah ! infâme ! ah ! scélérat ; c'est toi qui es le scélérat : » c'est ainsi que tu me fais assassiner. » Robin, qui s'est retiré, n'en figure pas moins à la scène suivante avec Zerbinette-Sylvie, sans que le vieillard lui dise un mot de cet incident. Comprenne qui pourra.

Comme nous l'avons déjà dit, le manque d'une actrice ou toute autre cause ayant fait supprimer le rôle de Nérine, c'est Joguenet qui fait les révélations qui sont dues dans Molière à Nérine. On ne peut rien imaginer de plus gauche et de plus bête que tout ce que le copiste a été obligé d'inventer lui-même. On y sent à chaque instant l'influence du texte primitif. « J. C'est qu'une certaine Flo- » rice, qui est la nourrice de Lucrece, votre belle-fille prétendue, vient de » m'apprendre qu'elle étoit de fort honnête condition, et qu'elle étoit fille du » seigneur Bandodini de la ville de Florence ¹, où vous avec resté autrefois sous » le nom de Bandodini. — G. Appelle-moi Garganelle et ne te sers plus de ce » nom de Bandodini, car à l'heure qu'il est les raisons ont cessé qui m'avoient » obligé de prendre ce nom dans ce pays-là. » Cette réponse n'a de sens que dans Molière ; Nérine, retrouvant son ancien maître, se jette à ses genoux : « Ah ! seigneur Pandolphe, que..... — G. Appelle-moi Géronte, et ne te sers plus » de ce nom. Les raisons ont cessé, etc. » — Ce rôle donné à Joguenet a fait supprimer tout l'épisode final, si comique, de la blessure de Scapin ; il est remplacé par les plus fades conversations ; M. L. préfère ce dénouement à celui de Molière ; à la bonne heure.

On trouve dans le ms. Bournazel quelques fautes de copie qui montrent qu'il a été fait avec négligence ². Ainsi, acte I, sc. 5, « le voilà enfui, » *Joguenet* donne : « le voilà enfin, » ce qui n'a aucun sens ; scène 6, « vous voulez quereller ? » la copie porte : « vous, vous quereller ? » ce qui ne convient pas, etc.

En somme, cette misérable copie ne méritait certainement pas l'honneur de l'impression ; quant aux conjectures que M. L. n'a pas craint d'exprimer jusque sur le titre, nos lecteurs sont à même d'en apprécier la vraisemblance.

Ξ.

1. Molière dit Tarente, et le plagiaire a changé ce nom comme les autres ; mais si nous ne nous trompons (n'ayant plus le livre sous les yeux), il a laissé subsister *Tarente* dans la scène 7 de l'acte III.

2. M. L. dit (*Préf.*, p. viij) : « Ce n'est pas un brouillon d'auteur, quoiqu'on y remarque » plusieurs corrections et surcharges. » Il aurait dû indiquer les passages où se trouvent ces corrections ; il serait intéressant de savoir si elles portent particulièrement sur les additions du copiste.

150. — **L'invasion de 1814 dans la Haute-Marne**, par STEENACKERS. Paris, Didier, 1868. In-8°, xvj-380 pages. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage est né d'une pensée « patriotique. » L'idée de l'écrire vint à l'auteur après Sadowa. Il aurait voulu le publier avant la discussion de la loi sur l'armée (p. ix). Un aveu aussi sincère devait être signalé parce qu'il montre combien en ces matières le lecteur français est peu préparé aux travaux sérieux. Les préoccupations étrangères à la science historique ne sont heureusement pas les seules qui aient animé M. S.; et à part certaines exagérations qu'il faut porter au compte de tendances regrettables, son livre est neuf, intéressant, et d'autant plus utile qu'il ouvre la voie aux histoires « locales » d'une époque jusqu'ici étudiée seulement à Paris.

M. S. a, dit-il, « borné sa tâche à recueillir et à présenter des documents authentiques, officiels, inédits le plus souvent, à les expliquer, à les rapprocher » (p. ij). Cette méthode est certainement bonne, et M. S. s'en est servi avec succès, lorsqu'il a montré les rouages administratifs aux prises avec les difficultés d'une situation aussi désespérée qu'imprévue. En effet, l'unité locale qu'il a choisie étant représentée par un préfet, des sous-préfets et des maires, en correspondance entre eux, et rattachés par un même lien à l'autorité centrale, nationale ou étrangère, la réunion des actes émanés de ces personnages ou reçus par eux forme un tableau complet et très-intelligible. Cette unité est au contraire défectueuse au point de vue des opérations militaires. Le cadre est beaucoup trop resserré pour permettre d'en suivre avec profit le développement. Prendre les armées et les quitter au moment où elles franchissent et où elles repassent les limites presque toujours artificielles d'un département, c'est renoncer à être clair et véritablement instructif. L'ancienne division provinciale le plus souvent en rapport avec la configuration du sol est autrement favorable à l'étude des mouvements de troupes. Il y aura donc avantage pour M. S. lorsqu'il continuera (aux termes de ses promesses, p. i, etc.) ses travaux sur la même époque, à adopter alternativement l'une et l'autre division, selon qu'il s'occupera du sort des populations civiles, urbaines et rurales, ou qu'il s'attachera aux pas des armées. Ce n'est point d'ailleurs le côté militaire de l'invasion en 1814 que M. S. s'est proposé d'éclairer le plus vivement d'un jour nouveau. A l'exemple de M. Feillet, son collaborateur (p. i), il a voulu exposer les conditions d'existence qui furent faites dans un temps désastreux aux petites gens des campagnes et des villes : œuvre difficile et qui exige beaucoup de soins, parce que les matériaux d'une pareille histoire sont toujours rares, et que les documents qui subsistent dans les archives publiques ont ordinairement pour objet des questions de gouvernement ou d'administration générale. Aussi plus d'une fois dans le cours de son récit, M. S. abandonne-t-il le programme énoncé ci-dessus, pour recourir aux preuves anecdotiques. Procédé périlleux, car quelle que soit l'autorité de certaines traditions orales, les invoquer, c'est entrer dans la voie des conjectures.

Malgré l'emploi trop répété de témoignages qu'il est permis de récuser, les meilleurs chapitres de l'ouvrage sont ceux où l'auteur passe en revue les misères produites par l'invasion dans la Haute-Marne (de VIII à XI — VIII, l'occupation; IX, l'administration étrangère; X, la ruine; XI, l'enquête.). Cette partie peut être regardée comme le modèle du genre. Toutes les mesures importantes prises sous forme d'arrêtés ou autrement par les autorités françaises ou étrangères y sont relatées en bon ordre; l'impuissance ou l'inexécution de ces actes, leurs conséquences matérielles ou morales y sont indiquées. Cela est neuf, intéressant, instructif. Les principaux personnages du drame sont M. de Raigecourt qui, après avoir participé à la fuite de Varennes, était devenu général au service de l'Autriche, et le préfet baron Jerphanion. Les circulaires de M. de Raigecourt sont aussi fréquentes qu'inconsidérées. Les réquisitions qu'il exigeait d'un pays ruiné auraient épuisé une province intacte. Aussi la plupart de ces ordres, incessamment renouvelés (p. 248 - 265), restèrent-ils inaccomplis. M. Jerphanion est le type du préfet de l'Empire. Aimé des populations, doué de bons sentiments, il fait ce qu'il peut; mais sans entrain, et surtout sans fidélité dynastique. Criant alternativement et avec le même enthousiasme: Vive le Roi! et Vive l'Empereur! (p. 316) il tient surtout à sa place. Quant au drame lui-même, il consiste moins dans les épisodes d'une lutte définitivement impossible que dans ceux d'une destruction continue. Pendant deux mois et plus la Haute-Marne dut entretenir plusieurs centaines de mille hommes. Ennemis ou compatriotes, ces hommes étaient usés par les marches, la mauvaise nourriture, les intempéries. Le lien de la discipline était relâché dans leurs rangs. Ils commirent des dégâts sans nombre. Les vivres furent bien vite épuisés. Le typhus devint la conséquence de la famine. On démolissait les maisons pour se chauffer. Les généraux supérieurs, le roi de Prusse, les empereurs de Russie et d'Autriche durent renoncer à empêcher des dévastations qui se commettaient à deux pas de leurs résidences (p. 187-235). A combien montèrent les pertes éprouvées par les habitants? M. S. a recueilli avec un soin très-louable des chiffres partiels (p. 280-300); il n'a point essayé d'en arrêter le total. Sans trop de témérité, nous pouvons affirmer qu'il dépasse une cinquantaine de millions. C'est assez dire que le département était ruiné. Pour y porter remède, le gouvernement de la première restauration fit abandon de la contribution de guerre arriérée (1813-1814), montant à 700,000 fr. (p. 314). Celui des cent jours promit à tout habitant qui reconstruirait sa maison le remboursement de la moitié de sa valeur (p. 315-317). Mais la caisse de l'Extraordinaire qui devait faire face à cette dépense ne fonctionna jamais. Enfin à Sainte-Hélène, Napoléon légua au département 50,000 fr., qui ont été payés en 1854. Il est donc juste de reconnaître que le temps seul a réparé le désastre.

Les détails où M. S. est entré dans cette remarquable partie de son livre, et où nous ne pouvons pas le suivre, seront utiles aux futurs historiens

de l'Empire; émus des péripéties du grand duel engagé entre Napoléon et l'Europe coalisée, ils y ont jusqu'ici cherché le spectacle d'une lutte personnelle. M. S. ramènera leur attention sur des aspects plus humbles, mais non moins importants de l'histoire. Ils ont trop oublié le rôle des populations. Tout d'ailleurs n'est pas à dédaigner dans le côté militaire des récits de M. S. : la capitulation de Langres, l'occupation de Chaumont, qui en sont des traits saillants, y sont décrites d'une façon neuve. L'auteur a puisé à des sources encore peu explorées; rapports d'Oudinot, de Victor, de Marmont, de Grouchy¹, et surtout des généraux Piré et Petiet. Ces documents la plupart inédits sont tirés du dépôt de la guerre. Les autres proviennent des archives de la Haute-Marne ou de monographies, parmi lesquelles il faut citer les lettres historiques de M. Dardenne, ancien bibliothécaire de Chaumont. L'ensemble de ces sources épuise-t-il la matière? Non, sans doute. Nous ne nous sentons point le courage d'en faire le sujet d'un reproche, puisque la porte de certaines archives, telles que celles des affaires étrangères, n'a été jusqu'ici ouverte qu'à un petit nombre de privilégiés².

Les conclusions de M. S. (p. 345) qui résument l'esprit de tout son livre sont, qu'après comme avant le vote de la dernière loi sur l'armée, la nation « organisée pour l'attaque ne l'est pas pour la défense; » que mobiles ou non, nos troupes, une fois battues, n'ont rien derrière elles pour les soutenir; en un mot, que l'insurrection spontanée, en 1814 comme de nos jours, est le seul rempart du pays. Cette conclusion est politique plutôt qu'historique; nous n'avons donc pas à la discuter. Qu'il nous soit permis toutefois de rappeler à M. S. et à ses adhérents deux faits qu'ils oublient trop en se prévalant des exemples de la France de 1792 et de la Prusse de 1813. Au commencement de la Révolution, la France fut attaquée partiellement, mollement, inhabilement, sans esprit de suite. A la fin de l'Empire, la Prusse ne représentait que le quart des forces unies contre les nôtres; isolée, elle n'eût pas tenu trois semaines en face de Napoléon. Historiquement, ces deux précédents n'ont donc pas la valeur qu'on leur attribue³.

H. LOT.

1. Par une singulière inadvertance, M. S. le désigne comme maréchal en 1814 (p. 57). Tout le monde sait que Grouchy n'obtint ce titre, longtemps ambitionné par lui sans succès, qu'en 1815 (17 avril).

2. Nous n'avons pas encore reçu la confirmation de la nouvelle que nous annonçait dernièrement M. Arnold Schæfer (*Revue critique*, 1868, t. I, p. 312). La recommandation de M. de Bismarck paraît toujours être plus efficace auprès du ministre que la « ferme volonté » de l'Empereur des Français. [*Réd.*]

3. Il faut en dire autant de l'Espagne, si on la suppose privée de l'assistance des flottes et des armées anglaises.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31

— 1^{er} Août —

1868

Sommaire : 151. ARISTOTE, *de Arte poetica*, p. p. VAHLEN. — 152. Publications de la Société norvégienne de paléographie. — 153. Ch. ROBERT, Sigillographie de Toul. — 154. Procès de Jeanne d'Arc, trad. par VALLET DE VIRIVILLE. Les deux procès de Jeanne d'Arc, trad. par O' REILLY. — 155. JACOB, *Enigmes et Découvertes bibliographiques*. — 156. G. NAUDÉ, *le Marfore*, p. p. Ch. ASSELINEAU.

151. — **Aristotelis de Arte poetica liber.** Recensuit Iohannes VAHLEN. Berolini apud I. Guttentag, 1867. In-8°, 51 pages. — Prix : 1 fr. 35.

M. Vahlen a cru devoir publier une nouvelle édition de la poétique d'Aristote non-seulement sans aucune note critique mais encore sans un mot d'explication sur le but qu'il s'est proposé. J'avoue que je ne puis le deviner. Je sais que M. V. a publié en 1861 et en 1867, dans la collection des mémoires de l'académie de Vienne, des observations philologiques sur la poétique d'Aristote. Peut-être a-t-il pensé qu'elles étaient suffisamment connues de ses lecteurs. Toutefois le silence complet qu'il garde dans cette édition sur la manière dont il a constitué le texte est bizarre. Il ne suffit pas au lecteur de lire en tête : « recensuit Iohannes Vahlen » et « Hermanno Bonitz mnemosynum Vindobonense M DCCC LXVII. » Ces explications (et il n'y en a pas d'autres) ne sont pas satisfaisantes.

M. V. a introduit dans sa récénsion un certain nombre de leçons qu'il n'a pas discutées dans les observations critiques publiées antérieurement ¹ et qui ne me paraissent pas se justifier toutes d'elles-mêmes. Je ne devine pas ce qu'il a eu en vue en lisant (1448 a 15) : ὡσπερ... γᾶς, Κύκλωπας Τιμήθεος καὶ Φιλόξενος, μιμήσαιτο ἄν τις. Il a sans doute voulu se rapprocher davantage de la leçon des manuscrits ὡς περ γᾶς οὐ ὡσπερ γᾶς. Mais comment comble-t-il la lacune qu'il suppose ? Quel sens donne-t-il à la proposition ? Il n'aurait pas été inutile de le dire. Je ne comprends pas non plus la substitution de ὁ κρίνεται εἶναι ἃ κρίνόμενον (1449 a 8). Sans doute la leçon est plus voisine des manuscrits ; mais comment s'explique-t-elle ? D'autre part, M. V. a corrigé la leçon des manuscrits οἷαν λέγομεν (1451 a 28) en οἷαν ἄν λέγοιμεν, sans qu'on en voie bien la nécessité. Je ne comprends pas le passage, 1452 a 95, tel que M. V. le constitue, ἔστιν, ὅσ' ὡσπερ εἴρηται συμβαίνει, καὶ κ. τ. ε. Dans 1454 a 23, il ne me paraît pas heureux de lire οὕτως ἀνδρείαν au lieu de τὸ ἀνδρείαν parce que le manuscrit de Paris donne τωι au lieu de τὸ. Je comprends et j'approuve les autres leçons 1454 b 7 οἷον ἐν τῷ, 1455 b 21 αὐτὸς δῆ,

1. J'en emprunte l'indication à M. Susemihl, auteur d'une bonne édition de la poétique accompagnée d'une traduction (Engelmann, 1865), qui a fait une revue de différents travaux relatifs à la poétique d'Aristote dans *Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, XCV, 843.

1446 a 8 οὐδενὶ ἴσως ὤς, 1457 a 35 οἶον τὰ πολλὰ τῶν μεγάλειων, ὦν, 1462 a 7 ὅπερ Σωσίστρατος. Je trouverais peut-être les autres leçons aussi bonnes, si M. V. avait pris la peine de les expliquer. Mais à qui la faute? C. T.

152. — **Det norske Oldskriftselskabs Samlinger** (Publications de la Société norvégienne de paléographie). Christiania, S. Petersen, 1862-1866. In-8°, 9 livr. — Prix : 24 fr. ¹

La Société norvégienne de paléographie, fondée à Christiania le 27 novembre 1861, s'est donné pour mission de vulgariser la littérature norroine et d'éclairer le passé de la Norvège, soit en éditant des textes, soit en publiant des traités ou des mémoires. Son programme, on le voit, est à peu près le même que celui de la *Société de littérature septentrionale* (Det nordiske Literatur-Samfund), siégeant à Copenhague, qui s'est malheureusement dissoute, après avoir publié une trentaine de volumes : lois, sagas, livres et chansons populaires, traités philologiques. Cette dernière comprenait dans son cadre tous les livres écrits dans l'ancienne langue du nord (bien qu'elle n'en ait pas publié la centième partie); la Société norvégienne semble au contraire devoir s'en tenir aux ouvrages qui concernent spécialement la Norvège; il est vrai qu'à peu d'exceptions près tous se rattachent plus ou moins directement à ce pays, soit qu'ils y aient été composés, soit qu'ils traitent de ce royaume et de ses colonies, ou bien qu'ils soient l'œuvre de Norvégiens ou d'écrivains originaires de la Norvège. Le caractère exclusivement national qu'affecte la Société est plus apparent que réel; pourtant il a peut-être eu pour effet de restreindre, sinon le nombre de ses membres, du moins ses relations avec l'étranger. Elle a d'ailleurs largement retrouvé à l'intérieur ce qu'elle a pu perdre à l'extérieur; car, si en 1866 elle ne comptait que 62 membres à l'étranger (37 en Danemark, 15 en Suède, 9 en Allemagne, 1 en Angleterre), en revanche elle avait 396 membres en Norvège, chiffre fort respectable pour un pays de 1,700,000 habitants, qui ont besoin d'une étude spéciale pour comprendre la langue de leurs ancêtres. Les montagnards du Vestenfields, c'est-à-dire de la Norvège occidentale, sont ceux dont le dialecte se rapproche le plus de l'ancienne langue, pourtant ils ne pourraient pas lire les sagas, comme font encore les paysans de l'Islande, et peut-être les pêcheurs des îles Færeys, quand ils veulent s'en donner la peine.

La Société a déjà édité trois ouvrages différents et commencé deux collections qui doivent comprendre plusieurs volumes. Ces publications sont choisies, et pour ainsi dire graduées, de manière à initier peu à peu les lecteurs à la

1. En payant 90 francs, une fois pour toutes, on est membre à vie; la cotisation des membres ordinaires est de 6 fr. par an; ce prix paraîtra fort modique, si l'on considère que la Société distribue annuellement une vingtaine de feuilles d'impression à chacun de ses souscripteurs. On doit féliciter la Société de n'avoir pas fait comme tant d'autres qui, tout en se proposant de vulgariser la science, mettent leurs publications à des prix inabordables pour la grande majorité des lecteurs.

connaissance de l'ancien idiome; il y a d'abord une grammaire, ensuite un texte classique (*Gunnlaugs saga*), annoté, analysé et accompagné d'un vocabulaire, à l'usage des commençants, et qui avait d'ailleurs été déjà traduit par l'éditeur (Christiania, 1859, in-8°); puis un ouvrage historique (*Heimskringla* de Snorre) qui mérite de redevenir aussi populaire qu'il l'a été au moyen-âge; enfin des éditions pourvues de variantes et de remarques historiques et philologiques. Nous allons jeter un coup-d'œil sur chacune de ces publications, en suivant l'ordre logique.

Livraison II : *Oldnorsk Formlære for Begyndere* (Traité des Flexions dans l'ancien Norvégien, à l'usage des commençants) ved J. AARS. Christiania. 1862. in-8°, 93 p.

L'auteur, qui est chef d'institution et l'un des cinq directeurs de la Société, n'est pas entré dans des considérations à perte de vue sur l'origine du langage et ne s'est pas fait un point d'honneur de ramener tous les noms et les verbes à une seule déclinaison et à une seule conjugaison, pour arriver finalement à ce beau résultat : que l'exception est la règle; non, il a parfaitement compris que dans un ouvrage de ce genre l'analyse valait mieux que la synthèse; il s'est donc borné à donner des règles courtes et précises, mais il a multiplié les exemples, et l'on compte par centaines ses paradigmes de conjugaisons et de déclinaisons, aussi ce traité est-il clair, d'un usage commode et parfaitement approprié à sa destination : c'est un guide suffisant pour ceux qui veulent lire l'ancienne langue, sans prétendre en approfondir le génie grammatical.

Livr. III. *Gunnlaugs Saga Ormstungu* (Saga de Gunnlaug Ormstunga) ved O. RYGH. Christ. 1862. IV. 120 p. in-8°.

Cette saga contient les curieuses aventures de l'un des meilleurs poètes islandais du XI^e siècle; bien que le récit ait une teinte romanesque, on sait pourtant qu'il a trait à des événements historiques; la vie de Gunnlaug se rattache à l'abolition du duel en Islande (1010) et en Norvège (1015). Il avait été surnommé *langue de serpent* (*ormstunga*), à cause de ses piquantes reparties dont la saga nous a conservé quelques-unes. L'éditeur a eu parfaitement raison de choisir ce texte attrayant, quoiqu'il eût déjà été publié trois fois. A l'exemple de Th. Mœbius (*Analecta* 1859), le professeur O. Rygh a reproduit l'excellente édition que l'islandais J. Sigurdsson avait donnée dans les *Histoires d'Islandais* (*Islendinga Sægur*, Copenhague, T. II, 1847, p. 189-276); mais il a ramené le texte à une orthographe normale; les notes et le vocabulaire qui suivent la Saga en rendant la lecture facile même pour les commençants; il faut pourtant excepter les pièces de vers qui peuvent embarrasser les plus érudits; M. Rygh ne les a pas expliquées; il s'est borné à en indiquer le sens général pour faciliter l'intelligence du contexte.

Livr. IV. XII. IX : *Heimskringla eller Norges Kongesagaer forfattede af SNORRE STURLASSÆN* (Le cercle du monde ou Histoires des rois de Norvège, composées par Snorre Sturluson), udgivne ved C. R. UNGER. Livr. 1, 2, 3. Christiania, 1864-65-66. 720 p. in-8°.

Ce monument historique est le plus important qui nous soit resté de la célèbre

école islandaise ; aussi avait-il été déjà quatre fois édité et traduit en latin, en suédois, en danois, en allemand et en anglais. Mais toutes ces éditions, dont la plus récente date d'un demi siècle, laissaient à désirer au point de vue de la pureté du texte. M. Unger a entrepris d'en donner une plus correcte et il ne lui reste plus à accomplir que la huitième partie de sa tâche, si toutefois il ne l'a pas achevée à l'heure où nous écrivons. C'est bien certainement le savant le plus versé dans la paléographie scandinave ; seul ou en collaboration avec Munch, Lange ou Keyser, il a publié une Chrestomathie norraine, l'Ancienne Edda, deux Sagas de Saint-Olaf, la Saga de Thidrek, la *Fagrskinna*, le *Kongespeil*, le *Flateyjarbok*, le *Diplomatarium Norvegicum*, et des traductions en vieux norvégien des ouvrages suivants : l'Alexandréide de Philippe Gualter, les Lais de Marie de France, la Légende de Barlaam et Josaphat, l'Histoire de la Bible, le Roman de Charlemagne et de ses champions. M. Unger ne fait pourtant pas parade de sa vaste érudition ; jusqu'ici son *Heimskringla* ne contient ni un renvoi, ni une variante, ni une note ; on dirait une édition à l'usage des gens du monde, s'ils lisaient des Sagas. Peut-être M. Unger veut-il simplement donner une édition soignée d'un ouvrage classique ; peut-être aussi réserve-t-il pour la dernière livraison l'apparat scientifique que mérite une publication de cette importance. Dans l'intérêt des études scandinaves, nous souhaitons que ce savant fasse pour l'original ce que son compatriote J. Aal a fait pour la traduction de Snorré ; espérons qu'il nous ouvrira les trésors de sa science et qu'il ajoutera des variantes, des notes historiques et philologiques, l'explication des nombreuses pièces de vers dont est parsemée l'*Histoire des rois de Norvège*, ainsi que des index. Un tel travail serait le digne couronnement de l'œuvre de M. Unger.

Livr. I et V : *Gammel norsk Homiliebog* (Vieux recueil d'homélies norvégiennes) udgiven af C. R. UNGER. Christ. 1862-64, 223 p. in-8°, formant les livr. 1 et 2 de *Norræne Skrifter af religiøst Indhold* (Ouvrages norraïns sur des sujets religieux).

Le manuscrit de la collection Arna-magnéenne, n° 619, in-4°, qui a fourni à M. Unger le texte de la présente publication, se recommandait au choix de l'éditeur beaucoup plus par son ancienneté que par le contenu. C'est le plus vieux livre écrit en Norvège qui ait été conservé, non pas à Christiania, mais à Copenhague, autrefois capitale des deux royaumes unis. Il nous intéresse principalement au point de vue philologique et sert à nous faire connaître la forme de la langue norvégienne à la fin du XII^e siècle. Aussi M. Unger l'a-t-il reproduit lettre pour lettre, en rétablissant toutefois dans leur intégrité les mots abrégés ; ses restitutions n'ont d'ailleurs rien d'arbitraire, puisqu'il orthographie les mots comme le fait le manuscrit, lorsqu'ils sont écrits en entier. Ce recueil s'ouvre par une traduction norraïne du traité d'Alcuin sur les vertus et les vices (p. 1-59 de l'édit.). M. Unger a reproduit au bas de chaque page l'original latin, d'après *Beati Flacci Albini seu Alcuini abbatis.... opera. Cura ac studio Frobenii*, Ratisbonna, 1777, in-fol. T. II. p. 128-145. Il a naturellement adopté les variantes qui se rapprochaient le plus de la traduction. Viennent

ensuite une vingtaine d'homélie dont les auteurs ne sont pas indiqués, un sermon sur la dime, une vision de saint Paul contenant un dialogue entre l'âme et le corps après la mort, l'oraison dominicale expliquée, enfin un appendice et des remarques, car cette fois M. Unger n'a pas été économe d'annotations. De tous ces morceaux, le plus curieux à notre avis est la légende de saint Olaf. Les miracles y tiennent naturellement plus de place que les faits historiques ; mais, si elle ne nous apprend pas ce que fut le patron de la Norvège, elle nous éclaire du moins sur l'idée que l'on se faisait de ce prince, moins de deux siècles après sa mort.

Livr. VI et VIII : *Norræne Skrifter af sagnhistorisk Indhold* (Ouvrages norrois sur des sujets historico-légendaires), udgivne af SOPHUS BUGGE. Christiania, 1864-66. 199 p. in-8°.

Le savant éditeur est sans doute de tous les Norvégiens celui qui a le plus approfondi la philologie comparée des idiomes germaniques ; grâce à ses vastes connaissances, il a souvent restitué avec bonheur des textes corrompus, mais il ne le fait jamais sans avertir le lecteur et lui soumettre ses raisons. Le recueil, dont il a commencé la publication, contient déjà *Saga af Hålf ok Hålfrekkum* (Saga de Hålf et de ses champions) p. 1-44 ; *Sægutháttur af Nornagesti* (Episode de Nornagest), p. 45-80 ; et *Vælsunga Saga* (Saga des Voelungs), p. 81-199. Pour ces deux derniers morceaux, il renvoie sans cesse aux passages de l'Ancienne Edda qui traitent le même sujet ; pour tous il donne au bas de la page les variantes de chaque manuscrit, et à la fin de chaque saga d'ingénieuses remarques. — La saga de Hålf et de ses champions est fragmentaire et décousue ; les événements qui se passent en Norvège au VIII^e siècle sont plutôt indiqués que contés avec ampleur ; le récit est peut-être d'autant plus conforme à l'histoire, mais il est assurément moins poétique que dans les deux sagas suivantes. Il est superflu d'analyser ces dernières : nous les avons traduites en partie dans *l'Histoire légendaire des Francs et des Burgondes* (Paris, 1867), où sont discutées les principales questions qui s'y rapportent.

Voilà ce que nous connaissons des publications de la Société norvégienne de paléographie ; nous comptons qu'elles seront suivies de beaucoup d'autres et que leurs savants éditeurs formeront une école de philologues norvégiens, qui tiendra dignement sa place à côté de l'école historique de Keyser et Munch.

E. BEAUVOIS.

153. — **Sigillographie de Toul**, par Ch. ROBERT. Paris, Franck, 1868. In-4°, 228 pages et 41 planches. — Prix : 40 fr.

Sous le titre trop modeste de Sigillographie de Toul, M. Ch. Robert a trouvé le moyen de réunir des notions nombreuses et intéressantes sur l'histoire civile et ecclésiastique de la ville de Toul. Ces notions reproduisent sous une forme nouvelle, complètent ou rectifient celles que l'auteur avait déjà données au public dans des dissertations spéciales, et celles que renferment le *Gallia Christiana*, les ouvrages du capucin Benoît, de

D. Calmet, de l'abbé Clouet, et d'autres écrits locaux ou provinciaux. On aura une idée de l'important volume de M. R. quand on saura que, non-seulement l'auteur a passé en revue les sceaux des évêques de Toul, des chapitres et de leurs dignitaires, des différentes cours ecclésiastiques, des abbayes et autres couvents, des hôpitaux, des paroisses, de la municipalité et du bailliage, mais qu'il a fait précéder chaque division de développements historiques appropriés, qu'il a dressé des listes chronologiques des évêques, des vicaires généraux, des doyens, des grands archidiacres, et des abbés de St-Evre, de St-Mansui, de St-Léon, enfin qu'il a donné une notice historique sur chacun des évêques.

Il faut le dire du reste, et M. R. l'a bien compris, c'est l'étude des sceaux qui est la partie vraiment neuve et originale du livre que j'analyse. M. Douet d'Arcq, dans son Inventaire des sceaux des archives de l'Empire, avait signalé quelques sceaux des évêques de Toul, de la ville, de l'officialité, du chapitre cathédral, du chapitre de St-Gengoul, etc. Mais M. R. a rassemblé un nombre de pièces infiniment plus considérable, et les planches gravées jointes à son ouvrage ne contiennent pas moins de 148 figures.

Je n'ai pas à revenir ici sur les arguments qui servent à démontrer l'importance des sceaux, soit au point de vue de l'art, soit au point de vue de l'histoire. M. Douet d'Arcq a développé en très-bons termes ces arguments dans l'introduction qui précède son inventaire. La sigillographie est acceptée aujourd'hui comme une science distincte de la numismatique, et l'utilité de recueillir, de conserver, de décrire les anciens sceaux attachés aux chartes ne fait plus question. Je louerai donc M. R. de son entreprise et de la manière heureuse dont il l'a accomplie. Son livre est méthodiquement disposé ; ses descriptions, ses analyses sont rédigées avec soin, et l'on y reconnaît la plume d'un homme intelligent et exercé ; enfin ses planches quoiqu'un peu sèches, comme il l'avoue lui-même, ont le mérite, non-seulement d'être exactes, mais de conserver le sentiment même des monuments.

Les faux systèmes, quand ils sont soutenus avec habileté et proclamés avec assurance, font courir à la vérité tant de dangers, qu'il faut se réjouir de voir un homme tel que M. R. repousser hautement, sans hésitation, les doctrines d'après lesquelles la prédication de l'évangile en Gaule, la conversion du pays et l'organisation du clergé auraient suivi immédiatement la mort du Christ. « Quelques hagiographes, dit-il, avaient fait remonter l'église de Toul et » St-Mansui à une haute antiquité, presque au temps des apôtres. Il est » démontré aujourd'hui que cette église ne fut constituée qu'assez tard » (p. 15).

M. R. garde au sujet de l'assimilation de Toul à la capitale des *Leuci* une sorte de réserve sur laquelle je veux dire un mot. Il expose qu'Adson, écrivain du x^e siècle, et le P. Benoît admettent cette assimilation, et qu'il a lui-même émis ailleurs un avis semblable au leur, mais il ne se prononce pas positivement. Le doute quant à moi ne me paraît guère possible. Ptolémée indique comme villes des *Leuci*, *Tullum* et *Nasium* ; mais *Tullum* a conservé le

titre caractéristique de *civitas*; il a eu un évêché, et si, comme à Metz, à Bourges, à Reims, à Paris, etc., le nom de la peuplade n'a pas pris la place de celui de la ville principale, au moins une fluctuation qui a duré plusieurs siècles, s'est établie entre *civitas Leucorum*, *Leuca*, *Leutia*, et *Tullum Leucorum* ou *Tullum*. Cette fluctuation, que l'on constate partout, dans les chroniques, dans les chartes et diplômes, sur les monnaies et sur les sceaux, permet de faire entrer Toul dans les règles de transformation nominale que les *civitates* de la Gaule ont subies au II^e et au III^e siècle de l'ère chrétienne.

Encore quelques observations que je demande à M. R. la permission de lui adresser. Il s'exprime ainsi à la p. 19 : « Toul n'avait jamais été séparée du » royaume des Gaules; il devait en être ainsi, car cette ville était de » langue romane. » Je ne crois pas qu'on puisse employer légitimement ce mot de *royaume des Gaules*. Après la chute de l'Empire, les Gaules n'ont jamais formé dans leur ensemble une monarchie distincte, quoiqu'on ait continué longtemps à appliquer le nom de Gaule à un certain territoire répondant à peu près à l'étendue de la Gaule romaine; les Gaules ont été partagées en divers états, où si elles ont appartenu à un même sceptre, ce n'a été que réunies à d'autres royaumes. Il n'y a pas de monarchie gauloise sous les mérovingiens; la Gaule ne figure ni dans le partage de 806, ni dans celui de 817, ni dans le traité de Verdun. Quant au partage du royaume de Lothaire, c'est une grande partie de la Gaule, mais non pas la Gaule entière qu'il attribue à Charles. Enfin, on voit au X^e et au XI^e siècle les rois de Bourgogne recevant les titres de *rex in Gallia*, *rex in Galliis*, ou même celui de *rex Galliarum*; mais en réalité le royaume de Bourgogne n'a jamais répondu qu'à une portion de la Gaule proprement dite.

Je lis à la page 20 : « Le droit d'élection libre des évêques demeura » longtemps écrit dans la législation de la Gaule franke. » Oui, dans la législation ecclésiastique; c'était une institution de la Gaule romaine que l'église maintint tant qu'elle put. Mais les efforts du pouvoir civil, et M. R. le reconnaît, ont toujours été de s'approprier la nomination des évêques, et l'intervention efficace des rois est constatée par une foule d'exemples.

M. R. (p. 23) a tenté d'expliquer l'époque tardive où la révolution communale s'est faite à Toul, en disant que, dans cette ville, l'élection des évêques par le clergé et le peuple dura longtemps, qu'il y eut là une pondération des pouvoirs et une sorte de gouvernement mixte qui donnèrent aux populations assez de satisfaction pour les empêcher de rechercher des droits que d'autres villes avaient acquis ou conquis à main armée. — Cette explication est-elle suffisante? Le droit de nommer l'évêque, qui, depuis Gauzelin (928), était en même temps comte de la ville, remplaçait-il ces droits, ces libertés, ces garanties, pour lesquels les gens du moyen-âge ont fait tant de sacrifices? D'autre part, si ce fut la privation des droits électoraux qui poussa les citoyens dans le mouvement libéral, comment se laissèrent-ils arracher sans résistance des droits si précieux? Nous ignorons d'ailleurs dans

quelle mesure avait lieu l'intervention du peuple dans l'élection épiscopale ; il est certain que, dès le XIII^e siècle, le chapitre de la cathédrale nommait seul les évêques.

L'impartialité est une qualité essentielle de l'historien ; mais l'historien ne doit pas être indifférent ; il a, selon moi, mission d'apprécier et de juger les choses avec sa science et avec sa conscience. M. R. raconte (p. 53), sans marquer aucune désapprobation, que Saint Gauzelin, évêque de Toul, fut détaché de la cause carolingienne, qu'il avait jusqu'alors soutenue, par la faveur que lui fit l'empereur Henri l'Oiseleur, en unissant le comté de Toul à l'évêché, le pouvoir temporel au pouvoir spirituel. — Eh bien ! l'acte de Gauzelin, fort commun du reste à son époque, est, à mes yeux, un odieux marché de trahison. Le silence à son égard me semble insuffisant, et je voudrais que, comme les autres faits du même genre, il fût flétri en toute occasion. Ailleurs (p. 211), je lis : « Evre était un de ces illustres évêques de l'ancienne Belgique » qui, placés à la tête de l'église orthodoxe, au commencement du VI^e siècle, » lorsque l'empire romain s'éroula, tendirent la main à la puissante race des » Francs et préparèrent ainsi l'unité des Gaules. » Ici encore l'abandon de celui qui tombe pour celui qui s'élève appelle les sévérités de la morale. Je ne vois guère d'ailleurs en quoi le succès des Francs a préparé l'unité des Gaules, et la réalisation même de cette unité m'échappe. Si sous la première race de nos rois la Gaule s'est trouvée réunie sous un même sceptre, ce n'est que d'une façon tout à fait momentanée et qui n'a rien fondé. L'élément puissant d'unité qui a subsisté en Gaule après l'établissement des Germains, la langue latine, ce ne sont pas les Francs, ce sont les Romains qui l'ont donné.

Je termine par une dernière remarque. M. R. dit (p. 255) : « Lorsque des » raisons politiques plutôt que leur épée eurent substitué Clovis et ses » successeurs aux généraux et aux fonctionnaires romains... » Évidemment l'auteur appartient à cette école historique qui fait de l'établissement des barbares en Gaule une sorte de révolution intérieure, et de Clovis un général romain. Mais les faits sont là, et le témoignage des chroniques ne peut être arbitrairement supprimé. Grégoire de Tours parle d'une bataille de Soissons qui a joué un certain rôle dans notre histoire et dont il n'est pas permis de ne pas tenir compte.

Je m'arrête. Les observations qui précèdent ne portent pour la plupart que sur des divergences de manières de voir, et elles ne changent rien à mon appréciation de l'ouvrage de M. Robert, que je persiste à recommander comme un bon livre, destiné à servir utilement la science.

F. BOURQUELOT.

154. — **Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans**, traduit du latin et publié intégralement pour la première fois en français d'après les documents manuscrits et originaux, par M. VALLET DE VIRIVILLE. Paris, Didot, 1867; un vol. in-8° de v-cix-324 pages.

Les deux procès de condamnation, les enquêtes et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc, mis pour la première fois intégralement en français d'après les textes latins originaux officiels avec notes, notices, éclaircissements, documents divers et introduction, par T. O' REILLY. Paris, Plon, 1868. 2 vol. in-8° de cxj-428 et 539 pages.

M. J. Quicherat, « un des érudits les plus éminents qui vivent aujourd'hui ¹, » a fait paraître, de 1841 à 1849, un recueil de documents intitulé : *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*. Ce recueil se compose de cinq volumes : le premier contient le texte du procès de condamnation, divisé en quatre parties : 1° l'instruction; 2° un premier procès terminé par une condamnation à la prison perpétuelle; 3° un second procès terminé par l'abandon au bras séculier et par le supplice de l'accusée; 4° quelques actes relatifs à ce second procès mais postérieurs à l'exécution. Le procès de réhabilitation remplit les tomes II et III; dans le tome IV^e sont réunis des extraits de chroniques du xv^e siècle concernant Jeanne d'Arc; dans le tome V les passages des poètes du même temps où il est question de cette femme si justement célèbre, un recueil de lettres, de fragments de comptes, etc., qui ont rapport à différentes particularités de sa vie. Il y a peu d'aussi riches collections de documents ². L'auteur a résumé les principaux résultats de son travail dans un mémoire intitulé : *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, un modèle de science, de modération et de goût. Une chose restait à faire, c'était de mettre en œuvre d'une manière complète les matériaux réunis par le savant paléographe; cette tâche a tenté plusieurs écrivains, celui qui a le mieux réussi est, à mon avis, M. Wallon dont l'ouvrage, couronné par l'Académie française en 1860, vient d'avoir une seconde édition.

Je ne veux pas dire que le sujet soit épuisé, qu'on ne trouvera pas à glaner après M. Quicherat quelques documents inédits, qu'à ses « aperçus nouveaux » on ne pourrait pas ajouter d'autres aperçus, qu'après M. Wallon personne ne devra plus entreprendre d'écrire l'histoire de Jeanne d'Arc. Je prétends que M. Quicherat et M. Wallon ont tracé la route qui était à suivre; que si, à propos de Jeanne d'Arc, on peut faire des progrès à la science historique, c'est en marchant sur les traces de ces éminents érudits : d'où résulte, comme on va le voir, que les deux auteurs des ouvrages dont j'ai à rendre compte me semblent avoir mal choisi leur voie.

M. Quicherat n'a pas joint de traduction aux textes qu'il a édités, et, à mon sens, il a bien fait. Les hommes qui lisent les publications historiques se divisent en deux catégories. La première comprend les savants et ceux qui peuvent pré-

1. Einer der bedeutendsten jetzt lebender Forscher. — Sickel, *Jeanne d'Arc*, München, 1860, p. 3.

2. Im Ganzen also ein seltner Quellenreichtum. *Ibid.*, p. 9.

tendre à le devenir; ils liront toujours le procès de Jeanne d'Arc dans le texte original. La seconde catégorie est celle des amateurs qui ne savent pas le latin, ceux-ci liront une vie de Jeanne d'Arc, mais, quant au procès, s'ils commencent à le lire dans la traduction, ils seront vite rebutés par les longueurs et les répétitions et ils ne l'achèveront pas. A entreprendre la traduction d'un document de cette nature, il y a un autre inconvénient. Un homme qui cherche à transporter dans sa langue maternelle un écrit d'une réelle valeur littéraire entreprend avec l'auteur primitif une sorte de lutte où il a ordinairement le dessous, mais dans laquelle il trouve de temps en temps des succès pleins de charme; il peut donc remplir avec plaisir la tâche qu'il s'est donnée, c'est une condition de réussite. Quand on traduit Tite-Live, Virgile ou même Grégoire de Tours, cette condition est remplie. Mais quand on traduit un procès-verbal de greffer et que ce procès-verbal a 476 pages in-octavo, il est permis d'en éprouver un peu d'ennui. Un pareil travail témoigne d'un grand courage, il ne peut longtemps se faire avec un amour passionné. Je m'explique par là les nombreuses négligences qui déparent les deux publications dont le titre a été transcrit en tête de ce compte-rendu.

Parcourons les premières pages de celle de M. Vallet de Viriville.

P. 10, note 3. « Le batard de Wandonne. » Cette orthographe n'est ni celle des mss. ni celle d'aujourd'hui. M. Quicherat a écrit une note, t. I, p. 13, pour établir que la localité dont il s'agit est Wandomme (Pas-de-Calais). — P. 12, ligne 16. « Nicolas Raulin, son chancelier. » Dans l'original, ce personnage est en outre qualifié de chevalier (Quicherat, I, 15). — P. 13, ligne 24. « Les recteur et Université de l'étude parisienne. » Il est impossible de calquer plus littéralement le texte latin *Rector et Universitas studii parisiensis*, mais on peut se demander à quelle langue appartient la traduction. — P. 18, ligne 10. « Conseillers, notaires et scribes, » lisez conseillers et notaires ou scribes (Quicherat, I, 23). — P. 31, lignes 2 et 3. Jeanne prête serment « en faisant la condition « ou réserve ci-dessus exprimée relative à ses révélations. » Le latin dit le contraire : *TACENDO de conditione* (Quicherat, I, 46). — P. 31, ligne 12. « Grus. » M. V. de V. a copié le texte latin sans prendre la peine de se reporter au bas de la page où le savant éditeur a mis en note le nom actuel, Greux (Quicherat, I, 46). — P. 42, lignes 24 et ss. Jeanne d'Arc parle : « Vous « pourriez me demander telles choses que je ne vous dirai pas, comme par « exemple en ce qui touche mes révélations. Car vous pourriez m'amener ainsi « à révéler telle chose que j'ai juré de tenir secrète. Je vous le dis, etc. » Cette traduction est incomplète et même frise le contre-sens; voici le texte latin : *Potest esse quod de multis quæ vos possetis mihi petere ego non dicerem vobis VERUM [ut puta] de hoc quod tangit revelationes; quia forsitan vos possetis me compellere ad dicendum talem rem quam ego juravi non dicere, ET ITA ESSEM PERJURA QUOD VELLE VOS NON DEBERETIS. — ET ADDIDIT : — Ego dico vobis* (Quicherat, I, 60). Si le texte des réponses attribuées à Jeanne d'Arc doit être respectueusement conservé par le traducteur, c'est surtout quand, par exception, le rédacteur, remplaçant le discours indirect par le discours direct, paraît vouloir reproduire littéralement les

paroles qu'il a entendues ¹. — P. 45, les quatre dernières lignes : « Item dit que « cette nuit la voix lui dit beaucoup de choses pour le bien de son roi et qu'elle « ne boirait pas de vin jusqu'à Pâques, de sorte que lui, comme elle disait, s'en « trouverait plus joyeux à son diner. » Il est difficile de comprendre comment Jeanne d'Arc, en se privant de vin dans sa prison de Rouen, devait égayer Charles VII à table. Voici le texte latin : « *Item dixit, quod illa nocte dixit sibi* « *multa pro bono regis sui, QUÆ VELLE IPSUM REGEM TUNC SCIRE, et quod ipsa* « *non potaret vinum usque ad pascha : ipse enim, ut eadem dicebat, fuisset letior in* « *suo prandio* » (Quicherat, I, 64). Elle dit que cette nuit sa voix lui avait dit beaucoup de choses pour le bien de son roi, et qu'elle voudrait bien que ce roi les sût, dût-elle se passer de vin jusqu'à Pâques, car, disait-elle, [si ce prince les connaissait,] il serait plus joyeux à son diner ². — P. 60, lignes 10 et ss. « Interrogée si, lorsque l'assaut dut avoir lieu, elle ne dit pas à ses gens qu'elle « recevrait des flèches, viretons et pierres des machines ou canons. R. que non; il y eut plus de cent blessés. » Une légère inexactitude de traduction rend ce passage inintelligible. On imputait à Jeanne d'avoir dit que *ce serait elle* (elle seule) qui recevrait les coups de l'ennemi, *ipsa reciperet sagittas* (Quicherat, I, 79). Voilà pourquoi elle répond : Non, il y eut plus de cent blessés ³.

M. O' Reilly n'a pas commis ces dernières fautes de traduction, mais combien de négligences analogues ! T. II, p. 19, ligne 16 : *præsulatum* « épiscopat » (voy. Quicherat, I, 16) est traduit « présulat. » — P. 24, ligne 10. Le grand sceau de l'officialité de Rouen (*sub magno sigillo curiæ rothomagensis*, Quicherat, I, 22) devient « le grand seing de la cour de Rouen, » c'est-à-dire une signature. — P. 32, ligne 5. M. O' Reilly fait dire à Pierre Cauchon que Jeanne d'Arc est une femme « scandalisée, » lisez scandaleuse (en latin *scandalizata*, Quicherat, I, 23, cf. Ducange, v° *scandalizare*). — P. 39, ligne 14. Le seigneur inquisiteur du mal hérétique (*dominum inquisitorem*, Quicherat, I, 32), ou comme traduit M. V. de V. « M. l'inquisiteur, » est qualifié par Pierre Cauchon de « notre seigneur, » ce qui intervertit les rangs entre ce personnage et lui. — P. 41, ligne 12. « Le sceau dont nous avons coutume de nous servir; » M. O' R. n'a pas traduit les mots *in officio* (Quicherat, I, 36), qui nous apprennent qu'il s'agit non du sceau personnel de Pierre Graverand, auteur de la pièce, mais du sceau de l'inquisition. — P. 67, lignes 24 et ss. « Jeûnez-vous chaque « jour pendant ce carême? — Est-ce que cela est du procès?... Eh bien oui, j'ai jeûné chaque jour pendant ce carême. » Entre ces deux réponses de Jeanne, le texte original mentionne l'assertion de l'interrogateur qui arracha la seconde :

1. Je ne puis comprendre comment M. V. de V. a pu traiter ainsi ce passage, quand il devait avoir sous les yeux l'ouvrage de M. Wallon, *Jeanne d'Arc*, 1^{re} édition, II, 11, où la réponse de Jeanne est si bien rendue.

2. M. Wallon, *Jeanne d'Arc*, t. II, p. 16, a incomplètement rendu ce passage charmant et par une distraction tout à fait inusitée chez lui il a négligé les mots qui en font la grâce : *et quod ipsa non potaret vinum usque ad pascha*. « Cette nuit même, » écrit-il, « la voix » m'a dit plusieurs choses pour le bien du roi que je voudrais bien que le roi sût; et s'il le savait il en serait plus aise à son diner. » Cette lacune dans la traduction de M. Wallon est peut-être la cause qui a empêché M. V. de V. de comprendre ce passage.

3. Ici M. Wallon n'est en rien responsable de l'erreur de M. V. de V. — Voir *Jeanne d'Arc*, II, 27.

et cum diceretur quod hoc faciebat ad processum (Quicherat, I, 70). — « Depuis « samedi avez-vous entendu votre voix? — Oui vraiment, et plusieurs fois. — « Samedi, l'avez-vous entendue dans cette salle où vous êtes interrogée? — « Cela n'est point de votre procès... Eh bien, oui, je l'ai entendue. » — Ces deux réponses contradictoires, qui se suivent immédiatement, ont quelque chose de choquant qui manque dans le procès-verbal original : *Respondit : Hoc non est de processu vestro. ET POSTEA DIXIT quod ipsam ibi audiverat* (Quicherat, I, 70). — P. 71, lignes 6 et ss. « Vous paraît-il que ce commandement de prendre un « habit d'homme soit licite? — Tout ce que j'ai fait, c'est du commandement « de Notre-Seigneur. S'il m'avait dit d'en prendre un autre, je l'eusse pris, « puisque tel eût été son commandement. » La dernière phrase n'est pas exacte, le texte latin signifie : S'il me *disait* d'en prendre un autre, je le *prendrais* puisque tel *serait* son commandement. *Si aliam PRÆCIPERET assumere ego ASSUMEREM, postquam hoc ESSET per præceptum Dei* (Quicherat, p. 74).

Ce sont là des critiques de détail. J'ai à faire une critique qui s'adresse à l'ensemble. On ne peut admettre qu'un traducteur ait le droit d'introduire dans un document les altérations systématiques que M. O' R. s'est permises. Un nombre considérable de pièces sont insérées dans le procès de Jeanne. Le greffier les a placées, soit dans le compte-rendu de l'audience où lecture en a été faite, soit dans l'analyse de la séance où leur rédaction a été prescrite. M. O' R. a voulu les ranger dans un ordre plus méthodique, il nous en prévient dans ses observations générales, et, après ce bouleversement, pour créer des liaisons dans le récit, il n'a pas craint d'ajouter au procès-verbal des mots, des membres de phrases, des phrases entières. Ainsi : p. 40, ligne 13. « Et sa commission « qu'il nous a à l'instant exhibée est conçue ainsi qu'il suit; » cf. Quicherat, I, 33. — P. 41, ligne 14. « Vu cette lettre; » cf. Quicherat, I, 33. — P. 44, ligne 14. « Suit notre mandement de citation et l'acte constatant son exécution; » cf. Quicherat, I, 35 (les mots *quarum litterarum tenor inferius annotatur* ne sont suivis ni d'une citation ni d'un acte concernant son exécution).

Le besoin du remaniement a entraîné bien loin M. O' Reilly. M. Quicherat, t. I, p. 36-37, a publié d'après le procès-verbal une lettre adressée par Pierre Cauchon à l'inquisiteur Jean Graverend. Cette lettre est datée du 22 février. Le compte-rendu de la séance du 20 février mentionne (Quicherat, t. I, p. 34) l'ordre donné par P. Cauchon de rédiger cette lettre : *Et dominum inquisitorem... sommare et requirere duximus... prout ex tenore litterarum ipsarum inferius subscriptarum aperius constat*. M. O' R., p. 42, traduit ces derniers mots : « le tout ainsi qu'il » appert de la lettre *que nous venons d'adresser* audit seigneur inquisiteur et qui » est ainsi conçue. » Donc la lettre adressée par P. Cauchon à l'inquisiteur, le 22 février, a été écrite séance tenante le 20. Et en conséquence M. O' R. n'hésite pas à changer la date de cette pièce : il imprime, p. 43, lignes 26 et 27, « donné à Rouen, sous notre seing, l'an du Seigneur 1430, le 20 février, » tandis que l'édition de M. Quicherat, p. 37, porte : *die xxii mensis februarii*. C'est dépasser les droits du traducteur.

Une chose qui ne doit pas, ce me semble, être non plus approuvée, c'est l'idée qu'a eue M. O' R. de mettre au discours direct toute l'instruction : le

greffier donnant une partie des réponses de Jeanne sous la forme directe, une autre sous la forme indirecte, il y avait là une nuance qui devait être respectée, parce qu'elle nous permet de distinguer les réponses reproduites littéralement et celles qui ne le sont pas.

M. V. de V. a suivi le même système au commencement de sa traduction, puis il a été forcé d'y renoncer quand il a commencé à reproduire les fragments de la minute française du procès. En effet il n'a traduit le latin que là où cette minute fait défaut, tandis que M. O' R. a partout traduit le texte latin traduit lui-même du français. M. V. de V. a partout respecté l'ordre du procès-verbal, mais il s'est accordé une autre licence, c'est d'abrégé les formules de procédure et il n'indique pas toujours par des points les parties qu'il supprime. Je comprends qu'on remplace une pièce de procédure par une analyse; mais si, pour nous donner le tableau des usages et un échantillon du style judiciaire du temps, on nous montre une partie des formes du procès, en supprimant l'autre partie, on rend inexact le tableau qu'on nous met sous les yeux. Je vois avec regret, par exemple, p. 18, les mots « comme prévenue de sortilèges » donnés pour une traduction suffisante du latin *tanquam publice et notorie diffamata, scandalizata et suspecta de nonnullis sortilegiis*; il s'agit de Jeanne d'Arc (Quicherat, t. I, p. 23).

Je n'ai encore rien dit des introductions que les deux traducteurs ont placées en tête de leur travail. Celle de M. V. de V. est complètement étrangère au procès qui est l'objet de sa publication. Il n'en est pas de même des prolégomènes de M. O' Reilly. Celui-ci, après avoir donné en 112 pages une notice sur tous les personnages qui ont pris part à la condamnation de Jeanne d'Arc, a essayé de réunir, en 224 pages, les plus importants des documents publiés par M. Quicherat qui sont relatifs à la vie de Jeanne d'Arc avant le procès de Rouen. Cette double tentative est louable.

L'étude sur les personnages qui ont pris part au procès a été facilitée grandement par les notes de M. Quicherat et par la table que ce savant a placée à la fin de sa collection, mais cette circonstance ne lui ôte rien de son utilité.

Je crois que le recueil de documents rendra moins de service. S'ils sont classés d'une manière commode, en ce que ceux qui se réfèrent au même ordre de faits sont juxtaposés, ils présentent ce grave défaut qu'un grand nombre d'entre eux, — je veux parler d'une partie des dépositions faites par les témoins du procès de réhabilitation, — ont été abrégés par l'auteur; ainsi, l'inconvénient de cette monotonie, que produisent des répétitions continuelles, n'est pas racheté par l'intérêt tout spécial qu'offrent toujours les documents originaux.

Le défaut que je signale ici est le vice général des deux ouvrages dont je termine le compte-rendu. Je ne veux pas dire qu'en les lisant, une personne qui ignore la langue latine ne puisse acquérir quelques notions que ne lui donneront pas les ouvrages publiés jusqu'ici sur l'histoire de Jeanne d'Arc. Je crois même qu'il y a, pour tout le monde, beaucoup de bon à prendre dans la notice de M. O' R. sur les personnages qui ont pris part au procès de condamnation. Mais malheureusement, ces deux publications sont loin de mériter partout une confiance absolue.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

155. — **Enigmes et Découvertes bibliographiques**, par P. L. JACOB, bibliophile. Paris, Ad. Lainé, 1866. In-12, viii-371 pages.

Nous sommes bien en retard pour ce joli volume, tiré à peu d'exemplaires, et dont sans doute le succès est déjà fait. C'est un recueil d'articles disséminés dans divers recueils et de préfaces mises à divers livres par le savant bibliographe dont tout le monde connaît le nom véritable. Il contient beaucoup de particularités piquantes, beaucoup de renseignements utiles, et aussi un assez grand nombre de ces témérités qui sont trop familières à M. Paul Lacroix. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas pris soin d'indiquer pour chaque notice la date et le lieu de sa première publication; il n'a pas, en cela, fait acte de bibliographe. Nous signalerons les plus intéressants des articles (au nombre de 38) dont se compose le volume, soit qu'ils apportent des indications précieuses, soit qu'ils contiennent des erreurs.

I. ÉNIGMES ET DÉCOUVERTES. — 1. *L'Énigme des Quinze joies de mariage*. M. L. conteste l'explication donnée par M. Pottier et admise depuis lui de l'énigme qui, dans le ms. de Rouen, contient le nom de l'auteur de ce petit chef-d'œuvre. A La Sale, M. L. substitue un certain Lemonde, auteur d'une pièce de vers imprimée vers 1500, *le grand Jubilé de Millan*: mais il faut avouer que si l'explication de M. Pottier présente des difficultés, celle de M. L. est loin d'être satisfaisante. — 4. *Marcel travesti en Mézeray*. M. L. nous apprend que l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* de Guillaume Marcel (1690?), qui n'avait pas eu de succès, a été mis, à l'aide d'un titre faux, sous le nom de Mézeray, et ainsi publiée à Amsterdam (Schelte, 1705). — 5. *Les Mémoires du comte de Modène*. M. L. veut, sans aucune preuve, que ce livre ait été en partie écrit par Molière: « La dédicace est évidemment (!) sortie tout entière de » la plume de Molière, » « Le comte de Modène dictait, ou plutôt racontait, Molière écrivait..... » — 7. *Un livre connu qui n'a jamais existé*. Ce piquant article montre qu'un livre partout signalé: « *les Pieds de mouche, ou les Nouvelles noces de Rabelais* (1732, 6 vol. in-8°), par Gueullette, avec Jamet » l'ainé, ne doit son existence qu'à une double coquille; Gueullette a collaboré à l'édition des *Essais de Montaigne* (1725) et aux *Nouvelles notes sur Rabelais*, dans l'édition de 1732, 6 vol. in-8°. — 8. *Le véritable auteur de quelques ouvrages de Restif de la Bretonne*. Encore une hypothèse en l'air. Il s'agit de faire croire que les ouvrages en question (ce qu'on appelle les *Graphes*, le *Mémographe*, le *Pornographe*, etc.) sont en réalité de Ginguenot: nulle vraisemblance. — 9. *Les Romans de J. Potocki*. On se souvient à Paris de l'aventure de M. de Courchamp, le fabricant habile des *Mémoires de la marquise de Créqui*. Il publiait en 1841, dans la *Presse*, de prétendus mémoires de Cagliostro; le *National* imprima d'avance le feuilleton du lendemain, et fit voir que c'était la réimpression textuelle de deux romans du comte Potocki. M. L. prétend que ce comte Potocki lui-même n'est que le masque de Charles Nodier; il dit avoir sous les yeux le manuscrit autographe. Il néglige de dire où est ce manuscrit. Au reste, le révélateur du plagiat de Courchamp n'est pas P.-J. Stahl, mais bien Génin, si je ne

me trompe. — Les autres articles de cette série, également instructifs ou contestables sont : 2. *Recueil de chansons et motets, provenant de la bibliothèque de Diane de Poitiers*. 3. *La Confrérie de l'Index et les œuvres de Cyrano de Bergerac*. 6. *L'abbé de Saint-Ussans et ses ouvrages*. 10. *Les manuscrits de Stanislas de l'Aulnay*. 11. *Dénonciation faite au public sur les dangers du jeu*.

II. POLÉMIQUES BIBLIOGRAPHIQUES. — *Jacques Saquespée et Jean Certain*. M. A. Chassant a cru trouver *Jacques Saquespée* dans les vers où se cache le nom de l'auteur du *Châtelain de Coucy*; M. L. veut y voir *Jean Certain*. Je crois qu'on peut parfaitement admettre le nom qui ressort de ces vers, considérés comme acrostiche pur et simple. *Jakemes Sakesep* (l. V. 11 *K'on* pour *C'on*; 18 *K'en* pour *Qu'en*). M. L. identifie en tout cas bien légèrement le Jean Certain qu'il croit avoir découvert avec le Certain dont il nous reste un jeu-parti (*Hist. litt.*, XXIII, 537), et qui n'a jamais reçu le prénom de Jean. D'ailleurs, à l'époque de la composition du roman en question, *Jehan* était sûrement de deux syllabes, et un poète appelé Jehan Certain ne pouvait se désigner, comme le veut M. L., en disant : *J'en suis certain*. — Dans les autres articles de cette série, le bibliophile discute contre M. Blanchemain sur l'emplacement de la maison de Ronsard (2), — rectifie et complète ses dires à propos du recueil d'épithaphes de Pierre de Saint-Romuald (3), — triomphe aisément (4) de M. A.-T. Barbier, qui voulait voir un pseudonyme de Ménage dans le nom d'Isarn, l'auteur du *Louis d'or*, — donne des éclaircissements sur un premier essai, fait en 1830, de publier des mémoires de Sanson (5) — et reproduit (6) une polémique sans aucun intérêt entre feu Veinant.

NOTICES SUR QUELQUES LIVRES RARES. Ces notices, au nombre de dix-sept, sont généralement des préfaces mises par le bibliophile Jacob à divers petits livrets, d'habitude assez égrillards, réimprimés à petit nombre chez Gay ou d'autres éditeurs. Je n'y vois rien de bien saillant à relever : les notices les plus intéressantes sont celles sur *le sieur de Cholières et ses ouvrages*, sur *les Amours du Filou et de Robinette*, sur *les Chansons folastres et prologues des Comédiens français*, sur *les Délices de Verboquet le Généreux*, et sur *les deux Muses du sieur de Subligny*. L'article sur Olivier Basselin n'aurait pas dû être reproduit après les publications de M. Gasté (*voy. Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 238), qui le rectifient sur tant de points. — On voudrait que M. L. eût donné le titre et l'indication exacte des livres auxquels il a mis ces préfaces; ce serait rendre service aux littérateurs qui ont tant de peine à se tenir au courant de ces raretés quelquefois clandestines.

VARIA. Après trois notices, sur *les Livres à l'index* (de la police parisienne) en 1774, *le Prix des livres de Théologie en 1797*, et les *Opuscules d'A. A. Barbier*, viennent des *Extraits* (seize) *d'une correspondance littéraire*. J'y relève ce fait curieux, s'il est bien avéré (7), que la première édition des *Amusements sérieux et comiques*, par Dufresny (Paris, Barbier, 1701), porte sur le titre : *Par M. de Fontenelle, de l'Académie française*. — Ce n'est pas une découverte que fait M. L. (16) en attribuant à Brissot (qui s'appelait alors de *Warville*), *l'Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche*. On a attribué ce livre à Brissot dès son apparition, puisqu'il fut mis pour ce fait à la Bastille.

En somme, le livre de M. Lacroix réunit beaucoup de petits faits dignes d'intérêt, et nous croyons avoir prévenu nos lecteurs contre ce qu'il contient de trop aventuré.

E.

156. — **Le Marfore de Gabriel Naudé, parisien**, avec notice par M. Charles ASSELINEAU. Bruxelles, 1868, tiré à 70 exempl. numérotés. Pet. in-8°, 33 pages.

Les curieux et les amis de l'histoire littéraire doivent accueillir avec empressement les réimpressions d'opuscules devenus d'une rareté extrême, et qu'on limite à un tirage fort restreint, car il ne s'agit pas là de publications destinées au vulgaire. Il est inutile de rappeler que Gabriel Naudé a été un des écrivains qui, au dix-septième, ont montré le plus de savoir et d'originalité; un peu délaissé pendant longues années, il a trouvé depuis d'équitables appréciateurs; Nodier, Charles Labitte, M. Sainte-Beuve lui ont rendu justice. Un des premiers ouvrages de sa jeunesse, le *Marfore* avait si complètement disparu que son existence même était révoquée en doute, mais il en a surgi un exemplaire recueilli par un amateur hollandais du siècle dernier, le capitaine Michiels; ce volume, après avoir paru dans une vente publique à Rotterdam, est tombé dans les mains d'un amateur de Bruxelles, qui a voulu le mettre désormais à l'abri des périls d'une destruction définitive et qui a confié le soin de l'édition à un littérateur fort à même d'apprécier ce pamphlet. L'écrit n'a que vingt pages, l'auteur n'avait que vingt ans; il donnait son avis sur les mouvements politiques d'une époque agitée, recommandant, par amour de la paix et du repos, l'obéissance entière aux volontés du roi; les abus de l'autorité despotique, les insolentes déprédations des favoris lui paraissaient préférables à la guerre civile; les brouilleurs, « les maquiavelistes, » sont l'objet de tous ses anathèmes. Selon l'usage du temps, les citations empruntées à la Bible, aux écrivains de l'antiquité émaillent le texte du *Marfore*, les hardiesses de la presse déplaisaient fort à Naudé qui s'exprime en ces termes dès la première page : « Chacun conspire » maintenant à coucher la médisance sur le papier des nouveautez pour l'am- » prandre plus facilement ès esprits de ceux qui allechez par ce miel de curio- » sité, ne recognoissent le venin de ces pernicieux effets qu'au préalable ils » ne taxent leur peu de iugement et mecognoissent leur trop grande inconstance. » Le second titre du pamphlet de Naudé « contre les libellistes » exprime d'ailleurs sa pensée, et elle se révèle nettement dans la dernière phrase qu'il jette sur le papier : « Je souhaite à ces séditieux vne meilleure intention et plus sain iuge- » ment, vu que, suivant la fortune de Pérille, ils soient les premiers enseuelis » soubz les cendres des embrasemens qu'ils veulent faire allumer par les » regnards boute-feux ès quatre coings de nostre France. »

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32

— 8 Août —

1868

Sommaire : 157. TRENDLENBURG, les Jugements des Grammairiens grecs sur la Tragédie. — 158. SUGER, Œuvres, p. p. LECOY DE LA MARCHE. — 159. VARRENTRAPP, Christian archevêque de Mayence. — 160. DIDOT, Observations sur l'orthographe française. — 161. DÜNTZER, les Amis de Goethe.

157. — **Grammaticorum Græcorum** de arte tragica judiciorum reliquiæ. Composuit Adoffus TRENDLENBURG. Bonnæ, apud A. Marcum, 1867.

On peut reprocher au titre choisi par M. T. d'être un peu vague. Il ne s'agit pas tant dans son recueil de jugements sur l'art tragique que de jugements sur les trois tragiques grecs dont les œuvres nous sont parvenues, et ces jugements sont tous empruntés soit aux arguments, soit aux scholies, des tragiques, d'Aristophane, d'Homère et de Pindare. D'ailleurs, il faut remercier M. T. d'avoir songé à réunir tout ce qui, dans les compilations, à la fois sèches et indigestes, où se résument pour nous les travaux critiques de l'École d'Alexandrie, peut donner une idée des doctrines de cette école en matière de tragédie. Le recueil de M. T. est-il complet? Il nous serait impossible de l'affirmer. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons vérifié, pour plusieurs passages du scholiaste de Sophocle, si M. T. les avait compris dans sa collection, et que nous les y avons trouvés. Ce n'a pas été toutefois sans quelque peine. Si le premier mérite d'un ouvrage de ce genre est d'être complet, le second est peut-être une distribution logique et commode pour les recherches. Celle qu'a adoptée M. T. n'est pas à l'abri de tout reproche. Les jugements littéraires empruntés aux scholies forment le corps du recueil, qui se divise en dix chapitres intitulés comme il suit : Ἄγγελος ἐκκύλημα (p. 89-90); οἰκονομία (p. 90-110); ἦθος (110-123); πάθος (123-128); τὸ τῶν δραμάτων παιδευτικόν (128-131); Ἀθηνῶν ἐν δράμασιν ἐγνώμια (131-132); Ὅμηρικά (133-135); ομηρικά (135-137); Ἡρακλεικά (137-139); αἰνέεσθαι 139-141). Peut-être une table des chapitres n'eût-elle pas été de trop pour aider le lecteur à se retrouver dans ce dédale. Quant aux appréciations littéraires qui proviennent des arguments, il faut aller les chercher dans la dissertation préliminaire. D'ailleurs, M. T. n'a rien négligé pour donner à son utile publication toute la perfection désirable. Il l'a enrichie d'un *index locorum*, d'un *index verborum*, qui a toute l'utilité d'un vocabulaire technique. Les notes jointes au texte prouvent qu'il a été constitué avec beaucoup de soin; et l'on y trouvera en outre d'utiles rapprochements. Enfin, dans des prolégomènes qui occupent la plus grande partie du volume, l'auteur recherche l'origine des remarques littéraires qui composent son recueil. Il conjecture, avec vraisemblance, que celles qui sont prises dans les arguments proviennent toutes, quant au fond, d'Aristophane de Byzance. La doctrine du même critique se retrouve dans les scholies, dont les unes (celles d'Eschyle et de Sophocle) reproduisent, sauf pour la

rédaction, les jugements de Didyme, les autres (celles d'Euripide) les jugements d'Aristophane lui-même. Une autre observation intéressante de M. T., c'est que toutes ces remarques critiques concordent avec les théories d'Aristote, lorsqu'elles n'en semblent pas directement inspirées.

En somme, par cette publication, très-utile et très-savante, M. T. a rendu un véritable service à l'étude des lettres grecques.

158. — **Oeuvres complètes de Suger** recueillies, annotées et publiées d'après les manuscrits pour la *Société de l'histoire de France*, par A. LECOY DE LA MARCHE. Paris, V° Renouard, 1867. In-8°, xxiv-487 pages. — Prix : 9 fr.

Né en 1082, Suger fut condisciple de Louis VI à Saint-Denis; appelé à gouverner ce monastère (1122), il fut en même temps le conseiller de Louis le Gros. Nommé par son successeur, Louis le Jeune, régent du royaume pendant la 2^e croisade (1147-9), il rendit une justice sévère, corrigea les lois, affermit la puissance royale à l'intérieur et à l'extérieur, seconda l'essor de l'émancipation des communes, protégea l'agriculture, le commerce, l'industrie, et posa les bases de l'administration publique. Il mourut le 13 janv. 1152, au moment d'entreprendre une nouvelle croisade. — Limité dans sa *Notice* préliminaire, M. Lecoq de La Marche n'a pu « retracer, même sommairement, la vie de Suger; » du reste l'article, très-développé, qu'il lui a consacré dans sa table alphabétique (p. 481-2) y supplée en partie, outre les documents contemporains qu'il a publiés et dont nous parlerons plus loin. Au surplus, l'histoire du célèbre abbé de Saint-Denis se trouve dans ses propres écrits. — Le premier bibliographe qui en ait parlé, à notre connaissance, est A. Possevin dans son *Apparatus sacer*; il ne lui consacre qu'une ligne, où se trouvent autant d'erreurs que de vérités¹. Aubert Le Mire, qui le suivit, ne connut de Suger que la vie de Louis le Gros². Vinrent ensuite, pour ne citer que les principaux, Oudin³, Cave⁴, Fabricius⁵, dom Ceillier⁶ et les Bénédictins de l'*Histoire littéraire*⁷, auxquels il faut ajouter ceux qui ont parlé incidemment de Suger, à propos de Saint-Denis (Doublet, Félibien, *Gallia Christ.*, etc.) ou dans des galeries diverses (D'Auteuil, Dauvigny, de Carné⁸, P. Clément⁹, etc.). Nous nous bornerons à compléter la *Bibliographie*

1. Colon. Agripp., 1608, t. II, p. 437. Il lui fait écrire les vies de Philippe-Auguste et de saint Louis.

2. Ap. Fabricius, *Biblioth. ecclesiast.*, Hamb., 1718, part. V, p. 53.

3. *Supplém. Bellarm.*, Basil., 1686, p. 418-9 (réimpr. ap. Bellarmin, *De scriptor. eccles.*, Venet., 1728, in-fol. max., p. 390 a) et *Comment. de script. eccl.*, Lipsiæ, 1722, t. II, p. 1268.

4. *Script. eccles. hist. liter.*, Basil., 1745, t. II, p. 210 b.

5. *Biblioth. lat. med. æt.*, Hamb., 1746, t. VI (ed. Schœttgen), p. 601-2; édit. Mansi, Patav., 1754, t. VI, p. 215 a.

6. *Hist. gén. des aut. sac. et ecclesiast.*, Paris, 1758, t. XXII, p. 245-54.

7. *H. l. de la France*, Paris, 1763, t. XII (nouv. édit., 1830), p. 361-405 et 713-7.

8. *Les fondateurs de l'unité franç.*, Paris, 1848, édit. augm., 1856, in-8°, t. I. Une traduct. allem. par M. J. Seibt a paru dans la *Hausbibliothek* de Lorck, Leipzig, 1859, in-8°.

9. *Portraits historiques*, Paris, 1855, in-8°, p. 1 ss.

de M. L. (p. xxj ss.) en ce qui concerne les ouvrages exclusivement consacrés à Suger¹ :

Baudier (Michel), *Histoire de l'administration de Suger, abbé de S. Denys, grand ministre d'État en France sous les rois Louis le Gros et Louis le Jeune*; Paris, 1645, in-4°. *Nouv. édit.; ibid., 1660, in-4°. — Baudoin (Jean), *Le ministre fidelle, représenté sous Louis VI en la personne de S., abbé de St.-D. et régent du roy. sous Louis VII*: tiré du ms. latin de F. Guillaume, avec des lettres historiques...; Paris, 1640, in-8°, port. — C[hasteler] (G. m[arquis] de), *Éloge historique de S., abbé de St.-D., régent du royaume sous le règne de Louis VII*; Amsterd., 1779, in-8°. — Combes (Franc.), *L'abbé S., histoire de son ministère³ et de sa régence*; Paris, 1853, in-8°, port. — Delamalle (Gasp.-Gilbert), *Éloge de S., en réponse à la satire intitulée « Suger moine de S.-Denis »*; Amsterd. et Paris, 1780, in-8°. — [Deslyons (N...)], *Éloge historique de S.*; Londres, 1780, in-8°; *Liège, 1799, in-8°. — Espagnac (M. R. Sahaguet [abbé] d'), *Réflexions sur l'abbé S. et son siècle*; Londres, 1780, in-8°. — Garat (Domin.-Jos.), *Éloge de S., abbé de S.-D., ministre d'État et régent du roy. sous le règne de Louis le Jeune*, discours qui a remporté le prix de l'Académ. franç.; Paris, 1779, in-8°. — [Gervaise (dom Franç.-Arm.)], *Histoire de S., abbé de S.-D., ministre de l'État et régent sous le règne de Louis le Jeune*, Paris, 1721, 3 vol. in-12; *La Haye, 1730, 3 v. in-12. — *[Le même], *Défense de la nouvelle Histoire de S., avec l'Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe*; Paris, 1725, in-12. — [Hénault de Séchelles (Marie-Jean)], *Éloge de S., abbé de S.-D., ministre d'État sous le règne de Louis VI dit le Gros, régent du roy pendant la croisade de Louis VII dit le Jeune*, etc.; Paris, 1779, in-8°. — Huguenin (A.), *Étude sur l'abbé S.*; Paris, 1855, in-8°. — Le même, *S. et la monarchie franç. au XII^e siècle (1108-1152)*; Paris, 1857, in-8°, 380 p. — Jumel (abbé Jean-Charles), *Éloge de S., abbé de S.-D.*; Paris, 1779, in-8°. — [Langeac (de)], *S. moine de S.-D.*; [Paris], 1798, in-8°. — [Laussat (de)], *Discours sur l'abbé S. et son siècle*; Genève [Paris], 1779, in-8°. — Mesmons (Germ.-Hyac. de Romance des), *Éloge de S., abbé de S.-D., premier ministre sous les règnes de L. le Gros et de L. le Jeune*, etc.; Amsterd. [Paris], 1779, in-8°. — Nettement (Alfred), *Histoire de S.*; Paris, 1842, in-12. Nouv. édit. augm. s. c. t. : *S. et son temps*; Paris, 1867, in-8°, xxiv-373 p. — *Roman (abbé Jean-Jos.-Thér.), *Eloge de S., abbé de St. D., premier ministre*, etc.; [Paris], 1779, in-8°. — [Saint-Martin (abbé de)], *Réponse aux « Réflexions sur S. et son siècle »*; Paris, 1780, in-8°. — Saint-Méry (Alf. de), *S. ou la France au XII^e siècle*; Limoges [1851], in-8° (*Biblioth. chrét. et mor.*).

Il est temps d'en venir aux écrits de Suger, que nous classerons selon l'ordre chronologique, en indiquant pour chacun les mss. connus, les éditions et traductions qui en ont paru :

A. VITA LUDOVICI GROSSI REGIS (1137-43) : — a. Mss. : Paris, *Bibl. impér.*, fonds Notre-Dame 133 et 135 (XII^e siècle), fds lat. 12710 (anc. St.-Germ. 1085, XIII^e siècle, f^o 12-25), 5925 (anc. Colbert. 290, XIV^e siècle, f^o 199-232) et 6265 (XVI^e siècle); *Bibl. Mazar.* 543 (prov. de St.-Denis, XII^e siècle, f^o 232-66) : — b. Editt. : 1596, P. PITHOU, *Histor. Franc. script.*, XI, 95-136; 1641, A. DUCHESNE, *Hist. Franc. script.*, IV, 281-321 (d'après 2 mss.)⁶; 1781, DD. CLÉMENT et BRIAL, *Script. rer. Gall.*, XII, 10-62 (d'après préc. et 4 mss.); 1854, MIGNE,

1. Nous énumérons par ordre alphabétique des auteurs, en faisant précéder d'une * les ouvrages et éditions inconnus à M. L.

2. Très-rare, pour avoir été complètement supprimé par l'auteur.

3. Et non *monastère*, comme l'écrit par erreur M. L. (p. xxij).

4. Tous les exempl. portent de la main de l'auteur : « Cet ouvrage ne se vend point. »

5. M. L. n'a mis à profit que les mss. des bibliothèques de Paris (Impér. et Mazar.). A ne consulter que la *Biblioth. biblioth. mss. nova* de Montfaucon, il doit se trouver des mss. de A au Vatican, fds de Christ. de Suède 341 et 1391 (p. 21 b et 45 b).

6. Potthast (trompé par Fabricius?) indique (*Bibl. hist. mediæ ævi*, p. 541 b) un supplément à A dans les *Anal.* de Mabillon qui se rapporte à B.

Patrologia lat., CLXXXVI, 1253-1340 (d'après préc.); 1867, LECOY, 1-149 (d'après mss. et impr.). — c. Traduct. : 1825, GUIZOT, *Mém. relat. à l'Hist. de Fr.*, VIII, 1-160.

B. LIBELLUS DE CONSECRATIONE ECCLESIE A SE ÆDIFICATÆ ET TRANSLATIONE CORPORUM S. DIONYSII AC SOCIORUM EJUS (1143)¹ : — a. Mss.² — b. Editt. : DUCHESNE, *Hist. Franc. script.*, IV, 350-9; supplément ap. MABILLON, *Vet. analecta*, éd. 1675, I, 328, éd. 1723, 463; 1706, FÉLIBIEN, *Hist. de l'abb. de S.-D.*, pr., clxxxvij ss. (d'après préc.); 1806, fragment ap. D. BRIAL, *Script. rer. Gall.*, XIV, 312-8; MIGNE, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1239-54 (d'après Félib.); LECOY, 211-38 (d'après édit.).

C. LIBER DE REBUS IN ADMINISTRATIONE SUA GESTIS (1145) : — a. Mss. : Paris, *Bibl. impér.*, fds lat. 13835 (anc. St.-Germ. 10723, XII^e siècle). — b. Editt. : DUCHESNE, *Hist. Fr. scr.*, IV, 331-49; impr. à part par le même s. c. t. : *De rebus in sua administratione gestis*, Paris., 1648, in-8^o; 1706, FÉLIBIEN, *Hist. de St.-D.*, pr., clxxij ss.; 1781, DD. CLÉMENT et BRIAL, *Scr. rer. Gall.*, XII, 96-101; MIGNE, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1211-40 (d'après Duchesne); LECOY, 151-209 (d'après ms. et impr.).

D. EPISTOLÆ (1145-51) : — a. Mss. : Paris, *Bibl. impér.*, fds lat. 14192 (anc. St.-Cerm. 10852, XIII^e siècle). — b. Editt. : MARRIER et DUCHESNE, *Biblioth. Cluniac.*, 918; DUCHESNE, *Hist. Fr. scr.*, IV, 491-555 (CLVII); LABBE et COSSART, *Concil.*, X, 1059; DU BOULAY, *Hist. univ. Paris.*, II, 229, 248; MABILLON, *Anal.*, I, 328; DUBOIS, *Hist. eccl. Paris.*, II, 96-8; FÉLIBIEN, *Hist. de St.-D.*,* pr., cxvij; MARTÈNE et DURAND, *Thes. anecdot.*, I, 414-26 (XXI); *Gallia Christ. nova*, instr., 63; D. BRIAL, *Scr. rer. Gal.*, XV, 483-532; MIGNE, *Patrol. lat.*, CLXXXII, 675, et CLXXXVI, 1347-1440 (CLXXXVII, d'après préc.); LECOY, 239-84 (XXVI, d'après ms. et préc.)³. — c. Traduct. : 1640, BAUDOIN, *Le ministre fidèle*, (XLVI).

E. TESTAMENTUM, CHARTÆ, CONSTITUTIONES (1125-50) : — a. Mss. : Paris, *Arch. de l'emp.*, K, 22, n^{os} 43, 5, 6, 62, 97; LL, 1157, f^{os} 15, 51, 53, 54, 319, 510; 1158, f^{os} 160, 559; 1176, f^o 23. — b. Editt. : DOUBLET, *Hist. de S.-D.*, 488, 856-76 (VII); DUCHESNE, *Hist. Fr. scr.*, IV, 546-57 (X); DUBOIS, *Hist. eccl. Par.*, II, 68; FÉLIBIEN, *Hist. de St.-D.*, pr., xcvi-cij (V); MABILLON, *Ann. ord. S. Ben.*, VI, 133; MIGNE, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1439-60 (XI); CHAZAUD, *Fragm. du Cartul. de la Chap.-Aude*, 104; TARDIF, *Monum. hist.*, n^{os} 396 et 425; LECOY, 319-64 (XII)⁴.

A ces écrits de Suger s'ajoutent les documents ci-après relatifs à sa vie :

1. L'édit. de M. L. porte simplement pour titre : *L. alter de c. e. S. D.*

2. Montfaucon indique pour cet ouvrage dans le même fonds le ms. 1336 (p. 44 a) et d'autres qui ne se retrouveraient peut-être pas (p. 74 b).

3. M. L. donne en appendice (p. 285-317) l'indication (analyse et sources) de 156 lettres adressées à Suger par différents personnages.

4. M. L. donne encore en appendice (p. 365-74) l'analyse, avec indication des sources, de 42 chartes imprimées ou inédites ayant rapport à Suger.

5. Il avait encore composé une *Histoire de Louis le Jeune*, au témoignage de son biographe; de plus divers mss. lui attribuent une partie des *Chroniques de Saint-Denis*.

F. Vita Sugerii abbatis S. Dionysii, auctore Wilhelmo ejus discipulo; *Epistola encyclica conventus S. Dionysii de morte Sugerii abbatis*. — *a.* Mss. : Paris, *Bibl. impér.*, fds lat. 14192 (supra). — *b.* Éditt. : 1642, bar. D'AUTEUIL, *Hist. des min. d'État*, 276-97; DUCHESNE (Franç.), *Vita Sugerii abbatis S. Dionysii, summi Franciæ ministri regnantibus Ludovico VI et Ludovico VII*, Paris., 1648, in-8°; FÉLIBIEN, *Hist. de St.-D.*, pr., cxciv ss.; DD. CLÉMENT et BRIAL, *Scr. rer. Gall.*, XII, 102-15; MIGNE, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1193-1212; LECOY, 375-411 (d'après ms. et impr.). — *c.* Traduct. : BAUDOIN, *Le min. fidèle*; GUIZOT, *Mém. rel. à l'hist. de Fr.*, VIII, 165-205.

G. Testimonia veterum. — Les témoignages contemporains relatifs à Suger réunis par M. L. (p. 413-26) se réduisent à : *a.* Chroniques et obituaires; *b.* Diplômes de Louis VI et de Louis VII; *c.* Lettres de saint Bernard, d'Eugène III, de Robert d'Hertfort et de Joscelyn de Salisbury; *d.* Épitaphe et pièces de vers en son honneur.

Il serait difficile d'indiquer d'une manière plus complète que nous ne venons de le faire le contenu de la publication de M. L. de La M., qui a mis fructueusement à profit mss. et éditions¹ pour établir un texte aussi correct que le permettait le petit nombre des sources dont il avait à disposer. Des notes au bas des pages énumèrent les variantes, précisent la chronologie, élucident certains points philologiques et historiques. Bien que la rédaction en latin des notes de cette publication, qui n'a de latin que le texte, nous semble anormale, nous n'en ferions pas un reproche à l'éditeur, si son style reflétait tant soit peu le génie de la langue dans laquelle il a jugé à propos de s'exprimer. Nous aurions aussi été bien aise de voir toujours distinguées par un signe les notes des éditeurs primitifs, et aussi celles du collaborateur de M. L., sur lequel nous reviendrons, puisque son nom ne figure pas dans le titre. On trouve en outre des sommaires français en tête de chaque livre, des éclaircissements et observations sur diverses questions historiques qui demandaient de plus longs développements et rejetées à cet effet à la fin du vol. (p. 427-46), enfin une table alphabétique très-détaillée (p. 447 ad fin.), trop détaillée même à notre sens; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, M. L. trace (p. 431) l'itinéraire de Pascal II en France pendant l'année 1107; or on se demande quelle utilité revient aux œuvres de Suger de voir figurer, dans la table susdite, toutes les villes qui furent témoins du passage du pape; il est bien vrai que l'abondance ne saurait nuire en cette matière, mais en principe nous n'admettons pas la nécessité de mentionner dans un index les personnages ou les localités qui ne figurent que dans les notes de l'éditeur, et point dans le texte qu'il édite. Une dernière observation touchant les *index* : nous voudrions qu'on

1. Il ne cite que « pour être complet (p. vij, n. 1) » le tome CLXXXVI de la *Patrologie* de M. l'abbé Migne; nous avons tout lieu de croire qu'il ne l'a jamais vu, sans quoi il n'ajouterait pas qu'« il contient une partie des œuvres de Suger, » car, à peu de choses près, cette édition collective est aussi complète que la sienne. Elle a pour titre : *Sugerii abbatis S. Dionysii opuscula et epistolæ nunc primum in unum collecta*, acc..., 1854, in-4°, 1528 col.; on y trouve reproduites les notices consacrées à Suger par le *Gallia Christ.* (t. VII, p. 368 ss.) et par l'*Hist. litt. de la France*, col. 1151, 1163-92.

réservât les petites capitales aux noms de personnes, le caractère italique aux noms de lieux et le romain aux choses. — Nous avons bien relevé quelques erreurs de détails, mais en général elles sont plus du ressort de la correction typographique que de la critique.

En somme, le *Suger* de M. L. ne sera pas un des moins bons volumes de la *Société de l'histoire de France* qui l'a publié et à qui revient le mérite de l'initiative. Dès 1840 elle chargeait de l'édition des œuvres du célèbre abbé de Saint-Denis M. Yanoski, qui mourut ne laissant que de rares matériaux. Sa tâche fut confiée, en 1844, à M. l'abbé Arnaud, du diocèse de Paris, qui, pendant plusieurs années, consacra de longues veilles à collationner et à annoter les textes, à en préparer même une traduction dont le projet a été abandonné depuis. L'état de sa santé ne lui permit pas de continuer, et c'est M. L. de La M. qui a recueilli sa succession en 1865. L'un et l'autre ont droit à la reconnaissance du public érudit.

ULYSSE CHEVALIER.

159. — **Erzbischof Christian von Mainz**, von Conrad VARRENTAPP. Berlin, E. S. Mittler, 1867. 141 p. in-8°. — PRIX : 3 fr. 75.

Nous attendons toujours encore la biographie de l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse, l'un des plus grands caractères historiques du moyen-âge et l'un des noms favoris de la légende germanique. Mais à défaut de cet ouvrage capital nous en avons eu depuis quelques années beaucoup d'autres, de MM. Prutz, Philippon, Reuter, Scheffer-Boichorst¹, etc., relatifs à certains personnages ou à certaines époques du règne de Frédéric I^{er}. A ces monographies diverses vient s'ajouter aujourd'hui la savante étude de M. Varrentrapp sur l'archevêque Chrétien de Mayence, chancelier de l'empire et l'un des plus fidèles conseillers de Frédéric en même temps que son meilleur général : détail qui ne saurait étonner le connaisseur de l'histoire du moyen-âge. Le travail de M. V. fera complètement oublier les études peu critiques que Berbisssdorff, Camici, Heynig, etc. ont consacrées, il y a plus d'un demi-siècle, à ce curieux personnage. Puisant aux meilleures sources et discutant avec une grande sagacité critique la valeur des témoignages contradictoires qu'il rencontre, M. V. nous retrace un intéressant tableau de ce qu'était au XII^e siècle un grand dignitaire de l'Église ainsi que du mouvement politique du règne de Barberousse, auquel pendant plus de vingt ans Chrétien de Mayence fut étroitement mêlé. Nous ne connaissons ni sa famille ni la date de sa naissance² ; il apparaît pour la première fois en 1160, jouissant déjà comme prévôt de l'Église de Mersebourg d'une influence considérable. Profondément engagé dans la lutte contre le pape Alexandre III, récompensé de ses services par le pallium archiepiscopal, mais considéré comme intrus par la cour de Rome, Chrétien s'occupait fort peu de son vaste diocèse qui ne le vit presque jamais. Toujours en quête d'aventures et de dangers nous voyons le

1. Voy. sur ce dernier ouvrage, *Rev. crit.*, 1867, I, p. 236.

2. M. V. a démontré que l'opinion générale qui le fait descendre des comtes de Buch, est sans fondement, p. 3-8.

fougueux prélat amener successivement l'île de Sardaigne sous l'autorité de l'empire, soumettre la Toscane révoltée, ouvrir les portes de Rome à Frédéric par une brillante victoire; en 1168 nous le voyons comme ambassadeur en France et en Angleterre, en 1171 nous le trouvons comme envoyé impérial à Constantinople. C'est encore lui que choisit Barberousse lorsque la défaite de Legnano en 1176 le force à négocier avec le pape; Chrétien signe avec Alexandre III le pacte d'Agnani et concourt à la rédaction du traité de Venise. A partir de ce moment nous le perdons un peu de vue; il meurt de la fièvre en 1183 pendant qu'il aidait le pape Lucius III à combattre les Romains révoltés. Le chroniqueur Albert de Stade nous le dépeint d'après les récits de l'écolâtre Henri de Brême, alors le fidèle notaire de l'archevêque, monté sur un coursier fougueux, la tête couverte d'un casque d'or et la cuirasse étincelante sous sa longue tunique violette, tenant à la main une masse d'armes énorme dont il se servait vaillamment dans les combats. Aimant le luxe et la bonne chère et plus encore les femmes, dont il se faisait accompagner partout¹, éclipsant par la splendeur de son entourage l'éclat de la cour impériale elle-même, l'archevêque Chrétien de Mayence peut servir de type à ces prélats belliqueux du XII^e siècle qui prenaient une si large part à la vie chevaleresque de l'époque et se souciaient fort peu des prescriptions canoniques. La savante et substantielle monographie de M. Varrentrapp se termine par quelques études de détail sur des points spéciaux de son sujet, parmi lesquelles nous signalerons surtout celle qui s'occupe du texte authentique du traité de Venise signé par Alexandre III et Frédéric Barberousse en 1177. Le volume est clos par les registres de l'archevêque de Mayence qui vont de 1160 à 1183.

ROD. REUSS.

160. — **Observations sur l'orthographe ou ortographe française**, suivies d'une histoire de la réforme orthographique, depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours, par Ambroise FIRMIN DIDOT. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Ambroise Firmin Didot. 1868. In-8°, 485 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. Ambroise Firmin Didot est, comme l'indique le titre, divisé en deux parties. Dans l'une il fait des propositions de réforme orthographique; dans l'autre il retrace l'histoire des réformes proposées avant lui. Il représente que l'Académie allant publier une nouvelle édition de son dictionnaire, et ce dictionnaire étant devenu en orthographe la loi absolue des écrivains et des imprimeurs, il dépend de l'Académie d'introduire dans son orthographe et dans l'orthographe française des simplifications qui supprimeraient des difficultés inutiles. Les propositions de M. D. porte sur sept points. 1^o L'emploi de *l'h*. L'Académie écrit *métempsyose* et *psychologie*, *scoliaсте* et *archaïsme*, *rapsoде*, *rapsoдиe* et *rhume*, *rhumatisme*, *rhythme* et *eurythmie*, *hémorragie* et *catarrhe*, *trésor*,

1. Les *Annales Stadenses* nous racontent une singulière anecdote à ce sujet. Les clercs et les femmes de joyeuse vie qui se trouvaient dans l'armée de Chrétien de Mayence s'emparèrent un jour à eux seuls de deux châteaux très-bien fortifiés. *Monument. Germ.* XVI, p. 347. On doit supposer que les assiégés y mirent beaucoup de bonne volonté.

trône et anathème, enthousiasme, etc., fantaisie, fanatique et philosophie, physique, etc. Pourquoi ne pas supprimer l'*h* partout? 2° Doubles lettres. Pourquoi écrire *clientèle, fidèle et chapelle, chandelle*? Pourquoi *agression* et *aggraver*? Pourquoi *limonier et citronnier*? *national* et *constitutionnel*? Pourquoi *honneur, donner, personne, couronne*, contrairement à l'étymologie latine? on écrit *comploter* et *grelotter, apercevoir* et *apparaître, occuper* et *développer*. 3° Emploi du tiret. Quelle règle suit-on quand on écrit *bienséant* et *bien-aimé, contrebande* et *contre-poids*? 4° *An* et *en*. M. D. montre que la confusion est complète. L'Académie écrit *cédant* et *précédent, contenance* et *continence, bienfaisance* et *magnificence, etc.*, tout à fait au hasard. 5° *Ti, Tion*. L'académie écrit *différencie* et *balbutie, chiromancie* et *démocratie, circonstanciel* et *pestilentiel, contentieux* et *consciencieux, négociation* et *initiation*. M. D. propose un *t* avec cédille pour distinguer les *accepions* de *nous accepions*. 6° *Y*. L'Académie écrit *hyémal* et *hibernal*; elle n'écrit plus *satyrique, crystal*, mais elle a rétabli *analyse, analyser*. 7° *G*. Pourquoi *jumeaux* et *gêmeaux, majesté* et *magistrat*? M. D. propose un *g* pointé au-dessus dans le cas où *g* a le son du *j*.

Nous n'avons cité qu'un petit nombre des incohérences rassemblées par M. D. il est certain qu'une telle orthographe n'est conforme ni à l'étymologie, ni à la prononciation, ni à la logique. M. D. a mille fois raison quand il propose de rétablir l'uniformité en faisant prévaloir complètement la conformité à la prononciation partout où ce principe a déjà été suivi partiellement. Je ne vois pas d'avantage à adopter le *t* avec cédille et le *g* pointé. Les signes diacritiques sont dans l'écriture, la lecture et l'impression une source féconde d'erreurs et de confusions. On pourrait relever dans cette partie du travail de M. D. quelques inadvertances; ainsi il dérive la première syllabe de *rhétorique* de ῥῆτω, couler (p. 28); il range *charme* au nombre des mots dérivés du grec, *cristal* parmi les mots commençant en grec par un *χ* (p. 35), *endurant, exposant, extravagant, fatigant, flagellant*, parmi les participes en *ant* dérivés de participes latins en *ens*; il dit que dans *supprimer* « *su* est une contraction de *sub* et non de *super* » (p. 55); il raisonne souvent (p. 45 n. 1 et ailleurs) comme si le latin était dérivé du grec. Mais ces erreurs ne portent que sur des points ici secondaires et ne touchent en rien à ce qu'il y a d'éminemment rationnel et raisonnable dans les idées de M. D.

L'exposé des opinions et systèmes concernant l'orthographe française depuis 1527 jusqu'à nos jours est fort intéressant. Je ne crois pas qu'il soit échappé grand chose à l'attention de M. D. Je lui signalerai toutefois l'opinion de Descartes. Un de ses amis lui avait remis une lettre d'objection sur sa première publication contenant le discours de la méthode, la dioptrique, les météores et la géométrie (Leyde, 1637); voici quelle était la dernière objection : « Il est » vrai que notre orthographe française a des superfluités qu'il faut corriger, mais » il faut que ce soit sans causer des ambiguïtés : car on doutera peut-être » touchant les mots de *cors* et d'*espris*, si le premier ne signifie point des *cornets*, » que nous nommons aussi des *cors*, et si l'autre ne se prend point pour être » *espris* de quelque chose. Il est vrai que c'est une remarque de grammairien et

» non de philosophe; c'est pourquoi on l'a mise hors du rang des autres; ou
 » peut-être c'est la faute de l'imprimeur¹. » Descartes répond sur ce point² :
 « Il est vrai que, pour l'orthographe, c'est à l'imprimeur à la défendre; car je
 » n'ai en cela désiré de lui autre chose, sinon qu'il suivit l'usage; et comme je
 » ne lui ai point fait ôter le *p* de *corps*, ou le *t* d'*esprits*, lorsqu'il les y a mis,
 » aussi n'ai-je pas eu soin de les lui faire ajouter lorsqu'il les a laissés, à cause
 » que je n'ai point remarqué qu'il l'ait fait en aucun passage où cela pût causer
 » de l'ambiguïté. Au reste, je n'ai point dessein de réformer l'orthographe fran-
 » çaise, ni ne voudrais conseiller à personne de l'apprendre dans un livre imprimé
 » à Leyde; mais s'il faut ici que j'en dise mon opinion, je crois que si on suivoit
 » exactement la prononciation, cela apporteroit beaucoup plus de commodité
 » aux étrangers pour apprendre notre langue, que l'ambiguïté de quelques
 » équivoques ne donneroit d'incommodité à eux ou à nous; car c'est en parlant
 » qu'on compose les langues plutôt qu'en écrivant; et s'il se rencontroit en la
 » prononciation des équivoques qui causassent souvent de l'ambiguïté, l'usage y
 » changeroit incontinent quelque chose pour l'éviter. » L'exposé historique fait
 par M. D. montre qu'au XIII^e siècle on pratiquait ce que recommande ici Des-
 cartes³; l'influence de l'érudition introduisit au XVI^e siècle dans notre ortho-
 graphe une foule de lettres étymologiques et parasites, et les rédacteurs du
 premier dictionnaire de l'Académie (1694) subirent le préjugé de l'orthographe
 étymologique; mais dans la troisième édition (1740) l'Académie modifia en
 conformité avec la prononciation près de 5000 mots. Elle fut beaucoup plus
 timide en 1835. Les exigences impérieuses de l'enseignement primaire font une
 loi d'adopter un système logique d'écriture qui n'entrave pas la lecture par des
 difficultés inutiles. Comme l'a très-bien dit Voltaire, « l'écriture est la peinture de
 » la parole^{*}; plus elle est ressemblante, meilleure elle est. » C'est une pure con-
 vention, comme le système des poids et mesures, qu'on est libre de modifier à
 son gré. Il en est autrement de la langue parlée, envers laquelle on est tenu à
 un respect rigoureux en tout ce qui touche à l'usage déclaré. J'accorderai sans
 difficulté à M. D. que notre mot *orthographe* est au point de vue du grec
 ὀρθογραφία un barbarisme; mais le mot grec en devenant un barbarisme est
 devenu un mot français qui a été modifié sans doute par suite d'une fausse
 analogie avec *agrafe*, *paraphe*, *paragraphe*; ces fausses analogies sont nombreuses
 dans toutes les langues, mais elles sont une partie du droit qu'une langue a de
 s'assimiler ce qu'elle emprunte; et ce droit on l'exerce encore en conformant
 l'écriture à la prononciation. Il faut consommer la naturalisation d'*orthographe*

1. Descartes, *Œuvres*, éd. Cousin, VII, 389. Dans cette édition on a imprimé *corps* et *esprit*, ce qui ne donne aucun sens. J'ai rétabli *cors* et *espris* qu'exige le sens et que donne l'édition latine d'Amsterdam (1682, in-4^e), *Epistolæ*, II, 1, p. 3.

2. Descartes, *Œuvres*, éd. Cousin, VII, 404.

3. Quant aux mots latins tirés du grec, l'orthographe au moyen-âge est tout à fait arbitraire. En les écrivant on suivait tantôt la prononciation, tantôt des étymologies arbitraires. Ainsi on écrivait presque toujours *metha* les mots commençant par la préposition grecque μετά. Le *th* et le *t*, l'*y* et l'*i* sont mis tout à fait au hasard. On écrivait et on prononçait toujours *diptongus* et *spera*. A. M. D., p. 41.

en écrivant *ortografe*. Il faut bannir de notre écriture toutes les incohérences et toutes les fantaisies qui la déparent et qui font de notre orthographe une science aussi inutile que difficile, que pas un Français ne possède à fond. Il faut que les enfants puissent apprendre en trois mois ce qu'ils apprennent en trois ans et ce que les ouvriers et les paysans ne peuvent souvent pas apprendre. Les propositions de M. D. sont un acheminement vers ce but et ne sauraient être trop chaudement appuyées. Elles sont sensées, pratiques, et il les a très-bien justifiées par la raison et par l'histoire.

Charles THUROT.

161. — **Aus Goethe's Freundeskreise.** Darstellungen aus dem Leben des Dichters von Heinrich DÜNTZER. Braunschweig, Fr. Vieweg u. Sohn, 1868. In-8°, xiv-552 p.

M. H. Düntzer, le savant commentateur de *Faust*, l'infatigable historien de l'époque goëthéenne, nous donne aujourd'hui un nouveau volume rempli des plus intéressantes études sur les relations du grand poète avec divers personnages marquants de son temps. Déjà, en 1854, M. D. avait publié des travaux très-appréciés sur les rapports de Goëthe avec Lavater, Jacobi, Wieland, Knebel, et depuis il les avait complétés par des essais analogues et plus étendus encore sur Claudius, Schiller, Charles-Auguste, sans parler de ses *Portraits de femmes de la jeunesse de Goëthe*. Le volume que nous avons sous les yeux se compose de quatorze articles qui ont successivement paru, de 1854 à 1865, dans le *Morgenblatt* et la *Gazette d'Augsbourg*, et qui avaient presque tous un caractère polémique ou du moins apologétique. Chacune de ces études est consacrée à un des hommes de quelque importance qui ont eu le bonheur de vivre avec Goëthe, et plus particulièrement à ceux d'entre eux dont les relations avec le poète ont été troublées dans la suite ou mal représentées par les malveillants ou les esprits chagrins qui — on le sait — se sont donné pleine carrière en Allemagne pour attaquer le caractère de l'homme dont il était évidemment impossible de rabaisser le génie. Ce sont donc autant d'apologies (des *Rechtungen*, comme on disait autrefois en Allemagne), destinées à établir le peu de fondement des accusations lancées contre Goëthe. Selon M. D., le poète fut irréprochable dans ses amitiés; bien plus, il fut une des rares natures privilégiées qui sont particulièrement organisées pour goûter le bonheur intime de l'amitié; si ses liaisons avec ses amis se sont souvent dénouées, parfois même rompues, c'est leur faute et non celle du poète, et tous ceux qui se permettent d'en douter sont vertement tancés par M. Düntzer et traités de calomniateurs et d'ennemis acharnés de Goëthe. C'est peut-être pousser la défense un peu loin. Nul doute que, dans tous les rapports que M. D. expose si complètement dans ce volume, Goëthe n'ait été dans son droit, mais ses amis n'avaient pas toujours tort non plus; ici, comme partout en pareil cas, les circonstances et la diversité fatale des natures agirent plus que des fautes personnelles ou des actes précis, et il ne me semble nullement nécessaire pour prouver le désintéressement, la loyauté et le dévouement de Goëthe, de démontrer que ses amis furent des monstres d'ingratitude ou d'égoïsme. Souvent aussi M. D. parle de relations que Goëthe a déclinées dès le début, et il essaie de le

défendre du reproche de froideur qu'on lui adresse si volontiers. Cela nous paraît encore une peine tout à fait inutile. Depuis quand donc est-ce un crime de se dérober aux épanchements des premiers venus et aux insistances des importuns qui veulent vous imposer leur intimité et forcer votre amitié ? Serait-ce donc de l'égoïsme que de ne vouloir pas s'engager dans des liaisons étroites avec des personnes que l'on ne se sent point sympathiques, ces personnes fussent-elles même malheureuses ? Le malheur commande la pitié aux cœurs bien nés, et certes Goëthe ne la refusa jamais ; quant à son amitié, il avait bien le droit de n'y pas laisser pénétrer tous les indiscrets, plus fréquents en Allemagne, et dans son temps, qu'ailleurs et depuis. L'Allemand ne comprend guère, et il comprenait moins encore, dans le siècle de la sensiblerie, les simples rapports de société, de politesse bienveillante, de commerce d'affaires, d'intérêts ou de monde, si fréquents dans tous les pays où il y a une véritable société organisée, et il n'admet guère que l'amitié sentimentale, étroite, envahissante, ou l'absence de toute relation, voire même l'inimitié.

Quoi qu'il en soit, l'impression totale de ce livre, comme de tous ceux qui ont été publiés sur Goëthe depuis sa mort et qui reposent sur des documents authentiques, est on ne peut plus favorable au poète. Jamais peut-être on n'a connu aussi complètement tous les coins et recoins de la vie d'un personnage célèbre. Goëthe a à peine écrit au crayon un billet de deux lignes qui ne soit publié. On sait, à quelques heures près, l'emploi de chacune de ses journées ; on connaît chacun de ses actes, — ceux-là même qu'il a voulu cacher n'ont pas été respectés par l'indiscrétion des chercheurs ; — on peut citer chacun de ses mots ; on a publié près de cent volumes de lettres, d'entretiens, de souvenirs de gens qui ont été en contact avec lui, sans compter les milliers de lettres qu'il a écrites lui-même ou que les contemporains ont échangées entre eux. Eh bien ! il n'y a pas une de ces publications, tout *objectives*, et qu'aucun raisonnement des éditeurs n'accompagne, qui n'ait tourné à l'honneur de l'homme ; ses œuvres se chargeaient bien suffisamment de la défense du poète et du savant. Dans le nouveau volume de M. Duntzer encore, chaque page fait ressortir davantage la noblesse d'âme de Goëthe, la fougue primesautière de sa jeunesse, qui lui gagna tous les cœurs, le travail opiniâtre de l'homme pour se rendre meilleur de jour en jour, la noble tolérance de sa vieillesse, tolérance grandiose et large, mais qui n'excluait ni l'ardeur des convictions ni la vivacité de l'intérêt. Que de charité délicate, que de bonté active, que d'indulgence, quelle intensité de sympathie, quel sentiment du devoir, quelle franchise, quelle bienveillance encourageante sous cette enveloppe un peu froide qu'il fallait rompre avant d'arriver au foyer de chaleur bienfaisante que le poète avait bien raison de ne vouloir pas prostituer à la sentimentalité banale de tous les indiscrets qui l'assiégeaient ! Les belles facultés de sa grande intelligence ne se montrent pas moins que les qualités de son cœur dans ces révélations nouvelles : c'est notamment sa singulière et puissante ouverture d'esprit, sa seconde vue de poète et d'observateur, son sens droit et pratique, qui ressortent avec une surprenante évidence dans tous les rapports que M. D. nous fait connaître en tous leurs détails, en trop de dé-

tails peut-être. Sans doute, tous ces infiniment petits sont instructifs, intéressants même au plus haut point, mais ils finissent pas fatiguer le lecteur. Le style de M. D. est correct et pur, mais il est encore de l'école qui régnait avant 1848, c'est-à-dire qu'il affectionne les phrases longues et à incidences qui exigent de l'effort de la part du lecteur. Qu'on ajoute à cela les citations très-bien choisies, il est vrai, mais par trop abondantes qui arrêtent la lecture, et on comprendra que l'ouvrage dont nous parlons est plutôt un volume à consulter qu'un livre à lire. Hâtons-nous de dire que ce volume est précieux, et qu'il serait difficile à un amateur de littérature allemande de s'en passer. Mais, je le répète : toutes ces intrigues que l'envie ourdissait autour du grand homme, toutes ces misères mesquines contre lesquelles il eut à lutter finissent par devenir monotones. Ce qui ne contribue pas moins à produire cet effet, c'est l'ordonnance du volume de M. Düntzer. C'est une réunion d'études diverses qui cependant tournent toutes autour de la même personne et de la même question : de là je ne sais quoi de décousu et d'uniforme à la fois pour celui qui lit ces quatorze chapitres tout d'un trait et se voit ramené à chaque article de 1830 à 1770 et des relations du vieillard à celle du jeune homme. Le lecteur aurait mieux aimé un tableau d'ensemble où tous les détails fussent fondus que cette galerie de tableaux détachés qui se ressemblent. Même les lisant séparément, il se trouvera souvent arrêté; car l'auteur semble avoir écrit pour le public spécial des personnes qui sont au courant de tous les faits et de tous les acteurs de l'époque classique de la littérature allemande; ou bien il suppose universellement connus une foule de détails que la grande majorité des lecteurs ignore.

Si M. D. n'a pas réussi à donner un volume dont le style, l'économie et le caractère élémentaire permettent un accès facile aux gens du monde, ou aux étrangers, a-t-il produit au moins un livre qui soit très-utile aux savants? Malheureusement non; et c'est ici le cas de regretter les bonnes vieilles habitudes allemandes. Voici un travail excellent à tous égards et où aucun fait, même le plus mince, n'est avancé sans que l'auteur ait par devers lui une preuve péremptoire, ou sans qu'il donne une citation à l'appui : les conclusions de M. D. sont donc absolument irréfutables; car ses études sont fondées sur des documents authentiques, inattaquables, accessibles au public pour la plupart. Pourquoi M. B. n'a-t-il pas voulu indiquer au bas des pages la provenance de ces citations? J'en ai vérifié plusieurs, qui sont rigoureusement exactes; il n'avait donc aucune raison pour ne pas renvoyer aux recueils de lettres ou de documents où il les puisait, si ce n'est celle de gagner un peu de place; mais en vérité, cette raison n'est pas bonne; car une simple indication abrégée d'un titre et d'une page ne prend guères de place. Serait-ce que M. D. n'a pas voulu donner à un volume une apparence trop érudite? C'est là une considération qui tend à prévaloir en Allemagne et qu'on ne saurait assez combattre. Un titre de livre au bas d'une page n'a jamais arrêté un lecteur, si futile qu'on le suppose; mais un fait avancé sans le contrôle d'une citation, fût-ce par M. Mommsen lui-même, est un fait qui n'existe pas pour le savant moderne; car le savant moderne n'admet aucune autorité absolue, et son doute n'est pas méfiance : il est conscience scientifique.

J'ai voulu dire beaucoup de bien de cet excellent livre, et je m'aperçois que j'ai beaucoup plus critiqué que loué. C'est qu'il est plus facile d'appeler l'attention sur les défauts que d'indiquer les qualités lorsque ces qualités sont trop intimement connexes avec le livre tout entier. Je ne puis donc assez engager les personnes qui en France s'occupent de l'histoire littéraire d'Allemagne à lire, mais à lire à bâtons rompus, ce volume qui rectifie si heureusement les erreurs involontaires des *Mémoires* de Goëthe et qui complète toutes les biographies existantes du poète, même la meilleure et la plus complète de toutes, celle que M. Richelot a publiée en français en se servant de tout ce que Goëthe a jamais écrit sur lui-même. Un sommaire rapide des divers chapitres donnera une idée de l'intérêt de ces nouvelles recherches où nous regrettons de ne pas trouver une étude spéciale sur Herder et sa femme. De récentes publications permettraient d'écrire un chapitre des plus intéressants sur les relations des deux poètes, qui sont si caractéristiques pour l'un et pour l'autre, et pour la vie de Weimar en général.

La première étude est consacrée à *Klopstock* et met très-heureusement en évidence la loyauté et la modestie de Goëthe, aussi bien que la vanité envahissante et impérieuse de l'auteur du *Messias* qui ne souffrait guères d'autres dieux à côté de lui. Rien n'est absolument nouveau dans les faits et les mots rapportés par M. D., mais il a le mérite incontestable et très-grand d'avoir cherché partout et réuni ici tous ces détails épars et décisifs. — J'en dirai autant du chapitre sur le *père Gleim*, dont la nature bourgeoise et prosaïque ne se sentit jamais bien à l'aise avec le Titan. — Il m'a semblé que M. D. était un peu sévère pour *Lentz* qui forme l'objet de la troisième étude. *Lentz* était une nature malheureuse, maladive; il était pauvre, faible de caractère, un peu vaniteux aussi, j'en conviens. Cela ne suffit-il pas pour expliquer sa conduite? pourquoi chercher des motifs intéressés, des calculs, là où tout s'explique si naturellement? pourquoi faire des hypothèses gratuites (p. 108, 114, 121, 125), alors que les documents parlent déjà si haut? Quoi qu'il en soit, il est certain que M. D. a pleinement réussi à laver Goëthe du reproche de jalousie que les derniers biographes de *Lentz* ont cru pouvoir lui faire à l'endroit de leur pauvre héros. Disons en passant que nous nous associons de tout cœur aux vœux de M. D. pour que les documents sur *Lentz* qui se trouvent entre les mains de MM. Jegør de Sieven, R. Kœpke, et de Maltzahn, soient enfin publiés. — IV. *J. H. Voss*. L'accumulation de la chronologie et des discussions de dates est peut-être plus gênante dans cette étude que dans toutes les autres. C'est surtout en parlant de la liaison de Goëthe et de *Voss* qu'on peut dire que, si elle se relâcha, les torts furent réciproques ou plutôt que la faute en fut à la diversité des caractères seuls. D'ailleurs *Voss* au moins reste toujours plein d'égards, et cela doit être d'autant plus relevé que l'on connaît sa nature passionnée et rude qui éclata avec tant de véhémence dans la lutte contre *Stolberg* et dans celle contre *Creuzer*. Avec Goëthe, son ton ne cessa jamais de rester parfaitement convenable, ce que l'on ne saurait dire de *Klopstock*, de *Herder*, ni de tant d'autres qui rapportèrent impatiemment la supériorité de Goëthe. Quant au poète, on sait que jamais les déceptions les plus

amères ne purent lui arracher de propos blessants pour ceux qu'il avait une fois honorés de son amitié. Le portrait d'Ernestine Voss, l'épouse du fameux traducteur d'Homère, est ravissant : de toutes les charmantes femmes de ce temps, ce fut une des plus aimables et des plus gracieuses ; et on est toujours heureux de retrouver quelques citations de sa correspondance si remplie d'intérêt et de charme. — V. *Reichardt*. Le célèbre compositeur se brouilla avec Goëthe au sujet d'une épigramme un peu vive qui se trouvait dans les *Xénies*. M. Düntzer voudrait nous prouver, mais il n'y réussit pas trop, ce me semble, que cette épigramme est de Schiller. La chose est peu importante ; car la solidarité était entière entre Goëthe et Schiller dans ce combat des *Xénies* que M. D. a d'ailleurs fort bien raconté. Goëthe avait parfaitement le droit de railler Reichardt, avec lequel il n'était point intimement lié, qui avait eu des torts envers son ami Schiller, et qui avait le premier vertement attaqué un ouvrage de Goëthe dans son journal l'*Allemagne*. Le fonds d'ailleurs de leur dissentiment reposait sur les divergences politiques : Reichardt était remuant, exalté par la Révolution française, fort avant dans le mouvement ; il est naturel que son commerce ne pût convenir à Goëthe qui était dans des idées toutes différentes, sans que pour cela on puisse en faire un reproche à l'un ou à l'autre. Ici encore M. D. suppose, ce que personne n'a le droit de supposer, que ses lecteurs savent tous les *Xénies* par cœur et qu'ils saisiront toutes ses allusions à des détails complètement inconnus aux personnes qui ne se sont pas spécialement occupées de ces études. M. D. aurait bien fait de citer, à propos d'une lettre de Goëthe à Schiller (p. 94), la charmante petite épigramme sur le *Chien du voisin* qui n'est qu'une traduction poétique de cette lettre. Disons en passant que cette querelle entre Goëthe et Reichardt fait encore une fois ressortir tout ce qu'il y eut de viril et de beau dans la noble amitié des deux grands poètes allemands. Peut-être ont-ils été dans cette circonstance plus durs qu'il ne fallait ; car après tout, Reichardt n'avait rien fait de bien grave à Goëthe ; mais on s'explique cette dureté quand on songe à l'ardeur de la lutte. — VI. *Tischbein*. Ce chapitre est un des plus intéressants du volume ; mais ici encore il me semble que M. D., en poussant la défense de Goëthe jusqu'à l'injustice pour le grand peintre, est dans son tort. Or de quel droit surtout reproche-t-il à Tischbein de ne s'être pas attaché à Goëthe, et d'avoir suivi sa propre voie et son propre intérêt ? Le poète lui-même était bien plus juste envers son ami de Rome : il comprit qu'il s'était trompé sur lui, que leurs chemins devaient se séparer ; mais il ne lui en fit jamais un reproche. — La tendance polémique de ce livre est très-prononcée dans le ch. VII sur le fameux *Cornelius*. Ce travail ne donne d'ailleurs rien de bien intéressant ; car les rapports entre « les deux maîtres » étaient presque nuls. Seulement je me permettrais, si c'était ici le lieu, de protester contre cette sorte d'égalité que M. D. établit entre Goëthe et Cornelius. Il serait curieux d'étudier à quoi il faut attribuer ce singulier aveuglement de beaucoup d'Allemands, qui consiste à faire du peintre de la Glyptothèque un second Michel-Ange. Est-ce patriotisme mal entendu ? est-ce absence du sentiment plastique ? est-ce l'illusion personnelle que l'auteur se fait sur la valeur de son œuvre ? Je ne sais ; mais il est certain que pareilles

exagérations font un étrange effet sur des personnes qui ont vu les peintures du « grand maître » et qui ont pu les comparer avec d'autres productions de l'art contemporain. — Aucun des quatorze chapitres ne montre Goëthe sous un jour plus favorable que le VIII^e sur *Sulpice Boisserée*. Ce personnage lui-même est d'ailleurs sympathique et intéressant; son enthousiasme, sa sincérité, sa persévérance sont touchants. Sa foi si vive, qui lui a fait transporter des montagnes, gagna enfin Goëthe, qui en religion comme en art avait des idées si opposées à celles du jeune romantique auquel l'Allemagne doit l'achèvement de sa plus belle œuvre d'architecture, le dôme de Cologne; car on peut dire que c'est Boisserée qui découvrit la cathédrale et qui par sa propagande infatigable en devint le second fondateur. Rien de plus gracieux, de plus touchant que les rapports du vieux payen avec le jeune et fervent catholique : rien ne montre mieux sa simplicité dans le commerce avec des natures vraies, l'ardeur qu'il portait dans son amour des arts, la sincérité avec laquelle il revenait de ses préjugés, l'ouverture de son esprit aux choses les plus diverses, parfois même aux choses antipathiques, la bonté de son cœur, son amour de la jeunesse, sa parfaite absence de personnalité, que ce commerce avec le jeune enthousiaste qui avait entrepris de convertir le vieillard de son hellénisme à l'art chrétien. — IX. *Plessing*. M. D. élucide parfaitement les relations de ce malheureux Wertherien avec Goëthe et il redresse plus d'une erreur accréditée : on peut même se demander s'il était bien nécessaire d'établir avec ce luxe d'érudition que telle visite a eu lieu le matin et non le soir, le 7 et non le 8. D'un autre côté il était inutile pour blanchir Goëthe, qui fut très-beau et très-noble dans cette affaire, d'être aussi impitoyable pour Plessing que l'est M. Düntzer. Les témoignages des amis de Plessing, qui étaient des hommes de valeur, tels que Krammacher et Müller, et qui ne se consolèrent pas de sa mort prématurée, prouvent amplement que le malheureux philosophe fut, malgré toutes ses bizarreries, un être d'élite. — X. *Fichte*. Ce chapitre traite surtout des causes qui amenèrent la démission du philosophe; et, tout en convenant avec M. D. que Goëthe ne fut pour rien dans cette affaire, il faut constater que son ami et protecteur Charles Auguste, d'habitude si libéral et si courageux, n'eut pas le beau rôle dans cette difficulté où il céda trop facilement aux meneurs de Dresde. D'ailleurs quand même sa situation l'eût forcé à agir comme il le fit, la conduite de Fichte n'en reste pas moins très-belle et très-noble; et il eut parfaitement le droit et le devoir de protester en faveur de la liberté de l'enseignement contre « cette transformation d'une » dispute philosophique en procès de droit. » Tout ce que je reprocherais à Fichte, c'est de n'avoir pas assez revendiqué son droit d'enseigner n'importe quelle théorie philosophique, et d'avoir concentré tous ses efforts pour prouver, ce qui n'était pas difficile, qu'il n'avait jamais enseigné l'athéisme (voy. surtout p. 401). — XI. *Oken*. Ce travail est surtout destiné à prouver que Goëthe avait découvert seize ans avant Oken la nature vertébrée des os du crâne. M. Düntzer réclame la priorité de ces recherches sur celles de M. Virchow, avec raison ce semble. Ce qui est certain c'est que personne ne conteste plus à Goëthe le mérite de cette découverte, pas plus que celle de l'os intermaxillaire et du principe de

la métamorphose des plantes, et on peut s'étonner que M. D. n'ait pas cité, à ce propos, le travail remarquable du premier physiologiste vivant, M. Helmholtz, sur *Gœthe, considéré comme naturaliste*. M. D. prouve jusqu'à l'évidence non-seulement le but et la réserve dont Gœthe fit preuve dans cette circonstance, mais encore sa complète innocence dans les fâcheuses affaires de la destitution d'Oken.— XII. *Le prince Constantin de Saxe-Weimar*. Cette étude comparée, avec des documents complètement inédits, contient de très-curieux détails sur cet étrange et malheureux père de Charles-Auguste, et montre encore dans le meilleur jour l'intervention discrète et amicale de Gœthe dans les affaires de la famille ducale.— XIII. *Le prince François de Dessau*. On connaît peu l'influence de Gœthe sur la conduite politique de son maître. Le chapitre sur le prince de Dessau donne à ce sujet de très-curieuses révélations, desquelles il ressort que ce fut surtout Gœthe qui s'opposa aux plans patriotiques de Charles-Auguste et de son ami le prince de Dessau pour amener la fameuse ligue du prince contre les empiètements de la maison d'Autriche. M. D. semble approuver cette conduite de Gœthe; j'avoue que je ne puis nullement partager son avis et je pense que tout lecteur impartial sera du mien. Il est injuste de faire à Gœthe un reproche de n'avoir pas aimé la politique; mais on est parfaitement dans son droit, ce semble, de le blâmer d'avoir détourné son petit souverain d'une politique nationale, laquelle aurait sans doute prévenu bien des malheurs, si elle avait été suivie avec quelque conséquence.— XIV. *Sur la théorie des sons de Gœthe et sur Ch. Schlosser*. La théorie des sons de Gœthe a eu le sort de sa théorie des couleurs : elle n'a point rencontré d'approbation dans le camp des savants : elle a même eu moins de succès que celle-ci, puisque la théorie des couleurs a trouvé des défenseurs ardents, tels que Schopenhauer et M. Düntzer lui-même, tandis que personne n'a voulu soutenir la théorie des sons. Je n'insisterai donc pas sur cette partie de l'étude de M. D., qui cependant intéressera vivement bon nombre de lecteurs attirés de ce côté par les récents travaux de M. Helmholtz. Ce qui est surtout remarquable dans cet article, c'est encore la conduite délicate, tolérante de Gœthe, vis-à-vis du jeune Schlosser qui se convertit au catholicisme en 1811. Gœthe avait le rare talent de savoir maintenir énergiquement et franchement sa propre manière de voir, tout en comprenant et en tolérant les opinions les plus opposées aux sciences. Cet article contient également une lettre inédite très-curieuse de Gœthe sur la musique.

Associons-nous, en finissant ce trop long compte-rendu, aux regrets plusieurs fois exprimés par M. Düntzer de voir l'*Archiv* de Gœthe, qui se trouve à Weimar et qui doit renfermer de si inestimables trésors, toujours inaccessible au public; et remercions une fois de plus le savant biographe de ses infatigables recherches sur un terrain qu'on ne pourra jamais assez exploiter.

K. H.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33

— 15 Août —

1868

Sommaire : 162. BOPP, Grammaire comparée, trad. par BRÉAL. — 163. CZWALINA, la Symétrie dans les dialogues d'Euripide. — 164. Alexis et le Glossaire de Paris 7692, p. p. HOFMANN. — 165. ESTLANDER, Études sur l'histoire de la littérature provençale. — 166. BRAKELMANN, Straparole. — 167. DE TRÉVERRET, du Panégyrique des Saints au XVII^e siècle. — Variétés : Un Faussaire du XVI^e siècle.

162. — **Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand**, par M. François BOPP, traduite sur la deuxième édition et précédée d'introductions par M. Michel BRÉAL, professeur de grammaire comparée au Collège de France. T. II. Paris, Imprimerie impériale, 1868. Gr. in-8°, xxxvii-429 p. — Prix : 8 fr.

Le second volume de la traduction de la *Grammaire comparée* de M. Bopp est, comme le premier, précédé d'une introduction¹. Cette introduction a pour objet « d'éclairer la marche de l'auteur » en montrant « comment ses recherches se » tiennent et s'enchaînent. » L'utilité d'une telle introduction est évidente : « au » milieu de cette profusion de faits de toute nature, » que M. Bopp a examinés dans son livre, impérissable monument élevé à l'unité et à l'histoire des principales langues indo-européennes, « il est bon de marquer les grandes divisions » et de prendre quelques vues d'ensemble, » non que la *Grammaire comparée* manque d'ordre, mais parce que « l'auteur, qui se laisse conduire par son sujet, » sous-entend volontiers les transitions; » non qu'elle manque de considérations générales, mais parce que l'auteur, qui compte beaucoup sur la sagacité du lecteur, les laisse souvent « en des recoins où il faut savoir les découvrir. » Les doctrines que M. Bopp a le premier professées ont plus ou moins pénétré, qu'on s'en rende compte ou non, dans toutes les écoles; nous en sommes si imbus, qu'il nous semble presque qu'elles ont toujours dû exister; et nous ne sentons plus assez tout ce qu'il a fallu de génie pour les tirer du néant. Il appartenait au traducteur de la *Grammaire comparée* de nous en rappeler toute l'*étrangeté* native. C'est une très-juste observation que celle-ci : « Il en est des vérités scientifiques » qui entrent dans le domaine commun, comme des inventions qui nous deviennent trop familières : on oublie de se demander quel en est l'auteur. » Cet oubli est presque de l'ingratitude. Il ne tiendra pas à M. Bréal que nous ne soyons reconnaissants.

Lorsqu'après avoir achevé la lecture du premier volume de la traduction de la *Grammaire comparée*, on lit l'introduction placée en tête du second, on a comme un résumé de la matière précédemment étudiée. Ce résumé est une appréciation critique, où le traducteur, habile à mettre en pleine lumière les grands et nom-

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 148.

breux mérites de l'auteur, sait aussi ne pas laisser dans l'ombre ce qui lui paraît douteux. Son grand souci n'est pas de passer sous silence les fautes, *quas humana parum cavit natura*, ce qu'il cherche avant tout, c'est la vérité. Cherchons-la, à son exemple.

A la p. xvi, M. Bréal dit : « Le progrès de la science, en confirmant la plupart » des règles données par M. Bopp, a pourtant fait paraître quelques-unes d'entre- » elles un peu libres. Quand il suppose, par exemple, que le suffixe sanscrit » *-vant* est devenu en latin *-lent*, que le mot *vāri* « eau » est représenté par le » latin *mare*, que la racine *çvi* « croître » se retrouve dans *crescere*, et que le » causatif *bhāvayāmi* a fourni au latin le verbe *facere*, il admet pour la seule lettre » *v* quatre permutations différentes qui auraient besoin d'être appuyées sur des » exemples moins contestables. »

La critique contenue dans ces lignes me paraît généralement fondée. On est bien tenté de trouver contestables, comme le fait M. Bréal, de tels rapprochements. Pour ma part, je les abandonnerais tous, moins un pourtant.

Des quatre rapprochements le plus fait pour étonner est peut-être celui de *çvi* et de *cre(scere)*; mais peut-être est-il aussi le moins contestable. C'est pour lui du moins que je serais le plus enclin à demander grâce. *Çvi* « croître » et *cre(scere)* « croître » me paraissent être entre eux, comme sont entre eux :

1° sanscrit *çvas* « demain » et latin *crās* (même sens); car l'*a* bref de *çvas* serait à l'*ā* long de *crās*, comme la brève de l'acc. plur. sanscrit *nas* « nous » est à la longue de l'acc. plur. latin *nōs* (même sens);

2° sanscrit acc. sing. *tvām* « toi, » grec anté-historique acc. sing. **τῆ* (même sens), et grec-crétois, cité par Hétychius, acc. sing. *τῆ* (même sens); car, ainsi que le fait observer M. Ahrens, *De gr. linguæ dialectis*, II, 51, note, la leçon *τῆ* est d'autant plus certaine qu'elle a un pendant, probablement dans le même dialecte, comme on va le voir par ce qui suit;

3° grec-homérique *δειδοικώς* pour **δεδφοικώς* « ayant craint » et grec (probablement crétois), cité par Hétychius, *δειροικώς* (même sens) toujours pour **δεδφοικώς*; car, malgré les efforts faits par M. G. Curtius, *Grundz. der gr. Etymol.*, (n° 268, 1^{re} édit.), pour montrer que l'homérique *δειδοικώς* doit être expliqué autrement que par la racine indo-européenne *dvish* « hair » et un primitif **δεδφοικώς*, cette racine et ce primitif me paraissent très-propres à expliquer la forme dialectale *δειροικώς*, forme dont M. G. Curtius a oublié de tenir compte.

Il est donc possible que M. Bréal se soit montré trop sévère pour M. Bopp en contestant la légitimité du rapprochement de *çvi* et de *cre(scere)*, puisque M. Bopp lui-même a cité non-seulement *çvi* et *crescere*, mais encore soit *çvas* et *crās*, soit *tuām*, **τῆ*, *τῆ*, et qu'il eût pu citer en outre *dvish*, **δεδφοικώς*, *δειροικώς*.

Où il est possible au contraire que M. Bréal ait été trop indulgent pour une explication généralement accréditée, c'est lorsqu'après avoir dit à la page vi, « qu'en éolien, par exemple, le *j* s'assimile volontiers à une liquide précédente, » en sorte qu'on a *κτένω* (pour *κτένω*), *φθέρω* (pour *φθέρω*), *χέρω* (pour *χέρω*), » il ajoute : « au lieu que le dialecte attique vocalise ordinairement le *j* en *i* et le » fait passer par-dessus la liquide précédente. »

Il est certain en effet que pour les mots cités les formes sont bien :

Formes anté-historiques *κτένιω, *φθέριω, *χέρρων,

Formes éoliennes κτένω, φθέρρω, χέρρων,

Formes attiques, puis classiques κτείνω, φθείρω, χείρων.

Mais cela posé la question à résoudre est celle-ci : Comment, parti de *κτένιω, etc., le grec est-il arrivé à κτείνω, etc. ? A cela l'on répond ordinairement : Il y est arrivé d'abord par la vocalisation de j en ι, *κτένιω étant devenu *κτενιω, puis par la métathèse de νι en ιν, *κτενιω étant devenu κτείνω. C'est parce que M. Bréal a trop aisément accepté cette très-fréquente explication du fait en question, qu'il me paraît avoir trop accordé au respect dû aux maîtres. Que faire de l'accent de *κτένιω dans *κτενιω ? Admettre soit un *κτένιω (κτέν syllabe accentuée, suivie des voyelles ιω valant naturellement ι -), soit un κτενιω (accent changé de place), cela n'est pas facile. Aussi me semble-t-il que les choses ont dû se passer autrement qu'on a coutume de le croire.

C'est bien par l'assimilation du j au ν qui le précédait que l'anté-historique *κτένιω est devenu l'éolien κτένω. Mais rien ne prouve que cette assimilation ait été uniquement propre à l'éolien. Elle peut avoir été commune à tous les dialectes grecs. Seulement sur l'échelle des sons, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'éolien sera resté à l'échelon que κτένω représente, et l'attique, source du classique, aura descendu un échelon de plus. Il y a donc eu, à mon sens, d'abord un âge anté-historique où *κτένιω a régné sans partage, puis un âge où ce *κτένιω est uniformément devenu κτένω dans tous les dialectes, et enfin un troisième âge, âge de division, où, tandis que l'éolien s'en tenait à κτένω l'attique descendait à κτείνω. Comment ce dernier en est-il venu là ?

Un groupe étymologiquement composé d'une voyelle et d'une consonne est souvent, lorsqu'il devient long par position en rencontrant un suffixe à consonne initiale, représenté en grec attique par la diphthongue ει, représentation qui a sans doute le tort d'altérer l'orthographe étymologique, mais qui a du moins le mérite de n'altérer en rien la quantité. Cela est un fait certain : le primitif *τιθέν-ς, par exemple, pour ne citer ici que ce mot, est devenu l'attique τιθεί-ς, sans qu'il puisse être question pour lui d'autre chose que de ce que j'appellerais volontiers diphthongaison compensative, sans qu'il puisse être aucunement question pour lui de métathèse. Eh bien ! il me semble que de κτένω, pour κτένιω, vient κτείνω absolument comme de *τιθέν-ς vient τιθεί-ς.

On voit maintenant en quoi l'explication que je propose diffère de l'explication ordinaire : celle-ci parle d'une métathèse qui aurait déplacé un ι provenu d'un j primitif, celle-là parle d'un groupe εν qui, long par position devant νω, serait devenu la diphthongue ει par changement d'orthographe sans changement de quantité. La métathèse dont on parle manque d'exemple certain. La diphthongaison compensative dont j'ai parlé est une des lois de la prononciation et de l'orthographe du grec classique. J'ai déjà cité *τιθέν-ς devenu τιθεί-ς. Faut-il citer encore *έσ-μί devenu en éolien έμ-μι, en classique ει-μί ?

Lorsque j'étudie les transformations soit de *έσ-μί, έμ-μι, ει-μί, soit de *κτέν-ιω, κτέν-νω, κτεί-νω, il me semble qu'elles marchent de pair et qu'elles s'avancent

toujours sur la même ligne. Si * $\acute{\epsilon}\sigma\text{-}\mu\iota$ devient par assimilation $\acute{\epsilon}\mu\text{-}\mu\iota$, * $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\jmath\omega$ devient aussi par assimilation $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\omega$, et si $\acute{\epsilon}\mu\text{-}\mu\iota$ devient par diphthongaison compensative $\epsilon\iota\text{-}\mu\iota$, $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\omega$ devient aussi par diphthongaison compensative $\kappa\tau\epsilon\iota\text{-}\omega$. On voit bien là trois âges :

1° un âge anté-historique, l'âge du σ et du \jmath : on a * $\acute{\epsilon}\sigma\text{-}\mu\iota$, * $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\jmath\omega$; 2° un âge d'assimilation : * $\acute{\epsilon}\sigma\text{-}\mu\iota$ devient $\acute{\epsilon}\mu\text{-}\mu\iota$, $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\jmath\omega$ devient $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\omega$; 3° un âge de diphthongaison : $\acute{\epsilon}\mu\text{-}\mu\iota$ devient $\epsilon\iota\text{-}\mu\iota$, $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\omega$ devient $\kappa\tau\epsilon\iota\text{-}\omega$. Mais l'âge de la métathèse, où le trouver ? Il n'a jamais existé pour * $\acute{\epsilon}\sigma\text{-}\mu\iota$, $\acute{\epsilon}\mu\text{-}\mu\iota$, $\epsilon\iota\text{-}\mu\iota$; cela est bien certain. J'en conclus qu'il n'a pas existé davantage pour * $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\jmath\omega$, $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\omega$, $\kappa\tau\epsilon\iota\text{-}\omega$.

On pourrait donc, ce me semble, lorsque l'on fait l'historique des transformations de * $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\jmath\omega$, $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\omega$, $\kappa\tau\epsilon\iota\text{-}\omega$, et d'autres mots de même nature, dire qu'ils ont passé par trois états ou trois âges, que l'on pourrait aussi caractériser et nommer, comme cela a été indiqué ci-dessus.

Cette doctrine se résumerait ainsi :

Il y a eu trois âges en grec pour * $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\jmath\omega$, $\kappa\tau\acute{\epsilon}\nu\text{-}\omega$, $\kappa\tau\epsilon\iota\text{-}\omega$, et pour beaucoup d'autres mots de même nature.

Premier âge. Signes caractéristiques : une consonne suivie d'un \jmath . C'est l'âge où le \jmath régnait encore. Nom proposé : âge anté-historique ou étymologique.

Second âge. Signes caractéristiques : une consonne suivie d'un \jmath changé en une consonne semblable, ce qui donne en réalité deux consonnes semblables. C'est l'âge où régnait l'assimilation. Nom proposé : âge éolien, non que le dialecte éolien ait seul connu cette assimilation, mais parce qu'il l'a seul gardée.

Troisième âge. Signes caractéristiques : un ι substitué de la première des deux consonnes assimilées. C'est l'âge où a régné la diphthongaison compensative. Nom proposé : âge attique ou classique.

Il y a tant de cas où l'on parle de métathèse, lorsqu'il serait, je crois, plus juste de parler de diphthongaison compensative, que le lecteur me pardonnera peut-être d'insister sur une théorie qui, je ne fais pas difficulté de le reconnaître, ne consiste après tout qu'à substituer les mots *compensation par diphthongaison* au mot *métathèse* dans l'explication que l'on a coutume de donner pour les faits en question. Mais cette substitution remplace, je crois, une erreur par une vérité.

Mots grecs où un ι tient la place d'une consonne, parce qu'il y a eu *compensation par diphthongaison*, sans qu'il soit possible de parler de *métathèse* :

1° Tous les aoristes premiers de thèmes verbaux en λ , μ , ν , ρ , lorsqu'ils n'ont pas gardé intact le suffixe $\sigma\alpha$, par exemple :

Age étymologique.	Age de l'assimilation.	Age de la compensation métrique par diphthongaison.	
* $\acute{\epsilon}\text{-}\sigma\tau\epsilon\lambda\text{-}\sigma\alpha$	$\acute{\epsilon}\text{-}\sigma\tau\epsilon\lambda\text{-}\lambda\alpha$ éol.	$\acute{\epsilon}\text{-}\sigma\tau\epsilon\iota\text{-}\lambda\alpha$ class.	j'ai envoyé
* $\acute{\epsilon}\text{-}\nu\epsilon\mu\text{-}\sigma\alpha$	$\acute{\epsilon}\text{-}\nu\epsilon\mu\text{-}\mu\alpha$ éol.	$\acute{\epsilon}\text{-}\nu\epsilon\iota\text{-}\mu\alpha$ class.	j'ai partagé
* $\acute{\epsilon}\text{-}\kappa\tau\epsilon\nu\text{-}\sigma\alpha$	$\acute{\epsilon}\text{-}\kappa\tau\epsilon\nu\text{-}\nu\alpha$ éol.	$\acute{\epsilon}\text{-}\kappa\tau\epsilon\iota\text{-}\nu\alpha$ class.	j'ai tué
* $\acute{\epsilon}\text{-}\rho\theta\epsilon\rho\text{-}\sigma\alpha$	$\acute{\epsilon}\text{-}\rho\theta\epsilon\rho\text{-}\rho\alpha$ éol.	$\acute{\epsilon}\text{-}\rho\theta\epsilon\iota\text{-}\rho\alpha$ class.	j'ai ruiné

Flagrantes sont ici et l'assimilation dans $\acute{\epsilon}\sigma\tau\epsilon\lambda\alpha$, $\acute{\epsilon}\nu\epsilon\mu\mu\alpha$, $\acute{\epsilon}\kappa\tau\epsilon\iota\nu\alpha$, $\acute{\epsilon}\rho\theta\epsilon\iota\rho\alpha$, et la diphthongaison dans $\acute{\epsilon}\sigma\tau\epsilon\iota\lambda\alpha$, $\acute{\epsilon}\nu\epsilon\iota\mu\alpha$, $\acute{\epsilon}\kappa\tau\epsilon\iota\nu\alpha$, $\acute{\epsilon}\rho\theta\epsilon\iota\rho\alpha$. Impossible d'expliquer $\epsilon\iota$ dans $\text{-}\epsilon\iota\lambda\alpha$, $\text{-}\epsilon\iota\mu\alpha$, $\text{-}\epsilon\iota\nu\alpha$, $\text{-}\epsilon\iota\rho\alpha$, par la métathèse d'un \jmath devenu ι , il n'y a ni \jmath ni ι dans les suffixes $\lambda\alpha$, $\mu\alpha$, $\nu\alpha$, $\rho\alpha$, qui sont tous pour $\sigma\alpha$.

2° Un certain nombre de formes du verbe εἶμι :

Age étymologique.	Age de l'assimilation.	Age de la compensation métrique par diphthongaison.	
*ἔσ-μί ἔσ-μέν class. *ἔσ-μενά	ἔμ-μι éol. ἔμ-μεν éol. (ἔμ-μενά Il., I, 117	{ εἶ-μί class. εἶ-μέν Il., V, 873 εἶ-νά class.	{ je suis nous sommes être.

Encore la même impossibilité de parler ici de méthèse.

3° Un nombre immense de mots de toutes sortes :

Age étymologique.	Age de l'assimilation.	Age de la compensation métrique par diphthongaison.	
*ἔσ-νυμι ἔσ-νυαι *ἔσ-μενος *ἔσ-μα *ὄρεσ-νος *φασσ-νός *χέρ-ς	{ ἔν-νυμι éol. class. ἔμ-μενος éol. ἔμ-μα éol. ὄρεν-νος éol. φάσεν-νος éol. χέρ-ρ éol. ἔν-νεκα éol.	{ εἶ-νυαι Od. XIX, 72 εἶ-μενος Il., IV, 432 εἶ-μα class. ὄρει-νος class. φασει-νός class. χέρ-ρ class. εἶ-νεκα homér.	{ vêtir vêtement τὸ ὄρος, thème ὄρεσ- τὸ φάσος, thème φασσ- main à cause.

Lorsqu'après l'assimilation la première des deux consonnes assimilées disparaît, la compensation métrique n'a pas toujours lieu par diphthongaison, elle a souvent lieu aussi par allongement de la voyelle qui précédait la consonne disparue. La diversité des moyens employés pour conserver à chaque syllabe sa quantité primitive malgré la chute d'une consonne étymologique est une des causes de la diversité des dialectes grecs. On pourra en juger par le tableau suivant qui présente des exemples de compensations faites les unes par diphthongaison en αι, ει, οι, ου, les autres par allongement de ᾶ en ᾷ ou en η, et de ο en ω.

Age étymologique.	Age de l'assimilation, puis de la compensation métrique obtenue par allongem. ou par diphth.	Age de la compensation métrique uniquement obtenue par diphthongaison.	
*μέλαν-ς	*μῆλας-ς μέλας (ᾶ) class.	μέλαι-ς éol.	noir
*τάλαν-ς	*τάλας-ς τάλας (ᾶ) class.	τάλαι-ς éol.	qui supporte
*πάν-ς	*πάς-ς πάς class.	παῖ-ς éol.	tout
*ἀκούσαν-ς	*ἀκούσας-ς ἀκούσας (ᾶ) class.	ἀκούσαι-ς éol.	ayant entendu
*ἔν-ς *χαρίεν-ς *μελιτόεν-ς	{ ἔς-ς *χαρίεις-ς *μελιτόεις-ς	{ εἶ-ς éol. class. χαρίεις-ς class. *μελιτοει-ς class.	{ un gracieux mielleux
*πάν-σα *ἔχον-σα	{ *πᾶσ-σα πᾶσ-σα class. *ἔχουσ-σα ἔχω-σα dor. ἔχουσ-σα class.	{ παῖ-σα éol. *ἔχοι-σα éol.	{ toute (ayant
τόν-ς arg. crét.	{ *τός-ς τώ-ς dor. τού-ς class.	τοῖ-ς éol.	acc. plur. masc.: les
νόμον-ς arg. crét.	{ *νόμος-ς νόμω-ς dor. νόμου-ς class.	νόμοι-ς éol.	acc. plur. masc.: lois
τάν-ς arg. crét.	{ *τάς-ς τάς (ᾶ) dor. class.	ταῖ-ς éol.	acc. plur. fém.: les
νύμφαν-ς arg. crét.	{ νύμφας-ς νύμφας (ᾶ) dor. class.	νύμφαι-ς éol.	acc. pl. fém.: nymphes

*ἄσ-μες	}	ἄμ-μες éol.	}	}	nom. plur.: nous
		ἄ-μες dor.			
φαν-τί dor.	}	ῥ-μεῖς class.	}	}	ils disent
*φαν-σί		*φασ-σί			
*κρύπτον-τι dor.	}	φασ-σι (ῥ) class.	}	}	ils cachent.
*κρύπτον-σι		*κρύπτος-σι			
		κρύπτου-σι class.			

Toujours même impossibilité de parler ici de métathèse.

Telles sont les raisons qui me font regarder comme fausse l'opinion si généralement accréditée que le j des primitifs *κτένῳ, *τέρενῃα, *μέλανῃα, *χέρῃων, etc., a passé par-dessus les lettres ν, ρ, etc., dans κτένω, τέρενῃα, μελανῃα, χέρῃων.

En résumé si εἰ dans l'aoriste premier ἔκτεῖνα vient directement de εν qui est dans ἔκτεῖνα pour *ἔκτεσσα, sans qu'il y ait eu métathèse, on doit croire que εἰ dans l'indicatif présent κτένω vient aussi directement de εν qui est dans κτένω pour *κτένῳ, toujours sans métathèse.

Bref, tant que l'on ne pourra pas expliquer le nom. sing. masc. éolien μεῖαις (pour *μέλας-ς de *μέλαν-ς) par la métathèse d'un j vocalisé en ι, l'on ne devra pas expliquer le nom. sing. fém. classique μεῖαινα (pour *μέλαινα de *μείανῃα) par la métathèse d'un j vocalisé en ι; l'on ne devra pas dire avec M. Bopp, *Vergleichende Grammatik*, I, 211, 2^e édit. : « Bei Verben mit liquiden Endconsonanten der » Wurzel kommen auch Versetzungen des zu ι aufgelösten Halbvocals in die » vorangehende Sylbe vor; » l'on ne devra pas dire avec M. Ahrens, *De gr. ling. dialectis*, I, 54 : « Hoc igitur ι consonans... antecedens ν vel ρ vulgo quasi » transiliens cum vocali in diphthongum jungitur. »

La théorie que je combats ici, la théorie des lettres qui passent les unes sur le dos des autres, comme des enfants qui jouent à saute-mouton ou au cheval-fondu, est une des théories favorites de M. Bopp. C'est d'après cette théorie qu'il explique ἔχ-ει-ς par *ἔχ-ε-σι (*Ibid.* II, 284, 2^e édit.). Cette explication manque de justesse. Il serait aisé de le prouver en rappelant que l'on trouve dans les chants homériques tantôt τῖθησι « il place » tantôt τῖθεῖ (même sens), tantôt μένησι « il reste » tantôt μένει (même sens); mais cela m'entraînerait trop loin : j'ai hâte de passer de l'introduction de la traduction de M. Bréal à la traduction même.

Les chapitres ou paragraphes de la *Grammaire comparée* n'ont pas de titre dans l'original allemand; chacun d'eux a le sien dans la traduction française. Cette amélioration est peu de chose en apparence, mais si Boileau a eu raison de dire : « Le sujet n'est jamais assez tôt énoncé, » cette amélioration, si minime qu'elle puisse paraître, ne laisse pas que d'être un vrai service rendu à l'auteur et aux lecteurs. Le titre placé par M. Bréal en tête de chaque chapitre ou paragraphe est un court sommaire qui résume très-habilement en une ligne, ou en une ligne et demie, le contenu de chaque chapitre ou paragraphe. Approuvée par M. Bopp pour le premier volume de la traduction, cette innovation sera certainement approuvée aussi par tous les lecteurs du second.

Je passe maintenant à ce que j'ai à dire de la traduction même de M. Bréal. « Amas d'épithètes, mauvaises louanges, » a dit La Bruyère, « ce sont les faits » qui louent, et la manière de les raconter. » Louons donc une traduction qui

nous paraît digne de tous éloges, non par un amas d'épithètes, mais par des faits et par la manière de les raconter. Dans l'espèce, les faits, ce seront des citations, et la manière de les raconter, ce sera un tableau de citations prises *au hasard*. Pour qu'aucun doute ne soit possible, je vais prendre une citation de dix pages en dix pages, au hasard du numéro.

ALLEMAND.

Tome I, p. 411, 2^e édit. : Der Dual liebt, weil ihm eine klarere Anschauung zum Grunde liegt als der unbestimmten Vielheit, zu stärkerem Nachdruck und lebendigerer Personification, die breitesten Endungen, sowohl in den genannten Casus als in den übrigen.

P. 421 : Ich glaube aber jetzt, dass das lateinische sein *hi* von *mi-hi* nicht aus seinem asiatischen Stammsitze mitgebracht, sondern selbständig aus *fi* erzeugt hat wie im spanischen ein anfangendes *f* meistens zu *h* geworden, im lateinischen selber *hordus* aus *fordus* entstanden und somit hinsichtlich seines *h* zum skr. *bh* von *bhârâmi* ich trage in demselben Verhältnisse steht, wie die Endung *hi* zur sanskritischen *bhyam* von *tûbhyam*.

P. 431 : Man kann nicht sagen, dass hier das *i* von *car-i-s* und analogen Formen die Veranlassung der Bewahrung des *s* sei, da dieses *i* erst in verhältnissmässig später Zeit aus *a* (durch den assimilirenden Einfluss des verschwundenen *i* der Personal-Endung) erzeugt ist, und das *h* des sendischen *car-a-hi*, wenn es jemals im Ossetischen bestanden hätte, nach Umwandlung des vorhergehenden *a* in *i* nicht wieder in seine Urform *s* hätte zurückkehren können.

On sait maintenant comment M. Bréal entend l'allemand, et comment il écrit le français. En plaçant sous les yeux du lecteur de telles citations, prises comme je les ai prises, je n'ai pas affirmé seulement que la traduction de M. Bréal est un modèle en son genre, je crois l'avoir prouvé. On ne saurait être en effet plus pénétré du sens du texte allemand ni le rendre en phrases françaises d'un tour plus naturel et plus élégant. Cela est exact, avec scrupule, mais sans servilité. Cela est tout allemand par l'idée, tout français par la forme. Aussi longtemps que la *Grammaire comparée* de M. Bopp vivra en Allemagne, aussi longtemps vivra en France la traduction que M. Bréal en fait. C'est pour des livres de cette valeur que Thucydide a créé l'expression : $\kappa\tau\eta\mu\alpha \epsilon\zeta \acute{\alpha}\nu\iota$.

FRANÇAIS.

Tome II, p. 1 : En général, le duel, ayant à marquer une idée plus précise que la notion vague de pluralité, emploie, pour la mieux imprimer dans l'esprit et la personifier d'une façon plus vive, les désinences les plus pleines. Cela est vrai des autres cas comme de ceux dont nous nous occupons en ce moment.

P. 12 : Mais je ne crois plus qu'il faille rapporter le *hi* latin de *mihi* à une époque antérieure à la séparation des idiomes : je pense que la syllabe *hi*, venant de *fi*, s'est produite d'une façon indépendante. C'est ainsi qu'en espagnol un *f* initial devient ordinairement *h*, et qu'en latin nous avons *hordus* qui vient de *fordus*; *hordus* se trouve, par conséquent, avec le *b* du sanscrit *bhârâmi* « je porte, » dans le même rapport que la désinence *hi* avec le *bhyam* sanscrit de *tûbhyam*.

P. 20 : On ne peut pas dire que le *s* de *car-i-s* a été conservé grâce à l'*i* qui précède, car cet *i* est de date relativement récente, étant sorti d'un ancien *a* par l'influence assimilatrice de l'*i* (aujourd'hui disparu) de la désinence personnelle; d'un autre côté, si nous supposons que la forme zende *car-a-hi* a anciennement existé en ossète, il est impossible d'expliquer comment, après le changement du second *a* en *i*, le *h* est retourné à sa forme primitive *s*.

F. MEUNIER.

163. — **De Euripidis studio æquabilitatis** scripsit Julius CZWALINA, D' Phil. Berolini, 1868 (Calvari).

Sous ce titre un peu obscur, M. Czwalina nous donne un travail sérieux, approfondi, et digne des plus grands éloges. La question qu'il essaie de résoudre est des plus difficiles. Il s'agit de savoir si le dialogue même, chez les tragiques, offre quelque chose d'analogue à la symétrie lyrique, à cette correspondance exacte de la strophe et de l'antistrophe, qui constitue l'essence même des chœurs. L'auteur répond affirmativement, avec M. Weil, dont il déclare partager l'opinion sur les points les plus importants. Selon lui, les poètes tragiques n'ont pas tant cherché à réaliser cette symétrie dans la distribution matérielle du dialogue, que dans la mesure des développements attribués à chaque idée; ils se sont moins souciés de composer d'un nombre égal de vers les tirades prêtées à deux interlocuteurs, que de rendre sensible, en quelque sorte, par la correspondance numérique, le rapport naturel des pensées. Un exemple éclaircira la thèse de M. Cz. mieux qu'une analyse ne pourrait le faire. Considérons ces vers d'*Alceste* (476 et suivants) :

ΗΡΑΚΛΗΣ.

Ξένοι, Φεραίας τῆσδε κομηται γηνοῦς,
Ἄδμητος ἐν δόμοισιν ἄρα κιγχάνει;

ΧΟΡΟΣ.

Ἔστ' ἐν δόμοισι παῖς Φέρητος, Ἡράκλεις;
ἀλλ' εἰπέ, χρεῖα τίς σε Θεσσαλῶν χθόνα
πέμπει Φεραῖον ἄστρῳ προσβῆναι τόδε;

ΗΡΑΚΛΗΣ.

Τιρυνθίῳ πράσσω τιν' Εὐρυσθεῖ πόνον.

Il n'y a pas égalité entre le premier couplet mis dans la bouche d'Hercule, le second, attribué au chœur, et le troisième, que prononce encore Hercule. Le premier a deux vers, le second en comprend trois, le dernier, un seul. Mais si, au lieu de considérer les coupures du dialogue, on fait attention à la nature des pensées, on verra que ces six vers renferment deux questions et deux réponses; que les deux questions se composent de deux vers, et que les deux réponses n'en comprennent qu'un. Ce dialogue est donc symétrique, aux yeux de M. Cz., qui le cite, en effet, à l'appui de son opinion.

Certains philologues croient pouvoir, encore aujourd'hui, attribuer au hasard les exemples assez nombreux de symétrie qui se rencontrent dans le dialogue tragique. Il faudrait leur montrer cette correspondance partout, pour qu'ils consentissent à la voir quelque part. Leur doute serait assez légitime, n'étaient les remaniements qui ont défigurés en tant d'endroits les œuvres des tragiques. Mais ce qu'on sait de ces remaniements permet aux partisans de la symétrie de rétorquer l'objection qu'on leur oppose, et de s'autoriser des correspondances dûment constatées dans les textes que nous avons, pour soupçonner des altérations dans les parties où l'on ne découvre rien de pareil. A l'heure qu'il est, M. Cz. a probablement sous les yeux l'édition de *Sept tragédies d'Euripide* que

vient de publier M. Weil. Il y trouvera de nouvelles applications du principe qu'a mis en lumière, avant lui, le savant professeur de la Faculté des lettres de Besançon.

164. — **Alexis.** — **Pariser Glossar** 7692. Von Conrad HOFMANN. München, Verlag der kgl. Akademie, 1868, in-8°, 54 p. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie de Bavière*). — Prix : 1 fr. 35 c.

Cette intéressante brochure du savant justement célèbre de qui nous attendons depuis longtemps déjà une nouvelle édition de la *Chanson de Roland*, renferme deux choses bien distinctes : 1° une édition critique de *Saint Alexis*; 2° des extraits d'un petit glossaire latin-français du commencement du XIV^e siècle. Nous dirons un mot de chacune de ces parties.

Le ms. 1856 S. Germ. de la Bibl. imp. contient un texte du *Saint Alexis* qui se rapproche beaucoup de celui du ms. d'Hildesheim d'après lequel M. W. Müller a publié le premier ce précieux petit poème. M. Hofmann s'est habilement servi des variantes du ms. de Paris pour compléter ou rectifier le texte; ce ms. étant d'une langue notablement moins ancienne que celle du ms. d'Hildesheim, M. H. a reporté les vers et les mots qu'il lui emprunte dans la langue de ce dernier, travail délicat, qu'il a généralement accompli avec le tact et la science qu'on lui connaît. En note, il donne toutes les variantes du ms. de Paris; mais il se dispense de donner celles du ms. d'Hildesheim quand il admet dans son édition le texte de Paris; il suppose le texte d'Hildesheim entre toutes les mains, ce qui n'est vrai qu'en Allemagne. En tête, M. H. énumère les autres mss. de Paris qui contiennent la *Vie de saint Alexis*; ce sont des textes très-rajeunis et très-modifiés, qui ne peuvent qu'exceptionnellement servir à la critique. Il connaît par la *Revue critique* (1867, t. I, p. 57) l'existence en Angleterre d'un ms. qui contient la même récitation que le ms. Saint-Germain 1856; mais désespérant de pouvoir le collationner, il n'en a pas moins publié son travail, ce dont je le loue pour ma part : le futur éditeur qui aura à sa disposition le ms. anglais trouvera des secours bien précieux dans la publication de M. Hofmann. — Je reviendrai ailleurs en détail sur cette édition; je ne fais ici que quelques remarques. II, 4-5, je garderais le vers 5 tel quel, et j'adopterais au v. 4 le *declinant* du ms. de Paris au lieu du *remanant* de A, qui provient du v. 5. — XXI, 5, je ne crois pas qu'on puisse admettre la forme *citiede*, que ne donne aucun ms. — CVII, 7, 4, je ne puis admettre *avumes* comme assonance avec des mots où l'*u* correspond à un *ū* latin. — CXXV, 3, j'aime mieux remplacer *acat* par *donst*, avec le ms. de Paris, que supprimer *nus*, qui me paraît nécessaire pour le sens. — Je ne puis même indiquer ici les nombreuses corrections excellentes ou très-vraisemblables que l'*Alexis* doit à M. H.; c'est dans une édition de cet admirable petit poème qu'il conviendra de les reconnaître et d'en profiter. — Le morceau en prose, tiré du même ms. d'Hildesheim, que M. H. publie avant l'*Alexis*, est un fragment de traduction de saint Grégoire, précieux en ce qu'il semble être écrit en dialecte normand, tandis que les autres textes

traduits de saint Grégoire sont, comme on sait, bourguignons; il y a là diverses questions assez intéressantes à résoudre.

Le petit vocabulaire, contenu dans le ms. B. imp. lat. 7692, dont M. H. a donné des extraits, est regardé par lui comme le plus ancien glossaire français après celui qu'a publié M. Chassant (Paris, 1857). Il y en a toutefois de plus anciens en Angleterre, comme on peut le voir dans l'un des rapports de M. Paul Meyer sur sa mission dans ce pays (*Archives des Missions*, 2^e sér. IV, 156-9). — Celui de Paris n'en est pas moins précieux, et je m'associe vivement à M. H. dans son vœu de voir publier une collection de tous les anciens glossaires et vocabulaires; il n'y en a aucun qui n'apporte des renseignements inappréciables, et les plus anciens sont naturellement les plus intéressants. Quand donc le gouvernement, ou, à son défaut, une *Société pour la publication des anciens textes français*, entreprendront-ils ce travail et tant d'autres qu'il est vraiment honteux de ne pas voir encore exécutés ?

Voici quelques notes sur la publication de M. H. — Le glossaire contient 107 feuillets à 2 colonnes de 26 lignes. M. H. en a extrait 625 mots, qui lui ont semblé particulièrement intéressants ou difficiles; il les a imprimés diplomatiquement, sans accents, apostrophes, ni distinction de *u* et *i* consonne et voyelle; il a également conservé les mots latins tels que les donne le manuscrit, souvent étrangement défigurés¹. — M. H. ne paraît pas avoir fait attention aux emprunts très-nombreux que Carpentier a faits à ce *Glossaire*; ces emprunts, qui sont fondus dans la dernière édition de Du Cange, offrent parfois des leçons meilleures que celles que donne M. Hofmann. Au reste l'auteur n'a pas voulu faire de travail critique sur le texte qu'il publie; il n'a proposé qu'en un très-petit nombre de cas les corrections qu'il jugeait probables. Si je joins ces notes à son texte, c'est en vue du commentaire que M. H. promet de donner par la suite.

Agua, l. *agina*. — *Agrista* = *vermis de pommes*; je lirais *vernus* (ou *vernuel*) d'après une glose du *De Utensilibus* de Neckham, p. p. Scheler (*Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VIII, p. 81). — Sur *Amphitheatrum* = *cercle de tounel* (Carp. *tonnel*), j'avoue, malgré la bizarrerie de l'expression, que je suis porté à croire que le mot français est pris au sens propre, en comparant un autre glossaire cité par Carpentier, qui traduit *Amphitheatrum* par *cerciaus a vin*, et le *Vocabulaire de Douai*, qui rend le même mot par *cercles de vin*². — *Apiacula* (pour *apicula*) = *petite ee*, l. *ef*. — *Aqualicus* = *eveus*, l. *aquaticus*. — *Arthocaseus* = *faon* l. *flaon* (Carp. *flaon*). — *Amptonus* = *amptone*; M. H. voit là le nom de la ville de Hampton; mais rien ne serait plus bizarre. D'après la place que

1. Cependant dans les mots latins il distingue *u* de *v*; il aurait donc dû imprimer *arvina* et non *aruina*.

2. Quant au mot néerlandais *toonel*, que rapproche ingénieusement M. H., il pourrait bien venir en effet de notre mot *tonnel*, *tonneau*, mais par une voie un peu différente de celle qu'imagine M. Hofmann. Ne s'agirait-il pas des tonneaux sur lesquels, en guise de tréteaux, on posait les planches qui servaient de scène aux acteurs? C'est un procédé encore fort employé par les comédiens de village.

le mot occupe dans la série, il ne faut pas hésiter à y voir une défiguration d'*autumpnus* = *autone*. — *Cambis* = *chaneires*, l. *canabis* = *chaneves* (ou peut-être *cambitor* = *chanjeires*?). — *Candolirare* = *acomper*. Carp. lit *candolizare*, avouant d'ailleurs qu'il ne comprend ni le latin ni le français; mais sa lecture met sur la voie; l. *scandalizare* = *achoper* (cf. *obstaculum* = *achopail*). — *Celenina* = *rotuenge*, l. *celeuma* p. *celeusma*. — *Cirritus* = qui porte dorelot; C. lit *dorelot*, et il a en plus la glose, qui explique celle-ci, *cirrus* = *coup vel dorelot*, où d'ailleurs il faut lire *toup* (voy. Gautier de Biblessworth, dans Wright, *Vocabularies*, p. 144). — *Cmociclotorium*, l. *cinociclotorium* (C. sic, et cf. Jean de Garlande, *Jahrb.*, l. l. t. VII, p. 153, et la note p. 308). — *Concha œstre vel escale de banachon*, l. *limachon*. — *Crepita* = *husse*, l. *huese* (cf. Garlande, l. l. p. 147). — *Crudes* est une erreur du glossateur pour *trudes*, je la relève parce que Carpentier n'a pas pu comprendre ce mot. — *Erarius* = *menguon*, l. *mengnen*. — *Exstipare* = *esteper*; il faut sans doute *exstirpare* = *estreper*. — *Formicales* = *teguailz*, l. *forpicales* = *tegnailz*. — *Fratillarius* = *penfier* ou *peufier*; Carp. lit *penfier* ou *pensier*. C'est bien certainement *peufier*, c'est-à-dire *fripiet*, qui est la bonne leçon¹. — *Fisus*, *fisum* = *fisel*, *fisee*; la place qu'occupent ces mots indiquent qu'il faut, au moins dans les mots latins, un *u* en place de l'*i*. — *Futilis* = *espaudable*, l. *espandable*. — *Gironagus* = *nais*; je ne comprends pas le mot français; le latin est s. d. pour *gyrovagus*. — *Gorbro* = *govion*, l. *gobio* = *gouion*. — *Lira* = *herpe vel ree*. M. H. propose *roe*, songeant sans doute à *rote*, l'instrument de musique des Bretons; mais *roe* ne perd jamais son *t*. *Lira* traduit par *herpe* est bien le lat. *lyra*; mais *ree* signifie *sillon* et répond au lat. *lira*, m. s.; on connaît le vers technique : *Pollice tango lyram, facio cum vomere liram*². — *Lignus* = *limenguon*; l. *limengnon*, *lignus* est pour *lychnus*; plus bas, *linus* = *limengnon*, *linus* est, soit pour *lychnus*, soit pour *licius* (cf. J. de Garl., l. l. p. 150). — *Polentrudium* = *belurel*, l. *belutel*; cf. Garl., l. l. p. 150, et note, p. 301. — *Truda* = *trote*, l. *tracta*. — *Veratus* = *champatenver*; Carp. lit *champ a tenir ver*; *veratus* est une corruption de *vervactum*. — A propos des mots *vagari* = *gauler*, etc., M. H. conjecture que le mot *goliardus* se rattache à cette famille; je ne crois pas à cette étymologie, parce que *goliardus* remonte à une époque où *au* ne se confondait pas encore avec *o*.

On ne saurait croire combien de difficultés se rencontrent dans un petit texte de cette nature; rien ne nous fait mieux mesurer le peu d'étendue et de sûreté de notre connaissance de l'ancien français. Aussi doit-on souhaiter vivement que M. Hofmann tienne bientôt sa promesse de donner le commentaire de son intéressante publication; nul n'est plus capable que lui d'en faire un excellent. Je

1. « En un fardel de *peufferie* ou *freuperie* (Lettres de rém. de 1382, citées par Carpentier au mot *Pectia*). » — « Le roy donna aux povres femmes lingieres qui vendent viez *peufres* et viez chemises... (Chron. de S. Denis, ed. P. Paris, t. IV, p. 349). » — Ce mot se rattache à l'ancien *pelser*, piller, *pelvre*, dépouille, qu'on trouve entre autres dans le *Livre des Rois*, I, 30; II, 23; IV, 3; cf. encore Benet, *Vie de S. Thomas*, v. 1100 (dans Michel, *Chron. d. D. d. N.*, III, 499); Du Cange, s. v. *pelfra*, etc. C'est l'anglais *to pilfer*.

2. Il se trouve entre autres dans Wright. *Vocabularies*, p. 180.

relève encore dans sa brochure l'annonce d'une très-prochaine édition critique du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* ; la *Chanson de Roland* est sous presse. On voit que l'activité du savant professeur, qui depuis quelque temps semblait s'être un peu ralentie, est maintenant aussi vive que jamais.

G. P.

165. — **Bidrag till den provençalska litteraturens historia....** af D' C. G. ESTLANDER. Helsingfors. Frenckell, 1868, in-8°, 146 pages.

Cette brochure est une thèse soutenue par l'auteur¹ devant la Faculté *philosophique* de l'Université impériale de Finlande le 28 mai de cette année. Je serais curieux de savoir si la discussion a été animée, et si beaucoup de professeurs d'Helsingfors ont discuté avec M. Estlander sur l'état de la littérature provençale au moyen-âge et aux époques suivantes. Si on soutenait cette thèse dans une de nos Facultés des lettres de province, combien d'examineurs seraient en état de la juger?.....

L'objet de l'intéressant travail de M. Estlander est de montrer l'individualité de la littérature et de la langue du Midi en face de la littérature et de la langue du Nord. Après quelques mots sur le mouvement actuel en Provence et sur les *Félibres*, et après avoir résumé les objections faites à ce mouvement par plusieurs personnes et surtout par M. Saint-René Taillandier, M. E. demande à l'histoire la solution de la question. Il étudie d'abord la poésie des troubadours, détermine les conditions où elle s'est produite, établit son vrai caractère (en combattant avec raison ceux qui y voient avant tout une poésie érotique), fait comprendre son développement, et indique les causes de sa mort.. Toute cette histoire sommaire est faite avec autant d'intelligence que de connaissance du sujet. En même temps l'auteur rassemble tous les faits qui peuvent mettre en lumière la distinction des deux grandes régions de la France au moyen-âge; il fait voir, par exemple, que Provençaux et Français se regardaient réciproquement comme parlant des langues étrangères. Parmi les faits qu'il cite, j'en relève un curieux : en 1229, un viguier d'Albi s'excusait de n'avoir pu lire l'inscription d'un sceau, parce qu'elle était : « *in lingua gallica vel alia nobis extranea, quam, licet literæ essent integræ, perfecto non potuimus perspicere.* »

Dans la seconde partie, M. E. suit la littérature provençale dans la période obscure qui s'écoule depuis les essais de renaissance provençale à Toulouse jusque vers la fin du XVI^e siècle. Le sujet est neuf et intéressant. Si M. E. n'a pu, en Finlande, disposer des ressources qu'offrirait seul, pour un pareil travail, le pays qui en est l'objet, il a du moins profité avec habileté et critique des matériaux qui ont été à sa portée. Le côté social, politique, littéraire² de la question est étudié d'une façon intéressante; mais les observations spéciales sur la langue

1. La *Revue critique* a déjà parlé de M. Estlander à propos de ses *Pièces inédites du roman de Tristan* (1867, I, art. 37).

2. La chanson donnée à la p. 117, d'après M. de Laincel, paraît être de fabrication moderne.

de cette époque intermédiaire entre l'idiome des troubadours et celui des Félibres sont peut-être ce qu'il y a de plus remarquable dans cette seconde partie. — L'ouvrage de M. E. n'est évidemment pas terminé; nous en attendons la suite avec impatience.

Il est assez piquant de voir venir du fond de la Finlande, et écrite en suédois, une réponse, — toute scientifique d'ailleurs et nullement polémique, — aux adversaires, français ou même provençaux (ex. M. Garcin), de la nouvelle renaissance méridionale. Cet excellent petit livre devrait pousser ceux qui sympathisent avec elle à entrer dans la même voie; la seule chance de succès pour l'idée des Félibres est la constatation et la conscience de la solidarité entre le passé et le présent de la Provence. Jusqu'à présent les patriotes provençaux ont trop négligé la science; ils devraient ne laisser à personne le soin d'étudier et d'apprécier leur ancienne littérature. En attendant qu'ils se mettent à l'œuvre, nous ne saurions mieux faire que d'engager l'un d'eux à traduire l'étude aussi intéressante que consciencieuse de leur émule finlandais.

G. P.

166. — **Giovan Francesco Straparola da Caravaggio**, von F.-M. BRAKELMANN. Göttingen, E. A. Hath. 1867, in-8°, 47 p.

Cet écrit, destiné à servir de thèse pour obtenir le degré de docteur en philosophie, est intéressant au point de vue littéraire. Il discute avec soin les diverses questions relatives à un des plus remarquables des auteurs italiens. D'abord viennent des considérations sur sa vie; elle est fort peu connue; on a même avancé que son vrai nom n'était point Straparole, et qu'il n'y avait dans ce nom (qui signifie un homme *qui parle trop*) qu'un de ces noms bizarres que prenaient les membres de quelques académies italiennes (*Il Stordito, Il Balordo*, etc.); on a annoncé qu'il avait composé un recueil de poésies (*soneti, capitoli*, etc.), qui aurait été imprimé à Venise, mais dont l'existence n'est pas bien démontrée. Quant à ses *Nuits*, une collection de cent contes (dix dans chaque nuit), c'est du moins un livre fort connu et dont le succès est attesté par les éditions nombreuses qui se succédèrent: de 1550 à 1608, dans un peu plus d'un demi-siècle, on en compte vingt-huit. M. Brakelmann en donne la liste raisonnée; plusieurs d'entre elles ne sont pas indiquées au *Manuel du Libraire*; celle de Venise, 1573, Altobello Salicato, 2 vol., se trouve à la bibliothèque royale de Berlin, mais elle n'avait encore été indiquée par aucun bibliographe; Graesse est le premier qui, dans son *Trésor des livres rares*, ait mentionné les éditions de Venise, 1597 et 1601, publiées par Zanetti; cette dernière, qui est aussi à la bibliothèque de Berlin, renferme de mauvaises gravures sur bois. C'est en 1598 que parut la première édition mutilée; M. B. fait d'ailleurs observer que ce ne sont pas, comme on l'a prétendu souvent, les passages libres qui ont été supprimés; les retranchements portent presque en entier sur les endroits dans lesquels le clergé est maltraité. Les traductions de Straparole en diverses langues sont passées en revue; M. Brakelmann rend justice à la très-bonne édition française mise au jour par M. Jannet dans la *Bibliothèque elzevirienne*, et il signale aussi la version

allemande de M. Valentin Schmidt (Berlin, 1817), laquelle ne contient d'ailleurs qu'un petit nombre des contes, mais que recommandent des notices savantes, un peu étrangères quelquefois aux sujets qui les provoquent. Les sources des récits de Straparole sont discutées; ce conteur, bien inférieur sans doute à Boccace au point de vue du style et du tableau des mœurs italiennes, introduit dans ses narrations un élément inconnu aux anciens *novellieri*; les fées, les enchanteurs, les métamorphoses, le surnaturel jouent chez lui un grand rôle; on y sent l'influence de l'imagination orientale; les contes arabes et indiens se retrouvent dans les *Notti*; c'est ainsi que le *Prince pourceau* (II, 1) offre une analogie frappante avec un des contes du premier livre (*Miha-bheda*) du *Pantcha-tantra*. D'autres ressemblances remarquables se présentent avec les contes de Somadeva Bhattha de Cachemire (*Katha Sarit Sayara*) publiés en sanscrit et en allemand par M. H. Brockhaus, Leipzig, 1839. Il y a là des matériaux utiles pour l'histoire de la fiction, pour l'examen de l'infiltration dans l'Occident des récits qui amusaient les loisirs des habitants de l'extrême Orient. Sous ce rapport comme sous celui de la bibliographie, la monographie tracée par M. Brakelmann est utile et instructive ¹.

167. — **Du panégyrique des Saints au XVII^e siècle.** Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris par A. de TRÉVERRET, licencié ès-lettres, agrégé des classes supérieures. Paris, Ernest Thorin, 1868. 1 vol. in-8°, 251 pages.

M. de Tréverret s'est proposé « d'étudier l'esprit, la composition et le style » de ces *Panégyriques des Saints*, qui tiennent une certaine place dans l'œuvre » de nos grands prédicateurs du XVII^e siècle. » Avant de s'occuper des discours prononcés en l'honneur des saints par Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon, La Rue, Massillon, M. de T. a voulu dire un mot des discours antérieurs du même genre. Tour à tour il a rapidement, trop rapidement peut-être, examiné ce qu'avaient été les panégyriques des saints chez les Pères de l'Église (saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin), au moyen-âge (le pape saint Léon, saint Maxime de Turin, Pierre de Blois, saint Bernard, Abailard, Hugues de Saint-Victor, saint Antoine de Padoue, Gerson², Barletta, Olivier Maillard), au XVI^e siècle et peu de temps avant Bossuet (saint François de Sales, Camus, évêque de Belley,

1. [Disons toutefois que M. B., qui critique fort pertinemment certaines assertions de Wilhelm Grimm, émet un peu légèrement une proposition bien grave; il veut que tous les contes de Straparole soient ou puisés dans d'anciens conteurs occidentaux, — ou pris dans un livre traduit de l'Orient dont l'existence serait d'abord à constater, — ou purement et simplement inventés. — Nous ne croyons guères à l'invention; le livre venu de l'Orient nous paraît douteux, et nous faisons dans les sources des contes de Straparole une large part à la tradition populaire, que M. B. exclut tout à fait. — L'auteur à l'intention de reprendre son travail et de l'agrandir, il donnera sans doute alors des raisons plus convaincantes en faveur d'hypothèses qui ont grand besoin d'être établies solidement et minutieusement. — G. P.]

2. D'après M. de T. (p. 16), Gerson a développé, dans son panégyrique de saint Bernard, une théorie de l'amour divin qui le rendrait digne de passer pour l'auteur de l'*Imitation*. Gerson méritait d'obtenir plus de dix lignes du nouveau docteur ès-lettres.

le père Lejeune, le père Senault, le cardinal de Retz ¹, Ogier, Etienne Molinier). Si M. de T. passe bien vite devant les ouvrages de tous ces orateurs, en revanche il consacre quatre chapitres très-approfondis aux panégyriques composés par Bossuet. Même après des critiques comme MM. Patin, Saint-Marc Girardin, Nisard, Sainte-Beuve, même après M. Gandar, dont le livre (p. 80) « nous découvre, avec une si minutieuse exactitude et avec un » goût si éclairé, tous les procédés oratoires et tous les mouvements de l'inspiration de Bossuet, » M. de T. a parlé d'une façon remarquable de l'éloquence de l'évêque de Meaux. Il n'a pas été moins judicieux et moins habile dans les chapitres sur Bourdaloue, sur Fléchier, sur Fénelon ², sur la Rue, sur Massillon, et dans le chapitre final où il signale très-nettement les causes de l'infériorité du panégyrique des saints, apprécie la théorie et les tentatives de l'abbé Maury, et recherche quel avenir est réservé au genre dont l'auteur de *l'Essai sur l'éloquence de la chaire* a pu dire qu'il était resté bien au-dessous des autres genres abordés par les orateurs chrétiens. Il n'y a qu'un point sur lequel je me permettrai de combattre l'opinion de l'auteur : il ne rend pas assez justice, je le crains, au mérite des panégyriques de Fléchier (p. 125). Sans doute je ne partage pas à cet égard l'enthousiasme de Ducreux, le meilleur éditeur des œuvres de l'évêque de Nîmes, ni de l'abbé Delacroix, le meilleur biographe de ce prélat, mais je crois que si ces deux écrivains ont été trop indulgents, M. de T. au contraire s'est montré trop rigoureux ³.

Je résumerai l'impression produite en moi par la lecture du livre si bien pensé et si bien écrit de M. de T. en ces deux mots qui résument aussi, j'en suis sûr, l'impression des maîtres devant lesquels les idées en ont été soutenues : *grands éloges, petites objections.*

T. DE L.

VARIÉTÉS.

Un faussaire du seizième siècle.

Nous croyons devoir signaler à l'attention des lecteurs de la *Revue critique* la curieuse dissertation d'un jeune savant de Berlin, M. G. Bernhardt, qui vient rayer d'une manière péremptoire de la liste des sources authentiques du moyen-âge un des chroniqueurs cités avec le plus de faveur par les historiens de l'époque

1. M. de T. cite (p. 21) les panégyriques de saint Charles Borromée et de saint Louis d'après une copie manuscrite conservée à la Bibliothèque impériale (Fonds français 469). Il paraît ignorer que le second de ces panégyriques a été imprimé. Voir, à la fin du tome IV des *Mémoires du cardinal de Retz*, édition de Genève, 1779, in-12 : *Sermon de saint Louis, roi de France, fait et prononcé devant le roi et la reine régente, sa mère*, par Mgr J.-J. Paul de Gondy, en 1648. Il me semble que M. de T. ne loue pas assez ce discours dont le style est admirable.

2. M. de T. pense avec raison que M. Villemain n'aurait pas dû ranger les panégyriques de Fénelon parmi les œuvres de la jeunesse de l'archevêque de Cambrai. Du reste, M. Villemain n'avait nullement cherché à prouver une assertion que tout rend invraisemblable.

3. Je puis m'appuyer, outre La Harpe, sur l'opinion récemment émise par M. F. Godefroy (*Les Prosateurs français du XVII^e et XVIII^e siècle*, p. 210).

des Hohenstaufen ¹. Nous voulons parler des *Éphémérides napolitaines* de Mathieu Spinelli, plus connu dans les derniers temps sous le nom de Matteo di Giovenazzo. Grâce à son style primesautier, et à sa forme de journal qui semblait refléter les impressions momentanées de ses contemporains, Matteo a trompé tous les historiens allemands et français. Les derniers éditeurs, M. de Luynes (Paris, 1839) et M. Papst ² avaient bien remarqué des erreurs de date et des confusions inextricables dans le récit, mais on avait expliqué ces différentes bévues par l'ignorance et la maladresse des copistes du manuscrit autographe. Mais aujourd'hui M. Bernhardi vient nous apprendre que cet observateur si fidèle des détails journaliers de l'histoire n'a jamais existé, et que pendant si longtemps nous avons été abusés par l'habileté d'un faussaire; il est arrivé par de patientes recherches à retrouver la date et l'auteur du roman historique qui nous occupe. Le faussaire est un historien napolitain connu, Angelo di Costanzo, et son travail date des années 1562-1568; il en a tiré les éléments des ouvrages de G. Villani, Fazello, Biondo, etc. Les déductions solides de M. Bernhardi ne permettent plus aucun doute à cet égard. D'ailleurs le dernier éditeur de Matteo dans les *Monumenta*, M. Papst lui-même, est venu déclarer avec une franchise qui l'honore, qu'il ne lui restait aucun doute sur la justesse des démonstrations de son contradicteur; que si pour des questions de détail on pouvait arriver peut-être à des conclusions différentes, il n'en était pas moins vrai que les résultats généraux de M. Bernhardi étaient acquis d'une manière définitive à la science et que Matteo di Giovenazzo devait disparaître de la liste des historiens ³. Avis aux historiens français! ⁴

ROD. REUSS.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

TRÉVERRET (DE), *Quæ in Attica republica partes a scenicis scriptoribus vulgo defensæ fuerunt* (Thorin). — TIVIER, le Mystère du siège d'Orléans (Thorin). — *Le même*, De arte declamandi priore post J. C. sæculo (Thorin). — MANGOLD, *der Rœmerbrief* (Marsburg, Elwert). — GUIBAL, Arnauld de Brescia et les Hohenstaufen (Durand). — STOFFEL (DE), Dictionnaire topographique du Haut-Rhin (Impr. Impér.). — Le Livre des cent Ballades, p. p. LEQUEUX DE S. HILAIRE (Maillet). — KOHLSCHÜTTER, *Venedig unter Peter II Orseolo* (Gœttingen, Vandenhœck). — DESDOUITS, de Nicolai Cusani philosophia (Thorin). — REUSS, la Destruction du Protestantisme en Bohême, 2^e édit. (Cherbulliez). — JOHANSON, de usu modorum in verbis *debere, posse, sum* (Berlin (Calvary)).

1. *Matteo di Giovenazzo*. Eine Fälschung des 16. Jahrhunderts, von Wilhelm Bernhardi. Berlin, Weber, 1868. 46 p. in-4^e.

2. *Monumenta hist. Germaniæ*. Scriptorum, T. XIX, p. 464 ss.

3. *Gœttinger Gelehrte Anzeigen*. 1868, p. 861 ss.

4. M. Guibal, dans son livre sur Arnauld de Brescia et les Hohenstaufen qui vient de paraître et dont nous rendrons compte, ignorait malheureusement encore l'inauthenticité de Matteo.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34

— 22 Août —

1868

Sommaire : 168. SCHLOTTMANN, l'Inscription d'Eschmunazar. — 169. LABATUT, Etudes sur la société romaine : Histoire de la Préture. — 170. BARTSCH, le Vers saturnien et le grand vers de l'ancien allemand. — 171. MANNHARDT, les Génies du blé. — 172. FAUGERON, la *Fraternité* entre les fils et les petits-fils de Louis le Pieux. — 173. GARNIER, Chartes de communes et affranchissements en Bourgogne. — 174. Paulus Odontius, chapelain de Waldstein, en Styrie. — 175. REUSS, la destruction du Protestantisme en Bohême.

168. — **Die Inschrift Eschmunazars**, Königs der Sidonier, geschichtlich und sprachlich erklärt, von D^r K. SCHLOTTMANN. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1868. In-8°, x-202 pages. — Prix : 5 fr. 35.

L'inscription du sarcophage d'Eschmounazar découvert en 1855 près de l'ancienne Sidon, occupe la place la plus importante parmi les restes si rares de l'antiquité phénicienne. On sait que ce sarcophage a été acquis par le feu duc de Luynes et se trouve aujourd'hui au Louvre. Le texte de l'inscription, plus étendu et mieux conservé qu'aucun autre de tous les monuments épigraphiques soit de la Phénicie proprement dite, soit des colonies, est devenu la base des études phéniciennes. Aussi a-t-il été l'objet de nombreux travaux, depuis une douzaine d'années, et aucun archéologue jaloux de sa réputation n'a cru pouvoir se dispenser d'y apporter sa part de recherches ou d'hypothèses. M. Schlottmann, professeur de théologie à l'Université de Halle, avait publié, l'un des premiers, en 1856, une interprétation de ce monument (*Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellsch.*, t. X, p. 407 et suiv.). Aujourd'hui il y revient et lui consacre une monographie dont le moindre mérite n'est pas celui de résumer assez complètement tous les travaux antérieurs sur le même sujet. Nous louérons l'auteur particulièrement pour sa tendance à chercher la vérité par l'impartialité du jugement. En appréciant les résultats de ses devanciers, en adoptant ou en réfutant leurs idées, M. S. fait preuve d'une grande *objectivité*. Cependant nous aurions mieux aimé que l'auteur se fût borné strictement à exposer les faits, sans distribuer l'éloge ou le blâme aux personnes.

Dans la première partie du livre, M. S. fait l'histoire de la découverte du monument et des premières tentatives de déchiffrement (p. 1-34); il discute ensuite par des raisons archéologiques et historiques l'âge de l'inscription (p. 35-79). La seconde partie de l'ouvrage contient la transcription du texte en caractères hébreux, sa traduction et un commentaire détaillé. Trois appendices sont consacrés à la discussion de quelques points de détail.

Entrant en matière, l'auteur, tout en déclarant que l'inscription d'Eschmounazar a dû être gravée après la mort du roi (quelques auteurs ont prétendu le contraire), croit cependant *vraisemblable* qu'elle avait été rédigée par le roi lui-même, de son vivant. M. S. ne dit pas pourquoi il s'arrête à cette probabilité,

et il nous est impossible de l'admettre. Est-ce parce que le texte parle à la première personne? Ce serait une bien faible raison, et de nombreuses inscriptions funéraires, anciennes et modernes, offrent la même particularité, sans que personne puisse imaginer qu'elles aient été composées avant la mort des différents individus. L'une et l'autre manière de voir à cet égard n'ont à vrai dire, aucune influence sur l'interprétation des détails du texte, mais les conditions de l'ensemble en dépendent évidemment. Voici un point plus grave : L'inscription commence ainsi : « Au mois de *Boul*, la quatorzième année du règne d'Eschmoun- » azar, roi des Sidoniens, fils du roi Tebennith, roi des Sidoniens... » A la ligne 13 on lit : « ...Or moi, Eschmounazar, roi des Sidoniens, fils du roi » Tebennith, roi des Sidoniens, petit-fils (*fils du fils*) d'Eschmounazar, roi des » Sidoniens; et ma mère Amaschtoth, prêtresse de Notre-Dame Astarte, la » reine, fille du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens... » Il est donc clair qu'Eschmounazar descendait directement du côté de son père, comme de celui de sa mère, d'un roi nommé également Eschmounazar. Mais M. S., imagine que l'expression de *petit-fils*, dans ce cas particulier, ne s'applique qu'à la descendance maternelle, tout en avouant qu'au lieu de la leçon *ben-ben*, il faudrait rigoureusement *ben-bath*. Vraiment, je ne vois aucune nécessité de fausser ainsi le texte. Il n'y a que deux possibilités : ou l'expression de *ben-ben* s'applique à Eschmounazar lui-même, ou à Tebennith. Dans le premier cas, Tebennith serait le fils d'Eschmounazar l'ancien, et il aurait épousé sa propre sœur; dans le second, il serait le petit-fils de ce même Eschmounazar premier et il aurait été le mari de sa tante. Est-ce que ces sortes de mariages avaient rien d'extraordinaire à l'époque où nous ramène l'inscription, soit en Grèce, soit en Perse, ou en Égypte et en Phénicie? Il me semble que ce raisonnement fait évanouir toutes les hypothèses que M. Hitzig et d'autres ont énoncées relativement au roi Tebennith. A propos de Tebennith, je veux encore remarquer que l'étymologie de ce nom donnée par Movers (תִּבְנִיִּת) ne me semble pas plus certaine qu'à M. S. (p. 52 et 90); par contre l'identification du roi ainsi nommé avec le Τέννης mentionné par Diodore de Sicile (liv. XVI, 41), est, à mon sens, très-probable. Dans tous les cas, si Tennis n'est pas le même personnage que le Tebennith de l'inscription, les deux noms sont évidemment identiques, et je ne vois pas pourquoi l'auteur s'obstine à lire ce nom du roi *Tabnith* et à l'expliquer par *image*, *modèle*, etc.

Pour établir l'âge de l'inscription d'Eschmounazar, nous avons deux éléments : 1° La mention dans l'inscription du *roi des rois*, expression qui désigne évidemment le roi de Perse, comme suzerain du roi de Sidon; 2° la paléographie. Les raisons paléographiques ont été entièrement laissées de côté par M. Schlottmann. Les quelques mémoires de M. de Vogué sur ce sujet, semblent lui être restés inconnus. Par contre, l'auteur insiste longuement sur le premier élément et en tire beaucoup plus qu'il ne peut fournir, de telle sorte que M. S. en arrive à montrer que le roi Eschmounazar, auteur de l'inscription, est le même roi sidonien que celui qui remporta la victoire dans la bataille navale de Milet, sous Artaxerxes Mnemon. On lit dans le texte (lignes 18-19) : « ...Le roi des rois

» nous a donné Dôr et Yoppé¹ ... comme récompense des hauts faits que j'ai » accomplis... » C'est sur ces derniers mots que M. S. a élevé tout un édifice historique, non sans s'apercevoir toutefois (p. 62) que la base n'en était pas tout à fait suffisante. Cela n'empêche pas cependant que ses développements ne soient fort intéressants, et ce chapitre d'histoire phénicienne pourra servir autrement.

Après les premières hésitations, presque tous les commentateurs de l'inscription (je parle de ceux qui sont compétents) sont tombés d'accord sur le sens général du texte. Il ne reste que quatre ou cinq passages fort obscurs qui ont résisté jusqu'à présent à une traduction satisfaisante, s'imposant d'elle-même par sa simplicité. Car, il ne faut pas l'oublier, dans l'épigraphie les règles de critique ne sont pas les mêmes que dans la paléographie : ce n'est pas le sens plus éloigné, la leçon plus difficile qui sont préférables, mais bien, au contraire, le sens le plus naturel et le plus simple. C'est cette raison qui nous fait douter encore de la justesse de quelques nouvelles interprétations proposées par M. Schlottmann. L'endroit le plus difficile du texte, est, de l'aveu de tous, la phrase qui suit immédiatement l'exorde : **נְנֹלָה בְּלֵעָתִי**. M. S., dans l'appendice C, a réuni les différentes explications proposées pour ces mots. Il y en a autant que de savants qui s'en sont occupés. Ce qui justifie ce désaccord, c'est que chacun divise à sa façon les lettres qui se suivent sans coupure. M. S. traduit : « J'ai été dépouillé du fruit de ma vie, de fils sages et armés au combat, [je » suis] orphelin, fils d'abandon... » Dans cette traduction, il n'y a que le commencement et la fin qui soient à peu près incontestables. Ce qui me semble peu admissible c'est que le roi ait commencé son exposition par un fait qui aurait sa place naturelle au milieu du texte, et non au commencement. Puis, l'expression de « fruit ou produit de ma vie » (c'est ainsi que l'auteur traduit le groupe **בְּלֵעָתִי**), est une idée trop moderne, pour être supposable dans un texte phénicien. Il me semble que la traduction de M. Gildemeister (voy. p. 196 du livre de M. Schlottmann) se rapproche davantage de la vérité. M. S. appuie son opinion par les lignes 12-13 de l'inscription. Là, le groupe en question se trouve répété, introduit par **כְּאַנְךָ**, à la suite d'une phrase dans laquelle il est question de postérité. L'auteur prétend que la particule **כ** du mot **כְּאַנְךָ** a ici le sens de *ως*; mais cela n'est nullement certain. (Dans la transcription de la ligne 12 il s'est glissé deux fautes : on a omis le mot **נְדָן** et ajouté un **י** au mot **נְנֹלָה**.)

Mais je ne veux pas insister, d'autant moins que je ne saurais opposer aux hypothèses de M. S. que d'autres hypothèses, soit les miennes, soit celles des autres. De nouvelles découvertes feront sans doute la lumière sur des points restés encore obscurs, comme cela est déjà arrivé dans quelques cas. En somme le travail de M. S. est exécuté avec beaucoup de soin, principalement la partie

1. En ce qui concerne les noms de ces deux villes, que j'avais pris autrefois comme appellatifs (voy. *Rev. crit.* 1867, t. I, p. 389), ce même que M. S., j'ai été convaincu par son raisonnement (p. 156 et suiv.), et je crois en effet que ce serait le hasard le plus singulier qui aurait réuni ici dans la même ligne quatre mots ressemblant à Dor, Yoppé, Dagon et Saron.

grammaticale; la démonstration que les suffixes *ê* et *êm* expriment la troisième personne du masculin au singulier a été très-avancée par l'auteur.

H. Z.

169. — **Etudes sur la société romaine.** — Histoire de la Préture, par Edmond LABATUT, docteur en droit. Paris, Thorin; Leipzig, Brockhaus; 1868. In-8°, 368 p.

Le sujet choisi par M. Labatut forme, à coup sûr, un des chapitres les plus intéressants dans l'étude des antiquités romaines; il intéresse également l'historien et le jurisconsulte; mais aussi exige-t-il, chez qui veut l'approfondir, les aptitudes réunies du jurisconsulte et de l'historien. Il ne suffira pas, en effet, de nous dire comment fut organisée la préture; il faudra encore nous apprendre ce qu'elle fit et quelle œuvre elle a laissée. Si la première question est du ressort de l'historien, qui peut seul nous montrer comment l'origine et le déclin de cette grande magistrature se rattachent au progrès et à la chute de la démocratie romaine; la seconde est de la compétence du jurisconsulte, qui pourra seul nous faire comprendre comment la loi étroite et dure des anciens quirites est devenue, sous l'influence lente et insensible du préteur, cette *raison écrite* à laquelle s'est soumise, durant de longs siècles, presque toute l'Europe civilisée. Tel est le double problème que M. L. s'est efforcé de résoudre ou d'éclaircir; car il n'a reculé devant aucune partie de sa tâche, et il a su tracer, d'une main ferme et sûre, le vaste cadre qu'il avait à remplir. Mais ce cadre l'a-t-il rempli sans lacunes et sans défaillances? Ici nous aurons plus d'une objection, plus d'une critique à adresser à notre jeune auteur; nous ne voulons lui en épargner aucune: si la sévérité est un devoir chez le critique, c'est surtout vis-à-vis des écrivains qui, comme M. L., pleins de zèle, de savoir et de jeunesse, promettent bien plus qu'ils n'ont encore donné.

Nous commencerons donc, pour ne rien omettre, par demander compte à notre auteur des documents qu'il a mis en œuvre et des sources où il a puisé. A cette question, il va répondre lui-même avec une ingénuité parfaite, car si son érudition est parfois un peu insuffisante, elle est toujours sincère et de bon aloi: il prend soin de nous indiquer, dans sa préface, tous « les auteurs dont il a étudié les travaux, » et nous avoue, par là même, quels sont ceux qu'il a négligé de consulter. Quels sont donc ces écrivains que M. L. a choisis pour guides? Ce sont d'abord « MM. Giraud, Pellat, Demangeat, Machelard, Ortolan, Serrigny, Etienne, de Fresquet, dont les traités sont dans toutes les mains. » M. L. aurait dû comprendre que, si la plupart de ces traités sont, avec raison, « entre toutes les mains, » c'est parce qu'ils sont faits pour servir de guides dans les études scolaires, mais nullement dans les recherches d'archéologie et de haute érudition. Des traités élémentaires, M. L. passe aux « œuvres remarquables des Bonjean, des Laboulaye, des Gérard (ou Guérard?) » puis aux écrits des juristes allemands, dont nous aurions voulu une liste plus complète ou tout au moins mieux choisie, puis enfin aux travaux de nos anciens jurisconsultes. Ici,

écoutons un instant notre auteur : « Si l'on ne saurait enfin comparer, à un » *certain point de vue*, les œuvres des Cujas, des Godefroy, des Bouchaud (!), des » Sigonius et de bien d'autres jurisconsultes des siècles passés, aux travaux » des savants modernes, on n'en doit pas moins constater les immenses services » qu'ils ont rendus à l'érudition. » Je ne sais à quel *point de vue* a pu se placer M. L. pour émettre un si étrange jugement; mais je crois que s'il avait fait une étude aussi complète des travaux des Cujas et des Sigonius que des traités de MM. Étienne, de Fresquet, et autres savants modernes, il se serait convaincu que, s'il est impossible, en effet, de comparer les premiers aux seconds, c'est uniquement à cause de l'immense supériorité des premiers.

Heureusement, M. L. ne s'en est pas tenu aux renseignements que pouvaient lui fournir ses devanciers : il « s'est fait une loi de toujours remonter aux » sources, » et s'est courageusement efforcé d'obéir à cette loi sévère. Mais cependant ici encore nous aurions plus d'une omission à lui reprocher : s'il a étudié les monuments épigraphiques avec un zèle trop rare chez les légistes, pourquoi n'a-t-il pas apporté le même soin à explorer les recueils des lois romaines? A-t-il pensé que cette source était déjà épuisée? il se serait, en ce cas, grandement mépris : dans une étude plus approfondie des fragments de l'*Édit* et des textes des anciens jurisconsultes romains, il aurait pu trouver tous les matériaux d'une histoire complète de la jurisprudence prétorienne, depuis ses origines et ses premiers progrès timides et voilés, jusqu'à son entier développement; une telle histoire n'avait encore jamais été entreprise et, je le dis à regret, elle reste encore à faire après le travail de M. Labatut.

M. L. n'a donc eu à son service que des matériaux insuffisants, et quelque soin qu'il ait apporté à les mettre en œuvre, il n'a pu arriver, sur plusieurs points, qu'à des conclusions un peu vagues ou à des résultats incomplets. Je n'en veux donner qu'un seul exemple. De toutes les questions que M. L. avait à résoudre, il n'en est pas, à coup sûr, de plus importante que celle-ci : quelle était au juste la nature du pouvoir du préteur? était-il un législateur en même temps qu'un juge? pouvait-il, non-seulement appliquer la loi, mais la corriger et la refaire? Quelle est, sur cette question capitale, la réponse de M. L.? — Il commence par nous dire que, « en se plaçant au point de vue moderne, le *jus edicendi* (du préteur) peut s'expliquer par la réunion des pouvoirs législatif et judiciaire sur une même tête » (p. 300); plus loin, il déclare que « au peuple seul appartenait le pouvoir législatif, » et cherchant à concilier ces deux idées contradictoires, il ajoute que « les réformes prétoriennes ne s'attaquent jamais au fond même de la loi; on étend ses dispositions, on les interprète, on a recours à des fictions (p. 333). » — Toutes ces formules ne sont pas, ce me semble, d'une exactitude rigoureuse : c'est bien au fond même de la loi que s'attaquait le préteur, en ne respectant souvent que la forme et la lettre. Fussent-elles d'ailleurs parfaitement exactes, elles ont le défaut de n'être que des formules, des abstractions, qui souvent échappent, comme des ombres,

à l'esprit qui croit les saisir. Combien la démonstration de M. L. eût été plus vive et plus saisissante, s'il avait remplacé les abstractions par des faits, les généralités par des exemples, si, décrivant une à une les plus importantes de ces réformes prétoriennes, il avait, pour ainsi dire, fait jouer sous les yeux du lecteur ces mécanismes ingénieux de procédure, qui, s'emparant d'une loi étroite et rigide, savaient l'assouplir, l'étendre et la transformer. — J'en voudrais moi-même donner un exemple, pour mieux faire comprendre ma pensée. Les Institutes de Justinien, au titre de *Testamentis*, opposent l'une à l'autre deux espèces de testaments, non moins différents par leurs formes que par leurs origines : dans le premier, réglé par les anciennes lois, le testateur doit prononcer certaines formules et accomplir une sorte de pantomime juridique avec le concours de deux autres personnages et en présence de cinq témoins; dans le second, « introduit par le préteur, » plus de formules, plus de mise en scène, plus de solennités, mais un simple écrit revêtu du sceau de sept témoins. On le voit, le contraste est complet : dans le testament prétorien, rien n'est resté des formes prescrites par l'ancienne loi, tout est de création nouvelle. Comment le préteur a-t-il pu faire subir au plus important de tous les actes civils une transformation aussi complète, sans s'arroger le pouvoir législatif? par une série de réformes si discrètement ménagées qu'elles auront probablement passé presque inaperçues aux yeux des contemporains. Et d'abord, suivant son habitude, le préteur prit pour point de départ un usage populaire : dans l'usage, les sept citoyens requis par la loi, après avoir reçu le testament avec toutes les cérémonies prescrites, avaient soin d'apposer leurs sceaux sur l'acte testamentaire, pour laisser ainsi un signe durable des solennités qu'ils venaient d'accomplir. Le préteur s'en fit à se signe : lorsque, à la mort du testateur, le testament lui était présenté, il voyait, dans les sept cachets dont l'enveloppe portait l'empreinte, la preuve ou tout au moins la présomption que toutes les formalités légales avaient été remplies, et, en conséquence, après la simple vérification des sept empreintes, il accordait la *possession* des biens héréditaires à l'héritier institué. Mais ce ne fut là qu'un premier pas : cette possession de l'héritier testamentaire ne fut d'abord que provisoire, car elle ne se fondait que sur une présomption, qu'une preuve contraire pouvait anéantir : qu'un héritier ab intestat survint, qu'il réussit à prouver que le testament, bien que revêtu des sept sceaux, n'avait pas été fait avec toutes les formalités et formules prescrites, et il dépossédait l'héritier institué. Comment le préteur pût-il s'y prendre pour rendre définitive la possession de l'institué? Ici encore il ne fit qu'obéir aux mœurs et au sentiment populaires : les anciens honoraient les morts comme des divinités, et l'opinion publique devait repousser comme un impie celui qui, pour succéder au défunt, osait attaquer, sous prétexte de quelque irrégularité de forme, sa volonté authentique et sacrée; soutenu par l'opinion publique, autorisé par des rescrits impériaux, le préteur finit par repousser l'héritier ab intestat au moyen d'une *exception de dol* (Gaius, II, 119, 120). Dès lors la réforme fut

accomplie : l'héritier institué, d'abord simple possesseur, était devenu possesseur incommutable, c'est-à-dire au fond propriétaire; le sceau des sept témoins, d'abord simple signe de l'accomplissement des formalités légales, avait fini par remplacer ces formalités.

Voilà un exemple, entre cent, des procédés qu'employait le préteur. Ils paraîtront peut-être timides et subtils : mais qu'on se rappelle que par eux le préteur a pu, sans secousse et sans violence, transformer toutes les institutions romaines, et faire de la loi étroite et grossière d'une petite république la loi commune du monde civilisé. Ces développements de la jurisprudence prétorienne auraient mérité, je crois, dans l'étude de M. Labatut, une description plus complète et plus détaillée. En somme, son *histoire de la préture* est une esquisse plutôt qu'un tableau : c'est une esquisse dessinée avec netteté et avec largeur, mais ce n'est point un tableau achevé. Peut-être, au reste, une étude complète du sujet, telle que nous l'aurions conçue, eût-elle excédé les limites dans lesquelles M. L. entendait renfermer son travail. Aussi attendons-nous avec confiance notre jeune auteur sur un terrain moins vaste et plus nettement circonscrit. Il nous promet une histoire de l'édilité romaine : qu'il applique à ce sujet intéressant, qui attend encore un historien, ses connaissances précieuses en épigraphie et en archéologie romaines, et nous pourrons, je l'espère, donner à son œuvre des éloges sans restrictions.

PAUL GIDE.

170. — **Der saturnische Vers und die altdeutsche Langzeile.** Beitrag zur vergleichenden Metrik, von Karl BARTSCH. Leipzig, Teubner, 1867. In-8°, 62 p. — Prix : 2 fr. 25.

Cet excellent travail s'est rencontré, comme le dit l'auteur, avec le volume du grand ouvrage de MM. Rossbach et Westphal où le même sujet, c'est-à-dire la versification comparée des différents peuples indo-européens, est abordée également. M. Bartsch et M. Westphal sont arrivés à des résultats analogues. Tous deux voient dans les vers saturniens et dans l'ancien vers allemand des dérivés d'un vers primitif (vers qui est également le fondement du *çloka* indien et de l'hexamètre grec). L'hypothèse de ce vers primitif est en effet d'une grande vraisemblance; il est facile de comprendre l'importance qu'elle a pour l'histoire. Elle concourt, avec d'autres faits analogues, à nous persuader que la vie commune des peuples qui composent la grande famille indo-européenne s'est prolongée plus longtemps qu'on ne le croit, et s'est développée avec assez de variété pour que toutes les directions de l'activité postérieure de ces peuples gardent l'empreinte ineffaçable de la parenté originaire. Reposant sur un développement populaire de la versification latine, la nôtre même, si moderne en apparence, a ses racines dans le passé le plus lointain, et notre vers a le même ancêtre que ceux des Indiens, des Allemands et des Grecs.

Le vers primitif, suivant toute apparence, était composé de deux moitiés égales, chacune de huit syllabes. M. B. cherche à montrer dans le détail com-

ment le vers saturnien et l'ancien vers allemand, dérivés tous deux de celui-là, se sont développés presque de même, sont soumis aux mêmes règles et offrent les mêmes accidents. Pour cela, il commence par faire une étude minutieuse des lois du saturnien, en poursuivant jusque dans les plus petits détails l'application du système de Ritschl, qui a définitivement expliqué ce vers ¹. M. B. s'applique à retrouver dans les vers allemands, et spécialement dans ceux des *Nibelungen*, toutes les particularités qu'il a relevées dans les vieux vers latins. Il y a peut-être quelquefois un peu de subtilité dans ses rapprochements, et on peut faire au savant critique une objection qui d'ailleurs ne lui a pas échappé : c'est qu'avant de dresser cette comparaison des deux vers, il faudrait suivre avec soin l'histoire et le développement propre du vers allemand. Si en effet ce vers venait aux Allemands des nations romanes (et il y a des raisons de le croire), ou bien s'il avait des formes antérieures plus différentes de celles du saturnien, on conçoit que la comparaison instituée par M. B. serait moins intéressante. Ajoutons que M. B. a choisi, de toutes les formes de vers allemands du moyen-âge, celle qui se rapproche le plus du saturnien. — Malgré cette observation, le travail de M. B. est extrêmement précieux ; il y fait preuve, suivant son usage, d'autant de patience que de sagacité, et les rapprochements qui en sont le sujet principal, fussent-ils parfois discutables, éclairent d'une façon toute nouvelle les deux versifications qu'Otfried Müller avait eu le premier l'idée de comparer, mais qu'on n'avait point songé jusqu'ici à soumettre à une étude parallèle aussi minutieuse. G. P.

171. — **Die Korndæmonen.** Beitrag zur germanischen Sittenkunde, von Wilhelm MANNHARDT. Berlin, Dümmler, 1868. In-8°, xiv-48 pages. — Prix : 1 fr. 65.

M. Mannhardt intitule son travail : *Étude pour servir à l'histoire des mœurs allemandes* ; il se rapporte de plus près encore à la mythologie, science dans laquelle M. M. s'est fait un nom par différents ouvrages discutés mais remarquables. — Dans ce nouvel opuscule, il étudie les superstitions et les usages qui dépendent de la croyance généralement répandue chez les peuples germaniques que la végétation, et surtout la végétation agricole, est, comme toutes les forces de la nature, quelque chose de divin, — devenu plus tard démoniaque sous l'influence des idées chrétiennes. M. M. a rassemblé un grand nombre de faits qui se rapportent à ce sujet curieux, et il paraît généralement les apprécier avec justesse. Toutefois son travail a quelque chose de fragmentaire qui ne permet pas d'en discuter à fond les conclusions : ce n'est en effet qu'un chapitre détaché d'un grand ouvrage sur *les usages agricoles des Germains*, auquel l'auteur travaille depuis plusieurs années, et pour lequel il réclame et obtient de toutes parts des renseignements qu'il saura utiliser. M. M. ne montre pas moins d'érudition en ce qui concerne la mythologie des autres peuples qu'en ce qui peut éclairer celle des Germains. Ses rapprochements sont nombreux et souvent importants. Tout

1. Un appendice à cette étude qui en augmente beaucoup le prix, c'est un recueil complet des vers saturniens qui nous restent.

en admettant volontiers celui qu'il présente à la p. xi entre des mannequins brûlés à certaines époques de l'années et les fameux *Simulacra viminibus contexta* dont parle César, je crois que l'explication qu'il propose du texte latin est peu vraisemblable, et ne s'accorde guère avec les dimensions gigantesques assignées à ces figures d'osier, soit par César (*immani magnitudine*), soit par Strabon (*κολοσσὸν χόρτου*). — Espérons que M. M. sera secondé dans la grande tâche qu'il a entreprise par ses compatriotes dont il demande le concours, et qu'il ne nous fera pas trop attendre un livre certainement destiné à prendre une place importante dans la science. Ξ.

172. — **De fraternitate seu colloquiis inter filios et nepotes Hludowici pii** (842-884). Thesim proponebat Facultati Literarum Parisiensi H. FAUGERON, in Rhedonensi Lyceo Professor. — Rhedonibus, Oberthur, 1868. In-8°, 69 p.

Dans cette thèse latine, soutenue devant la Faculté des lettres de Paris, M. Faugeron a voulu examiner de plus près les relations politiques existant entre les fils et les petits-fils de Louis le Débonnaire et nous exposer, à un point de vue nouveau, le démembrement de l'empire de Charlemagne. L'auteur s'est donné beaucoup de peine pour arriver à des résultats exacts et positifs au sujet de ces relations et de ces rapports entre les successeurs du grand empereur; il a minutieusement fouillé les sources, chartes, traités, capitulaires, annales, etc., les commentant avec un zèle et une sagacité à laquelle nous rendons pleinement hommage. Cependant nous ne saurions admettre les conclusions de l'auteur. En effet M. F. constate en terminant son étude que l'unité de l'empire carolingien n'a point été détruite, comme on l'enseigne d'ordinaire, par le traité de Verdun, mais qu'elle n'a pris fin en réalité qu'à la déposition de Charles le Gros. Ce fait de l'unité réelle de l'empire, subsistant malgré les partages successifs opérés entre les descendants de Louis le Débonnaire, et nous montrant un pays gouverné par des princes différents, il est vrai, mais régnant de concert et s'unissant pour promulguer des lois générales, n'existe point à nos yeux. Si M. F. s'était contenté de nous signaler d'une façon très-générale la persistance jusque vers la fin du ix^e siècle d'un vague souvenir de l'unité passée de l'empire carolingien, souvenir qui, vivant dans les différentes contrées, conservait entre elles un lien historique, nous aurions été pleinement d'accord. S'il nous avait dit que grâce aux souvenirs déjà merveilleusement embellis que les races germaniques et romanes conservaient du grand Karl, on retrouvait dans les différentes parties de son empire un certain attachement dynastique pour ses descendants, nous aurions également approuvé cette assurance, car c'est en effet par un sentiment de cette nature qu'on peut expliquer l'avènement d'un homme aussi incapable que l'était Charles le Gros. Dans ces limites notre opinion se rencontre avec celle de M. F., mais elle n'a plus alors le mérite de la nouveauté. On a sans doute l'habitude chez nous de regarder la date de 843 comme marquant d'une façon définitive la séparation de la France et de l'Allemagne; mais les historiens allemands qui nous ont retracé cette période (Gfroerer et Wenck p. ex.) ont en général considéré l'empire carolingien comme finissant en 887 seulement,

lors de la déposition de Charles le Gros par la diète de Tribur. C'était même l'impression des écrivains contemporains du moyen-âge, qui sentaient que de ce moment datait une époque nouvelle dans l'histoire; on n'a qu'à lire la *Chronique* de Réginon (ad ann. 888) pour s'en assurer. Mais M. F. va plus loin que cela; il cherche et il trouve dans les documents contemporains l'existence d'une ligue, d'une union politique carolingienne, organisée dans le but de conserver l'unité de l'empire; c'est ce que nous ne saurions admettre; à nos yeux cette *fraternitas*, ce pacte de famille (pour employer une expression de l'histoire moderne) qui fait des royaumes de France, d'Allemagne, de Bourgogne et d'Italie un seul *regnum* n'a jamais existé. Mais, me dira-t-on, M. F. n'appuie-t-il pas chaque affirmation de son étude sur des textes authentiques? Il est évident que je n'accuse point le consciencieux auteur de ce travail d'avoir inventé des faits apocryphes, encore moins d'avoir falsifié les textes. Mais il a été conduit de la manière la plus naturelle du monde à ses conclusions exagérées par l'emploi trop minutieux et trop exclusif de son procédé scientifique. A force de creuser et de commenter les capitulaires et les conventions diplomatiques de l'époque il a négligé d'en mesurer la valeur à la réalité des faits; il ne s'est pas assez demandé si réellement on pouvait accorder l'importance majeure qu'il leur accorde aux documents qu'il emploie, si la situation politique répond en effet aux vagues formules d'amitié et de concorde que nous rencontrons dans les actes diplomatiques de l'époque. D'une part M. F. n'a point assez rempli cet important devoir de tout historien, d'autre part il a beaucoup trop pressuré et tourmenté, si je puis m'exprimer ainsi, le sens des documents qu'il emploie, et voilà pourquoi, malgré ses consciencieuses recherches, il nous semble avoir dépassé le but. En parcourant l'histoire des années 842-884, ne voit-on pas sans cesse les princes membres de la *fraternité* luttant entre eux? Ne s'inaugure-t-elle pas en 842 par la ligue de Strasbourg entre Charles et Louis contre Lothaire? Ne continue-t-elle pas, cette lutte entre frères, sans interruption? Il n'est pas de phrase plus fréquente dans l'histoire de ces princes que les mots *redeunt in concordiam*. M. F. lui-même, qui a fait le compte de ces querelles, dit en parlant d'une réconciliation entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, p. 58 : *idem jam quatuordecies juraverant*. Ils se réunissent bien de temps à autre pour s'entendre contre l'ennemi commun; mais en réalité ces alliances éphémères n'ont pas plus d'importance et de poids dans la question qui nous occupe que n'importe quel traité conclu entre princes étrangers. Loin de reconnaître l'unité de l'empire en laissant une espèce de préséance à l'empereur Lothaire, les *rois* Charles et Louis se considèrent absolument comme ses pairs; M. F. lui-même appuie sur ce point. Et ces réunions sans aucun résultat pratique¹ que nous puissions constater dans l'histoire, c'est tout ce qui représente l'unité de l'empire!

Les opinions de M. F. sont d'ailleurs trop peu constantes elles-mêmes pour que nous ayons besoin de chercher nos arguments au dehors; ainsi voici quatre

1. M. F. lui-même nous l'affirme : « ...*quamvis nunquam nisi verbo certi et rati fuerint et homines jam aliis quam Carolicis viverint institutis...* » p. 61.

propositions tirées de sa thèse qui sont, ce nous semble, en contradiction manifeste :

1. *Pernansit Karoli Magni consilium quo is unum esse volebat Imperium... et nonnisi cum ultimo principe Carolico occidit*¹ (p. 10).

2. *Imperium jam exstinctum Carolici ope Fraternitatis restaurant ac restituunt*² (p. 18).

3. *Conantur revocare, si possunt, Imperii umbram quod ipsi diruperunt* (p. 25).

4. *In manibus habebant instrumentum* (précisément les alliances de famille) *quod non solum tractare nesciebant sed etiam prorsus negligebant* (p. 56).

Donc, d'abord l'empire existe jusqu'au dernier Carolingien, puis, quelques pages plus loin, il est détruit, il est vrai, mais complètement restauré; plus bas encore les successeurs de Charlemagne *essayent* de rétablir l'ombre de l'empire; vers la fin du travail enfin, on les accuse, non pas de n'avoir point réussi, mais de n'avoir pas même essayé de rétablir cette unité détruite. L'auteur allait ainsi à la dérive, sans s'en rendre compte, luttant en vain contre la réalité des faits. Nous concluons donc en disant que cette *fraternité* dont M. Faugeron nous a donné l'histoire, n'a jamais été qu'une espèce de confédération très-intermittente, fort vague, fort peu définie, qui n'implique nullement l'unité politique ou administrative de l'empire carolingien et pour laquelle je cherche en vain quelque analogie dans l'histoire; tout au plus pourrait-on la comparer à la Sainte-Alliance de nos jours si cette dernière n'avait été une association bien plus puissante et plus pratique, avec un but beaucoup plus positif que ne le furent jamais les ligues momentanées des petits-fils et des arrière-petits-fils du grand empereur d'Occident.

Quelques mots encore sur l'un ou l'autre détail de la thèse de M. F. Pourquoi sépare-t-il (p. 6) les Saxons des autres Germains? — A la p. 14 il parle de l'esprit de Charlemagne poussant les chrétiens à la conquête de l'Asie et à la lutte contre l'Islam. C'est bien plutôt la puissance papale qui donna le branle aux croisades et je ne vois pas trop ce que Charlemagne eut à y faire. Si je ne me trompe, la légende qui nous montre Charlemagne faisant le pèlerinage en Terre-Sainte appartient aux derniers développements du grand cycle carolingien et n'a pris naissance qu'après le grand mouvement du XI^e siècle, précisément parce qu'on voulait associer le nom du grand empereur avec ce nouveau courant d'idées. — P. 56. M. F. fait de durs reproches aux Carolingiens, sur leur légèreté, leur inconstance et leur faiblesse; je ne me sens pas l'envie de les défendre quoiqu'on doive faire des exceptions en faveur de quelques-uns d'entre eux, tels que Louis le Germanique, etc.; cependant il faut bien dire que des princes plus énergiques et de plus intelligents auraient succombé dans la lutte; cet esprit d'indépendance, inné aux races germaniques, qui se manifestait alors

1. M. Faugeron me pardonnera d'avoir légèrement modifié sa phrase en mettant l'indicatif à la place d'un subjonctif et d'un infinitif; le sens n'en a été nullement altéré.

2. Cela n'empêchera pas l'auteur de dire quelques pages plus loin avec une mordante ironie, en parlant de ces projets de restauration : *Huic consilio nihil defuit ut fructuosum esset, nisi quod sterile fuit*. C'est l'histoire de la jument de Roland.

d'une manière irrésistible dans le développement de la féodalité, aurait étouffé toute tentative afin d'instituer un pouvoir monarchique sérieux.

Nous ne voulons pas quitter le travail de M. Faugeron sans le remercier d'avoir examiné de plus près, et l'un des premiers en France, ce chapitre peu connu de l'histoire nationale; il a parfaitement raison quand il déclare qu'il n'est point d'époque sans intérêt pour un historien sérieux, et nous souhaitons qu'il développe un jour, dans une langue plus à la portée du grand public, comme aussi plus sympathique à lui-même, la suite des études inaugurées aujourd'hui. Quand il aura de rechef mis en présence des documents et des traités officiels, trop exclusivement étudiés par lui, la réalité des faits et le tableau des événements historiques, nous ne doutons point qu'il ne soit le premier à corriger les conclusions exagérées de sa savante et consciencieuse étude.

ROD. REUSS.

173. — **Chartes de communes et affranchissements en Bourgogne**, publiées avec les encouragements du Conseil général de la Côte-d'Or et sous les auspices de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, par M. J. GARNIER. T. I^{er}. Dijon, Rabutot. 1867. In-4°, 587 pages.

Une des publications les plus intéressantes que renferme la collection des documents inédits, est le *Recueil des monuments de l'histoire du tiers état*, entrepris par Augustin Thierry et auquel le modeste et consciencieux collaborateur de ce grand écrivain, M. Bourquelot, attachera aussi son nom. Le seul reproche un peu grave qu'on puisse adresser à ce beau travail, c'est d'avoir été entrepris sur de trop vastes proportions : il n'est pas probable que notre génération en voie jamais l'achèvement. Ce *Recueil* qui devait réunir le vaste ensemble des monuments de l'histoire du tiers état français, ne comprend encore que les documents relatifs à une petite province : il ne peut être considéré que comme un modèle offert à ceux qui voudront pour d'autres provinces entreprendre une publication semblable.

Aug. Thierry avait réuni en trois volumes les documents relatifs à l'histoire des communes de l'Amienois qui n'est qu'une subdivision de la Picardie. L'intention de M. Garnier est, croyons-nous, de donner, en un nombre de volumes égal, tout ce qu'il existe de pièces importantes relatives aux communes, non-seulement des environs de Dijon, mais de toute la Bourgogne. Il a dû pour cette raison simplifier le plan adopté par l'éminent auteur des *Monuments inédits de l'histoire du tiers état*. Aug. Thierry mettait une introduction en tête de chacun de ses volumes : M. G. ne publiera qu'une seule introduction qui paraîtra avec le dernier volume; dans l'ouvrage du savant académicien chaque pièce était précédée d'une notice historique développée, destinée à faire apprécier l'importance de cette pièce : M. G. s'est borné à mettre au bas des pages quelques notes qui donnent la solution des difficultés principales; le recueil édité sous les auspices du ministère de l'instruction publique, poursuivant jusqu'en 1789 l'histoire du tiers état, a pour les derniers siècles de l'ancienne monarchie multiplié les textes avec une abondance, on dirait presque une profusion, qui quelquefois peut-être

dépasserait un peu les limites de la curiosité d'une partie des lecteurs : M. G. a montré une sobriété plus grande quand il s'agit de ces derniers temps. Grâce à l'emploi de ces procédés il a pu en un seul volume réunir les monuments de l'histoire communale de treize villes ou villages, tandis que, dans les trois volumes mis au jour par Aug. Thierry, il est question seulement de dix localités. Son volume unique contient cent deux pièces antérieures au XIV^e siècle; or ceux d'Aug. Thierry renferment en tout 149 documents aussi anciens, c'est-à-dire en moyenne cinquante pièces de cet âge. La comparaison des deux collections est donc par certains côtés à l'avantage de celle que M. G. publie. Mais il y a un point de vue sur lequel celle d'Aug. Thierry l'emporte complètement, c'est la correction des textes. Le savant bourguignon n'a pas publié d'errata. Voici les fautes que nous avons relevées en parcourant les 55 premières pages, celles qui sont relatives à l'histoire de la commune de Dijon pendant le XII^e et le XIII^e siècle.

P. 1, l. 10; p. 19, l. 21, etc. Noverint universi... *quam*; lisez: *quod* ou *quoniam*. — P. 1, l. 17. *Eos* à transporter à la fin de la ligne suivante. — P. 3, l. 19. *Actio rata et inviolabile*; lisez: *inviolabilis*. — P. 4, l. 4 et 5. *Universis ad quos littere iste pervenerunt*; lisez: *pervenerint*. — P. 5, l. 5 et 6. *Nihil amplius mihi creditur*; lisez: *credetur*. — P. 7, l. 11 et 12. *XV dies habebit vendendum panem et vinum in ea villa et deferendi nummos*; lisez: *ad vendendum, deferendum*. — P. 11, l. 11 et 12. *Homines communie famulos receptabiles pro se exercitum meum mittere possunt*; lisez: *in exercitum*. — P. 13, l. 11 et 12. *Quod amisit et restituetur*; lisez: *ei*. — P. 21, l. 17 et 18. *Dilectionem nostram... exoramus*; lisez: *vestram*. — P. 22, l. 2 et 3. *Nos... nunciabitis*; lisez: *vos*. — P. 23, l. 5. *Nec interim de aliquo, quod ab eis exigirim mihi responderunt*; lisez: *respondebunt*. — P. 25, l. 7 et 9. *Resultus... nunciatum fuerit*; lisez: *nunciatus*. — P. 25, l. 11 et 12. *Et omnes suos memorate communie qui ad nos securitatis causa confugerunt*; lisez: *homines, confugerint*. — P. 26, les lignes 1 et 2 sont tout entières à supprimer: les mots qu'elles contiennent se retrouvent dans le même ordre plus bas à leur place lignes 6, 7 et 8. — P. 26, ligne dernière du texte *Mi*; lisez: *mihi*. — P. 28, l. 2 et 3. *Ego nullo modo paterer contra omnes terram testimonium et garantiam*; lisez: *Ego nullo modo paterer, et contra omnes ferrem testimonium et garantiam*. — P. 28, l. 21. *Quod si communia quanquam, quod absit, dissolveretur*; lisez: *quandocunque*. — P. 31, l. 11. *Si eam aliquo contrahere vellem matrimonium*; lisez: *cum*. — P. 32, l. 8. *Communiam divionensem qui*; lisez: *que*. — P. 33, l. 21. *Ergo communiam divionensem*; lisez: *erga*. — P. 34, l. 5. *Cum pleno satisfactione*; lisez: *plena*. — P. 34, l. 12. *Presentis pagine sigillum nostrum apposuimus*; lisez: *presenti*. — P. 36, l. 1 et 2. *Conventiones que in carta continentur quas homines dicte communie a dicto domine pene se habent*; lisez: *quam homines dicte communie a dicta domina penes se habent*. — P. 39, l. 12. *Die martis proxime*; lisez: *proximo*. — P. 39, l. 22. *Quod ex unde fecerint*; lisez: *exinde*. — P. 41, l. 21 et 22. *Villam divionensis*; lisez: *Divionis* ou *divionensem*. — P. 48, l. 29. *Viginti solidos turonenses parvorum*; lisez: *turonensium*. — P. 52, l. 27 et 28. Vice-

comitatum ipsi communie *perpetua*.... concedimus; lisez : *perpetuo*. — P. 55, l. 5 et 6. Par sentence *locutoire*; lisez : *intellocutoire*.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit des fautes de ponctuation qui sont nombreuses cependant; ne parlons pas des virgules égarées hors de leur vraie place : on les y transporte avec grand effort; mais il est impossible de ne rien dire des cas où un point suivi d'une majuscule a été mis à la fin d'un membre de phrase commençant par *cum* et divise une phrase en deux, de manière à faire perdre au lecteur le fil des idées; ainsi : P. 45, l. 9 et suivantes. *Notum facimus... quod, cum... regimen ville divionensis in manu nostra cepissemus... super quibus dicti... conquesti fuerunt, petentes... emendari, dicentes... ad hoc teneri. Nos captionem... ad nullamus...*; lisez : *teneri : nos...* — P. 46, l. 17 et suivantes. *Notum facimus... quod, cum discordia esset... duce contrarium asserente. Tandem accordatum fuit...*; lisez : *asserente : tandem*.

Pour en finir avec les critiques, disons encore un mot de deux notes.

La charte par laquelle en 1183 Philippe-Auguste confirma l'établissement de la commune de Dijon, est datée de Chaumont : *Actum apud Calvum Montem*. Suivant M. G. (p. 2, note 1) il s'agit de Chaumont-en-Bassigny. M. L. Delisle a établi que c'est de Chaumont-en-Vexin (*Catalog. des actes de Philippe-Auguste*, p. 587, au mot Chaumont).

L'article 4 de la seconde charte de Dijon (p. 5), prévoit le cas où le doyen de Dijon, *decanus Divionis*, ferait citer quelqu'un à comparaître devant son tribunal. Aux mots *decanus Divionis* M. G. met une note : « On désignait ainsi le doyen » de Saint-Jean, qui prenait le titre de doyen de la chrétienté, parce que son » église avait été dans le principe le baptistère unique de la contrée. »

Il y a dans cette phrase plusieurs inexactitudes : 1° à la date de la seconde charte de Dijon, 1187, il n'y avait pas de doyen de Saint-Jean, puisque la collégiale de Saint-Jean date seulement de l'année 1455¹; 2° en 1187 le doyenné de la chrétienté de Dijon n'était point encore uni à la cure de Saint-Jean, puisque cette union eut lieu seulement au xv^e siècle²; 3° quant au rapport qui aurait existé entre le titre de doyen de la chrétienté et la prétention élevée par les Dijonnais que leur église de Saint-Jean aurait été dans le principe le baptistère unique de la contrée³, ce rapport est imaginaire. Les doyens de chrétienté étaient des délégués de l'évêque, investis d'une certaine juridiction dans un territoire déterminé qu'on appelait doyenné. Le diocèse de Langres était divisé en dix-sept doyennés dont celui de Dijon était un⁴. Le titre de doyen de la chrétienté, *decanus christianitatis*, ne date guère je crois que du xiii^e siècle⁵; auparavant l'usage général était de dire absolument doyen de tel lieu, comme dans la charte dont il est question, *decanus Divionis*. Les fonctionnaires ecclé-

1. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2^e édition, II, 107.

2. *Ibid.*

3. M. G. la renouvelle d'après Courtépée, II, 108.

4. Vouriot, *L'évêché de Langres au XVI^e siècle*, p. 2.

5. Voir Ducange, *Glossarium*, édit. Henschel, t. II, p. 342, col. 1.

siastiques, que ce titre désignait, existaient déjà au ix^e siècle, comme nous l'apprennent le concile de Toulouse de 813 et les œuvres d'Hincmar. A cette époque le titre de doyen n'était attaché à aucune cure; les curés de chaque doyenné du diocèse de Reims élaient doyen celui d'entre eux qui leur paraissait le plus digne. Au xii^e siècle c'étaient les évêques qui choisissaient parmi les curés de chaque doyenné, celui auquel ils voulaient conférer cet office¹. Ainsi, il n'y a aucune raison valable pour soutenir qu'en 1187, le doyen de Dijon fût nécessairement en même temps titulaire de l'église Saint-Jean.

Mais j'ai assez parlé de ce qu'on peut trouver à reprendre dans le livre de M. Garnier.

Si je me suis étendu si longuement sur des critiques de détail, je prie le lecteur d'en voir la cause dans le vif intérêt que je prends à cette importante publication et dans le plaisir avec laquelle je l'ai parcourue. L'histoire des communes de Bourgogne a été esquissée en quelques lignes par Aug. Thierry². Mais les hommes d'étude ne peuvent aujourd'hui se contenter de ce court résumé. Le célèbre écrivain a parlé de Dijon, de Beaune et de Châtillon-sur-Seine, il ne dit rien de Nuits, Rouvres, Talant, Bèze, Salives, Mont-Saint-Jean, Mirebeau, dont M. G. a édité les chartes *in extenso*, rien de Jully et de Bussy dont les chartes sont analysées par le savant Dijonnais. Enfin comment nous contenter aujourd'hui des deux pages consacrées par Aug. Thierry à Dijon, Beaune et Châtillon, quand dans l'ouvrage de M. G. 123 pièces formant 206 p. in-4^o nous exposent les institutions municipales de Dijon, 45 pièces formant 107 pages celles de Beaune, 39 pièces formant 152 pages celles de Châtillon? Les *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne* ont leur place marquée dans la bibliothèque de tous les érudits que notre histoire municipale intéresse et à la suite des belles publications d'Aug. Thierry. Puisse le précieux ouvrage du savant archiviste être terminé bientôt!

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

174. — **Paulus Odontius**, chapelain de Waldstein, en Styrie; ses démêlés avec l'Inquisition, sa condamnation à mort et sa délivrance miraculeuse. Genève, J.-G. Fick, 1868. In-12, 41 pages.

M. Fick est bien connu de tous les bibliophiles par ses charmantes réimpressions de plaquettes du xvii^e et du xviii^e siècle, qui d'ordinaire se rapportent plus particulièrement à l'histoire ecclésiastique de la France et de la Suisse. Il nous donne ici la traduction libre d'un récit allemand publié à Dresde en 1603, et dans lequel un prédicateur protestant, Paul Zahn ou *Odontius*, nous raconte d'une manière naive et touchante les persécutions endurées par lui en Styrie, de

1. Concile de Tours 1163, et de Latran 1179, dans les *Décretales de Grégoire IX*, liv. V, tit. 4, c. 1 et 2.

2. Dans le « tableau de l'ancienne France municipale » qui sert de préface au second volume des *Monuments inédits de l'histoire du tiers état*, p. xxiv et suivantes. Ce morceau a été réimprimé dans l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état*.

1595 à 1602. Condamné à mort par l'Inquisition, Odontius put heureusement s'échapper de sa prison et se réfugier, après une fuite des plus aventureuses, sur les terres de l'Électeur de Saxe. On peut étudier en détail dans le beau petit volume de M. Fick les procédés de conversion employés dès lors par l'archiduc de Gratz contre ses sujets hérétiques, procédés qui contribuèrent pour une si large part aux horreurs de la guerre de Trente-Ans, quand le dévot archiduc fut devenu l'empereur Ferdinand II. R.

175. — **La destruction du Protestantisme en Bohême**, épisode de la guerre de Trente-Ans, par Rod. REUSS; nouvelle édition revue et augmentée. Strasbourg, Treuttel et Würtz; Paris, J. Cherbulliez. In-8°, ij-140 p. — Prix : 3 fr.

En rendant compte il y a quelques mois¹ d'un opuscule que M. Reuss venait de publier sous ce titre, nous lui reprochions d'être trop court et nous invitons l'auteur à lui donner plus de développements dans une nouvelle édition. Le succès du travail de M. R. lui a permis de déférer à notre vœu plus tôt même que nous n'eussions espéré. Sa brochure nous revient aujourd'hui sous la forme d'un volume très-substantiel et très-intéressant. La plupart des notes sont entrées dans le texte, et beaucoup de points douteux ont été heureusement éclaircis par l'auteur. Une bibliographie très-exacte du sujet complète ce volume. Nous le recommandons à tous les amis des études historiques. L. L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BRUNUS (Jordanus), de Umbris idearum, ed. Salvator TUGINI (Berlin, Mittler). — CHAPPUIS, Fragments des ouvrages de M. Terentius Varron intitulés *Logistoria*, etc. (Hachette). — COLLETET, Vies des Poètes agenais, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE (Agen, Noubel). — DIETZ, Wörterbuch zu M. Luthers deutschen Schriften, livr. 1-2 (Leipzig, Vogel). — HEYD, le Colonie commerciali degli Italiani in Oriente nel medio evo (Venezia, Antonelli). — ICONOMOS, Étude sur Smyrne, trad. par SLAARS (Paris, Durand). — RÆDIGER, Chrestomathia syriaca (Halle, Waisenhaus).

1. *Rev. crit.*, 1868, art. 17.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35

— 29 Août —

1868

Sommaire : 176. THÉOCRITE, p. p. FRITZSCHE. — 177. CLOUET, Histoire de Verdun. — 178. P. PARIS, les Romans de la Table-Ronde. — 179. MARY LAFON, la Croisade contre les Albigeois. — 180. FRITZSCHE, Études sur Molière. — 181. MADSEN, Noms de lieu de la Selande.

176. — **Theocriti** idyllia iterum edidit et commentarius criticis atque exegeticis instruxit Ad. Th. Arm. FRITZSCHE Ioannis Dorothei F. prof. Lips. Vol. I. Pars II idyllia vij-xij continens. Lipsiæ. Sumptus fecit L. Pernitzsch. 1868. In-8°, 196 p. — Prix : 5 fr. 35.

M. Fritzsche, en publiant cette seconde partie du premier volume de son édition de Théocrite (la première partie avait paru en 1865), a achevé la publication des poésies bucoliques de Théocrite. Un second volume contiendra les autres poésies. Dans le troisième volume M. F. traitera de la vie et des écrits de Théocrite, de son dialecte, de la destinée de ses poésies, de leurs manuscrits et de leurs éditions.

On ne pourra bien apprécier cette édition qu'après qu'elle aura été complètement publiée. La critique du texte de Théocrite soulève une multitude de questions très-difficiles, surtout dans la partie que M. F. n'a pas encore donnée. Ce qu'on peut déjà constater, c'est que le travail de M. F. est exécuté avec beaucoup de soin. Il a lu et mis à profit tout ce qui a été publié dans tous les pays sur Théocrite. Seulement il suppose trop souvent que son lecteur a une bibliothèque aussi riche et aussi complète que la sienne. Au lieu de renvoyer à tous ses devanciers il eût peut-être mieux valu en extraire ce qu'il y avait d'important. Il a rapproché tous les passages qui se rapportent directement ou même indirectement au texte de son auteur. Il est allé parfois trop loin dans cette voie. Ainsi quand la jeune fille de la seconde idylle dit qu'elle a mis par-dessus sa tunique le manteau de Cleariste *καμπίστειλαμένα τὴν ἑστιάδα τῆς Κλεαρίστας* (vers 74), cela n'a aucun rapport avec le passage où Virgile dit que les Troyens jettent sur le corps de Misène les vêtements qu'il avait portés (*Æn.* VI, 221) : « Purpureasque super » vestes, *velamina nota*, conjiciunt. » Au reste en pareille matière il vaut peut-être mieux être surabondant qu'incomplet. Dans son commentaire M. F. me paraît tenir compte de toutes les difficultés de mots, de constructions, de formes et de métrique : à ce point de vue aussi, il est aussi complet qu'on peut le désirer. Son interprétation me semble méthodique et en général satisfaisante. Ça et là on peut être d'un autre avis ou du moins on peut rester incertain ; car le texte est souvent bien embarrassant. Ainsi il me paraît malaisé de décider si le scholiaste cité par M. F. a raison de considérer *βοσκῆς* (X, 1) et *βοῦκος* (X, 38) comme un nom propre, comme le nom du moissonneur qui s'entretient avec Milon, et qui dans les manuscrits est appelé Battus. M. F. me paraît injuste pour ce pauvre Battus (p. 319) : « *rusticus et antiquus sensus Milonis, hominis* » parce *vitam et duriter agentis, describitur contrariis segnitiae et mollitiae animi*

» Bucæi amore insulso diffluentis et vere cæcutientis. » Milon est un homme plus âgé, dur et positif; Battus ou Bucæus est jeune, amoureux, sentimental; il exagère peut-être la beauté de sa maîtresse; mais Milon ne la dénigre-t-il pas? Les vers 18 et 54 de cette idylle me paraissent encore bien obscurs. Au vers 37, quand le moissonneur, chantant sa maîtresse, dit : οἱ μὲν πῶδες ἀσπράγαλοι τευ; ἢ φωνὰ δὲ τρύχνος, les derniers mots signifient-ils : « vox tua trychnus est, hoc » est *lympha* animum tanquam trychnus, » herbe qu'on appelle *physalis somnifera*? ou τρύχνος doit-il être interprété avec Lobeck (*Pathologia græci sermonis elementa*, I, 131) par τρύσσουσα, *stridula*? L'un ne me satisfait guère plus que l'autre. On peut objecter à Lobeck que la symétrie exige un substantif qui réponde à ἀσπράγαλοι; et l'on peut objecter à M. F. que le rapport entre la voix et la *physalis somnifera* est bien éloigné. Cependant on trouve des traits analogues dans le Cantique des cantiques, où la plupart des comparaisons nous paraissent aussi peu évidentes. Au vers 55 τὸν τὸ πιεῖν ἐγχεῖντα, l'article τὸ semble tout à fait contraire à l'usage, et je ne vois pas pourquoi M. F. repousse la conjecture d'Hermann τὸν πιεῖν ἐγγ.

Ch. T.

177. — **Histoire de Verdun et du pays verdunois**, par M. l'abbé CLOUËT. Tome I. Verdun, Laurent (Paris, Dumoulin), 1867. Gr. in-8°, 538 p.

L'histoire de nos provinces orientales est en bonne voie. L'Alsace, la Lorraine, la Champagne, ont été l'objet de travaux d'ensemble d'une incontestable valeur, et il n'est presque pas une ville importante de cette contrée dont les annales n'aient été tracées une ou plusieurs fois. Si les sources d'information ne sont pas encore épuisées, au moins ont-elles été convenablement utilisées. Il n'en est pas de même dans toute la France; ainsi, que de lacunes dans l'histoire des villes du Midi, si importantes par leurs institutions, si attrayantes par la richesse de leurs archives! Entre les villes de l'Est, Verdun est une de celles dont le passé a été le plus étudié, et il faut avouer que le rôle important qu'elle a joué à diverses époques de notre histoire justifiait bien cette faveur. Les *Antiquités de la Gaule Belgique*, que l'archidiacre Richard de Wassebourg publia en 1549, ne sont guère plus qu'une volumineuse histoire de Verdun. Deux siècles après paraissait l'*Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, de Roussel, lourd in-4° dont, il y a peu d'années, un ecclésiastique de Bar-le-Duc publiait une nouvelle édition augmentée d'une infinité de notes. Mais le bon Wassebourg, qui reproduit de la meilleure foi du monde les contes de Jacques de Guise, vivait en un temps où la critique naissait à peine, et Roussel lui-même en était complètement dépourvu. Donc, Calmet, qui n'en avait pas beaucoup, reproduisit leurs erreurs; de sorte que le nouvel historien de Verdun s'est trouvé en présence d'un sujet nouveau en bien des parties, quoique souvent entrepris.

Ce n'est pas la première fois que M. l'abbé Clouët aborde l'histoire de Verdun. Déjà, il y a plus de vingt ans, il en avait rédigé et imprimé une partie¹. Pour

1. Une première livraison, contenant quelques feuilles, fut même distribuée.

des raisons qui ne nous sont point connues, ce travail fut interrompu, et son auteur se livra tout entier à l'histoire du diocèse de Trèves dont il publia deux volumes de 1844 à 1851. On annonça même, il y a quelques années, une nouvelle histoire de Verdun par M. Ch. Buvignier, jeune savant qui s'était fait connaître par d'intéressantes monographies sur divers points de l'histoire de Verdun et du Barrois. Ce projet ne fut point réalisé, et M. l'abbé Clouët, utilisant les notes que M. Buvignier mit à sa disposition, refondit son ancien travail et le continua.

Le tome premier que nous avons sous les yeux s'arrête à la chute des Carolingiens, événement auquel Verdun, comme on sait, s'est trouvé mêlé. Deux autres volumes paraissent nécessaires pour conduire l'histoire jusqu'à notre temps. Nous pourrions, lorsque la publication sera, sinon terminée, du moins plus avancée, revenir sur les détails de ce premier volume. Présentement, nous nous bornerons à en donner une idée générale.

Selon une méthode qu'on voudrait voir adopter dans tous les travaux du même ordre, M. l'abbé C. nous renseigne dans sa préface sur les sources de l'histoire de Verdun, sources qui sont jusqu'au XIII^e siècle des chroniques, et depuis lors des cartulaires ou d'anciens inventaires d'archives, les archives mêmes de la ville étant peu anciennes. L'auteur apprécie ensuite avec justice et modération les travaux de ses devanciers, et abordant enfin l'histoire de Verdun, il la divise en cinq périodes : 1^o période gallo-romaine, jusqu'à la prise de Verdun par Clovis (vers 500); 2^o période mérovingienne, jusqu'à la chute des Mérovingiens d'Austrasie (680); 3^o période carlovingienne, jusqu'au traité de Verdun (843); 4^o période du royaume de Lorraine, jusqu'à sa réunion à l'empire germanique (923); 5^o première période germanique, jusqu'à l'établissement de la principauté épiscopale à Verdun (vers l'an 1000). Suivent plusieurs chapitres réunis sous le titre général d'*Institutions*, dans lesquels l'auteur poursuit pendant tout le moyen-âge les sujets qu'il s'applique à traiter. A la suite de plusieurs de ces divisions et à la fin du volume sont joints divers appendices qu'il n'eût pas été possible de fondre dans la narration.

La tendance de ce livre est purement scientifique. Aussi l'auteur est-il bien éloigné de croire à l'introduction du christianisme en Gaule au premier siècle, idée folle dans laquelle on voit presque tout le clergé de notre temps abonder avec un ensemble curieux¹. Sa discussion de la légende de saint Saintin est solide et concluante; il montre clairement que ce document est une fabrication du IX^e siècle, destinée à soutenir la doctrine, alors nouvelle, selon laquelle saint Denys de Paris serait identique à saint Denys l'Aréopagite (p. 55 et suiv.), et qu'en bonne critique on ne saurait placer l'épiscopat de saint Saintin plus tôt que la fin du III^e siècle. Tout cela est fort bien démontré, mais demeurera sans effet assurément sur ceux qui, de propos délibéré ou contraints par des nécessités de position, ferment les yeux à la lumière.

Une autre partie qui nous semble également recommandable est l'histoire des

1. La *Revue critique* montrera prochainement avec quelle critique et surtout quelle bonne foi on soutient cette ridicule théorie.

événements qui précipitèrent la ruine des Carolingiens, et notamment des deux sièges de Verdun (984). Ce sujet, qui était rempli d'obscurité avant la découverte de Richer ¹, est ici traité avec détail et mis en pleine lumière dans toutes ses parties. M. l'abbé C. a heureusement utilisé la correspondance de Gerbert, bien qu'on puisse lui reprocher d'avoir trop librement paraphrasé les lettres qu'il en extrait ². Toutefois il faut avouer qu'un certain degré de paraphrase est nécessaire pour faciliter l'intelligence des lettres de cet habile conspirateur. Ce sont là des textes qu'il est besoin de solliciter.

Disons en terminant que l'*Histoire de Verdun*, dont nous espérons pouvoir bientôt annoncer la suite, est fort bien imprimée, et qu'elle contient plusieurs sceaux gravés.

II.

178. — **Les romans de la table ronde** mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions, par Paulin PARIS, membre de l'Institut, professeur de langue et de littérature du moyen-âge au collège de France. T. I. Paris, Léon Techener, 1868. Un vol. in-12 de 380 pages. — Prix : 6 fr.

Le but de cette publication, qui aura quatre volumes, est de faire connaître les principaux romans de la table ronde aux amateurs que la littérature du moyen-âge intéresse, mais qui n'ont ni le temps ni la science nécessaire pour l'étudier dans les monuments originaux. Elle contiendra l'analyse de sept romans : *Joseph d'Arimathie*, *le Saint Graal*, *Merlin*, *Arthur*, *Lancelot du Lac*, *la Quête du Saint Graal*, *Tristan*. Le premier volume nous donne l'analyse de *Joseph d'Arimathie* et du *Saint Graal*.

Ces romans sont précédés d'une introduction où sont discutées d'importantes questions d'histoire littéraire.

Elle est divisée en quatre parties dont les titres nous apprennent le sujet : 1° lais bretons; 2° Nennius et Geofroi de Monmouth; 3° le poème latin : *Vita Merlini*; 4° le livre latin du Saint Graal.

M. P. Paris suppose que des lais bretons antérieurs au XII^e siècle ont dû fournir en partie du moins le thème primitif dont les romans de la table ronde nous offrent le développement complet. C'est une opinion qui a pour elle une grande vraisemblance, mais dont on ne peut donner la preuve rigoureuse, car aucun document antérieur aux romans de la table ronde ne nous met sous les

1. Ainsi Bertaire confond les deux sièges en un, ce qui cause dans son récit d'inextricables difficultés.

2. M. d'Arbois de Jubainville avait déjà exposé, mais plus sommairement, l'histoire des événements qui se passeront à Verdun aux environs de l'année 984 (*Hist. des comtes de Champagne*, I, 157 et suiv.). A la différence de l'abbé C., notre savant collaborateur, s'en tenant strictement au texte de Richer, n'admet pas que les seigneurs lorrains (Thierry, duc de la Haute-Lorraine, Godefroi, comte de Verdun, etc.) soient rentrés dans la ville même de Verdun de laquelle Lothaire s'était emparé au commencement de 984. Mais il semble que les faits du second siège, c'est-à-dire de la reprise de la ville par Lothaire, supposent presque nécessairement les Lorrains en pleine possession de la ville entière (voy. l'abbé C., p. 354 et suiv.).

yeux le texte des lais d'où serait issue l'idée mère de ces romans. On sait qu'avant la rédaction des romans de la table ronde il y avait des musiciens bretons qui chantaient en s'accompagnant d'instruments; mais que chantaient-ils? Voilà ce qu'on ne peut dire avec certitude.

Les monuments écrits les plus anciens qu'on puisse consulter pour l'histoire des légendes de la table ronde, sont l'histoire des Bretons attribuée à Nennius, et celle qu'a écrite Geofroi de Monmouth. M. P. Paris établit avec une grande force de raisonnement que l'ouvrage connu sous le nom de Nennius est le seul monument de l'histoire bretonne dont Geofroi de Monmouth se soit servi pour la composition de son livre¹. Geofroi raconte une foule de choses dont Nennius n'avait rien dit; il en a puisé peut-être une partie dans des légendes orales dont nous ne pouvons déterminer la valeur, mais il est bien certain qu'un grand nombre de détails sont dus à son imagination. En introduisant dans son récit des épisodes tout entiers imités des poètes de l'antiquité il nous montre avec évidence combien il était loin de se proposer pour but la recherche de la vérité.

Parmi les légendes de la table ronde une des plus intéressantes à étudier est celle de Merlin. Gildas, le plus ancien des chroniqueurs bretons, qui serait né au commencement du v^e siècle, rapporte que lorsque les Saxons, appelés par Vortigern, débarquèrent en Bretagne pour la première fois vers 449, un devin de leur pays leur prédit qu'ils occuperaient cette île pendant trois cents ans, et qu'ils la dévasteraient pendant cent cinquante (§ 23); un peu plus loin il raconte que les Bretons sur le point d'être complètement écrasés remportèrent une victoire sous le commandement d'Ambroise (*Ambrosius Aurelianus*), descendant de parents ornés de la pourpre, et le seul Romain qui fût resté dans l'île (§ 25).

Dans l'ouvrage attribué à Nennius, et qui, dit-on, daterait du viii^e siècle au plus tôt, du x^e siècle au plus tard, cet Ambroise, sauveur de la nationalité bretonne, commence à devenir un être merveilleux. Vortigern, roi des Bretons, voulant bâtir une citadelle, entend dire que pour en venir à bout il devait commencer par arroser l'emplacement avec le sang d'un enfant sans père. Il fait chercher longtemps cet enfant. Enfin ses envoyés entendent un jeune garçon qui, se disputant avec un autre, appelait cet autre « enfant sans père. Ils amenèrent au roi le second des deux jeunes gens, qui lui prophétisa l'expulsion des Saxons, le fit renoncer à construire la citadelle projetée, lui apprit qu'il était Ambroise, fils d'un consul romain, et devint l'un des rois du pays (§ 42, 48).

La même légende reparaît, mais bien plus développée, dans l'*Histoire des Bretons* de Geofroi de Monmouth. Vortigern veut aussi bâtir une forteresse, et sur le conseil de ses magiciens fait chercher un enfant sans père, pour arroser de son sang les fondements de l'édifice. On trouve cet enfant qui est né de la fille du roi de Démétie et d'un esprit incubé, il n'est donc plus comme chez

1. On pourrait cependant supposer qu'il avait aussi sous les yeux l'ouvrage de Gildas. Nous en donnerons plus loin la preuve au sujet de la prophétie de Merlin, dont un passage relatif à la durée de la domination saxonne est empruntée à Gildas. On peut aussi observer que le surnom du roi Ambroise donné par Gildas manque dans Nennius et qu'il reparaît dans Geofroi.

Nennius le fils d'un consul : il débite au roi une longue prophétie où notamment il annonce l'expulsion des Saxons après le délai de trois cents et cent cinquante ans prédit par le devin saxon dont parlait Gildas. Cet enfant s'appelle Ambroise comme dans Gildas et Nennius ; mais il porte un surnom nouveau, il s'appelle Ambroise Merlin ou Merdin, et la ville où il a été découvert s'est appelée depuis lors la ville de Merdin, *Kaer-Merdin* (liv. VI, chap. 17)¹. Il devient donc un personnage parfaitement distinct du roi Ambroise, vainqueur des Saxons, car celui-ci chez Geofroi de Monmouth a un père connu, le roi Constantin, et porte un surnom différent de celui du prophète, il s'appelle Ambroise *Aurelius*, légère altération du surnom que lui donne Gildas : *Aurelianus*.

Il suffit de faire cet exposé pour montrer que Merlin est un personnage imaginaire et combien M. de La Villemarqué est dans le faux, quand, dans son livre intitulé *Myrdhin ou l'enchanteur Merlin*, il prétend nous donner ce prophète prétendu pour une des illustrations historiques de la race bretonne. Gildas ne l'a pas connu, sa légende commence à se former dans Nennius ; mais nous devons le personnage complet et son nom à l'*Historia Britonum* et à la *Vita Merlini* de Geofroi de Monmouth. Le second de ces écrits n'est depuis longtemps pris au sérieux par personne² ; quant au premier, dès le XII^e siècle « les bons esprits, » dit M. P. P., « ne l'avaient accepté que comme un recueil d'histoires » controuvées à plaisir auquel les Bretons seuls pouvaient ajouter une foi » sérieuse. »

Jusqu'ici donc je partage complètement la manière de voir du savant académicien ; je ne me séparerai un peu de lui que dans l'appréciation de la légende du Saint Graal par laquelle il termine son introduction.

Le Saint Graal était suivant les Bretons le vase dont J.-C. s'était servi pour célébrer la Cène ; Pilate s'y lava les mains pendant la Passion, Joseph d'Arimathie y reçut le sang des plaies de J.-C. et depuis il ne se sépara jamais de ce vase mystérieux : à la possession de ce vase, Joseph, son fils, dut d'être consacré évêque par Dieu même ; puis il porta ce vase en Bretagne et convertit les habitants de cette île sans avoir reçu de Pierre, prince des apôtres, aucune mission, puisqu'il tenait ses pouvoirs directement de Dieu.

Le roman de *Joseph d'Arimathie*, où le commencement de cette légende est raconté, le roman du *Saint Graal*, où l'on trouve l'ordination de Joseph et le récit de ses prédications, datent de la seconde moitié du XII^e siècle³. L'auteur

1. Le sens véritable de *Kaer-Merdin* est ville de *Maridunum*. *Maridunum* était une ville des *Demeti* (Ptolémée, livre II, chap. 3), voilà pourquoi Geofroi dit que Merlin était fils de la fille du roi de *Demétie*. Merlin et Merdin sont le même mot, / remplace quelquefois une dentale dans les langues indo-européennes, ex. : *lingua* pour *dingua*, et Merdin est un nom de ville dont une étymologie défectueuse a fait un nom d'homme. La ville existe encore aujourd'hui, c'est *Caermarthen*.

2. On dit généralement que la *Vita Merlini* est adressée par Geofroi à Robert Grosse-teste, évêque de Lincoln ; M. P. démontre, à ce qu'il nous semble, que c'est une erreur, et que Geofroi a dédié son livre à Robert de Quesnet, évêque de Lincoln depuis 1147.

3. Sur le roman du Saint Graal et son véritable rapport avec le poème du même nom, dont l'auteur est Robert de Boron, près Montbéliard, M. P. présente des explications tout à fait nouvelles et qui sont à tout le moins extrêmement vraisemblables.

du second de ces romans prétend traduire un livre latin écrit par un ermite breton, en 717, et qui aurait été lui-même la copie d'un livre miraculeux. Parmi les romanciers du moyen-âge rien n'est commun comme cette assertion qu'ils ont découvert quelque part un livre où étaient racontés déjà les événements fabuleux dont ils vont faire le récit. Les historiens ont souvent plus tard accepté comme vraies une partie des légendes inventées par les romanciers. Ainsi Hélinand, dans sa chronique, à l'année 717¹, parle-t-il de l'ermite breton et de l'histoire du Saint Graal écrite en latin par cet ermite. Mais, ajoute-t-il, je n'ai pu trouver cette histoire latine, je sais seulement que quelques grands seigneurs possèdent l'histoire française.

M. P. P. suppose qu'une légende qui fait convertir les Bretons par un Juif directement ordonné par Dieu, et qui nous présente la papauté comme tout à fait étrangère à cette conversion, doit remonter à l'époque de la lutte du clergé breton contre la cour de Rome. Cette lutte commença à la fin de VI^e siècle, quand une mission envoyée par saint Grégoire le Grand entreprit d'évangéliser les Saxons. M. de Montalembert en donne le récit dans le t. III de ses *Moines d'Occident*. Il est assez vraisemblable qu'on aura opposé aux envoyés pontificaux quelque légende analogue ou identique à celle du Saint Graal, et que le roman nous conserve un débris des traditions schismatiques du clergé breton.

Mais le savant académicien nous paraît tomber dans l'exagération et un peu dans l'hypothèse gratuite, quand il pense qu'on doit attribuer une valeur historique à la date de 717 donnée par le roman, que le livre latin dont parle le même roman a existé, qu'il a été réellement écrit à cette date, que c'était un *graduel*, et que le *Saint Graal* a été un livre avant d'être changé en vase par la trop féconde imagination des poètes. Cette contradiction n'étonnera pas M. P. P., car il dit lui-même qu'il la prévoit.

La date de 717 a été probablement suivant nous introduite dans le roman par une interprétation de la prophétie de Merlin sur la durée de l'occupation saxonne. On se rappelle les deux périodes, l'une de trois cents, l'autre de cent cinquante ans, indiquées dans cette prophétie. Or dans la chronique d'Albéric, année 717, on lit : *Hic incipit computationem CCC annorum secundum prophetiam Merlini de regibus Britonum et Anglorum*.

Dans le cas où la légende de Joseph d'Arimathie aurait pénétré dans la liturgie bretonne, ce qui reste à prouver, sa place aurait été dans un *lectionnaire* et non dans un *graduel*, et, en supposant qu'on a confondu plus tard le vase possédé par Joseph, *gradal*, *grasal*, *grazal*, *graal*, avec le livre, *graduale*, qui en aurait contenu l'histoire, M. P. P. fait suivant nous une hypothèse qui jusqu'à présent n'est pas suffisamment justifiée. Je ne prétends pas toutefois donner ici le dernier mot d'une question obscure où il se peut que de nouvelles études portent des lumières nouvelles et viennent par là justifier la manière de voir du savant auteur.

1. M. P. Paris cite cette date d'après Vincent de Beauvais qui a reproduit le passage d'Hélinand. Mais dans le texte original d'Hélinand cet événement est rapporté à l'année 718.

L'introduction est suivie de l'analyse des romans de Joseph d'Arimathie et du Saint Graal. Cette analyse est faite avec autant de science que de goût. La critique la plus sévère ne peut ce me semble trouver à y relever que quelques *lapsus calami*. Ainsi M. P. P. a une telle habitude du français du moyen-âge qu'il lui arrive quelquefois de reproduire sans s'en apercevoir des expressions tout à fait hors d'usage aujourd'hui, telles sont « serorge » beau-frère (p. 197, 200, 208, 213, 214, 231); « renges » ceinturon, p. 234, 235; « mire, » médecin, p. 321. Ailleurs, p. 127, il s'étonne qu'on dise que J.-C. ait dans le même vase *fait son sacrement* et lavé ses mains après la Cène : il oublie qu'à la messe le calice qui a servi à la consécration est aussi le vase avec lequel s'accomplit la cérémonie de la seconde ablution.

J'ignore sur quel fondement il suppose (p. 362) que l'auteur de *Merlin* a été chercher dans l'évangile de Nicodème les versets *Attollite portas principes vestras...* — *Quis est iste rex gloriæ?* qui dans la plupart des liturgies gallicanes terminent avec tant de majesté la procession des rameaux. Ils sont empruntés au psaume XXIII, v. 7-10.

Mais ce sont là des vétilles; mon but en les relevant est de montrer que j'ai lu le livre dont je rends compte, et que j'en fais l'éloge en connaissance de cause.

Puisse M. P. Paris ne pas tarder à nous donner la suite de cette intéressante publication!

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

179. — **La croisade contre les Albigeois**, épopée nationale, traduite par MARY LAFON. Paris, librairie Internationale, 1868. In-8°, 385 p. — Prix : 7 fr. 50.¹

M. Mary-Lafon continue la série des travaux par lesquels il espère faire connaître à un public plus nombreux les principaux monuments de la littérature provençale. Il s'est déjà exercé sur *Ferabras*, sur *Flamenca*, sur *Jaufre*, même sur *Girart de Roussillon*; voici maintenant qu'il nous offre le résultat de vingt ans d'études (p. 35) sur la chanson de la croisade albigeoise.

Toutes ces tentatives sont assurément fort louables en leur principe. Mais l'exécution n'en est pas telle qu'on ne puisse souhaiter à leur auteur plus de science, plus de goût, et une plus juste appréciation de son œuvre. Il faut de la science pour traduire des textes dont on ne possède que des éditions médiocres, sinon décidément mauvaises; il faut du goût pour faire passer dans notre langue appauvrie les beautés souvent un peu luxuriantes et sauvages de la poésie du moyen-âge; mais surtout il ne faut point annoncer au lecteur plus qu'on ne lui donne réellement. A en croire M. M. L., il semblerait que rien n'ait été fait

1. Ce volume fait partie d'une série « d'épopées nationales » traduites en français et dans laquelle figurent déjà la *Saga des Nibelungen*, de M. de Laveleye (*Rev. crit.*, 1866, art. 193), les Chants héroïques des Slaves de Bohême (*Rev. crit.*, 1866, art. 229), le *Kalevala* (*Rev. crit.*, 1868, art. 91). Quoi qu'il en soit de la valeur de tel ou tel de ces volumes, l'idée même de la collection est très-louable.

avant lui sur la chanson de la Croisade. Il y a bien dans la préface, à l'adresse de Fauriel, quelques compliments assez médiocrement appropriés, mais l'édition qu'il a donné de ce poème paraît n'exister point pour M. M. Lafon : il a entamé contre le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale sous le n° 91 une lutte qui, souvent suspendue, mais toujours reprise, n'a pas duré moins de vingt ans..... Il donne la traduction seulement, sans le texte, mais ce n'est pas qu'il craigne la comparaison quant au sens, « ayant suivi avec scrupule et pied » à pied l'original » (p. 35). Il a restitué un texte incompréhensible dans le manuscrit, où presque tous les mots se tiennent; il a fallu chercher et retrouver sous la rouille du moyen-âge bien des noms propres et des noms de ville; — et il croit y être parvenu (p. 38).

M. M. L. sait pourtant bien qu'il a fait son travail ayant constamment sous les yeux celui de Fauriel, et qu'il n'a même guère fait autre chose que versifier la traduction de ce dernier. Seulement il croit qu'il est difficile d'en fournir la preuve. En quoi il s'abuse.

A s'en tenir aux apparences, il semble qu'aucun texte n'ait été donné avec une plus scrupuleuse exactitude que celui de la *Croisade* dans l'édition de Fauriel. Il n'y a ni ponctuation ni apostrophes : on s'est manifestement attaché à reproduire, autant que la typographie le permet, jusqu'à la physionomie du manuscrit. Les apparences sont trompeuses. Fauriel a fait à son texte, sans en avertir en aucune façon le lecteur, un nombre considérable de corrections. Les unes portent purement sur la langue, et elles sont regrettables, car elles tendent à donner une apparence plus purement provençale à une partie du poème dont le caractère est précisément d'être écrit en une langue très-irrégulière²; les autres, en plus petit nombre modifient la leçon du texte de la façon la plus arbitraire. Il en est d'incroyables. En outre, plusieurs passages ont été mal lus par Fauriel ou par son collaborateur, M. Teulet, qui n'avait pas alors acquis cette expérience des matières paléographiques dont il donna depuis la preuve dans ses publications personnelles. Enfin, la traduction qui accompagne cette édition renferme un très-grand nombre de contre-sens.

Si on prouvait à M. M. L. que sa traduction reproduit le sens qui résulte des corrections ou des mauvaises lectures de Fauriel, qu'elle reproduit surtout ses contre-sens, persisterait-il à dire qu'il a traduit sur le ms.?

Peu d'exemples suffiront.

V. 231 paraît un personnage qualifié de *bos feziaire*. Fauriel, oubliant le sens du mot *physicien* en ancien français comme en provençal (sens conservé comme on sait en anglais), traduit : « le bon légiste, » ce qui devient chez M. M. L. (p. 51) : « bon feudiste et notaire. » — V. 272 Fauriel écrit : *P. Bermons de Nouza*, nom qu'il conserve dans sa traduction. *Nouza* étant impossible comme nom de lieu, M. M. L. a inventé un *Bernard* (pourquoi ne pas laisser *Bermont*?) de

1. Il faudrait ajouter : du fonds La Vallière.

2. J'ai donné des exemples de ces corrections malheureuses dans mes *Recherches sur les auteurs de la chanson de la Croisade*, p. 15, note 2.

Neauphle, qui est probablement l'une des découvertes qu'il a faites « sous la rouille » du moyen-âge, » comme il dit dans sa préface. La simple inspection du ms. lui eût révélé la vraie leçon, qui est *P. Bermons d'Enduza* (fol. 4 r°). — Le v. 506 est un proverbe fort commun au moyen-âge. L'auteur, racontant le sac de Béziers, dit que les Français chassent à coups de bâton les ribauds auteurs du massacre et logent dans les maisons leurs chevaux, « car la force paît (les ci- » seaux coupent) le pré » (*ca la forsai paihs le prat*). Ce proverbe est très-fréquemment employé au moyen-âge pour marquer l'inutilité de la résistance contre une puissance supérieure¹. Fauriel ignorait ce proverbe, et le *Lexique roman* qui le lui eût expliqué n'avait pas encore paru en 1837. Préoccupé de l'idée des chevaux qui figurent au v. 505 il corrigea le v. 506 en *Que la fors paishol prat*, bien entendu, sans en prévenir aucunement le lecteur, et traduisit : « qui sont » là dehors à paître l'herbe. » M. Mary-Lafon (p. 61) :

Ils chassent les ribauds, et les chevaux de prix,
Qui paissaient là dehors l'herbe des prés fleuris,
Remplacent ces mauvais.

— L'évêque Folquet et l'abbé de Citeaux (Arnaut Amalric) s'en vont par tout Agenais prêchant le peuple et s'efforçant de lui faire secouer sa somnolence. Mais on les écoute peu, et par ironie, quand on les aperçoit, on dit : *ara roda l'abeilha*; c'est-à-dire, si je ne me trompe (car il s'agit d'une locution proverbiale dont je n'ai pas d'autre exemple) : voici l'abeille qui tourne (qui rôde autour de nous). Fauriel a eu une idée incroyable. Il écrit *Roda*, avec une capitale, et traduit : « Encore Aude la belle ! » comme si la fiancée de Roland avait rien à faire ici, comme si Aude pouvait d'une façon quelconque se trouver dans *roda* ! On ne trouve ces choses là qu'une fois; et cependant on lit chez M. M. Lafon (p. 80) :

Ils disaient en riant : » C'est Aude, la vermeille ! »

— Il y a dans le poème une scène admirable où le pape soutient contre Folquet, contre la plupart des prélats, le parti du comte de Toulouse. Il finit par céder, mais le poète lui met dans la bouche des paroles d'espérance en faveur du jeune comte (Raimon VII), et, appliquant une vieille prophétie, de Merlin, il lui fait prononcer ces vers terribles :

Qu'encar vindra la peira e cel que la sap traire,
Si que de totas partz auziretz dir e braire :
Sobre[l] pecador caia !

(v. 3591-3).

« Encore viendra la pierre et celui qui sait la lancer, si bien que de toutes parts » vous entendrez dire et crier : « Qu'elle tombe sur le pêcheur ! » Et la laisse suivante reprend :

Sobre[l] pecador caïha, e Dieus aquel ne gar
Que deu tenir la terra, e l'autre desampar !

1. Raynouard en rapporte (*Lex. rom.*, III, 373) un exemple particulièrement précieux en ce qu'il fournit la correction (qui du reste se présentait d'elle-même) du passage en question de la *Croisade*. Il y a *la forsai paihs le prat*, mais la rime et la mesure exigent, comme dans l'exemple de Raynouard, *la forsai prat paihs*.

Fauriel, et en cela il fait grand tort au texte, traduit dans le premier cas : « la » pierre *est tombée* sur le pécheur; » dans le second : « *Que* sur le pécheur » elle *tombe*, » encore bien que le verbe soit au présent dans l'un et l'autre vers. — M. M. Lafon fait de même (p. 175) :

Et la gent entendra dire en toute la terre :¹
Le pécheur *est frappé!*

Qu'il en soit frappé donc.

— Simon de Monfort exige des Toulousains que ses prisonniers lui soient rendus
E hom los li amena, que non fo mens corretz.
(v. 5352).

« Et on les lui amène, sans qu'il y manquât même une courroie. » Fauriel n'a pas compris l'expression *non fo mens*², ni davantage *corretz*. Il traduit : Et on les » lui amène sans qu'il en soit moins courroucé. » M. M.-Lafon (p. 234) :

Sans fléchir son courroux ils lui sont amenés.

Le lecteur sait maintenant ce qu'il doit penser des prétentions de M. M. Lafon. Si sa traduction n'est point, quant à l'interprétation du texte, une œuvre originale et scientifique, elle n'est pas davantage, quant à la forme, une œuvre de goût. Il était difficile de demeurer fidèle au texte en traduisant en vers, même en vers monorimes à la façon de l'original, mais au moins était-il possible d'éviter quantité d'expressions qui sonnent mal, qui forment une disparate étrange dans la reproduction d'une œuvre du moyen-âge. Ouvrant au hasard le volume je tombe, p. 209, sur ces vers qui commencent une laisse :

La bataille à chacun donne son lot guerrier :
Le noir cyprès aux uns, aux autres le laurier.

Il faudrait n'avoir jamais lu un poème du moyen-âge pour supposer qu'aucun troubadour ou trouvère ait pu exprimer une telle idée. Le texte porte (v. 4595-6) : « Les deux partis sont ainsi partagés, que l'un reste avec la tristesse pour » lot, et l'autre avec la joie. »

P. 46, qu'est-ce que « Maître Milon, du latin l'*hirondelle*? » Tout simplement Maître Milon qui sait parler latin (*qui en lati favela*, v. 104). — P. 73 *Par tout ce que du ciel couvre le pavillon* est censé la traduction du vers 867 : *Per nulha re c'om sapcha ni sia en est mon*. — P. 102 on lit :

Baudouin est enfermé dans ces murs *sourcilleux*,

alors qu'il y a simplement (v. 1652) : « Le comte Baudouin est enfermé dans » le château. » — L'*host vengeur* (p. 110; cf. v. 1877), l'aube *carminée* (p. 115; cf. v. 2016) ne sont pas davantage dans le texte.

Je n'ai rien dit de l'introduction : c'est qu'il n'y a rien à en dire, sinon que l'auteur n'est aucunement au courant de la question qu'il prétend traiter. M. M. L. émet l'opinion que le poème est l'œuvre, non d'un seul auteur, comme le pré-

1. Remarquez que cette traduction est aussi inexacte que plate; le pape dit : *vous entendrez*.

2. Voy. les ex. que j'en ai réunis dans le glossaire de *Flamenca*, au mot *meinz*.

tendait Fauriel, non de deux, comme on l'a prouvé depuis, mais « aussi évidemment que possible, de trois auteurs »!! (p. 31). Il n'essaie pas plus de justifier cette étrange assertion que je ne chercherai à la détruire. Cela tombe de soi. Il est surprenant que M. M. L., qui a conservé dans sa traduction le mètre de l'original, n'ait pas remarqué qu'à partir de la p. 151 de son volume, ses propres tirades deviennent tout à coup quatre fois plus longues que dans les pages précédentes, que l'enchaînement de ces mêmes tirades change au même endroit¹, et de *capcaudadas* deviennent *capfinidas*, si bien que la traduction de M. M. L., telle qu'elle est, porte d'une façon presque aussi évidente que le texte même, témoignage contre son auteur.

Nos lecteurs trouveront peut-être la longueur de cet article trop peu proportionnée à son objet, mais il n'était pas inutile de montrer qu'une nouvelle édition du poème de la Croisade est bien réellement un besoin de la science.

P. M.

180. — **Molière-Studien.** Ein Namenbuch zu Molières Werken mit philologischen und historischen Erklärungen, von Hermann FRITSCHÉ, Oberlehrer an der städtischen Realschule zu Wehlau. Danzig, Bertling, 1868. In-8°, xl-155 p. — Prix : 4 fr. 85.

L'idée de ce livre est heureuse, et l'objet en est plus intéressant qu'on ne le croirait peut-être au premier abord. Outre que rien n'est indifférent de ce qui peut compléter notre intelligence des grands poètes, l'étude des noms propres dont s'est servi un dramaturge n'est pas un détail insignifiant, surtout quand ils sont presque tous, comme ceux de Molière, purement littéraires et non empruntés à la réalité. Les monographies de ce genre font plus avancer notre vraie compréhension d'un auteur que des volumes de commentaires admiratifs. Aussi M. Fritsche s'étonne-t-il de voir qu'on en ait encore si peu fait dans cette voie : « Les commentateurs français, dit-il (p. x), ont le singulier besoin d'envelopper leur auteur dans une masse de considérations esthétiques; ils le suivent pas à pas, d'une main la fêrule, de l'autre l'encensoir. Nous autres Allemands, nous nous passerions bien de ces digressions dans une édition critique où nous aimerions mieux trouver ce que nous cherchons souvent en vain, l'explication des passages obscurs..... Les commentateurs français (p. ix) ont l'habitude de présenter leurs remarques sans preuves à l'appui, sans citation (ou sans citation suffisante) des sources où ils puisent, sans tout ce qui est indispensable au lecteur savant auquel sont cependant destinés, à ce qu'il semble, ces éditions volumineuses. » M. Fr. rend cependant toute justice à M. Moland, le dernier éditeur de Molière; mais il est obligé de reconnaître que, même après lui, il y a encore beaucoup à faire.

Il est à coup sûr assez singulier que ce travail soit fait sur Molière pour la première fois par un professeur à l'école *réelle* (à peu près notre *enseignement spécial*) de Wehlau, une petite ville située tout au bout de la Prusse orientale,

1. Pas tout à fait au même endroit : M. Mary Lafon continue le système de la première partie au trois premières tirades de la seconde.

et pas bien loin des frontières de la Russie. M. Fr. nous dit que cette étude n'est que le fragment d'une œuvre plus considérable, sans doute un *Glossaire de Molière*. C'est en effet un travail indispensable, — le livre de Génin ne pouvant être pris au sérieux¹, — et M. Fr. est capable de s'en tirer d'une façon satisfaisante. Il serait à désirer cependant qu'un pareil ouvrage fût fait par un Français; outre que cet abandon de notre littérature à l'exploitation des Allemands commence à devenir ignominieux, il est certain que l'Allemand le plus laborieux et le plus instruit est moins bien qualifié pour cette entreprise qu'un Français, et que M. Fr., à Wehlau, n'aura pas sous la main bien des instruments de travail indispensables. J'ose à peine, cependant, espérer qu'on le devance ici. On avait parlé, il y a quelques années, de fonder à Paris une *Société Moliéresque*; l'idée est excellente, et un *Glossaire de Molière* serait naturellement une des premières affaires de la *Société*; mais il ne semble plus en être question. Prenons garde que l'Allemagne, qui commence à peine à s'occuper de notre xvii^e siècle, n'ait sa *Molière-Gesellschaft* en regard de sa *Shakspeare-Gesellschaft* et de sa *Dante-Gesellschaft*, quand nous en serons encore à lui reprocher les paradoxes de Schlegel.

Dans une très-intéressante *Introduction*, M. Fr. range en différentes classes les noms propres qui se rencontrent dans Molière. Il distingue avant tout les noms grecs ou imités du grec, si on peut ainsi appeler tous ces noms bizarres que rapproche du grec une sorte d'analogie vague, mais qui n'ont jamais été grecs (*Alcantor*, *Araminte*, *Célimène*, *Clitidas*, etc.). — Viennent ensuite les noms empruntés à l'usage courant et populaire de France, puis ceux qui viennent de l'italien ou de l'espagnol, et ceux de pure invention (*Desfonandrès*, *Marphurius*, *Diafoirus*, etc.). — M. Fr. remarque fort justement que ces diverses classes de noms ne sont pas distribuées au hasard dans les pièces de Molière : les noms grecs ou grécisants sont toujours portés par des gens haut placés, grands seigneurs ou au moins riches bourgeois; les noms populaires sont laissés aux laquais, valets, paysans, marchands, etc.; les exceptions apparentes confirment la règle. — Sur la question de savoir si ces noms, si éloignés de la réalité, sont un trait bon ou mauvais dans le théâtre de Molière, — sur les raisons qui ont pu le décider à se conformer en cela à la tradition, — sur l'origine de cette tradition elle-même, M. Fr. présente des observations excellentes. Il s'arrête un peu trop tôt en plaçant Boccace en tête des auteurs qui ont mis à la mode ces noms plus ou moins grecs; c'est à mon avis dans les romans français de Troie et d'Alexandre, mélangés à ceux de la Table-Ronde, qu'il faudrait chercher l'origine de ce singulier usage. M. Fr. oublie peut-être aussi un peu que les noms de

1. Voici comment M. Fr. apprécie cet ouvrage (p. xij) : « On connaît le *Lexique de la langue de Molière* de Génin; c'est un livre qui sous plus d'un rapport a certainement du mérite, mais qui, pour un lecteur sérieux, est comique à force d'être naïf; on ne sait ce qu'on doit y admirer davantage, le manque absolu de plan, l'étymologie dénuée de critique et pour laquelle le monde au-delà des Vosges n'existe pas, ou la pauvreté du recueil. Ce n'est en aucune façon un vrai *Lexique de Molière*; c'est une collection assez incomplète des archaïsmes et des singularités de la langue du poète. »

famille réels ou possibles dont Molière s'est, après tout, très-souvent servi, ont été introduits par lui dans notre théâtre, et ils constituent certainement un des nombreux traits *réalistes* de son génie : avant lui on chercherait en vain des personnages comme *M. Jourdain*, *la comtesse d'Escarbagnas*, *M. Dimanche*, et tant d'autres, dont le nom seul nous transporte dans la vie quotidienne et vraie, et non dans le monde de convention où se meuvent les *Clitandre* et les *Ariste*¹. — Chemin faisant, M. Fr. discute la question de savoir si Molière a fait, oui ou non, dans quelques-uns de ses personnages, des *portraits* contemporains, et il la résout avec prudence, bien qu'il penche un peu plus que je ne le ferais (j'imite en cela M. Moland) du côté de l'affirmative. — Il y a peu à dire sur les *noms de lieux* ; on peut trouver cependant bien des choses dans ce seul fait que Molière, si plein d'allusions à l'Italie et à l'Espagne, ne prononce pas une seule fois, dans toutes ses œuvres, le nom de l'Allemagne ni d'une contrée allemande. C'est avec le Midi que nous avons alors tous nos rapports intellectuels.

Le travail de M. Fr. est en général excellent ; je le dis une fois pour toutes, et je signale quelques inadvertances bien excusables chez un commentateur aussi éloigné de son auteur de toutes façons. P. 2, M. Fr. se trompe en attribuant à l'emploi proverbial du nom d'Agnès (*c'est une Agnès*) une date antérieure à Molière ; cet emploi n'est d'ailleurs pas populaire, mais bien restreint aux classes lettrées. — Il me paraît plus que douteux, malgré l'autorité de Diez, que le nom *Alain* vienne du nom de peuple *Alanus* ; ce nom, au moyen-âge comme de nos jours, est spécialement breton, et il a sans doute une origine celtique. — *Arbate* ne se trouve pas seulement dans La Fontaine, mais dans Racine (*Mithridate*), qui croyait sans doute employer un nom parfaitement grec. — Les rapprochements d'*Argan*, *Argas* et *Argante* avec *argent*, paraissent trop subtils et peu fondés. — *Arnolphe* n'est pas populaire ; il vient immédiatement de l'italien ; la seule forme populaire en France est *Arnoul*. — A propos du château de *Bicêtre*, M. Fr. a tort d'expliquer par la maison de fous, qui ne s'est établie sur cet emplacement que plus tard, le mauvais renom de ce manoir ; la vérité est qu'étant en ruines, il passait pour *hanté*, comme le montre le ballet pour lequel Corneille a écrit quelques vers et dont M. Marty-Laveaux a donné l'analyse (*Œuvres de Corneille*, t. X, p. 341-343, cf. p. 58-60). — Sur *Chin-Quentin*, forme *picarde* pour *Saint-Quentin* (*M. de Pourceaugnac*, a. II, sc. 9), on pourrait observer que c'est une faute de Molière ; il ne savait pas que le *ch* picard ne répond qu'à un *ç* français et non à un *s* étymologique ; La Fontaine a fait la même erreur en écrivant dans son « diction picard » *Biaux CHIRES leus*, et *CHES fieux*. Les Picards commettaient la faute inverse, et Tallemant des Réaux se moque d'habitants de Soissons qui appelaient M. Camus M. *Chamus*, pensant bien dire, parce qu'en picard on dit un *cat* pour un *chat*. — Au mot *Cléon*, l. 5, *Dorante* est une faute d'impression pour *Damis*, comme on le voit à ce mot. Ajoutons que Boileau, dans la *Sat. III*, n'a pas « parlé en détail » des *Côteaux*, auxquels il ne fait

1. Je ne vois guère que *Cyrano de Bergerac* qui ait employé des noms populaires dans son *Pidant joué*.

qu'une allusion. — A propos de *Georges Dandin*, on aurait pu mentionner la farce de *Georges le Veau* (*Anc. Théâtre fr.*, p. p. Jannet, t. III); le début offre avec la pièce de Molière une curieuse analogie. — M. Fr. (au mot *Despautère*) ne sait pas bien ce qui choque la pudeur de la comtesse d'Escarbagnas dans les vers latins que M. Babinet fait réciter au jeune comte; voilà de ces choses qu'un Français n'ignore pas. — M. Fr. rapproche le nom de *Dimanche* du nom propre allemand *Sonntag*; c'est plutôt simplement la forme française de *Dominique*. — Sur *Ferragus*, l'auteur accepte l'étymologie de *ferrum acutum*; mais elle est très-peu vraisemblable, la forme véritable de ce nom étant *Fernagu* (voy. mon *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 226). — Au mot *grec*, M. Fr. remarque : « Je ne saurais dire ce qu'est un *jeu de Poie renouvelé des Grecs* (dans l'*Avare*, II, 1)¹. » On n'est pas obligé de savoir à Wehlau que de temps immémorial les exemplaires du noble *jeu de l'oie* (c'est l'all. *Gänsepiel*) portent au-dessous de ce titre la mention : *renouvelé des Grecs*. — Au mot *Hollande* : « je ne sais, dit l'auteur, ce que signifie *scorbutum de Hollandia* dans la suite (apocryphe) de la cérémonie du *Malade imaginaire* qui se trouve dans l'édition de 1673. » Je ne vois là rien d'embarrassant, il s'agit du *scorbut*, maladie fréquente chez les marins et par conséquent chez les Hollandais. — « J'ignore, dit-il encore au mot *Hongrie*, ce que veut dire *du point de Hongrie* (*Avare*, II, 1) » Rien n'est plus simple; *point* veut dire ici une espèce de tapisserie. « Le point d'Hongrie, » dit le dictionnaire de Trévoux, « est une sorte de tapisserie faite par ondes et qui est fort en usage parmi les femmes ménagères pour faire des ameublements. » Le dictionnaire de Furetière (augmenté dans l'édition connue sous le nom de Trévoux) est un instrument indispensable pour les études du genre de celles qu'a entreprises M. Fritsche. — Le nom d'*Isabelle* est désigné par M. Fr. comme *populaire*; mais la forme française est *Isabeau*; *Isabelle* nous vient d'Italie; même observation pour *Géralde*, *Béralde*, *Arnolphe* (v. plus haut). — *Latin*, au passage cité sous ce mot (*Bourg. Gentilh.*, II, 6), ne veut pas dire *auteur latin*, mais *langue latine*; les vers de Regnier cités au même endroit sont défigurés. — Je m'étonne que M. Fr. voie dans le pyrrhonisme de Marphurius (du *Mariage forcé*) une satire contre Descartes (qui n'y prête pas du tout), quand toute cette scène est prise de Lucien (*Βίωσις περὶ ἄστυας*, 27) et de Rabelais (III, 35-36). — « *Ragotin*, » employé souvent *comme nom de valet*, entre autres par Scarron dans le *Roman comique*. » Le *Ragotin* du *Roman comique* est un avocat, et non un valet. — *Vaugelas* est né non à Bourg-en-Bresse (je ne sais où M. Fr. a pris cette erreur), ni à Chambéry, comme on l'a dit souvent, mais à Meximieux, dans l'ancien Bugey, en Savoie (Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. VI, p. 346).

En résumé, le travail de M. Fr. est utile; il est fait avec soin et conscience. Quelques articles sont de véritables monographies, traitées sobrement, mais à fond, autant du moins qu'elles peuvent l'être par un auteur placé dans les conditions de M. Fritsche, qui ne peut guère puiser (et encore souvent avec bien

1. « J'apprends seulement, ajoute-t-il, que ce jeu est également mentionné dans la *Belle Hélène* d'Offenbach. »

de la peine) qu'aux sources indiquées par d'autres. L'auteur a lui-même apprécié fort modestement son œuvre et ses ressources : « Les commentateurs français » auront toujours sur les autres l'avantage de posséder un sentiment plus complet » et plus spontané pour la langue, et d'avoir dans leurs bibliothèques et leurs » traditions théâtrales une source toujours ouverte d'informations précises. » Mais l'étranger peut découvrir peut-être çà et là quelque chose de neuf qui » leur aura échappé, et au moins résumer le résultat de leurs recherches, le » soumettre à une critique soigneuse et le présenter à ses compatriotes sous la » forme qui leur convient. » M. Fritsche a pleinement atteint ce but; son livre sera très-neuf pour les Allemands et très-commode pour les Français.

G. P.

181. — **Sjælandske Stednavne** (Noms de lieux de la Sélande, examinés aux points de vue de l'étymologie et de l'origine), par Emil MADSEN, suivi de **Samsøes Stednavne** par le même, formant les pages 179-375 des *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie udgivne af det K. nord. Oldskrift-Selskab*, 1863. Copenhague, Gyldendal, 1866. In-8°.

M. Madsen, capitaine de l'état-major général du Danemark, se basant sur un travail analogue du Dr I. H. Larsen, qui est resté inédit et dont le ms. appartient à la Société R. des Antiquaires du Nord, a étudié les radicaux qui entrent dans la composition des noms de lieux de la Sélande et de Samsø. Presque toutes les localités de ces deux îles sont nommées d'après certaines circonstances naturelles (bois, pré, champ, défriché, enclos, vallée, colline, port, rivière, gué), auxquelles on a ajouté soit un qualificatif (haut, vis-à-vis, vert, vieux, petit, grand), soit le nom du possesseur ou celui des animaux, végétaux, minéraux, qui s'y trouvent. L'auteur indique le sens de ces mots, et, pour le trouver, il est souvent obligé de chercher des correspondants en islandais, en anglo-saxon, en gothique; quand il lui reste des doutes, il examine les points de ressemblance entre les diverses localités qui portent le même nom. Sous chaque radical, il cite d'après Larsen les anciennes formes avec leur date.

Déjà le savant N. M. Petersen avait traité de l'*Origine des noms de lieux danois et norvégiens* (dans *Nordisk Tidsskrift for Oldkyndighed*. T. 1, livr. 1. Copenhague, 1833, in-8°, p. 33-111. — Cfr. *Gammelnordisk Geographi* du même. Ibid. 1834, p. 146-162); mais il n'avait considéré que les racines en elles-mêmes, il n'en avait pas signalé la présence dans chaque nom particulier : pour cela, il ne suffisait pas d'être versé dans les langues germaniques et doué d'un tact philologique sûr et exercé, il eût encore fallu connaître la topographie des lieux étudiés. Ces qualités se sont trouvées réunies à un haut degré chez M. Madsen et elles donnent à ses mémoires une valeur durable.

E. BEAUVOIS.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36

— 5 Septembre —

1868

Sommaire : 182. LONGIN, Traité du sublime, p. p. JAHN. — 183. GUILLEMIN, Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Louhans. — 184. Collection Romagnoli, n° 78 à 81. — 185. JARRY, Essai sur les œuvres dramatiques de J. Rotrou. — 186. MOLIERE-LULLY, Le Mariage forcé, p. p. Ludovic CELLER. — Variétés. Le Congrès de Saint-Brieuc. — Correspondance.

182. — ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ Η ΑΟΙΤΙΝΟΥ ΠΕΡΙ ΥΨΟΥΣ De sublimitate libellus. In usum scholarum edidit Otto JAHN. Bonnæ, Marcus. 1867. In-8°, 80 p. — Prix : 2 fr. 15 c.

M. Otto Jahn a reproduit exactement le texte du manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, 2036, qui passe pour être l'original de tous les autres. Il n'a pas introduit dans le texte les fautes évidentes. Il a indiqué toutes les variantes en notes, ainsi que toutes les conjectures des érudits et les siennes propres. Cette partie de son travail est faite assez complètement, car il mentionne la correction ingénieuse et plausible proposée par M. Tournier dans sa thèse sur Aristée de Proconnise (p. 28), ὕρον ναίουσιν pour ὕωρον ναίουσιν (Longin, c. 10, 54). Il cite au bas des pages tous les passages d'auteurs anciens qui peuvent jeter quelque lumière sur le texte du traité du sublime.

Le manuscrit 2036 a été collationné plusieurs fois, en dernier lieu par Vahlen qui a mis sa collation à la disposition de M. Jahn. M. J. donne aussi les variantes du manuscrit du Vatican, 245, et du manuscrit de Paris, 985, d'après MM. Wilmanns et Reifferscheid. Il faut qu'il n'ait pas connu les observations que M. Egger a présentées sur ces manuscrits dans son *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849), p. 524 et suiv., car il ne les mentionne pas quoiqu'elles soient dignes d'attention. M. Egger essaye de démontrer par des arguments qui me paraissent mériter discussion que le manuscrit du Vatican, 245, et le manuscrit de Paris, 985, ne proviennent pas du manuscrit 2036. Il a calculé aussi, d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusque-là, l'étendue de ce qui manque à nos manuscrits du traité du sublime.

Après tant de collations il ne reste guère qu'à glaner dans le manuscrit 2036. En collationnant de nouveau les sept premiers chapitres sur le texte de M. J., je n'ai relevé que les variantes suivantes qui aient été omises : 14, 23 ἐρμολογία. 16, 3 μεθεῖ. 16, 12 πῶρον. Je ne parle ici ni du ν euphonique ni des traces de caractères effacés; elles se rencontrent très-souvent après un mot. Dans l'ode de Sapho, le manuscrit porte ἀδύρω (vers 3), γεραῖς avec une rature un peu au dessous du mot entre l' ι et le σ et complètement séparé du mot suivant (vers 5); dans ὀργίμυς (vers 11), l' ι est à peine visible et me paraît douteux; dans πᾶσαν (vers 14) il ne semble pas qu'on ait rien récrit; enfin πιδευστην (vers 15) est sans accent.

Quant à la correction même du texte il reste encore beaucoup et il restera

longtemps beaucoup à faire pour la critique. Voici quelques observations qui se sont présentées à moi : ch. I, § 1, ἐπὶ πάσης τεχνολογίας δευῖν ἀπαιτουμένων, προτέρων μὲν τοῦ δεῖξαι, τί τὸ ὑποκειμένον, δευτέρον δὲ τῇ τάξει, τῇ δυναμει δὲ κοριωτέρον, πῶς ἂν ἡμῖν αὐτὸ τοῦτο... κτητὸν γένοιτο... Il me semble qu'il manque quelque chose comme τοῦ διδάσκειν après κοριωτέρον. — Ch. III, § 1, πράγματι ὀγκληρῶ φύσει καὶ ἐπιδεχομένῳ στόμφρον. L'article τὸ me semble nécessaire devant στόμφρον. — Ch. IV, § 4, après avoir cité certains traits de mauvais goût de l'historien Timée, l'auteur dit que Xénophon et Platon διὰ τὰ οὕτως μικροχαρῆ ἑαυτῶν ποτε ἐπιλανθάνονται. Je lirais δι' ἄττα; car l'auteur ne fait allusion qu'à certains traits de mauvais goût semblables à ceux de Timée, qui se rencontrent dans Xénophon et Platon. — Ch. IV, § 7, οἱ γὰρ παρ' αὐτῶ ταυτί λέγοντες εἰσὶν οἱ βάρβαροι καὶ ἐν μέθῃ. L'article me semble de trop devant βάρβαροι.

L'édition de M. Jahn me paraît indispensable pour quiconque voudra étudier le traité du sublime.

Charles THUROT.

183. — **Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Louhans** (Saône-et-Loire), avec les formes anciennes et nouvelles, par Jules GUILLEMIN. Chalon-sur-Saône, Dejussieu. 1868. In-4*, viij-84 p.

Le concours ouvert il y a quelques années au Ministère de l'Instruction publique pour la composition de dictionnaires topographiques embrassant chacun l'étendue d'un département ou d'un arrondissement, offre l'un des cas assez rares où l'initiative de l'administration en matière scientifique a produit de bons résultats. Ce sujet a été particulièrement heureux. Trois fois remis au concours, il a été chaque fois traité d'une façon très-satisfaisante par plusieurs concurrents. Actuellement sept dictionnaires ont été publiés aux frais de l'État¹, et plusieurs sont sous presse, ou tout près d'y être mis². Que la question soit de nouveau remise au concours, et nous serons bien près d'avoir le dictionnaire topographique de toute la France. Car, et c'est là précisément qu'est le mérite du sujet, l'idée de ces dictionnaires a été si bien accueillie par les sociétés savantes de la province, qu'elles se mettent à en publier de leur côté. Ainsi le dernier volume des mémoires de la Société des antiquaires de Picardie est tout entier consacré au Dictionnaire de la Somme dont l'auteur est M. Garnier, secrétaire de cette société. Précédemment la Société archéologique de Béziers avait imprimé le Dictionnaire topographique de son arrondissement, par M. Carou, et voici que la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône nous envoie celui de l'arrondissement de Louhans. Ces deux derniers ont été présentés au concours de 1867 et n'ont point obtenu de récompense. Même dans le cas

1. Ceux d'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de la Meurthe, des Basses-Pyrénées, de l'Hérault (sur lequel voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 25), de la Nièvre, du Haut-Rhin. Ce dernier vient de paraître : nous en rendrons compte prochainement.

2. Ceux du Gard, du Doubs, de la Meuse, de la Sarthe, de la Dordogne, des Hautes-Pyrénées, des Alpes-Maritimes, de l'Aisne et de l'Aube.

3. Voyez à ce sujet le rapport de M. Desnoyers, *Rev. des Soc. sav.*, 4^e série, VII, 243-5.

contraire, l'État n'en eût point ordonné l'impression, la collection dont il fait les frais étant réservée aux seuls dictionnaires qui embrassent la totalité d'un département. Pour le dire en passant, il serait, à ce compte, fort sage d'exclure du concours les dictionnaires d'arrondissement, d'autant plus que la partie ne saurait être égale entre des œuvres d'étendue aussi différente que les dictionnaires qui embrassent tout un département et ceux qui se bornent à un seul arrondissement¹. M. Guillemin a bien fait de publier un travail qui devient dès lors un appendice nécessaire à la collection ministérielle. Toutefois, je crois qu'avant de le donner à l'impression, il aurait pu y apporter certaines améliorations qui en auraient accru la valeur sans augmenter beaucoup le travail de l'auteur. N'étant nullement renseigné sur les fonds d'archives qui existent dans le département de Saône-et-Loire, je dois supposer que M. G. a épuisé les sources auxquelles il avait accès; mais on regrettera sans doute qu'il ne les ait pas citées plus exactement. La table des pages vij-vij est à cet égard fort insuffisante; les recueils manuscrits qui y sont mentionnés devraient être plus explicitement indiqués. La préface contient sur la succession des noms de lieux dans le pays de Louhans et sur leur formation d'utiles observations, mais qui pourraient être plus approfondies. L'auteur, il est vrai, annonce (p. v) une étude complète « sur ce » sujet de philologie topographique. »

Somme toute, travail utile et estimable.

II.

184. — **Scelta di curiosità letterarie inedite o rare del secolo XIII al XVII, in appendice alla Collezione di opere inedite e rare.** Bologna, Romagnoli, in-8°, 1867. *Dispensa LXXVIII. Due Sermoni e la Laudazione di Josef, di santo Effrem. Volgarezzamento del buon secolo non mai fin qui stampato, pubblicato per cura di Achille NERI, 72 p. Prix : 2 fr. 50. — Disp. LXXIX. Cantare del-bel Gherardino, novella cavalleresca in ottava rima del secolo XIV, non mai fin qui stampata, 56 p. Prix : 3 fr. — Disp. LXXX. Fioretti de' Rimedii contro Fortuna di messer Fr. Petrarca, volgarezzati per D. Giovanni Dassammunato, ed una Epistola di Coluccio Salutati al medesimo D. Giovanni, tradotta di latino da Niccolò Castellani. Testi del buon secolo, 278 p. Prix : 8 fr. — Disp. LXXXI. Compendio di piu ritratti di Gio. Maria CECCHI (ora per la prima volta messo in luce) circa l'anno 1575, 96 p. Prix : 3 fr.*

Nous avons entretenu nos lecteurs, au commencement de cette année (art. 3) et il y a deux ans (1866, t. I, art. 36) de la collection si intéressante d'anciens ouvrages italiens que publie à Pise la librairie Nistri. Nous avons eu aussi l'occasion (1866, art. 20) de dire un mot de la collection parallèle, qui a pour éditeur M. Romagnoli, à Bologne. Cette dernière comprend d'ordinaire des œuvres de dimension moindre; les *introductions* y ont généralement moins d'importance et un caractère moins scientifique; les textes sont plutôt choisis en vue de la *curiosité*, comme le dit le titre, que de l'érudition. Nous n'entendons pas dimi-

1. Il faut ajouter qu'au point de vue de la topographie ancienne l'arrondissement est une circonscription sans valeur. Il est vrai qu'on peut en dire autant du département, et qu'assurément le choix d'une circonscription ancienne (celle du diocèse par exemple) eût été plus en rapport avec le sujet; mais une raison pratique de la plus grande force a fait choisir la circonscription départementale : la centralisation des archives dans les préfectures, motif qui n'existe point pour les sous-préfectures.

nuer par là la valeur de cette précieuse collection, qu'un éditeur zélé et intelligent pousse avec une remarquable activité; elle comptera bientôt cent volumes, parmi lesquels plusieurs ont une importance réelle, soit pour la littérature italienne, soit pour la littérature de l'Europe en général; les collaborateurs sont le plus souvent à la hauteur de leur tâche; en un mot, c'est une série qui ne doit manquer dans aucune grande bibliothèque et qui ferait le plus bel ornement d'une petite. Nous sommes bien en retard pour les volumes que nous annonçons et qui remontent à l'année 1867; mais nous espérons pouvoir tenir dorénavant nos lecteurs au courant des publications qui se succèdent si rapidement chez l'éditeur bolonais.

Les livraisons 77 et 80 sont de celles qui ont un intérêt plus spécialement italien. Ce sont des traductions du latin, dont le principal mérite est d'offrir cette charmante et noble langue toscane du xiv^e siècle, qui sera toujours la source vive où la littérature italienne se retrempera. Les *Fleurettes* extraites et traduites par le moine de San Miniato Don Giovanni des *Remedia utriusque fortunæ* de Pétrarque ont surtout ce charme. De pareilles œuvres sont d'ailleurs des symptômes instructifs du temps où elles se sont produites; on voit combien en Italie l'étude de l'antiquité a de bonne heure été populaire, combien l'*humanisme* a pénétré dans les masses, au lieu de se renfermer, comme ailleurs, dans un cercle étroit de savants, et a pu ainsi influencer non-seulement sur la *science*, mais sur la *vie*.

Le n^o 79 contient un poème que l'habile éditeur, M. Zambrini (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 23), attribue non sans raison à Antonio Pucci, fécond rimeur du xiv^e siècle (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 42). C'est, comme l'a fort bien reconnu M. Alessandro d'Ancona dans une lettre adressée à l'éditeur, une imitation de notre *Partenopeus de Blois*, imitation extrêmement abrégée et très-libre dans la seconde partie. C'est un trait de plus à ajouter à l'histoire, pour laquelle tant de matériaux s'amassent, de l'influence littéraire de la France au moyen-âge.

Le n^o 81 est d'un tout autre genre, mais il est un des plus intéressants du recueil. Ce sont des notes inédites de Jean-Marie Cecchi sur différents pays de l'Europe, écrites vers l'an 1575. Les Italiens sont le premier peuple chrétien qui ait su observer et juger les autres, le premier chez lequel le sens des différences nationales et l'intelligence des caractères divers des peuples se soient éveillés avec la conscience de sa propre et supérieure originalité. On sait tout l'intérêt des relations des ambassadeurs italiens du xvi^e siècle auprès des diverses cours; on a maintes fois cité les profondes observations de Machiavel sur les états et les peuples qu'il connaissait. Bien avant lui, Pétrarque avait écrit sur la France des remarques pleines de pénétration. Les *Ritratti* de Cecchi se placent, bien qu'à un degré inférieur, auprès de ces curieux documents. On sait que Cecchi (1518-1587) est un des plus brillants représentants de la comédie florentine. Mais il ne se borna pas à composer plus de quatre-vingts comédies en vers, dont la majeure partie est inédite, et qui se distinguent surtout par une langue exquise. Notaire de la ville, proconsul et chancelier des notaires, il occupa une position assez considérable. Ses notes sur l'état de certains pays de l'Europe dans la seconde moitié du xvi^e siècle ne sont que des esquisses, mais où ne manquent ni la justesse des vues, ni la finesse naïve des appréciations. Nous croyons faire plaisir

aux lecteurs en donnant quelques citations à l'appui; malheureusement le *portrait* de la France manque dans la galerie. On remarquera pour plusieurs peuples combien, depuis trois siècles, certains traits se sont modifiés, et avec quelle ténacité, au contraire, ont persisté certains autres. — Sur l'Allemagne, les traits piquants abondent : « Dans la colère ¹, ils (les Allemands) s'enflamment vite pour peu de » chose, dégagent l'épée et répandent le sang; mais s'ils entendent la voix conciliante d'un tiers, s'ils voient un vase plein de vin faire la ronde, ils sont amis » comme devant, et éteignent dans la boisson l'ardeur de leur colère (p. 22)..... » La nation allemande est d'âme loyale; elle ne songe pas à s'emparer du bien » d'autrui, et exécute sans difficulté les contrats volontairement conclus (p. 26)..... » L'Allemand, quand il est sobre, croit être malade. Leurs femmes sont réservées et honnêtes. Les Allemands catholiques ne confessent que cinq péchés » capitaux, parce que celui de la gueule passe chez eux pour une vertu, et l'avari- » rice est réputée industrie (p. 27)..... Ils ne sont pas capables de *vertus intellectuelles*; aussi étudient-ils surtout les langues, ils y réussissent beaucoup mieux » que dans les sciences, où ils ne font guère rien qui vaille. Dans les belles-lettres, ils amassent beaucoup de choses, mais elles ne sont pas judicieusement » disposées (p. 27). »

Sur les Pays-Bas (*Magna Bassa*) : « Ils (les Hollandais) valent plus que toute » autre nation pour peindre des paysages ou des animaux, qu'ils savent faire » avec tant de facilité, que les femmes même y excellent, et ils en font beaucoup » à la fois; si bien qu'ils ne mettent guère que deux jours pour n'importe quelle » grande toile; et ils envoient leurs peintures par toute la chrétienté et en tirent » de grosses sommes d'argent (p. 48)..... Leur colère est durable, et ils gardent » la mémoire de la plus petite offense, si bien qu'ils peuvent à grand peine être » apaisés et réconciliés; pourtant l'argent arrange tout (p. 52). »

Sur le royaume de Naples, qu'il appelle *un paradis terrestre, habité par des démons* : « Les hommes y sont de mauvaise vie, et il semble qu'ils aient de nature » une inclination à tous les méfaits; ils sont audacieux, vantards et menteurs, » adonnés à la luxure, et les femmes presque toutes *meretrici*. — Ils font des » dépenses magnifiques dans leurs vêtements, mais chez eux ils vivent misérablement. Ils sont ambitieux, présomptueux, vindicatifs, flatteurs au dernier » point, bavards; il leur semble que garder sa parole est de la poltronnerie, et » ils se moquent de toute chose; ils sont sans vergogne et toujours convoiteux » du bien d'autrui (p. 73). ».

Les Siciliens ne sont pas mieux traités : « Les hommes de cette île vivent » dévotement, mais..... ils sont gloutons et malpropres dans le manger, bien » qu'universellement sobres dans le boire; ils ne sont pas continents pour les » plaisirs de Vénus, et ils vivent dans une telle jalousie de leurs femmes qu'ils » les tiennent dans une grande contrainte, et se vengent cruellement de ceux qui

1. Lisez *collera* au lieu de *Collora*. — Les noms allemands sont presque tous défigurés par la faute du copiste, que l'éditeur aurait souvent pu corriger; ainsi *Corintia* (p. 2) pour *Carintia*, *Jockeri* (p. 25) pour *Focheri* (les Fugger d'Augsbourg), *Lavana* (p. 54) pour *Lovania*.

» leur donnent des soupçons, mais elles sont grandes *meretrici* avec leurs parents » et domestiques..... Ils sont altiers..... ardents amis, après ennemis, haineux, » curieux et venimeux de langage, d'intelligence déliée (*secco*), capables d'ap- » prendre beaucoup avec facilité, et astucieux dans tout ce qu'ils font (p. 78). »

Enfin voici des détails curieux sur l'Espagne, Philippe II et sa cour : « Les » Espagnols, quand ils vivent aux dépens d'autrui et savent qu'il ne leur en coûtera » rien, se livrent à des excès de manger et de boire..... Leur principal vice est » l'orgueil, et les Biscayens y surpassent tous les autres. Ils sont rusés, flatteurs » et caressants plus que les autres peuples quand ils ont besoin de vous et sont » vos inférieurs; quand ils ont le dessus ils sont vantards, fanfarons, avares, » superbes et intolérables, comme le montrent bien les histoires des Indes » (p. 81)..... Le roi Philippe a l'air d'un Flamand, mais les manières altières » des Espagnols; son tempérament est flegmatique et mélancolique..... Il est » incontinent dans les plaisirs des femmes; il se divertit à se promener la nuit » en masque, et il est timide de cœur (p. 88)..... Il ne regarde pas, pour l'ordi- » naire, celui qui lui parle; il tient les yeux baissés en terre, ou les relève pour » les promener de côté et d'autre (p. 89). » — Entre les portraits bien touchés des conseillers de Philippe, je relève celui-ci : « Le secrétaire Antonio Perez, » qui a dans ses attributions les affaires qui se traitent en Conseil d'État, est » homme d'église; il reçoit des présents en secret; il est intempérant, superbe, » il se croit un savoir extraordinaire, et il est, non pas simplement colérique, » mais furieux; il a cependant un grand esprit; il est lettré, il écrit l'espagnol » excellemment et le latin assez bien (p. 92). »

On voit que la collection Romagnoli offre à l'attention des amateurs bien des points de vue intéressants ¹.

G. P.

185. — **Essai sur les œuvres dramatiques de Jean Rotrou**, par J. JARRY, ancien élève de l'École normale, agrégé des Lettres. Paris, A. Durand. In-8°, 327 p. — Prix : 5 fr.

Voici une excellente thèse de doctorat qui nous vient de Douai, où elle a été soutenue devant la Faculté des Lettres. C'est à notre connaissance le premier ouvrage un peu étendu qui ait été consacré au *père de Corneille*, et il est à désirer qu'il appelle l'attention du public sur un poète trop dédaigné et qui a au moins une grande importance historique. Ce n'est pas que M. Jarry soit bien enthousiaste de son héros; il nous semble même qu'il eût pu lui être un peu plus favorable sans s'exposer au reproche d'avoir grandi outre mesure une étoile de dixième grandeur. A force de se garder du panégyrique, M. Jarry est presque tombé dans l'excès contraire. Ce n'est pas là cependant la seule critique que nous ayons à adresser à ce volume, dont le principal défaut à nos yeux serait plutôt de nature à lui attirer des éloges de la part de beaucoup de gens :

1. Nous avons reçu les livr. 88 et 89, le *Paradiso degli Alberti*, publié par M. Weselofsky; nous en rendrons compte quand aura paru la livr. 87, qui contiendra l'*Introduction* du savant éditeur.

la philologie, la critique des sources et l'histoire, bien qu'elles y aient toutes trois une modeste place, nous y semblent trop sacrifiées au raisonnement littéraire : on sent à chaque page l'empreinte de la tradition classique, avec ses défauts et avec ses qualités. Cela est bien écrit et se lit agréablement ; mais le sujet n'est pas serré d'assez près et la crainte du pédantisme a fait peut-être négliger plus que de raison le détail de l'érudition. Au demeurant, si ce volume ne contient rien d'absolument nouveau, au moins il réunit et résume les travaux partiels qui ont été faits sur Rotrou ; les jugements de l'auteur sont toujours sains, et d'un goût très-sûr ; quelques aperçus sont ingénieux et nouveaux ; les larcins trop nombreux qui ont été faits au poète de Dreux par les plus grands et par ceux que l'on croyait les plus scrupuleux, sont signalés avec soin ; le tout enfin donne une idée très-juste du talent de Rotrou.

Il est à regretter qu'une introduction n'énumère pas, en les caractérisant, les travaux antérieurs sur Rotrou, tels que les articles de Raynouard, Guizot, Viollet le Duc, Hipp. Lucas, Sainte-Beuve, qui tous ont abordé ou du moins effleuré « la question Rotrou. » Rien de bien nouveau sur la vie de Rotrou à laquelle le premier chapitre est consacré : peut-être les archives de Dreux contiennent-elles encore quelques documents qui pourraient répandre un peu de jour sur cette existence si bien remplie et si noblement terminée. Nous aurions voulu aussi en tête du second chapitre un catalogue raisonné des pièces de Rotrou, avant d'aborder avec l'auteur l'examen général des procédés du poète. Ce catalogue aurait pu être divisé par groupes ou bien par époque, et il aurait facilité la marche générale de l'étude. Quant à la question qui est agitée dans ce second chapitre, et qui n'est autre que celle de l'observation des règles par Rotrou, elle nous semble parfaitement résolue. Peut-être M. Jarry incline-t-il un peu trop du côté des trois unités ; mais cela est affaire de principes et nous n'entendons point lui chercher querelle à ce sujet ; seulement nous nous permettrons de rappeler à M. Jarry, qui semble croire que Corneille a soulevé le premier la question des unités et qu'il a le plus contribué à en introduire l'usage, que dès 1550 (voy. Sainte-Beuve, *Poésie franç. du XVI^e siècle*) on discutait fort ces questions, que Cervantes (dans son *Don Cristoval de Lugo*), Shakespeare (dans le *Conte d'hiver*), en France Durval dès 1632, Desmarest dès 1637 (voy. les *Visionnaires*), s'en sont moqués avec plus ou moins d'esprit : il n'en est pas moins vrai que l'exemple de Corneille fut d'une grande influence sur les poètes contemporains et sur Rotrou en particulier.

M. Jarry aime à placer en tête de ses chapitres des dissertations abstraites qui ne sont pas toujours heureuses et qui manquent un peu trop d'esprit philosophique et de netteté. Il était d'ailleurs oiseux, ce nous semble, de placer là ces définitions qui définissent peu : au chapitre III, la définition de l'imagination, qui est « ou raisonnable ou romanesque, » au chap. IV celle de l'imitation qui est « ou servile, ou libre, ou bien encore alliant l'exactitude à l'indépendance. » Toutes ces classifications peu rigoureuses nous paraissent inutiles. M. Jarry nous semble un peu sévère pour les tragi-comédies de Rotrou (chap. III) et il aurait pu dans ses chapitres sur les modèles de Rotrou (ch. IV et V) rappeler certaines

pièces qui lui ont évidemment échappé. C'est ainsi que *l'Innocente infidélité* de Rotrou rappelle bien plutôt le *Conte d'hiver* que *Beaucoup de bruit pour rien* de Shakespeare; ce sujet, évidemment italien, avait déjà été traité sous forme de nouvelle par Greene (*Dorastus et Fannia*). La *Laure persécutée* de Rotrou ressemble à *Beaucoup de bruit pour rien*, parce que ces deux pièces sont empruntées à la même source (Bandello, nov. 22 *Timbreo di Cardona*; Bandello de son côté avait puisé son sujet dans l'Arioste, *Orl. fur.*, ch. V, épisode d'Ariodante et de Ginevra). Le *Saint Genest* de Rotrou enfin rappelle la *Commedia in commedia* d'Andreini. — M. Jarry a tort aussi de dire, d'après Marmontel, que « la comédie d'intrigue naquit et se développa en Italie » (p. 81); cela est tout à fait inexact. La comédie d'intrigue vint d'Espagne et ne fut jamais beaucoup cultivée en Italie, si ce n'est vers la fin du xvi^e siècle par Raf. Borghini et Sforza degli Oddi, ou plus tard par Cigognini le fils : mais ce furent là des productions tout à fait isolées. A propos de *l'Antigone*, p. 115, M. Jarry n'insiste pas assez sur le poème de Stace qui a fourni à Rotrou les scènes les plus pathétiques et les plus heureuses, et dont il a emprunté beaucoup plus que de Sophocle, d'Euripide et de Sénèque.

Le chapitre VI, sur les imitateurs de Rotrou, nous semble le plus intéressant et le plus nouveau du volume : on reste ébahi à voir la quantité de sentences et de vers que Molière, Racine, Lafontaine, Voltaire ont pris à Rotrou, sans les changer seulement, et sans dire d'où ils leur venaient. Ces réminiscences littéraires, que M. Jarry eût pu multiplier encore considérablement, prouvent au moins que les pièces de Rotrou étaient dans toutes les mémoires au xvii^e siècle. Ce ne sont pas d'ailleurs des mots seulement, ce sont des scènes entières, et des pièces de Rotrou qu'on imita : M. Jarry le prouve jusqu'à l'évidence. Il aurait pu ajouter encore à sa liste *l'Illusion comique* de Corneille, qui n'est qu'une imitation de *l'Innocente infidélité*. Ce chapitre VII sur les rapports entre Corneille et Rotrou est excellent et sans contredit un des meilleurs du volume. Comme nous nous abstenons de discuter des principes et des jugements et que nous nous en tenons exclusivement aux faits, nous nous contenterons d'indiquer le sujet des chapitres suivants : VIII, de l'expression de l'amour et de l'affection dans Rotrou. IX, les personnages de convention; ici peut-être M. Jarry a-t-il eu tort de ne pas citer le *Nécromancien* comme un personnage de convention, qui se retrouve non-seulement dans le *mystère* italien et dans la farce, mais encore dans la comédie régulière de l'Arioste, de Bibbiena, de Giordano Bruno, etc. X, le comique de Rotrou. XI, le style de Rotrou. M. Jarry ne tient pas assez compte dans ce chapitre du goût du temps auquel ni Shakespeare, ni Calderon eux-mêmes n'ont su se dérober et qui, sous le nom d'Euphuisme, de Gongorisme, de Etucermanisme, de Marinisme, a sévi dans tous les pays de l'Europe pendant un siècle entier. — Une Conclusion et un Appendice sur la versification et la langue de Rotrou terminent le volume. Le petit lexique (p. 300 à 324) eût pu être plus complet; tel qu'il est il sert cependant à caractériser la langue de Rotrou; un lexique plus étendu, comme celui de Corneille par M. Godefroy, offrirait, croyons-nous, un haut intérêt philologique.

186. — **MOLIÈRE-LULLY. Le Mariage forcé**, comédie-ballet en 3 actes, ou Ballet du roi, dansé par le roi Louis XIV le 29^e jour de janvier 1664. Nouvelle édition, publiée d'après le manuscrit de Philidor l'aîné, par Ludovic CELLER, avec des *fragments inédits* de Molière et la musique de Lully réduite pour piano. Paris, Hachette, 1867. In-12, 153 p.

Ce petit volume est admirablement exécuté par Jouaust, et mérite d'ailleurs d'attirer l'intérêt des curieux, par la musique de Lulli dont il contient l'arrangement pour piano. Le point de vue de l'éditeur est particulièrement musical ; je laisse à d'autres le soin de décider s'il s'est bien acquitté de la tâche qu'il a entreprise.

Mais la publication de M. Celler a aussi un côté littéraire. L'éditeur pense en effet avoir découvert des *fragments inédits* de Molière, une demi-page environ. On sait que le *Mariage forcé* fut d'abord une comédie-ballet en trois actes, dansée à la cour, avant d'être une comédie en un acte, jouée à la ville. Les trois *actes* primitifs n'avaient droit à ce titre que grâce à l'adjonction des parties chantées et dansées, et Molière n'eut besoin de supprimer qu'une scène pour les réduire à un acte assez court. Cette scène était celle où Sganarelle consulte un magicien ; l'annonce en a subsisté dans le texte définitif (sc. XI). On l'a publiée dans plusieurs éditions de Molière, mais on n'a donné que les morceaux en vers (rôles du magicien) et les *répliques* du rôle de Sganarelle, c'est-à-dire les derniers mots de chacune de ses réparties. Or M. C. a trouvé, dans la *Collection des ballets royaux* faits par Philidor l'aîné (ms. du Conservatoire), ces réparties en entier, et il les attribue à Molière, avec quelque hésitation dans la note de la p. 105, sans aucune hésitation dans l'*Avant-Propos* et sur le titre. Cette attribution me paraît simplement vraisemblable, et je m'étonne que M. C. n'ait pas fait plus de recherches pour l'établir. En effet, la réimpression de la *comédie-ballet*, qui fut donnée dans l'édition des *Œuvres de Molière* de 1734 et qu'ont reproduite toutes les autres, ne contient pas ces réparties. M. C. suppose, il est vrai, qu'elles sont désignées par une phrase des éditeurs, où ils déclarent avoir supprimé des passages *inutiles, peu exacts et mal faits*. C'est peu probable, vu que ces réparties sont loin d'être *inutiles*. Mais d'ailleurs ces éditeurs imprimaient d'après une édition précédente, celle que Ballard, l'éditeur ordinaire des *Ballets du roi*, avait donnée, en 1664, pour la représentation. M. C. devait s'efforcer de retrouver cette édition (elle existe sans doute à la *Bibl. imp.*), et de vérifier son hypothèse ; il ne paraît pas y avoir songé. — Il y a un fait assez singulier, dans cette hypothèse. On sait que les éditions antérieures à l'édition posthume de 1682 ont en moins certaines phrases et certains mots de la scène VII ; or ces additions se trouvent dans le ms. de Philidor, qui concorde absolument avec l'édition de 1682¹. Dans le système de M. C., il faudrait en conclure que ces mots se trouvaient dans l'œuvre primitive, et que Philidor de son côté, et les éditeurs de 1682 du leur, ont eu sous les yeux ce texte inconnu aux éditions précédentes. Il y a là quelque

1. « Cette oreille-ci est née pour les langues scientifiques et étrangères, » au lieu de *destinée*, est une simple faute du copiste.

difficulté : il faut en revenir à l'examen du *livret* publié par Ballard. — Au reste, ces réparties sont plates et sans intérêt; c'est du pur remplissage. Que Molière les ait ou non composées, c'est une simple question de curiosité, qui ne touche en rien à sa gloire.

VARIÉTÉS.

Le Congrès de Saint-Brieuc¹.

M. de Caumont a établi en France l'usage des réunions connues sous le nom de congrès scientifiques et archéologiques. Dans ces assemblées une foule d'hommes généralement peu instruits et qui n'ont découvert quoique ce soit, se rapprochent sous prétexte de se communiquer leurs découvertes et de faire faire de nouveaux progrès à des sciences dont ils ne possèdent pas les premiers éléments. On passe huit jours, à se promener, à banqueter, surtout à parler de choses qu'on ne sait pas. Un vétérinaire de Compiègne et un épicier de Montargis discutent ensemble sur le plein-ceintre et l'ogive, dont ils ont vu huit jours auparavant la définition dans l'*Abécédair*e d'archéologie de M. de Caumont. Ils se traitent mutuellement de « savant confrère; » puis chacun rentre chez soi émerveillé de ses succès.

Ces entretiens et ces triomphes scientifiques ont d'utiles résultats. Quelques-uns des savants improvisés dans les congrès, continuent à se prendre au sérieux après l'enivrement de la première joie. En leur nouvelle qualité de savants, ils achètent des livres, d'abord ceux de M. de Caumont, puis d'autres encore, ceux de l'abbé Cochet par exemple : doux encouragements aux auteurs et aux libraires. Enfin sur vingt qui ont fait venir ces ouvrages, dix les coupent, cinq les lisent et un les comprend. Ce dernier profite du congrès.

Ainsi M. de Caumont a, par ses congrès, fait une œuvre de vulgarisation scientifique, dont l'existence ne peut être contestée, bien que l'éclat des moyens employés ne soit pas toujours en rapport avec la modestie du résultat. On ne peut que le féliciter du courage avec lequel depuis tant d'années il brave tous les obstacles pour répandre en France le goût des études sérieuses.

J'ai assisté à plusieurs des congrès organisés par M. de Caumont. J'ai toujours été frappé du caractère sérieux et vraiment scientifique de la direction. Le programme du congrès de Saint-Brieuc était rédigé de manière à faire espérer qu'on trouverait en Bretagne une direction semblable. Les publications dont

1. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*. — *Congrès celtique international*, tenu à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), Bretagne, en octobre 1867. Séances. Mémoires. Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1868. In-8°, xvi-382 pages. — *Annexes aux comptes-rendus du congrès celtique international*, tenu à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), Bretagne, en octobre 1867. Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1868. In-8°, 137 pages. — *Ann diou Vreiz*, Les deux Bretagnes (sic), cantate composée pour le congrès celtique international sur des motifs gallois et bretons, par P. Thielmans, paroles françaises de M. S. ROPARTZ, paroles bretonnes de M. LE JEAN. Paris, Schott, 1868. In-8°, 24 pages. — *Breiziz da Cornwallis*, Aux Gallois les Bretons, cantate du congrès celtique international, paroles françaises de M. GAULTIER DU MOTTAY, paroles bretonnes de M. l'abbé BOURDELES, musique de Charles Collin. Paris, Schott, 1868. In-8°, 40 pages.

j'ai à rendre compte m'ont un peu désillusionné. D'abord on y trouve deux cantates et un volume de vers! Encore si ces vers étaient tous bretons! mais il y en a d'anglais (que l'auteur de la table a pris pour des vers gallois); il y a aussi des vers français. Et parmi les vers bretons un certain nombre avaient déjà été publiés ailleurs. Les vers bretons et français sont pour la plupart l'œuvre d'une pléiade, dont les astres, comme les savants de la cour de Charlemagne, portent tous des noms de guerre. C'est le roitelet de Bretagne (M. Milin), c'est le barde de Rumengol (M. Lescour), c'est le rossignol des bois de la nuit (M. Le Jean), c'est le barde du Blavet (M. Guitterel); — ces quatre poètes écrivent en breton; un cinquième versifie en français, il se fait appeler l'Ermite de la mansarde (M. David); — au-dessus d'eux plane « le grand barde de la » Bretagne » (p. 24). M. de la Villemarqué : il doit le titre de barde à quelques Gallois qui le lui décernèrent officiellement en 1838 (*Séances*, p. 19, 149), il le justifie par la part qu'il a prise à la rédaction du *Barzaz Breiz*, mais il n'a pas mis dans les publications du congrès un vers de sa façon.

Nous signalerons cependant deux pièces intéressantes, l'une est l'épilogue, composé par M. Luzel pour la première journée de Sainte-Tryphine, l'autre est une chanson populaire, *Marivonik*, recueillie par le même et qu'on retrouvera dans son recueil de *Gwerziou*.

Ces deux pièces comme les autres dont nous venons de parler, sont contenues dans le volume intitulé *Annexes*.

On a placé la partie sérieuse du congrès dans le volume intitulé *Séances, Mémoires*.

La première réunion a eu lieu le 15 octobre 1867, la dernière le 19. Il y a eu chaque jour deux séances, l'une de jour et l'autre de nuit, ce qui donne un total de dix séances; on en trouverait onze en comptant la séance supplémentaire qui s'est tenue à table le 19 et à laquelle le secrétaire du congrès donne le titre de *lunch*. Les séances de jour étaient principalement consacrées à la lecture et à la discussion des mémoires, celles de nuit aux vers et aux chants.

Les principaux mémoires lus à ces séances ont eu pour objet : 1° les relations des Bretons d'Angleterre et des Bretons de France, par M. de la Villemarqué; 2° la question de savoir quelle part il faut reconnaître à l'élément armoricain en Basse-Bretagne, quelle part à l'élément breton, par M. Halléguen; 3° l'origine des monuments mégalithiques, par M. H. Martin; 4° les sépultures contenues dans les dolmens du Morbihan, par M. Closmadeuc; 5° la concordance entre les textes celtiques et l'opinion qui reconnaît des tombeaux dans les pierres dites celtiques par M. de la Villemarqué; 6° les ressemblances des dialectes de Bretagne, de Cornouailles et du pays de Galles, par M. Jenkins; 7° l'état actuel des littératures celtiques indigènes, par M. Ch. de Gaulle; 8° l'histoire littéraire de l'Armorique, par M. Halléguen; 9° la restauration pratique du celto-breton, par M. Etienne; 10° les rapports de la loi anglaise et de la loi irlandaise, par le docteur Ferguson (de Dublin); 11° l'ethnologie armoricaine, par le docteur Guibert; 12° les caractères physiques de la race celtique, par M. John Beddoe.

Ces douze mémoires ont été publiés en leur entier. Ils n'étaient pas tous inédits. Ainsi un de ceux de M. de la Villemarqué avait paru dans la *Revue des cours littéraires* et celui de M. H. Martin dans la *Revue archéologique*, avant d'être inséré

dans le recueil du *congrès celtique*; mais ils sont écrits avec trop de talent pour qu'on n'ait pas de plaisir à les relire. Quant aux autres nous devons reconnaître que la plupart renferment beaucoup d'indications précieuses. La linguistique est la science la plus négligée en Bretagne, il y a dans ce volume cependant quelques indications dignes d'être relevées. Par exemple M. Closmadeuc dit, p. 223, que le mot druide est inconnu dans la langue bretonne : assertion grave puisque ce mot se rencontre dans l'édition des *Séries* donnée par M. de la Villemarqué. Le docteur Halléguen est encore plus explicite : il nie l'existence en Bretagne d'une période littéraire commençant au v^e siècle et finissant au xii^e et dans laquelle aurait été composée une partie des chants du *Barzaz Breiz*. Nous renvoyons aux comptes-rendus des séances du congrès ceux qui désirent connaître les détails de la discussion qui s'éleva sur ce point entre MM. Halléguen et de la Villemarqué.

Les mémoires qui traitent spécialement de linguistique sont malheureusement très-faibles. M. Jenkins établit par quelques textes qu'il y a une grande ressemblance entre le breton armoricain, la langue de Cornouailles et celle du pays de Galles. C'est ce qu'on appelle enfoncer une porte ouverte. M. Etienne a montré un esprit plus sérieusement scientifique. « J'ai » dit-il, « appris du peuple environ » cinq cents expressions nouvelles, non par elles-mêmes, mais parce qu'elles » n'ont pas encore trouvé rang dans le dictionnaire classique de MM. Le Gonidec » et de la Villemarqué. » Il ajoute en note que ce nombre est quadruplé maintenant. On regrettera que cette nomenclature n'ait pas été insérée dans les *annexes* à la place d'une partie des vers qu'on y a placés et qui ne nous apprennent rien.

Les directeurs du congrès ont eu le bon esprit d'éliminer le mémoire de M. Ledoze, dont la *Revue critique* a rendu compte il y a quelque temps. Mais ils n'ont pu retrancher tout ce qui aurait mérité le même sort. On ne soutient plus aujourd'hui, que *Eire*, *Eirinn*, nom de l'Irlande, soit identique avec Arya (cf. p. 14). — Zeuss a démontré que le nom des Cimbres et celui des Kimris sont deux mots différents (cf. p. 14). — Il est faux que *Guenedour*, habitant de Vannes, *marc'hadour*, marchand, soient des composés dans le second terme desquels on doive reconnaître le substantif *gouer* homme (p. 76). La seconde partie de ces mots est le suffixe indo-européen *tar* en latin *tôr* (Schleicher, *Compendium*, p. 446), dont le *t* s'est changé en *d* dans le substantif *marc'hadour*, et a disparu dans *guenedour*, comme dans le français *buveur*, *mangeur* (Diez, *Grammatik*, II, 326). — *Arsenal* ne vient pas du breton (p. 77), mais de l'arabe (voir Littré, *Dict. de la langue française* à ce mot).

M. Geslin de Bourgogne, président de la société d'émulation des Côtes-du-Nord et M. Huguet, secrétaire de cette compagnie, qui ont, après la clôture du congrès, dirigé la publication dont nous rendons compte, ont fait preuve de beaucoup de tact et d'un jugement sûr par la manière prudente dont ils se sont acquittés de cette tâche difficile. Nous aurions désiré les trouver plus sévères encore et les voir supprimer tout ce qui n'avait pas un caractère rigoureusement scientifique.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

C'est à moi qu'appartient le manuscrit des *Fourberies de Joguenet ou les vieillards dupés*, que M. Paul Lacroix vient de publier, en en altérant même le titre, et que vous avez un peu malmené dans un des derniers numéros de cette Revue. Je ne vous veux pas de mal pour cela. M. Lacroix ayant négligé de dire en quelles mains se trouve le manuscrit, vous avez dû en juger de confiance, d'après la copie que vous présentait cet infatigable et toujours jeune bibliophile. Je dois seulement prévenir que la copie donne une très-fausse idée de l'original.

Je ne me fais pas d'illusion, et reconnais de bonne grâce que rien jusqu'ici ne démontre l'authenticité de mon manuscrit. J'avoue même que les raisons tirées du rapprochement de l'écriture avec deux signatures récemment reproduites en fac-simile par M. Brouchoud, dans ses *Origines du théâtre de Lyon*, et qui ont triomphé des derniers doutes de M. Lacroix, me paraissent quelque peu enfantines. On ne signe pas d'ordinaire son nom comme on écrit le reste. Les signatures publiées par M. Brouchoud sont d'ailleurs identiques à celles que tout le monde connaît, et ne peuvent par conséquent apporter aucune lumière nouvelle. Mes visées ne vont pas si haut : je me borne à croire que s'il n'est pas prouvé que mon manuscrit soit de la main de Molière, il n'est pas non plus prouvé qu'il n'en soit pas. Le jour où surgirait un autographe dont l'authenticité serait bien et dûment constatée par des juges moins complaisants que M. Lacroix, il y aurait lieu à une comparaison intéressante ; actuellement, il n'y a place que pour des conjectures. Mais admettez un instant que les *Fourberies de Joguenet* sont une des formes intermédiaires par lesquelles la farce de *Gorgibus dans le sac*, s'est élevée successivement jusqu'à la comédie des *Fourberies de Scapin*, que le manuscrit retrouvé dans un pays où Molière a laissé des traces certaines de son séjour a été écrit par l'un de ses camarades, fût-ce par le souffleur, et qu'il a pu passer dans les mains ou sous les yeux du chef de la troupe, ce n'est peut-être pas trop présumer, et cela seul ne lui donnerait-il pas quelque droit à notre respect ?

Il y a quatre ans environ, j'achetai à un très-honorable et très-obligé libraire, M. Claudin, le manuscrit des *Fourberies de Joguenet*. M. Lacroix, à qui il avait été confié pour en prendre connaissance, avait déjà publié dans la *Revue des Provinces* la préface qu'il a replacée en tête de son édition. L'éveil par conséquent était donné, cela ne veut pas dire que la confiance fût établie. M. Claudin m'offrit ce manuscrit, non comme un autographe de Molière, mais comme une copie contemporaine. La seule assurance qu'il me donna, c'est qu'il était inédit. Cela supposait que j'avais seul le droit et le moyen de le publier, si bon me semblait, et c'est bien ainsi que l'entendait M. Claudin ; M. Lacroix le comprit autrement. Il m'avait écrit pour m'en demander une copie, afin d'enrichir de cette publication la collection *molieresque* (quel mot ! Monsieur ; il est reçu, dites-vous ; je ne pourrai jamais m'y faire). M. Lacroix me promettait d'ajouter de nouvelles preuves à celles qu'il avait déjà réunies, « après quoi je pourrais affirmer hautement que je » possédais une comédie de Molière, écrite tout entière de sa main. » En remerciant

M. Lacroix de sa bonne nouvelle, je dus lui répondre que si le manuscrit était en effet autographe, ou si seulement les variantes méritaient d'être conservées, je n'étais pas assez étranger aux choses littéraires pour me décharger, même sur lui, d'un travail qui ne demandait, après tout, qu'une scrupuleuse exactitude. Les choses en restèrent là. Plus difficile à convaincre que M. Lacroix, ayant peut-être aussi plus besoin d'être convaincu, je cherchais, sans beaucoup me presser il est vrai, des indices nouveaux, lorsque j'appris qu'il venait de publier *Joguenet* d'après une copie faite à la hâte durant le peu de temps qu'il avait eu le manuscrit entre les mains. J'aurais eu peut-être le droit de m'étonner, mais en conscience, après lecture faite, je ne pus regretter que pour M. Lacroix la peine qu'il a prise.

Le manuscrit est un petit in-4°, couvert d'un papier double auquel le temps a donné l'aspect du parchemin. Il a un peu moins de vingt centimètres de hauteur sur quinze de largeur; les feuillets, au nombre de 56, sont couverts sur les deux faces d'une écriture arrondie, ferme et rapide. Je n'oserais, comme M. Lacroix, décider à première vue, notamment d'après la couleur de l'encre, qu'il date exactement des années 1640 à 1655; rien cependant n'empêche de le rapporter au milieu du XVII^e siècle. L'orthographe, conforme à celle des éditions originales de Molière, n'est malheureusement pas le seul élément de la question que l'éditeur ait négligé. La construction des phrases a été souvent altérée; les particules ont été capricieusement ajoutées ou omises; enfin nul compte n'a été tenu de tous ces menus détails de style qui lui donnent sa physionomie et son âge. M. Lacroix n'a pas mieux observé la division des scènes: il y en a trente dans son édition, qui n'en font que vingt-cinq dans le manuscrit.

M. Lacroix a commis bien d'autres irrévérrences! Vous avez remarqué, Monsieur, cette singulière exclamation de Joguenet (acte I, sc. 5), qui, après d'inutiles efforts pour retenir Alcandre, dit, en le voyant partir: « le voilà *enfin*. » Il n'était pas nécessaire cependant pour trouver la vraie leçon, de déchiffrer l'écriture; il suffisait de lire la lettre moulée: le ms., d'accord avec le bon sens et toutes les éditions connues des *Fourberies de Scapin*, donne: « le voilà *enfuy*. »

Vous avez relevé aussi ces paroles de Robin (acte I, sc. 7): « Je te conjure » au moins de ne m'aller pas brouiller avec la justice, car c'est une Dame que » *je crois forte* en procès. » On lit fort distinctement dans le manuscrit: « car » c'est une Dame que *je crains fort* en procez. » — Un peu plus haut (acte I, sc. 6). Joguenet répond à Alcantor: « Si fait i'y ay d'abord esté moy (en colère), » lorsque i'ay sceu la chose; et ie me suis intéressé pour vous jusqu'à quereller » vostre fils. » En omettant le mot *quereller*, M. Lacroix a ôté son sens à la phrase, mais du moins il ne lui en a pas donné d'autre. — Acte II, sc. 5, Joguenet confessant à Valère les fredaines passées, lui dit: « C'estoit moy, monsieur, qui faisois le » loup garou et le lutin. » M. Lacroix a lu: « C'était moi qui faisois le loup-garou » et le *bâton*. » — Dans la scène suivante, Joguenet se laissant fléchir par son maître: « He bien j'y consens, levez-vous, et une autre fois ne soyez pas si » prompt à insulter les gens faits comme moy. » M. Lacroix: « Ne soyez pas si » prompt à insulter les gens; *faites comme moy*. » — Un peu plus loin Joguenet énumère tous les risques que l'on court en plaidant. M. Lacroix lui fait dire: « Et » quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez paré tout cela,

» vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités *comme* vous. » Est-il besoin de faire remarquer qu'il faut lire *contre* vous? Joguenet conclut en disant qu'il aimerait mieux aller *aux galères*; le manuscrit donne *en galère*. Ailleurs (acte III, sc. 2), ce même mot de galère est devenu Valère!

Enfin dans la dernière scène, Joquenet pardonné, mais congédié, s'écrie tristement : « Hélas! je ne seray donc pas de la feste, moy qui ay eu tant de » part à la farce; — « moi qui ai eu tant de part à la faire » dit M. Lacroix.

Cette liste, bien que fort incomplète, est déjà longue, je ne puis cependant me dispenser de faire encore une citation. Ce n'est qu'un mot, mais c'est toute une histoire. On trouve en plusieurs passages des *Fourberies de Joguenet* le mot *asture* pour *asteure* qui est lui-même une abréviation pour à *cette heure*. C'est une forme gascone ainsi que le prouve l'emploi fréquent qu'en a fait Montaigne, et comme le constate une note de Naigeon, à la suite de l'Avis de l'Auteur à l'Imprimeur, publié pour la première fois dans son édition de 1802. M. Lacroix suppose que cette expression appartient à la langue de la place Dauphine et du Pont-Neuf, et que Molière l'a placée à plusieurs reprises dans la bouche de Joguenet pour donner à ce personnage la physionomie d'un enfant de Paris. Or *asture* se retrouve dans les rôles de Robin d'Alcandre et d'Alcantor, aussi bien que dans celui de Joguenet; mais le plus curieux est de voir ce qu'est devenu dans la pièce ce mot sur lequel l'éditeur appelle, dans la préface, l'attention du public et notamment celle de M. Edouard Fournier : il l'a passé sans façon (p. 55), après l'avoir traduit une première fois (p. 32) par *je t'assure*.

La publication de M. Lacroix, vous le voyez, Monsieur, rappelle assez bien le procédé de ces amis trop enthousiastes qui, pour témoigner leur admiration à Molière, faisaient, au sortir de la comédie, imprimer ses pièces de mémoire et de leur autorité privée. Les négligences en petit nombre qui peuvent rester propres au manuscrit s'expliquent aussi bien par les distractions de l'auteur fatigué de recopier son œuvre que par la maladresse d'un scribe qui doit apporter à son travail une attention plus soutenue. Il y a malheureusement de plus graves défauts : si l'on compare le manuscrit à la pièce imprimée, l'infériorité est manifeste. Ainsi que vous l'avez remarqué, l'intervention de Robin et de Fabian dans la scène des coups de bâton, est malencontreuse. Outre qu'elle rappelle trop une autre scène où Robin a joué le même personnage vis-à-vis d'Alcantor, elle complique inutilement l'action, affaiblit l'effet comique et nuit à la vraisemblance. Ce n'est pas toutefois que la difficulté soit aussi grande que vous paraissez le croire; il suffit d'admettre que Robin et Fabian, au lieu de frapper Joguenet, comme les parenthèses l'indiquent, font semblant de le frapper, et il est évident que les choses se passent en effet de cette manière, puisque Garganelle s'aperçoit aussitôt de la fourberie. Il n'est pas bien étonnant non plus que Robin, après avoir quitté la scène, reparaisse immédiatement, s'il n'est parti que pour changer de costume. Je reconnais néanmoins que Scapin, avec son double jargon gascon et italien, s'en tire à lui seul beaucoup mieux que Joguenet, aidé de ses acolytes. Il est fâcheux aussi que la nourrice de Lucrèce soit absente, mais ce qui est surtout regrettable, c'est, au dénouement, l'agonie de Scapin; les scènes de reconnaissance ne sont pas assez touchantes pour se passer d'être égayées. Vous

voyez, Monsieur, que je ne dissimule rien ; seulement permettez-moi, pour la rareté du fait, d'être une fois d'accord avec M. Lacroix, et de tirer de ces imperfections une conclusion opposée à la vôtre. Vous pensez que les *Fourberies de Joguenet* sont postérieures aux *Fourberies de Scapin* ; le nom de Scapin substitué une fois par mégarde à celui de Joguenet prouve bien en effet que la pièce avait déjà été représentée sous ce titre, mais non qu'elle fût publiée. Rien n'empêche en effet de croire que Molière, trouvant dans les pays qu'il visitait d'autres noms en possession de la faveur publique, les a lui-même adoptés, pour ne pas dépayser les spectateurs. Et qui donc, je le demande, ayant sous les yeux la pièce telle que nous la possédons, aurait eu l'idée de la gâter ainsi à plaisir ? Si l'on se fût borné à faire des coupures, je le comprendrais, cela est toujours facile, bien qu'il y eût encore lieu de s'étonner qu'on ait justement supprimé les scènes qui devaient le plus aider au succès. Mais la pièce manuscrite est au moins aussi longue que la pièce imprimée ; il faudrait donc supposer que l'on aurait fait autant d'additions que de retranchements, et que l'on n'aurait pas même respecté ce style si bien d'accord avec la pensée et le caractère des personnages, qui une fois trouvé, semble devoir coûter autant de peine à défaire qu'à faire. N'est-il pas plus naturel de penser que les *Fourberies de Scapin* ont été composées de remaniements successifs, et que le manuscrit de *Joguenet* nous révèle le secret de ce travail intermédiaire que l'on soupçonnait, sans avoir pu le prendre sur le fait. Je vous livre, Monsieur, ces réflexions ; vous me ferez j'espère l'honneur de n'en pas suspecter la sincérité ; je ne réclame pas pour mon manuscrit cet enthousiasme dont se grise trop facilement M. Lacroix ; je me borne à demander un peu d'estime, parce que mon manuscrit est un honnête manuscrit, qui saurait faire figure dans le monde, si quelque événement inattendu l'appelait à de hautes destinées, mais qui tient avant tout à ce que personne ne puisse lui reprocher de s'être donné pour ce qu'il ne serait pas.

Veuillez agréer, etc.

C. GALUSKY.

La lettre de l'honorable possesseur du ms. Bournagel ne saurait modifier en rien l'opinion que nous avons exprimée ici au sujet de ce manuscrit ; elle ne fait que démontrer mieux la rapidité avec laquelle M. P. Lacroix a exécuté son édition. Mais elle n'apporte aucun argument nouveau de nature à faire attribuer le *Joguenet* à Molière. Les motifs qui nous ont déterminé à y voir l'œuvre d'un naïf plagiaire peuvent se résumer ainsi : 1° les noms ne sont pas de ceux que Molière employait ; 2° le nom de *Scapin*, écrit une fois par mégarde à la place de *Joguenet*, ne peut provenir que de la pièce que nous connaissons (je ne comprends pas bien l'hypothèse que fait à ce propos M. Galusky) ; 3° le dénouement si gauchement modifié ne s'explique que par le manque d'une actrice pour jouer Nérine-Florice ; 4° enfin et surtout, ce dénouement inepte et les sottises qui se trouvent dans la plupart des passages non identiques au texte des *Fourberies* n'ont jamais pu être de Molière. — Et notez que ces sottises sont tout ce qui différencie le ms. Bournagel de la comédie authentique ; je ne pense pas qu'aucun critique prenne jamais sur lui de les ajouter, même dans le recoin le plus perdu d'une note, à une édition de Molière. — Je le regrette pour le propriétaire si scrupuleux de ce prétendu trésor, mais il m'est impossible d'attribuer la moindre valeur à cette copie, que je persiste à regarder comme faite sur l'édition imprimée. Je vois avec plaisir, d'ailleurs, que M. Galusky n'est pas trop éloigné de se rendre lui-même à cette opinion et qu'il n'en est guère empêché que par un reste d'espérance bien naturel chez celui qui a pu croire un instant tenir dans la main un diamant, et qui, au grand jour, a de la peine à n'y reconnaître qu'un simple morceau de charbon. E.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37

— 12 Septembre —

1868

Sommaire : 187. LUEBBERT, Etudes grammaticales. — 188. MALINGRE, l'Épître à Cl. Marot avec la Réponse de MAROT. — 189. MARTIN, Galilée. — 190. PLATTER, Mémoires. — 191. COLLETET, Vies des poètes agenais, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE. — 192. MOLAND, Molière et la Comédie italienne. — 193. FRENZEL, Nouvelles Études.

187. — **Grammatische Studien.** Eine Sammlung sprachwissenschaftlicher Monographien in zwangloser Folge. Erster Theil. Der Coniunctiv Perfecti und das Futurum exactum im ælteren Latein, von Eduard LUEBBERT. Breslau, Ferdinand Hirt, 1867. In-8°, 104 p. — Prix : 3 fr.

Dans cette première partie d'une suite de monographies sur des points particuliers de la science du langage, M. E. Luebbert traite de l'étymologie et surtout de l'emploi du parfait du subjonctif et du futur antérieur dans l'ancienne langue latine. Il est d'accord avec les autres linguistes pour dériver *amasso*, *amassim*, *prohibessit*, de *amavis*, *amavisim*, *prohibevisit*, lesquels ont été formés du parfait uni à *es-o*, *es-iam*; quant à *faxo*, *capso*, il préfère les rattacher avec Corssen à des formes *faxi*, *capsi*, qui auraient subsisté à côté de *feci*, *cepi*. Il traite d'abord de l'emploi du parfait du subjonctif. Il rassemble tous les textes d'anciens auteurs, classés méthodiquement, où sont employées les formes syncopées en *ssim*, *ssis*, *faxit*, etc., et il en conclut, avec Madvig, que dans aucun passage ces formes ne sont employées avec la signification évidente du temps passé. Il se demande comment la signification du passé a pu s'effacer dans ces formes, si elles l'ont possédée primitivement. Il ne voit qu'une solution au problème. Les parfaits en *si* dont ces formes syncopées sont le subjonctif n'étaient pas des parfaits désignant l'entier achèvement de l'action; c'était des aoristes ayant la signification de l'aoriste grec qui désigne seulement (l'augment étant mis à part) l'entrée de l'action dans la réalité (*ἔβασις* je devins roi) et dont le subjonctif, comme celui de l'aoriste grec, désignait le futur sans aucune idée de passé. Les nouvelles formes en *rim* qui se développèrent à côté des formes en *sim* unissent l'idée du passé à celle du futur, qui resta la signification exclusive des formes syncopées. Quant au futur antérieur, M. L. lui accorde la signification du passé; mais il croit voir dans les personnes de ce temps autres que la première du singulier une nuance de conditionnalité, tandis que la première personne exprime le fait absolument et sans aucune nuance de possibilité.

Je crois avoir reproduit exactement les conclusions de M. Luebbert. Cependant je l'avouerai franchement : en ce qui concerne l'emploi des temps dont il traite, je suis si peu de son avis sur tous les points, que je crains de ne l'avoir pas compris. 1° Malgré tout mon respect pour l'imposante autorité de Madvig, qui est le premier latiniste de notre temps, je ne vois pas comment on établira que les formes syncopées ne peuvent pas avoir le sens du passé ou (pour parler plus

exactement) de l'antériorité dans les propositions conditionnelles, temporelles, relatives. Quand Plaute dit (Pseud. 943) « taceo. Sed quid tibi bene faciam, si » hanc sobrie rem adcurassis! », nous sommes obligé en français et en allemand de traduire *adcurassis* par un présent; mais en latin, l'usage était, comme l'ont fait remarquer tous les grammairiens, d'exprimer l'antériorité de la condition relativement au fait qui en dépend. Je ne vois pas non plus en quoi l'idée d'antériorité serait exclue du texte suivant de Tite-Live citant la *lex sacrata* de l'an 306 de Rome (III, 64) : « tum ut ii quos sibi collegas cooptassint ut illi legi-timi eadem lege tribuni plebei sint. » Nous dirions même en français : « ceux » qu'ils *se seront agrégés* comme collègues. » La légitimité du pouvoir exercé par le magistrat ne fait que suivre l'accomplissement de toutes les formalités de sa nomination. — 2° Il est certain que les formes en *rim*, *ris* peuvent s'employer aussi sans aucune nuance d'antériorité. On sait que les prosateurs disent même de préférence, à la seconde personne du singulier avec *ne*, « ne feceris », « illum » jocum ne sis adspernatus », plutôt que « ne facias » « ne adsperneris. » Toute idée d'antériorité est absente ici, comme dans « haud facile dixerim », « haud » negaverim. » Si l'idée d'antériorité s'efface souvent dans les formes en *rim*, pourquoi M. L. nie-t-il qu'elle puisse s'effacer dans les formes en *sim*? — 3° On ne saurait nier que l'aoriste grec n'exprime souvent l'antériorité au subjonctif, à l'optatif, au participe et à l'infinitif, et il ne me semble pas possible d'établir que cette signification ne soit pas primitive concurremment avec l'idée de l'entrée de l'action dans la réalité. M. L. se trompe certainement quand il avance (p. 71) que le vers de l'Odyssée (19, 463) *χαίρον νοστήσαντι καὶ ἐξεπέσεινον ἕκαστα* || Οἴηεν ἄτ-τι παῖσι est le seul exemple de cette construction de l'optatif. Voir Kruger (Poetisch-dialektische Syntax, 35, 6, 1), qui cite deux autres exemples de l'Odyssée. — 4° Je ne perçois pas la différence que M. L. établit entre la forme syncopée de la première personne du futur antérieur et les formes syncopées des autres personnes. Sans doute il y a conditionnalité dans des propositions comme « si » peccassis, multam hic retinebo ilico » (Plaute, *Stich.* 725), et comme « qui » malum carmen incantassit » (Pline, *n. h.* 28, 17). Mais cette conditionnalité est exprimée par *si* et le relatif sans antécédent *qui*, non par le verbe qui n'exprime que l'antériorité dans l'avenir, comme dans « si faxo, vapulabo » (Plaute dans Aulu-Gelle 3, 3, 8).

On ne peut nier pourtant que Madvig (*Opuscula Academica* II, 80) n'ait eu raison de faire remarquer que dans Plaute (*Capt.*, 695) « Pol si istuc faxis, » haud sine poena feceris », on ne pourrait substituer l'une à l'autre les deux formes. Il me semble que cela peut s'expliquer par la considération que présentait Godefroi Hermann dans un programme cité par M. L. (p. 64). Les formes syncopées tendaient à tomber en désuétude du temps de Plaute et étaient déjà très-rares du temps de Térence; mais elles subsistaient dans les lois et dans les prières dont la langue reste d'ordinaire ancienne et ne participe pas rapidement aux changements de la langue parlée. J'en conclurai que du temps de Plaute on était porté à employer les formes syncopées dans les propositions de l'espèce de celles qui reviennent souvent dans les lois et dans les prières, c'est-à-dire

dans les propositions qui expriment une condition ou un vœu. Quant à la raison pour laquelle la signification de l'antériorité est complètement effacée dans certaines constructions, comme *ne faxis, ne feceris, Di faxint, ausim, haud negaverim*, j'avoue que je ne la soupçonne même pas; et M. L. n'essaye pas non plus de l'expliquer pour les formes en *rum* dans lesquelles il admet l'idée du passé.

M. L. lance (p. 2) une assertion qui me paraît loin d'être démontrée : c'est que primitivement tous les temps étaient à rapport simple, désignaient le temps de l'action relativement au moment de la parole; ce n'est que plus tard qu'ils ont exprimé le rapport de l'action à une autre action. Mais quelle était donc la signification primitive du plus-que-parfait? et même celle de l'imparfait? Je ne pense pas non plus que primitivement, dans un temps où l'on voyait naïvement les choses, on ait préféré pour l'expression d'un fait accompli l'indicatif, mode objectif de la réalité, à l'optatif, mode subjectif de la pensée, dans les propositions où l'on a employé plus tard l'optatif, ἀγγεῖται ... ὅτι ζάρμακον πιδόν ἀποθάνοι (p. 65). Outre qu'il est inexact (comme nous l'avons vu plus haut) qu'Homère n'offre qu'un exemple de cette construction (et en outre l'indicatif est très-fréquent dans la prose attique), je n'admets pas qu'il y ait pour l'emploi des modes dans une langue une période de naïveté et une période de réflexion. Une langue est naïve en tous les temps à cet égard. La culture et la réflexion ne me paraissent exercer d'influence décisive que sur le vocabulaire, sur son étendue et sur l'acception des mots. La syntaxe, ou pour parler plus exactement, la structure grammaticale est l'œuvre inconsciente de l'usage, de tous ceux qui parlent une langue, qu'ils soient cultivés ou incultes. Enfin rien ne me semble plus hasardé et plus arbitraire que les interprétations psychologiques qu'on a essayé jusqu'à présent de donner des faits de langage. Les causes qui déterminent l'usage sont sans doute très-complexes et profondément obscures.

Toutes les dissidences qui me séparent de M. Luebbert ne m'empêchent pas de reconnaître que son travail est exécuté avec beaucoup de soin et rassemble tous les éléments de la solution de la question qu'il a traitée : on ne peut la traiter à son tour qu'en se servant des faits qu'il a réunis et en tenant compte des arguments qu'il développe en faveur de son opinion.

CHARLES THUROT.

188. — **L'Épître de M. Malingre** enuoyee à Clement Marot, en laquelle est demandee la cause de son departement de France. Avec la response dudit Marot. — icy trouverez vne louange de France et des Bernoys, avec vn noble rolle d'aucuns Francoys habitans en Sauoye et de deux epitaphes de Clement Marot. — Nouuellement imprimé à Basle, par laq. Estauge¹, ce 20 de octobre 1546. In-8°, 24 pages non chiffrées.

Il s'agit ici d'une réimpression exécutée avec le plus grand soin, chez MM. Jean Entschédé et fils à Harlem, aux frais de M. Tross, libraire à Paris; elle a été limitée à 90 exemplaires; on a reproduit exactement les vignettes sur

1. Observons en passant qu'on croit que c'est de l'officine de Jacques Estauge que sortit le célèbre et terrible pamphlet : *Épître au tygre de la France*, dont M. J. Ch. Brunet possédait le seul exemplaire connu. Acquis par la ville de Paris au prix de 1,400 fr. (prix

bois et les caractères de l'ancien typographe bâlois. Des filets rouges encadrent chaque page de cette plaquette destinée à quelques amateurs; nous regrettons de ne pas trouver un avis de l'éditeur donnant quelques détails au sujet de cet opuscule, dont le *Manuel du Libraire* ne fait pas mention, quoiqu'il indique en détail (5^e édition, tom. III, col. 1341) plusieurs écrits de Malingre, écrivain d'ailleurs fort peu connu, et dont le talent poétique n'est sans doute pas d'un ordre bien relevé. On en jugera d'ailleurs par quelques citations très-courtes.

L'*Epistre* débute ainsi :

- « Malingre en Jesus Christ salue
- » Clement Marot, poete de ualue :
- » Eslu de Dieu afin que soit rymé
- » Tout son Psaultier, par Poete estimé.
- » Longtemps y a (Poete de hault pris)
- » Qu'amour m'avoit de te rescrire espris :
- » Et embrasé le cœur d'ardent soucy,
- » Pour te mander des nouuelles d'icy.

Le poète, après avoir passé en revue les divers motifs qui ont décidé Marot à s'exiler, le félicite d'avoir échappé à la colère des persécuteurs :

- « Bien soit uenu l'Apollo et l'Orpheus
- » Que nostre Dieu a sauué des vils feus,
- » Ia preparez (helas ce n'est pas ris)
- » Pour le brusler a grand tort en Paris. »

Parmi les réfugiés, Malingre nomme Calvin « prescheur tres amiable, » le noble Laurent Meigret, Robert, « homme scientifique, » De la Chaux, « docte » en la loy civile, » Richard du Bois, « qui sait les langues entierement, » Marcourt, « d'honneur divin tres ferme zélateur, » et bien d'autres. Après cette longue énumération, le poète dit à Marot :

- « Tu n'es donc pas de soulas desuestu
- » Quand avec toy as gens grands en uertu. »

Les deux épitaphes que Malingre consacra à la mémoire de Marot sont peu dignes de l'aimable poète; nous transcrivons (et ce sera trop peut-être) le commencement de la première :

- « Veulx-tu sauoir pourquoy c'est qu'a rauy
- » Clement Marot, Atropos inhumaine?
- » C'est pour des dieux l'inuiter au conuy
- » Et lui changer en soulas toute peine.... »

Il n'aurait certes pas fallu réimprimer tous ces vers à grand nombre, mais une édition, destinée seulement à quelques amis du seizième siècle et préservant d'une destruction totale un opuscule rarissime, est chose digne d'une vive sympathie. Il existe divers autres écrits dont on ne connaît plus d'exemplaire ou dont l'existence n'est constatée que par leur apparition dans d'anciens catalogues. Nous faisons des vœux pour que quelques bibliophiles fervents s'occupent avec zèle de les découvrir, et pour qu'ils les réimpriment ensuite à 50 ou à 100 exemplaires, de façon à en assurer la conservation.

regardé comme fort élevé par quelques profanes), ce livret dont le texte ne remplit que douze pages petit in-8°, sera bientôt, il faut l'espérer, remis en lumière, M. Charles Read en a annoncé la publication.

189. — **Galilée.** Les droits de la science et la méthode des sciences physiques, par Th. Henri MARTIN. Paris, Didier, 1868. In-12, viii-428 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première M. Th. Henri Martin expose tout ce qui concerne la biographie de Galilée; dans la seconde il examine la méthode que Galilée a suivie dans les sciences physiques et les applications de cette méthode à la mécanique et à la défense du système du monde. Une notice bibliographique sur les publications relatives à Galilée termine le volume.

Je n'ai qu'un reproche à adresser à la biographie de Galilée, qui est d'ailleurs faite avec tant d'exactitude et d'impartialité. M. M. ne fait pas suffisamment connaître cette philosophie péripatéticienne dont Galilée a été le vif et constant adversaire et dont les partisans ont sollicité et obtenu les condamnations qui ont frappé le système de Copernic. Les jésuites paraissent avoir joué un rôle très-important dans les malheurs de Galilée : il était utile de dire que le général de l'ordre, en 1614, interdisait à tous ses subordonnés de faire aucune objection à Aristote et leur ordonnait de le défendre contre toutes celles qui pouvaient lui être adressées². En général les situations et les caractères ne sont pas peints avec assez de relief dans cette biographie. M. M. (qui s'est servi le premier de la publication de M. de L'Épinois³), a d'ailleurs fait justice des inexactitudes de toutes sortes que la légèreté, l'amour du paradoxe⁴ et la passion ont accumulées sur le procès de Galilée. Désormais il ne sera plus permis d'avancer, par exemple, que Galilée vint à Rome en 1616 pour solliciter une approbation théologique du système de Copernic, ni qu'il fut condamné pour des interprétations malencontreuses de l'Écriture. Il fut mandé en 1616 par le Saint-Office, il n'avait publié aucune interprétation de l'Écriture sainte, quand il fut condamné en 1633 pour avoir « cru et soutenu la doctrine fautive et contraire aux saintes Écritures que le » soleil est le centre de l'orbite de la terre, qu'il ne se meut pas d'Orient en » Occident, que la terre se meut et n'est pas le centre du monde. » M. M. démontre très-péremptoirement que Galilée n'a pas été imprudent (ce qui d'ailleurs n'eût pas été un crime) de publier son dialogue sur les systèmes du monde et qu'il ne s'est donné aucun tort personnel à l'égard d'Urbain VIII. La cause de ses malheurs ne doit être attribuée qu'à la haine des péripatéticiens jésuites qui persuadèrent à Urbain VIII que l'enseignement du système de Copernic était dangereux pour la religion. On pourrait soutenir et on a soutenu qu'Urbain VIII n'avait pas tort de le croire. M. M. pense très-justement que le pape ne s'est pas moins trompé sur ce point que sur le système de Copernic. Il n'y avait pas à craindre que le système de Copernic nuisît à l'autorité des livres sacrés. Les protestants, en général partisans de ce système, étaient au xvii^e siècle très-

1. Voir M. M., pp. 109, 111, 112, 124, 171, 172, 195.

2. C'est ce que le père Griemberger disait à Bardi, disciple de Galilée. Voir *Galileo Galilei Opere* (ed. Alberi), VIII, 322.

3. M. de L'Épinois a publié le premier presque intégralement les pièces du procès dans la *Revue des questions historiques*, 1867.

4. Je crois qu'il faut imputer à une cause de ce genre l'article fait sur Galilée par Mallet du Pan, qui ne paraît pas avoir été un malhonnête homme et qui n'avait aucun intérêt à mentir sur ce sujet. M. M. ne me semble pas équitable à son égard (p. 401).

attachés même à la lettre de la Bible, et on sait combien Newton en particulier était fervent protestant. Le système de Copernic, en exigeant de trop grandes violences à la lettre de la Bible, pouvait-il autoriser la liberté d'interprétation que se permettaient les protestants? Mais, comme Galilée l'a fait très-bien remarquer lui-même, l'hypothèse de Ptolémée n'était pas plus conciliable avec la lettre de l'Écriture que l'hypothèse de Copernic. Tout au plus pourrait-on représenter que beaucoup de théologiens ont dû croire de bonne foi la religion intéressée dans le renversement du péripatétisme scolastique qui était depuis le XIII^e siècle associé si intimement à leur enseignement et ont craint qu'on ne passât du mépris de leur philosophie à celui de leur théologie. Mais il était bien autrement compromettant pour l'autorité religieuse de déclarer solennellement faux et hérétique ce qui plus tard pouvait être reconnu et a été reconnu pour vrai. Évidemment les ennemis de Galilée ont manqué de prudence dans l'appréciation de ses doctrines. Quant à la manière dont ils ont traité sa personne, une partie de l'odieux est imputable à la barbarie de l'ancienne procédure criminelle et aux lois qui supprimaient partout la liberté de conscience. Ainsi il est révoltant qu'on ait menacé Galilée de la torture pour l'amener à avouer qu'il avait eu l'intention de défendre et de propager l'opinion de Copernic; mais la torture elle-même n'a été abolie que fort tard. Il était odieux de forcer un homme à abjurer *de cœur et de bouche* une opinion dont il était et devait rester pleinement convaincu. Mais on a souvent abusé du serment de la même manière et quand on exigeait des ecclésiastiques de jurer haine à la royauté, on leur faisait la même violence, stupide et inutile; « nul, a dit admirablement Fénelon, ne peut forcer » le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur. » Je ne vois pas avec M. M. (p. 127) un abus de pouvoir, une pression exercée sur le tribunal des inquisiteurs, dans le décret par lequel Urbain VIII leur dicte la peine qu'ils doivent appliquer et la marche qu'ils doivent suivre. Cela m'a tout l'air d'un acte de procédure semblable à la *formula* du préteur romain. On peut trouver cet acte arbitraire en droit criminel; mais il était peut-être conforme aux usages. Ce qui est vraiment imputable à Urbain VIII et aux ennemis de Galilée, c'est la surveillance étroite, tracassière, dure à laquelle ils ont soumis le grand homme jusqu'à la fin de sa vie. Nous devons prononcer en notre âme et conscience qu'ils l'ont traité sans respect pour son génie, sans ménagement pour sa vieillesse et sans pitié pour ses infirmités.

M. M. a rassemblé soigneusement tous les faits qui se rapportent à l'histoire de l'hypothèse copernicienne depuis Galilée (pp. 245-279). J'ajouterai ici un épisode qui lui a échappé et qui n'est pas sans intérêt. Le 15 juin 1663, les jésuites firent soutenir à Paris dans leur collège de Clermont, à Chrétien-François de Lamoignon, l'un des fils du premier président, une thèse contre le système de Copernic¹. Entre autres objections le jeune Lamoignon oppose à ce système qu'il empêche de garder le sens naturel de l'Écriture, dont nous ne devons nous écarter qu'en cas de nécessité absolue, et qu'il n'est pas si nécessaire de

1. *Agones mathematici ad arcem copernicani systematis expugnatam in collegio Claramontano societatis Jesu. Parisiis, excudebat Antonius Vitre. 1663. In-4°.*

défendre le système de Copernic qu'on doit faire violence aux saintes Écritures¹. Il fait valoir aussi « les foudres du Vatican » et la condamnation de Galilée par la congrégation de l'inquisition : sentence qui pour n'avoir aucune autorité auprès de mathématiciens plus hardis que religieux n'en est pas moins d'un grand poids pour ceux qui sont attentifs non-seulement aux prescriptions, mais encore aux tendances de l'Église. « Il n'est pas besoin de dire ici, ajoutait » Lamoignon, si cette censure décide la contestation, il suffit qu'elle nous montre » le chemin que nous devons suivre². » On vit dans ce dernier argument la preuve d'une tentative faite par les jésuites pour introduire à Paris l'autorité de l'inquisition romaine contre les intérêts du royaume et les libertés de l'Église gallicane; et le 2 juillet 1663, Valérien de Flavigny, docteur de Sorbonne, professeur de littérature sacrée et hébraïque au Collège de France, dénonça à la Faculté de théologie la thèse soutenue au collège de Clermont comme attribuant aux sentences de l'inquisition romaine une autorité qui était attentatoire à la majesté royale, aux droits du roi, à la considération du Parlement et de la Faculté de théologie de Paris, dont cette inquisition était la constante ennemie³. Cette affaire n'eut pas de suite. Grandin, le procureur-syndic de la Faculté de théologie, n'avait pas voulu déferer la thèse incriminée. Il obtint du Parlement un arrêt (Conseil, 26 juillet 1663) qui défendait aux examinateurs nommés par la Faculté de théologie « de passer outre à l'examen » de la thèse, et à la Faculté « de procéder à aucune délibération sur ce sujet jusques à ce qu'autrement par la cour en ayt esté ordonné »⁴. On voit dans cette affaire ce mélange d'indépendance à l'égard de Rome et d'asservissement au pouvoir royal qui caractérise la situation de l'Église de France à cette époque. On y voit aussi que le décret de l'inquisition romaine n'avait pas d'autorité en France et n'apporta pas d'obstacle sérieux au développement du système de Copernic. Il n'en serait peut-être pas de même aujourd'hui; et un autre fait à ajouter à l'histoire de la mémoire et des écrits de Galilée, c'est que la congrégation de l'index a imposé à Bouillet, l'auteur du dictionnaire d'histoire et de géographie, de mettre dans l'article sur Galilée qu'« il fut contraint d'abjurer à » genoux *ses interprétations hasardées* » de l'Écriture sainte.

1. P. 21 : « ...Prohibet ne germanus sacrorum codicum retineatur sensus. Non nego » quin sæpe loquantur sacræ litteræ accommodate ad captum hominum : at hoc cum D. » Augustino verissime contendo, nunquam esse ab illarum genuino sensu, nisi necessitas » coegerit, discedendum. »

2. P. 23 : « Præter accessitos è sacrís paginis contra copernicanam arcem canones, » excutiantur è Vaticano fulmina, proferturque sententia congregationis cardinalium, in- » quisitioni præfectorum, qui terræ mobilis non tam hypothesim, quàm thesim legitimâ in » Galilæo censurâ proscripsere, cujus quidem censuræ autoritas ut nulla sit apud auda- » ciores aliquot mathematicos quàm religiosiores, magni tamen ponderis est apud eos qui » non tantum quid Ecclesia præcipiat, verum etiam quo propendeat observant accuratè. » An hæc porro censura totius controversiæ plane decretoria sit, nihil hic puto necesse » dicere, satus est ad rem nostram quod illa quale sit tenendum à nobis iter ostendat. »

3. Valeriani de Flavigny Doctoris ac socii sorbonici, sacrarum hebraicarumque literarum professoris regii et in Regio Franciæ collegio Professorum regionum decani, Expositio adversus thesim claromontanam habita 2^o mensis julii 1663, Publicis in comitis. In-4^o.

4. Arch. de l'Emp., X 2534, fol. 1.

Au reste on conçoit que les ultramontains veuillent donner le change sur cette affaire fort embarrassante pour leurs doctrines. On a beau faire remarquer que les papes en tant que pontifes n'ont pas contre-signé ni promulgué les décisions des congrégations de l'index et de l'inquisition, et que « la divine » Providence n'a pas permis » que comme pontifes ils déclarassent hérétique ce que comme hommes ils tenaient pour tel. Si la distinction est légalement incontestable, moralement elle nous semble insoutenable. Le pape doutait donc comme pontife de ce qu'il tenait pour certain comme homme ? Et il persécutait odieusement un grand homme pour une doctrine qu'il n'osait pas qualifier d'hérétique *ex cathedra*, « parce qu'il n'en était pas sûr » (p. 151) ? Si l'on soutient, comme les jésuites le faisaient dire au jeune Lamoignon, que les décisions des congrégations romaines indiquaient les tendances de l'Église et montraient le chemin qu'il fallait suivre, il en résulte que l'Église tendait alors à l'erreur en matière de foi et indiquait un chemin qui éloignait de la vérité. Au point de vue catholique, je ne vois qu'un moyen de sortir de ces difficultés : c'est d'admettre avec Bossuet ¹ que le pape et le clergé de Rome peuvent se tromper en matière de foi, mais sans l'obstination qui fait le caractère propre de l'hérésie.

La partie où M. M. traite de la méthode scientifique de Galilée laisse peut-être plus de prise aux objections que la biographie. M. M. n'a-t-il pas exagéré la valeur des travaux astronomiques de Galilée, qu'il a du reste très-bien exposés ² ? On ne peut s'empêcher d'être frappé du témoignage de Lagrange, qui, dans sa *Mécanique analytique* (I, p. 207, éd. Bertrand), après avoir dit que Galilée a fondé la dynamique en déterminant les lois de l'accélération des corps pesants et le mouvement des projectiles, ajoute : « Cette découverte... ne procura pas à » Galilée de son vivant autant de célébrité que celles qu'il avait faites dans le » ciel ; mais elle fait aujourd'hui la partie la plus solide et la plus réelle de la » gloire de ce grand homme. Les découvertes des satellites de Jupiter, des » phases de Vénus ne demandaient que des télescopes et de l'assiduité ; mais il » fallait un génie extraordinaire pour démêler les lois de la nature dans des » phénomènes que l'on avait toujours sous les yeux, mais dont l'explication avait » néanmoins échappé aux recherches des philosophes ³. » M. M. devait discuter ce jugement, en supposant qu'il ne l'admit pas. J'aurais voulu des développements plus étendus sur les travaux de Galilée relatifs à la pesanteur. Il y a à ce sujet certaines erreurs communément répandues sur l'expérience faite du haut du clocher de Pise, sur celle du plan incliné, sur la pesanteur de l'air ⁴ : M. M. ne

1. *Defensio declarationis*, X, 14. Voir *Histoire littéraire de Fénelon*, par M. *** (Gosselin), 1843, p. 379.

2. Il y a profit à le lire même après la remarquable notice de M. J. Bertrand dans ses *fondateurs de l'astronomie moderne*.

3. Montucla avait déjà dit la même chose presque dans les mêmes termes. Voir *Histoire des mathématiques*, II, 260 (1^{re} éd.).

4. Galilée n'a pas fait tomber du haut du clocher de Pise des corps de *densités différentes*, mais des corps de même matière et de *poids* différents (voir la biographie de Galilée par Viviani). Il fallait prouver aux péripatéticiens que la vitesse de la chute des corps n'est pas proportionnelle à leurs poids (M. M. dit à tort (p. 303) à *leurs masses*, comme on peut le voir dans *Aristote de Cælo*, IV, 2, 309 b 12). Stevin a établi de son côté la même conclusion par une expérience analogue (voir ses *Œuvres*, traduites par Albert

les partage pas il est vrai, mais il aurait pu les rectifier. La manière dont Galilée a conçu l'hypothèse du mouvement uniformément accéléré était digne de remarque ¹. Je ne sais pourquoi M. M. n'a pas traité en détail des recherches de Galilée sur les corps flottants. Elles sont pourtant plus propres que toutes les généralités à donner une idée exacte et précise de sa méthode. La méthode d'expérimentation et d'observation est une sorte d'art qui est pratiquée très-différemment suivant le caractère particulier des savants et l'objet de leurs recherches. Ainsi Kepler, Galilée, Huyghens et Newton ont tous les quatre employé l'observation et le raisonnement mathématique, mais avec des différences notables que l'analyse détaillée de leurs travaux peut seule faire connaître.

M. M. reproche (p. 285) à Bacon de n'avoir pas profité des travaux de Galilée et d'avoir laissé de côté une partie essentielle de sa méthode, l'emploi des mathématiques en physique; mais Galilée et Bacon se sont formé leurs idées indépendamment l'un de l'autre et ils n'ont pas envisagé la physique au même point de vue. Bacon a eu surtout en vue ce qu'on a appelé plus tard la physique expérimentale, et Galilée la physique mathématique. Ce sont deux méthodes différentes sans être absolument séparables et qui ont chacune leur légitimité suivant l'état de la science. L'emploi des mathématiques peut être prématuré en certaines questions; ainsi Galilée avait peut-être tort de reprocher à Gilbert ² de n'avoir pas employé les mathématiques dans ses recherches sur le magnétisme; et lui-même avait eu raison d'étudier mathématiquement les lois de la pesanteur. Les mérites de Bacon ont été du reste trop rabaisés de notre temps après avoir été exagérés au XVIII^e siècle ³.

Il semble inutile de comparer les doctrines de Galilée au positivisme. Galilée ne pouvait même soupçonner le débat qui s'agite aujourd'hui entre le positivisme et la philosophie. Ce qui est certain, c'est que comme presque tous, pour ne pas dire tous, les savants et les philosophes du XVII^e siècle, Galilée était religieux. Au XVIII^e siècle le vent avait changé; Galilée aurait pu être sceptique ou athée comme d'Alembert, Lagrange et Laplace. Je soupçonne d'ailleurs que Galilée avait peu étudié la philosophie en dehors des parties d'Aristote qui se rapportaient directement à l'objet de ses recherches, comme le traité *du ciel*. Quand il ne

Girard, p. 501). — Le plan incliné dont se servait Galilée était une barre en bois où était pratiquée une rainure le long de laquelle descendait une boule de métal; il appréciait le temps en pesant la quantité d'eau qui s'écoulait. Voir dans ses œuvres (éd. Alberi), XIII, 172. — Galilée disait que l'air ne pèse pas dans l'air, parce qu'une outre gonflée pèse autant que dégonflée (Œuvres, XII, p. 530). Il admettait (comme on l'avait déjà dit du temps de Simplicius) que de l'air condensé dans un ballon pèse plus que de l'air non condensé. Voir dans ses Œuvres, XIII, pp. 80-81.

1. Voir dans ses Œuvres, XIII, 154.

2. Œuvres, I, 439.

3. Huyghens paraît faire cas de Bacon; car il écrit à Leibnitz (16 novembre 1691, dans *Christiani Hugenii exercitationes mathematicæ et philosophicæ*, ed. P. J. Uyenbroek, 1833, p. 108) : « Cette étude (de la géométrie et des nombres) ne doit pas nous empêcher de travailler à la physique pour laquelle je crois que nous avons assez et plus de géométrie qu'il n'est besoin; mais il faudrait raisonner avec méthode sur les expériences et en amasser de nouvelles, à peu près suivant le projet de Verulamius. » Voir encore dans le même recueil la réponse de Leibnitz (p. 117) et la réplique de Huyghens (p. 120).

faisait pas de la physique ou de l'astronomie, il lisait, ce semble, l'Arioste beaucoup plus que Platon et qu'Aristote. Il a pourtant soutenu en philosophie une opinion remarquable dont M. M. aurait dû parler. Revenant à la théorie de l'école atomistique, avant Descartes et Locke, il affirme que les odeurs, les couleurs, les saveurs, les sons, le froid, le chaud, etc., en un mot les qualités sensibles n'existent qu'en nous, et qu'en dehors de nous il n'y a que figure et mouvement¹.

S'il est difficile de prévoir ce que Galilée aurait pu penser du positivisme, on ne saurait non plus déterminer ce qu'il aurait pensé de la découverte astronomique de Newton. M. M. croit (p. 348) qu'il « se serait bien gardé de la rejeter, » comme l'a fait Leibnitz. Cela me semble fort douteux. Galilée a évidemment méconnu l'importance des lois de Kepler; il n'a pas compris en hydrostatique le principe de l'égalité de pression en tout sens, ni bien interprété les expériences par lesquelles Stévin l'avait établi. Les grands esprits sont moins capables que les bons esprits de comprendre et d'accepter les découvertes d'autrui; ils sont trop préoccupés de leurs propres idées. Descartes n'a pas compris la théorie de la pesanteur établie par Galilée et a porté sur le chef-d'œuvre de Galilée, les dialogues des sciences nouvelles, le jugement le plus injuste². Huyghens, qui avait l'esprit beaucoup plus sûr que Descartes et Leibnitz, Huyghens, dont les recherches ont préparé immédiatement la grande découverte de Newton, l'a appréciée en ces termes³: « Pour ce qui est de la cause du reflux que donne » M. Newton, je ne m'en contente nullement, ni de toutes les autres théories » qu'il bâtit sur son principe d'attraction, qui me paroist absurde, ainsi que je » l'ay desja temoigné dans l'addition du discours de la pesanteur⁴. Et je me suis » souvent étonné comment il s'est pu donner la peine de faire tant de recherches » et de calculs difficiles, qui n'ont pour fondement que ce même principe. » Il ne me parait pas probable que Galilée eût jugé très-différemment.

En résumé on peut reprocher à M. Th. Henri Martin des omissions plutôt que des erreurs. Tout en n'étant pas de son avis sur certains points, on doit rendre une pleine justice à l'étendue et à l'exactitude de son érudition, à la droiture de son esprit, et on ne peut s'empêcher de ressentir une profonde estime pour la loyauté incorruptible, pour l'amour passionné de la vérité qui respirent dans tout l'ouvrage.

Charles THUROT.

190. — **Mémoires de Félix Platter**, médecin bâlois. Genève, imprimerie de J.-G. Fick, 1866. In-8°, xv-147 p.

« Pendant près de deux siècles le nom de Platter se lit à chaque page des » annales scolaires de Bâle. » Les deux plus célèbres membres de la famille sont

1. Voir Œuvres, IV, 333.

2. Lettre à Mersenne (*Œuvres*, éd. Cousin, VII, 434) : « Sans avoir considéré les » premières causes de la nature, il a seulement cherché les raisons de quelques effets particuliers, et ainsi il a bâti sans fondement. »

3. Christiani Hugonii *exercitationes*, lettre à Leibnitz du 18 novembre 1690, p. 41.

4. Voir Huyghens, *Opera reliqua*, II, 116 et suiv. Il y témoigne plus d'estime pour Newton qu'ici.

Thomas Platter, l'imprimeur de Calvin, et son fils, l'auteur des *Mémoires* que nous annonçons, médecin dont les ouvrages firent longtemps autorité et que de Thou et Montaigne visitèrent (ils nous l'ont raconté tous deux) en passant par Bâle. Il avait écrit en allemand, vers la fin de sa vie, une sorte de recueil de souvenirs, qu'a publiés M. Fechter et que M. Édouard Fick vient de traduire, en y ajoutant des fragments inédits. La traduction est faite dans un fort bon style, très-fidèle à la couleur du temps (p. 42, Chambéry doit être une erreur; p. 47, *navrant*, l. *naveaux*) et précédée d'une préface judicieuse et accompagnée d'intéressantes notes. On doit une véritable reconnaissance au traducteur pour avoir mis à la portée du public français ce livre charmant et rempli de détails de mœurs des plus curieux. Platter raconte sa vie avec une naïveté et un pittoresque qui rappellent les vieilles gravures sur bois de l'ancienne école allemande. On se croit transporté dans ce monde si original du xvi^e siècle protestant, savant et bourgeois. Tout ce qui concerne les usages, les idées répandues, la religion, la science, est du plus haut intérêt. A côté de traits touchants et gracieux, on voit apparaître çà et là une sévérité étrange et inconsciente. Platter, qui s'indigne des supplices d'hérétiques qu'il a vus en pays catholique, trouve fort naturelles des rigueurs pareilles exercées à Bâle contre les dissidents (voyez entre autres le chapitre sur Jean Joris). Il décrit avec une certaine complaisance d'horribles tortures dont il fut témoin. — La partie de ses mémoires qui offre le plus d'intérêt pour nous est celle qui raconte son séjour à Montpellier, où il étudia sous Rondelet, Saporta, etc. Voici une citation, entre vingt autres, qui donnera idée des mœurs universitaires du temps, bien différentes de celles d'aujourd'hui : « En ce temps s'éleva un tumulte. Les étudiants reprochaient aux professeurs » de ne pas donner leurs cours. Ils s'assemblèrent, firent en armes la tournée » des *collegia*, et ceux qu'ils y trouvoient écoutant une leçon, ils les invitoient à » sortir pour se joindre à la troupe. C'est ainsi que Hœchstetter vint me quérir » au cours de Saporta; je ne me souciois guère d'offenser ce professeur, mais » Hœchstetter n'en voulut pas démordre et force me fut de m'acheminer, avec » une foule énorme d'étudiants de toutes les nations, vers la maison du Parle- » ment. Là, notre *procurator* se plaignit en notre nom de la négligence des *doc- » tores* et demanda le rétablissement de l'ancien usage en vertu duquel deux » *procuratores*, nommés par les étudiants, étoient investis du droit de retenir » leurs *stipendia* aux professeurs qui ne donnoient pas leurs cours. Les *doctores* » répliquèrent par la bouche d'un *procurator*; néanmoins, il fut fait droit à » notre requête et le tumulte s'apaisa » (p. 56-7). Que dirait-on aujourd'hui d'étudiants nommant des délégués pour retenir leur traitement aux professeurs qui ne s'acquittent pas bien de leur devoir ?

En somme, nous avons lu peu de livres aussi attrayants à tous égards que les *Mémoires de Félix Platter*. Ajoutons que la traduction est admirablement imprimée, comme tout ce qui sort des presses de M. Fick. En tête il a placé un curieux portrait de son héros, d'après celui qui est dans l'*Aula* de l'Université de Bâle.

191. — **Vies des poètes agenais** (Antoine de la Pujade — Guillaume du Sable), par Guillaume Colletet, publiées d'après les manuscrits du Louvre, par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE (Extrait des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen). Agen, Noubel, 1868. In-8°, 48 p.

M. Tamizey de Larroque profite aujourd'hui de Colletet pour tirer de l'oubli deux poètes agenais profondément inconnus, Antoine de la Pujade (1556 = ?) et Guillaume du Sable (v. 1535 = v. 1615). Ce n'est pas leur talent, il faut le reconnaître, qui leur aurait mérité cet honneur, mais, comme le dit fort bien l'éditeur, « il faut leur savoir gré des renseignements que l'érudition, soit pour l'histoire littéraire, soit même pour l'histoire générale, peut retirer de leurs confidences rimées, et les plus sévères eux-mêmes conviendront qu'à ce point de vue leurs livres ne ressemblent pas mal à ces torrents dont l'eau trouble roule de temps en temps des paillettes d'or. »

Ces *paillettes*, M. T. de L. les a triées avec soin et rassemblées à la fin de chacune des deux notices de Colletet, dans un commentaire plus long que la notice elle-même (sans parler des nombreuses notes au bas du texte). Inutile de dire à nos lecteurs que ce commentaire est aussi agréable qu'instructif. Le laborieux érudit a pris la peine de lire consciencieusement les œuvres de ses deux poètes de manière à dispenser de la reprendre après lui. Non-seulement il leur a demandé les renseignements historiques ou littéraires qu'ils pouvaient donner, mais il a su choisir et offrir au lecteur les quelques vers passables qu'il a découverts dans leurs fatras. M. T. de L. a donné là un excellent supplément à son précédent recueil des *Vies des poètes gascons* (*Rev. crit.* 1866, t. II, art. 190); je souhaite qu'il ne s'arrête pas en si bon chemin. — Je ne relève dans cette brochure quelques vétilles que pour être agréable au plus consciencieux des travailleurs. P. 9, l. 13, *Garumna* n'est pas du masculin, je pense, il faut donc lire *mæstam* au lieu de *mæstum*. — Le *Dieu gard* que fit Marot à Charles-Quint ne doit pas s'entendre des psaumes qu'il lui a offerts, mais des vers qu'il lui adressa à son passage en France, et qui commencent ainsi : *Si la faveur du ciel à ton passage En France fait de grands biens un présage*. — P. 39, G. du Sable dit d'un baiser : *Car c'estoit le fusil de ma cuisante braise*. M. T. de L. explique à tort ce mauvais vers en prenant le mot *fusil* dans le sens moderne, qu'il n'a que depuis le XVII^e siècle; le *fusil* est le morceau d'acier avec lequel on battait le briquet et on allumait le feu; quand on remplaça dans le mousquet la mèche par une pierre (que nous appelons encore *pierre à fusil*), l'arme prit le nom de *mousquet à fusil*, puis simplement de *fusil*. Pour la métaphore, cf. Ronsard : *Maudit amour, fusil de toute rage*, cité dans Littré, s. v. *fusil*, où *fusil* est ici rendu assez inexactement par *brandon*. — P. 42, M. T. de L. donne raison à M. Georges Gandy qui a restreint à mille environ le nombre des victimes de la Saint-Barthélemy (v. là-dessus *Rev. crit.* 1867, t. I, p. 21). — P. 45, n. 3, au lieu de *jeune fille*, il faut *jeune femme*, comme le prouvent les vers cités; M. T. de L. sait mieux que personne qu'au XVI^e siècle le nom de *mademoiselle* se donnait souvent aux femmes mariées. — P. 46, v. 4, lisez *belle*, la seconde fois, au lieu de *belles*; v. 5, au lieu de *laisser*, il faut sans doute lire *lassez*. La correction typographique laisse en général quelque peu à désirer. G. P.

192. — **Molière et la Comédie italienne**, par Louis MOLAND. Ouvrage illustré de vingt vignettes, représentant les principaux types du théâtre italien. Paris, Didier, 1867. In-12, xi-378 p. — Prix : 4 fr.

M. Moland s'est acquis une juste réputation par son édition de Molière, la meilleure assurément qui ait encore été donnée. Le volume que nous annonçons tardivement est le fruit des recherches faites par l'éditeur de Molière dans l'ancienne littérature dramatique de l'Italie. Le livre se ressent un peu de cette origine pour ainsi dire accidentelle; il est décousu et manque de plan : on ne sait jamais au juste si l'auteur commente encore Molière ou étudie le théâtre italien pour lui-même. Mais à part ce défaut, le nouveau livre de M. M. est intéressant, plein de détails curieux, bien pensé et bien écrit. L'étude de la *Commedia dell' arte* suggère à l'auteur quelques observations fines, sur lesquelles on pourrait faire de longues réflexions : « Cette forme de la comédie, dit-il (p. 30), » est évidemment le dernier mot de l'art dramatique. La distinction de l'auteur et » du déclamateur est un procédé imparfait, qui n'a d'autre raison d'exister que » l'insuffisance de la nature humaine. L'idéal est celui que chercha à réaliser la » *Commedia dell' arte*, en réunissant dans la même personne le poète et celui qui » se charge de faire vivre sa fiction. » Les passages de ce genre, qui font voir dans M. M. autre chose qu'un compilateur, ne sont pas rares dans le volume.

Les diverses troupes italiennes qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, ont joué à Paris, sont l'objet principal des études de l'auteur. Il commence par les *Gelosi*¹, venus en France pour la première fois en 1576, et termine en 1697, année où Louis XIV ferma le théâtre italien, devenu presque, comme le dit M. M., un simple *théâtre de genre* français². M. M. dit quelques mots des principaux acteurs de chaque troupe, énumère, et, quand il y a lieu, analyse leurs pièces principales, décrit leur manière de jouer et de mettre en scène, et signale au passage les points de contact avec le théâtre français et spécialement celui de Molière. On désirerait parfois des détails plus précis, des dates plus rigoureuses, des faits moins *choisis*; d'autre part les pages de la *conclusion*, où l'auteur cherche à établir ce que Molière doit aux Italiens, ne me paraissent pas tout à fait suffisantes. Ce ne sont là que des critiques légères, et nous n'en recommandons pas moins vivement, à tous ceux qu'intéresse Molière et la littérature française, la lecture de cet utile et agréable ouvrage.

P. IX, en disant que « Truffaldin, le zanni vénitien, n'eut son succès que

1. Je profite de l'occasion pour rectifier une erreur que j'ai commise à propos de ces *Gelosi*. J'ai reproché à M. Lenient d'avoir pris ce mot, qui est le titre d'une comédie de Larrivey, pour le nom d'une troupe italienne (*Rev. crit.*, 1867, t. I, p. 46); c'était moi qui me trompais complètement; j'en fais mes excuses à l'auteur de *la Satire au XVI^e siècle* et aux lecteurs de la *Revue*.

2. Il ne faudrait pas toutefois prendre cette expression au pied de la lettre. Les *Italiens* différaient des *Français* : 1^o en ce qu'une partie de leurs pièces était improvisée (mais, comme le fait remarquer M. M., cette partie alla en se restreignant de plus en plus); 2^o en ce qu'ils continuaient à employer des *types* (costumes, masques, façons de parler, etc.), toujours les mêmes, qui reparaissaient dans les rôles les plus différents. Nous n'avons actuellement quelque chose d'analogue que dans la pantomime, où Pierrot reste toujours le même, quel que soit le rôle qu'il remplit. Molière a-t-il employé ce procédé? C'est ce dont je dis un mot plus loin.

» plus tard, » M. M. semble oublier que Molière a placé ce masque dans *l'Étourdi*. — P. 78, M. M. donne comme « des vers latins composés à la louange » d'Isabella Andreini deux mots qui ne peuvent entrer dans un hexamètre, plus un vers qui est d'Ennius, bien qu'un peu altéré. — P. 170, M. M. ne parle pas, à propos d'Aurelia (Brigida Bianchi) d'un petit recueil de vers publiés par elle (elle se nomme Aurelia Fedeli) en 1666 sous le titre de *Rifiuti di Pindo* (dédiés au roi), médiocres du reste, mais assez curieux pour le nom des personnages auxquels sont adressées plusieurs pièces; ainsi quelques vers à Molière (p. 83) prouvent que les rapports les plus amicaux existaient entre les deux troupes. — P. 193, la méditation comique d'Arlequin se retrouve à peu près textuellement dans un *rhyme* encore aujourd'hui populaire en Angleterre (voy. *Halliwel, the Nursery rhymes of England*, 6^e éd., p. 310). — Je ne puis partager l'opinion de M. M. sur les rapports qu'il découvre entre *l'Hypocrite* de l'Arétin et le *Tartuffe*. Il n'y a, à mon avis, aucune raison de supposer que Molière ait jamais lu cette comédie. — P. 252, M. M. s'étonne et doute même que Molière ait joué le rôle de Mascarille, dans les *Précieuses*, en masque; mais il me semble que le comique du rôle est là en grande partie. Mascarille était un type et un masque, et son travestissement en marquis divertissait singulièrement le public; c'est sans doute la raison qui a fait donner par Molière le nom de Mascarille à un rôle qui d'ailleurs ne ressemble pas au rôle habituel du personnage. Il en est de même de Jodelet : ce type reparaisait, toujours le même, dans un grand nombre de pièces du temps; Molière le prit à son tour dans les *Précieuses*; Jodelet ne portait pas de masque, mais il avait le visage complètement enfariné, suivant l'ancienne tradition des farceurs français; de là le mot de Mascarille, qui, si on n'admet pas cette explication, perd tout son sel : « Ne vous étonnez pas, mesdames, de voir le vicomte » de la sorte; il ne fait que sortir d'une maladie qui lui a rendu le visage pâle » comme vous le voyez ¹. » Si on la résout, pour les *Précieuses*, dans le sens que j'indique, la question se pose nécessairement pour toutes les autres pièces de Molière où il a employé des types italiens; c'est un des points sur lesquels on s'attendrait à trouver dans le livre de M. M. des renseignements qui font défaut. — La facétie attribuée à Mezzetin à la p. 375 a été mise sur le compte de gens sans nombre, et remonte, si je ne me trompe, jusqu'à l'antiquité.

G. P.

193. — **Neue Studien** von Karl FRENZEL. Berlin, Dümmler, 1868. In-8°, 369 p. — Prix : 6 fr. 75.

Le nouveau volume du brillant feuilletoniste de la *Gazette nationale* sort un peu du cadre de cette *Revue*, qui ne se propose de rendre compte que des travaux scientifiques. C'est un recueil d'*Essais* qui ont paru dans des périodiques et que l'auteur recueille ici. Cette manière de faire qui prévaut de plus en plus, a ses avantages et ses désavantages; elle est plus ou moins justifiée selon la nature des articles réunis. Il y a des sujets qui ne comportent pas un grand dé-

¹ M. M., dans son édition, a, d'ailleurs, compris ainsi cette plaisanterie.

veloppement et qui cependant nécessitent beaucoup de recherches; il est bon que ces *opuscules* ne se perdent pas avec les feuilles volantes où ils ont paru d'abord. D'autres sont de courtes professions de principes ou exposés de théories qui font époque et qui sont le fruit de longues méditations; on est bien aise de savoir où les trouver; d'autres encore sont de petites œuvres littéraires, des portraits ou des tableaux, qu'il est agréable d'avoir réunis sous la main, comme un recueil de poésies. D'ailleurs le public d'aujourd'hui est pressé; il n'aime pas les livres de longue haleine; pourqu'oi ne donnerait-on pas cette forme de morceaux détachés qu'il est libre de laisser et de reprendre, même à des sujets qui ont une certaine unité et qu'autrefois on eût publiés sans division en livres et chapitres, parfois même sans alinéa, en Allemagne au moins? Le grand malheur de nous donner vingt pièces d'un franc au lieu d'un Napoléon, pourvu qu'on nous donne bien nos vingt francs! Il y a cependant des inconvénients à ce système: il déshabitude le public des lectures suivies et partant de l'attention suivie, laquelle est une force; il entraîne les auteurs à se mettre au niveau du public qui a les primeurs de ses travaux, c'est-à-dire du public des lecteurs de revues et de feuilletons; enfin il les conduit facilement à ne pas se concentrer sur un sujet et à perdre de leur force en éparpillant leur attention. Il ne faudrait d'ailleurs pas abuser de cette habitude: le plus grand nombre des articles de journaux ne vise que le moment; et il n'y a aucun intérêt à les conserver; bien plus il y a inconvénient. Combien ne fait-on aujourd'hui de comptes-rendus: ils ne devraient avoir d'autre but que d'indiquer au lecteur ce qu'il peut s'attendre à trouver dans un volume; mais dans le fait ils ont la prétention, nullement justifiée, de remplacer le volume, et pour effet de donner au lecteur un demi-savoir à la place du savoir complet. Ce dernier genre était resté inconnu jusqu'ici à l'Allemagne, il commence à s'y glisser, depuis quelque temps, ainsi que le prouve, entre autres, le présent volume. Cela devait être du jour où le souci de la forme littéraire s'éveillait au-delà du Rhin, et dès que la haute culture de l'esprit cessait d'être le privilège des savants de métier.

Les *Nouvelles Études* de M. Frenzel sont très-remarquablement écrites. Le style en est on ne peut plus facile, coulant, clair, et cependant pittoresque, du meilleur goût, très-animé sans devenir oratoire, original sans bizarrerie. Je ne crois pas qu'en dehors de M. Treitschke, aucun Allemand ait écrit avec cette allure depuis Henri Heine. On voit que la préoccupation de la forme commence à faire irruption dans la critique allemande d'où elle était si complètement absente. Tel article (le dernier surtout, sur *la tâche de l'histoire*) rappelle même, par son style soutenu, les admirables études historiques de Schiller.

Le volume contient douze études d'étendue très-inégale, de valeur plus inégale encore. Les deux dernières occupent à elles seules beaucoup plus d'un tiers du volume entier. Ces deux chapitres sur les *époques de l'histoire allemande* et sur *la tâche de l'histoire*, ainsi que le I^{er} sur *le moderne dans l'art*, et le IV^e sur *le roman historique*, traitent d'ailleurs des sujets généraux, si je puis m'exprimer ainsi, et ne se rattachent point à des publications récentes ou à des hommes déterminés. On en comprend donc parfaitement la réimpression; on comprend aussi, à la rigueur,

que l'auteur ait donné une place à son étude sur les *lettres de Junius*, à celle sur les *précurseurs de Garibaldi*, à celle sur *Tacite et les Césars*; mais pourquoi mettre tant de soin à ravir à l'oubli des comptes-rendus des romans de Victor Hugo, de Spielhagen, des *Apôtres* de M. Renan, d'une biographie d'Edgar Poë, la description enfin des fresques de Kaulbach? C'est ici le cas de rappeler ce que je disais tout-à-l'heure du choix qu'il convient de faire entre les travaux qu'on fait bien de recueillir pour une seconde lecture ou une seconde génération, et ceux qui ont rempli leur but quand ils ont été parcourus à la table de déjeuner par le lecteur de journal.

Il n'y a d'ailleurs, — on l'a vu par le titre des têtes de chapitres que je viens de donner, — aucune unité en ce volume; aucun lien ne rattache ses diverses études qui s'attaquent à tous les temps et à tous les pays. Il y a pourtant une certaine unité, seulement elle n'est pas dans les sujets, elle est dans l'inspiration. L'idée assez juste qui revient sans cesse dans tous les douze chapitres, est la nécessité pour l'artiste et pour l'écrivain moderne de s'inspirer de la réalité, de l'histoire, de la vie publique et d'abandonner les sujets épuisés, la mythologie, l'histoire d'autrefois et tout ce qui a fait son temps. Cette idée est très-heureusement mise en lumière et appliquée à la peinture, où l'auteur oppose Kaulbach et ses sujets à ceux de Cornelius, au roman, à propos de Victor Hugo, de Spielhagen et d'Edgar Poë, à l'histoire enfin. J'avoue qu'en thèse générale je partage complètement le point de vue de l'auteur, qui me semble avoir un sentiment juste de la profonde transformation de la société moderne et qui me paraît juger la littérature et l'histoire sans parti pris, sans esprit de système surtout, chose rare en Allemagne jusqu'à ces derniers temps. Il n'a pas trop de théories, et ses aperçus sont neufs, frappants sans qu'ils visent à l'effet; un grand sentiment de la réalité et de ses droits qui cependant laisse subsister un idéalisme de bon aloi, plait et charme partout dans le volume.

Je n'entrerai pas dans le détail pour indiquer où je me sépare complètement de l'auteur qui, s'il est très-original par l'idée et par la façon de présenter ses idées, ne l'est nullement dans la recherche des faits. Aucun détail historique ou littéraire dans tout ce volume, qui ne soit connu de tout bachelier es-lettres un peu sûr de son programme; et la critique n'a rien à relever à cet égard. L'intérêt du livre consiste dans la façon neuve et vivante dont les faits connus sont présentés et groupés, ainsi que dans les conclusions que l'auteur en tire. En somme, c'est de la philosophie de l'histoire littéraire et politique, plutôt que cette histoire même.

Les trois articles les plus remarquables sont ceux sur les *époques de l'histoire allemande* (empire, réforme, révolution), sur *l'élément moderne dans l'Art* et sur les *tâches de l'histoire*. L'auteur me saura d'autant plus gré de les signaler que je me trouve en complet désaccord avec lui en tout ce qu'il dit notamment de l'histoire, qu'il me semble d'ailleurs confondre avec la philosophie de l'histoire, et où les préoccupations de l'histoire universelle lui font oublier l'histoire spéciale qui, espérons-le, n'est pas morte encore, ni comme art, ni comme science.

K. H.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38

— 19 Septembre —

1868

Sommaire : 194. HAUSRATH, l'Époque de Jésus. — 195. CLEMM, des Composés grecs. — 196. BARTHÉLEMY, Alesia. — 197. VOGEL, Études relatives à la restitution de l'ancienne traduction latine de la Bible. — 198. WESTWOOD, Miniatures et Ornaments des manuscrits irlandais. — 199. SICKEL, Actes des rois et empereurs carolingiens, t. II.

194. — **Neutestamentliche Zeitgeschichte.** Erster Theil : Die Zeit Jesu, von A. HAUSRATH, Prof. an der Universität Heidelberg. Heidelberg, 1868. In-8° de xvj et 450 pages. — Prix : 11 fr. 25.

Retrouver la figure historique du fondateur du christianisme au dessous des légendes de tous genres dont elle a été couverte de bonne heure, telle est la préoccupation la plus marquée de la théologie scientifique de notre temps. On en a pour preuve le nombre considérable d'écrits qui ont été publiés, depuis une dizaine d'années, sur la vie de Jésus. Pour atteindre ce but, on a entassé les combinaisons les unes sur les autres, on a dépensé des trésors d'érudition et d'imagination, on a tourné et retourné les textes dans tous les sens. Je ne voudrais pas dire que ces travaux aient été faits en pure perte, bien loin de là, mais on ne saurait se dissimuler que les résultats obtenus ne sont pas en proportion de la peine qu'on s'est donnée. Personne ne voudrait prétendre que la question soit vidée à la satisfaction des exigences historiques. Le sera-t-elle jamais ? Il est permis d'en douter. Autant il est facile de se faire une idée générale du véritable état des choses, autant on est embarrassé quand il s'agit d'aborder les faits de détail. Quoi qu'il en soit, il me paraît certain que la voie qu'a suivie M. Hausrath est la seule qui puisse, je n'oserais dire conduire à la solution définitive du problème, mais du moins en approcher d'aussi près qu'il est possible.

M. H. pense, non sans raison ce me semble, que pour rétablir l'histoire évangélique dans sa vérité historique, il convient de la considérer, non pas tant en elle-même et comme formant un ensemble de faits *sui generis*, sans rapport avec les autres faits contemporains, que comme une partie intégrante d'une histoire plus générale, c'est-à-dire de l'histoire du peuple juif à cette époque. Jésus a été sans doute le père d'une religion nouvelle, mais il n'en vécut pas moins dans les conditions communes à tous les hommes de son temps et de son pays. Il fut le sujet d'Antipax ; comme tous les juifs il paya l'impôt dû au temple ; il soutint avec les rabbins de longues et vives discussions ; en un mot il fut rattaché par des liens réels au milieu dans lequel il passa sa vie. Ces liens, brisés par la tradition, il faut les renouer si on veut replacer Jésus dans l'histoire d'où l'arrache également l'orthodoxie qui ne voit dans l'histoire évangélique qu'une série d'effets magiques, et l'interprétation mythique qui n'y voit que le beau rêve d'une génération postérieure.

En conséquence, M. H. a tracé le tableau de l'état du peuple d'Israël à l'époque où Jésus a vécu. Il y décrit successivement l'état de la Terre-Sainte, les institutions civiles et religieuses, principalement celles-ci, les trois partis religieux, c'est-à-dire les Sadducéens, les Pharisiens et les Esséniens, l'histoire des Hérodes, enfin les rapports historiques de la vie de Jésus avec cet ensemble de choses. Les différents faits qui peuvent jeter quelque jour soit sur le christianisme primitif, en général, soit sur la personne et l'enseignement de son fondateur, ont été recueillis avec beaucoup de soin dans les cinq premières parties. Les chapitres les plus intéressants et les plus curieux sous ce rapport se trouvent surtout dans la seconde et la quatrième. Je signalerai en particulier ceux qui traitent, dans la seconde partie, des docteurs de la Loi, des tendances du rabbinisme, de l'interprétation de l'Écriture, de la doctrine secrète et des applications qu'on en faisait, et dans la quatrième partie, celui qui est consacré à l'exposition de l'attente du Messie parmi les Juifs. Il faudrait feuilleter de nombreux ouvrages avant d'avoir réuni tous les renseignements que M. H. a groupés avec art. Sous ce rapport, ce volume peut être très-utile, et il le serait certainement à un plus haut degré, dans tous les cas, il serait d'un usage plus commode, s'il était accompagné d'une table analytique détaillée ou mieux d'un index convenablement développé.

La sixième partie est naturellement celle qui offrira le plus d'intérêt à la grande majorité des lecteurs. Elle est moins, à la vérité, une histoire qu'une vue en quelque sorte sommaire de la vie et de l'enseignement du fondateur du christianisme. Mais il n'y manque ni une idée essentielle de son enseignement ni un fait capital de sa vie. Les aperçus ingénieux y abondent et, ce qui vaut encore mieux, on y rencontre à chaque page des explications réellement frappantes de vérité, de nombreux passages des évangiles. Je citerai entre autres celle des paroles de Jésus sur Jean-Baptiste (p. 373-376), celle de l'annonce de sa mort prochaine (p. 428-430), tout le chapitre consacré à l'exposition de l'idée qu'il se faisait du royaume de Dieu, idée qui est le fond même de son enseignement et du christianisme.

Ce n'est pas sans doute que, même en se plaçant au point de vue de M. H., il n'y eût des réserves à faire sur plusieurs de ses explications. Il pourrait bien se faire, par exemple, que ce ne fût pas pour laisser à ses disciples le temps de se défaire de leurs préjugés juifs sur les temps messianiques, que Jésus ne se révéla à eux comme le Messie que fort tard. Il est également permis de douter que, quand il parle de son retour sur la terre, porté sur les nuages du ciel, il veuille annoncer tout simplement, en se servant d'une image empruntée à Daniel, l'action que sa doctrine exercerait sur les siècles suivants. Bien d'autres traits pourraient encore appeler la discussion. Mais ce ne sont là que des détails; il faut regarder à l'ensemble.

On ne peut méconnaître que dans le tableau que M. H. a tracé de la vie et de l'enseignement de Jésus, tout ne se déroule naturellement, dans les circonstances données dans lesquelles il a vécu. Il reste toutefois un point obscur, et ce point est capital. Comment Jésus en vint-il à avoir la conscience qu'il était

le Messie ? et surtout comment se fit-il de l'œuvre du Messie une idée complètement opposée à celle qu'en avaient les Juifs ? Je suis tout disposé à faire la part aux inspirations du génie éminent du fondateur du christianisme. Je veux bien croire que l'étude des écrits des prophètes qui avaient déjà spiritualisé le Mosaisme l'ait mis sur la voie. Il ne me paraît pas que cette question ait été suffisamment éclaircie par M. Hausrath, et cependant tout dépend de la solution qu'on en donne.

L'*Histoire du temps du Nouveau-Testament* n'en est pas moins un ouvrage des plus remarquables sous bien des rapports. Les personnes qui, dans notre pays, s'intéressent aux questions religieuses, le liront, j'en suis persuadé, avec autant d'intérêt que de profit. Peut-être la dernière partie n'en est pas traitée d'une main aussi ferme que la biographie de l'apôtre Paul, dont il a été rendu compte dans cette Revue (1867, n° 9). Mais on ne saurait oublier que M. Hausrath s'est trouvé ici en présence d'un sujet infiniment plus complexe et de difficultés bien autrement considérables.

Michel NICOLAS.

195. — **De compositis græcis quæ a verbis incipiunt.** Dissertatio inauguralis quam amplissimi philosophorum ordinis in Academia Ludoviciana consensu et auctoritate ad veniam legendi rite capessendum scripsit Vilelmus CLEMM Gissensis. Gissæ, 1867, apud J. Rickerum. In-8° de 172 p. — Prix : 3 fr. 25.

Cette dissertation, où M. Clemm traite de la formation et de la signification des mots composés grecs qui commencent par un verbe, se divise en deux livres. Dans le premier livre l'auteur énumère les différentes classes de cette espèce de mots, passe en revue les tentatives qui ont été faites pour en expliquer la formation et propose sa propre explication ; dans le second livre il traite de la signification de ces mots, montre qu'elle ne s'accorde pas avec certaines manières d'expliquer leur formation et explique lui-même la signification d'un certain nombre de mots.

L'énumération de ces composés est un travail fort utile qui paraît exécuté méthodiquement. Les essais de plusieurs savants pour en expliquer la formation sont, comme le démontre M. C., assez malheureux, et l'opinion à laquelle il s'arrête lui-même me paraît aussi plus vraisemblable que les autres. Il établit bien que des mots comme *λειπέθυμος, δεισιδαίμων* ne peuvent commencer ni par un nom ni par un participe ni par une flexion comme l'impératif et que le *σ*, dans des composés comme *έλκεσίπεπλος*, n'est pas un déterminatif. Il reconnaît avec raison le radical du présent dans des composés comme *λειπανδρία*, celui de l'aoriste second dans des mots comme *λιόγαμος* et celui de l'aoriste premier dans les composés où entre un *σ* comme *δυσίπνοος*. Il fait justement remarquer que ces radicaux ne peuvent signifier ici aucun rapport de temps, du moins aucun rapport de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité à l'acte de la parole ; et il rappelle fort à propos que la signification temporelle est souvent effacée dans toutes les formes de l'aoriste qui ne sont pas précédées de l'augment et qui dans l'usage ne se distinguent pas toujours, quant à la valeur, des formes correspondantes

du présent. Il est assurément difficile de dire pourquoi les orateurs disent toujours ἀνάγνωθι à l'aoriste et λέγε au présent, quand ils ordonnent de lire une pièce. M. C. traite aussi de la voyelle de liaison.

M. C. fait preuve d'un sentiment délicat de la langue dans la manière dont il interprète la signification de ces mots composés. Ses explications sont en général naturelles. Il distribue, au point de vue de la signification, ces mots en trois classes : 1° ceux où le verbe détermine avec plus de précision la signification du substantif, comme ἐρπάζανθα « acanthus humi repens; » M. C. range dans cette classe les adjectifs en ῆς composés avec φιλ., comme φιλομαθῆς, qu'il traduit par « libenter discens; » ce qui me paraît peu vraisemblable. Le sens de « amans » est trop constamment attaché à la racine φιλ dans les composés où elle est placée la première pour que φιλομαθῆς ne signifie pas « amans discere; » 2° ceux où le verbe régit le substantif placé avant ou après, comme εακέθυμος et θυμοδακῆς; 3° ceux qui ont le sens possessif, comme τλήθυμος « patientem animum « habens. »

Ch. T.

196. — **Alesia**, son véritable emplacement, par A. DE BARTHÉLEMY (Extrait de la Revue des Questions historiques). Paris, Palmé, 1867. Gr. in-8°, 67 pages.

Jusqu'en 1856, Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) passait sans contestation pour être l'ancienne Alesia. A cette époque M. Delacroix, architecte à Besançon, réclama cet honneur pour Alaise, localité jusqu'alors tout à fait obscure, située dans les gorges du Jura, à 25 kilom. sud de Besançon. Depuis, la position d'Alesia est devenue une pomme de discorde entre les sociétés historiques et archéologiques de la Bourgogne et de la Franche-Comté, qui croyaient la gloire de leur pays engagée dans la question. Si d'une part les droits traditionnels de la Bourgogne à la possession d'Alesia étaient ainsi ébranlés, de l'autre, la querelle suscita de nouvelles compétitions. M. Gravot voulait retrouver la ville des Mandubiens à Chalex, près d'Izernore (Ain), tandis que M. Fivel la cherchait sur le plateau de la Crusille, près de Novalaise, en Savoie.

M. Anatole de Barthélemy a entrepris de trancher la question d'une manière définitive en examinant, à un point de vue tout à fait objectif, les arguments mis en avant dans un sens ou dans l'autre. Son mémoire se divise en trois parties. La première donne *in extenso*, dans leur suite chronologique tous les textes d'auteurs grecs et latins relatifs à Alesia, en commençant par César jusqu'à la *Vita S. Amatoris* de Saint-Étienne (vers la fin du vi^e siècle); ensuite le texte d'une charte de l'empereur Lothaire de 838; enfin des passages de la *Vita S. Germani* du moine Héric (milieu du ix^e siècle), de la *Vita Caesaris* anonyme et de la traduction, vulgairement attribuée à Maximus Planudes, des commentaires de César sur la guerre des Gaules.

La seconde partie (depuis la page 42) énumère d'abord les diverses opinions sur la position d'Alesia, réfute en peu de mots les opinions de MM. Gravot et Fivel et discute les prétentions d'Alise-Sainte-Reine et d'Alaise.

En ce qui concerne la position du pays des Mandubiens M. de B. constate

que les sources ne nous fournissent aucun renseignement précis ; il inclinerait à croire, vu la disparition du nom des Mandubiens après Strabon, que leur territoire a été morcelé au profit des peuplades voisines. Il émet l'avis que l'archiprêtre de Réome ou de Moutiers-Saint-Jean, qui formait un angle de l'ancien diocèse de Langres, était une partie annexée par les Lingons du pays des Mandubiens, qui aurait compris en outre l'Avallonois, l'Auxois et le Duesmois. — Il préjuge ainsi, avant d'avoir donné aucune preuve, le résultat de son travail, qui établit qu'Alise-Sainte-Reine, sur le Mont-Auxois, est bien l'oppidum des Mandubiens.

A partir de la page 48, M. de B. critique les différentes traductions du passage où César raconte sa marche après sa réunion avec Labienus, traductions que chacun arrangeait à sa guise suivant la thèse qu'il se proposait de soutenir : *Cum Casar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium provinciæ ferre posset* (B. G. VII, 66, 2). Le point capital, et en ceci nous sommes pleinement d'accord avec M. de B., est que les mots : *cum in Sequanos iter faceret*, suivant les lois rigoureuses de la grammaire, ne peuvent se rapporter qu'à la marche vers le territoire des Séquanes, au moment où César était par conséquent encore sur le territoire des Lingons, et nullement à l'entrée dans le pays des Séquanes. Une autre question décisive pour déterminer la situation d'Alesia, est celle de la direction dans laquelle marchait César et de la place où eut lieu le combat de cavalerie après lequel Vercingétorix se retira à Alesia. Mais c'est là précisément que nous trouvons la discussion de M. de B. un peu superficielle. Pour lui, il s'agit simplement de savoir si « le combat de cavalerie » fut livré à l'est ou à l'ouest de l'Auxois. En face de l'hypothèse de MM. Delacroix et Quicherat qui placent ce combat entre la Saône et l'Ognon, près du mont Colombin, il trouve « beaucoup plus admissible » l'opinion du général Creuly, que ce combat eut lieu à l'ouest du mont Auxois, mais ce qu'il ajoute pour appuyer cette opinion n'est qu'une paraphrase des paroles de César, ce n'est nullement une réfutation de l'hypothèse contraire, ni une démonstration de la nécessité qu'il y aurait à placer le combat près du mont Auxois. Or, à notre avis, cette démonstration n'est pas difficile.

César avait rejoint Labienus au sud ou au sud-est de Sens et il attendait au même endroit, qui se trouvait à la frontière des Lingons, peuplade amie, l'arrivée des renforts en cavalerie et en infanterie légère qui devaient venir de Germanie. Dès que ces renforts sont arrivés l'armée romaine commence à opérer sa retraite de la Gaule insurgée. La route directe vers la province eût conduit par le centre du pays des Eduens et par Bibracte ; c'est ici que Vercingétorix avait concentré les forces gauloises. Ainsi César ne pouvait faire de détour que vers l'est et chercher d'abord à gagner le pays des Séquanes, pour, de là, rétablir ses communications avec la province. En venant de Sens — César pouvait avoir campé à l'est ou au sud de cette ville — le chemin le plus court pour gagner la Saône et le pays des Séquanes passait par le pays des Lingons, près du mont Auxois et par Dijon. Au lieu de choisir cette route *per MEDIOS Lingonum fines* César passe *per EXTREMOS Lingonum fines*, c'est-à-dire par le nord du pays des Lingons¹.

1. M. de B. suit l'opinion erronée, mais assez généralement répandue d'après laquelle

Pourquoi ce détour, cette marche en demi-cercle traversant peut-être Bar-sur-Aube et Langres ? Évidemment parce que le chemin direct était intercepté par les Gaulois. Si César décrit cette grande courbe par les sources de l'Armançon et de la Seine, courbe dont le centre est le mont Auxois, on peut en conclure avec une certitude mathématique que Vercingétorix devait avoir pris position précisément autour du mont Auxois. Si donc pendant que César est en marche, il y a un combat de cavalerie, et si, après avoir été défait, Vercingétorix se retire dans la ville fortifiée d'Alesia, où se trouvaient déjà des vivres pour 80,000 hommes et pour trente jours, il est bien évident qu'il se retire en cet endroit parce que c'était de là qu'il était parti, et qu'on ne peut chercher cet Alesia que sur le mont Auxois¹.

Après cette démonstration qui s'appuie sur l'interprétation rigoureuse du texte

les mots *extremi fines* désigneraient « les frontières méridionales, » tandis qu'au point de vue romain *extremus* signifie toujours le point le plus éloigné de Rome, dans le cas présent par conséquent le plus septentrional (voy. p. ex. *B. G.* I, 6, 3 : *Extremum oppidum Allobrogum est, proximumque Helvetiorum finibus Genava*; I, 10, 5 : *Ocetum quod est ceterioris provincie extremum*; II, 5, 4 : *Flumen Axona quod est in extremis Remorum finibus*. De même Tite Live appelle toujours *extremi fines* la partie d'un pays la plus éloignée de Rome (voy. VI, 31, 7; XXXIII, 37, 5; XXXV, 4, 1; XLV, 29, 14). Napoléon III dont M. de B. eût pu du reste suivre l'exposé de préférence à celui du général Creuly, fait marcher César depuis Joigny par Tonnerre, Tanlay, Glanel, etc. jusqu'à Dancevoir, par la route désignée plus tard encore sous le nom de *route de César*; mais ce chemin traverse le milieu du pays des Lingons et répondrait difficilement à l'indication des commentaires : *per extremos Lingonum fines*. Or on sait que le nom de « route de César » prouve fort peu de chose, car il a été appliqué à un grand nombre de voies romaines construites sous les empereurs et de beaucoup plus récentes que l'époque de César.

1. Nous sommes en désaccord avec l'auteur de l'*Histoire de César* sur la marche suivie par le consul romain, mais nous partageons pleinement son avis lorsqu'il place la bataille de cavalerie au sud de Langres, près de la Vingeanne. Vercingétorix donc, parti du mont Auxois, vint surprendre la marche de César par le flanc droit et suivit une direction perpendiculaire à celle de l'armée romaine; il se retira par la même voie. Depuis Longeau, où l'empereur fait prendre position à l'infanterie romaine pendant le combat de la Vingeanne, on compte 65 kilomètres (44 milles romains) jusqu'au mont Auxois. Le soir même de la bataille, César se met à la poursuite de l'armée gauloise et arrive devant Alesia *altero die*. L'empereur admet que le soir du premier jour César a suivi l'ennemi pendant 15 kilomètres et a fait les 50 kilomètres restants en deux étapes. Il traduit donc, en s'appuyant d'une démonstration antérieure (*Hist. de C.*, II, p. 246), *altero die* par « le surlendemain », en sorte qu'en comptant le jour de la bataille ce serait le troisième jour. Au point de vue philologique, on n'a rien à objecter à la possibilité de cette traduction. Mais, même en admettant l'interprétation ordinaire d'*altero die*, on ne prouverait pas que le combat n'a pas pu avoir lieu à la Vingeanne, car, malgré la distance de 65 kilomètres, César pouvait très-bien arriver le lendemain devant Alesia. Dans des cas exceptionnels comme celui qui se présente ici, le général romain exige souvent de ses soldats des marches forcées, comme celle que firent quelques semaines auparavant pendant le siège de Gergovia quatre légions qui parcoururent en vingt-quatre heures 50 milles romains (75 kilomètres, v. *B. G.* VII, 41, 1). Alors, comme après le combat de cavalerie, l'armée laissa ses bagages en arrière (VII, 68, 2). [Nous ne pensons pas que la traduction d'*altero die* donnée dans l'*Histoire de César* puisse être admise comme toujours vraie; elle ne l'est, comme l'a prouvé M. Heller dans le *Philologus*, XXVI, 4, p. 682, que dans des cas très-exceptionnels et lorsque le contexte autorise formellement à compter trois jours au lieu de deux. — M. Heller n'admet pas que le combat de cavalerie ait pu avoir lieu à la Vingeanne. Il est certain que les fers à cheval trouvés dans les *tumuli* de cette localité ne prouvent rien, puisqu'on n'a commencé que plusieurs siècles après à ferrer les chevaux; mais les réflexions de notre collaborateur seront peut être de nature à dissiper les doutes de M. Heller sur le point principal de la discussion. — Ch. M.]

de César, il est à peine besoin de réfuter les hypothèses émises par les défenseurs d'Alaise. D'après eux Vercingétorix, pendant que César attendait l'arrivée de ses renforts, doit avoir campé près de Bibracte, sans contact avec l'ennemi, et lorsque les Romains se mettent en marche, il doit avoir quitté cette position pour passer immédiatement sur la rive gauche de la Saône et se poster à Besançon. Mais comment le chef gaulois aurait-il su que César avait l'intention de prendre cette direction? César l'avait-il annoncé publiquement? Vercingétorix, et avec lui la Gaule tout entière, ne devaient-ils pas supposer que les Romains voulaient se diriger vers la province? C'est ce dernier avis que César fait émettre à Vercingétorix dans le conseil de guerre : « Les Romains évacuent la Gaule et s'en- » fuient vers la province » (c. 66). Le chef gaulois avait donc parfaitement compris le plan du général romain et on conçoit alors qu'il ait voulu lui intercepter la route conduisant par Dijon, Chalon-sur-Saône et Mâcon, cette même route dont s'assura César en automne, après la chute d'Alesia, en plaçant les quartiers d'hiver de deux légions à Chalon et à Mâcon. Vercingétorix eût commis au contraire une folie, si, abandonnant une position d'où il pouvait observer les mouvements de l'ennemi, et laissant Bibracte exposée à une attaque, il avait passé immédiatement sur la rive gauche de la Saône pour se porter au mont Colombin; cette marche compterait en ligne directe 100 milles (150 kilomètres). Il n'y a pas besoin d'un grand tact militaire pour comprendre que c'eût été de la part de Vercingétorix la plus grave faute que d'abandonner la position centrale de Bibracte, d'où il pouvait facilement battre en retraite sur la forteresse de Gergovie, pour prendre une position tout à fait excentrique; c'eût été découvrir Bibracte et fournir l'occasion aux Romains de s'emparer, par un coup de main, de cette ville où s'était organisée toute l'insurrection. Les Éduens étaient d'ailleurs peu favorables à une guerre où le commandement en chef appartenait à un Arverne. L'approche de César eût été pour eux le signal d'une défection. Il serait en outre bien surprenant que César n'eût pas profité d'une pareille faute et ne se fût pas porté sur Bibracte au lieu de continuer sa marche sur Besançon. — Mais en voilà assez sur les hypothèses sur lesquelles repose l'argumentation des partisans d'Alaise. Revenons-en à la brochure de M. de B.

P. 52 et suiv. nous trouvons la comparaison entre la description du site d'Alesia donnée dans César et la topographie d'Alaise et d'Alise. — L'Alesia de César est située sur une colline isolée, assez haute pour nécessiter un siège en règle; le pied de la colline est baigné par deux ruisseaux, tandis que tout autour s'élève une chaîne de collines d'une hauteur égale à celle où se trouve Alesia; cette chaîne est interrompue par une plaine de trois milles romains environ. Or, tandis que le site d'Alise-Sainte-Reine répond trait pour trait à cette description, cette analogie n'existe pas du tout pour Alaise. M. de B. fait observer à cet égard : « Les montagnes qui environnent le point où l'on veut placer *Alesia* sont » beaucoup plus élevées que ce point; les deux rivières, le Lison et le Todeure » baignent, non pas le pied d'une colline, mais la base d'un massif de huit ou » dix collines. La plaine est placée dans une vallée, sur un plan incliné de » 150 mètres de long et d'un peu moins d'un kilomètre. Un combat de cavalerie

» sur ce terrain transformé en *planities* (VII, 70) paraît dépasser les limites de » l'arbitraire. »

L'objection renouvelée avec persistance par les archéologues de la Franche-Comté contre Alise-Sainte-Reine, que le plateau du mont Auxois n'a pu fournir un espace suffisant pour contenir l'armée gauloise, est réfutée péremptoirement par M. de B., qui fait observer que « dans un siège, lorsque la nécessité fait loi, » 80,000 hommes peuvent être massés sur une superficie de cent hectares. » Il rappelle à ce propos qu'à Jérusalem, au moment du siège de Titus, plusieurs centaines de mille hommes étaient concentrés dans un espace de 94 hectares seulement. Or, d'après les mesures de MM. Du Mesnil et Coynart, le mont Auxois présente une superficie de 150 hectares qu'on pouvait utiliser dans le cas donné. Les calculs de la commission impériale ont donné 140 hectares.

Si, d'autre part on s'appuie sur le grand nombre de *tumuli* qu'on rencontre dans les environs d'Alaise, M. de B. est disposé à y trouver un argument tout à fait contraire : « Je renverserais, dit-il, volontiers la proposition, et je dirais que » ce grand nombre de sépultures indique le séjour de populations normales et » paisibles, plutôt que la trace de masses armées tombées en combattant. »

M. de B. arrive enfin à une question qui eût peut-être été mieux à sa place au commencement de son travail et qui aurait dû être traitée en même temps que les textes et documents relatifs à Alesia. Il s'agit de savoir si c'est Alaise ou Alise qui correspondent le mieux, au point de vue philologique, au nom d'*Alesia*. Après avoir rappelé la règle établie par M. Quicherat lui-même sur le changement de *e* en *i*, et avoir donné un certain nombre d'exemples des hésitations entre *e* et *i* dans les noms propres latins au moyen-âge, il récapitule dans l'ordre chronologique les différentes orthographes du nom d'*Alesia*; il résulte de ce résumé que la forme *Alesia* qui se trouve déjà dans un manuscrit du 1^{er} siècle de notre ère, devient constante depuis le 5^e siècle. Au contraire Alaise s'appelle dans les chartes du XII^e et XIII^e siècle *Alasia*; ce qui prouve qu'elle n'a jamais pu s'appeler *Alesia*, car *a* peut bien s'affaiblir en *e*, mais l'inverse ne peut avoir lieu et dire que *e* a pu se changer en *a* « ce serait en quelque sorte vouloir faire remonter le courant » d'un fleuve. »

Les preuves historiques, topographiques et onomatologiques sont renforcées dans le 3^e paragraphe par des arguments archéologiques et numismatiques. M. de B. renvoie aux résultats, consignés dans l'*Histoire de Jules César*, des fouilles pratiquées autour du mont Auxois. Si ces fouilles donnent la preuve d'un siège d'Alise-Sainte-Reine par l'armée romaine, les monnaies qui ont été trouvées fournissent avec une certitude mathématique, la date de ce siège : « La numis- » matique révèle à l'historien et à l'archéologue des lois qui sont indiscutables. » Je les résume ainsi : 1^o la découverte d'une monnaie isolée ne prouve rien; » 2^o la découverte d'un grand nombre de monnaies donne la date de l'enfouisse- » ment qui est évidemment celle des pièces les plus récentes; 3^o l'absence com- » plète des monnaies au milieu de débris antiques, dénote une antiquité très- » reculée, une époque à laquelle le numéraire n'était pas employé dans les » transactions. » Or puisque à Alaise, au milieu de sépultures qui se comptent

par milliers, on n'a trouvé que deux monnaies gauloises sans inscription et une seule monnaie romaine de l'an 101 de notre ère. M. de B. conclut en appliquant sa troisième loi — qui est assez discutable il est vrai — que le territoire d'Alaise a dû être abandonné par ses habitants avant l'introduction des monnaies en Gaule, c'est-à-dire trois siècles avant J.-C. Un argument plus sérieux peut être donné pour établir que les tombeaux d'Alaise remontent à une époque antérieure à l'invasion romaine, c'est que les objets qui y ont été trouvés offrent l'analogie la plus complète avec ceux qui proviennent des tombelles de Hallstadt (Haute-Autriche) et semblent être plus anciens que ceux qui ont été découverts dans le Châlonnais sur les bords de la Vesle.

En revanche les fouilles du mont Auxois ont mis au jour, dans un seul retranchement, 134 monnaies romaines, dont les plus récentes datent de l'an 54 avant J.-C., par conséquent de deux années avant le siège d'Alesia. En outre 500 monnaies gauloises ont été trouvées sur le mont Réa; elles sont aux coins de presque toutes les peuplades gauloises et portent les noms significatifs de Vercingétorix, Tasgetius, Litavicus, Epasnactus, et prouvent qu'à cet endroit il a dû y avoir une armée des alliés gaulois qui s'est avancée contre les ouvrages des assiégeants. Cette preuve numismatique nous semble tout à fait concluante et Alesia ne peut plus être placée ailleurs qu'au mont Auxois.

Nous voulons espérer que le travail de M. de Barthélemy mettra enfin un terme aux discussions fastidieuses sur Alesia. Nous nous joignons volontiers à l'auteur pour émettre le vœu que les archéologues de Besançon ne perdent plus leurs temps à vouloir prouver l'identité d'Alaise et d'Alesia, et qu'ils l'emploient plutôt à fouiller les *tumuli* de leur localité. Les résultats de semblables recherches seront de la plus haute importance; ils éclairciront sans doute l'histoire de la race oubliée qui occupait plusieurs siècles avant notre ère les environs d'Alaise.

Vienne en Autriche.

Emanuel HOFFMANN.

197. — **Beiträge zur Herstellung der alten lateinischen Bibel-Uebersetzung.** Zwei handschriftliche Fragmente zum ersten Male herausgegeben von Dr. Albrecht VOGEL. Mit einer lithographirten Tafel. Wien, Braumüller, 1868. In-8°, 100 p. — Prix : 2 fr. 75 c.

Cette brochure contient : 1° quelques fragments d'Ezéchiel, de la version latine désignée sous le nom d'*Itala*, trouvés par M. Sickel sur quatre feuilles de parchemin qui avaient servi de reliure à un manuscrit de l'abbaye de Saint-Paul en Carinthie; le célèbre paléographe viennois attribue l'écriture au *v^e* siècle au plus tôt, au *vii^e* au plus tard; il ne paraît pas, d'après le *fac-simile*, qu'on puisse les assigner, comme le voudrait M. Vogel, au commencement du *v^e* siècle; ces feuillets ont fait partie, d'après l'hypothèse très-probable de l'éditeur, d'un manuscrit qui a été mis en pièces au *xiv^e* siècle, dans une abbaye de Souabe, et dont plusieurs débris, employés comme ceux-ci dans des reliures, ont été publiés par M. E. Ranke (*Fragmenta versionis sacrarum scripturarum latinæ antehieronymiana*, Marbrug, 1860); 2° des fragments des *Proverbes*, de la même traduction, publiés d'après un palimpseste de Vienne (ms. lat. 954), qu'on

connaissait depuis longtemps mais qu'on n'avait pas encore édité; l'écriture est du VII^e siècle d'après M. Detlefsen, du VIII^e d'après M. Sickel. — Pour les deux éditions, M. V. donne à gauche le texte en capitales, tel qu'il est dans le manuscrit; à droite, sur deux colonnes, le grec des Septante d'après le *Vaticanus* publié par Tischendorf, et, quand il y a lieu, les passages de l'ancienne traduction latine relevés dans le commentaire de saint Jérôme et rassemblés par Sabatier (*Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ*). Je trouve, pour ma part, que la comparaison de ces deux versions n'est pas très-favorable à l'opinion de M. V. qui n'admet l'existence que d'un seul texte *primitif* de l'ancienne traduction latine; il émet à ce sujet quelques idées (p. 4-5) qui ne paraissent pas très-justes. — Au bas des pages M. V. a placé des notes intéressantes, qui portent surtout sur la comparaison des textes qu'il édite soit avec le grec (et les différentes révisions du grec) soit avec la version fournie par saint Jérôme ou la Vulgate. Ces notes forment une bonne contribution à l'étude encore trop peu avancée des anciennes traductions de la Bible. — Les fragments publiés par M. V. offrent quelques particularités intéressantes pour la philologie; ils sont écrits dans un latin plus populaire que la Vulgate et on y trouve des formes presque tout-à-fait vulgaires. *Ms. de saint Paul*, p. 18, l. 6, *tondent* pour *tondebunt* doit être bon; car les langues romanes (it. *tondere*, fr. *tondre*) nous apprennent que le latin vulgaire confondait *tondère* avec *tundère*. — *Ib.*, l. 19 et ailleurs on trouve la forme, connue d'ailleurs, *Istrahel*, qui est déjà romane (*antecessor* = *ancestre*, etc). — P. 38, l. 20, *cocent* pour *coquent* (forme romane; cf. Diez, I, 244); de même, *ib.*, l. 22, *cocinatoria* pour *culinæ* (plur.), forme qui se trouve d'ailleurs dans Ulpien. — *Ms. Cæs.* 954, p. 60, l. 8, *thensauros*, forme très-ancienne et très-fréquente, d'où p.-ê. le fr. *trésor* (Diez, *Ety. Wb.*, II, 427); de m. p. 62, l. 1, *thensaurizat*, et même, p. 72, l. 11, *tensauros*. — La confusion du *b* et du *v* est fréquente : p. 68, l. 5, *oblibiscaris*; 78, 19, *paborem*; 82, 18, *supervis*; 92, 2, *perivit* pour *peribit*; 94, 22, *serbat*; 96, 10, *nobissimo*; 22, *dibes* pour *dives* (cf. Schuchardt, *Vokalismus des Vulgarlateins*, I, 131, et ailleurs). — On voit que le sujet de ce travail offre de l'intérêt à plusieurs points de vue; l'éditeur a compris sa tâche et s'en est bien acquitté.

G. P.

198. — **Fac-similes of the miniatures and ornaments of anglo-saxon and irish manuscripts**, executed by J. O. WESTWOOD. London, Bernard Quaritch, 1868. Gr. in-fol., xv-155 et 53 planches en chromolithographie. — Prix : 525 fr.¹

Ce somptueux volume mérite une place à part parmi les publications de luxe, tant anglaises que françaises, dont le moyen-âge a été l'objet; il soutient dignement la réputation de l'auteur de la *Palæographia sacra pictoria* (1843-45), et nous ne craignons pas de le rapprocher des collections de miniatures et d'ornements de Humphreys, de Silvestre, de l'imitation de J.-C. et des Évangiles de Curmer, et même du grand ouvrage, jusqu'ici sans rival, du comte de Bastard.

1. Se trouve aussi chez Bachelin Deflorenne avec titre et table des matières en français.

Grâce à toutes ces publications il est aujourd'hui facile d'étudier, sans se déplacer, les plus importants des manuscrits disséminés en Europe. Sans doute elles ne remplaceront jamais les originaux, mais nous croyons que les miniatures, qu'il est si facile de copier en entier perdent moins à une reproduction que toute autre œuvre d'art, notamment les peintures murales ou sur verre qu'on ne peut apprécier qu'après les avoir vues sur place, dans leur encadrement architectonique.

Les planches de M. Westwood sont exécutées avec beaucoup de soin, mais n'égalent pas toujours (l'auteur le reconnaît lui-même) le fini merveilleux de l'art irlandais. Les couleurs nous paraissent trop bien digérées, trop homogènes; dans les originaux (p. ex. dans le ms. 693 suppl. lat. Bibl. imp.) elles sont souvent plus crues, et ne pénètrent pas aussi profondément dans le vélin que dans les copies de M. Westwood. Malgré ces petites imperfections ses *fac-similes* sont d'excellents matériaux d'étude. Nous allons même plus loin, et nous souhaitons que des tentatives comme celles de M. Keller (manuscrits irlandais de la Suisse), de M. Léon Fleury (manuscrits de la bibliothèque de Laon), se multiplient et trouvent beaucoup d'imitateurs. Quelque défectueuse que soit l'exécution de leurs planches, elles mettent à la portée d'un chacun une foule de renseignements artistiques et archéologiques enfouis dans les bibliothèques les plus écartées. Mais on ne devrait dans aucun cas perdre de vue l'intérêt de la science, on ne devrait admettre que des monuments inédits, quand même ils auraient moins d'importance. Déjà les répétitions sont fréquentes. Parmi les miniatures de M. W. il y en a qui ont été publiées jusqu'à trois, quatre fois. Celles de l'Évangélaire dont nous parlions tout à l'heure figurent dans le *Moyen-âge et la Renaissance* de M. P. Lacroix, dans l'*Histoire de l'imprimerie* du même auteur; des initiales de ce manuscrit se rencontrent dans Silvestre, et même dans des livres tout à fait étrangers à la science. La planche 40, représentant un sujet tiré du *Benedictionarius Roberti Archiepiscopi* de Rouen, se trouve dans le XXIV^e volume de l'*Archæologia*, ainsi que la planche 45 tirée du *Benedictionarius S. Aethelwoldi*, etc., etc. Il est vrai que beaucoup de ces miniatures n'avaient été reproduites jusqu'ici qu'en gravures au trait, en lithographies, tandis que M. W. les donne telles qu'elles sont en réalité, c'est-à-dire avec l'enluminure. Mais nous aurions préféré, à la place de celles où la couleur ne jouait pas un rôle capital, des miniatures encore entièrement inédites.

En face de cette abondance de matériaux n'a-t-on pas le droit de souhaiter qu'un historien vienne réunir tous ces fragments, et trace le premier chapitre, le plus important peut-être, de la peinture du moyen-âge, l'histoire des miniatures. Quelques essais ont eu lieu : celui de M. Champollion-Figeac dans le *Moyen-âge et la Renaissance*, de M. Ferd. Denis à la suite de l'*Imitation de J.-C.*, etc.; mais ils sont loin d'épuiser le sujet. M. Waagen a annoncé dans le temps (*Deutsches Kunstblatt*, 18 mars 1850) une histoire des miniatures qu'il était à même de mener à bonne fin mieux que personne. Mais il n'a pas donné suite à ce projet et nous sommes réduits aux notices qu'il a consacrées à cette branche de la peinture dans ses Musées de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Vienne, et, sans doute aussi, dans ses études sur l'Espagne dont la publication a commencé peu de temps avant sa mort et se continue à l'heure qu'il est.

Quant à la question qui nous occupe spécialement, celle des miniatures irlandaises et anglo-saxonnes, elle n'a encore été traitée en France que d'une manière incidente et avec timidité, dans l'*Histoire des arts du dessin* de M. Rigollot, dans l'*Histoire des arts industriels* de M. Labarte.

Le travail de M. W. sera donc le bienvenu auprès de ceux qui n'ont pas eu l'occasion (les mss. irlandais sont rares en France) d'étudier cet art si mystérieux et si important par ses ramifications qui s'étendent dans la plus grande partie de l'Europe. Bien plus, je ne crains pas de le dire, il inaugure une nouvelle période dans l'histoire de l'étude des miniatures. Jusqu'ici, sauf quelques exceptions, on avait pesé toutes ces productions à une même balance, celle du bon goût, maintenant on pourra, — en commençant par le commencement, par les manuscrits irlandais et anglo-saxons, — étudier leur caractère national et satisfaire par là aux aspirations de notre génération, en même temps qu'on rendra quelque énergie à l'esthétique de nos jours qui ne sait trop à quel saint se vouer.

Le volume débute par une introduction de quelques pages dans laquelle l'auteur résume l'histoire et trace le tableau de l'art irlandais et anglo-saxon, considéré au point de vue de la décoration des manuscrits. Cette étude est en partie empruntée à un travail fort substantiel que le même auteur a publié dans la *Grammaire de l'ornement* d'Owen Jones¹. Mais il a changé le titre qui était fort singulier. Il appelait l'ornementation de la Grande-Bretagne et de l'Irlande *ornementation celtique*, alors que les éléments de ce style ne se trouvent nullement chez les Celtes du continent et que tous les compatriotes de M. W. et lui-même la défendent avec un soin jaloux contre toute prétention étrangère. M. W. a remplacé ce titre par celui que nous lisons aujourd'hui en tête de son livre. Mais celui-ci à son tour ne nous satisfait pas entièrement. Comprend-il les productions de l'Irlande et de la Grande-Bretagne seulement? ou bien tous les monuments créés soit par des moines irlandais, soit sous l'influence de ce style chez les différents peuples de l'Europe? La question est importante, surtout pour les commencements de cet art. On a créé un nom spécial pour les miniatures françaises de cette école, on les appelle *franco-saxonnes*, mais il y en a d'autres faites sur le continent qu'on n'a pas l'habitude de distinguer de celles des Iles Britanniques. Doit-on s'attacher à leur origine, à leur nationalité ou à leur similitude avec le style irlandais et anglo-saxon? Je crois qu'en tant qu'elles ne s'écartent pas de ce style d'une manière notable, et qu'elles ne sont ni assez nombreuses, ni assez importantes pour constituer une école à part il n'y a aucun inconvénient à les confondre avec les créations indigènes des Iles Britanniques, qu'elles aient vu le jour en Allemagne, en Suisse ou ailleurs. Dans ce cas c'est le style, la subordination à une même règle qui constitue le caractère dominant. Quant à celles qui s'écartent du style primitif il y aurait eu lieu de leur consacrer une étude particulière. M. W. a négligé de le faire. Ce chapitre aurait formé l'histoire de la diffusion du style, de son sort et de ses modifications chez les différentes races du continent.

J'arrive à une question intimement liée à la précédente, celle de la comparaison

1. 1856. In-fol.

de l'art irlandais avec l'art anglo-saxon. Ici les monuments ne sont plus ni assez peu nombreux, ni assez peu importants pour qu'on les confonde en un seul groupe comme j'ai proposé de le faire pour quelques manuscrits du continent. L'art des deux races se développe côte à côte pendant plusieurs siècles. Est-il possible que les deux directions restent parallèles, bien plus encore, qu'elles soient identiques? Cela me paraît le renversement de toutes les lois de l'histoire des arts. Comment deux peuples si différents, aujourd'hui encore aussi dissemblables, aussi opposés qu'au premier jour, comment ces deux peuples auraient-ils pendant plusieurs siècles confondu leurs inspirations, auraient-ils produit des œuvres jumelles dans un art qui donnait une si large place à la fantaisie, qui possédait au moins trois ou quatre éléments complètement indépendants l'un de l'autre, dont un seul aurait suffi à alimenter une école? Eh bien! M. W. s'est laissé aller à les mêler dans un même livre, et dans une même appréciation. Il en est de même des autres travaux anglais que j'ai pu me procurer. Faut-il voir là un excès de délicatesse, la crainte de froisser le sentiment national, en attribuant la priorité à l'une des deux races, en donnant la préférence aux productions de l'une sur celles de l'autre? Cette question me paraît purement scientifique; son objet d'ailleurs remonte si loin que la discussion ne peut plus blesser aucune susceptibilité. M. Waagen¹ a hardiment abordé la comparaison. Quant à la recherche des droits à la paternité du style, M. W. a peut-être sagement fait de la laisser de côté, car en pénétrant dans ces temps et dans cette contrée on sent à chaque pas le sol se dérober sous ses pieds.

Dans la *Grammaire de l'ornement* M. W. a, ce me semble, mieux démontré le caractère et la portée de l'art irlandais et anglo-saxon que dans le présent ouvrage. Il ne s'y est occupé (contraint d'ailleurs par la nature de cette publication) que de la décoration proprement dite. C'est là en effet le triomphe de cet art. Les miniatures, c'est-à-dire en général les représentations d'êtres vivants, qu'il prodigue dans ses *fac-similes* n'ont et n'auront jamais qu'un intérêt archéologique. L'art n'a rien à y voir, et elles sont de beaucoup inférieures aux miniatures françaises contemporaines (voy. par exemple les animaux du mss. 8850 fonds latin, Bibl. imp., on trouverait difficilement quelque chose d'approchant dans les mss. irlandais et anglo-saxons, même postérieurs). La partie décorative et les figures d'un même manuscrit sont du reste dues à des artistes différents, comme M. Waagen l'a fait remarquer. On pourrait peut-être même aller plus loin, mais il serait imprudent de rien affirmer pour le moment.

Enfin le style irlandais et anglo-saxon n'est pas seulement restreint à la décoration des manuscrits. Il apparaît dans une foule de monuments, sur des croix de pierre, des chapiteaux de colonnes, des ustensiles, etc. Nous demandons instamment à M. W. de compléter l'histoire de ce système décoratif en donnant comme pendant à ses *fac-similes* des manuscrits le tableau des productions de ce style dans l'architecture et les autres arts. Alors seulement on comprendra le rôle immense de cette école.

1. *Treasures of art*, t. 1, p. 138.

Avant d'en finir avec l'introduction je me permettrai encore une petite observation. Pourquoi M. W. n'a-t-il signalé parmi les caractères de l'art en question que la forme des décorations, non leur couleur? La couleur me paraît ici en général aussi caractéristique que le dessin. Elle est même plus locale, en ce sens qu'avec un instrument quelconque on peut produire tous les dessins, tandis qu'à cette époque de rares relations commerciales, les artistes étaient à peu près réduits aux couleurs que leur offrait leur patrie. Il y a donc là un reflet plus fidèle de la nationalité d'une œuvre que dans le dessin.

Après son aperçu — en forme d'introduction — de l'art irlandais et anglo-saxon, M. W. aborde la description des manuscrits qu'il a reproduits (une trentaine) et d'autres manuscrits importants (près de quatre-vingts) dont il n'a pas donné de fac-simile, soit parce qu'ils avaient déjà été publiés, soit par tout autre motif. Ces manuscrits se trouvent dans les différentes bibliothèques de l'Europe, il y en a même un en Russie de provenance française. Nous avons vu avec étonnement que M. W. ne s'est pas occupé de ceux qui sont en Espagne. M. Passavant¹ a signalé des miniatures espagnoles dans lesquelles l'influence irlandaise était incontestable; il attribuait même plusieurs d'entre elles à des moines irlandais qui les auraient exécutées en Espagne.

Cette partie du travail de M. W. mérite de grands éloges. Il y a condensé un matériel immense. Outre l'histoire intrinsèque de chaque manuscrit il a donné son histoire extérieure, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire l'indication des travaux dont il a été l'objet à n'importe quel point de vue, celle des reproductions ainsi que celle des points de ressemblance avec d'autres manuscrits. Une vraie histoire des monuments de l'art irlandais et anglo-saxon est enfouie dans ces monographies, et si l'auteur ne leur a pas donné la forme didactique et exégétique, c'est par suite d'une modestie et d'un désintéressement dont lui sauront gré tous ceux qui après lui consacreront leurs veilles à cette étude si intéressante et si ardue. Car, si les résultats de ce style nous sont maintenant à peu près connus, son origine est encore si obscure et si mystérieuse qu'on est allé la chercher jusqu'en Égypte et en Chine.

Eug. MÜNTZ.

199. — **Acta regum et imperatorum Karolinorum digesta et enarrata.**

Die Urkunden der Karolinger gesammelt und bearbeitet von Th. SICKEL. Zweiter Theil : Urkundenregesten. II. Abtheilung. Wien, Carl Gerold's Sohn, 1868. In-8°, p. 209 à 489. — Prix des 2 vol. : 26 fr. 75.

Cette livraison termine le savant ouvrage de M. Sickel. Elle forme la seconde partie du second volume. Nous avons déjà rendu compte du premier volume et de la première partie du second². Le demi volume dont il nous reste à parler contient : 1° les remarques sur les diplômes authentiques catalogués dans la première partie du second volume; 2° le catalogue des actes perdus; 3° celui des actes faux; 4° les additions et rectifications; 5° la table des ouvrages cités

1. *Die christliche Kunst in Spanien*, p. 51 et suiv.

2. *Rev. crit.* 1867, art. 179.

en abrégé; 6° la table générale des noms d'hommes et de lieux qui figurent dans les trois catalogues d'actes, c'est-à-dire dans le catalogue des actes authentiques, dans celui des actes perdus, dans celui des actes faux.

Il serait impossible de réunir dans un compte-rendu l'ensemble des renseignements divers renfermés dans ce travail. Bornons-nous à donner quelques indications sur les actes faux des premiers souverains de la seconde race.

Les suivants sont contenus dans le recueil de D. Bouquet.

1° Le capitulaire de Louis le Débonnaire : « *Fractus robusti olim brachii* » vires, » Bouquet, VI, 323-326; cf. Sickel, II, 396.

2° Deux diplômes de Charlemagne et quatre de Louis le Débonnaire en faveur de l'église du Mans, Bouquet, V, 756, 766; VI, 607, 350 (n° 15), 621, 630; cf. Sickel, II, 396-400.

3° Un diplôme de Charlemagne pour l'abbaye de Flavigny, Bouquet, V, 627; cf. Sickel, II, 408.

4° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, Bouquet, VI, 591; cf. Sickel, II, 409.

5° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'église épiscopale d'Hambourg, Bouquet, VI, 593; cf. Sickel, II, 413-414.

6° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Masmunster, Bouquet, VI, 535; cf. Sickel, II, 420.

7° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, Bouquet, VI, 539; cf. Sickel, II, 422.

8° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Mesmin, Bouquet, VI, 554; cf. Sickel, II, 423.

9° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour la cathédrale de Reims, Bouquet, VI, 497; cf. Sickel, II, 433.

10° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, Bouquet, VI, 525; cf. Sickel, II, 436.

11° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Schwarzach, Bouquet, VI, 550; cf. Sickel, II, 436.

M. Sickel signale aussi (p. 431) un faux diplôme de Charlemagne dans le *Cartulaire de N. D. de Paris*, une des publications dues à la plume savante de M. B. Guérard : c'est une confirmation d'immunité qui se trouve au t. I, p. 240 de cette importante collection. M. Guérard observe en note sur un passage de ce document, p. 241 : *nemo non advertet quantum hæc verba cum regia dignitate parum convenient*, cependant il a cru pouvoir citer cet acte comme un témoignage historique (préface, p. LXXVII). On est certain que Charlemagne a fait rédiger en faveur de Notre-Dame de Paris plusieurs actes qui n'ont pas été conservés (v. Sickel, II, 378), et l'on peut, sans trouver un texte qui l'atteste, admettre que, comme beaucoup d'autres églises épiscopales, celle-ci a obtenu une immunité du grand roi. Mais l'acte d'immunité que nous possédons est un document de fabrication postérieure par lequel on aura sans doute cru devoir remplacer un diplôme authentique d'immunité accordé par Charlemagne et fort anciennement perdu. Voici quelles circonstances établissent la fausseté de cette pièce. Les propriétés

de l'église de Paris sont énumérées, première irrégularité ¹. Ensuite, parmi ces propriétés, il y en a qui n'ont été données à cette église que sous l'évêque Inchadus, successeur d'Erkenradus, qui, d'après la pièce en question, aurait été évêque de Paris quand elle fut rédigée (Cart. de N. D. de Paris, I, 290, n° 3). Toute l'énumération des biens est empruntée à la charte émanée d'Inchadus en 829 (ibid., p. 322, n° 14). C'est dans la même charte qu'on a pris les noms des évêques qui sont mentionnés comme présents dans le diplôme dont il s'agit. Il ne faut pas se contenter de supposer une interpolation de cette liste de témoins : tout le diplôme a été fabriqué plus tard, car, à l'exception de quelques tournures usitées au moins jusqu'au x^e siècle, cette composition dans son entier est étrangère aux usages diplomatiques du temps de Charlemagne. — Dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6^e série, II, 164, M. A. de Barthélemy met cette pièce après l'année 811, car on y trouve mentionné comme mort le comte Étienne qui, en 811, donna Sucs à l'église de Paris. Mais la date postulée par M. de Barthélemy est inadmissible, puisque dans cet acte Charlemagne porte encore le titre de roi, et qu'en 811 Erkenradus, l'évêque de Paris qui figure dans ce diplôme, avait déjà eu Inchadus pour successeur. Ainsi l'observation de M. de Barthélemy fournit une raison de plus pour établir que ce document est l'œuvre d'un faussaire.

M. Sickel a placé des dissertations semblables à la suite de l'analyse des documents faux dont quelques personnes pourraient encore soutenir l'authenticité.

Dans les additions et rectifications, p. 443, M. Sickel donne la concordance de ses registres avec les deux collections de diplômes contenus dans les tomes 96 et 104 de la *Patrologia latina* de Migne que nous lui avons reproché de n'avoir pas consultées. Plus loin, p. 415-416, il utilise la *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours* de M. Mabille, qu'il ne connaissait pas lorsque notre compte-rendu de la première partie des *Acta Carolinorum* lui a appris l'existence de l'intéressante publication que le monde savant doit au labeur consciencieux du jeune bibliothécaire français : M. Sickel est du nombre des auteurs qui savent profiter des critiques.

Nous croyons remplir un devoir en recommandant son ouvrage non-seulement aux personnes qu'intéresse la diplomatique carlovingienne, mais à tous ceux qui veulent étudier à fond l'histoire des premiers rois de la seconde race. Il est vrai que ses dissertations et ses notes sont écrites en allemand : cette circonstance est propre à écarter bien des lecteurs. Mais l'auteur a rédigé en latin toutes les analyses de diplômes ; les noms de personnes et de lieux contenus dans la table y ont conservé leur forme latine. Les *Acta Karolinorum* peuvent donc être admis dans les bibliothèques dont on ferme d'ordinaire l'entrée aux livres allemands.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. M. Sickel, dans ses *Beiträge zur Diplomatik*, III, p. 28 et suivantes du tirage à part, a établi que les immunités accordées par Charlemagne, ne contiennent d'énumération de propriétés que quand elles sont conférées aux églises d'Italie, c'est-à-dire des pays nouvellement réunis à l'empire franc.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39

— 26 Septembre —

1868

Sommaire : 200. BERGMANN, la Priamèle. — 201. WESCHER, Etude sur le Monument bilingue de Delphes. — 202. BENNDORF et SCHÖNE, Description des antiques du Musée de Latran. — Variétés.

200. — **La Priamèle** dans les différentes littératures anciennes et modernes, par Frédéric-Guillaume BERGMANN (Extrait de la *Revue d'Alsace*). Strasbourg et Colmar, 1868. Gr. in-8°, 37 p.

« La Priamèle, dit M. Bergmann, consiste en une énumération ou indication » explicite de faits plus ou moins nombreux ayant de l'analogie entre eux, et » aboutissant à une proposition générale qui les résume ou qui résulte de leur » énumération. » M. B. a emprunté le nom qu'il donne à cette forme de poésie didactique à la littérature allemande du moyen-âge : *priamel* vient sans doute de *præambula* (pluriel neutre pris pour un sing. fém. comme il arrive souvent), parce que toute l'énumération ne sert qu'à amener le trait final et en est comme le *préambule*. La forme française adoptée par M. B. ne me paraît pas excellente; ce déplacement complet de l'accent (*priamel* = *priamèle*) choque l'oreille, et l'e muet final manque en allemand; mais il était difficile de naturaliser ce terme; va donc pour *priamèle*. — M. B. cherche les traces de cette forme poétique dans l'Inde, chez les Hébreux, les Arabes, les Grecs, les Latins, les Gallois, les Scandinaves, les Germains, les Anglais, les Italiens et les Français. On connaît depuis longtemps l'érudition étendue de l'auteur, dont cette étude est une nouvelle preuve. Je ne partage pas toujours son avis sur tel ou tel point de détail, ni sa manière de comprendre certaines questions; mais un ouvrage d'aussi peu d'étendue ne peut servir de point de départ à une critique qui en dépasserait vite les limites. Je serai plus agréable aux lecteurs en citant quelques-uns des exemples choisis par M. B., qui leur donneront une idée du genre. La *priamèle* purement morale est plate; le véritable agrément de cette variété de l'*épigramme gnomique* est obtenu quand les différents objets énumérés n'ont en apparence aucune analogie, et que le dernier vers fait tout-à-coup saillir celle que le poète leur a découverte et qui produit alors un effet plaisant. M. B. range aussi dans la catégorie des *priamèles* des pièces où la pensée qui fait l'unité des objets énumérés est exprimée avant et non après l'énumération; tel est cet exemple hébreu (Prov., XXX, 18-20) : « Trois choses me paraissent merveilleuses, même quatre me sont incom- » préhensibles : la marche de l'aigle dans les airs, — la marche du serpent sur » les rocs, — la marche du navire sur la haute mer, — la marche de l'homme » vers sa bien-aimée. » On retrouve comme un souvenir de ce *Proverbe* dans le gracieux quatrain de Pierre Gringore : « Chemin d'oiseau qui en l'air volle, — » Sente de nef qui en mer nage, — Cuer d'enfant qui est à l'escolle, — Sont » inconnus en leur passage. » Voici une *priamèle* allemande du XVI^e siècle assez

curieuse (je modifie un peu la traduction de M. B.) : « Moine bohème, nonne » souabe, — indulgence de Chartreux, — pont en Pologne, fidélité de Wende, » — repentir de Zigeuner qui a volé des poules, — dévotion de Welche, serment d'Espagnol, — jeûne d'Allemand, pucelle de Cologne, — belle fille mal élevée, — barbe rousse et coudes en pointe, — voilà treize choses qui réunies ne valent pas un trognon de chou. » — Quelques poètes modernes, en Allemagne, se sont amusés à faire des *priamèles* ; en voici une de M. Aug. Stœber, l'aimable poète alsacien trop peu connu en France, contre le dernier vers de laquelle nous protestons énergiquement : « Une pomme qui ne serait pas née » d'un pommier, — Un poète qui n'aurait pas vécu dans les rêveries, — Une » rose qui ne se serait pas épanouie d'un bouton, — Une fillette qui serait toujours » inaccessible à l'amour, — *Un critique qui aurait lu un livre en entier*, — Voilà » cinq choses qui jamais n'ont existé. » — Il va sans dire que M. B. n'a pas prétendu à être complet : la littérature française lui aurait offert, s'il avait voulu épuiser la matière au lieu d'en prendre la fleur, une plus riche moisson. Les proverbes surtout présentent souvent cette forme ; ainsi : « Femme fardée, — ciel » pommelé, — sont de peu de durée ; » ou : « Fille trop veue, — robe trop » vestue, — n'est pas chère tenue (*Prov. gall.*, 1560, f° 18 B). » « Vin vieulx, » — ami vieulx, — or vieulx, — sont loués en tous lieux (*Ib.*, f° 46 A). » — En résumé, le piquant sujet qu'a traité M. Bergmann était fort inconnu chez nous, et même en Allemagne on n'avait pas encore songé à cette ingénieuse recherche, dans les différentes littératures, d'une forme qui n'a été réellement un genre poétique que dans la poésie allemande.

G. P.

201. — **Etude sur le monument bilingue de Delphes**, suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes, par C. WESCHER, ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale (Extr. du tome VIII, 1^{re} partie, 1^{re} série des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*). Paris, Franck, 1868. In-4°, 221 p. — Prix : 12 fr.

Les fouilles entreprises à Delphes par des membres de l'École française d'Athènes continuent à donner à la science des résultats précieux. Après la publication par MM. Wescher et Foucart¹ des textes épigraphiques du mur méridional, qui sera complétée sans doute par un commentaire critique et de bonnes tables et qui a fourni déjà matière à plusieurs études importantes sur des points de détails², après cette publication, disons-nous, est venu le mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes par M. Foucart³, qui s'est plus spécialement chargé des

1. *Inscriptions recueillies à Delphes*. Paris, Didot, 1863.

2. Voy. entre autres les articles de M. E. Curtius dans les *Nachrichten der Königl. Gesell. der Wissenschaften zu Göttingen*, 1864, p. 135-179 ; de M. B. Stark dans l'*Eos*, 1864, p. 630, et le *Mémoire* de M. Foucart sur l'*affranchissement des esclaves* extrait des Archives des missions scientifiques (Paris, Thorin, 1867). Cf. *Rev. crit.* 1867, II, art. 36.

3. Voy. *Revue critique*, 1867, I, art. 14.

questions historiques et archéologiques. M. Wescher, qui a gardé pour sa part le travail épigraphique et philologique, a fait un séjour plus prolongé à Delphes en 1861 et y est retourné pendant l'été de 1862. C'est alors qu'il fit les deux découvertes qui font l'objet du mémoire dont nous venons de transcrire le titre.

Ce mémoire est très-remarquable, tant par l'importance des textes nouveaux qu'il renferme et des solutions qu'il apporte à la science, que par la méthode, la clarté et l'esprit critique dont l'auteur a fait preuve. L'histoire, l'archéologie, la géographie et la philologie tirent également profit de cette étude. A la fin de chaque partie de son travail M. W. a placé d'excellents résumés et des aperçus historiques dont nous ferons largement usage dans ce compte-rendu où nous voulons surtout nous appliquer à faire ressortir les résultats généraux, sans négliger cependant les observations de détail disséminées dans les notes critiques. Nous ne suivrons donc pas rigoureusement l'ordre adopté par l'auteur.

Les origines de l'amphictionie, confédération des peuplades grecques fixées primitivement en Thessalie, ne nous sont pas connues. Le siège de cette institution était d'abord aux Thermopyles. Plus tard il fut transféré à Delphes et depuis lors on peut distinguer quatre périodes bien distinctes dans son histoire. La première est celle de l'indépendance de la ligue, celle que M. W. appelle fort justement « la véritable ère delphique; » à la fin de cette période Philippe de Macédoine sut, il est vrai, gagner à prix d'or l'oracle de Delphes et le conseil des amphictions, mais ceux-ci avaient encore une indépendance nominale. Dans la seconde période, que l'on peut appeler *Étolienne*, les Étoliens s'emparent de vive force de la prépondérance dans la ligue, excluent certains peuples et s'attribuent le plus grand nombre de suffrages. Pendant la troisième période la République romaine rétablit l'institution dans ses anciennes formes. — Enfin la quatrième est la période impériale où l'amphictionie, réorganisée par Auguste d'une manière tout à fait arbitraire, ne conserve qu'une ombre d'autorité.

Les renseignements que nous fournissent les auteurs sur la *première période* ne suffisent pas à nous donner une idée parfaitement claire de la manière dont fonctionnait le conseil des amphictions; nous avons seulement un certain nombre de récits dans lesquels un rôle est attribué à ce conseil et nous voyons que dans plusieurs circonstances, pendant les guerres civiles surtout, certains peuples furent momentanément exclus de la ligue. Les monuments épigraphiques de cette époque sont insignifiants et très-rares.

Les écrivains de l'antiquité nous donnent encore moins de détails sur l'organisation de l'amphictionie pendant la *période étolienne*; mais ici les inscriptions nous viennent puissamment en aide. On sait que toute la ville de Delphes, adossée à une pente rapide formant amphithéâtre, était construite en gradins, échelonnés les uns au-dessus des autres. C'est sur un de ces gradins, à mi-côte environ de la montagne que s'élevait le temple dont la terrasse, s'appuyant au roc, devait avoir trois côtés visibles. Le soubassement de cette terrasse est le fameux mur pélasgique qui offre au midi son côté long, et qui est couvert en entier d'inscriptions amphictioniques et delphiques, et d'actes publics ou privés rédigés par l'autorité compétente. Les inscriptions de cette face méridionale, qui

ont été découvertes par Otfried Muller, par le capitaine Franco, puis par MM. Foucart et Wescher appartiennent, sauf de rares exceptions, à la période étolienne (279-191 avant J.-C.). Restait à savoir si les faces latérales de la muraille étaient aussi inscrites, et à quelle période appartenait les actes qui pouvaient s'y trouver. M. W. a donc cherché l'emplacement de l'angle et du mur oriental du soubassement pélasgique. De ce côté il y avait plus de chances d'arriver à un résultat qu'au côté opposé, attendu que les maisons du village actuel de Kastri couvrent entièrement les ruines à l'ouest, tandis qu'à l'est elles sont plus espacées et quelques cours qui les séparent laissent la faculté d'opérer au moins des sondages. Les fouilles ont donné le résultat désiré; on a pu constater que le mur oriental était, comme l'autre, couvert d'inscriptions; M. W. en a copié sept dont deux sont amphictioniques, trois sont des actes de proxénie delphiques et deux des actes d'affranchissement¹. Ces documents sont du commencement de la période étolienne et l'auteur du mémoire en conclut qu'en général les inscriptions du mur pélasgique ont été gravées successivement de l'est vers l'ouest, ce qui donne une base pour les classer dans un ordre chronologique approximatif².

Tous ces textes se rapportant à une même période étaient sans doute intéressants, mais ils ne permettaient point de se faire une idée de la constitution primitive et régulière. Si, en revanche, on pouvait trouver des inscriptions de la troisième période, de la période de la République romaine, on se rapprochait davantage de cette constitution puisqu'elle avait été rétablie par les Romains. Tout ce qu'on avait jusqu'en 1861 était le monument dit *bilingue*, connu par des copies de Cyriaque d'Ancône et Dodwell et reproduit dans le *Corpus Inscr. Gr.* n. 1711 A et B. Il est de l'époque impériale, mais il vise une décision prise par le conseil des amphictions sous le proconsul M'. Acilius et avec l'approbation du sénat romain (vers 190 avant J.-C.). Or Dodwell avait déjà remarqué qu'au-dessous des deux textes latin et grec, il y avait un texte grec en caractères très-petits et enfoui dans le sol. Ce texte, qui fait précisément partie d'une série d'actes émanés de M'. Acilius et ayant pour but de rétablir l'ancienne amphictionie, a été retrouvé par M. Wescher et a apporté à la science des éclaircissements sur plusieurs questions des plus débattues jusqu'ici. Deux autres fragments qui semblent avoir appartenu à la même série d'actes et qui gisaient parmi les débris du temple ont été également retrouvés. Comme le bloc principal du monument bilingue ils sont de marbre et l'on sait que la façade seule du temple était en marbre. M. W. suppose donc, non sans raison, que les murs de la cella du temple, et tout particulièrement ceux de la façade, devaient être réservés aux actes amphictioniques les plus importants, tandis que le mur pélasgique était abandonné aux inscriptions d'une importance secondaire, aux actes de la ville de Delphes et des particuliers. Voici comment M. W. pense qu'était disposée la série des grandes inscriptions de la façade :

1. M. W. a consacré la seconde partie de son *Mémoire* (p. 127-157) à l'exposé des fouilles qu'il a entreprises pour découvrir le mur oriental et à l'explication des inscriptions qu'il y a trouvées.

2. Voy. l'Appendice II des *Mémoires* de M. W. : *les hiéromnésions étoliens dans les inscriptions du mur oriental* (p. 179-198).

En tête se lisait une proclamation de M'. Acilius, vainqueur des Étoliens, qui, au nom du sénat romain déférait aux amphictions le soin de déterminer, d'après les anciens rites, les droits trop longtemps méconnus du sanctuaire d'Apollon. En regard de cette proclamation et sur une deuxième colonne se trouvait la liste des députés grecs ou *hiéromnémons* venus à Delphes pour délibérer à cette occasion et la formule du serment prêté par eux (il nous reste de ces documents un fragment publié par M. W. p. 119). — « Plus bas commençait la série des » jugements promulgués par l'amphictionie en assemblée solennelle et destinée à » donner force de loi aux décisions des hiéromnémons à la suite de l'enquête » dont ils étaient chargés. En tête de chaque jugement se trouvait une date » double, calculée d'après le calendrier delphique et d'après le calendrier » romain. Puis venait le catalogue des divers peuples qui composaient la confédération avec l'indication du nombre des suffrages qui leur était dévolu et le » texte de la résolution qu'ils avaient adoptée..... A la suite de ces catalogues, » si précieux pour l'histoire, arrivait le texte même des jugements prononcés par » les amphictions. Deux de ces jugements nous sont en bonne partie conservés » (ce sont ceux que contient la partie supérieure, inédite, du monument bilingue et que M. W. reproduit p. 54 A et 56 A. — Un fragment d'un troisième jugement est donné p. 122). — Enfin c'était plus bas encore que se trouvaient les deux textes beaucoup plus récents, déjà connus sous le nom de monument bilingue et dans lesquels, sous l'autorité de l'empereur, un délégué spécial romain prononce deux sentences qui se réfèrent aux jugements antérieurs des hiéromnémons. Une colonne est en latin, l'autre en grec et les deux textes ne sont pas la traduction l'un de l'autre; mais, comme ils émanent d'un seul et même fonctionnaire, il est à croire qu'au premier correspondait une traduction grecque qui se trouvait sur un autre bloc à gauche et que, réciproquement, le texte grec devait être suivi à droite d'un original latin.

Après ces explications nous pouvons examiner de plus près le mémoire de M. W. Il commence, après quelques pages d'introduction (3-6) par étudier le monument bilingue proprement dit, et d'abord la colonne de droite qui contient l'inscription latine (p. 7-30). Il en donne le texte d'après Cyriaque d'Ancône, d'après Dodwell et d'après sa propre copie, chaque ligne étant ainsi répétée trois fois; cette disposition, permet de se rendre compte facilement des divergences et montre que Cyriaque a été beaucoup plus exact que Dodwell, fait d'autant plus important à noter que maintenant l'inscription devenue très-fruste en certains passages a souvent besoin de restitutions. — Puis vient la lecture des 25 lignes du texte latin suivie de notes justifiant les restitutions admises par M. W. Ici nous nous permettrons une légère critique. Nous ne comprenons pas bien pourquoi, dans sa lecture, l'auteur du mémoire met entre crochets et en *italique* des mots et des phrases conservés très-nettement par les copistes précédents et dont l'exactitude ne saurait faire doute. Une fois qu'il avait donné en *fac-simile*¹ les

1. M. W. donne, à tort selon nous, le nom de *fac-simile* à la reproduction en lettres capitales du texte des inscriptions. Ici ce terme est doublement inexact, car, en ce qui

trois copies, c'était un excès de scrupules que d'adopter pour la lecture une disposition aussi gênante et qui empêche surtout d'apercevoir au premier coup-d'œil ce qui est de pure restitution. — Après les notes critiques, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, viennent la traduction française, puis des observations historiques, dont nous allons faire usage immédiatement pour indiquer la nature et le sens général de la pièce.

Elle émane de *C. Avidius Nigrinus legatus Augusti pro pretore* qui, ainsi que l'a fort bien démontré M. W. (p. 21 et suiv.), n'est autre que le célèbre aieul de l'empereur Lucius Verus et qui fut mis à mort en 118 après J.-C. pour avoir voulu attenter aux jours d'Hadrien. M. W. établit de même que la mission de ce personnage en Achaïe a dû être une de ces missions extraordinaires (*missus ad ordinandum statum civitatum*, ou *legatus ad corrigendum statum civitatum liberarum*; en grec διορθώτης ou επανορθώτης) que nécessitaient fréquemment les troubles intestins des cités grecques, et qui étaient confiées de préférence à d'anciens consuls. *C. Avidius Nigrinus* dont la biographie est esquissée ici (l. c.) autant que la chose était possible, est mentionné dans les lettres de Pline (Bœckh avait admis qu'il était question dans notre inscription de celui qui avait été proconsul sous Domitien et qui est également cité dans Pline le Jeune; tandis que c'est de son fils que nous parlons) comme ayant été tribun du peuple en 105, il a dû être *consul suffectus* entre 109 et 114 et c'est entre cette dernière année et l'an 117 qu'il a dû remplir sa mission dans la province d'Achaïe. Trajan porte en effet dans notre inscription le titre d'*Optimus princeps* qui ne lui fut donné qu'après l'an 114. — Donc le VI des ides d'octobre d'une de ces trois années 114-117, le légat impérial prononce sa sentence dans une contestation de limites entre la ville d'Anticyre et celle de Delphes, après avoir inspecté les lieux, entendu des témoins, vérifié les bornes et consulté les actes officiels, surtout la sentence par laquelle les Hiéromnémons, sur l'avis de M'. Acilius et du sénat, ont déterminé le territoire consacré à Apollon Pythien; cet arrêt est daté d'Eleusis.

Dans ses restitutions et corrections M. W. s'est surtout aidé de la sentence des hiéromnémons qu'il a retrouvée. Il admet que quelques fautes d'orthographe ou de grammaire ont pu être commises par le lapicide qui était sans doute un Grec, p. ex. l. 7 : VETVSTAIE pour *vetustae* où Bœckh lisait VETVSTATE; ligne 10 : POTERANT pour *poterat*, etc. — Nous devons signaler comme excellentes les restitutions, lignes 16 et 17 : RECTO riGORE, c'est-à-dire en droite ligne, terme employé souvent par les *Gromatici*; — ligne 17 : AD MONTICVLos appELLATOS ACRA COLOphœia; ici la copie de Cyriaque faisait défaut, celle de Dodwell donnait *ad monticulum*..... *ellatosacra olod*; M. W. n'a pu lire que : *ad monticul*..... *ellatosacrac*, mais il a restitué parfaitement d'après le texte inédit où le nom d'ΑΚΡΑΚΟΛΩΦΕΙΑ se lit en toutes lettres. — En revanche nous ne

concerne les copies de Cyriaque et de Dodwell, il eût fallu, pour en faire un *fac-simile*, reproduire exactement leurs manuscrits mêmes.

1. Nous ferons seulement observer à ce propos que les espaces vides et la distance générale des lettres nous paraissent indiqués quelquefois d'une façon peu exacte dans la reproduction en lettres capitales. Ainsi entre MONTICVL et ELLATOS on compte sept

aurions admettre la restitution des lignes 20 et 21 : IN ALTERO *ea*MD^{EM} INSCRIPTIONEM *fuisse vestigia docent quæ ambobuS* SPE ERASA FINES OBSERVANDOS maniFESTant; M. W., se rappelant sans doute un passage antérieur : *etiãmsi utrorumque spei aliquid abscisum esset* (ligne 12) traduit *spe erasa* par « coupant court aux espérances des deux parties. » Il nous semble impossible d'admettre qu'en latin on ait jamais pu dire *spem eradere* tandis que *abscindere aliquid spei alicuius* est très-naturel. — Il est beaucoup plus probable que le mot *erasa* se rapportait au mot *inscriptionem* et qu'il faut en conséquence chercher une autre restitution, dont le sens serait celui-ci : « la seconde pierre portait des » traces de la même inscription qui avait été effacée (par les intéressés) dans » l'espérance (de pouvoir violer impunément les limites du territoire sacré). » Avant *spe* il y avait probablement un génitif de la 3^e déclinaison.

Les pages 31 à 50 sont consacrées au texte grec qui remplit la colonne droite du monument bilingue et qui est beaucoup moins bien conservé que le texte latin. C'est une sentence du même légat impérial, datée d'Élatée le X^e jour avant les calendes d'octobre; elle est par conséquent de dix-huit jours antérieure à la précédente. Elle a trait également à une rectification de limites, cette fois c'étaient les habitants d'Amphissa et de Myanée qui avaient empiété sur le territoire sacré; et le litige est tranché de la même façon que dans le premier décret. Les restitutions sont ici moins nombreuses; relevons celle de la ligne 9 : ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος ἐξ εὐωνύμου ἐπι [φ]λίων ἐνεγαραγμένην, où Bœckh lisait : ἐξ[ω ἐν στήλῃ ὑπὸ ἀε]τῶν; M. W. a retrouvé les vestiges des mots ἐξ εὐωνύμου ἐπι sur le marbre; ΤΩΝ était conservé par Cyriaque; mais ce pouvait aussi bien être ΙΩΝ. Si la leçon de Bœckh est inadmissible celle de M. W. ne nous semble pas absolument certaine et son raisonnement n'est pas concluant. Le texte latin dit que le décret des hiéromnémons était placé *in latere adis*; ce terme ne se rapporte pas beaucoup mieux aux *antes* du portail qu'au-dessous du fronton. On peut en revanche approuver pleinement les restitutions admises dans le reste du texte, surtout à la ligne 11 πέτρα ἐσέγουσα ὑπὲρ κοιλ[ιά]ς ἣν χάραξρον καλοῦσιν] l'introduction du mot *κοιλιάς* et l'adoption de la forme masculine *χάραξρος* au lieu du féminin choisi par Bœckh sont bien justifiées; à la ligne 12 il en est de même des lectures κρήνη, Κράτεια, κατ[ε]θῦ μ[έ]γρι et [Τὸ] πρὸς [Δε]ξοῦς μέ[ρος Δ]ε[φ]ῶν].

Nous trouvons dans ce document le nom des Myaniens (Μυανῆς, ligne 2) parfaitement conservé; le même ethnique se retrouvant plusieurs fois dans des inscriptions du mur méridional, M. W. a été conduit à rechercher dans les auteurs si ce nom n'y était pas mentionné et le résultat de ces recherches fait l'objet du premier appendice annexé au *Mémoire* (*Note géographique et philologique sur une ville de Locride mentionnée dans les manuscrits de Pausanias et dans les inscriptions de Delphes* (p. 169 et suiv.). Étienne de Byzance (s. v. Μυονία et Μύων) cite le nom des Myaniens comme figurant dans Pausanias et dans Thucy-

points au lieu de quatre que suppose la restitution. Cette remarque s'applique encore bien plus au texte grec donné pages 34 et 35, où les fins de lignes devraient probablement être à la même hauteur.

dide sous une forme un peu différente. Or, dans le passage de Pausanias (V, 38, 8) auquel il fait allusion, la vulgate a admis d'après l'orthographe de Thucydide les formes Μυονεῖς, Μυονία; M. W. prouve que les manuscrits de Pausanias indiquent tous au passage indiqué, comme aussi au livre VI, 19, 4 et 5 la forme Μυονεῖς, que même cet auteur a lu, sur le bouclier que les Myaniens avaient offert à Apollon, l'inscription ΜΥΑΝΕΣ, forme archaïque pour Μυονεῖς (le I étant ordinairement omis dans la diphthongue). Il en conclut qu'Étienne de Byzance a dû écrire aussi ce nom par un α selon l'usage des Doriens, et signaler l'orthographe attique de Thucydide Μυονεῖς, comme un fait curieux. Le nom de la ville serait Μυάγια et sa situation plus précise dans la Locride Ozole est déterminée par notre inscription qui la place près d'Amphissa et sur les confins du territoire sacré de Delphes; les ruines seraient encore visibles à l'ouest du bourg moderne de *Topolia*.

Nous arrivons maintenant à la partie inédite du monument bilingue, à ce texte grec qui occupait autrefois la partie supérieure du bloc de marbre. Mais comme ce bloc a été encastré dans un mur de cave le haut en bas, et en partie enfoui sous terre, les deux colonnes de texte inédit sont maintenant dans la partie inférieure¹ Elles contiennent, comme nous l'avons déjà dit, en caractères beaucoup plus petits que ceux des précédents textes, deux des jugements des hiéromnémons rendus vers l'an 190 sous les auspices de M^r. Acilius. Le commencement du premier acte devait se trouver sur un autre bloc, l'angle supérieur de la colonne de gauche est brisé et à la fin des quinze dernières lignes les lettres sont effacées; en somme, il ne reste pas de cette colonne une seule ligne complète. En revanche les vingt-trois premières lignes de la seconde colonne sont assez bien conservées. Le chiffre total des lignes devait être de 76.

Ces deux jugements sont rendus par l'assemblée générale des Amphictions, sur le préavis des hiéromnémons. En tête de chacun se trouve une liste des votes émis par les représentants de chaque peuple. Si la première de ces listes est défectueuse la seconde est complète (lignes 1-7 et 46-56) ou peu s'en faut, car les quelques lettres qui manquent à certains noms sont d'une restitution certaine (page 61). — A l'aide de ces listes M. W. a pu rétablir d'une manière absolument certaine la série des peuples composant l'amphictionie depuis qu'elle avait choisi Delphes pour son siège; il a montré en même temps comment se partageaient les voix dans le conseil des amphictions (p. 70 et suiv.).

Nous savions déjà par les auteurs anciens que le nombre des peuples faisant partie de la ligue était à l'origine de douze; mais les catalogues qu'ils en donnaient étaient évidemment fautifs et incomplets. L'inscription nouvelle tranche définiti-

1. Aussi n'était-il pas facile de prendre copie de cette inscription : « la propriétaire, dit M. W., ne m'autorisait qu'avec peine et à prix d'argent à me glisser furtivement chez elle pendant les heures du jour où les voisins, allant aux champs, laissaient leurs maisons désertes. Durant douze journées consécutives je m'enfermai dans ce réduit, travaillant à la lueur de deux lampes, couché à plat ventre devant l'inscription afin de pouvoir la contempler de bas en haut. »

vement la question et nous donne en même temps l'explication des erreurs commises par les écrivains de l'antiquité ou par les copistes de leurs œuvres. Nous trouvons en effet dans cette inscription un total de dix-sept peuples au lieu de douze. Seulement sur ce nombre sept peuples ont deux voix et dix en ont une chacun, ce qui fait un total de vingt-quatre voix. On remarque en outre que six des peuples à une voix se groupent naturellement deux à deux comme issus primitivement d'une même race, ce sont les Athéniens et les Eubéens (Joniens), les Doriens du Péloponnèse et les Doriens de la métropole; enfin les Locriens Hypocnémidiens et les Locriens Hespériens. Quant aux quatre autres peuples qu'il faut ainsi réunir deux à deux, la raison du dédoublement ne semble pas reposer, comme pour les précédents, sur une émigration et il faut l'expliquer d'une autre façon. Voici du reste le tableau des peuples de l'amphictionie, tel qu'il résulte de l'inscription.

1. Delphiens.....	2 voix	8.	{ Maliens.....	1 voix
2. Thessaliens.....	2 —		{ CÉtéens.....	1 —
3. Phocéens.....	2 —		{ Dolopes.....	1 —
4. Doriens { de la métropole ¹ ...	1 —	9.	{ Perrhèbes.....	1 —
{ du Péloponnèse	1 —	10. Magnètes.....		2 —
5. Ioniens { Athéniens.....	1 —	11. Aenianes.....		2 —
{ Eubéens.....	1 —	12. Locriens { Hypocnémidiens...		1 —
6. Béotiens.....	2 —	{ Hespériens.....		1 —
7. Achéens Phthiotes.....	2 —			

Depuis que M. W. a publié pour la première fois cette liste, on a découvert (en 1866) à Athènes une stèle datant de l'époque romaine, relative à l'amphictionie delphique et contenant entre autres deux listes plus ou moins bien conservées de hiéromnémon; or dans ce nouveau document, les peuples auxquels le catalogue delphique attribue deux voix, ont précisément deux hiéromnémon et ceux qui n'ont qu'une voix n'ont qu'un hiéromnémon. La liste ci-dessus est donc confirmée par la stèle athénienne que M. W. publie et analyse dans son troisième appendice (p. 199 et suiv.).

Mais, comme le fait remarquer M. W., ce n'est pas la liste primitive, car on sait qu'autrefois les Delphiens étaient réunis aux Phocéens; ce qu'il y a de plus singulier c'est que, contrairement à l'usage suivi généralement, on ait laissé à chacune des fractions leurs deux voix entières; c'était sans doute afin de donner une plus grande prépondérance au peuple qui, donnant l'hospitalité à l'amphictionie, avait le plus grand intérêt à son maintien. Mais, comme le nombre total des voix du conseil n'a pas changé, il faudrait qu'un autre peuple eût disparu de la liste pour faire place aux Delphiens. M. W. suppose qu'on aura enlevé à deux des petites peuplades de la Thessalie, p. ex. aux Maliens et aux CÉtéens, un de leurs deux suffrages pour le donner aux nouveaux venus. En poursuivant ce raisonnement on doit admettre aussi qu'un autre peuple a dû enlever aux deux autres tribus (Perrhèbes et Dolopes) une de leurs voix, mais il est impossible de déterminer lequel. Tout en admettant que cette explication est assez plausible,

1. C'est-à-dire de la Doride.

nous pensons que ce n'est qu'une hypothèse à laquelle on ne manquera pas d'en opposer d'autres, également vraisemblables.

Ce qui reste acquis à la science, c'est le fait du dédoublement des voix, lorsque les tribus se partageaient en deux branches, fait analogue, comme le rappelle fort bien M. W., à ce qui a lieu encore aujourd'hui pour certains cantons de la République helvétique¹.

A cette question s'en rattachent plusieurs autres que nous voudrions pouvoir exposer plus longuement et examiner de plus près; mais que nous nous bornerons à indiquer. On sait qu'à côté des hiéromnémons il y avait d'autres députés des villes grecques, appelés *pylagores*. M. W. (p. 151 et suiv.) pense que ces députés étaient des orateurs spéciaux adjoints aux hiéromnémons — gens ordinairement peu lettrés — pour défendre dans la discussion les intérêts des états respectifs, mais sans droit de vote. Il suppose en outre que la réunion des hiéromnémons et des *pylagores* constituait le *συνέδριον* de Delphes, le nom d'assemblée générale (*ἐκκλησία*, — τὸ κοινὸν τῶν Ἀμφικτυόνων) étant réservé à la réunion du *συνέδριον* avec la multitude des *théores* envoyés à Delphes à l'occasion des grandes fêtes religieuses. Nous nous permettrons d'aller un peu plus loin que M. W. et de supposer que les hiéromnémons formaient une sorte de comité permanent, qui donnait des préavis et qui proposait des décisions à l'assemblée des amphictions, tandis que les *pylagores* ou *agorâtes* étaient des députés ayant simplement voix consultative et envoyés non plus par chaque membre de la ligue, mais par les villes appartenant à un état de la confédération et qui avaient des intérêts particuliers à faire défendre devant les hiéromnémons; car on trouve des députés d'Eretrie, de Priene, de Kytinion, etc. (*Æsch. de fals. leg.*, p. 353, § 116 B). On sait qu'il y avait par an deux réunions des amphictions; les dernières recherches sur le siège de ces réunions avait donné cours à l'opinion que l'une de ces assemblées se tenait aux Thermopyles (par respect pour l'usage ancien) et l'autre à Delphes; nous savons par les inscriptions que ces réunions s'appelaient *πυλαία* et se tenaient au printemps (*πυλαία ἡρῶν*) et en automne

1. Eschine nous avait déjà dit : δύο ψήφους ἕκαστον φέρει ἔθνος (*De falsa leg.* 116). Strabon de son côté affirmait (IX, 3) que chaque état avait un suffrage, soit seul, soit avec un autre, soit avec plusieurs autres. La combinaison de ces deux textes avait déjà conduit l'auteur de l'art. *Amphictyonie* de l'Encyclopédie de Pauly (tom. I, 2^e éd., p. 901) à admettre un dédoublement analogue à celui de quelques cantons suisses; mais il poussait la chose encore plus loin et pensait qu'il y avait des quarts et même des huitièmes de voix. Les inscriptions ne semblent indiquer rien de semblable, et il paraîtrait plutôt que les états qui se partageaient un seul suffrage à plusieurs (p. ex. les Doriens du Péloponnèse, qui comprenaient Sparte, Argos, Sicyone, etc.) avaient à s'entendre entre eux sur le choix d'un hiéromnémon. La nomination de ce dernier alternait-elle alors entre eux, ou bien ce représentant était-il tiré au sort parmi les hommes libres de tous les états composant la tribu? c'est ce qu'il serait difficile de déterminer.

A ce propos nous nous permettrons une observation sur un point que M. W. n'a fait qu'effleurer. On avait généralement admis jusqu'ici que Sparte avait une voix à elle dans l'Amphictionie. Notre document nous apprend que cette voix appartenait à tous les *Doriens du Péloponnèse*, et il nous explique le passage où Pausanias (IV, 5, 1) dit que les Messéniens, les Lacédémoniens et les Argiens étaient *συγγενεῖς ἐν Ἀμφικτυονίᾳ*, passage d'où l'on avait cru pouvoir conclure à l'existence d'une *Amphictionie d'Argos* (Schœmann, *Griech. Alterth.* II, p. 25. — Pauly, *I. c.* p. 890).

(*πυλαία ὀπωρινή*). M. W. démontre que ce nom a induit en erreur les savants par la confusion avec *Πυλαί* et *Thermopyles*, et que, très-probablement dès le transfert de l'amphictionie à Delphes, les deux assemblées se tenaient dans cette ville, dont un quartier portait d'ailleurs le nom de *Πυλαία*.

Il reste une difficulté redoutable. Nous trouvons dans les premières lignes de notre inscription (p. 55 du *Mémoire*) la formule constante : (*Αἰνιανῶν*, etc.) *ψῆφοι δύο ἱερομνημόνων κρίματι σπῆναι*, d'où il résulte que d'une part l'assemblée aurait pu revenir sur la décision des hiéromnémons et que cependant le nombre des suffrages ne change pas. Étaient-ce simplement les hiéromnémons qui votaient une seconde fois après avoir entendu la discussion, ou bien les députés de chaque membre de la ligue procédaient-ils à autant de votes séparés qui comptaient dans le résultat général en proportion des suffrages (*ψῆφοι*) attribués à chacun; c'est ce qu'il est impossible de déterminer.

Quant au contenu spécial de chacun des deux jugements; il est également instructif pour nous. Le premier concerne les limites du territoire sacré de Delphes. Vingt-six bornes étaient énumérées, la désignation exacte de quatre d'entre elles seulement nous fait défaut; la restitution de leurs noms n'était difficile qu'en un petit nombre d'endroits, ce qui s'explique par le fait qu'en général chaque nom était répété deux fois, p. ex. : *Ἐξ Οπούντας εἰς ἄκρα Κολιώτεια... Ἐξ ἄκρων Κολωφείων*, etc. Cette partie du texte fournit naturellement matière à une excellente étude topographique (p. 81-102). Une carte dressée d'après les données de l'inscription permet de suivre facilement les explications; on regrette seulement qu'elle n'indique pas les montagnes et les accidents de terrain. Le développement total des limites est de cinquante à soixante kilomètres. — Le jugement du conseil amphictionique donne d'abord le procès-verbal des votes qui sont unanimes à confirmer la sentence des hiéromnémons. Comme il s'agit de faire restituer au sanctuaire des terres qui lui avaient été enlevées soit par des communes voisines soit par des particuliers, on cite ces derniers, tandis que les communes intéressées sont représentées par leurs archontes et par des députés (*πρεσβευταί*). Les noms de tous figurent à la suite du procès-verbal de vote. C'est alors seulement que vient l'énumération des limites, et partout où elles ont été violées les détenteurs des terres sont sommés nominalement de se retirer.

La seconde décision des amphictions a trait aux revenus du temple d'Apollon. Ici aucune mention d'un préavis des hiéromnémons. Il s'agit de déterminer le déficit survenu dans les richesses du temple, sans doute par suite des guerres contre les Étoliens. Cette pièce nous apprend que ces richesses se composaient de : 1° valeurs en dépôt ou trésor (*θησαυρός*); 2° terres affermées (*χρήματα*); 3° revenus des troupeaux. — Les amphictions ont jugé qu'en dehors du trésor le revenu des terres est diminué de 3 talents 35 mines¹ et en ce qui concerne celui des troupeaux il est impossible de déterminer la somme de ce qui reste dû,

1. Les talents sont désignés plus spécialement comme *τάλαντα συμμαχικά*; ce terme n'était pas encore connu. M. W. (p. 110-113) montre qu'il s'agit très-probablement de l'unité de compte adoptée par la ligue achéenne (Polybe, II, 37, 10), et sur la valeur positive de laquelle nous n'avons d'ailleurs aucune donnée.

vu l'absence de preuves; les témoins appelés déclarent ne rien savoir et l'on ne peut retrouver dans les registres publics aucune trace du nombre de têtes de bétail confiées à des bergers par l'administration du temple.

Ce compte-rendu dépasse les limites ordinaires de nos articles; et cependant nous n'avons rien dit des excellentes observations que M. W. a dispersées dans ses notes sur la langue et l'orthographe des inscriptions, sur les doublés formes qu'il constate dans les noms de localités (p. ex. Κίρρος = Κίρρις; Ἀντίκυρα = Ἀντικύρα; Opus = Opoenta; Πρεῖστος = Πείστος, etc. ¹). Nous aurions encore à signaler bien des recherches de détail où se montrent la conscience et la perspicacité de l'auteur. Quelque imparfait et incomplet qu'il soit, le résumé que nous venons de donner suffira, nous l'espérons, à prouver l'intérêt que présente le travail de M. Wescher. Nous avons pu le louer presque sans réserves, les quelques critiques que nous nous sommes permises ne touchant qu'à des points tout à fait secondaires ². Nous ne terminerons pas sans attirer l'attention des épigraphistes sur les beaux types grecs que l'Imprimerie impériale a fait fondre d'après les modèles fournis par M. Wescher lui-même et qui reproduisent avec une grande exactitude les caractères des inscriptions.

Ch. M.

202. — **Die antiken Bildwerke des lateranensischen Museums**, beschrieben von Otto BENNDORF und Richard SCHÆNE. Leipzig, 1867. In-4°, 421 p. 24 pl. — Prix : 16 fr.

Des collections publiques d'antiquités que l'on visite à Rome, celle du musée de Latran est la plus récemment formée. Sa fondation ne remonte qu'à l'année 1844 : elle fut déterminée par la découverte de la célèbre statue de Sophocle faite à Terracine en 1839. On n'eut pas de peine à trouver, dans les magasins encombrés du Vatican, assez de monuments pour former immédiatement un musée considérable, que les fouilles des vingt dernières années, principalement celles d'Ostie, ont encore enrichi. Cependant ce musée n'a pas encore été mis en ordre; les objets ne sont pas numérotés, et la provenance de beaucoup d'entre eux est incertaine.

Bien moins célèbre que les collections du Vatican et du Capitole, celle du Latran n'a guère été visitée jusqu'ici que par les archéologues, qui regrettaient l'absence d'un catalogue même sommaire. L'ouvrage que nous annonçons répond d'une manière très-satisfaisante à ce désir.

Le palais de Latran renferme deux musées, l'un profane et l'autre chrétien. MM. Benndorf et Schæne ne se sont occupés que du premier, et même comme l'indique le titre de leur ouvrage, ils n'ont voulu cataloguer que les sculptures.

1. Voir l'index philologique spécial, p. 219 du *Mémoire*.

2. Nous en ajouterons encore une : il est à regretter que l'*Index historique et géographique* ne renvoie qu'aux textes épigraphiques; une table complète de tout ce qui figure dans les notes eût été fort utile. — En outre, dans cet index, les noms propres romains sont rangés sous les initiales des prénoms (ainsi C. *Avdus Nigrinus* est à la lettre C) au lieu de l'être sous celles des *gentilia*.

Les fragments d'architecture, et les inscriptions qui ne sont pas gravées sur des cippes intéressants par le travail artistique, sont donc restés en dehors de leur description. Celle-ci comprend 591 objets, dont 4 peintures murales découvertes à Ostie en 1865. Un certain nombre de ces monuments avaient été déjà décrits dans Clarac, ou dans divers recueils archéologiques. Le P. Garrucci avait commencé une publication du musée de Latran qui n'a pas été terminée¹.

Les 24 planches qui accompagnent le nouveau volume ont été exécutées par la photolithographie, mais sur des dessins bien médiocres. Si l'on ne se reportait à la description, on ne se douterait jamais que les têtes représentées sur la planche III sont des têtes de femmes. La représentation du Sophocle, pl. XXIV ne donnera aucune idée de cette œuvre merveilleuse à ceux qui ne l'ont point vue, et paraîtra bien peu fidèle aux autres. En revanche les descriptions de MM. B. et S. sont faites avec un très-grand soin, et assez claires pour suppléer à l'absence ou à l'insuffisance des figures. D'ailleurs les auteurs ont donné pour chaque monument une bibliographie complète qui permet de recourir aux planches des publications antérieures quand il en existe. Ce recours est facilité par une table spéciale.

Pour toutes les sculptures importantes, les auteurs se sont imposé un double travail extrêmement utile. C'est d'abord la recherche et l'énumération consciencieuses des parties restaurées, même les plus petites, et ensuite de nombreuses indications de mesures, surtout celles des parties du visage. Depuis quelque temps, les archéologues allemands multiplient les indications de ce genre, et non sans motif².

Lorsqu'on mesure un certain nombre de statues reproduisant une œuvre célèbre de l'antiquité, par exemple le satyre de Praxitèle³, on trouve que plusieurs d'entre elles offrent des dimensions absolument identiques. Comme les sculpteurs anciens savaient mettre au point (ainsi que le témoignent plusieurs morceaux non terminés qui portent encore les marques de ce travail), il faut admettre que les statues en questions sont, non pas des copies plus ou moins libres d'un original célèbre, mais la réplique même de cet original. Dès lors, nous connaissons de celui-ci non-seulement l'attitude et la composition générale, mais encore les dimensions. Or on sait que Polyclète avait écrit un traité technique sur les proportions du corps humain, que son *Doryphore* servait sous ce rapport de modèle aux artistes⁴ et avait même reçu le nom de *Kάτων*. On sait également qu'Euphranor et Lysippe modifièrent les types de Polyclète⁵. Mais les anciens historiens de l'art ne nous donnent sur ce sujet que des renseignements vagues. On sent quelle précision acquerront nos connaissances lorsqu'on aura réussi, par la comparaison des mesures, à déterminer les répliques des

1. *Monumenti del Museo Lateranense* descritti ed illustrati da Raffaele Garrucci. Rome, 1861.

2. Kekulé. *Hebe*, p. 66.

3. Voir ces mesures au n° 150.

4. Plin. *Hist. nat.*, XXXIV, 3, 19

5. Plin. *Ibid.*

statues les plus remarquables de ces maîtres dans la foule des imitations qu'elles ont suscitées¹.

MM. B. et S. se montrent fort réservés dans l'interprétation des monuments. Ils n'ont voulu donner que des attributions tout à fait certaines, et se sont refusé le facile plaisir d'accumuler des citations et des hypothèses sur chaque point susceptible de controverse. Description exacte, bibliographie complète : voilà ce qu'ils offrent au lecteur. Bien que leur livre, tout entier formé d'éléments positifs, ne comporte pas d'analyse, ce que nous en avons dit suffira pour en faire apprécier le mérite et l'utilité.

Les auteurs ont fait dessiner de préférence les sujets qu'ils n'avaient pas réussi à expliquer. Nous appellerons particulièrement les recherches sur un bas-relief qui porte le n° 270 de leur catalogue (planche II, 2) et qui représente Apollon lançant une flèche contre un héros qui baisse la tête et les yeux et paraît attendre avec résignation le coup qui le menace. Cette résignation ne permet de voir ici ni la mort d'Achille, dans la tradition suivie par Quintus de Smyrne², ni le combat de Diomède et d'Apollon³, car dans ces deux circonstances les héros défient l'archer divin. On ne sait à quel mythe apollonien rapporter cette scène qui se présente pour la première fois sur un monument figuré.

Citons encore parmi les sujets inexpliqués le n° 509 (pl. X, n° 1). A côté d'un héros nu, armé d'un casque et d'une épée, et dormant, une femme tient une torche dont elle se brûle le sein droit. — N° 52. Les auteurs donnent avec un point d'interrogation le nom d'Artémis à une femme vêtue d'une longue robe sans manches, serrée à la taille et tenant dans la main droite un faon. Une statue analogue de la villa Albani a été prise pour une Junon, pour une Libera, pour une Proserpine, parce qu'on ne connaissait point d'Artémis avec cet animal. Les auteurs basent leur attribution sur un médaillon d'Antonin le Pieux⁴, au revers duquel on voit une figure semblable à la statue qu'ils décrivent, tenant aussi un faon, et armée d'une lance. Cette attribution est tout à fait légitime. Une statuette de bronze qui a appartenu au vicomte de Janzé et qui est actuellement à la Bibliothèque impériale, représente Artémis vêtue de la courte tunique dorienne, chaussée d'endromides, et tenant un faon. Le costume ne permet pas de méconnaître la déesse, et il est dès lors démontré que le faon était un de ses attributs. — N° 336. Pl. VII, n° 2. Sur le fragment d'un sarcophage que décorait l'enlèvement de Proserpine, on voit la représentation d'un Dieu-Fleuve

1. Clarac a donné les proportions de quarante-deux des plus belles statues antiques (Tome I, p. 194 et suiv.); mais le choix qu'il a fait était nécessairement arbitraire. De plus la manière de mesurer par têtes, parties et minutes laisse place à beaucoup d'incertitudes. Enfin on ne peut pas par ce moyen distinguer une réplique d'une imitation.

2. *Posthom.* III, 62 suiv.

3. *Il.* V, 433 et suiv. La pensée exprimée dans les vers 441-442

οὔποτε φύλον ὁμοῖον
ἀθανάτων τε θεῶν, γὰρ καὶ ἐρχομένων τ' ἀνθρώπων

est de celles qui ont déterminé souvent le choix des sujets pour les sarcophages.

4. Cohen, n° 418. Dans la Nouvelle Galerie mythologique, X, 2, l'animal que tient Diane est à tort appelé une *oie*.

auquel les auteurs ne donnent point de nom. C'est le Céphise Eleusinien sur les bords duquel avait eu lieu l'enlèvement suivant la tradition attique¹. Si, dans la pensée du sculpteur, la scène se fut passée dans la plaine d'Enna, on verrait au lieu du Dieu-Fleuve, la nymphe Cyané².

C. DE LA BERGE.

VARIÉTÉS.

*Théologie et Philosophie*³, tel est le titre d'une *Revue* qui paraît à Genève depuis le commencement de cette année et qui est appelée à exercer une heureuse influence sur la culture intellectuelle des pays de langue française. Les éditeurs ne se sont pas proposé de faire pencher la balance en faveur de telle ou telle école théologique ou philosophique. Ils ont été frappés du défaut de véritable intelligence scientifique, de l'étroitesse de vues qui font qu'à notre époque de crise religieuse « les esprits ont de la peine à dégager leur propre pensée et à rendre » justice à celle des autres. »

Dans chaque école, dans chaque église on est intolérant; la grande masse des adhérents jure *in verba magistri* et ne connaît pas les opinions d'autrui sous leur vraie forme, car elles ne lui arrivent que défigurées par les commentaires des partis. On prête volontiers à des adversaires qu'on ne connaît pas tous les défauts et tous les vices; on leur refuse l'honnêteté et la droiture; on les condamne sans les entendre et l'on consent à peine à avoir des rapports avec eux. L'exemple de l'Allemagne et de l'Amérique nous montre cependant que des personnes appartenant à différentes opinions philosophiques et religieuses peuvent se tolérer et discuter, même avec vivacité, sans mettre en danger la paix publique, que même dans ces conditions les convictions individuelles sont plus sincères et plus profondes.

L'œuvre qu'entreprennent nos voisins de Genève a pour but de réagir contre un état de choses qui ne peut plus durer et d'habituer le public protestant en particulier à la discussion paisible. « C'est, disent-ils, en laissant ici les opinions diverses se proposer franchement elles-mêmes et se faire une loyale concurrence que nous espérons servir la cause des bonnes études et provoquer l'esprit de recherche indispensable au progrès de la vérité. Vinet l'a fort bien dit : « La » vérité sans la recherche de la vérité n'est que la moitié de la vérité. »

« Notre revue sera uniquement scientifique. Tous ceux qui savent distinguer » entre la foi et la théologie, reconnaîtront que l'étude calme et impartiale a sa » tâche à remplir dans les circonstances actuelles. Il appartient à la science de » soumettre à ses procédés sévères les divers principes en présence, de les

1. Pausanias. I, 37, 5.

2. Diod. Sic. IV, 23. Ovid. *Metam.* V, 412.

3. *Théologie et Philosophie*, compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger, sous la direction de E. Dandiran et d'un comité composé de MM. Amiel, professeur de philosophie, Astié, Bouvier, Chastel, Ultramar, professeur de théologie, P. Vaucher, professeur d'histoire, Th. Claparède, pasteur. Genève et Bâle, Georg. 4 livraisons de 160 pages environ par an; prix d'abonnement : 12 francs.

» dépouiller de tout vain prestige, et de répudier pour la vérité tout faux appui.
 » Ce premier caractère nous fait une obligation de ne pas toucher au côté pratique des questions.

» Pour développer l'esprit d'examen et de recherche, il est indispensable que
 » l'exposition soit exclusivement objective et pure des éléments étrangers qu'y
 » mêle l'esprit de parti. Nos collaborateurs seront appelés à présenter de la manière la plus exacte les idées des auteurs qu'ils étudieront en s'abstenant d'y
 » ajouter leurs appréciations personnelles, et en s'interdisant toute expression
 » d'éloge ou de blâme. »

Les rédacteurs du nouveau périodique prennent ainsi un moyen-terme entre le silence de parti pris sur tout ce qui n'est pas dans leurs idées et la discussion directe. Ils ouvrent leurs colonnes à tous, *pourvu qu'on ne polémise pas*. Si l'on tient compte de l'état actuel des esprits dans le public protestant des pays où se parle notre langue, on doit considérer le *compte-rendu de théologie et de philosophie*, issu d'une pensée généreuse et libérale, comme une tentative hardie, à laquelle on ne peut souhaiter qu'un succès plein et entier.

Les trois premiers numéros, que nous avons sous les yeux, sont une preuve évidente que les rédacteurs suivent rigoureusement le programme qu'ils se sont tracé. Toutes les opinions sont largement représentées, et nous ne doutons pas que tout le public pensant ne lise avec intérêt les substantielles analyses que donne la nouvelle *Revue*. Nous signalerons à nos lecteurs les résumés de DONNER, *Histoire de la théologie protestante*, par Astié (1^e livraison); de DE POLENZ, *l'Age héroïque du protestantisme français*, par Th. Claparède (2^e livraison); de *l'Ecce homo* (1^e livraison), ouvrage anonyme sur la vie de Jésus, qui a fait beaucoup de bruit en Angleterre et qui a été l'objet d'une étude critique de la part de M. Gladstone, le célèbre homme d'État (étude dont rend également compte le *bulletin* de la 3^e livraison); de FICHTE, *le Théisme universel*, par Amiel (1^e livr.); de WEISSÆCKER, *de la Rédemption*, par Pasquet (2^e livr.); de VAN OOSTERZEE, *l'Évangile de Jean*, par Dufour (2^e livr.); de RITTER, *Paradoxes philosophiques*, par Buisson (1^e et 2^e livr.). Nous remarquons principalement les deux articles de M. Cocorda sur MAZARELLA, *Histoire de la Critique* (*Della Critica libri III*, tome I : *Storia della critica*, Gênes, 1866); l'auteur prend le mot *critique* dans son sens le plus large, celui de méthode dominant toutes les sciences, et fait l'histoire de ses origines et de ses manifestations les plus caractérisées chez tous les peuples. Quoique, au dire du rapporteur lui-même, on remarque quelques lacunes dans cet ouvrage, on ne peut s'empêcher d'admirer l'originalité profonde de vues et l'ampleur de jugement qu'y déploie l'auteur.

À côté de ces analyses détaillées le *Compte-rendu* donne dans un *bulletin* des résumés plus courts d'ouvrages de moindre importance et des principales revues étrangères qui rentrent dans son cadre. Désormais nous donnerons sur la seconde page de notre couverture le sommaire des articles de chaque livraison qui rentrent plus spécialement dans notre cadre (sciences historiques). B. M.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40

— 3 Octobre —

1868

Sommaire : 203. KITCHIN, Catalogue des Manuscrits de Christchurch à Oxford. — 204. CHASSANG, le Spiritualisme et l'Idéal dans l'art et la poésie des Grecs. — 205. LUZEL, Chants populaires de la Basse-Bretagne. — 206. KLIPFFEL, Metz cité épiscopale et impériale. — 207. CHARDON, Amateurs d'art et Collectionneurs manœux. — 208. Deux Sotties jouées à Genève, p. p. LE ROY. — 209. REY, Genève et les rives du Léman.

203. — **Catalogus Codicum mss. qui in Bibliotheca Ædis Christi apud Oxonienses adservantur.** Curavit G. W. KITCHIN, M. A., olim censor Oxonii, e typographeo Clarendoniano, MDCCCLXVII (London, Macmillan). In-4°, 82 pages. — Prix : 8 fr. 50.

Lorsque M. Coxe publia en 1852 son *Catalogus codicum mancriptorum qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie adservantur*, il ne put, pour des motifs indépendants de sa volonté, y comprendre le catalogue des mss. du Christchurch College, qui déjà manquait aux *Catalogi* de Bernard (1697). C'est cette lacune que M. Kitchin vient de combler en publiant dans le format du *Catalogus* de M. Coxe le volume dont nous allons dire quelques mots. Les mss., au nombre de 345, y sont répartis en douze classes : 1° mss. grecs (nos 1 à 86); 2° mss. latins (nos 87 à 144); 3° mss. anglais (nos 145 à 177); 4° mss. français (nos 178 à 180); 5° mss. italiens (nos 181 et 182); 6° mss. cambriens ou gallois (nos 183 et 184); 7° mss. hébreux (nos 185 à 201); 8° mss. arabes (nos 202 à 230); 9° *codices miscellanei* (nos 231 à 233); 10° mss. de l'archevêque Wake et d'autres (nos 234 à 334); 11° *codices miscellanei* (nos 335 à 337); 12° *codices mss. in domo capitulari conservati* (nos 338 à 345). Un grand nombre de ces mss., principalement les grecs, proviennent de l'archevêque de Cantorbéry William Wake († 1737), l'un des bienfaiteurs du collège. D'autres, en petit nombre, proviennent des établissements dont le cardinal Wolsey, le fondateur de *Christ Church*, obtint la suppression et dont il appliqua les revenus à sa création. De ce nombre est le cartulaire du prieuré de Sainte-Frideswyde (n° 340), qui fut écrit en 1373. Le plus ancien des mss. grecs remonte au IX^e siècle (n° 2). Aucun ms. latin n'est antérieur au XII^e siècle. Des trois mss. français, un seul (n° 178) a été exécuté en France; c'est un magnifique exemplaire de la bible de Guyart des Moulins. Mais parmi les mss. latins plusieurs sont d'origine française, p. ex. la bible conservée sous le n° 109, qui a appartenu à l'intendant Foucaut, ainsi que le constate une note soigneusement relevée par M. Kitchin. Les mss. orientaux sont peu importants et en général assez modernes. Le n° 220, qui n'est pas spécifié très-exactement, doit contenir une traduction arabe du Pseudo-Callisthènes.

P. M.

204. — **Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs**, par A. CHASSANG, maître de conférences à l'École normale supérieure. Deuxième édition. Paris, Didier, 1868. In-12 de 368 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans cette publication M. Chassang a réuni cinq études, la première sur le spiritualisme populaire en Grèce et à Rome, la deuxième sur Hélène dans la poésie et dans l'art, la troisième sur la caricature et le grotesque dans la poésie et l'art des Grecs, la quatrième sur la mise en scène dans le théâtre grec, la cinquième sur Pindare. Le tout est précédé d'une introduction sur le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs particulièrement au siècle de Périclès.

Cette introduction est la partie du volume qui prête le plus à contestation, moins par la faute de M. Ch. que par celle du sujet. On ne saurait disconvenir qu'il n'y ait entre les productions de l'art et de la poésie des Grecs au siècle de Périclès, quelque chose de commun, une sorte d'air de famille qui fait reconnaître dans Phidias un contemporain de Sophocle. Mais c'est là une impression très-délicate, très-complexe, très-difficile, je ne dirai pas à analyser avec une exactitude scientifique (la chose me semble impossible), mais à exprimer même avec le secours de l'imagination et du langage figuré. Le mot de spiritualisme me paraît un terme trop philosophique pour le rendre, et on est obligé d'en étendre le sens tellement qu'il devient vague. C'est certainement abuser du sens de ce mot que de dire d'un historien qui, comme Thucydide, a en vue l'instruction plutôt que l'amusement de ses lecteurs, qu'il est spiritualiste (p. 49). Je ne le dirais pas non plus d'un orateur éloquent comme Périclès ou Démosthène. Au reste la prose grecque de l'époque classique doit être complètement séparée de la poésie. On ne saurait dire que les sophistes, qu'Antiphon, Lysias, soient spiritualistes dans leur éloquence; l'art n'était donc pas alors « spiritualiste dans » toutes ses manifestations » (p. 49). En réalité le développement de la prose grecque est tout à fait indépendant de celui de la poésie, et les grands prosateurs grecs, historiens, orateurs, philosophes, sont d'une autre génération, ont un autre esprit, je dirais presque appartiennent à une autre civilisation que les grands poètes. En général les formules philosophiques sont trop abstraites pour exprimer avec précision l'impression produite par les œuvres d'art. Ainsi j'admettrai difficilement que Théocrite et les poètes alexandrins soient matérialistes ou réalistes, ce qui est ici synonyme. « Ce n'est pas l'habileté qui leur manque, » dit M. Ch. (p. 59), « c'est l'élévation d'esprit; ils ne savent pas se détacher de » la nature pour tendre à l'idéal. » Je crains qu'il ne leur ait manqué autre chose, à savoir le génie : ils étaient plutôt des érudits que des poètes. *Non valet ingenio, sed tamen arte valet* : ce qu'Ovide dit là de Callimaque s'applique aussi bien à tous les autres. Je ne pense pas qu'Apollonius de Rhodes manque précisément d'idéal; mais il manque d'inspiration, d'haleine : c'est de la peinture d'histoire traitée par un peintre de genre. M. Ch. (p. 56) voit du matérialisme dans la description de la passion de Médée, qu'Apollonius peint comme une maladie. Mais les Grecs donnent toujours ce caractère à la passion chez les femmes. Euripide ne représente pas autrement la passion de Phèdre; et que dira-t-on de

la fameuse ode de Sapho, qui est de plus adressée par une femme à une autre femme? Que penser (pour le dire en passant) du *spiritualisme* de Sapho et d'Anacréon? Nous sommes ici bien loin de Platon, dont la philosophie ne me semble pas d'ailleurs plus applicable à l'esthétique que celle d'Aristote. Il ne faut pas que l'imagination et l'éloquence de Platon nous fassent illusion : le *spiritualisme* platonicien c'est le rationalisme le plus scientifique; ses *idées* sont de pures abstractions. Pour lui l'artiste n'est qu'un imitateur d'imitation; et quand il bannit de sa république les poètes, *qui disent de très-belles choses sans savoir ce qu'ils disent*, il est très-conséquent avec sa philosophie qui sacrifie tout à la raison pure.

L'étude sur le *spiritualisme* populaire en Grèce et à Rome est un chapitre très-intéressant et très-bien traité de l'histoire des religions ou plutôt des superstitions, qu'il est souvent malaisé d'en distinguer. J'ai des objections à présenter sur quelques points de détail. Il me semble que le mot de *spiritisme* conviendrait mieux que l'expression de *spiritualisme populaire* pour caractériser cette partie des croyances populaires de la Grèce et de Rome; *spiritualisme populaire* semble renfermer une contradiction en soi-même. M. Ch. croit (p. 67) que la négation de l'autre vie a été plus rare dans l'antiquité que dans les temps modernes, et qu'elle a rencontré un moins grand nombre de partisans. Je ne sais : mais j'aurais plutôt l'impression contraire. Le christianisme a donné aux croyances en la divinité et l'immortalité de l'âme une élévation et une autorité qui leur manquaient dans l'antiquité, et qui ont exercé une influence profonde sur la philosophie. — Il est fort douteux que la philosophie grecque ait hérité des spéculations de la philosophie orientale (p. 68). — Le *Nirvana* est propre au bouddhisme et n'est pas quelque chose de commun à toutes les religions orientales (p. 70). — Dans les fameux vers des Géorgiques « *Felix qui potuit rerum cognoscere causas, etc.* » Virgile ne fait pas allusion à Lucrèce (pp. 74, 92). Il décrit le bonheur du Sage d'après la philosophie épicurienne, qui lui avait été enseignée par Siron et qu'il avait adoptée. — Je ne sais s'il faut voir (p. 91) une punition dans la vie que mènent les amants malheureux aux Champs-Élysées. Didon y vit avec son mari Sichée dont elle retrouve la tendresse : ce qui ne peut guères passer pour une punition. Il me semble qu'il ne faut pas trop presser au point de vue philosophique et moral toute cette description que le poète épicurien a faite de l'autre monde dans l'Énéide. Elle est pleine de contradictions et d'éléments hétérogènes.

Dans l'étude sur Hélène, M. Ch. a rassemblé les traditions relatives à cette héroïne. Il voit dans l'indulgence avec laquelle elle a été traitée la preuve qu'elle passait pour être le type idéal de la beauté. Il écarte (p. 154), un peu vite et sans la discuter suffisamment, l'opinion des mythologues. Preller (*Griechische mythologie*, II, 73) pense, non sans vraisemblance, que son nom et sa parenté avec les Dioscures autorise à conjecturer qu'elle pouvait être primitivement l'un des symboles de la lune, qui est souvent représentée sous la forme d'une femme attrayante, dont la course irrégulière et les phases étaient symbolisées par des histoires de rapt et de séduction. Au reste tous les personnages des temps héroï-

ques ont été divinisés et avaient probablement ce caractère dès le temps d'Homère; à cet égard il en est d'Hélène comme des autres. Enfin la violence soudaine et foudroyante avec laquelle la passion s'emparait souvent des femmes chez les Grecs la faisait considérer comme une sorte d'égarement, d'aliénation mentale envoyée par les dieux (*Ατρη) et à ce point de vue semblait autoriser l'indulgence; Hélène en parle ainsi elle-même dans Homère (*Odyssee*, IV, 261 et suiv.); et la tradition peignait des mêmes couleurs l'amour chez Médée, Pasiphaë, Ariane, Phèdre, comme le fait remarquer Preller (*Gr. Myth.*, I, 227).

M. Ch. établit avec vraisemblance que dans les arts du dessin, en Grèce, à l'époque classique, la caricature et le grotesque étaient de peu d'importance à côté du grand art. Il cite (p. 143) d'après Elien (IV, 4) une loi des Bœotiens qui frappait d'une amende le peintre convaincu d'avoir enlaidi son modèle : J'avoue ne pas bien comprendre une telle loi; la chose demanderait explication; et je soupçonne quelque méprise dans le misérable compilateur qui nous a transmis ce renseignement.

Les questions relatives à la mise en scène des Grecs sont très-difficiles, pour ne pas dire impossibles, à résoudre. Les données manquent, comme en tant d'autres points de l'industrie et de la partie matérielle et technique des arts antiques. M. Ch. me semble avoir eu tort d'admettre (pp. 273-274) l'explication que M. Ed. Duméril a donnée du vers 192 de l'art poétique d'Horace « nec » quarta loqui persona laboret. » Suivant M. Duméril (*Histoire de la Comédie*, I, 446) Horace veut dire qu'il ne doit y avoir que trois mélopées : ce qui est tout à fait contraire au sens naturel du texte, qui ne me paraît pas d'ailleurs avoir été controversé. On a toujours entendu : « il ne doit y avoir jamais plus de trois interlocuteurs dans une scène. » Les tragiques grecs observent cette règle; et M. Weil, dans une ingénieuse dissertation (voir la *Revue archéologique* de 1864) a montré que Sénèque, dans ses tragédies, s'était rigoureusement conformé à ce précepte dont les anciens poètes tragiques de Rome ne s'étaient pas inquiétés.

L'étude sur Pindare renferme des vues neuves et justes. M. Ch. combat les inconcevables subtilités de Dissen, qui était du reste un homme plus laborieux que pénétrant, et qui avait (comme il arrive souvent aux philologues) plus de science que de tact littéraire. Il est même plaisant d'avoir imaginé que Pindare, célébrant Hiéron dans sa deuxième pythique, avait eu la délicatesse d'insinuer par voie d'allusion que son héros avait convoité sa belle-sœur et voulu tuer son frère. M. Ch. modernise peut-être trop Pindare, en disant (p. 360) « qu'il a la » soif de l'idéal et le tourment de l'infini. » Les Grecs n'ont jamais eu le sentiment de l'infini; les philosophes, Platon, Aristote, considèrent même l'infini comme l'imparfait : ce qui est très-caractéristique de l'esprit grec. M. Ch. rabat du reste avec raison des exagérations récemment émises sur la morale de Pindare. Il fait remarquer très-bien que si sa morale est pure, elle est loin d'être austère, et que Pindare n'aimait pas moins la richesse et le plaisir que la gloire, la sagesse et la vertu. Toute cette étude me semble excellente et donne l'idée la plus avantageuse de la science et de la justesse d'esprit de M. Chassang.

Charles THUROT.

205. — **Gwerziou Breiz-Izel.** — Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F. M. LUZEL. — Gwerziou, premier volume. Paris, Franck, 1868. In-8°, vj-559 pages. — Prix : 8 fr.

La poésie populaire de la Bretagne armoricaine a été jusqu'à présent dramatique ou lyrique. Sous ces deux formes elle est encore fort mal connue. Il a été publié dans notre siècle cinq mystères bretons ¹, mais le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale en possède treize qui sont inédits ²; M. Luzel dans la préface de *Sainte Tryphine* en cite vingt-six autres ³, dont quatre, imprimés dans la première moitié du xvi^e siècle, sont plus rares que les manuscrits ⁴, et dont le reste n'a jamais vu le jour. Cela fait un total de quarante-quatre mystères, dont trente-neuf peuvent être considérés comme inédits. La poésie lyrique bretonne n'est guère mieux connue. Elle se divise suivant l'usage traditionnel du pays en trois catégories : 1^o les pièces qui contiennent le récit d'un événement réel ou imaginaire : on les désigne par le terme générique de *gwerz*, au pluriel *gwerziou*, c'est la forme bretonne du latin *versus*; 2^o les pièces dont l'auteur ne s'est pas proposé pour but de conserver le souvenir d'un fait historique ou fabuleux, c'est-à-dire les chansons d'amour, les chansons satyriques, les rondes, etc., tout cela est ce qu'on appelle en Bretagne *sonne*, au pluriel *soniou*, substantif identique au latin *sonus* et au français « son »; 3^o les chants religieux, *kantikou* : jusqu'à l'apparition du *Barzaz Breiz*, les seules collections de poésies lyriques bretonnes qui eussent été publiées appartenaient, si nous sommes bien informé, à cette dernière classe. Le recueil de M. de La Villemarqué était destiné à faire connaître au public lettré ces trois genres, mais principalement les deux premiers. Il est en conséquence divisé en trois parties d'inégale étendue. La première : chants mythologiques, héroïques, historiques et ballades, c'est-à-dire *gwerziou*, contient dans la dernière édition trente-deux pièces ⁵; dans la

1. *La Vie de sainte Nonne*, publiée par Le Gonidec et l'abbé Sionnet, *Sainte Tryphine*, par MM. Luzel et Henry, *Le grand mystère de Jésus*, par M. de La Villemarqué, sont connus de tous les hommes qui s'occupent d'études celtiques. On parle moins de *Saint Guillaume, comte de Poitou* et des *Quatre Fils Aymon*, édités à Morlaix, l'un en 1815, l'autre en 1818. Ces deux mystères ont été cependant analysés par E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, éd. de 1866, II, 1-25, 38-56.

2. 1^o La Création; 2^o Saint Jean-Baptiste; 3^o Sainte Anne; 4^o La Naissance de l'Enfant Jésus; 5^o L'Enfant prodigue; 6^o Saint Laurent; 7^o Saint Crépin et saint Crépinien; 8^o Geneviève de Brabant; 9^o Saint Martin; 10^o Eulogius; 11^o Louis Ennius ou le purgatoire de saint Patrice; 12^o Sainte Hélène; 13^o Jacob et ses fils. Quelques vers de cette dernière pièce ont été traduits par E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, éd. de 1866, t. I, p. 235-236.

3. 1^o Le Jugement dernier; 2^o Moïse; 3^o Saint Pierre et saint Paul; 4^o Saint Gwenolé; 5^o Saint Garan (analysé par M. Luzel, *Gwerziou*, p. 104); 6^o Saint Clément et saint Denis; 7^o Sainte Cécile; 8^o La destruction de Jérusalem par Titus, 9^o Robert le Diable; 10^o Les douze pairs de France; 11^o Meurlagez (carnaval-farce); 12^o Le comte de Goelo; 13^o Huon de Bordeaux; 14^o Orlon et Valentin; 15^o Saint-Gildas; 16^o Saint Mélar, prince de Bretagne; 17^o Louis le Jeune; 18^o Pierre de Provence; 19^o Le Sacrifice d'Abraham; 20^o La Vie de saint Alexis; 21^o Le martyr de sainte Julienne; 22^o Marie Stuart; 23^o Le mont du Calvaire; 24^o La Vie de l'homme; 25^o La mort de la Vierge; 26^o La Vie de sainte Barbe.

4. Ce sont les derniers mentionnés dans la note précédente.

5. En y comprenant la complainte de la dame de Nizon, rejetée dans l'appendice.

seconde : chants de fête et chants d'amour, c'est-à-dire *soniou*, il y a neuf pièces ; enfin dans la troisième : légendes et chants religieux, *kantikou*, on en compte sept, mais les trois premières de ces pièces pourraient aussi bien être classées dans la première partie.

Laissant de côté les cantiques dont M. l'abbé Henry a publié il y a peu d'années un excellent recueil, M. Luzel s'est occupé depuis longtemps de recueillir une collection aussi complète que possible de *gwerziou* et de *soniou*. Ce sont les *gwerziou* qui ont principalement attiré son attention. Il en a réuni cent seize, dont cinquante-neuf, soit environ moitié, sont contenus dans le volume que nous avons sous les yeux, c'est quatorze pièces de plus que n'en contient la dernière édition du *Barzaz-Breiz* où l'on trouve en tout quarante-cinq pièces, vingt-sept pièces de plus que n'en renferme la partie de cet ouvrage consacrée aux *gwerziou*. M. de La Villemarqué s'est attaché systématiquement à fondre en un seul texte les chants divers où il croyait reconnaître la même composition primitive. M. Luzel donne l'une après l'autre les versions différentes : de cinq pièces il a publié trois versions, de vingt-une il nous en offre deux. D'autre part, une seule des chansons qu'il a rassemblées dans ce volume paraît appartenir à la catégorie de ces pastiches récents, étrangers à la poésie populaire, qui sont si communs en Bretagne, et que malheureusement M. de La Villemarqué semble avoir confondus quelquefois avec les chansons réellement chantées par les paysans. C'est la pièce intitulée « les Loups de mer » *ar Bleizdi mor*, qui provient de la collection de feu M. de Penguern. M. Luzel qui l'avait un instant crue authentique a reconnu dans une note (p. 72) qu'elle était fabriquée.

Quatorze des chansons éditées par M. Luzel paraissent offrir le thème primitif sur lequel ont été brodées autant de petites compositions publiées dans le *Barzaz-Breiz* (6^e édition). Ce sont :

1 ^o Jeanne Le Guern, p. 26,	dans le <i>Barzaz-Breiz</i> :	La fiancée de Satan, p. 156.
2 ^o Jeanne la sorcière, p. 50	— —	Héloïse et Abailard, p. 135.
3 ^o Les deux Frères, p. 196	— —	L'épouse du Croisé, p. 146.
4 ^o Anne Cozic, Française Cozic et M. de La Vil-		
leblanche, p. 218 ss.	— —	Notre-Dame du Folgoat, p. 272.
5 ^o Les deux moines et la jeune fille, p. 272	— —	Les trois moines rouges, p. 184.
6 ^o Les Aubrays, p. 286 ss.	— —	Lez Breiz, p. 79.
7 ^o Rozmelchon, p. 308	— —	La filleule de Duguesclin, p. 212.
8 ^o Jannik le bon garçon, p. 354	— —	Le vassal de Duguesclin, p. 221.
9 ^o Sylvestrik, p. 358	— —	Le retour d'Angleterre, p. 141.
10 ^o Renée Le Glaz, p. 394	— —	Azénor la Pâle, p. 242.
11 ^o { Jeanne Le Ludec, p. 408 } { Jeanne Le Marec, p. 418 }	— —	Geneviève de Rustéfan, p. 266
12 ^o Le comte des Chapelles, p. 456	— —	Le page de Louis XIII, p. 301.
13 ^o La peste d'Elliant, p. 496	— —	La peste d'Elliant, p. 52.
14 ^o La marquise Degangé, p. 500	— —	Le clerc de Rohan, p. 173.

Le « seigneur Nann » (Luzel, p. 4, *Barzaz-Breiz*, p. 25) et « les Nains » (Luzel, p. 134, *Barzaz-Breiz*, p. 35) semblent avoir été moins altérés dans les éditions données par M. de La Villemarqué, mais M. L. accompagne la seconde de ces pièces d'une note qui établit que, si le peuple la chante, c'est depuis un très-petit nombre d'années et que par conséquent elle manque de l'intérêt mythologique qu'on pourrait lui attribuer.

La traduction que M. L. a jointe à son texte est fidèle autant que je puis en juger. Je signalerai cependant aux vers 22 et 23 de la page 106 le mot *noblantz* rendu, en regard, par « noblesse » et qui évidemment signifie ici « château, » comme au vers 22 de la page 236. M. L. s'est attaché à traduire vers par vers, travail pénible mais qui devra rendre de grands services : tout lecteur connaissant les premiers éléments de la langue bretonne pourra sans effort comprendre le texte original en s'aidant du français qui est en regard. Nous avons quelquefois regretté cependant que le breton ne fût pas rendu plus littéralement. Voici un exemple :

Ema Henori 'n hi gwele	Henori est sur son lit ;
Na gave den hi c'honselje (<i>bis</i>)	Et personne ne la console (<i>bis</i>)
Met hi ' zad roue, hennes' ree (p. 162).	Si ce n'est son père le roi : celui-là le fait.

On serrerait de plus près le breton, ce nous semble, en disant :

Henori est dans son lit ;
Elle ne trouvait personne qui la consolât (<i>bis</i>),
Sinon son père le roi : celui-là le faisait (cf. p. 96, v. 31, 32).

Il y a deux variantes de « Renée Le Glaz » que la traduction ne fait pas assez sentir : *Tapout he benn war hi barlenn* (p. 398 v. 13) « Elle met la tête sur » ses genoux. » *Hi lakad hi fenn war he varlenn* (p. 406, v. 1) « Elle mit alors » la tête sur ses genoux. » Dans le premier vers Renée Le Glaz met la tête de son amant sur ses genoux à elle, dans le second elle met sa tête à elle sur les genoux de son mari. Comme elle va mourir de regret d'avoir épousé ce mari, la posture n'est pas sans intérêt.

Mais ces critiques sont d'une importance secondaire. La publication de M. Luzel est certainement une des meilleures dont les langues neo-celtiques modernes aient été l'objet depuis longtemps. Pour ceux qui étudient le breton armoricain au point de vue de l'histoire des langues indo-européennes, elle sera d'une valeur inestimable, en ce qu'elle nous offre cette langue telle qu'elle existe réellement et non remaniée systématiquement suivant les idées que les disciples de Le Gonidec cherchent à faire prévaloir. Quand on trouve un mot dans le livre de M. L. (la pièce *Ar bleiz-di mor* mise de côté), on est certain que ce mot n'est pas fabriqué. Et quelquefois c'est un mot qui paraît être resté inconnu à Le Gonidec ; tel est *eure*, il a fait, il fit, terme sur lequel avant de terminer nous allons appeler l'attention du lecteur : on le trouve p. 42, v. 17 ; p. 272, v. 32 ; p. 368, v. 13 ; p. 506, v. 5. Il est mentionné sous la forme *eureu* par Grégoire de Rostrenen dans sa *Grammaire française-celtique* ². M. Morin a cru y

1. *Ki* est une faute d'impression.

2. Brest, Allain-Le Fournier, l'an III de la République, p. 102.

devoir reconnaître le *ieuru* des inscriptions gauloises ¹; mais c'est inadmissible, car ce mot, dans son état actuel, a perdu une gutturale initiale qu'on trouve dans la langue du commencement du *xvi^e* siècle. Dans le *Grand mystère de Jésus* on lit *guerue*, *guereu*, *gueure*. Ces formes ont été recueillies par M. W. Stokes ², mais ce savant a confondu sous le titre de présent secondaire trois temps différents : l'imparfait : *gren*, *grae* (c'est le véritable présent secondaire); le conditionnel ou futur secondaire : *grahenn*, *grahemp*, *grahech*; et *guereu*, *guerue*, ou *gueure* qui est la troisième personne du singulier du parfait. *Gren* et *grae* se reconnaissent pour des imparfaits, puisqu'ils ont le suffixe *e*, caractéristique de ce temps. Dans *grahemp*, *grahech*, le suffixe est *he*; or aujourd'hui le futur secondaire ou conditionnel s'obtient en breton par l'emploi de deux suffixes : *fe*, usité dans les dialectes de Léon, de Tréguier et de Cornouailles, est seul employé dans les paradigmes que donne Le Gonidec : dans le dialecte de Vannes *he* est le suffixe préféré ³; ces deux suffixes servent concurremment à former des futurs secondaires dans le *Grand mystère de Jésus*. Quant à *guereu*, *guerue*, ou *gueure*, *eureu* d'après Grégoire de Rostrenen, *eure* suivant l'orthographe adoptée par M. Luzel, ce n'est ni un imparfait, ni un futur secondaire, le sens exige que nous y reconnaissons soit un parfait, soit un aoriste : ce ne peut être un aoriste, puisque l'aoriste en breton a pour signe distinctif à la troisième personne du singulier le suffixe *az*, c'est donc un parfait, c'est même un parfait à redoublement; je m'explique : la racine du verbe dont il s'agit ici est *var* devenu plus tard *gwar*, puisque *gw* est le son breton du *v* primitif; l'*a* bref qui sépare les deux consonnes de cette racine avait partout disparu dans le paradigme du verbe dès le *xvi^e* siècle; partout le *g* et l'*r* s'y suivent immédiatement, à une exception près, cette exception nous est donnée par la forme qui nous occupe ici : donc dans cette forme la voyelle de la racine *var* était devenue longue ⁴. C'est ce qui est arrivé en latin dans un certain nombre d'anciens parfaits : *fūgi* pour *fefūgi*, *vīdi* pour *viveīdi*, etc. ⁵. On sait quelle analogie existe entre les langues celtiques et celles de l'Italie. D'ailleurs la racine *bhu* a donné aussi en breton un parfait qu'on peut comparer à celui de la racine *var*, c'est, à la troisième personne du singulier, *voe* qu'on trouve dans le *Grand mystère de Jésus*, p. 5, v. 6; 15, v. 7, 16, v. 5, 9; p. 19, v. 5, 8; p. 21, v. 4; p. 33, v. 19, etc.; *gueure*, *eure* n'est donc pas une forme unique en breton. Le livre de M. Luzel pourrait donner lieu à bien d'autres observations du même genre.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

-
1. *L'Armorique au V^e siècle*, p. 39, note.
 2. *Beitrag zur vergleichenden Sprachforschung*, V, 354.
 3. Guillaume, *Grammaire française bretonne*, p. 62 et suivantes.
 4. Autre preuve : la voyelle actuelle est *eu*; Zeuss a reconnu que *eu* est en breton le son de l'*a* long primitif.
 5. Schleicher, *Compendium der vergleichenden Sprachforschung*, 2^e éd. p. 743.
-

206. — **Metz, cité épiscopale et impériale** (X^e-XVI^e siècle). Un épisode de l'histoire du régime municipal dans les villes romanes de l'Empire germanique, par H. KLIPFFEL. Bruxelles, M. Hayez, 1867. In-8°, vj-416 pages.

Le sujet du présent travail, qui remplit un des derniers volumes des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, a le mérite de la nouveauté. C'est la première fois que l'on traite, non-seulement en France mais aussi en Allemagne, d'une façon scientifique et détaillée l'histoire du développement politique d'une de ces villes de langue française que les circonstances ont rattachées pendant des siècles à l'empire germanique. Mais ce mérite de la nouveauté n'est pas le seul que M. Klipffel soit en droit de réclamer pour son étude. S'il a su largement profiter des documents inédits qui se trouvaient à Metz et nous initier ainsi à une foule de détails curieux, inconnus jusqu'ici, il est également au courant des travaux parus chez nos voisins sur son sujet; il a étendu ses recherches au-delà du cercle restreint d'une seule cité et les nombreux rapprochements qu'on rencontre presque à chaque page de son livre, nous prouvent qu'il aime à comparer les faits entre eux pour en tirer des applications générales. C'est par suite de ces études générales que M. K. énonce en tête de son ouvrage une vérité aussi incontestable qu'elle est encore contestée chez nous, lorsqu'il déclare que « abs- » traction faite de quelques souvenirs romains, le mouvement communal en » France a une origine purement germanique. » Il faut lui savoir gré d'avoir énergiquement combattu la vieille théorie des municipes romains, persistant à travers toutes les invasions barbares et se transformant en communes au moyen-âge, si souvent encore proclamée par nos historiens.

Nous n'avons pas l'intention de suivre notre auteur dans les détails de son volumineux ouvrage, et nous nous contenterons d'esquisser à grands traits les divisions générales du sujet. M. K., sans s'arrêter aux origines fabuleuses de Metz, commence son récit au x^e siècle, alors que le pouvoir épiscopal domine la cité et que les premiers germes des futures libertés municipales commencent humblement à percer. Du xii^e au xiii^e siècle nous assistons à l'affaiblissement progressif et à l'anéantissement de la domination des évêques et à la constitution de la commune messinoise. Puis se forment les *Paraiges* ou groupes des plus anciennes familles libres de la cité, qui, rattachées entre elles par les liens du sang, la situation topographique et les intérêts politiques, formeront bientôt un patriciat puissant et représenteront seuls la ville de Metz, supprimant les diverses fonctions politiques des représentants des corporations d'arts et métiers, qu'ils écartent complètement de la vie publique¹. C'est précisément le contraire de ce qui arriva vers la même époque (milieu du xiv^e siècle) dans la plupart des autres villes impériales où les *tribus* d'artisans et de commerçants détruisirent l'omnipotence patricienne et prirent pour elles la plus belle part du gouvernement.

Le second livre de l'ouvrage nous retrace les institutions politiques et sociales

1. A côté des cinq paraiges on trouve bien le *commun*, comme sixième catégorie des citoyens actifs de la ville; mais il ne faut pas se laisser abuser par un mot et croire que ce *commun* c'était le peuple: c'était une dernière classe de privilégiés.

de la cité messine depuis le XIII^e siècle jusqu'en 1552. M. K. y passe en revue les différentes magistratures, le Grand-Conseil, le Maître-Échevin, les treize comtes-jurés des paroisses, les *ewardours* ou « éphores de la cité placés auprès » des magistrats ordinaires avec mission de surveiller l'ensemble du gouvernement », les *wardours des arches* ou *amans*, tabellions et notaires. etc., etc. Nous apprenons à connaître les différentes *septeries* (commissions de sept membres choisis dans les paraiges) commises au département de la guerre, des ponts, de la monnaie, etc. L'organisation des finances et de l'assistance publique, l'activité industrielle, commerciale et littéraire de Metz, le rôle qu'y jouait le clergé, et d'autres questions encore sont traitées en détail dans les chapitres suivants. L'un des plus curieux est celui qui traite des rapports de la ville et de l'empire, rapports purement nominaux, dans les derniers siècles surtout. Metz avait la prétention d'être une république indépendante et n'envoyait presque jamais ses députés aux diètes de l'empire, ne reconnaissait point l'autorité judiciaire suprême de la Chambre impériale de Spire et ne payait aucun subside, à quelque titre que ce fut. La situation étant telle, on ne saurait s'étonner du peu de sympathies de l'empire pour la ville et l'on comprend, malgré les doléances de notre auteur, qu'il ait laissé « ce noble peuple se débattre vainement entre la ruine » et la mort. » Que ce soit par la plus noire trahison que la ville ait été livrée aux Français le 9 avril 1552, cela est incontestable et les moyens employés des deux parts furent très-peu honorables; mais d'autre part au moment de sa chute, Metz n'avait plus aucune force matérielle ni aucune énergie morale; dès 1527 les cinq paraiges réunis ne comptaient plus que *vingt-six* membres actifs et le peu de forces que possédait encore la petite république s'était usé dans les luttes religieuses intestines qui suivirent la Réforme. Un pareil état de choses ne pouvait durer à la longue; la ville devait nécessairement ou bien se rattacher plus solidement au grand corps germanique — tentative bien difficile dans l'état de choses que présentait alors l'empire, — ou bien se réunir à la France dont la rapprochaient la langue et la situation géographique. Tel est le contenu de l'ouvrage de M. K.

Après les éloges très-sincères et très-mérités que nous lui avons donnés, nous nous sentons plus à l'aise pour ajouter encore quelques critiques. Le volume s'ouvre par une liste des « Documents et ouvrages consultés. » Nous ne parlons pas ici des manuscrits; nous ne nous arrêtons pas non plus à remarquer que dans ce catalogue figure plus d'un ouvrage que l'auteur ne cite nulle part, car nous craindrions de nous être trompé, mais nous ferons observer à M. K., qui connaît si bien la science allemande, que sa manière de citer n'est rien moins que scientifique. Quel est le Français qui saura de quel ouvrage il s'agit et où il doit le chercher, quand il lira dans ce catalogue : *Pez*, *Anecdota* ou *Annales ordinis Prædicatorum* sans autre indication? C'est un abus, quand on prétend avoir utilisé les *Acta Sanctorum* pour l'histoire constitutionnelle de Metz, de ne pas indiquer au moins le volume où se trouvent ces renseignements, que je n'ai pu d'ailleurs retrouver dans le corps de l'ouvrage. — P. 14, il m'est impossible de comprendre pourquoi les donations de Charlemagne et de Louis-le-Débon-

naire « doivent être admises » quand l'auteur nous dit lui-même qu'il « ne faut » pas accorder la moindre authenticité aux titres visés par les diplômes d'Henri III « d'Allemagne » qui seuls rappellent ces faits. C'est une monstruosité aux yeux de la critique historique que de prétendre que « la valeur des faits énoncés se trouve » entièrement indépendante des diplômes eux-mêmes » qui seuls les énoncent. — P. 44. Grégoire VII était « un puissant génie politique ; » je suis d'accord là-dessus avec M. K. ; je cesse de l'être quand il l'appelle encore « un enthousiaste religieux et un démagogue. » Jamais homme ne fut plus positif et plus froid dans ses calculs, et n'eut autant de dédain pour les mouvements des masses, qu'il laissait s'agiter en sa faveur, sans aucunement les exciter à la lutte. Il subit leur concours mais ne le chercha jamais. — P. 49. L'auteur suppose qu'il y eut des consuls en Italie avant 1117; il y en eut en effet dès 1087 à Pise et dès 1098 à Gènes¹. — P. 62. Le messenger de l'empereur Frédéric ne s'appelle pas Werner de Bonlant, mais de Bolanden; sur tout ce paragraphe nous recommandons à M. K. le livre de Scheffer-Boichorst sur les dernières années de Frédéric Barberousse. — P. 183. M. K. nomme dans une seule phrase « les *Heimbürger* de Mayence, Spire, Strasbourg et Worms. » On ne saurait ainsi identifier les *heimbürger* de ces différentes villes, le nom y ayant des significations très-différentes, celles de capitaine, juge, héraut, etc.². — P. 379. La date de 1356 est sans doute une faute d'impression pour 1556. — Nous bornons nos critiques à ces quelques remarques et nous engagerons en terminant M. K. à ne pas tant s'irriter contre « les détracteurs qui l'ont platement dénigré. » A quoi bon communiquer au public des récriminations semblables et montrer tant de susceptibilité rétrospective? Cela ne détruit pas les critiques sérieuses, et le temps fait justice des mauvaises sans que les auteurs aient besoin de s'échauffer à ce sujet. M. Klipffel pourra d'autant plus facilement supporter celles qu'on adressera peut-être au présent ouvrage qu'elles ne sauraient affecter l'ensemble de son excellent travail et qu'elles seront largement compensées par les éloges qu'il moissonnera tant chez nous que chez les savants d'outre-Rhin.

ROD. REUSS.

207. — **Amateurs d'art et collectionneurs manceaux du XVII^e siècle.**

Les frères Fréart de Chantelou, par Henri CHARDON. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1867. Gr. in-8°, 202 p.

Le nom des frères de Chantelou est célèbre dans l'histoire de l'art. L'amitié du Poussin a sauvé leur mémoire de l'oubli bien mieux que la publication de certains ouvrages d'art, par un des trois frères, M. de Chambray. Longtemps on a répété le nom des Chantelou, on a rappelé leur liaison avec le grand artiste français sans chercher à en savoir davantage sur leur personne et leur existence. Peu à peu l'obscurité se fait sur leur famille et sur leur vie, et on ignore même à quelle province ils appartiennent. M. Quatremère de Quincy, dans les notes de son

1. Pawinsky, *Zur Entstehungsgeschichte d. Consulats*, p. 40.

2. Scherz, *Glossarium germanicum medii ævi*, t. I, p. 638.

édition des lettres de Nic. Poussin, les dit originaires de Picardie. Cette erreur s'accrédite et se trouve bientôt compliquée dans la biographie Michaud qui, entraînée sans doute par l'analogie des noms, fait naître M. de Chambray à Chambray. Singulière méprise qui pouvait se perpétuer si un esprit plus scrupuleux n'eût été mis en éveil par cette bizarre coïncidence.

Le premier, M. de Chennevières rattache la famille de Chantelou à la province du Maine. Dans son troisième volume sur les peintres provinciaux de l'ancienne France, il groupe toutes les conjectures en faveur de son opinion ; mais il se défie encore de lui-même, en l'absence de preuves authentiques, et il conclut par cette phrase dubitative : « Une telle famille serait l'une des plus » belles illustrations du Maine. »

Ces preuves authentiques dont l'absence empêchait M. de Chennevières de se montrer plus hardi, M. Chardon nous les apporte et son livre écarte les dernières incertitudes sur l'origine, la famille et la biographie des trois frères Fréart de Chantelou. Fils d'un grand prévôt du Maine, les trois frères étaient presque du même âge. Leurs actes de naissance font foi qu'ils naquirent, le premier, nommé Jean, en 1604, le second, Roland, connu plus communément sous le nom de de Chambray, en 1605, et le dernier, celui peut-être des trois qui eut le plus de goût et d'intelligence pour les beaux-arts, Paul Fréart de Chantelou, en 1609.

Nous ne suivrons pas avec M. Chardon, M. de Chambray et Paul Fréart dans toutes leurs pérégrinations en Italie, dans tous leurs emplois à la cour pendant le règne de Richelieu. Leur frère aîné, Jean, né probablement avec une humeur plus tranquille, ne quitta guère le Mans où il occupait une position assez élevée comme membre de l'élection du Maine. Après la chute de M. de Noyers, ministre de Richelieu, son protecteur, il vint se fixer pour le reste de ses jours dans sa ville natale où le retenait d'ailleurs une famille nombreuse. Ses deux frères cadets se résignèrent moins facilement à la vie de province. Liés avec les plus grands artistes de leur temps, avec Claude Lorrain, avec Stella, avec Poussin, versés dans la connaissance des lois de l'art, dont l'étude commençait à régner alors un peu despotiquement, connus et estimés de plusieurs grands personnages qui eurent à cette époque une autorité souveraine dans le domaine des arts, de M. de Noyers, notamment, ce surintendant des fortifications, devenu surintendant des bâtiments, ce ministre bien inspiré un jour, qui voulut confier à Poussin l'exécution de la galerie du Louvre, Roland et Paul Fréart ont exercé sur l'art français à une époque décisive une influence qu'il est utile et juste de rappeler. Leur nom est attaché à deux des circonstances les plus importantes de l'histoire de l'art français au XVII^e siècle. Ils furent chargés, comme les plus dignes et les plus capables, de mener à bonne fin cette négociation, d'aller solliciter le Poussin à prendre la direction des travaux de la grande galerie du Louvre. Leur ambassade eut d'abord un plein succès ; ils ramenèrent à Paris le grand artiste et il ne tint pas à eux qu'il n'achevât l'entreprise qu'ils avaient si heureusement entamée.

Plus tard, quand Colbert reprit le projet que la chute de M. de Noyers avait fait échouer, quand il voulut à son tour terminer le Louvre, quand il appela Le

Bernin en France, ce fut Paul Fréart de Chantelou qui fut choisi pour accompagner partout le grand artiste italien durant son séjour à Paris. On sait même qu'il écrivit une relation des faits et gestes du Bernin pendant cette période; malheureusement ce curieux journal, signalé par d'anciens écrivains, s'est égaré au commencement de ce siècle et, malgré toutes ses recherches, M. de Chennevières n'a pu le retrouver.

On sait que la suite des Sept Sacrements qui est aujourd'hui en Angleterre dans la collection de Bridgewater appartenant à lord Ellesmere, fut peinte pour Paul Fréart de Chantelou qui lui a donné son nom; car on l'appelle la suite de Chantelou. Les lettres du Poussin ont conservé les détails les plus précis sur l'exécution et la date de ces peintures; c'était jadis la circonstance la mieux connue, ou plutôt la seule connue, de la vie de Paul Fréart. Sans l'omettre tout à fait, M. Ch. ne s'y est pas appesanti et il a eu raison de renvoyer sur ce point au travail très-étendu de M. de Chennevières. Il était en effet plus utile d'insister davantage sur les points encore obscurs de la biographie de ses héros, sur leur situation à la cour de Louis XIII, du temps de M. de Noyers, sur leur influence dans l'administration des beaux-arts à cette époque, sur leurs bouderies lors de la Fronde, sur les ouvrages de M. de Chambray, sur l'importance que Paul Fréart obtint encore comme connaisseur sous le ministère de Colbert, sur tous ces points enfin qui font revivre sous nos yeux les amis du Poussin et permettront d'expliquer désormais plusieurs passages de sa correspondance jusqu'ici incompréhensibles. Que M. de Chennevières se décide enfin à donner cette édition des lettres du Poussin depuis si longtemps promise, ou qu'un autre amateur se charge de cette tâche à la fois si honorable et si utile, celui qui l'entreprendra, quel qu'il soit, ne pourra se passer du livre de M. Chardon. Tout ce qui concerne la famille des Chantelou s'y trouve et désormais on ne pourra ajouter que bien peu de chose à ces renseignements biographiques.

M. Ch. nous donne en passant plusieurs documents précieux sur des personnages importants qui appartiennent aussi par leur origine à la province du Maine, entre autres sur M. de Charmois, ce premier protecteur de l'Académie de peinture et de sculpture, né au Mans le 2 juin 1609, et mort dans sa ville natale le 8 novembre 1661. Nous regrettons que M. Ch. n'ait pas accompagné son livre d'une table alphabétique; c'est le complément indispensable de tous les livres de cette nature. Un appendice nous donne l'énumération rapide des autres amateurs manceaux du XVII^e siècle. Cet abrégé suffit à montrer qu'à cette époque il y avait peu de provinces en France où le culte des arts fût aussi répandu que dans le Maine.

M. Ch. nous fait espérer un nouveau travail sur les artistes manceaux du XVII^e s. Il se place ainsi parmi les laborieux chercheurs qui ont entrepris de faire sortir nos pauvres artistes provinciaux d'un injuste oubli. Sans doute si presque tous sont intéressants au point de vue de l'histoire locale, il en est bien peu qui mériteraient de prendre place dans une histoire générale de l'art; mais, comme le dit excellemment M. Ch., « la province doit être reconnaissante envers ses grands » hommes, et pour ne pas déchoir, il lui faut entretenir le culte de leur souve-

» nir; c'est une dette dont le paiement lui portera, certes, bonheur. On parle » aujourd'hui beaucoup de décentralisation, le meilleur moyen de l'opérer n'est- » ce pas de réveiller la mémoire des anciennes gloires provinciales, qui en feront » germer de nouvelles pour rendre dans nos provinces l'avenir digne du passé. » Voilà certes de généreuses paroles auxquelles nous applaudissons tous de grand cœur. Le soin, la compétence que l'auteur a montrés dans sa monographie des Chantelou, donnent à son travail un véritable intérêt. Si sa prédilection pour ses héros l'entraîne parfois à une certaine partialité en faveur de certains personnages qui furent leurs amis et leurs bienfaiteurs, tels que ce M. de Noyers dont nous avons parlé, ce sont là taches légères et péchés véniels pour un auteur. Nous pardonnons facilement cette indulgence à l'historien des Chantelou, d'autant plus qu'il ne la porte pas à l'excès et sait au besoin se montrer sévère pour les idées esthétiques un peu étroites et trop absolues de M. de Chambray.

Malgré des phrases trop longues, le style ne laisserait rien à désirer, n'étaient quelques images un peu cherchées, comme celle-ci : « cette mine si riche dont » M. Cousin a tiré tant de diamants qu'il a su rendre plus brillants encore en les » enchâssant dans son beau style. » Mais ne nous montrons pas trop difficiles; souhaitons plutôt que tous les livres qui nous arrivent de province soient écrits avec le même soin et la même tenue. Demandons enfin à M. Chardon de ne pas oublier d'ajouter au travail qu'il nous promet sur les artistes manceaux, cette table alphabétique si utile aux chercheurs, que nous regrettons de ne point trouver ici.

J.-J. GUIFFREY.

208. — **Deux Sotties jouées à Genève**, l'une en 1523 sur la place du Molard, l'autre en 1524 en la Justice. Avec une notice par F. N. LE ROY. Genève, J. Gay et fils, 1868. In-18, x-45 pages.

Cet opuscule fait partie d'une série de raretés bibliographiques et curieuses qui sont tirées à 100 exemplaires seulement, plus 2 sur peau vélin, et qui rapidement placées parmi des souscripteurs empressés, sont fort peu connues du public. Il n'est donc point superflu d'en dire quelques mots. Les deux *sotties* en question furent composées par des auteurs restés inconnus et représentées en 1508; elles firent partie des fêtes qui célébrèrent l'entrée à Genève de la fille du roi de Portugal, Béatrix, devenue l'épouse du duc de Savoie. Mais ce ne fut que quelque temps après qu'elles furent imprimées; on en connaît deux éditions anciennes, l'une sans indication, l'autre avec le nom de Lyon, P. Rigaud, sur le titre; mais l'une et l'autre seraient inutilement demandées dans les collections les plus riches. Le bibliophile Caron, un des premiers qui aient donné l'exemple de ces réimpressions devenues nombreuses depuis une trentaine d'années, les comprit dans la *Collection de divers ouvrages anciens* qu'il mit au jour vers 1802, mais en les limitant à une cinquantaine d'exemplaires; il était donc à peu près impossible de se procurer ces curieux échantillons des débuts de l'art dramatique en langue française. Le nom de *Sottie*, qui se retrouve dans les œuvres de Pierre Gringore, vient, on le sait, de ce que la sottise (une folie

raisonneuse, assez semblable aux fous qui faisaient alors partie de la suite des rois) jouait un grand rôle dans ces compositions satiriques. Le *sot*, le *fol*, avait le droit de dire, sans tirer à conséquence, bien des hardiesses qu'on n'aurait point tolérées dans la bouche d'un homme sérieux. *Folie* est un des cinq personnages de la *sottie* de 1523; *Grand-Mère Sotte* est un des dix qui figurent dans la *sottie* de 1524; les autres sont le prebtre, le medecin, le conseiller, l'orpheuvre, le bonnetier, le cousturier, le savetier, le cuisinier, le monde. Il ne faut pas chercher dans ces productions une intrigue suivie; ce sont des scènes épisodiques et décousues où un esprit très-net d'opposition se montre sans détour; c'est ainsi que le medecin dit au monde :

Monde, tu ne te troubles pas
De voyr ces larrons attrapars
Vendre et acheter benefices,
Les enfans es bras des nourrices
Estre Abbez, Evesques, Prieurs,
Tuer les gens pour leur plaisir,
Jouer le leur, l'aultruy saisir,
Donner aux flatteurs audience,
Faire la guerre à tout outrance
Pour un rien entre les chrestiens,
Si bien les astrologiens
Ont dict que tu auras pour maulx
Tu n'en doys pas estre esbahy.

209. — **Genève et les rives du Léman**, par Rodolphe REY. Paris, librairie Internationale, 1868. In-12, 443 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Il serait difficile de dire à quel genre littéraire ce livre appartient. D'abord c'est une sorte de guide de l'étranger; la description de Genève et de ses campagnes, du lac Léman et de ses rives, y tient en effet une grande place. Ensuite c'est une histoire de Genève et du pays de Vaud, histoire politique, littéraire et artistique à la fois. Enfin, et c'est là peut-être le but principal de l'auteur, c'est un plaidoyer en faveur de l'annexion du canton de Vaud à Genève (voy. surtout p. 343, note 1); cette ville nous est présentée comme « le dernier effort de la » civilisation suisse... comme le lieu où les traditions de liberté helvétique ont » trouvé leur formule, etc., etc. » Nous n'avons ni la place, ni le droit de discuter ces questions de clocher.

Les descriptions sont un peu trop forcées en couleur; les épithètes, souvent d'ailleurs exagérées ou fausses, fatiguent le lecteur par leur retour régulier. Nous avouons n'avoir jamais vu le mont Jorat surplomber au dessus des eaux (p. 360). Le style est des plus singuliers; l'auteur ignore sans doute le sens de plusieurs mots qu'il emploie avec prédilection; ainsi le mot *fruste* est pris (entre autres p. 57 et 383 : *Tous les enfans de la Suisse n'en ont pas la fruste énergie. — Ses mœurs sont frustes.*) pour un synonyme d'antique ou de rude. Qu'est-ce donc que « sauveter des vaches qui se sont mises à mal » (p. 387)?

Quant aux renseignements historiques, sans avoir rien de bien nouveau,

ils peuvent être utiles aux personnes qui, voulant voyager sur les bords du Léman, désirent connaître à l'avance les faits les plus essentiels des annales de ce pays¹. On doit reconnaître que l'auteur fait preuve en général d'un esprit très-large, sans préjugé d'aucune sorte. Il raconte avec impartialité les événements politiques même les plus récents. On regrette seulement les sorties par trop virulentes contre les catholiques; la forme nuit ici à l'effet d'une idée souvent juste. Tel qu'il est, ce livre n'est pas dépourvu d'intérêt et d'utilité. On y trouve des détails curieux sur les hommes de talent ou de mérite qui ont été plus nombreux qu'on ne se l'imagine généralement dans les petites républiques du Léman. On peut constater qu'il y a dans ces contrées, essentiellement agricoles, une puissante vie intellectuelle et même un grand sentiment artistique, comme le prouve entre autres la célèbre *fête des vigneron*s de Vevey (p. 366).

Parfois M. Rey réussit assez bien la peinture des caractères locaux. Ainsi il fait observer avec raison que les lettrés genevois tirent de fortes récoltes d'un petit fonds; nous espérons que son volume ne fera pas exception à la règle.

R. G.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

ASCHBACH, Roswitha u. Conrad Celtes. 2^e édit. (Vienne, Braumüller). — CHABANEU, Histoire et théorie de la conjugaison française (Franck). — FROSTERUS, Les insurgés protestants sous Louis XIV (Reinwald). — GUTSCHMID, De temporum notis quibus Eusebii utitur (Kiel, Schwer). — HERTZ, Ramentorum Gellianorum mantissa; Le même, A. Gellii quæ ad ius pertinent capita quattuor (Breslau, Progr. univ.). — KUGLER, BURCKHARDT et LÜBKE, Geschichte der Baukunst (Stuttgart, Ebner et Seubert). — LIPSIUS, Die Papstverzeichnisse des Eusebios (Kiel, Schwer). — LOTZE, Geschichte der Æsthetik in Deutschland (Munich, Cotta). — RABELAIS, Œuvres p. p. Marty-Laveaux, t. I (Lemerre). — *Scelta di curiosità letterarie*, Libro di novelle antiche p. p. ZAMBRINI (Bologne, Romagnoli). — TISCHENDORF, La Terre-Sainte (Reinwald). — WAAGEN, Die vornehmsten Kunstdenkmæler in Wien (Vienne, Braumüller). — DARIN, Observations sur la syntaxe du verbe dans l'ancien français (Lund, Dissertation acad.). — GËTHE, Lettres à F. A. Wolf, p. p. M. BERNAYS (Berlin, Reimer). — HARTMANN, Ueber die dialectische Methode (Berlin, Duncker). — KLETTE, Verzeichniss der Briefsammlung Schlegels (Bonn). — LABATUT, La municipalité romaine (Thorin). — LITTRÉ, Dictionnaire, 20^e livraison (Hachette). — REUMONT, Geschichte Roms, tome III, 1^{re} partie (Berlin, Decker).

1. Les savants feront bien de ne pas prendre à la lettre la métaphore suivante, p. 365 : (à Vevey) « l'édifice appelé la *Cour aux Chantres* servit de résidence aux rois de la Bour- » gogne transjurane; » l'édifice actuel est tout à fait moderne et il ne reste pas, que nous sachions, de traces de l'ancien.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41

— 10 Octobre —

1868

Sommaire : 210. TOBLER, Bibliographie géographique de la Palestine. — 211. CURTIUS, Études sur la grammaire grecque et latine. — 212. DESPOIS, le Vandalisme révolutionnaire; D'HEILLY, Extraction des cercueils royaux de Saint-Denis; GRÉGOIRE, Rapports; DE LABORDE, les Archives de la France pendant la Révolution.

210. — TITUS TOBLER. **Bibliographia geographica Palaestinae. Zünæchst kritische Uebersicht gedruckter und ungedruckter Beschreibungen der Reisen ins Heilige Land.** Leipzig, Hirzel, 1867. In-8°, 266 pages. — Prix : 10 fr. 75.

M. T. Tobler qui a déjà tant fait pour la géographie de la Palestine, et à qui nous sommes redevables en particulier d'excellentes monographies sur Jérusalem et ses environs¹, vient de nous donner un travail que peu de personnes étaient capables d'entreprendre et surtout de mener à bonne fin. La *Bibliographia geographica Palaestinae* n'est pas autre chose qu'un catalogue critique de toutes les publications relatives à la Terre-Sainte. Ce qu'il a fallu de patience, de temps, de soins, de recherches pour arriver à rassembler une telle masse d'indications, ceux-là seuls le sauront qui se sont occupés de travaux bibliographiques. M. Tobler ne s'est pas contenté de copier les titres des livres dans les catalogues des bibliothèques; comme il voulait ajouter à chaque article une appréciation critique, il a eu entre les mains presque tous les ouvrages dont il parle, et a soin de marquer par une étoile ceux — en petit nombre — qu'il n'a pu voir lui-même. Le jugement porté sur chaque relation de voyage en Palestine, bien que nécessairement fort court, est cependant toujours suffisant pour en faire connaître la valeur.

Après avoir énuméré les ouvrages où sont indiquées les sources relatives à la géographie de la Palestine, M. Tobler divise son travail en trois parties : 1° relations de voyages dues à des témoins oculaires; 2° livres dus à des auteurs qui ont écrit sur la Palestine sans avoir visité eux-mêmes le pays; 3° vues et cartes. — La première partie est naturellement de beaucoup la plus longue et la plus importante; elle renferme des notices extrêmement intéressantes sur les relations des pèlerins du moyen-âge².

M. T. classe par ordre chronologique les auteurs dont il cite les ouvrages, en se basant sur l'année de leur voyage en Palestine. Cette méthode a l'avantage de nous donner en même temps comme une histoire des explorations en Terre-

1. *Bethlehem in Palastina*, 1849. — *Golgatha, seine Kirchen und Klæster*, 1851. — *Die Siloahquelle und der Elberg*, 1852. — *Zwei Bucher Topographie von Jerusalem und seinen Umgebungen*, 2 vol., 1853. — *Beitrag zur medizinischen Topographie von Jerusalem*, 1855. Plusieurs autres ouvrages ont encore été le fruit des quatre voyages de M. Tobler en Palestine.

2. M. T. a édité lui-même un certain nombre de ces relations.

Sainte, mais elle ne contribue pas toujours à faciliter les recherches. Un excellent index placé à la fin permet cependant de trouver aisément le titre désiré.

La nouvelle publication de M. Tobler est absolument indispensable à ceux qui s'occupent de la Palestine au point de vue géographique et historique.

A. C.

211. — **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik** herausgegeben von Georg CURTIUS. Erstes Heft. Leipzig, Hirzel, 1868. In-8°, x-261 p. — Prix : 5 fr. 35.

M. G. Curtius a formé le projet de publier par cahiers une suite de dissertations de candidats au doctorat près de la Faculté de philosophie de l'Université de Leipzig, qui traitent des points de grammaire grecque et latine en unissant, comme leur maître, les méthodes de la grammaire comparée à celles de la philologie classique. Le premier cahier de cette publication contient trois dissertations suivies de mélanges de M. Curtius lui-même.

De Patronymicorum graecorum formatione scripsit Constantinus Th. ANGERMANN (pp. 1-61). — M. Angermann divise les noms patronymiques en trois classes, ceux qui sont formés avec le suffixe $\delta\alpha$, ceux qui sont formés avec le suffixe $\iota\delta$ et $\iota\alpha\delta$, ceux qui se terminent en $\iota\omega\nu$, $\iota\omega\nu\eta$, $\iota\nu\eta$. Il donne, d'une manière qui semble précise, exacte et complète, les règles de leur formation. Les détails dans lesquels il entre sur la formation des noms patronymiques chez les poètes sont très-instructifs; on voit quelle influence les exigences de la métrique ont exercée sur la langue poétique : fait qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on étudie la langue et le style d'Homère. Un autre fait très-important au point de vue de la linguistique, c'est l'empire de l'analogie, qui engage souvent l'usage dans une voie fautive. Ainsi les noms en $\alpha\varsigma$ et en $\eta\varsigma$ (génitif ω) formaient régulièrement leurs patronymiques en $\acute{\alpha}\delta\eta\varsigma$, comme $\Upsilon\pi\pi\omicron\tau\acute{\alpha}\delta\eta\varsigma$; mais, comme le fait remarquer M. A. (p. 12), le grand nombre des patronymiques en $\iota\delta\eta\varsigma$ avait induit à former Ἀρσάκιδαι d' Ἀρσάκης , Ἀναξαγορίδαι , Διαγορίδαι de Ἀναξαγόρας , Διαγόρας .

De Adverbiis graecis scripsit Eugenius FROHWEIN (pp. 65-132). — M. Frohwein traite de la formation des adverbes grecs en partant du principe connu que les adverbes grecs et latins sont des noms immobilisés à un certain cas. Je ne sais comment M. F. appliquera ce principe à certaines classes d'adverbes, qui ne paraissent guères s'y prêter; car il ne traite que des adverbes en $\omega\varsigma$ et en ω , qu'il considère, avec Bopp et les autres linguistes, comme des ablatifs, et des adverbes en $\delta\eta\nu$, $\delta\omicron\nu$, $\delta\alpha$ qu'il considère comme des accusatifs féminins, masculins et neutres. Il donne une statistique très-étendue des adverbes en $\omega\varsigma$ formés du participe et des comparatifs en $\omega\varsigma$; il énumère tous les adverbes en $\delta\eta\nu$, $\delta\omicron\nu$, $\delta\alpha$. Rien n'est plus utile et plus propre à faire avancer la science que ces statistiques si ingrates et si laborieuses à dresser. Je ne trouve d'objections à faire à M. F. que sur un petit nombre de points. P. 68. Il n'aurait pas dû citer la syntaxe de Planude (publiée par Bachmann, *Anecdota graeca*, II, 105 et suiv.) comme un ouvrage appartenant à la tradition grammaticale des Grecs : c'est une traduction d'une partie du XVII^e livre de Priscien, comme je l'ai établi (*Revue archéologique*,

1864, p. 269). Planude a commencé sa traduction à « *quemadmodum litterae* » apte coeuntes » (éd. Herz, 108, 9), et elle se termine avec le § 122 (170, 27). La traduction a été faite sur un manuscrit peu ancien ; car il a traduit (108, 9-13) l'interpolation « et si semel.... est dictum » (111, 9-11). Ce qui est curieux, c'est que ce livre de Priscien est traduit d'Apollonius, dont l'ouvrage était sans doute tombé en désuétude du temps de Planude. — P. 69. M. F. adopte l'interprétation donnée par K. E. A. Schmidt (*Beiträge zur Geschichte der Grammatik*, p. 419) à ἐπιρρημα; ce serait un mot formé de ἐπιρῆσθαι qui signifierait « ein dazu » gesprochenes. » Schmidt représente que ἐπι ῥῆμα donnerait ἐπιρῥῆμα et non ἐπιρρημα. Quelle que soit l'origine du mot, il est certain que les grammairiens anciens l'ont entendu comme s'il était formé de ἐπι et de ῥῆμα; ce qui ne nous oblige nullement à définir le mot comme eux. Il est rare que le sens propre des termes techniques de grammaire réponde exactement à ce qu'ils désignent. — P. 75. M. F. rejette l'opinion de ceux qui considèrent les adverbes en ω, κάτω, ἔνω, etc., comme des locatifs. Il y voit des ablatifs. Il est bien remarquable que tous ces adverbes soient des adverbes de lieu, tandis que les adverbes en ως sont des adverbes de manière. La différence de signification pourrait autoriser la conjecture d'une différence d'origine. — P. 104. Lobeck (*Paralipomena grammaticae graecae*, I, 152) objecte à Grimm, qui voit dans les adverbes en ὄν des accusatifs d'adjectifs en ὄος, qu'on ne rencontre nulle part en grec des adjectifs, comme ὀμοθυμαδός, ἕξονομακλήδός, εὐοστροφηδός, etc. Je ne sais si M. F. le réfute pertinemment en remarquant qu'il n'est pas de nom ou de verbes dont toutes les formes soient usitées. On pourrait répliquer pour Lobeck que les formes usitées sont conformes à l'analogie, tandis que les adjectifs d'où dériveraient les adverbes en ὄν ne seraient pas formés d'après l'analogie. L'objection de Lobeck s'appliqueraient aussi aux adverbes latins en *im, cœsim, gregatim* (car on ne trouve plus dans la langue latine de trace de ces suffixes employés pour former des substantifs); et c'est peut-être là ce qui lui ôte de la force. Il est difficile de nier l'analogie de ces suffixes avec le grec τι et σι.

Quaestiones de dialecto antiquioris graecorum poesis elegiacae et iambicae scripsit Joannes Gottholdus RENNER (pp. 135-235). — M. Renner a fait des recherches très-approfondies (dont la suite paraîtra dans le cahier suivant) sur le dialecte dont se sont servis les poètes élégiaques Callinus, Tyrtée, Mimnerme, Solon, Phocylide, Xénophane, Théognis, et les iambographes Archiloche, Simonide d'Amorgos, Hipponax, Ananius. La poésie élégiaque et iambique a été créée par les Ioniens. Elle se servait du dialecte ionien mêlé à des formes homériques, et suivant la patrie du poète, à des formes attiques chez Solon, à des formes doriques chez Tyrtée et Théognis. Il est bien difficile de déterminer avec précision ces éléments; les manuscrits nous laissent sans secours, les copistes ayant substitué les formes du dialecte attique ou même vulgaire. Il est cependant fort utile que cette question délicate soit traitée avec une méthode rigoureuse, de telle sorte qu'on puisse discerner ce qui est certain, ce qui n'est que probable, ce qui est douteux. Le travail de M. R. rend ce service.

Mélanges de G. CURTIUS (pp. 239-261). M. G. Curtius termine le volume en

traitant trois questions : 1° il cherche à établir que les formes doriennes ἴσαμι, ἴσασι, ἴσαμεν, ἴσατε, ἴσάντι sont un parfait composé avec les racines Fid et ἐς ; 2° il essaye d'expliquer l'anomalie que présentent les quatre substantifs du dialecte attique κόρρη, κόρη, δέρη, ἀθάρη; κόρρη est expliqué par la forme κόρρη; κόρη est dérivé de κερσ, κερ; δέρη est rapproché du latin *dorsum* ; M. C. soupçonne aussi un σ après le ρ dans la racine de ἀθάρη, sans toutefois oser se prononcer ; 3° il rapproche du suffixe latin des diminutifs en *culum* le grec καλο dans γραύκαλος (plutôt γραύκαλος) et ὀβρίκαλον.

Tous ces travaux méritent d'être recommandés à ceux qui s'occupent soit de philologie grecque soit de grammaire comparée.

Charles THUROT.

212. — **Le Vandalisme révolutionnaire**, fondations scientifiques, littéraires et artistiques de la Convention, par Eugène DESPOIS. Paris, Germer-Baillièrre, 1868. In-18, vij-380 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793, par Georges D'HEILLY. Paris, Hachette, 1868. In-18, 248 pages. — Prix : 3 fr.

Rapports de Henri Grégoire, ancien évêque de Blois, sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès du vandalisme, faits à la Convention, du 22 germinal an II au 24 frimaire an III, réédités par un bibliophile normand. Caen, Massif; Paris, Delarocque. 1867. In-8°, xvj-140 p. — Prix : 3 fr.

Les Archives de la France pendant la Révolution, par M. le marquis DE LABORDE. Paris, Renouard, 1867. In-12. — Prix : 3 fr.

Nous groupons autour du livre de M. Despois un certain nombre de publications récentes sur le même sujet. Peut-être le rapprochement de ces affirmations contradictoires fera-t-il ressortir l'exagération des opinions passionnées mieux que la critique isolée de chacun de ces ouvrages. On verra en outre la difficulté d'arriver à une certitude historique, malgré l'abondance des documents, quand chacun travaille à l'envi à dénaturer les faits ou à les dissimuler, plutôt par un effet naturel et inconscient de l'esprit de parti que par calcul et par plan arrêté.

Il serait utile cependant qu'un historien impartial et consciencieux dressât enfin cette liste des pertes artistiques et scientifiques imputables à la Révolution, sans omettre les circonstances ou les dates qui peuvent les expliquer et, sinon atténuer nos regrets, du moins diminuer la responsabilité des coupables. Ce serait faire acte de justice et rendre un réel service à l'histoire.

Le livre de M. Despois a l'ambition de détruire les idées fausses qui font retomber sur les conventionnels les excès de toute nature commis en leur nom, de leur restituer en même temps les institutions qu'on leur doit et dont l'empire a su confisquer la gloire à son profit. Le sous-titre de l'ouvrage, *Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention*, vient donc utilement commenter le titre principal : *Le Vandalisme révolutionnaire*.

Disons tout d'abord, pour n'avoir plus à y revenir, que M. Despois n'a pas la prétention de présenter une histoire détaillée de ces institutions ; il se contente de les résumer, pour composer ainsi un tableau général, sans se perdre dans les détails. C'est ce qu'il prend soin de nous expliquer lui-même dans un passage qu'il

est nécessaire de rapporter en entier (p. 119) : « Je ferai une observation qu'il » serait bon de généraliser; c'est que la plupart des écrivains spéciaux, peu sympathiques à l'ère conventionnelle, qui ont étudié un point particulier de l'histoire » des créations scientifiques d'alors, tout en déclarant que le vandalisme régnait » partout ailleurs, sont obligés de convenir que le point unique dont ils s'occupent » fait exception. Il suffirait donc de totaliser tous ces jugements particuliers, » pour obtenir une approbation générale tout à la fois fort compétente et peu » suspecte; c'est ce que j'ai souvent tâché de faire. »

Le livre de M. Despois est divisé en vingt-deux chapitres qui embrassent les matières les plus diverses. Ainsi les neuf premiers sont consacrés à l'enseignement public et à toutes ses subdivisions. L'auteur après avoir exposé les plans généraux de Mirabeau, de Talleyrand et de Condorcet, s'occupe successivement de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. L'école normale est l'objet d'un article particulier avec celle des langues orientales. Puis l'auteur passe au Muséum d'histoire naturelle, au Conservatoire des arts et métiers et aux Écoles de droit et de médecine. Cette première série se termine par un chapitre relatif à l'Institut.

Les deux chapitres qui suivent nous racontent tout ce que la Révolution a fait pour les beaux-arts, la suppression de l'ancienne Académie et de ses privilèges et l'établissement d'expositions accessibles à tous les artistes au lieu de ces exhibitions restreintes et privilégiées auxquelles les agrésés seuls de l'Académie prenaient part, puis la fondation du Musée national et ses divers accroissements.

Le chapitre douzième renferme un parallèle entre le moyen-âge et la Révolution, tout à l'avantage de cette dernière, bien entendu. Il paraît au moins superflu ici; nous y reviendrons tout à l'heure.

Ensuite l'auteur s'occupe de la destruction des tombeaux de Saint-Denis; ce chapitre nous donnera l'occasion d'examiner le livre de M. d'Heilly et de chercher la vérité en rapprochant les assertions contradictoires de M. Despois et de M. d'Heilly.

Nous nous contentons de copier les titres des derniers chapitres pour ne pas étendre indéfiniment ce résumé : Ch. XIV : Destructures diverses. — Commission des monuments. — Commission temporaire des arts. — Ch. XV : Rapports de Grégoire sur le Vandalisme. — Ch. XVI : Bibliothèques. — Ch. XVII : Musée des monuments français. — Ch. XVIII : Archives nationales. — Ch. XIX : Conservatoire de musique. — Ch. XX : Travaux scientifiques de la Convention. — Unité des poids et mesures. — Calendrier. — Fêtes nationales. — Ch. XXI : La science au service de la défense nationale. — Les télégraphes. — Les aérostats. — Bureau des longitudes. — Inventions diverses. — Presse scientifique. — Ch. XXII : Les lettres sous la Convention. — La propriété littéraire. — Pensions aux savants et aux gens de lettres. — Conclusion.

On le voit encore mieux après cette longue énumération, un cadre aussi vaste ne permettait pas les développements intéressants auxquels la nouveauté de certaines matières pouvait entraîner l'auteur et il a dû, pour arriver à remplir toutes les parties de son programme, se borner à l'exposition des faits essentiels.

Le plan de Condorcet sur l'enseignement en général est encore aujourd'hui le travail le plus complet qui existe sur cette matière. On y voit figurer des institutions dont notre temps peut revendiquer l'établissement ; mais dont l'idée première remonte à la Révolution et, pour être plus précis, à Condorcet. Telle est l'instruction professionnelle que le législateur distinguait soigneusement de l'enseignement des lycées ; malheureusement la sagesse de cette distinction ne fut pas tout d'abord bien comprise et il a fallu attendre jusqu'à nos jours pour voir réaliser le projet de Condorcet dans une de ses parties les plus importantes.

Ainsi trouverons-nous souvent dans les aspirations de cette génération toujours préoccupée de l'avenir, des idées qui passèrent longtemps pour des utopies avant qu'on en reconnût la profondeur et la sagesse, ou qui même encore maintenant attendent pour triompher qu'une lente révolution dans l'esprit public ait fait justice des vieux préjugés. Telle est par exemple la liberté de l'enseignement regardée comme si simple alors qu'on ne songea même pas à la proclamer et que Condorcet n'en parle qu'incidemment comme d'une loi naturelle admise par tous et que personne ne songerait à contester.

Les conférences elles-mêmes, ce mode d'enseignement dont un engouement mondain a fait le succès en ces dernières années, figurent au plan de Condorcet. L'enseignement des filles s'y trouve également écrit, et si une idée de liberté, peut-être un peu exagérée, empêcha le Girondin d'inscrire dans son projet l'enseignement obligatoire, la Convention n'en trouva pas moins la véritable sanction de ce devoir public en infligeant une peine sévère aux parents qui y manqueraient. Moins d'un an après, il est vrai, elle supprima la sanction, et par suite l'obligation ; mais là, comme partout, elle avait jeté une semence qui devait fructifier dans l'avenir.

Nous ne suivons pas M. Despois dans le détail de toutes les améliorations que l'enseignement public dut à la Révolution : suppression des peines corporelles, éloignement du clergé des écoles primaires, liberté absolue des cultes respectée dans l'enfance, enfin établissement d'instituteurs nommés et rétribués par l'État. Malheureusement la loi du 3 brumaire an IV, œuvre de la réaction, secondée d'ailleurs par la résistance des populations et l'indifférence du gouvernement impérial, laissa perdre le fruit des sages mesures de la Convention. L'enseignement primaire n'en doit pas moins à la Révolution non-seulement les améliorations qui survécurent à la République, mais encore l'idée de tous les perfectionnements qu'on cherche encore de nos jours à y introduire.

Dans toutes les branches de l'enseignement public, et à tous les degrés, l'Assemblée apportait le même zèle de réorganisation. La loi sur l'instruction secondaire présentée par Daunou est du 7 ventôse an III (25 février 1795). Parmi ses innovations, M. Despois nous signale l'enseignement du dessin, celui des sciences physiques et des sciences morales, systématiquement réduites sous l'empire, enfin l'établissement des écoles centrales qui ne durèrent que trop peu de temps pour qu'on ait pu apprécier alors leur utilité aujourd'hui si bien reconnue.

L'école polytechnique prit naissance le 11 mars 1794, sous le nom d'école centrale des travaux publics. L'empire crut s'approprier la gloire de cette fon-

dation en bouleversant sa première organisation ; il caserna et enrégimenta les élèves sans leur enlever la tradition d'indépendance qui s'est toujours perpétuée parmi eux.

L'école de Mars fut fondée dans la plaine des Sablons le 1^{er} juin 1794, celle des mines en 1795, et celle du génie, réorganisée en 1794, fut transportée en même temps de Mézières à Metz. Le 9 thermidor an III, le musée d'artillerie était institué à peu près tel qu'il existe aujourd'hui. Enfin l'école navale prit aussi naissance sous la Convention dans trois écoles spéciales établies pour les aspirants de marine à Brest, Toulon et Rochefort. Il est regrettable que M. D. ne donne pas toujours la date des décrets qui ont créé ces établissements. Dans cette revendication des titres de gloire de la Convention on ne saurait trop préciser les faits et multiplier les preuves.

Toutes ces institutions, on le voit, appartiennent à l'époque conventionnelle. L'école normale elle-même prit naissance en 1794, le 30 octobre ; Lakanal était l'auteur du rapport, et tout d'abord la naissante école se trouvait composée d'une réunion de professeurs choisis parmi les hommes les plus distingués dans tous les genres. Sa tendance républicaine la fit supprimer par la réaction en floréal an III ; mais quand on écrit son histoire on oublie trop facilement que l'idée de sa création et même la première exécution de cette idée appartient à la Convention et qu'il ne tint pas à elle que ce premier essai n'ait réussi. Parfois M. D. rachète par des développements instructifs et peu connus, rejetés dans les notes, la concision forcée de sa narration. En rappelant que Bernardin de Saint-Pierre, chargé d'une chaire de morale à la nouvelle école normale, ne fit jamais son cours et ne dédaigna pas cependant de recevoir le traitement attaché à cette fonction, il détruit la singulière interprétation par laquelle M. Aimé Martin nous peint cette nomination comme un acte d'affreuse persécution. Plus loin, il déplore comme on le doit, la mort de l'illustre Lavoisier ; mais après avoir rappelé la haine que les fermiers généraux avaient amassée contre eux, M. D. nous fait souvenir que c'est Lavoisier qui fit élever ces lourdes barrières dans lesquelles on emprisonna Paris et qui devaient au besoin servir de forteresses. On sait toutes les colères que souleva cette mesure, et, il faut bien en convenir, dans un moment où les vieilles haines se vengeaient d'une longue compression par de cruelles vengeances, Lavoisier dut paraître presque moins digne de pitié que ses collègues. Enfin M. D. nous apprend que Lavoisier alla de lui-même au-devant de la mort, qu'il sortit d'une retraite où il était en sûreté pour partager par un dévouement généreux, mais inutile, le sort des autres fermiers généraux. Il ajoute aussi, et il doit ce renseignement à des souvenirs particuliers dont il donne la source, que déjà des démarches avaient été faites en faveur de l'illustre savant, quand madame Lavoisier, par une hauteur imprudente, gâta tout et détruisit les bonnes dispositions de celui qui proposait de sauver son mari.

Mais c'est trop nous égarer dans les détails. Continuons à suivre M. D. dans l'énumération des institutions de la Convention. Si elle n'eut point à fonder le Collège de France, antérieur à la Révolution, elle consacra son existence par un décret du 13 juillet 1795 et augmenta le traitement des professeurs que la

Restauration s'empressa de réduire. Un rapport de Lakanal, lu au lendemain de la chute des Girondins, le 10 juin 1793, fut le point de départ de l'extension donné au Muséum d'histoire naturelle. Au lieu de trois chaires on en créait douze; l'addition d'une ménagerie formée d'abord des animaux trouvés dans la ménagerie royale de Versailles, complétait l'utilité de cet établissement. Plus tard, pendant les mauvaises années de la Restauration, les savants du Muséum surent se souvenir de cette origine toute républicaine et prouvèrent comme dit M. D. « que les délicatesses et les fiertés du cœur n'ont rien à perdre au voisinage de la science et du talent. »

C'est Grégoire, l'évêque constitutionnel de Blois, qui lut le 29 septembre 1794 le rapport à la suite duquel fut établi le Conservatoire des arts et métiers. Quant à l'initiative des expositions de l'industrie, elle appartient au Directoire.

L'enseignement du droit attendit plus longtemps sa réorganisation, elle est due au Consulat. Cela se conçoit du reste; il fallait élaborer les lois avant de songer à les enseigner et à les faire appliquer. La médecine n'avait pas les mêmes raisons d'attendre. Son enseignement fut institué par le décret du 4 décembre 1794 et donna dès les débuts les résultats les plus satisfaisants. Les hôpitaux, les sourds-muets et les jeunes aveugles devinrent aussi à leur tour l'objet de la sollicitude de la Convention.

Avant la Révolution les Académies étaient condamnées, ou plutôt leurs statuts exigeaient une réforme radicale. Mirabeau, au moment de sa mort, chargé d'un rapport sur ces anciennes sociétés, allait proclamer leur déchéance. Le rapport qui les concerne est de Grégoire. Il fut lu dans la séance du 8 août 1793. Ce fut Daunou qui fut chargé de l'organisation de l'Institut et qui lut son projet le 29 août 1795. Ici encore l'Empire, au lieu de créer, détruisit plutôt l'ouvrage de la Convention, en supprimant la section des sciences morales et politiques, en réformant plusieurs règlements nouveaux qui firent disparaître les inconvénients des anciennes Académies. Ainsi les nominations, d'après le projet de Daunou, étaient votées par le corps tout entier sur une liste au moins triple des nominations, présentée par la section où une place était vacante. N'était-ce point là une manière d'éviter l'esprit de coterie et les influences politiques ou religieuses qui ont parfois tant de poids dans ces élections?

Dans tous les cas, l'activité prodigieuse que l'Académie des sciences déploya pendant la période révolutionnaire, l'introduction du système décimal, les belles inventions qu'elle fit concourir à la défense de la République, comme les aérotats, le télégraphe, la fabrication du salpêtre, sont une preuve certaine que l'agitation de cette époque ne nuisit point à la science et lui fut plutôt favorable.

Dans les beaux-arts, la même intervention salutaire se fit sentir, l'existence de l'Académie royale de peinture et de sculpture, ses privilèges exorbitants, étaient incompatibles avec les idées nouvelles. Désormais les expositions devinrent accessibles à tous les artistes sans qu'il fût nécessaire de passer par le contrôle académique; les commandes furent mises au concours et jugées par un jury national des arts recruté parmi les artistes les plus éminents, sans acception, le fait est bon à noter, de leurs idées politiques; enfin on vit consacrer à l'encou-

ragement des beaux-arts des sommes qui dépassent singulièrement les fastueuses dépenses que la royauté avait faites pour l'embellissement de ses palais. Le total des prix et récompenses décernées à la suite de l'an III, s'éleva à quatre cent quarante-deux mille livres. Ce n'est pas tout : on a fait honneur à Bonaparte d'avoir envoyé le premier en France les richesses artistiques des peuples conquis. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la légitimité de cette dime d'une nouvelle espèce, l'idée en appartient à la Convention qui d'abord admit le public à jouir des richesses des palais royaux et des églises, par la fondation d'un musée national. Dès 1794, les chefs-d'œuvre de l'école flamande portaient pour Paris, précédant de deux ans l'envoi des tableaux italiens. La *Descente de Croix*, de Rubens, était arrivée à Paris dès le 1^{er} octobre 1794. M. D. nous apprend toutefois que la Convention était moins rassurée sur la justice de cette expropriation par droit de conquête, que le futur général en chef de l'armée d'Italie. Le comité d'instruction publique proposait de faire partir *secrètement* les commissaires chargés du choix.

Nous arrivons à un point où la justification que M. D. a entreprise paraît plus difficile. C'est là que se retranchent tous les adversaires de la Révolution. Ne s'est-elle pas en effet brutalement attaquée à d'innocents monuments de bronze et de pierre? La réponse de M. D. est bien simple. En quel temps d'effervescence populaire, qu'elle prenne naissance dans l'exaltation religieuse ou dans un bouleversement social, la colère du peuple a-t-elle épargné les insignes et les monuments qui lui rappelaient un état de chose abhorré?

Les chrétiens ont renversé les idoles païennes, sans égard pour les noms des grands artistes grecs ou romains. Au temps de la Ligue, les huguenots saccageaient les temples des catholiques, détruisant avec soin tableaux et statues. Doit-on s'étonner qu'après la prise de la Bastille, dans une des plus terribles convulsions politiques que les temps modernes aient traversées, le peuple aux jours de colère ait renversé les statues de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Louis XV, ait même détruit leurs tombeaux? Cet excès sans doute est regrettable en lui-même, regrettable surtout en ce qu'il nous prive de précieuses œuvres d'art. Encore faudrait-il déterminer bien exactement l'étendue de ces pertes, ce qui n'a jamais été fait, et observer que l'Assemblée fit tout au monde pour régulariser la destruction, c'est-à-dire pour conserver tout ce qu'il était possible d'arracher aux fureurs populaires. Elle prononça des peines sévères contre ceux qui dégraderaient les monuments appartenant à la nation¹; elle nomma des commissions pour les recueillir et les surveiller, elle institua le musée des monuments français; elle écouta avec sollicitude les rapports de Grégoire; elle fit plus enfin, on peut l'affirmer hautement, que les gouverne-

1. « Un seul de ces Vandales, vertement fustigé sur la place de l'église qu'il avait dés-honorée, » dit M. le marquis de Laborde dans son livre sur les Archives, « aurait suffi pour arrêter cette sauvagerie... La Convention a continué à encourager la destruction. » A cette assertion, M. D. oppose le décret du 4 juin 1793 qui condamnait à la peine de deux ans de fers « quiconque dégraderait les monuments des arts dépendant des propriétés nationales. »

ments qui l'avaient précédée et que ceux qui la remplacèrent. Faut-il rappeler le dédain du xviii^e siècle pour tous les édifices du moyen-âge et sa manie déplorable de restaurations. Un article de 1777 rendant compte de la prospérité et des bienfaits de l'Académie de Toulouse, s'exprimait en ces termes : « Les » académiciens portent le bon goût dans les provinces et jusque dans les royaumes » voisins. Ils dégoûtent peu à peu ces peuples du gothique et leur apprennent » à préférer la belle nature à tous ces monstres qui la défigurent¹. » Tel était à peu près le sentiment unanime de tous les hommes éclairés en France avant 1789 ; on sait quels résultats produisit cette manière de juger le moyen-âge. La première, la Convention accueillit avec respect dans des musées et concentra utilement pour l'étude tous les vestiges épars de l'art gothique. D'ailleurs, il faut l'avouer, on ne sentait pas bien vivement encore tout le prix de ces monuments. Voici un exemple qui prouvera à quel point les vieilles idées étaient encore vivaces dans les esprits au commencement de ce siècle. En 1799, M. Petit Radel, inspecteur général des bâtiments civils, exposait au salon un moyen d'une admirable ingéniosité de destruction d'une *église style gothique* par le feu. — « Pour éviter les dangers d'une pareille opération, on pioche les piliers à leur base sur deux assises de hauteur, et à mesure que l'on ôte la pierre, l'on y substitue la moitié en cube de morceaux de bois sec, ainsi de suite ; dans les intervalles, l'on y met du petit bois, et ensuite le feu. Le bois suffisamment brûlé cède à la pesanteur et tout l'édifice croule sur lui-même en moins de dix minutes². » On le voit, la Révolution avait laissé de l'ouvrage aux vandales à venir.

Mais les tombeaux de Saint-Denis ! mais la destruction des tombes royales, nous objectera-t-on ! Il est vrai que le livre de M. d'Heilly sur l'extraction des cercueils royaux à Saint-Denis, nous peint cette opération, à travers les complications de son plan, sous de bien sombres couleurs. Voyons donc ce qui en somme peut être mis en cette affaire sur le compte du vandalisme révolutionnaire.

M. d'Heilly a divisé son livre en trois parties ; dans la première il nous donne chronologiquement la liste des princes enterrés dans la vieille abbaye et la désignation de la place où reposaient leurs dépouilles. La seconde est consacrée à la relation de l'extraction des tombeaux, due au bénédictin dom Poirier chargé de surveiller cette opération. Enfin dans la troisième partie l'auteur, embrassant les péripéties de ces tombes royales depuis leur extraction jusqu'à nos jours, nous dit comment elles furent transportées au musée des monuments français, comment la Restauration les refit maladroitement et enfin leur restitution à leur ancienne place récemment achevée par M. Viollet le Duc.

Toute la matière de ce volume, sauf quelques hors-d'œuvre puisés dans des papiers d'archives ou des documents imprimés, est empruntée à la monographie bien connue de M. le baron de Guilhermy, l'auteur a du moins la

1. *Peintres provinciaux*, par M. de Chennevières-Pointel, t. II, p. 34.

2. *Peintres provinciaux*, par Chennevières-Pointel, t. II, p. 49.

loyauté de le reconnaître, et aussi, mais pour une moindre part, aux différentes histoires de l'abbaye. La Convention avait ordonné la destruction des monuments funèbres de Saint-Denis; les ossements seraient jetés dans la chaux, et le plomb des cercueils fondu pour être converti en balles. Sans doute on ne saurait trop déplorer cette violence inutile contre les morts; mais dans ces clameurs que souleva la profanation de Saint-Denis, le vieux respect traditionnel et involontaire pour la dynastie royale ne dominait-il pas l'idée abstraite de justice et de droit? A-t-on témoigné enfin, comme le remarque M. Despois, la même indignation quand il s'est agi des cendres de Voltaire ou de Rousseau, enlevées du Panthéon par des voleurs de nuit, ou du fils du roi Louis de Hollande, seul prince de la famille impériale enterré à Saint-Denis, que la Restauration fit exhumer? Mais ceci est affaire de sentiment. Pour ce qui concerne les tombeaux, l'assertion de M. Despois contredit formellement le livre de M. d'Heilly. D'après le premier, le rapport de dom Poirier mentionne très-soigneusement toutes les dégradations causées par l'ouverture des tombeaux ou la négligence, et elles se réduisent à quatre : 1° la statue de Dagobert brisée, parce qu'elle faisait partie du massif du tombeau et du mur; 2° les deux statues de Charles VII et de sa femme brisées; mais les têtes étaient bien conservées; 3° la tête de la statue de Marie, fille de Charles le Bel, détachée et volée; 4° deux doigts d'une des statues du mausolée de François I^{er} cassés, mais conservés.

M. d'Heilly dit au contraire (p. 88) : « tous les monuments dont le détail suit » ont été détruits pendant les journées et les nuits des 6, 7 et 8 août 1793, » suit une longue énumération des tombeaux royaux depuis les premiers temps de la monarchie mérovingienne jusqu'à la fin de la dynastie des Valois. Qui ne croirait à ces expressions qu'il n'est rien resté de tous ces vieux monuments. Les regrets emphatiques de M. d'Heilly nous confirment encore dans cette opinion : « Cinquante et un tombeaux, » écrit-il plus loin (p. 95), « chefs-d'œuvre progressifs de l'art pendant douze siècles, avaient été renversés en trois fois » vingt-quatre heures! » Renversés, je l'accorde, mais détruits, non pas! Et dans cette subtile distinction git la solution de la contradiction apparente entre M. Despois et M. d'Heilly. Ce dernier d'ailleurs savait bien qu'il exagérerait les pertes subies par l'art et que ces cinquante et un tombeaux se réduisaient réellement aux quatre dégradations ou larcins constatés dans le rapport de dom Poirier; car lui-même il nous raconte plus loin (p. 130) comment, sauf les tombeaux de plomb, de cuivre et de bronze envoyés à la fonte par un décret dont la Législative doit porter toute la responsabilité, tous les tombeaux de Saint-Denis trouvèrent place peu après au musée des monuments français. M. d'Heilly a préféré un succès facile à la sincérité historique, une simple réimpression du rapport de dom Poirier aurait bien plus de prix que sa trompeuse amplification.

Encore n'avons-nous pas parlé d'un point que M. D. fait ressortir et qui méritait bien d'arrêter un instant M. d'Heilly. Dans quel état l'ancien régime avait-il transmis les tombes royales à la Révolution? Il semble toujours que la

Convention ait trouvé partout les églises et les vieux monuments aussi intacts qu'au jour de leur création. Nous allons donner la preuve du contraire :

On nous a communiqué sur les tombeaux de Saint-Denis des documents ignorés de M. d'Heilly comme de M. Despois, et qui ont un intérêt considérable pour la question qui nous occupe. De ces pièces il résulte qu'en 1781 les religieux de Saint-Denis, ayant à leur tête dom Malaret, leur prieur, s'adressèrent à M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur des bâtiments du roi, pour obtenir l'autorisation de déplacer un certain nombre de tombeaux qui, en obstruant le chœur, gênaient leurs cérémonies, et de les descendre dans les chapelles de la crypte. Le fait est assez curieux, et comme il était tout à fait inconnu jusqu'ici nous y insisterons un peu.

A la demande des religieux était joint un mémoire qui contenait cet aveu précieux : « Les outrages du temps les ont soumis à des dégradations qui en » rendent les objets presque méconnaissables et les réduisent à de vains amon- » cellements de pierres dont le coup-d'œil devient indécent, indépendamment de » l'incommodité que ces tombeaux jettent dans l'exercice des cérémonies singu- » lièrement réservées pour cette abbaye, et l'inconvénient est tel qu'à chaque » occasion il y a trois de ces tombeaux qu'on est forcé de déplacer pour les » ramener ensuite. » En dehors de ces déplacements fréquents organisés par ceux mêmes qui devaient veiller avec la plus extrême sollicitude à la conservation de ces monuments, on citait dans le cours de cette instruction d'autres faits encore plus graves; on lit en effet dans un autre mémoire : « Il est constant que » tous les cénotaphes ont été soumis à plusieurs déplacements, notamment en » 1610, époque du couronnement de Marie de Médicis, à l'occasion duquel on » a démolì et on supprima ce qu'on appelait l'autel matutinal, près lequel étaient » amoncelés beaucoup des anciens cénotaphes. »

Que fit la commission nommée pour examiner la requête des religieux et composée de M. d'Angiviller, de deux intendants généraux des bâtiments, de Pierre, premier peintre du roi, de Pajou, sculpteur du roi, de Guillaumot et de Peyre, architectes du roi? Sans doute elle repoussa par un blâme énergique la demande inconsidérée du prieur et de ses partisans. Point; elle accueillit avec faveur le projet proposé, et c'est à peine s'il se trouva dans le clergé quelques personnes ayant assez le respect des convenances pour tenter une résistance inutile à cet indécent projet.

Le rapport des commissaires contient des phrases qui reçoivent une signification particulière de la qualité des artistes qui, en les signant, en approuvaient les principes : « L'examen le plus approfondi n'a pu nous présenter rien de précieux, » même de supportable, soit dans les matériaux, soit dans les modifications que » la barbarie des artistes de ces temps éloignés s'est efforcée d'y donner... Nulle » partie n'annonce dans son auteur la plus légère connaissance de l'art ni de ses » premiers éléments, et les mutilations ont tellement ajouté à l'imperfection du » premier état, qu'aujourd'hui la plupart des tombeaux laissent au spectateur une » sorte d'incertitude de l'espèce des figures qu'on y aperçoit, ou tout au moins » le regret de n'avoir à exercer ses recherches dans le lieu qui devrait être le

» plus majestueux et le plus respectable, que sur les représentations les plus
 » hideuses et les moins propres à inspirer cette vénération qui a néanmoins été
 » le premier objet de cet établissement. »

Le déplacement des tombeaux ne fut pas exécuté, il est vrai; mais le temps seul manqua. Le projet avait été repris en 1787, les devis étaient faits, les plans adoptés, la dépense devait s'élever à six cent mille livres environ. La pénurie du trésor public retardait probablement seule la consommation de cet acte sacrilège quand la Révolution se chargea de la besogne; mais du moins elle n'avait pas reçu la mission d'entretenir et de défendre ces monuments. Elle sut cependant encore mieux les faire respecter que les anciens moines de l'abbaye.

La note suivante, extraite du livre de M. Hennin sur les monuments français, achève de prouver combien les moines étaient indignes du dépôt qui leur était confié, en nous donnant une idée exacte de l'état du plus précieux de ces tombeaux alors qu'ils devinrent l'ornement du musée des monuments français : « Sur la statue » de François Ier, placée dans son tombeau à l'abbaye de Saint-Denis, ouvrage » admirable de René Bontemps, plus de deux mille noms ont été gravés avec » des pointes. Toutes les parties de cette figure en sont couvertes. Plusieurs de » ces noms sont accompagnés de dates qui remontent à l'année 1580. L'un des » destructeurs, nommé Alexandre Syts, annonce qu'il est venu de Gand exprès » pour placer son nom sur cette statue. On ne sait ce dont il faut le plus s'étonner, » ou de la manie de ces destructeurs, ou de l'incurie des moines qui étaient alors » chargés de la conservation de ces monuments. »

Les moines et les communautés de l'ancien régime devaient-ils accorder beaucoup de sollicitude aux dépôts de toute nature qui leur étaient confiés, quand ils montraient tant de négligence pour la conservation des sépultures royales? Cette question, M. D. aurait pu la poser à l'auteur des Archives de la France pendant la Révolution, M. le marquis de Laborde, au lieu d'admettre sans discussion le chiffre de dix mille auquel celui-ci fixe l'ensemble des archives publiques ou privées existantes avant la Révolution. Au moins serait-il nécessaire de nous édifier sur la valeur des sources qui ont servi à déterminer ce chiffre. Dans ce nombre pour quelle quantité sont comprises les archives des communautés religieuses, des grands corps de l'État, des cours de justice et principalement les archives des particuliers? Car pour celles-ci surtout, et j'admets que chaque famille noble eût les siennes, la négligence séculaire des propriétaires devait laisser peu de chose à faire au vandalisme révolutionnaire. Encore faudrait-il tenir compte de toutes ces considérations et ne pas nous donner à croire que si ces dix mille dépôts d'archives hypothétiques ne nous sont pas parvenus absolument intacts, la faute doit en retomber sur la barbarie seule des conventionnels.

En outre, tous ces titres ainsi enfermés dans des archives particulières restaient stériles pour l'histoire, et les ennemis les plus acharnés de la Révolution sont bien obligés de reconnaître que c'est elle qui la première a exhumé de la poussière et de l'oubli ces preuves historiques dont personne ne se préoccupait avant 1789. Elle a converti tous ces papiers de famille, toutes ces archives privées en docu-

ments d'intérêt public dont elle a assuré l'usage en les ouvrant aux recherches de tous les travailleurs. Est-il encore besoin de disculper Camus et Daunou du reproche d'inexpérience, le plus grave, ou plutôt le seul qu'on leur ait fait ? Qui pouvait mieux qu'eux à leur époque déterminer les règles, encore incertaines aujourd'hui, d'un classement d'archives ? Il est impossible, pour peu qu'on ait été à même d'apprécier les immenses travaux qui s'exécutèrent sous leur direction, de ne pas admirer leur activité, leur zèle et leur esprit d'ordre.

Pour répondre au livre que M. de Laborde a écrit sur les archives, sur leurs vicissitudes pendant la Révolution et leur régénération sous l'empire, nous invoquerons le témoignage de M. de Laborde lui-même. Nous reproduisons intégralement un passage de la Revue de Paris, du 1^{er} février 1854, réimprimé dans les additions à la *Renaissance des arts à la cour de France*. On verra du reste à certaines hyperboles dans l'expression qu'à cette époque l'auteur n'était guère plus partisan de la Révolution qu'aujourd'hui.

Une impression pénible s'empara de moi, l'autre jour, en voyant un monceau d'actes importants, de bulles, de chartes, de registres, qu'on venait d'arracher des gargousses de nos arsenaux.

Comment ces documents servaient-ils d'enveloppes aux projectiles de l'artillerie, par quel heureux hasard s'en aperçut-on, par quels ordres intelligents ont-ils été sauvés, c'est une histoire à faire. Elle serait fort longue s'il s'agissait de peindre l'horreur qu'on eut, qu'au moins on joua tout d'un coup pour les titres et signes nobiliaires, s'il fallait citer tous les actes législatifs, ou émanant des administrations locales, qui organisèrent en grand la destruction, s'il était possible enfin de relater tous les abus infâmes qui découlèrent de ces arrêts stupides.

Le décret de l'Assemblée nationale du 13 octobre 1790¹, sanctionné le 19, marque le premier pas dans cette voie dangereuse. Il ordonnait le dépôt dans les archives des chefs-lieux de département de tous les titres que les particuliers, les associations et les établissements de toutes sortes conservaient depuis des siècles avec ce soin religieux qui n'appartient qu'aux familles et aux corporations². Tous ces documents devaient acquérir un intérêt supérieur en changeant de caractère, en devenant sources historiques, de simples titres particuliers qu'ils étaient. Malheureusement, abandonnés à des soins mercenaires, à des mains corrompues³, ils furent la proie de toutes les passions destructives, qu'elles puisent leur principe dans les opinions politiques ou dans un bas amour du gain. Sous prétexte de faire disparaître les armoiries, on lacéra, on détruisit les actes les plus importants, les manuscrits les mieux peints, les objets d'art les plus délicats. Pouvait-on lire une pièce, on y trouvait des principes de féodalité qui la condamnaient au bûcher ; ne pouvait-on pas la lire, et c'en était le grand nombre, on la brûlait aussi comme inutile. De là cette destruction générale, aussi cruelle qu'insensée, de tous les documents écrits sur papier. Les actes transcrits sur parchemin, c'est-à-dire tous les actes importants, avaient une chance de salut dans leur valeur intrinsèque, qui augmentait, non pas selon la teneur, la date reculée ou l'origine, mais selon les dimensions du parchemin. Là encore la comédie patriotique joua bien son rôle, et les cupidités surent se mettre à couvert sous un noble sentiment. Il s'agissait de défendre le territoire français, de tout sacrifier pour

1. Ainsi les premières mesures qui concernent les Archives remontent à l'Assemblée nationale.

2. Voy. plus haut les faits que nous avons cités à propos des tombeaux de St-Denis.

3. M. de Laborde reconnaît ici clairement, et nous n'en demandons pas plus, que les actes de vandalisme appartiennent presque tous, sinon tous, à des agents ignorants, peu scrupuleux et infidèles. Était-il possible d'en trouver alors de plus intelligents ou de plus honnêtes, quand nous voyons ces mêmes désordres se perpétuer sous tous les régimes qui succédèrent à la Révolution ? Dans ce tableau de destruction, l'auteur n'a-t-il pas d'ailleurs un peu forcé les couleurs ?

repousser l'étranger. Qui n'aurait pas tressailli de sympathie à ce cri du cœur? Qui n'aurait pas lutté d'abnégation et de sacrifices? La noblesse, la première, entraînée par ces généreux élans, livra ses titres pour la confection des gargousses, et demanda qu'avec ses privilèges féodaux, dont elle faisait bon marché, on portât la mort dans les rangs ennemis. L'État ne fit pas moins que la noblesse : ses archives envoyèrent par charretées aux arsenaux de la République les chartes carlovingiennes, les ordonnances royales, les bulles, les actes de donations, les registres des dépenses de la cour, les grands missels, tous les parchemins enfin qui atteignaient les dimensions voulues, et sans avoir aucun égard à leur écriture, à leur date, à leur contenu.

Tout cela est bien cruel à rappeler ; mais c'était de bonne guerre et digne du véritable patriotisme, qui n'épargne pas plus la peau de son corps que les parchemins de ses archives. Ce qui est ignoble, ce qui doit être flétri, c'est l'abus sordide qui vint à la suite et s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Sous prétexte de livraisons de parchemins faites à l'artillerie, et à l'abri du désordre administratif, on vendait à la livre tout ce qu'on avait sous la main, et les relieurs, les batteurs d'or, les ébénistes, tous les métiers enfin s'approvisionnèrent dans les Archives de l'État et des municipalités comme à la foire au parchemin. Même après le rétablissement de l'ordre et jusqu'en pleine Restauration, les archives départementales firent des livraisons aux arsenaux, et les préfets affichèrent des ventes en bloc de *parchemins inutiles*.

Cette longue et systématique destruction suivait encore son cours, sans qu'un obstacle vint l'arrêter, lorsque des érudits, de l'espèce des fureteurs, se mirent à la piste de ces documents, etc. »

Nous n'aurions pas insisté si longtemps sur le chapitre des Archives, si le nom de son auteur ne donnait au livre de M. le marquis de Laborde une autorité regardée par beaucoup de personnes comme irréfutable. Ainsi l'avons-nous trouvée invoquée dans une de ces productions éphémères que fait naître chaque jour la vogue croissante des récits sur l'époque révolutionnaire ¹. Il était donc nécessaire de rétablir les faits dans leur véritable jour. Toutefois, pour être juste, il convient de reconnaître que le travail de M. de Laborde abonde en renseignements précieux. L'auteur ne s'est pas tenu à des attaques banales ; il a précisé les faits, rappelé les circonstances, cité ses sources. C'est précisément ce que nous demandons à tous ceux qui s'occupent de l'histoire révolutionnaire, quelle que soit d'ailleurs leur opinion. Des reproches vagues sont insaisissables et n'ont par conséquent aucun poids, tandis que des accusations précises peuvent être discutées et réfutées ou bien reconnues justes. A ce titre, le livre de M. de Laborde est précieux et pourrait être proposé comme exemple, sinon comme modèle, à beaucoup d'historiens. Mais les récriminations de l'auteur contre Camus et Daunou nous semblent non fondées.

Il nous reste à parler des Rapports de Grégoire sur le Vandalisme, auxquels M. Despois a consacré un chapitre spécial, et de leur réimpression par un bibliophile normand. Aux trois rapports sur le vandalisme, l'éditeur a joint le rapport sur la bibliographie et celui qui expose la nécessité et les moyens d'anéantir les patois. Ils sont du 22 germinal et du 16 prairial an II. Tous, ils avaient été publiés par ordre de la Convention ; mais leur extrême rareté rendait leur réimpression fort utile. L'éditeur y a joint en appendice le décret de la Convention

1. Voyez la brochure sur *Marat, sa mort, ses véritables funérailles*, publiée par M. Paul Fassy à la librairie du *Petit Journal*, et la citation du travail de M. le marquis de Laborde à la page 12.

relatif à l'établissement des bibliothèques publiques, une instruction proposée par la commission temporaire des arts sur la manière d'inventorier et de conserver les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, enfin une instruction du comité d'instruction publique aux administrateurs de districts sur la même matière. Certes cette addition ne peut manquer d'ajouter du prix à cette réimpression ; mais il est regrettable que l'éditeur se soit interdit toute observation et toute annotation. Il eût été bon cependant d'extraire et de mettre en relief les faits certains contenus dans ces mémoires, ceux qui ne sont énoncés que sous une forme dubitative ou bien encore que Grégoire lui-même contredit dans un rapport postérieur. M. Despois a indiqué quelques-unes de ces contradictions et aussi plusieurs assertions évidemment fausses. Ainsi quand Grégoire dit en parlant des antiquités d'Arles : « Tout est détruit, » évidemment il s'appuie sur des nouvelles dont il n'a pu contrôler l'exactitude et qu'il a dû admettre sans preuves. C'est à nous qu'il appartient de vérifier ces rapports et de dresser enfin scrupuleusement la liste des méfaits imputables à la Révolution. Le « bibliophile normand », en se chargeant de ce travail, aurait fait de sa réimpression une œuvre plus utile et plus personnelle.

Ce long examen du livre de M. Despois en a suffisamment montré la tendance et le mérite. Ce chapitre manquait à l'histoire de la Révolution ; il est écrit désormais. Il pourra être développé, mais non refait. Quelques imperfections que nous n'avons pas eu la place de signaler, ne peuvent en atténuer sensiblement la valeur. M. D. ne se défend pas d'une profonde sympathie pour la Convention ; il s'en fait même honneur au début de son livre et nous met ainsi en garde contre lui-même et contre ses tendances. Que ceux qui pourraient soupçonner, je ne dirai pas sa bonne foi, mais son impartialité, remontent aux sources que M. D. cite presque toujours, et s'ils ne partagent pas toujours les conclusions de l'auteur, ils rendront justice au moins à sa sincérité et seront forcés de reconnaître que l'histoire des institutions de la Convention doit occuper une place glorieuse dans l'histoire générale de notre Révolution.

J.-J. GUIFFREY.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BERGMANN, Origine et signification du nom de Franc (Strasbourg). — S. CYPRIANI opera ed. Hartel, tom. I (Vienne, Gerold). — LOURIU, Essai d'interprétation de quelques noms de lieu gaulois (Bourges). — MEISSNER, *Palæstra gallica* (London, Longmann). — STEUP, *Quæstiones Thucydideæ* (Bonn). — UEBERWEG, *Grundriss der Geschichte der Philosophie* (Berlin, Mittler).

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42

— 17 Octobre —

1868

Sommaire : 213. Collection philologique : SCHLEICHER, la Théorie de Darwin ; De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme. — 214. MANGOLD, l'Épître aux Romains. — 215. UEBERWEG, Éléments de l'histoire de la philosophie de l'époque patristique et scolastique. — 216. HIDBER, Régeste suisse. — 217. Bibliothèque mexicaine.

213. — **Collection philologique.** Recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire, avec un avant-propos de M. Michel BRÉAL. — Premier fascicule. La Théorie de Darwin ; — De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme, par A. SCHLEICHER. Paris, librairie A. Franck, 1867. In-8°, 31 p. (et un tableau). — Prix : 2 fr.

La *Collection philologique*, dont nous annonçons le premier fascicule, doit comprendre des travaux de courte étendue consacrés à la linguistique et, à l'occasion, à l'histoire littéraire. De ces travaux, les uns seront traduits de langues étrangères (et naturellement surtout de l'allemand), les autres, et ce seront sans doute les plus nombreux, seront originaux. Nous pouvons regarder cette entreprise comme un signe de la rapide extension que prennent chez nous des études presque inconnues hier encore ; nous avons déjà noté plusieurs symptômes récents de cette heureuse nouveauté, tels que la fondation de la *Société de linguistique de Paris* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 248) et la publication de la *Grammaire de M. Baudry* (*Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 119), il faut y joindre la *Revue de linguistique*, que nous nous reprochons de ne point avoir encore annoncée et dont nous parlerons prochainement.

Les deux opuscules de M. Auguste Schleicher qui remplissent ce premier fascicule méritaient à tous égards d'être traduits. Ils sont remplis d'idées originales auxquelles la science profonde et éprouvée de l'auteur donne une valeur toute particulière, et ils offrent des vues nouvelles de nature à intéresser non-seulement les linguistes, mais tous ceux qui aiment à soulever les plus hauts problèmes actuellement posés par la philosophie scientifique. Dans le premier, *la Théorie de Darwin et la Science du langage* (1863), M. Schleicher applique au développement des langues humaines la belle théorie du célèbre naturaliste anglais sur le développement des espèces animales. Les langues, comme les espèces, sont le produit de modifications successives et de plus en plus divergentes d'un type commun originaire ; comme elles, elles n'offrent de différences tranchées qu'à un observateur superficiel ; elles sont en réalité toutes rattachées les unes aux autres par des nuances qu'on doit supposer par induction quand elles n'existent plus, et on peut dire de nous ce que Darwin dit des autres : » Toutes les différences, arrangées en série, entrent insensiblement les unes dans les autres, et la série éveille l'idée d'une continue et véritable transition. » Les langues, comme les espèces, livrent perpétuellement le *combat pour l'existence*,

et dans les deux cas, les plus fortes s'étendent et se multiplient aux dépens des plus faibles, qui sont restreintes à un faible espace, à une vie précaire, ou même détruites. Il a dû périr ainsi un très-grand nombre de langues, comme il a péri un très-grand nombre d'espèces, et pour la même raison, pour n'avoir pas rencontré de conditions favorables à leur développement. — Ces idées sont certainement ingénieuses, et contiennent une grande part de vérité. Présentées avec beaucoup de clarté et en même temps dans le langage le plus serré, elles en soutiennent et en suscitent une foule d'autres également intéressantes¹. Mais dans leur ensemble elles paraissent quelque peu exagérées; le rapprochement, si saisissant et si heureux, est poussé trop loin. Je n'admets pas du moins, pour ma part, la proposition fondamentale d'où naissent toutes les autres (p. 3) : « Les » langues sont des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et » suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et » meurent. » Tous ces mots ne sont applicables qu'à la vie animale individuelle² et si on emploie légitimement en linguistique de pareilles métaphores, il faut se garder d'en être dupe³. Le développement du langage n'a pas sa cause en lui-même, mais bien dans l'homme, dans les lois physiologiques et psychologiques de la nature humaine; par là il diffère essentiellement du développement des espèces, qui est le résultat exclusif de la rencontre des conditions essentielles de l'espèce avec les conditions extérieures du milieu. Faute d'avoir présente à l'esprit cette distinction capitale, on tombe dans des confusions évidentes. M. Schl. admet par exemple (p. 19) que tout un passage de Darwin sur le combat pour l'existence, dans lequel les plus forts s'étendent aux dépens des plus faibles, peut s'appliquer aux langues « sans qu'il soit besoin d'y changer un seul mot. » Mais qu'est-ce qu'une langue plus forte qu'une autre? L'extension et la disparition des langues ne dépendent aucunement de leur constitution organique, mais bien des qualités et des succès des hommes qui les parlent, c'est-à-dire de circonstances purement historiques. — Il n'en reste pas moins dans la courte brochure de M. Schl. une masse d'idées vraies et neuves qui défraieraient plus d'un gros volume. La conception générale elle-même est juste en ce sens que la grande loi de développement et de différenciation qui dirige tout dans la nature est appliquée ici à un nouveau domaine. Et le rapprochement même qu'a choisi M. Schl. pour expliquer cette loi, offre bien des points incontestables et a le grand avantage de rattacher la démonstration à des faits connus et concrets, au

1. Une de ces idées, singulièrement heureuse, c'est que dans les contrées voisines les unes des autres, il a dû se former des langues analogues. L'auteur cite à l'appui les ressemblances des langues de l'Amérique, des langues de l'Océanie (on peut y joindre celles de l'Afrique centrale), qui ne paraissent pas provenir d'un type commun et offrent cependant tant d'analogies. Et il ajoute : « De la même manière que les langues, les Flores et les » Faunes d'une seule partie du monde présentent aussi un type qui leur est propre. »

2. M. Schleicher a laissé un peu de vague dans ses spirituelles comparaisons en assimilant le développement des langues tantôt à celui des *individus*, tantôt à celui des *espèces*.

3. J'ai combattu déjà en passant ces abus de métaphores commodes dans la *Leçon d'ouverture du cours de grammaire historique de la langue française professé à la Sorbonne en 1867* (Paris, Franck). Voy. aussi, sur la question en elle-même, l'opuscule de M. Drial, *De la forme et de la fonction des mots* (Paris, Franck, 1866).

lieu de l'appuyer sur des abstractions peu accessibles au plus grand nombre. Il a aussi le mérite de pousser la linguistique dans la seule voie où elle doit faire des progrès, celle d'une union de plus en plus intime avec les sciences naturelles et surtout la physiologie.

Le second opuscule de M. Schleicher, *De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme* (1864), présente dans ses quelques pages un nombre peut-être encore plus grand de vues ingénieuses mais contestables. La pensée de l'auteur est tellement condensée qu'il faudrait pour la discuter plus de place qu'il n'en a pris lui-même pour l'exposer : je me borne à un ou deux points. M. Schl. voit dans le langage : 1° le véritable caractère qui distingue l'espèce *homme* des anthropoïdes ; 2° la meilleure base d'une classification des races humaines ; 3° le fondement d'une division périodique de l'histoire du développement humain. La moins certaine de ces propositions est assurément la seconde, à cause des perturbations que les événements historiques ont apportées dans la distribution des langues ; la première appelle les réflexions des naturalistes ; la troisième est présentée avec beaucoup de vraisemblance¹. — M. Schl. reproduit dans cet essai quelques-unes des idées qui se trouvent dans le précédent ; il me semble pourtant qu'il le contredit assez gravement. Il y considère le langage comme une fonction du cerveau et des organes de la parole : cette définition, qu'il emprunte à Diefenbach, est très-juste ; mais elle ne se concilie pas avec le système qui fait du langage un *organisme*. On n'a jamais envisagé la digestion ou la respiration comme des organismes « qui naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent. » — Autre difficulté : une *fonction* qui résulte de l'action commune de deux systèmes d'organes ne peut être étudiée scientifiquement que si on fait la part bien nette de l'un et de l'autre. Que dirait-on d'un savant qui définirait la peinture « une fonction du cerveau, des organes visuels et des organes de » préhension ? Tant qu'on n'aura pas distingué, dans les phénomènes linguistiques, la part de la psychologie et celle de la physiologie, on ne pourra les regarder comme assez bien connus pour servir de base à une classification scientifique. — M. Schl. a fort bien aperçu l'objection grave qui résulte contre son système de classification des hommes d'après leurs langues, de la possibilité d'apprendre des langues étrangères ; mais la manière dont il s'en débarrasse ne paraît pas complètement satisfaisante. Ici encore une première distinction est indispensable ; il faudrait faire exactement, dans les aptitudes de chaque individu à prononcer certains sons, la part de la nature et celle de l'habitude. Les idées si remarquables de M. Schleicher ont surtout pour résultat de nous faire sentir

1. Voici sur ce point la conclusion de l'auteur : « Il nous est donc peut-être permis de diviser la vie parcourue jusqu'ici par l'espèce humaine en trois grandes périodes de développement, qui se succèdent d'un cours insensible et n'ont pas lieu partout en même temps. Ces périodes sont : 1° la période du développement de l'organisme corporel dans ses traits essentiels, période qui, suivant toute vraisemblance a été incomparablement plus longue que la période suivante, et que nous ne considérons ici qu'en bloc pour abrégé ; 2° la période du développement du langage ; 3° la période de la vie historique, au commencement de laquelle nous sommes encore, et où plusieurs peuples de la terre ne paraissent pas encore entrés. »

combien la connaissance scientifique des faits du langage est encore peu avancée.

C'est donc à bon droit que M. Bréal, dans le court *Avant-propos* dont il a fait précéder cette brochure, dit : « Les idées exposées par M. Schleicher soulèvent sans doute des contradictions parmi nous, comme elles en ont provoqué en Allemagne; mais ceux même qui ne partageront pas sur tous les points les opinions de l'auteur, y trouveront un stimulant pour leur pensée. » Le traducteur de ces deux intéressants essais est M. de Pommayrol. « Sa traduction, dit M. Bréal, est exacte et fidèle, sans recherche de fausse élégance, et tout en restant toujours claire, elle laisse percer sous le français la physionomie de la pensée allemande. » N'ayant pas l'allemand sous les yeux, je reproduis ce jugement de l'habile traducteur de Bopp; on peut y avoir pleine confiance¹.

G. P.

214. — MANGOLD. **Der Römerbrief und die Anfänge der römischen Gemeinde.** *Eine kritische Untersuchung.* Marburg, Elwert, 1866. In-8°, 184 pages. — Prix : 3 fr. 40.

« La littérature relative à l'épître aux Romains a pris depuis vingt ans un tel développement, qu'il est difficile, même aux savants qui sont appelés à s'en occuper spécialement, d'en connaître toutes les parties; au fond chacun est content lorsqu'il lui arrive de parcourir un catalogue de la foire de Leipzig où ne figure aucun commentaire sur cette épître. » La dissertation de M. Mangold débute par cette citation qu'il emprunte à un article publié par Zeller en 1844. Il est inutile d'ajouter que depuis lors le nombre des ouvrages sur l'épître aux Romains s'est considérablement accru, et il n'y a rien dans ce fait qui puisse nous étonner. De toutes les lettres de Paul, cette épître est la plus importante au point de vue dogmatique, et peut-être la plus difficile à bien comprendre. Il est donc tout naturel que chaque théologien d'un certain renom, tenant à faire mieux que ses prédécesseurs, ait voulu apporter sa pierre à l'édifice. Ajoutons immédiatement que nul n'aurait le droit de s'en plaindre, si tous ces travaux avaient la valeur de celui de M. Mangold.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui ne s'occupe pas, et il s'en faut de beaucoup, de toutes les questions qui peuvent être soulevées à l'occasion de l'épître aux Romains. La date de cette épître, les grandes questions de la dogmatique paulinienne, etc., sont laissées de côté, ou à peu près. L'auteur tient surtout à élucider un point, qui au premier abord pourra paraître de peu d'importance, mais qui n'en est pas moins capital pour l'intelligence de l'épître. En

1. Parfois une expression un peu trop germanique aurait pu être au moins expliquée. Ainsi, p. 4, M. Schl., après avoir dit que la *glottique* (c'est le mot qu'il préfère à *linguistique*) est une science naturelle, ajoute en note : « Évidemment il n'est pas question ici de la philologie qui est une science historique. » Le mot *philologie* n'a pas en allemand le même sens qu'en français; il désigne spécialement l'étude des langues classiques en vue de l'interprétation des auteurs et même l'étude des auteurs anciens à tous les points de vue. Il eût été bon de le dire, surtout dans une *Collection* qui s'intitule *philologique*, prenant ainsi le mot *philologie* dans l'acception française, qui en fait à peu près un synonyme de *linguistique*.

vue de quels lecteurs Paul a-t-il écrit cette lettre ? Ce qui revient à dire : comment était composée la communauté chrétienne de Rome lorsque Paul lui écrivit en 57 ou en 58 ? Paul adressait-il sa lettre à des ethnico-chrétiens, sortis du paganisme et déjà convertis à son évangile et à ses principes universalistes, pour les empêcher de se laisser séduire par les judæo-chrétiens ; ou bien écrivait-il à des judæo-chrétiens plus ou moins hostiles à sa prédication, et voulait-il leur démontrer la légitimité de sa conception du christianisme et de son activité apostolique ? L'interprétation d'un grand nombre de passages de l'épître aux Romains dépend de la réponse qui sera faite à cette question. Il faut admettre que Paul poursuivait un but quelconque en écrivant cette lettre, et pour bien connaître ce but il nous est indispensable de savoir à quels lecteurs l'épître était destinée, quelle était la situation intérieure de l'église dont ils faisaient partie, et quelles circonstances ont pu donner lieu à la composition de la lettre. C'est à cette condition seulement qu'on pourra donner de l'épître aux Romains une interprétation vraiment critique et historique.

Les anciens commentateurs ne se sont occupés pour ainsi dire qu'en passant de cette question, et encore l'ont-ils tranchée rapidement au moyen de deux passages du ch. 1^{er} : ἐν οἷς (ἐθνέσιν) ἐστὲ καὶ ὑμεῖς κλητοὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ (I, 6), d'où ils concluaient que les lecteurs de l'épître étaient des païens convertis au christianisme ; ἵνα τι μεταδώ χάρισμα ὑμῖν πνευματικὸν εἰς τὸ στηριχθῆναι ὑμᾶς (I, 11) : reportant à la lettre de Paul le but qu'il voulait atteindre par un voyage à Rome, les anciens commentateurs concluaient que l'apôtre n'avait d'autre dessein que de fortifier les Romains dans la foi. L'opinion dominante au moyen âge était que Paul avait écrit son épître pour apaiser les rivalités qui s'étaient élevées dans l'Église de Rome entre les judæo-chrétiens et les ethnico-chrétiens : il les mettait d'accord en montrant aux uns et aux autres qu'ils étaient naturellement pécheurs, et qu'ils ne pouvaient obtenir le salut qu'en vertu de la grâce divine, non par le mérite de leurs œuvres. — Pour un certain nombre d'exégètes modernes, entre autres Tholuck, de Wette, Olshausen, Baumgarten-Crusius, Fritzsche, etc., il est parfaitement inutile de chercher les circonstances historiques qui ont pu amener l'apôtre à prendre la plume, et cela, parce que Paul n'a pas voulu le moins du monde remédier à telle ou telle situation ou répondre à tel ou tel besoin, mais seulement donner une exposition générale de son christianisme universaliste.

Baur est le premier qui se soit mis sérieusement en face de la question, et qui l'ait résolue avec sa sûreté de coup-d'œil ordinaire. Il se demanda quel motif avait pu pousser l'apôtre à écrire une lettre conçue comme l'épître aux Romains, et n'en trouva pas d'autre que celui-ci : l'opposition de l'Église de Rome, dont la grande majorité était judæo-chrétienne, à l'enseignement universaliste de Paul. Nous pouvons donc placer hardiment l'épître aux Romains à côté de l'épître aux Galates. Seulement l'opposition des chrétiens de Rome était encore plus grave que celle des judaisants de Galatie : il ne s'agissait pas de savoir si, pour avoir part au royaume de Dieu, les païens devaient d'abord passer par le judaïsme et se soumettre à la circoncision et aux prescriptions légales ; à Rome, on se

demandait si les païens pouvaient entrer dans le royaume de Dieu ; et si oui, n'était-ce pas là une atteinte portée aux droits des Juifs, le peuple élu ? Ainsi, d'après Baur, l'épître aux Romains ne doit point être considérée comme un traité de dogmatique, mais plutôt comme une lettre polémique, où Paul est amené par l'opposition judéo-chrétienne à justifier l'apostolat qu'il exerce parmi les païens. Cette opinion, bien que vivement combattue, a été adoptée par un grand nombre de théologiens, même en dehors de l'école de Tübingue. Bien que M. Mangold s'en sépare sur divers points, il relève au fond de la critique de Baur ; mais il a le grand mérite d'avoir prouvé par des arguments plus solides, plus nombreux, et surtout plus historiques que ceux du chef de l'école de Tübingue, que les premiers lecteurs de l'épître aux Romains étaient en grande majorité judéo-chrétiens. Il a aussi corrigé les résultats de Baur en ce qu'ils avaient peut-être d'un peu excessif, et fait preuve dans toute cette démonstration d'un grand tact critique et d'une parfaite indépendance d'esprit. Pour lui, la situation intérieure de l'Église de Rome n'était point aussi tendue que le prétend Baur, et il ne trouve aucune trace d'une véritable hostilité des judéo-chrétiens contre les pauliniens. Cependant, ils ne pouvaient être très-bien disposés pour l'apôtre des gentils, et Paul, ayant l'intention, après avoir évangélisé l'Orient, de transporter en Occident le théâtre de son activité, leur écrit pour se les concilier et les gagner, si possible, à sa cause. Il comprend à merveille de quelle importance serait pour le succès de sa mission la possession d'un centre comme Rome, et écrit par conséquent aux judéo-chrétiens de la capitale qu'ils auraient tort de regarder comme un attentat aux droits des Juifs son apostolat parmi les païens, puisque, selon l'Écriture, la conversion des païens ne peut que hâter le moment où tous les Juifs seront appelés à l'Évangile.

Les résultats de la critique de M. Mangold ne sont donc pas bien différents de ceux auxquels était arrivé Baur. Il les obtient par une exégèse où se trouvent beaucoup d'interprétations neuves et originales. Il met hors de doute, par exemple, que le passage 1, 6, que nous avons cité plus haut, indique non pas des ethno-chrétiens, mais des judéo-chrétiens. Pour M. Mangold, Paul comprenait d'une autre manière que les Douze l'accord conclu à Jérusalem entre les apôtres et lui, et par lequel ils s'engageaient réciproquement à ne point empiéter sur le terrain les uns des autres : Paul devait évangéliser les Gentils, les Douze devaient prêcher aux Juifs. Or Paul entendait cet accord au point de vue géographique, et considérait comme son droit de s'adresser aux Juifs vivant parmi les païens ; il peut donc dire aux judéo-chrétiens de Rome qu'ils vivent *parmi les païens* (ἐν οἷς ἕστε καὶ ἕμεῖς), et ce passage ne prouve pas du tout qu'ils soient *au nombre* des ethno-chrétiens. Nous pourrions signaler ainsi un certain nombre de fragments de l'épître aux Romains sur lesquels M. M. jette une lumière nouvelle.

Une seconde partie du travail de M. M. est destinée à rechercher l'effet produit à Rome par la lettre de Paul. Le suivre sur ce terrain serait trop long, mais nous devons dire que cette seconde partie nous a paru beaucoup moins concluante que la première. Le caractère de Pierre, auquel il attribue une grande influence sur le développement plus large et plus universaliste de l'Église de

Rome, nous semble bien effacé. Pour le tracer M. M. s'appuie tout particulièrement sur la première épître attribuée à cet apôtre et dont l'authenticité est très-ébranlée, quoiqu'il la déclare indubitable¹ (p. 155). De plus, à moins qu'on ne découvre de nouvelles sources, un séjour de Pierre à Rome, si tard qu'on veuille le placer, sera toujours plus du domaine de la légende que du domaine de l'histoire. Mais je n'insiste pas sur cette partie faible du livre de M. Mangold. Si je ne puis souscrire à toutes les opinions dogmatiques de l'auteur, je ne puis m'empêcher de dire en terminant que son travail est un des plus remarquables qui aient été publiés depuis quelques années sur le Nouveau Testament. — Il serait à désirer qu'une autre fois l'auteur soignât un peu mieux la correction de ses épreuves.

A. CARRIÈRE.

215. — **Grundriss der Geschichte der Philosophie der patristischen und scholastischen Zeit**, von Dr. Friedrich UEBERWEG ordentl. Professor der Philosophie an der Universität zu Königsberg. Dritte, verbesserte und mit einem Philosophen- und Litteratoren-Register vermehrte Auflage. Berlin, Mittler, 1868. In-8°, viii-254 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Cet abrégé de l'histoire de la philosophie des Pères et de la philosophie scholastique par M. Ueberweg forme la seconde partie d'une histoire de la philosophie depuis Thalès jusqu'à nos jours, dont la première partie (1^{re} édition 1862, 3^e 1867) et la troisième (1^{re} édition 1866, 2^e 1868) ont déjà paru. L'ouvrage est conçu sur le plan des manuels allemands. Il est divisé en paragraphes où l'auteur expose les contours généraux de chaque partie de son sujet; chaque paragraphe est suivi d'une bibliographie qui indique les éditions des ouvrages et les travaux dont ils ont été l'objet; puis M. U. donne une courte biographie de chaque philosophe et un résumé de sa philosophie en citant textuellement les passages les plus importants, en indiquant exactement les autres, et, au besoin, en faisant remarquer les fautes de raisonnement.

Il est impossible, en exposant la philosophie des Pères, de séparer complètement l'élément philosophique de l'élément théologique. M. U. n'a admis leur théologie que dans la proportion nécessaire pour faire comprendre leur philosophie. Son exposition est très-bien faite et très-instructive. Il est intéressant de voir la question de la nature et des attributs de Dieu, celle de l'immortalité de l'âme prendre comme une face nouvelle et acquérir une importance qu'elles n'avaient pas encore eue. Ainsi Athénagoras entreprend le premier d'établir l'unité de Dieu; Lactance essaye de prouver l'immortalité de l'âme par la nécessité d'une récompense dans l'autre vie, Grégoire de Nysse, par la simplicité de l'âme indissoluble par opposition au corps qui n'est qu'un agrégat.

La séparation de la théologie d'avec la philosophie s'est faite d'elle-même au moyen-âge; elle a même été officielle dans les universités, puisque les démarcations entre la Faculté des arts et la Faculté de théologie étaient rigoureuse-

1. On sait que l'inauthenticité de la 2^e épître de Pierre ne fait plus l'objet d'un doute pour tous les critiques sérieux.

ment maintenues. M. U. me semble avoir trop cédé à une erreur depuis longtemps accréditée, quand il dit (p. 101) que la scholastique est la philosophie au service du dogme de l'Église et en particulier l'accommodation de la philosophie aristotélique à ce dogme. Du vi^e siècle à la fin du xv^e, la philosophie et la théologie, ou, pour parler plus exactement, la tradition de l'enseignement philosophique et la tradition de l'enseignement théologique sont comme deux fleuves qui couleraient dans le même lit, l'un à côté (ou si l'on veut) au-dessous de l'autre, sans mêler leurs eaux. En philosophie, on suivait Boèce, Aristote, les commentateurs arabes; en théologie, on suivait la Bible, les Pères, les conciles, les docteurs accrédités, avec un égal respect pour le *Philosophe* et pour l'Écriture, en se dissimulant ou en conciliant par des distinctions verbales les contradictions qui se rencontraient entre l'aristotélisme et le dogme catholique. A vrai dire, Aristote ne se trouvait en opposition directe et évidente avec l'Église que sur un point, l'éternité du monde¹; on pourrait encore ajouter l'immortalité de l'âme; mais on sait qu'il ne se prononce pas clairement sur cette question et que c'est l'interprétation donnée par les Arabes à sa théorie de l'intellect actif qui était formellement hérétique. En tout le reste il n'y avait pas lieu d'accommoder les doctrines d'Aristote aux dogmes de l'Église, puisqu'elles n'y étaient pas contraires. Si les scolastiques avaient pensé avec saint Augustin que la logique n'a de valeur que comme moyen d'atteindre la vérité, que la physique est inutile en tout ce qui ne se rapporte pas directement à Dieu, enfin que toute la philosophie se réduit à la connaissance de Dieu et de soi-même (p. 81), ils auraient en effet mis la philosophie au service de la théologie. Mais les maîtres en arts ne devaient pas discuter des questions purement théologiques, et ils exerçaient leur subtilité sur une foule de questions de logique, de métaphysique, de physique, entièrement étrangères et inutiles à la théologie, avec une ardeur de curiosité que saint Augustin eût certainement blâmée et que les mystiques désapprouvaient. La théologie avait même à se garantir contre ce goût passionné pour les spéculations purement philosophiques; les réformateurs de l'Université de Paris, en 1366, crurent nécessaire d'interdire aux bacheliers en théologie de traiter des questions de logique et de métaphysique dans leurs leçons sur le Maître des sentences. C'était la théologie qui était plutôt *accommodée* à la philosophie que la philosophie ne l'était à la théologie. Sans doute les théologiens exerçaient sur les *Artiens* une surveillance sévère. Mais l'obligation de ne pas contredire à l'orthodoxie n'était pas moins rigoureusement imposée au xvii^e siècle qu'au moyen-âge²; Descartes termine son livre des Principes en soumettant toutes ses

1. Roger Bacon n'assigne pas d'autre motif à la condamnation de la Physique et de la Métaphysique d'Aristote (*Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, ses doctrines, d'après des textes inédits*, par Emile Charles, Paris, 1861, p. 412).

2. On pourrait même soutenir que l'orthodoxie était au xvii^e siècle d'une vigilance plus inquiète. Il est remarquable qu'Albert de Saxe (voir plus bas), en discutant la question du mouvement de la terre (*Questiones in libros de celo et mundo*, Venetiis, 1497, lib. II, questio 21), ne tire pas d'argument de la Bible, et il nous apprend même que « unus de magistris meis videtur velle quod non sit demonstrabile quin possit salvari terram moveri et celum quiescere. Sed apparet michi, sua reverentia salva, quod immo; et hoc

opinions « à l'autorité de l'Église. » Et encore aujourd'hui l'enseignement philosophique est tenu à une grande réserve; et, il ne faut pas l'oublier, au moyen-âge, la science n'était pas séparée de l'enseignement. Sans doute la philosophie rendait des services à la théologie; mais elle n'était pas à son service; et en tout cas, si elle était la servante de la théologie, il faut convenir que sa maîtresse lui laissait beaucoup de loisir et de liberté.

L'idée inexacte qu'on s'est faite des rapports de la philosophie et de la théologie au moyen-âge a conduit à faire commencer la scolastique à Scot Erigène et à dater d'Occam une nouvelle période dans l'histoire de la scolastique, à cause de leurs opinions sur les rapports de la raison et de la foi. Scot Erigène avec son mélange de spéculations néo-platoniciennes et de christianisme est une exception dans son temps. Depuis le ve siècle les sept arts libéraux, le trivium et le quadrivium formaient le cadre de l'enseignement; et dans cette encyclopédie la philosophie n'était représentée que par la dialectique qu'on enseignait d'après Marcianus Capella, Boèce, Cassiodore, saint Augustin. Scot Erigène est le seul qui soit allé au delà, et je ne vois pas qu'on l'ait imité. A la fin du xi^e siècle les esprits semblent se réveiller de la torpeur dans laquelle ils ont languï jusques là; un mouvement intellectuel très-vif et peut-être le plus original de tout le moyen-âge se déclare; il se porte surtout sur la dialectique qui représente encore principalement la philosophie. Cependant on cultive aussi les sciences naturelles¹, particulièrement la physiologie, et avec une indépendance d'esprit qui est devenue plus rare dans les siècles suivants. Un souffle de rationalisme circule dans les écoles, de la fin du xi^e siècle au commencement du xiii^e siècle. Roscellin et Abélard n'en sont pas les seuls exemples. On lit dans Adélard de Bath²: « Auctoritatis pictura captus, capistrum sequeris. Quid enim aliud auctoritas est dicenda, quam capistrum?... Non paucos vestrum bestiali credulitate » captos ligatosque auctoritas scriptorum in periculum ducit... Non... intelligunt » rationem singulis datam esse, ut inter verum et falsum, ea prima iudice, » discernatur. Nisi enim ratio iudex universalis esse deberet, frustra singulis data » esset. Sufficeret enim præcepta scriptaque data esse uni vel pluribus; ceteri » eorum institutis et auctoritatibus essent contenti. Amplius ipsi qui auctores » vocantur, non aliunde primam fidem apud minores adepti sunt, nisi quia » rationem secuti sunt, quam quicumque nesciunt vel negligunt, merito cæci

per talem rationem: namque nullo modo per motum terre et quietem celi possemus salvare oppositiones et coniunctiones planetarum nec eclipses solis et lune. Verum est quod istam rationem non ponit nec solvit, licet plures alias persuasiones quibus persuaderetur terram quiescere et celum moveri ponat et solvat. » Si l'on se rappelle ce qui est arrivé à Galilée, l'avantage est au moyen-âge.

1. Voir Ch. Jourdain, *Dissertation sur l'état de la philosophie naturelle en Occident et principalement en France, pendant la première moitié du XII^e siècle*. Paris, 1838.

2. *Quæstiones naturales* (quæst. VI). M. Jourdain cite tout le passage dans sa *Dissertation*, etc., p. 104. Dans le même ouvrage (fonds du Roi 6415, XIII^e s., f^o 44), le neveu d'Adélard lui dit: « Licet... si libet, ut pulverem aridum colligas subtiliterque cribratum in testeo vel eneo vase reponas; et accessione temporum cum herbas inde surgere videas, cui nisi mirabilis Dei voluntatis mirabili effectu id imponas? » Adélard répond: « Voluntas quidem creatoris est ut a terra herbæ nascantur, sed eadem sine ratione non est. »

» habendi sunt. Ne que id ad vivum reseco, ut auctoritas, me iudice, spernenda » sit; id autem assero quod prius ratio inquirenda sit. Ea inventa, auctoritas, si » adiacet, demum subdenda est; ipsa vero sola nec fidem philosopho facere » potest, nec ad hoc adducenda est. » Guillaume de Conches ne s'exprime pas avec moins de liberté¹. Il me semble évident qu'il faut séparer cette période de la précédente.

De la connaissance des ouvrages d'Aristote autres que les Catégories et le *De Interpretatione* date avec le XIII^e siècle une nouvelle période que M. U. a eu raison de prolonger jusqu'à la Renaissance, sans la partager, comme on l'a souvent fait avant lui, par le nom d'Occam. Après Occam, en effet, on a raisonné absolument comme on le faisait avant, suivant une méthode que M. U. n'a pas suffisamment caractérisée. On commente les auteurs en divisant et en subdivisant minutieusement leur texte jusqu'à ce qu'on arrive par une série de dichotomies au passage qu'il faut expliquer et paraphraser. On pose des questions que l'on discute suivant des formes où se reconnaît l'influence de la dispute, exercice assidûment pratiqué dans les écoles depuis le XI^e siècle et qui a exercé sur les méthodes scientifiques du moyen-âge une influence profonde dont on n'a pas tenu assez de compte; on présente successivement et en général sous forme syllogistique les raisons pour l'affirmative, les raisons pour la négative et la réfutation des arguments contraires à la solution adoptée. En outre une observation essentielle, que Prantl a déjà faite, c'est que dans la scolastique les individus qui ont laissé un nom sont dépourvus d'originalité. Les traités de philosophie de ce temps sont des cahiers de classe qui se transmettaient de génération en génération². La philosophie scolastique à partir du XIII^e siècle ne sera bien connue que lorsqu'on aura suivi la tradition dans tous ces cahiers et relevé les modifications qu'elle a fait subir aux doctrines des auteurs qui faisaient autorité, des auteurs *authentiques* (comme on disait alors). Il en résulte qu'on devrait exposer la philosophie de ce temps, non pas par auteurs, mais en prenant successivement les différentes parties du cadre traditionnel. Ainsi on évitera de répéter la même chose, d'attribuer à un auteur ce qui ne lui appartient pas, et on sera complet.

Mais ce travail n'est pas encore fait; et il serait injuste de le demander à M. U. qui embrassait l'histoire entière de la philosophie. Il faut plutôt le louer du soin scrupuleux avec lequel il s'est mis au courant de tous les travaux relatifs à son sujet, de l'abondance et de l'exactitude de ses renseignements, de l'intelligence avec laquelle il a choisi les traits caractéristiques des différents systèmes. Je n'ai à présenter qu'un petit nombre d'observations de détail, et encore plutôt

1. On lit dans son *Dragmaticon philosophia*, livre III : « In eis que ad fidem catholicam vel ad institutionem morum pertinent non est fas Bede vel alicui alii sanctorum patrum contradicere. In eis tamen que ad physicam pertinent, si in aliquo errant, licet diversum affirmare. Etsi enim maiores nobis, homines tamen fuere. »

2. On ne s'en cachait pas. Albert de Saxe dit dans le prologue de ses *Questiones* sur le *De Cælo* : « Pro bene dictis... non michi soli, sed magistris meis reverendis de nobili facultate artium Parisiensi peto dari grates et exhibitionem honoris et reverentie. »

pour compléter que pour rectifier. — P. 114. Dans le texte d'Héric emprunté à M. Hauréau (*Philos. scol.*, p. 141), il faut lire avec le manuscrit S. G. 1334 (fol. 50) « *angustior iam, qui constat* » (le manuscrit S. G. 1108 semble avoir *iamque*), et avec les deux manuscrits « *acutissimum* » au lieu de « *arcutissimum.* » — P. 135. Le titre de l'ouvrage de Guillaume de Conches, « *Dragmaticon* » philosophiæ » doit bien être écrit ainsi avec un *g*. On lit dans son contemporain Pierre Hélié (Glose sur Priscien, I, 109, 5 éd. Hertz): « *Dragma, me, invenitur* » prime declinationis et est pondus quoddam. Invenitur etiam *dragma, matis,* » tertie declinationis, quod est interrogativum. Unde *dragmaticum* genus loquendi » dicitur quasi interrogativum, quod fit per interrogationem et responsionem. » — P. 156. Les causes de la propagation du mahométisme me paraissent fort difficiles à déduire, et je ne vois pas bien non plus pourquoi Aristote a trouvé tant de faveur chez les Arabes (p. 157). Les explications de M. U. ne me paraissent pas convaincantes. Si les Arabes avaient rejeté l'aristotélisme, on prouverait de la même manière qu'il en devait être ainsi, et, si Mahomet avait échoué, qu'il ne devait pas réussir. — P. 178. C'est par inadvertance que M. U. mentionne l'influence de *la logique Byzantine*, puisqu'il n'admet pas l'opinion de Prantl sur la *synopsis* de Psellus. — P. 181. M. Charles dans son excellent travail sur Roger Bacon (Paris, 1861), cite (pp. 314 et 412) un passage du *Compendium theologiæ* où Roger Bacon avance que l'interdit sur la physique et la métaphysique d'Aristote fut levé en 1237. — P. 187. Albert le Grand ne combat pas toujours Averroès. Il le suit partout dans son commentaire sur le *De Cælo*. — P. 207. François de Mayronis n'a pas institué la Sorbonique¹. — P. 208. Siger de Brabant a commenté les *premiers* Analytiques et non les *seconds*². — P. 209. L'article relatif à Roger Bacon me paraît beaucoup trop court. Il aurait peut-être mieux valu sacrifier une page des extravagances d'Eckhart. — P. 211. Il y a de l'exagération à dire que la doctrine d'Occam, en n'attribuant de réalité qu'à l'individuel, pouvait recommander la méthode d'observation, mettre une limite à l'abus de l'abstraction, et frayer la voie à l'étude des faits. Les doctrines d'Occam n'ont pas eu cet effet, et des théories purement métaphysiques sur l'individuel et le général, ne peuvent guères le produire. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. En général le choix de la méthode dépend de la nature des objets qu'on étudie. Quant aux causes qui portent l'attention de tout un temps dans une direction plutôt que dans une autre, elles nous échappent complètement. — P. 212. Occam n'a pas employé le premier intransitivement l'expression *supponere pro*. Elle est déjà dans le Doctrinal d'Alexandre de Ville-Dieu qui est des premières années du XIII^e siècle au plus tard³. — P. 215. On voit par les registres de la nation anglaise de la Faculté des arts de l'université de Paris que Marsilius de Inghen (il écrit lui-même son nom *Marcelius de Inghen*, f^o 35 v^o)

1. Voir Charles Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'université de Paris au moyen-âge* (1850), p. 150, n. 5.

2. Voir la *Revue critique*, 1867, I, 203, n. 1.

3. Voir la *Revue archéologique*, 1864, p. 278.

a été procureur de sa nation en 1373 (2 juin-25 août) et a enseigné dans la Faculté des arts en 1364, 1365 (les années 1366, 1367 et une partie de 1368 manquent dans le registre), 1369, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377¹. Les mêmes registres nous apprennent qu'Henri de Hesse (p. 217) a *déterminé* et passé sa licence en 1362 (le registre ajoute « cuius bursa nichil; » c'est-à-dire qu'il ne pouvait pas payer les contributions imposées aux candidats) et qu'il a présidé des examens comme maître ès-arts en 1364, 1370, 1371, 1372, 1373. Enfin on trouve encore mentionné parmi les maîtres ès-arts qui ont présidé des examens en 1352, 1354, 1355, 1358, 1359, Albert de Saxe (Albertus de Saxonia) dont le commentaire sur le *De Cælo* (imprimé à Venise en 1497) a eu longtemps de la réputation et est important pour la connaissance complète de l'histoire de la Scolastique. On a aussi de lui dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale des questions sur la physique (fonds du roi 6526, xiv^e s., et 6527, xv^e s.)², un recueil de *sophismata* ou exercices d'argumentation sur la théorie des *suppositiones* (fonds Sorbonne 848, xiv^e s., et fonds du roi 6669, xiv^e s.)³, un traité de logique (S.-Victor 717, xiv^e s. et fonds du roi 6670, xv^e s.)⁴ et un commentaire sur un traité des *Consequentia* (fonds S.-Victor 717, xiv^e s.)⁵. — P. 216. L'origine de l'*Ane de Buridan* doit être évidemment dans Aristote, *De Cælo*, II, 13, 295 b 32, où il mentionne l'opinion de ceux qui

1. Je le conclus de ce qu'il a présidé à des examens en ces différentes années.

2. L'ouvrage commence ainsi : « Primo et principaliter circa librum phisicorum queritur utrum scientia naturalis consideret de ente mobili tanquam de subiecto proprio et adequato. »

3. L'ouvrage commence ainsi : « Ob rogatum quorundam discipulorum vel scoliarum Deo favente quedam conscribam sophismata ex parte diversorum sincategorematum difficultatem habentia. »

4. Le premier ouvrage (f^o 1-59 v^o) commence ainsi : « Intentionis presentis primo est pertractare de terminis prime et secunde intentionis; secundo de proprietatibus terminorum, sicut de suppositionibus et huiusmodi; tertio de propositionibus tam de inesse quam modalibus; quarto de proprietatibus propositionum, sicut de conversionibus et huiusmodi; quinto de argumentationibus; sexto de obligationibus et insolubilibus. »

5. Cet ouvrage (f^o 60 v^o-78) commence ainsi : QUONIAM DE SOPHISMATIBUS (*ce sont les premiers mots de l'ouvrage commenté*) iste tractatus in quo tractatur de consequentiis, dividitur (*ce mot doit être transposé plus bas, après principaliter*) et etiam de regulis earum principaliter in 9 capitula, in quorum primo determinat de regulis generalibus consequentiarum; in secundo determinat spessialiter (*sic*) de propositionibus exclusivis et earum consequentiis; in tertio de propositionibus exceptivis et earum consequentiis; in quarto adhuc ponit quasdam regulas spessiales de suppositionibus terminorum quantum ad consequentias propositionum; in quinto determinat de propositionibus (*l'épithète copulativis manque*) et earum consequentiis; in sexto de disiunctivis; in septimo de conditionalibus; sed in octavo ponuntur quedam regule Aristotelis prius obmissæ; in nono ponuntur exceptiones illorum verborum *incipit et desinit*. » On lit à la fin : « Explicit expositio libri de consequentiis correctæ per Magistrum Albertum de Saxonia pariter atque lecta. »

J'ajouterai ici que la détermination ou baccalauréat de Gérard de Deventer, le fondateur de la congrégation des *Fratres vite communis*, est mentionnée dans les registres de la Nation anglaise à l'année 1357 (f^o 33 v^o) : « Gerhardus de Daventria determinavit sub magistro Johanne de Lovanio; cuius bursa 15 sol. » Le fameux Jérôme de Prague est mentionné à l'année 1404 (f^o 75) : « Licentius est Jeronimus de Praga, cuius bursa 2 s. »; 27 janvier 1404, vieux style (f^o 79) : « Incepturus est Dominus Jeronimus de Praga, cuius bursa nichil, sub Magistro Hanradalabeck. » Il est nommé parmi les maîtres qui ont fait des cours en 1405 (f^o 82 v^o).

disent que la terre, au centre du monde, διὰ τὴν ἀνάγκην μένει τὴν τῆς ὁμοιότητος, ὡσπερ ἂν περὶ τῆς τριχῶς λόγος τῆς ἰσχυρῶς μὲν ὁμοίως δὲ πάντῃ τεινομένης, ὅτι οὐ διαρραγήσεται, καὶ τοῦ πεινῶντος καὶ διψῶντος σφόδρα μὲν ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἐδωδόμενων καὶ ποτῶν ἴσον ἀπέχοντος (καὶ γὰρ τοῦτον ἤρμεῖν ἀναγκαῖον). Mais je ne connais pas de commentaire de Buridan sur le *De Cælo*.

L'histoire de la philosophie de M. Ueberweg me paraît devoir remplacer avantageusement le manuel de Tennemann, qui a vieilli. Elle a au plus haut degré le mérite d'une concision substantielle; et l'auteur signale, particulièrement dans l'histoire de la philosophie moderne, les points faibles des systèmes et des arguments avec une critique judicieuse et pénétrante.

Charles THUROT.

216. — **Schweizerisches Urkundenregister**, herausgegeben mit Unterstützung, der Bundesbehörden, von der allgemeinen geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz, redigirt von Dr. B. HIDBER. Erster Band. Bern, H. Blom, M. Fiala, 1863-68. Gr. in-8°, xxxj-xvij-704 pages.

En rendant compte du *Régeste genevois*, rédigé par MM. Lullin et Le Fort (*Rev. crit.*, 1867, art. 232), nous annonçons d'après eux la publication prochaine d'un *Régeste suisse*, dû aux soins de M. le Dr Hidber et publié par la Société générale d'histoire suisse : nous en possédons le 1^{er} volume. — Ce n'est pas sans de persévérants efforts qu'on est parvenu à réunir les éléments de cet inventaire des documents relatifs au territoire entier de la confédération. Les bases de cette publication furent posées dans une assemblée tenue à Soleure le 19 septembre 1854, et le plan définitif en fut adopté le 21 août 1855 : le mode de rédaction de chacun des articles du régeste était arrêté, sa date extrême était momentanément fixée à l'année 1353, une commission de trois membres (MM. Hidber, de Berne, président, le professeur Winistœrfer et l'archiviste Amiet, de Soleure) était constituée. Une circulaire, qui précisait les renseignements à fournir sur chaque document, fut adressée aux collaborateurs de l'œuvre dans tous les cantons de la Suisse, le 21 avril 1856. Depuis cette époque, grâce surtout au dévouement et aux recherches du président de la commission, les analyses destinées au régeste ne cessèrent de s'accumuler dans ses cartons. A lui seul, M. Hidber a exploré personnellement environ 65 archives, s'efforçant d'avoir recours le plus possible aux documents originaux, contrôlant ainsi avec fruit les textes publiés par les historiens; sa première préface contient à cet égard des détails intéressants sur les archives de la Suisse et des pays circonvoisins, principalement du nord de l'Italie.

Dans le plan de la Société, tout document authentique, de si mince intérêt fût-il, devait être mentionné; les pièces fausses seraient seules écartées. D'autres restrictions étaient apportées touchant la nature des actes. Aussi, pour donner tout d'abord une idée du répertoire rédigé par M. Hidber, ne faut-il le comparer ni aux *Regesta Pont. Rom.* de M. Jaffé, ni au *Régeste genevois*; l'ouvrage dont il se rapproche le plus est assurément la *Table chronologique* de Bréquigny, pour ne pas mentionner les *Acta* de M. Sickel, qui lui sont postérieurs (cf. *Rev. crit.*, 1867, art. 179). Le 1^{er} volume du *Régeste suisse*, publié jusqu'ici, s'étend

de l'an 700 (environ) à 1144; pour cette période, M. Hidber a réuni 1803 documents, dont les originaux existent encore en majorité. Aucune division historique n'a été établie et la série des numéros se suit sans interruption : cette absence s'explique par le défaut d'homogénéité constante dans les diverses parties de la confédération au moyen-âge. Comme dans les régestes semblables, on trouve ici la date réduite au comput actuel, le lieu où l'acte fut donné, l'analyse des renseignements qu'il fournit à l'histoire, et au-dessous l'indication des sources manuscrites et imprimées. Nos remarques porteront sur chacune des parties de cette économie invariable.

Tout d'abord, la rédaction d'un travail de ce genre en allemand est-elle admissible? Nous ne le croyons pas; la raison de notre opinion est des plus simples : tous les érudits que ces documents intéressent ne connaissent pas l'allemand, et ce travail de patience restera à peu près lettre morte pour bon nombre d'entre eux; tous au contraire savent le latin. Il y a plus : le latin des chartes du moyen-âge contient une foule d'expressions intraduisibles directement dans une langue moderne, et qu'il faut reproduire entre parenthèses, sous peine de rendre les analyses incomplètes. Le mieux est donc de suivre à cet égard l'exemple donné par Georgisch (*Regesta chronologico-diplomatica*), en donnant l'analyse de chaque pièce dans sa langue originale : le latin en latin, l'allemand en allemand, le français en français, etc. Bien que cette observation soit restreinte aux travaux embrassant une certaine étendue topographique et d'un intérêt général, il n'en serait pas moins utile que l'unité s'établisse en faveur des études comparatives¹.

Dans le principe, M. Hidber n'a point accompagné la date qu'il assigne à chaque acte des notes chronologiques qui la motivent dans le texte; mais dans les derniers fascicules, il s'est efforcé de combler cette lacune qui rendrait impossibles tout contrôle et tout résultat scientifique pour la chronologie. Cette remarque s'étend également au nom de la localité où chaque pièce fut expédiée; la géographie comparée gagne beaucoup à pouvoir réunir les dénominations d'un même lieu à diverses époques. Les analyses, très-succinctes dans le premier fascicule et une partie du deuxième, prennent plus de développement dans les suivants et peuvent dès lors suppléer à la lecture du texte, ce qui constitue un avantage important pour le plus grand nombre des cas. Le paragraphe relatif aux sources est partagé en deux par un trait : manuscrits (originaux ou copies) et imprimés. Les indications y sont très-brèves; pour les manuscrits, c'est le nom de la ville et de l'établissement où ils se conservent : point de cotatures, probablement parce qu'elles ne sont pas définitives, bien que cette atténuation ne soit pas valable pour tous les cas. Les noms des ouvrages imprimés sont trop abrégés pour qu'une table détaillée ne soit pas nécessaire; nous indiquons très-volontiers comme modèle celle qu'a donnée M. Sickel dans le deuxième fascicule de ses *Acta*.

Un régeste doit-il mentionner toutes les sources imprimées dans lesquelles se

1. M. H. semble avoir pressenti le peu de succès de son travail original en France et en a commencé une traduction dans notre langue.

trouvent reproduits les documents qu'il analyse? L'affirmative ne saurait être attaquée que par la difficulté d'être complet en pareille matière, mais il n'en reste pas moins incontestable qu'on doit indiquer le plus de sources possibles. Le travail de M. H. donne un peu de prise à la critique par ce côté; il nous serait facile, en comparant seulement ceux de ses articles qui ont leur correspondant dans les *Regesta* de Georgisch ou dans les *Acta* de M. Sickel, de signaler des omissions, mais nous aimons à supposer que l'auteur n'a pas eu la prétention d'être complet à cet égard. Il eût dû au moins classer les ouvrages qu'il cite par ordre chronologique et, comme conséquence, indiquer les sources dont chacun d'eux a fait usage. Toutes ces indications se trouvent réunies et coordonnées avec beaucoup de lucidité dans le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* par M. L. Delisle.

Sans être en état de signaler toutes les omissions du répertoire de M. H., omissions presque inévitables quand on embrasse les documents inédits, nous indiquerons quelques lacunes. D'après ce *régeste*, la Suisse ne posséderait aucun document authentique, sous forme de charte, antérieur au VIII^e siècle. Il n'y a cependant qu'à parcourir le *Régeste genevois* pour se convaincre du contraire. Il était indispensable d'indiquer la bulle du pape Eugène I^{er} (654-6) en faveur de Saint-Maurice d'Agaune, publiée en partie seulement par Pardessus (*Diplomata*, t. II, p. 104), mais donnée complètement d'après une copie du IX^e siècle par M. l'abbé Gremaud (*Mémorial de Fribourg*, 1857, p. 348). Les doutes formulés sur son authenticité (Jaffé, *R. P. R.*, p. 940) ne suffisaient pas pour l'exclure, puisque M. H. a accepté la bulle d'Adrien I^{er} en faveur du même monastère (sans mentionner l'édition de M. Gremaud, d'après une copie du XI^e ou du XII^e siècle), qui n'a pas été mieux traitée (Jaffé, p. 943). Nous ne trouvons pas les bulles d'Eugène II et de Léon IV (?), également mises au jour par M. Gremaud. M. H. a indiqué quelques pièces des rois de la dynastie Rodolphienne qui n'ont d'autre rapport avec la Suisse que le nom des souverains dont elles émanent : il fallait ou retrancher ces analyses ou prendre l'obligation de dresser un *régeste* complet des actes de ces princes, dont un grand nombre sont encore inédits et ne figurent pas dans ce répertoire.

Une ample table (plus de 100 p. à 2 col.) des noms de lieux et de personnes résume ce 1^{er} volume. Les noms y sont par ordre alphabétique suivant leur équivalent moderne, allemand ou français, selon qu'ils appartiennent à des pays où l'on parle l'une ou l'autre langue. On trouve à la suite, entre crochets, toutes les variantes que fournit le latin des numéros auxquels on renvoie dans le *régeste*; nous avons remarqué avec plaisir que M. H. y supplée en partie aux lacunes signalées dans ses premiers fascicules. Ce système, qui est celui du *Régeste genevois*, a bien des avantages et diminue le nombre des articles. Sans offrir les nombreux renseignements historiques fournis par MM. Lullin et Le Fort, il eût été possible d'en donner quelques-uns qui sont indispensables : ainsi, les numéros où figurent les princes Henri, Conrad, Rodolphe, Louis, etc., se suivent sans interruption, bien que relatifs à des personnages différents. Pourquoi séparer les articles *Rodolf* et *Rudolf*?

Nous ne pousserons pas plus loin nos remarques; de telles difficultés sont inhérentes à ce genre de travaux, l'utilité qui en revient aux érudits est d'un tel prix, qu'on ne saurait assez encourager ceux qui y consacrent leur temps. La Société générale d'histoire suisse a bien mérité de la science en prenant l'initiative de cette publication, et nous souhaitons vivement qu'elle atteigne le terme assigné à ce premier répertoire, avec l'espérance qu'elle ne s'arrêtera pas là. Malgré les imperfections signalées dans son travail de rédaction, M. H. nous a rendu un véritable service et nous ne saurions trop l'engager à poursuivre ses recherches.

Ulysse CHEVALIER.

217. — **Bibliotheca mexicana.** Catalogue d'une collection de livres rares sur l'histoire et la linguistique, réunie au Mexique par M. ***, attaché à la cour de l'empereur Maximilien. Paris, Tross, 1868. In-8°.

Nous avons au commencement de cette année signalé la *Bibliotheca americana*, rassemblée par M. Charles Leclerc, et offrant une fort importante réunion d'ouvrages relatifs à l'Amérique, presque tous très-difficiles à rencontrer. Le petit catalogue que nous mentionnons aujourd'hui forme le complément nécessaire de cette *Bibliotheca*; c'est une collection spéciale créée par un amateur dévoué qui, appelé au Mexique, s'y est attaché à réunir des livres tout à fait introuvables en Europe et souvent demeurés inconnus. Il y a là des articles importants qu'il faudra comprendre dans le supplément au *Manuel du Libraire* qui paraîtra sans doute d'ici à quelques années et qui est déjà l'objet des désirs des amis des livres. Nous laisserons de côté divers ouvrages publiés dans le cours du siècle actuel, mais nous croyons devoir en mentionner quelques-uns à l'égard desquels on ne trouve de renseignements nulle part. Le *Manual de los Santos Sacramentos en el idioma de Michuacan*, Mexico, 1690, in-4°, n'est signalé ni dans la *Bibliothèque américaine* de M. Ternaux, ni dans la *Bibliotheca glottica* de Ludewig, ni dans le *Manuel du Libraire*; le *Confessionario en lengua mexicana*, par le père Juan Baptista, imprimé à Santiago Tlatilulco, 1599-1600, 2 tomes in-8°, est également resté ignoré des bibliographes spéciaux. Ni M. Ternaux ni Brunet n'ont connu la *Doctrina christiana compuesta en lengua castellana y mexicana*, par le P. Juan de la Anunciacion (Mexico, 1575, in-4°), et le *Sermonario* du même auteur (Mexico, 1577, in-4°) leur a échappé ainsi qu'à Ludewig. Même observation pour l'*Espejo divino en lengua mexicana*, du père Juan Mijangas (Mexico, 1607, in-4°), gros volume de 578 pages, tout en mexicain. Parfois, le *Manuel* ou Ternaux mentionne, mais sans les décrire et d'une façon peu exacte, les livres qui sont ici l'objet de détails minutieux. Chacun des 233 articles qui forment la *Bibliotheca mexicana* est accompagné de l'indication du nombre des feuillets. Il y a bien peu d'exemples de catalogues rédigés avec autant de soin, et celui-ci mérite à coup sûr d'être conservé après la dispersion aux enchères des ouvrages fort rares dont il présente la nomenclature.

G. B.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43

— 24 Octobre —

1868

Sommaire : 218. HERMANN, Histoire de la Philosophie. — 219. STARK, les Noms familiers des Germains. — 220. NICHOLAS, la Généalogie du peuple anglais. — 221. KOHLSCHÜTTER, Venise sous le duc Pierre II Orseolo. — 222. Classiques allemands du moyen-âge : HARTMANN D'AUE, p. p. BECH. — 223. ORESME, *Algorismus proportionum*, p. p. CURTZE. — 224. PULCI, Lettres à Laurent le Magnifique. — 225. FROSTERUS, les Insurgés protestants sous Louis XIV.

218. — **Geschichte der Philosophie** in pragmatischer Behandlung von Conrad HERMANN, Professor. Leipzig, Fleischer, 1867. In-8°, xvj-563 p. — Prix : 12 fr.

M. Conrad Hermann a écrit l'histoire de la philosophie à un point de vue qu'il appelle *pragmatique*. Traiter *pragmatiquement* l'histoire de la philosophie, c'est, comme il le dit lui-même (pp. viij et 463), « tirer des faits étudiés sans » parti pris, leur esprit, leur ordre et leur liaison nécessaire. » La loi fondamentale de cette histoire pour M. H. (p. 469), c'est que la pensée philosophique a suivi une marche exactement parallèle dans l'antiquité et dans les temps modernes, que M. H. fait commencer avec le moyen-âge. Il croit retrouver Thalès dans Scot Erigène, Anaximandre dans les autres scolastiques, le pythagorisme dans la philosophie de la Renaissance et du xvi^e siècle, l'éléatisme dans Descartes; Spinoza est l'analogue d'Héraclite; Leibnitz rassemble en lui Empédocle, Démocrite et Anaxagore; Kant est comme Socrate (pp. 440 et suiv.); Fichte rappelle Antisthène, et sa philosophie est à celle de Schelling ce que l'école cynique était à l'école Cyrénéique; Hegel est l'analogue de Platon, Herbart est l'analogue de l'école de Mégare; et M. H. lui-même ne serait pas fâché qu'on le prit pour l'analogue d'Aristote. Car il considère l'histoire de la philosophie comme une partie de la philosophie, comme un moyen d'établir sur des fondements solides la philosophie elle-même; et son ouvrage est une introduction qui doit servir de base à sa propre philosophie, qu'il a déjà exposée dans différentes publications.

M. H. s'est attaché uniquement à expliquer les conditions générales où se sont produits les différents systèmes philosophiques et à caractériser ces systèmes en eux-mêmes et par comparaison entre eux. Il a laissé complètement de côté le matériel des faits pour n'en donner que la quintessence. Il est assez ordinaire que dans cette sorte de sublimation des faits en idées, du concret en abstrait, une bonne partie de la réalité s'évapore sans avoir été recueillie. Cela nous arrive à tous, et c'est arrivé aussi à M. H., du moins à mon avis. Je crains qu'il ne soit placé trop au dessus et trop loin des choses pour les voir bien exactement. Pourquoi, lui qui attache tant d'importance à la question de la méthode en philosophie, ne parle-t-il pas de l'emploi qu'Aristote a fait de la dialectique et du rapport frappant qui se rencontre sur ce point entre lui et Platon? — On ne saurait admettre que la

philosophie scolastique ne consiste que dans l'application des formes de la logique aux dogmes de la théologie. Outre que la théologie n'a été traitée sous cette forme que depuis le XIII^e siècle, il y a eu au moyen-âge une philosophie tout à fait distincte de la théologie. — M. H. admet entre la philosophie anglaise et la philosophie du continent une séparation et même une opposition qui ne me paraissent pas exister. L'influence de Locke, au XVIII^e siècle, a été considérable, surtout en France, et même en Allemagne. — M. H. trace de notre philosophie française du XVIII^e siècle, un portrait bien peu fidèle. Il l'identifie avec le matérialisme et il n'en voit les représentants que dans Condillac et Helvétius. Mais Condillac, malgré sa doctrine de la sensation transformée, n'est nullement un matérialiste; il soutient que l'âme est distincte du corps en employant les mêmes arguments que M. Lotze. M. H. trouve que la philosophie matérialiste est en harmonie « avec le naturel sensuel du Français qui ne doute pas de la légitimité de ses appétits physiques. Il y a dans l'esprit français un penchant décidé » à s'abandonner à la nature en s'affranchissant de toute gêne et de toute contrainte. Les impulsions des sens sont, en France plus qu'ailleurs, reconnues » pour un élément légitime et régulier de l'existence » (p. 298). C'est là notre caractère national vu à la lumière du gaz des boulevards, aux environs du Grand-Hôtel; et c'est ainsi qu'aujourd'hui on nous juge presque universellement en Allemagne. Ces choses sont peu agréables à apprendre, mais bonnes à savoir et bien plus profitables que si nous nous disions ce que M. H. dit à ses compatriotes (p. 563) : « Le peuple allemand est coupable envers lui-même, s'il se laisse assigner une autre situation que celle du premier peuple » du monde en politique et en civilisation. » M. H. a oublié que les peuples changent avec les temps, que la vie intellectuelle a été des plus actives en France au XVIII^e siècle, que le matérialisme philosophique très-répandu alors ne tient pas à notre caractère national (quel qu'il soit), puisque le calvinisme, le cartésianisme et le jansénisme, doctrines qui ne sont pas d'une gaieté folle, sont d'origine purement française. Nous commettrions et nous commettons en France la même injustice envers les Allemands en rendant leur génie national responsable des chimères colossales de Fichte, Schelling et Hegel. Kant est un esprit des plus sévères, et en ce moment-ci même, en Allemagne, depuis une vingtaine d'années, après que l'ivresse métaphysique qui avait tourné le têtes de 1800 à 1848 s'est dissipée, la sagesse et la modération ont repris faveur; on a soif de netteté et de sens commun; et je retrouve ces qualités dans les ouvrages de philosophie les plus distingués que l'Allemagne a produits en ces dernières années.

L'ouvrage de M. Hermann lui-même est un des signes du temps. Il proteste contre les spéculations hasardées de Hegel. Il prétend trouver les idées dans les faits. Mais je crains que dans son « Ideal-realismus » la part de l'idéal ne soit encore trop forte. L'histoire est jusqu'ici une science purement empirique : constater les faits, les rassembler, les grouper, les caractériser, voilà toute sa tâche jusqu'à présent, et elle est lourde. Les lois et les causes qui ne sont pas toutes prochaines nous échappent encore.

Charles THUROT.

219. — **Die Kosenamen der Germanen.** Eine Studie, von Dr Franz STARK. Wien, Tendler. 1868. Gr. in-8°, xij-192 p. — Prix : 8 fr.

L'étude scientifique des noms propres ou onomastique est encore peu avancée. On doit saluer avec joie tout travail important qui paraît dans ce domaine, car l'onomastique, outre qu'elle présente un très-haut intérêt historique, est destinée à jeter un nouveau jour sur bien des questions que la linguistique a jusqu'ici mal éclairées. Les noms allemands méritent dans cette science une place d'honneur par leur richesse incomparable, la beauté de leur formation, la variété de leurs formes, et aussi par l'importance qu'ils ont prise, grâce aux invasions germaniques, en se répandant chez toutes les nations de l'Europe. On a commencé depuis quelque temps à en faire l'objet d'études nombreuses, parmi lesquelles le dictionnaire de Fœrstemann tient la première place. M. Stark parle de ce grand ouvrage avec un dédain excessif; il serait fort injuste de méconnaître l'immense service qu'a rendu Fœrstemann en mettant à la disposition de tous des matériaux de travail qu'il était impossible de rassembler sans beaucoup de temps et de peine. Certainement son inventaire n'est pas complet, mais c'est là une prétention qu'on ne saurait avoir en pareille matière; et quant à ses erreurs d'interprétation et d'étymologie, elles sont bien excusables dans un ouvrage d'une telle étendue, composé il y a déjà plusieurs années, et depuis lequel la science a naturellement progressé. Il semble que M. Stark ait eu de son côté le projet d'un travail semblable, et qu'il éprouve quelque dépit de ne pouvoir utiliser complètement les matériaux qu'il a rassemblés.

Sous un titre modeste¹, M. Stark nous donne en réalité une appréciation critique de l'onomastique germanique étudiée dans son ensemble. Il regarde tous les noms allemands comme originairement composés de deux mots : de ces noms composés se sont formés des *noms familiers* de deux genres; les uns qui ne gardent que l'un des deux composants (ordinairement le premier), les autres qui conservent des débris des deux composants primitifs. Ces thèmes secondaires sont eux-mêmes exposés à diverses altérations, soit par assimilation des consonnes qui les terminent, soit par abréviation; ils servent en outre de base à des diminutifs proprement dits, qui eux-mêmes subissent par la suite des abréviations, ou reçoivent de nouveaux diminutifs². Telle est la série des modifications des noms familiers de la première classe (ceux qui ne gardent qu'un des deux composants); cette série offre en général un ordre chronologique parallèle à l'ordre logique qui vient d'être exposé. Un exemple fera mieux comprendre la chose : le nom *Chuonradus* devient le nom familier simple *Chuono* (*Kuno, Cuno*), puis ce

1. Il est difficile de traduire en français le mot *Kosename* (qui est d'ailleurs, je crois, peu usité en allemand). Le terme de *nom hypocoristique*, qu'emploie aussi M. St., est bien rébarbatif : *nom caressant* ne se dit pas, *nom d'amitié* ne s'écrit pas; *petit nom* a deux sens; j'emploie *nom familier*, d'autant mieux que dans *familier* on retrouve le mot *famille*, et que c'est certainement dans la famille, comme le dit M. St., que ces noms se sont développés.

2. Il est à peine besoin de rappeler que les *diminutifs* et les noms *abrégés* sont très-différents. Les *diminutifs* ne le sont que par le sens; ils sont au contraire allongés dans la forme, tandis que l'*abréviation* porte sur l'étendue matérielle du mot.

nom familier donne le diminutif *Cunitio* (*Cunzo*, *Kuntze*), qui plus tard reçoit un nouveau suffixe diminutif et devient *Kuntzelin*. Quant aux altérations, elles se rencontrent par exemple dans *Uffo*, par assimilation pour *Ulfo* ou *Ulfus*, nom familier tiré de *Liudulfus* ou autre analogue; dans *Rago*, par abréviation, pour *Ragino*, nom familier tiré de *Raginfridus* ou autre analogue.— Des faits semblables s'observent pour les noms de la seconde classe (ceux qui conservent les deux composants), bien qu'ils soient plus difficiles à constater sûrement.

Les résultats des profondes études de M. Stark sont dignes d'attirer au plus haut point l'attention des savants. On ne peut nier qu'un grand nombre de faits jusqu'ici incompris ou mal compris ne soient expliqués par son système¹. Mais peut-être ce système est-il un peu trop exclusif. Dans une digression spéciale², M. St. expose ses idées sur la formation des noms germaniques. D'après lui, dans la période anté-historique ces noms étaient simples; c'étaient des substantifs ou des adjectifs de la langue commune appliqués à la désignation spéciale de tel ou tel individu; par la suite, mais encore dans la même période, l'usage s'introduisit (usage dont on peut suivre la persistance dans les temps historiques) de donner aux enfants un nom formé soit avec les deux noms de leurs père et mère, soit avec les noms de deux de leurs parents ou aïeux: « Si le père s'appelait par » exemple *Ebur*, la mère *Swinda*, on pouvait appeler la fille *Eburswinda*, le » fils *Swindebur*. Et s'il y avait plusieurs enfants et que l'un des grands-pères » s'appelât *Ger*, l'autre *Bald*, les enfants pouvaient se nommer *Eburger*, *Swindger*, » *Eburbald*, *Swindbald*, *Gerbald*, *Baldger*, les filles *Gerswind*, *Baldswind*, *Eburbalda*, » *Swindbalda*, *Gerbalda*, — ou bien d'après leurs grand-mères, — si celles-ci » s'appelaient *Hilda* ou *Berhta*, — *Eburhild*, *Swindhild*, *Hildeswiud*, *Berhtswind*, » *Swindberhta*, *Eburberhta*, *Hildeberhta*. » Plus tard, dans l'usage quotidien de la famille, ces noms propres furent abrégés, et devinrent les *noms familiers* dont nous avons vu les transformations. — Il y a à ce système une première objection, c'est qu'il est trop mécanique; il exclut toute une classe de noms composés qui paraissent cependant avoir des droits à être admis, ceux où le *sens* du nom

1. Une remarque importante de M. St. (p. 102), c'est que « chez tous les peuples germaniques les noms familiers qui ne comprennent qu'un seul mot et qui sont simplement abrégés (sauf de rares exceptions), ainsi que les formes diminutives (excepté celles » en *-in*, *-chin*, *-lin*), appartiennent à la déclinaison faible. » J'avais observé le même fait, en regardant seulement les noms abrégés comme des noms simples, dans un travail sur les noms féminins germaniques lu dès l'année dernière à la Société de linguistique et qui paraîtra dans ses *Mémoires* (cf. *Rev. crit.*, 1867, t. II, p. 348). De là vient que les noms féminins qui en français ont pris la forme *-ain* au cas-regime appartiennent pour la plupart à cette classe: *Bertain*, *Audain*, *Idain*, *Aian* (ou *Ayen*), *Jubain*, *Blanchain*, etc. — On peut en dire autant des masculins en *on*: *Huon*, *Milon*, *Doon*, *Droon*, etc. M. St. n'a peut-être pas apporté assez d'attention à la forme des transcriptions latines ou romanes des noms germaniques.

2. Le livre de M. St. est peu commode à lire et à consulter. Ainsi le point véritablement essentiel de son travail est cette théorie de la formation des noms, théorie qui est énoncée en une ligne à la p. 10 et rejetée ensuite dans un *Excurs* à la fin du volume. La table des noms n'est ni complète, ni disposée de manière à faciliter l'usage du livre. Enfin la disposition typographique n'apporte aucune clarté dans les divisions; on regrette en particulier l'absence de titres courants.

propre résulte de la réunion des deux composants, comme dans *Siegfried* ou *Chlodovech*. M. St. ne paraît pas admettre pour les noms propres allemands d'autres modes de formation que celui que je viens d'indiquer; tout en reconnaissant que celui-là est très-vraisemblable¹, on ne voit pas pourquoi il serait le seul; il y a naturellement dans l'onomastique une part de fantaisie qui est sans doute astreinte à certaines lois, mais qui ne peut se ramener à une règle unique en l'absence de témoignages formels. — M. St. me semble encore aller trop loin quand il restreint l'usage des noms réellement et primitivement simples à la période anté-historique: pourquoi aurait-il absolument disparu? Si, avant les temps historiques, les Germains donnaient à leurs filles le simple nom de *Berhta*, pourquoi ce nom, dans les temps historiques, ne pourrait-il jamais être autre chose qu'un abrégé de *Berhtrada* ou d'un autre nom semblable? Nous voyons apparaître dans l'histoire au VIII^e siècle le nom *Karl*, dans la famille des *Arnulfingiens* d'Austrasie; ce nom est-il un *nom familier*? c'est sans doute pour M. St. un abrégé de *Karlmann*, mais comment alors aucun historien ne nous dirait-il que *Karl*, le célèbre maire du palais, s'appelait réellement *Karlmann*, et comment les deux fils de Pépin se seraient-ils appelés l'un *Karl* et l'autre *Karlmann*, ou, dans ce système, tous deux *Karlmann*? — Ce qui est très-certain, c'est qu'au moins à l'époque des successeurs de Charlemagne, les deux noms *Karl* et *Karlmann* étaient très-distincts et qu'on baptisait les enfants sous le nom de *Karl*². C'est d'ailleurs un fait sur lequel M. St. aurait pu appeler l'attention, et qui ne contredit pas son système, que des noms primitivement *familiers* sont devenus plus tard des noms propres, portés par des individus qui n'en avaient pas d'autres et qui ne rapportaient plus leur nom à sa véritable origine.

En somme le livre de M. Stark est d'un grand intérêt et d'une haute valeur; l'auteur y montre une vaste érudition et une critique pénétrante, et dans l'histoire de l'onomastique germanique ce travail est assurément destiné à faire époque⁴.

G. P.

1. Il existe aussi chez les Grecs. On en trouve un curieux exemple dans les *Nuées* d'Aristophane (car on peut être sûr que le mot *Hippos* figurait dans les noms des ancêtres de la femme de Strepsiade, nièce de Mégaclés): « Quand nous naquit ce fils, dit le bon » homme Strepsiade, nous nous disputâmes sur le nom à lui donner; elle proposait un » nom où il y eût *Hippos*, comme *Xanthippe*, ou *Charippe*, ou *Callippide*; moi, je lui » donnais le nom de son grand-père, *Phidonide*; cela nous sépara; avec le temps nous » nous rapprochâmes, et nous l'appelâmes *Phidippide*. »

2. Un chroniqueur dit déjà de Charlemagne: « [Pater] vocavit eum lingua sua *Karlum*. » Remarquons aussi que ce nom appartient à la déclinaison forte (cf. ci-dessus, p. 260, n. 1)

3. M. St. cite aussi très-fréquemment des noms qu'il regarde comme celtiques. Un assez grand nombre de ces attributions semblent bien hypothétiques; mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter, l'auteur annonçant un travail spécial sur ce sujet.

4. Sur deux ou trois points M. St. me paraît s'être trompé. J'ai bien de la peine à admettre que l'anglo-saxon *Bugga* (p. 14), soit le nom familier tiré d'*Eadburga* (anglo-saxon); j'y vois plutôt un surnom, d'autant plus qu'on trouve ailleurs une femme, nommée *Hrotwaru*, qui porte le surnom de *Bucga* (p. 151). Remarquons que *Bugga* serait le seul exemple du mot *burg* servant isolément à former un nom propre, et ajoutons que la vraie forme d'*Eadburga*, comme de tous les noms analogues, est *Eadburg* ou *Eadburc*. — *Hludio* est donné comme identique à *Chlodovicus*; ce rapprochement paraît douteux; en tout cas la meilleure forme des deux mots est *Chlodio* (ou p. è. *Chlogio*) et *Chlodovechus*. —

220. — **The Pedigree of the English people**; an argument, historical and scientific, on English ethnology, showing the progress of race-amalgamation in Britain from the earliest times, with especial reference to the incorporation of the Celtic aborigenes, by Thomas NICHOLAS, M. A. etc. London, Longmans, Green, Reader and Co., 1868. In-8°, xiiij-606 pages.

Les origines de la nation anglaise sont de plus en plus étudiées de l'autre côté de la Manche. C'était une opinion reçue jusqu'ici que les anciens habitants de la Grande-Bretagne s'étaient, devant l'invasion étrangère, réfugiés dans les montagnes de l'Ouest (aujourd'hui le pays de Galles), et que par conséquent les Anglais modernes descendent des Anglo-Saxons sans mélange de sang celtique. On reconnaît de nos jours la vanité de ce préjugé séculaire : quelques écrivains même seraient plutôt disposés à l'exagération dans le sens contraire à la tradition. Il ne nous déplait pas de voir la polémique s'engager avec ardeur sur cet intéressant problème; M. Mathew Arnold le touchait l'an dernier dans son beau livre *On the study of Celtic literature*¹; voici que M. Nicholas, aborde aujourd'hui cette question dans un gros volume de six cents pages².

Le livre de M. N. est bien ordonné et agréablement écrit. La partie historique nous semble bonne. L'auteur y montre fort bien que les régimes danois et anglo-saxon n'ont été que des créations militaires, et que le fond de la population est resté breton. Il a rassemblé nombre de textes curieux qui montrent la persistance de l'élément breton dans des parties de l'Angleterre que généralement on regarde purement anglo-saxonnes. Mais comment M. N. a-t-il été assez imprudent pour appeler en témoignages les Triades et les prétendus Bardes du vi^e siècle? Les préjugés bardiques peuvent flatter sa vanité comme Gallois, mais comme historien, il devrait les rejeter. Après les travaux de M. T. Stephens³ et surtout de

Willus = *Willelmus*, dans les *Acta pontif. Cenomannensium*, est bien peu probable au XII^e siècle; c'est sans doute une faute de l'éditeur, qui aura négligé le signe d'abréviation sur *ll*. — P. 51, trouvant dans le *Cartulaire de Saint-Père de Chartres* le nom *Hugo Sine Pecunia*, M. St. y voit une traduction erronée du nom *Onigildus*; mais on ne comprenait certainement pas, au XII^e siècle, assez d'allemand à Chartres pour faire une semblable méprise; des surnoms analogues à celui-là sont au contraire très-fréquents à cette époque (cf. seulement *Gautier Sans-Avoir et Jean Sans-Terre*).

1. Voir *Rev. crit.* 1867, art. 181.

2. La question de savoir à quel point les Anglais modernes descendent des anciens Bretons était depuis plusieurs années mise au concours des *Eisteddfodau* du pays de Galles. Un patriote gallois, M. John Johnes (de Dolau Cothy), avait, à l'*Eisteddfod* de Caernarvon (1862), offert un prix de 100 guinées (2,625 fr.) pour le meilleur mémoire sur cette question. Le comité de l'*Eisteddfod* ajouta 50 guinées. Proposé pour l'*Eisteddfod* de Llandudno (1864), le prix, faute de mémoire jugé digne, fut remis d'année en année. Il vint enfin d'être adjugé à l'*Eisteddfod* de Ruthin (1868). Le vainqueur est M. Beddoe, vice-président de la Société Anthropologique de Londres. Son travail n'est pas encore publié : nous savons seulement par le rapport du juge du concours, lord Strangford, que la partie philologique du travail de M. Beddoe est nulle. — Si nous sommes bien informé, M. Th. Nicholas avait envoyé un mémoire à l'*Eisteddfod* d'Aberystwith (1865) : le juge du concours était cette année-là le prince Lucien Bonaparte. Comme nous venons de le dire, le prix n'a été décerné qu'au mois d'août dernier, à Ruthin.

3. Dans son histoire de la littérature galloise publiée en 1849, M. T. Stephens n'a consacré aux Triades que deux pages. Il parlait d'elles assez vaguement, et, quoiqu'en termes assez embarrassés, il admettait leur ancienneté. Mais il a depuis rétracté cette opinion dans le *Beirniad* de 1864 et 1865, où il a publié les *Triades* dites *historiques*, en

M. Nash, il n'est plus permis d'attribuer à une antiquité reculée ces productions du moyen-âge gallois.

Si la partie historique du livre de M. N. mérite en général nos éloges par la connaissance des sources, par la réunion des textes, et par la marche sûre de l'argumentation¹, nous regrettons d'avoir à condamner la partie philologique du même livre. M. N. est si peu au courant des travaux de philologie celtique, qu'il traite l'étymologie que Zeuss donne pour *Cymro* de « very fanciful and mislead- » ding » (p. 34), tandis qu'il prend au sérieux les élucubrations de M. Carl Meyer : il met sur le même rang « amongst our chief assistants » (p. 371), Diez et Holtzmann, Leo et Zeuss! Bien qu'un grand nombre d'utiles renseignements se rencontrent dans la partie philologique de son livre, les rapprochements étymologiques de M. N. sont souvent erronés et les listes qu'il donne de mots celtiques conservés dans la langue littéraire ou dans les dialectes de l'Angleterre sont inacceptables. L'étymologie n'est pas un jeu de devinette. Quand un mot se rencontre dans plusieurs langues, avant de dire qu'il y a emprunt, il faut consulter les lois phoniques de chacune de ces langues et rechercher l'histoire du mot en question. Si M. N. s'était occupé de philologie, il n'attribuerait pas une origine celtique à des mots anglais tels que *Banner*, *bastard*, *belly*, *cell*, *clock*, *rule*, *through*, *whole*, etc. M. N. n'est guères plus heureux dans ses dérivations de noms géographiques. Un grand nombre de noms de lieux en Grande-Bretagne sont indubitablement celtiques, comme le dit M. N., et c'est parce qu'il a raison dans le fonds que nous regrettons de le voir soutenir si mal cette excellente thèse. D'abord, M. N. devrait citer ces désignations topographiques non sous leur forme anglaise moderne, mais sous leur forme la plus ancienne, c'est-à-dire la forme latine, qui nous conserve plus fidèlement la physionomie celtique du mot². Mais ce qui est plus grave c'est son inexpérience philologique. Donnons-en quelques exemples. Le Gallois moderne à un mot *dwr* qui signifie « eau; » cela suffit à M. N. pour voir de l'eau dans tous les noms de lieu gaulois en *duro* et les noms de lieu anglais qui commencent par *Dor* ou *Dur*. Mais le gallois *dwr* est une contraction pour une forme plus ancienne *dobr*, et son correspondant gaulois est *dubro*³ qu'on rencontre en effet dans des noms de lieu. Le gaulois *durum* est comme Zeuss l'a montré⁴, synonyme de *dunum*, et signifie par conséquent « lieu

les faisant suivre d'observations et de commentaires.

4. Il s'y rencontre pourtant çà et là d'étranges méprises. Par exemple il rejette sans motif (p. 67) le témoignage de César sur la communauté des femmes chez les anciens Bretons. César est un observateur trop intelligent et un écrivain trop exact pour qu'on traite ainsi son témoignage. Du reste, ce que M. N. semble ignorer, cet état social des anciens Bretons nous est attesté par d'autres écrivains, Dion Cassius (LXII, 6, et LXXVI, 12) et Strabon (IV, 5). — M. N. est trop prompt (p. 33) à identifier les Cimbres avec les Cymri; il est plus probable que les Cimbres étaient des Germains (voir Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, et J. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*).

1. Quand par hasard M. N. cite la forme latine d'un nom de lieu moderne, il n'est pas toujours exact; c'est ainsi qu'il donne (p. 454) *Melodunum* pour Milan en Italie. L'ancien nom de Milan est *Mediolanum*.

2. Voir Zeuss, *Grammatica celtica*, pp. 156 et 160, et aussi Pictet, *Nouvel essai sur les Inscriptions gauloises*, p. 11.

3. Voir Zeuss, *Gr. celt.*, p. 30, et Pictet, *loc. cit.*

» fortifié. » Voilà qui fait tomber dans l'eau les dérivations aquatiques de M. N. Bien plus, M. N. pense que son *dwr* se rencontre aussi sous la forme *tur* et il explique le nom des Bituriges (c'est ainsi qu'il l'écrit, p. 460) comme signifiant « le confluent des deux rivières » (!)

Autre exemple. M. N. prétend retrouver le gallois moderne *avon* (ou d'après l'orthographe galloise *afon*) « rivière » dans les noms du fleuve gaulois tels que *Matrona Axona, Sequana* (p. 41). Cette opinion a aussi été soutenue par M. D'Arbois de Jubainville¹ qui explique *sec-uan-a* (c'est ainsi qu'il l'écrit) comme signifiant « la rivière sèche. » Mais bien qu'à une certaine époque de la langue gauloise, l'*ona* des noms de rivière pût paraître aux Gaulois eux-mêmes signifier « eau², » ce n'en est pas moins un simple suffixe³. Le gallois correspondant à *afon* serait la forme complète *avona*, et *afon* n'a de commun avec les noms de rivière cités plus haut que d'être formé à l'aide du même suffixe *on*.

Il est une source de renseignements négligée par M. N. et qui pourtant serait utile à consulter, je veux dire les traditions et superstitions populaires. Une religion ne disparaît pas sans laisser de nombreuses traces de son empire. Des restes de mythologie celtique doivent subsister en Angleterre. Il faudrait les recueillir, tout en prenant garde de les confondre avec les traditions germaniques apportées par les Danois et les Anglo-Saxons. Je vois, par exemple, une preuve de la persistance des traditions celtiques dans le souvenir gardé de Gurgant à Norwich, où, jusqu'au *xvi^e* siècle, dans des processions publiques était représenté ce roi fabuleux de la Grande-Bretagne qui me paraît être une divinité celtique⁴.

Peut-être avons-nous été un peu sévère dans notre appréciation du livre de M. N. Nous croyons, qu'il aurait pu établir plus solidement la thèse qu'il démontre. Elle n'en est pas moins vraie et son livre contribuera à détruire un grand préjugé historique. Nous lui souhaitons bon succès auprès du public anglais, et, de fait, il a déjà atteint une seconde édition.

H. GAIDOZ.

221. — **Venedig unter dem Herzog Peter II Orseolo.** 991 bis 1009, von Dr Otto KOHLSCHÜTTER. Göttingen, Vandenhœck und Ruprecht, 1868. In-8°, 94 p.

Le présent opuscule nous raconte l'histoire d'un des doges vénitiens les plus marquants du *x^e* siècle. Pierre II Orseolo, que M. Kohlschutter appelle un peu ambitieusement le « Périclès de Venise, » gouverna pendant près de dix-huit ans la petite république avec prudence et bonheur; il rétablit à l'intérieur l'ordre troublé longtemps par les dissensions sanglantes des Morosini et des Kaloprini, sut se faire respecter par de turbulents voisins, tels que l'évêque de Bellune,

1. *Revue archéologique*, 1867 (nouvelle série, t. XV, p. 152).

2. Témoin ce vers connu d'Ausone :

Divona, Celtorum lingua, fons addite Divis.

3. Zeuss, *Gr. celt.*, p. 734.

4. C'est du moins ce que j'ai essayé de démontrer, *Revue archéologique* de septembre 1868, p. 180 et suiv.

intervint dans les luttes entre les catapans byzantins de l'Italie méridionale et les Musulmans de Sicile, et sut obtenir de la cour de Constantinople et des souverains mahométans de l'Afrique du Nord de nombreux privilèges commerciaux. Ce qui, plus que tout cela, mérite de faire vivre son nom dans l'histoire de Venise, c'est l'expédition heureuse qu'il dirigea contre les pirates croates qui infestaient l'Adriatique et dont le succès obligea le *zupân* ou roi des Croates à lui céder la suzeraineté sur les villes de Raguse, Zara, etc., désignées encore plus tard sous le nom du *dominio vecchio* de la république.

Le sujet du travail de M. Kohlschütter n'est point en somme d'un intérêt majeur, et l'on pourrait trouver peut-être des thèmes biographiques plus attrayants et tout aussi neufs que le sien. Son travail se rattache pourtant en plusieurs endroits à des questions moins spéciales; nous citerons les intéressants détails qu'il nous donne sur le commerce des Vénitiens au x^e siècle, ainsi que ce qu'il nous apprend sur les rapports de Pierre II avec l'empereur d'Allemagne, Othon III. Son récit n'est pas toujours absolument lucide; ainsi, p. 5, on est tenté de croire d'abord que Pierre I, père et l'un des prédécesseurs de Pierre II, se retire volontairement dans un couvent de Venise, et l'instant d'après on apprend qu'il dut se sauver à l'étranger, surpris par des conspirateurs pendant l'exercice de ses fonctions. Le style est quelquefois un peu maniéré, et notamment dans la description de l'entrevue parfaitement insignifiante entre Othon III et le doge Orseolo, on pourrait croire aux allures de l'écrivain qu'on va voir se débattre le sort du monde entier. Du reste l'auteur fait preuve dans son travail d'une érudition que nous nous plaisons à reconnaître et qui se fait jour dans une foule de notes chronologiques et géographiques dont il accompagne son récit. Signalons aussi les appendices, surtout le premier, où il nous rend compte de ses sources; la plus importante de beaucoup est le *Chronicum Venetum*, édité par Pertz dans le VII^e volume des *Monumenta*, et généralement attribué depuis à Jean Diacre, ambassadeur et chapelain de Pierre II. M. Kohlschütter nous donne sur cet historien de nombreux et curieux détails. Il analyse ensuite toutes les chartes de ce doge, que nous possédons encore au nombre de onze, et termine en éditant quatre pièces nouvelles, tirées du *Codex Trevisaneus*, de Vienne, relatives à son sujet.

ROD. REUSS.

222. — **Deutsche Classiker des Mittelalters.** Mit Wort- und Sacherklärungen. Herausgegeben von Franz PFEIFFER. 5. Band : Hartmann von Aue, hgg. von Fedor BECH. 2. Theil. Leipzig, Brockhaus, 1867. In-8°, xvij-352 p. — Prix : 4 fr.

Le premier volume de cette première édition complète des œuvres de Hartmann d'Aue, dont nous avons rendu compte ici (*Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 165^a) contenait *Erec*; dans le second on trouve des œuvres variées, où l'art croissant du poète et sa liberté de plus en plus grande vis-à-vis de ses sujets apparaissent clairement. Il contient d'abord les poésies lyriques, qui, malgré leur petit nombre, nous font voir dans l'âme du poète cette grâce naïve et cette tendresse intime qui nous plaisent tant dans ses œuvres narratives. Viennent ensuite les deux *Livrets* (*Büchlein*); on nommait ainsi dans la poésie allemande des XII^e et

xiii^e siècles ce que les Provençaux et les Français appelaient *Lettres* et *Saluts d'amour*. Le premier, un de ces dialogues entre le cœur et le corps qu'on trouve si souvent dans la poésie *courtoise*, est incontestablement de Hartmann ; en ce qui concerne le second, l'éditeur relève quelques particularités de langage et de versification et aussi quelques emprunts, qui font croire que c'est l'œuvre de quelque imitateur de Hartmann, mais encore de la bonne époque. — Le *Saint Grégoire*, qui suit, est plus attrayant, et particulièrement pour les lecteurs français, car suivant toute vraisemblance Hartmann a eu sous les yeux, pour l'écrire, le poème français récemment (1857) publié par M. Luzarche ¹. Il a suivi son original de moins près que pour *Erec*, ce qui s'explique d'ailleurs naturellement ; dans *Saint Grégoire*, le sujet était moins riche de faits, mais d'autant plus fertile en développements psychologiques, que l'auteur français a d'ordinaire négligés, tandis que le poète allemand a saisi avec complaisance les occasions de s'y livrer. — La conclusion et la couronne du volume, c'est *Le pauvre Henri*, cette charmante création dont la source n'a pu être encore reconnue, bien que M. P. Cassel (*Weimarischer Jahrbuch*, t. I) ait rassemblé un grand nombre de légendes plus ou moins voisines : aucune ne présente cette profondeur de sentiment et cette chaleur d'âme qui pénètrent le poème de Hartmann. Tous ces poèmes avaient été, de la part de précédents éditeurs, l'objet de travaux qui préparaient la tâche à M. Bech ; mais il n'en a pas moins appliqué à chacun d'eux une critique soigneuse qui repose sur des recherches personnelles et une longue familiarité avec le poète. C'est dans les *Chansons* et les *Livrets* que le nouvel éditeur s'est le moins éloigné des textes de Lachmann et de Haupt ; les différences sont plus grandes dans *Le pauvre Henri*, où, entre autres, d'après le fragment de Saint-Florian, il a réintégré dans le texte dix vers qui en avaient été éliminés ; le texte qui s'éloigne le plus de celui de Lachmann est le *Saint Grégoire*, où M. Bech a pu ajouter aux manuscrits trop peu nombreux le manuscrit d'Erlau ². — Les remarques suivantes pourront peut-être servir à la critique de quelques passages du même poème. V. 90, il faut sans doute lire avec Pfeiffer, qui se fonde sur E G, *und ditze kint die swester dîn*. — 101, il faut *bivilde* au lieu de *bivilde* (le vers doit par conséquent être accentué *ein sôlthe bivilde er nám* ; cf. mes *Untersuchungen über das Nibelungenlied*, p. 149). — 119, *sî wonten*, que donne E G, paraît préférable à *und wonten*. — 122, *ze tische unde anderswâ*, le *ouch* de E (cf. G *noch*) est indispensable, *unde* devant une voyelle ne pouvant suffire à faire *arsis* et *thesis*. — 218, l'ordre des mots dans A, *unde wirde aber ich lût*, est bon ; c'est le plus ancien, qu'altèrent souvent les mss. de date récente. — 285, je lis, avec B D G, *ervallen* au lieu de *gefallen* ; 305, *ofte* pour *dicke* avec A G, dont l'accord a en général beaucoup d'importance. — 1256, l. *sî sî ez eines hât gesagt ; eines* d'après E ; G a *einen*, A seul *iemen*, évidemment plus plat ; on pourrait aussi lire

1. Tout récemment M. Strobl, dans la *Germania* de Pfeiffer, t. XIII, p. 188-195, a étudié de près le rapport de l'imitation à l'original. M. Littré avait déjà commencé cette comparaison en rendant compte de l'édition de M. Luzarche dans le *Journal des Savants*.

2. Depuis, le *Saint Grégoire* du ms. d'Erlau a été imprimé tout entier par Fr. Pfeiffer, *Quellenmaterial*, I, 20-46.

einer, ce qui répondrait plus exactement à *drie unde viere* au v. 1258. — 1262, l. *als ich mînem lieben sol*; *lieben* est employé substantivement : A ajoute *sune*, E *kinde*; la diversité des additions trahit déjà l'interpolation. — 1330, l. *haet ich geburt und daz guot*; l'omission de l'article devant le premier des deux substantifs réunis par *und* est très-fréquente, et les mss. en ce cas changent très-souvent (cf. encore *Greg.* 1882). — 1450-51, la bonne leçon est celle de G : *daz diu ritterliche gir mit werken müeze volgân*; après *daz* A ajoute *ich*, E *ist*, et en outre A change *volgân* en *begân*. — 1469, B seul a conservé la bonne leçon; A donne : *Nû schuof er daz man im sneit*; E : *Dò schuof er daz man im dò sneit*; G : *Dò schuof er daz man im sneit*; enfin B : *Er schuof daz man im sneit*. Ce vers parut trop court aux copistes; mais il ne l'est pas, surtout si on réfléchit qu'il y a d'autres vers de Hartmann qui exigent la forme *ime* (cf. 1471); ainsi il faudra rétablir également l'*e* au v. 1509, en lisant : *jâ tuot ez manigeme schaden*. — 1675, la leçon de A, *an ersach*, était bonne; c'est celle qu'indiquent les divergences des autres manuscrits. — 1882, même cas qu'au v. 1330; là aussi il faut sans doute *beidiu sterke und den muot*; E a raison d'omettre *die* devant *sterke*. — 1895, *vil*, qui se trouve dans A G, ne doit pas être effacé; il faut sans doute lire *Gregorius sichs vil gar bewac*. — 1949, lisez, sans doute, *under arm sluogen*. — 1967, il était inutile d'admettre la contraction *gnuoc*, au lieu de *gnuoc* que donnent A G. — 2035, la bonne leçon paraît être celle de G : *durch got haete erkorn*; le vers avait l'air trop court : A ajoute *ir durch got*, E *durch gotes hulde*; mais la première *arsis* frappe *durch*. — 2136, l'origine des corruptions est facile à découvrir; Hartmann avait écrit : *mit rôten ougen dan*; ce vers, où *mit* portait également la première *arsis*, parut trop court, et les mss. changèrent diversement, A : *mit vil rôten ougen dan*; B : *mit nazzen ougen von dan*; E : *mit rôten trüeben ougen dan*; G : *mit rôten ougen von dan*; *vil, von, trüeben* sont des mots intercalés pour allonger le vers.

Mais en voilà assez, bien qu'il y ait encore plus d'une remarque à faire. Puisse le troisième volume, qui contiendra *Iwein*, ne pas se faire attendre!

Karl BARTSCH.

223. — **Der Algorithmus proportionum des Nicolaus Oresme** zum ersten male nach der Lesart der Handschrift R. 4°. 2. der königlichen Gymnasial-Bibliothek zu Thorn herausgegeben von E. L. W. M. CURTZE. Berlin, Calvary, 1868. In-8°, 30 pages.

M. Curtze a publié d'après le manuscrit R. 4°. 2 de la bibliothèque du gymnase de Thorn, qui est du xiv^e siècle, un ouvrage inédit de Nicolas Oresme intitulé « *Algorithmus proportionum magistri Nicolay Orem. Parisius.* » Le texte est précédé d'une introduction en allemand où M. C. résume ce que l'on sait de la vie d'Oresme, donne la liste de ses ouvrages imprimés, et explique le sujet du traité qu'il publie. Il nous fait connaître (d'après une indication du prince Boncompagni) que le traité d'Oresme *de latitudinibus formarum* est imprimé dans l'ouvrage intitulé « *questio de modulibus Bassani Soliti cet. Venetiis 1505.* » Il fait remarquer qu'Oresme entend par *proportio*, suivant l'usage du moyen-âge, un rapport géométrique entre deux termes; que les formules des opérations sur ce qu'Oresme appelle *medietas, tertia pars duplæ*, etc., reviennent à celles que l'on

donne pour le calcul des quantités à exposants fractionnaires 2 puissance $1/2$ etc., enfin que dans la troisième partie du traité il y a, sur les rapports des polygones réguliers, des théorèmes dignes d'attention, dérivant de la proposition suivante : « un polygone régulier de $2n$ côtés est moyen proportionnel entre le polygone régulier inscrit et le polygone régulier circonscrit de n côtés. »

En comparant le texte imprimé au fac-simile photographique de la première page du manuscrit, qui est en tête de la brochure, on constate quelques fautes de lecture ; ainsi M. C. a lu partout *unum* au lieu de *unde* et *demum* au lieu de *deinde* ; il a lu *l's* entre deux points *seu* au lieu de *scilicet* dans le passage suivant, qui par suite d'une autre faute, celle de *unum*, est tout à fait inintelligible (1, 6) : « Omnis proportio irrationalis, de qua nunc est mencio, denominatur a proportione rationali taliter, quod dicitur pars eius aut partes¹; sicut dicendo » medietas triple, aut tertia pars triple, vel due tertie quadruple², unum³ patet » quod in denominatoris [loco]⁴ talis proportionis irrationalis sunt tria, seu » numerator, denominator et proportio rationalis, a qua denominatur... » — Le manuscrit porte encore (1, 4) « et quandocumque proportio, » (3, 1) « ponitur » ut prius, » « de reliqua » (qui est évidemment fautif), « numerum minorum » (qui l'est également).

M. C. indique d'après M. Meunier (*Essai sur la vie et les ouvrages de Nicolas Oresme*, 1857) l'*Algorismus proportionum* comme se trouvant dans le manuscrit 7371 de la Bibliothèque impériale de Paris. On trouve en effet dans ce manuscrit un ouvrage sur le même sujet, mais qui le traite à un autre point et suivant une méthode toute différente ; il est écrit d'une main du XIV^e siècle et commence à la page 269 par « *Tractatus de proportionibus proportionum ab Oresme (ce titre paraît être d'une main postérieure)*. Omnis rationis (?) opinio de velocitate motuum » ponit eam sequi aliquam proportionem... Sicut enim velocitas sequitur proportionem, sic proportio velocitatum proportionem proportionum sequitur, et » secundum huiusmodi proportionem proportionum proportio velocitatum est » sumenda. Ut igitur studiosi in ulteriorem inquisitionem exercitarent (*lisez* » excitentur)⁶ utile est de proportionibus proportionum aequaliter dicere. Quorum notitia non solum ad proportionem motuum, sed ad philosophie secreta et » ardua negocia prestat inestimabile iuvamentum. » L'ouvrage se termine f^o 278 v^o par « ...In hiis regulis dicta possent ex arismetica et geometria proveciori (?) » demonstrari. Sed nolui diutius immorari. Explicit. »

La publication de M. C. est très-intéressante pour l'histoire des sciences. Elle montre en particulier l'immense avantage qu'offre le système de notation moderne. M. Curtze a pris soin, dans son introduction, de donner les formules modernes qui répondent aux règles d'Oresme (pp. 10-11) : ce qui rend la chose très-sensible. Quant à dire que ces règles apparaissent pour la première

1. Il faut remplacer le point et virgule par une virgule.

2. Il faut substituer un point à cette virgule.

3. Lisez *unde*.

4. M. C. ajoute *loco* ; quel sens ? Le fac-simile semble présenter *denominationis*. Il me semble qu'il faut corriger *denominatio*.

5. Lisez *scilicet*.

6. Cette faute est très-fréquente dans les manuscrits.

fois dans Oresme (p. 9), c'est toujours trop s'avancer, quand il s'agit d'un auteur du moyen-âge. La présomption (jusqu'à preuve du contraire) c'est qu'il a puisé dans la tradition et dans ses devanciers.

Charles THUROT.

224. — **Lettere di Luigi Pulci** a Lorenzo il Magnifico e ad altri. In Lucca, dalla tipografia Giusti, 1868. In-8°, xij-121 p. Tiré à 100 exemplaires.

Voici une petite merveille de typographie qui a vu le jour, suivant une charmante coutume italienne, à l'occasion d'une noce, et qui partant ne peut malheureusement pas se répandre autant qu'elle le mériterait dans le public savant ou simplement lettré. Aussi faisons-nous des vœux pour qu'on la réimprime au plus tôt, plus simplement s'il le faut, afin d'en multiplier les exemplaires. Et le prix dût-il même être un peu élevé, je suis persuadé qu'il ne manquerait pas d'*italianisants* qui voudraient le voir dans leurs bibliothèques avec son joli vêtement actuel.

Il est à peine besoin de dire tout l'intérêt qu'offre une collection de lettres inédites adressées par l'auteur du *Morgante* à l'auteur de l'*Ambra*. Sous le rapport de la langue, on devait s'y attendre, ces lettres de Pulci sont une source incomparable, fraîche et abondante du plus gracieux et du plus pur toscan; avec cela, ces causeries sont spirituelles autant que naturelles, riantes et méchantes comme celles de Voltaire, — les hommes et les époques se ressemblent tant! — Quant aux rapports littéraires entre le chef de la République florentine et le poète humoristique, ils sont éclairés d'un jour tout nouveau par cette charmante publication. Ajoutons à tout cela qu'elle ne contient pas seulement de quoi intéresser l'historien littéraire ou le dégustateur des choses fines, élégantes et enjouées, mais que l'historien politique et moral y trouve également son compte : c'est tout un chapitre, et le plus amusant aussi bien que le plus instructif qui se puisse lire, de l'histoire des mœurs de Florence sous les premiers Médicis; et ce chapitre fait mieux comprendre que tout ce que nous avons jusqu'ici le genre d'intimité cordiale qui régnait entre Laurent et ses amis et qui était établie sur le pied d'une parfaite égalité, — autant que l'égalité sociale est possible entre un homme d'État millionnaire et un simple poète bourgeois. De plus la biographie très-incomplète de Luigi Pulci et de ses frères Luca et Bernardo sera désormais plus aisée à écrire, car ces documents d'une authenticité irréfutable permettent de fixer plus d'un fait et plus d'une date douteux ou ignorés jusqu'ici. Enfin cette correspondance qui embrasse près de 20 ans (du 27 avril 1465 au 28 août 1484), et qui va par conséquent jusqu'à la veille même de la mort de Luigi Pulci, fixée désormais au mois d'octobre 1484 par l'éditeur même de ces lettres, cette correspondance, dis-je, nous donne aussi beaucoup de renseignements sur l'histoire politique du temps. Ces hommes de la première Renaissance étaient, comme les anciens, des hommes universels, et Pulci montre très-bien qu'on peut être poète comique, voire même organisateur de fêtes princières, tout en entendant à fond les affaires de l'État. En effet, chose qu'on ignorait complètement jusqu'ici, Pulci remplit des fonctions publiques et s'acquitta fort bien de diverses missions et commissions politiques que lui avait confiées son magnifique ami.

Toutes ces lettres ne sont cependant pas adressées à Laurent ; une d'elles est écrite à la mère de l'homme d'État, à la célèbre Lucrezia Tornabuoni ; deux autres à Benedetto Dei, dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'il est l'auteur d'une chronique et qu'il fut l'ami de Laurent. Les quarante lettres qui restent, — car il y en a quarante-trois en tout, — portent l'adresse de ce dernier et traitent de toutes sortes de sujets : savoir de poésies, plaintes, confidences, comptes-rendus, etc. J'ai déjà dit qu'elles donnaient une idée parfaite de l'époque ; j'ajouterai qu'elles nous montrent aussi la personnalité de Pulci dans toute son aimable vérité : peu différente de celle qu'on devait supposer à l'auteur du *Morgante*, se moquant de tout et de tous, ne respectant guères les choses sacrées et invoquant aussi souvent *Salay* (le diable) que *Messer Domeneddio* (le bon Dieu), promettant même, si Laurent ne vient pas à son secours contre ses spoliateurs, d'aller « *in su le fonti a sbattezzarsi dove fu, in maladetta hora et punto et fato et* » *agurio, indegnamente battezzato* ; *chè certo*, ajoute-t-il, *io ero più tosto destinato al* » *turbante che al cappuccio* » : vérité que personne ne lui contestera (p. 15).

Toutes ces lettres, à l'exception de trois, ont été puisées aux Archives de Florence (*Carteggio mediceo avanti il principato*) et copiées sur les originaux ; deux ont été fournies par une bibliothèque particulière de Bologne qui en possédait les manuscrits ; une seule a été réimprimée d'après Trucchi (*Raccolta degli oratori italiani*, Torino, 1854, II, p. 90), qui en avait donné quatre autres dont les originaux ne s'étaient heureusement point perdus comme celui de la lettre que nous venons d'indiquer et qui est la cinquième de notre recueil : les lettres 40 et 41, quoique tirées également des Archives centrales de Florence, appartiennent cependant à une division différente du *Carteggio mediceo*, ce qui se comprend puisqu'elles sont adressées à Benedetto Dei de Milan. J'ai déjà dit que trente-huit sur quarante-trois de ces lettres sont absolument inédites.

Toutes ces lettres ont été recueillies et réunies par M. Gaetano Milanese, un des collaborateurs les plus assidus de l'*Archivio storico* et que connaissent tous ceux qui ont travaillé à ces archives florentines si admirablement organisées par M. Bonaini, aidé par M. Cesare Guasti et précédemment par les frères Milanese. M. Gaetano — on sait que l'Italie a eu le malheur de perdre M. Carlo Milanese — a laissé à M. S. B. de Lucques (M. Bongì, si nous sommes bien informé) le soin de publier ce recueil. M. S. B. a fait précéder la correspondance d'une courte notice biographique sur Luigi Pulci laquelle, malgré sa brièveté extrême, redresse plus d'une erreur qui a cours sur les poèmes et le poète. Elle établit surtout d'après un document authentique l'année de la mort de Luigi qu'on avait généralement placée cinq ans plus tôt ou cinq ans plus tard.

Le texte a été publié avec le plus grand soin, presque avec superstition. La ponctuation seule a été un peu modifiée, pour la meilleure intelligence des phrases : pour le reste les archaïsmes, les incorrections même de Pulci ont été religieusement respectés. L'impression est on ne peut plus correcte ; et il n'y aurait rien à dire, si l'auteur avait cru devoir accompagner cette précieuse correspondance, *inédite et complète*, de quelques notes, de notes philologiques d'abord. Cela fourmille de toscanismes que personne ne comprend plus et qui ne se retrouvent même plus dans les comiques du *Cinquecento* : quelques éclaircissements à cet

égard n'eussent pas été inutiles ; car parfois, quoique rarement, il y a difficulté à comprendre les tournures des phrases. (Je ne rappelle entre mille que la locution de *Ser Geri* qui se retrouve ici (p. 3) dans le même sens et réuni à *inchini* tout comme dans le prologue de la *Mandragore* de Machiavel, comme dans une *canzone* d'Ange Politien et comme dans une *rappresentazione* inedita (que j'ai citée dans mes *Études italiennes*). Les notes biographiques, géographiques et historiques ne font pas aussi complètement défaut ; pourtant elles sont peu nombreuses, et bien laconiques. Si versé qu'on puisse être dans l'histoire du *Quattrocento*, il y a un grand nombre de noms secondaires et même de petits faits qui échappent : ce serait le devoir de l'éditeur de faire des recherches spéciales sur ces points et de faciliter ainsi la lecture de ces lettres, qui aurait un si puissant intérêt même pour les gens du monde un peu lettrés.

L'éditeur n'a point jugé à propos d'ajouter à cette correspondance — et il me semble qu'on ne peut que l'approuver — ni l'épître de Luigi Pulci à la louange de Laurent le Magnifique qui se trouve en tête de son *Driadeo d'amore*, parce que cette pièce pompeuse et solennelle aurait fait disparate au milieu de ces lettres intimes et familières ; ni celle qui précède le *Trattato del prete colle monache*, imprimé à Paris en 1840, parce qu'il la croit d'une fabrication moderne. Je partage complètement à cet égard sa manière de voir.

K. H.

225. — **Les insurgés protestants sous Louis XIV.** Etudes et documents inédits, par G. FROSTERUS, professeur suppléant à l'université de Helsingfors. Paris, C. Reinwald, 1868. In-12, 205 pages.

L'histoire des dernières années de Louis XIV et des persécutions dirigées contre les protestants français depuis la révocation de l'Édit de Nantes, s'enrichit sans cesse de documents nouveaux ; les dernières années ont vu paraître les *Mémoires* de Dumont de Bostaquet, de Marteilhe et de Blanche Gamond, et chaque nouveau volume du *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, renferme de précieux documents inédits, envoyés de tous les coins de la France et de l'étranger par les nombreux collaborateurs de cet excellent recueil. M. Frosterus, que nous avons eu déjà l'occasion de mentionner ici comme éditeur des *Mémoires de Rossel d'Aigaliers*¹, ajoute aujourd'hui de nouvelles pièces à toutes celles que nous connaissons déjà. Son ouvrage se compose de deux parties d'inégale longueur. Dans les premiers chapitres il examine les causes, connues jusqu'ici, de l'insurrection des Cévennes et se livre à des considérations plus générales sur les motifs, les actions et le sort des insurgés protestants. Il fait remarquer avec raison les grandes différences qui existaient entre eux et qui séparaient profondément les exaltés du Vivarais des paysans paisibles du Languedoc, et les colonnes peu nombreuses, mais sans cesse en marche, des véritables rebelles, des levées en masse sédentaires et momentanées qui ne réussissaient que rarement et se dispersaient aussitôt. Quant à la façon dont M. F.

1. *Rev. crit.* 1866, art. 253.

explique l'inspiration des prophètes cévénois, je ne sais si elle trouvera beaucoup de partisans. Il attaque les savants qui y voient une maladie spéciale du système nerveux ou un état magnétique très-intense, comme étant « sous l'em- » pire d'un matérialisme aveugle. » Puis il continue ainsi : Il n'y a que le spiri- » tualisme par excellence qui puisse prêter un appui pour la solution de ces » questions... Les Cévénols... grâce aux souffrances inouïes furent détachés de » la terre; celle-ci avec tous ses biens avait disparu sous leurs pieds, le monde » invisible seul s'offrait aux esprits agités et remplis d'un désir insatiable. Ils s'y » retrempèrent pour ainsi dire; ils entendirent des voix célestes, auxquelles, » êtres faibles et humains qu'ils étaient, celles de leurs propres passions, il faut » bien le dire, venaient souvent se mêler. Mais de cet état d'exaltation, de cette » existence moitié humaine, moitié surhumaine, pour s'exprimer ainsi, naquirent » des facultés extraordinaires, » p. 64. Voilà, je le crains, une explication qui n'explique pas grand chose, et tout en me gardant de prononcer dans une question aussi difficile, je crois que je goûterais encore davantage l'interprétation des « savants matérialistes ».

Les documents inédits, tirés des Archives du Ministère de la guerre à Paris, des Archives départementales de l'Hérault et de la magnifique collection d'Antoine Court, à la Bibliothèque de Genève, remplissent les deux tiers du volume. La pièce capitale en est le grand fragment des *Mémoires* de Bonbonnoux (p. 84-150). Le récit simple et primesautier des aventures de cet adhérent de Cavalier, qui continua la lutte après la capitulation de Calvisson, est du plus vif intérêt, et l'on regrette que M. F. n'ait pu nous le donner en entier. Les nombreux documents relatifs au prophète Pierre Claris, maçon de Quissac, roué vif à Montpellier en 1710, sont également très-curieux; nous citerons en particulier les six *Visions* autographes du malheureux martyr, comme un témoignage de sa foi religieuse et de son exaltation. On trouve encore dans le volume de M. F. des lettres de Bâville et du duc de Roquelaure au sujet des insurgés du Languedoc, etc.

Le style de l'ouvrage n'est pas toujours très-correct, mais il serait peu convenable d'en faire un reproche à un savant étranger qui nous fait la gracieuseté d'écrire dans notre langue. N'oublions pas non plus de dire que ce volume a été imprimé aux frais de l'Université de Helsingfors en Finlande. Nous voyons trop souvent des documents relatifs à l'histoire et à la littérature nationales publiés à l'étranger pour que nous ayons le droit d'exprimer des regrets bien vifs à cet égard, mais il nous sera permis de féliciter l'Université finlandaise de comprendre aussi largement les intérêts de la science. Quand verra-t-on chez nous, qui nous croyons si volontiers les modèles des autres, les Facultés des lettres de Clermont ou de Bordeaux publier des recueils de documents relatifs à l'histoire de la Finlande?

ROD. REUSS.

ERRATA du n° 42. — Art. 213. P. 241, l. 4 avant la fin, de nous, l. des unes; p. 242, n. 3, l. av.-dern., *Drial*, l. *Bréal*.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44

— 31 Octobre —

1868

Sommaire : 226. ERDMANN, de la Syntaxe de Pindare. — 227. Collection philologique : BRACHET, Dictionnaire des doublets de la langue française. — 228. PALACKY, Histoire du peuple bohème; l'Histoire des Hussites et le professeur Hœfler. — 229. KLIPFFEL, le Colloque de Poissy. — 230. M. HEYNE, Anciens noms propres néerlandais. — 231. MOSSMANN, la Guerre des six deniers. — 232. KLETTE, Table des lettres laissées par A. W. de Schlegel. — Variétés : Addition à l'article 215.

226. — **De Pindari usu syntactico** scripsit Oskar ERDMANN Thorunensis. Halis Saxonum, sumptibus et typis orphanotropei, 1867. In-8°, iv-96 p. — Prix : 2 fr.

M. Oskar Erdmann, en traitant de la syntaxe de Pindare, s'est proposé de fournir des faits qui puissent servir à une histoire de la syntaxe grecque, de montrer en quoi l'usage de Pindare diffère de celui des autres écrivains, et enfin d'établir l'interprétation d'un certain nombre de passages de Pindare.

Les particularités qu'offre la syntaxe de Pindare se réduisent à fort peu de chose. Ainsi il construit le datif, aussi bien que le génitif, avec les verbes qui signifient *toucher*, comme dans Pyth. IV, 296 ἀσυχία θηγόμεν « cum securitate « vivre; » il emploie souvent ἐν et σύν au lieu du simple datif instrumental, comme dans Nem. XI, 28 ἀνδρισάμενοι κόμαν ἐν ἔρνεσι, et Nem. X, 48 σύν ποδῶν χειρῶν τε νικάσαι σθένει; il emploie avec les substantifs le datif comme d'autres auteurs emploient le génitif, par exemple Olymp. IX, 15 Θέμις θυγάτηρ τέ οἱ Σώτειρα; il emploie le présent à propos de faits à venir, dans les prophéties Olymp. VIII, 42, Pyth. IV, 49; il préfère l'indicatif à l'optatif dans beaucoup de propositions dépendantes; il se sert des particules ἄν et κέν moins souvent que les autres écrivains grecs; il construit assez souvent le participe avec le substantif comme synonyme d'un nom abstrait qui aurait le substantif pour complément au génitif; ainsi il dira volontiers (Isthm. IV, 53) μαρτυρήσαι κεν πόλις Αἴαντος ὀρθωθείσα, pour πόλιως ὀρθώσει. M. E. croit pouvoir rapporter ces différentes particularités, assez peu caractéristiques, ce semble, à une vivacité poétique d'imagination, qui anime et personifie tout et qui donne à tous les rapports une forme concrète et sensible, « vividus quidam et quasi concretus Pindaricæ dictionis » tenor, quo factum est, ut omnia quasi animata et plena videret personarum, » omnesque relationes ad sensuum potissimum perceptionem referret (p. 93). » C'est bien vague et bien éloigné des faits qu'il s'agit d'expliquer. En général ce n'est pas la langue d'un écrivain, c'est son style, c'est-à-dire la manière dont il manie la langue, qui reproduit le tour particulier de son esprit et de son imagination : la langue est à l'écrivain ce que l'instrument est au musicien qui en joue. Pour ce qui est de la langue, et en particulier de la syntaxe, l'écrivain suit en général l'usage de sa jeunesse. Je ne crois pas (p. 95) que Pindare ait construit le datif avec les verbes qui signifient *toucher*, parce que à cause de la vivacité de son imagination il se représentait les choses comme étant déjà unies.

Il n'y a rien à conclure de semblables faits, du moins à ce point de vue. Néanmoins il est important de les constater, et le travail de M. C. est fort utile pour l'étude de Pindare. On pourrait lui adresser quelques objections de détail. Ainsi je n'admets pas (p. 4) que l'emploi du pluriel pour le singulier convienne particulièrement au dithyrambe « qui rebus gestis celebrandis quam maxime intentus » accuratam subtilemque orationem non curat. » C'était une figure autorisée par l'usage, qui avait probablement une valeur emphatique, comme quand nous disons *les Socrate, les Platon*. Mais l'enthousiasme ne suffit pas pour motiver de semblables distractions. — P. 8. L'emploi très-remarquable du nominatif dans Pyth. I, 148 (ἀλλὰ καὶ σάκπειον μόναρχον καὶ θράνος... τὰ μέν λύσον ἄμμιν) est en grec un véritable anacoluthé qui doit être complètement séparé des autres constructions que M. E. en rapproche. — P. 18. Dans la périphrase comme *βία κάστορος* le génitif est évidemment possessif et ne tient en rien du génitif d'apposition qu'offre *δρακόντων φόθαισι* (Pyth. X, 46) « des cheveux qui étaient des serpents. » — P. 25. Dans (Pyth. II, 80) *ἀθάπτιστός εἰμι ἄλμας* le génitif dépend évidemment de l'α privatif. — P. 34. J'ai peine à croire que des locutions pléonastiques comme (Olymp. XI, 65) *ποσσὶ τρέγων* aient pour but « ut... gravior reddatur » oratio. » Il est probable qu'elles étaient autorisées par l'usage et employées *metri causa*. — P. 55. Il ne me semble pas qu'il y ait lieu de traduire (Isthm. III, 54) *Αἶα; μομῶν ἔχει παιδεσσιν Ἑλλάων* par « accepit acceptamque tenet vitu- » perationem. » Ce n'est qu'une périphrase du présent passif de *μέμφομαι*. — P. 56. « Semel Pindarus infinitivo praesentis memorat statum, qui pristino tempore manebat : (Ol. 7, 55) *φαντὶ οὕτω ὅτε γθόνα θατέοντο Ζεὺς τε καὶ ἀθάνατοι* » *φανερὰν ἐν πελάγει ἔμμεν Ῥόδον*. » L'infinitif, mal à propos appelé présent, sert à la fois pour le présent et l'imparfait, en grec, en latin et en français; seulement en grec il peut à l'imparfait dépendre d'un verbe au présent; et alors c'est un adverbe ou une locution adverbiale qui indique qu'il a la valeur d'un imparfait. — P. 67. M. E. a trop accordé à l'autorité des linguistes qui voient dans l'infinitif un locatif. Il place en premier lieu les constructions comme *ἀγαθὸς μάργασθαι* et en dernier lieu la construction de l'infinitif comme sujet ou comme complément direct; laquelle est inexplicable si l'infinitif a été primitivement un locatif. A ne considérer que l'emploi, l'infinitif est évidemment un substantif neutre qui n'est par lui-même construit qu'au nominatif et à l'accusatif. Quant à l'étymologie, on l'ignore jusqu'ici complètement.

CHARLES THUROT.

227. — **Collection philologique.** Recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire. — Deuxième fascicule. Dictionnaire des doublets de la langue française, par Auguste BRACHET. Paris, Franck, 1868. In-8°, 64 pages. — Prix : 2 fr. 50.

M. Aug. Brachet, auquel sa *Grammaire historique de la langue française* a rapidement fait un nom mérité (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 8), étudie ici en détail un des phénomènes dont il a parlé rapidement dans ce premier ouvrage. On appelle *doublets*, en adoptant une expression d'un auteur du XVII^e siècle, les

doubles formes qu'un même mot latin (ou étranger) présente au même moment dans la langue. Ainsi le mot *rigidus* existe en français sous la forme *raide* et sous la forme *rigide*. — L'étude de ces doubles formes est intéressante, comme celle de toutes les anomalies; c'est en observant les exceptions apparentes qu'on arrive le mieux à comprendre la règle. On peut poser, pour le français comme pour toute autre langue, le principe suivant; toutes les fois qu'un même mot offre deux formes, ces deux formes ont leur origine soit dans des époques différentes, soit dans des dialectes différents¹. Il y a donc dans le rapprochement des deux formes un enseignement précieux, puisqu'il nous fait voir le même mot diversement traité suivant la date ou le lieu de son introduction. — Au point de vue de la philosophie du langage, cette étude est aussi féconde en résultats intéressants: l'admission d'une seconde forme d'un mot que la langue possédait déjà a toujours des causes qui ne peuvent être recherchées sans profit pour l'histoire du développement de cette langue. — C'est donc un travail vraiment utile à la science que nous donne M. Brachet². Ajoutons qu'il est extrêmement piquant pour la simple curiosité et qu'il contient un grand nombre de ces petites surprises qui sont pour une grande partie du public le plus vif attrait de la science. On ne s'attend pas par exemple à voir, non pas supposée, mais démontrée, l'identité de mots aussi éloignés pour le sens et pour la forme que: *alêne* et *lésine*, *aquarium* et *évier*, *calmer* et *chômer*, *chamade* et *clamée*, *douille* et *ductile*, *forge* et *fabrique*, *minute* et *menu*, *oursin* et *hérisson*, *pétale* et *poêle*, *raout* et *route*, *table* et *tôle*, *schiste* et *zeste*, etc., etc.

M. Br. n'a pas prétendu épuiser la matière: il annonce qu'il réserve pour un autre ouvrage la partie la plus difficile du sujet, la détermination des dates où chaque double forme est entrée dans la langue. Il se contente cette fois de nous donner un dictionnaire des doublets rangés d'après les causes qui les ont produits, c'est-à-dire en doublets d'*origine savante*, — d'*origine populaire*, — d'*origine étrangère*. Peut-être n'aurions-nous pas suivi tout à fait cette méthode et cette classification si nous avions fait ce travail; mais c'est une question secondaire, d'autant plus que la table générale des formes citées, qui termine l'opuscule, compense les légers inconvénients que peut avoir le plan³. M. Br. ne regarde comme faisant doublets que les formes qui existent actuellement et concurrem-

1. Je ne vois qu'un cas à excepter: il peut arriver qu'un même mot ait deux acceptions tellement éloignées qu'on ne sente plus leur parenté originaire, et que dans l'une de ces acceptions il soit beaucoup plus usité que dans l'autre; il peut alors subir des altérations dans cette dernière en restant intact avec la première, et se bifurquer ainsi en deux mots qui paraissent distincts. Tel est le cas du lat. *gabata*, qui veut dire *jatte* et s'est dit dans le sens de *joue*; avec cette dernière acception il est devenu *gauta* (pr. *gauta*, it. *gota*, fr. *joue*), avec la première il est resté *gabata* (fr. *jatte*). Ces cas sont rares.

2. Il y a déjà plusieurs années que M. Siméon Luce avait annoncé un travail sur ce sujet; il avait même publié la *Préface* dans la *Revue de l'Instruction publique*: il paraît n'avoir pas donné suite à ce projet.

3. Il s'est glissé dans cette table un certain nombre d'erreurs de chiffres qui en rendent l'usage incommode. Ainsi *geai* renvoie à 38 au lieu de 35, *pal* à 30 au lieu de 32, *penser* à 31 au lieu de 22. — Il aurait été bon aussi qu'on y distinguât les mots cités dans le texte de ceux qui sont en note.

ment dans la langue; il élimine dans ce principe tous les mots de l'ancien français qui, après avoir péri sous leur forme populaire, ont été plus tard repris directement au latin par les lettrés (comme *ciaule*, *fesle*, de *cellula*, *fistula*, morts avant l'introduction de *cellule* et *fistule*), en quoi il a parfaitement raison; il n'en donne pas moins en note un grand nombre de ces anciens mots français, si intéressants et d'ordinaire si regrettables; c'est un hors-d'œuvre qui mérite fort d'être apprécié. — M. Br. a apporté dans ce travail les qualités qu'on lui connaît: parfaite clarté, lumineuse disposition, pénétration et critique; un grand nombre d'identifications ingénieuses sont faites ici pour la première fois (j'en ai cité plus haut quelques-unes). Je ne puis mieux m'associer à l'esprit de cet excellent travail qu'en présentant quelques observations sur des points de détail. M. Br. avait une tâche des plus délicates; il était forcé de prendre une foule de petites décisions qu'il ne pouvait avoir le temps de peser toujours longuement; la classification qu'il a adoptée lui en imposait un plus grand nombre encore, puisqu'elle l'obligeait à assigner à chaque mot son origine exacte. Il n'est donc pas surprenant que la critique trouve çà et là quelque chose à retrancher, à modifier, à ajouter. J'examinerai rapidement: 1° les identifications suspectes; 2° les attributions douteuses; 3° les inconséquences de méthode.

1° M. Br. n'a pas toujours évité un écueil qu'il a plus d'une fois signalé, c'est de regarder comme des doublets deux formes qui se sont dégagées indépendamment l'une de l'autre du même radical. Ainsi *décor* et *décorum* (p. 14) ne se doublent pas; le premier de ces mots est le substantif verbal de *décorer*, l'autre est l'adjectif latin *decorum*¹. Il en est de même d'*affirmer* et *affermer* (p. 21); *affermer* est un mot assez récent, tiré directement de *ferme*, tandis qu'*affirmer* vient du latin *affirmare*. — *Catenionem* (p. 34) a bien pu donner *chignon* (*chai-gnon*), mais non pas *chaînon*, qui est fait directement de *chaîne*. — La particule *en*, *in*, peut en français avoir trois origines; elle peut venir de la préposition *in*, de la particule négative *in*, et enfin de l'adverbe *inde*. Les mots qui sont composés d'un même mot et de l'un ou de l'autre de ces trois préfixes ne sont pas des doublets; c'est donc à tort que M. Br. admet dans sa liste *infirmer* (de *in* nég. et *firmare*) avec *enfermer* (de *in* prép. et *firmare*), et *envoler* (de *inde* et *volare*) avec *emblem* (de *in* prép. et *volare*). — Je ne regarde pas *ajuster* comme un doublet d'*ajouter*; je crois que le premier de ces mots vient de *juste* (p. 33). — *Comble* et *combre* ne sont pas le même mot, l'un venant de *cumulus* et l'autre sans doute du radical *cumer* qui a donné en latin *cumera* et *cumerum* (p. 14). — *Ruser*, anc. *reüser*, que M. Br. assimile à *refuser*, se rapporte bien plus probablement à *récusar* (p. 19). — *Muguet* ne double pas *muscat* (*muscatum*) (p. 20); car si ces mots ont le même radical, le suffixe est différent. — L'assimilation de *courbure* à *courbature* est tout à fait erronée (p. 18): *courbature* est le subst. du verbe *courbattre*, d'où le part. *courbatu* (*courbaturé* est un mot tout récent, fait par erreur); c'est primitivement un terme de vétérinaire: cf. *solbatu* et *solbature*.

1. Même observation pour *cumul* (de *cumuler*) et *comble* (p. 14), *labour* et *labeur* (p. 33), *débit* et *dette* (p. 14).

2° M. Br. était obligé, comme nous l'avons dit, par l'ordre qu'il avait choisi, de se prononcer sur l'origine de chaque mot. De là bien des déterminations trop peu établies. Ainsi dans les doublets d'origine *savante*, nous trouvons *frémir*, qui est un mot des plus anciens et des plus populaires¹, *envoler*², *diamant*, *bien dire*³, *fors*⁴, *mise*⁵, etc. — En revanche, on voit cités comme picards *carogne*, qui vient de l'italien⁶, et *carnier* qui, si je ne me trompe, est un mot tout moderne, fait sur le latin⁷. — Pour plus d'un des mots d'origine étrangère, il est difficile de dire pourquoi l'auteur les a assignés à l'italien plutôt qu'à l'espagnol, à l'un ou à l'autre plutôt qu'au provençal : ainsi *forçat*, *cadène* paraissent appartenir à la langue d'oc, *salade* à l'espagnol, *case* à l'italien, etc. — Il résulte en outre de la disposition adoptée par M. Br. que la première colonne de chacune de ses listes est censée contenir toujours un mot *français populaire*; mais il arrive quelquefois que tel mot latin a en français deux représentants dont aucun n'est populaire; ainsi *viguier* (prov.) et *vicaire*; *sexte*, *sixte* et *sieste*; *attitude* (it.) et *aptitude*; *délectant* et *dilettante*; *incarné* et *incarnat*, etc., etc. Dans ces cas, l'auteur oublie généralement de prévenir que le véritable terme de comparaison manque (ce serait, pour les mots cités, *voyer*, *seste*, *atume*, *delitant*, *encharné*, dont quelques-uns ont existé en ancien français). — D'autres fois, le mot *savant* est décidément mis au lieu et place du mot populaire; ainsi *gêmeaux* est présenté comme plus français que *jumeaux*, tandis que ce mot est *savant* comme tous les termes d'astrologie, et *jumeaux* est seul vraiment populaire. — Une des meilleures pages de ce travail est celle où M. Br. explique l'origine de certains doublets qui représentent des formes d'âges différents, des mots qui, par exception, et parce qu'ils avaient deux sens ou deux usages distincts⁸, ont échappé dans l'un de ces sens à la transformation qu'ils ont subie dans l'autre (*appel-appeau*, *lambel-lambeau*, etc.). Il aurait pu mettre plus de mots dans cette classe intéressante⁹ : ainsi *amé* représentée en face d'*aimé*, forme moderne, la vieille conjugaison du verbe *j'aime*. — M. Br. fait une classe à part pour les mots qui ont gardé en français moderne

1. M. Br. l'a replacé d'ailleurs dans les mots d'origine populaire (cf. p. 14 et p. 31).

2. Nous avons vu plus haut que d'ailleurs ce mot n'est pas un doublet.

3. En doublet à *benir*. Le doublet n'est pas tout à fait exact; *benir* = *benedicere*, *bien dire* = *bene dicere*. Il y a là une question d'accent importante.

4. *Fors* et *hors* paraissent également anciens.

5. *Mise* n'est pas un mot savant; *missa*, se bifurquant en *messe* et *mise*, offre un phénomène analogue à *gabata* donnant *jatte* et *joue*. Au sens participial, ce mot (par une anomalie assez rare) perdit de bonne heure son second *s*, qu'il conserva au sens spécial et nominal qu'il avait pris dans la liturgie chrétienne.

6. M. Br. dit que *carogne* se trouve dans des textes picards du XII^e siècle; oui, mais au sens propre. Il n'est rentré en français qu'au XVI^e ou XVII^e siècle, dans le sens d'une injure adressée à une femme, et dans ce sens il vient certainement de la comédie italienne.

7. Je ne dis rien des attributions au dialecte normand. M. Br. reconnaît lui-même que ce sont de pures hypothèses, « et le lecteur, ajoute-t-il, qui voudrait les transformer en affirmations précises commettrait autant d'erreurs (p. 129). »

8. Voy. ci-dessus, p. 275, note 1.

9. D'un autre côté, il en aurait retranché avec avantage (outre *verrou-vrulle*) *solder-souder*; le premier de ces mots est italien (M. Br. le reconnaît pour *soldat*). — *Pal-pieu* est plus que douteux. M. Br. dit ces mots : « *pieu* est dans notre ancienne langue *piel*; » je n'ai jamais rencontré cette forme.

leur ancienne forme du cas-sujet à côté de celle du cas-régime (*sire-seigneur*, etc.). Il aurait pu ajouter à cette série, qui ne comprend pas d'ailleurs, comme il l'observe fort justement, de doublets proprement dits, un mot moins clairement dédoublé de la sorte : *on* (*hómo*) et *homme* (*hóminem*), et peut-être aussi *il* et *le*. En récompense, il aurait peut-être bien fait d'en retrancher *pâtre-pasteur*, car le second de ces mots paraît bien avoir été tiré du latin directement par les savants (et de même sans doute *majeur* et *mineur*).

3° La méthode de M. Brachet, en ce qui concerne la définition précise des doublets, ne semble pas toujours assez rigoureuse. Il dit dans la *Préface*, par exemple que *bec* (*beccum*) ne forme pas de doublet avec *bêche* (*becca*), et sur *aube-album*, il remarque en note (p. 14) : ces mots « ne sont point un doublet véritable.... on peut cependant les considérer comme tels. » Or dans le cours de l'ouvrage il y a des mots qui sont ainsi présentés comme doublets et qui dérivent cependant de deux formes du même mot : *verrou*, p. ex., vient de *veruclum* (p. *veruculum*) et *vrille* de *vricla* (pour *vericula*) ; c'est bien à tort qu'on les voit assimilés à des doublets comme *appel-appeau*. — Le système qui consiste à mettre toujours en tête le mot latin d'où dérive le doublet, aurait dû avoir pour conséquence un chapitre à part pour les mots tirés d'autres langues qui ont pris de doubles formes en français ; l'auteur ne l'ayant pas fait rejette ces mots dans les notes où ils sont assez déplacés. Les notes contiennent d'ailleurs trop souvent ce qui ne rentre pas dans les divisions trop étroites de l'auteur¹. — Ces divisions sont en outre insuffisantes. Ainsi les doublets *savants* sont rangés sous ces trois chefs : *persistance de l'accent latin*, — *suppression de la voyelle brève* (immédiatement protonique), — *chute de la consonne médiane*. Mais il est clair que beaucoup de mots savants violent à la fois plus d'une règle : ainsi parmi ceux qui n'observent pas la persistance de l'accent, je relève *appréhender* qui ne supprime pas la voyelle brève, — *fragile*, *module*, *rotule* et beaucoup d'autres qui ne détruisent pas la consonne médiane ; ainsi des deux autres catégories. A quoi bon dès lors les créer ? surtout quand on réunit ensuite dans un pêle-mêle final tout ce qui n'a pas donné prise à un de ces trois réactifs ? Il eût mieux valu ne pas introduire ici ces divisions, et dégager de l'ensemble des faits exposés des considérations générales qu'aurait présentées une introduction. Je reconnais cependant que la disposition choisie par M. Br. a l'avantage de mettre plus vivement en saillie, aux yeux du public, la différence entre la formation organique et la formation savante des mots français, la régularité de la première, la servilité de la seconde.

Il me reste à ajouter quelques mots à la liste de M. Brachet. Je les donne, sans commentaire, dans l'ordre alphabétique latin² : *AFFECTATUM* = *affecté*, *affété* ; **ARTICULATUM* = *artillé*, *articulé* ; *ASTRUM* = *âtre*, *astre* ; *AUREOLA* =

1. Voy. par exemple p. 17, n. 3 ; p. 19, n. 1 ; p. 21, n. 1 ; p. 28, n. 1 ; p. 29, n. 4, p. 41, n. 7.

2. Je mets, sauf exception, les mots de la 2^e et de la 3^e déclinaison à l'accusatif ; ceux de la première peuvent rester au nominatif ; les verbes sont à l'infinitif. — Les mots qui ne sont pas classiques sont marqués d'un astérisque.

3. M. Br. n'enregistre qu'*affecter-affaiter*.

auréole, AUREOLUM = *loriot*; *BARCAROLLA = *barquerolle, barcarole*; CAPONEM = *chapon, capon*; CARBONEM = *charbon, carbone*; CINERARIA = *cinéraire, CINERARIUM = cendrier*; COMITEM = *comte, comite*; CONTRACTUM = *contrat, contracte*; *CRATICULARE = *craticuler*¹, *griller*; CHRISTIANUM = *chrétien, crétin*²; CUPPULAM = *cupule, coupole*; DENTARIUM = *dentier, dentaire*; DRACONEM = *dragon, estragon*³; ELLEBORUM = *aliboron, ellebore*; EXCLUSA = *écluse, exclue*; EXFOLIARE = *effeuiller, exfolier*; *FALCARE = *faucher, falquer*; *FILATOREM = *fileur, filateur*; FLUCTUATIONEM = *flottaison, fluctuation*; FORUM = *for, fur*⁴; FORMATUM = *formé, format*; GRÆCAS = *grecques, grégues*⁵; IMPLICITA = *emplette, implicite*; INDICUM = *indique, indigo*; *INROTULARE = *enrouler, enrôler*; *JUXTARE = *joûter, jouxter*; JUNCTA = *jointe, junte*; LACTEA = *laite, lactée*; LIGATURA = *liure, ligature*; *LAUDEMIA⁶ = *louange, losange*⁷; MANICA = *manche, manique*; MILLESIMUM = *millième, millésime*; NOVELLA = *nouvelle, novelle*; OVUM = *œuf, ove*; PAPILIONEM = *papillon, parpaillot*⁸; *PASSATA = *passée, passade*; PEDONEM = *pion, pédon*; PERSICA = *pêche, persique*⁹; PILATA = *pelée, pelade*; PIPERATA = *purée, poivrée, poivrade*¹⁰; PODAGRUM = *pouacre, podagre*; *PULSATIVUM = *poussif, pulsatif*; QUATERNUM = *cahier, quaterne*¹¹; QUINTANA = *quintaine, quintane*¹²; *RASATA = *rasée, rasade*; ROTA = *roue, rote*¹³; ROTARE = *rouer, rôder*¹⁴; *ROTULATA = *roulée, roulade*; *SALTARELLA = *sauterelle, saltarelle*; *SAPONARIA = *savonnaire, saponaire*¹⁵; SCINTILLARE = *étinceler, scintiller*; SIGILLUM = *sceau, scel*; SECANTEM = *sciante, sécante*¹⁶; SIRENA = *serin, sirène*¹⁷; STIPULA = *éteule, stipule*;

1. On dit aussi *graticuler*; c'est un terme technique de dessinateur.

2. Le *crétin* ne peut commettre de péchés : de là ce nom, qui peut étonner au premier abord. On appelle de même dans plusieurs pays les idiots des *innocents*. M. Littré fait à cette étymologie une objection qui tombe d'elle-même si on regarde *crétin* comme un terme propre à un dialecte de la Suisse, ce qu'il est réellement.

3. Voy. Diez, *Etym. Wb.*, I, s. v. *targone*. — On peut sans doute ajouter *drac*, sorte d'esprit ou de lutin.

4. Dans *au fur et à mesure*.

5. M. Br. signale seulement *grêche* = *grecque*. Sur *grégues* (esp. *gruegos, greguescos*), voy. Littré. M. Diez s'est trompé sur ce mot en admettant l'étymologie celtique de Huet.

6. Telle est la forme latine vulgaire que suppose le mot français.

7. Quant à *losange*, c'est un mot provençal (*lauzenga*), passé en français à l'époque de la poésie *courtoise*, et dont le sens s'est étrangement modifié.

8. Les hérétiques furent appelés de ce nom, qui voulait dire au propre *papillon*, par allusion aux bûchers où ils venaient se brûler.

9. On peut ajouter *pers*, de *persicus*, couleur de pêche, violet, et non pas, comme on le dit dans le *Dictionnaire de l'Académie*, « entre le vert et le bleu. » *Pers* n'a jamais d'autre sens que celui-là; il est donc absurde de rendre, comme on l'a fait, *γλαυκῶπις Ἀθήνη* par *Minerve aux yeux pers*.

10. Le doublet entre *poivrée* et *purée* ne serait pas absolument exact, si le premier de ces mots était de formation récente. Quant au second, il a passé par les formes intermédiaires *pevrée* et *peurée*.

11. Remarquons que le diminutif très-régulier de *cahier* est *carnet*.

12. Peut-être faut-il y joindre *cantine*.

13. Non pas l'instrument de musique, mais le tribunal romain.

14. L'accent circonflexe de ce mot, qui est le pr. *rodar*, est tout à fait superflu.

15. *Savonnerie* ne double pas ces mots; le suffixe n'est pas le même.

16. M. Br. n'a admis que *sécateur* et *secour*.

17. Ce doublet est loin d'être certain. *Serin* pourrait bien avoir droit à un *c*, et venir de *citrinus*.

SUMMUM = *son*¹, SUMMA = *somme*; TESTA = *tête*, *TESTUM = *têt*; THYRSUM = *thyryse, torse*²; *TROVATOREM = *trouveur, troubadour*, TROVATOR = *trouvère*⁴; UNGULATUM = *onglé, ongulé*; UNIONEM = *oignon, union*; VARIOLA = *vérole, variole*.

A ces doublets latins s'en joignent quelques-uns qui viennent d'autres langues. Ainsi M. Br. n'a pas signalé les doubles formes qu'ont prises les mots allemands : BORDÛN = *border, broder*; HRING = *harangue, rang*; LEDIG = *lige, lége*; = SCARP = *écharpe, escarpe*; SKINA = *échine, esquine*⁶; TAP... = *tapon, tampon*⁷. — Les langues slaves nous offrent les doubles formes *croate* et *cravate, cosaque* et *casaque*⁸. — Enfin on peut citer deux doublets tirés de langues sémitiques : *gêne* = *géhénne*⁹ et *coton* = *hoqueton*¹⁰.

On voit que M. Brachet n'a pas épuisé la matière qu'il a choisie : il ne pouvait espérer le faire du premier coup. Nous souhaitons qu'il tiendra la promesse qu'il fait à ses lecteurs et qu'il reviendra à ce sujet pour le traiter cette fois d'une manière définitive. En attendant, nous ne pouvons que recommander vivement à tous ceux qui s'intéressent quelque peu à l'histoire de la langue française ce travail aussi piquant que solide¹¹. Rappelons en terminant que le *Dictionnaire des doublets* forme le second fascicule de la *Collection philologique* dont nous avons récemment annoncé la première livraison.

G. P.

1. Sous-ent. *frumentum*, ce qui fait le dessus de la farine.

2. Voy. Diez, s. v. *torso*. Il faut y joindre, d'après lui, *trou* dans l'expression (vieille) *trou de chou*.

3. Cette forme est très-ancienne en latin vulgaire pour *turbatorem*, dans un sens particulier.

4. Il vaudrait mieux se contenter de *trouveur*.

5. Je prie le lecteur de n'être pas trop rigoureux sur la forme des mots allemands qui suivent; rien n'est plus difficile que de choisir entre les nombreux dialectes germaniques et leurs nombreuses périodes la forme qui a passé en roman. Il y a encore là tout un travail, délicat et important, à entreprendre; on ne saurait trop le recommander, en particulier, aux romanistes allemands.

6. Le radical seul, a. h. all. *zapf*, néerl. *tap*, est germanique; le suffixe est roman.

7. M. Br. cite quelques mots français qui ont passé en anglais et que nous avons repris sous leur forme étrangère : *tonneau* = *tunnel*, etc. On peut y joindre des quasi-doublets comme *rosbij* (*roasted beef*) et *bœuf rôti*, — *verdict* et *voir* (conservé dans *voire*) dit. — *Group* et *groupe* forment un doublet, mais leur origine commune n'est pas certaine.

8. Cette étymologie, donnée dès le commencement du XVII^e siècle par Guyet, paraît bien plus vraisemblable que celle de Diez (*casa* et le suffixe *acca*). Cf. *hongreline, polonaise, grègues, cravate, palatine, bourguignotte, limousine, basque*, etc., etc. Le mot n'est ancien, que je sache, dans aucune langue romane. Au XVI^e siècle, en France, il désigne spécialement le manteau des cavaliers.

9. Voyez sur l'histoire de ce mot l'intéressante explication de M. Ed. Scherer, dans ses *Mélanges d'histoire religieuse*, 2^e éd., p. 438.

10. Le doublet n'est pas tout à fait exact, *coton* vient de l'ar. *qo'ton* et *hoqueton* du même mot plus l'article préfixe, *al-qo'ton*. Le moyen-âge écrivait *auqueton* (d'une forme plus ancienne *alqueton*, pr. *alcoté*). Notre orthographe actuelle est absurde; elle a réagi sur la prononciation de ce mot qui depuis longtemps n'est plus populaire, et nous aspirons l'*h* dans *hoqueton*.

11. Nous devons signaler, dans l'*Appendice*, la longue et intéressante citation qu'a faite M. Br. de l'art. *Étymologie*, donné par Turgot à l'Encyclopédie. On voit que cet esprit lumineux et méthodique avait pressenti avec une clarté singulière les progrès que la lin-

228. — **Dejiny narodu ceskeho**, etc., vypravuje Frantisek PALACKY (Histoire du peuple bohême par François PALACKY). Tome V, 2^e partie. Prague, Tempsky, 1867. In-8°, xvj-521 pages.

Die Geschichte des Hussitenthums und Prof. Constantin Hoefler. Kritische Studien von D^r PALACKY. Prag, Tempsky. In-8°, 168 p. — Prix : 3 fr. 80.

Nous sommes fort en retard avec M. Palacky. Du reste ses ouvrages sont de ceux dont la réputation n'est plus à faire et sur lesquels la critique (surtout la nôtre) trouve peu à reprendre. La traduction allemande du dernier volume de l'histoire de Bohême a paru peu de temps après l'édition originale, et déjà les journaux allemands, tout en faisant quelques réserves sur les idées de l'auteur, ont cette fois encore reconnu la profondeur de sa science et les nouveautés de ses recherches. Une grande partie du travail de M. P. repose sur des documents inédits, et l'emploi qu'il en a fait n'est pas un des moindres services qu'il ait rendus à l'histoire. Le volume que nous avons sous les yeux va de 1500 à 1526. Cette période comprend les seize dernières années du règne de Wladislas II Jagellon et le règne de Louis I, mort comme on sait en 1526. Des querelles entre les catholiques et les calixtins d'une part, la noblesse et les paysans de l'autre, remplissent cette époque douloureuse de l'histoire de Bohême, qui se termine par la guerre contre les Turcs et par la catastrophe de Mohacz, 1526. Sauf ce dernier événement, les faits racontés par M. P. ont peu d'intérêt pour l'histoire générale de l'Europe. Nous ne lui en savons que plus de gré d'avoir jeté quelque lumière sur cette période très-complexe et jusqu'ici mal connue.

La mort du roi Louis marque une date importante dans l'histoire de la Bohême. La maison de Habsbourg remplace sur le trône celle des Jagellons : une nouvelle ère commence. Arrivé à l'âge de 70 ans, M. Palacky estime que ses dernières années ne suffiront pas à l'achèvement de son œuvre, et dans sa préface il donne les raisons qui le déterminent à l'interrompre définitivement, après lui avoir consacré quarante ans de sa vie. Quand il a commencé sa carrière d'historien, la plupart des documents étaient inconnus : la censure autrichienne enlevait souvent aux écrivains la faculté d'utiliser ceux qu'ils pouvaient rencontrer : la critique historique existait à peine : « J'ai dû, dit M. P., consacrer la plus grande partie de mon temps à rechercher mes matériaux, seul au début, sans avoir personne en état de m'aider. Je puis dire en conscience que je n'ai jamais manqué de soin et d'exactitude dans ces recherches et j'ai l'intention de les continuer jusqu'à la fin de ma vie. Mon ouvrage finit à l'année 1526 : mais je ne le regarde pas comme terminé. » Et il annonce qu'il a l'intention de revenir sur les trois derniers siècles, de les compléter par un volume de recherches sur certaines questions et de remanier complètement la partie capitale de son œuvre,

guistique devait accomplir après lui ; il en trace d'avance les grandes lignes et en expose les lois avec autant de critique que de largeur.

1. En octobre 1842, M. P. avait lu en tchèque à la Société royale de Prague une dissertation sur les *Précurseurs du Hussitisme*. La censure n'en permit pas l'impression. Jordan la publia sous son nom à Leipzig en 1846.

c'est-à-dire l'histoire du hussitisme et le règne de Charles IV : « Je n'ai jamais, » dit-il, présenté à mes lecteurs que des données historiques soumises à une » critique sévère : je n'ai jamais lâché la bride à mon imagination : ce que j'ai » donné comme historique ne sera, je crois, jamais réfuté et gardera sa valeur » même dans l'avenir. Mais la science, l'histoire est comme toutes les choses » humaines, soumise à la loi du progrès. Chaque jour de nouveaux matériaux » surgissent : plus s'étend le domaine de l'historien plus s'étend aussi la portée » de sa vue : si les événements récents s'expliquent par les anciens, les anciens » aussi s'expliquent par les plus récents. Dans mon long voyage à travers l'his- » toire, j'ai appris bien des choses nouvelles et je ne rougis pas de reconnaître » que je m'instruis encore. Aussi je suis persuadé que je servirai mieux mon » peuple et son histoire en revenant avec un œil plus exercé sur la route déjà » parcourue, qu'en la poussant plus avant, sachant bien que la mort m'arrêterait » dans ma course sans me laisser atteindre le but désiré. »

Je tenais d'autant plus à citer ces nobles paroles qu'elles forment pour ainsi dire le lien naturel du dernier volume et de la récente brochure de M. Palacky. A peine les dernières pages de l'*Histoire de Bohême* étaient-elles terminées, M. P. s'est remis à l'œuvre. Depuis qu'il a publié les volumes relatifs à l'histoire des Hussites, M. Hœfler, professeur à l'Université de Prague, a édité en trois volumes une collection des *Geschichte Schreibern der hussischen Bewegung in Böhmen*. On comprend toute l'importance d'un pareil recueil : nommé à Prague par la réaction autrichienne, M. Hœfler foncièrement hostile à l'élément slave et hérétique de la Bohême, a été guidé dans sa publication par un esprit de partialité qui n'échappe à personne. Mais ce n'est là comme disait naguère le *Literarisches Centralblatt* « qu'une question de linge sale à laver en famille. » Ce qu'il y a de beaucoup plus grave c'est que M. Hœfler n'a apporté à son travail ni la science ni la méthode qu'exigent des publications de ce genre. Bien que résidant à Prague il n'a pas jugé utile d'apprendre le tchèque dont la connaissance est à peu près indispensable à l'étude de la période hussite. Il n'a pas su lire les textes latins dont il s'est occupé. Jusqu'ici la collection de M. H. est la principale source et la plus accessible pour l'étude de cette période, M. P. a pensé qu'il fallait tout d'abord éclairer le public sur la valeur des textes de M. H. et des appréciations qu'il y a jointes ; sa brochure n'est donc pas une simple *Flugschrift* : c'est un *errata* permanent et perpétuel que doivent avoir en main tous les lecteurs de M. Hœfler, *errata* indispensable tant qu'une édition nouvelle ne sera pas venue remplacer la sienne. Le travail de M. P. se divise en trois parties : dans la première il examine la valeur des éditions de M. H., dans la seconde la justesse de ses appréciations. Nous ne voulons pas entrer dans le débat en lui-même. Ce qu'il est important de signaler, ce sont les fautes de lectures, interpolations, erreurs chronologiques, ce que M. P. a relevé dans les textes des *Scriptores rerum hussiticarum*. En ce qui concerne les mauvaises leçons il en a signalé plus de 500 et comme M. Hœfler n'a pas répondu à ses critiques, nous avons tout lieu de croire qu'elles sont fondées. Citons seulement au hasard quelques-unes des corrections de M. Palacky.

HÆFLER.

PALACKY.

Sanctum.

olivam dedit sibi hospita.

honorem et intentionem.

vel sensualem notitiam.

ratio doctorum sit una corona.

locum sanitatis.

antecedens est erroneum.

primo concordiam factam.

Securum. P. 19¹.

obviam dedit sibi hospita. P. 25.

honorem et *tuitionem*.vel *scriptualem* notitiam. P. 34.ratio doctorum sit una *copulativa*. P. 35.locum *sanctitatis*.antecedens est *verum*. P. 41.*Post* concordiam factam.

Nous ne voulons pas pousser plus loin les citations; elles suffisent à donner une idée de l'importance du travail de M. Palacky². Souhaitons que le docte historien nous donne bientôt une nouvelle édition des textes qu'il a si scrupuleusement rétablis. Il ne saurait mieux couronner une vie consacrée tout entière à la science.

Louis LEGER.

229. — **Le Colloque de Poissy.** Etude sur la crise religieuse et politique de 1561, par H. KLIPFFEL. Paris, librairie Internationale, 1867. In-12, 206 p. — Prix : 3 fr.

Le présent travail de M. Klipffel n'est autre chose, si je ne me trompe, qu'un remaniement en français de la thèse latine qu'il soutint il y a quelques années devant la Faculté de Paris. On ne peut qu'approuver le point de vue auquel se place notre auteur pour juger les tristes querelles religieuses et politiques qui désolèrent la France dans la seconde moitié du xvi^e siècle. On ne rencontre pas dans son récit impartial et sincère les absurdes accusations ou les banales calomnies dont une certaine école ne peut se défaire quand elle parle de cette époque de notre histoire. Nous ne connaissons pas, en langue française, de résumé mieux fait de ce curieux colloque de Poissy, où la frivole Catherine de Médicis tenta pour la dernière fois d'empêcher la séparation irrévocable entre protestants et catholiques, afin de gouverner plus facilement la France à sa guise. Sauf quelques petites erreurs de détail, les faits rapportés par M. K. sont exacts et ses jugements sont « solides », pour emprunter une expression de sa préface; mais il se trompe en croyant les avoir « assis sur des bases qui man- » quaient à ses devanciers. Il existe en effet sur le colloque de Poissy un ouvrage bien plus complet que celui de M. K., et l'on doit regretter que notre auteur en ait ignoré l'existence; car il ne se serait point bercé de l'illusion

1. Les chiffres indiquent le numéro de la page dans la brochure de M. Palacky.

2. Dans la seconde partie de la brochure nous recommandons à l'attention du lecteur le chapitre X : *Die Unterscheide in der Geschichte der Deutschen und der Slaven*. Quelques phrases de ce chapitre ont vivement ému certaines susceptibilités en Allemagne. Il y a notamment un mot de *Raubervolker* qui a excité de grandes colères. De la façon dont il est employé, accompagné de l'adverbe *ursprunglich*, nous ne le croyons pas plus blessant pour les Allemands d'aujourd'hui que ne serait pour les Italiens le mot de *brigands* dont Montesquieu qualifie les compagnons de Romulus.

3. Ainsi p. ex. ce n'était pas la confession d'Augsbourg que le cardinal de Lorraine voulait faire signer aux théologiens réformés (p. 107¹), mais bien une déclaration de quelques théologiens wurtembergeois réunis à Stuttgart en 1559.

qu'avant lui ce colloque « n'a point eu, à vrai dire, d'historien, » et qu'il lui était donné, grâce à des correspondances *inédites*, « de fournir des détails jus- » qu'à présent ignorés de tous. »

Ce récit du colloque de Poissy se trouve dans la volumineuse biographie, malheureusement toujours inachevée, que M. le professeur Baum, de Strasbourg, a consacrée à Théodore de Bèze, principal acteur dans ce colloque ¹. La presque totalité du second volume de l'ouvrage (*quatre cents pages gr. in-8°*) est remplie par l'exposition du sujet qui a également occupé M. K.; au point de vue exclusivement matériel, le récit de M. Baum a donc une étendue au moins *triple* de celui de M. Klipffel. Il est évident que cela seul ne saurait être un argument en faveur du savant strasbourgeois; car, en fait de science, les plus gros volumes n'ont pas toujours le plus de mérite. Mais les matériaux que M. Baum a eus à sa disposition sont infiniment plus nombreux que ceux dont a pu disposer notre auteur; ceux mêmes que M. K. croit inconnus ne le sont qu'en partie, vu que la presque totalité des lettres *inédites*, utilisées plutôt que citées par M. K., se retrouvent tout au long dans le volume de documents inédits que M. Baum a joint à son ouvrage ². Ce n'est qu'une bien petite partie de la correspondance de Bèze et de Pierre Martyr qu'a reçue M. K., et l'on peut s'étonner à bon droit qu'au lieu de faire des recherches aux archives de Berne ou de Zurich ³, il n'en ait point fait à Genève, où se trouve la correspondance autographe de Théodore de Bèze pendant toute la durée du colloque. Ce ne sont pas d'ailleurs les seuls députés protestants qui nous aient décrit ces débats; les lettres de François de Morel, de Nicolas des Gallards, de Stucki, l'un des compagnons de Martyr, renferment une foule de détails curieux qu'on chercherait en vain dans

1. *Theodor Beza, nach handschriftlichen und andern Quellen*, von J. W. Baum. Leipzig, 1847-1852, 3 vol. in-8°. — Sur le colloque de Poissy, voy. le vol. II, p. 168-169.

2. Les dates de chaque lettre ne concordent pas toujours chez M. B. et M. K.; mais comme la plupart des lettres ont été adressées à Genève, où M. B. les a copiées sur les autographes, tandis que M. K. n'en a pu voir à Berne ou Zurich que des copies, je crois que celles de M. B. sont plus correctes, d'autant plus que M. K. commet également de fréquentes erreurs par rapport à l'adresse des lettres. Voici quelques exemples. M. K. cite la lettre du 29 novembre écrite par Bèze « aux Genevois » (il veut parler du Conseil de Genève) au sujet des théologiens allemands. Or, il existe une lettre du 29 nov., mais elle est adressée à Calvin; on y parle en effet des docteurs allemands; la lettre de Bèze au Conseil est du 28 nov. et l'on n'y dit pas un mot des théologiens en question. — Antoine de Bourbon, d'après M. K., écrit au Conseil de Genève le 25 août pour lui demander l'envoi de Bèze; M. B. date la lettre du 12 août; comme Bèze était à Paris dès le 22 août, il est évident que M. K. se trompe encore. — La lettre du 9 novembre est aussi écrite par Bèze à Calvin et non pas « aux Genevois », comme le dit M. K.; il y parle longuement de la conversion possible de Salignac, l'un des commissaires catholiques au colloque; autant cela était naturel dans une lettre intime à Calvin, autant de pareilles communications, insérées dans une correspondance officielle, auraient été nuisibles aux désirs de Bèze; d'ailleurs M. B. ayant copié la lettre à Calvin sur l'original à Genève, il est plus que douteux que Beze ait écrit une seconde lettre, le même jour et sur le même sujet, au Conseil. — Ce qui rend bien difficile l'identification de ces diverses lettres, c'est que M. K. n'en cite presque jamais une phrase, mais se contente d'en utiliser le contenu en le paraphrasant.

3. Est-ce bien d'ailleurs aux archives de Zurich que ces lettres ont été copiées, soit par l'auteur, soit pour lui, et non plutôt dans la collection Simler, à la Bibliothèque de cette ville?

le récit de M. K. Notre auteur connaît par contre une source nouvelle, c'est un « *Journal de tout ce qui s'est fait dans la conférence de Poissy*, » tiré de la collection Dupuy au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, et que M. K. attribue à l'un des commissaires catholiques au colloque, Claude d'Espence¹, sans appuyer cette assertion de toutes les preuves désirables. Mais, il faut bien le dire, ce journal ne nous apprend presque aucun fait nouveau et peut servir seulement à caractériser la disposition d'esprit des catholiques à ce moment. Ceux qui désireraient d'ailleurs quelques détails sur ce gentilhomme champenois, théologien modéré dans ses vues et qui même avait passé autrefois (vers 1549-1550) quelque temps à Genève, ne les trouveront pas chez M. K., mais encore dans la biographie de M. Baum. — Parmi ses sources imprimées, M. K. ne cite pas une fois l'*Ample Discours des Actes de Poissy*, pièce curieuse imprimée pendant la durée même du colloque; par contre, la requête des ministres réformés, citée d'après le ms. 8,674 de la Bibliothèque Impériale, a déjà été imprimée trois fois, dans l'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze, dans les *Mémoires de Condé* et dans le livre du professeur de Strasbourg.

Je n'ai nullement envie d'entrer ici dans une comparaison minutieuse du récit de M. K. et de celui de son prédécesseur, et de m'engager dans une fatigante énumération de lacunes et d'erreurs de détail qui n'offrirait aucun intérêt au lecteur et que M. Klipffel d'ailleurs pourra faire tout seul en comparant attentivement l'ouvrage de M. Baum et le sien. Nous espérons qu'en se livrant à ce travail il reconnaîtra la justesse de nos observations et qu'il ne nous en voudra pas de les avoir faites. M. K. sait bien que la première obligation de l'historien, avant de commencer un travail, est de s'enquérir avec soin des ouvrages qui peuvent exister déjà sur son sujet. S'il néglige cette précaution élémentaire, il en devra porter les conséquences et se résigner quelquefois à reconnaître qu'il n'a fait que répéter ce que d'autres avaient déjà dit; il pourra même peut-être lui arriver de s'apercevoir après coup que, loin d'avoir donné des détails jusqu'à présent ignorés de tous les historiens, il est mis en demeure d'en apprendre lui-même de nouveaux.

ROD. REUSS.

230. — **Altniederdeutsche Eigennamen** aus dem neunten bis eilften Jahrhundert. Zusammengestellt von Dr. Moritz HEYNE. Halle, 1867. In-8°, 40 pages.

M. Heyne a extrait de quatre documents (rôles de tailles) du ix^e au xi^e siècle, appartenant à la partie occidentale de la Basse-Allemagne, tous les noms propres qu'ils contiennent, et les a simplement publiés par ordre alphabétique. Il n'a voulu, dit-il, que fournir aux travailleurs des matériaux commodément disposés. C'est une idée heureuse et dont on peut recommander l'imitation. La science si utile et si intéressante de l'onomastique ne fera de progrès que grâce à de semblables secours, et nous devons à M. Heyne tous nos remercie-

1. Pourquoi M. K. l'appelle-t-il toujours Despenca? Il était gentilhomme; dans ses écrits latins il signe Claudius Spensa.

ments pour la peine qu'il prend et qu'il évite aux autres. — Le petit dictionnaire est suivi d'une liste des composés dressée d'après le deuxième composant : elle n'est pas sans intérêt pour la question que la *Revue* a traitée récemment à propos du livre de M. Stark.

E.

231. — **La guerre des six deniers** (sechs Plappertkrieg) à Mulhouse par X. MOSSMANN, archiviste de la ville de Colmar. Paris et Strasbourg, Berger-Levrault, 1868 ; pet. in-4°, 28 p.

M. Mossmann, connu déjà des lecteurs de la *Revue* par plusieurs monographies alsatiques¹, nous donne ici, d'après des documents inédits, tirés de différentes archives du Haut-Rhin, l'histoire d'une de ces querelles féodales, si fréquentes au moyen-âge, en Alsace comme ailleurs et que les rares historiens qui l'avaient mentionnée en passant n'avaient que fort imparfaitement éclaircie. La ville impériale de Mulhouse, environnée de toutes parts par les terres du landgraviat d'Alsace, appartenant aux archiducs d'Autriche, fut depuis le temps de Rodolphe de Habsbourg et pendant des siècles, en butte aux attaques de ses puissants voisins. Quand les landgraves eux-mêmes gardaient une neutralité apparente, ils excitaient sous main les seigneurs, leurs vassaux, ou des bourgeois expatriés contre Mulhouse ou les autres villes impériales de la Décapole². Ce fut surtout après l'invasion des Armagnacs, au commencement de la seconde moitié du xv^e siècle, que ces luttes acquirent une violence nouvelle, et c'est en 1465 que s'entama la petite guerre dont M. M. nous retrace l'histoire. Ce fut un garçon meunier (simple prête-nom sans doute de la noblesse voisine), qui envoya la première lettre de défi à la ville impériale, en lui réclamant ses gages. L'Électeur palatin, alors grand bailli de Haguenuau, la Régence d'Ensisheim, les villes de la Décapole, l'archiduc Sigismond d'Autriche, les villes suisses, intervinrent dans cette lutte, dans laquelle plusieurs villes furent prises, des châteaux brûlés et les campagnes horriblement dévastées, sans qu'aucun des combattants put remporter des succès décisifs. Finalement une sentence arbitrale rendue par l'archiduc Sigismond, assisté de l'évêque de Bâle, et des villes de Colmar, Bâle et Schlestadt, termina l'affaire en novembre 1466 ; cette sentence, qui ne dut satisfaire personne, renvoyait les parties dos à dos. D'une importance très-secondaire en elle-même, la querelle racontée par M. M. offre cependant un intérêt plus général, en ce sens qu'elle provoqua une alliance intime entre Mulhouse et les *Eidgenossen* suisses, alliance qui devait séparer bientôt Mulhouse du reste de l'Alsace en la rattachant à la Confédération helvétique, et retarder ainsi de cent cinquante ans son incorporation dans le territoire français.

Nous terminerons par quelques observations de détail. P. 5, nous ne saurions être de l'avis de M. M. quand il dit que dans l'histoire d'Alsace tout est « harmonie,

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 201 et 219.

2. L'association de la Décapole se composait de dix villes impériales de l'Alsace, Münster, Guebwiller, Türckheim, Obernai, Wissembourg, etc.

» unité, clarté » dès qu'on l'étudie aux sources. Il serait bien embarrassé, je le crains, de nous donner, malgré sa science, une histoire d'Alsace *une et harmonieuse*, car il est impossible de ne pas s'embrouiller quelquefois dans ce fouillis de souverainetés diverses, villes libres, seigneuries, pouvoirs militaires et ecclésiastiques qui n'a disparu que devant la Révolution. — P. 7, M. M. parle à tort de la politique hostile de l'empereur Albert 1^{er} contre les Suisses; ce ne fut que son successeur, l'archiduc Frédéric qui provoqua le soulèvement des Waldstetten; Albert 1^{er} ne leur fit aucun mal¹. — P. 21, le traité signé entre Mulhouse, Berne, Soleure, etc., en juin 1466 ne fut pas conclu pour *vingt-cinq*, mais pour *cinq* ans². — Remarquons enfin que par un *lapsus* assez bizarre notre auteur a négligé de nous expliquer le titre même de son étude. Il dit bien, p. 27, que le nom de *Guerre des six deniers* a été fort improprement donné à cette lutte, et nous ne voyons en effet rien dans son récit qui puisse autoriser cette singulière dénomination, mais enfin H. Petri, le vieux greffier de Mulhouse, qui nous l'a transmise, devait avoir des raisons pour l'employer. Qu'elles fussent bonnes ou mauvaises, M. Mossmann aurait pu nous les communiquer.

On nous annonce en même temps que M. Mossmann s'occupe en ce moment de rassembler les matériaux d'un *Cartulaire de la ville de Mulhouse*; le zèle consciencieux et la science historique qu'il vient de montrer une fois de plus dans cette petite étude, nous font vivement désirer que ce volume ne tarde point trop à paraître.

Rod. REUSS.

232. — **Verzeichniss der von A. W. von Schlegel nachgelassenen Briefsammlung**, von Ad. KLETTE. Bonn, 1868. In-4°, xij-28 p. — Prix :

M. Klette a dressé la liste chronologique de la correspondance laissée par Guillaume de Schlegel, et qui se trouve actuellement entre les mains de M. le prof. Bœcking à Bonn. Ce travail préparatoire à une édition choisie n'avait peut-être pas beaucoup de droit à être publié : aussi M. Kl. l'a-t-il fait précéder de quelques lettres (deux de Guillaume de Humboldt, une d'Alexandre de Humboldt, une de Schleiermacher, une de Schlegel à Niebuhr avec la réponse, et une de Jacob Grimm). Tout cela n'a pas un intérêt extraordinaire; la lettre de Jacob Grimm est encore celle qui en présente le plus. On y remarquera un passage peu sympathique à l'endroit de Bopp et de son école. — Parmi les correspondants qui figurent dans la liste dressée par M. Kl., nous trouvons plusieurs de nos compatriotes célèbres, entre autres Barante, tous les de Broglie, Burnouf, Chézy, Deslongchamps, Fauriel, Guigniaut, Guizot, Letronne, Littré, Patin, Raoul-Rochette, Raynouard, Abel Rémusat, Silvestre de Sacy, Mme de Staël, etc. Si donc on publie quelque jour cette correspondance, nous serons avertis d'y jeter un coup d'œil.

E.

1. Voy. Rilliet, Origines de la Confédération suisse, p. 107.

2. Voy. Eidgenössische Abschiede, II, p. 354.

VARIÉTÉS.

Addition à l'article 215.

Je me propose de compléter et de rectifier sur certains points les renseignements que j'ai donnés dans un article précédent (p. 252) d'après les registres de la nation anglaise de la Faculté des arts de l'Université de Paris (qui sont à la bibliothèque de l'Université). Cette nation ne comprenait plus au XIV^e siècle que des Ecossois, des Flamands, des Hollandais, des Allemands et des Suédois. Les procureurs de la nation qui tiennent successivement le registre font commencer l'année tantôt à Pâques « secundum stilum et consuetudinem Gallicane » ecclesie, » comme ils disent eux-mêmes quelquefois (1363, f^o 52; 1364, f^o 54; 1371, f^o 30, etc.), tantôt à Noël, suivant l'usage de la cour de Rome, qui était suivi assez généralement en Allemagne. Je réduis ici toutes les dates à notre usage de commencer l'année au 1^{er} janvier. — *Albert de Saxe* a présidé des examens en 1353, 1355, 1357, 1358, 1359. A la p. 252, n. 4, au lieu de « ce » premier ouvrage, » lisez « cet ouvrage. » — *Gerard de Deventer* a passé son baccalauréat en 1357 au mois de février. — *Henri de Hesse* a déterminé en février 1363, a reçu la licence du chancelier de Sainte Geneviève le 20 mai de la même année, et a été élu procureur de sa nation, encore en 1363, le 24 août; il écrit lui-même son nom « Magister Henricus Hembuche de Hassia » (f^o 50). Il a présidé des examens en 1364, 1370, 1371, 1372, 1373. — *Marcellus de Inghen* (comme il écrit lui-même son nom) a été élu procureur de sa nation le 2 juin 1373, remplacé le 26 août (f^o 35 v^o), et a présidé des examens en 1364, 1365, 1369, 1374, 1375, 1376, 1377. — *Jerôme de Prague*. Effacez les mots « licentiatus est » (p. 252, n. 5). Il est mentionné dans une liste en tête de laquelle on lit « Licentiaturi anni instantis videlicet 1404, » l'année commençant à Pâques. Il a passé maître au commencement de 1405 (voir p. 252). Il est nommé (21 septembre 1405) parmi les maîtres qui devaient faire des cours l'année scolaire 1405-1406; mais on ne mentionne pas à côté de son nom comme pour les autres le *fideiussor* ou maître qui servait de caution pour le paiement du loyer de la salle de cours.

Charles THUROT.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45

— 7 Novembre —

1868

Sommaire : 233. SAKELLARIOS, la Langue de l'île de Chypre. — 234. GUTSCHMID, la Chronologie d'Eusèbe; LIPSIUS, les Listes de papes d'Eusèbe. — 235. USINGER, Recherches sur la *Lex Saxonum*. — 236. SCHELER, Lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècle. — 237. POLITIEN, Œuvres italiennes, latines et grecques, p. p. DEL LUNGO. — 238. SCHURÉ, Histoire du Lied.

233. — Τα Κυπριακά, ἡ ἐν Κύπρῳ γλῶσσα, ὑπὸ Ἀθανασίου Σακελλαρίου. Athènes, Sakellarios, 1868. In-8^e.¹

L'étude des différents dialectes du grec vulgaire est pleine d'enseignements, non-seulement pour les rares savants qui étudient cette langue, mais encore pour les hellénistes dont le nombre est beaucoup plus considérable. On retrouve souvent sous l'enveloppe quelquefois barbare d'un dialecte local des mots qu'on ne rencontre que dans les auteurs les plus anciens. D'ailleurs pour cette étude les savants doivent se presser, sinon ils risquent de perdre bientôt tous ces trésors qui se trouvent cachés chez le peuple hellène, mais que dédaignent un peu les lettrés, toujours en quête de beau langage. La seule tentative de ce genre qui ait été faite en France et le seul ouvrage qu'on puisse citer est la thèse de M. Deville sur le dialecte tzakonien, thèse qui ne trouvera sans doute pas beaucoup d'imitateurs à l'École d'Athènes.

Aussi est-ce avec un réel plaisir que nous annonçons aux lecteurs de la *Revue critique* ce volume², qui malgré son titre modeste contient sur le dialecte de l'île de Chypre un recueil précieux de documents très-importants. Déjà en 1818 Codrikas dans une *Étude sur la langue vulgaire* publiée à Paris et dédiée à l'empereur de Russie, avait insisté sur certaines parties de la Grèce où se conservait une langue exempte des influences étrangères. L'île de Chypre s'y trouvait comprise. On peut d'abord s'en étonner, car depuis les Phéniciens et les Arabes, les invasions étrangères ne lui ont jamais manqué. Néanmoins la langue n'a adopté qu'un assez petit nombre de mots français ou turcs, et c'est ce dont on peut se convaincre en jetant un coup-d'œil sur le livre de M. S. Quelques particularités de ce dialecte sont déjà signalées dans la *Grammatica linguæ græcæ vulgaris* de Nicéphore de Thessalonique, qui existe encore manuscrite (n° 2604) à la Bibliothèque impériale.

M. S., qui s'est chargé de nous faire connaître la langue de sa patrie, n'a rien

1. [Cet article venait d'être présenté à la *Revue*, quand le jeune Hellène qui en est l'auteur a été enlevé par une mort presque subite, avant même que nous eussions pu lui faire savoir que nous acceptions sa proposition de collaborer à notre recueil. M. Notara avait acquis des connaissances étendues dont il s'appropriait à faire profiter la science : l'article que nous imprimons était, croyons-nous, le premier fruit de son travail.]

2. Il y a plusieurs années que l'auteur a publié un premier volume de *Κυπριακά* qui est consacré à l'histoire de l'île; le tome II n'a pas encore paru.

négligé pour cela. Il a recueilli un nombre assez considérable de chants populaires et, ce qui est plus neuf, des contes qui auraient fait les délices de Grimm, ainsi que des proverbes ; enfin il a rédigé un glossaire de tous les mots chypriotes avec des exemples tirés soit des monuments par lui publiés, soit de la conversation ordinaire.

Il a fait précéder ces morceaux d'une introduction et d'une grammaire. Nous regrettons que cette introduction, assez courte d'ailleurs, ne nous apprenne rien sur la manière dont ces chants populaires ont été recueillis, sur les coutumes du peuple dans cette île et sur tant d'autres points qui nous auraient vivement intéressés. La *Grammaire* n'est pas à proprement parler une grammaire et celui qui y chercherait des déclinaisons ou des conjugaisons serait bien déçu. Dans cette partie du livre on n'examine qu'un point, très-important assurément, la phonétique. Encore serait-il désirable que M. S. l'eût traitée avec plus de méthode, et n'eût pas confondu presque absolument les règles avec les exceptions. Ce n'en est pas moins un travail utile : il y a là des renseignements pleins d'intérêt pour les philologues. C'est ainsi par exemple que l'on voit que le mot moderne *θουνο* n'est autre que le mot homérique *γουνός* ; le γ s'est changé en θ. Ils disent aussi *ἀβοτᾶζω* au lieu de *ἀγορᾶζω*. L'upsilon se prononce comme l'italien *u* dans bien des mots ; on dit *ἔμετις* au lieu de *ἤμετις* malgré l'iotacisme, etc.

Mais je me hâte d'arriver aux chants populaires, qui sont entièrement inédits, sauf deux ou trois que des revues d'Athènes avaient déjà publiés. Il y en a quelques-uns qui se rapportent à des événements historiques, comme le premier, relatif à la conquête de l'île de Chypre par les Turcs en 1571, le 11^e sur Chouseïn Aga, et le 12^e sur les amours d'un grec et d'une femme turque. Ce sont certainement les plus modernes. Les plus anciens sont ceux qui se rapportent à certains héros populaires comme Digenis, Constantas ou Théophylactos, qui doivent provenir d'une source byzantine mêlée aux traditions superstitieuses du peuple.

Digenis nous est déjà connu. Son indomptable courage, sa force surhumaine, la longueur merveilleuse de sa vie, ses luttes avec Charos accusent un personnage mythologique, dont la légende a peut-être un fond historique, comme le suppose M. Theodor Kind qui, dans la préface de son *Anthologie*, le compare au Roland français. Deux chants populaires assez longs sont consacrés à Digenis. Dans le dernier il s'agit d'une lutte entre Charos et le héros. Charos joue à peu près ici le rôle d'Hermès Psychopompe et veut arracher au corps du héros son âme. Mais la force herculéenne de Digenis le sauve de l'enfer. L'auteur fait remonter ces deux morceaux ainsi que le chant de Théophylactos à l'invasion des Arabes. Les Sarrazins dont il est question dans ces pièces peuvent le faire croire, mais il nous semble que ce n'est pas là un indice suffisant et que le mot *Σαρακηνοί* pourrait bien désigner les Turcs.

Le 13^e chant sur le héros Giannakos a pour sujet son retour dans la patrie après une captivité de douze années. A peine arrivé le héros apprend que sa femme, n'ayant plus de ses nouvelles depuis longtemps, veut prendre un autre époux. C'est là un lieu commun de la poésie populaire ; mais le dénouement du chant chypriote est original : Giannakos arrive à cheval au moment où le prêtre

va bénir la seconde union et sa femme le reconnaît au hennissement de son cheval :

« Cesse, ô prêtre, » dit-elle, « tes psalmodies, et toi, diacre, tes paroles ;
» C'est mon époux, mon époux absent qui est revenu. »

Elle se jette dans les bras de Giannakos et tous deux meurent sous le coup de cette joie inespérée.

Suivant M. S., c'est la domination française qui a produit le 15^e et le 16^e qui se rapportent aux aventures d'un roi et d'Arodaphnoussa. Ces deux morceaux sont vraiment épiques et peuvent bien remonter jusqu'à quelque aventure d'amour que les Lusignans auraient apportée dans l'île. Un roi est amoureux d'une jeune fille nommée Arodaphnoussa (la jeune fille aux lauriers roses). La reine en est informée et invite sa rivale chez elle. Elle lui témoigne d'abord beaucoup de sympathie, puis à un moment donné elle lui tourne le dos. Arodaphnoussa s'en fâche et lui dit des injures. Les suivantes de la reine ne manquent pas de les rapporter à leur maîtresse après le départ de son ennemie. La reine courroucée fait de nouveau venir Arodaphnoussa et ordonne qu'on la tue en sa présence. La jeune fille lui demande en grâce de lui laisser dire adieu au roi avant de mourir :

« Mon roi, je te dis adieu, dans les larmes, dans les douleurs.
» Je t'ai aimé et je t'aime, voilà bientôt huit ans.
» Je t'ai aimé de cœur, et mon cœur fut blessé ;
» Et ta femme sans grâce maintenant m'a fait mourir. »

Le roi entend ses plaintes ; mais il est trop tard ; sa maîtresse est morte et il ne peut que la venger en chassant la reine. Il recueille pieusement les restes de sa bien-aimée et pleure son trépas. Le poète finit par la morale suivante :

Vous qui lisez ces vers, soyez heureux ;
Mais si vous êtes mariés, fuyez l'amour.

Ce recueil contient encore quelques chants populaires d'une espèce tout à fait nouvelle qui piquera peut-être la curiosité de ceux qui s'occupent de littérature comparée. Il s'agit de légendes des saints : sur ce point les Chypriotes semblent avoir égalé les Français du moyen-âge. Enfin viennent une foule de chansons de circonstance ; qu'on nous permette de traduire la suivante :

Quand tu passeras les montagnes, quand tu iras à Cythrée,
A droite un sentier te conduira sur une colline
Couverte de saules, de pins et de cyprès.
Au milieu des arbres coule un ruisseau ;
Son murmure est doux et son onde est limpide.
Alors tourne le dos au ruisseau et cours ;
Tu te trouveras, mon cher Georges, dans une grande grotte.
Va à droite, et tu trouveras deux tombeaux en pierres.
Ne les foule pas aux pieds, mon cher Georges : ils gémissent tous deux.
Des voix sauvages en sortent et toute la plaine mugit :
« Quel est notre tort, à nous, pauvres enfants qu'on a tués ?
» Qui a donc pu trouver, qui marche sur la pierre de notre sépulcre ?
» Ne suffit-il pas que deux Turcs nous aient tués et dévorés
» Pendant que nous étions encore au sein de notre mère ?
» Vous êtes venus et vous avez troublé notre sommeil paisible.
» Baisse-toi, ô cyprès, et commence tes chants funèbres :
» Pleure l'heure maudite où nous vinmes au monde,

- » Pleure nos infortunés parents que notre mort afflige,
 » Pleure les douces années de la jeunesse que nous avons perdues,
 » Pleure la fortune ennemie qui est venue nous frapper,
 » Et maudis l'infâme qui nous a arraché la vie. »

J'ai bien peur que ce morceau ne soit pas authentique : il est trop beau pour être populaire, trop travaillé, trop harmonieux. Il est fort possible donc que malgré la bonne foi de M. S. nous soyons en présence d'une supercherie littéraire.

Les contes ne sont pas moins curieux. On ne connaît en fait de contes grecs que ceux dont M. Hahn a donné la traduction et un ou deux qui se trouvent dans le livre sur l'Épire de M. Aravantinos. Ceux que donne M. S. sont très-précieux pour l'étude des légendes populaires. On y trouvera une intéressante rédaction du conte de *Cendrillon*. Ils éclairent d'un nouveau jour les superstitions du peuple en Grèce, si peu étudiées depuis le petit traité de Léon Allatius sur l'île de Chio. M. S. veut les rattacher aux légendes des Labdacides et à l'histoire d'Hérodote. Sans nier un certain rapport entre ces fables et une certaine idée de la fatalité qu'on retrouve encore vivante dans leurs péripéties, nous croyons que ces rapprochements manquent d'exactitude. L'illusion patriotique à laquelle ils sont dus est sans doute fort excusable chez un professeur du gymnase du Pirée, mais elle n'a que peu de valeur au point de vue scientifique.

La dernière partie de ce livre, et une des plus importantes, est le glossaire. M. S. l'a fait précéder d'une étude minutieuse sur les quelques mots chypriotes que nous a conservés Hesychius. Cette étude témoigne d'un savoir profond. Le glossaire moderne, malgré quelques imperfections de détail, quelques auteurs mal cités, certains mots dont on ne donne point l'explication et quelques étymologies douteuses, est en somme un travail considérable, digne des plus grands éloges. On aurait pu néanmoins le compléter par un recueil de noms propres, qui nous fournirait des renseignements précieux pour la solution d'une foule de questions historiques et généalogiques. M. S. fera bien, dans le deuxième volume qu'il se propose de publier, de nous donner une pareille liste.

Telle qu'elle est, la monographie de M. S., malgré quelques légères imperfections, est, comme on a pu le voir, aussi méritoire qu'intéressante. Plût à Dieu qu'on pût en faire une semblable sur l'île de Crète dont le dialecte est aussi curieux et où la poésie populaire est encore plus féconde et plus riche.

Émile NOTARA.

234. — **De temporum notis quibus Eusebius utitur in chronicis canonicis**, disputavit Alfredus A. GUTSCHMID. Kiliae, libr. Schwersiana, 1868. In-4°, 28 pages. — Prix : 1 fr. 35.

Die Papstverzeichnisse des Eusebios und der von ihm abhängigen Chronisten, kritisch untersucht von Dr. R. A. LIPSIVS. Kiel, Schwers, 1868. In-4°, 31 pages. — Prix : 1 fr. 35.

Ces deux dissertations ont pour objet la chronologie d'Eusèbe de Césarée, que l'une étudie dans son ensemble et l'autre sur un point spécial, toutes deux d'après les règles précises de la critique. — On sait qu'Eusèbe rapporte aux années d'Abraham les divers règnes et les événements historiques importants. M. G.

montre que, pour en opérer la vérification, il faut négliger les Olympiades et s'en tenir aux années des rois de Perse, d'Alexandre, des Ptolémées et des empereurs romains. Ceci établi, il reprend par séries plus ou moins étendues la chronologie d'Eusèbe, mettant en regard de l'année d'Abraham assignée à l'avènement de ces princes l'époque exacte aujourd'hui reconnue par la science, confrontant le texte d'Eusèbe avec la version arménienne et le travail de saint Jérôme. Consigner les résultats de ce travail serait reproduire la brochure de M. G. ; nous nous bornerons à en donner la conclusion, formulée dans les règles ci-après (p. 27-8) : *a.* pour trouver dans la période de 1240 à 2015 avant l'ère chrétienne une année déterminée, il faut en retrancher le chiffre de l'année qui commence au solstice de 2016 et finit à celui de 2015 ; *b.* pour trouver dans la période de 2015 à 2343 avant J.-C. une année déterminée, il faut retrancher du chiffre proposé l'année qui va du solstice de 2015 à celui de 2014 ; *c.* dans la continuation de saint Jérôme, de 2343 à 2395, il faut retrancher l'année 2017. L'auteur donne comme probable la nécessité, pour la période de 1 à 1239, de retrancher l'année cherchée du chiffre 2019. — Dans son étude critique, M. L. s'est borné à la partie de la chronologie des papes donnée par Eusèbe. Il donne successivement les anciens catalogues dans lesquels la durée de leur pontificat est marquée, les compare entre eux et discute leur valeur respective. Il résume ses recherches sur ces documents par un tableau dont nous ne changeons que la disposition : — Archétype, jusqu'au commencement du 11^e siècle [*a b c d*] ; — *a.* jusqu'à Callixte ? source de Jules l'Africain ? ; — *b.* X (jusqu'à Urbain) [*e*] ; — *c.* Continuation jusqu'à Marcellin [*e g*] ; — *d.* Ancienne source du catalogue Libérien [*f*] ; — *e.* X (jusqu'à Marcellin) [*h i j*] ; — *f.* Catalogue I (Libérien) ; — *g.* Catal. II (texte de la *Chronique* d'Eusèbe) ; — *h.* Catal. III (texte de l'*Hist ecclés.* d'Eusèbe) ; — *i.* Catal. IV [*k l m*] ; — *j.* Catal. V (source d'Anianus ? jusqu'à la persécution de Dioclétien) [*n*] ; — *k.* Texte de s. Jérôme continué jusqu'à Jules ; — *l.* Texte syriaque ; — *m.* Source des catalogues latins postérieurs, continué jusqu'à Sylvestre [*n*] ; — *n.* Catalogue jusqu'au temps de Léon le Grand [*o p q*] ; — *o.* Source du catalogue I de Mabillon et de ceux de la même famille ; — *p.* Source du *Liber pontificalis* ; — *q.* Chronique grecque de la 2^e moitié du 5^e siècle (continuation d'Anianus ?) [*r s*] ; — *r.* Χρονολογικόν σύντομον, corrigé d'après l'*Hist. ecclés.* d'Eusèbe ; — *s.* Source de Georges le Syncelle, de Théophane et de Nicéphore.

Ulysse CHEVALIER.

235. — **Forschungen zur Lex Saxonum** von Rudolf USINGER, Professor an der Universität Greitswald. Berlin, E. Mittler und Sohn, 1867. In-8°, 74 pages.

M. Usinger commence son étude par l'examen des deux seuls manuscrits de la *Lex Saxonum* qui nous aient été conservés et dont l'un se trouve au British-Museum, tandis que l'autre était déposé naguères encore aux archives de Paderborn, d'où il semble avoir mystérieusement disparu. Après avoir également parlé des vieilles éditions de Tilius et Lindenbrog qui représentent pour nous des manuscrits perdus, il juge sommairement et malmène peut-être un peu trop le

- » Pleure nos infortunés parents que notre mort afflige,
- » Pleure les douces années de la jeunesse que nous avons perdues,
- » Pleure la fortune ennemie qui est venue nous frapper,
- » Et maudis l'infâme qui nous a arraché la vie. »

J'ai bien peur que ce morceau ne soit pas authentique : il est trop beau pour être populaire, trop travaillé, trop harmonieux. Il est fort possible donc que malgré la bonne foi de M. S. nous soyons en présence d'une supercherie littéraire.

Les contes ne sont pas moins curieux. On ne connaît en fait de contes grecs que ceux dont M. Hahn a donné la traduction et un ou deux qui se trouvent dans le livre sur l'Épire de M. Aravantinos. Ceux que donne M. S. sont très-précieux pour l'étude des légendes populaires. On y trouvera une intéressante rédaction du conte de *Cendrillon*. Ils éclairent d'un nouveau jour les superstitions du peuple en Grèce, si peu étudiées depuis le petit traité de Léon Allatius sur l'île de Chio. M. S. veut les rattacher aux légendes des Labdacides et à l'histoire d'Hérodote. Sans nier un certain rapport entre ces fables et une certaine idée de la fatalité qu'on retrouve encore vivante dans leurs péripéties, nous croyons que ces rapprochements manquent d'exactitude. L'illusion patriotique à laquelle ils sont dus est sans doute fort excusable chez un professeur du gymnase du Pirée, mais elle n'a que peu de valeur au point de vue scientifique.

La dernière partie de ce livre, et une des plus importantes, est le glossaire. M. S. l'a fait précéder d'une étude minutieuse sur les quelques mots chypriotes que nous a conservés Hesychius. Cette étude témoigne d'un savoir profond. Le glossaire moderne, malgré quelques imperfections de détail, quelques auteurs mal cités, certains mots dont on ne donne point l'explication et quelques étymologies douteuses, est en somme un travail considérable, digne des plus grands éloges. On aurait pu néanmoins le compléter par un recueil de noms propres, qui nous fournirait des renseignements précieux pour la solution d'une foule de questions historiques et généalogiques. M. S. fera bien, dans le deuxième volume qu'il se propose de publier, de nous donner une pareille liste.

Telle qu'elle est, la monographie de M. S., malgré quelques légères imperfections, est, comme on a pu le voir, aussi méritoire qu'intéressante. Plût à Dieu qu'on pût en faire une semblable sur l'île de Crète dont le dialecte est aussi curieux et où la poésie populaire est encore plus féconde et plus riche.

Émile NOTARA.

234. — **De temporum notis quibus Eusebius utitur in chronicis canonicis**, disputavit Alfredus A. GUTSCHMID. Kiliae, libr. Schwersiana, 1868. In-4°, 28 pages. — Prix : 1 fr. 35.

Die Papstverzeichnisse des Eusebios und der von ihm abhängigen Chronisten, kritisch untersucht von D^r R. A. LIPSIVS. Kiel, Schwers, 1868. In-4°, 31 pages. — Prix : 1 fr. 35.

Ces deux dissertations ont pour objet la chronologie d'Eusèbe de Césarée, que l'une étudie dans son ensemble et l'autre sur un point spécial, toutes deux d'après les règles précises de la critique. — On sait qu'Eusèbe rapporte aux années d'Abraham les divers règnes et les événements historiques importants. M. G.

montre que, pour en opérer la vérification, il faut négliger les Olympiades et s'en tenir aux années des rois de Perse, d'Alexandre, des Ptolémées et des empereurs romains. Ceci établi, il reprend par séries plus ou moins étendues la chronologie d'Eusèbe, mettant en regard de l'année d'Abraham assignée à l'avènement de ces princes l'époque exacte aujourd'hui reconnue par la science, confrontant le texte d'Eusèbe avec la version arménienne et le travail de saint Jérôme. Consigner les résultats de ce travail serait reproduire la brochure de M. G.; nous nous bornerons à en donner la conclusion, formulée dans les règles ci-après (p. 27-8) : *a.* pour trouver dans la période de 1240 à 2015 avant l'ère chrétienne une année déterminée, il faut en retrancher le chiffre de l'année qui commence au solstice de 2016 et finit à celui de 2015; *b.* pour trouver dans la période de 2015 à 2343 avant J.-C. une année déterminée, il faut retrancher du chiffre proposé l'année qui va du solstice de 2015 à celui de 2014; *c.* dans la continuation de saint Jérôme, de 2343 à 2395, il faut retrancher l'année 2017. L'auteur donne comme probable la nécessité, pour la période de 1 à 1239, de retrancher l'année cherchée du chiffre 2019. — Dans son étude critique, M. L. s'est borné à la partie de la chronologie des papes donnée par Eusèbe. Il donne successivement les anciens catalogues dans lesquels la durée de leur pontificat est marquée, les compare entre eux et discute leur valeur respective. Il résume ses recherches sur ces documents par un tableau dont nous ne changeons que la disposition : — Archétype, jusqu'au commencement du 11^e siècle [*a b c d*]; — *a.* jusqu'à Callixte ? source de Jules l'Africain ?; — *b.* X (jusqu'à Urbain) [*e*]; — *c.* Continuation jusqu'à Marcellin [*e g*]; — *d.* Ancienne source du catalogue Libérien [*f*]; — *e.* X (jusqu'à Marcellin) [*h i j*]; — *f.* Catalogue I (Libérien); — *g.* Catal. II (texte de la *Chronique* d'Eusèbe); — *h.* Catal. III (texte de l'*Hist ecclés.* d'Eusèbe); — *i.* Catal. IV [*k l m*]; — *j.* Catal. V (source d'Anianus ? jusqu'à la persécution de Dioclétien) [*n*]; — *k.* Texte de s. Jérôme continué jusqu'à Jules; — *l.* Texte syriaque; — *m.* Source des catalogues latins postérieurs, continué jusqu'à Sylvestre [*n*]; — *n.* Catalogue jusqu'au temps de Léon le Grand [*o p q*]; — *o.* Source du catalogue I de Mabillon et de ceux de la même famille; — *p.* Source du *Liber pontificalis*; — *q.* Chronique grecque de la 2^e moitié du v^e siècle (continuation d'Anianus ?) [*r s*]; — *r.* Χρονολογία συντομον, corrigé d'après l'*Hist. ecclés.* d'Eusèbe; — *s.* Source de Georges le Syncelle, de Théophane et de Nicéphore.

Ulysse CHEVALIER.

235. — **Forschungen zur Lex Saxonum** von Rudolf USINGER, Professor an der Universität Greifswald. Berlin, E. Mittler und Sohn, 1867. In-8°, 74 pages.

M. Usinger commence son étude par l'examen des deux seuls manuscrits de la *Lex Saxonum* qui nous aient été conservés et dont l'un se trouve au British-Museum, tandis que l'autre était déposé naguères encore aux archives de Paderborn, d'où il semble avoir mystérieusement disparu. Après avoir également parlé des vieilles éditions de Tilius et Lindenbrog qui représentent pour nous des manuscrits perdus, il juge sommairement et malmène peut-être un peu trop le

dernier éditeur de la loi, le consciencieux Merkel, dont les erreurs ne sauraient après tout faire oublier le mérite¹. M. U. aborde ensuite la discussion des différents problèmes d'histoire et de droit que soulève son sujet. La *Lex Saxonum* est-elle antérieure aux grands essais de législation franque, nous montre-t-elle un droit national saxon, est-ce un résumé du droit coutumier entrepris par un particulier ou bien un recueil de lois officielles? Pour vider ces questions M. U. examine d'abord les rapports généraux du droit franc et du droit saxon. La législation officielle de ces contrées récemment unies à l'empire franc se trouve dans la *Capitulatio de partibus Saxoniae*, octroyée par Charles à la diète de Paderborn en 785², et dans le *Capitulare Saxonicum*, rédigé à Aix-la-Chapelle en 797 avec l'assentiment des nobles saxons. Il y a de si profondes divergences entre ces documents et notre loi qu'on ne saurait admettre de filiation directe entre eux. Mais dans ces deux pièces officielles il est question souvent d'un droit coutumier; ce droit coutumier était-il la *Lex Saxonum*? M. U. ne l'admet pas, car après une discussion minutieuse il fixe la date approximative de l'origine de notre loi vers l'année 811, date de beaucoup postérieure à la législation carolingienne mentionnée plus haut. Mais il a découvert de singulières analogies entre la *Lex* et les *Capitula quae in lege Ripuaria mittenda sunt*, qui datent de 803; l'auteur ou le compilateur de la *Lex* a souvent copié mot à mot des parties de ces capitulaires. L'opinion de M. U. sur la *Lex Saxonum* est donc en résumé la suivante: C'est l'ouvrage d'un particulier, singulier mélange de droit saxon et franc, de prescriptions légales en pleine vigueur et de réminiscences d'un vieux droit coutumier; cette compilation n'a jamais été faite en vue de l'usage judiciaire pratique, d'autant plus qu'elle est en partie opposée aux tendances chrétiennes que Charles sut inculquer aux Saxons au prix de tant de sang versé. On peut démêler dans le *Lex* deux mains différentes: le compilateur primitif, qui aura commencé son travail après 803; le glossateur et le commentateur de la loi, qui vint quelques années plus tard; il n'a pas eu l'intention de nous conserver le droit coutumier saxon; il n'a fait que noter les différents points qui le frappaient d'avantage, à un moment où les différentes législations s'entremêlaient en Saxe dans un assez grand désordre; aussi devra-t-on toujours procéder avec une extrême prudence quand on voudra utiliser la *Lex Saxonum* pour peindre l'état social et politique des Saxons dans les premiers temps de leur soumission à Charlemagne.

Tels sont les résultats généraux du travail de M. U., étude critique où la forme est parfois sacrifiée au fond et qu'il serait impossible de discuter en détail sous peine d'entrer dans des minuties d'argumentation qui ne sauraient trouver place ici. On ne peut qu'admirer la sagacité des déductions du savant professeur de Greifswald, et pour ma part je n'hésiterais pas à accepter ses conclusions, si un doute vague plutôt qu'une objection précise ne se présentait à mon esprit. La théorie de M. U. suppose deux auteurs-amateurs inconnus, charmant leurs

1. G. Merkel, *Lex Saxonum*. Berlin, 1853, in-8°.

2. C'est la date acceptée par Pertz dans les *Monumenta*; M. Usinger préférerait l'année 782; Baluze donne 789.

loisirs par des études juridiques, prenant, pour ainsi dire, des notes historiques en vue des historiens futurs, en un mot travaillant en dehors d'une mission officielle quelconque, sur des matières d'utilité publique. Cela est-il croyable, cela s'est-il vu souvent dans un pays à peine conquis et récemment converti? Cela est-il en outre dans les habitudes intellectuelles du commencement du IX^e siècle? Je ne me permets pas de présenter ces objections à M. U.; je le répète, ce sont des questions que je me pose à moi-même, sans oser les résoudre, mais de la solution desquelles dépend, à mon avis, la stabilité de sa séduisante hypothèse sur l'origine et la composition de la *Lex Saxonum*. Quoiqu'il en soit, le travail de M. Usinger devra être soigneusement étudié par tous ceux qui voudront s'occuper chez nous de la législation carolingienne et des questions passablement embrouillées qui s'y rattachent.

ROD. REUSS.

236. — **Lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècle.** Trois traités de JEAN DE GARLANDE, Alexandre NECKAM et ADAM DU PETIT-PONT, publiés avec les gloses françaises par M. Aug. SCHELER. Leipzig, Brockhaus, 1867. In-8°, 137 p. (Extrait du *Jahrbuch f. engl. u. roman. Literatur*, t. VI-VIII).

I.

Cette publication est un nouveau service rendu par M. Scheler à la lexicographie du moyen-âge qui lui doit déjà tant. Après avoir donné il y a quelques années une seconde édition, très-améliorée, d'un glossaire du XV^e siècle connu sous le nom de *Glossaire de Lille*¹, il a abordé cette fois des lexiques, ou plutôt, comme il dit justement, des traités lexicographiques plus anciens de deux ou trois siècles, ceux de Jean de Garlande, d'Alexandre de Neckam, et d'Adam du Petit-Pont. Les deux premiers, à la vérité, et de beaucoup les plus importants, étaient déjà connus par les publications de Géraud et de M. Th. Wright, mais le *Jean de Garlande* du premier laisse bien à désirer, et le *Volume of Vocabularies* du second, où parut pour la première fois le traité d'Alexandre Neckam, n'ayant pas été mis dans le commerce, est très-rare sur le continent. M. Sch. a pris pour base de son texte deux mss. appartenant à la bibliothèque de Bruges qui jusqu'ici n'avaient été mis à profit par personne, ou à peu près², si l'on considère en outre que le nouvel éditeur ne pouvait manquer d'apporter à son travail une préparation et un soin dont ses travaux antérieurs ont donné maintes fois la preuve, on comprendra que son édition soit notablement en progrès sur celles de ses devanciers. C'est une présomption que du reste justifie complètement l'examen du texte et du commentaire. Ce qu'on doit louer particulièrement chez M. Sch., c'est la franchise avec laquelle il signale lui-même les passages qu'il ne sait expliquer, provoquant ainsi de nouvelles recherches. Après les observations dont les *Traités lexicographiques* ont été l'objet de la part de M. Hertzberg dans

1. Glossaire roman-latin du XV^e siècle (ms. de la Biblioth. de Lille), annoté par Aug. Scheler. Anvers, 1865 (extrait des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXI).

2. L'un à la vérité avait été publié en 1851 par M. Kervyn de Lettenhove (qui ne se doutait point que J. de Garlande avait déjà été imprimé), mais on conçoit que cette publication était à refaire (cf. *Rev. crit.*, 1866, art. 59).

le *Jahrbuch für romanische Literatur* (VIII, 121-6), après celles de notre collaborateur M. Ch. Thurot qui font suite au présent article, je n'ai plus que peu de remarques à présenter, encore bien qu'un grand nombre de passages me paraissent réclamer un surcroît de commentaire. Voici cependant quelques notes que je livre à l'examen de M. Scheler.

M. Sch. considère (p. 18) comme problématique l'existence d'une édition ancienne (1508) du dictionnaire de Jean de Garlande. S'il avait connu le compte-rendu que M. L. Delisle a publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (4^e série, t. IV) du *Volume of Vocabularies* de M. Wright, il y aurait trouvé (*l. cit.* p. 493) une indication précise qui ne permet pas de révoquer en doute l'existence de ce livret. Dans le même compte-rendu M. Sch. aurait encore vu (p. 491) qu'il n'y a pas à la Bibl. imp. de ms. 217 contenant le traité d'Alexandre Neckam, et que par conséquent le ms. que M. Wright indique sous ce n^o doit appartenir à quelque autre bibliothèque. — M. Sch. rétablit partout les diphthongues *ae* et *oe* qui sont, comme on sait, inconnues aux écrivains du moyen-âge à partir du XII^e siècle. Je crois qu'il y a inconvénient, dans la publication de traités qui ont surtout une valeur linguistique, à prêter aux auteurs une orthographe qui n'est pas la leur. — P. 21 (J. de Garl. 2), « *Collateralis est sophena* » *cavillae*; » M. Littré avait déjà (*Hist. litt.* XXII, 13) corrigé *saphena*. — P. 45. Il est phoniquement impossible que *Vilicus* réponde au diminutif anglais *Willy* ou *Billy*. — P. 48, *nuches* que M. Sch. déclare ne pas connaître est un mot dont les exemples abondent, voir L. de Laborde, *Glossaire des émaux* au mot *nouche*, et le gloss. de *Flamenca* au mot *nosca*. — P. 54 (J. de Garl. 37), M. Sch. remarque que *nummularius* est pris au sens de « qui facit *nummulos* » ou de « *monetarius* ». Il aurait pu ajouter que telle est aussi la traduction donnée par Papias. — P. 55 (J. de Garl. 42), *suparus*, plur. *supara*, est glosé par *roket*. Le même mot est traduit dans un glossaire du XIII^e siècle dont je connais deux exemplaires, l'un à Glasgow, l'autre à Oxford, par *kevestron*¹. — P. 60 (J. de Garl. 47), *epifia* (= ἐπιφία) est glosé par *horeus*. En note M. Sch. déclare qu'il n'a rencontré ce mot nulle part. Je soupçonne une faute de copiste ou de lecture, car le glossaire que je viens de citer traduit *epiphia* par *loreins*. — P. 67 (J. de Garl. 58), *taratantarum* est traduit dans le même glossaire par *tamis*. — P. 72 (J. de Garl. 65), il faut en effet distinguer *forfex* et *forceps*; le gloss. de Glasgow et d'Oxford traduit le premier de ces mots par *forces de cambre* (ciseaux de chambre), et le second par *tanaille*. Quant à *forsex*, *forricula*, je crois que ces formes sont fautives et que l'*s* doit être lu *f*. — P. 68 (J. de Garl. 57), « *Coluri... dicuntur a colo quod est membium (?)* », lisez *membrum*. — P. 78 (J. de Garl. 79), *lovers* glose de *lodia*, mot qui a embarrassé M. Sch., et que M. Hertzberg a fort bien expliqué², est dans le gloss. de Glasgow et d'Oxford la traduction des mots latins *imbrex* et *lodium*.

La publication de M. Sch., si soignée qu'elle soit, pêche par deux endroits. D'abord, tout de même que celle de M. Th. Wright, elle est dépourvue de table.

1. Voy. *Jahrbuch f. roman. u. engl. Literatur*, VII, 35. Ce mot manque à l'ex. d'Oxford.
2. *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.*, VIII, 121-2.

On conçoit combien il est malaisé de trouver le mot ou l'explication qu'on cherche dans trois recueils dont aucun n'est disposé par ordre alphabétique; un court index de quatre ou cinq colonnes eût épargné aux travailleurs une bien grande perte de temps, et eût été utile à M. Sch. lui-même, en lui mettant sous les yeux les passages similaires des trois traités. Le second reproche qu'on peut adresser à l'édition de M. Sch., c'est que la disposition en laisse singulièrement à désirer. Pour J. de Garlande, M. Sch. place dans le texte même, entre parenthèses, la leçon fautive de son principal ms., parfois même une observation sur cette leçon, tandis que tout cela devait évidemment prendre place au bas de la page entre les variantes des autres mss. Suit un commentaire fort développé dans lequel M. Sch. intercale pêle-mêle avec ses remarques les gloses françaises et anglaises des divers mss., et quelques fragments du commentaire latin qui accompagne ordinairement le traité de Jean de Garlande. Cela n'est pas bien entendu. Bien préférable est la méthode de Gérard et de M. Wright qui impriment en petit texte, à la suite de chaque paragraphe du traité, le commentaire ancien. Quant aux gloses, comme elles varient selon les mss., je conçois que dans une édition critique il n'était pas possible de les imprimer en interligne, comme fait M. Wright qui suit en cela l'usage des mss., ou entre parenthèses à côté du mot qu'elles expliquent, comme fait Gérard, mais on pouvait en faire une série spéciale de notes. — La disposition adoptée dans l'édition du traité d'Alexandre Neckam est différente, mais ne vaut pas mieux : cette fois il n'y a plus de commentaire imprimé après le texte comme pour Jean de Garlande; les observations de M. Sch. sont mêlées aux gloses dans les notes du bas des pages, et les mauvaises leçons du ms. principal, ainsi que les variantes des autres textes sont tout bonnement intercalées entre parenthèses dans le texte même, à côté du mot auquel elles se rapportent.

J'ai dit que M. Sch. n'avait imprimé que des extraits du commentaire sur J. de Garlande; c'est le plus souvent pour s'amuser des étymologies bizarres qui y sont présentées, « pour distraire un peu » comme il dit quelque part (p. 55). Mais ce commentaire, ou plutôt ces commentaires, car il y en a presque autant que de mss., ne sont pas à mépriser si, comme je le crois, il s'y trouve des explications qui émanent de l'auteur lui-même. Ce passage par exemple, que cite M. Sch. p. 64 et qui ne se trouve pas dans le commentaire publié par Gérard et réédité par M. Wright, est manifestement dans ce cas : « *Amazonum tolosanarum*, » quia ut audivi Tolose, matrone traxerunt perariam qua interfectus est comes » Montis-fortis. » C'est bien ce que rapportent les contemporains : *E tiravan la donas e tozas e molhers*, dit le poète toulousain (v. 8450). Ces commentaires mériteraient d'être étudiés et classés.

Le traité de *ustensilibus* d'Alexandre Neckam est aussi, dans certains mss., accompagné de commentaires dont M. Sch. ne dit mot, sans doute parce qu'il n'y en avait pas trace dans le ms. de Bruges dont il s'est servi. M. Wright avait, dans le ms. qu'il a reproduit (Cott. Titus D. XX), un commentaire, mais il s'est borné, dit-il, à en extraire ce qui lui a semblé digne de remarque. Ce qu'il en a extrait se réduit à peu près à rien, et en effet, je me suis récemment convaincu qu'il y avait peu de chose à en tirer. On en peut dire autant du commentaire qui accompagne le même traité dans le ms. latin 7679 de la Bibl. imp. (xv^e siècle);

mais un commentaire que je n'ai rencontré que dans le ms. Laud 497 (Bodleienne), mérite une tout autre considération. Il est, comme le texte dont il occupe les marges, du XIII^e siècle, et du milieu au plus tard; malheureusement il ne s'étend pas jusqu'au bout du traité, et plus malheureusement encore le traité lui-même est *acéphale*, son premier feuillet ayant été emporté¹. On remarquera qu'il n'est pas seulement grammatical, mais qu'il fournit aussi des explications précieuses sur les choses nommées dans le traité. Sa description du *catum volatile*, par exemple, mérite d'être prise en considération. Pour qu'on puisse apprécier la valeur de ces différents commentaires et en rechercher de nouveaux exemplaires, je vais en donner en colonnes parallèles un court extrait² :

Texte d'*Al. Neckam* (Scheler, p. 90, Wright, p. 100).

Coopertorium..... cujus penula sit taxea vel catina vel beverina vel sabelina supponatur, si forte desit purpura vel catum volatile. Assit autem et pertica cui insidere possit nisus et capus, herodius, alietus, circi perpeti, infestus tercellus, falco peregrinus et falco ascensorius, ancipiter, falco tardarius, gruarius.

BODL., LAUD 497.

M. BR., COTT. TITUS D. XX.

B. I., 7679.

Ab *axea* dicitur *ataxus*; *taxus* equivocum est: hec *taxus*, id est arbor, et dicitur a *tango*, *tangis*, quia si apis eam tangit cito moritur; qui *taxus* est quoddam ales, a quo *taxeus*, *a*, *um*; reperitur *dumtaxat*, id est tantummodo, et componitur a *dum* et *taxo*, *as*, quod idem est quod *bargainer*. — *Catinus* dicitur a *catus*, *ti*; purpura producitur hec preciosa vestis. — *Catum volatile* est pannus quidam in quo depinguntur animalia et aves, sed habencia pedes contra pedes, alas contra alas, rostra contra rostra. — *Capus*, *muschet*, et dicitur a *capio*. — *Nisus*, de *nitor*, *ris*, et tractatur de fabula. — *Hic alietus*, *ti*, proprie *esperver*. — *Erodius* secundum quosdam est hostor, secundum alios est avis habitans in maris insulis, sed usu aliter accipitur: pro hostore ponitur, cum transumptione pro qualibet ave capiente aliam...

Taxus, *a*, *um*, a *taxo*, et dicitur hec *taxus* pro arbore, scilicet *hyf*, et *hic taxus*, ales, scil. *teysun*, et hoc *taxum*, lignum putridum lucens de nocte, et *taxo*, *as*, id est *asferer*. *Versus*: Hic *taxus* pecus, et hec *taxus* dicitur arbor. || Hoc *taxum* lignum, lucens de nocte serenum; || Est *taxo* verbum, *dumtaxat* nascitur inde³. — *Catinus*, *na*, *uum*, a *cato*, et dicitur *catus* quasi *cantus*. — *Beverinus*, *na*, *num*, a *bevere*, purpura, a quo *purpureus*, *a*, *um*. — Hoc *catum volatile* a *cacos*, quod est malum et *volo*, *las*, quod prohibet mala volancia, ut *araneas* et hujusmodi. — Hic *capus* a capiendo. — Hic *nisus* a *nitor*, *teris*, quod nititur ad predam capiendum. — *Nisus*, nomen, est nomen cujusdam regis qui fuit pater Cille que fuit mutata in *alaudam*. *Versus*: Non est tuta nisi sine *niso*, filia *Nisi*. — *Herodius* ab *e* quod est valde, et *rodo*, *dis*, quia valde rodit...

Taxea dicitur a *taxo*, hic *taxus*. — *Catina* a *cato*. — *Beverina* a *bivere*. — *Catum volatile* a *cato* vel *volo*, *as*. — *Nisus* a *nictoteris*. — *Alietus*, ab *alo*, *lis*, per antifrasm, quia non aves alit, ymo infestat. — *Circi*, nomen fictum, vel a *cercino*. — *Infestus* ab *in* et *fastus*, et illud a *fas* quod est licentia. — *Herodius* ab *e* greco, quod est valde, et *rodo*, *dis*.

1. Le texte commence maintenant au mot *penula*, édition Wright, p. 100, 6^e av. dern. ligne; éd. Scheler, p. 90, 3^e av. dern. ligne.

2. Je ne mentionne ici que ces trois mss., parce que seuls, à ma connaissance, ils sont accompagnés d'un commentaire; mais il en est d'autres qui, pour le texte du traité et pour les gloses, seraient à consulter. Je citerai notamment la leçon du ms. 178 de St-John's Coll. à Oxford (fol. 402), qui paraît appartenir à la fin du XIII^e siècle.

3. Ces vers techniques et celui qui est cité plus bas doivent être tirés de quelque recueil

Je ne dois pas oublier de signaler à ceux qui s'intéressent à la poésie latine du moyen-âge, que M. Scheler a fait connaître d'après l'un des deux mss. de Bruges qui ont servi de base à sa publication, divers poèmes latins de Jean de Garlande, moins intéressants assurément que le *De Triumphis Ecclesie* qu'a publié M. Th. Wright pour le *Roxburghe-Club*, mais jusqu'à ce jour entièrement inconnus. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler à cette occasion qu'il y a treize ans la *Bibliothèque de l'École de Chartes*¹ a signalé dans un ms. provenant de la collection du Dr Rigollot (d'Amiens) un poème du même auteur intitulé *Exempla honeste vite quam debent habere prelati, coloribus verborum et sententiarum insignita*, et qui jusqu'à présent n'a été reconnu nulle part ailleurs. Le ms. qui le contient est vraisemblablement tombé entre les mains de quelque particulier.

P. M.

II.

P. 8, au lieu de « scribe per hanc recte, lege recte, congrue recte, » lisez : « construe recte. » — P. 9, orde (*sic*) trahit toto, pegasei gloria fontis, » lisez : « orbe trahit toto pegasei gloria fontis. » M. Sch. demande quels sont les *vates aurelianenses* dont il est question dans la même pièce? Les maîtres d'Orléans avaient alors une grande réputation pour l'explication des poètes payens (voir Godefroi de Vinisau, *Poetria nova*, v. 1012, et *Bataille des sept arts* dans Rutebeuf (Jubinal), II, p. 416, 434); et ces *vates magni* sont les poètes qu'on expliquait à Orléans. — P. 13, il faut ponctuer : « hyatum, Samate quos operis parvi, etc. » — P. 13, « crucis amice, » sans doute « dulcis amice. » — P. 14, « examinat ut » sua dicta, » lisez : « examinet ut sua dicta. » — P. 15, ponctuez : « secta » Machometi stigialis gurgite leti || Tot mersit capita. Gentiles, etc. » Dans les deux derniers vers le poète fait allusion à Virgile, *Ænéide*, VI, et compare la vérité au rameau d'or que la sybille de Cumès ordonne à Enée de chercher dans la forêt. — P. 16, « sed ad has, » lisez : « scilicet ad has. » — P. 20-39, « ad faciliorem orationis constructionem. » L'auteur fait allusion à ce que nous appelons *faire la construction*; en même temps on expliquait les mots. Ainsi le vers suivant d'Alexandre de Villedieu : « Ponis ob id solum precedens sepe, quod » inde || Certa relatio fit, » est commenté ainsi dans une glose : « Construe : Tu » ponis *precedens solum*, id est absolutum, *ob id*, id est propter id, *quod certa* et » cetera. » — P. 33, « larchetice, id est gratificative, » lisez : « charistice. » — Ibid., « antipodotice, id est responsorie, » lisez : « antapodotice. » — P. 87, « crebro sinceratum, » lisez : « cribro sinceratum. » — P. 89, « Ferri clavis » bene sint firmati, » est hors de sa place et doit être transposé six lignes plus haut après « hortatorios. » — P. 90, « pulvinar capitis parti supponendum. » Il faut sans doute « pulvinar capiti supponendum. » — P. 91, il faut lire évidemment avec Wright : « quandoque, » et supprimer le point après « amenet. » — P. 92, « filatorium, » lisez : « filaterium. — P. 96, « antropocedi, » lisez :

d'homonymes analogue aux *Differentie* de Serlon (sur lesquelles voy. *Arch. des Miss.*, 2^e série, V, 154).

1. 4^e série, II, 402.

« antropocidi » ou « antropocide. » — P. 97, « Aves autem chortis sunt hec, » lisez : « hee. ». — P. 112, Alexandre de Villedieu distingue entre *pupugi* et *punxi* dans son chapitre sur les préterits et les supins : « Stimulando *pungo* dat » *pupugi*, *punxi* punctis numerando. » Ainsi *pupugi* signifiait j'ai piqué, et *punxi*, j'ai pointé. — P. 114, « ubi roricum, » lisez : « ubi y grecum. ¹ » — Ibid., « ubi virgula representans diptongon scribi debeat. » Au XII^e siècle, on représentait encore *ae*, *oe*, par un *e* avec une sorte de cédille en dessous². — Ibid. L'auteur désigne les signes d'abréviation que l'on mettait au-dessus des mots par *apices*, que la glose française traduit par « *titeles*. » Un grammairien nous apprend (Bibl. imp. 11277, f^o 65) qu'on appelait *titulus* la barre que l'on mettait au-dessus d'une voyelle pour indiquer la suppression de l'*m*³.

CHARLES THUROT.

237. — **Prose volgari inedite e poesie latine e greche edite e inedite di Angelo Ambrogini Poliziano** raccolte ed illustrate da Isidoro DEL LUNGO. Firenze, G. Barbera, 1867. Petit in-8°, xxxv-568 pages. — Prix : 4 fr.

Nous venons un peu tard pour annoncer ce volume qui a paru il y a un an déjà; mais nous n'avons tardé à le recommander au public *italianisant* que parce que nous attendions de mois en mois le volume qui doit le compléter. En effet M. Del Lungo qui a déjà donné de précieuses communications à M. G. Carducci pour sa belle édition des poésies vulgaires d'Ange Politien (*Le Stanze, l'Orfeo e le Rime di M. A. A. Poliziano*. Firenze, Barbera, 1863), annonce en tête du volume actuel qui contient les morceaux de prose italienne et les poésies grecques et latines du célèbre humaniste, qu'il donnerait incessamment dans un second tome la *Vie* d'A. Politien, ainsi que des *Illustrations et documents* qui serviraient à mieux faire comprendre les écrits du présent recueil. M. Del Lungo nous dit que les matériaux se sont tellement accumulés sous sa main qu'il n'a pu les faire entrer, sous forme d'introduction, dans le présent volume déjà assez considérable et nous le croyons volontiers. Seulement nous aurions préféré qu'il eût laissé à M. Carducci le soin de joindre à ses poésies vulgaires les écrits en prose italienne d'A. Politien; il eût gagné ainsi de la place pour donner au moins les *illustrazioni e documenti* à la fin de chacune des divisions qu'il a introduites dans ce recueil de poésies en langues mortes; et son volume eût gagné en unité. De plus, nous aurions voulu, et nous espérons encore qu'il se rendra à nos vœux, qu'il eût donné dans un dernier volume les œuvres en prose latine, en tête desquelles il aurait pu placer la biographie : en sorte que nous eussions eu en quatre volumes séparés, et dont chacun eût formé un ensemble parfaitement déterminé, un Ange Politien complet. Il est certain qu'en lisant les mélanges que M. Del Lungo nous offre aujourd'hui, on désirerait souvent pouvoir consulter ses *illustrations*; car il est extrêmement difficile, même pour des personnes assez

1. [M. Hertzberg avait déjà tenté la restitution de ce mot, mais d'une façon bien peu probable; il propose (*Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.*) $\xi\omega$ $\delta\iota\tau\rho\acute{o}\nu$, double ρ , ce qui convient moins au sens et à la leçon du ms. — *Réd.*]

2. Cela avait déjà été expliqué par M. Wright (p. 117, n. 1).

3. C'est la *tilde* des Espagnols.

versées dans l'histoire et la littérature du *Quattrocento*, de se rendre un compte bien exact de la nature véritable de certains morceaux ici publiés. Le volume promis sera en tous les cas fort bien accueilli par les lecteurs.

Ceci dit, empressons-nous de constater que cette édition des poésies latines d'A. Politien est en tout point digne de l'édition si remarquable des poésies italiennes que nous devons à M. Carducci. Quand aura paru le troisième volume, celui précisément que M. Del Lungo nous promet sur la vie de son auteur, quand surtout il aura ajouté un recueil des Lettres latines et des Miscellanées dans la même forme accessible et maniable, on pourra enfin se former une idée juste du rôle et de l'œuvre de l'ami de Laurent le Magnifique ; car il faut le dire, presque tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur A. Politien, — et Dieu sait que les livres ne manquent pas, — est absolument dépourvu de critique et surtout très-incomplet, tandis qu'on peut dire sans exagérer que les travaux de M. Del Lungo sont tout à fait définitifs, très-abondants, parfaitement corrects, et admirablement ordonnés. Textes, notes, arrangement, sont également dignes d'éloge et ne laissent rien à désirer.

Ce que nous donne M. Del Lungo dans le volume que nous annonçons était en partie inédit, en partie publié pêle-mêle, sans ordre de matière, ni de temps, ni de forme, dans des éditions de seconde main, copiées presque toutes sur l'édition aldine de 1498, faite immédiatement après la mort du poète. M. Del Lungo dans une savante préface, passe en revue ces éditions de ses devanciers et en démontre victorieusement toute l'insuffisance : il donne ensuite des renseignements copieux et exacts sur les documents manuscrits ou les vieilles impressions dont il s'est servi pour faire sa remarquable publication. Une énumération rapide des ouvrages, contenus en ce volume, donnera une idée du haut intérêt qu'il offre aux savants qui s'occupent de l'histoire de la première Renaissance.

Ce sont d'abord (p. 1 à 16) des *Sermoni recitati in una compagnia di dottrina* ou trois conférences religieuses, moins remarquables par les idées que par la pureté de la langue, et surtout intéressantes pour qui connaît les opinions philosophiques et les mœurs de notre humaniste qui se fait ici catholique presque orthodoxe. Les *Latini dettati a Piero de' Medici* (p. 17 à 41), publiés ici pour la première fois comme les *Sermoni*, sont un recueil de thèmes latins (les collégiens italiens appellent encore aujourd'hui les thèmes des *latinucci*), composés par A. Politien pour son élève, Pierre de Médicis, fils de Laurent et frère de Léon X. Une traduction latine contemporaine, — celle peut-être du jeune écolier lui-même, corrigée par le maître, — les accompagne. Ils sont curieux et caractéristiques pour l'époque où ils ont été écrits et se composent pour la plupart de réflexions morales et d'anecdotes. La partie la plus importante du volume à nos yeux est le recueil des *lettere* (p. 43 à 86) dont quinze seulement, sur trente-trois, avaient été publiées précédemment en divers endroits, et qui se trouvent aujourd'hui réunies pour la première fois. Toutes, même celles qui avaient déjà vu le jour, ont été collationnées d'après les manuscrits des archives avec un soin remarquable. Il n'est pas douteux que beaucoup de lettres italiennes d'A. Politien se sont perdues, mais il est certain aussi que beaucoup existent en-

core dans des collections particulières et on ne peut que faire des vœux pour que la publication présente détermine les heureux possesseurs à les communiquer au public. Nous dirons de ces lettres familières ce que nous avons dit, il n'y a pas longtemps, de celles de Pulci : c'est un véritable trésor pour l'histoire intime de la première Renaissance et une mine de pur langage toscan. Peut-être même sous ce dernier rapport les lettres d'A. Politien l'emportent-elles sur celles de Pulci : elles sont plus faciles à comprendre, et le style, tout familier qu'il est, en est plus châtié. Par contre, celles de l'auteur du *Morgante* contiennent plus de détails sur la vie de Florence au xv^e siècle, quoi qu'il ne soit pas sans intérêt de voir quels furent les rapports simples et dignes de Laurent, sa mère et sa femme, avec le pauvre précepteur du futur maître de Florence. L'éditeur a eu raison, ce nous semble, de ne point accueillir parmi ces lettres intimes l'épître dédicatoire de l'*Orfeo*, déjà publiée d'ailleurs par M. Carducci, ni l'*Epistola a Federigo d'Aragona*, attribuée à Politien et qui est en réalité de Laurent lui-même (voy. l'édition *diamant* des poésies de Laurent); mais il serait à désirer qu'il publiât prochainement, dans une édition analogue à celle que nous avons sous la main, les douze livres de lettres latines, déjà connues il est vrai, mais qui ne devraient pas manquer dans une édition complète d'A. Politien. Cet *epistolario*, qui ne se trouve guère que dans les bibliothèques publiques, nous montrerait le savant mieux encore que les lettres italiennes ne nous montrent l'homme. Les lettres familières, contenues dans le présent volume, sont pour la plupart adressées à Laurent lui-même; quelques-unes cependant le sont à Clarice, femme de Laurent, à Lucrezia sa mère, et à Pierre son fils; trois autres enfin à Pierre Dovizi, frère du fameux auteur de la *Calandra*, plus connu sous le nom du Bibbiena, à Tarugi, beau-frère du Politien, et à M. Michelozzi, chancelier ou secrétaire intime de Laurent. Elles embrassent un espace de vingt ans (1475 à 1494). Le texte nous en paraît parfaitement établi; et des notes nombreuses et substantielles en éclairent très-bien les rares difficultés de langue et les moins rares allusions historiques. Tout lecteur initié dans ces études saisira, sans qu'il soit besoin d'insister, tout l'intérêt de cette publication qui nous fait pénétrer de plus en plus dans l'histoire intime de la littérature et des mœurs de ce *Quattrocento* tant méconnu en Italie et ailleurs. — Une traduction anonyme, mais digne du Politien lui-même, de la *Conspiration des Pazzi* termine la partie italienne du recueil (p. 87 à 106). Quoi qu'elle remonte au xvi^e siècle, il nous semble que l'éditeur eût pu se dispenser de la donner ici, eu égard surtout au peu de place dont il disposait.

On connaît l'importance du Politien comme poète latin : on peut dire que pour lui cette langue n'était point une langue morte et quelques-unes de ses poésies peuvent hardiment se comparer aux meilleures de Martial et l'emportent certainement sur celles de Stace, qu'il s'est parfois proposé comme modèle. Le charme et l'esprit des épigrammes, la grâce et l'élégance du langage, la mélodie et la correction des vers n'en sont point les seuls mérites : ce qui les rend particulièrement intéressantes, c'est leur caractère de poèmes d'occasion, inspirés par les circonstances du moment; elles sont réellement une source de plus pour l'histoire du temps, et M. Del Lungo l'a bien compris; car dans ses notes

abondantes et sobres à la fois, il ne se contente nullement de citer les passages des anciens dont le poète moderne s'est inspiré et dont il contient de nombreuses réminiscences; il donne tous les renseignements nécessaires sur les personnes, les lieux et les événements contemporains auxquels il est sans cesse fait allusion dans ces charmants morceaux. Le *liber epigrammaton latinorum et græcorum* remplit 118 pages (106 à 224) dont la moitié presque est consacrée aux épigrammes grecques. D'excellentes notes et *notulæ* résument le sujet de chacune et donnent des explications historiques. M. Del Lungo a divisé les épigrammes latines qui se trouvaient éparses et sans ordre aucun dans les diverses éditions des œuvres latines du Politien et dont quelques-unes (14) sont même complètement inédites; en six classes : *Ad amicos et proceres; invectiva; amatoria; epitaphia; inscriptiones variæ; miscellanea* : ordre très-commode pour les recherches aussi bien que pour la simple lecture. Quant aux épigrammes grecques, comme A. Politien les avait lui-même préparées pour l'impression et rangées dans l'ordre chronologique au moment de sa mort, l'éditeur moderne a conservé cet ordre de l'auteur. Suivent les *Carmina* (p. 225 à 284). Ici encore la division en élégies, hymnes et odes appartient à M. Del Lungo qui a trouvé ces poèmes mêlés aux épigrammes et aux traductions dans les anciennes éditions. Beaucoup d'entre eux sont inédits, et il n'est pas besoin de dire que même ceux qui avaient déjà vu le jour ont été collationnés sur les manuscrits. Les quatre *Sylvæ* (p. 285 à 428) sont les morceaux les plus étendus du volume. Elles sont on ne peut plus curieuses pour le temps : la première *Manto* et la seconde *Rusticus* sont des sortes d'introductions poétiques au cours du professeur sur les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile et sur les *Œuvres et les jours* d'Hésiode : ce sont des leçons d'ouverture à l'Université de Florence, leçons écrites dans les plus charmants hexamètres qu'on puisse lire. La troisième, *Ambra*, est un éloge poétique d'Homère qui se termine par une célébration de la résidence champêtre de Laurent, chantée par l'homme d'État lui-même dans une ravissante idylle allégorique du même titre. La *Nutricia* — il entend par là la poésie — est une histoire assez froide de la poésie chez les Hébreux, les Grecs, etc. Ici encore les notes de l'éditeur sont éminemment remarquables par l'érudition et par l'à-propos. — Des traductions latines métriques de poètes grecs, vrais chefs-d'œuvres de versification, terminent le volume (p. 429 à 550). Ce sont les chants II à V de l'*Iliade*, une idylle et une épigramme de Moschos; et un certain nombre d'autres épigrammes. — Une excellente gravure du portrait d'A. Politien, peint par Ghirlandajo, le maître de Michel-Ange, dans le chœur de Santa Maria Novella, ajoute encore à la valeur de ce volume dont l'extérieur est en tout point digne de l'intérieur. K. H.

238. — **Histoire du Lied** ou la Chanson populaire en Allemagne, avec une centaine de traductions en vers et sept mélodies, par Edouard SCHURÉ. Paris, libr. Internationale, 1868. In-12, 534 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Des deux titres de cet ouvrage, le premier est plus juste que le second, car M. Schuré est loin de se restreindre au *Volkslied* ou

Chanson populaire. Cette partie de son étude ne comprend réellement que les cinq premiers chapitres (*Découverte de la poésie populaire, — Naissance du chant populaire, — les Ballades merveilleuses et l'idylle dans les bois, — les Aventuriers, — Épopée et Tragédie de l'Amour*); les deux suivants (*La vie religieuse, — Mort et résurrection du Lied*) traitent des cantiques protestants aux XVI^e et XVII^e siècles; les deux derniers (*Gœthe, — le Lied au XIX^e siècle*) s'occupent de la poésie lyrique moderne. Enfin dans la *Conclusion*, l'auteur s'efforce de tirer des études qui précèdent des résultats féconds pour la poésie lyrique française. L'esprit qui anime ces quelques pages est celui qui a dicté tout le volume. M. Schuré mesure très-bien la distance qui sépare la poésie allemande de la nôtre; il voudrait la franchir et la faire franchir avec lui à nos compatriotes par la sympathie, la compréhension large et vivante, le sentiment des beautés naïves et saisissantes de la poésie populaire. C'est une tâche à laquelle il est beau de se consacrer, et l'effort généreux et enthousiaste de M. Sch. ne sera pas stérile, nous en sommes persuadé. Il met dans tout son jour la connexité intime de la poésie lyrique des Allemands, telle que Gœthe, Uhland et Heine nous l'offrent dans sa perfection, avec la poésie populaire ancienne et moderne; il indique dans une alliance analogue la seule régénération possible de la poésie lyrique française. Nous partageons son opinion; et nous voudrions qu'il l'eût rendue plus sensible en présentant çà et là aux lecteurs quelques échantillons de notre poésie populaire. Puissent ces pages convaincues attirer vers ces domaines si peu explorés encore un plus grand nombre de curieux! puissent-elles procurer plus de lecteurs aux rares recueils qui existent déjà, ou, ce qui vaudrait mieux, plus de recueils aux rares lecteurs! — M. Sch. ne s'est pas borné à la prédication : il a traduit en vers, comme le dit le titre, plus de cent morceaux de différente dimension, dont le plus grand nombre, il est vrai, n'appartiennent pas à la poésie populaire proprement dite. Ceux qui connaissent les difficultés qui attendent le traducteur français de poésies allemandes rendront justice à l'habileté de M. Schuré, et le féliciteront en mainte rencontre d'un bonheur presque inespéré; d'autres fois, cela va sans dire, le lecteur qui sait par cœur le *Lied* allemand ne sera qu'à demi satisfait de la reproduction française. L'impression générale, sur ces traductions, ne saurait être que favorable. — Ce livre n'est pas un livre d'érudition; il serait de mauvais goût d'y relever çà et là des méprises qui n'altèrent jamais gravement les faits essentiels. C'est un ouvrage de vulgarisation dans le meilleur sens du mot; on y trouve autour de chaque pensée, de chaque sentiment germanique ou populaire que l'auteur veut faire connaître ce commentaire perpétuel, parfois un peu délayé, qu'aime et réclame le lecteur français; M. Schuré, voulant servir d'interprète à la Muse allemande auprès du public de Paris, a parlé à celui-ci la langue qu'il aime (avec un léger accent provincial), et il arrivera certainement à gagner son attention et son intérêt pour le sujet qu'il expose avec tant d'amour, d'intelligence, de chaleur et de clarté.

G. P.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46

— 14 Novembre —

1868

Sommaire : 239. Le *Bundehesh*, publié et traduit par JUSTI. — 240. STOFFEL, Dictionnaire topographique du Haut-Rhin. — 241. FULIN, Etudes dans les Archives des Inquisiteurs d'État vénitiens. — Correspondance : Exploit de M. Mary-Lafon.

239. — **Der Bundehesh**, zum ersten Male herausgegeben, transcribirt, übersetzt und mit Glossar versehen, von Ferdinand JUSTI. Leipzig, Vogel, 1868. In-4°, xxxij-488 pages. — Prix : 56 fr.

Le *Bundehesh* (création) est un traité cosmologique rédigé en huzvaresh ou pehelvi, qui fait partie des livres sacrés des Parses. Anquetil-Duperron en a donné au XVIII^e siècle une traduction écrite sous la dictée des prêtres de Bombay. Westergaard, en 1851, publia un fac-simile du principal manuscrit de Copenhague. M. Spiegel a fait une traduction du premier chapitre. Aujourd'hui M. Ferdinand Justi, bien connu de tous les orientalistes par son Manuel de la langue zende, et l'un des collaborateurs de la *Revue critique*, nous donne une édition complète, renfermant le texte, la transcription en caractères arabes, la traduction et un glossaire.

Les manuscrits du *Bundehesh* se partagent en deux groupes facilement reconnaissables, en ce qu'ils n'ont pas la même division en chapitres. Après avoir collationné les manuscrits de Copenhague, de Paris et d'Oxford, M. Justi a adopté pour texte le n° XX de Copenhague, celui-là même que reproduit le fac-simile de M. Westergaard. Cependant les autres manuscrits lui ont servi à combler quelques lacunes. Les variantes sont soigneusement indiquées : elles n'occupent pas moins de trente pages.

Tous ceux qui ont jeté les yeux sur un texte pehelvi savent combien une transcription en une écriture plus lisible est nécessaire. Non-seulement le pehelvi abonde en ligatures, mais il n'a souvent qu'un signe pour deux, trois et même quatre articulations différentes. Les Guèbres eux-mêmes, pour faciliter la lecture du *Bundehesh*, l'ont transcrit en caractères parsis ou zends, et il existe plusieurs manuscrits de cette espèce. Mais ces copies, faites à une époque récente, ne donnent aucun éclaircissement sur les endroits obscurs : les mots difficiles sont ou défigurés ou reproduits en écriture pehelvie. Contrairement à l'usage suivi jusqu'à présent en Europe, de transcrire le pehelvi en caractères hébraïques, M. Justi a adopté l'écriture arabe ou persane. Les raisons qu'il donne sont fort justes : le pehelvi étant une langue proche parente du persan, c'est faciliter l'intelligence de beaucoup de mots, que de les produire sous l'écriture persane. Qu'on s'imagine (ce sont les paroles de M. J.) un texte français du XIV^e siècle écrit en caractères grecs ; ne serait-ce pas en compliquer inutilement la lecture ? Pour approprier entièrement l'écriture persane à la langue pehelvie, il a fallu

recourir à un petit nombre de conventions qui sont indiquées dans la préface (p. xxix).

Le nouveau traducteur a le bon goût de croire qu'on peut être un connaisseur en pehelvi et en zend, sans avoir procédé à l'exécution d'Anquetil. La traduction de M. Justi est écrite en un allemand clair et facile : de nombreuses parenthèses aident à comprendre les ellipses du texte ou éclaircissent les expressions trop bizarres.

Un glossaire très-complet (240 pages) accompagne cette traduction : tous les mots, excepté le mot *et*, s'y trouvent cités avec renvois à tous les passages du texte où ils sont employés. Certains articles de ce dictionnaire sont de véritables petites dissertations mythologiques, géographiques ou astronomiques : voyez, par exemple, les articles *hôrmezd* (Ormuzd), *arang* (l'Oxus ou Jihûn), *avra* (l'étoile Sirius), *kiswar* (les sept parties du monde), *qarta* (les nakshatras). Pour les verbes, les différentes formes sont disposées par ordre; pour les pronoms, les divers emplois sont classés. L'auteur donne l'étymologie des mots araméens qui ont passé en pehelvi; pour les mots iraniens, il renvoie, comme cela est naturel, à son *Dictionnaire zend*. Enfin M. Justi a fait entrer dans son lexique le *farhang* ou glossaire pehelvi-pazend publié par Anquetil, et conservé dans un manuscrit de Paris. Il a connu trop tard le glossaire zend-pehelvi, publié à Bombay en 1867 par Hoshengji Jamaspi, pour en faire usage ailleurs que dans la préface.

Ce qui constitue l'importance du *Bundehesh*, c'est qu'il est le seul ouvrage où nous ayons une exposition suivie des croyances et de la science perses. L'ouvrage débute par une histoire de la création, raconte les commencements de la lutte d'Ormuzd et d'Ahriman, puis viennent une description de la terre, une énumération d'animaux et de plantes, des supputations astronomiques et des prédictions sur la fin de la lutte des deux principes. L'avant-dernier chapitre est consacré à la chronologie : on y nomme Darius, Alexandre, les Arsacides, les Sassanides et les Arabes.

Comme il n'y a aucune raison, selon M. Justi, de regarder ce chapitre comme plus récent que les autres, il faut assigner au *Bundehesh* une date assez moderne : le nouvel éditeur, s'appuyant sur certaines dénominations géographiques, incline à croire avec Westergaard que la rédaction est du XIII^e siècle. Elle ne saurait être de beaucoup postérieure, car le manuscrit de Copenhague est du XIV^e siècle. Différentes particularités du texte montrent que le pehelvi était pour le rédacteur une langue morte (p. ix). Si l'ouvrage est récent, les croyances et les idées qu'il renferme sont fort anciennes, car elles s'accordent parfaitement avec l'*Avesta*, qui lui-même est en harmonie avec les témoignages fournis par les Grecs sur la religion des Perses.

Le livre de M. Justi, composé avec un soin extrême, fait accomplir un notable progrès aux études iraniennes, pour lesquelles une édition critique du *Bundehesh* était une lacune depuis longtemps sentie. Il fait grand honneur au jeune professeur de Marbourg, qui est aujourd'hui, avec M. Westergaard et M. Spiegel, le principal représentant d'un ordre de recherches autrefois créé en France, et

depuis longtemps interrompu parmi nous. Si l'on songe que cet ouvrage a été composé loin des grandes bibliothèques, loin des manuscrits, dans une petite ville qui serait tout au plus en France un chef-lieu d'arrondissement, on peut se faire une idée de l'esprit des Universités allemandes et de la force que communique à nos voisins d'outre-Rhin une saine éducation scientifique.

Michel BRÉAL.

240. — **Dictionnaire topographique du Haut-Rhin**, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse, par M. Georges STOFFEL. Paris, Imprimerie impériale, 1868. In-4° de (iv) xxiv-261 p.

En mettant au concours la rédaction du Dictionnaire topographique de la France, le ministre de l'instruction publique a ouvert une voie excellente à l'activité des sociétés savantes de la province. Ce n'est que sur place qu'on peut recueillir ces mille renseignements nécessaires à la connaissance des localités et à l'intelligence des textes qui s'y rapportent, et grâce aux progrès de la philologie, le ministre pouvait compter que dans chaque société il se trouverait quelques hommes curieux de noms propres, et capables de suivre leurs diverses formes à travers les âges et de les appliquer aux lieux qu'elles concernent. Le seul inconvénient de ces concours est de n'avoir laissé d'abord qu'un trop court délai pour le dépouillement préalable des documents imprimés et manuscrits. Il en est résulté qu'à moins d'avoir devancé l'appel du ministre, nulle société, que je sache, ne s'est trouvée en mesure d'y répondre à la première échéance.

M. G. Stoffel, membre de la Société industrielle de Mulhouse, a été l'un de ces ouvriers de la première heure. Il suffit de jeter les yeux sur les sources où il a puisé pour s'assurer que son travail n'a pas été improvisé dans le bref délai que le ministre avait assigné lors du premier concours. Le nombre des pièces d'archives dont il a fait usage est considérable, et parmi les textes imprimés il ne lui a guère échappé que les recueils diplomatiques de Wencker et de Wurdwein. Si M. Stoffel n'a pas approfondi davantage les sources, la faute en est au peu de zèle des érudits d'Alsace pour les études diplomatiques : trop peu d'Alsaciens sont restés fidèles aux savantes traditions des Schilter, des Wencker, des Schertz, des Schœpflin, des Grandidier, des Lamey et des Oberlin.

Il ne m'appartient pas de fournir les *errata* des noms et des formes onomastiques qui ont échappé à M. St. Je me permettrai cependant de lui citer le nom de *Bechfurt* pour Belfort, qui se rencontre dans un traité d'alliance entre les états d'Alsace de la seconde moitié du xiv^e siècle. Cette forme germanique d'un nom que l'on ne connaît que sous sa forme française, rappelle le nom de *Bechburg*, château situé dans le Buchsgau, et elle ouvre des vues nouvelles sur l'origine d'une population qui n'a aujourd'hui plus rien d'allemand. Dans tous les cas les noms allemands de quelques villages aux environs de Belfort, *Zarmwiller*, *Troscholtingen*, *Würteringen*, *Wieswald*, formes évidemment primitives des noms français de Charmois, de Trétudans, de Vétrigne, de Vézelois, permettent de croire que *Bechfurt* n'est pas une fausse leçon d'un scribe allemand.

Grâce à la rigueur de sa méthode, M. St. a pu rectifier plusieurs données

géographiques reçues jusqu'ici. Il admet avec M. de Ring que l'*Urunca* des itinéraires est Rixheim ; il place l'*Olino* de la *Notitia dignitatum* à Cœlberg. Pour *Argentovaria*, il hésite entre Horbourg et Grussenheim. Parmi les noms plus récents il faut citer la substitution de Liebenzwiller à Dietwiller (*Theotbertowilare*), dans lequel les numismates ont cru reconnaître le *Theodberciacum* des monnaies mérovingiennes : un texte cité par M. St. établit que dans ce nom la dentale primitive s'est changée en labiale.

Indépendamment de sa valeur pour l'étude des noms de lieu, le Dictionnaire topographique du Haut-Rhin fournit une série importante de renseignements relatifs aux mythes, aux antiquités, aux voies de communication, aux divisions civiles et ecclésiastiques, aux institutions, dont l'exactitude laisse peu à désirer. Sur le terrain de l'archéologie, l'auteur a oublié le curieux cimetière fortifié de Hartmanswiller. Parmi les colonges il ne mentionne pas les deux cours, haute et basse, de Colmar, qui conservaient encore au xv^e siècle leur juridiction spéciale sur les tenanciers. M. St. néglige d'indiquer les lieux où se percevaient jadis les péages : ces renseignements n'auraient pas été inutiles pour déterminer les anciennes routes du commerce.

Très en garde contre les interprétations étymologiques et contre toute explication hasardée, M. St. s'est cependant laissé tromper par le nom de *Bilgerweg* (chemin des pèlerins) qui conduit encore de Thann au Rhin, pour attribuer l'origine de cette ville au pèlerinage autrefois célèbre de saint Thiébaud. Le nom même de Thann (*in villa que dicitur Danne*), qui figure dans un document du xi^e siècle parmi les domaines ajoutés par l'évêque Widerold de Strasbourg au patrimoine de l'abbaye d'Eschau¹, est plus ancien que M. St. ne le croit. Ce qui a fait l'importance de cette ville, c'est moins son pèlerinage que sa situation à l'entrée d'un passage important des Vosges. Sans doute les pèlerins ont afflué à Thann, mais ces pèlerins étaient des marchands, de même que les fêtes religieuses étaient l'occasion des foires : le commerce était bien aise de s'abriter sous les immunités de l'Église. Quand par la découverte du cap de Bonne-Espérance, la voie commerciale de l'Inde passa de la Méditerranée dans l'Atlantique, Thann cessa d'être l'une de ses étapes, et malgré les appels réitérés à la piété des fidèles, rien ne put relever le pèlerinage de saint Thiébaud.

Dans son introduction M. St. esquisse à grands traits la géographie physique et historique de la Haute-Alsace. Un peu plus de discussion n'aurait pas nui. Je regrette que, parlant de l'antiquité de l'évêché des Rauragues ou de Bâle, il ait fait remonter jusqu'au fabuleux saint Pantale qui n'appartient qu'à la légende. De même l'existence de l'évêque Justinien ne s'appuie que sur les actes con-
trouvés du concile de Cologne (346). Le premier pontife que la critique moderne puisse concéder à l'église de Bâle est Ragnachaire qui vivait au commencement du vii^e siècle.

M. St. veut que le Haut-Rhin ait été occupé par les Burgondes lors de leur établissement dans la Germanie première. Ces temps reculés appartiennent à la

1. Grandidier, Histoire d'Alsace, pièces justif. du tome II, p. lxxvj.

poésie plutôt qu'à l'histoire ; M. C. Binding, professeur de droit à l'université de Bâle, qui vient de publier un premier volume sur l'histoire des Burgondes ¹, n'a pas trouvé un seul fait positif à citer, si ce n'est les deux défaites de 435 et 437, qui les obligèrent à s'établir dans la *Sabaudia*. Les traces que les Burgondes ont laissées en Alsace appartiennent à la tradition religieuse et au droit : tels sont le culte de saint Gangolphe, dont la légende s'est localisée dans la vallée de Guebwiller, l'hommage féodal qui, en 1233, se rendait encore à l'abbé de Murbach *secundum morem Burgundiae* ². Peut-être aussi faut-il faire remonter aux Burgondes la coutume de Ferrette qui, à la dissolution du mariage, prescrivait de partager les acquêts dans la proportion de deux tiers au mari et d'un tiers à la femme. Cet usage qui, dans certaines parties du Haut-Rhin, produisait encore ses effets il y a une vingtaine d'années pour les mariages contractés antérieurement au Code Napoléon, se rencontre aussi en Suisse : dans son second volume consacré au droit des Burgondes, M. Binding aura sans doute occasion d'examiner cette curieuse anomalie. Dans tous les cas ces légendes, ces usages ne peuvent pas remonter au delà des temps de Gondebaud et de Sigismond ; à moins qu'il ne faille descendre jusqu'aux temps des rois de la Bourgogne transjurane, dont le comté de Ferrette, mi-partie roman, mi-partie allemand, est un démembrement.

Au milieu de ces bouleversements et de ces remaniements, il est malaisé de se rendre exactement compte des frontières, des divisions et des subdivisions d'une province. La banlieue même n'était pas un élément fixe dans la formation territoriale. Des centres d'habitation disparaissent, d'autres surgissent : ici une banlieue en absorbe une autre, là elle se partage entre l'ancienne et la nouvelle commune. M. St. a reconnu qu'*Audaldovillare*, que l'on a confondu jusqu'ici avec Saint-Hippolyte (Haut-Rhin), est le village limitrophe d'Orschwiller (Bas-Rhin), dont la banlieue a été démembrée au profit de celle de Saint-Hippolyte. Si l'on songe que dans ce partage la limite des deux communes est devenue en même temps celle de la Haute et de la Basse-Alsace, et des deux diocèses de Bâle et de Strasbourg, on jugera d'autant mieux de la nature flottante des circonscriptions sur la carte historique de l'Alsace.

M. St. admet la possibilité de l'origine romaine des colonges. Si la juridiction propre à ces institutions, qui ont joué un si grand rôle sur les frontières de l'empire et dans les établissements romains d'outre-Rhin, a un caractère éminemment germanique, le bail en vertu duquel les tenanciers jouissaient de leurs terres, et les tenures mêmes, dérivent du droit romain, de l'assiette de l'impôt et des établissements militaires des Romains. En général il me paraît difficile de croire que l'Alsace ait été conquise par les Barbares. Les Germains s'y sont fixés du consentement des empereurs, à titre d'auxiliaires, à une époque où leurs services étaient cotés à un assez haut prix pour motiver les plus grandes faveurs.

1. *Das Burgundisch-romanische Königreich (443-532)* Leipzig, Verlag von W. Engelmann, 1868, in-8°.

2. *Als. diplom.*, t. I^{er}, p. 370.

De là ces institutions germaniques entées sur des institutions romaines; de là ces nombreux noms de lieu terminés en *villa*, *willer*, *wihr*, et déterminés par un vocable barbare; de là ces vastes communaux qui réunissaient les eaux, les forêts, les pâturages, exigés par les mœurs et les usages agricoles des Germains, et qui manquent presque absolument à l'ouest des Vosges. Remarquons encore qu'une disposition fréquente des rôles ou codes colongers, qui interdit le cumul de plus de trois manses entre les mains d'un seul tenancier, rappelle une disposition de la loi romaine qui, dans les colonies militaires, n'exigeait le service des armes que du possesseur de trois manses.

Un fait intéressant que M. St. a mis en lumière est que le comté d'Illzach, l'ancien *Hilciacum* où les Carlovingiens possédaient un palais, embrassait toute l'Alsace supérieure. Je relève en passant que si la commune d'Illzach a été achetée, en 1438, par la ville de Mulhouse, des comtes de Wurtemberg, le château resta fief de la maison d'Autriche avec une banlieue distincte.

En parlant de l'alliance des dix villes impériales d'Alsace, dont l'institution remonte à 1354 (et non 1353), M. St. se trompe en faisant de Kaysersberg la résidence du lieutenant du grand-bailli. Quand le grand-bailliage d'Alsace fut engagé à la maison Palatine, comme lorsqu'il passa aux archiducs d'Autriche, leur sous-bailli habita le château impérial de Haguenau. Kaysersberg était le siège d'un bailli particulier (*Reichsvogt*), de qui relevait la justice des villes impériales de Kaysersberg, de Munster et de Turkheim.

A un livre comme le *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin*, qui ne se compose que de menus détails, on ne peut pas appliquer l'adage de droit : *De minimis non curat prætor*. A l'article Heimsbrunn, la dernière citation est tirée des *Monuments de l'église de Bâle*, par Trouillat, et non de l'*Alsatia diplomatica*. A l'article Saint-Ulric, la mention de la cession de ce prieuré aux Jésuites en 1251 est une faute typographique; une méprise plus grave, c'est l'expression de *fief allodial* que M. St. emploie dans l'article sur Biederthal et ailleurs, et qui ne rend certainement pas sa pensée. Je n'approuve pas non plus l'emploi du tréma pour marquer la flexion de l'*a* et de l'*o* : ce signe n'avertit pas suffisamment le lecteur français qu'il faut prononcer *æ* et *œ*.

M. St. a eu le courage de rompre avec l'orthographe administrative de certains noms de lieu. Il dit Saint-Hippolyte et non Saint-Hypolite, Isenheim et non Issenheim. Cependant il a conservé Massevaux et Ribeauvillé pour Massevaux et Ribauvillé. D'accord avec l'étymologie et la prononciation, il aurait été bon de revenir à ces dernières formes, seules en usage au dernier siècle. J'aurais voulu encore que l'auteur adoptât franchement pour nos noms de lieu soit l'orthographe allemande, soit la transcription française. Quand on écrit Guebwiller et Gueberschwihl, pourquoi ne pas écrire Gueishausen et Guildwiller? De même il vaudrait mieux écrire Bournhaupt, comme on écrit déjà Bournbach.

Quoique imprimé, un livre comme celui de M. St., qui embrasse tant de faits, qui s'appuie sur tant de recherches et qui exige des connaissances si étendues, est destiné à rester longtemps en voie de formation. C'est ce qui explique mes

observations : elles sont moins des critiques que des additions et des corrections. Malgré d'inévitables imperfections, ce répertoire rendra grand service aux travailleurs assez sérieux pour y recourir.

X. MOSSMANN.

241. — **Studi nell' Archivio degli Inquisitori di Stato** del professore Rinaldo FULIN. Venezia, Marco Visentini, 1868. In-8°, viij-175 pages.

Les archives de l'Inquisition d'État de Venise sont encore loin d'être organisées et ordonnées comme elles devraient l'être. Les efforts que le gouvernement autrichien avait faits en ce sens avaient malheureusement été plus préjudiciables qu'utiles à cet intéressant recueil de documents : les quarante-quatre caisses qui ont été emportées à Vienne par l'archiviste Gassler (voy. Cérésolle, *la Vérité sur les déprédations autrichiennes à Venise*) n'ont pas encore été restituées, que nous sachions, à la ville redevenue italienne¹. M. Fulin n'a que d'autant plus de mérite d'avoir su tirer de ces archives incomplètes, en désordre, et qui n'ont été que récemment ouvertes au public savant, des études aussi détaillées et aussi complètes que celles qu'il nous offre dans le présent volume. Ce sont autant de leçons publiques professées à l'Athénée de Venise sur certains points inconnus ou mal connus de l'histoire de la République et de la société vénitienne ; et M. Fulin nous apprend dans une courte préface que ce ne sont là que les premiers fruits de ses patientes recherches : car il se propose de donner plus tard une histoire complète de l'Inquisition d'État. Personne, ce semble, n'est plus appelé à reviser le procès de cette puissante et terrible institution ; et on se prend presque à regretter que tant d'érudition, tant de recherches consciencieuses, tant d'intelligence critique aient été dépensées ici pour des sujets qui paraissent souvent d'importance médiocre : car M. Fulin n'a pas borné ses laborieuses investigations aux archives des Inquisitions d'État ; les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, de nombreux ouvrages historiques, dont beaucoup manuscrits, les archives des *Frari*, la collection diplomatique Soranzo et bien d'autres recueils précieux ont été consultés et fouillés par lui avec le plus grand soin et utilisés avec beaucoup d'habileté. Les notes abondantes au bas des pages forment à elles seules un recueil d'extraits fort curieux à lire ; cependant, même sans ces notes, on sentirait dans le texte, élégant et animé comme des pages de roman, la base des fortes recherches qui ont rendu possibles ces récits émouvants.

Quoique nous ayons ici sous les yeux cinq études ou monographies détachées, et bien que rien ne permette d'accuser l'auteur d'avoir plié les faits à une idée préconçue, il est certain que le livre que nous annonçons a une certaine unité et que cette unité consiste dans la tendance à réhabiliter l'Inquisition d'État sur laquelle ont cours tant de fables et de préjugés, même dans le public lettré.

1. Cette restitution a eu lieu depuis que cet article a été écrit, c'est-à-dire depuis quatre semaines.

Hâtons-nous d'ajouter que, pour les cas examinés par lui, M. Fulin a réussi à prouver sa thèse sous-entendue de l'impartialité, de l'intégrité et du patriotisme du terrible tribunal. En dehors des renseignements on ne peut plus curieux que renferme ce volume sur la procédure de la justice inquisitoriale, sur les pénalités infligées par elle, sur l'expédition des affaires politiques et administratives, sur la sphère d'action des divers pouvoirs de l'État, sur l'histoire générale de la République, sur l'état des archives et des autres collections publiques, etc., etc., cette publication éclaire aussi d'un jour nouveau tout le caractère de la politique vénitienne, fait mieux pénétrer dans la nature des gouvernements aristocratiques, enfin offre, dans deux au moins des récits qu'elle contient, une lecture attrayante, j'allais dire émouvante, au lecteur ordinaire.

La première étude (p. 1 à 62), se rapporte à un personnage important du commencement du XVII^e siècle et qui est presque oublié aujourd'hui. Angelo Badoër, après avoir été ambassadeur de la République auprès de toutes les grandes puissances de l'Europe, eut à Venise même des pourparlers secrets avec les agents diplomatiques du Pape, peut-être aussi avec ceux du roi d'Espagne; et M. Fulin établit avec la dernière évidence non-seulement sa culpabilité qu'on a essayé de révoquer en doute, mais encore la scrupuleuse observation des lois et de l'équité dans ce procès de la part du gouvernement républicain. Condamné par le Tribunal secret, Badoer quitta Venise au sortir de la prison et, malgré l'internement auquel il avait été soumis, alla vivre à l'étranger. Là il reprit de plus belle ses intrigues avec les puissances ennemies de la République. Nous le trouvons sous mille déguisements, et changeant sans cesse de domicile, tantôt à Paris, tantôt à Madrid, tantôt à Rome, ayant des intelligences à toutes les cours et tramant surtout des menées coupables avec les jésuites, alors chassés de Venise. La France et l'Espagne intercédèrent pour lui auprès du Sénat de Venise; Louis XIII donna même des instructions très-pressantes à cet égard à son ambassadeur, M. de Villiers; mais le Conseil des Dix repoussa avec dignité et avec une hauteur presque ironique ces essais d'intervention, en rappelant au Roi très-chrétien le souvenir du maréchal de Biron et en refusant nettement de revenir sur un procès régulièrement instruit et dûment jugé. Badoër essaya d'une apologie écrite, — on possède encore ce mémoire assez étendu, — mais on ne lui accorda naturellement pas ce que l'on avait refusé au roi Louis XIII. Dès lors il s'engagea de plus en plus dans des intrigues dirigées contre sa patrie; et son influence devint de jour en jour plus grande auprès des cours de Madrid, de Paris et de Rome, — il faillit y obtenir la pourpre cardinalesque, — quand la République crut devoir y mettre un terme. Quand on pense que Badoër fut un des principaux auteurs du traité de Monson, si fatal à Venise, on ne peut pas s'étonner du moyen extrême mis en avant par le Conseil des Dix pour débarrasser la République d'un si dangereux ennemi. Rien de plus curieux que les instructions envoyées aux ambassadeurs vénitiens à Paris et à Turin et que les réponses de ces diplomates; l'habileté de Badoër qui était un véritable Protée, et l'inhabileté de l'instrument choisi par l'envoyé de la République, firent seules échouer les tentatives d'assassinat organisées par la République, et Badoër put

vivre encore jusqu'en 1630, époque à laquelle il mourut à Rome, non sans adresser une dernière lettre de justification au gouvernement de son pays : « mais la République ne voulut écouter le fils rebelle, ni vivant, ni mort ; et un » décret des Dix, du 29 avril, ordonna que cette lettre fût immédiatement brûlée, » sans avoir été ouverte » (p. 61).

Toutes les personnes qui ont visité Venise ont vu les fameux *pozzi*. Une tradition fort répandue et que répètent encore tous les *ciceroni*, veut que, lors de la chute de la République en 1797, ces terribles prisons ne fussent plus occupées. La seconde étude de M. Fulin (*I prigionieri nei pozzi al cadere della repubblica*, p. 63 à 78) prouve d'une façon irréfutable qu'à l'approche de Campo-Formio, il y eut encore dans les *pozzi* quatre condamnés pour crimes communs, et qu'ils ne furent transportés dans les *carceri* au-delà du canal et du pont *della paglia* que quatre jours avant la chute définitive de la République et précisément pour éviter les accusations de cruauté que le parti démocratique triomphant n'eût pas manqué d'élever contre la justice du gouvernement aristocratique.

L'Arca di Noë, da Giacomo da Ponte, detto il Bassano (p. 79 à 119) — tel est le titre de la troisième étude qui raconte l'histoire d'un tableau célèbre du Bassano, enlevé à un certain moment avec beaucoup d'autres tableaux précieux de l'église de Santa Maria Maggiore de Venise. Cette histoire des vicissitudes d'une toile très-populaire à Venise est curieuse à plus d'un titre : nous y apprenons à combien de dangers étaient exposés au siècle dernier les trésors d'art que renfermait la République ; la situation précaire des couvents, obligés de faire argent de tout, la sollicitude enfin avec laquelle le Conseil des Dix veillait sur des objets qui semblaient si étrangers à sa compétence ; rien ne trahit mieux la nature, au fond municipale, de ce système de gouvernement si complexe.

La quatrième étude (*La libreria in Santi Giovanni e Paolo*, p. 121 à 142) traite un point analogue à celui du chapitre précédent. Elle raconte l'origine et rend compte de la composition d'une des collections les plus précieuses de Venise et qui fut, vers le déclin de la République, outrageusement pillée par un bibliothécaire qui en avait vendu les trésors les plus inestimables à Canonici, le fameux bibliomane qui connaissait parfaitement la provenance de ses acquisitions. Ce qui restait encore en 1789 de cette admirable bibliothèque de *Santi Giovanni e Paolo* fut par ordre du Conseil des Dix, lequel se mêlait de tout, comme on voit, réuni à la bibliothèque de Saint-Marc.

La dernière et la plus intéressante des études de M. Fulin (*Maria da Riva*, p. 143 à 175) traite d'un personnage complètement inconnu jusqu'ici, mais dont l'histoire jette une vive lumière sur les mœurs monastiques du XVIII^e siècle et ne le cède point en intérêt au roman fictif le plus hardi d'invention. Elle montre au moins que les prétendus mensonges de Casanova n'ont absolument rien d'in-vraisemblable. Maria da Riva, fille cadette d'une grande maison de Venise, née vers 1703, avait été élevée au couvent et forcée malgré ses protestations à prendre le voile à l'âge de quinze ans. Tout au contraire du temps de Gozzi et de Goldoni (voy., entre beaucoup d'autres comédies, les *Morbinose* de Goldoni), où les dames du monde jouissaient d'une grande liberté, tandis que les religieuses

ne vivaient que pour les intrigues ecclésiastiques, les couvents, dans la première moitié du siècle dernier, étaient les véritables salons de réunion de Venise; tout ce qu'il y avait d'élégant, de mondain, tout ce qui était friant de bel esprit, se donnait rendez-vous dans les parloirs des sœurs. L'ambassadeur de France, M. de Froulay, celui même qui fit si bon accueil au président de Brosses, quoique père de famille et quinquagénaire, y chercha et trouva aisément une aventure galante. Maria da Riva, impatiente de sa prison, curieuse de voir le monde où il lui promit de la conduire, lui céda facilement. Malgré le silence du Conseil des Dix, qui avait surveillé l'intrigue entière depuis son origine, la chose s'ébruita, et Maria fut renfermée dans sa cellule, où elle ne se trouva encore que trop en contact avec ses camarades, impitoyables pour elle et pour son état. Bientôt la chose devint une affaire d'État. L'ambassadeur de France insista pour voir la religieuse; il obtint même du garde des sceaux de Fleury, M. de Chauvelin, d'intervenir en sa faveur: tout échoua contre l'obstination de la supérieure, soutenue par le Conseil des Dix. Après bien des souffrances cependant, Maria obtint, huit ans plus tard, à être transportée à Bologne où elle vécut librement et se maria même avec un certain colonel Moroni. Dès lors les persécutions de l'ordre et celles de la famille de Riva recommencèrent, malgré la protection du très-indulgent Benoit XIV (Lambertini), et Maria, jetée de nouveau en prison, ne put que plusieurs années après se réfugier en Suisse, d'où elle expédia un manifeste de défense qui est d'une lecture très-curieuse. Le caractère ignoble de Froulay, la physionomie vive, spirituelle et sensuelle de Maria, celle du bonhomme Lambertini, ressortent avec beaucoup de vivacité dans ce curieux récit; et les menées de l'ambassadeur, l'espionnage des Dix, les réunions des *parlatoji* donnent du XVIII^e siècle, de ses gouvernements et de ses mœurs, une idée sinon nouvelle, du moins plus complète qu'on ne pouvait l'avoir jusqu'ici. K. H.

CORRESPONDANCE.

L'an mil huit cent soixante-huit, le deux novembre,

A la requête de M. Mary Lafon, bibliothécaire de la ville de Montauban, demeurant au dit Montauban,

J'ai, Paul-Victor Gendrier aîné, huissier près le tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, n° 217, soussigné,

Fait sommation à M. Morel, directeur de la *Revue critique*, dans les bureaux du journal, sis à Paris, rue de Richelieu, n° 67, où étant et parlant au concierge de la maison ainsi déclaré,

D'avoir à insérer dans son plus prochain numéro de la *Revue critique*, et dans toute sa longueur, la lettre suivante, qui lui a été adressée le huit septembre dernier.

A Monsieur Morel, directeur de la Revue critique, ou à M. Franck, éditeur.

Monsieur,

En arrivant des Pyrénées, je trouve chez moi le n° 35 de votre *Revue* qui contient un article sur mon dernier livre : *La Croisade contre les Albigeois*.

Dans tout le cours d'une carrière déjà longue, je n'ai eu à répondre qu'à une

attaque injuste. Voici la seconde qui se produit et m'amène à rompre silence. La critique sérieuse et de bonne foi est toujours polie, celle qui ne l'est pas se reconnaît à l'aigreur et au ton de son langage. Je n'imiterai pas l'exemple qu'on me donne aujourd'hui, et resterai soigneusement dans la mesure que tout homme devrait garder quand il a l'honneur de tenir une plume.

En rendant compte de mon livre, M. Meyer commence par relever avec affection un passage de la préface où je dis que ma lutte contre le manuscrit traduit n'a pas duré moins de vingt ans. Mais qui l'ignore donc dans les lettres sérieuses ? Personne, pas même M. Meyer. Ne se souvient-il plus des chaleureuses exhortations qu'il me prodiguait, il y a vingt ans, toutes les fois que le hasard le mettait sur mon passage ? J'avais été chargé, le 24 janvier 1848, par M. de Salvandy, sur le rapport du savant et regrettable M. Le Clerc, de publier les grands poèmes des Troubadours. Février n'était pas très-empressé de tenir l'engagement de janvier, et M. Meyer, qui se contentait alors des palmes universitaires et n'aspirait pas à celles de la philologie méridionale, me conseillait énergiquement de défendre mes droits. « *Cette publication vous appartient*, me » disait-il, avec chaleur, *nul ne peut vous en déposséder.* » Il a un peu changé depuis de sentiment et de langage, mais nous verrons plus bas la raison de ce changement. Après avoir paru douter d'un fait qu'il connaissait parfaitement, M. Meyer m'adresse le reproche contradictoire d'avoir passé sous silence la traduction en prose de Fauriel, et de n'avoir fait à ce dernier que quelques compliments médiocrement appropriés. J'ouvre ma préface et j'y lis : « Le savant » qui parlait ainsi a donné le premier vers 1837 une version en prose du poème » de la Croisade, précédée d'une très-remarquable étude dont nous allons » reprendre un instant le sujet comme un glaneur qui suit le front à terre les » sillons déjà moissonnés (p. 29). — Si ce grand érudit à qui rien ne manqua » pour être le roi de la philologie moderne que le bonheur d'être né et d'avoir » vécu dans nos pays romains d'origine et de langue, avait porté dans ses » recherches une persévérance égale à sa sagacité (p. 31). — Qu'on me per- » mette de répéter comme avis au lecteur ce que disait excellemment un maître » dans ce genre » (p. 40).

Que dites-vous de la véracité du critique ?... Il avance avec la même certitude que mon travail a été fait sur l'édition de M. Fauriel et non sur le manuscrit, ignorant ou feignant d'ignorer un fait qu'il connaît très-probablement, aussi bien que tous les membres des comités de l'instruction publique, à savoir que dès 1847 un exemplaire du texte de M. Fauriel annoté d'après le manuscrit et où je signalais un grand nombre de fautes dues à l'inattention ou à l'incapacité du copiste, était déposé avec mes rapports dans les cartons du ministère où il est resté sept ans. Ce qui n'empêche pas M. Meyer de prétendre que j'ai reproduit les contre-sens de M. Fauriel. Nous allons voir ce que vaut cette prétention.

« V. 231 paraît, dit-il, un personnage qualifié *bos feziaire*. Fauriel oubliant » le sens du mot physicien en ancien français comme en provençal, traduisit : le » bon légiste, ce qui devient chez M. Mary Lafon bon feudiste et notaire. »

Le manuscrit porte :

Lo priors de l'ospital us bos feziciaire.

Pour en faire un physicien, il eût fallu : *fiziciaire*. J'ai préféré le sens adopté, d'abord parce que *feziciaire* vient évidemment de *feudum*, *feus*, *fief*, et puis, par une raison à mon avis péremptoire : dans tous les monastères il y avait au moyen-âge un « physicus » spécialement chargé des infirmes. « Item, est-il dit » dans les mss. de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, *statuimus quod annu- » atim in festo S. Joannis Baptistæ, physicus monasterii juret in capitulo in ma- » nibus prioris recipientis juramentum se habere curam infirmorum.* » Or par cela même qu'il était prieur, le prieur de l'hôpital ne pouvait être médecin dans son monastère, ni ailleurs, car le cumul des professions tombait sous le coup des censures pontificales. J'ajoute que du moment qu'on le choisissait pour aller en ambassade à Rome et à la cour de l'Empereur, il était plus naturel de prendre un bon feudiste ou un bon légiste qu'un médecin.

M. Meyer me demande pourquoi j'ai mis Bernard de Nauphle à la place de Bermond d'Enduse; je le renvoie aux compositeurs qui se sont obstinés à ne pas corriger mes épreuves.

Arrive ensuite une accusation capitale lancée contre Fauriel et moi. Nous n'avons compris ni l'un ni l'autre le vers 506.

Ce vers imprimé par M. Fauriel :

Que la fors paishol prat

est écrit ainsi dans le texte (que je ne connais pas!) :

C'ala fors apaihs l'prat.

Ce qui veut dire d'après M. Meyer : *que les ciseaux coupent le pré*; proverbe, dit-il, fort en usage au moyen-âge, et dans le lexique de M. Raynouard. Parlons sérieusement. Les Ribauds après le massacre de Béziers s'étaient établis dans les maisons :

Mais les Français de rage en jetèrent des cris.
A grands coups de bâtons, comme mâtins surpris,
Ils chassent les ribauds. Et les chevaux de prix
Qui paissaient là, dehors, l'herbe des prés fleuris
Remplacent ces mauvais.

Que signifie ce vers : *C'ala fors apaihs l'prat?...* Tout le monde va le dire dès qu'il sera restitué comme l'exige la rime pour l'unir à la strophe suivante et qu'on aura réparé l'erreur du premier copiste :

C'ala fors l'prat apaihs...

Qui là bas dehors le pré paissent...

Le mot *forsa* que M. Meyer traduisait par ciseaux, bien qu'il ne signifie en général que *force* et *forteresse*, et pas plus au moyen-âge qu'aujourd'hui « *qu'on ne coupât » les prés avec des ciseaux* » a disparu, et il ne reste que l'adverbe *dehors*, *fors*, exprimant le seul sens raisonnable et vrai.

M. Meyer doit voir par cet exemple combien il est facile de se tromper en critiquant trop vite les œuvres étudiées; je suis son aîné de trente ou quarante

ans dans cette carrière, et n'oserais, sans revoir le manuscrit, affirmer qu'il ait tort quand il propose un autre proverbe, inconnu à la vérité, de son aveu, pour remplacer la locution : « C'est Aude la Vermeille. » J'avais hésité en me rappelant que ce nom est orthographié autrement par Rambaud de Vacqueiras :

Plus n'ai pres joi e salut
Qu'anc no i pres d'Alde Rotlan...

Mais comme Folquet qui prêchait les Vaudois avait fait dans sa jeunesse beaucoup de vers galants, l'allusion pouvait bien être personnelle.

Je passe sur une observation où M. Meyer se réfute lui-même en me blâmant d'avoir dit à propos de la prophétie du pape : « Le pécheur est frappé », et en ajoutant : « bien que le verbe soit au présent dans l'un et l'autre cas », il est au subjonctif dans les deux et je ne l'aurais pas oublié sans la tyrannie de la mesure.

Un autre reproche, toujours retombant de M. Fauriel sur moi, est allégué par le critique; il s'agit des prisonniers que réclame Montfort :

E hom los li amena que non fo mens corretz...

Le sens n'est pas douteux : pas un méridional qui ne traduise couramment comme M. Fauriel et moi :

Et on les lui amène sans qu'il en soit moins courroucé.

Mais nous ne savons pas notre langue maternelle, et M. Meyer nous apprend qu'il faut dire :

Et on les lui amène sans qu'il y manque une courroie!

En d'autres termes liés des bras aux pieds! ce qui, sans parler du non-sens aurait flatté Montfort. Allons! allons! Cette courroie sort de la fabrique « *des ciseaux qui coupent les prés.* » Et quoique M. Meyer nous apprenne qu'il a fait beaucoup de découvertes sur le mot *mein*, nous préférons conserver à l'adverbe *mens*, *meintz* ou *meyns*, le sens qu'il a toujours eu, comme dans ces vers de Pierre de la Mula :

Quar selh que meyns valdra que tug
Vôl qu'hom per melhor lo tenha.

Car celui qui vaudra moins que tous
Veut qu'on le tienne pour le meilleur.

Est-il besoin de relever d'autres critiques de détail qui ne prouvent qu'une chose, c'est que M. Meyer suppose bien peu de goût chez ses lecteurs en me blâmant d'avoir traduit poétiquement un poète; ma version, du reste, que je me suis efforcé de colorer autant que possible pour donner une idée plus juste d'un poème étincelant des rayons du midi, est toujours fidèle à l'original, et c'est oublier la vérité que de prétendre le contraire. Si M. Meyer connaissait Montferrand, il trouverait que je n'ai point mal peint le château en disant :

Baudouin est enfermé dans ces murs sourcilleux.

S'il avait le sens poétique, il comprendrait que j'ai traduit ces vers :

D'entr' ambas los partidos so aisi meitader
Que l'us rema ab ira e l'autre ab alegrier.

La bataille à chacun donne son lot guerrier,
Le noir cyprès aux uns, aux autres le laurier.

Enfin s'il n'avait pas voulu tout blâmer de parti pris, il n'eût pas trompé son lecteur par cette affirmation : « ces mots : *l'aube carminée* ne sont pas dans le » texte, » or, ce texte, le voici :

A lendema mati con l'alba fou crebeia...

Ce que j'ai rendu par ce vers :

Le lendemain matin à l'aube carminée...

Que veut dire mot à mot *crebeia*?... épanouie..... Comment est l'aube alors?... rose, carminée..... l'effet pour la cause. Cette figure est-elle proscrite maintenant de la littérature?

En résumé, voilà tout ce que M. Meyer a trouvé dans 5353 vers. Était-ce suffisant, en admettant même qu'il ne se fût pas si lourdement trompé, pour justifier le ton, que je ne qualifierai pas, de sa critique?

Il fallait pour se montrer injuste à ce point un motif quelconque. Et par hasard ne serait-ce point celui qui se glisse comme *l'anguis in herbâ*, dans la phrase finale : « *il n'était pas inutile de montrer qu'une nouvelle édition du poème de la* » *croisade est bien réellement un besoin de la science.* » Voilà pourquoi notre fille est muette!

Mon critique songeait à faire pour la Croisade ce qu'il a fait pour *Flamenca*. En ce temps où les mœurs littéraires sont un peu relâchées, le fait paraîtra naturel à un certain monde.

La décision de M. de Salvandy qui me chargeait de publier les grands poèmes des troubadours fut confirmée en 1853 par M. Fortoul. Mais les deux ministres avaient compté sans l'intrigue et les coteries. Par je ne sais quelles manœuvres souterraines, ma publication fut ajournée, ajournée seulement, comme le prouvent les lettres de M. Rouland. Or M. Meyer, membre de ces comités, et qui n'ignore pas les décisions ministérielles, a profité de cet ajournement pour publier un des poèmes dont j'étais chargé.

L'amertume de sa critique serait-elle une explication de cet acte de respect pour les droits acquis, et de délicatesse?

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération et le regret que, par votre refus, pendant un mois et demi, d'insérer ma réponse, vous m'ayez forcé d'invoquer la loi.

Signé : Mary LAFON.

Lui déclarant que faute par lui d'insérer cette lettre dans son entier, et sans y rien retrancher, dans son plus prochain numéro de la *Revue critique*, le requérant se pourvoiera par toutes les voies de droit pour l'y contraindre.

A ce qu'il n'en ignore.

Et je lui ai, parlant comme dessus, laissé cette copie.

Coût huit francs quatre-vingts centimes.

GENDRIER.

Nous avons dit précédemment (1868, I, 237), à l'occasion de deux réponses accueillies par nous bénévolement, que nous nous croyions en droit de refuser l'insertion de lettres qui n'apportent au lecteur aucun éclaircissement valable. On comprend donc sans peine que nous ne pouvions insérer celle qui précède qu'à notre corps défendant. Nous aurions pu, il est vrai, courir les chances d'un procès; mais, en vérité, c'eût été prendre trop de soin des intérêts de M. Mary-Lafon. Puisqu'il tient à prouver une fois de plus sa capacité, qu'il soit satisfait!

Si le lecteur veut bien se reporter à l'article 179 de cette année, il verra que ma critique se résume en deux points principaux : 1° que M. M.-L. prétend avoir eu à restituer un texte « incompréhensible dans le manuscrit où presque tous les mots se tiennent, » tandis qu'il a suivi Fauriel au point de reproduire ses plus gros contre-sens; 2° qu'il n'est aucunement au courant de la science en ce qui concerne le poème de la Croisade, et par conséquent n'a rien compris à la composition de l'œuvre. Sur le second point, M. M.-L. ne répond rien; passons. Sur le premier, il ne répond rien qui soutienne le plus léger examen.

M. M.-L. ne veut pas que *feziciaire* soit un médecin, un *physicien*; « il eût fallu *fziciaire* », dit-il. Mais qu'il ouvre donc le *Lexique roman*, t. III, p. 319, et il y trouvera *fezica*, *fezecia*, *fezicia*. C'est au contraire la dérivation de *feudum* (ou plutôt *feodum*) qui est impossible, l'*o* ne pouvant en ce cas disparaître sans laisser de trace, comme M. M.-L. peut encore s'en convaincre en parcourant dans le *Lexique roman* (III, 293-5) la liste des mots dérivés de *feodum* et qui ont tous *feu* et non *fe*. Quant à l'objection historique, en la supposant fondée, en quoi s'oppose-t-elle à ce que le prieur en question ait été connu par son savoir médical?

V. 506. Il y a dans le ms. (f° 7 v°) *Ca la fors paish le prat*; ce qui doit être restitué à cause de la rime *ca la forsai prat paish*, ainsi que je l'ai dit, p. 138, n. 1. — Ce que propose M. M.-L., *c'ala fors l'prat apaihs*, est simplement une série de barbarismes. M. M.-L. qui, à cet endroit, élève la prétention de parler sérieusement, ne peut pas admettre que *forsca*, anc. fr. *force*, ait signifié ciseaux; qu'il consulte le *Lexique roman*, III, 373, et Diez, *Etym. Wört.*, II, 298! — Il ne veut pas prendre la peine de vérifier l'existence du proverbe *la force paist le pré*, ce qui est facile maintenant, ce qui était presque impossible au temps de Fauriel. Mais qu'il veuille bien considérer ces exemples :

Vers es que s'amors m'estrais ¶ Ni no s'en vol escondire,
E. pois la forsai prat pais, ¶ Que m'en val vertatz?
GIR. DE BORN. *Ges aissi* 1).

Cui chant de ce : *la force paist le pré*
(Jourdain de Blaye, v. 211).

Couzin, dit il, *la force paist la pré.*
(Gaydon, v. 2247).

Et s'ils ne lui suffisent pas, il en trouvera d'autres avec toutes les explications désirables dans Gachet, *Glossaire du Chevalier au Cygne*, au mot *force*. — Enfin, si M. M.-L. ignore qu'au moyen-âge on *tondait* les prés avec des *forces*, qu'il lise le fabliau du *Pré tondu* (Méon, *Nouv. rec.*, I, 289), ou la *Contralieuse* de Marie de France, et il reconnaîtra combien, selon sa propre expression, « il est facile de se tromper en critiquant trop vite ». »

1. Cette pièce a été publiée plusieurs fois et d'après des mss. différents (Mahn, *Gedichte d. Troub.*, n° 838, 839, 840; *Archiv f. d. Stud. d. neueren Sprachen*, XXXIII, 312; XXXV, 373; XXXVI, 419).

2. Le sujet de ces deux contes, dont il existe d'autres versions, est un débat entre un vilain et sa femme sur la question de savoir si un certain pré est *fauché* ou *tondu à forces*; le mari tient pour la faux, la femme pour les forces. Dans Marie de France :

Cele respunt hastivement,
« Ainz fu od les forces trancierz. »

Le mari, furieux, lui coupe la langue, et ne pouvant plus parler, elle faisait signe avec ses doigts

Qu'as forces l'aveit hum trenchié,
Que fax ne l'aveit pas fauchié.

M. M.-L. trouvera bon que je n'aïlle pas plus loin dans la réfutation de ses arguments. L'intelligence du lecteur fera justice de ceux auxquels je ne touche pas. La *Revue critique* a l'habitude de signaler les erreurs par trop élémentaires, non de les démontrer. Un mot encore sur ce point : M. M.-L. feint de ne pas s'apercevoir que je me suis attaché à relever simplement quelques-unes des fautes qui prouvent l'usage exagéré qu'il a fait de la traduction de Fauriel, et il triomphe du nombre d'erreurs relativement petit que j'ai relevées dans son volume. Eh! croit-il que je me sois chargé de faire l'*errata* de sa traduction? Mais il eût été plus court d'en faire une autre.

Passons à une autre question. M. M.-L., mon aîné « de trente ou quarante ans » dans les études provençales, fait effort pour me rappeler des conversations qui remonteraient jusqu'à vingt ans en arrière et dans lesquelles je lui aurais énergiquement conseillé de défendre ce qu'il appelle ses droits. J'avoue que je ne savais pas avoir jamais eu l'honneur de me rencontrer avec M. M.-L.; mais, si ma mémoire est en défaut, M. M.-L. voudra bien m'excuser, considérant qu'en 1848 j'avais huit ans.

La dernière accusation lancée contre moi par M. M.-L. me paraît empreinte d'une certaine hardiesse : selon lui j'aurais manqué de délicatesse en éditant en 1865 le roman de *Flamenca*, de la publication duquel il aurait été chargé par M. de Salvandy en janvier 1848. Ainsi, il suffirait qu'un ministre eût chargé un éditeur de la publication d'un ms. appartenant à une bibliothèque publique, pour que l'usage de ce ms. fût à jamais interdit à tout autre! Il suffit d'énoncer une pareille proposition pour en faire apercevoir tout le grotesque. Du reste la question ne se pose même pas dans ces termes, puisque la confiance des ministres, ou du moins de leurs conseillers, ne paraît plus acquise à M. M.-Lafon. Mais, sans chercher à démêler les motifs qui ont porté le comité des travaux historiques à « ajourner » à diverses reprises les projets présentés par M. M.-L., qui empêche le traducteur (!) de *Girart de Roussillon*, de *Jaufre*, de *Ferabras*, de *Flamenca*, de la chanson de la Croisade enfin, de publier, en dehors du patronage officiel, des éditions de ces poèmes? C'est ce que j'ai fait pour *Flamenca*, et c'est ce que j'espère bien faire quelque jour pour *Girart de Roussillon* et pour le poème de la Croisade. Et si M. M.-L., maintenant dûment averti, trouve bon de s'exercer sur les mêmes sujets, qu'il soit bien persuadé que je n'en prendrai nullement ombrage.

P. M.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BÉARN (la Comtesse de), Souvenirs de quarante ans (Sarlit). — BEHM, Geographisches Jahrbuch (Gotha, Perthes). — GERHARDT, Academische Abhandlungen, t. II (Berlin, Reimer). — HARMS, Abhandlungen zur systematischen Philosophie (Berlin, Hertz). — HAUSSONVILLE (D'), l'Eglise romaine et le premier Empire (M. Lévy). — HOLTZE, Syntaxis Lucretiana (Leipzig, Holtze). — LASSON, Meister Eckhart, der Mystiker (Berlin, Hertz). — LEGRAND, Sénac de Meilhan (Thorin). — LIDFORSS, Fransk Språklæra (Stockholm, Høggstrøm). — MICHIELS, Histoire de la peinture flamande (Librairie Internationale). — MUSSAFIA, Beitræge zur Litteratur der Siebenweisenmeister (Vienne, Gerold). — NÆLDEKE, Die alttestamentliche Literatur (Leipzig, Quandt). — RICHTHOFEN (VON), Zur Lex Saxonum (Berlin, Hertz). — RIBBECK, Formenlehre des attischen Dialekts (Berlin, Guttentag). — STERN, Ueber die zwœlf Artikeln der Bauern (Leipzig, Hirzel). — BOURDONNÉ, Origine des Noms propres (Thorin). — HUMBERT, Mythologie grecque et romaine (Thorin). — MEYER VON KNONAU, Jahrbuch für die Literatur der Schweizergeschichte (Zurich, Orell). — BULWER, Essai sur Talleyrand, trad. p. FERROT (Reinwald). — NITSCHMANN, Album ausländischer Dichtung (Danzig, Berthing). — AKIN, Ideen zur Reform des Unterrichtwesens in Ungarn (Pesth, Kilian).

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47

— 21 Novembre —

1868

Sommaire : 242. BOPP, Grammaire sanscrite; *Nalus*, p. p. BOPP; *Indralôkâgamanam*, p. p. BOPP. — 243. LOURIUOÛ, Essai d'interprétation de quelques noms gaulois. — 244. Publications de la *Société des Antiquaires du Nord*. — 245. METZNER, Chrestomathie de l'ancien anglais. — 246. M^{me} DE BÉARN, Souvenirs de quarante ans.

242. — Fr. BOPP. **Kritische Grammatik der Sanskrit-Sprache**. 4te durchgesehene Ausgabe. In-8°, xvj-479 pages. Prix : 15 fr. — **Nalus**. Maha-Bharati episodum. Tertia emendata editio. In-4°, xv-236 pages. Prix : 16 fr. — **Indralôkâgamanam**. Ardschuna's Reise zu Indra's Himmel, nebst andern Episoden des Maha-Bharata. Zweite durchgesehene Ausgabe. In-4°, 60 p. Prix : 10 fr. 75. — Berlin, Nicolai, 1868.

Nous annonçons simultanément ces trois ouvrages, qui sont trop connus de tous les indianistes pour avoir besoin de recommandation.

La quatrième édition de la Grammaire sanscrite, commencée encore du vivant de l'auteur, se distingue de la troisième (1863) par un certain nombre de corrections et d'additions dues en partie à Bopp, en partie à M. Weber. La *sprachprobe* (ou exercice de lecture) a été rétablie en caractères divanagaris; l'édition précédente donnait uniquement la transcription.

La troisième édition du *Nalus* contient quelques corrections empruntées aux notes marginales de l'exemplaire de Bopp. Les renvois, qui se référaient jusqu'à présent à l'édition latine de la Grammaire sanscrite, visent maintenant la *Kritische Grammatik* (4^e édition).

Le voyage d'Arjouna au ciel d'Indra est un de ces épisodes faciles du *Mahâ-Bhârata* que M. Bopp avait publiés pour l'usage des commençants. La première édition contenait seulement le texte. Une traduction rythmée, due également à Bopp, avait paru à part. La nouvelle édition réunit la traduction au texte et y joint des extraits tirés des scholiastes.

La publication de ces trois livres est une nouvelle preuve de la popularité dont jouissent les études sanscrites, pour lesquelles il semble qu'il y ait en ce moment en Allemagne un redoublement d'activité.

M. B.

243. — **Essai d'interprétation de quelques noms gaulois** qui se trouvent dans les Commentaires de la guerre des Gaules, par M. LOURIUOÛ (Extrait des Mémoires de la Société historique du Cher). Bourges, Jollet, 1868. In-8°, 44 pages.

L'objet de cette brochure est d'établir que : 1^o *Genabum*, 2^o *Gergovia*, 3^o *Noviodunum* sont des noms composés signifiant : 1^o *oppidum ad aquas*, 2^o région des montagnes ou des pâturages, 3^o *oppidum* protégé par des bas-fonds et par les eaux marécageuses. M. Louriou, dans son argumentation, fait preuve de connaissances fort étendues. Quant à ce qui concerne spécialement son sujet, il

a étudié la *Grammatica celtica* de Zeuss et nous l'en félicitons, mais il ne nous a pas convaincu.

Il ne nous paraît pas établi que *Genabum* ni *Gergovia* soient des mots composés.

Il existait en gaulois, comme en grec, en latin et en gothique, un suffixe *ba bo bi*, qui a fourni à ces quatre langues un certain nombre de dérivés dont on peut voir la liste dans la *Grammatica celtica* de Zeuss, p. 751, 752; dans Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2^e éd. p. 516, dans Schleicher, *Compendium der vergleichenden Grammatik*, 2^e éd., p. 397; et dans Grimm, *Deutsche Grammatik*, 2^e éd., II, 185. *Genabum* nous semble donc dérivé d'un radical *gena* au moyen du suffixe *bo*, et nous hésitons à y reconnaître un composé de la préposition celtique *gen*, « près, avec, » et de la racine *ab*, « eau, » comme le veut M. Louriou.

Nous éprouvons le même doute quand il nous présente *Gergovia* comme un composé de *Ger*, montagne, et de *Gov*, pays. Le suffixe *via* (*vja*), *vio*, existait en sanscrit; on en trouve les débris dans les langues germaniques, et Zeuss a prouvé par les exemples réunis dans sa *Grammatica celtica*, p. 746, combien il était fréquent en gaulois: *Velavii*, Κορυβοσίου, *Vosavia*, Οδερβοσίου, *Sulivia*, *Dexsivia*, *Vinovia*, *Durocornovium*, Οδιννοσίου, *Lexovii*, *Luxovium*, *Letavia*. Nous croyons donc que *Gergovia* est dérivé d'un radical *Gergo*, à l'aide du suffixe *via*. D'ailleurs est-il bien certain qu'il ait existé en gaulois une racine *gov* signifiant pays? M. L. allègue comme preuve le gothique *gavi* (thème *gavja*) et le sanscrit *gāus* qui ont le même sens. Il néglige la sérieuse difficulté que présente le rapprochement du mot gothique et du mot sanscrit à cause de la loi de substitution des consonnes dans les idiomes germaniques. Le gothique *gavja* suppose un primitif *ghavja*; aussi Grimm (*Deutsche Grammatik*, 2^e éd., I, 588) le rapproche-t-il du grec *γᾶραι* et du latin *humi*. Le sens primitif de *gāus*, vache, taureau, pourrait bien aussi faire douter un peu que le mot sanscrit et le mot gothique dérivent d'une source commune ¹. Enfin le gothique et le gaulois sont loin d'être la même langue.

Nous n'avons pas la prétention de donner le sens de *Genabum* ², ni de *Gergovia*. Peut-être cependant le radical *Gergo* dont *Gergovia* dérive pourrait-il être rapproché du nom de *Gargantua* sur lequel notre collaborateur, M. Gaidoz, vient de publier un mémoire si intéressant ³.

Quant à ce qui est de *Noviodunum*, c'est un mot dont le sens nous paraît au contraire bien établi, c'est le « fort neuf, » la « ville neuve. » Telle est l'opinion de Zeuss, et elle nous semble suffisamment justifiée par les développements où est entré ce savant à jamais regrettable (*Grammatica celtica*, p. 68). M. L.

1. Voir cependant Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2^e édition, p. 162.

2. Ce qui pour *Genabum* augmente la difficulté, c'est l'ignorance où nous sommes si la lettre initiale du mot était un C ou un G. Voir à ce sujet Gluck, *Die bei Cæsar vorkommenden keltischen Namen*, p. 57-59, et M. L. Renier dans la *Revue archéologique*, nouv. série, II, 417.

3. *Gargantua, essai de mythologie celtique*. Paris, Didier, 1868. In-8°, 20 pages. Extrait de la *Revue archéologique*.

prouve fort bien que la racine dont le mot français « noue » dérive existe dans les langues celtiques, mais il ne se suit pas de là qu'on doive adopter pour le nom de lieu gaulois le sens compliqué que le savant de Bourges propose de substituer au sens si naturel indiqué par le savant allemand.

M. Louriou est du reste un travailleur qui a beaucoup appris et qui sait puiser aux bonnes sources. Il nous paraît dans la voie qu'il faut suivre pour faire progresser la science.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

244. — **Publications de la Société des Antiquaires du Nord.** — *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie*. Copenhague, Gyldendal, 3 vol. in-8°. 1861, 383 pages et 3 planches; 1862, 387 pages et 4 pl.; 1863, 415 p. et 1 pl. — *Antiquarisk Tidsskrift*, 1861-1863. Copenhague, Gyldendal. In-8°, 416-xxx pages avec fig. dans le texte. — *Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, 2 vol. in-8°. Copenhague, Gyldendal. 1866, 404 p. et 5 pl., avec *Appendice* (Tillæg), 77 p. in-8°; 1867, 384 p. et 2 pl. — *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouvelle série, 1866. Copenhague, Gyldendal. In-8°, 75 p. avec fig. dans le texte.

Bien que les trois volumes des *Annales* et celui de la *Revue archéologique* se rapportent aux années 1861-1863, ils n'ont pourtant été publiés qu'en 1865 et 1866. La Société étant en retard de plusieurs années pour ses publications, le secrétaire perpétuel, M. C. C. Rafn, se proposait, peu de temps avant sa mort, de commencer une nouvelle série avec l'année 1861. Il n'eut pas le temps de réaliser ce projet : la Société le perdit le 20 octobre 1864, moins d'un an après la mort de son éminent protecteur et zélé président, le roi Frédéric VII. Dans ces circonstances, la Direction jugea bon de continuer les *Annales* et la *Revue* jusqu'à l'année 1863, et d'ouvrir alors une nouvelle série sous les titres d'*Aarbøger* et de *Tillæg til Aarbøger*. A la différence des *Annaler*, qui paraissaient en volume annuel, les *Aarbøger* (dont le nom formé de deux racines scandinaves a également le sens d'annales) se publient par fascicules trimestriels. Quant à l'*Appendice* qui a succédé à l'*Antiquarisk Tidsskrift*, il paraît par fascicule annuel, ainsi que les *Mémoires*. Comme le quatrième volume des *Mémoires* (1850-1860), dernier de la première série, datait de 1862, il y a une lacune de six ans entre la nouvelle et la précédente série, et une lacune de deux ans seulement (1864 et 1865) pour les *Annales* et la *Revue*.

La Société des Antiquaires du Nord a aussi révisé ses statuts le 4 avril 1865. Au lieu d'un unique secrétaire perpétuel qu'il y avait autrefois, il y en a maintenant deux; l'un dirige la publication des textes et des ouvrages philologiques. L'autre celle des *Annales* et des *Mémoires*. Il y a désormais deux comités : l'un de paléographie, l'autre d'archéologie, dont chacun est présidé par son Secrétaire. Le comité de paléographie n'a encore rien publié que nous sachions, mais il prépare une édition des *Sagas* de Niál et de Tristram; le comité archéologique de son côté prépare un index historique et archéologique pour les vingt-trois volumes des *Annaler* et les sept volumes de l'*Antiquarisk Tidsskrift*, ainsi que la description des fouilles faites dans les tertres de Jellinge; de plus elle a déjà

publié deux vol. des *Aarbøger*, un fascicule de *Tillæg* et un fasc. de *Mémoires*. Nous allons passer en revue ces publications ainsi que celles qui ont paru depuis la réorganisation de la Société.

Le volume des *Annaler* pour 1861 est presque entièrement rempli (p. 5-304) par les *Matériaux pour l'histoire de la littérature septentrionale* (Bidrag til den Oldnordiske Literaturs Historie) de N. M. Petersen ; nous laissons de côté cette importante étude, parce qu'elle a été aussi publiée à part en 1866, et que nous nous proposons de l'examiner conjointement avec l'ouvrage de Keyser sur le même sujet. Le reste des *Annaler* contient quatre autres mémoires moins étendus ; — la *Trouvaille de Varpelev* en Sélande qu'a décrite M. C. F. Herbst (p. 305-322 avec trois planches et des figures dans le texte) appartient à la première période de l'âge de fer : les lettres DVB P, que l'on voit sur un gobelet de verre colorié et que nous interprétons *Dubius pinxit*, prouvent l'origine romaine des objets recueillis dans le tumulus ; — la notice sur *Popholt et ses environs* (p. 322-350) est due à M. C. Lorenzen, dont les savants travaux sur l'histoire et l'archéologie du Slesvig occupent la plus grande partie du volume précédent des *Annaler*. L'auteur prouve bien par la comparaison des textes que Harald Blåtann, le premier roi chrétien du Danemark, fut baptisé par Poppo, vers l'an 976, mais les traditions locales qu'il allègue, à défaut de témoignages écrits, pour démontrer que cet événement eut lieu à Popholt, ne sont pas suffisantes, puisque, du temps de l'historien Adam de Brème, l'on hésitait déjà entre les environs de Ribe et ceux de Slesvig. Les antiquités de Popholt, que décrit en détail M. Lorenzen, ne donnent pas aux traditions l'autorité qui leur manque, et l'on en doit dire autant du *Baptême de Harald Blåtann, représenté dans une peinture à l'huile de l'église de Siversted*, dont la description par M. Lorenzen fait l'objet de l'article suivant (p. 351-363) ; car, outre que ce tableau n'est pas ancien, il représente une vallée entourée de montagnes qui diffère essentiellement de la contrée où est située Popholt. — Le volume se termine par *Quelques hypothèses concernant Vainæla, Pohjola et d'autres noms qui figurent dans le poème le Kalevala* (p. 364-381). Elles sont ingénieuses, mais elles auraient besoin d'être confirmées par des faits pour devenir indiscutables. L'auteur, M. A. J. Europæus, est un Finnois, le seul qui représente son pays dans les publications de la Société des Antiquaires du Nord.

Les *Annales* pour 1862 contiennent, comme le précédent volume, un long mémoire accompagné de notices plus courtes. Elles s'ouvrent par un article d'un Islandais, M. Grimur Thomsen, sur *la Nationalité scandinave dans les îles Shetland et les Orcades* (p. 3-28). S'appuyant sur des documents publiés par M. David Balfour, le plus riche propriétaire des Orcades (*Oppression of the sixteenth Century in the Islands of Orkney and Shetland*), l'auteur rappelle à notre siècle oublieux que les deux groupes d'îles en question sont d'anciennes dépendances de la Norvège ; qu'elles ont été vendues à réméré ou plutôt mises en gage par le roi Christian I (1469) ; que les lois en vigueur dans ces îles étaient les mêmes qu'en Norvège. Les noms de lieu s'expliquent par l'islandais, et le dialecte populaire doit être classé parmi les idiomes scandinaves. Les rois d'Écosse et de

Grande-Bretagne n'ont pourtant rien négligé pour en dénationaliser les habitants. M. Balfour reproche au gouvernement écossais « d'avoir réduit les Orcades à » l'état d'un squelette dont la Grande-Bretagne n'a pas dédaigné de ronger les » os. » Un des griefs les plus récents des insulaires, c'est que le gouvernement anglais a vendu « les domaines de l'ex-évêché des Orcades, pour en consacrer » le produit à l'embellissement de Londres. » — Le mémoire sur l'*Esclavage en Norvège* (p. 28-232) par le traducteur de l'ancienne Edda, M. A. Gjessing, ad-joint au collège de Christiansand, est bien le travail le plus complet et le plus approfondi qui ait été écrit sur le sujet. Après avoir jeté un coup d'œil sur les peuples que les anciennes traditions ou leurs interprètes placent dans le Nord, M. Gjessing affirme qu'aucun d'eux n'a fourni la classe servile, mais que les esclaves étaient des prisonniers de guerre venus de différentes contrées; ensuite il reproduit et commente toutes les notices que les Eddas et les Sagas mythiques nous donnent relativement à l'origine de l'esclavage, aux occupations des esclaves, à leur lâcheté proverbiale, à leur condition précaire, à la coutume de sacrifier sur le bûcher du maître ceux qu'il avait préférés, à la démoralisation qui résultait de l'esclavage des femmes, puis il entre en plein dans son sujet qui est : l'esclavage chez les Norvégiens d'après les sources historiques. Ici les témoignages abondent, et l'on sait que les expéditions maritimes dans le Bjarmaland, la Finlande, le pays des Vendes, dans les Iles Britanniques et sur les côtes de la Gaule, les guerres civiles et la traite, étaient les moyens les plus ordinaires de se procurer des esclaves; on achetait dans les Iles Britanniques des malheureux vendus par leurs parents; ce trafic odieux n'était prohibé que lorsqu'il s'appliquait à des Scandinaves nés libres et qui n'avaient pas été condamnés à l'esclavage pour certains crimes ou délits, comme le libertinage de la femme, le meurtre d'un esclave du roi, le vol, la mendicité illégale. Le débiteur était réduit en servitude et il devait travailler pour son maître jusqu'à ce qu'il se fût acquitté. M. Gjessing, après avoir exposé les rigueurs de l'esclavage dans les temps payens, nous montre les adoucissements qu'y apportèrent les lois ecclésiastiques et civiles du moyen-âge; il a pour ainsi dire épuisé le sujet, et son mémoire témoigne d'une érudition aussi saine que profonde. — Vient ensuite (p. 323-355, avec 4 pl.) un article de M. V. Boye sur ses *Fouilles dans un caveau sépulcral près de Hammer* (amt de Præstøe en Sélande). Ce caveau de médiocres dimensions (5 pieds de long, 3 de haut, 2 1, 2 de large) contenait une innombrable quantité d'ossements, entremêlés de telle sorte qu'il était impossible de réunir ceux qui provenaient d'un même squelette. Il y avait en bas deux couches d'ossements séparés par un pavé de pierre; au-dessus un troisième compartiment qui n'avait pas été utilisé. Au milieu de ces débris on remarquait des instruments de pierre polie ou simplement taillée, des tessons, des charbons, des objets calcinés et d'autres traces d'un feu violent, circonstance d'autant plus singulière que les ossements n'avaient pas passé par le feu. M. Boye constate que ce fait s'est reproduit dans deux autres sépultures danoises dont il donne la description. Pour expliquer cette accumulation d'ossements entremêlés, il suppose que les anciens habitants du Danemark, de même que les sauvages des

États-Unis, laissent décomposer les cadavres, après quoi ils réunissent un grand nombre de squelettes pour les inhumer tous à la fois dans un caveau commun ; chaque fois que l'on ouvrait ces ossuaires, il fallait y allumer du feu pour en chasser les miasmes, hypothèse assez plausible qui explique la présence des charbons. — Les *Remarques sur la loi jutlandaise de Valdémarr d'après le ms. de Flensborg*, par M. Konrad Gislason (p. 356-369), ont pour objet de rectifier et de compléter le mémoire d'ailleurs remarquable de M. K. J. Lyngby, sur la *Flexion des verbes dans la loi jutlandaise*. — Un autre islandais, le poète Benedict Grœndal, a entrepris de recueillir tous les exemples connus de l'emploi des chiffres cabalistiques, et il a commencé par le chiffre IX (p. 370-384) qui était le plus répandu aussi bien chez les Scandinaves que chez les Grecs et les Romains.

Les *Annales* pour 1863 s'ouvrent par une longue étude du même écrivain : *les Croyances populaires dans le Nord et spécialement en Islande* (p. 3-175). Dans ce mémoire instructif et intéressant, plein de remarques profondes et de vues poétiques, M. B. Grœndal compare les principaux traits de la mythologie islandaise avec l'ancienne et avec les superstitions des autres peuples scandinaves. Les éléments de cette comparaison lui sont fournis par les *Traditions et contes de l'Islande*, recueil de J. Arnason, dont nous avons déjà parlé dans la *Revue* (1866). Il traite d'abord des Alfs et des Nykks, êtres surnaturels de l'air et des eaux ; des nains, des géants ; puis vient, à propos des bannis qui jouent un rôle merveilleux dans beaucoup de traditions, une longue digression sur la colonisation de l'Islande. *Non erat hic locus*, sans doute, mais cet exposé est si attrayant qu'on sait gré à l'auteur de ne pas l'avoir réservé pour meilleure occasion. Il parle ensuite de la sorcellerie, de la double-vue, des songes, des prédictions et des enchantements. La suite, qu'il annonçait, n'a pas encore paru. — Les *Noms de lieux de la Sélande et de l'île de Samsœ*, par E. Madsen (p. 179-375) ont été l'objet d'une notice spéciale à laquelle nous devons renvoyer le lecteur (*Revue critique*, 1868, II, 144, 29 août). — Cet excellent mémoire est suivi d'une notice de M. C. F. Herbst sur la *Trouvaille de Sandœ* (p. 356-393, avec une pl.). A Sand, dans le canton de Sandœ (archipel des Færeys), on trouva, en 1863, à la place où s'élevait l'autel de l'ancienne église, une centaine de vieilles pièces d'argent, dont 24 anglaises, 1 irlandaise, 4 danoises, 18 norvégiennes, 50 frappées en diverses cités de l'Empire, et 1 hongroise. M. Herbst décrit une à une toutes celles qui ne sont pas entièrement frustes et il cite les recueils où l'on en voit d'analogues ; il s'abstient d'ailleurs de tout commentaire sur les princes dont elles portent l'effigie, ou sur les villes et les monnayeurs dont elles portent le nom. Seulement, pour quelques monnaies norvégiennes qui sont uniques ou très-rares, il entre dans quelques détails, afin de déterminer à quel prince ou à quel pays elles appartiennent. Comme le trésor ne contenait pas de monnaies frappées postérieurement à l'année 1066, le savant auteur en conclut avec raison qu'il a été enfoui entre les années 1070 et 1080. — A la fin du volume (p. 394-414), M. K. Gislason recherche s'il faut orthographier *ia* ou *ja* en ancien islandais, et il montre que les mss. écrivent *i* sans point ou *í* surmonté d'un accent

aigu, aussi bien lorsque cette lettre reste voyelle que lorsqu'elle fait partie d'une diphthongue.

La nouvelle série des *Annales*, qui commence en 1866, ne pouvait mieux s'ouvrir que par une notice sur le roi Frédéric VII, qui fut président de la Société des Antiquaires du Nord depuis 1842 jusqu'à sa mort (15 novembre 1863). Cette biographie remplit les pp. 1-106 du t. I des *Aarbøger*. Ecrite par M. Wegener qui, en sa double qualité de vice-président de la Société et de directeur des archives privées de la Couronne, a été en relations directes et fréquentes avec le feu roi, elle est remplie de faits précis, exposés sans réticence comme sans dénigrement avec une éloquence tout académique. Naturellement l'auteur s'est plutôt attaché à conter la vie de Frédéric VII qu'à faire l'histoire de son règne, bien qu'il ait indiqué les traits les plus saillants de celui-ci. Cette biographie du roi archéologue est la plus complète et la plus autorisée que nous connaissions; elle mériterait d'être traduite en français et publiée dans les *Mémoires* comme l'a été le discours de M. Worsaae sur *les Mérites de C. C. Rafn et C. J. Thomsen comme membres de la Société et comme archéologues* (p. 107-117). Le premier avait fondé la Société des Antiquaires du Nord en 1825, et il en fut secrétaire perpétuel jusqu'à sa mort (20 octobre 1864); le second avait classé le Musée des Antiquités septentrionales et entrepris avec succès l'éducation archéologique du peuple danois. M. Worsaae a dignement loué ses confrères, tout en ayant soin d'éviter le ton du panégyrique. — Viennent ensuite (p. 117-119) quelques rectifications du contre-amiral Irminger sur quelques légères erreurs qu'avait commises M. Wegener, en parlant des voyages de Frédéric VII. — L'article de M. G. Stephens sur *Deux haches de parade trouvées en Suède* (p. 120-123) et celui de M. C. F. Herbst sur *les haches de bronze fondues sur un noyau de terre cuite* (p. 124-132 avec fig.), traitent l'une et l'autre de quatre haches trouvées deux à deux à Skogstorp près d'Eskiltuna en Södermanland, et à Brændsted (amt de Veile en Jutland). M. Stephens émet la conjecture que ces haches étaient des armes de parade, supposition assez vraisemblable, mais ce pouvaient être également des *ex-voto*. M. Herbst a donné la description de quatre haches, et il a ajouté d'intéressantes remarques sur la prodigieuse habileté des fondeurs de l'âge de bronze. — M. E. Jessen a intitulé trop modestement *Minuties à propos du danois* (p. 133-156, suite dans l'année 1867, p. 373-384) une série de remarques détachées en tête desquelles il a rendu justice à l'*Histoire des langues danoise, norvégienne et suédoise* de N. M. Petersen. Ces remarques, qui portent sur une quarantaine de mots, d'étymologies ou de formes grammaticales, sont justes et redressent bien des erreurs; elles mériteraient d'être ajoutées comme notes ou appendices à l'ouvrage de Petersen, quand on fera une nouvelle édition de cet excellent livre dont le premier volume est épuisé depuis longtemps. — M. C. Engelhardt a donné dans les *Annales* (p. 157-172) une esquisse de ses *Trouvailles dans le marais de Kragehul*, lesquelles ont été décrites plus amplement dans un ouvrage du même titre (*Kragehul Mosefund*. Copenh., 1867, 30 p. in-4°). Inutile de revenir sur ces précieuses fouilles puisque nous en avons déjà parlé dans la *Revue critique* (1867, II, p. 3-4, n° du 6 juillet). —

Plus loin (p. 197-206) le même savant étudie la construction du bateau de chêne qu'il a décrit dans *Nydam Mosefund* (Copenh., 1865, p. 6-10, pl. I-IV). Cette embarcation offre de frappantes analogies avec des bateaux qui sont encore en usage tout le long de la côte occidentale de la Norvège et dans les îles Shetland; l'un et l'autre sont longs, étroits, plats; les planches sont unies par des clous de fer; de plus les tolets, au lieu d'être des chevilles de bois ou de fer, sont des crocs fixés au plat bord. Ces remarquables similitudes autorisent M. Engelhardt à affirmer que l'ancien genre de construction navale s'est perpétué jusqu'à nos jours dans la Norvège occidentale. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici qu'un nouveau bateau, dont les parties conservées ressemblent beaucoup à celui de Nydam, a été trouvé à Tune, au nord de Frederiksstad dans la Norvège méridionale; il n'était pas enfoui dans un marais, mais enfermé dans un tertre qui mesurait 200 à 300 pas de tour à la base et 4 mètres de hauteur. Le bois ne s'est conservé que là où il était couvert de glaise; aussi les deux extrémités manquent-elles. Près du mât, un palis, planté dans l'argile en travers et sur le côté du bateau, marquait une sépulture où l'on recueillit les ossements non brûlés d'un homme et d'un cheval, deux perles de verre, des lambeaux d'étoffes, des fragments d'une selle, d'un patin et des morceaux de fer oxydés. Ces objets indiquent que la sépulture date de la fin de l'âge de fer. La description en a été publiée dans le *Rigstidende* par le professeur O. Rygh, directeur du Musée de Christiania et reproduite avec figures dans le *Skilling-Magazin* (1867, p. 717-719 et 738-739).—Entre les deux articles de M. C. Engelhardt se placent une étude consciencieuse de M. J. Kornerup sur l'*Eglise de Gumlæse en Scanie* (p. 172-188, avec 2 pl.), église dédiée en 1191 et qui n'a pas été remaniée, — et des *Remarques détachées* par M. C. Gislason (p. 188-197) sur des poésies d'Eyvind Skaldaspilli, de Glum Geirason et de Sighvat Skald. — Des *Deux tombeaux fouilles et décrits* par J. Jensen (p. 207-215, avec une pl.), l'un date de l'âge de fer et n'offre rien de bien caractéristique, mais l'autre, qui n'est d'ailleurs pas unique en son genre, mérite d'être signalé. Situé à Enslev (amt de Randers en Jutland), près du golfe de Kolindsund, il mesurait 12 m. de diamètre à la base et 4 mètres de hauteur. A l'intérieur se trouvait un caveau funéraire construit dans le genre de ceux de l'âge de pierre, mais avec moins de soin et de moindres dimensions; ces circonstances annonçaient que la sépulture datait de la décadence des aborigènes (hommes de l'âge de pierre) ou en d'autres termes du commencement de l'âge de bronze. Il y avait en effet au fond du caveau une grande quantité d'ossements épars, entremêlés d'instruments de pierre, et au-dessus un squelette bien conservé, près duquel on recueillit un fil d'or enroulé en forme de perle et des fragments d'une broche de bronze. L'homme dont on retrouvait les restes avait donc adopté les métaux des hommes de l'âge de bronze (Cimbres ou Cimmériens), mais il avait voulu être enterré dans le caveau de ses ancêtres, selon l'ancien rite (inhumation). Ce fait confirme pleinement ce que nous avons dit de la coexistence des deux races et même des rites de l'incinération et de l'inhumation (*Revue contemporaine*, 15 janvier 1864, 2^e série, t. XXXVII, p. 163-164). — Quelques-uns des dix Tom-

beaux de l'âge de bronze fouillés et décrits par V. Boye (p. 215-232) présentent de curieuses particularités : tel tertre de grande dimension ne contenait rien et paraissait être un cénotaphe, tel autre renfermait un gâteau résineux pétri dans la main et qui portait encore l'empreinte des doigts ; celui-là recouvrait des squelettes décapités, peut-être les restes de quelques suppliciés ; ceux-ci étaient creusés dans des monticules naturels, où l'on avait déposé des ossements calcinés dans la terre nue, et, comme ils ressemblaient aux sépultures du commencement de l'âge de fer, on doit, nous semble-t-il, admettre avec l'auteur qu'ils dataient de l'époque de transition, d'autant plus que l'un d'eux renfermait une pointe de flèche en fer et une pince de bronze. Tous ces tombeaux étaient situés dans les paroisses de Vester-Egesborg et de Mogenstrup, au sud de Nestved (Sélande). — Dans ses *Quelques mots sur les Huns et les Finnois* (p. 232-242), M. A. J. Europæus prétend que les Huns sont issus des Goths et des Meres, peuple de race finnoise, et que cette dernière occupait toute l'ancienne Moscovie ; mais il n'apporte pas de preuve à l'appui de cette hypothèse, qui en conséquence ne peut devenir l'objet d'une discussion scientifique. Bornons-nous à donner une idée de sa manière d'argumenter : d'après Jornandès, Filimer, roi des Goths, ayant découvert que des femmes de sa nation se livraient à la magie, les chassa dans les déserts, où elles s'unirent à des esprits immondes qui hantaient ces solitudes (*De rebus Geticis*, ch. 24). Or, comme ces esprits paraissent correspondre aux incubes que les superstitions scandinaves appellent *mara* (d'où *cauchemar*), M. Europæus répète d'après Schœnstrœm que *spiritus immundi* est une traduction de *Mara*, et s'applique aux Meres et aux Muromes, peuples éteints que Nestor cite au nombre des Tchoudes. — Ce sont au contraire des faits positifs qui remplissent l'article suivant, où M. K. Gislason traite des *Changements de quantité dans le vieux norrois* (p. 242-305). Le savant philologue islandais montre par nombre d'exemples empruntés à des poètes et cités avec précision que des voyelles longues dans la racine peuvent devenir brèves dans les dérivés, ou bien encore dans un même mot quand il change de position. — Ce ne sont pas seulement les érudits qui s'occupent d'archéologie dans la patrie des Thomsen et des Worsaae, les paysans eux-mêmes ne se contentent pas de recueillir les antiquités et de les envoyer au musée, quelques-uns se mêlent aussi de les décrire. C'est d'après une lettre d'un cultivateur, P. Jørgensen, que M. C. F. Herbst a publié un article sur les *Instruments de pierre trouvés à Vester-Egesborg en Sélande* (p. 305-312, avec fig.). Il s'agit de racloirs et de poinçons. L'un de ces derniers a une pointe qui entre exactement dans les cannelures d'un tesson recueilli au même lieu ; P. Jørgensen en induit que c'est l'instrument avec lequel ont été tracés ces dessins, mais M. Herbst objecte qu'il n'était pas nécessaire d'employer un silex pour creuser de la terre molle comme l'était cette poterie au moment de la fabrication ; il reconnaît d'ailleurs que le rapport de son correspondant témoigne d'un esprit ouvert et attentif. — Le discours *Sur quelques trouvailles de l'âge de bronze faites dans les marais*, discours prononcé par M. J. J. A. Worsaae à la séance générale du 2 mai 1866, est une de ces études systématiques comme en sait faire l'éminent directeur du Musée des Antiquités

septentrionales. Du groupement des faits nombreux qu'il a recueillis dans sa longue et active carrière archéologique, il fait jaillir des lumières qui éclairent d'un jour nouveau toute une série d'antiquités et de trouvailles. En voici un exemple : les tourbières fournissent certains objets, comme des vases à suspendre et des trompettes en bronze, qui datent évidemment de l'âge de bronze, mais qui ne se trouvent pas dans les tombeaux de cet âge ; souvent ils sont accompagnés d'ossements et de gâteaux d'encens ; les uns sont tout neufs, les autres tordus ou brisés, d'autres si fragiles qu'ils ne peuvent être d'aucun usage ; il est donc vraisemblable, comme le fait remarquer M. Worsaae, qu'ils ont été jetés dans les marais à titre d'offrandes aux dieux, comme c'est le cas pour beaucoup d'objets de l'âge de fer. Puisqu'il en est ainsi, il faut conclure que ces rites analogues dans les deux âges et dont on trouve même des traces dans l'âge de pierre, attestent une certaine relation entre les hommes de l'âge de bronze, les Cimbres, et la race de l'âge de fer. Ce point admis on s'explique mieux comment les vainqueurs d'Arausio ont fait, en l'an 105 avant J.-C., des sacrifices qui étaient encore en usage, dans la Péninsule cimbrique, chez leurs descendants, au III^e siècle de notre ère. — La trouvaille de *Brangstrup* en Fionie dont M. C. F. Herbst a donné une description lucide et approfondie (p. 327-349, avec une pl.) est au nombre des plus importantes qui aient été faites en Danemark ; elle occupe le quatrième rang au point de vue de la valeur pécuniaire des objets en métal précieux, lesquels ne pèsent pas moins de 1767 grammes estimés 3836 fr. Ces antiquités, trouvées en pleine terre, ont été mises à jour par le soc de la charrue ; elles consistent en deux lingots d'or recourbés, en un fragment de bracelet d'or déformé ; en une tige d'or recourbée qui était suspendue à une courroie garnie de boutons d'or, en une massive bague d'or ; en dix-sept pendeloques d'or, plates et en forme de croissant, de médaille, de plaque carrée, dont les unes sont ornées de figures d'hommes et d'animaux, le tout grossièrement exécuté ; en un joyau d'or qui ressemble à une fibule conique ; enfin en quarante-six médailles d'or, frappées à l'effigie de dix-sept empereurs romains et de deux impératrices, qui ont régné de 249 à 351. Ces médailles, à l'exception d'une seule, sont toutes pourvues d'un anneau, ou bien percées d'un ou deux trous, et devaient servir de pendeloques ou bien faire partie d'un collier. Outre que certaines d'entre elles sont rares, elles donnent date aux objets provenant de la même trouvaille. L'état de déformation de plusieurs de ces antiquités leur donne une certaine analogie avec celles qu'on tire des marais sacrés. — Dans les deux articles suivants : *Sur la découverte de la première période de l'âge de fer*, MM. J. J. A. Worsaae (p. 349-360) et C. F. Herbst (p. 360-376) exposent respectivement les raisons qui les portent à s'attribuer chacun cette importante découverte. Ils reviennent sur cette question dans deux courts articles du volume suivant (p. 257-262) qui paraissent clore cette discussion. — Dans un article sur les mots islandais *Kuett* et *Granaz* (p. 377-383), M. K. Gislason cherche à les interpréter d'une nouvelle manière. — Le volume se termine par la *Trouvaille de Bjergsted* (p. 386-404). Après quelques considérations sur l'origine du monnayage en Danemark et sur la détérioration des monnaies, l'auteur, M. Herbst,

entre dans son sujet et décrit 148 bractéates et 3 monnaies toutes en argent qui ont été trouvées à Bjergsted (amt d'Aalborg en Jutland); à cause des doubles, il n'y a que quarante types danois, tous inconnus avant cette découverte, douze types norvégiens, et une monnaie d'Utrecht. Ces médailles datent du milieu du XII^e siècle.

En tête du volume des *Annales* pour 1867, se trouve une étude sur *les plus Anciennes inscriptions runiques* (p. 1-64), par M. L. F. A. Wimmer dont nous avons déjà signalé un traité grammatical (*Revue critique*, 1868, I, p. 292-293). C'est une notice critique sur le grand ouvrage du professeur Stephens, intitulé : *The Old-Northern runic Monuments of Scandinavia and England* (1^{re} partie, Copenh., 1866, in-fol.). M. Wimmer commence par louer l'auteur du zèle et du soin avec lesquels il a réuni et publié le *fac-simile* de tous les anciens Monuments runiques, mais il n'approuve pas la lecture et l'interprétation entièrement originales qu'en donne M. Stephens et il en cherche d'autres qui, bien que nouvelles, s'éloignent moins des explications déjà proposées par Bredsdorf, P. A. Munch, S. Bugge. Il reproche aussi à M. Stephens de supposer arbitrairement des variétés dialectiques et de forger ainsi une langue barbare que l'on ne pourrait même pas prononcer. — Ces critiques ont provoqué de la part de M. Stephens une réponse intitulée : *le Candidat L. F. A. Wimmer et les inscriptions en anciennes runes norraïnes* (p. 277-233). M. St. examine point par point les principales objections que lui fait son adversaire et il les repousse comme entachées de mauvaise foi; il accuse également M. W. de n'avoir pas étudié les monuments mêmes avant de proposer ses nouvelles leçons, mais d'attribuer aux lettres une valeur arbitraire et de déclarer illisibles toutes celles qu'il ne peut expliquer avec son alphabet. — M. W. a répliqué dans un article qui doit faire partie du volume suivant (*Ann.* 1868, p. 57-75) et qui a déjà été tiré à part. Il s'attache à démontrer qu'il n'a pas proposé de corrections arbitraires, et que, tout en donnant partout la même valeur au même caractère, il trouve des formes correctes au point de vue grammatical. De ces discussions il ressort que si l'alphabet et le système d'interprétation adoptés par M. St. sont contestés, son splendide ouvrage n'en est pas moins précieux à quiconque veut avoir une image nette et généralement fidèle des inscriptions en runes anciennes et des monuments sur lesquels elles sont gravées. — Les *Remarques sur l'époque de la composition du Konungs skuggsjá* (*Speculum regale*), par le capitaine d'artillerie Otto Blom (p. 65-109) sont basées sur l'étude des armes décrites dans ce vieux traité de l'éducation des princes. Comparant les descriptions de l'anonyme norvégien avec les images des chevaliers que nous font connaître les miniatures des mss., les empreintes des sceaux, la tapisserie de Bayeux et quelques peintures du moyen-âge, M. O. Bl. détermine la composition du Miroir royal et la place dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Ses recherches approfondies l'ont donc conduit au résultat où le linguiste N. M. Petersen était déjà arrivé de deux voies différentes. Il a pourtant la modestie d'avouer qu'il ne prétend pas avoir résolu définitivement la question, ne l'ayant envisagée que par un seul de ses côtés. — Le discours de M. E. Jessen sur de *Récents écrits relatifs à l'origine du langage* (p. 109-144) est

un examen critique d'ouvrages anglais, allemands et scandinaves, surtout de quelques mémoires d'un savant latinisant, M. Madvig, dont l'auteur combat les théories. M. J. n'est pas éloigné de croire que les animaux ont un langage analogue au nôtre, quoique moins développé, et il professe que toutes les langues sont des rejetons d'une même souche, qui se renouvellent sans cesse. — L'*Église de Salling, près de Lægstær*, à laquelle l'architecte J. Kornerup a consacré un article descriptif (p. 145-160, avec 2 pl. et des fig. dans le texte), est un de ces remarquables édifices du Jutland septentrional qui ont été bâtis en granit taillé et même sculpté. L'auteur en attribue la construction à un disciple de saint Bernard, le français Henri, premier abbé de Vitskœl, mais il n'a pas d'autre preuve que certaines ressemblances entre les églises de Vitskœl et de Salling. — La locution *i gær* qui se trouve dans la strophe 31 du *Hamdismál*, l'un des poèmes de l'ancienne Edda, a beaucoup embarrassé les commentateurs; bien que les mots de même origine (danois *i gaar*, latin *heri*) n'aient conservé que le sens d'*hier*, *i gær* a dû avoir aussi celui de *demain*, car il correspond aux racines sanscrites *hjas* et gothique *gis*, qui signifient *ce jour-là*, c'est-à-dire aussi bien le lendemain que la veille. Ces remarques dues au suédois Uppstrœm, l'éditeur du *Codex argenteus*, ont été appuyées par M. K. Gislason, dans un article sur *i gær* (p. 160-170). — Dans ses *Petites remarques sur les inscriptions runiques* (p. 171-176 et 274-282), M. E. Jessen cherche la valeur discutable de quelques lettres qui se trouvent dans quatre inscriptions en runes modernes, et fait quelques considérations judicieuses sur la lecture des runes anciennes et sur le peu de résultats philologiques et ethnographiques que l'on en a tirés jusqu'ici. Il regarde les interprétations de M. Sophus Bugge comme les plus satisfaisantes, bien qu'il ne les approuve pas de tout point. Il admet que la valeur attribuée par M. Stephens à certains caractères discutés est la vraie en bien des cas. — Dans la courte réponse qu'il fait à ces observations (p. 231-233), M. Stephens refuse d'admettre qu'un même caractère ait plusieurs valeurs dans les inscriptions du même genre et de même date. Il remercie d'ailleurs M. J. du ton bienveillant de sa critique et lui reconnaît le mérite d'avoir bien lu quelques inscriptions difficiles. — M. Conrad Engelhardt, l'archéologue expérimenté qui a dirigé et décrit les fouilles faites dans les marais de Thorsbjerg, de Nydam et de Flemløse, vient de donner aussi une intéressante description de la *Trouvaille du Vimose* (p. 233-267, avec de nombreuses figures dans le texte). Les objets dont il parle ont été recueillis soit par des paysans, soit dans les fouilles systématiques entreprises en 1859 par MM. Herbst et Steenstrup, en 1865 par M. C. E. lui-même, toutes aux frais du Musée des Antiquités septentrionales. Le *Vimose* dont le nom est assez significatif (marais sacré), se trouve entre Næsbyhoved-Broby et Allesø, à 7 kilom. au N. N.-O. d'Odensé en Fionie. Les *ex-voto* que des mains pieuses y déposèrent au ^ve siècle, selon M. C. E., étaient, soit isolés, soit réunis ou même enveloppés dans des étoffes. On remarque entre autres un manteau de laine qui, pour le tissu, ressemble à ceux du Thorsbjerg-mose; neuf fibules de fer, bronze et argent; un grand bracelet ou collier, en bronze, dans lequel sont enfilées six pendeloques en forme de seau; un

anneau d'argent, deux petites breloques en fer, une tête de griffon en bronze, beau produit de l'art classique, qui paraît avoir servi de cimier; des fragments de cottes de mailles en fer; une grande quantité de débris de boucliers avec 150 ombons, dont 1 en bronze, 5 en bois, le reste en fer; une soixantaine d'épées damasquinées, à lame courte et à double tranchant (la soie de l'une portait l'inscription TASVIT en caractères romains); une épée de bois, dix-huit sabres d'acier; deux cents bouterolles de glaives, des fourreaux, deux baudriers, trois cents boucles; des hampes de lances, qui ont de 3 à 4 m. de long; un millier de fers de lances; 5 arcs en bois, 70 fers de flèches et presque autant de pointes en os, avec une grande quantité de hampes; des fragments d'un carquois; 16 haches en fer; vingt *celts* en fer; 120 lames de couteaux, avec beaucoup de manches en bois, quelques-uns en os; des outils de forgeron et de menuisier: enclume, pince, tenailles, tarière, ciseaux, limes, rabots, etc., et des morceaux de fer et de bois ébauchés; des ustensiles: vases de terre et de bois, gamelle, seaux, couteaux, cuillers de bois et d'os, alène, aiguille de bronze, ciseaux, briquet et pyrite sulfureuse, clef; des objets de toilette: soixante peignes d'os, dont quelques-uns travaillés avec soin et richement ornés, des pinces à épiler, de petites boîtes d'os et de bois; des instruments de jeu: trictracs, pions de damier; des harnais: frein, mors, éperons, garnitures; fragments de roues de voiture, rateaux de bois, faux, faucilles; la moitié d'une meule, une barque. Beaucoup de ces objets avaient été détériorés à dessein, ce qui fait supposer que ce sont des *ex-voto*. Cette trouvaille nous fait connaître nombre d'antiquités rares et curieuses; il est à souhaiter que M. C. E. en donne une description détaillée et accompagnée de belles planches, qui fasse le pendant de ses trois publications précédentes. — Après les articles déjà mentionnés de MM. Worsaae et Herbst sur la découverte de la première période de l'âge de fer (p. 257-262), vient un mémoire de M. J. Kornerup sur *l'âge et la forme primitive de l'église de Storehedinge en Suède* (p. 262-274, avec fig. dans le texte). D'après cet écrivain, elle a dû être bâtie à la fin du XII^e siècle, et la construction octogonale qui en forme le centre s'élevait autrefois de manière à dominer les tours adjacentes au lieu d'être dominée par elles; une gravure de *l'Atlas danicus* de Resen prouve qu'il en était ainsi au XVII^e siècle. Cet édifice servait tout à la fois d'église et de forteresse dans les temps agités du moyen-âge. — Dans un article étendu sur les *Trouvailles d'antiquités faites dans les anciennes couches de gravier, notamment de la vallée de la Somme, près d'Amiens et d'Abbeville* (p. 283-370), M. L. Zinck a résumé avec clarté les ouvrages publiés à ce sujet par MM. Prestwich, Evans et Lubbock. Mais ce qui donne au travail de M. Z. un caractère d'originalité, c'est que cet écrivain compare les antiquités préhistoriques de la Gaule avec des objets analogues recueillis en Danemark dans les *Kjækkenmæddings* ou tas de débris culinaires. S'appuyant sur les résultats acquis par les archéologues scandinaves, il explique d'une manière nouvelle l'âge et la provenance des outils primitifs en silex; selon lui c'étaient des instruments de pêche, et leur grossièreté ne prouve pas qu'ils étaient extrêmement anciens, mais seulement qu'ils étaient employés à des travaux usuels. Ils sont en effet

accompagnés parfois de lames de silex levées d'un seul éclat et qui attestent une grande habileté à tailler la pierre.

Passons maintenant à d'autres séries : le septième et dernier volume de l'*Antiquarisk Tidsskrift* se rapporte aux années 1861-1863. Il renferme le compte-rendu des séances et des travaux de la Société, la description de quelques fouilles curieuses et la figure des principaux objets qui en proviennent (p. 1-30), des analyses d'ouvrages offerts à la Société par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg (p. 31-101), Schoolcraft (p. 101-218) et Holmboe (218-232); la traduction de contes et récits islandais (p. 233-341) tirés de la collection de J. Arnason et qui n'ont pas été traduits par M. C. Andersen; des *Remarques détachées* (p. 341-392) de M. B. Grøndal, qui sont un peu décousues comme l'indique le titre, mais pleines de poésie et d'originalité (elles concernent la littérature islandaise); enfin la liste des nombreux ouvrages offerts à la Société (p. 393-416). Suit comme appendice la liste des fondateurs et des membres de la Société, ainsi que son budget (i-xxviii).

Cette série se continue à partir de 1866 sous le titre d'*Appendice (Tillæg) aux Annales d'archéologie et d'histoire septentrionale*. Le fascicule pour 1866 contient le compte-rendu des séances et des travaux de la Société (p. 3-27); la liste des ouvrages offerts (p. 27-42) : celle des membres et fondateurs (p. 42-73), et le budget. Dans le compte-rendu nous remarquons le dessin de la pierre tumulaire que la Société a consacrée à la mémoire de son fondateur C. Chr. Rafn; elle ressemble aux anciens *bautastènes* (petits obélisques) et porte non-seulement une inscription danoise, mais encore son équivalent en caractères runiques.

Les *Mémoires* sont consacrés aux articles écrits en français, en anglais ou en allemand, et à la traduction d'articles danois qui ont un intérêt spécial pour les étrangers. Le fascicule de 1866 qui ouvre une nouvelle série contient le discours de M. Worsaae sur ses illustres collègues Rafn et Thomsen (p. 1-11) dont le texte danois figure dans les *Annales* de 1866. — L'*Inscription runique du rocher de Barnspike* que le Rev. J. Maughan explique avec succès et commente avec science (p. 11-22), est en langue scandinave, comme plusieurs autres inscriptions du Cumberland, et se rapporte à un événement du XII^e siècle dont ce savant retrouve des traces dans l'histoire de la province. — Le mémoire de M. Morlot sur le passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze et sur les métaux employés dans l'âge du bronze (p. 23-60) est un fragment de son *Archéologie du Meklenburg*; il donne une haute idée de la science et de la perspicacité de l'auteur. — Quant au discours *Sur quelques trouvailles de l'âge de bronze faites dans les tourbières*, par M. J. J. Worsaae (p. 61-74) c'est une traduction française du mémoire qui figure dans les *Annales* de 1866 et dont nous avons déjà parlé.

E. BEAUVOIS.

245. — **Altenglische Sprachproben**, nebst einem Wœrterbuche, unter Mitwirkung von Karl GOLDBECK, herausgegeben von Eduard MÆTZNER. Erster Band : Sprachproben. Erste Abtheilung : Poesie. Berlin, Weidmann. 1867. Gr. in-8°, iv-388 p. — Prix : 16 fr.

L'ouvrage de MM. Mætzner et Goldbeck se composera de deux volumes. Le premier contiendra les textes, le second, le dictionnaire. La première partie du tome I, que nous avons sous les yeux, renferme, sous trente-cinq numéros, des extraits de tous les ouvrages importants de la littérature anglaise, depuis l'*Ormulum* jusqu'à John Barbour (fin du XII^e — fin du XIV^e siècle). Chaque morceau est précédé d'une introduction rédigée avec clarté et précision, où sont condensés tous les renseignements que peut fournir sur chacun des ouvrages représentés dans le recueil, une connaissance approfondie des littératures du moyen-âge. Ces introductions, qui sont l'œuvre de M. Goldbeck, font autant d'honneur à son érudition qu'à sa critique et il ne semble pas que, dans l'état présent de la science, on y puisse rien ajouter d'important. Les textes sont accompagnés d'un commentaire abondant comme sait le faire M. Mætzner, où chaque mot difficile, chaque particularité grammaticale importante sont expliqués. Le secours que ce commentaire perpétuel apporte au lecteur est si complet que le dictionnaire annoncé comme devant former le second tome pourrait presque se borner à n'être qu'un index des notes. Notre défaut de compétence ne nous permet pas d'entrer dans la critique des *Altenglische Sprachproben*; si cependant il nous était permis d'exprimer un scrupule, ce serait que les textes reproduits ne soient pas toujours très-sûrs. Les éditeurs ont usé avec profit des publications de l'*Early English Text Society*, qui sont, comme nous avons eu plus d'une fois occasion de le constater, de très-fidèles reproductions de manuscrits, mais, là où ce secours leur a fait défaut, il ont dû, n'ayant point les manuscrits à leur disposition, s'en rapporter à des éditions peu dignes de confiance. Pour ne citer qu'un exemple, il est évident que l'édition que W. Scott a donnée de *Sir Tristrem* n'est pas une base suffisante, et qu'une collation du ms. Auchinleck eût été dans ce cas nécessaire.

II.

246. — **Souvenirs de quarante ans** (1789-1830), par M^{me} la comtesse de BÉARN. Nouvelle édition, augmentée d'annotations historiques mises en ordre par M. le comte de BÉARN, son fils. Paris, Sarlit, 1868. xv-319 pages.

Cette nouvelle édition des récits de madame Pauline de Tourzel, comtesse de Béarn, ne se recommande par aucun mérite particulier. Les notes, bien que nombreuses (il y en a cinquante-deux) et volumineuses (elles occupent soixante-deux pages), n'ont aucune valeur scientifique. Les renseignements qu'elles fournissent sont tout à fait élémentaires. Quelques rappels de dates, intercalés au bas du texte, les eussent remplacées avec avantage. La publication d'un opuscule devenu rare n'en est pas moins utile.

Recueillis par un bon curé de campagne, à mesure qu'il en prenait connaissance, les souvenirs de Pauline de Tourzel ont le caractère de la véracité. Exposés

avec simplicité et sans passion politique, ils traduisent l'émotion d'un cœur frappé dans ses affections domestiques, plutôt que celle d'un esprit livré à des haines de parti. Madame de Béarn aime et regrette la famille royale naturellement et sans raisonner ses sentiments. Malheureusement, elle fut peu mêlée aux plus importantes péripéties de la Révolution. Elle ne connut les journées d'octobre que dans leurs dernières circonstances; lors du voyage à Varennes elle ne se trouvait pas en France, elle ne fit que passer au Temple. Elle fut, il est vrai, témoin du 20 juin et du 10 août. Le récit qu'elle en donne est intéressant. Toutefois la valeur historique de ses souvenirs se concentre dans les scènes dramatiques des emprisonnements et de l'évasion successive de madame de Tourzel et de sa fille. Habilement dirigée, cette évasion eut pour auteur principal Hardy, membre de la commune. Danton, Billaud-Varenne et une des belles-sœurs de Carnot, s'y employèrent.

Il nous paraît superflu d'insister sur les mérites de ce livre. Qu'il nous soit seulement permis d'en remettre deux passages sous les yeux du lecteur. L'un d'eux nous montre la duchesse d'Angoulême faisant sa première communion (le 8 avril 1790) à Saint-Germain-l'Auxerrois, sans cérémonie publique (p. 49), suivant une tradition dont s'enquéraient naguères quelques personnes. L'autre nous fait voir la famille royale discutant gravement à Saint-Cloud, dix mois après les journées d'octobre, la question de savoir si Pauline de Tourzel serait admise à la table du roi. N'étant pas mariée, elle n'avait pu encore être *présentée*. Elle était obligée de prendre son repas *seule*. Louis XVI se prononça pour l'affirmative, mais à titre d'*exception*, et dans l'espoir, ajouta-t-il, que « de pareilles circonstances » ne se rencontreraient plus » (p. 54).

Rappelons aussi que Pauline de Tourzel recueillit de la duchesse d'Angoulême la montre, la chaîne et le cachet de Marie-Antoinette. La reine tenait ces objets de Marie-Thérèse. Un trictrac et un tonton dont se servait le dauphin au Temple sont également parvenus entre les mains de la famille de Béarn, comme un legs pieux (p. 201).

H. LOT.

RECTIFICATION A L'ART. 236. — Nous nous étions trompés en supposant (p. 299) que le ms. du Dr Rigollot était entré dans une bibliothèque privée. M. Delisle veut bien nous faire savoir qu'il a été acquis par la Bibliothèque impériale, où il est inscrit sous le n° 10358 du fonds latin.

ERRATUM. — P. 264, n. 2 : *Celtorum*, l. *Celtarum*.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48

— 28 Novembre —

1868

Sommaire : 247. PRYM, les Propositions relatives dans les langues sémitiques. — 248. GUIFFREY, Histoire de la réunion du Dauphiné à la France. — 249. DE MANNE, Nouveau Dictionnaire des Anonymes ou Pseudonymes. — Variétés : *Une critique trop prussienne.*

247. — PRYM. **De enuntiationibus relativis dissertatio linguistica.** Pars prior, præmisso ibn Ya'is'i in Zamachs'arii de pronomibus relativis locum commentario, de enuntiationibus relativis arabicis agens. Bonnæ, ad Rhenum, in-8°. Habicht MDCCCLXVIII; xiv-111 pages.

M. Prym a très-bien mis en relief dans sa « dissertation linguistique ¹, » le côté original des phrases relatives dans les langues sémitiques. Ce sont des propositions qualificatives, traitées dans leur syntaxe comme de véritables adjectifs. Ce caractère particulier se manifeste jusque dans la nature des relatifs : ils sont pour la plupart des démonstratifs. L'arabe *alladhî* est un composé de l'article, du *lâm* qui se trouve dans *dhâlîka*, *tilka* et de *dhî* (en hébreu : *zê*). L'éthiopien *za* ne se distingue de *dhî* (*zê*) et de l'araméen *de*, *dhi* que par une mutation de consonnes, dont les exemples sont fréquents. Seul, l'hébreu *achér* ou plus brièvement *che* (en phénicien *ach*) n'a pas encore été expliqué d'une façon satisfaisante. Ces démonstratifs sont employés en tête des propositions qualificatives toutes les fois que l'adjectif, dont elles sont comme la périphrase, serait précédé d'un autre démonstratif, l'article, c'est-à-dire toutes les fois que le substantif qualifié est lui-même précédé de l'article. Partout ailleurs cet intermédiaire disparaît, et la proposition est tout simplement juxtaposée au nom. Cette règle, absolue en arabe, a reçu quelques tempéraments dans les autres langues congénères. M. Prym nous donnera l'occasion d'étudier avec lui les variations de ce phénomène, lorsqu'il publiera la seconde partie de son mémoire.

L'auteur exprime en passant son avis sur un grand nombre de points importants. Ce sont des hors-d'œuvre qui ne sont pas favorables à l'impression générale que devrait laisser un travail en lui-même excellent. Citons un exemple. M. Prym, après avoir avec beaucoup de pénétration montré que le *mîm* des participes est identique avec le *mâ* relatif, veut aller plus loin encore. Il suppose que la *nounnation* des substantifs provient d'une combinaison de ce même *mâ* avec le nom ². Il existe en effet des cas où la grammaire arabe autorise l'emploi simultané d'un nom indéterminé et de *mâ*, placé à la suite du nom, mais dans le sens de « un... quelconque », de « un... quel qu'il soit », avec ellipse du verbe qui devrait suivre le relatif. Mais cette analogie toute extérieure et toute accidentelle ne peut prévaloir contre les deux arguments suivants. D'abord la nasalisation

1. P. 68 et suiv. — 2. P. 103.

des voyelles est un fait constaté par la physiologie du langage et commun au plus grand nombre des idiomes ; puis le *noûn* du pluriel, dans lequel la *nounnation* a pris corps, si j'ose ainsi parler, reste même attaché au nom, lorsque celui-ci est précédé de l'article. Que devient dans ce cas l'identification de la *nounnation* avec un relatif *mâ* converti en suffixe ?

Un précieux morceau de grammaire indigène ouvre le livre de M. Prym : c'est l'exposition des lois qui régissent les phrases relatives en arabe, empruntée au commentaire d'Ibn Ya'ïch sur le *Moufassal* de Zamakhchari¹. L'auteur était jusqu'ici connu en Allemagne sous le nom d'Abou'lbaqâ. M. Prym explique fort bien dans une note les motifs qui lui ont fait adopter une autre dénomination². A tout instant d'ailleurs dans les commentaires on le trouve cité sous le nom d'Ibn Ya'ïch. Dans un chapitre du *Mizhar* sur les hommes que l'on désigne surtout par leurs surnoms, Soyouti parle d'Ibn Ya'ïch. Il dit : « On en cite trois ; » mais le plus connu est Mouwaffiq eddin Ya'ïch ben 'Alî ben Ya'ïch Halabi. »

M. Prym, au moment où il a fait imprimer son texte, n'avait à sa disposition que le ms. 75 de la collection dite *Rifâ'iyya*, qui est conservée à la bibliothèque de l'université à Leipzig. Pour qui a vu de près ce manuscrit, il paraît étonnant qu'on puisse en faire la base d'une édition scientifique. Il est évident que le copiste, un Turc, l'a écrit avec la plus grande négligence et sans comprendre un mot du texte qu'il transcrivait. Grâce à une critique sage et à une hardiesse de conjectures sans témérité, M. Prym était souvent parvenu à surmonter toutes ces difficultés et à restituer le texte. La collation d'un second manuscrit à Oxford a confirmé quelques-uns des résultats obtenus et a servi à contrôler et à élaguer plus d'une correction proposée. Il est regrettable que ces matériaux accumulés dans une *préface* (p. vi-ix), n'aient pu être fondus dans l'ensemble. Mais les imperfections mêmes de ce premier travail servent à prouver le zèle consciencieux de l'auteur.

Hartwig DERENBOURG.

248. — **Archives dauphinoises.** Histoire de la réunion du Dauphiné à la France, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par J.-J. GUIFFREY. Paris, Académie des Bibliophiles, 1868. In-8°, xvj-374 p. — Prix : 15 fr.

Présenté d'abord comme thèse à l'École des Chartes, l'*Essai* manuscrit de M. Guiffrey sur la réunion du Dauphiné à la France fut ensuite envoyé au concours des Antiquités nationales, où il obtint en 1865 la première médaille ; il nous vient aujourd'hui imprimé, sous forme de monographie historique. Les recherches consciencieuses de l'auteur dans un champ aussi fécond en documents authentiques que les Archives de l'empire, à Paris, méritaient de notre part un examen attentif, que nous ne lui avons pas accordé sans profit.

L'ouvrage de M. G. se compose d'une courte introduction, d'un récit historique en trois parties, de LXXI pièces justificatives, d'une table chronologique

1. P. 1-59. *Adnotationes*, p. 60-67.

2. P. xj.

3. Ms. de la Bibliothèque impériale, suppl. ar. 1318^a, II, p. 303.

des actes relatifs à la réunion du Dauphiné à la France et d'une table alphabétique des noms de personnes et de lieux.

Sans nous attacher à quelques inexactitudes de l'introduction ¹, nous passerons en revue les sources mises à contribution par M. G. — Les actes originaux relatifs à la réunion du Dauphiné se trouvent maintenant, pour la plupart, aux Archives de l'empire ²; les registres du Trésor des Chartes y complètent souvent les Layettes. M. G. a fait des unes et des autres un usage constant et judicieux. Nous regrettons d'autant plus qu'il n'ait pas eu l'accès des archives de la préfecture de l'Isère. Bien que le *Tableau général numérique par fonds des archives départementales* (Paris, 1848) signale pour la Chambre des comptes de Dauphiné 4316 chartes, les originaux pour le sujet spécial de M. G. y sont en petit nombre, mais la série de 987 volumes qui s'y conservent lui eût été d'un secours indispensable. Valbonnais (II, 362) eût dû le tenir en garde contre la confusion dans laquelle il tombe (p. ix) à l'égard d'Humbert Pilat (d'après sa signature, p. 202, et non Pilate). Le journal des gestes du dauphin Humbert II, connu sous le nom de *Memorabilia Pilati*, n'existait déjà plus complet du temps de Valbonnais, qui en a recueilli les fragments subsistants (II, 622-6). Ce que les archives de l'Isère conservent sous le titre de *Registra* (non *Regesta*) *Pilati*, ce sont des registres in-4°, très-volumineux, renfermant les minutes des actes qu'il fut appelé à rédiger pendant près d'un demi-siècle (1325-1370), et dont la plupart furent ensuite expédiés par la chancellerie delphinale : bien que divers volumes aient disparu pendant la Révolution, la collection est à peu près complète. Indépendamment de la double série de registres appelés *Copiarum* et *Generalia*, les mêmes archives possèdent un *Inventaire* en 30 vol. in-folio, rédigé de 1700 à 1708 par M^e Marcelier, avocat au Parlement, qui offre l'analyse détaillée de tous les titres qui existaient à cette époque dans les archives de la Chambre des comptes de Dauphiné : inutile d'ajouter qu'on chercherait vainement aujourd'hui

1. P. ex., p. v : « Le Dauphiné... fut occupé par les Burgondes jusqu'au jour où les fils de Clovis chassèrent ces barbares. » Les Burgondes étaient moins *barbares* que les Franks (comparer la loi Gombette à la loi Salique); ceux-ci ne laissèrent que des ruines là où les premiers avaient établi un royaume prospère. — P. vj : « le comte Boson parvint à se faire reconnaître roi de Bourgogne et de Vienne, et, de 879 à l'an 1032, le gouvernement du Dauphiné appartient à Boson et à ses descendants. » Comte de Vienne en 870, Boson avait été nommé duc ou vice-roi de Lombardie par Charles-le-Chauve (876); il se trouvait à la tête du conseil de magnats qui gouvernaient la France pour Louis-le-Bègue, quand il fut élu roi de Provence et de Bourgogne-Csjurane à Mantaille (octobre 879). A Boson († 11 janv. 887) succéda son fils Louis, surnommé l'Aveugle, qui fut roi de Provence (août 890) et d'Italie (oct. 900); sacré empereur en février 901, il mourut en septembre 928. Son fils Charles-Constantin ne fut que comte et prince de Vienne. L'autorité souveraine passa aux rois de Bourgogne-Transjurane de la dynastie Rodolphienne, d'où elle fut transférée aux empereurs d'Allemagne (v. Fr. de Gingins-la-Sarra, *Mémoires pour servir à l'histoire des royaumes de Provence et de Bourgogne-Jurane*, I. Bosonides, dans *Archiv für Schweizerische Geschichte*, B. VIII. Zürich, 1851; *Régeste genevois*, p. 32-3). L'expression « Dauphiné » est impropre jusqu'au XII^e siècle. — P. v-vj, le paragraphe sur les comtes de Graisivaudan n'est plus aujourd'hui de l'histoire. — P. vij, la renonciation de l'empereur d'Allemagne à ses prétentions sur les royaumes d'Arles et de Vienne est contredite par de nombreuses patentes de Charles IV.

2. Série J, cartons 277-286.

bon nombre des pièces mentionnées dans ce recueil. Deux vol. de cet Inventaire sont consacrés aux titres relatifs à l'histoire générale du Dauphiné. M. G. ne les aurait pas compulsés sans profit, comme on le verra plus loin. Nous ne dirons rien des archives de la ville de Grenoble, assez riches cependant pour mériter un coup-d'œil, ni de sa bibliothèque, qui n'a pu fournir à l'auteur que le *Registre Delphinal* de Mathieu Thomassin¹, dont il existe d'ailleurs plusieurs copies à la Biblioth. impér., où M. G. ne semble avoir rien ignoré d'important. — Les archives de la préfecture de la Drôme étaient dignes d'une visite : le fonds de Saint-Barnard, plus riche à lui seul que tous les autres, renferme pour la période dont s'occupait M. G. plusieurs pièces importantes, dont la présence s'explique par le rôle que joua, pour bien des motifs, la ville de Romans dans toutes les négociations relatives à la réunion. Cette lacune aurait été sans conséquence sensible, si M. G. avait mis à profit les recherches de M. P.-E. GIRAUD sur ce sujet, consignées dans la 2^e partie de son *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans* (Lyon, 1866, 2 vol. in-8°); peut-être M. G. en a-t-il eu tardivement connaissance, mais il n'aura pas voulu « recommencer » de fond en comble » son *Essai*, de « crainte de défigurer, de rendre méconnaissable le mémoire couronné par l'Académie (p. j) ». Bien que nous ne voyions citer dans son *Histoire* aucunes archives particulières, nous n'insisterons pas sur ce fait, avec l'expérience du peu de profit que rapportent ces explorations pénibles et souvent peu favorisées, en vue d'un travail général.

Nous ne lui reprocherons pas davantage de n'avoir pas connu tous les ouvrages imprimés dans lesquels son sujet se trouvait effleuré. La brochure qui « a » échappé à toutes ses recherches » (p. xiiij) a pour titre : « LES TRANSACTIONS D'IMBERT DAUPHIN DE VIENNOIS, PRINCE DV BRIANÇONNOIS, ET MARQUIS DE SEZANNE, avec les Syndics et Procureurs des Communautés de la Principauté du Briançonnois en Dauphiné, tant au nom desdites Communautés, que des Particuliers et Habitans d'icelles. Portans cession et transport à perpetuité ausd. Communautés, de tous les droits et devoirs Feodaux, Seigneuriaux, Tailles, Offices Politiques, et autres qui appartennoient audit Dauphin en ladite Principauté, moyenant vne rente annuelle, et les sommes de deniers payez lors desdites transactions. Contenant les Franchises, Libertez et Priuileges desdits Briançonnois, les transports dudit Dauphiné aux Roys de France pour leurs Fils aîsné, les confirmations des Roys, jusques à Louys XIV. (heureusement Regnant) et Arrests en suite obtenus. Le tout recueilly par les Syndics, Commis, et Deputez de ladite Principauté. M.DC.XLV. (S. l., in-fol. de 1 f. et 95 p.)². » Le jugement de M. G. sur le premier en date des

1. La bibliothèque de la ville de Lyon possède du même : *Designatio dignitatum, prerogativarum, a domino delphini Viennensis* (ms. 164; cf. Delandine, *Mss.*, I, 210-1).

2. Elle est assez rare pour que nous indiquions sommairement les pièces qu'elle contient : Transaction générale entre le seign. Imbert, dauphin, etc., et les consuls, syndics et procureurs des universités et communautés de la principauté du Briançonnois (à Beauvoir-en-Royans, 29 mai 1343), p. 1; Conventions particulières entre le sg. Imbert, dauphin, et les syndics et procureurs des communautés des mandements et châtelainies de Briançon (*ibid.*, 15 juin 1343), 19; — de Queyras (*ibid.*, 19 juin 1343), 25; — de Sézanne (mêmes l. et d.), 31; — d'Oulx (mêmes l. et d.), 37; — de Vallouyse (mêmes l.

historiens du Dauphiné, Nic. CHORIER, est vrai, bien qu'un peu exagéré; il n'est exact de dire ni que « jamais il ne cite les sources qu'il a consultées (p. xi) », ni que « jamais il ne donne le texte d'un acte, quelle que soit son importance ». Il suffit de parcourir les séries de « preuves et autoritez » qu'il énumère en tête de chacun des livres de son *Histoire*, pour se convaincre qu'il avait eu le bonheur de réunir une foule de documents originaux qui sont loin de se retrouver de nos jours¹; il n'a, il est vrai, reproduit intégralement qu'un petit nombre de chartes, plutôt encore à titre de curiosité que de preuve, mais on est frappé, en parcourant les cartulaires qui avaient passé sous ses yeux, de la multitude de renseignements qu'il en avait tirés. Quant à VALBONNAIS, qui lui est de beaucoup supérieur pour la période qu'il a seule fait paraître, M. G. se plaît à reconnaître que, dans son volume de preuves, « les pièces sont copiées plus fidèlement qu'on ne » le faisait en général de son temps (p. xi)»; nous admettons avec lui, dans une certaine mesure, que « s'il n'a rien avancé dont il ne donnât la preuve, Valbonnais n'a pas dit tout ce qu'il savait (p. xij), » mais quand il ajoute : « On » a retrouvé dans ses notes l'indication de contrats fort importants pour l'histoire » de cette négociation et qu'il passe sous silence dans son ouvrage, » nous ne pouvons que regretter ce laconisme d'un auteur qui se pique à son tour de ne rien avancer dont il ne donne la preuve. Après avoir publié son *Histoire des Dauphins de la 3^e race*, Valbonnais entreprit d'appliquer la même méthode critique aux origines de sa province; il fit colliger et transcrire à cet effet de nombreux titres dans les archives et les cartulaires; les copies qu'il réunit furent reliées par ordre chronologique en volumes in-4°. Deux de ces précieux registres, portant les cotes 5 et 7, ont été acquis des descendants de Valbonnais par M. Giraud, l'auteur de l'*Essai* mentionné plus haut, à qui ils ont permis de reconstituer une partie du *Cartulaire de Saint-Barnard* avant la découverte de l'original. Bien qu'ils renferment des pièces du xiv^e siècle, nous y avons vainement cherché des contrats de la nature de ceux auxquels M. G. fait allusion. Connaît-il l'heureux possesseur des autres registres mss. de Valbonnais? Nous n'osons en douter (cf. p. 17), mais le fait est qu'il n'en cite pas un seul acte dans son récit ou

et d.), 43; Afficement (bail à cens) par Imbert, dauphin, aux habitants de Valcluson (Avignon, 5 mai 1344), 49; Transport du Dauphiné et Briançonnais aux rois de France pour leurs fils aînés (au bois de Vincennes, 23 avril 1343), 53; Transport du Dauphiné et Briançonnais fait par Imbert, dauphin, à Charles V, fils de Jean duc de Normandie et petit-fils de Philippe VI (à Lyon sur le Rosne, 16 juillet 1349), 63; Reddition faite à Charles, dauphin, de la terre et paroisses de Echaudas, Saint-Eusebi, Bellins, Pont et la Chanal en Dauphiné, par Galéas de Saluces (à Moirans, 15 mars 1363), 65; Afficements faits par Louis de Laval, gouverneur de Dauphiné, aux habitants de Salabertan (à Grenoble, 11 août 1349), 67; — d'Exilles (s. l. n. d.), 71; Lettres patentes du roi Charles V portant confirmation et ratification de la transaction du 29 mai 1343 (à Romans, 31 août 1349), 76; autres du roi Charles VI pour le même objet (à Creil en Brie, 25 juillet 1381), 77; autres de Charles VIII (à Tours, janv. 1483), ib.; — de François I^{er} (à Lyon, juin 1533), 78; — de Henri II (à Aunet, juin 1547), 79; — de Henri IV (à Lyon, sept. 1595), 80; — de Louis XIII (à Paris, avril 1612), 81; — de Louis XIV (à Paris, févr. 1644), 90; outre quelques arrêts moins importants.

1. Il est constaté que Chorier ne se fit aucun scrupule de s'approprier et de revendre à prix d'argent des *Cartulaires* qui lui avaient été communiqués.

dans sa table. — Passons à l'*Histoire de la réunion du Dauphiné à la France*.

« Les péripéties des négociations dont le résultat fut la tranquille et définitive » réunion du Dauphiné à la France partagent ce récit en trois périodes... : la 1^{re} » s'étend depuis l'avènement du dernier dauphin national jusqu'au premier traité » de transport du Dauphiné à Philippe, second fils de Philippe de Valois, de » 1333 à 1343... ; pendant la 2^e période, de 1343 à 1349, l'insuccès de toutes ses » entreprises et plusieurs malheurs de famille inspirent à Humbert II un profond » dégoût du pouvoir : il conserve encore son titre et ses prérogatives, mais déjà » soumis à toutes les volontés du roi, il est peu à peu amené à abandonner » définitivement ses états en faveur du petit-fils de Philippe VI... ; dans la 3^e période » enfin, de 1349 à 1355, le roi de France affermit son autorité dans son nou- » veau domaine, à force d'habileté, de promesses et de concessions il se fait » reconnaître sans retard et sans difficulté, il remplit scrupuleusement ses enga- » gements, aussi bien envers l'ancien dauphin qu'à l'égard des Dauphinois, il » arrive ainsi à consommer sans secousse la réunion indissoluble du Dauphiné à la » France... » (p. xv-xvj). Telles sont les divisions de ce travail historique, tracées par l'auteur lui-même. Au moment d'en apprécier la valeur scientifique, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine hésitation, tant il est difficile, à notre sens, de ramener, sans se faire illusion à soi-même, une opinion extrême au juste milieu de la vérité. L'*Histoire* de M. G. est restée ce qu'elle était dans sa forme primitive, une thèse, c'est-à-dire la démonstration d'une opinion dans laquelle son auteur croit que réside la seule explication vraie du point historique qu'il s'est proposé d'élucider. Des opinions très-divergentes ont été émises sur les motifs de la cession du Dauphiné à la France : M. G. les expose assez bien (p. 46-7) ¹. La sienne, émise dès la 1^{re} page de son livre, est qu'il n'y faut voir qu'un contrat de vente : c'est « une province vendue à prix d'argent. » Il dit, en parlant du traité de 1343 : « Les deux parties réalisèrent, chacune de » leur côté, un bon marché ; il est donc impossible de donner le nom de dona- » tion à la réunion du Dauphiné à la France. Vente est le mot propre pour » spécifier ce contrat, puisque nous y trouvons tous les éléments constitutifs de la » vente : acheteur, vendeur, objet vendu et prix » (p. 38). Inutile de rapporter

1. Voici pour mémoire, par ordre chronologique, divers ouvrages sur le Dauphiné où il est question de sa réunion : Hilarion de Coste, *Les Éloges de nos roys et des enfans de France qui ont esté daufins de Viennois, depuis André de Bourgogne... jusqu'en 1643* (Paris, 1643, in-4°) ; L. Gaya, *Histoire généalogique des Dauphins du Viennois* (Paris, 1683, in-12) ; *l'Histoire des Dauphins français...* (Paris, 1713, in-12), dont M. G. donne le titre (p. xij), est d'Anthelme Tricaud, abbé de Belmont ; Lequien de la Neutville, *Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France* (Paris, 1760, 2 vol. in-12) ; *l'Histoire abrégée de la donation du Dauphiné..... jusqu'en 1706* (Genève, 1769, Recueil, etc., p. 237 ss.) est de Valbonnais ; de Faures, *Essai sur l'histoire du Dauphiné...* (Genève, 1788, in-8°) ; et dans notre siècle les *Histoires* de MM. de Chapuys-Montlaville et Taulier (1827 et 1855). M. G. ne semble pas avoir connaissance de la *Biographie du Dauphiné*, par M. Ad. Rochas (Paris, 1856, 2 vol. in-8°), ouvrage dont on peut ne pas partager les tendances et certaines appréciations, mais plein de recherches aux bonnes sources ; l'article développé consacré à Humbert II (t. I, p. 289-93) ne diffère guère, quant aux conclusions, de celles de M. G.

d'autres passages qui reproduisent ou développent la même assertion : c'est la thèse de l'auteur. Examinons-en la valeur.

Le personnage véritablement en scène dans toute cette affaire, c'est incontestablement le dauphin Humbert II. Né en 1312, il n'avait que vingt ans lorsque la mort de son frère Guigues VIII l'appela au gouvernement du Dauphiné. Les finances de ses états se trouvaient à son avènement tellement épuisées, qu'il ne put, faute d'argent, en venir prendre aussitôt possession. Bien des défauts ont été mis sur son compte. Ses voyages à la cour de Hongrie et surtout à celle de Naples, où il se maria, lui donnèrent des instincts de grandeur peu en harmonie avec l'état de ses ressources. Il mit sa maison sur un pied princier, et il ne tint qu'à lui de prendre le titre de roi : sa déférence pour le saint-siège empêcha seule l'exécution des lettres-patentes de l'empereur Louis de Bavière (alors excommunié) qui érigeaient les nombreux fiefs d'Humbert en royaume de Vienne (16 avril 1335)¹. Le Dauphiné atteignit sous lui son apogée d'extension. Après avoir régleménté sa maison, il donna à la justice un cours plus régulier en créant le tribunal appelé *Conseil delphinal* (1337). La culture intellectuelle qu'il avait rapportée de ses voyages dans les pays méridionaux² ne fut pas étrangère à la réorganisation de l'université de Grenoble (1339), à laquelle il accorda divers privilèges. Il mena à bout plusieurs entreprises dans lesquelles ses prédécesseurs avaient échoué : il s'empara de Romans, ville jusque là complètement indépendante de sa juridiction, de Vienne, de Miribel, etc. Si la croisade dont il prit le commandement en 1345 n'eut pas de résultats durables, ce fut une des moins désastreuses. C'est à lui qu'il faut particulièrement rapporter l'affranchissement des communes du Dauphiné, car aucun prince n'accorda en plus grand nombre les chartes de libertés. Il serait trop long d'énumérer toutes les améliorations dues à son règne et constatées par les chartes.

Les malheurs de ses dernières années, qui l'amènèrent à céder ses états à la France, ont des causes multiples et naturelles. Le défaut de postérité le fit songer de bonne heure à choisir un prince auquel ses états reviendraient, sa mort échéant, car il ne lui restait aucun parent un peu proche. Il ne put s'entendre avec le roi de Sicile, à qui il s'adressa d'abord ; Naples était d'ailleurs bien éloignée ; une main plus ferme était nécessaire pour maintenir la partie égale contre le comte de Savoie, ennemi traditionnel du Dauphiné. Avec une imagination inquiète, un caractère mobile, des goûts fastueux, une prodigalité sans mesure, Humbert s'était préparé de longue main un avenir sans issue. Les menées diplomatiques du roi de France pour obtenir une cession en faveur d'un

1. Une nouvelle tentative (dont aucun historien du Dauphiné, à notre connaissance, n'a fait mention) fut faite dans ce but trois ans après ; l'initiative en vint du roi d'Angleterre Edouard III, qui cherchait sans doute à opérer une diversion funeste à la France : par une lettre du 3 mars 1338 il sollicita l'empereur de donner à Humbert le titre de roi (Rymer, *Fœdera*, V, 10 ; Dumont, *Corps dipl.*, IV, 165).

2. M. Huillard-Breholles a donné (*Invent. du Musée des Arch. de l'Emp.*, p. 198) un fac-simile de son écriture, tiré d'un acte du 4 mai 1336 à la fin duquel il aurait lu : *Rusus littere portentur* (ap. G., p. 24) ; ces mots, dont l'original ne donne sans doute que les lettres initiales, doivent être rectifiés par ceux-ci : *Redditæ litteras portitori*.

de ses fils furent de la bonne politique, et l'importance du résultat à atteindre justifie les sacrifices pécuniaires qu'il s'imposa. L'abandon des droits incontestés d'Humbert ne pouvait avoir lieu sans compensation. Dès 1343, la préoccupation unique du dauphin était de se libérer envers ses créanciers, de plus en plus exigeants; aussi le traité de cette année était-il destiné à leur donner satisfaction dans une large mesure. Sans ramener, comme M. G. (p. 28), à l'influence du duc Jean toutes les déterminations d'Humbert favorables à la cour de France, il faut attribuer directement au duc de Normandie le traité du 11 avril 1344, qui le substituait à son frère puîné Philippe, et rendait le Dauphiné héréditaire dans la branche aînée des rois de France, sans cependant qu'il pût jamais être incorporé au royaume. Comme le précédent, ce traité était caduc à la naissance d'un fils au dauphin. Après la mort de sa femme, Marie des Baux, dans l'île de Rhodes (1347), Humbert songea sérieusement à se remarier. Les propositions faites à Blanche, sœur du comte de Savoie, échouèrent par suite de la confiscation du château de Miribel (1348); celles dont fut l'objet Jeanne, fille du duc de Bourbon, n'eurent pas un meilleur résultat, autant par suite des menées de la cour de France que de l'épidémie qui régnait alors.

Une vie si agitée était bien faite pour donner à l'esprit versatile d'Humbert le désir de se retirer du monde; mais pour entrer dans la vie religieuse, il était indispensable de donner satisfaction à ses créanciers, soit en se libérant, soit en leur donnant des assurances suffisantes, et de pourvoir à l'existence de ceux qui avaient vécu de ses bienfaits ou avaient droit à sa reconnaissance. Le traité définitif de 1349 n'eut, personnellement à Humbert, pas d'autre objet. Mais ce côté, spécial à la *thèse* de M. G., est loin d'être le principal et le plus digne de l'attention d'un historien. La cession du Dauphiné à la France fut-elle, de la part du dernier dauphin national, un acte de saine politique en faveur des sujets qu'il allait quitter? Cette question, bien mieux que les comptes financiers sur lesquels M. G. insiste tant et qui remplissent une bonne partie de son récit, méritait d'être approfondie. Il suffit, pour y répondre, de considérer la situation faite à la nationalité dauphinoise au cas de la mort éventuelle d'Humbert II. Elle ne saurait être comparée à la disparution de la 1^{re} et de la 2^e race des dauphins; les mariages de Béatrix, fille de Guigues V, avec Hugues de Bourgogne, et d'Anne, fille de Guigues VII, avec Humbert de La Tour-du-Pin, avaient donné au vieux tronc une vie nouvelle. Dans les circonstances actuelles, la disparution d'Humbert eût ouvert libre carrière aux ambitions diverses des prétendants grands et petits, et amené la guerre civile. Ses sujets le comprirent et la transition d'un régime à l'autre s'opéra sans incidents fâcheux.

Elle fut d'ailleurs amenée par une série de mesures auxquelles il faut rendre justice. Avant son abdication, Humbert accorda à ses sujets une reconnaissance solennelle de tous leurs privilèges; le *Statut delphinal* qu'il fit publier (13 mars 1349) fut regardé depuis comme la loi municipale du Dauphiné. M. G. remarque « qu'un droit d'équité très-rare, même au xiv^e siècle, présida à cette tentative » de codification; le dernier article surtout, ordonnant aux nobles d'accorder à » leurs hommes et sujets les privilèges et libertés dont ils jouissent eux-mêmes,

» sous peine de s'en voir privés, *lui* paraît mériter... d'être cité comme preuve
 » de la sagesse et de la justice qui présidèrent à la rédaction de ce recueil
 » (p. 73). »

Nous ne croyons pas devoir suivre l'auteur dans le récit qu'il fait de l'exécution des traités de cession et des quelques modifications qui y furent apportées jusqu'à la mort d'Humbert II (22 mai 1355); les comptes financiers y tiennent une large part. M. G. a eu le tort, dans tout son ouvrage, d'y attacher trop d'importance; ces stipulations étaient, avant tout, le fait des négociateurs des deux parties. Une telle quantité d'actes sont émanés de la chancellerie d'Humbert II, qu'il est impossible de supposer que ce prince, auquel on s'accorde à refuser une capacité remarquable, soit entré dans tous ces détails de finance. Les mêmes conseillers qui l'avaient secondé dans ses réformes administratives furent les premiers à le solliciter de céder ses états au seul prince qui par sa puissance pût en maintenir et en respecter l'autonomie.

Le récit de M. G. est vif, animé, dramatique même, parfois un peu (qu'il nous pardonne le mot) déclamatoire. Une histoire aussi sérieuse que la sienne demandait plus de calme. Il n'en a pas moins examiné le premier d'une manière à peu près complète un sujet dont l'importance n'échappe à personne, et il serait à souhaiter, comme il le dit (p. iv), qu'on essayât un travail analogue sur chacune des conquêtes de nos rois¹.

La reproduction des LXXI pièces justificatives qui suivent l'*Histoire* ne mérite

1. Nous avons relevé dans son récit quelques inexactitudes de détail : P. 4. Henri, oncle de Guigues VIII, ne fut jamais qu'évêque élu de Metz (*Henricus Dalphini, electus Metensis, regens Dalphinatum*). — P. 6. « Les pratiques de la dévotion la plus exaltée » attribuées à Humbert II se réduisent à ses nombreux bienfaits aux établissements religieux, en quoi il fut imité sinon dépassé par Louis XI, qui mena de front en Dauphiné beaucoup de choses, et à sa profession religieuse, qui pouvait seule lui assurer une position après son abdication. — *Ib.* La mort de Guigues VIII n'est pas du 12 juillet 1333, mais du 29 (*Nécrol. de St-Robert de Cornillon*) ou du 30 (inscrit. dans Valbonnais, II, 173). — P. 8. « Hugues III... par son mariage avec Béatrix de Viennois, avait réuni le comté de Viennois. » Le comté de Viennois ne faisant pas alors partie du duché de Bourgogne, Hugues ne put pas le réunir aux domaines de Béatrix, fille de Guigues V Dauphin; ils ne se qualifient d'ailleurs que comte et comtesse d'Albon, le titre de comte de Vienne étant porté par les comtes de Mâcon. — *Ib.* Guigues VI André, époux de Marie de Claustral, était fils et non petit-fils de Hugues III. — P. 10. « Le premier rapport direct de Humbert avec Philippe VI » n'est pas du 16 février 1334, puisque dès le 8 il commettait l'abbé de Saint-Antoine et autres pour rendre hommage au roi (*Inv. Generalia*, I, 18 b). — P. 11. Sainte-Colombe n'appartenait pas au dauphin, mais à l'archevêque de Vienne (Valbonnais, II, 247 a) : Humbert chercha seulement à empêcher l'effet de la cession faite par ce dernier. — P. 45. L'abbaye de Saint-Pierre à Vienne, n'était pas située « hors des portes », mais hors la porte méridionale et d'Arles, comme le précise une charte du XI^e siècle. — P. 54. « La veuve du dauphin Guigues, Isabelle de France, mariée depuis au seigneur de Faucogney... » : Isabelle de France n'eut qu'un mari, le dauphin Guigues VIII, co-baron de Faucigny avec son frère Humbert. — P. 74. « Le château de Romans : » Romans n'a jamais eu de château; la modeste habitation qu'y possédait Humbert se composait de deux maisons acquises en 1342 et 1343 (*Giraud, op. cit.*, II, 213 a). — P. 82. L'archevêque de Vienne se nommait *Bertrand*, et non *Bernard* de La Chapelle (faute reproduite à la table). — P. 110. L'anecdote recueillie par M. G. aux Archives de l'empire était connue et imprimée depuis longtemps; voir l'explication de M. Giraud, II, 219 : Humbert II était chanoine du Puy, de Vienne et de Romans. — P. 137. L'abbaye de Saint-Antoine était située en *Viennois* et non à *Vienne*.

que des éloges, pour le choix des textes et leur correction; dans cette partie, qui n'est pas la moins volumineuse de l'ouvrage, le livre de M. G. justifie parfaitement son titre d'*Archives dauphinoises*. Nous n'avons que peu de remarques à lui soumettre: La pièce I ayant été publiée intégralement par Valbonnais (II, 74-5), il eût été préférable de donner la reconnaissance d'Humbert (Arch. imp., J, 277, 5). — P. 155, l. 15, *consilarii*, lisez *consiliarii*. — P. 158, l. 16, *Gatiano.*, lisez *Gratiano*. — P. 207, l. 2, punctuez *..riam. Sacrosancta Romana*. — P. 216, XXI, l. 1, *sancti*, lisez *sancte*. — P. 249, l. 5, *B[ernardum]*, lisez *B[ertrandum]*.

Les pièces reproduites *in extenso* sont suivies d'une *Table chronologique des actes relatifs à la réunion du Dauphiné à la France* (pp. 319-55). Cet excellent travail, qui ne fait pas double emploi avec le précédent, comprend 253 numéros, de 1294 à 1398. M. G. donne pour chaque pièce sa date, une analyse sommaire et l'indication des sources mss. et imprimées. Des recherches dans des archives qui ont échappé à celles de M. G. nous ont permis de former un supplément d'une centaine de nos, dont l'indication devait prendre place ici: la longueur de ce compte-rendu nous dissuade de l'insérer, car il en doublerait l'étendue¹. Nous nous bornerons à relever quelques erreurs ou omissions: n° 27, l'acte du 27 nov. 1339 a été publié par Valbonnais (II, 388); 28, corrigez *Reg. Pilati*, 1340-2; le n° 30 a été donné par Valbonnais (I, 65); 32 est du 7 et non du 8 janv. 1340, ind. 8; le n° 79 fut donné en juin 1344, à Villeneuve-lès-Avignon; l'acte 82 est de juin et non de juillet; au n° 96, le sommaire et le renvoi se réfèrent à un acte du 16 avril précédent, omis à son ordre, la date est celle de l'acte confirmatif publié par Valbonnais (II, 513, CCXVI); M. G. n'indique pas que le n° 98 a déjà été publié par Valbon. (II, 515, CCXVII); le texte du n° 109 (p. 220), comme le récit (p. 67), porte 17500 et non 17548 flor.; même remarque au n° 111; le testament d'Humbert II (n° 114) étant du 29 janv. 1347, devait précéder le n° 113, qui lui-même a été transposé, car il est bien de 1348 (p. 221) et non de 1347; 115 est de mai et non de mars; 119 est indiqué par Valbon. (II, 566), qui renvoie au *Reg. Pilati* 1346-7, cay. 4, f° 1; 124 a été publié par le même (II, 581, CCLXVI); 131 a été donné à Romans et non à Avignon, 134 à Montpellier en 1349; 138 est indiqué par Valbon. (II, 609); à 149 lisez « par » au lieu de « pour ». M. G. n'a pas consulté l'*Histoire des comtes d'Albon et dauphins de Viennois*, par André Du Chesne (Paris, 1628, in-4°): il y aurait trouvé, entre autres, les actes 2, 6, 7, 38, 55, 58, 83 et 137.

Le volume se termine par une bonne *Table alphabétique*, où les noms de personnes sont intelligemment distingués des noms de lieux; nous n'aurions que des éloges à son égard si l'orthographe moderne de ces derniers avait été mieux respectée: Altvillars = Arvillars; Apremont = Aspremont; Auteville (Aymart d') = Hauteville (Aymar d'); Avisan = Visan; Bardonesche = Bardonenche; Bastite (seig. de la) = La Bâtie d'Allevard; Bastite (châtel. de la): c'était une

1. Les principales lacunes sont pour la période antérieure à Humbert II (rapports des dauphins avec les rois de France), pour celle des négociations qui eurent Romans pour théâtre et pour les années 1343, 1344, 1347 et 1349.

forteresse (*bastida*) près de Romans; Beauvoir de Marco = B. de Marc; Bellevue en Royans (p. 48) = Beauvoir; *Boenco* = Boenc; Bone (châtel. de) = Bonne (Suisse); *Borciaco* = Bourcieu; Bostaudon = Boscodun ou Bodon (abbaye); Bramafan = Bramefan; *Burgondii* = Bourgoïn; Cavéol = Chabeuil; Charuys (île de) = Charvieux; *Chissiac* = Chissey; Colombier = Col.-Saugnieu; Curvillon = Cornillon-en-Trièves; Entragues = Entraigues; Faucogney = Faucigny; *Flumeti* = Flumet (Suisse); Gastarelle = Gauteret; Gaye = Gay; Graton de Clérieu = Clérieux (Graton de); Grave = Grève. Nous ne relèverons plus que quelques noms dans les lettres qui suivent : Le Buys = Buis (Le); Mence-en-Trèves = Mens-en-Trièves; Payrins = Peyrins; Pelafolle = Pella-fol; Pin (châtel. du) = Tour-du-Pin (La); Puy-Hugon = Piégon; Roche-de-Cloys = Roche-de-Glun (La); Saint-André (en Roysans) = Saint-André-en-Royans; Saint-Laurent = Saint-Laurent-de-Mure; Saint-Moris = Saint-Maurice-en-Trièves; Salette (pr. de la) = Salettes, pr. (n'a rien de commun avec N.-D. de la S.); Sezanne = Césanne (p. 360); Thein ou Theyn = Tain; Vaubonnais (p. 357) = Valbonnais; *Ysellis* = Izeaux-Saint-Benoit; Yseron = Izeron.

Nous croyons avoir montré toute l'importance qui s'attache à l'*Histoire de la réunion du Dauphiné à la France* de M. Guiffrey; grâce aux nombreux documents inédits dont elle est accompagnée, elle forme une étude indispensable à consulter sur un épisode signalé de notre histoire nationale.

Nous dirions quelques mots sur les mérites de l'impression correcte et soignée de ce beau volume, s'il ne sortait des presses de la *Revue*.

Ulysse CHEVALIER.

249. — **Nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes ou pseudonymes** avec les noms des auteurs ou éditeurs, accompagné de notes historiques et critiques, par E. D. DE MANNE, conservateur-adjoint honoraire à la Bibliothèque impériale, troisième édition, revue, corrigée et très-augmentée. Lyon, N. Scheuring, 1868. In-8°, vij-604 pages.

La première édition de ce *Dictionnaire* parut en 1834; publiée après la mort de M. de Manne et reproduisant les notes qu'il avait recueillies, elle souleva d'assez vives critiques; une seconde édition, plus étendue et améliorée, vit le jour en 1862, par les soins du fils de l'auteur, mais elle était encore loin d'offrir toute l'exactitude qu'il est d'ailleurs si difficile d'apporter constamment dans des travaux de ce genre, quelle que soit l'attention persévérante qu'on y consacre. Le bibliographe Quérard, parfois un peu acerbe et minutieux dans ses critiques, publia, en juillet 1862, sous le titre de *Retouches au nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de M. E. de Manne*, une brochure de 46 p. dans laquelle il se donna le plaisir de relever des erreurs assez multipliées; il oubliait que, dans ses nombreux écrits, il eût été facile d'en rencontrer aussi une forte quantité.

L'édition de 1834 se composait de 2131 articles, y compris 260 ouvrages anonymes en langues étrangères qui ont été exclus du cadre de la seconde édition; celle-ci présentait 3510 articles; celle qui vient de paraître arrive à 4606; on a profité des critiques et on a fait des additions qui offrent parfois un

intérêt véritable; toutefois le livre ne pourrait encore que beaucoup gagner s'il était soumis à une révision attentive qui servirait de préliminaire à une quatrième édition.

En lisant, la plume à la main, le *Dictionnaire* en question, nous avons inscrit sur les marges de notre exemplaire de nombreuses observations; nous en reproduisons ici quelques-unes prises d'ailleurs au hasard: N° 170, *L'Anglais mangeur d'opium*, traduit de l'anglais. Il n'eût pas été hors de propos d'ajouter que l'auteur est Thomas de Quincey, né le 15 août 1785, mort le 8 décembre 1859; les *Confessions of an english opium-eater* ont eu beaucoup de succès: insérées d'abord en 1821 dans le *London Magazine*, elles furent réunies en volume en 1822; une édition, indiquée comme la septième, revue par l'auteur et considérablement augmentée, a paru à Edimbourg en 1856. Ces *Confessions* forment le cinquième volume des *Selected Works* de Thomas de Quincey, Londres, 1853-60, 14 volumes in-8°. — N° 973, *Description et analyse d'un livre unique qui se trouve au Musée britannique*. Ce recueil de 64 farces ou moralités fut découvert par M. Asher, libraire à Berlin, qui l'a cédé au British Museum pour la somme de 3,000 fr., prix qui serait aujourd'hui dépassé. La réimpression donnée par M. Pierre Jannet (que M. de Manne appelle à tort Paul Janet), forme les trois premiers volumes de l'*Ancien théâtre françois*, compris dans la *Bibliothèque elzevirienne* et qui se compose de 10 volumes mis au jour de 1854 à 1857. M. Ch. Magnin a consacré à ces trois volumes une série d'articles judicieux insérés dans le *Journal des Savants*. — N° 1231, *Elomire Hypocondre, ou les Médecins vengez*. Ajoutons qu'une réimpression de cette comédie, dont le mérite est de se rattacher à l'histoire de Molière, a paru tout récemment à Genève (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 27). — N° 1443, *L'Évangile du peuple* (par Alphonse Esquiros), 1840. Il n'est pas inutile de faire observer que cet écrit valut à son auteur une condamnation à huit mois de prison et 500 fr. d'amende (arrêt du 30 janvier 1841). — N° 1445, « *Evelina* par Miss Burney (aujourd'hui M^{me} d'Arblay). » *Aujourd'hui* n'est pas exact; Madame d'Arblay, une des meilleures romancières anglaises du XVIII^e siècle, née en 1756, est morte à Bath en 1840. — N° 1722, H. B. (c'est-à-dire Henri Beyle). Sans nom de lieu, ni date, in-32. La mention très-laconique accordée à cet opuscule est loin d'être suffisante. C'est une production spirituelle, mais téméraire, et contenant des assertions fort contestables sans doute, qui a été réimprimée au moins trois fois, mais toujours à petit nombre. M. Pelletan en fait mention dans sa *Nouvelle Babylone*. On prétend que la première édition, devenue à peu près introuvable et qui a servi de modèle à celles qui sont venues depuis, n'a eu lieu que par suite d'un abus de confiance de la part d'une personne à laquelle le manuscrit avait été prêté. Du reste cette notice, amoindrie, altérée et dépourvue de ce qu'elle avait de trop risqué, a été reproduite en tête d'une édition des *Contes et Nouvelles* de Stendahl (pseudonyme de Beyle). — N° 1945, *Illyrine* par G... de Morency. On trouve sur cette femme auteur une notice curieuse dans l'ouvrage de M. Ch. Monselet: *Les Oubliés et les Dédaignés*. — N° 1977, *L'Intrigue des carosses à cinq sols*, comédie (par Chevalier), 1663, a été réimprimée en 1669 par les soins de M. Monmerqué; elle est curieuse

parce qu'elle constate l'essai tenté, dès cette époque, mais avec peu de succès, de ces *omnibus* qui sont devenus les agents les plus actifs et les plus indispensables de la circulation dans les grandes villes. — N° 1930, *L'Hypnerotomachia* de Polyphile (c'est-à-dire de François Columna) pouvait être l'objet de détails plus circonstanciés et plus judicieux que ceux empruntés à Beuchot; la critique moderne reconnaît dans cette production étrange une manifestation fort intéressante de l'esprit de la Renaissance, le rêve de l'antique rajeuni, et un sentiment passionné du beau. — N° 3122, *Paris ridicule et burlesque au xvii^e siècle*, par P. L. Jacob, 1859. Ce titre insuffisant ne donne pas une idée exacte de ce volume qui offre la réunion de divers poèmes de Claude Petit, de Berthault et autres, annotés par le bibliophile Jacob. — Il nous serait facile d'insérer ici bien d'autres annotations de ce genre, mais nous nous en abstenons. M. de Manne s'est d'ailleurs avec raison bien gardé de se borner à une sèche nomenclature de titres de livres; il a placé dans son *Dictionnaire* un assez grand nombre de notes: parfois il y relève des erreurs commises par ses devanciers dans ce genre de recherches, parfois il signale quelques particularités piquantes¹, ou bien il donne des détails biographiques; par exemple, il aurait pu se dispenser de reproduire, n° 1798, une note déjà insérée n° 943, à l'égard de Régnier-Destourbet, et de réimprimer, n° 3817, ce qu'il avait déjà dit, n° 1077, au sujet de M. de Cayrol. On pourrait signaler d'autres exemples de ces doubles emplois. L'ouvrage est terminé par deux tables, l'une des auteurs anonymes cités, l'autre des pseudonymes; cette dernière ne paraît pas complète; on y trouve dévoilés un certain nombre d'écrivains qui ne se sont fait connaître que par des initiales, mais d'autres auteurs qui ont agi de même et qui sont cités dans le *Dictionnaire* ne figurent pas à la table; par exemple: *Œuvres dramatiques de M. A. F**** (le comte Antoine Ferrand), n° 3034; *Première lettre à M. le comte de Cazes*, par A. F. T. C. (Chevalier), n° 3351, et bien d'autres. L'auteur paraît s'être proposé de compléter les travaux de Barbier et de Quérard; le *Dictionnaire* publié par le premier de ces écrivains et dont la seconde édition parut en 1822-24 pourrait s'augmenter jusqu'à cette époque d'une multitude d'articles, tandis que les quarante-quatre années qui se sont écoulées depuis offrent une mine fort abondante; quant aux *Supercheries littéraires dévoilées* de Quérard, l'édition de 1847-52 est un travail curieux sans doute, mais très-incomplet; le fervent bibliographe auquel il est dû le savait mieux que personne; il avait entrepris une seconde édition très-augmentée dont il n'a pu mettre au jour que la première

1. Mirabeau fit paraître en 1776, sans y mettre son nom, une *Lettre sur le sacre de Louis XVI*; une faute d'impression qui s'était glissée dans les *Lettres écrites du donjon de Vincennes* produisit une singulière erreur de la part d'un journaliste du temps, qui crut que Mirabeau avait écrit sur le *sucre*. M. de Manne raconte d'après la *Biographie générale* que le comte Réal (mort en 1834) avait laissé des *Mémoires* étendus sur l'histoire contemporaine, et qu'après la révolution de juillet le plus éminent de tous les personnages dont il parlait se préoccupa vivement de certaines révélations qui le touchaient de près: « des » propositions furent faites pour obtenir ces curieux mémoires où tant de choses étaient » révélées; un demi-million de francs fut le prix de la cession. » Nous avouons que nous n'ajoutons aucune foi à cette anecdote; le roi Louis-Philippe n'était pas homme à donner ainsi 500,000 francs.

livraison; la mort est venu le frapper au moment où il préparait avec ardeur la continuation de son œuvre, mais les matériaux qu'il avait réunis avec tant de persévérance et de patience ne seront point perdus; une édition nouvelle et très-augmentée des *Supercheries* a été annoncée comme devant bientôt commencer à paraître. Le fait est que cette portion de la bibliographie offre un champ des plus vastes, et, pour notre compte, nous avons noté, sans parler des anonymes, des centaines de pseudonymes ou d'initialismes qu'on chercherait inutilement dans les volumes de Barbier et de Quérard, ou dans celui de M. de Manne. Nous nous bornerons à en mentionner trois, les premiers que nous présente un de nos cartons : *Discours apologétique touchant la vérité des géants*, par L. D. C. O. D. R. (Nicolas Habicot), Paris, 1614; *Les Fortunes diverses de Chrysomère et de Calaide*, par Cleodonte (Antoine Humbert de Queyras), Paris, 1635, in-8°; *les Bacchanales, ou loix de Bacchus, prince de Nyse*, par L. S. D. L. G. (Humbert Guillaume de Goulat, sieur de La Garenne), Lyon, 1650, in-4°. — M. de Manne n'a point laissé de côté le champ presque sans limites des auteurs déguisés de la petite presse contemporaine ou de la littérature facile; il a mentionné des lettres insérées dans le *Figaro* et qui ont excité un vif sentiment de curiosité, mais il a à peine abordé ce sujet que M. George d'Heilly (c'est-à-dire Edmond Poinso) et M. Jolliet ont, l'un et l'autre, traité récemment avec quelque détail. — Un errata assez long fait connaître les erreurs typographiques qu'on a reconnues après coup; on ne les a pas relevées toutes; les *Fables* que M. Grattet-Duplessis a publiées en 1834, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Chartres (n° 1497), ne sont point du dix-huitième siècle; les *Recherches historiques sur le théâtre de Valenciennes*, par M. H*** (Hécart) ont été tirées (n° 3,514) à 40 exemplaires sur papier vélin; l'expression « tirés sur vélin » pourrait induire en erreur; le prétendu docteur A. Kerlis (n° 3,442) doit s'écrire AKerlio; l'ouvrage n'est point une production de Ch. Héguin de Guerle, mais une traduction abrégée d'un ouvrage allemand, sur lequel se sont exercés deux écrivains français dont les travaux offrent entre eux des différences sensibles. Si nous consignons ici ces remarques, c'est pour montrer avec quelle attention nous avons lu un ouvrage qui, malgré quelques imperfections, mérite un bon accueil de la part de tous les amis des livres.

B.

VARIÉTÉS.

Une critique trop prussienne.

Un recueil justement estimé, les *Göttingische gelehrte Anzeigen* (n° 38), a publié un article fort étendu sur un livre dont nous avons rendu compte dans le n° 35 de cette année : l'*Histoire de Verdun* de M. l'abbé Clouet. L'auteur de l'article en question, M. le Dr Jaerschkerski, *homo novus*, si nous ne nous trompons, mais qui donne déjà de belles espérances, est en somme d'accord avec nous et porte sur l'ouvrage, envisagé à un point de vue strictement scientifique, un jugement favorable. Mais il y découvre des tendances qui, nous l'avouons, ne nous avaient point frappées, car nous n'aurions pas manqué de les signaler et de les

blâmer si nous les avons aperçues. C'est donc à titre de supplément à notre compte-rendu que nous offrons à nos lecteurs quelques extraits du travail de M. Jaerschkerski, espérant que, si même ils n'adoptent pas les vues du critique, ils ne laisseront pas cependant d'y trouver quelque récréation. Nous commençons : « Comme un fil rouge, la haine contre tout ce qui est allemand parcourt » le livre d'un bout à l'autre, tandis que la vanité française est flattée dans la » même proportion. » Accusation grave assurément et que le critique fonde sur des preuves de plus d'une sorte. D'abord M. l'abbé Clouët ne cite pas les *Monumenta Germaniæ*; il se sert d'éditions plus anciennes. Nous l'avions remarqué, mais comme, dans l'espèce, il ne nous semblait pas qu'il en fût résulté aucune erreur, nous n'en avons point fait reproche à l'auteur, sachant du reste que la petite bibliothèque de Verdun ne possède point la grande collection de Pertz ¹; mais, dit le critique, « ne pas tenir compte des *Monumenta* n'est possible que de » la part d'un homme qui s'est donné la tâche de prêcher par toutes les manières » la haine et l'hostilité contre l'Allemagne, surtout en voyant sa régénération » qui commence. » Nous ne croyons pourtant pas que les prédications de M. l'abbé Clouët aient généralement cet objet.

« J'arrive maintenant à des passages du livre où cette tendance se manifeste » clairement; ainsi p. 51 : *A coup sûr la tradition des anciens ne disait rien de tel,* » *car alors on pouvait encore se souvenir du temps où les Francs barbares étaient* » *venus de Germanie.* Voici qui est plus fort : au VI^e siècle l'auteur appelle » (p. 84) les Allemands : *les barbares d'Outre-Rhin, et les conquérants dispersés* » *en Neustrie une colonie de barbares transplantée au milieu d'une nature demeurée* » *romaine par la civilisation.* »—Après avoir cité ces passages, et d'autres non moins forts, le critique conclut avec une perspicacité qui nous a manqué, en disant : « Le » sens de toutes ces expressions n'est point autre que celui-ci : Les Allemands » sont aujourd'hui comme alors avides de conquêtes. Ne laissons pas une seconde » conquête carolingienne venir sur nous, parce que la France a droit, comme » l'histoire le prouve, à la suzeraineté sur l'Allemagne. »

Poursuivons. « P. 86 (*lisez p. 87*) l'auteur dit que l'épithète *Lotharenos* » *bilingues* est entendue par ceux-là seulement qui cherchent à rabaisser les » Français ², au sens de *gens à double parole*, tandis qu'elle signifie que les deux » langues étaient parlées en Lorraine. Cette dernière assertion est fautive ³, car » alors il n'y avait pas de langue romane formée par *bilingues* on ne peut » entendre que équivoques, à double langue. L'auteur ne repousse cette inter-

1. Le critique des *Gattungische Gelehrte Anzeigen* aurait pu remarquer que M. l'abbé Clouët ne cite pas non plus Dom Bouquet, mais Du Chesne. Même pour les lettres de Gerbert, c'est encore à Du Chesne qu'il a recours, sans doute parce que l'édition de M. Olleris ne s'est point trouvée à sa disposition. C'est une faute, assurément, quoique très-excusable chez un auteur qui n'a point une riche bibliothèque à sa portée.

2. Il y a là, de la part du critique, une petite erreur. M. l'abbé Clouët dit : « nos détracteurs, » ce qui ne veut pas dire les détracteurs des Français, mais les détracteurs des Lorrains.

3. C'est un peu cru, mais je traduis littéralement : « *Diese letztere Ansicht ist nun falsch.* »

» prêtation que pour donner quelque satisfaction à son orgueil français qui se
 » sent blessé. » — Ici j'oserai dire que le critique, si compétent d'ailleurs ès
 matières de diplomatique et d'histoire, se montre très-faible comme philologue,
 si faible que je n'essaierai pas de lui démontrer combien sont arriérées les idées
 qu'il paraît avoir sur la formation des langues romanes. Pour ne lui proposer
 que des objections historiques, par conséquent à sa portée, je me permettrai de
 lui faire remarquer : 1° que l'expression *bilingues* est, comme le savant abbé
 l'indique, de Guillaume le Breton, auteur du XII^e siècle; 2° qu'au IX^e siècle (c'est
 du IX^e siècle qu'il s'agit dans l'endroit cité) les serments de 842 et les célèbres
 prescriptions du concile de Tours (813) prouvent assez clairement qu'une langue
 romane très-vivace existait à côté des idiomes germaniques.

Mes doutes sur l'étendue des connaissances du critique en fait de langues ro-
 manes sont encore entretenues par le passage suivant : « Comment l'auteur sait
 » cajoler la vanité française, c'est ce qu'on voit clairement par ce qu'il dit (p. 50)
 » de l'antiquité de l'Église gallicane : *Autrefois tout bon français et tout bon catho-*
 » *lique se faisait un point d'honneur de soutenir que l'Église gallicane était la fille*
 » *ainée de saint Pierre et que dès l'origine du Christianisme elle avait brillé parmi*
 » *les chrétientés d'Occident.* » Ici encore il ne me semble pas que l'ingénieuse
 critique de M. le Dr F. Jaerschkerski ait rencontré tout à fait juste. Il entend
 que M. l'abbé Clouët, lui aussi, se fait un point d'honneur, etc., mais l'auteur
 veut dire justement le contraire, à savoir que pour lui, il ne croit point à cette
 origine antique de l'Église gallicane, admettant tout au plus que cette vieille croyance
 (ce sont ses expressions dans la phrase même qui suit celle qu'a citée le critique)
 « n'est peut-être pas dénuée de tout fondement pour quelques grandes villes de
 » nos provinces méridionales, au voisinage de l'Italie » (*Hist. de Verdun*, p. 50).

Voici maintenant le bouquet : « L'auteur, suivant fidèlement le rapport de
 » Richer, admet deux sièges de Verdun. Mais non-seulement l'assertion de
 » Richer est fausse, mais elle a encore, comme presque toutes ses *historiæ*, une
 » couleur *tendentielle* : partout éclate sa vanité et son arrogance françaises.
 » M. Clouët sur ce point est tout à fait à sa hauteur. Pour lui aussi il s'agit
 » d'exalter aussi haut que possible la gloire militaire d'un roi français. C'est
 » pour cela qu'il fallait un second siège entouré de plus de difficultés que le
 » premier. » Nous laissons le lecteur sous ce dernier coup. Nous ne savons s'il
 condamnera M. l'abbé Clouët, mais assurément il n'hésitera pas à décerner à
 M. le Dr F. Jaerschkerski, en dépit de son nom slave, un certificat de nationalité
 prussienne ¹.

II.

1. [Nous ne voudrions pas que le lecteur jugeât les *Gottingische Gelehrte anzeigen* sur
 cet amas d'impertinences. C'est précisément parce que des articles de ce caractère y sont
 sans exemple que nous avons cité celui-ci à titre de *curiosum*. — *Réd.*]

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49

— 5 Décembre —

1868

Sommaire : 250. TISCHENDORF, Terre-Sainte. — 251. SCHERER, Etudes sur l'histoire de la langue allemande. — 252. BRUNNER, les Formules dans l'ancien droit français. — 253. TŒCHE, Annales de l'empire allemand : l'empereur Henri VI. — 254. VILLARI, Histoire de Savonarola, trad. p. BERDUSCHEK. — 255. Catalogue de livres hébreux et sur les Juifs. — 256. MEISSNER, Introduction à la philologie française.

250. — **Terre-Sainte**, par Constantin TISCHENDORF, avec le souvenir du pèlerinage de S. A. I. le grand-duc Constantin. Paris, C. Reinwald. 1868. 312 p. in-8°.

Ce volume, qui semble vouloir se donner pour une œuvre originale, n'est que la traduction française d'un livre qui a paru à Leipzig, chez F. A. Brockhaus, en 1862, et dont voici le titre allemand : « *Aus dem heiligen Lande*. Von Constantin Tischendorf. » Cette description de voyage tire son intérêt principal des détails qu'elle nous fournit sur la découverte du fameux Codex Sinaiticus, et sur les transactions à la suite desquelles ce précieux manuscrit a été apporté à Saint-Pétersbourg. Il fallait bien donner au monde savant les moyens de reconnaître et de contrôler le degré d'authenticité qu'avait une trouvaille si importante pour le texte des Septante, du Nouveau Testament, du Pasteur et de la lettre de Barnabas. C'était l'époque où un faussaire habile venait d'exploiter de la manière la plus honteuse la confiance, nous dirions presque la trop facile crédulité de l'Allemagne savante.

Mais M. Tischendorf avait déjà consacré au même but sa « *Notitia editionis* » Codicis Bibliorum Sinaitici, auspiciis imperatoris Alexandri II susceptæ, » qui parut, dès 1860, chez Brockhaus. Puis le Codex Sinaiticus lui-même avait été publié, dans un fac-simile exact et avec grand luxe, à Saint-Pétersbourg, en 1862, et l'introduction de cette édition magnifique renvoie de nouveau à la *Notitia*. On sait du reste que M. Tischendorf ne met pas sa lumière sous le boisseau, et le grand bruit qui s'est fait autour de ce Codex, à juste titre célèbre, n'avait pas besoin d'être augmenté par la publication de cette traduction.

Les souvenirs du pèlerinage du grand-duc n'ont qu'un intérêt rétrospectif. On se rappelle que l'opinion publique en Europe s'était préoccupée fortement de cet acte de dévotion accompli par un prince, qui devait infailliblement assurer à la Russie la prépondérance en Terre-Sainte. Les chancelleries mêmes se sont émues alors de cet événement. Cependant voilà bientôt dix ans que Jérusalem et Bethléem ont été visitées par le grand-duc, la grande-duchesse et leur fils, et on peut presque dire qu'il n'en est rien resté que le souvenir des craintes évanouies depuis longtemps, et des flatteries exagérées dont on a entouré alors de certains côtés les hauts pèlerins et qu'on réédite, en ce moment, dans le livre que nous annonçons. Ainsi M. Tischendorf trouve que S. A. I. discute sur l'évangile de saint Marc comme le plus parfait théologien (p. 146), et que le

jeune grand-duc, qui n'avait alors que dix ans, était déjà un écuyer accompli (p. 199)!

Ce voyage touche, en outre, à bien des questions épineuses, telles que le lieu du Saint-Sépulcre, les deux pics du Horeb et du Sinai, etc., sans cependant avoir la prétention d'en approfondir aucune. Du reste, dans le temps où nous vivons, les ouvrages de cette nature vieillissent vite, et le récit d'un séjour de cinq ou six mois en Palestine n'a plus, au bout de quelques années, aucune valeur scientifique.

La traduction n'est pas toujours heureuse. Qu'est-ce que c'est, par exemple, qu'« un printemps rempli de parfums et peuplé d'une multitude d'oiseaux » (p. 11)? Elle a deux gravures sur bois et une petite carte géographique lithographiée en moins que l'original allemand; elle a, en revanche, de plus, une dédicace : « A S. A. I. la grande-duchesse Alexandra Josephowna, hommage du » profond respect de l'auteur. » De M. Tischendorf, ou du traducteur anonyme?

J. D.

251. — **Zur Geschichte der deutschen Sprache**, von Wilhelm SCHERER, Berlin, Duncker, 1868. In-8°, xvi-492 p. — Prix : 10 fr. 75.

Ce livre a fait sensation dans le monde philologique; il méritait à tous égards la vive attention qu'on lui a consacrée. L'auteur, connu déjà par une importante publication faite il y a quelques années en commun avec son maître M. Mullenhof (*Monuments de la langue allemande du VIII^e au XII^e siècle*), est jeune encore; il s'est placé par son livre au premier rang des germanistes. Les sujets qu'il aborde dans ce volume sont d'ailleurs de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent non-seulement de langue allemande, mais en général de grammaire comparée; car ce qui a particulièrement appelé l'attention de M. Scherer, c'est ce qui caractérise l'allemand, pris dans son sens le plus large, par rapport aux autres langues indo-européennes. Il a par conséquent employé sans cesse la méthode comparative, et il a fait plus d'une fois des digressions sur des terrains voisins du sien, comme on peut s'en convaincre en lisant, à la table analytique, les articles : *Ancien arien, ancien perse, gâthâ, grec, latin¹, lituanien, prussien, sanskrit, ombrien, zend*, etc. Il n'y a presque pas un point, dans l'ensemble de la grammaire des langues indo-européennes, sur lequel M. Sch. n'ait été amené à exprimer quelque vue nouvelle. Mais le centre de ses recherches, c'est, nous le répétons, l'*allemand* ou *germanique* étudié dans ce qui constitue son originalité et son développement propre.

L'ouvrage se divise en deux parties, l'une consacrée à la *phonétique*, l'autre à la *morphologie*. Dans la première l'auteur étudie successivement les trois grands

1. On peut se rendre compte de l'importance et de la nouveauté des vues de M. Sch. sur cette langue, en même temps que de leur témérité souvent trop grande, en lisant la nouvelle édition du livre de M. Corssen sur la phonétique latine. Le célèbre latiniste y réfute M. Sch. presque à chaque page avec une vivacité qui montre au moins que les opinions de cet auteur ne l'ont pas laissé indifférent.

caractères de la phonétique allemande : I. *L'apophonie* (p. 6-32). Les idées qu'il expose sur l'origine de ce fait remarquable sont très-ingénieuses, mais souvent peu claires, et surtout tellement contestables que l'auteur lui-même en a rétracté la plus grande partie à la fin du volume; ce qu'il en maintient est encore bien sujet à la controverse ¹. — II. *La loi de Grimm* (p. 32-92). M. Justi a exposé ici même (1868, art. 119, p. 396-398) l'explication que M. Sch. a donnée de cette loi (connue aussi sous le nom de substitution des consonnes). C'est peut-être la partie du livre où l'auteur a montré le plus de finesse et de pénétration; et en ce qui concerne la partie physiologique de l'explication, il semble bien avoir rencontré juste. — III. *Les lois phoniques des finales* (92-167). Après avoir éclairé et rectifié sur plusieurs points ce qu'on appelle *la loi de Westphal* sur les consonnes finales en allemand, M. Sch. traite des lois qui régissent les voyelles finales. Il en recherche les causes : il trouve, ici comme pour la substitution des consonnes, la cause prochaine dans la physiologie (nous signalerons à ce propos ses remarques ingénieuses et nouvelles sur la nature de l'accent tonique). Après avoir ainsi donné une base physiologique aux caractères essentiels de l'allemand, l'auteur veut aller plus loin, et déterminer la cause psychologique ou historique qui a donné lieu aux phénomènes physiologiques en question. Ici nous devons avouer que l'imagination nous semble jouer un plus grand rôle que la science, et tout en admirant la subtilité et l'originalité des vues de M. Scherer, nous avons peine à y adhérer. D'après lui, tous les phénomènes dont il s'agit s'ordonnent chronologiquement, de telle sorte que la substitution des consonnes est le plus ancien de tous : or la substitution des consonnes s'explique par l'allitération, et l'allitération, comme forme de poésie, a son origine dans l'introduction chez les Germains des caractères alphabétiques; et comme l'usage de l'allitération a pour suites d'une part la substitution des consonnes, d'autre part la constitution originale de l'accentuation germanique ², l'auteur peut établir, comme dernier résultat de ses recherches (p. 165), la proposition suivante : « Le premier emprunt des Germains au monde ancien a » exercé une influence essentielle sur la formation de la phonétique spécialement » germanique ³. » Les hypothèses de l'auteur sont présentées d'une façon séduisante, et on est presque convaincu à la lecture; mais dès qu'on a posé le livre on ne peut plus voir dans ces pages autre chose qu'un brillant exercice d'esprit.

1. Il fixe en principe (p. 469) que les diphthongues ne doivent leur naissance (en dehors des contractions) qu'à des voyelles *longues*; mais les langues romanes nous montrent au contraire en général, sous l'influence de l'accent, les *brèves* se diphthonguant tandis que les *longues* ne sont pas atteintes.

2. Il faut avouer qu'il semble plus naturel de regarder l'accentuation germanique comme étant plus ancienne que l'allitération et ayant donné naissance à cette forme de versification.

3. Ce n'est pas tout. On sait que la substitution des consonnes a, en allemand, deux étages : le premier auquel se sont arrêtés tous les dialectes bas-allemands, le second qui est propre au haut-allemand. La substitution haut-allemande aurait pour cause, de son côté, l'influence exercée sur la versification haut-allemande par celle des peuples romans, avec qui les Allemands du sud furent en contact plus intime que ceux du nord.

La seconde partie, sur la morphologie, offre moins souvent un intérêt général. L'auteur y applique surtout les principes qu'il a exposés dans la première partie; il passe successivement en revue la *conjugaison* (p. 171-212), le *pronom personnel* (213-361), la *flexion pronominale* (362-413), la *flexion nominale* (414-442), les *noms de nombre et les adverbes* (442-467). On nous excusera de nous borner à cette table des matières sur des sujets qui sont traités avec tout le détail possible et dont on ne pourrait même donner une idée en peu de mots. Il n'appartient d'ailleurs qu'au temps, et à des réflexions approfondies à divers points de vue, de décider si les nombreuses solutions nouvelles que propose M. Sch. prendront place dans les acquisitions définitives de la science.

Ce qui fait le principal mérite du livre de M. Scherer, c'est la hardiesse et la nouveauté avec lesquelles il a abordé des questions que jusqu'ici on n'avait pas osé toucher d'aussi près. Il veut pénétrer jusque dans les mystères les plus intimes des phénomènes; il ne se contente pas des lois grammaticales ou même physiologiques, il prétend remonter jusqu'aux causes mêmes de ces lois, qui ne sont des causes que pour l'observateur superficiel; c'est dans l'âme humaine qu'il va chercher la raison dernière des faits qu'il étudie. Ainsi entre ses mains la linguistique est une science *historique* dans le sens le plus large et le plus élevé du mot. Que cette témérité l'ait quelquefois, comme il l'avoue lui-même (p. 469), entraîné « plus loin qu'il n'est permis dans l'état actuel de nos connaissances, » qu'il ait pris peut-être les créations de son imagination vive pour des réalités, c'est ce qui devait nécessairement arriver : mais c'est là la rançon nécessaire de tous ceux qui ouvrent des voies nouvelles, et la science, que le livre de M. Scherer aura puissamment excitée, lui sera reconnaissante de s'être écrié avec Jacob Grimm : « Il faut avoir aussi le courage de se tromper. » D'ailleurs plus d'un résultat incontestable sortira de ses recherches; elles contribueront surtout à propager dans la linguistique une méthode qui la rajeunira. Les trois traits saillants de celle de M. Scherer sont : large application des résultats de la physiologie, — essai de déterminer la chronologie des phénomènes linguistiques, — recherche des causes psychologiques et historiques. Voilà déjà plusieurs fois que la *Revue* a l'occasion de proclamer l'utilité de la physiologie; dans l'œuvre délicate et hardie de la création d'une chronologie linguistique, M. Sch. a eu pour prédécesseur M. Georges Curtius, dont le beau livre a été analysé ici (*Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 207), et nous lui souhaitons de nombreux successeurs. La troisième recherche est la plus neuve et la plus incertaine; les dispositions personnelles de chacun y jouent nécessairement un trop grand rôle. Ce n'est pas que nous blâmons ces tentatives; elles sont au contraire de nature à exciter le plus vif intérêt; mais nous croyons que toute solution, dans l'état actuel de la science, est prématurée; l'esprit le plus ingénieux ne peut que poser les questions; c'est déjà beaucoup, c'est ce qu'a fait M. Scherer. Ses idées sur la psychologie sociale¹ et le développement de l'hu-

1. M. Sch. ne veut pas du mot *psychologie des peuples* (*Völkerpsychologie*), mais il semble que ce soit surtout parce qu'il est devenu le mot d'ordre d'une école qui n'est pas tout à fait la sienne.

manité ne sont pas toujours, peut-être, exemptes d'un peu de vague et d'émphase¹; mais elles vivifient singulièrement des études qu'on regarde souvent, surtout chez nous, comme arides, et que M. Scherer a presque trouvé moyen de passionner.

E.

252. — **Wort und Form in altfranzösischen Process**, von D^r Heinrich BRUNNER, A. O. Professor der Rechte an der Universität Lemberg. Vienne, Karl Gerold's Sohn, 1868. (Extrait des comptes-rendus de la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie impériale des sciences de Vienne, t. LVII, p. 655-781).

Le *Formalisme* constitue un des éléments fondamentaux de toute législation. Dans son histoire il y a deux âges à distinguer. On n'écrit pas dans le premier âge. Le second est celui qui fait vivre aux dépens des plaideurs les procureurs et les greffiers et qui rend l'intervention des notaires indispensable dans tant d'actes de la vie privée. « Comment dans le premier âge d'un peuple le droit » se manifeste-t-il ? Par des actes extérieurs et frappants, par des symboles, par » le drame... Tout s'exprime et s'écrit par des images, des représentations et » des simulacres². » Plus tard le drame est remplacé par les minutes et les grosses.

L'histoire du testament romain peut nous donner une idée des deux âges de formalisme. D'abord deux modes de tester : le testateur déclare de vive voix sa volonté devant le peuple assemblé, *calatis comitiis*, ou avec la solennité d'une vente simulée il transmet *per as et libram* son hérédité à l'*emptor familiae* : c'est le premier âge. Plus tard on voit paraître le testament écrit du droit prétorien; ce testament pour être valable doit être scellé des sceaux de sept témoins : c'est le second âge.

La législation qui nous régit appartient aussi au second âge du formalisme. On lisait encore dans les *Institutes coutumières* d'Antoine Loisel cette vieille maxime : « témoins passent lettres. » Aujourd'hui c'est le contraire et il faudrait dire : « lettres passent témoins »³. Nous vivons au milieu des formules écrites : le contrat synallagmatique rédigé sous seing privé n'est valable que s'il contient la mention *fait double*⁴; un billet ne prouve une dette que si le débiteur a écrit au bas *bon* ou *approuvé*⁵, etc.

La législation coutumière française, à son début, appartient au même âge que la législation romaine antérieure au droit prétorien, et le formalisme verbal,

1. Ces défauts étaient plus marqués dans un opuscule de M. Scherer, paru il y a quatre ans : *De l'origine de la littérature allemande*. On en trouvera cependant des traces dans ce livre. Ainsi, je lis à la p. viij : « Car nous croyons avec Buckle que le déterminisme, le dogme démocratique du serf arbitre, cette doctrine centrale du protestantisme, est la pierre angulaire de toute conception de l'histoire. » Voilà bien du *brouillamini*, dirait M. Jourdain.

2. Lerminier, *Introduction générale à l'étude du droit*, 2^e édition, p. 10.

3. Voir ordonnance de Moulins, 1566, art. 54; édit perpétuel de 1611, art. 19; ordonnance de 1667, titre 20, art. 2, et code Napoléon, art. 1341.

4. C. N., art. 1325.

5. C. N., art. 1326.

dramatique si l'on veut, y tient la même place que chez nous aujourd'hui les formules écrites. M. Brunner s'occupe dans son mémoire de l'étude de ce formalisme au point de vue de la procédure; il laisse de côté le droit civil.

Son mémoire est divisé en huit parties : une introduction et sept chapitres.

Dans l'introduction il montre comment l'ordonnance de saint Louis sur le duel a donné le premier coup à l'ancienne procédure française : elle apportait le principe d'une procédure nouvelle; mais comme cette ordonnance n'était applicable qu'aux procès instruits devant les juges royaux, l'ancienne procédure avait encore devant elle de longues années de vie.

Voici le sujet des sept chapitres :

1° Les paroles. — Les paroles dites par chaque partie devant le juge servaient de base au jugement. S'il y avait une contestation sur la question de savoir ce qu'avait dit chaque partie, un *record* du juge terminait cette contestation. Les paroles devaient être prises dans leur sens strict : « on juge, » dit Beaumanoir, « selon ce qui est dit, non pas selon les intentions. »

2° La forme. — Les paroles qui devaient surtout être prises dans le sens strictement légal étaient, comme dans le droit germanique, des formules consacrées par la tradition. Mais la tradition n'était pas leur seule raison d'être. L'amour de l'indépendance et la haine du despotisme leur donnaient la vie. Comme l'a dit un Allemand, la forme est l'ennemie jurée de l'arbitraire et la sœur jumelle de la liberté. Ce sont les progrès de l'autorité royale qui ont amené la suppression des formes usitées dans la procédure des temps féodaux. Toutefois l'influence de la scolastique y avait poussé le formalisme jusqu'à la subtilité. Ainsi quand une partie avait fait un acte irrégulier et par conséquent nul, elle ne pouvait le recommencer et réparer sa faute; et, par suite, cet acte au lieu de servir à son auteur devenait un gain pour l'adversaire; tel est le sens de l'axiome : *Fautes valent exploits*.

3° Immuabilité de la parole. — Toute parole prononcée en justice était considérée comme définitive. Les Allemands disaient : Un homme, une parole. En français la même idée est exprimée d'une foule de manières par les jurisconsultes. M. Brunner a relevé, même dans le *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes, des exemples de son application.

4° Dangers de la procédure, ce que c'était que de *prendre à point*. — Il est inutile de montrer de combien d'écueils était hérissée une procédure réglée par de tels principes. La partie qui avait prononcé une parole imprudente, ou fait un acte irrégulier, était *prise à point*, quand le juge agissant d'office ou sur la demande de l'autre partie constatait par un jugement interlocutoire ou définitif le fait de la parole prononcée, de l'irrégularité commise, et en tirait les conséquences juridiques.

5° Emploi de l'interprétation des mots. — M. Brunner a réuni dans ce chapitre des exemples des erreurs de mots qui pouvaient faire perdre un procès, et du parti que la chicane pouvait tirer de cette procédure.

6° Actes de la procédure considérés en particulier. — L'auteur y examine comment devaient être formulés les conclusions du demandeur, la réponse du

défendeur, les serments des parties, les dépositions des témoins, et le faussement, c'est-à-dire l'acte d'une partie qui donnait un démenti, soit à son adversaire, soit à un témoin, soit au juge.

7° Des moyens d'éviter les dangers de ce formalisme. — Ces moyens étaient de demander au juge l'indication de ce qu'on avait à faire, de réserver avant de parler le droit d'amendement, d'obtenir préalablement du juge l'exemption du formalisme et la promesse d'être jugé selon l'équité, de se pourvoir d'un conseil, d'un avocat. L'auteur a surtout parlé avec détail de ce curieux acte de procédure, par lequel on se réservait le droit de rectifier les irrégularités et les inexactitudes que l'on pourrait ultérieurement commettre : on l'appelait *retenail d'amendement*.

Le sujet choisi par M. B. est neuf et il l'a traité avec science et talent. On voit par les notes de son mémoire qu'il n'a rien négligé pour se procurer les livres nécessaires à cette intéressante étude. On ne se donne pas toujours autant de peine en France. Je ne formerai pas le vœu que nos professeurs de droit viennent à savoir l'histoire du droit allemand comme M. B. connaît celle du droit français; je voudrais seulement les voir de temps en temps publier sur l'histoire du droit français des mémoires d'une valeur égale à celui de ce savant modeste, qui au début fait, comme le plaideur français du moyen-âge, *retenail d'amendement* à cause des matériaux qui ont pu lui manquer *im fernem abgeschlossenen Osten*.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

253. — **Jahrbücher des deutschen Reichs.** Kaiser Heinrich VI, von Theodor TœCHE. Leipzig, Duncker und Humblot. 1867. xij-746 p. in-8°. — Prix : 15 fr.

L'*Histoire de l'empereur Henri VI* est le plus récent volume de la collection des *Annales de l'empire germanique*, publiée sous les auspices de l'Académie de Munich. C'est la première monographie scientifique sur un homme trop effacé jusqu'ici dans l'histoire entre son père, Frédéric Barberousse, et son propre fils Frédéric II. Après avoir publié dès 1860 un premier essai sur les expéditions de Henri VI contre les Normands de Sicile, M. Tœche n'avait point cessé de réunir des matériaux en vue d'un travail plus étendu et la composition du présent ouvrage était déjà très-avancée quand l'Académie de Munich offrit à l'auteur d'incorporer son travail dans la série des *Annales*; c'est ce qui explique aussi certaines différences d'arrangement intérieur qui distinguent ce volume des volumes précédents.

M. T. a trouvé dans les archives d'Allemagne, de France et d'Italie une ample moisson de pièces nouvelles relatives à son sujet. MM. del Giudici à Naples, Cérèda à Crémone, Huillard-Bréholles à Paris, lui ont communiqué des matériaux. Ce dernier savant avait en outre, en publiant, dans le XXI^e volume des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, une série de pièces copiées autrefois aux archives de Cluny, que l'on croyait perdues depuis longtemps, permis à M. T. de retracer pour la première fois, d'une façon complète, le tableau des relations de Henri VI avec le Saint-Siège. Enfin notre auteur a pu puiser — faveur bien rare! — dans les collections trop jalousement séquestrées

des *Monumenta* de Pertz et leur a dû quelques renseignements précieux. Aussi son livre a-t-il eu dès son apparition un succès légitime, attesté par le soin qu'a mis la critique à en discuter les détails, et qui s'est étendu même au-delà du cercle ordinaire des ouvrages scientifiques.

Nous n'avons pas ici la place nécessaire pour parler d'une manière plus approfondie de l'*Histoire de Henri VI*; nous tâcherons d'en indiquer rapidement le contenu, en faisant suivre cette analyse de quelques observations générales et de détail. Une introduction d'une centaine de pages nous expose l'état de l'empire durant les dernières années du règne de Frédéric Barberousse, alors que le jeune Henri, né en 1165, élu roi d'Allemagne dès 1169, partageait déjà les fonctions du gouvernement avec son père. Quand le vieil empereur partit en mai 1189 pour la croisade dont il ne devait plus revenir, le roi son fils, devenu souverain de l'Allemagne à vingt-quatre ans, se trouva, dès le début, en face de sérieux dangers. Il lui fallut combattre au nord le vieux Henri le Lion, le chef de la puissante maison des Guelfes, tandis qu'au sud le royaume de Sicile refusait de reconnaître son autorité. Époux de la princesse Constance, fille du dernier roi normand, Guillaume II, Henri VI devait hériter de la Sicile; mais les barons de l'île refusèrent d'accepter la domination allemande et proclamèrent un roi national dans la personne du comte Tancrède de Lecce, petit-fils naturel du roi Roger II, qui se vit appuyé par le pape Clément III. C'est la lutte entre Allemands et Siciliens qui forme le point capital de l'histoire de Henri VI, lutte sans cesse renaissante et soutenue par tous les moyens, bons ou mauvais, que peut susciter une haine nationale invétérée. C'était un pays singulier que cette île où Grecs, Romains, Arabes, Lombards et Normands s'étaient successivement mêlés à l'ancienne population, race courageuse et poétique, mais ardente au plaisir, fourbe et cruelle, sur laquelle régnait une cour brillante, mais sans force au milieu d'une aristocratie puissante, et dans laquelle on voit des eunuques jouer un rôle politique comme à Byzance. Dans ses premiers efforts pour maintenir son pouvoir, Henri VI ne fut point heureux. En Italie son armée succomba sous le fer de l'ennemi ou tomba victime d'un climat désastreux; au nord, loin d'exterminer ses adversaires, il attira contre lui la colère des plus puissants seigneurs de l'Allemagne en participant, plus ou moins directement, à l'assassinat de l'évêque de Liège. Une vaste coalition s'était formée contre lui parmi les grands de l'empire, et les Guelfes n'attendaient plus que le retour en Europe du roi d'Angleterre, leur cousin, pour donner le signal de la lutte, quand un heureux hasard mit Richard Cœur de Lion lui-même aux mains de Léopold d'Autriche et de Henri VI. Le récit de cette capture inattendue, qui dissipa tout danger, forme d'ailleurs un des plus curieux chapitres du livre de M. T.; nous apprenons à y bien connaître le roi anglais, turbulent sabreur, plutôt que capitaine, souverain sans idées politiques, mais montrant plus de dignité dans le malheur que dans la bonne fortune. M. T. a fort bien établi, selon nous, que ce ne fut nullement par avarice que Henri VI retint si longtemps prisonnier le roi d'Angleterre, mais pour mener à fin d'abord certaines entreprises politiques dirigées contre sa famille, puis aussi pour arracher au roi un serment d'hommage, qu'il fut en effet obligé de prêter.

Une seconde expédition contre la Sicile fut plus heureuse pour l'empereur; Tancrede, abandonné par le pape Célestin III, fut d'abord battu, puis il mourut de douleur en 1194. Le petit prince Guillaume, proclamé roi par quelques fidèles, se vit bientôt abandonné de tous. Henri VI entra sans lutte à Palerme et n'en souilla pas moins sa victoire par d'affreuses cruautés. Après avoir étouffé une conspiration menaçante, il retourna en Allemagne, laissant l'impératrice Constance comme régente dans l'île, et se réconcilia, en passant à Rome, avec le pape par la promesse d'une nouvelle croisade. Il se berçait de projets grandioses; les rois de France et d'Angleterre, les souverains de Constantinople et de Castille devaient être ses vassaux; déjà celui d'Angleterre avait été forcé de lui prêter hommage, et les rois de Chypre et d'Arménie demandaient à tenir de lui leurs couronnes. On reconnaît bien là les plans de domination universelle si chers aux Hohenstaufen et qui contribuèrent à hâter leur chute. Nous avouons que, ne voyant point comment il aurait pu les réaliser, nous ne pouvons les admirer autant que M. T., qui pourtant avoue lui-même que pour mener à bonne fin de si vastes entreprises, « l'empereur n'était pas même sûr de son entourage le plus proche et des instruments les plus nécessaires à ses projets » (p. 393). A côté de ces plans chimériques il eut une grande et salutaire idée, dont il faut lui savoir gré. Persuadé que l'état électif de la couronne impériale était un ferment perpétuel de discordes intestines, il proposa aux grands seigneurs allemands de la rendre héréditaire. Il leur offrait en échange l'hérédité tant masculine que féminine, pour tous les fiefs qu'ils tenaient de l'empire. Mais les princes, réunis à la diète de Wurzburg en 1196, rejetèrent ces offres, qui n'auraient fait en définitive que légaliser une transmission de fait que l'empereur ne pouvait que rarement empêcher, tandis qu'elles les privaient de l'espoir de voir un jour la couronne sur leur tête ou sur celle de leurs enfants. Une nouvelle insurrection rappela l'empereur en Sicile, où la conduite brutale des commandants allemands avait poussé jusqu'à l'impératrice elle-même, la dévouée Constance, du côté des Siciliens et du pape. Ces derniers efforts d'une nationalité expirante furent étouffés dans le sang, et la haute noblesse sicilienne disparut presque entière dans les supplices. A peine en repos, Henri VI reprit ses projets de croisade; déjà des bandes de pèlerins armés affluaient de toutes parts, déjà la flotte se rassemblait dans les ports de l'Italie méridionale, quand le jeune empereur mourut de la fièvre à Palerme, le 21 septembre 1197; il n'avait que 32 ans. Sa mort fut le signal d'un bouleversement général dans la situation politique de l'empire. Les Guelfes reprirent un nouvel ascendant et Othon IV de Brunswick disputa le pouvoir à Philippe de Souabe, tandis qu'en Italie le grand Innocent III regagnait au Saint-Siège tout le prestige perdu et faisait du jeune fils d'Henri VI un faible vassal de l'Église. Dans sa conclusion M. T. discute la valeur politique de l'empereur et se demande si le temps seul lui a manqué pour accomplir de grandes choses ou s'il poursuivit dès l'abord un but impossible. Henri VI a-t-il, pendant un règne de huit ans, restauré l'empire par sa conduite politique, ou bien a-t-il contribué, lui aussi, à l'affaiblir? C'est ici que notre appréciation se sépare de celle de M. T. Nous ne songeons pas à reprocher à Henri VI, avec certains

historiens, de n'avoir point suivi une politique nationale. M. T. dit avec raison que c'était là une idée inconnue au XII^e siècle. Nous ne voulons pas même discuter ici avec le savant auteur la question de savoir si réellement la conception politique d'un empire universel a été imposée aux Hohenstaufen par une accablante fatalité, et si leur ambition n'y a point contribué pour le moins autant que le sentiment général de l'époque. Il lui serait peut-être difficile d'expliquer comment une idée si généralement acclamée, si familière à tous les esprits, si fatalement imposée par la situation politique, a pu soulever non pas seulement au dehors, mais dans l'empire lui-même des résistances si opiniâtres qu'elles ont fini par en rendre la réalisation impossible. Mais nous voulons admettre pour un moment que Henri VI n'ait été que l'instrument des idées générales de son temps, en poursuivant ce que nous appellerions volontiers des chimères¹; même en ce cas nous ne saurions tant admirer avec M. T. l'habileté politique du jeune empereur. Le volume de M. T. nous fournirait en abondance des arguments contre lui-même. Ainsi quand Henri VI livre Tusculum à la haine aveugle des Romains, malgré ses serments, malgré l'aide que les Tusculans venaient de lui prêter, malgré l'évidente utilité d'un allié sûr aux portes de Rome, il n'était ni honnête homme ni politique. Plus tard il laisse son plus fidèle vassal au nord, le comte Adolphe de Holstein, s'épuiser dans des luttes incessantes contre les Guelfes, sans songer à le secourir d'une manière efficace; il irrite les plus puissants seigneurs de l'empire en ordonnant l'assassinat ou du moins en récompensant les meurtriers de l'évêque de Liège, au moment même où il devrait tout faire pour les gagner à ses vues; il suit la politique la plus fourbe et la plus maladroite à l'égard de Gênes, dont la flotte venait de lui conquérir la Sicile; il insulte comme à plaisir les seigneurs saxons, au moment où de leur vote dépend le succès de son plan le plus cher, l'hérédité de sa famille sur le trône impérial. Au lieu de soutenir la petite noblesse contre les grands seigneurs, au lieu de se créer dans les villes un point d'appui contre la noblesse, il les sacrifie à ses vassaux déjà trop puissants. Caractère impétueux et colère, il ne sut jamais subordonner ses passions à ses intérêts et rien n'a été plus étranger à sa nature que cette « prudence avisée et calculatrice » que lui attribue quelque part M. T. (p. 367). Nous sommes loin de nier d'ailleurs les qualités vraiment grandes du jeune souverain, qui mourut sans avoir pu donner au monde la juste mesure de sa valeur, mais dont la personnalité puissante ne saurait cependant s'égaliser à celle de Frédéric Barberousse ou bien à celle de Frédéric II. Il est un second point sur lequel nous ne sommes point d'accord avec l'historien de Henri VI. M. T., entraîné par ce zèle de biographe dont les plus sincères ne se défendent jamais tout à fait, combat avec beaucoup de véhémence l'opinion vulgaire qui fait de l'empereur un prince sanguinaire. L'opinion générale ne nous semble point, en définitive, avoir été détruite par son récit. Lui-même, avec cette parfaite loyauté qui caractérise son ouvrage et qui ne lui a fait supprimer aucun détail

1. M. T. dit lui-même, p. 289, que « les prétentions idéalistes de l'empereur étaient en » contraste parfait avec la réalité des choses. »

nuisible à son héros, nous en fournit la preuve. Quand un souverain fait écorcher vif des seigneurs qui défendent leur liberté contre les étrangers (p. 344) ou qu'il les fait noyer dans la mer (p. 339); quand il fait crever les yeux à des ambassadeurs envoyés au pape (p. 432); quand, deux ans après la pacification de la Sicile, le comte d'Acerra, découvert dans sa retraite, est attaché à la queue d'un cheval, puis pendu la tête en bas, en présence même de l'empereur, et que ce malheureux frère de la reine Sybille sert de jouet à la suite de Henri, pendant une affreuse agonie (p. 453), il ne suffit point de prétendre que la justice du moyen-âge agissait partout de même. Que dire des barons sciés entre deux planches, enduits de poix et allumés, ou bien empalés tout vivants sur le sol (p. 455), que dire de leur chef, le châtelain de San-Giovanni, sur le crâne duquel Henri fit clouer une couronne de fer rougi¹? Ce sont là des raffinements de cruauté qui doivent retomber uniquement sur celui qui les ordonna et en présence duquel elles furent commises, et la fourbe et l'astuce des Siciliens ne pourront jamais les excuser.

Le volume de M. T. se termine par quatorze appendices de longueur et d'importance diverses. Nous signalerons le second qui s'occupe du *Codex Vetro-Cellensis*, de Leipzig, recueil épistolaire souvent cité comme source authentique et qui ne renferme en majeure partie que des exercices de style du couvent d'Hildesheim, et le septième qui traite de la captivité de Richard Cœur de Lion. Au n° 12 nous trouvons quarante-trois chartes inédites tirées des archives de Crémone. Le n° 13 renferme les régestes de Henri VI. Ils ne sont pas exempts de fautes, mais comme on les a déjà relevés ailleurs², nous ne nous y arrêterons pas. L'auteur a considérablement augmenté le nombre des documents connus, émanés de l'empereur, car au lieu des 171 numéros des *Regesta* de Bœhmer, il nous en offre aujourd'hui 523. Le dernier appendice s'occupe des sources de tous pays, relatives à l'histoire de Henri VI. Quelques observations de détail pour en finir. P. 162. M. T. parle du *gendre* de l'abbé Roffrid du Mont-Cassin; ne serait-ce pas une erreur? — P. 288. Le pays entre le Rhône et les Pyrénées a-t-il jamais appartenu en réalité au royaume d'Arles? Nous en doutons. — P. 364. L'empereur Isaac de Constantinople est *assassiné* en 1195; mais, détrôné en 1195 par Alexis III l'Ange, il remonta un instant sur le trône en 1203, quelques mois avant sa mort. — P. 482. Othon de Brunswick est appelé, par suite d'une faute d'impression sans doute, Othon III au lieu de Othon IV. — P. 522. Alexandre III n'avait pas promis de couronner Henri VI à Venise, mais seulement de le reconnaître³.

Nous ne quittons pas l'ouvrage de M. Tœche sans répéter encore une fois que,

1. Nous ne parlons ici que des actes avérés, indiscutables, laissant à dessein de côté tous les faits qui ne portent pas le cachet de la plus parfaite authenticité, tels que la mutilation barbare du petit prince Guillaume, etc.

2. Dans le *Literarisches Centralblatt*, 1867, p. 10, et *Gættinger gelehrte Anzeigen*, 1867, n° 39, 41, 42, où l'on trouvera de nombreuses critiques de détail dans l'article très-long et substantiel de M. A. Cohn.

3. Varrentrapp, *Christian von Mainz*, p. 87.

malgré ses défauts — et nous ne les avons pas dissimulés — c'est un travail d'un grand mérite. Longuement méditée, scrupuleusement étudiée dans ses détails, écrite avec clarté et même avec une certaine élégance, l'histoire de Henri VI est certainement un des meilleurs ouvrages historiques que l'Allemagne nous ait envoyés dans les dernières années.

ROD. REUSS.

254. — **Geschichte Girolamo Savonarola's und seiner Zeit.** Nach neuen Quellen dargestellt von PASQUALE VILLARI. Aus dem Italienischen übersetzt von MORITZ BERDUSCHKE. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1868. 2 vol. in-8°, xxviii-307 et viii-369. — Prix : 16 fr.

Le livre de M. Pasquale Villari sur Savonarole occupe une place trop importante dans la littérature historique de notre temps pour qu'il soit besoin de le recommander au public. Près de dix ans se sont écoulés depuis sa première publication et le nombre de ses lecteurs n'a cessé d'augmenter tous les ans. On peut différer d'avis avec M. Villari, on peut ne pas approuver son point de vue qui est souvent celui du moraliste plus que de l'historien, on peut ne pas souscrire à ses jugements qui se ressentent parfois du *lungo studio* qu'il a consacré à son héros et du *grande amore* qui en a été la conséquence; — mais il est impossible de rien reprendre à l'érudition solide, complète, exacte qui forme les fondations de son édifice, ni à la forme simple et gracieuse que l'auteur a su donner à son œuvre.

C'est ce mérite de forme joint à l'intérêt historique du sujet qui a sans doute déterminé M. Berdushek à en entreprendre la traduction en allemand. La tâche était difficile, mais le traducteur y a pleinement réussi. La facile simplicité de l'original, sa clarté, sa vivacité, le tour même parfois un peu oratoire, sont très-heureusement rendus et on lirait cette version sans se douter qu'on a affaire à une version, si les écrivains allemands nous avaient accoutumés à une prose aussi rapide et aussi agréable. J'ajouterai que la traduction est on ne peut plus fidèle et qu'elle prouve une connaissance approfondie de l'italien. Je regrette de ne pouvoir dire autant de bien de l'impression. Le traducteur, ainsi qu'il ressort de la date de sa préface, habite Pise, et l'envoi des épreuves a été sans nul doute accompagné de difficultés : car les erreurs typographiques, dont quelques-unes défigurent même le sens, pourraient être moins nombreuses dans ces volumes.

Cette traduction s'adresse évidemment au grand public et on a supposé, avec raison, que les savants qui s'occupent de Savonarole doivent savoir lire l'original. Aussi M. Berdushek a-t-il supprimé une grande partie de l'appareil savant du livre italien. Des nombreux documents qui remplissent près de la moitié du second volume de l'original, il n'a donné dans sa traduction que ceux relatifs à Savonarole lui-même; quarante-cinq pièces, peu faites d'ailleurs pour être traduites, ont été ainsi supprimées. Par contre le traducteur a ajouté un certain nombre de lettres de Savonarole auxquelles se rapportait le texte de l'original sans les reproduire. Quelques-unes de ces lettres avaient déjà été

publiées dans l'*Archivio storico* (n° 25) par le P. Marchese, d'autres avaient été signalées par M. Villari, une dernière enfin, celle de l'agent du duc de Milan sur la mort de Savonarole (II, 347), une des plus intéressantes assurément, voit ici le jour pour la première fois. C'est là une addition heureuse qui ajoute réellement à la valeur du livre. J'en dirai autant de l'excellent index alphabétique placé à la fin du second volume et qui fait défaut à l'édition italienne. Les notes un peu étendues de l'original ont été placées sous forme d'*excursus* à la fin des volumes allemands.

Il me reste une critique à faire; mais elle s'adresse à l'éditeur : quatre thalers, quinze francs, me semblent un prix exorbitant pour deux volumes peu compactes d'un ouvrage traduit, quand l'original ne coûte que six francs. Il est juste de dire que la traduction anglaise coûte presque le double de l'édition allemande; mais n'est-il pas à craindre que des prix aussi élevés n'empêchent cet excellent livre de se répandre à l'étranger autant qu'il le mériterait? Espérons qu'une version française de l'important ouvrage de M. Villari suivra de près les traductions anglaise et allemande, et qu'elle sera plus abordable aux bourses modestes que ne le sont ses aînées étrangères.

K. H.

255. — **Catalog von hebräischen und jüdischen Büchern, Handschriften,** etc. (Auction, 3 novembre 1868). Amsterdam, Frederik Müller. 1868. In-8°, viij-380 pages.

Il nous est arrivé de mentionner des catalogues de bibliothèques offertes aux enchères lorsque, rédigés avec un soin particulier, ils offrent des renseignements utiles aux bibliographes. Celui que nous signalons aujourd'hui est fort digne d'attention. Il comprend trois collections spéciales formées, l'une à Padoue par un Italien, les deux autres par des rabbins hollandais. Elle se compose exclusivement d'*hebraica* (c'est-à-dire de livres hébreux (n° 1-2676; 5231-5412) et de *judaica* (ouvrages relatifs aux Israélites anciens et modernes, n° 2677-5127; 5413-5547). Les manuscrits sont inscrits sous les n°s 5128-5193; quelques gravures et portraits occupent les n°s 5194-5230. On voit ainsi que la collection est nombreuse, et il est facile de deviner qu'elle est riche en ouvrages importants et devenus très-rares. On y compte trente-deux livres hébreux antérieurs à l'an 1500; le plus ancien est la quatrième partie du célèbre ouvrage de Jacob ben Ascher : *Arbâ à Turim* contenant une exposition systématique des prescriptions pratiques de la religion juive; ce volume, imprimé à Pieve di Sacco en 1475, est la première production de la typographie hébraïque. Ensuite vient le *Pêrûsch Ijjob*, commentaire sur le livre de Job par Levi Ben Gerschon, Ferrare, 5237 (1477), in-4°, et la *Séfêr Jôséf ben Gôriôn*, ou Josephus Gorionides, imprimé à Mantoue, sans date, mais de 1471 à 1480.

Parmi divers produits de la typographie hébraïque établie au xv^e siècle dans la petite ville de Soncino, on distinguera l'édition originale du *Machazôr*, ou cycle de prières pour l'année entière selon le rite italien, 5286 (1485), in-folio,

exemplaire sur vélin¹. C'est également sur vélin que se présente un exemplaire, le seul connu jusqu'à ce jour, du *Siddûr* (livre de prières journalières selon le rite romain), imprimé en 1486, in-8°. Pour donner une idée de l'extrême rareté de ce volume, il suffira d'observer que de Rossi n'en a point fait mention dans ses *Annales hebræo-typographici sæc. XV* (Parmæ, 1795). Quelques volumes imprimés à Naples avant 1500, et le *Pêrûsh-ha-Tôra* (commentaire sur le Pentateuque), par Abraham Ibn Esra, Naples, 5248 (1488), sont également des raretés fort remarquables; il en est de même des livres hébreux mis au jour à Constantinople au xv^e siècle: l'exemplaire du *Mischneh Tora*, par Moïse Maimuni, sans lieu ni date (Italie, avant 1480), est un des deux exemplaires complets connus de cette édition non châtrée et très-rare (pourquoi le *Manuel du Libraire* ne mentionne-t-il de cet ouvrage que les éditions bien moins précieuses de Venise, 1574 et Amsterdam, 1702?) — Il est presque aussi difficile de rencontrer la première édition, Naples, 5251 (1491), in-folio, du *Schârâschîm*, dictionnaire hébreu de David ben Josef Kimchi, contenant les passages dirigés contre la religion chrétienne². — On doit s'attendre à trouver une ample réunion d'éditions du Talmud, de ses parties séparées et de ses commentateurs; cette attente ne sera pas trompée (voir les nos 2287-2378). Mentionnons seulement l'exemplaire en 18 volumes in-folio, formé de volumes provenant les uns de la première édition, les autres de la seconde, données l'une et l'autre par Bomberg à Venise. Un exemplaire de l'édition d'Amsterdam, 5475 (1714) et Francfort, 5483 (1723) en 12 vol. in-folio, se recommande par un très-grand nombre de notes et corrections marginales, tracées par le savant rabbin Jacob Emden, qui avait le projet de donner une édition nouvelle du Talmud. Observons que les éditions d'Amsterdam, *Proops*, 5512-5525 (1752-1765), et de Prague, *M. J. Landau*, 1830-1834, l'une et l'autre en 12 vol. in-folio, ne sont point mentionnées au *Manuel*. — Parmi la nombreuse réunion d'éditions de la Bible, des livres saints isolés, des traductions, on distinguera la seconde *Biblia rabbinica*, publiée à Venise, chez Bomberg, 5285-5286 (1524-25) en 4 volumes, et le Pentateuque, avec d'amples commentaires, Venise, 5307 (1547). La section des *Judaica* renferme un très-grand nombre de livres peu connus et recommandables à divers points de vue, mais nous devons nous borner à quelques indications fort rapides. Nous avons observé une œuvre dramatique juive (chose des plus rares) intitulée: *Dialogo dos montes, auto que se reprezento com a mayor aspectação e solemnidade, na Synagoga Amstelodama, na festa celebre de Sebuoth*, A° 5348 (1624), par Rehuël Jessaras (alias Paul de Pina). Ce volume imprimé à Amsterdam en 5527 (1767), in-4°, n'est cité dans aucun bibliographe. Signalons aussi le mémoire (n° 3972) concernant un individu condamné à Amsterdam en 1800, pour

1. La Bibliothèque impériale à Paris possède également un exempl. sur vélin; notons qu'un catalogue du libraire Quaritch de Londres (1860, n° 6006) signale un exemplaire sur vélin de l'édition de Bologne, 1558, petit in-8° (351 feuillets; Van Praet ne l'a pas connue).

2. Voir à cet égard et à celui de divers autres livres hébreux que les Juifs ont toujours évité de laisser circuler, le curieux ouvrage de J. B. de Rossi: *Bibliotheca judaica antichristiana*, Parmæ, 1800, in-8°.

blasphème, à cinquante ans de prison et au bannissement après l'expiration de sa peine. N'oublions pas l'ouvrage de Menasseh ben Israël¹; *Piedra gloriosa, o de la estatua de Nebuchadnesar*, Amsterdam, 5415 (1655) que recommandent quatre eaux-fortes gravées par Rembrandt; elles représentent l'échelle de Jacob, le combat de David contre Goliath, la vision d'Ezechiel, la statue de Nabuchodonosor; voir l'*Œuvre complet de Rembrandt décrit et commenté par Charles Blanc*, 1859, t. I, p. 70-80; on y rencontre un fac-simile de la 3^e planche². Bien peu de personnes ont eu l'occasion de rencontrer les *Noticias reconditas y posthumas del procedimiento de las inquisiciones de España y Portugal con sus presos*, Villafranca (Londres), 1722, in-8^o (à la vente Costa, à Amsterdam, en 1861, un exemplaire a été adjugé à 70 florins), et il est à propos de joindre à ce volume un recueil de pièces relatives à deux malheureux juifs brûlés à Cordoue, le 3 mai 1655³. Un traité en hollandais sur la circoncision écrit par un chirurgien israélite et imprimé à Pamaraiibo vers 1830, est à coup sûr une singularité; les passages hébreux sont tracés à la main, faute de caractères hébraïques. Les travailleurs ne laisseront pas de côté un grand nombre de ces dissertations académiques publiées au xvii^e et au xviii^e siècle, dans les universités de l'Allemagne; indiquons au hasard les titres de quelques-unes: *De Rachab meretrice*, Jos. II, 1, 1712; *De lapsu murorum Hierichontinorum ad Jos. VI, 2*, 1713; *De chao mundi ad Genes. I, 2*, 1716; *De concluso Hebræorum gynæceo*, 1717; *De divino Sodomæ excidio, ad Gen. XIX, 24*; mais on pourrait sans peine ajouter encore des centaines de ces publications éphémères, écrites dans un but spécial et qu'il est bien difficile de réunir aujourd'hui. — Le catalogue en question n'est point d'ailleurs une aride nomenclature de titres; son patient et zélé rédacteur a signalé tous les ouvrages qu'on chercherait inutilement dans la *Bibliotheca hebræa* de Wolf, Hamburg, 1715-1743, 4 vol. in-4^o, et dans la *Bibliotheca judaica* de Julius Fuerst, Leipzig, 1849-1851. La Bibliothèque bodleyenne à Oxford, remarquablement riche en livres hébreux, grâce à l'achat qu'elle a fait de quelques collections fort importantes⁴, ne possède pas cependant bien des livres mentionnés sur le catalogue de M. Muller. Ce répertoire spécial mérite donc de survivre à la dispersion des livres qu'il énumère, et il est indispensable pour tous les hommes d'étude qui veulent s'occuper de ce qui concerne les Juifs, leur histoire, leur langue, et leur littérature.

B.

1. On trouve une notice de M. Kayserling sur Menasseh, dans le *Jahrbuch für die Geschichte der Juden und des Judenthums*. Leipzig, 1860-63.

2. Ces eaux-fortes sont d'ailleurs assez médiocres; elles n'ont une grande valeur que lorsqu'elles se trouvent toutes quatre sur une même feuille, ce qui est très-rare. Une épreuve semblable fut vendue 57 livres sterling 13 sh. chez le duc de Buckingham en 1834; l'acheteur la céda ensuite au Musée britannique au prix excessif de 105 l. st. Une autre épreuve fut en 1847 adjugée à Amsterdam à 300 florins (vente Verstolk de Soelen).

3. Ce volume (n^o 3070), sans lieu ni date, mais qui paraît avoir été imprimé à Amsterdam vers 1656, raconte le supplice d'Abraham Nunez Bernal et d'Isaac de Almeyda Bernal.

4. Voir le *Catalogus librorum hebræorum in bibliotheca Bodleyana*. Berolini, 1852-60, 2 vol. in-4^o, rédigé avec le plus grand soin par MM. Steinschneider.

256. — *Palæstra gallica*, or an Introduction to the philology of the french language, for the use of colleges and the upper forms of public schools. By A. L. MEISSNER, Ph. D., professor of modern language in the Queen's University in Ireland. London, Longmans, Green and Co., 1868, in-12, viii-126 p.

Cet ouvrage est un manuel élémentaire destiné aux étudiants anglais. Il se rapproche par plus d'un point de la *Grammaire historique* de M. Brachet, mais il est moins complet et moins étendu.

On ne peut que donner des éloges à la manière dont M. Meissner a compris et exécuté son travail : la disposition est commode, la forme claire et élégante, les faits généralement exacts. Je louerai particulièrement ce qui concerne la *dérivation* des noms, des adjectifs et des verbes, les observations intéressantes sur le *genre* des substantifs, les études disséminées à plusieurs endroits sur les *doubles formes* et les *homonymes*, le petit chapitre sur la *composition*. — L'ouvrage est ainsi ordonné : *Des éléments du langage français* (p. 1-11); *De la langue d'oïl* (p. 11-14). — *Phonologie* : *Permutation de consonnes* (p. 17-27), *de voyelles* (p. 28-33); *doubles formes et homonymes* (p. 33-34). — *Morphologie* : *Des articles* (p. 35-36); *Des substantifs* (p. 36-72); *Des adjectifs* (p. 72-80); *Des noms de nombre* (p. 81-82); *Des pronoms* (p. 82-87); *Des verbes* (p. 88-110); *De l'adverbe* (p. 111-113); *De la préposition, de la conjonction* (p. 113-114); *Des mots composés* (113-116). — L'auteur examine ainsi la dérivation après la flexion pour chacune des classes de mots; il paraît plus avantageux sous tous les rapports de suivre l'ordre reçu généralement et de traiter de la formation des mots (*dérivation, composition*) à part. — M. M. fait rentrer à l'occasion les faits qu'il rencontre en français dans l'ensemble des phénomènes généraux des langues indo-européennes; c'est une bonne méthode, et qu'il a souvent heureusement employée, qui d'autres fois aurait demandé à être appliquée avec plus de prudence; ainsi c'est se faire illusion que d'espérer tirer des renseignements sur le latin de la comparaison des sons français avec l'ombrien (p. 15); le latin archaïque est bien moins semblable au bas-latin que ne le dit l'auteur (p. 4); l'assimilation d'*oraculum* à *auguraculum* (p. 44) est inadmissible, etc. — Dans les faits proprement français, il est échappé çà et là quelques erreurs à M. M.; ainsi *vaisseau* ne renvoie pas à *vasillum*, mais à *vascellum* (p. 5); c'est l'angl. *prow* qui vient du fr. *proue*, et non l'inverse (p. 7); l'all. *schleuse*, angl. *sluice*, n'est pas l'auteur du fr. *écluse*, ils viennent également du lat. *exclusa* (p. 7); *peser* n'est pas une forme normande en opposition au bourguignon *poids* (p. 12), ces deux mots sont une application de la règle exposée par l'auteur lui-même au § 143; *renduit* est une forme inconnue (p. 20); l'influence celtique sur le changement de *c* en *ch* devant *a* est fort douteuse, et je ne sais ce que l'auteur entend par « la prévalence de *ch* et *k* dans le dialecte » de Picardie (p. 22), » etc. Mais ces méprises sont rares et pour la plupart légères. L'auteur a suivi les meilleurs guides, et il s'est parfaitement assimilé leurs doctrines. Nous souhaitons donc de grand cœur à son petit livre tout le succès qu'il mérite : il répandra sans doute en Angleterre l'étude historique de notre langue. Sans M. Brachet, c'est en anglais qu'auraient pour la première fois été mis à la portée du public les résultats des travaux allemands sur la langue française.

G. P.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50

— 12 Décembre —

1868

Sommaire : 257. GRAU, Semites et Indo-Germains. — 258. ERDMANN, Esquisse d'une histoire de la philosophie. — 259. ASCHBACH, Roswitha et Conrad Celtes. — 260. BULWER, Essai sur Talleyrand, trad. p. PERROT.

257. — **Semiten und Indogermanen** in ihrer Beziehung zu Religion und Wissenschaft. Eine Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Völkerpsychologie, von R. F. GRAU, Professor der Theologie in Königsberg in Preussen. Zweite verbesserte Auflage. Stuttgart, Liesching. 1867. In-8°, xi-261 pages.

Ce livre n'est autre chose que le développement, l'amplification délayée d'une idée dont l'auteur considère M. Renan comme le révélateur, l'ayant trouvée dans les écrits de ce savant. Il s'agit de la position d'infériorité, surtout morale, de la race sémitique par rapport à la race indo-européenne. C'est là non pas une thèse que l'on peut soutenir ou réfuter par des arguments, comme semble le croire M. Grau, mais un fait positif, qui est bien solidement établi par l'observation historique et qui, s'il n'est pas encore assez généralement connu et accepté, le sera certainement un jour. Nous sommes bien aise, à l'occasion de ce compte-rendu, de dire en passant à qui revient l'honneur d'avoir le premier mis au jour ce fait d'une grande importance pour l'histoire et la philosophie. M. Michelet, dans son *Histoire romaine*, publiée en 1833, a tracé de main de maître, dans le récit des guerres puniques, un tableau dans lequel il résume et fait ressortir les points caractéristiques qui distinguent la population de la république sémitique de Carthage et qui établissent une différence très-tranchée entre Rome et la cité africaine. Ce chapitre de M. Michelet est, à ma connaissance au moins, le point de départ d'une révolution (ce mot ne dépasse pas ma pensée) dans l'étude de l'histoire. Après M. Michelet, et sans doute indépendamment de lui, M. Chr. Lassen est arrivé aux mêmes conclusions, et a consacré quelques pages de ses *Antiquités indiennes* au même sujet. Il n'est pas possible de réunir plus de faits en peu d'espace que n'a fait M. Lassen, ni de les apprécier plus sagement. C'est de 1853 que date la première édition de l'*Histoire romaine* de Mommsen, qui lui aussi a fort bien fait ressortir la différence de race entre les Romains et les Carthaginois, en attribuant à cette différence une influence prépondérante sur la marche des événements. Enfin le livre de M. Renan, l'*Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, publié en 1859, a discuté et développé longuement toutes les théories relatives à ce sujet, et s'il n'a pas révélé cette doctrine, il l'a du moins présentée pour la première fois dans son ensemble, en a tiré des conséquences nombreuses et l'a marquée d'une empreinte originale. N'ayons garde d'oublier cependant que les études linguistiques inaugurées par Bopp et Humboldt ont porté également leurs fruits de ce côté, et que déjà, en 1818, Schleiermacher, dans ses leçons d'herméneutique, avait insisté sur la diversité fondamentale de l'esprit sémitique et de l'esprit indo-européen.

Le livre que nous annonçons a eu un certain succès en Allemagne (il est à sa 2^e édition), ce que nous ne concevons guère. Il n'apporte aucun fait nouveau, et les appréciations des données déjà connues n'ont rien de scientifique. La question des races rentre dans l'ordre des sciences naturelles; comment rattacher à cet ordre d'idées la théorie de la Révélation? On ne saurait le dire, mais voici le raisonnement de l'auteur : Tout concourt à prouver que dans la race sémitique le sentiment religieux prédomine, qu'elle a la tendance du monothéisme; elle est donc prédestinée dès la création à conserver le précieux trésor de l'idée monothéiste et à le transmettre aux peuples de race indo-européenne. A cela il y a à répondre : L'auteur a accepté, sans les avoir suffisamment vérifiés, les faits allégués par M. Renan pour prouver le monothéisme primitif des peuples sémitiques. Il ignore que c'est là le côté le plus contestable du travail de ce savant, qui d'un petit nombre de données incomplètes a tiré une conclusion excessive. Le monothéisme semble être un point de départ plutôt qu'un point d'arrivée, et nous ne savons pas encore par quelles phases l'idée monothéiste a passé avant de devenir le dogme juif. Quant à l'autre partie de la thèse, le sentiment religieux prédominant dans la race sémitique, il y aurait également des réserves à faire; mais cela nous mènerait trop loin.

H. Z.

258. — **Grundriss der Geschichte der Philosophie** von D. Johann Eduard ERDMANN, ordentlichem Professor der Philosophie an der Universität zu Halle. Berlin, Hertz, 1866. 2 vol. in-8^o de vij-622 pages et de vij-812 pages.

Ces deux volumes de M. Erdmann, professeur ordinaire de philosophie à l'Université de Halle, contiennent un abrégé de l'histoire de la philosophie, le premier volume depuis Thalès jusqu'à Descartes exclusivement, et le second volume depuis Descartes jusqu'à Hegel. M. E. donne sur chaque philosophe les renseignements biographiques et bibliographiques essentiels et expose les systèmes philosophiques en analysant les ouvrages les plus importants où ils sont consignés. Un appendice conduit l'histoire de la philosophie allemande jusqu'à ces dernières années. M. E. n'a pas cru devoir entrer dans les mêmes détails sur l'histoire de la philosophie française et de la philosophie anglaise depuis 1815. Cependant il semble que Maine de Biran, Auguste Comte, Bain, Spencer, Stuart Mill dussent être mentionnés à plus juste titre que tant de philosophes allemands de dernier ordre. Il est probable que M. E. ne connaît pas ces philosophes dont il ne parle pas, et qu'il ne les a pas étudiés parce qu'il en fait peu de cas. Il paraît qu'on devient, en Allemagne, patriotique à notre façon.

M. E. est hégélien. Il est resté fidèle à cette philosophie aujourd'hui abandonnée. Les objections adressées au système de Hegel ne lui paraissent pas assez graves pour que ce soit un devoir de le dépasser (II, 617). D'ailleurs il n'abuse pas et même n'use pas de la terminologie de son école; la *négativité*, le *process*, le *moment*, l'*absorption*, etc., n'infectent pas son style, qui me semble clair et aisé. Néanmoins il applique la méthode *dialectique* de Hegel; or cette méthode ne me semble pas convenir à l'étude des faits historiques; et les systèmes de philo-

sophie sont des faits historiques tout comme les négociations et les batailles.

Ainsi M. E. cherche et par conséquent trouve dans l'histoire de la philosophie les trois *moments* qui marquent le *rhythme* de la dialectique hégélienne. Suivant M. E. la philosophie antique est une cosmosophie, la philosophie du moyen-âge une théosophie, la philosophie du xvii^e siècle est panthéiste, la philosophie du xviii^e siècle est individualiste. Ces qualifications évidemment trop vagues et trop générales ne me semblent établies que pour arriver à la conciliation que la philosophie de Kant, Fichte, Schelling et Hegel a opérée entre la cosmosophie et la théosophie, le panthéisme et l'individualisme. M. E. fait remarquer avec beaucoup de raison (II, 311) qu'on ne peut enfermer dans une formule unique les caractères de la philosophie allemande depuis Kant. Mais on peut en dire autant de la philosophie ou plutôt des philosophies de l'antiquité, de celles du moyen-âge, du xvii^e, du xviii^e siècle. Les philosophies d'une longue période présentent un assemblage de faits trop complexe : non-seulement on ne peut le qualifier d'un seul mot, mais il est plus susceptible d'être décrit que d'être défini.

Ceux qui ont étudié la dialectique hégélienne savent quelle violence Hegel fait aux idées pour les opposer, les transformer et les réunir. De même M. E. me semble avoir détruit les groupes naturels que le temps et le lieu ont formés entre les philosophes pour y substituer un arrangement factice et des rapprochements arbitraires. Ainsi on est étonné de passer de Spinoza à Lamothe Le Vayer par le chemin suivant (II, 75) : « Spinoza, pour faire de la substance le » seul être véritable, lui ôte toute négation et par conséquent toute détermination. » En excluant de la substance toute détermination, il donne aux modes, qui » sont déterminés, une existence indépendante de la substance. Et ainsi son » panthéisme aboutit à l'individualisme, qui devient le thème de la philosophie » du xviii^e siècle et qui était déjà celui de quelques contemporains de Descartes, » entre autres de Lamothe Le Vayer. » Je me refuse à sauter avec M. E. de Poiret à Locke (II, 87-88). Je ne puis admettre que Leibniz et Tschirnhausen soient complétés par Puffendorf qui était *un peu plus âgé* qu'eux (II, 176). Enfin M. E. abuse du parallèle quand il rapproche le xviii^e siècle et le moyen-âge (II, 314), l'idéalisme de Fichte et le jacobinisme, la philosophie de Schelling et la politique de Napoléon (II, 487).

Quant à l'exposition des systèmes philosophiques, je trouve çà et là que M. E. n'a pas mis suffisamment en relief leurs traits caractéristiques. Ainsi il aurait pu insister davantage sur les rapports continuels de l'aristotélisme avec le platonisme. L'aristotélisme est une seconde édition du platonisme revue, corrigée et entièrement refondue par un homme de génie. La politique d'Aristote en offre un exemple curieux sur lequel M. E. aurait dû appeler l'attention. Aristote croit devoir retracer lui aussi le tableau d'une république idéale, où le législateur règle dans le dernier détail la vie des citoyens, le pire des états étant celui où chacun vit à sa guise.

Je ne renouvellerai pas ici les objections que j'ai adressées précédemment (*Revue critique*, 1868, art. 215) à une autre histoire de la philosophie du moyen-âge. Elles s'appliquent toutes à l'exposition de M. E., qui en outre date d'Occam la décadence de la scolastique.

Il ne tient pas d'ailleurs assez de compte de la philosophie dite de l'école, du péripatétisme universitaire contre lequel on a dû lutter au XVI^e et au XVII^e siècle, lutte sans laquelle l'histoire de la philosophie dans cette période n'est pas claire.

Enfin M. E. aurait dû faire remarquer que la fameuse *Ethique* de Spinoza est, comme l'indique le titre, un traité de morale et même de morale religieuse. Les publications récentes relatives à Spinoza et au spinozisme montrent que Spinoza était comme le pontife d'une petite église. Pour lui comme pour les disciples immédiats qu'il a eus en Hollande la métaphysique était subordonnée à la morale ou plutôt était fondue avec la morale dans une unité dont on ne trouve un second exemple que dans le platonisme. Ce n'est que sous l'influence des spéculations allemandes que le spinozisme a été interprété comme il l'est aujourd'hui, et dans un sens assurément contraire aux vues de Spinoza.

Je trouve peu à redire aux détails biographiques et bibliographiques. M. E. parle (II, 144) d'une lettre de Cabanis à *Bérard*, où il exprime une modification de ses opinions premières; c'est sans doute de la lettre à *Fauriel* que M. E. a voulu parler. Je ne sais où il a pris (II, 233) que Rousseau, à cause de la magie de son style, a continué jusqu'à présent d'exciter chez *ses compatriotes* une admiration à laquelle les articles de M. Saint-Marc-Girardin dans la *Revue des Deux-Mondes* font seuls une honorable exception. D'abord *compatriotes* est fort inexact; Rousseau est toujours resté imbu des préventions des Genevois contre la France; et pour apprécier ses ouvrages, particulièrement le *Contrat social*, il ne faut jamais perdre de vue qu'il était Genevois. Ensuite Rousseau est fort peu lu chez nous depuis trente ans; il est même le moins lu des grands auteurs qui ont écrit en français.

En résumé le livre de M. E. est instructif; son exposition a de justes proportions; mais je ne puis approuver la manière dont il a interprété et disposé les faits.

Charles THUROT.

259. — **Roswitha und Conrad Celtes**, von Joseph ASCHBACH. Zweite vermehrte Auflage. Wien, Braumüller, 1868. In-8°, 113 pages.

Nous espérons n'avoir plus à revenir sur cette singulière production, dont nous avons dit quelques mots il y a huit mois (*Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 52), mais nous y sommes obligés par cette seconde édition, où l'auteur reproduit son premier travail avec quelques additions destinées à confirmer les vues qu'il y a exprimées. Il est sans doute inutile de discuter sérieusement contre un écrivain qui paraît être la victime d'une hallucination; cependant, comme il se plaint que nous l'ayons condamné « sans avoir pris la peine d'étudier la question, » et en nous en rapportant « aveuglément à l'autorité infallible de M. Waitz »¹, il est bon d'exposer brièvement les principaux arguments, — anciens et nouveaux, — de M. Aschbach : cet exposé en sera la meilleure réfutation.

M. A. se propose d'établir que les ouvrages publiés depuis trois siècles et

1. Si nous n'avons pas discuté en détail la thèse de M. A., c'est qu'en effet, nous l'avons dit, la réfutation de M. Waitz nous avait paru décisive et suffisante; mais nous avons étudié la question, avant d'écrire ces quelques lignes, autant qu'il fallait pour rejeter sans hésitation les rêveries du savant viennois.

demi sous le nom de Hrotsuit (ou *Roswitha*), nonne de Gandersheim en Saxe au x^e siècle, sont l'œuvre de plusieurs faussaires, travaillant sous la direction de Conrad Celtes, le célèbre humaniste, qui composa lui-même quelques-unes des pièces en question. Grave hypothèse, comme on voit, et qui demande à être soutenue par des preuves solides, appuyée par toutes les ressources de la critique. Dans sa première édition, M. A. n'avait pas seulement eu l'idée de regarder le manuscrit de Hrotsuit; depuis, il paraît qu'il l'a examiné ¹. Ses arguments sont donc de trois ordres : 1^o preuves *a priori*; a. *internes* : les compositions attribuées à Hrotsuit ne peuvent être l'œuvre d'une nonne allemande du x^e siècle; b. *externes* : le manuscrit est un manuscrit du xv^e-xvi^e siècle, où l'écriture du xi^e siècle est imitée, mais où on reconnaît une falsification; 2^o preuves *a posteriori* : Il résulte d'une correspondance échangée entre Celtes et ses amis la preuve de la fabrication, à une certaine date, de toutes les pièces supposées. Nous allons passer rapidement en revue ces trois chefs d'accusation.

1^o On a peine à croire à la légèreté et à l'absence de méthode avec lesquelles M. A. traite, en quelques pages, cette partie, la plus importante du sujet. Ainsi d'après lui, la *Préface* de la nonne à ses comédies et son *Epistola ad quosdam sapientes* sont pénétrées d'un « esprit, qui convient mieux à une dédicace du » xv^e siècle » qu'à l'époque de Hrotsuit; — la latinité est plus correcte que celle du x^e siècle et répond à celle des meilleurs écrivains du xv^e siècle; — les sujets sont de nature à ne pouvoir guère être attribués à une chaste nonne. A ces affirmations sans preuves on ne peut répondre que par des affirmations contraires : les *Préfaces* de Hrotsuit sont absolument dans le style entortillé, fleuri et obscur des écrivains de son époque ²; — la latinité de ses pièces, qui est loin d'être aussi correcte et aussi pure qu'on veut bien le dire, se rapproche par beaucoup de traits de celle du x^e siècle ³ et diffère de celle des humanistes de la Renaissance ⁴; — enfin l'étonnement qu'exprime M. A. à la vue des sujets habituellement choisis par cette religieuse est naturel, mais excessif : étant données les idées de l'époque, il est très-compréhensible qu'une nonne, vivant au milieu de filles dont la chasteté était le premier devoir et qui étaient souvent exposées à y manquer, ait pris pour thème ordinaire la résistance à la tentation

1. M. A. soutient à ce propos que l'authenticité, la mieux établie en apparence, d'un manuscrit, ne peut encore faire preuve contre des arguments d'un autre ordre. Nous avons dit à peu près la même chose à propos des poèmes tchèques de Kœniginhot; mais il n'en est pas moins vrai que le ms. a dans des questions de ce genre une très-grande importance, et que M. A. était inexcusable d'avoir publié son premier travail sans même avoir jeté un coup d'œil sur le *codex Monacensis*.

2. Il suffira de rappeler Abbon, le Moine de Saint-Gall, Dudon de Saint-Quentin, les dédicaces de Flodoard, etc. Si c'était ici le lieu, il serait même facile de montrer chez les contemporains de Hrotsuit le pendant de ce qu'on peut appeler la *rhythmique* de sa prose.

3. Pour ne citer qu'un trait, les infinitifs passifs en *-ier*, où M. A. voit un archaïsme qui décèle la Renaissance, sont, comme on sait, une recherche très-familière aux contemporains de Hrotsuit.

4. Elle en diffère entre autres points (sans vouloir entrer dans des détails inutiles) d'une manière qui frappe d'abord, par l'absence des périodes ou la maladresse de celles qui sont essayées.

des sens; quant à avoir traité ce sujet avec liberté, Hrotsuit s'en est excusée elle-même, et que d'exemples analogues ne pourrait-on pas rappeler! « On ne » peut s'empêcher, dit M. A., de trouver une telle lecture nuisible, dangereuse » et peu recommandable pour des âmes non corrompues. » C'est là une idée toute moderne. Il est certain qu'aujourd'hui on ne laisserait lire à aucune jeune fille, — sans parler des religieuses, — le théâtre de Hrotsuit, mais il n'en était pas de même il y a neuf siècles : on ne pouvait pas alors créer par la clôture absolue et la surveillance perpétuelle une innocence qui n'est que de l'ignorance; on faisait connaître le danger tout entier en prémunissant contre lui. — Une ou deux observations de M. A. sont plus précises : ainsi la versification lui fournit deux remarques; à l'en croire, l'usage du vers léonin dans des poèmes entiers est inconnu au x^e siècle, et ne se répandit qu'aux xiv^e et xv^e siècles (p. 25, note 1); l'union du pentamètre léonin à l'hexamètre léonin ne remonte en particulier qu'au xi^e siècle (ib.). A l'appui de ces assertions étranges, M. Aschbach cite un passage de Jacob Grimm qui ne se trouve ni à l'endroit cité ni à aucun autre du livre dont il s'agit¹; il suffit de lire la *Préface* de Grimm d'où ce passage est censé extrait pour y trouver la réfutation la plus complète de ce que soutient là M. A.; d'ailleurs tout le monde sait que ces propositions n'ont aucun fondement². Ailleurs (p. 26) M. A. relève les expressions grecques qui se trouvent dans Hrotsuit; il en conclut que l'auteur de ces œuvres savait le grec³, et y reconnaît l'influence de Reuchlin et de ses amis. Or il donne en note un certain nombre de ces mots grecs, et ce sont *tous* des mots employés dans Boèce, dans Cassiodore, dans Macrobe, etc., entrés par eux dans la tradition scolastique et très-usités à l'époque carolingienne⁴. Ah! si M. A. avait pu trouver un mot grec en dehors de ceux-là, son argument aurait quelque valeur. Il ajoute qu'elle « emploie aussi des constructions grecques, » et qu'on voit que « non-seulement elle comprenait la langue grecque, mais qu'elle en possédait » la grammaire. » La preuve? — L'instruction philosophique et mathématique que révèlent les écrits de Hrotsuit sont aussi une des *preuves* de M. A.; nous l'avons déjà dit (*Rev. crit.*, l. 1.), c'est la science de l'époque où elle vivait. Sans doute cette femme distinguée possédait une instruction remarquable, mais il est impossible de trouver dans ses œuvres une expression ou une idée qui dépasse

1. Les *Latéinische Gedichte des X. und XI. Jarh.* Ce passage où on critique « die sogenannte Roswitha'sche Versification, » et qui est plein de lourdes méprises, n'est mis sans doute sur le compte de Grimm que par une erreur typographique; car dans la première édition les guillemets qui l'entourent dans la seconde n'existent pas.

2. Voyez, outre la *Préface* de Grimm (par ex., p. xxiv-xxvj, et spécialement p. xxvj) la comparaison du vers de Hrotsuit avec ceux de Malchus, l'auteur de l'*Echasis*, la note de M. E. du Méril sur cette phrase de son *Introduction* (p. 85) aux *Poésies populaires latines antérieures au XII^e siècle* : « Presque aucun ouvrage d'imagination composé pendant » le X^e et le XI^e siècles n'osa s'en passer (de vers léonins). »

3. C'est une erreur où était déjà tombé Barack, le dernier éditeur des œuvres de Hrotsuit (*Préf.*, p. liv).

4. On sait que l'emploi de mots grecs est une élégance très-recherchée des auteurs des IX^e et X^e siècles; mais on sait aussi que ces mots sont toujours les mêmes et se réduisent en somme à un assez petit nombre. Il serait intéressant de reconnaître au juste les diverses sources où ils ont été puisés.

le niveau de son temps. Aussi M. A. se tient-il dans la généralité. Quand Cloilde de Surville parle des satellites de Jupiter, on n'a pas besoin d'autre preuve pour établir la fausseté de ses prétendues poésies; M. A. n'a garde d'avoir rien trouvé de semblable dans Hrotsuit. — Elle connaît, dit-il encore, des auteurs latins que ses contemporains ne connaissaient pas (p. 25). Il cite Ovide, Plaute et Térence, tous écrivains dont la popularité dès l'époque de Hrotsuit est attestée et par de nombreux manuscrits qui remontent à cette date et par les témoignages ou les réminiscences de la littérature. — Si les légendes en vers et les comédies de Hrotsuit, qui ont toutes un sujet historique, avaient été fabriquées au xv^e siècle, il est bien probable que quelques-unes d'entre elles auraient puisé dans des sources postérieures à l'époque assignée à l'auteur prétendu. M. A. a fait quelques tentatives de ce côté; mais elles n'ont pas été heureuses. Elles se réduisent à trois. Il signale (p. 17) une frappante analogie entre l'*Abraham* de Hrotsuit et une légende imprimée en allemand sur le même sujet treize ans avant la publication de Celdes; mais cette légende étant traduite des *Vies des Pères* en latin, qui sont bien réellement la source où a puisé la nonne du x^e siècle, je ne vois pas ce que ce rapprochement a de curieux. Une des *historie* de Hrotsuit repose, seule, sur une donnée orale; un habitant de Cordoue, arrivé par un hasard quelconque à Gandersheim, lui avait raconté l'histoire du martyr de S. Pélage, dont il avait soi-disant été témoin, et qu'elle a mise en vers. M. A. prouve fort bien que les autres renseignements qu'on a sur cet événement ne concordent pas avec le poème en question; mais ne voit-il pas que ce trait revient le frapper en pleine poitrine, et que si un faussaire avait composé ce poème, il serait au contraire d'accord avec les récits écrits, les seuls qu'il eût pu connaître? Enfin M. A. rapproche le *Panegyricus Ottonis* de Hrotsuit et la chronique de Widukind, et il n'a pas de peine à montrer que l'un des deux auteurs a connu l'autre; M. Kœpke l'avait fait avant lui (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 40); il veut prouver que c'est le poème qui a copié la chronique; mais d'où viennent alors les faits qui ne se trouvent que dans le *Panegyricus*? M. A. croit-il se tirer d'affaire par un mot jeté en passant sur l'utilisation, par le faussaire, de « quelques autres renseignements anciens? » En trouve-t-il de pareils dans le faux Guntherus Ligurinus, œuvre réellement fabriquée au xvi^e siècle? — J'ai épuisé la première série des preuves de M. A.; il est à peine utile de continuer; un mot seulement sur les deux autres.

2^o *Le manuscrit*. Ici nous avons une vraie comédie. M. A. commence par déclarer qu'il ne faut pas attacher trop d'importance au témoignage des paléographes sur les manuscrits, et que les arguments internes décident bien plus sûrement les

1. Ces récits écrits se réduisent d'ailleurs à une narration du prêtre Raguel, également contemporain de Pélage, qui devait au XV^e siècle être complètement inconnue en Allemagne.

2. Le caractère de ce poème, ouvrage prétendu du XII^e siècle et qui n'est que la versification de la chronique d'Otto de Freisingen, est tout autre, naturellement, que celui du *Panegyricus*. Les vers n'y sont pas léonins, mais bien aussi rapprochés que possible des hexamètres antiques, et on y chercherait en vain, cela va sans dire, un fait qui ne se trouvât pas dans l'original en prose.

questions d'authenticité, — ce en quoi il n'a pas *absolument* tort. On croit voir dans ce plaidoyer l'aveu que M. A. ne trouve aucune objection à faire au *codex monacensis*, quand, tout-à-coup, apparaît une consultation détaillée, signée de M. Halm, le directeur de la bibliothèque de Munich (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. I, art. 12; 1867, t. I, art. 72), et concluant que le manuscrit est au moins très-suspect. On est un peu étonné des raisons que déduit M. Halm pour arriver à cette conclusion, mais on lit en note (p. 78) : « L'auteur, qui a lui-même examiné » attentivement le manuscrit, est tout à fait d'accord avec M. Halm, *qui depuis, » d'après l'opinion, paraît-il, de M. Jaffé, s'est laissé de nouveau, d'une façon bien » surprenante, convaincre de l'authenticité du ms.* » Voilà qui diminue singulièrement l'autorité du paléographe de Munich et de sa lettre; quant à M. A., il ne donne pas plus explicitement ses raisons pour suspecter le ms.; il se contente des arguments de M. Halm, même lorsqu'ils ne contentent plus leur auteur. — D'où on peut conclure, appuyé sur l'autorité de M. Jaffé, le premier paléographe de l'Allemagne, qu'il n'y a aucune raison de douter de l'ancienneté du ms. Il faut d'ailleurs avouer que M. A. avait été obligé, pour l'attaquer, de recourir à une bien étrange hypothèse. Ce manuscrit, par un hasard tout exceptionnel, a été l'objet d'un acte authentique qui ne permet pas de douter de son identité. Le prieur et le bibliothécaire du couvent de Saint-Emmeran, où se trouvait le ms. quand Celtes l'emprunta pour faire son édition, certifièrent par un acte qu'on possède encore, avoir prêté à Celtes « *librum quendam in quo continetur metrice » et prosaice editio cujusdam monialis, quam ipse proprio cyrographo nobis » promisit se redditurum posteaquam usus fuerit.* » M. A. est donc obligé de supposer que Celtes, ayant reçu ce ms. où étaient les œuvres réelles en prose et en vers de Hrotsuit, l'a détruit et en a fait ensuite exécuter un autre, aussi semblable que possible, qu'il a rendu au couvent à la place de celui qui n'existait plus! — Il paraît probable que Celtes envoya le ms. même à l'impression, car il a souvent ajouté, de son écriture bien connue, des titres et des rubriques, et encore beaucoup plus souvent fait çà et là des corrections parfois très-malheureuses. M. A. voit dans ce procédé la preuve qu'il traitait le ms. en auteur! — Et voilà ce qui constitue les *preuves* de la seconde série.

3° Quant à celles de la troisième série, il n'y a pas à les discuter. C'est là que commence réellement une hallucination telle qu'il vaut mieux ne pas y insister. Les interprétations que donne M. A. aux passages qu'il extrait de la correspondance de Celtes : sont déjà connus du lecteur par un échantillon (*Rev. crit.* l. I.,

1. C'est une chose singulière que l'incorrection et, en apparence du moins, l'inintelligence absolue avec laquelle M. A. imprime le latin. Il n'y a pas une phrase latine, citée dans ses notes ou son appendice, qui n'offre des fautes de lecture ou au moins ne soit ponctuée tout de travers. On peut voir par exemple la lettre de Jodocus de Smalkalde (p. 60). Cette lettre est vraiment charmante et touchante : l'auteur est un pauvre précepteur, avide de science, avec qui Celtes, passant par Brunn où il habitait, avait causé sans se faire reconnaître; la conversation était tombée sur le célèbre humaniste Celtes, et celui-ci avait eu le plaisir d'entendre *incognito* son éloge. Il avait envoyé en échange, quelques jours après son retour, un exemplaire des œuvres de Hrotsuit, qu'il venait de publier, avec une lettre dans laquelle il apprenait à Jodocus quel avait été son interlocuteur. La surprise de celui-ci, sa joie d'avoir dit du bien de Celtes à lui-même, sa crainte de

p. 169 et ci-dessous, en note); je n'en ajouterai qu'un. Johannes de Monte Argenteo écrit à Celtes : « Vale igitur nunc cum tua Rosuitha, et mei, summique » Mecenatis nostri Hartmanni (de Epringen) memoriam nullam tecum obmutescat » oblivio. » Les derniers mots sont altérés ou barbares, mais le sens est clair; voici la remarque de M. A. : « Ne pourrait-on pas retrouver dans les mots » singuliers *summi mece natis*, par l'application de la stéganographie inventée par » Trithème, le titre du *Carmen sancte Marie na(tivita)tis?* » En voilà assez, et trop peut-être, sur ce triste incident. Il est probable qu'en Allemagne on laissera sans réponse la seconde édition de M. Aschbach : c'est ce qu'il y a de mieux à faire; car ses arguments sont trop vains pour risquer de séduire un lecteur même peu attentif. Le seul bon résultat que pouvait avoir l'étrange incartade du professeur de Vienne était de ramener l'attention sur Hrotsuit, de provoquer peut-être à une étude approfondie que ses œuvres, quelque dignes qu'elles en soient, n'ont pas encore obtenue. Ce résultat ne fera pas défaut; nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que M. Kœpke, le savant auteur de l'étude sur Widukind de Corvei, prépare un travail étendu sur la religieuse de Gandersheim.

Z.

260. — **Essai sur Talleyrand**, par sir Henry LYTTON BULWER, ancien ambassadeur, traduit de l'anglais avec autorisation par M. Georges PERROT. Paris, Reinwald, 1868. In-8°, xvj-396 pages. — Prix : 5 francs.

L'ouvrage que M. Perrot vient de mettre à la portée des lecteurs français est extrait d'une série de portraits historiques (Mackintosh, Cobbett et Canning), qui a obtenu en Allemagne et en Angleterre un très-grand succès, et dont la publication n'est pas encore terminée (on nous promet un prochain Robert Peel qui sera bientôt suivi d'un lord Palmerston). Autant qu'une traduction permet de porter un jugement de ce genre, la popularité de l'œuvre de sir Henry Bulwer est légitime; il est impossible de présenter sous une forme plus agréable un travail moins frivole. Pleine de force, la pensée de sir H. B. est cependant facile; elle expose rapidement les faits, en analyse clairement le sens, en pèse justement la valeur, et n'insiste jamais outre mesure. Sir H. B. est certainement un écrivain; le tour et l'expression des idées révèlent, même à travers le vêtement qui nous en

n'en avoir pas dit encore assez, sa reconnaissance pour le présent qu'il reçoit, se peignent naïvement dans cette lettre, où il conjure Celtes d'employer le génie qu'il a reçu de la nature « à un usage honnête et saint et à l'utilité de la foi et de l'Église. » Cette lettre est imprimée à la p. 69 de la brochure de M. A.; mais elle y est inintelligible; on restituera le sens en plusieurs endroits par quelques corrections faciles : l. 11, *tantum*, l. *totum*; l. 20, *thesaurus*, l. *thesaurum*; l. 25, *juvabat*, l. *juvabit*, et changez presque d'un bout à l'autre la ponctuation (ainsi, l. 12, l. *commendo, offero et dedo*, — l. 15 *dixi*, — l. 16 *quidem* (sans virgule) — l. 20 *repositum* (de même), etc.). Le copiste de la correspondance de Celtes est sans doute responsable d'une partie des fautes; mais M. A. paraît s'être peu soucié de comprendre. — C'est dans la lettre de ce bon Jodocus que se trouve la phrase suivante : « Crede mihi quod ultra quam dicere quo me recreat atque delectat » hic Rosuithæ codicellus et ob hanc præcipue causam quod meæ singularissimæ electæque » sponsæ Agnetis in suis meminit carminibus, » que M. A. interprète ainsi (p. 40) : « Il » écrit à Celtes qu'il a été particulièrement heureux de voir que parmi les poésies de Ros- » witha on avait aussi admis sa propre production sur Agnès. » Et le texte est cité en note!

dérobe la première saveur, les procédés d'un esprit cultivé, original, versé dans la philosophie de l'histoire, familier avec notre langue et nos mœurs, accoutumé à méditer les péripéties politiques qu'a traversées la France depuis quatre-vingts ans. Qu'il ait réussi auprès des nations voisines, assez mal instruites de notre histoire, cela paraît naturel. Ses récits suffisent amplement à satisfaire leur curiosité, ils ont en outre plusieurs qualités qui plaisent. Ils offrent moins d'intérêt pour nous.

Que peut en effet nous apprendre l'*Essai* de sir H. B. que nous ne sachions mieux que lui et par le détail ? Ses renseignements sont puisés dans nos historiens, presque tous populaires. Aussi s'attache-t-il à l'essence et au groupe des choses. Il décrit par masses, il vulgarise son sujet, et le pense à nouveau. Écrite à grands et larges traits, son étude n'est pas une de ces biographies, patientes et minutieuses, comme celles qu'a composées M. Hamel sur Saint-Just et Robespierre, où se trouvent rassemblés les éléments qui doivent servir un jour à l'histoire générale. C'est une série de méditations, parfois puissantes, distinguées presque toujours, cousue sur une simple esquisse.

La véritable utilité de l'*Essai* de sir H. B. (et elle n'est pas médiocre) est de nous faire connaître l'opinion d'un étranger (qui a vécu assez près de nous pour nous juger sans prévention nationale, et point trop pour perdre la liberté de son esprit, dégagé ainsi de tout milieu défavorable) sur nos longues querelles intestines. C'est l'écueil ordinaire de nos meilleurs auteurs d'isoler notre Révolution, d'y voir un acte exceptionnel, hors ligne, sans comparaison avec ceux de l'avenir et du passé. Les Allemands, les Anglais surtout sont moins exposés à ce mirage. Sans méconnaître la haute portée du mouvement de 1789, sir H. B. ne néglige pas pour l'apprécier les moyens que lui offrent certains rapprochements historiques. Les travailleurs de septembre lui rappellent, non sans raison, les Cabochiens et la faction de Bourgogne, etc. Il place, non sans quelque apparence de justice, Richelieu et Guillaume III au-dessus de Napoléon..... (V. p. 2, 50, etc.).

Il nous reste à justifier les assertions que nous venons d'émettre.

L'*Essai sur Talleyrand* est divisé en six parties : 1° Depuis le commencement de la Révolution jusqu'au rapport sur l'état du pays; — 2° de la fête du 14 juillet à la clôture de l'Assemblée nationale; — 3° depuis le départ pour Londres jusqu'au Consulat; — 4° Consulat et Empire; — 5° première et seconde Restaurations jusqu'au ministère Richelieu; — 6° Retraite et Mort. 1815, 1838. — La charpente du récit est empruntée à l'article inséré par Michaud dans sa biographie universelle (tome 83). Cet article, fort long (380 colonnes) et remarquable, a été bien entendu dépouillé de l'esprit qui y règne et qui en fait un pamphlet. Le rôle de Talleyrand à la Constituante a été étudié par Michaud dans les procès-verbaux de cette Assemblée. En cette partie, c'est donc un guide très-sûr. Pour le Consulat et l'Empire, sir H. B. s'est servi du livre de M. Thiers. Le reste, assez écourté, est fait d'après des Mémoires (notamment ceux du duc de Rovigo et de Beugnot), des conversations et des souvenirs personnels.

Chemin faisant et malgré son dessein de s'en tenir aux généralités, sir H. B.

ne néglige pas les occasions qu'il croit rencontrer de relever certaines erreurs particulières, accréditées par ses devanciers, ou de mettre en lumière des points qu'ils ont laissés obscurs ou qu'ils ont même entièrement méconnus. Ces rectifications sont parfois excellentes, parfois malheureuses. Nous allons en faire le rapide examen.

Talleyrand est né en 1754. « Il y a, dit notre auteur, quelque difficulté » pour déterminer la date du jour et du mois. On a donné celles du 7 mars, » du 1^{er} septembre et du 2 février. Je me suis arrêté à cette dernière, ayant de » *sérieuses raisons* de la croire vraie » (p. 7). La date du 2 février 1754 est en effet exacte. Elle est indiquée dans le contrat de mariage de T. avec Mlle Grand, produit par M. Jal (art. Talleyrand). Nous pouvons ajouter qu'une déclaration signée du prince et adressée par lui le 31 octobre 1817 à la chambre des Pairs, porte en termes exprès qu'il est né à Paris le 2 février 1754.

P. 20. Sir H. B. se sert d'une expression au moins impropre, quand il dit que Talleyrand « fut nommé aux Etats généraux par le bailliage de son diocèse. » Les circonscriptions ecclésiastiques n'entrèrent pour rien à cette époque dans le règlement des circonscriptions électorales. — P. 21. Il manifeste pour le discours prononcé en cette occasion par Talleyrand une admiration excessive. « Il » serait peut-être impossible de trouver dans les annales de l'histoire un exemple » plus remarquable de prudence et de jugement. » Cet enthousiasme est fondé sur l'absence de *tous plans chimériques* dans les vues de l'évêque d'Autun. Cet éloge eût fort étonné Talleyrand et ses contemporains. Le mérite de l'abstention dans les questions de salaire et de capital, dans les questions sociales, comme nous disons aujourd'hui, fut commun à toute la génération de 1789. Le problème ne fut réellement soulevé que vers la fin de la Révolution par Babœuf. La liberté et l'égalité des droits, tel est le fond sur lequel ont travaillé successivement Constituants, Girondins et Montagnards. La méprise de sir H. B. s'explique par le peu d'attention que nos historiens ont donné à ce caractère dominant de notre Révolution. Les indigents des villes et des campagnes réclamaient alors l'extension et non l'abolition de la propriété individuelle.

P. 104 et 107. A cause des relations de Talleyrand avec Mirabeau et M. de Montmorin, sir H. B. présume qu'il fut informé des préparatifs du voyage de Varennes. « Il se refuse même à admettre le contraire. » La confiance que le fait implique nous paraît inadmissible. Louis XVI méprisait trop Talleyrand pour s'ouvrir à lui d'une résolution qui exigeait le secret. Quel profit pouvait-il se promettre de cette démarche ? Talleyrand soupçonna sans doute les intentions du roi, comme tout le monde à Paris. Il ne dut pas y être initié.

P. 118. Sir H. B. signale à l'attention de ses lecteurs le plan d'éducation nationale soumis par Talleyrand à l'Assemblée au moment de sa clôture. Cette œuvre, une des meilleures qui soient sorties de la plume du député d'Autun, mériterait en effet d'être plus connue. Au même ordre d'idées se rattache la recommandation de ses discours à l'Institut sur les colonies en général et sur les relations commerciales de l'Angleterre et des États-Unis (p. 150 et 151). Sir H. B. professe pour ces morceaux une estime qui l'a déterminé à les placer

comme appendice à la fin de son volume. Il reproduit aussi l'éloge funèbre du comte Reinhard prononcé par Talleyrand dans les premières semaines de 1838 (p. 343-354). Il y voit « une sorte de legs et l'exposition des théories » du ministre de Napoléon et de Louis XVIII. Cette admiration est outrée. Mais elle a l'avantage de présenter sous un jour nouveau certains côtés de l'esprit de Talleyrand, de montrer ce qu'il aurait pu être comme publiciste. Dans les deux mémoires lus en 1797, il y a au moins deux aperçus qui prouvent de la profondeur dans la pensée : l'un c'est que l'Angleterre doit se féliciter et non s'alarmer de l'affranchissement de l'Amérique; l'autre c'est que la France a dans l'Afrique une compensation toute trouvée à la perte de ses colonies. — P. 139. Une déclaration envoyée par Talleyrand à lord Grenville à l'effet d'obtenir la révocation d'un ordre d'expulsion est rapportée par sir H. B. sous la date du 1^{er} janvier 1793. C'est sans doute 1794 qu'il faut lire. Car Talleyrand écrit à ce ministre le 18 septembre 1793 (p. 134), une lettre qui est évidemment antérieure à la déclaration dont il s'agit. Toutefois sir H. B. parle aussi d'une troisième supplique datée du 30 janvier 1794 (p. 136). Il y a dans toute cette négociation un peu d'obscurité.

P. 177. Sir H. B. cite Bourrienne comme une autorité qui ne serait point contestée. Il est aujourd'hui universellement reconnu que cet ancien secrétaire de Napoléon a tout au plus fourni les matériaux qui ont servi à composer les Mémoires qui portent son nom.

P. 188. Dans le récit qui se rapporte à la mort du duc d'Enghien (un des plus faibles de l'ouvrage), sir H. B. attribue à Caulaincourt, qu'il qualifie de colonel (bien qu'il fût général), un rôle qui ne fut pas exactement le sien. Sans exiger qu'il eût connaissance des deux volumes de Nougarié de Fayet, on regrette que notre auteur n'ait pas eu au moins M. Thiers sous les yeux en racontant cet épisode. Il cite toutefois l'historien du Consulat, mais seulement pour lui prendre une erreur, à savoir que « Murat fit tout ce qu'il put pour empêcher l'exécution » (p. 191). Murat s'employa si peu en ce sens qu'il fit prévenir le colonel Colbert de ne pas se trouver chez lui (Mémoires du marquis de Chabonais, t. III), afin de lui épargner sans doute le désagrément de signer le jugement, mais non point apparemment à l'effet de ménager au prince une voix favorable. Le rôle de Joséphine et de Mme de Rémusat (p. 192), ramassé par sir H. B. dans les recueils d'anecdotes incessamment versées par la sottise sur l'époque impériale, n'est pas moins controuvé. Nous avons là-dessus le témoignage formel de Napoléon (Notes sur Fleury de Chaboulon). Quant à Talleyrand, que sir H. B. amnistie en cette affaire, toujours d'après le témoignage de Bourrienne (191) et aussi d'après celui du duc de Dalberg (l'obligé du prince de Bénévent), l'examen de sa conduite se rattache à l'étude d'un des procédés diplomatiques que sir H. B. nous dénonce chez l'ex-évêque d'Autun, que nous commenterons avec lui tout à l'heure, mais que nous pouvons expliquer d'avance en trois mots : *détruire ses lettres*.

P. 201. M. Mignet, dans ses *Notices et portraits*, a fourni à sir H. B. le résumé d'un système politique conçu, dit-on, par Talleyrand entre Ulm et Aus-

terlitz et qui mérite l'attention, parce qu'il aurait eu pour résultat d'accomplir soixante ans plus tôt ce qui s'est fait ou s'est essayé de nos jours : c'est-à-dire l'exclusion pure et simple de l'Autriche hors de l'Occident, au moyen de l'affranchissement de l'Italie, et de la réunion de toutes les provinces danubiennes sous la couronne de Saint-Étienne. Nous y renvoyons le lecteur. — P. 207, 208. L'annexion de la Catalogne à la France, au moyen de l'abandon du Portugal à l'Espagne, est encore un des plans que sir H. B. attribue à Talleyrand. Nous pensons qu'un décret de ce genre fut en effet préparé, mais qu'il resta à l'état de projet. — P. 217. Enfin sir H. B. suppose que Napoléon eut un moment l'intention de livrer à Talleyrand l'organisation du royaume de Pologne. Cette hypothèse est bien hasardée, et quand on se rappelle les défiances soulevées par l'administration d'un homme aussi honnête que Davout, elle paraît dénuée de tout fondement.

P. 219. Sir H. B. semble ignorer que les *Mémoires de Fouché* n'ont aucune valeur historique. C'est dans cette compilation que se trouve la phrase justement fameuse : *Robespierre me dit un jour : duc d'Otrante.....*

P. 224. 225. On sait que brouillé avec son ancien ministre des affaires étrangères, Napoléon s'emporta un jour contre lui dans les termes les plus violents. Sir H. B. place cette apostrophe célèbre au début de la campagne de 1814, il supprime tout ce qui est relatif au duc d'Enghien, et il attaque sur ces deux points M. Thiers qui fixe l'époque de la scène au mois de janvier 1809, la place dans le Conseil des ministres et rappelle le reproche formulé par l'Empereur au sujet de la mort du prince. « M. Molé, ajoute sir H. B., qui est la personne » dont je tiens les dates et les faits, ne pouvait avoir été induit en erreur, » puisqu'il était présent. » Il est incontestable cependant que M. Thiers a raison. L'autorité dont il s'appuie n'est pas en effet celle de M. Molé. C'est celle du duc de Gaëte (t. X, p. 18). Mais elle vaut l'autre. C'est bien en 1809 que la rupture eut lieu entre l'Empereur et son ministre; elle se traduisit immédiatement par une marque de disgrâce publique. Talleyrand cessa d'être grand chambellan et fut remplacé par M. de Montesquiou. — Une scène entre Napoléon et Talleyrand aurait eu en 1814 un retentissement immense, pour le moins égal à celui des invectives prononcées au premier janvier à l'encontre de M. Laisné, sortie qui émut tout Paris, et avec laquelle sir H. B. a évidemment confondu l'affaire de Talleyrand. D'ailleurs en 1814, le prince de Bénévent vivait dans une sorte de retraite, et n'avait aucune raison de paraître au *Conseil d'État*.

P. 236. Il n'est pas exact de dire que Ney, Macdonald et Caulaincourt « emmenèrent » Marmont à Paris. C'est lui qui se joignit à eux spontanément. Il n'est pas vrai non plus d'avancer « qu'il leur avoua sa trahison. » On l'eût arrêté. Il ne pouvait pas davantage « rétracter ses engagements, » puisqu'il avait signé un traité en règle. Tout ce passage est défectueux.

P. 233. En convoquant le Sénat le 31 mars 1814 et en prenant la présidence, Talleyrand exerçait-il une fonction légitime ? Sir H. B. se prononce avec aisance pour l'affirmative. La question de légalité n'est peut-être pas aussi facile à trancher qu'elle paraît l'être. Lacépède était le président ordinaire, désigné pour

l'année. Le président, pour les séances solennelles, était Cambacérès. Talleyrand n'était que vice-président. En fait, sa démarche est donc parfaitement justifiable, mais essentiellement révolutionnaire.

P. 322-327. M. B. rappelle ou reproduit de bons discours prononcés par Talleyrand à la Chambre des Pairs, en 1821-1822, en faveur de la liberté de la presse.

Citons encore deux traits de la vie de Talleyrand recueillis par sir H. B. dans la notice de M. Mignet. Vers 1780, peu de temps après sa nomination d'*agent général du clergé français*, Talleyrand armait un vaisseau en course (p. 12); aux Etats-Unis, en 1795, il frétaît un navire, de compte à demi avec Beaumetz, qui partit seul et se perdit corps et biens (p. 141-142).

Signalons nous-même un fait que n'a pas connu sir H. B., mais qui a son originalité. Indolence ou dédain, Talleyrand ne fit point enregistrer, au conseil du Sceau, sous l'Empire, le titre nobiliaire qui lui avait été conféré par Napoléon le 5 juin 1806; depuis la Restauration, la principauté qu'il avait ne put être maintenue effective, de sorte qu'il n'eut jamais, régulièrement, le droit de se qualifier *prince de Bénévent*.

Des observations qui précèdent il est facile d'induire que les conclusions de sir H. B. sont généralement favorables à Talleyrand. C'est, en effet, du côté de l'indulgence qu'inclinent les appréciations de notre auteur. Mais il a trop d'esprit et de probité pour se borner à une apologie. A vrai dire, son approbation se tire des difficultés du temps et des obligations de la position. Elle se présente presque toujours avec une nuance d'ironie. « La seule chose qu'on » puisse mettre en doute chez M. de Talleyrand, dit-il quelque part, *c'est sa sincérité* » (p. 173), et ailleurs : « Tout ce que nous savons semble donner » raison à cette dame qui avoua qu'il semblait difficile de refuser à Talleyrand » ses faveurs, mais impossible de lui *donner sa confiance* » (p. 144), et encore : « Il s'était prodigieusement enrichi par des moyens qui *honorent peu son caractère* » (p. 206). Il n'en faudrait pas tant, ce semble, pour condamner un personnage ordinaire. Mais ce que sir H. B. étudie avant tout dans Talleyrand, c'est l'homme d'Etat, ce qu'il appelle le *type du politique*. Cette conception domine son *essai* et forme le lien qui en rattache entre elles les différentes parties. Sous chacune des actions importantes de Talleyrand, il cherche et montre la règle de conduite qui forme l'unité de sa carrière. Ce principe, c'est « la perception nette des » intérêts personnels portée jusqu'à la sûreté de l'instinct » (p. 52), et « la sou- » plesse d'activité qui se prête à toutes les circonstances » (p. 62). Le jugement de sir H. B. procède un peu de celui « du monde qui pardonne à ceux qu'il est de son intérêt d'excuser » (p. 102). Bref, s'il nous est permis de faire ici l'application d'un mot du cardinal de Retz, sir H. B. a eu grand soin, dans son étude, de ne pas déchirer le voile qui couvre la morale d'Etat.

Sa complaisance pour Talleyrand, qui dans ces conditions-là seulement était possible, se trahit dans une appréciation des disgrâces du prince fort erronée. A différentes reprises, il nous le montre, en 1808, en 1815, se retirant volontairement des régions du pouvoir et quittant spontanément le maître et sa cour

(p. 207, 241). Cette attitude, qui est bien, en effet, celle que le prince de Bénévent désirait se voir attribuer par le public, est aussi de pure convention. Napoléon et Louis XVIII l'éloignèrent tous deux violemment de leurs conseils, et, au fond, Talleyrand en ressentit chaque fois un vif chagrin.

Malgré la sûreté de coup-d'œil qu'il admire chez le prince de Bénévent, sir H. B. reconnaît qu'il s'est trompé deux fois. La seconde de ces erreurs, que sir H. B. se donne une peine inutile à atténuer (p. 320), est grossière. A la chambre des Pairs, en 1823, il prédit, dans un discours gros de terreurs dynastiques, que l'expédition d'Espagne ne réussirait pas. C'était méconnaître et les hommes et les choses que d'assimiler cette guerre à celle de l'Empire, et si Talleyrand se trompa à ce point, c'est sans doute en vertu des dispositions qui portent certains esprits à nier les forces morales dont ils n'ont point le sentiment personnel. L'autre erreur, relevée en termes assez vifs par sir H. B., consiste à avoir voté comme constituant « l'abolition en masse d'institutions qui devaient avoir quelque chose de bon, puisque la société capable d'en désirer la réforme en était issue » (p. 49). L'idée est originale, mais légèrement subtile. A ce compte, le mal serait respectable qui donnerait le désir du bien.

Les défauts de l'ouvrage de sir H. B. sont ceux du genre adopté par lui. Les procédés de sa critique sont nécessairement sommaires, ce qui l'expose à des faux pas. Qu'on en juge par cette appréciation de la Restauration : « Le roi » voulut montrer qu'il était roi. Il choisit un ministère composé d'hommes prêts » à se faire ses soldats dans une bataille contre les idées populaires. La bataille » fut livrée. Le roi fut vaincu. Ainsi se passa le temps de 1815 à 1830 » (p. 317). Louis XVIII et De Cazes batailleurs ! En revanche, le livre de sir H. B. abonde en pensées remarquables. Il qualifie de *stupide résolution* (p. 117) la déclaration qui écartait du ministère tout membre des assemblées. Il dit admirablement de Louis XVI qu'on était sûr « que ce monarque n'accorderait jamais sincèrement » et ne refuserait jamais résolument aucune concession demandée avec persistance » (p. 42). Nous recommandons les pages où il définit le rôle des partis (p. 117), où il peint Barras, Sieyès et Bonaparte (p. 170), et surtout celles dans lesquelles il marque leur place aux hommes supérieurs et qui servent de début à son livre.

La mesure, la modération est le trait que sir H. B. montre dominant dans le caractère de Talleyrand. C'est ce trait qui le détermine à rejeter toute participation de Talleyrand dans les conceptions politiques relatives à la mort du duc d'Enghien (194). Nous professons à cet égard l'opinion absolument contraire, nous pensons que la résolution du premier consul lui fut inspirée par le futur prince de Bénévent. Il y aurait là matière à toute une dissertation dont nous faisons grâce à nos lecteurs. Mais, qu'ils nous permettent, en finissant, de placer sous leurs yeux la simple observation qui suit : L'unique et véritable défense de Talleyrand consiste en ce fait : on n'a pu découvrir aucun témoignage écrit qui incrimine directement ses actes.

A cette argumentation, c'est l'œuvre même de sir H. B. qui se charge de répondre : « En 1814, M. de Vitrolles portait, en guise de lettres de créance,

» un chiffon de papier sur lequel il y avait un mot de la main du duc de Dal-
» berg, et il était autorisé à nommer *M. de Talleyrand*; mais il n'avait rien de ce
» personnage même qui pût le compromettre irrévocablement dans cette mission »
(p. 226).

En juillet 1830, le troisième jour, Talleyrand manda M. C**, son secrétaire, et le chargea d'une communication pour le duc d'Orléans qui était à Neuilly. M. C** fut muni d'un billet de créance adressé à Madame Adélaïde et ainsi conçu : « Madame peut avoir confiance dans le porteur qui est mon secrétaire. » Il reçut l'ordre de rapporter le billet à Talleyrand. « Après l'entrevue, le messenger » eut le courage de demander, quoique en hésitant un peu, ou que la lettre fût » brûlée ou qu'elle lui fût rendue. Elle lui fut restituée et il la remit à M. de Tal-
» leyrand qui n'oublia pas de la lui réclamer » (p. 329, 330).

En 1814, le vice-grand-électeur devait suivre Marie-Louise. Que fait Talleyrand ? Il monte dans une voiture d'apparat, prévient sous main qu'on l'arrête à la barrière et se fait reconduire à son hôtel (p. 228, 229).

Le 22 avril 1791, M. de Laporte écrit à Louis XVI : « Sire, j'adresse à » Votre Majesté une lettre écrite avant-hier; elle est de l'évêque d'Autun qui » paraît désirer servir Votre Majesté. Il m'a fait dire qu'elle pouvait faire l'essai » de son zèle et de son crédit et lui désigner les points où elle pourrait l'employer. » La lettre de Laporte fut trouvée dans l'armoire de fer, mais celle de Talleyrand avait disparu et il nia hardiment l'avoir jamais écrite (p. 133, 134).

En 1792, après le 10 août, Talleyrand retourne en Angleterre, comme un particulier ou plutôt comme un fugitif. C'est l'attitude qu'il prend auprès de lord Grenville (v. ci dessus, p. 134-139). En 1795, Chénier monte à la tribune de la Convention et déclare « qu'il a en main un mémoire dont le double existe » dans les papiers de Danton; ce mémoire est daté du 25 novembre 1792, et il » prouve que M. de Talleyrand s'occupait des affaires de la république au moment » même où il fut banni par elle » (p. 145). En conséquence, Talleyrand est rayé de la liste des émigrés. En 1798, Talleyrand est obligé de donner sa démission de ministre. Il publie une déclaration où il énonce que, le 7 décembre 1792, il fut envoyé à Londres par le Conseil exécutif. Son passe-port était ainsi conçu : « Laissez passer Ch.-Maurice Talleyrand allant à Londres par nos ordres. » Cette pièce était signée de Lebrun, Danton, Servan, Clavière, Roland et Monge. Il ajoute qu'il avait « reçu même de la confiance du gouvernement des ordres » positifs pour son départ » (p. 160-162). Depuis, Talleyrand fit nier cette prétendue mission (p. 144).

Ces faits nous dispensent de tout commentaire. Qu'on veuille bien y joindre le témoignage du baron Meneval. Cet ancien secrétaire de Napoléon affirme, au tome III de ses *Souvenirs*, qu'au mois d'avril 1814, alors qu'il était à la tête du gouvernement provisoire, Talleyrand fit rechercher et détruire les pièces, conservées à la secrétairerie d'Etat, qui étaient de nature à le compromettre. On comprendra maintenant pourquoi nous ne partageons point l'opinion de sir H. B. en ce qui touche la mort du dernier des Condé.

H. LOT.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51

— 19 Décembre —

1868

Sommaire : 261. WEBER, Mélanges indiens. — 262. PHILOPON, Commentaires sur l'Introduction arithmétique de Nicomaque, p. p. HOUCHE. — 263. DIEFENBACH, Nouveau Glossaire latin-germanique. — 264. BRIZ, le Livre des poètes catalans. — 265. Catalogue de la bibliothèque de D. J. M. Andrade. — 266. PASSANO, les Nouvellistes italiens en vers. — *Variétés* : l'authenticité d'Aristodème.

261. — **Indische Streifen.** Eine Sammlung von bisher in Zeitschriften zerstreuten kleineren Abhandlungen, von Albrecht WEBER. Berlin, Nicolai, 1868. In-8°, viij-386 pages. — Prix : 10 fr. 75.

Sous ce titre, qui rappelle les *Indische studien* et les *Indische skizzen* du même auteur, le célèbre professeur de Berlin a réuni dix-huit articles qui ont paru de 1849 à 1868 dans divers recueils ou journaux savants. En voici le sujet : I. Le brahmanisme. C'est une description sommaire de l'organisation des castes dans l'Inde. — II. Quatre légendes du *Çatapatha-brâhmana* : le déluge, l'émigration des Ariens vers l'est, la fontaine de Jouvence, la légende de Purûravas et d'Urvaçî. — III. Une légende du *Çatapatha-brâhmana* sur les châtimens après la mort. — IV. Le premier adhyâya du *Çatapatha-brâhmana*. — V. Sur les sacrifices humains à l'époque védique. — VI. Les divisions du temps et les nombres fabuleux dans les Védas. — VII. Le bouddhisme. — VIII. Le *Dhammapadam*, le plus ancien livre de morale bouddhiste (traduction et commentaire). — IX. La *vajrasûci* d'Açvaghosha. Un pamphlet bouddhique contre les castes (traduction et commentaire). — X. Sur la *praçnottararatnamâlâ* ou guirlande de perles des demandes et réponses (ce sont des sentences morales en vers, d'origine bouddhique). — XI. Sur le *Makasajâtakam* (traduction d'un texte pâli faisant partie des jâtakas du Bouddha). — XII. La légende pâlie de l'origine de la dynastie des Sâkyas et des Koliyas. — XIII. Quelques contes populaires indiens, rapprochés de contes allemands du même caractère. — XIV. Cent proverbes de Cânakya. — XV. Sur un jeu de dés indien destiné à prédire l'avenir. — XVI. — Sur le *daçakumâra-caritam* ou les aventures des dix princes (résumé de ce conte de fée). — XVII. Analyse de la *Kâdambari*, autre conte de fée. — XVIII. La *vâsavadattâ* de Subandhu (analyse d'un roman indien).

On voit que l'auteur touche aux sujets les plus divers, depuis les védas jusqu'aux productions modernes de la littérature indienne. Sauf les articles I et VII qui sont conçus d'une façon plus générale, il prend surtout ses sujets par le menu et le détail. Partout il porte la même science profonde, la même curiosité que rien ne peut rebuter, le même besoin de ranger et de classer les matières. La plupart des textes dont il s'agit dans ce volume sont ou inédits ou traités pour la première fois d'une façon critique. C'est du minerai qui vient de sortir de la terre et qui est trié devant nos yeux.

M. Weber se propose de faire suivre ce volume d'un second qui renfermera une série d'autres articles relatifs à l'Inde. Nous ne pouvons, à ce sujet, nous défendre d'une réflexion. En France, en Angleterre, en Italie, les gouvernements ont pris l'initiative et le patronage de grandes publications sanscrites, telles que le *Bhagavatapurâna*, le *Rig-vêda*, le *Râmâyana*. Mais l'Allemagne est le seul pays où le sanscrit trouve des éditeurs, ce qui vaut mieux qu'une protection officielle, toujours précaire et inégale. Aucun libraire n'a songé, en France, à réunir les opuscules d'Eugène Burnouf, cependant si importants et si curieux. Les études savantes ne prospèrent vraiment que là où elles peuvent se suffire à elles-mêmes : une publication comme celle que nous annonçons est un criterium sûr de l'extension et de l'état d'avancement des recherches sanscrites en Allemagne.

M. B.

262. — Ἰωάννου Γραμματικοῦ Ἀλεξανδρέως (τοῦ Φιλοπόνου) εἰς τὸ πρῶτον τῆς Νικομάχου Ἀριθμητικῆς εἰσαγωγῆς. Primum edidit Ricardus HOCHÉ. Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri, MDCCCLXIV, xv-52 p. in-4°. — Ἰωάννου Γρ. Ἀλ. τ. Φιλοπ. εἰς τὸ δεύτερον τῆς Νικομάχου Ἀριθμ. εἰσαγ. Primum edidit Ricardus HOCHÉ. Berolini apud S. Calvary, MDCCCLXVII, viij-38 p. in-4°.

Un disciple célèbre du philosophe néoplatonicien Ammonius fils d'Hermias, Jean d'Alexandrie, surnommé le Grammairien et l'ami du travail (Philopon), était philosophe, mathématicien, grammairien et théologien chrétien, mais hétérodoxe, au VII^e siècle de notre ère. Outre des ouvrages, maintenant perdus, sur des questions de théologie, de grammaire et de rhétorique, et des commentaires, également perdus, sur Platon et sur la *Grande composition mathématique* de Claude Ptolémée, il avait laissé de nombreux écrits, imprimés avant 1864, savoir : des *Commentaires* sur neuf ouvrages d'Aristote avec une *Vie* de ce philosophe, un *Commentaire sur la cosmogonie de Moïse*, un traité philosophique *Contre la doctrine de Proclus sur l'éternité du monde*, deux traités grammaticaux, et un opuscule astronomique *Sur l'usage de l'astrolabe*. Trois ouvrages de Jean Philopon restaient inédits, savoir : un traité contre Sévère d'Antioche et la secte des Acéphales, un traité sur le rapport des quatre vertus cardinales avec les trois facultés de l'âme, et un commentaire sur les deux livres de l'*Introduction à l'arithmétique*, ouvrage écrit au II^e siècle de notre ère par le mathématicien grec et philosophe néopythagoricien Nicomaque, de Gérase en Arabie. M. Richard Hoche, de Wesel, a rendu service aux amateurs de la philosophie et des mathématiques anciennes, en publiant à Leipzig, en 1864, le premier livre, et à Berlin, en 1867, le second et dernier livre de ce commentaire. Nous allons parler d'abord de l'édition, et ensuite de l'ouvrage grec.

L'édition m'a paru typographiquement correcte. Une grosse faute d'impression, qui, dans la scholie 45 sur le premier livre (p. 12), détruisait le sens d'une phrase, en substituant au nom propre Ἀμελειος l'impératif ἀμείει pris adverbialement, a été corrigée par M. Hoche dans un passage de sa préface (p. iv). Deux autres corrections pour le premier livre se trouvent à la fin de la préface de l'édition du second livre. Pour le premier livre, publié en 1864, l'éditeur, comme

il l'annonce dans sa préface, s'est servi de trois manuscrits. Celui de Gœttingen, avant d'arriver à la bibliothèque de cette ville, avait appartenu pendant le XVIII^e siècle à Jean-Nicolas Maurocordato, prince de Valachie, puis à Callinicus, évêque d'Héraclée, et à d'Ansse de Villoison, qui ensuite en avait fait présent à M. Charles Hase : c'est le plus ancien et le meilleur des trois manuscrits, et il a été pris pour base de l'édition ; mais il a fallu corriger des mots substitués par le copiste du x^e siècle à des lettres numériques et à d'autres abréviations grecques, qu'il avait mal comprises. Ces fautes ne se trouvent pas dans le second manuscrit, celui de la bibliothèque de Hambourg, écrit au XVI^e siècle, et donné à cette bibliothèque au XVII^e siècle par Luc Holste : l'original dont ce manuscrit est une copie existait alors et existe peut-être encore, dit M. Hoche, à Toulouse ou à Rome. Les manuscrits de Gœttingen et de Hambourg appartiennent tous deux à une même récénsion, mais ne sont pas des copies d'un même manuscrit : tous deux offrent des lacunes, et le texte de l'un comble une grande partie des lacunes de l'autre. M. Hoche a complété le texte du manuscrit de Gœttingen par celui du manuscrit de Hambourg. Le troisième manuscrit, celui de la bibliothèque épiscopale de Zeitz, possédé au XVII^e siècle par Reinesius et dont l'écriture est du XIV^e ou du XV^e siècle, appartient à une récénsion différente. Dans certaines scholies, il s'accorde avec les deux autres manuscrits ; mais d'autres scholies diffèrent complètement et offrent une rédaction que M. Hoche déclare plus récente, soit qu'elle vienne de Jean Philopon dans un âge plus avancé ou de quelqu'un de ses disciples. M. Hoche a inséré ces scholies du manuscrit de Zeitz dans sa préface (p. ij-xv). Dans le texte grec du premier livre, les emprunts faits au second et au troisième manuscrit sont entre crochets, et il en est de même de quelques corrections et petites additions de mots, que l'éditeur (p. ij) déclare avoir faites par conjecture. Pour distinguer ce qui vient de chacun de ces deux manuscrits et ce qui vient de l'éditeur, il faut recourir à la préface. De petites notes au bas des pages du texte seraient plus commodes pour les lecteurs. A la fin de la préface est insérée une scholie de *Théodore protocenseur*, tirée du manuscrit de Gœttingen. — Pour le second livre, publié en 1867, outre les trois mêmes manuscrits, M. Hoche a consulté les manuscrits 76 et 482 de Munich, qui contiennent les deux livres : le manuscrit 76 offre un mélange des deux récénsions dont nous avons parlé, et le manuscrit 482 est une assez bonne copie de la première récénsion. Pour le texte du second livre, M. Hoche nous dit (préf., p. j) qu'il a employé les trois manuscrits de la première récénsion, c'est-à-dire les manuscrits de Gœttingen, de Hambourg, et 482 de Munich. C'est de même à la préface (p. j-vij) qu'il faut recourir pour savoir ce qui vient de chacun de ces trois manuscrits et des conjectures de l'éditeur. Quant aux morceaux qui n'appartiennent qu'à la seconde récénsion, M. Hoche les a complètement omis en ce qui concerne le second livre ; mais il promet de les donner séparément plus tard d'après le manuscrit de Zeitz. En revanche, à la fin de la préface du second livre, il donne quelques courtes additions et variantes fournies au texte du premier livre par le manuscrit 482 de Munich, et une scholie du moine *Néophytos* sur un passage de ce livre, d'après ce même manuscrit.

Disons maintenant quelques mots sur l'ouvrage même. Le commentaire de Jean Philopon sur les deux livres de l'*Introduction à l'arithmétique*, ouvrage depuis longtemps imprimé de Nicomaque, n'est pas une paraphrase suivie, comme la paraphrase, imprimée aussi, de Jamblique sur ce même ouvrage; mais c'est une suite de scholies détachées, plus ou moins nombreuses et de longueurs extrêmement diverses sur tel et tel passage de chacun des chapitres de ces deux livres. Il y a 191 scholies sur les 23 chapitres du 1^{er} livre, et 155 scholies sur les 29 chapitres du second livre. Le chapitre 15 du premier livre est le seul sur lequel Jean Philopon n'ait laissé aucune scholie, sans doute à cause de la brièveté et de la clarté de ce chapitre. Les deux livres de Nicomaque ne concernent pas l'arithmétique pratique, que les Grecs nommaient *logistique*, art du calcul, dont quelques exemples suivant les méthodes grecques se trouvent dispersés dans divers auteurs grecs et ont été recueillis et expliqués par Delambre, par Driberg, par M. Nesselmann et par d'autres, et dont l'évêque grec Barlaam a donné, au xiv^e siècle, un résumé, publié au xvi^e, tandis qu'au xiv^e siècle aussi le moine grec Maxime Planude composait son traité, publié en 1865, sur le *Calcul indien*, dont les procédés sont ceux de notre arithmétique moderne. Au contraire, l'ouvrage de Nicomaque a pour objet l'arithmétique théorique, c'est-à-dire les spéculations sur les propriétés et les rapports des nombres. Il en est de même du commentaire de Jean Philopon, qui ajoute fort peu de chose aux notions données par son auteur, mais qui, par ses explications, rend certains passages plus faciles à comprendre. Ce commentaire aurait beaucoup plus d'importance, s'il nous faisait connaître quelques théories d'autres arithméticiens grecs; mais il n'en est rien. A la fin de son édition du second livre, M. Hoche donne une table alphabétique des noms propres cités dans les deux livres du commentaire. Quelques notes auraient été nécessaires sur quelques-uns des passages où ces noms propres se trouvent. Il est vrai que la plupart des citations d'auteurs sont empruntées à Nicomaque par le commentateur grec et qu'il n'y avait rien à dire de celles-là après les éditeurs de Nicomaque. Parmi les autres citations, celles qui se rapportent à des ouvrages que nous possédons auraient demandé des renvois aux passages de ces ouvrages. C'est dans cette classe qu'il faut ranger, malgré l'apparence contraire, une citation (I, 4, p. 4) tirée des *Ἀποδεικτικά* d'Aristote: sous ce titre il faut reconnaître les *Analytiques postérieurs*, où se trouve développée (I, 1-8) la pensée résumée en d'autres termes par Jean Philopon. Une opinion de Plotin, citée deux fois (I, 1 et 27, p. 2 et 8) avec approbation par notre auteur, se trouve dans la première *Ennéade* (III, 3). Un ouvrage de Nicomaque de Gérase, que Jean Philopon (II, 50, p. 14) nomme *Μεγίστη θεολογική πραγματεία*, et qui, dans la première scholie du manuscrit de Zeitz, est appelé *θεολογικά ἤτοι μέγιστα ἀριθμητικά*, est certainement l'ouvrage de Nicomaque, en deux livres, dont Photius (*Biblioth.*, cod. 187, p. 142-145, Bekker) nous a laissé une analyse sous le titre *θεολογούμενα ἀριθμητικῆς*, et qui concerne les rapports des propriétés réelles des nombres avec la mythologie grecque interprétée par le néopythagorisme. Il faut bien se garder de confondre cet ouvrage avec la compilation plus récente qui nous reste en un seul livre sur le même objet et sous le même titre, et dont

Nicomaque est seulement une des sources. L'*Introduction à l'arithmétique*, comme le dit Photius (p. 142, Bekker), servait de préparation à une *Arithmétique* plus étendue que Nicomaque avait composée et à laquelle il renvoie lui-même (II, 22, p. 138, Ast). On en trouve deux fragments, tirés du second livre, dans la compilation dont nous venons de parler (c. 5 et 7, 32 et p. 42 et suiv., Ast). Mais l'interprétation *théologique* des nombres dans ces deux fragments de la grande *Arithmétique* de Nicomaque me porte à croire que la première scholie du manuscrit de Zeitz a raison de considérer la *Théologie arithmétique* de Nicomaque comme identique à cette *grande Arithmétique*, et de déclarer, comme elle fait, que c'est à cet ouvrage unique que celui qui nous reste sert d'*Introduction*. Les seuls autres ouvrages aujourd'hui perdus qui soient cités par Jean Philopon, sans l'être dans l'ouvrage qu'il commente, sont des ouvrages de philosophes postérieurs à Nicomaque de Gérase, et ces citations, qui concernent bien moins les mathématiques que la philosophie, sont d'ailleurs peu importantes. Deux citations (I, 1 et 15, p. 1-2 et 5-6) nous montrent qu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère Aristoclès de Messénie, maître d'Alexandre d'Aphrodisias, dans son ouvrage en dix livres *Sur la philosophie*, distinguait cinq significations données successivement au mot σοφία, et qu'à ce propos il recherchait l'origine et l'histoire de la *sagesse* primitive au delà de tous les déluges et à travers les catastrophes antiques du genre humain. Dans une autre scholie (I, 45, p. 12), Jean Philopon blâme le philosophe Amelius Gentilianus, disciple de Plotin au 3^{ème} siècle, d'avoir dit que les idées des choses mauvaises existent en Dieu. Enfin, il répète (I, 7 et 8, p. 4-5) deux critiques philosophiques dirigées par son maître Ammonius, fils d'Hermias, contre un passage (I, 1, p. 67-68, Ast) de l'ouvrage de Nicomaque.

En résumé, l'on doit savoir gré à M. Hoche d'avoir publié ce commentaire de Philopon, et la manière dont cette publication a été exécutée me paraît digne d'éloge, sauf deux petites réserves : je regrette, pour les deux livres, et surtout pour le premier, l'absence complète de quelques notes nécessaires, et la place assignée dans les préfaces à quelques renseignements qui seraient mieux placés au bas des pages ; en ce qui concerne le second livre en particulier, je regrette l'absence des scholies du manuscrit de Zeitz. Dans cet article, j'ai essayé de combler en partie la première lacune. M. Hoche a promis de combler la seconde.

TH. H. MARTIN.

263. — **Novum Glossarium latino-germanicum** mediæ et infimæ ætatis. Beiträge zur wissenschaftlichen Kunde der neulateinischen und der germanischen Sprachen, von D^r LORENZ DIEFENBACH. Frankfurt am Main, Sauerländer, 1867. Grand in-8°, xxiiij-388 pages. — Prix : 16 fr.

Cet ouvrage est un supplément au grand *Glossarium latino-germanicum* que M. Diefenbach a publié il y a dix ans. Ce premier travail portait lui-même le sous-titre de *Supplementum lexicæ mediæ et infimæ latinitatis*, mais il n'en était pas moins conçu sur un plan tout autre que celui de Ducange. Il en différait essentiellement : 1^o en ce qu'il n'était puisé qu'à une catégorie de sources, les anciens glossaires, et presque exclusivement les glossaires latins-allemands ; 2^o en ce

qu'il ne donnait pas de commentaires et se bornait à transcrire les mots latins ou germaniques. Avec ces réductions, qui paraissent énormes, M. D. n'en a pas moins rassemblé les matériaux d'un volume, grand in-4°, de 650 pages à trois colonnes, d'une impression très-serrée, et, comme on le voit, il n'a pas épuisé la matière. C'est qu'en effet le nombre des glossaires latins-allemands est considérable et qu'il n'y en a pas un qui n'apporte quelque chose de nouveau. Même après les travaux de M. D., il y aura encore de quoi faire plus d'une publication; il dit lui-même (p. x) : « Il s'en faut que le terme des travaux de ce genre » soit arrivé; le nombre des glossaires inexploités est encore inconnu et ne peut « être deviné. » Mais les livres de M. D. sont et resteront le fondement de toutes les études postérieures.

Au premier abord, il semble qu'un pareil travail est surtout affaire de temps et de patience; on est reconnaissant à l'éditeur d'avoir pris sur lui un travail aussi utile que fastidieux, mais on ne fait pas justement la part de l'intelligence et de la science qu'il lui a fallu employer sans relâche. M. D., préoccupé surtout de réduire le volume et, par conséquent, le prix de ses glossaires, s'est effacé autant que possible, et n'a presque rien ajouté aux mots qu'il reproduit. Mais le seul fait de réunir les mots qui doivent être ensemble, de séparer ceux qui sont mal à propos réunis, est déjà un travail qui demande une critique pénétrante et une réflexion toujours éveillée. « Le lecteur, dit M. D., voudra bien donner « quelque attention à l'ordre où se suivent les glosses (dans le corps d'un article); « il m'a servi à indiquer le rapport (réel ou possible) de ces glosses entre elles, « au lieu de l'expliquer expressément. » Enfin, des signes empruntés aux abréviations mathématiques nous avertissent à chaque instant qu'un mot a été confondu avec un autre, soit pour le sens, soit pour la forme, ou que le traducteur a interprété le mot qu'il ne comprenait pas de façon à lui donner un sens, en se basant sur quelque analogie avec un autre mot. Si on étudie de près l'emploi de ces différents procédés dans le *Glossaire* de M. Diefenbach, on est stupéfait de ce qu'il y a de vaste érudition, de rapprochements heureux et sûrs, de critique fine, de conjectures ingénieuses, dans ces colonnes, hérissées de mots barbares, qui n'apparaissent d'abord que comme une nomenclature séchement et mécaniquement accumulée.

C'est qu'en effet il suffit d'avoir mis une fois le pied dans le fouillis inimaginable des glossaires du moyen-âge pour savoir à quelles méprises on est exposé et dans quel embarras on se trouve à chaque pas. On ne peut mieux comparer le sort des mots dans ces compilations singulières qu'à celui des monnaies antiques dans les ateliers des temps barbares; de même que les plus nobles types de la numismatique romaine finissent, à travers des dégradations successives, par devenir complètement méconnaissables et ne plus même rappeler une figure humaine, — de même les mots latins, surtout ceux qui viennent du grec, vont s'altérant de plus en plus entre les mains de scribes ineptes et finissent par n'avoir plus aucun rapport avec leur forme primitive. Dans les glossaires qui donnent une traduction en langue vulgaire, ces formes corrompues sont alors interprétées tant bien que mal, au hasard d'une ressemblance quelconque; puis souvent le

copiste de cette première traduction, qui ne comprend pas le mot latin, lit mal la glosse vulgaire, l'altère à son tour et donne lieu, pour un de ceux qui le copient lui-même, à une nouvelle interprétation *ex ingenio*. On conçoit que si on se trouve en présence du résultat de toutes ces métamorphoses on est absolument sans moyens de découvrir le mot d'une énigme aussi compliquée : ou du moins il n'y en a qu'un, et c'est le même qui a permis de restituer à leurs types primitifs les monnaies mérovingiennes, c'est la recherche des formes intermédiaires qui, d'altérations en altérations, nous ramènent à la première, source de toutes les autres. Si on se fait maintenant une idée des difficultés de cette recherche, on peut comprendre que le *Glossaire* de M. D. et son supplément, où elle a été faite pour un nombre incalculable de mots, ne sont pas une œuvre de compilateur.

Donnons une légère idée de ces altérations étranges par quelques exemples pris au hasard. *Chirurgus* devient successivement *chirurgicus*, *cirorgicus*, *ciroycus*, *ciroricus*, *cirorocus* et enfin *cirrorugitus* d'une part ; *cirologus*, *cirolegus* et *cirollus* de l'autre. *Tructa* donne non-seulement *trucca*, *trunca* et *trita*, *triota*, *turta*, etc., mais encore *tactuca* et, finalement, *practuca*. Qu'est-ce que *safracrisa* (tablette) ? pour le savoir, il faut remonter à *sifacrisa*, de là à des formes comme *sifacrilium* (*safracrilium*), *cifracilium* et enfin *cifraculum*. *Gurges* (qui devient *guries*, *gucies*, *gorges* et *borges*) est traduit en allemand par *Strum* ; un glossateur voit dans le mot allemand un mot latin et explique *gorges* par *studium*. *Fisculus*, petit panier, est défiguré en *fiscidus*, et comme *fisch* en allemand veut dire poisson, un glossateur traduit bravement par *eyn clene visch* (un petit poisson). Des exemples de ce genre s'étalent à chaque colonne des ouvrages de M. Diefenbach. On comprend que l'auteur recommande son livre à ceux qui lisent des glossaires ; il jette un jour tout à fait nouveau dans ces ténèbres palpables.

L'utilité des recueils de glossaires n'a pas besoin d'être démontrée. Elle est de trois genres, historique, littéraire et philologique. Au point de vue historique, les glossaires, comme le dit fort bien M. D., contiennent en masse des faits qui ne se trouvent pas ailleurs : « L'histoire de la civilisation au moyen-âge y pourra beaucoup recueillir. Ils reflètent, par fragments il est vrai, les idées générales aussi bien que les mœurs intimes du passé. Des débris informes de l'histoire, de la science et des légendes antiques, s'y mêlent avec les acquisitions nouvelles de l'étude ou de la superstition. Des renseignements plus précis et plus sûrs s'y trouvent en grand nombre sur la vie privée de nos pères, sur la demeure et le mobilier, les vêtements et les étoffes, les métiers et les outils, les dignités et les emplois, sur la vie publique, le commerce, les fêtes, les jeux, etc., d'une société depuis longtemps disparue. » Loin d'être exploitée, cette riche mine, on peut le dire, a été à peine effleurée jusqu'ici.

L'histoire littéraire attend encore une étude quelque peu approfondie sur la lexicographie au moyen-âge. Cette étude, qui ne peut être faite qu'après la réunion d'un grand nombre de matériaux, est destinée à éclairer vivement la marche des études en Occident pendant les siècles qui ont précédé la renaissance. Elle permettra aussi de se rendre compte de la direction particulière que suivaient aux diverses époques tel ou tel centre littéraire.

Enfin la philologie trouve dans les glossaires un vaste champ d'investigations en même temps qu'elle y puise les éclaircissements les plus précieux. D'une part, elle peut rassembler dans la partie latine des indications des plus utiles pour cette *histoire du latin au moyen-âge* qu'il lui faudra posséder quelque jour; d'autre part, elle demande aux glosses en langue vulgaire l'interprétation exacte et datée d'une foule de mots dont le sens ne serait pas précisé par les monuments littéraires. Aussi M. D. constate-t-il avec satisfaction dans la *Préface* de son nouveau volume que le *Dictionnaire* de Muller et Zarncke (allemand du moyen-âge) et celui de Grimm, à mesure qu'ils avancent, font plus d'usage du secours puissant qu'il leur a rendu accessible. Les publications de M. D. sont moins utiles pour l'étude des langues romanes, malgré les promesses du titre : le latin qui est déposé dans ces glossaires n'est presque jamais du latin vulgaire; c'est du bas-latin des clercs et des savants, ce qui est tout autre chose; ce point ne saurait être éclairci ici sans nous entraîner trop loin. Le *Glossarium latino-germanicum* aura toujours du reste une grande utilité pour la philologie romane, celle de donner le sens, en allemand, d'un grand nombre de mots latins du moyen-âge qui se retrouvent dans les glossaires latins-français et dont ni le sens ni la traduction française ne sont clairs : cette utilité sera inappréciable si jamais on entreprend ce *Corpus* des glossaires français du moyen-âge dont nous avons déjà souhaité l'exécution.

Nous voudrions avoir fait comprendre à nos lecteurs, par ces quelques mots, toute la reconnaissance que doivent à M. Diefenbach, pour sa première publication et celle qui la complète, tous ceux qui s'occupent du moyen-âge, à quelque point de vue que ce soit; quant à la science, au talent et au labeur qu'ont demandés ces œuvres monumentales, c'est leur lecture seule et, surtout, leur emploi journalier, qui peuvent les faire comprendre.

G. P.

264. — **Lo Llibre dels poetas**, cansoner d'obras rimadas dels seigles XII, XIII, XIV, XV, XVII y XVIII, per Francesch PELAY BRIZ. Barcelona, Manero, 1868. In-12, 375 p.

Cette nouvelle publication de M. Pelay Briz témoigne une fois de plus de l'attachement croissant des Catalans à leur langue et à leur littérature nationales. Le *livre des poètes* n'est point fait pour les érudits, encore que ceux-ci en puissent tirer quelque profit : il s'adresse aux gens du monde et leur présente un choix, disposé par ordre chronologique, des poésies composées par des Catalans depuis les premiers temps (xii^e siècle) jusqu'au xviii^e siècle. Certes la poésie catalane n'est point à mépriser : elle a plus d'originalité qu'on n'est généralement porté à lui en supposer; et même lorsqu'elle imite des modèles provençaux, français ou italiens, elle n'est pas sans valeur; mais il faut avouer que la forme savante et laborieuse qu'elle a empruntée aux troubadours du xiv^e siècle est mieux faite pour provoquer la curiosité des érudits que l'enthousiasme des personnes sensibles aux beautés littéraires. Et cependant, cette poésie, telle qu'elle est, excite en Catalogne un intérêt qu'obtiendraient difficilement chez nous nos an-

ciennes romances, si supérieures par l'originalité et la valeur esthétique. Je crains même que M. P. Briz, sûr de l'accueil qui serait fait aux anciens poètes catalans, n'ait pas pris tout le soin nécessaire pour les présenter à ses compatriotes sous le jour le plus favorable : son livre n'est pas suffisamment annoté. Il y faudrait des notes (ou un glossaire) pour l'explication des termes tombés de l'usage, et il en faudrait d'autres pour l'explication d'allusions historiques ou littéraires qui de prime abord sont obscures. S'il n'y avait dans le *livre des poètes* que des pièces catalanes, un glossaire ne serait pas d'une absolue nécessité, le catalan, qui depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours n'a pour ainsi dire pas cessé d'être cultivé, ayant conservé assez fidèlement (et d'une façon bien plus complète que le provençal) son ancien vocabulaire. Mais M. P. B. a inséré dans son recueil des pièces d'anciens troubadours dont la langue ne sera pas entendue sans peine des personnes à qui s'adresse le livre. Du reste l'insertion de ces pièces soulève d'autres objections. J'en ai déjà exposé rapidement quelques-unes ici-même (1868, I, 186, note 6), alors que je ne connaissais du *Llibre dels poetas* que la table; et il en est d'autres que je ne puis dissimuler au zélé éditeur de tant d'anciens ouvrages catalans. Les textes provençaux sont très-incorrects; les fautes typographiques y abondent. En outre il en est un au moins, le plus long, qui, dépourvu de commentaire, ne saurait offrir aucun intérêt aux lecteurs du recueil de M. Briz; c'est la pièce *Cabra juglar* dont l'auteur, Guiraut de Cabreira, reproche à son jongleur d'ignorer les *vers* de [Jaufre] Rudel et de Marcabrun, les récits relatifs à Charlemagne, à Roland, à Aiol, à Anséis, à Guillaume d'Orange, à Floovent, etc., etc., tous parfaitement étrangers, soit dit en passant, à la Catalogne. Il est évident que, dépourvue de commentaire, cette longue énumération de récits épiques est inintelligible pour le plus grand nombre des lecteurs. Dès l'instant où M. B., disposant de peu d'espace, s'interdisait tout commentaire, il devait s'abstenir d'introduire dans son recueil des pièces offrant de trop grandes difficultés.

La part de la critique une fois faite, il est juste de reconnaître que ce *cançoner* rendra de véritables services même aux savants. Il présente sous un mince volume une grande quantité de textes bien classés (au moins à partir du XIV^e s.), et bien choisis. Une double table (1^o chronologique, 2^o alphabétique) rend les recherches faciles. A la suite des morceaux cités de chaque poète, M. B. indique par leur premier vers les autres compositions qu'on possède du même auteur. M. B. (encore un reproche!) n'indique spécialement aucune source, ni pour les pièces qu'il publie, ni pour celles auxquelles il renvoie, et pourtant il n'y eût pas fallu beaucoup d'espace, mais il annonce, à la fin de la préface, avoir consulté quelques mss. du XVI^e siècle et des extraits du *cançoner* de Saragosse faits par M. V. Balaguer; et en fait son recueil renferme plusieurs pièces inédites.

Nous souhaitons tout succès au *Llibre dels poetas*, afin que son auteur soit mis en état d'en donner promptement une édition nouvelle accompagnée de secours qui la rendront plus accessible à la plupart des lecteurs et par conséquent mieux appropriée au but que M. Briz poursuit avec un zèle si méritoire.

P. M.

265. — **Catalogue** de la riche bibliothèque de D. José Maria Andrade; livres, manuscrits et imprimés, littérature française et espagnole; 7000 pièces et volumes ayant rapport au Mexique ou imprimés dans ce pays, et dont la vente publique aura lieu le 18 janvier 1869 et jours suivants, à Leipzig. Leipzig, List et Francke; Paris, Tross. In-8°, ix-368 p. — Prix : 2 fr.

Nous espérons qu'on ne nous reprochera pas de parler trop souvent de catalogues de livres à vendre; ceux auxquels nous consacrons quelques pages sortent toujours de la classe habituelle des inventaires de ce genre, et se recommandent aux bibliographes auxquels ils offrent de précieuses informations qu'il serait fort difficile de rencontrer ailleurs. La collection que nous signalons aujourd'hui est, ainsi que le dit l'avant-propos, « une véritable *Bibliotheca mejicana*, » dans l'acception complète du terme. C'est une réunion incontestablement unique au monde, un ensemble que ni les soins les plus éclairés, ni les plus patientes investigations, ni l'or des plus riches *placers* ne sauraient reconstituer. » On nous dit que M. Andrade, littérateur, journaliste, et par-dessus tout bibliophile, établi au Mexique depuis près d'un demi-siècle, avait consacré quarante ans de recherches et des sommes très-considérables à la formation de cette bibliothèque qui, après la catastrophe de Querétaro, fut précipitamment emballée, expédiée à la Vera-Cruz et embarquée pour l'Europe. Peut-être y a-t-il là une fiction, et don Andrade ne serait-il qu'un masque qui couvrirait la lugubre figure de l'infortuné Maximilien. Il n'importe d'ailleurs, pourvu que les livres présentent un intérêt tout spécial. Il n'y a pas moins de 4484 numéros dans cet inventaire, qu'examineront avec le plus vif intérêt les amateurs, aussi nombreux que fervents, appliqués à la recherche des ouvrages relatifs à l'Amérique. Nous signalerons six précieux volumes imprimés de 1543 à 1547, véritables incunables de la typographie mexicaine. D'abord se présente un volume envisagé comme le premier qui ait été imprimé au Mexique : n° 2369, *Doctrina breve de la fe catholica*, par Juan Çamarraga, Mexico, Juan Croberger, 1544, in-4° (décrit au *Manuel du libraire*, d'après une notice de M. Desbarreaux-Bernard, de Toulouse, dans le *Bulletin du bibliophile*, 1859, p. 183). Une autre *Doctrina cristiana* du même auteur, Mexico, 1546, in-4°, 100 fts, est signalée comme inconnue aux bibliographes. Il est tout aussi difficile de rencontrer aujourd'hui le *Tripartito del christianissimo y consolatorio doctor Juan Gerson de doctrina cristiana*, que Juan Croberger imprima à Mexico en 1544, et qui est également indiqué, pour la première fois, dans la *Notice* que nous venons de mentionner.

N'oublions ni la *Regla christiana breve*, Mexico, 1567, in-4° (n° 2658), dont on ne connaît qu'un seul autre exemplaire conservé au Musée national de Mexico, ni les deux éditions du *Compendio breve que tracta de la manera de como se ha de hacer las processiones*, œuvre du Cartuxano Dionisio Richel (Rikel), toutes deux imprimées à Mexico, l'une de 16 fts, sans date (restée complètement inconnue), l'autre de 12 fts. (la seule que signale le *Manuel*). Parmi les ouvrages de divers genres imprimés au Mexique à des époques moins reculées, mais qu'il est à peu près impossible de se procurer en Europe, nous mentionnerons la *Descripcion de la ciudad de Zacatecas*, par le comte Santiago de la Laguna, Mexico, 1732, in-4°

(livre fort rare et qui paraît être resté ignoré des bibliographes européens); l'ouvrage de Diego Cisneros : *Sitio, naturaleza y propiedades de la ciudad de Mexico*, Mexico, 1618, in-4° (non indiqué au *Manuel*); le curieux volume de J. Bolanos : *La portentosa vida de la muerte*, Mexico, 1792, in-4°, véritable « Danse des morts » restée inconnue à Peignot, à Francis Douce, à H. Langlois, et aux autres bibliographes qui se sont occupés de ce sujet curieux : 19 planches singulières, gravées sur cuivre d'une main assez rude, illustrent cette *Vida de la muerte*.

Les livres relatifs à la linguistique ou écrits dans les idiomes américains sont au rang des raretés bibliographiques les plus recherchées de nos jours; la collection qui nous occupe présente en ce genre de véritables trésors; mentionnons (n° 4152 a) le *Vocabulario de la lengua castellana y mexicana* de Alonso de Molina, Mexico, Juan Pablos, 1555, in-4° (le *Manuel* ne le cite que d'après le témoignage de Nicolas Antonio et sans le décrire). Nous trouvons aussi l'édition de 1571, petit in-folio, et l'*Arte de la lengua mexicana*, 1571, petit in-8°, dont la rareté n'a pas besoin d'être signalée. L'*Arte del idioma mexicano*, Mexico, 1713, in-8°, est un livre anonyme qu'on essaierait en vain de se procurer et que M. Brunet n'a point signalé. Nous passons sous silence, malgré leur rareté, divers ouvrages du XVIII^e et du XIX^e siècle sur la langue mexicaine, mais nous devons noter l'*Arte de la lengua maya* du frère Gabriel de San Bonaventura (Mexico, pet. in-4°, 7 et 41 fts), édition non citée d'un livre au sujet duquel Ludewig a induit Brunet en erreur, en mentionnant une édition de 1560 qui n'existe pas; la préface de cette grammaire montre qu'elle fut écrite dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Entre autres livres de piété en dialectes indigènes, nous ferons mention du *Confessario* de Velasquez (Mexico, 1761, in-12) et surtout du *Sermonario* de J. de Mijangos (Mexico, 1624, in-4°) qui ne s'est encore montré en Europe sur aucun catalogue et qu'on chercherait en vain dans le *Manuel*.

Nous trouvons encore signalés comme inconnus aux bibliographes les *Advertencias* du franciscain Juan Baptista *para los confesores de los naturales* (Mexico, 1600, in-8°), le *Sermonario en lingua mexicana*, du même (Mexico, 1606, in-4°), le *Sermonario* du P. Juan de la Anunciacion (Mexico, 1577, in-4°), et plusieurs autres anciennes impressions détruites par le temps. Le rédacteur du catalogue n'a point manqué de donner une description détaillée de tous ces volumes dont l'existence se révèle ainsi pour la première fois. On ne saurait passer sous silence des recueils de pièces relatives au Mexique, pièces qu'on chercherait en vain dans tous les dépôts de l'Europe; mentionnons, entre autres (n° 3126), 28 volumes contenant 1750 pièces imprimées de 1820 à 1849; n° 3687 à 3842 une vaste collection de journaux mexicains; n° 3901, une réunion en 10 volumes in-fol. de 1998 pièces politiques, historiques, archéologiques, proclamations, etc., imprimées de 1745 à 1864; n° 4484, collection de 684 pièces diverses imprimées de 1680 à 1864. N'oublions pas la réunion, unique sans doute et qu'il serait probablement impossible de former de nouveau, des divers ouvrages de Carlos Mario de Bustamante, 37 vol. pet. in-4°, publiés de 1821 à 1846 et concernant l'histoire du Mexique pendant cette période agitée. Observons aussi qu'on rencontre

dans la bibliothèque de M. Andrade un grand nombre d'ouvrages importants ne se rapportant point à l'Amérique et de beaux livres modernes. Nous nous contenterons d'indiquer les *Triumphes de Maximilien I^{er}*, publiés par Burgkmayer, in-folio, les *Arabian Antiquities* de Murphy, la *Chronica de descobrimento e conquista de Guiné*, publié à Paris en 1841 par le vicomte de Santarem, exemplaire sur peau-vélin. — Sous les numéros 2145 à 2247 on remarque une série d'ouvrages manuscrits, tous relatifs au Mexique et parmi lesquels il en est de fort importants. Nous jugeons inutile d'entrer dans des détails plus étendus; nous nous bornerons à dire que le catalogue Andrade est un de ceux qui doivent survivre à la dispersion de la bibliothèque qu'ils font connaître, et qu'on y trouve tous les éléments, épars jusqu'ici, d'une bibliographie spécialement mexicaine et des plus précieuses.

B.

266. — **I Novellieri italiani in versi** indicati e descritti da G. B. PASSANO. Bologna, Romagnoli, 1868.

M. Passano, auteur d'une bibliographie des *Novellieri in prosa*, vient de publier, pour y faire suite, celle des *Novellieri in verso*, qui forme un beau vol. de 300 p. La matière était tout à fait nouvelle et intacte, car aucun bibliographe ne s'en était occupé, et l'on doit d'autant plus de reconnaissance à M. Passano pour y avoir songé. En effet, tandis que les nouvelles en prose ont eu dans Borromeo et Gamba des illustrateurs excellents, les notices bibliographiques des nouvelles italiennes en vers n'étaient pas encore recueillies, et se réduisaient à un chapitre très-maigre de Quadrio (vol. VI, 360-67), et à quelques indications précieuses du catalogue Libri. — Au reste les nouvelles en vers sont en bien plus petit nombre que celles en prose, et, il faut bien l'avouer, ce genre-là n'a pas obtenu en Italie le degré de célébrité que l'autre a reçu de Boccace et de ses meilleurs imitateurs. Toutefois puisque les éditions des pièces de ce genre sont très-recherchées dans les ventes, soit par l'amateur qui les estime en raison de leur rareté, soit par le savant qui aime à y découvrir des rapports avec la littérature populaire, puisqu'elles ont même atteint souvent des prix fabuleux, il était bien désirable qu'on en donnât au public une bibliographie spéciale.

M. P. a divisé sa bibliographie en deux parties. La première contient les éditions des xv^e, xvi^e et xvii^e siècles et leurs réimpressions jusqu'à nos jours, l'autre les éditions des xviii^e et xix^e siècles. Nous ne savons pas si on accueillera cette deuxième partie avec la même reconnaissance que la première. Il y a beaucoup de savants qui croient qu'entre l'ancienne nouvelle en vers, burlesque, amoureuse, merveilleuse ou chevaleresque, et la moderne qui appartient au genre romantique, il n'existe d'autre rapport que celui du nom. D'autres pourront observer qu'hormis quelques exceptions illustres, le plus grand nombre des nouvelles en vers de ce siècle n'est que du rebut, qui n'a même pas (et c'est dommage) le prix de la rareté, l'une des raisons pour lesquelles on fait des index bibliographiques. — En tout cas on ne saurait approuver M. P. d'avoir pris pour base de ses divisions la date de l'impression plutôt que celle de la compo-

sition. C'est ainsi que nous trouvons enregistrées dans la deuxième partie quelques nouvelles du xiv^e siècle, telles que *Il Cantare del bel Gherardino*, *La devoissima storia di San Giuliano*, *La storia d'una fanciulla tradita*, *Il Gibello*, *Lo Indovinello*, *La Lusignacca*, *La storia del calonaco da Siena*, *La storia della donna del Verziere*, *Il Cantare di Madonna Lionessa* et autres nouvelles, par la seule raison qu'elles ont été imprimées dans le xix^e siècle. Nous espérons que M. P., dans une autre édition, voudra bien corriger cet anachronisme et réunir franchement ces nouvelles, écrites avant l'invention de l'imprimerie et publiées seulement de nos jours, à celles qui leur ressemblent, et non point aux autres dont elles sont si différentes.

Quelque diligence que M. P. ait mise dans ses recherches, on ne doit pas s'étonner que beaucoup d'éditions lui aient échappé, puisqu'il s'agit d'une espèce de livres dont la plupart des exemplaires s'est perdue par le grand usage qu'en faisaient surtout les classes inférieures du peuple. Cette première édition du livre de M. P. sera pourtant le fond d'une œuvre bibliographique à laquelle et l'auteur et les savants ajouteront ensuite chaque jour de nouvelles notices. — Ainsi pour *l'Esempio d'un giovane ricchissimo*, etc. (p. 20), nous connaissons une édition que M. P. n'a pas notée; trois pour *le Buffonerie del Gonnella* (36); deux pour *Gismunda et Guiscardo* (45); deux pour *l'Historia di Campriano* (53); deux pour *l'Historia di tre donne* (56); quatre pour *l'Historia di Florindo e Chiarastella*; trois pour *l'Historia del Geloso* (59); deux pour *l'Historia de Ginevra degli Almieri* (61); cinq pour *l'Historia di tre giovani* (64); une pour *l'Historia di Liombruno* (68); une pour *l'Historia di Lodovico e Beatrice* (70); deux pour *l'Historia del becco all'oca* (76); une pour *l'Historia di Prasildo e Lisbina* (81); quatre pour *l'Historia di Stella e Mattabruna* (82); quatre pour *l'Historia della regina Oliva* (85); deux pour *la Novella di Bussotto* (91); cinq pour *la Novella di Griselda e Gualtieri* (96); une pour *le Grillo lavoratore* (99); quatre pour *Piramo e Tisbe* (102); quatre pour *l'Historia di Florio e Biancofiore* (105); deux pour *l'Historia di Tarquinio e Lucrezia* (112); cinq pour *le Trattato di Senso* (118); deux pour *l'Ippolito e Dianora* (122), etc., etc. Voilà quelques omissions que nous avons relevées et certainement il y en a d'autres.

Les indications bibliographiques de M. P. sont généralement exactes, mais nous les aimerions plus détaillées; et voici pourquoi. De ces nouvelles populaires nous avons un certain nombre de réimpressions qui semblent d'abord identiques à leur prototype, mais elles diffèrent par quelque détail dont on ne s'aperçoit pas à la première vue. Beaucoup de réimpressions successives ont reproduit le format, le frontispice et jusqu'au nom de l'imprimeur et à la date de l'édition copiée. Mais pourtant il y a toujours quelque particularité qui distingue l'édition première de sa contrefaçon: ou les figures en sont changées, ou seulement modifiées ou encore changées de place, ou les têtes des vers ont des minuscules au lieu de majuscules et *vice versa*, ou les colonnes sont partagées ou non par un trait qui est plus ou moins gros et marqué, et ainsi de suite. Rarement une réimpression correspond exactement à son exemplaire. M. P. aurait donc bien

fait de donner plus d'étendue aux indications bibliographiques, en nous décrivant toujours la forme, le sujet des figures, le nombre des lignes, etc. Et réellement plus d'une fois, avec le signalement insuffisant donné par M. P., nous n'avons pu décider si une édition que nous avons sous les yeux était celle décrite par lui ou une autre.

Il nous reste à faire quelques observations sur certains articles. A la p. 55 nous trouvons citée l'*Historia del Castellano*. Il est vraiment difficile de distinguer les nouvelles en vers des légendes pieuses en vers; celle du *Castellano* (à propos de laquelle M. R. Kœhler a écrit récemment dans le *Jahrbuch für rom. Liter.*, t. VI, 326, un très-savant article), ainsi que la *Devotissima storia di San Giuliano* (p. 170), devraient être retranchées de cette bibliographie si on ne voulait y comprendre que des récits répondant à la définition rigoureuse de la *novella*. Mais si M. P. avait intention de noter parmi les *Novelle* les légendes pieuses, ou au moins celles qui mêlent le profane au sacré et le merveilleux humain au merveilleux divin, il ne devait pas oublier, par exemple, la *Legenda devota del Romito de' pulcini* (qui se retrouve dans le fabliau français du *Moine que le diable conchia du coc et de la geline*, dans Méon, *Contes dévots*, t. II, p. 411). — A la p. 71 nous trouvons *Le malizie delle donne*. Nous ne savons pas vraiment si cette pièce peut être mise au milieu des nouvelles. C'est plutôt, comme l'indique son mètre, une chansonnette, où l'on conte une histoire de jalousie qui n'occupe que la moindre partie de la pièce. — A la p. 80 l'on cite *La storia della serenissima regina di Polonia*. Cette plaquette, qui contient l'histoire très-connue de *l'empereris de Rome* ou de *Crescentia*, n'est qu'une nouvelle en prose que M. P. avait déjà enregistrée dans ses *Novellieri in prosa*. — Nous rencontrons à la p. 64 l'*Historia di tre giovani disperati e di tre fate*, et à la p. 100 l'*Operetta nova di tre compagni*; il est bon de savoir qu'il s'agit de la même nouvelle (c'est le conte de Jonathas dans le *Violier des hist. rom.*, chap. cv). — A la p. 178 l'on indique la *Storia d'una fanciulla tradita*. Il nous paraît que cette pièce de poésie, plutôt lyrique que narrative, plutôt élégie que conte et qui rappelle le genre des héroïdes d'Ovide, n'est pas à sa place dans cette bibliographie. Quoiqu'il y ait une partie narrative, il y manque ce qui constitue vraiment la nouvelle, et on pourrait l'enregistrer parmi les *Lamenti*. — A la p. 196 on note les nouvelles de Ant. Guadagnoli, mais l'article n'est pas complet : *La lingua d'una donna alla prova*, joli conte qui en rappelle un en prose de Sercambi, est oublié tout à fait. — A la p. 198 on observe l'*Historia di Titta Griego dove si raccontano le sue guapparie, prodezze e morte*. Nous ne savons pas si l'on devrait admettre dans cette bibliographie les petits poèmes sur la vie et les exploits des brigands et des *guappi* napolitains et romains, fondés sur des données historiques, ou au moins sur des exagérations que le peuple prend pour de l'histoire. Dans ce cas il y en aurait bien d'autres de même genre à ajouter au *Titta Griego* : par ex. *la Storia del Mastrilli*, *la Storia del Mancini*, *di Angiolo del Duca*, *di Bartolommeo Romano*, *di Spadolino*, et d'autres encore.

A la p. 255 nous trouvons : *Saggio di leggende storiche italiane in ottava rima*. M. Passano, qui nous promet encore un Dictionnaire des œuvres anonymes et

pseudonymes, semble ignorer que l'auteur de ces *Leggende storiche* est M. Gabardi-Brocchi qui en 1859 les a réimprimées, avec bien d'autres inédites, chez Le Monnier à Florence.

Dès qu'on accepte les principes qui ont guidé M. P. dans sa compilation, on ne trouve guère d'omission à lui reprocher, excepté pour une nouvelle dont le titre est : *Istoria d'uno innamoramento d'uno vecchio*, etc. : édition s. d., mais du xvi^e siècle. Nous relèverons encore quelques fautes d'impression à corriger dans une édition nouvelle : à la p. 23 *Liebricht* pour *Liebrecht*; à la p. 31 *Petit Jehan de Sainte*; à la p. 35 *Leminke* pour *Lemcke*, etc. Nous devons remercier M. P. d'avoir joint aux indications purement bibliographiques des notices sur les auteurs, s'ils sont connus, et souvent encore des abrégés des nouvelles. Ces abrégés seront très-agréables pour tous ceux qui cultivent la littérature comparée; ils pourront, grâce à M. P., retrouver dans les nouvelles italiennes en vers le sujet de *Fabliaux* ou de *Marchen*, et lui seront reconnaissants de leur avoir donné matière à de nouveaux rapprochements.

En somme la *Bibliographie* de M. P. n'est pas parfaite. Mais surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet auquel on touche pour la première fois, quelle bibliographie pourrait s'appeler parfaite? Telle qu'elle est, elle mérite, nous le disons sans hésiter, les éloges des savants et la reconnaissance des amateurs.

A. D'ANCONA.

VARIÉTÉS.

La question d'Aristodème.

M. Curt Wachsmuth reprend cette question¹ dans le *Rheinisches Museum*, p. 582 et suiv., 673 et suiv. Il persiste à soutenir que le manuscrit de cet auteur, apporté par Minoide Minas et publié par M. Wescher, est l'œuvre d'un faussaire.

Le raisonnement de M. Wachsmuth est le suivant : 1^o les faits rapportés dans l'ouvrage attribué à Aristodème sont empruntés en majeure partie à des sources que l'on peut facilement reconnaître; 2^o il y a cependant quelques détails nouveaux, inconnus jusqu'ici, mais c'est aux partisans de l'authenticité de prouver que ces détails sont authentiques; 3^o jusqu'à ce que cette preuve ait été faite et sans avoir vu le manuscrit, on peut le considérer comme l'œuvre d'un faussaire moderne.

Or si des connaisseurs, tels que Cobet, qui ont vu le manuscrit, déclarent qu'il n'y a pas lieu à douter de son authenticité; si MM. Meyncke et Dahms n'ont pu encore découvrir aucune trace positive de falsification ou de faux (car on ne peut prendre au sérieux les insinuations vagues p. 588, lignes 5 et suiv., et p. 675 à la fin), il ne reste des articles de M. Wachsmuth que le raisonnement cité plus haut et qui ne prouve pas une connaissance bien profonde des principes élémentaires de la logique et de la saine critique. — Il est évident qu'il confond ici l'originalité de l'auteur avec l'authenticité du manuscrit.

1. Voir le compte-rendu du *Rheinisches Museum* sur la couverture de ce numéro et sur celle du n^o 26 de cette année.

De plus M. Wachsmuth fait de la question une affaire de patriotisme. Il parle d'un parti allemand et d'un parti français, et regrette d'avoir vu s'élever « parmi » les Allemands » des partisans de la France. Au moment même où M. W. écrivait son article, M. Hiecke, dans la *Berlinische Gymnasialzeitung* entonnait ses louanges sur un ton plus patriotique encore : M. W. est pour lui « le vaillant » champion qui tient haut et ferme le drapeau allemand. » Ce procédé est simplement burlesque et prouve tout au plus qu'ayant conscience de la faiblesse de son raisonnement, M. W. a cru pouvoir intimider ses contradicteurs au moyen d'un expédient aussi naïf qu'inefficace, et qui, en Allemagne, a été généralement désapprouvé.

Ceci dit, nous n'éprouvons aucune difficulté à reconnaître que les articles de M. W. sont utiles ; on y trouve réunies de nombreuses indications sur les auteurs d'où Aristodème a extrait ses renseignements, ce qui facilitera beaucoup la tâche des commentateurs.

μ.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BASTIAN, das Beständige in den Menschenrassen (Berlin, Reimer). — LE ROY, les anciennes Fêtes genevoises (Cherbuliez). — EBERT, Tertullian's Verhältniss zu Minucius Felix (Leipzig, Hirzel). — HEROUARD, Journal, p. p. SOULIÉ et DE BARTHÉLEMY (Didot). — MICHELET, Histoire de la Révolution française (Librairie Internationale). — ROSSBACH, Geschichte der Gesellschaft. I. Die Aristokratie (Wurzburg, Steuber). — BROCKERHOFF, Jean-Jacques Rousseau (Leipzig, Wigand). — URLICHS, de vita Agricolaë (Wurzburg, Steuber). — EUSSNER, Specimen criticum ad scriptores latinos (Id.). — RÜCKERT, die Pfahlbauten Osteuropa's (Id.). — LIEBERT, de doctrina Taciti (Id.). — DAHN, die Könige der Germanen, III-IV (Id.). — GRASBERGER, Noctes indicæ (Id.). WATRIQUET DE CONVRIS, Dits, p. p. SCHELER (Bruxelles, Devaux). — Novellette di San Bernardino di Siena (Bologna, Romagnoli). — STÖCKERT, die deutschen Reichstände im westfälischen Congresse (Kiel, Schwen). — RABELAIS, p. p. A. DE MONTAIGLON et L. LACOUR, I (Académie des Bibliophiles). — THOMAS, Early Sassanian Inscriptions (London, Trubner). — CHERRIER, Histoire de Charles VIII (Paris, Didier). — HIRZEL, de Bonis in fine Philebi enumeratis (Leipzig, Hirzel). — SEEMANN, die Götter und Heroen Griechenlands (Leipzig, Seemann). — SCHMIDT, de ommissa & particula (Marburg, Elwert). — SYBEL, de repetitionibus verborum in fabulis Euripideis (Bonn, Georg). — BEULÉ, Histoire de l'art grec avant Périclès (Didier). — GREIN, die Quellen des Heliand (Cassel, Kay). — ESSELLEN, Geschichte der Sigambren (Leipzig, Grunow).

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52

— 26 Décembre —

1868

Sommaire : 267. BARTSCH, les Séquences latines du moyen-âge. — 268. Dozy et ENGELMANN, Glossaire des mots arabes dans l'espagnol et le portugais. — 269. CASATI, *Richars li biaux*. — 270. REUSS, Catalogue d'une bibliothèque alsatique.

267. — **Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters**, in musikalischer und rhythmischer Beziehung dargestellt von Karl BARTSCH. Rostock, 1868. In-8°, viii-245 pages. — Prix : 6 fr. 75.

Nous nous bornerons aujourd'hui à annoncer ce nouvel et important ouvrage de l'infatigable professeur de Rostock. Il soulève en grand nombre des questions délicates et ardues, dont quelques-unes sont définitivement résolues par l'auteur, dont d'autres devront être élucidées de plus près. M. Bartsch annonce la prochaine publication d'autres études sur les mêmes matières; il sera plus aisé alors d'embrasser dans son ensemble la doctrine qu'il a commencé d'exposer. On retrouve dans son nouveau livre cette investigation minutieuse, cette exactitude de recherches, cette nouveauté de vues et cette solidité d'argumentation que nous avons plus d'une fois signalées chez lui. Voici en peu de mots ce qu'il contient.

Il se divise en deux parties. La première (p. 1-169) traite des *séquences* anciennes ou notkériennes; M. B. raconte l'histoire de leur naissance, décrit leurs formes diverses, en étudie dans les plus petits détails la structure musicale et rythmique, la rime, le refrain, etc., et en signale les imitations. A ce propos, il revient sur la question de la *Cantilène de Sainte-Eulalie*, et il voit dans ce petit poème, avec une vraisemblance que je me plais à reconnaître, et contrairement à l'opinion que j'avais émise, une véritable *séquence notkérienne* (p. 165 ss.).

La seconde partie (p. 170-245) est consacrée aux *séquences de la seconde époque*, que M. B., contrairement à M. Gautier et à moi, rattache à celles de Notker. La division strophique, le rythme, la rime, etc., y sont soumis à la même étude patiente. Il est probable qu'à ce point de vue le sujet est épuisé au moins pour quelque temps.

En appréciant à leur valeur les beaux travaux de M. B., je me permettrai sur son livre deux observations générales : l'une, c'est qu'il n'a pas assez cherché à disposer sa matière historiquement, de façon à ce qu'on puisse suivre sans peine les modifications successives des formes rythmiques; l'autre, — que j'ai déjà eu occasion de lui adresser, — c'est qu'il accumule les détails d'une manière souvent excessive, et qui rend parfois malaisée la compréhension de l'ensemble. Quoi qu'il en soit, voici une base dorénavant certaine à des études qui sont aussi intéressantes qu'elles ont été négligées jusqu'à ce jour¹.

G. P.

1. Le *Polybiblion* n'est décidément pas heureux avec les titres allemands (cf. *Rev. crit.*

268. — **Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe**, par R. DOZY et le D^r W. H. ENGELMANN. Seconde édition, revue et très-considérablement augmentée. Leyde, E. J. Brill; Paris, Maisonneuve; 1869. Gr. in-8°, xj 427 pages. — Prix: 12 fr. 25.

L'ouvrage que nous entreprenons de faire connaître a paru sous sa première forme en 1861. Il avait pour unique auteur M. Engelmann, et ne faisait qu'une brochure in-8° de 137 pages. Cet opuscule était un travail très-estimable, ainsi que nous avons été heureux de le proclamer dans un compte-rendu détaillé, inséré au *Journal asiatique* du mois de janvier 1862. Le savant professeur de Leyde, M. Dozy, qui s'est chargé au lieu et place de son ancien élève, M. Engelmann, éloigné de la Hollande, et occupé d'études toutes différentes, de présider à la seconde édition, en a fait un ouvrage tout nouveau, tant par le nombre que par la valeur des additions qu'il y a jointes. De ces additions plusieurs sont empruntées à M. Muller (de Munich) ou à l'auteur de ces lignes. Mais la plupart appartiennent en propre à M. D., ainsi qu'un grand nombre d'observations et de citations, par lesquelles il a confirmé ou rectifié les étymologies proposées par M. E. On se fera une idée de l'importance du travail de M. D., quand on saura que le nombre des articles ajoutés par lui s'élève à 559, c'est-à-dire, à un chiffre presque égal à celui que comprenait l'ouvrage primitif (598). Grâce à ces additions et à celles introduites dans le corps des articles anciens, l'étendue de la seconde édition dépasse de plus des 3/4 celle de la première. Dans ce nouvel ouvrage, comme dans tous ceux, en bien grand nombre, qu'il a déjà publiés, M. D. a fait preuve de connaissances aussi solides que variées, d'un grand sens critique et d'une rare pénétration. Beaucoup des articles qu'il a ajoutés au travail de son ancien disciple sont autant de petites dissertations, où se trouvent cités les auteurs arabes des différents siècles et des différents pays, mais surtout ceux de la Mauritanie et de l'Espagne, qu'aucun orientaliste ne connaît mieux que M. D.; les diplômes et autres documents latins et espagnols du moyen-âge, les anciennes poésies castillanes, les voyageurs européens. On y rencontre l'explication de plusieurs anciens termes espagnols, et d'autres, appartenant à la basse-latinité, qui manquent même dans la nouvelle édition de Ducange. Mais il sera surtout précieux pour les orientalistes, en servant à compléter les lexiques arabes, où l'on cherche vainement bon nombre des mots empruntés par l'espagnol et le portugais¹.

1868, t. I, p. 262). Il traduit (6^e livr., p. 190 b) *Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters* par « Ce que le moyen-âge a fait du latin. »

1. Je me contenterai d'indiquer comme une preuve de l'utilité que les arabisants pourront retirer du travail de M. Dozy, les détails consacrés par ce savant à l'explication des mots *dalfa* (p. 48, 49) et *rotba*, pluriel *rotab* (p. 336, 338). Mais je crois devoir signaler d'une façon plus particulière l'article *rejalgar* (p. 332, 333), parce que M. D. y prouve fort bien que dans l'expression arabe d'où ce mot espagnol est dérivé, il faut lire *algâr* (caverne) et non *alfâr* (souris), comme l'a fait le traducteur allemand d'Ibn-Beithar. La remarque de M. D. était d'autant moins inutile, que tout récemment encore M. le D^r Lelercq a reproduit la mauvaise leçon *rahadj-alfâr* au lieu de *rahadj* ou *rahdj-algâr* (*Journal asiatique*, janvier 1867, p. 37). M. D. suppose qu'on a donné le nom de poudre de caverne à l'arsenic parce qu'on le tirait des mines d'argent. Comme on l'appelait aussi *samm-alfâr*,

Nous allons indiquer brièvement ceux des articles du recueil de MM. D. et E. qui nous ont paru les plus dignes d'attention. Et d'abord mentionnons le mot *alcabala*, *alcavala* (impôt, taxe), formé de l'arabe *alkabāla*. M. E. avait consacré à ce terme un des articles les plus intéressants et les plus développés de son opusculé. Mais contrairement à l'opinion de feu Étienne Quatremère, il se refusait à y reconnaître l'origine de l'espagnol *gabela*, de l'italien *gabella*, du français *gabelle*, préférant, avec M. Diez, les tirer de l'anglo-saxon *gaful*, *gafol*, d'où l'on a fait le latin *gabulum*, *gabulum*. Le principal argument invoqué par M. E. contre l'origine arabe de *gabela*, c'est que le *kaf* (*k*) initial ne se change jamais en *g*. Mais M. D. prouve (p. 15 et 75) que cette objection n'est nullement fondée. De plus il rappelle qu'en Italie on écrivait aussi *caballa* et *cabella*, formes dans lesquelles le *c* a été plus tard adouci en *g*¹. Dans l'article suivant (p. 76, 77) M. D. explique le mot *alcabaz*, qui se trouve dans le *Cancionero de Baena*, mais qui manque dans les dictionnaires. Il prouve que c'est l'adjectif arabe *cabbās* « homme qui fait des incursions soudaines, des *razzia* sur le territoire ennemi. » Sous le mot *alcabtea*, qui manque aussi dans les dictionnaires, mais qui est employé dans le même *Cancionero*, avec le sens de toile de lin très-fine, on voit que c'est le terme arabe *al-kobtiya* ou *alkibtiya*, féminin de l'adjectif *kobty* « copte, » égyptien. » En arabe, dit M. D., on appelle ces étoffes *attsiyāb al-kobtiya* « les » étoffes coptes. » Le savant hollandais aurait pu citer, à l'appui de ce dernier fait, le docte M. Fleischer². La même épithète de *kobtiya* « égyptiennes », s'appliquant à des pierres très-grandes et très-lourdes, M. D. (p. 311), par un rapprochement très-ingénieux, explique par le synonyme de ce mot, *misry* ou *masry*, l'espagnol *mazari*, employé par Marmol, comme qualificatif de *ladrillo* « brique. » Sous l'article *alcamiz* (rôle où sont inscrits les soldats), M. D. pense que ce mot est le résultat d'une faute de copiste, ainsi que la forme *alcaiz*, donnée par une chronique portugaise, et qu'il faut lire, dans l'un comme dans l'autre cas, *almaiz*. — Ailleurs (p. 246, article *camocan*), M. D. a fort bien rétabli la vraie leçon d'un passage du *Cancionero de Baena*, où il est fait mention d'un *balandran de çamoçan*. Les auteurs du glossaire ajouté à ce recueil expliquaient *çamoçan* par *peau de chamois*. M. D. prouve qu'il faut lire *camocan*, mot qui se rencontre

c'est-à-dire, poison contre les souris, la confusion d'*algār* en *alfār* a dû se faire presque nécessairement; mais à défaut de toute autre preuve, le mot espagnol *rejalgar* suffirait pour montrer quelle est la vraie leçon. — Sous l'article *azurracha* (p. 231), M. D. a expliqué le mot arabe *zillādīj*, qui désigne une espèce de barque et manque dans les lexiques. Comme le savant hollandais n'en cite d'autre exemple qu'un passage de Bécry, j'ajouterai que ce mot ne se rencontre pas moins de cinq fois dans un récit de Makrzyzy (*Description de l'Égypte*, t. 1, p. 178, lignes 26-28).

1. Le même changement avait lieu bien antérieurement. Cf. un passage de Terentius Scaurus cité par M. L. Quicherat, *Addenda lexicis latinis*, v° *gamelus*.

2. *De glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctum*, p. 46. On y voit que l'on disait au pluriel *alkabāty*. La même expression se rencontre dans le *Sirādīj-almoloūc* ou *Flambeau des rois*, fol. 109 r°, ligne anté pénultième de mon manuscrit, ou mss. de la Bibliot. impér., n° 892 ancien fonds arabe, f. 209 v°. La peau du ventre de Mahomet y est comparée à des *kabāty*, c'est-à-dire, ajoute Tortochy, à des étoffes d'Égypte. Makrzyzy mentionne aussi plusieurs fois l'expression *kabaty misr* (*Description de l'Égypte*, édit. de Boulak, t. 1, p. 28 et p. 181, article de Tinnis).

souvent chez Ruy Gonzalès de Clavijo, comme le nom d'une étoffe précieuse, et qui n'est autre que le persan *kimkhâ* ou *kimkhâb*, adopté par les Arabes avec la signification de damas. M. D. aurait pu ajouter que le tissu en question était très-connu en occident, au moyen-âge, sous les noms de *camocas*, *cambocas*, *quamokau* ¹.

Sous l'article *alcoceifa*, dû à M. E. (p. 92), on voit que ce mot est employé dans un document portugais de l'année 1158, comme le mot *alcouce* dans le portugais actuel, pour désigner un mauvais lieu, un *lupanar*. M. E. a rapporté ces deux formes à la racine arabe *kassafa* « luxurieuse vixit, » et non pas seulement « saltavit cum clamore, » comme le porte le lexique des deux savants hollandais. Le substantif *kasf* est rendu par l'expression « partie de débauche, » dans la traduction d'un passage de Makrîzy, donnée par Silvestre de Sacy ². Le même écrivain emploie les mots *mahall tyh oué kasf* « lieu de faste et de débauche ». *Koçeifa* n'est sans doute que le diminutif de *kasf*, avec le *hé* final, marque du nom d'unité.

Un des articles les plus importants du *Glossaire*, c'est celui qui concerne le mot *alfaneque*, et qui occupe un peu plus de 5 pages, dont plus de 4 sont dues à M. D. On y voit que ce mot a trois significations bien différentes. Il désigne d'abord un petit quadrupède, originaire des régions chaudes de l'Afrique et dont le nom a passé dans notre langue sous la forme fennec. En second lieu, il a été appliqué à une certaine espèce de faucon, dont on se servait pour la chasse, et, enfin, à une grande tente. Dans ce dernier sens il vient du mot berbère *afarâg* ou *afrâg*, d'où l'on a fait en espagnol *alfaneque*, en intercalant la lettre *l* dans la première syllabe, et en changeant l'*r* en *n*, lettre de la même classe. Probablement, observe M. D., les deux autres *alfaneques* que l'on avait déjà, ont contribué à l'altération du mot. Je suis d'autant plus porté à donner mon entier assentiment à cette opinion du savant professeur hollandais, touchant l'identité d'*alfaneque* et d'*afrâg*, que, de mon côté, je l'avais eue il y a dix à douze ans. En lisant la vie de don Juan Manuel qui précède la traduction du *comte Lucanor*, par M. Adolphe de Puibusque, où se trouve mentionnée l'alfanèque ou tente de campagne du chef de l'islamisme ³, j'avais conjecturé que ce mot n'était que l'altération d'*afrâg*, et consigné cette correction sur mon exemplaire et sur un

1. Cf. Francisque Michel, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie*, etc., t. II, p. 171-174. M. F. Michel suppose que le nom de l'étoffe pouvait venir de celui de la ville de Damas, en arabe *Dimachk*. Ce savant a cependant connu le mot *kemkha* (*Ibidem*, p. 210, n. 5). Mais trompé par l'autorité de M. Quatremère qui l'a traduit uniquement par *velours*, il n'a pas soupçonné le rapport de ce terme avec le mot *camocas*.

2. *Relation de l'Égypte*, par Abd—Allatif, p. 402, n. 1. Ce passage se rencontre dans l'édition de Boulak, t. II, p. 78, ligne 18.

3. *Description de l'Égypte*, t. II, p. 145, ligne antépénultième; cf. *ibidem*, p. 130, l. 9, 154, l. 8 et le t. I^{er}, p. 494. Dans ce dernier passage, copié de Maçoudi (voy. *les Prairies d'or*, édition Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. II, p. 365), *alkasf* est précédé de *alazf* « les instruments de musique. »

4. *Le comte Lucanor, apologues et fabliaux du XIV^e siècle, trad. pour la première fois de l'espagnol*, etc. Paris, Amyot, 1854, in-8^e, p. 80.

autre, appartenant à un de mes amis. Quant au nom d'*alfaneque*, appliqué à une certaine espèce de faucon, M. D. l'explique en supposant que l'on disait primitivement *bâz-al-fanec*, c'est-à-dire, le faucon du fanec, ou, en d'autres termes, le faucon avec lequel on chasse des fanec; que pour la brièveté, on a supprimé plus tard le mot *bâz*, ce qui fait que le nom d'un quadrupède est aussi devenu celui d'un oiseau.

En portugais le mot *algoz* désigne « le bourreau », et *algozaria* « une action » cruelle. » M. D. suppose (p. 128, 129) que le premier de ces mots n'était autre chose dans l'origine que le nom des Gozz, si connu dans l'histoire de l'Orient et même dans celle du nord de l'Afrique, vers la fin du XI^e siècle. Plus tard, au XVII^e siècle, les Gozz ou les soldats qui les remplacèrent, ayant été employés en guise d'agents de police, chargés de mettre aux fers les prisonniers, de les fustiger et, enfin, de leur couper la tête, on conçoit comment leur nom a pu devenir le terme consacré pour désigner un bourreau.

M. E. n'avait eu garde d'oublier le mot *alhanzaro*, qui était le nom arabe de la fête de S. Jean-Baptiste, que les Maures d'Espagne célébraient aussi bien que les chrétiens. M. Dozy a donné sur ce mot quelques détails intéressants (p. 136, 137), dont on fera bien de rapprocher un article de M. Clément-Mullet, publié dans la *Revue orientale et américaine*, de novembre 1865, sous le titre de : *Notice sur les feux de Saint-Jean et du Soleil*, et dont il a été fait un tirage à part (in-8° de 16 p.).

Le mot *alinde*, *alhinde*, *alfinde*, a fourni à M. D. le sujet d'un article développé et curieux (p. 142, 143). On y voit qu'en arabe *al-hind* désigne l'acier, qui a été appelé ainsi parce que, dans l'origine, on le tirait de l'Inde. Au moyen-âge *alfinde* avait le même sens en espagnol. Dans le dictionnaire de l'Académie espagnole le mot *alinde* désigne un miroir concave et qui sert, soit à brûler les objets qu'on lui présente, soit à les grossir. C'est surtout au dernier usage que l'*alinde* était destiné.

M. E. (p. 345) a fort bien indiqué l'étymologie du mot *taforea*, *taforea*, en italien *taforie* (navire pour transporter des chevaux). Il y retrouve l'arabe *tayfour* ou *tayfouriya* « plat, écuelle. » Or le mot arabe *djafn*, qui signifie également *écuelle*, désigne souvent *une sorte de navire*. Il est donc naturel de supposer que le mot *tayfouriya* a subi le même changement de signification, d'autant plus que la forme du navire en question milite en faveur de cette hypothèse. Ce qui, d'ailleurs, nous paraît la mettre hors de doute, c'est la curieuse description donnée de la *taforesse*, par Philippe de Maizières, dans le *Songe du vieil pèlerin*. Entre autres traits caractéristiques, Maizières dit qu'il ne faut à la *taforesse* que deux ou trois paulmes d'eau, et que telx vaisseaux sont bons et propres aux grans rivières et fluviales des ennemis¹.

Sous le mot *azarcon* (p. 225, 226), M. D. relève une erreur du lexicographe espagnol Cobarruvias, reproduite par M. E., et d'après laquelle ce mot signifierait

1. Apud L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. II, p. 277, note.

« une cendre ou terre de couleur bleue, faite de plomb brûlé. » Cobarruvias s'appuyait sur une étymologie tout à fait fautive du mot en question, qu'il faisait venir de l'arabe *azrak* « bleu. » L'Académie espagnole a reproduit l'explication et l'étymologie de Cobarruvias, mais sans donner aucun exemple à l'appui et en ajoutant que, dans la peinture, *azarcon* signifie la couleur orangée très-intense, en latin *color aureus*, acception qu'elle prouve par des citations. Mais M. D. démontre que c'est la couleur rouge et non pas la couleur bleue, qui est indiquée par le mot arabe *zarkoun* ou *sérykoun*, d'où est venu *azarcon*. Ce mot n'a rien à faire avec la racine *zaraka*, car il est d'origine araméenne ou peut-être persane (*azergoun*, couleur de feu), et Pline l'a connu sous la forme *syricum*¹.

Le mot espagnol *ginete* désignait un cavalier armé d'une lance et d'un bouclier. M. D. prouve (p. 276, 277) qu'il vient du nom propre Zenata ou Zenéta, porté par la grande tribu berbère à laquelle appartenaient les Mérinides, souverains du Maroc, du XIII^e au XVI^e siècle². On sait que cette tribu, à partir de l'année 1263, n'a cessé de fournir aux sultans de Grenade des cavaliers qui étaient leurs plus fermes soutiens dans leurs guerres contre les princes chrétiens. La courte lance de ces guerriers était appelée par les Espagnols *gineta*. Aller à cheval à la genette, à la *gineta*, c'est user d'étriers fort courts, comme le faisaient les Zenata et comme le font encore les Arabes. Les Espagnols, les Italiens et les Français ont aussi donné le nom de *cavallo ginete*, *ginnetto*, *giannetto*, *genet*, à une espèce de cheval d'Espagne entier. Le changement de la première syllabe *ze* en *gi* se retrouve dans *girafa* « girafe, » venu de *zerâfa*³.

Sous le mot *mascara* (p. 304, 309), M. D. a écrit un véritable mémoire, destiné à mettre hors de toute contestation l'origine arabe de ce mot espagnol, de l'italien *maschera* et de notre mot *masque*. Cet article mérite d'être lu dans son entier, et perdrait trop à être extrait en quelques lignes. Dans le suivant (p. 309, 310) il est question du terme *matachin*, en italien *mattaccino*, en français *matassins*, en portugais *muchachim*. La forme française de ce mot a été, comme chacun sait, popularisée par Molière, dans *Monsieur de Pourceaugnac*. M. D. lui a trouvé une origine arabe, à laquelle personne n'avait encore songé. En arabe, dit-il, un masque ou faux visage s'appelle visage emprunté (*wadjh mo'âr*); mais on dit aussi *wadjh* tout court, comme P. de Alcalá l'atteste, sous *cara que se muda*, et j'ai trouvé ce mot en ce sens chez des écrivains arabes. De là vient *mowaddjah* « masque, » au pluriel *mowaddjahin*; et c'est peut-être de ce pluriel, *muejehin* chez Alcalá, que vient la forme portugaise *muchachim*. Les autres formes, espa-

1. Outre le passage de Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 6), que cite en cet endroit M. D., on trouve encore le mot *syricum* employé dans le sens de rouge, dans le XV^e livre, chap. XIV, du même auteur (édit. de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, t. IX, p. 370).

2. C'est du nom de ces souverains que l'on a forgé le nom du pays de Belmarin ou Bellemarine, mentionné avec Maroch, par le cordelier Jean Petit, dans sa justification du duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Voyez la *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, édit. Douët d'Arcq. T. I^{er}, p. 193.

3. Sur cet animal et son nom en arabe, on peut voir outre la note d'Étienne Quatre-mère, citée par M. D. (p. 278), Kazouiny, *Cosmographie*, édit. Wüstenfeld, t. II, p. 12, 13, 25, ligne avant-dernière, et surtout Hyde, *De ludis orientaliis*, p. 104, suiv.

gnole, italienne et française, doivent être expliquées d'une manière un peu différente. La cinquième conjugaison du verbe arabe, *tawaddjaha* « se masquer » doit faire au participe ou adjectif verbal *motawaddjih*, au pluriel *motawaddjihin* « personnes masquées. » C'est de ce pluriel que viendraient *matachines*, *mattacini*, *matassins*.

Nous venons de voir par deux exemples que la lecture de l'ouvrage de MM. D. et E. ne sera pas inutile à nos futurs lexicographes. Il serait aisé de signaler d'autres articles où se trouve indiquée l'origine arabe d'un certain nombre de mots passés dans notre langue, tels qu'abelmosch ou mieux abelmosc (p. 31), avives (p. 45, v° *adivas*, *abivas*), fabrègue (p. 62, v° *albahaca*, *alfabega*, espèce d'herbe, basilic); jugeoline (p. 146, v° *aljonjoli*), aludel (p. 187, v° *aludel*), arzel (p. 198, v° *argel*), avarie (p. 217, v° *averia*), basane (p. 231, v° *badana*), baraque (p. 236, v° *barraca*), bouracan (p. 237, v° *barragan*), benjoin (p. 239, v° *benjoim*), brodequin (p. 241, v° *borcegui*), colcotar (p. 257), lilas (p. 297, v° *lilac*), mahaleb (p. 298), marcassite (p. 301, v° *marcaxita*), tare (p. 313, v° *merma* et *tara*), mousson (p. 317, v° *monzon*), réalgar ou réalgal (p. 332, v° *rejalgar*), rame de papier (p. 333, v° *resma*), turbith (p. 351, v° *turbit*). Quant à une autre opinion de M. D. (p. 127), qui tire notre mot giberne de l'arabe *djeib*, vulgairement *djib* « poche, » j'avoue qu'elle me paraît fort contestable¹. J'oserais encore révoquer en doute l'étymologie proposée (p. 289) pour le mot espagnol *jacerina* ou *jaceran* (cotte de mailles), en portugais *jazerina*, en italien *ghiazzertino*, en ancien français *jazerant* ou *jazaran*². M. D. découvre dans ce terme un mot composé, pour les deux dernières syllabes, de l'arabe *zérad* « maille et » cotte de mailles, » et pour la première, du mot *jaque*, que l'on voit figurer dans l'expression *jaque de maille*. Feu M. de Reiffenberg avait déjà supposé que le *ja* de *jazerant* n'était que le mot *jaque*. Mais il me paraît bien peu probable que l'on ait réuni un mot roman et un mot arabe, pour faire de ce composé hybride le nom français d'une armure. Peut-être le mot *jazerant* ou *jazaran* n'est-il autre chose qu'une altération un peu forte, à la vérité, du mot arabe-persan *cazâghand* (prononcé à la manière algérienne : *cazârand*) qui signifie « une cuirasse ou une » cotte de maille, » et dont il est fait mention dans l'histoire de Saladin⁴.

On pourrait s'étonner de ne pas rencontrer dans le recueil de MM. D. et E. le mot espagnol *alberchigo* (alberge, espèce de pêche; albergier—pêcher), dans

1. J'aimerais encore mieux faire venir giberne de l'ancien mot *gibe*, que l'on trouve accolé à *fardel*, dans les *Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIII^e siècle, et connus sous le nom du livre des métiers* d'Étienne Boileau. D'après une conjecture de l'éditeur de ce recueil (p. 148, note 4), *gibe* serait une hotte ou un moyen semblable de transport. Mais le sens réel de *gibe* est celui de « charge, ballot. »

2. Cf. un passage de Gérard de Rossillon, cité par M. Francisque Michel, *Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277*, Paris, 1856, in-4°, p. 745, n. 3; et Littré, *Dictionnaire*, v° *jaceran* et v° *bougran*, quatrième exemple cité.

3. Cf. Vullers, *Lexicon persico latinum*, v° *kaz* et v° *kedj*.

4. Cf. les *Nouvelles recherches sur les Ismaéliens ou Bathiniens de Syrie, plus connus sous le nom d'Assassins*, par M. C. Deffrémery, dans le *Journal asiatique*, janvier 1855, p. 17, note 3, ou p. 62, du tirage à part. Le pluriel du mot *cazâghand* a été défiguré en *alcarâ-ydât*, pour *alcazâghandât*, dans la *Description de l'Égypte*, de Makrizy, II, p. 397, l. 24.

lequel la syllabe *al* semble trahir une origine arabe, et qui se rapproche, d'ailleurs, du mot *albercôc* (abricot, prune), d'où les Espagnols ont tiré leur *albaricoque*, *albarcoque*. Cette double étymologie a été indiquée par M. L. Marcel Devic, dans un curieux article intitulé : « *Les mots français d'origine arabe* ¹. » On peut comparer pour la terminaison la forme *alfocigo*, *alfostigo*, *alfonsigo* (pistache), dérivée de *alfostac* ou *alfostoc*. « *Albirquouq*, dit M. Devic, en accentuant la dernière syllabe, a donné *albaricoque* en espagnol, *abricot* en français; en accentuant la pénultième : *alberchigo* et *alberge*. »

On cherche encore vainement dans le *Glossaire*, le mot *capazo*, *capacho* « cabas, » panier de jonc qui sert ordinairement à mettre des figues. » Ce mot vient de l'arabe *kafass* « panier, cage, » et qui, dans cette dernière acception, a donné naissance à l'espagnol *alcahaz*. Dans *capazo* le *fa* (*f*) arabe s'est changé en *p*, comme dans *alpicoz* pour *alficoz* « concombre. » Une autre omission, c'est celle du mot *fustan*, en italien *fustagno*, en français *futaine*. Ce mot nous paraît venir de l'arabe *fouchtân*, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. La forme française *fustaine* est d'un usage fort ancien, car on trouve mentionnées dans un sermon de Maurice de Sully « ...les fustaines de divers semblans ². » Des futaines de coton (fustanes de algodon) sont citées dans un passage des ordonnances de Séville, rapporté dans le dictionnaire de l'Académie espagnole ³. Le mot *damasco* (damas, étoffe de soie à fleurs) a été aussi omis par MM. D. et E., quoique ce mot, commun à l'espagnol et à l'italien, vienne évidemment du nom arabe de Damas, *Dimachk* ou *Dimichk*. On cherche aussi vainement dans le *Glossaire* le mot *cuscuta* (en français *cuscute*, nom d'une plante parasite). Ce terme, ainsi que son synonyme italien *cuscuta*, vient de l'arabe *cochoût*. Enfin, les deux savants hollandais ont négligé d'enregistrer la forme *nafil*, que l'on rencontre dans le chapitre CCXCV de la *Chronique* catalane de Ramon Muntaner, où se trouvent décrites les fêtes du couronnement d'Alphonse IV, en qualité de roi d'Aragon. Ce mot n'est autre chose que le terme persan *nafir*, qui signifie « une trompette d'airain, » et qui a passé dans l'arabe. L'espagnol l'a adopté sous la forme *añafil* ⁴ et le portugais, sous celles d'*anafil*, *anafim* et *danafil*, que les auteurs du *Glossaire* ont citées. Le latin du moyen-âge présente les formes *nautilus* et *anafillus*, comme des équivalents de *cornu* et de *tuba* ⁵.

1. Voyez la *Revue de l'instruction publique*, n° du 25 janvier 1866, p. 677 B. — Dans ce même article M. Devic propose pour notre mot *alezan* une étymologie qui aurait peut-être plus satisfait M. D., s'il l'eût connue, que celle adoptée par M. Engelmann pour l'espagnol *alazan*. Il le tire de l'adjectif arabe *ahlas*, au féminin *halsa*, « *colorem nigrum in dorso cum rubro mixtum habens*. »

2. *Apud* Chabaille, *Glossaire sur li livres de justice et de plet*, p. 399, v° *Merz*.

3. *Apud* Dozy, *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne*, t. I^{er}, Leyde, 1849, in-8°, p. 399, note.

4. Cf. Francisque Michel, *Histoire de la guerre de Navarre*, p. 622, 623, 628, note 2.

5. Document de l'année 1298, *apud* Célestin Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*; Paris, 1854, in-8°, p. 164, n. 2. Dans un autre texte latin, cité par le même savant (*ibid.*, p. 53, note 2), on lit *sanafillo*, que M. Port s'est contenté de transcrire, sans chercher à l'expliquer. Je pense qu'il faut lire *anafillo* ou peut-être *danafillo*. Cf. Ducange, édit. Didot, t. II, p. 740, v° *danafil*. Le mot *sanafilles* se trouve encore, accolé à trompettes, dans un autre passage du livre de M. Port (p. 32).

Quelques articles du *Glossaire* pourront sembler par trop succincts. Tel est celui consacré au mot *alheña*. Quoique le terme arabe auquel ce mot est emprunté soit bien connu, il aurait été à propos de marquer d'une manière moins incomplète les divers usages auxquels on emploie la teinture extraite des feuilles du *hinna* ou *hinné*¹. L'article *alfil* aurait pu être rédigé d'une façon moins brève : on ne saisit pas bien par suite de quelles transformations la pièce du jeu des échecs appelée en Orient *alfil* « l'éléphant, » est devenue chez nous le fou (anciennement l'*auphin*, *alphinus*). C'est ce que j'avais indiqué en rendant compte de la première édition du *Glossaire*², et ce qu'avait développé M. Devic. MM. D. et E. ont omis de faire observer que le nom d'*alferez* (porte-drapeau), dérivé de l'arabe *alfâris*, a été aussi donné par les Espagnols à la pièce du jeu des échecs dont il vient d'être parlé, et que les Italiens ont appelée, de leur côté, *alfiere* (sergent d'armes).

M. D. fait venir (p. 272) le mot *gancho* qui se rencontre accolé à *remirar*, dans le *Cancionero de Baena*, avec le sens de « regarder du coin de l'œil, » de l'arabe *gandj*, ou mieux *gondj*, qui signifie aussi « regarder du coin de l'œil. » Mais ne pourrait-on pas, avec plus de vraisemblance, considérer le terme espagnol comme l'équivalent de notre vieux mot *guenche*, *guanche*, d'où est venu le verbe *guenchir*, *ganchir* « aller à gauche, de côté? » A l'article *gis* (p. 278) M. D. dit que ce mot espagnol et son synonyme portugais *giz* (espèce de chaux [ne faut-il pas lire ici craie?]) dont les tailleurs font usage pour dessiner la taille des habits), viennent peut-être de *djibs*, la forme arabe de *gypsum*, plutôt que de *gypsum* lui-même, comme le veut Moraes. Je m'étonne que le savant professeur n'ait pas plutôt pensé à la forme plus usitée *djiss* (avec un *sad*), qui, d'ailleurs, se rapproche beaucoup plus des mots espagnols et portugais en question. Le mot *djiss* ou *djess* a passé dans l'espagnol, sous une autre forme, celle d'*algez*, que M. E. a enregistré, et dans l'italien, sous la forme *gesso*. A la page 43, ligne 6, dans une citation empruntée à Makkary, le changement de *ko'oud* en *'okoud* non-seulement n'est pas nécessaire, mais il se trouve, croyons-nous, contredit par le sens que M. D. a adopté. Page 305, dans une citation des *Mille et une nuits*, les mots *oué 'ahdy bihi bi'lemsi oué houa chohret oué maskhara*, sont rendus un peu trop librement par : « Hier cet homme était encore la risée de tout le

1. Cf. les *Voyages d'Ibn-Batoutah dans l'Asie-Mineure*, trad. de l'arabe, etc., par M. Defrémery; Paris, 1851, in-8°, p. 94, 95, note; le *Voyage dans l'empire ottoman*, etc., par G. A. Olivier, édit. in-8°, t. III, p. 301; les *Mémoires sur l'Égypte*, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte, Paris, P. Didot, 1800, p. 280; et le *commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*, par M. F. Elie de la Primaudaye; Paris, 1861, in-8°, p. 296, n. 4.

2. *Journal asiatique*, janvier 1862, p. 88. Cf. Paulin Paris, les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. V, p. 19, et Littré, *Dictionnaire, verbo fou*, n° 2.

3. Cf. Littré, *Dictionnaire*, v° *gauche* et v° *gaucher*; Francisque Michel, *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, *Glossaire*, t. III, p. 815 B, v° *guenche* et v° *guenchir*; A. de Chevallet, *Origine et formation de la langue française*; Paris, 1858, in-8°, II, p. 375, 376; le comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 2° édit., Paris, 1864, in-4°, p. 354 B. Dans la langue d'oc le mot *ganchia* signifiait *détour* (voy. l'*Essai d'un glossaire occitanien*, Toulouse, 1819, p. 181 A), et *guinchar* voulait dire « lorgner, regarder de » côté » (*ibid.*, p. 171 B).

» monde. » Le sens exact est celui-ci : « Je l'ai vu hier encore qui était, etc. »

Sous le mot *nababo*, en français *nabab*, M. D. fait observer que c'est par erreur qu'on a adopté ce mot sous la forme du pluriel, au lieu de prendre le singulier *nâib*. Mais cette irrégularité trouve son explication dans un usage propre à la langue hindoustani, à laquelle les Portugais ont emprunté leur mot *nababo*. Dans cette langue, ainsi que l'a remarqué Silvestre de Sacy¹, on emploie assez souvent des pluriels arabes comme des singuliers. Il cite précisément pour exemples *nouwâb*, *abdâl*, *oméra* (vulgairement *omra*) et *djewâhir*, pluriel de *djauher* (bijou), qui s'emploie indifféremment comme singulier et pluriel, et d'où l'on a même fait le pluriel *djêwâhirât*.

M. D. a consacré un article de deux lignes (p. 320) au mot portugais *moslemita*, par contraction *mollita*, qui signifie « renégat, celui qui a renié la religion » chrétienne pour embrasser l'islamisme. » Il le fait venir de *moslim* « musulman. » Mais je crois que la véritable origine du terme *moslemita* doit être cherchée dans *moslimy*, au pluriel *mégâlima*, qui, comme l'a démontré Étienne Quatremère, désignait en Égypte les Chrétiens ou les Juifs qui avaient embrassé l'islamisme, les nouveaux convertis².

Sous le mot *zatali* (p. 366), M. D. fait observer que ce mot, qui manque dans les dictionnaires, était à Murcie le nom d'un fruit, car Cascales mentionne des *çatalies*, après des oranges, des limons, des limes (petits citrons doux), des *acimboga* (= *zamboa*, citron), des cédrats. M. D. demande si ce mot est d'origine arabe. La réponse est facile : ce mot vient du nom de la ville d'Antalia, vulgairement Satalia, sur la côte méridionale de l'Asie-Mineure. D'après Aboulfeda, « quelqu'un qui a visité Antalia rapporte que cette ville possède des arbres, des » jardins et des plantes acides en grand nombre³. » Ailleurs, ce géographe dit « qu'Antalia abonde en plantes acides, en citrons, en oranges et autres fruits du » même genre⁴. » Le géographe turc Haddji-Khalfa atteste, dans sa cosmographie, que les jardins d'Antalia abondent en citrons, en oranges, etc.⁵. Parmi les variétés du limonier indiquées par Forskaal, il y en a deux qui portent en commun le nom d'*Idhalia* (*leymoûn idhalia*). S. de Sacy suppose que le vrai nom est *Italia*⁶, et que ce sont peut-être des citrons bergamotes. Mais ne serait-il pas plus naturel de lire Antalia, et de voir dans ce mot le nom d'un fruit originaire de la ville d'Antalia? Peut-être s'agit-il ici de l'espèce de limon appelée poncire.

M. D. a consacré un article (p. 238) au mot portugais *batea* (vase de bois dans lequel on lave l'or), et adopté pour ce mot l'étymologie proposée par

1. *Journal des savants*, septembre 1833, p. 534. Cf. une note de M. Garcin de Tassy, dans sa traduction des *Aventures de Kamrup*, Paris, 1834, in-8°, p. 162. C'est sans doute par suite d'un double *lapsus calami*, qu'on lit dans le dictionnaire de M. Littré, que nabab vient de l'arabe *nabab*, pluriel de *nabib*. Il faut lire *nouwâb* et *nâib*.

2. *Hist. des sultans mamlouks*, t. II, 2^e part. p. 66, note 27.

3. *Géographie*, édit. Reinaud et de Slane, p. 381.

4. *Ibid.*, p. 379, l. 2.

5. *Djihân-Numa*, trad. manuscrite d'Armain, apud Vivien de Saint-Martin, *Histoire géographique de l'Asie-Mineure*, t. II, p. 697. Cf. l'*Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie-Mineure* (par Corancez), Paris, 1816, in-8°, p. 387.

6. *Relation de l'Égypte*, par Abd-Allatif, p. 115, note 102.

Moura, qui le tire de l'arabe *bâtiya* (vase d'argile ou autre matière qui sert à contenir du vin). Mais il aurait pu ajouter que, d'après Nuñez de Taboada (édition de 1820, p. 188 A), le mot *batea* existe aussi en espagnol, avec le sens de : « cabaret, corbeille; plateau à bords relevés, destiné à servir le thé, le café, » etc. = Auge, terrine de moyenne grandeur. »

Dans l'article *almodon* (sorte de farine de froment), M. D., après avoir adopté l'opinion de M. E., qui tire ce mot de l'arabe *almadhoûn*, reproche aux traducteurs d'Ibn-Batouta de ne s'être pas aperçus que ce dernier mot était le nom d'une espèce de farine, et de l'avoir rendu par grossièrement moulu (littér. concassé). *Dahana* (dont *madhoûn* est le participe ou adjectif verbal passif) ne signifie pas, ajoute-t-il, *concasser*; c'est mouiller légèrement, et *madhôn* est aussi « lever madefactus. » Quant au premier reproche, il ne peut soutenir l'examen devant la teneur même du passage cité de la traduction d'Ibn-Batouta : « ...mille » livres indiennes de farine, dont le tiers de *mirâ* ou fleur de farine, et les deux » autres tiers avec du son, c'est-à-dire, grossièrement moulue¹. » Le féminin employé ici prouve à lui seul que les traducteurs ont bien vu, chose, d'ailleurs, très-facile à reconnaître, que le mot *madhoûn* désignait une espèce de farine. Quant au sens qu'ils ont attribué à ce mot, ils ont été guidés par le terme persan *khochcâr*, dont Ibn-Batouta le rapproche qui veut dire « de la farine mêlée de » son »; et aussi par le sens de « perfricuit contudit que », que Freytag donne à la racine *dahana*, sans ajouter, ce que l'on voit par la comparaison de son dictionnaire avec l'article correspondant de celui de Lane, paru tout récemment, que c'est une signification métaphorique, dérivée de celle d'oindre. Ce sont là deux raisons dont il eût été juste de tenir compte, et que M. D. n'eût peut-être pas dû passer sous silence. La question n'a, d'ailleurs, pas grande importance, puisqu'il est de toute évidence que *madhoûn* désigne une espèce de farine grossièrement moulue et d'où l'on n'a pas tiré le son. Il ne peut exister de désaccord qu'à propos de la raison pour laquelle elle a été appelée de ce nom; et je suis tout disposé à admettre qu'on la nommait ainsi, parce qu'on la mouillait légèrement, quoiqu'il puisse paraître assez singulier qu'Ibn-Batouta ait employé dans ce sens le mot *madhoûn* pour rendre le persan *khochcâr*.

Sous le mot *arsenal* (p. 205, 206) M. D. aurait pu faire observer que ce mot espagnol vient sans doute de l'arabe *alsinâ'a*, à la différence de *atarazana* et de *darsena*, qui doivent leur origine à l'expression composée *dâr-sinâ'a*. Le mot *sinâ'a* seul est souvent usité pour désigner un atelier de constructions navales, un arsenal maritime, ainsi que j'en ai donné ailleurs des exemples². Quant au changement du *lam* (l) de l'article en *r*, on en a un autre exemple dans *arcaduz*, de *alkâdous* (seau d'une machine hydraulique).

Sous l'article *Rabita* (p. 328), M. D. aurait pu mentionner une autre forme de ce mot, celle de *Rabida*, que l'on trouve employée comme le nom d'un couvent de Palos, dont il est question dans l'histoire de Christophe Colomb. Le mot

1. Voyages d'Ibn-Batoutah, texte arabe, publié et traduit par C. Defrémery et B. R. Sanguinetti, t. III, p. 382.

2. Journal asiatique, n° d'avril-mai 1867, p. 416, note.

espagnol *rabita* ou *rabida* vient de l'arabe *râbitha*, dans le sens de « couvent, » ermitage. » Cette signification est fréquente, quoique Freytag ne l'ait pas donnée; ce qui explique comment M. l'abbé Bargés a cru voir dans l'expression *rabîtat-al'obbad*, employée pour désigner un célèbre lieu de pèlerinage voisin de Tlemcen, l'équivalent de *râbitha*, dans l'acception de « corps de cavalerie qui » garde la frontière¹. »

Arrivé au terme de cet article, qui, malgré son étendue, ne peut donner qu'une idée bien incomplète de tout ce que l'ouvrage de MM. D. et E. renferme de faits curieux et neufs et de renseignements piquants, nous ne voulons pas déposer la plume sans dire un mot de l'exécution matérielle du volume. Le choix du caractère et du papier ne laisse rien à désirer; la marge de côté seule nous paraît un peu trop étroite, et les fautes typographiques pourraient être un peu plus rares. En somme, ce nouveau produit des presses de M. Brill fait honneur à cet éditeur actif et intelligent, auquel la littérature arabe doit déjà tant de publications importantes.

C. DEFRÉMERY.

269. — **Richars li biaux**, roman inédit du XIII^e siècle en vers. Analyse et fragments publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Turin, par C. C. CASATI, archiviste-paléographe. Paris, libr. A. Franck, 1868. In-8°, 36 p. — Prix : 2 fr.

Le titre de cette plaquette élégante et bien imprimée dit ce qu'elle contient. Quant au motif de la publication l'auteur l'indique ainsi dans un court *Avant-propos* : « Voyant annoncer dans la *Revue des questions historiques* la publication » de ce roman dont j'ai moi-même pris copie en entier (il a plus de 5000 vers) » en 1860 sur le ms. de Turin, le destinant à une collection dont M. Guessard, » membre de l'Institut, dirigeait la publication, je crois devoir aujourd'hui publier » une analyse et des fragments pour être le premier à le faire connaître, comme » j'ai été le premier à l'étudier. » On voit que M. C. n'a pas su que peu de temps avant lui, dans le *Bibliophile belge*, 2^e année (1867), p. 405-426, M. Scheler avait publié une analyse et des fragments de ce poème. Sa publication n'est cependant pas superflue, en attendant l'édition complète que va donner M. Michelant; car les deux analyses se complètent, et à la réserve de quelques vers que les deux opuscules ont en commun, chacun des auteurs a jugé dignes d'être reproduits des fragments différents. D'ailleurs M. Scheler ne donne qu'environ 160 vers (y compris le prologue déjà publié et intéressant, comme on sait, pour l'histoire littéraire), tandis que M. C. en a imprimé près de 500. Dans les quelques vers communs aux deux publications on remarque certaines divergences, et c'est évidemment M. Sch. qui offre la meilleure leçon. Ainsi M. C. lit (p. 5) :

Si ot un gentil roy en Frise,
Une femme ot, sos non Clarisse,

M. Sch. p. 417 :

Il ot un gentil roy en Frise,
Une femme ot, s'ot non Clarisse.

1. *Tlemcen, ... sa topographie, son histoire, etc.*; Paris, 1859, in-8°, p. 312, n. 1. Cf. sur le sens du mot *râbitha*, les *Notices des mss.*, t. XII, p. 631, n. 2; et le *Journal asiatique*, avril-mai 1853, p. 300, n. 3.

Nous lisons chez M. C. (p. 35) : « Mais le blanc chevalier se contente de lui » demander son destrier blanc :

Chiertes je sui li chevaliers
Qui est la chite dosterriche,

» lui dit-il, le chevalier que vous avez délivré en donnant tous vos biens. » Les vers cités sont ici inintelligibles ; le texte de Sch. (p. 414) vient heureusement à notre secours. Le blanc chevalier dit :

« Chiertes je sui li chevaliers
Qui en la chite d'Osterriche
Fui mors chez le bourgeois si riche,
Pour cui tout vostre avoir donnastes
Le jour c'à honnour m'entierastes. »

Ni M. C. ni M. Scheler ne se sont occupés du rapport du poème avec d'autres œuvres du moyen-âge. C'est sur ce point que je veux faire quelques observations. La première partie du poème, l'histoire de Richard jusqu'à ce qu'il ait retrouvé ses parents, a beaucoup d'analogie avec le poème anglais de *Sir Degore* (*Degare, Degree*), qui a été publié plusieurs fois, notamment dans l'édition du manuscrit in-folio de Percy (t. III, p. 16-48), et dont G. Ellis, dans ses *Specimens of early English metrical romances* (n. éd., London, 1848, p. 568-78) a donné un extrait. Dans les deux poèmes il est fait violence à une princesse (fille en français d'un roi de Frise, en anglais d'un roi d'Angleterre) par un chevalier inconnu. L'enfant qu'elle met au monde (Richard, Degore) est exposé, puis trouvé et élevé avec tendresse par un *haut baron* dans le poème français, par un ermite dans le texte anglais. Quand il arrive en âge, il apprend qu'il est un enfant trouvé, et se met à la recherche de ses parents. Il arrive à la cour du père de sa mère. Dans le poème anglais il vainc son grand-père dans un tournoi dont le prix est la main de sa mère, et le mariage va avoir lieu, quand heureusement se fait la reconnaissance de la mère et du fils. Dans le poème français Richard est vainqueur du sultan de Carsidone, qui assiège le roi de Frise dans sa capitale, parce que sa fille, la mère de Richard, ne veut pas l'épouser. La reconnaissance est due aux questions de la mère, qui dès le premier abord a été frappée de la ressemblance de Richard avec ce chevalier qui lui avait fait autrefois violence. Cette reconnaissance a lieu dans le poème anglais pendant une pause du combat ; dans le français elle n'arrive que plus tard, et un trait est ajouté qui manque dans l'anglais, un combat entre Richard et son père, où ce dernier a le dessous. — On sait que le combat entre père et fils est un lieu commun de la poésie épique. C'est ainsi qu'on voit lutter l'un contre l'autre, — tantôt avec une issue tragique, tantôt sans ce dénouement, — Odysseus et Telegonos dans la tradition héroïque grecque, Rostem et Sohrab dans celle des Perses, dans l'épopée allemande Hildebrand et Hadubrand, Biterolf et Dietleib, Elberich et Otnit, chez les Scandinaves Gæde et Galder (voy. Grimm, *Hildebrandslied*, p. 77), An Bogsweiger et son fils (voy. Uhland, *Schriften zur Geschichte der Dichtung und Sage*, I, 165), chez les Gallois Cuchullin et Conlach, Clesamohr et Carthon (voy. *Germania* de Pfeiffer, X, 338 ; Campbell, *Popular tales of the West Highlands*, III, 184), chez les Russes Ilja de Mourom et son fils (voy. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, XXXIII, 257), dans un roman provençal d'Arnaud Vidal de

Castelnaudary le héros du roman, Guillaume de la Barre et son fils (v. P. Meyer, *Guillaume de la Barre*, Paris, 1868, p. 20 et 27), dans le poème anglais *Sir Eglamour of Artoys* (Ellis, *Specimens*, p. 537) Eglamour et Degraball, dans le poème italien *Auchroja Regina*, Renaud de Montauban et Gui (v. Du Ménil, *Hist. de la poésie scandinave*, p. 423), enfin les deux d'Ailly dans la *Henriade* de Voltaire¹.

La seconde partie de notre roman raconte comment les parents de Richard se marient et son père reçoit du roi de Frise le comté de Mangorie. Pour Richard, il continue à aller de tournoi en tournoi; quand il revient au bout de sept ans, « Les castiaux engaga son pere Pour lui parfurnir ses despens. » A ce moment il entend parler d'un tournoi que le roi de Montorgueil a fait annoncer et dont le prix sera la main de sa fille Rose. Il brûle du désir d'y prendre part, mais les ressources lui manquent. Enfin un *riche prévôt* lui prête 4000 livres et un beau cheval. En chemin il trouve, dans la ville d'Osterriche, le cadavre d'un chevalier mort insolvable et auquel depuis cinq ans son créancier refuse la sépulture. Pour payer les dettes et les funérailles du mort, Richard donne son argent, son cheval et son harnais, et continue sa route sur un mauvais cheval, abandonné par ses écuyers. Un chevalier couvert d'une armure blanche le rencontre et lui offre ses services: il lui propose de partager leurs gains ou leurs pertes au tournoi. Grâce au blanc chevalier, Richard peut faire à Montorgueil une entrée brillante et remporter le prix du tournoi. Il est prêt à céder au blanc chevalier la fille du roi ou son patrimoine, mais celui-ci refuse, se fait reconnaître pour l'esprit du chevalier mort pieusement enseveli par Richard, et disparaît. Ainsi Richard devient époux de la princesse Rose et bientôt après roi par la mort de son beau-père. Il visite ses parents, paye ses dettes, et donne au prévôt le comté de Mangorie. Son grand-père, le roi de Frise, étant mort peu de temps après, il laisse la couronne de Frise à son père et retourne à Montorgueil. Ainsi se termine le poème. — Cette histoire du chevalier magnanime qui, allant à un tournoi où la main d'une princesse est en jeu, emploie ses dernières ressources à payer les dettes d'un mort et à lui procurer la sépulture dont le privaient ses créanciers, ce dont il est récompensé par l'esprit du mort, qui lui donne l'accès et lui fait remporter le prix du tournoi, a été traitée plus d'une fois dans la poésie du moyen-âge. On peut comparer le poème allemand dans Hagen, *Gesammtabenteuer*, XCVI; le roman français de *Herpin de Bourges et son fils Lyon* (Cf. Hagen, *Gesammtabenteuer*, vol. I, xcviij), et celui d'Olivier de Castille et Artus d'Algarbe (voy. Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, E, p. 83 ss. et 100 ss.), la *Novella* récemment publiée par M. A. d'Ancona (Pisa, 1868) *di Messer Dianese e di Messer Gigliotto*, le poème anglais *Sir Amadas* (dans Weber, *Metrical romances*, III, 241 ss.). Le même sujet, mais étendu et varié, se retrouve dans de nombreux contes populaires, répandus par toute l'Europe. Voyez le travail spécial de M. Simrock sur *Le bon Gerhard et les morts reconnaissants*, p. 46 ss.;

1. [On peut joindre à ces combats ceux de Malabron et Robastre dans *Gaufrey*, de Baudouin et du bâtard de Bouillon dans *Bauduin de Sebourg* (ch. XXV), de Milon et de son fils dans *le lai Milun* de Marie de France; celui de Renaud et d'Aimon dans *Renaud de Montauban* n'offre pas le même caractère. — G. P.]

et mes additions dans la *Germania* de Pfeiffer, III, 199 ss., et dans l'*Orient und Occident*, II, 322, et III, 93 ss., ainsi que l'*Introduction à la Novella di Messer Dianese* et le compte-rendu de cette publication par M. Liebrecht dans les *Heidelberger Jahrbücher*, 1868, n° 29.

REINHOLD KÖHLER.

270. — **Catalogue** des livres, manuscrits, dessins, gravures, cartes autographes, etc. de feu M. F.-C. Heitz..... avec notice préliminaire par Rod. REUSS. Strasbourg, imprimerie J.-H.-E. Heitz. 1868. 1 vol. in-8°, xiiij-335 p.

La bibliothèque alsatique de feu M. Heitz, imprimeur à Strasbourg, peut passer pour le modèle d'une collection de ce genre. Des circonstances exceptionnelles ont favorisé sa formation, et le système suivi par son propriétaire était merveilleusement fait pour réaliser le rêve d'un spécialiste. Elle est aujourd'hui la plus belle bibliothèque d'une province où les amateurs n'épargnent ni temps, ni argent pour les documents de l'histoire locale. Aussi son catalogue, que M. Rod. Reuss vient de publier, peut-il être considéré comme un vrai manuel de bibliographie alsatique, le plus complet qui existe, et c'est à ce titre que nous en rendons compte dans la *Revue*.

Il comprend 5372 numéros formant un total de 27,503 pièces et volumes ayant rapport à l'Alsace, écrits par des alsaciens ou imprimés en Alsace. Il y a dans le nombre 1818 manuscrits¹. On peut juger d'après ces chiffres de l'importance et de l'utilité du travail de M. Reuss. Il contient environ 3000 numéros de plus que la bibliographie alsatique que M. Heitz avait insérée en 1858, dans la *Description du département du Bas-Rhin*, publiée sous la direction de M. Migneret (1^{er} vol. 419-516) et qui était, si je ne me trompe, de beaucoup la plus complète qu'on possédât. C'est un grand service rendu à tous ceux qui de près ou de loin s'occupent de l'Alsace, que de leur présenter en un seul volume le vaste répertoire des ouvrages qui la concernent. Peut-être l'auteur aurait-il pu en rendre l'usage plus commode, au moyen d'un certain nombre de renvois. Ainsi j'ai cherché inutilement à la rubrique *villes*, à celle d'*eaux minérales* un petit livre des plus curieux qu'on n'est pas accoutumé à séparer des bains de Niederbronn, Rœsslin, *Des Elsass und gegen Lothringen grenzenden Gebirgs-Gelegenheit, besonders der Gegend von Niederbronn* (1593, in-12). J'ai été fort étonné de l'absence de cet ouvrage qui n'est nullement rare; et ce n'est que longtemps après avoir désespéré de le trouver que je l'ai vu par hasard à la rubrique *géographie, topographie, statistique*. Il aurait été facile par de simples renvois d'éviter au lecteur toutes ces recherches.

1. Parmi ces manuscrits ceux dont M. Heitz est l'auteur ne sont pas les moins importants. Il y a entre autres un répertoire de toutes les marques typographiques et un dictionnaire de tous les imprimeurs d'Alsace, travail achevé, qui n'attend que l'impression. Il ne figure pas dans le catalogue, je ne sais pour quel motif. Voici aussi ce qu'on lit dans le *Bibliographe alsacien* (4^e année, p. 53). « On sait qu'il a été fait plusieurs tentatives » pour attribuer à Mentelin l'invention de l'imprimerie, elles ont eu le même résultat que » celles faites au profit de Coster. Cependant une nouvelle tentative doit encore être faite » par notre concitoyen M. Heitz, connu par sa belle et curieuse bibliothèque alsatique. Il » a réuni dans ce but les preuves les plus irrécusables, pour enlever, dit-il, l'auréole qui » depuis quatre siècles illustra Guttemberg. Un mémoire volumineux de documents authentiques est sous presse, il va paraître prochainement. (Octobre, 1866.) »

Il serait facile de relever quelques lacunes dans cette vaste collection ; mais son ensemble est réellement merveilleux. Le droit, l'histoire naturelle, la médecine, la théologie, les beaux-arts y sont représentés d'une manière fort brillante, et ne souffrent guère des prédilections de M. H. pour l'histoire politique. Une fois la spécialité *alsatique* admise, M. H. l'envisageait de la manière la plus large, d'un point de vue tout à fait encyclopédique. M. Reuss a signalé dans sa notice préliminaire les curiosités et les raretés de la bibliothèque ; elles appartiennent à toutes les branches des connaissances humaines. Mais plus précieux que ces trésors isolés est l'ensemble des matériaux intéressant telle ou telle époque, tel ou tel côté de l'histoire d'Alsace. La collection des gravures historiques est la plus nombreuse que je connaisse. La collection des documents relatifs à l'histoire de la révolution en Alsace est superbe. Elle a déjà fourni à M. Heitz la matière de plusieurs publications fort savantes, et elle est bien loin d'être épuisée. Elle est indispensable à tous ceux qui s'occupent de cette époque de l'histoire locale, et en la leur fermant on leur couperait, pour ainsi dire, les vivres. Là nul vide, nul mystère : tout ce que l'immense mouvement de ce temps a produit en Alsace, tout se retrouve là, affiches, proclamations, correspondances particulières, rapports secrets, caricatures, périodiques, huit mille pièces environ ! Quel événement pour la science de cette région que le sort de ces richesses ! quel pouvoir despotique que celui de leur propriétaire ! quelles péripéties intéressantes que celles de la dispersion, ou de la transmission de ces collections particulières ! L'année dernière la vente de l'une d'elles a failli prendre toute l'importance d'un événement politique. Un savant distingué désirait se défaire de sa bibliothèque alsatique (la plus belle après celle de M. H...) pour en recommencer une autre. Il ne trouva pas d'amateur dans le pays même, quelque minime que fût le prix qu'il en demandait. M. Pertz fils, de passage en Alsace, vit le catalogue et fut tellement séduit par la composition de cette collection, qu'il proposa au roi de Prusse de l'acquérir. Le marché fut conclu pour 20,000 francs. Aussitôt on put lire dans certains journaux français que M. de Bismarck faisait réunir des documents destinés à prouver les droits de la Prusse sur l'Alsace, qu'il ne tarderait pas à demander son annexion. Les compatriotes du savant l'accusèrent même de trahison envers la patrie, sans songer à s'imputer à eux-mêmes l'aliénation, le passage à l'étranger d'une collection qu'il ne tenait qu'à eux de retenir dans le pays dans lequel elle avait pris naissance et auquel elle était consacrée.

Cette fois-ci le patriotisme, nous l'espérons, n'attendra pas, pour se manifester, qu'il soit trop tard. On dit que la ville de Mulhouse a l'intention d'acquérir la bibliothèque de M. Heitz. Ce serait un précieux ornement pour sa bibliothèque naissante.

Quoi qu'il en soit, le catalogue de M. Reuss nous est acquis : il conservera (pour employer les expressions de l'auteur) le souvenir de cette collection, et pourra servir de guide à ceux qui, sans s'effrayer d'un fâcheux dénouement, tenteront de reconstituer des collections pareilles.

E. M.

ANNÉE 1868

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

	Art.	Pages
ALBRIER, Ouvrages sur la Bourgogne (E. Beauvois)	132	8
ALEXIS, Glossaire du ms. 7692, p. p. HOFMANN (G. P.)	164	105
ANDRADE, voy. <i>Catalogue</i> .		
ARISTODÈME, voy. <i>Variétés</i> .		
ARISTOTE, <i>Poétique</i> , p. p. VAHLEN (C. T.)	151	65
ASCHBACH, Roswitha et Conrad Celtes (Ξ).	259	372
ASSELINEAU, voy. NAUDÉ.		
BARTHÉLEMY, Alesia (Emanuel Hofman)	196	180
BARTSCH, Chrestomathie provençale (P. M.)	136	18
— Le Vers saturnien (G. P.)	170	119
— Les Séquencés latines du moyen-âge (G. P.)	267	410
BÉARN (Mme de), Souvenirs de quarante ans (H. Lot)	246	335
BECH, voy. HARTMANN D'AUE.		
BENNDORF et SCHËNE, les Antiques du musée de Latran (C. de la Berge)	202	204
BENSELER, voy. PAPE.		
BERDUSCHEK, voy. VILLARI.		
BERGMANN, la Priamèle (G. P.)	200	193
BEURMANN, Vocabulaire de la langue tigré, p. p. Merx (H. Z.)	134	17
<i>Bibliothèque alsatique</i> , voy. REUSS.		
— <i>mexicaine</i> (G. B.)	217	256
BIMBENET, Fuite de Louis XVI à Varennes (I. H. Lot. II. P. H.)	133	12
BOPP, Grammaire comparée, trad. p. Bréal, t. II (F. Meunier)	162	97
— Grammaire sanscrite (M. B.)	242	321

	Art.	Pages
BOPP, Voy. <i>Indralôkâgamanam, Nalus</i> .		
BRACHET, Dictionnaire des doublets de la langue française (G. P.).	227	274
BRAKELMANN, Giovan Francesco Straparola.	166	109
BRÉAL, voy. BOPP.		
BRIZ, le Livre des poètes catalans (P. M.).	264	392
BRUNNER, les Formules dans l'ancien droit français (H. d'Arbois de Jubainville)	252	357
BULWER, Essai sur Talleyrand, trad. p. Perrot (H. Lot)	260	377
<i>Bundehesh</i> (le), p. et trad. p. Justi (Michel Bréal).	239	365
CART, le Canton de Vaud de 1797 à 1815	145	48
CASATI, Richars li biaus (Reinhold Kœhler).	269	412
<i>Catalogue de la bibliothèque de D. Andrade</i> (B.).	265	394
<i>Catalogue de livres hébreux et sur les Juifs</i> (B.).	255	365
<i>Catalogue d'une bibliothèque alsatique</i> , voy. REUSS.		
CECCHI, Portraits, voy. <i>Publications de la collection Romagnoli</i> .		
CELLER, voy. MOLIÈRE.		
CHARDON, Amateurs d'art et collectionneurs manceaux (J.-J. Guiffrey).	207	219
CHASSANG, le Spiritualisme et l'idéal chez les Grecs (Ch. Thurot) .	204	210
<i>Classiques allemands du moyen-âge</i> , voy. HARTMANN D'AUE.		
CLEMM, des Composés grecs commençant par un verbe (Ch. T.) .	195	179
CLOUET, Histoire de Verdun, t. I (II) ¹	177	130
COLLETET, Vies des poètes agenais, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE (G. P.)	191	172
<i>Collection philologique</i> , voy. BRACHET, SCHLEICHER.		
— <i>Romagnoli</i> , voy. <i>Publications</i> .		
<i>Congrès (le) de Saint-Brieuc</i> , voy. <i>Variétés</i> .		
<i>Correspondance : le manuscrit de Joguenet</i> (C. Galusky).		157
— : <i>réponse à l'art. 179</i> (Mary Lafon)		314
CURTIUS, Etudes sur la grammaire grecque et latine (Ch. Thurot).	211	226
CURTZE, voy. ORESME.		
CZWALINA, la Symétrie dans les dialogues d'Euripide	163	104
DESPOIS, le Vandalisme révolutionnaire (J.-J. Guiffrey).	212	228
DIDOT, Observations sur l'orthographe française (Ch. Thurot). . .	160	87
DIEFENBACH, Nouveau glossaire latin-germanique (G. P.).	263	389
DOZY et ENGELMANN, Glossaire des mots arabes en espagnol et en portugais (Ch. Defrémery).	268	402
DUNTZER, les Amis de Goëthe (K. H.).	161	90
EFFREM (due Sermoni di S.), voy. <i>Publications de la collection Romagnoli</i> .		

1. Voyez de plus la *Variété* du n° 48, p. 350.

TABLE DES MATIÈRES.

	Art.	vij Pages
ENGELMANN, voy. DOZY.		
ERDMANN (O.), de la Syntaxe de Pindare (Ch. Thurot)	226	273
— (J.-E.), Esquisse d'une histoire de la philosophie (Ch. Thurot)	258	370
ESTLANDER, Études sur l'histoire de la littérature provençale (G. P.).	165	108
FABRE, Trésor de la chapelle des ducs de Savoie (U. Chevalier) . .	137	24
FAUGERON, la Fraternité entre les fils de Louis le Pieux (R. Reuss).	172	121
FICK, voy. PLATTER.		
FRENZEL, Nouvelles études (K. H.)	193	174
FRERE, Contes de fées hindous (G. P.)	130	1
FRITSCHÉ, Études sur Molière (G. P.)	180	140
— voy. THÉOCRITE.		
FROSTERUS, les Insurgés protestants sous Louis XIV (Rod. Reuss).	225	271
FULIN, Études dans les archives des inquisiteurs d'État de Venise (K. H.)	241	311
GARNIER, Chartes de communes et affranchissements en Bourgogne (H. d'Arbois de Jubainville)	173	124
GEIGER, sur le Discours de Mélanthon contenant l'histoire de Capnion (Émile Heitz)	131	6
GERHARD, Mémoires académiques et opuscules (G. Perrot)	141	35
GHERARDINO (Cantare del bel), voy. <i>Publications de la collection Romagnoli</i> .		
GIOVANNI DA SAMMINIATO, <i>Fioretti di messer Fr. Petrarca</i> , voy. <i>Publications de la collection Romagnoli</i> .		
<i>Glossaire du ms. de Paris 7692</i> , voy. ALEXIS.		
GRAU, Sémites et Indo-Germains (H. Z.)	257	369
GRÉGOIRE, Rapports sur le vandalisme, etc. (J.-J. Guiffrey)	212	228
GUIFFREY, Histoire de la réunion du Dauphiné à la France (Ulysse Chevalier)	248	338
GUIGUE, voy. <i>Obituaire de l'église de Lyon</i> .		
GUILLEMIN, Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Louhans (II)	183	146
GUTSCHMID, la Chronologie d'Eusèbe (Ulysse Chevalier)	234	292
HARTMANN D'AUE, Œuvres, p. p. BECH (Karl Bartsch)	222	265
HAUSRATH, L'Époque de Jésus (Michel Nicolas)	194	177
HEILLY (D'), Extraction des cercueils royaux de Saint-Denis (J.-J. Guiffrey)	212	228
HERMANN, Histoire de la philosophie (Ch. Thurot)	218	257
HEYNE, Anciens noms propres néerlandais (Ξ)	230	285
HIDBER, Régeste suisse (Ulysse Chevalier)	216	253
HISELY, Manuel d'orthographe française (G. P.)	146	48

HOCHE, voy. PHILOPON.

HOFMANN, voy. ALEXIS, *Glossaire*.

Indralôkâgamanam, p. p. BOPP (M. B.). 242 321
Inscriptions sur les registres de l'Université de Paris, voy. *Variétés*.

JACOB, voy. JOGUENET.

— *Énigmes et découvertes bibliographiques* (Ξ). 155 78

JAHN, voy. LONGIN.

JARRY, *Essai sur les œuvres dramatiques de Rotrou*. 185 150

Joguenet ou les Vieillards dupés, p. p. JACOB (Ξ.)¹. 149 158

JUSTI, voy. BUNDEHESH.

KAYSSLER, *Théorie de l'accent russe* (L. Benlœw). 147 49

KITCHIN, *Catalogue des manuscrits de Christchurch* (P. M.). 203 209

KLETTE, *Table des lettres laissées par A. W. de Schlegel* (Ξ). 232 287

KLIPFFEL, *le Colloque de Poissy* (Rod. Reuss). 229 283

— *Metz, cité épiscopale et impériale* (Rod. Reuss). 206 217

KOHLSCHÜTTER, *Venise sous le duc Pierre II Orseolo* (Rod. Reuss). 221 264

LABATUT, *Histoire de la préture* (Paul Gide). 169 116

LABORDE (DE), *les Archives pendant la Révolution* (J.-J. Guiffrey). 212 228

LAFON, *la Croisade contre les Albigeois* (P. M.)². 179 136

LECOY, voy. SUGER.

LE ROY, voy. *Sotties jouées à Genève*.

LIPSIUS, *les Listes de papes d'Eusèbe* (Ulysse Chevalier). 234 292

LONGIN, *Traité du Sublime*, p. p. JAHN (Ch. Thurot). 182 145

LOURIOU, *Essai d'interprétation de quelques noms gaulois* (H. d'Arbois
 de Jubainville). 243 321

LUEBBERT, *Études grammaticales, I* (Ch. Thurot). 187 163

LULLY, voy. MOLIERE.

LUNGO (DEL), voy. POLITIEN.

LUZEL, *Chants populaires de la Bretagne* (H. d'Arbois de Jubainville). 205 213

MADSEN, *Noms de lieu de la Selande* (E. Beauvois). 181 144

MÆTZNER, *Chrestomathie de l'ancien anglais* (II.). 245 335

MALINGRE, *l'Épître à Clément Marot avec la réponse de Marot*. 188 163

MANGOLD, *l'Épître aux Romains* (A. Carrière). 214 244

MANNE (DE), *Nouveau dictionnaire des anonymes ou pseudonymes*
 (B.). 249 347

MANNHARDT, *les Génies du blé* (Ξ). 171 120

1. Ajoutez la *Correspondance* à la p. 157.

2. Ajoutez la *Correspondance* à la p. 314.

MAROT, voy. MALINGRE.		
MARTIN, Galilée (Ch. Thurot)	189	165
MEISSNER, Introduction à la philologie française (G. P.)	256	368
MOLAND, Molière et la comédie italienne (G. P.)	192	173
[MOLIÈRE], <i>Joguenet</i> , voy. JOGUENET.		
MOLIÈRE et LULLY, le Mariage forcé, p. p. CELLER (Ξ.)	186	153
MOSSMANN, la Guerre des six deniers (Rod. Reuss)	231	286
MUELLER, voy. PHÈDRE.		
<i>Nalus</i> , p. p. BOPP (M. B.)	242	321
NAUDÉ, le Marfore, p. p. ASSELINEAU	156	80
NERI, voy. <i>Publications de la collection Romagnoli</i> .		
NICHOLAS, La généalogie du peuple anglais (H. Gaidoz)	220	262
<i>Obituaire de l'église de Lyon</i> , p. p. GUIGUE (I. Léopold Delisle. II. Ulysse Chevalier)	143	40
ODONTIUS, Chapelain de Waldstein (R.)	174	127
O'REILLY, les Deux procès de Jeanne d'Arc (H. d'Arbois de Jubainville)	154	73
ORESME, Algorisme des proportions, p. p. CURTZE (Ch. Thurot)	223	267
PALACKY, Histoire du peuple bohème; l'Histoire des Hussites et le professeur Hæfler (Louis Leger)	228	281
PAPE et BENSELER, Dictionnaire des noms propres grecs (Ch. M.)	148	56
PARIS, les Romans de la Table-Ronde, t. I (H. d'Arbois de Jubainville)	178	132
PASSANO, les Nouvellistes italiens en vers (A. d'Ancona)	266	396
PERROT, voy. BULWER.		
PETRARCA, voy. <i>Publications de la collection Romagnoli</i> .		
PHÈDRE, Fables, p. p. MULLER (H. W.)	135	17
PHILOPON, Commentaires sur l'Introduction arithmétique de Nicomaque, p. p. Hoche (Th.-H. Martin)	262	386
PLATTER, Mémoires, trad. p. FICK (Ξ.)	190	170
POLITIEN, Œuvres, p. p. DEL LUNGO (K. H.)	237	300
POMAYROL, voy. SCHLEICHER.		
POTT, la Diversité des langues de l'Europe prouvée par les noms de nombre (A. Bergaigne)	140	33
PRYM, les Prépositions relatives dans les langues sémitiques (Hartwig Derembourg)	247	401
<i>Publications de la collection Romagnoli</i> (G. P.)	184	147
<i>Publications de la société des Antiquaires du Nord</i> (E. Beauvois)	244	323
<i>Publications de la société norvégienne de paléographie</i> (E. Beauvois)	152	66
PULCI, Lettres à Laurent le Magnifique (K. H.)	224	269

	Art.	Pages
RAVAISSON, Archives de la Bastille, t. II (T. de L.)	144	45
REUSS, la Destruction du protestantisme en Bohême, 2 ^e éd. (L. L.)	175	128
— Catalogue d'une bibliothèque alsatique (E. Müntz).	270	414
REY, Genève et les rives du Léman (R. G.)	209	223
<i>Richars li biaux</i> , voy. CASATI.		
RILLIET, Origines de la Confédération suisse (Rod. Reuss)	138	26
ROBERT, Sigillographie de Toul (F. Bourquelot)	153	69
SAKELLARIOS, la Langue de l'île de Chypre (Emile Notara)	233	289
SCHELER, Lexicographie latine des XII ^e et XIII ^e siècles (I. P. M. II. Charles Thurot).	236	295
SCHERER, Études sur l'histoire de la langue allemande (Ξ.)	251	354
SCHLEICHER, la Théorie de Darwin; de l'Importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme (G. P.)	213	241
SCHLOTTMANN, l'Inscription d'Eschmunazar (H. Z.)	168	113
SCHÖNE, voy. BENNDORF.		
SCHURÉ, Histoire du Lied (G. P.)	238	303
SICKEL, Actes des rois et empereurs carolingiens, t. II (H. d'Arbois de Jubainville)	199	190
<i>Société des Antiquaires du Nord</i> , voy. <i>Publications</i> .		
<i>Société norvégienne de paléographie</i> , voy. <i>Publications</i> .		
<i>Sotties (Deux) jouées à Genève</i> , p. p. LE ROY.	208	222
SPRINGER, Tableaux de l'histoire de l'art moderne (Eug. Muntz).	139	30
STARK, les Noms familiers des Germains (G. P.)	219	259
STEENACKERS, l'Invasion de 1814 dans la Haute-Marne (H. Lot)	150	62
STOFFEL, Dictionnaire topographique du Haut-Rhin (X. Moss- mann)	240	307
SUGER, Œuvres, p. p. LECOY DE LA MARCHE (Ulysse Chevalier),	158	82
TAMIZEY DE LARROQUE, voy. COLLETET.		
THÉOCRITE, p. p. FRITZSCHE (Ch. Th.)	176	129
<i>Théologie et philosophie</i> , voy. <i>Variétés</i> .		
TISCHENDORF, Terre-Sainte (J. D.)	250	353
TOBLER, Bibliographie géographique de la Palestine (A. C.)	210	225
TOBLER, voy. BEZA.		
TŒCHE, l'Empereur Henri VI (Rod. Reuss).	253	359
TRAUT, Dictionnaire des verbes grecs (C. T.)	142	39
TRENDELENBURG, les Jugements des grammairiens grecs sur la tragédie	157	81
TREVERRET (DE), du Panégyrique des Saints au XVII ^e siècle (T. de L.).	167	110
UEBERWEG, Éléments de l'histoire de la philosophie scolastique (Ch. Thurot).	215	247
USINGER, Recherches sur la Loi des Saxons (Rod. Reuss).	235	293

TABLE DES MATIÈRES.

	xj
	Art. Pages
VAHLEN, voy. ARISTOTE.	
VALLET DE VIRIVILLE, le Procès de Jeanne d'Arc (H. d'Arbois de Jubainville)	154 73
<i>Variétés</i> : l'authenticité d'Aristodème ($\mu.$) ¹	399
— le Congrès de Saint-Brieuc (H. d'Arbois de Jubainville) .	154
— les Inscriptions sur le registre de l'Université de Paris (Ch. Th.)	288
— Théologie et Philosophie (B. M.)	207
— une Critique trop prussienne (II.)	350
— un Faussaire du xvi ^e siècle (Rod. Reuss)	111
VARRENTRAPP, Christian, archevêque de Mayence (Rod. Reuss) . .	159 86
VILLARI, Histoire de Savonarole, trad. p. BERDUSCHEK (K. H.) . .	254 364
VOGEL, Études sur l'ancienne version latine de la Bible (G. P.) . .	197 185
WEBER, Mélanges indiens (M. B.)	261 385
WESCHER, Étude sur le monument bilingue de Delphes (Ch. M.) .	201 194
WESTWOOD, Miniatures et ornements des manuscrits irlandais (E. Müntz)	198 186

1. C'est par erreur que dans cette note on a attribué à M. Hiecke des paroles qui ne se trouvent pas dans son article. Cet article n'a même pas un caractère agressif aussi marqué que pourrait le faire croire la *Variété* en question; nous la rectifions volontiers.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

	N ^{os}
Archiv fur das Studium der neueren Sprachen, hgg. von HERRIG. XLII, 2; XLII, 3-4; XLIII, 1	27, 37, 49
Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, 1868. Mai à Juillet.	35
Historische Zeitschrift, hgg. von H. SYBEL. 1868, 2 ^e livr.; 3 ^e l.; 4 ^e l.	30, 45, 52
Jahrbuch fur romanische u. englische Literatur, hgg. von LEMCKE. IX, 1; IX, 2	42, 51
Jahrbucher fur Kunstwissenschaft, hgg. von A. von ZAHN. I, 1-3.	36
Jahrbucher fur Philologie und Pædagogik, hgg. von FLECKEISEN und MASIUS. XCVII, 4; XCVVII, 5-6; XCVII, 7-8.	29, 38, 44
Literarisches Centralblatt fur Deutschland, hgg. von ZARNCKE, n ^{os} 26-50.	27-52
Philologus. XXVI, 3; XXVI, 4.	27, 33
Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1868, 2 ^e livr.; 3 ^e livr.	31, 38
Rheinisches Museum fur Philologie. XXIII, 3	51
Tidskrift for Philologie og Pædagogik. T. VII, l. 1-4	41
Zeitschrift fur bildende Kunst, hgg. von C. VON LUTZOW. 3 ^e année, 2 ^e sem.	48
Zeitschrift fur deutsche Philologie, hgg. von HÆPFNER u. ZACHER. I, 1; I, 2	28, 48
Zeitschrift fur vergleichende Sprachforschung, hgg. von KUHN. XVIII, 1	50
Zeitschrift fur wissenschaftliche Theologie, hgg. von HILGENFELD. 1868, 2 ^e l.; 3 ^e l.; 4 ^e l.; 1869, 1 ^e l.	45, 52

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. PARENT Machaerous. 1 vol. gr. in-8° orné d'une carte et d'un tableau. 6 fr.

C. C. CASATI Richars li Biaux. Roman inédit du XIII^e siècle, en vers. Analyse et fragments publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Turin. Petit in-8°. 2 fr.
Sur papier vergé. 3 fr.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de Delphes. Suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

C. THUROT Observations critiques sur le traité d'Aristote « de partibus animalium » suivies des variantes de la traduction de Guillaume. Gr. in-8°. 1 fr. 50

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

CUVILLIER-FLEURY Etudes et portraits. 2^e série. 3 fr.
1 vol. gr. in-18.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Zeitschrift für deutsche Philologie, hgg. von Dr Ernst HÖPFNER und Dr Julius ZACHER. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1868. Tome I. 1^{re} livr.

(Ce nouveau recueil, fondé par deux savants distingués dont la *Revue critique* a déjà eu occasion de parler, M. Zacher (*voy. Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 65), et M. Hœpfner (*voy. Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 132), prend place à côté du *Journal pour l'antiquité allemande*, dirigé depuis longues années par M. Haupt, à Berlin, et de la *Germania*, fondée par M. Franz Pfeiffer, qui vient de mourir, et qui n'a pas encore, que nous sachions, de successeur. Entre les deux journaux déjà existants règne une divergence de vues qui va souvent jusqu'à l'hostilité; la nouvelle publication, d'après le *Prospectus*, cherche à prendre une position intermédiaire, bien que les rédacteurs soient plus rapprochés évidemment du journal berlinois que de la revue autrichienne. Ils entrent cependant dans les vues de M. Pfeiffer et de ses amis en s'efforçant de répandre la science dans un plus grand cercle que celui où elle s'est renfermée jusqu'à présent. A cette tendance se rattache également l'annonce d'une *Collection d'anciens textes allemands avec notes*, dirigée par M. Zacher, qui fera pendant, et concurrence, aux *Classiques allemands du moyen-âge* de Pfeiffer. — Les divisions d'écoles, qui témoignent de l'activité de la vie scientifique en Allemagne, ont peu d'intérêt pour nous; nous ne voyons dans l'apparition d'une nouvelle revue savante qu'un accroissement d'informations et de travail, et nous la saluons très-sympathiquement. La *Zeitschrift für deutsche Philologie* paraît conçue sur le plan le plus large; le mot *philologie allemande* y est pris dans son sens le plus étendu, et les langues scandinaves, flamande, anglaise, les littératures romanes, la grammaire et la mythologie comparées, semblent devoir être souvent abordées. Le premier numéro contient déjà plusieurs articles remarquables et signés de noms célèbres.)

La substitution des consonnes en allemand, par B. Delbrück (p. 1-21. C'est le commencement d'un travail qui paraît devoir être long). — *Le Tannewezel et le Bürzel*, par Karl Weinhold (p. 22-24; sur une épidémie du xiv^e siècle). — *Note sur la flexion pronominale en gothique*, par Leo Meyer (p. 24). — *Sur la manière dont les Norvégiens comprennent l'histoire littéraire scandinave*, par Karl Maurer (p. 25-88. Cette excellente dissertation critique sur l'ouvrage posthume de Keyser, *la Science et la Littérature des peuples du Nord au moyen-âge*, contredit la plupart des vues générales de l'auteur norvégien, au mérite duquel elle rend d'ailleurs pleine justice). — *Le chasseur sauvage et le cerf solaire*, par A. Kuhn (p. 89-119. Le nom de l'auteur recommande suffisamment ce travail du plus haut intérêt, où le chasseur noir est rapproché du franc-chasseur (*Freischütz*) et où tous deux sont identifiés au dieu indien Rudra). — *Notes pour servir à l'histoire poétique d'Alexandre*. I: *Sur Julius Valerius*, par W. Wackernagel (p. 119-124; collections de manuscrits de Bâle). — *Littérature*. W. Scherer, *Geschichte der deutschen Sprache* (p. 124-128; art. de W. Delbrück).

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BARTSCH, *Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters* (Rostock, Adler's Erben). — CURTIUS, *Studien zur gr. und lat. Grammatick* (Berlin, Calvary). — CURTZE, *Der Algorithmus proportionum des N. Oresme* (Berlin, Calvary). — GUIFFREY, *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France* (Académie des Bibliophiles). — LÜBBERT, *Grammatische Studien*, I. Theil (Breslau, Hirt). — MARY-LAFON, *La Chanson de la croisade contre les Albigeois* (Libr. intern.). — RAOUL DE HOUDENC, *Li romans des Eles*, p. p. Aug. SCHELER (Bruxelles, Muquardt). — WEBER, *Untersuchungen über das Lexicon des Hesychios* (Supplément du *Philologus*).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Aloiss Heßs.** Une monnaie inédite de Montpellier. In-8°, 3 p. Paris (Société franç. de Numismatique).
- Arnavielle (A.).** Lous Cants de l'aubo, poésies languedociennes, avec la traduction française en regard. In-8°, xvj-299 p. Nîmes (imp. Roumieux et C°). 3 fr. 50
- Barre (A.).** Les monnaies françaises en 1866. In-8°. Paris (Société de Numismatique).
- Barthélemy (E. de).** Les livres nouveaux. Essais critiques sur la littérature contemporaine. 3° et 4° séries. In-8°, 456 p. Paris (Didier et C°).
- Bersot (E.).** Morale et politique. In-8°, 446 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.
- Beulé.** Tibère et l'héritage d'Auguste. In-8°, 361 p. Paris (Michel Lévy frères). 6 fr.
- Germania.** Vierteljahrsschrift f. deutsche Alterthumskunde. Hrsg. v. Pfeiffer. Neue Reihe. 1. Jhrg. 1868. 4 Hefte. In-8° (1. Heft, 129 p. m. 1. Steintaf.). Wien (Gerold's Sohn). 13 fr. 35
- Grenzboten (die).** Zeitschrift für Politik u. Literatur. Red. G. Freytag und J. Eckardt. 27. Jahrg. 1868. 52 Nr. In-8°. Leipzig (Herbig). L'année. 40 fr.
- Justiniani** Augusti digesta. Recognovit adsumpta in operis societatem Paulo Kruegero Th. Mommsen. Fasc. IV, libri XXV-XXIX. Accedunt tabulæ duæ. In-4° (1. Bd. viij p. u. p. 705-907. u. 33-54. Schluss). Berlin (Weidmann). 6 fr. 75
Le 1^{er} vol. complet 32 fr.
- Karte** vom nordöstlichen Frankreich (von E. v. Sydow) Maasstab 1 : 500,000. 4 Blatt. Lith. u. color. fol. Berlin (Schropp). 4 fr.
- Kepleri (J.).** Opera omnia. Edid. C. Frisch. Vol. VII. In-8°, viij u. 839 p. m. eingedr. Holschn. 1. Steintaf. u. 1. Tab. Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 20 fr.
Les vol. I-VII. 124 fr.
- Ketrzynski (W.).** Die Lygier. Ein Beitrag zur Urgeschichte der Westslawen u. Vindilen. Mit 1. (lith.) Karte : die Westslawen und die vindilischen Germanen zu Tacitus Zeiten. In-8°, xv u. 155 p. Posen (Leitgeber). 4 fr.
- Kiepert (H.).** General-Karte d. osmanischen Reiches in Asien, neu bearb. Maasstab 1 : 2,500,000. 2 Blatt. Lith. u. color. Fol. Berlin (Schropp). 6 fr.
- Mittheilungen** d. k. k. geographischen Gesellschaft in Wien. Red. M. A. Becker. 12. Jahrg. 1868. N° 1-4. In-8°, 144 p. Wien (Beck U. B.). L'année. 13 fr. 35
- Monatshefte**, philosophische, hrsg. v. Bergmann. 1. Jahrg. April 1868 bis März 1869 od. 1. u. 2. Bd. à 6 Hfte. In-8° (1. Hft. vij et 88 p.). Berlin (Nicolai Verl.). Le volume. 12 fr.
- Moniteur** des dates, contenant un million de renseignements biographiques, généalogiques et historiques, publié par Ed. Maria Ettinger. T. V-VI à 6 livr. In-4°. Dresden (Schœnfeld). Souscription trimestrielle. 10 fr. 75
- Ranke (L.).** Sæmmtliche Werke. 4. u. 5. Bd. In-8°. Leipzig (Duncker et Humblot). Le volume. 6 fr.
Contenu : Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation.
- Saadja'**, arabischer Midrasch zu den 10 Geboten. Hrsg. ins hebräische u. deutsche übertr. v. W. Eisenstadter. In-8°, xij u. 34 p. Wien (Herzfeld et Bauer). 1 f. 35
- Serapeum.** Zeitschrift für Bibliothekswissenschaft. Handschriftenkunde und æltere Litteratur. Im Vereine m. Bibliothekaren u. Literaturfreunden. Hrsg. v. R. Naumann. 29. Jahrg. 1868. 24 Nrn. Mit Abbildgn. In-8°. Leipzig (T. O. Weigel). L'année. 18 fr.
- Steinmeyer (F. L.).** Apogetische Beiträge. 2. Thl. In-8°. Berlin (Wiegandt et Grieben). 4 fr.
Contenu : Die Leidensgeschichte des Herrn in Bezug auf die neueste Kritik betrachtet., v-255 p.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

P. CHASLES Voyages d'un critique à travers la vie et les
livres. 2^e partie : Italie et Espagne. 1 vol.
in-8°. 6 fr.

M. DU CAMP Orient et Italie. Souvenirs de voyages et
de lectures. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

E. ET J. DE GONCOURT Les Vignettistes.
Gravelot, Cochin.
Etude contenant deux dessins gravés à l'eau forte. In-4° sur vergé teinté. 5 fr.

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

LORD BYRON Jugé par les témoins de sa vie.
2 forts vol. in-8°, photographie de
Bingham. 15 fr.

En vente chez PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

R. GRUNDEMANN Allgemeiner Missions
Atlas. II. Abth. Asien.
1 Lfg. In-4°. 3 fr. 40

En vente chez RIEGER, à Munich, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. B. V. GÉHANT Grammaire moderne de la langue
française basée sur les principes
de l'euphonie et de la logique, d'après un plan d'éducation. Avec traduction
allemande à l'usage des Français et des Allemands. In-8°. 4 fr.

En vente chez BERTLING, à Danzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. FRITSCHÉ Molière-Studien. Ein Namenbuch zu
Molière's Werken. M. philolog. histor.
Erläuterungen. In-8°. 4 fr. 85

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

M.-A. WEILL Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission.
II^e partie, la Révélation. In-8°. 6 fr.

R. DE HOUDENC Li romans des Eles, publié pour la
première fois en entier, d'après
un manuscrit de Turin, et accompagné de variantes et de notes explicatives,
par M. A. Scheler. In-8°. 3 fr.

A. PARENT Machaerous. 1 vol. gr. in-8° orné d'une carte
et d'un tableau. 6 fr.

C. C. CASATI Richars li Biaus. Roman inédit du XIII^e
siècle, en vers. Analyse et fragments publiés
pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de
Turin. Petit in-8°. 2 fr.
Sur papier vergé. 3 fr.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de
Delphes. Suivie d'éclaircissements sur
la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites
relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et
une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 26. 20 juin.

Théologie : KÖNIG, *die Echtheit der Apostelgeschichte* (Breslau, Aderholz), l'auteur, catholique, de ce livre est fort sévèrement traité. — Histoire : SICKEL, *Acta regum et imperatorum carolinorum*. Voy. Rev. crit., 1867, art. 179. — *Epistola Romanorum Pontificum*, éd. THIEL. Voy. Rev. crit., 1868, art. 102. — *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg* hgg. von EDMANNSDERFER (Berlin, Reimer). — Linguistique, histoire littéraire : *Germanici Cæsaris Aratea*, ed. Breysig, voy. Rev. crit., 1868, art. 6. — WENTZEL, *Gœthe in Schlesien* (Oppeln, Tempelvey). — Musique : OTTO JAHN, *Gesammelte Aufsätze über Musik* (Leipzig, Breitkopf). — CHRYSANDER, *G. F. Hændel*, III^e volume, 1^{re} partie (ibid.). — Mélanges : *Gœthe's Briefe an F. A. Wolf*, hgg. von M. BERNAYS (Berlin, Reimer). — MUELLER, *die Meistersinger von Nürnberg*, 1^{re} livr. (München, Kaiser); cet ouvrage, comme le *Tristan* et le *Lohengrin* du même auteur est une sorte d'illustration d'un opéra de Wagner.

Jahrbücher für Philologie und Pädagogik de FLECKEISEN et MASIUS (12 livraisons par an). Tom. 97, 4^e livr.

Les sources du traité pseudo-aristotélique *Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων*, par H. SCHRADER. — *In Platonis Gorgiam*, par J. Richter. — *L'Aristodème est-il faux ou authentique*, par F. BUECHELER. — *Observations critiques sur le texte d'Aristodème*, par M. F. K. HERTLEIN et R. LÆHBACH; on voit par les titres de ces deux derniers articles et par ceux que la *Revue critique* a déjà signalés dans ses précédents numéros à quel point l'attention des savants allemands a été excitée par la publication de M. Wescher. L'article de M. Wachsmuth dans le *Rheinisches Museum* est complètement réfuté par M. Buecheler; il résulte d'une lettre de M. Meyncke, d'accord en cela avec tous les hommes compétents qui ont vu le manuscrit, qu'il ne saurait ici être question de faux; que la description du manuscrit par M. Wescher est d'une exactitude modèle; que son édition est d'une fidélité qu'on ne rencontre que fort rarement dans une édition princeps. Quant à la restitution critique du texte il est certain qu'il y a encore beaucoup à faire, et déjà maint savant a apporté sa pierre à cette œuvre. — *Fragments inédits de Theodosius Tripolites*, par F. EYSENHARDT; ce sont des fragments de deux ouvrages de cet astronome grec : *Περὶ οὐχίστων* et *Περὶ ἡμερῶν καὶ νυκτῶν*. — *Observations sur les Histoires de Tacite*, par E. SIRKER. — *Sur Plaute : Miles gloriosus 1042*, par W. TEUFFEL. — *Notes explicatives sur les Épitres d'Horace*, fin, par F. PAHLE. — Le nom *Virgilius*, par Th. CREIZENACH. L'auteur explique comment ce sont les superstitions du moyen-âge chrétien qui ont fait changer le nom de *Vergilius* en *Virgilius*. Il fait observer que les premières éditions de cet auteur ont déjà rétabli l'ancienne forme du nom. D'ailleurs la question se trouve définitivement vidée par M. Ritschl dans le II^e volume de ses *Opuscula* qui vient de paraître.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris,
à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. RÆDIGER Chrestomathia Syriaca quam glossario et
tabulis grammaticis explanavit. Editio II
aucta et emendata. In-8°.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Calmettes.** L'ΕΠΙΣΜΟΝ ΒΑΥ. In-8°, 11 p. Paris (Société de numismatique).
- Catalogue** raisonné du musée d'archéologie de la ville de Rennes. In-8°, 315 p. Rennes (imp. Catel et C°).
- Challamel** (A.). Mémoires du peuple français depuis son origine jusqu'à nos jours. T. IV. In-8°, 525 p. Paris (Hachette et C°). 7 fr. 50
- Daresté** (C.). Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours. T. VI. Depuis la paix de Ryswick jusqu'à Louis XVI. In-8°, 619 p. Paris (Plon).
- Dupin** (P.). Plaidoyers, discours et pièces diverses, publiés par son fils Eugène. 3 vol. in-8°, xlix-1522 p. Paris (Cotillon). 24 fr.
- Flaux** (A. de). La Suède au XVI^e siècle. Histoire de la Suède sous les princes de la maison de Wasa. Eric XIV, Jean III Sigismond. In-8°, 531 p. Paris (Reinwald, Lainé).
- Gratry** (A.). Philosophie. Logique. 5^e édition, augmentée d'un appendice polémique et d'une introduction sur la théorie du procédé inductif. T. II. In-8°. 479 p. Paris (Lecoffre et C°). 12 fr. Les 2 vol. 12 fr.
- Jodelle** (E.), sievr dv Lymodin. Œuvres et meslanges poétiques, avec une notice biographique et des notes, par Marty-Laveaux. T. I. In-8°. 326 p. et portr. Paris (Lemerre).
- La Rochefoucauld.** Œuvres, nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, de tables particulières pour les maximes et pour les mémoires, etc., par D. L. Gilbert. T. I. In-8° iv-498 p. Paris (Hachette et C°). 7 fr. 50
- Meaux** (de). La Révolution et l'Empire (1789-1815), étude d'histoire politique. 2^e édit. in-12°. 484 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50
- Notice** sur la Roumanie, principalement au point de vue de son économie rurale, industrielle et commerciale, suivie du catalogue spécial des produits exposés dans la section roumaine, à l'Exposition universelle de Paris, en 1867, et d'une notice sur l'histoire du travail dans ce pays. Commission princière de la Roumanie à l'Exposition universelle de 1867. In-8°. xxij-435 p. Paris (Franck). 4 fr.
- Paixhans** (de). Retraite de Moscou. Notes écrites au quartier de l'Empereur. In-8°, 62 p. Metz (imp. Maline).
- Pillon** (F.). L'Année, études critiques sur le mouvement des idées générales dans les divers ordres de connaissances; avec une introduction par Ch. Renouvier. 1^{re} année, 1867. Collaborateurs: F. Hennequy, R. Ménard, A. Deberle, L. Ménard. In-18 Jésus. vi-597 p. Paris (Germer-Baillière). 5 fr.
- Proudhon** (P.-J.). Œuvres complètes: Avertissement aux propriétaires. La célébration du dimanche. Plaidoyer devant la cour d'assises de Besançon. De la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables. Le Miserere. Nouvelle édition in-18 Jésus, 312 p. Paris (libr. Internat.). 3 fr. 50
- Ravaisson** (F.). La philosophie en France au XIX^e siècle. In-8°. 270 p. Paris (Hachette et C°).
- Rabelais.** Œuvres. Édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice et un glossaire, par P. Jannet. T. IV. In-8°, 272 p. Paris (Picard). 2 fr.
- Taine** (H.). Les philosophes classiques du XIX^e siècle en France. 3^e éd. rev. et cor. In-18 Jésus, x-381 p. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50
- Wescher** (C.). Étude sur le monument bilingue de Delphes, suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des amphicitions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. In-4°, 228 p. Paris (lib. A. Franck). 12 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 67, boulevard Saint-Germain.

A. D'ABBADIE Douze ans dans la Haute - Éthiopie
(Abyssinie). Tome I^{er}. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

P. CHASLES Voyages d'un critique à travers la vie et les
livres. 2^e partie : Italie et Espagne. 1 vol.
in-8°. 6 fr.

M. DU CAMP Orient et Italie. Souvenirs de voyages et
de lectures. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

CUVILLIER-FLEURY Etudes et por-
traits. 2^e série.
1 vol. gr. in-18. 3 fr.

En vente chez WIGAND, à Goettingue, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C.-F. KOCH Historische-Grammatik der englischen Sprache.
3. Bd. Die Wortbildung der englischen Sprache.
1. Thl. Angelsächsisch nebst den andern german. Elementen. In-8°. 5 fr. 35

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

W. IHNE Römische Geschichte. (In 3 Bdn.) I. Bd. Von der
Grundung Roms bis zum ersten punischen Kriege.
In-8°. 7 fr.

En vente chez GIESECKE et DEVRIENT, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

PHILONCA inedita altera, altera nunc demum recte ex vetere
scriptura eruta edid. Tischendorf. Cum II tabulis
cart. 8 fr.

En vente chez COHEN et SOHN, à Bonn, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

O. MEYER Quæstiones Homericæ. In-8°. 3 fr. 80

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

M.-A. WEILL Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission.
II^e partie, la Révélation. In-8°. 6 fr.

R. DE HOUDENC Li romans des Eles, publié pour la
première fois en entier, d'après
un manuscrit de Turin, et accompagné de variantes et de notes explicatives,
par M. A. Scheler. In-8°. 3 fr.

A. PARENT Machaerous. 1 vol. gr. in-8° orné d'une carte
et d'un tableau. 6 fr.

C. C. CASATI Richars li Biaux. Roman inédit du XIII^e
siècle, en vers. Analyse et fragments publiés
pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de
Turin. Petit in-8°. 2 fr.
Sur papier vergé. 3 fr.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de
Delphes. Suivie d'éclaircissements sur
la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites
relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et
une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Historische Zeitschrift, herausgegeben von Henrich von SYBEL, München, 1868. N° 2.

I. *Essais*. — MAX BÜDINGER, *Les troupes suisses pendant la campagne de Russie, en 1812* (d'après les mémoires d'A. Rœsselet et Th. Legler, officiers suisses qui ont pris part à cette campagne). — H. NISSEN, *l'état actuel de l'historiographie de la Rome impériale* (étude faite à propos du troisième volume de *l'Histoire romaine* de M. C. Peter et de l'ouvrage de M. H. Richter, *l'Empire romain d'Occident sous Gratien, Valentinien II et Maximus* (Les conclusions sont peut-être trop favorables au césarisme). — A. FLEGLER, *Études pour servir à l'appréciation de l'historiographie hongroise*, III (c'est la troisième et dernière partie d'un volumineux travail, qui aurait dû paraître en volume, plutôt que d'encombrer par des développements trop spéciaux les colonnes d'un recueil d'intérêt général. — G. COHN, *Situation économique des ouvriers anglais au XIV^e siècle* (contient des détails fort intéressants, tirés de *l'History of Agriculture and Prices in England*, etc., de M. Thorold Rogers, professeur à Oxford). — A. DE REUMONT, *les traités territoriaux de la république de Florence* (le savant connaisseur de l'histoire italienne nous parle des relations internationales de France au XIII^e et XIV^e siècle, d'après la collection des *Capitoli del Comune di Firenze*, parus en 1866). — II. *Revue critique*, principaux ouvrages : Th. BERNHARDT, *Geschichte Rom's von Valerian bis zu Diocletians Tode*, vol. I (compte-rendu très-détaillé par M. Ulrichs). — GENGLER, *Codex iuris municipalis Germaniæ mediæ ævi*. — KLIPFFEL, *Metz, cité épiscopale*, etc. (M. C. Hogel, le savant professeur d'Erlangen, s'exprime très-favorablement sur cet ouvrage, dont nous rendrons compte prochainement), — PHILIPPSON, *Geschichte Heinrichs des Löwen* (ouvrage très-défectueux). — H. MEYER, *J. M. Lappenberg, eine biographische Schilderung* (intéressante biographie du célèbre historien de l'Angleterre et de la Ligue hanséatique). — *Rerum Britannicarum Mediæ ævi Scriptores*. M. R. Pauli, le continuateur de Lappenberg, apprécie les plus récentes publications de cette collection, *le Chronicon Scotorum* de M. HENNESSY (*Rev. crit.*, 1867, art. 67), *le Cogadh Gadhæl Re Gal-laibh ou Guerre des Gaels et des Normands* de M. TODD (*Rev. crit.*, 1867, art. 173), *le Chronicle of Pierre de Langtoft*, de M. WRIGHT (*Rev. crit.*, 1867, art. 183), le second volume de *la Chronique de Thomas de Burton*, de M. BOND, les deux volumes des *Gesta Regis Heinrichi Secundi*, attribués à Benedict de Peterborough et publiés par M. STUBBS. — Ed. FREEMAN, *The history of the Norman conquest of England*, vol. I. — H. HÜFFER, *Österreich und Preussen gegenüber der französischen Revolution bis zum Abschluss des Friedens von Campo-Formio*. — H. v. SYBEL, *Österreich und Deutschland im Revolutionskriege* (M. de Sybel annonce lui-même son dernier ouvrage, en critiquant celui de M. Hüffer, contre lequel il paraît principalement dirigé. Quand la *Revue* rendra compte du volume de M. H. nous pourrons examiner de plus près les causes et les motifs de ce violent litige entre les historiens allemands de notre Révolution.

En vente chez BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. RANKE Fragmenta versionis sacrarum scripturarum
latine Antehieronymianæ codice manuscripto
eruit atque adnotationibus criticis instruxit. Editio libri repetitia, cui accedit
appendix. In-4°, m. 3 chromolith. Taf. in-fol. 8 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Abhandlungen** der kœnigl. bœhmischen Gesellschaft der Wissenschaften vom J. 1867. VI. Folge. 1. Bd. Mit 2 lith. Taf. In-4°, iij et 423 p. Prag (Tempsky). Cart. 14 fr. 75
- Der philosophisch philologischen Classe der kœnigl. bayerischen Akademie der Wissenschaften. XI. Bd. 2. Abth. (In der Reihe der Denkschriften XLII. Bd.). In-4°, iij p. 269-706. Munchen (Franz). 16 fr.
- Alexis** Pariser Glossar 3692. Von Conr. Hofmann (Aus d. Sitzungber. d. k. Akad. d. Wiss.). In-8°, 54 p. Munchen (Franz). 1 fr. 35
- Bartsch** (K.). Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters in musikalischer u. rhythmischer Beziehung. In-8°, viij et 245 p. Rostock (Stiller). 6 fr. 75
- Berichte** über die Verhandlungen der kœnigl. sœchsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Mathemat. physische Classe 1867. III et IV. In-8°, xv et p. 135 à 275. Leipzig (Hirzel). 1 fr. 35
- Beza** (T.). De Francicæ linguæ recta pronuntiatione. In-8°, viij et 94 p. Berlin (Schneider). 2 fr. 75
- Brunn** (H.). Die Kunst bei Homer u. ihr Verhœltniss zu den Anfœngen der griechischen Kunstgeschichte (aus den Abhandlungen d. k. bayer. Akad. d. Wissensch.). In-4°, 52 p. Munchen (Franz). 2 fr. 75
- Buschmann** (J. C. E.). Grammatik der sonorischen Sprachen: vorzueglich der Tarahumara, Tepeguana, Cora u. Cahita: als 9 Abschnitt. der Spuren der aztekischen Sprachen ausgearb. 3. Abth. Das Zahlwort (aus d. Abth. d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin). In-4°, 192 p. m. 1. Tab. In-fol. Berlin (Dummler). Cart. 10 fr. 75
- Diezmann** (A.). Goethe's Liebschaften u. Liebesbriefe. In-16, iv et 391 p. Leipzig (O. Wigand). 5 fr. 35
- Fritsche** (H.). Molière-Studien. Ein Namenbuch zu Molière's Werken m. philolog. u. histor. Erlœuterungen. In-8°, xlv et 155 p. Danzig (Bertling). 4 fr. 85
- Géhant** (J. B. V.). Grammaire moderne de la langue française basée sur les principes de l'euphonie et de la logique, d'après un plan d'éducation. Avec trad. allemande à l'usage des Français et des Allemands. In-8°. Munchen (Rieger). 4 fr.
- Gerhard** (E.). Etruskische Spiegel. 3. u. 4. Thl. 19-21 (Schluss) Lfg. In-4°. 33 Steintaf. und Text III p. 49-100. Berlin (G. Reimer). 12 fr.
- Grundemann** (R.). Allgemeiner Missions-Atlas nach Orig.-Quellen bearb. 2. Abth. Asien. 1. Lfg. (Des ganzen Werkes 1. Lfg.). Gr. in-4° (6 chromolith. Karten in-4° mit 11 p. Text). Gotha (Perthes). 3 fr. 40
Les livraisons I-II 1. 12 fr. 85
- Riedel**. Codex diplomaticus Brandenburgensis. Sammlung der Urkunden, Chroniken und sonst. Geschichtsquellen f. die Geschichte der Mark Brandenburg. Namensverzeichnis zu sammtl. Bœnden. Bearb. v. Heffter. 2. Bd. In-4°, 548 p. Berlin (G. Reimer). 18 fr.
- Schmoller** (O.). Ταμείον τῆς καινῆς διαθήκης ἐγγεγράφιον oder Handconcordanz zum griech. neuen Testament. 1. Hœlfte. In-16, viij-256 p. Stuttgart (Liesching). 2 fr. 75
- Schreiber** (F. A. W.). Maximilian I. der Katholische, Kurfurst von Bayern u. der 30 jœhrige Krieg nach den Acten u. Urkunden d. k. b. allgemeinen Reichsstaats, u. provincial Archive politisch u. militœrisch dargestellt. In-8°, xiv-961 p. Munchen (Fleischmann). 13 fr. 35
- Schweichel** (R.). Ueber den gegenwœrtigen Stand der Sprach und Naturforschung in Bezug auf die Urgeschichte d. Menschen. In-8°, 31 p. Leipzig (Denicke). 1 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 67, boulevard Saint-Germain.

A. D'ABBADIE Douze ans dans la Haute - Éthiopie
(Abyssinie). Tome I^{er}. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

P. CHASLES Voyages d'un critique à travers la vie et les
livres. 2^e partie : Italie et Espagne. 1 vol.
in-8°. 6 fr.

M. DU CAMP Orient et Italie. Souvenirs de voyages et
de lectures. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

CUVILLIER-FLEURY Etudes et por-
traits. 2^e série.
1 vol. gr. in-18. 3 fr.

En vente chez WIGAND, à Goettingue, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C.-F. KOCH Historische-Grammatik der englischen Sprache.
3. Bd. Die Wortbildung der englischen Sprache.
1. Thl. Angelsächsisch nebst den andern german. Elementen. In-8°. 5 fr. 35

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

W. IHNE Römische Geschichte. (In 3 Bdn.) I. Bd. Von der
Grundung Roms bis zum ersten punischen Kriege.
In-8°. 7 fr.

En vente chez GIESECKE et DEVRIENT, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

PHILONCA inedita altera, altera nunc demum recte ex vetere
scriptura eruta edid. Tischendorf. Cum II tabulis
cart. 8 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris,
à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. RÆDIGER Chrestomathia Syriaca quam glossario et
tabulis grammaticis explanavit. Editio II
aucta et emendata. In-8°. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. HILLEBRAND Études historiques et litté-
raires. Tome 1^{er}. Études ita-
liennes. Un fort volume in-18 Jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

M.-A. WEILL Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission.
II^e partie, la Révélation. In-8°. 6 fr.

R. DE HOUDENC Li romans des Eles, publié pour la
première fois en entier, d'après
un manuscrit de Turin, et accompagné de variantes et de notes explicatives,
par M. A. Scheler. In-8°. 3 fr.

A. PARENT Machaerous. 1 vol. gr. in-8° orné d'une carte
et d'un tableau. 6 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 28. 4 juillet.

Histoire. SCHNEIDERWIRTH, *Geschichte der Insel Rhodus* (Heiligenstadt, Dunkelberg). — *Historisches Quellenbuch zur alten Geschichte.* II. *Römische Geschichte*, von WEIDNER, 3^e livr. (Leipzig, Teubner. Ce livre destiné aux classes est un recueil d'extraits des historiens grecs et latins arrangés par ordre chronologique, reliés et mis en lumière par un commentaire. L'idée serait bonne à prendre, semble-t-il, dans notre enseignement). — POTTHAST, *Bibliotheca historica medii ævi. Supplement* (Berlin, Weber). — HEIGEL et RIEZLER, *Das Herzogthum Bayern zur Zeit Heinrichs des Löwen* (München, Liter.-histor. Anstalt). — *Législation.* *Codex juris municipalis Germaniæ medii ævi*, hgg. von GENGLER, 3^e-4^e livr. (Erlangen, 1867; livre d'une grande importance, dont le tome I, qui va de la lettre A à la lettre D en suivant les noms des villes, et comprend 1000 pages, est achevé). — *Linguistique. Histoire littéraire.* WHEELER, *History of India from the earliest age.* Vol. I. *The Vedic Period and the Mahâ Bhârata* (London, Trubner; important article, signé A. W., c'est-à-dire Albert Weber). — *Catalogue of native publications in the Bombay Residency* (London, Trübner; art. signé A. W.). — MURDOCH, *Classified Catalogue of printed Tamil books* (Madras, 1865; art. signé A. W.). — N. DELIUS, *Der sardinische Dialekt des dreizehnten Jahrhunderts* (Bonn, Marcus; art. signé A. T., c'est-à-dire Adolf Tobler).

— N° 29. 11 juillet.

Histoire. A. VON GUTSCHMID, *De Temporum notis quibus Eusebius utitur* (Kiel, Schwes). — PALACKY, *Die Geschichte des Hussitentums und Prof. Hæfler* (Prag, Tempsky. M. Palacky dans cette brochure fait au prof. Hæfler de Vienne, qui a écrit sur Jean Huss, les reproches les plus graves et les plus multipliés d'inexactitude et de légèreté. Le critique du *Lit. Centralbl.*, reconnaît la justesse de ces reproches, en s'abstenant d'entrer dans les irritantes questions de nationalité qui sont mêlées à cette polémique). — H. WEBER, *Historisches Gedenkbuch* (Zurich, Orell). — *Géographie.* ROHLFS, *Reise durch Marokko* (Bremen, Kuhtmann). — *Linguistique. Histoire littéraire.* *The history of India as told by its own historians*, by Prof. J. DOWSON. Vol. I. (London, Trubner; long article signé A. W.). — BÆHR, *Geschichte der römischen Literatur*, 4^e éd. T. I. (Carlsruhe, Muller; art. signé Q. s. f. s. p. — *Musique.* *Mozart's Briefe*, hgg. von NOHL (Salzburg, 1867). — LÜDWIG, *Joseph Haydn* (Nordhausen, Buchting).

Revue de l'instruction publique en Belgique. Livraison du 1^{er} juillet 1868.

D. KEIFFER, *Ce qui manque au Cato Major de Cicéron pour être un dialogue.* — RÆRSCH, *Note sur un passage des Nuées d'Aristophane* (vers 969), défense et explication de la leçon ἐντεταμένους. — CH. D., *Sur l'Agriicola de Tacite* (ch. 2). L'auteur propose au lieu de *Legimus et fuisse* : *Leviter et fuit*. Il rapporte naturellement *leviter* à *laudati*. — KUGENER, *Étymologie du mot wallon « spot »* dicton, l'auteur le rapproche de l'allemand *sprechen* et de l'anglais *speak*. — Comptendu de : *Aristophanis Plutus*, ed. KAPPEYNE VAN DE COPPELLO (Amsterdam, Van Helden, 1867); bonne édition critique au dire du rapporteur.

En vente à la librairie HACHETTE et C^e, 67, boulevard Saint-Germain.

A. D'ABBADIE Douze ans dans la Haute - Éthiopie (Abyssinie). Tome I^{er}. In-8°. 7 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Appach (F. H.). Caius Julius Cæsar's british expeditions from Boulogne to the Bay of Apuldore, and the subsequent formation geologically of Romney Marsh. In-8°, 152 p. cart. London (J. R. Smith).
5 fr. 65

Baines (E.). The history of the County Palatine and Duchy of Lancaster. New, revised, and improved edited by J. Harland. 2 vol. in-4°, cart. London (Routledge).
91 fr. 90

Blackburn (H.). Artists and Arabs; or Sketching in Sunshine. In-8°, 200 p. cart. London (Low).
13 fr. 15

Calloway (C.). Nursery tales, traditions, and histories of the Zulus. Vol. I. In-8° (Natal) cart. London (Trubner et C°).
20 fr.

Chronicles and memorials of great Britain and Ireland-Giraldi Cambrensis opera. Edited by J. F. Dimock. Vol. 6. Gr. in-8°, dem. rel. London (Longmans).
12 fr. 50

Compendious (A.). Book of Psalms and spirituals Songs commonly known as the Gude and Godlie ballates. In-12, 364 p. cart. London (J. R. Smith).
9 fr. 40

Cox (G. W.). Tales of ancient Greece. In-12, 254 p. cart. London (Longmans).
8 fr. 15

Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville au XVII^e siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit original aux frais et sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie du département de la Moselle par MM. C. Abel et E. de Bouteiller. In-8°, xxij-546 p. Metz (lib. Rousseau-Pallez).

La Rochefoucault. Réflexions, ou sentences et maximes morales. Éd. L. Lacour. In-8°, xxxij 230 p. Paris (lib. de l'Acad. des bibliophiles).

Lenormant (F.). Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. T. II. Babyloniens, Mèdes, Perses, Phéniciens, Carthaginois. Gr. in-18, 454 p. Paris (lib. A. Lévy fils).

Mabire (P. H.). Les psaumes traduits en français sur le texte hébreu, avec une introduction, des arguments et un appendice où sont exposés quelques vues nouvelles sur l'étude de la langue hébraïque. In-8°, xcviij-349 p. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Nicholson (R. S.). Saint Patrik, Apostle of Ireland in the third Century; the story of his mission by Pope Celestine in A. D. 431. and of his connection with the church of Rome proved to be a mere fiction. With an Appendix containing his confession and epistle to Coroticus translated into english. In-8°, 174 p. cart. London (Smith).
6 fr. 25

Ponton d'Amécourt. Mélanges numismatiques. In-8°, 16 p. Paris (Société de numismatique).

Progrès des études classiques et du moyen-âge, philologie celtique, numismatique. Gr. in-8°, viij-159. Paris (lib. L. Hachette et C°).

Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine. Guerre de Trente ans en Lorraine. 3^e partie. Chroniques lorraines. In-8°, iv-376 p. Nancy (lib. Wiener).

Saulcy (F. de). Monnaie du Vergobret Eduen Divitiacus. In-8°, 4 p. Paris (Société numismatique).

Spenser's faery Queene. Book 2. Edited by G. W. Kitchin. In-12, 310 p. cart. London (Mac Millan).
3 fr. 15

Thonissen (J.-J.). Études sur l'organisation des lois pénales et la procédure criminelle de l'Égypte ancienne. In-8°, 31 p. Paris (lib. Durand).

Vinson (J.). Coup-d'œil sur l'étude de la langue basque. In-8°, 39 p. (lib. Maison-neuve et C°).

Vogt d'Hunolstein (P.). Correspondance inédite de Marie-Antoinette publiée sur les documents originaux. 4^e édit., revue et augmentée d'un portrait authentique gravé par Flameng, d'une préface nouvelle et de nombreux fac-simile. In-8°, cxvj-333 p. Paris (lib. Dentu).
8 fr.

C. C. CASATI Richars li Biaus. Roman inédit du XIII^e siècle, en vers. Analyse et fragments publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Turin. Petit in-8°. 2 fr.
Sur papier vergé. 3 fr.

C. WESCHER Étude sur le monument bilingue de Delphes. Suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental. Avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

En vente à la librairie A. DURAND et PÉDONE-LAURIEL, 9, rue Cujas.

M. MULLER Nouvelles leçons sur la science du langage professées en 1863, trad. de l'anglais par M. G. Harris et G. Perrot. Tome deuxième. Influence du langage sur la pensée. — Mythologie ancienne et moderne. 1 vol. in-8°. 7 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

PRÉVOST-PARADOL La France nouvelle. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

C. A. SAINTE-BEUVE Nouveaux lundis. Tome X. 1 vol. gr. in-18. 3 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

P. CHASLES Voyages d'un critique à travers la vie et les livres. 2^e partie : Italie et Espagne. 1 vol. in-8°. 6 fr.

M. DU CAMP Orient et Italie. Souvenirs de voyages et de lectures. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

En vente chez BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. RANKE Fragmenta versionis sacrarum scripturarum latine Antehieronymianæ codice manuscripto eruit atque adnotationibus criticis instruxit. Editio libri repetita, cui accedit appendix. In-4°, m. 3 chromolith. Taf. in-fol. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. HILLEBRAND Études historiques et littéraires. Tome 1^{er}. Études italiennes. Un fort volume in-18 jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

M.-A. WEILL Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission. II^e partie, la Révélation. In-8°. 6 fr.

En vente à la librairie J. CHERBULIEZ, 33, rue de Seine.

R. REUSS La Destruction du Protestantisme en Bohême. Épisode de la guerre de trente ans. 1 vol. in-8°. 3 fr.

A. ROGET L'Évangile et l'État à Genève du vivant de Calvin. Étude d'histoire politico-ecclésiastique. In-8°. 2 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 31. 25 juillet.

Histoire. MENZEL, *Diether von Isenburg, Erzbischof von Mainz, 1459-1463* (Erlangen, Besold). — MÆRNER, *Kurbraudenburgs Staatsverträge von 1601 bis 1700* (Berlin, Reimer). — LÜTOLF, *J. E. Kopp als Professor* (Lucerne, Schiffmann). — BLANKENBURG, *Der deutsche Krieg von 1866* (Leipzig, Brockhaus). — *Linguistique. Histoire littéraire.* GOSCHE, *Jahresbericht über die morgenländischen Studien 1859 bis 1861* (Leipzig, Brockhaus; supplément au tome XX de la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*; la suite de ce travail, excellent d'après le *Lit. Centralbl.*, sera également confiée à M. Gosche. Que devient donc son *Jahrbuch für Literatur-Geschichte?*). — DE GUBERNATIS, *Piccola Enciclopedia indiana* (Turin, Lœscher; M. A. Weber donne à l'auteur des éloges les plus encourageants, en signalant quelques excès de hardiesse dans ses vues).

Philologus, tom. XXVI, 4^e livr.

SCHËLL, *Le remaniement de l'Œdipe à Colone, prouvé par les contradictions dans tous les motifs de l'action* (fin). — A. MOMMSEN, *Dates nouvellement découvertes de l'époque des Ptolémées*. Article important pour l'étude comparée des calendriers égyptien, chaldéen et macédonien. — KLUSSMANN, *Emendationes Arnobianae*. — WITTICH, *Observations météorologiques*, notices sur les mesures de longueur des anciens Égyptiens et sur le pied grec d'après les monuments d'Athènes, rectifiant sur plusieurs points les idées admises par les savants modernes.

Rapport annuels : KELLER, *Les Commentaires de César*; c'est une critique minutieuse du 2^e volume de l'*Histoire de César*. Sur beaucoup de points l'auteur maintient les opinions qu'il avait émises dans des articles antérieurs et rectifie avec raison les explications données dans le livre dont il rend compte. Les conclusions générales sont d'accord avec celles de la *Revue critique*, 1867, tom. I, art. 35.

Mélanges. Nous citerons, parmi les nombreux petits articles de cette partie, ceux de MM. GOLISCH, « trois fragments de classiques latins. » Il s'agit de feuilles de parchemin ayant servi de couverture à d'autres manuscrits et sur lesquelles se trouvent : Cicéron, *Ad familiares*, II, epist. 1-4; 17-19, avec des variantes nouvelles et intéressantes. — Pétrarque, *Africa*, fragments des livres II et III. — Ovide, *Ex Ponto*, livre IV, fragments des épîtres 10, 11, 12 et 16. — WIEDEMANN, *Additions à la lexicologie latine de NEUE*. — LIEBRECHT, *Argei*; complément de plusieurs articles publiés antérieurement et dans lesquels l'auteur avait démontré que ces petits sanctuaires avaient pour origine l'usage ancien d'enterrer sous les fondements d'édifices nouveaux les ossements provenant de sacrifices humains. Ici M. L. signale des coutumes analogues dans le Nord de l'Europe.

En vente chez PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

GEOGRAPHISCHES JAHRBUCH. II. Bd. 1868.
Unter Mitwirkung von Bayer, Debes, etc. Herausgegeben von E. Behm. In-8°.
10 fr. 75

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DER BUNDEHESH Zum ersten Male heraus-
gegeben, transcribirt,
übersetzt und mit Glossar versehen von F. Justi. Gr. in-4°.
56 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Beck (A.)**. Geschichte des Gothaischen Landes. 1. Bd. Geschichte der Regenten, in-8°, vij et 53 p. Gotha (Thienemann). 11 fr. 25
- Bericht** über die Verhandlungen der vom 30. September bis 7. Oktober 1867 zu Berlin abgehaltenen allgemeinen Konferenz der europäischen Gradmessung. Red. auf Grund d. stenograph. Aufzeichnungen im Auftrage der permanenten Commission von C. Bruhns, W. Förster, A. Hirsch. Zugleich als General-Bericht f. 1867. Hrsg. vom Centralbureau d. europ. Gradmessg. In-4°, 161 p. Berlin (G. Reimer). 5 fr. 35
- Bienemann (F.)**. Briefe u. Urkunden zur Geschichte Livlands in den J. 1558-1562. Auf Veranstatg. d. rigaischen Raths aus inland. Archiven hrsg. 3. Bd. 1559-1560. In-8°, xx et 302 p. Riga (Kymmell) 9 f. 35
- Börne (L.)**. Gesammelte Schriften. Vollst. Ausg. 12 Bd. In-16 (1-6 Bd. iv et 347 p.). Wien (Tendler et C°). 6 fr. 75
- Briefwechsel** des Grafen Montvallat od. Erinnerungn. an die franz. Emigration von 1792 bis 1797. Hrsg. v. W. M. In-8°, 236 p. Zürich (Schulthess) 4 fr.
- Curtius (G.)**. Studien zur griech. u. latein. Grammatik. 1. Heft. In-8°, x-261 pag. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35
- Eberhard (E.)**. Die aristotelische Definition der Seele u. ihr Werth f. d. Gegenwart. In-8°, iv-62 p. Berlin (Adolf et C°). 1 fr. 35
- Grimm (J. u. W.)**. Deutsches Wörterbuch. Fortgesetzt v. R. Hildebrand u. K. Weigand. 5. Bd. 7. Lfg. (Knirren-Kommen). Gr. in-4° (Sp. 1441-1680). Leipzig (Hirzel). 2 fr. 75
Vol. I-IV 2 V 1-7. 86 fr. 75
- Gruppe (O. F.)**. Leben und Werke deutscher Dichter. Geschichte der deutschen Poesie in den drei letzten Jahrhunderten. 4. Bd. 1 u. 2 Lfg. Mit den Port. v. Herder u. Goethe (in Stahlst.). In-8°, 192 p. München (Bruckmann). 2 fr. 25
Vol. I-IV, 1. 2. 46 fr. 25
- Hartmann (E.)**. Ueber die dialectische Methode. Historisch-kritische Untersuchungen. In-8°, vij-124 p. Berlin (C. Duncker). 2 fr. 75
- Hesyehii Alexandrini lexicon** post J. Albertum recens. M. Schmidt. Vol. V in quo præter aucturam emendationum et indicem auctorum copiosissimum continentur Radulfi Menge Vimariensis de M. Musuri Cretensis vita narratio. Fasc. II et III. 1 vol. in-4°, 128 p. Iena (Mauke). 2 fr. 75
- Holtzsch (H.)**. Die volksthümliche Literatur der deutschen Volksschullesebücher, Jugend u. Volksschriften. Ein Leitfaden f. Seminaristen und Volksschullehrer beim Studium des Volksschullesebuchs u. bei der Lecture der Jugend u. Volksschriften. 1. Thl. Die lyrische oder sangbaren Dichtungen unserer volksthümlichen Literatur. 1. Heft. Volkslied und volksthümliches Naturlied. In-8°, xij-240 pages. Gœrlitz (Wollmann). 5 fr.
- Kraus (F. H.)**. Beiträge zur trierschen Archæologie u. Geschichte. 1. Bd. Der heilige Nagel in der Domkirche zu Trier zugleich ein Beitrag zur Archæologie der Kreuzigung Christi. Mit e. Anh. betr. d. heil. Rock. In-8°, vij-180 pages. m. 1. Steintaf. Trier (Lintz). 2 fr. 75
- Tragiques grecs (Les)**. Traduction poétique en vers français. T. II. Eschyle. Les sept che s devant Thèbes; Euripide, Hécube, Sophocle, Antigone. In-18 jésus, 267 p. Paris (imp. Donnaud).
- Tschudi (J. J.)**. Reisen durch Südamerika. Mit zahlreichen Abbildgn. in Holzschn. u. 1. chromolith. Karte. Gr. in 4°. IV. Bd. In-8°, v-320 pag. Leipzig (Brockhaus). 12 fr.
- Urkundenbuch** für die Geschichte des gräflichen und freiherrlichen Hauses der Vögte v. Hunolstein. Hrsg. v. F. Tœpfer. (In ca 5 Bdn.) 1. u. 2. Bd. In-4°. Nürnberg (Zeiser). 37 fr. 35
1. iv-375 pag. mit eingedr. Holzschn. und 3 Chromolith. 1866. — 2. 500 p. m. eingedr. Holzschn. 2 Chromolith. 1867.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

A. LECOY DE LA MARCHE La chaire française
au moyen-âge, spécialement au XIII^e siècle d'après les manuscrits contemporains.
Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. Tome 24. 1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. EBERS Ægypten und die Bücher Moses's. Sachlicher Commentar zu den ægyptischen Stellen in Genesis und Exodus. I. Band. Mit 59 Holzschnitten. In-8°. 10 fr. 75

En vente chez HAHN, à Hanovre, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

MONUMENTA Germaniæ historica inde ab a. Christi 500 usque ad a. 1500 auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum Germanicarum mediæ ævi ed. G. H. Pertz. Tom. XX et XXI. Gr. in-fol.

Le volume. 60 fr.

Papier vélin. 90 fr.

Contenu: T. XX. Scriptorum Tom. XX orné de 5 pl. en chromolithog. et d'une photolithog. — T. XXI. Legum T. IV orné de 5 pl. en chromolith. et d'une photolith.

En vente chez VANDENHÆCK et RUPRECHT, à Göttingen, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. M. PLAUTI Truculentus cum apparatu critico G. Studemund et epistula ejusdem de codicis Ambrosiani reliquiis edidit illustravit A Sprengel. In-8°, 135 p. 3 fr. 80

En vente chez Buchhandlung des Waisenhauses, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. F. HERTZBERG Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer. Nach den Quellen dargestellt. 2. Theil. Von Augustus bis auf S. Severus. In-8°. 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. CHABANEAU Histoire et théorie de la conjugaison
française. 1 vol. in-8°. 4 fr.

K. HILLEBRAND Études historiques et litté-
raires. Tome Ier. Études ita-
liennes. Un fort volume in-18 Jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

En vente chez J. GAY et fils, à Genève,
à Paris, à la librairie des Bibliophiles, rue de la Bourse, 10.

RABELAIS Les songes drôlatiques de Pantagruel. Reproduc-
tion fac-simile du texte et des 120 pl. de l'édition
originale. Paris, Richard Breton, 1865; augmentée d'un portrait authentique de
Rabelais et d'une notice bibliographique, par M. P. Lacroix. In-8° carré, papier
de Hollande, tiré à 300 exemplaires numérotés. 15 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 32. 1^{er} août.

Théologie. GRÜNEBAUM, *Die Sittenlehre des Judenthums andern Bekenntnissen gegenüber* (Manheim, Schneider). KALISCH, *A historical and critical commentary of the old Testament with a new translation.* Leviticus part. 1, chap. 1-x (London, Longmans, Green). — *Philosophie.* BONITZ, *Aristotelische Studien*, V. — *Histoire.* REUMONT, *Geschichte der Stadt Rom* (Berlin; art. très-favorable; cf. *Rev. crit.* 1868, art. 74). HOFFMANN, *Fortschritt und Rückschritt in den zwei letzten Jahrhunderten geschichtlich nachgewiesen, oder Geschichte des Abfalls*, t. III (Stuttgart, Steinkopf; ce vol. contient l'hist. de l'Europe depuis le premier empire). — *Droit.* PERROT, *Essais sur le droit public et privé de la république athénienne* (Paris, Thorin; art. favorable; cf. *Rev. crit.*, 1867, art. 150). SCHENBERG, *Zur wirthschaftlichen Bedeutung des Deutschen Zunftwesens im Mittelalter* (Berlin, Mittler u. Sohn). — *Linguistique.* FAUCHE, *le Mahâ-Bhârata trad. en français* (Paris, Klincksieck; l'auteur de l'article, A. Weber, relève dans cette traduction d'énormes contre-sens. Ses conclusions, qui sont modérées, se rapprochent de celles de M. Hauvette Besnault, *Journ. As.*, 1867). *Catalogue des mss. hébreux et samaritains de la Bibl. impériale* (Paris, Didot). TRIEBER, *Questiones Laconicae*, pars I (Berlin, Weidmann; cf. *Rev. crit.* 1868, art. 87). SCHWERDT, *Ueber die innere Form der Horazischen Oden.* (Münster, Niemann). — *Antiquité.* BLÜMMER, *Archaeologische Studien zu Lucian* (Breslau, Mæzler). A. V. LUTZOW, *Münchener-Antiken*, 4^e et 5^e livr. (München, Merhoff).

En vente à la librairie J. CHERBULIEZ, 33, rue de Seine.

R. REUSS La Destruction du Protestantisme en Bohême.
Épisode de la guerre de trente ans. 1 vol. in-8°.
3 fr.

A. ROGET L'Évangile et l'État à Genève du vivant de Calvin.
Étude d'histoire politico-ecclésiastique. In-8°. 2 fr.

En vente chez PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

GEOGRAPHISCHES JAHRBUCH. II. Bd. 1868.
Unter Mitwirkung von Bayer, Debes, etc. Herausgegeben von E. Behm. In-8°.
10 fr. 75

En vente chez VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DER BUNDEHESH Zum ersten Male heraus-
gegeben, transcribirt,
übersetzt und mit Glossar versehen von F. Justi. Gr. in-4°. 56 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Alighieri.** *La Vita nuova e il Canzoniere di Dante Alighieri, ridotti a miglior lezione e commenti da G. B. Giuliani.* In-12, xij-411 p. Firenze (Lemonnier). 4 fr. 75
- Antinori (V.).** *Scritti editi e inediti pubblicati per cura di M. Tabarrini.* In-12, xix-427 p. Firenze (Barberà). 4 fr. 75
- Aristophanes** the Clouds, edited by W. C. Green. In-8°, 152 p. cart. London (Rivingtons). 4 fr. 40
- Baldacchini (S.).** *Di Basilio Puoti e della lingua italiana.* In-4°, 60 p. Napoli (Stamp. d. reg. Università).
- Ballantyne (J.-R.).** *Elements of Hindi and Braj Bhākhā grammar.* 2. edit. In-12, 38 p. cart. London (Trübner). 6 fr. 25
- Ballate.** *Rispetti d'amore; poesie varie tratte da codici musicali dei secoli XIV, XV, XVI.* In-8°. Modena. 3 fr. 50
- Bargagli.** *Lettere di S. Barbagli, novelliere senese del secolo XVI ora per la prima volta pubblicate (da G. G. Pannolini).* In-8°, 22 p. Firenze (tip. Lemonnier).
- Berti (D.).** *Vita di Giordano Bruno da Nola.* In-8°, 415 p. Torino e Firenze (Loescher). 7 fr.
- Canestrini (G.).** *Sopra alcuni crani antichi scoperti nel Trentino e nel Veneto.* In-8°, 16 p. Modena (tip. Soliani).
- Corcia (N.).** *De' re favolosi dell' Argolide.* In-4°, 98 p. Napoli (Stamperia d. reg. Università).
- Demosthenis.** *Orationes publicæ.* Edited by G.-H. Heslop. *The Olynthiacs. The Philippics.* In-8°, 116 p. cart. London (Rivingtons). 5 fr. 65
- Dyer (T.-H.).** *Pompeii: its history, buildings and antiquities.* 2. ed. In-8°, 596 p. cart. London (Bell and D.). 17 fr. 50
- Escanola (R.).** *Socrate e l'antroposofia ovvero (periodo virile della scienza) Socrate e la metafisica, l'etica, la giuridica e la politica.* In-8°, 19 p. Napoli. 1 fr. 25
- Grimm (C.-L.-W.).** *Lexicon græcæ latinum in libros novi testamenti auctor.* Gr. in-8° cart. London (Asher). 15 fr.
- Hallam (H.).** *View of the state of Europe during the middle ages. Complete in 1 vol. revised and corrected.* In-8°, 898 p. cart. London (A. Murray). 7 fr. 50
- Heydemann (H.).** *Scavi di Pompei: lettera a G. Henzen.* In-8°, 20 p. Roma (tip. Tiberina).
- Lettere (due) storiche dei Secoli XV e XVI.** In-16, 21 p. Firenze (tip. S. Antonino). 1 fr. 75
- Mac Mullen (J.).** *The history of Canada from its first discovery to the present time.* In-8°, 613 p. London (Low). 20 fr.
- Maddaloni.** *Dei cinque regni d'Italia, libri cinque.* 2 vol. in-8°, vx-593 p. Torino (Marietti). 7 fr.
- Memorie Modenesi** estratte da tre cronache inedite per cura di Cesare Campori. In-f°, 27 p. Modena (Vincenzi).
- Pesavento (D.).** *Manuale di un metodo comparativo per la logica struttura delle due lingue italiana e latina.* Fasc. III e IV. In-8°, p. 209-432. Padova (tip. del Seminario). 1 fr. 75
- Scelta di curiosità letterarie inedite o rare dal secolo XIII al XVII.** Dispensa XC. In-16, 72 p. Bologna (Romagnoli). 3 fr.
Contenu: Alcune lettere famigliari del secolo XIV pubblicate da Pietro Dazzi.
- Simpson (R.).** *An introduction to the philosophy of Shakspear's sonnets.* In-8°, 82 p. cart. London (Trübner). 4 fr. 40
- Stanley (A.-P.).** *Historical memorials of Westminster Abbey.* 2. and revised edit. In-8°, 680 p. cart. London (Murray). 22 fr. 50
- Thucydides.** *The history of the war between the Peloponnesians and Athenians. Book I and II.* Edited with notes and introduction by C. Bigg. In-8°, 362 p. cart. London (Rivingtons). 7 fr. 50

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

A. LECOY DE LA MARCHE La chaire française
au moyen-âge, spécialement au XIII^e siècle d'après les manuscrits contemporains.
Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE de Napoléon I^{er} publiée par ordre de
l'empereur Napoléon III. Tome 24. 1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. EBERS *Ägypten und die Bücher Moses's. Sachlicher
Commentar zu den ägyptischen Stellen in Genesis
und Exodus. 1. Band. Mit 59 Holzschnitten. In-8°.* 10 fr. 75

En vente chez HAHN, à Hanovre, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

MONUMENTA *Germaniæ historica inde ab a. Christi
500 usque ad a. 1500 auspiciis societa-
tatis aperiendis fontibus rerum Germanicarum mediæ ævi ed. G. H. Pertz. Tom.
XX et XXI. Gr. in-fol.*

Le volume. 60 fr.

Papier vélin. 90 fr.

Contenu : T. XX. Scriptorum Tom. XX orné de 5 pl. en chromolithog. et d'une
photolithog. — T. XXI. Legum T. IV orné de 5 pl. en chromolith. et d'une
photolith.

En vente chez VANDENHÆCK et RUPRECHT, à Göttingen, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. M. PLAUTI *Truculentus cum apparatu critico G.
Studemund et epistula ejusdem de co-
dicis Ambrosiani reliquiis edidit illustravit A Sprengel. In-8°, 135 p. 3 fr. 80*

En vente chez Buchhandlung des Waisenhauses, à Halle, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. F. HERTZBERG *Geschichte Griechen-
lands unter der Herr-
schaft der Römer. Nach den Quellen dargestellt. 2. Theil. Von Augustus bis auf
S. Severus. In-8°.* 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. ZOTENBERG Nouvelles inscriptions phéni-
ciennes d'Égypte. In-8° avec
deux planches. 1 fr. 50

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion
des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

C. WESCHER *Opuscules épigraphiques et paléographiques.*
Notice sur deux inscriptions grecques monumentales récemment découvertes en
Égypte. In-8°. 50 c.
Éclaircissements sur une inscription grecque d'Alexandrie appartenant au règne
de Cléopâtre. In-8°. 50 c.
Note relative à un prêtre d'Alexandre et des Ptolémées avec deux restitutions
tirées des manuscrits d'Élien et des inscriptions de Delphes. In-8°. 50 c.
Inscription archaïque gravée sur un rocher près de Delphes. In-8°, pl. 1 fr.
Inscription d'Halicarnasse en dialecte dorien et en vers. In-8°, pl. 75 c.
Texte et explication d'un décret en dialecte dorien provenant de l'île de Car-
pathos. In 8°, pl. 75 c.
Inscriptions de l'île de Rhodes relatives à des sociétés religieuses. In-8°. 50 c.
Notice sur un fragment de stèle trouvé à Athènes. In-8°. 50 c.
Notice sur deux inscriptions de l'île de Théra relatives à une société religieuse.
In-8°. 50 c.
Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes. In-8°. 50 c.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 35. 22 août.

Théologie. IOANNIS, *Episcopi Ephesi Monophysitæ scripta historica quotquot adhuc supererant*, Syriace edidit J. P. N. LAND (Leyde, Brill; t. II des *Anecdota Syriaca*). — *Histoire.* WEBER, *Allgemeine Weltgeschichte*, t. VII (Leipzig, Engelmann). — SCHIRRMACHER, *Urkundenbuch der Stadt Liegnitz und ihres Weichbildes bis zum Jahre 1455* (Liegnitz, Krumbhaar). — *Philologie.* Fr. MÜLLER, *Die Conjugation des avghanischen Verbuns* (Vienne, Gerold). — TEUFFEL, *Geschichte der ræmischen Literatur* (Leipzig, Teubner; art. assez favorable; selon le rapporteur, M. L. Muller, l'auteur n'aurait pas dû accepter sur le vers saturnien les mss. de M. Bartsch (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 170), M. Müller recommande à ce propos son *Opusculum de poesi rythmica*). — *L'art d'amors et li remedes d'amors*, von JACQUES D'AMIENS, hgg. von G. KÆRTING (Leipzig, Vogel; art. de M. Bartsch; les conclusions et les principales observations, notamment en ce qui concerne l'attribution erronée des deux poèmes au même auteur, sont entièrement conformes aux nôtres, cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 121).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, hgg. von L. HERRIG. T. XLII. Cahiers 3 et 4 (en une seule livraison).

P. 241-392. J. BRAKELMANN, *L'ancien chansonnier français de Berne*, n° 389. Texte (d'après la copie de Mouchet) des pièces 66 à 305, avec commentaire. Il ne serait pas équitable de juger ce travail, tel qu'il est très-utile, avant que l'auteur ait donné les notes supplémentaires qui doivent terminer sa publication, et qui sans doute fortifieront le commentaire. Sans doute aussi les concordances seront complétées. Ainsi, M. Br. devra reconnaître que plusieurs des pièces indiquées par lui comme uniques se retrouvent dans d'autres mss. que celui de Berne, par ex. les nos 106¹, 115², 117³, 129⁴, 145⁵, 155⁶, 167⁷, 172⁸, 194⁹, 204¹⁰, 206¹¹, etc. — P. 393-400. C. JESSEN, *Remarques d'histoire naturelle sur le Dict. étym. de Diez*. Contient plusieurs rectifications très-sûres. — P. 401-408. A. TOBIAS, *Un drame sur Marie Stuart*, 1644. Canevas d'une tragédie latine composée à Prague chez les jésuites. — P. 409-432. ANDRESEN, *Les noms de famille en -mann*. — Bibliographie. DROZ, *Frédéric le Grand et ses écrits* (Bonn, Marcus); art. signé Bucher où il est fait grand éloge d'un travail sans valeur, (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 113). — DIDOT, *Observations sur l'orthographe française* (signé Geberding), simple analyse, du reste faite avec soin (cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 160).

-
1. Se trouve dans Ars. p. 407.
 2. Se trouve encore dans 844 f. 59, 12615 f. 1, Ars. p. 5, 845 f. 3, 846 f. 32, La Vall. 59 f. 3.
 3. Le premier couplet dans 846 f. 45.
 4. 844 f. 143, 12615 f. 92, Ars. p. 114, 845 f. 42, 847 f. 41, 846 f. 79, L. V. 59 f. 107.
 5. Le premier couplet dans 846 f. 12.
 6. S. G. (20050) f. 41 (anc. pagin.).
 7. 844 f. 18, 12615 f. 107, Ars. p. 124, 845 f. 73, 847 f. 63, 846 f. 116, L. V. 59 f. 81.
 8. Le premier couplet dans Douce, *Grant chant*, vij.
 9. Vatic. 1522; les trois premiers couplets sont publiés dans le *Romvart* p. 388.
 10. Le second couplet dans S. G. f. 156 et dans 846 f. 44.
 11. Ars. p. 184, 845 f. 88, 847 f. 73.
-

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-prompement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anacreontis Teii quæ vocantur συμποσιακά ἠμιάμβια. Ex anthologiæ volumine altero nunc Parisiensi post H. Stephanum et J. Spaletti tertium edita a V. Rose. In-8°, xxv-70. p. Leipzig (Teubner).
1 fr. 25

Agthe (C.). Anhang zu dem Buche die Parabase u. die Zwischenakte der altattischen Komædie. Mit 6 eingedr. Holzschn. In-8°, xj et 144 p. Altona (Lehmkuhl et C').
3 fr. 25

Beaune (H.). Les Sorciers de Lyon, épisode judiciaire du XVII^e siècle. In-8°; 94 p. Dijon (imp. Rabutot).

Boullier (F.). Histoire de la philosophie cartésienne. 3^e éd. 2 vol. in-18 jésus, viij-1282 p. Paris (lib. Delagrave). 9 fr.

Caron. Monnaies communales d'Amiens. In-8°, 7 p. Paris (Société de numismatique).

Dunoyer de Noirmont. Histoire de la chasse en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. Tome 2. Droit de chasse, gibier, chiens, venerie. In-8°, 543 p. Paris (lib. Bouchard-Huzard). Les 3 vol. 30 f.

Études historiques sur Louvois et sur Dubois, par un inconnu. In-8°. xiiij-168 p. Paris (lib. Dentu).
3 fr.

Fontes rerum Germanicarum. Geschichtsquellen Deutschlands. Hrsg. v. J. F. Böhmmer. IV. Bd. A. u. d. T. Henricus de Diessenhofen u. andere Geschichtsquellen Deutschlands im späteren Mittelalter. Hrsg. aus dem Nachlasse Böhmers v. D. A. Huber. In-8°, lxxij-726 pages. Stuttgart (Cotta).
16 fr.

Gariel. Description de quelques monnaies se rattachant à la numismatique française. In-8°, 11 p. Paris (Société de numismatique).

George (L.). Die Logik als Wissenschaftslehre dargestellt. In-8°, xij-662 pages. Berlin (G. Reimer).
11 fr. 40

Georges (K. E.). Thesaurus der klassischen Latinität. Ein Schulwörterbuch m. besond. Berücksicht. der latein. Stil-

übungen. Fortgesetzt von G. Muhlmann. II. Bd. 1. Abth. 1. Heft. In-8°, p. j-960. Leipzig (Brockhaus).
4 fr.
Les vol. I-II. I 1. 18 fr.

Justiniani. Institutionum libri IV cum præfatione et ere recognitione P. E. Huschke. In-8°, xix-205 pages. Leipzig (Teubner).
1 fr. 25

Martin (T.-H.). Galilée, les droits de la science et la méthode des sciences physiques. In-18 jésus, xij-432 p. Paris (lib. Didier et C').
3 fr. 50

Mommsen (A.). Athenæ christianæ. In-8°, viij-108 pages m. 2 lith. Plänen. Leipzig (Teubner).
8 fr.

Plath (J. H.). Ueber die Sammlung chinesischer Werke der Staatsbibliothek aus der Zeit der D. Han u. Wei (Han Weithung schu). In-8°, 59 p. München (Franz).
2 fr.

Ponton d'Amécourt. Statistique des collections de médailles appartenant à des particuliers. In 8°, 7 p. Paris (Société de numismatique).

Ritschl's (F.). Kleine philolog. Schriften. II. Bd. Zu Plautus u. lateinischer Sprachkunde. A. u. d. T. Opuscula philologica. Vol. II. Ad Plautum et grammaticam latin. spectantia. In-8°, xxij-813 p. Leipzig (Teubner).
23 fr. 25

Sabatier (J.). Monnaies romaines de bronze. In-8°, 12 p. et pl. Paris (Société de numismatique).

Stoffel (G.). Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. In-4°, xxiv-265 p. Paris (Imp. impériale).

Texeira de Aragao (A.-C.). Notes sur quelques numismates portugais des XVII^e XVIII^e et XIX^e siècles. In-8°, 5 p. Paris (Société de numismatique).

Widranges (H. de). Notice sur des monnaies trouvés dans le département de la Meuse. 1865-1866. In-8°, 5 p. Paris (Société de numismatique).

Notice sur les découvertes archéologiques faites récemment au Pirée avec le
texte de deux inscriptions grecques. In-8°. 50 c.
Note relative à un passage de la Paléographie grecque de Montfaucon corrigé
d'après un manuscrit de la Bibliothèque Impériale. In-8°, pl. 50 c.

En vente chez REINWALD, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

CONGRÈS international d'anthropologie et d'archéologie pré-
historiques. Compte-rendu de la 2^e session. 1867.
1^{re} livraison gr. in-8° avec figures dans le texte. Prix de l'ouvr. complet. 12 fr.
La 2^e livr., qui complétera l'ouvrage, sera publié au mois d'octobre.

En vente à la librairie FIRMIN DIDOT frères, fils et Ce, 56, rue Jacob.

GALLIA CHRISTIANA In provincias
ecclesiasticas
distributa; in qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum regio-
num omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine ecclesiarum ad nostra
tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis.
T. XV^m, ubi de provincia Vesuntionensi agitur condidit B. Hauréau. Liv. 4^e (fin
du volume). 12 fr.
Prix du volume complet. 48 fr.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE Département des
manuscrits. Catalogue des manuscrits français. Tome 1^{er}, ancien fonds. Publié
par ordre de l'Empereur. 24 fr.

En vente chez v. ZABERN, à Mayence, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DIE ALTERTHUMER unserer heidni-
schen Vorzeit.
Nach den in öffentl. und Privat-Sammlungen befindlichen Originale zusammen-
gestellt und herausgegeben von dem römisch-germanischen Centralmuseum in
Mainz durch Dr L. Lindenschmit. 2. Bd. 8. u. 9. Heft. In-4° avec 13 pl.
3 fr. 40

En vente chez REIMER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. GERHARD Gesammelte akademische Abhandlungen
u. kleine Schriften. 2. Band, herausg.
v. Jahn. Mit Abbildgn. (auf 42 Steintafeln. In-4° u. in-fol.). Gr. in-8°, 613 p.
30 fr.
Les volumes I-II. 54 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

C. MOREL Recherches sur un poème latin du 14^e siècle, retrouvé par M. L. Delisle. Texte suivi d'observations et de notes. Gr. in-8°. 1 fr. 50

H. ZOTENBERG Nouvelles inscriptions phéniciennes d'Égypte. In-8° avec deux planches. 1 fr. 50

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

C. WESCHER *Opuscules épigraphiques et paléographiques.*
Notice sur deux inscriptions grecques monumentales récemment découvertes en Égypte. In-8°. 50 c.
Éclaircissements sur une inscription grecque d'Alexandrie appartenant au règne de Cléopâtre. In-8°. 50 c.
Note relative à un prêtre d'Alexandre et des Ptolémées avec deux restitutions tirées des manuscrits d'Élien et des inscriptions de Delphes. In-8°. 50 c.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik de FLECKEISEN et MASIUS. 1868. 5^e livr.

GEORGII, *La critique de Schaarschmidt sur le Philebus de Platon* (défend l'authenticité du traité). — ZIEGLER, *Notes prises sur des manuscrits de Theognis et de l'Expositio Lampridii in Theocritum*. — HART et HINCK, *Les Pseudophokylideia et Théognis dans le Codex Venetus Marcianus 522 et dans le Vaticanus 915* (ces deux ou mieux ces trois articles ont rapport à peu près au même sujet. Il en résulte que le Venetus n'est qu'une copie du Vaticanus. Ce dernier est décrit tout au long par M. Hinck). — L. VON JAN, *Sur le passage du Phédon de Platon 62 A* (le sens est rétabli d'une manière très-satisfaisante par un simple changement de ponctuation). — RITSCHL, *Sur le Miles Gloriosus de Plaute, v. 23 et suiv.* (conclut qu'il faut lire : Me sibi habeto, egomet ei me mancupio dabo || nisi unum epityrum illi estur insane bene). — CHRIST, *De la valeur du Nummus dans Plaute* (arrive à la conclusion que, du temps du poète, le mot Nummus désignait soit le Sestertius, soit le didrachme grec). — PROBST, *Notes critiques sur le discours de Cicéron pour Sestius*. — KLOTZ, *Notes critiques sur les lettres de Cicéron*. — SCHWEIZER-SIDLER, *Compte-rendu des Voces variae animantum* de WACKERNAGEL (programme de l'Université de Bâle 1867).

6^e livr.

BERGK, *Compte-rendu de Sophoclis tragœdiæ, ed. A. NAUCK* (Berlin, Weidmann; critique un peu trop systématique et personnelle, où l'on trouve cependant d'excellentes observations). — JÆNICKE, *Encore les vers sur Pan* (notule). — HULTSCH et MORITZ MULLER, *Notules sur Polybe* (I, 37, 5 et fragments 52 et 102 de l'édit. Didot). — W. DINDORF, *Notes pour servir de complément à la 5^e édition des Poëtæ scenici græci*. — G. SCHMID, *Observations sur le Ion d'Euripide*. — FLECKEISEN, *sur A. Gelle IV, 9, 1* (rétablit comme suit le vers cité dans ce passage : « religentem ted esse oportet, religiosus ne fuas. »). — LUCIEN MULLER, *Sammelsurien* (c'est-à-dire notules diverses sur des passages de Tacite, Dialogue des Orateurs, de Nonius, de Commodianus, de Diomède et d'autres).

Revue de l'instruction publique en Belgique, 3^e livr. 15 août.

P. 161, COBET et WAGENER, *Réponse à la question philologique proposée dans la livraison précédente*. Il s'agit d'un passage corrompu de Plutarque, *Quæst. rom.* n^o 80; au lieu de καὶ σίαστων ἐντιμότατον, etc., les deux philologues proposent avec toute certitude κλισίας τὸν, etc. — P. 162-170, WAGENER, *Observations critiques sur le περὶ τοῦ Εἰ ἐν Δελφοῖς* de Plutarque. — P. 171-2, RERSCH, *Remarque sur les Syracusaines de Théocrite*; l'auteur propose contre Fritzsche, le dernier éditeur de Théocrite, d'attribuer à Praxinoé les vers 89 à 95. — P. 173-4. *Comment on devient grand orateur*, extrait d'une lettre de lord Brougham publiée en 1860 par le Times. — P. 175-97, MARCHAND, *Rapport au conseil général de la ligue de l'enseignement*. — Analyses et comptes-rendus. TONTOR, *Nouvelle Chrestomathie latine* (Mons, Manceaux); HENNEBERT, *Grammaire française* (Liège, Dessain; le compte-rendu, signé D. G., est fort détaillé et très-étudié; il en résulte que l'auteur de cette grammaire n'a aucune idée de l'histoire de la langue française et de l'utilité qu'on en peut tirer pour définir les règles actuelles de la langue).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Avenel.** Le dernier épisode de la vie du cardinal de Richelieu, Louis XIII, Cinq-Mars et de Thou, rôle du cardinal dans la conspiration de Cinq-Mars, découverte du traité de Madrid conclu au nom de Monsieur, du duc de Bouillon et de Cinq-Mars. In-8°, 101 p. Paris (lib. Palmé).
- Barni (J.).** La morale dans la démocratie. In-8°, xj-207 p. Paris (lib. G. Baillière). 5 fr.
- Bernville (R.).** Dix jours en Palmyrène. In-8°, 172 p. Paris (imp. Lainé et Havaud).
- Bourassé (J.-J.).** Les apôtres. Histoire de l'établissement de l'Église d'après les textes contemporains expliqués par la tradition ecclésiastique, les documents de l'histoire profane, les monuments de l'archéologie et la description des lieux. In-8°, viij-464 p. et grav. Tours (lib. Mame).
- Celler (L.).** Les origines de l'opéra et le ballet de la reine (1581). Étude sur les danses, la musique, les orchestres et la mise en scène au XVI^e siècle avec un aperçu des progrès du drame lyrique depuis le XIII^e siècle jusqu'à Lully. In-12, vij-368 p. Paris (lib. Didier et C^o).
- Egger (E.).** De l'histoire et du bon usage de la langue française. In-18, 52 p. Paris (lib. Hachette et C^o). 25 c.
- Étude d'histoire ancienne. Les projets de réforme dans l'antiquité. In-18, 52 p. Ibid. 25 c.
- L'Égypte moderne et l'Égypte ancienne à propos d'une visite au parc égyptien du Champ-de-Mars. In-18, 52 p. Ibid. 25 c.
- Gourdon de Ginouilhac (H.).** Les ordres religieux depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours. Histoire, constitution, costumes (ordres d'hommes). In-18 Jésus, 401 p. Paris (lib. Martin Beaupré).
- Jacquot (F.).** Études historiques sur l'esprit militaire et l'éducation nationale des premiers empires. 1^{re} partie. Égyptiens et Babyloniens. 2^e partie Grecs et Romains. In-8°, x-63 p. Metz (lib. Rousseau-Pallez).
- Jussieu (A. de).** La Sainte-Chapelle du château de Chambéry. In-8°, 260 p. et 11 pl. Chambéry (lib. Perrin).
- Marie (J.).** Essai sur la vie et les ouvrages du chancelier Michel de L'Hospital. In-8°, 212 p. Rennes (imp. Oberthur).
- Littré (E.).** Dictionnaire de la langue française. 19^e livr. In-4° à 3 col. p. 737-896. Paris (lib. Hachette). 3 fr. 50
- Le Roi (J.-A.).** Histoire de Versailles, de ses rues, places et avenues, depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours. In-8°, xij-958 p. Versailles (lib. Oswald).
- Léger (L.).** Les Slaves en 1867. Agram et les Croates. In-8°, 29 p. Saint-Germain-en-Laye (imp. Toinon).
- Rubino (J.).** Beiträge zur Vorgeschichte Italiens. In-8°, viij-268 p. Leipzig (Teubner). 8 fr.
- Sanskrit-Texte mit Vocabular.** Für Anfänger (hrsg. v. A. F. Stenzler). In-8°, 38 p. Breslau (Mæzler). 1 fr. 70
- Sautayra (E.) et Charleville.** Code rabbinique Eben Hæzer traduit par extraits avec les explications des docteurs juifs, la jurisprudence de la cour d'Alger et des notes comparatives de droit français et de droit musulman. T. 1^{er}. Traités Ichoth et Kidouschin. In-8°, 183 p. Paris (lib. Challamel).
- Schuchardt (H.).** Der Vokalismus des Vulgärlateins. III. Bd. Nachträge u. Reg. In-8°, iv-356 p. Leipzig (Teubner). 9 fr. 10
L'ouvrage complet. 36 fr. 30
- Tabulæ codicum manuscriptorum præter græcos et orientales in bibliotheca palatina Vindobonensi asservatorum,** ed. academia cæsarea vindobonensis. Vol. II. In-8°, 461 p. Wien (Gerold). 10 fr. 75
- Wagner (R.).** Deutsche Kunst u. deutsche Politik. In-8°, 112 p. Leipzig (Weber). 2 fr.

Inscription archaïque gravée sur un rocher près de Delphes. In-8°, pl.	1 fr.
Inscription d'Halicarnasse en dialecte dorien et en vers. In-8°, pl.	75 c.
Texte et explication d'un décret en dialecte dorien provenant de l'île de Carpathos. In 8°, pl.	75 c.
Inscriptions de l'île de Rhodes relatives à des sociétés religieuses. In-8°.	50 c.
Notice sur un fragment de stèle trouvé à Athènes. In-8°.	50 c.
Notice sur deux inscriptions de l'île de Théra relatives à une société religieuse. In-8°.	50 c.
Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes. In-8°.	50 c.
Notice sur les découvertes archéologiques faites récemment au Pirée avec le texte de deux inscriptions grecques. In-8°.	50 c.
Note relative à un passage de la Paléographie grecque de Montfaucon corrigé d'après un manuscrit de la Bibliothèque Impériale. In-8°, pl.	50 c.

En vente chez VIEWEG, à Brunswick, et se trouve à Paris, à la
 librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

GLOBUS Illust. Zeitschrift f. Lænder u. Vœlkerkunde mit besonderer Berücksichtigung d. Anthropologie u. Ethnologie, herausgeg. v. K. Andree. IV. Bd. 12. Lieferungen. Gr. in-4°, livr. 1.
 Abonnement pour les 12 livraisons 12 fr.

En vente chez TEUBNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
 librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

HERODIANI Technici reliquiæ. Collegit, disposuit, explicavit præfatus est Aug. Lentz. Tome II. Fasc. I. Reliquia scripta præsodica pathologiam orthographia continens. In-8°, 611 p. 18 fr. 75

En vente chez KALLMANN, à Nakel, et se trouve à Paris, à la
 librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DUKES Philosophisches aus dem 10. Jahrh. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte der Mohamedaner und Juden. In-8°. 5 fr. 35

En vente chez v. ZABERN, à Mayence, et se trouve à Paris, à la
 librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DIE ALTERTHUMER unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in öffentl. und Privat-Sammlungen befindlichen Originale zusammengestellt und herausgegeben von dem römisch-germanischen Centralmuseum in Mainz durch Dr L. Lindenschmit. 2. Bd. 8. u. 9. Heft. In-4° avec 13 pl. 3 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. DERENBOURG Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine, d'après les Talmuds et les autres sources rabbiniques. Première partie : Histoire de la Palestine depuis Cyrus jusqu'à Adrien. Un fort volume in-8° cavalier. 12 fr.

G. J. ASCOLI Di un Gruppo di Desinenze indo-europee. In-fol. 3 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2° fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

C. MOREL Recherches sur un poème latin du 14^e siècle, retrouvé par M. L. Delisle. Texte suivi d'observations et de notes. Gr. in-8°. 1 fr. 50

H. ZOTENBERG Nouvelles inscriptions phéniciennes d'Égypte. In-8° avec deux planches. 1 fr. 50

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 36. 29 août.

Philosophie. CARRIÈRE, *Das christliche Altherthum und der Islam in Dichtung, Kunst und Wissenschaft* (Leipzig, Brockhaus; tome III du grand ouvrage de l'auteur sur l'Art dans ses rapports avec la civilisation). — YORK von WARTENBURG, *Die Katharsis des Aristocles* (voy. *Revue crit.*, 1867, I, art. 10). — LANGENBECK, *Die theoretische Philosophie Herbart's* (cf. *Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 244; le critique reproche à l'auteur de n'avoir pas toujours bien saisi la pensée de Herbart, et d'avoir fait un livre mal composé et mal écrit. Il reconnaît cependant que ce livre est sérieux et consciencieux, et conclut ainsi : « Il sert du moins à » démontrer, non-seulement que le goût de la métaphysique sérieuse est en train » de renaître, mais encore que la seule qui mérite ce nom est précisément la » métaphysique de Herbart. » — *Linguistique. Histoire littéraire.* MÜLLER, *Der grammatische Bau der Algonkin-Sprachen, ein Beitrag zur Amerikanischen Linguistik* (Wien, Gerold). — KUHN, *Ueber Wurzelvariation durch Metathesis* (Bonn, Cohen; article indulgent de M. Delbrück sur une brochure qui paraît avoir une faible valeur scientifique). — GERLACH, *Leben und Dichtung des Horaz* (Basel, Bahn-mair; sans importance). — *Deutsches Heldenbuch*, I. II-*Theil* (Berlin, Weidmann. Cette collection, dirigé par M. Müllenhoff et publiée par ses élèves (*Biterolf et Dietleib*, par M. Jænicke, la *Mort d'Alphant*, la *Fuite de Dietrich*, la *Bataille de Ravenne*, par M. Martin), ou par lui-même (*Laurin et Walberan*) a donné ses deux premiers volumes il y a déjà deux ans. Le *Centralblatt* n'en a point parlé alors. Il lui consacre aujourd'hui un long et important article de M. Wilhelm Scherer, le plus célèbre des disciples de Müllenhoff, qui vient de remplacer Pfeiffer à Vienne et qui représente des doctrines absolument opposées aux siennes. Dans les nombreuses divisions des philologues allemands, il est difficile de bien s'orienter; je reproduis la note que M. Zarncke, le directeur du *Centralblatt* (journal où Müllenhoff et ses partisans ne sont pas habitués à être bien traités) a mise en tête de l'article : « Je prie les germanistes, amis ou non amis, de » relire les paroles de l'*Helgaqvida*, H. B. I, 44, 45 (dans Bugge 45 et 46); ils » ne refuseront pas alors leur approbation à leur manière d'agir. » N'ayant pas l'*Helgaqvida* sous la main, nous aurions reçu avec plaisir des explications un peu plus claires.

N° 37. 5 septembre.

Histoire. *Urkundenbuch der Stadt Lübeck* (Lubeck, Aschenfeldt; simple annonce de la dernière livraison de ce recueil de chartes qui, selon des articles précédents du *Centralblatt*, 1864, n° 14 et 1866, n° 24, paraît être fort bien fait). — SUDENDORF, *Urkundenbuch zur Geschichte der Herzöge von Braunschweig und Lüneburg und ihrer Lande*, VI^e partie, années 1382-1389 (Hanovre, Rümpler; même observation que pour l'art. précédent; on vante surtout les utiles introductions de l'éditeur). — *Géographie et ethnographie.* ROSKIEWICZ, *Studien über Bosnien und die Herzegovina* (Leipzig, Brockhaus). — HEYBERGER, SCHMITT et WACHTER, *Topographisch-statistisches Handbuch des Königreichs Bayern* (Münich, Litterarisch-artist. Anstalt). — *Droit et économie politique.* SOHM, *Der Process der Lex Salica* (Weimar, Böhlau). — HARTWIG, *Das Stadtrecht von Messina* (Cassel et Göttingen, Wigand; voy. *Rev. critique*, 1868, I, art. 21). — *Linguistique et littérature.* SENECA, *Tragœdiæ, recensuerunt PEIPER et RICHTER* (Leipzig, Teubner; d'après le compte-rendu la préface est très-utile elle fait ressortir les difficultés toutes particulières que rencontre ici la critique, la recension est faite avec soin). — BENIZEAOS, *παραροιμαὶ ἀιμῶδεις* (Hermupolis; ce recueil de proverbes grecs modernes est très-riche, toutefois les explications ne sont pas toujours suffisantes pour des étrangers). — *Pédagogie.* K. SCHMIDT, *Geschichte der Pädagogik*, 2^e édition p. WICHARD LANGE, tome IV : *Die Geschichte der Pädagogik von*

Pestalozzi bis zur Gegenwart (Cœthen, Schettler; le compte-rendu, assez bref, fait observer que ce livre, dont la réputation est déjà faite, est la seule histoire complète de la pédagogie que nous possédions jusqu'ici; c'est un bon résumé; les matériaux pour un livre vraiment scientifique de ce genre ne sont pas encore suffisamment préparés; celui de M. Schmidt n'est qu'un guide provisoire).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Armstrong** (J.). The Apocalypse and St. Paul's prophecy of the man of Sin, critically examined. Petit in-8°, cart. London (Hamilton). 10 fr. 65
- Arnold** (T.). Chaucer to Wordsworth. A short history of english literature from the earliest times to the present day. 2 vol. in-12, cart. London (Murby). 6 fr. 25
- Cicero**. The philippic orations with english notes by Rev. J. R. King. In-8°, cart. 370 p. London (Mac Millan). 13 fr. 15
- Cyrilli**. Sancti patris nostri Cyrilli archiepiscopi Alexandrini. XII prophetis post Pontanum et Aubertum edidit P. E. Pusey. 2 vol. in-8°, cart. London (Mac Millan). 52 fr. 50
- Freeman** (E. A.). The history of the norman conquest. Vol. 2. In-8°, cart. London (Mac Millan). 22 fr. 50
- Keyser** (R.). The private life of the old Northmen translated by Rev. M. R. Barnard. Petit in-8°, cart. 180 p. London (Chapman et H.). 5 fr. 65
- Knight** (C.). Popular history of England. Vol. 7. In-8°, cart. 588 p. London (Bradbury et C°). 12 fr. 50
- Lysons** (S.). Our vulgar Tongue, a lecture on language in general with a few Words on Gloucestershire in particular, with an appendix containing tables of the World-wide affinity of languages. Petit in-8° br. 112 p. London (Trübner et C°). 3 fr. 15
- Mac Mullen** (J.). The history of Canada from its first discovery to the present time. In-8°, cart. 650 p. London (Low). 20 f.
- Macray** (W. D.). Annals of the Bodleian library Oxford A. D. 1598 A. D. 1867 with a preliminary notice of the earlier library founded in the XIVth. Century. In 8°, cart. 360 p. London (Rivingtons). 15 fr.
- Müller** (J.). The christian doctrine of Sin translated from the german by R. Urwick. 2 vol. In-8°, cart. London (Hamilton). 26 fr. 25
- Pugin** (A. W.). Glossary of ecclesiastical ornament and costume, enlarged and revised by B. Smith. 3. edit. In-4°, cart. London (Quaritch). 157 fr. 50
- Skeat** (W. W.). A Mæso-Gothic Glossary with an introduction, an outline of Mæso-Gothic grammar and a list of anglo saxon and old and modern english Words etymologically connected with Mæso-Gothic. In-4°, cart. 360 p. London (Asher). 11 fr. 25
- Stroud** (W.). New greek harmony of Gospels. In-4°. London (Bagster). 18 f. 75
- Tobler** (L.). Ueber die Wortzusammensetzung nebst einem Anhang ub. die ver-
: : : : : Ein Bei-
: : : : : achwiss.
: : : : : ler). 4 f.
- Tolomei** (C.). Alcune lettere politiche scritte alla repubblica di Siena ora primamente edite da L. Bianchi. In-8°, x-50 p. Siena (tip. Sordo-Muti).
- Tuckermann** (W. P.). Das Odeum d. Herodes Atticus u. d. Regilla in Athen restaurirt. Mit 4 lith. Bildtaf. fol. 7 p. cart. Bonn (Marcus). 10 fr. 75
- Uhland's** Schriften zur Geschichte der Dichtung u. Sage. VI. Bd. In-8°, iv-428 p. Stuttgart (Cotta). 10 fr. 15
Les vol. 1-3 et 6. 48 fr. 85
Les vol. 4 et 5 paraîtront prochainement.

C. WESCHER *Opuscles épigraphiques et paléographiques.*

- Notice sur deux inscriptions grecques monumentales récemment découvertes en Égypte. In-8°. 50 c.
- Éclaircissements sur une inscription grecque d'Alexandrie appartenant au règne de Cléopâtre. In-8°. 50 c.
- Note relative à un prêtre d'Alexandre et des Ptolémées avec deux restitutions tirées des manuscrits d'Élien et des inscriptions de Delphes. In-8°. 50 c.
- Inscription archaïque gravée sur un rocher près de Delphes. In-8°, pl. 1 fr.
- Inscription d'Halicarnasse en dialecte dorien et en vers. In-8°, pl. 75 c.
- Texte et explication d'un décret en dialecte dorien provenant de l'île de Carpathos. In 8°, pl. 75 c.
- Inscriptions de l'île de Rhodes relatives à des sociétés religieuses. In-8°. 50 c.
- Notice sur un fragment de stèle trouvé à Athènes. In-8°. 50 c.
- Notice sur deux inscriptions de l'île de Théra relatives à une société religieuse. In-8°. 50 c.
- Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes. In-8°. 50 c.
- Notice sur les découvertes archéologiques faites récemment au Pirée avec le texte de deux inscriptions grecques. In-8°. 50 c.
- Note relative à un passage de la Paléographie grecque de Montfaucon corrigé d'après un manuscrit de la Bibliothèque Impériale. In-8°, pl. 50 c.
-

En vente chez VIEWEG, à Brunswick, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

GLOBUS Illust. Zeitschrift f. Lænder u. Vœlkerkunde mit besonderer Berücksichtigung d. Anthropologie u. Ethnologie, herausgeg. v. K. Andree. IV. Bd. 12. Lieferungen. Gr. in-4°, livr. 1. Abonnement pour les 12 livraisons 12 fr.

En vente chez KALLMANN, à Nakel, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DUKES Philosophisches aus dem 10. Jahrh. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte der Mohamedaner und Juden. In-8°. 5 fr. 35

En vente chez v. ZABERN, à Mayence, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DIE ALTERTHUMER unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in œffentl. und Privat-Sammlungen befindlichen Originale zusammengestellt und herausgegeben von dem rœmisch-germanischen Centralmuseum in Mainz durch Dr L. Lindenschmit. 2. Bd. 8. u. 9. Heft. In-4° avec 13 pl. 3 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. DERENBOURG Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine, d'après les Talmuds et les autres sources rabbiniques. Première partie : Histoire de la Palestine depuis Cyrus jusqu'à Adrien. Un fort volume in-8° cavalier. 12 fr.

G. J. ASCOLI Di un Gruppo di Desinenze indo-europee. In-fol. 3 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2° fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

K. HILLEBRAND Études historiques et littéraires. Tome I^{er}. Études italiennes. Un fort volume in-18 jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 38. 12 septembre.

Histoire. Epistolæ romanorum pontificum germinæ p. p. THIEL (voy. *Rev. crit.* 1868, I, art. 102). — DAGUET, *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft* (Aarau, Sauerländer; c'est la traduction allemande d'un ouvrage qui a déjà eu plusieurs éditions françaises, succès très-mérité, comme l'expose l'auteur du compte-rendu. — *Siège de Prague* (1742). *Journal critique d'un lieutenant-ingénieur, etc., publié d'après un manuscrit de la Bibl. imp. de Vienne*, par CORNET (Vienne, Teudler). — GUVETZKY-CONITZ, *Geschichte des 1. brandenburgischen Ulanen-Regiments n° 3 vom Jahre 1809-1859* (Berlin, Mittler). — Drou. SIMON, *Juris saxonici mediæ ævi de foro competentis præcepta* (Kœnigsberg, 1867). — HELFFERICH, *Das deutsche Mark- und Weichbildrecht* (Berlin, Springer; livre qui, d'après les citations du *Centralblatt*, ne renferme pas une seule idée générale, et dont l'auteur se perd dans des rapprochements etymologiques où l'imagination joue le principal rôle). — *Linguistique et histoire littéraire*. G. CURTIUS, *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik* (Leipzig, Hirzel. La *Revue critique* rendra compte incessamment de cet ouvrage). — RÆDER, *Formenlehre der griechischen Sprache* (Berlin, Weidmann; cherche à dépasser Curtius dans l'application des résultats de la grammaire comparée). — TACITE, *Dialogue des Orateurs*, p. p. MICHAELIS (Leipzig, Breitkopf et Hærtel; voy. *Rev. crit.*, 1868, I, art. 40). — PLINII, *Naturalis historia*, p. p. DETLEFSEN, t. II (Berlin, Weidmann).

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, 1868, Iéna, 2^e livraison.

HANNE, *Idées sur l'origine de l'homme, pour servir à caractériser le théisme moderne comparé au surnaturalisme et au matérialisme* (fin). Le surnaturalisme absolu demeure tout aussi impuissant à rendre compte de l'origine de l'espèce humaine que le matérialisme. Le point de vue théiste permet seul de résoudre la difficulté : l'homme est apparu sur la terre en vertu de la grande loi du développement, mais une action immédiate et surnaturelle de Dieu a été nécessaire pour élever jusqu'à l'esprit les substances qui devaient former l'homme (travail d'une lecture difficile et qui n'apprend rien de bien nouveau). — HILGENFELD, *les Psaumes de Salomon et l'Assomption de Moïse; restitution du texte grec et explication* (1^{er} article). Édition critique du *Psalterium Salomonis*, pseudépigraphe de l'Ancien Testament. Le texte de ce petit recueil est très-corrompu; M. Hilgenfeld l'a amélioré en divers endroits par d'heureuses conjectures (pas toujours cependant), mais surtout grâce à une collation du manuscrit de Vienne; ce travail, fort utile, est loin de lever toutes les difficultés. M. H. place, avec Movers, la composition du *Psalterium* immédiatement après la mort de Pompée (48 av. J.-C.). — SPÆTH, *Nathanael; pour servir à l'intelligence du plan de l'évangile du Logos* (1^{er} article). L'auteur considère Nathanael comme un nom symbolique pour désigner l'apôtre Jean. L'appel adressé à Pierre aurait ainsi pour pendant la vocation de Jean, dont le nom est si soigneusement évité dans l'évangile qui lui est attribué. Ce rapprochement rentrerait à merveille, d'après M. Spaeth, dans le plan du quatrième évangile. — HILGENFELD, *l'Évangile de Jean et les derniers écrits de MM. Hofstede de Groot, Keim et Scholten*. L'auteur réfute les prétentions de M. Hofstede de Groot relativement aux plus anciens témoignages en faveur de l'authenticité du quatrième évangile, et polémique ensuite contre MM. Keim et Scholten qui n'envisent point comme lui les rapports de cet évangile avec le quatrième. — EGLI, *Scholies sur l'Écriture sainte*. Rapprochements tirés de l'histoire et de la littérature profane, et destinés à faire mieux comprendre un certain nombre de passages bibliques, avec renvois à Ps. LX, 1; Jugés, IX; 2 Rois, XXV, 7.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Assier** (A. d'). Histoire naturelle du langage. Le langage graphique. In-12, 167 p. Paris (Germer-Baillière). 2 fr. 50
- Arène** (A.). Lettres historiques sur Devon et le pays de Gex adressées au docteur P. Vidart. In-12, xvj-287 p. Nantua (imp. Arène).
- Bataillard** (C.). Les Origines de l'histoire des procureurs et des avoués, depuis le V^e jusqu'au XV^e siècle, suivies de notices sur quelques procureurs célèbres et de textes justificatifs. In-8°, xij-488 p. Paris (Cotillon).
- Castellani** (C.). Angelo Poliziano, restauratore degli studi classici. Discorso corredo di note dichiarative della vita, delle opere e del Tempo di Poliziano. In-8°, 54 p. Carrara (Stat tipog. il Carrione). 1 fr. 25
- Cuvillier-Fleury**. Études et portraits. 2^e série. In-18 jésus, xj-436 p. Paris (M. Lévy frères). 3 fr.
- Fiorentino** (F.). Pietro Pomponazzi, studi storici su la scuola bolognese e padovana del secolo XVI, con molte documenti inedite. In-12, 517 p. Firenze (succ. Le Monnier). 4 fr. 60
- Galvani** (G.). Saggio di un glossario Modenese, ossia studi intorno le probabili origini di alquanti idiotismi della città di Modena e del suo contado. In-8°, 581 p. Modena (tip. dell' immacol. concezione). 7 fr.
- Gamurrini** (G. F.). Delle recenti scoperte e della cattiva fortuna dei monumenti, antichi in Etruria. In-8°, 10 p. Firenze (tip. succ. Le Monnier).
- Insegnamento** (l') della vita e massimamente del parlare; scrittura del buon secolo della lingua non mai fin qui pubblicata (edita da M. Melga). In-8°, 24 p. Napoli (Stamp del Fibreno).
- Manzoni** (A.). Sulla lingua italiana, scritti vari. In-8°, 119 p. Milano (Chiusi e Rechiedi). 2 fr. 30
- Marcolini** (C.). Notizie storiche della provincia di Pesaro e Urbino, dalle prime età fino al presente. In-8°, 462 p. ed una carta della provincia. Pesaro (Nobile). 7 fr.
- Marot** (C.). Œuvres complètes revues sur les éditions originales, avec préface, notes et glossaire, par P. Jannet. T. II. In-16, 284 p. Paris (Picard). 2 fr.
- Mina** (S.). Canzoni piemontesi e cenni storici sulla letteratura subalpina. In-8°, 291 p. Torino (tip. Vercellino). 3 fr. 50
- Perticari**. Scritti inediti : I, delle Nozze di Costanza Sforza con Camillo d'Aragona, celebrate in Pesaro l'anno 1475; II, Postilla sulla Divina Commedia. In-8°. Bologna (tip. Monti). 2 fr. 30
- Petrarca** (F.). De' Rimedi dell' una e dell' altra fortuna, volgarizzati nel buon secolo della lingua per Don Giovanni da Saminiato e pubblicati da D. Casim. Stoffi. Vol. II ed ultimo. In-8°, 506 p. Bologna (Romagnoli). 11 fr. 50
- Risi** (P.). Il medio Evo ne' suoi rapporti colla civiltà, la teocrazia. Petit in-8°, 68 p. Siena (tip. Mucci).
- Valerio Massimo**. De' fatti e dette degni di memoria della città di Roma e delle strane genti. Testo di lingua del secolo XIV riscontrato su molti codici e pubblicato da R. de Visiani. Vol. I. In-8°, 400 p. Bologna (Romagnoli). 9 f.. 25
- Weil** (A.). Le judaïsme, ses dogmes et sa mission. 2^e partie. La Révélation. In-8°, 494 p. Paris (Franck). 6 fr.
- Wright** (T.). Caricature history of the Georges or annals of the House of Hannover computed from the Squibs, Broad-sides, Window Pictures, Lampons and pictorial caricatures of the time with nearly 400 illustrations on Steel and Wood. Petit in-8°, 650 p. cart. London (Hotten). 9 fr. 40

nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

C. CHABANEAU Histoire et théorie de la conjugaison française. 1 vol. in-8°. 4 fr.

Sous presse :

A. TERRIEN PONCEL Gynaïcocratie et Polyandrie.

Étranges coutumes et vieille histoire. Recherches pour servir à l'ethnologie et à l'Histoire des civilisations de la haute antiquité. 1 vol. in-8°.

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

SOUVENIRS de ma vie. Mémoires de Maximilien, traduits par J. Gaillard. Tome second. 1 vol. in-8°.

5 fr.

La même édition in-18.

3 fr. 50

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

H. BLAZE DE BURY Les écrivains modernes de l'Allemagne. 1 vol. in-12. 3 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

P. CLÉMENT Madame de Montespan et Louis XIV. Étude historique. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

E. BEULÉ Histoire de l'art grec avant Périclès. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez DECKER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. VON REUMONT Geschichte d. Stadt Rom. 3. Bd. Ruckverlegung des h. Stuhls bis zur Gegenwart. 1. Abth. Die Restauration. Gr. in-8° m. 2 Plänen. 13 fr. 35

En vente chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. J. CÆSARIS Commentarii de bello civili von Fr. Kraner. M. 2. Karten von Kiepert. 4. Aufl. von Hofmann. In-8°. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. DERENBOURG Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine, d'après les Talmuds et les autres sources rabbiniques. Première partie : Histoire de la Palestine depuis Cyrus jusqu'à Adrien. Un fort volume in-8° cavalier. 12 fr.

G. J. ASCOLI Di un Gruppo di Desinenze indo-europee. In-fol. 3 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

K. HILLEBRAND Études historiques et littéraires. Tome I^{er}. Études italiennes. Un fort volume in-18 jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 39. 19 septembre.

Théologie. *Genesis*, édité P. A. DE LAGARDE; *Hieronymi quaestiones hebraicae in libro Geneseos e recognitione* P. A. DE LAGARDE (Leipzig, Teubner; ces deux ouvrages réunis en un volume et qui ne se vendent pas séparément, sont signalés comme indispensables à tous ceux qui s'occupent de l'Ancien Testament. La révision du texte des Septante est encore tout entière à faire, l'édition de la Genèse de M. L. donne l'ancien texte romain avec les variantes des éditions et de quelques manuscrits. — *Histoire.* SCHMITT, *Geschichte des Stuhmer Kreises* (Thorn). — *Briefwechsel des Grafen Montvallat*, hgg. v. W. M. (Zurich, Schulthess; cette correspondance du comte de Montvallat, s'étend de 1792 à 1797 et contient des révélations curieuses et instructives sur le genre de vie, sur les menées et les intrigues de l'émigration française qu'elle ne fait pas connaître sous un jour bien favorable. — *Droit.* BIENKO, *De proscriptione secundum fontes juris saxonicæ mediæ ævi* (Kœnigsberg). — PAWINSKI, *Zur Entstehungsgeschichte des Consulats in den Communen Nord- und Mittelitaliens* (Berlin, Mittler, voy. *Rev. crit.*, 1868, I, art. 98). — *Linguistique.* W. RIBBECK, *Formenlehre des ättischen Dialekts* (Berlin, Guttentag; suivant l'auteur du compte-rendu, cette grammaire grecque est en arrière sur celles de Krüger et de Curtius, et contient, sous le rapport de la terminologie, des innovations malheureuses). — DRÆGER, *Ueber Syntax und Stil des Tacitus* (Leipzig, Teubner; annonce très-favorable. — MAURER, *Ueber die Ausdrücke: altnordische, altnorwegische und isländische Sprachen* (Munich, Franz; quoique son titre n'annonce qu'une dispute sur les mots, cet ouvrage est une excellente étude sur le caractère des anciennes littératures du Nord; l'auteur de l'article signale surtout la partie du livre consacrée aux *Sagas* comme faisant preuve d'une connaissance approfondie des immenses matériaux que l'on possède et d'un véritable esprit critique; depuis la *Sagabibliothek* de Müller il n'aurait pas paru sur le sujet de travail plus important.

Tidskrift for Philologi og Pædagogik (Copenhague, Schwartz). Septième année. *Première livraison* (novembre, 1860). Ce recueil sert d'organe central aux philologues scandinaves; la direction de Copenhague a des comités auxiliaires dans les universités de Lund, Christiania et Upsal.

BUGGE, Observations critiques sur Plaute. II. Anciennes formes de mots. — PIO, Souvenirs linguistiques d'un voyage en Grèce. — USSING, Remarques critiques et exégétiques sur Lucrèce. — DYRLUND, A propos des travaux du capitaine Madsen sur les noms de lieux danois.

Deuxième livraison (mai, 1867). — Voss, Observations critiques sur Tacite. — NUTZHORN, *De Epicharmo Pythagoreo* (opuscule posthume). — LUND, Observations critiques sur le *Cato major* de Cicéron. — THOMSEN, la Langue magyare.

Troisième livraison (novembre, 1867). — NUTZHORN, Nouvelles remarques sur la diction de Quintus de Smyrne (article posthume). — BANG, Quelques observations sur Euripide. — BUGGE, de l'Interprétation des plus anciennes inscriptions runiques. — LUND, les Manuscrits de Harpestreng (auteur d'un glossaire danois au XIII^e siècle).

Quatrième livraison (juin, 1868). Voss, Sur le dialogue des orateurs. — PIO, de la Disposition des flexions verbales dans les grammaires françaises (nous aurons prochainement occasion de parler de cet article). — BUGGE, de l'Interprétation des plus anciennes inscriptions runiques (2^e article).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Brockerhoff** (F.). Jean-Jacques Rousseau. Sein Leben u. seine Werke. 2. Bd. Gr. in-8°, 496 p. Leipzig (O. Wigand). 9 fr. 35
- Brunner** (S.). Die theologische Dienerschaft am Hofe Joseph II. Geheime Correspondenzen u. Enthüllungen zum Verständniss d. Kirchen-u. Profangeschichte in Oesterreich von 1770-1800. Aus bisher unedirten Quellen der k. k. Haus-, Hof-, Staats- und Ministerialarchiv. In-8°, iv-542 p. Wien (Braumüller). 12 fr.
- Ciceronis** (M.). Orationes selectæ XVIII. Ex recognitione C. Halmii. Pars posterior, orationes pro L. Murena, pro P. Sulla, pro Archia poeta etc. continens. In-8°, 203 p. Berlin (Weidmann). 1 f. 25
- Corssen** (W.). Alterthümer und Kunstdenkmale des Cisterzienserklosters St. Marien u. der Landesschule zur Pforte. Mit Zeichngn. v. J. Bormann u. J. F. Hossfeld. In-4°, xiv-344 p. m. eingedr. Holzschn. u. 12 Steintaf. wovon 1 in Bunt u. 7 in Tondruck. Halle (Buchh. d. Waisenhauses). 21 fr. 35
- Devrient** (O.). Zwei Shakespeare Vorträge. In-16, vij-160 p. Carlsruhe (Braun). 3 fr. 25
- Didot** (A.-F.). Observations sur l'orthographe, ou orthographe française; suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours; 2^e édition, revue et considérablement augmentée. In-8°, 489 p. Paris (lib. A.-F. Didot).
- Documents** inédits relatifs au Dauphiné, publiés par l'Académie delphinale. 2^e vol. contenant: Les Cartulaires de l'église et la ville de Die; le Nécrologe de St-Robert-de-Cornillon; un Hagiologe et deux Chroniques de Vienne; une Chronique des évêques de Valence; le Cartulaire dauphinois de l'abbaye de Saint-Chaffre; les Pouillés des diocèses de Vienne, Valence, Die et Grenoble. Edité par les soins de M. l'abbé C. U. J. Chevalier. In-8°, cv-456 p. Grenoble (imp. Prudhomme). 10 fr.
- Dollfus** (C.). De la nature humaine. In-8°, 367 p. Paris (Germer-Baillière). 5 fr.
- Duemischen** (J.). Die Flotte einer ägyptischen Kenigin aus dem 17. Jahrh. vor unserer Zeitrechnung und altägyptisches Militær im festlichen Aufzuge auf e. Monumente aus derselben Zeit abgebildet; beides zum 1. Male veröffentlicht nach e. vom Hrsg. im Terrassentempel v. Der-el-bah'eri genommenen Copie, mit theilweiser Reconstruction. Nebst e. Anh. enth. die unterhalb der Flotte als Ornament angebrachten Fische d. rothen Meeres in d. Orig.-Grösse d. Denkmals, e. chronologisch geordnete Anzahl v. Abbildungen altägypt. Schiffe u. e. Darstellungen u. Inschriften aus verschied. Tempeln und Gräbern, die auf das Vorstehende Bezug haben. Tr. gr. fol. iij-22 p. m. 33 Steintaf. wovon e. in Bunt dr. Leipzig (Heinrich). 150 fr.
- Eucken** (R.). Ueber den Sprachgebrauch des Aristoteles. Beobachtungen über die Präpositionen. In-8°, 75 p. Berlin (Weidmann). 2 fr.
- Falcke** (J.). Geschichte des fürstlichen Hauses Lichtenstein. I. Bd. In-8°, x-512 p. m. 3 Tab. Gr. in-fol. Wien (Braumüller). 13 fr. 35
- Fisquet** (M.-H.). La France pontificale (Gallia Christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Métropole d'Aix. Gap. In-8°, 220 p. et portr. Paris (Repos). 4 fr. 50
- L'ouvrage complet ne dépassera pas 25 volumes. Les personnes qui souscriront, dès à présent, à l'ouvrage entier, ne payeront le volume que 5 fr.
- Friedberg** (E.). Aus deutschen Bussbüchern. Ein Beitrag zur deutschen Culturgeschichte. In-8°, iv-104 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 1 fr. 35

nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

C. CHABANEAU Histoire et théorie de la conjugaison française. 1 vol. in-8°. 4 fr.

Sous presse :

A. TERRIEN PONCEL Gynaïcocratie et Polyandrie. Étranges coutumes et vieille histoire. Recherches pour servir à l'ethnologie et à l'Histoire des civilisations de la haute antiquité. 1 vol. in-8°.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

A. RÉVILLE Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

En vente à la librairie A. DURAND et PÉDONE-LAURIEL, 9, rue Cujas.

L. DELISLE Inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, conservés à la Bibliothèque impériale, sous les nos 11,504 à 14,231 du fonds latin. 1 vol. gr. in-8°. 4 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

P. CLÉMENT Madame de Montespan et Louis XIV. Étude historique. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez GRUNOW, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

M. F. ESSELLEN Geschichte der Sigambren und der von den Römern bis zum Jahre 16 n. Chr., im nordwestlichen Deutschland geführten Kriege. Mit 2 Tafeln u. e. Anhang: die Leichenfelder im Kreise Beckum betreff. In-8°. 8 fr.

En vente à la librairie M. SCHÆFER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

Y. BUXTORFII Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo ed. et annotatis auxit Dr B. Fischer. Fasc. 9. In-4°. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. DERENBOURG Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine, d'après les Talmuds et les autres sources rabbiniques. Première partie : Histoire de la Palestine depuis Cyrus jusqu'à Adrien. Un fort volume in-8° cavalier. 12 fr.

G. J. ASCOLI Di un Gruppo di Desinenze indo-europee. In-fol. 3 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2° fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

K. HILLEBRAND Études historiques et littéraires. Tome Ier. Études italiennes. Un fort volume in-18 jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 40. 26 septembre.

Histoire. JARACZEWKY, *Die Geschichte der Juden in Erfurt* (Erfurt, Villaret). — *Aus den hinterlassenen Papieren des Generals der Infanterie von Holleben* (Berlin, Mittler). — WELTZIEN, *Kurzer Lebensabriss des Marschall's Moritz von Sachsen* (Oldenburg, Schulze). — *Droit.* WAL, *Modus legendi abbreviaturas in utroque iure* (Amsterdam, Van der Post; recherches intéressantes en hollandais, sur l'origine de ce curieux traité, qui est une des plus anciennes encyclopédies de droit). — *Linguistique et Littérature.* WETZSTEIN, *Sprachliches aus den Zeltlagern der syrischen Wüste* (Leipzig, Brockhaus; récit dans la langue actuelle des Bédouins, avec traduction et commentaires). — JÆLG, *Ueber Wesen und Aufgabe der Sprachwissenschaft* (Innsbruck, Wagner; brochure intéressante pour les savants comme pour le grand public, contenant une bibliographie complète des ouvrages parus jusqu'ici sur la science du langage). — LUDERS, *Chrestomathia Ciceroniana* (2^e cahier. Leipzig, Teubner).

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, herausgegeben von L. LEMCKE. T. IX, 1^{er} cahier.

P. 1-42. P. MEYER, *Notice sur le roman de Tristan de Nanteuil* (premier article). — P. 43-72. H. KNUST, *Recherches pour servir à la connaissance de la Bibliothèque de l'Escorial*. Notice sur un ms. contenant le *Chevalier de la Charette* et *Fierabras*, l'un et l'autre incomplets. Du premier de ces fragments M. Kn. ne cite rien, sous prétexte qu'il s'accorde, sans variante importante, avec l'édition de M. Tarbé. Mais, au moins pour apprécier la langue de ce texte, un spécimen eût été désirable. De *Fierabras*, au contraire, M. Kn. a extrait de très-nombreuses variantes. Ce texte paraît appartenir à la même famille que le ms. de M. Didot. Il est assez fautif, ce dont M. Kn. ne paraît pas s'être aperçu. Comme en outre il est incomplet, il n'aurait pu en aucun cas servir de texte A à l'édition du recueil des *Anciens poètes*. Ces deux circonstances enlèvent toute force aux traits, d'ailleurs mal aiguisés que M. Kn. décoche contre le gouvernement français, coupable de n'avoir pas fait copier ce ms. ! — P. 73-78. DE REINSBERG-DÜRINGSFELD, *Noms et surnoms des cités italiennes*, (poésie italienne du XVI^e siècle). — P. 79-115. Articles critiques : *Blancandin*, p. p. MICHELANT (art. de M. Bartsch, observations ingénieuses sur le rapport des mss. de ce poème; cf. *Rev. crit.* 1867, art. 118); DIEZ, *Grammatik d. rom. Spr.* (2^e art., par M. Delius; le premier a paru en 1859 dans le t. I du *Jahrbuch*); George CHAPMAN'S, *Tragedy of King Alphonsus*, edited by K. ELZE (art. de M. Lemcke). NICOL, *Der sardinische Dialekt der XIIIten Jahrts.* (E. Bœhmer). — P. 116-120. Mélanges : Ad. TOBLER, Sur les pluriels neutres dans les langues romanes; R. KÆHLER, Chanson bolognaise du XIII^e siècle; ANDRESSEN, *Gooseberry* et *Groseille*.

En vente à la librairie NICOLAI, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

NALUS Maha-Bharati episodium. Textus sanscritus cum interpretatione latina et annotationibus criticis curante Fran. Bopp. Tertia emendata editio. 1 vol. in-4^o. 12 fr.

A. WEBER Indische Streifen. Eine Sammlung v. bisher in Zeitschriften zerstreuten kleineren Abhdlg. 1 vol. in-8^o. 10 fr. 75

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Genesis græce. E fide editionis Sixtinæ addita scripturæ discrepantia e libris manu scriptis a se ipso conlatis et editionibus Complectens et Aldina adcuratissime enotata ed. P. A. de Lagarde. In-8°, vijj-283 p. Leipzig (Teubner). 16 f.

Godron (A.). L'âge de pierre en Lorraine. In-8°, 20 p. Nancy (imp. Raybois).

Hense (C. C.). Poetische Personification in griechischen Dichtungen mit Berücksicht. latein. Dichter und Shakespeare's (in 2 Thln.). I. Thl. gr. in-8°, xxxij-286 p. Halle (Buchh. des Waisenh.).
5 fr. 35

Herluison (H.). Recherches sur les imprimeurs et libraires d'Orléans; recueil de documents pour servir à l'histoire de la typographie et de la librairie orléanaise, depuis le XIV^e siècle jusqu'à nos jours. In-8°, 162 p. Orléans (Herluison).

Inne (W.). Römische Geschichte (in 3 Bdn.). 1. Bd. Von der Gründung Roms bis zum ersten punischen Kriege. In-8°, vijj-483 p. Leipzig (Engelmann). 7 fr.

Jordan (H.). De suasoriis ad Cæsarem Senem de re publica inscriptis commentatio. In-8°, 32 p. Berlin (Weidmannf.).
1 fr. 10

Lacroix (P.). Histoire de la vie et du règne de Nicolas I^{er}, empereur de Russie. T. V. In-8°, 560 p. Paris (Hachette et C^o).
L'ouvrage formera 8 à 10 vol.

Legrand (L.). Sénac et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI. In-8°, 490 p. Paris (Thorin).

Lejeal (A.). Recherches historiques sur les manufactures de faïence et de porcelaine de l'arrondissement de Valenciennes. Gr. in-8°, xij-152 p. et 7 pl. Valenciennes (Lemaître).

Livre (Le). Des cent ballades, contenant des conseils à un chevalier pour aimer loyalement et les réponses aux ballades, publié d'après trois manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris et de la

Bibliothèque de Bourgogne, de Bruxelles. Avec une introduction des notes historiques et un glossaire, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-8°, xxxix-286 p. Paris (Maillet).

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. T. IX. Juillet à décembre 1867. In-8°, 269-572 p. Clermont-Ferrand (Thibaud).

Mittheilungen aus Justus Perthes geograph. Anstalt üb. wichtige neue Erforschungen auf dem Gesamtgebiete der Geographie v. A. Petermann. Ergänzungsh. 23. In-4°. Gotha (Perthes).
4 fr. 75

Inh. Die westlichen Ortler Alpen (Trafalier-Gebiet) nach den Forschgn. u. Aufnahmen v. Ob. Lieutn. Payer m. 1. chromolith. Ansicht. In-4°, 30 p.

Mommsen. Röm. Geschichte. I. Bd. Bis zur Schlacht v. Pydna. 1. Abth. 5. Afh. M. e. Militairkarte von Italien. In-8°, x-486 p. Berlin (Weidmann). 4 fr. 30

Philonea inedita altera, altera nunc demum recte ex vetere scriptura eruta. Edidit C. Tischendorf. Cum II Tabulis (wovon 1. fotogr. und 1. in Tondr. lithogr.). In-8°, xx-155 p. Leipzig (Giesecke et Devrient). Cart. 8 fr.

Raumer (R. v.). Zweite Fortsetzung der Untersuchungen üb. die Urverwandschaft der semitischen und indoeuropäischen Sprachen. In-8°, 36 p. Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 1 fr. 35

Rödiger (A.). Chrestomathia Syriaca quam glossario et tabulis grammaticis explanavit. Editio II aucta et emendata. In-8°, vij-224 p. Halle (Buchh. des Waisenh.). 10 fr.

Sandras (E.-G.). Leçons sur l'histoire de la littérature française. In-12, 344 p. Paris (Belin). 2 fr. 50

Schade (O.). Paradigmen zur deutschen Grammatik, gotisch, althochdeutsch, mittelhochdeutsch, neuhochdeutsch. Fur Vorlesgn. 2. Aufl. In-8°, iv-98 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 1 fr. 65

nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE

de l'Empereur Napoléon III. Tome 25. In-8°.

De Napoléon I^{er},
publiée par ordre
6 fr.

En vente chez MENDELSSOHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. TISCHENDORF

Conlatio critica codicis
Sinaitici cum textu Elze-
viriano Vaticani quoque codicis ratione habita. In-16. 2 fr.

En vente chez SCHWABE, à Halle, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. VON REINHARDSTÆTTER

Die italienische Sprache, ihre Entstehung aus dem lateinischen; ihr Verhältniss zu den ubrigen romanischen Sprachen, und ihre Dialekte nebst e. Blick a. d. it. Literatur. In-8°. 2 fr. 75

En vente chez HERTZ, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. F. VON RICHTHOFEN

Zur lex Saxo-
num. 1 vol.
in-8°. 11 fr. 25

En vente chez STUBER, à Würzburg, et se trouve à Paris, à la
à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. RUCKERT

Pfahlbauten und Völkerschichten Ost-
europa's, besonders der Donaufürsten-
thümer. Mit 1. Lith. In-8°. 2 fr.

En vente chez BÜCHTING, à Nordhausen, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. F. RIECKE

Beiträge zur Kenntniss der vorgeschicht-
lichen Zeit Deutschlands nach Ergebnissen
der neueren Sprachforschung. 2. Theil. In-8°. 3 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. CHABANEAU Histoire et théorie de la conjugaison française. 1 vol. in-8°. 4 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50

Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

K. HILLEBRAND Études historiques et littéraires. Tome I^{er}. Études italiennes. Un fort volume in-18 Jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 41. 3 octobre.

Théologie. GERSON, *Die Commentarien des Ephraem Syrus im Verhältniss zur jüdischen Exegese* (Breslau, Schletter; article favorable). — **Philosophie.** FIORENTINO, *Pietro Pomponazzi* (Firenze, 1868; critique extrêmement élogieuse). — MERTEN, *De la génération des systèmes philosophiques sur l'homme* (Bruxelles). — FUNCK-BRENTANO, *Les sciences humaines. I. La philosophie* (Paris, Lib. internationale. Le critique, en rendant justice au mérite et au sérieux de l'auteur, lui reproche de prêter lui-même le flanc aux objections qu'il adresse à Kant. — **Histoire.** HÆUSSER'S, *Geschichte der franz. Revolution, 1789-1799*, hgg. von R. ONCKAR (Berlin, Weidmann; c'est un ouvrage posthume, fait avec les notes de cours du célèbre professeur de Heidelberg; le critique y relève diverses petites erreurs et en apprécie surtout le mérite de composition et de forme). — **Linguistique.** **Histoire littéraire.** AKEN, *Griechische Schulgrammatik* (Berlin, Bornträger; cet ouvrage dont l'auteur a voulu prendre, sans y réussir toujours, une position intermédiaire entre l'école traditionnelle et la nouvelle grammaire comparative, est surtout remarquable par la *Syntaxe*, au dire du critique, qui signe *Wi.*, et qui s'occupe spécialement de recherches sur cette partie de la grammaire). — KEIL, *Grammatici latini, vol. V, Fasc. 2* (Leipzig, Teubner). — BENSIAN, *Julii Exuperantis opusculum recognitum* (Zürich); *ex Hygini Genealogiis excerpta* (Zurich, le plus intéressant de ces deux opuscules académiques est le second, surtout parce que l'auteur nous promet une édition, qui est bien désirable, du myologue dont il publie ici des extraits). — BECH, *Beiträge zu Vilmars Idiotikon von Kurhessen* (Zeit, programme).

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 1868. Iéna. 3° livraison.

O. F. FRITZSCHE, *Jean-Henri Hottinger*. Biographie très-intéressante, et faite d'après les sources, d'un des plus savants théologiens et orientalistes du XVII^e s. (1620-1667). — HILGENFELD, *Les Psaumes de Salomon et l'Assomption de Moïse* (fin). Restitution grecque de l'*Assomption de Moïse* que nous connaissons seulement par une mauvaise traduction latine. Ewald, Merx, etc., pensaient que l'original était araméen. M. H. pense au contraire qu'il était grec et pour le prouver il essaie d'en faire une restitution; ce travail ne fera pas faire un pas bien décisif à l'intelligence du livre. — SPAETH, *Nathanael; pour servir à l'intelligence du plan de l'Évangile de Logos*. — HILGENFELD, *Encore un mot sur l'Essénisme*. L'auteur maintient contre M. Zeller, qui voudrait expliquer l'origine de l'Essénisme par le Pythagorisme, son opinion précédemment émise, à savoir que les origines de l'Essénisme doivent plutôt être cherchées dans le Parsisme et le Bouddhisme. — CROPP, *La personne qui parle dans le « Nous » des Actes des Apôtres, contre M. Van Vloten de Deventer*, qui a prétendu (*Zeitschrift f. wiss. Theol.* 1867, II, p. 223 et suiv.) identifier Luc (Λουκᾶς) et Silas (Σίλας ou Σεβουαστός) en se basant sur l'identité de sens de *sylva* et de *lucus*, et en partant de ce fait que ces deux personnages ne sont jamais nommés ensemble comme compagnons de Paul, mais toujours isolément. — HILGENFELD, *Additions à l'article sur les Psaumes de Salomon et l'Assomption de Moïse*.

En vente chez HERTZ, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

K. F. VON RICHTHOFEN Zur lex Saxo-
num. 1 vol.

in-8°.

11 fr. 25

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Ascham** (R.). *Toxophilus* 1545. Carefully edited by E. Arber. In-12, 168 p. br. London (Murray). 1 fr. 25
- Atkinson** (J. C.). *A glossary of the Cleveland Dialect, explanatory, derivative, and critical*. In-4°, 670 p. cart. London (J. R. Smith). 30 fr.
- Beskow** (B. de). *Gustave III jugé comme roi et comme homme*. Traduit du suédois. T. I. In-8°, v-405 p. Leipzig (Durr). 7 fr. 25
- Brinton** (D. G.). *The Mythe of the new World. A treatise on the symbolism and mythology of the red race in America*. In-8°, 307 p. London (Trübner et C°). 13 fr. 15
- Christ** (W.). *Die Verskunst des Horaz im Lichte der alten Ueberlieferung*. In-8°, 44 p. München (Franz). 1 fr. 35
- Ehlers** (H.). *Chronologie u. Calendarium der Geschichte Hamburg's. Ein Supplem. zu jeder Chronik*. In-8°, xvj-311 p. Hamburg (Oncken). 4 fr. 85
- Heerdegen** (F.). *De nominum compositorum græcorum imprimis Homericorum generibus dissertatio inauguralis philologica*. In-8°, 57 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 35
- Iehuda ha-Levi**. *Das Buch Kusari, nach dem hebr. Texte d. Iehuda Ibn-Tibbon hrsg. übers. u. m. e. Commentar sowie m. e. allgemein. Einleitung versehen v. Cassel*. 2. Aufl. (in 4 Lfgn.). 1. Lfg. Gr. in-8°, j-112 p. Leipzig (Fr. Voigt). 3 fr.
- Koch** (C. F.). *Historische Grammatik der englischen Sprache*. III. Bd. *Die Wortbildung der englischen Sprache*. 1. Thl. *Angelsächsisch nebst den andern german. Elementen*. In-8°, xvj-184 p. Göttingen (Wigand). 5 fr. 35
Les volumes I-III. 27 fr. 40
- Lieblein** (J.). *Deux papyrus hiératiques du musée de Turin. Publiés en fac-simile. Avec la traduction et l'analyse de l'un de ces deux papyrus par M. F. Chabas*. In-8°, 43 p. et 5 pl. lith. Leipzig (Hinrichs). 12 fr.
- Meyer** (O.). *Quæstiones Homericae*. Gr. in-8°, 142 p. Bonn (Cohen et Sohn). 3 fr. 80
- Osenbrüggen** (E.). *Studien zur deutschen u. schweizerischen Rechtsgeschichte*. In-8°, xij-440 p. Schaffhausen (Hurter). 10 fr.
- Seyffert** (M.). *Palæstra musarum. Materialien zur Einübng. der gewöhnlicheren Metra und Erlernung der poet. Sprache der Römer*. 1. Thl. *Der Hexameter u. das Distichon*. 6. Aufl. In-8°, x-153 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 fr.
- Sternberg** (K.). *Leben, von ihm selbst beschrieben; nebst e. akad. Vortrag ub. d. Grafen Kaspar und Franz Sternberg. Leben u. Wirken f. Wissensch. u. Kunst in Böhmen*. Hrsg. v. Palacky. In-8°, vij-242 p. m. 1. Photogr. Prag (Tempisky). 4 fr. 85
- Sybel** (H.). *Geschichte der Revolutionszeit v. 1789 bis 1795. Ergänzungsheft. A. u. d. T. (Estreich u. Deutschland im Revolutionskrieg*. In-8°, lxxj-183 p. Dusseldorf (Buddeus). 4 fr.
L'ouvrage complet. 28 fr.
- Thomas** (E.). *Early Sassanian inscriptions seals and coins*. In-8°, cart. London (Trubner et C°). 9 fr. 40
- Urkundenbuch** (Mecklenburgisches). Hrsg. v. d. Verein f. Mecklenb. Geschichte und Alterthumskunde. IV. Bd. 1297-1300. *Nachträge und Register zu Bd. 1-4*. In-4°, xj-797 p. m. eingedr. Holzschn. Schwerin, 1867 (Stiller). 20 fr.
- Zeitschrift f. deutsche Philologie**. Hrsg. v. E. Hæpfler u. Jul. Zacher. I. Bd. od. Jahrg. 1868 (4 Hfte). In-8°. Halle (Buchh. d. Waisenh.). La livraison. 3 fr. 40
- Zenker** (J. T.). *Dictionnaire turc-arabepersan. Türkisch-arabisch-persisches Handwörterbuch*. 12. Heft. Gr. in-4° (I. Bd. p. 439-478). Leipzig (Engelmann). 5 fr. 35

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

A. RÉVILLE Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. 1. vol. in-18. 2 fr. 50

K. HILLEBRAND De la réforme de l'enseignement supérieur. 1 vol. In-18. 2 fr. 50

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

A. NEUBAUER La géographie du Talmud. 1 vol. gr. in-8°. 15 fr.

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

CAPEFIGUE Madame de Montespan et les splendeurs de Versailles. 1 vol. in-12. Portraits. 3 fr. 50

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE De Napoléon 1^{er}, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III. Tome 25. In-8°. 6 fr.

Vient de paraître chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEUSS Grammatica celtica. 2^e édition refondue et augmentée. T. 1^{er}. 16 fr.

En vente chez MENDELSSOHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. TISCHENDORF Conlatio critica codicis Sinaitici cum textu Elzeviriano Vaticanani quoque codicis ratione habita. In-16. 2 fr.

En vente chez SCHWABE, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. VON REINHARDSTÖTTER
Die italienische Sprache, ihre Entstehung aus dem lateinischen; ihr Verhältniss zu den ubrigen romanischen Sprachen, und ihre Dialekte nebst e. Blick a. d. it. Literatur. In-8°. 2 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. CHABANEAU Histoire et théorie de la conjugaison française. 1 vol. in-8°. 4 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

K. HILLEBRAND Études historiques et littéraires. Tome 1^{er}. Études italiennes. Un fort volume in-18 Jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 42. 10 octobre.

Théologie. WEISSE, *Beiträge zur Kritik der paulinischen Briefe*, hgg. von Sulze (Leipzig, Hirzel). — Β. Ἰωαννίδου, τὸ Θάβωρ (Jérusalem et Leipzig, 1867, 67 p. in-8°; description et histoire du mont Thabor). — *Histoire.* BUNSEN, *Egypt's Place in universal history*, translated by COTTRELL, with additions by BIRCH (London, Longmans. Ce volume renferme surtout d'importantes additions de M. Birch, entre autres une traduction complète du *Rituel funéraire*). — PROKESCH-OSTEN, *Geschichte des Abfalls der Griechen vom türkischen Reich*, t. III-VI (Wien, Gerold; ces quatre derniers ne contiennent que des documents qui se trouvent presque tous ailleurs). — LIPSIVS, *Die Papstverzeichnisse des Eusebios* (Kiel, Schwes; étude critique sur les différentes listes de papes qui ont circulé aux III^e et IV^e siècles et leurs interpolations; cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 235). — SCHULTHESS, *Europäischer Geschichtskalender*, 8ter Jahrg. (Nördlingen, Beck). — *Géographie.* *Geographisches Jahrbuch*, t. II (Gotha, Perthes). — *Droit. Statistique.* FABRICIUS, *Ad Huschkii jurisprudentiam antejustinianam indices* (Leipzig, Teubner). *Justiniani institutiones rec.* P. KRUGER (Berlin, Weidmann); *Imp. Justiniani Institutionum libri IV ex recogn.* E. HUSCHKE (Leipzig, Teubner; deux éditions critiques; celle de Huschke s'appuie plus sur la paraphrase grecque de Théophile, celle de Krüger sur les mss.). — GISI, *Die Bevölkerungstatistik der schweizerischen Eigenossenschaft* (Aarau, Sauerländer). — *Linguistique. Histoire littéraire.* PFÜNDNER, *Pausanias Periegeta imitator Herodoti* (1866); *Des Reisebeschreibers Pausanias Lebens- und Glaubensanschauungen* (Berlin, Calvary; ces travaux importants et bien faits sont défendus par le critique contre l'accusation de plagiat adressés par Krüger à l'auteur). — Βαλέττα, Ὁμήρου βίος καὶ ποιήματα (London, Trübner); Μιστριώτης, ἱστορία τῶν Ὀμηρικῶν ἐπῶν (Leipzig, List); Νύξεις περὶ τοῦ Ὀμηρικοῦ ζητήματος; ὑπὸ Δ. Θερεϊάνου (Trieste, 1866. De ces trois ouvrages écrits sur Homère par des Grecs, le premier, d'après le critique, a peu de valeur, l'auteur ignore les travaux allemands et se renferme dans une orthodoxie étroite; le second montre plus d'instruction, mais dénote chez son auteur, également défenseur de la tradition, peu de critique et de sagacité à côté d'un patriotisme exagéré; enfin le troisième, qui doit avoir une suite, témoigne d'une grande connaissance du sujet, d'une critique pénétrante et d'une liberté d'esprit complète; mais la partie affirmative de ces recherches n'est pas encore publiée). — KARSTEN, *De Taciti fide in sex prioribus annalium libris* (Utrecht, Kemink; écrit dirigé contre la crédibilité de Tacite; rien de bien nouveau). — HASPER, *De Pænuli Plautinae duplici exitu* (Leipzig, Teubner; excellent début d'un jeune philologue; l'auteur montre que le second dénouement du *Pænulus* est l'œuvre d'un réviseur du ms. fort ancien et a été écrit pour la représentation; il signale dans le reste de la comédie plusieurs passages où il reconnaît la main de ce même réviseur). — BALLAS, *Grammatica Plautina. Specimen primum: de particulis copulativis* (Greifswald; bon travail). — GALVANI, *Saggio di un glossario modenese* (Modena). — TSCHSCHWITZ, *Shakspeare's Hamlet* (Halle, Barthel). — *Archéologie.* PINDER, *Ueber den Fünfkampf der Hellenen* (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 195). — *Musique.* NOHL, *Neue Briefe Beethovens* (Stuttgart, Cotta). — *Mélanges.* FRENZEL, *Neue Studien* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 193).

Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik de FLECKEISEN et MASIVS.

7^e livr. — *Sophoclis tragædiæ* ed. WUNDER, t. I, livr. 3: *Ædipus Coloneus*, 4^e éd. Leipzig, 1867, compte-rendu par C. ALDENHOVEN (p. 441-472). *Note sur Virgile et Donat*, par HAGEN (p. 472). — *Aristophanis Plutus* ed. KAPPEYNE VAN DE COPPELLO, Amsterdam, 1867; compte-rendu par BAMBEGB (p. 473-479). — *Analecta* (notes sur Lysias et Aristophane), par KAPPEYNE v. d. COPPELLO

(p. 479-481). — *A propos de Lucien*, par BLÜMNER (p. 482-484). — *Notules sur Cicéron pr. sex. Roscio et de imp. Pompei*, par KELLER (p. 485-488). — *Petites observations sur quelques points de métrique*, par KOCK (p. 489-505). — *Note sur Horace, Sat. II, 3, 1, etc.*, par DÜNTZER (p. 506). — *Note sur Hérodote, VIII, 25*, par HERAEUS (p. 507-510). — *Une lettre inédite de Casaubon*, p. p. LÜDECKE (p. 510-512).

8^e livr. — *Ouvrages récents sur les anciens sophistes grecs*, par SUSEMIHL (p. 513-528); compte-rendu de WECKLEIN, *Die Sophisten und die Sophistik nach den Angaben Plato's*, Würzburg, Thein, 1865, et de SCHANZ, *Beiträge zur vorsokratischen Philosophie aus Plato*, 1867, Göttingen, Rente; deux mémoires couronnés par la Faculté de philosophie de Würzburg. — *Note sur Sophocle, Philoctète v. 228*, par TEUFFEL (p. 528). — *Transpositions dans le texte de Pausanias*, par SCHUBART (p. 529-535). — *Observation de philologie comparée sur les noms de nombre*, par Ed. MÜLLER (p. 535-536). — *Sex suffragia*, par PLUSS (p. 537-545, nouvelle explication des six suffrages des chevaliers romains; l'auteur n'a point connu le volume de M. Belot dont nous avons rendu-compte (*Rev. crit.*, 1867, art. 110). — *L'édition princeps des Scholies de Térénce du Codex Bembinus*, par STUDEMUND (p. 546-571; ces scholies avaient été publiées pour la première fois en entier dans le *Hermès*, II, p. 337-402; l'article des Jahrbücher rectifie et complète cette publication sur un grand nombre de points). — *Mélanges*, par HERTZ (p. 571-573). — *Notes sur A. Gelle*, par HERAEUS et FLECKEISEN. — *Notes sur l'anthologie latine*, par RIESE et HAGEN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis, scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Henschenio et D. Papebrochio. Editio novissima curante J. Carnandet. Julii. T. 3. In fol. à 2 col. x-872 p. Paris (Palmé).

Actes (les) des Saints depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours, d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes. Traduits et publiés pour la première fois en français par une société d'ecclésiastiques sous la direction de M. M. J. Carnandet et J. Fèvre. Mois de janvier. T. IV. In-8° à 2 col. 684 p. Lyon (G. Gaultier). 12 fr. 50

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, dirigées par V.-A. Malte-Brun. T. 2 de 1868. In-8°, 400 p. et cartes. Paris (Challamel aîné). 7 fr. 50

Arbois de Jubainville (D'). Histoire

des ducs et des comtes de Champagne; avec la collaboration de M. L. Pigeotte. T. 5. Fin du catalogue des actes des comtes de Champagne. In-8°, 517 p. Paris (Durand). 7 fr. 50

Aubert (E.). Reliquaires donnés par saint Louis à l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune. In-8°, 19 p. et grav. Paris (lib. Didier et C°).

Baronius. C. Baronii Annales ecclesiastici denuo excusi et ad nostra usque tempora perducti ab A. Theiner. T. 13. 762-819. In-4° à 2 col. iv-618 p. Barle-Duc (Guérin). 16 fr.

Blanchemain (P.). Recherches sur les noms véritables des dames chantées par les poètes français du XVI^e siècle. In-8°, 11 p. Paris (Aubry).

Bourlot (J.). Histoire de l'homme antédiluvien, âges du mammoth, de l'ours des cavernes et du renne. In-8°, 59 p. Paris (Leiber).

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

D'HAUSSONVILLE L'Église romaine et le premier empire (1800-1814) avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites. T. III. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

J. MICHELET Histoire de la Révolution française. Nouvelle édition. Tomes I et II. In-8°. Le vol. 5 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

A. RÉVILLE Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. 1. vol. in-18. 2 fr. 50

K. HILLEBRAND De la réforme de l'enseignement supérieur. 1 vol. In-18. 2 fr. 50

En vente chez AMYOT, 8, rue de la Paix.

CAPEFIGUE Madame de Montespan et les splendeurs de Versailles. 1 vol. in-12. Portraits. 3 fr. 50

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE De Napoléon 1^{er}, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III. Tome 25. In-8°. 6 fr.

Vient de paraître chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEUSS Grammatica celtica. 2^e édition refondue et augmentée. T. 1^{er}. 16 fr.

En vente chez MENDELSSOHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. TISCHENDORF Conlatio critica codicis Sinaitici cum textu Elzeviriano Vaticanis quoque codicis ratione habita. In-16. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

NATALIS DE WAILLY Mémoire sur la langue de Joinville. 1 vol. gr. in-8°. 4 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

L. LEGER Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme. 1 vol. in-8°. 6 fr.

K. HILLEBRAND Études historiques et littéraires. Tome 1^{er}. Études italiennes. Un fort volume in-18 jésus. 4 fr.

Table des matières : Poésie épique. De la Divine Comédie. I. La Divine Comédie et le lecteur moderne. II. But et effet de la Divine Comédie. — Des poèmes du cycle carolingien. I. L'épopée nationale. II. Les poèmes italiens. — Poésie dramatique. De la comédie italienne. I. Des conditions d'une scène nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xv^e siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérôme Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 43. 17 octobre.

Théologie. MENKE, *Bibelatlas* (Gotha, Perthes; 92 cartes). — *Histoire.* IHNE, *Römische Geschichte*, t. I (Leipzig, Engelmann; de grands éloges sont donnés à ce livre, où on signale de l'originalité, de la science, et un talent d'exposition qui le recommande au grand public). — BINDING, *Geschichte des burgundisch-romanischen Königreichs* (Leipzig, Engelmann; livre excellent d'après le critique). MEILLER, *Ueber das breve Chronicon Austriacum* (Wien, Gerold). — *Ethnographie.* KANITZ, *Serbien, historisch-ethnographische Studien* (Leipzig, Prietz). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* BOLTZ, *Vorschule des Sanskrit* (Oppenheim a. Rh., Kern; le critique, M. Delbrück, traite fort sévèrement ce travail). — LIEBERT, *De doctrina Taciti* (Wurzbourg, Stuber; ouvrage incomplet, mais bien fait pour les points qu'il traite). — *Archéologie.* MOMMSEN (Aug.), *Athenae Christianae* (Leipzig, Teubner; topographie chrétienne d'Athènes, faite surtout en vue de la reconstitution de l'Athènes antique).

Historische Zeitschrift, herausgegeben von H. von SYBEL. Munchen, 1868. Drittes Heft.

I. Essais : O. HARTWIG, *Recherches sur l'histoire de Sicile au moyen-âge*, I. — G. VOIGT, *Torquato Tasso à la cour de Ferrare. Lecture faite à Leipzig*, renfermant d'intéressants développements sur la folie du Tasse. — W. WENCK, *La Capitulation de Wittenberg, de 1547*. Important travail, d'après des documents inédits tirés des archives de Dresde et de Weimar, sur les rapports entre les branches Ernestine et Albertine de la maison de Saxe après la guerre de Schmalkalde et la défaite de l'Électeur Jean-Frédéric en 1547. — T. X. WEGELE, *Alexis de Tocqueville*. Étude attachante sur l'homme et l'écrivain, écrite par un admirateur dévoué. Il faut seulement faire remarquer au savant professeur de Wurzburg que Tocqueville, mort en 1859 (p. 168), n'a pu suivre avec intérêt la marche de la rébellion américaine, commencée en 1861 (p. 169). — II. Comptes-rendus; principaux ouvrages : POTTHAST, *Bibliotheca historica mediæ aevi*; *Supplément*. M. Wattenbach, tout en reconnaissant la grande érudition de l'auteur, critique les appendices, surtout les listes, très-fautives, des évêques d'Allemagne. — SICKEL, *Acta regum et imperatorum Karolingorum*, t. II (cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 00). — G. FREYTAG, *Bilder aus der deutschen Vergangenheit*; nouv. éd. Ces récits du célèbre romancier, tirés de l'histoire d'Allemagne et analogues aux *Récits mérovingiens* d'Aug. Thierry, ont eu au delà du Rhin un succès mérité. — BURCKHARDT, *Dr Martin Luthers Briefwechsel*. M. O. Walz énumère une série de pièces oubliées (cf. *Rev. crit.*, 1867, art. 75). — HEINEMANN, *Codex diplomaticus Anhaltinus*. — PALACKY, *Geschichte des Hussitentums und Prof. Hæfler*; — ID., *Geschichte von Böhmen*, t. V. Le critique anonyme donne à l'illustre historien tchèque des éloges mérités, et blâme comme lui les procédés fantaisistes de M. Hæfler. — *Codex diplomaticus patrius Hungariae*, vol. I-III. — BERGENROTH, *Calendar of letters, despatches and state-papers relating to the negotiations between England and Spain*, vol. II. — FROUDE, *History of England*, vol. IX-X. — AMARI, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, vol. III; etc., etc.

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 1868. Iéna. 4° livraison.

HILGENFELD, *Simon le Magicien*. On a déjà démontré que Simon le Magicien, dont parlent les *Clémentines*, n'est autre que l'apôtre Paul; et quant au Simon qui d'après le livre des Actes (c. VIII) voulut acheter à prix d'argent le droit d'imposer les mains, on a aussi émis des doutes sur sa réalité historique. M. Hilgenfeld voit encore dans ce Simon une caricature de Paul, faite par les chrétiens judaisants, qui à leur point de vue le considéraient comme un faux apôtre

et le père de toutes les hérésies. Le livre des Actes semble vouloir réfuter cette fable en distinguant soigneusement Paul de Simon. M. H. réussit à donner à son opinion un haut degré de vraisemblance, bien qu'on puisse mettre en question un certain nombre de ses rapprochements. — STEINER, *L'extrait arabe du IV^e livre d'Esdras avec des corrections à la traduction arabe*. Cet article se compose : A, de la traduction en allemand de cet extrait, déjà publié par Ewald (Mémoires de l'Académie royale des sciences de Göttingue, t. XI, p. 178 et s.). B, de corrections à la traduction anglaise d'Ockley et au texte donné par Ewald. — HILGENFELD, *L'Évangile de Jean n'est point interpolé*. Beaucoup de critiques considèrent le fragment VII, 53-VIII, 11, (péricope de la femme adultère), et le chap. XX, comme n'étant point du même auteur que le reste de l'Évangile et ayant été ajoutés plus tard. Hilgenfeld s'efforce de prouver que, loin d'être interpolés, ils rentrent dans le plan primitif du quatrième Évangile. — B. SPIEGEL publie *Deux lettres inédites de Mélanchthon*, l'une au landgrave Philippe de Hesse, l'autre au bourgmestre et au sénat de Brême. Importance historique médiocre. — EGLI continue ses *Scholies sur l'Écriture sainte* avec renvois à Jérém. III, 16; Marc, IV, 35; Jérém. II, 18; 1 Rois, XX, II, et Jonas I, 4. — H. RENSCH propose quelques *Corrections à la restitution grecque* (faite par M. Hilgenfeld) de l'Ἀνάληψις Μωυσεως. — Lettre de M. LAUD, d'Amsterdam, qui combat une assertion de M. Merx, relativement à la littérature pseudo-ignatienne.

Revue de l'instruction publique en Belgique, 4^e livraison (1^{er} novembre).

COURTOY, *Trois épîtres d'Horace* (commencement d'un examen critique des théories d'O. Ribbeck, *Rhein. Mus.* 1868). — KEIFFER, *Ce qui manque au Cato Major de Cicéron pour être un dialogue* (conclusion). — J. MEYER, *des Mots composés grecs* (article où l'auteur a mis à profit la dissertation de M. Clemm sur le même sujet; voy. *Rev. crit.* 1868, art. 195).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- | | |
|---|--|
| <p>Bourgeois. Histoire de Crépy et de ses dépendances, de ses seigneurs, de ses châteaux et de ses autres monuments depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours. 2^e partie. In-8°, 65-140 p. Senlis (imp. Duriez).</p> <p>Broca (de). Histoire de l'Académie de Montauban 1740-1867. In-8°, 47 p. Paris (Alliot). 4 fr.</p> <p>Chalmers (J.). The speculations on metaphysics, polity, and morality of the old philosopher Lau Tszé. In-8°, cart. London (Trübner et C°). 5 fr. 65</p> <p>Charles III et les Jésuites de ses États d'Europe et d'Amérique en 1767. Documents inédits, publiés par le P. A. Carayon. In-8°, xc-452 p. Paris (Lécureux).</p> | <p>Documents inédits concernant la compagnie de Jésus, publiés par le P. A. Carayon. T. XV et XVI. In-8°, civ-452 p. Poitiers (Oudin).</p> <p>Gregory (S.). The life and times of S. Gregory the illuminator, the founder and patron saint of the Armenian Church. Translated from the Armenian by Rev. S. C. Malan. In-8°, 350 p. cart. London (Rivingtons). 13 fr. 15</p> <p>Macaulay (lord). Milton and Machiavelli, two essays. In-12, 106 p. London (Longmans).</p> <p>Riley (H. T.). Memorials of London and London life in 13th. 14th. and 15th. Centuries. Gr. in-8°, cart. London (Longmans). 26 fr. 25</p> |
|---|--|

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

A. COQUEREL (FILS) Histoire du Credo. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

H. TAINÉ Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente chez CHAMEROT et LAUWEREYNS, 13, rue Jardinot.

E. VACHEROT La Religion. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

D'HAUSSONVILLE L'Église romaine et le premier empire (1800-1814)
avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites. T. III. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

J. MICHELET Histoire de la Révolution française.
Nouvelle édition. Tomes I et II. In-8°. 5 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE De Napoléon 1^{er},
publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III. Tome 25. In-8°. 6 fr.

Vient de paraître chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEUSS Grammatica celtica. 2^e édition refondue et augmentée. T. 1^{er}. 16 fr.

En vente chez MENDELSSOHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. TISCHENDORF Conlatio critica codicis
Sinaitici cum textu Elzeviriano Vaticanis quoque codicis ratione habita. In-16. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

Pour paraître le 21 de ce mois.

A. ROYER (Ancien directeur de l'Académie impériale de
musique et du théâtre de l'Odéon, inspecteur
général des beaux-arts). Histoire universelle du théâtre. T. I et II. Contenant
les origines jusqu'au XVII^e siècle. Deux forts vol. in-8°. 15 fr.
L'ouvrage complet se composera de 5 à 6 volumes.

NATALIS DE WAILLY Mémoire sur la langue
de Joinville. 1 vol.
gr. in-8°. 4 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles
formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de tra-
vaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

En vente à la librairie P. Ducrocq, 55, rue de Seine.

E. CHASLES Histoire abrégée de la littérature française.
Ouvrage rédigé conformément au pro-
gramme de l'enseignement secondaire spécial. 3^e année. 2 vol. In-8°. 8 fr.
Le même format in-18 jésus. 2 vol. 5 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Henschenio et D. Papebrochio. Edit. nov. curante J. Carandet. Julii. T. 4. In-f° à 2 col. xiii-694 p. Paris (lib. Palmé).

Bonapart-Wyse (W. C.). Liparpaïoum blu Em' un avans-prepans de F. Mistral e uno traducioun franceso suplementari. In-8°, xxxv-308 p. Paris (lib. Tardieu).

Bonvarlet (A.). Notice sur la commune de Pitgam, au West-Quartier de Flandre. 1^{re} fascicule. In-8°, 151 p. Lille (imp. Lefebvre-Durulé).

Bronder (P.). Histoire de S.-Avoild et de ses environs, depuis la fondation de la ville jusqu'à nos jours. Ouvrage orné de 4 photographies. In-8°, 130 p. S.-Avoild (lib. Bronder).

Boucher de Perthes. Voyage en Angleterre, Écosse et Irlande en 1860. In-12, 322 p. Paris (lib. Derache).

Boudard (P.-A.). Inscription étrusco-latine du tombeau de Publius Volemmius. Étude. In-4°, 92 p. Paris (lib. Rollin).

Carpentier (C.). Le droit payen et le droit chrétien. III. In-12, 218 p. Paris (lib. Thorin). 2 fr. 50

Caumont (de). Archéologie des écoles primaires. In-18 Jésus, 432 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Chorier (N.) de Vienne. Mémoires sur sa vie et ses affaires, traduit du latin par F. Crozet. In-8°, 194 p. Grenoble (lib. Prudhomme).

Claye (de). L'Église et la révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne. Ouvrage précédé d'une lettre de monseigneur l'évêque d'Aire. In-8°, 400 p. Paris (lib. Douniol).

Cohen (H.). Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, communément appelées médailles impériales. T. 7. Supplément. In-8°, xix-504 p.

et 10 pl. Paris (lib. Rollin et Feuardant).

Colbert. Lettres, instructions et mémoires, publiés d'après les ordres de l'Empereur, par M. P. Clément. T. I. Fortifications, sciences, lettres, beaux-arts, bâtiments. Gr. in-8°, c-711 p. Paris (Imp. impériale).

Collé (C.). Journal et mémoires sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus remarquables du règne de Louis XV (1748-1772). Nouvelle édition, augmentée de fragments inédits, recueillis dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale du Louvre avec une introduction et des notes par H. Bonhomme. 3 vol. in-8°, xxxviii-1284 p. Paris (Didot frères, fils et C°).

Desplanque (A.). Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Lille, n° 1561 à 1622. T. 2. In-4° à 2 col. 248 p. Lille (Danel).

Dramard (E.). Bibliographie géographique et historique du Boulonnais. In-8°, 212 p. Paris (lib. Dumoulin).

Garraud (E.). Antiquités périgourdines, ou l'histoire généalogique et archéologique de Villablard et de Grignols, accompagnée de notes sur les environs, suivie d'une pièce historique sur les comtes du Périgord. In-8°, 112 p. Paris (lib. Dumoulin). 2 fr.

Gaufrès (J.). Philippe Monnay de Bauves, ou l'éducation d'un gentilhomme protestant au XVI^e siècle. In-8°, 47 p. Paris (Meyrueis).

Godefroy (F.). Prosateurs français du XVII^e et XVIII^e siècle. In-18 Jésus, viii-532 p. Paris (lib. Gaume frères et Duprey).

Goncourt (E. et J. de). Les vignettistes Gravelot-Cochin. Etude contenant deux dessins gravés à l'eau-forte. In-4°, 44 p. Paris (lib. Dentu). 5 fr.

Guibal (G.). Arnaud de Brescia et les Hohenstaufen, ou la question du pouvoir

- temporel de la papauté au moyen-âge. In-8°, 300 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).
- Helmholtz** (H.). Théorie physiologique de la musique fondée sur l'étude des sensations auditives. Traduit de l'allemand par G. Guérault, avec le concours pour la partie musicale de M. Wolff, avec figures dans le texte. In-8°, 550 p. Paris (lib. V° Manan et fils).
- Hübner** (E.). Nouvelles Tessères de gladiateurs. Traduit de l'allemand par H. Gaïdoz. In-8°, 24 p. Paris (lib. A. Franck).
- Laboulaye et Dareste**. Le grand coutumier de France. Nouvelle édition. In-8°, xlviii-848 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 12 fr.
- Laffineur**. Essai biographique sur Guillaume Rose, évêque de Senlis (1583-1602). In-8°, 52 p. Senlis (imp. Duriez).
- Lavater**. Correspondance de Lavater avec l'impératrice Marie de Russie sur l'avenir de l'âme. Traduit de l'allemand sur le manuscrit original déposé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 31 p. Paris (Lib. internationale).
- Lebeurier** (P.-F.). Recherche sur la noblesse de l'élection d'Évreux, en 1523, avant le démembrement des élections de Conches et du Pont-de-l'Arche. Publiée pour la première fois. In-12, 72 p. Évreux (lib. Huet).
- Le Hir** (A.). Les prophètes d'Israël, réponse à M. Réville. In-8°, 178 p. Paris (lib. Albabel).
- Lorenz** (O.). Catalogue général de la librairie française pendant 25 ans (1840-1865). 7° et 8° livraison (3° et 4° du t. II). In-8° à 2 col. 321-636 p. Paris (Lorenz). La livraison. 5 fr.
- Maspero** (G.). Essai sur la stèle du songe. In-8°, 11 p. et fol. Paris (lib. A. Franck). 6 fr.
- Mayer** (M.). Leçons sur l'Histoire sainte. 1^{re} partie. In-18 Jésus, xij-276 p. Paris (Blum).
- Mémoires** et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, publiés par l'Académie de Besançon. T. 6. In-8°, 675 p. Besançon (Chalandre).
- Michaud** (E.). Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au XII^e siècle, d'après des documents inédits. 2^e édit. in-18 Jésus, iij-151 p. Paris (lib. Didier et C°).
- Piolin** (P.). L'église du Mans durant la révolution, mémoires sur la persécution religieuse à la fin du XVIII^e siècle, complément de l'histoire de l'église du Mans. T. 2. In-8°, 648 p. Le Mans (Leguicheux-Gallienne).
- Poncet** (C.). Pie VI à Valence, recueil de documents authentiques et inédits sur le séjour et la mort à Valence du pape Pie VI. In-8°, x-331 p. Paris (Bray).
- Prarond** (E.). Histoire de cinq villes et de trois cents villages, hameaux ou fermes. 4^e partie. Saint-Riquier et les cantons voisins. T. 2. In-8°, iv-200 p. Abbeville (Prévost).
- Reclus** (E.). La littérature Turkmène. Étude sur un peuple barbare. In-8°, 23 p. Versailles (imp. Cerf).
- Roquefeuille** (F. de). Les Jésuites en Portugal, leur suppression par Pombal, leur établissement momentané en 1829. In-8°, 23 p. Paris (lib. Palmé).
- Rosny** (de). Histoire du Boulonnais. T. 1. In-8°, vij-52 p. Amiens (imp. Yvert).
- Sanson** (A.). La notion philosophique de l'Espèce. In-8°, 37 p. Versailles (imp. Cerf).
- Schoebel** (C.). Démonstration critique de l'authenticité du Deutéronome. In-8°, 64 p. Paris (lib. Thorin).
- Senior** (N. W.). Journals, conversations and essays relating to Ireland. 2 vol. in-8°, 650 p. cart. London (Longmans). 26 fr. 25
- Sketch** (a) of the history of grammar : being an introduction to the public school latin primer. In-12, 44 p. cart. London (Longmans). 2 fr. 15
- Thorpe** (B.). Analecta anglo-saxonica : a selection in Prose and Verse from anglo-saxon authors. New edit. with corrections and improvements. In-8°, 312 p. cart. London (J. R. Smith). 9 fr. 40
- Tivier** (H.). Etude sur le mystère du siège d'Orléans et sur Jacques Millet, auteur présumé de ce mystère. In-8°, 300 p. Paris (Thorin).
- Winckler** (A.). Die Wohnhäuser der Hellenen. Nach den Quellen und den neuesten Forschungen dargestellt. Gr. in-8° mit 1. Steintafel. Berlin (Calvary et C°). 5 fr. 35
- Witte** (J. de). Le génie des combats de coqs. In-8°, 12 p. et grav. Paris (lib. A. Franck).

En vente à la librairie C. BORRANI, 9, rue des Saints-Pères.

BIBLIOTHECA Manuscripta ad S. Marci Venetiarum.
Digessit et commentarium addidit J.
Valentinelli præfectus. Codices mss. latini. T. I. Venise, 1868. In-8°. 7 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

A. COQUEREL (FILS) Histoire du Credo. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

H. TAINÉ Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente chez CHAMEROT et LAUWEREYNS, 13, rue Jardinot.

E. VACHEROT La Religion. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

D'HAUSSONVILLE L'Église romaine et le pre-
mier empire (1800-1814)
avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement
inédites. T. III. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

J. MICHELET Histoire de la Révolution française.
Nouvelle édition. Tomes I et II. In-8°. 5 fr.
Le vol.

Vient de paraître chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEUSS Grammatica celtica. 2^e édition refondue et augmentée. T. 1^{er}.
16 fr.

En vente chez MENDELSSOHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. TISCHENDORF Conlatio critica codicis
Sinaitici cum textu Elze-
viriano Vaticani quoque codicis ratione habita. In-16. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

Pour paraître le 21 de ce mois.

A. ROYER (Ancien directeur de l'Académie impériale de
musique et du théâtre de l'Odéon, inspecteur
général des beaux-arts). Histoire universelle du théâtre. T. I et II. Contenant
les origines jusqu'au xviii^e siècle. Deux forts vol. in-8°. 15 fr.

L'ouvrage complet se composera de 5 à 6 volumes.

NATALIS DE WAILLY Mémoire sur la langue
de Joinville. 1 vol.
gr. in-8°. 4 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles
formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de tra-
vaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

En vente à la librairie P. Ducrocq, 55, rue de Seine.

E. CHASLES Histoire abrégée de la littérature française.
Ouvrage rédigé conformément au pro-
gramme de l'enseignement secondaire spécial. 3^e année. 2 vol. In-8°. 8 fr.
Le même format in-18 jésus. 2 vol. 5 fr.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 44. 24 octobre.

Théologie. EUSEBII Pamphili *historiae ecclesiasticae libri X recensuit* HEINICHEN (Leipzig, 1868; tome I d'une édition complète et critique des œuvres historiques d'Eusèbe). — *Histoire.* DUMISHEN, *Die Flotte einer ägyptischen Königin aus dem 17. Jahrh.* (Leipzig, Hinrichs; livre important). — HUFFER, *Österreich und Preussen gegenüber der franz. Revolution* (Bonn, Marcus); SYBEL, *Österreich und Preussen im Revolutionskrieg* (Dusseldorf, Buddens. Le second de ces ouvrages est une réponse au premier; la *Revue critique* reviendra sur cette discussion. Le *Centralblatt* se range du côté de M. de Sybel). — *Droit.* BLUHME, *Die Gens Langobardorum und ihre Herkunft* (Bonn, Marcus; opuscule historique excellent du célèbre juriste). — SCHMIDT, *Die Reception des römischen Rechtes in Deutschland* (Rostock, Stiller. On reproche à l'auteur de la passion et le manque de sens historique). — HELD, *Grundzüge des allgemeinen Staatsrechts* (Leipzig, Brockhaus). — *Linguistique. Histoire littéraire.* JUSTI, *Der Bundeheish* (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 239). — MULLER, *Phaedri fabulae* (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 00). — *Histoire de l'art.* ZAHN, *Jahrbücher für Kunstwissenschaft* (Leipzig, Seemann).

N° 45. 31 octobre.

Théologie. WOLTERS, *Reformationsgeschichte der Stadt Wesel* (Bonn, Marcus). — DANIEL, *Die Kirchweih-Hymnen: Christe cunctorum dominator alme, — Urbs beata Hierusalem* (Halle, Libr. de l'Orphelinat). — *Histoire.* BROSSET, *Études de chronologie technique* (Leipzig, Voss; extrait des *Mém. de l'Acad. de Saint-Petersbourg*). — SCHIRREN, *Verzeichniss livländischer Geschichtsquellen in schwedischen Archiven und Bibliotheken* (Dorpat, Gläser). — *Linguistique. Histoire littéraire.* FRIEDRICHSEN, *Elementarbuch der hebr. Sprache* (Mainz, Kunze). — BUCHMANN, *Grammatik der sonorischen Sprachen. III. Das Zahlwort* (Berlin, Dummler; extrait des *Mém. de l'Acad. de Berlin*). — CHRIST, *Die Verskunst des Horaz im Lichte der alten Uebersetzung* (München, Franz; extrait des *Mém. de l'Acad. de Munich*). — *Anacreontis Teu quae vocantur Σαπφισιακὰ ἑρμηνεύει...* edita a Val. ROSE (Leipzig, Teubner; publication des plus intéressantes dont la *Rev. crit.* rendra compte). — *Pédagogie.* BEER und HOCHEGGER, *Die Fortschritte des Unterrichtswesens in den Culturstaaten Europas* (Wien, Gerold; ces livraisons 1 et 2 de la seconde partie étudient les progrès de l'enseignement en Russie, en Belgique et en Suisse).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta imperii selecta. Urkunden deutscher Könige u. Kaiser, m. e. Anh. v. Reichs-sachen. Gesammelt v. J. F. Böhmer. Hrsg. aus seinem Nachlasse. 2. Hälfte. 2. Lfg. In-8°, 609-832 p. Innsbruck (Wagner). 9 fr. 35
Les volumes I, II. 1, 2. 34 fr. 70

Boltz (A.). Vorschule des Sanskrit in la-

teinischer Umschrift oder Anleitung, das Sanskrit mit möglichster Zeitersparniss so zu erlernen, dass man sich selbständig weiter fördern kann, etc. Ein Hülf's und Übungsbuch für Jedermann. In-8°, mit 12 Tafeln, in-4° und in-fol. Oppenheim (Kern). 10 fr.

Bundeheish (Der). Zum 1. Male heraus-

- gegeben, transcribirt, übersetzt und mit Glossar versehen v. F. Justi. Gr. in-4°. Leipzig (Vogel). 56 fr.
- Chèref-ou'ddine.** Chèref Nàmeh ou fastes de la nation Kourde. Traduits du persan et commentés par Charmoy. Tome I. 1^{re} partie, contenant l'introduction ethnographique et géographique, suivie de 709 notes qui s'y rattachent. Gr. in-8°. Leipzig (Voss). 14 fr. 50
- Delitzsch (F.).** Physiologie u. Musik in ihrer Bedeutung f. Crammatik, besonders die hebräische. Mit (eingedr.) u. e. musikal. Beilage. Gr. in-8°, 48 p. Leipzig (Dorffling et Franke). 1 fr. 35
- Doublet (P.).** Du Substantif sous ses deux grandes formes, l'article et le pronom. Lettres à plusieurs personnages. In-8°, 89 p. Paris (lib. L. Hachette et C°).
- Fritsch (K.) u. Reiss (W.).** Geologische Beschreibung der Insel Tenerife. Ein Beitrag zur Kenntniss vulkan. Gebirge. In-8°, 496 p. Winterthur (Wurster et C°). 5 fr. 65
- Geographisches Jahrbuch.** II. Band. 1868. Unter Mitwirkung von Bayer, Debes, etc., herausgegeben von E. Behm. In-8°. Gotha (Perthes). 10 fr. 75
- Herluison (H.).** Plan d'une bibliothèque orléanaise, ou Essai de bibliographie locale. In-8°, viii-44 pages. Orléans (lib. Herluison).
- Hertzberg (G. F.).** Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer. Nach den Quellen dargestellt. 2. Theil. Von Augustus bis auf S. Severus. In-8°. Halle (Buchh. d. Waisen.). 6 fr.
- Inventaire** sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par M. L. Duhamel. Ville de Charmes. In-4°, 112 p. Epinal (lib. V. Gley).
- Langenbeck (H.).** Ueber das Geistige nach seinem ersten Unterschiede vom Physischen im engeren Sinne. In-8°, iij-31 p. Berlin (Nicolai Verl.). 1 fr.
- Mège (F.).** Révolution française. Notes géographiques sur les députés de la Basse-Auvergne (département du Puy-de-Dôme), le marquis de Laquenille, le comte de Montboissier, M. de Chabrol, le comte de Mascon, députés de la noblesse d'Auvergne à l'Assemblée constituante. In-8°, 68 p. Paris (lib. Aubry).
- Mémoires** de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 2^e série. T. 14. Années 1866-67. In-8°, 385 p. et 4 pl. Paris (lib. Derache).
- de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. In-8°, 532 p. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).
- Paolino Minorita.** Trattato de regimine rectoris. Publicato da Adolfo Mussafia. In-8°. Wien (Tendler et C°). 10 fr. 75
- Ranke (E.).** Fragmenta versionis sacramentorum scripturaram latinæ. Antehieronymianæ e codice manuscripto eruit atque adnotationibus criticis instruit. Editio libri repetitio cui accedit appendix. In-4°, iv-210 p. m. 3 chromolith. Taf. Wien (Braumüller). 8 fr.
- Reidt (H.).** Das geistliche Schauspiel des Mittelalters in Deutschland. Gr. in-8°, 175 p. Frankfurt a. M. (Winter). 3 f. 25
- Rudolphi (C. A.).** Recentioris ævi numismata virorum de rebus medicis et physicis meritorum memoriam servantia denuo ed., emendavit et auxit L. de Duisburg. Supplementum II. Gr. in-8°, 32 p. Danzig (Bertling). 1 fr. 35
- Sainte-Beuve (C.-A.).** Nouveaux lundis. T. 10. In-18 Jésus, 467 p. Paris (Michel Lévy frères). 3 fr.
- Schnars (C. W.).** Führer durch den badischen und württembergischen Schwarzwald, mit 5 (chromolith.) Karten. In-8° und 4°, 2 (lith.) Panoramen vom Feldberg und Belchen, etc. 2. Aufl. In-8° rel. Freiburg i. Br. (Wagner). 5 fr. 10
- Sinety (marquis de).** Vie du maréchal de Læwendal, comte du Saint-Empire, membre de l'Académie des sciences. 2 vol. in-8°, xij-286 p. et carte. Paris (lib. Bachelin-Deslorenne).
- Skeat.** A Mæso-Gothic glossary with an introduction, an outline of Mæso-Gothic Grammar, and a list of Anglo-Saxon and old and modern english words etymologically connected with Mæso-Gothic. In-4° rel. Berlin (Asher et C°). 12 fr.
- Spengel (L.).** Aristotelische Studien. (A. d. Abhandl. d. k. bayr. Academie d. Wissenschaften). III. Zur Politik und (Ökonomik. In-4°. München (Franz). 4 fr. 30
- Tainturier (A.).** Recherches sur les anciennes manufactures de porcelaine et de faïence (Alsace et Lorraine) avec 55 monographies et gravures. In-8°, xv-95 p. Strasbourg (imp. Berger-Levrault).
- Testamentum vetus,** grace secundum septuaginta interpretes ex auctoritate Sixti V. P. M. editum ad exemplar Vaticanum accuratissime expressum cura et studio L. van Ess. Edit. ster. C. Tauchnitii; nova impressio. In-8°, x-1027 p. Leipzig (Bredt). 10 fr. 75

En vente à la librairie C. BORRANI, 9, rue des Saints-Pères.

BIBLIOTHECA Manuscripta ad S. Marci Venetiarum.
Digessit et commentarium addidit J.
Valentinelli præfectus. Codices mss. latini. T. I. Venise, 1868. In-8°. 7 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

A. COQUEREL (FILS) Histoire du Credo. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

H. TAINÉ Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente chez CHAMEROT et LAUWEREYNS, 13, rue Jardinot.

E. VACHEROT La Religion. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

D'HAUSSONVILLE L'Église romaine et le pre-
mier empire (1800-1814)
avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement
inédites. T. III. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie Internationale, boulevard Montmartre, 15.

J. MICHELET Histoire de la Révolution française.
Nouvelle édition. Tomes I et II. In-8°. 5 fr.
Le vol.

Vient de paraître chez WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEUSS Grammatica celtica. 2^e édition refondue et augmentée. T. I^{er}.
16 fr.

En vente chez MENDELSSOHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. TISCHENDORF Conlatio critica codicis
Sinaitici cum textu Eje-
viriano Vaticani quoque codicis ratione habita. In-16. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez HERTZ, à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

AISCHYLOS Uebersetzt von J. G. Droysen. 3. Aufl. In-8°
br. 8 fr.

J. BERNAYS Die heraklitischen Briefe. Ein Beitrag zur
philosophischen und religions-geschicht-
lichen Literatur. In-8° br. 6 fr.

F. HARMS Abhandlungen zur systematischen Philosophie.
In-8° br. 6 fr. 75

W. HAHN Geschichte der poetischer Literatur der Deutschen.
4. Aufl. 6 fr.

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

NATALIS DE WAILLY Mémoire sur la langue
de Joinville. 1 vol.
gr. in-8°. 4 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles
formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50

Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de tra-
vaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 46. 7 novembre.

Théologie. SCHWEIZER, *Hinabgefahren zur Hælle, als Mythos ohne biblische Begründung* (Zurich, Schulthess). — *Histoire.* KREMER, *Geschichte der herrschenden Ideen des Islams* (critique très-favorable de ce livre dont la Revue rendra prochainement compte). — HIPLER, *Kopernikus und Luther* (Braunsberg, Peter; la réunion de ces deux noms est toute fortuite; ce qui fait surtout l'intérêt de cet écrit, ce sont de nouveaux documents sur Copernic). — LABOULAYE, *Geschichte der vereinigten Staaten von Amerika*. I. (Heidelberg, Winter; fait partie d'une traduction complète des œuvres de M. Laboulaye). — *Géographie.* VAMBÉRY, *Skizzen aus Mittelasien* (Leipzig, Brockhaus). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* WEBER, *Indische Streifen* (Berlin, Nicolai). — BAUDRY, *Grammaire comparée des langues elassiques*, t. I (compte-rendu bref, mais très-favorable; cf. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 119). — POTT, *Die Sprachverschiedenheit in Europa* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 140). — MÆCKESCH, *Beweise für die celtische Abstammung der Walachen oder Romänen* (Hermannstadt; ouvrage qui paraît dépourvu de critique). — *Histoire de l'art.* CORSSEN, *Altherthümer und Kunstdenkmale des Klosters St. Mariens und der Landesschule zur Pforte* (Halle, lib. de l'Orphelinat).

Zeitschrift für deutsche Philologie. Tome premier. Deuxième cahier. Halle.

WEINHOLD, *Les douze Dieux allemands*, p. 129-132. (En cherchant à restituer des listes *doðécalogiques* de dieux scandinaves, l'auteur rappelle que cette classification n'appartient en tous cas qu'aux derniers temps de la mythologie). — DELBRÜCK, *La substitution de consonnes en allemand*, p. 123-157 (fin). — MARTIN, *Coup-d'œil sur le développement historique de la littérature néerlandaise au moyen-âge*, p. 157-177 (résumé clair et substantiel, appuyé sur les derniers travaux; des études de ce genre sont bien utiles pour s'orienter dans le domaine sans cesse enrichi de l'histoire littéraire). — ANSCHÜTZ, *Fragment d'un hymne latin à la Vierge avec traduction en ancien français*, p. 178-180 (peu intéressant; la traduction est du XIV^e siècle; *enchâtiés*, que M. A. est tenté, str. 12, de lire au lieu d'*enchartrés*, n'est pas et n'a jamais pu être français). — ROCHHOLZ, *Le conte du cœur mangé*, p. 181-198 (étude de mythologie comparée, intéressante, mais dont les conclusions sont peu claires). — RUCKERT, *Études sur les dialectes allemands de Silésie*, I, p. 199-214. — WÆSTI, *Notes sur le bas-allemand*, p. 214. — RIEGER, *Sur Cynevulf*, p. 215-226 (tentative d'une explication plus précise des énigmes et des rimes relatives au nom de ce poète). — *Mélanges.* *Lettre de Jacob Grimm* (d'où il résulte qu'il avait eu le projet d'employer pour le *Dictionnaire* son orthographe réformée); *Note sur la découverte d'un glossaire ancien-prussien du XIV^e siècle.* — *Critiques.* STARK, *Die Kosenamen der Germanen* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 219; le critique, M. Gerland, fait à peu près les mêmes éloges et les mêmes objections que nous). — PISCHON, *Leitfaden zur Geschichte der deutschen Literatur* (Leipzig, Duncker; critique très-détaillée par M. Zacher).

Zeitschrift für bildende Kunst, herausgegeben von Lutzow. Leipzig, Seemann. 3^e année. 2^e semestre.

CONZE, *Les Représentations de satyres dans l'antiquité, et leur contre-partie dans l'art moderne.* — SCHNAASE, *Sur l'appréciation de l'art byzantin* (fin). — *La peinture à l'Exposition universelle de 1867, et la Commission du prix international.* — ZIMMERMANN, *Joseph Fürich*, esquisse biographique. — PECHT, *Les fresques du Musée national bavarois à Munich.* — *Une création d'art en Lithuanie.* — THAUSING, *Paul Potter* (avec la gravure tirée de la planche originale du maître qui a déjà servi à la *Gazette des beaux-arts*). — C. DE LUTZOW, *Le monument de Lysicrate*, d'après le projet de restauration de Hansen. — ALLMERS, *Sculptures de D. Kropp*

à la nouvelle Bourse de Brême. — TEICHLIN, *Théodore Rousseau et « le Paysage » intime.* — SCHNAASE, *Un souvenir à Waagen.* — MAX LOHDE, *Relation d'un voyage en Italie.* — *Un chef-d'œuvre de la gravure sur bois allemande* (le mariage, par Overbeck). — *Chefs-d'œuvre de la galerie de Brunswick*, gravés par Unger : O. MÜNDLER, *Le contrat de mariage de Jan Steen*; WAAGEN, *La chute du premier homme de Palma Vecchio*; W. BÜRGER, *La jeune fille à la coupe de Jan Van der Meer*; le même, *Pierre dans la maison de Cornelius*, de Bernard Fabritius. — *Bibliographie.* SCHEFFEL, *Juniperus.* — *Biblia Pauperum*, éd. Laib et Schwarz. — FRIEDERICH BAUSTEINE, *Z. Gesch. der griech. Plastik.* — CARRIÈRE, *Die Kunst im Zusammenhang der Kulturentwicklung.* — SPRINGER, *Bilder aus der neueren Kunstgeschichte.* — KINKEL, *Die Brüsseler Rathhausbilder des Rogier v. der Weyden.* — LASIUS, *Die Baukunst in ihrer chronologischen Entwicklung.* — SCHNAASE, *Geschichte der bildenden Künste.* 2^e éd. — *Das bayerische National-Museum.* — FÜRSTER, *Raphaël.* 2^e vol.

Kunstchronik. Beiblatt zur Zeitschrift für bildende Kunst. — WAAGEN, *Collection du duc de Blacas.* — *Vente de la galerie Arthaber à Vienne. L'Exposition d'aquarelles à Berlin.* — GENELLI, *Vie d'un artiste.* — *Le Monument de Luther à Worms.* — *Au sujet de la discussion sur la madone d'Artaria.* — *Notice nécrologique sur Waagen.* — BURGER, *Salons de Thoré.* — *Sur l'histoire des associations d'art allemandes.* — *Le Dôme de Cologne.* — *La dixième assemblée de l'association des artistes allemands à Berlin.* — *La quinzième assemblée des architectes et ingénieurs allemands à Hambourg.* — *Correspondances.* — *Nouvelles diverses.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Agnières (A. d'). Études et recherches archéologiques. Notice sur l'église du Cailar (Gard) et sur son ancien seigneur le marquis de Baschi d'Aubais. Illustrée du blason exact du seigneur du Cailar et autres lieux. In-8°, 14 p. Paris (imp. Pillet). 2 fr. 50

Archives parlementaires, publiées par MM. J. Mavidal et E. Laurent. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien *Moniteur* et comprenant un grand nombre de documents nouveaux. T. 10, 11, 12, du 21 janvier 1808 au 1^{er} octobre 1814. Gr. in-8°, 2298 p. Paris (lib. P. Dupont).

Berriat Saint-Prix (C.). La justice révolutionnaire à Paris et dans les départements, d'après des documents originaux, la plupart inédits (17 août 1792-12 prairial an III). N° XVII. In-8°, 24 p. Paris (imp. Pillet).

Boulland (T.). De quelques manières

d'acheter un champ. Symboles et formalités juridiques qui, chez divers peuples, ont accompagné la vente de la terre. In-8°, 26 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Chassang (A.). Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. 2^e édit. In-12, 372 p. Paris (lib. Didier et C°). 3 fr. 50

Charma (A.). Fons philosophiae, poème inédit du XII^e siècle, publié et annoté. In-8°, 84 p. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Contini (E.). Macchiavelli ed il suo centenario. In-8°. Firenze (tip. G. Polizzi et C°).

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, rassemblés et publiés au nom du comité d'histoire vosgienne, par L. Duhamel. T. 1. In-8°, xx-388 p. Epinal (imp. V° Gley).

Giambelli (C.). Saggio antico e filosofico intorno a Niccolò Macchiavelli. In-8°, 127 p. Torino (tip. Paravia).

En vente à la librairie A. LABITTE, 5, quai Malaquais.

E. RENAN Rapport sur les progrès de la littérature orientale
et sur les ouvrages relatifs à l'Orient, de juillet
1865 à juillet 1868 (Journal asiatique, juillet-août 1868). 7 fr.

En vente à la librairie DIDIER et C^e, 35, quai des Augustins.

A. DE BROGLIE Nouvelles études de littérature et de
morale. Un vol. in-8°. 7 fr. 50

HOMÈRE L'Iliade, traduite en vers français, par Barthelemy
Saint-Hilaire. 2 vol. in-8°. 16 fr.

En vente chez REINWALD, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

H. L. BULWER Essai sur Talleyrand, traduit de
l'anglais avec l'autorisation de
l'auteur, par M. G. Perrot. Un vol. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie P. Ducrocq, 55, rue de Seine.

E. CHASLES Histoire abrégée de la littérature française.
Ouvrage rédigé conformément au pro-
gramme de l'enseignement secondaire spécial. 3^e année. 2 vol. In-8°. 8 fr.
Le même format in-18 jésus. 2 vol. 5 fr.

En vente à la librairie C. BORRANI, 9, rue des Saints-Pères.

BIBLIOTHECA Manuscripta ad S. Marci Venetiarum.
Digessit et commentarium addidit J.
Valentinelli præfectus. Codices mss. latini. T. I. Venise, 1868. In-8°. 7 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine.

A. COQUEREL (FILS) Histoire du Credo. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

H. TAINÉ Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. 1 vol.
in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

D'HAUSSONVILLE L'Église romaine et le pre-
mier empire (1800-1814)
avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement
inédites. T. III. In-8°. 7 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie G. BASSE, à Quedlinburg, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

BIBLIOTHEK DER GESAMMTEN DEUTSCHEN NATIONAL-LITERATUR

VON DER ÄLTESTEN BIS AUF DIE NEUERE ZEIT.

gr. 8. 1835-1868.

Erste Abtheilung.

Band I. : KUTRUN. Mittelhochdeutsch. Herausgegeben von *Adolf Ziemann*.
Prix 6 fr. Pap. vél. 8 fr.

Band II. : THEUERDANK. Herausgegeben und mit einer historisch-kritischen
Einleitung versehen v. *Dr Carl Haltaus*. Nebst 6 lith. Blättern. Prix 9 f. 35.
Pap. vél. 12 fr.

Band III. : DEUTSCHE GEDICHTE DES XII. JAHRHUNDERTS und der
nächstsverwandten Zeit. Herausgegeben von *Prof. Dr Massmann*. 2 Theile
(in 1 Bande). Prix 7 fr. 40. Pap. vél. 9 fr. 70

Theil I. : *Die strassburg-molsheimische Handschrift* : 1. Glouben des armen
Hartmann. 2. Letanie. 3. Alexander des Pfaffen Lamprecht. 4. Pilatus.

Theil II. : 1. Kunic Rother. 2. Diu Buochir Mosis. 3. Von Tieren unde von
Fogilen. 4. Heinrich von des todes gehugde.

Band IV. : Der keiser und der kunige buoch oder die sogenannte KAISER-

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 47. 14 novembre.

Théologie. Philonea..... ed. TISCHENDORF (Leipzig, Giesecke et Devrient). — ROGET, *l'Église et l'État à Genève du vivant de Calvin* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 112; d'après l'auteur de ce très-court article, « la tradition qui regarde le » rapport de l'Église à l'État, à Genève, comme essentiellement théocratique, » devra être non pas écartée, mais plutôt restreinte et modifiée par ce livre »). — *Histoire.* SILBERNAGEL, *Johannes Trithemius* (Landshut, Krull). — ECKARDT, *Die baltischen Provinzen Russlands* (Leipzig, Duncker). — VOSSBERG, *Die Siegel der Mark Brandenburg* (Berlin, Stargardt). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* HELFFERICH, *Turan und Iran* (Frankfurt, Winter; ramas d'extravagances, dont le critique donne quelques échantillons divertissants). — UPPSTROM, *Codices gotici Ambrosiani* (Stockholm et Leipzig, Fritsch; le nom de l'auteur indique suffisamment aux germanistes l'importance de cette œuvre posthume). — *Ovidii ex Ponto libri quatuor.....* ed. KORN (Leipzig, Teubner; édition critique). — WEINHOLD, *Heinrich Christian Boie* (Halle, Libr. de l'Orphelinat).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, hgg. von L. HERRIG. T. XLIII. 1^{er} cahier.

P. 1-12. A. VOIGT, *De l'enseignement de l'allemand dans les écoles réelles et dans les gymnases.* — P. 13-41. C. SCHULZE, *Substantifs formés d'impératifs.* Il s'agit de noms propres ou communs tels qu'en français, *Passavant, Tuebœuf, hochecqueue, serre-tête*, etc., sur la formation desquels Bopp, Diez et d'autres ont déjà appelé l'attention. L'auteur ne croit pas, comme Diez, que dans ces composés le verbe ait toujours le sens impératif, et en cela il nous paraît avoir raison, mais ses idées sur ce genre de composition ne sont pas d'une extrême netteté. Il traite la question d'une façon plutôt théorique qu'historique. Les listes, excepté peut-être pour l'allemand, n'aspirent point à être complètes. Pour le français il y aurait non-seulement à ajouter, mais à retrancher, car les composés empruntés à Ronsard et à Du Bartas (*abrege-nuits, aime-pleurs*, etc.), n'appartiennent pas à la formation spontanée de la langue, et d'ailleurs, dans la pensée de leurs auteurs, répondent plutôt au présent de l'indicatif qu'à l'impératif. — P. 41-64. MURET, *Observations sur l'orthoëpie (prononciation correcte) du français* (suite). — P. 65-90. J.-B. THIESSING, *Choix des proverbes, formules rimées et dictions les plus usités en Languedoc.* L'auteur, qui date son travail de Saint-Jean-du-Gard, connaît bien la matière, et s'est renseigné à de bonnes sources. Il joint au texte une traduction et des références dont le nombre aurait pu être bien augmenté. La distinction entre les proverbes provençaux et languedociens n'est pas fondée, les mêmes étant la plupart du temps en usage sur les deux rives du Rhône. L'orthographe suivie par M. Thiessing laisse beaucoup à désirer. — *Bibliographie.* Citons un art. signé Gùth, sur LIZIO-BRUNO, *Canti scelti del popolo siciliano poste in versi italiani* (Messine, 1867).

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. LEGER De Nestore rerum rusticarum scriptore. In-8°. 1 fr. 50

En vente chez Michel LÉVY frères, rue Vivienne, 2 bis.

J. H. MERLE D'AUBIGNÉ Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Abraham ben Iizchak.** Narbonensis, Schola Talmudica. Opus adhuc ineditum et sæpissime desideratum nunc primum e codice vetusto rarissimoque eddit et introductione perpetuaque adnotatione illustravit D^r B. A. Auerbach. T. I. In-4°, 192 p. Berlin (Benzian). 7 fr. 50
- Beer (A.) und Hohegger (F.).** Die Fortschritte d. Unterrichtswesens in den Culturstaaen Europas. II. Bd. in-8°. Wien (Gerold). 16 fr.
Contenu : T. II-1. Das Unterrichtswesen Russlands und Belgiens, vj-263 p. 6 fr. 75
II-2. Das Unterrichtswesen d. Schweiz, viij-370 p. 9 fr. 35
- Ebers (G.).** Ægypten und die Bücher Mose's. Sachl. Comm. zu den ægypt. Stellen in Genesis u. Exodus. I. Bd. Mit 59 Holzschnitten. In-8°, xvij-360 p. Leipzig (Engelmann). 10 fr. 70
- Faustbuch** (das ælteste). Wortgetreuer Abdruck der editio princeps d. Spies'schen Faustbuches vom Jahre 1587. Nebst den Varianten d. Unicums von Jahre 1590. Mit Einleitung und Anmerkungen von D^r A. Kuhne. In-8°, xx-256 p. Zerbst (Luppe). 6 fr. 70
- Galileo Galilei.** Scritti scelti pubblicati per uso del gioventù italiana con note biografiche e storiche de G. Sacchi, e coll' aggiunta di lettere inedite possedute dalla biblioteca nazionale di Milano. In-16, xxvij-204 p. Milano (G. Ginocchi). 2 fr.
- Gemelli (C.).** Storia delle Siciliana rivoluzione del 1848-49. Vol. II. In-8°, 319 p. Bologna (G. Legnani). 4 fr. 75
- Guignaut.** Notice historique sur la vie et les travaux de Charles-Benoit Hase. In-8°, 39 p. Paris (imp. F. Didot frères, fils et C^o).
- Helbig (W.).** Empreintes de camées et d'intailles antiques, publiées par M. Odelli sous la direction de l'Institut de correspondance archéologique. VII centurie. In-8°, 15 p. Roma (tip. (Tiberina)).
- Heydemann (H.).** Edipo e le Sfinge, vaso ceretano. In-8°, 11 p. con 2 tavole. Roma (tip. Tiberina). 1 fr. 25
- Ingresso dell' arcivescovo Antonio Altoviti** in Firenze, narrazione del secolo XVI pubblicata per cura di P. Fanfani. In-32, 22 p. Firenze (tip. S. Antonino). 1 f. 75
- Lettere** (due) storiche del secolo XV e XVI pubblicate per cura di P. Fanfani. In-32, 21 p. Firenze (tip. S. Antonino). 1 fr. 75
- Novelluzze** tratte dalle cento antiche secondo la lezione di un codice manoscritto della R. Biblioteca Marciana (per A. Tessier). In-8°, 16 p. Venezia (tip. Lauro Merlo di G. B.).
- Passano (G.).** I novellieri italiani in versi indicati e descritti. In-8°. Bologna (Romagnoli).
- Propugnatore** (il). Studi filologici, storici e bibliografici di vari soci delle commissione per testi di lingua, in appendice alla collezione di opere inedite o rare. Anno 1, Dispensa 1. Maggio-Guigno. In-8°, 128 p. Bologna (Romagnoli). 2 fr. 40
- Pulce (G.).** Saggio storico di letteratura dal secolo di Pericle fino al nostro nelle lingue greca, latina, italiana, spagnuola, francese, inglese e tedesca. Vol. II (ultimo). In-8°, 665 p. Napoli (tip. del Fibreno). 12 fr. 50
- Sonnetti** (Otto) del secolo XIV. Pubblicati da A. Cappelli. Autori O. Bolognese, M. Marvello, M. Guideo, C. Angeli, G. Taviani, frate G. de Romitani, Gorlandi, Z. Ricciarde. In-8°, 16 p. Modena (Vincent). 2 fr. 40
- Thimus (A. de).** Die harmonikale Symbolik des Alterthums. I. Die esoterische Zahlenlehre und Harmonik oder Pythagoreer in ihren Beziehungen zu ælteren griechischen und morgenlændischen Quellen insbesondere zur altsemitisch-hebræischen Ueberlieferung. In-4° mit eingedruckten Holzschnitten u. 4 Steintafeln. Gr. in-fol. cart. Cæln (Du Mont-Schauberg). 24 fr.

CHRONIK, Gedicht des 12. Jahrhunderts von 18,578 Reimzeilen. Nach 12 vollständigen und 17 unvollständigen Handschriften, so wie anderen Hilfsmitteln, mit genauen Nachweisungen über diese und Untersuchungen über Verfasser und Alter, nicht minder über die einzelnen Bestandtheile und Sagen, nebst ausführlichem Wörterbuche und Anhängen zum ersten Male herausgegeben von *Hans Ferd. Massmann*.

Erster Theil. Prix 13 fr. 35. Pap. vél. 17 fr. 35.

Zweiter Theil. Prix 13 fr. 35. Pap. vél. 17 fr. 35.

Dritter Theil. Prix 19 fr. 40. Pap. vél. 23 fr. 40.

Band V. : HERBORT'S VON FRITSLAR LIET VON TROYE. Herausgegeben von *G. K. Frommann*. Prix 7 fr. 40. Pap. vél. 9 fr. 70.

Band VI. : ERACLIUS. Deutsches und französiches Gedicht des 12. Jahrhunderts (jenes von *Otte*, dieses von *Gautier von Arras*) nach ihren je beiden einzigen Handschriften, nebst mittelhochdeutschen, griechischen, lateinischen Anhängen und geschichtlicher Untersuchung. Zum ersten Male herausgegeben von *H. F. Massmann*. Prix 14 fr. 75. Pap. vél. 17 fr. 35.

Band VII. : DIE KLEINEN SPRACHDENKMALE des VIII. bis XII. Jahrhunderts. Herausgegeben v. *H. F. Massmann*. Prix 4 fr. 70. Pap. vél. 5 fr. 70.

Inhalt : Die deutschen *Abschwörungs-, Glaubens-, Beicht- und Betformeln* vom achten bis zum zwölften Jahrhundert, nebst Anhängen und Schriftnachbildungen.

Band VIII. : LIEDERBUCH DER CLARA HÄTZLERIN. Herausgegeben von *Dr Karl Haltaus*. Prix 9 fr. 35. Pap. vél. 13 fr. 35.

Band IX. : SANCT ALEXIUS LEBEN in acht gereimten mittelhochdeutschen Behandlungen. Nebst geschichtlicher Einleitung, so wie deutschen, griechischen und lateinischen Anhängen. Herausgegeben von *H. F. Massmann*. Prix 6 fr. Pap. 7 fr. 40.

Band X. : DEUTSCHE INTERLINEARVERSION DER PSALMEN aus dem XII. und XIII. Jahr. Herausgegeben von *E. G. Graff*. Prix 15 fr. 40. Pap. vél. 19 fr. 40.

Band XIa. : DEUTSCHE PREDIGTEN des XII. und XIII. Jahrhunderts. Herausgegeben und erläutert von *Dr K. Roth*. Prix 3 fr. 40. Pap. vél. 4 fr.

Band XIb. : DEUTSCHE PREDIGTEN d. XIII. u. XIV. Jahrhunderts. Herausgegeben von *Dr Herm. Leyser*. Prix 4 fr. Pap. vél. 5 fr.

Band XII. : FLORE UND BLANSCHÉFLUR. Eine Erzählung v. *Konrad Fleck*. Herausgegeben von *Emil Sommer*. Prix 8 fr. Pap. vél. 10 fr.

Band XIII. : KEISER OTTE MIT DEM BARTE (Konrad's von Würzburg sämmtliche Werke, dritter Band). Herausgegeben von *K. A. Hahn*. Prix 3 fr. 40. Pap. vél. 4 fr.

Band XIV. : *Jacob Ruffs* ETTER HEINI uss dem Schwizerland sammt einem Vorspiel. Erläutert und herausgegeben von *Herm. Marc. Kottinger*. Prix 6 fr. 75. Pap. 8 fr.

Band XV. : AUSWAHL DER MINNESÆNGER für Vorlesungen und zum Schulgebrauch mit einem Wörterbuche und einem Abrisse der mhd. Formenlehre. Herausg. von *Dr Karl Volckmar*. Prix 5 fr. 35. Pap. vél. 6 fr.

Band XVI. : *Heinrichs von Meissen* des Frauenlobes LEICHE, SPRUECHE, STREITGEDICHTE UND LIEDER. Erläutert und herausgegeben von *Ludwig Ettmüller*. Prix 9 fr. 35. Pap. vél. 10 fr. 75.

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus
suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie G. BASSE, à Quedlinburg, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

BIBLIOTHEK

DER GESAMMTEN DEUTSCHEN

NATIONAL-LITERATUR

VON DER ÄLTESTEN BIS AUF DIE NEUERE ZEIT.

gr. 8. 1835-1868.

Erste Abtheilung.

(Suite. Voir le n° précédent).

Band XVII. : DAS NARRENSCHIFF von Dr *Sebast. Brant*. Neue Ausgabe, nach der Original-Ausgabe besorgt und mit Anmerkungen versehen von *Adam Walther Strobel*, Professor am Gymnasium zu Strassburg. Prix 7 fr. 40. Pap. vél. 9 fr. 70.

Band XVIII. : KLEINERE GEDICHTE VON DEM STRICKER. Herausgegeben von *Karl August Hahn*. Prix 4 fr. Pap. vél. 5 fr.

Band XIX. : HEINRICH'S VON KROLEWIZ UZ MISSEN VATER UNSER. Herausgegeben von *G. Ch. Fr. Lisch*. Prix 6 fr. 75. Pap. vél. 8 fr.

Band XX. : GEDICHTE des XII. und XIII. Jahrhunderts. Herausgegeben von *Karl August Hahn*. Prix 4 fr. 70. Pap. vél. 5 fr. 35.

Inhalt : 1. Anegenge. 2. Tundalus. 3. Kintheit Jesu. 4. Urstende. 5. Jüdel.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 48. 21 novembre.

Histoire & Biographie. WINTER, les Cisterciens de l'Allemagne du nord-est (Gotha, Perthes). — BÖHMER, *Acta imperii selecta*, 2^e livr. (Innsbruck, Wagner). LEITZMANN, *Guide de numismatique allemande*, 3^e partie (Weissensee, Grossmann). — PUPIKOFER, Joachim Brunschweiler, oder Lehr- und Wanderjahre eines Portraitmalers am Ende des XVIII. Jahrh. (Frauenfeld, Huber). — *Linguistique.* *Histoire littéraire.* HANG, *Ueber den gegenwärtigen Stand der Zendphilologie* (Stuttgart, Grüniger; M. A. Weber, auteur de l'article, tout en signalant les prétentions exagérées, les injustices et les bizarreries de M. Hang, reconnaît que son livre renferme beaucoup de choses utiles à la science). — VAN DER TUNK, les Manuscrits lampons en possession de M. le baron Sloet van de Beele (Leiden, Hooiberg; intéressante publication, qui fait connaître pour la première fois une langue (le *lampong*, parlé dans une partie de Sumatra) sur laquelle on n'avait que des notions très-vagues). — NITZSCHE, *Questionum Eudocianarum capita quatuor* (thèse de docteur de Leipzig; intéressante étude sur le *Violarium* de l'impératrice Eudocie; l'auteur de l'article émet lui-même à ce sujet des opinions dignes de remarques). — KURZ, *Zu Shakspeare's Leben und Schaffen*. 1^{er} vol. (München, Merhoff; ce petit livre contient des faits nouveaux et piquants). — *Archéologie.* *Palaearama*, oceanisch-amerikanische Untersuchungen, aus dem Nachlasse eines amerikanischen Alterthumsforschers (Erlangen, Besold; hypothèses sur d'anciennes relations de l'Amérique avec l'Égypte et l'Asie). — H. VON LETTLAND'S, *Livländische Chronik* übersetzt und erläutert von PAPST (Reval, Wassermann). — *Architecture.* GLADBACH, les Constructions en bois de la Suisse, 8^e et dern. livr. (Darmstadt, Kœhler). — *Musique.* PAUL, *Geschichte des Claviers* (Leipzig, Payne). — AMBROS, *Geschichte der Musik*, t. III, 1^{re} part. (Breslau, Leuckart; on connaît l'importance de cet ouvrage).

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des deutschen, griechischen und lateinischen, herausgegeben von D^r Adalbert KUHN. Tome XVIII. Premier cahier.

(Le *Journal de Kuhn* est suffisamment connu de tous ceux qui s'occupent de grammaire comparée; il est depuis longtemps le centre des travaux qui s'y rattachent. Il laisse en dehors de son cadre les langues orientales, et aussi les langues celtiques et slaves, pour lesquelles il existe un organe spécial, les *Beiträge* de Kuhn et Schleicher).

PAULI, *Études sur la phonétique et l'étymologie latine. I. La tenuis (forte) double*, p. 1-40 (M. P. étudie les mots latins où on trouve une muette forte, *c*, *t*, *p*, redoublée. Il écarte d'abord nombre de mots qu'il désigne à bon droit comme étrangers au latin; puis il examine le cas le plus fréquent, où l'orthographe étymologique demande une consonne simple, et où la double n'a été introduite que pour marquer la force de la prononciation; il recherche ensuite les cas d'assimilation de la consonne précédente à la suivante : l'assimilation est admise pour les composés de prépositions, *succurrere*, *attinere*, *opponere*; M. P. la voit en outre dans quelques mots où Corssen ne l'a pas reconnue. Cette partie du travail est moins convaincante, et ce que dit l'auteur sur le français *it* pour *et* (*fait*, *droit*, etc.) est superficiel: certainement l'orthographe *fait*, *droit* n'est pas ancienne; mais dans ces mots *li* représente le *c* latin ($c = j = i$), et la forme française, qui a peut-être une origine celtique, repose nécessairement sur une forme latine non assimilée). — BIRLINGER, *Sur les dialectes*, II; *alemannique*, p. 40-52. — LUDWIG, *Les verbes en -erare -izon*, p. 52-55. — LIEBRECHT, *Amor et Psyché, Zeus et Semelé, Purūravas et Urvaci* (très-intéressante étude mythologique, qui n'est qu'une préparation à un travail plus approfondi du savant mythologue. Aux rapprochements que donne l'auteur on peut ajouter celui d'un conte américain,

dont la donnée a certainement dû être la même : *Les Filles du ciel*, dans les *Légendes indiennes* de Mathews, trad. p. M^{me} Frappaz, p. 1; il se retrouve à peu près textuellement dans l'abbé Domenech, *Voyage pittoresque dans les déserts du Nouveau-Monde*, p. 214, cité par M. H. de Charencey dans le *Bulletin du comité d'archéologie américaine pour 1867*, qui rapproche aussi le conte finlandais de Tuhkino, donné par M. Beauvois dans ses *Contes populaires de la Norvège, de la Finlande et de la Bourgogne*. — *Critiques*. CLEMM, *De compositis grecis quæ a verbis incipiunt* (M. Rœdiger n'accepte pas les théories de l'auteur; cf. *Rev. crit.*, 1868, II, art. 195). — FICK, *Wörterbuch der indo-germanischen Grundsprache* (Gœttingen, Vandenhœck; M. Delbruck trouve la tentative de l'auteur prématurée et aventureuse; il n'en reconnaît pas moins le mérite du livre). — *Mélanges*. Note de M. ANDRESEN sur le sens du nom propre *Lachmann*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

- Brunner** (H.). Wort u. Form im altfranzösischen Process. Gr. in-8°, 124 p. Wien (Gerold). 2 fr. 70
- Fehrentheil et Gruppenberg** (E. S. v.). Ahnentafeln der gesammten jetzt lebenden stiftslehigen Adels Deutschlands. I. Bd. 4. Lief. Gr. in-fol. (10 pl.). Regensburg (Manz). 5 fr.
- Fuchs** (J.). Schlacht bei Nœrdlingen am 6. Sept. 1634. Mit 1. Karte d. Schlacht. In-8°, 146 p. et 1 carte. Weimar (Voigt). 3 fr. 75
- Gedanke** (der). Fliegende Blätter in zwanglosen Heften. Herausgegeben von Michelet. VIII. Bd. 1. Hft. In-8°, 59 p. Berlin (Nicolai). 2 fr.
- Kohlschütter** (O.). Venedig unter dem Herz. Peter II. Orseolo. 991-1009. In-8°, 95 p. Gœttingen (Vandenhœck et R.). 1 fr. 65
- Lindner** (G.). Problem des Glückes. Psychol. Untersuchungen über d. menschliche Glückseligkeit. In-8°, xj-224 p. Wien (Gerold). 5 fr. 35
- Michaelis** (G.). Ueber Jacob Grimm's Rechtschreibung. In-8°, 28 p. Berlin (F. Lobeck). 1 fr.
- Monumenta Germaniæ historica** inde ab a. Christi 500 usque ad a. 1500 auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum Germanicarum mediæ ævi ed. G. H. Pertz. T. XX et XXI. Gr. in-fol. Hannover (Hahn). Le volume. 60 fr.
- Papier vélin. 90 fr.
Contenu : T. XX. Scriptorum. T. XX. vij-850 p. 3 chromol. et 1 photolithog. T. XXI. Legum. T. IV, cxiv-680 p. 5 chromol. et 1 photolithog.
- Perraud** (A.). De l'impartialité historique surtout en matière d'histoire religieuse. In-8°, 16 p. Paris (imp. Raçon et C°).
- Petit** traité contre l'abominable vice de paillardise et adultère qui est aujourd'hui en coutume et comme chose indifférente de s'en abstenir ou non entre les mondains qui ne sentent que la terre. Guillaume le Fault. In-12, 56 p. Lille (imp. Horemans).
- Ueberweg** (F.). Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis auf die Gegenwart. 2. Thl. A. u. d. T. Grundriss der Geschichte der Philosophie der patriarchischen und scholastischen Zeit. 3. verb. u. mit einem Philosophen und Literatoren Register verm. Aufl. In-8°, vij-256 p. Berlin (Mittler und Sohn). 5 fr. 65
- Varnhagen von Ense** (K. A.). Tagebucher (aus d. Nachlasse d. Verfassers). 9. Band. In-8°, 448 p. Hamburg (Hoffmann et C°). 12 fr.
- Vierordt** (K.). Der Zeitsinn nach Versuchen. In-8°, 191 p. Tübingen (Laupp). 4 fr.
- Zeller** (E.). Die Philosophie der Griechen. Register zu dem ganzen Werke. In-8°, 79 p. Leipzig (Fues). 2 fr. 15

- Band XXI.* : ALTTEUTSCHE SCHAUSPIELE. Herausgegeben (und mit einem Glossar versehen) von *Franz Jos. Mone*. Prix 5 fr. 35. Pap. vél. 6 fr.
Inhalt : Mariæ Himmelfart, Christi Auferstehung, Fronleichnam.
- Band XXII.* : DYOCLETIANUS LEBEN von *Hans von Büchel*. Herausgegeben von *Adelb. Keller*. Prix 6 fr. Pap. vél. 7 fr. 40.
- Band XXIII.* : GESTA ROMANORUM das ist der Röemer Tat. Herausgegeben von *Adelb. Keller*. Prix 5 fr. 35. Pap. vél. 6 fr.
- Band XXIV.* : DER JUNGERE TITUREL. Herausgegeben von *Karl August Hahn*. Prix 10 fr. 75. Pap. vél. 12 fr.
- Band XXV.* : MÆRE VON SENTE ANNEN, Erzebiscope ci Kolne bi Rini. Von neuem herausgeg. von *D^r H. E. Bezzenberger*. Prix 4 fr. Pap. vél. 4 fr. 70.
- Band XXVI.* : *Jacob Ruffs* ADAM UND HEVA. Erläutert und herausgegeben von *Herm. Marc. Kottlinger*. Prix 6 fr. 75. Pap. vél. 8 fr.
- Band XXVII.* : THEOPHILUS, der Faust des Mittelalters. Schauspiel aus dem vierzehnten Jahrhunderte. In niederdeutscher Sprache. Erläutert und herausgegeben von *Ludw. Ettmüller*. Prix 2 fr. 75. Pap. vél. 3 fr. 40.
- Band XXVIII.* : ENGLA AND SEAXNA SCOPAS AND BOCERAS. Anglosaxonum poëtæ atque scriptores prosaici, quorum partim integra opera, partim loca selecta collegit, correxit, edidit *Ludov. Ettmüllerus*. Prix 6 fr. 75. Pap. vél. 8 fr.
- Band XXIX.* : VORDA VEALHSTOD ENGLA AND SEAXNA. Lexicon anglosaxonicum ex poetarum scriptorumque prosaicorum operibus nec non lexicis anglosaxonicis collectum, cum synopsi grammatica edidit *Ludov. Ettmüllerus*. Prix 18 fr. Pap. vél. 21 fr. 35.
- Band XXX.* : DER WÆLSCHE GAST des *Thomasin von Zirclaria*. Zum ersten Male herausgegeben und mit sprachlichen und geschichtlichen Anmerkungen versehen von *D^r Heinr. Ruckert*. Prix 12 fr. Pap. vél. 14 fr.
- Band XXXI.* : DAT SPIL FAN DER UPSTANDINGE. Gedichtet 1464. Mit Einleitung und Erläuterungen herausgegeben von *Ludw. Ettmüller*. Prix 3 fr. 40. Pap. vél. 4 fr.
- Band XXXII.* : DAS PASSIONAL. Eine Legenden-Sammlung des dreizehnten Jahrhunderts. Zum ersten Male herausgegeben und mit einem Glossar versehen von *Fr. Karl Kæpke*. Prix 14 fr. 75. Pap. vél. 18 fr.
- Band XXXIII.* : *Des Fürsten von Rügen WIZLAW'S* DES VIERTEN SPRUCHE UND LIEDER in niederdeutscher Sprache. Nebst einigen kleineren niederdeutschen Gedichten : *Herrn Eiken von Repgöwe* Klage, — *Des Kranichs Hals* und *Der Thiere Rath*. Erläutert und herausgegeben von *Ludw. Ettmüller*. Prix 2 fr. 75. Pap. vél. 3 fr. 40.
- Band XXXIV.* : *Bruder Philipp's des Carthäusers* MARIENLEBEN. Zum ersten Male herausgegeben von *D^r Heinr. Rückert*, Professor extraord. zu Breslau. Prix 6 fr. 75. Pap. vél. 8 fr.
- Band XXXV.* : KARL DER GROSSE von dem *Stricker*. Herausgegeben von *D^r K. Bartsch*. Prix 10 fr. Pap. vél. 12 fr.
- Band XXXVI.* : LOHENGRIN. Zum ersten Male kritisch herausgegeben und mit Anmerkungen versehen v. *D^r Heinr. Rückert*. Prix 6 fr. Pap. vél. 6 fr. 75.
- Band XXXVII.* : DIE ERLÆSUNG. Mittelhochdeutsches Gedicht, m. e. Anhang geistlicher Lieder. Herausgeg. von *K. Bartsch*. Prix 10 fr. Pap. vél. 12 fr.
 (La suite au prochain numéro.)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie G. BASSE, à Quedlinburg, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

BIBLIOTHEK

DER GESAMMTEN DEUTSCHEN

NATIONAL-LITERATUR

VON DER ÄLTESTEN BIS AUF DIE NEUERE ZEIT.

gr. 8. 1835-1868.

—
Erste Abtheilung.

(*Suite. Voir les deux nos précédents.*)

Band XXXVIII. : ALBRECHT VON HALBERSTADT und *Ovid* im Mittelalter. Herausgegeben von K. Bartsch. Prix. 16 fr. Pap. vél. 20 fr.

Band XXXIX. : HEINRICH UND KUNEGUNDE von *Eberhard von Erfurt*. Zum ersten Male nach der einzigen Handschrift herausgegeben von D^r Reinh. Bechstein. Prix 7 fr. 40. Pap. vél. 9 fr. 35.

Zweite Abtheilung.

Band I. : Mone. UNTERSUCHUNGEN ZUR GESCHICHTE DER DEUTSCHEN HELDENSAGE. Prix 9 fr. 35. Pap. vél. 10 fr. 75.

Band II. : *San-Marte* (A. Schulz). DIE ARTHUR-SAGE UND DIE MÄHRCHEN DES ROTHEN BUCHES VON HERGEST. Prix 8 fr. Pap. vél. 9 fr. 35.

Band III. : *San-Marte* (A. Schulz). — Beitræge zur bretonischen und celtisch-germanischen HELDENSAGE. Prix 6 fr. Pap. vél. 7 fr. 40.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 49. 28 novembre.

Théologie. RANKE, *Fragmenta versionis sacrarum scripturarum antehieronymiana* (Wien, Fraumüller). — GRETZ, *Frank und die Frankisten* (Breslau, Schletter). — *Histoire.* BEHMER, *Heinricus de Dissenhofen* (Stuttgart, Cotta). — FLOSS, *Das Kloster Rolandswerth bei Bonn* (Cologne, Heberle). — BRASSEUR DE BOURBOURG, *Quatre lettres sur le Mexique* (Paris; appréciation sommaire et modérée d'un livre où la fantaisie touche à l'extravagance). — *Géographie.* PINTO'S, *Reise nach China*, neu bearbeitet von Kulb (Iena, Costenoble). — WICHURA, *Aus vier Welttheilen, ein Reise-Tagebuch in Briefen* (Breslau, Morgenstern). — *Jurisprudence.* LABATUT, *Histoire de la préture* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 169). — *Linguistique. Histoire littéraire.* DE GUBERNATIS, *Studi sull' epopea indiana* (Florence et Turin; la *Rev. crit.* rendra prochainement compte de cet intéressant ouvrage; M. J(usti) n'admet pas les théories essentielles de l'auteur). — TOBLER, *Ueber die Wortzusammensetzung* (Berlin, Dümmler). — *Catalogus codicum latinorum bibl. reg. Monacensis*, comp. HALM et LAUBMANN, t. I, p. 1 (München, Palm).

Rheinisches Museum für Philologie. XXIII^e année. 3^e livr.

WILMANN'S, *Catalogue de la bibliothèque du couvent de Lorsch, dressé au x^e siècle.* — KIESSLING, *Notes pour servir à la critique et à l'interprétation du Pseudolus de Plaute.* — SCHULZE, *Essais critiques sur Polybe.* — O. RIBBECK, *Réplique à « une » demi-feuille d'Horatiana* » (ce titre est celui d'une brochure de K. Lehrs, Königsberg, 1865; le débat, commencé par un premier article de Ribbeck. *Rhein. Mus.* 1868, I, p. 66, porte sur la critique des épîtres 16, 17, 18 d'Horace). — SCHMIDT, *La composition symétrique du dialogue démontrée dans les Supplices d'Euripide.* — H. MULLER, *Notes critiques sur Apulée.* — WUSTMANN, *L'école de peinture de Sicyone.* — NIETZSCHE, *Note pour servir à la critique des lyriques grecs.* — USENER, *Quatre grammairiens latins* (Acron, Charisius, Euanthius de Constantinople, Paul de Constantinople). — RITSCHL, *Notes sur les Grenouilles d'Aristophane.* — *Mélanges.*

4^e livr.

BLASS, *Sur Alkman.* — CHRIST, *Les lois de la prosodie de Plaute.* — WACHSMUTH, *Encore Aristodème* (voir la *Variété* dans le n° de ce jour). — NITZSCH, *Analyse des sources de T. Live II, I-IV, 8 et de Denys d'Halicarnasse V, I-IX, 63 1^{er} article.* — NIETZSCHE, *De Laertii Diogenis fontibus.* — L. MÜLLER, *Vergiliana.* — *Mélanges.*

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, herausgegeben von L. LEMKE. T. IX, 2^e cahier.

P. 121-154. H. CESTERLEY, *Les narrations d'Odo de Ciringtonia.* Eudes de Shirton, moine cistercien qui vivait dans la seconde moitié du XII^e siècle, a composé, entre autres ouvrages, un recueil de récits moralisés, destinés évidemment à l'usage des prédicateurs. L'intérêt de ces historiettes consiste surtout en ce qu'elles se rencontrent presque mot pour mot dans le *libro de los Gatos*, recueil que M. Knust a fait connaître dans le t. VI du *Jahrbuch*. Dans le texte que M. C. a donné des *Narrations*, d'après un ms. du Musée Brit., il était bien inutile de reproduire la ponctuation irrégulière et de tout point sans valeur du ms., surtout la distinction de *u* et *v* et de *i* et *j* étant une fois admise. — P. 155-189. J. BRAKELMANN, *La pastourelle dans la poésie du nord et du sud de la France.* L'auteur semble admettre en principe que la pastourelle est nécessairement d'origine ou provençale ou française. Il emploie beaucoup de place à discuter un livre que l'on peut sans inconvénient négliger dans tout débat scientifique (sur lequel voy.

Rev. crit., 1867, art. 56), et se détermine enfin pour l'origine française. Nous croyons au contraire que la pastourelle doit être considérée comme un produit de la poésie populaire, adopté à des époques différentes (plus tôt au midi qu'au nord) par les troubadours et par les trouvères. — P. 190-219. DE REINSBERG-DÜRINGSFELD, *Les noms et surnoms des cités d'Italie* (suite). — P. 220-35. *Bibliographie*. DIEZ, *Grammatik d. rom. Sprach.* (art. de Delius, suite). — BLADÉ, *Contes et proverbes populaires recueillis en Armagnac* (art. du baron de Reinsberg-Düringsfeld). — P. 276-240. L. BOSSLER, *Sur la critique de la Divine Comédie*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Andresen (A.). Die deutschen Maler-Radierer (peintres-graveurs) des 19. Jahrhunderts nach ihren Leben und Werken. II. Band. 2. Hälfte. In-8°, p. 221 à 357. Leipzig (R. Weigel). 4 fr.

Beiträge zur Kenntniss des russ. Reiches und der angrenzenden Lænder Asiens. Hrsg. v. K. E. v. Bær u. G. v. Helmsen. 25. Bdchn. In-8°. Saint-Petersbourg. Leipzig (Voss). 7 fr. 10

Contenu : Schmidt's, Glehn's u. Brylkin's Reisen im Gebiete des Amurstromes. Mit 3. lith. Karten, 304 p.

Bibliotheca catholico-theologica oder systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. d. Auslande auf dem Gebiete d. kathol. Theologie neu erschienenen Bucher, herausgeg. v. Muldner. I. Jahrg. 1867. 2. Heft. Juli-December. In-8°, p. 98 à 219. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 1 fr. 10

Catalogue du musée d'antiquités de Rouen. In-8°, xvj-159 p. Dieppe (imp. Delevoeye). 2 fr.

Codices Gotici Ambrosiani sive epistolarum Pauli, Esræ, Nehemiæ versionis Goticæ fragmenta quæ iterum recognovit per lineas singulas descripsit adnotationibus instruxit A. Uppstrœm. Gr. in-4°, 124 p. Stockholm (Samson et Wallin). 20 fr.

Corneille (P.). Œuvres, nouvelle édit. revue et augmentée par M. C. Marty-Laveaux. Album. In-8°, 12 pl. avec légendes. Paris (lib. L. Hachette et C°). Gratis pour les souscripteurs. 7 fr. 50

Dugat. Histoire des orientalistes de l'Eu-

rope du XII^e-XIX^e siècle, précédée d'une esquisse des études orientales. T. I. In-18 jésus, lj-236 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Eckermann (J. P.). Gespräche mit Gœthe in d. letzten Jahren seines Lebens. 3. Aufl. 3 Th. In-8°, 790 p. Leipzig (Brockhaus). 12 fr. rel. 16 fr.

Hæusser (L.). Geschichte des Zeitalters d. Reformation 1517-1648. Hrsg. v. W. Oncken. In-8°, 867 p. Berlin (Weidmann). 15 fr.

Lava-lée (T.). Les frontières de la France. 5^e édit. in-18 jésus, 378 p. Paris (lib. Hetzel). 3 fr.

Macario. Entretiens populaires sur la formation des mondes et les lois qui les régissent. In-8°, 178 p. Paris (lib. G. Baillière).

Péhant (E.). Jeanne de Belleville. 2 vol. In-12, xij-484 p. Paris (lib. Aubry).

Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex monumentis Germaniæ historicis recudi fecit G. H. Pertz. — Annales Altahenses majores ex recensione W. de Giesebrecht ed. E. L. B. ab Oetele. In-8°, xxiv-100 p. Hannover (Hahn). 85 c.

— Herbordi dialogus de vita Ottonis episcopi Babenbergensis. Ex recensione R. Kœpke. In-8°, xvj-144 p. Ibid. 1 f. 65

— Ottonis episcopi Trisengensis opera ex recensione R. Wilmans. 2 vol. In-8°, lxx-850 p. 8 fr.

Wyrouhoff (G.). L'enseignement libre. In-8°. 15 p. Versailles (imp. Cerf).

Band IV. : *San-Marte* (A. Schulz). ZUR WAFFENKUNDE DES ÄLTEREN DEUTSCHEN MITTELALTERS. Prix 10 fr. 75 Pap. vél. 12 fr.

Dritte Abtheilung.

Band I. : MITTELHOCHDEUTSCHES WÖRTERBUCH. Herausgegeben von Ad. Ziemann. Prix 13 fr. 35.

Band II. : REIMREGISTER zu den Werken Wolframs von Eschenbach. Von Dr A. Schulz (*San-Marte*). Prix 4 fr. Pap. vél. 4 fr. 70.

GOTHISCHHOCHDEUTSCHE WORTLEHRE. Herausgegeben von Adolf Ziemann. Gr. in-8°. Prix 2 fr.

GRUNDRISS DER MITTELHOCHDEUTSCHEN FORMENLEHRE, für Anfänger bearbeitet von Karl Barthel. Prix 2 fr.

ALTDEUTSCHES LESEBUCH. Herausgegeben von Adolf Ziemann. Zweite Ausgabe. Gr. in-8°. Prix 4 fr.

ALTDEUTSCHE DICHTUNGEN. Aus der Handschrift herausgegeben von Dr N. Meyer und E. G. Mooyer. Gr. in-8°. Prix 3 fr. 40.

Inhalt : 1. Legende vom heiligen Alexius. 2. Dis ist der busant. 3. Dis ist der ritter vnderm zuber. 4. Von eyne gewerbe eins vnd einer. 5. Dis ist der kunig von franckrich. 6. Dis ist der schüler von paris. 7. Dis ist ein hubisch spruch von liebe. 8. Von eyne truncken buben.

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. ROYER Histoire universelle du Théâtre (antiquité, France, Allemagne, Angleterre, Italie, Espagne, Néerlande, Pays-Bas, Inde, Perse, etc.). T. I et II, contenant depuis les origines jusqu'au xvii^e siècle. 2 forts volumes in-8°. 15 fr.

Sous presse : le 3^e vol. xvii^e siècle. En préparation le 4^e vol. xviii^e siècle. Le 5^e vol. xix^e siècle.

L. LEGER De Nestore rerum russicarum scriptore. In-8°. 1 fr. 50

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

T. JORISSEN Napoléon I^{er} et le roi de Hollande 1806-1813, d'après des documents authentiques et inédits. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente à la librairie A. DURAND et PÉDONE-LAURIEL, 9, rue Cujas.

ARCHIVES De la Bastille, documents inédits, recueillis et publiés par F. Ravaisson. Règne de Louis XIV (1661 à 1664). 1 vol. gr. in-8°. 9 fr.

A. ALLEVARD Histoire de la justice criminelle au xvii^e siècle. 1 vol gr. in-8°. 9 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

Sous presse pour paraître prochainement.

G. J. ASCOLI Corsi di Glottologia tenuti alla R. Accademia scientifica e letteraria di Milano.
Vol. I. Fonologia comparata del sanscrito del greco et del latino.

NATALIS DE WAILLY Mémoire sur la langue de Joinville. 1 vol.
gr. in-8°. 4 fr.

A. BRACHET Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française. In-8°. 2 fr. 50
Ce travail forme le 2^e fascicule de la Collection philologique, recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

A. ROYER Histoire universelle du Théâtre (antiquité, France, Allemagne, Angleterre, Italie, Espagne, Néerlande, Pays-Bas, Inde, Perse, etc.). T. I et II, contenant depuis les origines jusqu'au xvii^e siècle. 2 forts volumes in-8°. 15 fr.

Sous presse : le 3^e vol. xvii^e siècle. En préparation le 4^e vol. xviii^e siècle. Le 5^e vol. xix^e siècle.

L. LEGER De Nestore rerum russicarum scriptore. In-8°. 1 fr. 50

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N^o 50. 5 décembre.

Histoire. PFISTER, *Ueber den chattischen und hessischen Namen* (Kassel, Luckhardt). — KOHLSCHÜTTER, *Venedig unter dem Herzog Peter II.* (voy. *Rev. crit.* 1868, t. II). — ZEISSBERG, *Die Kriege Kaiser Heinrich's II. mit Boleslaw von Polen* (Wien, Gerold). — *Linguistique. Histoire littéraire.* WOLLENBERG, *l'Évangile selon saint Jean en vieux provençal* (Berlin; M. A. T(obler) relève un certain nombre de fautes; l'éditeur n'a pas su que le texte qu'il publie avait déjà été donné il y a vingt ans, à Londres, par le Rev. Gilly). — *Dionysii Halicarnasensis antiquitatum romanarum quæ supersunt rec.* KIESSLING, t. III (Leipzig, Teubner). — *Diodori Bibliotheca historica, ex rec.* DINDORFII (Leipzig, Teubner). — MEYER, *Questiones homericae* (Bonn, Cohen; ce travail comprend une étude sur la signification mythique de l'Iliade, et une autre sur l'hiatus dans Homère; d'après le critique, la seconde est très-supérieure à la première). — MAX MÜLLER, *On the Stratification of language* (London; ingénieuse comparaison de la linguistique et de la géologie). — UHDOLPH, *De lingua latina vocabulis compositis* (Breslau; bon travail, extrait d'un ouvrage plus considérable). — P. MEYER, *Guillaume de la Barre*, roman d'aventure composé en 1318, par Arnaud Vidal de Castelnau (Paris, Franck; article de Bartsch). — JULG, *Mongolische Märchen* (Innsbruck, Wagner; la *Rev. crit.* rendra prochainement compte de ce livre). — STRACKERJAN, *Aberglaube und Sage aus dem Alterthum Oldenburg* (Oldenburg, Stalling). — BEYER, *Friedrich Rückert* (Frankfurt, Sauerländer).

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, 1859, 1^{re} livraison.

LIPSIUS, *Études sur la dialectique de Schleiermacher* (1^{er} article). — HOLTZMANN, *Les rapports de l'Évangile de Jean avec les synoptiques* (1^{er} article); M. Holtzmann veut prouver que l'auteur du quatrième Évangile a connu et utilisé les trois premiers. — B. SPIEGEL, *La doctrine de Hardenberg sur la Cène*. Excellent exposé d'un épisode intéressant des controverses sacramentaires qui agitèrent si fort la théologie protestante vers le milieu du XVI^e siècle. — M. EGLI continue ses *Scholies sur l'Écriture sainte* avec renvois aux passages Jugés, XX, 16; Josué, X, 12, 13; Genèse, IV, 15; Jugés, XXI, 16 et suiv., XVI, 1-3; Psaume, XVIII, 5; CX, 1; Jean, XXI, 23 et Matt., XIV, 25; Jean, XIII, 24; Jugés, IX, 56; 1 Tim., VI, 10; 2 Sam., XVIII, 8; Amos, IV, 7; Jugés, XII, 6; Joel, I, 2-II, 9; et aux mots *sh'phi*, *Beer Shêba*, *Kiryat arba*.

Historische Zeitschrift, herausgegeben von Heinrich von SYBEL, Munchen, 1868. Viertes Heft.

I. *Essais.* G. BERGENROTH, *L'empereur Charles-Quint et sa mère Jeanne*. — Travail d'une haute importance basé sur des papiers secrets des archives de Simancas, communiqués à l'auteur, après six années d'attente, sur l'intervention répétée de la légation prussienne. Résultats : La reine Jeanne, surnommée par les historiens la Folle, n'a jamais été aliénée ou du moins ne l'est devenue que vers la fin d'une indigne captivité de 49 ans que son époux, son père et son propre fils lui ont fait subir, en la faisant passer pour folle, afin de concentrer l'héritage entier des Habsbourg entre les mains de Charles-Quint, qui fit torturer sa mère à plusieurs reprises dans sa prison. M. B. publie les principaux de ces documents, qui montrent l'empereur sous un jour si odieux, dans la grande collection du *Master of the Rolls*, éditée par le gouvernement anglais. — G. MAURENBRECHER, *Études sur la politique de l'électeur Maurice de Saxe*. Appréciation raisonnée de la conduite si contradictoire en apparence du célèbre allié, puis adversaire de Charles-Quint et de son influence, si fatale au protestantisme allemand. — H. ULMANN, *Le comte Ernest de Münster*. Étude historique sur cet

homme d'État hanovrien, à l'époque de l'empire, un des négociateurs au Congrès de Vienne. — L. DE RANKE, *Jean-Frédéric Bœhmer*. Note biographique sur le savant bibliothécaire de Francfort, auteur des *Regesta imperii* et des *Fontes rerum germanicarum*, lue à l'ouverture des séances de la Commission historique de Munich, par Léopold de Ranke, son illustre président.

II. *Critiques* : principaux articles : J. RUBINO, *Beiträge zur Vorgeschichte Italiens*. — W. IHNE, *Römische Geschichte*, I. — A. HAUSRATH, *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, I. — ASCHBACH, *Roswitha und Conrad Celtes*, 2^e édit. — W. BERNHARDI, *Matteo di Giovanazzo, eine Fälschung*. — H. VON HOLST, *Federzeichnungen aus der Geschichte des Despotismus*. I. Ludwig XIV. — J. F. BÖHMER, *Fontes rerum germanicarum*, IV. — L. KRIEGK, *Das deutsche Bürgerthum im Mittelalter*. — TH. JUSTE, *Histoire de la Révolution des Pays-Bas sous Philippe II*, II, 2. — GACHARD, *Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II*, I. — HÜPPE, *Verfassung der Republik Polen*. — WILKENS, *Fray Luis de Leon*. — M. VON KNONAU, *Jahrbuch für die Literatur der Schweizergeschichte*. — Etc., etc.

III. Rapport sur les séances de la Commission historique de l'Académie des sciences de Munich en octobre 1868.

IV. MULDENNER, *Bibliotheca historica*, catalogue de tous les livres d'histoire parus en Allemagne et à l'étranger de janvier à juin 1868.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Batty's catalogue of the copper coinage of Great Britain, Ireland, British Isles and Colonies, local and private Tokens, Jettons etc. compiled from various authors and the most celebrated together with the author's own collection of about ten thousand varieties. In-4°, 24 p. br. London (Simpkin). 2 fr. 50

Blanc (H.). A narrative of captivity in Abyssinia, with some account of the late emperor Theodoros, his country and people. In-8°, 422 p. cart. London (Smith et E.). 15 fr.

Calendar of state papers. Domestic series, of the reign of Charles I, 1637, edited by John Bruce. Gr. in-8°, cart. London Longmans). 18 fr. 75

Chronica Magistri Rogeri de Howedene. Edited by W. Stubbs. Gr. in-8°, dem. rel. London (Longmans). 12 fr. 50

Erasmii colloquia selectæ by Edward C. Lowe. 2. édit. In-12, cart. Oxford (Parker). 3 fr. 75

Hymns (the) of Denmark. Translated by G. Tait. In-12, 270 p. cart. London Strahan). 4 fr, 65

Jordanus Brunus, Nolanus, de umbris Idearum. Editio nova. Curavit Salvator Tugini. In-8°, 178 p. avec pl. Berlin (Mittler et Sohn). 6 fr.

Notes and Queries 4th. series. Vol. I. In-4°, cart. London (Office). 13 fr. 15
— General index to series the third. Vols 1 to 12. In-4°, cart. London (Ibid.). 6 fr. 90

Picchioni (L.). Del senso allegorico, pratico, e dei vaticini della divina comedia. Lezioni due recitate alla società accademica di Basilea. Nuova edizione. In-8°, 149 p. Bâle (Schweighauser). 2 fr. 50

Plauti (T. M.). Truculentus cum apparatu critico G. Studemund et epistula ejusdem de codicis Ambrosiani reliquis edidit A. Sprengel. In-8°, xij-135 p. Gœttingen (Vandenhoeck et Ruprecht). 3 fr. 80

Rubin (S.). Spinoza und Maimonides. Ein psychologisch-philos. Antitheton. Gr. in-8°, 50 p. Vienne (Herzfeld et Bauer). 1 fr. 65

Schulthess (H.). Europ. Geschichts-Kalender. 1867. 3. Jahrgang. In-8°, 580 p. Nœrdlingen (Beck). 8 fr. 60

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

CORRESPONDANCE De Napoléon I^{er}.
T. 26. 6 fr.

LETTRES De madame de Villars à madame de Coulanges
(1679-1681). Nouvelle édit. avec introduction et
notes par A. de Courtois. 1 vol. in-8° cavalier, enrichi de plusieurs fac-simile
d'autographes. 8 fr.

En vente chez REINWALD, éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

L. BECQ DE FOUQUIÈRES Les jeux
des
anciens, leur description, leur origine, leurs rapports avec la religion, l'histoire,
les arts et les mœurs. 1 vol. gr. in-8° avec 63 grav. 10 fr.

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

T. JORISSEN Napoléon I^{er} et le roi de Hollande 1806-
1813, d'après des documents authentiques
et inédits. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente à la librairie A. DURAND et PÉDONE-LAURIEL, 9, rue Cujas.

ARCHIVES De la Bastille, documents inédits, recueillis et
publiés par F. Ravaisson. Règne de Louis XIV
(1661 à 1664). 1 vol. gr. in-8°. 9 fr.

A. ALLEVARD Histoire de la justice criminelle au
xvii^e siècle. 1 vol. gr. in-8°. 9 fr.

En vente chez W. HERTZ (librairie Besser), à Berlin, et se trouve à Paris, à la
librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

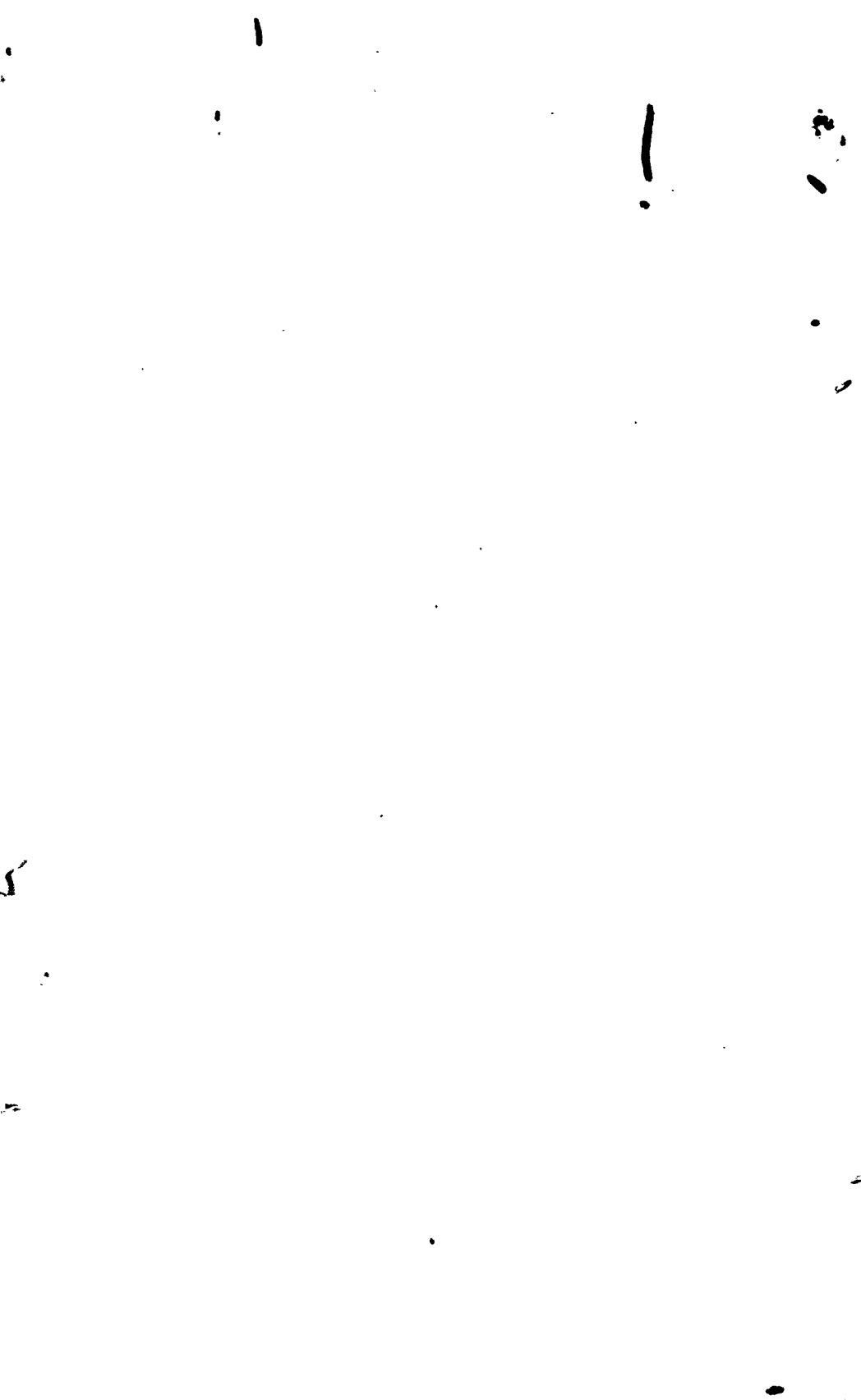
AISCHYLOS Uebersetzt von J. G. Droysen. 3. umgearbei-
tete Aufl. In-8°. 8 fr.

J. BERNAYS Die heraklitischen Briefe. Ein Beitrag zur
philosophischen und religions-geschicht-
lichen Literatur. In-8°. 6 fr.

F. HARMS Abhandlungen zur systematischen Philosophie.
In-8°. 6 fr. 75

W. HAHN Geschichte der poetischen Literatur der Deutschen.
4. verbesserte Aufl. In-8°. 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.



N.C

Central Archaeological Library,

NEW DELHI.

Acc. 20453

Call No. 905
R. C.

Author— Chuquet, M. A.

